



HAL
open science

**Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques.
L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de
Fécamp**

Stéphane Lecouteux

► **To cite this version:**

Stéphane Lecouteux. Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques. L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp. Histoire. Université de Caen Normandie; Ecole pratique des hautes études - EPHE PARIS, 2015. Français. NNT: . tel-01572371

HAL Id: tel-01572371

<https://hal.science/tel-01572371>

Submitted on 7 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

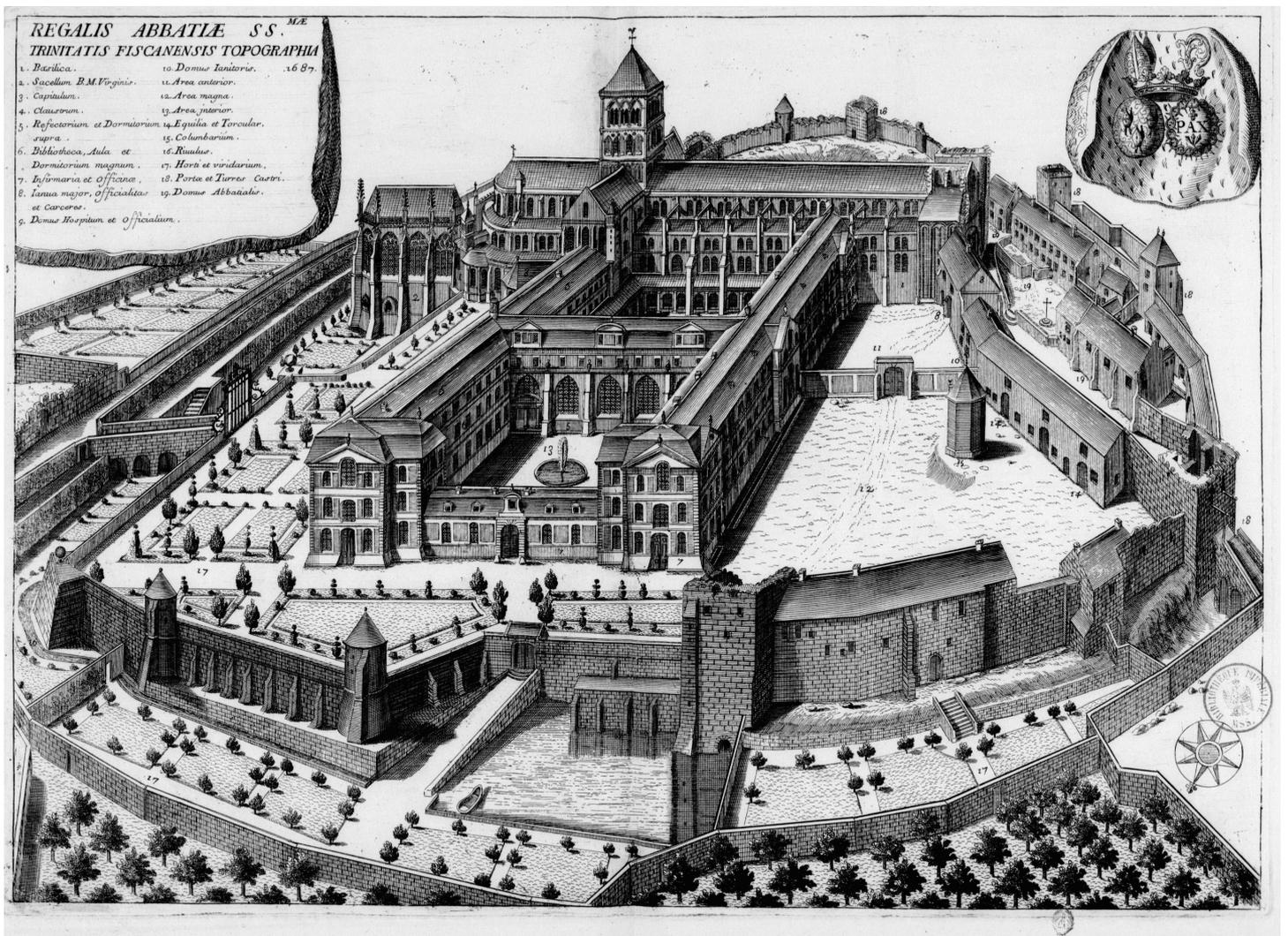
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réseaux de confraternité & Histoire des bibliothèques

L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp

Stéphane LECOUTEUX

doctorant contractuel (ED 558/HMPL) rattaché au CRAHAM (UMR 6273)



Volume I

Thèse de doctorat de l'Université de Caen Normandie/EPHE (2015)
dir. Catherine JACQUEMARD (UCN/CRAHAM/MRSH de Caen)
co-dir. Anne-Marie TURCAN-VERKERK (EPHE/IRHT/Biblissima)

Stéphane LECOUTEUX. 2015.

Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques.

L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp.

Thèse de l'Université de Caen Normandie/École Pratique des Hautes Études.

Laboratoire de rattachement : Centre Michel de Bouïard – Craham.

2 vol., 1112 p. (712 + 400 p.) et 1 CD-ROM.

Résumé : Au Moyen Âge, les réseaux de confraternité ont favorisé la circulation des hommes entre les communautés religieuses. La reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp – obtenue grâce à l'élaboration d'une méthode innovante ayant notamment permis de restituer à ce monastère un important fragment de nécrologe – confirme non seulement l'existence d'une circulation de moines, mais permet surtout de mettre en évidence la circulation des manuscrits et des textes entre les établissements les plus étroitement associés. L'étude des réseaux de confraternité constitue donc un champ de recherche particulièrement riche et prometteur pour la connaissance de l'histoire des bibliothèques anciennes ainsi que pour celle de la transmission et de la réception du patrimoine écrit. Elle mérite une attention spéciale lorsque le chercheur s'intéresse aux bibliothèques bénédictines constituées et enrichies entre le X^e et le XIII^e siècle, c'est-à-dire à l'apogée de l'activité des *scriptoria* monastiques et à une époque où les monastères étaient les principaux centres culturels et spirituels d'Occident. L'enquête est également l'occasion d'approfondir nos connaissances sur le réseau spirituel volpianien ainsi que sur la bibliothèque et le *scriptorium* de l'abbaye de la Trinité Fécamp sous les abbés Guillaume de Volpiano (1001-1028) et Jean de Fécamp (1028-1078). Elle a notamment permis d'attribuer à ce fonds 23 nouveaux manuscrits et d'en rejeter 9 autres. Une quinzaine de bibliothèques monastiques bourguignonnes, italiennes, lorraines, franciliennes, angevines et normandes, étroitement associées à Fécamp, font également l'objet d'une étude approfondie.

Mots-clés : abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp, bibliothèques de monastères, transmission des textes, scriptoria, obituaires, monachisme et ordres religieux chrétiens, Guillaume de Volpiano, Jean de Fécamp, duché de Normandie, codicologie.

Université de Caen Normandie

École doctorale Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage

Thèse de doctorat

présentée et soutenue le 23 novembre 2015

par

Stéphane LECOUTEUX

pour obtenir le

Doctorat de l'Université de Caen Normandie

Spécialité : langues et littératures anciennes

Réseaux de confraternité & Histoire des bibliothèques

L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp

Directrice de thèse : Catherine JACQUEMARD

Co-directrice de thèse : Anne-Marie TURCAN-VERKERK

Jury

| | |
|---|---------------------|
| François BOUGARD, Professeur, Université Paris Ouest Nanterre La Défense | (Rapporteur) |
| Laurent MORELLE, Directeur d'études, École Pratique des Hautes Études | (Rapporteur) |
| Catherine JACQUEMARD, Professeur, Université de Caen Normandie | (Directrice) |
| Anne-Marie TURCAN-VERKERK, Directeur d'études, École Pratique des Hautes Études | (Co-directrice) |
| Pierre BAUDUIN, Professeur, Université de Caen Normandie | (Président de jury) |
| Edoardo D'ANGELO, Professeur, Università degli studi Suor Orsola Benincasa (Naples) | (Examineur) |

À ma femme Emmanuelle
et à mes trois enfants Raphaël, Cassandra et Natacha.
Merci de votre patience, de votre aide, de votre soutien
ainsi que pour les nombreux sacrifices consentis.

À mon père Étienne et à mon frère Vincent.
Merci de votre présence et de votre soutien
dans les bons moments comme dans ceux plus douloureux ou plus difficiles.

À la mémoire de Denise Lecouteux, née Aubourg, disparue le lundi 7 janvier 2013,
de Céline Brun († 29 septembre 1994) et d'Éliane Brun († 22 mai 2012),
parties trop tôt et à qui je dois tant....

Cette thèse de doctorat a été soutenue le lundi 23 novembre 2015 à l'Université de Caen Normandie (UCN) devant un jury constitué de :

M. François BOUGARD, Professeur d'histoire médiévale à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, ancien directeur des études médiévales à l'École française de Rome (EFR), directeur de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT) et codirecteur de l'*Equipex Biblissima* : pré-rapporteur.

M. Laurent MORELLE, Directeur d'études sur les pratiques médiévales de l'écrit documentaire à la section des sciences historiques et philologiques de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), responsable de l'équipe d'accueil 4112 (SAPRAT – Savoir et pratique du Moyen Âge au XIX^e siècle) pour le GDR 3177 (Diplomatique) : pré-rapporteur.

Mme Catherine JACQUEMARD, Professeur en langue et littérature latines à l'Université de Caen Normandie (UCN), responsable de l'Équipe « Espace et culture » du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM), coordinatrice du programme éditorial *Ex monasterio sancti Michaelis in periculo maris* et responsable du projet *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel* (projet partenarial *Biblissima*) : directrice de thèse.

Mme Anne-Marie TURCAN-VERKERK, Directeur d'études en langue et littérature latines à la section des sciences historiques et philologiques de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), responsable de la section « Codicologie, histoire des bibliothèques et héraldique » de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT), fondateur, codirecteur et responsable technique et scientifique de l'*Equipex Biblissima* : codirectrice de thèse.

M. Pierre BAUDUIN, Professeur d'histoire médiévale à l'Université de Caen Normandie (UCN), directeur du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM), membre senior de l'Institut universitaire de France (UIF), représentant de l'équipe « Données textuelles et production documentaire dans la Normandie médiévale » pour le GDR 3177 (Diplomatique) et directeur de publication de la revue *Tabularia* : président de jury.

M. Edoardo D'ANGELO, Professeur en langue et littérature latines à l'Università degli studi Suor Orsola Benincasa (UNISOB) de Naples, titulaire de la chaire d'excellence « Mémoires normandes d'Italie et d'Orient » (2012-2015).

Au terme de cette soutenance, le jury a conféré à Stéphane Lecouteux le grade de docteur, avec la mention très honorable.

Le jury, ayant de plus reconnu les qualités exceptionnelles de la thèse soutenue, en raison :

- de sa méthodologie novatrice,
- de l'ampleur et de l'angle d'approche de la documentation exploitée,
- des qualités évidentes d'historien et de philologue du candidat,
- des résultats obtenus,
- des perspectives qu'elle trace dans les domaines d'études concernés,

a décidé, après un vote unanime à bulletins secrets, d'attribuer à Stéphane Lecouteux les Félicitations du jury.

(extraits du rapport de soutenance)

Remerciements

Cette thèse de doctorat constitue une étape importante de mon projet de reconversion professionnelle, qui vise à mettre mes compétences acquises en informatique au service des recherches historiques médiévales et des humanités numériques.

Je n'aurais pu entreprendre ce projet et présenter cette thèse de doctorat sans les encouragements et le soutien de mes proches, mais aussi sans de belles rencontres. Les résultats obtenus sont en effet le fruit de douze années de recherche, d'échange et de collaboration avec de nombreux chercheurs, d'abord comme autodidacte (2003-2010), puis en tant qu'étudiant et historien à part entière (2010-2015). J'ai bénéficié, à l'EPHE lors de mon Master 2 (2010/2011), puis au CRAHAM et à l'Université de Caen Normandie lors de mon doctorat (2011/2015), d'un environnement de travail extrêmement stimulant, propice aux rencontres, aux recherches et aux découvertes. J'ai en particulier eu la chance de croiser sur mon chemin plusieurs personnes qui m'ont judicieusement conseillé, m'ont formé, m'ont accompagné et ont cru en moi malgré un profil et un parcours atypiques. Je souhaite exprimer ici ma reconnaissance à toutes ces personnes.

Mes premiers remerciements iront naturellement à ma famille : à mes parents, Denise et Étienne, qui, par leur confiance, m'ont appris à oser sans crainte des échecs ; à ma femme Emmanuelle, qui me soutient, m'accompagne et me conseille depuis de nombreuses années : son amour, son écoute, son aide et sa lucidité ont rendu possible l'aboutissement de ce long cheminement semé d'embûches. Ses encouragements et ses sourires, ainsi que ceux de nos trois enfants, Raphaël, Cassandra et Natacha, ont été une importante source de motivation, mais aussi de réconfort dans les moments difficiles.

Je tiens ensuite à exprimer mes plus vifs remerciements à Catherine Jacquemard et à Anne-Marie Turcan-Verkerk. Toutes deux ont eu à cœur de remplir au mieux leur rôle de directrice de thèse, en ne ménageant ni leur temps, ni leurs efforts. Elles m'ont accompagné et guidé de manière exemplaire tout au long de ces quatre années, mais aussi avant comme après mon doctorat. Elles ont surtout su trouver les mots justes dans les moments de doute ainsi que lors d'épreuves plus personnelles, si bien qu'une véritable amitié nous lie désormais.

Parallèlement à cette thèse, mes deux directrices m'ont invité à participer à des travaux collectifs et collaboratifs. Catherine Jacquemard m'a conseillé d'intégrer, en 2013, le projet d'édition critique et de traduction du *De abbatibus hujus loci rubrica abbreviata*, dirigé par Pierre Bouet. Ce projet a été pour moi l'occasion d'une très riche collaboration intellectuelle et humaine au sein d'un groupe de travail dynamique constitué principalement de latinistes et de philologues du CRAHAM et de la

MRSH de Caen (Office universitaire d'études normandes [OUEN] et Pôle du document numérique). Je tiens à vivement remercier Marie Bisson, Pierre Bouet, Olivier Desbordes, Brigitte Gauvin, Catherine Jacquemard et Marie-Agnès Lucas-Avenel de m'avoir généreusement accueilli et intégré dans leur équipe. J'en profite pour y associer Pierre Bauduin, François Caligny-Delahaye, Henry Decaëns, Véronique Gazeau, Christophe Manœuvrier, Florence Margo Schwoebel, François Neveux et François Saint-James qui sont venus grossir les effectifs du groupe à l'occasion d'une très stimulante réunion organisée *in situ*, au Mont Saint-Michel, en mars 2015 : dans un souci d'approche pluridisciplinaire, le débat a alors été élargi en faisant appel à leurs compétences en histoire médiévale, en histoire de l'art, en histoire du bâti et en archéologie. Le second projet sur lequel je suis intervenu, sur l'invitation conjointe de mes deux directrices de thèse, est le projet *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel*, dans le cadre de l'*Equipex Biblissima* : je suis actuellement chargé, en collaboration avec Marie Bisson, d'actualiser le catalogue des manuscrits et des imprimés provenant de la bibliothèque du Mont Saint-Michel, aujourd'hui conservés à Avranches. Je tiens à chaleureusement remercier l'ensemble des collègues de ces deux projets.

Ces quatre années de thèse m'ont aussi permis de m'initier à des actions de médiation auprès de publics variés. Anne-Marie Turcan-Verkerk m'a fait intervenir à Paris dans ses cours à l'EPHE et à l'ENS, ainsi que dans des séminaires et des ateliers organisés à l'IRHT. Elle m'a également encouragé à participer au 140^e congrès du Cths sur les *Réseaux et société*. Pierre Bauduin, Véronique Gazeau et Catherine Jacquemard m'ont quant à eux proposé de participer à plusieurs journées thématiques : séminaires, atelier des doctorants, journée d'études, ateliers interactifs et ateliers de vulgarisation. Je les remercie vivement de leur confiance et je leur suis très reconnaissant de ces initiatives, qui m'ont permis de présenter régulièrement l'état d'avancement de mes travaux et de soumettre les résultats obtenus à l'avis et à la critique d'autres chercheurs.

Je souhaite également remercier les personnes qui m'ont, d'une manière ou d'une autre, apporté leur aide et leur soutien au cours de mes investigations. De véritables collaborations scientifiques ont été nouées avec plusieurs doctorants, et en particulier avec Michaël Bloche (École nationale des Chartres/CRAHAM), Lauren Mancia (Université de Yales), Marie Bisson (CRAHAM/Pôle document numérique de la MRSH de Caen), Lucile Trân-Duc (CRAHAM) et Frédéric Duplessis (EPHE). Il en a été de même avec plusieurs chercheurs et conservateurs : Claire Basquin (Bibliothèque municipale de Rouen), Charlotte Denoël (Bibliothèque nationale de France), Véronique Gazeau (CRAHAM), Monique Peyrafort-Huin (IRHT) et Hanno Wijsman (IRHT). Des échanges plus ponctuels avec d'autres doctorants et masters du CRAHAM (Fabien Paquet, Charles Avril, Christophe Mauduit, Simon Lebouteiller, Camille Bataille, Diane Rego et Louis Chevalier), de l'EPHE (Pierre Chambert-Protat), de l'ERAC (Ludwig Zoré) et de Lyon 2 (Laure Miolo) ont

également contribué à nourrir ma réflexion. Les rencontres et les discussions avec David Bates, Edoardo D'Angelo, François Dolbeau, Jean-Pol Evrard, Monique Goulet, Marie-Pierre Laffitte, Jacques Le Maho, Jean-Loup Lemaitre, Laurent Morelle, Michel Parisse et Dominique Stutzmann – en bibliothèque, à l'IRHT, en séminaire ou en colloque – ont été d'une très grande richesse et ont orienté certaines de mes recherches. Merci aussi à Lorena Barale (Università degli studi della Repubblica di San Marino et Università degli studi di Torino), Sébastien Bricout (chercheur indépendant sur Arles), Pierre-Yves Buard (pôle Document numérique de la MRSH de Caen) et Bruno Fajal (CRAHAM) pour leur aide précieuse et spontanée. Les échanges que j'ai eu par courriels avec François Avril, Pascal Pradié et Anne Wagner, ainsi qu'avec toutes les personnes précitées, m'ont également été d'un grand profit.

Cette enquête n'aurait pas été possible sans l'accès aux ressources exceptionnelles de la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque municipale de Rouen, de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, de l'École nationale des Chartes, de la Bibliothèque de la Sorbonne, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, de la Bibliothèque Droit et lettres de l'Université de Caen Normandie et de la Bibliothèque du CRAHAM. J'ai également pu bénéficier sur place de l'aide précieuse et de l'expérience du personnel de ces établissements. Je tiens à remercier spécialement : à l'IRHT, Jérémy Delmulle, Béatrice Giffard, Emmanuelle Kuhry, Laure Miolo, Martin Morard, Donatella Nebbiai, Monique Peyrafort-Huin, Anne-Marie Turcan-Verkerk et Hanno Wijsman (section de codicologie, d'histoire des bibliothèques et d'héraldique), Caroline Heid, Dominique Poirel et Francesco Siri (section latine), Patricia Stirnemann et Claudia Rabel (section des manuscrits enluminés), Dominique Stutzmann (section paléographie latine), Sébastien Barret (section diplomatique), Dominique Lainey, Valérie Linget et Nathalie Picque (bibliothèque du site Iéna). À la Bibliothèque municipale de Rouen, Claire Basquin, Claudine Brabetz, Michaël Monnier et Élodie Perrot. À la Bibliothèque nationale, l'ensemble des conservateurs des manuscrits occidentaux du site Richelieu, et en particulier Charlotte Denoël, Maxence Hermant et Marie-Hélène Tesnière. Je tiens aussi à remercier le personnel de la Bibliothèque apostolique Vaticane, des bibliothèques municipales de Dijon, de Douai, d'Avranches, de Bayeux et de Montivilliers, ainsi que des Archives nationales de France et des Archives départementales de la Seine-Maritime, rencontré à l'occasion de déplacements plus ponctuels.

Mes remerciements vont naturellement aussi aux établissements ayant permis le financement et la réalisation de ce travail : l'école doctorale « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage » (ED 558/HMPL, Universités de Rouen, Caen, Le Havre), qui m'a fait confiance en m'accordant un contrat doctoral de trois ans ; l'université de Caen Normandie et le Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM, Centre Michel De Bouïard,

UMR 6273) qui m'ont accueilli dans d'excellentes conditions dans leurs locaux et au sein de leurs équipes de recherche : grâce à eux, j'ai pu bénéficier d'un environnement de travail privilégié. Je tiens en particulier à remercier le directeur de mon laboratoire d'accueil, Pierre Bauduin, ainsi que Véronique Gazeau, Catherine Jacquemard et Claude Lorren qui ont retenu ma candidature parmi celles soutenues par le CRAHAM auprès de l'école doctorale, ce qui a constitué un atout décisif pour l'obtention du financement de ma thèse.

Je souhaite aussi exprimer ma reconnaissance à mes maîtres de l'EPHE, à qui je suis redevable d'excellentes formations. Grâce aux séminaires de Dominique Barthélemy (*Histoire de la France féodale*), de Fanny Meunier (*Perfectionnement en latin médiéval*), de Laurent Morelle (*Pratiques médiévales de l'écrit documentaire*) et d'Anne-Marie Turcan-Verkerk (*Histoire de la transmission des textes latins* et *Histoire des bibliothèques anciennes*), j'ai pu parfaire mon apprentissage du métier d'historien et j'ai considérablement progressé dans plusieurs domaines qui furent essentiels à la réalisation de cette thèse : codicologie, paléographie, analyse critique des écrits documentaires, histoire des textes, histoire des bibliothèques et histoire médiévale.

Merci enfin à Véronique Broust, Odile Doucet, Emmanuelle Doucet-Lecouteux et Étienne Lecouteux pour les relectures attentives de différentes parties de ma thèse, à Cédric Clastre pour ses précieux conseils, ainsi qu'aux amis qui m'ont accueilli sur Paris lors des déplacements réguliers visant à consulter les manuscrits de la BnF (David, Nicolas, Marie, Christophe, Samuel, Aldric, Virginie, Patrick et Christine).

Je ne peux terminer ce tour d'horizon sans remercier les membres de mon jury, François Bougard (pré-rapporteur), Laurent Morelle (pré-rapporteur), Catherine Jacquemard (directrice), Anne-Marie Turcan-Verkerk (codirectrice), Pierre Bauduin (président) et Edoardo D'Angelo pour la lecture attentive de mon travail et surtout pour les nombreuses remarques pertinentes et constructives qu'ils n'ont pas manqué de formuler à l'occasion de ma soutenance de thèse : il s'agit d'autant de points qui contribueront à l'amélioration de ce travail en vue de sa publication.

Je tiens enfin à m'excuser auprès des personnes qui m'ont, à un moment ou à un autre, apporté leur aide, et que j'ai omis de mentionner : il m'est malheureusement impossible d'être exhaustif en la matière.

Avant propos

Une thèse de doctorat est avant tout un laboratoire, un lieu d'expérimentation. Elle vise à ouvrir et à explorer de nouvelles pistes, mais surtout à offrir de nouvelles perspectives de recherche.

Dans cet objectif, j'ai fait le choix de systématiquement approfondir les points jugés pertinents et prometteurs, en apportant le plus d'éléments possibles à chaque dossier et en favorisant les approches transverses et interdisciplinaires, dans un souci constant de contextualisation. En exploitant chaque source, mon souhait était aussi de ne rien laisser dans l'ombre, chaque question importante étant, dans la mesure du possible, envisagé de façon globale et exhaustive. D'où des notes de bas de page parfois conséquentes, l'édition critique et la traduction de diverses pièces justificatives et la production de nombreuses annexes. Les premières devront être copieusement élaguées dans la monographie qui sera publiée à partir de ce travail. Les secondes et les troisièmes feront l'objet d'articles indépendants dans diverses revues spécialisées.

Dans cette version de ma thèse, je n'ai pu que partiellement prendre en compte les remarques et les critiques constructives formulées par mon jury à l'occasion de ma soutenance et dans le rapport qui en est issu. Ce sont principalement les corrections de forme qui ont pu être intégrées. Les corrections de fond ne seront prises en considération que dans les publications ultérieures. L'enquête sur la circulation des textes au sein du réseau de confraternité fera également l'objet d'un approfondissement dans la monographie à paraître : ne pouvant me permettre d'entreprendre une cinquième année de thèse, je n'ai pu l'approfondir ici autant que je l'aurais souhaité.

J'espère enfin que le lecteur voudra bien me pardonner les imperfections qui demeurent, en particulier les erreurs et les scories qui subsistent ainsi que les répétitions qui apparaissent encore inévitablement d'une partie à l'autre, principalement dans les notes de bas de page.

Stéphane Lecouteux
à Caen, le 26 décembre 2015

Sommaire

Volume I

(tome 1 et 2)

| | |
|--|-----|
| Sommaire..... | I |
| Table des illustrations..... | vii |
| Introduction | 1 |
| <i>Le dossier de la bibliothèque médiévale de l'abbaye de la Trinité de Fécamp</i> | 1 |
| <i>Choix du dossier et présentation de la problématique</i> | 7 |
| <i>Présentation de la démarche</i> | 20 |
| Partie 1 : Reconstitution du réseau de confraternité | 27 |
| 1. Les enjeux | 29 |
| <i>À qui prêtez-vous vos livres ?</i> | 29 |
| <i>Réseaux de confraternité et circulation des livres</i> | 32 |
| <i>Le rôle essentiel de l'armarius au sein du réseau de confraternité</i> | 38 |
| 2. Le réseau de confraternité de la Trinité de Fécamp d'après les sources fécampoises | 41 |
| <i>Les contrats de societas ou actes de confraternité</i> | 41 |
| <i>Les nécrologes, obituaires et calendriers commémoratifs</i> | 42 |
| <i>Les brefs et les rouleaux mortuaires</i> | 43 |
| <i>Un premier bilan</i> | 47 |
| 3. Problèmes liés à l'exploitation des sources | 49 |
| <i>L'absence et la perte des sources écrites</i> | 50 |
| <i>La conservation partielle et tardive des textes</i> | 51 |
| <i>L'extrême dispersion des documents et des manuscrits à prendre en compte</i> | 52 |
| 4. Méthodologie | 54 |
| <i>Présentation de la documentation liée à la mise en place d'une association spirituelle</i> | 54 |
| <i>Présentation de la méthode adoptée</i> | 58 |
| 5. Mise en œuvre de la méthode | 60 |
| Étape 1 : étude de la circulation des religieux et de leurs rapports avec Fécamp | 60 |
| <i>Recherche de témoignages sur la mobilité des clercs et des moines</i> | 60 |
| <i>Les liens primitifs de Fécamp avec Cluny et avec le réseau spirituel volpianien</i> | 67 |
| <i>Les lieux de provenance des autres abbés de Fécamp</i> | 77 |
| <i>Les abbayes ayant subi l'influence de Guillaume de Volpiano et de ses disciples via Fécamp</i> | 79 |
| <i>Le rôle de Fécamp dans la reconquête monastique et cléricale de la Normandie au XI^e siècle</i> | 85 |
| <i>Les abbayes et prieurés placés sous la dépendance directe de Fécamp</i> | 87 |

| | |
|---|-----|
| <i>Les églises paroissiales relevant de la juridiction de Fécamp.....</i> | 91 |
| <i>Fécamp, lieu de formation d'évêques normands.....</i> | 91 |
| <i>Les liens de Fécamp avec ses évêchés limitrophes.....</i> | 94 |
| <i>Les fondations aristocratiques placées dans la mouvance fécampoise.....</i> | 95 |
| <i>Autres monastères normands dirigés par d'anciens moines de Fécamp.....</i> | 98 |
| <i>Évêchés et monastères anglais dirigés par d'anciens moines de Fécamp.....</i> | 99 |
| <i>La Trinité de Fécamp, Saint-Wandrille et le monastère double de Préaux.....</i> | 101 |
| <i>La Trinité de Fécamp, Saint-Wandrille et Saint-Germer-de-Fly.....</i> | 105 |
| <i>La Trinité de Fécamp et Notre-Dame du Bec.....</i> | 108 |
| <i>Autres lieux d'intervention des abbés de Fécamp.....</i> | 110 |
| <i>Fécamp et les monastères non bénédictins.....</i> | 111 |
| <i>Les rapports de Fécamp avec la papauté.....</i> | 113 |
| <i>La question des moines transfuges.....</i> | 115 |
| <i>Présentation des résultats obtenus.....</i> | 117 |
| | |
| Étape 2 : localisation et analyse des documents nécrologiques conservés..... | 122 |
| <i>Remarques générales sur la documentation nécrologique à notre disposition.....</i> | 122 |
| <i>Présentation des outils permettant de constituer le corpus de nécrologes à étudier.....</i> | 126 |
| <i>État de conservation du corpus de nécrologes étudié.....</i> | 127 |
| <i>Caractéristiques et classement chronologique du corpus de nécrologes subsistant.....</i> | 133 |
| <i>Examen des nécrologes de Saint-Germain-des-Prés.....</i> | 136 |
| <i>Examen des nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon.....</i> | 148 |
| <i>Remarques sur la pérennité des réseaux de confraternité et sur la survivance du réseau spirituel volpianien.....</i> | 159 |
| <i>Quelques remarques complémentaires sur les nécrologes en usage aux XI^e et XII^e s.....</i> | 168 |
| <i>Examen du nécrologe d'Anchin.....</i> | 169 |
| <i>Examen des nécrologes du Mont Saint-Michel.....</i> | 171 |
| <i>Examen des nécrologes de Saint-Taurin d'Évreux.....</i> | 190 |
| <i>Examen des nécrologes de Jumièges.....</i> | 192 |
| <i>Examen de l'obituaire de La Croix-Saint-Leufroy.....</i> | 194 |
| <i>Examen du nécrologe de Saint-Claude du Jura (Saint-Oyend-de-Joux).....</i> | 195 |
| <i>Examen de la reconstitution synoptique du nécrologe de Cluny.....</i> | 197 |
| <i>Examen de la copie moderne de l'ancien nécrologe médiéval de Saint-Arnoul de Metz.....</i> | 197 |
| <i>Examen des copies modernes partielles du nécrologe médiéval de Gorze.....</i> | 199 |
| <i>Examen de la copie moderne du nécrologe de Saint-Faron de Meaux.....</i> | 200 |
| <i>Examen des extraits modernes du nécrologe de Notre-Dame du Bec.....</i> | 201 |
| <i>Présentation des résultats obtenus (synthèse).....</i> | 201 |
| <i>Approfondissement de l'enquête grâce aux répertoires topo-bibliographiques.....</i> | 204 |
| | |
| Complément à l'étape 2 : critique d'attribution d'un nécrologe fragmentaire..... | 211 |
| <i>Présentation des éléments remettant en cause l'attribution de ce fragment à l'abbaye du Bec.....</i> | 212 |
| <i>Détermination de la période d'usage du nécrologe.....</i> | 213 |
| <i>Localisation des moines bénéficiant de commémorations.....</i> | 214 |
| <i>Localisation du possesseur du nécrologe.....</i> | 216 |
| <i>Identification de l'ordre religieux et du réseau spirituel de rattachement.....</i> | 218 |
| <i>Rejet de l'attribution de ce nécrologe à Notre-Dame du Bec.....</i> | 219 |
| <i>Attribution de ces fragments de nécrologe à la Trinité de Fécamp.....</i> | 220 |
| <i>Deux cas méritant un examen approfondi.....</i> | 224 |

| | |
|--|-----|
| <i>Conséquences de l'attribution de ces fragments de nécrologe à l'abbaye de la Trinité de Fécamp.....</i> | 225 |
| <i>Recherche des autres fragments de ce nécrologe fécampois.....</i> | 226 |
| <i>Un nécrologe fragmentaire faisant autrefois partie d'un livre du chapitre de Fécamp.....</i> | 228 |
| <i>Un premier bilan des atouts et des limites de la méthode adoptée.....</i> | 229 |
| <i>Un nécrologe fragmentaire destiné uniquement à la memoria des associés spirituels de Fécamp.....</i> | 231 |
| <i>Les inscriptions de moines isolés.....</i> | 232 |
| <i>Les absences suspectes de plusieurs maisons associées à Fécamp.....</i> | 234 |
| <i>Étude de l'évolution du réseau de confraternité entre le XI^e et le XII^e siècle.....</i> | 235 |
| <i>La présence tardive de plusieurs maisons associées à Fécamp.....</i> | 240 |
| Étape 3 : reconstitution du réseau de confraternité..... | 245 |
| <i>Contexte initial : l'église et la collégiale de Fécamp au X^e siècle (avant la réforme de 1001).....</i> | 247 |
| <i>Phase 1 : intégration de l'abbaye au réseau spirituel volpianien (1001-1028).....</i> | 250 |
| <i>Phase 2 : développement local du réseau de confraternité sous l'abbé Jean de Ravenne (1028-1078).....</i> | 253 |
| <i>Phase 3 : développement du réseau spirituel vers le royaume d'Angleterre sous les abbés Guillaume de Rots (1078-1107), Roger de Bayeux (1107-1139) et Henri de Sully (1140-1187).....</i> | 256 |
| <i>Phase 4 : renforcement du réseau spirituel vers le royaume de France sous l'abbé Raoul d'Argences (1189/90-1219) et ses successeurs.....</i> | 258 |
| <i>Phase 5 : le réseau de confraternité de Fécamp aux XIV^e et XV^e siècles, de Robert de Plumetôt (1308-1329) à Antoine de la Haye de Passavant (1482-1504).....</i> | 260 |
| 6. Conclusion..... | 263 |
| <i>Bilan des atouts et des limites de la méthode de reconstitution des réseaux de confraternité....</i> | 265 |
| <i>Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques.....</i> | 269 |
| Pièces justificatives..... | 271 |
| <i>I. Modification de l'association spirituelle unissant les abbayes de la Trinité de Fécamp et de St-Germain-des-Près [1107-1108 ou 1110/4-1116].....</i> | 271 |
| <i>II. Association spirituelle liant la Trinité de Fécamp à St-Bénigne de Dijon (XI^e-XIV^e s.).....</i> | 273 |
| <i>III. Lettre de l'abbé Haymon de St-Bénigne de Dijon à l'abbé Henri de Fécamp [1180-1187].....</i> | 275 |
| <i>IV. Contrat de societas liant la Trinité de Fécamp à St-Denis de Paris (novembre 1215).....</i> | 278 |
| <i>V. Rappel de la réglementation pour le suffrage des défunts devant être appliquée par les moines à Saint-Germain-des-Près [1079-1107].....</i> | 281 |
| <i>VI. Lettre du prieur R. de Fécamp au prieur D[ominique] de Saint-Bénigne de Dijon [1001-1003/4].....</i> | 283 |
| Partie 2 : Aux origines du réseau de confraternité : le réseau de connaissances personnelles de l'abbé Guillaume de Volpiano..... | 287 |
| 1. Reconstitution du réseau de connaissances personnelles de Guillaume de Volpiano..... | 289 |
| <i>Guillaume de Volpiano, fondateur renommé du réseau de confraternité de Fécamp.....</i> | 289 |
| <i>La famille et les protecteurs de l'abbé Guillaume de Volpiano.....</i> | 291 |
| <i>Évaluation du rayonnement spirituel et intellectuel du réformateur.....</i> | 295 |
| <i>Remarques sur l'itinérance de Guillaume de Volpiano.....</i> | 297 |

| | |
|---|------------|
| 2. Étude du réseau de connaissances personnelles de Guillaume de Volpiano..... | 300 |
| <i>Quelques cas limites : des lieux que Guillaume de Volpiano n'a probablement pas fréquenté.....</i> | 300 |
| <i>Les grands pèlerinages de Guillaume de Volpiano, témoins de sa dévotion.....</i> | 301 |
| <i>La place spéciale de l'Italie dans la carrière monastique de Guillaume de Volpiano.....</i> | 306 |
| <i>La présence des abbés de Cluny et de Saint-Michel de Cuxa en Italie de 927 à 1030.....</i> | 312 |
| <i>Les carrières de Romuald de Ravenne et de Guillaume de Volpiano : approche comparée.....</i> | 318 |
| 3. Un disciple privilégié : Jean de Ravenne..... | 332 |
| <i>La formation de Jean de Ravenne, disciple de Guillaume de Volpiano et second abbé de Fécamp.....</i> | 332 |
| <i>Une influence italienne et romualdienne ?.....</i> | 336 |
| 4. Retour sur l'itinérance de Guillaume de Volpiano : identification des principales routes empruntées..... | 344 |
| 5. Conclusion..... | 350 |
| Partie 3 : L'abbaye de Fécamp, son <i>scriptorium</i>, sa bibliothèque et son réseau de confraternité..... | 353 |
| 1. Quelques généralités sur le contexte monastique normand et pré-normand (IX^e-XI^e s.).... | 356 |
| <i>L'essor remarquable du monachisme bénédictin en Normandie au cours du XI^e siècle.....</i> | 359 |
| <i>Les conséquences des raids scandinaves sur les bibliothèques monastiques pré-normandes.....</i> | 362 |
| 2. L'abbaye de la Trinité de Fécamp, son <i>scriptorium</i> et sa bibliothèque (VII^e-XI^e siècle).... | 370 |
| A. Étude de la place de l'abbaye de la Trinité au sein du site castral de Fécamp..... | 371 |
| <i>L'abbaye féminine mérovingienne et carolingienne (période pré-normande : VII^e-IX^e s.)....</i> | 373 |
| <i>L'église et la collégiale dans la place-forte du X^e siècle.....</i> | 378 |
| <i>L'abbaye bénédictine dans la place-forte du XI^e siècle.....</i> | 403 |
| <i>L'évolution de la représentation des Normands et de la figure du prince sous Richard II.</i> | 404 |
| <i>Le site castral et le palais ducal sous Richard II.....</i> | 411 |
| <i>La réforme de l'abbaye de la Trinité par Guillaume de Volpiano et ses disciples.....</i> | 412 |
| <i>Fécamp, centre politique et religieux cosmopolite (1001-1035/42).....</i> | 429 |
| <i>Fécamp, nécropole dynastique des Richardides (996-1066).....</i> | 435 |
| <i>Fécamp, résidence princière et haut lieu de festivités pascales (1001-1091).....</i> | 441 |
| <i>La place de Fécamp parmi les centres culturels et spirituels normands du XI^e siècle.....</i> | 444 |
| B. Étude de l'évolution de la bibliothèque de la Trinité de Fécamp..... | 455 |
| <i>La bibliothèque des moniales (VII^e-IX^e siècles).....</i> | 455 |
| <i>La bibliothèque des chanoines (990-1001).....</i> | 457 |
| <i>La bibliothèque des moines bénédictins au XI^e siècle.....</i> | 460 |
| 3. La circulation des livres au sein du réseau de confraternité..... | 483 |
| A. Circulation de livres et réforme : le cas de la réforme de Guillaume de Volpiano..... | 484 |
| <i>Les sacramentaires et les missels.....</i> | 486 |
| <i>Les antiphonaires et les bréviaires.....</i> | 487 |

| | |
|---|-----|
| <i>Les tonaires et les graduels</i> | 498 |
| <i>Les coutumiers et les ordinaires</i> | 499 |
| B. Circulation de livres entre bibliothèques associées | 502 |
| <i>Constitution de l'échantillon d'étude</i> | 502 |
| <i>Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines bourguignonnes</i> | 505 |
| 1. Saint-Bénigne de Dijon | 508 |
| 2. Cluny (Saint-Pierre) | 516 |
| <i>Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines du Piémont</i> | 546 |
| 3. Fruttuaria (Saint-Bénigne et Saint-Tiburce) | 548 |
| <i>Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines de Lorraine</i> | 552 |
| 4. Gorze (Saint-Gorgon) | 554 |
| 5. Saint-Arnoul de Metz | 558 |
| 6. Saint-Èvre de Toul | 566 |
| <i>Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines d'Ile-de-France</i> | 571 |
| 7. Saint-Germain-des-Prés | 572 |
| 8. Saint-Faron de Meaux | 578 |
| <i>Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines d'Anjou</i> | 582 |
| 9. Saint-Serge d'Angers | 584 |
| <i>Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines de Normandie (et de ses marges)</i> | 588 |
| 10. Le Mont Saint-Michel | 589 |
| 11. Saint-Pierre de Jumièges | 596 |
| 12. Saint-Wandrille | 601 |
| 13. Saint-Germer-de-Fly | 614 |
| 14. Saint-Pierre de Préaux | 620 |
| 15. Saint-Ouen de Rouen | 622 |
| | |
| 4. Conclusion | 626 |
| | |
| Pièces justificatives | 631 |
| Le catalogue de l'abbaye de Fécamp du milieu du XI ^e s. (catalogue A, vers 1050)..... | 631 |
| Le catalogue de l'abbaye de Fécamp de la fin du XII ^e s. (catalogue B)..... | 645 |
| Le colophon du scribe <i>Antonius</i> (ms. Rouen, BM, 427 [A 143], fol. 151r-151v)..... | 659 |
| | |
| Conclusion | 665 |
| | |
| Bibliographie | 675 |

Tables des illustrations

Index des cartes

| | |
|--|-----|
| Carte n° 1 : le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (d'après la seule documentation nécrologique et confraternelle fécampoise)..... | 48 |
| Carte n° 2a : les onze prieurés "bourguignons et lorrains" entrés dans la dépendance de Saint-Bénigne de Dijon entre 990 et 1030..... | 75 |
| Carte n° 2b : le réseau spirituel volpianien vers 1030..... | 76 |
| Carte n° 3a : les établissements liés à la Trinité de Fécamp du XI ^e au XIII ^e siècle (vue générale)..... | 120 |
| Carte n° 3b : les monastères normands liés à la Trinité de Fécamp du XI ^e au XIII ^e siècle (vue détaillée pour la province ecclésiastique de Rouen et ses marges)..... | 121 |
| Carte n° 4 : quelques liens attestés de l'église et de la collégiale de Fécamp avec d'autres communautés religieuses avant 1001..... | 249 |
| Carte n° 5 : le réseau de confraternité de Fécamp sous l'abbé Guillaume de Volpiano (1001-1028)..... | 252 |
| Carte n° 6 : le réseau de confraternité de Fécamp sous l'abbé Jean de Ravenne (1028-1078)..... | 255 |
| Carte n° 7 : le réseau de confraternité de Fécamp sous les abbés Guillaume de Rots (1078-1107), Roger de Bayeux (1107-1139) et Henri de Sully (1140-1187)..... | 257 |
| Carte n° 8 : le réseau de confraternité de Fécamp au XIII ^e siècle, de l'abbé Raoul d'Argences (1189/90-1219) à l'abbé Thomas de Saint-Benoît (1297-1308)..... | 259 |
| Carte n° 10 : le réseau de confraternité de Fécamp aux XIV ^e et XV ^e siècles, de l'abbé Robert de Plumetôt (1308-1329) à l'abbé Antoine de la Haye de Passavant (1482-1504)..... | 262 |
| Carte n° 11 : le réseau de connaissances personnelles de l'abbé Guillaume de Volpiano († 1031)..... | 299 |
| Carte n° 12 : les établissements bourguignons faisant partie du réseau de confraternité de Saint-Bénigne de Dijon au XI ^e siècle (et itinéraires associés)..... | 349 |
| Carte n° 13 : Les fondations, restaurations et réformes monastiques sous les premiers comtes de Rouen et ducs de Normandie (911-1026)..... | 357 |
| Carte n° 14 : Les abbayes normandes de la province ecclésiastique de Rouen vers 1100..... | 358 |
| Carte n° 15 : les principaux raids vikings en France aux IX ^e et X ^e siècles..... | 362 |
| Carte n° 16 : quelques exemples d'exodes de moines et de reliques d'établissements monastiques pré-normands et normands (IX ^e et X ^e siècles)..... | 366 |
| Carte n° 17 : Répartition des pièces de monnaie du trésor de Fécamp par lieu d'émission..... | 388 |
| Carte n° 18 : donations des ducs Richard I et II à la Trinité de Fécamp (990-1025)..... | 418 |
| Carte n° 19 : principaux conciles traitant de la controverse eucharistique (1050-1080)..... | 447 |
| Carte n° 20 : diffusion des antiphonaires (représentation par famille liturgique)..... | 490 |
| Carte n° 21 : relief et principaux cours d'eaux français..... | 505 |
| Carte n° 22 : le franchissement des Alpes par le Piémont aux X ^e -XI ^e siècles..... | 547 |

Index des gravures

| | |
|--|-----|
| Gravure n° 1 : Vue nord de l'abbaye en 1687 (gravure du <i>Monasticon Gallicanum</i> : ms. Paris, BnF, lat. 11820, n° 40)..... | 380 |
| Gravure n° 2 : Vue sud de l'abbaye à la fin du XVII ^e siècle (gravure du <i>Monasticon Gallicanum</i> : ms. Paris, BnF, lat. 11820, n° 57)..... | 381 |

Index des plans

| | |
|--|-----|
| Plan n° 1 : copie moderne du plan de l'abbaye dressé approximativement par dom Denys Plouvier en 1655..... | 382 |
| Plan n° 2 : plan aquarellé de l'abbaye et du château de Fécamp en 1711, par Magin l'aîné..... | 383 |
| Plan n° 3 : Plan évolutif du Château et de l'abbaye (reconstitution)..... | 383 |
| Plan n° 4 : plans de la place-forte de Fécamp du X ^e au XI ^e siècle (reconstitutions)..... | 384 |
| Plan n° 5 : place-forte de Fécamp (château du XII ^e s. et abbatiale vers 1200 ; reconstitution)..... | 385 |
| Plan n° 6 : évolution de l'église abbatiale de la Trinité de Fécamp de 990 à 1220..... | 396 |
| Plan n° 7 : Fécamp et ses environs en avril 1702, par Magin l'aîné..... | 397 |

Index des schémas

| | |
|--|-----|
| Schéma n° 1 : individus, groupes d'individus et facteurs favorisant les prêts de livres..... | 30 |
| Schéma n° 2 : individus, groupes d'individus et facteurs favorisant les associations spirituelles..... | 33 |
| Schéma n° 3 : l'importance des réseaux de confraternité pour la connaissance d'autres types de réseaux.... | 37 |
| Schéma n° 4 : documentation nécrologique et confraternelle liée à la contractualisation et au fonctionnement des associations spirituelles..... | 55 |
| Schéma n° 5 : la tendance structurelle horizontale du réseau spirituel volpianien sous le multi-abbatiate et le "patronage" de Guillaume de Volpiano (vers 1030)..... | 165 |
| Schéma n° 6 : la tendance structurelle mixte du réseau spirituel volpianien (réorganisation progressive à partir du milieu du XI ^e siècle, et adoption autour de 1140)..... | 165 |
| Schéma n° 7 : la main et l'alphabet du scribe <i>Stephanus</i> | 470 |
| Schéma n° 8 : la main et l'alphabet du scribe <i>Antonius</i> | 475 |

Index des tableaux

| | |
|--|-----|
| Tableau n° 1 : mentions d'abbés et de moines de Fécamp dans les nécrologes de communautés associées.. | 203 |
| Tableau n° 2a : les communautés associées à Fécamp (documentation confraternelle au moins partiellement exploitable)..... | 208 |
| Tableau n° 2b : les communautés très probablement associées à Fécamp (documentation confraternelle non exploitable, mais sources explicites)..... | 209 |
| Tableau n° 2c : autres communautés vraisemblablement associées à Fécamp (absence de sources suffisamment explicites et de documentation confraternelle exploitable)..... | 210 |
| Tableau n° 3a : établissements mentionnés plusieurs fois dans les fragments du nécrologe Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389, fol. 33-34..... | 215 |
| Tableau n° 3b : établissements mentionnés une seule fois dans les fragments du nécrologe Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389, fol. 33-34..... | 216 |
| Tableau n° 4a : décompte par établissement des moines associés à Fécamp au XI ^e siècle (inscriptions de première main)..... | 237 |
| Tableau n° 4b : décompte par établissement des moines associés à Fécamp au XII ^e siècle (inscriptions de seconde main)..... | 238 |
| Tableau n° 5a : les mentions de moines de Fécamp dans les nécrologes d'établissements associés et de moines associés dans les fragments du nécrologe de Fécamp..... | 242 |
| Tableau n° 5b : la documentation nécrologique et la documentation confraternelle subsistante pour les établissements associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp (partie 1)..... | 243 |
| Tableau n° 5c : la documentation nécrologique et la documentation confraternelle subsistante pour les établissements associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp (partie 2)..... | 244 |
| Tableau n° 6 : généalogie de Guillaume de Volpiano (parents et protecteurs)..... | 294 |

Introduction

Introduction

« De toutes les abbayes normandes, la Trinité de Fécamp
est sans doute celle dont la bibliothèque nous est la mieux connue :
ses manuscrits ont survécu en grand nombre, ainsi que deux catalogues anciens.
Ce corpus considérable a fait l'objet de recherches paléographiques et
codicologiques approfondies qui ont permis de définir avec une certaine précision
les caractéristiques du scriptorium de Fécamp aux XI^e et XII^e siècles »

Mathieu ARNOUX¹.

Ces quelques lignes, qui introduisent la contribution de Mathieu Arnoux sur « La fortune du *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii* », résument parfaitement l'état de nos connaissances sur le *scriptorium* et la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Bien qu'esquissé il y a maintenant plus d'une vingtaine d'années, ce rapide tour d'horizon présente, dans les grandes lignes, une situation valable depuis le milieu des années 1970 et restant aujourd'hui encore d'actualité. Je m'en servirai donc comme guide pour décrire le dossier qui sera réouvert à l'occasion de la présente thèse. Puis, après avoir exposé les raisons de ce choix, je présenterai la problématique que je souhaite traiter à l'aide de ce dossier. Je préciserai enfin la démarche qui sera mise en œuvre pour tenter de répondre au mieux aux questions qu'elle pose.

Le dossier de la bibliothèque médiévale de l'abbaye de la Trinité de Fécamp

Dans sa brève description, Mathieu Arnoux met tout d'abord en avant la richesse exceptionnelle du corpus de sources disponibles sur la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Avec plus de deux cents manuscrits à ce jour identifiés comme originaires ou provenant de ce fonds médiéval (volumes datés des VIII^e-XV^e s.), deux catalogues anciens (XI^e et XII^e s.), une liste de lectures au réfectoire (XIII^e s.), de nombreux inventaires du trésor (XIV^e-XVII^e s.), plusieurs catalogues modernes (XVII^e-XVIII^e s.) et quantité de sources complémentaires (en particulier des lettres médiévales et modernes), l'abbaye de la Trinité de Fécamp possède en effet le plus riche corpus documentaire utile à la connaissance approfondie d'une bibliothèque monastique normande. Grâce à la conservation de ces différentes sources, ce monastère occupe assurément une place à part parmi les établissements de la province ecclésiastique de Rouen. Au seuil de mon enquête, une telle affirmation nécessite néanmoins quelques précisions.

Le fonds de manuscrits médiévaux de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, deuxième de

¹ ARNOUX, Mathieu, « La fortune du *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate fiscannensis monasterii*. Note sur la production historiographique d'une abbaye bénédictine normande », *Revue d'histoire des textes*, t. 21, 1991, p. 135-158 (citation p. 135).

Normandie en importance par le nombre de volumes conservés¹, est en fait le premier de cette région par son ancienneté². Ce constat, difficilement perceptible au premier abord, ne peut être observé qu'à deux conditions. Il convient en premier lieu d'avoir conscience de l'importante dispersion moderne dont ce fonds a été victime, ce qui a induit la conservation de nombreux manuscrits hors de Normandie et entraîné l'identification tardive de la provenance d'un grand nombre d'entre eux³. Il est en second lieu indispensable de tenir compte des réévaluations de datations obtenues lors du réexamen de plusieurs volumes au cours des années 1960-1970⁴. Ces deux éléments permettent d'apprécier à sa juste valeur l'état de conservation de la bibliothèque de Fécamp et de reconsidérer la place exacte de ce fonds parmi ceux de l'ensemble des établissements normands. Les vénérables manuscrits qui le composent sont cependant loin de constituer nos seules sources d'information. Les données recueillies par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT), dans le cadre du projet des Bibliothèques médiévales de France (BMF)⁵, permettent de connaître l'existence d'une documentation descriptive à la fois abondante et variée au sujet de cette bibliothèque ancienne. Prise dans sa globalité, mais aussi étudiée dans le détail, cette documentation se révèle unique en Normandie : elle se compose de plusieurs catalogues médiévaux⁶ et modernes⁷,

-
- 1 Jumièges est de loin, quantitativement, le fonds médiéval normand le plus riche avec environ 400 manuscrits conservés. Les fonds de la Trinité de Fécamp et du Mont Saint-Michel arrivent ensuite et sont sensiblement équivalents avec plus de 200 manuscrits médiévaux subsistants ; dans l'état actuel de la recherche, Fécamp devance malgré tout le Mont de quelques dizaines d'unités. Saint-Évroult possède le quatrième fonds le plus important, avec un peu moins de 150 manuscrits préservés. Nous conservons pour les autres fonds normands moins d'une centaine de témoins à ce jour identifiés.
 - 2 Si l'on ne prend en compte que les manuscrits antérieurs au XII^e siècle, l'abbaye de Fécamp possède le plus ancien fonds normand, juste devant celui du Mont Saint-Michel. Cette ancienneté constitue un atout majeur pour la présente enquête.
 - 3 Le fonds de la bibliothèque de la Trinité de Fécamp semble beaucoup plus dispersé que ceux de Jumièges et du Mont Saint-Michel. De nombreux manuscrits de Fécamp sont par exemple conservés à la BnF et quelques exemplaires ont été localisés au Vatican, à Berne, à Berlin, à Leyde, etc. À ce sujet, voir LECOUEUX, Stéphane, « Sur la dispersion de la bibliothèque bénédictine de Fécamp. Partie 1 : identification des principales vagues de démembrement des fonds », *Tabularia « Études »*, n° 7, 2007, p. 1-50. Ces mêmes fonds renferment également des manuscrits du Mont Saint-Michel, mais en moins grand nombre (ALEXANDER, 1970, p. 214-232).
 - 4 François Avril et Betty Branch ont en effet corrigé et affiné certaines datations données dans les catalogues de bibliothèques modernes (références données p. 4 n. 2 et 3).
 - 5 Un grand merci à Monique Peyrafort-Huin, qui m'a communiqué la documentation BMF réunie par elle sur l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Au cours de mon enquête, je n'ai pu découvrir qu'un seul document non encore à ce jour repéré par l'IRHT : une lettre du prieur R. de Fécamp au prieur D[ominique] de Saint-Bénigne de Dijon, datable des années 1001-1003/4 (voir pièce justificative n° VI).
 - 6 Si l'on excepte le cas de Fontenelle (Saint-Wandrille), qui porte sur la période carolingienne (donc pré-normande), Fécamp possède le plus ancien inventaire de livres conservé en Normandie (milieu du XI^e siècle). Il s'agit d'ailleurs, avec l'abbaye du Bec (qui conserve un catalogue de la seconde moitié du XII^e siècle, ainsi qu'une liste de donations faite vers 1163 par l'évêque de Bayeux, Philippe de Harcourt), du seul monastère normand à disposer de deux catalogues anciens antérieurs au XIII^e siècle. C'est aussi l'une des rares abbayes normandes à conserver une liste des lectures au réfectoire, et celle-ci est à nouveau la plus ancienne conservée pour la Normandie (elle date du début du XIII^e siècle et mentionne une quarantaine de livres). Des manuscrits sont également décrits dans plusieurs inventaires du trésor antérieurs à 1562. Le nombre, la variété et l'ancienneté de ces inventaires médiévaux constituent là aussi un atout majeur pour la présente enquête : ni Jumièges, ni le Mont Saint-Michel ne disposent en effet d'une documentation similaire sur la période médiévale.
 - 7 Nous disposons de catalogues établis aux XVII^e et XVIII^e siècles par les Mauristes, mais aussi d'inventaires de collections de bibliophiles et d'érudits rouennais qui s'étaient procurés de nombreux manuscrits anciens provenant de

ainsi que d'un ensemble de documents de la pratique – lettres et archives – d'une importance capitale pour la connaissance du fonds¹. Ces précieuses ressources documentaires restent d'ailleurs très honorables lorsqu'on les compare à celles des bibliothèques médiévales d'autres abbayes françaises. Dans cet ensemble, le fonds de Fécamp n'est cette fois ni le plus ancien², ni au premier rang par le nombre de ses manuscrits conservés³, mais il demeure malgré tout remarquable à de nombreux égards, comme nous aurons l'occasion de le vérifier au cours de la présente enquête. C'est donc tant par ses manuscrits subsistants que par la variété et la richesse de sa documentation descriptive que ce corpus de sources se révèle à la fois original et d'un grand intérêt pour la recherche. Toutes ces raisons expliquent pourquoi ce fonds a retenu mon attention depuis maintenant plusieurs années.

Précisons cependant que le corpus de sources constituant ce dossier reste à ce jour incomplet et donc provisoire. L'enquête que j'ai été amené à effectuer en 2006-2007 sur la dispersion des manuscrits de la bibliothèque de Fécamp⁴ m'a en effet permis de prendre conscience d'une situation encore loin d'être stabilisée. Examinons tout d'abord la liste des manuscrits provenant de ce fonds. D'une part, elle contient quelques éléments douteux qui devront faire l'objet d'un réexamen attentif avant d'être soit retenus, soit écartés. D'autre part, cette liste, dressée vers 1950 et qui a été complétée depuis par de nouvelles entrées⁵, est encore loin d'être exhaustive. Certaines attributions de manuscrits à Fécamp, pourtant fiables et signalées dans des publications déjà anciennes, ont été jusqu'à ce jour ignorées des chercheurs ayant travaillé sur le *scriptorium* et la bibliothèque de cette abbaye. De plus, à présent que l'histoire de la dispersion du fonds est mieux connue, de nouvelles identifications de volumes et de fragments provenant de Fécamp ont pu être obtenues. La présente enquête va elle-même contribuer à identifier de nouveaux témoins qui ont, soit appartenu autrefois à la bibliothèque de ce monastère, soit été produits par son *scriptorium*. La prise en compte de ces

l'abbaye de la Trinité de Fécamp au cours du XVII^e siècle (collections Bigot et Mareste d'Alge).

- 1 Le cas de Fécamp se démarque de ceux du Mont Saint-Michel et de Jumièges : la connaissance de ces deux derniers fonds aux XI^e et XII^e siècles se heurte à de nombreuses difficultés car, contrairement à Fécamp, aucun catalogue médiéval n'a survécu. Leurs plus anciens inventaires conservés sont dus aux Mauristes et datent seulement du milieu du XVII^e siècle. Cela pose en particulier le problème, a priori insoluble, de l'état de leur fonds avant les pertes et les dispersions des XV^e-XVII^e siècles qui frappèrent l'ensemble des abbayes normandes (y compris celles-ci, comme en témoigne la conservation de manuscrits ailleurs que dans les bibliothèques municipales de Rouen et d'Avranches, choisies pour accueillir les livres confisqués dans ces deux monastères lors de la Révolution).
- 2 Il ne comprend aucun manuscrit mérovingien, mais quelques rares volumes carolingiens et un grand nombre de manuscrits datant des XI^e et XII^e s.
- 3 Son fonds paraît en effet modeste comparativement à ceux, d'une richesse extraordinaire, de certaines bibliothèques médiévales. Il nous suffira de citer l'exemple de la célèbre bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Clairvaux, dont les manuscrits, datant principalement des XII^e-XV^e siècles, sont en grande partie conservés à Troyes et à Montpellier. Le fonds de Fécamp est néanmoins, globalement, un peu plus ancien que celui de Clairvaux, qui ne comporte que très peu de manuscrits antérieurs à sa fondation en 1115.
- 4 Les résultats de cette enquête ont été publiés en 2007 dans la revue *Tabularia* (voir *infra*, p. 2 n. 3).
- 5 Le fonds de Fécamp est le fonds normand dont la liste de manuscrits a été enrichie du plus grand nombre d'entrées depuis les années 1950, grâce surtout à des identifications obtenues par François Avril et Betty Branch (références données *infra*, p. 4 n. 2 et 3).

identifications anciennes, mais ignorées, ainsi que de ces découvertes récentes, permet d'élargir le corpus préexistant, pourtant déjà conséquent, d'un nombre de volumes et de fragments non négligeable (voir l'annexe n° 10). Avec vingt-trois nouveaux témoins à prendre en compte et neuf volumes à rejeter, c'est une variation de plus de 14% du corpus de manuscrits qu'il convient désormais de prendre en considération par rapport à celui qui avait été précédemment établi et analysé. D'autres sources de première importance, en particulier plusieurs lettres à ce jour inconnues ou non prises en compte par les chercheurs, viennent également enrichir ce copieux dossier. Je travaillerai donc sur un corpus documentaire différent de celui jusqu'ici retenu et étudié, ce qui devrait contribuer à renouveler, au moins en partie, la connaissance de cette bibliothèque¹.

Mathieu Arnoux met ensuite l'accent sur les recherches codicologiques et paléographiques approfondies qui ont été menées sur les manuscrits de la Trinité de Fécamp et qui ont permis de caractériser le *scriptorium* de ce monastère². Force est de reconnaître, à la suite de cet auteur, que le vaste corpus documentaire conservé pour cette abbaye a déjà été largement exploré et exploité, non seulement par des chercheurs reconnus de l'histoire des bibliothèques anciennes, mais aussi par d'éminents spécialistes de l'histoire de l'art, de la codicologie et de la paléographie³.

Précisons toutefois qu'aucun de ces chercheurs n'a travaillé sur l'ensemble du corpus de sources alors à sa disposition⁴. Il convient surtout d'observer que les recherches d'envergure

1 Cette évolution du corpus documentaire de référence peut déjà, à elle seule, justifier la réouverture du dossier.

2 Mathieu Arnoux renvoie en note au livre de Geneviève Nortier-Marchand de 1966 (*Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*), à l'article en deux parties de François Avril (« Notes sur quelques manuscrits bénédictins normands du XI^e et XII^e siècle », *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'École française de Rome*, t. 76/2, 1964, p. 491-525 ; t. 77/1, 1965, p. 209-248) et à la thèse inédite de Betty Branch de 1974 (*The Development of script in Eleventh and Twelfth Century Manuscripts of the Norman Abbey of Fécamp*). Cette liste est cependant loin d'être exhaustive et ne mentionne pas certains travaux fondamentaux de ces trois mêmes auteurs, dont les plus récents de François Avril et de Betty Branch (voir la note suivante).

3 Outre les références données par Mathieu Arnoux (voir la note précédente), il convient d'ajouter : pour Geneviève Nortier, sa contribution de 1960 à l'ouvrage collectif commémorant le XIII^e centenaire du monastère de Fécamp (« La bibliothèque de Fécamp au Moyen Âge », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, Fécamp, 1960, p. 221-237 et p. 381) ; pour François Avril, sa thèse inédite de l'école des chartes de 1963 (*La décoration des manuscrits dans les abbayes bénédictines de Normandie aux XI^e et XII^e siècles* ; voir le résumé dans les *Positions des thèses de l'École des chartes*, 1963, p. 21-28), l'appendice de sa contribution à l'ouvrage collectif pour la commémoration du millénaire de la réforme bénédictine du Mont Saint-Michel (« Les rapports artistiques entre Fécamp et le Mont Saint-Michel », appendice à la contribution « La décoration des manuscrits au Mont Saint-Michel (XI^e-XII^e siècles) », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. II, Paris, 1967, p. 203-238), le catalogue de l'exposition de la bibliothèque municipale de Rouen de 1975 (*Bibliothèque municipale de Rouen. Manuscrits normands (XI^e-XII^e siècles), catalogue d'exposition*) et sa contribution, avec d'autres auteurs, au catalogue de l'exposition de 1979 (*Trésors des abbayes normandes, catalogue d'exposition*, Rouen-Caen, 1979) ; pour Betty Branch, ses deux articles de 1979 et 1983 (« Inventories of the Library of Fécamp from the Eleventh and twelfth Century », *Manuscripta*, t. 23, 1979, p. 159-172 ; « Willermus Peccator et les manuscrits de Fécamp 1100-1150 », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 26, 1983, p. 195-207). À cela, il faut aussi ajouter : le livre de Jonathan J. G. Alexander de 1970 (*Norman Illumination at Mont-Saint-Michel, 966-1100*), qui traite en plusieurs endroits des rapports entre les *scriptoria* de Fécamp et du Mont Saint-Michel au XI^e siècle et s'intéresse en particulier à l'activité du scribe de Fécamp *Antonius* ; ce qui concerne Fécamp dans le tome VII du *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste* (notices rédigées par Monique-Cécile Garand, Geneviève Grand et Denis Muzerelle dans le volume édité en 1984, sous la direction de Charles Samaran et Robert Marichal).

4 Geneviève Nortier a travaillé sur un corpus qui fut grandement enrichi depuis grâce aux travaux de François Avril : ce chercheur est parvenu à réattribuer à Fécamp un grand nombre de manuscrits des XI^e et XII^e siècles provenant des

consacrées aux bibliothèques médiévales normandes sont déjà anciennes puisqu'elles sont toutes antérieures à la fin des années 1970. Depuis les travaux fondateurs de Geneviève Nortier et de François Avril, qui remontent aujourd'hui à plus d'une quarantaine d'années, rares sont en effet les études qui ont été entreprises dans le but de renouveler la question ou de l'enrichir, voir simplement de l'approfondir. Ce constat explique sans doute pourquoi les travaux de ces deux chartistes n'ont été qu'exceptionnellement dépassés¹. L'un et l'autre ont respectivement soutenu leur thèse en 1953 et en 1963, puis ont publié les résultats de leurs recherches sur près d'une vingtaine d'années, entre 1957 et 1975².

Geneviève Nortier a abordé d'abord la problématique du point de vue de l'histoire des textes et des bibliothèques. Elle s'est efforcée de reconstituer l'histoire du fonds de huit des plus prestigieuses abbayes bénédictines normandes, en consacrant à chacune un chapitre entier de sa thèse. Ces abbayes sont, dans l'ordre de son étude, la Trinité de Fécamp, le Bec, le Mont Saint-Michel, Saint-Évroult, Lyre, Jumièges, Saint-Wandrille et Saint-Ouen de Rouen. Ces enquêtes furent menées uniquement sur des établissements disposant de sources et de manuscrits jugés en nombre suffisant pour être exploités. Ce précieux travail, remarquable de clarté et d'érudition, était indispensable. Il était surtout novateur à l'époque puisqu'il a permis de retracer l'histoire de ces abbayes bénédictines normandes à travers celle de leur bibliothèque. Cette thèse a d'abord été publiée dans la revue *Mabillon* (entre 1957 et 1962), puis réimprimée deux fois à l'identique et à titre posthume sous forme d'un livre (en 1966 et en 1971). Et cette monographie sert aujourd'hui encore de référence pour l'histoire de ces huit bibliothèques normandes, ainsi que pour celle de leurs abbayes³.

François Avril a quant à lui abordé la question sous l'angle de l'histoire de l'art, en étudiant, pour les XI^e-XII^e siècles, la décoration et l'enluminure des manuscrits de ces huit mêmes maisons bénédictines, auxquelles il a toutefois ajouté l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux. Mais parallèlement à cette démarche artistique, il s'est aussi intéressé à des questions d'ordre codicologique, paléographique et textuel, développant ainsi une approche interdisciplinaire originale visant à regrouper les manuscrits par familles afin d'en faciliter l'étude. Sa thèse, malheureusement restée

anciens fonds Bigot et Mareste d'Alge aujourd'hui conservés à Paris ; il a également retrouvé plusieurs manuscrits de Fécamp au Vatican et à Berne. François Avril et Betty Branch n'ont travaillé que sur les manuscrits antérieurs au milieu du XII^e siècle. Les manuscrits de Fécamp datant des XIII^e-XV^e siècles ont été peu étudiés à ce jour.

- 1 Ainsi, les notices du volume VII du *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, publiées en 1984, ne font le plus souvent, pour Fécamp, que confirmer des résultats déjà acquis par François Avril et n'apportent en définitive que fort peu d'éléments nouveaux.
- 2 Les résultats présentés par François Avril dans le catalogue collectif *Trésors des bibliothèques normandes* en 1979 ne font en fait que reprendre les informations des notices déjà données dans le catalogue de l'exposition de 1975.
- 3 Le texte, publié à partir de 1957 dans la revue *Mabillon*, reproduit dans les livres de 1966 et 1971, correspond à celui de sa thèse, soutenu en 1953. Ainsi, le tableau des auteurs et des œuvres, ajouté à la fin de ces deux livres, ne prend pas en compte les manuscrits identifiés par François Avril en 1962-1963 et par Betty Branch en 1974. Il ne donne pas non plus les précisions complémentaires fournies par Geneviève Nortier dans sa contribution au second volume de l'ouvrage collectif sur Fécamp paru en 1960.

inédite, a fait l'objet de recherches complémentaires, publiées dans plusieurs articles et contributions au cours des années 1960-1970. L'état le plus abouti de ses travaux correspond aux présentations et aux notices descriptives de manuscrits parues en 1975 dans le catalogue de l'exposition de la bibliothèque municipale de Rouen, dont il fut le rédacteur.

Les recherches menées par ces deux auteurs furent déterminantes pour la connaissance des bibliothèques bénédictines normandes, ainsi que pour l'identification des productions de leur *scriptorium* : le livre de Geneviève Nortier et le catalogue de l'exposition de François Avril restent à ce jour deux références fondamentales, et même incontournables en ce domaine. Mais rappelons que ces travaux n'ont finalement permis d'éclairer l'histoire « que » de neuf *scriptoria* et bibliothèques bénédictines. Les autres bibliothèques normandes, qu'elles soient capitulaires, cisterciennes, prémontrées, également bénédictines, ou autres, n'ont pas été prises en compte à cette époque et sont, pour la plupart, restées depuis dans l'ombre¹. Les bibliothèques méconnues et « délaissées » sont donc, au total, très largement majoritaires en Normandie. De plus, parmi les neuf abbayes étudiées, seules celles disposant des fonds normands les plus anciens, à savoir la Trinité de Fécamp et le Mont Saint-Michel, ont eu le privilège de bénéficier chacune individuellement de recherches complémentaires approfondies sur leurs manuscrits. Jonathan J. G. Alexander a ainsi étudié les livres du Mont antérieurs au XII^e siècle du point de vue de l'histoire de l'art (étude de la décoration), mais aussi de la codicologie (analyse du support et de la mise en page) et de la paléographie (comparaison des écritures). Ses travaux s'inscrivent donc dans la lignée de ceux de François Avril, avec lequel il fut d'ailleurs amené à collaborer dans les années 1960. Les résultats

1 Certains fonds ont néanmoins fait l'objet de recherches ponctuelles et de publications d'articles. Plusieurs bibliothèques capitulaires normandes sont d'ailleurs au centre de travaux récents : un colloque sur la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Bayeux s'est tenu en novembre 2013 dans la capitale du Bessin, et les actes qui en sont issus viennent d'être publiés (*Des chanoines et des livres*, Condé-sur-Noireau, 2014). Monique Peyrafort, auteur d'une des quatorze communications dans cet ouvrage collectif, s'est également intéressée au cas de la bibliothèque du chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Rouen dans un article centré autour des prêts de livres aux XIV^e et XV^e siècles (« D'un lecteur à l'autre : emprunts et circulation de manuscrits à Rouen à la fin du Moyen Âge », *Tabularia « Études »*, n° 14, 2014, p. 1-88). Ces recherches récentes confirment le manque d'informations à notre disposition sur le contenu des bibliothèques épiscopales normandes avant les XIV^e et XV^e siècles. Les bibliothèques cisterciennes normandes ont également fait l'objet de plusieurs travaux récents : David N. Bell vient de publier une monographie sur la bibliothèque de l'abbaye de La Trappe (*The Library of the Abbey of La Trappe. A Study of its History from the twelfth Century to the French Revolution, with an Annotated Edition of the 1752 Catalogue*, Turnhout, 2014), mais cette étude est surtout centrée sur la bibliothèque moderne du monastère (je prépare un compte-rendu de ce livre pour *Francia-Recensio*). Pour les manuscrits médiévaux, le mieux est donc de se reporter à l'article de 2004 du même auteur (« The manuscripts of La Trappe », *Cîteaux – Comm. Cist.*, t. 55, 2004, p. 87-153). Marie-Pierre Laffitte s'est attachée de son côté à reconstituer les collections des abbayes cisterciennes de Mortemer, Savigny, La Noë, Foucarmont et Bonport à l'aide des inventaires modernes contenus dans les archives de la bibliothèque de Jean-Baptiste Colbert (« Inventaires de bibliothèques normandes : l'intérêt des listes tardives », *Tabularia « Études »*, n° 14, 2014, p. 89-150). Elle s'était déjà intéressée auparavant aux reliures anciennes des manuscrits provenant de ces mêmes fonds (« Les manuscrits normands de Colbert. Reliures cisterciennes », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècles)*, dir. Pierre BOUET et Monique DOSDAT, Caen, 1999 (rééd. 2005), p. 197-205). L'histoire et l'étude de ces bibliothèques cisterciennes restent à faire (ainsi, à titre d'exemple, la question de la riche bibliothèque de Savigny n'a fait l'objet d'aucune communication spécifique lors du colloque international sur *L'abbaye de Savigny (1112-2012)* organisé à Cerisy en 2012).

obtenus ont été publiés en 1970 dans un excellent ouvrage, resté malheureusement trop rare dans nos bibliothèques françaises, en particulier de province¹. Betty Branch a effectué des recherches analogues sur les manuscrits de la Trinité de Fécamp antérieurs au milieu du XII^e siècle, en s'inscrivant elle aussi dans le prolongement des travaux de François Avril. Elle aborde cependant la problématique sous un angle d'approche différent, préférant mettre la paléographie au centre de son étude, plutôt que l'histoire de l'art. Elle traite malgré tout aussi de questions de codicologie et de décoration, sans que cela soit toutefois ses principales préoccupations et compétences. Sa thèse, soutenue en 1974, est restée inédite et demeure de ce fait très difficile d'accès : en France, seule la bibliothèque universitaire de Caen possède, depuis 1988, un tirage papier de la version microfilmée de ce mémoire archivé aux États-Unis. Précisons néanmoins que cet auteur a publié deux articles (en 1979 et en 1983) reprenant, en les développant et en les enrichissant, quelques points essentiels déjà abordés dans le cadre de sa thèse². Aucune autre bibliothèque médiévale normande n'ayant fait l'objet de monographies ou de recherches similaires, il est donc tout à fait pertinent de considérer, à la suite de Mathieu Arnoux, que l'abbaye de la Trinité de Fécamp dispose de la bibliothèque monastique à ce jour la mieux connue de Normandie avec celle du Mont Saint-Michel.

Choix du dossier et présentation de la problématique

Après avoir brossé à grands traits l'état des recherches sur les bibliothèques normandes, il pourrait paraître surprenant de vouloir travailler à nouveaux frais sur le fonds considéré comme étant à ce jour l'un des mieux connus ; et ce d'autant que la grande majorité des autres bibliothèques de la province ecclésiastique de Rouen attendent toujours leur historien. Il aurait sans doute semblé plus judicieux de porter l'attention sur Jumièges, dont le fonds de manuscrits est d'une richesse considérable et dont le *scriptorium* n'a surtout été jusqu'ici étudié que dans une approche artistique, qui a laissé à l'écart de nombreux manuscrits pourtant utiles à des enquêtes codicologiques, paléographiques et philologiques approfondies. Ce choix aurait d'ailleurs permis de s'inscrire dans le prolongement des travaux de François Avril, en menant des recherches analogues à celles déjà réalisées par Jonathan J. G. Alexander sur le Mont Saint-Michel et par Betty Branch sur la Trinité de Fécamp. Si l'abbaye de Jumièges dispose du fonds de manuscrits normands le plus important en nombre de volumes médiévaux conservés, celui-ci n'est en réalité que le troisième plus ancien, juste derrière les fonds des deux monastères précités. Parce qu'il s'inscrirait dans la continuité logique des recherches déjà menées sur la Trinité de Fécamp et sur le Mont Saint-Michel, le choix de Jumièges semblerait donc s'imposer de lui-même : une bonne connaissance des fonds les plus anciens d'une

1 ALEXANDER, Jonathan J. G., *Norman Illumination at Mont-Saint-Michel, 966-1100*, Oxford, 1970. Ce livre est par exemple introuvable dans les bibliothèques publiques normandes, ce qui constitue un manque bien regrettable.

2 Pour les références aux travaux de Betty Branch, voir *infra*, p. 4 n. 2 et 3.

région est en effet souvent nécessaire pour une meilleure compréhension des fonds plus récents, qui en sont généralement, au moins en partie, les héritiers ; étudier le fonds de Jumièges après ceux de Fécamp et du Mont Saint-Michel, et avant celui de Saint-Évroult, semblerait donc tout à fait cohérent.

Deux questionnements décisifs m'ont cependant amené à m'écarter de ce choix et à privilégier la reprise d'une enquête approfondie sur la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Ils peuvent être facilement résumés de la façon suivante :

1. Peut-on réellement parler de continuité lorsque plus de quarante ans se sont écoulés depuis les dernières recherches codicologiques, paléographiques et artistiques approfondies entreprises sur les deux plus anciens fonds normands ?¹ ;
2. Que la bibliothèque de la Trinité de Fécamp soit le fonds monastique normand le mieux connu avec celui du Mont Saint-Michel signifie-t-il nécessairement que cette connaissance soit, sinon parfaite, du moins convenablement établie et qu'elle puisse ainsi être considérée comme suffisante ?

Commençons par répondre à ce dernier point. Il semble peu probable que la connaissance de la bibliothèque de Fécamp soit aujourd'hui pleinement satisfaisante, puisque nous venons de voir que le corpus documentaire de référence avait lui-même évolué de façon significative depuis les travaux de nos devanciers, achevés respectivement en 1975 et en 1979². Ceux-ci ignoraient donc alors un certain nombre de sources utiles à une meilleure connaissance du fonds. De plus, puisqu'il n'existe à ce jour aucune synthèse des travaux réalisés sur le *scriptorium* et sur la bibliothèque de Fécamp, l'évaluation de la fiabilité des résultats acquis reste malaisée à appréhender. Il est en particulier difficile, voire impossible, d'apprécier le dossier dans sa globalité. Une confrontation des travaux de mes prédécesseurs se révèle d'ailleurs très riche d'enseignements. Si les résultats obtenus paraissent le plus souvent cohérents dans les grandes lignes, il existe, dans le détail, une foule de points de divergence et même un certain nombre de contradictions. Il serait trop long de dresser, dans cette introduction, un état des lieux complet et détaillé de ces recherches, qui feront l'objet

1 Je ne prends pas en compte ici le livre de Monique Dosdat sur les manuscrits du Mont Saint-Michel, abordés exclusivement du point de vue de l'enluminure romane et édité plusieurs fois : il s'agit avant tout d'un ouvrage de vulgarisation, comme le rappelle fort justement François Avril dans la préface de ce livre (édition de 2006). Pour toute enquête sur les manuscrits du Mont antérieurs au XII^e siècle, le livre de Monique Dosdat peut servir de guide mais ne doit pas être utilisé sans le recours à celui d'Alexander.

2 Ces deux dates correspondent à celles où François Avril et Betty Branch ont stabilisé la liste des manuscrits qu'ils attribuaient à la Trinité de Fécamp. L'article de Betty Branch de 1983 ne change rien de ce point de vue.

d'une analyse au cas par cas lors de la rédaction des notices des manuscrits de cette bibliothèque. Signalons néanmoins d'ores et déjà que les précieux travaux de mes prédécesseurs, bien qu'interdépendants, s'entrecroisent aussi souvent en s'ignorant mutuellement. À titre d'exemple, les résultats présentés par Betty Branch dépendent le plus souvent de l'état des recherches de François Avril dans sa thèse de 1963 et ne prennent pas en considération les adaptations opérées par cet auteur à partir de 1967. Il en est de même pour les travaux plus récents de Claude Coupry et de Marie-Thérèse Gousset sur les pigments utilisés dans l'enluminure des manuscrits de Fécamp, publiés en 2002 et en 2005¹ : bien que les résultats obtenus soient du plus haut intérêt pour la connaissance de la nature des couleurs utilisées en fonction des époques, ces recherches s'appuient sur les datations proposées par François Avril en 1963, ignorent les réajustements effectués par ce chercheur entre 1967 et 1975, et, chose plus gênante, considèrent parfois comme d'origine fécampoise des manuscrits qui ont en réalité été produits par d'autres *scriptoria*². François Avril n'a d'ailleurs jamais argumenté clairement les raisons qui ont motivé le glissement de certaines de ses datations, observable entre sa thèse de l'école des chartes et ses derniers travaux sur le Mont Saint-Michel ou sur la Trinité de Fécamp. Dans sa thèse de 1963, il s'appuyait en effet sur un présupposé faisant encore l'unanimité chez les historiens de l'art à cette époque : on considérait en effet que les manuscrits normands n'avaient pas pu être influencés par l'enluminure franco-saxonne et par le style dit « de Winchester » avant la conquête de l'Angleterre en 1066³. Les résultats obtenus par F. Avril lors de ses recherches ultérieures ont contribué à démontrer l'inconsistance d'un tel postulat. L'auteur ne l'a néanmoins jamais exprimé clairement dans ses travaux sur les manuscrits normands⁴.

La contribution récente de Richard Gameson confirme pour la première fois de manière explicite le

- 1 COUPRY, Claude & GOUSSET, Marie-Thérèse, « Les pigments des enluminures », *Pour la science*, n° 293, mars 2002, p. 70-76 ; COUPRY, Claude, « Les pigments utilisés pour l'enluminure à Fécamp aux XI^e et XII^e siècles », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 69-79. Dans ce dernier article, seule la thèse de François Avril a servi de référence (p. 69 n. 1). La thèse et les articles de Betty Branch ainsi que les autres travaux de François Avril (en particulier son catalogue de l'exposition de 1975) ont été ignorés. Cela contribue, à mon avis, à maintenir la conquête de l'Angleterre de 1066 comme une frontière artificielle, en encrant l'idée que les manuscrits anglo-saxons ont exercé une influence en Normandie seulement après 1066 (p. 70 et 78) ; et ce malgré le constat avoué de l'existence de relations anglo-normandes préexistantes (p. 69).
- 2 C'est en particulier le cas des plus anciens témoins retenus, ce qui remet en cause la pertinence de l'échantillon choisi et l'interprétation de certains résultats obtenus. Je profite de l'occasion pour signaler que plusieurs volumes contenant des textes hagiographiques de provenance fécampoise sont en réalité des recueils composites réunissant, depuis les XI^e et XII^e siècles, des productions du *scriptorium* de Fécamp mais aussi des textes copiés et décorés dans d'autres *scriptoria*, et notamment plusieurs *libelli* d'un grand intérêt pour la tradition de ces textes (voir en particulier les mss. Paris, BnF, lat. 989, lat. 1805, lat. 5359 et lat. 5290 ; cf. annexe n° 12).
- 3 François Avril rappelle à plusieurs reprises ce présupposé au cours de sa thèse (voir notamment AVRIL, 1963, p. II, 8-9, 38, 42-47 et 164-167). L'auteur se contredit d'ailleurs (p. 44-45), en montrant que plusieurs manuscrits anglais remarquablement enluminés dans le style de Winchester, en possession de l'archevêque de Rouen Robert (989-1037) et de l'abbaye de Jumièges (don de Robert Champart), étaient présents en Normandie avant 1066, et pourraient donc avoir influencé les artistes normands dès cette époque. Il montre en outre, p. 164-167, que des liens étroits existaient entre Fécamp et l'Angleterre dès le règne d'Édouard le Confesseur (1042-1066).
- 4 Dans ses contributions postérieures à sa thèse, François Avril date de nombreux manuscrits normands influencés par le style de Winchester avant 1066 ; il ne remet cependant jamais ouvertement en cause le postulat sur lequel il s'était appuyé lors de ses travaux antérieurs.

fait que de nombreux manuscrits anglais, décorés dans le style « de Winchester », étaient déjà présents sur le sol normand avant 1066¹. Si Betty Branch a parfois pris en compte les nouvelles datations proposées par Jonathan J. Alexander dans son livre de 1970, elle a le plus souvent ignoré celles retenues par François Avril après 1963. À l'inverse, on constate que François Avril n'a pas lui-même eu connaissance des résultats obtenus par Betty Branch dans sa thèse (soutenue en 1974) lorsqu'il rédigea son catalogue de l'exposition de 1975. Il ignore ainsi plusieurs attributions importantes de manuscrits à la bibliothèque de Fécamp obtenues par cet auteur, ainsi que de nouvelles identifications de mains de scribes, entrant parfois en contradiction avec ses propres travaux. Certains résultats présentés par Betty Branch suscitent toutefois quelques réserves : en attribuant au seul scribe *Willermus peccator* la majorité des productions du *scriptorium* de Fécamp de la première moitié du XII^e siècle², Betty Branch esquisse implicitement l'image d'un atelier atypique ; nous serions en effet dans une situation exceptionnelle où le nombre d'artistes chargés de réaliser des lettres ornées serait finalement supérieur à celui des scribes alors en activité. Cette originalité, pour ne pas dire cette étrangeté, conduit à mettre en doute les résultats obtenus par cet auteur et à envisager une autre hypothèse. Ne serions-nous pas plutôt en présence d'un *scriptorium* réunissant alors des copistes de haut niveau, désormais en pleine maîtrise de leur art et capables de produire des livres d'une plus grande homogénéité ? La calligraphie, la mise en page, la présentation et les abréviations utilisées se sont progressivement normalisées au cours du XI^e siècle, si bien que nous aboutissons à la confection de manuscrits d'une remarquable régularité dans la première moitié du siècle suivant. À tel point qu'il devient dès lors de plus en plus difficile de distinguer les différentes mains intervenant conjointement dans la copie d'un même volume³. Faut-il donc attribuer au seul *Willermus peccator* la production de l'ensemble des volumes signalés par Betty Branch ? Le doute est permis et une enquête spécifique sur cette question mériterait assurément d'être menée.

Ces constats invitent donc à la prudence et me poussent, d'une part à systématiquement confronter entre eux les travaux de Geneviève Nortier, de François Avril, de Jonathan J. G. Alexander et de Betty Branch, d'autre part à comparer les résultats obtenus par ces auteurs avec ceux acquis lors de mes propres investigations sur les manuscrits de Fécamp. Il conviendra notamment de réexaminer en détail tous les « petits grains de sable » venant perturber le

1 GAMESON, Richard, « La Normandie et l'Angleterre au XI^e siècle : le témoignage des manuscrits », in *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, dir. Pierre BOUET et Véronique GAZEAU, Caen, 2003, p. 129-159.

2 BRANCH, Betty, « Willermus Peccator et les manuscrits de Fécamp 1100-1150 », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 26, 1983, p. 195-207 + planches I-VIII.

3 Nous nous trouverions ainsi dans un cas comparable à celui du *scriptorium* du Mont Saint-Michel de la seconde moitié du XI^e siècle : il est parfois extrêmement difficile, voire impossible, de distinguer les changements de main dans certains volumes dont le colophon mentionne pourtant l'intervention de plusieurs copistes.

fonctionnement d'un système qui paraissait pourtant, au prime abord, parfaitement rodé et cohérent. Cette démarche devrait permettre d'apporter des éclaircissements sur nombre de points obscurs ou litigieux du dossier et d'améliorer ainsi la connaissance globale de ce fonds. Il est ainsi possible de suivre, avec une précision accrue, les accroissements successifs de la bibliothèque en distinguant les unités codicologiques copiées sur place de celles produites ailleurs tout en proposant des chronologies actualisées et affinées (voir l'annexe n° 12).

Quant au premier point, il me semble pertinent de s'interroger sur les raisons pouvant expliquer le contexte atone, sclérosé, voire apathique, des recherches sur les *scriptoria* et les bibliothèques médiévales normandes depuis maintenant une quarantaine d'années. La dernière thèse consacrée aux bibliothèques médiévales normandes remonte ainsi à 1974 (Betty Branch) et même à l'année 1963 (François Avril) pour ce qui est des thèses françaises. Ce questionnement me paraît en effet indispensable si l'on souhaite dépasser les connaissances actuelles sur les bibliothèques médiévales normandes, en renouvelant les approches et en ouvrant de nouvelles perspectives de recherche, sans pour autant négliger les résultats fondamentaux déjà acquis.

Malgré leurs qualités indéniables et leur grand intérêt pour la connaissance des *scriptoria* du Mont Saint-Michel et de la Trinité de Fécamp, les deux monographies de J. J. G. Alexander et B. Branch sont restées soit inédite, soit très peu diffusée. Méconnues en France¹, elles n'ont guère éveillé l'attention et la curiosité des chercheurs normands, qui ne se sont que rarement appuyés sur les résultats obtenus par ces deux auteurs². Plus généralement, il semble que les historiens de la Normandie se soient peu intéressés, jusqu'à une époque très récente, aux recherches sur les bibliothèques anciennes³. Ce désintérêt est peut-être malgré tout plus apparent que réel, puisque nombreux sont les auteurs normands à se référer aux ouvrages de Geneviève Nortier et de François Avril dans leurs propres travaux. En forçant un peu le trait, tout se passe un peu comme si les résultats acquis par ces deux auteurs avant 1975 constituaient les aboutissements des recherches

1 Symptôme de cette situation, les deux récents éditeurs d'une partie du corpus des sept traités ambrosiens se sont basés sur les datations de manuscrits fournies dans les catalogues de bibliothèques, sans tenir compte des résultats obtenus par J. J. Alexander (qu'ils connaissent pourtant !), Betty Branch, et même François Avril (NAUROY, 2007, p. 41 et 71-72 ; EL HERR, 2007, p. 78) ; les deux éditeurs ont ainsi sous-estimé l'importance de certains témoins (rajeunis) et accordé trop d'importance à d'autres (vieillis). Sur ces problèmes de datation, voir déjà, concernant les exemplaires cisterciens, la rapide mise au point de Dominique Stutzmann (STUTZMANN, 2012, p. 423).

2 Précisons que Betty Branch s'était servie des travaux d'Alexander dans sa thèse de 1974 et que François Avril les utilise lui aussi dans son catalogue de 1975. Mathieu Arnoux, dans son article de 1991, est l'un des rares auteurs à faire référence à la thèse de Betty Branch avant ma contribution de 2007.

3 La situation est cependant en train d'évoluer, comme en témoignent le projet « Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel » (partenariat CRAHAM/MRSH), la participation à l'équipex *Biblissima* et l'ouverture du dossier n° 12 de la revue *Tabularia*, « Les bibliothèques médiévales de Normandie et des mondes normands : échanges et circulation ». On remarquera que l'histoire des textes et la circulation des livres et des œuvres est désormais au cœur des problématiques envisagées (nous allons y revenir). J'en profite pour remercier ma directrice de thèse, Catherine Jacquemard, et ma co-directrice, Anne-Marie Turcan-Verkerk, de m'avoir permis de travailler avec les équipes du projet « Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel » et de l'équipex *Biblissima* dans le cadre de ma thèse : ces expériences furent extrêmement enrichissantes, tant du point de vue intellectuel qu'humain.

menées sur les bibliothèques normandes et comme si les enquêtes conduites par J. J. G. Alexander et B. Branch – qui en sont pourtant les héritières et ont contribué à approfondir la question – avaient finalement débouché sur une impasse¹. Comment expliquer ce phénomène ?

Une remarque pertinente, formulée par Anne-Marie Turcan-Verkerk dans son étude sur l'atelier de copie de Saint-Vanne de Verdun au XI^e siècle, ouvre, à mon avis, la voie à la compréhension de ce délicat problème : pour la connaissance d'un *scriptorium*, « il ne suffit pas en effet d'étudier les écritures, encore faut-il savoir sur quels modèles ont été copiés les manuscrits »². En d'autres termes, la paléographie n'est pas une fin en soi puisqu'elle ne permet pas à elle seule de comprendre le fonctionnement d'un atelier de copie et de la bibliothèque qui lui est associée. L'étude des manuscrits doit aussi tenir compte des textes et de leurs modèles, donc de la diffusion et de la réception des œuvres. Ainsi, l'histoire des textes paraît essentielle pour la compréhension d'une bibliothèque et d'un *scriptorium*. Dès lors deux observations permettent à mon avis de comprendre les raisons du faible succès des travaux d'Alexander et de Branch, au-delà du problème de leur diffusion restreinte.

En premier lieu, on notera que ces deux enquêtes semblent davantage porter sur la description des caractéristiques des *scriptoria* du Mont Saint-Michel et de la Trinité de Fécamp que sur l'étude à proprement parler des bibliothèques de ces deux abbayes. C'est ce qui explique par exemple l'exclusion des manuscrits provenant de ces monastères qui n'ont pas été produits sur place. C'est aussi ce qui justifie la prise en compte de manuscrits originaires du *scriptorium* étudié, mais confectionnés pour d'autres destinataires : ces volumes n'ont en réalité jamais appartenu à la bibliothèque de l'abbaye sur laquelle porte l'enquête. Ces manuscrits méritent évidemment d'être étudiés, mais ce choix me paraît symptomatique des principales préoccupations de ces deux auteurs. Jonathan J. G. Alexander et Betty Branch ont mené leurs recherches à la fois en tant que codicologues, paléographes et historiens de l'art. Leurs enquêtes, extrêmement techniques, abordent en fait l'examen des manuscrits presque exclusivement du point de vue de la forme et en ne s'intéressant qu'incidemment au fond : en tant qu'historiens de l'art, ils se sont concentrés sur la décoration des *codices*, n'hésitant pas à exclure de leur enquête certains manuscrits dépourvus de lettres ornées et de décorations ; comme paléographes, ils se sont intéressés aux écritures de ces manuscrits, mais sans se soucier de leur contenu ; enfin, en tant que codicologues, ils ne les ont étudiés que comme support, en analysant le seul contenant. Ainsi, aucun de ces deux auteurs n'a véritablement abordé le manuscrit pour les œuvres qu'il renferme. Sur ce point, leur approche

1 Bien que cela ne soit pas une barrière linguistique, précisons que la plupart des travaux d'Alexander et de Branch ont été rédigés en anglais.

2 TURCAN-VERKERK, Anne-Marie, « Le scriptorium de Saint-Vanne de Verdun sous l'abbatiat de Richard (1004-1046) », *Scriptorium*, t. 46/2, 1992, p.204-223 (citation p. 204).

s'oppose à celle de Geneviève Nortier et s'écarte sensiblement de celle de François Avril¹. Cela pourrait expliquer en grande partie la différence de succès rencontré par ces quatre auteurs. Le contenu, c'est-à-dire le texte en lui-même, a été, consciemment ou non, relégué en arrière plan ou même parfois purement et simplement écarté des études d'Alexander et de Branch. Un tel choix, lorsque l'on travaille sur un *scriptorium* et que l'on s'efforce de mettre en évidence les particularités et les caractéristiques d'un atelier de copie, n'a en soi rien de choquant ou de surprenant. Mais il apparaît en revanche plus discutable dès que l'on s'intéresse à l'histoire d'une bibliothèque et donc à celle de ses livres, comme cela était semble-t-il le cas de nos deux auteurs. Une bibliothèque médiévale n'existe et n'a de sens que parce qu'on a voulu rassembler des œuvres écrites en un même lieu, ici une abbaye : « les bibliothèques sont la création de ceux qui lisent, et toute collection de livres hors normes a un sens, qu'il faut découvrir, ou du moins rechercher »². Si les moines copiaient et conservèrent des manuscrits, c'est moins pour les caractéristiques du parchemin et de la mise en page, pour l'aspect de l'écriture ou pour le style de la décoration que pour les œuvres que ces livres renfermaient. Et si aujourd'hui, à l'ère du numérique, le texte peut être facilement dissocié de son support historique (le livre), cela n'était nullement le cas au Moyen Âge : le texte existait difficilement sans le manuscrit, et le manuscrit n'avait aucune utilité sans le texte. En d'autres termes, à cette époque, le support et le texte coexistaient et pouvaient difficilement « vivre » l'un sans l'autre. À tel point que l'acte de copie suivait généralement immédiatement celui de la confection du support. Mieux : c'est parce que l'on désirait copier une œuvre que l'on prenait la peine de préparer un nouveau support. Celui-ci était d'ailleurs souvent dimensionné et réglé en tenant compte du texte qu'il était destiné à recevoir. Selon moi, il est très probable que les travaux de Jonathan J. G. Alexander et de Betty Branch sur les *scriptoria* auraient eu une portée bien plus considérable si le texte avait occupé une place, sinon centrale, du moins plus importante dans leurs recherches et si ces deux auteurs n'avaient pas exclu l'histoire des textes de leur problématique, en se bornant à ne considérer les manuscrits que d'un point de vue matériel et en ne s'intéressant qu'à leur forme. Sans le texte, leurs études ne présentent d'ailleurs que peu d'intérêt pour la plupart des historiens : la majorité d'entre eux travaille en effet avant tout sur des sources écrites ; d'où le manque d'attrait des chercheurs pour ce type d'enquête, qui, en s'écartant de leurs problématiques et de leurs centres d'intérêt, devient pour eux trop abstrait.

1 On remarquera en effet que François Avril s'est toujours efforcé, dans ses travaux, d'éviter la décorrélation entre la forme et le fond, entre le support et le texte.

2 TURCAN-VERKERK, 2015, p. 55. Au sujet des plus célèbres chasseurs de textes du IX^e siècle, l'auteur indique : « c'est par eux que se constituent les grandes collections de textes rares du Moyen Âge occidental, et ce sont leurs déplacements qui expliquent les lignes de force de la transmission des textes. De sorte qu'ils ne sont pas le produit, comme on pourrait le croire aujourd'hui, et comme on le croit trop souvent, des grands bibliothèques, mais au contraire la cause des bibliothèques ».

La seconde observation qui peut être formulée découle en fait indirectement de la précédente : il semble en effet que Jonathan J. G. Alexander et Betty Branch se soient peu intéressés au contexte de copie des manuscrits, ou plus exactement des textes. Les motivations ayant conduit à copier des œuvres – qu'elles soient spirituelles, liturgiques, littéraires, poétiques, classiques, historiques, etc. – ne sont que rarement envisagées ou évoquées. L'acte de copie n'est pourtant jamais anodin : coûteux, il exige un travail long et fastidieux tant pour la préparation du support que pour la création ou la reproduction des textes. Jamais une telle débauche de moyens et d'énergie n'aurait été entreprise sans l'ordre d'un commanditaire exerçant une forte autorité, ou du moins une certaine influence, sur les copistes du *scriptorium*. En écartant l'histoire des textes de leur enquête, J. J. G. Alexander et B. Branch ont aussi indirectement perdu la possibilité de déceler le contexte de copie des manuscrits. Or, à quoi bon étudier les caractéristiques d'un *scriptorium* si l'on ne cherche pas en même temps à comprendre ce qui a pu motiver la production des livres par cet atelier ? C'est là, à mon avis, la principale limite de leurs enquêtes. Et c'est aussi la seule véritable réserve que j'ai ressentie, d'un point de vue méthodologique, à la lecture de leurs travaux, par ailleurs passionnants pour la compréhension des principales caractéristiques formelles des manuscrits produits par ces ateliers.

Les enquêtes menées par ces deux auteurs sur les bibliothèques du Mont Saint-Michel et de la Trinité de Fécamp méritent donc qu'on les reprenne en insistant sur les deux problématiques qui viennent d'être évoquées. Ce travail me semble indispensable si l'on souhaite renouveler les recherches sur les bibliothèques médiévales normandes, tombées en léthargie depuis maintenant une quarantaine d'années. Les fonds de manuscrits de la Trinité de Fécamp et du Mont Saint-Michel, qui sont les plus riches de Normandie par leur ancienneté, s'imposent logiquement pour servir de fondement à ces nouvelles recherches : l'exploitation des nombreuses sources disponibles doit permettre l'élaboration de nouvelles bases solides, en particulier chronologiques et contextuelles. Ces nouvelles bases serviront ensuite de socle aux travaux qui restent à entreprendre sur les autres fonds monastiques normands, à commencer par ceux de Jumièges¹ et de Saint-Évroult². Mon choix de retenir la bibliothèque de la Trinité de Fécamp plutôt que celle du Mont Saint-Michel se justifie enfin pour trois raisons majeures, qu'il convient de passer en revue.

En premier lieu, la Trinité de Fécamp est la seule abbaye normande dont le corpus documentaire ait connu des évolutions sensibles, d'abord entre 1953 et 1979³, puis à nouveau depuis

1 Vu le nombre de volumes conservés pour le fonds de Jumièges, une enquête approfondie sur cette bibliothèque ne pourra être sérieusement envisagée que sur la base de références solides. Les recherches sur les fonds de Fécamp et du Mont, abbayes avec lesquelles Jumièges était étroitement associée, devraient permettre de fournir de telles bases.

2 L'abbaye de Saint-Évroult ayant été restaurée par les moines de Jumièges en 1050, une bonne connaissance de cette dernière bibliothèque semble indispensable avant d'entreprendre l'étude approfondie de la première.

3 Cette évolution est notamment visible grâce au « Supplément à la liste des manuscrits des bibliothèques étudiées »,

cette dernière date, une fois l'achèvement des principaux travaux entrepris sur ce fonds¹. La reprise de ce dossier, en tenant compte de ces évolutions, me paraît aujourd'hui indispensable.

En second lieu, si l'on souhaite établir un socle solide afin de renouveler les recherches sur les bibliothèques monastiques normandes, l'idéal est à mon avis de choisir comme premier objet d'étude un établissement sur lequel nous disposons d'un important corpus documentaire susceptible d'être abondamment exploité, en particulier du point de vue historiographique². Ce choix doit en effet permettre de replacer l'histoire de la bibliothèque monastique choisie dans son contexte à la fois politique et religieux, c'est-à-dire en tenant compte de l'histoire de son abbaye. Or, dans le cas de Fécamp, les sources documentaires et narratives contemporaines ne manquent pas³. Nous avons

donné par Geneviève Nortier (*Revue Mabillon*, t. 210, 1962, p. 182-183 ; supplément reproduit aux p. 237-239 de son livre publié en 1966 et en 1971) suite aux indications que lui avait fourni François Avril au cours de sa thèse (AVRIL, 1963, appendice II, p. 310-318). Elle transparait également à la lecture de la thèse de Betty Branch (BRANCH, 1974, p. 6 et 7, ainsi que l'avant propos) et de son article de 1979 (BRANCH, 1979, p. 159-160 n. 2).

- 1 Voir la liste provisoire de manuscrits fournie dans ma contribution pour la revue *Tabularia* (LECOUTEUX, 2007, p. 50), qu'il convient de compléter avec la liste donnée dans l'annexe n° 10 de la présente thèse.
- 2 Michael Bloche a dressé, dans l'introduction de sa thèse, un état des lieux relativement précis et complet de l'historiographie touchant l'abbaye de la Trinité de Fécamp (BLOCHE, 2012, p. 11-17). Je me contenterai donc de renvoyer ici à ce résumé commode, en apportant cependant quelques précisions sur les sources modernes antérieures à la Révolution. Outre les ouvrages généraux, tels la *Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum* du jésuite Philippe Labbe (Paris, 1657), la *Neutria Pia* du récollet Arthur Du Monstier (Rouen, 1663), le *Monasticon Gallicanum* de dom Michel Germain, la *Gallia Christiana* (t. 11, Paris, 1759) et le *Rerum gallicarum et francicarum scriptores* des mauristes, qui contiennent tous de très utiles informations sur l'abbaye de Fécamp, il convient de citer les travaux plus spécifiques suivants : 1. le *Chronicon Archi-Monasterii Ficcampensis* composé par Jacques et Antoine de Mareste d'Alge vers 1650 (av. 1655). Cette chronique, inédite et perdue au moins depuis la Révolution, était divisée en trois parties formant au total plus de 2000 pages (cf. NORTIER, 1966, p. 31-33) ; seule une table des matières alphabétique très détaillée (77 folios, plus un doublon et un feuillet non numéroté), dressée en 1708 par dom Abraham Ferray, nous est conservée (ms. Montivilliers, BM, 5). 2. le *Thrésor ou Abrégé de l'histoire de la noble et royalle abbaye de Fescamp* du sacristain dom Guillaume Le Hule (1684). Cet ouvrage, fort précieux pour l'étude des légendes et des reliques de l'abbaye, a été édité par A. Alexandre (Fécamp, 1893). 3. *L'Histoire de l'abbaye de Fécamp*, composée par dom Nicolas Asselin peu avant 1708, sous l'abbé François-Paul de Neuville de Villeroy (1698-1731). Aujourd'hui perdue, seule la deuxième partie, la *Chronique des abbés de Fécamp*, a été éditée par Leroux de Lincy à partir d'un manuscrit de 120 pages alors en possession de monsieur Gilbert, résident à Saint-Denis (LEROUX DE LINCY, 1840, p. xi-xiii et 244-371 ; cf. NORTIER, 1966, p. 32-33). À cela, viennent s'ajouter plusieurs écrits, dont certains inédits, de dom Guillaume Fillastre, moine de Fécamp (1652-1706), maître de musique (1661-1706) et bibliothécaire de ce monastère : on conserve par exemple de lui une *Défense de l'Exemption et de la Juridiction de l'abbaye de Fécamp, pour servir de réponse à l'archevêque de Rouen* (1695) et un *Mémoire sur la musique à l'abbaye de Fécamp* (éd. Julien LOTH, Rouen, 1879). Sur l'historiographie fécampoise, voir aussi RENOUX, 1991, p. 97-102 ; BROCKHAUS, 2009, p. 45-65.
- 3 Plusieurs auteurs, connus aux X^e-XII^e siècles, nous ont laissé de précieux renseignements sur Fécamp : le chanoine Dudon de Saint-Quentin (dans ses *Gesta Normannorum ducum*, composés peu avant 1015), le moine Raoul Glaber (dans sa biographie de Guillaume de Volpiano, rédigée peu après 1031), le moine Guillaume de Jumièges (dans ses *Gesta Normannorum ducum*, composés vers 1070), l'évêque de Dol Baudri de Bourgueil (dans son *Itinerarium [siue epistola ad Fiscannenses]*, écrit dans les années 1110-1120), le moine de Saint-Évroult Orderic Vital (dans plusieurs passages de son *Histoire ecclésiastique*, composée dans la première moitié du XII^e siècle), l'ancien moine du Bec devenu abbé du Mont Saint-Michel, Robert de Torigni (en particulier dans ses travaux sur les abbatiats normands, rédigés vers 1154) ou encore le poète Wace (dans son *Roman de Rou*). Plusieurs anonymes ont également contribué à la connaissance de ce monastère, tels l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (rédigée vers 1060), celui de la première *Chronique de Fécamp* (texte, ajouté à la fin du XI^e siècle, dans le ms. 528 de la bibliothèque municipale de Rouen), l'auteur du *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii* (œuvre composée vers la fin du XI^e siècle, sans doute dans les années 1090) et celui de *l'Invention du Précieux Sang* (rédigée vers 1171). Il semble que la courte histoire des abbés, de 1001 à 1400 (ms. Paris, BnF, lat. 12778, fol. 101-104), composée au début du XV^e siècle, soit toujours inédite (NORTIER, 1959, p. 246).

aussi la chance de disposer de données archéologiques récentes¹ et d'un trésor monétaire² concernant le site castral sur lequel était implantée l'abbaye, ce qui favorise les approches interdisciplinaires. De plus, pour la périodisation indispensable à ce type d'enquête, la tâche sera facilitée et les fondements seront plus sûrs si l'on choisit un monastère pour lequel les abbatiats sont à la fois bien connus et suffisamment longs. Grâce au livre de Geneviève Nortier et à la prosopographie des abbés bénédictins de Véronique Gazeau³, il est aisé de constater que parmi les abbayes normandes disposant d'un fonds médiéval de manuscrits à la fois important et ancien, la Trinité de Fécamp sort une nouvelle fois du lot : ses six premiers abbés, qui gouvernèrent le monastère de 1001 à 1219, eurent des abbatiats d'une longévité remarquable (plus de 36 ans en moyenne), avec des dates de début et de fin bien établies⁴. La vie de ces mêmes abbés est, globalement, bien connue, notamment grâce à l'existence de sources narratives, diplomatiques et épistolaires contemporaines. L'abbaye du Pays de Caux est même l'un des rares établissements normands sur lequel nous disposons de témoignages précis dès avant la conquête de 1066, ce qui a permis à Véronique Gazeau d'établir des notices extrêmement détaillées pour les deux premiers abbatiats (1001-1078). Par opposition, les premiers abbés du Mont Saint-Michel et de Jumièges dirigèrent leur établissement sur des durées beaucoup plus courtes, et, avant le XII^e siècle, leurs dates de début et de fin d'abbatiate posent parfois de délicats problèmes, qui n'ont d'ailleurs pas encore mis d'accord tous les historiens⁵. La vie de certains de ces abbés reste même relativement obscure. Dans l'état actuel de la recherche, il semble donc judicieux de s'intéresser prioritairement à l'abbaye de Fécamp puis de traiter ultérieurement et successivement le cas plus complexe des abbayes du Mont Saint-Michel⁶ et de Jumièges, avant de s'occuper, enfin, des autres monastères

1 Grâce aux travaux menés entre 1973 et 1984 par Annie Renoux sur le palais ducal, voisin de l'abbaye (qui était elle-même incluse dans l'enceinte castrale), nous disposons de précieuses données archéologiques sur le site de Fécamp. Parmi les nombreuses publications de l'auteur sur ce sujet, voir surtout RENOUX, Annie, *Fécamp. Du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie (II^e-XVIII^e siècles)*, Paris, 1991.

2 Un important trésor monétaire, enfoui vers 980/5, a en effet été découvert en 1963 : DUMAS-DUBOURG, Françoise, *Le Trésor de Fécamp et le monnayage en Francie occidentale pendant la seconde moitié du X^e siècle*, Paris, 1971.

3 Second volume de la *Normania monastica (X^e-XI^e siècle)*, Caen, 2007.

4 L'abbatiate le plus court est celui de Guillaume de Volpiano, qui dura 27/8 ans ; le plus long, celui de son successeur Jean de Ravenne, couvre 50/1 ans. Voici les six abbatiats en question : 1. Guillaume de Volpiano (1001-1028) ; 2. Jean de Ravenne (1028-1078) ; 3. Guillaume de Rots (1078-1107) ; 4. Roger de Bayeux (1107-1139) ; 5. Henri de Sully (1140-1187) ; 6. Raoul d'Argences (1189/90-1219).

5 J'ai jugé indispensable de mener une enquête spécifique sur ce point, l'établissement précis des abbatiats de Fécamp, du Mont Saint-Michel, de Jumièges et de Saint-Wandrille étant nécessaire pour étudier plus en détail la circulation des manuscrits et des textes entre ces quatre monastères au cours du XI^e siècle. Les chronologies abbatiales obtenus pour ces trois derniers monastères s'écartent en plusieurs endroits de ceux généralement retenus par les historiens, et notamment de ceux récemment proposés par Véronique Gazeau dans sa *Normannia monastica* (voir l'annexe n^o 7).

6 Ce monastère faisant actuellement l'objet de recherches historiographiques approfondies dans le cadre du projet « bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel », qui prévoit la réédition des sources fondamentales de l'historiographie montoise (chroniques latines déjà rééditées et en cours d'édition par Pierre Bouet et Olivier Desbordes ; thèse de doctorat en cours de finalisation par Marie Bisson sur les *Curieuses recherches du Mont Saint-Michel* de dom Leroy), il sera pertinent de réétudier cette bibliothèque une fois ces travaux décisifs achevés.

normands, à commencer par Saint-Évroult.

Enfin, en troisième et dernier lieu, un contexte particulièrement favorable invite aujourd'hui à enquêter sur l'abbaye de Fécamp plutôt que sur tout autre monastère normand¹. Depuis le début des années 2000, plusieurs travaux de première importance ont été produits sur cet établissement. Grâce à eux, il est désormais possible de s'appuyer sur de nouveaux éléments, jusqu'à présent inconnus ou difficiles d'accès. Il s'agit entre autres : des contributions à l'ouvrage collectif *La Normandie vers l'an Mil*² ainsi que de celles destinées à commémorer le millénaire de la réforme de l'abbaye de Fécamp par Guillaume de Volpiano, premier abbé de ce monastère (dossier « Fécamp », ouvert en 2001 dans la revue *Tabularia*)³ ; de l'édition de l'ordinaire de Fécamp par David Chadd (1999-2002)⁴ ; de l'étude de l'important prieuré fécampois de Saint-Gabriel de Creully par Manon Six (mémoire de 2000, publié en 2002 dans les *Annales de Normandie*)⁵ ; de la désormais incontournable et indispensable *Normannia monastica* de Véronique Gazeau (publiée en 2007)⁶ ; de l'édition critique et traduction de la vie de Guillaume de Volpiano composée par Raoul Glaber (éd. et trad. Véronique Gazeau & Monique Goulet, 2008)⁷ ; des recherches sur l'architecture de l'abbatiale de la Trinité de Fécamp par Katrin Brockhaus (thèse de 2005 publiée en 2009)⁸ ; de l'étude des actes de Raoul d'Argences, 6^{ème} abbé de Fécamp, par Fabien Paquet (article paru dans la revue *Tabularia* en 2011)⁹ ; de l'édition critique du chartrier de Fécamp par Michael Bloche (thèse inédite de l'école des chartes, soutenue en 2012 et articles publiés depuis par l'auteur dans la revue *Tabularia*)¹⁰ ; enfin des recherches sur la réforme spirituelle de Jean de Ravenne, second abbé de

1 Seule l'abbaye du Mont Saint-Michel bénéficie, grâce au projet Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel, d'un regain de recherches comparables. Mais nous venons de voir que l'abbaye de Fécamp était mieux placée que celle du Mont sur les deux premiers points évoqués.

2 Voir en particulier les contributions de Jacques Le Maho (« La mort et les funérailles de Richard I^{er} », « Un grand ouvrage de "génie civil" : le canal de la Voûte à Fécamp »), de Mathieu Arnoux (« Un observateur indulgent : Raoul le Glabre, les ducs de Normandie, leurs concubines et leurs enfants »), de Pierre Bouet (« Dudon de Saint-Quentin : construction de la nouvelle collégiale de Fécamp (990) ») et de Véronique Gazeau (« Guillaume de Volpiano et le monachisme normand »).

3 Actes du colloque « Guillaume de Volpiano : Fécamp et l'histoire normande » tenu à Fécamp les 15 et 16 juin 2001. Parmi les contributions, on attachera une attention particulière à celles de Jean-Guy Gouttebroze (« à l'origine du culte du Précieux Sang de Fécamp, le Saint Voult de Lucques »), Judith Ann Green (« Fécamp et les rois anglo-normands »), Véronique Gazeau (« Guillaume de Volpiano en Normandie : état des questions »), Pierre Bouet (« Dudon de Saint-Quentin et Fécamp ») et Louis Violette (« Une étape décisive dans l'éveil des activités historiographiques au service du siège de Rouen : l'épiscopat de Maurille, moine de Fécamp »).

4 *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, éd. David CHADD, Londres, 1999-2002, 2 vol.

5 SIX, Manon, « Le prieuré de Saint-Gabriel », *Annales de Normandie*, 2002, n°2, p. 99-127 et n°3, p. 225-251.

6 GAZEAU, Véronique, *Normannia monastica (X^e-XI^e siècle)*, Caen, 2007, 2 vol. Le 2nd volume contient la prosopographie des abbés de Fécamp.

7 RAOUL GLABER, *Vita domni Willelmi*, éd. et trad. Véronique GAZEAU & Monique GOULET, Caen, 2008.

8 BROCKHAUS, Katrin, *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge*, Caen, 2009.

9 PAQUET, Fabien, « Un pouvoir d'abbé en acte(s) : Raoul d'Argences, abbé de Fécamp (1190-1219) », *Tabularia « Études »*, n°11, 2011, p. 49-79.

10 *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique, 928-1190*, éd. Michaël BLOCHE, thèse de l'École Nationale des Chartes sous la direction d'Olivier GUYOTJEANNIN, Paris, 2012. Certains points de cette thèse (la suscription dans les actes des abbés de Fécamp et les sceaux des abbés et du convent) ont fait l'objet d'un

Fécamp, menées par Lauren Mancía (thèse inédite de l'université de Yale, soutenue en 2013, et articles parus depuis dans la revue *Tabularia* et dans les *Anglo-Norman Studies*)¹. Signalons également l'existence de deux thèses récentes auxquelles je n'ai eu qu'indirectement accès. La première, de Jenny Weston, a été soutenue le 3 mars 2015 à l'Université de Leide, et porte sur l'étude de la mise en page visant à faciliter la *lectio divina* dans les manuscrits de l'abbaye de Fécamp aux XI^e et XII^e siècles². La seconde, de Lucile Tràn-Duc, soutenue le 11 mai 2015 à l'Université de Caen Basse-Normandie, traite des rapports entre le culte des saints (et de leurs reliques) et les enjeux de pouvoir dans les établissements ecclésiastiques du diocèse de Rouen (IX^e-XIII^e siècle). J'ai néanmoins eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises avec L. Tràn-Duc au sujet de points de convergence de nos travaux qui mériteraient de faire l'objet d'enquêtes approfondies³. Ces travaux, extrêmement variés et touchant à de multiples domaines, devraient faciliter la compréhension du contexte historique, politique, religieux, spirituel, culturel et artistique ayant influencé la formation puis l'enrichissement de la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp.

Les trois points qui viennent d'être évoqués m'ont convaincu de la nécessité de rouvrir avant tout le dossier de la bibliothèque de Fécamp. Il conviendra d'une part de tenir compte du corpus de sources réactualisé, d'autre part de replacer l'histoire des textes – c'est-à-dire le texte lui-même, sa tradition et son contexte de copie – au cœur de la problématique. Cette préoccupation constituera ainsi le fil d'Ariane de mon enquête. Toutefois, en multipliant volontairement les angles d'approche, je me placerai aussi résolument dans une perspective pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Lors de l'étude des manuscrits, je m'intéresserai donc aussi bien à la forme (aspects codicologiques, paléographiques et artistiques déjà étudiés par mes prédécesseurs), qu'au fond (étude des textes et de leurs traditions). Afin de retrouver les modèles utilisés par les copistes du *scriptorium* de Fécamp, il conviendra d'une part d'étudier les traditions textuelles des œuvres qui étaient présentes

développement dans deux articles publiés en 2012 et 2013 dans le dossier « Actes épiscopaux et abbatiaux en Normandie et dans le grand Ouest européen » de la revue *Tabularia*.

- 1 MANCIA, Lauren Elisabeth, *Affective Devotion and Emotional Reform in the Eleventh-Century Monastery of John of Fécamp*, Thèse de l'université de Yale sous la direction de Paul FREEDMAN, 2013. Lauren Mancía a également publié, en 2014 dans la revue *Tabularia*, une étude sur la réception des *Confessions* de saint Augustin en Normandie aux XI^e et XII^e siècles, ainsi que dans les *Anglo-Norman Studies* une contribution intitulée « John of Fécamp and Affective Reform in Eleventh-Century Normandy ». M. Bloche et L. Mancía ont eu l'extrême gentillesse de me communiquer leur travaux inédits aussitôt après avoir soutenu leur thèse, ce dont je tiens à vivement les remercier. J'ai également eu l'opportunité d'avoir avec Michaël Bloche, Véronique Gazeau et Lauren Mancía de passionnantes discussions au sujet de nos recherches respectives, qui présentent de nombreux points de convergence, au cours de ma thèse. Cette collaboration a été extrêmement motivante et enrichissante : je leur en suis infiniment reconnaissant.
- 2 WESTON, Jenny, *The Spirit of the Page: Books and Readers at the Abbey of Fécamp (c. 1000 – 1200)*, thèse inédite de l'Université de Leide, dir. R. H. BREMMER et F. KWAKKEL, Leiden, 2015. Un aperçu des résultats obtenus est accessible à cette adresse (résumé, sommaire, bibliographie) : <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/32272>
- 3 Il semble en effet que la reconstitution des réseaux de confraternité, qui améliore la compréhension de la circulation des moines, des manuscrits et des textes, puisse aussi contribuer à expliquer la circulation et les dons de reliques (voir, par exemple, le cas du don par les moines de Fécamp d'une relique du Précieux Sang au prieuré de la cathédrale de Norwich, avec lequel une confraternité spirituelle étroite avait été créée).

dans la bibliothèque de ce monastère, d'autre part d'identifier les centres spirituels et culturels capables de fournir ces mêmes textes aux moines fécampois. La question des relations entre les monastères et les communautés religieuses, évoquée par Michel Parisse et François Dolbeau dans deux passionnantes communications données en 1985, constituera donc l'un des aspects essentiels de mon enquête¹. Des échanges entre centres monastiques et ecclésiastiques étaient en effet indispensables pour permettre la circulation des manuscrits et la transmission des textes, ce qui laisse supposer l'existence de réseaux favorisant la diffusion et la réception de ces œuvres écrites. Les monastères étant au Moyen Âge des lieux de culture particuliers, où coexistaient des aspirations spirituelles et intellectuelles, il m'a semblé pertinent de s'intéresser aux réseaux de confraternité qui unissaient entre elles les communautés religieuses. J'ai ainsi pu constater, depuis maintenant plusieurs années, qu'il existait une circulation intense de moines au sein de ces réseaux, dont la principale caractéristique est précisément de mettre en relation de tels centres spirituels et culturels en les associant par la prière. En favorisant le déplacement des moines, ces réseaux de confraternité ont aussi permis la circulation des manuscrits, et ainsi la transmission des textes indispensables à l'enrichissement des bibliothèques. Il semble donc que ces réseaux, souvent méconnus, aient joué un rôle important pour la diffusion et la réception des œuvres antiques et médiévales, tant religieuses que profanes. Je propose donc d'étudier, dans le cas de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp, la corrélation ayant existé entre le fonctionnement du réseau de confraternité de cette abbaye, l'activité de son *scriptorium* et l'enrichissement de son fonds de manuscrits. J'espère ainsi parvenir à saisir « l'âme » de la bibliothèque, en tentant de répondre à quelques-unes des questions fondamentales sous-jacentes : qui est à l'origine de la création de cette bibliothèque ? Qui a favorisé par la suite son enrichissement ? Dans quels contextes et dans quels buts ? Quelles furent les logiques d'accroissement adoptées ? Quelles œuvres ont été choisies prioritairement et pourquoi ? Où les moines de Fécamp sont-ils parvenus à obtenir les modèles, indispensables aux copistes de leur atelier ? D'autres questions émergeront assurément au fur et à mesure de l'avancement de mon enquête...

En centrant la problématique sur l'histoire des textes, mon étude s'inscrira donc au cœur des préoccupations actuelles en sciences humaines et sociales sur la transmission de la culture antique et médiévale en Occident. Elle contribuera directement à une meilleure connaissance de la circulation des textes, du devenir des bibliothèques anciennes et de la transmission des savoirs en

1 En 1985, lors du colloque international *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux* organisé par le CERCOM (publication des actes en 1991), Michel Parisse déplorait que « les monographies monastiques posent rarement le problème des relations intermonastiques » (PARISSE, 1991, p. 471) et François Dolbeau rappelait de son côté que « la mise en évidence de relations intellectuelles entre établissements religieux est un des buts de l'histoire des textes » (DOLBEAU, 1991, p. 495). Je tenterai de replacer ces deux problématiques au centre de mes préoccupations à l'occasion de la présente thèse.

Europe, dans le prolongement des travaux de l'Équipex Bibliissima, observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance, auquel je participe et auxquels collaborent entre autre le CRAHAM, la MRSH de Caen, l'IRHT et le CNRS. En abordant cette problématique par l'intermédiaire des réseaux, cette enquête touchera également des questions intéressantes nombre de recherches contemporaines, comme il est possible de s'en rendre compte par le choix de la thématique « Réseaux et société » du 140^e congrès des Sociétés historiques et scientifiques organisé en 2015 par le CTHS, dans lequel je suis moi-même intervenu¹. La présente thèse se placera surtout dans la thématique « Héritages et transferts culturels dans les mondes anciens et médiévaux » de l'équipe de recherche « culture et espace », dirigée par ma directrice de thèse Catherine Jacquemard au sein de mon laboratoire de rattachement, le CRAHAM. Elle abordera également des problématiques et traitera de disciplines chères à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, dont la section de codicologie, d'histoire des bibliothèques et d'héraldique est dirigée par ma co-directrice, Anne-Marie Turcan-Verkerk, qui a mis l'histoire de la transmission des textes au cœur de ses programmes de recherche. Plus largement, et au-delà de l'histoire des textes et des bibliothèques, j'espère contribuer, en retenant cette problématique, à l'amélioration de nos connaissances sur la circulation des hommes et des biens, la transmission du savoir et de l'écrit, ou encore l'histoire des idées, des mentalités, des sociétés, de la spiritualité et des religions.

Présentation de la démarche

Mon projet – qui n'est, j'ose l'espérer, que le commencement de nouvelles recherches approfondies sur les bibliothèques monastiques normandes – vise avant tout à renouveler nos connaissances sur la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, ainsi que sur celles qui étaient en relation étroite avec elle. Outre les travaux de Geneviève Nortier, François Avril, Betty Branch et Jonathan J. Alexander déjà évoqués ci-dessus, d'autres recherches plus ponctuelles seront également prises en considération². Je pense notamment aux contributions de Denis-Bernard Grémont sur les *Lectiones ad prandium*³, de Mathieu Arnoux sur le *Libellus de revelatione*⁴, de Richard Gameson, de Michael Gullick et de Teresa Weber sur les manuscrits anglais présents en Normandie dès le XI^e siècle et sur les manuscrits normands présents en Angleterre autour de 1100⁵,

1 Ce 140^e congrès du Comité des travaux historiques et scientifiques s'est tenu à Reims du lundi 27 avril au samedi 2 mai 2015 : <http://cths.fr/>. Je suis intervenu l'après-midi du 27 avril dans une communication sur le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Celle-ci fera l'objet d'une publication dans les actes du congrès sous le titre « Associations de prières et confraternités spirituelles : des unions éphémères ou pérennes ? Étude du cas du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (XI^e-XV^e s.) ».

2 Articles et monographies traitant d'un ou plusieurs manuscrits fécampois.

3 GRÉMONT, Denis-Bernard, « *Lectiones ad prandium* à l'abbaye de Fécamp au XIII^e siècle », *Cahiers Léopold Delisle*, t. 20/2, 1971, p. 1-41.

4 Article cité p. 1 n. 1.

5 GAMESON, Richard, « La Normandie et l'Angleterre au XI^e siècle : le témoignage des manuscrits », in *La Normandie*

ainsi qu'aux deux articles déjà évoqués plus haut de Claude Coupry et Marie-Thérèse Gousset sur les pigments utilisés dans l'enluminure fécampoise¹. Ces quelques exemples sont cependant loin d'être exhaustifs, comme on s'en rendra compte en parcourant l'abondante bibliographie donnée à la fin de ce volume.

Afin de répondre au mieux à la problématique précédemment exposée, deux grands axes de recherches ont guidé mes travaux. Le premier concerne le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp et le second l'histoire de la bibliothèque de ce même monastère. D'un point de vue méthodologique et organisationnel, il m'a semblé opportun de conserver cette répartition originelle en consacrant une enquête spécifique à chacun de ces deux axes. Si l'ensemble se présentera, à terme, sous la forme d'un diptyque, cette thèse s'intéressera principalement au premier volet du projet (axe 1), en étudiant toutefois son influence sur la formation de la bibliothèque de Fécamp avant 1100. Le second volet (axe 2) prendra naturellement place dans son prolongement. Je souhaite en effet le mener dans le cadre d'un projet post-doctorat et, dans cet objectif, je suis actuellement en train de monter un dossier visant à répondre au prochain appel à manifestation d'intérêt Biblissima (« projets patrimoniaux »)². Toutefois, comme tout diptyque, ces deux enquêtes fonctionneront aussi à la manière de miroirs : la compréhension de chaque axe étudié se trouvera renforcée à la lecture de l'autre. De ce fait, le réseau de confraternité éclairera l'histoire de la bibliothèque, tandis que l'histoire de la bibliothèque améliorera la compréhension du réseau de confraternité.

Dans la présente thèse, je m'efforcerai tout d'abord de reconstituer le plus précisément possible le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (Partie 1). Après avoir souligné les enjeux que représente pour l'historien la connaissance approfondie de tels réseaux, je dresserai un état des lieux de la recherche en ce domaine dans le cas du monastère de Fécamp. Une première tentative de reconstitution sera établie sur la base des sources fécampoises à notre disposition. Je mettrai alors en évidence le fait que, sur la base de ces seules sources, ce réseau reste très mal connu. Et je montrerai le caractère imparfait de cette restitution, en insistant sur ce qui explique une

et l'Angleterre au Moyen Âge, Caen, 2003, p. 129-159 ; GAMESON, Richard, « Manuscrits normands à Exeter aux XI^e et XII^e siècles », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 107-127 ; GULLICK, Michael, « Manuscrits et copistes normands en Angleterre (XI^e-XII^e siècles) », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 83-93 ; WEBER, Teresa, « Les manuscrits de Christ Church (Cantorbéry) et de Salisbury à la fin du XI^e siècle », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 95-106.

1 *Infra*, p. 9 n. 1.

2 Il s'agit du quatrième « appel à manifestation d'intérêt pour des opérations conjointes de recherche, de documentation, de numérisation portant sur des collections historiques de manuscrits et d'imprimés anciens, associant au moins un établissement de conservation et un établissement d'enseignement et/ou de recherche ». Le calendrier prévisionnel de ce 4^{ème} appel à manifestation d'intérêt Biblissima devrait reprendre celui de l'appel précédent. Il devrait donc se décomposer comme suit. Publication de l'appel à manifestation d'intérêt : début octobre 2016. Clôture de l'appel (date limite de dépôt des dossiers) : fin janvier 2016. Sélection des dossiers et annonce des projets retenus : fin mai 2016.

telle situation. Puis, à l'aide d'une méthode originale, j'entreprendrai à nouveaux frais la reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp. Je m'intéresserai pour cela tout d'abord à la circulation des religieux, puis j'exploiterai la documentation nécrologique et confraternelle extérieure au monastère. Il sera dès lors possible d'identifier plus de soixante-dix d'établissements liés à cette prestigieuse abbaye normande au cours du Moyen Âge. Et il sera aussi possible de mesurer au cas par cas l'importance des liens unissant chacune de ces communautés religieuses à la puissante abbaye bénédictine du Pays de Caux. Cette démarche permettra au passage de restituer à Fécamp un important fragment de nécrologe des environs de 1100 jusqu'ici méconnu et attribué à tort à l'abbaye du Bec. Nous pourrons dès lors appréhender avec une précision accrue ce que fut le milieu spirituel, culturel et intellectuel auquel se rattachait l'abbaye de Fécamp du XI^e au XV^e siècle, et suivre ainsi son évolution au fil du temps.

Dans la seconde partie de mon enquête, je m'intéresserai au rôle essentiel tenu par le premier abbé de Fécamp, Guillaume de Volpiano, dans l'élaboration primitive du réseau de confraternité de son monastère. À l'origine, ce réseau était en effet étroitement apparenté à celui regroupant l'ensemble des établissements touchés par les réformes de Guillaume, que je désignerai par commodité dans la suite de ce travail sous le nom de « réseau spirituel volpianien ». Dans un tel contexte, il m'a semblé pertinent de porter mon attention sur l'ensemble des personnes physiques et morales avec lesquelles le premier abbé de Fécamp était en relation. La prise en compte de ses lieux de formation et de pèlerinage, des endroits où il bénéficia de commémorations individuelles, ainsi que des lieux d'origine de ses principaux disciples permettra de reconstituer l'impressionnant réseau de connaissances personnelles de cet abbé réformateur, qui exerça une influence considérable en son temps : il s'agit en effet d'un réseau de dimension « européenne »¹, qui s'étend de l'Italie du nord à la Normandie en passant par la Bourgogne, la Lorraine et l'Ile-de-France. Ces données, précisément localisées, apporteront de précieuses informations sur la spiritualité et les réformes des deux premiers abbés de Fécamp, à savoir Guillaume de Volpiano (1001-1028) et l'un de ses disciples préférés, Jean de Ravenne (1028-1078). Elles permettront surtout de mettre en évidence leurs liens avec plusieurs milieux réformateurs bénédictins contemporains, intervenant notamment en Italie et en Bourgogne : les clunisiens et les moines-ermite romualdiens². L'enquête révèle d'une part que ces milieux influencèrent profondément nos deux réformateurs, d'autre part que l'empreinte spirituelle et intellectuelle qu'ils laissèrent l'un et l'autre à Fécamp en tant qu'abbés de ce monastère fut considérable. Ces influences eurent vraisemblablement un impact direct sur la formation puis l'enrichissement de la bibliothèque de cet établissement au cours du XI^e siècle, qu'il conviendra

1 J'use ici volontairement de cet anachronisme afin de montrer que ce travail nous plonge aux racines culturelles et religieuses de l'Europe.

2 Qui formeront bientôt l'ordre des Camaldules, fondé par saint Romuald (v. 950-1027).

d'évaluer dans la partie suivante.

Dans la troisième partie de mon enquête, j'étudierai la circulation des manuscrits et des textes au sein du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Je présenterai tout d'abord le contexte historique, en dressant un panorama de la situation religieuse dans la province ecclésiastique de Rouen du IX^e au XI^e siècle. Puis je m'intéresserai plus spécifiquement au cas de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, en proposant une vue synthétique de l'histoire de cet établissement à la lumière des recherches récentes menées sur le site castral abritant ce monastère. Cette contextualisation permettra dans un second temps de décrire les principales caractéristiques de la bibliothèque et des productions du *scriptorium* de Fécamp au XI^e siècle. L'histoire des textes et celle des bibliothèques, abordées par l'intermédiaire des réseaux de confraternité, pourra alors faire l'objet de toute notre attention. Cela constituera la matière principale de cette troisième partie. Ne pouvant cependant travailler sur les quelques soixante-dix établissements spirituellement associés à l'abbaye de Fécamp au cours du Moyen Âge, je retiendrai uniquement ceux ayant entretenu les liens les plus étroits avec le monastère normand dès le XI^e siècle. Cette période correspond en effet à un moment clef, celui de la formation du fonds primitif et de la première grande période d'activité du *scriptorium*. Mon choix tiendra principalement compte des mentions de religieux dans les nécrologes, mais aussi, dans les cas où la documentation nécrologique fait défaut, sur la circulation des moines entre les établissements relevant du réseau de confraternité. Pour chaque monastère retenu, je présenterai ensuite brièvement ce que nous savons de sa bibliothèque médiévale ainsi que des livres conservés qui en proviennent. Et j'étudierai enfin la circulation des manuscrits et des textes décelable entre chacune de ces bibliothèques et celle de Fécamp. Cela contribuera à démontrer, à travers des exemples concrets, que la circulation des manuscrits et la transmission des textes, favorisées par les déplacements de moines, furent intenses au sein du réseau de confraternité, en particulier dans des contextes de réforme, de restauration ou de fondations monastiques. Cette étude de cas me permettra ainsi de conclure qu'il existe une corrélation étroite entre le fonctionnement du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp, l'activité de son *scriptorium*, l'histoire de sa bibliothèque et, plus généralement, l'histoire de la transmission des textes. Il est probable qu'il en fut de même pour la plupart des monastères contemporains.

Ce volume sera complété d'une douzaine d'annexes réunies dans un volume indépendant, visant à compléter sur des points précis les enquêtes menées à l'occasion des trois parties qui viennent d'être présentées. Ces études complémentaires ont pour objectif principal d'approfondir nos connaissances sur l'abbaye de la Trinité de Fécamp, son réseau de confraternité, son *scriptorium* et sa bibliothèque. Un support numérique (CD-ROM) accompagnera ces deux volumes : il contient un dossier d'images correspondant aux planches signalées dans chacun des deux volumes. Il fournit également

les reproductions d'une partie des documents nécrologiques et annalistiques étudiés lors de cette thèse, ainsi que la version numérisée de mon travail.

Grâce aux résultats acquis lors de la présente thèse, il me sera ensuite possible de reprendre et d'approfondir les travaux de mes prédécesseurs sur la bibliothèque et sur le *scriptorium* de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Cette seconde partie de mon travail, qui ne fait pas partie de cette thèse mais en constitue le prolongement logique, fait l'objet d'un projet qui sera présenté dans le dossier visant à répondre au 4^{ème} appel à manifestation d'intérêt Bibliissima. L'idée principale est de proposer une collaboration d'une part entre le CRAHAM – unité mixte de recherche (UMR 6273) dépendant de l'Université de Caen Basse-Normandie et du CNRS – et d'autre part les principales structures de conservation de manuscrits d'origine ou de provenance fécampoise : la Bibliothèque municipale de Rouen¹, la Bibliothèque nationale de France², les Archives départementales de la Seine-Maritime³, le Musée de la Bénédictine de Fécamp⁴ (auxquels viendront peut-être s'adjoindre ponctuellement et ultérieurement les autres structures ne conservant que quelques témoins manuscrits fécampois : Bibliothèque apostolique Vaticane, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, Bibliothèque de la ville de Berlin, Bibliothèque de la cathédrale de Salisbury, etc.). Ce projet permettrait, en premier lieu, de constituer un corpus de documents⁵, de procéder au catalogage des manuscrits de la Trinité de Fécamp (rédaction de notices descriptives)⁶ et de réaliser l'édition électronique des inventaires de ce monastère (partie 1, 1^{ère} année du projet). Il permettrait, en second lieu, de réaliser des campagnes de numérisation dans les différents lieux de conservations susdits afin de permettre une reconstitution virtuelle du fonds médiéval de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (partie 2, 2^{nde} année du projet). Il sera dès lors possible de reconstituer l'histoire de la bibliothèque et de ses livres, en adoptant un ordonnancement chronologique : regroupement des productions et des acquisitions de manuscrits par abbatiat, dans le prolongement du travail effectué dans l'annexe n° 12.

Au seuil de ce travail, il n'est pas inutile de rappeler que les résultats obtenus reposent avant

1 Interlocuteur privilégié : Claire Basquin (conservateur responsable du Patrimoine et des Maisons littéraires Rouen Nouvelles Bibliothèques).

2 Interlocuteur privilégié : Charlotte Denoël (conservateur du département des manuscrits).

3 Interlocuteur privilégié : Michaël Bloche (directeur adjoint).

4 Interlocuteur privilégié : Sébastien Roncin (archiviste).

5 Le travail préliminaire consiste donc à rassembler toutes les sources utiles à la connaissance de cette bibliothèque, afin de les rendre plus aisément accessibles et exploitables. Il s'agira essentiellement de décrire, d'éditer, de traduire et d'analyser la documentation signalée dans les notices BMF de l'IRHT. Les documents seront classés et présentés par type (inventaires, lettres, autres documents) et par grande période (médiévale ou moderne).

6 Ces notices seront détaillées lorsqu'elles concernent des productions du *scriptorium* de Fécamp ou des acquisitions ayant influencé par la suite les pratiques des copistes ou des artistes fécampois. Elles seront plus brèves dans les autres cas (acquisitions ayant peu influencé les pratiques du *scriptorium*, ce qui est généralement le cas à partir du milieu du XII^e siècle). Des fiches signalétiques des volumes définitivement perdus ou restant à localiser depuis la dispersion du fonds seront également regroupées dans cette partie : elles sont destinées à faciliter d'éventuelles identifications ultérieures. Les manuscrits d'attribution douteuse ou ayant été rejetés feront quant à eux l'objet de notices brèves et seront présentés à part.

tout sur deux points à mon avis essentiels. D'une part sur une approche novatrice : l'étude de la transmission des textes et de l'histoire des bibliothèques par l'intermédiaire des réseaux de confraternité. D'autre part sur la connaissance approfondie des caractéristiques codicologiques, paléographiques et artistiques propres aux productions du *scriptorium* de Fécamp. Cette dernière expérience n'a pu être acquise qu'au fruit de contacts directs et réguliers avec les manuscrits d'origine ou de provenance fécampoise, mais aussi d'autres *scriptoria* en vue de permettre des approches comparatives, et ce depuis maintenant près d'une dizaine d'années. Les autorisations de consulter les originaux à la Bibliothèque nationale de France, à la Bibliothèque municipale de Rouen, aux Archives départementales de la Seine-Maritime, mais aussi, plus ponctuellement, à la Bibliothèque apostolique Vaticane, ont été de ce point de vue décisives. Je tiens donc à spécialement remercier les conservateurs de ces différents fonds, qui m'ont facilité l'accès à leurs manuscrits¹.

Ce projet, dont la présente thèse ne constitue que la première étape, sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir un milieu spirituel, culturel et intellectuel encore trop méconnu, celui des moines bénédictins de l'An mil et du Moyen Âge central. Nous étudierons leurs livres et nous nous pencherons sur les œuvres que ces religieux ont jugé utile de copier et de transmettre à la postérité. Cela nous entraînera dans une pérégrination au cœur de leurs abbayes et de leurs bibliothèques, mais aussi au sein de leurs réseaux de confraternité. En centrant l'enquête sur l'abbaye normande de la Trinité de Fécamp, ce parcours nous mènera, par le jeu des associations spirituelles, de Rome et de l'Italie du nord à l'Angleterre, en passant par la Bourgogne, la Lorraine, la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie, la Flandre, l'Anjou et bien sûr aussi la Normandie. Nous marcherons ainsi dans les pas de ces hommes, qui, par leurs déplacements, contribuèrent à la transmission des livres et des textes. Cette recherche nous plongera ainsi aux racines spirituelles et culturelles de la Normandie et de l'Occident chrétien, et donc aux fondements religieux et intellectuels de l'Europe.

1 Quelques manuscrits, non communicables du fait de leur mauvais état de conservation, n'ont toutefois pu être examinés que sur microfilm (information précisée dans les notices correspondantes). Une prospection systématique de l'ancien fonds Bigot à la Bibliothèque nationale de France, de l'ancien fonds Petau à la Bibliothèque apostolique Vaticane, de l'ancien fonds Bongars à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne et de l'ancien fonds Vossius à la Bibliothèque de Leyde mériterait sans doute d'être entreprise en s'appuyant sur ces connaissances : des manuscrits de la bibliothèque médiévale de Fécamp, aujourd'hui conservés dans chacun de ces anciens fonds, restent assurément à identifier. Le temps m'a cependant manqué pour entreprendre de telles prospections dans le cadre de cette thèse : ce travail reste à faire.

Partie 1

Reconstitution du réseau de confraternité

« Si les chrétiens doivent prier pour tous les fidèles vivants et défunts,
ils auront une intention plus vive, plus pressante pour ceux qu'ils connaissent directement ou indirectement :
pour leurs parents, leurs amis, leurs proches, ceux qui leur sont recommandés.
L'affection et l'amitié ont toujours joué un rôle considérable dans les relations spirituelles ».

Nicolas HUYGHEBAERT, *Les documents nécrologiques*¹

1. Les enjeux²

À qui prêtez-vous vos livres ?

C'est par cette question simple, et *a priori* anodine, que j'aimerais débiter mon propos. Cette approche me paraît en effet d'autant plus intéressante qu'elle touche implicitement à une notion fondamentale sous-jacente : celle de notre rapport, en tant qu'individu, à « l'objet livre »³.

À qui, donc, prêtez-vous vos livres ?⁴ À vos amis me répondrez-vous spontanément. À vos parents, à vos frères et sœurs, à vos enfants, ou, plus largement, à votre famille ajouterez-vous aussitôt. À vos collègues, à vos camarades de classe, à vos élèves ou à vos professeurs proposeront peut-être aussi certains d'entre vous⁵. Ces réponses montrent que nous accordons nos prêts de livres exclusivement à des proches⁶. Ceux-ci se répartissent principalement en quatre groupes bien définis,

1 HUYGHEBAERT, Nicolas, *Les documents nécrologiques*, Turnhout, 1972, p. 17.

2 Cette enquête (volume I, partie 1) reprend et développe, essentiellement d'un point de vue méthodologique et didactique, des questions abordées indépendamment à l'occasion de diverses présentations (la première lors de l'atelier des doctorants des universités de Caen et de Rouen organisé par les laboratoires du CRAHAM et du GRHIS le 06 juin 2012 ; la seconde dans le cadre de l'atelier sur les bibliothèques anciennes organisé à l'IRHT par D. Nebbiai et M. Morard, le 16 novembre 2012 ; la troisième à l'occasion de la journée d'études sur Fécamp qui s'est tenue à Caen le 15 juin 2013 à l'initiative de V. Gazeau et de D. Bates ; la quatrième lors de l'atelier du chercheur organisé à l'occasion de la fête de la science à Caen par Relais d' sciences le 13 octobre 2013 ; la cinquième au cours du séminaire EPHE d'A.-M. Turcan-Verkerk le 08 avril 2014 ; la sixième lors du 140^{ème} congrès du Cths organisé à Reims du 27 avril au 2 mai 2015). Je souhaite remercier d'une part les organisateurs de ces six journées, d'autre part les personnes ayant activement participé aux riches échanges qui eurent lieu à ces différentes occasions et qui ont contribué à nourrir ma réflexion en plusieurs points essentiels de mon enquête (en particulier Charles Avril, Camille Bataille, David Bates, Pierre Bauduin, Michaël Bloche, Frédéric Duplessis, Véronique Gazeau, Caroline Heid, Vincent Hincker, Catherine Jacquemard, Claude Lorren, Lauren Mancina, Martin Morard, Donatella Nebbiai, Fabien Paquet, Monique Peyrafort-Huin, Dominique Stutzmann, Lucile Trân-Duc et Anne-Marie Turcan-Verkerk).

3 Pour une approche anthropologique plus large, où le livre est étudié en tant qu'objet matériel, voir le n° 59 de la revue *Terrain (L'objet livre*, septembre 2012). Plusieurs contributions méritent d'attirer l'attention des codicologues, des historiens des textes et plus largement de tout chercheur amené à s'intéresser aux livres.

4 En ne consentant aucun prêt ou en ne les concevant que de manière fort restrictive, certaines personnes physiques et morales n'ont guère joué qu'un rôle mineur dans les échanges culturels liés à la transmission du patrimoine écrit antérieur à la fin du XX^e siècle. Cette situation a toutefois considérablement évolué ces dernières années : le développement de l'informatique et du numérique a permis l'émergence de nouveaux modes de transmission des textes sans que le recours aux prêts de livres soit nécessaire. Nous sommes en effet en train de vivre une véritable révolution technologique et culturelle, puisque le texte, indissociable depuis le Moyen Âge de son support matériel, le livre, s'émancipe en prenant aujourd'hui son autonomie et son indépendance vis-à-vis de ce support : au texte manuscrit (transmis essentiellement sur parchemin ou sur papier dans le livre manuscrit) et au texte imprimé (transmis principalement sur papier dans le livre imprimé) vient désormais s'ajouter le texte numérique, transmissible sur divers supports et bénéficiant d'une capacité de diffusion exceptionnelle grâce à internet.

5 Je reprends ici les réponses obtenues en interrogeant mon auditoire lors des présentations indiquées en note 2.

6 Les inconnus et les fréquentations occasionnelles se trouvent ainsi naturellement exclus.

à savoir le cercle amical, le milieu familial, le milieu professionnel et le milieu scolaire¹. L'ensemble forme notre réseau de connaissances personnel. Mais au sein de ce réseau, vous ne prêtez pas indifféremment vos livres à n'importe qui. Affinité et confiance justifient le consentement d'un prêt ou, a contrario, son refus. Les personnes avec lesquelles vous partagez des centres d'intérêt communs² – qu'ils soient d'ordre professionnel, culturel, religieux, politique, ludique, ou autre – et qui sont suffisamment sûres pour que vous espériez revoir un jour, et en bon état, l'objet prêté obtiendront plus volontiers vos livres (voir le schéma n° 1). Et vous ne confiez pas non plus de la même façon un modeste livre de poche sans grande valeur marchande et affective qu'un volumineux ouvrage de luxe richement illustré, que le précieux témoin d'une édition rare, ou qu'un volume auquel vous attachez une valeur sentimentale particulière, selon vos propres critères et votre propre sensibilité³. De même, un ouvrage constituant votre outil de travail au quotidien, sera, pour des raisons pratiques évidentes, plus difficile à céder qu'un volume d'usage moins fréquent. Enfin, avant de remettre le livre prêté à son destinataire, vous prendrez peut-être le soin d'inscrire vos noms et prénoms en tête de volume ; sage précaution si vous souhaitez augmenter sensiblement vos chances de le revoir un jour !⁴

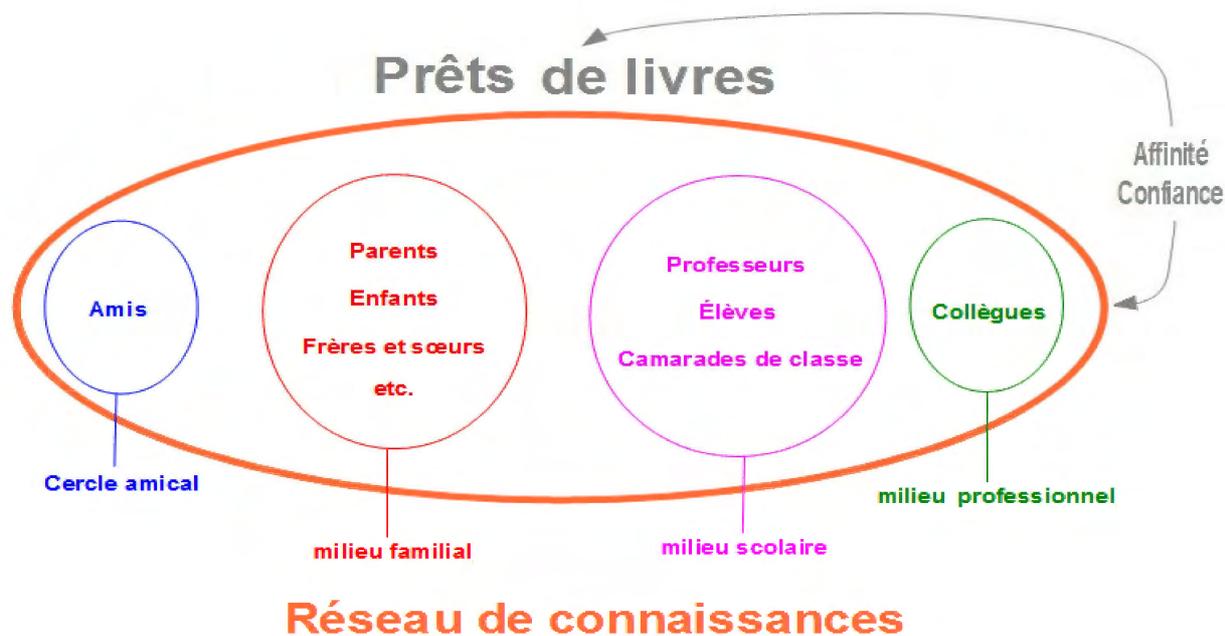


Schéma n° 1 : individus, groupes d'individus et facteurs favorisant les prêts de livres

- 1 Notons que le cercle amical peut être transverse vis-à-vis des trois autres groupes : nos amis sont souvent aussi nos camarades de classe, nos collègues de travail, etc.
- 2 À quoi bon prêter un livre à une personne s'il ne présente aucun intérêt pour elle ? Notons que le prêt de livres sert aussi parfois à tenter de convaincre, à essayer de faire changer l'autre d'avis ; il n'induit donc pas nécessairement des opinions identiques entre le prêteur et l'emprunteur.
- 3 Vous distinguez probablement aussi vos livres de travail, outils dont vous annotez éventuellement les marges ou soulignez/surlignez certains passages, de vos « beaux livres », sur lesquels toute annotation est prohibée.
- 4 Cette simple précaution permet à l'emprunteur de facilement retrouver l'identité du prêteur plusieurs mois après que le livre lui a été confié.

Sommes-nous, de ce point de vue, si différents des possesseurs de livres au Moyen Âge ? Les manuscrits étaient alors des objets uniques¹, rares et précieux, représentant un coût important lors de leur fabrication (en parchemin, encre, peinture, reliure, plumes, copistes, etc.), ainsi qu'un temps considérable et un travail fastidieux tant pour la préparation du support que pour la reproduction des textes². Dans les cloîtres, les moines devaient être encore plus regardants qu'aujourd'hui avant de prêter de tels objets hors de leur maison, surtout lorsque les livres, d'usage quotidien et liés au culte, avaient acquis une dimension sacrée³. Sans doute ne les confiaient-ils à d'autres personnes qu'au sein d'un réseau de connaissances étroit, constitué d'individus avec lesquels ils étaient personnellement liés et envers lesquels affinité et confiance tenaient une place essentielle. Parvenir à déterminer à qui les moines prêtaient leurs livres au Moyen Âge passe donc nécessairement par l'identification des membres constituant leur réseau de connaissances. Malheureusement, pour nombre de monastères, un tel réseau reste souvent obscur, mal connu et difficile à appréhender.

Les modalités des prêts de livres entre établissements religieux sont d'ailleurs assez mal documentées avant le XIII^e siècle. Si les deux passionnantes contributions de François Dolbeau⁴ et de Marie-Henriette Jullien de Pommerol⁵ éclairent la question en citant de nombreux exemples pour le bas Moyen Âge, nous restons malgré tout le plus souvent réduits aux conjectures pour la connaissance détaillée des pratiques des communautés bénédictines du Moyen Âge central. Ainsi, les anciens coutumiers bénédictins, antérieurs au XIII^e siècle, sont muets sur la réglementation des prêts de livres à l'extérieur de la clôture et certains documents ultérieurs ne font que reproduire, directement ou indirectement, les statuts victorins du XII^e siècle⁶. Quant aux listes de prêts entre établissements religieux, celles de haute époque demeurent fort rares, car elles n'étaient guère destinées à être archivées. Malgré leur grand intérêt, les études de F. Dolbeau et de M.-H. Jullien de

1 Car copiés à la main. Il faut attendre la seconde moitié du XV^e siècle et le développement de l'imprimerie pour qu'une production mécanique permette l'obtention de livres identiques. L'essor de l'imprimerie puis, plus récemment, le développement du numérique, ont l'un et l'autre révolutionné l'histoire des textes et de leur transmission, notamment en élargissant considérablement leur public et leur zone géographique de diffusion et de réception.

2 Sur tout ceci, GLENISSON, 2002 (approche générale) et GÉHIN, 2005 (approche codicologique). Loin d'être un acte anodin, la copie d'un texte dans un manuscrit médiéval (ou moderne) répond donc à de sérieuses et profondes motivations, que le chercheur doit s'efforcer d'identifier.

3 C'est par exemple le cas de certains livres liturgiques d'usage quotidien considérés comme portant la parole de Dieu et surtout d'ouvrages d'apparat précieux, richement enluminés et reliés, conservés au trésor. Les livres, artefacts religieux exerçant une fonction symbolique, deviennent alors des objets rituels, pourvus d'une aura de sacralité : « considérés comme sacré, car ils contiennent la parole divine, ils étaient protégés par l'anathème » (JULLIEN DE POMMEROL, 1998, p. 339). Dans ces cas spécifiques, la copie de manuscrits avait quelques raisons d'être réalisée sur place, dans le *scriptorium* de l'établissement détenteur (par un copiste de la communauté ou par un copiste venu d'un autre établissement), plutôt qu'à l'extérieur de cette maison : cela permettait d'une part de réduire les risques de perte de ces objets précieux, d'autre part d'éviter l'immobilisation d'un usuel dont on avait régulièrement besoin.

4 DOLBEAU, 1991, p. 495-509. La circulation de textes entre monastères est étudiée du XII^e au XV^e s.

5 JULLIEN DE POMMEROL, 1998, p. 339-374. Étude des prêts de livres du XIII^e au XV^e s.

6 DOLBEAU, 1991, p. 497-498. Ce qui tendrait à prouver qu'ils n'avaient pas statué sur cette question auparavant. Toutefois, pour François Dolbeau, « on aurait tort de considérer comme novateur le règlement victorin. La pratique du prêt à gage est banale dès l'époque carolingienne. Et [...] cet usage s'était imposé à Cluny au moins depuis la fin du XI^e siècle ».

Pommerol nous renseignent surtout sur la période postérieure au milieu du XII^e siècle. Elles portent donc principalement sur une époque où le lien direct entre *scriptorium* et bibliothèque n'était plus indispensable¹ et où l'organisation comme la structure de certaines bibliothèques avaient subi de profonds changements². Les exemples cités dans ces travaux s'avèrent finalement peu transposables aux cas étudiés lors de la présente enquête. Car la formation d'une grande collection de livres dans une abbaye bénédictine visait avant tout un usage interne à la communauté et était directement tributaire de l'activité de son *scriptorium*. Dans le cas de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, la production régulière et soutenue de livres par son atelier de copie, qui correspond à la grande période d'accroissement de sa bibliothèque, se situe ainsi entre 1001 et 1150, précisément là où la réglementation des prêts nous fait le plus cruellement défaut.

Sur la période 900-1200, nous restons donc à ce jour très mal renseignés d'une part sur les modalités de prêts de livres entre établissements religieux, d'autre part sur le moyen d'identifier les communautés à qui chaque monastère prêtait ses manuscrits³.

Réseaux de confraternité et circulation des livres

Ce constat m'a conduit à m'intéresser aux réseaux de confraternité des communautés, c'est-à-dire à l'ensemble des individus (personnes physiques) et des établissements religieux (personnes morales) avec lesquels un monastère entretenait des associations spirituelles. Il suffit en effet d'ouvrir n'importe quel nécrologe monastique pour constater que les moines priaient avant tout pour leurs proches⁴ : amis, bienfaiteurs, parents, famille, collègues (c'est-à-dire moines profès de la communauté, mais aussi clercs et moines de communautés associées), maîtres (professeurs), disciples (élèves)⁵ et condisciples (camarades de classe ; voir le schéma n° 2) ; ainsi, la prière des moines était prioritairement destinée aux personnes à qui nous fournissons ou avec lesquels nous échangeons, aujourd'hui encore, le plus volontiers nos livres. De ce point de vue, le réseau de

1 « Le modèle cassiodorien, dès le XII^e siècle, n'est plus universel » (TURCAN-VERKERK, 2015, p. 57-58).

2 Tout au long du Moyen Âge, les monastères eurent recours à de petites niches, à des coffres et à des armoires pour conserver les livres là où ils servaient : au cloître, à l'infirmerie, au réfectoire, dans la salle du chapitre, dans le chœur et les chapelles de l'église abbatiale, mais aussi, pour les ouvrages plus précieux, dans la sacristie, aux archives ou au trésor. Les livres étaient donc dispersés en de nombreux endroits du monastère. Lorsque les livres destinés à l'étude devinrent trop nombreux, ils furent parfois regroupés dans une pièce spéciale leur étant dédiée : la bibliothèque. Celle-ci apparaît sans doute dès la seconde moitié du XI^e siècle à Cluny et à Corbie, mais seulement après le XII^e siècle pour la plupart des établissements religieux. Après le concile de Paris de 1212, le prêt de livre s'organise et se réglemente ; un nouveau type de bibliothèque, lié aux écoles urbaine, émerge. Grâce aux collègues et aux universités, les livres deviennent accessibles à un public élargi, qui peut les consulter sur place ou même les emprunter (DOLBEAU, 1991, p. 497 ; JULLIEN DE POMMEROL, 1998, p. 340 ; NEBBIAI, 2013, p. 32-33 et 97-102 ; TURCAN-VERKERK, 2015, p. 47-62).

3 DOLBEAU, 1991, p. 497 et 508.

4 HUYGHEBAERT, 1972, p. 17. Sur ce point, voir aussi LEMAITRE, 1980, p. 17-21.

5 En particulier les anciens moines élevés et formés au sein de la communauté. Parmi les profès, nombreux sont ceux ayant été d'anciens élèves de la communauté en tant qu'oblats (enfants offerts à un monastère pour y être élevés et formés) ou novices (candidats à la profession monastique).

connaissances d'un établissement religieux peut donc être assimilé à son réseau de confraternité (comparez les schémas n° 1 et n° 2). Les lettrés¹ et les communautés religieuses à qui les moines prêtaient prioritairement leurs manuscrits ont de ce fait toutes les chances de figurer parmi les personnes physiques et morales ayant bénéficié de leurs prières. Remarquons enfin que, comme aujourd'hui afin de favoriser les restitutions, le consentement d'un prêt pouvait induire l'ajout d'un *ex-libris* désignant explicitement le possesseur de l'ouvrage lorsque le livre, exceptionnellement destiné à sortir des murs de l'abbaye, n'en était pas déjà pourvu².

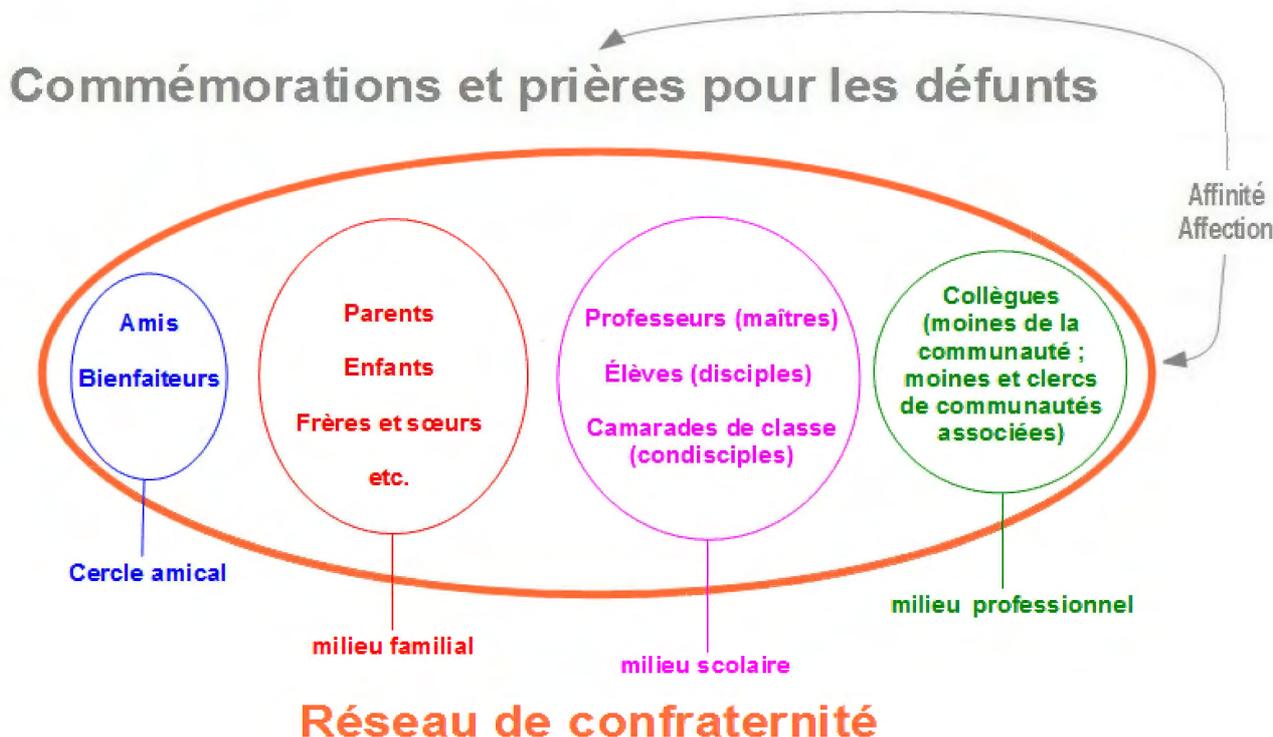


Schéma n° 2 : individus, groupes d'individus et facteurs favorisant les associations spirituelles

Inversons à présent la problématique : à qui les moines médiévaux empruntaient-ils des manuscrits et auprès de qui se procuraient-ils les modèles indispensables aux copistes de leurs

1 Avant le succès des universités à partir des XII^e-XIII^e siècles, et surtout la démocratisation de l'accès aux livres grâce au développement de l'imprimerie (à partir du dernier quart du XV^e siècle), l'apprentissage de la lecture était, chez les laïcs, réservé à une élite. En revanche, la lecture faisait partie de la formation encouragée chez les religieux afin que clercs et moines puissent participer activement à la liturgie quotidienne et à l'office divin.

2 Constat qui n'est pas sans intérêt lorsque l'on s'attache à retracer l'histoire des livres d'une bibliothèque. La présence d'un *ex-libris* médiéval dans un manuscrit peut donc correspondre à la finalisation de la copie de l'ouvrage, à la réalisation d'un récolement ou d'un inventaire de la bibliothèque, mais aussi à la concession d'un prêt (ce qui pourrait expliquer le fait que, dans une même bibliothèque, tous les manuscrits n'aient pas été pourvus d'*ex-libris* et que ceux-ci n'aient pas été nécessairement apposés par la même main et à une même époque). Lorsqu'un manuscrit est pourvu d'un *ex-libris* médiéval, il convient donc de se demander s'il a pu faire l'objet d'un prêt contemporain de l'ajout de cette marque de possession et si ce prêt aurait pu être consenti dans un contexte de copie (utilisation du manuscrit comme modèle).

scriptoria ?¹ D'abord, et même si cela semble une évidence, à ceux qui avaient des livres². « Au début du Moyen Âge, les livres se trouvaient essentiellement dans les abbayes et les églises »³. Avant le XIII^e siècle⁴, et donc à plus forte raison au haut Moyen Âge⁵ – rares étaient en effet les individus au dispos d'une importante collection personnelle d'ouvrages⁶ et peu d'établissements religieux étaient pourvus de très riches bibliothèques⁷ : la plupart des églises et des abbayes ne possédaient que quelques livres indispensables au culte quotidien ; seuls les centres suffisamment conséquents, accordant une place importante à l'enseignement et disposant de ressources financières substantielles, étaient susceptibles de posséder une structure pérenne capable de copier des manuscrits (*scriptorium*) ou de s'en procurer un grand nombre par achat⁸. Ensuite, les moines ne pouvaient emprunter des livres qu'à ceux qui acceptaient de les leur prêter⁹. Comme nous venons de le voir, il s'agissait assurément d'individus et d'établissements éprouvant à leur égard à la fois affinité et confiance. J'émetts donc l'hypothèse que, pour la grande majorité des textes, à caractère religieux¹⁰, les prêts devaient se faire au sein d'un groupe étroit, le plus souvent soumis à une règle

1 Sur les prêts de livres et la circulation des textes entre abbayes, voir surtout les contributions de François Dolbeau et Marie-Hélène Jullien de Pommerol (DOLBEAU, 1991, p. 495-509 ; JULLIEN DE POMMEROL, 1998, p. 339-374).

2 Sur les conditions intellectuelles et matérielles de l'accès au livre et au texte, voir TURCAN-VERKERK, 2015, p. 47-62.

3 JULLIEN DE POMMEROL, 1998, p. 339-340. L'auteur ajoute : « Le prêt à cette époque se pratiquait surtout d'un monastère à l'autre, d'un *scriptorium* à l'autre, quand un établissement cherchait à se procurer tel ou tel texte pour le copier. Le prêt de livres, entre abbayes, était fréquent car il était destiné à la copie des textes qui manquaient à leurs bibliothèques ».

4 À partir du XII^e siècle, avec le développement des villes, la naissance des ordres mendiants voués à la prédication, l'apparition des écoles urbaines (universités et collèges) qui favorisèrent le succès de la culture scolastique, la mise en page des manuscrits s'est normalisée, l'organisation des livres a changé et la méthode de copie et de diffusion des textes a évolué. Tout ceci a favorisé la multiplication des exemplaires et la constitution de bibliothèques privées : la circulation des livres va s'intensifier, « ne se limitant plus à l'intérieur des abbayes et des monastères, mais pénétrant de plus en plus souvent chez les particuliers, conseillers au Parlement ou étudiants, médecins ou chanoines, comme dans les nouveaux établissements, collèges et universités » (JULLIEN DE POMMEROL, 1998, p. 340 ; voir aussi NEBBIAI, 2013, p. 117-165 ; TURCAN-VERKERK, 2015, p. 57-59).

5 Au haut Moyen Âge, rares étaient les laïcs à disposer de nombreux livres, si bien que, dans l'Occident chrétien, seules deux bibliothèques de nobles appartenant à la plus haute aristocratie carolingienne du IX^e siècle nous sont connues avec précision et sont, de ce fait, devenues célèbres : il s'agit des collections privées du marquis de Frioul Évrard (gendre de l'empereur Louis le Pieux) et du comte Heccard d'Autun (protégé du roi Pépin d'Aquitaine), qui furent dispersées au moment de leur succession. Il est également possible d'avoir une idée d'une partie des livres auxquels Dhuoda, épouse du duc de Septimanie et comte de Barcelone, avait accès lorsqu'elle composa son *Libellus manualis* ; il pourrait cependant s'agir d'un témoignage littéraire derrière lequel aucune véritable bibliothèque physique n'existait (RICHÉ, 1963, p. 87-104 ; BRICOUT, 2006, p. 458-461 ; NEBBIAI, 2013, p. 36-38).

6 GUENÉE, 1980, p. 100-109 ; HARSENOHR, 1989, p. 216-266 ; NEBBIAI, 2013, p. 10-11, 31-38, 67-72, 182, 193-205.

7 Il me suffira de rappeler ici les propos de François Dolbeau et d'Anne-Marie Turcan-Verkerk : « il ne faut pas oublier que des fonds modestes représentent souvent le mieux la culture moyenne que les grandes bibliothèques sur lesquelles se concentre l'attention des historiens » (DOLBEAU, 1988, p. 83) ; dans les établissements religieux avant le XIII^e siècle, « les livres sont au total peu nombreux (souvent moins de quinze, plusieurs centaines exceptionnellement) » (TURCAN-VERKERK, 2015, p. 53).

8 Une telle structure nécessitait la possession de moyens financiers importants et de ressources humaines spécialisées (ce qui était précisément le cas de l'abbaye de la Trinité de Fécamp dès le début du XI^e siècle).

9 Rappelons au passage que la pratique du prêt de livres hors établissement et de la consultation de livres sur place, dans des lieux spécifiques dédiés à leur conservation et à leur communication, commence à véritablement s'organiser et à être réglementée seulement à partir du XIII^e siècle, aussi bien dans les bibliothèques d'écoles urbaines que dans celles d'établissements séculiers et réguliers (DOLBEAU, 1991, p. 495-509 ; JULLIEN DE POMMEROL, 1998, p. 339-374 ; NEBBIAI, 2013, p. 97-113). La majorité des grandes bibliothèques bénédictines normandes avaient été constituées avant cette époque.

10 Les textes liturgiques étaient les plus copiés et les plus utilisés jusqu'au XII^e siècle (NEBBIAI, 2013, p. 83 et p. 167).

identique, dépendant dans la majorité des cas d'un même ordre (même si cela est loin d'être systématique¹), ayant une liturgie, une spiritualité et des aspirations relativement proches, voire des coutumes et des rites communs². De ce point de vue, les associations et les filiations spirituelles comme les réseaux monastiques et institutionnels³ devaient jouer un rôle de première importance pour la circulation des textes⁴. Un autre facteur s'avérait néanmoins essentiel. Pour des raisons pratiques évidentes, la proximité géographique était décisive lors de la concrétisation d'échanges visant à la copie de textes⁵ : les manuscrits étaient des objets précieux, parfois volumineux et lourds, qui pouvaient se révéler délicats ou difficiles à transporter⁶ ; il était également plus facile et plus rapide de se procurer un texte dans un établissement voisin. Et il était enfin plus aisé de récupérer un livre prêté à une communauté géographiquement proche que de traiter avec une maison très éloignée⁷. Ainsi, lorsqu'un érudit ou un monastère souhaitait se procurer un ouvrage précis, il

-
- 1 « Il y a dès le XII^e siècle des échanges entre Cluny et la Grande-Chartreuse, entre Liessies et Clairvaux, entre Saint-Thierry de Reims et la Chartreuse du Mont-Dieu » (JULLIEN DE POMMEROL, 1998, p. 340).
 - 2 Au sein de ce groupe, coutumes, rituels et pratiques liturgiques devaient présenter de nombreux points communs. Les communautés, qu'elles soient dépendantes d'un même ordre ou simplement associées, avaient besoin de textes proches pour l'exercice du culte quotidien sur l'ensemble de l'année liturgique (temporal et sanctoral, néanmoins adaptés à leur usage personnel), mais aussi comme source à tout travail liturgique, théologique ou d'exégèse. Ceci implique la nécessaire circulation des manuscrits entre ces établissements en vue de la copie des textes. Citons, à titre d'exemple, le cas du *Liber de Natalitiis* transmis exclusivement dans le milieu cistercien (DOLBEAU, 1976, p. 143-195).
 - 3 Avec la multiplication des établissements religieux dès avant l'an mil, mais surtout au cours du XI^e siècle, certains monastères vont s'associer en réseaux de confraternité, puis tendre à s'organiser en réseaux monastiques à partir des XII^e et XIII^e siècles : les établissements se regroupent alors en congrégations, lesquelles s'unifient parfois ensuite en ordres religieux (souvent représentés par un supérieur général).
 - 4 À titre d'exemple, le prêt, au XII^e siècle, du commentaire de saint Bernard *Super Missus est Gabriel* par les moines de Saint-Thierry de Reims à ceux de Saint-Pierre de Gand (JULLIEN DE POMMEROL, 1998, p. 340) s'inscrit dans ce contexte : les trois listes de confraternités conservées pour Saint-Pierre de Gand, qui datent de 1314, 1396 et 1399-1400, mentionnent toutes Saint-Thierry de Reims ; une association spirituelle pérenne et étroite a donc uni l'abbaye rémoise au monastère flamand au moins du XII^e au XV^e siècle (DUFOUR n° 239, 281 et 289 ; étude comparative de ces listes dans l'annexe n° 6).
 - 5 Observons néanmoins que deux établissements proches en distance, mais n'éprouvant l'un envers l'autre ni affinité ni confiance, voire une certaine antipathie, n'avaient en réalité que peu de chances de se prêter et de s'échanger des livres. La proximité géographique est donc un facteur favorable et essentiel (ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les réseaux de confraternité réunissent le plus souvent de nombreux établissements voisins, appartenant à un même diocèse, à une même province ecclésiastique ou à une même région politique), mais à lui seul insuffisant. Dans bien des cas, il permet cependant d'expliquer le passage de textes d'un milieu ou d'un ordre religieux à un autre (telle, par exemple, la circulation rapide de textes entre ordres monastiques bénédictin et cistercien ou entre ceux-ci et les chanoines réguliers au cours des XII^e et XIII^e siècles).
 - 6 Les liens entre faiblesse d'encombrement et aisance du maniement et du transport sont évidents. On prêtait donc plus aisément les petits recueils de modeste facture et facilement transportables (tels les *libelli*, de format petit ou moyen, que l'on n'hésitait pas, pour les plus grands d'entre-eux, à plier afin d'en faciliter le transport ; pour le cas des livrets hagiographiques, voir POULIN, 2006, p. 22-31) que de gros, lourds et luxueux volumes richement ornés et enluminés. Plutôt que d'accorder en prêt de tels manuscrits à des établissements éloignés, on préférerait sans doute les faire copier sur place, soit par un scribe du lieu, soit par un copiste venu de l'établissement destinataire que l'on accueillait temporairement pour l'occasion (l'accueil des moines des communautés associées faisait souvent l'objet de clauses spécifiques dans les contrats de *societas*). Sur l'hypothèse intéressante du déplacement de plusieurs scribes montois à Fleury, à Corbie et à Saint-Julien [de Tours ?] autour de l'an mil afin d'y reproduire des textes, voir HAMEL (de), 1997, p. 246-248. Nous verrons plus loin que le Mont était spirituellement associé à Fleury et à St-Julien de Tours.
 - 7 Ainsi une lettre du prieur R. de Fécamp (voir la pièce justificative n° VI, p. 283) montre que l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, en Bourgogne, avait envoyé des livres à la Trinité de Fécamp dès 1001/4 et qu'elle éprouvait, du fait de l'éloignement des deux établissements, quelques difficultés d'ordre logistique pour les récupérer.

privilégiait inévitablement les bibliothèques les plus proches¹. Lorsque celles-ci ne disposaient pas du texte requis dans une édition satisfaisante, ils n'hésitaient pas à étendre leur champ d'investigation en s'adressant dans un second temps à des abbayes et à des églises plus éloignées, parfois distantes de plusieurs centaines de kilomètres, mais avec lesquelles des relations étroites préexistaient². Or les réseaux de confraternité tendent à regrouper des établissements en fonction de ces deux critères essentiels, à savoir la filiation (spirituelle ou/et institutionnelle) et la proximité géographique. Ils facilitent en effet le regroupement d'établissements relevant d'un même ordre religieux (ou d'une « sous-branche » de cet ordre) : Bénédictins (Clunisiens, « Volpianiens », Camaldules, etc.), Cisterciens, Chartreux, Prémontrés, Franciscains, Dominicains, Carmes, Augustins, Victoriens, clergé séculier, etc. ; mais ils favorisent aussi le regroupement d'établissements situés à peu de distance les uns des autres, parfois indépendamment des ordres religieux et des frontières de diocèse ou de provinces ecclésiastiques³. D'où l'aspect essentiel de tels réseaux pour notre connaissance de la circulation des livres, de la diffusion et de la transmission des textes, ainsi que pour l'histoire des bibliothèques, celle des milieux spirituels et culturels, ou encore celle des idées et des mentalités. La connaissance des réseaux de confraternité offre en effet une clef pour étudier les réseaux religieux et spirituels, les réseaux culturels et intellectuels, mais aussi les réseaux familiaux et de fidélité (schéma n° 3). Pour toutes ces raisons, la reconstitution des réseaux de confraternité constitue selon moi un enjeu majeur pour l'historien⁴, en particulier pour le médiéviste s'intéressant à la période couvrant les IX^e-XIII^e siècles. Elle ne doit cependant pas

1 Comme nous avons sans doute encore le réflexe plus ou moins conscient de le faire aujourd'hui.

2 Sur ce point, la correspondance d'Herbert de Losinga est éclairante (GOULBURN & SYMONDS, 1878, t. I. Voir en particulier les lettres n° V, X et LX) : cet ancien moine et prieur de Fécamp, devenu évêque de Thetford/Norwich (1091-1119), s'adresse à l'abbé de son ancien monastère, Roger de Bayeux (1107-1139), pour obtenir un exemplaire de Suétone (il lui demande que le texte soit copié à Fécamp puis que la transcription lui soit envoyée). Il s'agit d'un ouvrage alors difficile à se procurer en Angleterre et que Herbert a probablement connu à Fécamp avant 1087. Pour obtenir des textes moins rares, Herbert s'adresse prioritairement à son ami Richard d'Aubigny, abbé de Saint-Alban (1097-1119), qui dirige un établissement géographiquement plus proche et disposant d'une riche bibliothèque (THOMPSON, 1982, I, p. 16) : il lui demande ainsi une œuvre de Flavius Josèphe (*Antiquitates judaicae* ou *De bello judaico*), la collection de lettres de saint Augustin et celle de saint Jérôme, ainsi qu'un lectionnaire (œuvres également disponibles à Fécamp, mais sans doute moins faciles d'accès qu'à Saint-Alban). Dans le même ordre d'idée et pour l'abbaye du Bec, voir la très riche correspondance de saint Anselme.

3 Les travaux récents de Dominique Stutzmann sur la diffusion d'une collection ambrosienne chez les cisterciens confirment, grâce à la méthode de la collation partielle, que la circulation des textes dépend de ces deux principaux critères : proximité géographique et dépendance institutionnelle (STUTZMANN, 2012, p. 417-435, en particulier p. 433-435; STUTZMANN, Dominique, « La collection ambrosienne du manuscrit Paris BnF lat. 1913 : destins cisterciens », à paraître dans *Les Cisterciens et la transmission des textes. Actes du colloque de Troyes (novembre 2012)*, Brepols, collection BHCMA). Un grand merci à l'auteur, qui m'a transmis ses deux textes pour relecture avant publication.

4 Nous aurons l'occasion de vérifier, dans la suite de l'enquête, que les enjeux dépassent en réalité largement les seuls aspects culturels et intellectuels évoqués ici : la reconstitution des réseaux de confraternité permet également, dans bien des cas, de mieux comprendre les contextes sociaux, politiques, administratifs, juridiques et religieux, de déceler des échanges de biens, etc. (réseaux religieux, réseaux culturels et réseaux sociaux sont en effet intimement liés au Moyen Âge). La connaissance de tels réseaux se révèle essentielle pour appréhender la circulation des hommes et des biens. Dom Laporte affirmait déjà, il y a plus d'un demi-siècle, que « l'étude des relations spirituelles d'une abbaye peut conduire à des conclusions d'ordre social ou politique » (LAPORTE, 1956, p. 141).

occulter d'autres modes de transmission par ailleurs avérés. Clercs et moines savaient en effet saisir les opportunités qui s'offraient occasionnellement à eux lors de grands rassemblements – conciles et synodes¹ –, du déplacement de personnalités prestigieuses², ou à la faveur de rencontres fortuites et imprévues³. Certains lecteurs et érudits sont également connus pour avoir favorisé plus que d'autres la circulation des textes, soit en assurant eux-même la diffusion de leurs propres travaux, soit du fait de leur fonction d'enseignement ou de prédication, soit enfin en raison de leur curiosité et de leur soif de connaissances faisant d'eux de véritables chasseurs de textes : ils méritent donc que l'on s'intéresse plus spécifiquement à eux⁴.

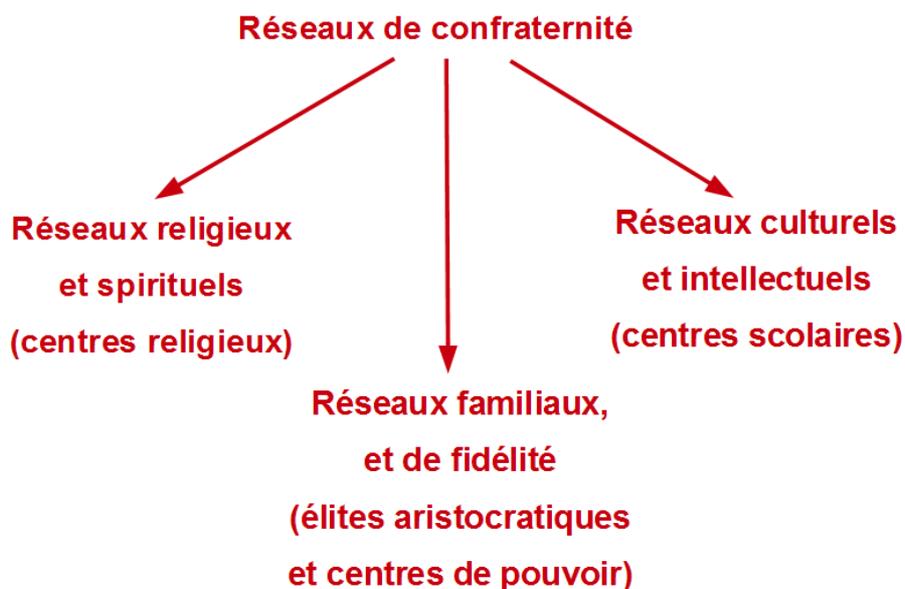


Schéma n° 3 : l'importance des réseaux de confraternité
pour la connaissance d'autres types de réseaux

- 1 Les grandes polémiques théologiques – au cours desquelles chaque parti est amené à appuyer son argumentation sur l'Écriture et sur l'autorité des Pères de l'Église – ont favorisé les rencontres répétées entre élites monastiques, ecclésiastiques et laïques, ce qui a pu favoriser la circulation de textes. Dans la Normandie du XI^e siècle, deux grands débats s'élevèrent à propos de la controverse sur l'Eucharistie et de la mise en place de la Réforme grégorienne. Le premier, déclenché en réaction aux thèses de l'écolâtre Bérenger de Tours et d'Angers, fut à l'origine de nombreux conciles qui se tinrent en Italie et en France de 1050 à 1080 (voir *infra*, partie 3, p. 444-454). Le second débat, qui visait à réformer l'Église en luttant en particulier contre les ingérences laïques, la simonie et le nicolaïsme (prise de mesures visant entre autres au célibat des prêtres et des chanoines ainsi qu'à la réglementation du mariage chrétien pour les laïcs [afin d'éviter les mariages incestueux et les noces illicites]), fera l'objet de nombreux conciles pontificaux et régionaux tout au long de ce siècle, ainsi qu'au cours du suivant.
- 2 Ainsi, par exemple, les légats pontificaux étaient des lettrés qui circulaient en permanence avec des livres. Il est très vraisemblable que certains textes aient été diffusés par leur intermédiaire. L'historien devra également être attentif à la circulation des papes, qui ne se déplaçaient jamais sans leur entourage de lettrés.
- 3 C'est ainsi que les moines de Fécamp profitèrent de la présence de Dudon de Saint-Quentin à la cour ducal normande (palais de Rouen et de Fécamp) pour prendre copie de la version des *Annales de Flodoard* continuée par l'évêque Adalbéron de Laon, alors en possession du chanoine. Cet événement est à placer sous le règne de Richard II de Normandie et pendant l'abbatit de Guillaume de Volpiano, vraisemblablement entre 1010 et 1025 (LECOUTEUX, 2011, p. 49-53).
- 4 Plusieurs exemples sont bien connus pour l'époque carolingienne. Ainsi Alcuin, Loup de Ferrières, Raban Maur, Théodulfe, Florus de Lyon, Hincmar de Reims et Rathier de Vérone pour ne citer que quelques-uns des plus célèbres. Cette liste pourrait être facilement complétée en y ajoutant les érudits carolingiens s'étant intéressés au *quadriuium*, et en particulier au comput (LECOUTEUX, 2011, p. 101-115).

Le rôle essentiel de l'armarius au sein du réseau de confraternité

En tant qu'historien des textes et des bibliothèques, un autre constat m'incite à m'intéresser de près à la documentation nécrologique¹ et aux associations spirituelles d'une abbaye : le fait que la responsabilité touchant l'ensemble des charges scripturaires et livresques de la communauté soit entre les mains d'un seul moine, l'*armarius*², et que celui-ci tienne également une place active au sein du réseau de confraternité pour tout ce qui touche au culte des morts. Exerçant généralement la direction de l'école³ et assurant le plus souvent la fonction de chantre (*cantor*) en tant que « gardien de l'office divin » lu et chanté⁴, l'*armarius* est surtout aujourd'hui connu comme le responsable des livres, des archives et du *scriptorium*⁵. Il est ainsi chargé de la bonne conservation des manuscrits,

1 Des dons de livres aux établissements religieux par des personnes spirituellement associées à ces maisons sont parfois enregistrés dans les obituaires. Les documents nécrologiques apportent donc des renseignements intéressants pour l'histoire de l'enrichissement des bibliothèques.

2 La fonction d'*armarius/cantor* est l'une des plus importantes de l'abbaye, après celles d'abbé et de prieur/sous-prieur (DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 51). Sur la place essentielle de l'*armarius* dans le monachisme réformateur et chez les clunisiens en particulier, TURCAN-VERKERK, 2014, p. 380 : l'auteur constate d'une part « la concentration de toutes les fonctions ayant un rapport avec le temps sur la personne de l'*armarius* », d'autre part le développement des activités dans le domaine de la *memoria* – « mémoire des morts, histoire, hagiographie, conservation et transmission » - où l'*armarius* joue là encore un rôle décisif. Voir aussi SHARPE, 2004, p. 12-14 ; TURCAN-VERKERK, 2015, p. 53.

3 « Dans les monastères clunisiens, et presque partout où l'on reçoit des enfants, la responsabilité de former ceux-ci lui [l'*armarius*] revient encore : il doit leur apprendre non seulement à lire et chanter, mais encore leur enseigner l'art de l'écriture. Le coutumier de Fruttuaria [fondation de Guillaume de Volpiano] détaille tout ce que cela représente concrètement : savoir écrire, inscrire la notation musicale dans les livres destinés au chant, préparer la feuille de parchemin au rasoir puis à la pierre ponce, la régler pour que le copiste puisse écrire de façon rectiligne, enfin relier le livre manuscrit » (DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 53).

4 Cette tendance se généralise à partir des X^e et XI^e siècles (voir DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 51-52 ; SHARPE, 2004, p. 13). « Les deux termes [*cantor* et *armarius*] recouvrent d'ailleurs généralement une seule et même charge, dont relève la maîtrise du chœur et la direction de la liturgie d'une part, la responsabilité de la bibliothèque, du *scriptorium* et de l'école des enfants de l'autre » (GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 90-91). « Non seulement le préchantre était responsable de l'arrangement de la liturgie et, le cas échéant, de la composition de la musique et de textes pour des messes et offices spéciaux, mais encore, en écrivant des vies de saints, il semble avoir joué un rôle particulier dans les efforts pour continuer la tradition hagiographique des maisons bénédictines » (SHARPE, 2004, p. 12). Au Mont Saint-Michel, au milieu du XIII^e siècle, le chantre « a la garde de l'archive, où sont conservés les titres de propriétés et les privilèges [les chartes et privilèges ne seront extraits du chartrier que dans les cas d'extrême nécessité] », il « préside journallement sous le cloître les exercices de lecture des novices. Il a un copiste sous ses ordres, en vue des corrections ou additions à faire aux livres de chant ; il a aussi un suppléant ou sous-chantre » (GUILLOREAU, 1915, p. 163-164 et 167). Voir aussi NEBBIAI, 2013, p. 89 (cas de Theulfus de Morigny) et p. 99 (coutumier d'Eynsham), TURCAN-VERKERK, 2014, p. 380-381.

5 Sur les diverses fonctions de l'*armarius*, voir LEMAITRE, 1980, p. 101 et 321-323 ; DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 52-53 ; SHARPE, 2004, p. 12-13 ; TURCAN-VERKERK, 2015, p. 53. Voir aussi la définition de l'*armarius* donnée par le moine de Fleury Thierry d'Amorbach au tout début du XI^e siècle : « *Armarius, qui et scole preceptor vel librarius, librorum armarium philosophica redimitus toga diligenti procurat clausura. [...] Cartas firmatorias atque concambiatorias vel, si quid id genus negotii exigit, aut ipse ordinat aut discipulorum utitur solatio. Ad illum respicit cura librorum, scriptorie artis totum instrumentum, pergameni copia, ad conpingendos codices fila retorta, cervorum coria que sunt librorum tegmina. [...] Emendatio librorum et termini lectionum et responsio fidei catholice et hereticorum confutatio et, si quid sane doctrine obstiterit, illum attinet* » (éd. et trad. DAVRIL & DONNAT, 2004, p. 182-185, n° 9). Voir également la place tenue par l'*armarius* à Cluny dans les chapitres 8 et 20 (*De armario*) du coutumier de Bernard et dans le *Liber tramitis aevi*, en particulier lors des processions (éd. DINTER, 1980, p. 238-239 et index p. 336 ; ANIEL, 1990, p. 269) et lors de la distribution des livres aux moines au début du Carême (*ibidem*, p. 56-57 ; DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 82 ; JULIEN DE POMMEROL, 1998, p. 339). Cette dernière pratique, préconisée par la Règle de Saint-Benoît, était en vigueur dans la plupart des établissements bénédictins disposant d'une bibliothèque. On en trouve ainsi le témoignage dans des régions fort différentes, comme par exemple à Fruttuaria (plaine du Pô), à Cluny, à Fleury, à Saint-Blaise (Forêt noire en Allemagne) ou à Norwich (Angleterre). Cf. éd. SPÄTLING & DINTER, 1985, p. 136 ; éd. TOLHURST, 1948, p. 67.

d'assurer leur entretien et leur réparation, mais il doit aussi procurer aux copistes toutes les fournitures nécessaires à leur activité¹. Il lui revient également la possibilité d'accorder ou non des prêts de livres, d'effectuer des récolements permettant de s'assurer du bon retour des ouvrages prêtés, et de dresser des inventaires précisant le contenu et l'état de tout ou partie de la bibliothèque commune². Mais c'est aussi à l'*armarius* qu'incombe l'émission des brefs (*brevia* ou *breues*) et des rouleaux (*rotuli*) annonçant le décès des moines de sa communauté aux établissements associés. En retour, il a la responsabilité de réceptionner ces mêmes documents issus de maisons extérieures et d'inscrire les défunts bénéficiant de commémorations individuelles au nécrologe de son établissement³. Ainsi, la gestion des documents nécrologiques, l'organisation des archives, l'administration de la bibliothèque et la direction de l'école pouvaient relever d'une seule et même personne⁴, qui se faisait bien sûr seconder pour assurer la plupart de ces tâches⁵. Dans un tel contexte, les canaux de transmission des textes et des livres avaient toutes les chances d'être similaires à ceux de la transmission des annonces nécrologiques au sein du réseau de confraternité :

-
- 1 « Une autre fonction importante de bibliothécaire-*armarius*, est la réparation des livres. Il est donc aussi responsable de la production des parchemins et doit se procurer les peaux de cerf et les fils nécessaires à la reliure. [...] Il lui faut encore s'assurer de la bonne conservation des livres (*codices*), veiller à ce que les vers ou les mites ne s'y installent pas ; pour lutter contre l'humidité, il fait mettre des boiseries à l'intérieur de l'*armarium*, et y classe les livres par catégories afin qu'on les trouve facilement. C'est lui enfin qui est responsable de l'atelier d'écriture (*scriptorium*) et doit procurer aux scribes (ou copistes) tout ce dont ils ont besoin » (DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 52-53).
- 2 « Détenteur des clefs de l'*armarium* – on distingue souvent l'*armarium* où sont gardés les livres de l'église de celui qui contient les autres ouvrages –, il [l'*armarius*] doit tenir à jour la liste des livres et noter soigneusement ceux qui sont prêtés à tel ou tel » (DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 52-53). Jean-Loup Lemaitre souligne néanmoins fort justement que « L'*armarius*, le chantre, est donc le maître de la liturgie quotidienne, bien plus que le bibliothécaire de l'abbaye, la bibliothèque n'étant pas conçue comme un instrument de travail [selon notre conception moderne], mais servant seulement à fournir les textes nécessaires à la *lectio divina* » (LEMAITRE, 1989, p. 322).
- 3 « Cette formalité permettait de tenir à jour les nécrologes, dans la mesure où ces lettres de faire-part étaient émises, et atteignaient leurs destinataires, et où l'*armarius* remplissait scrupuleusement sa tâche » (LEMAITRE, 1980, p. 20 ; voir aussi HUYGHEBAERT, 1972, p. 26-32 ; DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 52 ; SHARPE, 2004, p. 12 ; DUFOUR, 2013, p. 49).
- 4 Ce n'est donc pas un hasard si le célèbre bibliothécaire de Saint-Martial de Limoges, Bernard Itier (1204-1225), est connu pour l'ajout de notes marginales touchant tant à l'administration de sa bibliothèque (tables de contenu, inventaires de livres, renseignements sur les modes d'acquisition, etc.) qu'à la liturgie (tables de pièces liturgiques, antiennes et répons, indications sur les coutumes, etc.) et à la *memoria* (culte des morts : ajout d'obits et de notes nécrologiques ; notes permettant de se repérer dans l'espace et dans le temps : repères mnémotechniques facilitant les synchronismes, notes historiques, listes abbatiales, etc.) ; et ce aussi bien dans des manuscrits que dans des chartes (LEMAITRE, 1989, p. 114, 116-118, 128-130, 148, 173-175, 335-348 ; LEMAITRE n° 2782-2788). Il y a donc concentration des charges entre les mains d'un même homme, l'*armarius/cantor*. D'où l'usage, avant les XIII^e-XIV^e siècles, d'un vocabulaire similaire dans la gestion des documents nécrologiques et diplomatiques, ainsi que dans l'administration des bibliothèques (*breve, brevis, breviarium, notitia, annotatio, carta, cartula, chirographum, memoriale, breve recordationis*, etc.), comme Anne-Marie Turcan-Verkerk l'a constaté et présenté au moyen de multiples exemples lors de son séminaire EPHE 2010-2011 traitant des inventaires de bibliothèques (TURCAN-VERKERK, 2012 ; TURCAN-VERKERK, 2015, p. 53).
- 5 Il dispose en particulier d'un aide, le *subarmarius* ou parfois le *succentor* (LEMAITRE, 1989, p. 322). Du fait de ses activités d'administration très variées, l'*armarius/cantor* – qui disposait d'une prodigieuse mémoire mais devait aussi faire preuve de beaucoup de pragmatisme – est constamment amené à prendre des notes et à élaborer toutes sortes de listes (pour une réflexion sur les listes et leurs usages, voir Eco, 2009). Nous retrouvons souvent ces notes et ces listes – traces de ses multiples activités et vestiges de ses nombreuses préoccupations quotidiennes – en marge et dans les espaces restés blancs des manuscrits. Toutefois, ces aides-mémoires et ces brouillons étaient le plus souvent inscrits sur tablettes de cire et feuilles volantes (rebut de parchemin) non destinées à être conservées : les témoins subsistants de telles pratiques sont de ce fait rares, et donc extrêmement précieux pour l'historien.

pour l'envoi d'un bref ou d'un *rotulus* à un établissement associé, l'*armarius* avait recours à un porteur de lettres ou de rouleau¹ ; il lui était aisé de procéder de la même manière ou de profiter de cet envoi pour transmettre par le même biais un livret ou un manuscrit accordé en prêt ou en don à un autre établissement². Ainsi, un porteur de lettres chargé par l'*armarius* de visiter les établissements du réseau de confraternité afin de transmettre un faire-part nécrologique³ avait toutes les chances de tenir aussi, occasionnellement et à sa demande, le rôle de porteur de livres et de livrets⁴...

L'objectif de cette partie est de reconstituer le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp afin de mieux connaître son milieu spirituel, culturel et intellectuel d'appartenance. J'espère ainsi favoriser la perception des échanges de textes et identifier plus aisément la provenance des manuscrits susceptibles d'avoir servi de modèles aux copistes du *scriptorium* de cette abbaye. Je suis en effet convaincu de l'importance de ce réseau et de ce milieu pour la formation primitive puis l'essor de la bibliothèque de Fécamp ainsi que pour la circulation de manuscrits entre celle-ci et d'autres établissements religieux.

1 Voir LEMAITRE, 1989, p. 324-329 ; DUFOUR, 2013, p. 24-26, 32, 37-49, 121-143. Au sujet des échanges de lettres : « on s'écrit beaucoup aussi dans le monde monastique où l'on possède son propre service postal grâce à la coutume de faire circuler de monastères en monastères les faire-part de décès » (DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 95). Sur la lettre, au sens de communication épistolaire, « outil de base pour réaliser des transactions à travers l'espace et le temps durant tout le Moyen Âge et le début de l'époque moderne », ainsi que sur ses différentes formes, voir BOUTCHER, 2012, p. 92. À bien des égards le courrier électronique (e-mail/courriels) constitue le prolongement moderne de ces pratiques anciennes. Et il est probable qu'il ne laisse finalement aux générations futures qu'aussi peu de traces que ces brefs médiévaux...

2 En ce sens, DUFOUR, 2013, p. 137. Le retour du livre prêté se faisait sans doute en usant du même dispositif en sens inverse. Le maintien de contacts réguliers entre les communautés associées grâce à l'usage de ces porteurs de brefs devait réduire l'appréhension de ne pas revoir un jour le livre prêté.

3 Le porteur de lettres ou de brefs est parfois désigné comme *breuigerus* ou *breuigerulus*.

4 Les dimensions et le poids des ouvrages, d'ailleurs comparables à ceux de certains rouleaux mortuaires, devaient limiter la circulation simultanée de plusieurs livres *via* ces simples porteurs de lettres. Pour les envois groupés, des moyens logistiques plus lourds devaient assurément être mis en œuvre, ce qui n'était d'ailleurs pas sans poser quelques difficultés (voir à ce sujet la lettre du prieur R. de Fécamp déjà évoquée).

2. Le réseau de confraternité de la Trinité de Fécamp d'après les sources fécampoises

L'historien qui s'intéresse aux réseaux de confraternité d'établissements religieux normands dispose d'une base de travail partielle, mais à la fois sûre et solide.

Les contrats de societas ou actes de confraternité

Par ses recherches, dom Jean Laporte a déjà contribué à l'analyse et à l'édition de plusieurs documents importants provenant de plusieurs abbayes bénédictines normandes¹. Dans le cas de la Trinité de Fécamp, il a signalé une douzaine d'actes conservés aux Archives départementales de la Seine-Maritime dans le dossier 7 H 51. Il s'agit majoritairement (mais non exclusivement) de contrats de *societas* (ou actes de confraternité) originaux, datant des XII^e et XIII^e siècles, et qui unissent Fécamp à d'autres communautés bénédictines². Je me contenterai de les passer brièvement en revue, en les regroupant par période. Il s'agit de :

- deux actes originaux du XII^e siècle associant Fécamp à Saint-Bénigne de Dijon en Bourgogne (dont le plus ancien est malheureusement en lambeaux)³ ;
- sept actes originaux du XIII^e siècle unissant Fécamp à Saint-Denis-en-France (Ile-de-France)⁴, Saint-Lucien de Beauvais⁵ et Saint-Valery-sur-Somme (en Picardie)⁶, Saint-Josse-sur-Mer⁷

1 Voir en particulier LAPORTE, 1956, p. 141-155 et 169-188 ; LAPORTE, 1963, p. 39-42 et 1967, LAPORTE, 1967, p. 725-741. Ces études concernent Saint-Évrault, Jumièges, Le Mont Saint-Michel, Fécamp et Saint-Georges-de-Boscherville, mais elles apportent aussi d'utiles précisions aux travaux de l'abbé Porée sur le Bec.

2 Description sommaire de ces actes dans LAPORTE, 1963, p. 39-42. Plusieurs de ces contrats de *societas* sont édités en pièces justificatives de la présente enquête.

3 Le premier, très endommagé et quasiment inexploitable, comporte néanmoins une mention dorsale du XIII^e s. permettant de connaître la teneur de l'acte : il s'agit du renouvellement de l'association spirituelle unissant les abbayes de la Trinité de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon par l'intermédiaire des abbés Roger de Fécamp (1107-1139) et Pierre de Saint-Bénigne de Dijon (1123-1141/2) ; il convient donc de dater l'acte entre 1123 et 1139 (BLOCHE, 2012, n° 104). Dom Laporte, qui n'avait pas vu cette mention dorsale, proposait, à tort, d'y voir un renouvellement d'union entre Fécamp et Saint-Denis (LAPORTE, 1963, p. 39 n° 10). Le second est une décision prise dans les années 1180 par l'abbé Haymon de Saint-Bénigne de Dijon (1180-1188) sous l'abbé de Fécamp Henri de Sully (1140-1187). Elle vient compléter l'association de prières unissant les deux abbayes (LAPORTE, 1963, p. 39 n° 1 et p. 40-42 ; BLOCHE n° B7). Acte édité en pièce justificative n° III.

4 Association de prières pour les moines défunts conclue en novembre 1215 entre les abbés Raoul [d'Argences] de Fécamp (1189-1219) et Henri de Saint-Denis (apr. 1197-av. 1221). Cf. LAPORTE, 1963, p. 39 n° 2. Acte édité en pièce justificative n° IV.

5 Association de prières pour les moines défunts conclue en novembre 1215 entre les abbés Raoul [d'Argences] de Fécamp (1189-1219) et Érard de Saint-Lucien de Beauvais (v. 1210-v. 1236). Cf. LAPORTE, 1963, p. 39 n° 3. L'accord a été conclu dans les mêmes termes que le précédent (union de Fécamp et de Saint-Denis). Voir la pièce justificative n° IV. D'après le ms. Paris, BnF, Picardie 11, fol. 39r-39v [fol. 53r], l'abbé Érard de Saint-Lucien de Beauvais a également contractualisé des associations spirituelles avec Aumale, Saint-Germer-de-Fly et Saint-Quentin de Beauvais.

6 Association de prières pour les moines défunts conclue le 26 juillet 1280 entre les abbés Richard [de Treigos] de Fécamp (1260-1286) et Nicolas de Saint-Valery-sur-Somme (LAPORTE, 1963, p. 39 n° 7).

7 Renouvellement d'une association de prières conclu dans les mêmes termes le 4 janvier 1281 entre les abbés Richard [de Treigos] de Fécamp (1260-1286) et Jean de Saint-Josse-sur-Mer (LAPORTE, 1963, p. 39 n° 8).

et Saint-Amand¹ (Nord-Pas-de-Calais), le Bec² (Normandie) et Pershore (Herefordshire, en Angleterre)³ ;

– deux quittances délivrées en original par des sociétés commerciales toscanes à la fin du XIII^e siècle – celles des Spini de Florence et des Almannati de Pistoie⁴ – qui servaient d'intermédiaires financiers et postaux entre le Saint-Siège de Rome et les établissements religieux situés au-delà des Alpes, jusqu'en Angleterre ; ces deux documents laissent présager de liens réguliers unissant Fécamp et la papauté à cette époque, mais ne constituent aucunement des associations spirituelles⁵ ;

– enfin, un *vidimus*, daté de 1396, reproduisant l'acte d'union de Fécamp avec Saint-Lucien de Beauvais dont il a déjà été question⁶.

C'est donc pour le XIII^e siècle que l'historien semble le mieux renseigné, avec dix documents sur douze datant (ou reproduisant des contrats) de cette époque⁷.

Les nécrologues, obituaires et autres calendriers commémoratifs

Par ailleurs, les rares documents nécrologiques subsistants pour l'abbaye de la Trinité de Fécamp⁸ sont principalement conservés dans un ordinaire⁹ et un cartulaire-obituaire (LEMAITRE n° 359)¹⁰ du XIII^e siècle, qui prévoient l'un et l'autre des anniversaires, des pitances et des célébrations commémoratives pour des abbés et des bienfaiteurs¹¹. À cela viennent s'ajouter plusieurs calendriers liturgiques – certains sont malheureusement fragmentaires – dont plusieurs mentionnent des obits

1 Renouvellement de l'association de prières pour les moines défunts conclu le 18 février 1271 entre les abbés Richard [de Treigos] de Fécamp (1260-1286) et Augustin de Saint-Amand (v. 1267-1283/7). Cf. LAPORTE, 1963, p. 39 n° 5. Le double de cet acte, encore conservé au chartrier de Saint-Amand au XVIII^e siècle, a fait l'objet d'une copie à cette époque (Paris, BnF, Collection Moreau, t. 195, pièce n° 9). Celle-ci a été étudiée et éditée par Henri Platelle (PLATELLE, 1959, p. 137-141).

2 Association de prières pour les moines défunts conclue en 1272 entre les abbés [de Treigos] de Fécamp (1260-1286) et Jean [de Guineville] du Bec (v. 1265-1272). Cf. LAPORTE, 1963, p. 39 n° 6.

3 Association de prières pour les moines défunts conclue le 5 septembre 1258 entre les abbés Guillaume [de Vaspail] de Fécamp (1227-1259/60) et Élerius de Pershore (1251–1264). Cf. LAPORTE, 1963, p. 39 n° 4. Ce dernier était auparavant prieur de Cogges, un prieuré dépendant de la Trinité de Fécamp, ce qui explique cette contractualisation (*The heads of religious houses: England and Wales*, éd. David M. SMITH & Vera C.M. LONDON, Cambridge, 2001, t. II (1216–1377), p. 56-57). Précisons que le Worcestershire a été rattaché au Herefordshire en 1974.

4 Ces deux pièces sont datées respectivement du 2 mars 1297 et du 29 octobre 1298 (LAPORTE, 1963, p. 40).

5 Ces deux quittances sont à mettre en relation avec la somme de 8000 florins (soit 4000 livres tournois) exigée à l'abbaye par la papauté pour la confirmation de son nouvel abbé, Thomas de Saint-Benoît (1297-1308). Voir BROCKHAUS, 2009, p. 57-58 ; BLOCHE, 2012, p. 26.

6 LAPORTE, 1963, p. 39 n° 9.

7 On observe même une concentration des documents sur la seconde moitié du XIII^e siècle, puisque sept documents sur douze sont datés de 1258 à 1298, ce qui pourrait trahir une évolution des services de prières au cours de cette période. Ces douze documents ne concernent en réalité que huit établissements bénédictins distincts ; ils ne semblent correspondre qu'aux derniers états des associations spirituelles contractées.

8 Documents généralement référencés par Jean-Loup Lemaître dans son répertoire (LEMAITRE n° 359-362).

9 Ms. Fécamp, Musée de la Benedictine, 186. Cet ordinaire de Fécamp, non signalé dans le *Répertoire des documents nécrologiques français* de Jean-Loup Lemaître, a été édité par David Chadd (CHADD, 1999-2002). Pour les anniversaires, voir CHADD, t. II, 2002, p. 694-695.

10 Ms. Paris, BnF, nal. 1137 (éd. part. OMONT, 1925, p. 269-280).

11 Sur la pitancerie et l'office de pitancier, voir LEMAITRE, 1989, p. 457-463.

d'abbés fécampois (LEMAITRE n° 360, 361 et 361a) : ils figurent en tête d'un collectaire du milieu du XII^e s., d'un antiphonaire-hymnaire du XIII^e s., de deux bréviaires des XIII^e-XV^e s. et de deux missels des XIV^e-XVI^e s.¹ Tous ces documents n'offrent malheureusement que peu de renseignements complémentaires sur les associations spirituelles liant Fécamp à d'autres établissements. Seules trois mentions – jusqu'ici non signalées par les historiens et apparaissant au mois de juillet dans les calendriers liturgiques d'un bréviaire et d'un missel de Fécamp des environs de 1400 – nous fournissent un témoignage intéressant, mais tardif, d'associations pieuses unissant le monastère normand à trois autres abbayes bénédictines : il s'agit de commémorations collectives annuelles assurées pour des communautés extérieures au duché de Normandie, à savoir Saint-Sauveur d'Anchin, dans le Nord-Pas-de-Calais (commémoration au 12 juillet), le prieuré de la cathédrale de la Trinité de Norwich, dans le Norfolk en Angleterre (commémoration au 23 juillet), et Saint-Lucien de Beauvais en Picardie (commémoration au 24 juillet)². Hormis dans ce dernier cas, où nous venons de voir qu'un contrat de *societas* original daté de 1215 et qu'un *vidimus* de 1396 nous sont conservés, nous ignorons, pour l'heure, à quelle date les deux autres associations spirituelles ont pu être établies.

Les breffs et les rouleaux mortuaires

Les rouleaux des morts forment un autre ensemble de documents nécrologiques à prendre en compte pour notre enquête. Ils ont récemment fait l'objet d'une étude et d'une édition remarquable de la part de Jean Dufour³. Il convient cependant de ne pas considérer comme équivalentes les listes d'établissements bénéficiant des services spirituels d'une communauté et celles que l'on pourrait reconstituer en énumérant les établissements accusant réception d'un rouleau mortuaire en apposant leur titre⁴. Les porteurs de rouleaux visitaient en effet un très grand nombre de maisons dont la

1 David Chadd signale d'autres documents liturgiques fécampois, parfois accompagnés de calendriers avec mentions d'obit, à prendre en considération (CHADD, t. I, 1999, p. 24-30 et t. II, 2002, p. 761-789).

2 Mss. Rouen, Bibl. Mun., A. 63 (206), fol. 3r (bréviaire de Fécamp, fin XIV^e-début XV^e s.) et Rouen, Bibl. Mun., Y. 181 (292), fol. 3r (missel de Fécamp, début du XV^e s.). Voir LEMAITRE n° 360 et 361a. ; CHADD, 1999-2002, p. 29 et 775.

3 DUFOUR, 2005-2008, 4 vol. Une importante étude, avec des annexes et des tables, a été publiée dans un 5^{ème} volume en 2013.

4 Pour cette raison, j'ai choisi de ne pas retenir la liste reproduite à partir d'un rouleau mortuaire perdu de l'abbaye de Cluny, mis en circulation sous l'abbé Jean IV (1529-1550), cardinal de Lorraine (LEMAITRE n° 301 ; DUFOUR n° 464 ; éd. LAURENT & GRAS, 1965, p. 464 et 472-481). La nature et le caractère exacts de cette liste nous échappent (HUYGHEBAERT, 1972, p. 21 n. 9) : les 445 établissements mentionnés, correspondent-ils, comme l'indiquent ses éditeurs, aux églises alors associées à l'abbaye de Cluny ? Ou bien s'agit-il plutôt de l'ensemble des établissements ayant accusé réception du rouleau mortuaire ? Ce nombre énorme ainsi que certains regroupements par région me font pencher pour la seconde hypothèse ; la question reste néanmoins ouverte. Le texte ne nous est parvenu que par des copies fragmentaires et défigurées, comportant également de nombreux doublons : cette liste doit donc être utilisée avec une extrême précaution ; elle est difficilement exploitable en l'état, sans un long examen critique préalable qui reste à faire. Même si l'abbaye de la Trinité de Fécamp apparaît bien dans cette liste, au sein d'un groupe de treize établissements normands (LAURENT & GRAS, 1965, p. 474, col. 2B-D), il m'a paru plus prudent de ne pas en tenir compte et de m'appuyer sur d'autres documents plus fiables lors de la présente enquête.

plupart n'appartenaient pas à leur propre réseau de confraternité¹. Lorsque le défunt était apparenté à de grands laïcs (famille comtale, ducale ou royale) ou appartenait à un groupe d'individus gravitant dans leur entourage immédiat, il jouissait d'une certaine notoriété tant dans le monde séculier que religieux. L'annonce avait alors d'autant plus de chances d'être diffusée très largement, hors du seul cercle de connaissances immédiat². Il en était de même pour les abbés fondateurs et les premiers abbés d'une communauté, qui jouissaient très souvent d'une commémoration particulière³. Si rares sont les rouleaux des morts émanant d'abbayes normandes à nous être parvenus pour la période ducale⁴ (aucun n'a d'ailleurs survécu pour Fécamp)⁵, les deux seuls exemples véritablement

-
- 1 DUFOUR, 2013, p. 122. Dom Jean Laporte (LAPORTE, 1963, p. 32) précise que « le *brevigerus* passait certainement dans toutes les maisons affiliées à son abbaye [c'est en réalité loin d'être toujours le cas : « il s'agit d'un vade-mecum, plus ou moins respecté par le porte-rouleau » (DUFOUR, 2005, p. VIII)], mais il ne manquait pas non plus d'entrer dans celles auprès desquelles le conduisait son itinéraire et où l'on faisait pour le défunt qu'il recommandait, non pas des services, mais une courte prière. Une association en règle avec les cent cinquante, deux cents, trois cents maisons visitées par ces colporteurs de la mort est une invraisemblance ». Voir aussi HUYGHEBAERT, 1972, p. 26-27 : « muni d'un itinéraire, le porteur se met en route. Il doit s'arrêter dans les maisons dont il possède la liste, mais il ne lui est pas interdit de s'arrêter ailleurs, si l'horaire ou les conditions du voyage l'y invitent ». Ainsi, pour annoncer à un établissement associé situé par exemple en Bourgogne le décès d'un moine de Fécamp, le porteur de rouleau était amené, au cours de son itinéraire, à faire de nombreuses étapes et à être hébergé dans des maisons avec lesquelles son abbaye n'était pas nécessairement associée. Voir par exemple les itinéraires et les étapes choisies par les porteurs de rouleau lorsque leur liste de confraternité est fournie dans ce même document (DUFOUR, 2013, p. 71-72 et en particulier les n° 289, 305, 333, 426) : sur les cartes correspondantes (*ibidem*, t. III, cartes n° 19a-b, 22a-d et 26a-c, t. IV carte n° 33), les établissements associés apparaissent en italique ; on constate que le rouleau fut parfois loin d'être présenté à toutes les maisons du réseau de confraternité.
- 2 La zone géographique couverte par le porteur de rouleaux est souvent très intéressante : elle correspond généralement à la zone d'influence de l'abbaye (le porteur de rouleau étant souvent amené à se déplacer jusqu'aux établissements associés les plus éloignés de sa maison) et à l'espace politique auquel ce monastère se rattache (les cartes jointes aux éditions des rouleaux mortuaires de Jean Dufour sont, de ce point de vue, de très utiles outils).
- 3 La *memoria* de ces abbés et abbesses faisait l'objet d'une attention spéciale : la communauté espérait faire rejaillir sur elle-même le prestige de son fondateur (dont elle conservait généralement la sépulture et donc de potentielles reliques). On remarquera que les textes des deux plus anciens rouleaux mortuaires normands qui nous sont parvenus concernent précisément une première abbesse et un premier abbé (DUFOUR n° 114 et 122).
- 4 Pour la période postérieure à 1204, plusieurs rouleaux et fragments de rouleaux sont conservés : rouleau fragmentaire de l'abbesse Haïde de Saint-Amand de Rouen († v. 1225) (DUFOUR n° 175) ; fragment d'un rouleau mortuaire [de Fécamp ?] de 1300 (DUFOUR n° 212) ; rouleau de Marie de Noyers, abbesse de Montivilliers (1388-1395) (DUFOUR n° 287 et carte n° 18) ; rouleau fragmentaire de Marie, abbesse de la Trinité de Caen († 3 avril 1404) (DUFOUR n° 306) ; encyclique annonçant le décès de l'abbé Robert Teissier de Saint-Évroult († 29 mai 1408) (DUFOUR n° 311) ; fragment de rouleau mortuaire et formules d'encyclique de Jumièges (années 1460) (DUFOUR n° 356, 362 et 41). Le n° 183 (1235) n'est pas un rouleau mortuaire et concerne le chapitre cathédral de Coutances. Avec 4 rouleaux mortuaires d'abbesses (DUFOUR n° 114, 175, 287 et 306), les monastères féminins normands sont numériquement bien représentés.
- 5 Nous savons, grâce au témoignage d'Orderic Vital (éd. CHIBNALL, VI, p. 140 ; DUFOUR n° 109), qu'un rouleau des morts a circulé pour l'abbé de Fécamp Guillaume de Rots († 1107), mais ce précieux document est malheureusement perdu. Il subsiste peut-être aussi un fragment de rouleau mortuaire mis en service par les moines de Fécamp en 1300, remployé en feuille de garde du ms. Paris, BnF, lat. 989, fol. 133 (DUFOUR n° 212).

exploitables sont de ce point de vue éclairants¹. Le rouleau mortuaire de Mathilde († 6 juillet 1113)², première abbesse de l'abbaye royale de la Trinité de Caen, bien que lacunaire de la partie correspondant au nord-est de son itinéraire, autour de Gand, comportait les mentions de 257 établissements ayant accusé réception de son passage³. Celui de l'abbé Vital († 16 septembre 1122), ancien chapelain du comte Robert de Mortain⁴ et fondateur de l'abbaye de Savigny⁵, contient 208 entrées bien qu'il soit lui-même lacunaire de la partie correspondant à l'ouest de son itinéraire⁶. Ces chiffres considérables vont assurément bien au-delà du nombre d'établissements liés par contrat de *societas* à la Trinité de Caen et à Savigny. Et seule une minorité des établissements inscrits correspond en réalité aux communautés étroitement liées à ces deux maisons. Pour preuve, la réception de ces deux rouleaux mortuaires par quatre établissements normands dont nous avons par ailleurs la chance de conserver des listes de confraternité (Saint-Évroult, le Bec, le Mont Saint-Michel et Jumièges)⁷ : aucun d'eux ne mentionne la Trinité de Caen au nombre de ses communautés

-
- 1 Les quatre autres rouleaux mortuaires normands de la période ducal ne nous sont parvenus que sous forme de fragments ou ne sont connus que grâce à la tradition indirecte. Ceux de l'archevêque Lanfranc de Canterbury (1070-1089), ancien prieur du Bec (v. 1047/9-1063) et abbé de Saint-Étienne de Caen (1063-1070) (DUFOR n° 80, vraisemblablement élaboré à la demande d'Anselme) et de l'abbé de Fécamp Guillaume de Rots (1078-1107) (DUFOR n° 109 ; voir la note précédente) ne sont attestés que grâce au témoignage d'Orderic Vital. Il subsiste un fragment intéressant du rouleau de l'abbé Robert I^{er} de Saint-Étienne de Caen (1101-1107) (DUFOR n° 110). Enfin un rouleau mortuaire perdu de l'abbaye de Préaux, datant de la première moitié du XII^e siècle [peut-être celui de l'abbé Richard de Fourneaux (1101-1125) ?], est connu grâce à deux mentions de moines mauristes (DUFOR n° 134). Ces six rouleaux mortuaires normands (DUFOR n° 80, 109, 110, 114, 122 et 134) se concentrent donc sur la période 1089-1130 environ. Bien que non normand, l'itinéraire du rouleau mortuaire de saint Bruno depuis la Calabre jusqu'à l'Angleterre et à la Normandie entre 1101 et 1103 (DUFOR n° 105, carte n° 5a-5b) mérite de retenir l'attention d'un point de vue « politique » et religieux (*ibidem*, 2005, p. 286-287).
 - 2 La Trinité de Caen avait été fondée en 1059 par la duchesse de Normandie puis reine d'Angleterre Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant. Contrairement à ce qu'indique Léopold Delisle (DELISLE, 1866, p. 177 ; cité dans DUFOR n° 114), la première abbesse de la Trinité de Caen, Mathilde, n'était pas une fille du Conquérant (sur ce point, voir GOULLET, 2009, p. 170-171). Nous savons simplement qu'avant de devenir abbesse de la Trinité, elle fut moniale à Saint-Léger de Préaux (DUFOR n° 114, titre n° 66 p. 425-426 ; GOULLET, 2009, p. 172). En revanche, Cécile, seconde abbesse de la Trinité de Caen (1113-1127), était bien une fille de Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre : née à la fin des années 1050, elle fut offerte comme oblate à la Trinité de Caen en 1066, elle y devint moniale à partir de 1075 après avoir prononcé ses vœux monastiques à la Trinité de Fécamp (voir ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. III, lib. V, p. 7-11). Je tiens à remercier Véronique Gazeau pour les échanges que j'ai eus avec elle sur ce sujet.
 - 3 DUFOR n° 114 (t. I, p. 392 et suiv. et carte n° 6).
 - 4 Frère de l'évêque de Bayeux Odon de Conteville et demi-frère de Guillaume le Conquérant (BAUDUIN, 2004, tableau généalogique 1, p. 20-21).
 - 5 Cette fondation, créée en 1112/3 dans la Manche et qui aura rapidement de nombreux établissements sous sa dépendance, sera finalement rattachée à l'ordre cistercien en 1147 (abbaye placée sous la filiation de Clairvaux). Voir BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991.
 - 6 DUFOR n° 122 (t. I, p. 514 et suiv. et carte n° 7). Sur le parcours de plusieurs rouleaux mortuaires entre continent (Normandie) et Angleterre (et inversement) entre 1066 et 1130 environ, voir DUFOR n° 80, 105, 114, 115 et 122 ; DUFOR, 2013, p. 34 et 46.
 - 7 LAPORTE, 1956, p. 141-155 et 169-188 ; LAPORTE, 1963, p. 39-42 et 1967, LAPORTE, 1967, p. 725-741 ; PORÉE, 1901, t. I, p. 484. Nous reviendrons sur les listes de confraternité de ces quatre établissements dans le chapitre suivant ainsi que dans l'annexe n° 6.

associées¹ ; et seuls le Bec et le Mont Saint-Michel mentionnent Savigny². De plus, la liste de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Caen datant de 1405 comporte 29 maisons associées, chiffre nettement inférieur aux quelques 257 établissements ayant apposé leur titre dans le rouleau de l'abbesse Mathilde (voir l'annexe n° 6). Lorsque les réseaux de confraternité sont connus, et même s'ils peuvent varier de façon assez significative en fonction de l'importance, de la renommée et de l'ouverture vers l'extérieur de la communauté, ainsi que de l'époque concernée, le nombre d'établissements très étroitement associés est généralement inférieure à la vingtaine ; il peut varier de quelques unités à plus de quatre-vingt maisons lorsque l'on prend aussi en considération les établissements avec lesquels la communauté entretenait des relations sensiblement plus lâches (voir l'annexe n° 6). Ce dernier type d'association faisait l'objet de services de prières à l'annonce du décès d'un moine mais rarement de commémorations individuelles ou collectives ultérieures. Ainsi, même si les rouleaux mortuaires contiennent des renseignements intéressants qu'il convient de ne pas négliger, je préfère prudemment écarter de mon enquête les listes d'établissements que l'on pourrait reconstituer artificiellement en énumérant l'ensemble des communautés ayant accusé réception du rouleau : elles ne permettent que rarement de distinguer de façon sûre la nature exacte des liens unissant la communauté du défunt avec les établissements accusant la réception du faire-part mortuaire³. Ces témoignages n'ont guère pour mon propos la valeur d'un contrat de *societas* en bonne et due forme, d'une notice descriptive d'association spirituelle, d'une liste de confraternité et surtout d'inscriptions de moines d'une communauté dans le nécrologe d'une autre (je reviendrai plus loin sur ces différents documents et sur leur utilité pour la présente étude). En revanche, il est intéressant de disposer de la liste des établissements qui était parfois fournie aux porteurs de rouleaux afin qu'ils puissent organiser leur itinéraire. Celle-ci indique en effet le nom des établissements où le porteur devait privilégier de se rendre, ce qui revient à énumérer les membres formant le réseau de confraternité de la communauté, donc à reproduire la liste de confraternité que l'on trouve parfois dans les livres du chapitre. De telles listes, destinées à la livraison de lettres encycliques/circulaires et de rouleaux mortuaires, existent surtout à partir du début du XIV^e siècle⁴, mais elles demeurent relativement rares ; bien que l'existence d'une liste de ce type datant de 1386

1 La liste de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Caen, plus tardive (elle date de 1405), mentionne toutefois alors Jumièges, le Mont Saint-Michel et le Bec au nombre de ses 29 communautés associées (rangs 5, 13 et 16). Voir DUFOUR n° 306 ; SAUVAGE, 1910, p. 51-57 (voir l'annexe n° 6)

2 Le Bec et Le Mont Saint-Michel faisaient donc probablement partie des établissements qui figuraient dans la partie lacunaire du rouleau mortuaire de l'abbé Vital de Savigny (à moins que les confraternités n'aient été contractées qu'ultérieurement avec ces établissements).

3 Dans certains cas favorables, les titres apposés par les établissements accusant réception de rouleaux mortuaires prouvent l'existence de relations étroites entre les deux communautés.

4 DUFOUR, t. V, p. 71-72. 15 établissements conservent 22 [à 24] rouleaux ou parties de rouleaux mentionnant leur liste de confraternité (DUFOUR n° [162], 172, 236, 239, 249, 254, 262, 265, 268, 275, 281, 289, 296, 305, 306, 310, 322, 333, 335, 354, 356, 359, 426 et [404]). Documents mis à contribution dans l'annexe n° 6.

était encore attestée à Fécamp dans la seconde moitié du XVII^e siècle¹, celle-ci ne nous est malheureusement pas parvenue.

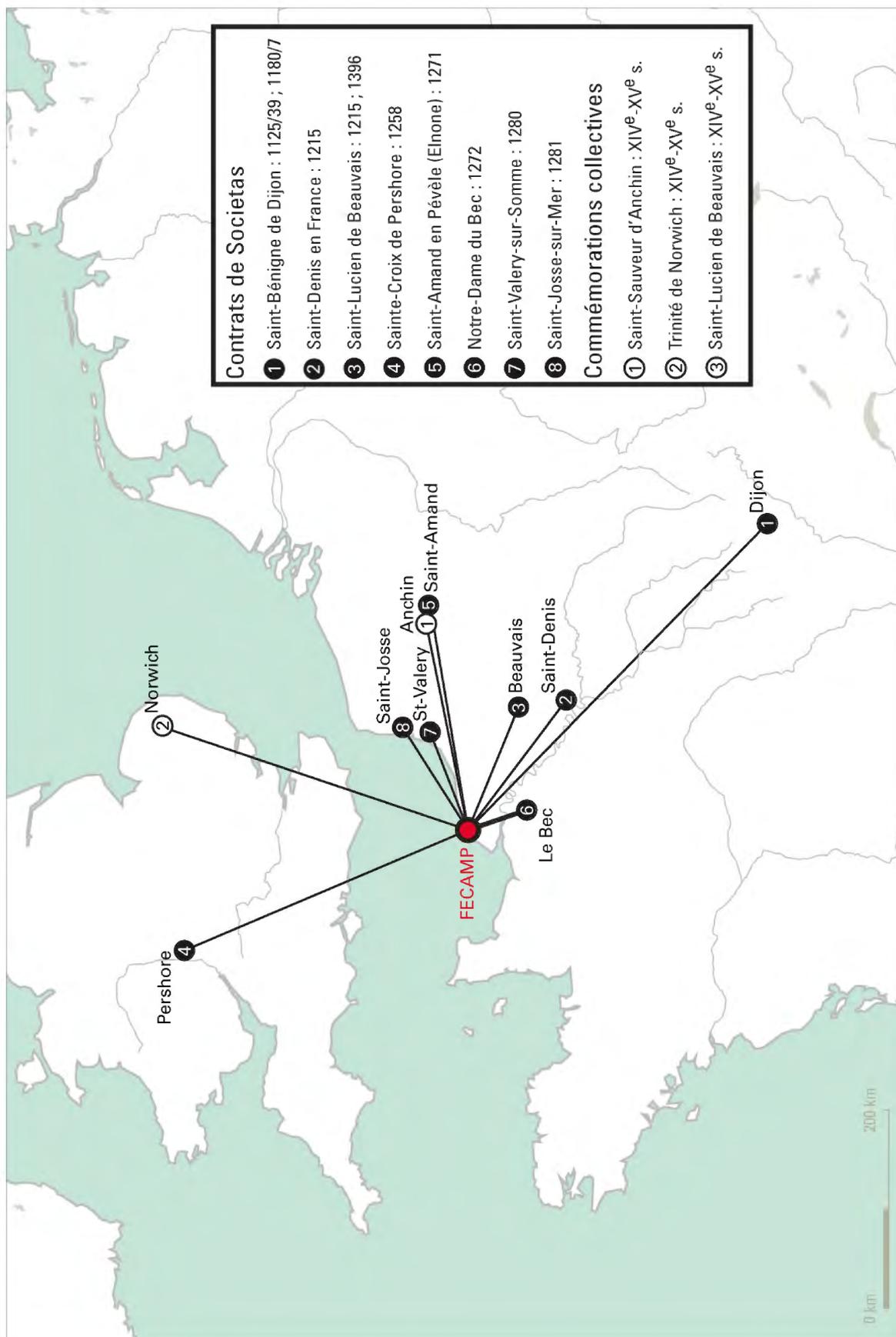
Un premier bilan

À partir de la seule documentation provenant de la Trinité de Fécamp qui vient d'être passée en revue, une première reconstitution du réseau de confraternité de cette abbaye peut être proposée (voir la carte n° 1). Nous pouvons considérer qu'il s'agit de l'état actuel de la recherche puisque la question n'a guère été ré-abordée depuis les travaux fondateurs restés sans suite de dom Laporte au milieu du siècle dernier². On remarquera d'une part la quasi-exclusivité des liens établis à l'est de la Normandie (selon un axe sud-est/nord s'étirant de la Bourgogne à l'Angleterre) ; et, en contrepartie, leur absence presque totale à l'ouest, notamment de la Bretagne à l'Aquitaine en passant par l'Anjou et l'ensemble de la vallée ligérienne. Les communautés associées semblent ainsi se concentrer principalement dans les bassins de la Seine et de la Somme, de l'Île-de-France à la Flandre en passant par la Picardie. De façon plus étonnante, on observera d'autre part le peu de liens unissant Fécamp aux autres établissements normands (Notre-Dame du Bec faisant ici exception). Nous essayerons de vérifier si ces tendances se confirment dans la suite de notre enquête. Néanmoins, cette première tentative de reconstitution montre d'ores et déjà plusieurs limites et n'est pas sans poser un certain nombre de difficultés qu'il convient d'exposer dès à présent afin de mettre en place une méthode simple et efficace permettant de les résoudre, ou, à défaut, de les contourner³.

1 Voir le ms. Montvilliers, BM, 5, fol. 5r-5v, sur lequel nous allons bientôt revenir : « En 1386, lettre de Pierre 2nd [Pierre Cervaise de Riville (1381-1390) aux monastères avec lesquels celui de Fécamp avoit fait association, touchant les religieux défunts ». Le monastère normand était alors associé à 68 autres abbayes.

2 Les résultats des travaux de dom Laporte sont matérialisés sur cette carte par des points noirs (dom Laporte ne s'étant intéressé qu'aux contrats de *societas*). Grâce à la présente enquête, deux nouvelles entrées, apparaissant au mois de juillet dans deux calendriers liturgiques, ont pu être ajoutées (prieuré de la cathédrale de Norwich et abbaye de Saint-Sauveur d'Anchin) : elles sont matérialisées par des points blancs (Saint-Lucien de Beauvais n'apparaît pas sous cette forme car cet établissement était déjà connu comme associé à Fécamp grâce aux travaux de dom Laporte).

3 Afin d'encourager la mise en place de chantiers analogues pour d'autres abbayes, j'ai volontairement choisi d'adopter ici une approche à la fois méthodologique et didactique. Les nombreuses notes de bas de page entrent dans cette même logique : elles visent à offrir des informations complémentaires (utiles à qui souhaiterait mettre en œuvre une démarche analogue en évitant certains écueils) par rapport au premier niveau de lecture, qui vise une compréhension globale, et non de détail.



Carte n° 1 : le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (d'après la seule documentation nécrologique et confraternelle fécampoise)

3. Problématiques liées à l'exploitation des sources

À ce stade de l'enquête, plusieurs constats ne manquent pas de surprendre et conduisent à envisager une perte importante de sources. En premier lieu, on notera le caractère tardif des documents conservés, puisqu'à l'exception de Saint-Bénigne de Dijon, aucun contrat de *societas* n'est antérieur au XIII^e siècle¹. Les abbayes bénédictines sont pourtant réputées pour avoir entretenu de nombreuses associations spirituelles dès les X^e et XI^e siècles et l'origine de leur réseau de confraternité remonte souvent à cette époque. On observera en second lieu l'absence presque totale d'associations spirituelles contractées par la Trinité de Fécamp avec d'autres abbayes bénédictines normandes. L'une des caractéristiques connues de la province ecclésiastique de Rouen durant la période ducal est pourtant l'existence de relations privilégiées unissant les principaux établissements monastiques bénédictins situés sur ce territoire, lui conférant ainsi une grande unité et une certaine homogénéité². L'abbaye de Fécamp serait-elle ici l'exception venant confirmer la règle ? Cela est contredit par la présence de ce monastère dans les listes de confraternité conservées pour cinq importantes abbayes bénédictines normandes auxquelles j'ai déjà fait allusion : Jumièges, le Mont Saint-Michel, Le Bec, Saint-Évroult et la Trinité de Caen³. Cette documentation non fécampoise aurait donc mérité d'être elle aussi prise en compte lors de l'enquête. Enfin, en troisième et dernier lieu, nous savons, grâce à la table des matières alphabétique du *Chronicon Archi-Monasterii Ficcampensis* dressée par dom Abraham Ferray en 1708, que l'abbaye de la Trinité de Fécamp était spirituellement associée à 68 autres monastères en 1386⁴. Le réseau de confraternité de

1 Dans sa table des matières alphabétique de 1708, dom Ferray précise que l'association des religieux de Fécamp avec ceux de Saint-Bénigne de Dijon avait été renouvelée en 1108 (ms. Montivilliers, BM, 5, fol. 5v, avec renvoi à la seconde partie, p. 440 et 561 de la *Chronique de Fécamp* perdue des frères Mareste d'Alge ; à ce sujet, voir les notes suivantes). Il semble toutefois que la date retenue ici ait été celle du début de l'abbatit de Roger de Fécamp (1107-1139), d'après la date fournie dans cette même chronique (voir au fol. 2r). Or, en 1108, l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon était encore Jarenton (†1113) et non déjà Pierre (comme cela est précisé dans le fragment en lambeaux de ce renouvellement d'association spirituelle) ; l'abbatit de Pierre ne débute qu'en 1123 et le renouvellement n'a donc pu avoir lieu qu'entre 1123 et 1139.

2 Selon Véronique Gazeau, ce constat portant sur les monastères bénédictins du duché peut même être étendu et généralisé à l'ensemble de l'Église normande (GAZEAU, 2007, I, p. 26).

3 LAPORTE, 1956, p. 171 et 187 ; LAPORTE, 1963, p. 34-38 ; PORÉE, 1901, t. I, p. 484 ; DUFOUR n° 306 (nous reviendrons plus loin sur ces listes). D'après la table des matières alphabétique de dom Ferray (ms. Montivilliers, BM, 5, fol. 5v), l'association spirituelle entre Fécamp et Jumièges aurait été renouvelée en 1230, donc sous l'abbé Guillaume de Vaspail (1227-1260) ; ce renouvellement de contrat de *societas* est aujourd'hui perdu (dom Ferray renvoie à la seconde partie, p. 704, de la *Chronique de Fécamp* perdue des frères Mareste d'Alge).

4 Dom Ferray fournit cette information d'après la *Chronique de Fécamp*, aujourd'hui perdue, rédigée autour de 1650 par Jacques et Antoine de Mareste d'Alge (ms. Montivilliers, BM, 5, fol. 5r ; il renvoie à la seconde partie, p. 183, de cette chronique) : « association du monastère de Fecamp avec 68 autres ». Il précise que, de son côté, dom Nicolas Asselin n'en a comptabilisé que 66 (il renvoie au chapitre 3 de la troisième partie de l'*Histoire de Fécamp* composée autour de 1700 et qui est elle aussi perdue). Au sujet de ces deux histoires de l'abbaye de Fécamp, sans doute entrées dans des collections privées lors de la Révolution et non retrouvées à ce jour, voir NORTIER, 1966, p. 31-33. Au fol. 5v, dom Ferray signale l'existence d'une lettre datée de 1386, de l'abbé de Fécamp Pierre, deuxième du nom (1381-1390), aux monastères avec lesquels celui de Fécamp était associé ; il précise en marge le chiffre de 68 et renvoie à la page 1131 de la seconde partie de la chronique des frères Mareste d'Alge. Cette lettre, datée du 28 septembre 1386

Fécamp était alors numériquement équivalent à celui de Saint-Bénigne de Dijon¹, ce qui confirme le rayonnement remarquable de ces deux monastères au cours du Moyen Âge. Avec seulement 11 abbayes repérées dans la documentation confraternelle fécampoise, nous sommes donc très loin du compte : 57 monastères manquent ainsi à l'appel, ce qui permet déjà d'avoir une idée de l'ampleur des pertes documentaires².

Ce triple constat permet surtout de mettre en doute la pertinence et l'exhaustivité de la documentation mise à contribution lors de la première phase de notre enquête. Il aboutit à l'identification de trois difficultés majeures directement liées à l'exploitation des sources, auxquelles l'historien moderne se trouve régulièrement confronté : l'absence et la perte des sources écrites, la conservation partielle et tardive des textes, ainsi que la dispersion des documents et des manuscrits à prendre en considération.

1) L'absence et la perte des sources écrites :

Dans le cas de Fécamp, aucun nécrologe³, aucune liste de confraternité (liste de services de prières) et aucune notice descriptive d'associations spirituelles (réglementation pour les suffrages des défunts)⁴ ne nous sont parvenus. Ces documents étaient généralement réunis dans un même recueil, les listes de confraternité et les notices d'association se trouvant le plus souvent regroupées de part et d'autre du nécrologe (en tête, en fin et même parfois en marge

(voir LEROUX DE LINCY, 1840, p. 329) et aujourd'hui perdue, était donc suivie de la liste des établissements à laquelle elle était adressée : Jean Dufour a repéré 24 exemples d'encycliques de rouleaux mortuaires de ce type (DUFOUR, 2013, p. 71-72).

- 1 Les deux listes conservées pour Saint-Bénigne de Dijon contiennent respectivement 59 (v. 1344-1365) et 68 (1439-1441) établissements associés. Très proches dans leur contenu, la seconde a été complétée de nouvelles entrées par rapport à la première. Voir SCHAMPER, 1989, p. 31-32 ; DUFOUR, 2006, n° 268 et 2007, n° 333. Voir l'annexe n° 6).
- 2 Précisons que dom Ferray, dans sa table des matières alphabétique de 1708, signale exactement les mêmes contrats de *societas* que ceux étudiés par dom Laporte et par moi-même, mais en fournit aussi trois autres aujourd'hui perdus (ms. Montivilliers, BM, 5, fol. 5v) : le premier, datant de 1216, unit les moines de Fécamp à ceux de Saint-Sauveur d'Arras (sic. pour Anchin) ; le second est un renouvellement d'association avec Jumièges, daté de 1230 (dont il a déjà été question ci-dessus) ; le troisième est un renouvellement d'association très tardif avec Saint-Denis, daté de 1580. Dom Ferray renvoie à la *Chronique de Fécamp* perdue des frères Mareste d'Alge, seconde partie p. 665, seconde partie p. 704 et troisième partie p. 242).
- 3 Les nécrologues de cette maison semblent avoir disparu assez tôt, sans doute avant l'établissement des moines mauristes à Fécamp en 1650. Il n'est pas impossible qu'Antoine de Mareste d'Alge, qui est entré en possession de nombreux manuscrits fécampois avant cette date (principalement dans les années 1640, mais aussi de 1630 à 1660) dans le but de composer l'histoire de cette abbaye, se soit procuré ce type de document utile à l'historien (il fut notamment en possession de l'ordinaire et du cartulaire-obituaire de la pitancerie dont il a été question plus haut). Les manuscrits de sa collection étant aujourd'hui dispersés entre Paris (BnF, fonds latin et nouvelles acquisitions latines), Rouen (Bibliothèque municipale), Fécamp (Musée de la Bénédictine) et probablement aussi diverses autres bibliothèques, dont sans doute quelques collections privées (cf. LECOUTEUX, 2007, p. 9-13), l'espoir de retrouver un jour ces inestimables documents médiévaux n'est pas complètement perdu (même s'il faut reconnaître que les chances demeurent assez ténues, aucun témoignage moderne n'ayant à ce jour signalé l'existence de tels livres).
- 4 Il convient en effet de distinguer les notices descriptives d'associations spirituelles (souvent dépourvues d'informations sur les abbés à l'origine de la contractualisation et s'attachant uniquement aux aspects spirituels tels que les services de prières) des contrats de *societas* à l'origine de ces notices, rédigés sur feuille volante et qui ne sont que rarement reproduits à l'identique dans les livres du chapitre.

du calendrier nécrologique)¹. Dans le cas des monastères et des chapitres canoniaux, il était fréquent de les trouver réunis à la suite du martyrologe, de la règle et des capitules/péricopes évangéliques, tous ces documents faisant l'objet d'une lecture lors de l'office quotidien du chapitre suivant Prime². Ces gros recueils, couramment désignés de ce fait sous le nom de livres du chapitre, servaient quotidiennement à l'*armarius/cantor*³. La perte d'un tel livre pour le monastère de Fécamp se révèle donc extrêmement préjudiciable pour notre enquête⁴. Elle est d'autant plus regrettable que la commémoration des défunts occupait une place essentielle dans la liturgie des abbayes bénédictines d'influence clunisienne⁵, telles que les communautés réformées par Guillaume de Volpiano (groupe auquel se rattache Fécamp).

2) La conservation partielle et tardive des textes :

Si le nombre de contrats de *societas* conservés pour Fécamp en originaux reste élevé par rapport à ce qui peut subsister pour d'autres monastères – grâce en particulier à une assez bonne conservation des archives et du chartrier de l'abbaye –, ces actes ne nous sont malgré tout parvenus qu'en petit nombre et de manière tardive⁶. Le plus ancien remonte à la première moitié du XII^e siècle, mais n'est guère exploitable puisqu'il ne subsiste qu'en lambeaux. À l'exception d'un document de la fin du XII^e siècle, les autres actes se concentrent tous sur l'ensemble du siècle suivant et ne représentent semble-t-il que le dernier état de quelques-unes des associations contractées⁷ : certains contrats ont en effet remplacé des actes de confraternité

1 Sur les différents types de documents nécrologiques et leurs lieux de conservation, voir HUYGHEBAERT, 1972, notamment p. 17-21, 26-70 et en particulier p. 20, 21, 35, 40, 41 (à compléter avec LEMAITRE, 1985, principalement p. 10-13) ; LEMAITRE, 1980, p. 37, 39 et 100.

2 C'est précisément cette lecture quotidienne au chapitre qui justifie le regroupement de tous ces documents dans un même recueil (LEMAITRE, 1989, p. 61-107 et 225-230, 251, 312-316, 499-508 ; DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 86-89).

3 Voir les références données dans les deux notes précédentes. Jean-Loup Lemaître a souligné la remarquable similitude des offices du chapitre et des livres du chapitre « quel que soit le pays, l'ordre et l'époque » : il observe « une très grande unité de forme et de fond [...] en ce domaine dans tout l'Occident chrétien » ; pour lui, « l'office du chapitre est incontestablement l'office qui a le moins varié au fil du temps », même si, derrière cette apparente uniformité d'ensemble se cache en réalité « une immense variété de détails [...] qui ne changent en rien les grandes lignes du système » (LEMAITRE, 1989, p. VII-VIII, 5-6 et 7).

4 Seul le martyrologe du début du XII^e siècle a à ce jour été retrouvé (ms. Paris, BnF, lat. 5242 ; cf. DUBOIS, 1977, p. 43-71).

5 Sur l'importance de la liturgie de la mort dans les coutumes clunisiennes : LEMAITRE, 1989, p. 171. « C'est sous l'abbatit d'Odilon, plus particulièrement entre 1010 et 1040, que s'affermir à Cluny la liturgie des morts avec la confection de nécrologes qui, rappelant le souvenir des moines défunts, évoque aussi celui de leurs familles » (PACAUT, 1988, p. 49). Un phénomène comparable est décelable exactement à la même époque à Saint-Bénigne de Dijon et à Saint-Germain-des-Prés, seuls établissements du réseau spirituel volpianien pour lesquels des documents nécrologiques contemporains, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, nous sont parvenus. Rappelons qu'Odilon de Cluny et Guillaume de Volpiano furent amis et condisciples sous l'abbé Maieul à Cluny.

6 Documents réunis à Rouen, dans le dossier 7 H 51 des Archives départementales de la Seine-Maritime.

7 Contrairement aux documents diplomatiques, ce type d'acte a peu retenu l'intérêt des érudits et n'a fait qu'exceptionnellement l'objet de copies modernes, ce qui explique la faible proportion de ces textes à nous être parvenu (une prospection systématique dans la collection Moreau de la BnF fournirait peut-être malgré tout une moisson appréciable). En revanche, les érudits modernes (de la période mauriste à nos jours) s'attachant à retracer l'histoire des abbayes ont parfois reproduit ce type d'information dans leurs ouvrages (ou en ont fait mention).

plus anciens tombés en désuétude ou nécessitant d'être adaptés à l'évolution des usages relatifs aux services spirituels¹ ; la tendance est alors au remplacement des commémorations individuelles de moines par des commémorations collectives annuelles portant sur l'ensemble de leur communauté, alors que se développent parallèlement les services de prières individuels pour les laïcs (fondation d'anniversaires)². Les contrats de *societas* devenus obsolètes n'avaient aucune raison d'être conservés, ce qui aurait été source d'erreurs³, si bien qu'aucun d'eux ne nous est parvenu dans son intégralité avant les années 1180 ; et encore s'agit-il ici d'un accord de circonstance très particulier : il s'agit d'une lettre venant rappeler et compléter des dispositions plus anciennes, et non d'un véritable contrat de *societas*. Ainsi, disposer d'un acte de confraternité daté du XIII^e siècle et unissant Fécamp à une abbaye ne permet généralement d'en déduire ni l'existence ou l'absence d'une association spirituelle antérieure entre ces deux mêmes établissements⁴, ni l'existence de commémorations individuelles ou collectives entre les communautés concernées lorsqu'une association spirituelle préexistante est avérée.

Pour ce qui est des trois commémorations collectives mentionnées dans les deux calendriers liturgiques à l'usage de Fécamp, nous avons là aussi affaire à des témoignages partiels et tardifs, puisque d'une part ils ne concernent que le mois de juillet⁵, d'autre part ces documents datent seulement des environs de 1400 et peuvent faire référence à des confraternités beaucoup plus anciennes⁶. Ainsi, ces différents témoignages s'avèrent non seulement partiels, mais de surcroît très tardifs par rapport à la mise en place de la réforme bénédictine à Fécamp par l'abbé Guillaume de Volpiano au tout début du XI^e siècle.

3) L'extrême dispersion des documents et des manuscrits à prendre en compte :

Les documents et manuscrits provenant des archives et de la bibliothèque de Fécamp (souvent inédits, parfois mal ou partiellement édités) ont connu de nombreuses vicissitudes à l'époque

1 C'est ce qui ressort par exemple dans les actes de confraternité liant Fécamp à Saint-Amand datés de 1270/1 : ce contrat fait explicitement référence à une ancienne association tombée en désuétude et à une confraternité qu'il convient de renouveler. À ce sujet, PLATELLE, 1959, I, p. 137-141 et 379-380. Il en est de même pour l'acte de confraternité établi avec le Bec en 1272 puisque Fécamp apparaissait déjà dans la liste de confraternité de ce monastère, datable du XII^e siècle (PORÉE, 1901, t. I, p. 484 ; LAPORTE, 1963, p. 152-155).

2 Pour les commémorations collectives annuelles, on parle de confraternités générales et pour les commémorations individuelles de confraternités particulières ou de confraternités personnalisées (LEMAITRE, 1989, p. 355-356, 389-410 et 505 : « L'une des principales conséquences de cette évolution est l'élimination progressive des moines de leur propre obituaire au bénéfice des fondateurs [de messes], laïcs ou clercs, qui peuvent être les moines eux-mêmes »). Nous reviendrons sur cette évolution, qui mérite quelques précisions.

3 Risque d'application de services spirituels obsolètes aux dépens de ceux désormais en vigueur.

4 Sauf dans les cas, rares, où cela est clairement rappelé dans le nouveau contrat.

5 Les commémorations collectives des onze autres mois, qui devaient figurer dans une liste de services spirituels aujourd'hui perdue, n'ont pas été reportées dans ces deux calendriers qui dépendent manifestement l'un de l'autre.

6 C'est au moins le cas de Saint-Lucien de Beauvais, puisqu'une confraternité l'unissait à Fécamp depuis 1215.

moderne, si bien qu'ils se trouvent aujourd'hui dispersés dans divers établissements publics et privés d'Europe¹. Cela rend leur consultation souvent délicate, tant pour des raisons financières que pour des questions de temps ou d'obtention des autorisations nécessaires. Leur localisation est parfois aussi malaisée. Il est d'ailleurs très vraisemblable que l'origine et la provenance fécamoise de nombreux manuscrits dispersés dans ces différents fonds n'aient encore à ce jour été décelées ; et il reste assurément de belles découvertes à effectuer dans ces diverses bibliothèques. Dans la suite de mon enquête, lorsque j'envisagerai de prendre aussi en considération la documentation des établissements religieux associés à l'abbaye de Fécamp, cette question de la dispersion des sources prendra encore davantage d'importance.

Confronté à ces trois difficultés majeures, il ressort ainsi que l'historien de Fécamp ne dispose que d'une documentation extrêmement dispersée et lacunaire, mais aussi relativement tardive par rapport à la restauration monastique et la mise en place de la réforme bénédictine par Guillaume de Volpiano. Cette situation est d'autant plus regrettable que la période de grande activité du *scriptorium* de Fécamp pour la formation du fonds primitif puis l'enrichissement de sa bibliothèque, ainsi que l'âge d'or de la production de manuscrits enluminés, correspond précisément aux XI^e et XII^e siècles², c'est-à-dire à la période où nous restons *a priori* les moins bien documentés. Au premier abord, le contexte pour entreprendre la reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp semble donc fort peu favorable. Le zèle et le soin particuliers auxquels les moines se sont astreints pour annoncer le décès de leurs frères hors de leur cloître, tout comme le fait que cet établissement ait été un centre spirituel et culturel majeur en relation avec d'autres prestigieux monastères, vont nous permettre de totalement inverser cette première impression à la fois négative et trompeuse : malgré l'existence d'obstacles incontestablement pénalisants liés à la conservation et à la dispersion des sources écrites³, nous allons voir que nous nous trouvons dans une situation en réalité très propice à une telle reconstitution.

1 À ce sujet, voir LECOUTEUX, 2007, p. 1-50 (en particulier, pour une vision synthétique, le diagramme p. 48-49 et la liste provisoire des manuscrits provenant de la bibliothèque médiévale de Fécamp, p. 50 ; la suite de cette contribution, annoncée dans cet article et non encore publiée dans la revue *Tabularia*, a été intégrée dans la présente thèse) ; BLOCHE, 2012, p. 42-66.

2 Sur ce point, il nous suffit de renvoyer le lecteur aux travaux de Geneviève Nortier, François Avril et Betty Branch sur la bibliothèque et le *scriptorium* de Fécamp. Deux anciens inventaires de la bibliothèque commune sont conservés pour cette époque. Précisons cependant que le *scriptorium* de Fécamp a continué à être actif au cours du XIII^e siècle, et même au delà, même si son activité s'était alors considérablement réduite. Du XIII^e au XV^e siècle, le fonds livresque de la bibliothèque s'est principalement enrichi grâce à des dons.

3 Ainsi, dans le cas de Fécamp, la documentation nécrologique subsistante est très loin d'atteindre celles décrites par Jean-Loup Lemaître pour Saint-Pierre de Solignac, Saint-Martial de Limoges et Saint-Germain-des-Prés (LEMAITRE, 1989, p. 6-7, 119-133), ou encore pour Corbie et le Saint-Sépulcre de Cambrai (LEMAITRE, 1989, p. 225) : ces quatre dernières abbayes ont d'ailleurs la particularité de conserver plus de deux livres de chapitre successifs, comme cela est également le cas pour Saint-Bénigne de Dijon.

4. Méthodologie

Dans certains cas spécifiques, les lacunes documentaires peuvent être en partie comblées et le chercheur contemporain a surtout la chance de disposer de nombreux outils lui permettant de contourner certains obstacles liés à l'exploitation des sources, notamment du fait de leur dispersion. Ayant été confronté de manière récurrente aux diverses difficultés précédemment décrites, il m'a paru opportun de présenter la démarche et les ressources sollicitées pour mener à bien mon enquête, afin que cela puisse être utile à d'autres chercheurs.

L'idée principale de ma démarche consiste à combler l'indigence des sources nécrologiques de l'abbaye de Fécamp en élargissant le champ de recherche au-delà de la seule documentation fécampoise. Il convient en effet d'une part de ne pas se restreindre au seul espace ducal normand¹, d'autre part de tenir compte des émissions en double exemplaire, ainsi que de la redondance des inscriptions dans les nécrologes. Tout ceci mérite néanmoins quelques explications.

Présentation de la documentation liée à la mise en place d'une association spirituelle

Lorsque deux communautés religieuses décident de s'associer par la prière (mise en place d'une fraternité spirituelle induisant le bénéfice d'oraisons et de suffrages réciproques), elles établissent entre elles un accord soit oral², soit écrit qui consiste, dans ce dernier cas, en la rédaction d'un contrat de *societas* (ou acte de confraternité). Cet accord, décrivant les dispositions respectives à prendre par chacune des communautés, conduit à l'émission d'un acte en double exemplaire (voir le schéma n° 4) : un pour chaque établissement concerné. L'acte peut prendre la forme d'une simple notice ou d'une charte plus élaborée (usage de sceaux pendants, de chartes-parties, etc.). Lorsque ce document n'a pas survécu dans la documentation fécampoise, la possibilité de retrouver dans les archives et les manuscrits de l'abbaye associée le double de ce contrat (en original ou en copie) ne doit donc pas être négligée. Ainsi, plusieurs copies médiévales ou modernes des contrats de *societas* conservées par les communautés associées à Fécamp précitées nous sont parvenues³. C'est par

1 Démarches que les historiens normands des XIX^e et XX^e siècles n'ont guère eu la possibilité (ils ne disposaient pas de nos outils actuels), l'occasion ou même la volonté d'entreprendre. L'intérêt porté à des recherches centrées presque exclusivement sur un établissement, sur la Normandie ou sur l'espace anglo-normand, ainsi qu'un esprit parfois trop régionaliste – caractéristique de cette époque – ne peuvent expliquer qu'en partie ce constat : en plein milieu du XX^e siècle, dom Jean Laporte souligne et déplore déjà le manque d'intérêt général des historiens pour ce type d'études malgré les résultats significatifs auxquels elles permettent généralement d'aboutir (LAPORTE, 1956, p. 141). Plus récemment, Jean-Loup Lemaître observait, au sujet des sources nécrologiques, un « rejet par l'historien pour qui ce ne sont que des sources liturgiques » et un « rejet par le liturgiste qui n'y voit que des documents historiques juste pour le généalogiste » ; et constatait à regret qu'« histoire et liturgie n'ont jamais fait bon ménage en France » (LEMAITRE, 1989, p. 3).

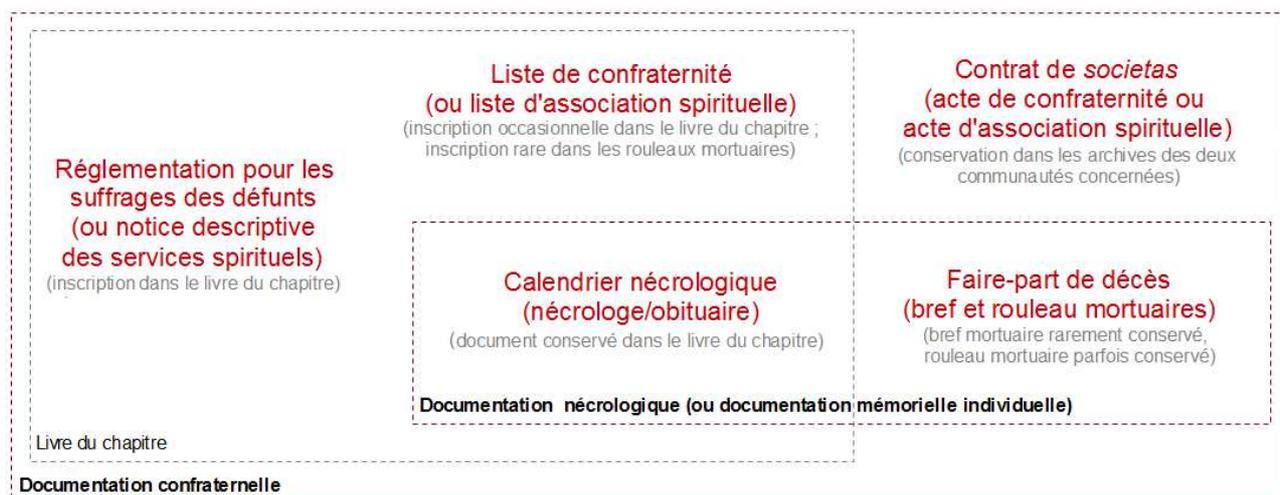
2 L'établissement d'accords écrits semble s'imposer à partir des XII^e et XIII^e siècles. Auparavant, nombreuses étaient les associations spirituelles conclues par de simples accords oraux.

3 Elles ont été retrouvées en appliquant directement l'étape 2 de notre méthode, l'existence de liens étant déjà avérée.

exemple le cas pour Saint-Denis¹, Saint-Lucien de Beauvais², Saint-Amand³ et le Bec⁴, qui possèdent des copies, des registres ou/et des formules d'associations spirituelles correspondant aux originaux perdus de ces abbayes et aux originaux conservés de Fécamp.



Liens entre documents confraternels et nécrologiques



Supports de conservation de la documentation nécrologique et confraternelle

Schéma n° 4 : documentation nécrologique et confraternelle

liée à la contractualisation et au fonctionnement des associations spirituelles

Pour ce qui est du contenu, le texte de l'acte de confraternité précise le plus souvent le nom des abbés des deux communautés ayant consenti à la création ou au renouvellement de l'association spirituelle en question ; cela permet généralement de la situer assez précisément dans le temps lorsqu'aucune datation n'a par ailleurs été spécifiée. L'acte décrit ensuite les services de prières communs et réciproques à appliquer lors de l'annonce du décès d'un moine de l'autre communauté⁵. Ainsi, lorsqu'un profès de l'établissement venait à mourir, un bref était envoyé à la communauté associée, qui devait appliquer à sa réception un service de prières spécifique et prédéfini à

1 Mss. Paris, Archives nationales, LL 1157, p. 65-66 et LL 1189, p. 781-782 (voir pièce justificative n° IV).

2 Ms. Paris, BnF, fr. 19843, p. 86.

3 Paris, BnF, collection Moreau, t. 195, pièce 9 et ms. Valenciennes, BM, 289, fol. 100 (PLATELLE, 1959, p. 137-141).

4 Ms. Paris, BnF, lat. 12884, fol. 397v-398 ; cf. PORÉE, 1901, p. 488-489.

5 Il s'agit le plus souvent de messes, d'offices et de suffrages pour les défunts sur une durée de trente jours inspirés du trentain grégorien (*tricenarium, tricennale, tricesimale, etc.*).

l'intention du défunt. Les services de prières pratiqués pouvaient s'arrêter là, sans mise en place d'une commémoration ultérieure particulière¹. En cas d'absence de commémoration individuelle, la mort du moine ne laissait guère de traces écrites dans la documentation². Mais pour les associations les plus étroites et les plus anciennes, une commémoration individuelle à date anniversaire pouvait être décidée. Elle était parfois prévue de façon systématique, pour l'ensemble des moines d'une communauté : l'inscription des défunts au nécrologe (*in kalendario*) était alors spécifiée dès la rédaction du contrat de *societas*³. Cette situation était toutefois loin d'être la plus courante. L'enregistrement du défunt au nécrologe en vue de la commémoration annuelle de son décès était généralement décidé au cas par cas, après délibération au chapitre et suite à la réception d'une demande particulière, d'un bref ou d'un rouleau mortuaire⁴. L'inscription d'un nom dans un nécrologe n'est donc ni anodine, ni le fruit du hasard : elle implique l'aval de l'abbé et du chapitre et constitue de ce fait un témoignage précieux des liens privilégiés unissant l'individu commémoré à la communauté religieuse. La commémoration des moines des abbayes associées, très courante aux XI^e et XII^e siècles, mais extrêmement lourde à maintenir à long terme⁵ et bientôt concurrencée par les fondations anniversaires pour les laïcs⁶, sera progressivement abandonnée. À la commémoration individuelle de l'ensemble des membres d'une communauté, on préférera bientôt la mise en place d'une commémoration collective annuelle⁷ : sans doute déjà ponctuellement en usage dès la seconde

1 Le type de commémoration – individuelle (à date anniversaire du décès) ou collective (à une date prédéfinie pour l'ensemble de la communauté) – était rarement prévu dans les contrats de confraternité.

2 C'est ce qui explique la présence de nombreux établissements dans les listes de confraternités d'une abbaye sans que des religieux de ces maisons soient enregistrés dans son nécrologe. Le bref d'annonce, devenu inutile, n'était pas conservé : rarissimes sont les témoins de ces *breves* à nous être parvenus. Toutefois « les coutumes de Farfa conservent le formulaire de ces lettres distribuées par les messagers dans les maisons dépendant de l'ordre » (LEMAITRE, 1980, p. 20). Nous sommes évidemment mieux lotis pour la conservation des rouleaux mortuaires (même si un grand nombre d'entre eux n'a pas survécu), qui visaient d'autres objectifs que la simple annonce du décès (DUFOR, 2005, p. IX ; *ibidem*, 2013, p. 24-26, 32-36, 37-43 et 59-60).

3 Au XI^e siècle, elle était peut-être même implicite pour les établissements les plus proches, relevant d'une même filiation spirituelle (ou dépendance institutionnelle), comme dans le cas du réseau spirituel volpianien.

4 « L'octroi de la confraternité ne peut être que le fait de l'abbé (ou du prieur en son absence), avec le consentement du chapitre ou du conseil (*seniores*) » (LEMAITRE, 1980, p. 18).

5 Avec la fondation, la restauration et la réforme de nombreux monastères au cours des X^e-XII^e siècles, de nouveaux établissements vont régulièrement venir grossir les réseaux de confraternité préexistants. Au fur et à mesure de l'annonce de nouveaux décès au sein de ce réseau, le nombre d'inscriptions au nécrologe (et donc le nombre de services de prières à appliquer correspondant) n'a fait que croître. La place quotidienne de plus en plus importante nécessaire à la commémoration des morts a commencé à empiéter sur les autres activités des moines au point de devenir étouffante. Elle a conduit à l'adoption de mesures permettant d'alléger les services de prières quotidiens imposés aux religieux. Le remplacement des commémorations individuelles jusqu'ici appliquées pour chaque moine d'une communauté (commémorations personnalisées) par une commémoration collective annuelle destinée à célébrer le même jour la mémoire de l'ensemble des profès de cette communauté fut la solution la plus efficace adoptée pour permettre le maintien du devoir de mémoire sans en devenir esclave.

6 À ce sujet, voir LEMAITRE, 1980, p. 23-24.

7 Du IX^e au XI^e siècle, la commémoration des moines se faisait majoritairement de façon individuelle. Mais le développement considérable du monachisme bénédictin au cours de cette période, eut pour effet un accroissement important du nombre de maisons formant les réseaux de confraternité, et par suite un alourdissement considérable des services spirituels à assurer pour leurs défunts respectifs (voir les deux notes précédentes). Le développement en parallèle de fondations d'anniversaires pour les laïcs (bourgeois et nobles) contre rémunération à partir de la fin du XII^e siècle, puis sa généralisation au cours du XIII^e siècle n'a fait qu'amplifier le phénomène. Tout ceci eut pour effet

moitié du XI^e siècle, puis de plus en plus fréquemment à partir du siècle suivant, cette pratique s'impose véritablement au XIII^e siècle¹ et semble même devenir la forme commémorative quasi-exclusive pour les moines des abbayes associées au cours des siècles suivants². Enfin, dans certains cas, le contrat de confraternité peut également faire l'objet de clauses administratives, juridiques et disciplinaires complémentaires³.

La création d'une association spirituelle (accord oral ou établissement d'un contrat de *societas*) laisse également d'autres traces dans la documentation confraternelle et nécrologique (voir le schéma n° 4)⁴. Elle induit fréquemment – mais non systématiquement – la production et l'actualisation de documents annexes directement liés à la mise en application des services spirituels. Concrètement, cela consiste en la création d'une notice descriptive de l'association (réglementation pour les suffrages des défunts) et en une mise à jour d'une liste de confraternité (ou liste d'association spirituelle)⁵. Nous avons vu que ces différents textes étaient le plus souvent conservés dans de gros recueils – les livres du chapitre – regroupant l'ensemble de la documentation à la suite du martyrologe et de la règle, voire des capitules ou péricopes évangéliques. Nous pouvons donc espérer découvrir des documents relatifs aux confraternités – pour lesquels les

d'une part le remplacement des commémorations individuelles pour les moines au profit de commémorations collectives pour leur communauté (dès la seconde moitié du XI^e siècle), d'autre part le passage progressif des nécrologes aux obituaires et aux livres anniversaires (soit par remplacement du support, soit en l'adaptant, le calendrier restant le même, mais les entrées prenant une nouvelle forme, en ne se limitant plus exclusivement aux noms et qualités du défunt, mais en étant complétées de mentions de legs ou de fondations pieuses). Sur tout ceci, LEMAITRE, 1989, p. 7 ; LEMAITRE, 1980, p. 14-26, en particulier p. 23-26.

- 1 C'est sans doute pour cette raison que de nombreux contrats de *societas*, s'adaptant à ces nouvelles pratiques, ont été rédigés au XIII^e siècle.
- 2 Il semble en effet qu'aucune nouvelle commémoration individuelle pour les moines d'établissements associés ne soit enregistrée à partir du début du XIV^e siècle (absence d'inscriptions d'abbés et de moines d'établissements associés dans les nécrologes après 1308) : les associations spirituelles entre établissements faisaient alors l'objet soit d'une commémoration générale (commémoration collective annuelle), soit d'aucune commémoration (seul subsiste dans ce cas le service de prières à l'intention du défunt lors de la réception du faire-part mortuaire au lendemain de son décès).
- 3 Si les communautés associées l'étaient avant tout d'un point de vue spirituel, elles établissaient généralement aussi des engagements plus larges, relevant davantage du temporel, de l'administratif ou/et du juridique, telle que l'assistance mutuelle en cas de difficulté, notamment sur le plan de la discipline et de l'hospitalité (accueil de moines en exil appartenant à l'autre communauté, par exemple ; voir les pièces justificatives). « Les droits et les devoirs mutuels qui découlent de ces associations iront même, à partir du XII^e siècle, jusqu'à préfigurer les mécanismes institutionnels des congrégations monastiques modernes » (HUYGHEBAERT, 1972, p. 18-19). À mon avis, ces pratiques copient plus qu'elles ne préfigurent celles déjà en usage ailleurs. La tendance à compléter les associations spirituelles de mesures inclinant « vers l'unité de commandement par l'attribution aux abbés de droits spéciaux dans les maisons affiliées à la leur ; vers l'extension de la stabilité par l'autorisation aux religieux de se considérer comme chez eux dans ces mêmes monastères ; et, du point de vue liturgique, par l'identité des suffrages pour les défunts » (LAPORTE, 1963, p. 30) vise à rapprocher la réglementation des réseaux de confraternité de celles déjà appliquée dans les réseaux institutionnels (congrégations et ordres religieux, en particulier Cisterciens, Chartreux et Clunisiens).
- 4 Sur tout ceci, et dans le cas de Saint-Martial de Limoges, voir LEMAITRE, 1989, p. 355-380.
- 5 On distingue principalement deux types de listes : celles qui ne recensent que les établissements bénéficiant d'une commémoration collective annuelle à une date donnée (cette liste prend ainsi la forme d'un calendrier sommaire, puisque seules les dates de commémoration sont signalées) ; celles signalant l'ensemble des établissements spirituellement associés, sans distinction du type d'association (commémoration individuelle, commémoration collective, sans commémoration) et sans précision de date (elles servaient sans doute à connaître la liste des destinataires lors de l'émission d'un rouleau mortuaire, d'un bref nécrologique ou d'une lettre circulaire).

originaux fécampois ont malheureusement disparu sans avoir auparavant fait l'objet de copies – dans la documentation issue d'autres établissements unis à l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Dans le cas des unions les plus anciennes et les plus étroites – donc les plus intéressantes pour notre propos –, les moines défunts faisaient souvent l'objet d'une inscription non seulement au nécrologe de leur maison, mais également dans celui des communautés associées. Ainsi, en théorie, tout moine d'une communauté était susceptible d'être inscrit dans les nécrologes de l'ensemble des établissements avec lesquels son abbaye d'appartenance se trouvait liée. En partant de l'hypothèse que Fécamp était, vers 1100, étroitement associée à dix autres maisons, lorsqu'un moine de la Trinité mourait, il pouvait être inscrit d'une part dans le nécrologe de Fécamp (source malheureusement perdue), d'autre part dans les nécrologes des dix maisons alors étroitement associées à sa communauté. Et même si les nécrologes de ces dix établissements n'ont pas tous survécu, la conservation d'un seul d'entre eux permet d'espérer y retrouver la mention de notre moine¹. En regroupant et en recoupant ce type d'informations dispersées dans l'ensemble des documents nécrologiques subsistants, une reconstitution partielle du nécrologe perdu de Fécamp devient ainsi envisageable². Grâce à la documentation disponible dans les anciens fonds des communautés associées, l'objectif visant à combler, au moins partiellement, l'indigence des sources nécrologiques fécampoise semble dès lors possible. Nous entrevoyons ainsi la possibilité de reconstituer le réseau de confraternité méconnu de cette prestigieuse abbaye normande et de connaître les lieux ayant établi des liens concrets, étroits et durables avec cette communauté.

Présentation de la méthode adoptée

Mais comment y parvenir ? D'un point de vue méthodologique, il est inconcevable de parcourir la totalité des documents ayant survécu dans l'ensemble des archives et des bibliothèques d'Europe, avec l'espoir d'y découvrir des mentions relatives à Fécamp. Il n'est pas non plus question de procéder au hasard en effectuant des choix arbitraires au sein d'une documentation foisonnante³. J'ai donc mis au point et suivie une méthode originale afin d'atteindre cet objectif⁴. Ma démarche se décompose en trois étapes :

- 1 L'une des difficultés est l'absence de mention de la communauté d'appartenance des moines, à la suite de leur nom, dans les nécrologes (en particulier les plus tardifs) : il faut dans bien des cas recourir à des recoupements pour s'assurer qu'il s'agit bien du même moine et non d'un homonyme appartenant à une autre maison.
- 2 C'est sur un principe comparable que le fonds primitif du nécrologe de Cluny a pu être partiellement restitué à partir de nécrologes de maisons clunisiennes : voir l'édition synoptique du nécrologe de Cluny publiée par l'équipe de Joachim Wollasch en 1982.
- 3 Puisqu'il est impossible de tout voir, le but est de réduire le nombre de documents à consulter, en retenant comme critère de sélection leur pertinence et leur qualité. Ce faisant, nous réduisons de manière significative les risques de dispersion, mais nous ne pouvons, en contrepartie, prétendre à une totale exhaustivité.
- 4 Parfaitement adaptée pour la reconstitution d'autres réseaux de confraternité, une comparaison des résultats obtenus par d'autres enquêtes analogues devrait permettre de confirmer, d'infirmier ou de nuancer certaines de mes conclusions.

Étape 1 : étude de la circulation des religieux et de leurs rapports avec Fécamp afin de constituer une liste d'établissements liés à cette abbaye (identification et inventaire des confraternités attestées, probables et possibles).

Étape 2 : à partir de cette liste, localisation et analyse des documents nécrologiques et confraternels conservés pour chacun de ces établissements (reconstitution virtuelle du nécrologe de Fécamp).

Étape 3 : reconstitution du réseau de confraternité (l'objectif est ici de situer le plus précisément possible, dans l'espace comme dans le temps, l'ensemble des associations spirituelles liant Fécamp à d'autres communautés religieuses).

Une présentation détaillée de ces trois étapes devrait permettre, au terme de l'enquête, de juger de sa pertinence mais aussi de mesurer ses limites.

5. Mise en œuvre de la méthode

Étape 1 : étude de la circulation des religieux et de leurs rapports avec Fécamp

L'étude de la circulation des clercs et des moines, ainsi que de leurs rapports avec l'abbaye de Fécamp, outre son intérêt propre, a pour objectif la constitution d'une liste d'établissements liés à ce monastère. De l'élaboration aussi complète que possible de cette liste et de sa qualité dépendra la pertinence des résultats finaux obtenus. Cette première étape, décisive, requiert de ce fait un travail de prospection à la fois minutieux et rigoureux, donc potentiellement long.

Recherche de témoignages sur la mobilité des clercs et des moines

À ce stade de l'enquête, tout type d'échanges, qu'il soit d'ordre intellectuel ou matériel, doit être retenu¹. En partant du principe qu'avant l'époque moderne² aucun échange n'était possible sans la circulation des hommes et que la circulation des hommes a favorisé les échanges, notre attention se portera prioritairement sur les déplacements humains impliquant directement l'abbaye de Fécamp et ses principaux membres. Une bonne compréhension des motifs et des causes justifiant ces mobilités est cependant indispensable pour repérer ce que les sources ne nous transmettent pas toujours explicitement ou ce qu'elles ne révèlent qu'indirectement. Si la Règle de saint Benoît préconise en théorie la stabilité de ses moines, en pratique ceux-ci étaient souvent amenés à passer d'une abbaye à une autre pour de multiples raisons, liées tant à leur formation ou à leurs fonctions qu'à l'exécution de diverses missions. La mobilité d'abbés bénédictins au sein du réseau d'établissements placés sous leur dépendance a récemment fait l'objet d'une stimulante étude comparative de la part d'Isabelle Rosé. L'auteur s'est intéressé à trois cas d'administration multi-abbatiale justifiant la circulation d'abbés et de leurs disciples dans un contexte de réforme monastique (IX^e-XI^e siècle)³. En

1 Circulations d'idées et circulations de biens sont en effet souvent concomitantes.

2 C'est-à-dire avant les inventions des moyens de communication modernes, tels que le télégraphe, le téléphone, la radio, la télévision, internet, etc. L'usage du pigeon voyageur comme moyen de communication existait certes depuis le Moyen Âge (attestation de son usage lors de la Première Croisade), mais il était réservé à des fins militaires et le frêle volatile ne pouvait guère servir à la diffusion d'œuvres tenant sur plusieurs pages ! Il ne savait de toute façon faire qu'une seule chose : retourner à son pigeonnier, ce qui rendait les déplacements humains indispensables pour lui permettre de revenir dans son lieu d'origine.

3 ROSÉ, 2010, p. 251-266. Cette contribution sur le multi-abbatiale et les itinérances des abbés Benoît d'Aniane († 821), Odon de Cluny († 942) et Guillaume de Volpiano († 1031) met en parallèle les déplacements incessants de ces trois abbés entre les différents monastères dont ils avaient simultanément la charge en tant que réformateurs. Elle s'intéresse également aux lieux de formation aristocratique et religieux de chacun d'eux, aspect essentiel pour appréhender les réseaux de connaissance personnels de ces abbés. Une étude similaire sur Maïeul de Cluny († 994), autre adepte du multi-abbatiale dont l'influence fut considérable avant la naissance de l'*ecclesia cluniacensis*, mériterait d'être entreprise. Les déplacements de l'abbé Abbon de Fleury († 1004) mériteraient une attention analogue (pour l'année 1004, voir BAUTIER & LABORY, 2004, p. 32). Même si les conclusions des travaux de Kassius Hallinger sont contestés, certains résultats de son *Gorze-Kluny* méritent, sur cette question, de retenir l'attention.

élargissant cette perspective à d'autres contextes et à des religieux occupant des fonctions moins prestigieuses, il est possible d'appréhender les causes induisant diverses itinérances de moines (voir les sept points développés ci-dessous)¹. Ce faisant, notre capacité à déceler dans les sources des indices de mobilité s'en trouve accrue. Les déplacements de clercs et de moines depuis l'extérieur vers l'intérieur de la communauté fécampoise, et inversement depuis l'intérieur vers l'extérieur, pourront dès lors être soigneusement relevés. Puisqu'il est parfois difficile de faire la distinction entre les relations de circonstance (situations ponctuelles, voire exceptionnelles) et les relations habituelles (liens à la fois fréquents, étroits et durables), nous ne chercherons pas, dans un premier temps, à systématiquement caractériser et à mesurer l'importance de ces échanges : seule la reconstitution du réseau de confraternité dans son ensemble devrait permettre, à terme, d'atteindre cet objectif, qui reste l'un des principaux enjeux de la présente étude. Nous nous contenterons donc ici de répertorier les établissements en restant aussi factuel que possible : les analyses critiques plus poussées, destinées à l'évaluation des liens, n'interviendront qu'au cours des deux étapes suivantes. Il conviendra toutefois de bien distinguer dès à présent les échanges avérés de ceux qui ne restent, à ce stade, qu'à l'état de fortes probabilités ou de simples hypothèses de travail.

Le repérage des communautés et des groupes de communautés ayant entretenu des contacts réguliers avec l'abbaye de la Trinité passe nécessairement par un recours aux sources documentaires et narratives. Si en théorie toute source écrite mérite d'être retenue et analysée en détail², en pratique l'expérience m'a montré que certains documents nous transmettent davantage de renseignements que d'autres en fonction du type d'information recherché. Le chartrier de Fécamp, qui nous renseigne principalement sur l'administration et le temporel de l'abbaye, demeure une source incontournable. Il se révèle toutefois décevant à certains égards. S'il fournit de très précieuses informations sur l'abbaye elle-même (son patrimoine, ses privilèges, ses protecteurs, bienfaiteurs et familiers, les établissements placés sous sa dépendance – autres monastères, prieurés, églises –, la gestion des différends et des conflits, etc.), il ne nous donne en revanche qu'assez peu de renseignements directs sur les déplacements de moines ou sur les liens du monastère avec les communautés associées

1 Pour une première approche sur les réseaux et la mobilité monastique, voir PARISSE, 1991, p. 456-460 et 465-468 ; GUGLIEMOTTI, 2010, p. 159-170. Sur la mobilité des moines au sein du réseau spirituel volpianien, voir l'annexe n° 5. À la lecture de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, où il est question de moines qui quittent leur établissement bénédictin d'origine pour suivre ou pour rejoindre Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 133, 137-138, 149-154), on s'aperçoit que le cas de Raoul Glaber (v. 985-apr. 1047), même s'il reste sans doute exceptionnel par le nombre de lieux d'accueil fréquentés, était sans doute malgré tout loin d'être un cas isolé (voir l'annexe n° 5) : autour de l'an mil et tout au long du XI^e siècle, dans un contexte de réforme monastique, la mobilité des moines et des abbés soumis à la Règle de saint Benoît était fréquente : suivant leurs prédispositions et leurs aptitudes, les moines les plus prometteurs étaient souvent amenés à rejoindre par la suite, du fait de leurs compétences, d'autres maisons relevant du même réseau de confraternité.

2 À l'origine de l'enquête, je m'étais astreint à cet objectif ; je me suis cependant vite rendu compte que la recherche d'une telle exhaustivité – démarche à la fois chronophage et nécessitant beaucoup d'énergie pour de maigres résultats – était loin d'être indispensable.

relevant de son réseau de confraternité¹. Et dans bien des cas d'autres sources, non diplomatiques ou non fécampaises, se montrent de ce point de vue plus explicites et donc plus utiles pour notre enquête. Passons donc brièvement en revue les différents types d'informations touchant à la mobilité des hommes qu'il convient de rechercher en priorité, en précisant, dans la mesure du possible, le type de documentation qui leur est généralement associé. Bien que cette liste ne prétende aucunement à l'exhaustivité, son principal mérite est de fournir quelques repères sûrs, en précisant les lieux liés à la circulation des hommes qu'il convient de prendre en compte lorsque l'on entreprend la reconstitution d'un réseau de confraternité :

1) **Les lieux d'origine des communautés monastiques.** On s'intéressera ici exclusivement aux **fondations, restaurations et réformes abbatiales**, qui induisent inévitablement des déplacements de moines pour constituer une nouvelle communauté ou pour prendre la direction d'une communauté déjà existante. Ces informations sont généralement transmises par les chartes de fondation, de restauration et de réforme, par certaines pancartes de confirmation et par les récits narratifs traitant de l'origine et de l'histoire des communautés religieuses, telles que les vies de saints, les chroniques, les *Gesta abbatum*. On recherchera avant tout les renseignements précisant le lieu de provenance de l'abbé et des moines venus s'installer dans la nouvelle fondation, dans l'établissement restauré ou dans l'établissement réformé. Dans les actes relatifs à de tels événements, le premier abbé souscripteur représente le plus souvent la maison-mère à l'origine de la fondation, de la restauration ou de la réforme. On relèvera également le nom des autres intervenants, généralement mentionnés dans les actes parmi les souscripteurs : grands à l'origine de l'initiative et autres personnalités qui la soutiennent (abbés, évêques, laïcs). Les abbés mentionnés appartiennent en général à un même réseau de confraternité, celui de la maison fondatrice (restauratrice ou réformatrice), et il devient ainsi possible de déceler l'existence d'un réseau. La présence de l'abbé de Fécamp dans la charte de fondation, de restauration ou de réforme d'un autre établissement religieux se révèle dès lors éclairante. En étant placée dans la dépendance d'une maison fondatrice (restauratrice ou réformatrice), la communauté ainsi fondée (restaurée ou réformée) intégrait par la même occasion le réseau de confraternité de sa « maison mère », avec laquelle elle entretenait fréquemment par la suite des relations à la fois régulières, étroites et durables. Et ce dans les domaines les plus variés : spiritualité, administration, aspects juridiques, échanges culturels et artistiques, etc. ;

1 En d'autres termes, si le chartrier de l'abbaye constitue une source précieuse et incontournable pour tout ce qui a trait à l'administration et au temporel, son intérêt est moindre pour tout ce qui touche aux aspects spirituels et liturgiques, donc confraternels.

2) **Les lieux d'origine d'abbés et d'évêques.** Tant les **origines des abbés fécampois** que les **destinations abbatiales ou épiscopales d'anciens moines de Fécamp** doivent être minutieusement et systématiquement relevées. À moins de faire appel à un fondateur/restaurateur/réformateur venu d'un établissement extérieur (cas précédemment exposé), l'abbé élu à la tête d'une communauté religieuse était généralement choisi soit parmi les moines de sa propre maison, soit parmi les moines d'une abbaye appartenant à son réseau de confraternité. Ainsi, contrairement à certaines idées reçues et à une opinion communément répandue, même dans le cas d'une ingérence séculière ou laïque forte lors d'une élection abbatiale¹, le nouvel abbé imposé ne pouvait guère être choisi dans n'importe quel lieu et sans condition². Connaître l'établissement d'origine de l'abbé lorsqu'il provient d'une communauté extérieure offre donc un indice précieux pour la connaissance du réseau de confraternité des deux maisons. De ce fait, apprendre qu'un abbé de Fécamp provient d'un autre monastère est tout aussi utile que de savoir qu'un moine de Fécamp a pris la direction d'un établissement extérieur : dans un cas comme dans l'autre, ces nominations trahissent le plus souvent l'existence, l'actualisation ou la mise en place d'associations spirituelles étroites entre les deux communautés concernées³ ;

3) **Les lieux d'intervention des abbés**⁴. L'abbé qui intervient dans d'autres maisons religieuses le fait principalement pour deux motifs : soit pour gérer et inspecter des établissements placés sous sa dépendance, comme c'est par exemple le cas lors de visites

-
- 1 L'intervention de l'évêque, du comte, du duc ou du roi dans une élection abbatiale était fréquente en Normandie, même dans le contexte de la Réforme grégorienne. En fonction des monastères et de leurs privilèges, la marge de manœuvre des puissants était toutefois plus ou moins importante. Sur les élections abbatiales dans les monastères bénédictins normands, voir GAZEAU, 2007, I, p. 29-164 (en particulier p. 36-39 pour Fécamp et p. 39 pour la citation qui suit) : « en principe, l'élection d'un moine étranger est interdite par les synodes du V^e au XI^e siècle, mais, dans la période de la restauration du monachisme, l'appel logique à des moines extérieurs à une abbaye vacante a fait en quelque sorte jurisprudence ». Selon moi, par « moine étranger », il faut entendre un moine n'appartenant pas à la communauté ou à son réseau de confraternité. Il semble en effet que le terme de réforme (*reformatio*) ne s'applique que lorsqu'un abbé, issu d'un établissement n'appartenant pas au réseau de confraternité de la communauté, est placé à sa tête afin de mettre en place de nouvelles coutumes ou/et une nouvelle liturgie [les termes de fondation (*fondatio*) et de restauration (*restauratio*) étant réservés à des cas où il n'y avait pas ou plus de communauté en place et qu'il fallait tout (re)créer/(re)construire].
 - 2 Les interventions du roi Guillaume le Conquérant, qui impose par exemple le moine de Troarn Osberne (1076-1091/5) à Bernay et le chanoine (chantre, doyen et archidiacre) de l'église de Bayeux Guillaume de Rots à Fécamp (1078-1107), sont à cet égard éclairantes : dans les deux cas une période de probation est exigée du futur abbé ; Jean de Fécamp exige qu'Osberne soit d'abord fait moine de Fécamp (car seul un moine de Fécamp pouvait prendre la direction de Bernay) ; Guillaume de Rots n'a pu prendre la direction de l'abbaye de Fécamp qu'après avoir été moine à Saint-Étienne de Caen pendant un an (GAZEAU, 2007, I, p. 89, 101, 103, 104 ; II, p. 33, 111).
 - 3 Il s'agit en effet de liens bidirectionnels. Notons que les cas des abbés laïcs (IX^e-X^e s.) et des abbés commendataires (à partir de la fin du XV^e s.) sortent des présentes considérations, mais aussi de la période étudiée dans le cas de Fécamp.
 - 4 Informations généralement transmises dans les chartes de l'abbaye, dans celles de communautés associées, ainsi que dans les textes narratifs de ces mêmes établissements.

monastiques¹, soit pour confirmer, en tant que témoin, les affaires administratives, juridiques ou spirituelles d'un établissement appartenant à son propre réseau de confraternité. Toute intervention de l'abbé de Fécamp dans un autre établissement ou d'un abbé d'une autre maison dans les affaires de l'abbaye de la Trinité doit donc retenir notre attention. Le cas des résolutions de conflits doit néanmoins être traité à part, car il pose une difficulté qu'il convient de bien garder à l'esprit. Dans ce genre d'affaires, des témoins et des médiateurs étaient sollicités pour représenter et défendre chacun des deux partis impliqués. Ces témoins et médiateurs, chargés de trouver un terrain d'entente permettant de mettre un terme au conflit, étaient généralement choisis parmi les établissements associés les plus proches – tant spirituellement que géographiquement² – de l'un et l'autre des deux établissements en désaccord. Ainsi, il est parfois malaisé d'identifier avec certitude à quel parti et à quel réseau chacun des témoins se rattache. Il arrive toutefois fréquemment qu'un différend oppose deux établissements relevant d'un même réseau de confraternité, si bien que l'ensemble des intervenants appartient dans ce cas précis à un seul et unique réseau ;

4) **La localisation des dédicataires d'œuvres.** Lorsqu'un auteur dédie son œuvre à une autre personne, celle-ci relève le plus souvent de son milieu culturel et spirituel immédiat, voire de son lieu de formation. De ce fait, le milieu scolaire joue un rôle important pour le choix du dédicataire ; la dédicace du disciple au maître, du maître au disciple ou du disciple au condisciple constituent des cas fort répandus. Toutefois le dédicataire est aussi parfois le commanditaire d'une œuvre ou un individu choisi en fonction de son rang, de son prestige ou de son autorité : en dédiant son travail à des personnalités connues et reconnues, l'auteur cherche ainsi à obtenir une reconnaissance et à bénéficier du patronage et du soutien de personnes influentes. Il peut dès lors s'agir d'une connaissance moins proche, moins personnelle. Le dédicataire appartiendra malgré tout le plus souvent au réseau de connaissances auquel se rattache l'établissement de l'auteur. Lorsque nous avons affaire aux milieux monastiques, nous constatons que l'auteur et le dédicataire appartiennent le plus souvent à un même réseau culturel et que ce réseau correspond aussi dans la plupart des cas au réseau spirituel et confraternel. Une fois l'œuvre terminée, l'auteur fera réaliser une copie de celle-ci et l'adressera au dédicataire, contribuant ainsi à la circulation des textes ;

1 Je tiens à remercier Donatella Nebbiai, qui a attiré mon attention sur cette pratique. Voir sur ce sujet NEBBIAI, 1997-1998, p. 27-32.

2 Abbayes généralement dépendantes du même diocèse ou de la même province ecclésiastique, voire de la même région politique.

5) **La localisation des religieux entretenant une correspondance épistolaire.** Par essence, les échanges de lettres nécessitent le recours à des messagers passant d'un établissement à un autre¹. Ils offrent une preuve concrète de l'existence de liens entre lieux et entre individus. Bien qu'il s'agisse très souvent de relations personnelles et non confraternelles, ces lettres apportent parfois des indices intéressants sur l'existence d'associations spirituelles unissant les communautés religieuses des interlocuteurs. Un examen au cas par cas permet le plus souvent de déterminer, grâce au ton de la lettre, s'il s'agit d'un échange épistolaire exceptionnel ou d'une correspondance plus régulière, d'une discussion uniquement personnelle (liens d'amitié) ou d'une conversation concernant aussi les communautés religieuses du rédacteur et du destinataire (liens confraternels). En fonction de ces différents éléments, il est souvent possible de déduire si nous avons affaire à des échanges relevant ou non du réseau de confraternité ;

6) **Les lieux de formation des moines**². Après avoir reçu une éducation et un enseignement de base, les moines les plus prometteurs, destinés aux plus hautes fonctions, étaient parfois amenés à parfaire leur formation auprès d'écolâtres ou d'abbés reconnus pour leur érudition ou pour leurs compétences spécifiques. Or, je me suis aperçu au cours de cette enquête que ces déplacements d'un établissement à un autre se produisaient essentiellement au sein d'un même milieu spirituel et culturel correspondant à un même réseau de confraternité, dont il est ainsi possible de déceler les ramifications ;

7) **Les lieux d'accueil de moines transfuges**³. La question des moines transfuges constitue un problème récurrent pour les abbayes. Le départ de moines en conflit avec leur abbé ou leurs frères vers d'autres communautés monastiques et l'accueil de moines en exil provenant d'autres maisons entrent en effet en contradiction avec le vœu de stabilité recommandé par la Règle de saint Benoît, mais surtout avec le vœu d'obéissance à l'égard de l'abbé exigé par cette même règle. Face à certaines dérives, les communautés ont cherché à limiter, à mieux encadrer, et donc à mieux contrôler, ces déplacements litigieux. Les établissements les plus étroitement associés ont ainsi prévu dans leur contrat de *societas* des clauses spécifiques traitant de la question des moines transfuges : l'accueil d'un moine de l'autre communauté restait envisageable le temps qu'une issue au conflit puisse être trouvée et que le moine puisse

1 Ces porteurs de lettres sont aussi de possibles transporteurs de manuscrits.

2 Informations parfois transmises dans les textes narratifs (notamment, pour la Normandie, chez Guillaume de Jumièges, Guillaume de Poitiers et surtout Orderic Vital et Robert de Torigni).

3 Informations transmises dans les contrats de *societas* et les lettres traitant spécifiquement de cette question.

réintégrer sa communauté d'origine une fois la paix rétablie. Ainsi l'accueil à Fécamp d'un moine d'une autre communauté ou l'accueil dans une autre communauté d'un moine de Fécamp trahit le plus souvent l'existence de liens forts unissant ces deux maisons¹. D'où l'intérêt de tels témoignages.

Le chercheur, amené à réunir la documentation transmettant ces différents types d'information, se trouve confronté à des situations qui peuvent varier considérablement d'un établissement à l'autre. Il reste en effet tributaire d'une part de la masse, de l'ordonnancement, de la dispersion et de la perte des sources, d'autre part de la proportion et de la qualité de leurs éventuelles éditions. Dans le cas de l'abbaye de Fécamp, nous nous trouvons face à une abondante documentation disséminée dans de nombreux fonds. Ainsi, à titre d'exemple, le chartier n'avait fait, jusqu'à très récemment, l'objet que d'études ponctuelles et d'éditions partielles dispersées dans divers articles et études hétérogènes². Cette situation a longtemps été préjudiciable aux approches globales qui tendent à prendre en considération l'ensemble des sources documentaires et narratives conservées. Mais, pour les XI^e et XII^e siècles, l'historien de Fécamp a depuis peu la chance de pouvoir se référer simultanément aux travaux fondamentaux de trois chercheurs : ceux menés par Véronique Gazeau sur les abbés bénédictins normands³ ; l'étude et l'édition critique du chartier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp entreprises par Michaël Bloche⁴ ; et les travaux de référence de Neithard Bulst sur la réforme monastique de l'abbé Guillaume de Volpiano⁵. Ces travaux ont abouti à la réalisation de trois précieux instruments de travail exploitant abondamment les différentes sources présentées précédemment en s'y référant avec précision : la *Normannia monastica* de Véronique Gazeau offre

1 Dans le coutumier du Mont Saint-Michel daté de 1258 (ms. Avranches, BM, 214, pagination 2, p. 1-16) est stipulé que « s'il devenait nécessaire de se débarrasser d'un moine vicieux ou coupable de quelque délit, on devait l'adresser de préférence à quelqu'un des monastères avec lesquels le convent était uni par des lettres de fraternité » (GUILLOREAU, 1915, p. 165).

2 Voir à ce sujet BLOCHE, 2012, p. 2 ; BLOCHE, 2012, p. 48-81. Au début des années 1980, Neithard Bulst attirait déjà l'attention sur ce point : « il y a encore de grosses difficultés pour la recherche prosopographique. Particulièrement sensible est avant tout l'absence d'éditions d'actes et de cartulaires, même pour les abbayes aussi importantes que Fécamp, Saint-Ouen, le Mont Saint-Michel et le Bec. Une autre source capitale pour cette problématique attend toujours une publication critique : les nombreux nécrologes conservés, dont le répertoire récent de Jean-Loup Lemaître souligne l'importance » (BULST, 1984, p. 320). Si d'importants travaux ont été entrepris (ou sont actuellement en cours) pour certains chartiers normands, force est de constater que tel n'est pas encore le cas pour la documentation nécrologique, quasiment délaissée des chercheurs (malgré l'existence de plusieurs pièces remarquables, aucun nécrologe normand n'a fait à ce jour l'objet d'une édition critique intégrale).

3 Voir sa *Normannia monastica* parue en 2007, mais aussi, plus spécifiquement sur Fécamp et l'abbé Guillaume de Volpiano, son article publié en 2002 dans la revue *Tabularia*.

4 Travail couvrant la période 928/9-1190 et soutenu à l'École nationale des Chartes le 02 mars 2012 afin d'obtenir le diplôme d'archiviste paléographe. Je tiens à remercier tout particulièrement Michaël Bloche, qui m'a fourni diverses informations et qui m'a surtout transmis un exemplaire de son remarquable travail (inédit) afin de faciliter mon enquête. Il réalise actuellement une thèse de doctorat à l'université de Caen afin de prendre en compte dans son édition le « cartulaire-bullaire » de la Trinité de Fécamp (XVII^e s.), récemment retrouvé par ses soins dans les greniers du Musée de la Bénédicte de Fécamp.

5 Son ouvrage fondamental, paru en 1973, peut être ponctuellement complété par plusieurs articles publiés depuis, notamment en 1984 et 1991.

un moyen sûr et efficace de poursuivre notre enquête grâce aux renseignements fournis dans les notices d'abbés ; les chartes fécamptoises, dispersées ou méconnues, ont fait l'objet d'une édition critique remarquable dans le deuxième outil ; le troisième ouvrage permet d'élargir l'enquête aux établissements directement touchés par les réformes de Guillaume de Volpiano, de ses disciples et de ses collaborateurs. Il permet ainsi d'appréhender dans sa globalité le réseau spirituel et confraternel créé par Guillaume de Volpiano, que j'appellerai par commodité, dans la suite de cette enquête, le « réseau spirituel volpianien ». Les références bibliographiques obtenues grâce à ces travaux fondamentaux permettent d'une part de connaître les sources documentaires¹ et narratives² pertinentes à exploiter, d'autre part d'avoir si nécessaire recours à des ressources complémentaires (articles, monographies, etc.)³ pour approfondir les pistes jugées les plus intéressantes. Par le biais de l'ensemble de ces outils et de ces sources, il est ainsi possible de dresser une liste des établissements dont la documentation nécrologique devra faire l'objet d'une attention particulière lors de l'étape suivante de notre enquête.

Les liens primitifs de Fécamp avec Cluny et avec le réseau spirituel volpianien

Bien que les origines de l'abbaye de Fécamp remontent au VII^e siècle⁴ et que l'existence du monastère soit encore attestée à l'époque carolingienne – quelques années seulement avant les incursions scandinaves du milieu du IX^e siècle⁵ –, l'histoire de l'établissement avant les environs de l'an mil reste mal connue et entourée de vastes zones d'ombre⁶. Face à l'absence de témoignages

1 À commencer par les sources diplomatiques duciales du XI^e siècle éditées par Marie Fauroux et David Bates, sur lesquelles nous nous appuyons fréquemment : le *Recueil des actes des ducs de Normandie de 911 à 1066* (FAUROUX, 1961) et les actes de Guillaume le Conquérant pour la période suivante, de 1066 à 1087 (BATES, 1998).

2 Parmi celles-ci, la *Vita domni Willelmi* de Raoul Glaber (éd. GAZEAU & GOULLET, 2008), la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875) et le *Libellus de revellatione, aedificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii* (éd. PL, t. CLI) seront régulièrement mises à contribution. Les travaux historiques d'Orderic Vital (éd. CHIBNALL) et de Robert de Torigni (éd. DELISLE) restent évidemment incontournables.

3 Je pense en particulier aux contributions réunies à l'occasion du treizième centenaire de l'abbaye de Fécamp (1959) ainsi qu'aux recherches sur ce lieu menées au siècle dernier entre autre par Jean-François Lemarignier, Lucien Musset, Jean Laporte, David Douglas ou Marjorie Chibnall. Plus récemment, les contributions aux dossiers de la revue *Tabularia* consacrés à « Guillaume de Volpiano : Fécamp et l'histoire normande » et aux « Actes épiscopaux et abbaciaux en Normandie et dans le grand Ouest européen » nous seront également d'une aide appréciable.

4 Fécamp était à l'origine un monastère de femmes fondé par le comte Waning en 658. Aristocrate neustrien et comte du palais de Clotaire III (657-673), Waning était proche de l'évêque de Rouen saint Ouen (639/41-684/6) et de l'abbé de Fontenelle saint Wandrille († 668). Deux traditions des faits s'opposent toutefois ponctuellement. Selon la *Vie de saint Wandrille* (qui donne plus de détails, mais s'écarte en plusieurs points de la *Vie de saint Ouen*), la première abbesse, Hildemarque, aurait été appelée de Bordeaux par l'abbé de Fontenelle, à qui Waning avait demandé de l'aide. On remarquera au passage la proximité originelle de Fécamp avec Fontenelle/Saint-Wandrille, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

5 Les *Gesta sanctorum patrum Fontannellensis coenobii*, composés dans la première moitié du IX^e siècle, signalent une donation de l'abbé Anségise de Fontenelle (823-833) à Fécamp (éd. PRADIÉ, 1999, p. 178-179 ; je tiens à remercier Pascal Pradié, qui m'a transmis un exemplaire de son édition). Des liens étroits entre Fécamp et Fontenelle/Saint-Wandrille sont donc encore perceptibles à l'époque carolingienne. L'abbaye féminine fut détruite et abandonnée lors des raids vikings qui touchèrent sévèrement les monastères des côtes maritimes de la Neustrie et de la vallée de la Seine dans les années 840-860.

6 Au sujet de l'abbaye pré-normande et des abandons et réoccupations successifs du site du milieu du IX^e à la fin du

positifs quant à l'existence d'une bibliothèque importante en ce lieu avant cette époque¹, notre enquête ne pourra débiter qu'à l'orée du second millénaire². Si la restauration de l'abbaye féminine mérovingienne en communauté masculine de chanoines en 990 est imputable au comte de Rouen Richard I^{er} (942-996)³, les sources narratives du XI^e siècle sont unanimes à reconnaître le rôle majeur de son fils et successeur, Richard II de Normandie (996-1026)⁴, pour mener l'ambitieux projet paternel à son terme⁵. Après la tentative avortée de Richard I^{er} d'entreprendre la réforme bénédictine de l'établissement en faisant appel à l'abbé Maïeul de Cluny (954-994), Richard II rencontre davantage de succès auprès du disciple de ce dernier, Guillaume de Volpiano⁶. Les chartes et les sources narratives confirment l'action conjointe et concertée du duc et de l'abbé pour la mise

X^e siècle, voir la pertinente et stimulante mise au point de Jacques Le Maho (LE MAHO, 2001, p. 10-31). Notons que l'évêque Henri de Bayeux trouva refuge à Fécamp sous Guillaume Longue-Epée dans les années 930 (*ibidem*, p. 25-28), ce qui pourrait expliquer la persistance ultérieure de liens entre Fécamp et le diocèse de Bayeux.

- 1 Rien ne subsiste d'une bibliothèque qui aurait existé à Fécamp aux époques mérovingiennes et carolingiennes : ni manuscrits d'origine fécampoise antérieurs à la fin du X^e siècle (les quelques manuscrits du haut Moyen Âge ayant appartenu à Fécamp proviennent en effet d'autres abbayes), ni témoignages indirects de l'existence de tels manuscrits qui auraient été irrémédiablement perdus (voir NORTIER, 1971, p. 6-8). Tel n'est pas le cas de deux autres importants monastères neustriens du val de Seine, pourtant eux aussi directement exposés aux raids scandinaves du milieu du IX^e siècle : il subsiste en effet quelques rares épaves des bibliothèques carolingiennes de Jumièges (NORTIER, 1971, p. 144) et de Fontenelle/Saint-Wandrille (NORTIER, 1971, p. 172-175), ainsi que plusieurs témoignages contemporains à leur sujet (les plus significatifs étant : d'une part l'existence d'un antiphonaire de Jumièges – apporté à Saint-Gall ou à Reichenau (abbaye avec laquelle les moines de Jumièges était alors en confraternité) par un prêtre ayant quitté son abbaye détruite par les normands vers 860 – connu et utilisé par Notker le Bègue († 912), célèbre compositeurs de séquences ; d'autre part la liste des manuscrits donnés à l'abbaye de Fontenelle par l'abbé Anségise, reproduite dans la célèbre chronique carolingienne du monastère. Cf. DUFT, 1957, p. 925-936; *Chronique des abbés de Fontenelle*, éd. PRADIÉ, 1999, p. 164-167). La bibliothèque de Fécamp du haut Moyen Âge se réduisait probablement aux seuls livres liturgiques indispensables au culte quotidien.
- 2 Les dates d'abbatiats retenues dans la présente enquête pour les monastères de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Wandrille et du Mont Saint-Michel aux XI^e et XII^e siècles sont celles établies dans l'annexe n° 7. Si, en ce qui concerne Fécamp, je conserve les mêmes datations que celles présentées dans les notices prosopographiques des abbés bénédictins de Véronique Gazeau, j'aboutis en revanche à des datations et à des résultats parfois sensiblement différents pour Jumièges, Saint-Wandrille et pour le Mont Saint-Michel.
- 3 Une description de la riche collégiale édifiée par Richard I^{er} est fournie par Dudon de Saint-Quentin (éd. LAIR, 1865, p. 291 ; BOUET, 2000, p. 123-129 ; BOUET, 2002, p. 57-70). Sa dédicace eut lieu le 15 juin 990, en présence de l'archevêque Robert de Rouen (987/9-1037), de l'ensemble de ses suffragants – à savoir les évêques Raoul de Bayeux (986-1006), Hugues de Coutances (v. 989-1025), Gérald d'Évreux (v. 988-v. 1006), Roger de Lisieux (v. 985-1022), Azo/Adson de Sées (v. 986-1006) et Norgod d'Avranches (v. 990-v. 1017) –, de l'abbé Hildebert de Saint-Ouen (av. 975-1006), d'un abbé Raoul (non identifié à ce jour : il pourrait s'agir soit d'un abbé normand par ailleurs inconnu, soit d'un abbé extérieur à la province ecclésiastique de Rouen, ce qui semble néanmoins peu probable au vu de l'origine normande de tous les autres souscripteurs), du comte Raoul d'Ivry († 1015) [demi-frère de Richard I^{er}] et de nombreux autres signataires (BLOCHE, 2012, n° 2 ; FAUROUX, 1961, n° 4).
- 4 Le duc de Normandie Richard II est qualifié de « *pater patriae et maxime monachorum* » dans une interpolation à Guillaume de Jumièges (BULST, 1984, p. 319).
- 5 Citons en particulier la *Vita domni Willelmi* de Raoul Glaber (GAZEAU, & GOULLET, 2008, chap. 7, p. 48-51 ; brèves allusions dans ses *Histoires* : ARNOUX, 1996, chap. II, 14 p. 119 et chap IV, 9, p. 240-241), la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, 1875, p. 156-158) ou encore le *Libellus de revelatione, aedificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii* (PL, t. CLI, col. 718-724, en particulier col. 721).
- 6 Entre 990 et 1001, les comtes de Rouen/ducs de Normandie Richard I^{er} et Richard II sollicitèrent à plusieurs reprises les abbés de Cluny (Maïeul) et de Saint-Bénigne (Guillaume de Volpiano) avant d'obtenir enfin satisfaction. Richard I^{er} était en contact avec Guillaume de Volpiano peu avant sa mort : c'est en effet entre 990 et 996 qu'il accepta de concéder l'église de Saint-Aubert[-sur-Orne] à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon à la requête de l'abbé Guillaume (FAUROUX, 1961, n° 17). Persévérance, concessions et donations importantes expliquent sans doute la réussite de Richard II au bout de plusieurs années de négociations (GAZEAU, 2007, II, p. 101-105 ; GAZEAU, & GOULLET, 2008, p. 101-104 ; BULST, 1973, p. 147-148 ; BULST, 1984, p. 318 et 321 ; GAZEAU, 2002, p. 39 ; BOUET, 2000, p. 29).

en place de cette réforme¹. Guillaume, originaire d'Italie et étudiant à Verceil puis Pavie (Piémont et Lombardie), fut d'abord moine de Lucedio avant de devenir disciple de saint Maïeul à Cluny puis abbé de Saint-Bénigne de Dijon (990-1031)². C'est en cette qualité qu'il intervient à Fécamp et devient le premier abbé du monastère (1001-1028). Il met alors en application le principe du multi-abbatit communément employé par Cluny au cours du X^e siècle³. Ainsi, l'établissement de moines bénédictins en ce lieu s'inscrit sous la double influence de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Pierre de Cluny⁴. Et Fécamp se trouve dès son origine en relation spirituelle étroite avec deux des plus prestigieux centres monastiques bourguignons de l'an mil, l'un et l'autre connus pour leur participation active aux mouvements réformateurs des X^e et XI^e siècles⁵. Il s'agit alors de l'intervention la plus septentrionale consentie par l'un de ces deux grands centres de réforme, ce qui peut expliquer, au moins en partie, certaines réticences initiales⁶. La communauté de moines venue remplacer les chanoines en 1001 était constituée de profès formés à Saint-Bénigne de Dijon⁷. Dans les années qui ont suivi, d'autres moines du monastère dijonnais, originaires tant de Bourgogne que d'Italie, ont à leur tour pris le chemin de l'abbaye normande. C'est en particulier le cas de deux des

1 BLOCHE, 2012, n° 3, 4, 7, 10, 11. Voir aussi BULST, 1973, p. 147-161.

2 BULST, 1973, p. 22-29 ; GAZEAU, 2007, II, p. 101-105 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 34-49 et 84-98.

3 Odon et Maïeul de Cluny furent les deux principaux protagonistes du cumul abbatial clunisien. Il convient de replacer cet usage dans un contexte de réforme monastique, comme cela était également le cas pour plusieurs disciples de Maïeul, tels Heldric d'Auxerre (abbé de Saint-Germain d'Auxerre de 989 à 1010, de Flavigny de 992 à 1010 et de La Réôme de 992 ou de 1003 à 1010) ou Guillaume de Volpiano. Plusieurs disciples de ce dernier eurent à leur tour temporairement recours au cumul abbatial : ainsi Thierry, Widric, Suppon et Jean (cf. annexe n° 5).

4 Rappelons que Guillaume de Volpiano a introduit à Fécamp des coutumes clunisiennes en usage sous Maïeul, adaptées pour Saint-Bénigne de Dijon (GAZEAU, 2002, p. 39 et 41). L'un des cinq témoins de la première version des coutumes de Cluny (*Consuetudines antiquiores*, famille B², éd. HALLINGER, 1983) provient d'ailleurs du plus ancien livre du chapitre conservé pour Saint-Bénigne (ms. Paris, BnF, lat. 4339, fol. 77v-88r ; cf. HALLINGER, 1984, p. 103, 237-238, 242 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 98 n. 78 ; LEMAITRE n° 235). L'influence clunisienne transparaît également dans les plus anciens actes du chartrier de Fécamp (BLOCHE, 2012, n° 1, 3, 4 et A3 ; voir aussi p. 22). La charte du duc Richard II de Normandie, datée du 30 mai 1006, accorde l'autonomie temporelle et la libre administration des biens, mais aussi la liberté d'ordination et d'élection de l'abbé de Fécamp selon la coutume de Cluny (ms. Fécamp, Musée de la Bénédictine, 1 bis [= ARTEM n° 2662] ; BLOCHE, 2012, n° 3 ; FAUROUX, n° 9), ce que confirme la charte du roi Robert le Pieux datée du même jour (ms. Fécamp, Musée de la Bénédictine, 2 [= ARTEM n° 2663] ; BLOCHE, 2012, n° 4). Voir aussi GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 102 et p. 121-122. Le chartrier de Fécamp conservait aussi une copie du début du XI^e siècle du diplôme de rattachement de Romainmôtier à Cluny (v. 928/9), qui reprend des passages entiers de la charte de fondation de Cluny (BLOCHE, 2012, n° 1).

5 Concernant les relations spirituelles de Fécamp avec Cluny et Saint-Bénigne, Neithard Bulst précise ceci : « en dépit des obligations contractées envers Cluny, qui se dégagent des *Consuetudines* et des relations de prières existant entre les deux abbayes à l'occasion de l'anniversaire des défunts, la réforme s'accomplit d'une manière tout à fait indépendante de Cluny » (BULST, 1984, p. 318). « Des relations étroites entre Fécamp et Saint-Bénigne de Dijon subsisteront jusqu'au XIII^e siècle : plus de deux cent notices d'abbés et de moines de Fécamp dans le nécrologe de Saint-Bénigne en témoignent » (BULST, 1984, p. 320).

6 Dans les années 990, Fécamp était, tant pour Cluny que pour Saint-Bénigne, très excentrée par rapport aux autres établissements relevant des réseaux monastiques clunisien et « volpianien » alors en cours de formation. Le fait que les comtes de Rouen/ducs de Normandie soient les descendants de païens scandinaves semble avoir aussi éveillé la méfiance de Maïeul et de Guillaume. Sur l'image encore très négative des Normands dans les textes des environs de l'an mil (notamment chez Richer de Reims et Adhémar de Chabannes), voir ARNOUX, 1996, p. 18.

7 Précisons que, contrairement à l'opinion généralement admise, les chanoines ne furent pas expulsés de Fécamp, puisque, d'après le témoignage de Raoul Glaber, Guillaume de Volpiano créa spécialement pour eux, dans le monastère, une école destinée à leur formation (voir *infra*, partie 3, p. 412-428).

principaux disciples de Guillaume de Volpiano qui intervinrent en Normandie : Thierry et Jean de Ravenne (dit *Jeannelin*), sur lesquels nous sommes relativement bien documentés. Moine de Fruttuaria, Suppon est venu au Mont Saint-Michel (via Fécamp ?) sans avoir été auparavant moine de Saint-Bénigne de Dijon¹. Cette circulation de religieux ne se produisait toutefois pas à sens unique : un témoignage contemporain nous informe qu'un noble anglo-saxon devenu moine de Fécamp demanda son transfert à l'abbaye de Saint-Bénigne². Tout en restant autonome vis-à-vis de sa « maison mère », Fécamp adopte les coutumes et le cursus liturgique en usage dans celle-ci³. Elle intègre surtout le réseau de confraternité de cette puissante abbaye, lieu de départ des initiatives réformatrices menées par Guillaume de Volpiano. Parmi les différents témoignages contemporains relatifs à l'entrée de Fécamp dans le réseau spirituel volpianien, nous en retiendrons trois, exceptionnels, qui traduisent d'une part les relations étroites nouées dès l'origine par l'abbaye de la Trinité avec Saint-Bénigne, d'autre part la rapide et parfaite intégration de la jeune communauté normande au sein du réseau spirituel préexistant. Le premier document, jusqu'ici ignoré des historiens normands malgré son importance, est une lettre adressée entre 1001 et 1004 par le prieur R. de Fécamp à son homologue de Dijon (pièce justificative n° VI)⁴. Nous y apprenons que dès les premières années de sa réforme, l'abbaye de Fécamp avait été chargée par l'abbé Guillaume de fournir au monastère de Saint-Bénigne des vivres (du poisson gras et maigre), des consommables (de la cire, vraisemblablement destinée à la confection du luminaire), ainsi que diverses autres provisions (malheureusement non précisées, mais sans doute d'origine agricole et signalées comme alors rares en Bourgogne). De son côté, l'abbaye bourguignonne procurait au monastère normand d'une part les ouvriers chargés d'achever la construction de bâtiments alors en chantier (probablement une partie des bâtiments conventuels inexistantes du temps de la collégiale), d'autre part des livres, accordés en prêt, sans doute dans le but de les copier afin de mettre en place les coutumes, la liturgie et l'enseignement souhaités pour la réforme⁵. Cette proximité originelle se perpétua durablement et fut à l'origine d'une relation quasi-fusionnelle entre les deux communautés, comme l'atteste un passage de la lettre de l'abbé Haymon de Saint-Bénigne adressée dans les années 1180 au cinquième abbé de Fécamp (1140-1187), Henri de Sully (voir la pièce justificative n° III).

1 Au sujet de ces trois disciples de Guillaume de Volpiano, voir l'annexe n° 5.

2 L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* nous apprend en effet qu'un noble apparenté à la famille royale d'Angleterre, qui avait pris l'habit monastique à Fécamp sous le nom de Clément, demanda son transfert à Saint-Bénigne de Dijon afin de pouvoir servir Dieu plus paisiblement, sans être sans cesse dérangé par les trop fréquentes visites de ses compatriotes (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, 1875, p. 157 ; texte édité *infra*, partie 3, p. 424-425). Il convient de replacer cet épisode dans le contexte de l'exil de la cour du roi d'Angleterre Aethelred (978/9-1016) et de son épouse Emma (sœur du duc Richard II de Normandie) au palais ducal de Fécamp entre 1013 et 1015. Clément apparaît déjà en tant que moine de Saint-Bénigne de Dijon dans la charte de Fruttuaria, qu'il souscrit en 1016/7 (à ce sujet, voir BULST, 1973, p. 156 ; MUSSET, 1984, p. 70-74).

3 Nous reviendrons en détail sur ces questions (*infra*, partie 3, p. 412-428 et 484-501).

4 D'après le ms. Paris, BnF, coll. Bourgogne 11, fol. 745r-745v.

5 Au sujet de « la » réforme de Guillaume de Volpiano, voir *infra*, partie 3, p. 412-428.

L'auteur rappelle dans ce second document que les deux communautés n'ont à aucun moment été séparées l'une de l'autre et que, tels les membres d'un même corps, elles forment depuis leurs origines communes une seule et même maison. Le troisième document, conservé en original, est la charte de fondation et d'exemption de l'abbaye de Fruttuaria (1015/6)¹. Ce monastère bénédictin fut érigé vers 1003 par Guillaume de Volpiano et ses trois frères (Robert, Geoffroy et Nithard) sur des terres familiales situées dans la vallée du Pô, au nord de Turin². Vers 1017³, cinquante moines de Fécamp souscrivent cet acte aux côtés de profès appartenant à d'autres monastères réformés par Guillaume⁴ : parmi les signataires figurent ainsi soixante-dix-neuf moines de Saint-Bénigne de

1 Archivio Biblioteca Civica G. B. Adrinaï in Cherasco [Cuneo], P 312. Édition critique de cette charte originale, datée entre le 03/01/1015 et le 30/01/1016 (les souscriptions monastiques ont en revanche été ajoutées entre cette date et 1023, et vraisemblablement de 1016 à 1018, au cours d'un voyage ayant conduit Guillaume de l'Italie à la Normandie en passant par la Bourgogne et la Lorraine) : BULST, 1973, p. 220-248 (reproduction photographique en fin de volume).

2 Sur la fondation de Fruttuaria, placée sous le patronage de Notre-Dame, Saint-Bénigne et Saint-Tiburce, BULST, 1973, p. 115-146 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 9, p. 56-57 (Raoul Glaber nomme deux frères de Guillaume qui se firent moines à Fruttuaria : Geoffroy et Nithard ; le troisième, Robert, avait alors succédé à son père, décédé, comme seigneur de Volpiano ; en effet, son père, Robert, avait pris l'habit monastique à Lucedio où il termina ses jours avant le départ de Guillaume pour Cluny en 987 : *ibidem*, chap. 3 p. 38-39). On remarque un très intéressant parallèle entre Guillaume de Volpiano et saint Romuald, tous deux issus de nobles familles italiennes et qui encouragèrent leurs parents, occupant de hautes responsabilités dans le siècle, à prendre l'habit monastique pour obtenir le salut de leur âme (voir *infra*, partie 2, p. 318-331)

3 Thierry souscrit en tête des moines de Fécamp et de Jumièges, mais ne sollicite la souscription ni des moines du Mont Saint-Michel, ni de ceux de Bernay (la place encore disponible sur la charte à la suite des moines de Jumièges le permettait pourtant) : il était donc alors déjà abbé de Jumièges (v. 1017), encore prieur de Fécamp mais ni abbé du Mont (1023), ni *custos* de Bernay (1025), ce qui permet de proposer 1016-1023 comme fourchette large pour les souscriptions normandes, ajoutées les dernières. Puisque Thierry apparaît à la fois comme prieur de Fécamp (Jean, qui apparaît encore comme profès et prêtre de Saint-Bénigne sous son surnom de « Jeannelin », ne l'a pas encore remplacé) et abbé de Jumièges, et qu'il est peu probable que les souscriptions normandes aient été ajoutées plusieurs années après celles des autres abbayes (inscrites dès 1016/7), la date de 1017/8 doit être retenue. Le parcours effectué par la charte entre 1016 et 1018 reste exceptionnel pour ce type de document, mais mérite d'être rapproché de ceux connus pour certains rouleaux mortuaires, qui parcouraient des distances comparables en l'espace de seulement une à deux années (voir les cartes dans DUFOUR, 2005-2008). Il semble que Guillaume ait sollicité la confection de cette charte, puis sa souscription par le plus grand nombre de témoins possible dans un contexte difficile, alors qu'il venait de perdre successivement deux de ses principaux protecteurs : son parent l'ex-roi d'Italie et marquis d'Ivrée Arduin († 14/12/1015), qui s'était retiré comme moine à Fruttuaria, et son cousin par alliance l'évêque Brunon de Langres († 29/01/1016). L'ordre de souscription trahit d'ailleurs les déplacements successifs de Guillaume de Volpiano après son départ de Fruttuaria en 1016 : d'abord la Bourgogne, avec Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Vivant de Vergy et Saint-Pierre de Bèze ; puis la Lorraine avec Saint-Èvre de Toul et Saint-Arnoul de Metz ; enfin la Normandie avec Fécamp et Jumièges. Les absences de Saint-Faron de Meaux, de Bernay, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Mansui de Toul et de Moyenmoutier s'expliquent parfaitement dans ce contexte, puisque bien que certaines de ces abbayes soient situées sur le trajet de Guillaume, les réformes n'y furent introduites qu'après 1017/8 (respectivement entre 1019 et 1023, en 1025 et en 1026 pour les trois derniers établissements). Pour les cinq autres établissements absents, voir les notes suivantes.

4 49 moines de Fécamp souscrivent la charte de l'abbaye de Fruttuaria à la suite de leur prieur Thierry (50^{ème} moine), depuis peu abbé de Jumièges (col. 7, n° 237-286). Jean de Fécamp a souscrit en 30^{ème} position, sous son surnom de « Petit Jean » ou *Jeannelin (Iohannulinus)* : il était alors moine de Saint-Bénigne de Dijon et n'avait pas encore été nommé prieur de Fécamp pour remplacer Thierry. Thierry a donc un temps cumulé le priorat de Fécamp et l'abbatit de Jumièges. Jean devient prieur de Fécamp à une date inconnue qu'il convient de placer entre 1015/6 (où il est encore moine de Dijon) et 1028 (où il devient abbé de Fécamp). Voir BULST, 1973, p. 155, 226, 233-234 ; GAZEAU, 2007, II, p. 106 n. 62 et 64. La date de 1023 paraît dès lors la plus probable : Guillaume semble l'avoir placé comme prieur à Fécamp suite à l'établissement de Thierry non pas à Jumièges, mais au Mont Saint-Michel, ce dernier monastère étant beaucoup plus éloigné de Fécamp que ne l'était l'abbaye du val de Seine ; ainsi, le cumul du priorat et de l'abbatit, encore envisageable en tant qu'abbé de Jumièges, paraît délicat à assumer au moment du cumul des abbatiats de Jumièges et du Mont (présence régulière de Thierry à Fécamp de moins en moins possible).

Dijon, quarante moines de Saint-Èvre de Toul, trente-sept moines de Saint-Pierre de Bèze, trente-cinq moines de Saint-Arnoul de Metz, trente et un moines de Saint-Vivant de Vergy et vingt-six moines de Saint-Pierre de Jumièges. Cette charte nous donne un aperçu concret du réseau de confraternité auquel se rattache l'abbaye de la Trinité à la fin des années 1010, c'est-à-dire moins de vingt ans après le début de la mise en place de sa réforme. Elle permet aussi de prendre la mesure de l'importance numérique acquise en seulement quelques années par la jeune communauté, qui, avec cinquante moines¹, occupe déjà dans cette liste la seconde place derrière Saint-Bénigne et compte alors un effectif deux fois plus important que Jumièges, seule autre abbaye normande alors représentée². Les communautés de huit des treize abbayes réformées par Guillaume avant les années 1020 se trouvent ainsi réunies dans ce précieux document³, ce qui invite à orienter prioritairement

-
- 1 Et ce alors que les autres communautés bénédictines représentées sont toutes plus anciennes. Cette information permet de compléter quantitativement le témoignage de Raoul Glaber : l'auteur de la *Vita domni Willelmi* se contente en effet d'indiquer que Guillaume de Volpiano rassembla à Fécamp une troupe de moines si nombreuse qu'elle dépassait de trois fois le nombre des clercs précédents (GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 50-51) : la collégiale, qui comptait une douzaine de chanoines séculiers lors de sa fondation en 990 (BLOCHE, 2012, p. 21), en conservait vraisemblablement le même nombre en l'an mil ; c'est donc une communauté d'environ trente-six moines qui fut établie par Guillaume de Volpiano peu après 1001. Grâce aux riches donations ducales et royales du début des années 1000, ainsi qu'au succès de la réforme, elle atteignait déjà cinquante moines vers 1017/8. Vers les années 1120, Baudri de Bourgueil signale, sur le témoignage du moine Adelelme, que la communauté, après avoir connu son apogée en matière d'effectif sous l'abbatiat de Guillaume de Rots, s'est quelque peu réduite sous son successeur Roger de Bayeux (LEROUX DE LINCY, 1840, p. 275-276).
- 2 Nous ne connaissons pas l'effectif des moines de Fruttuaria en 1015/6, puisque ceux-ci ne souscrivent pas leur propre charte. En revanche nous savons, grâce au témoignage de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, que l'établissement où s'était retiré Guillaume de Volpiano dans les dernières années de sa vie (1028-1030) comptait alors une centaine de moines : « *Ita ut in vita eius congregatio illius loci centum numero constaret monachis, exceptis locis cellarum ei loco subditis, que fere triginta existunt* » (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 154-156). Ce chiffre, qui peut sembler considérable, mérite toutefois créance puisque ce même auteur confirme par ailleurs celui des 70 à 80 moines alors présents à Saint-Bénigne de Dijon, qui correspond précisément au nombre de souscripteurs de la charte de Fruttuaria (79 moines) : « *Crescebat ergo quotidie multitudo monachorum sub eius magisterio degentium, ut exceptis his qui per alia erant monasteria in hac congregatione quotidie fratres essent septuaginta, aut octoginta* » (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 137-138). S'il n'exagère pas le nombre de moines de son propre monastère, le chroniqueur a encore moins de raison de le faire pour les moines de Fruttuaria. À titre de comparaison, on estime qu'au moment de l'élection de l'abbé Odilon (994-1049) en 993/4, la communauté de Cluny comptait 79 moines, nombre qui s'est vraisemblablement maintenu tout au long de son abbatiat, avant de croître sensiblement sous son successeur, Hugues de Saumur (LAURENT & GRAS, 1965, p. 462-3 ; RICHE, 2000, p. 60-61) ; entre la fin du XI^e et 1325, le chiffre de 200 moines est régulièrement avancé (RICHE, 2000, p. 61, 261-264, 377-379 ; ANGER, 1924, p. 267-271). Seuls dix établissements clunisiens avaient plus de 50 moines vers 1150 (PACAUT, 1988, p. 45-46 ; voir aussi RICHE, 2000, p. 293, 304-305, 394-396, 414-416, 443-445). La liste de moines du Mont Saint-Michel dressée entre 1005 et 1009 recense cinquante moines (GRÉMONT & DONNAT, 1967, p. 783 ; DUFOUR n° 68). Dans le premier tiers du XI^e siècle, Fécamp et le Mont Saint-Michel figuraient donc, quant aux effectifs, parmi les plus importants monastères d'Occident. Nous ne disposons malheureusement pas de chiffres pour les périodes ultérieures. En effet, du fait de l'exemption dont bénéficie l'abbaye, l'archevêque de Rouen Eudes Rigaud (1248-1275) ne put pénétrer dans le monastère de Fécamp et ses dépendances lors de ses visites d'inspection : alors que nous disposons de précieux renseignements sur les autres établissements de la province ecclésiastique de Rouen (Jumièges compte quarante-neuf moines en 1258, quarante au début du XIV^e s. et une cinquantaine dans les années 1330-1340 ; RICHE, 2000, p. 263 et 376), son journal reste muet pour l'abbaye de Fécamp ainsi que pour les abbayes, prieurés et églises placés sous sa juridiction. En 1211, Saint-Bénigne de Dijon ne compte plus que cinquante moines (*ibidem*).
- 3 Selon Neithard Bulst, et si l'on exclut les prieurés directement rattachés à Saint-Bénigne de Dijon, Guillaume de Volpiano avait déjà réformé treize abbayes avant 1020 : Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Vivant de Vergy, Saint-Pierre de Bèze, Moutier-Saint-Jean (La Réôme), Saint-Michel de Tonnerre, Saint-Pierre de Molosme, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Èvre de Toul, Saint-Bénigne de Fruttuaria, La Trinité de Fécamp, Saint-Pierre de Jumièges et Saint-Ouen de Rouen. L'absence, dans la charte, des moines de La Réôme s'explique du fait que

nos investigations en direction de l'ensemble des abbayes relevant du réseau spirituel volpianien. En son sein, les communautés se répartissent dans cinq grandes régions politiques et religieuses indépendantes et dispersées (voir les cartes n° 2a et n° 2b)¹ : la Bourgogne (diocèses de Langres, d'Autun et de Châlon, relevant alors de la province ecclésiastique de Lyon)², la Normandie (diocèses de Rouen, de Lisieux et d'Avranches, dans la province ecclésiastique de Rouen)³, la Lorraine (diocèses de Metz et de Toul, dans la province ecclésiastique de Trêves, donc au sein de l'empire ottonien-salien)⁴, l'Ile-de-France (diocèses de Paris et de Meaux, dans la province ecclésiastique de Sens)⁵, et le Piémont (diocèse d'Ivrée, en Italie du nord)⁶. La diplomatie et les épaves de la correspondance de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne (1028-1078)⁷ confirment le maintien au cours du XI^e siècle de relations privilégiées entre l'abbaye normande et plusieurs

Guillaume n'était plus alors abbé de ce monastère (il fut abbé de La Réôme de 992 à 1002/3 ou de 1010 à 1015). Les absences de Tonnerre (réformée après 992) et de Gorze (réformée entre 1012 et 1017) s'expliquent peut-être du fait que, vers 1016/7, Guillaume avait déjà placé à la tête de ces deux abbayes des disciples compétents chargés de le remplacer : à Tonnerre, il avait établi comme abbé et comme prieur Ledbald et Hunald ; à Gorze, c'est peut-être déjà Sigefroid qui dirige l'établissement (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 149-150, 151 et 159 ; BULST, 1973, p. 65-68 et 86-90). Il reste néanmoins possible que Gorze n'ait pas encore été placée sous l'influence de Guillaume de Volpiano lors de son passage à Metz pour faire signer la charte à Saint-Arnoul en 1016/7. Les absences de Molosme (réformée après 990) et de Saint-Ouen de Rouen (subissant l'influence de Guillaume après 1006 et peut-être seulement à partir de 1015/6) s'expliquent probablement pour les mêmes raisons : Guillaume n'exerçait alors qu'une influence indirecte en ces lieux, où il avait déjà établi des disciples ou était amené à collaborer avec les abbés en place (BULST, 1973, p. 68-69 et 161-163). À l'inverse, la présence de Jumièges, dirigée depuis peu par l'abbé Thierry, s'explique du fait que celui-ci était aussi prieur de Fécamp : après avoir souscrit la charte, Thierry sollicita tant les moines de Fécamp que ceux de Jumièges. Remarquons qu'il est également possible que Tonnerre et Molosme, excentrées, aient fait partie des établissements non visités par Guillaume de Volpiano entre 1016 et 1018, car non situés sur son parcours le menant de la Bourgogne à la Normandie en passant par la Lorraine.

- 1 Nous nous appuyons pour cette cartographie sur les travaux de Neithard Bulst, qui donne la liste des abbayes et prieurés touchés par la réforme de Guillaume de Volpiano et fournit deux cartes (BULST, 1973, en particulier p. 7-8 et p. 278-279 ; cartes également reproduites dans MALONE, 2009, fig. 36 et 37).
- 2 Établissements bourguignons concernés : Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Vivant de Vergy, Saint-Pierre-de-Bèze, Moutier-Saint-Jean (La Réôme), Saint-Michel de Tonnerre et Saint-Pierre de Molosme, ainsi que plusieurs prieurés bourguignons dépendants de Saint-Bénigne (province ecclésiastique de Lyon : Saint-Étienne de Beaune, Veuvey-sur-Ouche et Salmaise dans le diocèse d'Autun ; Saint-Amâtre et Sexfontaine dans le diocèse de Langres ; Palleau dans le diocèse de Châlon. Provinces ecclésiastiques de Besançon : Saint-Marcel-lez-Jussey et Salins dans le diocèse de Besançon).
- 3 Établissements normands concernés : La Trinité de Fécamp, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Pierre de Jumièges, Le Mont Saint-Michel, Notre-Dame de Bernay et Montivilliers (auxquels il faut ajouter le prieuré de Saint-Aubert-sur-Orne, dans le diocèse de Bayeux, dépendant de Saint-Bénigne de Dijon ; Saint-Vigor de Bayeux deviendra plus tard, en 1096, un prieuré de Saint-Bénigne). Nous verrons plus loin, en étudiant la documentation nécrologique, que l'influence de Guillaume de Volpiano s'exerça aussi sur les quatre seuls autres monastères normands qui existaient alors, à savoir Montivilliers, Saint-Wandrille, Saint-Taurin d'Évreux et La-Croix-Saint-Leufroy (diocèses de Rouen et d'Évreux).
- 4 Établissements lorrains concernés : Saint-Arnoul de Metz et Saint-Gorgon de Gorze dans le diocèse de Metz ; Saint-Èvre de Toul, Saint-Mansui de Toul et Moyenmoutier, dans le diocèse de Toul (auxquels viennent s'ajouter, dans ce même diocèse, les prieurés suivants, dépendants de Saint-Bénigne de Dijon : Saint-Blin et Silmont).
- 5 Établissements d'Ile-de-France concernés : Saint-Faron de Meaux et Saint-Germain-des-Prés (auxquels vient s'ajouter le prieuré de Vosnon dans le diocèse et la province ecclésiastique de Sens).
- 6 Un seul établissement italien concerné : Fruttuaria, dédiée à Notre-Dame, Saint-Bénigne et Saint-Tiburce.
- 7 Nous conservons onze lettres de l'abbé Jean de Fécamp, qui ont toutes été éditées (pour les références, voir GAZEAU, 2007, II, p. 109-110 n. 103).

établissements relevant de ce réseau spirituel, à commencer par Saint-Bénigne de Dijon¹, Fruttuaria² Gorze et Saint-Arnoul de Metz³. La commémoration dont bénéficient également plusieurs abbés de Fécamp dans cinq des plus importants monastères réformés par Guillaume de Volpiano, à savoir Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Pierre de Jumièges et Le Mont Saint-Michel – brièvement signalée par Neithard Bulst et Véronique Gazeau⁴ et qui mérite une enquête systématique approfondie⁵ – nous conforte dans cette idée.

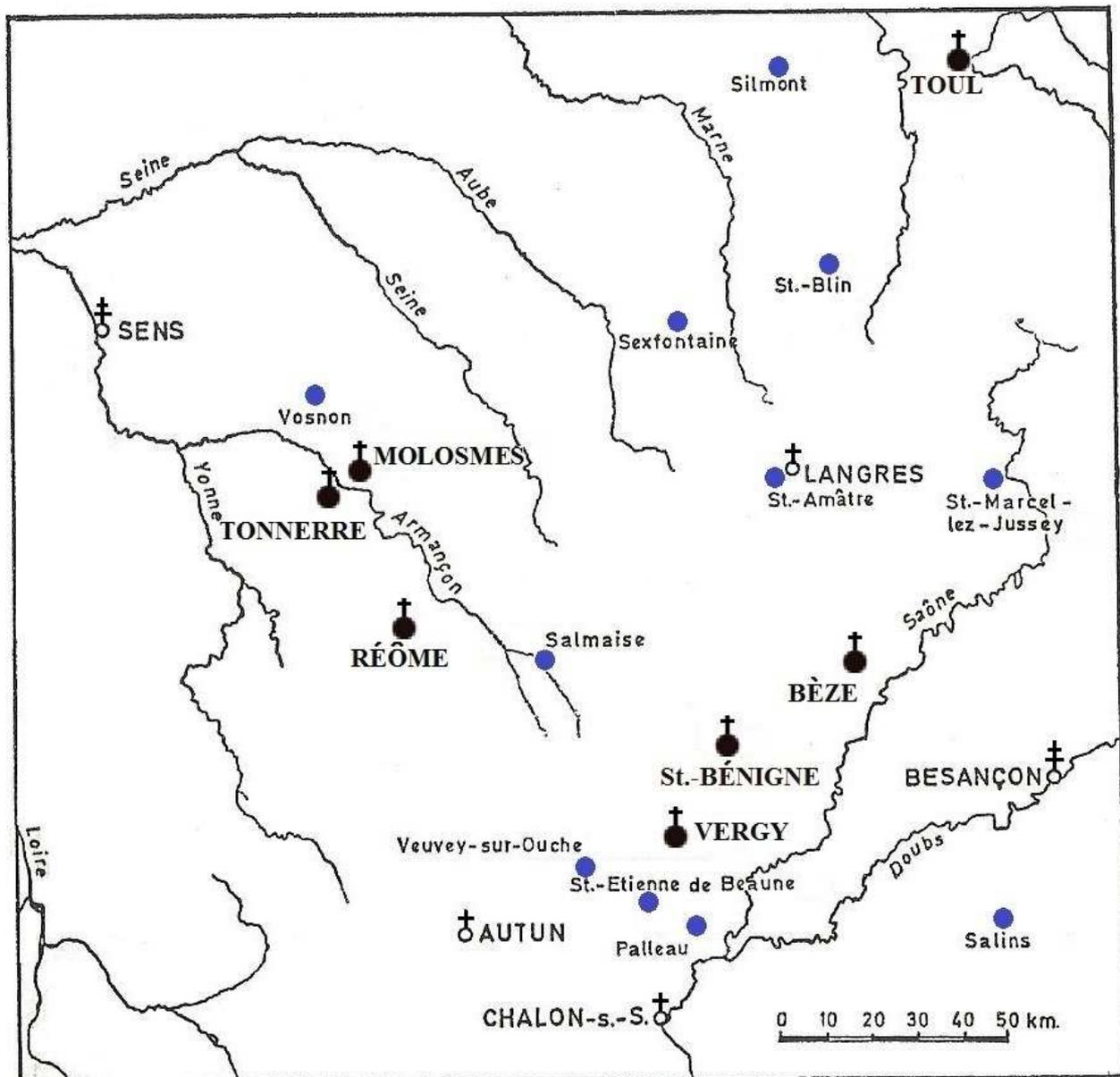
1 En 1032, lors d'un voyage de l'abbé Halinard de Saint-Bénigne de Dijon (1031-1052) en Normandie, Jean de Fécamp accompagne son ancien condisciple auprès de Robert le Magnifique (1027-1035) afin que le duc de Normandie confirme à l'abbaye dijonnaise la possession de Saint-Aubert-sur-Orne autrefois concédée par ses prédécesseurs (CHEVRIER & CHAUME, 1943, n° 312 ; FAUROUX, 1961, n° 86 ; cf. GAZEAU, 2007, II, p. 107).

2 Jean de Ravenne adresse l'une de ses lettres à l'abbé Jean de Fruttuaria, dit « l'Homme de Dieu » (WILMART, 1936, p. 335-357, en particulier p. 356-357 [éd. p. 342-349] ; GAZEAU, 2007, II, p. 109-110 n. 103). L'abbé de Fécamp était d'ailleurs proche d'au moins deux des trois premiers abbés de Fruttuaria, Jean et Suppon. Ce dernier, peut-être un temps moine de Fécamp (entre 1027 et 1032 ?) avant de devenir moine du Mont, fut consacré abbé du Mont Saint-Michel en 1033 sur l'intervention de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne ; Suppon devint également abbé de Fruttuaria et il a cumulé un temps les deux abbatiats du Mont et de Fruttuaria à partir de 1042 (sur Suppon, voir BULST, 1973, p. 115-128, en particulier p. 124-128 ; BULST, 1984, p. 323 ; GAZEAU, 2007, I, p. 47-48, 119 ; GAZEAU, 2007, II, p. 203 et 205-207 et surtout l'annexe n° 5).

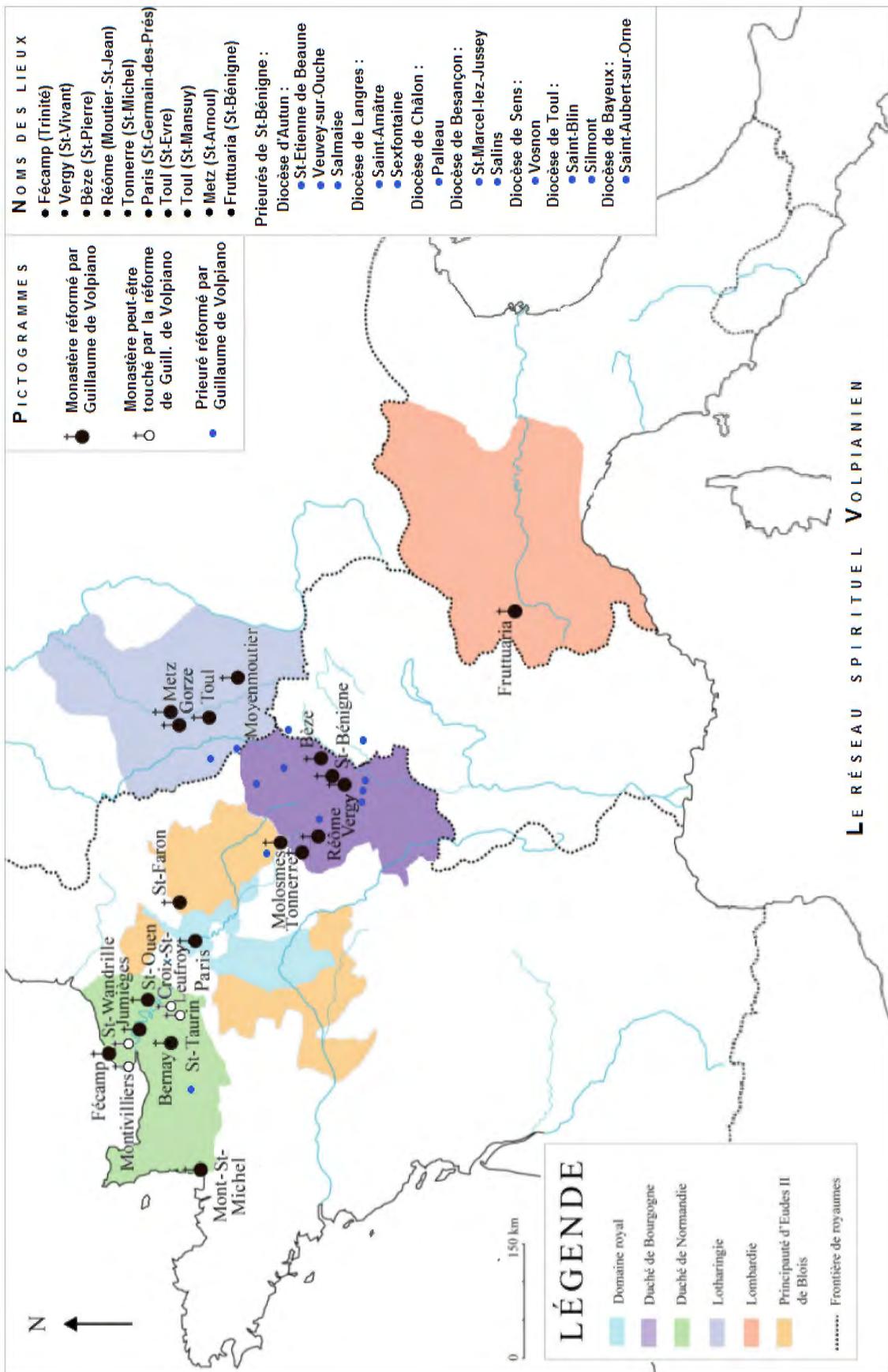
3 Jean de Fécamp a entretenu une correspondance épistolaire avec l'abbé Guarin de Saint-Arnoul de Metz (1048-1050), un ancien moine de Gorze disciple de l'abbé Sigefroid. Il y est question d'un moine de Fécamp passé à Gorze puis à Saint-Arnoul (PL, t. 147, col. 465, lettre n° 4 ; BULST, 1973, p. 84 ; GAZEAU, 2007, II, p. 110 n. 104).

4 Nous n'avons retenu ici que les établissements commémorant au moins un autre abbé de Fécamp que Guillaume de Volpiano, puisque ce dernier pouvait être inscrit dans ces nécrologes pour un autre abbatiat que celui exercé en Normandie. Pour Guillaume de Volpiano et Jean de Fécamp, voir BULST, 1973, p. 29 n. 41 et 160 n. 72 et GAZEAU, 2007, II, p. 101 n. 4, 102 n. 8 et 105 n. 52. Pour leurs successeurs, voir GAZEAU, 2007, II, p. 110, 114, 116 et 121.

5 C'est ce à quoi nous nous emploierons dans la seconde étape de notre enquête.



Carte n° 2a : les onze prieurés « bourguignons et lorrains » entrés dans la dépendance de Saint-Bénigne de Dijon entre 990 et 1030 (d'après BULST, 1973, p. 279)



Carte n° 2b : le réseau spirituel volpianien vers 1030
 (d'après BULST, 1973, p. 278 et Rosé, 2010, p. 266)

Les lieux de provenance des autres abbés de Fécamp

L'origine des abbés de Fécamp qui ont succédé à Guillaume de Volpiano du XI^e au XIII^e siècle réclame à son tour un examen attentif¹. Remarquons en premier lieu la forte proportion d'abbés nés dans le Bessin, autour de Caen et de Bayeux² : à partir du troisième abbatiat, les lieux de naissance se concentrent en effet principalement sur Argences³, Rots⁴ et Putot⁵, non loin de possessions de l'abbaye de la Trinité dans ce diocèse⁶. Remarquons en second lieu que si la majorité des abbés de Fécamp a été choisie parmi les moines de cette maison⁷, favorisant ainsi la continuité des traditions originelles de la communauté, cinq situations sortant de ce cadre strict méritent d'attirer notre attention. Jean de Ravenne, disciple et successeur immédiat de Guillaume, comme lui originaire d'Italie du nord⁸, avait été formé en Bourgogne, à Saint-Bénigne de Dijon, avant de devenir prieur puis abbé de Fécamp. Une fois établi en Normandie, Jean s'est efforcé de maintenir des liens étroits avec son abbaye d'origine et avec ses anciens condisciples⁹. À tel point que, comme son maître, il

- 1 Robert de Torigni, manifestement bien renseigné, fournit une liste fiable des abbatiats fécampois jusque dans la seconde moitié du XII^e siècle (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1872, t. II, p. 192-193 : « *Monasterio Fiscannensi primus abbas praefuit Willermus, Cluniacensis monachus, et habuit sub regimine suo monasterium Sancti Benigni Divionis, Sanctae Trinitatis Fiscanni, Sancti Germani Parisiensis, Sancti Faronis Meldis, Sancti Michaelis de Monte Tumba et alia monasteria fere XXX. Secundus abbas Fiscanni, Johannes Langobardus. Tercius Willermus, monachus Sancti Stephani Cadomi. Quartus Rogerius, ejusdem loci monachus. Quintus, Henricus, monachus Cluniacensis* »). Nous disposons surtout, pour la période 1001-1204, de la *Prosopographie des abbés bénédictins normands* de Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, II, p. 101-124 ; pour les dates d'abbatiats, voir l'annexe n° 7). L'absence de chroniqueur et de prosopographie pour le XIII^e siècle rend l'enquête plus délicate sur cette période, et nous restons pour l'heure tributaire de la *Gallia christiana* (XI, col. 206-210). Fabien Paquet, qui travaille actuellement sur cette question, a pu toutefois me communiquer quelques résultats provisoires sur les abbatiats fécampois de ce siècle, ce dont je lui suis reconnaissant.
- 2 Sept abbés de Fécamp sur les treize de la période 1001-1326 sont originaires du Bessin. Cette origine s'observe seulement après le développement exceptionnel dont bénéficièrent les villes de Caen et de Bayeux sous le règne du duc Guillaume le Conquérant (1035-1087) et l'épiscopat de son demi-frère Odon de Bayeux (1049-1097), et plus précisément après la Conquête de l'Angleterre en 1066 : ainsi sept abbés de Fécamp sur onze sont originaires des environs de Caen durant la période 1078-1326 (c'est-à-dire environ 64 % des abbés ou près des 2/3).
- 3 Argences est le lieu de naissance des abbés Roger (1107-1139), Raoul (1189-1219) et Achard (1219-1222). Pour le lieu de naissance du premier, non précisé par Véronique Gazeau, voir Philippe Labbe et la *Gallia Christiana* (PL 147, col. 483). Argences est située à seulement 18 km à l'est de Caen.
- 4 C'est le cas des abbés Guillaume de Rots (1078-1107) et Guillaume de Vaspail (1227-1260). Rots, située entre Caen et Bayeux, n'est qu'à 10 km de Caen, à 13 km de Creully et à 20 km de Bayeux. Notons cependant que ces deux abbés avaient primitivement été formés ailleurs qu'à Fécamp, respectivement d'une part à Bayeux et Caen, d'autre part à Rouen (voir la suite de ce paragraphe).
- 5 Les abbés Guillaume (1286-1297) et Robert (1308-1326) sont nés à Putot, entre Caen et Bayeux. Putot est situé à 10 km au sud de Creully, à 14 km de Caen et à 15 km de Bayeux.
- 6 À Argences même et dans les environs de Creully, où se situait le plus important prieuré de l'abbaye (Saint-Gabriel). Les abbés formés à Fécamp mais non originaires du Bessin sont rares (seulement deux connus sur la période 1001-1326 : Richard Morin (1222-1227), originaire de Paluel, dans le diocèse de Rouen et Thomas de Saint-Benoît (1297-1308), originaire d'*Umbria* dans le diocèse de Coutances).
- 7 Huit cas sur treize au cours des trois siècles suivant la mise en place de la réforme (période 1001-1326).
- 8 Mais de l'autre extrémité de la vallée du Pô : il est originaire de la région de Ravenne, sur la côte adriatique, au sud de l'embouchure du Pô. Parfois nommé « Jean d'Alie », cette désignation tardive pourrait résulter d'une déformation de « Jean d'Italie ». Cette interprétation semble confirmée par le témoignage de dom Ferray, qui nomme également, à la suite de Jacques de Mareste d'Alge, Guillaume de Volpiano sous le nom de « Guillaume Dalie » (ms. Montivilliers, BM, 5, fol. 2r).
- 9 C'est ce qui explique les commentaires élogieux et la place de choix que lui accorde l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* dans la partie où il traite des disciples de Guillaume de Volpiano et des condisciples d'Halinard (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 157-158). Nous reviendrons sur la place de Jean de Fécamp dans la

fut sollicité pour cumuler un temps les abbatiats de la Trinité (1028-1078) et de Saint-Bénigne (1052-1054)¹. L'établissement de deux moines d'origine italienne à la tête de la communauté fécampoise mérite d'être souligné : cette tendance, alors nouvelle en Normandie, appellera d'autres initiatives analogues, généralement couronnées de succès, au cours du XI^e siècle². De plus, les liens étroits entretenus avec Saint-Pierre de Cluny et avec Saint-Bénigne de Dijon semblent avoir été décisifs pour le premier essor de la nouvelle abbaye bénédictine normande. L'influence de Cluny, très prégnante lors des deux premiers abbatiats, reste perceptible au moins jusqu'à la fin du siècle suivant puisque le cinquième abbé de Fécamp, Henri de Sully (1140-1187) était un moine clunisien³. Les trois autres abbés de la Trinité non formés à Fécamp proviennent non pas d'établissements réformateurs bourguignons, mais de grandes abbayes bénédictines normandes, dont deux étaient particulièrement proches du pouvoir ducal : le troisième abbé, Guillaume de Rots (v. 1078-1109), avait occupé les plus hautes fonctions dans le chapitre cathédral de Bayeux sous l'évêque Odon de Conteville (1049-1097)⁴ avant de devenir moine de Saint-Étienne de Caen, la

Controverse sur l'Eucharistie et la lutte contre les hérésies (*infra*, partie 3, p. 444-454 et 460-482).

- 1 Une note ajoutée vers 1060, ou peu, après dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* (fol. 61v), indique à l'année 1052 : *Hoc anno obiit Rome abba et archiepiscopus Halinardus, successitque ei in archiepiscopatu Humbertus et in abbazia Iohannes, abba Fiscanni, huius loci monachus ; dimissaque 3^o anno, fuimus sine abbate annis duobus*. La même main donne à l'année 1056 : *Ordinatus est Adalbero abba Diuionensis ab Harduino episcopo Lingonensi 6 Idus Aprilis* (éd. MGH SS, t. V, p. 42). Halinard étant mort le 29 juillet 1052, Jean n'a pu lui succéder au mieux que dans les derniers mois de l'année 1052. S'il dirigea effectivement le monastère pendant 3 années avant de démissionner, il faudrait placer son départ dans le courant du second semestre 1055, ce qui ne laisse guère la place à une vacance de deux ans du siège abbatial avant l'ordination d'Adalbéron le 8 avril 1056. L'absence d'abbé dura sans doute moins de deux ans, mais l'abbatit de Jean à Saint-Bénigne fut sans doute lui-même plus court que trois ans. Sa démission se place vraisemblablement entre le milieu de l'année 1054 et de début de l'année 1055. Je serai tenté de la situer après le décès du pape Léon IX († 19 avril 1054), dans le courant de l'année 1054 (voir l'annexe n° 5). Son abbatit dijonnais aurait donc duré environ deux ans.
- 2 Sur l'influence des italiens dans la renaissance spirituelle et culturelle normande du XI^e siècle, voir BOUET, 2000, p. 27-44. Fécamp (Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne), Le Mont Saint-Michel (Suppon), Le Bec (Lanfranc de Pavie et Anselme d'Aoste), Saint-Étienne de Caen (Lanfranc de Pavie) et Saint-Wandrille (Lanfranc, neveu homonyme du prieur du Bec et abbé de Saint-Étienne de Caen) sont les cinq grandes abbayes normandes qui eurent à leur tête des abbés et des prieurs d'origine italienne. Les cinq premiers de ces prieurs et abbés ont profondément marqué l'Église anglo-normande du XI^e et du début du XII^e siècle. En revanche l'intervention à Saint-Wandrille du neveu homonyme de Lanfranc de Pavie fut un cuisant échec. Plus largement, au sujet des abbés de monastères normands originaires de l'extérieur du duché de Normandie, voir GAZEAU, 2007, I, p. 176-177 et 193-229 (en particulier p. 194 et 196-197 pour les abbés italiens). D'autres italiens ont également marqué l'histoire normande de leur empreinte : Anastase le Vénitien au Mont Saint-Michel (second tiers du XI^e s. ; le cas de ce moine est abordé dans l'annexe n° 5) ; l'évêque d'Avranches Michel (1068-1094), vraisemblablement placé sur ce siège à l'initiative de Lanfranc (BOUET & DOSDAT, 1995, p. 23).
- 3 GAZEAU, 2007, I, p. 109 et 113. La présence d'Henri de Sully parmi les profès et les bienfaiteurs de l'abbaye dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon ne signifie pas qu'il fut moine de cette maison : nous verrons que six abbés de Fécamp bénéficièrent de cette faveur bien que seuls les deux premiers, Guillaume de Volpiano et Jean de Fécamp, aient été effectivement moines (et abbés) de cette communauté. Raoul de Sully, frère d'Henri de Sully et lui aussi moine de Cluny, deviendra prieur de la Charité-sur-Loire (1162-1173) – l'un des plus importants prieurés clunisiens du XII^e siècle – puis abbé de Cluny (1173-1176). Il sera néanmoins contraint d'abandonner son abbatit et reprendra sa place parmi les moines de la Charité (à ce sujet, voir aussi l'annexe n° 7).
- 4 Odon, demi-frère du duc de Normandie (1035-1087) et roi d'Angleterre (1066-1087) Guillaume le Conquérant (BATES, 1975, p. 1-20). Guillaume de Rots fut chanoine, puis chantre, doyen et archidiacre de la cathédrale de Bayeux entre 1068 et 1078 : *Willelmus autem de Ros Baiocensis clericus, qui in eadem ecclesia triplici erat honore praeditus, erat enim cantor et decanus et archidiaconus* (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. II, p. 150 ; GAZEAU, 2007, II, p. 111). Il était donc à Bayeux le second après l'évêque Odon. Instruit au chapitre cathédral de cette ville, il bénéficia

célèbre fondation de Guillaume le Conquérant¹ ; le neuvième abbé, Guillaume de Vaspail (1227-1259), avait quant à lui été prieur de Saint-Ouen de Rouen², monastère renommé ayant bénéficié des largesses des comtes de Rouen depuis leur établissement en Normandie. Enfin le dixième abbé, Richard de Treigos (1259/60-1286) était un ancien moine de Sainte-Catherine de Rouen, monastère également connu sous le nom de La Trinité-du-Mont³. Guillaume de Rots, Henri de Sully, Guillaume de Vaspail et Richard de Treigos – contrairement à Guillaume de Volpiano et à Jean de Ravenne – n'ont pas été placés à Fécamp pour entreprendre ou pour poursuivre la réforme de l'établissement⁴. Ainsi, le choix de ces abbés révèle que Saint-Pierre de Cluny, Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Étienne de Caen, Saint-Ouen de Rouen et La Trinité-du-Mont ont appartenu au réseau de confraternité de Fécamp au cours de cette période, et que ces abbayes comptaient parmi les établissements les plus étroitement associés à cette maison.

Les abbayes ayant subi l'influence de Guillaume de Volpiano et de ses disciples via Fécamp

Passons à présent aux établissements ayant subi l'influence de Fécamp par l'intermédiaire des disciples et collaborateurs de Guillaume de Volpiano. Après avoir traité du cas de l'abbaye de la

néanmoins d'une formation complémentaire en philosophie (dialectique) à l'extérieur (ce lieu de formation reste inconnu : il pourrait s'agir de Liège, de Tours, d'Angers, de Chartres voire de Paris, de Reims ou de Poitiers), financée par l'évêque Odon : *Dociles quoque clericos Leodicum mittebat, et ad alias urbes ubi philosophorum studia potissimum florere nouerat : eisque copiosos sumptus ut indesinenter et diutius philosophico fonti possent insistere largiter administrabat. De discipulis quos ita nutrierat fuerunt Thomas archiepiscopus Eborachensis, atque Samson frater eius episcopus Wigornensis; Guillelmus de Ros abbas Fiscannensis, et Turstinus Glestoniensis, multique alii qui nostris temporibus in aeclesia Dei floruerunt, et subiectis ouibus pabulo doctrinae radiisque uirtutum sollerter profuerunt* (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. IV, p. 118 ; DOSDAT, 1995, p. 226).

- 1 Guillaume le Conquérant intervient personnellement pour établir Guillaume de Rots à Fécamp (GAZEAU, 2007, I, p. 103). Celui-ci avait été moine à Saint-Étienne de Caen pendant une année. Devenu abbé de Fécamp, Guillaume de Rots intervient régulièrement dans les affaires de son ancien monastère : il souscrit deux chartes en faveur de Saint-Étienne de Caen entre 1079 et 1087 et il établit un accord avec l'abbé de cette maison avant 1101 (BATES, n° 49 et 52 ; GAZEAU, 2007, II, p. 111-113). Remarquons que dès la dédicace de sa collégiale en 990, Fécamp était en possession de biens dans le Bessin près de Caen, grâce au don des domaines de Mondeville et d'Argences par Richard I^{er} (*ibidem*, I, p. 184 n. 93 ; BLOCHE, 2012, n° 2 ; FAUROUX n° 4 ; voir aussi BLOCHE, 2012, n° 10, 59, 85, 86, 94, 106, 109, 112, 161 et 197) ; dans les environs, l'abbaye était également entrée en possession de Troarn grâce à Richard II (BLOCHE, 2012, n° 10).
- 2 *Gallia christiana*, XI, col. 209-210 ; LEROUX DE LINCY, 1840, p. 299. Rappelons que le seul abbé normand identifié lors de la dédicace de la collégiale de Fécamp le 15 juin 990 était l'abbé Hildebert de Saint-Ouen de Rouen (FAUROUX, 1961, n° 4 ; BLOCHE, 2012, n° 2 ; GAZEAU, 2007, II, p. 242)
- 3 Cette information m'a été confirmée par Fabien Paquet, qui travaille actuellement sur les abbés normands du XIII^e siècle, et je l'en remercie.
- 4 Ni Guillaume de Rots, ni Henri de Sully, ni Guillaume de Vaspail, ni Richard de Treigos ne sont en effet réputés être intervenus à Fécamp en tant que réformateurs, et tout porte à croire qu'ils ont continué à appliquer des coutumes et une liturgie déjà en place avant leur arrivée, en n'apportant probablement que quelques adaptations ou évolutions à celles-ci. On remarquera que les moines de Saint-Ouen qui se révoltèrent contre l'archevêque de Rouen Jean d'Avranches (1067-1079) en 1073 furent punis en étant enfermés dans diverses abbayes du diocèse de Rouen relevant semble-t-il exclusivement du réseau de confraternité de leur abbaye : *Wynemarus* fut ainsi envoyé à Jumièges, *Benedictus* à Saint-Wandrille, *Radulfus* à Fécamp et d'autres de leurs frères dans des lieux malheureusement non précisés (*Annales de Jumièges*, éd. LAPORTE, 1954, an. 1073 p. 56-57). Les *Actes des archevêques de Rouen*, dans la version interpolée par les moines de Saint-Ouen (« Livre Noir ») indiquent cependant que « le roi Guillaume, lassé par l'intransigeance de l'archevêque, a finalement autorisé les moines à regagner leur abbaye et a condamné en conseil l'archevêque Jean à une amende de 300 livres » (VIOLETTE, 2003, p. 66 n. 21).

Trinité, l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, contemporain des faits¹, mentionne trois autres prestigieux établissements normands confiés (*commisit*) par le duc Richard II à Guillaume : il s'agit de trois monastères bénédictins déjà évoqués, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen et Le Mont Saint-Michel². Ces maisons étant déjà soumises à la Règle de saint Benoît, le réformateur italien fut donc amené à collaborer avec les abbés et les moines déjà en place³. Et même si Guillaume de Volpiano ne prit pas de façon effective la direction de ces trois communautés en tant qu'abbé⁴, son emprise sur ces lieux est indéniable et eut principalement Fécamp pour origine. La provenance fécampoise de plusieurs abbés ayant dirigé ces différentes maisons au cours du XI^e siècle nous fournit un témoignage concret, sans doute le plus aisément perceptible, de cette influence⁵. L'une des principales réussites de ce grand abbé réformateur fut assurément sa capacité à attirer à lui et à former des hommes éminents, qui devinrent par la suite d'efficaces auxiliaires, collaborateurs et successeurs⁶. Ainsi, afin de mener à bien sa réforme en Normandie, Guillaume sut s'appuyer sur les compétences de quatre de ses principaux disciples, à savoir Thierry, Jean, Suppon et Raoul. Tous furent, à l'exception peut-être de Suppon, au moins un temps moines à Fécamp pendant son abbatiat⁷. Ils assurèrent ensuite la diffusion en Normandie de la Règle bénédictine, du

1 Bien que le chroniqueur de Saint-Bénigne rédige son œuvre vers 1060, l'étude critique de sa chronique montre qu'il était déjà moine de Dijon dans les années 1020 et qu'il a personnellement connu les abbés Guillaume de Volpiano (990-1031), Halinard (1031-1052) et Jean (1052-1054).

2 éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 150 et 158-159 : *Commisit et alia loca memoratus comes Richardus sepefato abbati Willelmo, scilicet Gemmeticum, ut iam diximus, monasterium sancti Audoeni, Montem sancti Michaelis Archangeli.*

3 Neithard Bulst souligne à juste titre le fait que « malgré son intérêt incontestable à propager sa réforme, il [Guillaume de Volpiano] semble pourtant avoir respecté le droit canonique en évitant de faire déposer ou chasser les anciens abbés. Ce qui explique que dans certaines abbayes il ne deviendra abbé qu'assez tard dans sa vie. Le cas de Saint-Bénigne où il a remplacé un abbé encore en fonction restera donc unique » (BULST, 1991, p. 37). On place traditionnellement la restauration de Jumièges et son placement sous la règle bénédictine autour de 940 (avec l'abbé Martin de Saint-Cyprien de Poitiers), la réforme de Saint-Ouen entre 959 et 975 (avec l'abbé Hildebert, dont l'origine reste inconnue) et la réforme du Mont Saint-Michel vers 965 (avec l'abbé Mainard, dont l'origine reste débattue). Voir GAZEAU, 2007, I, p. 8-10. Voir l'annexe n° 8.

4 Guillaume de Volpiano ne fut pas davantage abbé de Jumièges qu'il ne le fut au Mont Saint-Michel et à Saint-Ouen de Rouen : s'il exerça une sorte de « patronage » sur ces établissements visant à en faciliter les réformes (Raoul Glaber utilise le terme de *patrocinium* pour « souligner l'élément personnel comme lien constitutif du réseau monastique » : BULST, 1991, p. 33-34 ; éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 12, ligne 4, p. 64 et ligne 20 p. 66, chap. 14, ligne 20, p. 76, p. 111) ; il collabora en fait avec les abbés préétablis dans ces établissements, sans prendre leur place. En revanche, après le décès de ces abbés, il s'efforça systématiquement de placer l'un de ses disciples (et prioritairement Thierry) à la tête de ces maisons (voir les annexes n° 5 et 7).

5 Plusieurs moines de Fécamp prennent en effet la direction de ces trois établissements (pour les dates d'abbatiats retenues ici, voir l'annexe n° 7) : À Jumièges (GAZEAU, 2007, II, p. 147-149 et 156) : Thierry (v. 1017-1027) et Tancard (1097-1101). Au Mont Saint-Michel (GAZEAU, 2007, II, p. 203-204, 205-208 et 219-220) : le même Thierry (1023-1027), peut-être Suppon (1033-v. 1048) et Raoul (v. 1048-1058/9). Il convient également de signaler la tentative infructueuse d'établir le cellérier de Fécamp, Robert Hardy, sur le siège abbatial du Mont en 1152/3. À Saint-Ouen (GAZEAU, 2007, II, p. 244-248) : Nicolas (1042-1092).

6 BOUET, 2000, p. 33 ; GAZEAU, 2007, I, p. 213-215.

7 Thierry reçut sa première formation à Saint-Bénigne de Dijon mais fut surtout formé à Fécamp dans les années 1000-1010, avant de devenir prieur du lieu (av. 1017), sans doute à la suite du prieur R. Jean fut formé à Saint-Bénigne de Dijon avant d'être placé à Fécamp comme prieur, peut-être seulement en 1023. Suppon fut formé à Fruttuaria et fut peut-être un temps moine de Fécamp (1027-1032 ?), suite à l'échec de son établissement au Mont en 1027 (voir l'annexe n° 7). Raoul avait été formé à Fécamp sous l'abbé Guillaume, au temps des prieurs Thierry et

chant, voire de l'enseignement, des coutumes et du cursus liturgique hérités de Dijon¹, alors en usage dans leur lieu de formation à Saint-Bénigne, à Fécamp et à Fruttuaria. Ces quatre fidèles auxiliaires intervinrent tant à Fécamp même qu'à Jumièges, au Mont Saint-Michel et à Bernay². Seule Saint-Ouen de Rouen semble donc échapper à l'emprise directe et immédiate des principaux disciples connus de Guillaume : l'origine de l'abbé Henri de Saint-Ouen (1006 ?-1033) reste énigmatique³. Avant de diriger ce monastère, Henri ne fut pas davantage moine de Saint-Bénigne de Dijon qu'il ne le fut à la Trinité de Fécamp ou à Fruttuaria. Selon Neithard Bulst, il pourrait s'agir d'un ancien profès de Cluny et, du fait des liens étroits de Guillaume de Volpiano avec le milieu réformateur clunisien⁴, l'abbé de Fécamp serait la personne la mieux placée pour avoir fait appel à ce moine vers 1006⁵. Cette hypothèse se heurte néanmoins à plusieurs difficultés. D'une part, d'après les sources à notre disposition, une intervention aussi précoce de Guillaume à Saint-Ouen semble peu vraisemblable ; les contacts de l'abbé de Fécamp, ainsi que de ses disciples, avec les autres monastères normands n'apparaissent guère avant les années 1015-1016⁶. D'autre part, il

Jean, avant d'être établi comme *custos* de Bernay en 1027.

- 1 Nous étudions plus précisément ce que fut « la » réforme de Guillaume de Volpiano dans la partie 3, p. 412-428.
- 2 L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne* n'est donc pas exhaustif, puisqu'il omet au moins de mentionner Bernay. Le continuateur des *Annales de Jumièges*, manifestement bien renseigné, indique que Thierry gouverna simultanément Jumièges, Bernay et le Mont Saint-Michel (éd. LAPORTE, p. 15 et 84-85). À Bernay, Thierry (1025-1027) et Raoul (1027-v. 1048 ou 1058/9) occupent la fonction de *custos* sous les abbés de Fécamp Guillaume puis Jean (GAZEAU, 2007, II, p. 29-32 ; il est possible que Raoul soit resté *custos* de Bernay une fois devenu abbé du Mont). Il est probable que Guillaume de Volpiano ait également établi l'un de ses disciples comme *custos* à Montivilliers au moment du rattachement de cette abbaye à Fécamp (1025-1034/5) : cette fonction était en effet surtout envisagée dans le cas de jeunes communautés récemment fondées ou restaurées, comme cela était le cas pour Bernay et Montivilliers. Au sujet de la mise en place de la réforme de Guillaume dans ces établissements, voir BULST, 1973, p. 161-176 ; GAZEAU, 2007, I, p. 213-215 : « La réussite de Guillaume de Volpiano vient de ce que rapidement il installa ses disciples, étrangers comme lui, à la tête des maisons normandes. Thierry, Suppon et Jean de Ravenne furent les bras armés de cette deuxième phase de restauration placée dans l'orbite de Fécamp ». Les recherches récentes montrent que l'influence de Fécamp fut décisive au Mont Saint-Michel, à Jumièges et à Bernay (où interviennent précisément Thierry, Suppon et Raoul), mais moins prégnante à Saint-Ouen (GAZEAU, 2002, p. 39-43).
- 3 Voir l'état de la question présenté par Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, I, p. 216-218).
- 4 Sur les liens étroits de Guillaume de Volpiano avec Cluny, voir BULST, 1973, p. 186-205. L'abbé de Dijon continua à collaborer activement et régulièrement avec le milieu réformateur clunisien après 990 : Neithard Bulst a par exemple étudié le cas des abbayes de Farfa (Italie) et de Vézelay (Bourgogne), où Guillaume conseilla son ami, l'abbé Odilon de Cluny, dans des contextes de réforme difficiles (*ibidem*, p. 189-192). La proximité de Guillaume et d'Odilon, rappelée par leurs biographes respectifs (Raoul Glaber et Jostald de Saint-Oyen-de-Joux), se retrouve jusque dans certains nécrologes, où leurs deux noms sont explicitement associés au premier janvier (BULST, 1973, p.29 n. 41 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 58-59 et n. 21). Dans le chapitre 10 de la *Vita domni Willelmi*, Raoul Glaber attribue à Guillaume la conversion monastique d'Odilon, qui était alors chanoine de Brioude.
- 5 Selon Neithard Bulst, Henri pourrait avoir été placé à Saint-Ouen par Guillaume (BULST, 1984, p. 318-319 ; voir aussi BULST, 1984, p. 320-323). L'auteur s'écarte ici de l'avis qu'il avait émis dix ans plus tôt dans sa thèse consacrée à Guillaume de Volpiano, ayant entre temps pris connaissance d'une origine clunisienne possible d'Henri, inconnue lors de ses premiers travaux sur la question : Henri est en effet inscrit au nécrologe du prieuré clunisien de Marcigny (BULST, 1973, p. 163 ; GAZEAU, 2007, II, p. 242-243 ; GAZEAU, 2007, I, p. 216-218). Si l'on suit ce raisonnement, Henri pourrait donc être un disciple d'Odilon de Cluny et même avoir été auparavant, à Cluny, un ancien condisciple de Guillaume de Volpiano sous l'abbé Maieul. Nous verrons toutefois que cette hypothèse n'est pas recevable.
- 6 La plus ancienne attestation d'une intervention de Guillaume en Normandie, dans un autre monastère que Fécamp, remonte à 1015 (FAUROUX, 1961, n° 17) et ce n'est qu'après cette date que ses disciples seront placés à la tête d'abbayes normandes. Dans ce diplôme, les abbés de Fécamp (Guillaume de Volpiano) et de Jumièges (Robert Ospac) interviennent conjointement pour confirmer une donation de Gunnor, mère de Richard II, en faveur de

s'agirait d'un cas unique, entrant en totale contradiction avec les mesures prises ailleurs par Guillaume de Volpiano : nulle part cet abbé ne fit appel à un moine de Cluny pour mettre en place ses réformes. L'abbé de Dijon sollicita systématiquement des disciples formés par ses soins dans les principaux monastères dont il avait la charge, le recrutement se faisant de préférence à Saint-Bénigne de Dijon¹ ; vis à vis de la stratégie adoptée par ce réformateur, un tel choix se révélerait donc aussi inexplicable qu'incohérent². Il est de plus remarquable qu'Henri n'apparaisse qu'au seul nécrologe clunisien de Marcigny et non dans les autres nécrologes d'établissements conservant la mémoire clunisienne de son temps³ ; or le nécrologe de Marcigny est à l'origine d'erreurs

l'abbaye du Mont Saint-Michel et de l'abbé Hildebert (FAUROUX, 1961, n° 17 ; GAZEAU, 2007, II, p. 104). Ce document marque le début des collaborations de Guillaume de Volpiano avec les abbés du Mont Saint-Michel et de Jumièges sous la houlette de Richard II. Il en est de même pour Saint-Ouen : le diplôme de Richard II en faveur de l'abbaye de Saint-Ouen (FAUROUX, 1961, n° 24) doit en effet être daté entre 1015 (dernière attestation de Robert Ospac comme abbé de Jumièges) et 1023 (date de la mort du deuxième abbé du Mont du nom d'Hildebert). L'abbé Hildebert du Mont, qui souscrit l'acte en faveur de Saint-Ouen aux côtés de l'évêque Hugues de Bayeux (1011/5-1049), de l'évêque Hugues de Coutances (v. 989-1025) et de l'abbé Thierry de Jumièges (v. 1017-1027), était soit Hildebert I^{er} (1009-v. 1017), soit Hildebert II (v. 1017-1023). Pour les dates des abbatiats géométriques et montois évoqués ici, se reporter à l'annexe n° 7. En 1006, l'heure n'est pas encore venue pour Richard II de faire intervenir Guillaume de Volpiano dans les monastères ducaux déjà soumis à la Règle de saint Benoît comme il le fit à partir de 1015 : en 1008, à Saint-Wandrille, c'est Gérard (1008-1029/31), un moine de Lagny devenu abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (1006-1008) qui est établi et l'année suivante, au Mont Saint-Michel, c'est Hildebert (1009-v. 1017), un moine du lieu, qui est choisi pour remplacer l'abbé Mainard II. À cette époque Guillaume de Volpiano n'intervient encore qu'à Fécamp et il faudra attendre l'obtention par Guillaume de Volpiano de la bulle de Benoît VIII de 1016 (BLOCHE, 2012, n° 7), plaçant le duc, sa famille et ses possessions, en particulier l'abbaye de Fécamp, sous la protection du Saint-Siège pour voir Richard II placer les autres abbayes ducales sous le patronage de Guillaume.

1 Sur ce point voir d'ailleurs BULST, 1991, p. 36.

2 On voit mal comment un moine de Cluny aurait pu être chargé de mettre en place les réformes « dijonnaises » spécifiques voulues par Guillaume de Volpiano sans avoir été lui-même auparavant formé à Saint-Bénigne de Dijon, à Fruttuaria ou à Fécamp. Avant les années 1010, et quelles que soient les régions, Guillaume fit exclusivement appel à des moines de Saint-Bénigne de Dijon pour diffuser ses réformes. C'est seulement à partir des années 1010-1020 que Fécamp (tout comme Saint-Èvre de Toul, et Saint-Arnoul de Metz en Lorraine, deux autres prestigieuses abbayes réformées par Guillaume entre 996 et 1003) semble en mesure de placer des moines formés dans ses rangs à la tête d'autres communautés du réseau de confraternité (il faudra attendre les années 1020-1030 pour Fruttuaria et Gorze ; cette première abbaye, où tout était à construire, avait été fondée vers 1003, et la seconde, déjà bénédictine depuis l'abbé Jean de Gorze (934-974), n'avait été réformée par Guillaume que vers 1012/7). Guillaume de Volpiano avait vraisemblablement établi des écoles dans chacun de ces cinq établissements, comme le sous-entend Raoul Glaber dans le chapitre 7 de sa *Vita domni Willelmi*. Fécamp est le fer de lance de la réforme de Guillaume de Volpiano en Normandie, comme Saint-Bénigne de Dijon l'est pour la Bourgogne, Saint-Arnoul pour le diocèse de Metz, Saint-Èvre pour le diocèse de Toul et Fruttuaria pour les diocèses d'Ivrée et de Verceil. Le recours à d'anciens condisciples clunisiens, tel que Neithard Bulst l'envisage pour Henri à Saint-Ouen, serait ainsi un cas isolé, et même unique. Le seul exemple qui pourrait éventuellement s'en rapprocher est celui de l'abbé Ogier de Saint-Pierre de Bèze. Ancien moine de Cluny sous Maïeul et donc condisciple de Guillaume, l'abbé Ogier ne sera toutefois placé comme abbé à Saint-Pierre-de Bèze (1031-v. 1052) qu'après avoir été moine à Saint-Bénigne de Dijon pendant de nombreuses années (voir l'annexe n° 5).

3 À l'exception du prieuré clunisien de Marcigny, Henri n'était commémoré dans aucun des autres établissements conservant la mémoire clunisienne (il est ainsi absent des nécrologes de Saint-Martial de Limoges, de Saint-Martin-des-Champs, etc.). Les doutes formulés par Véronique Gazeau sont donc légitimes : « Sa seule mention dans le nécrologe d'Elsendis [la moniale qui a rédigé la documentation de Marcigny-sur-Loire] suffit-elle à en faire un profès de Cluny ? [...] l'obscurité qui entoure le personnage demeure impénétrable et il semble présomptueux d'affirmer sur la seule mention dans un nécrologe clunisien l'appartenance à l'ordre clunisien » (GAZEAU, 2007, I, p. 217-218). Neithard Bulst avait en fait suivi l'hypothèse de Joachim Wollasch, pour qui « toutes les inscriptions dans les nécrologes de monastères clunisiens [conservant le fonds primitif de Cluny] sont des noms de moines de Cluny, et sur une remarque de J. Mehne, il n'hésite plus à faire d'Henri un moine de Cluny » (GAZEAU, 2007, I, p. 217). Nous savons aujourd'hui que l'hypothèse de Wollasch est erronée et qu'il existe plusieurs exemples venant la contredire (voir la note suivante). Dans le cas de Fécamp, nous verrons plus loin que l'abbé Guillaume de Rots était inscrit dans

d'interprétation et d'identification correspondant très exactement à des cas comparables à celui d'Henri¹. Enfin nous verrons que Cluny n'apparaît pas dans les deux listes de confraternités qui nous sont conservées pour Saint-Ouen, ce qui rend l'hypothèse de l'origine clunisienne irrecevable². Le fait que le cursus liturgique suivi par Saint-Ouen ne soit ni celui de Saint-Bénigne de Dijon, ni celui de Cluny montre d'ailleurs que l'abbaye rouennaise était parvenue à conserver les traditions primitives introduites par son premier abbé Hildebert (av. 975-1006)³ : aucune réforme n'affecta en profondeur la liturgie originelle de ce monastère. Il semble donc que, contrairement à Jumièges, au Mont Saint-Michel et à Bernay, Guillaume de Volpiano n'ait pas eu la possibilité d'établir de son vivant l'un de ses disciples à Saint-Ouen. Et il est très probable qu'Henri ne soit en définitive qu'un ancien profès de Saint-Ouen plutôt qu'un moine venu de l'extérieur pour réformer la communauté⁴. Il convient donc de considérer cet abbé de Saint-Ouen comme un simple collaborateur de Guillaume⁵ et non comme l'un de ses disciples formés à Saint-Bénigne de Dijon, à la Trinité de Fécamp, à Fruttuaria ou même à Cluny. La présence de moines fécampois apparaît malgré tout à

plusieurs nécrologes clunisiens bien qu'il n'ait pas été lui-même un moine de Cluny : avant d'arriver à Fécamp il ne fut moine que pendant une année à Saint-Étienne de Caen et il avait été auparavant chanoine du chapitre de Bayeux.

- 1 « Les récents travaux de l'équipe de Münster, et particulièrement ceux de Frank Neiske, démontrent qu'une inscription isolée dans le martyrologe de Marcigny "ne signifie pas automatiquement que le défunt avait fait profession à Cluny". En effet, nombre d'évêques et d'abbés bienfaiteurs, amis de Marcigny, ont été enregistrés dans la rubrique erronée des profès clunisiens. Frank Neiske explique parfaitement cette erreur due au fait que le copiste n'a pas distingué clairement les rubriques, les ecclésiastiques étant indifféremment placés sous la rubrique des moines » (GAZEAU, 2007, I, p. 218). En étant uniquement enregistré à Marcigny (et non dans les autres nécrologes clunisiens), l'abbé Henri entre donc dans la catégorie des abbés bienfaiteurs de Marcigny et non dans celle des profès de Cluny. Comme le prieuré de Marcigny ne fut fondé qu'en 1054 sous saint Hugues (1049-1109), nous pouvons en déduire que l'abbé Henri commémoré à Marcigny n'était probablement pas l'abbé de Saint-Ouen de Rouen, mort vingt ans plus tôt, mais un autre abbé, d'un établissement sans doute géographiquement beaucoup plus proche de Marcigny, qu'il reste cependant à identifier.
- 2 Les cas où une maison fille aurait totalement rompu ses liens de confraternité avec sa maison-mère au cours du Moyen Âge semblent rarissimes et nous n'en avons pas rencontré d'exemple au cours de la présente enquête. Il est en revanche remarquable que l'abbaye de Rebais soit extrêmement bien placée dans les deux listes de confraternité de Saint-Ouen (respectivement en première et quatrième positions), juste devant Saint-Wandrille (deuxième et cinquième positions) et Jumièges (troisième et sixième positions). On notera également la présence de Saint-Éloi de Noyon (en huitième position dans les deux listes), de Saint-Denis (en dixième et douzième positions) et de Saint-Bénigne de Dijon (en seizième et dix-septième positions). Les deux listes de confraternité de Saint-Ouen sont présentées sous forme de tableau comparatif dans l'annexe n° 6 (volume II, Tableau n° 5, p. 83).
- 3 L'établissement d'origine d'Hildebert n'est pas précisé dans les sources. Le cursus liturgique mis en place à Saint-Ouen et qui survit dans un bréviaire du XIII^e siècle (ms. Rouen, BM, 192 [A 531]), permet néanmoins de rattacher cet abbé à un milieu réformateur de la seconde moitié du X^e siècle étroitement lié à Fleury et à Saint-Père de Chartres. Était-ce le cas de Rebais, de Saint-Éloi de Noyon ou de Saint-Denis (avant l'intervention de Cluny dans ce monastère en 994) ? (voir la note précédente et *infra*, partie 3, p. 487-498).
- 4 Les abbés fondateurs, restaurateurs et réformateurs jouissent traditionnellement d'une place particulière dans la *memoria* de leur communauté, ce qui, à Saint-Ouen, ne fut le cas ni de l'abbé Henri (1006-1033), ni de l'abbé Herfast (1033-1042), quasiment oubliés des moines du lieu dès le début du XII^e siècle. Cf. GAZEAU, 2007, I, p. 216-217. Dans cette maison, ce sont les abbés Hildebert (av. 975-1006), le prédécesseur immédiat d'Henri, et Nicolas (1042-1092), le successeur immédiat d'Herfast, qui bénéficient d'une commémoration remarquable. Dans le cas de Nicolas, l'appartenance à la famille ducale explique sans doute une partie de son prestige. Les *Annales de Rouen* et celles qui en dérivent conservent la mémoire d'Hildebert comme fondateur et premier abbé de la communauté.
- 5 L'inscription d'Henri au nécrologe de Saint-Arnoul de Metz (au 18 juillet) et du Mont Saint-Michel, deux abbayes relevant du réseau spirituel volpianien, confirme la place d'Henri parmi les collaborateurs reconnus de Guillaume de Volpiano. Henri était également commémoré à La Croix-Saint-Leufroy, un monastère restauré par Saint-Ouen durant son abbatiat (v. 1020-1030), et à Argenteuil, un établissement étroitement lié à l'abbaye de Saint-Denis.

Saint-Ouen dès la génération suivante : un ancien oblat de la Trinité, Nicolas, fut en effet établi à la tête de Saint-Ouen à partir de 1042 et pour un long abbatiat d'un demi-siècle¹. Néanmoins le cursus liturgique et les coutumes de Fécamp ne furent pas davantage introduit à Saint-Ouen à cette époque. Le monastère rouennais occupe ainsi une place à part parmi les établissements normands touchés par la réforme de Guillaume : comme Saint-Wandrille, l'établissement conserva ses coutumes et sa liturgie préexistantes, et il est vraisemblable que l'influence de Guillaume s'exerça surtout sur le chant².

L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* nous informe par ailleurs que Lescelin, un ancien clerc de la cour du roi, expert en arts libéraux, s'était fait moine à Fécamp sous Guillaume de Volpiano, avant de devenir l'abbé d'un lieu malheureusement non précisé³. Il convient d'identifier ce moine Lescelin à l'abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (1008-1031), qui fut établi à la tête de ce monastère grâce au roi de France Robert le Pieux (996-1031)⁴. Après la mort de Guillaume de Volpiano, Lescelin quitta toutefois l'abbaye de Saint-Arnoul de Crépy pour succéder à son ancien

1 Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur cet abbé Nicolas de Saint-Ouen (1042-1092), fils du duc Richard III. Notons qu'après avoir été oblat à Fécamp, Nicolas fut un temps l'élève d'Isembert, peut-être d'abord à Saint-Ouen puis à la Trinité-du-Mont.

2 Nous reviendrons sur ces aspects liturgiques (*infra*, partie 3, p. 483-501).

3 Éd. BOUGAUD & GARNIER, éd. 1875, p. 157 : selon cette source, deux clercs experts en arts libéraux, Lescelin et Bérenger, quittèrent ensemble la cour du roi par dévotion pour Guillaume de Volpiano. Le premier devint ensuite abbé, tandis que le second termina sa vie à Fécamp (*Duo quoque clerici liberalibus artibus apprime eruditi, aula regis postposita Willelmum Patrem expetierunt mente devota. Unus eorum vocabatur Tecelinus, alter Beringerius. E quibus prior postmodum Abbas exstitit ; sequens in eodem loco vite finem accepit*). Neithard Bulst (BULST, 1973, p. 155-156) corrige à juste titre *Tecelinus* en *Lecelinus* et *Beringerius* en *Berengerius* (d'après le ms. Dijon, Bibl. mun., 591, fol. 45v). Le roi ici mentionné ne peut être que Robert le Pieux (996-1031), qui intervient à deux reprises dans des diplômes en faveur de la Trinité de Fécamp entre 1005 et 1007, dont une fois à Fécamp même en 1006 (BLOCHE, 2012, n° 4 et 5). Ces deux clercs semblent avoir rejoint le monastère normand à cette époque. Bérenger signe la charte de Fruttuaria (v. 1017) comme premier diacre et 24^{ème} moine ; Lescelin avait déjà quitté l'abbaye normande à cette époque, puisqu'il ne souscrit pas l'acte (BULST, 1973, p. 223, n° 260). Sans doute très proches, il est vraisemblable que Lescelin et Bérenger soient restés en contact après le départ du premier, devenu abbé d'une autre communauté.

4 Lors de la réforme bénédictine du collège de chanoines de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois par le comte d'Amiens et de Valois Gautier II, le premier abbé choisi fut Gérard (1006/8-1008). L'acte de fondation, qu'il convient de dater de 1006 ou de 1008, est souscrit par le roi Robert le Pieux, qui avait été le condisciple d'Herbert (le maître de cet abbé Gérard) à Reims dans les années 980. En 1008, le duc Richard II de Normandie fit appel à Gérard pour qu'il prenne la direction de l'abbaye de Saint-Wandrille (LOT, 1913, p. xlv ; GNAT, 2002, p. 81 ; GAZEAU, 2007, II, p. 333-334). Le profil de Lescelin, fourni par l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (voir ci-dessus), permet d'identifier ce moine, grâce au témoignage d'Helgaud de Fleury (éd. BAUTIER & LABORY, 1965, p. 114), au grand ami du roi Robert le Pieux. En 1008, ce roi a en effet établi son protégé à la place de Gérard comme abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, une abbaye proche de ses domaines royaux. Et l'on peut se demander s'il n'y a pas eu entente entre le roi Robert le Pieux et son vassal, le duc Richard II de Normandie, afin de libérer l'abbatiat de Saint-Arnoul de Crépy en faveur de Lescelin, d'où l'appel de Gérard à Saint-Wandrille. Ce contexte pourrait être à l'origine du resserrement des liens de Saint-Arnoul-de-Crépy et de Saint-Wandrille avec la Trinité de Fécamp par l'intermédiaire de Lescelin et de Gérard. Il pourrait également avoir favorisé la création de liens avec Lagny (monastère qui était en confraternité avec Saint-Germain-des-Prés). À Crépy, Lescelin est connu comme l'auteur d'une *Vie métrique de saint Arnoul* (BHL 708-709), où il confirme ses solides connaissances dans les arts libéraux ; il composa aussi l'histoire de la *Translation des reliques* de ce saint à Crépy-en-Valois peu avant 944 (RACINET, 1985, p. 121 ; GNAT, 2002, p. 81-82). Du fait de sa formation et de sa grande proximité avec le roi, nous suggérons que Lescelin pourrait avoir été le condisciple de Robert le Pieux et d'Herbert (le maître de Gérard de Saint-Wandrille) à Reims dans les années 980 (nous aurons l'occasion d'y revenir dans la partie 3). Il faut en tous les cas placer la présence de Lescelin à Fécamp entre 1001 et 1008, vraisemblablement de 1005/6 à 1008.

maître comme abbé de Saint-Faron de Meaux (1031-?)¹. Par ailleurs, selon Neithard Bulst, le premier abbé de Saint-Évrout, Thierry de Mathonville, aurait pu, comme son maître et parrain Thierry de Jumièges, être moine de Fécamp avant de devenir moine de Jumièges². Enfin, nous avons déjà traité du cas du monastère de Saint-Bénigne de Dijon, dont l'abbé Jean prit la direction pendant trois années, de 1052 à 1054, date à laquelle un autre abbé fut choisi pour succéder à son ancien condisciple, l'abbé Halinard (1031-1052). Ainsi, dans les deux premiers tiers du XI^e siècle, la Trinité a fourni des abbés et des *custodes* à six des plus importants établissements relevant du réseau spirituel volpianien, que ce soit à l'intérieur (quatre abbayes concernées) comme à l'extérieur du duché de Normandie (deux abbayes repérées, auxquelles il convient d'ajouter Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois). Ces monastères doivent donc être comptés parmi ceux qui furent les plus étroitement associés à Fécamp après l'an mil.

Le rôle de Fécamp dans la reconquête monastique et cléricale de la Normandie au XI^e siècle

L'influence exercée par l'abbaye de la Trinité par l'intermédiaire de ses clercs et de ses moines est loin de se restreindre à ces six prestigieux monastères. Elle est également perceptible dans d'autres établissements, des plus modestes (qu'il s'agisse de simples églises paroissiales, de collégiales ou de prieurés) aux plus importants et aux plus renommés (monastères, évêchés et archevêchés). En arrivant à Fécamp en 1001, Guillaume de Volpiano avait constaté le retard accumulé depuis de nombreuses années dans l'encadrement religieux de la province ecclésiastique de Rouen. Il prit en particulier conscience du manque de formation et d'instruction du clergé séculier normand³. À cette époque, les pouvoirs politiques et religieux de la principauté sont encore très loin d'avoir remédié à la désorganisation des institutions monastiques et épiscopales engendrée entre autres par les

1 BULST, 1973, p. 155-156. Guillaume de Volpiano intervient à Saint-Faron à partir de 1019-1023. Neithard Bulst propose, non sans réserve, d'identifier Lescelin à l'abbé de Saint-Faron de Meaux homonyme. La suite de notre enquête confirme cette identification. Bulst souligne à juste titre des difficultés dues aux imprécisions et aux contradictions que l'on rencontre dans les listes abbatiales de Saint-Faron de Meaux, dressées au XVII^e siècle par les Mauristes à partir d'une documentation très lacunaire et aujourd'hui perdue ; les deux catalogues contenus dans les mss. Paris, BnF, lat. 13817 (fol. 252r) et lat. 12778 (fol. 65r), pourtant divergents en d'autres endroits, sont d'accord pour donner « Willelmus 1037, Landeric 1048, Lescelin 1065, Fulcon 1083 », mais ils s'écartent ainsi très nettement de la liste proposée par la *Gallia Christiana* (GC, t. VIII, col. 1691-1692). Ces deux catalogues manuscrits placent donc un intermédiaire, Landry, entre Guillaume de Volpiano (mort en 1031) et Lescelin, mais nous avons vu que ces listes sont très peu fiables ; on observe d'ailleurs un décalage de dates : Guillaume de Volpiano étant mort en 1031, la date de 1037 est forcément une erreur. Lescelin semble avoir immédiatement succédé à Guillaume de Volpiano à Saint-Faron de Meaux : à cette date, nous lui connaissons un successeur, en la personne d'Hugues (1031-1065), à Saint-Arnoul de Crépy (RACINET, 1985, p. 121 ; GNAT, 2002, p. 81-82). Il est impossible de connaître la durée de son abbatiat dans cette seconde abbaye. Précisons que les abbayes de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois et de Saint-Faron de Meaux ne sont distantes que de 35 km.

2 BULST, 1984, p. 322.

3 Dans la *Vita domni Willelmi*, Raoul Glaber indique que « dans sa très grande vigilance, le père [Guillaume de Volpiano] constata que la science de la lecture et de la psalmodie baissait considérablement dans la population jusqu'à devenir inexistante, non seulement en ce lieu [Fécamp] mais aussi dans toute la province [de Rouen], voire toute la Gaule [...] » (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 7 p. 50-51). Voir l'annexe n° 8.

incursions scandinaves du IX^e siècle¹. Les comtes ne sont alors parvenus à rétablir, avec plus ou moins de succès et en sollicitant indépendamment l'intervention de moines extérieurs², que cinq abbayes sur l'ensemble de leur principauté, les établissements restaurés étant majoritairement localisés dans le bassin inférieur de la Seine, c'est-à-dire dans le diocèse de Rouen³. Quant aux évêchés suffragants, leur restauration progressive ne s'est amorcée que depuis la fin des années 980⁴. À l'exception du siège archiépiscopal de Rouen, il faudra attendre le milieu du XI^e siècle pour que les chapitres épiscopaux et l'administration diocésaine commencent à se structurer et à véritablement s'organiser⁵. Les archidiaconés territoriaux n'apparaissent d'ailleurs que dans la seconde moitié de ce siècle, en particulier autour des années 1070-1080, et ils n'atteignent leurs limites définitives qu'au cours du siècle suivant⁶. Soucieux de participer activement à la reconquête religieuse, tant monastique que cléricale, voulue par le duc Richard II dans la province ecclésiastique de Rouen, Guillaume de Volpiano a très tôt institué à Fécamp des écoles dirigées par des moines : la première vise à fournir un enseignement de qualité aux oblats, aux novices et aux profès de l'abbaye⁷ ; la seconde, plus originale, est destinée à la formation de clercs, indépendamment de leurs origines sociales et de leurs revenus⁸. Dès cette époque, la Trinité de Fécamp était donc capable d'instruire aussi bien des moines que des chanoines et des prêtres, en leur fournissant un enseignement spirituel de plus ou moins haut niveau adapté à leurs capacités et à leurs compétences⁹. Cet enseignement tenait également compte des fonctions que ces élèves

1 Sur les raids scandinaves successifs opérés en vallée de Seine entre 841 et 903, voir BAUDUIN, 2002, p. 372-376.

2 Sur l'origine des abbés des monastères normands du X^e et du début du XI^e siècle, voir GAZEAU, 2007, I, p. 198-213, II, p. 94-94, 143-145, 197-198, 241-244, 331-335.

3 Voir l'introduction de la partie 3 et surtout l'annexe n° 8.

4 Elle débute peu avant 990, mais certains évêques ne siègent pas encore dans leurs évêchés. C'est en particulier le cas des premiers évêques de Coutances, qui résident d'abord à Rouen puis à Saint-Lô.

5 Le projet d'édition critiques des actes des évêques normands, auquel participent Grégory Combalbert, Richard Allen et Véronique Gazeau, ainsi que les travaux en cours sur les élites ecclésiastiques séculières et leur pouvoir, montrent que les actes des évêques de la province ecclésiastique de Rouen, quasi inexistantes avant le milieu du XI^e siècle, se font moins rares à partir de la seconde moitié de ce siècle. Leur nombre s'accroît ensuite considérablement au cours des XII^e et XIII^e siècles.

6 Sur tout ceci, voir SPEAR, 1995, p. 81-102.

7 Pour l'enseignement des moines, Raoul Glaber décrit surtout la pédagogie de Guillaume de Volpiano touchant à l'enseignement de la musique et du chant ; il expose notamment la méthode de substitution mise au point à l'intention des moines non lettrés ou moins instruits (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 12 p. 66-67 et 113).

8 Voir le chapitre 7 de la *Vita domni Willelmi* de Raoul Glaber (GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 50-51), reproduit *infra*, partie 3, p. 413-416. « Les clercs pouvaient trouver à Fécamp un enseignement de haut niveau, gratuit et ouvert à tous, toutes classes sociales confondues », dans un environnement favorisant les conversions monastiques (GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 113). La *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* cite les exemples d'un évêque, de deux clercs de la chapelle royale et d'un noble laïc anglo-saxon qui se retirèrent comme moines à Fécamp (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 156-157).

9 La cohabitation de chanoines avec des moines, qui a également été constatée par Pierre Bouet au Mont Saint-Michel aux X^e et XI^e siècles, était fréquente à cette époque dans le nord de la France (BOUET, 2008, p. 167-181, en particulier p. 170-173) : les chanoines établis à Fécamp en 990 et qui restèrent après 1001 ne furent pas intégrés à la communauté monastique, mais continuèrent à exercer leur fonction canoniale en acceptant la présence d'une communauté bénédictine dans l'établissement, en reconnaissant l'autorité de l'abbé et du prieur et en admettant que le patrimoine attaché à la propriété de la collégiale passe désormais à l'abbatiale. Les chanoines de Fécamp vivaient ainsi « à la fois à l'écart de la communauté monastique, mais aussi en symbiose avec elle ». Les chanoines de

seraient amenés à exercer ultérieurement, puisqu'on les destinait avant tout au redressement de l'Église séculière normande et à la diffusion de la réforme bénédictine. Véritable pépinière et réservoir de religieux, l'abbaye de la Trinité sera sollicitée de diverses manières tout au long du XI^e siècle. Si l'essaimage se produit principalement à l'intérieur du duché de Normandie – où l'abbaye exerce une sorte d'hégémonie avec Saint-Ouen en ce domaine avant la conquête de 1066¹ – des moines, des clercs et des prêtres formés à Fécamp vont également être envoyés à l'extérieur de cette principauté. Il convient donc de passer à présent en revue l'ensemble des établissements connus pour avoir eu à leur tête des religieux formés à Fécamp : ceux-ci sont en effet susceptibles d'avoir maintenu par la suite des liens privilégiés avec leur abbaye d'origine.

Les abbayes et prieurés placés sous la dépendance directe de Fécamp

Suite à de nombreuses et généreuses donations, un grand nombre d'établissements – tant abbayes et prieurés qu'églises – entrent sous la dépendance du monastère et sous l'autorité de ses abbés au cours du XI^e siècle. Ces établissements ont dès lors pour obligation l'installation à leur tête d'abbés, de prieurs ou de prêtres formés comme moines ou comme clercs dans la maison-mère. Quatre abbayes, trois duciales normandes et une comtale du Ternois, se trouvent successivement rattachées à la Trinité de Fécamp : Notre-Dame de Bernay et Montivilliers entrent sous la dépendance de l'abbaye dès 1025 par la volonté du duc Richard II² ; le monastère de Saint-Taurin d'Évreux est rattaché à Fécamp en 1034/5 sur ordre de son fils, le duc Robert le Magnifique³ ; enfin, hors du duché, Sainte-Berthe de Blangy-sur-Ternoise est placée sous la dépendance de Fécamp par le comte

Fécamp suivaient les règles canoniales traditionnelles : l'abbaye disposait en effet des règles prévues par Chrodegang de Metz († 766) et de celles instituées lors de la réforme canoniale d'Aix-la-Chapelle de 816 (ms. Paris, BnF, lat. 1575, datant de la fin du X^e siècle) ; ce recueil est resté en usage dans l'abbaye au moins jusqu'au XII^e siècle, comme le montrent plusieurs additions, dont celles inscrites par plusieurs mains aux folios 113r et 152r-152v.

1 Voir *infra*, partie 3, p. 444-454.

2 Ni Raoul Glaber (qui ne s'intéresse qu'à Fécamp), ni l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* ne mentionnent ces deux abbayes parmi celles réformées par Guillaume de Volpiano et ses disciples. Les chartes fécamptoises prouvent cependant qu'elles furent placées, au plus tard en 1025, sous la dépendance directe de Fécamp et de l'abbé Guillaume, qui en prit la direction jusqu'en 1028 (BLOCHE, 2012, n° 10, 11, 16, 20, 87). Voir aussi BLOCHE, 2012, p. 29 ; GAZEAU, 2007, I, p. 12, 22-23, 25, 43 ; II, p. 104, 107, 108 et 109 ; GAZEAU, 2002, p. 39-40 ; BULST, 1973, p. 173-176. À Bernay, ce sont des moines de Fécamp qui dirigent l'établissement (GAZEAU, 2007, II, p. 29-36) : d'abord les *custodes* Thierry (1025-1027) et Raoul (1027-v. 1048 ou 1058/9), puis les abbés Vital (1058/9 ?-1076), Osberne (1076-apr. 1091/5), [Robert Noé (apr. 1091/5-1128) ?], Nicolas (v. 1128-apr. 1135) et Richard (av. 1142-1169). Voir GAZEAU, 2007, II, p. 29-36, 104 et 115 ; BLOCHE, 2012, n° 105 et 108. Voir aussi GAZEAU, 2002, p. 40 ; GAZEAU, 2007, I, p. 104 ; BULST, 1973, p. 173-176 ; BLOCHE, 2012, n° 6, 19, 105, 108, B3, B4, B5 et D2 ainsi que les confirmations papales BLOCHE, 2012, n° 109, 112, 161 et 197. Montivilliers échappe à Fécamp dès 1035, suite à un échange (voir ci-dessous).

3 Échange de l'abbaye de Montivilliers, qui dépendait de Fécamp depuis 1025, contre celle de Saint-Taurin d'Évreux sur ordre du duc Robert le Magnifique et avec le consentement de l'abbé Jean de Fécamp (BLOCHE, 2012, n° 10 et n° 20 ; FAUROUX, n° 34 et 87 ; cf. GAZEAU, 2007, II, p. 107 ; BLOCHE, 2012, p. 29-30). Au moins 5 abbés de Saint-Taurin furent nommés parmi les moines de Fécamp aux XI^e et XII^e s. : [Restaud ?], [Thovon ?], Raoul, Guillaume, Paul, Philippe, Renouf I, [Lambert ?], [Renouf II ?], [Richard ?], [Mathieu ?] (GAZEAU, 2007, II, p. 93-99 et n. 19. Voir aussi GAZEAU, 2002, p. 40 ; GAZEAU, 2007, I, p. 73, 89-91 et 108 ; BLOCHE, 2012, n° 87 et 172, ainsi que les confirmations papales n° 109, 112, 161 et 197).

Roger de Saint-Pol dans le second quart du XI^e siècle et vraisemblablement peu après 1031¹. Si Montivilliers, bientôt transformée en abbaye féminine, retrouve rapidement son autonomie², ces rattachements valent aux trois autres abbayes des statuts spécifiques : placées « dans le giron de Fécamp, elles sont contraintes de choisir un abbé fécampois et de suivre les coutumes monastiques de leur abbaye-mère »³. C'est seulement plus tard – au milieu du XII^e siècle pour Bernay⁴, à partir des années 1170 pour Saint-Taurin⁵ et à une date plus difficile à établir pour Sainte-Berthe⁶ – que les abbés de ces maisons pourront être choisis parmi les moines de leur propre communauté ou au sein de maisons associées relevant de leur réseau de confraternité.

-
- 1 Entre 1031 et 1051, à l'époque du renforcement des liens entre les ducs de Normandie et les comtes de Flandre dont témoignent plusieurs chartes fécampaises (BLOCHE, 2012, n° 44 et B2 ; NIEUS, 2008, n° 1 ; ARTEM n° 2714 ; cf. GAZEAU, 2007, II, p. 109 ; NIEUS, 2005, p. 44-55, en particulier p. 52-53 ; BLOCHE, 2012, p. 32), mais plus certainement peu après la présence du comte Bauduin IV de Flandre et de sa suite (987-1035) en Normandie et notamment à Fécamp, donc vraisemblablement dans les années 1030 (voir NEVEUX, 1998, p. 91). La nomination d'un moine de Fécamp à la tête de l'abbaye de Sainte-Berthe de Blangy-sur-Ternoise se fit en effet selon la volonté du comte Roger de Saint-Pol-sur-Ternoise (v. 1024-1067/75), restaurateur de ce monastère sous le roi Henri I^{er} (1031-1060), et avec le consentement de l'abbé Jean de Fécamp. Michaël Bloche donne les noms de deux abbés de Sainte-Berthe de Blangy connus par des actes fécampois du XII^e s. : Hugues, dans une bulle de 1112 et un acte de 1137 ; Gilbert, dans deux actes de 1141 et 1142 (BLOCHE, 2012, p. 771 et n° 92, 103, 107 et 108 ; voir aussi les confirmations papales n° 109, 112, 161, 167 et 197).
 - 2 Le duc Robert le Magnifique récupéra Montivilliers vers 1034/5 dans l'intention d'y fonder le premier monastère féminin de sa principauté (cf. BLOCHE, 2002, n° 10, 16, 20, 87 et p. 29-30) : il plaça sa tante Béatrice (1035-1065), sans doute une fille naturelle du comte Richard I^{er}, comme première abbesse du lieu. Montivilliers, située à une trentaine de kilomètres du palais ducal et de l'abbaye de Fécamp, était alors le monastère géographiquement le plus proche de la Trinité. L'abbaye féminine semble avoir conservé tout au long du XI^e siècle des rapports privilégiés avec Fécamp, comme le prouvent par exemple l'intervention de l'abbé Jean dans une donation ducale en sa faveur (FAUROUX, 1961, n° 166 ; GAZEAU, 2007, II, p. 108) ou encore certaines références explicites apparaissant dans la diplomatie (cf. LEMARIGNIER, 1937, p. 50 et p. 235-246).
 - 3 GAZEAU, 2002, p. 40 ; GAZEAU, 2007, I, p. 89-91.
 - 4 Sous Robert de Bayeux (1107-1139), le prieur de Bernay s'adresse toujours à l'abbé de Fécamp pour la désignation du nouvel abbé de sa maison. Toutefois, entre 1140 et 1142, un différend oppose les moines de Bernay à l'abbaye de Fécamp au sujet de l'élection de leur abbé : un compromis, permettant désormais l'élection d'un moine de la communauté, est finalement conclu (BLOCHE, 2012, n° 105 et 108). Il faut néanmoins attendre 1169 pour que l'abbé de Bernay ne soit pas élu parmi les moines fécampois : deux moines (Goscelin et Guillaume) provenant de Notre-Dame du Bec – une abbaye voisine de Bernay et liée avec celle-ci par confraternité spirituelle – sont établis successivement à la tête de l'abbaye (voir GAZEAU, 2007, I, p. 41, 43 et II, p. 35-36).
 - 5 Un différend et un procès opposant les moines de Saint-Taurin à l'abbaye de Fécamp avait donné gain de cause à cette dernière en 1106 ; les abbés Helgaud de Saint-Ouen (1092-1112), Arnoul de Troarn (1088-1112), Ours de Jumièges (1101-1127) et Gautier de la Trinité-du-Mont (1078-1120) y assistaient en tant que représentants d'établissements associés à ces deux abbayes (BLOCHE, 2012, n° 87 ; GAZEAU, 2007, II, p. 157, 249, 267, 376). Si l'origine des abbés de Saint-Taurin d'Évreux est inconnue après 1157 (GAZEAU, 2007, II, p. 97-98), il est possible que certains d'entre eux aient été choisis parmi les maisons religieuses associées à Fécamp dès les années 1170 (BLOCHE, 2012, n° 172). Le cas de Bernay, qui place à sa tête un ancien moine du Bec, a pu inciter les moines de Saint-Taurin à obtenir des droits comparables. Lors de l'élection de l'abbé de Fécamp Richard Morin, en 1222, l'abbé de Saint-Taurin d'Évreux était un ancien moine de Fécamp (LEROUX DE LINCY, 1840, p. 297). Quoi qu'il en soit, l'abbaye de Saint-Taurin fut délivrée officiellement de sa tutelle en 1247, par une bulle d'Innocent IV (BLOCHE, 2012, p. 30).
 - 6 Peut-être seulement après 1287. La *Gallia christiana* (t. X, col. 1590-1591), bien que ne donnant que peu d'informations sur l'origine des abbés de Sainte-Berthe de Blangy, signale encore deux abbés élus parmi les moines de Fécamp à la fin du XII^e et dans la première moitié du XIII^e siècle : Robert Arsic, moine de Fécamp et prieur de Villiers-Saint-Paul en 1193 ; Gilbert Estetot, moine et prieur de Fécamp, en 1229. Le premier semble bénéficier d'un anniversaire au 19 mai dans le cartulaire-obituaire de la pitancerie de Fécamp. Le second est inscrit au 7 juin dans les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon, de Jumièges et du Mont Saint-Michel. L'abbé Richard, prédécesseur de Robert Arsic, est sans doute le prieur de Fécamp homonyme attesté sous l'abbatit d'Henri de Sully (1140-1187), ce qui expliquerait son inscription au 25 novembre dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (voir l'annexe n° 1). Cf. BLOCHE, 2012, p. 32 et 770 ; GC, t. X, col. 1590 n° XVII ; SCHAMPER, 1989, p. 198 (A 55 et A 56).

À l'époque ducale (911-1204), l'abbaye de Fécamp avait également sous sa dépendance plusieurs autres établissements bénédictins n'ayant pas le statut d'abbayes. En Normandie, la Trinité obtient du duc Richard II le prieuré de Saint-Gervais de Rouen dès avant 1025¹. Elle fonde, dans le Bessin non loin de Bayeux, l'important prieuré de Saint-Gabriel (La Gaillarde) sur les terres des seigneurs de Creully en 1058², ainsi que, dans le pays d'Auge, celui de Saint-Martin-du-Bosc sur l'emplacement d'un ermitage créé auparavant par deux de ses anciens moines (entre 1059 et 1066)³. Elle possède également, semble-t-il dès le XI^e siècle, le prieuré de Notre-Dame du Bourg-Baudoin près de Fécamp⁴. Toujours dans la province ecclésiastique de Rouen et ses marges, mais cette fois hors de Normandie, Fécamp possédait, grâce à des donations comtales ou seigneuriales, le prieuré de la Roche-Guyon dans le Vexin⁵, et ceux de Saint-Georges de Mantes⁶ et d'Évêquemont⁷ en Ile-de-France. En Picardie, sur l'Oise, ce sont les prieurés de Villiers-Saint-Paul et de Nogent-les-Vierges

- 1 Le don de ce prieuré par le duc Richard II de Normandie est attesté dans la pancarte récapitulative de 1025 (BLOCHE, 2012, n° 10 et A6 ; FAUROUX, 1961, n° 34 ; cf. BLOCHE, 2012, p. 30 ; voir aussi BLOCHE, 2012, n° 89, 122, 143, ainsi que les confirmations papales n° 85, 94, 106, 109, 112, 161 et 197 ; PAQUET, 2011, n° 8 et 12). Au sujet de cette pancarte, voir mon article « La grande pancarte de l'abbaye de Fécamp (1025) et ses sources », en préparation pour *Les Annales de Normandie*.
- 2 Dép. Calvados, cant. Creully, comm. Saint-Gabriel-Brécy. La date nous est fournie par des annales monastiques dérivant de celles perdues de Fécamp (voir l'annexe n° 7). L'abbé Jean de Fécamp envoie ses moines Vital, Turquetil et Albold pour la fondation de Saint-Gabriel suite à une donation des seigneurs de Creully (BATES, 1995, p. 37-38 et 43-45 ; BLOCHE, 2012, n° 40 ; cf. BLOCHE, 2012, p. 30 ; SIX, 2002, p. 102-113 et 225, 228). Lucien Musset a identifié Vital au moine de Fécamp, abbé de Bernay (1058 ?-1076), puis abbé de Westminster (1076-1085) : celui-ci était en effet le frère des seigneurs de Creully, Richard et Turstin, bienfaiteurs de Saint-Gabriel (MUSSET, 1959, p. 64-66). Son troisième frère, Osberne, lui succède à Bernay en 1076 (cf. GAZEAU, 2007, I, p. 171-172, 184 n. 93 ; II, p. 32-33). Plusieurs prieurs de Saint-Gabriel sont connus avant 1220 : Turquetil dans un acte de 1068/9, Nicolas dans un acte de 1106, Roger dans un acte de 1184-1185 et Julien sous Raoul d'Argences (SIX, 2002, p. 226 ; BLOCHE, 2012, p. 771 ; PAQUET, 2011, p. 55). Voir aussi BLOCHE, 2012, n° 43, 57, 98, 192, ainsi que les confirmations papales n° 85, 94, 106, 109, 112, 161 et 197).
- 3 Dép. Calvados, cant. Honfleur, comm. Saint-Gatien-des-Bois. L'abbé Jean de Fécamp permet à deux de ses moines, Pierre et Déodat, de se retirer comme ermites à Saint-Martin-du-Bosc, où ils fondent plus tard un prieuré (BLOCHE, 2012, n° 41 ; FAUROUX, 1961, n° 218 ; cf. MUSSET, 1959, p. 64-66). Pierre se retirera ensuite comme reclus à Saint-Pierre de Préaux en 1078. Déodat est-il à identifier au moine de Troarn homonyme qui devint abbé de Fontenay sous le nom d'Hugues et qui est attesté dans les années 1080 ? (GAZEAU, 2007, II, p. 126-127). Il faudrait peut-être aussi l'identifier à l'auteur de l'épithaphe de son ancien condisciple à Fécamp, Gerbert, abbé de Saint-Wandrille (1063-1090), qui aurait tout comme lui connu une expérience érémitique (hypothèse que nous fondons sur la base des travaux suivants : DOLBEAU, 2002, p. 224 n. 5 ; GAZEAU, 2007, II, p. 338 [d'après *Vetera Analecta*, éd. Jean MABILLON, Paris, 1723, p. 377 et le ms. Rouen, Bibl. Mun., A. 370 (CGM n° 529) provenant de Saint-Ouen]).
- 4 Dép. Seine-Maritime, cant. Fécamp, comm. Fécamp. La date et les circonstances exactes de la fondation de ce prieuré (sur une terre sans doute en possession de Fécamp dès son origine, à l'emplacement de l'actuelle chapelle Notre-Dame-du-Salut, sur les hauteurs de Fécamp) sont inconnues, mais pourraient remonter à la fin du XI^e siècle (BLOCHE, 2012, n° 114 et p. 30-31).
- 5 Dép. Val d'Oise, cant. Magny-en-Vexin. Ce prieuré, situé hors du duché de Normandie mais dans le diocèse de Rouen, aurait été fondé par le seigneur Guy de la Roche-Guyon à la fin du XI^e siècle puis donné à l'abbaye de Fécamp dès cette époque, sous l'abbé Guillaume de Rots (BLOCHE, 2012, n° 65 et p. 33).
- 6 Dép. Yvelines, comm. Mantes-la-Jolie. Selon la tradition, ce prieuré aurait été fondé en 998 par Robert le Pieux et aurait été donné à Fécamp dès 1006 (BLOCHE, 2012, p. 32). Un prieur de Saint-Georges de Mantes du nom de Francon est connu par un acte de 1176 ; un autre du nom de Robert Arsic (qu'il faut sans doute distinguer du prieur de Villiers-Saint-Paul, devenu abbé de Sainte-Berthe de Blangy) figure dans deux chartes de l'abbé Raoul d'Argences (BLOCHE, 2012, n° 165 et p. 771 ; PAQUET, 2011, p. 55 ; voir aussi BLOCHE, 2012, n° 29, 51, 111, 163 et 164 ; PAQUET, 2011, n° 2, 9 et 23).
- 7 Dép. Yvelines, cant. Meulan. Ce prieuré fut fondé suite à une donation du comte Hugues de Meulan dans le troisième quart du XI^e siècle (BLOCHE, 2012, p. 32 ; voir aussi BLOCHE, 2012, n° 193 et les confirmations papales n° 94, 106, 109, 112, 161, et 197).

qui sont fondés autour de 1100 sur deux domaines mitoyens que leur avaient concédés d'une part le roi de France Robert le Pieux vers 1005/7, d'autre part le chevalier Garnier de Senlis et ses frères peu avant 1100¹. En Angleterre, l'abbaye obtient de nombreux domaines et d'immenses territoires dans le Sussex². Si elle n'établit pas de prieuré dans cette région³, préférant administrer ses biens directement depuis Fécamp⁴, elle dispose toutefois de la prestigieuse collégiale de Steyning, cédée avec un important domaine par le roi Édouard le Confesseur dès avant la conquête, puis confirmée après 1066⁵. Enfin le prieuré de Cogges, fondé par la famille Arsic vers 1103, est également rattaché à l'abbaye⁶. À la tête de ces prieurés, l'abbé de la Trinité nomme lui-même ses représentants, qui lui jurent fidélité et qu'il peut déplacer à sa guise selon ses besoins. Il s'agit a priori exclusivement de

-
- 1 Dép. Oise, cant. Creil-Nogent-sur-Oise, comm. Nogent-sur-Oise. Parmi les prieurs connus : Hilduin, prieur de Nogent, dans un acte des environs de 1124 ; Hervé, prieur de Villiers-Saint-Paul dans ce même acte, ainsi que dans un autre de la même année ; Robert Arsic, prieur de Villiers-Saint-Paul (futur abbé de Sainte-Berthe de Blangy), dans un acte de 1189 (BLOCHE, 2012, p. 33, 771 et n° 96, 97 et 217, qui propose de distinguer les deux prieurés ; voir aussi BLOCHE, 2012, n° 5, 31, 33, 35, 76, 77, 81, 148 et 194). Il est néanmoins possible que le prieuré de Nogent-les-Vierges ait été plus tard absorbé par celui de Villiers-Saint-Paul, car ce dernier semble disparaître des sources.
 - 2 BLOCHE, 2012, n° 14, 15, 24, 60, 99, 200, 233, A4, A8, B4 ; CHAPLAIS, 1959, I, p. 93-101, notamment p. 93 et 99 ; MUSSET, 1984, p. 67-84, en particulier p. 70-72, 76-78. Sur la côte sud-est de l'Angleterre, en Sussex, les « manoirs », c'est-à-dire les domaines de Brede et de Rameslie, comportant deux ports voisins et actifs du sud de l'Angleterre (Rye et Winchelsea), sont sans doute obtenus peu après 1017, dans les années 1020 [donation du roi Knut (1016-1035) et de la reine Emma (1002-1052), sœur de Richard II et mère d'Édouard le Confesseur]. Après la conquête, les possessions de l'abbaye antérieures à 1066 sont confirmées : les domaines de Brede et de Rameslie (avec les 2/3 des droits d'activité des ports de Rye et de Winchelsea) ; le domaine de Steyning (restitué après sa perte de 1054 ; voir note ci-dessous) ; le domaine de Bury (en compensation des terres d'Hastings qui devaient lui revenir, mais que s'était réservées le roi Guillaume le Conquérant pour des raisons mémorielles et stratégiques). Pour une estimation de la valeur de ces domaines grâce au *Domesday book*, voir BEAUROY, 1983, p. 36 : « en 1086 la plus richement dotée des abbayes normandes en Angleterre était l'abbaye de Fécamp (200 L.). L'abbé de Fécamp était mentionné comme le tenant-en-chef dans le Sussex. Il y tenait 3 vastes manoirs, Rye (50 L.) dans la centaine de Guestling, l'une des 12 centaines du Rape de Hastings, Steyning (122 L.) dans la centaine de Steyning du Rape de Bramber, et Bury (24 L.) dans la centaine de Bury du Rape d'Arundel ». Fécamp tenait également du comte de Mortain le domaine de Laleham (en Middlesex), et selon les estimations de Jacques Beauroy, l'abbaye aurait ainsi presque quadruplé ses possessions anglaises grâce à la conquête. L'abbaye avait toutefois été en possession de certains de ces domaines dès avant 1066 et ne fit alors que les récupérer.
 - 3 Elle gère de la même façon son vaste domaine d'Argences. Quoi qu'en disent Michel de Bouärd, Lucien Musset (MUSSET, 1955, p. 117 ; l'auteur se ravise d'ailleurs dans MUSSET, 1959, p. 63) et Michaël Bloche (BLOCHE, 2012, p. 31), aucun prieuré ne fut fondé sous le règne de Guillaume le Conquérant à Argences (dép. Calvados, cant. Troarn, comm. Argences) : il n'est jamais question de ce prieuré dans les sources diplomatiques relatives au domaine d'Argences (BLOCHE, 2012, n° 2, 10, 16, 17, 19, 58, 85, 86, 94, 106, 109, 112, 161, 197 et 209). L'erreur provient sans doute d'une sur-interprétation d'une charte (datée entre 1067 et 1083) mentionnant un représentant de l'église de Fécamp nommé Maur dont on a fait abusivement un prieur d'Argences (BLOCHE, 2012, n° 58 et p. 31) : s'il fut peut-être en charge de la gestion de ce domaine, rien ne prouve que ce fut en tant que prieur.
 - 4 La Manche n'est donc pas perçue comme un obstacle, mais comme une voie de communication (le Sussex se trouve de l'autre côté de ce bras de mer, juste en face de Fécamp).
 - 5 BLOCHE, 2012, p. 34 et n° 25, 42, 55, 60, 124, 135, 147, 159, 160, A1, A8, ainsi que les bulles n° 94, 106, 109, 112, 161 et 197 ; CHIPNALL, 1959, p. 133 (pour le conflit opposant Saint-Florent de Saumur et les Briouze à Fécamp au sujet de possessions à Steyning dans le Sussex, voir aussi BLOCHE, 2012, n° 63, 74, 75, 83, C1 et C3). Le domaine considérable de Steyning, où l'on vénère saint Cuthman, devient une première fois la propriété de l'abbaye entre 1042 et 1054 par don d'Édouard le confesseur (sans doute peu après son accession au trône d'Angleterre). Confisqué en 1054 par Godwin, le père d'Harold, le domaine fut restitué à l'abbaye par Guillaume le Conquérant après la conquête.
 - 6 En 1103, Manassès Arsic confirme à l'abbaye de Fécamp des terres à Cogges (chef-lieu de la seigneurie des Arsic) pour y fonder un prieuré. Deux prieurs de Cogges ont été repérés dans les chartes fécampaises : Samson, vers 1180, et Michel d'Argences sous l'abbé Raoul d'Argences (1189/90-1219). Voir BLOCHE, 2012, n° 84, 91, 123, 228 et p. 34, 771 ; PAQUET, 2011, p. 55.

prieurs ayant auparavant reçu leur formation de moine à Fécamp¹.

Les églises paroissiales relevant de la juridiction de Fécamp

Grâce aux importantes donations concédées primitivement par le duc Richard I^{er} à la collégiale en 990 puis à celles accordées par son fils Richard II au monastère durant le premier quart du XI^e siècle, la communauté est également en possession de nombreux domaines. La grande pancarte de confirmation de Richard II (la célèbre charte dite *propitia* d'août 1025)² recense une quarantaine d'églises implantées sur des terres dépendantes de l'abbaye³. Ces édifices religieux ruraux se trouvent principalement regroupés dans les diocèses de Rouen et d'Évreux⁴, ainsi que dans celui de Bayeux⁵ et, de façon anecdotique, dans celui de Sées. L'ensemble de ces églises est donc placé sous la dépendance directe de Fécamp dès l'époque de Guillaume de Volpiano, ce qui conduit rapidement, du fait de l'absence d'organisation de l'Église séculière dans les campagnes, à l'affranchissement et à l'usurpation des coutumes épiscopales concernant un grand nombre d'entre elles. L'abbaye ne revendiquera cependant officiellement la juridiction des paroisses correspondantes qu'à la fin de l'abbatit de Jean de Fécamp et sous l'archevêque de Rouen Jean d'Ivry (1067-1079)⁶. S'il est vraisemblable qu'au XI^e siècle les clercs et les prêtres desservant ces paroisses aient été prioritairement et majoritairement formés dans l'école cléricale instituée par Guillaume de Volpiano au sein de l'abbaye de la Trinité⁷, force est d'avouer que les sources sur la question nous font, hélas, cruellement défaut.

Fécamp, lieu de formation d'évêques normands

L'influence de l'abbaye de la Trinité de Fécamp sur l'Église séculière normande fut loin de se limiter aux seules paroisses rurales placées sous sa juridiction. Elle est également perceptible aux échelons les plus élevés, à commencer par le siège métropolitain de la province ecclésiastique de

1 La plupart d'entre eux semble en effet avoir préalablement acquis des compétences et de l'expérience en assurant des charges et en exerçant des offices à Fécamp.

2 Cette pancarte récapitulative, constituée à partir des chartes de fondation et de donation des ducs Richard I et II (dont trois sont encore conservées, parmi lesquelles deux sont des originaux), n'a été élaborée que dans le dernier tiers du XI^e siècle (voir notre article à venir « La grande pancarte de l'abbaye de Fécamp (1025) et ses sources »).

3 Quarante églises (plus une chapelle), réparties dans quatre diocèses : vingt-sept églises (plus une chapelle) dans le diocèse de Rouen ; neuf églises dans le diocèse d'Évreux ; trois églises dans le diocèse de Bayeux ; une église dans le diocèse de Sées (voir la carte n° 18, p. 418).

4 Principalement dans le Pays de Caux (le long de la côte, autour de Fécamp et de Saint-Valery-en-Caux), mais aussi dans le Pays de Bray (sur la Béthune) et le long de la vallée de la Seine, avec une forte concentration autour de Pont-de-l'Arche et du Vaudreuil (voir la carte n° 18, p. 418).

5 À l'est de Caen.

6 Dans ses travaux, Jean-François Lemarignier place ces événements dans les années 1070 (LEMARIGNIER, 1934 et 1977).

7 SIX, 2002, p. 235 : « Il semble que les moines de Fécamp assuraient le culte de leurs églises par des prêtres, promus aux ordres sacrés par leurs soins, en vertu de leur privilège d'exemption ».

Rouen. Deux archevêques successifs, Mauger (1037-1054/5) et Maurille (1054/5-1067), sont en effet connus pour leurs liens avec l'abbaye de la Trinité sous l'abbé Jean¹. Le premier y reçut une solide formation cléricale ; le second, d'une grande érudition, y prit l'habit monastique et y fut peut-être aussi enseignant. En revanche, les lieux de formation de leurs évêques suffragants restent beaucoup plus obscurs². L'évêque de Bayeux Odon de Conteville (1049-1097) est l'un des rares prélats établis avant la Conquête pour lequel le centre spirituel d'origine nous soit connu. Or c'est à Fécamp qu'il accéda au diaconat en 1049³. Nous constatons ainsi que les trois évêques normands sur lesquels nous sommes les mieux renseignés ont bénéficié d'un enseignement cléricale ou monastique à Fécamp et ont exercé leur charge dans les deux évêchés les plus prestigieux du duché du XI^e siècle – à savoir Rouen et Bayeux⁴. Il est donc fort probable que, parmi les autres évêques normands dont le lieu d'origine reste inconnu – à commencer par les évêques apparentés aux ducs et placés sur leur siège épiscopal avant 1066 – , certains aient reçu une formation cléricale en ce même lieu. Les Richardides étaient en effet particulièrement attachés à Fécamp, lieu de résidence officiel qu'ils privilégient au point d'y établir leur nécropole dynastique à partir de la fin du X^e siècle et jusqu'à la Conquête de l'Angleterre⁵. À bien y réfléchir, il est finalement assez logique que Mauger, fils de Richard II, et Odon, demi-frère de Guillaume le Bâtard, aient reçu leur formation spirituelle dans cette abbaye, voisine du palais ducal et incluse dans l'enceinte principale⁶, considérée comme

1 DE BOUARD, 1959, t. I, p. 81-92 et 351-354 ; BOUET & DOSDAT, 1995, p. 19-20 ; DOSDAT, 1995, p. 241-243. Si Mauger fut chargé de tous les crimes par les auteurs de son temps, les historiens modernes reconsidèrent aujourd'hui sa culture et les raisons de sa disgrâce : il « était habile à déchiffrer et à interpréter les Écritures [...] [et] son tort principal avait été en fin de compte de s'opposer à Guillaume le Bâtard » (DOSDAT, 1995, p. 241). Voir surtout le réexamen récent de la carrière de Mauger entrepris par Richard Allen : ALLEN, 2015, p. 131-151. Pour les mentions des archevêques de Rouen dans la documentation nécrologique normande, voir l'annexe n° 3.

2 Voir les biographies synthétiques des évêques de la province ecclésiastique de Rouen : BOUET & DOSDAT, 1995, p. 19-37 ; DOSDAT, 1995, p. 223-252.

3 *L'Appendice de Saint-Gabriel* dit explicitement qu'Odon fut ordonné diacre avant de monter sur son siège épiscopal (contra BOUET & DOSDAT, 1995, p. 24-25) : « *Tempore Malgerii archiepiscopi, eo scilicet tempore quo potestatiuus sui archiepiscopatus erat, opus fuit Fiscanni ordines fieri. Tunc abbas Ioannes Hugonem Lisoiensem episcopum accersivit, eumque ipsos ordines facere rogavit ; qui et paruit. Ibique tum fuit ordinatus Odo, postea Baiocensis episcopus, ad officium diaconatus...* » (MUSSET, 1959, p. 596 ; voir aussi DOSDAT, 1995, p. 226-227 ; BOUET, 2000, p. 33). Cet événement se place en 1049, sous Hugues de Lisieux (1045/6-1077), dont les dates d'épiscopat viennent d'être reconsidérées (FOULON, 2012/3, p. 574 n. 41). La formation d'Odon à Fécamp pourrait expliquer les liens privilégiés entretenus par le prélat avec l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, dont il devint le bienfaiteur en confiant Saint-Vigor de Bayeux à ce monastère en 1096 (Bayeux, BM, titre scellé n° 9) : l'établissement normand devint ainsi un important prieuré de l'abbaye dijonnaise (voir GAZEAU, 2007, I, p. 40).

4 Le chapitre cathédral de Bayeux était au XI^e siècle le second de la principauté après celui de la métropole rouennaise. La liste des chanoines constituant le chapitre épiscopal de Bayeux en 1092 est connue : le clergé était alors constitué d'au moins 34 membres, dont 9 dignitaires (1 doyen, 4 archidiaques, 1 chantre, 1 trésorier, 1 sous-doyen et 1 sous-chantre) et 25 autres chanoines, chiffre fort élevé pour l'époque. À ce sujet voir l'article à paraître de François Neveux dans la revue *Tabularia* (contribution aux actes du colloque international *Autour de Serlon de Bayeux* organisé à Bayeux et à Caen du 20 au 22 mars 2014).

5 MUSSET, 1985, p. 19-44, en particulier p. 21-23 et 30. Voir *infra*, partie 3, p. 435-440.

6 L'abbaye y occupe une place centrale, le château étant relégué contre la muraille. C'est vers 1010-1025 que Richard II réduit la surface de la forteresse en construisant une enceinte en pierre autour du palais, de l'abbatiale et des bâtiments monastiques. Cette enceinte remplace les anciennes fortifications plus étendues, construites en bois sur une levée de terre protégée d'un fossé peu avant 942 sous Guillaume Longue-épée (RENOUX, 1991, p. 314-317 et 442 ; BOUET, 2002, p. 61 ; BROCKHAUS, 2009, p. 48). Les gravures et les plans, dressés aux XVII^e et XVIII^e siècles,

appartenant personnellement au duc¹ et disposant d'écoles ouvertes tant aux moines qu'aux clercs. D'autres membres de la famille ducal, moines ou laïcs, furent d'ailleurs eux-mêmes élevés et formés à Fécamp et à Rouen², où résidaient alternativement le duc et sa cour, et dont les deux principaux palais étaient immédiatement voisins des abbayes de la Trinité et de Saint-Ouen. Hormis sans doute le chapitre cathédral de Rouen, aucun autre établissement normand n'était en mesure de former convenablement des évêques avant la seconde moitié du XI^e siècle : les grands centres spirituels et culturels que furent les monastères du Bec et de Saint-Étienne de Caen, ainsi que le chapitre cathédral de Bayeux se développèrent en effet seulement à partir des années 1050-1060 et gagnèrent en influence surtout après la Conquête de l'Angleterre³. Parmi les évêques susceptibles d'avoir suivi une formation à Fécamp ou à Rouen avant 1066, nous pouvons donc citer : Hugues d'Ivry, évêque de Bayeux (1011/5-1049) et son jeune demi-frère Jean d'Ivry, évêque d'Avranches (1060-1067) puis archevêque de Rouen (1067-1079)⁴, ainsi que les deux évêques de Lisieux Herbert (v. 1026-1049) et Hugues d'Eu (1049-1077), l'un et l'autre apparentés aux ducs de

choisis pour illustrer les couvertures des volumes de la présente thèse, donnent une idée assez précise des emplacements de l'enceinte, du palais et de l'abbaye dès cette époque (même si le château et l'abbaye furent agrandis aux cours des siècles suivants et si les deux vues du *Monasticon Gallicanum*, dont la première est datée de 1687, présentent des projets de travaux mauristes sur les bâtiments claustraux qui ne seront pas tous réalisés). Voir les commentaires d'Annie Renoux et Katrin Blockhaus au sujet de ces documents (RENOUX, 1987, p. 8-9, n° 2-4 ; BLOCKHAUS, 2009, p. 61-62).

- 1 La bulle de Benoît VIII (25 décembre 1016) exprime clairement cette idée : le pape met ainsi le duc Richard II, sa famille et ses possessions, en particulier l'église de la Trinité de Fécamp fondée par son père, sous la protection du Saint-Siège (BLOCHE, 2012, n° 7).
- 2 Guillaume, fils de Richard II, mort moine à Fécamp le 5 décembre 1025 (MUSSET, 1985, p. 23), à l'âge de 21 ans (lettre de dom Toustain de 1725 conservée dans le ms. Paris, Bnf, fr. 17712, fol. 288r-289v ; texte édité dans le volume II) ; Nicolas, fils de Richard III, oblat à Fécamp et futur abbé de Saint-Ouen de Rouen (dont il sera à nouveau question plus loin). Ce fut aussi le cas de plusieurs laïcs : Richard III et Robert le Magnifique, fils et successeurs du duc Richard II ; leurs cousins Édouard et Alfred, fils du roi anglo-saxon Aethelred et d'Emma, la sœur de Richard II.
- 3 Voir *infra*, partie 3, p. 444-454.
- 4 BOUET & DOSDAT, 1995, p. 20, 23 et 24 ; DOSDAT, 1995, p. ; 236-239 ; BAUDUIN, 2004, tableau généalogique I (p. 20-21) et IV (p. 198). Tous deux sont les fils du comte Raoul d'Ivry († 1015), demi-frère du duc Richard I^{er} de Normandie (Hugues était issu du premier mariage de Raoul d'Ivry avec Éremberge et Jean de son second mariage avec Aubrée de Canville). Raoul fréquentait assidûment les cours ducal de Rouen et de Fécamp (il souscrivit plusieurs actes en ces deux lieux) et était le bienfaiteur de l'abbaye de la Trinité (don de l'église de Ménilles, sur l'Eure, en aval d'Ivry[-la-Bataille] : BLOCHE, 2012, n° 10). Jean d'Ivry était à la fois en relation avec l'archevêque Maurille, qui enseigna probablement à Fécamp, et avec Lanfranc, qui enseigna à Avranches puis au Bec. Si son lieu de formation reste mystérieux, sa grande érudition suggère qu'il aurait pu recevoir l'enseignement de l'un et/ou l'autre de ces deux grands maîtres, soit à Fécamp ou à Rouen, soit à Avranches. Malheureusement les sources sont muettes à ce sujet et cela reste donc du domaine de l'hypothèse. On observera cependant que les rites liturgiques à caractère ostentatoire préconisés par Jean d'Avranches dans son *De officiis ecclesiasticis* ne sont pas sans rappeler des pratiques déjà bien en place à Fécamp sous l'abbé Jean de Ravenne. Jean d'Ivry encourage en effet lui-même l'exécution de « jeux dramatiques » tels qu'ils étaient pratiqués à Fécamp à l'occasion des principales fêtes chrétiennes (Noël, Épiphanie, Pâques, etc.) et il introduit dans la liturgie des actions propres à frapper l'imagination, telles que des processions et des « évocations d'événements de la vie du Christ par des gestes symboliques, comme d'enlever les nappes de l'autel le Vendredi saint au passage de l'évangile où il est dit que les soldats se partagèrent les vêtements du Sauveur, pluie de fleurs le jour de la Pentecôte... Tout cela montre que Jean d'Avranches concevait la liturgie comme une mise en scène, grandiose de préférence » (DOSDAT, 1995, p. 238) à la manière des moines de Fécamp (rappelons que le *scriptorium* de Fécamp était le seul à utiliser l'or en Normandie au XI^e siècle) et m'incite à penser qu'il aurait pu recevoir sa formation à Fécamp auprès de Maurille sous l'abbé Jean.

Normandie¹. Il est toutefois peu probable, faute de source écrite, que nous connaissions un jour avec certitude le lieu de formation précis de ces quatre prélats, et à plus forte raison, celui des autres évêques suffragants normands qui leur sont contemporains.

Les liens de Fécamp avec ses évêchés limitrophes

Par ailleurs, si Fécamp a pu fournir deux archevêques à la cathédrale de Rouen avant la Conquête, l'abbaye, soucieuse de conserver son indépendance vis-à-vis de l'église diocésaine, a en revanche soigneusement évité de faire intervenir en son sein les prélats de la métropole rouennaise. C'est ainsi que les ordinations et les consécrations étaient opérées préférentiellement non par les archevêques de Rouen, mais par des évêques d'autres diocèses : au cours du XI^e siècle, les évêques de Lisieux, de Paris, d'Amiens, d'Évreux et même de Canterbury furent ainsi alternativement sollicités². Cette situation a pu favoriser la création, puis le maintien, de liens particuliers entre l'abbaye fécampoise et des évêchés, en particulier les sept limitrophes du diocèse de Rouen, à savoir les quatre précédemment cités auxquels nous pouvons ajouter ceux de Beauvais, de Chartres et de Dol³. C'est ainsi que l'archevêque de Dol, Baudri de Bourgueil, se rendit plusieurs fois à Fécamp entre 1107 et 1130 et qu'il nous a laissé une description haute en couleur de ses voyages à la Trinité dans une lettre devenue célèbre⁴.

1 Herbert fut brièvement évêque de Coutances (v. 1025-v. 1026) avant d'occuper le siège de Lisieux. Ses liens exacts avec la famille ducale restent obscurs. Hugues d'Eu avait pour père le comte Guillaume d'Eu, fils naturel de Richard I^{er}. C'est cet évêque de Lisieux qui consacra diacre le futur évêque de Bayeux Odon de Conteville, à Fécamp en 1049 (voir l'une des précédentes notes).

2 MUSSET, 1959, p. 590-598 ; LEMARIGNIER, 1937, p. 40-42, en particulier n. 49, et p. 262-263 ; MABILLON, *Annales*, t. IV, p. 728. L'évêque Richard d'Évreux fut encore sollicité en 1222 (LEROUX DE LINCY, 1840, p. 298). Les moines de Fécamp eurent parfois « sous la main » des évêques ayant pris l'habit monastique à Fécamp, tels Osmond, sous Guillaume de Volpiano, et Adam sous Henri de Sully (voir annexe n° 1) : l'un et l'autre ont pu être amenés à procéder à des ordinations et à des consécrations sur ordre de leur abbé. Entre 1052 et 1055, Robert Champart, ancien abbé de Jumièges (v. 1035-1044) devenu évêque de Londres (1044-1051) puis archevêque de Canterbury (1051-1052), fut sollicité par Jean de Fécamp pour consacrer deux églises paroissiales et pour conférer la prêtrise à des clercs (MUSSET, 1959, p. 596 ; GAZEAU, II, 200, p. 108). Disposer d'un évêque ou d'un archevêque extérieur au diocèse de Rouen pour assurer ordinations et consécrations était donc une ressource fort appréciée et recherchée par les moines de Fécamp.

3 Le diocèse de Dol disposait en effet d'une enclave normande autour de Saint-Samson-sur-Risle, à la frontière entre les diocèses de Rouen et de Lisieux (NEVEUX, 1995, carte p. 16).

4 *Itinerarium siue epistola ad Fiscannenses (Neustria Pia)*, éd. DU MONSTIER, p. 228-230 ; *PL 166*, col. 1173-1182 ; traduction partielle dans LEROUX DE LINCY, 1840, p. 274-277). L'archevêque de Dol Baudri de Bourgueil fut sollicité de diverses manières par les monastères normands situés près de Dol (tel le Mont Saint-Michel, dans le diocèse d'Avranches) et autour de son enclave de Saint-Samson-sur-Risle, entre les diocèses de Rouen et de Lisieux (Jumièges, Fécamp, Saint-Wandrille, le Bec et Saint-Pierre de Préaux, où le prélat décèdera le 5 janvier 1130). Sur tout ceci, voir TILLIETTE, 1982, p. 257-279, GAZEAU, 2007, II, p. 235 n. 72 ; LE HUËROU, 2007, p. 27-37 ; LE HUËROU, 2007, p. 209-221 ; LE HUËROU, 2008, p. 201-214. Armelle Le Huërou signale que cette lettre a été remaniée par les moines de Fécamp au niveau du passage concernant les reliques du Précieux Sang : il s'agit en effet du seul endroit de la lettre à ne pas respecter la prose rythmique chère à Baudri (cela confirme donc les doutes formulés par Jacques Le Maho sur l'authenticité de ce passage : LE MAHO, 2004, p. 93-106). Baudri faisait sans doute ici référence à la version de la légende du Précieux Sang transmise dans le *libellus de revelatione* composé vers 1090 (transformation physique du vin en sang le jour de la consécration de la collégiale en 990) ; les moines de Fécamp réactualisèrent plus tard ce passage, à l'aide de la version composée vers 1171 [légende du Précieux Sang parvenue à Fécamp dans le tronc d'un figuier]. À cet auteur, connu pour ses talents littéraires et son autorité en tant qu'archevêque, les

Les fondations aristocratiques placées dans la mouvance fécampoise

Après le départ de Guillaume de Volpiano, qui laisse la direction de l'abbaye de Fécamp à son disciple Jean de Ravenne en 1028, la reconquête monastique se poursuit en Normandie : de nouvelles fondations aristocratiques voient le jour dans l'ensemble de la principauté¹. Certaines d'entre elles vont être placées dans la mouvance fécampoise et subir son influence directe par l'entremise de religieux chargés de mettre en place les coutumes issues de leur maison mère. C'est ainsi que le moine de Fécamp Gilbert est amené à diriger la nouvelle communauté de Saint-Pierre de Castillon (Conches)² puis celle de Saint-Martin de Troarn³, deux maisons fondées respectivement en 1035 et au début des années 1050. Ses successeurs immédiats, placés à la tête des deux communautés en tant qu'abbés, sont également choisis parmi les moines de Fécamp⁴. Dans la chartre de fondation de Conches, rédigée en 1035, Jean de Fécamp précède cinq autres abbés⁵ : Isembert de la Trinité-du-Mont de Rouen (1133-1154)⁶, Gradulphe de Saint-Wandrille (1029/31-1047)⁷, Robert de Jumièges (v. 1035-1044)⁸, Fromont de Saint-Taurin d'Évreux (av. 989-apr. 1035)⁹ et Albéric de

moines demandèrent la rédaction d'œuvres hagiographiques destinées à valoriser les saints de leur établissement et à accroître le prestige de leur monastère. Il est vraisemblable qu'ils firent aussi appel à lui pour des ordinations de prêtres, d'archidiacres, de diacres, etc., ainsi que pour des consécrations d'églises et d'autels, ce qui permettait à ces prestigieuses abbayes de s'affranchir de leur dépendance vis-à-vis de leur évêque diocésain (archevêque de Rouen et évêque de Lisieux). Notons que plusieurs de ces maisons bénéficiaient d'exemptions et que toutes se rattachent au réseau spirituel fécampois.

- 1 Jusqu'à présent, les fondations et restaurations monastiques étaient exclusivement « le fait » des ducs (voir néanmoins l'annexe n° 8). Ce nouveau type de fondation (qu'il s'agisse d'ailleurs d'établissements créés ou d'anciennes abbayes mérovingiennes et carolingiennes restaurées) est favorisé par le processus de régionalisation qui caractérise la société féodale normande du XI^e siècle.
- 2 Gilbert devient le premier abbé de Saint-Pierre de Castillon (1035-apr. 1063). Cf. GAZEAU, 2007, II, p. 67-68 ; GAZEAU, 2007, I, p. 13.
- 3 Troarn figure dans la liste des domaines cédés par le duc Richard II à Fécamp en 1025 (BLOCHE, 2012, n° 10). À l'initiative de Roger II de Montgommery, Gilbert fonde une abbaye sur ce domaine entre 1050 et 1059 (GAZEAU, 2007, II, p. 371 ; GAZEAU, 2007, I, p. 14, 25. Voir aussi MUSSET, 1959, p. 64). Entre 1067 et 1083 (et sans doute du vivant de Jean de Fécamp, donc probablement avant 1078), l'abbé Durand de Troarn, ancien moine de Saint-Wandrille puis de Fécamp, est chargé de réaliser pour son ancien monastère de la Trinité des travaux d'aménagement sur la route reliant Troarn à Argences (domaine situé dans le Bessin, au sud de Troarn et possession de Fécamp depuis la fondation de la collégiale en 990). Cf. BATES, 1998, n° 142 ; BLOCHE, 2012, n° 58.
- 4 Guillaume, dont les dates d'abbatit sont inconnues, succède à Gilbert à Saint-Pierre de Castillon. Durand, ancien porte-crosse de l'abbé Jean de Fécamp, devient le premier abbé de Troarn (1059-1088). GAZEAU, 2002, p. 41 ; GAZEAU, 2007, I, p. 185-186 et 238 ; II, p. 68, 372-374 ; BULST, 1984, p. 322 ; BLOCHE, 2012, p. 31-32. L'abbé de Fécamp Henri de Sully intervient en faveur de Conches vers 1160/4 (GAZEAU, 2007, II, p. 119). Des liens étroits ont uni les abbayes de Fécamp et de Troarn au cours des XI^e et XII^e siècles comme le montrent les interventions des abbés de ces deux maisons, tant dans leurs affaires respectives que conjointement dans celles de maisons associées (GAZEAU, 2007, II, p. 111-122).
- 5 GAZEAU, 2007, II, p. 86, 94, 107, 265 et 336 ; DE HAAS, 2005, n° 406 (I) p. 546.
- 6 GAZEAU, 2007, II, 263-265. Nous reviendrons sur cet abbé.
- 7 GAZEAU, 2007, II, 333-337. Nous reviendrons sur cet abbé.
- 8 Robert Champart fut moine et prieur de Saint-Ouen de Rouen avant de devenir abbé de Jumièges (v. 1035-1044), évêque de Londres (1044-1051) et archevêque de Cantorbéry (1051-1052). Cf. GAZEAU, 2007, II, p. 150-151. Pour l'identification de cet abbé Robert et ses dates d'abbatit, voir l'annexe n° 7.
- 9 GAZEAU, 2007, II, 94. Fromont souscrit l'acte en faveur de Conches à l'époque où son abbaye de Saint-Taurin d'Évreux vient d'être placée sous la dépendance de Fécamp ; non déposé, il dirigea vraisemblablement son abbaye jusqu'à sa mort, qu'il faut placer en 1035 ou peu après.

La Croix-Saint-Leufroy (v. 1020/30-apr. 1059)¹. Cette liste nous fournit de précieux renseignements sur la partie normande du réseau de confraternité fécampois dans les années 1030 : les cinq abbés mentionnés à la suite de Jean se trouvent en effet à la tête de monastères situés dans les diocèses de Rouen et d'Évreux, des abbayes qui étaient alors vraisemblablement toutes spirituellement associées à celle de la Trinité. Fécamp fournira d'ailleurs des abbés à quatre de ces établissements². Si nous n'avons pas conservé de charte de fondation contemporaine pour l'abbaye de Troarn, il subsiste en revanche un très intéressant diplôme de confirmation établi entre 1080 et 1082 par le roi Guillaume le Conquérant. Guillaume de Rots, qui dirige alors Fécamp, le souscrit comme premier abbé devant dix autres confrères : Gerbert de Saint-Wandrille (1063-1089)³, Nicolas de Saint-Ouen de Rouen (1042-1092)⁴, Gontard de Jumièges (1079-1095)⁵, Mainier de Saint-Évroult (1066-1089)⁶, Foulque de Saint-Pierre-sur-Dives (1078 ?-1092 et 1099-1106)⁷, Robert de Saint-Martin de Sées (av. 1057-

-
- 1 GAZEAU, 2007, II, p. 85-86. Albéric, ancien moine de Saint-Ouen de Rouen, fut à l'origine de la restauration de La Croix-Saint-Leufroy entre 1020 et 1030, dans un contexte restant mal connu et il prit bientôt la tête de ce monastère en tant qu'abbé. Notons que Guillaume de Volpiano, premier abbé de Fécamp, était inscrit au nécrologe de La Croix-Saint-Leufroy, preuve de liens anciens, antérieurs à 1031, entre ces deux établissements (GAZEAU, 2007, I, p. 154, 234-235 ; GAZEAU, 2007, II, p. 85-91 et 101 n. 4). Les premiers abbés de La Croix-Saint-Leufroy furent choisis parmi les moines de Saint-Ouen de Rouen : Albéric, Odilon (av. 1070-apr. 1079 / av. 1113), [Richard (?-av. 1113) ?], Guillaume (av. 1118-apr. 1122), Henri (?-avr. 1122). Par la suite, les abbés seront préférentiellement choisis parmi les moines de la communauté.
 - 2 Fécamp a en effet fourni des abbés à Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Taurin et la Croix-Saint-Leufroy (nous allons y revenir).
 - 3 GAZEAU, 2007, II, p. 338-340. Nous reviendrons sur le cas de cet abbé, ancien moine de Fécamp.
 - 4 GAZEAU, 2007, II, p. 244-248. Nous reviendrons sur le cas de cet abbé, ancien oblat à Fécamp.
 - 5 GAZEAU, 2007, II, p. 154-156. Avant de devenir abbé de Jumièges, Gontard avait été moine de Saint-Wandrille sous l'abbé Gerbert (1063-1090), un ancien moine de Fécamp. Nous avons déjà évoqué les liens étroits unissant alors Fécamp, Saint-Wandrille et Jumièges.
 - 6 GAZEAU, 2007, II, p. 278-280. Il semble que les liens entre Fécamp et Saint-Évroult se soient renforcés sous l'abbé Guillaume de Rots, auquel Orderic Vital consacre plusieurs passages de son *Histoire ecclésiastique* (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. II, lib. IV, p. 150 et 292-295, t. IV, lib. VII, p. 118 et t. VI, lib. XI, p. 138-140). L'abbaye d'Ouche avait été restaurée en 1050 à l'initiative des moines de Jumièges (rappelons que Jumièges est un monastère du réseau spirituel volpianien avec lequel les moines de Fécamp étaient très liés). D'une part, Guillaume de Rots fit don de biens au monastère de Saint-Évroult lorsqu'il prit l'habit monastique à Saint-Étienne de Caen un an avant de devenir abbé de Fécamp (GAZEAU, 2007, II, p. 111). Enfin l'abbé de Saint-Évroult Mainier d'Échauffour (1066-1089) est intervenu de son côté à au moins deux reprises en faveur de Fécamp au cours des années 1080 (GAZEAU, 2007, II, p. 278-280) : c'est ainsi qu'il souscrit (avec l'abbé Robert de Saint-Martin de Sées) un acte de Guillaume le Conquérant en faveur du prieuré de Saint-Gabriel, dépendant de Fécamp, en 1080 (BATES, 1998, n° 257) et qu'il intervient comme juge (avec l'abbé Foulque de Saint-Pierre-sur-Dives) dans une affaire entre Gilbert d'Auffay et Fécamp en 1085 (BLOCHE, 2012, n° 61 ; BATES, 1998, n° 145). Il est vraisemblable qu'une association de prières entre les deux communautés ait vu le jour vers cette époque, comme la liste de services spirituels de l'abbaye d'Ouche en garde d'ailleurs le souvenir.
 - 7 GAZEAU, 2007, II, p. 300-303. Cet abbé intervient à de nombreuses reprises, aux côtés d'autres abbés de cette même liste, dans les affaires de l'abbaye de Fécamp au cours des années 1080 (voir les notes précédentes et suivantes).

1089)¹, Gilbert de Saint-Étienne de Caen (1079-1101)², Guillaume de Cormeilles (av. 1078-1109)³, Hugues (Déodat) de Saint-Étienne de Fontenay (av. 1080/2-av. 1113)⁴ et Anselme du Bec (1078-1093)⁵. Cette liste de souscriptions abbatiales se révèle cette fois-ci utile pour notre connaissance de la partie normande du réseau spirituel fécampois autour des années 1080 : les dix abbés qui souscrivent à la suite de Guillaume de Rots dirigent en effet des maisons situées dans les diocèses de Rouen, Évreux, Lisieux, Bayeux et Sées qui sont alors sans doute spirituellement associées à Fécamp⁶. Plusieurs observations méritent néanmoins d'être formulées. En premier lieu, lors de la fondation de Troarn, au début des années 1050, seuls les abbés de Saint-Wandrille, de Saint-Ouen de Rouen, de Jumièges et du Bec (diocèse de Rouen), voire éventuellement de Saint-Évroult et de Saint-Pierre-sur-Dives (diocèses de Lisieux et de Sées)⁷ auraient pu être sollicités comme témoins, les autres monastères de cette liste ayant tous été fondés ou restaurés ultérieurement. En second lieu, il est probable que les abbés Robert de Sées et Déodat de Fontenay ont souscrit ici avant tout en tant qu'anciens moines de Troarn (voire peut-être comme anciens moines de Fécamp)⁸ : les

1 GAZEAU, 2002, p. 41 et 42. GAZEAU, 2007, II, p. 353-355. Moine de la toute récente fondation de Troarn puis premier abbé de Saint-Martin-de-Sées, il est fort probable que Robert soit l'un des moines de Fécamp ayant accompagné Gilbert pour constituer la nouvelle communauté de Troarn au début des années 1050. Ce même abbé est le témoin, aux côtés des abbés Mainier de Saint-Évroult et Foulque de Saint-Pierre-sur-Dives, de la confirmation de Guillaume le Conquérant en faveur du prieuré fécampois de Saint-Gabriel en 1080 (BATES, 1998, n° 257 ; GAZEAU, 2007, II, p. 279 et 302). Son successeur, Raoul d'Escures (1089-1103), est le seul abbé à souscrire une charte de Robert Courteheuse en faveur de Fécamp vers 1089/91 (GAZEAU, 2007, II, p. 356).

2 GAZEAU, 2007, II, p. 44-47. L'abbé de Fécamp Guillaume de Rots intervient à deux reprises en faveur de son ancienne abbaye de Saint-Étienne de Caen sous cet abbé (GAZEAU, 2007, II, p. 111-113 ; BATES, 1998, n° 49 et 52) : la première fois comme seul abbé souscripteur (entre 1079 et 1083) ; la seconde en souscrivant conjointement avec l'abbé Foulque de Saint-Pierre-sur-Dives (entre 1081 et 1087). Par ailleurs, les abbés Gilbert de Caen et Guillaume de Fécamp se mettent d'accord avant 1101 sur les conditions de pêche dans la Dives (Helgaut de Saint-Ouen de Rouen est le seul abbé témoin de cet accord).

3 GAZEAU, 2007, II, p. 81-82. Cet ancien moine du Bec, disciple d'Herluin, l'abbé fondateur de ce monastère (1034-1078), intervient dans la controverse sur l'Eucharistie contre l'écolâtre Bérenger de Tours, à laquelle participèrent également plusieurs moines de Fécamp (l'abbé Jean et le moine Durand), du Mont Saint-Michel (les moines Anastase le Vénitien et Robert de Tombelaine), de Préaux (l'abbé Anfroi) et du Bec (le prieur Lanfranc et son disciple Guimond, futur évêque d'Aversa). Guillaume de Cormeilles semble avoir entretenu des relations privilégiées avec Fécamp, puisqu'il souscrit comme seul abbé un acte de Guillaume le Conquérant en faveur de cette abbaye (BLOCHE, 2012, n° 55 ; BATES, 1998, n° 141). Notons qu'en 1200, l'abbé de Fécamp Raoul d'Argences (1189/90-1219) est témoin d'une donation en faveur de Jumièges aux côtés de l'abbé Durand de Cormeilles (av. 1198-apr. 1200), preuve d'une certaine persistance des relations entre les deux abbayes. L'abbé Roger de La Trinité-du-Mont de Rouen (av. 1196-1204) souscrit également ce dernier acte (GAZEAU, 2007, II, p. 84, 123 et 271).

4 GAZEAU, 2007, II, p. 126-127. Voir ci-dessous.

5 GAZEAU, 2007, II, p. 10-13. Nous reviendrons ultérieurement sur les liens entretenus entre Fécamp et Le Bec.

6 Plusieurs de ces abbés sont d'ailleurs à nouveau aux côtés de Guillaume de Rots en 1082-1083. Gerbert de Saint-Wandrille, Gontard de Jumièges, Anselme du Bec et Foulque de Saint-Pierre-sur-Dives sont présents avec lui au plaid de Oissel (15 septembre 1082), où l'abbé Gautier de La Trinité-du-Mont de Rouen les a aussi rejoints. Nous retrouvons Gerbert de Saint-Wandrille, Gontard de Jumièges et Foulque de Saint-Pierre-sur-Dives avec Guillaume de Rots lors d'un accord conclu en 1083 (GAZEAU, 2007, II, p. 111 ; BATES, 1998, n° 230 et 264).

7 À cette époque, les abbés de ces maisons étaient : Robert I^{er} de Saint-Wandrille (1047-1063), le même Nicolas de Saint-Ouen (1042-1092), Robert III de Jumièges (v. 1048-1079), Thierry de Saint-Évroult (1050-1057), Ainard de Saint-Pierre-sur-Dives (1046/7-1078) et Herluin du Bec (1034-1078). Voir GAZEAU, 2007, II, p. 7-9, 152-154, 273-276, 299-300 et 337-338.

8 Les coutumes fécampoises pénètrent à Saint-Martin de Sées par l'intermédiaire de son premier abbé Robert, un moine de la fondation récente de Troarn qui pourrait avoir été lui-même formé auparavant à Fécamp. Hugues de Fontenay est mentionné dans l'acte par son ancien prénom peu répandu de Déodat. Serait-il le moine-ermite de

témoignages positifs quant à l'existence de liens étroits unissant la Trinité aux abbayes de Saint-Martin de Sées et de Fontenay après les abbatiats de Robert et de Déodat sont en effet peu nombreux¹. Il est probable que, comme pour plusieurs autres établissements de cette même liste (à savoir Saint-Pierre-sur-Dives, Cormeilles, Saint-Évroult et sans doute aussi Le Bec)², les services de prières en faveur des moines de Saint-Martin de Sées et de Saint-Étienne de Fontenay n'étaient pas prévus pour être accompagnés de commémorations ultérieures spéciales (ni commémoration individuelle, ni commémoration collective). Il convient également de s'intéresser au cas de la restauration de l'abbaye féminine d'Almenêches. Il n'est pas impossible que l'abbaye de Fécamp ait joué un rôle non négligeable dans le rétablissement de la vie monastique en ce lieu : opérée à l'initiative des Montgomery vers 1060, cette restauration n'est pas sans rappeler la manière de procéder de cette même famille à Saint-Martin de Troarn et à Saint-Martin de Sées quelques années plus tôt³. Rappelons enfin que le premier abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Bénigne (v. 1080-av. 1113), était un moine de Jumièges qui avait auparavant pris l'habit monastique à Fécamp⁴. Toutefois, dans ce dernier cas, l'abbaye de la Trinité ne semble pas avoir pour autant entretenu par la suite de relations particulières avec ce monastère.

Autres monastères normands dirigés par d'anciens moines de Fécamp

Fécamp évoqué plus haut, compagnon de Pierre, qui fut avec ce dernier à l'origine de la fondation du prieuré de Saint-Martin-du-Bosc ? Si tel était le cas, il aurait donc été moine de Fécamp avant de devenir moine de Troarn puis abbé de Fontenay.

- 1 Dans l'affaire qui oppose les abbayes de Fécamp et de Troarn en 1193 (affaire réglée en faveur de Fécamp le 13 mai par le pape Célestin III ; cf. GAZEAU, 2007, II, p. 122 et aussi p. 98, 129-130, 137-138, 259, 310, 350 et 383), il est difficile de déterminer à quel parti appartient alors Robert II de Fontenay (1180-1193), ancien prieur de Saint-Pierre-sur-Dives et futur abbé de Saint-Wandrille (1193-1194), qui pourrait d'ailleurs tenir ici un rôle de médiateur. Raoul de Grestain (1186-1197) et Auvray de Saint-Pierre-sur-Dives (av. 1179-av. 1203) semblent plus proches de Durand II de Troarn (1179-1203) que de Raoul d'Argences (1189/90-1219), tandis que Samson de Saint-Ouen de Rouen (apr. 1181-apr. 1193) et Mathieu de Saint-Taurin d'Évreux (av. 1193-av. 1205) appartiennent assurément à des abbayes étroitement liées à Fécamp.
- 2 Rappelons que nous conservons pour ces deux dernières abbayes des listes de confraternité dans lesquelles figure Fécamp (LAPORTE, 1956, p. 141-188 ; PORÉE, 1901, t. I, p. 481-487). Précisons qu'au XIII^e siècle, Fécamp fournit un abbé à Saint-Pierre-sur-Dives (LEROUX DE LINCY, 1840, p. 299) : Jacques, moine de Fécamp sous l'abbé Guillaume de Vaspaill (1227-1260).
- 3 Si, selon l'opinion traditionnelle qui s'appuie sur l'image négative de l'ensemble des membres de la famille Montgomery donnée par Orderic Vital, une usurpation du domaine d'Almenêches par les Montgomery reste envisageable (MUSSET, 1979, p. 72), remarquons qu'à la même époque Roger II de Montgomery († 1094) et les moines de Fécamp étaient capables de collaborer pour la fondation de Troarn, dans des circonstances qui pourraient bien être analogues à celles d'Almenêches : dans les deux cas, ce sont des domaines excentrés concédés par Richard II à l'abbaye de Fécamp avant 1025 qui servent à l'établissement ou au rétablissement de la vie monastique (BLOCHE, 2002, n° 10 et p. 31) ; l'initiateur de ces fondations aristocratiques est Roger II, qui est également à l'origine de la restauration de Saint-Martin de Sées et qui est alors un proche du duc Guillaume le Bâtard. L'établissement de moines de Fécamp à la tête de Troarn ainsi que la mise en place des coutumes fécampaises tant à Troarn qu'à Sées (VOIR ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. IV, lib. VIII, chap. 6, p. 164-165) va plutôt, selon moi, dans le sens d'une collaboration entre la famille de Montgomery et les moines de Fécamp dans les années 1050-1060 que dans celui d'une opposition farouche entre cette famille et l'abbaye de La Trinité. Fécamp pourrait ainsi avoir accepté, contre compensation, de céder le domaine d'Almenêches, isolé et excentré par rapport à l'ensemble de ses autres possessions...
- 4 GAZEAU, 2007, II, p. 314.

Toujours après 1028, plusieurs établissements bénédictins normands déjà restaurés ont également reçu pour abbés d'anciens moines de Fécamp¹. Il vient d'être question de deux d'entre eux en tant que témoins de la charte de confirmation de la fondation de Troarn par Guillaume le Conquérant en 1080/2. Il s'agit en premier lieu de Nicolas, fils du duc Richard III de Normandie (1026-1027) et oblat de Fécamp sous l'abbé Jean, qui prend la direction de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen pendant un demi-siècle à partir du début des années 1040 (1042-1092)². Il s'agit en second lieu de Gerbert/Girbert, un ancien moine de Fécamp d'une grande érudition qui est nommé abbé de Saint-Wandrille (1063-1090), et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus longuement³. À Jumièges, un ancien moine et prieur de Fécamp, Tancard (1097-1101), est désigné abbé par le roi Guillaume le Roux à la fin du XI^e siècle⁴. Dans la première moitié du XII^e siècle, à une date qu'il n'est malheureusement pas possible de préciser, un moine de Fécamp du nom d'Osberne devient abbé de Notre-Dame et Saint-Pierre d'Ivry dans des circonstances obscures, pour une durée restant malheureusement inconnue⁵. Enfin, lors de l'élection de l'abbé Richard Morin en 1222, l'abbé de La Croix-Saint-Leufroy était un ancien moine de Fécamp⁶.

Évêchés et monastères anglais dirigés par d'anciens moines de Fécamp

Plusieurs moines de Fécamp ont également fait carrière en Angleterre après 1066, dans un contexte de réformes monastiques et cléricales ayant suivi la conquête normande (mesures encouragées puis imposées par Guillaume le Conquérant et ses successeurs)⁷. C'est tout d'abord

1 Je ne traiterai ici ni du cas des disciples de Guillaume de Volpiano, qui prirent la direction de Jumièges, du Mont Saint-Michel et de Bernay (à savoir Thierry, Suppon et Raoul), ni du cas des moines de Fécamp se succédant à la tête d'un même établissement à la suite de sa réforme (comme au Mont Saint-Michel, ou dans les abbayes dépendantes de Fécamp : Bernay, Saint-Taurin d'Évreux et Sainte-Berthe de Blangy-sur-Ternoise) : ces cas ont déjà été étudiés plus haut.

2 Nous avons déjà brièvement traité de Nicolas. Celui-ci conserve les coutumes mises en place par le restaurateur Hildebert (av. 975-1006) et les offices créés par Isembert, moine de Saint-Ouen d'origine allemande puis abbé de la Trinité-du-Mont (1033-1054), dont Nicolas fut d'ailleurs le disciple (GAZEAU, 2007, II, p. 241-242, 244-248 et 263-265 ; GAZEAU, 2007, I, p. 102, 153 n. 667, 168, 188-189). Remarquons néanmoins l'inscription de Nicolas dans les nécrologes de plusieurs maisons réformées ou touchées par les réformes de Guillaume de Volpiano : Jumièges, Saint-Arnoul de Metz et Gorze.

3 GAZEAU, 2007, II, p. 338-340 ; GAZEAU, 2007, I, p. 102. Voir aussi GAZEAU, 2002, p. 43. Gerbert remplace Robert de Saint-Wandrille (1047-1063), abbé démissionnaire qui prend bientôt, et jusqu'à sa mort en 1072, la direction de Saint-Germain-des-Prés (GAZEAU, 2007, II, p. 337-338). C'est seulement sous l'abbatiat du successeur de Gerbert, l'ancien moine du Bec Lanfranc (1089-1091) – neveu homonyme du célèbre prieur du Bec, abbé de Saint-Étienne de Caen et archevêque de Cantorbéry – que la situation à Saint-Wandrille devient chaotique (GAZEAU, 2007, I, p. 105-106, 119 ; GAZEAU, 2007, II, p. 341). Orderic Vital fait à plusieurs reprises l'éloge de Gerbert, dont il vante les qualités et l'érudition en le citant conjointement à d'autres lettrés normands (ORDERIC VITAL, t. II, p. 296-298 ; t. IV, p. 90 et 306 ; DOLBEAU, 2002, p. 229-230). Selon Guillaume de Poitiers, Gerbert de Saint-Wandrille a une réputation de sainteté (GUILLAUME DE POITIERS, *Gesta Guillelmi*, p. 90).

4 GAZEAU, 2007, II, p. 156. Suite à un scandale, cet abbé sera toutefois rapidement contraint par ses moines d'abandonner son siège abbatial et de retourner à Fécamp comme simple moine.

5 GAZEAU, 2007, II, p. 140 ; GAZEAU, 2002, p. 43. Au XIII^e siècle, Fécamp donna un autre abbé à Ivry en la personne de Gabriel (LEROUX DE LINCY, 1840, p. 299).

6 LEROUX DE LINCY, 1840, p. 297.

7 Sur tout ceci, voir CHIBNALL, 1959, p. 127-135, 363-366 et trad. p. 367-378.

l'aumônier Rémi, qui avait fourni vingt chevaliers et un bateau (ainsi probablement que des renseignements sur la topographie du Sussex autour d'Hastings) lors de l'expédition de 1066¹. Il fut immédiatement récompensé par le nouveau roi Guillaume le Conquérant (1066-1087) qui le plaça sur le siège épiscopal de Dorchester, bientôt transféré à Lincoln (1067-1092)². À la même époque, son collègue fécampois Tuold est établi comme abbé de Malmesbury (1067-1070). Il sera transféré peu après à Peterborough où il devient également abbé (1070-1098)³. Vital, un moine de Fécamp ayant pris une part active à la fondation du prieuré de Saint-Gabriel près de Creully (v. 1058) avant d'être nommé pour diriger Notre-Dame de Bernay (1058 ?-1076)⁴, est choisi comme abbé de Westminster (1076-1085)⁵ sur les conseils de Lanfranc et sur intervention de Guillaume le Conquérant⁶. Enfin Herbert de Losinga, moine et prieur de Fécamp sous les abbés Jean de Ravenne et Guillaume de Rots, devient brièvement abbé de Ramsey (1087-1091)⁷ par l'entremise du roi d'Angleterre Guillaume le Roux (1087-1100), avant d'accéder au siège épiscopal de Thetford/Norwich (1091-1119). Cet évêque fonde vers 1106, à Norwich, un prieuré bénédictin directement rattaché à sa cathédrale et dédié à la Trinité, où il met en place les coutumes de son abbaye d'origine, à laquelle il est visiblement resté très attaché⁸ : Herbert intervient à Fécamp en tant que légat pontifical vers 1093-1094, il adresse deux lettres à l'abbé de Fécamp Roger de Bayeux

1 Sur le rôle des moines de Fécamp lors de la conquête de l'Angleterre, en particulier en tant qu'informateurs du fait de leurs possessions dans le Sussex, dans les environs d'Hastings, voir VAN HOUTS, 1987, p. 159-183. Lorsqu'il débarqua en Angleterre en 1066, Guillaume le Conquérant députa Hugues Margot, un moine de Fécamp, auprès d'Harold, l'usurpateur du trône.

2 Sur l'aumonier Rémi, l'étude de référence est celle de David Bates : BATES, 1992, p. 1-45. Voir aussi GAZEAU, 2007, II, p. 108 ; CHIBNALL, 1959, p. 129 et 369. *Remigius* joua un rôle actif comme conseiller du roi Guillaume le Conquérant et il fit partie de la commission du cadastre en 1086 (BATES, 1992, p. 13).

3 KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2001, p. 55 et 60 ; CHIBNALL, 1959, p. 129 et 369 ; HUNT, 2004, vol. 54, p. 655.

4 C'est probablement en tant qu'abbé de Bernay qu'il souscrit un diplôme de Guillaume le Conquérant relatif à Amblie, datable des années 1072-1076 (il est peu probable qu'il l'ait fait plus tard, en tant qu'abbé de Westminster). Notons qu'Herbert de Losinga souscrit également cet acte en tête de plusieurs moines de Fécamp : sans doute était-il déjà prieur sous l'abbé Jean à cette époque (cf. BATES, 1998, n° 143).

5 KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2001, p. 76.

6 GAZEAU, 2007, I, p. 131, 171-172, 184-185 ; GAZEAU, 2007, II, p. 32-33 ; MUSSET, 1959, p. 64-66 ; CHIBNALL, 1959, p. 129 et 369 ; PL. 147, col. 463 ; BLOCHE, 2012, B3, B4 et B5 ; BATES, 1998, n° 139 (et appendix n° 1 et 2 à la suite, p. 467). Guillaume le Conquérant place Vital sur ce siège abbatial afin de remplacer l'abbé Geoffroy, qu'il vient de déposer. Le roi insiste dans sa lettre sur le prestige du lieu, qui lui est cher : il rappelle que le roi Édouard le Confesseur et son épouse Édith y avaient trouvé sépulture et que lui même y avait reçu le sceptre et la couronne d'Angleterre (le 25 décembre 1066). Véronique Gazeau signale le fait que Vital soit le seul abbé d'un monastère normand « à avoir accédé à des fonctions abbatiales en Angleterre. De très nombreux moines ont quitté la Normandie pour le royaume anglais, mais ils étaient simples moines ou prieurs ». En revanche, nombreux furent les abbés normands promus à l'épiscopat Outre-Manche (GAZEAU, 2007, I, p. 131). L'abbé de Fécamp Roger de Bayeux (1107-1139) fut vraisemblablement le seul abbé normand présent au concile de Westminster (16 septembre 1115). Henri de Sully a obtenu deux actes en faveur de son abbaye, établis à Westminster, dans les années 1150 (Cf. BLOCHE, 2012, n° 124, 125 ; GAZEAU, 2007, II, p. 114 n. 165.

7 KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2001, p. 62.

8 CHIBNALL, 1959, p. 129-131 et 369-370 ; STACPOOLE, 1969, col. 265-268 ; ALEXANDER, 1969, p. 115-232 ; BARLOW, 1979, p. 68-69 et 240-245 ; CHADD, 1996, p. 314-324 ; DODWELL, 1996, p. 36-43 ; WOLLASTON, 1996, p. 22-35 ; HARPER-BILL, 2004, vol. 34, p. 467-470 ; WAHLGREN-SMITH, 2004, p. 229-246.

(1107-1139)¹, qui souscrit de son côté plusieurs chartes en faveur de Norwich².

Signalons aussi la tentative d'introduction du chant de Guillaume de Fécamp, c'est-à-dire de Guillaume de Volpiano, voire des coutumes et de la liturgie de ce monastère, à Glastonbury sous l'abbé Thurstan/Turstin (v. 1077/8-1096), un ancien clerc de l'église de Bayeux devenu moine de Saint-Étienne de Caen sous Guillaume Bonne-Âme³ : ce témoignage est intéressant car, bien qu'il révèle l'existence de tensions, ainsi qu'une vive opposition des moines du lieu au chant de Fécamp et aux coutumes normandes au début des années 1080⁴, il révèle aussi l'existence dès le dernier quart du XI^e siècle de liens entre les monastères de Fécamp et de Glastonbury via Saint-Étienne de Caen et peut-être aussi Bayeux⁵. Les relations entre les abbayes normandes et anglaises se développeront au cours du siècle suivant. L'abbé Henri de Sully (1140-1187) avait en effet pour oncles le roi d'Angleterre Étienne de Blois (1135-1154) et son frère l'évêque de Winchester Henri de Blois (1129-1171), qui favorisèrent l'un et l'autre son établissement sur le siège abbatial de Fécamp ; or Henri de Blois, ancien moine de Cluny comme son neveu homonyme, était également abbé de Glastonbury (1126-1171)⁶... Une certaine proximité entre les abbayes de Glastonbury et de Saint-Pierre de Gloucester avec la Trinité de Fécamp transparait d'ailleurs déjà dans la diplomatie royale en 1086 : un acte de Guillaume le Conquérant en faveur de l'abbaye normande est en effet souscrit par les abbés de ces deux maisons anglaises, originaires l'un de Saint-Étienne de Caen, l'autre du Mont Saint-Michel⁷.

1 Éd. ANSTRUTHER, 1846, n° 5 et 34 ; GOULBURN & SYMONDS, 1878, t. I, n° 5 et 34.

2 DODWELL, 1974, n° 24, 99 et 101.

3 KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2001, p. 51 ; HILEY, 1986, p. 57-90 ; CARLEZ, 1877, p. 1-21, en particulier p. 9-19. Selon Orderic Vital, Thurstan avait été clerc de Bayeux sous l'évêque Odon (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. IV, p. 118). Mais pour certains, Thurstan aurait été moine de Fécamp avant de devenir moine de Saint-Étienne de Caen puis abbé de Glastonbury (CARLEZ, 1877, p. 9, n. 1). Guillaume de Malmesbury, dans ses *Gesta pontificum anglorum* (éd. et trad. WINTERBOTTOM et THOMPSON, Oxford, 2007) et dans son *De Antiquitate Gastonie Ecclesie* (éd. et trad. SCOTT, 1981, ici n° 78 p. 156-159) indique ceci : « *Inter cetera etiam Gregorianum cantum aspernatus monachos compellere cepit ut, illo relicto, cuiusdam Willelmi Fiscanensis cantum discerent et canerent* ». Son témoignage reprend et amplifié celui de Jean de Worcester et s'écarte de celui d'Orderic Vital (HILEY, 1986, p. 57-58).

4 Les vives oppositions ont conduit à une émeute ayant fait plusieurs morts en 1081 ou en 1083 : selon Guillaume de Malmesbury, deux moines ont été tués et quatorze autres blessés lors de ce conflit. D'autres sources indiquent que l'abbé Thurstan fut alors déposé par Guillaume le Conquérant puis exilé pour un temps à Fécamp (CARLEZ, 1877, p. 20). Mais Thurstan retrouva rapidement la direction de Glastonbury. Les témoignages de Guillaume de Malmesbury (dans son *De Antiquitate Gastonie Ecclesie* et dans ses *Gesta pontificum Anglorum*) et d'Orderic Vital, de trente à quarante ans postérieurs aux événements, ont fait de Thurstan l'archétype de l'abbé martyrisant sa communauté.

5 Rappelons que l'évêque Odon avait obtenu son diaconat à Fécamp. Il n'est pas impossible que le chant de Guillaume de Volpiano ait été introduit à Bayeux durant son épiscopat, ce qui expliquera sa connaissance par Thurstan avant même le passage de celui-ci à Saint-Étienne de Caen, à la manière de son contemporain Guillaume de Rots. S'il en était ainsi, en tant que chantre de Bayeux, Guillaume de Rots aurait déjà connu le chant de Guillaume de Volpiano avant de prendre la direction de Fécamp comme Thurstan l'aurait connu avant de diriger Glastonbury.

6 KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2001, p. 51. Les deux hommes étaient très liés (l'oncle était vraisemblablement le parrain de son neveu homonyme) : c'est ainsi que l'oncle chercha en vain à établir son neveu sur un siège épiscopal anglais (à Salisbury en 1140, à York en 1141 et peut-être à Lincoln en 1148) tout en essayant de lui conserver son abbatial normand (GAZEAU, 2007, I, p. 109, 113, 169, 189, 346). En tant qu'évêque de Westminster, Henri de Blois conserva lui-même son abbatial à Glastonbury (il était également légat du pape et doyen de Saint-Martin-le-Grand de Londres).

7 Turstin de Glastonbury souscrit cette chartre à la suite de Serlon de Saint-Pierre de Gloucester (1072-1104), un

La Trinité de Fécamp, Saint-Wandrille et le monastère double de Préaux

L'abbaye de la Trinité a aussi entretenu des relations privilégiées avec d'autres monastères sans leur avoir nécessairement fourni un abbé ou sans que ces derniers lui en aient eux-mêmes procuré un. L'abbatit de Jean est ainsi marqué par des interventions de moines fécampois en faveur de Saint-Pierre de Préaux sur lesquelles il est à présent intéressant de s'attarder. Préaux, restaurée en 1034 par Onfroy de Beaumont¹, avait pour communauté primitive des moines de Saint-Wandrille formés sous les abbés Gérard (1008-1029/31) et Gradulphe (1029/31-1047)² : l'abbaye de la vallée de la Seine joua à cette occasion le rôle de « maison mère »³. Or c'est vraisemblablement à cette époque, et dans le but de doter la nouvelle fondation, que le *custos* de Bernay Raoul (1027-v. 1048 ou 1058/9) – un ancien moine de Fécamp et disciple de Guillaume de Volpiano dont il a déjà été fait mention – accepta d'aliéner une partie du patrimoine de son abbaye en faveur du fondateur de Préaux⁴. Il est difficile d'envisager qu'une telle opération ait pu se faire sans les accords et les consentements préalables de l'abbé Jean de Fécamp⁵ et du duc Robert⁶ : nous avons vu que Notre-Dame de Bernay était une fondation ducal placée sous la dépendance directe de Fécamp depuis 1025.

Cette « aliénation » se produisait d'ailleurs dans un contexte favorable à sa réalisation, puisque les différents partis concernés interagissaient fréquemment à cette époque dans leurs affaires respectives : d'une part, Onfroy de Beaumont et l'abbé Gradulphe de Saint-Wandrille avaient souscrit ensemble, entre 1031/2 et 1035, une importante charte de donation et de restitution de biens du duc Robert en faveur de l'abbaye fécampoise⁷ ; d'autre part, au début de son abbatit, Jean de Fécamp avait confirmé, aux côtés du duc Robert et de son fils Guillaume, une donation en faveur de Saint-

ancien chanoine d'Avranches et moine du Mont Saint-Michel (BLOCHE, 2012, n° 63 ; BATES, 1998, n° 146 ; KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2001, p. 52). Serlon figure au nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, A 90 p. 204). Notons qu'au XII^e siècle, les comtes de Gloucester (également seigneurs de Creully) intervenaient dans les nominations et les dépositions des prieurs de Saint-Gabriel, dépendance fécampoise (BLOCHE, 2012, n° 98).

1 Connu également sous le nom d'Onfroy de Vieilles.

2 GAZEAU, 2007, II, 333-337.

3 Les premiers abbés de Saint-Pierre de Préaux (Évrard, Anfroi, [Guillaume ?], Geoffroy, Richard de Bayeux, [Richard de Conteville ?], [Renaud ?]) furent choisis parmi les moines de Saint-Wandrille (GAZEAU, 2007, II, p. 229-236 ; GAZEAU, 2007, I, p. 23, 24, 25, 96).

4 GAZEAU, 2007, II, p. 32. Cette aliénation de biens en faveur d'Onfroi de Beaumont est à l'origine de la tradition moderne faisant à tort du *custos* de Bernay Raoul un membre de la famille de Beaumont (*ibidem*, p. 31). Voir la mise au point de Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, I, p. 175-176 n. 49).

5 À partir de 1028, Raoul fut *custos* de Bernay sous la direction de l'abbé Jean de Fécamp (GAZEAU, 2007, II, p. 31).

6 Rappelons que Notre-Dame de Bernay était une fondation ducal, œuvre de Judith, épouse de Richard II et mère de Robert le Magnifique.

7 BLOCHE, 2012, n° 19 ; FAUROUX, n° 85 ; GAZEAU, 2007, II, p. 107, 150 ; GAZEAU, 2011, p. 219, 336. Cette charte, où il est entre autres question de la restitution de la moitié de Bernay, a également été souscrite par les abbés Jean de Fécamp (1028-1078), Guillaume de Jumièges (1027-1037), Durand de Cerisy (1031/2-1032/3), Isembert de La Trinité-du-Mont (1033-1054) et Rainier (d'une abbaye non identifiée).

Wandrille¹ ; enfin, la pancarte de fondation de l'abbaye de Préaux nous apprend que c'est à Fécamp qu'Onfroy de Beaumont envoya au duc Robert, en 1035, divers présents, dont deux chevaux d'un grand prix, en échange du don du domaine de Toutainville². De ces actions entremêlées, induisant des dons, des restitutions, des échanges et des aliénations de biens, semble ressortir un plan concerté, dont la fondation de Préaux ne serait d'ailleurs que l'un des enjeux. De plus, Préaux était une abbaye double et la mise en place d'une dédicace et d'un culte à l'évêque mérovingien saint Léger dans la partie féminine de la fondation s'explique aussi du fait de liens privilégiés unissant alors Préaux à Saint-Wandrille et à Fécamp³. Préaux n'est d'ailleurs pas le seul lieu où l'intervention simultanée des moines de Saint-Wandrille et de la Trinité de Fécamp est perceptible au cours des années 1030. Nous retrouvons en effet les abbés Gradulphe de Saint-Wandrille et Jean de Fécamp en 1034/5, lors de la fondation de Saint-Pierre de Castillon (Conches) et lors de la restauration de l'abbaye féminine de Montivilliers, deux établissements alors étroitement liés à Fécamp⁴. Dans le cas de Conches, la charte de fondation, déjà étudiée un peu plus haut, est également souscrite par les abbés Isembert de la Trinité-du-Mont (1033-1054) – ancien chapelain du duc Robert et moine de Saint-Ouen de Rouen, qui venait de recevoir sa bénédiction abbatiale à Saint-Wandrille –, Albéric de La Croix-Saint-Leufroy (v. 1020/30-apr. 1059) – ancien moine de saint-Ouen – et Robert de Jumièges (v. 1035-1044) – ancien moine et prieur de Saint-Ouen⁵. À la suite de Véronique Gazeau, nous voyons dans ces fondations successives la preuve concrète, d'une part de la participation conjointe, active et décisive des abbés Jean, Gradulphe et Isembert⁶ dans la reconquête monastique initiée par l'aristocratie et soutenue par le duc Robert le Magnifique dans les années 1030⁷, d'autre

1 FAUROUX, n° 55 ; GAZEAU, 2007, I, p. 100.

2 ROUET, 2005, n° A1.

3 Ainsi, Préaux est une abbaye double dont la partie féminine, fondée dans le second quart du XI^e siècle, est dédiée à Notre-Dame et Saint-Léger, alors que Léger bénéficie d'un culte particulier à Fécamp (GAZEAU, 1987, p. 43-47, en particulier p. 44). Je tiens à remercier Véronique Gazeau, qui a attiré mon attention sur ce point. Le culte porté à saint Léger en Neustrie et en Normandie est propre à Fécamp et à Fontenelle dès l'époque carolingienne (LE MAHO, 2001, p. 11-31, en particulier p. 13-14 et 16-17), puis est ravivé au XI^e siècle dans ces deux communautés ainsi que leurs fondations respectives, à l'époque où se développe parallèlement le culte à saint Vulfran (TRAN-DUC, 2008, p. 1-24, en particulier p. 21).

4 GAZEAU, 2007, II, p. 107 et 336 ; GAZEAU, 2007, I, p. 101 ; FAUROUX, n° 90 ; GAZEAU, 2006, p. 94-95.

5 GAZEAU, 2007, I, p. 25 et 74 ; GAZEAU, 2007, II, p. 263-265 ; DE HAAS, 2005, n° 406 (I) p. 546.

6 Notons qu'une charte des années 1035/45 en faveur de la Trinité-du-Mont de Rouen rapporte des donations conjointes accordées aux établissements dirigés par Jean (Fécamp), Gradulphe (Saint-Wandrille) et Isembert (Trinité-du-Mont). Souscrit par le comte Guillaume d'Arques (v. 1037-1054), fils de Richard II, et par le vicomte Goscelin d'Arques, fondateur de la Trinité-du-Mont (avant qu'il n'y prenne l'habit monastique en 1045), ce document confirme le maintien d'une attention particulière à ces trois établissements après la mort du duc Robert le Magnifique (frère de Guillaume d'Arques) et pendant la minorité de Guillaume le Bâtard (DEVILLE, 1841, n° L, p. 447-448).

7 Véronique Gazeau souligne à juste titre que le duc Robert le Magnifique s'est servi prioritairement de trois maisons, à savoir Fécamp, Saint-Wandrille et Saint-Ouen de Rouen, pour asseoir son autorité ; et « les abbés Jean de Fécamp, Gradulphe et Isembert peuvent être considérés comme les piliers sur lesquels Robert prit appui » (GAZEAU, 2007, I, p. 100). Le duc de Normandie était personnellement intervenu lors des désignations abbatiales de chacun de ces abbés. Sur l'émergence, à partir des années 1030, d'« établissements monastiques de type nouveau [...] dont l'initiative revenait à l'aristocratie », mais qui bénéficiaient du soutien du duc, voir GAZEAU, 2007, I, p. 12-14 et 98-

part de l'existence dans ce contexte de relations étroites unissant les abbayes de la Trinité de Fécamp, de Saint-Wandrille et de Rouen (Saint-Ouen et La Trinité-du-Mont)¹. La carrière monastique du moine Durand illustre d'ailleurs parfaitement cette situation : neveu de l'abbé Gérard de Saint-Wandrille, Durand reçoit sa première formation dans cette abbaye (sous son oncle, dont il est le disciple², mais sans doute aussi sous son successeur Gradulphe). Il est ensuite envoyé un temps à Rouen auprès d'Isembert, moine de Saint-Ouen puis abbé de La Trinité-du-Mont³. Enfin, il termine sa formation auprès de l'abbé Jean de Fécamp, dont il devient le porte-crosse. C'est vraisemblablement à cet endroit, où il est devenu moine, qu'il compose vers 1053 son *Liber de corpore et sanguine Domini* dédié à l'abbé Anfroï de Préaux. Il est choisi quelques années plus tard pour prendre la direction de l'abbaye de Troarn (1059-1088)⁴. À elle seule, la carrière monastique de cet abbé de Troarn témoigne d'échanges existant entre d'une part les « abbayes mères » de Saint-Wandrille, de Saint-Ouen de Rouen et de la Trinité de Fécamp, et d'autre part leurs « filles » respectives de Saint-Pierre de Préaux, de la Trinité-du-Mont et de Saint-Martin de Troarn.

Se dessine ainsi l'existence d'un réseau de confraternité réunissant ces six établissements. Mais il est probable que les trois maisons-mères ont en réalité entretenu des associations spirituelles avec l'ensemble de leurs maisons-filles respectives : lors de notre enquête, des liens de Fécamp avec les filles de Saint-Ouen de Rouen (La Croix-Saint-Leufroy et la Trinité-du-Mont de Rouen)⁵ et de Saint-Wandrille (Saint-Pierre de Préaux) sont en effet apparus. Ces relations privilégiées expliquent vraisemblablement une autre intervention de Jean de Fécamp en faveur de Préaux en 1078 : l'abbé donne en effet son consentement à des dons faits par le moine Pierre de Fécamp à cette abbaye ; ce dernier désirait s'y retirer comme reclus auprès de l'abbé Guillaume de Préaux (1078 ?-1094/5), dont le monastère d'origine reste malheureusement inconnu⁶. Ainsi, selon moi, les liens de Fécamp avec Préaux s'expliquent avant tout du fait de la proximité, à la fois géographique et confraternelle,

101.

- 1 Parmi les six abbés signataires de la charte de fondation de Conches, notons que la moitié est constituée d'anciens moines de Saint-Ouen : Isembert de la Trinité-du-Mont, Albéric de La-Croix-Saint-Leufroy et Robert de Jumièges.
- 2 Aux côtés de Gérard, « il apprend la philosophie, la musique et la connaissance de la loi divine » (GAZEAU, 2007, II, p. 372).
- 3 Il étudie auprès d'Isembert « la philosophie, la musique, la liturgie et la théologie » (GAZEAU, 2007, II, p. 372).
- 4 GAZEAU, 2007, I, p. 184, 185 et 186 ; GAZEAU, 2007, II, p. 333-335 ; 372-374. Durand est également l'auteur de vies de saints et de plusieurs épitaphes versifiées. Proche d'Ainard de Saint-Pierre-sur-Dives (comme lui disciple d'Isembert), il préside ses funérailles et compose son épitaphe.
- 5 Le cas de Saint-Vigor de Cerisy est plus complexe (GAZEAU, 2007, II, p. 59-61) : le premier abbé, Durand (1031/2-1032/3), était un ancien moine de Saint-Ouen qui ne dirigea l'établissement que pour une durée extrêmement courte ; ses deux successeurs immédiats étaient des moines du Mont Saint-Michel, Aumode (1032/3-1033) et Garin (1033-apr. 1066). Aucun abbé n'étant mentionné dans l'acte de fondation de l'abbaye, il est difficile de connaître son réseau de confraternité originel. La présence de Garin de Cerisy lors de la dédicace de la Trinité de Caen le 18 juin 1066, aux côtés de plusieurs autres abbés (dont Nicolas de Saint-Ouen, Jean de Fécamp, Renouf du Mont Saint-Michel, Gerbert de Saint-Wandrille et Herluin du Bec) semble néanmoins fournir quelques indices sur ce réseau.
- 6 GAZEAU, 2007, II, p. 109 et p. 230-232 ; ROUET, 2005, n° A6, p. 13-14. Comme déjà évoqué plus haut, Pierre, moine de Fécamp, avait fondé le prieuré de Saint-Martin-du-Bosc avec son compagnon Déodat (MUSSET, 1959, p. 65).

de l'abbaye de la Trinité avec Saint-Wandrille, mère de Préaux : comme nous l'avons vu précédemment, l'abbé Jean de Fécamp intervenait occasionnellement dans les affaires de l'abbaye de Saint-Wandrille et aux côtés de ses abbés depuis la fin des années 1020¹, ce qui permit à son disciple Gerbert de prendre plus tard la direction de cette maison². La présence d'un ancien moine de Fécamp à la tête de l'abbaye de Saint-Wandrille n'a pu que resserrer encore davantage les liens étroits préexistants. Dans un tel contexte, nous ne sommes guère surpris de voir le troisième abbé de Fécamp, Guillaume de Rots, intervenir à plusieurs reprises aux côtés de l'abbé Gerbert dans les années 1080, ni de le voir nommément cité dans des annales de Saint-Wandrille³. Nous ne sommes pas davantage étonnés de constater la dédicace d'une œuvre composée par un moine de Préaux à un moine de Fécamp : grand exégète, l'abbé Richard de Préaux (1101-1125)⁴ dédia l'un de ses commentaires bibliques au moine Adelelme/Alleaume de Fécamp⁵. Ainsi, les liens de Fécamp avec Saint-Wandrille se révèlent extrêmement forts tout au long de ce XI^e siècle et ils expliquent au moins en partie les relations privilégiées nouées par Fécamp avec Saint-Pierre de Préaux.

La Trinité de Fécamp, Saint-Wandrille et Saint-Germer-de-Fly

La commémoration remarquable dont jouit l'abbé de Fécamp, Guillaume de Rots, à une époque

-
- 1 La plus ancienne intervention de l'abbé Jean se place peu après 1028. Jean intervient ensuite entre 1037 et 1040 sous l'abbé Gradulphe (avec qui il paraît avoir entretenu des relations privilégiées) puis à nouveau entre 1037 et 1055. Il est probable que Jean ait favorisé la nomination de Gerbert à la tête de Saint-Wandrille en 1063 (GAZEAU, 2007, II, p. 106, 107, 108, 336).
 - 2 GAZEAU, 2007, II, p. 338-340. Il a déjà été question de Gerbert ci-dessus.
 - 3 GAZEAU, 2007, II, p. 110, 111, 339. Sur ces annales, dérivant de celles perdues de Jumièges, voir l'annexe n° 7. Notons qu'un long différend pour la dîme de la terre des marais d'Aizier opposa les moines de Fécamp et de Saint-Wandrille dans le second tiers du XII^e siècle (BLOCHE, n° 133).
 - 4 Richard de Bayeux ou de Fourneaux, abbé de Préaux (1101-1125), est qualifié de « *vir religiosus et litterarum scientia praeditus* » par l'auteur de la *Vita Willelmi abbatis Beccensis tertii* [1093-1124] et de « *vir religiosus et valde litteratus* » par Robert de Torigni (1154-1186). Il fut moine de Saint-Vigor de Bayeux sous l'abbé Robert de Tombelaine (1063-1082) et avait aussi suivi les enseignements des abbés Anselme du Bec (1078-1093), Gerbert de Saint-Wandrille (1063-1090) et Gontard de Jumièges (1079-1095). Sur tout ceci, voir GAZEAU, 2007, II, p. 13 et 233-235 (qui donne les références).
 - 5 Orderic Vital cite cinq livres bibliques commentés par Richard de Préaux (Genèse, Deutéronome, Proverbes, Ecclésiaste et Cantique des cantiques). Il lui attribue également plusieurs autres commentaires scripturaires mais sans préciser lesquels (ORDERIC, lib. VIII, chap. 25 [éd. CHIBNALL, t. 4, p. 306] : « *Commentarium super Genesim Mauricio sancti Launomari Blesensium eruditissimo abbati edidit, et aliud domno Adelelmo eruditissimo presbitero conscripsit, Flauiacensi quidem monacho qui cum Fiscannensibus sanctae Trinitati reuerenter militans consenuit... Egregio Cluniacensium abbati Poncio eximiam explanationem et Cantica Canticorum ac Deuteronomium luculenter exposuit, multosque tractatus super obscura prophetarum problemata allegorice seu tropologice disseruit* »). Au terme d'une minutieuse enquête, François Dolbeau est parvenu à identifier avec précision quels furent les livres de la Bible effectivement commentés par Richard de Préaux (DOLBEAU, 2004, p. 346-352, en particulier p. 349-350 et 351 pour le très utile tableau de synthèse). Le moine de Saint-Vigor de Bayeux puis abbé de Préaux a ainsi commenté au moins onze livres de la Bible (Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Ruth, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique des cantiques, Ecclésiastique). Deux autres attributions tardives sont douteuses (Juges et Sagesse). L'œuvre que Richard de Préaux dédia à Adelelme de Saint-Germer-de-Fly et de Fécamp est son *Commentaire sur les Nombres* (*ibidem*, p. 347 et 349) et non son *Commentaire sur la Genèse* (GAZEAU, 2007, II, p. 234-235). Ce dernier commentaire, en deux parties, a été dédié à l'archevêque Anselme de Cantorbéry et à l'abbé Maurice de Saint-Laumer de Blois.

où la culture des moines de son monastère semble par ailleurs unanimement reconnue¹, mérite également de retenir notre attention². Suite au décès de Guillaume en 1107, un rouleau mortuaire, invitant à célébrer la mémoire de l'abbé de Fécamp et à prier pour son âme, fut confectionné. Malheureusement perdu, nous ne connaissons son existence que grâce au témoignage contemporain d'Orderic Vital : celui-ci nous informe que l'encyclique du rouleau mortuaire fut rédigé par Adelelme/Alleaume, un ancien religieux de Saint-Germer-de-Fly devenu moine à Fécamp³. Or Adelelme étaient loin d'être un inconnu pour ses contemporains : il était perçu tant par Orderic Vital⁴ que par Richard de Préaux⁵ et Baudri de Bourgueil⁶ comme un érudit expert en sciences divines et

- 1 Plusieurs auteurs ayant vécu autour de 1100 constatent et louent l'érudition des moines de Fécamp de leur temps. Les plus célèbres sont le moine de Saint-Évroult Orderic Vital (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. VI, lib. XI, p. 138-141 : « *Multi sapientes et illustres uiri mitis archimandritae illecti amore Fiscannum confluxerunt, et in scola diuini cultus sub eodem summae et indiuiduae Trinitati reuerenter famuli sunt* ») et de l'évêque/archevêque de Dol Baudri de Bourgueil (dans son *Itinerarium siue epistola ad Fiscannenses : Neustria Pia*, éd. DU MONSTIER, p. 228-230 ; *PL* 166, col. 1175-1177 ; voir aussi LEROUX DE LINCY, 1840, p. 274-277 ; HERVAL, 1959, I, p. 112). Quelques extraits de cette longue lettre seront reproduites dans les notes qui suivent.
- 2 Orderic Vital et Baudri de Bourgueil soulignent les vertus et l'érudition de Guillaume de Rots. Selon le moine de Saint-Évroult, l'abbé de Fécamp aurait fait partie des jeunes clercs de l'Église de Bayeux que l'évêque Odon envoya à ses frais dans d'autres villes pourvues d'écoles renommées, dont Liège, afin d'y parfaire leur formation (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. IV, lib. VII, p. 114-119 ; DOSDAT, 1995, p. 226). Le même auteur loue le caractère exemplaire et vertueux de l'abbé Guillaume : « *Hic uenerabilis uir bonis moribus pollens laudabiliter uixit et multarum nequare uirtutum imbutus a puericia uiguit, et in clericatu ac monachatu speculum bonorum operum mundo resplenduit* » (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. VI, lib. XI, p. 138-141 ; GAZEAU, 2007, II, p. 113). Baudri de Bourgueil, sur le témoignage du moine Adelelme, parle également de cet abbé en des termes fort élogieux : « *Ecclesia ista [c'est-à-dire Fécamp], domine, memorandos habuit rectores ; sed bonae memoriae, qui nuper deper decessit D. abbas Guillelmus, praedecessoribus suisque provincialibus tantum enituit conspectior, quantum caeteris luminaribus sol rutilat eminentior. Iste siquidem, magna litterarum peritia praeditus, primus Baiocensis archidiaconus, postea Cadomensis monachus, demum Fiscannensis abbas, reuerenda et cana persona, quondam religionis maiestas, domum istam morum suorum extulit censura, parietibus dilatauit, et quod ei specialiter praecipuum fuit, fratrum conuentu ditauit. Multi siquidem nobiles laici et clerici, religionis eius odore prouocati, ad conuersionem exuti sunt, et ultronei monachum induerunt, et sanctis ipsius institutis informati sunt [...]* » (*Neustria Pia*, éd. DU MONSTIER, p. 229 ; *PL* 166, col. 1176 ; LEROUX DE LINCY, 1840, p. 274-277).
- 3 ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. VI, lib. XI, p. 140-141 (voir aussi GAZEAU, 2007, II, p. 110 ; DUFOUR n°109 ; DELISLE, 1866, p. 167 n°33). Orderic Vital ne précise pas si Adelelme composa l'encyclique en vers ou en prose. Il indique en revanche que l'auteur avait assemblé diverses citations de l'Écriture, extraits soigneusement choisis afin de décrire la personnalité du défunt (« *Hic in rotulo eius memoriale sat eloquenter dictauit, et uenerabili uitae illius luculentos flores ex diuina pagina coaptauit, quibus uisis mellifluae pietatis affectus ex oculis legentium plures lacrimas elicuit* »). Le moine de Saint-Évroult ajoute que le style était si beau que de nombreux religieux pleuraient à sa lecture (« *Multi legentes rotuli titulum pie fleuerunt* »). Il a reproduit les six vers retraçant la carrière de Guillaume de Rots à Bayeux, à Caen et à Fécamp en les introduisant en ces termes : « *Praefatus editor tres elegiacos uersus composuit* » (ceux-ci devaient figurer à la fin de l'encyclique, en guise d'épithaphe).
- 4 Orderic Vital dit ceci d'Adelelme : « *Adelmus Flauiacensis monachus qui multo tempore Fiscanni uenerabiliter conuersatus est, geminaque scientia tam in diuinis quam humanis dogmatibus affatim imbutus est* » (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. VI, lib. XI, p. 140-141).
- 5 Richard de Préaux dédie son *Commentaire sur les nombres* à Adelelme en ces termes : « *Ricardus Pratellensis Adelhelmo, eruditissimo presbytero et Flauiacensi monacho, qui cum Fiscannensibus sanctae trinitatis reuerenter militans consenuit* » (STEGMÜLLER n° 7288 ; GAZEAU, 2007, I, p. 249 ; II, p. 233-235). Notons qu'Orderic Vital, qui énumère une partie des commentaires bibliques de Richard de Préaux dans un passage intégralement cité plus haut, parle de son dédicataire Adelelme en des termes presque identiques : « *... et aliud domno Adelelmo eruditissimo presbitero conscriptit, Flauianensi quidem monacho qui cum Fiscannensibus sanctae trinitatis reuerenter militans consenuit...* » (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. IV, lib. VIII, p. 306-307 ; DOLBEAU, 2004, p. 347 n. 65 et p. 349). Nous y voyons la preuve que le moine de Saint-Évroult a eu personnellement entre les mains ce *Commentaire sur les nombres* de Richard de Préaux, dont la diffusion, comme toutes les œuvres de cet abbé, resta pourtant fort limitée.
- 6 Baudri de Bourgueil, de passage à Fécamp à au moins trois reprises dans les années 1120, confirme la présence d'Adelelme à Fécamp et loue son érudition dans son *Itinerarium siue epistola ad Fiscannenses* : « *Quaedam*

humaines¹. Du fait de son incessante activité et de son rayonnement², Guillaume de Rots avait attiré de nombreux moines dans son monastère. Le passage d'Adelelme de Saint-Germer-de-Fly à Fécamp pourrait avoir été favorisé par les liens anciens entretenus entre les deux monastères. Il est en effet intéressant de constater qu'à l'époque carolingienne, les abbayes de Fontenelle (Saint-Wandrille) et de Flay (Saint-Germer-de-Fly) étaient très liées³ et qu'elles étaient elles-mêmes alors déjà en relation avec l'abbaye féminine de Fécamp : Anségise († 833), qui dirigea comme abbé à la fois Fontenelle et Flay, légua à l'un et à l'autre monastères de nombreux livres. Il fit également un don en numéraire à Fécamp, dont les liens originels avec Fontenelle sont par ailleurs bien attestés⁴. Une réaffirmation au cours du XI^e siècle de liens anciens, un temps brisés du fait des incursions scandinaves mais ravivés et favorisés par une relative proximité géographique entre ces trois établissements⁵, pourrait donc être à envisager. La circulation de moines érudits d'une communauté à l'autre (Durand et Adelelme) tend d'ailleurs à confirmer ce renouvellement de liens. Ces déplacements de religieux cultivés, attirés par l'abbaye de Fécamp, révèlent d'une part que la Trinité devait être à cette époque un prestigieux centre spirituel et intellectuel capable d'attirer les vocations depuis l'extérieur⁶, d'autre part que des liens, brusquement rompus au IX^e siècle, devaient à nouveau

persona, Adelelmus nomine, litteris liberalibus apprime eruditus, mihi dux et custos deputatus est et minister, qui, quandiu ibi fuit, nobis familiariter lateralis adhaesit... » (*Neustria Pia*, éd. DU MONSTIER, p. 228-229 n. V ; *PL* 166, col. 1175, n. V ; LEROUX DE LINCY, 1840, p. 274).

- 1 De tels éloges sous les plumes de trois prestigieux auteurs du premier tiers du XII^e siècle méritent de retenir l'attention : aujourd'hui méconnu, Adelelme jouissait de son vivant d'une remarquable renommée ainsi que d'une grande admiration de ses contemporains pour sa vaste érudition. Outre des poèmes, il composa sans doute aussi des homélies et des sermons, comme en témoigne une entrée du catalogue de Saint-Laurent d'Eu, datable de la fin du XII^e siècle (ms. Paris, Sainte-Geneviève, 1042, fol. 113v : « *Sermones Aelelmi* » ; sur la présentation de ce catalogue, voir DOLBEAU, 2004, p. 335-356 et en particulier p. 352 ; pour son attribution à Saint-Laurent d'Eu, voir DOLBEAU, 2013, p. 379 n. 14).
- 2 On conserve par exemple une lettre de l'évêque Yves de Chartres, écrite vers 1093, qui lui est adressée (YVES DE CHARTRES, *Correspondance*, éd. Jean LECLERCQ, Paris, t. I, 1949, n° 19 p. 80). Son épitaphe fut composée par l'un des plus illustres poètes de son temps : l'évêque du Mans (1097-1125) Hildebert de Lavardin (ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. VI, lib. XI, p. 138-139 ; GAZEAU, 2007, II, p. 110).
- 3 Voir ms. Paris, BnF, lat. 13890, p. 18-40, 47-65 et 607-641.
- 4 Le testament d'Anségise est de ce point de vue éclairant (éd. PRADIÉ, 1999, chap XIII, p. 146-193, en particulier p. 158-167 et 170-183) : moine de Fontenelle, puis abbé de Saint-Germer-de-Fly (807-833), de Luxeuil (818-833) et de Fontenelle (822/3-833), Anségise légua de nombreux biens à ces monastères (dont de nombreux manuscrits à Saint-Germer et à Fontenelle). La communauté de Fécamp, alors constituée de moniales, fait partie des établissements religieux auxquels il donna au moins une livre. Or Fécamp et Fontenelle étaient liées dès leurs fondations respectives par Waninge et Wandrille au VII^e siècle. Les moines de Fontenelle possédaient d'ailleurs une partie des reliques d'Hildemarque, première abbesse de Fécamp, qu'ils emportèrent avec les corps des saints abbés de leur monastère lors de leur exil à Boulogne-sur-Mer puis à Gand aux IX^e et X^e siècles. À ce sujet, voir LE MAHO, 2001, p. 10-31, en particulier p. 13-14 ; voir aussi BLOCHE, 2012, p. 18-19. Les deux monastères ne sont distants que d'une quarantaine de kilomètres.
- 5 L'abbaye de Saint-Germer-de-Fly est située en Picardie, dans le diocèse de Beauvais, mais à seulement quelques kilomètres de la frontière normande et à l'extrême sud du Pays de Bray : elle se trouve à moins de 10 km de Gournay-en-Bray, située en Normandie dans le diocèse de Rouen. Nous pouvons donc la considérer comme une abbaye située dans les confins du duché de Normandie.
- 6 Le témoignage de Baudri de Bourgueil dans son *Itinerarium siue epistola ad Fiscannenses* va d'ailleurs en ce sens. Des moines érudits d'autres lieux furent attirés à Fécamp sous l'abbé Jean, à commencer par Gerbert, originaire de Mayence, et Maurille, originaire de Reims, formé à Liège et maître à Halberstadt. Le premier est connu pour une *Passion et résurrection du Christ*, le second pour une *Prière à la Vierge* (DOLBEAU, 2002, p. 223-249 ; ORDERIC VITAL,

unir ce monastère à ceux de Saint-Wandrille (anciennement Fontenelle) et de Saint-Germer-de-Fly (anciennement Flay). Nous remarquerons enfin que les abbayes de Fécamp et de Saint-Germer avaient également des bienfaiteurs et des familiers communs au sein du milieu anglo-normand : les familles de Varenne et de Briouze apparaissent en effet dans la documentation diplomatique de ces deux maisons¹.

La Trinité de Fécamp et Notre-Dame du Bec

Les liens noués entre Fécamp et le Bec semblent assez complexes. Ils ne remontent guère avant les années 1050 et apparaissent donc à l'époque où le modeste complexe érémitique créé par Herlouin a déjà été transféré sur son second site afin de permettre une véritable fondation cénobitique, soumis à une règle (celle de saint Benoît), disposant de ses propres coutumes et de sa propre liturgie². La plus ancienne attestation diplomatique d'une intervention conjointe des abbés de Fécamp et du Bec se place d'ailleurs seulement lors de la dédicace de l'abbatiale de la Trinité de Caen en 1066³. Jean de Fécamp y était présent aux côtés des abbés Nicolas de Saint-Ouen, Renouf du Mont Saint-Michel, Gerbert de Saint-Wandrille, Garin de Cerisy, Hugues de Lonlay⁴ et Herluin du Bec⁵. Nous savons cependant que les moines de Fécamp, du Mont Saint-Michel, de Préaux et du Bec furent amenés à se côtoyer et à collaborer à l'occasion des différents conciles organisés autour de la controverse eucharistique les ayant confrontés à l'écolâtre Bérenger de Tours dans les années 1050-1060. Ce fut en particulier le cas à Brionne en 1050, à Rouen en 1055 et à Lisieux en 1064⁶. Il semble cependant que les premiers contacts de l'abbé Herluin avec le milieu réformateur fécampois

éd. CHIBNALL, t. II, lib. IV, p. 198-199 et t. III, lib. V, p. 88-91).

- 1 LOHRMANN, 1973, p. 200-201, 231-238 ; BLOCHE, 2012, n° 63, 74, 75, 83, 99, 100, 124, 135, 233. Dans la diplomatique fécampoise, ces deux familles interviennent au sujet des possessions de l'abbaye dans le Sussex (Beeding et Steyning) ; on remarquera toutefois les relations conflictuelles entre les Briouze et l'abbaye de Fécamp entre 1086 et 1103.
- 2 Les travaux récents de Jean-Hervé Foulon montrent qu'après une vie érémitique menée sur un premier site, à Bonneville-Aptot à partir de 1034, Herluin s'installa sur un second site situé à l'embouchure du Bec et de la Risle au début des années 1040 (sans doute peu avant 1042) afin de fonder un véritable monastère soumis à la Règle de saint Benoît. Après plusieurs années de travaux, l'église fut dédicacée le 23 février 1047 (FOULON, 2012/3, p. 563-607). La vie monastique, avec des coutumes et une liturgie propre, ne s'est organisée au Bec qu'au moment de l'arrivée de Lanfranc – qu'il faut placer non pas dès 1042, mais seulement vers 1046/7 – et une fois celui-ci devenu prieur, c'est-à-dire après l'échec de la première restauration de Saint-Évroult, donc seulement en 1049 ou en 1050.
- 3 Du fait de leur patronage commun, les moniales de Caen semblent avoir entretenu par la suite des liens étroits avec l'abbaye du Pays de Caux. Dans la liste de confraternité figurant dans les fragments du rouleau mortuaire de l'abbesse Marie de la Trinité de Caen († 1403), l'abbaye de Fécamp apparaît en tête des 29 établissements mentionnés (DUFOUR n° 306 ; voir l'annexe n° 6). Cela suggère des liens particulièrement forts entre les deux maisons, à la manière de ceux entretenus par les moniales de Saint-Amand de Rouen avec les moines de Saint-Amand, en Flandre (PLATELLE, 1959, p. 139 ; PLATELLE, 1964, p. 1-14).
- 4 Lonlay devient normande du fait de la conquête du Maine par Guillaume le Bâtard. L'abbé Hugues de Lonlay (av. 1040-apr. 1074) avait un neveu homonyme oblat au Mont Saint-Michel (GAZEAU, 2007, II, p. 178) et Guarin de Cerisy était un ancien moine du Mont.
- 5 FAUROUX, 1961, n° 231 ; GAZEAU, 2007, II, p. 108. C'est également sous l'abbatit de Jean de Ravenne que Cécile, la fille de Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre, prononce ses vœux en 1075 à Fécamp pour devenir moniale à la Trinité de Caen, où elle était déjà oblate et dont elle deviendra plus tard la seconde abbesse (1113-1127). Voir GAZEAU, 2007, II, p. 108.
- 6 Voir *infra*, partie 3, p. 446-447.

n'aient guère été propices à l'établissement d'une association spirituelle précoce entre les deux communautés : lorsque, dans les années 1040, Herluin projeta de passer de la vie érémitique à la vie cénobitique, il se rendit dans deux monastères voisins de manière à s'informer des usages monastiques alors pratiqués dans la province ecclésiastique de Rouen¹. L'un de ces établissements était Bernay, et lorsqu'il s'y rendit, il fut à tort pris pour un vagabond et rudoyé par le *custos* du lieu, Raoul², dont l'établissement dépendait alors de l'abbé de Fécamp³. Ce fâcheux incident pourrait expliquer une certaine distance entretenue à l'origine par l'abbé du Bec avec les communautés dépendantes du réseau spirituel fécampois. Cela ne semble cependant pas avoir affecté les liens qui unirent Lanfranc et Anselme à Fécamp dès les années 1050-1060, en particulier avec leur compatriote l'abbé Jean. Lanfranc et Jean semblent même s'être personnellement côtoyés dans le contexte de la controverse eucharistique. Et, au début de sa carrière, alors qu'il n'était encore que prieur du Bec (1063-1078), Anselme a été profondément marqué par la rhétorique affective et la spiritualité mystique et contemplative de l'abbé de Fécamp⁴. Par la suite, à partir des abbatiats de

1 GAZEAU, 2007, II, p. 8.

2 GAZEAU, 2002, p. 43-44.

3 Si la seconde abbaye reste inconnue, nous savons néanmoins qu'il s'agissait d'un monastère urbain, ce qui conviendrait parfaitement à Saint-Taurin d'Évreux ou à Saint-Ouen de Rouen. Selon la *Vita Herluini* composée par Gilbert Crespin, ce second contact d'Herluin avec un monastère réformé normand ne fut guère plus bénéfique et encourageant que le premier (DICKSON, 1982, p. 109-110), à tel point que le Bec restera indépendant des autres monastères normands en choisissant ses propres coutumes et sa propre liturgie. Nous reviendrons sur ce point (*infra*, partie 3, p. 487-488).

4 À ce sujet, voir MANCIA, 2013, p. 23, 110-112 et 275. L'auteur montre, en s'appuyant notamment sur les travaux de R.W. Southern et de Thomas Bestul, que le thème innovant de la tendresse, de l'affectivité et de la compassion pour les souffrances du Christ – dont les tortures ne sont décrites que pour stimuler une réponse émotionnelle à la Passion – a été introduit par Jean de Fécamp dans sa *Confessio theologica* composée avant 1028 (alors qu'il était soit moine de Saint-Bénigne de Dijon, soit prieur de Fécamp sous l'abbé Guillaume de Volpiano). Ce thème fut repris dans sa *Confessio fidei* (écrite dans les années 1050, à l'occasion de la controverse eucharistique) et dans son *Libellus* (sans doute composé dans les années 1030 ou 1040 à destination d'un public plus large, non exclusivement monastique). Jean, usant d'une rhétorique affective, développe en effet le pathos de la souffrance du Christ en croix, majestueuse mais amplifiée et magnifiée, qui sera à l'origine d'un mouvement spirituel où transparait une ardente émotion. Ce mouvement caractérise déjà « l'école de Fécamp » de la seconde moitié du XI^e siècle et du siècle suivant : nous retrouvons en effet une rhétorique affective et des thèmes chers à Jean de Fécamp dans les productions littéraires de plusieurs de ses disciples formés à Fécamp (Durand de Troarn, Maurille de Rouen, Gerbert de Saint-Wandrille et Herbert de Losinga ; les propos d'Adeleme, recueillis par Baudri de Bourgueil dans son *Itinerarium siue epistola ad Fiscannenses*, montrent cette même influence). Cette influence de Jean transparait également dans les productions méditatives d'Anselme, en particulier dans ses prières et écrits théologiques composés lorsqu'il était prieur du Bec de 1063 à 1079. Lauren Mancía s'est d'ailleurs intéressée de près à un passionnant manuscrit du Bec, contemporain d'Anselme et qui reflète la pensée originale de Jean de Fécamp (ms. Paris, BnF, lat. 13593, décrit p. 127-143). Ce manuscrit, qui a sans doute été copié directement sur l'exemplaire personnel de Jean (qu'il semble reproduire fidèlement) par une personne familière de sa *Confessio theologica*, renferme non seulement le *Libellus* de Jean mais aussi diverses pièces en lien étroit avec la piété mystique et contemplative de Jean. Les dimensions modestes du manuscrit suggèrent même qu'il puisse s'agir de l'exemplaire personnel d'Anselme, alors que celui-ci n'était encore que prieur du Bec. Les thèmes développés par Jean au XI^e siècle s'imposeront progressivement, puis définitivement, dans la piété privée médiévale à partir du siècle suivant. C'est en effet à partir de cette époque que seront diffusés des florilèges de prières connus sous le nom de *Méditations de saint Anselme*, étudiés par Jean-François Cottier (*Animae mea. Prières et textes de dévotion du Moyen Âge latin. Autour des prières ou méditations attribuées à saint Anselme de Cantorbéry (XI^e-XII^e siècles)*, Turnhout, 2001). Il s'agit de compilations dévotionnelles dans lesquelles ont été regroupées les productions méditatives et de prières privées de plusieurs auteurs autour de celles de saint Anselme. La *Prière du prêtre au Christ* de l'abbé Jean de Fécamp (1028-1078), la *Prière à la Vierge* de l'archevêque Maurille de Rouen (1054/5-1067), cinq méditations et sept prières du moine Raoul (qu'il faut peut-être identifier à

Guillaume de Rots et d'Anselme, la Trinité de Fécamp et le Bec entretiennent des rapports à la fois cordiaux et fréquents : Guillaume et Anselme étaient en relation épistolaire dès la fin des années 1070 et nous les voyons intervenir conjointement à plusieurs occasions au cours des années 1080¹. Mieux : Anselme composa une homélie sur l'évangile de Luc à la demande des abbés Guillaume de Rots et Arnoul de Troarn (1088-1112), à qui il dédia conjointement ce sermon². Au siècle suivant, les abbés de Fécamp paraissent toujours en bons termes avec les moines du Bec³. Ainsi, après des débuts peut-être un peu difficiles au cours des années 1030-1040, je pense que les deux établissements se sont rapidement rapprochés à partir du début des années 1050 ; nous voyons par la suite Fécamp figurer en très bonne place dans la liste de confraternités du Bec en usage aux XII^e et XIII^e siècles ; ce document confirme que les défunts fécampois bénéficiaient de suffrages importants au Bec à cette époque⁴. Nous avons aussi la chance de conserver le contrat de *societas* original témoignant des engagements spirituels unissant les deux maisons à partir du dernier tiers du XIII^e siècle (acte daté de 1272)⁵.

Autres lieux d'intervention des abbés de Fécamp

Au cours des XI^e et XII^e siècle, les abbés de Fécamp interviennent également dans les affaires de

l'abbé Raoul de Battle [1107-1124], ancien moine du Bec, de Saint-Étienne de Caen, puis de Rochester) ainsi que sept prières anonymes (dont certaines sont influencées par « l'école de Fécamp ») forment un premier groupe additionnel ; un second groupe est constitué de douze prières supplémentaires.

- 1 GAZEAU, 2007, II, p. 12 et 111.
- 2 HEUSTREVENT, 912, p. 107 n. 5. Voir ms. Alençon, BM, 149, fol. 203v (Saint-Évroult, XII^e s.), éd. PL, t. 158, col. 644. L'abbaye de Savigny possédait également un exemplaire de ce sermon, qui paraît donc avoir circulé indépendamment du corpus d'homélie attribué à Anselme (MONTEAUCON, 1739, p. 1341). Je tiens à remercier François Dolbeau pour les échanges que j'ai eu avec lui sur cette question.
- 3 L'abbé Henri de Sully et ses moines cèdent divers biens au prieuré Notre-Dame du Pré (à Rouen), relevant de l'abbaye du Bec, indice d'une certaine proximité entre les deux abbayes au milieu du XII^e siècle (BLOCHE, 2012, n° 202). Le même Henri et Roger I^{er} du Bec (1149-1179) sont témoins, en 1169 et aux côtés des abbés Roger de Saint-Wandrille (v. 1150-1165), Guillaume II de Saint-Étienne de Caen (1156-1181) et Gilbert de Troarn (1149-v. 1178), d'une lettre du roi Henri II au pape Alexandre III visant à l'accréditation de l'archidiacre Renaud de Salisbury et de Richard Barré (GAZEAU, 2007, II, p. 22, 52, 119, 380). En 1195, l'abbé Raoul d'Argences souscrit au Bec une charte de Richard Cœur-de-Lion (GAZEAU, 2007, II, p. 122).
- 4 Fécamp arrive en effet en tête des établissements bénéficiant d'une célébration de ses morts à 7 offices (devant 22 autres établissements). Les seuls établissements bénéficiant *a priori* de suffrages plus étendus sont ceux avec vigile conventuelle, messe solennelle et messe basse (Saint-Étienne de Caen et Jumièges) ou avec trentain conventuel et messe basse (Notre-Dame de Lyre et le Mont Saint-Michel). Notons toutefois que 9 autres établissements bénéficiaient, en plus des 7 offices, de 25 jours de récitation du *Verba mea* (Christ-Church de Cantorbéry, Saint-Ouen de Rouen, Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Évroult, Notre-Dame de Cormeilles, Trinité de Lessay, Saint-Florent de Saumur, Croix-Saint-Leufroy, Notre-Dame de Dol). Moins bien représentés, 42 établissements bénéficiaient d'une célébration à 3 offices et 6 autres maisons d'une célébration à un office solennel ou d'une messe solennelle. Cette liste de confraternité, impressionnante, témoigne du rayonnement exceptionnel de l'abbaye du Bec, dont le réseau de confraternité semble s'être considérablement enrichi au cours du priorat (1063-1078) et de l'abbatiate (1078-1093) d'Anselme (copie de dom Jouvelin dans ms. Paris, BnF, lat. 13905, fol. 73r-73v [= p. 139-140]), et traduction partielle par l'abbé Porée : PORÉE, 1901, t. I, p. 481-485). Les extraits du nécrologe du Bec relevés par dom Jouvelin montrent que les défunts bénéficiant d'une commémoration individuelle n'appartenaient en réalité qu'à une partie assez réduite des établissements apparaissant dans cette imposante liste de confraternités (voir l'annexe n° 6).
- 5 Document déjà évoqué dans la première partie de notre enquête.

plusieurs autres établissements. C'est ainsi que l'abbé Jean de Fécamp est amené à participer à la reconnaissance solennelle de la châsse de saint Denis le 3 juin 1053¹. Faut-il en conclure que des liens unissaient déjà la prestigieuse abbaye d'Ile-de-France à la Trinité à cette époque, c'est-à-dire bien avant le contrat de *societas* établi entre les deux communautés sous les abbés Raoul d'Argences et Henri de Saint-Denis en 1215 ? Il est difficile de se prononcer à ce stade de notre enquête.

Entre le milieu et la seconde moitié du XII^e siècle, Henri de Sully intervient dans les affaires de plusieurs abbayes du diocèse de Rouen (en particulier Saint-Georges de Boscherville et Le Tréport) et d'Angleterre. Il est ainsi le témoin, à Rouen, d'une confirmation du roi Henri II en faveur de l'abbaye de Reading (1156/7), aux côtés des abbés Roger du Bec (1149-1179), Roger de Saint-Wandrille (1150-1165), Pierre de Jumièges (1154-1169), Michel de Préaux (1152-1167), Gautier II de la Trinité-du-Mont de Rouen (1139-1163) et Hugues de Saint-Victor-en-Caux (av. 1137-apr. 1158)². Vers la même époque, Henri contracte un accord avec Victor, son homologue de Saint-Georges de Boscherville (1157-v. 1211), au sujet des dîmes de la forêt de Fécamp³. Quelques années plus tard, en 1171, les deux hommes interviennent conjointement dans un diplôme du roi Henri II en faveur de Troarn⁴. Enfin, Victor intervient, toujours sous l'abbé Henri de Sully, dans une résolution de conflit en faveur de l'abbaye de la Trinité (en 1179/80)⁵. L'abbé de Fécamp est enfin le témoin de deux actes du comte Jean d'Eu en faveur de l'abbaye du Tréport en 1152/3 et en 1169/70⁶. Ces différents témoignages laissent présager de l'existence d'associations spirituelles entre Fécamp et les abbayes de Reading, de Saint-Georges de Boscherville et du Tréport au cours du XII^e siècle.

Fécamp et les monastères non bénédictins

Les exemples précédents révèlent en grande majorité l'existence de relations entre Fécamp et d'autres abbayes bénédictines, principalement normandes mais aussi extérieures au duché. Mais quels furent les contacts noués par la communauté fécampoise avec les monastères relevant d'autres ordres religieux, à commencer avec les établissements cisterciens du diocèse de Rouen à partir du XII^e siècle ?⁷ Le chartier et la *Normannia monastica* nous fournissent une fois encore les premières

1 GAZEAU, 2007, II, p. 107.

2 GAZEAU, 2007, II, p. 21, 118, 161, 237, 269-270, 327 et 347. Les seuls abbés normands ayant souscrit la charte de fondation de l'abbaye de Reading en 1125 étaient les abbés Boson du Bec (1124-1136), Gilbert de Saint-Martin-de-Sées (av. 1125-apr. 1137) et Richard du Mont Saint-Michel (1123/4-1128). Cf. GAZEAU, 2007, II, p. 18, 215, 358. Tous les établissements mentionnés dans ces deux listes appartiennent au réseau de confraternité de Fécamp (Saint-Victor-en-Caux était une fondation de Saint-Ouen-de-Rouen, qui y plaçait ses moines comme abbés : GAZEAU, 2007, II, p. 325-329).

3 BLOCHE, 2012, n° 145, 146 ; GAZEAU, 2007, II, p. 293.

4 GAZEAU, 2007, II, p. 120, 194 et 293. Le diplôme est également souscrit par l'abbé Richard de Montebourg (av. 1157-1182). Cette dernière abbaye était vraisemblablement associée à Troarn plutôt qu'à Fécamp.

5 BLOCHE, 2012, n° 175 : le différend concerne le droit de patronage de l'église Saint-Martin de Veules[-les-Roses].

6 GAZEAU, 2007, II, p. 118 et 119-120.

7 Dans le diocèse de Rouen, les abbayes cisterciennes sont : Beaubec, Foucarmon, Mortemer et Le Valasse ; les chanoines réguliers sont : Bellozane, Corneville, L'Isle-Dieu et Saint-Laurent d'Eu.

pistes à explorer pour cette époque. Quelques indices témoignent de relations entretenues par Fécamp avec plusieurs fondations cisterciennes anglaises et normandes au cours de ce siècle. Ainsi, l'abbé Haimon de Bordesley est intervenu dans les affaires de Fécamp et en faveur de cette abbaye dans les années 1150¹. Environ trente ans plus tard (en 1184), les abbés cisterciens Richard de Saint-Laurent de Beaubec (Beaubec-la-Rosière) et Guillaume de Mortemer ont été amenés à régler un différend entre les abbayes Notre-Dame du Val-Richer (O. Cist.) et de la Trinité de Fécamp². Dans ce cas précis, les abbés de Beaubec et de Mortemer pourraient n'être intervenus que pour soutenir leur « sœur » du Val-Richer. Observons néanmoins la proximité géographique de ces deux maisons cisterciennes avec Fécamp³, ce qui permet d'envisager un rôle peut-être plus neutre, en tant que médiateur, des abbés de Beaubec et de Mortemer. S'agit-il ici de simples liens de circonstance, à la fois épisodiques et temporaires, dictés par la nécessité d'une résolution de conflit ? Ou bien est-ce au contraire la preuve de l'existence de relations plus étroites et durables qui pourraient être l'indice d'associations spirituelles contractualisées entre ces trois communautés ? Il n'est pas rare, en effet, d'observer des relations privilégiées entre des abbayes bénédictines et cisterciennes voisines à cette époque, comme par exemple en Bourgogne ou en Champagne⁴ ; le phénomène pourrait se rencontrer aussi en Normandie. Néanmoins, dans l'état actuel de nos recherches et faute de témoignages positifs précis, il reste difficile de se prononcer⁵. D'autant que les moines de Fécamp possédaient au moins deux textes polémiques contre les Cisterciens, dont le second avait d'ailleurs été composé par l'un d'eux : le premier⁶ est un extrait d'un poème satirique du milieu du XII^e siècle confrontant un moine cistercien du nom de *Gaufridus* à la Vaine Gloire⁷. Dans ce poème, la Gloire tourne en ridicule le nouvel habit du moine, vil, pâle et sans couleur, qu'il croit sans doute signe de sainteté⁸ ; elle raille aussi au passage la mauvaise nourriture de sa maison, et critique surtout violemment son ordre⁹ ainsi que l'inculture qui le caractérise. Geoffroy repousse vertueusement la tentatrice, revendique son changement de vie, se déclare satisfait tant du vêtement que de son

1 BLOCHE, 2012, n° 126 et 127.

2 BLOCHE, 2012, n° 186.

3 Les trois établissements appartiennent en effet au même diocèse de Rouen, tandis que l'abbaye du Val-Richer relevait du diocèse de Lisieux.

4 À ce sujet, voir notre contribution à venir « Une liste de livres dressée par l'armarius de Saint-Bénigne de Dijon à la demande d'Étienne Harding, abbé de Cîteaux (1109-1133 ; + 1134) : le ms. Dijon, Bibl. mun., 51, fol. 225v ».

5 Une étude spécifique visant à approfondir les liens éventuels de Fécamp avec Beaubec, Mortemer et Foucarmont mériterait en effet d'être entreprise. Nous n'avons pu la réaliser ici, cela sortant trop largement de notre champ d'investigation.

6 Ms. Rouen, BM, A. 217 (465), fol. 1r (ajout de 62 vers par une main du milieu ou de la seconde moitié du XII^e siècle). Voir à ce sujet LAPORTE, 1953, p. 17.

7 Le texte complet, en 270 vers, est conservé dans un seul manuscrit : ms. Berlin, SBPK, Phillipps 1732 (Rose 181), fol. 148-153v. Je tiens à remercier Anne-Marie Turcan-Verkerk, qui m'a transmis son article traitant de ce manuscrit avant sa parution (TURCAN-VERKERK, 2014).

8 Ces allusions « rappellent les débats sur l'habit non teint des cisterciens et leur prétention d'exprimer ainsi une pureté bien éloignée de la réalité selon leurs détracteurs » (*ibidem*).

9 Selon la Vaine gloire, cet ordre est méchant (*impius*), cruel (*crudelis*) et jaloux (*invidus*).

abstinence et défend le savoir des moines ignorants, plus précieux selon lui que les discussions philosophiques¹. « La vaine Gloire s'évanouit à l'issue du duel, et le moine rend grâce à Dieu, mais l'ironie a opéré un renversement des valeurs, qui finalement a fait tourner le texte à la satire non pas de la Vaine gloire, mais de l'Ordre cistercien et de sa nouvelle recrue — même si elle a surmonté la crise »². Le second texte est le récit d'un miracle rédigé à Fécamp dans la première moitié du XIII^e siècle, et au cours duquel un moine perfide du nom de *Walterius* dérobe la relique du Précieux Sang, ainsi qu'un os du bras de sainte Marie-Madeleine³. Or Gautier est décrit comme un ancien laïc analphabète ayant quitté le siècle pour se faire moine cistercien ; d'esprit instable, il avait ensuite renoncé à cette première conversion et avait adopté la couleur d'habit contraire en se faisant moine bénédictin à Fécamp⁴. Ce dernier récit montre qu'il existait vraisemblablement des liens entre l'abbaye bourguignonne de Cîteaux et l'abbaye bénédictine normande de la Trinité de Fécamp⁵ ; mais en dépeignant très négativement l'ancien moine cistercien, il semble que le texte se veuille surtout polémique. Dans un tel contexte, et dans l'état actuel de nos recherches, le maintien de confraternités spirituelles fortes entre Fécamp et des maisons cisterciennes entre le milieu du XII^e et le milieu du XIII^e siècle paraît donc assez douteux, même s'il convient de rester prudent sur ce point.

Les rapports de Fécamp avec la papauté

L'abbaye de Fécamp a très tôt entretenu des rapports avec la papauté. Encore occasionnels au XI^e siècle, ces liens ne feront que s'accroître à partir du siècle suivant. Guillaume de Volpiano s'est rendu plusieurs fois à Rome afin d'obtenir des privilèges pour les monastères placés sous son autorité. C'est dans ce contexte qu'il a bénéficié, en 1016, d'une bulle relative à l'abbaye de

1 Anne-Marie Turcan-Verkerk y voit « une allusion à la querelle des universaux, et en tout cas à la philosophie d'Abélard : *Gaufridus* oppose la sainte science des cisterciens aux discussions des maîtres parisiens ».

2 *Ibidem*.

3 L'action se passe autour de 1200, lors du départ du Seigneur de Goderville, Godard des Vaux, pour la Terre Sainte. Héros du récit – c'est en effet grâce à lui que les moines de Fécamp purent récupérer leurs précieuses reliques – Godard est connu comme bienfaiteur de l'abbaye sous l'abbé Raoul d'Argences (1189/90-1219). Lui ou son père cédèrent à l'abbaye de Fécamp la dîme du marché de Goderville : l'abbaye percevait non seulement la dîme les jours de marchés, mais aussi celle de la foire annuelle qui se tenait à la Sainte-Marie-Madeleine (BLOCHE, 2012, n° 223 et n° C4). Notons au passage que l'os du bras de l'une des deux reliques dérobées appartenait à la sainte fêtée le jour de cette foire annuelle.

4 SAUVAGE, 1893, partie V p. 39-49. Je remercie vivement Lucile Tran-Duc d'avoir attiré mon attention sur ce texte. Le moine Gautier y est décrit en ces termes : « *Vir quidam illiteratus, Walterius nomine, relicto habitu saeculi, ad Cisterciense uenit coenobium et expetito habitu a Fratribus ibidem Deo seruientibus, et quod petierat impetrato, in Fratrem receptus est : sed, ut in multis saepe contingit, [ut] in proposito suo perseuerantiam non habens, instabilitate animi abstractus, ut dignum est credi, conuersioni primae abrenuntiauit, et, forsitam ut paulo benignius se tractaret et delicatius uiueret, mediantibus magnatum precibus, in monasterio Fiscannensi in Fratrem receptus est, habitu prius assumpto in contrarium colorem mutato* » (*ibidem*, n° 29 p. 40-41). Dans son *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, Léon Fallue traite brièvement de ce passage (FALLUE, 1841, p. 184-186).

5 Il est possible que Saint-Bénigne de Dijon, géographiquement proche de Cîteaux, ait joué le rôle d'intermédiaire entre les deux maisons.

Fécamp¹. Jean de Ravenne entretiendra lui même des rapports étroits avec la papauté, en particulier sous Léon IX (1049-1054), qui en fit son légat pontifical et le chargea d'une importante mission². Lors du conflit ayant opposé les moines de Fécamp à leur archevêque Guillaume Bonne-Âme entre 1091 et 1094, la communauté fécampoise, faute de protection ducale, n'hésita pas à faire appel au pape et émit le souhait de se placer sous sa protection³. La résolution de ce conflit marque d'ailleurs l'origine de relations beaucoup plus étroites entre l'abbaye de la Trinité de Fécamp et le Saint-Siège, le monastère normand passant dès lors rapidement d'une protection ducale (990-1091) à une protection pontificale (à partir de 1093/4). Au cours du siècle suivant, Fécamp va jouir de ce fait de privilèges et d'extensions de ses exemptions d'une ampleur considérable, sans équivalent en Normandie. Les obtentions de ces nouvelles faveurs sont particulièrement sensibles sous les abbatiats d'Henri de Sully (1140-1187) et de Raoul d'Argences (1189/90-219). Plusieurs bulles, accordant des privilèges exceptionnels, furent en effet octroyées à partir de cette époque⁴. L'abbaye connaît dès lors, au cours du XIII^e siècle, une période d'une remarquable prospérité économique. Signe de sa grande richesse et de sa place spéciale dans l'Occident chrétien⁵, le monastère doit s'acquitter auprès de la papauté, à partir de 1297, d'une taxe fiscale extraordinaire pour la confirmation de ses abbés par le Saint-Siège⁶. S'élevant à plus de 8000 florins (soit 4000 livres tournois), cette taxe pontificale était alors la plus haute exigée par Rome, si bien que la Trinité de Fécamp se trouvait être l'une des maisons les plus imposées d'Europe⁷ : seules les abbayes de Cluny et de Saint-Germain-des-Prés payent alors une taxe équivalente⁸. Rappelons enfin que plusieurs

1 Le 25 décembre 1016, un privilège d'exemption est octroyé par le pape Benoît VIII au duc Richard II, qui est placé avec ses possessions, dont la Trinité de Fécamp, sous la protection du Saint-Siège (BLOCHE, 2012, n° 7 ; GAZEAU, 2007, II, p. 104).

2 Jean de Fécamp se rend à Rome auprès du pape Léon IX en 1050 (probablement à l'occasion du concile de Verceil) et revient de ce voyage chargé d'une importante mission dont la teneur n'est malheureusement pas connue (GAZEAU, 2007, II, p. 107). Ce voyage est toutefois à mettre en rapport avec la dénonciation des thèses de l'écolâtre Bérenger de Tours sur l'Eucharistie : Jean et son disciple, Durand de Troarn, furent en effet parmi les premiers auteurs normands à produire des écrits dans le cadre de cette controverse, alors que Léon IX venait de condamner pour la première fois les théories de Bérenger cette même année, lors des conciles de Rome (Pâques, le 15 avril) puis de Verceil (septembre). Nous reviendrons sur cette question *infra*, partie 3, p. 446-452, 463-464 et 635-636..

3 Urbain II et ses légats, Herbert de Losinga et le cardinal Roger, interviennent ainsi dans le conflit vers 1093/4 (BLOCHE, 2012, n° 71 et 72).

4 BLOCHE, 2012, n° 85, 94, 106, 109, 112, 161, 170, 180, 197, 198 ; voir aussi les n° 92, 110, 113, 167, 168, 169, 184, 185, 196, 199 et 214.

5 Un dicton populaire du Pays de Caux affirme : « de quelque côté que le vent vente, l'abbaye de Fécamp a rente » (BLOCHE, 2012, p. 38).

6 Pour s'acquitter de cette somme au Saint-Siège, le monastère a recours à des sociétés de marchands florentin : nous avons évoqué plus haut les quittances commerciales qui furent établies à cette occasion (*supra*, p. 42). Le montant de la taxe est une « somme, qui correspond, en théorie, à environ un tiers des revenus » ; elle « est déterminée selon la taxation établie par les collecteurs pontificaux » (RICHE, 2000, p. 471).

7 « À titre de comparaison, Saint-Bénigne de Dijon n'acquitte jamais plus de 2000 florins (1000 livres [tournois]) » (RICHE, 2000, p. 472), et Cîteaux, en 1369, ne paie que 300 florins. « Au XIV^e siècle, Saint-Martin de Tournai acquitte 4000 florins » (*ibidem*, n. 56).

8 BROCKHAUS, 2009, p. 57-58 ; BLOCHE, 2012, p. 26. Si les abbatiats fécampois des XI^e et XII^e siècles furent particulièrement longs (36 ans en moyenne et seulement 6 abbés entre 1001 et 1219), tel ne fut pas le cas de ceux pour le XIV^e siècle : après la confirmation de Thomas de Saint-Benoît en 1297, neuf autres abbés se feront confirmer

abbés de Fécamp furent élevés au rang de cardinal au cours des XIV^e-XV^e siècles. L'exemple le plus célèbre est celui de l'abbé Pierre Roger (1326-1328), qui devint cardinal (1338) puis pape sous le nom de Clément VI (1342-1352)¹.

La question des moines transfuges

Les situations que nous venons d'évoquer attestent de la mobilité des moines bénédictins au sein de leurs réseaux monastiques. Toutefois, diverses lettres révèlent que la circulation de ces religieux générait parfois aussi des contentieux, en particulier lorsque le départ avait été effectué sans le consentement préalable de l'abbé. À cet égard, les épaves de la correspondance de Jean de Fécamp, éditées partiellement dans la *Patrologie latine*, constituent à elles seules un passionnant petit dossier d'étude². Ces documents montrent aussi que cette question fut l'une des problématiques récurrentes à laquelle les abbés furent confrontés. Dans une première lettre, Jean s'adresse à un petit groupe de moines qui, attirés par la vie érémitique, avait, sans son consentement, quitté l'abbaye de Fécamp pour se retirer dans la solitude en un lieu malheureusement non précisé. Si l'abbé reproche à ces moines leur conduite, il le fait avec beaucoup de compréhension, de respect et de bonté, tout en les invitant à venir reprendre au plus tôt leur place dans leur monastère³. Dans une seconde lettre, Jean demande avec insistance à l'abbé Garin/Warin de Saint-Arnoul de Metz (1048-1052) de bien vouloir lui rendre le moine Benoît, un ancien juif converti à la foi catholique qui avait pris jadis l'habit monastique à Fécamp. La longue réponse argumentée adressée par l'abbé Garin/Warin à Jean constitue un très précieux témoignage sur la circulation des moines au sein du réseau spirituel volpianien dans la première moitié du XI^e siècle : on y apprend entre autre qu'après s'être fait religieux à Fécamp, Benoît se rendit d'abord à Gorze puis de là à Saint-Arnoul de Metz⁴. Enfin, les

par le Saint-Siège en l'espace d'un siècle. Ces confirmations abbatiales constituèrent de lourdes charges financières pour le monastère. La taxe ne fut ramenée à 4000 florins qu'entre 1420 et 1423, par le pape Martin V ou Urbain V.

1 ZURFLUH, 1960, p. 279.

2 PL 147, col. 463-476. Plusieurs de ces lettres ont été rééditées depuis (voir les notes suivantes)

3 PL 147, col. 473-474 (lettre n° VI). On préférera toutefois l'édition suivante : LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 218-220 (et p. 27-28 pour les commentaires). La lettre s'ouvre en ces termes : « *Frater Ioannes, Fiscannensis abbas, fratri M. quondam filio sociisque eius oculos in capite* ». Peu de moines de Fécamp portent un prénom commençant par M. ; et parmi eux, un seul est connu pour avoir vécu une expérience érémitique. Ce constat me conduit à identifier ce moine M. au futur archevêque de Rouen Maurille (1054/5-1067). Nous savons en effet qu'après avoir été moine de Fécamp (et sans doute aussi enseignant en ce lieu) sous l'abbé Jean de Ravenne, Maurille quitta ce monastère pour tenter de mener une vie d'ermite en Italie (en Toscane, où l'influence de saint Romuald et de ses disciples était importante) en compagnie de plusieurs disciples. Après cette tentative avortée de vie érémitique, Maurille reviendra à Fécamp auprès de son ancien abbé. Il était alors accompagné de son disciple Gerbert, qui se fit moine à Fécamp avant de devenir plus tard abbé de Saint-Wandrille (1063-1090). Cf BOUET & DOSDAT, 1995, p. 20 ; BOUET, 1995, p. 241-243 ; GAZEAU, 2007, II, p. 339. Si cette identification du destinataire M. à Maurille doit être retenue comme je le pense, l'existence de cette lettre contredirait toutefois l'affirmation des *Acta archiepiscoporum Rotomagensium*, composées autour de 1070 par un auteur anonyme qui affirme que Maurille avait obtenu l'accord de l'abbé de Fécamp, c'est-à-dire de Jean de Ravenne, pour quitter son monastère afin de mener une vie érémitique en Italie (ALLEN, 2009, p. 39 et 53). La rédaction d'une notice élogieuse en faveur de l'archevêque de Rouen récemment décédé justifiait sans doute ce pieux mensonge.

4 PL. 147, col. 465-473 (lettres n° IV et V). Cette lettre confirme que du temps de Guillaume, les moines pouvaient être envoyés d'une abbaye à une autre au sein du réseau spirituel volpianien : « *Domnum uero Benedictum non uestrum sed sanctae memoriae domni abbatis Willelmi conuersum, nutritum et professum fuisse, quem ipse in primo*

deux dernières lettres sont adressées par Jean au roi Guillaume le Conquérant et à l'abbé Vital de Bernay. Elles montrent que si le roi pouvait exceptionnellement imposer à l'abbé de Fécamp d'une part le départ de l'un de ses moines pour le placer à la tête d'une autre communauté (transfert de Vital de l'abbatiale de Bernay à celui de Westminster en 1076), d'autre part l'installation d'un moine venu d'une communauté associée à Fécamp à la tête d'une abbaye dépendante de celle-ci (transfert d'Osberne de Troarn à Bernay entre 1076 et 1077), l'abbé – qui n'apprécie manifestement pas la manœuvre réalisée sans qu'il ait été préalablement consulté, mais qui approuve cependant le choix judicieux de Vital – avait malgré tout son mot à dire, et pouvait avoir quelques exigences quant au respect de certaines coutumes : il parvient ainsi à imposer le passage d'Osberne par Fécamp avant son établissement sur le siège abbatial de Bernay¹. D'autres lettres plus tardives s'intéressent aussi à des affaires de moines transfuges. Dans le troisième quart du XII^e siècle, le prieur R. de Norwich² adresse à l'abbé Henri de Sully une lettre pour l'informer que plusieurs moines déserteurs – l'ancien préchantre Thomas, le convert Robert et le moine Raoul³ – pourraient être tentés de trouver refuge à Fécamp en raison des liens étroits unissant les deux maisons⁴. Or, nous savons que vers la même époque, Clément, le préchantre de Norwich, assura la translation en faveur de sa cathédrale d'une partie des reliques du Précieux-Sang, « redécouvertes » à Fécamp en 1171⁵. Des liens très étroits existaient donc entre Fécamp et Norwich au moins depuis cette époque, et vraisemblablement depuis l'épiscopat d'Herbert de Losinga, ancien prieur de Fécamp devenu évêque de Norwich dont il

quo locum Gorziensem regendum accepit, ad idem coenobium cum multis aliis quorum nonnulli iam uita defuncti ibidem humati quiescunt, ut suum uenire, ac inibi manere praecepit. Quod et fecit usquedum transactis nonnullis annis, conhibentia domni abbatis Gorziensis Sigifridi et domni abbatis Oddonis tunc priorum post abbatum, et iussione praedicti domni abbatis Willelmi ad monasterium Sancti Arnulfi, cui, Deo auctore, licet peccator, inseruio, directus et destinatus est [...] » (Ibidem, col. 467). « [...] Redeant omnia a prima initia, Benedictus ad Fiscannum, Warinus Gorziam, domnus abbas Iohannes Diuioni et caeteri quicunque fideles Christi per diuersa loca in sancta Ecclesia ad pascendum, regendum, ordinandum, docendumque gregem Domini distributi et premoti sunt [...] » (Ibidem, col. 469). Cette précieuse lettre mériterait d'être rééditée, traduite et analysée en détail.

- 1 PL 147, col. 463-465 (lettres n° I-III). On préférera les deux éditions suivantes : BATES, 1998, n° 139 (lettre de Guillaume le Conquérant, avec à la suite en appendice, p. 467, les deux lettres de Jean adressées en réponse au roi et à Vital) ; BLOCHE, 2012, B3, B4 et B5. À ce sujet, GAZEAU, 2007, I, p. 89, 101 et 104.
- 2 Ce prieur R. de Norwich était soit Richard de Ferrariis (v. 1150/5-v. 1158), soit son successeur Ranulph (v. 1161-v. 1163/8). DODWELL, 1985, p. iii ; KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2001, p. 57-58 et 252.
- 3 L'auteur de la lettre indique qu'ils se sont enfuis déguisés et armés et qu'ils ne doivent être accueillis dans aucun des deux monastères. Faut-il rapprocher cette lettre de celle qu'adressa Laurent de Westminster au pape Alexandre III (1159-1181), où il est question de deux moines de Norwich, A. et R., « perturbateurs de l'ordre et persécuteurs de la paix » qui causèrent de grands tourments au vieil évêque William Turbe (1146/7-1174) ? (HARPER-BILL, 1984, p. 152 ; LIVERANI, 1863, p. 745-746). Le départ de ces trois moines semble en tout les cas se placer dans le contexte des troubles générés par le développement du culte au jeune Guillaume de Norwich († 1144), lequel, selon la *Vita* composée par Thomas de Monmouth dans les années 1150, aurait été assassiné dans des circonstances abominables par des Juifs à Thorpe Wood. Le développement de ce culte divisa fortement les communautés de clercs et de moines de Norwich et fut l'objet de vives tensions internes (HARPER-BILL, 1984, p. 153-154).
- 4 Ms. Berne, Burger Bibliothek, Bongars 568, fol. 196v (LAPORTE, 1953, p. 5-31 : éd. p. 27-28 ; comm. p. 7 et p. 15). L'auteur indique en effet « *Cum a beate memorie predecessoribus nostris summa et specialissima inter Fiscannensem et Norwicensem ecclesiam sit statuta et firmata societas* ». Il s'agit d'une allusion à une association étroite unissant les deux communautés depuis l'époque d'Herbert de Losinga.
- 5 BROCHKAUS, 2009, p. 56.

a été question plus haut. Entre 1180 et 1187, l'abbé Haymon de Saint-Bénigne adressa à l'abbé Henri de Sully une lettre traitant principalement de la question des moines transfuges suite au refuge temporaire d'un jeune moine de Fécamp indiscipliné, Jean, dans le prieuré de Saint-Vigor de Bayeux, dépendant de Saint-Bénigne. Cette même lettre révèle par ailleurs les liens extrêmement forts unissant les deux communautés depuis Guillaume de Volpiano, chaque abbé ayant la possibilité de prendre la tête du chapitre de l'autre établissement en cas d'absence de son homologue (pièce justificative n° IV). Ces quelques témoignages confirment l'existence de liens étroits entre Fécamp et les diverses communautés évoquées (Saint-Arnoul de Metz, Westminster, Bernay, Norwich et Saint-Bénigne de Dijon), déjà perçus au cours de nos investigations.

*

* *

Au terme de la première étape de cette enquête, nous retrouvons, globalement, une tendance déjà observée lors de la tentative de reconstitution du réseau de confraternité de Fécamp à l'aide des seules sources fécampoises¹. On observe en effet la même répartition, avec une majorité de liens établis à l'est de la Normandie, selon un axe sud-est/nord s'étirant cette fois de l'Italie et de la Bourgogne jusqu'à l'Angleterre ; leur absence presque totale à l'ouest, notamment de la Bretagne à l'Aquitaine en passant par l'Anjou et l'ensemble de la vallée ligérienne, reste remarquable. En revanche, les liens avec les autres monastères normands, pratiquement inexistant dans la première étude, apparaissent cette fois très clairement. Les communautés associées semblent se concentrer principalement dans les bassins de la Seine et de la Somme, de la Bourgogne à la Flandre en passant par l'Ile-de-France et la Picardie. Il convient néanmoins de noter la présence de plusieurs abbayes lorraines (voir les cartes n° 2a et n° 2b).

Quatre groupes d'établissements en relation avec l'abbaye de la Trinité de Fécamp se détachent nettement :

– le premier groupe correspond au réseau spirituel volpianien, auquel le monastère se rattache depuis sa réforme. Nous prendrons donc en compte, lors de nos investigations, l'ensemble des monastères relevant de ce réseau. Il conviendra néanmoins, dans ce contexte, de s'intéresser aussi à la persistance des liens avec Cluny, le réseau spirituel volpianien étant à l'origine en relation privilégiée avec cette abbaye² ;

1 *Supra*, p. 41-48.

2 Ces liens se sont perpétués grâce à l'amitié qui unissait les abbés Guillaume et Odilon, disciples et héritiers de saint Maïeul, et grâce à leur maintien à la génération suivantes (les disciples de Guillaume ayant été en relation avec les disciples d'Odilon).

– le second groupe correspond au réseau d'établissements bénédictins normands, qui s'est constitué progressivement au cours du XI^e siècle, au fur et à mesure de la reconquête monastique au sein du duché de Normandie et de la province ecclésiastique de Rouen. Plusieurs indices laissent déjà présager de l'appartenance de Fécamp à un tel réseau : la mention de ce monastère dans les listes de services spirituels de Notre-Dame de Saint-Évroult, de Notre-Dame du Bec, du Mont Saint-Michel, de Saint-Pierre et Notre-Dame de Jumièges et de la Trinité de Caen¹, ainsi que la présence d'un grand nombre d'abbayes bénédictines masculines de la province ecclésiastique de Rouen dans ces listes vont en effet dans le sens d'une grande unité et d'une forte cohésion de cet ensemble à l'époque ducal normande (XI^e-XII^e siècles). Ces résultats et ces observations rejoignent ainsi les conclusions auxquelles Véronique Gazeau est elle-même parvenue dans sa *Normannia monastica*². Cela nous incite à prendre en compte, lors de la suite de nos investigations, la totalité des monastères d'hommes de cet ordre situés dans le duché de Normandie (soit trente-trois abbayes)³, ainsi que les sept communautés de moniales bénédictines mentionnées dans les listes de confraternités conservées pour cinq établissements normands liés à Fécamp (Saint-Évroult, le Bec, le Mont Saint-Michel, Jumièges et la Trinité de Caen)⁴. Si la majorité de ces quarante

1 La majorité des maisons bénédictines normandes est représentée dans la liste de Saint-Evroult constituée et complétée au cours du XII^e siècle (ms. Paris, BnF, lat. 10062, fol. 77v-81v [fol. 78v pour Fécamp] ; cf. LAPORTE, 1956, p. 141-151, en particulier p. 148-151 et éd. p. 167-187 [p. 171 pour Fécamp]) ; il en est de même, avec quelques variantes, pour la liste du Bec du XII^e siècle retranscrite par dom Jacques Jouvelin (ms. Paris, BnF, lat. 13905, fol. 73r-73v [= p. 139-140]), traduite presque intégralement par l'abbé Porée (PORÉE, 1901, t. I, p. 481-485 [p. 484 pour Fécamp]) et commentée par dom Laporte (LAPORTE, 1956, p. 152-153). Les autres listes sont plus tardives et plus réduites : pour le Mont Saint-Michel, nous disposons de trois listes du XIV^e siècle (ms. Avranches, BM, 214, 3^{ème} pagination p. 198 [v. 1400], 4^{ème} pagination p. 75 [v. 1300/1400] ; ms. Avranches, BM, 211, fol. 137v [année 1336] ; LAPORTE, 1963, p. 34-38). Enfin, pour Jumièges, nous possédons une liste de suffrages obituaires datée du XIV^e-XV^e siècle (ms. Rouen, Bibl. Mun., U. 50 [1220]), fol. 1-2 [fol. 1r pour Fécamp] ; LAPORTE, 1956, p. 153-155 et éd. p. 187-188).

2 GAZEAU, 2007, I, p. 26. La liste de services spirituels de l'abbaye du Bec mentionne même la célébration d'une messe solennelle conventuelle pour les évêques, abbés et abbesses morts en Normandie, sans que soient pris en considération leur établissement et leur ordre religieux d'appartenance (PORÉE, 1901, t. I, p. 483).

3 Ces trente-trois établissements sont, d'après la *Normannia monastica* de Véronique Gazeau : 1) Saint-Martin d'Auchy, 2) Saint-Vigor de Bayeux, 3) Notre-Dame du Bec, 4) Notre-Dame de Bernay, 5) Saint-Étienne de Caen, 6) Saint-Vigor de Cerisy (Cerisy-la-Forêt), 7) Saint-Pierre de Castillon (Conches), 8) Notre-Dame de Cormeilles, 9) La Croix-Saint-Leufroy, 10) Saint-Taurin d'Évreux, 11) La Trinité de Fécamp, 12) Saint-Étienne de Fontenay, 13) Notre-Dame de Grestain, 14) Notre-Dame et Saint-Pierre d'Ivry, 15) Saint-Pierre et Notre-Dame de Jumièges, 16) La Trinité de Lessay, 17) Notre-Dame de Lonlay, 18) Notre-Dame de Lyre, 19) Notre-Dame de Montebourg, 20) Le Mont Saint-Michel, 21) Saint-Pierre de Préaux, 22) Saint-Ouen de Rouen, 23) La Trinité-du-Mont de Rouen (Sainte-Catherine-du-Mont), 24) Notre-Dame de Saint-Évroult, 25) Saint-Georges de Boscherville, 26) Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives, 27) Saint-Sauveur-le-Vicomte, 28) Notre-Dame et Saint-Sever, 29) Saint-Victor-en-Caux, 30) Saint-Wandrille, 31) Saint-Martin de Sées, 32) Saint-Michel du Tréport, 33) Saint-Martin de Troarn (cf. GAZEAU, 2007, II, p. 393-397 et p. 405, ainsi que la carte de localisation p. VII).

4 À savoir : 1) Notre-Dame d'Almenèches, 2) La Trinité de Caen, 3) Saint-Sauveur d'Évreux, 4) Notre-Dame-du-Pré de Lisieux, 5) Notre-Dame de Montivilliers, 6) Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux, 7) Saint-Amand de Rouen (cf. LAPORTE, 1956, p. 148 ; PORÉE, 1901, t. I, p. 481-485 ; DUFOUR n° 306 et 356). L'absence, dans nos listes de confraternité, des autres abbayes de moniales bénédictines normandes n'invite guère à une recherche exhaustive (investigations longues pour de maigres résultats). Une telle entreprise pourrait éventuellement s'envisager une fois la prosopographie des abbesses de ces établissements mise à la disposition des chercheurs (travail en cours de réalisation par Véronique Gazeau).

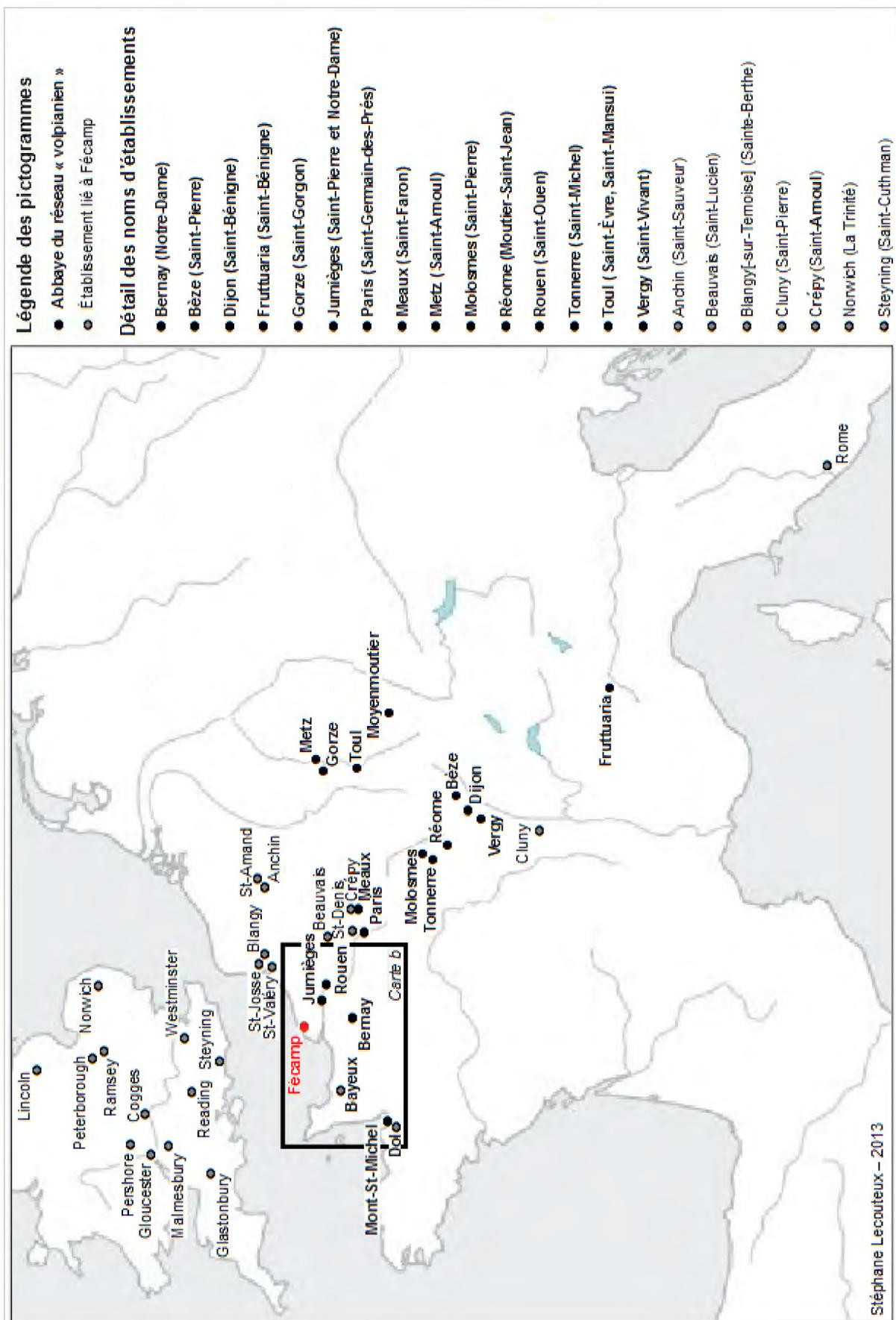
établissements est en effet susceptible d'avoir entretenu des relations régulières avec l'abbaye de Fécamp, nous devons toutefois vérifier l'existence de chacun de ces liens ;

– le troisième groupe s'est formé progressivement Outre-Manche dans le contexte de réforme religieuse ayant suivi la conquête de l'Angleterre en 1066 ;

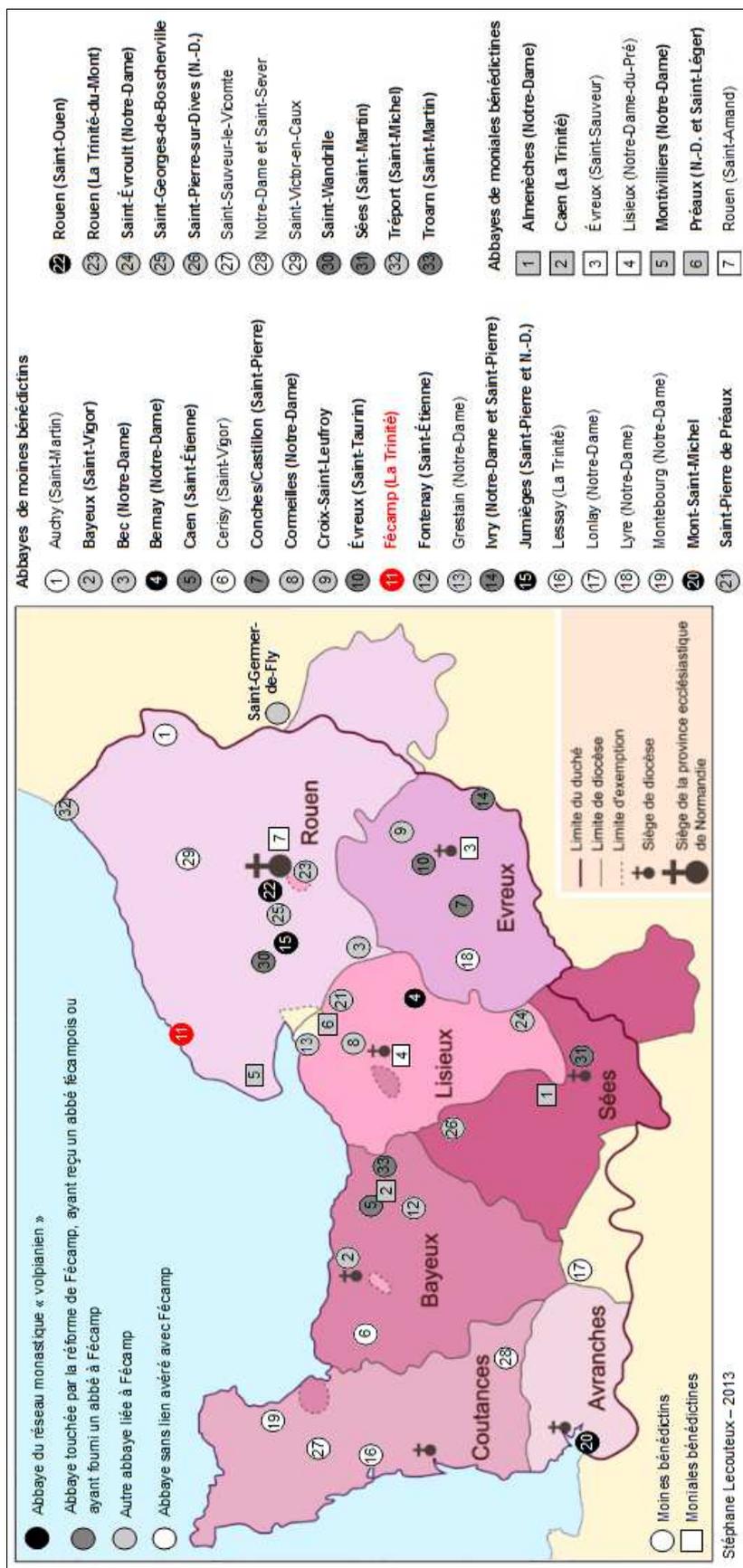
– le quatrième et dernier groupe paraît moins homogène. Plus disparate, il semble lié aux échanges politiques, religieux, voire commerciaux qu'a entretenus la Normandie avec ses voisins du nord de la France (Flandre, Picardie et Ile-de-France).

Les établissements pour lesquels des relations avec l'abbaye de la Trinité de Fécamp ont été décelées peuvent être représentés sur les deux cartes suivantes (cartes n° 3a et 3b)¹.

¹ Afin de ne pas surcharger la seconde carte, ne sont représentés ici ni les prieurés continentaux dépendant de Fécamp ni les églises/paroisses placées sous la juridiction/dépendance de Fécamp (voir la carte n° 18, p. 418).



Carte n° 3a – Les établissements liés à la Trinité de Fécamp du XI^e au XIII^e s. (vue générale)



Carte n° 3b – Les monastères normands liés à la Trinité de Fécamp du XI^e au XIII^e s.
 (vue détaillée pour la province ecclésiastique de Rouen et ses marges)

Étape 2 : localisation et analyse des documents nécrologiques conservés

Si la méthode adoptée est, dans son ensemble, très simple à mettre en œuvre, la documentation à laquelle nous allons à présent avoir recours lors de cette seconde étape pourrait en revanche paraître, au prime abord, relativement complexe à interpréter. Nous allons en effet rassembler des sources nécrologiques et confraternelles très variées, jusqu'à présent peu exploitées par les chercheurs. La méconnaissance de ce type de documentation peut facilement être déroutante ou source d'erreurs. Aussi, afin d'éviter certains écueils, quelques remarques s'imposent avant d'y recourir.

Remarques générales sur la documentation nécrologique et confraternelle à notre disposition

Les textes relatifs à la *memoria* et aux associations spirituelles se trouvent principalement conservés dans la documentation nécrologique et confraternelle médiévale et à défaut, dans des copies d'érudits modernes. Les livres du chapitre nous transmettent le plus souvent les nécrologes médiévaux les moins dénaturés et les plus riches : témoins vivants des commémorations individuelles contemporaines, ces documents furent utilisés et complétés au jour le jour pendant de nombreuses années, voire pendant plusieurs siècles¹. À l'exception du nécrologe primitif, correspondant au plus ancien exemplaire produit par une communauté², le fonds textuel de ces documents³ dérive généralement de modèles antérieurs, dont ils ne reproduisent toutefois qu'une partie des informations⁴. La décision d'entreprendre un nouveau nécrologe était dictée par des motivations d'ordre à la fois spirituel et matériel. Cela pouvait par exemple résulter de l'évolution de la commémoration des morts et des associations spirituelles qui en découlent. Cela pouvait tout aussi bien être la conséquence de l'usure ou de la dégradation du manuscrit, phénomènes notamment imputables à l'usage quotidien du livre au chapitre⁵. Mais il est surtout remarquable que

1 En témoigne la variété des mains responsables de ces additions successives. D'un point de vue paléographique, ces mains sont du plus grand intérêt puisqu'elles peuvent à la fois être rattachées à un lieu (l'établissement d'où provient le nécrologe) et à une époque (lorsque la date de décès de la personne inscrite est connue).

2 Témoin hélas rarement conservé. Voir LEMAITRE, 1980, p. 37-46.

3 Ce fonds primitif correspond au texte écrit de première main dans un nécrologe (main reproduisant des commémorations individuelles antérieures qu'il convient donc de bien distinguer des mains ultérieures, responsables d'additions contemporaines, parfois sur plusieurs siècles).

4 Voir LEMAITRE, 1980, p. 46-49.

5 Le coutumier monastique de Farfa, qui reprend la troisième rédaction des coutumes de Cluny, décrit la manière dont on lisait le nécrologe au chapitre : « le lecteur (un enfant oblat dans les communautés clunisiennes, ailleurs un moine ou un chanoine hebdomadier) devait rétablir dans sa lecture un ordre hiérarchique : bienfaiteurs insignes (empereur et roi), membres de la communauté (*monachi nostre congregationis*), associés spirituels (*amici, familiares*). La mention éventuelle de l'*officium plenum*, l'office des défunts, figurant éventuellement à la suite du nom, ne devait pas être lue, *de officio pleno non debet pronuntiare in capitulo*. On lisait donc des noms, et eux seuls. Les manuscrits anciens reflètent fréquemment cet aspect de catalogue de noms [...]. La lecture de ces listes ne devait guère poser comme problème que celui de la classification des noms » (LEMAITRE, 1980, p. 16 et p. 21-23). D'où l'observation d'une tendance à un regroupement catégoriel à partir du XI^e siècle, puis la disparition des qualités et des mentions

la structure même du document induisait à elle seule une contrainte forte, justifiant à plus ou moins long terme la décision de recourir à un nouveau support. Un espace libre prédéfini était en effet réservé pour chaque jour du calendrier, n'offrant ainsi la possibilité d'enregistrer qu'un nombre limité de défunts au cours du temps. Puisque l'exemplaire en usage par la communauté était régulièrement et continuellement enrichi de nouvelles entrées, il arrivait inévitablement un moment où le scribe ne disposait plus de suffisamment de place pour accueillir de nouveaux noms dans ces espaces réservés trop souvent sous dimensionnés¹. La confection d'un nouveau nécrologe devenait dès lors inéluctable, que l'usure du calendrier actuel soit importante ou non et que son état de conservation soit déjà médiocre ou encore très satisfaisant². Mais plutôt que de reproduire intégralement le contenu du calendrier antérieur, désormais saturé de notes, en réservant davantage de place au niveau de chaque jour, le scribe était amené à opérer des choix pour retenir certains noms et pour en écarter d'autres. Le cas le plus communément observé consiste à réaliser une sélection en tenant compte de la persistance ou de l'obsolescence des unions contractées, ainsi que de l'évolution des associations spirituelles correspondantes : les moines associés inscrits à l'occasion de confraternités tombées depuis lors en désuétude avaient en définitive peu de chances d'être retenus dans le nouveau nécrologe ; le risque de disparaître était également non négligeable pour les profès appartenant à des communautés associées bénéficiant autrefois de commémorations individuelles, mais ne faisant plus par la suite l'objet que d'une simple commémoration collective annuelle³. Le scribe était également amené à réaliser des choix, parfois drastiques, en ne reprenant

d'origine des défunts à partir du XIII^e siècle.

- 1 Certains nécrologes gardent des traces de grattages, le scribe n'ayant pas hésité à remplacer un ancien nom, provenant d'une commémoration individuelle tombée en désuétude, par un nouveau. De même, faute de place, les ajouts de noms en marge ne sont pas rares (ils rompent ainsi l'ordonnancement chronologique séquentiel qui prévaut naturellement).
- 2 Du fait du nombre important de commémorations individuelles enregistrées aux XI^e et XII^e siècles, il semble que certains nécrologes n'aient été utilisés que quelques dizaines d'années. La transformation des commémorations individuelles pour les moines en commémorations collectives pour leur communauté (réduction du nombre d'inscriptions) et l'amélioration de l'organisation matérielle des nécrologes (optimisation de la place réservée en fonction de l'origine et de la qualité des défunts) semblent avoir favorisé l'accroissement de la durée de vie des nécrologes. Si nous prenons le cas des quatre nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon, les deux premiers n'ont été utilisés que pendant trois-quart de siècle environ (v. 1000-1080 puis v. 1080-1140), le troisième pendant plus d'un siècle et demi (v. 1140-1300) et le quatrième pendant trois siècles (v. 1300-1600). Or il est peu probable que l'usure d'un *codex* par un usage quotidien au XI^e siècle ait été plus important qu'au XII^e, XIII^e ou XIV^e siècle, et le manque de place semble justifier, par exemple, le passage du troisième au quatrième nécrologe. Les deux premiers paraissent en revanche étroitement liés à la mise en place de réformes sous Guillaume de Volpiano (990-1031) et sous Jarenton (1077-1113) et pourraient de ce fait être liés aux choix respectifs de ces deux abbés pour la mise en place de la mémoire des morts. Mais en réalité, les deux phénomènes (spirituels et matériels) sont sans doute étroitement liés : ainsi, à Saint-Germain-des-Prés, le nécrologe primitif, saturé d'inscriptions, fut remplacé dans les années 1130 sous l'abbé Hugues IV (1116-1146), qui reforma semble-t-il le culte des morts (grâce notamment à la mise en place de nouvelles associations spirituelles accordant davantage de place aux laïcs et étant moins contraignantes au quotidien pour sa communauté).
- 3 Passage d'associations spirituelles étroites et personnalisées (commémorations individuelles des moines de la communauté associée) à des associations spirituelles plus générales (commémoration collective au bénéfice de l'ensemble des moines de la communauté associée).

qu'une partie des noms de l'ancien nécrologe afin de ne pas surcharger le nouveau calendrier avec de trop nombreuses entrées dès sa création. Il s'agit donc le plus souvent de copies sélectives, où les listes de noms se trouvent à la fois abrégées et simplifiées¹. Outre les aléas inévitables liés à la transmission des textes, chaque nouvelle copie produite est de ce fait à l'origine de pertes d'informations dues à des choix délibérés, et plus ou moins arbitraires, opérés par le scribe². Ainsi, dans la tradition textuelle, plus le nécrologe médiéval se trouve éloigné de l'exemplaire primitif, moins il n'a de chances de transmettre toutes les informations initialement contenues dans l'archétype³. De même, plus il est tardif, moins les commémorations individuelles – désormais le plus souvent remplacées par de simples commémorations collectives annuelles – étaient nombreuses à être reproduites. De ce fait, bien que ces textes nous fournissent une image le plus souvent fidèle des confraternités contemporaines et de leur mise en application, ils ne nous offrent finalement qu'une vision déjà déformée des associations spirituelles antérieures. De plus, ils ne permettent guère de déduire la persistance, l'interruption ou l'évolution ultérieure des liens confraternels observés, et ils ne laissent guère présager d'éventuelles créations futures⁴. Il est donc primordial de situer le plus précisément possible l'époque de copie et la période d'usage de ces documents afin d'éviter les risques de sur-interprétation par anachronisme. Il s'agit en effet du principal danger auquel l'historien moderne se trouve confronté en recourant à de telles sources. Lorsque nous avons la chance de conserver, pour un établissement donné, l'ensemble de ses livres du chapitre et de ses nécrologes successifs⁵, il est possible de suivre l'évolution des liens confraternels en comparant chaque document à son prédécesseur et à son successeur. Cette situation idéale reste cependant relativement exceptionnelle, car les établissements se débarrassaient le plus souvent de leurs anciens nécrologes, devenus inutiles une fois leur remplaçant mis en service⁶. Il est

1 La copie d'un nécrologe est souvent l'occasion d'une suppression des indications sur l'origine des moines (information dont l'intérêt de conservation s'atténue visiblement au fil du temps : les scribes ne la mentionnent ou ne la conservent très souvent que pour leurs contemporains, qu'ils ont personnellement connus).

2 Ces choix ne sont pas toujours aisés à comprendre aujourd'hui et nous paraissent parfois fort arbitraires.

3 Plus une association spirituelle étroite, induisant des commémorations individuelles entre les deux communautés, fut durable, plus les informations relatives à cette association auront de chances d'être reproduites d'un nécrologe à un autre. Moins cette association fut persistante dans le temps, plus les informations relatives à cette association auront de chances de ne pas avoir été retenues lors de copies ultérieures. De plus, une association étroite, mais maintenue sous forme de commémorations individuelles qu'au XI^e siècle, a moins de chance de subsister dans un nécrologe du XIV^e siècle qu'une association du même type ayant eu lieu au XIII^e siècle.

4 Il n'est pas rare que le remplacement d'un nécrologe par un autre soit l'occasion d'interrompre ou d'adapter des contrats de confraternité pour lesquels le maintien de commémorations individuelles devenait difficile : cela pouvait par exemple se traduire par l'abandon pure et simple de l'association spirituelle, ou par le remplacement des commémorations individuelles par une commémoration collective. Inversement, un resserrement des liens pouvait se traduire par la création d'un contrat de *societas* avec inscription des moines au nécrologe ou par le remplacement d'une commémoration collective par des commémorations individuelles (phénomène *a priori* plus rare).

5 C'est par exemple le cas pour les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Martial de Limoges, Corbie ou Lyre.

6 Le parchemin, matériau coûteux, était souvent réutilisé de diverses manières : pour un même ou un autre usage après lavage ; pour la protection d'autres ouvrages (remploi du parchemin dans la reliure ou dans les gardes d'autres livres), etc.

donc fréquent que nous ne conservions qu'un seul nécrologe pour un établissement donné : le dernier en usage dans la communauté, qui ne nous donne qu'une image imparfaite du contenu de l'exemplaire primitif perdu ainsi que des documents intermédiaires ayant éventuellement existé entre cet archétype et le nécrologe tardif qui subsiste.

D'une manière générale, du fait de leur rang, les personnalités prestigieuses laïques et ecclésiastiques, les bienfaiteurs et les abbés avaient davantage de chances que les simples moines d'être inscrits puis recopiés d'un nécrologe à un autre¹. Une bonne pratique consiste donc à rechercher prioritairement les abbés de la communauté étudiée, plus facilement repérables et représentant dans bien des cas les seuls vestiges du nécrologe primitif. Nous relèverons ensuite, dans un second temps, les noms de moines subsistant dans ces mêmes nécrologes, sachant que leur origine est généralement davantage spécifiée et conservée dans les parties contemporaines que dans celles de première main reproduisant partiellement le fonds de documents antérieurs. Il va sans dire que, dans un tel contexte, les documents nécrologiques anciens, utilisés à l'époque de l'activité du *scriptorium* de Fécamp et de l'enrichissement de sa bibliothèque, se révèlent pour nous du plus haut intérêt. Après avoir repéré les nécrologes conservant la mémoire d'abbés fécampois, nous adopterons donc, dans un second temps, une démarche privilégiant l'étude chronologique des témoins médiévaux correspondants, en analysant d'abord les plus anciens puis les plus récents. Néanmoins, lorsque ces livres du chapitre et ces nécrologes médiévaux n'ont pas eu la chance de survivre aux vicissitudes du temps, ou lorsqu'ils ne subsistent que de façon lacunaire ou fragmentaire, les copies modernes se révèlent dès lors fort utiles. Pour l'ensemble du territoire français, nous avons la chance de disposer des papiers liés aux grandes entreprises littéraires des Mauristes² et des érudits des XVII^e et XVIII^e siècles. Le recours à de tels documents, destinés à un tout autre usage que ne l'étaient nos témoins médiévaux, nous confronte cependant à des problématiques spécifiques, liées tant à la nature qu'au statut et à l'état de ces copies modernes : il conviendra donc de prendre en compte cette documentation hétérogène après avoir effectué une analyse critique au cas par cas afin de mesurer les limites inhérentes à ce type de sources³. Certaines

1 Nous verrons qu'il n'est pas rare de voir figurer les noms des premiers abbés de Fécamp dans ce qui constitue le fonds de base de nécrologes tardifs (inscriptions de première main), alors que les simples moines contemporains de ces abbés ont quant à eux disparus.

2 Il s'agit d'une documentation exceptionnelle, que l'on chercherait en vain ailleurs, comme nous le constaterons dès que nous aurons à prospecter du côté d'établissements anglais ou italiens, non touchés par les activités de la Congrégation de Saint-Maur.

3 Nous avons souvent affaire à des copies sélectives réalisées par des érudits ne s'intéressant qu'à une seule catégorie d'individus en fonction de leurs propres travaux et de leurs centres d'intérêts. Les critères de sélections sont souvent basés sur l'origine ou la qualité des individus (conservation uniquement des abbés ou des bienfaiteurs laïcs ; des moines d'un établissement particulier ; des individus d'une région donnée, etc.). Les éditions modernes sont elles-mêmes souvent entachées de ce type de sélection : ainsi, le tome XXIII du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (1876) ne reproduit que des extraits de nécrologes normands relatifs aux hauts dignitaires (abbés, évêques, grands laïcs) ; les noms de simples moines ont été systématiquement écartés.

copies modernes s'avèrent finalement peu exploitables¹ ; d'autre, au contraire, se révèlent d'un intérêt de premier ordre : elles reproduisent parfois intégralement et fidèlement le contenu d'anciens nécrologes médiévaux depuis perdus ; elles fournissent dans ce cas des informations que nous chercherions en vain ailleurs, comme par exemple dans des témoins du Moyen Âge tardif ayant subi de nombreuses pertes irréversibles au cours de copies successives ou en raison d'une réorganisation délibérée liées à l'évolution du culte des morts.

Présentation des outils permettant de constituer le corpus de nécrologes à étudier

Afin d'exploiter au mieux ces différentes sources, il convient en premier lieu de les localiser et de les caractériser. Un outil remarquable, fondamental pour notre enquête, va nous y aider : il s'agit du *Répertoire des documents nécrologiques français*, publié depuis les années 1980 par Jean-Loup Lemaître². Ce répertoire, qui inventorie les documents nécrologiques d'établissements localisés sur l'ensemble de la France actuelle en leur attribuant un numéro d'identification unique, fournit aussi de précieux renseignements sur la présence d'actes de confraternités et d'associations spirituelles conservés dans ces mêmes sources³. La liste d'établissements liés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp, élaborée lors de l'étape précédente, va nous fournir les points d'entrée indispensables à l'usage de ce répertoire. Hors territoire français, nous disposons de la très utile notice « Necrologia » du *Repertorium fontium historiae medii aevi*, également rédigée par Jean-Loup Lemaître⁴. Ainsi, grâce à ces instruments, nous trouverons aisément l'ensemble des nécrologes et des obituaires ayant survécu pour chaque établissement de notre liste. Il conviendra de les consulter en espérant y découvrir des confraternités établies avec l'abbaye de Fécamp ou/et des mentions de moines de cette communauté. Les éditions de ces documents étant relativement rares et le plus souvent partielles⁵, le recours quasi-systématique à l'exemplaire original semble au premier abord

1 C'est en particulier le cas des brefs extraits sélectifs réalisés par des érudits modernes travaillant sur des sujets sans rapport avec notre propos.

2 Répertoire en deux volumes (1980 et 1985), ayant fait depuis l'objet de trois suppléments (1987, 1992 et 2008).

3 Sans toutefois signaler systématiquement les noms des établissements concernés, mais en indiquant les feuillets correspondants, ce qui permet au moins d'accéder rapidement aux informations recherchées grâce aux microfilms. L'objectif de ce répertoire n'étant pas d'inventorier ce type de documents, seuls ceux figurant dans les livres du chapitre, décrits principalement pour leurs nécrologes, se trouvent ainsi signalés.

4 *Repertorium fontium historiae medii aevi*, t. VII, 1997, p. 147-167. Cette notice signale les outils et les éditions à prendre en compte pour chaque espace géographique. Ayant à nous intéresser à l'Angleterre et à l'Italie, ce sont les travaux suivant que nous aurons à utiliser au cours de la présente étude : GERCHOW, 1988 ; DYRMANS, 1978 et FRANK, 1991. Je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Loup Lemaître pour les pistes bibliographiques qu'il m'a si généreusement communiquées.

5 En 1984, Neithard Bulst attirait déjà l'attention sur la nécessité d'une publication critique des nécrologes conservés pour la Normandie, sources capitales pour les études prosopographiques (BULST, 184, p. 320). Il n'y a guère eu de progrès en ce domaine depuis cette date. Il convient néanmoins de signaler trois articles de Katharine Keats-Rohan au sujet des documents nécrologiques du Mont Saint-Michel parus en 2003, 2004 et 2005. Hors de la Normandie, des travaux décisifs et éditions critiques ont été réalisés pour Saint-Germain-des-Prés (par Andraes Decker-Heuer en 1998) et Saint-Bénigne de Dijon (par Barbara Schamper en 1989) : nous y aurons abondamment recours dans les pages qui suivent.

incontournable. L'une des problématiques majeures provient toutefois de l'extrême dispersion des manuscrits, conservés depuis la Révolution dans un grand nombre de dépôts disséminés à travers l'ensemble de l'hexagone, principalement dans les archives et les bibliothèques municipales, départementales et nationales. D'autres avaient déjà quitté leur établissement d'appartenance dès avant cette époque et se trouvent aujourd'hui dans des collections privées ou dans diverses bibliothèques et collections françaises, européennes voire internationales. Un tel éparpillement rend impossible toute prétention à une consultation exhaustive de l'ensemble des originaux. Le recours à des reproductions de qualité semble être le moyen le plus efficace pour surmonter, au moins dans un premier temps, cette problématique majeure. Grâce à sa très riche filmothèque, l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes conserve, sur son site Iéna, à Paris, les reproductions microfilmées de la grande majorité des documents étudiés par Jean-Loup Lemaître pour l'établissement de son répertoire¹. La réunion en un même lieu d'une partie importante de la documentation utile offre une opportunité exceptionnelle pour le chercheur de mener à bien son enquête. Il convient cependant de ne pas négliger d'autres outils, d'accès parfois encore plus aisés. De nombreux manuscrits ont en effet fait l'objet, depuis maintenant plusieurs années, de vastes campagnes de numérisation ; l'accès à ces reproductions, souvent d'excellente qualité (images couleurs de haute résolution), est de plus en plus souvent facilité grâce à des mises en ligne sur internet². Nous consulterons donc en premier lieu ces diverses reproductions, nous réservant ensuite la possibilité de recourir à la consultation des originaux lorsque cela s'avère indispensable³.

État de conservation du corpus de nécrologes étudié

Sur les dix-neuf abbayes relevant du réseau spirituel volpianien⁴, neuf ont perdu toute

1 <http://www.irht.cnrs.fr/ressources/filmo.htm> (l'IRHT ne dispose toutefois que rarement de reproductions de documents nécrologiques conservés dans les bibliothèques et archives parisiennes, plus facilement accessibles puisque conservés dans la même ville). La base de données Medium, accessible en ligne, permet de connaître l'ensemble des reproductions de manuscrits disponibles à l'IRHT : <http://medium.irht.cnrs.fr/>

2 Ainsi, pour les manuscrits conservés à la BnF, de nouvelles reproductions numérisées de manuscrits sont régulièrement mises en ligne sur le site Gallica (<http://gallica.bnf.fr/>). Pour les manuscrits des bibliothèques de province, il est possible d'accéder à de nombreuses reproductions de manuscrits par l'intermédiaire du Catalogue collectif de France (<http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/>) et de la BVMM (bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux) de l'IRHT (<http://bvmm.irht.cnrs.fr/>).

3 L'absence d'édition satisfaisante, la qualité médiocre de certains microfilms anciens (problèmes de contrastes, de précision des négatifs et de lecture des inscriptions marginales et interlinéaires ajoutées en petit module) et le recours à la lampe de Wood pour la lecture des passages effacés et grattés ont dans plusieurs cas (que nous préciserons) rendu nécessaire la consultation des originaux.

4 Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Vivant de Vergy, Saint-Pierre de Bèze, La Réome (Moutier-Saint-Jean), Saint-Michel de Tonnerre, Saint-Pierre de Molosme, Saint-Faron de Meaux, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Èvre de Toul, Saint-Mansui de Toul, Moyennoutier, Fruttuaria, La Trinité de Fécamp, Saint-Ouen de Rouen, Jumièges, Le Mont Saint-Michel et Bernay (sont exclus de ce décompte les prieurés dépendants de Saint-Bénigne de Dijon).

documentation nécrologique utile à notre enquête¹, mais dix l'ont conservé au moins partiellement² : Saint-Bénigne de Dijon (LEMAITRE n° 232-237), La Réome/Moutiers-Saint-Jean (LEMAITRE n° 261), Jumièges (LEMAITRE n° 365), Le Mont Saint-Michel (LEMAITRE n° 459), Saint-Germain-des-Prés (LEMAITRE n° 1291-1295), Saint-Faron de Meaux (LEMAITRE n° 1479-1480), Gorze (LEMAITRE n° 1505-1506), Saint-Arnoul de Metz (LEMAITRE n° 1530-1531), Moyennoutier (LEMAITRE n° 1597) et Saint-Mansui de Toul (LEMAITRE n° 1632). Parmi ces dix abbayes, sept possèdent une documentation faisant mention d'abbés et de moines fécampois³. Les trois seuls monastères de ce groupe n'en faisant pas mémoire⁴ sont La Réome⁵, Moyennoutier⁶ et Saint-Mansui de Toul⁷. Observons tout d'abord qu'il s'agit soit de nécrologues médiévaux tardifs, soit de la copie moderne d'un nécrologe médiéval perdu sur lequel nous ignorons tout. Il reste donc possible que des commémorations individuelles, enregistrées aux XI^e et XII^e siècles, aient été écartées lors du remplacement du nécrologe primitif. Les circonstances historiques permettent toutefois d'en douter : d'une part La Réome a très tôt échappé, dès 1003 ou 1015, à l'influence directe de Guillaume de Volpiano et, à l'exception de Saint-Bénigne de Dijon, semble avoir pris rapidement quelques distances vis-à-vis du reste du réseau spirituel volpianien⁸ ; d'autre part Moyennoutier et Saint-Mansui de Toul furent

-
- 1 Aucune documentation nécrologique n'est signalée par Jean-Loup Lemaître pour Saint-Vivant de Vergy, Saint-Pierre de Molosme, Saint-Michel de Tonnerre et Saint-Pierre de Bèze. Le nécrologe de Saint-Èvre de Toul, connu des Mauristes au XVII^e siècle, est perdu (LEMAITRE n° 1630). Pour Fécamp (LEMAITRE n° 359-362 et 361a) et Fruttuaria (cf. LEMAITRE, 1997 ; FRANK, 1991 ; DYRMANS, 1978), aucun nécrologe ou obituaire n'a été signalé à ce jour (hormis le cartulaire-obituaire de la pitancerie du XIII^e s., déjà mentionné pour Fécamp, mais peu utile pour notre propos).
 - 2 À ce jour, seuls quatre d'entre eux, à savoir Saint-Germain-des-Prés (uniquement le nécrologe primitif), Saint-Faron de Meaux, Gorze et Saint-Mansui de Toul, ont bénéficié d'éditions intégrales et satisfaisantes de leurs nécrologues.
 - 3 Nous ne détaillerons pas ici cette documentation que nous étudierons en détail un peu plus loin.
 - 4 Notons que Saint-Mansui de Toul commémore Guillaume de Volpiano, mais en tant qu'abbé de Saint-Bénigne de Dijon et non de Fécamp. Étonnamment, Guillaume de Volpiano n'est mentionné ni dans le nécrologe de La Réome (où il fut pourtant abbé), ni dans celui de Moyennoutier (abbaye touchée par la réforme de cet abbé, mais via Saint-Èvre de Toul).
 - 5 Pour La Réôme, nous conservons un livre du chapitre constitué d'éléments de diverses époques (XII^e-XIV^e siècles), dont un nécrologe du XIV^e siècle (seuls les sept premiers mois subsistent) reproduisant un manuscrit plus ancien depuis perdu (ms. Semur, BM, 24, fol. 108v-138v = LEMAITRE n° 261 ; non édité intégralement ou/et de façon satisfaisante).
 - 6 Pour Moyennoutier, un nécrologe médiéval de la fin du XIII^e siècle, rédigé probablement entre 1273 et 1305 puis complété jusqu'au XVI^e siècle, a survécu (ms. Épinal, Arch. Dép. des Vosges, 1 H 11 = LEMAITRE n° 1597 ; inédit).
 - 7 Le nécrologe médiéval aujourd'hui perdu de Saint-Mansui de Toul n'est connu que grâce à une copie moderne réalisée par N.-C. F. de Peiresc au début du XVII^e s. (ms. Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, 1782, fol. 474-490 = LEMAITRE n° 1632 ; éd. MAROT, 1928, p. 24-38, 96-109, 276-283 ; 1929, p. 47-56).
 - 8 BULST, 1973, p. 61-65 ; BULST, 1988, p. 35-36. Seuls deux abbés de La Réome sont inscrits au nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon : Heldric (992/1003-1010), prédécesseur ou successeur immédiat de Guillaume de Volpiano (et comme lui ancien disciple de Maïeul de Cluny) qui était également abbé de Saint-Germain d'Auxerre (989-1010) et de Flavigny (992-1010) ; et Gui (1202/3-1236/8), administrateur provisoire de Saint-Bénigne de Dijon lors d'une grave crise financière qui toucha l'abbaye dans les années 1220 (SCHAMPER, 1989, n° A 42 et A 130). La Réome, qui faisait peut-être encore partie du réseau spirituel volpianien sous l'abbé Heldric, semble avoir assez rapidement pris ses distances avec ce réseau après 1010/1015 puisqu'on ne trouve trace de cette abbaye que dans la documentation de Saint-Bénigne du XI^e et du XII^e siècle. Cela explique l'absence des moines de La Réome dans la charte de fondation et d'exemption de l'abbaye de Fruttuaria en 1016/7 ainsi que l'absence probable de Guillaume de Volpiano dans le nécrologe de La Réome (l'identification est très douteuse : *obiit Guillermus elemosinarius*, d'après SCHAMPER, 1989, p. 189). Notons toutefois que La Réome apparaît bien dans les deux listes de confraternités de Saint-Bénigne de Dijon des XIV^e et XV^e siècles (SCHAMPER, 1989, p. 31-32).

réformées tardivement (à partir de 1026) et brièvement par l'un des disciples de Guillaume de Volpiano (sans intervention directe de ce dernier), l'abbé Widric de Saint-Èvre de Toul (1026/7-1051), qui y plaça rapidement deux de ses propres élèves¹. Même si la mise en place d'associations spirituelles sans commémoration particulière reste envisageable, il semble assez peu probable que la Trinité de Fécamp ait un jour contracté des liens particulièrement étroits avec ces trois établissements géographiquement distants et moins proches de Guillaume de Volpiano que ne l'étaient les autres maisons du réseau spirituel volpianien dont il vient d'être question².

Si aucun nécrologe de Cluny ne nous est parvenu (LEMAITRE n° 299)³, une reconstitution du fonds primitif, grâce à la réalisation d'une édition synoptique s'appuyant sur les documents provenant de plusieurs établissements placés sous la dépendance de la puissante abbaye bourguignonne, a pu être menée par une équipe de chercheurs allemands dirigée par Joachim Wollasch⁴. Les documents nécrologiques conservés pour les abbayes et prieurés de Saint-Martial de Limoges (LEMAITRE n° 2764 et 2766)⁵, Moissac (LEMAITRE n° 2705)⁶, Saint-Saulve (LEMAITRE n° 1865)⁷, Marcigny (LEMAITRE n° 170)⁸, Saint-Martin-des-Champs (LEMAITRE n° 1308 et 1310)⁹, Longpont-lès-Monthléry (LEMAITRE n° 1242)¹⁰, Montierneuf de Poitiers (LEMAITRE n° 2922)¹¹ et Beaumont-sur-Oise (LEMAITRE n° 1929)¹²

-
- 1 BULST, 1973, p. 99-105. Widric ne dirige Moyenmoutier et Saint-Mansui de Toul que pendant quelques mois ou quelques années à partir de 1026/7 (voir la liste des disciples de Guillaume de Volpiano fournie dans l'annexe n° 5). Seul le premier successeur de Widric à Moyenmoutier, Norbert, est inscrit dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, n° A 122) et seuls ses deux successeurs à Saint-Mansui de Toul, Hunald et Dodon, y sont mentionnés (SCHAMPER, 1989, n° A 164 et A 165). Ces deux monastères ne figurent ni dans les notices descriptives d'associations spirituelle du nécrologe en usage aux XII^e et XIII^e siècle, ni dans les deux listes de confraternités de Saint-Bénigne de Dijon des XIV^e et XV^e siècles (SCHAMPER, 1989, p. 21 et 30-32)
 - 2 Nous verrons d'ailleurs plus loin que la communauté de Saint-Germain-des-Prés, fraternellement proche de Fécamp au cours du XI^e siècle, mentionne dans son nécrologe de nombreux moines du réseau spirituel volpianien à l'exception de ceux originaires de La Réome, Moyenmoutiers et Saint-Mansui de Toul.
 - 3 Un ancien nécrologe de Cluny était encore connu d'Étienne Baluze (1630-1718) au début du XVIII^e siècle.
 - 4 WOLLASCH, 1982, 2 volumes. Voir p. 41-44 pour la description des manuscrits utilisés.
 - 5 Trois livres du chapitre de Saint-Martial de Limoges contiennent des nécrologes copiés entre 1063 et le début du XIII^e siècle en reproduisant une partie du fonds général de Cluny (mss. Paris, BnF, lat. 5257, fol. 44v-69 [= LEMAITRE n° 2764], Paris, BnF, lat. 5243, fol. 93-136 [= LEMAITRE n° 2766] et Paris, BnF, lat. 5245, fol. 136-163 [= LEMAITRE n° 2768]). Seuls les deux premiers ont été utilisés pour d'édition synoptique de l'équipe Wollasch, car le troisième semble dériver du second.
 - 6 Pour Moissac, un livre du chapitre avec nécrologe du XII^e siècle est conservé (ms. Paris, BnF, lat. 5548, fol. 82-96).
 - 7 Pour Saint-Saulve, un livre du chapitre avec nécrologe du XII^e siècle est conservé (ms. Cambrai, BM, B 228 (ancien 218), fol. 102-145).
 - 8 Le livre du chapitre primitif de la partie féminine du prieuré de la Trinité de Marcigny-sur-Loire (abbaye double placée sous l'autorité de l'abbé de Cluny) contient un nécrologe du XII^e siècle reproduisant une partie du fonds primitif du nécrologe de Cluny (ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 348, fol. 86-134).
 - 9 Pour le prieuré clunisien de Saint-Martin-des-Champs, nous conservons un nécrologe de la fin du XII^e siècle (lacunaire pour la seconde moitié du mois de décembre) et un livre du chapitre avec nécrologe recopiant le précédent au milieu du XIV^e siècle (ms. Paris, Bibl. Mazarine, 3347, fol. 1-87 et Paris, BnF, lat. 17742, fol. 146-328).
 - 10 Un livre du chapitre de Longpont-lès-Monthléry, avec nécrologe de la fin du XII^e siècle, est conservé ; le fonds de première main correspondant au fonds commun clunisien (ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1540, fol. 46-102).
 - 11 Un livre du chapitre de Montierneuf de Poitiers, avec nécrologe du milieu du XV^e siècle copié après 1439 à partir d'un nécrologe antérieur perdu, est conservé (ms. Poitiers, Archives départementales de la Vienne, H 205, fol. 149-190).
 - 12 Pour Beaumont-sur-Oise, nous conservons un livre du chapitre avec nécrologe du début du XIII^e siècle, rédigé entre

ont ainsi été mis à contribution. Cette édition synoptique de grande qualité permet d'avoir une idée assez précise du contenu des plus anciens nécrologes clunisiens des X^e-XII^e siècles. Trois des cinq premiers abbés de Fécamp y étaient mentionnés¹.

Sur les quarante établissements bénédictins retenus dans la Normandie ducale (trente-trois masculins et sept féminins), seuls dix ont conservé une documentation nécrologique utile à notre enquête² : en plus de Jumièges et du Mont Saint-Michel, monastères déjà évoqués plus haut³, subsiste des sources pour Le Bec (LEMAITRE n° 342), Le Tréport (LEMAITRE n° 395), La Croix-Saint-Leufroy (LEMAITRE n° 478), Saint-Taurin d'Évreux (LEMAITRE n° 482), Lyre (LEMAITRE n° 484-488), Saint-Martin de Sées (LEMAITRE n° 505 et 505 *bis*), Saint-Évroult (LEMAITRE n° 538) et Lessay (LEMAITRE n° 554). Parmi ces abbayes, cinq ont fait mémoire d'abbés ou/et de moines fécampois⁴ : en plus de Jumièges et du Mont Saint-Michel, ce fut en effet aussi le cas pour Saint-Taurin-d'Évreux, La Croix-Saint-Leufroy et Le Bec. S'il n'est guère étonnant de ne pas trouver de moines de Fécamp dans les nécrologes de Lyre⁵ et de Lessay⁶, abbayes pour lesquels nous n'avions décelé aucun lien particulier avec l'abbaye de la Trinité lors de l'étape précédente, il peut sembler au prime abord plus surprenant de ne pas en trouver trace dans la documentation médiévale conservée pour

1200 et 1220 (ms. Paris, BnF, lat. 18362, fol. 85-115).

- 1 Guillaume de Volpiano est enregistré dans les nécrologes de Saint-Martial de Limoges, Marcigny, Saint-Martin-des-Champs et Longpont (mais pas dans ceux de Moissac/Saint-Sauve et de Montierneuf/Beaumont). Guillaume de Rots est inscrit aux nécrologes de Marcigny, de Saint-Martin-des-Champ et de Longpont (qui reproduisent le fonds primitif de Cluny après 1100). Le cinquième abbé de Fécamp, Henri de Sully, est uniquement commémoré dans le nécrologe de Saint-Martin-des-Champs, rédigé après 1176 (GAZEAU, 2007, II, p. 117 n. 189).
- 2 Voir GAZEAU, 2007, I, p. 18, auquel il convient toutefois d'ajouter les documents nécrologiques conservés pour deux abbayes du diocèse d'Évreux, à savoir Saint-Taurin d'Évreux et La-Croix-Saint-Leufroy (aucun de ces nécrologes n'a fait l'objet à ce jour d'une édition satisfaisante). Parmi les pertes les plus dommageables à notre étude, signalons l'absence de sources nécrologiques exploitables pour La Trinité-du-Mont/Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen (LEMAITRE n° 384), Saint-Ouen de Rouen (LEMAITRE n° 386), Saint-Georges-de-Boscherville (LEMAITRE n° 388), Saint-Wandrille (LEMAITRE n° 391-393), Saint-Étienne de Caen (LEMAITRE n° 421-423), La Trinité de Caen (LEMAITRE n° 424), Saint-Martin de Troarn (LEMAITRE n° 429-430), Saint-Pierre de Castillon/Conches (LEMAITRE n° 477), Saint-Sauveur d'Évreux (LEMAITRE n° 481), Saint-Pierre-sur-Dives (LEMAITRE n° 504), Notre-Dame de Bernay (LEMAITRE n° 529), Notre-Dame de Cormeilles (LEMAITRE n° 531), Saint-Pierre de Préaux (LEMAITRE n° 537). Il aurait également été intéressant de disposer de la documentation concernant Savigny (LEMAITRE n° 466). Il semble que les auteurs de la *Neustri pia* et de la *Gallia christiana* aient eu accès à un grand nombre de ces nécrologes aujourd'hui perdus.
- 3 Ces deux abbayes normandes relèvent du réseau spirituel volpianien.
- 4 Nous ne détaillerons pas ici cette documentation, sur laquelle il nous faudra revenir.
- 5 Lyre est le seul établissement normand pour lequel plusieurs livres du chapitre et nécrologes nous sont conservés (ce qui constitue de ce point de vue un groupe de documents nécrologiques exceptionnel et encore inexploité) : le plus ancien document est un fragment de nécrologe (nécrologe primitif ?) du XII^e siècle (ms. Paris, BnF, lat. 11053, fol. 1 = LEMAITRE n° 486) ; vient ensuite un livre du chapitre du XIII^e siècle, contenant un nécrologe composé après 1225 et comportant des additions des XIII^e et XIV^e siècles (ms. Évreux, BM, 17, fol. 5-10v = LEMAITRE n° 484) ; l'abbaye conserve enfin un livre du chapitre des XIV^e et XV^e siècles, renfermant un nécrologe du XIV^e s. avec de rares additions des XIV^e-XVII^e siècles (ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1774, fol. 1-37 = LEMAITRE n° 488). Signalons également l'existence d'un fragment d'obituaire du XIII^e siècle, avec additions des XIII^e et XIV^e siècles (ms. Paris, BnF, lat. 11053, fol. 2-5 = LEMAITRE n° 486).
- 6 L'abbaye de Lessay possédait un livre du chapitre très fragmentaire, regroupant des textes du XI^e au XIV^e siècle et qui fut détruit pendant la Seconde Guerre Mondiale, en juin 1944 (ms. Saint-Lô, Arch. Dép. de la Manche, H 4630 = LEMAITRE n° 554). Seuls 36 extraits (du 3 janvier au 6 mars) tirés du fragment d'obituaire du XIV^e siècle, couvrant les mois de janvier, février et début mars (avec des additions des XV^e-XVI^e siècles) nous sont parvenus grâce à l'édition très partielle réalisée dans le *Recueil des historiens de France*, t. XXIII, 1876, p. 546-547.

Le Tréport¹, Saint-Martin de Sées² et Saint-Évrout³. Néanmoins, d'après les éléments précédemment recueillis, si ces trois établissements étaient effectivement en lien avec Fécamp, rien ne laisse présager de l'existence d'associations spirituelles étroites et privilégiées ayant favorisé l'enregistrement régulier de commémorations individuelles. Ainsi tout porte à croire que les suffrages pour les défunt unissant ces différentes maisons à l'abbaye de la Trinité étaient accompagnés soit d'une simple commémoration collective annuelle, soit d'aucune commémoration particulière, ce que ne pouvait induire qu'exceptionnellement l'inscription de moines de Fécamp au nécrologe.

Sur les neuf établissements situés en Flandre, en Picardie et en Ile-de-France, repérés pour avoir entretenu des liens confraternels avec Fécamp, seuls quatre conservent une documentation nécrologique exploitable⁴ : Saint-Denis (LEMAITRE n° 1331-1332)⁵, Anchin (LEMAITRE n° 1800), Saint-Amand-les-Eaux (LEMAITRE n° 1894)⁶ et Saint-Lucien de Beauvais (LEMAITRE n° 1935)⁷. Parmi ces abbayes, seule celle d'Anchin a conservé la mémoire d'abbés et de moines fécampois. C'est aussi le seul de ces quatre monastères pour lequel une documentation médiévale nous soit parvenue : nous ne conservons pour les trois autres maisons que des copies ou des éditions modernes de documents médiévaux perdus. Il se pourrait toutefois que Saint-Amand, Saint-Denis et Saint-Lucien de Beauvais ne soient entrées qu'assez tardivement en confraternité spirituelle avec Fécamp, sous l'abbatiat de Raoul d'Argences en 1215 et 1216 comme en témoignent les contrats de

-
- 1 Un livre du chapitre de l'abbaye du Tréport, datant de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle, renferme un obituaire probablement rédigé sous Jean I^{er}, entre 1284 et 1308, et complété à partir du XIV^e siècle (ms. Rouen, BM, Y. 36 (1229), fol. 100-136 = LEMAITRE n° 395).
 - 2 Un nécrologe médiéval de Saint-Martin de Sées du XIV^e siècle nous est parvenu de façon lacunaire (ms. Berne, Bibl. Bourgeoisie, 447, fol. 1-24 = LEMAITRE n° 505) : le début et la fin manquent (seule la période allant du 6 mars au 13 septembre nous est conservée). Toutefois dom Le Michel avait relevé une cinquantaine d'extraits de janvier à août avant la perte de la partie antérieure au 6 mars (ms. Paris, BnF, lat. 13818, fol. 210-211 = LEMAITRE n° 505 bis). Peu connu des historiens, l'intéressant fragment conservé à Berne mentionne des moines et des abbés de Notre-Dame de Saint-Évrout, Saint-Martin de Troarn, Notre-Dame du Bec, Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives et Saint-Michel du Tréport.
 - 3 Nous conservons pour Saint-Évrout un livre du chapitre des XII^e et XIII^e siècles renfermant un nécrologe du XIII^e siècle, avec emplacements réservés pour les défunts du monastère ainsi que pour les moines de six établissements étroitement associés (Ivry, Rebais, Jumièges, Troarn, Saint-Guthlac de Crowland [diocèse de Lincoln en Angleterre] et Sainte-Eufémie [diocèse de Nicastro en Calabre]) et pour des laïcs (ms. Paris, BnF, lat. 10062, fol. 1-36v = LEMAITRE n° 538).
 - 4 Le répertoire de Jean-Loup Lemaître ne signale aucune documentation pour Saint-Josse-sur-Mer et Sainte-Berthe de Blangy-sur-Ternoise ; aucune documentation n'est exploitable pour Saint-Germer-de-Fly (LEMAITRE n° 1951-1955) et Saint-Valery-sur-Somme (LEMAITRE n° 2054). Le nécrologe de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois est malheureusement perdu (RACINET, 1985, p. 130 n. 17).
 - 5 Même s'il ne subsiste qu'un fragment du nécrologe du XII^e siècle (ms. Paris, BnF, lat. 17117, fol. 70), le très précieux nécrologe du XIII^e siècle, aujourd'hui perdu, avait par chance fait l'objet d'une édition par dom Michel Félicien en 1706 (édition reproduite par Molinier).
 - 6 L'obituaire du XVI^e siècle (ms. Tournai, BM, 25, fol. 179r-219r), conservé dans un livre du chapitre détruit en 1940, avait par chance fait l'objet d'une copie par dom Ursmer Berlière, qui avait publié un inventaire des obituaires belges entre 1899 et 1903 (ms. aujourd'hui conservé à l'abbaye de Maredsous, dans le fonds Berlière, dossier 21 ; un grand merci au frère Daniel Misonne, qui a bien voulu vérifier pour moi l'absence des abbés de Fécamp dans ce document ; ce précieux nécrologe reste inédit).
 - 7 Une copie intégrale du nécrologe fut réalisée au XVIII^e siècle (ms. Paris, BnF, Coll. Picardie, 11 ; inédit).

societas subsistants. Nous sommes alors à une époque où les nouvelles associations mises en place étaient le plus souvent concrétisées par de simples commémorations collectives annuelles ou ne faisaient plus l'objet de commémorations particulières. Les contrats de *societas* correspondants, conservés en originaux à Fécamp et en copie dans la documentation provenant de Saint-Denis, de Saint-Lucien de Beauvais et de Saint-Amand, ne stipulent d'ailleurs aucune inscription *in kalendario*¹. Le cas contemporain d'Anchin serait donc une exception.

Sur les dix établissements anglais signalés, aucun n'a malheureusement conservé de documentation nécrologique exploitable pour notre étude². Il demeure donc difficile, faute de sources et à ce stade de notre enquête, de saisir la nature exacte des associations spirituelles contractées par Fécamp avec les abbayes et les églises d'Outre-Manche.

Enfin, en prospectant du côté d'établissements susceptibles d'être liés à Fécamp du fait de leur présence dans des listes de confraternités d'abbayes associées à ce monastère³, nous avons pu identifier quatre autres maisons entretenant des associations spirituelles avec La Trinité, non décelées lors de la première étape de notre étude⁴. Il s'agit des abbayes de Saint-Claude du Jura/Saint-Oyend-de-Joux⁵ (LEMAITRE n° 68), de Saint-Serge d'Angers⁶ (LEMAITRE n° 679), de Saint-Nicolas d'Angers⁷ (DUFOR n°275) et de Saint-Remi de Reims (LEMAITRE n° 1699)⁸. Fécamp apparaît en effet dans les confraternités de ces quatre maisons⁹. Néanmoins, seule Saint-Claude a conservé

1 Voir notre pièce justificative n° VI, reproduisant le contrat de *societas* passé avec Saint-Denis, et qui est quasiment identique à celui établi la même année avec Saint-Lucien de Beauvais. Pour Saint-Amand, voir PLATELLE, 1959, t. I, p. 137-141. Le contrat de *societas* de 1270/1 fait allusion à une confraternité plus ancienne, probablement conclue seulement au début du XIII^e siècle.

2 La documentation nécrologique anglaise a profondément souffert de la dissolution des monastères qui accompagna le schisme de l'Église d'Angleterre avec Rome sous le règne d'Henri VIII (1491-1547). Il est vraisemblable qu'un grand nombre de livres du chapitre ait été détruit vers cette époque. Pour les établissements qui nous intéressent, seules deux brèves listes d'anniversaires, comportant approximativement une trentaine de noms chacune, sont conservées pour les abbayes de Ramsey (éd. GERCHOW, 1988, n° 23) et de Glastonbury (éd. BLOWS, 1991, p. 263-269) : elles concernent surtout des donateurs/bienfaiteurs, ainsi que des personnalités importantes (abbés de la communauté, évêques, grands laïcs), mais elles ne fournissent aucune information sur d'éventuelles associations spirituelles unissant ces maisons à d'autres communautés religieuses. Plus largement, sur le problème des réseaux monastiques en Angleterre et du faible nombre de prieurés dépendants des abbayes anglaises (avec une étude des cas particuliers de Saint-Albans, Durham et Gloucester), voir CHIBNALL, 1991, p. 341-352.

3 Selon le principe suivant : « les amis de mes amis sont potentiellement aussi mes amis ». Les listes de confraternités mises à contribution sont celles de Saint-Bénigne de Dijon, du Mont Saint-Michel, de Jumièges, du Bec et de Saint-Évroult.

4 Ce constat confirme la difficulté d'établir une liste exhaustive lors de la première étape de notre enquête.

5 Saint-Claude du Jura figure dans les listes de confraternités du Bec et de Saint-Bénigne de Dijon.

6 Saint-Serge d'Angers figure dans les listes de confraternités du Bec, de Saint-Évroult et du Mont Saint-Michel.

7 Saint-Nicolas d'Angers figure dans les listes de confraternités du Mont Saint-Michel, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Évroult, de la Trinité de Caen, de Saint-Bénigne de Dijon (uniquement DUFOR n° 333), de Saint-Germain-des-Prés (uniquement dans celle du XV^e s. : DUFOR n° 177 et BOUILLARD, 1724, p. clxix-clxx).

8 Saint-Remi de Reims figure dans les listes de confraternités du Bec et de Saint-Bénigne de Dijon.

9 Fécamp apparaît en dix-septième position dans une liste de confraternité de dix-neuf monastères unis à Saint-Oyend/Saint-Claude et où apparaissent également Saint-Bénigne de Dijon (sixième position) et Cluny (quinzième position) : ms. Besançon, BM, 767, fol. 110a (éd. LEMAITRE, 1980, p. 159-160) ; Fécamp apparaît dans la liste d'établissements auxquels sont appliqués les mêmes services spirituels que ceux établis entre Saint-Serge et Saint-Aubin d'Angers (Angers, BM, 837 (753), fol. 3r ; cf. LEMAITRE, 1980, p. 375). Un nécrologe du début du XII^e siècle est conservé pour Saint-Serge d'Angers (ms. Angers, BM, 837 (753), fol. 4v-65), mais aucun moine de Fécamp n'y a

dans sa documentation nécrologique la mémoire d'abbés de Fécamp. À Saint-Serge, s'il y a eu mémoire de moines fécampois, il s'agissait d'une commémoration générale et non de commémorations personnelles. Aucun nécrologe ne subsiste pour Saint-Nicolas d'Angers. La présence de ces deux établissements Angevins constitue désormais le point le plus occidental du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp et révèle des liens avec l'Anjou et la vallée ligérienne, non décelée lors de l'étape précédente.

Au terme de ce premier tour d'horizon, il ressort que sur les soixante-quinze établissements dont nous aurions aimé pouvoir disposer d'une documentation nécrologique, seuls vingt-deux maisons ont pu conserver toute ou partie de celle-ci, soit seulement 29,33 %¹. Cela donne une idée approximative de l'importance des pertes subies pour ce type de documentation. Il convient toutefois de relativiser encore ce chiffre en tenant compte également de la qualité des témoins subsistant : parmi ces vingt-deux établissements, seuls deux ont en réalité conservé l'intégralité ou la quasi-intégralité de leurs nécrologes médiévaux, soit seulement 2,66 % ! Ce sont aussi les seuls pour lesquels nous conservons une documentation primitive, en usage au XI^e siècle. Enfin, il est intéressant de tenir compte de la répartition géographique de nos sources. Rappelons que 100% de la documentation d'établissements anglais intéressant notre enquête est perdue, ce qui constitue un sérieux obstacle pour l'étude des liens anglo-normands. En ne s'intéressant qu'aux établissements continentaux, le pourcentage d'établissements conservant au moins partiellement des sources nécrologiques remonte à 33,84 %, soit environ un établissement sur trois. Même si la quantité de données perdues demeure élevée, les informations subsistantes se révèlent suffisamment nombreuses pour permettre l'obtention de résultats exploitables par recoupement.

Caractéristiques et classement chronologique du corpus de nécrologes subsistant

Les treize établissements ayant conservé la mémoire d'abbés et de moines de Fécamp nous transmettent ces informations grâce à la survivance d'une documentation nécrologique quantitativement et qualitativement fort hétérogène. Avant d'analyser individuellement chacune de ces sources, une brève présentation d'ensemble nous permettra de justifier l'ordre d'examen adopté. Chose rare, et même exceptionnelle, deux des abbayes de notre échantillon conservent la totalité des livres du chapitre utilisés par leur communauté depuis les environs de l'an mil (date du début de la réforme de Fécamp) jusqu'à la fin du Moyen Âge : il s'agit de Saint-Germain-des-Prés² et de Saint-

bénéficié de commémoration individuelle. Une association de prières entre Saint-Remi de Reims et Fécamp est attestée dans un nécrologe de Saint-Remi de Reims du début du XII^e siècle (ms. Reims, BM, 346, fol. 198v). Je tiens à remercier Laurent Morelle, qui m'a signalé cette association de prière (FALKENSTEIN, 1977/8, p. 431).

1 Parmi ceux-ci, seuls treize établissements (59 %) conservent la mémoire de moines et d'abbés de Fécamp.

2 Chose exceptionnelle, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés a conservé l'ensemble des livres du chapitre (quatre) utilisés par ses moines entre la seconde moitié du IX^e et le XVII^e siècle. Le premier, lié à l'activité du moine Usuard,

Bénigne de Dijon¹. Ce sont également les deux seules maisons de notre échantillon pour lesquelles nous disposons d'une documentation en usage au XI^e siècle. Les données transmises par ces deux abbayes s'avèrent de ce fait fondamentales pour notre enquête. Toutefois, seule l'abbaye parisienne dispose d'un nécrologe utilisé au cours de ce siècle restant pour nous totalement exploitable ; les deux recensions du nécrologe en usage dans l'abbaye dijonnaise à la même époque, depuis les environs de l'an mil et jusque dans les années 1130, sont en effet à la fois fragmentaires et en grande partie effacées. Pour le XII^e siècle, nous disposons cette fois de deux recueils utilisés de façon contemporaine : le deuxième livre du chapitre de Saint-Bénigne de Dijon, renfermant un nécrologe en usage des environs de 1140 à la fin du XIII^e siècle ; et le livre du chapitre de l'abbaye d'Anchin², contenant un nécrologe confectionné à la fin des années 1130 et resté en usage pendant tout le Moyen Âge³. Pour le XIII^e siècle, outre les deux documents précédents encore utilisés par leur

est particulièrement précieux ; il contient le nécrologe primitif de l'abbaye (ms. Paris, BnF, lat. 13745, fol. 157-183 = LEMAITRE n° 1291 ; éd. DECKER-HEUER, 1998), composé vers 865, et il comporte de nombreuses additions jusque dans les années 1130. Le second, du XII^e siècle, contient un nécrologe composé sous l'abbatiat d'Hugues IV (1116-1146), après 1131, en abrégant considérablement le précédent, et avec des additions des XII^e et XIII^e siècles (ms. Paris, BnF, lat. 13882, fol. 67v-90v = LEMAITRE n° 1293). Le troisième, du XIII^e siècle, contient un nécrologe rédigé vers 1216-1220, dérivant des précédents et comportant de nombreuses additions jusqu'au début du XVII^e siècle (ms. Paris, BnF, lat. 12833, fol. 139-175 = LEMAITRE n° 1294). Il existe enfin une copie augmentée du nécrologe précédent, réalisée entre 1266 et 1279 sous l'abbatiat de Gérard de Moret, avec des additions du XIII^e au milieu du XV^e siècle (ms. Paris, BnF, lat. 12834 = LEMAITRE n° 1295). Seul le premier de ces nécrologes a été édité de façon complète et fiable par Andrea Decker-Heuer.

- 1 L'abbaye de Saint-Bénigne conserve l'ensemble des livres du chapitre (trois) utilisés par ses moines du XI^e au XVI^e-XVII^e siècle. Le premier nous transmet un fragment, malheureusement difficilement exploitable, de deux recensions d'un nécrologe composé au début du XI^e siècle, remanié dans la seconde moitié de ce siècle puis enrichi jusqu'aux années 1130 (ms. Paris, BnF, lat. 4339, fol. 65r-76 = LEMAITRE n° 235 ; étude : SCHAMPER, 1989, p. 8-13). Les deux autres livres du chapitre contiennent deux nécrologes dont l'intérêt et l'état de conservation sont remarquables : le premier, composé peu avant 1140 et utilisé jusqu'à la fin du XIII^e s., reprend en grande partie le contenu des deux nécrologes plus anciens (ms. Dijon, BM, 634, fol. 126v-162 = LEMAITRE n° 236 ; étude : SCHAMPER, 1989) ; le second, composé vers 1300 (après 1296 et avant 1308), reprend une partie du contenu du précédent en l'abrégant considérablement et fut continué jusqu'au XVI^e-XVII^e siècle (ms. Troyes, BM, 210, fol. 122v-169v = LEMAITRE n° 237). L'abbaye disposait également d'un martyrologe-obituaire, vraisemblablement composé sous l'abbé Jarenton (1077-1113) et utilisé sous ses deux successeurs immédiats, aujourd'hui perdu mais connu grâce à des extraits conservés dans plusieurs autres manuscrits, dont les deux nécrologes précédents (cf. LEMAITRE n° 232). Aucun nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon n'a à ce jour été édité malgré leur grand intérêt et la remarquable étude critique préliminaire de Barbara Schamper.
- 2 Le livre du chapitre de l'abbaye d'Anchin contient un nécrologe commencé dans la première moitié du XII^e siècle (vers 1138, date du premier changement de main ; GERZAGUET, 1993, p. 166) et complété par de nombreuses mains jusqu'au milieu du XVII^e siècle (ms. Douai, BM, 888, fol. 114v-150v = LEMAITRE n° 1800). On remarquera qu'un nouveau nécrologe fut confectionné aussi bien à Anchin qu'à Saint-Germain-des-Prés et à Saint-Bénigne de Dijon dans les années 1130 et peu avant 1140 : est-ce une simple coïncidence ou est-ce dû à la stabilisation des réseaux de confraternité bénédictins ? (hypothèse envisagée lors de l'étude des nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon, qui suit).
- 3 Nous pouvons, dans notre cas, le considérer comme un nécrologe primitif : nous verrons en effet que toutes les mentions concernant les moines de Fécamp sont de seconde main, donc contemporaines et non reprises d'un nécrologe antérieur. Du fait de leur intérêt majeur pour notre enquête, les originaux de ces quatre nécrologes (Saint-Germain-des-Prés : ms. Paris, BnF, lat. 13745 ; Saint-Bénigne de Dijon : mss. Paris, BnF, lat. 4339 et Dijon, BM, 634 ; Anchin : ms. Douai, BM, 888) ont tous été consultés et examinés attentivement sur place par mes soins (examens justifiés : 1. par la présence de grattages et d'écriture sur grattage nécessitant le recours à la lumière ultraviolette ; 2. par la lecture difficile de certaines encres pâles et de couleurs mal restituées sur les microfilms en noir et blanc ; 3. par les nombreuses mentions d'origine de moines écrites en petit module par des mains contemporaines parfois peu lisibles). Je tiens à remercier les conservateurs de ces trois fonds pour les autorisations de consultation obtenues, ainsi que pour l'accueil qui m'a été réservé lors de mes déplacements. Pour les autres documents, comportant peu d'ajouts, la qualité des reproductions à notre disposition s'est avérée suffisante, ce qui n'a

communauté respective, viennent s'ajouter les livres du chapitre du Mont Saint-Michel¹ et de Saint-Taurin-d'Évreux². Observons néanmoins que la nature de nos données est alors en train d'évoluer : si les documents montois enregistrent encore pour un temps des moines de Fécamp contemporains, tel n'est déjà plus le cas du nécrologe de Saint-Taurin qui ne fait que reproduire des noms de moines plus anciens, vivants du XI^e au début du XIII^e siècle. Ainsi les documents provenant de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Bénigne de Dijon, Anchin, Le Mont Saint-Michel et Saint-Taurin d'Évreux, qui étaient tous en usage à l'époque de la plus grande activité du *scriptorium* de Fécamp, c'est-à-dire du XI^e au XIII^e siècle, présentent un intérêt de premier ordre pour notre enquête. À cela viennent s'ajouter trois nécrologes et obituaires médiévaux tardifs, copiés sur des documents antérieurs depuis perdus, et utilisés aux XIV^e et XV^e siècles. Il conviendra d'évaluer au cas par cas la valeur des inscriptions transmises puisque ces documents ne font que reproduire, plus ou moins fidèlement et de manière plus ou moins complète, des mentions nécrologiques plus anciennes en s'adaptant à l'évolution mémorielle des morts qui s'est amorcé à partir du XII^e siècle. Ces documents proviennent de Jumièges³, de La Croix-Saint-Leufroy⁴ et de Saint-Claude du Jura (Saint-Oyend-de-Joux)⁵. Huit de nos treize établissements ont donc conservé au moins une partie de leur documentation nécrologique médiévale utilisée quotidiennement au chapitre par les moines. Les autres « nécrologes » sont soit des reconstitutions modernes réalisées à partir de documents médiévaux apparentés (c'est le cas de l'édition synoptique permettant de reconstituer virtuellement le nécrologe primitif de Cluny), soit des copies modernes reproduisant des documents médiévaux de

pas rendu nécessaire le recours aux originaux.

- 1 Un livre du chapitre du Mont Saint-Michel (ms. Avranches, BM, 214 = LEMAITRE n° 459), fortement remanié à l'époque moderne et constitué d'éléments de diverses époques (XIII^e-XV^e s.), contient un martyrologe-nécrologe (pagination 3, p. 1-196 ; non édité intégralement) et un nécrologe (pagination 4, p. 109-199 ; non édité intégralement). Ces deux documents datent de l'abbatit de Jourdain (1191-1212) et ont vraisemblablement été constitués entre 1207 et 1212.
- 2 Nous conservons pour Saint-Taurin d'Évreux un livre du chapitre réunissant des textes copiés aux XIII^e et XIV^e siècles, dont deux nécrologes du XIII^e siècle copiés de la même main, probablement après 1238 (ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1899, fol. 188-255 = LEMAITRE n° 482) : le premier nécrologe (fol. 188-232v) a été rédigé après 1238, puis complété par de nombreuses additions entre la fin du XIII^e et la fin du XVI^e s. ; le second nécrologe (fol. 233-255v) a été rédigé après 1223 et il comporte quelques additions jusqu'au début du XVII^e s. Méconnu des historiens, le premier document mentionne de nombreux abbés normands des XI^e-XIII^e s. (notamment de la Trinité de Fécamp, de Notre-Dame de Bernay, de Saint-Pierre de Castillon/Conches, de l'abbaye féminine de Saint-Sauveur d'Évreux et bien sûr de Saint-Taurin d'Évreux ; plusieurs archevêques de Rouen, évêques d'Évreux, ducs de Normandie et comtes d'Évreux sont également inscrits). Il est possible, grâce à ce document, de connaître certaines dates de décès d'abbés bénédictins inconnues par ailleurs et non signalés dans la *Normannia monastica* de Véronique Gazeau.
- 3 Un livre du chapitre des XIV^e et XV^e siècles de Jumièges contient deux nécrologes de cette époque (avec quelques additions du XVI^e s.), sans doute commencés entre 1390 et 1418 sous l'abbatit de Simon du Bosc, et reprenant le contenu de nécrologes plus anciens aujourd'hui perdus, vraisemblablement en les abrégant et en supprimant les mentions d'origine des moines (ms. Rouen, BM U. 50 (1226), fol. 161-233 = LEMAITRE n° 365 ; non édité intégralement).
- 4 Nous conservons un livre du chapitre de La Croix-Saint-Leufroy réunissant des textes copiés du XII^e au XV^e siècle, dont un obituaire du XV^e siècle, sans doute composé entre 1449 et 1467, reproduisant pour le fonds un ancien nécrologe aujourd'hui perdu (ms. Paris, BnF, lat. 5549 = LEMAITRE n° 478).
- 5 Un livre du chapitre de Saint-Claude du Jura, avec son nécrologe de la fin du XIV^e siècle, est conservé (ms. Besançon, BM, 767, fol. 26-59 = LEMAITRE n° 68).

façon plus ou moins sélective par des érudits (c'est le cas de la documentation conservée pour Le Bec¹, Saint-Faron de Meaux², Saint-Arnoul de Metz³ et Gorze⁴). Nous verrons que la qualité des informations transmises dans cette dernière catégorie de documents est pour le moins disparate : elles est tributaire d'une part des modèles utilisés par les copistes, d'autre part de leurs centres d'intérêt respectifs.

Examen des nécrologes de Saint-Germain-des-Prés⁵

Le plus ancien livre du chapitre de Saint-Germain-des-Prés est un document à plus d'un titre exceptionnel⁶. Il renferme un nécrologe (fol. 157-183) qui, comme le martyrologe (fol. 3-88) et la règle de Saint-Benoît (fol. 90v-156) qui le précèdent, fut copié au cours des années 860 par Usuard et son entourage⁷. Le fonds primitif a néanmoins été constitué à partir de listes plus anciennes : les commémorations de laïcs et de religieux inscrites de première main concernent en effet des défunts ayant vécu du second tiers du VIII^e au milieu du IX^e siècle⁸. Le calendrier nécrologique fut ensuite

- 1 Un nécrologe médiéval du Bec, aujourd'hui perdu, ne nous est connu que grâce à des extraits (environ 320 notices) relevés par dom Jacques Jouvelin entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e s. (ms. Paris, BnF, lat. 13905, fol. 74-78 (p. 141-147) = LEMAITRE n° 342). Signalons dès à présent qu'un fragment de nécrologe, attribué par erreur au Bec, doit lui être retiré, comme je le montrerai dans la suite de cette étude, à la fin de l'étape 2, p. 211-244 (ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389, fol. 33-34 = LEMAITRE n° 342 a).
- 2 Un nécrologe médiéval de Saint-Faron de Meaux, aujourd'hui perdu, ne nous est connu que grâce à une copie sélective réalisée en 1606/9 (ms. Meaux, BM, 76 = LEMAITRE n° 1480 ; éd. *Obituaires de la province de Sens*, t. IV, 1923, p. 158-172). Il s'agissait d'un nécrologe remontant au moins au XIV^e siècle (LEMAITRE n° 1479).
- 3 Un nécrologe médiéval de Saint-Arnoul de Metz n'est aujourd'hui connu que grâce à une copie réalisée vers 1900/3 par le chanoine Roch-Stéphane Bour (ms. Metz, Arch. Dép. de la Moselle, 19 J 344 = LEMAITRE n° 1531 ; inédit) : il s'agissait d'un nécrologe de la fin du XIII^e siècle qui a été détruit en 1944, pendant la Seconde Guerre mondiale (ms. Metz, BM, 196, fol. 213-255 = LEMAITRE n° 1530 ; inédit). Je tiens à remercier Michel Parisse et Anne Wagner pour les informations communiquées sur ce nécrologe.
- 4 Un nécrologe médiéval de Gorze, aujourd'hui perdu, ne nous est connu que grâce à des extraits réalisés au XVII^e siècle : d'une part une copie sélective effectuée par l'archiprêtre de Gorze Dominique Chanais (ms. Paris, BnF, Coll. Lorraine, 284 fol. 259-274 = LEMAITRE n° 1505) ; d'autre part 55 noms relevés par l'historien André Duchesne (ms. Paris, BnF, Coll. Baluze, 40, fol. 129-130 = LEMAITRE n° 1506). Michel Parisse a réalisé une édition critique très fiable de ce nécrologe à partir de ces deux documents (éd. PARISSÉ, 1971).
- 5 Pour cette partie, je m'appuie principalement sur l'édition critique remarquable d'Andrea Decker-Heuer (DECKER-HEUER, 1998, p. 77-154 pour l'analyse du nécrologe et p. 297-352 pour l'édition du document), ainsi que sur les résultats obtenus lors de mes propres examens du plus ancien nécrologe de l'abbaye.
- 6 Ms. Paris, BnF, lat. 13745 = LEMAITRE n° 1291. « Il s'agit du plus ancien recueil conservé comprenant l'association martyrologe + règle + nécrologe » (LEMAITRE, 1980, p. 100). Ce livre du chapitre carolingien renferme même l'un des plus anciens nécrologes élaborés sur le territoire de la France actuelle. Remarquable à plus d'un titre, il a fait l'objet d'une reproduction numérique en images couleurs de haute définition, accessible depuis 2011 sur le site Gallica de la BnF (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84267850/f321.image.r=13745.langFR>).
- 7 Andrea Decker-Heuer a pu confirmer que la rédaction a été réalisée entre 856 et 867, à l'époque où Usuard travaillait parallèlement à l'élaboration de son fameux martyrologe. La présence dans le nécrologe, au 19/11, de l'abbé Hilduin le Jeune (dont la tradition place la mort en 860), incite cependant à privilégier une rédaction basse, entre 860 et 867 (DECKER-HEUER, 1998, p. 81), ce qui rejoint la datation retenue par Jean-Loup Lemaître : « vers 865 ». La confection de ce nécrologe est donc contemporaine du concile de Savonnières (14 juin 859), qui marque, avec le canon XIII, une étape importante pour l'instauration de confraternités et la transmission de brefs mortuaires (DUFOR, 2005, p. V et n° 21).
- 8 C'est ainsi que la mémoire royale et impériale carolingienne, comtale girardide, mais aussi religieuse et familiale sous les abbatiats d'Irminon (816-v. 829) et d'Hilduin de Saint-Germain-des-Prés (829-840) est très présente dans les inscriptions de première main. Deux listes ayant servi de sources et remontant à l'époque des abbés Lanfred (735-775) et Irminon nous sont d'ailleurs parvenues, ainsi qu'une liste de moines dressée vers 838 ou peu après (DECKER-

enrichi d'additions diverses jusqu'à la fin des années 1130¹. Outre son ancienneté, le principal intérêt du document réside dans la précision des informations contemporaines transmises sur plus de deux siècles et demi. La qualité² et l'origine des défunts sont ainsi régulièrement renseignées. L'absence de séparation entre les profès de Saint-Germain et les moines des communautés associées constitue néanmoins l'une des curiosités de ce document nécrologique ancien : au niveau de chaque jour, les noms sont en effet enregistrés les uns à la suite des autres dans un calendrier unique, quelles que soient leur qualité et leur origine ; on n'observe ainsi ni séparation logique³, ni séparation physique ou matérielle entre ces données⁴. Cette absence de répartition et de classification, qui surprendra tout chercheur familiarisé à la consultation de nécrologes médiévaux plus récents, résulte de choix conceptuels primitifs. À l'origine, ce document était en effet destiné à conserver exclusivement la *memoria* des membres de la communauté et de ses bienfaiteurs insignes⁵ : les religieux commémorés étaient ainsi uniquement des prêtres, des diacres et des moines de Saint-Germain-des-Près⁶ ; les bienfaiteurs appartenaient quant à eux aux élites laïques et religieuses de premier rang qui exercèrent une grande influence sur la région et donc sur l'abbaye elle-même du VIII^e au IX^e siècle

HEUER, 1998, p. 86-107 ; LEMAÎTRE n° 1290 et 1291).

- 1 Ms. Paris, BnF, lat. 13745, fol. 157-183 (voir les reproductions des fol. 157v et 161v dans le volume III, planches I et II). C'est en effet entre 1137 et 1143, sous l'abbatiat d'Hugues IV de Saint-Germain-des-Près (1116-1145/6), que le nouveau nécrologe (ms. Paris, BnF, lat. 13882) a été mis en service (DECKER-HEUER, 1998, p. 77 n. 2). Nous verrons que cette période correspond très exactement à celle de la mise en circulation d'un nouveau nécrologe un Saint-Bénigne de Dijon, et que cela n'est sans doute pas une simple coïncidence.
- 2 Dans un souci de classement hiérarchique, la main primitive avait, lors de la création du document au IX^e siècle, indiqué les fonctions/qualités des défunts. Mais faute d'espace réservé à cet effet, ce classement hiérarchique originel n'a pu être maintenu par la suite : les additions ultérieures, par nature le plus souvent séquentielles, se prêtaient difficilement à la conservation d'un tel ordonnancement (qui devint de ce fait implicitement chronologique jusqu'à ce qu'inscriptions sur grattages et additions marginales fassent leur apparition, faute de place disponible).
- 3 Exemples de séparation logique : usage de zones réservées, le plus souvent matérialisées par des colonnes (tracées ou non), destinées à accueillir chaque catégorie d'individus (voir par exemple les nécrologes d'Anchin et de Saint-Taurin d'Évreux étudiés plus loin et les planches correspondantes dans le volume III). La répartition peut aussi se faire sur deux pages distinctes (pages en vis-à-vis) : chaque page reproduit le même calendrier (les jours apparaissant au verso sont les mêmes que ceux reproduits au recto) mais elles sont destinées à accueillir des défunts bénéficiant de suffrages différents (voir les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon étudiés ci-dessous et les planches correspondantes dans le volume III).
- 4 Exemple de séparation matérielle : usage de deux nécrologes distincts, l'un réservé aux profès de l'abbaye et aux bienfaiteurs, l'autre aux moines et clercs des établissements associés, aux laïcs et aux parents des moines. Ces deux nécrologes, indépendants l'un de l'autre et appartenant souvent à des unités codicologiques distinctes, étaient malgré tout généralement réunis au sein d'un même recueil : le livre du chapitre (voir par exemple les nécrologes du Mont Saint-Michel et de Jumièges étudiés plus loin et les planches correspondantes dans le volume III).
- 5 Quelques parents de moines (souvent de rang élevé : abbés, prieurs, etc.) étaient également inscrits (DECKER-HEUER, 1998, p. 104-108). Mais ceux-ci étaient sans doute considérés comme des bienfaiteurs, qu'ils aient offert leur enfant à la communauté ou soient à l'origine de dons matériels. On notera l'inscription, au 9 mars, du moine et prêtre Abbon de Saint-Germain († v. 923), auteur du célèbre poème *De bello Parisiaco*, composé vers 897 à la gloire du comte Eudes de Paris, devenu roi, et de saint Germain ; ce poème relate le siège de Paris par les païens normands entre 885 et 887 (DECKER-HEUER, 1998, p. 113 et 307).
- 6 DECKER-HEUER, 1998, p. 82-92 et 108-119.

(rois pippinides et empereurs carolingiens¹ ; comtes de Paris Girardides² ; abbés, abbesses et évêques du diocèse de Paris, voire de la province ecclésiastique de Sens³). Dans un tel contexte, l'origine des moines ne souffrait guère d'ambiguïté et l'on comprend aisément que les premiers scribes n'éprouvèrent guère le besoin de la préciser. Les choses changent néanmoins au cours du siècle suivant, dans un contexte de réforme monastique ayant favorisé l'émergence de réseaux spirituels unissant entre-elles différentes abbayes désormais soumises à la règle de saint Benoît. Si la célébration des morts s'organise toujours autour de la *memoria* de la communauté, elle s'inscrit aussi à présent dans une perspective plus large, au sein d'un groupe fraternel bien défini et constitué d'établissements géographiquement dispersés. L'intérêt de préciser la communauté d'origine des défunts se fait dès lors naturellement ressentir. Si l'on constate déjà quelques traces de liens spirituels avec d'autres établissements au cours du IX^e siècle – en particulier, avec le chapitre de Saint-Martin de Tours⁴ et l'abbaye de Saint-Denis⁵ –, les associations spirituelles tendent à se multiplier à partir de la seconde moitié et surtout de la fin du X^e siècle, ainsi qu'au début du siècle suivant. C'est dans ce contexte que les moines de Saint-Germain-des-Prés nouèrent des relations confraternelles privilégiées avec Cluny⁶ et Fleury⁷ ainsi qu'avec plusieurs autres établissements

-
- 1 DECKER-HEUER, 1998, p. 98-100. Les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis étant les nécropoles historiques des rois mérovingiens et carolingiens (LECOUTEUX, 2010, p. 95), nous trouvons logiquement des témoignage de la *memoria* pippinide et carolingienne dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés.
 - 2 DECKER-HEUER, 1998, p. 101-104. Les Girardides, comtes de Paris de 752 à 858/9, étaient étroitement attachés à Saint-Germain-des-Prés (LE JAN, 2002, p. 37, 255-266, 442). Leurs successeurs Robertiens deviendront même un temps abbés laïcs de ce monastère au cours du X^e siècle (LECOUTEUX, 2010, p. 94-96).
 - 3 DECKER-HEUER, 1998, p. 92-98.
 - 4 Sous l'abbé de Saint-Germain-des-Prés Irminon (816-v. 829), des liens sont attestés avec Saint-Martin de Tours, alors dirigée par Frédégise (804/8-833/4), disciple et successeur d'Alcuin à la tête de ce célèbre chapitre (DECKER-HEUER, 1998, p. 89-92). Ces liens avec des chanoines permettent de penser que la réforme bénédictine n'avait pas encore été introduite à Saint-Germain-des-Prés du temps d'Irmimon.
 - 5 De 829 à 840 l'abbé Hilduin cumule les abbatiats de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés et l'on observe l'existence de commémorations liées à la personne d'Hilduin (inscription de ses parents, de bienfaiteurs et de religieux contemporains liés à ses abbatiats). En 838, Hilduin conclut une confraternité de prières entre Saint-Denis et Saint-Remi de Reims, alors dirigée par l'abbé Foulque, chorévêque de l'Église de Reims (835-845) depuis la déposition de l'archevêque Ebbon. Il n'est pas impossible que cette confraternité liant Saint-Denis à Saint-Remi ait été étendue à Saint-Germain-des-Prés puisque l'on trouve une liste de moines de cette maison à la suite de l'acte de *societas* unissant Saint-Denis à Saint-Remi de Reims (DECKER-HEUER, 1998, p. 86-87 ; LEMAITRE n° 1290).
 - 6 DECKER-HEUER, 1998, p. 129-130. Dix-neuf moines de Cluny apparaissent aux 01/01, 05/01, 09/01, 13/02, 01/03 (2), 13/03, 30/03, 26/04, 30/04, 06/05, 11/05, 15/05, 06/08 (2), 14/09, 30/10, 27/11, 03/12 (*ibidem*, p. 129 n. 258, auquel doit être ajouté l'abbé Odilon, non désigné explicitement comme abbé de Cluny au 01/01). Quinze de ces dix-neuf noms apparaissent dans l'édition synoptique du nécrologe de Cluny reconstituant le fonds primitif antérieur à 1065 ; parmi ces moines, plusieurs ont pu être identifiés à des disciples de Maïeul (954-994) et d'Odilon (994-1049) de Cluny (DECKER-HEUER, 1998, p. 129-130). Ce rapprochement est d'autant plus intéressant que les mains responsables de leur inscription dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés sont apparentées à celles ayant opéré pour les moines de Fécamp et qu'elles peuvent être rattachées à notre groupe A (défini plus loin), à l'exception toutefois de celle intervenant à la fois au 15/05 (ajout de la qualité et de l'établissement d'origine du moine Jean, dont le nom avait été préalablement inscrit par une main du groupe A) et au 27/11 ; cette dernière main correspond en effet à la main B1, qui, comme son nom l'indique, se rattache à notre groupe B (voir ci-dessous).
 - 7 L'abbaye de Fleury avait été réformée par l'abbé Odon de Cluny en 936 à la demande du duc des Francs Hugues le Grand (ROSÉ, 2008, p. 304-320 et 634). La confraternité établie entre Saint-Germain-des-Prés et Fleury pourrait remonter à l'abbatiate de Vulfald de Fleury (948-962), plus ancien abbé de Fleury à être mentionné dans le nécrologe de Saint-Germain. Il s'agit aussi du plus ancien abbé bénédictin mentionné pour le X^e siècle, si bien que l'on peut se

bénédictins liés aux réformes menées principalement par ces deux maisons entre val de Seine et val de Loire, principalement dans les provinces ecclésiastiques de Sens et de Tours : quelques moines de Saint-Denis¹, Saint-Maur-des-Fossés², Marmoutier³, Saint-Magloire de Paris⁴, Saint-Père de Melun⁵, Saint-Germain d'Auxerre⁶, Lagny⁷ et Saint-Père de Chartres⁸ paraissent en effet avoir trouvé place dans le nécrologe dès cette époque. On observe ainsi l'existence d'un réseau de confraternité réunissant de prestigieux monastères ayant comme point commun d'une part d'être

demander si la réforme bénédictine de Saint-Germain-des-Prés n'a pas précisément été introduite ou réintroduite dans cette abbaye sous Vulfald. Outre les abbés Vulfald († 01/10/967) et Abbon (988-14/11/1004) [bref mortuaire de ce dernier : DUFOUR n° 64], dix autres moines de Fleury sont inscrits dans ce même nécrologe (au 30/03, 19/04, 26/04, 13/05, 24/05, 26/06, 07/10 et 11/11), parmi lesquels peuvent être identifiés les hagiographes et historiographes Aimoin († 12/07/v. 1008) et Helgaud († 28/08/1048). Voir DECKER-HEUER, 1998, p. 132 (en particulier n. 271) et 144. Vulfald réforma Saint-Père de Chartres en 1051 (introduction de la liturgie fleurisienne) avant de devenir évêque de Chartres (962-967).

- 1 DECKER-HEUER, 1998, p. 131. Outre les quatre abbés Albert († 29/07/v. 1049), Hugues († 11/04/1062), Guillaume (30/12, attesté en 1071) et Adam († 19/02/1122), sont explicitement mentionnés trente-quatre autres moines de Saint-Denis inscrits de la fin du X^e au premier tiers du XII^e siècle (au 03/01, 05/01, 19/01, 19/02, 05/03, 03/04, 11/04, 05/05, 07/05, 08/05, 20/05, 15/06, 25/06, 09/07, 28/07, 29/07, 01/08, 19/08, 20/08, 28/08, 03/09, 22/09, 27/09, 17/10 (2), 23/10, 25/10, 28/10, 24/11, 01/12, 08/12, 27/12, 30/12 et 31/12). L'abbaye de Saint-Denis fut réformée par Cluny à la demande du roi Hugues Capet en 994. Le roi avait fait appel à Maïeul, mais du fait du décès de celui-ci, la réforme fut mise en place par son disciple et successeur Odilon (JARDET, 1898, p. 89-90 et 162-165). Il est probable que les liens préexistants entre Saint-Germain-des-Prés et Saint-Denis depuis le IX^e siècle aient favorisé ce rapprochement, et par suite avec Cluny et avec les autres établissements clunisiens de la région réformés par Odon et Maïeul.
- 2 DECKER-HEUER, 1998, p. 134 n. 281. Les abbés de Saint-Maur-Des-Fossés commémorés à Saint-Germain-des-Prés sont Rainard/Mainard (15/06), Eudes (08/04) et Gérald (24/06). À cela viennent s'ajouter douze moines du même établissement inscrits au 11/03, 08/04/ 26/04, 15/06, 19/06, 24/06, 30/06, 01/08, 13/08, 01/09, 21/10, 12/11. L'abbaye de Saint-Maur-Des-Fossés fut réformée par l'abbé Maïeul de Cluny en 989 à la demande du comte Bouchard le Vénérable, à qui Hugues Capet venait de remettre le comté de Paris du fait de son sacre royal.
- 3 DECKER-HEUER, 1998, p. 132 n. 272. Le seul abbé de Marmoutier mentionné est Albert (20/05), huit autres moines étant inscrits au 30/01, 19/04, 19/06, 17/08, 05/09, 16/10 et 19/10 (2). L'abbaye de Marmoutier fut réformée par l'abbé Maïeul de Cluny en 982 à la demande d'Hugues Capet (KEATS-ROHAN, 2003, p.146).
- 4 DECKER-HEUER, 1998, p. 134 n. 282. Neufs moines de Saint-Magloire de Paris sont enregistrés au 08/04, 11/04, 28/09, 07/10, 13/10, 24/10, 19/11 et 06/12. La communauté de Saint-Magloire de Léon avait été contrainte de fuir la Bretagne en emportant les reliques de leur saint patron lors des incursions scandinaves qui ravagèrent cette région dans les années 910-920. Arrivée à Paris, la communauté fonda l'abbaye de Saint-Magloire de Paris avec le soutien du comte de Paris et marquis de Neustrie Hugues le Grand (923-956). Puis elle entra sous la dépendance de Marmoutier.
- 5 DECKER-HEUER, 1998, p. 132 n. 273 (notons que l'abbaye est désignée sous son ancien vocable de Saint-Pierre de Melun : *sancti Petri Milidunensis*). Sept moines et deux abbés de Saint-Père de Melun sont inscrits au 10/01, 16/01, 22/01, 22/02, 04/04, 10/04, 19/04, 13/09 et 16/11. L'abbaye fut restaurée et placée sous la règle bénédictine en 991, à la demande du roi Hugues Capet.
- 6 DECKER-HEUER, 1998, p. 132-133 n. 274. Les quatre moines de Saint-Germain d'Auxerre sont inscrits au 17/04, 29/04, 22/05 et 30/11. Saint-Germain d'Auxerre avait été réformée par le moine de Cluny Heldric († 14/01/1010), un disciple de Maïeul qui dirigea simultanément les abbayes de Saint-Germain d'Auxerre (989-1010), de Flavigny (992-1010) et de Moutier-Saint-Jean/la Réôme (992/1003-1010). Voir l'annexe n° 5. On remarquera qu'un moine (17/02) et un abbé de Flavigny (05/01) sont enregistrés dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés, alors que cette abbaye était également associée à Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, n° A 80 à A 86 p. 202-203).
- 7 Deux abbés de Lagny Herbert (18/11) et Roger (20/01) et deux moines de ce même monastère (inscrits au 31/05 et 31/08) sont mentionnés dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés. Herbert est un savant d'origine juive, converti depuis l'enfance et qui suivit les cours de Gerbert d'Aurillac à Reims, où il fut le condisciple de Robert (le futur roi Robert le Pieux) et de Fulbert (le futur évêque de Chartres) dans les années 980. Herbert devint ensuite chanoine à Chartres, puis moine à Saint-Père, où il enseigna les lettres et le chant avant de devenir abbé de Lagny en 1001. Lors de la consécration de l'abbatiale en 1019, le roi Robert le Pieux fit don à l'abbaye de Lagny d'un clou de la Vrai

entré sous influence robertienne entre la seconde moitié du IX^e siècle et l'an mil¹, d'autre part d'avoir été touchés par la réforme bénédictine au cours de cette même période². Il est possible que des associations spirituelles avec Jumièges et Saint-Wandrille, dans la province ecclésiastique de Rouen, aient également été contractées autour de l'an mil³. La réforme de Guillaume de Volpiano, introduite à Saint-Germain-des-Prés seulement en 1026 à la demande du roi capétien Robert le Pieux (996-1031), fut néanmoins décisive pour l'élargissement de ce réseau de confraternité originel ainsi que pour l'enrichissement des suffrages destinés à la célébration des morts. Avant cette réforme, les noms des religieux inscrits concernent encore majoritairement les membres de la seule communauté et les entrées restent numériquement peu nombreuses⁴. À partir des abbatiats de Guillaume de Volpiano (1026-1031) et de son disciple Adrald (1031-1061) sont enregistrés, aux côtés des profès de Saint-Germain, de nombreux autres moines appartenant tant à des communautés déjà associées qu'à de nouveaux établissements⁵. Si la structure du nécrologe est restée inchangée⁶,

croix. L'abbé Gérard de Saint-Wandrille (1008-1029/31) avait suivi les leçons d'Herbert à Chartres, puis l'avait accompagné à Lagny pour embrasser la vie monastique (*Inventio et miracula sancti Vulfranni*, éd. LAPORTE, 1938, p. 37-38 et 49 ; GAZEAU, 2007, I, p. 208, 215-216 et 246, II. 333-334).

- 8 Outre la présence d'Herbert (voir la note précédente), les moines de *Sancti Petri* inscrits au 16/01, 22/02, 11/03, 04/04 et 10/04 pourraient être des moines de Saint-Père-en-Vallée de Chartres. Selon cette hypothèse, nous aurions donc entre 1 et 6 moines de l'abbaye de Saint-Père inscrits précocément au nécrologe de Saint-Germain-des-Prés.
- 1 Les rois Eudes (888-898) et Robert (922-923) ainsi que les descendants de ce dernier, le duc des Francs Hugues le Grand (936-956) et son fils Hugues Capet (960-987) – qui devient roi des Francs en 987 – , furent un temps abbés laïcs de la plupart des établissements précités ; Saint-Martin de Tours, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Benoît-sur-Loire (Fleury), Saint-Denis, Marmoutier, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Magloire de Paris et Saint-Père de Melun furent sous influence robertienne au cours du X^e siècle (à ce sujet, voir LECOUEUX, 2010, p. 92-105 et en particulier p. 94-96). Ce n'est donc pas un hasard si la *memoria* des Robertiens/Capétiens est conservée à Saint-Germain-des-Prés à la fois dans la liste abbatiale (dans ce même livre du chapitre, en marge des fol. 89v-90r, Robert et Hugues le Grand apparaissent en tant qu'abbés laïcs : *Rotbertus trimarchio* ; *Hugo magnus*, qualifié de *decanus*) et dans le nécrologe : Eudes (01/01) ; Hugues le Grand (17/06) ; Robert le Pieux (20/07). Voir DECKER-HEUER, 1998, p. 112, 287, 298, 325, 329 et 356. Les liens entre Fleury, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Magloire de Paris et Saint-Denis sont également attestés par la diffusion des œuvres historiographiques fleurisiennes, à commencer par l'*Historia Francorum* du moine Aimoin de Fleury et les textes historiques d'Hugues de Fleury ; remaniées et continuées, ils ont servi à l'élaboration de l'histoire officielle franque et capétienne (LECOUEUX, 2011, p. 71 et 72-73).
- 2 Parmi les abbayes suivantes, qui apparaissent au moins une fois dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés, certaines pourraient être aussi entrées dans le réseau de confraternité de cette abbaye autour de l'an mil : Saint-Père de Chartres (réformée par Wulfald de Fleury), Saint-Julien de Tours (réformée par Odon de Cluny), Vézelay (réformée par Odilon de Cluny), Sainte-Colombe de Sens, Saint-Remi de Sens, Saint-Symphorien de Beauvais, Saint-Pierre de Bourgueil, Lobbes, etc. (DECKER-HEUER, 1998, p. 132-133 n. 274).
- 3 C'est ce qui pourrait expliquer la présence des abbés Rodric († 18/02/v. 1000 ?) et Robert Ospac († 06/06/v. 1016-7) de Jumièges dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés dès avant l'intervention de Thierry dans ce monastère (v. 1017-1027), alors que le premier est absent du nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon. Il est possible que l'abbé Gérard de Saint-Wandrille ait établi une association spirituelle avec l'abbé Morald (990-1014) ou Ingon (1014-1026) de Saint-Germain-des-Prés avant que Guillaume de Volpiano (1026-1030) ne soit placé à la tête de ce monastère : cela expliquerait la commémoration de moines de Saint-Wandrille tant à Saint-Germain-des-Prés que dans d'autres monastères associés à cette abbaye, à commencer par Saint-Denis.
- 4 Seule une minorité d'entrées est en effet datable des années antérieures à l'an mil, la majorité remontant à la première moitié et au troisième quart du XI^e siècle.
- 5 Les inscriptions datables du second et du troisième quart du XI^e siècle [donc principalement des abbatiats de Guillaume de Volpiano (1026-1031), de son disciple Adrald (1031-1061), de Hubert (1061-1062) et de Robert (1063-1072)] sont nombreuses et régulières. Elles deviennent moins fréquentes par la suite, sous les abbés Pierre et Isembert, et elles disparaissent même, dans le cas de Fécamp, avant les abbatiats de Renaud (1103-1108 ; 1110-1116) et d'Hugues IV (v. 1116-1145/6).
- 6 Ne jugeant pas nécessaire de créer un nouveau nécrologe, les moines ont conservé le même document et l'ont adapté

le nombre d'entrées s'est considérablement accru et chaque défunt a désormais fait l'objet d'une description plus précise, ne se limitant plus exclusivement à sa qualité. On constate ainsi un élargissement du réseau confraternel primitif, le réseau spirituel volpianien venant compléter le réseau préexistant sans pour autant se substituer à celui-ci.

Entre 1026 et 1100 environ, l'origine de quatre-vingt sept moines de Fécamp est ainsi explicitement signalée¹. À cela viennent s'ajouter six mentions indirectes d'anciens moines de cette abbaye obtenues par recoupements², soit un total de quatre-vingt-treize profès fécampois. Si l'on compare ce chiffre aux effectifs enregistrés pour les autres abbayes associées³, la Trinité de Fécamp arrive très largement en tête, avec environ deux fois plus d'entrées que Saint-Bénigne de Dijon (de 47 à 56 moines)⁴, quasiment trois fois plus que Saint-Denis (34 moines) et cinq fois plus que Cluny (19 moines)⁵. L'étroite proximité entre la maison normande et sa consœur parisienne, concrétisée par des commémorations individuelles, se ressent exclusivement sur le XI^e siècle⁶ : les additions

à un nouvel usage.

- 1 Andrea Decker-Heuer comptabilise 84 moines aux dates suivantes (DECKER-HEUER, 1998, p. 122-123) : 03/01, 08/01, 10/01, 11/01, 13/01, 14/01, 25/01, 26/01 (2), 31/01, 02/02, 15/02, 23/02, 24/02, 06/03, 07/03, 11/03, 13/03, 14/03, 16/03, 01/04 (2), 08/04, 09/04 (3), 10/04 (2), 17/04, 19/04, 21/04, 24/04, 27/04, 28/04, 29/04, 01/05, 05/05 (2), 06/05, 15/05, 17/05 (2), 23/05, 24/05, 25/05 (2), 28/05, 29/05 (2), 02/06, 16/06, 23/06, 26/06, 29/06, 01/07, 16/07, 19/07, 22/07, 23/08, 24/08, 30/08, 31/08, 01/09, 08/09, 10/09, 11/09, 12/09 (2), 19/09, 23/09, 25/09, 27/09, 28/09, 29/09, 27/10 (2), 01/11, 05/11, 09/11, 12/11, 15/11, 27/11, 5/12 et 08/12. Il convient d'ajouter à cette liste de moines l'abbé Jean de Fécamp (22/02), ainsi qu'un abbé Robert (06/06) et un évêque Osmond (06/07) devenus l'un et l'autre moines de Fécamp sous Guillaume de Volpiano. En identifiant par erreur une origine des moines de la Sainte-Trinité (*Sanctae Trinitatis*) à La Trinité-du-Mont (plus tard Sainte-Catherine de Rouen) au lieu de la Trinité de Fécamp, l'ancienne édition d'Auguste Molinier (MOLINIER, 1902, p. 248 n. 5) a égaré plusieurs générations de chercheurs. Ainsi, par exemple, Jean Leclercq n'identifie comme originaires de cette dernière abbaye que les *monachi Fiscannensis* (6 mentions), qui paraissent ainsi largement minoritaires par rapport aux profès d'autres communautés normandes, à commencer par ceux de la Trinité-du-Mont (LECLERCQ, 1957, p. 8). La même tendance à privilégier systématiquement le monastère géographiquement le plus proche (ainsi que la méconnaissance du réseau spirituel volpianien avant les travaux décisifs de Neithard Bulst), a conduit à d'autres identifications erronées : les moines de Saint-Arnoul sont ainsi désignés comme originaires de Saint-Arnoul-en-Crépy (MOLINIER, 1902, p. 248 n. 8) alors qu'il s'agit en réalité de moines de Saint-Arnoul de Metz. Nous verrons plus loin que la même erreur a également égaré Jean-Loup Lemaître dans une notice rédigée en 1987 (LEMAITRE n° 342a).
- 2 Cinq anciens moines de Fécamp sont enregistrés sans mention de cette origine : les abbés Guillaume de Volpiano (01/01), Lescelin de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois et de Saint-Faron de Meaux (08/01), Thierry de Jumièges (16/05), Gilbert de Conches (22/07) et Gerbert de Saint-Wandrille (03/09). Le moine Ouen (*Audoenus*), chantre de la Trinité de Fécamp au XI^e siècle, apparaît sans qualité ni origine (20 ou 22/12).
- 3 Le nécrologe conserve la mémoire de 413 moines de Saint-Germain-des-Près. 429 autres moines sont enregistrés sans mention d'origine. Tous ne sont pas pour autant de Saint-Germain-des-Près (voir la note ci-dessus).
- 4 Les moines de Saint-Bénigne apparaissent aux 01/01, 12/01 (2), 31/01, 6/02, 10/02, 11/02, 19/02, 22/02, 01/03, 12/03, 16/03, 21/03, 24/03, 01/04, 03/04 (2), 12/04 (2), 29/04, 10/05, 15/05, 22/05 (2), 26/05, 27/05, 01/06, 13/06, 20/06, 29/06, 20/07, 29/07, 10/08, 13/08, 05/09, 09/09, 12/09, 21/09, 24/09, 05/10, 13/10, 15/10, 18/10, 30/10, 13/11, 24/11 et 01/12 (cf. DECKER-HEUER, 1998, p. 120 n. 218, qui n'indique pas Guillaume de Volpiano, non explicitement désigné comme abbé de Saint-Bénigne de Dijon au 01/01). Neuf abbés sont également d'anciens disciples de Guillaume de Volpiano formés à Saint-Bénigne de Dijon : Jean de Fruttuaria (16/02), Jean de Fécamp (22/02), Widric de Saint-Èvre de Toul (10/03), Thierry de Jumièges (16/05), Sigefroid de Gorze (12/06), Benoît de Saint-Arnoul (04/08), Adrald de Saint-Germain-des-Près (15/08), Ingelbald de Saint-Vivant de Vergy (17/10), Ogier de Saint-Pierre de Bèze (09/12). C'est donc au moins 56 moines de Saint-Bénigne (46 mentions explicites et 10 mentions indirectes) que nous transmet ce nécrologe.
- 5 Après les profès de Saint-Germain-des-Près, les moines de Fécamp, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Denis et de Cluny sont en effet les mieux représentés dans ce nécrologe.
- 6 Même si elles constituent une bonne base de travail, d'une manière générale les datations proposées dans l'édition Molinier doivent être revues : de nombreux moines du XI^e siècle ont été inscrits par des mains contemporaines

opérées par différentes mains sont toutes datables de cette période¹ et les deux seuls abbés de Fécamp enregistrés, à savoir Guillaume de Volpiano (1001-1028 ; † 1031) et Jean de Ravenne (1028-1078), appartiennent également à ce siècle². En comparant les mains des nombreux scribes à l'origine de l'enregistrement des noms de moines fécampois, nous avons pu constituer trois groupes de copistes. Les mains du premier groupe (groupe A) sont datables de la première moitié et du milieu du XI^e siècle³ ; elles interviennent semble-t-il exclusivement durant les abbatiats de Guillaume de Volpiano et d'Adrald, c'est-à-dire entre 1026 et 1061⁴. D'une encre brune plus ou moins pâle, elles omettent parfois de préciser la qualité du défunt⁵, mais elles précisent le plus souvent qu'il s'agit de moines appartenant à la « congrégation » (*nostrae congregationis*) ou à la confraternité (*nostrae societatis*) de l'abbaye. La volonté d'inclure explicitement les défunts au sein du réseau spirituel auquel se rattache la communauté se fait ainsi nettement ressentir. Ces inscriptions désignent systématiquement le monastère de Fécamp au moyen de son patronage à la Trinité (*Sanctae Trinitatis*). Les mains du second groupe (groupe B) sont quant à elles datables du milieu ou de la seconde moitié du XI^e siècle⁶ ; elles interviennent dans les dernières années

fréquemment datée du X^e siècle (et parfois aussi, mais plus rarement, du XII^e s.).

- 1 La grande majorité des moines fécampois paraît avoir été enregistrée avant les années 1080 et principalement sous les abbés Guillaume de Volpiano (1026-1031), Adrald (1031-1061), Hubert (1061-1063) et Robert (1063-1072). Rappelons que ce dernier avait été auparavant abbé de Saint-Wandrille (1047-1063). Cf. GAZEAU, 2007, II, p. 337-338.
- 2 Ainsi, les moines de Saint-Germain-des-Prés paraissent avoir interrompu l'inscription des moines de Fécamp sous l'abbatiat de Guillaume de Rots, la mémoire de cet abbé, mort en 1107, n'ayant d'ailleurs pas été conservée.
- 3 Parmi les mains du groupe A pouvant être précisément datées, la plus ancienne enregistre le nom du moine de Fécamp Guillaume, fils du duc Richard II de Normandie, décédé le 5 décembre 1025. La plus récente, qui est à rapprocher de la main A4 (mais qui présente déjà aussi une morphologie proche de la main B1), enregistre au 1^{er} novembre de l'année 1054 le décès de l'abbé Isembert de la Trinité-du-Mont de Rouen. Les mains du groupe A sont étroitement apparentées à celles responsables de l'inscription des noms des quinze moines de Cluny dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés (noms appartenant au fonds primitif de Cluny, copié à Saint-Martial de Limoges avant 1065).
- 4 Groupe A, main A1 = 02/02, 06/07 et 27/09 ; main A2 = 14/01, 26/01 (2), 31/01, 19/04 et 02/06 ; main A3 = 29/05, 26/06, 29/06 et 05/11 ; main A4 = 23/09, 25/09 et 12/11 ; main A5 = 10/04, 24/05, 25/05, 28/05 et 01/09 ; main A6 = 29/05 et 01/07 ; main A7 = 23/06, 22/07 et 23/08. Appartiennent également à ce groupe les mains responsables des inscriptions de moines fécampois au 01/01, 11/01, 25/01, 15/02, 11/03, 25/05, 06/06, 16/06, 16/07, 19/07, 23/08, 11/09, 28/09, 27/10 (2) et 05/12. Toutes ces mains sont contemporaines et présentent entre-elles de nombreuses analogies (comparez par exemple A2 avec A3, A2 avec A4, A4 avec A5, etc.), mais aussi des caractéristiques propres. Les mains A3, A4 et A5 et les mains responsables des inscriptions au 25/05, 23/08, 11/09 et 28/09 sont celles qui, de mon point de vue, se rapprochent sans doute le plus des mains du groupe B (en particulier du sous-groupe B1) : nous avons probablement affaire à des scribes contemporains.
- 5 La main A1 signale la qualité du défunt dans 2 cas sur 3. La main A2 ne signale jamais la qualité des moines, sauf s'il s'agit de convers (2 cas sur 6). Les mains A3 et A6 mentionnent systématiquement qu'il s'agit de moines (respectivement 3 cas sur 3 et 2 cas sur 2). Les mains A4 et A5 ne précisent qu'une fois chacune la qualité d'un moine (respectivement 1 cas sur 4 et dans 1 cas sur 5). La main A7 n'enregistre que des prêtres (3 cas sur 3).
- 6 Les mains datables les plus anciennes pouvant être rapprochées des mains du groupe B (sans appartenir elles-mêmes à ce groupe) sont celles responsables de l'inscription des abbés Halinard de Saint-Bénigne de Dijon († 29/07/1052) [cette main est elle-même proche de celle ayant enregistré les abbés Richard de Saint-Vanne de Verdun († 14/06/1046) et de Widric de Saint-Èvre de Toul († 10/03/1051) ; il pourrait s'agir du même scribe] et Isembert de La Trinité-du-Mont († 01/11/1054). La plus récente, pouvant être datée et qui appartient à ce groupe B, enregistre le décès de l'abbé Jean de Fécamp le 22 février 1078.

d'abbatiat d'Adrald et surtout sous ses successeurs immédiats¹. D'une encre généralement plus foncée et même parfois noire, ces mains insistent davantage sur la qualité des religieux, en précisant surtout s'ils sont prêtres (*sacerdos*) ou/et moines (*monachus*). Les références à la « congrégation » et à la confraternité (*nostrae congregationis* et *nostae societatis*) ont à présent disparues² ; et si la désignation par le patronage à la Trinité (*Sanctae Trinitatis*) reste de mise, on voit désormais aussi apparaître occasionnellement le nom de Fécamp sous ses formes latines *Fiscanno/fiscannensis* à partir des années 1060-1070³, sans doute afin d'éviter les ambiguïtés⁴. Enfin notre troisième groupe (groupe C) réunit quelques mains du XI^e siècle généralement moins soignées et pouvant difficilement être rattachées à l'un ou à l'autre des deux groupes précédemment étudiés⁵.

Le faible nombre d'entrées correspondant à des moines appartenant à des établissements associés enregistré entre la fin du XI^e siècle et le début du siècle suivant, c'est-à-dire avant l'abbatiat d'Hugues IV (v. 1116-1046), correspond semble-t-il à une période de transition au cours de laquelle la commémoration des défunts souffrait visiblement d'un certain relâchement. L'intervention de l'abbé Baudri de Bourgueil (1079-1107) afin de rappeler aux moines de Saint-Germain leurs devoirs spirituels et mémoriels instaurés par l'abbé Guillaume de Volpiano (1026-1031), d'ailleurs validés par leur chapitre, est de ce point de vue éclairante (voir la pièce justificative n° V). Les religieux se plaignent en effet de la lourdeur des services personnalisés destinés à la mémoire des moines de Fécamp⁶, dont la présence était devenue écrasante dans leur nécrologe. Cela conduit, sous les abbés Renaud de Saint-Germain-des-Prés (1103/4-1108 ; 1110/4-1116) et Roger de Fécamp (1107-1139), à une modification de la réglementation pour le suffrage des défunts unissant les deux communautés. Le principal argument invoqué était la différence d'effectifs des deux maisons, les

- 1 Groupe B, sous-groupe B1 (plusieurs mains similaires, difficiles à distinguer) = 24/02, 06/03, 07/03, 14/03, 16/03, 01/04, 09/04 (3), 17/04, 21/04, 24/04, 27/04, 28/04, 29/04, 05/05, 06/05, 15/05, 31/08, 08/09, 12/09 (2), 01/11, 09/11 et 27/11 ; main B2 = 03/01, 08/01, 10/01, 13/01 et 22/02 ; main B3 = 23/02 et 17/05 ; main B4 = 10/04 et 01/05. Les mains B3 et B4 sont très proches (il pourrait s'agir de la même main, utilisant une autre plume et une encre plus claire). Les mains suivantes sont également à rattacher à ce groupe : 01/04, 08/04, 10/09, 19/09, 29/09 et 15/11.
- 2 Notons toutefois une exception : la main intervenant au 01/04, et qui semble devoir se rattacher au groupe B, reproduit encore *nostrae congregationis*. Nous ne savons si ce scribe intervient encore durant l'abbatiat d'Adrald ou s'il perpétue ici une tradition en train de tomber en désuétude. La disparition de ces mentions pose question : la notion de « réseau spirituel » était-elle devenue si naturelle qu'elle n'avait plus besoin d'être spécifiée ? Ou au contraire, s'agissait-il d'une notion devenue obsolète (et si oui, pour quelles raisons) ?
- 3 C'est par exemple le cas pour la commémoration de l'abbé Jean de Fécamp, mort le 22 février 1078.
- 4 La multiplication des sanctuaires dédiés à la Trinité au cours du XI^e siècle (pour la Normandie, la Trinité-du-Mont fut fondée en 1033 et la Trinité de Lessay en 1056) a pu favoriser la désignation de l'abbaye sous un vocable plus précis. L'inscription du moine de Fécamp Osmond, au 15/11, semble de ce point de vue éclairant : le scribe avait simplement signalé l'abbaye d'appartenance du moine par *Sanctae Trinitatis* ; un autre a trouvé utile de préciser *Fiscanno* au-dessus. L'inscription plus précise semble faire écho à l'unique mention d'un moine de La Trinité-du-Mont de Rouen (*Sanctae Trinitatis Rotomagensis*) au premier jour de ce même mois : l'abbé Isembert, mort le 1^{er} novembre 1054.
- 5 Figurent dans ce groupe C les mains responsables des inscriptions au 13/03, 05/05, 17/05, 23/05, 30/08. Leur aspect archaïque et peu régulier, ainsi que l'usage d'une encre brune plus ou moins pâle, permet de privilégier l'hypothèse d'une datation haute, proche de l'abbatiat de Guillaume de Volpiano (second quart du XI^e siècle).
- 6 L'absence de l'abbé Guillaume de Rots († 1107) dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés pourrait résulter de ces difficultés.

moines normands étant beaucoup plus nombreux que ceux d'Ile-de-France (voir la pièce justificative n° I). Ainsi, dès les années 1107/1116 et jusqu'à la fin du Moyen Âge¹, les moines de Fécamp ne bénéficièrent plus de célébrations anniversaires individuelles, mais d'une simple commémoration collective annuelle². Cela explique d'une part l'absence de nouvelles inscriptions d'abbés et de profès fécampois dans ce nécrologe à partir du début du XII^e siècle, d'autre part l'absence de moines de cette maison dans les trois nécrologes ultérieurs malgré le maintien d'une confraternité entre les deux communautés³. La solution mise en œuvre entre les moines de Fécamp et ceux de Saint-Germain sera bientôt adoptée pour d'autres associations spirituelles. Pendant un demi-siècle à compter de 1162, les abbés Hugues VI (1162-1182)⁴, Foulques (1182-1192)⁵, Robert IV (1192-1204)⁶ et Jean (1204-1216)⁷ vont en effet multiplier des actualisations d'associations

-
- 1 Comme en témoignent les notices descriptives des associations spirituelles unissant les deux établissements, recopiées d'un nécrologe à l'autre (cf. la pièce justificative n° II).
 - 2 Celle-ci avait lieu au lendemain de l'Assomption (le 16 août) comme en témoignent les trois listes de services de prières conservées dans les nécrologes Paris, BnF, lat. 13882 (fol. 97v), lat. 13833 (fol. 182v) et lat. 12834 (fol. 185v) : « *In crastino Assumptionis sancte Marie pro monachis Fiscanni* » (éd. POURPARDIN, 1932, II, p. 256).
 - 3 L'absence d'inscriptions de moines d'une communauté au nécrologe ne signifie donc pas nécessairement une absence de liens avec cette communauté, comme le pense Neithard Bulst. Cette situation permet d'effectuer le constat suivant : si le plus ancien nécrologe de Saint-Germain-des-Prés ne nous était parvenu, il aurait été difficile de déceler l'existence de liens étroits entre cette communauté et Fécamp à la simple lecture des trois autres nécrologes plus récents (et à plus forte raison en ne tenant compte que du dernier). Il suffit de rappeler que ce nécrologe est le seul issu d'un établissement lié à Fécamp à avoir été en usage au XI^e siècle et à nous être parvenu en étant entièrement exploitable pour comprendre d'une part son grand intérêt, d'autre part les difficultés d'interprétation lorsque l'on ne conserve pour les autres établissements que des nécrologes tardifs ne restituant que partiellement le fonds primitif. Une reproduction des fol. 68r et 71v du second nécrologe de Saint-Germain-des-Prés (ms. Paris, BnF, lat. 13882) est fournie dans le volume III, planches III et IV ; elle permet de se faire une idée des pertes d'informations subies lors d'un changement de nécrologe (suppression de certains noms ; suppression de l'origine des moines), comme ce fut sans doute aussi le cas pour les autres établissements étudiés ci-dessous.
 - 4 Contrats passés entre les moines de Saint-Germain-des-Prés (sous l'abbé Hugues VI [1162-1182]) et les moniales de Notre-Dame de Morienvall (nom de l'abbesse non précisé) ainsi que les moines de Saint-Jean de Montierneuf de Poitiers (non de l'abbé non précisé), de Saint-Martial de Limoges (sous l'abbé Pierre, donc entre 1162 et 1174), de Saint-Gilles, de Saint-Pierre-des-Fossés (sous l'abbé Thibaud, donc entre 1171 et 1182) et de Saint-Pierre de Lagny (sous Joscelin, donc après 1171 et avant 1182). On notera que le renouvellement de l'association de prières avec l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon est le seul contracté durant cet abbatiat à ne pas avoir fait l'objet de la mise en place d'une commémoration collective annuelle. Cette situation s'explique sans doute du fait des liens étroits unissant Saint-Bénigne de Dijon à Saint-Germain-des-Prés depuis la réforme de Guillaume de Volpiano (1026-1031) : le droit de bénéficier de commémorations individuelles a perduré plus longtemps entre ces deux maisons.
 - 5 Contrats passés entre les moines de Saint-Germain-des-Prés (sous l'abbé Foulques [1182-1192]) et les chanoines réguliers de Notre-Dame d'Abondance (sous l'abbé Thibaud) et de Saint-Victor de Paris (sous l'abbé Guérin [1172-1195]), ainsi que les moines de Saint-Robert de la Chaise-Dieu (sous l'abbé Dalmas, donc entre 1186 et 1190), de Notre-Dame d'Issoudun (sous l'abbé Gérard, donc entre 1182 et 1186), de Saint-Benoît-sur-Loire (sous l'abbé G[arnier], donc entre 1183 et 1192), de Saint-Denis (sous l'abbé Hugues V de Foucault [v. 1180-v. 1197]), de Saint-Laumer de Blois (sous l'abbé B[auduin], donc entre 1182 et 1185). Notons que le renouvellement de l'association de prières avec l'abbaye de Notre-Dame et Saint-Pierre de Jumièges (sous l'abbé Robert IV [1177/8-1190], donc entre 1182 et 1190) est le seul, sous l'abbé Foulques de Saint-Germain-des-Prés, à ne pas avoir fait l'objet d'une commémoration collective annuelle. Cela s'explique vraisemblablement par la proximité géographique et les liens étroits qui unissaient alors les deux maisons, celles-ci préférant maintenir les commémorations individuelles préexistantes.
 - 6 Contrats passés entre les moines de Saint-Germain-des-Prés (sous l'abbé Robert IV [1192-1204]) et les moines de Notre-Dame de Coulombs (sous l'abbé Thibaud II [1187-1217]), de Notre-Dame de Longpont (sous le prieur Guillaume de Milly [1198-1208]) et de Saint-Pierre de Montier-la-Celle de Troyes (sous l'abbé Pierre II [1191-apr. 1205]).
 - 7 Un seul contrat est connu sous l'abbé Jean de Saint-Germain-des-Prés (1204-1216) : il concerne une union

spirituelles de ce genre. Le principal objectif visé est de raffermir des confraternités préexistantes, parfois difficile à maintenir du fait de l'éloignement géographique, ou d'en créer de nouvelles en établissant des commémorations collectives annuelles destinées à réduire sensiblement le nombre de commémorations individuelles au nécrologe¹. Au terme de cette réorganisation, un nouveau nécrologe, débarrassé des commémorations individuelles devenues inutiles, sera composé sous l'abbé Hugues de Flaicourt (1216-1220)². La suite de l'enquête va confirmer que ce type d'évolution – qu'il est possible de suivre pas à pas pour Saint-Germain-des-Prés grâce à la conservation exceptionnelle de tous les livres du chapitre de l'abbaye parisienne – constitue en fait une tendance générale, adoptée dans l'ensemble des monastères entre 1130 et 1350 ; elle apparaît néanmoins de façon plus ou moins précoce suivant les établissements.

Remarquons que parmi les abbayes mentionnées dans le plus ancien nécrologe de Saint-Germain-des-Prés figurent un grand nombre d'établissements liés à Fécamp, ce qui prouve l'appartenance des deux maisons à un réseau spirituel alors fortement apparenté³. Nombre d'inscriptions présentes dans ce nécrologe devaient aussi figurer dans celui de la Trinité de Fécamp. Nous retrouvons en particulier la plupart des établissements relevant du réseau spirituel volpianien⁴ auquel se rattachent Saint-Germain-des-Prés et la Trinité de Fécamp : outre l'abbaye de Fécamp elle-même (93 moines)⁵, apparaissent Saint-Bénigne de Dijon (47 à 56 moines)⁶, Le Mont Saint-

spirituelle entre les moines parisiens et ceux de Saint-Père de Melun (sous l'abbé Seguin [v. 1200-v. 1215]). Notons que deux autres contrats avec commémoration collective annuelle furent vraisemblablement passés entre 1162 et 1216 : l'un avec les moines de Notre-Dame de Vézelay (réglementation pour les suffrages des défunts conservée, mais sans les noms des abbés responsables de cette contractualisation), l'autre avec les moines de Saint-Pierre de Corbie (ni le contrat de *societas*, ni la réglementation pour les suffrages des défunts ne sont conservés dans la documentation de Saint-Germain-des-Prés ; peut-être que la documentation contractuelle et nécrologique de l'abbaye de Corbie pourrait palier ce manque : voir LEMAITRE n° 2008-2010).

- 1 Les réglementations pour les suffrages des défunts, résultant de ces contrats de *societas*, sont conservées dans les mss. Paris, BnF, lat. 13882, fol. 2r, 3r, 85v, 88v, 90r-90v, 92r-92v, 94r-94v, 95v, 96v et 98r (LEMAITRE n° 1293) et lat. 12833, fol. 177r, 178v-181v et 186r (LEMAITRE n° 1294). Elles ont été éditées dans POUPARDIN, 1909, p. 237-256. La plupart de ces commémorations collectives ont été regroupées sous forme de liste, reproduite dans les mss. Paris, BnF, lat. 13882, fol. 97v (liste originale) et 12833, fol. 182r (copie de la précédente ; édition dans POUPARDIN, 1909, p. 256). Cette liste mentionne une commémoration collective annuelle pour Corbie, inconnue par ailleurs (voir la note précédente). En revanche, elle n'a pas été tenue à jour suite à l'établissement des commémorations collectives annuelles avec Saint-Pierre de Montier-la-Celle et Saint-Père de Melun (il s'agit vraisemblablement des deux dernières associations spirituelles contractées sous les abbés Robert IV et Jean de Saint-Germain-des-Prés). Nous pouvons en déduire que cette liste a été élaborée autour de 1200, sous l'abbatit de Robert IV (1192-1204).
- 2 Il s'agit du ms. Paris, BnF, lat. 12833 (LEMAITRE n° 1294), qui resta en usage jusqu'au XVII^e siècle.
- 3 Pour tout ce qui suit, voir DECKER-HEUER, 1998, p. 120-135.
- 4 Parmi les abbés des maisons appartenant au réseau spirituel volpianien, nous trouvons l'inscription de nombreux disciples de Guillaume de Volpiano et condisciples d'Adrald (nous les faisons apparaître en gras dans les notes suivantes ; pour plus de détails, se reporter à la liste des disciples de Guillaume de Volpiano fournie dans l'annexe n° 5).
- 5 Les abbés Guillaume de Volpiano († 01/01/1031) et **Jean** († 22/02/1078) sont inscrits avec quatre-vingt-onze autres moines de Fécamp (noms reproduits dans l'annexe n° 1).
- 6 Les abbés Guillaume de Volpiano († 01/01/1031) et **Halinard** († 29/07/1052) sont inscrits avec quarante-cinq autres moines de Saint-Bénigne de Dijon (les jours correspondant ont été précisés dans une note précédente).

Michel (9)¹, Saint-Faron de Meaux (6)², Saint-Pierre de Jumièges (6)³, Gorze (5)⁴, Saint-Arnoul de Metz (5)⁵, Saint-Èvre de Toul (3)⁶, Saint-Vivant de Vergy (3)⁷, Saint-Bénigne et Saint Tiburce de Fruttuaria (3)⁸, Saint-Michel de Tonnerre (2)⁹, Saint-Ouen de Rouen (2)¹⁰ et Saint-Pierre de Bèze (1)¹¹. Figurent ainsi les huit établissements déjà présents dans la charte de fondation et d'exemption de Fruttuaria (dressée en 1015/6 et complétée jusque vers 1017/8)¹², auxquels viennent s'ajouter cinq autres abbayes¹³, preuve de l'intégration réussie de Saint-Germain-des-Prés dans ce réseau, malgré une entrée tardive en son sein. Les liens préférentiels avec Fécamp et Saint-Bénigne ressortent d'ailleurs très nettement. Pour les autres établissements de ce réseau, seule une petite sélection de moines en relation personnelle avec Saint-Germain-des-Prés et avec l'abbé Adrald, et occupant vraisemblablement de hautes fonctions dans leurs monastères¹⁴, semble avoir été retenue¹⁵. Ce groupe se rattache aussi à Cluny, représentée par dix-neuf moines¹⁶. Nous trouvons également

- 1 L'abbé **Thierry** († 16/05/1027) est inscrit avec huit autres moines du Mont Saint-Michel : Robert (06/01), Joseph (18/01), Dodon (20/01), André (16/02), Richard (22/04), *Litbrannus* (18/08), Robert (25/08) et David (01/11).
- 2 Les abbés **Lescelin** († 08/01/10??) et Rainier († 25/07/10??) sont inscrits avec quatre autres moines de Saint-Faron de Meaux : Raimbert (16/03), Drogon (08/05), Rainald (01/07) et *Alcherius* (17/11).
- 3 Les abbés Roderic († 18/02/v. 1000 ?), **Thierry** († 16/05/1027) et Robert († 30/08/1079) sont inscrits avec deux autres moines de Jumièges : Hugues (13/02) et Gontier (03/05). Nous identifions l'abbé Robert inscrit au 6 juin et devenu moine de Fécamp (*Dep(ositio) Rotb(er)ti abbat(ie) n(ost)re c(on)g(re)g(at)ionis mo(nac)he(us) \S(an)cte Trinitatis*) à l'abbé de Jumièges Robert Ospac (v. 1001-1015/6 ; † 06/06/1016-7) : selon nous, celui-ci renonça à son abbatiat vers 1015/7 afin de devenir disciple de Guillaume de Volpiano à Fécamp, où il termina ses jours (ce qui explique son inscription dans les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon et du Mont Saint-Michel). Son absence des souscriptions fécamptoises dans la charte de Fruttuaria révèle cependant qu'il est mort très peu de temps après s'être retiré comme moine à Fécamp : sa mort se place ainsi en 1016 ou en 1017.
- 4 L'abbé **Sigefroid** († 12/06/1055) est inscrit avec quatre autres moines de Gorze : *Harwandus* (07/04), Richard (19/05), *Angelerius* (06/06) et *Hildebodus* (03/10).
- 5 L'abbé **Benoît** († 04/08 vers 1015) est inscrit avec quatre autres moines de Saint-Arnoul de Metz : *Osbertus* (15/01), *Benzelinas* (01/04), *Humbertus* (27/05) et Placide (09/07).
- 6 L'abbé **Widric** († 10/03/1051) est inscrit avec deux autres moines de Saint-Èvre de Toul : Étienne (29/01) et Raimbert (11/05).
- 7 L'abbé **Ingelbald** († 17/10/10??) est inscrit avec deux autres moines de Saint-Vivant de Vergy : Raynard (14/10) et Gauchier (25/10).
- 8 L'abbé **Jean** († 16/02/1041) est inscrit avec deux autres moines de Saint-Bénigne et Saint-Tiburce de Fruttuaria : Dominique (26/03) et *Gunpertus* (02/11).
- 9 Ces deux moines de Saint-Michel de Tonnerre sont Milon (05/02) et Adson (29/06).
- 10 Ces deux moines de Saint-Ouen de Rouen sont Guillaume (17/01) et *Lavoldus* (09/01). L'absence de l'abbé Henri confirme que celui-ci ne fut pas un disciple de Guillaume de Volpiano.
- 11 L'inscription de l'abbé **Ogier** (09/12), autrefois lisible au fol. 183v du nécrologe primitif, a été reprise de façon abrégée dans le nécrologe suivant (ms. Paris, BnF, lat. 13882). Cf. DECKER-HEUER, 1998, p. 127 n. 249.
- 12 Outre Fruttuaria (destinataire de cette charte), rappelons que les moines souscripteurs proviennent de Saint-Bénigne de Dijon, Fécamp, Saint-Èvre de Toul, Saint-Pierre de Bèze, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Vivant de Vergy et Saint-Pierre de Jumièges.
- 13 Le Mont Saint-Michel, Saint-Faron de Meaux, Gorze, Saint-Michel de Tonnerre et Saint-Ouen de Rouen. On notera l'absence de La Réôme, Saint-Mansuy de Toul et Moyenmoutier, trois établissements touchés par la réforme de Guillaume de Volpiano et manifestement moins bien intégrés au réseau spirituel volpianien (les deux derniers privilégièrent exclusivement des liens avec leur maison-mère, Saint-Èvre de Toul, et avec Saint-Bénigne de Dijon, « tête de proue du réseau spirituel ») ; nous avons vu plus haut que leurs nécrologes n'ont pas davantage gardé la mémoire de moines de Fécamp.
- 14 On relève ainsi de nombreux abbés, anciens disciples de Guillaume de Volpiano. La fonctions des autres moines n'est pas précisées, mais il est fort probable qu'ils occupaient de hautes fonctions dans leur monastères (prieurs, chantres, etc.).
- 15 Il n'est pas impossible que seuls les anciens condisciples d'Adrald à Saint-Bénigne de Dijon aient été retenus.
- 16 L'abbé Odilon († 01/01/1049), condisciple de Guillaume de Volpiano sous Maïeul, est inscrit avec dix-huit autres

plusieurs abbayes bénédictines normandes en lien avec Fécamp : outre Le Mont Saint-Michel, Jumièges et Saint-Ouen, déjà évoquées ci-dessus, sont représentées Saint-Wandrille (12 moines)¹, La Croix-Saint-Leufroy (2)², Conches (1)³ et La Trinité-du-Mont (1)⁴. On remarquera d'une part que, dans le cas de ces trois dernières abbayes, les inscriptions concernent en fait surtout d'anciens moines de Saint-Ouen de Rouen et de la Trinité de Fécamp passés à la tête d'autres maisons⁵ ; on observera d'autre part que Saint-Wandrille devance en nombre de moines toutes les autres abbayes normandes, à l'exception de Fécamp. Cela s'explique sans doute du fait des affinités de ce monastère avec le réseau spirituel volpianien, comme nous aurons l'occasion de le vérifier dans la suite de notre enquête, mais probablement aussi par le parcours particulier du moine Robert, qui fut d'abord profès puis abbé de Saint-Wandrille (1047-1063) à la suite de son frère Gradulphe (1029/31-1047) avant de retourner dans sa région d'origine pour prendre la direction de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (1063-1072)⁶. Toutefois la parenté entre le réseau de confraternité primitif de Saint-Germain-des-Prés (autour de l'an mil) et le réseau personnel de l'abbé Gérard de Saint-Wandrille (1008-1029/31)⁷ incite à envisager l'existence d'une association spirituelle contractée entre ces deux maisons dès avant l'intervention de Guillaume de Volpiano à Saint-Germain⁸. Les

moines (les jours ont été précisés dans une note précédente).

- 1 Les abbés Gérard († 29/11/1029-31), Gradulphe († 07/03/1047), Robert († 29/01/1072) et Gerbert († 03/09/1089) sont inscrits avec huit autres moines de Saint-Wandrille : Gautier (08/01), Robert (17/02), Robert (22/02), Robert (25/03), Étienne (25/05), Gerbert (04/06), André (22/07) et Gautier (07/09).
- 2 L'abbé Albéric († 23/05 après 1059), un ancien moine de Saint-Ouen de Rouen, est inscrit avec un autre moine de La Croix-Saint-Leufroy : Osbern (02/01).
- 3 L'abbé Gilbert de Saint-Pierre de Castillon/Conches († 22/07 après 1063), était un ancien moine de Fécamp.
- 4 L'abbé Isembert de La Trinité-du-Mont de Rouen († 01/11/1054), était un ancien moine de Saint-Ouen de Rouen.
- 5 C'est au moins le cas pour trois des quatre moines inscrits. Voir les trois notes précédentes.
- 6 GAZEAU, 2007, II, p. 337-338. Il semble y avoir eu d'autres échanges de moines entre ces deux établissements : ainsi le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés mentionne, au 22 juillet, un ancien profès de Saint-Germain du nom d'André devenu moine de Saint-Wandrille (DECKER-HEUER, 1998, p. 329 ; voir l'annexe n° 2).
- 7 Saint-Germain-des-Prés comme Saint-Wandrille étaient probablement l'une et l'autre associées à Fleury, à Saint-Denis et à Lagny à l'époque de l'abbé Gérard. Celui-ci avait en effet introduit les usages de Fleury, en vigueur à Lagny et à Saint-Père de Chartres, lorsqu'il arriva à Saint-Wandrille (GAZEAU, 2007, I, p. 208 et 215-216, II, p. 334 et n. 29 ; nous reviendrons sur ce point au cours de la partie 3 de l'enquête). Les abbés Gradulphe (1029/31-1047) et Gerbert de Saint-Wandrille (1063-1089) étaient d'ailleurs inscrits à la fois aux nécrologes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis (DECKER-HEUER, 1998, p. 193). L'abbé Hilduin ayant dirigé à la fois Saint-Germain-des-Prés et Saint-Denis au IX^e siècle, ces deux maisons étroitement liées aux dynasties mérovingiennes, carolingiennes puis capétiennes avaient inévitablement une partie de leur réseau de confraternité en commun, comme on peut s'en rendre compte à la lecture des travaux d'Andrea Decker-Heuer (DECKER-HEUER, 1998, p. 163-196, surtout p. 192-196).
- 8 Cette hypothèse va dans le sens de l'existence d'une confraternité unissant Saint-Germain-des-Prés à Jumièges et à Saint-Wandrille autour de l'an mil déjà envisagée plus haut.

deux listes de confraternité de Saint-Germain-des-Prés, datant de 1224¹ et du XV^e siècle², confirment les liens étroits existant entre ce monastère et ceux de *Francia*, de *Normannia* et de *Burgundia* (voir l'annexe n° 6)³, ainsi que le maintien des liens entre Saint-Germain-des-Prés et Fécamp tout au long du Moyen Âge. Situé sur la Seine, l'abbaye parisienne a manifestement privilégié le maintien de liens avec les établissements situés sur l'ensemble du Bassin de ce fleuve, tant en amont (Bourgogne) qu'en aval (Normandie). Parmi eux, quelques établissements semblent être entrés dans le réseau de confraternité de Saint-Germain-des-Prés seulement après 1026⁴.

Terminons ce tour d'horizon en signalant la présence dans ce nécrologe de trois membres de la famille ducale normande décédés entre 1025 et 1027, au moment précis où Guillaume de Volpiano a débuté son abbatiat à Saint-Germain-des-Prés (1026-1031) : il s'agit du duc Richard II (996-1026) et de deux de ses fils, à savoir le moine de Fécamp Guillaume († 05/12/1025) et le duc Richard III (1026-1027)⁵. Tous étaient considérés comme étant des bienfaiteurs de l'abbaye de la Trinité de Fécamp.

Examen des nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon

Les plus anciens documents nécrologiques nous étant parvenus proviennent ensuite de Saint-Bénigne de Dijon⁶. Barbara Schamper a soigneusement examiné les fragments de nécrologe figurant dans le plus ancien livre du chapitre conservé pour cette abbaye, utilisé depuis les environs

-
- 1 La liste de confraternité inscrite dans le rouleau mortuaire de 1227 en reprend une plus ancienne, dressée avant les accords conclus dans les années 1162-1216 cités plus haut (elle ne reproduit pas les associations spirituelles établies avec Saint-Pierre de Corbie, Notre-Dame de Morienvall, Saint-Jean de Montierneuf de Poitiers, Notre-Dame d'Abondance, Saint-Gilles, Notre-Dame d'Issoudun, Saint-Robert de la Chaise Dieu, Saint-Martial de Limoges, Saint-Victor de Paris ; seuls les autres, correspondant à des actualisations [ces établissements bénéficient de commémorations personnalisées dans le nécrologe primitif], sont mentionnés). Puisqu'elle ne retient déjà plus les établissements lorrains du réseau spirituel volpianien (Saint-Arnoul de Metz, Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Èvre de Toul), de même que Saint-Faron de Meaux, qui a pourtant bénéficié d'une actualisation de son association spirituelle en 1146. Nous pouvons en déduire que cette liste en reproduit une autre élaborée entre la confection du second nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (ms. Paris, BnF, lat. 13882 = LEMAITRE n° 1293) et cette dernière date, c'est-à-dire entre 1131 et 1146.
 - 2 Cette liste est plus complète que la précédente mais omet toutefois les établissements suivants, ayant bénéficié de contrats de *societas* avec commémorations collectives entre 1162 et 1182 : Saint-Gilles, Notre-Dame de Morienvall, Saint-Jean de Montierneuf de Poitiers, Notre-Dame d'Abondance, Saint-Pierre de Neauphle-le-Vieux (ces associations spirituelles avaient-elles été abandonnées entre temps ?).
 - 3 DUFOR n° 177. 14 établissements de la province ecclésiastique de Rouen sont mentionnés.
 - 4 Ce fut en particulier le cas du prieuré clunisien de Saint-Martin-des-Champs, fondé en 1079 (4 moines inscrits au 02/04, 06/05, 15/07 et 01/09), et peut-être aussi des abbayes de Saint-Laumer de Blois (3 moines inscrits au 14/06, 10/09 et 20/11) et de Saint-Lucien de Beauvais (2 moines inscrits au 22/04 et 20/06). Nous manquons toutefois d'informations sur les réformes bénédictines et les restaurations menées dans ces deux derniers établissements, qui pourraient d'ailleurs eux-aussi avoir été en lien avec Saint-Germain-des-Prés dès avant 1026. Voir DECKER-HEUER, 1998, p. 134 n. 283 et p. 132-133 n. 274.
 - 5 Ils sont tous trois respectivement commémorés au 23/08, 05/12 et 06/08. Les noms sont mis en valeur par l'usage soit d'encre rouge (pour les deux ducs), soit de lettres majuscules rehaussées de rouge (pour le moine), ce qui suggère l'idée de liens très étroits.
 - 6 Ms. Paris, BnF, lat. 4339, fol. 65v-76 = LEMAITRE n° 235 ; ms. Dijon, BM, 634, fol. 126v-162 = LEMAITRE n° 236.

de l'an mil et jusqu'aux années 1130 incluses¹. Elle a ainsi pu comparer les deux états primitifs de ce nécrologe² avec celui de leur remplaçant, complet et en usage des environs de 1140 à la fin du XIII^e siècle³. Malgré un nombre de noms exploitables assez réduit⁴, ce travail minutieux a permis de relever des écarts significatifs, tant du point de vue de la suppression de noms⁵ que de leur nouvelle répartition⁶. Cela nous fournit quelques renseignements intéressants sur l'importance des pertes subies par le fonds primitif du nécrologe, remanié une première fois vers 1080 puis à nouveau lors de sa recopie au milieu du siècle suivant⁷. De plus, nombre de moines du XI^e siècle, la plupart décédés avant 1080, ont été recopiés d'une version à l'autre sans conserver la mention de leur origine bien que celle-ci était souvent initialement fournie. Cela donne un aperçu des remaniements traditionnellement opérés lors de la réfection de ce type de document et confirme les constats déjà mis en évidence lors de l'étude des nécrologes de Saint-Germain-des-Prés. Le nouveau nécrologe de Saint-Bénigne nous transmet en revanche des renseignements originaux sur la qualité et la provenance des défunts pour la période allant de la première moitié du XII^e siècle à la fin du siècle suivant et se révèle être à ce titre extrêmement précieux.

Hormis la commémoration d'évêques de Langres, d'abbés de Saint-Bénigne de Dijon, et d'abbés de Cluny repris de documents plus anciens⁸, le fonds nécrologique primitif de Saint-Bénigne de

- 1 Ms. Paris, BnF, lat. 4339, fol. 65r-76 (voir la reproduction des fol. 66v et 67r dans le volume III, planches V et VI ; reproduction en noir et blanc de ce manuscrit disponible sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9068434m/f66.image.r=4339.langFR>).
- 2 État 1 (fragmentaire et palimpseste) = période v. 1000-v. 1080 ; état 2 (fragmentaire) = période v. 1080-v. 1130/40.
- 3 Ms. Dijon, BM, 634, fol. 126v-161r (voir la reproduction des fol. 126v et 127r dans le volume III, planches VII et VIII). Cf. SCHAMPER, 1989, p. 8-13. J'ai pu consulter ce second manuscrit à Dijon dans d'excellentes conditions. Il est à noter que le projet d'édition en facsimilé de ce précieux nécrologe, projeté par Neithard Bulst, Frank Neiske, Jean Vézin et Joachim Wollasch en 1984, n'a pas abouti (BULST, 1984, p. 326 n. 5) ; seule l'analyse critique du document, publiée par Barbara Schamper en 1989, a pu être menée.
- 4 Des fol. 66r à 70v (mois de janvier et février), certains noms restent lisibles ; mais la majorité des inscriptions ne peut être lue qu'à la lumière ultraviolette, dans des conditions d'éclairage optimales (faible lumière blanche, c'est-à-dire obscurité quasi-totale) impossibles à obtenir en salle de lecture de la BnF, aux places généralement réservées à l'usage de la lampe de Wood. Je n'ai donc pu vérifier que très partiellement le travail de collation de Barbara Schamper au niveau de ce fragment de nécrologe. Les relevés que je suis néanmoins parvenu à effectuer montrent que cette chercheuse a effectué un travail remarquable, réalisé avec d'excellentes conditions de consultation.
- 5 Parmi les noms lisibles dans les fragments, environ quarante-sept ont été supprimés dans le nécrologe ultérieur (dont les cinq noms de femmes qui étaient inscrits au recto).
- 6 Environ une cinquantaine de noms de personnes étroitement associées, qui avaient obtenu le privilège de figurer au verso parmi les profès et les bienfaiteurs insignes de la communauté, a été transférée au recto, dans la partie destinée aux associés et aux familiers. Il serait intéressant de déterminer si cette réorganisation résulte de l'évolution du réseau spirituel volpianien, de la nouvelle réforme de l'abbaye mise en place par l'abbé Jarenton, ou simplement de la volonté de regrouper d'une autre manière certains individus (cf. note suivante).
- 7 Rappelons qu'après la réforme de Saint-Bénigne par Guillaume de Volpiano (990-1031) en 990, l'abbaye avait connu l'intervention d'un second abbé réformateur, Jarenton (1077-1113), qui s'efforça vraisemblablement de remettre de l'ordre au niveau du maintien ou de l'abandon de certaines confraternités contractées et alors plus ou moins tombées en désuétude. Il est probable que certaines associations spirituelles, matérialisées par des commémorations individuelles dont la mise en application était peu ou pas suivie, aient été tantôt abandonnées tantôt raffermissées au cours de cet abbatiat. Le remaniement du nécrologe primitif, réalisé dans les années 1080, a pu être réalisé dans ce contexte.
- 8 Barbara Schamper comptabilise douze abbés de Saint-Bénigne de Dijon ayant précédé Guillaume de Volpiano, deux abbés de Cluny ayant précédé Maïeul (Bernon et Aimard ; Maïeul était quant à lui inscrit au martyrologe en tant que saint ; sur le faire-part de décès de Maïeul, voir DUFOUR n° 51) et cinq évêques de Langres avant Brunon de Roucy

Dijon ne semble guère remonter au-delà de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle. L'abbé Guillaume de Volpiano (990-1031) fut donc probablement à l'origine de la confection du plus ancien nécrologe de Saint-Bénigne (fol. 66r-76v), intégré dès cette époque au livre du chapitre qui subsiste¹. Cela confirme ce que nous savons par ailleurs des préoccupations du grand réformateur : la communion des saints et le salut des âmes étaient en effet deux soucis constants de Guillaume² et la prière l'un des moyens préconisés par celui-ci pour obtenir ce salut³. Il semble d'ailleurs que l'abbé de Dijon ait incité l'ensemble des monastères placés sous son patronage ou sous la direction de ses disciples à conserver et à faire circuler les informations nécrologiques de leur communauté⁴. Ces mesures furent à l'origine du regroupement de ces établissements au sein d'un même réseau de confraternité : le réseau spirituel volpianien auquel nous faisons régulièrement référence depuis le début de la présente enquête.

Contrairement au nécrologe primitif de Saint-Germain-des-Prés précédemment étudié, ceux de Saint-Bénigne de Dijon ont été organisés dès leur origine de manière à mieux distinguer les profès de l'établissement des moines appartenant à d'autres communautés (établissements associés). Notre façon de présenter ici la répartition des individus en fonction des seuls moines à cependant un inconvénient majeur : elle est trop réductrice et risque de ce fait d'être source d'erreurs ou de mauvaises interprétations⁵. D'une part d'autres catégories de personnes, clercs comme laïcs, étaient

(l'évêque de Langres qui fit appel à Guillaume pour réformer Saint-Bénigne de Dijon en 990) inscrits dans la documentation nécrologique de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, n° E 19-E 23 p. 178-179, n° A 1-A 12 p. 186-188 et n° A 61 et A 62 p. 199). Notons aussi la présence de deux grands bienfaiteurs laïcs : le roi et empereur Charles le Chauve et le duc de Bourgogne Richard le Justicier (SCHAMPER, 1989, n° I 1 et D 2).

- 1 Outre les deux états du nécrologe primitif (fol. 66r-76v), le plus ancien livre du chapitre de Saint-Bénigne de Dijon (ms. Paris, BnF, lat. 4339) contient en effet une règle de saint Benoît glosée (fol. 1r-65v) et un coutumier liturgique à l'usage de Saint-Bénigne, dérivant du coutumier primitif de Cluny, en usage sous l'abbé Maieul (fol. 76r-88r), dont le début a été gratté lors de la réfection du nécrologe vers 1080. Or ces différentes pièces semblent contemporaines et remonter à l'abbatiat de Guillaume de Volpiano (990-1031).
- 2 Le thème du salut des âmes apparaît régulièrement sous la plume de son biographe Raoul Glaber : lors de la conversion monastique de son père Robert (éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 3, p. 38-39), à l'occasion de ses fréquentes conversations avec son maître l'abbé Maieul de Cluny (*ibidem*, chap. 5, p. 44-45), en réponse aux attentes du prévôt de Saint-Saturnin (*ibidem*, chap. 5, p. 44-45), lors de la conversion monastique de nombreux hommes, et en particulier d'Odilon de Cluny (*ibidem*, chap. 10, p. 58-59), lors du réconfort apporté au roi Robert le Pieux et à la reine suite au décès prématuré de leur fils (*ibidem*, chap. 11, p. 62-63), en songe à des pêcheurs (*ibidem*, chap. 13, p. 74-75). Le dernier chapitre finit même par une sorte d'apothéose sur ce thème (*ibidem*, chap. 14, p. 76-77) : « la béatitude du père Guillaume atteignait alors une telle excellence que l'amour et la vénération qu'il suscitait pénétraient toutes les provinces du Latium et des Gaules. Ainsi les rois le prenaient pour un père, les évêques pour un maître, les abbés et les moines pour un archevêque et tous ensemble le considéraient comme un ami de Dieu et un guide vers leur salut ». Car selon son biographe, « en même temps que les autres vertus, le Seigneur lui avait octroyé celle d'un verbe au service du salut » (*ibidem*, chap. 10, p. 58-59).
- 3 Voir par exemple *ibidem*, chap. 4, p. 40-41, chap. 12 p. 66-67, chap. 14, p. 76-77.
- 4 C'est ce qu'il ressort de l'étude menée par Katharine Keats-Rohen (KEATS-ROHAN, 2005, p. 202).
- 5 Jean-Loup Lemaître décrit ainsi la répartition des défunts dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (LEMAITRE n° 236, p. 205) : « Au v° : Moines et moines *ad succerendum*. Au r° : Associés et bienfaiteurs ». Cette description, assez juste dans l'ensemble, offre malgré tout une représentation déformée du contenu : d'une part le verso est loin d'être réservé aux seuls moines [de la communauté] et le recto aux seuls associés et bienfaiteurs [de la communauté] ; d'autre part les associés et les bienfaiteurs les plus proches des moines de Saint-Bénigne étaient inscrits au verso, aux côtés de ces derniers. Or cette place de choix est loin d'être anodine.

également commémorées dans ce type de documentation ; d'autre part la distinction entre les profès du lieu et les moines extérieurs était loin d'être aussi stricte ; enfin, la qualité des individus ne peut guère être retenue comme principal critère de classification¹. Il serait à mon avis plus pertinent et plus juste de caractériser les différentes parties constituant un nécrologe en fonction de la place commémorative accordée aux défunts. Prenons par exemple le cas du manuscrit 634 de la bibliothèque municipale de Dijon. Une fois ouvert, ce nécrologe de Saint-Bénigne se présente sous la forme d'un calendrier dont la principale caractéristique est son organisation en diptyque². Nous trouvons ainsi à gauche, c'est-à-dire au verso, les personnes très étroitement liées à la communauté : elles bénéficient d'une commémoration individuelle remarquable, induisant des services de prières étendus, identiques à ceux appliqués aux moines de la communauté, d'ailleurs eux-mêmes inscrits à cet endroit. Nous avons donc ici affaire à des défunts de premier rang, bienfaiteurs insignes considérés pour ainsi dire comme étant « de la maison », qu'ils soient ou non profès du lieu. Et nous trouvons à droite, c'est-à-dire au recto, les défunts associés bénéficiant eux aussi d'une commémoration personnalisée, mais cette fois avec des suffrages de prières réduits par rapport à ceux appliqués aux personnes inscrites en vis-à-vis. Il s'agit donc ici de défunts importants, mais considérés comme extérieurs à la communauté, des personnes associées à celle-ci sans en faire véritablement partie. Apparaît ainsi implicitement une hiérarchie dépendante à la fois de la qualité, de la fonction et de l'origine des défunts, mais aussi de l'importance de l'association spirituelle que ceux-ci avaient contracté avec la communauté. Essayons de dégager, dans le cas de Saint-Bénigne de Dijon, à quelles catégories d'individus correspondent ces défunts de premier et de second rang ; les informations écrites par le copiste en plus petit module *supra lineam* et dans les marges, non destinées à être lues au chapitre mais apportant d'utiles précisions sur les défunts, vont nous y aider³ :

- dans la partie gauche du nécrologe, donc au verso, sont tout d'abord inscrits les profès de

1 On trouve en effet aussi bien des moines, que des clercs et des laïcs dans chaque subdivision de nécrologes, et la qualité ne peut être retenue que comme second niveau de classification.

2 Ce type de division, avec répartition sur deux pages en vis-à-vis avait été adopté à Saint-Bénigne de Dijon dès le début du XI^e siècle et fut conservé tout au long du Moyen Âge : nous le trouvons aussi bien dans les fragments du nécrologe primitif que dans les deux nécrologes ultérieurs. Rare, ce type de répartition était aussi en usage dans le plus ancien nécrologe de Saint-Martial de Limoges, élaboré vers 1063 (ms. Paris, BnF, lat. 5257 = LEMAÎTRE n° 2764 ; voir LEMAÎTRE, 1989, p. 294, 502). La ressemblance des mises en page est d'ailleurs frappante. Vus les liens étroits entretenus par ces deux abbayes avec Cluny au XI^e siècle, on peut se demander si ce type de présentation ne fut pas celui adopté dans le nécrologe primitif de Cluny, aujourd'hui perdu ; il aurait ainsi inspiré la présentation des deux autres. Suivant cette hypothèse, ce type de répartition serait donc un héritage clunisien mis en place dès l'abbatiai de Maieul ou d'Odilon.

3 Ces précieuses mentions étaient couramment inscrites dans les nécrologes des XI^e et XII^e siècles, mais rarement reproduites lors des copies de nécrologes opérées à partir du XIII^e siècle, comme nous le verrons par exemple en étudiant les nécrologes du Mont Saint-Michel, de Saint-Taurin d'Évreux et de Jumièges. Ces pertes d'informations complexifient considérablement la compréhension de la documentation nécrologique.

Saint-Bénigne, c'est-à-dire les moines de cette abbaye et des prieurés dépendants de celle-ci (abbés¹, prieurs, chantres, moines et même moniales²) mais aussi quelques moines en devenir (moines *ad succurrendum* : oblats et novices morts jeunes) et même des convers (laïcs entrés tardivement dans le monastère). Il s'agit assurément des individus les mieux représentés dans cette section. Figurent ensuite les anciens profès du monastère devenus depuis abbés ou évêques d'un autre établissement, mais qui sont restés spirituellement liés à leur maison d'origine³. Une troisième catégorie de moines est cependant représentée dans cette section : il ne s'agit plus cette fois de profès ou d'anciens profès de la maison, mais d'abbés d'autres communautés liés avec les moines de Saint-Bénigne par des associations spirituelles extrêmement étroites, pour ainsi dire fusionnelles⁴. Ce sont ces deux dernières catégories de moines qui posent généralement problème aux historiens et qui sont à l'origine d'interprétations parfois contradictoires ou erronées⁵. Elles méritent de ce fait de retenir tout particulièrement notre attention et sont essentielles pour la connaissance des réseaux de

- 1 Ces abbés sont généralement accompagnés de la mention « *istius loci* », « *huius loci* », « *huius cenobii* » ou « *huius monasterii* » pour marquer leur appartenance à la communauté de Saint-Bénigne. Suivant leur origine, est souvent aussi mentionné « *hoc facimus* » ou « *facit procurationem* » pour préciser s'ils furent formés à Saint-Bénigne ou dans un établissement extérieur (SCHAMPER, 1989, n° A 1 à A 36) ; attention toutefois à la mention « *hoc facimus* » : elle semble signifier que nous avons affaire à une personne formée dans le lieu même où il exerce ses plus hautes fonctions ; elle est par exemple aussi employée pour indiquer l'origine de Grégoire VII et Calixte II, qui furent clercs de l'église de Rome avant de devenir pape (SCHAMPER, 1989, n° P 2 et P 5), ou pour préciser l'origine de plusieurs évêques de Langres, clercs et chanoines de cette église avant d'accéder à leur dignité épiscopale (SCHAMPER, 1989, n° E 20, E 23, E 26, E 27, E 28, E 30, E 32).
- 2 Il est difficile de préciser l'origine exacte des moniales inscrites au verso du nécrologe de Saint-Bénigne. Une confrontation de ces mentions avec les fragments du nécrologe de Fécamp (édités en annexe n° 4) laisse penser à des moniales appartenant à des dépendances (des prieurés ?) de Saint-Bénigne. Ainsi, au 11 juin, une *Hemengardis m(onacha) nostre c(on)g(regationis)* (nécrologe de Dijon) est décrite ainsi dans les fragments de Fécamp : *Ermengardis m(onacha) S(ancti) Benigni Diuion(ens)is* ; au 15 novembre, une *Susanna* (nécrologe de Dijon) figure à Fécamp en ces termes : *Susanna m(onacha) Divion(ensis)* ; au 27 novembre, une *Osanna m(onacha) n(ost)re s(ocieta)s* (nécrologe de Dijon) est inscrite ainsi à Fécamp : *Osanna mo(nacha) S(ancti) Benigni*.
- 3 Ils sont généralement suivis de l'une des mentions suivantes : « *huius loci* » ou « *huius ecclesie monachi* ». C'est ainsi que nous retrouvons, au verso du nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon, l'ensemble des disciples de Guillaume de Volpiano placés par celui-ci à la tête des établissements qu'il avait réformé (ce sont ceux que nous avons fait apparaître en gras dans les notes de la partie traitant des nécrologes de Saint-Germain-des-Prés ; voir l'annexe n° 5). Parmi les autres profès de Saint-Bénigne devenus évêques ou abbés ailleurs, il convient de citer par exemple l'archevêque Jean de Corinthe (SCHAMPER, 1989, n° AE 6), l'abbé Aimon de Balerne (SCHAMPER, 1989, n° A 43), l'abbé Godfroid de Saint-Ambroise de Milan (SCHAMPER, 1989, n° A 101) et l'abbé Hugues de Saint-Urbain (SCHAMPER, 1989, n° A 145).
- 4 Nous trouvons ainsi de nombreux abbés de Saint-Pierre de Bèze (SCHAMPER, 1989, n° A 49 à A 54), de Cluny (SCHAMPER, 1989, n° A 61 à A 65), de Fécamp (SCHAMPER, 1989, n° A 72 à A 75 et A 77), de Flavigny (SCHAMPER, 1989, n° A 84 à A 86), de Fruttuaria (SCHAMPER, 1989, n° A 88 et A 89), de Gorze (SCHAMPER, 1989, n° A 92 à A 94), de Saint-Michel de Tonnerre (SCHAMPER, 1989, n° A 155 à A 158) et de Saint-Evte de Toul (SCHAMPER, 1989, n° A 159 à A 163) inscrits au verso du nécrologe. Si certains d'entre-eux furent des profès de Saint-Bénigne, des disciples ou des condisciples de Guillaume de Volpiano, la grande majorité ne furent jamais moines de Saint-Bénigne et perpétuèrent simplement des associations spirituelles très étroites déjà établies du temps de leurs prédécesseurs.
- 5 Pour ne citer que deux exemples : l'abbé Henri de Sully étant inscrit au verso de ce nécrologe, Véronique Gazeau a pensé qu'il fut un temps profès à Saint-Bénigne de Dijon avant de devenir abbé de Fécamp (GAZEAU, 2007, II, p. 117). En réalité Henri est inscrit à cet endroit en tant qu'abbé d'un établissement très étroitement associé à Saint-Bénigne de Dijon : plusieurs autres abbés de Fécamp, non formés à Saint-Bénigne de Dijon (tels que Guillaume de Rots, Roger de Bayeux et Richard Treigos), sont dans le même cas. Pour la même raison, Neithard Bulst pense que Suppon fut moine de Saint-Bénigne de Dijon (BULST, 1984, p. 319), mais Suppon fut vraisemblablement profès uniquement à Fruttuaria.

confraternités. La page de gauche est toutefois loin d'être exclusivement réservée aux seuls moines. Nombre d'entrées concernent aussi de prestigieux bienfaiteurs laïcs et ecclésiastiques, reconnus en tant que donateurs, protecteurs voire collaborateurs¹. Ils peuvent être considérés comme des bienfaiteurs insignes. La plupart d'entre eux sont des membres séculiers éminents, qu'ils relèvent du clergé diocésain² et provincial³, voire pontifical⁴, ou des élites laïques, représentant le pouvoir comtal⁵ et ducal⁶, voire royal⁷ et même impérial⁸ ;

– nous trouvons des catégories de défunts tout à fait analogues dans la partie droite du nécrologe (au recto)⁹. Si les profès de la maison semblent exclus de cette section¹⁰, nous retrouvons en revanche l'ensemble des autres catégories d'individus déjà évoquées lors de l'étude du verso. La

-
- 1 Les donations sont parfois précisées et introduite par « *qui dedit nobis...* ». Citons, à titre d'exemples : l'évêque Hugues d'Auxerre, qui fit don d'un calice en or (SCHAMPER, 1989, n° E 7) ; Odon de Contevilles, évêque de Bayeux (1049-05/01/1097), inscrit au verso du nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon pour sa donation du prieuré de Saint-Vigor de Bayeux à Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, n° E 8 : « *Depos(itio) do(m)ni Odonis \Baioc(ensis) ep(iscop)i, q(ui) dedit nob(is) cella(m) S(an)c(t)i Vigoris/* », avec, en marge, la mention « *[de prae]cipuis est [istu]d* ») ; l'évêque Humbert de Paris (1030-22/11/1060), qui fit don à Saint-Bénigne de la *cella* de Saint-Amateur (SCHAMPER, 1989, n° E 44).
 - 2 Saint-Bénigne de Dijon relevait du diocèse de Langres, mais possédait aussi trois prieurés importants dans le diocèse d'Autun. Pour ces raisons, les évêques de Langres (SCHAMPER, 1989, n° E 19 à E 32) et d'Autun (SCHAMPER, 1989, n° E 3 à E 6) étaient parfois inscrits au verso du nécrologe. C'est sans doute en tant qu'ancien évêque de Langres (1208-1219) que l'archevêque Guillaume de Reims (1219-1226) a été ajouté au verso du nécrologe (SCHAMPER, 1989, n° AE 10). L'abbaye possédait également un prieuré dans le diocèse de Besançon et deux dans le diocèse de Toul, ce qui pourrait avoir favorisé les inscriptions de l'archevêque Hugues de Besançon (1031-27/07/1066) et de l'évêque Pibon de Toul (1070-23/11/1107) au verso du nécrologe (SCHAMPER, 1989, n° AE 2 et E 50). Notons que les parents, un frère et une sœur de ce dernier étaient également inscrits au recto : ce prélat semble donc avoir contracté une confraternité étendue pour lui-même et sa famille avec les moines de Saint-Bénigne.
 - 3 Saint-Bénigne de Dijon appartenait alors à la province ecclésiastique de Lyon. Les archevêques de Lyon inscrits au verso du nécrologe sont Odelric (1042-10/06/1046), Halinard (1046-1052) et Gebuin (1077-17/04/1082). Hugues de Die (1082-07/10/1106), dernier archevêque de Lyon mentionné, apparaît quant à lui au recto (SCHAMPER, 1989, n° AE 7 à AE 9 et A 14). Mais notons qu'Odelric et Gebuin étaient d'anciens clercs/chanoines et archidiacons de la cathédrale de Langres et qu'Halinard était profès et abbé de Saint-Bénigne de Dijon, ce qui pouvait aussi justifier leur inscription au verso (au contraire d'Hugues de Die, chanoine de Romans puis chambellan de la cathédrale de Lyon).
 - 4 Les papes Léon IX (1048/9-19/04/1054), Grégoire VII (1073-25/05/1085), Urbain II (1088-29/07/1099), Pascal II (1099-22/01/1118) et Calixte II (1119-14/12/1124) sont ainsi inscrits au verso dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, n° P 1 à P 5). Ce sont les seuls papes mentionnés. On remarquera que tous jouèrent un rôle important pour la mise en place de la Réforme grégorienne et que c'est sans doute à ce titre qu'ils furent inscrits au verso du nécrologe de Dijon.
 - 5 Trois comtes de Bourgogne (SCHAMPER, 1989, n° C 21 à C 23), un fils de Berthe de Bourgogne (Eudes II de Blois, comte de Meaux et de Troyes, qui avait demandé à Guillaume de Volpiano de réformer l'abbaye de Saint-Faron : SCHAMPER, 1989, n° C 19), un vicomte de Beaune (SCHAMPER, 1989, n° V 1) et plusieurs autres comtes sont inscrits au verso du nécrologe.
 - 6 Plusieurs ducs de Bourgogne sont inscrits au verso (SCHAMPER, 1989, n° D 2, D 3, D 6, D 7, D 9 à D 12). C'est aussi le cas des deux ducs de Normandie Richard I et II (SCHAMPER, 1989, n° D 14 et D 15).
 - 7 Un roi d'Angleterre et trois rois de France (SCHAMPER, 1989, n° R 4, R 7 à R 9).
 - 8 SCHAMPER, 1989, n° I 1 à I 3.
 - 9 Pour s'en rendre compte, il suffit de parcourir les pages 170 à 239 de l'ouvrage de Barbara Schamper : si aucun pape et aucun abbé de Saint-Bénigne de Dijon n'apparaît au recto du nécrologe (tous sont en effet inscrits au verso), tel n'est pas le cas des autres catégories d'individus : archevêques, évêques, abbés, empereurs, rois, ducs, comtes et vicomtes sont inscrits tantôt au recto, tantôt au verso en fonction des liens plus ou moins étroits qu'ils entretenaient avec la communauté des moines de Saint-Bénigne de Dijon.
 - 10 Il est au moins théoriquement possible que certains profès de Saint-Bénigne n'ayant pas obtenu le privilège de figurer avec leurs frères au verso par décision du chapitre aient pu trouver place au recto ; ce cas de figure n'a toutefois ni été envisagé et ni été étudié jusqu'à présent.

principale différence réside dans le fait que ces défunts sont un peu plus éloignées, tant géographiquement que spirituellement, des moines de Saint-Bénigne. Les abbés et les moines inscrits ici appartiennent à des maisons associées de façon étroite mais non fusionnelle. Il en est de même pour les clercs, chanoines et moniales apparaissant aussi dans cette section. Nous trouvons également des bienfaiteurs ecclésiastiques et laïcs de second rang, tels que les petits donateurs, les protecteurs et les collaborateurs de moindre importance ou de moindre influence sur la communauté dijonnaise : évêques non diocésain, grands laïcs de régions plus éloignées, simples familiers, etc.

Fécamp, qui occupe assurément une place privilégiée au sein du réseau spirituel volpianien, est, comme dans le plus ancien nécrologe de Saint-Germain-des-Prés, la communauté associée la mieux représentée à Dijon : cent quatre-vingt-dix moines de cette abbaye normande sont explicitement désignés comme étant de cette provenance¹ ; à cela viennent s'ajouter quatre profès de Fécamp inscrits sans cette indication² et vingt-six autres obtenus par recoupement avec les autres nécrologes³. Sur une période d'environ trois cents ans, la mémoire d'au moins deux cents vingt moines de Fécamp se trouve ainsi conservée dans la documentation nécrologique de Saint-Bénigne de Dijon. Entre la réforme de l'établissement (en 1001) et le début du XIV^e siècle (1308), ce sont pas moins de onze des douze premiers abbés de Fécamp qui font ainsi l'objet d'une commémoration personnalisée⁴. S'agissant de la *memoria* des abbés de Fécamp, nous chercherions vainement ailleurs un taux de conservation aussi élevé sur une période aussi longue, et ce malgré l'éloignement géographique des deux abbayes. Six de ces onze abbés⁵, soit un peu plus de la moitié, ont même eu

1 Il s'agit en majorité de moines inscrits de seconde main, donc entre la fin des années 1130 et les environs de 1300. Mais certains moines de Fécamp décédés entre le dernier quart du XI^e et le premier tiers du XII^e siècle ont également été enregistrés avec des indications de provenance.

2 Quatre [anciens] moines de Fécamp sont enregistrés sans mention de cette provenance : les abbés Guillaume de Volpiano (01/01), Thierry de Jumièges et du Mont Saint-Michel (16/05), Raoul du Mont Saint-Michel (29/07) et Suppon du Mont Saint-Michel et de Fruttuaria (04/11).

3 Le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés permet en particulier d'identifier un grand nombre de noms de moines du XI^e siècle inscrits dans le nécrologe de Saint-Bénigne du XII^e siècle sans mention d'origine. Ceux d'Anchin et du Mont Saint-Michel sont précieux pour le rapprochement des moines ayant vécu de la fin du XII^e siècle à la fin du siècle suivant. Deux abbés de Saint-Berthe de Blangy sont commémorés à Saint-Bénigne en tant qu'anciens profès de Fécamp (SCHAMPER, 1989, n° A 55 et A 56 p. 198)

4 Le seul abbé manquant est Achard d'Argences (1219-1222), dont l'abbatiate est le plus court de la période. Notons que le dernier abbé de Fécamp mentionné, Thomas de Saint-Benoît (1297-03/04/1308), a été inscrit dans le nécrologe du ms. Troyes, BM, 210 (troisième livre du chapitre de Saint-Bénigne ; voir la reproduction des fol. 122v et 123r dans le volume III, planches IX et X) et non plus dans le nécrologe du ms. Dijon, BM, 634 (second livre du chapitre de Saint-Bénigne) comme ses prédécesseurs. Cela permet de dater assez précisément la confection du nécrologe du manuscrit de Troyes entre 1297 et 1308 (époque à partir de laquelle l'usage du nécrologe du manuscrit de la BM de Dijon a cessé).

5 Les cinq premiers abbés de Fécamp sont inscrits parmi les profès de Saint-Bénigne de Dijon. Si cela n'a rien de surprenant pour les deux premiers d'entre eux, à savoir Guillaume de Volpiano et Jean de Fécamp qui furent l'un et l'autre moine et abbé de Saint-Bénigne, les cas de Guillaume de Rots († 1107), Roger de Bayeux († 1139), Henri de Sully († 1187) et Richard Treigos († 1286) [seul abbé de Fécamp du XIII^e s. à disposer d'un tel traitement de faveur] sont moins attendus : aucun de ces abbés ne fut en effet profès à Saint-Bénigne de Dijon. C'est donc en tant qu'abbés étroitement associés que ces moines figurent dans le nécrologe de Saint-Bénigne parmi les profès et les bienfaiteurs insignes de l'abbaye dijonnaise.

le privilège d'être inscrits au verso, aux côtés des profès de Saint-Bénigne, signe des liens spirituels exceptionnels unissant les deux communautés tout au long de ces trois siècles. Cette proximité peu commune – témoignant de relations pour ainsi dire fusionnelles entretenues par les deux maisons malgré leur éloignement géographique – transparait également dans d'autres sources : la lettre du prieur R. de Fécamp au prieur Dominique de Saint-Bénigne, déjà évoquée, avait mis en évidence la circulation des hommes, des livres et des biens entre les deux abbayes dès la mise en place de la réforme par Guillaume de Volpiano dans les premières années du XI^e siècle (voir la pièce justificative n° VI) ; la notice descriptive de l'association spirituelle, conservée dans les deux livres du chapitre en usage du XII^e au XVI^e siècle, témoigne de la volonté de maintenir des contacts préférentiels entre les moines des deux maisons tout au long de cette période (voir la pièce justificative n° II) ; en rappelant que les deux communautés se considéraient depuis leurs origines comme deux sœurs, membres d'un même corps, la lettre adressée par l'abbé Haymon de Saint-Bénigne à Henri de Sully dans les années 1180 conforte cette idée et la prolonge même dans une perspective à la fois administrative, juridique et disciplinaire (voir la pièce justificative n° III) ; enfin, les deux listes de confraternités de Saint-Bénigne conservées pour les XIV^e et XV^e siècles, en tête desquelles figurent systématiquement l'abbaye de la Trinité, prouve que les deux maisons s'efforcèrent de maintenir ces liens privilégiés jusqu'à la fin du Moyen Âge¹.

Mais revenons à l'analyse du contenu de ce nécrologe. Nous n'insisterons pas sur l'importance exceptionnelle de ce document qui, utilisé conjointement avec les autres nécrologes d'établissements spirituellement associées à cette abbaye, a permis de mieux connaître le réseau spirituel volpianien². Contentons-nous de mettre l'accent sur les liens décelables avec la Normandie, autres que ceux déjà constatés pour Fécamp.

La mémoire de quatre des six abbés du Mont Saint-Michel sur la période 1009-1053 est conservée³. Mais loin de s'interrompre brusquement au milieu du XI^e siècle, comme le pensait Neithard Bulst⁴, l'association spirituelle établie entre les deux établissements perdurera tout au long

1 Édition et étude de ces deux listes : SCHAMPER, 1989, p. 30-31 ; DUFOR, 2006, n° 268 ; *id.*, 2007, n° 333. Étude dans l'annexe n° 6.

2 Neithard Bulst, Barbara Schamper et Andrea Decker-Heuer ont déjà suffisamment présenté, critiqué et exploité ces sources pour qu'il soit nécessaire d'y revenir longuement ici. Nous nous contenterons donc de renvoyer le lecteur aux travaux de ces trois chercheurs : BULST, 1973 ; *Id.*, 1984 ; *Id.*, 1991 ; SCHAMPER, 1989 ; DECKER-HEUER, 1998. En plus des moines et des abbés de Saint-Bénigne de Dijon et de Cluny, sont inscrits dans ce nécrologe des profès de Fécamp, Saint-Pierre de Bèze, Fruttuaria, Gorze, Jumièges, Saint-Faron de Meaux, Saint-Arnoul de Metz, Molosme, Mont Saint-Michel, Moyenmoutier, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Vivant de Vergy, Saint-Michel de Tonnerre, Saint-Èvre de Toul et Saint-Mansuy de Toul, abbayes relevant toutes du réseau spirituel volpianien.

3 SCHAMPER, 1989, p. 77-79 et n° A 89, A 96, A 114 et A 115 ; GAZEAU, 2007, II, p. 200-208 : il s'agit d'Hildebart I (1009-v. 1017), Thierry (1023-1027), Suppon (1033-v. 1048) et Raoul (v. 1048-1058/9). Hildebart II (v. 1017-1023) et Aumode (1027-1032) sont absents. Pour les datations des abbatiats de ces abbés, voir l'annexe n° 7.

4 Même si Saint-Bénigne a sans doute entretenu une association spirituelle moins étroite avec le Mont Saint-Michel qu'avec Fécamp, l'analyse de ce nécrologe contredit les conclusions de Neithard Bulst, pour qui les liens entre le Mont et Saint-Bénigne furent brusquement interrompus dès le milieu du XI^e siècle (BULST, 1984, p. 323-324).

du Moyen Âge : d'une part un service de prières pour les moines du Mont Saint-Michel est attesté dans les nécrologes en usage du XII^e au XVI^e siècles¹ ; d'autre part les deux listes de confraternités de Saint-Bénigne de Dijon des XIV^e et XV^e siècles mentionnent toujours le Mont parmi les communautés associées², et Saint-Bénigne apparaît encore en très bonne place dans les trois listes de confraternités du Mont datant du XIV^e siècle³ ; enfin, ces liens durables favorisèrent l'enregistrement de commémorations individuelles dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon pour une trentaine de moines montois décédés entre la première moitié du XI^e siècle et la seconde moitié du siècle suivant⁴. Les liens personnalisés unissant le Mont Saint-Michel à Saint-Bénigne de Dijon étaient, certes, moins marqués qu'entre Fécamp et Saint-Bénigne ; mais il n'en demeure pas moins qu'une association spirituelle importante et durable a uni les deux communautés tout au long du Moyen Âge.

Moins facilement perceptible est l'association spirituelle entretenue au cours du XI^e siècle avec Jumièges : le nécrologe de Saint-Bénigne conserve la mémoire de seulement trois des six abbés gemmétiques de la période 1000-1055⁵ et, contrairement au Mont, cette confraternité est tombée en désuétude dès avant la confection du second livre du chapitre, à une date difficile à établir mais qu'il convient de situer entre la seconde moitié du XI^e siècle et 1140⁶. Plus surprenant encore, le nécrologe du XII^e siècle ne conserve ni la mémoire d'abbés de Saint-Ouen de Rouen, ni le souvenir de services de prières qui auraient été entretenus avec cette communauté à cette époque. L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, qui écrit autour de 1060, est pourtant formel : le duc Richard II de Normandie sollicite Guillaume de Volpiano pour mettre en place sa réforme dans cette abbaye rouennaise comme à Jumièges et au Mont⁷. Et les listes de confraternités de Saint-Bénigne des XIV^e et XV^e siècles mentionnent bien l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, juste après Fécamp, ce qui révèle soit une perte d'information pour la période antérieure⁸, soit un relâchement temporaire

1 Ms. Dijon, BM, 634, fol. 124r ; ms. Troyes, BM, 210, fol. 116r ; SCHAMPER, 1989, p. 21 et 23.

2 SCHAMPER, 1989, p. 30-31, respectivement en 55^{ème} et en 5^{ème} positions.

3 L'abbaye bourguignonne est mentionnée en quatrième position, après Cluny, Fleury et Marmoutier et juste avant Fécamp, dans celle dressée vers 1300-1314 ; elle figure en tête de la seconde partie de liste dressée en 1336 (toujours juste devant Fécamp) et en seconde position, après Marmoutier et avant Fécamp, dans la seconde partie de liste dressée vers 1400 (LAPORTE, 1963, p. 34-38). Voir l'annexe n°6.

4 La provenance de vingt-deux moines du Mont est explicitement mentionnée, et huit autres ont été identifiés par recoupement (cf. SCHAMPER, 1989, p. 77-80). Les inscriptions sont majoritairement de première main, mais plusieurs noms ont été ajoutés dans la seconde moitié du XII^e siècle.

5 Il s'agit des abbés Thierry (v. 1017-1027) et Robert Champart (1037-1044 ; † 1055). Cf. SCHAMPER, 1989, AE 5 p. 172 et A 16 p. 206 ; GAZEAU, 2007, II, p. 147 et 151. J'identifie le *Rotbertus abbas*, mentionné au 6 juin, à l'abbé de Jumièges Robert Ospac (v. 1000 ?-1015/7). Voir l'annexe n°1 p. 13 et l'annexe n°2 p. 30.

6 C'est ainsi que Jumièges ne figure à Saint-Bénigne de Dijon ni dans les services de prières des nécrologes en usage du XII^e au XVI^e siècle, ni dans les listes de confraternités des XIV^e et XV^e siècles (SCHAMPER, 1989, p. 21 et 30-31).

7 Nous savons en outre qu'il s'appuya sur le nécrologe primitif de son établissement, aujourd'hui fragmentaire, pour obtenir certaines de ces informations ; sans doute des moines de Saint-Ouen étaient inscrits avec leur lieu d'origine dans cette source.

8 Nous verrons plus loin que, de la même façon, Saint-Bénigne de Dijon apparaît bien dans les listes de confraternités de Saint-Ouen de Rouen. Les abbés de Saint-Ouen du XI^e siècle n'ayant pas été formés à Saint-Bénigne de Dijon,

de l'association spirituelle autour de 1140. La présence d'abbés de ce monastère dans la documentation nécrologique de plusieurs autres établissements appartenant au réseau spirituel volpianien révèle l'appartenance de Saint-Ouen à ce réseau au moins jusque vers 1100¹. La suppression des commémorations individuelles en faveur des moines de Saint-Ouen dans le nécrologe de 1140 pourrait aussi expliquer la faible proportion d'abbés de Jumièges du XI^e siècle conservés dans ce même document².

Parmi les autres moines d'établissements normands commémorés à Saint-Bénigne, il convient de souligner une fois encore la place spéciale accordée aux abbés de Saint-Wandrille : les trois abbés de la période 1008-1063 sont en effet commémorés³ alors qu'aucun service de prières et qu'aucune confraternité n'est attestée après 1140 pour cette abbaye⁴. Or l'historiographie moderne considère généralement que cette communauté du bord de Seine fut la seule abbaye normande restaurée avant le début du XI^e siècle n'ayant pas subi l'influence de la réforme de Guillaume de Volpiano⁵. Même si Saint-Wandrille ne fut pas personnellement réformée par l'abbé de Dijon ou par l'un de ses disciples, la présence de ces trois abbés dans plusieurs nécrologes relevant du réseau spirituel volpianien⁶

leur place était au recto du nécrologe, à un endroit davantage exposé aux suppressions opérées lors des remaniements du nécrologe dans les années 1080 et surtout vers 1140.

- 1 Ainsi, l'abbé Henri (v. 1006-1033) est commémoré à Saint-Arnoul de Metz et au Mont Saint-Michel ; l'abbé Nicolas (1042-1092) à Saint-Arnoul de Metz, à Gorze et à Jumièges. Des liens entre Saint-Ouen et Saint-Bénigne de Dijon ont donc pu exister et être maintenus tout au long du XI^e siècle.
- 2 En tant qu'ancien profès de la maison, l'abbé Thierry (v. 1017-1027) est inscrit au verso dans le nécrologe de Saint-Bénigne (endroit moins exposé aux suppressions). L'abbé Robert Champart (v. 1035-1044 ; † 1055) est inscrit en tant qu'archevêque [de Cantorbury (1051-1052)] et non en tant qu'abbé de Jumièges, ce qui pourrait expliquer son maintien au moment de la copie du nécrologe. Enfin, le nécrologe de Saint-Arnoul de Metz conserve, en plus de ces deux abbés, la mémoire de Guillaume de Jumièges (1027-1037) tandis que celui de Saint-Germain-des-Prés commémore, en plus de Thierry, les abbés Roderic († v. 1000 ?), Robert Ospac († v. 1015) et Robert III de Jumièges (1048 ?-1079). Les liens de Jumièges avec plusieurs établissements relevant du réseau spirituel volpianien extérieurs à la Normandie se sont donc maintenus au cours du XI^e siècle. Nous avons montré, dans notre mémoire de Master 2, que l'abbaye de Jumièges avait envoyé à Saint-Bénigne de Dijon un livret (*libellus*) de la vie de l'abbé saint Aycadre/Achard et que celui-ci avait été copié dans la seconde moitié du XI^e siècle (ms. Montpellier, Fac. méd., H 151, fol. 5-26v ; LECOUTEUX, 2011, p. 60-63). Ces constats vont à l'encontre des conclusions de Neithard Bulst, qui considérait que les associations spirituelles ayant uni Jumièges à Fécamp et à Saint-Bénigne de Dijon s'étaient brusquement interrompues suite aux décès de Thierry et de Guillaume de Volpiano, respectivement en 1027 et 1031 (BULST, 1984, p. 320) : dans le cas de Saint-Bénigne, elles perdurèrent au moins jusque dans la seconde moitié du XI^e siècle et même peut-être jusqu'au premier quart du siècle suivant (nous verrons que l'abbé Jarenton de Saint-Bénigne, mort en 1113, était peut-être commémoré à Jumièges) et dans le cas de Fécamp, elles se maintinrent tout au long du Moyen Âge.
- 3 Il s'agit des abbés Gérard (1008-29/11/1029-31), Gradulphe (1029/31-06/03/1047) et Robert (1047-1063 ; † 29/01/1072). cf. SCHAMPER, 1989, A 149-A 151 p. 216 ; GAZEAU, 2007, II, p. 333, 335 et 337.
- 4 Saint-Wandrille ne figure ni dans les services de prières des nécrologes en usage du XII^e au XVI^e siècle, ni dans les listes de confraternités des XIV^e et XV^e siècles (SCHAMPER, 1989, p. 21 et 30-31).
- 5 « Le duc [Richard II de Normandie] confia à Guillaume tous les monastères normands à l'exception de Saint-Wandrille : en 1006, Saint-Ouen de Rouen et en 1015, Jumièges, deux monastères (de même que Fécamp) appartenant au diocèse de Rouen ; en 1023, le Mont Saint-Michel, au diocèse d'Avranches ; et en 1025 l'abbaye de Bernay, nouvellement créée au diocèse de Lisieux qui fut soumise comme prieuré à Fécamp. Reste dans l'obscurité la préhistoire de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux, qui, en échange de l'abbaye féminine de Montivilliers, fut soumise à Fécamp peu avant 1035 » (BULST, 1984, p. 318).
- 6 Les abbés Gérard (1008-1029/31), Gradulphe (1029/31-1047) et Robert (1047-1063 ; † 1072) sont commémorés à Saint-Bénigne de Dijon, à Saint-Germain-des-Prés et à Jumièges. Gérard et Gradulphe sont aussi commémorés au Mont Saint-Michel. L'abbé Gerbert (1063-1089) est quant à lui inscrit aux nécrologes de Saint-Germain-des-Prés et

semble témoigner d'une réceptivité importante de cette communauté aux idées réformatrices venues de Dijon et de Fécamp ; elle corrobore également l'idée d'une collaboration active des abbés de Saint-Wandrille avec Guillaume de Volpiano et ses disciples pour la mise en place de la réforme bénédictine en Normandie¹.

Afin d'être complet, signalons aussi l'existence d'associations spirituelles unissant Saint-Bénigne aux abbayes de Saint-Pierre-sur-Dives, de Saint-Martin de Troarn et de Saint-Michel du Tréport², et rappelons que l'abbaye bourguignonne était également solidement implantée en Normandie, grâce à la possession de l'église de Saint-Aubert-sur-Orne (diocèse de Sées)³ et surtout du prieuré de Saint-Vigor de Bayeux (diocèse de Bayeux)⁴.

Un dernier constat nous paraît toutefois plus intéressant encore : il est en effet remarquable que, sur la période 996-1167, le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon conserve, avec une constance et une fidélité étonnantes, la mémoire de la famille ducale normande⁵, devenue famille royale anglo-normande après la conquête de 1066⁶ : treize membres parmi les plus prestigieux de cette famille ont en effet trouvé place dans ce document, preuve que des liens particuliers unissaient alors cette dynastie à la puissante abbaye bourguignonne. Assurément, les relations unissant la Normandie et la Bourgogne, grâce à Saint-Bénigne de Dijon et à la famille ducale normande, furent beaucoup plus

de Jumièges (GAZEAU, 2007, II, p. 333-340). À l'exception de l'abbé Robert, qui est aussi inscrit à Argenteuil (dont les liens avec Saint-Denis sont bien connus), ces quatre abbés sont exclusivement commémorés dans des établissements relevant du réseau spirituel volpianien, preuve de leurs rapports étroits avec ce milieu réformateur du XI^e siècle.

- 1 Nous avons déjà souligné, lors de la première étape de notre enquête, l'étroite proximité des abbés Jean de Fécamp et Gradulphe de Saint-Wandrille dans le contexte de reconquête monastique opérée sous le duc Robert le Magnifique (1027-1035).
- 2 Associations spirituelles attestées pour ces trois abbayes par des descriptions de services de prières en usage du XII^e au XVI^e siècle et par les listes de confraternités dressées aux XIV^e et XV^e siècle pour Saint-Pierre-sur-Dives et Troarn (SCHAMPER, 1989, p. 30-32). Cela explique la présence de l'abbé Ainard de Saint-Pierre-sur-Dives (1046/7-14/01/1078), ainsi peut-être que de l'abbé Robert de Troarn (1203-24/01/1221), dans ce nécrologe (SCHAMPER, 1989, A 141 et A 168 ; GAZEAU, 2007, II, p. 299-300 et 385).
- 3 Entre 990 et 996, Richard I^{er} avait cédé l'église de Saint-Aubert-sur-Orne à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon sur demande de l'abbé Guillaume de Volpiano. Un siècle plus tard, en 1096, cette église fera l'objet d'un échange, attesté par le duc Robert Courteheuse, entre les abbayes de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Étienne de Caen sous les abbés Jarenton (1077-1113) et Gilbert (1079-1101). Cf. GAZEAU, 2007, I, p. 302 n. 156 et II, p. 45-46 n. 98.
- 4 Don de l'évêque Odon de Bayeux avant son départ pour la croisade (l'acte original, daté du 24 mai 1096 et écrit de la main d'Hugues de Flavigny, alors chancelier du monastère de Saint-Bénigne de Dijon sous l'abbé Jarenton (1077-1113), est toujours conservé à Bayeux : Bayeux, BM, titres scelles n°9 (Artem n°2344) ; voir LECOUTEUX, 2011, p. 161-162.
- 5 Les ducs Richard I († 21/11/996), Richard II († 23/08/1026) et Richard III († 06/08/1027) et les duchesses Judith († 18/06/1017, épouse de Richard II) et Sybille († 18/03/1102, épouse de Robert Courteheuse) y figurent : SCHAMPER, 1989, n° D 14 à D 18. Est également mentionné le moine de Fécamp et fils de Richard II, Guillaume († 05/12/1025).
- 6 Le roi Guillaume le Conquérant († 09/09/1087) et son épouse Mathilde (02/11/), le roi Guillaume le Roux (02/08/1100), le roi Henri I^{er} Beauclerc († 01/12/1035) et son épouse Mathilde († 01/05/1118), ainsi que leur fille Mathilde d'Emperesse († 10/10/1167) y figurent : SCHAMPER, 1989, n° R 1 à R 5 et I 5. L'évêque Odon de Bayeux († 05/01/1097), demi-frère de Guillaume le Conquérant, apparaît également en tant que bienfaiteur de l'abbaye, du fait de la donation de Saint-Vigor de Bayeux à Saint-Bénigne (SCHAMPER, 1989, n° E 8). On remarquera l'absence des deux ducs normands morts et enterrés hors de Normandie (Robert le Magnifique mort à Nicée en 1035 et Robert Courteheuse mort à Cardiff en 1134), mais surtout du roi Étienne de Blois, du duc Geoffroy Plantagenêt, du roi Henri II Plantagenêt et de ses descendants.

importantes et durables que ne l'a jusqu'ici retenu et pris en compte l'historiographie moderne¹. Les associations spirituelles entretenues par Saint-Bénigne avec les abbayes normandes (le Mont Saint-Michel, Jumièges, Saint-Wandrille, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Pierre-sur-Dives, Troarn et le Tréport, mais surtout avec le prieuré de Saint-Vigor de Bayeux – placé sous sa dépendance en 1096 – et l'abbaye de la Trinité de Fécamp), y contribuèrent sans doute grandement.

Remarques sur la pérennité des réseaux de confraternité et sur la survivance du réseau spirituel volpianien

Comme dans la cas de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, la richesse exceptionnelle de la documentation nécrologique et confraternelle conservée pour l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon permet d'ouvrir ici une parenthèse d'une grande utilité pour la suite de l'enquête et, plus largement, pour la connaissance des réseaux spirituels. Du fait des lacunes documentaires, qui affectent la majorité des établissements religieux, ainsi que de l'absence d'études approfondies sur le sujet, les réseaux de confraternité sont souvent perçus comme des structures non durables, informelles, voire désorganisées. Cette impression se trouve d'ailleurs renforcée du fait de leur grande variété. Tous ces réseaux, organisés en étoile², sont en effet uniques³. Chaque communauté religieuse dispose de son propre réseau de confraternité⁴, dont elle occupe le centre et qu'elle peut faire évoluer à son gré. Elle décide tantôt d'accroître ou d'adapter son réseau d'établissements associés en établissant de nouveaux contrats de *societas*, tantôt de le réduire en interrompant des confraternités devenues trop difficiles à maintenir (quitte à les restaurer ultérieurement). Elle peut aussi adopter différentes stratégies, comme par exemple faire le choix de multiplier les associations spirituelles, en limitant en contrepartie le nombre de commémorations individuelles : elle favorise ainsi la prière pour le

1 Les liens de la Normandie avec la Bourgogne remontent au début du XI^e siècle par le mariage d'Adelise, fille de Richard II et de Judith (et donc sœur de Robert le Magnifique), avec le comte Renaud de Bourgogne, fils d'Otte-Guillaume (NEVEUX, 1998, p. 74 et 77-80). Ces liens avec les comtes de Bourgogne semblent donc s'être prolongés même après le siège de Brionne (1047-1049) et le départ définitif de Normandie du comte de Brionne Gui de Bourgogne (fils d'Adelise et de Renaud et donc cousin germain du duc Guillaume de Normandie, contre lequel il s'était révolté). Cf. BAUDUIN, 2004, p. 21, 232-236.

2 Chaque communauté occupe en effet le centre de son propre réseau de confraternité : elle a établi une association spirituelle personnalisée avec chaque membre constituant son réseau (liens unitaires).

3 Le réseau de confraternité d'une communauté a donc une forte connotation identitaire.

4 Ainsi, chaque membre d'un même réseau de confraternité possède son propre réseau de confraternité, qui diffère de celui des autres membres constituant ce même réseau. Prenons un exemple : nous allons voir que les abbayes de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Germain-des-Prés, du Mont Saint-Michel et de Jumièges sont toutes membres du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Pourtant, lorsque l'on examine les listes de confraternités de chacune de ces maisons, on constate que le réseau de confraternité de Saint-Bénigne de Dijon, celui de Saint-Germain-des-Prés, celui du Mont Saint-Michel et celui de Jumièges sont tous différents les uns des autres et qu'ils diffèrent aussi de celui de la Trinité de Fécamp. Cela s'explique par le fait que les associations confraternelles lient entre eux les établissements deux à deux (par contrat de *societas*), et non collectivement. Chaque communauté peut donc s'associer à une maison qui n'est pas nécessairement elle-même associée avec les autres membres de son propre réseau. Elle peut aussi choisir de maintenir ou de rompre certaines associations. C'est ainsi, par exemple, que Jumièges apparaît bien dans les listes de confraternités de Fécamp et du Mont, mais ne figure plus dans celles de Saint-Bénigne de Dijon à partir du XII^e siècle (voir l'annexe n°6).

salut des âmes au moment du décès des moines et participe à la communion des saints, mais accorde en revanche une place réduite à la *memoria*¹ ; elle peut à l'inverse restreindre son groupe à un faible nombre de communautés associées, ce qui lui permet de pouvoir plus aisément développer une *memoria* personnalisée privilégiée, induisant un plus grand nombre d'inscriptions au nécrologe². En fonction de la stratégie adoptée par chaque maison, le nombre d'établissements associés constituant son réseau de confraternité peut donc considérablement varier, en allant de seulement quelques unités à près d'une centaine de membres (voir l'annexe n° 6)³. Il est possible que le nombre de confraternités contractées soit aussi lié aux effectifs de moines des communautés : une abbaye de quatre-vingt moines, dont la plupart étaient ordonnés, pouvait plus aisément être à la tête d'un important réseau de confraternité, regroupant par exemple autour de quatre-vingt établissements associés, qu'une communauté de seulement dix ou vingt religieux comportant un nombre limité de prêtres. L'enquête sur ce point reste toutefois à faire.

La perception, parfois négative ou erronée, à l'égard de ces réseaux est en partie tributaire de la méconnaissance de leur structure, de leur organisation et de leur fonctionnement. Mais elle est surtout induite, à mon avis, par l'ignorance de l'évolution des associations spirituelles qui les caractérisent, et qui a profondément affecté la documentation subsistante, d'ailleurs souvent lacunaire. L'étude des cas de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Bénigne de Dijon permet de démentir certaines impressions trompeuses, en suivant l'évolution d'un réseau de confraternité sur une longue période, courant du début du XI^e siècle au milieu du XV^e siècle. Nous disposons pour l'abbaye de Dijon d'une part de quatre nécrologes (conservés dans les trois livres du chapitre successifs en usage sur l'ensemble de cette période), d'autre part d'une double série de réglementations pour les suffrages des défunts (conservées uniquement dans les deux derniers livres du chapitre)⁴ et enfin de deux listes de confraternité. Même si ce réseau n'a cessé de s'accroître au cours du Moyen Âge et a connu une importante réorganisation autour de 1140, il s'avère être, globalement, d'une stabilité étonnante sur près d'un demi-millénaire, c'est-à-dire depuis ses origines autour de l'an Mil jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Intéressons-nous tout d'abord aux réglementations pour les suffrages des défunts conservées

1 Choix par exemple adopté par les abbayes du Bec et de Saint-Évroult (voir l'annexe n° 6).

2 On l'observe par exemple pour le Mont Saint-Michel et Jumièges, mais cela semble être, *a priori*, le choix adopté par une majorité de communautés bénédictines au XI^e siècle. Le remplacement progressif des commémorations individuelles de moines par de simples commémorations collectives annuelles pour l'ensemble de la communauté aura pour effet de réduire les services de prières commémoratifs et favorisera ainsi la concrétisation de nouvelles associations spirituelles ; d'où une nette augmentation du nombre de membres constituant les réseaux de confraternité qui peut s'observer entre le XIII^e et le XV^e siècle (voir l'annexe n° 6).

3 Les cas étudiés montrent la constitution de groupes allant de 6 à 85 établissements associés.

4 Précisons qu'il est rare de disposer de deux séries aussi complètes. Là encore, nous retrouvons ce cas à Saint-Germain-des-Prés.

dans des notices descriptives du nécrologe en usage à partir de la fin des années 1130¹. Les 47 établissements mentionnés dans ces notices figurent toujours, à quelques exceptions près, dans celles du nécrologe suivant, utilisé du XIV^e au XVI^e siècle², ainsi que dans les deux listes de confraternités dressées au milieu du XIV^e et au milieu du XV^e siècles³ : 43 de ces communautés sont en effet mentionnées dans les notices de ce dernier nécrologe⁴, 43 figurent aussi (avec quelques variantes) dans la première liste de confraternité⁵ et 42 dans la seconde⁶ (soit respectivement 91,5 %, 91,5 % et 89,4 % des établissements associés)⁷. Outre cette stabilité, on observe par ailleurs un net accroissement du réseau de confraternité entre le milieu du XII^e siècle et le milieu du XV^e siècle, preuve de son dynamisme : respectivement 12 et 21 établissements supplémentaires apparaissent dans les deux listes de confraternités par rapport aux 47 établissements comptabilisés vers 1140. Cet accroissement doit néanmoins être relativisé en tenant compte des commémorations individuelles enregistrées aux XI^e et XII^e siècles. D'une part au moins sept établissements absents des réglementations pour les suffrages des défunts mais présents dans les listes de confraternités étaient en réalité déjà associés à Saint-Bénigne de Dijon avant 1140⁸. D'autre part sept autres établissements liés à Saint-Bénigne de Dijon aux XI^e et XII^e siècle ont définitivement disparu de la documentation dijonnaise produite après 1140⁹. Ce constat permet de mettre en évidence l'existence d'une réorganisation du réseau spirituelle volpianien, qu'il convient de placer autour de cette dernière date, c'est-à-dire exactement à la même époque que pour Saint-Germain-des-Prés (je vais y revenir). Si les associations spirituelles unissant Saint-Bénigne à d'autres communautés religieuses ont inévitablement évoluées tout au long du Moyen Âge – ce qui a notamment entraîné des renouvellements de contrats de *societas* au-cours des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles¹⁰, ainsi qu'une disparition progressive des commémorations individuelles de moines et de clercs dans les nécrologes – et si le nombre d'établissements associé n'a cessé de croître, cela n'a en revanche guère

1 Ms. Dijon, BM, 634, fol. 123v-125v.

2 Ms. Troyes, BM, 210, fol. 115r-118v.

3 DUFOUR n° 268 et 333.

4 Les quatre abbayes associées manquantes dans les réglementations des suffrages pour les défunts du ms. de Troyes sont Saint-Germain-des-Prés, Flavigny, Saint-Martin de Pontoise et Saint-Michel du Tréport.

5 Les quatre abbayes associées manquantes dans la première liste de confraternité dressée entre 1344 et 1365 sont Saint-Géraud d'Aurillac, Battle, Saint-Michel du Tréport et Morins.

6 Les cinq abbayes associées manquantes dans la seconde liste de confraternité dressée entre en 1439 sont les quatre de la précédente liste de confraternité (Saint-Géraud d'Aurillac, Battle, Saint-Michel du Tréport et Morins) auxquelles s'ajoute Cruas.

7 Sur tout ceci, voir l'étude de Barbara Schamper : SCHAMPER, 1989, p. 20-32 (en particulier le tableau de synthèse p. 30).

8 Ces sept établissements sont : Moutiers-Saint-Jean/la Réôme, Saint-Èvre de Toul, Saint-Denis, Saint-Martin d'Autun, Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons-en-Champagne, Saint-Étienne de Dijon et Saint-Ouen de Rouen.

9 Ces sept établissements sont : Saint-Mansuy de Toul, Moyenmoutiers, Jumièges, Saint-Faron de Meaux, Bernay, Saint-Wandrille, et Saint-Vivant de Vergy. Notons qu'il s'agit exclusivement d'établissements relevant du réseau spirituel volpianien.

10 Avec en particulier des adaptations des services de prières et des modifications de la réglementation pour le suffrage des défunts.

affecté la liste des membres déjà inscrits au milieu du XII^e siècle : les établissements associés à Saint-Bénigne à cette époque le sont très majoritairement restés jusqu'au milieu du XV^e siècles, ce qui confirme la pérennité du réseau sur cette période. Mais qu'en est-il pour la période précédente, allant des environs de l'an Mil aux années 1130 ?

Revenons pour cela au cas du réseau spirituel constitué par Guillaume de Volpiano avant 1031. Ce groupe, constitué d'une vingtaine d'abbayes à la mort de l'abbé de Dijon, a en fait été rapidement intégré et noyé au sein d'un réseau de confraternité plus large, propre à chacun de ses membres, dont il forme toute ou partie du noyau primitif. Le réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon s'est rapidement enrichi au cours du XI^e siècle, et ce dès l'abbatit de Guillaume, puisqu'il comporte déjà environ 35 établissements associés à la mort de cet abbé¹. Malgré son assimilation au réseau de confraternité dijonnais puis la réorganisation structurelle dont il a fait l'objet dans les années 1130, le réseau spirituel volpianien semble avoir relativement bien survécu jusqu'à la fin du Moyen Âge. Sa structure a cependant évolué entre temps. Sur les dix-neuf établissements associés à Saint-Bénigne de Dijon par l'intermédiaire des réformes de Guillaume de Volpiano², douze figurent encore dans les deux listes de confraternités dressées aux XIV^e et XV^e siècles (soit 63,15 %, c'est-à-dire près de 2 monastères sur 3)³. Notons au passage que trois de ces abbayes, pourtant associées à Saint-Bénigne dès la première moitié du XI^e siècle (inscription de moines au nécrologe) et toujours liées à ce monastère aux XIV^e et XV^e siècles (inscription dans les listes de confraternités), n'apparaissent pas dans les réglementations pour les suffrages des défunts conservées dans les nécrologes en usage du XII^e et XVI^e siècles⁴, ce qui permet de mettre en évidence l'existence de lacunes documentaires, d'ailleurs fréquentes pour ce type de notices. Parmi les sept établissements n'apparaissant ni dans ces réglementations, ni dans les listes de confraternité⁵, quatre avaient été touchés par la réforme de Guillaume de Volpiano depuis Fécamp et restèrent étroitement associés à ce monastère tout au long du Moyen Âge⁶ ; deux autres avaient été

1 Les enregistrements au nécrologe montrent que le réseau de confraternité passe d'environ 35 établissements associés à la mort de Guillaume de Volpiano en 1031 à près d'une cinquantaine au tout début de l'abbatit de Jarenton vers 1080.

2 Voici ces 19 établissements : Bèze, Saint-Vivant de Vergy, La Réôme, St-Michel de Tonnerre, Molosmes, St-Arnoul de Metz, Fruttuaria, St-Evre de Toul, Gorze, Saint-Mansuy de Toul, Moyenmoutier, Trinité de Fécamp, Jumièges, Mont St-Michel, Bernay, Saint-Wandrille, St-Ouen de Rouen, St-Faron de Meaux, St-Germain-des-Prés.

3 Il s'agit, dans l'ordre d'apparition dans ces deux listes, de Fécamp, Saint-Ouen de Rouen, Le Mont Saint-Michel, Saint-Michel de Tonnerre, Molosme, Saint-Pierre de Bèze, Saint-Arnoul de Metz, Fruttuaria, Saint-Èvre de Toul, La Réôme, Gorze et Saint-Germain-des-Pré. Notons que les liens primitifs avec Cluny se sont eux aussi maintenus tout au long du Moyen Âge.

4 Il s'agit de Saint-Ouen de Rouen, Saint-Èvre de Toul et de la Réôme.

5 Saint-Faron de Meaux, Saint-Vivant de Vergy, Bernay, Jumièges, Saint-Mansui de Toul et Moyenmoutier. Remarquons que trois au moins n'avaient pas été dirigés personnellement par Guillaume de Volpiano : Jumièges ne fut pas dirigée personnellement par Guillaume de Volpiano, mais par son disciple Thierry (voir l'annexe n° 7) ; Saint-Mansui de Toul et Moyenmoutier furent brièvement dirigées par son disciple Widric (qui se fit rapidement remplacer par ses élèves à la tête de ces deux maisons).

6 Il s'agit de Jumièges, Notre-Dame de Bernay, Saint-Faron de Meaux et Saint-Wandrille, qui eurent à leur tête des

réformés depuis Saint-Èvre de Toul et restèrent eux aussi étroitement associés à cette abbaye au moins jusqu'au XV^e siècle¹. Le septième et dernier, Saint-Vivant de Cergy, paraît avoir quitté le réseau spirituel volpianien lors de son rattachement à Cluny : son intégration à l'ordre clunisien en 1087 aurait donc entraîné sa sortie². Ce cas est intéressant, car il semble indiquer qu'un établissement dépendant d'un ordre religieux n'avait pas d'intérêt à développer ou à maintenir son propre réseau de confraternité : celui-ci se confondait en effet désormais à son réseau institutionnel, induisant aussi, en plus de dépendances administratives et juridiques, des relations spirituelles. Dix-huit des dix-neuf établissements constituant le réseau spirituel volpianien original (soit 94,75 %) ³ restèrent donc liés soit directement à Saint-Bénigne de Dijon du XI^e au XV^e siècle (dans douze cas), soit indirectement à cette abbaye via deux de ses « filles » les plus influentes, à savoir Fécamp et Saint-Èvre (dans sept cas)⁴. Fers de lance des réformes de Guillaume de Volpiano en Normandie et dans le diocèse de Toul, les abbayes de la Trinité et de Saint-Èvre ont donc joué un rôle d'intermédiaire important non seulement sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano (par l'intermédiaire de ses disciples Thierry et Widric), mais aussi plus tard, au moment de la réorganisation du réseau spirituel volpianien favorisant le maintien de liens à la fois par filiation et par proximité géographique⁵. Le réseau de prières créé par Guillaume de Volpiano fut donc pérenne⁶, mais sa structure a sensiblement évolué par rapport à sa forme primitive. À l'origine, il s'agissait d'un réseau spirituel dont la tendance structurelle était nettement horizontale (voir le schéma n° 5)⁷ : tous ses membres, considérés comme égaux et relevant de la filiation de Saint-

disciples fécampois de Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne : Thierry, Raoul, Lescelin et Gerbert. Saint-Ouen de Rouen, qui eut le moine de Fécamp Nicolas comme abbé, se rattache également à ce groupe.

- 1 Il s'agit de Saint-Mansui de Toul et de Moyenmoutier, deux établissements réformés par l'abbé Widric de Saint-Èvre de Toul, disciple de Guillaume de Volpiano. D'après la documentation nécrologique et confraternelle tardive conservée pour ces deux monastères, il semble qu'ils soient restés en relation spirituelle étroite avec leur « maison-mère », Saint-Èvre de Toul, jusqu'à la fin du Moyen Âge.
- 2 Sur les effets du rattachement de l'établissement à Cluny du point de vue des pratiques mémorielles, voir DUFOUR, 2013, p. 46-47 (cas comparable à celui de Saint-Martial de Limoges).
- 3 L'abbaye de Saint-Vivant de Vergy paraît avoir quitté le réseau spirituel volpianien lorsqu'elle entra dans le giron de Cluny en 1087, sous l'abbatit d'Hugues de Semur (1049-1109). Bien qu'elle ait été réformée depuis Saint-Bénigne de Dijon dans les années 990, on perd toute trace d'existence d'association spirituelle entre les deux établissements à partir de cette époque.
- 4 Par l'intermédiaire de leur « maisons-mères » : la Trinité de Fécamp ou Saint-Èvre de Toul.
- 5 La Trinité de Fécamp (pour Jumièges, Notre-Dame Bernay et Saint-Faron de Meaux, et probablement aussi le Mont Saint-Michel et Saint-Ouen de Rouen) et Saint-Èvre de Toul (pour Saint-Mansui de Toul et Moyenmoutier) ont donc joué le rôle de relais au sein du réseau spirituel volpianien. Il existe donc une sorte de hiérarchie due à la filiation au sein de ce réseau, et celle-ci paraît avoir été plus sensible après la mort de Guillaume de Volpiano, sous l'administration de ses disciples.
- 6 La seule des dix-neuf abbayes qui semble totalement disparaître du réseau spirituel volpianien après le milieu du XI^e siècle est Saint-Vivant de Vergy. Ce monastère fut réformé et rattaché à l'abbaye de Cluny en 1087, ce qui pourrait expliquer le passage d'un réseau de confraternité à un autre. Un parallèle mérite d'être fait avec l'abbaye de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, qui eut à sa tête un disciple de Guillaume de Volpiano (Lescelin), avant d'être plus tard réformée et rattachée à Cluny en 1076. Et l'on peut se demander si Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois ne doit pas être comptée au nombre des abbayes entrées sous le patronage de Guillaume de Volpiano par l'intermédiaire de l'un de ses disciples.
- 7 Il ne s'agit pas d'une structure en étoile, comme dans les réseaux de confraternité classiques. Chaque abbaye est la

Bénigne de Dijon, étaient placés au même niveau et étaient directement associés les uns aux autres, quels que soit les liens les unissant véritablement¹. L'adoption de cette forme de relation, à la fois théorique et artificielle, fut imposée par l'abbé réformateur sans doute dans un objectif idéologique égalitaire². Elle reposait sur le multi-abbatit et le « patronage » exercés personnellement par Guillaume de Volpiano sur l'ensemble de ces abbayes. Cette structuration horizontale n'a pu se maintenir que grâce aux incessants déplacements de l'abbé au sein de son réseau de confraternité³. Après le décès de Guillaume de Volpiano, et dès l'époque de ses disciples, certains liens par filiation directe (relation mère-fille) et par proximité géographique ont eu tendance à prévaloir puis à s'imposer vis-à-vis des liens horizontaux, en particulier lorsque ceux-ci étaient encore fragiles et éloignés. La structure va ainsi perdre progressivement sa forme purement horizontale pour adopter implicitement une forme mixte (ou hybride), c'est-à-dire où des relations tantôt horizontales, tantôt verticales seront privilégiées en fonction des circonstances et des affinités entre établissements (voir le schéma n° 6)⁴. Une telle évolution, qui commence à s'observer dès le milieu du XI^e siècle mais qui ne semble avoir été officiellement reconnue et adoptée qu'autour des années 1140, n'est pas sans rappeler celle, non exclusivement spirituelle cette fois, qui caractérise l'évolution du réseau monastique clunisien. Si au X^e siècle, sous les grands abbés adeptes du multi-abbatit que sont Odon et Maïeul, le réseau clunisien a eu lui aussi tendance à se structurer horizontalement dans un premier temps, une réorganisation hiérarchique favorisant la mise en place d'une structure verticale sera finalement adoptée à partir de l'abbatit d'Odilon (994-1049) – création de l'*ecclesia cluniacensis* en 1025 – et surtout de son successeur immédiat Hugues de Semur (1049-1109). Or ce type d'organisation verticale et hiérarchique, favorisé par le jeu des filiations, sera aussi celui adopté par les congrégations et les ordres religieux fondés à partir du XII^e, à commencer chez les Cisterciens⁵. Il n'est donc pas surprenant de la voir s'appliquer aussi, mais de façon moins rigide, et

sœur des autres abbayes dirigées ou patronnées par Guillaume de Volpiano.

- 1 On peut s'en rendre compte à la lecture des nécrologes pour les commémorations personnalisées contemporaines à Guillaume de Volpiano et de ses disciples. L'exemple, contemporain, du nécrologe de Saint-Germain-des-Prés est à cet égard très précieux.
- 2 On observe la même logique égalitaire dans l'organisation des écoles, gratuites et ouvertes à tous, quelques soient les origines sociales.
- 3 Sur tout ceci, voir BULST, 1984, p. 317-330 et BULST, 1991, p. 33-41.
- 4 D'une manière générale, il semble que Saint-Bénigne de Dijon, Fécamp, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Michel de Tonnerre, Gorze, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Èvre de Toul et Fruttuaria (qui ont toutes un temps eu Guillaume de Volpiano pour abbé) aient favorisé le maintien entre-elles de liens horizontaux, et que La Réôme, Molosme, Saint-Pierre de Bèze, le Mont Saint-Michel, Saint-Ouen de Rouen, Jumièges, Bernay, Saint-Faron de Meaux, Saint-Mansuy de Toul et Moyenmoutier (qui furent dirigées par des disciples de Guillaume de Volpiano et furent réformées depuis Saint-Bénigne de Dijon, la Trinité de Fécamp ou Saint-Èvre de Toul) aient en revanche privilégié le maintien de liens verticaux, via leur maison-mère. On observe toutefois le maintien tout au long du Moyen Âge de filiations indirectes établies entre Saint-Bénigne de Dijon et le Mont Saint-Michel et entre Saint-Bénigne de Dijon et Saint-Ouen de Rouen.
- 5 Voir BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991 (notamment les cartes présentant les filiations de Cîteaux, La Ferté, Pontigny, Morimond et Clairvaux, où l'on observe des structures à 2, 3 ou 4 niveaux).

uniquement dans un but confraternel (c'est-à-dire sans mise en place de dépendances administratives et juridiques), au sein du réseau spirituel volpianien vers la même époque : alors que Cîteaux n'est située qu'à 25 kilomètres de Dijon et entretient, sous le prieur puis abbé Étienne Harding (1099-1133 ; † 1134), des liens étroits avec Saint-Bénigne¹, l'influence cistercienne semble ici très vraisemblable. Du fait des liens proches entre Saint-Bénigne et Cluny, ces mesures pourraient aussi avoir été tributaires de choix clunisiens. Il s'agit de toute façon d'une tendance observée dans diverses communautés monastiques de la première moitié du XII^e siècle.

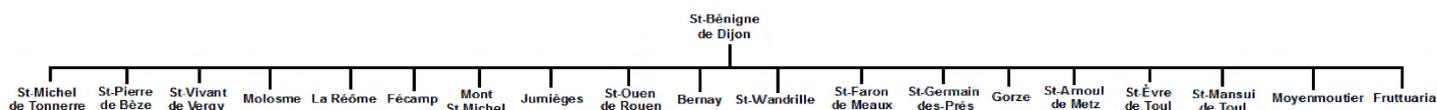


Schéma n° 5 : La tendance structurelle horizontale du réseau spirituel volpianien sous le multi-abbatit et le « patronage » de Guillaume de Volpiano (vers 1030)

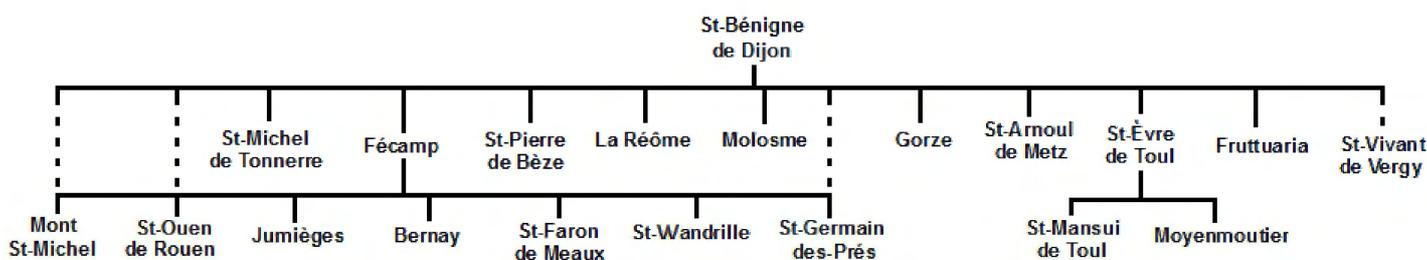


Schéma n° 6 : La tendance structurelle mixte du réseau spirituel volpianien (réorganisation progressive à partir du milieu du XI^e siècle, et adoption autour de 1140)

Il convient aussi de souligner un autre fait important. Bien que Saint-Bénigne soit toujours spirituellement associée à plus d'une soixantaine d'établissements religieux aux XIV^e et XV^e siècles, ces communautés ne bénéficient plus alors de commémorations personnalisées pour leurs défunts dans le nécrologe de ce monastère. La majorité de ces établissements ne disposent d'ailleurs d'inscriptions de leurs moines qu'au cours du XI^e siècle², quelques-autres jusque dans le courant siècle suivant³, et enfin seulement une minorité jusqu'au XIII^e siècle⁴. Le cas de Fécamp, qui en

1 Voir ma contribution à paraître pour la revue *Scriptorium*.

2 Pour les établissements relevant du réseau spirituel volpianien, c'est le cas de Fruttuaria, Jumièges, Saint-Arnoul, Molosme, Moyenmoutiers, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Vivant de Vergy, Saint-Èvre de Toul, Saint-Mansui de Toul auquel il convient probablement d'ajouter Saint-Wandrille. Mais la majorité des autres établissements sont également dans ce même cas. Citons, à titre d'exemple, Saint-Martin d'Autun, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Remi de Reims, Saint-Pierre-sur-Dives, etc.

3 Ainsi, pour les établissements relevant du réseau spirituel volpianien, c'est le cas de Gorze et du Mont Saint-Michel. Il convient aussi de noter les cas de Cluny, Montier-en-Der, Saint-Mihiel et Saint-Vanne de Verdun.

4 Pour les établissements relevant du réseau spirituel volpianien, c'est le cas de Saint-Pierre de Bèze, Saint Michel de Tonnerre et La Réôme. C'est aussi le cas pour Saint-Étienne de Dijon, Flavigny et Montieramey.

jouit jusqu'au tout début du XIV^e siècle, ne doit guère être perçu comme la norme ou la règle. Un prolongement aussi tardif de commémorations individuelles pour les moines constitue bien au contraire une remarquable exception. Ce cas particulier s'explique du fait des liens fusionnels qui unirent les deux monastères tout au long du Moyen Âge. Précisons que cette disparition progressive des commémorations personnalisées des moines et des clercs des communautés associées peut être constatée quelque soit le type d'établissement, qu'il s'agisse d'abbayes relevant du réseau spirituel volpianien ou de communautés religieuses n'appartenant pas à ce réseau. L'absence d'inscriptions de moines du réseau spirituel volpianien dans les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon est donc moins le signe de la disparition rapide de ce réseau – puisque son existence est encore bien attestée à la fois dans les notices et dans listes de confraternités –, que le fruit d'une tendance générale, marquée par l'évolution des services de prières et des pratiques liées à la *memoria*, en particulier avec l'abandon des commémorations personnalisées pour les moines des communautés associées au profit de commémorations collectives pour les monastères et de fondations de prières pour les laïcs. Nos conclusions s'écartent donc ici très nettement de celles formulées par Neithard Bulst. Cet auteur estimait en effet que le réseau spirituel volpianien n'avait survécu que très partiellement après la mort de l'abbé Guillaume de Volpiano († 1031), et qu'il avait même totalement disparu en Normandie dès cette époque¹. Cette argumentation est contredite par la documentation confraternelle subsistante et trois raisons concomitantes permettent de l'expliquer. D'une part, afin décrire la situation du XI^e siècle, Neithard Bulst s'est appuyé uniquement sur le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon en usage de la fin des années 1130 aux environs de 1300 (ms. 634) ; il n'a pas pris en compte les autres nécrologes de cette abbaye, comme a pu le faire depuis Barbara Schamper et il n'a pas non plus exploité suffisamment la documentation nécrologique normande (nécrologes de Jumièges et du Mont Saint-Michel) et lorraine (nécrologes de Saint-Arnoul de Metz et de Gorze). D'autre part, il n'a pas pris en considération le reste de la documentation confraternelle exploitable, en particulier les notices descriptives d'associations spirituelles et les listes de confraternités, également étudiées depuis pour Saint-Bénigne de Dijon par Barbara Schamper². Enfin, il a considéré que les associations spirituelles n'avaient pas survécus aux disciples de Guillaume de Volpiano parce que ceux-ci étaient généralement les derniers moines de communautés associées

1 Voir en particulier ses deux articles : BULST, 1984, p. 317-330 et BULST, 1991, p. 33-37. Il est vrai que l'auteur ne disposait pas, lors de son étude des réformes de Guillaume de Volpiano publiée en 1973 et sur laquelle il s'appuie pour ses deux articles, du *Répertoire des documents nécrologiques français* de Jean-Loup Lemaître. On ne peut qu'être admiratif de la tâche accomplie dans un tel contexte.

2 Lorsque Neithard Bulst a publié sa grande enquête en 1973, il ne disposait pas du *Répertoire des documents nécrologiques français* de Jean-Loup Lemaître, paru dans les années 1980. Malgré ce manque, il est parvenu à mener une enquête d'une très grande qualité, qui reste aujourd'hui une référence. Si nous pouvons aujourd'hui réévaluer certaines de ses conclusions, c'est que nous avons la chance de disposer depuis non seulement du répertoire de Jean-Loup Lemaître, mais aussi de l'étude exemplaire de Barbara Schamper.

enregistrés dans les nécrologes subsistants du réseau spirituel volpianien. En réalité, les disciples de Guillaume de Volpiano – qui avaient voyagé, occupaient les plus hautes fonctions dans ce réseau et avaient activement contribué à son développement (voir l'annexe n° 5) – bénéficièrent, plus que tout autre moine, du privilège d'être inscrit dans ces nécrologes. Et nous avons vu, grâce aux notices descriptives d'associations spirituelles et aux listes de confraternités conservées, que l'absence de telles commémorations personnalisées n'induisait nullement l'absence d'associations spirituelles, qui ont dans la plupart des cas perduré jusqu'au XV^e siècle. La prise en compte de l'ensemble des sources nécrologiques et confraternelles prouve à la fois la pérennité du réseau spirituel volpianien (mais sous une structure réorganisée) et celle du réseau de confraternité de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon. Elle montre que ce fut à Saint-Bénigne de Dijon et dans les établissements normands que l'influence réformatrice de Guillaume de Volpiano fut la plus sensible ; elle s'est même propagée sur l'ensemble de l'espace anglo-normand bien après sa mort. L'étude de la documentation nécrologique et confraternelle, également bien conservée pour quinze autres monastères associés à Fécamp, va aussi dans le sens de la pérennité des réseaux de confraternité (voir l'annexe n° 6)¹. Mon enquête approfondie aboutit donc à des conclusions très différentes de celles auxquelles sont parvenus Michel Parisse et Neithard Bulst à l'occasion du premier colloque international organisé par le Centre européen de recherche sur les congrégations et les ordres monastiques (CERCOM) en 1985. J'ai présenté les résultats de ces travaux lors d'une communication tenue à Reims le 27 avril 2015, à l'occasion du 140^{ème} congrès du CTHS sur les *Réseaux et sociétés*².

Terminons cette longue parenthèse par une dernière remarque. Il semble que la confection d'un nouveau nécrologe à Saint Bénigne de Dijon en 1137/9 soit directement liée à la réorganisation du réseau de confraternité de cette abbaye, ou plus exactement, du réseau spirituel volpianien constituant le noyau primitif de ce réseau. Cette réorganisation était devenue indispensable du fait du relâchement de certaines associations spirituelles éloignées, dans un contexte de normalisation qui coïncide très exactement avec l'organisation de l'ordre clunisien. C'est en effet en 1132 que Pierre le Vénérable, à l'exemple des Cisterciens depuis 1116, convoque le premier chapitre général de Cluny afin de mieux structurer son réseau de dépendances³. Ce n'est peut-être pas un hasard si le renouvellement de l'association spirituelle contracté entre les abbayes de la Trinité de Fécamp et de

1 Ces monastères sont tout d'abord Saint-Germain-des-Prés, le Mont Saint-Michel, Saint-Pierre de Jumièges, Saint-Oyend-de-Joux/Saint-Claude du Jura, Notre-Dame du Bec, Notre-Dame de Saint-Évroult, Saint-Sauveur d'Anchin, Saint-Lucien de Beauvais, Saint-Amand-en-Pévèle et Saint-Pierre de Corbie. Même si la documentation nécrologique est moins bien conservée pour Saint-Ouen de Rouen, la Trinité de Caen, Saint-Bertin, Saint-Nicolas d'Angers, la Trinité de Norwich, nous disposons pour ceux-ci d'une documentation confraternelle suffisante pour approfondir l'enquête.

2 <http://cths.fr/co/>. Cette communication fera prochainement l'objet d'une publication dans les actes de ce congrès, sous le titre « Associations de prières et confraternités spirituelles : des unions éphémères ou durables ? Étude du cas du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (XI^e-XV^e s.) ».

3 À ce sujet, RICHE, 2000, p. 242.

Saint-Bénigne de Dijon date précisément à la fois de cette époque et de celle de la confection du nouveau nécrologe du monastère bourguignon¹, et si les moines de Saint-Germain-des-Prés ont eux aussi procédé au remplacement de leur nécrologe primitif vers la même époque : la restructuration du réseau spirituel volpianien, de façon hiérarchique, par filiation directe et à la faveur de la proximité géographique, se rapproche d'une tendance adoptée par Cîteaux, et surtout de celle que tente de mettre en place Cluny à partir des années 1130. On regrette d'autant plus que le contrat de *societas*, conservé en original pour Fécamp, ne nous soit parvenu qu'à l'état de lambeaux : nous aurions été curieux de connaître la teneur exacte de ce renouvellement d'association spirituelle, impliquant deux des trois principaux acteurs (le troisième étant Saint-Èvre de Toul) de la constitution (dans les années 1010-1020) puis de la réorganisation (dans les années 1130) du réseau spirituel volpianien, qui ne survit désormais que partiellement au sein de chaque réseau confraternel.

Quelques remarques complémentaires sur les nécrologes en usage aux XI^e et XII^e siècles

Avant de poursuivre l'examen chronologique des autres sources nécrologiques, quelques remarques issues de l'observation des plus anciens documents subsistants méritent d'être formulées. Dans les mentions de la première moitié du XI^e siècle, les profès de Fécamp sont exclusivement désignés en tant que moines de la Sainte-Trinité (*Sanctae Trinitatis*). Il faut attendre la seconde moitié de ce siècle pour qu'apparaisse une nouvelle désignation sous la forme *Fiscanni/Fiscannensis*. Les deux usages restent toutefois concomitants pendant une durée difficile à préciser. Il semble que la nouvelle forme apparaisse dans notre documentation seulement dans les années 1060-1070², époque à partir de laquelle elle devient de plus en plus fréquente avant de supplanter progressivement, puis définitivement l'ancienne appellation (début du XII^e siècle). Ainsi, hormis quelques cas exceptionnels encore rencontrés à cette époque, la forme *Sanctae Trinitatis* disparaît totalement des mentions nécrologiques ajoutées au cours des XII^e et XIII^e siècles³. Quant à la forme francisée *Fescamp*, elle apparaît pour la première (et unique) fois dans notre documentation à Saint-Bénigne de Dijon afin d'enregistrer le décès de l'abbé Richard de Treigos en

1 Contracté à une date inconnue par les abbés Roger de Fécamp (1107-1139) et Pierre I ou II de Dijon, ce renouvellement de contrat se place en effet entre 1125 et 1139. Je pense qu'il fut rédigé entre 1135 et 1139, peu avant la confection du nouveau nécrologe de Saint-Bénigne et alors que le réseau spirituel volpianien venait d'être officiellement réorganisé en privilégiant les liens de filiation plutôt que les liens horizontaux.

2 C'est par exemple la forme adoptée tant à Saint-Germain-des-Prés qu'à Saint-Bénigne de Dijon pour l'enregistrement du décès de l'abbé Jean de Fécamp en 1078.

3 La première main du nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon, qui opère à la fin des années 1130, conserve les formes *Sanctae Trinitatis* (usage préférentiel avant les années 1060-1070) et *Fiscanni/Fiscannensis* (usage préférentiel à partir de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle) fournies par son modèle lorsqu'elle reproduit les informations sur l'origine des moines (ce qui est loin d'être systématique). Les mains ultérieures utilisent exclusivement la seconde forme.

Dans un tout autre registre, la mention *nostrae congregationis* (ou plus rarement *nostrae societatis*), qui apparaissait fréquemment sous forme abrégée dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés au cours des abbatiats de Guillaume de Volpiano (1026-1031) et de son disciple Adrald (1031-1061), a été rapidement abandonnée par la suite. Cette pratique semble avoir été initiée au sein du réseau spirituel volpianien par Guillaume et ses disciples à l'époque du développement de ce réseau spirituel puisque l'on en trouve aussi quelques traces dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon du XII^e siècle au niveau d'inscriptions correspondant à des commémorations reprises du siècle précédent¹. Cette notion de « congrégation » trahit le souhait de constituer une filiation spirituelle étroite et durable entre les établissements touchés par les réformes de Guillaume, et ce indépendamment de toute sujétion administrative et juridique.

Examen du nécrologe de Saint-Sauveur d'Anchin

Le livre du chapitre de Saint-Sauveur d'Anchin – abbaye ayant adopté les coutumes clunisiennes sous l'abbé Alvisé (1111-1131) entre 1111 et 1116² – renferme un nécrologe élaboré à la fin des années 1130 et resté en usage tout au long du Moyen-Âge³. La séparation entre les profès de la communauté (*monachi nostri*) et les associés/familiers (*familiars*), parmi lesquels sont inscrits les moines des communautés associées, est cette fois matérialisée par l'usage d'une double colonne à arcatures rouges. Entre le début du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle, 44 moines d'origine fécampoise furent inscrits de façon contemporaine dans les parties réservées aux *familiars*⁴. Ce nombre est important, mais demeure malgré tout loin d'atteindre celui de moines d'autres maisons associées à Anchin et commémorés dans ce même nécrologe dès la première moitié du XII^e siècle, tels que les profès de Marchiennes, Hasnon, Saint-Amand, Saint-Bertin ou encore Saint-Martin de Tournai⁵. Parmi les moines fécampois, quatre étaient des abbés de ce monastère. Ils représentent un peu plus de la moitié des abbés ayant dirigé l'abbaye de la Trinité

1 Au sujet de la filiation spirituelle des établissements dirigés par Guillaume de Volpiano, voir BULST, 1988, p. 33-41, notamment p. 40-41.

2 À ce sujet, GERZAGUET, 1993, p. 172-179, en particulier p. 178-179 ; GERZAGUET, 1997, p. 85-89 et 302-303, en particulier p. 88-89.

3 Ms. Douai, BM, 888, fol. 114v-150v = LEMAITRE n° 1800 (voir la reproduction des fol. 143r et 144r dans le volume III, planches XI et XII). Ce nécrologe, malheureusement incomplet, s'arrête au 14 novembre.

4 Les mains les plus anciennes responsables de l'inscription de moines de Fécamp sont datables de la fin du XII^e ou du premier quart du XIII^e siècle. Mais puisque le contrat de *societas* n'a été établi qu'en 1216, les scribes n'ont vraisemblablement opéré qu'après cette dernière date. L'un d'eux est intervenu plusieurs fois (main A : 19/02, 22/02, 12/03, 29/03, 01/04, 16/04 ?, 24/05, 30/08 ?, 08/09, 19/09).

5 Nous trouvons aussi dans ce nécrologe l'inscription de nombreux moines de Lobbes, Hautmont, Saint-Remi et Saint-Thierry de Reims, Crespin, Saint-Haubert, Saint-Vaast d'Arras. Le nécrologe d'Anchin, inédit à ce jour bien qu'il soit du plus grand intérêt, a fait l'objet de plusieurs études approfondies de Jean-Pierre Gerzaguët : GERZAGUET, 1993, p. 165-181 et GERZAGUET, 1997, p. 200-212. Voir aussi GERZAGUET, 2000, p. 301-354 (en particulier p. 310-311).

entre 1189-1308¹. Cette période correspond à celle où les deux communautés furent étroitement associées grâce à l'établissement d'un contrat de *societas*, l'accord étant concrétisé en 1216 par les abbés Simon II d'Anchin (1207-1233) et Raoul d'Argences (1189-1219)². Comparativement aux autres associations spirituelles étudiées³, cette confraternité surprend par son caractère tardif induisant malgré tout l'enregistrement de commémorations individuelles : nous n'avons relevé aucun autre cas comparable pour Fécamp. Cette association spirituelle à contre-courant a en effet favorisé l'enregistrement de commémorations personnalisées jusqu'au début du XIV^e siècle, dans les années suivant immédiatement la fin de l'abbatiate de Thomas de Saint-Benoît (1297-1308), dernier abbé de Fécamp inscrit au nécrologe d'Anchin. C'est seulement à partir de cette époque qu'une commémoration collective annuelle – attestée dans les deux calendriers de Fécamp des environs de 1400 précédemment signalés – fut vraisemblablement établie. Et Fécamp apparaît toujours dans la liste de confraternité de l'abbaye de la vallée de la Scarpe dressée en 1442⁴. L'abbaye d'Anchin était surtout en confraternité avec des établissements bénédictins de la province ecclésiastique de Reims, province dont elle relevait elle-même⁵. Trois abbayes bénédictines normandes du diocèse de Rouen font figure d'exception puisqu'elles font parties des six rares établissements associés à Anchin n'appartenant pas à cette province⁶ : outre Fécamp, il s'agit de la Trinité-du-Mont de Rouen (c'est-à-dire Saint-Catherine du Mont, qui faisait l'objet d'une commémoration collective au 28 février), et de Notre-Dame du Bec⁷. De ces trois maisons normandes, Fécamp est cependant la seule à bénéficier d'une commémoration individuelle pour plusieurs de ses abbés et pour de nombreux moines, si bien que cette communauté était assurément l'abbaye normande spirituellement la plus proche de Saint-Sauveur d'Anchin⁸. C'était visiblement aussi l'établissement extérieur à la province ecclésiastique de Reims le plus étroitement associé à Anchin au cours du XIII^e siècle, à une époque

1 Sept abbés de Fécamp se succèdent sur cette période.

2 À ce sujet, voir *Gallia Christiana*, t. 11, col. 209 (cf. GERZAGUET, 1997, p. 202-203, note 106). Cette information est confirmée dans la table des matières alphabétique de la *Chronique de Fécamp* de Jacques et Antoine de Mareste d'Alge, dressée en 1708 par dom Ferray (ms. Montivilliers, BM, 5, fol. 5v, qui donne, à l'année 1216, Saint-Sauveur d'Arras ; il s'agit évidemment d'un lapsus pour Saint-Sauveur d'Anchin).

3 Et notamment aux autres établies par Raoul d'Argences en 1215-1216, à savoir avec Saint-Denis-en-France et Saint-Lucien de Beauvais, mais peut-être aussi avec Saint-Amand-en-Pévèle.

4 DUFOUR n° 335. Voir l'annexe n° 6.

5 Sur les 54 établissements en confraternité avec Anchin, 48 appartiennent à la province ecclésiastique de Reims ; 11 d'entre-eux dépendent du diocèse de Cambrai (soit un quart du nombre total). GERZAGUET, 1993, p. 172 ; GERZAGUET, 1997, p. 205-210.

6 Ces six exceptions sont une abbaye bénédictine du diocèse de Paris (Saint-Pierre de Lagny), une autre du diocèse de Liège (Saint-Jacques de Liège), une du diocèse de Worcester en Angleterre (Saint-Alban) et trois du diocèse de Rouen (Trinité de Fécamp, Trinité-du-Mont de Rouen et Notre-Dame du Bec). Il est remarquable qu'Anchin était exclusivement associée à des abbayes bénédictines (ce qui était peut-être aussi le cas de la Trinité de Fécamp).

7 GERZAGUET, 1993, p. 170-171 ; GERZAGUET, 1997, p. 200-212, en particulier p. 202 et 205-206.

8 GERZAGUET, 1997, p. 211-212 et 318. L'auteur n'a toutefois identifié et comptabilisé que deux des quatre abbés de Fécamp inscrits dans ce même nécrologe, à savoir Raoul d'Argences et Thomas de Saint-Benoît. Les deux abbés *Ethardus* (sic.) et *Richerus* (sic.), inscrits au 16 septembre, correspondent respectivement à Achard d'Argences et Richard de Treigos (l'un et l'autre habituellement commémorés entre le 16 et le 18 septembre).

où l'on favorisait pourtant déjà les commémorations collectives annuelles au détriment des commémorations personnalisées.

*Examen des nécrologes du Mont Saint-Michel*¹

Les plus anciens nécrologes normands utiles à notre enquête proviennent de l'abbaye du Mont Saint-Michel et doivent, du fait de cette ancienneté, être minutieusement examinés. Le livre du chapitre du Mont se présente aujourd'hui sous la forme d'un recueil complexe dans lequel au moins cinq unités codicologiques, réparties dans quatre groupes de cahiers paginés indépendamment (parties 1 à 4), peuvent être distinguées. Il renferme une documentation nécrologique ancienne, recopiée au début du XIII^e siècle et réunie dès cette époque (parties 3 et 4). Autour de ce noyau primitif furent successivement adjoints d'autres textes². Bien que la présentation soit très différente, nous retrouvons une répartition des catégories de défunts identique à celle déjà observée dans les nécrologes organisés en diptyque à Saint-Bénigne de Dijon³. La documentation mémorielle montoise offre cependant l'exemple d'une séparation physique et matérielle des données au sein d'un même recueil, avec l'usage contemporain de deux nécrologes indépendants. L'analyse de cette documentation laisse transparaître l'existence d'une séparation stricte, avec une hiérarchie commémorative très cloisonnée, dépendante de la qualité, du statut ou de la fonction des individus⁴,

1 Il semble que l'édition critique du nécrologe et du martyrologe-nécrologe, annoncée en 2004 par Katharine Keats-Rohan, ne soit plus à l'ordre du jour (KEATS-ROHAN, 2004, p. 166). Pour l'analyse critique de ces documents, nous disposons de plusieurs articles de cet auteur (parus entre 2003 et 2005) ainsi que des travaux préliminaires, mais essentiels, de dom Laporte réalisés à l'occasion du millénaire monastique en 1967 et de l'étude de la prosopographie des abbés bénédictins de la période ducal publiée en 2007 par Véronique Gazeau.

2 Ms. Avranches, BM, 214 = LEMAITRE n° 459 (VOIR AUSSI KEATS-ROHAN, 2004, p. 168). L'homogénéité de format et de présentation suggèrent que les deux documents nécrologiques ont été élaborés vers la même époque et pour figurer dès l'origine dans un même recueil : le livre du chapitre du Mont. Il était alors constitué du martyrologe-nécrologe (partie 3, p. 1-196), de la Règle de saint Benoît (partie 4, p. 1-72), des leçons des Évangiles (partie 4, p. 76-108) et du nécrologe (partie 4, p. 109-199). Deux pièces plus récentes ont été ajoutées ultérieurement en tête de volume. L'unité codicologique 2 (partie 2 p. 1-16) contient les *Constitutions du Mont*, qui débute par un fragment de coutumier (partie 2 p. 1-9) édité le 21 octobre 1258 afin de mettre un terme au conflit ayant opposé l'abbé Richard Tustin (1236-1264) à ses moines (GUILLORÉAU, 1915, p. 161-166 et édition p. 167-175). Le calendrier figurant en début de volume (partie 1 p. I-XII) est un ajout plus tardif, datant seulement du troisième quart du XIV^e siècle. Le livre du chapitre a également été enrichi en fin de volume (unité codicologique 5) d'un cérémonial du XIV^e s. (partie 4, p. 201-264), des statuts bénédictins des provinces ecclésiastiques de Tours et de Rouen datés de 1337 (partie 4, p. 265-335) et de diverses autres pièces (partie 4, p. 335-368).

3 Les catégories de défunts commémorés dans le martyrologe-nécrologe du Mont correspondent à celles inscrites au verso (page de gauche) dans les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon ; les catégories apparaissant dans le nécrologe du Mont correspondent à celles inscrites au recto (page de droite) dans les nécrologes de Saint-Bénigne (se reporter à l'examen des nécrologes de ce dernier monastère, ci-dessus, pour une description détaillée des catégories de défunts que nous retrouvons dans ces deux documents indépendants).

4 Dans le nécrologe, nous observons les ordonnancements de première main suivants : d'éventuelles mentions d'évêques et de grands laïcs (peu nombreuses), puis des moines (d'abord les abbés, suivis des autres profès), des clercs/chanoines, des laïcs et enfin des femmes (laïques de premier rang [reine/duchesse/comtesse], moniales et laïques de second rang). Nous observons la même tendance, mais respectée de manière moins stricte, au martyrologe-nécrologe : les ajouts séquentiels ultérieurs, rares dans le nécrologe et plus nombreux dans le martyrologe-nécrologe, n'ont pas toujours conservé cet ordonnancement originel.

mais surtout de leur proximité fraternelle plus ou moins étroite avec la communauté montoise¹. L'une des principales difficultés pour exploiter convenablement ces données provient du fait que le copiste n'a que rarement pris la peine de reproduire les mentions relatives à l'origine des personnes que lui fournissaient sans doute ses modèles, en usage entre le dernier quart du X^e et le début du XIII^e siècle. Passons brièvement en revue les catégories d'individus que l'on rencontre dans ces deux documents :

– les profès de l'abbaye², d'anciens moines du Mont devenus abbés d'autres monastères³, des abbés d'établissements associés suffisamment proches pour être considérés comme étant « de la maison »⁴, ainsi que des bienfaiteurs insignes (donateurs, protecteurs et collaborateurs), c'est-à-dire

1 C'est en effet ce dernier critère, essentiel, qui entraîne l'inscription de la personne au martyrologe-nécrologe ou au nécrologe.

2 Tous les moines du Mont étaient à l'origine enregistrés au martyrologe-nécrologe, mais il semble que cette pratique ait évolué par la suite. À partir du milieu ou de la seconde moitié du XI^e siècle, seuls certains profès semblent avoir bénéficié de cette faveur, à commencer par les abbés, prieurs, chantres et autres moines ayant occupé des fonctions et des charges importantes dans le monastère. La décision d'inscrire ces moines à cet endroit faisait vraisemblablement l'objet d'une délibération au chapitre. En effet, avec une communauté d'une cinquantaine de moines attestée au début du XI^e siècle, si tous les profès de la maison avaient été inscrits depuis les environs de l'an mil jusqu'au début du XIII^e siècle, le nombre de moines enregistrés aurait été plus conséquent. Les abbés sont tous inscrits de première main depuis Mainard I (v. 965-16/04/991) jusqu'à Martin de Furmundi (1187-19/02/1191), puis en addition à l'encre rouge ensuite. Ils sont suivis de la mention « *huius loci* ». La mention « *m(onachus/i)* » désigne généralement des moines du Mont et correspond dans ce cas à celle plus développée « *m(onachus/i) huius loci* » que l'on rencontre aussi occasionnellement (car à l'exception d'abbés, d'évêques et de grands laïcs, seuls des *monachi* du Mont sont inscrits ici : si nous trouvons des abbés associés dans le martyrologe-nécrologe, nous ne trouvons guère d'autres moines associés).

3 On trouve en effet au nécrologe plusieurs moines formés au Mont et devenus depuis abbés d'autres monastères ; ils conservèrent des liens privilégiés avec leur maison d'origine et il est très vraisemblable que ces abbés soient les responsables de la mise en place des confraternités ayant uni leur ancienne communauté à leur nouvelle maison. C'est en particulier le cas de Guarin, abbé de Saint-Vigor de Cerisy (1033-16/11/1066), d'Hugues de Saint-Sauveur-le-Vicomte (apr. 1147-apr. 1165) et de plusieurs abbés d'établissements anglais réformés après la conquête de 1066, principalement dans les années 1070 : Serlon, abbé de Saint-Pierre de Gloucester (1072-03/03/1104), Scolland, abbé de Saint-Augustin de Cantorbéry (1072-09/09/1087), Rivallon/Ruault, abbé de New Minster/Hyde Abbey (1072-17/01/1088) près de Winchester, Guillaume d'Agon, abbé de Cerne (1075-28/01/1093), Mathieu Ridet, abbé de Peterborough (1102-20/10/1103), Robert de Saint-Pancrace, abbé de Cerne (1158-23/08/1166). C'est vraisemblablement aussi le cas d'Haimon, abbé de Milton († 02/10/?), sur lequel nous sommes moins bien renseignés. Serlon, Scolland, Rivallon et Guillaume sont désignées comme moines du Mont dans la notice du *De abbatibus* portant sur l'abbatit de Renouf (1060/1-1083/4). Cf. *Heads of religious Houses*, p. 36, 37, 52, 60, 82, 244, 251, 253, 258 ; GAZEAU, 2007, II, p. 61, 315.

4 Seuls des abbés de Fleury – Odon (936-18/11/942) [également abbé de Cluny de 926 à 942], Gauzlin (1005-08/03/1030, mais inscrit au 16/06) et Joscerand (1086-07/04/1096) –, de Saint-Vincent du Mans – Renouf († 02/05/v. 1005) –, de Saint-Wandrille – Gérard (1008-29/11/1029-31) –, de Saint-Taurin d'Évreux – Fromont (av. 989-08/01/apr. 1035) et Bovon/Tovon (apr. 1035-15/07/av. 1080) –, de Fécamp – Guillaume de Volpiano (1001-1028 ; † 01/01/1031), Jean de Ravenne (1028-22/02/1078) et Roger de Bayeux (1107-22/03/1139) –, de Redon – Mainard (av. 1008-14/07/v. 1019), Aumode (v. 1062-05/09/1083), Yves (au 18/11, attesté entre 1144 et 1157) et Silvestre (au 23/06, attesté entre 1164 et 1169) –, de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois puis de Saint-Faron de Meaux – Lescelin (au 08/01, attesté dans le second tiers du XI^e s.) –, de Saint-Florent de Saumur – Guillaume de Dol (1070-30/05/1118) –, et de Marmoutier – Bernard de Saint-Venant (1084-07/04/1100) –, ont joui de tels privilèges au Mont. Ces abbés dirigeaient des établissements étroitement associés au Mont Saint-Michel entre la fin du X^e et la seconde moitié du XII^e siècle. Reste le cas d'un abbé Geoffroy, non identifié à ce jour et inscrit avec l'abbé Jean de Fécamp au 22 février, ainsi que d'un abbé Robert de Saint-Laurent (au 07/11), une abbaye que dom Laporte propose d'identifier à Saint-Laurent-du-Gué-de-l'Aunay : s'agit-il de deux anciens profès du Mont devenus abbés ailleurs ou de deux abbés de monastères étroitement liés au Mont ? Il est difficile de se prononcer et de privilégier une hypothèse plus que l'autre dans l'état actuel de mes recherches.

principalement de grands laïcs¹ et des évêques locaux², étaient enregistrés dans le martyrologe au niveau d'espaces vacants réservés à la fin de chaque jour³ : il s'agit donc ici d'un témoin tardif, d'ailleurs assez inusuel au XIII^e siècle, de martyrologes-nécrologes⁴. Les personnes inscrites dans ce type de document jouissaient d'une reconnaissance spéciale, qui leur valait l'honneur d'être commémoré à la suite des martyrs et des saints célébrés au Mont, mais aussi dans l'Occident chrétien⁵ ;

– les autres évêques, les abbés/abbesses, les moines/moniales et les clercs des autres

- 1 Les comtes de Rennes et ducs de Bretagne – Conan (970-28/06/992), Geoffroy (992-21/11/1008) et Alain III (1008-01/10/1040) –, les comtes/comtesses de Rouen et ducs/duchesses de Normandie – Richard I^{er} (942-21/11/996) et Gunnor († 08/01/1031), Richard II (996-23/08/1026) et Judith de Bretagne († 16/06/1017, mais commémorée le 28/06 comme son père Conan), Richard III (1026-06/08/1027), Robert Courteuse (1087-1106 ; † 11/02/1134) et Sibylle († 18/03/1102), Mathilde l'Emperesse († 10/09/1167) et Geoffroy Plantagenêt (1144-07/09/1150, mais inscrit au 23/08) –, les rois/reines d'Angleterre – Édouard le Confesseur (1042-04/01/1066), Guillaume le Conquérant (1066-09/09/1087) et Mathilde de Flandre (1066-02/11/1083), Guillaume le Roux (1087-03/08/1100), Henri I^{er} (1100-01/12/1135), Henri II (1154-07/07/1189), Henri III le Jeune († 11/06/1183), Richard Cœur-de-Lion (1189-07/04/1199) et Jean-sans-Terre (1199-18/10/1216) –, les rois de France – seulement à partir de Philippe-Auguste (1179-14/07/1223) –, sont inscrits au martyrologe-nécrologe. Certains furent des bienfaiteurs de l'abbaye, tels la duchesse de Normandie Judith, ainsi que son père Conan et son frère Geoffroy (l'un et l'autre ducs de Bretagne, enterrés au Mont) et son neveu Alain III (duc de Bretagne enterré à Fécamp).
- 2 Les évêques d'Avranches ainsi que la plupart des archevêques de Rouen et de Dol sont inscrits au martyrologe-nécrologe du Mont. Plusieurs autres évêques de la province ecclésiastique de Rouen sont également commémorés à cet endroit. Signalons aussi la présence de Fulbert, évêque de Chartres (1006-05/04/1028) et d'Étienne de Fougères, évêque de Rennes (1168-31/12/1178).
- 3 Le martyrologe a en outre la particularité de signaler, seulement à partir du mois de février, la plupart des saints bénéficiant de lectures : leurs noms sont surmontés d'une croix rouge (parfois circonscrite dans un carré) qui précède le nombre de leçons devant être lues (III ou XII), parfois rappelé aussi en marge.
- 4 Ms. Avranches, BM, 214, pagination 3, p. 1-196 (voir la reproduction des pages 6 et 33, dans le volume III, planches XIII et XIV). L'usage de martyrologes-nécrologes, fréquents aux XI^e siècle, est devenu plus rare à partir du siècle suivant (à ce sujet, KEATS-ROHAN, 2004, p. 168-169). Le principal inconvénient des martyrologes-nécrologes est apparu à long terme : lorsque les espaces réservés pour accueillir les mentions nécrologiques étaient saturés par les inscriptions successives, il fallait à la fois recopier le martyrologe (dont le contenu était pourtant stable) et le nécrologe (par essence instable, car enrichi en permanence de nouvelles commémorations), ce qui était à la fois coûteux en temps de copie et en parchemin. Au moment de procéder à la refonte du livre du chapitre, la plupart des établissements (contrairement au Mont Saint-Michel) décidèrent donc d'abandonner l'usage du martyrologe-nécrologe en séparant désormais physiquement le nécrologe du martyrologe (ce fut peut-être le cas à Fécamp : le martyrologe Paris, BnF, lat. 5242 fut copié dans les années 1120 peut-être parce qu'un martyrologe-nécrologe primitif, conservant la *memoria* des moines de la communauté à la suite de chaque notice journalière du martyrologe, était alors saturé d'inscriptions ; selon cette hypothèse, martyrologe et nécrologe auraient été séparés à cette époque). Cela explique pourquoi les livres du chapitre conservent généralement un martyrologe plus ancien que le nécrologe figurant en fin de volume (ce nécrologe est souvent, pour la même raison, plus jeune que la règle, les coutumes et les capitules qui le précèdent et qui sont elles aussi plus stables) : une fois martyrologe et nécrologe séparés, seul le nécrologe faisait désormais l'objet de copies lorsque cela devenait à nouveau indispensable.
- 5 Dom Laporte en déduit que « ce sont certainement des personnages considérés comme étant tout à fait "de la maison" » (LAPORTE, 1967, p. 729). C'est exact, mais cette expression vague a pu induire en erreur certains historiens ; il aurait été préférable de les considérer comme étroitement associés au Mont : il ne faut pas, en effet, en conclure que l'ensemble des moines commémorés au martyrologe-nécrologe du Mont étaient nécessairement des profès ou d'anciens profès du Mont Saint-Michel, comme le pense à tort Katharine Keats-Rohan. Cet auteur considère en effet que les abbés Gérard de Saint-Wandrille (1008-1029/31), Gauzlin de Fleury (1004-1030) et Joscerand de Fleury (1086-1096) étaient d'anciens moines du Mont du fait de leur inscription au martyrologe-nécrologe (KEATS-ROHAN, 2003, p. 154-155). Cette affirmation est non seulement contredite pour les deux premiers abbés par les sources contemporaines (d'une part l'*Inventio et miracula sancti Wulfranni*, composée vers 1053-1054 – soit moins de vingt-cinq ans après les faits et du vivant du moine Durand de Saint-Wandrille, neveu de Gérard et futur abbé de Troarn –, retrace les grandes étapes de la carrière de Gérard, qui fit profession monastique à Lagny et non au Mont Saint-Michel ; d'autre part la *Vita Gauzlini abbatis Floriacensis monasterii*, composée vers 1042 par

communautés associées, ainsi que les bienfaiteurs laïcs de second rang et les familiers du monastère étaient quant à eux inscrits à part, dans un nécrologe indépendant placé en fin de livre du chapitre¹.

Le martyrologe-nécrologe a été copié entre 1207 et 1212, c'est-à-dire à la fin de l'abbatit de Jourdain (1191-1212)² et dans les années suivant immédiatement le rattachement du duché de Normandie à la couronne de France (1204). Le nécrologe qui le suit est contemporain ou très légèrement postérieur³. Leurs fonds primitifs ont été repris de documents nécrologiques analogues plus anciens et aujourd'hui perdus. Dans le nécrologe, seul un petit nombre de moines (les plus récemment enregistrés et ceux inscrits au début du XIII^e siècle) bénéficie d'indications sur leur origine⁴. Avec 45 moines dont le monastère de provenance est ainsi signalé⁵, l'abbaye de Fécamp

André de Fleury, et le témoignage contemporain d'Adémar de Chabannes († v. 1034) semblent faire de Gauzlin un moine de Fleury ayant succédé à l'abbé Abbon), mais aussi par la présence de plusieurs autres abbés étroitement liés au Mont Saint-Michel sans avoir été eux-mêmes moines de cette maison (nous y reviendrons, en particulier pour le cas des abbés de Fécamp). L'omission ou la recopie partielle des informations sur l'origine des moines par le scribe du XIII^e siècle et surtout la présence de la mention «*m(onachi) h(uius) loci* » inscrite occasionnellement en ajout à la fin de certains espaces réservés (à la suite de notices journalières du martyrologe, à partir du 23 juin) n'ont fait que favoriser les confusions.

- 1 Ms. Avranches, BM, 214, pagination 4, p. 109-199 (voir la reproduction des pages 111, 122 et 146, dans le volume III, planches XV, XVI et XVII).
- 2 Dans le martyrologe-nécrologe les obiits des rois d'Angleterre Henri II Plantagenêt († 06/07/1189) et Richard Cœur-de-Lion († 06/04/1199) sont inscrits de première main alors que celui de Jean-sans-Terre († 18/10/1216) est une addition de seconde main faite à l'encre rouge. De plus, l'archevêque de Rouen Gautier de Coutances (1184-17/11/1207) est inscrit de première main, tandis que son successeur Robert Poulain (1208-06/05/1221) a été ajouté après coup. Enfin tous les abbés du Mont sont inscrits de première main depuis Mainard I (v. 965-991) jusqu'à Martin de Furmendi (1187-19/02/1191) alors que les abbés Jourdain (1191-06/08/1212) et Raoul des Îles (1212-18/03/1218), ainsi que leurs successeurs, ont tous été ajoutés de seconde main et à l'encre rouge. Il convient donc de placer la copie du martyrologe-nécrologe dans une fourchette étroite, entre 1207 et 1212.
- 3 KEAT-ROHAN, 2004, p. 170. Les abbés Robert II de Saint-Étienne de Caen († 12/04/1196) et Renaud de Saint-Wandrille († 24/09/1207) ont été inscrits de première main. Si le *Richardus abbas* inscrit de première main au 17 décembre doit être identifié à l'abbé Richard de Saint-Georges de Boscherville, comme le propose dom Laporte (LAPORTE, 1967, p. 739), le nécrologe serait postérieur à son décès, traditionnellement daté entre 1224 et 1228 (cette hypothèse d'identification reste néanmoins fragile, une association spirituelle entre les moines du Mont et ceux de Saint-Georges de Boscherville n'étant attestée que tardivement et uniquement dans la liste de confraternités datée des environs de 1400). Suivant cette hypothèse, le nécrologe du Mont représenterait un état adapté à l'évolution des associations spirituelles que l'on observe aussi bien au Mont Saint-Michel qu'à Fécamp dans les années 1215-1217, c'est-à-dire au lendemain de la bataille de Bouvines (1214). Plusieurs contrats de *societas* unissant des monastères normands à ceux du royaume de France furent en effet établis ou actualisés dans le contexte du rattachement – désormais jugé durable sinon définitif – de la Normandie à la couronne de France. L'évolution de ces associations spirituelles a eu un impact direct sur la physionomie des réseaux de confraternités, ce qui a pu justifier la réfection de la documentation nécrologique anglo-normande de certaines maisons vers cette époque, comme cela fut peut-être le cas pour le Mont Saint-Michel.
- 4 L'information sur l'origine des moines est une donnée largement minoritaire : dom Laporte a comptabilisé seulement 213 moines avec mention de leur origine sur un total de 4687 moines et de 7648 noms (LAPORTE, 1967, p. 725-741). On notera que ces mentions apparaissent en très grande majorité en fin de liste (dernier ou/et avant dernier noms inscrits de première main ; rares ajouts postérieurs d'autres mains).
- 5 Dom Laporte en comptabilisait 42 dans le nécrologe. J'en ai dénombré 43 dans ce même document : 06/01, 11/01, 12/01, 13/01, 15/01, 19/01, 14/02, 24/02, 26/02, 02/03, 11/03, 23/03, 31/03, 06/04, 12/04, 13/04, 19/04, 02/05, 08/05, 09/05, 22/05, 31/05, 07/06, 09/06, 12/06, 17/06, 29/06, 30/07, 12/08, 24/08, 12/09, 19/09, 23/09, 24/09, 04/10, 13/10, 27/10, 04/11, 13/11, 20/11, 25/11, 01/12, 20/12. À cela viennent s'ajouter Guillaume de Volpiano (01/01) et Roger de Bayeux (22/03), explicitement désignés dans le martyrologe-nécrologe comme abbés de Fécamp. En revanche, les abbés Jean de Fécamp (martyrologe-nécrologe au 22/02) et Henri de Sully (nécrologe au 10/01) sont inscrits sans indication de provenance et n'ont donc pas été comptabilisés ici (ce qui ferait alors un total de 47 moines de Fécamp). Ainsi, de 1001 à 1219, quatre abbés de Fécamp sur six ont trouvé place dans la documentation nécrologique du Mont (cf. GAZEAU, 2007, II, p. 101-124). Nous avons vu précédemment que Fécamp

arrive en tête juste devant Saint-Sauveur de Redon (42 moines)¹ et Saint-Étienne de Caen (39 moines)². Viennent ensuite Le Bec (22 moines)³, Évron (21)⁴, Jumièges (17)⁵, Saint-Bavon de Gand (13)⁶,

a fourni deux ou trois abbés au Mont Saint-Michel (GAZEAU, 2007, II, p. 203-204 et 205-208) : Thierry (1023-1027), peut-être Suppon (1033-v. 1048) et Raoul (v. 1048-1058/9). Fécamp apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.

- 1 Dom Laporte en comptabilise 41, mais en ajoutant cette fois les noms des trois abbés de Redon inscrits avec leur indication de provenance dans le martyrologe-nécrologe [Aumode (05/09), Yves (18/11) et Silvestre (23/06). Cf. *Gallia christiana*, t. 14, col. 948-953] aux 38 autres noms de moines inscrits au nécrologe (j'en comptabilise pour notre part 39) : 10/01 (Vivien, abbé attesté en 1187), 16/01, 17/01, 21/01, 27/01, 30/01, 05/02, 21/02 (add.), 03/03, 08/03, 10/03, 30/03, 03/04, 11/04, 25/04, 01/05, 01/06, 06/06, 15/06, 21/06, 22/06, 02/07, 06/07, 31/07, 08/08, 11/08, 17/08, 25/08, 09/09, 17/09, 21/09, 25/09 (Eudes, abbé non signalé dans la *Gallia christiana* ; Laporte suggère une erreur avec l'abbé Eveno de Saint-Melaine de Rennes, mort le 25/09/1081, mais cela reste discutable : cf. LAPORTE, 1967, p. 737), 30/09, 03/10, 07/10, 11/10, 21/10, 11/11, 05/12. Redon apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
- 2 Ce nombre diffère de trois unités par rapport au décompte de dom Laporte (36 moines) : 06/01, 07/01, 18/01, 22/01 (Robert, abbé de 1101 à 1107), 01/02, 03/02, 18/02, 04/03, 05/03, 06/03, 12/03, 28/03, 02/04, 07/04, 09/04 (Robert, abbé de 1193 à 1196), 21/04, 23/04, 14/05, 28/05, 08/06, 14/06, 18/06, 03/07, 11/07, 29/07, 01/08, 28/08, 05/09, 06/09, 13/09, 29/09, 16/10, 02/11, 16/11, 11/12, 17/12, 23/12, 26/12, 30/12. Contrairement aux moines de Fécamp et de Redon, aucun abbé de Saint-Étienne de Caen n'est inscrit au martyrologe-nécrologe du Mont. Voir GAZEAU, 2007, II, p. 37-57. Rappelons que Saint-Étienne de Caen a fourni un abbé au Mont Saint-Michel (GAZEAU, 2007, II, p. 211-213) : Roger I (1085-1106). Saint-Étienne de Caen apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
- 3 Dom Laporte n'avait comptabilisé que 15 moines de Bec ; j'en ai dénombré 7 de plus : 20/01, 22/01, 04/02, 08/02, 10/02, 18/02, 27/02, 01/03, 19/03 (add.), 16/04 (Guillaume, abbé de 1093 à 1124), 19/04, 13/05, 07/07, 26/07, 29/07, 15/08, 16/09, 09/10, 20/10, 22/10, 18/11, 03/12. Trois abbés du Bec, dont l'établissement d'appartenance n'a pas été précisé, ont été exclus de ce décompte : Herluin, abbé de 1034 à 1078 (26/08) ; Boson, abbé de 1124 à 1136 (24/06) et Roger, abbé de 1187 à 1194 (10/12). Notons que les abbés du Bec étaient inscrits au nécrologe et non au martyrologe-nécrologe. De 1034 à 1211, quatre abbés du Bec sur douze ont trouvé place dans la documentation nécrologique du Mont (cf. GAZEAU, 2007, II, p. 7-27). Rappelons que le Bec a fourni deux abbés au Mont Saint-Michel : Bernard (1131-1149) et Robert de Torigni (1154-1186). Cf. GAZEAU, 2007, II, p. 216-218 et 220-225. Le Bec apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
- 4 Ce nombre diffère seulement d'une unité par rapport au décompte de dom Laporte (20 moines) : 09/01, 10/01, 23/01, 24/01, 16/03, 29/03, 08/04, 17/04, 03/05, 20/05, 06/08, 13/08, 22/08, 23/08, 31/08, 06/10, 08/10, 10/10, 14/10, 14/11, 16/12. Évron apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
- 5 Dom Laporte n'avait comptabilisé que 13 moines de Jumièges ; j'en ai trouvé 4 de plus : 24/01, 17/02, 22/03, 09/04, 26/04 (add.), 21/05, 22/06, 26/09, 05/11, 08/11, 09/11, 10/11, 12/11 (add.), 23/11, 26/11, 27/11, 08/12. Huit abbés de Jumièges, dont la provenance n'a pas été indiquée, ont été exclus de ce décompte : Roderic, abbé mort vers 1000 ? ; Thierry, abbé de v. 1017 à 1027 (inscrit au 17/05 dans le martyrologe-nécrologe, parce qu'il fut aussi abbé du Mont Saint-Michel) ; Robert Champart, abbé de v. 1035 à 1044 et mort en 1055 (26/05) ; Geoffroy, abbé de v. 1044 à v. 1048 (23/12) ; Roger I^{er}, abbé de 1169 à 1176 (16/08) ; Robert IV, abbé de 1177 à 1190 (10/06) ; Roger II, abbé de 1190 à 1191 (30/10). J'identifie l'abbé Robert inscrit au 6 juin à Robert Ospac, abbé de Jumièges de v. 1000 ? à 1015/7 (voir l'annexe n° 7). Ainsi, de l'an mil à 1213, huit des dix-huit abbés de Jumièges ont trouvé place dans la documentation nécrologique du Mont. Voir GAZEAU, 2007, II, p. 143-169. Rappelons que Jumièges a fourni deux abbés au Mont Saint-Michel (GAZEAU, 2007, II, p. 203-204 et 213-214) : Thierry (1023-1027) et Roger II (1106-1123). Jumièges apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
- 6 Ce nombre diffère seulement d'une unité par rapport au décompte de dom Laporte (12 moines) : 11/02, 11/02, 19/02, 13/03, 24/03, 16/04, 10/07, 26/08, 17/11, 21/11, 07/12, 09/12, 18/12. Saint-Bavon de Gand apparaît dans aucune des trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.

Saint-Wandrille (10)¹, Saint-Bénigne de Dijon (7)², La Couture du Mans (6)³, Saint-Melaine de Rennes (5)⁴, Saint-Sauveur-le-Vicomte (4)⁵ et Marmoutier (2)⁶. Le nécrologe du Mont Saint-Michel signale par ailleurs des commémorations collectives ajoutées au cours du XIII^e siècle avec plusieurs monastères géographiquement éloignés, dont trois insulaires : Saint-Pierre de Gloucester (3 mars)⁷,

-
- 1 Ce nombre diffère seulement d'une unité par rapport au décompte de dom Laporte (11 moines) : 08/01, 26/02, 02/09, 08/09, 11/09, 20/09, 17/10, 06/12, 28/12, 29/12. Sept à dix abbés de Saint-Wandrille, dont la provenance n'a pas été indiquée, ont été exclus de ce décompte : peut-être Mainard, abbé à partir de 959/60 et pour une durée inconnue (peut-être inscrit au martyrologe-nécrologe le 29/11), Gérard, abbé de 1008 à 1029/31 (inscrit au martyrologe-nécrologe le 29/11) ; Gradulphe, abbé de 1029/31 à 1047 (06/03) ; peut-être Robert, abbé de 1047 à 1063 (24/01 ?) ; Gautier, abbé de 1133 à 1150 (13/08) ; Roger, abbé de 1150 à 1165 (19/06) ; Anfroï, abbé de 1165 à 1178 (27/04) ; Gautier, abbé de 1178 à 1187 (03/11) ; peut-être Geoffroy, abbé de 1187 à 1194 (20/05 ?) ; Renaud, abbé 1194 à 1207 (24/09). Gérard (et peut-être Mainard ?) serait donc le seul abbé de Saint-Wandrille inscrit au martyrologe-nécrologe (les autres sont tous inscrits au nécrologe). Ainsi, de 959/60 à 1207 entre sept et dix des quinze abbés de Saint-Wandrille ont trouvé place dans la documentation nécrologique du Mont. Voir GAZEAU, 2007, II, p. 331-351. Selon la tradition, Saint-Wandrille aurait fourni un abbé au Mont Saint-Michel (GAZEAU, 2007, II, p. 197-198) : Mainard I (v. 965-991). Saint-Wandrille apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
 - 2 Dom Laporte n'en comptabilise que 4 et j'en trouve 3 de plus : 04/01 (add. : probablement Jean III, abbé apr. 1308 et av. 1317, d'après *Gallia christiana*, t. IV, p. 689), 09/02, 28/02, 24/04, 19/08, 24/11, 10/12 (voir aussi SCHAMPER, 1989, p. 79-80 n. 153). N'est pas comptabilisé Guillaume de Volpiano, qui est mentionné comme abbé de Fécamp au 01/01. Excepté l'abbé Jean ajouté de seconde main au 04/01, les abbés Philippe (av. 1147-24/04/1177), Jean (1177-15/07/1182) et Aimon (1182-21/03/1188) sont les seuls abbés de Saint-Bénigne dont la *memoria* a été conservée dans la documentation nécrologique montoise. Remarquons que leur abbatiat coïncide approximativement avec celui de Robert de Torigni au Mont (1154-1186) ; cet abbé pourrait avoir favorisé un rapprochement entre les deux communautés, comme il le fit avec Cluny en 1172 (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, t. II, 1873, n° xxx p. 294-295 ; notons que l'abbé du Mont n'est toutefois pas inscrit au nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon). La provenance dijonnaise est explicitement signalée dans le nécrologe du Mont pour cinq autres moines : *Girardus* (09/02), *Iohannes* (28/02), *Calo* (19/08), *Hugo* (24/11) et *Guillelmus* (10/12). Cf. SCHAMPER, 1989, p. 79 n. 153 et n° A 22-A 24 p. 192. Saint-Bénigne de Dijon figure en bonne place dans les trois listes de confraternité du Mont dressées entre v. 1300 et v. 1400 (LAPORTE, 1963, p. 34-38) et, à partir du XIII^e siècle, une commémoration collective annuelle pour les moines de Dijon était célébré le 5 juin, comme l'indique une note marginale du nécrologe du Mont Saint-Michel (ms. Avranches, BM, 214, seconde pagination, p. 146 ; voir reproduction, volume III, planche XVII). Ces éléments vont à nouveau dans le sens de la durabilité des liens spirituels entretenus entre le Mont et Saint-Bénigne de Dijon tout au long du Moyen Age (question déjà abordée *supra*, p. 159-168, à l'occasion de l'examen des nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon).
 - 3 Ce nombre diffère de deux unités par rapport au décompte de dom Laporte (8 moines) : 28/01, 04/04, 02/08, 16/08, 28/09, 22/11. La Couture du Mans apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
 - 4 Dom Laporte n'en comptabilise que 2 et j'en trouve 3 de plus : 09/03, 20/07, 01/09, 07/11, 27/03. Saint-Melaine de Rennes apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
 - 5 Ce nombre diffère d'une unité par rapport au décompte de dom Laporte (3 moines) : 11/08 (Hugues, abbé de 1147 à apr. 1165, inscrit au martyrologe), 19/11, 29/11, 12/12. Saint-Sauveur-le-Vicomte n'apparaît que dans une des trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle (la plus récente, datée vers 1400).
 - 6 Il s'agit de deux ajouts du XIII^e siècle opérés au 17/02 et 09/11 et non signalés par dom Laporte. Nous avons vu que l'abbé de Marmoutier Bernard de Venant (1084-1100) était inscrit au martyrologe-nécrologe. Plusieurs autres abbés de Marmoutier sont commémorés au nécrologe (nous allons y revenir). Marmoutier figure dans les trois listes de confraternité dressées au Mont au cours du XIV^e siècle. Plusieurs autres établissements n'apparaissent nommément qu'une seule fois dans les origines de moines du nécrologe du Mont : Tiron (06/01, abbé Guillaume), Lessay (05/03, abbé Guillaume, add.), Fontenay (11/01, abbé Guillaume), Saint-Ouen (15/08 add.), Vézelay (23/10), etc.
 - 7 Nous savons, grâce au *De abbatibus*, que Saint-Pierre de Gloucester avait été réformée par l'abbé Serlon (1072-1104), un ancien moine du Mont Saint-Michel commémoré le 3 mars au martyrologe-nécrologe du Mont (*Heads of religious houses*, p. 52). On remarquera que la commémoration collective annuelle établie à partir du XIII^e siècle

Saint-Jean-Baptiste de Colchester (29 mars)¹, Saint-Jouin de Marnes (1^{er} juin)², Saint-Bénigne de Dijon (5 juin)³, Saint-Pierre de Bath (16 juin)⁴ et Saint-Médard de Soissons (5 juillet)⁵. Le martyrologe-nécrologe et le nécrologe conservent en outre la mémoire d'abbés dont l'origine n'est que rarement précisée et qui ont pu être pour partie identifiés par Léopold Delisle, dom Jean Laporte, Katharine Keats-Rohan et Véronique Gazeau⁶. Ces abbés proviennent pour la plupart des établissements précédemment cités, mais certains dirigèrent néanmoins d'autres monastères, que l'on retrouve souvent parmi les établissements cités dans les listes de confraternités dressées au cours du XIV^e siècle. Apparaissent ainsi plusieurs abbayes anglaises confiées à des moines normands après la Conquête de 1066, telles que Saint-Pierre de Cerne⁷, Saint-Pierre de Hyde⁸,

sera placée ce même jour (3 mars). Saint-Pierre de Gloucester apparaît dans la liste de confraternités du Mont dressée vers 1400.

- 1 Cette abbaye fut dirigée par un ancien moine du Bec, Gilbert de Lungrill (1117-1140), à l'époque où le Mont Saint-Michel avait également un ancien moine du Bec à sa tête : l'abbé Bernard (1131-1149). Il se pourrait que la confraternité primitive remonte à cette époque (cf. *Heads of religious houses*, p. 40 ; GAZEAU, 2007, II, p. 216-218). Saint-Jean-Baptiste de Colchester apparaît uniquement dans la liste de confraternités du Mont dressées vers 1400.
- 2 Saint-Jouin de Marne apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
- 3 Abbaye déjà évoquée p. 176 n. 2.
- 4 L'abbaye de Bath fut acquise en 1088 par l'évêque de Bath, Jean de Villula (1088-1122), qui en fit un prieuré placé sous la dépendance de sa cathédrale (*Heads of religious houses*, p. 28). Saint-Pierre de Bath apparaît dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
- 5 Saint-Médard de Soissons ne figure dans aucune des listes de confraternités du Mont dressées au XIV^e siècle.
- 6 *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 576-582 ; LAPORTE 1967, p. 729-740 ; KEATS-ROHAN, 2004, p. 165-189 ; GAZEAU, 2007, II. Certaines identifications proposées par dom Laporte ne l'avaient été qu'à titre d'hypothèse (l'auteur présente lui-même des réserves sur ce travail : « nous nous sommes trompés sans doute plus d'une fois, mais des tentatives semblables paraissent la seule voie efficace pour arriver à l'utilisation des recueils aussi importants et aussi mal connus que sont encore les Nécrologues » ; *ibidem*, p. 730). Ainsi, à titre d'exemples, parmi les propositions d'identifications sur les dix premiers jours de janvier, au moins deux sont erronées (Rivallon et Hildebert). Katharine Keats-Rohan s'appuie principalement sur les identifications proposées par ses devanciers mais en propose aussi d'autres, qui ne peuvent être suivies qu'avec réserve. Véronique Gazeau a pu identifier plusieurs nouveaux noms d'abbés bénédictins normands dans la prosopographie correspondant au second volume de sa *Normannia monastica*. De nombreux abbés d'établissements extérieurs au duché de Normandie restent sans doute à identifier, et les travaux de dom Laporte mériteraient assurément d'être repris en s'appuyant sur le *Répertoire des documents nécrologiques* publié depuis les années 1980 par Jean-Loup Lemaître.
- 7 Nous savons, grâce au *De abbatibus*, que Cerne avait été dirigée par l'abbé Guillaume d'Agon (1075-1093), un ancien moine du Mont Saint-Michel commémoré dans le martyrologe-nécrologe de cette abbaye au 28 janvier. Cette même source nous informe que l'abbé du Mont Saint-Michel Roger I^{er} (1085-1106), contraint de démissionner, fut nommé par le roi Henri d'Angleterre comme abbé de Cerne (1106-1112) ; il est commémoré au martyrologe-nécrologe du Mont le 18 octobre. Enfin Robert, un ancien moine du Mont Saint-Michel devenu abbé de Cerne (1158-1166), est inscrit dans ce même martyrologe-nécrologe au 23 août. Cerne figure dans la liste de confraternités du Mont Saint-Michel dressée vers 1400. Cf. LAPORTE, 1967, p. 729 ; *Heads of religious houses*, p. 37 et surtout p. 244. Cerne avait également pour patron saint Ethelwold.
- 8 Nous savons, grâce au *De abbatibus*, que Hyde Abbey (auparavant New Minster) près de Winchester avait été dirigée par l'abbé Rivallon/Ruauld (1072-1088), un ancien moine du Mont Saint-Michel commémoré au martyrologe-nécrologe du Mont le 17 janvier et le même jour à Saint-Augustin de Cantorbéry (*Heads of religious houses*, p. 82 et 258). Notons que New Minter/Hyde Abbey ne figure plus dans les listes de confraternités du XIV^e siècle. Cette abbaye avait pour autre saint patron saint Grimbald.

Saint-Augustin de Cantorbéry¹, Saint-Pierre de Gloucester², Saint-Pierre de Peterborough³, Notre-Dame d'Abington⁴, Notre-Dame de Glastonbury⁵, Notre-Dame de Milton⁶ ou encore Saint-Barthélemy de Crowland⁷. Néanmoins, autour des années 1200, ce sont les liens avec les établissements situés en Normandie (la Trinité de Fécamp, Saint-Étienne de Caen, Notre-Dame du Bec, Saint-Pierre de Jumièges, Saint-Wandrille et Saint-Sauveur-le-Vicomte), en Bretagne (Saint-Sauveur de Redon et Saint-Melaine de Rennes)⁸ et dans le Maine (Notre-Dame d'Évron et la Couture du Mans) qui prédominent : seuls des moines de ces abbayes sont en effet représentés par plusieurs commémorations individuelles, marqueurs les plus représentatifs de cette proximité confraternelle.

Un examen approfondi des mentions les plus anciennes révèle cependant la présence de plusieurs établissements sans doute déjà étroitement liés au Mont Saint-Michel autour de l'an mil, c'est-à-dire avant que l'influence du réseau spirituel volpianien ne se fasse ressentir sur ce monastère⁹. Des liens

1 Nous savons, grâce à *De abbatibus*, que Saint-Augustin de Cantorbéry avait été dirigée par l'abbé Scolland (1072-1087), un ancien moine du Mont Saint-Michel. Ce dernier est inscrit au 9 septembre dans le martyrologe-nécrologe du Mont (LAPORTE, 1967, p. 729 ; *Heads of religious houses*, p. 36 et 244). Notons que Saint-Augustin de Cantorbéry ne figure plus dans les listes de confraternités du XIV^e s. L'établissement avait également pour saints patrons Pierre et Paul.

2 Voir la note 7 p. 176.

3 L'abbé Mathieu Ridel (1102-1103), ancien moine du Mont Saint-Michel, est commémoré au martyrologe-nécrologe du Mont le 20 octobre. Martin de Saint-Pierre de Peterborough (1132-1155), ancien moine du Bec où il fut sans doute le condisciple de l'abbé Robert de Torigni (1154-1186), est commémoré au 1^{er} janvier dans le nécrologe (LAPORTE, 1967, p. 729 et 730 et 738 ; *Heads of religious houses*, p. 60). Peterborough ne figure pas dans les listes de confraternités du Mont du XIV^e s.

4 Faricius, originaire d'Arezzo, moine de Malmesbury puis abbé de Notre-Dame d'Abington (1100-1117), connu comme physicien et hagiographe, est enregistré dans le nécrologe du Mont le 23 février. Son successeur Vincent (1121-1130), ancien moine de Jumièges, est mentionné au nécrologe le 29 mars (LAPORTE, 1967, p. 733 ; *Heads of religious houses*, p. 25). Abington ne figure pas dans les listes de confraternités du Mont du XIV^e s.

5 Les deux anciens moines de Saint-Étienne de Caen devenus abbés de Glastonbury, Turstin/Thustan (v. 1077-1096) et Herluin (1100-1118), sont respectivement commémorés dans le nécrologe du Mont au 10 mars et au 24 octobre. Glastonbury ne figure pas dans les listes de confraternités du Mont du XIV^e s.

6 Un mystérieux abbé Haimon de Milton est inscrit dans le martyrologe-nécrologe du Mont au 6 octobre. Peut-être avait-il été moine du Mont Saint-Michel ? (LAPORTE, 1967, p. 729 et 737 ; *Heads of religious houses*, p. 56 et surtout 251). Milton ne figure pas dans les listes de confraternités du XIV^e s. L'abbatiale de Milton était également dédiée aux saints Michel, Samson et Branwalader.

7 L'ancien moine et prieur de Saint-Évrout, Geoffroy d'Orléans, devenu abbé de Crowland (1109-v. 1124), est commémoré au nécrologe au 05 juin (*Heads of religious houses*, p. 42 et 247). Crowland ne figure pas dans les listes de confraternités du Mont du XIV^e s. Le monastère avait également saint Guthlac comme patron.

8 Dom Laporte a également identifié plusieurs abbés de Saint-Jacut-de-la-Mer et de Saint-Méen de Gaël inscrits au nécrologe du Mont Saint-Michel, et en particulier le réformateur breton Hinguerten (*Hinguetenus*), premier abbé de ces deux monastères, commémoré les 9, 12 ou 13 avril (LAPORTE, 1967, p. 729-740, en particulier p. 733 et 739). Nous verrons, au cours de la partie 3, que ces deux abbayes bretonnes avaient une liturgie étroitement apparentée à celle de Fécamp et du Mont Saint-Michel.

9 Guillaume de Volpiano place son disciple Thierry à la tête de la communauté montoise en 1023, mais il intervient déjà dans les affaires du Mont dès l'abbatiale d'Hildebert (1009-v. 1017), notamment dans une charte de 1015 (FAUROUX, 1961, n° 17 ; GAZEAU, 2007, II, p. 201).

anciens¹ paraissent en effet unir le Mont aux abbayes de Jumièges², Saint-Ouen de Rouen³, Saint-Germain-des-Prés⁴, Marmoutier (en Touraine)⁵ et Saint-Bavon de Gand (en Flandre)⁶. Mais puisqu'aucun de ces établissements ne bénéficie de commémorations personnalisées anciennes dans le martyrologe-nécrologe du Mont, il ne s'agissait probablement pas alors des confraternités les plus étroites⁷. Tel n'est pas le cas, en revanche, des associations spirituelles unissant le Mont aux cinq monastères suivants⁸ : Saint-Wandrille⁹,

-
- 1 Il est très probable que d'autres abbés et d'autres monastères n'aient pas été identifiés à ce jour, faute de travaux approfondis sur la documentation nécrologique du Mont depuis ceux de Léopold Delisle et de dom Laporte aux siècles précédents et malgré les recherches récentes de Katharine Keats-Rohan et de Véronique Gazeau.
 - 2 L'abbé Roderic de Jumièges († v. 1000 ?) est inscrit au nécrologe le 18 février, et sept de ses successeurs étaient commémorés au Mont Saint-Michel : Robert Ospac († 06/06/1015-7), Thierry († 17/05/1027), Robert Champart († 26/05/1055), Geoffroy († 23/12/v. 1048), Roger († 16/08/1176), Robert († 10/06/1190), Roger († 30/10/1191). En tant qu'abbé du lieu (1023-1027), Thierry est le seul à être inscrit au martyrologe-nécrologe du Mont. Voir GAZEAU, 2007, II, p. 146-165. Jumièges apparaît toujours dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au cours du XIV^e siècle.
 - 3 Le réformateur de Saint-Ouen de Rouen, Hildebert (av. 975-1006) est en effet commémoré au nécrologe le 14 avril. Ses successeurs Henri († 18/07/1033), Nicolas († 19/02/1092) et Helgot († 19/11/1112) sont également inscrits au nécrologe du Mont (pour le XI^e siècle, seul l'abbé Herfast est absent). Voir GAZEAU, 2007, II, p. 241-249. Saint-Ouen apparaît toujours dans deux des trois listes de confraternités du Mont dressées au cours du XIV^e siècle (celles de 1300/14 et de 1336).
 - 4 L'abbé Morald (990-1014) est le seul abbé de Saint-Germain-des-Prés commémoré avant que Guillaume de Volpiano prenne la tête de cette maison. Morald est en effet inscrit au nécrologe le 1^{er} avril, et nous avons vu plus haut que nous soupçonnions un rôle de sa part pour la mise en place de confraternités entre son abbaye de Saint-Germain-des-Prés et d'une part Jumièges, d'autre part Saint-Wandrille. Il pourrait également être à l'origine des liens ayant uni Saint-Germain-des-Prés au Mont Saint-Michel vers la même époque. Saint-Germain-des-Prés apparaît toujours dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au cours du XIV^e siècle.
 - 5 L'abbé Richard de Marmoutier (attesté avant 1015), est inscrit au nécrologe du Mont le 26 août. Plusieurs autres abbés de Marmoutier sont commémorés au Mont : Bernard de Saint-Venant (1084-07/04/1100), Helgot (1100-1104), Guillaume de Combourg (1104-1124), Garnier (1137-1155), Pierre de Gascogne (1176-21/04/1176). Bernard est le seul à être inscrit au martyrologe-nécrologe. Des liens entre le Mont et Marmoutier existent entre 982 et 986, après qu'Hugues Capet ait confié la réforme de ce dernier monastère à Maïeul de Cluny (KEATS-ROHAN, 2003, p. 146 ; BOUET & DESBORDES, 2009, p. 381). Ils paraissent s'être renforcés après la conquête de l'Angleterre et sous l'abbatit de Bernard. Marmoutier apparaît en bonne place dans les trois listes de confraternités du Mont du XIV^e siècle : en troisième position derrière Cluny et Fleury dans la liste dressée vers 1300-1314 ; en troisième position derrière Saint-Bénigne de Dijon et Fécamp dans la seconde partie de la liste dressée en 1336 ; en tête devant Saint-Bénigne de Dijon et Fécamp dans la seconde partie de la liste dressée vers 1400.
 - 6 Le plus ancien abbé de Saint-Bavon de Gand commémoré au Mont est *Columbanus* (947-959), le 26 septembre ; trois autres abbés de Saint-Bavon du XI^e siècle étaient aussi commémorés (en étant regroupés le 9 mars) : Erembold († 1017), Othelbald († 1034) et Fulbert († 1067). LAPORTE, 1967, p. 728-729, 730, 732 et 737. Tous ces abbés de Saint-Bavon de Gand sont inscrits au nécrologe et non au martyrologe-nécrologe. Cette ancienne association du Mont avec Saint-Bavon de Gand a fini par disparaître au cours du XIII^e siècle : (le Mont Saint-Michel n'apparaît pas dans les 5 listes de confraternités conservées pour Saint-Bavon de Gand datant de 1306 à 1507 : DUFOUR n° 236, 249, 254, 305 et 426 ; voir l'annexe n° 6). Sur les liens du Mont Saint-Michel avec la Flandre, KEATS-ROHAN, 2003, p. 144-145.
 - 7 Seules des commémorations individuelles au nécrologe sont en effet anciennement enregistrées pour ces monastères.
 - 8 Nous ne prenons pas ici en compte les trois entrées suivantes, plus tardives : Lescelin, abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois et de Saint-Faron de Meaux (mort dans le second tiers du XI^e siècle), Bernard, abbé de Marmoutier (1084-1100) et Guillaume de Dol, abbé de Saint-Florent de Saumur (1070-1118), respectivement inscrits au 8 janvier, au 7 avril et au 30 mai dans le martyrologe-nécrologe.
 - 9 L'abbé Gérard (1008-1029/31) est enregistré le 29 novembre au martyrologe-nécrologe du Mont. Il est associé à cette même date à un abbé Mainard, dont il serait tentant de faire le restaurateur de Saint-Wandrille en 959-960 (cet abbé Mainard est également inscrit à cette date dans le nécrologe de Saint-Taurin d'Évreux). Si cette identification

Saint-Taurin d'Évreux¹, Saint-Vincent du Mans (dans le Maine)², Saint-Sauveur de Redon (en Bretagne)³ et Saint-Benoît-sur-Loire/Fleury (dans la vallée ligérienne, à l'Est d'Orléans)⁴. Les commémorations d'abbés de ces établissements attestées au martyrologe-nécrologe semblent révéler que ces abbayes entretenaient des liens à la fois précoces et importants avec le Mont Saint-Michel autour de l'an mil. Des liens qui se révèlent aujourd'hui du plus haut intérêt pour tenter d'approfondir notre connaissance des origines monastiques du prestigieux sanctuaire dédié à l'archange⁵. Ces confraternités anciennes semblent en effet antérieures à l'abbatiat de Thierry et peut-être même à celui de son prédécesseur Hildebert I^{er}, qui débutèrent respectivement en 1023 et

venait à être confirmée, il faudrait donc distinguer cet abbé Mainard de Saint-Wandrille inscrit au 29 novembre, des abbés du Mont Saint-Michel Mainard I (965-991) et Mainard II (991-1009), inscrits respectivement les 16 avril et 14 juillet dans ce même martyrologe-nécrologe. La présence de Gérard de Saint-Wandrille au martyrologe-nécrologe confirme l'existence d'une relation étroite unissant précocement les deux communautés de Saint-Wandrille et du Mont. Une réforme du Mont Saint-Michel depuis Saint-Wandrille vers 965/6 reste donc envisageable, mais incertaine (sur ce dossier complexe, voir GAZEAU, 2007, I, p. 202-211 ; KEATS-ROHAN, 2003, p. 151-152). Comme nous l'avons vu dans une précédente note, d'autres abbés de Saint-Wandrille sont inscrits au nécrologe : Gradulphe († 06/03/1047), Robert († 24/01/1072) ?, Gautier († 13/08/1150), Roger († 19/06/1165), Anfroï († 27/04/1178), Gautier († 03/11/1187), Geoffroy († 20/05/1193) ?, Renaud († 24/09/1207). Voir GAZEAU, 2007, II, p. 331-351. Saint-Wandrille apparaît toujours dans les trois listes de confraternités du Mont dressées au cours du XIV^e siècle.

- 1 Les abbés Fromont (av. 989-08/01/apr. 1035) et Bovon (apr. 1035-15/07/av. 1080) sont inscrits au martyrologe-nécrologe du Mont Saint-Michel (Bovo est toutefois dédoublé : il est également inscrit au 20 juillet dans le nécrologe du Mont Saint-Michel, ainsi peut-être qu'au 15 juillet sous la forme « Tono » qui lui est parfois donnée). Leur prédécesseur, Fulchran († av. 989), restaurateur et réformateur du monastère, est quant à lui inscrit au 1^{er} juin dans le nécrologe du Mont Saint-Michel et au 2 juin dans le nécrologe de Saint-Taurin d'Évreux, ce qui révèle l'existence de liens anciens entre Saint-Taurin d'Évreux et le Mont Saint-Michel. GAZEAU, 2007, II, p. 93-95. Saint-Taurin d'Évreux apparaît dans les listes de confraternités du Mont de 1336 et de v. 1400.
- 2 Deux abbés de Saint-Vincent du Mans sont commémorés au Mont (LAPORTE, 1967, p. 729, 732, 739) : Renouf († v. 1005) est inscrit le 2 mai au martyrologe-nécrologe ; *Auesgaudus* († apr. 1064) le 28 mars au nécrologe. L'abbaye de Saint-Vincent apparaît encore dans deux des trois listes de confraternités du Mont Saint-Michel du XIV^e siècle (celle datée de 1336 et celle datable des environs de 1400 ; cet établissement est en revanche absent de la liste dressée vers 1300-1314). Sur les liens étroits unissant les comtes et vicomtes du Maine, et en particulier les Rorgonides, avec le Mont Saint-Michel entre la seconde moitié du X^e et le début du XI^e siècle, voir KEATS-ROHAN, 2003, p. 141-142, 146-150 et 153.
- 3 Quatre abbés de Redon sont inscrits au martyrologe-nécrologe du Mont : Mainard au 14/07 (attesté avant 1008 et jusque vers 1019), Aumode au 05/09 (attesté entre 1062 et 1083), Yves au 18/11 (attesté entre 1144 et 1157) et Silvestre au 23/06 (attesté entre 1164 et 1169). Plusieurs autres abbés de Redon sont également inscrits au nécrologe : Conwoion (832-05/01/868), Cadwallon (1019-16/01/apr. 1029), Justin († 10/10/1105), Vivien (10/01, attesté en 1187) et Eudes (25/09). L'abbé du Mont Saint-Michel Mainard II cumula un temps les abbatiats du Mont Saint-Michel et de Redon et il semble que la confraternité liant les deux communautés remonte à l'époque de son cumul d'abbatiat, donc avant 1009 : contraint de démissionner du Mont en 1009, il se retira à Redon où il restera abbé jusqu'à sa mort vers 1019 (GAZEAU, 2007, II, p. 199). Le neveu homonyme de l'abbé Aumode du Mont Saint-Michel (1027-1032) fut à son tour abbé de Redon (c'est lui qui figure au 5 septembre dans le martyrologe-nécrologe du Mont). Sur les liens des comtes du Maine et des comtes de Rennes avec l'abbaye bretonne de Redon et avec le Mont Saint-Michel aux IX^e et X^e siècles, voir KEATS-ROHAN, 2003, p. 146-150. Pour le Mont Saint-Michel, je les place cependant pour ma part seulement entre le dernier tiers du X^e et la première moitié du XI^e siècle.
- 4 L'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (Fleury) est représentée au martyrologe-nécrologe du Mont par les abbés Odon (936-942), Gauzlin (1004-1030) et Joscerand (1086-1096), respectivement commémorés les 18 novembre, 16 juin et 7 avril. Mais plusieurs autres abbés de Fleury sont inscrits au nécrologe, tels Abbon (988-1004), Guillaume (1067-1080) et Macaire (1144-1161) qui apparaissent aux 13 novembre, 11 février et 18 avril (LAPORTE, 1967, p. 729, 731, 733, 735, 738 ; KEATS-ROHAN, 2003, p. 150).
- 5 On notera que deux de ces établissements, Saint-Vincent du Mans et Saint-Sauveur de Redon, sont situées dans le Maine et en Bretagne et sont en confraternité étroite avec le Mont à une époque (dernier quart du X^e-début du XI^e siècle), où les comtes du Mans et ceux de Rennes (ducs de Bretagne) procèdent à des donations et à des restitutions régulières en faveur du Mont. La présence de deux monastères normands est également à noter, à une époque où les comtes de Rouen/ducs de Normandie interviennent de plus en plus régulièrement au Mont.

en 1009¹ ; elles permettent de se faire une idée de ce que fut le réseau spirituel auquel se rattachait le Mont Saint-Michel entre le dernier tiers du X^e siècle et le début du siècle suivant, sous les abbés Mainard I (v. 965-991) et Mainard II (991-1009). Fixer précisément la date de la mise en place de ces associations spirituelles s'avère être une tâche délicate. La confraternité ayant uni le Mont Saint-Michel à Saint-Benoît-sur-Loire, sur laquelle nous sommes le mieux documentés, permet néanmoins de fournir quelques clefs d'interprétation.

Au XI^e siècle, il était d'usage, dans les réseaux spirituels clunisien et volpianien, d'enregistrer au nécrologe exclusivement des personnes défuntées. Leurs noms étaient, à quelques jours près, inscrits à la date de leur décès, l'objectif étant de prier pour le salut de leur âme à l'anniversaire de leur mort afin d'écourter leur séjour au purgatoire. La documentation nécrologique montoise enregistre toutefois, avant le milieu du XI^e siècle, quelques noms sortant de ce schéma traditionnel. On constate ainsi la présence, a priori exceptionnelle, d'au moins trois nobles individus n'ayant pas été enregistrés à la date de leur décès². Nous avons semble-t-il affaire ici à des services de prières annuels destinés à des personnes prestigieuses souhaitant que l'on prie pour elles de leur vivant. Si ces cas n'ont rien d'exceptionnel dans les *libri vitae* ou *libri memoriales* du bas Moyen Âge, il s'agit ici d'exemples tardifs, dont je n'ai pu relever aucun autre cas contemporain suffisamment sûr dans les nécrologes précédemment étudiés³. L'usage des *libri vitae*, apparu à l'époque carolingienne, a en effet été abandonné vers la fin du X^e siècle⁴. Cette pratique, jusqu'alors réservée surtout aux élites laïques de premier rang⁵, réapparaîtra sous une autre forme vers la fin du XII^e siècle : il s'agit de fondations de prières pour les laïcs, qui concernent désormais l'ensemble de l'aristocratie et connaissent rapidement un succès considérable. Le cas le plus intéressant pour notre enquête est assurément celui de l'abbé Gauzlin de Fleury (1005-1030). Bien que décédé à Châtillon-sur-Loire le 8 mars 1030, Gauzlin était inscrit le 16 juin au martyrologe-nécrologe du Mont⁶ ; il était également

1 Cinq de ces abbayes (Saint-Vincent du Mans, Saint-Sauveur de Redon, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Bavon de Gand, Marmoutier) n'ont pas de lien avec le réseau spirituel volpianien ; il semble que le Mont était déjà lié à Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Taurin d'Évreux, Saint-Ouen de Rouen et Saint-Germain-des-Prés avant même son entrée dans le réseau spirituel volpianien.

2 Hormis le cas de Gauzlin de Fleury, que nous allons évoquer ici, les deux autres identifications suffisamment sûres concernent les abbés laïcs de Saint-Martin de Tours, Vivien et Hubert, morts respectivement en 851 et 864, mais commémorés ensemble au 5 septembre.

3 L'une des difficultés est de parvenir à identifier avec certitude une personne enregistrée à une autre date que celle de son décès. Nous avons la chance que Gauzlin, dont le nom est assez peu répandu, soit désigné explicitement comme abbé de Saint-Benoît dans le martyrologe-nécrologe du Mont Saint-Michel. Il est néanmoins possible, du fait du rôle particulier de saint Michel (souvent représenté avec la balance du jugement dernier en tant que juge et guide du salut des âmes), qu'une telle pratique, liée à la pénitence, ait été favorisée assez tôt au Mont.

4 DUFOUR, 2013, p. 20.

5 D'abord réservée à la dynastie carolingienne et à la mémoire des défunts, la prière dynastique évolue dans les grandes abbayes à partir de la fin du IX^e siècle et s'adresse progressivement non seulement aux morts mais aussi aux vivants, et non plus exclusivement aux Carolingiens, mais aussi aux autres grands laïcs, à commencer par les Robertiens (LECOUTEUX, 2010, p. 100-101 n. 187).

6 « *Gozselinus abbas sancti Benedicti* ». Il semble que Gauzlin ait voué un culte particulier à l'archange saint Michel, peseur d'âmes au moment du jugement dernier : il avait en effet établi une correspondance lointaine, ainsi qu'une

enregistré dans son abbaye de Fleury au 2 septembre¹. Nous pouvons en déduire que cet abbé, fils naturel du roi Hugues Capet (987-996) et demi-frère du roi Robert le Pieux (996-1031)², avait bénéficié de son vivant de prières annuelles tant de la part des moines du Mont que de ceux de Fleury. L'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire avait donc établi, entre 1005 et 1030, une confraternité le liant personnellement avec la communauté montoise. Et il est très probable qu'il ait aussi établi à cette occasion une association spirituelle plus large, liant l'ensemble de sa communauté de Fleury à celle du Mont. Si aucun contrat de *societas* venant confirmer cette hypothèse ne nous est parvenu, nous avons en revanche la chance de conserver un autre document, rédigé lors de la mise en place de ces confraternités³ : sous l'abbé Mainard II (991-1009), les moines du Mont dressèrent en effet une double liste des profès de leur maison (DUFOR n° 68), en distinguant les moines vivants (50 moines) de ceux déjà morts à cette époque (40 moines)⁴. Cette double liste est particulièrement précieuse pour éclairer l'histoire de la restauration du monachisme au Mont Saint-Michel au cours du X^e siècle⁵. À deux exceptions près, les quarante moines défunts sont tous présents dans le

amitié avec l'abbé Oliba (1008-1046), qui dirigeait les monastères pyrénéens de Saint-Michel de Cuxa et de Sainte-Marie de Ripoll. De leur côté, les moines Catalans avaient une dévotion spéciale pour saint Benoît (ZIMMERMANN, 2003, II, p. 791-793 ; ZIMMERMANN, 2009, p. 17 et 31). Gauzlin et Oliba menaient, conjointement à leur carrière abbatiale, des carrières épiscopales : Gauzlin en tant qu'archevêque de Bourges, Oliba en tant qu'évêque de Vic. Jean, le successeur de Gauzlin à Fleury en 1029, était un ancien moine de Ripoll.

- 1 À ce sujet, voir GREMONT & DONNAT, 1967, p. 792.
- 2 Gauzlin descendait ainsi des Robertiens. Or, depuis la fin du IX^e siècle, ceux-ci faisait partie des élites ayant le privilège de bénéficier de leur vivant des prières de communautés monastiques (voir les notes précédentes).
- 3 La conservation d'un document de ce type reste exceptionnelle : elle résulte du lieu choisi pour inscrire cette liste, habituellement transmise sur des rebuts de parchemin destinés à disparaître après leur usage.
- 4 LEMAITRE n° 458. Cette double liste est conservée dans le ms. Orléans, BM, 127 (105), p. 361 et a été reproduite dans GREMONT & DONNAT, 1967, p. 783 ; KEATS-ROHAN, 2005, p. 205-206 ; DUFOR n° 68 ; BOUET & DESBORDES, 2009, p. 379-380. Nous conservons une liste de moines comparable à la suite d'un acte d'association entre Saint-Denis et Saint-Remi de Reims (LEMAITRE n° 1290 et 1327), dont il a d'ailleurs été question plus haut lors de l'examen des nécrologes de Saint-Germain-des-Prés. Voir aussi, pour Saint-Omer, LEMAITRE n° 2075 *bis* a et 2075 *bis* b.
- 5 Comme l'indique Katharine Keats-Rohan, « cette [double] liste offre un aperçu unique et inestimable sur la communauté du Mont Saint-Michel autour de l'an 1000 » (KEATS-ROHAN, 2005, p. 200 ; voir aussi *ibidem*, p. 204). Son contenu révèle en particulier l'existence d'une rupture très nette entre la première communauté monastique, d'influence bretonne et attestée dans les années 870, et une seconde communauté bénédictine, d'influence franque et à l'origine de la restauration du monastère vraisemblablement dans les années 960. La liste des moines défunts ne comporte en effet que quarante noms (preuve qu'il s'agissait alors d'une communauté encore relativement jeune), ne signale qu'un seul abbé du Mont (l'abbé restaurateur et réformateur Mainard, mort en 991 ; l'autre abbé mentionné, Hervard, est celui de Gembloux, mort lui aussi en 991 et qui avait été auparavant moine du Mont), et est constituée presque exclusivement de noms francs (aucun nom scandinave et un seul breton : *Gueuloes*, inscrit au 21 septembre ; à ce sujet, KEATS-ROHAN, 2005, p. 201). Parmi les cinquante noms de moines vivants, appartenant donc aux secondes et troisièmes générations vivant autour de l'an mil, n'apparaît aucun nom breton, un seul anglais (*Goduinus*) et quatre scandinaves ou anglo-danois (*Anffridus*, *Anschetellus*, *Hosmundus* et *Hosbernus* ; voir KEATS-ROHAN, 2005, p. 202). Cela confirme la thèse d'une restauration de la vie monastique au Mont seulement dans les années 960, ou peu après (contrairement à l'avis de Katharine Keats-Rohan, il n'y a pas lieu selon moi de la placer plus anciennement : KEATS-ROHAN, 2003, p. 152), à l'initiative des francs (plutôt que des Bretons, alors presque inexistants dans notre documentation, ou des Normands, qui n'apparaissent timidement qu'autour de l'an mil) et indépendamment de la première communauté établie en ce lieu dans le dernier tiers du IX^e siècle (un abbé *Phinimontius*, corruption vraisemblable de Finoé du Mont, est en effet attesté vers 870 ; cet abbé au nom breton pourrait être originaire de Redon, abbaye bénédictine bretonne alors dirigée par Conwoion (832-868) ; il aurait pu être placé à la tête du Mont vers 867, au moment du rattachement de l'Avranchin à la Bretagne. Cf. KEATS-ROHAN, 2003, p. 143-144. Avant cette date, seuls des chanoines occupaient vraisemblablement le site ; le nécrologe conserve en effet la mémoire de trois abbés laïcs ayant dirigé le chapitre de Saint-Martin de Tours avant 867, preuve que la

martyrologe-nécrologe du Mont¹. Le scribe montois *Heruardus*, qui est le rédacteur de cette double liste², s'est donc servi de la documentation nécrologique à sa disposition pour mentionner chaque nom de défunt à la suite de sa date de décès. Il semble avoir reproduit l'intégralité des noms des moines de sa communauté morts depuis la restauration monastique du Mont par l'abbé Mainard I^{er} (v. 965-991). Quant à la liste des moines vivants, elle était pour lui aisée à établir puisqu'il côtoyait alors personnellement l'ensemble des frères mentionnés. Il semble s'être efforcé de respecter l'ordre hiérarchique, en commençant par l'abbé Mainard II (991-1009) et en poursuivant par les moines

communauté de chanoines du Mont étaient alors en relation étroite avec celle de Tours, lieu de pèlerinage fameux possédant les reliques de saint Martin : les abbés laïcs Adalbert (v. 834-844), Vivien (844-851) et Hucbert (851-864) sont ainsi commémorés au 5 septembre et au 11 ou 31 décembre. Cf. LAPORTE, 1967, p. 736 et 739). Comme la plupart des communautés monastiques du val de Seine, du val de Loire et des côtes de la Manche, celle du Mont eut à subir une pression scandinave croissante à partir de la seconde moitié du IX^e siècle ; la Bretagne et le Cotentin ont été particulièrement exposés et éprouvés entre la fin des années 880 et les années 920 (voir les témoignages de la *Chronique anglo-saxonne*, des *Annales* de Flodoard et de la *Chronique de Nantes* ; c'est dans les années 910-920 qu'Alain le Grand et sa cour s'exilèrent en Angleterre). La disparition et l'exil de nombreuses communautés de moines installées dans ces régions se placent sur cette période (pour ne citer que quelques exemples bretons, les moines de Saint-Magloire de Léhon, Saint-Gildas de Rhuys et de Saint-Sauveur de Redon s'exilèrent entre la fin des années 910 et le début des années 920 ; pour le Cotentin, voir LE MAHO, 1998, p. 137-188 ; LE MAHO, 2005, p. 169-170), et ce fut vraisemblablement aussi le cas des moines du Mont (je m'écarte ici de l'avis de Katharine Keats-Rohan : KEATS-ROHAN, 2003, p. 150). La communauté de chanoine semble avoir néanmoins réoccupé très tôt le site : Odon de Cluny, ancien chanoine de Saint-Martin, évoque en effet dans ses *Collationes*, rédigées entre 917 et 927, la pénitence de son neveu, *praepositus* du Mont Saint-Michel (KEATS-ROHAN, 2003, p. 150). Si l'abbé Ulger, inscrit au nécrologe du Mont (07/01), doit être identifié au doyen du chapitre de Saint-Martin de Tours mort en 1021 comme le propose dom Laporte (LAPORTE, 1967, p. 730), les liens entre les chanoines du Mont et ceux de Saint-Martin de Tours se seraient donc prolongés au moins jusqu'au début du XI^e siècle. Sur la cohabitation des chanoines et des moines au Mont Saint-Michel du X^e au XI^e siècle, voir BOUET, 2008, p. 170-173 ; KEATS-ROHAN, 2003, p. 144 ainsi que les travaux en cours de Catherine Jacquemard.

- 1 Contrairement à ce qu'indique Katharine Keats-Rohan (KEATS-ROHAN, 2005, p. 201), tous n'y figurent pas : Wido (05/01) et Grimoldus (16/10) sont absents. Il s'agit manifestement d'un oubli du copiste du XIII^e siècle, qui est à l'origine de plusieurs erreurs de transcription et de légers décalages dans le calendrier (par exemple *Framericus* est inscrit au 19 mai au lieu du 18 mai et *Vuitbertus* au 4 décembre au lieu du 3 décembre ; voir aussi les autres cas qui suivent) : ce scribe avait réservé un espace afin d'écrire l'initiale de chaque nom en bleu ou en rouge ; d'une part il a omis de tracer après coup certaines de ces initiales (voir [*S*]edemanus au 26 décembre, [*V*]uazo (pour *Vuatso*) au 17 juillet et [*V*]uantelmus (pour *Vualtelmus*) au 10 août) ; d'autre part il s'est trompé d'initiale dans le cas des noms devenus rares à son époque et lui posant de ce fait difficulté (ainsi *Galfridus* pour *Balfridus* au 18 mai (au lieu du 17 mai), *Pastulfus* pour *Fastulfus* au 19 juin (au lieu du 20 juin), *Tarulfus* pour *Garulfus* au 17 août, *Vetulus* pour *Tetulus* au 23 août, *Giboldus* pour *Riboldus* au 5 septembre) ; enfin, il a aussi déformé deux autres noms peu fréquents (*Hermenulfus* pour *Henmenulfus* au 28 janvier, *Ernoldus* pour *Ernaldus* au 18 juillet (au lieu du 17 juillet)). Ces oublis et ces variantes, qui affectent 15 noms sur 40 (soit 37,5 %, c'est-à-dire plus d'un nom sur trois), donne un aperçu de la fréquence des erreurs et variations de transcription pouvant survenir au moment de la recopie d'un nécrologe.
- 2 ALEXANDER, 1970, p. 38-39, 221, 223, 225, 226, 230 ; BOUET & DESBORDES, 2009, p. 13-14. *Heruardus* fut le scribe le plus prolifique du *scriptorium* du Mont sur la période 990-1020 : il intervient dans la confection des mss. Avranches, BM, 78 [Saint Augustin, *Commentaire sur les psaumes CXXIX-CXXXIII*], 95 [Cassien, *Collationes*], 97 [Grégoire le Grand, *Moralia in Iob*], 115 [Haimon d'Auxerre, *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul*], 211 [*Liber de apparitione* du Mont Gargan et *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis archangeli in Monte qui dicitur Tumba*], 229 [Boèce, *Logica uetus* (traduction de l'*Isagoge* de Porphyre, commentaire sur les *Catégories* et le *Perihermenias* d'Aristote, etc.)] ; Caen, AD, AG 56 [Saint Augustin, *La cité de Dieu*] ; Leyde, RB, Voss. lat. fol. 39 + Paris, BnF, lat. 5920 [Martianus Capella, *De nuptiis Mercurii et Philologiae*, avec le commentaire de Remi d'Auxerre ; Grégoire de Tours, *De gestis Francorum* ; Adon de Vienne, *Chronique*] ; Paris, BnF, lat. 8055 [Perse, *Satires*] et peut-être lat. 8070 [Juvénal, *Satires*]. Du fait des liens étroits du Mont Saint-Michel avec Fleury sous l'abbatit de Gauzlin, nous pouvons nous demander si les copistes montois n'ont pas trouvé à Saint-Benoît-sur-Loire certains de leurs modèles. La copie de textes classiques et philosophiques, parfois rares et dont la présence était probable à Fleury vers l'an mil, constitue un indice allant dans le sens de cette hypothèse.

ayant soit les fonctions les plus importantes dans sa communauté (prieur, chantre, etc.), soit, ce qui me semble plus probable, les ordres les plus élevés (prêtres, archidiaques, diacres, sous-diacres, convers)¹. Les choses deviennent réellement intéressantes lorsque l'on s'intéresse à l'endroit où cette double liste, qui nous est parvenu en original, fut copiée, ce qui a d'ailleurs garanti sa conservation² : elle a été ajoutée sur un feuillet resté vierge se trouvant à la fin d'un sacramentaire copié à Winchcombe ou à Ramsey et offert à l'abbaye de Fleury, vraisemblablement sous Gauzlin³. Nous en déduisons que lorsque la confraternité spirituelle fut établie entre les moines de Saint-Benoît-sur-Loire et ceux du Mont sous les abbés Mainard II et Gauzlin, donc entre 1005 et 1009⁴, ceux-ci éprouvèrent le besoin de transmettre à la communauté associée non seulement la liste des moines défunts de leur maison (afin de les insérer dans le nécrologe de l'établissement associé), mais aussi celle des moines vivants (afin que l'on prie dès à présent pour le salut de leur âme). L'association spirituelle prévoyait donc non seulement des commémorations annuelles pour les confrères déjà morts, mais aussi des services de prières pour les moines associés toujours en vie, à la manière des *libri vitae*⁵. Or nous savons, grâce au témoignage d'André de Fleury, que l'abbé Gauzlin de Saint-Benoît-sur-Loire s'était personnellement rendu en Normandie afin d'obtenir la restitution des biens du prieuré fleurisien de Saint-James de Beuvron, usurpés par le comte d'Avranches autour de l'an mil. Les possessions de ce prieuré, situé dans l'Avranchin à seulement une vingtaine de kilomètres au sud-est du Mont Saint-Michel, se trouvaient imbriquées avec celles de l'abbaye montoise. Le prieuré de Saint-James de Beuvron servait surtout d'étape aux pèlerins se

-
- 1 *Heruardus* ne précise malheureusement pas la qualité des moines, à l'acception de l'abbé (Mainard II, qui apparaît en tête de liste). L'ordonnancement adopté est cependant révélateur : Hildebert, inscrit en seconde position, est le prieur du Mont qui succèdera bientôt à Mainard II en 1009. Son neveu et successeur homonyme (v. 1017) est alors sans doute encore jeune : il n'apparaît qu'en 34^{ème} position dans la liste. Aumode, abbé du Mont de 1027 à 1032, figure quant à lui en 14^{ème} position. On remarquera la fréquence du prénom Mainard : outre l'abbé Mainard I, mentionné dans la liste des défunts, et Mainard II, qui est l'abbé alors en place, ce prénom est porté par pas moins de trois autres moines vivants (inscrits en 9^{ème}, 10^{ème} et 32^{ème} positions).
 - 2 Ce type de document, qui s'apparente à un bref et était traditionnellement transmis sur une feuille volante – parfois une simple languette – de parchemin, était généralement détruit une fois la liste retranscrite dans le nécrologe de la communauté associée (DUFOUR, 2013, p. 9, 32-34, 37-43).
 - 3 Au sujet de ce sacramentaire copié par des moines de Winchcombe (probablement dans cette abbaye, ou peut-être dans leur maison-mère de Ramsey où ils trouvèrent refuge pendant environ trois ans après la mort du roi Edgar en 975), puis offert à Abbon ou plus probablement à Gauzlin de Fleury, voir GREMONT & DONNAT, 1967, p. 751-793, en particulier p. 761-793 et surtout p. 770-777 et 785-793 (rappelons qu'Oswald avait été formé à Fleury sous l'abbé Vulfad avant de devenir évêque de Worcester (961-992) et archevêque de York (972-992), qu'il fut le fondateur de Ramsey vers 971, où il fit venir plus tard Abbon comme maître (de 985 à 987/8) et qu'il fonda également Winchcombe, fille de Ramsey, vers 972).
 - 4 La présente enquête permet donc de resserrer la datation 991-1009 jusqu'ici retenue (cf. DUFOUR n° 68).
 - 5 Sur ce type de document nécrologique, voir DUFOUR, 2013, p. 20. Malgré de nombreuses pertes et lacunes documentaires, nous conservons encore plusieurs brefs et rouleaux mortuaires fragmentaires composés à Fleury entre le milieu du X^e et la fin du XI^e siècle, témoignant du dynamisme du monastère ligérien dans l'émission de faire-parts nécrologiques (voir DUFOUR n° 46, 57, 62, 64, 76, 95 et 96 ; les n° 64 et 76 concernent respectivement Abbon et André de Fleury). Le plus ancien rouleau mortuaire, conservé jusqu'en 1944, était lui même étroitement lié à Fleury (DUFOUR n° 44) : il était originaire de Saint-Père de Chartres, une abbaye réformée par les moines de Fleury en 950, sous l'abbé Vulfad (948-962) ; il pourrait avoir été élaboré en l'honneur de l'abbé Arembert (v. 955-v. 965) à l'instigation de Vulfad, qui était entre temps devenu évêque de Chartres (962-967).

rendant sur le site pénitentiel dédié à l'archange. Il est donc très probable que, suite à son déplacement à Saint-James pour des raisons à la fois administratives et juridiques, l'abbé de Fleury ait décidé de prolonger son voyage un peu plus au nord-ouest dans un but à la fois pénitentiel et spirituel ; suivant cette hypothèse, ce serait à cette occasion que l'association fraternelle liant les moines de Fleury à ceux du Mont aurait été établie¹. N'ayant pas à sa disposition le nécrologe de Fleury, resté à Saint-Benoît-sur-Loire, Gauzlin fit dresser la double liste des moines du Mont à la fin du sacramentaire qu'il avait alors en sa possession². À son retour à Saint-Benoît-sur-Loire, la liste des moines défunts montois fut sans doute transcrite dans la partie réservée aux associés dans le nécrologe de Fleury ; seuls les abbés Mainard I et II eurent peut-être le privilège d'être inscrit aux côtés des profès de Fleury³. De leur côté, les moines du Mont ajoutèrent à leurs nécrologes la liste des moines de Fleury fournie à l'occasion de cet accord⁴. C'est sans doute ce qui explique l'inscription de l'abbé Odon de Fleury (936-942) au martyrologe-nécrologe le 18 novembre⁵ : le célèbre abbé de Cluny est vraisemblablement ici commémoré en sa qualité de réformateur du monastère de Saint-Benoît-sur-Loire⁶ ; l'inscription de l'abbé Abbon (988-1004), mort seulement quelques mois ou quelques années plus tôt, fut ajoutée au nécrologe le 13 novembre ; l'abbé Gauzlin (1005-1030) trouva sa place au 16 juin dans le martyrologe-nécrologe afin de bénéficier de services de prières de son vivant. Il est vraisemblable que d'autres moines de Fleury, aujourd'hui inscrits sans mention d'origine, aient trouvé place parmi les moines associés dans le nécrologe du Mont⁷. Par la

1 Sur tout ceci, voir GREMONT & DONNAT, 1967, p. 790-792.

2 L'hypothèse la plus vraisemblable est en effet que ce sacramentaire ait été offert à Fleury lors du déplacement de Gauzlin à Saint-James de Beuvron (GREMONT & DONNAT, 1967, p. 751-793).

3 On peut en effet supposer que l'abbé réformateur du Mont (Mainard I^{er}) ait joui à Saint-Benoît-sur-Loire d'une commémoration équivalente à celle dont bénéficiait l'abbé réformateur de Fleury (Odon) au Mont Saint-Michel ; on peut également émettre l'hypothèse que l'abbé Mainard II, à l'origine de la contractualisation de l'association spirituelle avec Gauzlin, ait joui à Saint-Benoît-sur-Loire de services de prières équivalents à ceux obtenus par Gauzlin au Mont.

4 Ou transmise plus tard par les moines de Fleury à ceux du Mont si Gauzlin n'avait pas fait dresser cette liste à l'avance lorsqu'il se rendit au Mont Saint-Michel.

5 Il pourrait malgré tout figurer en tant qu'abbé clunisien, les liens entre le Mont et Cluny ayant été importants dès la fin du X^e siècle, comme le montre le premier acte conservé postérieur au diplôme interpolé de Lothaire ; il s'agit d'une charte de donation de l'abbé Maïeul de Cluny et de Marmoutier en faveur de l'abbaye du Mont Saint-Michel, qui date entre 982 et 986 (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 381 ; KEATS-ROHAN, 2000, p. 164-167).

6 Cette inscription est fort intéressante : le rôle décisif et la place spéciale d'Odon de Cluny à Saint-Benoît-sur-Loire était donc encore reconnue par les moines de Fleury dans les années 1005-1009. À partir de la mise en place de l'*Ecclesia cluniacensis* sous Odilon (994-1049), en particulier dans les années 1020, les moines fleurisiens s'efforcèrent par la suite de minimiser le rôle d'Odon et surtout de passer sous silence son origine clunisienne (en ne le désignant plus que comme abbé de Fleury), sans doute afin d'échapper à tous risques de dépendance vis-à-vis de Cluny. À ce sujet, voir ROSÉ, 2008, p. 304-324, surtout p. 305 et p. 308-309 (point 4).

7 Notons par exemple la présence de Constantin, ancien moine de Fleury devenu abbé de Saint-Mesmin de Micy (v. 990-v. 994), connu en tant qu'ami de Gerbert de Reims, est inscrit au 9 mai. Le *Felix abbas* inscrit au 12 février semble être le moine de Fleury envoyé par l'abbé Gauzlin à Saint-Gildas-de-Rhuys (LAPORTE, 1967, p. 729, 731). Le même Gauzlin avait envoyé Teudon/Teudebald à Saint-Sauveur de Redon (GREMONT & DONNAT, 1967, p. 752) : celui-ci pourrait correspondre à l'homonyme inscrit au 27 décembre dans le nécrologe du Mont. Il est probable que Gauzlin l'ait envoyé dans cette abbaye à l'époque où l'ancien abbé du Mont, Mainard II, dirigeait encore Redon (av. 1008-v. 1019).

suite, cette confraternité se perpétua durablement¹, si bien que d'autres abbés – et sans doute aussi d'autres moines – de Fleury furent insérés dans le nécrologe montois². L'inscription de l'abbé Joscerand (1086-1096) au martyrologe-nécrologe le 7 avril permet même de suspecter une évolution ou une actualisation de l'association spirituelle primitive au cours de cet abbatiat.

L'étude du cas de Fleury permet de comprendre pourquoi quelques rares abbés ayant vécu au IX^e ou au X^e siècle ont trouvé place dans la documentation nécrologique montoise malgré des associations spirituelles seulement contractualisées autour de l'an mil. Bien que les abbés Odon (936-942) et Abbon (988-1004) soient inscrits dans les nécrologes montois, la plus ancienne confraternité ayant uni les moines du Mont Saint-Michel à ceux de Saint-Benoît-sur-Loire ne remonte qu'aux années 1005-1009, sous les abbés Gauzlin de Fleury (1005-1009) et Mainard II du Mont (991-1009). Nous pouvons en déduire que les moines de Fleury avaient à cette époque cristallisé la mémoire de leur communauté autour de deux figures marquantes : d'une part leur prestigieux abbé réformateur (Odon de Cluny), d'autre part leur abbé récemment décédé, qu'ils avaient personnellement connus et qui jouissait d'une grande renommée chez ses contemporains (Abbon). Hormis ces deux figures abbatiales d'exception, la mémoire des autres abbés de Fleury du X^e siècle est absente de la documentation nécrologique du Mont : les moines de Fleury n'ont a priori pas transmis les noms de leurs abbés Archambaud (942-948), Vulfad (948-962), Richard (962-978), Amalbert (978-985) et Oybold (985-987) puisque ceux-ci ne bénéficièrent pas de commémorations personnalisées au Mont. La *memoria* est donc sélective et ce cas est loin d'être isolé. Mainard I^{er} du Mont Saint-Michel représente dans la liste de Fleury à la fois la figure de l'abbé restaurateur/réformateur (il est donc l'alter-ego d'Odon pour Fleury) et celle de l'abbé récemment décédé, connu d'un grand nombre de frères constituant alors la communauté sous Mainard II (il est donc aussi l'alter-ego d'Abbon de Fleury). Et nous retrouvons des cas comparables au sein d'autres établissements déjà cités plus haut comme étant spirituellement associés au Mont Saint-Michel :

1 L'abbaye de Fleury est particulièrement bien située dans les listes de confraternités du Mont du XIV^e siècle : elle apparaît tantôt en première position (dans la liste datée de 1336), tantôt en seconde position juste derrière Cluny (dans les deux autres listes de v. 1300-1314 et de v. 1400). Des liens avec Cluny sont attestés sous Maïeul (954-994) et Hugues de Saumur (1049-1109) ; Robert de Torigni renforça les liens préexistants avec Cluny en 1172 (KEATS-ROHAN, 2003, p. 146 ; ARNOUX, p. 56). Un contrat de *societas* établi en 1217 entre les abbés Raoul du Mont (1212-1218) et Barthélémy de Fleury (1215-1235), aujourd'hui perdu, témoignait de la haute estime réciproque qui existait entre les moines de Fleury et du Mont : les moines de chaque établissements étaient en effet considérés dans l'autre maison comme faisant partie de la communauté et chaque abbé pouvait tenir chapitre dans l'autre monastère comme s'il était l'abbé de la maison (GREMONT & DONNAT, 1967, p. 757-759). Nous observons ainsi des liens anciens, durables et étroits entre le Mont Saint-Michel et Fleury comparables à ceux unissant Saint-Bénigne de Dijon et Fécamp précédemment observés.

2 Ainsi Guillaume (1067-1080) et Macaire (1144-1161), déjà évoqués dans une note précédente. D'autres abbés et moines de Fleury, non identifiés à ce jour, pourraient être inscrits au martyrologe-nécrologe et au nécrologe du Mont, ce qui demanderait une enquête plus poussée.

Saint-Wandrille¹, Saint-Taurin d'Évreux², Saint-Vincent du Mans³ et surtout Redon⁴, mais peut-être aussi Saint-Bavon de Gand⁵ et Marmoutier⁶ ; cela apporte aussi quelques lumières sur les cas de plusieurs abbayes du val de Seine : Jumièges⁷, Saint-Ouen de Rouen⁸ et Saint-Germain-des-Prés⁹. Notons que cette pratique, faisant mémoire des prédécesseurs de l'abbé à l'origine de l'association spirituelle, ne s'observe guère au sein du réseau spirituel volpianien : Guillaume de Volpiano est considéré dans ce réseau comme le principal artisan du renouveau monastique et de la diffusion de la réforme bénédictine, si bien que la *memoria* de ses prédécesseurs n'est que rarement rappelée

-
- 1 L'inscription de l'abbé Gérard (1008-1029/31) au martyrologe-nécrologe le 29 novembre incite à penser que l'association spirituelle primitive est due à cet abbé. La commémoration à la même date d'un abbé Mainard oriente vers la possibilité d'une identification de celui-ci avec le restaurateur de l'abbaye de Saint-Wandrille en 959-960, mais il ne s'agit pour l'heure que d'une hypothèse de travail.
 - 2 La commémoration au martyrologe-nécrologe de l'abbé Fromont (av. 989-apr. 1035) et celle au nécrologe de Fulchran († av. 989), restaurateur et réformateur du monastère, permet de privilégier l'hypothèse d'une confraternité mise en place sous Fromont, tout en conservant la mémoire de son prédécesseur.
 - 3 L'inscription de Renouf († v. 1005), seul abbé de Saint-Vincent du Mans à être inscrit au martyrologe-nécrologe, permet de privilégier l'hypothèse d'une confraternité établie durant son abbatiat.
 - 4 Ce cas paraît plus complexe. La présence de Conwoion (832-05/01/868) au nécrologe pourrait en effet remonter aux liens ayant vraisemblablement uni le Mont à Redon dans les années 860-870. Elle pourrait toutefois seulement remonter à une association spirituelle établie au début du XI^e siècle, faisant mémoire du prestigieux abbé fondateur et réformateur de Redon, et de lui seul : on constate en effet une longue période entre les abbatiats de Conwoion et de Mainard II au cours de laquelle aucun nom d'abbés de Redon n'est inscrit dans la documentation nécrologique montoise. Nous penchons d'autant plus volontiers pour cette seconde hypothèse que le premier abbé de Redon commémoré au martyrologe-nécrologe du Mont est Mainard II (av. 1008-v. 1019), qui cumula un temps les abbatiats du Mont et de Redon : cet abbé est bien placé pour avoir établi une confraternité spirituelle entre les deux abbayes placées sous sa direction comme il le fit entre le Mont et Fleury avec Gauzlin, et c'est ce qui expliquerait la présence d'un grand nombre de ses successeurs dans la documentation nécrologique montoise des XI^e et XII^e siècles.
 - 5 La commémoration de l'abbé Columban (947-959) dans le nécrologe du Mont laisse penser que ce moine irlandais pourrait être à l'origine de la réforme de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand ; c'est sans doute à ce titre qu'il a trouvé place au nécrologe du Mont au moment de l'établissement d'une association spirituelle entre les deux communautés. Il est probable que l'inscription de la comtesse Alfrida/Aelfthryth de Flandre, bienfaitrice de Saint-Bavon de Gand et mère d'Arnoul de Flandre (KEATS-ROHAN, 2003, p. 145 et 148), ait trouvé place dans ce même nécrologe dans le même contexte (d'autres cas de figures sont en effet comparables : plusieurs nécrologes commémorent ainsi les ducs Richard I et II de Normandie du fait que leur communauté était spirituellement associée à Fécamp où ces deux ducs bénéficiaient d'une commémoration exceptionnelle). De plus, la réunion des abbés Erembold († 1017), Othelbald († 1034) et Fulbert († 1067) à la même date commémorative permet d'envisager la possibilité de la mise en place d'une association spirituelle plus tardive qu'initialement envisagé (seulement au milieu du XI^e siècle, sous l'abbatiat de Fulbert ?). Je m'écarte donc de l'avis de dom Laporte, qui proposait de faire de Saint-Bavon de Gand (plutôt que de Saint-Pierre du Mont Blandin) via Saint-Wandrille le lieu d'origine de la réforme du Mont (LAPORTE, 1967, p. 728-729). Cette hypothèse me semble en effet peu probable du fait de l'absence de commémoration d'abbés de Saint-Bavon au martyrologe-nécrologe du Mont, de l'absence de Saint-Bavon dans les trois listes de confraternité du Mont et XIV^e siècle et de l'absence de la mention du Mont Saint-Michel dans les listes de confraternité de Saint-Bavon (DUFOR n° 236, 249, 254, 305 et 426). En revanche, Saint-Wandrille figure bien dans les listes de confraternité de Saint-Pierre du Mont Blandin (DUFOR n° 239, 281 et 289) et non dans celles de Saint-Bavon (voir l'annexe n° 6). Enfin la réforme du Mont via Saint-Wandrille reste douteuse (GAZEAU, 2007, I, p. 202-211).
 - 6 Deux possibilités restent selon nous envisageables : soit l'abbé Richard de Marmoutier (attesté avant 1015) doit être considéré comme un abbé restaurateur/réformateur dont la mémoire aurait été rappelée lors de l'établissement d'une association spirituelle entre le Mont et Marmoutier sous l'abbé Bernard de Saint-Venant (1084-07/04/1100) ; soit c'est cet abbé Richard qui est à l'origine de cette association spirituelle au début du XI^e siècle.
 - 7 Roderic de Jumièges († v. 1000 ?) n'est pas considéré comme un abbé restaurateur/réformateur ; il ne fut pas commémoré dans les monastères relevant du réseau spirituel volpianien à l'exception du Mont Saint-Michel et de Saint-Germain-des-Prés : sans doute Roderic fut-il à l'origine de la mise en place d'associations spirituelles avec ces deux abbayes dès avant l'an mil, donc avant que ces deux maisons n'entrent dans le réseau spirituel volpianien au cours des années 1020. On remarquera que l'abbé Martin, restaurateur et réformateur de Jumièges autour de 940, ne fait l'objet d'aucune commémoration dans les nécrologes normands (à l'exception de celui de Jumièges).

dans les maisons associées¹. C'est à la période où le Mont sera rattaché à ce réseau spirituel volpianien qu'il convient à présent de s'intéresser.

Les liens spirituels les plus étroits entretenus par le Mont Saint-Michel avec d'autres maisons sur la période 1023-1212² concernaient en premier lieu Fécamp et Redon. Et même si les décomptes réalisés plus haut portent autour des années 1200 et n'offrent de ce fait qu'un aperçu déjà déformé de la situation au cours des XI^e-XII^e siècles³, ces résultats peuvent être confirmés en croisant les données du nécrologe avec les autres sources à notre disposition. Grâce aux nécrologues des autres maisons étudiées, il est en effet possible d'effectuer des recoupements et d'identifier les noms de 204 autres moines de Fécamp ayant vécu aux XI^e et XII^e siècles, dont la provenance n'a pas été précisée dans la documentation du XIII^e siècle. Ainsi, le livre du chapitre du Mont Saint-Michel comptabilise au total pas moins de 249 profès de Fécamp ayant principalement vécu de la première moitié du XI^e au premier tiers du XIII^e siècle⁴. Sur cette période et jusqu'à la mort de l'abbé Jourdain en 1212, l'inscription des moines de Fécamp s'est faite de façon régulière et continue, preuve de l'existence d'une association étroite et durable entre les deux communautés. Ainsi, Fécamp constitue, sans doute avec Redon, la communauté associée la mieux représentée dans la documentation nécrologique montoise des XI^e et XII^e siècles⁵. Sur la période 1001-1187, quatre des cinq premiers abbés de Fécamp sont ainsi commémorés. L'absence de Guillaume de Rots, troisième abbé de La

8 Hildebert est considéré comme l'abbé réformateur de Saint-Ouen de Rouen et, dans le réseau spirituel volpianien, il n'a été commémoré qu'à Jumièges et au Mont Saint-Michel (contrairement à deux de ses successeurs, Henri et Nicolas, que l'on trouve dans des nécrologues d'établissements non normands de ce réseau) : sans doute Hildebert avait-il établi des sociétés de prières avec les moines de ces deux maisons autour de l'an mil et avant sa mort en 1006, donc avant leur rattachement au réseau spirituel volpianien en 1015/17 et en 1023. Il est intéressant de rappeler le fait que cet abbé a pour homonymes deux abbés successifs du Mont sur la période 1009-1023, ce qui laisse ouverte la possibilité d'une éventuelle parenté.

9 L'abbé Morald (990-1014) de Saint-Germain-des-Prés reste le candidat le mieux placé pour être à l'origine d'une association spirituelle ayant uni son monastère au Mont Saint-Michel avant l'arrivée de Guillaume de Volpiano.

1 Un exemple suffira : si les prédécesseurs de Guillaume de Volpiano comme abbés de Saint-Bénigne de Dijon sont bien mentionnés dans le nécrologe de leur maison, aucun d'eux ne sera en revanche commémoré dans les nécrologues des maisons associées à Saint-Bénigne : tout se passe comme si Guillaume était le seul réformateur reconnu et qu'aucune réforme digne de ce nom n'avait existé avant lui. En revanche, la mémoire de réformateurs contemporains de Guillaume était parfois rappelée dans les nécrologues du réseau spirituel volpianien : Odilon de Cluny (01/01), Richard de Saint-Vanne de Verdun (14/06) et Lédouin de Saint-Vaast d'Arras (02/01) sont inscrits dans certains nécrologues, comme par exemple à Saint-Germain-des-Prés.

2 C'est-à-dire depuis l'abbatit de Thierry (1023-1027) jusqu'à celui de Jourdain (1091-1212).

3 Ainsi, si l'on exclut le cas des 225 abbés, sur 4462 moines comptabilisés dans ce nécrologe par dom Laporte, le monastère d'origine n'est précisé que pour 213 moines, soit seulement 4,77% des cas (LAPORTE, 1967, p. 726).

4 Voir l'annexe n° 1.

5 Les abbés de Fécamp et de Redon, mais aussi de Saint-Wandrille, de Jumièges et de Fleury, sont en effet très bien représentés dans le martyrologe-nécrologe du Mont pour les X^e-XII^e siècles : voir LAPORTE, 1967, p. 729-740. Il est probable que de nombreux moines de Redon, de Saint-Wandrille, de Jumièges, de Fleury soient aujourd'hui inscrits sans mention d'origine dans le nécrologe du Mont Saint-Michel comme nous avons pu le constater pour les moines de Fécamp.

Trinité, surprend et pourrait même être accidentelle¹ : on se l'explique en effet difficilement² lorsque l'on constate par ailleurs que les trois autres des quatre premiers abbés de Fécamp eurent le privilège d'être inscrits au martyrologe-nécrologe parmi les profès et les bienfaiteurs du Mont, jouissant ainsi de la plus haute considération³. Nous retrouvons ici, pour la période 1001-1139, une proximité entre les moines fécampois et les moines montois comparable à celle déjà constatée entre les moines de Fécamp et ceux de Saint-Bénigne de Dijon sur la période 1001-1187. Une confraternité quasi-fusionnelle unissait donc les deux communautés normandes depuis leur entrée dans le réseau spirituel volpianien jusqu'au milieu et même jusqu'à la fin du XII^e siècle. Par la suite, ces liens perdurèrent et Fécamp conserva une place de choix dans les trois listes de confraternités du Mont Saint-Michel datées du XIV^e siècle. On observe néanmoins, à partir du XIII^e siècle, un léger fléchissement des liens spirituels unissant les deux maisons, Fécamp étant désormais concurrencée par d'autres prestigieuses maisons⁴. Ainsi, contrairement à certaines idées reçues développées à l'époque moderne⁵, les crises rencontrées au Mont Saint-Michel lors des successions abbatiales du XI^e siècle⁶ ne semblent guère avoir affecté de façon profonde et durable les relations spirituelles

-
- 1 Il pourrait s'agir soit d'un oubli lors de la recopie du nécrologe, soit de la non réception du rouleau mortuaire annonçant le décès de cet abbé, ou encore d'une négligence de la personne chargée d'inscrire le défunt au nécrologe ou au martyrologe-nécrologe du Mont comme cela aurait dû être fait (la situation du Mont était alors difficile, l'abbé Roger (1085-1106) ayant été transféré du Mont à Cerne sur ordre du roi Henri I^{er} ; GAZEAU, 2007, II, p. 211-213). Notons que les abbés de Fécamp des XI^e et XII^e siècles avaient très mal été repérés par Léopold Delisle (*Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 576-582) puis par dom Jean Laporte (LAPORTE, 1967, p. 729-739) dans le martyrologe-nécrologe du Mont, ce qui n'a pu que contribuer à amplifier le mythe de la mésentente entre les moines du Mont et ceux de Fécamp au cours de ces deux siècles (voir ci-dessous).
 - 2 Il est peut-être intéressant de noter que l'abbé Guillaume de Rots, ancien chanoine de la cathédrale de Bayeux et moine de Saint-Étienne de Caen, donc d'établissements ne relevant pas du réseau spirituel volpianien, ait été peu commémoré dans les nécrologes des établissements de ce dernier réseau. Et ce contrairement à ses deux prédécesseurs, Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne.
 - 3 Aucun des abbés de Fécamp n'avait été formé au Mont. Il est important de signaler que Jean de Fécamp, mort en 1078, c'est-à-dire à l'époque de l'abbatit de Renouf (1060/1-1083/4), est bien inscrit dans le martyrologe-nécrologe du Mont Saint-Michel, parmi les personnalités jouissant d'une commémoration privilégiée. Ce simple fait suffirait à lui seul à contredire les assertions des historiens affirmant l'existence de vives tensions entre Fécamp et le Mont entre 1023 et 1085. Les deux abbés suivants Guillaume de Rots bénéficièrent également d'une commémoration individuelle (Roger de Bayeux au martyrologe-nécrologe, Henri de Sully au nécrologe). Notons toutefois que Guillaume de Rots, avant de devenir abbé de Fécamp (1078-1107), avait été chanoine de Bayeux et que de vives tensions ont existé du temps de l'abbé Renouf (1060/1-1083/4) entre le Mont et Saint-Vigor de Bayeux sous l'abbé Robert de Tombelaine (1063-1082), ancien moine du Mont. J'espère avoir l'occasion de revenir sur ces questions à l'occasion de travaux menés en collaboration avec Catherine Jacquemard, nos travaux respectifs indépendants convergents vers les mêmes conclusions.
 - 4 Fécamp apparaît en cinquième position (après Cluny, Fleury, Marmoutier et Saint-Bénigne de Dijon) dans la liste dressée vers 1300-1314 ; en seconde position (derrière Saint-Bénigne de Dijon et devant Marmoutier) dans la seconde partie de la liste dressée en 1336 (Fleury apparaissant en tête de la première liste) ; en troisième position (derrière Marmoutier et Saint-Bénigne de Dijon) dans la seconde partie de liste dressée vers 1400 (Cluny et Fleury étant en tête de la première liste). Voir LAPORTE, 1963, p. 34-38, les reproductions de ces listes de confraternités dans le volume III, planches XVIII, XIX et XX et l'annexe n°6.
 - 5 Dom Laporte parle des « fâcheuses oppositions entre Fécamp et le Mont qui avaient empoisonné les années 1020-1120 » ; nous observons au contraire des liens extrêmement forts entre les deux communautés sur cette période (en particulier sous les abbatiats de Suppon, de Raoul et de Renouf, c'est-à-dire de 1033 à 1083/4) au niveau des commémorations spirituelles. Nous verrons, dans la partie 3, que cette proximité des deux monastères se retrouve également au niveau de la liturgie mais aussi pour la copie des textes et l'enluminure des manuscrits.
 - 6 Une première crise a lieu en 1027, après le décès de Thierry (1023-1027), premier disciple de Guillaume de

privilégiées nouées entre les deux communautés à partir de l'abbatit de Guillaume de Volpiano¹. Et ce n'est qu'après la rattachement de la Normandie à la couronne de France que les liens entre les deux communautés se relâchèrent légèrement, comme ce fut d'ailleurs aussi le cas avec la plupart des autres maisons.

La troisième liste de confraternités du Mont Saint-Michel, élaborée vers 1400, est précieuse. Elle se décompose en quatre sous-listes. La première mentionne les communautés religieuses spirituellement associées avec les moines du Mont pour lesquelles une contractualisation écrite était alors conservée². Les contrats les plus anciens, remontant au XII^e siècle, étaient généralement dépourvus de dates³, tandis que les plus récents furent soigneusement datés et composés entre 1213 et 1349. Or au moins dix-huit de ces vingt-trois établissements signalés étaient déjà associés au Mont aux XI^e et XII^e siècles, comme le prouvent les mentions commémoratives personnelles et collectives inscrites au nécrologe⁴. Nous avons donc affaire à des renouvellements d'associations spirituelles et non à des créations. Comme cela a déjà été constaté entre 1162 et 1216 pour Saint-

Volpiano qui avait été établi au Mont avec le soutien du duc Richard II (voir les annexes n° 5 et 7) : Guillaume de Volpiano aurait alors tenté d'imposer son candidat Suppon, mais non soutenu par le nouveau duc Robert le Magnifique, Guillaume aurait échoué et les moines montois seraient parvenus à établir l'un des leurs, Aumode (1027-1032). Une seconde crise a lieu après la mort de Raoul (v. 1048-1058/9), alors que le moine du lieu, le prieur Renouf (1060/1-1083/4), parvient à s'imposer face à ses opposants (parmi lesquels figurent semble-t-il Anastase le Vénicien et Robert de Tombelaine, qui quittèrent le Mont pour mener une vie érémitique sur l'îlot voisin de Tombelaine). La lettre, devenue célèbre, de l'ancien moine du Mont Robert de Tombelaine, et qu'il faut a priori dater des environs de 1073 (je tiens à remercier Catherine Jacquemard pour cette datation, déduite de la correspondance de Lanfranc) témoigne des tensions ayant existé entre les moines montois dans ce contexte. Sans doute s'agit-il davantage d'une crise interne, entre moines et anciens moines montois, que d'une crise préjudiciable aux relations entre Le Mont et Fécamp. À ce sujet, BOUET & DESBORDES, 2009, t. I, p. 149-151, 156-159, 182-183 ; GAZEAU, 2007, t. I, p. 52-56.

- 1 Ce constat va à l'encontre d'une perception historiographique moderne, favorable à la thèse de conflits importants ayant opposé moines du Mont et moines de Fécamp aux XI^e siècle, ainsi qu'à une rupture nette et définitive entre les deux communautés à partir de l'établissement de Renouf sur le siège abbatial du Mont en 1060/1. Voir les réflexions formulées par le chroniqueur mauriste dom Thomas Le Roy en 1648/9 (LE ROY, éd. BEAUREPAIRE, t. I, p. 434-435), dont plusieurs auteurs se sont depuis fait l'écho, à commencer par dom Laporte (LAPORTE, 1963, p. 33 ; LAPORTE, 1967, t. I, p. 71 et 72 : cet auteur parle d'une hostilité des « michéliens » envers les « Fécampois »). Cependant, tout en reprenant le témoignage de dom Le Roy, il nuance finalement cette perception en rappelant que cette opposition d'ordre institutionnelle et hiérarchique n'a en définitive guère affecté les influences artistiques, intellectuelles et liturgiques qu'exercèrent ces deux maisons l'une sur l'autre (LAPORTE, 1967, t. I, p. 71-72).
- 2 Cette première sous-liste, qui fait allusion à l'incendie de 1387, réunit les établissements associés sous le titre « *Secuntur nomina societatis huius monasterii, de quibus post combustionem ipsius, litteras inuenimus* ».
- 3 C'est par exemple le cas des associations spirituelles contractées avec Saint-Pierre de Cluny, Saint-Michel de la Cluse et Notre-Dame de Vézelay. Mais nous savons qu'elles furent établies lors de la venue des abbés Étienne de Cluny, Benoît de Cluse (Chiusa) et Guillaume de Vézelay au Mont en 1172, au cours de l'abbatit de Robert de Torigni. Ces confraternités faisaient l'objet d'une commémoration collective annuelle (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, t. II, p. 33-34 ; KEATS-ROHAN, 2004, p. 183-184 ; GAZEAU, 2007, II, p. 223 ; voir aussi SERGI, Giuseppe, *L'aristocrazia della preghiera. Politica e scelte religiose nel medioevo italiano*, Rome, 1994, p. 90).
- 4 Sans date : Saint-Pierre de Cluny, Saint-Michel de la Cluse, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Pierre-de-la-Couture du Mans, Saint-Jouin de Marnes, Saint-Pierre de Bath et Vigor de Cerisy. Avec date : Saint-Wandrille (1213), Saint-Julien de Tours (1222), Évron (1239), Saint-Melaine de Rennes (1245), Saint-Florent de Saumur (1250), Saint-Étienne de Caen (1267), la Trinité de Lessay (1259 et 1348), Saint-Saint-Méen de Gaël (1296), Jumièges (1329) et Notre-Dame de Montebourg (1343). À ce jour, aucune commémoration n'a été repérée pour la Trinité de Savigny (1208), Fontaine-Daniel (1250), la Cathédrale de Saint-Malo (1251), Notre-Dame de la Réau (1302), Saint-Pierre de Bourgueil (1310) et Montmorel (1349). Voir l'annexe n° 6.

Germain-des-Prés et pour la Trinité de Fécamp tout au long du XIII^e siècle, il s'agissait dans la majorité des cas de remplacement de commémorations individuelles par une commémoration collective annuelle. Ce document confirme d'une part le caractère tardif des contrats de *societas* généralement conservés (seuls les plus récents nous sont éventuellement parvenus), d'autre part la pérennité des liens établis entre les communautés bénédictines, déjà observée plus haut grâce à l'étude de la riche documentation disponible pour Saint-Bénigne de Dijon.

Examen des nécrologes de Saint-Taurin d'Évreux

Avec les nécrologes de Saint-Taurin d'Évreux, nous abordons une documentation contrastant avec celle des XI^e-XIII^e siècles précédemment étudiée : nous avons désormais affaire à des nécrologes médiévaux tardifs ne comportant plus d'inscriptions de moines de Fécamp contemporaines des décès. Il s'agit en effet exclusivement d'inscriptions recopiées à partir d'informations provenant de nécrologes plus anciens aujourd'hui perdus. Celles-ci sont souvent dépourvues de mentions d'origine des défunts, ce qui rend leur exploitation plus complexe. Cette tendance, qui caractérise la documentation nécrologique des XIV^e-XV^e siècles, est déjà perceptible au siècle précédent, comme c'est le cas ici pour Saint-Taurin d'Évreux. Bien que ces inscriptions ne soient pas contemporaines, nous avons toujours affaire à des livres liturgiques puisque ces nécrologes faisaient encore à cette époque l'objet de lectures quotidiennement au chapitre. Ils étaient d'ailleurs toujours, pour cette raison, inclus au sein de ces gros recueils aujourd'hui communément désignés sous le nom de livres du chapitre. Malheureusement, du fait de l'absence de mentions d'origine, la plupart de ces documents n'ont guère été à ce jour étudiés intégralement et en détail¹. Comme il n'est pas de notre ressort d'entreprendre ici ce long et minutieux travail, nous nous contenterons de dégager quelques caractéristiques générales. Nous espérons que les présents travaux inciteront les chercheurs à approfondir la question, en particulier pour les nécrologes offrant les données exploitables les plus abondantes et sans doute les plus précieuses².

La documentation nécrologique du cinquième monastère étudié ici est celle d'un établissement placé sous la dépendance de Fécamp : Saint-Taurin d'Évreux. Nous conservons pour cette abbaye un livre du chapitre contenant deux nécrologes copiés de la même main sans doute peu après 1238³.

-
- 1 Véronique Gazeau a néanmoins eu recours à la plupart des nécrologes normands pour établir sa prosopographie des abbés bénédictins normands des X^e-XII^e siècles, ce qui a déjà permis d'en identifier un certain nombre.
 - 2 Pour la Normandie et la période médiévale, il s'agit des nécrologes de Jumièges et de Saint-Taurin d'Évreux ; pour la période moderne et hors Normandie, le nécrologe de Saint-Arnoul de Metz est un document d'un rare intérêt. Il serait pertinent de constituer un groupe de travail afin de permettre les identifications des défunts inscrits dans ces documents. Ce type de recherche mériterait en effet d'être collaboratif et national voire international car ces nécrologes conservent la mémoire de personnes originaires de régions loin de se restreindre au seul espace normand.
 - 3 Ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1899, fol. 188-255 = LEMAITRE n° 482. Voir la reproduction du fol. 188r dans le volume III, planche XXI.

Seul le premier, conservant la mémoire de moines de la maison ainsi que d'établissements associés, retiendra ici notre attention. Les noms y sont répartis sur trois colonnes : la première est réservée aux moines et aux abbés de Saint-Taurin d'Évreux ; la seconde est destinée à recevoir les noms de moines associés et de bienfaiteurs laïcs et ecclésiastiques ; la troisième enfin est réservée aux femmes (laïques et moniales). En s'appuyant sur les travaux de Véronique Gazeau et sur la *Gallia Christiana*, on s'aperçoit que la grande majorité des abbés associés à Saint-Taurin d'Évreux et inscrits dans ce nécrologe dirigeaient d'autres monastères bénédictins normands¹ : contrairement aux abbayes de Fécamp et du Mont Saint-Michel, Saint-Taurin semble avoir établi peu de liens avec des établissements situés à l'extérieur du duché de Normandie et de la province ecclésiastique de Rouen². Saint-Taurin, placée dans la dépendance de Fécamp, se comporte comme une abbaye de second rang, n'ayant semble-t-il pas joué de rôle majeur en dehors des frontières de la Normandie ducale. Si la mention de l'origine n'est que très rarement précisée, il est possible d'identifier par recoupement, grâce aux autres nécrologes, les noms de 126 moines de Fécamp. Tous ont été inscrits dans la seconde colonne. Sans doute s'agit-il de la communauté la mieux représentée, le nombre de défunts inscrits dans le nécrologe de Saint-Taurin étant inférieur à celui des autres établissements précédemment étudiés. Parmi les moines de Fécamp figurent cinq des six premiers abbés de la Trinité sur la période 1001-1219. Comme pour le Mont Saint-Michel, seul l'abbé Guillaume de Rots manque à l'appel³ et les commémorations individuelles de nouveaux moines fécampois semblent avoir cessé dans la première moitié du XIII^e siècle, peu après le décès de l'abbé Raoul d'Argences comme cela semble avoir été aussi le cas pour les moines des autres maisons spirituellement

1 Apparaissent des abbés de Fécamp, du Bec, du Mont Saint-Michel, de la Croix-Saint-Leufroy, de Saint-Pierre de Castillon/Conches, de Bernay, de Saint-Ouen de Rouen, de Cormeilles, de Lyre, du Tréport, de Cerisy, de Jumièges et peut-être de Troarn et de Saint-Evroult. Plusieurs abbesses de Saint-Sauveur d'Évreux sont également enregistrées.

2 On note malgré tout la présence de deux disciples de Guillaume de Volpiano ayant dirigé des abbayes hors de Normandie : Hunald de Saint-Michel de Tonnerre (26/04) et Sigefroid de Gorze (06/11). L'absence d'abbés d'origine normande ayant dirigé des monastères en Angleterre après la conquête est à noter : seul l'abbé Vital de Westminster (1076-19/06/1085), ancien moine de Fécamp puis abbé de Bernay (1058 ?-1076) est mentionné au 11 juin. Néanmoins, l'abbé Gautier, inscrit au 13 juin, pourrait éventuellement correspondre à Gautier de Lucy, abbé de Battle (1139-21/06/1171) et ancien moine de Lonley (proposition d'identification à prendre toutefois avec les plus grandes réserves).

3 Il est remarquable que l'abbé de Fécamp, Guillaume de Rots, avait été impliqué peu avant sa mort dans l'affaire de l'élection des abbés de Saint-Taurin, réglée le 7 novembre 1106 à la cour de l'archevêque de Rouen Guillaume Bonne-Âme (1079-1110) et en présence du duc de Normandie et roi d'Angleterre Henri I^{er} Beauclerc (GAZEAU, 2007, I, p. 91 et II, p. 96 et 113). À la mort de l'abbé Raoul (av. 1080-1104), les moines de Saint-Taurin avaient établi l'un des leurs, Arnoul, sur le siège abbatial, contrairement à l'usage qui voulait que l'abbé soit choisi exclusivement parmi les moines de la Trinité de Fécamp. Ceux-ci portèrent l'affaire devant le roi et l'archevêque, mais les moines de Saint-Taurin contestèrent l'obligation qu'il leur était faite de choisir leur abbé dans leur maison-mère. Le tribunal donna raison aux moines de Fécamp et Arnoul (1104-1106) fut déposé puis remplacé par le prieur de Fécamp Guillaume (1106-apr. 1113/av. 1122). Un diplôme d'Henri I^{er} fut rédigé afin de rappeler les droits de Fécamp sur l'élection de l'abbé de Saint-Taurin. La rancœur des moines de Saint-Taurin envers Guillaume de Rots expliquerait-elle l'absence de commémoration de cet abbé, mort l'année suivante, en 1107, dans le nécrologe de leur abbaye ? Rien ne permet de l'affirmer : il ne s'agit que d'une hypothèse possible parmi d'autres, et rappelons que cet abbé est aussi absent des nécrologes du Mont Saint-Michel.

associées à Saint-Taurin. Ce changement de pratique commémorative pourrait être à l'origine du choix de remplacer l'ancien nécrologe par celui-ci.

Examen des nécrologes de Jumièges

Parmi les nécrologes médiévaux tardifs, ceux de Jumièges, contenus dans un livre du chapitre du XIV^e-XV^e siècle, sont les plus intéressants pour notre enquête¹. Ces deux documents contemporains, vraisemblablement écrits l'un et l'autre entre 1390 et 1418 sous l'abbatit de Simon du Bosc, sont conservés dans un même volume, unique livre du chapitre subsistant pour cette abbaye². Le scribe reproduit ici un très grand nombre de noms de défunts enregistrés dans des nécrologes antérieurs depuis perdus. Il s'agit manifestement d'une opération visant à réorganiser et à mettre au propre les informations tirées de ces documents plus anciens, chaque commémoration étant expurgée de toute indication désormais jugée superflue. Les noms reproduits, malheureusement dépourvus de toute mention de provenance, restent aujourd'hui difficilement exploitables si on recourt exclusivement à ce document. Lorsque l'on procède par recoupement avec d'autres sources nécrologiques, les résultats obtenus se révèlent en revanche fort appréciables. On s'aperçoit ainsi que le premier nécrologe (fol. 161-208), qui ne comporte qu'une seule colonne, était destiné à enregistrer exclusivement des noms de moines de communautés associées : il s'agit d'une liste aride et austère reproduisant, sans autre indication, une succession de noms de simples moines. Les profès de Fécamp, à l'exception de leurs abbés, ont donc été enregistrés à cet endroit³. Le second nécrologe (fol. 209-233), divisé sur deux colonnes, conserve d'une part la mémoire des moines de Jumièges (colonne *Nomina fratrum*)⁴, d'autre part la mémoire de personnes prestigieuses (abbés⁵, évêques, prêtres, bienfaiteurs laïques et ecclésiastiques, etc.) bénéficiant d'une commémoration particulière au jour anniversaire de leur décès (colonne *Nomina illorum qui habent anniversaria*)⁶. Nous trouvons dans cette seconde colonne l'inscription d'abbés de nombreux monastères normands⁷, mais

1 Ms. Rouen, BM, U. 50 (1226), fol. 161-233 = LEMAITRE n° 365.

2 Ce livre du chapitre et ce nécrologe restèrent en usage à la fin du Moyen Âge et même jusqu'au XVII^e siècle, comme en témoignent plusieurs additions, dont la plus récente est datée de 1624.

3 Voir la reproduction du fol. dans le volume III, planche XXII.

4 Il s'agit ici uniquement des profès constituant le convent ; fait remarquable, les abbés de Jumièges ne figurent pas dans cette colonne, mais sont enregistrés dans la colonne suivante, parmi les personnes associées bénéficiant d'un anniversaire spécial.

5 Les abbés de Jumièges et ceux des autres établissements associés ont tous été regroupés à cet endroit, si bien qu'il est aujourd'hui impossible de savoir si certains abbés de Fécamp des XI^e et XII^e siècles ont pu un temps bénéficier d'une inscription avec les profès et les bienfaiteurs de Jumièges, comme ce fut par exemple le cas à Saint-Bénigne de Dijon et au Mont Saint-Michel (voir ci-dessus).

6 Voir la reproduction du fol. 209v dans le volume III, planche XXIII.

7 Outre des abbés des établissements mentionnés dans la liste de confraternités conservée pour Jumièges (annexe n°6, Tableau n°6 p. 84 : Saint-Ouen de Rouen, Saint-Évroult, Trinité de Fécamp, Saint-Wandrille, le Bec, Saint-Pierre de Préaux, Notre-dame de Bernay, Saint-Étienne de Caen, Mont Saint-Michel, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Martin de Troarn et Trinité-du-Mont de Rouen), sont également inscrits quelques abbés des établissements normands suivants : Saint-Georges de Boscherville, Saint-Victor-en-Caux, Saint-Michel du Tréport, Saint-Martin-de-Sées, Lyre, La

aussi d'établissements extérieurs au duché¹. Huit des douze premiers abbés de Fécamp ont été inscrits sur la période 1001-1308 et leur abbatiat cumulé correspond à l'époque durant laquelle une confraternité étroite, ayant induit l'enregistrement de nombreuses commémorations individuelles, a uni les deux communautés. Ainsi, pas moins de 256 moines de Fécamp peuvent être identifiés dans le premier nécrologe de Jumièges par recoupement avec la documentation des abbayes précédemment étudiées. Nous retrouvons ici une persistance comparable à celle déjà constatée pour Saint-Bénigne de Dijon et supérieure à celles observées pour le Mont Saint-Michel et Saint-Taurin d'Évreux. La proximité géographique des deux abbayes, leur localisation dans un même diocèse, leur appartenance primitive au même réseau spirituel volpianien, ainsi que leurs intérêts réciproques en vallée de Seine a vraisemblablement favorisé le maintien durable de ces relations privilégiées. Ainsi, notre examen approfondi du nécrologe de Jumièges aboutit à une conclusion radicalement différente à celle à laquelle Neithard Bulst était parvenu lors de ses travaux² : loin d'être rompues après la mort des abbés Thierry de Jumièges (1015/7-1027) et Guillaume de Volpiano († 1031), les liens spirituels étroits unissant Fécamp à Jumièges perdurèrent tout au long du Moyen Âge. D'abord concrétisés par un renouvellement du contrat de *societas* en 1230³ et surtout par de nombreuses inscriptions au nécrologe jusqu'au début du XIV^e siècle, ces liens privilégiés sont encore attestés après l'interruption de ces enregistrements : deux listes de confraternité, dressées vers 1400 et en

Croix-Saint-Leufroy, Saint-Taurin d'Évreux, Corneille, Saint-Pierre de Castillon/Conches et Montebourg.

- 1 On remarquera en particulier les inscriptions de plusieurs abbés d'origine normande ayant dirigé des monastères anglais après la conquête, tels Réginald (1084-03/02/1097) et Vincent, abbés d'Abington (1121-27/03/1130) et anciens moines de Jumièges [l'abbé *Faritius* (1100-1117), ancien moine de Malmesbury, est aussi mentionné au 23 février] ; Vital, abbé de Westminster (1076-12/06/1085) et ancien moine de Fécamp puis abbé de Bernay (1058 ?-1076) ; Serlon, abbé de Saint-Pierre de Gloucester (1072-03/03/1104) et ancien moine du Mont Saint-Michel ; Robert de Saint-Pancrace, abbé de Cerne (1158-29/08/1166) et ancien moine du Mont Saint-Michel ; Alebold, abbé de Bury Saint-Edmunds (1114-01/03/1119) et ancien moine du Bec ; Gilbert de Lunggrill, abbé de Colchester (1117-18/08/1140) et ancien moine du Bec. Un grand nombre d'abbés mentionnés au nécrologe de Jumièges restent cependant à identifier (il s'agit sans doute principalement d'abbés normands du XIII^e siècle et d'abbés de monastères extérieurs au duché). La liste de confraternités de Jumièges mentionne aussi des associations spirituelles avec les établissements suivants : Saint-Vaast d'Arras (dont l'abbé Léduin, disciple de Richard de Saint-Vanne de Verdun, inscrit au nécrologe de Saint-Germain-des-Prés le 2 janvier, est probablement commémoré ici au 19 janvier), Saint-Germain-des-Prés, Saint-Philibert de Tournus, Saint-Calais (de Blois ou du Mans) et Cîteaux (ces trois derniers établissements bénéficiant de commémorations collectives).
- 2 BULST, 1984, p. 320 : « Les liens étroits qui unissaient Fécamp à Jumièges vers 1017 sous la conduite de Thierry et qui avaient fait des deux établissements comme un unique monastère, se brisèrent sous l'abbatiat de Guillaume de Jumièges (1027-1038), de même que ceux qui unissaient Jumièges à Saint-Bénigne ». Notons que le premier nécrologe de Jumièges conserve peut-être encore la mémoire de l'abbé Jarenton de Saint-Bénigne de Dijon (1077-10/02/1113) avec l'entrée « Grento ». Cf. SCHAMPER, 1989, A 13 p. 189 et A 16 p. 190. Même si les liens entre Jumièges et Saint-Bénigne (filiation indirecte via Fécamp) étaient sans doute moins étroits qu'entre Jumièges et Fécamp ou qu'entre Fécamp et Saint-Bénigne (filialités directes), la prise de distance définitive entre Saint-Bénigne de Dijon et Jumièges (rupture des associations spirituelles) se situe plutôt entre 1113 (mort de Jarenton) et 1139 (date de la réfection du nécrologe de Dijon) que peu après 1027-1031 (morts de Thierry et de Guillaume) comme le supposait Neithard Bulst. Cette différence est importante, car c'est précisément au cours du XI^e s et de la première moitié du XII^e siècle que la bibliothèque de Jumièges s'est considérablement enrichie.
- 3 Un renouvellement de l'association spirituelle entre Fécamp et Jumièges par la confection d'un nouveau contrat de *societas* en 1230, donc sous l'abbé Guillaume de Vaspail (1227-1260), est attesté dans la table alphabétique de dom Ferray (ms. Montivilliers, BM, 5, fol. 5r).

1462¹, ainsi qu'un service de prières étendu (septain de messes) appliqué à Jumièges au XV^e siècle pour les moines de Fécamp constituent des témoignages décisifs².

Examen de l'obituaire de La Croix-Saint-Leufroy

L'obituaire de La Croix-Saint-Leufroy, datant du milieu du XV^e siècle et inséré dans un livre du chapitre renfermant un martyrologe et un traité de comput plus ancien (XII^e siècle)³, conserve la mémoire d'abbés de Fécamp : si nous avons pu retrouver dans ce document les noms de quatre des six premiers abbés de La Trinité, aucun moine de cette abbaye n'a pu en revanche être identifié. Faut-il en conclure que seuls les abbés de Fécamp faisaient l'objet d'une commémoration individuelle à La Croix-Saint-Leufroy et étaient de ce fait inscrits dans le nécrologe primitif ? Ou bien faut-il envisager la possibilité que les moines de Fécamp, autrefois enregistrés dans le nécrologe primitif, n'aient pas eu la chance d'être repris lors de la rédaction de cet obituaire ? Il semble que cette seconde hypothèse soit envisageable car ce document ne restitue que très partiellement le fonds primitif perdu : d'une part il s'agit ici d'un obituaire et non plus d'un nécrologe, ce qui sous-entend des pratiques commémoratives différentes de celles des XI^e et XII^e siècles ; d'autre part, pour la partie copiée de première main, seuls des noms sans provenance sont donnés et le nombre de moines enregistrés paraît trop faible pour correspondre à des profès provenant à la fois de la communauté proprement-dite et de ses établissements associés ; sans doute n'a-t-on reproduit ici que les noms des profès de La Croix-Saint-Leufroy, ainsi que les noms des abbés de cette communauté et des maisons associées à la manière du second nécrologe de Jumièges que nous venons d'étudier. Existait-il à la Croix-Saint-Leufroy, comme à Jumièges, un autre nécrologe destiné à la commémoration des moines associés et qui ne nous serait pas parvenu ? Cette possibilité mérite d'être envisagée. Il convient néanmoins de rester prudent : la première étape de notre enquête n'ayant pas révélé de liens particulièrement forts entre Fécamp et la Croix-Saint-Leufroy, il reste donc possible que les deux établissements se soient contenté de commémorer uniquement leurs abbés respectifs.

Examen du nécrologe de Saint-Claude du Jura (Saint-Oyend-de-Joux)

Bien qu'il s'agisse d'un nécrologe, le document conservé pour Saint-Claude du Jura (Saint-Oyend-de-Joux), datant du XIV^e siècle⁴, nous confronte aux mêmes problématiques que celles

1 LAPORTE, 1956 et DUFOR n° 356 (voir l'annexe n° 6).

2 LAPORTE, 1956, p. 142 et 153-154 et 187. Le service de prières adopté à Jumièges pour les moines de Fécamp (mais aussi pour ceux de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Évroult et de Saint-Vaast d'Arras) était alors identique à celui mis en œuvre pour les profès de Jumièges.

3 Ms. Paris, BnF, lat. 5549 = LEMAITRE n° 478. Voir la reproduction du fol. 12r dans le volume III, planche XXIV.

4 Ms. Besançon, BM, 767, fol. 26-59 = LEMAITRE n° 68. Voir la reproduction du fol. 26r dans le volume III, planche

rencontrées lors de l'analyse du document précédent : si, malgré des lacunes importantes en début et en fin de nécrologe¹, nous sommes parvenus à retrouver les noms de deux des trois premiers abbés de Fécamp², aucun autre moine de cette abbaye n'a en revanche pu être identifié. Nous savons que Fécamp figurait bien dans la liste des dix-neuf monastères bénéficiant d'une confraternité avec Saint-Claude nous étant parvenue, mais la perte du texte décrivant cette association spirituelle empêche de connaître la nature exacte de cette *societas*³. Un élément de réponse apparaît néanmoins à l'analyse de la structure du nécrologe. Chaque jour fournit une liste hiérarchisée de noms de défunts : évêques et abbés, moines, convers, familiers, bienfaiteurs (clercs et laïcs) puis femmes (moniales, converses puis laïques). Si les moines de Saint-Claude sont mis en évidence grâce à la mention abrégée de *nostra congregationis monachi* inscrit en marge, le nombre de moines enregistrés sans cette indication demeure très faible : seuls quelques moines associés sont donc commémorés. Dans l'état actuel de nos travaux, il reste difficile de dire si le nécrologe primitif conservait ou non la mémoire de simples moines de Fécamp. Le fait que l'abbaye normande n'apparaisse pas en tête de liste des établissements associés permet toutefois d'en douter⁴. La datation de cette liste invite cependant à relativiser cette information : elle représente sans doute une situation à la fin du XIV^e siècle, soit environ trois siècles après l'enregistrement des premiers abbés de la Trinité dans la documentation de cette abbaye. Cette liste témoigne ainsi d'une remarquable durabilité de la confraternité initialement conclue⁵, même si celle-ci a sans doute évolué au cours des siècles, et très vraisemblablement dès la première moitié du XII^e siècle avec la mise en place probable d'une commémoration collective annuelle⁶. Au XIV^e siècle, celle-ci était d'ailleurs encore

XXV.

- 1 Voir l'histoire tumultueuse de ce codex : *Obituaires de la province de Lyon*, Paris, 1933, t. I, p. 282-286.
- 2 À cause de la perte de la période allant du 10 au 25 février, il est malheureusement impossible de savoir si l'abbé Jean de Fécamp était inscrit dans ce nécrologe. Cela est cependant très probable, la confraternité entre les deux maisons ayant vraisemblablement été mise en place entre 1052 et 1054, à l'époque où l'abbé Jean de Fécamp était également abbé de Saint-Bénigne de Dijon et où Jotsald dirigeait Saint-Oyend (voir les notes suivantes).
- 3 LEMAITRE, 1980, p. 159-16. La documentation fécampoise ne nous est guère plus utile sur ce point.
- 4 Sur les 19 établissements mentionnés, Fécamp figure seulement en 17^{ème} position.
- 5 L'origine de cette confraternité est sans doute à placer au milieu du XI^e siècle, entre 1052 et 1054, sous l'abbé Jotsald de Saint-Oyend (1040/3-1052/4). Cet ancien moine clunisien, ami et biographe d'Odilon de Cluny, admirait aussi beaucoup Guillaume de Volpiano dont il fit l'éloge dans sa *Vita sancti Odilonis*. Il est donc vraisemblable que les liens primitifs établis entre Saint-Oyend et Saint-Bénigne de Dijon (6^{ème} position dans la liste de confraternités), Cluny (15^{ème} position) et Fécamp (17^{ème} position) remontent à l'époque de son abbatiat. Jotsald est d'ailleurs inscrit au nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, n° A 133 p. 213). Jean de Fécamp était considéré comme le disciple préféré de Guillaume et comme son digne successeur au sein du réseau spirituel volpianien (voir par exemple la lettre de Garin/Warin de Saint-Arnoul de Metz). Le texte de confraternité établi entre Saint-Claude et Dijon et qui nous est conservé ne date cependant que des abbatiats de Jarenton de Saint-Bénigne (1077-1113) et d'Humbert de Saint-Oyend (1100-1105) ; celui établi avec Cluny date des abbatiats de Pierre le Vénérable (1122-1156) et d'Adon de Saint-Oyend (1112-1147). Mais il pourrait s'agir d'adaptations ou de mise par écrit de confraternités plus anciennes. Cf. ms. Besançon, BM, 767, fol. 110-114 (éd. 1933, p. 328 et 330). Quant à la confraternité liant Saint-Oyend à Fécamp, il est probable que Jean de Fécamp ait profité de son cumul d'abbatiat avec celui de Saint-Bénigne de Dijon (1052-1054) pour le mettre en place.
- 6 L'absence d'enregistrement d'abbés de Fécamp à partir du XII^e siècle permet en effet de conclure à une évolution allant de commémorations individuelles à la date anniversaire de chaque défunt à une commémoration annuelle pour

célébrée le 15 mai¹. La réalisation d'une sélection drastique en expurgeant du fonds primitif les commémorations individuelles devenues obsolètes reste donc possible². Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse. On notera néanmoins le parti pris à Jumièges, de conserver dans un nécrologe indépendant, la liste des simples moines appartenant à des établissements associés. Cela trahit, semble-t-il, un scrupule que d'autres établissements (tels la Croix-Saint-Leufroy et Saint-Claude du Jura) n'ont peut-être pas éprouvé aux XIV^e et XV^e siècles : sans doute les moines de Jumièges ont-ils confectionné leur premier nécrologe afin de ne pas perdre les noms de personnes dont ils ignoraient pourtant désormais à peu près tout, cent à quatre cents ans après leur enregistrement dans le fonds primitif de la communauté³. Ce souci de conservation paraît d'autant plus exceptionnel qu'au XIV^e siècle les associations spirituelles n'entraînaient plus que très rarement l'inscription de simples moines aux nécrologes (disparition quasi totale à cette époque des commémorations individuelles pour les moines). Il reste également possible que la Croix-Saint-Leufroy et Saint-Claude du Jura aient elles aussi disposé d'un tel nécrologe mais que celui-ci ne nous soit pas parvenu.

Examen de la reconstitution synoptique du nécrologe de Cluny

Notre analyse de la documentation médiévale étant achevée, il convient à présent de prendre en considération la documentation moderne correspondant soit à des tentatives de restitution de nécrologes perdus, soit à des copies érudites le plus souvent sélectives. L'édition synoptique du nécrologe de Cluny entre dans la première catégorie de sources⁴. Elle permet de connaître un grand nombre de profès et de bienfaiteurs de cette abbaye du X^e à la fin du XII^e siècle. En revanche, elle ne nous fournit pas les noms des simples moines appartenant à des communautés associées et ayant bénéficié d'une inscription dans le nécrologe primitif de Cluny. Ainsi, bien que nous ayons la chance de retrouver les noms de trois des cinq premiers abbés de Fécamp (Guillaume de Volpiano, Guillaume de Rots et Henri de Sully) dans ces reconstitutions de listes, aucun autre moine de Fécamp n'y apparaît. Le monastère normand et l'abbaye bourguignonne étant associés au moins depuis la mise en place de la réforme par Guillaume de Volpiano au début du XI^e siècle jusqu'à l'abbatit de l'ancien profès clunisien, Henri de Sully (1140-1187), il serait surprenant qu'à

l'ensemble de la communauté.

- 1 On lit en effet au 15 mai dans le nécrologe : *COMMEMORACIO FRATRUM DEFUNCTORUM SANCTI TRINITATIS FICANENSIS CENOBII, generale officium, signa pulsantur.*
- 2 Suivant cette hypothèse, seuls les défunts bénéficiant d'une qualité précisée, tels les abbés, auraient échappé à cette campagne de « nettoyage ».
- 3 C'était en particulier le cas de défunts dont le nom était dépourvu de mention de provenance et de qualité.
- 4 Pour une meilleure compréhension de la méthode utilisée, je me permets de renvoyer le lecteur au premier tome de l'édition réalisée par l'équipe de Joachim Wollasch en 1982. Je rappelle au passage que je n'ai pas retenu la liste de plus de 400 noms d'établissements liés à Cluny comme liste de confraternité : elle correspond vraisemblablement aux lieux de passages d'un porteur de rouleau des morts et comporte donc de nombreux noms d'établissements qui n'étaient pas spirituellement associés à Cluny (HUYGHEBAERT, 1972, p. 20-21 n. 9).

l'exception de ces trois abbés aucun autre moine de Fécamp n'ait été primitivement inscrit dans le fonds nécrologique clunisien¹...

Examen de la copie moderne de l'ancien nécrologe médiéval de Saint-Arnoul de Metz

Parmi les copies modernes de notre échantillon, la documentation nécrologique la plus intéressante pour notre enquête concerne l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz. Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, nous conservions pour ce monastère un livre du chapitre renfermant un martyrologe, une règle de Saint-Benoît et un nécrologe datant de la fin du XIII^e siècle². Ce précieux recueil a malheureusement disparu le premier septembre 1944³. Il avait toutefois par chance fait l'objet d'une copie très soignée et a priori à la fois sûre et exhaustive de la part du chanoine Roch-Stephane Bour au tout début du XX^e siècle (v. 1900/3)⁴. Bien que, comme dans un grand nombre de nécrologes tardifs, la provenance des moines ne soit jamais précisée, il est aisé d'identifier dans la copie de ce document les deux premiers abbés de Fécamp Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne. En procédant par recoupement avec la documentation nécrologique précédemment étudiée, pas moins de 81 noms peuvent être rapprochés avec ceux de moines de Fécamp⁵. La grande majorité semble avoir vécu au XI^e siècle. Notons également la présence de plusieurs autres abbés normands du diocèse de Rouen : trois de Jumièges⁶ et deux de Saint-Ouen de Rouen⁷. Ces inscriptions témoignent de la persistance du réseau spirituel volpianien au moins jusque dans la seconde moitié du XI^e siècle, en particulier sous les abbatiats des disciples de Guillaume, et ce malgré la distance séparant ces abbayes normandes de leur consœur lotharingienne. Ce constat permet une nouvelle fois de nuancer le bilan sans doute trop pessimiste de Neithard Bulst⁸.

1 De même, il est fort probable que des moines de Cluny étaient inscrits au nécrologe de Fécamp (de la même façon que l'on trouve certains d'entre eux dans les nécrologes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Bénigne de Dijon, de Gorze, etc.).

2 Ms. Metz, BM, 196, fol. 213-255 = LEMAITRE n° 1530.

3 Ce manuscrit, comme de nombreux autres (dont les nécrologes de Saint-Clément et Saint-Sauveur de Metz), a été détruit lors de l'incendie du dépôt où avaient été placés les manuscrits les plus précieux de la bibliothèque municipale de Metz (PARISSE, 1971, p. 49 ; voir l'étude de cette bibliothèque dans la partie 3, p. 558-565). On nous a toutefois signalé, à l'occasion du séminaire de diplomatique EPHE 2011-2012 de Laurent Morelle, la réapparition récente de plusieurs manuscrits jusqu'alors considérés comme définitivement perdus en 1944 (cette information mérite cependant d'être confirmée et reste à considérer avec réserve).

4 Ms. Metz, Arch. Dép. de la Moselle, 19 J 344 = LEMAITRE n° 1531. Je tiens à remercier Michel Parisse et Anne Wagner pour les informations communiquées sur ce nécrologe. Voir la reproduction de la p. 10, dans le volume III, planche XXVI.

5 Si quelques rapprochements, pour les noms les plus usuels (tels que Guillaume, Raoul, Richard, Robert), restent hypothétiques, un grand nombre de noms plus rares ou typiquement normands, c'est-à-dire peu fréquents en Lotharingie, ne laisse guère de doute sur l'origine des moines.

6 Trois abbés de Jumièges successifs, Thierry († 16/05/1027), Guillaume († 09/04/1037) et Robert Champart († 26/05/1055), sont commémorés à Saint-Arnoul de Metz (sur ces abbés, GAZEAU, 2007, II, p. 147-151).

7 Deux abbés de Saint-Ouen de Rouen, Henri († 18/07/1033) et Nicolas († 26/02/1092), sont inscrits au nécrologe de Saint-Arnoul de Metz (sur ces abbés, GAZEAU, 2007, II, p. 242-248).

8 BULST, 1984, p. 317-330 ; BULST, 1988, p. 41. L'auteur s'appuie ici sur les résultats obtenus dans son étude de 1973. Sa remarquable enquête reposait alors pour une bonne part sur la présence ou non d'établissements réformés par Guillaume de Volpiano dans le nécrologe contenu dans le second livre du chapitre de Saint-Bénigne de Dijon,

L'inscription de plusieurs membres de la famille ducale normande décédés entre 1025 et 1035 mérite également d'être soulignée¹. Ces commémorations individuelles de moines et de laïcs rappellent que des relations étroites se nouèrent entre la Normandie et la Lorraine au moins durant le XI^e siècle. Malheureusement, la perte de la plus grande partie de la documentation nécrologique et confraternelle ne permet pas de suivre l'évolution du réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Arnoul sur les siècles suivants. Le maintien de liens avec l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, attestés dans les listes de confraternités des XIV^e et XV^e siècles, joue néanmoins en faveur de l'hypothèse de la pérennité de ce réseau.

Examen des copies modernes partielles du nécrologe médiéval de Gorze

Ce constat nous incite à poursuivre notre enquête par l'examen de la documentation provenant de l'abbaye de Gorze². Avant sa disparition, le nécrologe médiéval avait fait l'objet de deux copies partielles par des érudits du XVII^e siècle. Dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit malheureusement que d'extraits plus ou moins longs. La première copie, vraisemblablement réalisée par (ou pour) l'archiprêtre de Gorze Dominique Chanais, est de loin la plus étendue³. Michel Parisse a cependant attiré l'attention sur la rupture très nette survenant au niveau du 21 mars : avant cette date le copiste s'est astreint à reproduire les noms des simples moines ; il n'a par la suite retenu que des noms d'abbés⁴. La seconde copie, réalisée par l'historien André Duchesne, ne reproduit que 55 noms parmi les personnalités laïques et cléricales les plus prestigieuses (empereurs, comtes,

composé vers 1140 et resté en usage jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Ce nécrologe a toutefois l'inconvénient de ne fournir qu'un aperçu de la situation au milieu du XII^e siècle (Neithard Bulst n'avait pas exploité les deux premiers nécrologes, fragmentaires et en grande partie effacés, conservés dans le livre du chapitre primitif de cette abbaye, comme a pu le faire après lui Barbara Schamper au début de son livre de 1989). La survivance d'informations dans les nécrologes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Arnoul de Metz et même de Gorze (peut-être présentes aussi dans le fonds primitif de Saint-Bénigne de Dijon, mais non conservées dans les nécrologes suivants) témoigne du maintien, au cours du XI^e siècle, de liens confraternels plus importants que ne l'avait estimé Neithard Bulst.

- 1 En plus de ceux rencontrés aussi à Saint-Germain-des-Prés – le duc Richard II († 23/08/1026) et ses deux fils : le duc Richard III († 06/08/1027) et le moine de Fécamp Guillaume († 05/12/1025) – est également inscrit le duc de Normandie Robert le Magnifique († 22/07/1035).
- 2 Un nécrologe médiéval de Gorze aujourd'hui perdu ne nous est connu que grâce à des extraits réalisés au XVII^e siècle : d'une part une copie sélective effectuée par l'archiprêtre de Gorze Dominique Chanais (ms. Paris, BnF, Coll. Lorraine, 284 fol. 259-274 = LEMAITRE n° 1505) ; d'autre part 55 noms relevés par l'historien André Duchesne (ms. Paris, BnF, Coll. Baluze, 40, fol. 129-130 = LEMAITRE n° 1506). Michel Parisse a réalisé une édition critique de ce nécrologe à partir de ces deux documents (éd. PARISSÉ, 1971).
- 3 Ms. Paris, BnF, Coll. Lorraine, 284 fol. 259-274 = LEMAITRE n° 1505.
- 4 Nous reproduisons ici quelques extraits des conclusions de Michel Parisse (PARISSÉ, 1971, p. 58) : « La coupure du 21 mars traduit un changement radical de méthode de la part du copiste, qui refusant de faire un effort sans doute jugé inutile, cessa de reproduire la totalité ou la presque totalité du texte initial pour ne retenir que le nom des personnages qui l'intéressaient. [...] Le choix opéré à partir du 21 mars répond sans doute à des préoccupations religieuses [...] : ce sont les abbés qui ont été retenus. Le résultat cependant est net : au lieu de quatre à six mentions par jour, on est passé à une seule, parfois deux. Beaucoup de jours surtout ont été négligés : en avril 12 sur 30 manquent ; en mai 17 sur 31 ».

évêques et bienfaiteurs)¹. Ces deux extraits, minutieusement étudiés et édités par Michel Parisse, trahissent les préoccupations de chacun des copistes, assurément monastiques (et surtout abbatiales) pour le premier, exclusivement historiques et politiques pour le second². Ces deux textes ne restituent donc en définitive qu'une partie du nécrologe primitif de Gorze³ dont l'intérêt était de premier ordre : les inscriptions concernent prioritairement des personnes ayant vécu du X^e au XIII^e siècle pour lesquelles, en plus de leur nom et de leur qualité, était souvent précisée en interligne une mention de provenance. Malgré les préoccupations du premier copiste centrées prioritairement sur les abbatiats lotharingiens, il subsiste dans sa copie d'une part quelques traces des relations nouées avec le milieu réformateur de Guillaume de Volpiano extérieur à la Lotharingie, d'autres part quelques rares vestiges des liens entretenues alors avec la Normandie⁴. Parmi les religieux, seuls un abbé du Mont Saint-Michel⁵, un moine de Fécamp⁶ et un abbé de Saint-Ouen de Rouen⁷ ont eu la chance d'être conservés, peut être accidentellement, par le copiste. Tous apparaissent en début de calendrier, avant le 21 mars, donc avant l'écroulement drastique amorcé à compter de cette date, mais alors qu'une sélection difficilement quantifiable était sans aucun doute déjà opérée. Ces témoignages épars des liens unissant Gorze à la Normandie méritent d'être rapprochés de ceux que nous venons de constater pour Saint-Arnoul de Metz. Et les indices relevés par Michel Parisse laissent penser que la documentation nécrologique gorzienne subsistante soit sur ce point fort lacunaire.

Examen de la copie moderne du nécrologe de Saint-Faron de Meaux

Restons dans le réseau spirituel volpianien et intéressons-nous à présent à l'abbaye de Saint-Faron de Meaux. Cet établissement possédait autrefois un nécrologe médiéval tardif, remontant au

1 Ms. Paris, BnF, Coll. Baluze, 40, fol. 129-130 = LEMAÎTRE n° 1506.

2 PARISSÉ, 1971, p. 58-61.

3 Michel Parisse estime (PARISSÉ, 1971, p. 60) que « la conjonction des deux extraits est loin de donner une physionomie complète du nécrologe primitif : on peut penser sans être pessimiste qu'un tiers à une moitié au moins des noms anciennement portés manquent encore ». Je pense pour ma part que les pertes sont encore sous-estimées car les inscriptions de moines dans les nécrologes étaient beaucoup plus nombreuses que celles des abbés, qui seuls ont été conservés à partir du 21 mars. De plus, je pense qu'une sélection était déjà opérée dès le départ, le copiste s'efforçant de relever surtout des moines d'établissements lorrains.

4 À ce sujet, voir déjà les observations de Michel Parisse (PARISSÉ, 1971, p. 23-24, en particulier p. 24), ainsi que la carte p. 18.

5 *Hildebertus, abbas s. Michaelis* (07/01). Il s'agit de l'abbé Hildebert du Mont Saint-Michel (1009-v. 1017). Le copiste l'a-t-il pris à tort pour un abbé de Saint-Mihiel ? : les moines de cet établissement lorrain, situé au sud de Verdun, sont en effet mentionnés sous une forme identique...

6 *Robertus, mon. s. Trinitatis* (14/01). On remarquera que ce moine de Fécamp a été inscrit en tout début de texte, à un moment où la sélection des noms n'était guère encore drastique. Il est probable que les autres moines de Fécamp, qui figuraient vraisemblablement dans le nécrologe primitif de Gorze, n'aient pas été retenus par la suite : le fait qu'il s'agisse de moines non lotharingiens faisait de ces défunts des individus peu en adéquation avec les abbés lotharingiens qui aiguillaient les préoccupations du copiste...

7 *Nicolaus, abbas s. Audoeni* (26/02). Il s'agit de l'abbé Nicolas de Saint-Ouen de Rouen (1042-1092), également inscrit au nécrologe de Saint-Arnoul de Metz.

XIV^e siècle et encore connu de dom Toussaints Du Plessis au début du XVIII^e siècle¹. Il avait fait l'objet d'une transcription a priori complète au début du siècle précédent, vers 1606/9, et seule cette copie moderne a survécu aux vicissitudes du temps². Ce document, reproduisant des notes tardives, ne fournit malheureusement qu'un petit nombre de noms par jour. La place consacrée aux membres des communautés associées se limite à la mention de quelques d'abbés, les simples moines ne provenant pas de Saint-Faron ayant été semble-t-il systématiquement écartés. De ce fait, cette copie de nécrologe ne nous transmet les noms que de deux moines de Fécamp : les deux premiers abbés, Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne. Effectif sans doute bien dérisoire comparé à celui que devait contenir le nécrologe primitif, vraisemblablement détruit suite à la confection du nécrologe du XIV^e siècle. Néanmoins, la présence de ces deux seuls abbés invite à penser que l'association mise en place entre Fécamp et Saint-Faron autour de 1020 fut sans doute étroite au moins jusqu'à la fin du XI^e siècle. Il est toutefois probable que les commémorations individuelles aient été remplacées par une simple commémoration collective annuelle au cours du siècle suivant puisqu'aucun autre abbé de Fécamp n'apparaît dès lors.

Examen des extraits modernes du nécrologe de Notre-Dame du Bec

Nous en arrivons à l'analyse de la documentation nécrologique du dernier établissement repéré faisant mention de moines de Fécamp : l'abbaye du Bec. Un nécrologe médiéval, aujourd'hui perdu, nous est connu par l'intermédiaire des quelques 320 extraits relevés par dom Jacques Jouvelin entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e s.³. Ce copiste s'est malheureusement contenté de noter les défunts prestigieux, dont la qualité était spécifiée dans son modèle : abbés, prieurs, évêques, rois et reines, ducs, comtes, etc. Nous chercherions donc en vain dans cette liste le nom d'un simple moine d'une communauté associée au Bec telle que Fécamp. Cette sélection est d'autant plus regrettable que la mention de provenance précisée pour chaque abbé était vraisemblablement aussi spécifiée pour d'autres religieux de rang inférieur. Le seul moine de Fécamp mentionné dans la copie de dom Jouvelin est donc sans surprise un abbé, le troisième du lieu, Guillaume de Rots.

Présentation des résultats obtenus (synthèse)

Après l'examen approfondi de ces différents documents nécrologiques et confraternels, plusieurs observations méritent d'être soulignées.

1 LEMAITRE n° 1479.

2 Ms. Meaux, BM, 76 = LEMAITRE n° 1480 ; éd. *Obituaires de la province de Sens*, t. IV, 1923, p. 158-172. Voir la reproduction du fol. 127r dans le volume III, planche XXVII.

3 Ms. Paris, BnF, lat. 13905, fol. 74-78 (p. 141-147) = LEMAITRE n° 342. Dom Jouvelin avait également tiré quelques notices d'un nécrologe de Beaumont-le-Roger, prieuré dépendant du Bec. Aucune distinction n'a été faite entre les extraits des nécrologes du Bec et de Beaumont. Voir la reproduction de la p. 142 dans le volume III, planche XXVIII.

Il ressort tout d'abord que les abbés avaient plus de chance que les autres moines d'être inscrits dans les nécrologes des communautés associées, puis d'être conservés d'un nécrologe à l'autre, au fil des copies successives. Par ailleurs, les moines du XI^e siècle avaient plus de probabilités de figurer dans le nécrologe d'une communauté associée qu'un moine du XII^e siècle ; et lui-même avait plus de chance d'y être inscrit qu'un moine du XIII^e siècle. Pour les moines des XIV^e et XV^e siècles, leur espoir d'être enregistré dans un autre nécrologe que celui de leur propre maison est devenu quasiment nul. Ces constats s'observent quel que soit l'âge du document, qu'il ait été en usage à partir du XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e ou XV^e siècle. Les nécrologes nous renseignent donc presque exclusivement sur les moines ayant vécu du IX^e au XIII^e siècle, et principalement sur ceux décédés aux XI^e et XII^e siècles.

À l'inverse, les listes de confraternités, les contrats de *societas* et les réglementations pour les suffrages des défunts ont rarement été conservés avant le XIII^e siècle. Ces documents nous renseignent donc principalement sur l'état des réseaux de confraternité aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. Or, afin d'observer la pérennité des réseaux de confraternité sur l'ensemble du Moyen Âge, le recours à l'ensemble de cette documentation s'avère indispensable.

Pour ce qui concerne les moines de Fécamp, les résultats auxquels nous sommes parvenus grâce à l'examen de la documentation nécrologique de treize de ses communautés associées peuvent être résumés à l'aide du tableau récapitulatif suivant (Tableau n° 1)¹.

1 Les abbayes normandes sont représentées sur fond vert, les établissements du réseau spirituel volpianien sur fond saumon, ceux d'influence clunisienne sur fond bleu et les dépendances de Fécamp sur fond violet. Pour chaque nécrologe, les abbés fécampois inscrits parmi les profès et les bienfaiteurs de la communauté sont matérialisés par une grosse croix, les petites croix étant réservées aux abbés mentionnés parmi les moines de communautés associées. Les périodes où des moines de Fécamp ont été enregistrés apparaissent sur fond gris. Enfin, les périodes d'usage des différents nécrologes sont représentées par des traits bleus (ces derniers sont en pointillés lorsqu'il s'agit de fragments ; plusieurs traits bleus apparaissent au niveau des établissements disposant simultanément ou successivement de plusieurs nécrologes médiévaux nous étant parvenus).

| Rang | Abbés de la Trinité de Fécamp | Dates de décès | Nécrologes et obituaires d'établissements associés à Fécamp | | | | | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|----------------|---|--------------------------|-------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|---------------------|------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|-------------------|------------------------|
| | | | Saint-Bénigne de Dijon | Saint-Pierre de Jumièges | Mont Saint-Michel | Saint-Taurin d'Evreux | La Croix Saint-Leufroy | Saint-Pierre de Cluny | Saint-Oyend-de-Joux | Saint-Germain-des-Prés | Saint-Faron de Meaux | Saint-Arnoul de Metz | Saint-Gorgon de Gorze | Notre-Dame du Bec | Saint-Sauveur d'Anchin |
| 1 | Guillaume de Volpiano (1001-1028) | 01/01 | X | x | X | x | x | x | x | x | x | x | x | - | - |
| 2 | Jean de Ravenne (1028-1078) | 22/02 | X | - | X | x | - | - | ? | x | x | x | - | - | - |
| 3 | Guillaume de Rots (1078-1107) | 26/03 | X | x | - | - | x | x | x | - | - | - | - | x | - |
| 4 | Roger de Bayeux (1107-1139) | 22/03 | X | x | X | x | x | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 5 | Henri de Sully (1140-1187) | 10/01 | X | x | x | x | - | X | ? | - | - | - | - | - | - |
| 6 | Raoul d'Argences (1189-1219) | 06/09 | x | x | - | x | x | - | - | - | - | - | - | - | x |
| 7 | Achard d'Argences (1219-1222) | 16/09 18/09 | - | x | - | - | - | - | ? | - | - | - | - | - | x |
| 8 | Richard Morin (1222-1227) | 17/08 | x | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 9 | Guillaume de Vaspail (1227-1260) | 15/05 | x | x | - | - | - | - | ? | - | - | - | - | - | - |
| 10 | Richard de Treigos (1260-1286) | 17/09 18/09 | X | - | - | - | - | - | ? | - | - | - | - | - | x |
| 11 | Guillaume IV de Putot (1286-1297) | 09/09 | x | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 12 | Thomas de Saint-Benoît (1297-1308) | 03/04 | x | x | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | x |
| 13 | Robert de Putot (1308-1326) | 20/06 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Nombre de moines inscrits au nécrologe | | | 220 | 258 | 249 | 126 | 4 | 3 | 2 | 93 | 2 | 81 | 2 | 1 | 44 |

X : inscription de l'abbé de Fécamp avec les profès et bienfaiteurs insignes (liens fusionnels)
x : inscription de l'abbé de Fécamp avec les moines associés
- : abbé de Fécamp non inscrit
? : lacune dans le nécrologe

Types de moines inscrits :
 ■ Tous types de moines
 ■ Abbés exclusivement

Établissement : ■ normand ■ réformé par Guillaume de Volpiano ■ autre

——— période d'usage du nécrologe
 - - - - - idem (nécrologe fragmentaire)

Tableau n° 1 : Mentions d'abbés et de moines de Fécamp dans les nécrologes de communautés associées

On constate, à la lecture de ce document de synthèse, qu'à l'exception d'un nécrologe tardif de l'abbaye de Jumièges et de la copie moderne du nécrologe de Saint-Arnoul de Metz¹ (auxquels il faut néanmoins ajouter le cas, vraisemblablement accidentel, de la conservation d'un moine de Fécamp dans les extraits sélectifs modernes opérés sur le nécrologe de Gorze), aucun document postérieur au XIII^e siècle ne mentionne de simples moines de Fécamp : à partir du XIV^e siècle, seules les mentions abbatiales furent généralement conservées dans les nécrologes médiévaux ainsi que dans les copies et dans les extraits sélectifs modernes de ces nécrologes.

On observe par ailleurs un concours de circonstances propice à l'identification de moines fécampois dans les nécrologes plus tardifs : les nombreuses mentions d'origines figurant dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés pour le XI^e siècle, dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon pour les XII^e et XIII^e siècles, dans le nécrologe du Mont Saint-Michel autour de 1200, ainsi que dans le nécrologe d'Anchin pour le XIII^e siècle ont permis d'identifier quantité de moines dans la documentation nécrologique postérieure ; ces mêmes moines subsistent en effet sans mention d'origine dans la documentation nécrologique des monastères de Jumièges, de Saint-Taurin d'Évreux et de Saint-Arnoul de Metz, ainsi que dans les parties les plus anciennes des nécrologes du Mont Saint-Michel et de Saint-Bénigne de Dijon. Sans la conservation de ces quatre anciens livres du chapitre, ce travail d'identification aurait été impossible, et l'on mesure ainsi la perte d'informations énorme générée par la disparition des nécrologes antérieurs au XIII^e siècle, dans lesquels les mentions d'origines étaient à la fois plus fréquentes et plus abondantes que dans les copies effectuées aux siècles ultérieurs. En croisant et en regroupant les informations issues de ces divers documents nécrologiques – en procédant un peu à la manière de l'édition synoptique du nécrologe de Cluny réalisée par Joachim Wollasch et l'équipe des chercheurs de Münster – , il est possible d'obtenir une reconstitution virtuelle du nécrologe de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, correspondant à la partie faisant mémoire des profès et des bienfaiteurs laïcs de cette communauté (voir annexe n^o 1)².

Approfondissement de l'enquête grâce aux répertoires topo-bibliographiques

Pour les établissements ne disposant pas de nécrologes signalés dans le *Répertoire des documents nécrologiques français*, il semble pertinent de prolonger l'enquête grâce aux anciens

-
- 1 Ce qui prouve, au passage, la qualité de cette copie moderne et l'importance de cette source, à ce jour encore inédite. Mais cela est aussi le cas de cinq des autres nécrologes médiévaux les plus intéressants de notre étude : les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon, d'Anchin, du Mont Saint-Michel, de Jumièges et de Saint-Taurin d'Évreux, malgré leur grand intérêt, sont soit toujours inédits, soit seulement partiellement édités ; ces documents attendent toujours leur historien ! Les trois premiers, comportant des mentions d'origine, devraient assurément être traités en priorité.
 - 2 Nous en avons également profité pour relever les noms de moines (non fécampois), de clercs et de laïcs normands dont la provenance était spécifiée dans ces mêmes sources (voir annexe n^o 2).

mais toujours fort utiles répertoires topo-bibliographiques de Stein, de Chevalier et surtout de Cottineau¹. Les notices fournies dans ces ouvrages permettent en effet de localiser les travaux historiques anciens effectués par des érudits ayant travaillé sur des livres du chapitre, des nécrologes et des obituaires avant leur perte irrémédiable². Il convient en particulier de porter notre attention sur les grands travaux historiques réalisés par les Mauristes sur les établissements entrés dans leur congrégation. Des listes de confraternité, que l'on trouve le plus souvent dans des livres du chapitre, à la suite de l'encyclique de rouleaux mortuaires, dans des coutumiers et des ordinaires, ont parfois été reproduites intégralement dans ce type d'ouvrage. L'espoir de découvrir dans ces différents documents des renseignements relatifs aux associations spirituelles liant l'abbaye de Fécamp à d'autres communautés reste possible, même si ce type de recherche, souvent longue, n'apporte moins de garantie de résultat qu'en travaillant directement sur les livres du chapitre nous étant parvenus³.

Nous nous sommes astreints, dans un premier temps, à approfondir l'enquête uniquement pour les établissements liés à Fécamp relevant du diocèse de Rouen et pour lesquels aucun nécrologe connu n'a survécu. Ils sont au nombre de cinq : Montivilliers, Saint-Wandrille, Saint-Ouen de Rouen, la Trinité/Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen et Saint-Georges de Boscherville. Ce choix restreint nous a permis de localiser trois sources intéressantes et jusqu'ici peu exploitées ou ignorées des historiens :

– en premier lieu deux listes de confraternité de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen. La première, malheureusement non datée, signale vingt-six confraternités unissant l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen à d'autres maisons⁴. Elle a été reproduite par dom Pommeraye dans son *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen* d'après un petit rouleau aujourd'hui perdu⁵ : il s'agissait manifestement d'une liste de confraternité faisant suite à l'encyclique d'un rouleau mortuaire en usage au XIV^e ou XV^e

1 Le *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés* de Cottineau ; le *Répertoire des sources historiques du Moyen Âge* de Chevalier ; la *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France* de Stein. Le recours en dernier lieu à ces outils permet d'élargir la recherche en prenant en compte les sources et les travaux historiques sur les abbayes réalisés principalement depuis le XVII^e s. Les travaux mauristes des XVII^e et XVIII^e siècles méritent en effet une attention spéciale.

2 Nous avons vu, au cours de notre enquête, que de nombreux nécrologes ont été détruits ou perdus au cours de la Révolution, à l'occasion de la Seconde Guerre Mondiale, lors de l'incendie d'un établissement ou dans d'autres circonstances. Les informations fournies dans le *Répertoire des documents nécrologiques* de Lemaître ou dans les répertoires topo-bibliographiques de Cottineau, Chevalier ou Stein permettent généralement de déterminer l'époque de la perte de ces documents, et il convient de remonter au-delà de celle-ci dans l'espoir que des érudits les aient utilisés ou copiés avant leur disparition. Le recours aux cartulaires, mentionnés dans ces ouvrages, ainsi que dans la base de données CartulR de l'IRHT, peut aussi être envisagé lorsque les autres sources n'ont pas survécu.

3 Lorsque les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants, la prise en compte de travaux plus récents que ceux signalés dans ces derniers répertoires permet de poursuivre l'enquête, mais sans plus de garantie de résultat.

4 Treize de ces vingt-six établissements (soit la moitié) sont communs au réseau confraternel de Fécamp (n° 2, 5, 6, 9, 10, 12, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 24).

5 POMMERAY, 1662, p. 185-186. Ce type de liste ne fait pas partie de la documentation nécrologique retenue dans le répertoire de Jean-Loup Lemaître mais aurait peut-être mérité d'être signalée dans le *Recueil des rouleaux des morts* de Jean Dufour.

siècle¹. La Trinité de Fécamp y apparaît en onzième position, ce qui confirme l'existence de liens spirituels entre ces deux communautés. Une seconde liste de vingt-cinq confraternités m'a été plus récemment signalée par Lucile Trân-Duc². Ce document provient d'un ordinaire de Saint-Ouen daté du XIV^e siècle et l'abbaye de Fécamp figure cette fois en cinquième position des établissements associés³. On observera l'étroite parenté des deux listes, relativement courtes, ce qui suggère une datation proche (voir annexe n° 6, tableau n° 5)⁴. Ces deux témoignages tardifs renforcent l'hypothèse de l'existence d'une association confraternelle ancienne et pérenne entre Fécamp et Saint-Ouen, ayant vraisemblablement induit à l'origine l'inscription de commémorations individuelles ;

– en second lieu un livre du chapitre de Saint-Wandrille du XIII^e-XIV^e siècle brièvement décrit par dom Lambert dans son étude d'un calendrier de cette abbaye parue dans la *Revue Mabillon*⁵. Ce document aujourd'hui conservé à Rouen⁶ contient un *Ordo lectionum de refectorio* pour les fêtes de saints (fol. 1-5v)⁷ et des *Expositiones evangeliorum per anni circulum legende ad mensam* (fol. 6r-7r)⁸, un calendrier à l'usage de Saint-Wandrille (fol. 8r-13v)⁹, un martyrologe d'Usuard adapté à l'usage de Saint-Wandrille (fol. 14v-79v), la règle de Saint-Benoît (fol. 80r-143v), les statuts du pape Grégoire IX (fol. 144r-158v)¹⁰ et des extraits d'homélies (fol. 158v-167v)¹¹. Malheureusement lacunaire¹², ce livre du chapitre ne contient plus le nécrologe/obituaire de Saint-Wandrille qui se trouvait, logiquement et selon l'usage, en fin de recueil¹³. Néanmoins, une comparaison du

1 C'est en effet à cette époque que ce type de pratique a été fréquemment adoptée (DUFOUR, 2013, p. 71-72).

2 Un grand merci à Lucile Trân-Duc, qui, ayant eu connaissance de mes travaux sur les réseaux de confraternité, a eu la gentillesse de me transmettre une reproduction de cette liste conservée dans le ms. Rouen, BM, 391 [A 550], fol. 197v-198r. Elle donne pour chaque établissement des informations sur les offices et les services de prières qui étaient appliqués. Sur cette liste, voir l'annexe n° 6.

3 CMD, t. 7, p. 511. La redécouverte de ces deux listes, jusqu'ici sous exploitées par les historiens, met en lumière l'existence d'un manque pour les travaux sur les réseaux spirituels : celui d'un *Répertoire des documents confraternels*, outil complémentaire au *Répertoire des documents nécrologiques* de Jean-Loup Lemaitre. Un tel outil mériterait d'ailleurs d'être accessible en ligne et d'être enrichi par la communauté scientifique au fur et à mesure de nouvelles découvertes.

4 Les établissements sont les mêmes, mais l'ordonnancement diffère sensiblement. Un seul établissement signalé par dom Pommeraye n'apparaît pas dans la liste de l'ordinaire : Saint-Magloire de Paris. J'estime l'ordinaire du milieu du XIV^e siècle, ce qui place la liste de dom Pommeraye aux environs de 1400.

5 LAMBERT, 1906, p. 321-340.

6 Ms. Rouen, BM, 1212 (U 69).

7 Il s'agit d'un catalogue de lectures « accompagné, suivant l'usage d'un certain nombre d'indications liturgiques qui forment comme le schéma des *Consuetudines* du monastère » (LAMBERT, 1906, p. 322). 41 volumes pour la lecture au réfectoire y sont décrits (BMMF n° 1748). Voir à ce sujet LAPORTE, 1937, p. 188-210 et 1938, p. 15-28 et NEBBIAI, 1986, p. 309-312.

8 Le catalogue général des manuscrits de la bibliothèque de Rouen regroupe ces deux premières parties sous le titre unique *Ordo officiorum ad usum Fontanellensem*.

9 Édité et commenté par dom Lambert (*ibidem*, p. 325-337).

10 « Ce sont les statuts envoyés en 1237 à la Province de Rouen. On devait les lire au chapitre à certains jours *post martyrologium* à la place de la Règle » (*ibidem*, p. 324).

11 Il s'agit « de courts extraits d'homélie qu'on lisait au chapitre à la place de la Règle, les dimanches et jours de fête » (*ibidem*, p. 324).

12 Les extraits d'homélies interrompent brusquement à l'octave de la Pentecôte.

13 Il n'a pas été retenu pour cette raison dans le *Répertoire des documents nécrologiques français* de Jean-Loup

calendrier de ce livre du chapitre¹⁴ avec les calendriers de Fécamp confirme la présence conjointe de plusieurs saints propres à ces deux maisons, comme par exemple Austreberte (10/02), Vulfran (20/03), Wandrille (22/06) et Taurin (11/08). Nous y voyons une preuve supplémentaire de l'existence de liens spirituels anciens établis entre ces deux communautés.

Il pourrait sembler intéressant de prolonger de la même façon les recherches pour les autres établissements ne disposant plus de nécrologe. L'approfondissement de nos recherches pour les cinq établissements du diocèse de Rouen n'a cependant pas permis d'apporter de nouveaux éléments pour trois d'entre-eux ; et il n'a fait, pour les deux autres, que confirmer les résultats auxquels nous étions déjà parvenus lors de la première phase de notre enquête. Les deux listes de confraternités retrouvées pour Saint-Ouen sont certes d'un grand intérêt. Mais l'apport se révèle finalement fort maigre au regard de l'effort consenti et surtout comparativement aux résultats déjà obtenus. Ce double constat nous montre qu'il est à présent temps de regrouper et de résumer l'ensemble de données recueillies lors des deux premières étapes de notre enquête, même si l'enquête sur les établissements sur lesquels nous sommes le moins bien renseignés mériterait sans doute d'être ultérieurement approfondie. Les trois tableaux récapitulatifs suivants permettent de présenter ces résultats de façon synthétique, en distinguant les établissements pour lesquels des associations spirituelles sont :

1. **attestées**, grâce à la survivance d'une documentation confraternelle au moins partiellement exploitable (25 établissements : tableau n° 2a) ;
2. **très probables**, grâce à des sources suffisamment explicites et malgré l'absence de documentation confraternelle exploitable (27 établissements : tableau n° 2b) ;
3. **seulement vraisemblable**, en l'absence de sources suffisamment explicites et de documentation confraternelle exploitable (21 établissements : tableau n° 2c).

Lemaître.

14 Le Répertoire de Jean-Loup Lemaître signale deux autres manuscrits renfermant des calendriers de Saint-Wandrille : mss. Rouen, Bibl. Mun., 208 (Y. 227) et Le Havre, Bibl. Mun., 327 (LEMAITRE n° 392 et 393).

| Établissement associé | Liens attestés avec Fécamp | | | | |
|------------------------------------|----------------------------|---|---|---|--------------------------|
| | Circulation de moines | Inscription au nécrologe (nombre de moines et références) | Liste de confraternité (nombre de listes et références) | Contrat de sociétés et réglementation pour les suffrages des défunts (date du contrat) | Commémoration collective |
| Saint-Bénigne de Dijon | X | 220 [LEMAITRE n° 232-7] | 2 [DUFOUR n° 268 et 333] | X [v. 1130 ; v. 1180] | - |
| Mont Saint-Michel | X | 249 [LEMAITRE n° 459] | 3 [LEMAITRE n° 459, LAPORTE 1963] | - | - |
| Saint-Pierre de Jumièges | X | 258 [LEMAITRE n° 365] | 2 [LEMAITRE n° 365, DUFOUR n° 356, LAPORTE 1956] | X [1230] | - |
| Saint-Taurin d'Évreux | X | 126 [LEMAITRE n° 482] | - | - | - |
| La Croix-Saint-Leyfroy | - | 4 [LEMAITRE n° 478] | - | - | - |
| Notre-Dame du Bec | - | 1 [LEMAITRE n° 342] | 1 [LEMAITRE n° 342 ; PORÉE 1901] | X [1272] | - |
| Saint-Germain-des-Prés | - | 93 [LEMAITRE n° 1291-95] | 2 [DUFOUR n° 177] | X [v. 1110] | X |
| Saint-Faron de Meaux | X | 2 [LEMAITRE n° 1479-80] | - | - | - |
| Saint-Arnoul de Metz | X | 81 [LEMAITRE n° 1530-1] | - | - | - |
| Saint-Gorgon de Gorze | X | 2 [LEMAITRE n° 1505-6] | - | - | - |
| Saint-Pierre de Cluny | X | 3 [LEMAITRE n° 299] | - | - | - |
| Saint-Oyend-de-Joux | - | 2 [LEMAITRE n° 68] | 1 [LEMAITRE n° 68] | - | - |
| Saint-Sauveur d'Anchin | - | 44 [LEMAITRE n° 1894] | 1 [DUFOUR n° 335] | X [1216] | X |
| Saint-Ouen de Rouen | X | - | 2 [POMMERAYE 1662 ; ms. Rouen 391] | - | - |
| Notre-Dame de Saint-Évroult | - | 0 [LEMAITRE n° 538] | 1 [LEMAITRE n° 538, LAPORTE 1956] | - | - |
| La Trinité de Caen | - | - | 1 [DUFOUR n° 306] | - | - |
| Saint-Nicolas d'Angers | - | - | 1 [DUFOUR n° 275] | - | - |
| Saint-Serge d'Angers | - | 0 [LEMAITRE n° 679] | - | X [?] | - |
| Saint-Remi de Reims | - | 1 [LEMAITRE n° 1699] | - | X [?] | - |
| Saint-Denis en France | - | 0 [LEMAITRE n° 1331-2] | - | X [1215] | - |
| Saint-Lucien de Beauvais | - | 0 [LEMAITRE n° 1935] | - | X [1215] | X |
| Saint-Amand-en-Pévèle | - | 0 [LEMAITRE n° 1894] | 1 [PLATELLE 1959] | X [1271] | - |
| Saint-Valery-sur-Somme | - | - | - | X [1280] | - |
| Saint-Josse-sur-Mer | - | - | - | X [1281] | - |
| Pershore | - | - | - | X [1258] | - |
| Norwich | X | - | - | - | X |

Tableau n° 2a : les communautés associées à Fécamp
(documentation confraternelle au moins partiellement exploitable)

| Établissement <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 5px;"> normand réformé par G. de Volpiano dépendant de Fécamp anglais autre </div> | Sources | Circulation de moines |
|---|---------------------------------|------------------------------|
| Sainte-Berthe de Blangy | Chartes | X |
| Notre-Dame de Bernay | Chartes (1025 et suiv.), lettre | X |
| Notre-Dame de Montivilliers | Chartes (1025 ; 1034/5) | X |
| Saint-Martin de Troarn | Charte (1080/2) | X |
| Saint-Pierre de Castillon | Charte (v. 1035) | X |
| Saint-Étienne de Caen | Orderic Vital, chartes | X |
| Saint-Wandrille | Orderic Vital, chartes | X |
| La Trinité-du-Mont de Rouen | Chartes | X |
| Saint-Pierre de Préaux | Chartes | X |
| Notre-Dame et Saint-Pierre d'Ivry | Gallia Christiana | X |
| Cathédrale de Rouen | Gallia Christiana | X |
| Cathédrale de Bayeux | Appendice de St-Gabriel | X |
| Cathédrale de Dol | Baudri de Bourgueil | X |
| Saint-Germer de Fly | Orderic Vital | X |
| Saint-Arnoul de Crépy | Chronique de St-Bénigne | X |
| Cathédrale de Dorchester/Lincoln | Bates | X |
| Westminster | Lettres (1076) | X |
| Glastonbury | Charte (1086) | X |
| Malmesbury | Chibnall | X |
| Peterborough | Chibnall | X |
| Ramsey | Chibnall | X |
| Saint-Bénigne et Saint-Tiburce de Fruttuaria | Charte (1016/7), lettre | - |
| Saint-Èvre de Toul | Charte (1016/7) | - |
| Saint-Pierre de Bèze | Charte (1016/7) | - |
| Saint-Vivant de Vergy | Charte (1016/7) | - |
| Saint-Pierre-sur-Dives | Chartes | - |
| Saint-Martin de Sées | Chartes | - |

Tableau n° 2b : les communautés très probablement associées à Fécamp (documentation confraternelle non exploitable, mais sources explicites)

| Établissement | Sources | Circulation de moines |
|--|-------------------------|------------------------------|
| <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> normand réformé par G. de Volpiano dépendant de Fécamp anglais autre </div> | | |
| Almenèches | Charte (1025) | |
| Saint-Pierre de Cormeilles | Charte (1080/2) | |
| Saint-Étienne de Fontenay | Charte (1080/2) | |
| Saint-Michel du Tréport | Chartes (1152-1170) | |
| Saint-Georges de Boscherville | Chartes (1157-1187) | |
| Mortemer | Charte (1184) | |
| Beaubec | Charte (1184) | |
| Cathédrale de Lisieux | Appendice de St-Gabriel | |
| Cathédrale d'Évreux | Appendice de St-Gabriel | |
| Cathédrale d'Amiens | Appendice de St-Gabriel | |
| Cathédrale de Paris | Appendice de St-Gabriel | |
| Cathédrale de Beauvais | Diocèse limitrophe | |
| Cathédrale de Chartres | Diocèse limitrophe | |
| Reading | Charte (1156/7) | |
| Bordesley | Chartes (1154-1158) | |
| Gloucester | Charte (1086) | |
| Saint-Michel de Tonnerre | Réseau volpianien | |
| Saint-Pierre de Molosme | Réseau volpianien | |
| Saint-Mansuy de Toul | Réseau volpianien | |
| Mouâtier-Saint-Jean (La Réôme) | Réseau volpianien | |
| Moyenmoûtier | Réseau volpianien | |

Tableau n° 2c : autres communautés vraisemblablement associées à Fécamp
(absence de sources suffisamment explicites et de documentation confraternelle exploitable)

Avec 52 établissements identifiés comme étant associés ou très probablement associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp (tableaux n° 2a et n° 2b), nous nous approchons des 68 associations spirituelles encore attestées en 1386¹. Nous avons augmenté le nombre d'associations de 41 unités par rapport à notre tentative initiale, basée sur les seules sources fécampoises. Et il est probable que l'écart de 16 unités observé puisse être en partie comblé à l'aide de quelques-uns des 21 établissements religieux retenus comme potentiellement associés à Fécamp (tableau n° 2c).

¹ D'après la table des matières de la chronique des frères Marest de d'Alge, dressée par dom Ferray en 1708 (ms. Montivilliers, BM, 5, fol. 5r-5v).

Complément à l'étape 2 : critique d'attribution d'un nécrologe fragmentaire

Parmi les documents nécrologiques examinés au cours de l'étape 2, il en est un que j'ai délibérément écarté de mon enquête. La critique d'attribution dont il doit faire l'objet justifie en effet l'ajout d'une étude complémentaire au terme de cette seconde étape. Le document dont il s'agit est un nécrologe du XI^e-XII^e siècle ne subsistant plus aujourd'hui que sous la forme de deux fragments en mauvais état, conservés dans le recueil factice Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389, fol. 33 et 34¹. Méconnu, il a été signalé pour la première fois par Jean-Loup Lemaitre dans le premier supplément de son répertoire paru en 1987 (LEMAITRE n° 342a). La notice détaillée que cet auteur consacre à ce nécrologe désigne l'abbaye du Bec comme établissement d'origine. Les raisons invoquées pour justifier de cette attribution sont les suivantes. Jean-Loup Lemaitre indique tout d'abord que, parmi les lieux d'origine des défunts, les abbayes normandes sont représentées en grand nombre. Il observe également que le détenteur du nécrologe était associé à plusieurs établissements anglais, confirmant ainsi son appartenance à l'espace anglo-normand constitué après la conquête de 1066. Il souligne aussi l'existence de contacts avec des établissements dispersés sur le continent, révélant ainsi un possesseur important et prestigieux largement ouvert sur l'extérieur du duché de Normandie. Il constate ensuite que l'un des rares abbés mentionnés, Boson du Bec († 1136), a été inscrit en addition et à l'encre rouge. Enfin, parmi les abbayes relevées, plusieurs sont connues pour avoir été en relation spirituelle étroite avec le Bec grâce à la liste de confraternités conservée pour ce monastère : Jumièges, Saint-Wandrille, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Pierre de Préaux, Saint-Étienne de Caen, Saint-Martin de Troarn, Le Mont Saint-Michel, Saint-Taurin d'Évreux, Le Tréport et Saint-Germer-de-Fly². Ces éléments ont logiquement conduit l'auteur de la notice à attribuer ce document à l'abbaye du Bec. Les arguments avancés pour identifier le possesseur du nécrologe paraissent solides, et les rares chercheurs ayant eu depuis recours à ces fragments n'ont guère hésité à les considérer, à la suite de cet auteur et sur la foi de cette notice, comme provenant du Bec³.

1 Il s'agit d'un assemblage artificiel, probablement réalisé vers 1900 (description sommaire dans OMONT, Henri, « Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1900-1902 », *BEC*, t. 64, 1903, p. 29-30), de fragments de manuscrits recueillis à la Bibliothèque nationale de France au cours du XIX^e siècle : feuillets volants, pages de gardes extraites lors de la réfection de reliures et fragments de parchemin ou de papier divers furent ainsi réunis sous la même couverture. Les différentes unités codicologiques observées, au nombre de 63, sont très hétérogènes et sont datables de la fin du VIII^e à la fin du XVIII^e siècle.

2 Tous ces établissements bénéficiaient au Bec de services de prières importants (ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 139-141 ou fol. 73r-74r ; PORÉE, 1901, I, p. 482-485). Le nécrologe du Bec conservait d'ailleurs la mémoire de moines et d'abbés appartenant à la plupart de ces établissements. En témoignent les extraits relevés par dom Jacques Jouvelin (ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 141-147 ou fol. 74r-78r). Notons toutefois que, contrairement aux autres établissements, Saint-Étienne de Caen, Saint-Taurin d'Évreux et Saint-Germer-de-Fly n'apparaissent pas dans ces extraits.

3 Ainsi, par exemple, Barbara Schamper (SCHAMPER, 1989, p. 307).

Présentation des éléments remettant en cause l'attribution de ce fragment à l'abbaye du Bec

En 1987, l'état des recherches sur les réseaux de confraternité rendait logique l'attribution de ce document à l'abbaye bénédictine du Bec¹. Les nouveaux éléments recueillis au cours des deux premières étapes de la présente enquête permettent néanmoins de remettre aujourd'hui cette attribution en cause. Observons tout d'abord, grâce à la documentation à notre disposition, que parmi les établissements mentionnés par Jean-Loup Lemaître, plusieurs monastères non normands, à savoir Saint-Faron de Meaux, Saint-Bertin et Saint-Arnoul de Crépy (sic. en réalité Saint-Arnoul de Metz), ne bénéficient pas de services de prières dans ce monastère². En revanche, d'autres établissements normands ou anglais disposant de suffrages étendus pour leurs défunts au Bec, comme par exemple Saint-Évroult, Lyre, Cormeille, Lessay et Christ Church de Cantorbéry (Holy Trinity) ne sont pas mentionnés³. Tant la présence des premières que l'absence des secondes ne manque pas de surprendre. D'autre part, la place importante accordée aux moines de Saint-Bénigne de Dijon dans ce nécrologe paraît être en décalage avec ce que nous savons par ailleurs des services de prières que s'accordaient mutuellement ces deux maisons⁴. Enfin, nous remarquerons que Boson du Bec n'est pas le seul abbé à bénéficier d'une inscription rubriquée : c'est aussi le cas de deux abbés de Saint-Germer-de-Fly, Garnier († 1095) et Hugues († 1100). Plusieurs moines d'autres maisons (Saint-Wandrille, Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Bertin, Saint-Étienne de Caen, etc.), ainsi que des parents, des amis et des familiers laïcs de la communauté détentrice de ce calendrier nécrologique bénéficient également d'un traitement de faveur comparable⁵. Ces diverses observations nous incitent à la prudence et nous invitent à reprendre à nouveaux frais l'étude de ce nécrologe. La rareté et l'ancienneté du document, la précision des informations transmises quant à l'origine des défunts ainsi que les recommandations formulées par Jean-Loup Lemaître à la fin de sa

1 Le réseau de confraternité du Bec était, parmi ceux des abbayes normandes connus de l'époque, celui se rapprochant le plus du contenu de ce nécrologe.

2 Dom Jouvelin a soigneusement relevé les suffrages appliqués au Bec pour chaque établissement associé à cette abbaye (ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 139-141 ou fol. 73r-74r) ; ce document a été en grande partie traduit par l'abbé Porée (PORÉE, 1901, I, p. 482-484 ; avec toutefois quelques omissions et difficultés d'identification d'établissements) puis commenté par dom Laporte (LAPORTE, 1956, p. 152-155).

3 Les suffrages appliqués au Bec pour les moines de ces établissements étaient constitués de sept offices pléniers et de la récitation pendant vingt-cinq jours du *Verba mea* avec l'oraison *Inclina Domine* (cas à part pour les défunts de Lyre, pour qui l'on célébrait un trentain conventuel et des messes basses ; ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 139 et 140-141 ou fol. 73r et 73v-74r ; PORÉE, 1901, I, p. 482 et 485). Il est remarquable que plusieurs abbés de ces maisons apparaissent dans les extraits du nécrologe du Bec relevés par dom Jouvelin (ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 141-147 ou fol. 74r-78r).

4 Les suffrages appliqués au Bec pour les moines de Saint-Bénigne de Dijon n'étaient constitués que de trois offices, et le monastère bourguignon se trouve noyé au sein d'une liste de quarante-deux établissements bénéficiant de services de prières identiques, loin derrière les établissements plus étroitement associés, bénéficiant de sept offices pléniers (ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 140 ou fol. 73v ; PORÉE, 1901, I, p. 483-484). Aucun moine de Saint-Bénigne n'apparaît d'ailleurs dans les extraits du nécrologe du Bec de dom Jouvelin. Les moines du Bec ne sont pas non plus représentés dans les nécrologes de Dijon étudiés par Barbara Schamper (SCHAMPER, 1989). Le Bec n'apparaît d'ailleurs pas dans les descriptions de services de prières et dans les listes de confraternités pourtant bien conservés pour Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, p. 21-32).

5 Inscription soit directement à l'encre rouge, soit à l'encre noire rehaussée de rouge.

notice¹ sont autant d'éléments encourageant à entreprendre cette démarche.

Détermination de la période d'usage du nécrologe

L'état de conservation médiocre des deux feuillets², autrefois utilisés en remploi dans une reliure³, rend indispensable l'édition critique du texte avant de procéder à une étude globale de son contenu (cf. annexe n° 4). Une fois ce minutieux travail de transcription accompli, il est possible de dégager les premiers résultats généraux suivants :

- les folios 33 et 34 du recueil factice correspondent à deux feuillets indépendants contenant respectivement l'intégralité des mois de juin et de novembre d'un nécrologe démembré. Ce dernier comportait donc à l'origine douze feuillets : un pour chaque mois du calendrier. La première moitié de chaque mois⁴ se trouve au recto de chaque folio, tandis que la seconde moitié est enregistrée au verso⁵. Ainsi dix autres feuillets indépendants, sans doute eux-même remployés dans des reliures, nous manquent aujourd'hui⁶ ;

- l'information la plus récente enregistrée de première main correspond au décès de l'abbé Garnier de Saint-Germer-de-Fly (1058-1084), le 05 juin 1095. La commémoration la plus ancienne inscrite de seconde main (donc en addition) concerne le décès de son successeur, l'abbé Hugues de Saint-Germer-de-Fly (1084-1100), le 05 novembre 1100⁷. Ces deux fragments appartenaient donc à un nécrologe constitué dans les dernières années du XI^e siècle, à une date qu'il convient de placer dans une fourchette relativement étroite, comprise entre les années 1095 et 1100 ;

- la première main a toutefois reproduit de nombreuses informations plus anciennes⁸, issues d'un nécrologe antérieur aujourd'hui perdu et qui fut en usage au cours du XI^e siècle. Parmi les quelques inscriptions datables reprises de ce fonds primitif, les plus anciennes remontent au milieu de ce

1 « Bien que fragmentaire, ce texte mériterait d'être publié et étudié de manière approfondie » (LEMAITRE n° 342a).

2 Des déchirures, des trous et de petits morceaux de parchemins restés collés altèrent le texte en plusieurs endroits. Les bords brunis, l'encre partiellement effacée, les grattages et la restauration du folio 34 avec du papier de chine rendent la lecture parfois malaisée. Rognés sur les côtés (*a priori* sans perte de texte), ces feuillets mesurent aujourd'hui respectivement de 233 à 246 mm de hauteur et de 170 à 176 mm de largeur. À bien des égards, le travail de transcription du texte présente des analogies avec celui des archéologues.

3 Cette reliure était peut-être celle d'un manuscrit aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France, où il se trouvait déjà au XIX^e siècle. Les conservateurs de l'époque n'ont malheureusement pas pris la peine de signaler de quel volume ces deux fragments remployés furent extraits (perte de traçabilité). Cette information était sans doute déjà perdue avant la confection du recueil factice entré dans les nouvelles acquisitions latines entre 1900 et 1902.

4 Ou plus exactement les seize premiers jours de chaque mois. Les feuillets étant réglés à 32 lignes par page, deux lignes étaient donc réservées pour chaque jour.

5 En fonction des mois, le verso contenait donc vraisemblablement douze (mois de février), quatorze (mois de trente jours) ou quinze jours (mois de trente-et-un jours).

6 Les deux feuillets subsistant représentent donc approximativement 16,6 % du nécrologe. Les feuillets perdus correspondent aux mois de janvier à mai, de juillet à octobre et de décembre.

7 Sur ces deux abbés, voir *Gallia Christiana*, IX, col. 790-791 et GARAND, 1995, p. 14 n. 18 : « Garnier devint abbé de Saint-Germer de Fly en 1058 ; il quitta sa charge en 1084 et mourut dans la retraite en 1095 ».

8 Parmi les noms de moines inscrits avec mention d'origine, 127 le sont de première main (soit 29 % du nombre total d'inscription de ce type). Tous ces moines sont donc morts avant 1100.

siècle et concernent la Lorraine, avec les décès des abbés Richard de Saint-Vanne de Verdun († 15/06/1046) et Sigefroid de Gorze († 12/06/1055)¹ ;

- bien que les additions soient nombreuses², peu d'entre-elles sont précisément datables. La plupart correspond en effet à des défunts difficile à identifier, tels que simples moines, parents, amis et familiers de la communauté restant aujourd'hui pour nous des inconnus. Les abbés ajoutés de seconde main demeurent relativement rares. L'addition la plus récente que nous puissions dater avec précision correspond au décès de l'abbé Boson du Bec le 24 juin 1136. Nous observons toutefois que cette entrée est loin d'être la dernière enregistrée ce même jour³. Des ajouts ultérieurs ont été réalisés par plusieurs mains différentes, vraisemblablement à quelques années d'intervalle. Ainsi l'usage de ce nécrologe fragmentaire fut loin d'avoir pour terme l'année 1136, et l'enrichissement du fonds avec de nouvelles entrées a dû se prolonger assez longtemps dans le XII^e siècle, sans doute jusqu'à la fin de ce siècle. Nous pouvons déduire de ces premiers éléments que nous avons affaire à un nécrologe mis en service peu avant 1100 et resté en usage tout au long du XII^e siècle⁴.

Localisation des moines bénéficiant de commémorations

Passons à présent à la critique d'attribution proprement dite. Pour ce faire, il convient d'identifier les établissements d'origine des défunts, de comptabiliser le nombre de fois où ces établissements apparaissent, puis d'effectuer des classements en fonction de leur fréquence d'apparition⁵. Trente-cinq établissements religieux différents sont ainsi mentionnés. Il s'agit exclusivement de monastères. Si nous répartissons d'un côté les abbayes représentées plusieurs fois (soit vingt-quatre maisons), de l'autre celles mentionnées une seule et unique fois, c'est-à-dire de façon exceptionnelle (soit onze maisons), nous obtenons les deux tableaux récapitulatifs suivants (tableaux n° 3a et n° 3b)⁶ :

1 Ces deux mentions de première main apparaissent en tête de ligne. Signalons également la mention en tête de ligne d'un moine de Cluny au 16 novembre, *Girardus/Gerardus*, que l'on retrouve inscrit de première main dans le plus ancien nécrologe de Saint-Martial de Limoges, donc avant 1063/5 (édition synoptique du nécrologe de Cluny, n° 9).

2 304 noms de moines avec mention d'origine (soit 71 % du nombre total d'inscription de ce type) ont été inscrits de seconde main. Il s'agit de moines décédés après 1100, au cours du XII^e siècle.

3 Au 24 juin, l'abbé Boson est le quatrième nom inscrit sur les douze entrées que comportent ce jour.

4 Cette période est également cohérente d'un point de vue paléographique : nous avons affaire à des mains comparables à celles que nous trouvons en Normandie entre la fin du XI^e et la fin du XII^e siècle.

5 Cet ordonnancement permet de déterminer le rang d'apparition de chaque établissement.

6 La mention d'un établissement de façon unique constitue un cas limite que nous avons préféré traiter à part (nous y reviendrons). Les codes couleurs utilisés seront précisés au cours de l'analyse critique qui suit (il reprennent néanmoins ceux déjà utilisés précédemment).

| Rang | Établissements <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;"> normand réformé par G. de Volpiano dépendant de Fécamp anglais autre </div> | Nb de moines inscrits de première main | Nb de moines ajoutés de seconde main | Nb total de moines (juin/nov.) | Nb total de moines (extrapol. sur 12 mois) | % du nb total de moines | Première mention (datation approximative) | Dernière mention (datation approximative) | Nécrologe conservé |
|------|---|--|--------------------------------------|--------------------------------|--|-------------------------|---|---|---------------------|
| | | 1 | Saint-Bénigne de Dijon | 24 (25%) | 73 (75%) | 97 | 582 | 22,5 | XI ^(2/3) |
| 2 | Saint-Germer-de-Fly | 13 (28%) | 33 (72%) | 46 | 276 | 10,5 | XI ^(2/3) | XII ^(2/2) | - |
| 3 | Mont Saint-Michel | 24 (59%) | 17 (41%) | 41 | 246 | 9,3 | XI ^(2/3) | XII ^(2/2) | X |
| 4 | Saint-Wandrille | 13 (39%) | 20 (61%) | 33 | 198 | 7,5 | XI ^(2/3) | XII ^(2/2) | - |
| 5 | Saint-Pierre de Jumièges | 14 (45%) | 17 (55%) | 31 | 186 | 7 | XI ^(2/3) | XII ^(2/2) | X |
| 6 | Saint-Étienne de Caen | 3 (11%) | 24 (89%) | 27 | 162 | 6,1 | XI ^(2/2) | XII ^(2/2) | - |
| 7 | <i>Saint-Bertin</i> | 0 (0%) | 23 (100%) | 23 | 138 | 5,2 | XII ^(1/4) | XII ^(2/2) | - |
| 8 | Notre-Dame de Bernay | 8 (50%) | 8 (50%) | 16 | 96 | 3,6 | XI ^(2/3) | XII ^(2/2) | - |
| 9 | Saint-Taurin d'Évreux | 4 (27%) | 11 (73%) | 15 | 90 | 3,4 | XI ^(2/3) | XII ^(2/2) | X |
| 10 | Trinité de Norwich | 0 (0%) | 14 (100%) | 14 | 84 | 3,2 | XII ^(1/4) | XII ^(2/2) | - |
| 11 | Saint-Ouen de Rouen | 0 (0%) | 13 (100%) | 13 | 78 | 3 | XII ^(1/4) | XII ^(2/2) | - |
| 11 | Saint-Pierre de Préaux | 0 (0%) | 13 (100%) | 13 | 78 | 3 | XII ^(1/4) | XII ^(2/2) | - |
| 13 | <i>Saint-Pancrease de Lewes</i> | 0 (0%) | 9 (100%) | 9 | 54 | 2 | XII ^(1/4) | XII ^(2/2) | - |
| 14 | Saint-Pierre de Cluny | 8 (100%) | 0 (0%) | 8 | 48 | 1,8 | XI ^(2/3) | XI ^(4/4) | x |
| 15 | Notre-Dame de Reading | 0 (0%) | 7 (100%) | 7 | 42 | 1,6 | XII ^(2/4) | XII ^(2/2) | - |
| 16 | Saint-Gorgon de Gorze | 6 (100%) | 0 (0%) | 6 | 36 | 1,4 | XI ^(2/3) | XI ^(4/4) | x |
| 16 | Saint-Martin de Troarn | 0 (0%) | 6 (100%) | 6 | 36 | 1,4 | XII ^(1/4) | XII ^(2/2) | - |
| 18 | Saint-Pierre de Westminster | 1 (20%) | 4 (80%) | 5 | 30 | 1,1 | XI ^(4/4) | XII ^(2/2) | - |
| 19 | Saint-Arnoul de Metz | 4 (100%) | 0 (0%) | 4 | 24 | 0,9 | XI ^(2/3) | XI ^(4/4) | x |
| 19 | Saint-Faron de Meaux | 1 (25%) | 3 (75%) | 4 | 24 | 0,9 | XI ^(2/3) | XII ^(2/2) | X |
| 21 | Saint-Germain-des-Prés | 0 (0%) | 3 (100%) | 3 | 18 | 0,7 | XII ^(1/4) | XII ^(1/4) | X |
| 21 | Trinité-du-Mont de Rouen | 0 (0%) | 3 (100%) | 3 | 18 | 0,7 | XII ^(1/4) | XII ^(2/2) | - |
| 23 | Sainte-Berthe de Blangy | 1 (50%) | 1 (50%) | 2 | 12 | 0,5 | XI ^(2/3) | XII ^(2/2) | - |
| 23 | Notre-Dame de Glastonbury | 0 (0%) | 2 (100%) | 2 | 12 | 0,5 | XII ^(1/4) | XII ^(2/2) | - |
| 35 | TOTAL | 127 (29%) | 304 (71%) | 439 | 2634 | 100 | | | |

Tableau n° 3a : établissements mentionnés plusieurs fois
dans les fragments du nécrologe Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389, fol. 33-34

| Rang | Établissements | Nb de moines inscrits de première main | Nb de moines ajoutés de seconde main | Nb total de moines (juin/nov.) | Nb total de moines (extrapol. sur 12 mois) | % du nb total de moines | Première mention (datation approximative) | Dernière mention (datation approximative) | Nécrologe conservé |
|------|-------------------------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------|--|-------------------------|---|---|--------------------|
| | | | | | | | | | |
| 25 | Notre-Dame du Bec | 0 (0%) | 1 (100%) | 1 | 6 | 0,2 | 1136 | 1136 | x |
| 25 | Saint-Pierre de Castillon (Conches) | 0 (0%) | 1 (100%) | 1 | 6 | 0,2 | XII ^(1/2) | XII ^(1/2) | - |
| 25 | N-D de Saint-Pierre-sur-Dives | 0 (0%) | 1 (100%) | 1 | 6 | 0,2 | v. 1113 | v. 1113 | - |
| 25 | Saint-Michel du Tréport | 0 (0%) | 1 (100%) | 1 | 6 | 0,2 | 1118 | 1118 | - |
| 25 | Saint-Serge d'Angers | 1 (100%) | 0 (0%) | 1 | 6 | 0,2 | XI ^(3/3) | XI ^(3/3) | X |
| 25 | Saint-Denis en France | 0 (0%) | 1 (100%) | 1 | 6 | 0,2 | XII ^(1/2) | XII ^(1/2) | x |
| 25 | Sainte-Foy de Longueville | 0 (0%) | 1 (100%) | 1 | 6 | 0,2 | XII ^(1/2) | XII ^(1/2) | - |
| 25 | Tewkesbury | 0 (0%) | 1 (100%) | 1 | 6 | 0,2 | v. 1110 | v. 1110 | - |
| 25 | Saint-Vanne de Verdun | 1 (100%) | 0 (0%) | 1 | 6 | 0,2 | 1046 | 1046 | - |
| 25 | Saint-Pierre de Corbie | 1 (100%) | 0 (0%) | 1 | 6 | 0,2 | XI ^(2/2) | XI ^(2/2) | X |
| 25 | Sancti Wicharii ? | 0 (0%) | 1 (100%) | 1 | 6 | 0,2 | XII ^(1/2) | XII ^(1/2) | - |
| 35 | TOTAL | 127 (29%) | 304 (71%) | 439 | 2634 | 100 | | | |

Tableau n° 3b : établissements mentionnés une seule fois dans les fragments du nécrologe Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389, fol. 33-34

Localisation du possesseur du nécrologe

Essayons tout d'abord de localiser, au moins approximativement, le possesseur de notre nécrologe :

- en premier lieu, sur les vingt-quatre abbayes mentionnées plus d'une fois (tableau n° 3a), dix sont normandes¹, et une, Saint-Germer-de-Fly, est située dans le sud du Pays de Bray et à 2,5 km de l'Epte, c'est-à-dire aux confins de la Picardie (diocèse de Beauvais) mais dans la zone frontalière avec la Normandie. Près de la moitié des établissements se concentrent donc sur une seule et même zone géographique. La prise en compte du rang, c'est-à-dire de la fréquence d'apparition, nous donne une idée encore plus précise de la prédominance de la Normandie dans notre document : huit des douze premières maisons mentionnées sont en effet normandes, une neuvième étant en marge

¹ Dans l'ordre : Le Mont Saint-Michel (rang 3), Saint-Wandrille (rang 4), Saint-Pierre de Jumièges (rang 5), Saint-Étienne de Caen (rang 6), Notre-Dame de Bernay (rang 8), Saint-Taurin d'Évreux (rang 9), Saint-Ouen de Rouen (rang 11), Saint-Pierre de Préaux (rang 11), Saint-Martin de Troarn (rang 16) et La Trinité-du-Mont/Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen (rang 21).

de la province ecclésiastique de Rouen (Saint-Germer-de-Fly)¹. Les trois autres sont à la fois très éloignées de cette région et fort distantes les unes par rapport aux autres². Si l'on considère également les onze communautés n'apparaissant qu'une seule fois (tableau n° 3b), cinq nouveaux établissements normands peuvent être ajoutés à notre liste³. Avec quinze maisons relevant de la Province ecclésiastique de Rouen et une seizième située dans sa proximité immédiate se dessine une concentration régionale forte (représentée sur fond vert dans les deux tableaux précédents)⁴. Or aucun autre regroupement géographique n'est par ailleurs décelable : les autres maisons mentionnées sont géographiquement dispersées dans différentes régions tant sur le continent⁵ qu'Outre-Manche⁶. Un grand nombre d'entre-elles occupent d'ailleurs un rang d'apparition secondaire dans notre tableau. Cette répartition spatiale permet de localiser sans risque le possesseur de notre nécrologe : il s'agit d'un monastère situé dans le duché de Normandie ;

- il est possible, en second lieu, d'affiner cette localisation. Sept de nos quinze établissements normands (à savoir Saint-Wandrille, Saint-Pierre de Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, La Trinité-du-Mont de Rouen, Notre-Dame du Bec, Sainte-Foy de Longueville-sur-Scie et Saint-Michel du Tréport), relèvent du diocèse de Rouen. Un huitième monastère se trouve dans ses marges immédiates (Saint-Germer-de-Fly). Ce nombre correspond à environ la moitié des établissements normands repérés. Dans ce groupe figurent quatre des établissements les mieux représentés⁷. Les autres abbayes se répartissent en petit nombre dans le reste de la Province ecclésiastique de Rouen : au sein des diocèses voisins de Lisieux (Bernay et Préaux, respectivement rangs 8 et 11) et d'Évreux (Saint-Taurin et Saint-Pierre de Castillon/Conches, respectivement rangs 9 et 25), ou dans les diocèses un peu plus lointains de Bayeux (Saint-Étienne de Caen et Troarn, respectivement rangs 6

1 Rappelons que Saint-Germer-de-Fly (rang 2), monastère picard situé en zone frontalière, compte de nombreux normands parmi ses bienfaiteurs.

2 Les trois autres abbayes non normandes et de rang inférieur à 13 sont situées en Bourgogne (Saint-Bénigne de Dijon, rang 1), en Flandre (Saint-Bertin, rang 7) et en Angleterre (Norwich, rang 10).

3 Notre-Dame du Bec, Saint-Pierre de Castillon (Conches), Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives, Sainte-Foy de Longueville-sur-Scie, Saint-Michel du Tréport.

4 Seule l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly apparaît sur fond bleu.

5 Ainsi, sur le continent : en Bourgogne (Saint-Bénigne de Dijon et Cluny, respectivement rangs 1 et 14), en Picardie (Saint-Germer-de-Fly et Corbie, respectivement rangs 2 et 25), en Flandre (Saint-Bertin et Sainte-Berthe de Blangy, respectivement rangs 7 et 23), en Lorraine (Gorze, Saint-Arnoul de Metz et Saint-Vanne de Verdun, respectivement rangs 16, 19 et 25), en Ile-de-France (Saint-Faron de Meaux, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Denis, respectivement rangs 19, 21 et 25) et en Anjou (Saint-Serge d'Angers, rang 25). Dans cet ensemble très dispersé, seules Gorze et Saint-Arnoul de Metz appartiennent à un même diocèse : celui de Metz.

6 Hors continent, en Angleterre (ces établissements ont été représentés sur fond jaune dans les tableaux 3a et 3b) : comtés de Norfolk (Norwich, rang 10), du Sussex (Lewes, rang 13), du Berkshire (Reading, rang 15), du Middlesex (Westminster, rang 18), du Somerset (Glastonbury, rang 23) et du Gloucestershire (Tewkesbury, rang 25). La présence de ces six établissements insulaires dispersés sur l'ensemble du royaume d'Angleterre, mais principalement dans la partie méridionale et centrale de celui-ci, conforte l'hypothèse d'un document élaboré pour une abbaye normande située au cœur de l'espace anglo-normand.

7 Saint-Germer-de-Fly (rang 2 mais en marge du diocèse de Rouen), Saint-Wandrille (rang 4), Jumièges (rang 5), Saint-Ouen de Rouen (rang 11), La Trinité-du-Mont (rang 21), Notre-Dame du Bec (rang 25), Sainte-Foy de Longueville-sur-Scie (rang 25) et Saint-Michel du Tréport (rang 25).

et 16), de Sées (Saint-Pierre-sur-Dives, rang 25) et d'Avranches (Le Mont Saint-Michel, rang 3). On remarque le faible nombre d'établissements établis dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la Province ecclésiastique de Rouen : aucune abbaye n'appartient au diocèse de Coutances et les diocèses d'Avranches et de Sées ne sont représentés chacun que par un unique monastère¹. Cette répartition contraste nettement avec la forte concentration observée sur l'Est de la principauté normande, c'est-à-dire dans le diocèse de Rouen et ses marges, en particulier le long de la vallée de la Seine². On notera au passage l'emplacement du plus modeste des établissements représentés : il s'agit du prieuré clunisien de Sainte-Foy de Longueville, alors récemment fondé (en 1093³), et situé dans le Pays de Caux. Sa présence s'explique sans doute en partie du fait de sa proximité géographique avec le possesseur du nécrologe. Ainsi, ces divers éléments nous permettent d'identifier le diocèse de Rouen comme région d'origine de nos deux fragments et même d'envisager une relative proximité avec la vallée de la Seine et le Pays de Caux.

Identification de l'ordre religieux et du réseau spirituel de rattachement

Ces premières observations confirment la localisation géographique proposée par Jean-Loup Lemaitre : pour l'heure rien de s'oppose donc à l'attribution au Bec proposée par cet auteur. Nous devons néanmoins tenter de comprendre pourquoi des établissements non normands, parfois très éloignés, apparaissent également en grand nombre dans ces fragments. Pour ce faire, il convient de déterminer les ordres religieux et les réseaux spirituels auxquels se rattache notre nécrologe fragmentaire :

- d'une part ce document provient vraisemblablement d'une communauté de moines bénédictins : les établissements représentés sont en effet exclusivement des abbayes bénédictines masculines et le possesseur de ces deux fragments a toutes les chances de présenter les mêmes caractéristiques, à savoir même ordre religieux et communauté elle aussi constituée d'hommes ;

- d'autre part, nous observons une forte concentration d'abbayes relevant du réseau spirituel volpianien. Pas moins de neuf établissements mentionnés plusieurs fois dans ce document appartiennent en effet au groupe d'abbayes directement touchées par la réforme de Guillaume de Volpiano. Après les monastères normands, ces établissements forment un second groupe à la fois consistant et homogène (ils sont représentés sur fond saumon dans les deux tableaux précédents)⁴.

1 Encore faut-il relativiser la présence de Saint-Pierre-sur-Dives : d'une part cet établissement n'apparaît qu'une seule fois dans notre nécrologe ; d'autre part cette abbaye située sur la Risle se trouve au nord du diocèse de Sées, à proximité des diocèses de Lisieux et de Bayeux et des abbayes de Troarn et de Saint-Étienne de Caen qui figurent elles-aussi dans notre liste. À l'inverse, bien qu'excentré au sud-ouest de la province ecclésiastique de Rouen, le Mont Saint-Michel occupe une place remarquable dans notre liste (3^{ème} rang).

2 Quatre des sept abbayes du diocèse de Rouen sont du bord de Seine et elles occupent les rangs 4, 5, 11 et 21.

3 La date de la fondation de ce prieuré clunisien était enregistrée dans les *Annales de Fécamp* (voir l'annexe n° 7).

4 Les établissements normands de ce réseau apparaissent donc sur fond à la fois vert et saumon.

Nous rencontrons ainsi, par ordre décroissant de fréquence d'apparition, Saint-Bénigne de Dijon, Le Mont Saint-Michel, Jumièges, Bernay, Saint-Ouen de Rouen, Gorze, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Faron de Meaux et Saint-Germain-des-Prés. Ce nécrologe offre donc un témoignage précieux de la survivance du réseau spirituel volpianien aux alentours de 1100¹. Tout porte à croire que son possesseur appartenait donc à la branche normande de ce réseau. Cela permet en effet d'expliquer pourquoi Saint-Bénigne de Dijon et Le Mont Saint-Michel, bien que géographiquement éloignés et excentrés par rapport au diocèse de Rouen, figurent parmi les trois établissements ayant les plus fortes fréquences d'apparition : ces deux maisons, étroitement liées au possesseur du nécrologe, ont la particularité d'appartenir tout comme lui au réseau spirituel volpianien. La « maison mère » du mouvement réformateur, Saint-Bénigne de Dijon, occupe une place de choix puisqu'il s'agit de l'établissement pour lequel les inscriptions de défunts sont, et de loin, les plus nombreuses (rang 1, avec près d'un quart des enregistrements de moines localisés)². Viennent ensuite les trois établissements normands touchés par la réforme de Guillaume de Volpiano depuis Fécamp : Le Mont Saint-Michel (rang 3), Jumièges (rang 5) et Bernay (rang 8). Puis apparaît un quatrième établissement normand touché par la réforme, mais cette fois indépendamment de l'intervention d'un disciple fécampois de Guillaume de Volpiano : Saint-Ouen de Rouen (rang 11). Figurent enfin quatre autres abbayes du réseau spirituel volpianien géographiquement plus éloignées : les deux premières sont localisées en Lorraine (province ecclésiastique de Trèves), dans le diocèse de Metz (Gorze et Saint-Arnoul de Metz, respectivement aux rangs 16 et 19) et les deux autres en Ile-de-France (province ecclésiastique de Sens), dans les diocèses de Meaux et de Paris (Saint-Faron de Meaux et Saint-Germain-des-Prés, respectivement aux rangs 19 et 21).

Rejet de l'attribution de ce nécrologe à Notre-Dame du Bec

En montrant que notre nécrologe appartient à un établissement relevant du réseau de monastères né de la réforme de Guillaume de Volpiano, son attribution au Bec proposée par Jean-Loup Lemaitre n'est désormais plus recevable : d'une part ce monastère n'appartenait pas à ce réseau ; d'autre part s'il était bien, pour des raisons de proximité géographique évidentes, en relation

1 On considère généralement, depuis les travaux de Neithard Bulst, que le réseau spirituel volpianien eut peine à survivre à la mort de son fondateur, Guillaume de Volpiano, en 1031 et que « la filiation de Saint-Bénigne » ne continua ensuite que sous forme réduite. Cet abbé avait en effet assuré la cohésion de l'ensemble grâce à de nombreux et incessants déplacements ainsi qu'au recours au multi-abbatit. Neithard Bulst a mis en doute la survivance de ce réseau après la première génération des disciples de Guillaume, donc le milieu du XI^e siècle (BULST, 1984, p. 317-330, en particulier p. 320 et 325 et BULST, 1989, p. 33-41 en particulier p. 40-41). Si l'essoufflement du mouvement est bien réel, ce document témoigne cependant de la persistance par branches (normande, messine, bourguignonne...) du réseau spirituel volpianien sur une période plus longue que ne l'avait envisagé cet auteur et d'autres à sa suite, à commencer par Anne Wagner (WAGNER, 1996, p. 54-57).

2 Entre un quart et un cinquième (22,5 %) des moines commémorés sont originaires de Saint-Bénigne de Dijon.

spirituelle étroite avec plusieurs abbayes normandes relevant de ce réseau¹, il en était tout autrement pour les autres maisons plus éloignées situées hors de Normandie². Cette dernière observation peut d'ailleurs être généralisée. Une comparaison attentive des établissements apparaissant dans les extraits du nécrologe du Bec relevés par dom Jouvelin avec les abbayes mentionnées plusieurs fois dans nos fragments confirme la nette divergence de nos documents pour les associations spirituelles externes à la Province ecclésiastique de Rouen³. Sur les vingt-quatre maisons du tableau 3a, seules neuf abbayes se retrouvent aussi dans la copie de nécrologe de dom Jouvelin. Or parmi elles, sept sont normandes⁴ et seulement deux appartiennent à une autre région⁵. Si l'on se réfère à la liste des fraternités du Bec que nous a également transmise dom Jouvelin, cinq nouvelles abbayes viennent néanmoins s'ajouter aux précédentes. Il s'agit cependant d'établissements bénéficiant pour la plupart de services de prières plus modestes, ce qui explique d'ailleurs leur absence dans les relevés nécrologiques de dom Jouvelin⁶. Enfin pas moins de neuf abbayes non associées au Bec apparaissent dans nos fragments⁷. Cela représente près de 38 % des établissements de notre échantillon. De plus, la totalité de ces communautés non associées au Bec n'est pas localisée en Normandie. L'attribution de notre nécrologe au Bec doit de ce fait être rejetée pour deux motifs selon moi rédhibitoires : en premier lieu cette abbaye ne fait pas partie du réseau spirituel volpianien auquel se rattache le possesseur de notre document ; en second lieu le réseau de confraternité du Bec, dans sa partie externe à la Normandie, ne correspond que très partiellement à celui de nos fragments.

Attribution de ces fragments de nécrologe à la Trinité de Fécamp

Ayant rejeté l'attribution au Bec, est-il possible d'identifier le véritable possesseur de notre

-
- 1 Le Mont Saint-Michel, Jumièges, Bernay et Saint-Ouen de Rouen apparaissent bien dans la « liste des monastères et églises unis par la fraternité à l'abbaye du Bec » éditée par l'abbé Porée d'après dom Jouvelin (PORÉE, 1901, t. I, p. 482-485 ; ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 139-141 ou fol. 73r-74r). Les extraits du nécrologe du Bec relevés par dom Jouvelin mentionnent d'ailleurs des abbés de ces quatre établissements (ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 141-147 ou fol. 74r-78r). Nous trouvons également plusieurs abbés du Bec inscrits dans les documents nécrologiques conservés pour Le Mont Saint-Michel et Jumièges (GAZEAU, 2007, II, p. 7-27).
 - 2 À l'exception toutefois de Saint-Bénigne de Dijon, qui bénéficiait de services spirituels modestes au Bec, comme nous l'avons vu plus haut. Les abbayes de Gorze, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Faron de Meaux et de Saint-Germain-des-Prés sont absentes des listes de confraternités du Bec et des extraits de nécrologes relevés par dom Jouvelin et édités par l'abbé Porée (voir les références données ci-dessus).
 - 3 Ce fait prouve que les extraits du nécrologe du Bec de dom Jouvelin et notre nécrologe fragmentaire ne peuvent provenir d'une même maison.
 - 4 Abbayes normandes : Le Mont Saint-Michel, Jumièges, Bernay, Saint-Taurin d'Evreux, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Pierre de Préaux et Troarn.
 - 5 Abbayes non normandes : Cluny (Bourgogne) et Westminster (Angleterre, Middlesex).
 - 6 Hormis Saint-Étienne de Caen et Saint-Germer-de-Fly, qui bénéficiaient de suffrages importants, les abbayes de Saint-Bénigne de Dijon, de la Trinité-du-Mont de Rouen et de Glastonbury ne bénéficiaient que de services de prières plus modestes, à trois offices.
 - 7 En voici la liste : Saint-Bertin, Norwich, Saint-Pancrace de Lewes, Reading, Gorze, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Faron de Meaux, Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Berthe de Blangy.

nécrologe ? Rappelons que nous recherchons une abbaye bénédictine masculine normande, située dans le diocèse de Rouen, profondément touchée par la réforme de Guillaume de Volpiano¹ et étant en lien étroit avec les abbayes de Saint-Bénigne de Dijon et du Mont Saint-Michel aux XI^e et XII^e siècles. Grâce aux éléments recueillis lors des deux premières étapes de notre enquête, nous pensons bien sûr immédiatement à l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Toutefois deux autres candidats sérieux pourraient être éventuellement envisagés : Saint-Pierre de Jumièges et Saint-Ouen de Rouen. L'absence de ces deux abbayes dans les réglementations pour les suffrages des défunts du second livre du chapitre de Saint-Bénigne de Dijon montre cependant que ces deux maisons étaient moins étroitement liées à l'abbaye bourguignonne que ne l'était Fécamp autour 1140. Part ailleurs, ce que nous savons de leurs réseaux de confraternité respectifs ne correspond pas non plus, en particulier pour la partie non normande, aux établissements mentionnés dans notre nécrologe fragmentaire². À tel point que les établissements associés à l'abbaye du Bec se révèlent finalement plus nombreux à apparaître dans nos fragments que ceux associés à ces deux monastères du bord de Seine³. Ces quelques observations d'ordre général permettent d'ores et déjà de rejeter l'hypothèse d'une attribution à Jumièges ou à Saint-Ouen.

La critique interne offre plusieurs arguments à la fois solides et décisifs permettant d'attribuer de façon certaine ces deux fragments à l'abbaye de Fécamp. Intéressons-nous tout d'abord aux monastères disposant d'une documentation nécrologique. Parmi les établissements apparaissant plusieurs fois dans nos fragments, neufs ont conservé au moins un nécrologe ou une copie moderne de celui-ci (voir la dernière colonne du tableau n°3a)⁴. Or, malgré la dispersion géographique importante des abbayes concernées, ces documents font tous, sans exception, mémoire d'abbés ou de moines de la Trinité de Fécamp (voir tableau n°1). Ce premier rapprochement est déjà à lui seul décisif, car cette abbaye est le seul établissement normand qui apparaisse systématiquement dans cette documentation.

La présence d'une fondation comtale relativement obscure du nord de la France mérite ensuite

1 Sans quoi l'existence de ce réseau dans ces fragments ne serait plus perceptible vers 1100.

2 D'après la liste de confraternités de Jumièges édités par dom Laporte (LAPORTE, 1956, p. 187-188), Saint-Germain-des-Prés serait l'unique établissement non normand associé à Jumièges et mentionné dans nos fragments (notons toutefois que cette liste tardive de dix-sept établissements paraît fort succincte). Nous observons aussi des divergences importantes entre notre nécrologe fragmentaire et celui conservé pour Jumièges. D'après les deux listes de confraternités que nous avons signalé plus haut pour Saint-Ouen de Rouen, seuls Saint-Germer-de-Fly, Saint-Faron de Meaux et Saint-Bénigne de Dijon seraient des établissements non normands associés à Saint-Ouen et mentionnés dans nos fragments (nous avons toutefois sans doute là aussi affaire à deux listes tardives de vingt-cinq et vingt-six établissements. Voir l'annexe n°6).

3 Seulement 37,5 % des établissements du tableau 3a. apparaissent dans la liste de confraternités conservée pour Jumièges et seulement 33,3 % dans les listes de confraternités conservées pour Saint-Ouen de Rouen. Ce pourcentage est de 62 % pour Le Bec, que nous avons pourtant rejeté.

4 Il s'agit de Saint-Bénigne de Dijon, le Mont Saint-Michel, Jumièges, Saint-Taurin d'Évreux, Cluny, Gorze, Saint-Arnoux de Metz, Saint-Faron de Meaux et Saint-Germain-des-Prés. Un dixième, le Bec, apparaît une fois (voir tableau n° 3b).

d'attirer notre attention : il s'agit de l'abbaye de Sainte-Berthe de Blangy, située en marge de la Flandre, dans le Ternois. En Normandie, seule la Trinité de Fécamp avait une raison sérieuse d'être spirituellement associée à cette modeste communauté bénédictine géographiquement éloignée de la province ecclésiastique de Rouen¹ : comme nous l'avons vu précédemment, Sainte-Berthe avait été placée sous la dépendance de l'abbaye de la Trinité vers le second quart du XI^e siècle. Notre fragment commémore ainsi des défunts pour chacune des trois abbayes encore placées sous la dépendance directe de Fécamp au XII^e siècle : Notre-Dame de Bernay (rang 8), Saint-Taurin d'Évreux (rang 9) et Sainte-Berthe de Blangy (rang 23)². La présence, au complet, de ce groupe de dépendances fécampoises (représentées sur fond violet dans les deux tableaux précédents)³ constitue un argument de poids pour identifier le possesseur du nécrologe fragmentaire avec l'abbaye de la Trinité. Il convient néanmoins de vérifier cette hypothèse d'attribution en prenant en compte l'ensemble des communautés mentionnées dans ce document.

Nous retrouvons parmi les douze établissements les mieux représentés⁴ onze abbayes pour lesquelles des déplacements et des transferts de moines les ayant impliquées avec Fécamp avaient été mis en avant lors de la première étape de notre enquête : Saint-Bénigne de Dijon⁵, Saint-Germer-de-Fly⁶, Le Mont Saint-Michel⁷, Saint-Wandrille⁸, Jumièges⁹, Saint-Étienne de Caen¹⁰,

1 Sainte-Berthe de Blangy n'apparaît d'ailleurs pas dans les listes de fraternités du Bec, de Saint-Évroult, du Mont Saint-Michel, de Jumièges et de Saint-Ouen de Rouen. Nous n'en n'avons pas davantage trouvé trace dans les nécrologes normands conservés.

2 L'abbaye de Montivilliers n'apparaît pas, mais celle-ci fut placée sous la dépendance de Fécamp seulement de 1025 à 1035. À cette dernière date, les moines furent remplacés par des moniales.

3 Les établissements normands de ce groupe sont donc représentés sur fond à la fois vert et violet.

4 Ils apparaissent chacun au moins treize fois dans ces fragments (soit, par extrapolation sur les douze mois de l'année, au moins 78 fois) : ces établissements bénéficiaient donc d'une inscription sinon systématique du moins extrêmement fréquente de leurs défunts dans ce nécrologe. Cela dénote de liens spirituels très étroits avec le propriétaire du document. Ces douze abbayes représentent la moitié des établissements mentionnés plus d'une fois dans ces fragments.

5 Nous avons vu que Fécamp fut réformée par des moines de Saint-Bénigne de Dijon, parmi lesquels les abbés Guillaume de Volpiano (1001-1028) et Jean de Ravenne (1028-1078) et le prieur Thierry (av. 1017) sont les plus connus. En sens inverse, nous connaissons le cas du noble anglo-saxon qui pris l'habit à Fécamp sous le nom de Clément et qui demanda son transfert à Saint-Bénigne de Dijon.

6 Le cas le mieux documenté est celui du poète et érudit Adelelm, d'abord moine de Saint-Germer-de-Fly puis de Fécamp au début du XII^e siècle.

7 Deux à trois anciens moines de Fécamp ont pris la direction du Mont en tant qu'abbé : Thierry (1023-1027), peut-être Suppon (1033-v. 1048) et Raoul (v. 1048-1058/9).

8 Le moine Durand fut moine de Saint-Wandrille avant de passer à Fécamp. Le moine Gerbert fut moine de Fécamp avant de devenir abbé de Saint-Wandrille (1063-1089).

9 L'ancien prieur de Fécamp Thierry devint abbé de Jumièges (v. 1017-1027). Le moine de Fécamp Tancard devint abbé de Jumièges (1097-1101).

10 L'abbé de Fécamp Guillaume de Rots (1078-1107) avait été moine de Saint-Étienne de Caen.

Bernay¹, Saint-Taurin d'Évreux², Norwich³, Saint-Ouen de Rouen⁴ et Saint-Pierre de Préaux⁵. Ce fut également le cas de huit autres établissements apparaissant aussi plusieurs fois dans nos fragments⁶ : Cluny⁷, Troarn⁸, Westminster⁹, Gorze¹⁰, Saint-Arnoul de Metz¹¹, Saint-Faron de Meaux¹², la Trinité du Mont de Rouen¹³ et Sainte-Berthe de Blangy¹⁴. Ces maisons sont implantées tant en Normandie qu'à l'extérieur du duché, aussi bien sur le continent qu'Outre-Manche. Huit d'entre-elles sont mêmes situées à plusieurs centaines de kilomètres de Fécamp¹⁵. Les abbayes que nous venons d'énumérer représentent à elles seules dix-huit des vingt-quatre établissements mentionnés plusieurs fois dans notre nécrologe fragmentaire, c'est-à-dire 75 % d'entre eux, soit 3 sur 4 (tableau 3a)¹⁶. En tenant compte uniquement de la circulation des moines, l'attribution du nécrologe à Fécamp nous paraît déjà convaincante. Mais nous constatons surtout que parmi ces vingt-quatre établissements, vingt-deux avaient déjà été identifiés par nos soins, lors des deux premières étapes de notre enquête, comme ayant des liens avec Fécamp¹⁷. En obtenant une correspondance avoisinant cette fois les 92%, l'attribution de notre nécrologe à cette abbaye ne fait quasiment plus de doute¹⁸.

1 Placée sous la dépendance de Fécamp, l'abbaye de Bernay devait choisir ses *custodes* puis ses abbés parmi les moines de Fécamp. Au XI^e siècle, ce fut par exemple le cas de Thierry (1025-1027), Raoul (1027-v. 1048 ou 1058/9) et de Vital (1058/9 ?-1076).

2 Dépendants de Fécamp, les moines de Saint-Taurin devaient choisir leur abbé parmi les moines de Fécamp.

3 L'ancien prieur de Fécamp, Herbert de Losinga, est le fondateur du prieuré de la cathédrale de Norwich, dont il était l'évêque (1091-1119).

4 L'abbé Nicolas de Saint-Ouen (1042-1092) était un ancien oblat de Fécamp.

5 En 1078, un ancien moine de Fécamp, Pierre, s'est retiré à Préaux pour finir ses jours.

6 Un neuvième monastère, mentionné une seule fois, a lui aussi connu des échanges de moines avec l'abbaye de la Trinité : Saint-Pierre de Castillon/Conches. Les deux premiers abbés de Conches, Gilbert et Guillaume, étaient en effet d'anciens moines de Fécamp.

7 L'abbaye de Cluny a fourni deux de ses moines comme abbé à Fécamp : Guillaume de Volpiano (1001-1028) et Henri de Sully (1140-1187).

8 L'abbaye de Troarn fut à l'origine fondée et dirigée par d'anciens moines de Fécamp : Gilbert (v. 1050-1059) et Durand (1059-1088).

9 L'ancien moine de Fécamp et abbé de Bernay Vital fut abbé de Westminster (1076-1085).

10 Un ancien moine de Fécamp, Benoît, avait quitté son abbaye d'origine pour Gorze puis pour Saint-Arnoul de Metz.

11 Voir la note précédente.

12 Un ancien moine de Fécamp, Lescelin, est devenu abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois puis de Saint-Faron de Meaux.

13 L'abbé de Fécamp Richard de Treigos (1259/60-1286) était originaire de la Trinité-du-Mont.

14 En tant que dépendance de Fécamp, l'abbaye de Sainte-Berthe de Blangy avait à sa tête des moines de Fécamp.

15 C'est le cas de Saint-Bénigne de Dijon (~500 km), du Mont Saint-Michel (~240 km), de Norwich (~470 km), de Cluny (~620 km), de Westminster (~300 km), de Gorze (~510 km), de Saint-Arnoul de Metz (~520 km) et de Saint-Faron de Meaux (~250 km).

16 Dans l'état actuel de nos recherches, seuls les transferts de moines entre Fécamp et les cinq établissements suivants ne sont pas attestés : Saint-Bertin, Lewes, Reading, Saint-Germain-des-Prés et Glastonbury.

17 Voir les cartes 3a et 3b. L'existence de ces liens avait permis de distinguer trois groupes d'établissements en fonction de la probabilité de leur association spirituelle avec Fécamp : onze établissements apparaissent dans le tableau 2a, dix dans le tableau 2b et un dans le tableau 2c.

18 Ce pourcentage est nettement supérieur à ceux obtenus pour Le Bec (58,3 %), Jumièges (37,5 %) et Saint-Ouen-de-Rouen (33,3 %) à partir de leurs listes de confraternités respectives.

Deux cas méritant un examen approfondi

Il reste cependant à s'intéresser aux cas des deux seuls établissements jusqu'ici non identifiés pour leurs relations spirituelles avec la Trinité de Fécamp, à savoir l'abbaye de Saint-Bertin, en Flandre, et le prieuré de Saint-Pancrace de Lewes, dans le Sussex (Angleterre)¹. En examinant la documentation à notre disposition pour ces deux maisons, l'existence de liens les unissant à Fécamp peut être assez aisément décelée².

Si aucune de ces deux communautés n'a malheureusement conservé de nécrologe³, nous avons en revanche la chance de posséder pour Saint-Bertin une liste de soixante-six confraternités relevées par le moine, chroniqueur et archiviste de cette abbaye, Allard Tassard († 1532)⁴. Le monastère de Fécamp figure en cinquième position de cette liste, juste derrière quatre maisons étroitement liées à Saint-Bertin⁵. Cela confirme les rapports spirituels proches qui unirent les deux communautés normande et flamande au Moyen Âge⁶. De plus, l'abbaye de la Trinité étant la seule communauté religieuse de Normandie associée à Saint-Bertin figurant parmi les soixante-six noms de cette liste, nous y voyons une preuve supplémentaire de l'attribution de notre nécrologe à Fécamp plutôt qu'à tout autre monastère normand⁷.

Quant au prieuré clunisien de Saint-Pancrace de Lewes, il fut fondé en 1076/7 à proximité des possessions anglaises de Fécamp dans le Sussex⁸ : à l'Est des domaines de Bury et de Steyning et à l'Ouest des domaines d'Hastings⁹, de Brede et de Rameslie, ainsi que des ports de Rye et de Winchelsea¹⁰. Les deux fondateurs de Saint-Pancrace étaient le comte de Surrey Guillaume de

1 Les établissements non identifiés comme étant liés à Fécamp lors des deux premières étapes de notre étude ont été inscrits en italique et gris foncé dans les tableaux 3a et 3b (le reste de la ligne est présenté sur fond gris).

2 Ce que nous n'avions pas été amenés à faire lors de la seconde étape de notre enquête.

3 Le répertoire de Jean-Loup Lemaitre ne fournit aucune d'entrée pour Saint-Bertin. Nous ne trouvons rien non plus pour Saint-Pancrace de Lewes dans les travaux de Jan Gerchow (GERCHOW, 1988, p. 218-299), signalés par Jean-Loup Lemaitre dans sa notice « Necrologia » du *Repertorium fontium historiae medii aevi*.

4 Ms. Saint-Omer, BM, 746, t. II, fol. 119v-120v. Cette liste a été éditée par l'abbé Bled (BLED, 1900, p. 407-409). L'absence d'un répertoire référençant ce type de document se fait ici à nouveau ressentir.

5 Les deux premières, Saint-Winoc de Berck et Auchy, étaient dépendantes de Saint-Bertin. Les deux suivantes sont Saint-Pierre de Gand (Saint-Pierre du Mont Blandin) et Saint-Amand. Fécamp précède dans cette liste Saint-Pierre de Corbie, Saint-Pierre d'Affligem, Saint-Sauveur d'Anchin, Saint-Pierre de Lagny, Saint-Vaast d'Arras, cathédrale de Cantorbéry et Saint-Remi de Reims (voir l'annexe n°6, Tableau n°11, p. 92-93).

6 Le nécrologe de Fécamp ne comportant aucune mention de moines de Saint-Bertin de première main, ces liens étroits se concrétisèrent donc peu après 1100.

7 Saint-Bertin n'apparaît pas non plus dans les listes de confraternités conservées pour Le Bec, Le Mont Saint-Michel, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen et Saint-Évroult.

8 Ce n'est pas la première fois que nous constatons un lien entre les associations spirituelles contractées et les possessions du monastère : de nombreuses abbayes normandes des diocèses de Rouen, d'Évreux, de Lisieux et de Bayeux, associées avec Fécamp, se trouvent en effet à proximité de possessions fécampoises, ce qui facilitait sans doute le maintien de liens réguliers entre ces établissements (voir la carte n°18).

9 Suite à la conquête de 1066, le roi Guillaume le Conquérant s'était toutefois réservé, pour des raisons à la fois stratégiques, mémorielles et pénitentielles, les terres d'Hastings qui appartenaient alors aux moines de Fécamp : il leur échangea contre le domaine de Bury et il fonda l'abbaye de Battle à quelques miles au nord d'Hastings en 1070.

10 Hormis Hastings (voir la note précédente), ces possessions, acquises pour certaines par Fécamp dès avant la conquête de 1066, sont confirmées dans le *Domesday book* dressé en 1086.

Varenne († 1088) et son épouse Gundrade († 1085). Or leurs descendants directs, les Varenne/Warenne, apparaissent dans les archives de l'abbaye de Fécamp à partir du XII^e siècle¹. Enfin, le bréviaire-missel de Lewes confirme l'existence de liens spirituels particuliers ayant uni l'abbaye de la Trinité au prieuré de Saint-Pancrace. Si ce livre liturgique comporte naturellement de nombreuses mentions propres aux établissements clunisiens et aux maisons religieuses anglaises², il fait aussi mémoire de deux saints bénéficiant conjointement d'un culte spécifique et étendu à Fécamp : Taurin (11/08) et Bénigne (02/11).

L'abbaye de la Trinité était donc spirituellement liée à la totalité des établissements apparaissant plusieurs fois dans notre nécrologe fragmentaire : les vingt-deux communautés déjà repérées par nos soins lors des deux premières étapes de notre enquête, auxquelles il convient d'ajouter à présent Saint-Bertin et Saint-Pancrace de Lewes. Cette correspondance parfaite révèle un réseau de confraternité identique et prouve que nos fragments proviennent bien de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Nous verrons plus loin que cette attribution, obtenue grâce à la critique interne, est d'ailleurs confirmée d'un point de vue codicologique et paléographique.

Conséquences de l'attribution de ces fragments de nécrologe à l'abbaye de la Trinité de Fécamp

Ces deux bouts de parchemin informes, troués, noircis et partiellement effacés, qui pourraient de ce fait paraître insignifiants au premier abord, constituent en réalité les plus anciens témoins conservés d'un nécrologe normand. D'une part aucun exemplaire primitif n'a survécu dans la province ecclésiastique de Rouen, d'autre part ce document précède de plus d'un siècle ceux nous étant parvenus pour Le Mont Saint-Michel, Saint-Taurin d'Évreux, Saint-Évroult et Lyre³. Du fait de son ancienneté et du faible nombre de documents de ce type conservé pour les établissements normands, cette épave de nécrologe se révèle être d'un intérêt exceptionnel. Bien que fragmentaire, nous avons vu que le texte subsistait de manière suffisamment importante pour être exploité et pour nous fournir de très précieux renseignements. Son principal intérêt est de nous transmettre l'origine de moines que nous chercherions vainement ailleurs en reproduisant notamment une partie du fonds perdu du nécrologe primitif de l'abbaye de Fécamp. Ce document lacunaire nous fournit à lui seul l'origine d'un plus grand nombre de moines que n'importe quel autre nécrologe normand. Nous

1 Nous avons déjà signalé, lors de l'étape 1, la présence de la famille de Varenne dans les archives de Fécamp (d'après BLOCHE, 2012, n° 63, 74, 75, 83, 99, 100, 124, 135, 233).

2 Ce qui a permis à Victor Leroquais de localiser précisément l'origine de ce livre liturgique (LEROQUAIS, 1935, p. 2-12). Cette origine est d'ailleurs confirmée par la présence d'un titre des suffrages faisant explicitement référence à Saint-Pancrace de Lewes au fol. 249v. Ce bréviaire-missel clunisien, vendu le 24 décembre 1934, correspond aujourd'hui au ms. Cambridge, Fitzwilliam Museum, 369 (cf. DAVRIL, Anselme, « A propos d'un bréviaire manuscrit de Cluny conservé à Saint-Victor-sur-Rhins », *Revue bénédictine*, t. 93, 1983, p. 108-122 en particulier p. 108 et 115). Sur la réception de la liturgie clunisienne à Saint-Pancrace de Lewes, voir HILEY, 1986, p. 81.

3 Il existe toutefois un fragment du nécrologe de Lyre du XII^e siècle (LEMAITRE n° 486), mais celui-ci, qui ne contient que 5 jours du 1^{er} au 5 janvier, n'est guère exploitable : ms. Paris, BnF, lat. 11053, fol. 1.

mesurons aussitôt son grand intérêt pour la reconstitution du réseau de confraternité de cette abbaye. De plus, avec ceux conservés pour Saint-Germain-des-Prés et Saint-Bénigne de Dijon, il s'agit aussi d'un document nécrologique inestimable pour la connaissance du réseau spirituel volpianien. Il nous fournit en effet un témoignage exceptionnel de la survivance de ce réseau au tournant des XI^e et XII^e siècles, à une époque où les phénomènes de régionalisation influencent considérablement la physionomie des réseaux de confraternité. Enfin, ce document permet aussi de combler une partie de l'indigence des sources nécrologiques anglaises, et prouve l'existence de liens concrets entre Fécamp et plusieurs établissements insulaires parmi les plus prestigieux, à savoir Norwich, Lewes, Reading, Westminster, Glastonbury et Tewkesbury.

Recherche des autres fragments de ce nécrologe fécampois

Je pensais, à l'origine, que ces deux feuillets de nécrologe fécampois, remployés dans une reliure médiévale, avaient été ôtés au XIX^e siècle de l'un des nombreux manuscrits provenant de l'abbaye de la Trinité de Fécamp entrés à la bibliothèque royale de France au cours des XVI^e-XVIII^e siècles, principalement par l'intermédiaire des collections Bigot, Mareste d'Alge et Colbert¹ ; ces épaves auraient ensuite été réunies à d'autres fragments provenant de la bibliothèque nationale afin de constituer le recueil factice Paris, BnF, nal. 2389². Une coïncidence troublante permet toutefois aujourd'hui d'avancer une autre hypothèse, d'ailleurs fort intéressante. Deux autres feuillets réunis dans le ms. nal 2389 proviennent non pas de manuscrits conservés à la bibliothèque nationale, mais de deux manuscrits normands entrés au cours de la Révolution dans la bibliothèque municipale de Rouen³. Un troisième fragment pourrait lui aussi avoir cette provenance⁴. Les fragments du nécrologes de Fécamp proviendraient-ils eux aussi d'un manuscrit rouennais plutôt que d'un

1 Au sujet de ces manuscrits : LECOUEUX, 2007, p. 7-13 (voir la liste p. 50). Les manuscrits de Fécamp conservés à la BnF ne possédant plus aujourd'hui de reliure médiévale, ces fragments pouvaient provenir de n'importe lequel de ces manuscrits. Il convient cependant de privilégier les volumes reliés à la fin du XIX^e s. (ce qui exclut nombre de manuscrits provenant des fonds Bigot et Mareste d'Alge, qui comportent des reliures du XVII^e siècle propres à leurs collections).

2 Henri Omont ayant mentionné pour la première fois en 1903 l'existence du ms. Paris, BnF, nal 2389 (dans l'inventaire des nouvelles acquisitions du département des mss. de la BN correspondant à la période 1900-1902, publié dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 64, 1903, p. 29-30), ce recueil factice fut vraisemblablement constitué au plus tôt en 1900. Mais comme il s'agit du dernier des quatre manuscrits de grand format signalé, peut-être n'a-t-il été réalisé qu'au cours de l'année 1902. Cette fourchette de date (1900-1902) permettra peut-être d'identifier le ou les relieurs de la BnF qui travaillaient à cette époque, grâce notamment aux registres de trains de reliure (la reliure du ms. nal 2389 n'est malheureusement pas signée. Il s'agit d'une demi-reliure de parchemin naturel avec pièce de titre sur peau rouge et plats de carton mouchetés).

3 Il s'agit du fol. 8 (fragment du ms. Rouen, BM, 1407 (O. 55), recueil de vies de saints provenant de Saint-Évroult et entrés au XVII^e siècle en possession des moines de Saint-Ouen de Rouen), et du fol. 19 (correspondant au premier feuillet du ms. Rouen, BM, 425 (A 178), recueil du pseudo-Athanase originaire du Mont Saint-Michel (copié par le scribe Hilduin) mais ayant appartenu à Fécamp depuis le XI^e siècle. Voir NORTIER, 1966, p. 123 et 239).

4 Le fol. 59, daté de la Toussaint 1362, concerne la Normandie et pourrait donc lui aussi être le fragment d'un manuscrit provenant de la Bibliothèque municipale de Rouen. Henri Omont, dans l'inventaire de 1903 cité plus haut, décrit ainsi ce feuillet : « Parties de la pelleterie délivrée pour mons. le duc de Normandie, d'Alphons de Viennois ».

manuscrit parisien ? Plusieurs indices rendent envisageable cette hypothèse et invitent donc de suivre cette piste. Pour la rédaction du premier tome de la nouvelle série du *Catalogue général des manuscrits*, paru en 1886, Henri Omont et ses collaborateurs furent amenés à se déplacer régulièrement à Rouen où il firent de petits séjours afin de rédiger les notices des manuscrits conservés à la bibliothèque municipale de Rouen¹. Ce fut vraisemblablement à l'occasion de ce catalogage qu'un recollement des manuscrits de la bibliothèque municipale de Rouen fut dressé, probablement par les rédacteurs de notices eux-mêmes qui le conservèrent dans leurs archives². La nécessité de restaurer certains volumes rouennais, alors en mauvais état – ce qui était le cas de nombreux manuscrits provenant de l'ancienne bibliothèque de Fécamp, dont plusieurs volumes avaient été fortement endommagés par l'humidité –, s'est sans doute fait ressentir au cours de cette campagne de catalogage. Plusieurs volumes furent semble-t-il restaurés par l'atelier de reliure de la bibliothèque nationale³. En résumé, nos fragments de nécrologe fécamptois proviennent donc soit de la reliure d'un manuscrit aujourd'hui conservé à la BnF, soit de l'un des volumes de la bibliothèque municipale de Rouen restaurés par la bibliothèque nationale avant 1902. Dans un cas comme dans l'autre, ce manuscrit restauré porte très probablement aujourd'hui une reliure moderne datant du XIX^e siècle⁴, mais à ce jour, nous ne sommes pas parvenu à l'identifier⁵.

1 C'est ce qu'indique Henri Omont dans l'introduction du catalogue.

2 Ayant pris contact avec Charlotte Denoël, conservateur de la BnF, celle-ci m'a signalé (dans un mail daté du 11 septembre 2014) qu'elle avait mis la main sur un « récolement des manuscrits rouennais, non daté, conservé sous la cote Archives modernes 638 (1) ». Il s'agit de deux liasses. L'existence de ce récolement prouve qu'il y a eu des relations entre la BnF et la BM de Rouen au cours du XIX^e siècle. Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à Charlotte Denoël pour la communication de cette précieuse information.

3 Charlotte Denoël m'a informé (mail du 2 octobre 2014) que « la majorité des archives du service de la restauration débutent dans les années 1920, et [qu'il] n'y a quasiment pas de dossier pour la seconde moitié du XIX^e s. », ce qui réduit considérablement les chances de trouver des renseignements au sujet des restaurations de manuscrits de Rouen dans les archives de la BnF. En revanche, Claire Basquin, conservateur de la bibliothèque municipale de Rouen, m'a indiqué (dans un mail daté du même jour), qu'« une campagne de restauration a en effet été menée ici au XIX^{ème} siècle par la BN sur les manuscrits, mais nous n'avons pas beaucoup d'éléments à ce sujet, et je ne suis pas sûre que nous ayons des informations précises sur les ateliers qui ont exécuté ces reliures ». Suite au déménagement de la bibliothèque de 1888, qui a provoqué la perte de nombreuses pièces d'archives, puis à l'incendie de 1926, qui a ravagé les archives municipales, peu d'informations subsistent en effet sur les campagnes de reliure de cette époque. Elodie Perrot, restauratrice de la BM de Rouen, m'a signalé (mail du 11 octobre 2014) qu'une campagne de re-reliure a été menée par André Pottier, directeur de la bibliothèque de 1832 à 1867, sur 1020 volumes du fonds précieux, mais la plupart furent semble-t-il confiés au relieur rouennais Louis-Joseph Cassassus. Une enquête sur la question, menée par mesdames Denoël, Basquin et Perrot, est en cours, et je les remercie vivement pour l'aide et le temps qu'elles m'ont consacré afin de tenter d'éclairer l'histoire complexe de ce ms. nal. 2389.

4 Il pourrait s'agir de l'un des manuscrits à reliure très caractéristique, en peau mégissée blanche enduite d'une substance brunâtre ayant laissé très nettement visible le passage du pinceau comme c'est le cas pour le ms. Rouen, BM, 425 (A. 178). J'en ai déjà repéré plusieurs provenant de Fécamp : mss. Rouen, BM, 79 (A. 169), 133 (A. 154) et 445 (A. 89). Or ces quatre manuscrits ont tous la particularité de posséder (ou d'avoir possédé, dans le cas du 445, qui en conserve seulement les traces en marge) un petit feuillet de papier inséré devant l'actuel fol. 2 où sont inscrites une ancienne cote (ce n'est ni la cote actuelle, ni celle du catalogue de 1886) et la mention « à relier en peau » (voir la planche n° XXIX du volume III). La BM de Rouen conserve sans doute d'autres manuscrits reliés de cette façon. Charlotte Denoël m'a confié de son côté, dans un mail du 20 octobre 2014, qu'il existait « des reliures en parchemin refaites de manière similaire » dans plusieurs fonds de la BnF. Cette piste mérite donc d'être approfondie.

5 Il est fort possible que d'autres feuillets formant aujourd'hui le ms. Paris, BnF, nal. 2389 soient des *membra disjecta* de manuscrits conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen qui furent recueillis au XIX^e siècle par les relieurs

L'espoir de retrouver un jour d'autres fragments du nécrologe dans une reliure de manuscrit provenant de l'abbaye de la Trinité de Fécamp n'est pas à exclure¹. Vue l'intérêt exceptionnel de ce type de document, une prospection systématique des reliures de l'ensemble des manuscrits de Fécamp subsistant mériterait même d'être entreprise, quel que soit leur lieu de conservation actuel et sans se limiter à la bibliothèque nationale et à la bibliothèque municipale de Rouen². Cependant, lorsque l'on connaît l'impact d'une telle campagne sur la conservation et la restauration des documents concernés, il est peu probable qu'une telle opération, nécessitant de mobiliser à la fois des compétences diverses et des financements importants, soit à l'ordre du jour à court ou moyen terme. Reste donc au chercheur l'espoir d'heureuses découvertes au hasard de campagnes de restauration ponctuelles futures...

Un nécrologe fragmentaire faisant autrefois partie d'un livre du chapitre de Fécamp

Pour l'heure, contentons-nous de déterminer si ce nécrologe fragmentaire a pu faire partie d'un livre du chapitre de Fécamp. L'étude des documents nécrologiques nous a en effet montré, au cours de l'étape 2, que la quasi totalité des nécrologes médiévaux conservés pour les abbayes bénédictines associées à Fécamp étaient insérés dans ce type de recueil composite, à la suite du martyrologe, de la règle bénédictine, voire des capitules ou péricopes évangéliques³. Il est donc légitime de penser qu'il en était de même à Fécamp. De ce fait, il semble pertinent de comparer les dimensions de nos deux fragments à celles du martyrologe d'Usuard à l'usage de Fécamp (ms. Paris, BnF, lat. 5242). Les deux feuillets de notre nécrologe fragmentaire, dont les marges ont été rognées principalement dans leurs parties supérieure et inférieure mais a priori sans perte de texte, mesurent aujourd'hui respectivement de 233 à 246 mm de hauteur et de 170 à 176 mm de largeur. Les dimensions du martyrologe de Fécamp sont sensiblement les mêmes : 245 x 165 mm. Les marges de ce dernier manuscrit ont elles aussi été en partie rognées, notamment au niveau de la partie extérieure⁴, ce qui peut expliquer les quelques écarts observés. Ceux-ci restent toutefois fort modestes : de l'ordre de 0 à 12 mm suivant les feuillets, ce qui, après rognage des marges, reste assurément négligeable. Sachant que le martyrologe a été copié sous l'abbé Roger de Bayeux (1107-1139)⁵ par le scribe le

de la bibliothèque nationale.

- 1 Rappelons, pour mémoire, qu'un obituaire du XIV^e s. du prieuré de Saint-Léons, au diocèse de Rodez, a pu être en partie reconstitué (pour moitié) grâce à la découverte en 1982 de 24 feuillets qui avaient été réemployés dans les reliures d'une douzaine de registres notariaux de Ségur, en Aveyron (LEMAITRE, 1989, p. 101)
- 2 Voir la liste provisoire des manuscrits de Fécamp (en cours d'actualisation dans le cadre de cette thèse) : LECOUTEUX, 2007, p. 50.
- 3 Sur cette pratique ancienne, voir LEMAITRE, 1980, p. 39.
- 4 Les fol. 19v, 20v, et 31v conservent en effet des notes marginales lacunaires : ces textes ont été amputés au moment du redimensionnement du volume.
- 5 François Avril date la copie du martyrologe vers 1120-1130. Sur ce martyrologe d'Usuard et sa datation, voir DUBOIS, 1977, p. 43-71, en particulier p. 46-47.

plus prolifique de Fécamp, *Willelmus*¹, il est très probable que nos deux documents aient figuré un temps sous une seule et même reliure : ils formèrent sans doute, à partir de cette époque et tout au long du XII^e siècle, deux parties du livre du chapitre de l'abbaye. Nous remarquerons d'ailleurs que la première main présente des traits de ressemblance très marqués, sans être identiques, avec celle des scribes *Antonius* et *Iohannes*, actifs à Fécamp au milieu du XI^e siècle², et que les mains responsables d'ajouts sont quant à elles apparentées à celles de copistes actifs à Fécamp sous les abbés Roger de Bayeux (1107-1139) et Henri de Sully (1140-1187), dont, semble-t-il, celle de *Willelmus*³. Ces constats permettent de confirmer, d'un point de vue codicologique comme paléographique, l'origine fécampoise de nos fragments déjà établie par la critique interne. Nous avons ainsi affaire à des pièces provenant du plus ancien livre du chapitre attesté en Normandie : le livre du chapitre de l'abbaye de la Trinité de Fécamp.

Un premier bilan des atouts et des limites de la méthode adoptée

La ré-attribution à Fécamp de ces deux fragments de nécrologe constitue à plus d'un titre une opportunité exceptionnelle pour mon enquête ainsi que pour l'évaluation de la méthode que j'ai mise au point :

- elle permet de confirmer, en premier lieu, l'intérêt des résultats obtenus lors de la première étape de l'enquête. Sans cette longue et minutieuse étude préalable, il aurait en effet été impossible d'avoir une connaissance suffisamment approfondie du réseau de confraternité de Fécamp et donc de procéder à la ré-attribution de ces fragments à cette abbaye ;

- elle prouve également, en second lieu, tout l'intérêt d'un outil tel que le *Répertoire des documents nécrologiques français* de Jean-Loup Lemaître. Sans la notice descriptive détaillée de ces fragments, fournie par ce répertoire, force est de constater que je n'aurai jamais pensé à aller rechercher les restes d'un ancien et hypothétique nécrologe de Fécamp au milieu d'un recueil factice constitué de divers rebuts de papier et de parchemin (ce recueil étant lui-même perdu dans la masse des manuscrits décrits seulement sommairement dans les inventaires et catalogues de la

1 Sur ce scribe *Willelmus*, dont la main a été identifiée par François Avril et Betty Branch dans de nombreux manuscrits de Fécamp et qui est de ce fait connu comme le copiste le plus actif et le plus prolifique du *scriptorium* de cette abbaye dans la première moitié du XII^e siècle, principalement sous l'abbatiat de Roger de Bayeux (1107-1139), voir BRANCH, 1975, p. 168-187 ; BRANCH, 1983, p. 195-207, notamment p. 204.

2 L'écriture présente de nombreux points de ressemblance avec celle d'*Antonius*, même si elle est un peu moins régulière, mais aussi moins archaïque (les 's' restent davantage au-dessus de la ligne rectrice) et si la forme des majuscules diffère sensiblement. On notera surtout la grande similitude des minuscules, et en particulier des lettres 'g', 'b', 'r' et 't'. Il est probable que la main primitive ait été formée sinon par *Antonius* lui-même, du moins dans le même *scriptorium*.

3 La main du scribe *Willelmus* semble identifiable à l'une de celles responsables de plusieurs additions immédiatement après l'intervention de la main primitive (il est toutefois difficile d'exprimer ici des certitudes sur des textes aussi courts, qui se réduisent à seulement quelques lettres d'un nom propre souvent abrégé ; contrairement à la main primitive, qui a copié de nombreux noms, les mains responsables des additions ont inscrit beaucoup moins de texte).

bibliothèque nationale)¹. Comme la plupart des répertoires, ce *Répertoire des documents nécrologiques* est un très précieux instrument de travail : il avait déjà montré toute son utilité au cours de la seconde étape de mon enquête et il m'a finalement apporté beaucoup plus que ce que je lui demandais en amorçant ce travail ;

- elle permet, en troisième lieu, d'évaluer la méthode que j'ai mise au point. Il est en effet possible de mesurer l'écart existant entre le réseau de confraternité reconstitué par mes soins au terme de la deuxième étape et celui correspondant à ces fragments. En étant parvenu à identifier vingt-deux des vingt-quatre établissements représentés plusieurs fois, cette méthode m'a permis de retrouver près de 92 % des établissements les plus étroitement associés à l'abbaye de Fécamp aux XI^e et XII^e siècles. Ce pourcentage élevé prouve à lui seul la pertinence et l'efficacité de la démarche suivie². Il montre cependant aussi ses limites, puisque plusieurs établissements avaient échappé à mes identifications, et elle confirme ainsi qu'il est illusoire de rechercher l'exhaustivité au moyen de cette unique approche et à l'aide des seuls outils actuellement à notre disposition ;

- elle montre, en quatrième lieu, que cette démarche est perfectible. Elle pourrait être en effet facilement améliorée en disposant d'un outil complémentaire au répertoire de Jean-Loup Lemaitre. Cet outil, restant à créer, est un inventaire recensant, pour chaque établissement, l'ensemble des documents nécrologiques et confraternels l'associant à d'autres établissements (c'est-à-dire à d'autres personnes morales), tels que contrats de *societas*, descriptions de services de prières (réglementations des suffrages pour les défunts) et listes de confraternités (voir la description de ce projet dans l'annexe n° 6)³. Disposer d'un tel répertoire serait assurément un atout considérable pour la reconstitution des réseaux de confraternité. Dans le cas de la présente étude, un tel outil aurait permis de déceler les liens unissant Fécamp à Saint-Bertin avant d'avoir retrouvé les fragments du nécrologe de Fécamp. Il aurait aussi conduit à prendre plus aisément connaissance de l'association spirituelle unissant Fécamp à Saint-Ouen de Rouen, à la Trinité de Caen et à Saint-Nicolas d'Angers. Il aurait enfin facilité le repérage de documents dispersés qui m'ont encore inévitablement échappé lors des présentes investigations ;

- elle permet enfin, en cinquième lieu, d'approfondir notre connaissance des associations spirituelles unissant Fécamp aux autres maisons en affinant d'un point de vue chronologique et spatial les informations obtenues lors des deux premières étapes de l'enquête. Pour ce faire, il

1 Qui aurait l'idée, sans ce répertoire, d'aller jeter un œil aux folios 33 et 34 du ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389 ? Soit-dit en passant, ce recueil factice constitué de rebuts, comme les autres du même genre, regorge sans doute d'autres trésors insoupçonnés !

2 On comparera ce pourcentage à celui obtenu lors de la reconstitution du réseau à partir des seules sources nécrologiques fécampaises : 4% (un établissement repéré sur vingt-quatre : Saint-Bénigne de Dijon).

3 Pour chaque établissement (entrée de répertoire), ce répertoire devrait fournir d'une part la liste des documents nécrologiques conservés (nécrologes, mais aussi contras de *societas*, listes de confraternités, etc.), d'autres part la liste des établissements associés où il apparaîtrait.

convient d'analyser plus en détail les entrées transmises par ces fragments. C'est ce à quoi nous allons à présent nous employer.

Un nécrologe fragmentaire destiné uniquement à la memoria des associés spirituels de Fécamp

Il est tout d'abord remarquable qu'aucun moine de l'abbaye de Fécamp n'apparaisse dans ce document. Cette absence s'explique a priori difficilement lorsque l'on sait que ce nécrologe provient de cette abbaye et que tous les autres monastères de la branche normande du réseau spirituel volpianien, sans exception, y figurent (ils y occupent même une place de choix, à commencer par les trois maisons réformées depuis Fécamp que sont Jumièges, Le Mont Saint-Michel et Bernay).

Pour comprendre l'absence du possesseur du nécrologe, il convient en fait de s'intéresser à la structure matérielle des documents nécrologiques. Ce fragment de nécrologe concerne en effet uniquement les associés spirituels de la Trinité de Fécamp (*amici, familiares* : moines associés, parents, familiers). Les membres de la communauté (profès, convers), les bienfaiteurs insignes (rois, ducs et grands laïcs) et les grands ecclésiastiques (archevêques et évêques de la province ecclésiastique de Rouen) étaient donc enregistrés ailleurs, dans un nécrologe spécifique indépendant. Il y avait ainsi à Fécamp une séparation matérielle nette, induisant l'usage de deux calendriers distincts. L'un et l'autre étaient vraisemblablement réunis sous la même reliure, dans le livre du chapitre. Une telle organisation n'avait rien d'exceptionnel en Normandie : en étudiant la documentation nécrologique de cette région, nous avons déjà constaté que les moines du Mont Saint-Michel et de Jumièges (deux établissements normands relevant du réseau spirituel volpianien et qui avaient été réformés depuis Fécamp vers 1017 et en 1023)¹ ainsi que de Saint-Taurin d'Évreux (établissement placé sous la dépendance directe de Fécamp dès 1035)², avaient recours à une séparation matérielle induisant l'usage contemporain de deux nécrologes indépendants. Il n'est pas impossible que l'abbé Thierry soit à l'origine de l'introduction de cette pratique fécampoise dans les deux monastères qu'il avait lui-même réformé depuis cette maison³. En plus du nécrologe du XII^e siècle, destiné aux associés spirituels de l'abbaye (constitué de douze feuillets, dont deux seulement subsistent), Fécamp possédait donc également un second nécrologe destiné aux membres de la communauté et à ses bienfaiteurs insignes. S'il n'en subsiste malheureusement plus rien

1 Nous avons également constaté que, dans ce même réseau spirituel volpianien, les moines de Saint-Bénigne de Dijon avaient adopté une séparation logique et physique comparable en réservant le recto et le verso de leurs feuillets à des groupes de personnes précises, selon une organisation en diptyque. Sans aller jusqu'à opérer une séparation matérielle, l'esprit de hiérarchisation et de classification reste néanmoins très proche.

2 Le cas de Saint-Taurin mériterait d'être approfondi : nous avons vu que le livre du chapitre de cette abbaye conservait deux nécrologes indépendants et contemporains (écrits de la même main au XIII^e siècle) à la suite du martyrologe. Seul l'un de ces deux nécrologes a retenu notre attention du fait de l'inscription de moines et d'abbés de Fécamp.

3 Rappelons que le disciple de Guillaume de Volpiano et prieur de Fécamp Thierry est devenu par la suite à la fois abbé de Jumièges (v. 1017-1027) et du Mont Saint-Michel (1023-1027).

aujourd'hui¹, rappelons que nous sommes malgré tout parvenus à reconstituer virtuellement une partie de son contenu au terme de la seconde étape de notre enquête (voir l'annexe n° 1).

Les inscriptions de moines isolés

Revenons à présent à l'examen des onze établissements n'apparaissant qu'une seule fois dans nos fragments (tableau n° 3b). Il pourrait s'agir ici de cas où l'individu a entretenu des liens privilégiés avec Fécamp indépendamment de son établissement d'appartenance : la personne physique pourrait alors primer sur la personne morale ; en d'autres termes, dans certains cas le défunt lui-même pourrait importer plus que son établissement d'origine. La présence de ces commémorations individuelles ne peut en effet s'expliquer que par des accords de circonstance entérinés après délibération au chapitre. Toute la question est de savoir si nous avons affaire à des moines appartenant ou non à des établissements traditionnellement associés à l'abbaye de la Trinité. Sur les onze établissements mentionnés, six avaient été identifiés par mes soins comme étant liés à Fécamp. Sans doute s'agit-il ici d'établissements disposant de services de prières avec cette abbaye, mais sans que l'accord écrit ou oral n'ait stipulé de commémorations individuelles ultérieures. Ainsi, à réception du faire-part nécrologique, des oraisons, des offices ou des messes étaient célébrées mais aucune inscription au nécrologe n'était ensuite prévue. L'entrée de ces défunts au nécrologe de Fécamp reste donc exceptionnelle. Trois de ces cas concernent d'ailleurs des personnalités prestigieuses puisque nous avons affaire à des moines de très haut rang : des abbés. Il s'agit de Boson du Bec (1124-1136), Raoul de Saint-Pierre-sur-Dives (1106/8-av. 1113) et Osberne de Saint-Michel du Tréport (av. 1101-apr. 1118). Les trois autres cas portent sur des moines de Conches, Saint-Serge d'Angers et Saint-Denis dont nous ne connaissons malheureusement pas les fonctions². Nous émettrons néanmoins l'hypothèse qu'ils occupaient des charges importantes dans leur monastère, justifiant l'entretien de relations au moins occasionnelles avec Fécamp. Signalons au passage que la présence de ce dernier moine permet de soupçonner l'existence d'une union spirituelle entre les abbayes de Saint-Denis et de Fécamp antérieure à celle conclue en 1215. Celle-ci n'aurait donc fait que modifier des liens préexistants, d'ailleurs attestés par la présence de l'abbé Jean de Fécamp à Saint-Denis lors de la reconnaissance solennelle de la châsse de ce saint le 3 juin 1053³.

Quant aux cinq défunts provenant d'établissements non identifiés par nous comme étant liés à

1 Ainsi, ce n'est pas seulement les dix feuillets perdus du nécrologe des associés spirituels qu'il convient de rechercher dans les reliures des manuscrits de Fécamp ; les feuillets du nécrologe des membres de la communauté et des bienfaiteurs insignes, dont le nombre est inconnu, ont pu eux aussi être remployés dans des reliures.

2 Nous pouvons émettre l'hypothèse que nous ayons affaire à des moines de premier rang : à défaut d'abbés, il pourrait s'agir de prieurs ou de moines amenés à côtoyer d'autres abbayes.

3 GAZEAU, 2007, II, p. 107.

Fécamp¹, ils n'appartenaient peut-être pas nécessairement à des établissements spirituellement associés à cette abbaye. À cet égard, on remarquera au 14 juin la présence du grand abbé réformateur bénédictin, Richard de Saint-Vanne de Verdun (1004-1046) ; cet ancien moine de Cluny, disciple d'Odilon et contemporain de Guillaume de Volpiano, était sans doute proche de ce dernier et de ses disciples car nous le trouvons inscrit dans les trois plus anciens nécrologes du réseau spirituel volpianien qui nous sont parvenus pour les XI^e et XII^e siècles : ceux de Saint-Germain-des-Prés, de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon². Et c'est peut-être davantage en qualité d'ancien moine de Cluny et en tant que réformateur bénédictin du nord de la France³, plutôt que comme abbé de Saint-Vanne de Verdun, qu'il a trouvé place dans ces trois nécrologes⁴. Les relations de l'abbé de Saint-Vanne de Verdun avec les ducs Richard II, Robert le Magnifique et Guillaume le Bâtard sont par ailleurs bien attestées⁵. Nous nous trouvons peut-être en présence d'un cas limite, où l'individu et sa renommée ont pu avoir plus d'importance que sa communauté d'appartenance. Est également enregistré Gérald d'Avranches, ancien abbé de Cranborne (1086-1102) et premier abbé de Tewkesbury (1102–1109), qui pourrait avoir entretenu des relations particulières avec Fécamp dès avant ses deux carrières abbatiales⁶. La proximité géographique et la filiation clunisienne peuvent aussi facilement expliquer la présence d'un moine de Sainte-Foy de Longueville dans le nécrologe de Fécamp⁷. Plus difficile à interpréter est la présence d'un moine de Corbie : malgré la conservation de sources médiévales, aucune preuve ne subsiste d'une association étroite par la prière entre le monastère bénédictin picard et son homologue normand⁸. Encore plus énigmatique

1 Ces derniers sont inscrits en italique et sur fond gris dans le tableau n° 3b.

2 DECKER-HEUER, 1998, p. 324 ; SCHAMPER, 1989, n° A 172.

3 Guillaume de Volpiano était en contact avec les grands réformateurs bénédictins de son temps : à Cluny, avec Maïeul, puis Odilon, qui fut son ami et son condisciple. Il était aussi en relation avec Romuald de Ravenne, Guillaume et Martin de Pomposa, c'est-à-dire avec les moines-ermite installés sur la côte de la mer Adriatique, entre Ravenne et Venise (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 153-154 ; NAGY, 2000, p. 210-211). Raoul Glaber rappelle d'ailleurs les liens privilégiés qui unissaient Guillaume de Volpiano aux vénitiens (éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 76-77).

4 Les nécrologes de Fécamp et de Saint-Germain-des-Prés conservent en effet la mémoire de plusieurs moines clunisiens, mais aucune association spirituelle entre ces deux abbayes et Saint-Vanne de Verdun n'est par ailleurs connue. La proximité de Saint-Vanne de Verdun avec Saint-Bénigne de Dijon est en revanche bien attestée, et les moines de l'abbaye lorraine, en conflit avec leur évêque de Verdun, trouvèrent même refuge à deux occasions dans l'abbaye Bourguignonne au cours de l'abbatit de Jarenton (1077-1113).

5 BULST, 1984, p. 323 (qui renvoi à DAUPHIN, H., *Le bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun, † 1046*, Louvain/Paris, 1946, p. 261 et suiv., 283, 289 et 225).

6 Il fut auparavant clerc du comte Hugues de Chester, puis moine de la cathédrale de Winchester (KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2001, p. 73).

7 Avant la fondation de l'abbaye bénédictine de Valmont à 11 kilomètres de Fécamp en 1169, le prieuré clunisien de Sainte-Foy de Longueville, fondé en 1093, était le monastère le plus proche de Fécamp (environ 58 km séparent les deux établissements). Nous aurons l'occasion de constater, dans l'annexe n° 7, que des liens entre Fécamp et Sainte-Foy de Longueville sont attestés sous l'abbé Henri de Sully (1140-1187) par l'intermédiaire des *Annales de Fécamp*.

8 Nous n'avons pas trouvé de mentions de Fécamp dans les nécrologes et notices de confraternité de Corbie signalés par Jean-Loup Lemaître (LEMAITRE n° 2008-2010), ni même dans la liste de confraternité datée de 1351/2 provenant d'un fragment de rouleau mortuaire signalé par Jean Dufour (DUFOUR n° 265).

est le cas du moine d'un lieu que je ne suis pas parvenu à identifier : *Sancti Wicharii*¹.

Les absences suspectes de plusieurs maisons associées à Fécamp

Parmi les treize établissements conservant un nécrologe ou une copie de nécrologe mentionnant des moines de Fécamp (tableau n° 1), nous avons vu que neuf apparaissaient dans nos fragments parmi ceux représentés plusieurs fois (tableau n° 3a) et qu'un dixième, Le Bec, était mentionné une seule fois (tableau n° 3b). Comment expliquer l'absence des trois autres monastères ? Le cas de Saint-Sauveur d'Anchin est simple : Fécamp n'ayant été associée à cette abbaye qu'à partir de 1216, il est tout à fait logique que ce monastère ne soit pas mentionné dans nos fragments en usage jusqu'à la fin du XII^e siècle. Reste donc à traiter le cas des moines de La Croix-Saint-Leufroy et de Saint-Claude du Jura (Saint-Oyend-de-Joux). Nous avons vu que ces deux abbayes conservaient exclusivement la mémoire d'abbés de Fécamp. Plusieurs remarques et explications peuvent être dès lors avancées. D'une part, seuls les moines prestigieux, tels que les abbés, ont pu trouver occasionnellement place dans ces nécrologes. Ce cas pourrait se rapprocher de celui du Bec, où seuls des abbés des deux communautés semblent aussi enregistrés². Or aucun abbé de la Croix-Saint-Leufroy et de Saint-Claude du Jura ne paraît être décédé en juin ou en novembre avant la fin du XII^e siècle, ce qui pourrait donc expliquer l'absence de ces deux maisons dans nos fragments de nécrologe³. D'autre part, les moines de Fécamp ont visiblement été extrêmement vigilants pour assurer la transmission des annonces de leurs morts dans les communautés associées. Or ces dernières ne paraissent pas avoir toujours eu les mêmes exigences ou les mêmes scrupules. De ce point de vue, le cas de Saint-Germain-des-Prés semble éclairant : le nombre de moines de Fécamp inscrit dans le nécrologe de l'abbaye parisienne est très largement supérieur à celui des moines de Saint-Germain commémorés à Fécamp. La différence d'effectif des deux maisons ne peut en être la seule cause. Il semble en effet que les moines de Saint-Germain aient été, au moins dans les deux dernières décennies du XI^e siècle, assez négligents dans l'annonce de leurs morts et dans l'enregistrement de ceux des communautés associées⁴. Remarquons également que les possessions de Fécamp entre Seine et Eure, ainsi que l'usage de la Seine comme voie de communication

1 Pourrait-il s'agir d'une déformation du nom de l'abbaye de Saint-Riquier, dans le Ponthieu (Picardie) ?

2 Un seul abbé de Fécamp est enregistré dans les extraits modernes du nécrologe du Bec (Guillaume de Rots) et un seul abbé du Bec est inscrit dans les fragments du nécrologe de Fécamp (Boson).

3 GAZEAU, 2007, t. II, p. 85-91. *Gallia Christiana*, t. IV, col. 247-249.

4 Un relâchement des liens entre les deux abbayes est perceptible dans les dernières années du XI^e siècle : peu de moines de la Trinité de Fécamp sont en effet enregistrés dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés après le décès de l'abbé Jean de Fécamp en 1078 alors qu'ils étaient très nombreux sous les abbatiats de Guillaume de Volpiano et de Jean. Du fait de ce relâchement, il est vraisemblable que l'auteur du nécrologe de Fécamp ait choisi de ne pas reprendre dans son document les commémorations du fonds primitif relatives aux moines de Saint-Germain-des-Prés.

privilegiée jusqu'aux portes de l'Île-de-France (où l'abbaye possède plusieurs prieurés) et même jusqu'à la Bourgogne (du fait des contacts réguliers entretenus avec Saint-Bénigne de Dijon)¹ peuvent expliquer la facilité des moines de Fécamp à transmettre leurs brefs aux communautés religieuses situées sur cette route ou à proximité immédiate de cet axe : Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, La Trinité-du-Mont de Rouen, La Croix-Saint-Leufroy, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Faron de Meaux. À l'inverse, Saint-Claude du Jura, Saint-Germain-des-Prés et La Croix-Saint-Leufroy n'ayant aucune possession en Normandie autour de Fécamp, il était donc pour elles plus contraignant d'envoyer spécialement des messagers pour annoncer la mort de leurs moines. Il semble ainsi vraisemblable que les faire-parts nécrologiques aient été transmis de façon beaucoup plus fréquente et régulière dans un sens que dans l'autre, comme cela transparait à la lecture des nécrologes de Saint-Germain-des-Prés et de Fécamp.

Étude de l'évolution du réseau de confraternité entre le XI^e et le XII^e siècle²

Intéressons-nous à présent aux établissements mentionnés de première main, donc associés à Fécamp avant 1100 (voir le tableau n° 4a). Leur fréquence d'apparition au XI^e siècle diffère sensiblement de celle pouvant être observée sur l'ensemble de la période d'usage du nécrologe (comparer ce tableau n° 4a avec les deux précédents, n° 3a et n° 3b). Trois établissements du réseau spirituel volpianien apparaissent ainsi en tête : Saint-Bénigne de Dijon, à égalité avec Le Mont Saint-Michel (rang 1) et devant Jumièges (rang 3). Suivent immédiatement, et à égalité, Saint-Wandrille et Saint-Germer-de-Fly (rang 4). Mais nous avons pu constater, lors de l'étape 2, que Saint-Wandrille apparaissait au XI^e siècle dans plusieurs nécrologes de monastères relevant du réseau spirituel volpianien (à Saint-Bénigne de Dijon, à Saint-Germain-des-Prés, au Mont Saint-Michel et à Jumièges). Viennent à nouveau ensuite des établissements du réseau spirituel volpianien, ou en lien étroit avec celui-ci : Cluny et Bernay (rang 6), Gorze (rang 8), Saint-Arnoul de Metz et Saint-Taurin d'Évreux (rang 9), ce dernier monastère dépendant directement de Fécamp. Saint-Étienne de Caen ferme cette liste des établissements mentionnés plusieurs fois (rang 10)³.

1 La circulation fluviale sur la Seine était possible au moins jusqu'à Argenteuil, puisque les vikings avaient remonté ce fleuve jusqu'à cet endroit en 898. De là il était aisé de rejoindre Dijon par la route. Disposant au XI^e siècle de nombreux domaines de part et d'autre de la Manche (Pays de Caux, Bessin et Sussex), dans la vallée de la Seine et à l'intérieur du bassin parisien, l'abbaye s'appuyait sur le transport maritime et fluvial pour assurer la circulation des marchandises et des biens nécessaires à son approvisionnement et à son commerce : elle était en effet exempte de la plupart des droits de péage sur la Seine et l'Oise (MUSSET, 1959, p. 69 ; BLOCHE, 2012, p. 36, 38). Il était également facile de remonter la Marne jusqu'à Saint-Faron de Meaux, avec qui l'abbaye était spirituellement associée.

2 Les deux classements réalisés ci-dessous sont évidemment tributaires de l'importance numérique de chaque maison : une abbaye dont la communauté est de quatre-vingt moines, comme Saint-Bénigne de Dijon, a évidemment plus de chance d'être représentée par un plus grand nombre de défunts qu'un modeste prieuré de quelques individus. Ces classements permettent néanmoins de se faire une idée assez précise des relations unissant Fécamp aux autres abbayes de son temps.

3 Parmi les communautés mentionnées une seule fois (rang 12) figurent Westminster, Saint-Faron de Meaux, Sainte-Berthe de Blangy, Saint-Serge d'Angers, Saint-Vanne de Verdun et Corbie.

L'importance du réseau primitif, d'influence volpianienne, ressort clairement, alors que la présence des monastères normands apparaît encore de manière relativement modeste¹ et que les établissements anglo-saxons sont quasiment inexistant². La tendance à minimiser d'une part la persistance des liens entre les abbayes réformées par Guillaume de Volpiano après sa mort³, d'autre part la portée de la réforme de Guillaume dans les monastères lorrains, notamment dans les deux grandes abbayes épiscopales du diocèse de Metz que furent Gorze et Saint-Arnoul⁴, est contredite de façon décisive grâce aux inscriptions relevées dans le nécrologe de Fécamp, qui offre de ce fait un précieux témoignage de la survivance du réseau spirituel volpianien tout au long du XI^e siècle. L'absence des monastères du diocèse de Toul, et en particulier de Saint-Èvre, ainsi que de l'abbaye

1 Ce dernier point est peut-être trompeur : il est possible que certaines entrées du fonds primitif, relatives à plusieurs établissements normands (Saint-Ouen, Troarn, Conches, Préaux, le Bec et peut-être aussi La Trinité-de-Rouen) n'aient pas été reproduites par le copiste.

2 Westminster est le seul établissement anglais inscrit de première main. Les liens de Fécamp avec les établissements anglais paraissent donc s'être renforcés après 1106, une fois le duché de Normandie de nouveau entre les mains du roi d'Angleterre, Henri I^{er} Beauclerc.

3 Depuis les travaux de Neithard Bulst et d'Anne Wagner, cités plus haut.

4 Les travaux de dom Kassius Hallinger (*Gorze-Kluny*, Rome, 1952) eurent pour effet de surestimer l'action réformatrice de Gorze aux X^e (sous Einold et Jean de Vandières) et XI^e siècles (sous Sigefroid et Henri), pourtant bien réelle, en montrant que le rayonnement de ce centre fut remarquable et devait être opposé au mouvement de réforme clunisien. Une première conséquence fut l'exagération de l'influence directe de Gorze sur les monastères situés hors de Lorraine et dans l'Empire ottonien et salien, en rattachant abusivement au Gorze du X^e siècle d'autres réformes contemporaines mises en place par exemple à Saint-Maximin de Trèves et Saint-Èvre de Toul (WAGNER, 1996, p. 9-10 et 26-38). L'autre fut de minimiser l'action réformatrice de Guillaume de Volpiano – venu de Cluny –, considérée comme une simple parenthèse entre le premier mouvement de réforme du X^e siècle et le mouvement dit « Jeune-Gorze » au siècle suivant. Malgré les critiques, Anne Wagner résumait encore ainsi la question en 1996 : « Guillaume [de Volpiano (v. 1015-1031)] est le plus célèbre des abbés de Gorze, mais cette fonction est marginale dans la vie du grand réformateur. [...] Il reste peu de traces de l'abbatit de Guillaume à Gorze, encore s'agit-il d'indications indirectes [...]. Il est malheureusement difficile de savoir jusqu'où a pu aller la transformation de Gorze par Guillaume, d'une part parce que Guillaume n'est pas le fourrier d'un esprit ultra clunisien, d'autre part parce qu'on ignore en grande partie ce qu'était Gorze avant et après le passage de Guillaume. Les relations entre Saint-Bénigne et Metz sont très restreintes dans le temps et ne dépassent guère la première moitié du XI^e siècle. En outre, on ignore largement quelles coutumes suivit Gorze après la venue de l'abbé Guillaume » (WAGNER, 1996, p. 54-57). En réalité, les liens entre Saint-Bénigne et les deux plus grandes abbayes épiscopales du diocèse de Metz, où Guillaume fut sollicité, perdurèrent tout au long du Moyen Âge : l'abbé Sigefroid de Gorze (1031-1055) est ainsi commémoré tant en Lorraine (à Gorze, Saint-Arnoul et Saint-Clément de Metz, Saint-Mansuy de Toul) qu'en Bourgogne (Saint-Bénigne de Dijon), en Ile-de-France (Saint-Germain-des-Prés) et en Normandie (Mont Saint-Michel, Fécamp et Saint-Taurin d'Évreux) ; le maintien de confraternités avec Saint-Arnoul de Metz et Gorze reste attesté à Saint-Bénigne de Dijon tant dans le nécrologe en usage aux XII^e et XIII^e siècles que dans les listes de confraternités dressées aux XIV^e et XV^e siècles (SCHAMPER, 1989, p. 22-23 et 30-32). Or, selon Anne Wagner, « l'abbatit de Guillaume aurait pu être pour Gorze un facteur d'ouverture vers l'Ouest, car l'abbé a commencé à tisser des relations entre ses monastères de Fruttuaria, Saint-Bénigne, de Lorraine et de Normandie. Mais Gorze n'a rien fait pour que ces relations, liées à sa personne, lui survivent » (WAGNER, 1996, p. 56). Cette dernière affirmation, assurément fautive et qui repose sur les lacunes de la documentation provenant de Gorze (« l'une des difficultés, rencontrée dans l'étude de la réforme de Gorze, est le manque de sources directes » : WAGNER, 1996, p. 25), se trouve contredite à la fois par la documentation nécrologique de Saint-Bénigne de Dijon étudiée par Barbara Schamper, par ce qui subsiste des épaves de la documentation nécrologique pour les autres établissements relevant du réseau spirituel volpianien et par les fragments de nécrologe que nous avons pu restituer à Fécamp. Sur la base de cette documentation, nous pouvons aujourd'hui conclure que Gorze s'est au contraire efforcé de maintenir des relations étroites avec Fécamp au moins tout au long du XI^e siècle, c'est-à-dire sous les abbés Sigefroid (1031-1055), Henri (1055-1093) et Warner (1093-1109) et que Saint-Arnoul de Metz en fit de même sous les abbés Odon (av. 1031 ?, v. 1046), Garin/Warin (1048-1052), Milon (1052-1057/63) et Walon (1057/63-1099). L'influence de Guillaume de Volpiano et de son disciple Jean de Ravenne à Gorze fut donc beaucoup plus sensible que ce que ne l'a perçu l'historiographie moderne.

de Fruttuaria près de Volpiano, mérite cependant d'être soulignée : il semble que les liens étroits entretenus par Fécamp avec ces communautés monastiques se soient sensiblement relâchés au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, c'est-à-dire après les décès des disciples immédiats de Guillaume de Volpiano qui dirigèrent ces maisons, c'est-à-dire des abbés Widric de Saint-Èvre de Toul (1026/7-1051) et Jean (v. 1023-1041) puis Suppon de Fruttuaria (1042-1060/1). Les commémorations individuelles pour les moines furent vraisemblablement remplacées dès cette époque par des commémorations collectives annuelles, plus faciles à assurer pour des communautés éloignées.

| Rang | Établissements (abbayes et prieurés de moines bénédictins) | Nb de moines |
|------|--|--------------|
| 1 | Saint-Bénigne de Dijon | 24 |
| 1 | Mont Saint-Michel | 24 |
| 3 | Saint-Pierre de Jumièges | 14 |
| 4 | Saint-Wandrille | 13 |
| 4 | Saint-Germer-de-Fly | 13 |
| 6 | Saint-Pierre de Cluny | 8 |
| 6 | Notre-Dame de Bernay | 8 |
| 8 | Saint-Gorgon de Gorze | 6 |
| 9 | Saint-Taurin d'Évreux | 4 |
| 9 | Saint-Arnoul de Metz | 4 |
| 11 | Saint-Étienne de Caen | 3 |
| 12 | Saint-Faron de Meaux | 1 |
| 12 | Sainte-Berthe de Blangy | 1 |
| 12 | Saint-Pierre de Westminster | 1 |
| 12 | Saint-Serge d'Angers | 1 |
| 12 | <i>Saint-Vanne de Verdun</i> | 1 |
| 12 | <i>Saint-Pierre de Corbie</i> | 1 |

Tableau n° 4a : décompte par établissement des moines associés à Fécamp au XI^e siècle
(inscriptions de première main)

| Rang | Établissements (abbayes et prieurés de moines bénédictins) | Nb de moines |
|------|--|--------------|
| 1 | Saint-Bénigne de Dijon | 73 |
| 2 | Saint-Germer-de-Fly | 33 |
| 3 | Saint-Étienne de Caen | 24 |
| 4 | <i>Saint-Bertin</i> | 23 |
| 5 | Saint-Wandrille | 20 |
| 6 | Mont Saint-Michel | 17 |
| 6 | Saint-Pierre de Jumièges | 17 |
| 8 | Trinité de Norwich | 14 |
| 9 | Saint-Ouen de Rouen | 13 |
| 9 | Saint-Pierre de Préaux | 13 |
| 11 | Saint-Taurin d'Évreux | 11 |
| 12 | <i>Saint-Panrace de Lewes</i> | 9 |
| 13 | Notre-Dame de Bernay | 8 |
| 14 | Notre-Dame de Reading | 7 |
| 15 | Saint-Martin de Troarn | 6 |
| 16 | Saint-Pierre de Westminster | 4 |
| 17 | Saint-Faron de Meaux | 3 |
| 17 | Saint-Germain-des-Prés | 3 |
| 17 | Trinité-du-Mont de Rouen | 3 |
| 20 | Notre-Dame de Glastonbury | 2 |
| 21 | Sainte-Berthe de Blangy | 1 |
| 21 | Notre-Dame du Bec | 1 |
| 21 | Saint-Pierre de Castillon (Conches) | 1 |
| 21 | N-D de Saint-Pierre-sur-Dives | 1 |
| 21 | Saint-Michel du Tréport | 1 |
| 21 | <i>Sainte-Foy de Longueville</i> | 1 |
| 21 | Saint-Denis en France | 1 |
| 21 | <i>Tewkesbury</i> | 1 |

Tableau n° 4b : décompte par établissement des moines associés à Fécamp au XII^e siècle
(inscriptions de seconde main)

Si l'on considère à présent les établissements inscrits de seconde main, donc associés à Fécamp après 1100, nous obtenons le classement suivant (voir le tableau n° 4b) : Saint-Bénigne de Dijon apparaît cette fois seule et très largement en tête (rang 1), devant Saint-Germer-de-Fly (rang 2). Puis vient un petit groupe d'établissements très bien représentés avec Saint-Étienne de Caen (rang 3), Saint-Bertin (rang 4), Saint-Wandrille (rang 5), Le Mont Saint-Michel et Jumièges à égalité (rang 6). C'est encore le cas du groupe suivant, avec Norwich (rang 8), Saint-Ouen de Rouen et Préaux (rang 9), Saint-Taurin d'Évreux (rang 11), Lewes (rang 12), Bernay (rang 13), Reading (rang 14), et Saint-Martin de Troarn (rang 15). Viennent enfin Westminster (rang 16), Saint-Faron de Meaux, Saint-Germain-des-Prés et la Trinité-de-Rouen à égalité (rang 17) puis Glastonbury (rang 20)¹.

L'accroissement du nombre d'abbayes enregistrées est conforme à la tendance générale que l'on observe entre le XI^e et le XII^e siècle : celle de l'augmentation du nombre d'établissements au sein des réseaux de confraternité. On constate également un recul assez net des établissements relevant de l'ancien réseau spirituel volpianien (à l'exception notable de Saint-Bénigne de Dijon)². À l'inverse, les établissements normands sont en nombre croissant (entrées de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Pierre de Préaux, de Saint-Martin de Troarn et de la Trinité du Mont), la fréquence d'apparition est également en progression pour les abbayes voisines (en particulier pour Saint-Germer-de-Fly, Saint-Étienne de Caen et même Saint-Wandrille) et l'on observe surtout l'entrée de plusieurs monastères anglais (Norwich, Lewes, Reading et Glastonbury) ou favorisant les échanges avec l'Angleterre, telle l'abbaye flamande de Saint-Bertin. Le processus de régionalisation semble en marche : les religieux de Fécamp ont tendance à privilégier les commémorations individuelles à l'attention des moines de communautés associées locales, ou appartenant à des monastères situés dans l'espace anglo-normand. Progressivement, les moines appartenant à des établissements plus éloignés et extérieurs à l'espace anglo-normands ne bénéficient plus que de simples commémorations collectives annuelles, à l'exception notable de Saint-Bénigne de Dijon.

Le cas de l'église clunisienne mérite quelques remarques. Plusieurs abbayes et prieurés du Nord de la France et de l'Angleterre, qui apparaissent ici, sont placés sous la dépendance de Cluny autour de 1100 et à l'époque de l'usage du document : l'abbaye de Saint-Bertin³, le prieuré de Saint-Pancrace de Lewes⁴ et le prieuré de Sainte-Foy de Longueville⁵. Il n'est pas inintéressant de

1 Parmi les communautés mentionnées une seule fois (rang 21) figurent Sainte-Berthe de Blangy, Le Bec, Conches, Saint-Pierre-sur-Dives, Le Tréport, Sainte-Foy de Longueville, Saint-Denis et Tewkesbury.

2 Disparition de Cluny, de Gorze et de Saint-Arnoul de Metz. Recul du Mont Saint-Michel et de Jumièges. En revanche, Saint-Ouen de Rouen et Saint-Germain-des-Prés, étonnement absentes des inscriptions de première main, apparaissent ici.

3 Au sujet du rattachement de Saint-Bertin à Cluny entre 1099 et 1102, voir POECK, 1998, p. 78-79 et 91-104.

4 Au sujet de la fondation du prieuré clunisien de Saint-Pancrace de Lewes, voir LEROQUAIS, 1935, p. 13-18 ; POECK, 1998, p. 134-135, 184-189 et 201.

5 Cluny et ses dépendances sont représentées sur fond bleu clair dans les tableaux n° 3a. et 3b. Les établissements clunisiens normands et anglais apparaissent donc respectivement sur fond vert et bleu d'une part, jaune et bleu

constater un glissement des inscriptions à l'époque de la rédaction du nécrologe : les moines clunisiens ont tous été inscrits de première main ; ils correspondent donc à des défunts du XI^e siècle. Ceux de Saint-Bertin, Saint-Pancrace de Lewes et de Sainte-Foy de Longueville ont au contraire tous été inscrits de seconde main, c'est-à-dire à partir de 1100. Tout se passe comme si l'éloignement géographique de la maison mère avait favorisé la mise en place d'une commémoration collective annuelle entre Fécamp et Cluny, et en contrepartie un rapprochement spirituel avec plusieurs dépendances clunisiennes géographiquement plus proches, implantées dans le nord de la France et même en Angleterre. On signalera au passage que la fondatrice de Saint-Pancrace de Lewes, Gundrade, était la fille d'un avoué de l'abbaye de Saint-Bertin, ce qui a peut-être aussi favorisé le rapprochement de Fécamp avec ces deux établissements par l'intermédiaire de la famille de Varenne/Warenne¹.

La présence tardive de plusieurs maisons associées à Fécamp

Il peut paraître surprenant que des abbayes telles que Saint-Ouen de Rouen, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Martin de Troarn, Saint-Pierre de Castillon (Conches), Saint-Pierre de Préaux, le Bec et la Trinité de Rouen, déjà associées à Fécamp au XI^e siècle et pour lesquelles des inscriptions de moines apparaissent dans nos fragments pour le XII^e siècle, ne fassent l'objet d'aucune mention antérieure à 1100. Il reste possible que les services de prières mis en place au XI^e siècle prévoyaient uniquement des oraisons, des offices et des messes, sans commémoration ultérieure des défunts. Cette explication n'est cependant pas recevable dans le cas de Saint-Germain-des-Prés². Vu les liens de Saint-Ouen³, Troarn⁴ et Conches⁵ avec Fécamp au XI^e siècle, elle nous semble également douteuse dans le cas de ces trois abbayes : nous aurions au moins dû trouver quelques inscriptions occasionnelles des moines de ces maisons dans nos fragments de nécrologe. Nous en sommes donc réduits à l'hypothèse suivante : lorsqu'il composa son nécrologe entre 1095 et 1100, le copiste n'a probablement pas repris, pour des raisons aujourd'hui difficiles à expliquer, les mentions antérieures relatives aux moines de Saint-Ouen, de Troarn, de Conches et de Saint-Germain-des-Prés, mais

d'autre part.

- 1 Voir les travaux en cours d'Elisabeth van Houts et de R. C. Love sur cette question, présentés à l'occasion du séminaire du CRAHAM le 22 mars 2013 (édition et traduction de deux sources touchant à l'histoire de la famille de Warenne : l'épithaphe gravée sur la tombe de Gundrade de Warenne et la *Chronique de Warenne*).
- 2 Le contrat de *societas* établi au début du XII^e siècle entre les deux maisons, et que nous publions en pièce jointe n° 1, montre que les deux établissements enregistraient individuellement chaque moine associé défunt dans leur nécrologe respectif.
- 3 Les liens entre Fécamp et Saint-Ouen de Rouen furent en effet étroits sous les abbés Nicolas (1042-1092) et Helgaud (1092-1112).
- 4 Les abbés Durand (1059-1088) et Arnoul de Troarn (1088-1112) étant plus proches de Fécamp que leurs successeurs, il semble plus probable qu'une association étroite entre les deux abbayes ait été établie sous leur abbatiat que sous les suivants.
- 5 C'est en effet sous les abbés Gilbert I^{er} (1035-apr. 1063) et son successeur Guillaume I^{er} que les liens entre Fécamp et Conches furent les plus étroits. Ils paraissent s'être assez rapidement relâchés par la suite.

peut-être aussi à ceux de Préaux et du Bec¹ voire de la Trinité de Rouen. Cela pourrait trahir un éloignement temporaire entre certains de ces établissements et Fécamp à l'époque de la rédaction, donc dans la seconde moitié des années 1090². Nous savons que ce fut le cas pour Saint-Germain-des-Prés³. Cela pourrait l'avoir aussi été pour Saint-Ouen, qui était étroitement associée à la cathédrale voisine et dont les moines ont pu soutenir leur archevêque Guillaume Bonne-Âme au cours de la grave crise ayant opposé le métropolitain de Rouen à l'abbaye de Fécamp entre 1089 et 1094⁴. Les autres cas semblent plus difficiles à interpréter. Il semble d'ailleurs dangereux de vouloir à tout prix trouver une explication rationnelle à ces absences : les choix opérés par les copistes semblent parfois assez arbitraires et demeurent, dans certains cas, pour le moins déroutants.

En réunissant l'ensemble des informations recueillies dans la documentation nécrologique et dans la documentation confraternelle précédemment étudiées, il est possible de dresser les trois tableaux de synthèse suivant (tableaux n° 5a, 5b et 5c). J'ai fait figurer dans les deux derniers deux nouvelles colonnes, précisant d'une part la mobilité de moines entre établissements lorsque celle-ci a été repérée lors de la phase 1, d'autre part la circulation des manuscrits et des textes, telles que je suis parvenu à l'établir dans la partie 3 du présent volume.

1 Bien que Fécamp soit assurément associée à cette abbaye dès le XI^e siècle, il est possible que l'abbatit de Richard de Fourneaux (1101-1125) ait été l'occasion d'un resserrement des liens entre les deux communautés.

2 Ainsi, quelle fut la position de ces établissements vis à vis de Fécamp lors des conflits qui opposèrent les moines de cette communauté à l'archevêque de Rouen Guillaume Bonne-Âme entre 1089 et 1094 ?

3 C'est ce qu'il ressort de l'intervention de l'abbé Baudri de Bourgueil (1079-1107) visant à rappeler aux moines de Saint-Germain-des-Prés leurs engagements (voir la pièce justificative n° V).

4 La cathédrale apparaît en effet en tête de l'une des deux listes de confraternités conservées pour cette abbaye, dont il a été question plus haut (voir l'annexe n°6, Tableau n°5, p. 83). Saint-Ouen aurait-elle soutenu son archevêque plutôt que l'abbé de Fécamp et ses moines ? Une certaine rivalité a pu exister à cette époque entre l'abbaye de Fécamp et celle de Saint-Ouen pour l'obtention de la place de première abbaye du diocèse, que les moines de Rouen revendiquaient d'ailleurs en vertu de l'ancienneté de leur établissement mais aussi de sa proximité historique avec l'archevêché.

| Rang | Abbés de la Trinité de Fécamp | Dates de décès | Nécrologes et obituaires d'établissements associés à Fécamp | | | | | | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|----------------|---|--------------------------|-------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|---------------------|------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|-------------------|------------------------|---|
| | | | Saint-Bénigne de Dijon | Saint-Pierre de Jumièges | Mont Saint-Michel | Saint-Taurin d'Evreux | La Croix Saint-Leufroy | Saint-Pierre de Cluny | Saint-Oyend-de-Joux | Saint-Germain-des-Prés | Saint-Faron de Meaux | Saint-Arnoul de Metz | Saint-Gorgon de Gorze | Notre-Dame du Bec | Saint-Sauveur d'Anchin | |
| 1 | Guillaume de Volpiano (1001-1028) | 01/01 | X | x | X | x | x | x | x | x | x | x | x | x | - | - |
| 2 | Jean de Ravenne (1028-1078) | 22/02 | X | - | X | x | - | - | ? | x | x | x | - | - | - | - |
| 3 | Guillaume de Rots (1078-1107) | 26/03 | X | x | - | - | x | x | x | - | - | - | - | x | - | - |
| 4 | Roger de Bayeux (1107-1139) | 22/03 | X | x | X | x | x | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 5 | Henri de Sully (1140-1187) | 10/01 | X | x | x | x | - | x | ? | - | - | - | - | - | - | - |
| 6 | Raoul d'Argences (1189-1219) | 06/09 | x | x | - | x | x | - | - | - | - | - | - | - | - | x |
| 7 | Achard d'Argences (1219-1222) | 16/09 18/09 | - | x | - | - | - | - | ? | - | - | - | - | - | - | x |
| 8 | Richard Morin (1222-1227) | 17/08 | x | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 9 | Guillaume de Vaspail (1227-1260) | 15/05 | x | x | - | - | - | - | ? | - | - | - | - | - | - | - |
| 10 | Richard de Treigos (1260-1286) | 17/09 18/09 | X | - | - | - | - | - | ? | - | - | - | - | - | - | x |
| 11 | Guillaume IV de Putot (1286-1297) | 09/09 | x | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 12 | Thomas de Saint-Benoît (1297-1308) | 03/04 | x | x | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | x |
| 13 | Robert de Putot (1308-1326) | 20/06 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Nombre de moines de Fécamp inscrits au nécrologe de l'établissement associé | | | 220 | 258 | 249 | 126 | 4 | 3 | 2 | 93 | 2 | 81 | 2 | 1 | 44 | |
| Nombre de moines associés inscrits dans le nécrologe de Fécamp (fragm.) | | | 97 | 31 | 41 | 15 | 0 | 8 | 0 | 3 | 4 | 4 | 6 | 1 | - | |

X : inscription de l'abbé de Fécamp avec les profès et bienfaiteurs insignes (liens fusionnels)
x : inscription de l'abbé de Fécamp avec les moines associés
- : abbé de Fécamp non inscrit
? : lacune dans le nécrologe

Types de moines inscrits :
 ■ Tous types de moines
 ■ Abbés exclusivement

Établissement : ■ normand ■ réformé par Guillaume de Volpiano ■ autre

————— période d'usage du nécrologe
 - - - - - idem (nécrologe fragmentaire)

Tableau n° 5a : Les mentions de moines de Fécamp dans les nécrologes d'établissements associés et de moines associés dans les fragments du nécrologe de Fécamp

| Rang | Établissements <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;"> normand réformé par G. de Volpiano dépendant de Fécamp anglais autre </div> | Nécrologes | | Autre documentation confraternelle | | Circulation de moines | Circulation de manuscrits et de textes |
|------|--|---|---|--|--|-----------------------|--|
| | | Nécrologe de Fécamp [Lemaître n° 342a] : Nb de moines de l'établissement associé inscrits dans ce nécrologe | Nécrologes de l'établissement associé : Nb de moines de Fécamp inscrits dans ces nécrologes et références | Liste de confraternité de l'établissement associé faisant mention de l'abbaye de Fécamp : Nb de listes conservées et références | Contrats de sociétés ou/et réglementations pour les suffrages des défunts : documents conservés et dates d'établissement | | |
| 1 | Saint-Bénigne de Dijon | 97 | 220 [LEMAITRE n° 232-7] | 2 [DUFOUR n° 268 et 333] | X [v. 1130 ; v. 1180] | X | X |
| 2 | Saint-Germer-de-Fly | 46 | - | - | - | X | X |
| 3 | Mont Saint-Michel | 41 | 249 [LEMAITRE n° 459] | 3 [LEMAITRE n° 459, LAPORTE 1963] | - | X | X |
| 4 | Saint-Wandrille | 33 | - | - | - | X | X |
| 5 | Saint-Pierre de Jumièges | 31 | 258 [LEMAITRE n° 365] | 2 [LEMAITRE n° 365, DUFOUR n° 356, LAPORTE 1956] | X [1230] | X | X |
| 6 | Saint-Étienne de Caen | 27 | - | - | - | X | X |
| 7 | Saint-Bertin | 23 | - | 1 [BLED 1901] | - | ? | X |
| 8 | Notre-Dame de Bernay | 16 | - | - | - | X | X |
| 9 | Saint-Taurin d'Évreux | 15 | 126 [LEMAITRE n° 482] | - | - | X | X |
| 10 | Trinité de Norwich | 14 | - | - | - | X | X |
| 11 | Saint-Ouen de Rouen | 13 | - | 2 [POMMERAYE 1662 ; ms. Rouen 391] | - | X | ? |
| 12 | Saint-Pierre de Préaux | 13 | - | - | - | X | X |
| 13 | Saint-Pancrace de Lewes | 9 | - | - | - | ? | ? |
| 14 | Saint-Pierre de Cluny | 8 | 3 [LEMAITRE n° 299] | - | - | X | X |
| 15 | Notre-Dame de Reading | 7 | - | - | - | ? | ? |
| 16 | Saint-Gorgon de Gorze | 6 | 2 [LEMAITRE n° 1505-6] | - | - | X | ? |
| 17 | Saint-Martin de Troarn | 6 | - | - | - | X | X |
| 18 | Saint-Pierre de Westminster | 5 | - | - | - | X | X |
| 19 | Saint-Arnoul de Metz | 4 | 81 [LEMAITRE n° 1530-1] | - | - | X | X |
| 20 | Saint-Faron de Meaux | 4 | 2 [LEMAITRE n° 1479-80] | - | - | X | ? |
| 21 | Saint-Germain-des-Prés | 3 | 93 [LEMAITRE n° 1291-95] | 2 [DUFOUR n° 177] | X [v. 1110] | ? | X |
| 22 | Trinité-du-Mont de Rouen | 3 | - | - | - | X | ? |
| 23 | Sainte-Berthe de Blangy | 2 | - | - | - | X | X |
| 24 | Notre-Dame de Glastonbury | 2 | - | - | - | X | ? |

Tableau n° 5b : la documentation nécrologique et la documentation confraternelle subsistante pour les établissements associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp (partie 1)

| Rang | Établissements <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;"> normand réformé par G. de Volpiano dépendant de Fécamp anglais autre </div> | Nécrologes | | Autre documentation confraternelle | | | |
|------|--|---|---|--|--|-----------------------|--|
| | | Nécrologe de Fécamp [Lemaître n° 342a] : Nb de moines de l'établissement associé inscrits dans ce nécrologe | Nécrologes de l'établissement associé : Nb de moines de Fécamp inscrits dans ces nécrologes et références | Liste de confraternité de l'établissement associé faisant mention de l'abbaye de Fécamp : Nb de listes conservées et références | Contrats de sociétés ou/et réglementations pour les suffrages des défunts : documents conservés et dates d'établissement | Circulation de moines | Circulation de manuscrits et de textes |
| 25 | Notre-Dame du Bec | 1 | 1 [LEMAITRE n° 342] | 1 [LEMAITRE n° 342 ; PORÉE 1901] | X [1272] | ? | X |
| 26 | St-Pierre de Castillon (Conches) | 1 | - | - | - | X | X |
| 27 | N-D de Saint-Pierre-sur-Dives | 1 | - | - | - | X | ? |
| 28 | Saint-Michel du Tréport | 1 | 0 [LEMAITRE n° 395] | - | - | | |
| 29 | Saint-Serge d'Angers | 1 | 0 [LEMAITRE n° 679] | - | X | | |
| 30 | Saint-Denis en France | 1 | 0 [LEMAITRE n° 1331-2] | - | X [1215] | | |
| 31 | Sainte-Foy de Longueville | 1 | - | - | - | | |
| 32 | Tewkesbury | 1 | - | - | - | | |
| 33 | Saint-Vanne de Verdun | 1 | 0 [LEMAITRE n° 1666] | - | - | | |
| 34 | Saint-Pierre de Corbie | 1 | 0 [LEMAITRE n° 2008-10] | Absent de DUFOUR n° 265 | - | | |
| 35 | Saint-Sauveur d'Anchin | 0 | 44 [LEMAITRE n° 1894] | 1 [DUFOUR n° 335] | X [1216] | | |
| 36 | La Croix-Saint-Leyfroy | 0 | 4 [LEMAITRE n° 478] | - | - | X | ? |
| 37 | Saint-Oyend-de-Joux | 0 | 2 [LEMAITRE n° 68] | 1 [LEMAITRE n° 68] | - | | |
| 38 | Saint-Remi de Reims | 0 | 1 [LEMAITRE n° 1699] | - | X | | |
| 39 | Saint-Lucien de Beauvais | 0 | 0 [LEMAITRE n° 1935] | - | X [1215] | | |
| 40 | Saint-Amand-en-Pévèle | 0 | 0 [LEMAITRE n° 1894] | 1 [PLATELLE 1959] | X [1271] | | |
| 41 | Saint-Valéry-sur-Somme | 0 | - | - | X [1280] | | |
| 42 | Saint-Josse-sur-Mer | 0 | - | - | X [1281] | | |
| 43 | Pershore | 0 | - | - | X [1258] | | |
| 44 | Notre-Dame de Saint-Evroult | 0 | 0 [LEMAITRE n° 538] | 1 [LEMAITRE n° 538, LAPORTE 1956] | - | | |
| 45 | Trinité de Caen | 0 | - | 1 [DUFOUR n° 306] | - | | |
| 46 | Saint-Nicolas d'Angers | 0 | - | 1 [DUFOUR n° 275] | - | | |
| 47 | Saint-Arnuol de Crépy-en-Valois | 0 | - | - | - | X | X |
| 48 | N.-D. et Saint-Pierre d'Ivry | 0 | - | - | - | X | ? |

Tableau n° 5c : la documentation nécrologique et la documentation confraternelle subsistante pour les établissements associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp (partie 2)

Étape 3 : reconstitution du réseau de confraternité

Grâce aux éléments recueillis au cours des deux précédentes étapes¹, il est à présent possible de suivre, d'une manière relativement fine, l'évolution du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp depuis le début du XI^e siècle jusqu'à la fin du Moyen Âge. Tout au long de cette période, non seulement la mise en place d'une commémoration (individuelle ou collective) pour les moines des communautés associées était loin d'être systématique, mais l'on peut aussi observer, au fil du temps, une nette évolution des tendances commémoratives à l'égard des religieux². D'abord presque exclusivement individuelles (au XI^e siècle), ces commémorations, lorsqu'elles existent, deviennent majoritairement (au XIII^e siècle) puis exclusivement collectives (aux XIV^e et XV^e siècles). Une phase de transition, relativement lente, s'est donc opérée à partir de la seconde moitié du XI^e siècle jusqu'au début du XIV^e siècle. Durant cette période, qui couvre plus de deux cents ans, les deux types de commémorations coexistent. Mais la tendance à privilégier les commémorations individuelles par rapport aux commémorations collectives, qui caractérise le XI^e siècle, va progressivement s'inverser. Ce changement, déjà perceptible au début du siècle suivant, s'impose véritablement au cours du XIII^e siècle. Les commémorations personnalisées pour les moines finiront ainsi par disparaître. Cette évolution permet de comprendre pourquoi – alors que le maintien de 68 associations spirituelles unissant l'abbaye de la Trinité de Fécamp à d'autres monastères est encore attesté en 1386³ – aucune inscription de moines fécampois n'est décelable après 1308 dans l'ensemble de la documentation nécrologique des communautés associées subsistante⁴. Les confraternités établies avec d'autres monastères faisaient alors l'objet soit de simples commémorations collectives annuelles⁵, soit d'aucune commémoration particulière, ce qui,

1 En particulier grâce aux données spatiales et chronologiques qui ont pu être enrichies lors de l'analyse critique des deux fragments de nécrologe réattribués à l'abbaye de Fécamp.

2 Nous ne tiendrons pas compte ici des commémorations personnalisées pour les laïcs, qui ne concernent pas directement les associations spirituelles entre communautés religieuses.

3 Rappelons que l'existence d'une lettre encyclique, malheureusement non conservée et qui signalait 68 communautés associées à Fécamp, nous est connue grâce au témoignage de dom Abraham Ferray : celui-ci a en effet dressé, en 1708, une table des matières alphabétique de la chronique de l'abbaye de Fécamp, aujourd'hui perdue, de Jacques et Antoine de Mareste d'Alge, et c'est cette œuvre, composée peu avant 1655, qui faisait référence à cette lettre. L'information mérite créance, car elle était par ailleurs confirmée par dom Nicolas Asselin, auteur peu avant 1708 d'une autre chronique de Fécamp indépendante de celle des frères Mareste d'Alge, elle aussi malheureusement perdue, et qui indiquait 66 communautés spirituellement associées à Fécamp (ms. Montivillier, BM, 5, fol. 5r et 5v).

4 Rappelons que le même phénomène s'observe très nettement à Saint-Bénigne de Dijon, où respectivement 59 et 68 associations spirituelles sont encore attestées au milieu du XIV^e et au milieu du XV^e siècle (voir l'annexe n°6, Tableau n°8 p. 86-87)). Mais il s'agit en réalité d'une tendance générale, qui touche l'ensemble des communautés religieuses.

5 Les 3 commémorations collectives mentionnées entre le 12 et le 24 juillet dans les deux calendriers fécampois des environs de 1400 ne représentent que quelques extraits d'un calendrier commémoratif aujourd'hui perdu. Par extrapolation sur une année, on peut estimer qu'à cette époque l'abbaye de Fécamp entretenait environ 36 commémorations collectives (3 x 12). Ce calcul part cependant du principe que toutes les commémorations collectives du mois de juillet aient été reproduites dans ces deux calendriers, ce qui paraît peu probable. 36

dans un cas comme dans l'autre, n'induisait plus d'enregistrements dans les nécrologes.

Afin de bien mettre en évidence ces transformations, j'ai jugé utile de recourir à trois couleurs représentant, sur les cartes qui suivent, les tendances commémoratives associées à chaque association spirituelle. La couleur verte sera celle utilisée par défaut : elle représente les associations spirituelles attestées ou très probables, mais pour lesquelles le type de commémoration reste à ce jour indéterminé¹. En d'autres termes, il s'agit soit d'associations spirituelles dépourvues de commémorations individuelles ou collectives (liens spirituels relativement lâches), soit d'associations spirituelles matérialisées par des commémorations collectives n'ayant laissé aucune trace dans la documentation conservée, du fait de lacunes documentaires². Il est en effet généralement impossible de faire la distinction entre ces deux situations, qui seront donc représentées par une même couleur, faute de mieux. Lorsque l'on dispose en revanche de preuves d'une existence de services mémoriels, les associations spirituelles ayant fait l'objet de commémorations collectives seront représentées en bleu, et celles ayant fait l'objet de commémorations individuelles seront représentées en rouge. Ainsi, les couleurs bleues et rouges représentent les liens spirituels les plus étroits. L'usage de ces couleurs permet dès lors d'observer, au cours de ces cinq siècles, la persistance des associations spirituelles les plus fortes, remontant à la mise en place des réformes monastiques : tout au long de cette période, et comme cela peut également être constaté dans le cas de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, ces confraternités furent considérées par la communauté fécampoise comme faisant partie de ses traditions ; elle s'est donc efforcée de les maintenir et d'assurer leur pérennité, indépendamment des évolutions commémoratives dont elles firent l'objet.

Afin de se faire une idée précise des principales évolutions connues au sein du réseau spirituel fécampois, nous allons procéder étape par étape, en distinguant cinq phases successives permettant de mettre en lumière les événements ayant marqué de façon décisive et durable la physionomie de ce réseau de confraternité³. Mais, dans le but de se faire une idée du contexte ayant précédé la création de ce réseau spirituel, il convient auparavant de présenter brièvement la situation antérieure à la réforme monastique introduite à Fécamp en 1001.

commémorations collectives semblent donc être un minimum, et l'on peut ainsi considérer que la majorité des associations spirituelles faisait encore l'objet de commémorations collectives annuelles autour de 1400. Pour atteindre les 68 associations spirituelles attestées en 1386, il faudrait une moyenne de 5 à 6 commémorations collectives par mois, ce qui n'aurait en soi rien d'inconcevable.

- 1 Afin de ne pas surcharger inutilement les cartes, j'ai préféré ne pas faire figurer sur celles-ci les associations spirituelles possibles, mais non attestées de façon certaine dans la documentation nécrologique et confraternelle subsistante (ces établissements avaient toutefois été représentés en gris clair sur les deux cartes dressées à la fin de l'étape 1).
- 2 Rappelons que les sources nécrologiques et confraternelles ont subi de lourdes pertes.
- 3 Nous insisterons surtout sur les phases relatives aux XI^e-XIII^e siècles. Dans les cartes qui suivent, nous n'indiquerons, sur la droite, que les noms des établissements faisant leur entrée dans le réseau de confraternité de Fécamp. Afin de ne pas surcharger les cartes, ceux déjà présents aux étapes précédentes ne seront pas répétés.

Les sources écrites du X^e siècle sont rares en Normandie, et nous ne disposons, avant l'an mil, que de peu de renseignements contemporains concernant l'église de Fécamp. Pour cette époque, notre connaissance des liens entretenus par cette église avec d'autres communautés religieuses ne peut être déduite que grâce aux informations recueillies à l'occasion des trois événements majeurs ayant profondément marqué l'histoire de ce sanctuaire avant l'an mil : le baptême du futur comte Richard I^{er} de Normandie vers 932/3, la consécration de la nouvelle collégiale en 990 et les funérailles du même comte Richard I^{er} en 996. Sur ces trois événements, le témoignage du chanoine Dudon de Saint-Quentin, sans doute formé à Laon et qui était probablement aussi lié au milieu clérical rémois¹, reste essentiel. Témoin oculaire d'événements s'étant produits dans le diocèse de Rouen autour de l'an mil et disposant comme principal informateur de Raoul d'Ivry, le demi-frère du comte Richard I^{er}, Dudon était en effet particulièrement bien placé pour décrire les faits survenus en Normandie dans les dernières années du X^e siècle². C'est en 987, à l'occasion d'une ambassade dont il fut chargé par le comte Albert I^{er} de Vermandois (946-987), qu'il entre pour la première fois en relation avec Richard I^{er}. Dudon fréquente régulièrement par la suite la cour ducal normande, sans doute dès le début des années 990³. Chapelain, chancelier⁴ et historien des ducs de Normandie, il accompagne Richard I^{er} puis Richard II (996-1026) dans leurs différents lieux de pouvoir et sa présence est attestée aussi bien à Rouen qu'à Fécamp. Ses descriptions prouvent qu'il connaissait personnellement le palais ducal fécampois et l'abbaye de la Trinité. Selon Pierre Bouet, « on peut légitimement penser qu'il participa aux offices des chanoines de la Trinité de Fécamp, puis à ceux des moines bénédictins installés vers 1001 par Guillaume de Volpiano »⁵. Rappelons aussi que Dudon a obtenu en bénéfice deux églises du Pays de Caux, sans doute comme salaire et en récompense de sa rédaction des *Gesta Normannorum ducum*. Un acte, dressé en 1015, stipule que les deux églises en question reviendraient après sa mort à son chapitre de Saint-Quentin⁶. Ainsi, à

1 LECOUEUX, 2005.

2 Si la valeur du témoignage de Dudon peut parfois être remise en cause pour la période précédente, les faits contemporains rapportés par le chanoine sont en revanche du plus grand intérêt.

3 Dudon indique que Richard I^{er} l'a engagé à composer ses *Gesta Normannorum ducum* deux ans avant sa mort, c'est-à-dire en 994. Il est donc très probable que Dudon ait commencé à fréquenter régulièrement la cour de Richard I^{er} peu de temps après la mort de son protecteur, le comte Albert I^{er} de Vermandois en 987. On voit mal comment Richard I^{er} aurait pu solliciter le chanoine en 994 si celui-ci ne faisait pas déjà partie de son entourage régulier depuis plusieurs années.

4 Un acte de 1009, écrit à Rouen, est en partie de la main de Dudon (FAUROUX, 1961, n° 12). Le chanoine de Saint-Quentin s'intitule *Dudo capellanus Ricardus Northmannorum ducis et marchionis* dans un acte qu'il a composé et écrit à Rouen en 1011 (FAUROUX, 1961, n° 13) et *Dudo cancellarius* dans un acte qu'il a écrit et souscrit à Rouen en 1015 (FAUROUX, 1961, n° 18).

5 BOUET, 2002, p. 59.

6 FAUROUX, 1961, n° 18. Il s'agit des églises de Sotteville-sur-Mer et peut-être d'Avremesnil (sur le Dun). Ces églises se trouvent à proximité immédiate de plusieurs biens en possession de l'abbaye de Fécamp (d'après la grande pancarte

partir des années 990, Fécamp était en relation avec Saint-Quentin, voire avec Laon et Reims, par l'intermédiaire de Dudon.

Mais revenons aux trois événements majeurs relatifs à l'église de Fécamp auxquels nous avons brièvement fait allusion un peu plus haut. Grâce au témoignage du chanoine de Saint-Quentin, nous savons d'une part que Richard I^{er}, fils du comte de Rouen Guillaume Longue-Épée (927/32-942), naquit à Fécamp vers 932/3, d'autre part qu'il fut baptisé dans l'église de ce lieu par l'évêque Henri de Bayeux. Ce prélat avait en effet trouvé refuge à Fécamp avec ses clercs, au cours des années 930¹. Cette situation pourrait avoir favorisé le maintien par la suite de liens privilégiés entre l'église de Fécamp et la cathédrale de Bayeux, mais aussi, plus largement, entre l'église de Fécamp et le diocèse placé sous la dépendance de cette cathédrale².

Il faut ensuite attendre la fin du X^e siècle pour disposer de nouvelles informations précises sur l'église de Fécamp. La construction de la nouvelle collégiale par le comte Richard I^{er} de Normandie (942-996) a été décrite avec une certaine précision par Dudon de Saint-Quentin, ce qui constitue un témoignage exceptionnel pour l'époque³. Sa consécration, le 15 juin 990, fut l'occasion de réunir tous les grands laïcs et ecclésiastiques de Normandie, à commencer par l'archevêque de Rouen, Robert (v. 989-1037)⁴. Ce prélat était accompagné de l'ensemble de ses évêques suffragants⁵, ainsi que de deux abbés : Hildebert, le réformateur de Saint-Ouen de Rouen, et Raoul, dont le monastère d'appartenance reste malheureusement inconnu à ce jour⁶.

de 1025). Cette charte semble prouver que Dudon avait fini de rédiger ses *Gesta Normannorum ducum* en 1015.

1 DUDON DE SAINT-QUENTIN, éd. LAIR, 1865, p. 191, lignes 10-15 et p. 218 lignes 7-11. À ce sujet, voir BOUET, 2002, p. 59-61 et LE MAHO, 2001 p. 25-28. Les clercs de la cathédrale de Bayeux abandonnèrent leur ville à cause de raids scandinaves répétés dans les diocèses de Bayeux, de Dol et d'Alet (côtes maritimes de la Basse-Normandie et de la Bretagne actuelle) au début des années 920. Ils trouvèrent ensuite refuge à Fécamp vers 930, ce qui pourrait expliquer, selon Jacques le Maho, la présence des reliques de saint Contest en ce lieu. Toujours d'après cet auteur, l'évêque Henri de Bayeux serait personnellement intervenu lors de la dédicace de l'église de Fécamp restaurée sous Guillaume Longue-Épée (patronage à la Trinité) et il serait même l'auteur d'une notice rédigée à cette occasion vers 930.

2 Nous avons en effet eu l'occasion d'observer l'existence de liens entre Fécamp et le diocèse de Bayeux lors de l'étude de l'origine des douze premiers abbés de Fécamp (voir l'étape 1).

3 DUDON DE SAINT-QUENTIN, éd. LAIR, 1865, livre IV, chapitre 126, p. 290-291. À ce sujet, BOUET, 2000, p. 123-129.

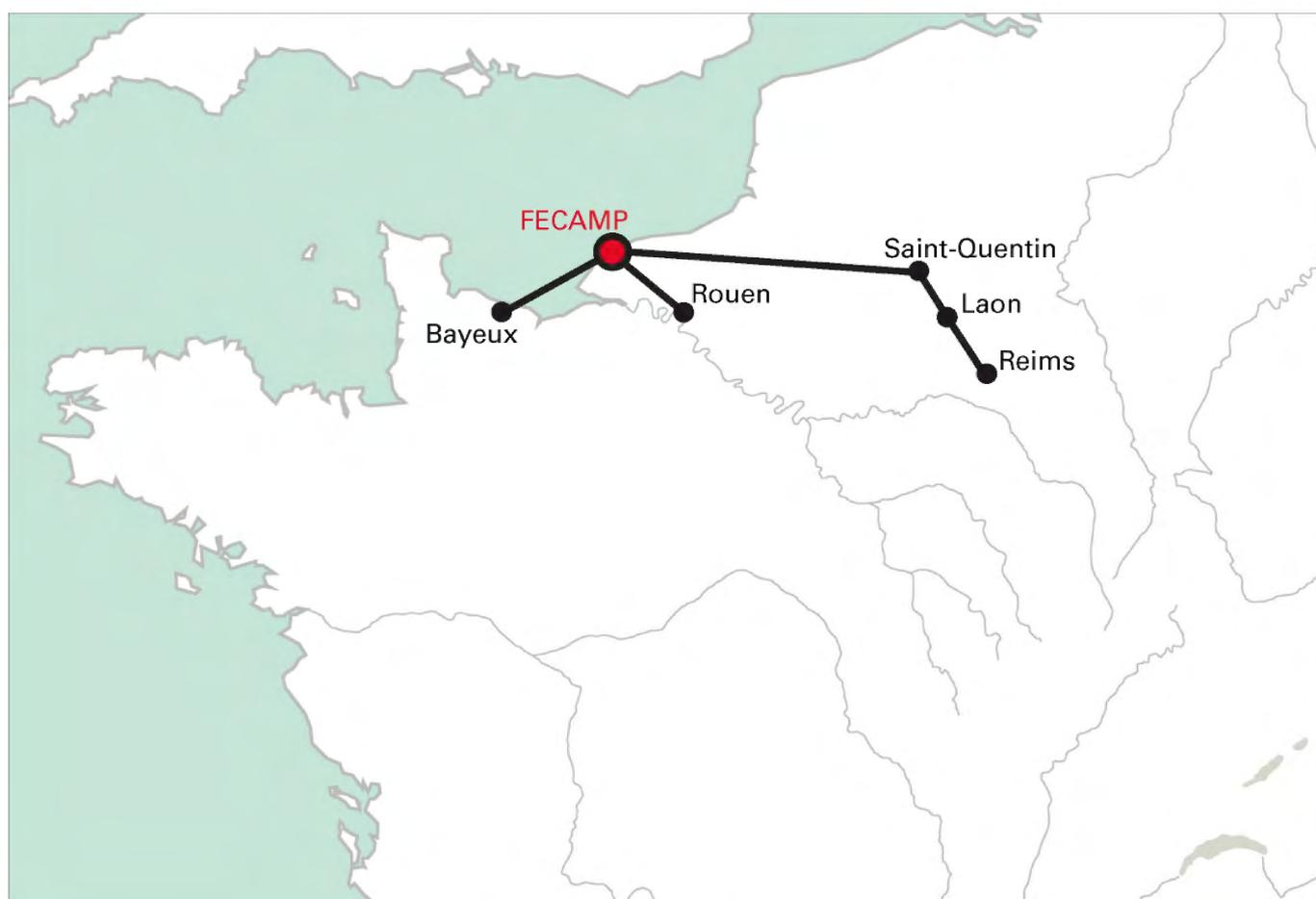
4 FAUROUX, 1961, n° 4 ; BLOCHE, 2012, n° 2.

5 Rappelons que les évêques de la province ecclésiastique de Rouen ne résidaient pas encore tous dans leur cité épiscopale.

6 Seuls cinq monastères normands avaient été restaurés en 990. Raoul ne peut être ni l'abbé de Saint-Ouen de Rouen (qui est alors Hildebert et qui apparaît lui aussi dans la charte), ni celui du Mont Saint-Michel (qui est alors Mainard I), ni celui de Saint-Taurin d'Évreux (ce monastère étant alors dirigé par Fromond). Il peut difficilement s'agir d'un abbé de Jumièges, puisque Roderic semble avoir directement succédé à Annon (voir GAZEAU, II, 2007, p. 94, 144-146, 197-198, 241-242). L'hypothèse d'un abbé extérieur à la province ecclésiastique de Rouen est peu probable : tous les souscripteurs de la charte de 990 relèvent en effet du duché de Normandie. Pourrait-il s'agir de l'un des trois *rectores* de Saint-Wandrille attestés autour de l'an mil (le nom de deux d'entre-eux reste inconnu) ? Suivant cette hypothèse, Raoul aurait précédé Enfulbert († 22/09/993), le seul des trois *rectores* dont le nom nous soit connu (voir GAZEAU, II, 2007, p. 332). Ce dernier n'aurait alors dirigé Saint-Wandrille que peu de temps (au maximum trois années). Notons toutefois que la *Gallia christiana* donne Enfulbert comme premier de ces *rectores* et qu'elle place les deux autres après lui (entre 993 et 1008), en faisant débiter leur nom par l'initiale N, ce qui ne peut correspondre à Raoul (*GL*, t. 11, col. 176-177). Si le dossier de l'identification de cet abbé reste ouvert, son appartenance à l'abbaye de Saint-Wandrille nous semble l'une des pistes les plus sérieuses à approfondir.

Malgré le long développement que consacre Dudon de Saint-Quentin aux dernières années de la vie du comte Richard I^{er} de Normandie⁷, le chanoine ne nous livre guère de nouveaux éléments concernant les liens entretenus par la collégiale de Fécamp et ses chanoines avec d'autres communautés religieuses. Le grand intérêt du témoignage de Dudon réside ailleurs : sa description de la construction de la nouvelle collégiale, déjà évoquée, et la narration de la mort puis des funérailles de Richard I^{er} à Fécamp constituent en effet des témoignages de première importance pour l'histoire de la Normandie, mais qui sont ici de peu d'utilité pour mon propos.

Afin de mieux visualiser les liens qui viennent d'être évoqués, j'ai jugé utile de les représenter sur la carte suivante (carte n° 4) :



Carte n° 4 : quelques liens attestés de l'église et de la collégiale de Fécamp avec d'autres communautés religieuses avant 1001

⁷ DUDON DE SAINT-QUENTIN, éd. LAIR, 1865, livre IV, chapitre 126-129, p. 290-297 (en particulier chapitre 126, p. 290-291 et chapitre 129, p. 296-297). À ce sujet, voir LE MAHO, 2000, p. 84-87 ; BOUET, 2000, p. 123-129 ; BOUET, 2002, p. 62-65.

Phase 1 : intégration de l'abbaye au réseau spirituel volpianien (1001-1028)

La formation primitive du réseau de confraternité de Fécamp est directement tributaire de la réforme bénédictine mise en place dans cet établissement, à partir de 1001, par Guillaume de Volpiano. Au niveau régional, cette restauration monastique survient dans un contexte politique et spirituel touchant l'ensemble de la province ecclésiastique de Rouen : celui de la reconquête et de la réorganisation de la vie religieuse, tant cléricale que monastique, voulues par les comtes de Rouen et les ducs de Normandie à partir de la seconde moitié du X^e siècle¹. Elle s'inscrit néanmoins dans une dynamique plus large, puisqu'aux X^e et XI^e siècles, le mouvement réformateur bénédictin jouit d'un essor remarquable dans l'ensemble de l'Occident chrétien. Par cette réforme, l'abbaye de Fécamp fut à la fois placée dans la filiation de Saint-Bénigne de Dijon et intégrée au réseau spirituel volpianien préexistant (voir la carte n° 5 ci-dessous)². Ce réseau de confraternité, alors en cours de formation, regroupe l'ensemble des établissements placés progressivement, de 990 à 1031, sous le « patronage » du grand abbé réformateur, Guillaume de Volpiano³. Ces monastères et prieurés étaient alors dirigés soit personnellement par Guillaume, soit par des disciples formés et choisis par lui, soit enfin – dans le cas spécifique de la Normandie – par des abbés déjà en place et amenés à collaborer avec l'abbé de Fécamp⁴. Ainsi, à partir des années 1010 et par la volonté du duc Richard II, la totalité des monastères restaurés ou fondés en Normandie avant 1026 furent touchés, d'une manière ou d'une autre, et de façon plus ou moins profonde, par les réformes de Guillaume de Volpiano⁵. Tout en restant en lien spirituel étroit avec Saint-Bénigne de Dijon et avec Cluny – d'où

1 Pour ce qui touche aux évêchés, nous renvoyons aux actes du colloque de Cerisy-la-Salle de 1993 sur *Les Évêques normands du XI^e siècle* (BOUET & NEVEUX, 1995). Pour les monastères, voir la très commode synthèse de Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, I, p. 7-16). Il semble que les ducs aient cherché à étendre leur principauté afin de faire correspondre ce territoire à la province ecclésiastique de Rouen.

2 Remarque : apparaissent en rouge les liens attestés dans les sources. Ils concernent des monastères bénéficiant au moins occasionnellement de commémorations individuelles pour leurs moines, comme ce fut le cas à la même époque dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés, avec lequel les fragments du nécrologe de Fécamp sont très liés. Lorsque la documentation est lacunaire mais qu'une circulation de moines est bien attestée entre deux communautés religieuses, la couleur rouge est également employée : ayant constaté que la circulation de moines associés était le plus souvent sanctionnée par l'enregistrement de commémorations individuelles, nous avons pris le parti, pour la première moitié du XI^e siècle, de représenter en rouge les associations spirituelles correspondant à des circulations de moines. Apparaissent en vert les liens probables mais restant incertains faute de témoignages écrits subsistants (les moins certains sont même signalés en pointillés).

3 Raoul Glaber utilise en effet le terme *patrocinium* pour qualifier l'autorité sous laquelle étaient placés les établissements confiés à Guillaume de Volpiano pour la mise en place de sa réforme. Voir à ce sujet, BULST, 1989, p. 33-34

4 Ces points sont développés dans l'enquête 3.

5 En 1025, seules huit abbayes existaient en Normandie. Outre Fécamp, Jumièges, le Mont Saint-Michel, Bernay et Montivilliers (dirigées par Guillaume de Volpiano ou l'un de ses disciples avant 1031), les abbayes de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Wandrille et de Saint-Taurin d'Évreux (non dirigées par Guillaume ou l'un de ses disciples avant 1031) furent également touchées par la réforme de Guillaume de Volpiano (nous nous écartons ici des conclusions de Neithard Bulst, qui considère que Saint-Wandrille fut le seul monastère normand ayant totalement échappé aux réformes de Guillaume : BULST, 1984, p. 318 ; nous avons vu au cours de notre enquête que les moines de Saint-Wandrille bénéficiaient d'une commémoration spéciale dans la documentation nécrologique du réseau spirituel

s'est propagé le mouvement réformateur bénédictin insufflé par Odon et poursuivi par Maïeul puis par Guillaume de Volpiano¹ –, les abbayes relevant de ce réseau restèrent juridiquement et institutionnellement indépendantes de ces deux grands centres de réforme bourguignons². De plus, du fait du multi-abbatit et du patronage qu'il a exercés sur les monastères placés sous sa responsabilité, ainsi que grâce à ses inlassables itinérances, Guillaume de Volpiano est parvenu à organiser « artificiellement » son réseau de confraternité de manière horizontale (voir le schéma n° 5, dans l'étape n° 2). Pour ce faire, il s'est efforcé de le rendre indépendant des filiations créées lors de la mise en place des réformes orchestrées depuis Saint-Bénigne de Dijon, la Trinité de Fécamp ou Saint-Évre de Toul par lui-même et ses disciples. Chaque membre de ce réseau était ainsi considéré comme le frère de tous les autres, et tous ces monastères se situaient à un même niveau hiérarchique les uns vis-à-vis des autres. D'un point de vue purement spirituel, les monastères de Saint-Bénigne de Dijon, de la Trinité de Fécamp et de Saint-Évre de Toul, malgré le rôle qu'ils exercèrent en tant que centre de réforme, n'étaient, en théorie, nullement considérés comme étant placés au-dessus d'autres abbayes de ce réseau.

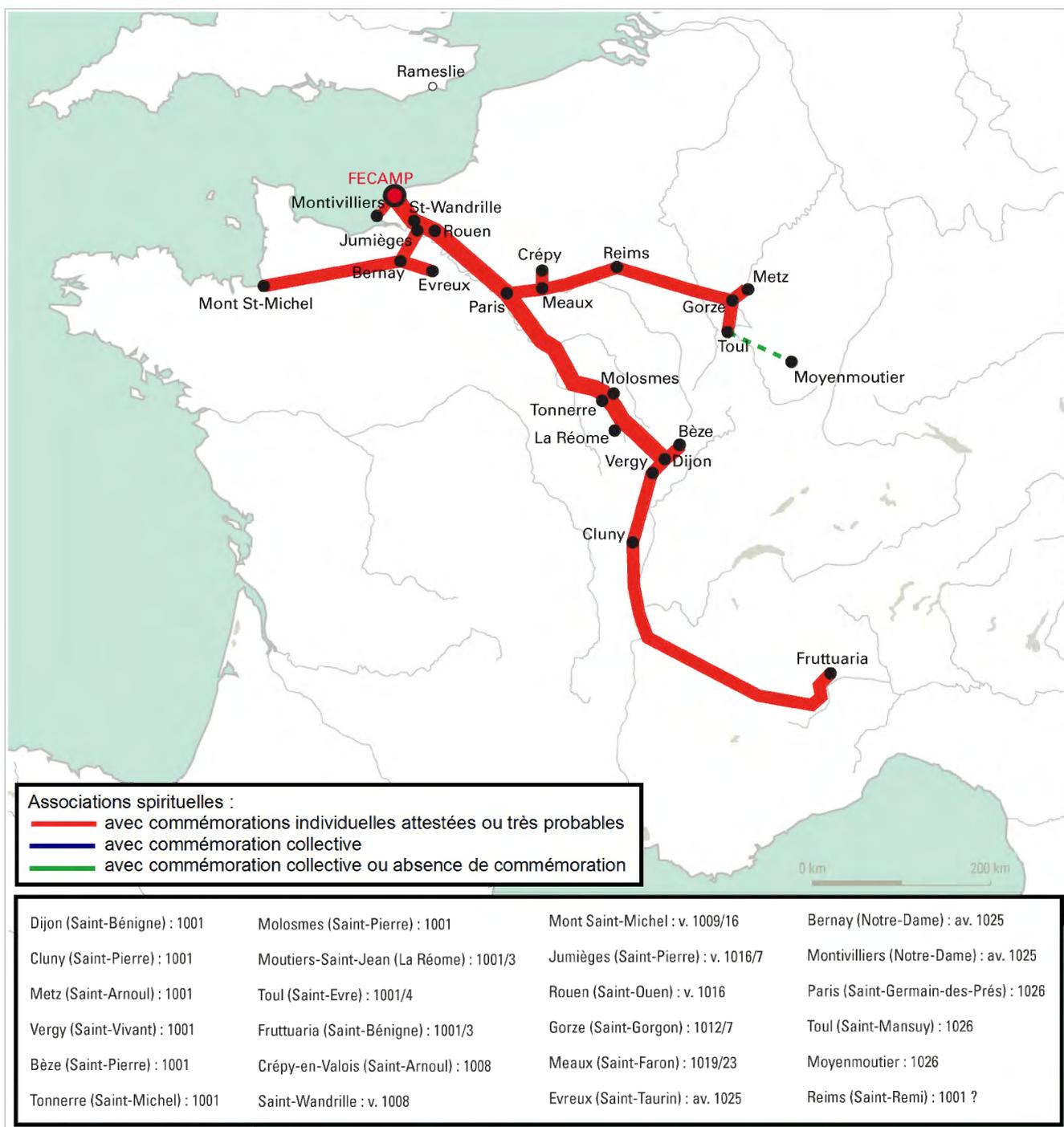
Au sein du réseau de confraternité fécampois primitif, les liens avec les abbayes de la vallée de Seine (Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen et Saint-Germain-des-Prés) et avec les communautés établies à proximité de cette vallée, le plus souvent en aval d'affluents de ce fleuve (Notre-Dame de Bernay, Saint-Taurin d'Évreux, Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, Saint-Faron de Meaux, Molosme, Saint-Michel de Tonnerre et peut-être La Réôme), jusqu'au plateau de Langres (Saint-Bénigne de Dijon et Saint-Pierre de Bèze), prédominent. Ils se prolongent depuis ce plateau d'une part vers le sud, par la vallée de la Saône (Saint-Vivant de Vergy et Cluny), d'autre part vers le nord par la vallée de la Moselle (Saint-Évre de Toul, Gorze et Saint-Arnoul de Metz). Seuls deux monastères importants, mais plus excentrés, se trouvent à l'écart de ces grands axes de circulation : Fruttuaria et le Mont Saint-Michel.

Les associations spirituelles de cette période se caractérisent par la commémoration personnalisée fréquente de moines appartenant aux communautés associées relevant du réseau spirituel volpianien. Les religieux exerçant des fonctions importantes dans leurs communautés

volpianien). Nous analyserons plus loin ce que furent les réformes de Guillaume de Volpiano et leurs influences sur les monastères normands (*infra*, partie 3, p. 412-428).

- 1 Ayant suivi Maïeul à Cluny, Guillaume de Volpiano se voulait l'héritier de Maïeul. Voir à ce sujet la pertinente analyse de Neithard Bulst (BULST, 1989, p. 40-41), qui montre que Guillaume de Volpiano avait pour modèle Maïeul ; il l'imita et il lui doit son concept de réforme monastique s'appuyant notamment sur le multi-abbatit et l'itinérance. À tel point que Guillaume est davantage perçu qu'Odilon comme l'héritier de Maïeul. L'auteur conclut ainsi : c'est « l'ancien modèle clunisien [celui de Maïeul et d'Odilon] qui continue à vivre pour un certain temps – c'est-à-dire pendant l'abbatit de Guillaume – dans la filiation de St-Bénigne, tandis que Cluny sous Odilon prend un autre chemin [avec la création de l'*Ecclesia cluniacensis*, reconnue par la papauté en 1025] ».
- 2 À ce sujet, BULST, 1989, p. 33-41, ici p. 40 : « ce sont donc uniquement des liens spirituels qui ont formé cette filiation et non pas des liens juridiques ».

(abbés, prieurs, chantres, etc.), et en particulier les disciples de Guillaume de Volpiano, avaient plus de chance que les autres moines d'être retenus lors de la délibération du chapitre visant à les enregistrer ou non dans les nécrologes. L'inscription des défunts dans ces calendriers avait pour objectif leur commémoration individuelle à la date anniversaire de leur décès. Cette pratique, qui vise au salut des âmes, est à l'origine d'une explosion du nombre d'entrées dans les nécrologes d'influence clunisienne, et témoigne du développement extraordinaire de la commémoration personnalisée pour les morts dans les milieux bénédictins du XI^e siècle.



Carte n° 5 : le réseau de confraternité de Fécamp sous l'abbé Guillaume de Volpiano (1001-1028)

Phase 2 : développement local du réseau de confraternité sous l'abbé Jean de Ravenne (1028-1078)

Au cours de cette seconde phase, deux grandes tendances marquent d'une part la continuité, d'autre part l'évolution du réseau spirituel fécampois :

– la première est caractérisée par le maintien des liens préexistants avec les principales abbayes réformées par Guillaume de Volpiano, à présent dirigées par ses disciples, puis par leurs successeurs¹. La mort de Guillaume de Volpiano – figure fondatrice, unificatrice et emblématique du réseau spirituel volpianien – marque un tournant décisif dans l'histoire de ce réseau. Jusqu'alors structuré horizontalement (de façon plus ou moins artificielle), le réseau va avoir désormais tendance à se réorganiser par filiation, sans que cela ne soit toutefois systématique. À partir du second tiers du XI^e siècle, le réseau spirituel volpianien prend ainsi la forme d'une structure mixte, dans laquelle nous pouvons à la fois observer des liens horizontaux et des liens verticaux (voir le schéma n° 6 dans l'étape 2). À Fécamp, Jean de Ravenne a joué un rôle déterminant pour assurer la continuité des relations entre les maisons relevant du réseau spirituel volpianien créé par son ancien maître. Disciple favori de Guillaume de Volpiano, désigné de son vivant par ce dernier pour lui succéder à Fécamp, et réformateur de la spiritualité des moines², Jean mérite bien d'être considéré comme le digne héritier de Guillaume. Nous pouvons même nous demander s'il ne pourrait pas, à certains égards, l'avoir dépassé en influence. Il s'est en particulier efforcé de maintenir des relations spirituelles fortes avec les établissements dirigés par les disciples de l'abbé de Dijon, dont plusieurs furent d'ailleurs ses condisciples lors de sa formation à Saint-Bénigne. Il a aussi cumulé un temps les abbatiats de Fécamp (1028-1078) et de Saint-Bénigne de Dijon (1052-1054), favorisant ainsi la persistance du réseau spirituel volpianien malgré sa restructuration en cours³. Il semble même que

1 Nous nous écartons ici de l'avis de Neithard Bulst, qui considère que « la mort de Guillaume mit fin à cette filiation de St-Bénigne qui continua ensuite seulement sous forme réduite » (BULST, 1991, p. 41). Les inscriptions de disciples de Guillaume de Volpiano dans les nécrologes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Arnoul de Metz, du Mont Saint-Michel et de Fécamp montrent que le réseau spirituel volpianien a en grande partie survécu à Guillaume et à la génération de ses disciples. C'est semble-t-il seulement après la mort des principaux disciples de Guillaume de Volpiano (c'est-à-dire : pour Jumièges, Thierry en 1027 ; pour Saint-Vivant de Vergy, Ingelbald à une date indéterminée ; pour Saint-Arnoul de Metz, Eudes vers 1046 ; pour Saint-Èvre de Toul, Widric en 1051 ; pour Saint-Pierre de Bèze, Ogier vers 1052 ; pour Saint-Bénigne de Dijon, Halinard en 1052 puis Jean en 1054 ; pour Gorze, Sigefroid en 1055 ; pour Saint-Michel de Tonnerre, Hunald en 1057/8 ; pour Fruttuaria, Jean en 1041 puis Suppon en 1060/1 ; pour Bernay, Thierry en 1027 puis Raoul vers 1048 ou 1058/9 ; pour le Mont Saint-Michel, Thierry en 1027, Suppon v. 1048 et Raoul en 1058/9 ; pour Saint-Germain-des-Prés : Adrald en 1061 ; pour Saint-Faron de Meaux, Lescelin, peut-être vers 1065 ; pour Fécamp, Jean en 1078) que la réorganisation du réseau monastique volpianien, sous forme de structure mixte, semble s'être opérée.

2 Il est l'auteur de prières et d'œuvres mystiques et contemplatives visant à la dévotion et à la pénitence des moines. Nous nous permettons de renvoyer sur ces questions à la thèse de Lauren Mancina, qui montre que Jean de Fécamp fut influencé à la fois par son maître Guillaume de Volpiano, mais aussi par le milieu clunisien héritier d'Odon et de Maïeul, et de la spiritualité des milieux érémitiques italiens proches de saint Romuald.

3 C'est ce qui ressort de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, rédigée vers 1060 et où l'auteur, fort élogieux envers Jean, décrit l'existence d'un réseau spirituel volpianien encore d'actualité en son temps.

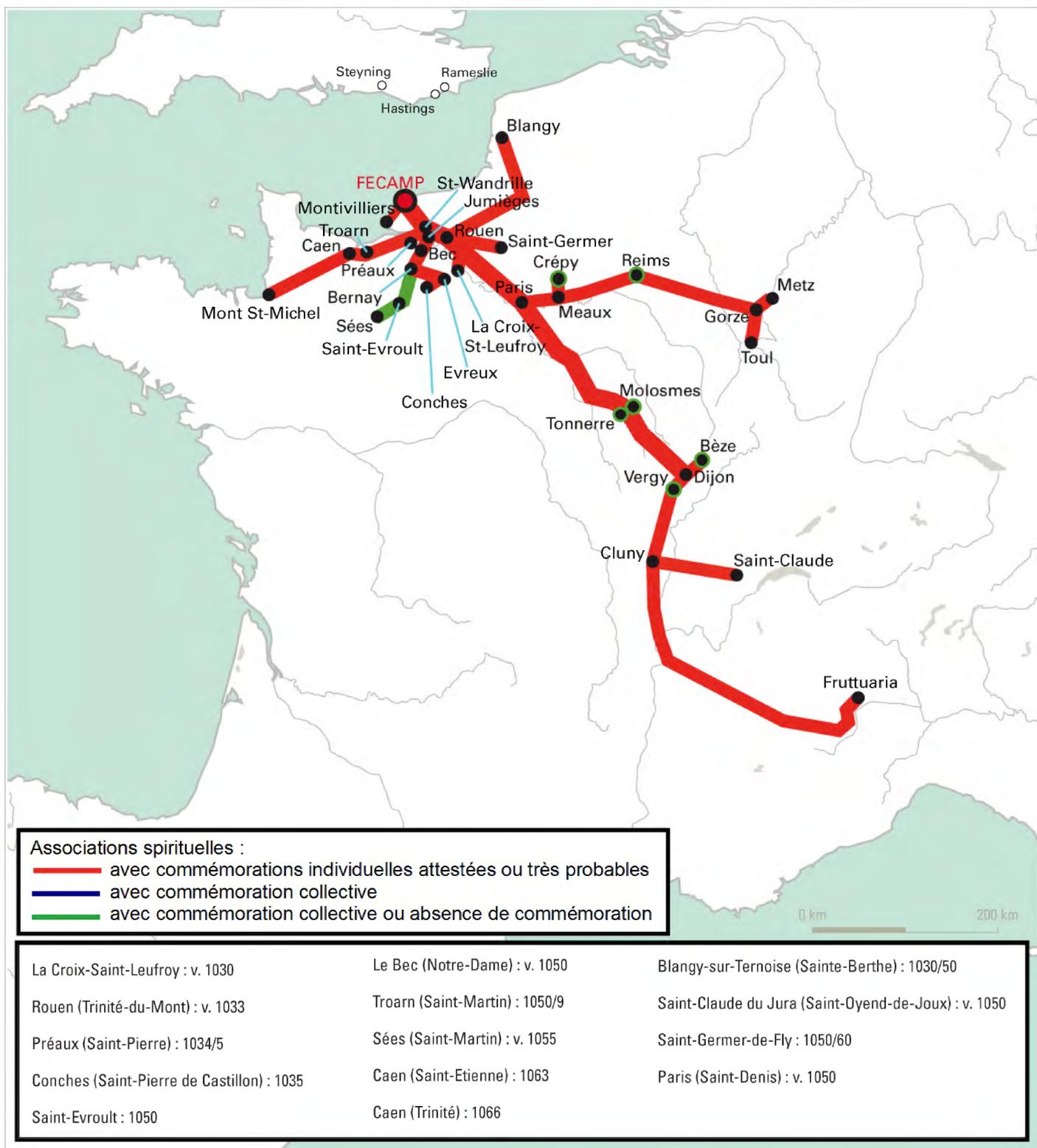
certains liens entre les communautés constituant ce réseau, difficiles à maintenir du fait de leur éloignement géographique, se soient raffermis au cours des années 1050 par son intermédiaire, précisément au moment où Jean fut choisi comme légat pontifical par le pape Léon IX. La Réforme grégorienne et la lutte contre les hérésies étaient des préoccupations chères aux moines du réseau confraternel créé par Guillaume de Volpiano. Et ces moines partageaient ces préoccupations avec le pape Léon IX (949-1054), qui était personnellement associé à plusieurs communautés appartenant à ce réseau. Ce pape bénéficiait par exemple de services de prières à Saint-Èvre de Toul, à Saint-Bénigne de Dijon et probablement aussi à la Trinité de Fécamp, du fait de sa proximité avec Jean de Ravenne¹ ;

– la seconde est l'élargissement du réseau de confraternité fécampois au niveau local, avec l'accueil en son sein de nouvelles fondations et restaurations bénédictines. La reconquête monastique en Normandie est alors en plein essor et vient d'entrer dans une nouvelle phase au cours de laquelle les initiatives se multiplient et ne sont plus le fait des seuls ducs : leurs vassaux jouent désormais un rôle essentiel dans l'établissement de nouvelles communautés monastiques. Le monastère de Fécamp et l'abbé Jean de Ravenne participent activement à la fondation, à la restauration et à la réforme de plusieurs abbayes et prieurés en collaboration avec l'aristocratie locale. Ils soutiennent aussi les initiatives analogues menées par cette même aristocratie en collaboration avec les abbayes de Saint-Ouen de Rouen, de la Trinité-du-Mont et de Saint-Wandrille. Notons toutefois que ce phénomène est surtout perceptible avant la conquête de l'Angleterre, de 1028 à 1066. C'est en effet durant cette période qu'un grand nombre de nouveaux monastères normands entrent en confraternité avec l'abbaye de Fécamp. L'abbé Jean de Ravenne exerce assurément une forte influence spirituelle au sein du duché de Normandie de 1028 à 1066 (voir la carte n° 6).

Les associations spirituelles de cette époque se caractérisent, pour les moines associés, par une inscription moins fréquente au nécrologe. Afin de ne pas surcharger les prêtres et les moines avec de nouveaux services de prières – qui étaient déjà nombreux et de plus en plus lourds à assumer –, on conserve surtout à présent la mémoire des moines associés qui étaient en contact personnel avec la communauté : anciens condisciples, moines exerçant des fonctions les amenant à côtoyer occasionnellement ou régulièrement ceux de Fécamp, etc. Le choix d'inscrire ou non un moine associé au nécrologe fait dès lors l'objet d'une délibération de plus en plus stricte au chapitre, ce qui était sans doute encore loin d'être le cas du temps de Guillaume de Volpiano. Si le nombre d'entrées inscrites au nécrologe augmente désormais plus lentement pour chaque communauté

¹ Nous retrouvons les trois centres spirituels qui furent les fers de lance des réformes de Guillaume de Volpiano dans le diocèse de Toul, en Bourgogne et en Normandie.

associée, l'ouverture du réseau spirituel à de nouvelles abbayes fait que le nombre d'entrées au nécrologe continue malgré tout à croître de manière importante : en dépit des mesures plus sévères prises afin de réduire le nombre de commémorations individuelles, la charge des prêtres et des moines pour assurer les services de prières ne cesse de s'alourdir au cours de cette période.



Carte n° 6 : le réseau de confraternité de Fécamp sous l'abbé Jean de Ravenne (1028-1078)

Phase 3 : développement du réseau spirituel vers le royaume d'Angleterre sous les abbés Guillaume de Rots (1078-1107), Roger de Bayeux (1107-1139) et Henri de Sully (1140-1187)

Au cours de cette troisième phase, deux grandes tendances se font à nouveau ressentir sur le réseau de confraternité fécampois :

– la première concerne à nouveau le réseau spirituel volpianien primitif. Au sein de ce réseau, les commémorations individuelles de moines se maintiennent surtout localement¹ et par le jeu des filiations directes². Pour les relations plus lointaines ou par filiations indirectes, les commémorations individuelles sont progressivement remplacées par des commémorations collectives annuelles, plus faciles à maintenir et surtout moins lourdes à gérer pour la communauté. Alors que la présence de l'abbé Jean de Ravenne avait sans doute retardé ce phénomène à Fécamp, l'établissement à sa suite d'un abbé non formé au sein de ce monastère et de ce réseau spirituel originel pourrait être la cause d'une accélération du processus : chanoine de Bayeux puis moine de Saint-Étienne de Caen, Guillaume de Rots paraît avoir attaché moins d'importance que son prédécesseur au maintien de commémorations personnalisées avec les abbayes les plus éloignées du réseau spirituel volpianien³. Son successeur, Roger de Bayeux, semble avoir été lui aussi favorable à la mise en place de commémorations collectives, les commémorations individuelles étant devenues trop nombreuses et trop lourdes à maintenir à distance (voir la carte n° 7) ;

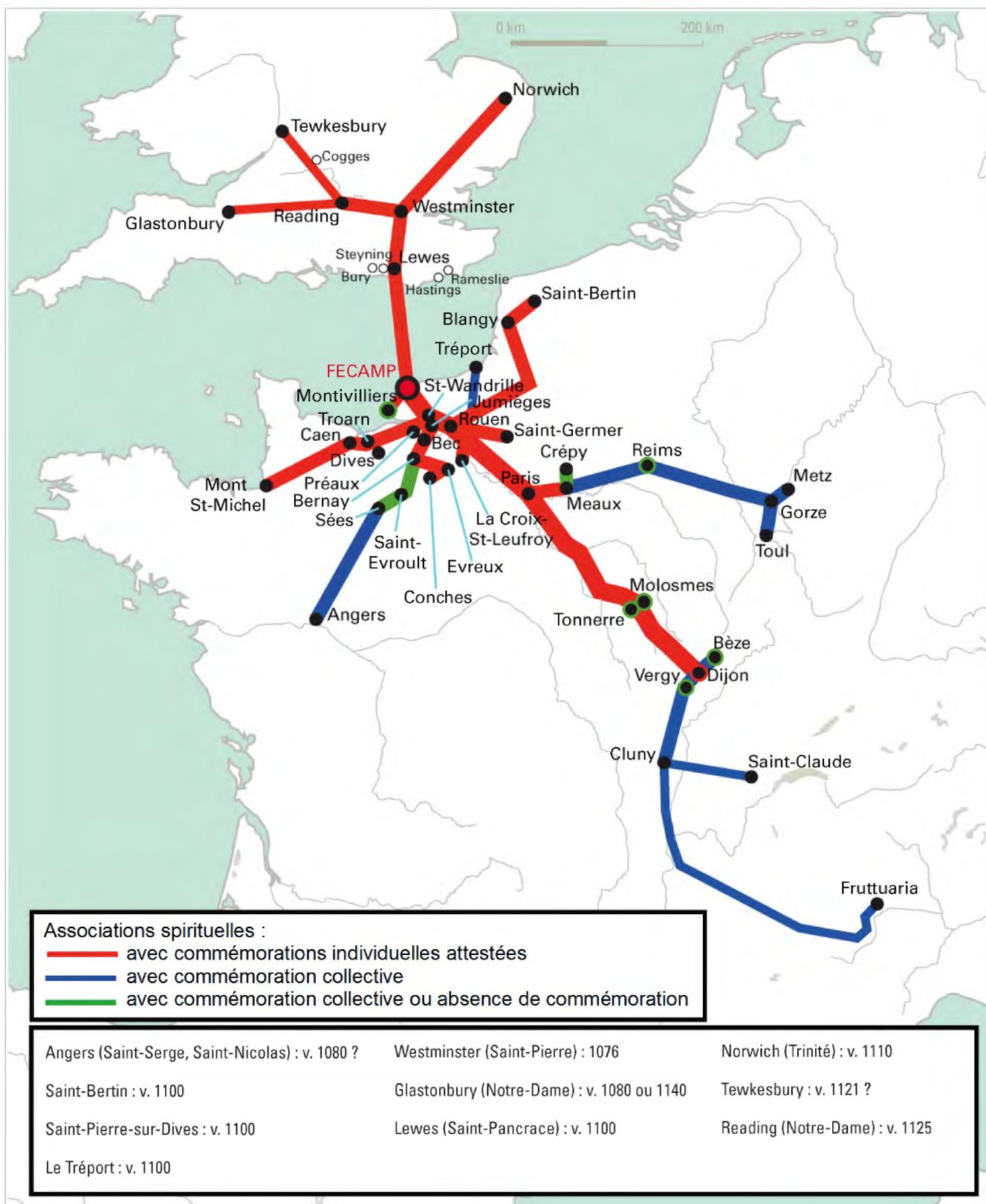
– La seconde est le développement, après la conquête, d'associations spirituelles avec les monastères anglais, d'abord dans le contexte des réformes monastiques imposées par le duc-roi Guillaume le Conquérant (1066-1087) à partir des années 1070, puis du fait du resserrement des liens entre la Normandie et l'Angleterre une fois le duché et le royaume à nouveau réunis sous Henri I^{er} Beauclerc (1100-1135), après la bataille de Tinchebray (1106). Deux autres abbayes, ayant joué un rôle pendant la conquête et connues pour leurs relations avec l'Angleterre (Saint-Serge d'Angers et Saint-Bertin) sont peut-être aussi entrées dans le réseau de confraternité de Fécamp dans ce contexte. Les circonstances précises ayant entraîné l'établissement d'associations spirituelles avec ces deux monastères restent néanmoins plus difficiles à établir. Nous verrons dans la suite de notre étude que Saint-Serge était peut-être en réalité associée à Fécamp dès la première moitié du XI^e

1 Les monastères normands restent étroitement unis entre eux, de même pour les monastères du diocèse de Metz et ceux du diocèse de Toul.

2 Saint-Arnoul de Metz avec sa « maison-réformatrice » de Saint-Bénigne de Dijon ; Gorze avec sa « maison-réformatrice » de Saint-Bénigne de Dijon ; Saint-Germain-des-Prés avec sa « maison-réformatrice » de Saint-Bénigne de Dijon ; Fruttuaria avec sa « maison-mère » de Saint-Bénigne de Dijon ; Fécamp avec sa « maison-mère » de Saint-Bénigne de Dijon ; Le Mont Saint-Michel avec sa « maison-réformatrice » de Fécamp ; Jumièges avec sa « maison-réformatrice » de Fécamp ; Bernay avec sa « maison-réformatrice » de Fécamp, etc.

3 C'est précisément sous son abbatiat que les liens avec Saint-Germain-des-Prés, Saint-Arnoul de Metz et Gorze se sont transformés. Rappelons qu'il est aussi l'unique abbé de Fécamp des XI^e et XII^e siècles à ne pas avoir été inscrit au nécrologe du Mont Saint-Michel.

siècle. Et nous avons vu que le rapprochement de Fécamp avec Saint-Bertin s'est peut-être produit par l'intermédiaire de l'entrée de ce dernier monastère dans la mouvance clunisienne.



Carte n° 7 : le réseau de confraternité de Fécamp sous les abbés

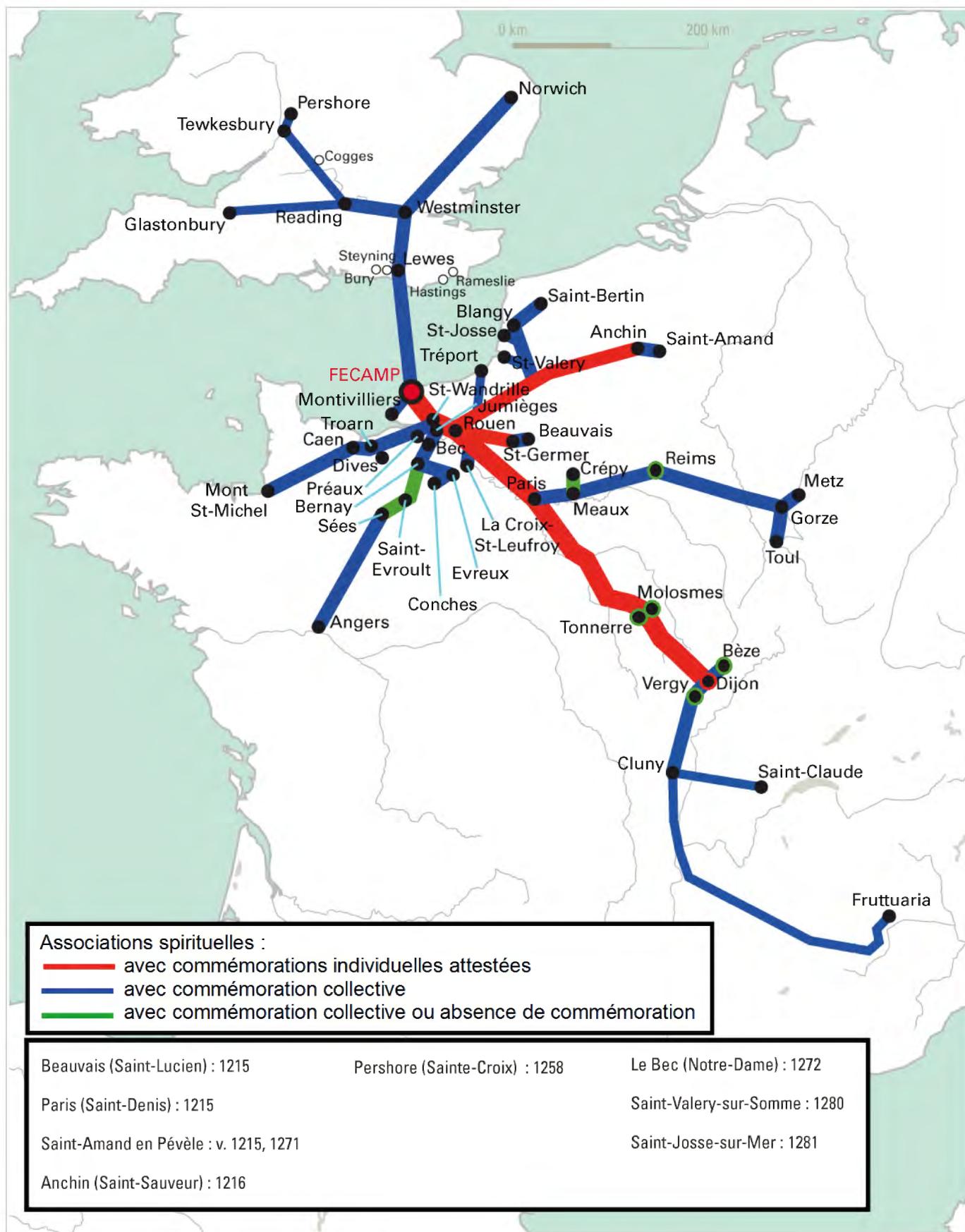
Guillaume de Rots (1078-1107), Roger de Bayeux (1107-1139) et Henri de Sully (1140-1187)

Phase 4 : renforcement du réseau spirituel vers le royaume de France sous l'abbé Raoul d'Argences (1189/90-1219) et ses successeurs

Le rattachement du duché de Normandie à la couronne de France en 1204, puis la victoire décisive du roi de France Philippe-Auguste sur la coalition qui s'était dressée contre lui lors de la bataille de Bouvines en 1214, changèrent durablement la place de la Normandie sur la scène politique occidentale. Ces événements eurent également des répercussions dans les communautés religieuses du duché. Ayant des possessions en Normandie mais aussi en France et en Angleterre, les grands monastères normands étaient directement concernés par ces réorganisations territoriales¹. Les relations spirituelles des abbayes normandes avec leurs consœurs anglaises et françaises furent donc elles aussi indirectement impactées par les enjeux politiques et géostratégiques de ce temps. Ainsi, dès les années 1215-1216, l'abbé de Fécamp Raoul d'Argences fit en sorte de mettre en place de nouvelles confraternités avec des abbayes du royaume de France, mais aussi de renouveler, en les consolidant, des associations spirituelles déjà établies avec les monastères de ce royaume. Les liens avec les établissements anglais, sans doute plus délicats à assurer dans un tel contexte, se sont malgré tout maintenus tout au long du XIII^e siècle.

On observe sur cette même période un renouvellement des contrats de *societas* dont le principal objectif était semble-t-il de remplacer les commémorations individuelles pour les moines – induisant de nombreuses inscriptions au nécrologe et surtout des services spirituels lourds à supporter – par des commémorations collectives annuelles, d'abord avec les établissements géographiquement plus éloignés, puis avec l'ensemble des communautés. Les établissements bénéficiant à Fécamp de commémorations personnalisées pour leurs moines deviennent ainsi largement minoritaires au cours du XIII^e siècle. Ces maisons étaient encore alors les plus étroitement associées à cette communauté (voir la carte n° 8).

1 C'est ainsi que le roi Henri III d'Angleterre reprit les ports de Rye et de Winchelsea à Fécamp pour les fortifier en 1247 (il accorda en échange à l'abbaye les seigneuries de Cheltenham et de Slaughter dans le comté de Gloucester et de Navenby dans celui de Lincoln). Voir BLOCHE, 2012, p. 40.



Carte n° 8 : le réseau de confraternité de Fécamp au XIII^e siècle, de l'abbé Raoul d'Argences (1189/90-1219) à l'abbé Thomas de Saint-Benoît (1297-1308)

Phase 5 : le réseau de confraternité de Fécamp aux XIV^e et XV^e siècles, de Robert de Plumetôt (1308-1329) à Antoine de la Haye de Passavant (1482-1504)

Aux XIV^e et XV^e siècles, les moines et les abbés de Fécamp ne bénéficient plus de commémorations personnalisées au sein de leur réseau de confraternité : leurs noms ne sont plus enregistrés dans les nécrologes des maisons associées et seul le livre du chapitre de leur propre communauté devait à présent conserver leur mémoire¹. Néanmoins, la Trinité de Fécamp, qui entretient toujours 68 associations spirituelles avec d'autres maisons en 1386, s'efforce visiblement de maintenir intact son réseau de confraternité originel (voir la carte n° 9). Sa consœur, Saint-Bénigne de Dijon, avec laquelle elle entretient toujours à cette époque des liens fusionnels, n'agit d'ailleurs pas différemment : l'abbaye bourguignonne conserve elle aussi un réseau spirituel dont les membres attestés au milieu du XII^e le sont encore au milieu du XV^e siècle². L'observance de la règle bénédictine et des coutumes monastiques semble donc encore exemplaire à Fécamp autour des années 1400.

Néanmoins, la guerre de Cent ans pourrait bien être à l'origine d'un relâchement progressif des liens entre certaines abbayes associées. De nombreuses confraternités, contractées entre abbayes normandes et anglaises depuis la fin du XI^e siècle ou le début du XII^e siècle, semblent bien avoir disparu dans ce contexte et ce avant même la dissolution des monastères d'Angleterre par le roi Henri VIII (1491-1547) en 1538. À Fécamp, une commémoration collective annuelle avec Norwich est encore bien attestée vers 1400³. Il est néanmoins peu probable qu'elle se soit maintenue très longtemps par la suite : c'est en effet dans les décennies qui suivirent que les biens anglais de l'abbaye furent dispersés, jusqu'à ce que la confiscation des terres des prieurés étrangers soit finalement décrétée⁴. L'abbaye de Fécamp n'ayant plus guère de possessions et d'intérêts particuliers en Angleterre, ses liens avec les communautés religieuses situées au-delà de la Manche ne pouvaient qu'assez rapidement se déliter. Force est néanmoins de reconnaître que la documentation confraternelle nous manque cruellement pour le XV^e siècle et qu'une enquête approfondie sur cette question mériterait d'être menée.

1 Ces mêmes nécrologes continuent cependant généralement à conserver les noms des moines et des abbés des générations précédente.

2 Voir l'étude de l'évolution de ce réseau de confraternité dans l'étape 2.

3 En 1398, le roi d'Angleterre Richard II accorde à l'abbé de Fécamp Estoud d'Estouteville et à ses successeurs le privilège de percevoir, dans le temps de guerre entre la France et l'Angleterre, la moitié des revenus anglais appartenant à l'abbaye de Fécamp. Le roi Henri IV d'Angleterre confirme cette décision en 1400 (voir ms. Montivilliers, BM, 5, p. 22v-23r). Un dicton populaire, fameux du Pays de Caux, traduit bien la situation particulière du monastère, ainsi que sa grande richesse : « de quelque côté que le vent vente, l'abbaye de Fécamp a rente » (cité par Michäel Bloche : BLOCHE, 2012, p. 28).

4 C'est ainsi que les terres du prieuré de Cogges, dissout en 1414, revinrent au collège d'Eton en 1441 (BLOCHE, 2012, p. 40-41).

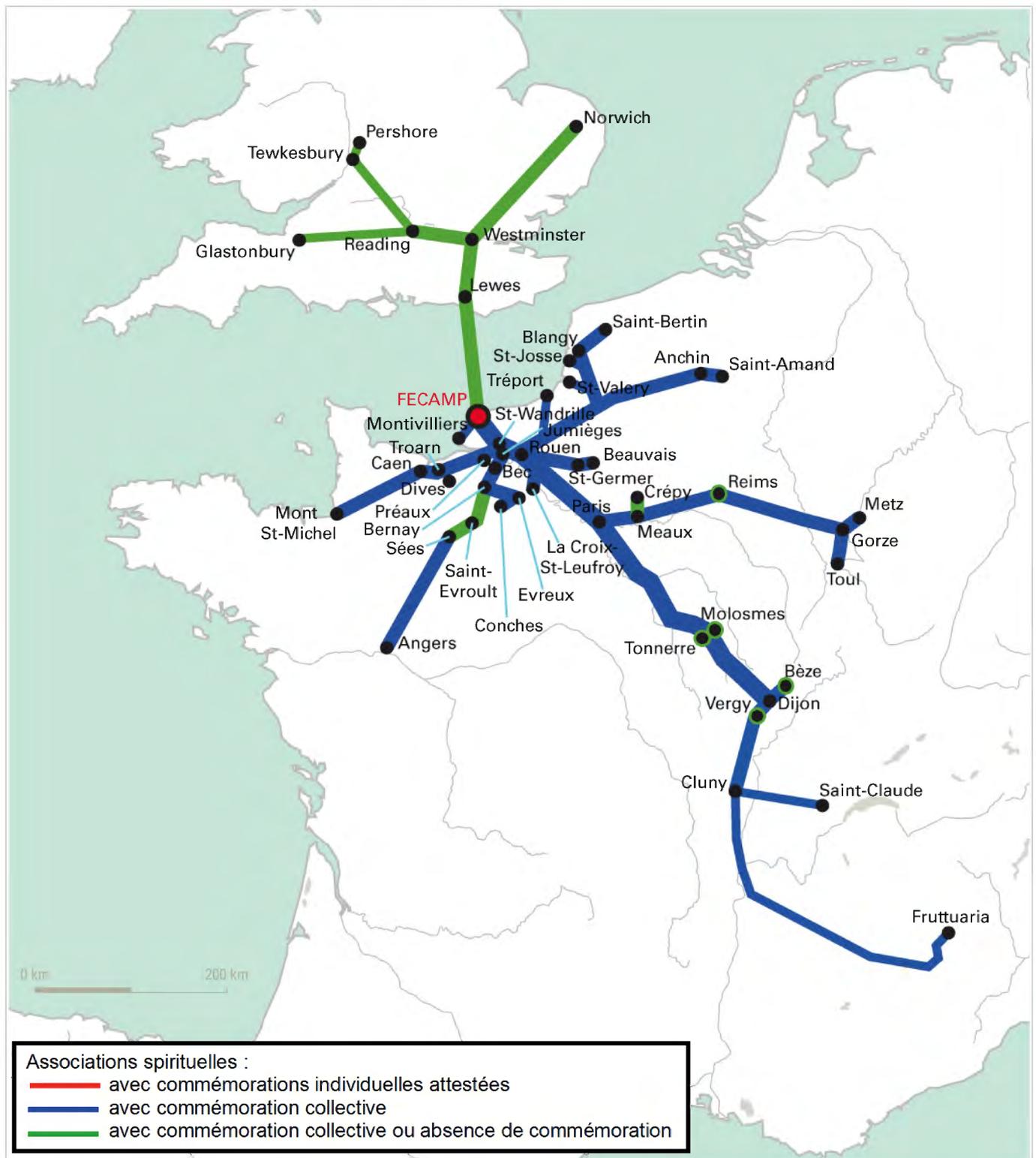
Quoi qu'il en soit, il est en revanche incontestable que l'observance religieuse s'est progressivement relâchée au sein du monastère de Fécamp au cours de ce siècle et surtout du suivant, suite au passage de l'abbaye sous le régime de la commande. Cette période coïncide avec l'essoufflement de l'usage des rouleaux mortuaires, les communautés religieuses trouvant désormais inutile de faire circuler un document sollicitant des prières pour un abbé désormais très éloigné du monastère et des moines. Ce fait n'a pu que nuire au maintien des associations spirituelles établies avec les autres communautés religieuses, en particulier pour les établissements les plus éloignés. Ces liens pourraient s'être malgré tout maintenus jusqu'au début du XVI^e siècle, ce qui reste cependant difficile à établir avec précision. Dans son *Gargantua*, écrit en 1534, François Rabelais († 1553) se permettait de railler ouvertement les moines de Fécamp, en se gaussant à propos de leur laxisme à l'égard de l'observance monastique¹. Les réseaux de confraternité ne devaient plus être alors qu'un lointain souvenir, les services de prières et les suffrages pour les défunts étant sans doute tombés peu à peu en désuétude. La disparition définitive des réseaux de confraternité doit cependant être imputée aux décisions du concile de Trente. À cette occasion, en 1563, il fut en effet enjoint aux abbayes bénédictines de se rassembler en congrégations. Dès lors, les réseaux de confraternité n'avaient plus de raison d'être : les monastères étaient désormais censés s'unir tant spirituellement que juridiquement et administrativement à un autre groupement de monastères, organisé hiérarchiquement et placé sous la dépendance d'un chef de congrégation. Ainsi disparurent l'indépendance et l'autonomie que ces communautés bénédictines étaient parvenues à conserver tout au long du Moyen Âge. Leur réseau de confraternité disparut par la même occasion.

1 « - A quel usage (dist Gargantua) dictez vous ces belles heures ? [À quel usage (dit Gargantua), dites-vous ces belles heures ?]

- A l'usage (dit le moine) de Fecan, a troys pseaulmes et troys lecons, ou rien du tout qui ne veult. [À l'usage (dit le moine) de Fécamp, à trois psaumes et trois leçons, ou rien du tout qui ne veut]. ».

D'après RABELAIS, *Gargantua, Oeuvres complètes*, éd. J. BOULANGER et L. SCHELER, Paris, 1955, p. 121.

Remarque : le bréviaire de Fécamp fut imprimé pour la première fois à Rouen en 1521, sous l'abbé Adrien Gouffier (1519-1525). Il est probable que Rabelais ait connu cette édition, « où il y a des leçons qui n'ont pas plus de 4, d'autres de 3 et même moins de 3 lignes » (ms. Montivilliers, BM, 5, fol. 6r).



Carte n° 9 : le réseau de confraternité de Fécamp aux XIV^e et XV^e siècles, de l'abbé Robert de Plumetôt (1308-1329) à l'abbé Antoine de la Haye de Passavant (1482-1504)

6. Conclusion

Loin d'être hermétiques aux événements qui marquèrent leur temps, les réseaux de confraternité ont évolué au gré des circonstances qui affectèrent la vie de leur abbaye et de leur communauté. Véritable éponge, le réseau de confraternité de Fécamp s'est enrichi et s'est modifié en fonction d'enjeux politiques et religieux, de contraintes géostratégiques et d'évolutions spirituelles qui touchèrent l'établissement et qui guidèrent ses choix. Les adaptations observées trahissent ainsi les orientations et les décisions prises tant par l'abbé que par ses moines. Les cinq phases présentées lors de l'étape n° 3 révèlent l'existence de plusieurs phénomènes que l'on rencontre vraisemblablement aussi dans la plupart des autres établissements religieux.

Tout commence par le rattachement du nouveau monastère au réseau de confraternité de sa maison-mère (phase 1). Succède ensuite un processus de régionalisation, qui caractérise d'ailleurs le second âge féodal et qui favorise un fort ancrage au niveau du duché ou du comté, du diocèse ou de la province ecclésiastique (phase 2)¹. Les évolutions ultérieures furent avant tout le fruit de réorganisations politiques. Dans le cas de Fécamp, c'est le rattachement de la Normandie tantôt au royaume d'Angleterre (phases 3 et 5), tantôt au royaume de France (phases 4 et 5) qui impacta de manière significative l'évolution du réseau spirituel et engendra diverses réorientations ou adaptations (création de nouvelles confraternités ; renforcement ou relâchement de liens préexistants). Parallèlement à cela, nous pouvons observer, entre la seconde moitié du XI^e et la fin du XIII^e siècle, un lent processus de fond, spirituel cette fois, visant au remplacement progressif, puis définitif, des commémorations individuelles de moines par des commémorations collectives annuelles pour l'ensemble de leur communauté afin d'alléger les services de prières (phases 3 à 5). L'étude des réseaux de confraternité offre ainsi un champ de recherche fort riche, souvent négligé et qui mériterait d'être davantage exploité par les historiens.

Au-delà des évolutions qui viennent d'être observées, se dégage également une tendance plus générale. Il est remarquable que les réseaux de confraternité bénédictins ont tendance à croître, parfois considérablement, entre le début du XI^e et le XV^e siècle². Contrairement à ce que laissent transparaître le seul examen des inscriptions personnalisées de moines dans les nécrologes, nous

1 Ce phénomène s'observe également lorsque l'on s'intéresse au culte des saints et de leurs reliques : ce type d'enquête met en évidence le fait que « les abbayes bénédictines d'un même diocèse ont des relations privilégiées ; en même temps, le sentiment d'appartenance à un même ensemble politique est manifeste » (PARISSE, 1991, p. 463- 465, ici p. 464).

2 Faut-il placer la césure dans les années 1120, dans le contexte de crise confrontant les milieux bénédictins et cisterciens ? Dans le cas de la Normandie, il est en tous les cas remarquable que les fondations et restaurations bénédictines, nombreuses aux XI^e siècle et jusqu'au début du siècle suivant, deviennent extrêmement rares à partir de cette époque, et que d'autres ordres religieux bénéficient dès lors du monopole des fondations religieuses importantes, à commencer par les cisterciens et les chanoines réguliers (voir *infra*, partie 3, p. 356-361).

avons affaire à des liens durables. Ainsi, lorsqu'une communauté entre en confraternité avec une autre maison, cette association spirituelle, bien qu'elle évolue inévitablement au cours du Moyen Âge (notamment par l'actualisation des contrats de confraternité), est le plus souvent destinée à se maintenir et à perdurer dans le temps. J'insiste sur cet aspect important, car depuis les travaux fondamentaux de Neithard Bulst sur la réforme de Guillaume de Volpiano¹ – qui ont entre autres servi de fondement au premier colloque international organisé par le Centre Européen de Recherches sur les Congrégations et Ordres Religieux, intitulé *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*² – l'idée s'est imposée selon laquelle les réseaux spirituels, et en particulier les réseaux de confraternité, seraient des structures à la fois informelles et éphémères. Cette perception erronée est due à l'exploitation exclusive de nécrologes et d'obituaires, à l'exclusion du reste de la documentation nécrologique et confraternelle conservée, pourtant complémentaire et souvent d'une grande richesse (contrats de *societas*, notices descriptives de suffrages pour les défunts, listes de confraternités, etc.)³. Le chercheur est certes souvent confronté à une documentation à la fois lacunaire, tardive et dispersée, ce qui complexifie singulièrement sa tâche. Mais en prenant en compte l'ensemble de cette documentation lorsque celle-ci est disponible, la présente enquête révèle que ces réseaux de confraternité étaient en réalité des structures pérennes. On constate ainsi le maintien, jusqu'à la fin du Moyen Âge, de la plupart des associations spirituelles contractées entre l'an Mil et le milieu du XII^e siècle. Ces associations, régies par des contrats décrivant précisément la nature des liens fraternels engageant deux à deux les communautés religieuses entre elles, étaient d'ailleurs loin d'être informelles⁴. Nous avons en effet affaire à des réseaux organisés en étoile, où chaque communauté se trouve au centre de son propre réseau de confraternité⁵. Chaque association spirituelle/confraternelle répondait à des exigences précises, souvent définies par écrit dans un contrat de confraternité et rappelées dans une notice descriptive de suffrages pour les défunts. Ces documents fournissent en quelque sorte le « cahier des charges » que s'engageaient à respecter les moines de chaque communauté envers sa consœur.

1 BULST, 1973 ; BULST, 1984, p. 317-330 (en particulier p. 320 et 323-325) ; BULST, 1991, p. 33-41 (en particulier p. 41). Précisons que sa pertinente mise au point, visant à définir « la filiation de Saint-Bénigne » comme un réseau monastique constitué d'établissements liés par la prière et la confraternité et non par des relations de dépendance d'ordre juridique et institutionnel, reste d'actualité. Il s'agit en effet d'un réseau spirituel et non d'un ordre monastique (Guillaume de Volpiano ne peut donc être considéré comme un chef d'ordre, comme le pense par exemple dom Laporte : LAPORTE, 1963, p. 41).

2 Je pense en particulier à la très intéressante contribution de Michel Parisse sur les relations entre monastères indépendants (PARISSE, 1991, p. 451-471, surtout p. 462-463 et 470).

3 Ainsi, les listes de confraternités, même tardives, offrent un aperçu assez fidèle de l'état des réseaux de confraternité au XII^e siècle. Et la majorité des établissements déjà associés au XI^e siècle sont généralement mentionnées dans ces listes. D'où leur grand intérêt pour la connaissance des milieux spirituels et culturels du Moyen Âge central.

4 Voir par exemple la description des réseaux spirituels, fournie dans l'appel à communication « Réseaux et Société » du 140^{ème} congrès des Sociétés historiques et scientifiques (Reims, 27 avril-2 mai 2015), p. 15-16.

5 Ainsi, l'abbaye de la Trinité de Fécamp se trouve au centre du réseau de confraternité fécampois, le Mont Saint-Michel, au centre du réseau de confraternité montois, etc.

En insistant sur la pérennité de ces réseaux confraternels et en montrant le rôle considérable qu'ils jouèrent dans la formation des milieux spirituels, culturels et intellectuels, j'espère être parvenu à attirer l'attention des chercheurs sur l'intérêt que peu représentent la reconstitution et la prise en compte de tels réseaux.

Bilan des atouts et des limites de la méthode de reconstitution des réseaux de confraternité

Reconstituer le réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp semblait au départ relever de la gageure tant la situation paraissait peu favorable à sa réalisation (absence de livres du chapitre et de nécrologes associés à ces recueils ; conservation partielle et tardive des autres sources nécrologiques et confraternelles ; perte et dispersion d'une documentation parfois difficile à localiser et à consulter). La mise en place d'une méthode à la fois simple et efficace a permis d'aboutir à un résultat allant au-delà de mes espérances. Si la mise en œuvre de cette démarche a permis de repousser certaines limites, elle ne les a toutefois pas fait totalement disparaître et elle ne doit pas non plus masquer l'existence de zones d'ombre et de points encore perfectibles. L'heure est donc venue de dresser d'une part un premier bilan des atouts et des faiblesses de cette méthode, d'autre part un état des lieux de cette reconstitution.

Les lacunes documentaires de l'abbaye de la Trinité de Fécamp ont pu être partiellement comblées grâce aux archives et aux manuscrits des communautés associées à cette maison. Ce faisant, nous avons pu restituer à Fécamp un fragment de nécrologe, document exceptionnel favorisant la reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye du début du XI^e à la fin du XII^e siècle. Cette découverte est d'autant plus importante qu'elle porte sur une période clef, jusqu'ici peu connue du fait de la perte des autres sources nécrologiques normandes contemporaines. Elle permet aussi de remettre en cause l'hypothèse d'une disparition précoce du réseau spirituel volpianien et témoigne en faveur de la persistance de ce réseau tout au long du Moyen Âge¹. Elle confirme par ailleurs le maintien de liens durables entre l'abbaye de Fécamp et celle de Cluny ; elle révèle, en outre, l'absence d'associations spirituelles étroites entre l'abbaye normande et les monastères cisterciens, au moins pour le XII^e siècle. Les limites imposées par les lacunes documentaires ont ainsi été doublement repoussées : d'une part en complétant la documentation fécamoise d'un précieux témoin jusqu'ici inconnu ; d'autre part en comblant les absences et les pertes à l'aide de la documentation conservée au sein d'autres abbayes relevant du même réseau de confraternité.

Les nouvelles limites atteintes sont désormais dues à la conservation partielle des archives et des manuscrits des communautés associées à Fécamp. Nous avons en effet pu constater combien il

¹ Nous venons de voir, plus haut, que les conclusions générales de Neithard Bulst, généralement suivies par les chercheurs (voir par exemple le cas d'Anne Wagner pour la Lorraine et en particulier dans son étude sur Gorze et le diocèse de Metz), méritent d'être nuancés et reconsidérés.

était difficile d'identifier une association spirituelle lorsque les deux établissements concernés avaient l'un et l'autre perdu toute documentation nécrologique, comme ce fut par exemple le cas pour Fécamp et Saint-Bertin au début de notre enquête¹. Seuls des témoignages indirects nous avaient permis, dans d'autres cas plus favorables, de déceler l'existence de tels liens grâce à la convergence d'indices. Mais sans la redécouverte des fragments de nécrologe de Fécamp, force est de constater qu'il aurait été difficile de montrer, avec une totale certitude, l'existence au XII^e siècle de liens très étroits ayant uni Fécamp à Saint-Bertin, à la Trinité de Norwich², à Saint-Pancrace de Lewes, à Reading ou encore à Glastonbury. Cela a également permis de confirmer les identifications obtenues lors de l'étape n° 1 pour Saint-Germer-de-Fly, Saint-Wandrille, Saint-Étienne de Caen, Saint-Pierre de Préaux, etc., abbayes pour lesquelles la documentation nécrologique conservée fait là aussi cruellement défaut.

L'étape n° 2 a néanmoins mis en évidence l'existence d'un obstacle majeur à ce type d'enquête : l'absence d'un répertoire fournissant, pour chaque établissement religieux, l'ensemble des documents témoignant d'associations spirituelles avec d'autres communautés. Un tel outil, centré sur les personnes morales plutôt que sur les personnes physiques, constituerait un précieux complément à l'indispensable *Répertoire des documents nécrologiques français* de Jean-Loup Lemaître (voir l'annexe n° 6)³.

Les associations spirituelles sans commémoration ou avec de simples commémorations collectives restent délicates à identifier, puisqu'elles ne laissent généralement aucune trace dans les nécrologes et très peu dans le reste de la documentation nécrologique et confraternelle (à l'exception des listes de confraternités, mais celles-ci n'ont pas survécu pour Fécamp). De ce fait, notre liste des abbayes associées à Fécamp ne peut prétendre à l'exhaustivité⁴. J'ai de plus fait le choix de ne

1 Et avant que l'on ne dispose, dans le cas de Fécamp, des deux fragments de nécrologe et, dans celui de Saint-Bertin, de sa liste de confraternités.

2 Dans le cas de Norwich, le don par les moines de Fécamp d'une partie de la relique du Précieux Sang « redécouverte » en 1171 permettait déjà d'envisager le maintien de liens fort établis dès l'épiscopat d'Herbert de Losinga, ancien moine et prieur de Fécamp.

3 Le répertoire de Jean-Loup Lemaître est davantage un répertoire des nécrologes et obituaires qu'un répertoire des documents nécrologiques proprement dit, puisqu'il ne recense qu'incidemment les autres types de sources nécrologiques (notices descriptives de suffrage pour les défunts, contrats de *societas*, listes de confraternités) sans rechercher sur leur compte l'exhaustivité (seuls ceux figurant aux côtés de nécrologes et d'obituaires sont ainsi signalés). Ce répertoire est d'ailleurs centré sur les individus (personnes physiques) et la *memoria* personnalisée. L'outil complémentaire, qui mériterait de venir à terme compléter la série de volumes publiée par Jean-Loup Lemaître, devrait quant à lui être centré sur les établissements religieux (personnes morales) et la *memoria* collective.

4 Il reste difficile à ce jour de pouvoir en dresser la liste exhaustive tant le nombre de fonds à explorer pour atteindre un tel objectif reste conséquent. À l'exception des documents conservés aux Archives départementales de la Seine-Maritime, je n'ai pu examiner systématiquement, faute de temps et de moyens, les sources documentaires conservées dans les autres archives départementales de Bourgogne, de Lorraine, du Nord, de Picardie, d'Ile-de-France ou même dans les autres départements de Normandie (j'ai néanmoins joint par courrier électronique ces établissements afin qu'ils me signalent les documents dont ils auraient eu éventuellement connaissance ; je tiens en particulier à remercier messieurs Leblan et Ricard, des archives départementales de l'Oise, monsieur Gérard Moyse des archives départementales de la Côte-d'Or, ainsi que monsieur Frédéric Laux des Archives départementales de l'Eure, pour

représenter, sur les cartes de l'étape 3, que les communautés assurément associées avec l'abbaye de la Trinité de Fécamp, en écartant les associations spirituelles vraisemblables mais non attestées de façon certaine dans les sources. Ce choix prudent n'a, par exemple, pas permis de conserver les évêchés identifiés lors de l'étape 1, faute de documentations nécrologiques et confraternelles subsistantes pour ce type d'établissement. L'impossibilité d'identifier avec certitude les liens spirituels qu'entretenait l'abbaye de la Trinité de Fécamp avec les chapitres cathédraux voisins constitue, à mon avis, l'une des limites majeures de la présente enquête. La méconnaissance du contenu des bibliothèques capitulaires normandes et anglaises antérieures au XIII^e siècle ne fait d'ailleurs que complexifier le problème. Les travaux ultérieurs devront donc tenter de combler ce manque. Pour l'heure, j'avoue toutefois ignorer la manière dont il conviendrait de procéder pour surmonter cette épineuse difficulté¹. Avec au moins 52 – et peut-être même 61 – établissements identifiés lors de l'étape 2², notre liste de confraternités reconstituée se rapproche toutefois déjà sensiblement des 68 monastères encore attestés comme étant toujours en association spirituelle avec l'abbaye de la Trinité en 1386³. Cette étude a surtout le mérite de fournir les noms des établissements avec lesquels Fécamp était le plus étroitement associé, tout en précisant les périodes où ces associations furent établies et en usage. Or nous verrons que ces deux aspects sont essentiels pour notre travail sur la formation de la bibliothèque de Fécamp. Alors que la Trinité était à ce jour l'une des grandes abbayes normandes pour laquelle le réseau de confraternité restait peu accessible et complexe à appréhender, je pense, au terme de la présente enquête, qu'elle est désormais l'abbaye normande pour laquelle ce réseau est le mieux connu. Il s'agit même de la seule abbaye, pour l'heure, dont l'évolution du réseau confraternel puisse être suivie pratiquement pas à pas sur

leur aide, ainsi que pour les pistes de recherche suggérées). Certains documents conservés dans ces fonds renferment peut-être des actes de confraternité ou des descriptions d'associations spirituelles unissant Fécamp à d'autres établissements, que ce soit en copie ou en original.

- 1 Dans le cas de Fécamp, la manière la plus efficace de résoudre le problème serait encore de remettre la main sur une liste de confraternités de ce monastère (voir la note qui suit sur le sujet).
- 2 Il s'agit des 52 monastères, retenus lors de l'étape 2 et représentés sur les cartes n° 4 à 8, auxquels il convient peut-être d'ajouter les neuf établissements apparaissant en gris sur notre carte n° 3b, mais non retenus faute de sources nécrologiques et confraternelles suffisantes au cours de cette même étape 2 (à savoir : Saint-Vigor de Bayeux, Notre-Dame de Cormeilles, Saint-Étienne de Fontenay, Notre-Dame de Grestain, Notre-Dame et Saint-Pierre d'Ivry, Saint-Georges-de-Boscherville, Notre-Dame d'Almenèches, la Trinité de Caen, Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux). À cela viennent sans doute s'ajouter les évêchés normands, anglais et d'Ile-de-France liés à Fécamp mentionnés lors de l'étape n° 1.
- 3 Il reste à espérer que la liste des 68 associations spirituelles attestées en 1386 (contenue dans la lettre encyclique rédigée à cette date) soit un jour retrouvée (son existence est encore avérée dans la seconde moitié du XVII^e s.). Cela permettrait de la comparer avec celle obtenue lors de la présente reconstitution et d'évaluer ainsi très précisément les points positifs et négatifs de la présente méthode (qui pourrait être alors améliorée). Rappelons qu'une copie de la liste de confraternités de 1386 figurerait probablement dans la chronique de Jacques et Antoine de Mareste d'Alge et qu'il en existait peut-être une autre dans l'histoire de dom Nicolas Asselin, comme le suggère la table des matières alphabétiques de dom Abraham Ferray (ms. Montivillier, BM, 5, fol. 5r-5v). La redécouverte de la liste originale de 1386, d'une copie de celle-ci, de la chronique de Mareste d'Alge ou de l'histoire de dom Asselin, sans doute entrées dans des collections privées au cours de la Révolution ou dans les années qui suivirent immédiatement, serait assurément le moyen de plus sûr et efficace de compléter la présente enquête. L'espoir de retrouver un jour l'un ou l'autre de ces documents ne me semble pas complètement vain.

l'ensemble du Moyen Âge. Ce faisant, notre capacité à replacer l'abbaye de Fécamp dans son milieu spirituel, culturel et intellectuel au fil du temps s'est considérablement améliorée. Ainsi, à titre d'exemple, autour de 1100, ce milieu correspond par exemple à celui où l'abbé Richard de Préaux (1101-1125) fut formé puis diffusa ses commentaires exégétiques¹ ; c'est aussi le milieu normand fréquenté par l'abbé Baudri de Bourgueil une fois celui-ci devenu archevêque de Dol (1107-1130), lors de ses séjours prolongés à Saint-Samson-sur-Risle² ; il correspond enfin au petit, mais prestigieux, groupe d'abbayes normandes étudié par François Avril du point de vue de l'enluminure, monastères qui s'influencent mutuellement et qui sont capables de produire des manuscrits décorés dans un style caractéristique entre le dernier quart du XI^e et le premier tiers du XII^e siècle. Ceux-ci sont principalement implantés en basse vallée de Seine, dans les diocèses de Rouen, d'Évreux et de Lisieux. Les exemples de ce type pourraient sans doute être multipliés.

Notons enfin que la méthode mise en œuvre pour reconstituer le réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp pourrait être facilement appliquée à tout autre monastère ayant souffert de lacunes ou/et de dispersions documentaires analogues ; et l'application d'une même démarche à d'autres établissements importants, ayant perdu tout ou partie de leur documentation nécrologique et confraternelle, de leurs archives ou de leur bibliothèque, permettrait peut-être de renouveler de façon significative notre connaissance de certains centres spirituels et intellectuels restant à ce jour méconnus ou recouverts d'importantes zones d'ombre³. Elle mérite de ce fait d'être encouragée, ce qui est aussi l'un des objectifs de la présente enquête.

1 Ses maîtres (Robert de Tombelaine, Anselme du Bec, Gerbert de Saint-Wandrille et Gontard de Jumièges) ainsi que les dédicataires de ses œuvres sont des moines appartenant aux établissements faisant partie du réseau de confraternité de Fécamp.

2 Les monastères normands que fréquente Baudri et pour lesquels il compose des œuvres appartiennent au réseau de confraternité de Fécamp.

3 Pour la Normandie et ses marges, je pense par exemple à Saint-Étienne de Caen, à Saint-Ouen de Rouen, à Saint-Wandrille et à Saint-Germer-de-Fly. Le cas de Saint-Bertin mériterait assurément une enquête analogue, du fait de ses liens privilégiés noués avec des monastères situés tant avec le continent (en Flandre et dans l'ensemble de la province ecclésiastique de Reims) qu'avec l'Angleterre. Mais les exemples pourraient en réalité être multipliés.

Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques

Cette reconstitution du réseau de confraternité de Fécamp permet aujourd'hui de connaître les abbayes qui étaient les plus étroitement associées à ce monastère d'un point de vue spirituel mais aussi culturel et intellectuel entre le début du XI^e et la fin du XV^e siècle. D'après l'hypothèse présentée au début de mon enquête, ce type de réseau aurait favorisé la circulation des textes et des livres et aurait ainsi joué un rôle essentiel dans la formation et l'enrichissement des bibliothèques monastiques médiévales. Afin de le vérifier, il convient de rechercher, parmi ces monastères, ceux dont les bibliothèques médiévales ont pu fournir aux moines de Fécamp les modèles indispensables à leur *scriptorium*. L'identification des abbayes qui bénéficièrent à leur tour de prêts de livres de la part de la communauté fécampoise afin d'enrichir leurs propres bibliothèques doit aussi guider cette recherche.

Les fragments du nécrologe de Fécamp, ainsi que les tableaux et les cartes dressés lors des étapes 1, 2 et 3 de la présente enquête, permettent une identification fine des abbayes associées et de dresser des listes qu'il sera intéressant de mettre en rapport avec les différentes périodes d'activité du *scriptorium* de Fécamp. Nous pourrons ainsi évaluer, pour chaque période, les abbayes les mieux placées pour avoir échangé des textes et des manuscrits avec le monastère normand. Il serait malheureusement trop long d'évoquer sur l'ensemble du Moyen Âge l'histoire des bibliothèques des 52 à 61 abbayes associées à Fécamp que je suis parvenu à identifier. Néanmoins, une présentation de ce que nous savons des fonds médiévaux des maisons bénédictines les plus étroitement unies à Fécamp au cours du XI^e siècle me semble pertinente pour comprendre la formation primitive de la bibliothèque de Fécamp et pour mieux saisir l'activité du *scriptorium* lors de la première apogée de sa production, sous Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne. Nous nous concentrerons donc sur cette période et sur un échantillon de monastères avec lesquels des circulations de livres et d'œuvres devraient pouvoir être observées. Ce sera l'objet de la partie 3, qui vise d'une part à dresser un état des lieux de nos connaissances sur les bibliothèques médiévales concernées, d'autre part à étudier leurs rapports les unes avec les autres, en s'intéressant à la diffusion et à la réception de textes au sein du réseau de confraternité de Fécamp. Cette partie traitera donc essentiellement d'histoire des bibliothèques et d'histoire des textes. Cette nouvelle enquête confirmera que l'abbaye de la Trinité de Fécamp appartenait à un milieu culturel et spirituel réunissant des établissements monastiques prestigieux et influents aux XI^e et XII^e siècles, généralement pourvues de riches bibliothèques, et situées aussi bien en Normandie qu'en Bourgogne, en Lotharingie, en Ile-de-France, en Picardie, en Flandre, en Anjou et en Angleterre. L'appartenance de la Trinité de Fécamp à un tel milieu confirme la place spéciale tenue par cette abbaye au Moyen Âge : ce monastère doit être compté au nombre des établissements religieux de premier rang, ayant exercé une grande influence et joué un rôle

éminent lors des réformes monastiques mais aussi sur la liturgie et la spiritualité médiévale. Par des angles d'approche différents, les recherches récentes menées par Lauren Mancina sur l'abbé Jean de Ravenne, et celles, plus anciennes, de Neithard Bulst sur Guillaume de Volpiano, convergent dans le même sens.

PIÈCES JUSTIFICATIVES¹

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° I

Modification de l'association spirituelle unissant les abbayes de la Trinité de Fécamp et de St-Germain-des-Près [1107-1108 ou 1110/4-1116]

La communauté fécampoise est constituée d'un si grand nombre de profès que l'abbé de Fécamp Roger [de Bayeux] et son convent décident de ne plus contraindre l'abbé de Saint-Germain-des-Près Renaud et ses moines à appliquer le service spirituel pour chaque mort séparément (commémoration individuelle) comme le stipulait jusqu'ici l'ancien contrat de confraternité : ils leur demandent la mise en place d'un service commun une fois par an (commémoration collective). En revanche, l'abbé Roger et son convent s'engagent de continuer à faire le nécessaire individuellement pour chacun des moines défunts de Saint-Germain-des-Près, conformément à l'ancien contrat.

A. Original non retrouvé.

B. Copie contemporaine (ajout du premier quart du XII^e siècle) en tête du nécrologe primitif de Saint-Germain-des-Près (seconde moitié du IX^e siècle), ms. Paris, BnF, lat. 13745, fol. 156v, d'après A².

C. Copie du second quart du XII^e siècle [apr. 1131], en tête du deuxième nécrologe de Saint-Germain-des-Près, ms. Paris, BnF, lat. 13882, fol. 3r, d'après B.

D. Copie du premier quart du XIII^e siècle [v. 1216/20], à la suite du troisième nécrologe de Saint-Germain-des-Près, ms. Paris, BnF, lat. 12833, fol. 178r-178v, d'après C.

E. Copie de la seconde moitié du XIII^e siècle [entre 1266 et 1279], à la suite du quatrième nécrologe de Saint-Germain-des-Près, ms. Paris, BnF, lat. 12834, fol. 181r, d'après D.

a. BOUILLARD, Jacques, *Histoire de Saint-Germain-des-Près*, Paris, 1724, p. xxxv n° XLV, d'après D – b. *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près des origines au début du XIII^e siècle*, éd. René POUPARDIN, Paris, 1909, n° LXXVI, d'après C et D.

Le *terminus a quo* correspond à l'établissement de Roger de Bayeux (1107-1139) à la tête de la communauté de Fécamp le 21 décembre 1107³ ; les autres dates sont déterminées par l'abbatiat de Renaud à Saint-Germain-des-Près (1103/4-1108 ; 1110/4-1116), dont il convient peut-être de faire deux abbés distincts⁴. Cette notice, recopiée d'un nécrologe à l'autre, révèle l'existence d'une association spirituelle entre les deux communautés du XI^e au XV^e siècle (le dernier nécrologe ayant été en usage tout au long du Moyen Âge). Elle prouve que des services de prières différents pouvaient parfois engager des établissements liés par une même association spirituelle. Ce contrat a été établi alors que les moines de Saint-Germain-des-Près éprouvaient déjà depuis de nombreuses années des difficultés pour mettre en application les mesures prises sous l'abbé Guillaume de Volpiano (1026-1031), comme il en résulte de la lecture de la pièce justificative n° V.

1 Je tiens à remercier mes deux directrices de thèse, Catherine Jacquemard et Anne-Marie Turcan-Verkerk, pour leurs retours sur la transcription et les propositions de traduction des sources publiées ici. Les erreurs qui demeurent sont entièrement de ma responsabilité. Merci également à Martin Morard et Pascal Pradié pour leur aide visant à l'explication et à la compréhension des termes techniques touchant à la liturgie.

2 Recueil contenant le martyrologe et le nécrologe d'Usuard (originaux), numérisé et accessible en ligne sur le site Gallica de la BnF : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84267850/f320>. Sur ce manuscrit et les suivants, voir LEMAITRE, 1980-4, n° 1291-5.

3 GAZEAU, 2007, II, p. 114.

4 POUPARDIN, 1909, n° LXXVI. Jean Dufour (DUFOUR, 2013, p. 38 n. 3) distingue Renaud I (1104-1108) de Renaud II (1114-1116).

Édition critique d'après B :

Rainaldo, dei gratia Sancti Germani abbati, sibique a Deo commissę congregationi, Frater Rogerius, per eandem gratiam Sanctę Trinitatis Fiscanni abbas omnisque loci eiusdem conuentus salutem. In promissis fideles esse debemus, neque ea promittere quę non exequamur. Unde oportet, ut talem inter nos quę teneri possit constituamus societatem, et quia nostra congregatio maior uestra esse dinoscitur, 5. nolumus uos grauare. Ideoque decreuimus, ut pro fratribus nostris semel per annum tricesimale facietis dando pro eis per XXX^a dies panem et uinum, et quicquid illud est. Verum tamen cum breue nostrum de fratre defuncto uideritis, fratrem defunctum absolute. Nos uero antiquum inter nos obseruabimus pactum, uidelicet ut quociens breuem de defuncto uestro uiderimus, quod uos semel in anno pro omnibus ^(a) nostris facietis, nos tociens pro singulis uestris faciemus. Vale^(b).

(a) *add. fratribus D.* - (b) *deest. D.*

Proposition de traduction :

À Renaud, par la grâce de Dieu abbé de Saint Germain[-des-Prés] et à la congrégation qui lui a été confiée par Dieu – frère Roger, par la même grâce abbé de la Sainte-Trinité de Fécamp et du convent du même lieu, salut. Nous sommes tenus de respecter nos engagements et nous ne devons pas promettre des choses que nous ne tiendrions pas. C'est pourquoi il convient que nous mettions en place une association 5. entre nous telle qu'elle puisse être maintenue¹ ; et parce que notre congrégation est connue pour être plus nombreuse que la vôtre, nous ne voulons pas vous accabler². Par conséquent, nous avons décidé que pour nos frères, vous fassiez un *tricesimale*³ une seule fois par an en donnant pour eux pendant 30 jours du pain et du vin, et ce qui relève de cela⁴. Mais que, cependant, lorsque vous prendrez connaissance de notre 10. bref annonçant la mort d'un frère, vous donniez l'absolution à ce frère défunt. Quant à nous, nous observerons néanmoins l'ancien pacte établi entre nous, qui est qu'à chaque fois que nous aurons pris connaissance d'un bref concernant l'un de vos défunts, ce que vous ferez une fois par an pour tous nos frères, nous le fassions à chaque fois pour chacun des vôtres⁵. Adieu.

1 Le sens est le suivant : il s'agit d'être réaliste, de ne pas promettre l'impossible. Ces deux phrases, mises en rapport avec la dernière, révèlent que les engagements réciproques conclus dans l'ancien contrat de confraternité étaient devenus trop lourds à supporter et avaient du mal à être respectés par les deux communautés, en particulier pour Saint-Germain ; on tente alors de trouver une solution palliative afin de maintenir l'union spirituelle forte qui unissait les deux maisons depuis l'époque de Guillaume de Volpiano. La solution proposée consiste à remplacer les trop nombreuses commémorations individuelles par une simple commémoration collective annuelle (pratique qui se développe à cette époque et tend à se généraliser dès la fin du XII^e s.).

2 La différence d'effectifs entre les deux établissements est ici ouvertement incriminée. Au tout début du développement du monastère sous Guillaume de Volpiano (1001-1028) et avant même qu'il n'atteigne son plein essor et son apogée à partir du second tiers du XI^e siècle et jusqu'au premier quart du XIII^e siècle [sous les abbés Jean de Fécamp (1028-1078), Guillaume de Rots (v. 1078-1107), Roger de Bayeux (1107-1139), Henri de Sully (1140-1187) et Raoul d'Argences (1189/90-1219)], la communauté de Fécamp comptait déjà une cinquantaine de moines. Ceux-ci souscrivent en effet vers 1017/8 la charte de fondation de l'abbaye de Fruttuaria, comptabilisant les effectifs suivants : Saint-Bénigne de Dijon = 79 moines ; Trinité de Fécamp = 50 ; Saint-Èvre de Toul = 40 ; Saint-Pierre de Bèze = 37 ; Saint-Arnoul de Metz = 35 ; Saint-Vivent de Vergy = 31 et Saint-Pierre de Jumièges = 26 (voir BULST, 1973, p. 155, 233-234 n° 237-286 et 238-240). Nous ne connaissons pas le nombre de moines à Fécamp après cette date. À Saint-Germain-des-Près, en 1070 et autour de 1100, deux chartes sont souscrites respectivement par 22 et 25 moines, abbé compris (BERLIÈRE, 1929, p. 244 et 248-252). Dom Berlière précise cependant que « ce n'est évidemment qu'une partie de la communauté ». Il est néanmoins probable, d'après cette lettre, que la communauté Fécamoise ait compté au moins le double de moines par rapport au convent de Saint-Germain-des-Près au début du XII^e siècle (effectifs que l'on peut alors très approximativement estimer autour de soixante à soixante-dix moines pour Fécamp et de la trentaine pour Saint-Germain-des-Près).

3 Office des défunts (à Vêpres, Matines et Laudes) et trentain grégorien (suffrage de trente jours pour les défunts, comme pour le tricénaire).

4 Il y a donc remplacement des commémorations individuelles par une simple commémoration collective annuelle. Celle-ci fut placée au lendemain de l'Assomption, c'est-à-dire le 16 août, comme en témoignent les trois listes de services de prières conservées dans les nécrologues Paris, BnF, lat. 13882 (fol. 97v), lat. 13833 (fol. 182v) et lat. 12834 (fol. 185v) : « *In crastino Assumptionis sancte Marie pro monachis Fiscanni* » (éd. POURPARDIN, 1932, II, p. 256).

5 Nous avons ici l'exemple rare d'un contrat de *societas* n'entraînant pas les mêmes engagements pour chacune des deux communautés (commémorations individuelles pour Fécamp ; commémoration collective pour Saint-Germain-des-Près). Ce passage nous apprend également qu'un ancien contrat de *societas* engageait jusqu'alors de la même façon les deux communautés : il s'agissait de commémorations individuelles nécessitant l'inscription des moines défunts de la communauté associée au nécrologe de chaque maison (ce que confirment les examens des nécrologues utilisés au XI^e siècle).

Association spirituelle liant la Trinité de Fécamp à St-Bénigne de Dijon (XI^e-XIV^e s.)

[1001-1139]

Notice descriptive de l'association spirituelle unissant étroitement les moines de Saint-Bénigne de Dijon à ceux de la Trinité de Fécamp du XI^e au XVI^e siècle. Elle se caractérise par un traitement identique des moines de la communauté associée et des profès de la maison, tant pour leur accueil de leur vivant que pour leur commémoration après décès (seul le lieu d'inscription dans le nécrologe diffère).

- A. Notice descriptive de l'association spirituelle (perdue) dans le premier livre du chapitre de Saint-Bénigne de Dijon (XI^e s.), ms. Paris, BnF, lat. 4339, malheureusement fragmentaire¹.
- B. Notice descriptive de l'association spirituelle dans le second livre du chapitre de Saint-Bénigne de Dijon (vers 1137/9)², ms. Dijon, Bibl. Mun., 634, fol. 123v, d'après A.
- C. Copie de la notice descriptive dans le troisième livre du chapitre de Saint-Bénigne de Dijon (v. 1300)³, ms. Troyes, Bibl. Mun., 210, fol. 115rb-115va, d'après B.
- D. Copie de la notice descriptive par dom Lanthenas (milieu du XVII^e s.)⁴, ms. Paris, BnF, Coll. Bourgogne 12, fol. 257r, d'après B ou C.

INDIQUÉ : SCHAMPER, Barbara, *Saint-Bénigne de Dijon. Untersuchungen zum Necrolog des Handschrift Bibl. mun. de Dijon, ms. 634*, Munich, 1989, p. 22.

Le *terminus a quo* est difficile à établir : il se situe entre la mise en place de la réforme bénédictine à Fécamp par Guillaume de Volpiano en 1001 et l'accord conclu par les abbés Roger de Fécamp (1107-1139) et Pierre I^{er} de Saint-Bénigne de Dijon (1123-1141/2) entre 1123 et 1139⁵ ; le *terminus ad quem* correspond à celui de la copie du manuscrit Dijon, Bibl. mun., 634, c'est-à-dire au plus tard en avril 1139⁶. La présence de moines des deux maisons dans leurs nécrologes respectifs prouve cependant qu'une association spirituelle étroite existait déjà sous G. de Volpiano. Cette confraternité était toujours en vigueur au début du XIV^e siècle et semble avoir perduré, abstraction faite des inscriptions au nécrologe, jusqu'à la fin du XVI^e siècle⁷.

-
- 1 Cette notice devait déjà figurer dans le livre du chapitre primitif de Saint-Bénigne de Dijon (ms. Paris, BnF, lat. 4339, XI^e s.), qui renferme un nécrologe, rédigé en plusieurs fois et dont le texte, en grande partie gratté et effacé, ne subsiste plus aujourd'hui que partiellement, notamment sous forme palimpseste (voir SCHAMPER, 1989, p. 8-13 ; LEMAÎTRE, 1980, n° 235).
 - 2 LEMAÎTRE, 1980, n° 236 ; SCHAMPER, 1989, p. 14-15 ; ZALUSKA, 1991, n° 105 p. 136-138. Jean Vézin et Barbara Schamper proposent de dater le nécrologe avant 1147, entre 1140 et 1145. Il semble néanmoins que la première main responsable de la copie du nécrologe et des plus anciennes notices descriptives d'associations spirituelles ait opéré sous l'abbatit de l'abbé Pierre I^{er} de Saint-Bénigne de Dijon (1123-1141/2) et avant avril 1139 (ce qui va dans le sens des observations de Yolanda Zaluska : ZALUSKA, 1991, n° 105 p. 136-138) : l'inscription de l'abbé de Fécamp Roger de Bayeux, mort le 22 mars 1139, est en effet un ajout contemporain, mais de seconde main (au-dessus du texte de première main, en marge supérieure du fol. 134v). Cette main pourrait d'ailleurs correspondre à celle ayant ajouté les associations spirituelles relatives à Siegburg et à Fruttuaria en marge extérieure de la notice descriptive relative à Fécamp (fol. 123v).
 - 3 LEMAÎTRE, 1980, n° 237. Ce nécrologe paraît avoir été copié sous l'abbatit de Girard de Saint-Bénigne, peu après 1300. L'inscription de l'abbé Thomas de Fécamp (1297-1308) est déjà un ajout de seconde main, tandis que l'abbé Guillaume (1086-1297) était encore inscrit dans le précédent nécrologe.
 - 4 LEMAÎTRE, 1980, n° 238.
 - 5 Arch. dép. Seine-Maritime, 7 H 51 (voir BLOCHE, 2012, n° 104) : original sur parchemin, aujourd'hui en lambeaux (fragment), avec mention dorsale d'une main du XIII^e siècle : « *convenienti[a] [...] quam fecit abbas Rogerus cum abbate Sancte Benigne domini Petro* ». Il s'agit de l'abbé de Fécamp Roger de Bayeux (1107-1139) et de l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon Pierre I^{er} (1123-1141/2). Ce contrat est soit une adaptation d'un contrat de *societas* plus ancien remontant au XI^e s. (si un tel contrat par écrit a un jour existé, comme cela semble avoir été le cas entre Saint-Germain-des-Prés et la Trinité de Fécamp : cf. la pièce justificative précédente), soit la mise par écrit d'engagements implicites oraux et non contractualisés unissant entre eux dès le premier tiers du XI^e siècle la plupart des établissements réformés par Guillaume de Volpiano, relevant du réseau spirituel volpianien.
 - 6 Pour la datation de ce nécrologe, voir la note 2.
 - 7 Comme le révèlent d'une part la copie de cette notice dans les deux nécrologes médiévaux de Dijon (en usage des années 1130 à la fin du XVI^e s.), d'autre part l'inscription quasiment ininterrompue des abbés de Fécamp depuis Guillaume de Volpiano (1001-1028) jusqu'à Thomas de Saint-Benoît (1296-1308) : seul l'abbé Achard (1219/20-1222) manque. Avec plus de deux cents moines inscrits, la communauté de Fécamp est de loin la mieux représentée. La première place tenue par la Trinité de Fécamp dans les lettres encycliques jointes aux deux rouleaux mortuaires confectionnés à Saint-Bénigne de Dijon au milieu du XIII^e s. et vers 1440 confirme la proximité exceptionnelle de ces deux maisons jusqu'à la fin du Moyen Âge (DUFOR, 2006, n° 268 ; *id.*, 2007, n° 333 ; SCHAMPER, 1989, p. 31-32).

Édition critique d'après B :

Societas de Fiscannensis. Talis est modus societatis quae inter nos et monachos Sancte Trinitatis Fiscanni habetur. Cum aliquis illorum ad nos uenerit, quamdiu apud nos manere uoluerit, erit sicut unus ex nostris. Similiter et nostri apud illos. Pro defunctis uero illorum, facimus sicut pro nostris, excepto quod breues non mittuntur nec in kalendario inter nostros ponuntur. Cum breuis illorum ad nos delatus fuerit statim post recitationem fiat officium et in crastino missa cum tractu. Deinde .vii. officia et .vii. missae in conuentu. Ab uno quoque sacerdotum, missa pro eis dicitur ; ab his qui missas non cantant, .L. psalmi uel quinquagies *Miserere mei Deus* aut *Pater noster* si aliud nescierint ; *Verba mea* .xxx^{ta}. diebus¹ post matutinos, prebenda in refectorio totidem diebus et in kalendario cum familiaribus scribentur².

Proposition de traduction :

Confraternité avec Fécamp. Telle est la façon dont la confraternité est établie entre nous et les moines de la Sainte-Trinité de Fécamp. Lorsque l'un d'entre eux viendra à nous, aussi longtemps qu'il voudra rester parmi nous, il sera [considéré] comme l'un des nôtres. Il en est de même pour les nôtres parmi eux. Pour les défunts, nous faisons vraiment pour les leurs comme pour les nôtres, à l'exception [du fait] que l'on n'envoie pas de breufs et que l'on ne les place pas parmi les nôtres dans le calendrier³. Lorsque l'un de leurs breufs nous aura été apporté, qu'on fasse un office aussitôt après la lecture, et le lendemain une messe avec le trait⁴. Puis sept offices et sept messes en communauté pendant sept jours. Une messe sera dite⁵ pour eux par l'un des prêtres ; pour ceux qui ne chantent pas les messes, 50 psaumes ou 50 *Miserere mei Deus* ou bien *Pater noster* s'ils ne savent rien d'autre⁶ ; *Verba mea* pendant 30 jours après matines⁷, une *prebenda*⁸ au réfectoire pendant le même nombre de jours et ils seront inscrits avec nos familiers dans le calendrier⁹.

1 Une main plus récente (seconde moitié du XII^e s.) avec une encre plus noire a précisé en interligne : .xxx. missas priuatim.

2 Ajout en marge, par trois autres mains du XII^e siècle : [1.] [H]anc eandem socie[t]atem habemus cum [m]onachis Arrema[r]ensibus ; [2.] Et cum mo[n]achis Sancti Benigni Sanctique [M]auricii Sieberguensis. [C]um monachis etiam [F]ructuariensis mona[st]erii eandem habemus [s]ocietatem. [3.] Eandem societatem habemus [c]um monachis Sancti Arnulphi Metensis. Traduction : [1.] Nous avons une même association avec les moines de Montiéramey ; [2.] et avec les moines de Saint-Bénigne et Saint-Maurice de Sieburg ; avec les moines du monastère de Fruttuaria nous avons la même association. [3.] Nous avons la même association avec les moines de Saint-Arnoul de Metz. Sous Guillaume de Volpiano, Fécamp était déjà liée à deux de ces abbayes : Saint-Arnoul de Metz et St-Bénigne de Fruttuaria.

3 Dans le nécrologe, les profès et les bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon étaient inscrits au verso des feuillets (correspondant à la page de gauche du livre ouvert), tandis que les moines des établissements associés et les familiers étaient mentionnés au recto (correspondant à la page de droite du livre ouvert). On remarquera cependant les exceptions faites pour les abbés de Fécamp, puisque Guillaume de Volpiano (1001-1028), Jean de Ravenne (1028-1078), Guillaume de Rots (1078-1107), Roger de Bayeux (1107-1139), Henri de Sully (1140-1187) et Richard de Treigos (1260-1286) eurent tous les six l'honneur d'être inscrit parmi les profès de Saint-Bénigne de Dijon (bien que seuls les deux premiers d'entre eux furent moines ou abbés de cette communauté). Les cinq autres abbés de Fécamp inscrits au nécrologe de Saint-Bénigne – c'est-à-dire Raoul d'Argences (1189-1219), Richard Morin (1222-1227), Guillaume de Vaspail (1227-1260), Guillaume de Putot (1286-1296) et Thomas de Saint-Benoît (1296-1308) – figurent parmi les familiers et les moines associés de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon (c'est-à-dire avec les autres moines de Fécamp, au recto).

4 Chant du trait : chant liturgique de lamentation dans un contexte de deuil ou de pénitence (d'après Du Cange), en remplacement de l'Alleluia.

5 Une messe basse, une prière privée.

6 On retrouve ici une pratique comparable à celle instituée par Guillaume de Volpiano et destinée aux frères les plus simples ou illettrés, incapables de chanter et de lire le psautier, à laquelle fait explicitement allusion Raoul Glaber dans le chapitre 12 de sa *Vita domni Willelmi* : l'auteur y « expose l'astucieuse méthode de substitution qu'il [G. de Volpiano] a mise au point à l'intention des moines trop peu instruits pour dire le psautier [...] L'esprit et le texte de la prière aménagée pour les illettrés sont fort proches de ceux de la prière "monologique" (du grec *monologistos*), que disaient les Pères du désert et dont les deux éléments essentiels sont l'invocation au Christ et la demande de pitié » (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 12 p. 66-67 et citation p. 113). Cette influence de l'église orientale est sans doute à rechercher du côté des liens étroits entretenus par Guillaume de Volpiano avec le mouvement réformateur romualdien solidement implanté sur la côte adriatique, entre Ravenne et Venise : l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* nous informe que Guillaume était en relation avec les moines-abbés-ermite saint Romuald de Ravenne, Martin et Guillaume de Pomposa ; certains de leurs disciples suivirent G. de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon, tels Jean (le futur abbé de Fruttuaria) et Paul (BOUGAUD, 1875, p. 153-154 ; BULST, 1973, p. 41-42). Sur les liens de Guillaume avec Venise et les doges de la famille Orseolo (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 14 p. 76-77).

7 « 30 messes privées » est précisé en interligne par une main plus récente.

8 *Prebenda* correspond à une distribution des vivres (*pitentia* ou *generale*) : pain, vin, etc.

9 L'inscription au nécrologe confirme le caractère individuel de la commémoration des moines défunts appartenant à la communauté associée.

Lettre de l'abbé Haymon de St-Bénigne de Dijon à l'abbé Henri de Fécamp

[1180-1187]

Haymon, abbé [de Saint-Bénigne] de Dijon rappelle à l'abbé Henri [de Sully] et à son abbaye que Fécamp et Saint-Bénigne sont comme les membres d'un seul corps et qu'il existe une union [spirituelle] entre les deux abbayes. Il leur fait savoir que, quelques jours avant qu'il ait été reçu par les moines de Fécamp comme s'il était leur abbé, en l'absence d'Henri [de Sully], et que la plénitude du pouvoir ait été résignée en sa faveur, il avait retrouvé, lors d'une visite de son prieuré de Saint-Vigor [de Bayeux], un jeune moine fugitif de Fécamp du nom de Jean qui avait semé le désordre de très nombreuses fois dans sa communauté par son comportement à la fois puéril et malhonnête ; Haymon l'a alors ramené à Fécamp et réintégré dans sa communauté d'origine. Si quelque chose de semblable devait se produire à Dijon, l'abbé de Fécamp est autorisé à agir comme l'abbé de Saint-Bénigne l'a fait. Par ailleurs, si un moine de l'une ou l'autre abbaye est amené à se réfugier à Fécamp ou à Dijon, il doit être reçu amicalement par les moines comme l'un des leurs jusqu'à ce que, réconcilié avec son abbé et son abbaye, il puisse réintégrer librement et entièrement sa communauté.

A. Original¹ sur parchemin jadis scellé sur double queue de parchemin, Arch. dép. Seine-Maritime, 7 H 51.

B. Copie de la fin du XVII^e siècle, Bibl. nat. de Fr., ms lat. 14194, fol. 271, d'après A.

C. Copie de Léopold Delisle, Bibl. nat. de Fr., ms nouv. acq. fr 21819, fol. 125-v, d'après A.

a. LAPORTE, « Les associations spirituelles entre monastères : l'exemple de trois abbayes bénédictines normandes », *Cahiers Léopold Delisle*, t. 12/3, 1963, p. 40-41, d'après A. – b. BLOCHE, *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique, 928/9-1190* (thèse inédite de l'ENC), 2012, n° B7, d'après A.

INDIQUÉ : *Gallia christiana*, t. IV, col. 683-684. – Musset, « La vie économique de l'abbaye de Fécamp sous l'abbatit de Jean de Ravenne (1028-1078) », *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, Fécamp, 1959, p. 349, note 80.

Le *terminus a quo* est déterminé par l'accession d'Haymon au siège abbatial de Saint-Bénigne de Dijon en 1180², et le *terminus ad quem* par la mort d'Henri de Sully en 1187³. Cette lettre révèle qu'en plus des liens spirituels étroits unissant les abbayes de la Trinité de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon depuis leurs origines, des accords d'ordre administratif et juridique avaient également été très tôt conclus entre les deux communautés.

¹ Mentions dorsales : d'une main du XIV^e s. : « V[...] abbatit Divionensis et abbatit Fiscanensis » ; au-dessus, d'une main du XVI^e-XVII^e s. : « lettre ».

² *Gallia christiana*, t. IV, col. 683-684.

³ GAZEAU, 2007, II, p. 116.

Édition critique d'après A :

Dilectissimis in Christo fratribus et amicis domno Henrico, venerabili abbati, sanctoque conventui Fiscannensi, frater Haymo, humilis abbas Divionensis, in Deo salutari salutem. In vestram vestrorumque posterorum noticiam venire volumus quod, cum nostri Divionensis monasterii et vestre Fiscannensis ecclesie abbates et monachi nulla unquam inter se diversitatis alteratione fuerint divisi, sed sicut multa
5. membra unum corpus efficiunt, sic utraque ecclesia a foundationis sue exordio caritatis conglutinatione unum indifferenter in^(a) Christo extiterit ovile, nos hujus unionis confirmande gratia ad vos accessimus, cumque nos honorifice et officiosissime recepissetis, absente te abba Henrice, nobis tanquam unico patri, plenitudo potestatis exequendi quodcumque ibidem vellemus, a conventu resignata est. Contigerat paucis antea diebus, quendam ex vestris Johannem nomine qui, et annis et actibus puerilis, minus honesta
10. conversatione vestram multotiens universitatem turbaverat, tandem proprio motu animi de monasterio quasi fugitivum exisse, quem, cum in nostro Sancti Vigoris cenobio invenissemus, cum^(b) Fiscanni adductum proprie^(c) matris gremio restituimus. Sub hujus scripti et sigilli nostri testimonio, vobis vestrisque^(d) successoribus concedentes, ut si tale quid apud *Divion*^(e) emergerit, vobis in nostra similiter facere liceat ecclesia. Concedimus etiam^(f), non nova cudentes sed a predecessoribus nostris tradita nobis
15. mutue caritatis et dilectionis officia corroborantes, ut si quis alterutrius frater ecclesie aliqua molestia sive necessitate compulsus ad alteram confugerit ecclesiam, tamdiu in pace et amicabiliter in fratrum consortio quasi unus ex ipsis admittatur, usque dum abbati et ecclesie sue reconcilietur^(g) et reconciliatus liber penitus in ecclesia sua recipiatur. Si quis autem id quod a majoribus nostris statutum et observatum est violare attemptaverit, utpote pacis et caritatis presumptuosus temerator, omnipotentis Dei iram incurrere
20. se certissime sciat.

(a) un, *a* ; (b) eum, *a* ; (c) proprio, *a* ; (d) vestrisque, *b* ; (e) Divione, *a* ; (f) et, *a* ; (g) reconciliabitur, *a*.

Proposition de traduction :

À nos bien-aimés frères et amis dans le Christ – le seigneur Henri, vénérable abbé, et le saint convent de Fécamp –, frère Haymon, humble abbé de Dijon, salut dans le Dieu sauveur. Nous voulons porter à votre connaissance et à celle de vos successeurs le fait que [1]) – alors que les abbés et les moines de notre monastère de Dijon et de votre église de Fécamp n'ont à aucun moment été séparés les uns des autres par aucune division altératrice mais que, comme les nombreux membres forment un seul corps, de même les deux églises sont une seule bergerie par l'union de la charité depuis l'origine de leur fondation dans le Christ¹ – nous sommes venus à vous pour confirmer cette union, et que, [2]) alors que vous nous avez reçu avec honneur et déférence, en ton absence abbé Henri, le convent a résigné comme à un père unique le plein pouvoir de faire tout ce que nous voulions en cet endroit. Quelques jours auparavant, il était arrivé que l'un des vôtres nommé Jean, qui, puéril par son âge et son comportement, avait troublé de multiples manières votre communauté par sa façon d'être peu honnête, avait enfin quitté le monastère de sa propre initiative tel un fugitif ; alors que nous l'avons retrouvé dans notre prieuré de Saint-Vigor [de Bayeux]², nous l'avons réintégré au sein de sa maison mère après l'avoir ramené à Fécamp. En vertu de cet écrit et de notre sceau³, concédant à vous et à vos successeurs que, si quelque chose de comparable survenait à Dijon, vous serez autorisés à agir de même dans notre église, nous concédons également, ne constituant aucune nouvelle mesure, mais confirmant les devoirs d'une charité et d'une affection mutuelles qui nous ont été transmis par nos prédécesseurs⁴, que si un frère de l'une ou l'autre église, pour un quelconque embarras ou besoin, est contraint de se réfugier dans l'autre église, qu'il soit admis en paix et amicalement dans la communauté des frères, comme l'un des leurs aussi longtemps que nécessaire, jusqu'à réconciliation avec son abbé et son église et jusqu'à libre et entière réintégration dans son église. Quiconque tentera de violer ce qui a été décidé et observé par nos prédécesseurs, sache que, en tant que présomptueux profanateur de la paix et de la charité, il encoure assurément la colère de Dieu tout puissant.

1 Allusion à l'association spirituelle liant les deux communautés depuis l'abbatit de Guillaume de Volpiano autour de l'an mil. L'image, même si elle en diffère, est à rapprocher de celle utilisée à Cluny : « La seconde moitié du XI^e siècle (qui se confond avec l'abbatit d'Hugues de Semur) est un temps de structuration de l'*Ecclesia cluniacensis*, qui se pense comme un corps doté de membres (les dépendances constitutives du réseau) et d'une tête (le *monasterium principale* et son abbé), voire de deux têtes, avec la bicéphalité abbé/pape caractéristique du premier Cluny » (IOGNA-PRAT, 2002, p. 298, d'après POECK, 1997, p. 236-238).

2 L'abbaye de Saint-Vigor de Bayeux, fondée par l'évêque de Bayeux Odon de Conteville (1049-1097) en 1063, eut pour premier et unique abbé Robert de Tombelaine. La communauté fut dispersée lorsque l'évêque fut jeté en prison en 1082. L'établissement, restauré après 1087, devient un important prieuré rattaché à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon en 1096 lors de la venue en Normandie de l'abbé Jarenton (une charte originale contemporaine, écrite de la main d'Hugues de Flavigny, alors secrétaire de Jarenton et notaire de Saint-Bénigne de Dijon, nous est conservée : LECOUTEUX Stéphane, *Les Annales de Flodoard de Reims (919-966) dans la tradition historiographique du Moyen Âge. Travail de l'annaliste et de l'historien, perception et maîtrise du temps (VIII^e-XII^e siècles)*, Mémoire de Master 2 EPHE (inédit), dir. Anne-Marie Turcan-Verkerk, Paris, 2011, p. 161-162).

3 La lettre était en effet jadis scellée sur double queue de parchemin.

4 Ce passage confirme les liens étroits unissant depuis longtemps les deux établissements. L'ensemble de la lettre fait d'ailleurs allusion implicitement à l'association spirituelle unissant les deux communautés (cf. la pièce justificative précédente).

Contrat de *societas* liant la Trinité de Fécamp à St-Denis de Paris**(novembre 1215)**

Acte de societas établissant une association spirituelle entre, d'une part, l'abbé de Fécamp Raoul d'Argences et son convent, d'autre part, l'abbé Henri de Saint-Denis et son convent. Le texte décrit les services de prières communs et réciproques mis en place lors de l'annonce du décès d'un moine de l'autre communauté, les bénédictions accordées aux moines en visite, la commémoration collective annuelle qui se tient au lendemain de la saint Jean-Baptiste (le 25 juin) et la célébration d'un trentain à l'annonce de la mort de l'abbé de l'autre communauté. Elle règle également les dispositions à prendre en cas de l'accueil d'un moine en exile appartenant à l'autre communauté, ainsi que le rôle des abbés des deux établissements pour sortir du conflit en permettant le retour en grâce du moine et sa réintégration dans son abbaye d'appartenance. Enfin l'abbé d'un établissement se trouvant dans l'autre abbaye prendra la direction du chapitre de celle-ci à la place de l'abbé titulaire, avec la possibilité d'absoudre dans les limites de la régularité.

A. Original de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, premier témoin de l'acte de *societas* émis en double exemplaire, dossier Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime, 7 H 51.

B. Original perdu de l'abbaye de Saint-Denis, second témoin de l'acte de *societas* émis en double exemplaire.

B'. Copie dans le cartulaire blanc de l'abbaye de Saint-Denis, t. I (compilé principalement entre 1270 et 1300), ms. Paris, Archives nationales, LL 1157, p. 65-66¹, d'après B.

B''. Regeste (en français) dans l'inventaire général des chartes de Saint-Denis (fin XVII^e siècle), t. I, ms. Paris, Archives nationales, LL 1189, p. 781-2², d'après B³.

a. FÉLIBIEN (dom), Michel, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, Paris, 1706, n° CLVII p. cxvii.

INDIQUÉ : LAPORTE, « Les associations spirituelles entre monastères : l'exemple de trois abbayes bénédictines normandes », *Cahiers Léopold Delisle*, t. 12/3, 1963, p. 40-41, d'après A. – PAQUET, Fabien, « Un pouvoir d'abbé en acte(s) : Raoul d'Argences, abbé de Fécamp (1190-1219) », *Tabularia « Études »*, n° 11, 2011, p. 52, 61 et 71 n° X.

L'acte est daté de novembre 1215. Il est remarquable que, au lendemain de la bataille de Bouvines (27 juillet 1214) – qui a vu la défaite de la coalition anglo-germano-flamande, menée entre autre par le roi d'Angleterre Jean-sans-Terre (1199-1216), face aux troupes royales du roi de France Philippe-Auguste (1179-1223) –, l'abbé de Fécamp Raoul d'Argences (1189/1190-1219) ait rapidement mis en place des associations spirituelles avec deux importantes abbayes françaises situées en Ile-de-France (Saint-Denis) et en Picardie (Saint-Lucien de Beauvais)⁴. Il

1 http://saint-denis.enc.sorbonne.fr/images/cartulaireblanc/tome1/voir.html?ns=FRCHANLL_LL1157_0051R_L.jpg

2 <http://saint-denis.enc.sorbonne.fr/inventaire.html?tome=1¬ice=883>

3 « Association entre les abbayes de Fescamp et de Saint-Denis sous Raoult abbé dudit Fescamp et Henry abbé de Saint-Denis, par laquelle ils conviennent qu'estans advertis dans l'une desdites abbayes du décès des religieux de l'autre, on assemblera la communauté pour luy en donner advis et le lendemain le convent célébrera à la messe des deffunts et donnera aux pauvres le pain, vin et pitance ordinaire pour le repos de l'âme du deffunt et qu'à la mort de chaque abbé on fera réciproquement pour luy un trentain, et arrivant que quelqu'un des religieux de l'un ou de l'autre desdits monastères eust encouru la disgrâce de son abbé, il pourra se retirer dans l'autre monastère jusqu'à ce qu'il aye fait sa paix, le tout néantmoins sous le bon plaisir de l'un et l'autre desdits abbez. Item, l'abbé de l'un ou l'autre desdits monastères se trouvant dans l'autre abbaye y fera la charge d'abbé dans le chapitre et aura pouvoir d'absoudre sans néantmoins préjudicier à la régularité. Du mois de novembre 1215 ».

4 Pour la Trinité de Fécamp, nous conservons dans le dossier Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime, 7 H 51, le premier témoin original de l'acte de *societas* établi avec Saint-Lucien en 1215, ainsi qu'un *videmus* de 1396. Pour Saint-Lucien de Beauvais, nous conservons une copie moderne du second témoin de l'acte de *societas* (perdu) réalisée par dom Placide Porcheron (1652-1694) dans le ms. Paris, BnF, fr. 19843, p. 86.

use pour ce faire de formulaires quasiment identiques¹. Ce contrat montre qu'une association spirituelle matérialisée par une commémoration collective annuelle pouvait être accompagnées de mesures administratives et juridiques importantes engageant étroitement les deux communautés.

Transcription d'après A et B :

Notum sit omnibus, tam presentibus quam futuris, quod inter conuentum Beati Dyonisii et conuentum Fiscanni, tempore uenerabilium Henrici Beati Dyonisii et Radulfi de Argences Fiscanni abbatum^A huiusmodi constituta est societas. Quod quando allatum fuerit breue fratris defuncti, uel plurium de altera ecclesia ad alteram, pulsata tabula fiet officium in conuentu. Sequenti die, si fieri poterit, celebrabitur in conuentu missa pro defunctis. Sin autem, in prouidentia sit cantor. Panis, uinum, generale et pitantia (si euenerit), pro anima defuncti uel defunctorum, pauperibus erogabitur. Capitula erunt communia. Fratres ad se inuicem uenientes, si eadem die recesserint, nullam nisi spontanei benedictionem accipient, si uero remanserint, unam solam et hanc hora completorii benedictionem percipient. In crastino Natiuitatis sancti Iohannis Baptiste fiet in utraque ecclesia, uice relatiua, tricennale.

10. Si cuiuslibet praefate ecclesie frater abbatis sui offensam incurrerit, quod absit, tamdiu cum conuentu alterius ecclesie morabitur usque dum in pristinam restituatur gratiam, salua pace et auctoritate utriusque abbatis². Abbas cuiuslibet iam dicte ecclesie ueniens ad alteram, in capitulo uices aget abbatis, soluens quod ligatum erit, saluo rigore ordinis. Audito obitu abbatis Beati Dyonisii^B fiet tricenarium in ecclesia Fiscannensis^C ; similiter fiet in ecclesia Beati Dyonisii^B, audito obitu abbatis Fiscannensis^C. Actum anno

15. domini M^oCC^oXV^o, mense novembris^e.

(A) conuentum Sancti Trinitatis Fiscanni et conuentum Beati Dyonisii, tempore uenerabilium Radulfi Fiscanni et Henrici Beati Dyonisii abbatum, *B'* ; (B) Fiscannensis, *B'* ; (C) Beati Dyonisii, *B'*.

1 Les deux actes établis avec Saint-Denis et Saint-Lucien de Beauvais ont été émis en double exemplaires, et les deux formulaires utilisés sont, aux destinataires et à une exception près (allusion ou non aux décrets des conciles du Latran), absolument identiques (à ce sujet, voir PAQUET, 2011, p. 61).

2 Le contrat de *societas* passé avec Saint-Lucien de Beauvais ajoute ici : *salua omnino Lateranensis concilii constitutione*.

Proposition de traduction :

Qu'il soit connu de tous, tant des [générations] présentes que des [générations] futures, que la communauté de prières suivante a été établie entre le convent de Saint-Denis et le convent de Fécamp, au temps des vénérables abbés Henry de Saint-Denis et Raoul [d'Argences] de Fécamp. Lorsqu'un bref annonce d'une église à l'autre le décès d'un ou plusieurs frères, un office de prières a lieu dans le convent 5 après avoir frappé la tablette¹. Le lendemain, si cela est possible, la messe des morts est célébrée. Sinon, le soin en revient au chantre². On distribue aux pauvres pour l'âme du ou des défunts du pain, du vin, le *generale* et la *pitancia*³ le cas échéant. On prendra les capitules ordinaires⁴. Les frères qui se rendent visite mutuellement, s'ils repartent le même jour, ne recevront pas d'autres bénédictions que celles échangées spontanément⁵, mais s'ils séjournent, ils en recevront une seule et celle-ci à l'heure de Complies 10. ; Il y aura un *tricenale*⁶ réciproquement dans l'une et l'autre église à partir du lendemain de la nativité de saint Jean-Baptiste⁷. Si l'un des frères de l'une ou l'autre des dites églises s'est attiré le ressentiment de son abbé – que Dieu nous en préserve ! – il demeurera un temps dans le convent de l'autre église jusqu'à ce qu'il soit rétabli dans son ancienne grâce, en préservant la paix et l'autorité de chacun des deux abbés⁸. L'abbé de chacune des dites églises qui vient dans l'autre [église], prendra la place de l'abbé au chapitre, 15. déliant ce qui a été lié⁹, étant préservée la rigueur de l'ordre. À l'annonce de la mort de l'abbé de Saint-Denis sera fait un tricénaire¹⁰ en l'église de Fécamp ; il en sera fait de même en l'église de Saint-Denis à l'annonce de la mort de l'abbé de Fécamp. Établi au mois de novembre en l'an 1215.

1 D'après Du Cange, *Pulsata tabula* consiste à frapper une planche de bois au moyen d'un maillet afin de donner le signal du commencement de l'office. Anselme Davril précise que « même en présence de l'abbé, c'est au prieur qu'il revient de "frapper la tablette", c'est-à-dire d'appliquer quelques coups selon un rythme bien déterminé sur une tablette de bois pour donner le signal du lever, de la réunion du chapitre, du travail manuel ou encore du lavement rituel des pieds (*mandatum*) qui se pratique chaque samedi » (DAVRIL & PALAZZO, 2000, p. 48-49). De nombreuses occurrences de « *pulsare/percutere tabulas/tabulam* » apparaissent dans l'ordinaire de Fécamp composé sous le même abbé Raoul d'Argence vers 1210 (CHADD, 1999, p. 223-227 et 358-359). Les monastères orthodoxes utilisent encore aujourd'hui une grande planche de bois (la simandre) qu'ils frappent à coup de maillet pour annoncer le début de l'office.

2 Dans le sens « sinon, le choix de la date revient au chantre » (en référence à *Sequenti die*, phrase précédente), ou, plus littéralement « sinon, c'est à la prévoyance du chantre ».

3 Sur ces deux termes, voir LEMAÎTRE, 1989, p.457 : Le *generale* et la *pitancia* consistent en un supplément s'ajoutant à l'ordinaire du repas. Le *generale* était donné à chacun dans une écuelle individuelle (cela correspond donc à une part/portion supplémentaire) ; la *pitancia* était donnée pour deux dans une seule écuelle (soit une demi-part ou une demi-portion supplémentaire). « La *caritas*, "charité", était également une distribution supplémentaire d'aliments ou de boisson, supplément accordé par l'abbé à l'occasion d'une fête le plus souvent ».

4 *Capitule* : lecture brève de l'office liturgique.

5 Allusion aux bénédictions réciproques que s'échangent spontanément les moines entre eux d'après la Règle bénédictine (Regula Benedicti 63, 15 : « *Ubi cumque autem sibi obuiant fratres, junior a priore benedictionem petat...* »)

6 Suffrage pour les défunts durant pendant trente jours et inspiré du trentain grégorien, comme pour le tricénaire.

7 La Nativité de saint Jean-Baptiste correspond au 24 juin. La commémoration devait donc courir du 25 juin au 24 juillet, comme semblent le confirmer les inscriptions relatives à Saint-Lucien de Beauvais (dont le contrat de *societas* est en tout point identique à celui établi avec Saint-Denis) dans deux calendriers de Fécamp des environs de 1400. Ms. Rouen, Bibl. Mun., A. 63 (206), fol. 3r (bréviaire de Fécamp) : *Com(memoratio) fr(atru)m n(ost)ror(um) S(an)c(t)i Luciani [Belouacensis]* ; ms. Rouen, Bibl. Mun., Y. 181 (292), fol. 3r (missel de Fécamp) : *Co(m)mem(oratio) fr(atru)m n(ost)ror(um) S(an)c(t)i Luciani [Belouacensis]*. Sur ces deux manuscrits, voir LEMAÎTRE n° 360 et 361a. ; CHADD, 1999-2002, p. 29 et 775.

8 Le contrat de *societas* passé avec Saint-Lucien de Beauvais ajoute ici : « en respect de tous les décrets des conciles du Latran ».

9 Il s'agit ici de la possibilité d'absoudre.

10 Voir ci-dessus pour *tricenale*.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° V

**Rappel de la réglementation pour le suffrage des défunts
devant être appliquée par les moines à Saint-Germain-des-Prés
[1079-1107]**

L'abbé Baudri de Bourgueil (1079-1107) rappelle les mesures prises par l'abbé de Saint-Germain-des-Prés Guillaume de Volpiano (1026-1031) et son chapitre pour la commémoration des morts. Ces mesures, alors corrompues, devaient être à nouveau pleinement appliquées et respectées.

A. ms. Paris, BnF, lat. 13745, fol. 90 r¹.

a. *Patrologie latine*, t. 141, col. 835-836A ; b. LEMAITRE, Jean-Loup, *Répertoire des documents nécrologiques français*, Paris, t. I, 1980, n° 1291 p. 582.

Le texte a été rédigé pendant l'abbatit de Baudri de Bourgueil, donc entre 1079 et 1107. Il rappelle les mesures prises par l'abbé Guillaume de Volpiano, qui réforma et dirigea l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés entre 1026 et 1031.

¹ Manuscrit numérisé en images couleurs de haute résolution et accessible sur le site Gallica de la BnF : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84267850/f187.image>

Transcription d'après A :

Nouerint Sancti Germani Parisiensis ecclesie professi quod donnus¹ [sic] Willelmus² abbas, assensu totius capituli, statuit quod omni die anniversaria³ nomina defunctorum fratrum in capitulo pronuncientur et quotidie quinque psalmi *Verba mea*, scilicet ad capitulum finiendum canantur, quequidem consuetudo pro quibusdam causis deprauata erat. Constituerant etiam abbates sui predecessores – quod ipse mutare
5. noluit⁴ – ut scilicet quotidie una prebenda de pane et uino pro defunctis daretur. Ipse tamen adiecit quatenus a diebus suis usque in fine seculi pro fratribus morientibus tricesimus plenarius in refectorio et in ecclesia agatur, et similiter diebus eorum anniuersariis in refectorio fiat et in capitulo pronuntientur⁵. Qui hanc constitutionem deprauauerit in caput eius redundet. Id actum est concilio et testimonio Baldrici Burguliensis abbatis.

Proposition de traduction :

Que les profès de Saint-Germain-des-Prés sachent que le seigneur abbé Guillaume⁶ a décidé, avec le consentement de l'ensemble du chapitre, qu'à chaque jour anniversaire les noms des frères défunts devraient être cités au chapitre et que chaque jour les cinq psaumes *Verba mea*⁷ devraient être chantés en fin de chapitre⁸ ; or cette coutume s'est corrompue pour diverses raisons. Les abbés ses prédécesseurs
5. avaient en outre établi – ce qu'il n'a pas voulu changer – qu'on donnerait chaque jour la part de pain et de vin du mort⁹. Il a cependant ajouté qu'à compter de ce jour¹⁰ et jusqu'à la fin des temps, un office plénier mensuel pour les frères [défunts] aurait lieu dans le réfectoire et dans l'église, qu'il aurait lieu pareillement au réfectoire à leurs jours anniversaires et que [leurs noms] seraient lus au chapitre. Qui aura corrompu cette constitution en subira les conséquences¹¹. Cet acte a été établi sur consultation et
10. témoignage de l'abbé Baudri de Bourgueil.

1 a, b : *domnus*.

2 *primus* supra lineam (d'une autre main, au-dessus de Willelmus).

3 *anniversaria* supra lineam. b : *anniversaria* après *nomina*.

4 b : *nolunt*.

5 b : *pronuntiantur*.

6 Il s'agit de Guillaume de Volpiano, abbé réformateur de Saint-Germain-des-Prés (1026-1031).

7 Il est sans doute question ici des cinq psaumes constituant le « *Verba mea pro defunctis* ». D'après l'introduction de l'édition anglaise des *Coutumes* de Lanfranc (*The Monastic Constitutions of Lanfranc*, éd. dom D. KNOWLES et C. N. L. BROOKE, Oxford, 2002, p. XXII), les cinq psaumes étaient constitués des psaumes 5 (*Verba mea*) + 6 + 114 + 115 + 129 ; ils étaient récités ensemble pour le mort après le Chapitre, à la nuit pendant 30 jours après la mort du moine, et en Novembre (voir aussi *ibidem*, n° 94 p. 136).

8 Mot à mot : « pour finir le chapitre ».

9 Allusion probable à la *prebenda mortui* ou *victus mortui* (« la part du mort », c'est-à-dire, d'après Du Cange, la portion de nourriture revenant au moine défunt et que l'on donnait alors à la place aux pauvres).

10 Mot à mot : « ses jours ».

11 Littéralement : « cela retombera sur sa tête ».

Lettre du prieur R. de Fécamp au prieur D[ominique] de Saint-Bénigne de Dijon

[1001-1003/4]

R., prieur de la Trinité [de Fécamp], informe D[ominique], prieur de Saint-Bénigne [de Dijon] que leur abbé commun [Guillaume de Volpiano] lui a adressé une lettre lui enjoignant d'expédier au plus tôt certaines provisions : poisson, cire et autres produits dont il a grand besoin. Cette demande, qui l'a malheureusement prise au dépourvu, n'a pu être que très partiellement honorée. Il compte donc sur son correspondant pour l'excuser auprès de leur abbé si celui-ci n'a pas été touché par la lettre explicative envoyée depuis Fécamp. Quant aux ouvriers qui doivent venir pour achever les constructions commencées [à Fécamp], qu'on se hâte de les faire partir [de Bourgogne] en les mettant sous la conduite de l'un des messagers envoyés à cet effet. Enfin, si les livres empruntés, dont l'abbaye dijonnaise réclame le retour, n'ont pas encore été réexpédiés, c'est qu'on ne dispose pas d'un homme de confiance assez sûr pour en prendre la charge ; dès qu'on l'aura trouvé, on les renverra¹.

A. Original non retrouvé.

B. Copie de dom Hugues Lanthenas (1634-1701), ms. Paris, BnF, coll. Bourgogne 11, fol. 745r-745v, milieu du XVII^e siècle, d'après A ou une copie ancienne de A aujourd'hui perdue².

a. Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, éd. Georges CHEVRIER & Maurice CHAUME, Dijon, t. 2, 1943, n° 210, p. 14-15, d'après B.

Indiqué : AUGER, Marie-Louise, « La bibliothèque de Saint-Bénigne de Dijon au XVII^e siècle : le témoignage de dom Hugues Lanthenas », *Scriptorium*, t. 39/2, 1985, p. 240 ; BULST, Neithard, *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn, 1973, p. 149-151 (en particulier n. 18 et n. 23).

Les deux seules périodes où les abbayes de la Trinité de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon furent dirigées par un même abbé sont 1001-1028 (sous Guillaume de Volpiano) et 1052-1054 (sous Jean de Ravenne)³. Cette lettre constitue l'unique témoignage de la présence d'un prieur R. à Fécamp sous les abbés Guillaume ou Jean⁴. En revanche, le seul prieur D. alors attesté à Saint-Bénigne de Dijon est Dominique, qui officiait autour de l'an mil durant l'abbatiate de Guillaume. La date de cette lettre est donc circonscrite, d'une part par la nomination de Guillaume de Volpiano comme abbé de la Trinité de Fécamp (1001), de l'autre par le remplacement à Saint-

¹ Document exceptionnel fournissant un précieux témoignage sur la circulation des hommes, des marchandises, des arts et des livres à l'aube du XI^e siècle entre la Normandie (abbaye de la Trinité de Fécamp) et la Bourgogne (abbaye de Saint-Bénigne de Dijon).

² Dom Hugues Lanthenas indique « *Ex MS. Benigniane num. 83 Bibliothecae Commentarii Dⁱ. Hieronimi in psalmos, folio ultimo* » en titre de sa copie de la lettre. La cote 83 correspond à un inventaire du XVII^e siècle. Le manuscrit semble correspondre à l'actuel ms. Dijon, Bibl. mun., 55, dont le texte a été amputé au début, au milieu et à la fin (rapprochement proposé par Marie-Louise Auger : AUBER, 1985, p. 240). Dom Lanthenas apporte des précisions sur ce manuscrit dans ses papiers aujourd'hui conservés dans les mss. Paris, BnF, coll. Bourgogne 12 (fol. 121) et Dijon, Arch. Dép. Côte-d'Or, 1 H 144 (p. 155). Critique du document : BULST, 1973, p. 149-151, en particulier n. 18 et 23.

³ GAZEAU, 2007, II, p. 101-110 : Guillaume de Volpiano abbé de Saint-Bénigne de Dijon de 990 à 1031 et abbé de Fécamp de 1001 à 1028 ; Jean de Ravenne, abbé de Fécamp de 1028 à 1078 et temporairement abbé de Saint-Bénigne de Dijon de 1052 à 1054 (période où il assure l'intérim avant l'élection de l'abbé Adalbéron).

⁴ Nous restons mal informés sur les officiers de l'abbaye de Fécamp entre 1001 et 1017. Pour le XI^e siècle, les prieurs connus sont (d'après BLOCHE, 2012, p. 770) : Thierry (avant 1017/23), Jean (avant 1028), Bernard (?), *Gunfredus* et Osbern sous l'abbé Jean de Fécamp (1028-1078), Herbert de Losinga (avant 1087), Tancard (avant 1097) et Hugues (avant 1099).

Transcription d'après B :

Domno D[ominico]²a, viro³ religioso atque amantissimo, caeterisque fratribus sub moderamine almi Benigni ibidem degentibus, f(rater) R.^{b4} P(rior) I(ndignus)⁵, cum omni collegio Sanctae Trinitatis^c, multiplici interventionum laude in Christo diu feliciter valere. Famuli quidam ex nostris, qui noviter ad Nos ex Divione venerunt, brevem quemdam ex parte Domni^d Abbatis nobis detulerunt, per quem Domnus Abbas causam suae necessitatis nobis innotescere decrevit, quam vos⁶ latere noluimus ; scilicet ut de pisce pingui et macro, quod dudum illi direximus, et cera, necnon de his rebus quibus eum in illa^e terra multum iam indigere novimus, in quantum nobis possibile fuerit, parare illi curemus. Nos autem, quia ad hoc implendum, prout inveniri cupimus, nequaquam parati sumus, divinae pietatis precamur adesse adiutorium ut, quod inviti nunc differre querimus, aliquando, ut dignum est, adimplere valeamus. Quapropter vestrae almitatis exposcimus suffragium quatinus, si contingerit Domnum Abbatem prius ad vos venire, antequam ad illum transmittamus, me seu fratrem [cellerarium]^f [ap]ud⁷ benevolentiam suam excusare de hoc, et pro certo, curetis. Quod siquidem aliter acciderit, et vos aliquem de nostris⁸ fratribus ad eum dirigere [habue]ritis⁹, mandate ei per eum, sive¹⁰ verbo tenus, sive littera tenus, ne quid horum quae ei mandare nobis¹¹ placuit in proximo expectet, quia quan[toci]us^{g12}, secundum posse nostrum et velle, imperio ejus parere festinabimus. Inter haec tamen quae praeposuimus quia tempo[re] seriore non

- 1 cf. CHEVRIER & CHAUME, 1943, n° 213, p. 16 ; BULST, 1973, p. 37-38. Dom Lanthenas, qui ne connaissait pas les dates d'activité du prieur Arnoul, successeur de Dominique et prédécesseur d'Halinard [prieur (1027-1031) puis abbé (1031-1052) de Saint-Bénigne de Dijon et archevêque de Lyon (1046-1052) ; cf. SCHAMPER, 1989, A. 14, p. 189-190] indique, après la copie de sa lettre (fol. 745v) et d'après le témoignage de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, « *Haec epistola scripta videtur ante annum 1027, Halynardo nondum Priore, quo officio functus post per quatuor annos ante obitum Sancti Guillelmi. Chronicon pag. 463* ».
- 2 Restitution proposée par dom Lanthenas (note a) d'après la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (fol. 49v-50r), et le nécrologe de cette abbaye.
- 3 Mot absent de l'éd. CHEVRIER & CHAUME, 1943, n° 210, p. 14.
- 4 Neithard Bulst (BULST, 1973, p. 149 n. 18) a montré que la conjoncture proposée par dom Lanthenas (note b), de voir en R. un prieur de la Trinité de Fécamp du nom de *Robertus* tel que celui mentionné dans le nécrologe de Saint-Bénigne au 3 des calendes de mars (ms. Dijon, Bibl. mun., 634, fol. 132r) n'est pas recevable : il s'agit en effet d'une entrée tardive dans ce nécrologe (postérieure à 1137). Michael Bloche confirme l'existence d'un prieur de Fécamp du nom de Robert au milieu du XII^e siècle (mentionné dans des actes de 1154, 1159 et 1140-1164 : BLOCHE, 2012, p. 770), et c'est sans doute à celui-ci que fait référence le nécrologe. Bulst suggère (BULST, 1973, p. 149 n. 18 et p. 151 n. 23) que R. puisse être le moine *Rodulfus* qui souscrit avant un certain *Willelmus* dans l'acte du duc Richard II de Normandie en faveur de l'abbaye de la Trinité de Fécamp daté du 30 mai 1006 (BLOCHE, 2012, n° 3 ; FAUROUX, n° 9). Ce rapprochement est intéressant mais reste du domaine de l'hypothèse et non de la certitude. Retenons simplement que la charge de prieur de Fécamp a été occupée par un moine R. avant les moines Thierry [le futur abbé de Jumièges (1017-1027), du Mont-Saint-Michel (1023-1027) et *custos* de Bernay (1025-1027)] et Jean [le futur abbé de Fécamp (1028-1078)].
- 5 Dom Lanthenas donne *fRPI* dans son texte et propose en note *frater Robertus Prior Indignus* (proposition suivie dans l'éd. : CHEVRIER & CHAUME, 1943, n° 210, p. 14). Dans sa note n° XIII du ms. Paris, BnF, coll. Bourgogne 12, fol. 121r, il indique : « *Epistola f R. P. I. (fratris Roberti Presbiteri indigni si non fallit conjectura Prioris fiscaensis. D. (Dominico Priori Benigniano sub Sancto Willelmo Pag. 453 Chron. Benig.). [...]* ». Le titre de prieur convient parfaitement ici aux différentes fonctions, charges et responsabilités exercées par l'auteur de la lettre, qui semble s'adresser ici à son homologue à Saint-Bénigne de Dijon.
- 6 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) proposent en note de lire *vobis*. Cela n'est pas nécessaire : nous préférons conserver la transcription de dom Lanthenas.
- 7 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) donnent *...um* à la place de *...ud*. Dom Lanthenas propose (note f) *cellerarium apud* et nous le suivons.
- 8 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) proposent de lire *vestris*, ce qui n'est pas nécessaire.
- 9 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) proposent en note *[intende]ritis* pour combler cette lacune. Un verbe plus neutre tel qu'*[habue]ritis* conviendrait d'autant mieux qu'il correspond au nombre de lettre que dom Lanthenas n'est pas parvenu à lire et qu'il semble avoir remplacé par des points.
- 10 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) donnent par erreur *sibi*.
- 11 Mot absent de l'éd. CHEVRIER & CHAUME, 1943, n° 210, p. 15.
- 12 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15), qui suivent la proposition de dom Lanthenas (note g), donnent *quan[toci]us*. Nous adoptons cette même restitution.

est cu]randum¹, de² artificibus aedificiorum nostrorum quae coepimus, vos obsecramus³ quo⁴ eos, per aliquem nostrum legatum quem idcirco [dirigere]⁵ volumus, mittere ad nos festinetis, quia valde nobis necessarii sunt. De caetero, de libris quos remittere vobis⁶ iusistis, nullum [aptu]m⁷ legatum hactenus habuimus⁸, per quem remittere ausi essemus ; sed si amodo aliquem fide stabilem repperire annuer[itis, quan]otius⁹ transmitters curabimus. Valet in Christo.

a. *D[omnus] f[rater] Dominicus, Prior Benignianus*. Chronicon pag. 453. v. necrologus Kal. Julii. / b. *Lege frater Robertus Prior Indignus*. De quo, si conjectura non fallit, necrol. Benign. III Kal. Martii. / c. *Fiscanensis*. / d. *abbas sanctus Guillelmus*. / e. [note biffée et illisible] / f. *cellarium. ..ud lege apud. / g. Lege quantocius*.¹⁰

Proposition de traduction :

Au seigneur D[ominique], homme religieux et dévoué, ainsi qu'aux autres frères vivant avec lui sous la direction du bon Bénigne, le f(rère) R., P(rieur) I(ndigne), et l'ensemble du collège de la Sainte Trinité [de Fécamp]¹¹, souhaite une longue et heureuse vie dans le Christ par l'intercession de multiples prières. Certains de nos familiers, qui sont récemment venus à nous depuis Dijon¹², ont apporté une lettre¹³ de la part de notre Seigneur abbé [Guillaume de Volpiano], par laquelle le Seigneur abbé a jugé bon de nous faire connaître l'état de ses besoins, et nous n'avons pas voulu que vous n'en soyez pas informé ; à savoir que nous prenions soin, dans la mesure où cela nous est possible, de lui fournir du poisson gras et maigre¹⁴, ce que nous lui avons envoyé récemment¹⁵, et de la cire¹⁶, ainsi que toutes les

1 Le passage que dom Lanthenas n'est pas parvenu à restituer ici était vraisemblablement une remarque servant à expliquer *praeposui*. CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) donnent *tempus*, ce qui ne correspond pas au texte de dom Lanthenas, qui pose ici clairement un problème : nous croyons en effet lire *tempoes* (sic.), mais cela pourrait-être aussi bien *tempore* (mal formation des deux dernières lettres) ou *tempo[r]e s[...]* (omission du 'r' et de l'espace précédant le 's' commençant le mot suivant par ailleurs illisible), ce qui, dans un cas comme dans l'autre, permet de conjecturer une restitution du type *quia tempo[r]e seriore non est cu]randum* (« parce qu'il ne faut pas s'en préoccuper trop tard »). Les grammairiens latins distinguaient en effet le futur proche (*ocius*) [utilisé dans la lettre sous la forme *quantocius*, qui pose d'ailleurs problème à dom Lanthenas : cf. sa note g] du futur lointain (*serius*). La lacune pourrait être une remarque jouant sur la distinction entre les affaires pressantes (celles que R. a placées en premier, relatives aux exigences de Guillaume de Volpiano) de celles qui le sont moins et peuvent s'échelonner davantage dans le temps (ouvriers pour la construction et restitution des livres).

2 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) ajoutent *Et* devant *de*. Cela est inutile.

3 Mot écrit deux fois par Dom Lantheras, qui a ensuite biffé le premier.

4 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) disent de lire *quod*.

5 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) proposent de suppléer *dirigere*. Cette proposition de restitution est cohérente.

6 *uobis*, corrigé en *vobis* par Dom Lantheras (*u* surchargé par un *v*). CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) donnent abusivement *nobis*.

7 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) proposent de lire *convenientem* ou *idoneum*. Vu l'espace laissé par dom Lanthenas, la seconde proposition est préférable. On propose cependant d'adopter *aptum*, qui a l'avantage de correspondre au nombre de lettres non lues par dom Lanthenas et suppléées par des points.

8 Mot écrit deux fois par Dom Lantheras.

9 CHEVRIER & CHAUME (1943, n° 210, p. 15) proposent de restituer *annuer[imus, quan]tocius*. Il semble toutefois que *annuer[itis, quan]tocius* conviendrait mieux.

10 Notes infrapaginales de dom Lanthenas.

11 Nous avons la chance de connaître, grâce à la charte de fondation de l'abbaye de Fruttuaria, les noms d'une cinquantaine de moine de la Trinité de Fécamp vers 1020, soit environ une vingtaine d'années après le début de la réforme de Guillaume de Volpiano en 1001 (BULST, 1973, p. 233-234 n° 237-286 et 238-240).

12 Cette phrase prouve les contacts permanents entretenus entre les abbayes de Fécamp et de Dijon à cette époque.

13 Je ne rends pas *quemdam*, qui alourdit inutilement la phrase.

14 La réputation de Fécamp pour son abondance de poissons est confirmée par le témoignage de Baudri de Bourgueil dans sa lettre aux moines de Fécamp datable des années 1120 : l'évêque de Dol affirme en effet que la mer est proche et abonde de poissons, et que le port, calme, permet un approvisionnement quotidien (PL 47, col. 1181 : « *Mare Oceanum Fiscanno proximum est, non enim distat a loco saltem milliario, piscibus abundat, recessus et accessus quotidianos generat, portum habet tranquillum* »). Avant 1025, l'abbaye possédait plusieurs autres ports de mer sur la côte de la Manche (deux importants : Fécamp et Saint-Valéry-en-Caux ; cinq plus petits : Yport, les Petites-Dalles et les Grandes-Dalles, Veulettes et Veules-les-Roses), ainsi que des pêcheries de rivière à Arques, sur la Seine, l'Eure et la Risle (MUSSET, 1985, p. 115 et 117 ; BLOCHE, 2012, n° 10 et carte p. 801).

15 Dès le XI^e siècle, l'abbaye était exempte de la plupart des droits de péage sur la Seine et l'Oise (BLOCHE, 2012, p. 36, 38) : il est probable que le poisson, d'abord séché ou/et salé pour assurer sa bonne conservation (avant 1025, l'abbaye possédait des salines à Arques, Harfleur et Oudalle ; BLOCHE, 2012, n° 10), ait été expédié par navires. Ceux-ci remontaient la Seine le plus loin possible en direction de Saint-Bénigne de Dijon, l'abbaye étant située à proximité des sources de ce fleuve.

16 Le luminaire, constitué de bougies de cire, était quotidiennement indispensable aux monastères (et plus encore en période festive, à l'occasion des offices

choses dont nous avons appris qu'il manquait déjà considérablement dans cette région¹. Mais, parce que nous ne sommes nullement prêt à satisfaire cette demande autant que nous aurions aimé nous y trouver, nous prions l'amour de Dieu de nous venir en aide, pour que, ce que nous regrettons malgré nous de différer maintenant, nous soyons capable de le satisfaire un jour comme il se doit. C'est pourquoi nous réclamons l'intercession de votre bienveillance, afin que, s'il arrive que le Seigneur abbé se rende chez vous avant que nous lui ayons fait la livraison², vous preniez soin, de façon certaine, de m'excuser ou d'excuser le frère [cellérier auprès] de sa bienveillance à ce sujet. Et s'il doit en être autrement, et [que vous ayez à] envoyer l'un de nos frères à lui, faites lui savoir par celui-ci, soit oralement, soit par lettre, qu'il n'attende dans un bref délai aucune des choses qu'il lui a plu de nous demander, mais que nous nous hâterons d'obéir à ses ordres [le plus vite possible], selon notre vouloir et notre pouvoir³. Cependant, au milieu de toutes ces choses que nous avons traitées en premier⁴ parce qu'[il ne faut pas s'en préoccuper trop tard]⁵, à propos des ouvriers des bâtiments que nous avons commencés, nous vous exhortons à vous hâter de nous les envoyer sous la conduite d'un de nos messagers que nous voulons [vous dépêcher] dans ce but, parce qu'ils nous sont absolument nécessaires⁶. Pour le reste, au sujet des livres⁷ dont vous avez ordonné le retour, nous n'avons disposé jusqu'à ce jour d'aucun messager [approprié] par l'intermédiaire duquel nous aurions osé vous les retourner ; mais [si vous consentez dorénavant à en trouver] un de fidèle et sûr⁸, nous prendrons soin de vous les expédier au plus tôt. Adieu dans le Christ.

et lors des processions). Sur l'importance de la lumière dans la liturgique de Guillaume de Volpiano, voir MALONE, 2009, chap. 6, p. 171-203, en particulier p. 183-184, 197, 202-203. Sur l'usage essentiel des cierges et du luminaire à Fécamp au milieu du XII^e siècle, voir LAPORTE, 1962, p. 27-30.

- 1 Nous savons, toujours grâce au témoignage de Baudri de Bourgueil que le monastère était logé au fond d'une vallée encaissée entre deux collines, dont l'une était consacrée aux cultures, et l'autre était recouverte d'arbres, de jardins et de fertiles vergers riches en pommiers (PL 47, col. 1181 ; RENOUX, 1991, p. 21-22). La région est réputée pour ses sols fertiles et les fouilles d'Annie Renoux ont révélé que les quatre grandes céréales de l'époque (orge, seigle, blé et avoine) étaient cultivées à Fécamp au début du X^e siècle (RENOUX, 1991, p. 173-174 et 218). La pêche (poissons), l'apiculture (cire d'abeilles) et l'agriculture (pommes et céréales ; l'abbaye possédait aussi, dès avant 1025, de nombreuses concessions de prés, de terres arables, de vignes, de forêts et de moulins : BLOCHE, 2012, n° 2, 3, 10 et p. 36, 38) fournissaient donc d'importantes ressources à l'abbaye de Fécamp. Guillaume de Volpiano souhaitait disposer d'une partie des excédents pour approvisionner l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, comme il ressort du lieu de livraison précisé plus loin.
- 2 La livraison des denrées signalées plus haut (poissons, cire et autres provisions non précisées) doit donc se faire à Saint-Bénigne de Dijon.
- 3 L'inquiétude de l'auteur perçoit dans cette lettre, comme l'indiquent ses éditeurs (CHEVRIER & CHAUME, 1943, n° 210, p. 15) : si le prieur R. « multiplie les hypothèses, s'il détaille à son correspondant les diverses éventualités qu'il imagine (présence de Guillaume de Volpiano à Dijon ; non réception par celui-ci des lettres explicatives envoyées de Fécamp ; absence de Guillaume, et, en ce dernier cas, soin donné à Dominique de juger si les motifs du retard doivent être transmis de vive voix ou par écrit), c'est apparemment qu'il redoute les reproches de son supérieur, le « *supra regula* », toujours si exigeant en matière d'obéissance ».
- 4 Le sens de *praepositum* dépend ici du texte manquant à sa suite.
- 5 Si la lacune comportait *est curandum* comme nous l'avons suggéré, le sens serait « parce qu'il faut s'en préoccuper... ».
- 6 Il est intéressant de rapprocher ce passage de celui donné par Raoul Glaber dans sa *Vita domni Willelmi* au sujet des bâtiments que fit édifier Guillaume de Volpiano à Fécamp (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 8, p. 50-51) : « *Nam prae fatum, ut dicere caeperamus, locum taliter claustris atque officinis regularibus caeterisque bonorum copiis adornavit, ut prae caeteris illius prouinciae felicibus semper floreat incrementis* ». Dudon de Saint-Quentin indique de son côté que l'église avait déjà été édifée du temps de Richard I mais ne souffle mot sur les autres bâtiments (*De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, p. 291). Le *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*, plus tardif et sans doute moins fiable, précise que des bâtiments claustraux, des ateliers et des maisons avaient déjà été édifés par Richard II avant l'arrivée de Guillaume en 1001 (*Patrologie latine*, t. CLI, col. 719-720). A ce sujet, voir GAZEAU, 2002, p. 39 ; BROCKHAUS, 2009, p. 68.
- 7 Le contenu de ces livres n'est malheureusement pas précisé. Le prêt de livres par Saint-Bénigne à Fécamp au début de l'intervention de Guillaume de Volpiano à Fécamp devait néanmoins être en rapport direct avec la réforme de l'établissement. Le besoin de leur retour rapide s'explique aussi dans ce contexte : fondateur, restaurateur et réformateur de nombreux monastères (à la même époque que Fécamp entre 1001 et 1003, Guillaume de Volpiano fonde Saint-Bénigne et Saint-Tiburce de Fruttuaria dans le Piémont, sa région d'origine), ces ouvrages devaient être utiles simultanément en divers lieux afin d'être copiés. Il est donc fort probable que ces livres soient liés aux coutumes et à la liturgie que l'abbé voulait instituer dans l'abbaye normande : règle bénédictine, coutumier/ordinaire, martyrologe, nécrologe, sacramentaire, légendiers, recueils destinés au chant et contenant les offices avec hymnes, antiennes et répons (antiphonaire, tonaire, hymnaire, etc.) sont autant de manuscrits susceptibles d'avoir été prêtés par Saint-Bénigne de Dijon afin d'être copiés à Fécamp dès la mise en place d'un *scriptorium* à cet endroit. On comprend dès leur le souhait du prieur Dominique de leur retour rapide à Saint-Bénigne. Une comparaison du contenu des plus anciens catalogues de Fécamp (vers 1050) et de Saint-Bénigne de Dijon (début du XII^e siècle) révèle un grand nombre d'œuvres et de titres en commun. Voir *supra*, partie 3, p. 484-501.
- 8 On notera que les messagers destinés à assurer le transport de ces précieux livres n'étaient pas les mêmes que ceux destinés au simple accompagnement des ouvriers. Le prieur de Fécamp ne paraît pas vouloir assumer la responsabilité du transport des livres en recrutant lui-même un messager et souhaite que Dominique la prenne à sa place ; mais il cherche peut-être aussi à gagner du temps pour permettre la finalisation de la copie des textes avant leur restitution.

Partie 2

**Aux origines
du réseau de confraternité :
le réseau de connaissances
personnelles de l'abbé
Guillaume de Volpiano**

« *Ceperunt denique ex sua [Guillaume de Volpiano] patria, hoc est Italie, multi ad eum convenire. Aliqui litteris bene eruditi, alii diversorum operum magisterio docti, alii agriculture scientia preediti. Quorum ars et ingenium huic loco [Saint-Bénigne de Dijon] profuit plurimum. [...]* Plures igitur sacerdotum vel Abbatum sibi commissorum locorum vel ecclesiarum relinquentes curam, *ad Patris Willelmi confluebant doctrinam. [...]* Abbates etiam per plures ex diversis partibus venientes sponte se ipsi subiiciebant obedire parati. [...]

Monachorum non est numerus qui ab illis venerunt partibus »
*Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*¹

1. Reconstitution du réseau de connaissances personnelles de Guillaume de Volpiano

L'un des principaux enseignements de la reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp est sa pérennité tout au long du Moyen Âge. Ce réseau spirituel s'est en effet principalement constitué entre le début du XI^e et le milieu du XII^e siècle, sous les abbatiats de Guillaume de Volpiano, Jean de Ravenne, Guillaume de Rots et Roger de Bayeux². Et l'on peut considérer que le réseau confraternel fécampois était déjà établi dans ses grandes lignes au terme de cette période : après 1140, peu de nouveaux membres entrèrent en effet dans ce réseau³, et, à l'inverse, peu de communautés en sortirent.

Guillaume de Volpiano, fondateur renommé du réseau de confraternité de Fécamp

L'autre enseignement majeur de l'enquête menée sur le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp est le rôle décisif joué par l'abbé Guillaume de Volpiano dans la formation primitive de ce réseau spirituel. À son origine, celui-ci se confondait en effet en grande partie avec le groupe d'abbayes que l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon avait été personnellement amené à réformer. Et l'on peut considérer que vers 1030, le réseau de confraternité de Fécamp correspondait, pour l'essentiel, au réseau spirituel volpianien. Guillaume de Volpiano est donc à l'origine des premiers liens importants et durables établis entre la communauté de Fécamp et l'extérieur du duché de Normandie. L'action du premier abbé de Fécamp fut d'ailleurs décisive pour faire de cette abbaye un grand centre de réforme et un haut lieu de spiritualité. Le fait que le premier abbé de Fécamp soit

1 éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 137 et 152 (plus généralement voir aussi p. 133 et surtout p. 149-159).

2 Voir les phases n° 1, 2 et 3 décrites ci-dessus à partir de la page 208. Cette période correspond très exactement à celle de la grande activité du *scriptorium* de l'abbaye de la Trinité de Fécamp et constitue par conséquent une étape clef dans l'histoire de la formation de la bibliothèque médiévale de ce grand centre spirituel et intellectuel.

3 Il semble en effet que la plupart des contrats de *societas* établis après cette date soit en réalité des ré-actualisations de confraternités plus anciennes déjà en place. Le cas, *a priori* très spécifique, d'Anchin mériterait cependant une enquête approfondie.

l'un des moines les mieux connus de son temps permet d'apporter quelques précisions intéressantes sur les origines bénédictines de ce monastère, ainsi que sur les milieux spirituels l'ayant directement ou indirectement influencés. Guillaume de Volpiano appartenait à la plus haute noblesse italienne et il était de ce fait apparenté aux élites de son temps. Il semble avoir joui, en tant que réformateur, d'une renommée exceptionnelle, digne de son maître Maïeul de Cluny, si bien qu'il apparaît dans des sources contemporaines à la fois nombreuses et variées. Outre sa biographie, rédigée aussitôt après sa mort par Raoul Glaber, nous disposons de plusieurs autres témoignages narratifs de première importance, dont des *Histoires*, composées par ce même auteur, et surtout une chronique rédigée quelques années plus tard par un moine anonyme de Saint-Bénigne de Dijon qui l'avait personnellement connu¹. La documentation diplomatique a également laissé de nombreuses traces de son activité administrative². Et bien qu'il n'ait jamais été canonisé, Guillaume de Volpiano fut commémoré dans un grand nombre de nécrologes appartenant à des établissements avec lesquels il était le plus souvent personnellement lié³. Sans doute est-il d'ailleurs, avec les premiers « saints » abbés de Cluny (Odon, Maïeul et Odilon), l'un des abbés des X^e et XI^e siècles qui ait laissé le plus de traces dans la documentation nécrologique. Sa présence y devance même celle d'autres moines célèbres, tels Anselme du Bec et Richard de Saint-Vanne de Verdun. À côté de ces six noms, celui de Lanfranc fait d'ailleurs bien pâle figure : étonnamment, le nom du premier abbé de Saint-Étienne de Caen, pourtant bien connu des sources narratives anglo-normandes et qui avait bénéficié de la confection d'un rouleau mortuaire⁴, est quasiment absent de la documentation nécrologique nous étant parvenue⁵. Faut-il en conclure que Guillaume de Volpiano, Anselme du Bec, Richard de Saint-Vanne et les abbés de Cluny ont joué un rôle spirituel et réformateur plus important que ne l'a fait Lanfranc ?⁶ Si des réserves s'imposent - nous pourrions en effet être victimes d'un effet de sources⁷ -

1 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008 ; RAOUL GLABER, éd. ARNOUX, 1996 ; BOUGAUD & GARNIER, 1875, en particulier p. 133, 137 et 149-159 (une réédition et traduction de cette source de première importance mériterait d'être entreprise). Sur ces sources, voir MALONE, 2009, p. 22-24. Voir aussi l'annexe 5, où elles ont été exploitées afin de réunir les informations sur les principaux disciples de Guillaume de Volpiano.

2 Voir en particulier *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon*, éd. Georges CHEVRIER & Maurice CHAUME, Dijon, t. 2, 1943. Il faut aussi prendre compte des actes produits sous son abbatiat dans les différents monastères dont il eut la charge, comme l'a fait Neithard Bulst.

3 Voir l'annexe 1, où sont reproduites les inscriptions des nécrologes appartenant aux monastères relevant du réseau spirituel volpianien et où les autres établissements connus pour avoir fait mémoire de Guillaume de Volpiano ont été précisés en note.

4 DUFOR n° 80.

5 En Normandie, nous n'avons repéré la présence de Lanfranc que dans le seul nécrologe de Jumièges.

6 Sur son influence, GAZEAU, 2006, p. 95-96. Voir déjà les doutes exprimés par F. Novati et suivis sur ce point par dom Wilmart (WILMART, 1932, p. 87-88). La question du rôle réformateur de Lanfranc a été récemment débattue lors du colloque international de Cerisy (29 septembre-2 octobre 2010), *Autour de Lanfranc (1010-2010). Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XI^e-XII^e siècles)*, dont les actes viennent de paraître en 2015 (voir notamment l'introduction, p. 13-15). Son absence au bas des diplômes ducaux pose aussi question (*ibidem*, p. 13). Sa correspondance montre néanmoins qu'il a joué un rôle actif dans la controverse eucharistique.

7 Les sources nécrologiques semblent en effet avoir été mieux préservées dans le diocèse de Rouen, dont relèvent Fécamp et le Bec, que dans le diocèse de Bayeux, dont dépend Saint-Étienne de Caen, et qu'en Angleterre, où Lanfranc termina sa carrière en tant qu'archevêque de Cantorbéry : Lanfranc pourrait donc avoir été inscrit dans

ce cas complexe, mais passionnant, mériterait une enquête approfondie. Mais revenons à l'abbé de Dijon, qui nous occupe en premier lieu ici.

*La famille et les protecteurs de l'abbé Guillaume de Volpiano*¹

Guillaume de Volpiano (962-1031) est issu, par son père Robert et son grand-père Vibo, d'une famille relativement obscure de chevaliers d'origine souabe, implantée depuis seulement deux générations dans le Piémont et le diocèse d'Ivrée². Sa parenté la plus prestigieuse lui vient assurément de sa mère, Périnza, qui appartient à la plus haute aristocratie piémontaise et lombarde du X^e siècle. Ses origines maternelles le rattachent ainsi aux plus illustres familles d'Europe : Guillaume compte en effet parmi ses ascendants plusieurs empereurs d'Occident carolingiens, des rois d'Italie et des marquis du Piémont et de Lombradie (marquis de Frioul et d'Ivrée). Le grand-père maternel de Guillaume n'est autre que le marquis d'Ivrée et roi d'Italie Bérenger II, dans l'entourage duquel évoluait d'ailleurs Robert, le père de Guillaume. Bérenger II descend par les hommes des marquis d'Ivrée et par les femmes des marquis de Frioul et des empereurs Carolingiens³. Cette prestigieuse parenté explique pourquoi, dans un contexte troublé où l'on cherche à rétablir la paix en ménageant les vaincus, Otton I^{er} – récemment couronné empereur – et son épouse Adélaïde ont accepté de porter le nouveau né sur les fonts baptismaux⁴. Par son baptême, Guillaume se rattache donc aussi, grâce à cette parenté spirituelle, à la puissante famille ottonienne.

Il est remarquable que, par le jeu des parentés et des mariages, Guillaume de Volpiano se trouve lié à la plupart des évêques et des grands laïcs qui le sollicitèrent pour réformer des prieurés et des monastères de leur diocèse, de leur comté, de leur duché ou de leur royaume⁵. Ainsi, lorsqu'il fonde Fruttuaria peu après l'an mil, Guillaume établit le nouveau monastère sur des terres familiales situées autour de Volpiano. Ses protecteurs et bienfaiteurs sont alors ses propres frères, Robert, Geoffroy et Nithard⁶, ainsi que le roi d'Italie et marquis d'Ivrée Arduin, qui est vraisemblablement

plusieurs nécrologes ne nous étant pas parvenus.

1 Sur tout ceci, voir BULST, 1973, p. 22-29 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 1, p. 34-35 et p. 81-92, en particulier p. 84-85 ; MALONE, 2008, p. 191 fig. 134 ; MALONE, 2009, p. 77-78, 87, 122, 123 et fig. n° 35.

2 Il est tentant de penser que Vibo, le grand-père paternel de Guillaume, a pu s'installer dans le Piémont au moment où Bérenger I^{er} devint roi d'Italie.

3 Guillaume de Volpiano descend en effet par les femmes (sa mère Périnza d'Ivrée et sa grand mère Gisèle de Frioul) d'Évrard de Frioul, l'un des rares aristocrates carolingiens lettrés connu pour avoir possédé une riche bibliothèque médiévale, dispersée à sa mort entre ses héritiers, parmi lesquels figure le marquis de Frioul et roi d'Italie Bérenger I^{er}, lui-même ancêtre de Guillaume de Volpiano.

4 Guillaume est né en juin ou juillet 962 dans la forteresse de San Giulio, située sur une île du lac d'Orta. Sur les circonstances de sa naissance, voir GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 1, p. 34-37 et p. 81-84.

5 La plupart sont inscrits comme bienfaiteurs dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (voir les références à l'étude de Barbara Schamper fournies ci-dessous).

6 BULST, 1973, p. 115-146. Les deux derniers se feront moines à Fruttuaria. Robert avait sans doute succédé comme seigneur ou comte de Volpiano à son père homonyme.

l'un de ses proches parents, peut-être un oncle maternel¹. En Bourgogne, ses trois principaux protecteurs sont son cousin par alliance, l'évêque Brunon de Langres (980-1016), son oncle par alliance le comte d'Autun (971-1002) et duc de Bourgogne Henri le Grand (965-1002) et son cousin germain, le comte de Bourgogne Otte-Guillaume (982-1026)². Otte-Guillaume avait d'ailleurs été désigné par son beau-père, Henri le Grand, pour lui succéder à la tête du duché de Bourgogne. En Normandie, le duc Richard II (996-1026) marie sa fille Adelize à un petit-cousin de Guillaume, le comte de Bourgogne Renaud (1026-1057), fils d'Otte-Guillaume³. Mais cette union ne se concrétise probablement qu'autour de 1015⁴, une fois la réforme déjà bien établie à Fécamp. Ce mariage a néanmoins contribué à resserrer les liens préexistants entre la Normandie et la Bourgogne et il semble qu'il ait favorisé l'intervention de Guillaume de Volpiano dans les autres monastères normands à partir de cette époque⁵. Dans les autres régions, les liens familiaux entre Guillaume de Volpiano et ses protecteurs semblent moins étroits ou plus complexes : en Lorraine, parmi les trois évêques qui lui confient leurs abbayes épiscopales, à savoir Adalbéron de Metz (984-1005), Berthold de Toul (995-1018) et Brunon de Toul (1026-1052), seul le premier se trouve assez étroitement apparenté à Guillaume⁶. Comme la plupart des évêques d'Empire, tous trois sont cependant relativement proches des empereurs ottoniens, auxquels était lié Guillaume depuis son baptême (parenté spirituelle). En Ile-de-France, le roi Robert le Pieux (996-1031) et le comte de Meaux Eudes II de Blois (1022-1037) se trouvent apparentés à Guillaume du fait du mariage du Capétien Henri le Grand avec Gerberge, une tante par alliance de Guillaume⁷. Mais ce remariage est aussi la cause de vives tensions pour la succession à la tête du duché de Bourgogne, suite au décès d'Henri en 1002⁸. Et il faut attendre la mort d'Hugues, fils aîné de Robert le Pieux, le 17 septembre

1 La généalogie d'Arduin d'Ivrée reste obscure et divise encore à ce jour les historiens. Dans l'état actuel de la recherche, Arduin est considéré comme un oncle maternel probable de Guillaume (BULST, 1975, p. 23 ; BESSI, 2002, p. 322 et 335). Quoi qu'il en soit, Arduin fut le bienfaiteur de Fruttuaria (dès avant le 28 janvier 1005), il prit l'habit monastique en ce lieu en 1014 et il y mourut le 14 décembre 1015 (BESSI, 2002, p. 322, 334, 335-336, 338 et 345). Il est remarquable que Guillaume et Arduin furent l'un et l'autre en conflit avec les mêmes évêques piémontais : Pierre de Verceil († 997), Léon de Verceil (997-1026) et Warmand d'Ivrée (BESSI, 2002, p. 321, 332-336, 338-339 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 4, p. 40-41 et chap. 11, p. 62-65). Sur Arduin, voir BESSI, 2002, p. 317-348, en particulier p. 321-325, 331-340 et 345.

2 BULST, 1973, p. 30-69 ; SCHAMPER, 1989, p. 179 n° E 24, p. 229 n° D 3 et p. 237 n° C 21.

3 BULST, 1973, p. 147-185 ; SCHAMPER, 1989, p. 234 n° D 15.

4 La date exacte de ce mariage reste incertaine. Les historiens normands la placent généralement entre les premières années du XI^e siècle, vers 1005/6 (NEVEUX, 1998, p. 78 ; ARNOUX, 2000, p. 90 n. 1). Les historiens bourguignons plutôt vers 1015/6. Si Adelize est bien une fille née du mariage de Richard II avec Judith de Bretagne (BAUDUIN, 2004, p. 20-21), il faudrait placer sa naissance autour de l'an Mil ou peu après. La première date proposée paraît donc trop précoce et la seconde semble plus vraisemblable.

5 Je ne pense pas que Guillaume de Volpiano soit intervenu au Mont Saint-Michel, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, Bernay et Montivilliers avant 1015, et donc avant le mariage de son petit-cousin (Renaud) avec la fille de Richard II et de Judith de Bretagne (Adelize).

6 BULST, 1973, p. 80-114 ; SCHAMPER, 1989, p. 181 n° E 37, p. 184 n° E 49 et p. 170 n° P 1. Brunon de Toul deviendra pape sous le nom de Léon IX (1049-1054) et son pontificat est marqué par le début de la mise en place de la Réforme grégorienne.

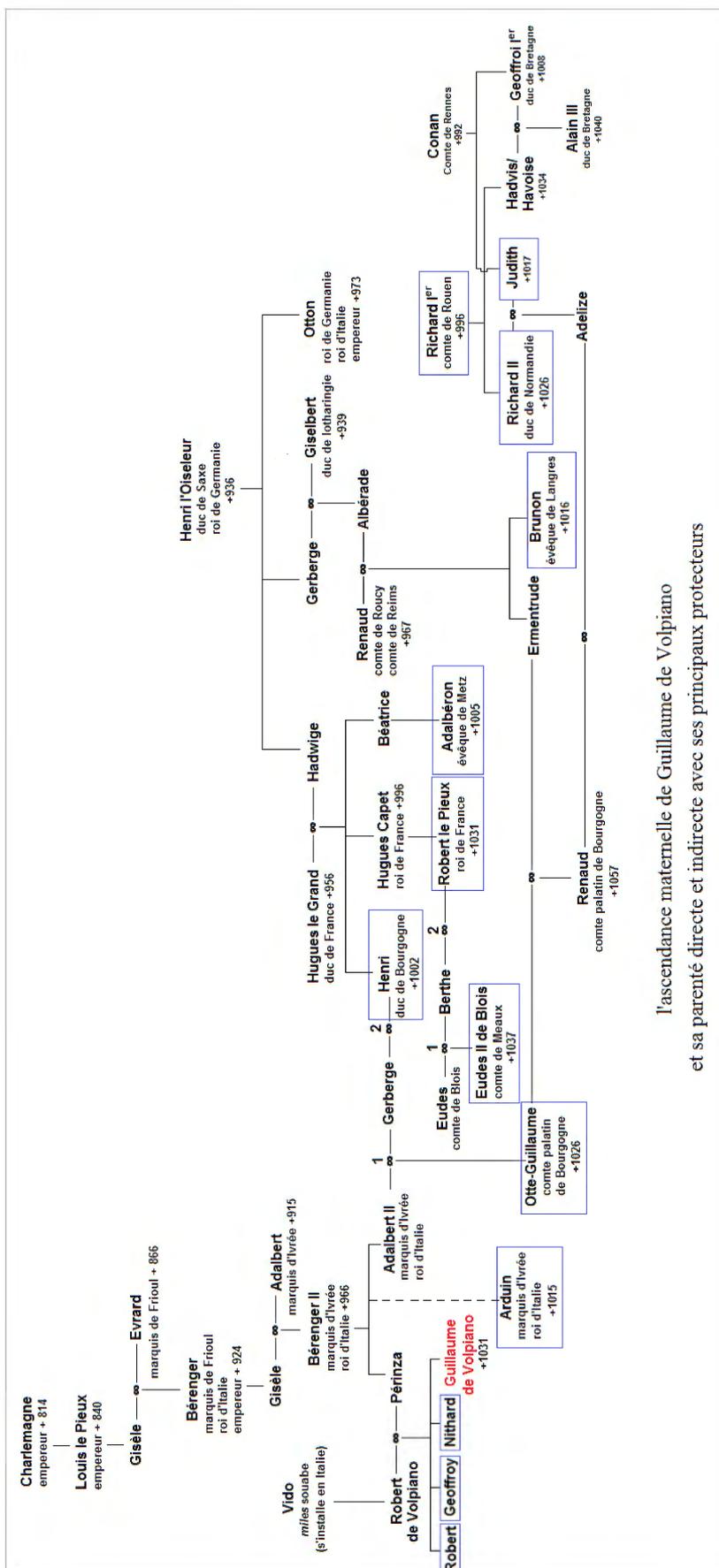
7 BULST, 1973, p. 69-73 ; SCHAMPER, 1989, p. 236 n° C 19 et p. 226-7 n° R 6.

8 Henri, n'ayant pas de fils, avait fait de son beau-fils, Otte-Guillaume, son héritier. Robert le Pieux, neveu d'Henri,

1025 pour voir enfin les liens entre Guillaume de Volpiano et le roi de France se resserrer¹. C'est en effet seulement en 1026 que Robert le Pieux confie pour la première fois la réforme d'un monastère relevant du domaine royal à l'abbé de Dijon : Guillaume prend ainsi la direction de Saint-Germain-des-Prés à compter de cette date.

revendiqua l'héritage du duché de Bourgogne.

1 Sur cet épisode, voir GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 11, p. 60-63.



l'ascendance maternelle de Guillaume de Volpiano
et sa parenté directe et indirecte avec ses principaux protecteurs

Tableau n° 6 : généalogie de Guillaume de Volpiano (parents et protecteurs)

Ainsi, parmi les protecteurs de Guillaume de Volpiano, nombreux sont ceux qui appartiennent à sa parenté directe (frères et cousins germains) ou indirecte (cousins et oncles par alliance, parents plus éloignés). En se concentrant uniquement sur ses ancêtres les plus illustres, ainsi que sur ses principaux protecteurs et bienfaiteurs, le réseau familial de Guillaume de Volpiano peut être représenté sous la forme d'un tableau généalogique simplifié (tableau n° 5)¹. Ces informations sont surtout utiles pour restituer la partie du réseau de connaissances personnelles de l'abbé de Dijon liée aux établissements touchés par sa réforme.

Évaluation du rayonnement spirituel et intellectuel du réformateur

Depuis les travaux de référence de Neithard Bulst sur la réforme monastique de Guillaume de Volpiano, les établissements touchés par cette réforme sont bien connus. Les résultats décisifs obtenus par ce chercheur ont permis de se faire une idée précise de ce que fut le réseau spirituel constitué par l'abbé de Dijon entre 990 et 1031². En plaçant ces abbayes et ces prieurés sur une même carte, nous avons pu observer leur regroupement et leur concentration sur cinq régions plus ou moins éloignées les unes des autres, à savoir la Bourgogne, la Lorraine, la Normandie, l'Île-de-France et l'Italie du nord (voir la carte n° 2b)³. Les historiens ont depuis eu tendance à ne considérer le rayonnement spirituel et intellectuel de Guillaume de Volpiano qu'au regard des seuls établissements touchés par ses réformes. Le principal inconvénient d'une telle approche est de n'offrir qu'une vision réductrice des origines, de l'action et du prestige de ce moine. Prenons l'exemple de son influence en Piémont et en Lombardie. Guillaume n'a réformé dans cette région qu'un seul monastère, fondé de son vivant en collaboration avec sa propre famille. Si l'on mesure l'influence de cet abbé en fonction du nombre d'établissements où il est intervenu, son rôle paraît fort modeste en Italie du nord, comparativement au territoire de la France actuelle (en particulier pour la Bourgogne, la Normandie et la Lorraine)⁴. La *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* nous

1 La confection de ce tableau s'appuie principalement sur les travaux de Neithard Bulst (son livre de 1973, pour l'identification des principaux protecteurs de Guillaume de Volpiano, encadrés en bleu), Régine Le Jan (LE JAN, 2002, tableaux généalogiques n° 7 p. 183, n° 42 p. 326, n° 49 p. 415, n° 58 p. 443 et n° 62 p. 446), Pierre Bauduin (BAUDUIN, 2004, tableaux généalogiques n°1 p. 20-21 et n° 2 p. 22) et Carolyn Marono Malone (MALONE, 2009, figure n° 35).

2 BULST, 1973. Aucune source contemporaine ne décrit avec précision l'ensemble du réseau spirituel volpianien et Neithard Bulst a dû solliciter une documentation à la fois large et dispersée pour parvenir à une reconstitution fidèle de ce réseau.

3 BULST, 1973, en particulier p. 7-8 et p. 278-279 (cartes également reproduites dans MALONE, 2009, fig. 36 et 37).

4 À cette époque, la mise en place de réformes était sans doute moins justifiée en Italie du nord qu'au-delà des Alpes. C'est du moins ce que laisse entendre un passage du chapitre 7 de la *Vita domni Willelmi* de Raoul Glaber : « le père [Guillaume de Volpinao] constata que la science de la lecture et de la psalmodie baissait considérablement dans la population, jusqu'à devenir inexistante, non seulement en ce lieu [Fécamp] mais aussi dans toute la province [ecclésiastique de Rouen], voire dans toute la Gaule ». Le fait que Guillaume ait débuté ses réformes en tant qu'abbé à partir de Saint-Bénigne de Dijon et de la Bourgogne (et non de l'Italie) eut sans doute aussi pour effet de favoriser les réformes sur le territoire de la France actuelle.

informe cependant qu'en peu de temps Guillaume fit de Fruttuaria un monastère prestigieux, riche en reliques, en livres et en moines¹. Le prestige de l'abbaye² et l'importance de ses effectifs compensent donc largement la faible proportion d'établissements italiens réformés par l'abbé de Dijon. Mais nous savons surtout, toujours grâce au témoignage de la *Chronique de Saint-Bénigne*, que de nombreux italiens – moines, clercs et prêtres aux compétences multiples – quittèrent leur région d'origine pour suivre Guillaume en Bourgogne³, et parfois même jusqu'en Normandie⁴. De son vivant, l'influence et la renommée de l'abbé de Dijon en Italie étaient donc considérables. Elles étaient assurément bien plus importantes que ne le laisse entrevoir l'examen du seul réseau spirituel volpianien jusqu'ici étudié. Afin de mesurer plus précisément le rayonnement spirituel et intellectuel de Guillaume de Volpiano, c'est sur son réseau de connaissances personnelles que nous devons à présent nous pencher. Il convient pour cela de le reconstituer à l'aide des sources précédemment mentionnées. Depuis quelques années, plusieurs auteurs ont entrouvert la voie à une telle reconstruction. Véronique Gazeau et Monique Goulet ont représenté sur une même carte l'ensemble des lieux liés à Guillaume dans leur édition critique de la *Vita domni Willelmi* de Raoul Glaber⁵. Isabelle Rosé a pour sa part exploité toutes les données réunies par Neithard Bulst⁶ afin de reconstituer l'itinérance hypothétique de Guillaume au cours de sa vie⁷. Il convient aussi de tenir

1 « *In brevi ergo tempore factum est nobile coenobium, ubi de hoc loco et spiritualia et temporalia subsidia sunt delata, reliquie scilicet multe cum corporibus sanctorum, volumina librorum, omniaque ecclesiastica ornamenta, et monachi plurimi pariter illuc abierunt. [...] Ita ut in vita eius congregatio illius loci centum numero constaret monachis, exceptis locis cellarum ei loco subditis, que fere triginta existunt* » (BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 154-156). Parmi les abbayes dont Guillaume eut la charge, Fruttuaria est de loin la plus importante en nombre de moines. Vers 1030, ce monastère compte déjà une centaine de moines alors que peu avant 1020, Saint-Bénigne de Dijon en avait environ quatre-vingt, Fécamp cinquante, Saint-Èvre de Toul quarante, Saint-Pierre de Bèze trente-sept, Saint-Arnoul de Metz trente-cinq, Saint-Vivant de Vergy trente et un et Saint-Pierre de Jumièges vingt-six.

2 L'établissement comptait parmi ses protecteurs et ses bienfaiteurs des papes, des empereurs d'Occident, des rois d'Italie et des marquis d'Ivrée (WILMART, 1971, p. 72-73 ; nous aurons l'occasion d'y revenir *infra*, partie 3, p. 548-551).

3 Le témoignage de l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, qui vante au passage l'érudition et les aptitudes de ces Italiens venus apporter leurs compétences à Saint-Bénigne, est éloquent (BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 137) : *Ceperunt denique ex sua patria, hoc est Italie, multi ad eum convenire. Aliqui litteris bene eruditi, alii diversorum operum magisterio docti, alii agriculture scientia predicti. Quorum ars et ingenium huic loco profuit plurimum*. Le chroniqueur précise plus loin que de nombreux prêtres ou abbés d'Italie abandonnèrent leurs cures ou leurs églises locales pour venir suivre la doctrine de Guillaume et que les moines venus de diverses régions d'Italie étaient si nombreux qu'il était impossible de les compter ; il passe alors en revue les plus célèbres d'entre eux (BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 152-156).

4 Pour la Normandie, les cas les mieux documentés sont ceux de Jean de Ravenne, Suppon de Fruttuaria et Anastase le Vénicien (voir l'annexe 5).

5 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULET, 2008, p. 28.

6 Neithard Bulst a en particulier dressé un tableau des principaux événements étudiés dans son livre, depuis la naissance de Guillaume de Volpiano en 962 jusqu'à la mort de son disciple Jean de Fécamp en 1078. Ces données permettent de situer, avec une relative précision, à la fois dans l'espace et dans le temps, les principales actions et les principaux déplacements connus de Guillaume entre 962 et sa mort en 1031 (BULST, 1973, p. 270-277). Ce sont ces informations qu'Isabelle Rosé a exploité pour réaliser la carte évolutive mentionnée ci-dessous.

7 Cette itinérance a été matérialisée par une carte évolutive, fournie dans la diapositive n° 11 (« itinéraire hypothétique de Guillaume de Volpiano ») du document PowerPoint « Circulation abbatiale et pouvoir monastique de l'époque carolingienne au premier âge féodal. Autour de Benoît d'Aniane († 821), Odon de Cluny († 942) et Guillaume de Volpiano († 1031) », téléchargeable à cette adresse (document disponible en bas de page) : <http://medievistes.wikispaces.com/Isabelle+Ros%C3%A9>. Cette présentation a fait l'objet d'un article dans l'ouvrage

compte de ses liens familiaux et aristocratiques évoqués plus haut. D'autres données jusqu'ici peu exploitées (mentions nécrologiques et commémoratives, lieux d'origine de ses disciples) méritent aussi d'être prises en compte pour l'établissement de ce réseau. Nous allons voir qu'elles apportent des précisions intéressantes sur les lieux régulièrement fréquentés par cet abbé et qu'elles sont essentielles pour la connaissance de son itinérance et de sa spiritualité.

Remarques sur l'itinérance de Guillaume de Volpiano

Guillaume de Volpiano, amené à se déplacer en permanence et à parcourir de vastes distances, se déplaçait essentiellement à cheval¹, ce qui lui permettait de parcourir quelques dizaines de kilomètres par jour². Il lui était cependant impossible de se rendre en une seule journée de l'un de ses monastères réformés à un autre s'il devait pour cela changer de région³. L'établissement d'un itinéraire ponctué d'étapes quotidiennes était donc indispensable à cet inlassable voyageur pour mener à bien ses nombreux déplacements. Les buts de ses voyages étaient cependant souvent identiques : il s'agissait généralement de visiter une abbaye ou un prieuré placé sous sa direction afin de s'assurer de l'exacte observance de la règle, des coutumes et de la liturgie, de la correction du chant (hymnes, antiennes et répons) ou pour gérer diverses questions d'ordre administratif. Ses trajets étaient donc amenés à se répéter régulièrement, entraînant ainsi l'emprunt des mêmes routes et le recours aux mêmes lieux d'hébergement. Ces derniers étaient sans doute des établissements religieux placés sur son itinéraire. L'hospitalité faisait en effet partie des devoirs des communautés religieuses et les lieux de pèlerinage étaient même pourvus d'hôtelleries spécifiques, extérieures à la clôture et destinées à l'accueil des voyageurs et des pèlerins de passage. Toutefois, du fait de son rang, Guillaume devait bénéficier d'un traitement de faveur spécial, réservé aux personnalités prestigieuses. En tant qu'abbé, sans doute partageait-il la table des moines du lieu. En tant qu'hôte de marque, le gîte et le couvert devaient lui être souvent offerts. Guillaume a de ce fait été amené à nouer des relations privilégiées avec les moines et les communautés l'ayant accueilli à plusieurs reprises au cours de ses déplacements. Nul doute que ces contacts répétés favorisèrent la création de liens d'amitié, qui laissèrent inévitablement des traces dans la documentation nécrologique. De fait, l'on constate que les communautés religieuses ayant fait mémoire de l'abbé de Dijon sont souvent

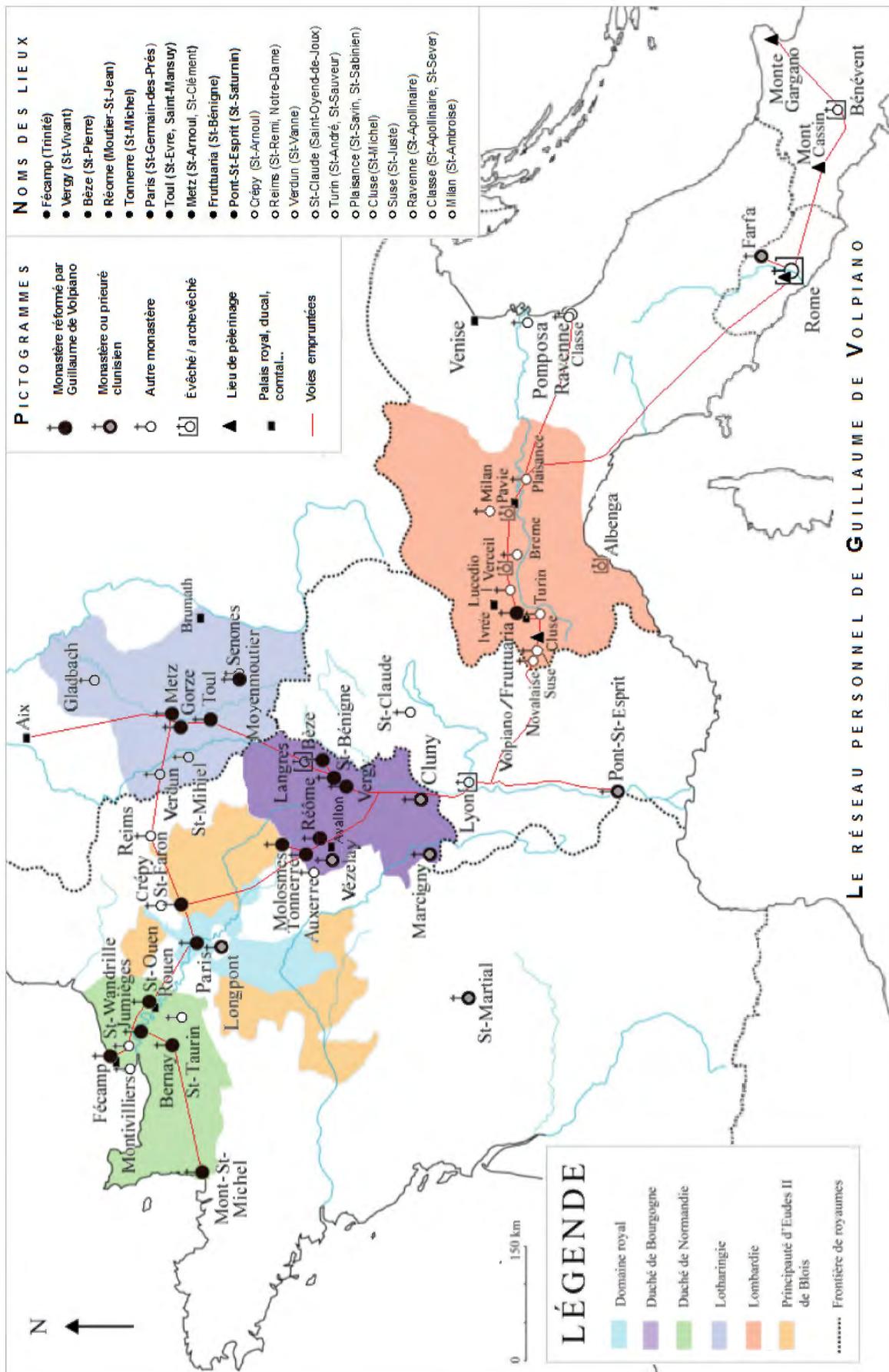
collectif *Des sociétés en mouvement : migrations et mobilité au Moyen Âge* (Rosé, 2010, p. 251-266 ; voir en particulier la carte p. 266).

- 1 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 4, p. 40-41 : sur terrain fortement escarpé, comme c'est le cas dans ce passage, il utilise son cheval comme bête de somme, pour porter uniquement ses bagages : Guillaume chemine à pied, et il précède l'animal qu'il tient par la bride.
- 2 On peut estimer qu'une distance d'une cinquantaine de kilomètres par jour était réalisable sur une route carrossable sans fort dénivelé.
- 3 Ainsi, par exemple, pour se rendre de Fruttuaria, dans la vallée du Po, à Fécamp, en Normandie, en passant par la Bourgogne, son voyage se faisait nécessairement sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois, et était inévitablement ponctué d'étapes quotidiennes.

soit des établissements réformés par lui, soit des établissements situés sur les principales routes qu'il a été amené à régulièrement emprunter tout au long de sa carrière. Ainsi, la fréquence de ses voyages favorisa la constitution d'un réseau de connaissances personnelles plus étendu que ne le laisse entrevoir le seul réseau spirituel volpianien¹. Au cours de ses déplacements, favorisant les rencontres, Guillaume encouragea les conversions et recruta des disciples, comme l'avait fait avant lui son maître Maïeul. En cartographiant les informations précisément localisées à notre disposition, il est possible de se faire visuellement une idée des lieux fréquentés par l'abbé de Dijon (carte n° 10)².

1 Le réseau spirituel volpianien, qui se limite aux seules communautés réformées par Guillaume, ne constitue en effet qu'un sous-ensemble de son réseau de connaissances personnelles.

2 Sur cette carte, je n'ai donné dans la légende que les noms des établissements pour lesquels il m'a semblé utile de lever toute ambiguïté en rappelant leur patronage. J'entends par « monastère réformé par Guillaume de Volpiano » les abbayes ayant été placées sous son patronage (il ne fut pas nécessairement abbé de ces établissements ; il n'y a pas forcément non plus placé l'un de ses disciples. Ex. : à Saint-Ouen de Rouen). Il serait peut-être plus juste de parler de monastères « influencés » par Guillaume de Volpiano que de monastères « réformés » par lui.



Carte n° 11 : le réseau de connaissances personnelles de l'abbé Guillaume de Volpiano († 1031)

Cette carte, présentant les lieux associés à la carrière monastique et réformatrice de Guillaume de Volpiano, permet de se faire une idée relativement précise de son réseau de connaissances personnelles ainsi que de ses déplacements. Elle permet aussi de mettre en évidence les centres culturels et les milieux spirituels avec lesquels ce grand réformateur fut amené à entrer en relation. Elle mérite cependant d'être soigneusement commentée.

2. Étude du réseau de connaissances personnelles de Guillaume de Volpiano

Quelques cas limites : des lieux que Guillaume de Volpiano n'a probablement pas fréquenté

Avant toute chose, il convient d'écarter de notre étude quelques cas limites, correspondant à des lieux plus ou moins excentrés et que l'abbé de Dijon n'a probablement personnellement fréquenté : Saint-Claude du Jura, Senones et Moyenmoutier, Saint-Martial de Limoges, Marcigny, Longpont et Saint-Martin-des-Champs. L'entrée de Guillaume de Volpiano dans le nécrologe de Saint-Claude du Jura est sans doute imputable à l'abbé Jotsald (1040/3-1052/4), ancien moine de Cluny et biographe d'Odilon. Cet auteur associe en effet dans ses œuvres la mort de son maître, l'abbé Odilon de Cluny, survenue un premier janvier, à celle de son ami et condisciple Guillaume de Volpiano. Il est assez peu probable que l'abbé de Dijon, mort en 1031, ait été amené à se rendre personnellement dans cette abbaye, peu liée à Cluny avant l'abbatit de Jotsald, qui débute seulement vers 1040/3¹. Guillaume de Volpiano figure aussi dans le nécrologe de Senones, mais cela s'explique du fait de la proximité de ce monastère avec l'abbaye de Moyenmoutier, qui fut réformée en 1026 par l'abbé Widric de Saint-Èvre de Toul, un disciple de Guillaume. Plusieurs entrées de la documentation nécrologique de Moyenmoutier, abbaye qui intègre tardivement le réseau spirituel volpianien, se retrouvent ainsi dans le nécrologe de Senones, qui en dérive partiellement. Il est là aussi peu probable que Guillaume se soit personnellement rendu dans ces deux monastères des Vosges, excentrés par rapport à ses itinéraires habituels, et qu'il ne réforma pas personnellement². Quant aux cas de Saint-Martial de Limoges, Marcigny, Longpont et Saint-Martin-des-Champs, précisons que Guillaume de Volpiano figure dans les nécrologes de ces quatre dépendances clunisiennes sans jamais s'y être rendu : cette documentation reproduit en effet le fonds nécrologique primitif de l'abbaye de Cluny, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer au cours de l'étape 2.

1 On peut se demander si le nécrologe de Saint-Claude du Jura ne dérive pas, en partie, du nécrologe primitif de Cluny : il pourrait avoir été originellement copié sous Jotsald au cours des années 1040 (cette hypothèse mériterait de mener une enquête spécifique approfondie). Comme déjà indiqué plus haut, il semble que l'association spirituelle liant Saint-Claude du Jura à Saint-Bénigne de Dijon et à Fécamp ait été primitivement établie sous les abbatiats de Jotsald (1040/3-1052/4) et de Jean de Ravenne et donc vraisemblablement entre 1052 et 1054, alors que Jean cumulait ses deux abbatiats à Fécamp et à Dijon.

2 Voir à ce sujet, BULST, 1973, p. 102-105 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 109.

Plusieurs de ces établissements, tels Marcigny et Saint-Martin-des-Champs, n'avaient d'ailleurs pas encore été fondés du temps de Guillaume. La commémoration de l'abbé de Dijon dans ces dépendances clunisiennes, la plupart éloignées des lieux qu'il fut amené à fréquenter régulièrement, est donc imputable à son inscription dans le nécrologe primitif de Cluny, aujourd'hui perdu. Ainsi, les cas de Saint-Claude du Jura, Senones, Moyenmoutier, Saint-Martial de Limoges, Marcigny, Longpont et Saint-Martin-des-Champ doivent être considérés comme des exceptions ; pour la reconstitution du réseau personnel qui nous occupe ici, ils ne méritent guère de retenir plus longtemps notre attention.

Les grands pèlerinages de Guillaume de Volpiano, témoins de sa dévotion

L'étude des lieux de pèlerinage fréquentés par Guillaume de Volpiano se révèle du plus haut intérêt pour la compréhension de sa dévotion et de sa spiritualité. Guillaume se rendit plusieurs fois *ad limina Apostolorum*, c'est-à-dire à Rome¹, et il fit également des pèlerinages à Saint-Michel de la Cluse, sur le mont Pirchiriano (Sacra di S. Michele della Chiusa)², à Sant'Angelo, sur le mont Gargan (Monte Gargano)³, et vraisemblablement aussi au Mont-Cassin (Monte Cassiano)⁴. Le choix de Rome trahit son attachement à l'Église romaine, ce qui n'est guère surprenant pour un moine réformateur bénédictin de l'an mil. Lors de ses pèlerinages *ad limina*, il se rendit vraisemblablement au moins sur les cinq sites majeurs de la cité éternelle, dédiés au Sauveur, aux apôtres Pierre et Paul, à la Vierge et à la Croix⁵. Cette sélection, fortement liée à la structuration de la liturgie pontificale

1 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 9 p. 54-55 ; BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 136. Sur les deux pèlerinages effectués par Guillaume à Rome en 995 et en 999-1000, voir BULST, 1975, p. 115 n. 2 et 271. L'abbé de Dijon retourna plusieurs fois à Rome par la suite, afin de solliciter le pape dans le cadre de ses réformes (probablement en décembre 1012, en janvier 1015, en décembre 1016, en 1027 et en 1029). Voir BULST, 1975, p. 43-44, 120-121, 125, 153 et 273-276 et l'annexe n° 5). Guillaume profita vraisemblablement de ces occasions pour effectuer de nouveaux pèlerinages romains, en particulier sur les sites consacrés aux premiers martyrs chrétiens.

2 Il s'agit de son premier pèlerinage, effectué vers 986/7. RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 4, p. 40-43 et 92. Ce monastère, perché sur un éperon rocheux (le Mont Pirchiriano culmine à environ 1000 m), surplombe aujourd'hui encore le val de Suse, telle une forteresse imprenable. Il domine également la pleine du Pô depuis l'entrée des Alpes, à la hauteur de Turin. Le voyageur et le pèlerin passant à ses pieds ne pouvaient être qu'impressionnés à la vue d'un tel site, qui semble presque suspendu dans les airs.

3 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 136 : « *Anno sexto sue ordinationis Willelmus abbas Romam perrexit ad Apostolorum limina, eorum patrocinia exposcens prece deuota, inde que ad sanctum Angelum montem petiuit Garganum. Sed Beneuentum ueniens [...]* ».

4 Voir la note précédente. L'auteur de la chronique de Saint-Bénigne ne mentionne pas ce lieu, mais indique qu'au cours de son pèlerinage entre Rome et le Monte Gargano, Guillaume passa par Bénévent, ce qui n'était pas forcément la route la plus directe. Or le Mont-Cassin se trouve entre Rome et Bénévent, donc sur le chemin emprunté par Guillaume. Quand on connaît l'attachement de l'abbé de Dijon pour la règle de saint Benoît, on peut supposer qu'en bon moine bénédictin, le Mont-Cassin – où Benoît avait été moine et était vénéré – a dû faire partie des étapes majeures de son pèlerinage.

5 Raoul Glaber fait une allusion directe à saint Pierre (« *Tunc nempe deuota concepit mente ut apostolorum principis Petri sanctissima limina uisitaturus adiret* »). Mais Guillaume a probablement visité les cinq édifices majeurs de Rome : il s'agissait alors de la basilique Saint-Sauveur (Saint-Jean-de-Latran), des basiliques Saint-Pierre-de-Rome et Saint-Paul-hors-les-Murs (qui renferment respectivement les tombeaux des apôtres Pierre et Paul), de la basilique Sainte-Marie-Majeure (avec sa relique de la Crèche) et de la basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem. Saint-Laurent-hors-les-Murs et Saint-Sébastien-hors-les-Murs, dédiés à deux martyrs romains, étaient deux autres lieux de

romaine¹, correspondait aussi à cette époque à la liturgie développée et favorisée par le milieu clunisien de Maïeul et d'Odilon, auquel se rattache Guillaume. L'abbé de Dijon a néanmoins visité d'autres sites romains renommés, à commencer par Sainte-Marie-aux-Martyrs². Les trois autres pèlerinages choisis par Guillaume révèlent sa dévotion particulière à saint Benoît et surtout à saint Michel³. Notons qu'il s'agit de trois monts, c'est-à-dire de sites favorisant l'élévation spirituelle grâce à une ascension physique préalable. Et nous verrons qu'en construisant la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon, Guillaume attacha une attention spéciale à cet aspect, où l'ascension physique accompagne étroitement l'ascension spirituelle. Deux de ces pèlerinages sont consacrés à l'archange, auquel, avec la Vierge, l'abbé de Dijon fut particulièrement sensible tout au long de sa vie. Dès sa naissance, Guillaume avait d'ailleurs été placé sous la protection de Marie par sa mère Périnza. Il fut, à l'âge de sept ans, donné comme oblat à Lucedio, un monastère placé sous le double patronage de Marie et de Michel⁴. Ce lieu d'éducation et de formation monastique, auquel il resta visiblement très attaché⁵, a incontestablement encouragé sa dévotion privilégiée à la Vierge et à l'archange. Cela a contribué à façonner et à orienter sa dévotion et sa spiritualité ultérieures. Le culte marial et le culte à l'archange apparaissent en effet dans le choix de ses pèlerinages mais aussi tant dans ses dédicaces d'églises et d'autels que dans ses projets architecturaux. Ainsi, lors de la fondation de l'abbaye de Fruttuaria, Marie fut l'un des patronages retenus⁶. L'abbatiale de Bernay, construite du

pèlerinages fort appréciés, peut-être aussi visités par Guillaume. Sur les pèlerinages romains autour de l'an Mil, voir BARRAL I ALTET, 2010, p. 211-216 (surtout p. 213-216).

- 1 Il s'agit des « églises dans lesquelles s'est développée la liturgie stationnale du *proprium de tempore*, le cycle liturgique de l'Église romaine qui comprenait les fêtes commémoratives du mystère du Christ présidés directement par le pape : Noël, avec l'Avent, l'Épiphanie, le Carême, Pâques, l'Ascension et la Pentecôte » (BARRAL I ALTET, 2010, p. 216).
- 2 Nous allons voir que Guillaume visita aussi Sainte-Marie-aux-Martyrs, autrement dit le mythique Panthéon d'Hadrien, qui appartient à une petite sous-catégorie d'églises majeures. Cela laisse penser que l'abbé de Dijon ne se soit pas contenté de visiter les seuls sites majeurs évoqués ci-dessus. Pour avoir une idée de ses pèlerinages romains, on pourra s'inspirer des lieux visités par son contemporain, l'évêque Sigéric de Cantorbéry, en 990. Le parcours romain de ce dernier nomme 23 églises et privilégie les cultes à la Vierge, aux apôtres et aux martyrs romains du premier christianisme (BARRAL I ALTET, 2010, p. 214-216). Or ces choix rejoignent ceux que l'on retrouve dans les dédicaces des chapelles et des autels dans chacun des trois étages de la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon que fit édifier Guillaume de Volpiano entre 1001 et 1018.
- 3 Au sujet de « la récurrence des monastères dédiés à saint Michel dans les vies de Romuald et de Guillaume de Volpiano », voir ARNOUX, 1995, p. 71 n. 39 (voir aussi MALONE, 2009, p. 80). L'attrait de Guillaume de Volpiano pour saint Michel explique sans doute ses liens avec l'abbaye de Saint-Mihiel, en Lotharingie (d'après Neithard Bulst, il était probablement enregistré au nécrologe de St-Mihiel, dont les premiers feuillets sont malheureusement perdus : BULST, 1973, p. 29 n. 41).
- 4 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 2, p. 36-37. à ce sujet, voir MALONE, 2009, p. 79.
- 5 Comme le confirme l'inscription de l'abbé *Bononius* de Notre-Dame et Saint-Michel de Lucedio (apr. 990-1026) au nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, p. 206 A 99). Ce moine de Saint-Étienne de Bologne, né vers le milieu du X^e siècle, fit avant 990 un pèlerinage en Égypte, où il vécut quelques temps en ermite. Ayant contribué à la libération de l'évêque Pierre de Lucedio, retenu captif par les Sarrasins, *Bononius* rentra en Italie, où l'évêque lui confia la direction du monastère de Notre-Dame et Saint-Michel de Lucedio. Il conserva la direction de ce monastère jusqu'à sa mort survenu le 30 août 1026, malgré un long séjour en Toscane entre 997 et 1001. Guillaume de Volpiano côtoya vraisemblablement *Bononius* à Lucedio lors de ses nombreux déplacements effectués en Italie entre 1001 et 1016.
- 6 L'abbaye était placée sous le triple patronage de Notre-Dame, de Saint-Bénigne et de Saint-Tiburce.

temps de son gouvernement et qui trahit des influences architecturales bourguignonnes, fut elle aussi dédiée à Notre-Dame¹. Toutefois, le cas le mieux documenté, et donc le plus intéressant pour notre propos, reste celui de l'église et de la rotonde que fit bâtir Guillaume à Saint-Bénigne de Dijon entre 1001 et 1018. Ce chantier fut incontestablement son plus ambitieux projet architectural (sans doute avec celui de Fruttuaria, sur lequel nous sommes malheureusement moins bien renseignés). Au fruit d'une minutieuse enquête pluridisciplinaire, Carolyn Malone est parvenue à replacer la construction de l'édifice dijonnais dans son contexte politique et religieux. L'élaboration contemporaine de la liturgie clunisienne, le développement de la réforme monastique bénédictine, le désir d'un nouvel ordre occidental centré sur Rome et la papauté² ainsi que, dans une moindre mesure, la lutte pour le duché de Bourgogne, constituent quatre facteurs ayant marqué de façon significative l'esprit de cette réalisation³. Au niveau des techniques employées, plusieurs influences culturelles ont pu être observées par les spécialistes de l'histoire de l'art et du bâti⁴. Toutefois la grande rotonde à trois étages, avec son oculus central, s'inspire ouvertement – tant dans l'esprit de sa réalisation que par sa forme et que par sa dédicace – du Panthéon romain que l'abbé-architecte avait eu l'occasion d'admirer longuement peu de temps auparavant⁵. Si le Panthéon fut la principale source d'inspiration de Guillaume⁶, la chapelle palatine d'Aix lui permit de concrétiser, d'un point de vue technique, la réalisation de cette œuvre complexe. Difficile à édifier pour des bâtisseurs de l'an

1 Sur les rapports architecturaux entre Notre-Dame de Bernay et Saint-Bénigne de Dijon, voir par exemple GAZEAU, 2002, p. 42 ; MALONE, 2008, p. 100, 104, 198, 216.

2 Une idéologie alors partagée par l'empereur Otton III et le pape Sylvestre II (Gerbert d'Aurillac) dans le cadre de la *Renouatio Imperii Romanorum* qui sera proclamée en 998, et que l'on retrouve dans les milieux réformateurs bénédictins favorables à l'exemption.

3 MALONE, 2009, p. 275.

4 Carolyn Malone (MALONE, 2009, p. 41) décrit l'ensemble comme étant « une église préromane construite suivant les techniques de maçonnerie lombardes de l'an mil et apparentée à des plans carolingiens et ottoniens antérieurs », mais elle décèle aussi l'influence, directe ou indirecte, du « schéma de Saint-Pierre de Rome » et des cryptes bourguignonnes (MALONE, 2009, p. 43, 56, 60-61 et 100). Pour le détail, voir MALONE, 2009, p. 49-61 (présence d'ouvriers formés aux méthodes lombardes ; abside occidentale simple et transept oriental continu, typique des basiliques paléochrétiennes à plan en « T », comme à Saint-Pierre de Rome. Si « le dessin de l'église de Saint-Bénigne se rattache à des traditions carolingiennes et à des pratiques ottoniennes », les exemples romains de l'Antiquité tardive [Sainte-Marie-aux-Martyrs, Saint-Pierre-de-Rome, Saint-Paul-hors-les-Murs] ont servi de principaux modèles).

5 MALONE, 2009, p. 61-73 et 100 (citation p. 73) : « La combinaison à Dijon d'une rotonde avec les formes paléochrétiennes du transept continu et de l'abside occidentale, comme à Saint-Pierre [de Rome], suffit à suggérer qu'un modèle et une pensée, le Panthéon redédié comme signe de la Rome impériale chrétienne, ont été privilégiés par rapport à tous les autres pour la rotonde en 1001 ». Le voyage de Guillaume de Volpiano à Farfa et à Rome se place en 999-1000 (BULST, 1973, p. 189 et 271 ; voir aussi MALONE, 2009, p. 98-110 ; Guillaume avait déjà fait un premier voyage à Rome en 995) et ces deux lieux (en particulier le Panthéon et Saint-Pierre de Rome) ont inspiré directement les plans adoptés peu après par Guillaume à Saint-Bénigne de Dijon (pour les influences éventuelles de Farfa et de Saint-Paul-hors-les-Murs, voir MALONE, 2009, p. 55 et 57). Les travaux dans l'église abbatiale de Saint-Bénigne débutent le 14 février 1001. L'église sera consacrée en 1016 et la rotonde, avec l'*atrium*, deux ans plus tard, en 1018 (MALONE, 2009, p. 31-34).

6 « Cette référence inaccoutumée au Panthéon de Rome renforce l'identification de l'église constantinienne de Saint-Pierre [de Rome] comme la source précise de l'abside occidentale et du transept continu de Saint-Bénigne. L'abbé Guillaume [de Dijon] et l'évêque Brun [de Langres] peuvent être associés à l'idéologie du pape Sylvestre II et de l'empereur Otton III, qui souhaitaient diriger depuis Rome une communauté consacrée aux idéaux religieux, comme cela avait été le cas au IV^e siècle » (MALONE, 2009, p. 275).

mil, la rotonde reste un tour de force pour l'époque et ne connut aucun équivalent en Occident médiéval¹. Or Carolyn Malone insiste sur la place remarquable occupée par Marie et par Michel dans l'élaboration et dans l'organisation de cet édifice². D'une part, comme le Panthéon (rebaptisé Sainte-Marie-aux-Martyrs par les chrétiens), la rotonde était dédiée à « Marie, toujours vierge et à tous les martyrs »³. D'autre part, les chapelles axiales de chaque niveau étaient consacrées respectivement à saint Jean-Baptiste (crypte), à sainte Marie (étage du chœur)⁴ et à saint Michel (étage supérieur)⁵. Ainsi, à Saint-Bénigne, la chapelle Saint-Michel occupe le sommet de la rotonde, elle-même dédiée à sainte Marie⁶. Et, toujours selon Malone, « les dédicaces de la rotonde peuvent être considérées comme une hiérarchie de l'Intercession : à son niveau inférieur les martyrs⁷, à son

-
- 1 Techniquement, les bâtisseurs de l'an mil étaient incapables de construire des édifices pouvant rivaliser avec ceux de l'antiquité romaine, tel que le Panthéon. Cet édifice supporte en effet la plus grande coupole de toute l'Antiquité et reste, avec ses 43,3 m de diamètre intérieur, la plus grande du monde en béton non armé (usage du béton de chaux coulée sur coffrage). Les bâtisseurs de Saint-Bénigne de Dijon ont donc recouru à d'autres techniques, déjà éprouvées aux époques carolingiennes et ottoniennes pour contourner les difficultés : « cas unique parmi toutes les églises de l'an mil, la rotonde combine avec les formes du Panthéon romain celles des églises carolingiennes, en particulier les arcades superposées et le plan de l'octogone central de la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle » (MALONE, 2009, p. 100 ; voir aussi p. 260). Guillaume de Volpiano connaissait cette chapelle impériale : le 31 août 1006, il obtenait même à Aix-la-Chapelle un privilège de l'empereur Henri II en faveur de son abbaye de Fruttuaria (BULST, 1973, p. 117 et 272).
 - 2 Les études des emplacements des autels et de leur dédicace (MALONE, 2009, p. 147-170), des processions liturgiques (MALONE, 2009, p. 171-225) puis de leur interprétation théologique (MALONE, 2009, p. 227 et suiv.) constituent les étapes fondamentales permettant à l'auteur d'interpréter la signification du plan architectural de la rotonde de Saint-Bénigne.
 - 3 *Semper uirginis Mariae et omnium martyrum* (MALONE, 2009, p. 12, 60). La rotonde de Saint-Bénigne fut dédiée le 13 mai 1018 à *sancta Maria ad martyres*, ce qui « constitue une référence, non seulement à la dédicace, mais également au jour même de la dédicace chrétienne du Panthéon, en 609 (sic. 613 ?) » (MALONE, 2009, p. 61 ; voir aussi p. 65 n. 223 et 70).
 - 4 La Vierge et Jean-Baptiste étaient également des saints particulièrement vénérés par Odilon de Cluny (GOULLET, 1996, p. 204-205). Mais l'abbé de Dijon paraît avoir eu une dévotion beaucoup plus marquée en faveur de l'archange que l'abbé de Cluny, ce qui s'explique vraisemblablement du fait de son origine italienne.
 - 5 MALONE, 2009, p. 12-13, 80 et fig. 38 ; MALONE, 2008, p. 28 fig. 8 et pl. IIa. Pour l'auteur (MALONE, 2009, p. 267 n. 10), « la configuration de la rotonde elle-même, en relation avec ses autels, signalait à ses utilisateurs sa signification théologique et nous fournit aujourd'hui une trace matérielle de l'ascension physique et spirituelle des moines de l'an mil ». « La superposition de la Trinité et de saint Michel au-dessus du niveau dédié à la Vierge est conforme aux spéculations théologiques de l'an mil sur le mystère de l'Incarnation » (MALONE, 2009, p. 164) et qui s'observe alors tant à Cluny (Cluny II, consacrée sous Maïeul en 981), à Flavigny (Flavigny II, bâtie sous Heldric et consacrée v. 1010), à Saint-Bénigne (consacrée sous Guillaume de Volpiano en 1018) qu'à Saint-Michel de Cuxa (consacrée sous Oliba, v. 1035). Nous retrouvons plus loin, et dans l'annexe n° 5, ces quatre grands réformateurs bénédictins, dont les projets de réformes sont apparentés.
 - 6 « La présence de saint Michel dans la partie supérieure de l'église s'explique par son rôle de protecteur de la Vierge et de guide des âmes vers le ciel. En tant qu'ange de lumière et de paix et guide des âmes vers le Paradis, il était essentiel à la signification "céleste" du troisième niveau de la rotonde » (MALONE, 2009, p. 162).
 - 7 « la crypte servait d'espace réservé à ceux qui ont souffert, et pour la plupart sont morts, pour la défense de l'Église, thème dont le meilleur exemple est la consécration de tout un niveau à saint Jean-Baptiste, premier martyr chrétien. Ce niveau est peuplé de martyrs et de confesseurs, et souvent des saints régionaux » (MALONE, 2009, p. 169). « Le niveau de la crypte de Saint-Bénigne est celui qui permet une identification des moines aux martyrs, puisque le sacrifice virginal équivaut à un martyre et que les moines renoncent à leur volonté afin d'accomplir celle de Dieu » (MALONE, 2009, p. 259). La crypte est aussi le seul des trois niveaux où sont conservées des tombes de saints (Bénigne, Paschasie, Tranquillus, Floride, Eustade, Hilaire et Quiéta), donc de reliques favorisant la piété populaire ainsi que celle des grands laïcs. Sans doute cette partie de la rotonde était la plus facilement accessible aux laïcs et aux pèlerins (MALONE, 2009, p. 169 et 280).

niveau intermédiaire la Vierge et les apôtres¹, à son niveau supérieur la Trinité et l'ange du jugement². En conséquence, les dédicaces des autels de la rotonde de Dijon semblent avoir articulé un programme correspondant au chemin qui conduit au salut chrétien dans le royaume divin, par l'intermédiaire de l'église du Nouveau Testament, au fur et à mesure de l'élévation qui menait depuis l'obscurité de la crypte jusqu'à la lumière du troisième niveau »³. Grâce à la compréhension des principes liturgiques et théologiques qui ont guidé la conception de cet édifice, c'est une partie importante de la pensée et de la spiritualité de Guillaume de Volpiano que Carolyn Malone est parvenue à éclairer et à restituer. Avec un tel programme, visant à favoriser la prière, la méditation pour le salut des âmes, la contemplation et la communion avec Dieu, en s'appuyant pour cela principalement sur la culture et la liturgie clunisiennes⁴, nul doute que Guillaume de Volpiano devait nourrir quelques projets analogues lorsqu'il fut amené à fonder des abbayes, telle que Fruttuaria, et à en réformer d'autres, à commencer par la Trinité de Fécamp et le Mont Saint-Michel. Le cadre naturel de ce dernier site prédisposait d'ailleurs à une restitution ambitieuse et grandiose de cette

1 Les autels sont principalement consacrés à des contemporains du Christ et de la Vierge apparaissant dans le Nouveau Testament (apôtres et évangélistes), auxquels il était fait référence lors de la messe et des offices (MALONE, 2009, p. 280-281). « Par leur virginité, les moines étaient susceptibles de s'identifier à la Vierge, à laquelle était dédié le deuxième niveau de la rotonde » (MALONE, 2009, p. 259). L'accès aux autels du deuxième niveau de la rotonde, et aux chapelles en échelons du chevet de l'église devait être très restreint du fait de la liturgie monastique qui se déroulait fréquemment dans le chœur : sans doute cette partie n'était pas (ou peu) accessible aux laïcs (MALONE, 2009, p. 169).

2 « D'un point de vue symbolique, [...] Saint-Bénigne surpasse toute représentation architecturale du royaume céleste » et était un endroit pour la *Theosis*, c'est-à-dire la divination (MALONE, 2009, p. 273 et 281). « Le troisième niveau céleste peut signifier que le sacrifice virginal ouvre aux vierges clunisiennes les portes de la Jérusalem céleste » (MALONE, 2009, p. 259). Les autels du troisième niveau étaient encore moins facilement accessibles que ceux du deuxième niveau : « le troisième coutumier interdit aux novices de se rendre sans permission à l'autel de la Trinité ou à celui de saint Michel (fig. 38 : 20, 22). Les restrictions imposées pour l'accès à ces autels procuraient l'intimité nécessaire à la prière privée et à la méditation. Cet accès limité manifeste le caractère profondément sacré de ce troisième niveau » (MALONE, 2009, p. 228 ; voir aussi p. 169, 227-230, 278-279 et 281-282).

3 MALONE, 2009, p. 282 (voir aussi p. 198, 230 et 244). Pour le détail de l'organisation hiérarchique adoptée par Guillaume de Volpiano, voir p. 170, 198 et 280-282. Grâce à l'oculus, la rotonde offrait un cadre spectaculaire, avec une lumière d'un éclat exceptionnel, qui procurait une mise en scène majestueuse lors des célébrations liturgiques communautaires, ainsi qu'une atmosphère particulière, propice à la prière privée et à la méditation, donc à l'édification personnelle des moines. (MALONE, 2009, p. 12, 248, 252, 270 et 283). Sur l'importance de la lumière, voir en particulier MALONE, 2009, p. 250-253 et 283. Selon Carolyn Malone, la rotonde offrait également un cadre acoustique exceptionnel pour la musique et le chant (le chant des moines était destiné à reproduire le chœur céleste des anges), ce qui correspond bien aux préoccupations musicales de Guillaume de Volpiano décrites par Raoul Glaber (GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 113-114).

4 Du point de vue de la consécration des autels et des processions liturgiques, les choix réalisés à Saint-Bénigne de Dijon sont comparables à ceux de Cluny II, consacrée sous Maïeul en 981 (MALONE, 2009, p. 162, 165-168, 171, 192-198, 202-203, 224-225). Mais « l'église de Saint-Bénigne de l'an mil mettait en place, en avance sur Cluny, un cadre architectural spectaculaire pour la dévotion monastique et la liturgie clunisienne. Cette précocité peut-être en partie du fait que Saint-Bénigne fut construite au moment même où était élaboré la liturgie clunisienne, alors que l'église de Cluny II était plus ancienne. Mais l'intérêt particulier que portait l'abbé Guillaume à la musique et la liturgie a pu également jouer un rôle dans le fait que la rotonde de Dijon, cadre de la prière et de la liturgie, offrit un site sans précédent pour la liturgie clunisienne » (MALONE, 2009, p. 277-280). La culture clunisienne de l'an mil « était sous l'influence d'une double tradition d'un point de vue théologique, d'une part la doctrine occidentale de la rédemption élaborée par les Pères de l'Église, en particulier Ambroise († 397), Augustin († 430) et Grégoire le Grand († 604), d'autre part, le mysticisme hellénistique, par l'intermédiaire du néoplatonisme chrétien transmis par le Pseudo-Denys l'Aréopagite (V^e-VI^e siècle), Maxime le Confesseur († 662) et Jean Scot Érigène († 870-880) ».

hiérarchie de l'Intercession¹. Comme déjà évoqué plus haut, le salut des âmes constitue une sorte de fil rouge tout au long de la *Vita domni Willelmi* de Raoul Glaber et semble avoir été l'une des préoccupations constantes et majeures du réformateur. On observera au passage que la dévotion et le culte à saint Michel, déjà très répandus en Italie au X^e siècle, constituent pour l'époque davantage une spécificité de cette région qu'une caractéristique propre au milieu réformateur clunisien de Maïeul ou d'Odilon². Le culte des saints privilégiés par l'abbé de Dijon trahit ainsi sa double culture, à la fois italienne et clunisienne, sur laquelle il convient à présent de se pencher plus longuement.

La place spéciale de l'Italie dans la carrière monastique de Guillaume de Volpiano

La place importante qu'occupe l'Italie du nord dans le réseau de connaissances personnelles de Guillaume de Volpiano ressort très clairement à la lecture de la carte précédente (carte n° 10). L'influence de l'abbé de Dijon dans cette région apparaît désormais de manière beaucoup plus nette que lorsque l'on ne prend en compte que le seul réseau spirituel volpianien. Elle est, à mon avis, plus représentative du rayonnement de Guillaume dans sa région d'origine, dont il est possible de se faire une idée relativement précise à la lecture de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*³. Elle s'observe ainsi principalement dans le Piémont et en Lombardie, où Guillaume est né, a été offert comme oblat, a été formé puis a fondé Fruttuaria⁴. C'est en effet dans ces deux régions que se concentrent toutes les commémorations individuelles dont il bénéficie dans les nécrologes italiens nous étant parvenus⁵. Mais son influence se ressent en réalité pratiquement sur l'ensemble de la

1 D'après les *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel*, la nouvelle église abbatiale du Mont Saint-Michel fut commencée en 1023 par le duc Richard II et par Hildebert II. Cette date correspond à l'année de la mort d'Hildebert II et l'on peut se demander si le début des travaux ne doit pas plutôt coïncider avec l'introduction de la réforme de Guillaume de Volpiano au Mont, l'abbé de Fécamp ayant placé son disciple Thierry à la tête de la communauté avec le soutien du même Richard II précisément en 1023 (ces annales s'efforcent en effet de passer l'abbatit de Thierry, qui n'était pas originaire du Mont, sous silence : voir l'annexe n° 7). Ce ne serait d'ailleurs pas le seul établissement réformé par Guillaume où d'importants travaux auraient été entrepris. Si ceux-ci ont effectivement commencé en 1023, ce sont de toute façon les successeurs d'Hildebert II, à savoir Thierry (1023-1027), Aumode (1027-1032), Suppon (1033-v. 1048/60), Raoul (v. 1048-1058) et Renouf (1060/1-1085) qui les ont poursuivis et menés à leur terme (le *De abbatibus* insiste d'ailleurs sur le rôle décisif joué par ces trois derniers abbés ; or Suppon et Raoul étaient des disciples de Guillaume de Volpiano).

2 Autour de l'an Mil, Cluny s'intéresse prioritairement aux saints apôtres Pierre et Paul, au Christ et à la Vierge. Le culte à saint Michel s'est à l'origine diffusé (puis s'est développé à partir de l'époque carolingienne) sous l'influence de Byzance et des moines irlandais et anglo-saxons. Christian Lauranson-Rosaz fait observer que plusieurs sites majeurs dédiés à l'archange se développèrent de façon importante dans la seconde moitié du X^e siècle : le Mont Saint-Michel, Saint-Michel de Cuxa, Saint-Michel de la Cluse et Saint-Michel d'Aiguilhe au Puy (LAUREN SON-ROSAZ, 2001, p. 98). À cette époque, les clunisiens étaient peu liés, ou seulement indirectement liés, à ces différents lieux et le développement du culte à l'archange ne peut donc leur être directement imputé.

3 Voir surtout BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 137 et 152-156.

4 Ces deux régions sont celles de sa naissance (dans la forteresse du lac d'Orsa, située au nord de Lucedio et de Verceil), de l'implantation de sa famille paternelle (Volpiano) et maternelle (Ivrée), de son oblation et de sa profession monastique (Lucedio), ainsi que de ses formations approfondies en grammaire (Verceil et Pavie). Voir RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 1 à 4, p. 34-43 et p. 84-92.

5 Guillaume est ainsi inscrit dans cinq nécrologes du Piémont et de Lombardie : à Novalaise, à Turin (Saint-André et Saint-Sauveur), à Breme et à Plaisance (Saint-Savin). À ce sujet, voir BULST, 1973, p. 29 n. 41 ; NEISKE, 1979, p. 69-78, 87-97 ; SCHAMPER, 1989, p. 189 (A 13). Voir aussi l'annexe n° 1. Vus les liens de Guillaume de Volpiano avec

plaine du Pô, depuis l'abbaye de Novalaise et le val de Suse, dans les Alpes (à l'Ouest), jusqu'à l'embouchure du fleuve, sur la côte adriatique (à l'Est). L'emprise exercée par Guillaume de Volpiano sur cette dernière région s'explique essentiellement pour deux raisons. La première du fait des liens particuliers qu'il a entretenus avec les Vénitiens, et notamment avec la famille des Orseoli (voir l'annexe n° 5)¹. La seconde, incontestablement la plus importante, du fait des relations étroites qu'il a su nouer avec le milieu érémitique ravennate, en particulier avec son plus illustre représentant, Romuald de Ravenne († 1027) – « personnage phare des mouvements réformateurs de l'An Mil »² –, ainsi qu'avec plusieurs de ses disciples et compagnons, tels Guillaume et Martin, l'un et l'autre abbés de Sainte-Marie de Pomposa³. Les moines-ermes romualdiens (les futurs camaldules), réputés pour leur culture et leur érudition, étaient à l'origine surtout implantés dans la province de Ravenne. Ils privilégiaient dans cette région les zones désolées de la côte adriatique s'étendant du marais de Classe (au sud) à la lagune de Venise (au nord), en passant par l'ensemble du vaste delta du Pô, dont les nombreuses ramifications avaient formé une multitude d'îlots propices à des retraites isolées⁴. Du fait des relations privilégiées qu'elle a longtemps entretenues avec l'empire byzantin, cette région côtière était imprégnée d'une culture italo-grecque, mêlant traditions occidentales et orientales⁵. Au cours de son gouvernement, le doge Pietro II Orseolo (991-1008)

Ivrée, Fruttuaria, Lucedio, Verceil et Pavie, il était vraisemblablement aussi commémoré en ces lieux, qui sont loin d'avoir conservés l'intégralité de leur documentation nécrologique.

- 1 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 14, p. 76-77.
- 2 Pour reprendre l'expression de Cécile Caby (CABY, 2002, p. 349).
- 3 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 153-154 : « *Ipsi denique sancti viri Patres et Doctores Eremitarum existentes, fama sanctitatis longe lateque notificati, Romaldus scilicet, Willelmus ac Martinus, quos in magna veneratione habebat urbs Ravenna, ceterisque quos intra se concludit Italia, Patris Willelmi expetebant societatem. Quia sanctorum coniunctio grata et iucunda, Ecclesieque pernecessaria, et e contra societas malorum impedimentum bonorum. Ipsi vero cultores Eremi relicta quiete solitudinis gaudebant sub eius magisterio associari Cenobitis. Ex eorum ergo numero adiuncti fuerunt ei duo, Joannes et Paulus, litteris eruditi. Quorum sapientia ad salutem multarum profecit animarum. Horum uterque monastice religionis ferventissimus, et in cenobiali conversatione ceteris erant imitandi : et in contemplativa vita lectioni et orationi assidue studentes, videntibus exemplo fuerunt pariter et admirationi. Reverende memorie Paulus apud nos in pace quievit. Joannes vero homo Dei sanctam ob conversationem vocatus a Domno Patre Willelmo, Fructuariensi cenobio Abbas est institutus. De quo loco, quia occasio se prebuit, intimandum paucis videtur qualiter fundatus fuerit ». À ce sujet, ARNOUX, 1995, p. 73-74. Il faut identifier Romuald et, peut-être aussi Guillaume, au « *Romuldus abbas et eremita* » et au « *Guillielmus presbiter et eremita* » qui participèrent au plaid du 4 avril 1001 présidé à Saint-Apollinaire in Classe par l'empereur Otton III et le pape Sylvestre II en vue de rattacher Sainte-Marie de Pomposa à l'Église de Ravenne (TABACCO, 1965, p. 100-102). Guillaume et Martin furent abbés de Sainte-Marie de Pomposa. Autour de l'an Mil, ils firent des retraites érémitiques relativement longues, tout en conservant leur titre abbatial ; en leur absence, un abbé vicaire les remplaçait (NAGY, 2000, p. 210-211 ; BULST, 1973, p. 40-41). Cette même charte mentionne un « *Iohannes presbiter et eremita* » et un « *Iohannes monachus similiter et eremita* ». Il pourrait s'agir des futurs abbés de Fruttuaria et de Fécamp.*
- 4 TABACCO, 1965, p. 85 : « Prima di allora l'idea dell'eremo si era in lui associata, di preferenza, alle zone desolate della costa adriatica, dalla palude di Classe alla laguna di Venezia : e specialmente alle isole formate dai molti rami del po nel suo grande delta, da Ravenna a Comacchi ». Voir aussi *ibidem*, p. 104-105. Voir l'annexe 5.
- 5 « Terre anciennement christianisée, l'Italie a connu une longue période d'occupation byzantine ; même à l'époque qui nous intéresse, les ermites de culture bénédictine peuvent facilement y rencontrer des ermites et des moines d'observance orthodoxe » (NAGY, 2000, p. 210 et 233-253). Les basiliques des abbayes de Saint-Apollinaire in Classe et Saint Apollinaire-le-Neuf de Ravenne, avec leurs célèbres mosaïques du haut Moyen Âge (que Romuald de Ravenne, Jean de Ravenne et Pierre Damien ont vraisemblablement connues), offrent un témoignage ancien et fort intéressant de ces échanges culturels et spirituels et de ces influences multiples.

contribua d'ailleurs à resserrer les liens qui s'étaient un temps relâchés entre Venise et Constantinople. Et ces relations étroites se maintinrent sous son fils et successeur, le doge Otton Orseolo (1008-1026 ; † 1032)¹. Du point de vue spirituel, les formes de cénobitisme et d'érémitisme que l'on rencontre autour de Ravenne et de Venise à cette époque sont elles-mêmes indirectement influencées par des traditions orientales². Ainsi, la spiritualité de saint Romuald a pu être rapprochée par Piroska Nagy³ de celle de quelques moines-ermîtes appartenant au milieu italo-grec d'Italie du sud⁴, dont les trois personnalités les plus marquantes sont celles de Fantin le Jeune (v. 902-v. 975)⁵, Grégoire de Cassano († v. 999)⁶ et Nil de Rossano (910-1004)⁷. Ce dernier, qui fut d'ailleurs le

-
- 1 NORWICH, 1987, p. 58-71. Anastase le Vénitien (v. 1083/5) est un bon exemple de cette culture mixte. Né à Venise de parents illustres autour de l'an Mil, il devient moine au Mont Saint-Michel (1027/32- 1060/1) puis ermite à Tombelaine (1060/1-v. 1066), après avoir été instruit durant sa jeunesse à la fois dans les lettres latines et les lettres grecques (ARNOUX, 1995, p. 56). Proche du patriarche de Grado Orso Orseolo, il fréquentait la famille des doges de Venise précisément à l'époque où Pietro II et son fils Otton (le frère d'Orso) avaient resserré les liens avec Constantinople (à ce sujet, voir l'annexe n° 5). Pour Piroska Nagy, Anastase est un « moine vénitien, de culture et, comme son nom le suggère, probablement d'origine grecque » (NAGY, 2000, p. 222).
 - 2 Piroska Nagy définit ainsi les spécificités de l'érémitisme romualdien/camaldule : « à mi-chemin entre le monachisme bénédictin et la vie des anachorètes, les établissements créés par Romuald s'inspirent des laures (*laura*) grecques : ils comprennent un monastère pour la vie commune, ainsi que des ermitages situés dans les alentours où le moine-ermite peut vivre dans la solitude et mener une vie bien plus austère que les bénédictins. Vivant sous une règle et établi comme les moines, ces ermites habitent deux par deux dans des cabanes en bois très simples et ne se réunissent qu'en fin de semaine. Ce genre de vie privilégie les relations très personnelles et affectives : les liens exceptionnels de l'ermite avec ses disciples les plus proches, qui reproduisent le modèle affectif du Christ et des apôtres, sont les seuls à échapper au principe général du refus de relations humaines » (NAGY, 2000, p. 180-181). « Sachant que les promoteurs occidentaux du don des larmes sont originaires de Ravenne [Romuald, Jean de Fécamp et Pierre Damien], on ne peut que s'interroger sur l'éventuel effet du monachisme grec sur eux ». Sur l'influence byzantine à Ravenne et dans le milieu romualdien, voir MANCIA, 2013, p. 201 n. 114.
 - 3 Je tiens à remercier Lauren Mancina, à qui je dois la connaissance de l'ouvrage de Piroska Nagy (*Le don des larmes*), essentiel pour la compréhension des origines de la spiritualité de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne (1028-1078). Sur cette spiritualité proprement dite, se reporter à la thèse de Lauren Mancina (à paraître).
 - 4 NAGY, 2000, p. 233-253. L'auteur constate que le thème des larmes, qui apparaît dans le milieu ravennate avec saint Romuald (v. 950-1027), puis chez Jean de Ravenne (composition de sa *Confessio theologica* v. 1018-1023) et enfin chez Pierre Damien (rédaction de la *Vita sancti romualdi* en 1042/3), s'observe plus tôt dans les sources grecques, puis commence à apparaître dans l'hagiographie du sud de la péninsule italienne (Italie Byzantine) entre la fin du IX^e et le X^e siècle (NAGY, 2000, p. 244-248, avec les références bibliographiques). Il apparaît ainsi dans les vies de Léon-Luc de Sicile († v. 900/10), Élie le Spéléote († 960), Vitale le Sicule († 994) et Syméon le moine († 1016). Mais ces larmes sont encore « celles du Moyen Âge occidental pré-romualdien : larmes de prière et plus rarement de pénitence, qui obtiennent souvent le miracle et qui ne sont jamais jointes à des états mystiques » (NAGY, 2000, p. 245). Le véritable thème mystique du don des larmes et de la componction, qui caractérise la spiritualité de Romuald de Ravenne et se retrouve bientôt chez ses deux compatriotes Jean de Ravenne et Pierre Damien, apparaît d'abord en Italie du Sud dans la vie grecque de Fantin le Jeune (v. 902-v. 975), puis dans les vies latines de Grégoire de Cassano († v. 999) et surtout de Nil de Rossano (910-1004).
 - 5 « Chez Fantin, comme chez Romuald, on distingue nettement l'*habitus* des larmes adressées à Dieu et le *don*, ici de la componction, de l'état intérieur que le don des larmes présuppose. D'autre part, Fantin discute également avec Dieu sur un ton intime et familier : le saint est alors seul dans son ermitage dans les monts de Lucanie où il serait resté près de vingt ans selon son biographe. Saint ermite à la spiritualité affective, ascétique et mystique, Fantin réunit les traits qu'on retrouve ensuite, par exemple, chez Jean de Fécamp » (NAGY, 2000, p. 245-246).
 - 6 Grégoire de Cassano, qui « pleure de douces larmes de componction venant de Dieu », « appartenait au même groupe de moines que Romuald et Nil » : il fréquente comme eux l'empereur Otton III à partir de 996 (NAGY, 2000, p. 246).
 - 7 Nil de Rossano « pratiquait un monachisme très exigeant qui alliait l'idéal érémitique à divers traits cénobitiques » (SANSTERRE, 1989, p. 390) : sa vita, « composée par un disciple à Grottaferrata [à 20 km au sud-est de Rome], décrit le saint pleurant souvent, dès sa conversion, puis à maintes reprises en oraison, vers Dieu, en même temps qu'elle souligne sa joie spirituelle et sa componction, un don divin » (NAGY, 2000, p. 246).

disciple de Fantin le Jeune¹, exerça une grande influence sur les milieux cénobitiques italiens favorables à l'érémisme. Son emprise réformatrice se ressent en Italie du sud, mais aussi, sur la fin de sa carrière, plus au nord, jusqu'à Rome. Nil était en particulier en relation avec les moines du Mont-Cassin et de Saints-Boniface-et-Alexis sur l'Aventin². Faute de sources suffisamment explicites, le contexte et la nature exacte des liens ayant uni Romuald de Ravenne et Nil de Rossano restent difficiles à établir avec précision. L'originalité et la parenté de leur spiritualité affective, émotionnelle, ascétique et mystique rendent toutefois leur rencontre plus que vraisemblable. Leur recherche commune de la componction et du don de larmes divines, inconnues du monachisme et de l'érémisme occidental avant le X^e siècle, renforce d'ailleurs cette idée. Ce sentiment devient même une quasi certitude lorsque l'on compare leurs itinérances respectives ainsi que les milieux qu'ils furent l'un et l'autre amenés à fréquenter à partir de l'année 988. Ainsi, il faut selon moi situer la rencontre décisive de ces deux moines-ermes réformateurs au Mont-Cassin et dans ses environs entre cette dernière date et 990³. Peu après, Romuald et ses disciples fréquentent principalement les régions de Ravenne et de Rome où ils exercent une emprise importante sur les centres de pouvoir, à commencer par la cour impériale ottonienne et la papauté. Leurs relations avec les principaux milieux réformateurs dirigés par Maïeul de Cluny, Garin de Cuxa, Odilon de Cluny, Guillaume de Volpiano, voire même Oliba de Cuxa, qui interviennent eux-mêmes dans ces régions et auprès de ces mêmes centres de pouvoirs politiques et religieux, doivent retenir toute notre attention⁴. Entre le dernier tiers du X^e et le premier tiers du XI^e siècle, Maïeul, Garin, Nil, Romuald, Odilon, Guillaume, Oliba et leurs disciples participèrent en effet activement à d'intenses réflexions sur le salut des âmes dans le siècle (eschatologie individuelle). La possibilité ou non d'une sainteté laïque hors du cloître était également au cœur des préoccupations et des débats de ce temps. Ces

1 « Nil fait son initiation monastique au Mercurion dans le nord de la Calabre, où Fantin manifeste beaucoup de bienveillance à son égard. [...] Leur rencontre est également marquée par une profonde affinité intellectuelle et spirituelle ». « Plus tard, ils se revoient et Fantin semble avoir eu une grande influence sur le jeune Nil » (NAGY, 2000, p. 245).

2 « On peut considérer Nil comme le saint le plus connu de la région et de l'époque, vénéré bien au-delà de son propre milieu. Ermite très exigeant en matière d'ascèse, Nil a certainement contribué à exemplifier et à répandre l'idéal érémitique oriental en Italie » (NAGY, 2000, p. 246 ; voir aussi SANSTERRE, 1989, p. 390). Nil est en particulier lié au Mont-Cassin, qu'il fréquente régulièrement entre 980 et 994 (*ibidem*, p. 241-243).

3 Dès son retour de Saint-Michel de Cuxa en 988, Romuald entre en relation avec le Mont-Cassin : il s'y installe vraisemblablement quelques temps avec ses deux disciples Giovanni Gradenigo et le comte Oliba Cabreta († 990). Le retour de Romuald dans la région de Ravenne ne doit peut-être être placé qu'en 990, suite au décès du comte Oliba (de la même façon que la mort du doge Pietro Orseolo avait entraîné le départ de Romuald de Cuxa). On retrouve plus tard Romuald au Mont-Cassin auprès de son ancien disciple Giovanni Gradenigo : ce second séjour dure plusieurs mois et se place en 1000 (voir le tableau comparatif qui suit). Entre 981 et 994/6, Nil de Rossano était lui-même en relation régulièrement avec les moines du Mont-Cassin : l'abbé Aligerne du Mont-Cassin l'avait installé sur des domaines de son abbaye, dans le monastère Saint-Michel de Valleluce, situé à 12 km au nord du Mont-Cassin (SANSTERRE, 1995, p. 61 ; NAGY, 2000, p. 242). Pour une raison que j'ignore, et contrairement à Hugues de Querfurt (un disciple de Romuald), Pierre Damien, qui écrit quarante à cinquante ans après les faits, semble avoir minimisé les liens de Romuald avec le monastère du Mont-Cassin.

4 Pour une première approche, CABY, 2002, p. 349-368.

discussions animaient alors les milieux réformateurs bénédictins proches de la papauté, des empereurs ottoniens, des doges de Venise et, plus généralement, des élites laïques, dont étaient d'ailleurs eux-mêmes issus la plupart de ces réformateurs¹. Plusieurs courants idéologiques proches², mais ayant chacun leurs spécificités, ont ainsi été amenés à se rencontrer et à se côtoyer tant à Venise et à Ravenne qu'à Pavie ou à Rome. Quelques monastères bénédictins, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, semblent avoir favorisé plus que d'autres les rencontres entre les moines et les abbés réformateurs : Saint-Apollinaire in Classe, Farfa, le Mont-Cassin, Saint-Paul-hors-les-Murs, Saints-Boniface-et-Alexis sur l'Aventin, Saint-Michel de la Cluse, etc. Les milieux qui participèrent activement à ces échanges interagissaient ainsi les uns avec les autres et s'influençaient mutuellement. Si bien que la spiritualité de Guillaume de Volpiano, ainsi que celle de son disciple et successeur à la tête de l'abbaye de Fécamp, Jean de Ravenne, ne doivent pas être perçues comme exclusivement clunisiennes ; elles sont aussi imprégnées d'idées et de concepts issus d'autres courants réformateurs, en particulier italiens, à commencer par ceux caractérisant les moines-ermite romualdiens³. Ces interpénétrations culturelles pourraient, par exemple, expliquer l'attraction de certains disciples de Guillaume et de Jean, pour des formes de vie mixtes alliant cénobitisme, érémitisme et ascétisme, que l'on observe en Bourgogne dès l'abbatiate de Guillaume⁴ et surtout en Normandie à partir du second tiers du XI^e siècle, en particulier autour des milieux italiens présents à Fécamp⁵ et au Mont Saint-Michel⁶ – ce qui n'est pas une simple coïncidence⁷ – et peut-

1 La *Vita sancti Maioli* composées par Syrus entre 999 et 1010 (BHL 5779) mérite d'ailleurs d'être lue en étant replacée dans ce contexte. Il en est de même pour d'autres vies de saints contemporaines.

2 Leur principal point commun est d'être soumis à la *Règle de saint Benoît*, de fonder leur spiritualité sur l'Écriture (Ancien et surtout Nouveau Testament) et l'exégèse patristique, mais de s'intéresser aussi aux Pères du désert et de reconnaître l'autorité de la papauté sur l'Église d'Occident.

3 Sur les influences de Guillaume de Volpiano, Romuald de Ravenne, d'Odon, de Maïeul et d'Odilon de Cluny, et de leurs milieux respectifs, sur la *Confessio theologica* (composée entre 1018 et 1028) et les prières de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne, voir MANCIA, 2013, p. 29, 163-165 et surtout 197-215.

4 Avec le moine-ermite Paul, d'origine italienne et dont l'ermitage est rattaché à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon (voir plus loin).

5 Lors de la présente enquête, il a été question de plusieurs moines formés à Fécamp sous l'abbé Jean de Ravenne (1028-1078) et qui furent tentés par l'expérience érémitique : Pierre et Déodat, les fondateurs du prieuré de Saint-Martin-de-Bosc ; Maurille et Gerbert, les futurs archevêque de Rouen et abbé de Saint-Wandrille, qui connurent une expérience érémitique en Toscane (c'est-à-dire dans une région où Romuald et ses disciples étaient très bien implantés).

6 Le cas célèbre vécu par Anastase le Vénitien et son disciple Robert sur le Mont Tombelaine au début des années 1060 est le mieux connu. Or Anastase, originaire de Venise, dans une région où Romuald et ses disciples étaient bien implantés, pourrait avoir été moine de Fécamp sous Guillaume de Volpiano puis Jean de Ravenne vers 1027, avant de suivre Suppon au Mont à une date inconnue, qu'il convient de placer entre 1027 et 1032 (voir l'annexe n° 5).

7 Dans son livre *Le don des larmes au Moyen Âge*, Piroška Nagy identifie trois personnes essentielles dans « l'émergence d'une sensibilité particulière aux larmes au XI^e siècle en Occident » (où « les pleurs sont alors décrits, désirés, cherchés ; on en explique le sens, l'efficacité, l'action ») : « saint Romuald, qui n'est connu qu'à travers l'hagiographie, Pierre Damien, son biographe, et Jean de Fécamp, compatriote et contemporain de ce dernier. Ils appartiennent tous trois à un univers érémitique italien, lié aux milieux pontificaux et ottoniens, aussi bien qu'au monachisme italo-grec ». On remarquera que Romuald, Jean de Fécamp et Pierre Damien sont tous trois originaires de Ravenne, où il reçurent leur première formation spirituelle : « tout nous ramène à Ravenne », comme l'observe judicieusement Piroška Nagy (NAGY, 2000, p. 207). Quant au devenir occidental des larmes, « on retrouve ensuite leurs traces ailleurs, notamment en Normandie » (NAGY, 2000, p. 170 et 219-229).

être aussi indirectement au Bec¹. Dans ces conditions, il me semble primordial de s'intéresser à la culture et à la spiritualité des deux premiers abbés de Fécamp, car les monastères placés sous leur dépendance et réformés par eux devinrent nécessairement le réceptacle de cette culture et de cette spiritualité. L'idéal serait donc de parvenir à identifier à quel moment précis, et dans quel contexte, Guillaume et Jean entrèrent l'un et l'autre en relation, d'une part avec le milieu des moines-ermite romualdiens, d'autre part avec le milieu réformateur clunisien contemporain de Maïeul et d'Odilon. Cela permettrait de mieux mesurer les influences respectives de ces milieux sur ces deux moines, qui furent l'un et l'autre intimement liés aux destinées des abbayes de la Trinité de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler que les liens qu'ils établirent avec Cluny furent antérieurs à la naissance de l'*Ecclesia cluniacensis*, dont l'acte fondateur se place en 1024, mais dont le développement se fit surtout après le décès de Guillaume de Volpiano en 1031². À cette époque, Cluny, qui jouissait déjà d'un grand prestige, n'était encore qu'un centre spirituel et réformateur parmi d'autres, eux-mêmes juridiquement indépendants. Ces autres centres étaient cependant plus ou moins importants et plus ou moins influents. Leur rayonnement s'exerce le plus souvent sur d'autres régions que celles où intervenait déjà Cluny³. En confiant la réforme de monastères à l'abbé Maïeul de Cluny, les empereurs ottoniens, les rois capétiens et les élites laïques ou ecclésiastiques s'adressaient avant tout à l'homme, Maïeul, et non à la principale abbaye qu'il dirigeait alors, Cluny⁴. Comme lui, d'autres abbés furent sollicités pour réformer simultanément plusieurs établissements en ayant recours au multi-abbatit ou en faisant appel à des coadjuteurs/co-abbés, tels Audax de Lézat, Sarlat et Tulle, Garin de Lézat et de Cuxa, Heldric d'Auxerre, de Flavigny et de Réôme, Guillaume de Volpiano, Oliba de Ripoll et de Cuxa, Richard de Saint-Vanne de Verdun, etc. Plus ou moins proches de Cluny, ces abbés réformateurs n'œuvrent pas en étant placé sous la dépendance juridique de ce monastère, qui ne se trouve pas lui-même à cette époque à la tête d'un réseau monastique institutionnalisé. Nombre de ces abbés se rendirent personnellement à Rome afin de placer les établissements dont ils avaient la charge sous la protection directe du Saint-Siège et du pape, dans le but d'échapper ainsi aux ingérences laïques et ecclésiastiques⁵.

Afin de mieux saisir les environnements spirituels dans lesquels Guillaume de Volpiano et son

1 Le contexte exact du début de la vie d'ermite menée par Herluin (vers 1036) reste obscur, car le modèle ayant inspiré son mode de vie érémitique n'a pu à ce jour être établi avec précision. Nous nous contenterons cependant de remarquer que sa vie d'ermite (dans les années 1030) puis de moine-ermite (à partir des années 1040/2), était suffisamment proche de modèles italiens connus de Lanfranc de Pavie (v. 1046) pour attirer ce dernier au Bec vers 1046/7 (j'adopte ici la chronologie proposée par Jean-Hervé Foulon, déjà évoqué plus haut).

2 Voir à ce sujet, PACAUT, 1991, p. 43-51.

3 Pour le X^e siècle, et les cas d'Aurillac, Cuxa, Lézat, voir LAURANSON-ROSAZ, 1991, p. 353-372 (surtout p. 365-372). Pour Gorze, voir WAGNER, 1996. Dans la première moitié du XI^e siècle, l'influence de l'abbé Richard de Saint-Vanne dans le nord de la France est également bien connue.

4 Il s'agit de réformes engagées à titre personnel, et non au nom de Cluny.

5 À ce sujet, voir LAURANSON-ROSAZ, 1991, p. 365-372. L'auteur parle toutefois du réseau clunisien comme d'un réseau institutionnel à ses balbutiements dès 931, sous Odon.

disciple Jean de Ravenne ont grandi, puis ont entrepris leurs réformes, je présenterai tout d'abord le contexte clunisien en Italie, en rappelant les liens qu'avaient établis les premiers abbés de Cluny au-delà des Alpes au cours du X^e siècle et jusque dans les années 1020. J'en profiterai ensuite pour faire un point rapide sur les voyages des abbés Garin et Oliba de Saint-Michel de Cuxa (dans les Pyrénées) avec l'Italie. Puis je m'intéresserai simultanément aux cas contemporains de Romuald de Ravenne et de Guillaume de Volpiano afin de tenter de mettre en lumière les points de convergence et de rencontre entre leurs carrières respectives, ainsi qu'avec les autres milieux réformateurs précédemment évoqués. J'en profiterai enfin pour traiter le cas de Jean de Ravenne, disciple de Guillaume, mais dont l'origine ravennate induit inévitablement une proximité antérieure avec le milieu des moines-ermites romualdiens des environs de l'an Mil.

La présence des abbés de Cluny et de Saint-Michel de Cuxa en Italie de 927 à 1030

Les interventions des moines de Cluny en Italie débutent avec Odon, qui, une fois devenu abbé (926-942), se rend à sept reprises auprès du pape¹. En 931, Odon obtient officiellement de Jean XI (931-936) la reconnaissance de son droit à réformer des abbayes en dirigeant simultanément plusieurs monastères, ce qui constitue une étape importante dans sa vie de réformateur². Plus tard, Léon VII (936-939) lui demande de réformer l'abbaye romaine de Saint-Paul-hors-les-Murs tandis qu'Albéric II de Spolète (932-954) le sollicite dans le même sens pour le monastère Saint-Élie de Nepi³. Les trajets menant Odon de Cluny à Rome le font passer par le Piémont, la Lombardie, la Toscane et le Latium : il séjourne ainsi, entre autres, à Pavie – où, au cours du printemps 938, il réside quelques temps auprès du roi d'Italie Hugues de Provence (926-945) – à Sienne et à Nepi. La cité pontificale (Rome) et, dans une moindre mesure, la cité royale (Pavie) constituent donc deux de ses destinations italiennes favorites. Son successeur, Maïeul⁴, fera lui même six longs séjours en

1 Sur Odon de Cluny, voir surtout les travaux récents d'Isabelle Rosé, et notamment son très utile regeste (Rosé, 2008, p. 629-638). Odon peut être considéré comme « l'un des principaux représentants de l'élan réformateur de la première moitié du X^e siècle, inscrit dans la continuité des usages et des idéaux de Benoît d'Aniane » (*ibidem*, p. 15, d'après C. B. Bouchard ; IOGNA-PRAT, 1988, p. 394). Odon se rend pour la première fois à Rome, auprès du pape Jean X, entre février et août 927, une seconde auprès de Jean XI en mars 931, puis quatre fois auprès de Léon VII (durant l'été puis à la fin de l'année 936, au cours de laquelle il semble être longuement resté en Italie ; en janvier 938 et enfin en janvier-février 939) et une dernière fois sous Étienne VIII durant l'été 942. Dès 927, ses voyages à Rome visent l'obtention de bulles, de protections et de privilèges pour ses monastères (Cluny, Déols, Fleury, Saint-Martin de Tours). Mais, à partir de 936, Odon réalise aussi des ambassades de paix entre le roi d'Italie Hugues de Provence (926-945) et Albéric II de Spolète (932-954), dont le pouvoir s'exerce sur Rome : Odon tient alors le rôle de médiateur entre les deux partis, auxquels il se trouve personnellement lié.

2 LAURANSON-ROSAZ, 1991, p. 368. Depuis la mort de Bernon, Odon dirigeait déjà, depuis le 16 décembre 926 ou le 13 janvier 927, les abbayes de Cluny, de Déols et de Massay. Il était également à la tête de Romainmôtier depuis le 14 juin 928 ou 929 (Rosé, 2008, p. 631-633). La reconnaissance par le pape de ce droit particulier, constituant une entorse vis-à-vis des prescriptions de la règle de saint Benoît, fut sans doute jugée nécessaire par Odon.

3 C'est lors de l'un de ses voyages à Rome, probablement dès 936, qu'Odon fait la connaissance de Jean de Salerne, qui devient son disciple et sera son biographe.

4 Sur Maïeul, voir IOGNA-PRAT, 1988 (citation, p. II) : « Saint Maïeul, quatrième abbé de Cluny entre 954 et 994, n'a jamais fait l'objet d'une étude historique particulière. Trop de textes narratifs, trop de documents diplomatiques

Italie, au cours desquels il réside principalement à Pavie, à Rome et à Ravenne, ainsi que, plus ponctuellement, à Vérone et à Ivrée¹. Le premier voyage de Maïeul est entrepris en 953-954, alors qu'il n'est encore qu'apocrisiaire de l'abbé Aymard de Cluny (942-954)². Ses cinq déplacements suivants, réalisés en tant qu'abbé de Cluny (954-994), retiendront plus longuement notre attention. En 967, Maïeul se rend à Rome, pour installer comme prieur l'un de ses moines à Saint-Paul-hors-les-Murs, abbaye autrefois réformée par Odon³. Il entreprend quelques années plus tard, en 971/2, la réforme de l'abbaye Saint-Apollinaire in Classe, près de Ravenne, à la demande de l'empereur Otton le Grand (962-973)⁴. Mais c'est à Pavie que son activité se révèle la plus intense : il y avait déjà effectué, à la demande du même empereur Otton I^{er}, la fondation de Sainte-Marie (rebaptisée Saint-Maïeul après sa mort) en 967⁵. Puis, sur la sollicitation de l'impératrice Adélaïde (962-999), il fonde l'abbaye Saint-Sauveur de Pavie en 971⁶. Maïeul assiste aussi, toujours à Pavie, à la réconciliation de l'impératrice Adélaïde et de son fils Otton II (973-983) en décembre 980⁷. Il y séjourne à nouveau pendant plusieurs mois au cours de l'année 983 en compagnie de l'évêque Adalbert de Prague (983-988/9 ; 992-994 ; † 997)⁸, après avoir assisté à l'assemblée de Vérone où l'empereur

laissent apparaître sa figure pour qu'on ne soupçonne pas l'importance, dans l'histoire de la seconde moitié du X^e siècle, de ce Clunisien, captif célèbre des Sarrasins et dont le nom est attaché à la libération de la Provence »

- 1 Sur les six séjours de Maïeul en Italie, voir surtout BOURDON, 1926, p. 61-89 (en particulier p. 86-88 pour le résumé des dates restituées). Ceux-ci se placent en 953-954, en 967, en 971-972, en 980-981, en 983 et en 986-987. Voir aussi IOGNA-PRAT, 1988, p. 27-28 et 133-141. Cet auteur, qui a étudié les *Vitae sancti Maioli* BHL 5180 et 5179, propose de faire de l'auteur de la première vie un moine anonyme de Saint-Maïeul de Pavie, ayant opéré entre 994 et 999 (à l'époque où Saint-Maïeul de Pavie s'appelait encore Sainte-Marie de Pavie), et de la deuxième une œuvre de Syrius, composée entre 990 et 1010, grâce notamment au témoignage précieux de l'abbé Heldric de Saint-Germain d'Auxerre (987/9-1010), un proche disciple de Maïeul originaire d'Italie du nord.
- 2 Maïeul est envoyé à Rome par Aymard avant octobre 953. Il obtient une bulle de protection du pape Agapit II en faveur de Cluny en mars 954. Il est accompagné d'Heldric, qu'il guérit à Ivrée sur leur chemin de retour, puis rentre à Cluny par le col du Grand-Saint-Bernard.
- 3 En février 967, Maïeul est appelé par les moines de Saint-Paul-hors-les-Murs, qui viennent de perdre leur recteur Ingenuard. Il fait un détour par Coire, où il se trouve le 28 mars 967. Il réforme Saint-Paul-hors-les-Murs entre avril et juin 967. Au retour, il s'arrête à Pavie avec l'empereur Otton le Grand et fonde le prieuré de Sainte-Marie. Puis il rentre à Cluny, où sa présence est attestée en janvier 969.
- 4 Maïeul est d'abord invité par l'impératrice Adélaïde à se rendre à Pavie. Son départ se place avant avril 971. Durant l'été, il fonde Saint-Sauveur de Pavie. À l'automne, il rejoint l'empereur Otton le Grand à Ravenne et il restaure avec lui le monastère de Saint-Apollinaire in Classe (Maïeul reviendra à Ravenne en janvier 981). En avril 972, il célèbre les fêtes de Pâques à Rome et assiste au mariage d'Otton II, fils d'Otton le Grand et d'Adélaïde, avec la princesse byzantine Théophano. À son retour, alors qu'il franchit les Alpes par le col du Grand-Saint-Bernard, il est capturé par des Sarrasins entre le 22 juillet et le 15 août. Finalement libéré, il rentre à Cluny fin septembre.
- 5 Preuve incontestable de son influence, cet établissement monastique sera rebaptisé Saint-Maïeul de Pavie dès 999, soit cinq années après sa mort et quelques mois seulement après sa canonisation. Voir deux notes plus haut.
- 6 Voir deux notes plus haut.
- 7 Otton II s'était brouillé avec sa mère Adélaïde en 978. Lors de ce quatrième voyage, Maïeul se trouve à Pavie en décembre 980, puis à Ravenne en janvier 981 (il y approuve la règle du monastère Saint-Jean de Parme). Il était de retour en Bourgogne avant mai 981.
- 8 Sur l'évêque Adalbert de Prague († 997), « un prince de sang et un prince de l'Église menant l'humble existence d'un moine », et sur son influence sur l'empereur Otton III, voir SANSTERRE, 1989, p. 380-387. Après son premier épiscopat à Prague (983-988/9), Adalbert séjourna quelques temps au Mont-Cassin. Sur les conseils de l'illustre ascète italo-grec Nil de Rossano, il se fit moine à Rome, dans le monastère des Saints-Boniface-et-Alexis sur l'Aventin (v. 990-992). Il revint dans ce monastère de 994 à 996 après son second épiscopat à Prague (992-994). Suite au couronnement d'Otton III à Rome en mai 996 et au synode qui s'ensuivit, il fut envoyé en Pologne pour l'évangélisation des Prussiens, au cours de laquelle il mourut le 23 avril 997. Les liens étroits entre Adalbert de

Otton II l'avait convié¹. Ces deux derniers voyages furent aussi l'occasion d'intervenir à nouveau dans ses deux fondations de Sainte-Marie et de Saint-Sauveur de Pavie. Maïeul assure enfin, lors de son sixième et ultime voyage, effectué en 986-987, la réforme de l'abbaye Saint-Pierre-au-Ciel-d'Or aux portes de Pavie (San Pietro in Ciel d'Oro). Son passage à l'aller par l'abbaye de Lucedio fut aussi l'occasion de sa rencontre avec Guillaume de Volpiano, qui se fit son disciple à son retour². Ainsi, pour paraphraser Ernst Sackur et citer Dominique Iogna-Prat, « Pavie, capitale royale » privilégiée par les empereurs ottoniens dans le dernier tiers du X^e siècle, est une véritable « garnison clunisienne en Italie du nord depuis Odon et surtout Maïeul, qui y déploie une [importante] activité fondatrice et réformatrice »³. Les séjours de Maïeul en Italie sont intimement liés à sa fréquentation des papes et des empereurs ottoniens. Ses déplacements révèlent surtout une grande proximité avec Otton le Grand, son épouse Adélaïde et leur fils Otton II. Ce dernier, encouragé par sa mère Adélaïde, proposa même à Maïeul de devenir pape, ce que refusa l'abbé de Cluny. La proximité de Maïeul avec les empereurs et la papauté s'est maintenue durant l'abbatit de son successeur, Odilon (994-1049)⁴. Il semble d'ailleurs que la présence des abbés de Cluny en Italie ait été moins fréquente lorsque les empereurs ottoniens en furent absents, c'est-à-dire entre la mort d'Otton II († 7/12/983) et le couronnement impérial d'Otton III (21 mai 996)⁵. En se limitant à la période antérieure à 1030, qui nous occupe ici, le quatrième abbé de Cluny réalisa pas moins d'une dizaine de voyages en Italie. Lors du premier, effectué vers 995, Odilon se contente semble-t-il de visiter quelques monastères, parmi lesquels Saint-Michel de la Cluse et sans doute aussi les établissements de Pavie, et peut-être de Rome, liés à Cluny depuis l'abbatit de son prédécesseur⁶. Le second voyage italien d'Odilon, qui se place en 998-999, est, à de nombreux égards, d'une importance considérable. Ses

Prague et Otton III se placent entre mai et décembre 996, d'abord à Rome (mai), puis à Mayence (septembre-octobre) et enfin à Cologne (décembre).

- 1 En mai 983, Maïeul part rejoindre Otton II en Italie (l'empereur mourra la même année, le 7 décembre, à Rome). Le 15 juin, il participe à l'assemblée de Vérone, où il rencontre l'évêque Adalbert de Prague. Entre juillet et novembre 983, il séjourne avec ce dernier à Pavie, où tous deux rencontrent l'évêque Gérard de Toul. Maïeul est de retour à Cluny fin 983. Adalbert, Maïeul et Gérard seront tous les trois canonisés.
- 2 À l'aller, Maïeul passe par Saint-Michel de Lucedio, où il rencontre Guillaume de Volpiano, puis atteint Pavie pour réformer Saint-Pierre-au-Ciel-d'Or. De là, il se rend à Rome auprès du pape Jean XV afin que ce dernier consacre le moine Azon abbé de Saint-Pierre. Au retour, en 987, Maïeul repasse par Lucedio et emmène Guillaume de Volpiano avec lui à Cluny.
- 3 IOGNA-PRAT, 1988, p. 28.
- 4 Pour les voyages italiens d'Odilon, voir JARDET, 1898. Dans le détail, la chronologie de ces déplacements doit parfois être corrigée et mériterait d'être affinée, mais les travaux de l'abbé JarDET suffiront ici pour mon propos. L'œuvre d'Odilon trahit son étroite proximité avec les empereurs ottoniens et saliens. Preuve de ses affinités avec l'empire ottonien, Odilon est connu comme auteur de la *Vie de l'impératrice Adélaïde* (BHL 63) ainsi que de vers sur les empereurs Othon I, Othon II, Othon III et Henri II (ms. Paris, BnF, nal 1491, fol. 35r-41r ; cf. IOGNA-PRAT, 1992, p. 111).
- 5 Au cours de cette période, on ne dénombre que deux voyages des abbés de Cluny : un de Maïeul en 986-987 et un d'Odilon vers 995. Notons toutefois que nos sources principales sont liées à la chancellerie impériale ottonienne et pontificale romaine ; les voyages non liés aux empereurs et aux papes ont donc nécessairement laissés moins de traces dans la documentation.
- 6 JARDET, 1898, p. 223-226.

déplacements sont ponctués d'au moins deux séjours prolongés tant à Ravenne qu'à Rome, auprès de l'empereur Otton III (996-1002), de l'archevêque de Ravenne Gerbert d'Aurillac (998-999) et des papes Grégoire V (996-999) puis Sylvestre II (999-1003)¹. Outre ces rencontres décisives avec d'éminentes personnalités de la vie politique et religieuse, ce long séjour italien est aussi l'occasion de la reconnaissance de la sainteté de Maïeul (seulement quatre ans après son décès), ainsi que de l'obtention de diplômes importants, telle que la bulle de Grégoire V notifiant l'émancipation de Cluny et de ses dépendances directes vis-à-vis du pouvoir des évêques diocésains (bulle d'exemption)². La première rencontre d'Odilon avec Romuald se place aussi dans ce contexte, en 998, alors que ce dernier occupe durant quelques mois l'abbatit de Saint-Apollinaire in Classe³. Les deux hommes se sont à nouveau rencontrés à Rome et dans ses environs au cours de l'année suivante⁴. Et c'est à l'occasion de ce même séjour romain, en 999, qu'Odilon retrouve son ami Guillaume de Volpiano. Les deux abbés, accompagnés du pape Sylvestre II, se rendent peu après à Farfa pour intervenir dans la réforme de ce monastère à la demande de l'abbé du lieu, Hugues. Sur le chemin du retour, Odilon intervient enfin à Saint-Maïeul de Pavie, toujours en cette même année 999⁵. Le troisième déplacement italien d'Odilon se place en 1000-1001. L'abbé de Cluny s'est d'abord rendu à Rome auprès du pape Sylvestre II et de l'empereur Otton III, puis les a rejoint à Ravenne. Ce séjour romain et ravennate amène Odilon à rencontrer une nouvelle fois Romuald⁶. Odilon revient en Italie en 1004 (4^{ème} voyage) : il séjourne à Pavie et dans ses environs, au monastère de Saint-Pierre-au-Ciel-d'Or, sur la route de Verceil, au moment où l'empereur Henri II mène sa première campagne militaire en Italie du nord contre le marquis Arduin d'Ivrée. Ce dernier s'était fait proclamer roi d'Italie à son insu après la mort d'Otton III en 1002 ; Henri II se fit à son tour couronner roi d'Italie à Pavie le 15 mai 1004⁷. Il semble qu'il faille ensuite attendre 1013-1014⁸ pour voir à nouveau Odilon au-delà des Alpes : l'abbé de Cluny est en effet présent à Pavie pour célébrer Noël avec l'empereur Henri II, alors que celui-ci mène sa seconde campagne militaire

1 C'est-à-dire le même Gerbert d'Aurillac.

2 JARDET, 1898, p. 227-244. Sur cette bulle, voir IOGNA-PRAT, 1988, p. 349-351; POECK, 1998, p. 22 et suiv.

3 L'abbatit de Romuald à Saint-Apollinaire in Classe se place entre janvier-février et l'automne 998 (avant le 30 novembre). SANSTERRE, 1989, p. 387-388.

4 Romuald part de Ravenne à l'automne 998, probablement autour du 30 novembre. On le retrouve peu après dans les environs de Rome, à l'époque où il intervient dans la réforme de l'abbaye de Farfa et où il commence à rassembler un groupe d'ermites. Romuald se trouve toujours dans les environs de Rome à l'automne 1000, lorsque l'empereur Otton III vient à sa rencontre. Il y reste jusqu'au début de l'année 1001 (SANSTERRE, 1989, p. 387-389 et 400).

5 JARDET, 1898, p. 245-248 (où il est question de la proximité entre Odilon de Cluny et Pierre, prieur de Saint-Maïeul de Pavie, mort en 1025). Nous pensons en effet que les deuxième et troisième voyages d'Odilon, datés respectivement de 998 et 999, ne sont en fait qu'un seul et même voyage, courant sur les années 998-999.

6 JARDET, 1898, p. 349-352.

7 JARDET, 1898, p. 373-379.

8 Les papes qui se succédèrent entre 1004 et 1012 étaient semble-t-il moins favorables à une union étroite entre la papauté et l'empire. Il est possible que sur cette période (1004-1013) Odilon se soit tout de même rendu en Italie sans que cela n'ait laissé de traces dans les sources.

contre Arduin d'Ivrée. Henri II se fait peu après couronner empereur à Rome par le pape Benoît VIII (14 février 1014)¹. D'après les témoignages de Jotsald et de Pierre Damien, Odilon entreprend régulièrement des pèlerinages *ad limina* sous le pape Benoît VIII (1012-1024), avec lequel il semble proche. Au cours de l'un d'eux, effectué en 1023, Odilon prolonge même son pèlerinage jusqu'au Mont-Cassin². L'année suivante, il obtient une bulle du pape Jean XIX (1024-1032), étendant l'exemption de Cluny à l'ensemble de ses dépendances. Les historiens modernes considèrent ce document comme l'acte de naissance de l'*Ecclesia cluniacensis*, en tant que réseau monastique centré autour de Cluny³. Lors d'un autre voyage, Odilon assiste au couronnement impérial de Conrad II (1024-1039) à Rome le 26 mars 1027. On peut noter que son ami Guillaume de Volpiano était lui-même présent à Rome vers mars-avril 1027. Ainsi s'achève notre passage en revue des principaux voyages effectués en Italie par les premiers abbés de Cluny avant 1030⁴.

Sur cette même période, d'autres abbés bénédictins ont entrepris des voyages en Italie dans le but de pèlerinages, mais surtout afin d'obtenir la protection des papes ou/et des exemptions pour leurs établissements. Le cas des abbés réformateurs Garin et Oliba de Saint-Michel de Cuxa, abbaye catalane des Pyrénées, est à cet égard intéressant puisque ces deux abbés furent eux-mêmes en relation avec Romuald de Ravenne et son milieu de moines-ermites, avec Maïeul et Odilon et le milieu réformateur clunisien, ainsi peut-être qu'avec l'abbé Guillaume de Volpiano et le milieu réformateur volpianien⁵. Contemporain de Maïeul, Garin est connu pour avoir effectué au moins quatre voyages à Rome en 968, 978, 988 et 993⁶. Ancien moine de Cluny⁷ puis abbé de Saint-Pierre de Lézat (v. 961-998/9), au sud de Toulouse, son multi-abbatiate débute à la fin de l'année 965, alors

1 JARDET, 1898, p. 413-416.

2 JARDET, 1898, p. 539-543.

3 JARDET, 1898, p. 388-389 (l'auteur confond Jean XVIII et Jean XIX et date par erreur cette bulle et ces événements en 1005 au lieu de 1024).

4 Si les clunisiens du X^e siècle sont intervenus dans des réformes autour de Ravenne, Rome et Pavie, c'est dans cette dernière ville que leur influence se fit la plus sentir. Pour avoir un aperçu des vingt prieurés clunisiens implantés en Lombardie dans la première moitié du XII^e siècle, la plupart lors de l'abbatiate d'Hugues de Semur (1049-1109), voir POECK, 1998, p. 134-135.

5 Oliba, abbé de Ripoll (1008-1046) et de Saint-Michel de Cuxa (1008-1046) pourrait avoir rencontré Odilon de Cluny et Guillaume de Volpiano à l'occasion de l'un de ses voyages en Italie, dont les deux premiers se placent en 1011 et en 1016. Odilon figure en effet au premier janvier dans le nécrologe de Ripoll, alors que l'abbé Guillaume de Volpiano pourrait bien être à identifier avec l'abbé homonyme inscrit au 3 janvier dans ce même nécrologe (BULST, 1973, p. 29 n. 41). Le *Libellus* de Jean de Fécamp, « longue méditation en trois parties suivies de prières, dédiée à l'impératrice Agnès, veuve d'Henri III », était présent à Ripoll (ms. 214) dès la seconde moitié du XI^e siècle, ce qui confirme l'existence de liens anciens, directs ou indirects, entre Ripoll et le réseau spirituel volpianien (ZIMMERMANN, 2003, t. II, p. 790 ; Id., 2009, p. 315-316).

6 Sur Garin de Lézat et ses rapports avec Cluny, avec Rome et avec saint Romuald, voir LAURANSON-ROZAT, 1991, p. 366-369 ; CABY, 2002, p. 356-357 ; ZIMMERMANN, 2009, p. 296-305 et LAURANSON-ROZAT, 2001, p. 95-100 : « personnage majeur de l'époque [...] son rôle en Gothie peut être comparé à celui de son contemporain Maïeul à Cluny. Cluny avec laquelle il entretient d'étroites relations » (citation, p. 95). Garin fut en effet le coadjuteur (co-abbé) d'Audax (Audacius) à Lézat, ce dernier ayant lui-même été auparavant le coadjuteur d'Odon de Cluny à Saint-Martin de Tulle, à Sarlat et à Lézat. Voir aussi ; ROSÉ, 2010, p. 257-259.

7 ZIMMERMANN, 2009, p. 297 : Garin souscrit plusieurs chartes du cartulaire de Cluny entre 943 et 959, avant d'être envoyé à Lézat en 960.

qu'il vient d'être établi à la tête de Saint-Michel de Cuxa (965-998/9), un monastère catalan rattaché directement à Rome. À partir de cette date, Garin devient le principal abbé réformateur de Catalogne et peut être perçu comme un agent actif de l'affirmation pontificale dans cette région. Son premier voyage à Rome, effectué avec le comte Oliba Cabreta en 968, permet en particulier d'obtenir du pape Jean XIII (965-972) des privilèges en faveur de Cuxa¹. Lors de son second voyage, qu'il faut placer en 978, il passe non seulement par Rome, mais aussi par Venise² où il fait la connaissance de Romuald (nous allons y revenir). Plus tard, en 988, il accompagne le comte Oliba Cabreta († 990) dans sa retraite monastique au Mont-Cassin, ce qui le mène une troisième fois aux portes de Rome. Puis, concrétisant son vœu de pèlerinage, Garin prend le chemin de la Terre Sainte. À son retour en 993, l'abbé de Cuxa passe une dernière fois par Rome, où il obtient une bulle du pape Jean XV (985-996) le confirmant à la tête de cinq abbayes rattachées directement à la papauté : Saint-Pierre de Lézat, Saint-Michel de Cuxa, Saint-Hilaire de Carcassonne, Saint-Pierre du Mas-Grenier et Notre-Dame d'Alet. L'ensemble forme une petite congrégation monastique, rattachée à la personne de Garin, mais où chaque établissement conserve son autonomie. Si cet embryon de congrégation ne lui survit pas³, Oliba, l'un de ses successeurs à Cuxa, peut être considéré comme le digne héritier de ses réformes. Fils et successeur du comte Oliba Cabreta, qui accompagna deux fois Garin en Italie, Oliba mena d'abord une carrière dans le siècle⁴. Il décida cependant d'abandonner ses fonctions pour se faire moine à Ripoll en 1002. Quelques années plus tard, il fut choisi pour prendre simultanément la direction, en tant qu'abbé, des monastères de Ripoll (1008-1046) et de Saint-Michel de Cuxa (1008-1046). Il continua à diriger ces deux établissements lorsqu'il fut établi sur le siège épiscopal de Vic (1018-1046). Comme son prédécesseur Garin, Oliba fera lui-même plusieurs voyages en Italie et à Rome. Les deux premiers se placent en 1011 et en 1016⁵. Des influences lombardes et romaines sur l'architecture catalane ont

1 À la même époque, en 968, le comte Borrel de Barcelone, l'abbé-évêque Atton de Vic et son disciple le jeune Gerbert d'Aurillac, vont à Rome en vue de la création de l'archevêché de Vic, destiné à rendre autonome les évêchés catalans vis-à-vis de l'archevêché de Narbonne. Garin était l'ami et le correspondant de Gerbert d'Aurillac (LAURANSON-ROSAZ, 2001, p. 95).

2 Son passage à Venise serait dû à un pèlerinage auprès des reliques de l'évangéliste saint Marc.

3 LAURANSON-ROSAZ, 2001, p. 99-100.

4 Sur Oliba, voir ZIMMERMANN, 2009, p. 305-317 ; ZIMMERMANN, 2009, p. 7-39, en particulier p. 13-18 et 31-37 ; PALAZZO, 2009, p. 77-89 ; BARRAL I ALTET, 2009, p. 177-186, en particulier p. 177-180 et 186 ; BARRAL I ALTET, 2010, p. 211-226. Pour une première approche sur les liens entre Saint-Michel della Chiusa, Saint-Michel de Cuxa et Venise, voir LAURANSON-ROSAZ, 2001, p. 89-101 et LAURANSON-ROSAZ, 2008, p. 39-61.

5 Il effectue ce premier voyage en compagnie de plusieurs moines, mais aussi de dignitaires ecclésiastiques, dont l'évêque d'Urgell, et de ses deux frères Bernat et Guifred. Le pape Serge IV (1009-1012) lui délivre deux bulles confirmant les biens de Ripoll et de Cuxa et leur accorde un statut d'exemption. Son second voyage se place en 1016 et permirent l'obtention de deux bulles du pape Benoît VIII (1012-1024) dans le contexte de la suppression du monastère Saint-Jean (dirigé par sa sœur, mais décadent) ; Oliba était alors accompagné de son frère Bernat Tallafero († 1020), de ses neveux Guillem et Guifred (fils de Bernat) et de deux dignitaires du diocèse de Vic. Oliba effectua aussi d'autres voyages à Rome et en Italie en tant qu'évêque de Vic (1018-1046), mais ceux-ci n'ont guère laissé de traces documentaires. La quête de reliques pourrait aussi expliquer certains de ses voyages dans la péninsule (ZIMMERMANN, 2009, p. 15, 31-32 et 36 ; *id.*, 2009, p. 310-311 ; BARRAL I ALTET, 2010, p. 211-212).

été décelées du temps d'Oliba¹. La quête du salut des âmes, les suffrages pour les défunts ainsi que la commémoration des morts, mis en place au cours de ses abbatiats, sont étroitement liées aux pratiques également observées à Cluny et à Fleury à la même époque². Comme chez Odon, Maïeul, Garin, Odilon et Guillaume de Volpiano, nous retrouvons chez Oliba la même reconnaissance de la primauté de Rome et le même tropisme romain : tous ces moines bénédictins, qui furent de grands réformateurs, voient « dans la Papauté le fondement à la fois juridique et moral de l'ordre chrétien bien avant qu'elle ne songe elle-même à se réformer »³.

Les carrières de Romuald de Ravenne et de Guillaume de Volpiano : approche comparée

Maintenant que la présence en Italie de quelques éminents abbés réformateurs bénédictins a été rappelée, intéressons-nous à présent aux carrières monastiques de Romuald de Ravenne et de Guillaume de Volpiano, qui furent influencées par Maïeul et par Cluny, mais aussi par d'autres milieux et courants spirituels. Pour une plus grande clarté, et surtout afin de permettre une approche comparative croisée, je présenterai les moments clefs de leurs vies respectives sous la forme d'un tableau chronologique :

1 Ses réalisations en Catalogne sont profondément influencées du style Lombard mais sont aussi inspirées de formes importées de Rome (BARRAL I ALTET, 2009, p. 177-178 ; BARRAL I ALTET, 2010, p. 211 et suiv. ; ZIMMERMANN, 2009, p. 32-35).

2 Ainsi l'expédition – inhabituelle au sud de la Loire et dans le midi de la France (DUFOUR, 2013, p. 46) – des cinq rouleaux mortuaires catalans nous étant parvenus (DUFOUR n° 67, 69, 72, 74 et 104) est intimement liée à l'abbé Oliba. Elle se concentre sur un siècle, entre 1008 à 1102, mais principalement de 1008 à 1051. Trois de ces rouleaux concernent les fils d'Oliba Cabreta († 990) : « Bernat Tallaferro, comte de Besalu [† 1020] (n° 69), Oliba, abbé de Ripoll et de S. Michel de Cuxà, évêque de Vic [† 1020] (n° 72) et Guifré, comte de Cerdagne, moine de S. Martin-du-Canigou [† 1049] (n° 74) » (DUFOUR, 2013, p. 48). La confection du rouleau de l'abbé *Seniofredus* de Ripoll [† 1008] (n° 67) et de Bernat Tallaferro [† 1020] (n° 69) sont même attribués par la critique à l'abbé Oliba de Ripoll et de Cuxa (DUFOUR, 2013, p. 66-67). Oliba a donc joué un rôle majeur pour la *memoria* de son prédécesseur à Ripoll, ainsi que pour celle de son premier frère. Cette pratique s'est un temps perpétuée après sa mort dans les milieux où il exerça une forte influence en tant qu'abbé : Ripoll et Cuxà (n° 72 et 104), mais aussi Saint-Martin-du-Canigou (n° 74), où il fut abbé de 1009 à 1014. Le dernier rouleau mortuaire catalan connu (n° 104) concerne l'abbé Bernat de Ripoll († 20/06/1102) et s'inspire des rouleaux de ses deux prédécesseurs (n° 67 et 72). Les parcours des porteurs de rouleau (DUFOUR, 2005, cartes n° 1, 2, 3 et 4) mettent en évidence la recherche de liens toujours plus au nord (Cluny, Marmoutier, Fleury, Liège, Maastricht et Aix entre 1046 et 1051) ; mais cette tendance a déjà disparu en 1104 (La Réole, dépendance de Fleury, et Moissac, dépendance de Cluny, sont alors les deux établissements visités les plus septentrionaux).

3 ZIMMERMANN, 2009, p. 17 et 31-32.

| Romuald de Ravenne (v. 950-1027) ¹ | Guillaume de Volpiano (962-1031) ² |
|--|---|
| <p>Naissance à Ravenne vers 950. Il appartient, par son père, à la haute aristocratie ravennate (famille des Onesti) : il est le fils du duc Serge de Ravenne.</p> | <p>Naissance en 962 dans la forteresse de l'île de San Giulio, (lac d'Orsa, nord de la Lombardie). Il se rattache, par sa mère, à la haute aristocratie piémontaise et lombarde, celle des marquis d'Ivrée et des rois d'Italie : il est le fils de Périnza d'Ivrée et du seigneur Robert de Volpiano, ainsi que le petit-fils du marquis d'Ivrée et roi d'Italie Bérenger II.</p> |
| <p>Non destiné par ses parents à une carrière religieuse. Sa conversion monastique survient en 972/3, après le meurtre par son père d'un proche parent dans le cadre d'une faide familiale. Romuald décide de faire pénitence au nom de son père ; il se retire pendant quarante jours à Saint-Apollinaire in Classe, une abbaye récemment réformée par l'abbé Maïeul de Cluny (en 971/2). Encouragé par les moines du lieu, Romuald accepte d'y prendre l'habit monastique. Il reste trois ans dans cette communauté, où il se soumet à la règle de saint Benoît et aux coutumes clunisiennes. C'est peut-être dès cette époque que Romuald exhorte son père Serge à se convertir au monachisme : le duc de Ravenne se retire comme moine à Saint-Sever in Classe. Vers 975, Romuald quitte Saint-Apollinaire in Classe pour rejoindre dans la lagune vénitienne un vieil ermite du nom de Marin. Romuald reste néanmoins soumis à la règle de saint Benoît. Compagnon de Marin, il forme avec celui-ci d'autres disciples, dont Giovanni Vincenzo, un ancien évêque du diocèse de Ravenne.</p> | <p>Offert à sept ans par ses parents comme oblat au monastère Notre-Dame et St-Michel de Lucedio (969). Alors qu'il est moine de Lucedio, il part étudier la grammaire à Verceil puis à Pavie (cette période de formation se place à une date inconnue, alors que Guillaume avait vraisemblablement entre 12 et 22 ans, ce qui correspond à une période allant de 974 à 984). Sans doute entend-il parler pour la première fois de l'abbé Maïeul de Cluny lors de son séjour à Pavie (à cette époque, Maïeul a déjà fondé Sainte-Marie (en 967) et Saint-Sauveur (en 971) ; l'abbé de Cluny séjourne aussi plusieurs fois dans cette cité, notamment en 980 et en 983)³.</p> |
| <p>En 978, le doge de Venise Pietro I^{er} Orseolo (976-978), qui se retrouve alors dans une situation politique des plus inconfortables et traverse une importante crise spirituelle⁴, se confie aux ermites Marin et Romuald, ainsi qu'à l'abbé Garin de Lézat et de Cuxa, alors de passage à Venise. Convaincu par eux de la vanité des choses terrestres lors de conversations sur le salut des âmes, Pietro Orseolo décide d'abandonner sa charge, ainsi que femme et enfants, afin de prendre l'habit monastique. Il suit l'abbé Garin à Saint-Michel de Cuxa en compagnie des ermites Marin et Romuald et d'une suite réduite, constituée de son neveu Giovanni Gradenigo et de son gendre Giovanni Morosini⁵.</p> | <p>Dans les années 980, Guillaume, en tant que gardien de l'office divin et qu'écolâtre de Notre-Dame et Saint-Michel de Lucedio, exerce la double charge de chantre (<i>cantor</i>) et de bibliothécaire (<i>armarius</i>). Il est donc le responsable du chœur (chant et liturgie), de la bibliothèque, du <i>scriptorium</i> et de l'école (enseignement). Vers cette époque, Guillaume persuade son père, Robert de Volpiano, devenu veuf, de le rejoindre à Lucedio pour finir ses jours comme moine et pénitent⁶.</p> |

1 Sur tout ceci, voir TABACCO, 1965, p. 73-119 ; NORWICH, 1987, p. 52-71 ; SANSTERRE, 1989, p. 377-412 ; ARNOUX, 1995, p. 70-75 ; SANSTERRE, 1995, p. 61-62 ; NAGY, 2000, p. 170-189 ; LAURANSON-ROSAZ, 2001, p. 89-101 ; CABY, 2002, p. 349-368 ; HENRIET & WAGNER, 2004, p. 231-235 ; LAURANSON-ROSAZ, 2008, p. 39-61 ; ZIMMERMANN, 2009, p. 299-305.

2 Sur tout ceci, voir surtout BULST, 1973 ; GAZEAU, 2007 ; GAZEAU & GOULLET, 2008.

3 À ce sujet, BULST, 1973, p. 24-25 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 1-3 p. 34-39, p. 85-90 et 93 n. 53.

4 Trois traditions divergentes expliquent la conversion du doge : pour Pierre Damien, il aurait été directement impliqué dans le meurtre de son prédécesseur, Pietro Candiano, en 976 et il aurait été tourmenté par les remords ; pour Jean Diacre, un proche des doges Orseolo, il était étranger à la conjuration ayant assassiné son prédécesseur ; pour la tradition Cuxa-Ripoll, il s'agirait d'une vocation de longue date jusqu'alors réprimée (à ce sujet CABY, 2002, p. 357 et 359-36).

5 L'exil du doge ressemble fort à une fuite précipitée et à une pénitence.

6 À ce sujet, GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 3 p. 38-39 et p. 90-92.

| | |
|--|--|
| <p>À Saint-Michel de Cuxa, entre 978 et 988, le doge, son neveu et son gendre vivent tout d'abord en communauté avec les moines, tandis que Romuald et Marin se retirent à proximité du monastère dans un ermitage afin de poursuivre leur existence de moines-ermites, alliant prière, travail et ascèse, en lien étroit avec la communauté voisine. Cet exil est l'occasion pour Romuald de donner une forme plus élaborée à sa quête spirituelle, aidé en cela par la forte personnalité de Garin et la bibliothèque du monastère¹. Au bout d'un an, le doge et son neveu rejoignent Romuald et Marin et deviennent leurs disciples et compagnons. Romuald assure la direction spirituelle du petit groupe d'ermite en s'inspirant de ses lectures, faites à Saint-Apollinaire in Classe et à Saint-Michel de Cuxa, des <i>Vies des Pères du désert</i>, des <i>Gesta Sylvestri papae</i> et de Cassien². Giovanni Morosini rentre quant à lui à Venise, où il fonde un monastère. Le séjour des exilés ravennates et vénitiens – qui se prolonge pendant dix ans, jusqu'à la mort en odeur de sainteté de Pietro Orseolo († 987/8)³ – crée ainsi des liens entre ce monastère des Pyrénées et Venise⁴. Sur ce chemin un ermitage est fondé à Saint-Michel de la Cluse par Giovanni Vincenzo, l'ancien disciple de Romuald et de Marin.</p> | <p>Vers 986, Guillaume de Volpiano entend parler de l'existence d'un lieu consacré à Saint-Michel, récemment fondé à Cluse sur les terres de son parent, le marquis Arduin d'Ivrée. Il demande alors à son supérieur, l'abbé de Lucedio, l'autorisation de s'y rendre pour y prier. En effet, peu après le départ de Marin et de Romuald pour Cuxa en 978, leur disciple, Giovanni Vincenzo, avait établi un ermitage sur le promontoire de la Cluse, à l'entrée des Alpes entre Turin et Suse⁵. L'oratoire, dédié à saint Michel, était situé sur un important chemin de pèlerinages transalpins passant par le val de Suse et menant jusqu'à Rome (depuis cette vallée, le franchissement des Alpes se faisait soit au nord par le col du Mont-Cenis, soit au sud par celui du Montgenèvre). L'ermitage et l'oratoire sont bientôt associés à un monastère, fondé sous l'impulsion du seigneur auvergnat Hugues le Décousu, au retour d'un pèlerinage expiatoire à Rome⁶. Guillaume de Volpiano entreprend son pèlerinage à Saint-Michel de la Cluse à une époque de quête spirituelle visant à renouer avec la pureté de la règle bénédictine. L'idéal érémitique a donc pu l'attirer à ce moment de sa vie, alors que Saint-Michel de la Cluse n'est encore qu'un modeste établissement dépourvu d'abbé. Il s'agit, semble-t-il, du premier contact établi par Guillaume de Volpiano avec le milieu des moines-ermite romualdiens.</p> |
|--|--|

1 LAURANSON-ROSAZ, 2001, p. 97.

2 CABY, 2002, p. 358. « Pierre Damien mentionne deux livres de lectures de Romuald à Cuxa : *librum de vita patrum* à propos de la pratique du jeûne (§ 8, p. 28) et les *gesta Sylvestri papae* (§ 9, p. 29) mais il place aussi dans sa bouche de nombreux propos tirés des *Collations* et des *Institutions cénobitiques* de Cassien », peut-être liées à sa formation de moine à Saint-Apollinaire in Classe.

3 « Quant à Pietro Orseolo, de sa cellule érémitique, il reste en contact avec les moines et avec certains grands locaux, comme le comte Oliba Cabreta qui lui rend visite et qui, suivant son exemple ou les exhortations de Romuald (selon Pierre Damien), décide à son tour de se convertir » (CABY, 2002, p. 358).

4 D'après Pierre Damien, Pietro II Orseolo, fils de Pietro I^{er}, a rendu visite à son père à Saint-Michel de Cuxa. Giovanni Morosini, gendre de Pietro Orseolo, apprenant à Cuxa la situation conflictuelle à Venise, quitta Saint-Michel de Cuxa pour fonder un monastère bénédictin sur l'Île de San Giorgo en 982 (CABY, 2002, p. 363-365).

5 La date de cette fondation reste difficile à établir. On peut se demander si Giovanni Vincenzo n'accompagnait pas Garin, Romuald et Marin lors du départ de Pietro Orseolo pour Saint-Michel de Cuxa en 978. Contrairement à ses compagnons, il se serait ainsi arrêté en chemin à Saint-Michel de la Cluse pour y fonder son ermitage. Christian Lauranson-Rosaz perçoit Saint-Michel de la Cluse comme un carrefour culturel et spirituel « lieu de culte, de passage, de pèlerinage, de culture, La Cluse est à elle seule une illustration majeure de l'importance des établissements monastiques, lieux de rencontre et d'échanges qui au-delà de la seule dimension religieuse, présentent des aspects politiques, socio-économiques, et évidemment culturels et mentaux » (LAURANSON-ROSAZ, 2001, p. 89 ; voir aussi p. 100).

6 La *Chronique de Saint-Martial de Limoges* donne la date de 985 (LAURANSON-ROSAZ, p. 97 n. 48).

| | |
|---|---|
| <p>Au début de l'année 988, après avoir résilié ses fonctions¹ et avoir rejoint Garin, Marin, Romuald et Giovanni Gradenigo à Saint-Michel de Cuxa, le comte Oliba Cabreta² les accompagne en Italie pour se faire moine au Mont-Cassin. Advert, le coadjuteur de Garin à Lézat, qui vient d'être chassé de ce monastère, se joint à eux³. Arrivé à Saint-Michel de la Cluse, Advert décide de rester sur place auprès de Giovanni Vincenzo : il prend bientôt la direction du monastère et devient le premier abbé officiel du lieu⁴. Romuald, Marin, Giovanni Gradenigo, Oliba Cabreta et l'abbé Garin poursuivent de leur côté leur voyage jusqu'au Mont-Cassin. Garin, souhaitant réaliser son vœu de pèlerinage en Terre Sainte, ne fait qu'y passer⁵. De même, Marin poursuit son chemin vers les Pouilles⁶. Le comte Oliba intègre la communauté de moines et meurt deux ans plus tard, en 990. Sa conversion va contribuer à renforcer les relations préexistences entre la Catalogne et l'Italie, en particulier avec Rome et le Mont-Cassin. Romuald et Giovanni Gradenigo continuent à vivre en moines-ermite et se sont installés dans un ermitage à proximité du monastère. C'est sans doute à cette époque, entre 988 et 990, qu'il faut placer leur rencontre décisive avec le célèbre ascète italo-grec Nil de Rossano qui s'est lui-même installé dans une dépendance du Mont-Cassin⁷. Puis, à une date inconnue, Romuald quitte précipitamment le Mont-Cassin pour rejoindre seul Ravenne et Classe où son père, convers à Saint-Sever in Classe, montre des signes inquiétants de vocation⁸. Giovanni Gradenigo reste quant à lui au Mont-Cassin, où il forme quelques années plus tard Benoît, un jeune chanoine de Bénévent devenu ermite.</p> | <p>En 986/7, lors d'un voyage le menant à Pavie et à Rome afin de réformer l'abbaye de Saint-Pierre-au-Ciel-d'Or, l'abbé Maïeul de Cluny s'arrête à Saint-Michel de Lucedio. Guillaume de Volpiano demande alors à l'abbé de Cluny de devenir son disciple. Maïeul lui promet de l'emmener avec lui à Cluny à son retour, ce qu'il fait en 987. Après une année de formation reçue à Cluny, durant laquelle Guillaume reçoit le diaconat, Maïeul l'envoie réformer Saint-Saturnin (Pont-Saint-Esprit) en 988/989.</p> |
|---|---|

1 Des chartes rédigées en décembre 987, montrent qu'il règle alors sa succession (CABY, 2002, p. 359).

2 Il aurait été converti à Cuxa par Pietro Orseolo lui-même. Le comte Oliba est le père d'Oliba de Vic, qui lui succède d'abord comme comte de Berga et de Ripoll (988-1002) avant de se faire moine de Ripoll (1002) puis de devenir abbé de Ripoll (1008-1046) et abbé de Saint-Michel de Cuxa (1008-1046) avant d'accéder au siège épiscopal de Vic (1018-1046).

3 Une fois encore, l'exil des co-abbés de Lézat et du comte Oliba ressemble fort à une fuite précipitée et à des pénitences.

4 La fondation de Saint-Michel de la Cluse est parachevée par Hugues le Décousu ou par son fils Maurice sous l'empereur Otton III et le pape Sylvestre II entre 998 et 1002. Advert était déjà l'abbé officiel du monastère à cette date, et occupait sans doute déjà cette fonction peu après 988 (LAURENSEN-ROSAZ, 2001, p. 93).

5 À son retour, en 993, Garin passe par Rome, puis rentre à Cuxa et à Lézat, où il meurt en 998 ou 999.

6 Il y vit en ermite, avant d'être assassiné par des pirates sarrasins (ZIMMERMANN, 2009, p. 304).

7 Au sujet de cette rencontre, voir plus haut.

8 CABY, 2002, p. 358-359.

| | |
|--|---|
| <p>Vers 990, et jusqu'en 998, Romuald mène une vie de moine-ermite dans les environs de Ravenne, de Classe et de la basse plaine du Pô. Il s'installe bientôt au Pereo, une île située dans le delta marécageux de ce fleuve, à environ quinze kilomètres au nord de Ravenne. Il y acquiert une réputation de sainteté, si bien que l'empereur Otton III, lors d'une halte à Ravenne, vraisemblablement en janvier-février 998, décide de le retirer contre son gré de son ermitage afin de l'établir comme abbé de Saint-Apollinaire in Classe, où il avait auparavant été moine. Romuald est chargé d'y réformer la vie monastique en introduisant une discipline plus stricte. Cet événement marque le début de relations fréquentes entre Romuald et l'empereur Otton III¹.</p> <p>Au cours de cette même année 998, Nil de Rossano et Romuald de Ravenne incitent l'un et l'autre Otton III à entreprendre un pèlerinage expiatoire au Mont-Gargan. L'empereur est en effet encouragé par les deux moines-ermites à se repentir des crimes commis en février 998 (aveuglement et mutilations infligées à l'anti-pape Jean Philagathos de Rossano [Jean XVI] ; parjure et assassinat commis sur la personne de <i>Crescentius</i>, le responsable de la révolte romaine de février 997). Otton effectue ce pèlerinage l'année suivante².</p> <p>Mais l'expérience abbatiale de Romuald à Saint-Apollinaire in Classe tourne court et sa tentative de réforme du monastère, trop sévère, se solde par un échec : il démissionne peu avant le 30 novembre 998 en déposant son bâton abbatial en présence de l'Otton III. Puis il prend le chemin de Rome où réside désormais l'empereur.</p> | <p>En 990, Maïeul envoie Guillaume réformer Saint-Bénigne de Dijon à la demande de l'évêque Brunon de Langres, parent de Guillaume. Guillaume prend alors la direction de ce monastère en tant qu'abbé et commence une série de réformes dans d'autres abbayes de Bourgogne à la demande du même évêque ainsi que du duc Henri le Grand. Entre 990 et 995, il intervient ainsi en tant qu'abbé à Saint-Vivant de Vergy, Saint-Pierre de Bèze, Saint-Jean de Réôme, Saint-Pierre de Molosme et Saint-Michel de Tonnerre³. Sur cette période, ses déplacements se font presque exclusivement en Bourgogne. Il recrute bientôt le vicomte de Dijon Raoul le Blanc et un <i>miles</i> de Beaune Ledbald. C'est peut-être aussi vers cette époque que Thierry et Hunald deviennent ses disciples⁴.</p> <p>En 995, Guillaume part en pèlerinage à Rome et au Mont-Gargan. Il passe par Bénévent (et sans doute aussi par le Mont-Cassin)⁵. Le recrutement de l'abbé Jean de Capoue intervient peut-être lors de ce voyage⁶.</p> <p>Entre 996 et 998, il entreprend les réformes de Saint-Arnoul de Metz et de Saint-Èvre de Toul, en Lorraine, à la demande des évêques de ces deux cités, Adalbéron et Berthold⁷. Sur cette période, Guillaume de Volpiano voyage surtout entre la Bourgogne et la Lorraine. Il recrute les clercs Benoît de Metz et Arnoul de Toul, ainsi, peut-être, que le moine Widric⁸.</p> |
|--|---|

- 1 Suite à sa rencontre avec Adalbert de Prague, alors moine à Rome à Saints-Boniface-et-Alexis sur l'Aventin (v. 990-992 et 994-996), Otton III a entretenu des rapports étroits avec plusieurs saints ascètes italiens de son temps : parmi ceux-ci, outre Adalbert (qui devint un familier très intime de l'empereur entre mai et décembre 996, c'est-à-dire peu avant son martyre en avril 997), il convient de citer Nil de Rossano (en mars-avril 998 et en février-mars 999) et surtout Romuald de Ravenne (en 998-999 et entre l'automne 1000 et janvier 1002). Cf. SANSTERRE, 1989, p. 377-412.
- 2 Jean Philigathos, né à Rossano (dans les territoires byzantins du sud de la péninsule italienne) comme Nil, été un proche de l'impératrice Theophano. Il avait été son chapelain, puis le chancelier de son époux l'empereur Otton II (entre 980 et 982) et enfin le tuteur de leur fils Otton III (vers 987), dont il fut également le chancelier entre 991 et 992. Il fut établi abbé de Nonantola en 982, puis archevêque de Plaisance (989-997) et enfin pape sous le nom de Jean XVI (997-998) après la déposition violente du pape Grégoire V par *Crescentius* en février 997 et avec le soutien de l'empereur d'Orient Basile II. Mais il ne fut pas reconnu par les évêques d'Occident lors du synode de Pavie réuni en 997 et il fut excommunié. Après avoir rétabli son cousin Grégoire V sur le siège apostolique, en février 998, Otton III s'en prit physiquement à Jean Philagathos et à *Crescentius*, alors qu'il avait promis à ce dernier de lui laisser la vie sauve. À ce sujet, SANSTERRE, 1989, p. 390-395. Lors de ce pèlerinage, Otton III visite Nil de Rossano dans son ermitage de Serperi près de Gaète (février-mars 999).
- 3 Sur ces réformes, voir BULST, 1973, p. 30-45 et 53-69 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 6 p. 46-49 et p. 96-100.
- 4 Sur ces quatre disciples de Guillaume de Volpiano, qui devinrent prieur de Saint-Pierre de Bèze (Raoul le Blanc), abbés de Saint-Michel de Tonnerre (Ledbald et Hunald), prieur de Fécamp puis abbé de Jumièges et du Mont Saint-Michel et *custos* de Bernay (Thierry), voir BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 149-150, ainsi que l'annexe 5.
- 5 BULST, 1973, p. 58, 115 et 271. À l'occasion de son passage à Rome, il obtient une bulle du pape Jean XV en faveur de Saint-Pierre de Bèze et de Saint-Bénigne de Dijon.
- 6 Au sujet de l'abbé Jean de Capoue, devenu disciple de Guillaume de Volpiano (BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 152).
- 7 BULST, 1973, p. 81-86 et 90-98 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 9 p. 54-55, chap. 10 p. 62-63, p. 105-109.
- 8 Sur ces deux clercs, devenus disciples de Guillaume de Volpiano et qui devinrent abbé de Saint-Arnoul de Metz (Benoît) et prieur de Saint-Bénigne de Dijon (Arnoul), voir BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 150-151, ainsi que l'annexe 5. Pour Widric, qui sera établi abbé de Saint-Èvre de Toul par Guillaume de Volpiano, et se verra aussi confier temporairement les réformes de Saint-Mansuy de Toul et de Moyenmoutier par l'évêque Brunon de Toul (le futur pape Léon IX) à partir de 1026, se reporter aux mêmes références. Guillaume pourrait néanmoins avoir fait connaissance de Widric seulement dans le premier quart du XI^e siècle.

| | |
|---|--|
| <p>Entre fin 998 et début 1001, Romuald se trouve dans la région de Rome où il fonde un nouvel ermitage. Cette proximité romaine explique son intervention dans la réforme de l'abbaye de Farfa en 998-999. C'est à partir de cette époque qu'il noue des liens privilégiés encore plus étroits avec Otton III, après avoir attiré à ses côtés deux des proches amis de l'empereur, Tamno et un ancien clerc de la chapelle impériale, Bruno de Querfurt (qui prend le nom de Boniface)¹.</p> <p>En 1000, Romuald s'absente de son ermitage romain pour rendre visite à Giovanni Gradenigo au Mont-Cassin². Romuald tombe malade et reste plusieurs mois dans ce monastère auprès de son ancien disciple et compagnon. Puis il regagne son ermitage des environs de Rome avec à ses côtés le jeune ermite Benoît de Bénévent, qui devient à présent son disciple.</p> | <p>En 999-1000, Guillaume de Volpiano effectue un voyage en Italie. À cette occasion, il retrouve son ami Odilon à Rome, et l'accompagne à Farfa où l'abbé Hugues sollicite leur aide pour réformer son monastère (999)³. Depuis 997 ce dernier avait déjà vainement tenté à plusieurs reprises de rétablir la discipline en faisant appel à des religieux originaires de Subiaco, du Mont-Cassin et surtout de Saint-Apollinaire in Classe. L'ancien abbé de ce dernier monastère, Romuald de Ravenne, participa avec quelques disciples à la réforme de Farfa. Mais la discipline imposée se révéla trop stricte et Romuald, qui se trouve depuis peu en relation avec l'abbé Odilon, finit par conseiller à l'abbé Hugues de se tourner vers Cluny pour adopter les coutumes de ce monastère, plus faciles à mettre en place. Sans rompre avec le milieu romualdien, l'abbé Hugues de Farfa s'engagea alors auprès d'Odilon de Cluny et de Guillaume de Volpiano à adopter les usages clunisiens⁴.</p> <p>Sur le chemin du retour (1000), Guillaume tombe malade lorsqu'il parvient au monastère Sainte-Christine de Corteolona (entre Plaisance et Pavie). Son état empire une fois parvenu à Verceil, où il échappe <i>in extremis</i> à la mort. Il est ensuite emmené par ses trois frères, vraisemblablement à Volpiano, pour s'y rétablir. Cet incident sera à l'origine de la fondation de l'abbaye de Fruttuaria⁵.</p> |
|---|--|

1 SANSTERRE, 1989, p. 400.

2 Romuald avait peut-être déjà séjourné au Mont-Cassin entre 988 et 990 et rencontré Nil de Rossano (voir *infra*, p. 321).

3 Sur le contexte de la réforme de Farfa, outre la biographie déjà donnée plus haut, voir BULST, 1973, p. 189.

4 CABY, 2002, p. 367 (« Le prologue du *Liber traminis* insiste sur le rôle de Romuald dans la restauration religieuse de Farfa (il est d'ailleurs dit « *normam priscie iustitie in sexu renouavit utroque et ordine* ») et sur celui d'un de ses disciples, un certain Jean, qui transcrivit à Cluny les coutumes en usage qu'Hugues [l'abbé de Farfa] utilisa ensuite dans sa communauté ») ; SANSTERRE, 1989, p. 388-389 ; BULST, 1973, p. 115, 189 et 271 ; JARDET, 1898, p. 238-244.

5 GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 9, p. 54-57 et 109-110.

| | |
|---|---|
| <p>Au début de l'année 1001, après la révolte de Tivoli – au cours de laquelle Romuald sert de médiateur¹ – et suite au soulèvement de Rome, l'empereur Otton III et le pape Sylvestre II sont contraints de se retirer à Ravenne. Romuald et son groupe d'ermites, installés dans la région romaine, prennent à leur tour le chemin de Ravenne pour se rapprocher de l'empereur et du pape. Ils s'établissent au Pereo afin de rester à proximité d'Otton tout en poursuivant leur retraite érémitique. Romuald et quatre autres ermites de la région² participent à un plaid présidé par l'empereur et le pape à Saint-Apollinaire in Classe le 4 avril 1001. Romuald est désigné comme abbé et ermite dans les actes de ce plaid, qui voit les monastères Sainte-Marie de Pomposa et Saint-Vital assignés à l'Église de Ravenne. Vers cette même date (pendant le Carême 1001, vraisemblablement en avril), Otton III promet à Romuald et à deux de ses disciples [peut-être Benoît de Bénévent et Bruno de Querfurt] de se convertir à la vie monastique. L'empereur demande néanmoins un délai de trois ans, destiné à corriger les erreurs de son règne, mais aussi à reconquérir Rome. C'est dans ce contexte qu'un projet de <i>coenobium</i> voit le jour au Pereo : il a pour objectif de recevoir des postulants encore inaptes à la vie érémitique tout en étant associé aux ermitages préexistants ; il est surtout destiné à préparer les moines à une fondation en Pologne en vue de l'évangélisation des slaves et des prussiens. Trop proche du siècle du fait de la présence de l'empereur et de son entourage, ce projet au Pereo se solde finalement par un échec³. Seuls deux disciples de Romuald sont envoyés en Pologne⁴ et la mission d'évangélisation menée quelques années plus tard par</p> | <p>Successivement en 1000 et 1001, Guillaume fonde Fruttuaria en Italie et réforme l'abbaye de la Trinité de Fécamp en Normandie⁶. À partir de cette époque et durant les trente dernières années de sa vie (1001-1031), ses déplacements entre la Bourgogne, l'Italie, la Lorraine et la Normandie deviennent incessants : l'activité réformatrice de l'abbé de Dijon le conduit en permanence sur les routes. À partir du milieu des années 1010, il est amené à réformer d'autres établissements, essentiellement dans des régions où il était déjà intervenu : Gorze (en Lorraine)⁷, Jumièges, le Mont Saint-Michel, Saint-Ouen de Rouen, Bernay et sans doute aussi Montivilliers (en Normandie)⁸, Saint-Faron de Meaux et Saint-Germain-des-Près (en Ile-de-France)⁹, ainsi que plusieurs prieurés dépendants de Saint-Bénigne de Dijon en Bourgogne¹⁰. On le voit aussi intervenir à Rome pour obtenir des bulles en faveur des établissements dont il assure la direction¹¹. Au cours de ces trente années, Guillaume de Volpiano recrute de nombreux disciples. L'auteur de la <i>Chronique de Saint-Bénigne de Dijon</i> cite surtout ceux qui occupèrent les plus hautes fonctions. En Italie, plusieurs évêques, abbés, moines et clercs deviennent ainsi ses disciples : un évêque d'Albenga [Erembert ?], un évêque d'origine grecque (<i>Barnabas</i>), un évêque romain (Bénigne), un abbé de Saint-Apollinaire de Ravenne (Jean), un autre de Saint-Sever in Classe (Benoît), deux abbés ou moines (Anastase et Marc) ainsi que plusieurs autres abbés de ces mêmes régions ; enfin un archidiacre de Milan (Gotefroid)¹². Parmi les nombreux ermites ravennates cultivés qui abandonnèrent « le désert » pour se joindre à Guillaume et à ses moines, le chroniqueur cite deux savants lettrés, Jean (le futur abbé de Fruttuaria)</p> |
|---|---|

- 1 Bernward de Hildesheim et le pape Sylvestre II furent, avec Romuald de Ravenne, les médiateurs qui obtinrent la soumission de la cité de Tivoli (SANSTERRE, 1989, p. 401).
- 2 Les ermites Guillaume, Jean, Jean et Boniface (c'est-à-dire Bruno de Querfurt).
- 3 Sur tout ceci, voir SANSTERRE, 1989, p. 401-407 « à la demande de Bruno [de Querfurt], Otton empêcha Romuald de mettre à la tête du *coenobium* du Péréé un de ses meilleurs disciples [Benoît de Bénévent], peu désireux d'assumer une telle charge, et la personne qui se vit alors confier l'abbatit ne se montra pas à la hauteur de sa tâche ». La mort d'Otton III et le départ de Romuald pour l'Istrie pourraient toutefois être les véritables causes de cet échec, puisque tous deux étaient les initiateurs du projet.
- 4 SANSTERRE, 1989, p. 403. Il s'agit des moines-ermites Jean et Benoît de Bénévent, qui « furent assassinés avec deux novices slaves et le cuisinier de l'ermitage le 11 novembre 1003 [...] par des brigands en terre chrétienne avant d'avoir pu évangéliser qui que ce soit ».
- 5 SANSTERRE, 1989, p. 403 : « Bruno mena une intense activité missionnaire de 1004 à son martyre en pays prussien le 9 mars 1009 ».
- 6 BULST, 1973, p. 115-161 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 7 p. 48-51, chap. 9 p. 54-57, p. 101-104 et 109-110.
- 7 BULST, 1973, p. 86-90 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 14 p. 76-77 et 106. Durant son abbatiat à Saint-Bénigne de Dijon (990-1031), sa présence en Lorraine est attestée en 996-998, v. 1015, v. 1016-7, 1020 et 1030. Ses voyages y furent vraisemblablement plus nombreux du fait de la perte de sources (sur le peu de sources conservées pour les monastères de Saint-Arnoul de Metz, Gorze et Saint-Èvre de Toul, voir la partie 2).
- 8 BULST, 1973, p. 161-185 et 271-277 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 101-104. Son influence se ressent aussi à Saint-Wandrille et à Saint-Taurin d'Évreux, donc dans l'ensemble des monastères normands existants sous Richard II (996-1026). Durant son abbatiat à Saint-Bénigne de Dijon (990-1031), la présence de Guillaume de Volpiano en Normandie est attestée en 1001, 1003 (?), 1006, 1015, 1017, 1023, 1025, 1027-1028 (voir l'annexe 5) et 1030-1031.
- 9 BULST, 1973, p. 69-73. Le début des réformes de St-Faron de Meaux et de St-Germain-des-Près se place respectivement en 1019/23 et en 1026.
- 10 BULST, 1973, p. 45-53.
- 11 BULST, 1973, p. 118, 272-277. Ces bulles sont datées de 1006, 1012, 1015, 1016. Durant son abbatiat à Saint-Bénigne de Dijon (990-1031), sa présence en Italie est attestée en 995, 999-1001, 1003, 1005, 1006-1007, 1012, 1014-1015, 1016, 1026, 1028-1030.
- 12 Après avoir été moine de Saint-Bénigne de Dijon, Gotefroid devint abbé de Saint-Ambroise de Milan.

| | |
|--|---|
| Romuald de Ravenne meurt en solitaire à Val di Castro le 19 juin 1027. | En 1030, après une retraite de deux ans en Italie, à Fruttuaria (1028-1030), Guillaume de Volpiano entreprend un ultime voyage, qui le mène en Bourgogne (Saint-Bénigne de Dijon) puis en Lorraine (Saint-Èvre de Toul, Saint-Arnoul de Metz et Gorze), en Ile-de-France (Saint-Germain-des-Prés) et enfin en Normandie (Fécamp). Au cours de ce voyage, il semble prendre les mesures nécessaires pour assurer sa succession dans ces monastères. Guillaume de Volpiano meurt entouré des moines de la Trinité de Fécamp et de son disciple préféré ¹ , Jean de Ravenne, le 1 ^{er} janvier 1031 ² . |
|--|---|

La comparaison des carrières de Romuald de Ravenne et de Guillaume de Volpiano laisse transparaître deux différences fondamentales entre le milieu réformateur romualdien et le milieu réformateur volpianien. Le premier point de divergence concerne leur idéal de vie hors du siècle, étroitement liée à leur conception du « désert ». Tous deux appartiennent à des milieux réformateurs bénédictins qui cherchent manifestement à renouer avec la pureté de la Règle de saint Benoît, mais aussi avec l'idéal de vie des origines, vécu tant par le Christ et ses apôtres que par les Pères du désert. L'idée de retrait du monde et de vie en dehors du siècle n'est toutefois pas interprétée de la même façon chez Romuald que chez les deux premiers abbés de la Trinité de Fécamp (Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne). Pour Romuald de Ravenne, la solitude du désert, qui offre l'isolement indispensable à la prière privée, à la méditation, à la contemplation, à la pénitence et à l'ascèse, se traduit par un mode de vie mixte, à mi-chemin entre érémitisme (vie « solitaire » ou, plus exactement, en petits groupes, hors du cloître) et cénobitique (vie communautaire, dans le cloître). Par son isolement, le site choisi doit reproduire les conditions du désert³ et les ermitages se présentent comme de petits regroupements de solitaires. Les ermites, comme les moines, restent néanmoins soumis à l'autorité d'un abbé et à la règle bénédictine. « Romuald, comme Pierre Damien, estime que la vie communautaire bénédictine est un prélude utile à l'engagement érémitique [...] qui se comprend donc non en opposition avec le monachisme, mais dans son prolongement »⁴, et est perçu comme un idéal, un but à atteindre⁵. Selon son biographe, Pierre

13 Au sujet de ces disciples italiens de Guillaume de Volpiano, voir BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 152-154.

14 Au sujet de ces quatre disciples de Guillaume de Volpiano, voir BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 156-157.

1 Il existe des témoignages anciens du lien privilégié qui existait entre Guillaume et Jean de Ravenne (cf. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 157-158 ; LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 13). J'y reviendrais plus loin.

2 BULST, 1973, p. 28-29, 70, 73, 84-88, 97, 276-277 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 14 p. 76-79 et 118-119.

3 « Le choix des sites procède du souci de s'installer dans des endroits très retirés de toute occupation humaine, au milieu de forêts et en altitude » (NAGY, 2000, p. 213). Il semble que sur ce point, les choix de Romuald se soient radicalisés après 1002 et l'échec du Pereo, près de Ravenne.

4 NAGY, 2000, p. 213-214. Chez Pierre Damien, il s'agit même d'un « programme de réforme de la société, en concevant les états de laïc, de moine et d'ermitte comme les trois étapes du perfectionnement spirituel ».

5 L'évangélisation étant néanmoins le but ultime : dans la *Vie des cinq frères*, « Bruno de Querfurt raconte qu'il [Romuald] avait conçu un programme de vie monastique à trois niveaux : le monastère devait accueillir les nouveaux convertis, l'ermitage était destiné aux religieux confirmés, enfin les plus parfaits pouvaient s'occuper de l'évangélisation des païens » (HENRIET, 2000, p. 231).

Damien, « on aurait dit que Romuald voulait convertir le monde entier à la vie érémitique et attacher toute la multitude du peuple à la vie monastique ». Derrière cette formule transparait la volonté de Romuald de sauver l'humanité toute entière et de guider tous les hommes vers le salut¹. Pour Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne, qui se rapprochent sans doute davantage des conceptions de Maieul de Cluny et de leurs contemporains clunisiens, le cloître constitue le moyen le plus efficace et le plus sûr pour vivre hors du siècle : le monastère, grâce à sa clôture, isole les moines du monde et de ses dangers. Il permet de reproduire, artificiellement, les conditions de prières du désert, telles que les vécurent les premiers moines du christianisme. Au sein du monastère, les moines vivent bien sûr en communauté et sont soumis à l'autorité de leur abbé ; mais grâce à différents espaces aménagés dans la clôture de l'abbaye (à l'intérieur de l'abbatiale, telle l'étage supérieure de la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon, ou à l'extérieur de l'abbatiale, dans des églises et des chapelles disposées à l'écart), ils peuvent aussi trouver l'isolement indispensable à la prière privée, à la méditation, à la contemplation, à la pénitence et à l'ascèse. Les moines peuvent ainsi se recueillir individuellement comme le font les ermites dans leurs retraites isolées à l'extérieur du cloître, mais sans le risque d'être livrés à eux-mêmes, en subissant les influences néfastes du monde extérieur et surtout en échappant davantage au contrôle et à l'autorité de leur abbé. La vie d'ermite était malgré tout possible à Saint-Bénigne de Dijon et à la Trinité de Fécamp, mais elle restait exceptionnelle et elle était dans ce cas étroitement encadrée par l'abbé, en étant entreprise à proximité du monastère. Là où l'érémitisme prédomine et constitue un but à atteindre chez Romuald de Ravenne, il reste minoritaire et étroitement encadré chez Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne. Ainsi, Romuald recrute des laïcs, des clercs et des moines pour en faire de préférence des ermites tandis que Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne recrutent des laïcs, des clercs, des moines et des ermites pour en faire de préférence des moines².

1 CABY, 2002, p. 366 ; HENRIET, 2000, p. 231-232.

2 Le fait que Guillaume de Volpiano ait établi comme abbés de deux de ses principaux monastères, qui lui étaient particulièrement chers (sa fondation de Fruttuaria et l'abbaye de la Trinité de Fécamp, centre de ses réformes en Normandie), d'anciens moines et ermites se rattachant au milieu romualdien, prouve que l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, malgré sa formation clunisienne, fut très réceptif aux textes d'édifications personnelles issus de ce mouvement réformateur. Les abbés Jean de Fruttuaria et Jean de Fécamp sont même l'un et l'autre connus comme des auteurs contemplatifs et spirituels remarquables, dignes de figurer « dans une bibliothèque où l'on voudrait réunir les meilleurs ouvrages spirituels du Moyen Âge » (WILMART, 1971, p. 56-137 et 149, p. 89 pour la citation). Et l'on ne doit pas oublier que Suppon, qui avait été formé par Guillaume selon la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, avait aussi été formé à Fruttuaria sous l'abbé Jean de Fruttuaria, et fut établi au Mont par l'abbé Jean de Fécamp. En parlant du traité *De ordine uitae et morum Iustitutione* de Jean de Fruttuaria, dom Wilmart affirme « l'école clunisienne nous a laissé fort peu de témoignages de son enseignement spirituel. En voici un, complet et concluant. Nous y reconnaissons une théorie sévère de vie religieuse » (*ibidem*, p. 77). Qualifier cette production de clunisienne me semble dangereux : il s'agit en fait d'une production destinée à l'édification personnelle et qu'elle émane de Fruttuaria, une fondation de Guillaume de Volpiano fortement imprégnée de la spiritualité érémitique romualdienne, comme l'étaient également les productions de Jean de Ravenne. Le milieu volpianien fut manifestement plus ouvert à la spiritualité affective et émotionnelle des disciples de saint Romuald que ne le fut Cluny. L'introduction d'une telle forme de spiritualité destinée à l'édification personnelle en complément de la règle bénédictine, des coutumes et de la liturgie communautaire clunisienne pourrait bien avoir valu à Guillaume de

Le second aspect qui différencie fondamentalement Romuald de Ravenne et Guillaume de Volpiano repose sur leur conception du salut des âmes¹. Les conversions que l'on peut observer dans leur entourage immédiat témoignent d'une inquiétude des milieux aristocratiques sur la possibilité d'être à la fois saint, laïc et puissant, ainsi que sur celle de pouvoir accéder au salut après la mort². Pour Romuald, seul le retrait du monde et la vie de moine-ermite permet d'espérer l'obtention du salut³. Selon lui, les laïcs et les clercs, à moins de se convertir, ne peuvent donc pas aspirer au salut dans l'exercice du pouvoir et dans le siècle⁴. C'est ce qui explique un grand nombre de conversion ou de tentatives de conversion de laïcs de haut rang (comte, duc, doge et même empereur) dans l'entourage immédiat de Romuald, surtout avant 1002. Pour Guillaume, si le salut reste plus facile à atteindre en se faisant moine⁵, il peut néanmoins être obtenu par les laïcs et les clercs à condition que ces derniers remplissent scrupuleusement leurs devoirs, qui dépendent directement de l'ordre auquel ils appartiennent⁶. Leur rôle est avant tout de défendre l'Église et le peuple (en particulier des pauvres, ainsi que les paysans, les veuves et les orphelins)⁷. S'ils n'ont qu'imparfaitement rempli leurs devoirs, les laïcs et les clercs pourront malgré tout espérer obtenir le salut grâce à la pénitence ou au moyen d'une conversion tardive dans un monastère, après avoir transmis leurs charges à des successeurs compétents. C'est ce qui explique la faible proportion de laïcs convertis par Guillaume⁸. Ainsi, les élites touchées par les conversions de l'abbé de Dijon ne sont qu'exceptionnellement

Volpiano son surnom de « *supra Regula* » dont l'affuble l'abbé Hugues de Flavigny, ancien moine de Saint-Vanne de Verdun devenu moine de Saint-Bénigne de Dijon (GAZEAU, 2007, II, p. 105).

- 1 Sur tout ceci, on consultera avec grand profit CABY, 2002, p. 349-368.
- 2 CABY, 2002, p. 363. Dans l'entourage de Romuald, les conversions concernent son père le duc Serge de Ravenne, le doge Pietro Orseolo, le comte Oliba Cabreta, l'empereur Otton III et Romuald lui-même. Dans l'entourage de Guillaume, les conversions concernent son père Robert, ses frères Geoffroy et Nithard, son parent Arduin d'Ivrée et surtout des clercs.
- 3 De même que Pierre Damien semble « fermement convaincu du caractère érémitique du don des larmes » (NAGY, 2000, p. 187), la sainteté et le salut lui semblent impossibles dans le siècle, comme le pense également son héros, saint Romuald.
- 4 « Que Romuald ait été partisan d'une conversion décisive des laïcs à la vie monastique, tournant le dos à la patrie, aux amis et au pouvoir et ouvrant sur un nouveau type d'intimité spirituelle (le *privilegium amoris*), et qu'il ait nié toute possibilité d'atteindre la sainteté pour les *potentes* restant au sein de la société, il y a fort peu à en douter » (CABY, 2002, p. 365). « L'ascète avait du exercer sur lui [l'empereur Otton III] les capacités de prosélytisme que Pierre Damien lui attribue. [...] À Otton III, comme à Oliba Cabreta et sans doute à Pietro Orseolo, Romuald dut rappeler qu'il n'y avait pas pour eux de salut possible dans le monde, pas même pour les grands accomplissant vertueusement leur charge, en somme qu'un modèle de saint noble et laïc était inconcevable » (CABY, 2002, p. 366).
- 5 C'est dans ce but qu'il encourage les conversions tardives de son père Robert, devenu veuf, et de son parent Arduin au seuil de leur mort. Il encourage aussi celle de deux de ses frères, qui n'exercent pas les mêmes responsabilités que leur aîné (qui a succédé à leur père Robert comme seigneur de Volpiano) dans le siècle. C'est aussi dans ce sens qu'il convient d'interpréter son discours au roi Robert le Pieux et à son épouse suite au décès de leur fils aîné Hugues (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 11, p. 60-63).
- 6 C'est pour cette raison que son frère aîné, Robert, n'est pas encouragé à devenir moine et que Guillaume dissuade Orso Orseolo, le patriarche de Grado, d'abandonner ses fonctions (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 14, p. 76-77) : tous deux doivent avant tout assumer les devoirs liés à leurs fonctions laïques et ecclésiastiques.
- 7 « L'amour de la justice, la charité envers les pauvres et les malheureux ainsi que l'humilité faisaient partie depuis longtemps des vertus exigées du souverain » (SANSTERRE, 1989, p. 383). Voir aussi PALAZZO, 2000, p. 384. Cela est vrai pour les élites laïques comme ecclésiastiques.
- 8 L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* mentionne uniquement le cas d'un *miles* et d'un vicomte ; Raoul Glaber ne parle que de proches parents n'assumant pas de hautes fonctions dans le siècle ou de conversion tardives.

laïques. Les recrutements prestigieux se font principalement parmi les évêques et les abbés. De même, Guillaume n'hésite pas à maintenir dans le siècle les personnes les plus à même de servir l'église et le peuple, tel que le patriarche de Grado Orso Orseolo¹. En cela, il reste fidèle au concept des trois ordres fonctionnels structurant la société idéale telle que l'imagine le milieu clunisien de son temps².

Intéressons-nous à présent aux connexions entre les milieux romualdien et volpianien, qui influencèrent l'un et l'autre directement la spiritualité et la liturgie dévotionnelle de Jean de Ravenne³. L'analyse comparée des principaux événements qui marquèrent la vie de Romuald de Ravenne et de Guillaume de Volpiano révèle que ces deux réformateurs n'ont pu se rencontrer qu'assez tardivement, une fois leurs carrières monastiques déjà bien avancées et alors qu'ils avaient l'un et l'autre connu une ou plusieurs expériences abbatiales. Romuald fut dès sa conversion en relation avec le milieu clunisien qui réforma Saint-Apollinaire in Classe dans les années 970 et il conserva toute sa vie une soumission à la *Règle de saint Benoît*. Vers 986, Guillaume de Volpiano était, de son côté, probablement entré brièvement au contact d'un disciple de Romuald, Giovanni Vincenzo, lors de son pèlerinage à Saint-Michel de la Cluse⁴. Ce disciple avait cependant rencontré précocement Romuald, avant que ce dernier n'ait vécu ses expériences à Saint-Michel de Cuxa et au Mont-Cassin, qui furent décisives pour ses réformes ultérieures⁵. Ainsi, Romuald de Ravenne et Guillaume de Volpiano ne purent se côtoyer au mieux qu'à partir de l'année 999. Avant cela, leurs parcours personnels ne leur en offrit guère l'opportunité : avant 978, Romuald demeure dans la région de Ravenne, où il se convertit tout d'abord dans un monastère bénédictin pratiquant un cénobitisme que l'on peut qualifier d'italo-clunisien, puis il vit peu après dans les environs de Venise sa première expérience érémitique. À la même époque, Guillaume pratique un cénobitisme italien traditionnel dans le Piémont et en Lombardie (il ne quitte guère le monastère de Lucedio que pour parfaire sa formation grammaticale à Verceil et à Pavie). Entre 978 et 987, Romuald se trouve à Saint-Michel de Cuxa, où ses expériences de moine et d'ermite antérieures sont influencées par le monachisme réformateur de l'abbé Garin⁶. C'est au cours de cette période que le mode de vie de Romuald, tributaire de ses deux premières expériences italiennes, semble prendre une nouvelle

1 Voir l'annexe n°5.

2 IOGNA-PRAT, 1988, p. 340-376 et 394-395 ; Rosé, 2013, p. 35-51.

3 Rappelons, à la suite d'Éric Palazzo (PALAZZO, 2000, p. 373 et 387-388), qu'« aux environs de l'an mil, on constate un accroissement sans précédent de la pratique de la liturgie dévotionnelle » et que « dans ce cadre, la liturgie monastique fait à nouveau figure de principal moteur ». La liturgie dévotionnelle est une liturgie individuelle ; elle est donc par nature plus intime que la liturgie communautaire : elle vise « à compléter la liturgie « officielle » de l'Église sur le versant plus personnel de l'expression de la foi ».

4 Il était peut-être aussi entré en relation avec un autre disciple de Romuald, Giovanni Gradenigo, lors de son pèlerinage au Mont-Cassin en 995.

5 Selon notre hypothèse, Romuald n'avait pas non plus encore rencontré Nil de Rossano au Mont-Cassin entre 988 et 900.

6 Ce monachisme réformateur semble l'héritier de celui mis en place dans cette région par Benoît d'Aniane.

forme, à mi-chemin entre le monachisme bénédictin et la vie des anachorètes¹. Dans le même temps, Guillaume demeure toujours à Lucedio (même s'il fréquente sans doute encore Verceil et Pavie et fait aussi un bref pèlerinage à Saint-Michel de la Cluse). Quand Romuald rentre en Italie en 988² et fréquente le Mont-Cassin avant de rejoindre Ravenne, Classe et le Pereo, Guillaume a déjà quitté Lucedio depuis l'année précédente afin de suivre Maïeul à Cluny. La carrière de réformateur de Guillaume débute peu après, dès 988/9, et si l'on excepte sa première expérience d'une année et demie dans le prieuré clunisien de Saint-Saturnin sur le Rhône (Pont-Saint-Esprit)³, Guillaume intervient tout d'abord exclusivement dans le duché de Bourgogne, entre 990 et 995. Il ne revient en Italie qu'en 995, à l'occasion d'un pèlerinage qui le mène à Rome, au Mont-Cassin et au Mont-Gargan. Mais Guillaume n'eut guère l'opportunité d'y rencontrer Romuald, qui vivait alors dans son ermitage isolé du Pereo, au nord de Ravenne⁴. De retour à Saint-Bénigne, l'abbé de Dijon voyage ensuite exclusivement entre la Bourgogne et la Lorraine jusqu'en 998. Les premières rencontres entre l'ermite, devenu un temps abbé de Saint-Apollinaire in Classe, et l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon se situent donc en 999, alors que Guillaume se trouve à Rome et à Farfa en compagnie d'Odilon de Cluny : Romuald fréquente en effet alors les mêmes lieux et les mêmes milieux que l'abbé de Cluny, dont il a fait la connaissance l'année précédente. Il côtoie même occasionnellement Odilon à partir de cette époque. La réforme du monastère de Farfa et la fréquentation de la cour impériale d'Otton III favorisèrent incontestablement les rencontres répétées entre Romuald et les abbés de Cluny et de Dijon⁵. Romuald avait déjà alors près d'une cinquantaine d'années et Guillaume était âgé de trente-sept ans. Leurs formations respectives étaient achevées depuis longtemps et leurs spiritualités étaient encrées dans de solides traditions. Nul doute que les aspirations et les idéaux de Romuald de Ravenne, d'Odilon de Cluny et de Guillaume de Volpiano étaient bien établis lorsqu'ils furent amenés à discuter ensemble de leurs conceptions du salut des âmes dans et hors du siècle. Certains aspects de la spiritualité de Romuald semblent néanmoins avoir impressionné, séduit et influencé les abbés de Cluny et de Dijon⁶. Leurs contacts privilégiés et

1 Description dans NAGY, 2000, p. 212-214.

2 Peut-être faut-il placer ici sa rencontre décisive avec Nil de Rossano au Mont-Cassin, entre 988 et 990 environ (voir plus haut).

3 À ce sujet, GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 93-95.

4 Il pourrait éventuellement avoir fait la connaissance de Giovanni Gradenigo, disciple de Romuald, lors de son passage au Mont-Cassin.

5 Sur les fréquents contacts de Romuald et de son milieu avec Cluny, voir CABY, 2002, p. 367 : « Outre la cour impériale, le point de contact privilégié fut Farfa à l'époque où Hugues cherchait à y restaurer l'observance bénédictine ; le prologue du *Liber tramitis* insiste sur le rôle de Romuald dans la restauration religieuse de Farfa (il est d'ailleurs dit « *normam priscie iustitie in sexu renovavit utroque et ordine* ») et sur celui d'un de ses disciples, un certain Jean, qui transcrivit à Cluny les coutumes en usage qu'Hugues utilisa ensuite dans sa communauté ». Ainsi « Romuald, devant l'échec de la réforme de Farfa sur le modèle de Classe, conseilla à Hugues le modèle de Cluny, selon lui, plus facilement imitable ».

6 Il serait intéressant d'étudier si certains concepts, relatifs par exemple au purgatoire ou à la dévotion à la Croix, développés à Cluny sous l'abbatiat d'Odilon, ne pourraient pas avoir pour origine les échanges entre ces différents

répétés¹ se situent, semble-t-il, principalement au cours des années 998-1002, période qui fut décisive pour les échanges entre les milieux réformateurs romualdien, clunisien et volpianien gravitant autour des empereurs ottoniens et de la papauté. Elles eurent vraisemblablement lieu à Rome et à Ravenne ainsi que dans les monastères et les ermitages voisins de ces deux cités (en particulier à Farfa, à Saint-Apollinaire in Classe et peut-être aussi au Pereo)². Elles furent favorisées par la présence de l'empereur Otton III (996-1002), qui s'intéressait de près à ces questions, côtoyait régulièrement Romuald et qui envisagea même sa propre conversion. La proximité des papes Grégoire V (996-999) et Sylvestre II (999-1003) fut sans doute aussi décisive. Le départ de Romuald pour l'Istrie (vers 1002), suite à l'échec de la conversion d'Otton avant sa mort, marque le début d'une nouvelle carrière réformatrice pour Romuald. L'ermite aspire toujours à la création d'ermitages associés à des fondations cénobitiques, mais il ne les envisage plus désormais que de façon isolée et éloignée des centres de pouvoir laïques et ecclésiastiques. Ce choix l'amène à s'éloigner de Ravenne et de Rome, et l'entraîne dans d'incessants déplacements qui le conduiront en Istrie, puis surtout dans les Marches, en Ombrie, en Toscane et en Romagne³. Alors qu'il fréquente toujours de grands laïcs, leur conversion ne semble plus mobiliser autant son attention. Il semble dès lors que Guillaume de Volpiano ait été amené à rencontrer davantage les disciples de Romuald que l'ermite-réformateur lui-même. Il est néanmoins probable que leurs routes aient été occasionnellement amenées à se croiser, du fait de leurs déplacements respectifs incessants dans certaines régions communes. La présence fréquente de l'abbé de Dijon en Italie du nord entre 1000 et 1016, dans le contexte de la fondation de l'abbaye de Fruttuaria, puis entre 1026 et 1030, explique vraisemblablement les nombreux recrutements de clercs, de moines et d'ermites italiens opérés au cours de ces deux périodes, et principalement durant la première. La tendance de Romuald à la création, souvent éphémère, de groupes de moines et d'ermites, a inévitablement créé des vides après chacun de ses départs. Guillaume de Volpiano sut tirer profit, auprès des disciples de

milieux autour de l'an Mil. Nous allons voir que la forme affective, émotionnelle et mystique de la prière privée chez Romuald influença considérablement la spiritualité volpianienne : Guillaume de Volpiano fut manifestement sensible à cette forme de dévotion originale et alors inconnue à Cluny.

- 1 La *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* est une fois encore notre source la plus précise sur ce point : « *Ipsi denique sancti viri Patres et Doctores Eremitarum existentes, fama sanctitatis longe lateque notificati, Romaldus scilicet, Willelmus ac Martinus, quos in magna veneratione habebat urbs Ravenna, ceterisque quos intra se concludit Italia, Patris Willelmi expetebant societatem* » (BOUGAUD & CHEVRIER, 1875, p. 153-154).
- 2 C'est vraisemblablement à cette même époque que Guillaume de Volpiano fit aussi la connaissance des abbés-ermites Martin et Guillaume de Sainte-Marie de Pomposa, disciples de Romuald de Ravenne dont les retraites érémitiques se placent dans les années 990-1000 (TABACCO, 1965, p. 108 ; NAGY, 2000, p. 210-211).
- 3 Sur l'instabilité de Romuald, voir Pirooska Nagy : « sa réputation grandissant, chaque installation est rapidement suivie de l'arrivée de nouveaux disciples, dont la vie commune nécessite d'autres dispositions, sociales et matérielles, qui menacent la pratique érémitique. L'exigence de solitude, nécessaire à la contemplation, implique nécessairement l'itinérance ; une des conséquences est le caractère souvent éphémère du groupe d'ermites » (NABY, 2000, p. 212-213). En 998, « en abandonnant Saint-Apollinaire de Ravenne pourtant réformé par le clunisien Maïeul en 971, Romuald démontre une certaine incapacité à s'intégrer dans les structures monastiques de son époque. Sa vie est une longue suite d'itinérances, de fondations et d'abandons » (HENRIET, 1993, p. 266).

Romuald, de l'absence de leur maître. Grâce à la puissance de son « verbe au service du salut »¹, Guillaume recruta de nombreux moines et ermites issus des fondations délaissées par Romuald², en particulier après que celui-ci ait abandonné les régions de Ravenne et de Rome. Ce qui permit un accroissement rapide des effectifs dans les monastères de Guillaume, à commencer dans sa jeune fondation de Fruttuaria ainsi que dans les abbayes de Saint-Bénigne de Dijon et de la Trinité de Fécamp³. C'est en effet vraisemblablement entre 1000 et 1016 qu'il convient de placer le recrutement des abbés Jean de Saint-Apollinaire de Ravenne et Benoît de Saint-Sever in Classe⁴, des ermites Paul et Jean (le futur abbé de Fruttuaria) mais aussi de Jean de Ravenne (le futur prieur et abbé de Fécamp)⁵ et de Suppon de Rome (le futur abbé du Mont Saint-Michel et de Fruttuaria), ainsi que de nombreux moines et ermites que l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* n'a pas trouvé utile de mentionner. Il semble que Guillaume de Volpiano se soit personnellement rendu à Ravenne et à Rome, ainsi que dans les environs de ces deux cités⁶, où il recruta nombre de nouveaux disciples destinés à grossir rapidement les rangs de ses communautés monastiques. L'ascétisme et les connaissances des moines-ermites romualdiens correspondaient parfaitement aux exigences réformatrices de Guillaume et constituaient pour lui une véritable aubaine : les nouvelles recrues ne pouvaient guère que contribuer à élever la rigueur et la quête de spiritualité à un niveau supérieur au sein de leur communauté d'accueil.

3. Un disciple privilégié : Jean de Ravenne

Contrairement à l'abbé de Dijon, son disciple, l'abbé Jean de Fécamp, originaire de Ravenne, fut amené à entrer très tôt en contact avec le milieu réformateur romualdien. On place

1 Le témoignage de Raoul Glaber est sur ce point une nouvelle fois décisif : « à son retour d'Italie [après son voyage en 999-1000], il s'employa donc par tous ses efforts à faire venir de divers coins de la terre des hommes propres au service de Dieu, en les persuadant de la gloire de la vie céleste autant qu'en les menaçant des supplices de l'enfer. Car, en même temps que les autres vertus, le Seigneur lui avait octroyé celle d'un verbe au service du salut, si bien qu'à tous ceux qui recevaient son enseignement il conférait, portées à un point très haut, la force de la foi, la croissance des vertus et la correction des vices. À l'égard de tous il se comportait tantôt doucement tantôt sévèrement – manière qu'il savait être meilleure –, mais dans les deux cas avec charité » (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 10, p. 58-59).

2 BOUGAUD & CHEVRIER, 1875, p. 153-154 : « ... *Ipsi vero cultores Eremitae relicta quiete solitudinis gaudebant sub eius magisterio associari Cenobitis. Ex eorum ergo numero adiuncti fuerunt ei duo, Joannes et Paulus, litteris eruditi* ».

3 Avec respectivement cent, quatre-vingt et cinquante moines, Fruttuaria (fondée en 1000), Saint-Bénigne de Dijon (réformée en 990) et la Trinité de Fécamp (réformée en 1001) étaient les trois plus importants établissements dirigés par Guillaume autour de 1020 et ceux dont les rangs grossirent de façon la plus impressionnante entre 1000 et 1016.

4 Rappelons que le propre père de Romuald, le duc Serge de Ravenne, avait lui-même pris l'habit monastique à Saint-Sever in Classe.

5 En 1016, Jean de Ravenne était déjà aux côtés de Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon, comme en témoigne la charte de Fruttuaria.

6 Dans la région de Ravenne, on peut penser qu'il soit allé jusqu'à Pomposa, où il entra en relation avec les abbés-ermites Guillaume et Martin.

traditionnellement sa naissance vers 990¹. Or nous avons vu que Romuald était présent à Ravenne, et dans ses environs (en particulier au Pereo), entre 990 et 998 puis à nouveau de 1001 à 1002 ; il eut sans doute aussi l'occasion de revenir à plusieurs reprises à Ravenne et dans sa région entre 1002 et sa mort en 1027. Il dirigea surtout un temps l'abbaye de Saint-Apollinaire in Classe en 998. Dans sa jeunesse, Jean de Ravenne a donc eu, au moins théoriquement, la possibilité de rencontrer personnellement Romuald².

La formation de Jean de Ravenne, disciple de Guillaume de Volpiano et second abbé de Fécamp

Lorsque Jean se trouve à Ravenne autour de l'an mil, la cité jouit d'un certain prestige du fait de la présence occasionnelle des cours impériale et pontificale. Gerbert d'Aurillac, ancien archevêque de Reims (991-995) devenu archevêque de Ravenne (998-999) puis pape sous le nom de Sylvestre II (999-1003), séjourne régulièrement à Ravenne entre 998 et 1003. La présence de cet écolâtre³ a peut-être contribué à accélérer le renouveau des études qui se manifeste alors dans cette cité. Pour François Bougard, Ravenne est en effet l'un des foyers où s'observe l'intensification des études en ce début du XI^e siècle⁴. Cet environnement propice à l'apprentissage du *trivium* et du *quadrivium* pourrait expliquer les connaissances littéraires⁵ mais aussi médicales de Jean de Ravenne, sans doute au moins partiellement acquises avant son entrée comme moine à Saint-Bénigne de Dijon sous l'abbé Guillaume⁶. On ignore toutefois le nom du monastère ravennate où Jean fut donné par

1 LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 13 NAGY, 2000, p. 207. Lorsqu'il souscrit l'acte de fondation de Fruttuaria vers 1016, « Jeannelin » apparaît déjà parmi les moines-prêtres (BULST, 1973, p. 226 n. 30) : il avait très certainement plus de vingt ans à cette époque, et pouvait même en avoir autour de trente (âge alors fréquent pour l'obtention de la prêtrise). Sa naissance se place donc approximativement entre 980 et 995. Puisqu'il meurt en 1078, la datation « vers 990 » n'est pas incohérente (la probabilité qu'il soit mort nonagénaire plutôt que centenaire semble en effet plus importante).

2 Je rejoins ici l'avis de Piroška Nagy (NAGY, 2000, p. 207) : « il n'est pas exclu que Jean ait connu dans sa jeunesse saint Romuald, qui est mort vieux, au plus tard en 1027 ». Lauren Mancía (MANCIA, 2013, p. 89 n. 8, 163, 165, 199-201) pense que Jean de Ravenne a pu être oblat à Saint-Apollinaire in Classe, où Romuald fut moine (973-975) puis abbé (998).

3 Gerbert enseigne vraisemblablement à Reims entre 972 et 980 puis de 984 à 991. Grâce au témoignage du moine Richer, nous savons que Gerbert s'était déjà rendu à Ravenne en 981, et que ce séjour fut l'occasion d'une controverse philosophique l'ayant opposé à l'écolâtre Otric au sujet de la classification des connaissances. Gerbert fut établi abbé de Bobbio en 982, monastère situé au sud de Plaisance et dont la bibliothèque était d'une grande richesse. Il ne pourra toutefois pas y rester après la mort de l'empereur Otton II († 07/12/983) et il rentrera à Reims dès le printemps 984.

4 BOUGARD, 1995, p. 292-296. Dans un passage de ses *Histoires* relatif à une hérésie s'étant développée à Ravenne autour de l'an mil, Raoul Glaber incrimine « la passion des Italiens pour la grammaire et la rhétorique, et l'éloquence creuse qui en résulte ». Néanmoins, « l'amour insensé de Vilgard pour la littérature païenne n'est pas présentée par Raoul comme la preuve de son hérésie » (RAOUL GLABER, éd. ARNOUX, 1996, p. 136-139 n. 36 et 37).

5 Les emprunts et les réminiscences de Virgile (*Énéide*, *Bucoliques* et *Géorgiques*), Lucain, Boèce et Cicéron relevés par dom Leclercq et Jean-Paul Bonnes dans les compositions de Jean de Ravenne (en particulier dans ses *Lamentation* et ses *Confessions*) révèlent en lui « un écrivain expérimenté et un homme fort cultivé » (LECLERCQ & BONNES, 1942, p. 50-51 et apparat critique p. 53-55 [réimpr. LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 187-190]) ; « la *Lamentation* achève de révéler en lui un écrivain raffiné et, de plus, un lettré » : style fluide, empruntant son langage, dans la première partie, lyrique, à la poésie amoureuse (LECLERCQ & BONNES, 1942, p. 46-50).

6 Voici néanmoins ce que dit la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* au sujet de l'origine et de la formation de Jean : « *Hic, Italia, partibus Ravenne ortus, litteris eruditus, ac medicinali arte per ipsius patris iussionem edoctus,*

ses parents comme oblat¹. Il s'agit en tous les cas assurément d'un établissement ayant entretenu des liens étroits avec les moines-ermites romualdiens dans les années 1000² : nous allons voir, grâce aux travaux fondamentaux de Piroska Nagy et de Lauren Mancina, que la spiritualité de Jean a subi une forte influence de Romuald et de son milieu érémitique ravennate. Défini comme un « ermite de désir » par dom Jean Leclercq et Jean-Paul Bonnes, Jean de Ravenne pourrait même avoir connu une brève expérience érémitique dans sa jeunesse, avant son arrivée à Saint-Bénigne de Dijon³. C'est du moins ce que suggèrent certains passages de sa *Confessio fidei*⁴, de sa lettre *Tuae quidem* et surtout de sa *Lamentatio (Deploratio quietis et solitudinis derelictae)*⁵. Dans cette dernière œuvre, Jean de Ravenne semble déplorer la perte du calme et de la solitude du « désert ». Fait-il ici allusion à un ancien ermitage fréquenté lors de sa jeunesse ? Replaçons tout d'abord la *Confessio fidei* et la *Lamentatio* dans leur contexte de composition. L'une et l'autre furent rédigées au cours des années 1050, et vraisemblablement entre 1052 et 1054, alors que Jean cumule les abbatiats de la Trinité de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon. En 1050, le pape Léon IX (1049-1054) l'avait appelé à Rome et lui avait confié une importante mission dont la teneur exacte n'a pu à ce jour être véritablement

religiose conversationis eius, doctrine quoque, ac omnium virtutum ipsius pre cunctis aliis existit imitator studiosus » (BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 157-158).

- 1 GAZEAU, 2007, II, p. 106 n. 1. Dans sa *Confessio theologica*, composée entre 1018 et 1028, Jean de Ravenne précise qu'il est moine depuis l'enfance. De même dans sa *Lamentatio*.
- 2 On peut hésiter entre Saint-Apollinaire in Classe, de Saint-Sever in Classe ou même Saint-Apollinaire de Ravenne.
- 3 L'hypothèse est clairement exprimée pour la première fois par dom Leclercq en 1942 (LECLERCQ, 1942, p. 45-47). Un chapitre entier de son livre, écrit en co-auteur avec Jean-Paul Bonnes, est ensuite consacré à cette question : LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 19-29 (voir en particulier p. 23-26). « Jean de Fécamp aurait-il donc mené jadis la vie érémitique ? Cette supposition ne présente rien d'in vraisemblable. [...] Quelle est donc cette solitude sur laquelle demeure fixé son regard ? Est-ce la simple séparation du monde qu'on trouve dans toute communauté monastique, ou le désert sauvage et l'austère pénitence dont la lecture de S. Jérôme entretenait la nostalgie dans les esprits du moyen âge ? Les termes mêmes dont se sert Jean de Fécamp dans toute sa *Lamentation* orientent plutôt la pensée vers une vie érémitique tempérée par la proximité d'un monastère, menée en compagnie d'un petit groupe de frères ». Dans ses œuvres, Jean de Fécamp décrit son idéal contemplatif et ce qui a orienté son itinéraire spirituel, pourtant difficile à atteindre : « le désir de la vie solitaire, contrarié par les obligations sociales que lui créèrent les charges dont il se trouvait investi » (*ibidem*, p. 21) : « il aspire au loisir de la contemplation, il est contraint au labeur de l'action ; il désire que son âme s'occupe de Dieu seul, il est chargé de gouverner les hommes ; il voudrait consacrer sa vie à la lecture des livres Saints, à la prière, et le voici astreint aux voyages et livré au souci des affaires » (*ibidem*, p. 25). Précisons que l'ermite Jean cité dans la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* est l'abbé de Fruttuaria, et non celui de Fécamp : les deux abbés sont en effet traités dans deux passages différents (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 153-154 ; GAZEAU, 2007, II, p. 106 n. 66). Cela n'exclue pas pour autant la possibilité d'une expérience érémitique vécue par Jean de Ravenne,
- 4 PL, t. CI, col. 1097C ; LECLERCQ, 1942, p. 46 ; NAGY, 2000, p. 211 ; LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 23. Voici le passage en question : « *Quid utile in omni uita mea miser ego ? Vae mihi miserrimo, qui falsum nomen monachi fero, nihil dignum huius nominis et habitus agens. Verumtamen, Domine, si quid boni forsitan facio uel fecero tua gratia largiente, quo fine faciam haec quae districtione a te pensentur ignoro. Scis enim, quem nil latet, quid mihi acciderit propter peccata mea : quomodo in uia qua ambulabam absconderunt mihi laqueum inimici mei. Quibus mei per hominem, ut reor, insidiantibus, pro dolor !, amisi locum dilectae solitudinis, amicum moeroris, quietis et poenitudinis, quem ab ineunte aetate semper dilexi* ». Ainsi, Jean de Ravenne regrette de porter le nom et l'habit des moines sans en accomplir les actes ; mais Dieu, à qui rien n'est caché, sait bien ce qu'il lui est arrivé, à cause de ses péchés, et le piège qui lui fut tendu pour lui faire quitter la solitude qu'il a toujours aimée depuis son plus jeune âge.
- 5 LECLERCQ, 1942, p. 41-60, en particulier p. 46, 48-49 et 51-60. Jean fait par exemple allusion aux obligations sociales qui s'imposent à lui et qu'il souhaitait fuir en quittant le siècle : « *Pudet me ac piget publicis conuentibus repraesentari, urbem ingredi, potenses alloqui, feminas intueri, uerbosae multitudini interesse et talia multa pati qualia mundus agit* » (LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 25).

éclairée¹. Je pense pour ma part que cette mission avait un rapport avec la lutte contre les hérésies, non seulement celle devenue célèbre de l'écolâtre Bérenger de Tours sur l'Eucharistie, mais aussi toutes les autres aujourd'hui moins connues². Le pape Léon IX avait placé son combat pour l'orthodoxie parmi ses priorités, comme en témoigne les décisions prises dès les conciles de Reims (octobre 1049), de Rome (avril 1050) et de Verceil (septembre 1050). Et l'abbé de Fécamp fut lui-même amené à y prendre part en composant sa *Confessio fidei*³. Léon IX était lié au réseau spirituel volpianien⁴ et pratiquait une spiritualité émotionnelle sollicitant le don des larmes, ce qui explique sa proximité avec Jean de Ravenne⁵. L'étude du premier catalogue de la bibliothèque de Fécamp révèle que sur cette période, l'abbé de Fécamp s'est efforcé d'acquérir des ouvrages patristiques destinés à la lutte contre les hérésies ainsi que des traités patristiques servant aux fondements des grands dogmes de l'Église catholique. La plupart de ces ouvrages furent semble-t-il utilisés par Jean pour la composition de sa *Confessio fidei*⁶. Ces choix de traités tranchent nettement avec ceux de la première partie de l'abbatit de Jean, tournés avant tout vers l'exégèse⁷. Ce changement d'orientation radical dans les choix retenus pour l'accroissement de la bibliothèque coïncide aussi avec les nombreux voyages que Jean fut amené à effectuer durant le pontificat de Léon IX. Alors qu'il ne quitte que rarement la Normandie depuis qu'il a été établi comme prieur (v. 1023) puis comme abbé de Fécamp (1028), nous le trouvons en Italie, en Bourgogne, en Ile-de-France et en Angleterre entre 1050 et 1054. Cette période coïncide très exactement avec le début de la mission que lui a confié

1 À ce sujet, voir GAZEAU, 2007, II, p. 107 n. 79 ; LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 18.

2 Dans le passage des *Histoires* déjà cité plus haut, Raoul Glaber signale de nombreux cas d'hérésie observés en Italie (RAOUL GLABER, éd. ARNOUX, 1996, p. 136-139 n. 36 et 37).

3 Jean de Ravenne était considéré par ses contemporains (en particulier au sein du réseau spirituel volpianien, auquel se rattache le pape Léon IX) comme « un maître de la vie spirituel » (pour reprendre l'expression de dom Leclercq et de Jean-Paul Bonnes) ayant de solides connaissances de l'Écriture, de la liturgie et surtout des Pères de l'Église. Jean affirme d'ailleurs, dans sa *Confessio theologica*, « *Dicta mea dicat patrum* » (LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 56-68; NAGY, 2000, p. 191-192 ; MANCIA, 2013, p. 216-219). C'est vraisemblablement pour son excellente connaissance des autorités patristiques et de l'orthodoxie que le pape Léon IX (qui est alors toujours évêque de Toul) le sollicite en 1050 (la lettre contemporaine de Garin de Saint-Arnould de Metz montre que dans le réseau spirituel volpianien de Lorraine, auquel se rattache le pape, l'abbé de Fécamp était considéré comme l'héritier de Guillaume de Volpiano, lui-même héritier de Maieul de Cluny). Jean de Ravenne est pour le pape un précieux soutien sur lequel il souhaite s'appuyer afin de lutter plus efficacement contre les théories hérétiques au cours de son pontificat. Dans sa *Confessio Fidei*, Jean reprend le texte de sa *Confessio theologica* mais le développe dans un sens théologique (ajout de passages présentant la pensée orthodoxe de l'Église romaine en s'appuyant pour cela sur l'autorité des Pères de l'Église, surtout Augustin, Ambroise et Jérôme), tout en supprimant les références à la *Règle de saint Benoît* (Jean s'adresse ici non plus exclusivement à des moines, mais aussi à des clercs). Voir MANCIA, 2013, p. 107-108, 149-156 et 161-162.

4 Le pape Léon IX, également connu sous le nom de Brunon en tant qu'évêque de Toul, était en effet associé au monastère de Saint-Èvre de Toul, dirigé par l'abbé Widric, disciple de Guillaume (SAINT-SORNY, 2007, p. 19-27, en particulier p. 20). On trouve ce pape inscrit dans plusieurs nécrologes du réseau monastique volpianien, dont celui de Saint-Bénigne de Dijon.

5 L'un et l'autre se rattachent au réseau « lacrymophile » décrit par Piroška Nagy, dont la particularité est de recourir aux larmes de componction dans le cadre de la prière privée et de la méditation (NAGY, 2000, p. 229-230). Le réseau spirituel volpianien ou le réseau de confraternité fécampois pourrait expliquer ce lien.

6 En particulier dans la partie I, XI-XV et surtout dans les parties III et IV (LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 41-44).

7 Je reviendrai sur ce point lors de l'étude de l'abbaye de Fécamp et de sa bibliothèque (voir la Partie 3).

Léon IX et avec le décès de ce même pape. Or aussitôt après ce décès, les déplacements de Jean se restreindront de nouveau au seul espace ducal normand¹. Il semble donc que ces nouvelles fonctions en tant que légat pontifical l'ait amené à quitter le cloître pour exercer de grandes responsabilités dans le siècle. Une situation qui contribua inévitablement à la perte du calme et de la solitude auxquels aspire l'abbé et qui favorisèrent la composition de sa *Lamentatio*. Dans ce contexte d'écriture, le « désert » auquel Jean fait allusion doit-il être perçu comme un hypothétique ermitage de jeunesse ou bien comme le refuge que lui procure le cloître de son abbaye de la Trinité de Fécamp ? Je penche pour ma part pour cette seconde solution. Après la mort de Léon IX, auprès duquel il était engagé, Jean abandonna rapidement l'abbatiate de Saint-Bénigne de Dijon ainsi que son activité de légat pontifical pour retrouver au plus vite le calme et la solitude de son monastère normand. Le cloître semble donc bien lui offrir le calme et la solitude du désert évoqués dans sa *Lamentatio*. Ainsi, l'expérience de jeunesse probable de Jean de Ravenne dans le milieu romualdien est peut-être davantage à chercher dans un monastère que dans un ermitage. Nous avons vu précédemment que les fondations de Romuald associaient systématiquement un monastère bénédictin à des ermitages voisins. Il est donc vraisemblable que Jean ait été offert comme oblat dans la partie cénobitique d'un tel établissement. Lorsqu'il entra à Saint-Bénigne de Dijon entre le milieu des années 1000 et le début des années 1010, Jean n'était encore qu'un jeune moine. Peut-être eut-il pour abbé Jean de Saint-Apollinaire de Ravenne ou Benoît de Saint-Sever in Classe, qui se firent l'un et l'autre disciples de Guillaume de Volpiano vers cette époque². Mais Jean pourrait aussi provenir de Saint-Apollinaire in Classe, du Pereo ou de tout autre établissement ravennate alliant le monachisme et l'érémitisme d'influence italo-grecque voulu par Romuald... Le lieu de son oblation risque néanmoins de rester à jamais énigmatique.

Une influence italienne et romualdienne ?

Si l'on résume, les formations de Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne furent d'abord « italiennes » avant d'être complétées d'une formation « clunisienne ». Toutefois, cette description reste trop générale et trop vague pour véritablement différencier leurs *cursus* respectifs, qui

1 La notice prosopographique de Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, II, p. 105-110) laisse bien transparaître cet aspect de la carrière de Jean de Ravenne qui n'apparaît qu'en filigrane et de façon partielle dans le livre de dom Jean Leclercq et Jean-Paul Bonnes (LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 14 et 18) : si ses interventions en Normandie auprès des ducs Robert le Magnifique et Guillaume le Bâtard et d'autres abbés sont nombreuses entre 1028 et 1050 puis de 1055 à 1066, les années 1050-1054 marquent une rupture très nette dans la carrière de Jean de Ravenne. Son voyage à Rome auprès de Léon IX a lieu en 1050, vraisemblablement après le concile de Rome du mois d'avril, où les thèses de Bérenger de Tours furent une première fois condamnées, mais avant le concile de Verceil en septembre, où Léon IX comptait vraisemblablement sur sa présence. Jean est régulièrement en Bourgogne entre juillet 1052 et 1054, à l'époque où il dirige l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Nous le trouvons à Saint-Denis le 3 juin 1053 pour la reconnaissance solennelle de la châsse de saint Denis. L'année suivante, il effectue un voyage en Angleterre.

2 À ce sujet, BULST, 1973, p. 40-42.

divergent sensiblement l'un de l'autre. La formation monastique de Guillaume de Volpiano, reçue entre 969 et 987, peut être qualifiée de piémontaise et de lombarde, du fait de son oblation à Lucedio et d'un enseignement complémentaire suivi à Verceil puis à Pavie. Il reçut ensuite sa formation clunisienne entre 987 et 988, alors qu'il avait déjà vingt-cinq ans et exerçait auparavant des responsabilités importantes à Lucedio. La durée réduite de sa formation à Cluny prouve qu'il disposait déjà d'un solide bagage intellectuel et spirituel, et que sa formation bénédictine était sans doute relativement proche de celle alors dispensée à Cluny. Au moment où il rencontre le milieu romualdien, avec lequel il n'entre véritablement en relation que dans les années 999-1001, l'abbé de Dijon peut être perçu comme l'héritier de son ancien maître, Maïeul de Cluny, récemment mort et canonisé. De son côté, Jean de Ravenne a reçu sa première formation monastique en tant qu'oblat à Ravenne, c'est-à-dire à proximité immédiate des milieux cénobitiques et érémitiques romualdiens, au cours des années 990/1000. Il suit plus tard une formation clunisienne (ou plus exactement, volpianienne) à Saint-Bénigne de Dijon, dans les années 1000/1010. On comprend dès lors pourquoi la spiritualité de Jean – mieux connue grâce aux travaux récents de Lauren Mancía – est imprégnée d'éléments empruntés tant à la spiritualité du milieu réformateur romualdien qu'à la spiritualité monastique clunisienne¹. Le second abbé de Fécamp se trouve à la confluence de ces deux courants réformateurs. Jean de Ravenne est en effet à l'origine d'une forme de dévotion privilégiant une approche affective, mystique et contemplative, destinée à l'édification personnelle des moines en mettant en avant un dieu humain, qui souffre. Cet auteur est ainsi le plus ancien écrivain à avoir mis en avant l'image d'un Christ souffrant². Mais il est vraisemblable que ce thème était déjà présent dans la spiritualité « christocentrique » de saint Romuald. La prière privée de Jean, basée sur la psalmodie, l'oraison, la méditation, les vigiles et la contemplation – et où l'auteur implore le don des larmes en s'adressant à Dieu sur un ton intime et familial – est en effet une forme de dévotion au Christ chère à Romuald et à son milieu. Pour Jean comme pour Romuald, méditation et prière sont d'ailleurs synonymes³. Ainsi, les prescriptions de saint Romuald en tant qu'ermite

1 MANCIA, 2013. Les travaux de Lauren Mancía sur la spiritualité et la dévotion de Jean de Fécamp approfondissent de manière décisive ceux menés par dom Wilmart (WILMART, 1932 et 1937), dom Leclercq et Jean-Paul Bonnes (LECLERCQ & BONNES, 1946), Thomas Bestul (BESTUL, 1996, p. 36-38 et 186-187) et Piroška Nagy (NAGY, 2000). Thomas Bestul s'est intéressé, dans les œuvres de Jean de Fécamp, au traitement du thème de la Passion du Christ, tandis que Piroška Nagy s'est concentré sur celui du don des larmes. Sur la proximité de la spiritualité de Jean de Ravenne avec celle de Romuald et de Pierre Damien, voir surtout MANCIA, 2013, p. 29, 163-241 (en particulier p. 197-216) ; NAGY, 2000, p. 171-219.

2 MANCIA, 2013, p. 1-3, 31-87, 223-224. Jean établit également un parallèle entre la souffrance du Christ et celle du pécheur, ce qui est également une innovation (*ibidem*, p. 240). La *Confessio theologica*, rédigée à la première personne, offre un modèle de méditation que le lecteur est invité à suivre afin d'atteindre la grâce et d'obtenir le salut (contrairement *Confessiones* de saint Augustin, il ne s'agit pas d'une biographie spirituelle). Lauren Mancía observe que l'œuvre a circulé dans des manuscrits de petit format, c'est-à-dire dans des livres de poches faciles à transporter et destinés à la piété individuelle.

3 La troisième partie de la *Confessio theologica*, qui est la plus originale, sert à développer l'état idéal de la méditation et de la contemplation : pleurer, supplier et, avec l'aide de visions de la crucifixion et du sacrement de l'Eucharistie,

(rapportées par son biographe Pierre Damien en 1042) correspondent à celles que l'on retrouve dans la *Confessio theologica* de Jean de Ravenne¹ : la méditation (conversation intérieure), les larmes de componction (générées par un feu d'amour ardent et qui permettent de purifier le cœur du pêcheur, endurci par la rudesse du monde), l'ascèse (indispensable à la pénitence) et la contemplation du Christ en Croix (où la souffrance de Jésus, incarnation de Dieu, est à la fois amplifiée et magnifiée)² sont des prescriptions que l'on trouve aussi bien chez Romuald (par l'intermédiaire du témoignage de Pierre Damien) que chez Jean de Ravenne³. Les *Confessions* de l'abbé de Fécamp diffusent ainsi au sein du cloître une spiritualité qui se rapproche étroitement de celle en usage dans les ermitages romualdiens autour de l'an Mil. La *Confessio theologica* composée par Jean de Ravenne est toutefois l'héritière de traditions multiples. Cette œuvre s'appuie en effet sur une spiritualité développée tant dans les milieux réformateurs ravennates (Romuald) que dans ceux de Cluny (Odon, Maïeul et Odilon)⁴ et de Saint-Bénigne de Dijon (Guillaume de Volpiano). Jean appartient ainsi à une seconde génération de réformateurs, influencée par plusieurs courants spirituels : d'une part il marche dans les traces de son maître, Guillaume de Volpiano, et de son milieu (Saint-Bénigne de Dijon et Cluny)⁵ ; d'autre part il est influencé par la réforme qu'il a personnellement rencontrée et

prier pour obtenir la miséricorde de Dieu et une vision de Dieu qui ne peuvent toutefois être atteintes qu'à l'heure de la mort (MANCIA, 2013, p. 35-36).

- 1 Originaires de Ravenne, Pierre Damien et Jean de Fécamp sont tous deux les fruits du mouvement érémitique ravennate initié par saint Romuald. Piroška Nagy décrit ainsi l'œuvre de Jean : « son traité de spiritualité, intitulé Confession théologique, est un pur produit de l'univers monastique de son temps, tant par ses références, son style, que son contenu. Invocation permanente des personnes de la Trinité, ce traité fait partie des livrets de prières (*libelli precum*) constitués de chapitres qui sont autant de "prières privées" (*preces priuatae*). Au moment où Jean de Fécamp écrit, ce genre, à l'honneur depuis l'époque carolingienne, est en pleine transformation. Les prières courtes et simples s'enrichissent d'ajouts personnels, qui emploient un ton intime, caractéristique des écrits de Jean de Fécamp. Cette intensité émotionnelle qui envahit les textes de piété constitue une nouveauté au XI^e siècle, et renoue avec un style qui avait disparu en Occident depuis Augustin, permettant de décrire les sentiments et plus largement les mouvements de l'intériorité » (NAGY, 2000, p. 191).
- 2 Pour Piroška Nagy, Anne Derbes et Miri Rubin, la dévotion au Christ en souffrance semble avoir pour origine un contexte byzantin. Lauren Mancía la rapproche de la dévotion à la Croix et à la Trinité qui, pour Giles Gaspar, est lié à des contacts avec Byzance et la pensée des Pères d'Orient (MANCIA, 2013, p. 201 n. 114). Le milieu romualdien pourrait donc être l'intermédiaire expliquant à réception et la diffusion de ces types de dévotions entre l'Orient et l'Occident.
- 3 Selon Jean, pour établir une connexion personnelle avec Dieu et se retrouver seul face à lui (expérience contemplative avec Dieu), les larmes, la douleur, la souffrance, le mépris de soi-même et de la vie terrestre sont indispensables. Jean implore donc Dieu pour obtenir des flots de larmes afin d'adoucir son cœur par la contrition. Pour cultiver cet état de souffrance, de larmes et de désespoir, on doit contempler la crucifixion du Christ. Et pour communier avec le Christ, on doit méditer intérieurement sur la conception de l'Eucharistie (MANCIA, 2013, p. 38-67).
- 4 La pensée spirituelle clunisienne et l'idéal clunisien se retrouve dans la *Confessio* de Jean : L'adoption de la *Règle de saint Benoît*, les vertus de l'obéissance, l'idée d'une armée spirituelle, la lamentation sur la déchéance du monde et l'idéal de chasteté sont les thématiques clunisiennes les plus fréquemment décelables dans les écrits de Jean (MANCIA, 2013, p. 207-216).
- 5 Maïeul de Cluny, Guillaume de Volpiano et Odilon de Cluny s'attachèrent surtout à réglementer la vie communautaire des moines, par l'usage de la règle bénédictine, de coutumes et par la mise en place de la liturgie. Jean de Ravenne s'intéresse quant à lui à la dévotion personnelle et intérieure des moines (MANCIA, 2013, p. 15). Ce type de dévotion individuelle, cultivé dans les nouveaux mouvements spirituels du XII^e siècle, était donc déjà présente au siècle précédent dans certains milieux bénédictins, tels que les abbayes de la Trinité de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon (MANCIA, 2013, p. 20).

vécu dans son enfance au sein du milieu ravennate (en côtoyant soit Romuald, soit ses disciples). L'objectif de Jean est d'étendre la réforme bénédictine prêchée par ses prédécesseurs en touchant de manière individuelle et émotionnelle les moines au plus profond de leur âme¹. Nous pouvons parler ici de liturgie dévotionnelle². La description de la souffrance du Christ, visant à susciter la compassion et l'empathie, et l'usage d'un langage affectif, caractérisent les œuvres comme la dévotion de Jean³ et se retrouvent plus tard chez ses disciples.

Dans sa *Confessio theologica*, Jean de Ravenne transpose au cloître, donc pour des moines vivant en communauté, une forme de dévotion et de spiritualité jusqu'alors réservées surtout à des ermites vivants en solitaire autour de saint Romuald⁴. Comment expliquer ce passage du monde érémitique au monde cénobitique ? Les établissements fondés par Romuald, qui se situent à mi-chemin entre le monachisme bénédictin et la vie des anachorètes en associant un monastère destiné à la vie en communauté et des ermitages situés aux alentours, prédisposaient déjà à un tel transfert⁵. Mais le recrutement de Jean de Ravenne par Guillaume de Volpiano fut assurément décisif pour infléchir la pensée de Jean dans le sens de la spiritualité clunisienne et volpianienne. Jean composa sa *Confessio theologica* alors que son maître, l'abbé de Dijon, était encore en vie et qu'il n'avait pas lui-même été établi comme abbé de Fécamp. Son œuvre est donc antérieure à 1028⁶. Était-il déjà prieur de l'abbaye de Fécamp à cette époque ou n'était-il encore que prêtre et moine de Saint-Bénigne de Dijon ? Carolyn Malone suggère que l'autel de la Trinité, situé au troisième étage de la

1 MANCIA, 2013, p. 4, 14-15, p. 39-43. Jean s'efforce, dans sa *Confessio theologica*, de faciliter le passage d'une communion externe (communautaire, par la liturgie) à une communion interne (personnelle, grâce à la prière privée) avec Dieu.

2 Pour la distinction entre la liturgie monastique (ou liturgie communautaire) et la liturgie dévotionnelle (ou liturgie individuelle) voir PALAZZO, 2000, p. 371-394, en particulier p. 373-377 et surtout 387-388.

3 MANCIA, 2013, p. 23, 55, 248 et suiv., 275 et suiv. Pour R.W. Southern (*The Making of the Middle Ages*), le thème de la tendresse et de la compassion pour les souffrances et l'impuissance du Sauveur a ouvert un nouveau monde d'émotion ardente et de piété qui commence avec Anselme du Bec. Mais pour Thomas Bestul (*Texts of the Passion*), les prières de Jean de Fécamp sont en réalité à l'origine de ce mouvement. Jean décrit et souligne en effet en détail la souffrance du Christ, ce qui est jusqu'alors sans précédent : « Dieu le Père pose hardiment le regard sur le corps de son fils torturé, examine systématiquement toutes ses blessures... Nulle part ailleurs, dans les traités de passion plus anciens, peut-on trouver de telles représentations visuelles du corps christique en souffrance, représentations qui sont conçues pour stimuler une réponse émotionnelle à la Passion » (BESTUL, 1996, p. 36-38, ici p. 37). L'auteur conclut que la souffrance du Christ est décrite de façon majestueuse, mais défigurée. Or les méditations de Jean de Fécamp et d'Anselme du Bec connaîtront un succès populaire grandissant et ininterrompu au bas Moyen Âge.

4 Lauren Mancía observe en effet que Pierre Damien et Jean de Fécamp ont l'un et l'autre écrit des lettres autour des années 1050-1060 traitant de l'érémitisme dans la vie monastique. Pierre Damien se positionne ouvertement pour le pro-érémitisme et Jean pour le pro-cénobitisme. Pierre Damien accepte sans réserve l'érémitisme de Romuald et même l'érémitisme en général. Jean le comprend, mais du fait de sa position d'abbé, le réglemeute fortement : pour lui, la vie en solitaire ne doit s'envisager qu'après une longue période d'entraînement et avec l'accord et l'accompagnement de l'abbé (MANCIA, 2013, p. 202-207).

5 NAGY, 2000, p. 180-181.

6 Pour cette datation, voir WILMART, 1937, p. 43-44 ; LECLERCQ, 1946, p. 31 (avec une erreur de 1018 pour 1028) ; MANCIA, 2013, p. 32 n. 5. Rien ne prouve que Jean de Ravenne était déjà prieur lorsqu'il composa son œuvre : on sait simplement qu'il n'était pas encore abbé, puisqu'il prie dans son œuvre pour son abbé [Guillaume de Volpiano]. Il pouvait être encore prêtre et moine (comme dans la charte de fondation de Fruttuaria, qu'il souscrit vers 1016) lorsqu'il prit la plume.

rotonde de Saint-Bénigne de Dijon, ait été un lieu de prière et de dévotion privilégié par Jean de Ravenne lorsqu'il fut moine de ce monastère. Ce lieu de *theosis* (divinisation ou déification) favorisant la contemplation dans un face à face avec Dieu pourrait ainsi être celui de la composition de sa *Confessio theologica*¹. Un fait important renforce cette hypothèse : la présence à Saint-Bénigne de Dijon, sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano², d'un texte abondamment utilisé par Jean de Ravenne lorsqu'il composa sa *Confessio theologica* alors que ce même texte était absent à

1 MALONE, 2009, p. 228-230 (« Beaucoup de ses prières sont centrées sur la Trinité et il est permis de supposer que l'autel de la Trinité, à Saint-Bénigne, fut le lieu privilégié de ses dévotions, après avoir été celui de l'abbé Guillaume », 233-234, 237, 242-243, 251 (« ainsi, nombre de prières de Jean semblent être inspirées par l'espace et la lumière de la rotonde de Dijon », 256-258 (« Alors que les dédicaces aux saints autels à Saint-Bénigne de Dijon établissaient un contexte chrétien intellectuel et historique pour une progression vers le haut, la luminosité croissante peut avoir stimulé une montée contemplative ». « Durant les méditations à l'autel de la Trinité, dont la tonalité peut-être rapprochée de celles de Jean de Fécamp, le troisième étage de la rotonde a pu apparaître au moine, baigné dans la lumière physique et en attente de la Lumière divine illimitée, comme l'équivalent de l'antichambre clunisienne des cieux », 259-260 (« le troisième niveau devait abriter des chœurs de chanteurs placés devant l'autel de la Trinité, semblables à ceux qu'indique le deuxième coutumier de Saint-Bénigne. [...] La chronique met en évidence que cet endroit leur permettait d'être vus, et d'être entendus, de n'importe où dans l'église. Nimbés de l'éclatante lumière dispensée par l'oculus, ces chanteurs pouvaient évoquer, pour ceux qu'ils surplombaient, le chœur des anges au troisième ciel. Dans l'attente de la contemplation de la vie éternelle, Jean de Fécamp s'exclame "Quel enchantement pour moi quand j'entendrai les refrains débordants d'allégresse de tes citoyens, les chants mélodieux qui rendent à la Trinité souveraine la louange qui est due à son honneur" »), 260 (« dans la rotonde de Dijon, où les autels étaient placés hiérarchiquement sur trois niveaux autour du puits de lumière octogonal, l'ascension » culminait « devant l'autel de la Trinité ») et 281-282 (« On peut imaginer que l'autel de la Trinité fut le lieu des dévotions du disciple de l'abbé Guillaume, Jean de Fécamp, dont les prières annoncent cette expérience paradisiaque du face à face avec Dieu ». « Les réflexions de Guillaume sur la Trinité furent à l'origine de l'addition de l'autel dédié à Paul et à saint Denis à l'est de celui de la Trinité. Par ce nouvel aménagement, Guillaume a défini un nouveau programme allant au-delà des réflexions architecturales antérieures sur la Trinité. En outre, l'accent mis à Saint-Bénigne sur celle-ci a pu, dans une certaine mesure, encourager les méditations que lui consacra plus tard son disciple Jean de Fécamp. L'addition du troisième niveau fut l'élément déterminant dans la création d'une atmosphère exceptionnelle pour la prière »). L'ajout de l'autel dédié à Paul pourrait avoir été inspiré par Jean de Ravenne lui-même : par ses larmes de contrition et son fameux ravissement (2 Cor 12, 2), Paul était perçu, chez les ermites romualdiens, comme un intercesseur (NABY, 200, p. 181-182, 187).

2 Les moines de Saint-Bénigne de Dijon possédaient en effet un très ancien manuscrit que les Mauristes, dans leur édition de 1679, estimaient (parmi les 26 exemplaires qu'ils connaissaient) comme l'un de leurs cinq plus anciens témoins, vieux de plus de 700 à 800 ans : *Confessionum libri prodeunt hic de nouo emendati, ad ueteres codices optima notae Fossatenseum* [ms. Paris, BnF, lat. 12191, fol. 82-167v, X¹, provenance Saint-Maur-des-Fossés], *Thuaneum* [ms. Paris, BnF, lat. 1913, fol. 1-98, IX^{med}, provenance Jacques-Auguste de Thou], *Corbeiensem* [ms. Paris, BnF, lat. 12224, 138 ff., IX¹, provenance Corbie puis Saint-Germain-des-Prés], *Germanensem* [ms. Paris, BnF, lat. 12193, fol. 183-311, IX-X, provenance Saint-Germain-des-Prés], *Benignianum* [ms. de Saint-Bénigne de Dijon, perdu depuis la Révolution] *qui ante annos 700 uel 800 scripti uidentur*. Le manuscrit perdu de Saint-Bénigne de Dijon était leur *codex optimus*, si bien qu'ils ont reproduit les principales variantes lues dans ce manuscrit dans leur édition (GORMAN, 1981, p. 239-246). Comme l'estimation de la datation des quatre autres exemplaires subsistants s'avère exacte, on peut supposer que les moines de Saint-Bénigne de Dijon possédaient un manuscrit des *Confessions* de saint Augustin datant du IX^e ou du X^e siècle et que celui-ci était déjà disponible dans leur bibliothèque sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano (990-1031). C'est vraisemblablement à ce manuscrit que Jean de Ravenne eut accès entre 1018 et 1023.

Fécamp à cette époque¹ : les *Confessions* de saint Augustin². Ce traité augustinien majeur était en effet inconnu en Normandie, et donc à Fécamp, avant les années 1050³. Il faudrait donc, selon moi, considérer la *Confessio theologica* comme une production de Jean de Ravenne à l'époque où celui-ci n'était encore que moine de Saint-Bénigne de Dijon. Cette œuvre aurait donc été composée entre 1018, date de la dédicace de la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon, et 1023, date où Jean de Ravenne fut vraisemblablement établi par Guillaume de Volpiano comme prieur de l'abbaye de la Trinité de Fécamp à la suite de son prédécesseur, Thierry⁴.

Piroska Nagy décrit ainsi la spiritualité de Guillaume de Volpiano et de Romuald de Ravenne : « si Guillaume de Volpiano est proche des clunisiens, le mouvement camaldule initié par Romuald, à mi-chemin entre érémitisme et vie cénobitique, propose un modèle nouveau. À l'opposé des clunisiens, Romuald et ses disciples ne cherchent pas l'expérience de Dieu dans les fastes de la louange communautaire mais dans l'humilité de la pénitence permanente, ainsi que dans les rencontres personnelles et solitaires de la méditation »⁵. Influencé par ces deux courants réformateurs, Jean de Ravenne va introduire à Fécamp ces méditations et prières privées, éléments de la liturgie dévotionnelle destinés à compléter la liturgie communautaire. Leurs charges affectives et émotionnelles finiront par influencer à leur tour la liturgie communautaire en usage à Fécamp, faisant ainsi de l'abbaye normande un centre spirituel original⁶, qui restera tout au long du Moyen Âge ancré dans les traditions introduites par ses deux premiers abbés.

1 Au sujet de la réception des *Confessions* de saint Augustin en Normandie, voir la très intéressante enquête de Lauren Mancía (MANCIA, 2014, p. 195-233). Je partage l'avis de l'auteur, qui montre que l'abbaye de Fécamp fut vraisemblablement le premier établissement normand à posséder une copie de ce traité et que l'abbé Jean de Ravenne fut sans doute le commanditaire de cette copie. Cette réception fut cependant tardive. Le manuscrit de Fécamp, qui ne subsiste que sous la forme d'un fragment dans un recueil factice (ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 755, fol. 100-105), ne date selon moi que du milieu du XI^e siècle et très vraisemblablement des années 1050. En voici les raisons : l'absence de lettres ornées ne permet pas de s'appuyer sur la décoration pour dater ce manuscrit. L'écriture, la présentation et les abréviations utilisées se rattachent aux productions fécampoises du milieu et du troisième quart du XI^e siècle plutôt qu'à celles du premier tiers et de la première moitié de ce siècle. La main responsable des fol. 100-101 est surtout la même que celle responsable des fol. 1-24v et 89-104 du ms. Berne, BB, 162. Elle est aussi très proche de celle du ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 107, fol. 101-105 (à ce sujet, voir AVRIL, 1964, p. 522-525). Or ces trois volumes se rattachent à un groupe de manuscrits écrits par des copistes du *scriptorium* de Fécamp dans un contexte bien précis, au cours des années 1050 : celui de la lutte contre les hérésies et en particulier contre les thèses de l'écolâtre Bérenger de Tours sur l'Eucharistie. Aucun de ces manuscrits ne figure d'ailleurs dans le plus ancien catalogue de livres du monastère de Fécamp, dressé vers 1050, ce qui confirme cette datation basse (voir *infra*, partie 3, pièce justificative n° I, p. 631-644). Il me semble donc dangereux de chercher à vieillir l'exemplaire fécampois des *Confessions* de saint Augustin comme le suggère, certes prudemment, Lauren Mancía (MANCIA, 2014, p. 220-221 et 222 n. 77).

2 Sur l'exploitation intensive des *Confessions* de saint Augustin, voir MANCIA, 2013, p. 36, 68-85.

3 Voir la note 1 ci-dessus.

4 On place traditionnellement le début du priorat de Jean à Fécamp en 1017, à l'époque où Thierry devient abbé de Jumièges. La charte de fondation de Fruttuaria, signée par Thierry, prouve cependant que celui-ci dirigeait toujours la communauté de Fécamp en tant que prieur alors qu'il était déjà abbé de Jumièges. C'est donc vraisemblablement seulement en 1023, à partir du moment où Thierry cumule l'abbatita du Mont Saint-Michel à celui de Jumièges, qu'il faut placer l'arrivée de Jean de Ravenne à Fécamp comme prieur (voir l'annexe n° 5).

5 NAGY, 2000, p. 208.

6 Ainsi, « le milieu clunisien se passe très bien des larmes » (NAGY, 2000, p. 230),

L'étude des milieux avec lesquels Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne étaient en relation permet ainsi de mettre en lumière deux cas fort intéressants de transferts culturels et de diffusion/réception spirituelles sur une distance importante en un temps relativement court :

– La première est bien connue et concerne la liturgie communautaire (ou liturgie monastique)¹. Il s'agit de la réception dans l'abbaye de la Trinité de Fécamp au début du XI^e siècle des coutumes et de la liturgie clunisiennes, contemporaines de saint Maïeul, par l'intermédiaire de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon grâce à l'abbé Guillaume de Volpiano. Alors que Cluny n'intervient que rarement au nord de la Loire avant l'abbatit d'Hugues de Semur (1049-1109), l'abbaye de la Trinité de Fécamp se trouve donc être le plus ancien établissement situé au nord de ce fleuve à recourir à la liturgie et aux usages dijonnais hérités de Cluny. Ceux-ci vont dès lors jouir d'un grand succès en Normandie, puis plus tard, après la Conquête, en Angleterre² ;

– La seconde est moins connue. Elle est aussi plus originale et concerne cette fois la spiritualité individuelle, qui influence directement la liturgie dévotionnelle³. Certaines caractéristiques de cette spiritualité semblent remonter à des pratiques déjà en usage dans les milieux érémitiques d'Italie du Sud du X^e siècle, et en particulier chez Fantin le Jeune (v. 902-v. 975) et son disciple Nil de Rossano (910-1004)⁴. Ceux-ci influencèrent le milieu érémitique ravennate, grâce à la rencontre probable entre Nil de Rossano et Romuald de Ravenne (v. 950-1027)

1 Éric Palazzo définit ainsi la liturgie monastique autour de l'an mil (PALAZZO, 2000, p. 373-374) : « les moines sont des spécialistes incontestés de la liturgie. En effet, leur activité quotidienne est rythmée par la prière à travers la célébration de l'office et par le déroulement de rituels tels que la messe conventuelle et les messes votives. Les moines des environs de l'an mil sont non seulement des praticiens hors pair de la liturgie mais également des théoriciens. Parmi eux, on rencontre de grandes figures de la théologie de la liturgie qui excellent dans le commentaire liturgique. Autour de l'an mil, le processus de codification des rites par l'écrit s'est accentué par rapport au IX^e s. Dans le courant du X^e s., les grands monastères d'Occident codifient leurs usages liturgiques afin de renforcer leur identité et rendre possible une expansion spirituelle. Ainsi, dans le siècle compris entre 950 et 1050, on assiste à la création des coutumiers monastiques – dont les prémices sont repérables à l'époque carolingienne –, qui offrent les avantages d'une possible diffusion des usages liturgiques et de la vie quotidienne d'un lieu particulier vers d'autres monastères ». Le cas des coutumes de Cluny, introduites à Farfa, évoqué plus haut, en est une intéressante illustration dès 999. De plus, « la commémoration des défunts » constitue « une caractéristique majeure de la liturgie monastique autour de l'an mil. [...] Les moines s'érigent en spécialistes de la prière pour les défunts étant donné la place primordiale de la mémoire des morts dans la pastorale du haut Moyen Âge. Ainsi, dans les monastères de l'an mil, la pratique de la messe votive funéraire occupe une large part du service liturgique. Tissant un réseau impressionnant à travers l'Occident, les moines créent des confraternités entre monastères, leur permettant de prier, à distance, pour les moines défunts d'autres abbayes ». Cette description sied parfaitement au cas de l'abbaye de Fécamp, du réseau spirituel volpianien et du réseau de confraternité fécampois.

2 Nous aurons l'occasion de revenir sur tout cela dans la partie 3, p. 484-501.

3 Voici ce que dit Éric Palazzo à ce sujet (PALAZZO, 2000, p. 373) : « aux environs de l'an mil, on constate un accroissement sans précédent de la pratique de la liturgie dévotionnelle. De nature plus intime que la liturgie communautaire, la dévotion individuelle exprimée rituellement a, d'une certaine manière, toujours existé au sein de l'Église. [...] La période du siècle de l'an mil (950-1050) offre à l'historien de la liturgie une série de textes montrant l'accentuation de l'intérêt des contemporains pour la liturgie dévotionnelle, venant idéalement compléter la liturgie « officielle » de l'Église sur le versant plus personnel de l'expression de la foi. Comme à l'époque carolingienne, les manifestations de la liturgie dévotionnelle au X^e s. apparaissent principalement en lien étroit avec le monde monastique qui sert en quelque sorte de moteur favorisant l'émergence et le développement de ces pratiques ».

4 Il est vraisemblable que Fantin soit à l'origine de cette spiritualité, faite de la rencontre entre le cénobitisme et érémitisme italien et grec : le fait que sa vie ait été écrite en grecque confirme l'influence à la fois latine et grecque du milieu dans lequel vivait Fantin.

au Mont-Cassin dans les années 988-990. La culture mêlée de Romuald (à la fois monastique italo-clunisienne à Saint-Apollinaire in Classe, monastique catalane à Saint-Michel de Cuxa et érémitique italo-grecque au Mont-Cassin) donne une nouvelle forme à cette spiritualité dévotionnelle. C'est celle-ci que rencontrera Jean de Ravenne alors qu'il fut oblat et moine dans la région de Ravenne. Devenu quelques années plus tard disciple de Guillaume de Volpiano, Jean fut dès lors aussi touché par un autre courant spirituel, clunisien celui-là, qui fut introduit à Saint-Bénigne de Dijon par son maître. Le troisième étage de la rotonde, dont la partie centrale était dédiée à la Trinité, favorisa les méditations de Jeannelin et permit vraisemblablement la composition de sa *Confessio theologica* entre 1018 et 1023. Cette œuvre originale, se trouvant à la confluence de plusieurs courants spirituels réformateurs, a manifestement ému et séduit son maître Guillaume de Volpiano, au point que celui-ci fasse de Jean son disciple préféré¹. Il le choisit bientôt, vers 1023, comme prieur de l'abbaye de la Trinité de Fécamp² ; il le désigne cinq ans plus tard, en 1028, comme son successeur à la tête de ce même monastère³. La spiritualité et la dévotion au Christ et à la Trinité, développées par Jean de Ravenne, laissa une forte empreinte à Fécamp, et notamment dans la liturgie monastique et dévotionnelle. Nous retrouvons en effet de nombreuses traces de son influence, en particulier l'usage de sa rhétorique affective et l'intérêt pour l'image du Christ en souffrance, dans la liturgie communautaire et individuelle, les homélies et les lettres de l'abbaye, ainsi que dans les écrits de plusieurs disciples de Jean : Durand, le futur abbé de Troarn (1059-1088), l'archevêque Maurille de Rouen (1055-1067), l'abbé Gerbert de Saint-Wandrille (1063-1089) ou encore l'évêque de Thedford/Norwich Herbert de Losinga (1091-1119)⁴. L'œuvre de Jean visait aussi à renforcer l'autorité de l'abbé, comparé au Christ⁵, et l'obéissance de ses moines, assimilés aux apôtres⁶. Au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, on observe une réception de

1 « *Sibi ualde dilectum monachum* » dit l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 157-158). L'abbé Garin de Saint-Arnoul de Metz dit quand à lui, dans une lettre adressée à l'abbé Jean de Fécamp : « ... *domni abbatis Willelmi qui uos unica caritate inter caeteros enutriuit, dilexit, promouit, honorauit* » (cf. LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 13).

2 Placer à la tête d'une abbaye dédiée à la Trinité un moine ayant centré sa *Confessio theologica* sur la Trinité et le Christ semble un choix fort judicieux.

3 L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* affirme même que Guillaume de Volpiano aurait aimé l'élever encore plus haut (BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 157-158 : « *licet eum alibi magis optasset preficere* »).

4 MANCIA, 2013, p. 25-26, 29, 91-92, 242-325. Sur le cas très intéressant de Gerbert de Saint-Wandrille (*ibidem*, p. 282-285), voir aussi DOLBEAU, 2002, p. 223-249 (en particulier p. 234-237 et 242-243 pour la dévotion aux souffrances du Christ). Sur le *Depositio drama* du vendredi saint (interprété uniquement par l'abbé) et le drame liturgique de Pâque (où Marie-Madeleine est distinguée des deux autres Marie par une robe rouge), propres à Fécamp et composés sous l'abbé Jean (absents à Cluny et à Fruttuaria, différents à Saint-Bénigne de Dijon et présents à Norwich), voir MANCIA, 2013, p. 248-262 et 313-321.

5 Dans ses écrits et dans ses lettres, Jean de Ravenne insiste sur l'association étroite et privilégiée existant entre l'abbé et le Christ ; l'abbé établit un lien direct avec le Christ et sert d'intermédiaire entre les moines et Dieu. Dans la liturgie de Pâques, l'abbé de Fécamp s'identifie lui-même au Christ (MANCIA, 2013, p. 243-248).

6 Pour Lauren Mancía, l'œuvre de Jean se signale aussi par le fait qu'elle expose l'orthodoxie monastique, en particulier dans le contexte de la controverse sur l'Eucharistie (dans le cas de la *Confessio fidei*, qui, d'ailleurs, vise plus généralement à la lutte contre les hérésies, quelles qu'elles soient). Elle fournit surtout un nouveau modèle spirituel permettant aux moines d'établir une connexion personnelle et émotionnelle avec Dieu, que ce soit dans la

cette spiritualité en dehors de l'abbaye et presque exclusivement au sein du réseau de confraternité fécampois : les œuvres de Jean de Fécamp se retrouvent ainsi tant au Bec et au Mont Saint-Michel qu'à Saint-Arnoul de Metz, à Saint-Bénigne de Dijon et même à Glastonbury¹. Le don des larmes, cher à Jean de Fécamp, se retrouve dans le *Commentaire sur le Cantique des Cantiques* du moine du Mont Saint-Michel Robert de Tombelaine, ainsi que dans les oraisons d'Anselme du Bec². À tel point qu'Anselme du Bec, dans ses méditations et ses prières privées, est aujourd'hui perçu par l'érudition moderne comme un héritier de Jean de Ravenne et de l'école de Fécamp³. Le second abbé de Fécamp peut ainsi être perçu comme l'initiateur de la piété et de la dévotion affectives médiévales, bientôt relayées par Anselme du Bec, dont la renommée fut considérable, et qui se sont par la suite développées au cours du bas Moyen Âge (surtout aux XIII^e et XIV^e siècles)⁴. Grâce aux cartes précédemment établies, il est possible de suivre aisément la plupart des voies de transmissions qui viennent d'être évoquées (cartes n° 5, 6 et 10).

prière, la lecture ou la liturgie (MANCIA, 2013, p. 29) .

1 MANCIA, 2013, p. 28, 93, 109-143, 154-161, 229-232. Voir la partie 2 de la présente thèse.

2 NAGY, 2000, p. 219-229 (surtout p. 225-228).

3 MANCIA, 2013, p. 285-289. Certains chercheurs ont même été jusqu'à suggérer qu'Anselme ait pu être un disciple de Jean de Fécamp avant de rejoindre Lanfranc au Bec en 1060 : selon eux, au cours des trois années d'errance qui précédèrent l'entrée d'Anselme au Bec, celui-ci aurait été initié à la spiritualité de Jean (*ibidem*, p. 285 n. 125).

4 « In a way, John's legacy is in late medieval collections of affective prayers like the *Meditations of St. Augustine* or even the *Meditationes Vitae Christi*. John is a stepping-stone in the development of later affective devotion traced by scholars like Giles Constable, Thomas Bestul, Sarah McNamer, Rachel Fulton, and R.W. Southern. His *Confessio's* method was inherited, becoming useful to many different types of medieval Christians in many different types of medieval contexts. But the anonymous, late medieval success of John's prayers also caused posterity to lose track of his prayers' original resonance and context. [...] To John of Fécamp in the eleventh century, "affective piety" was valuable in creating an emotional type of monastic reform. His development of this emotional method is a testament to the vibrancy of monastic religious practices at the height of Benedictine monasticism. Historians of literature, art, and religion can no longer assume that "affective piety" was a uniform practice throughout medieval time; and we can no longer judge "affective piety" as the sole purview of later medieval lay individuals, proto-scholastics, Cistercians, females, mystics, or mendicants. [...] Fundamentally, John's *Confessio Theologica* and the devotional changes at Fécamp in the eleventh century are about an overwhelming desire for a man to connect to his God » (MANCIA, 2013, p. 325-327).

4. Retour sur l'itinérance de Guillaume de Volpiano : identification des principales routes empruntées

Les connexions de Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne avec les milieux réformateurs de leur temps sont à présent bien établies, ce qui a aussi permis d'apporter quelques éclaircissements utiles sur la spiritualité et la dévotion des deux premiers abbés de Fécamp et leurs moines. Il est donc temps de revenir à l'examen des lieux où Guillaume de Volpiano fut commémoré afin de terminer l'étude de son réseau de connaissances personnelles. Sa présence dans le nécrologe de Novalaise et sa fréquentation de plusieurs établissements situés dans le val de Suse sont particulièrement intéressantes : elles permettent, à mon avis, d'identifier la route préférentiellement suivie par le réformateur pour franchir les Alpes. Partant de Fruttuaria, Guillaume de Volpiano remontait tout d'abord la vallée du Pô jusqu'aux environs de Turin. Il empruntait ensuite la vallée de la Suse jusqu'à la cité du même nom et il passait pour cela au pied de Saint Michel de la Cluse. Puis il franchissait le col du Mont Cenis à partir du monastère de Novalaise, qui constituait son ultime étape avant l'ascension du col¹. Il redescendait ensuite par la vallée de la Maurienne et rejoignait ainsi la vallée de l'Isère. De là, deux options s'offraient sans doute à lui pour rallier Lyon. La première consistait à suivre le cours de l'Isère jusqu'à Grenoble puis à rejoindre Vienne, vraisemblablement par la Côte-Saint-André². La seconde option visait à rejoindre Chambéry, en empruntant une route plus au nord qui permettait d'atteindre directement Lyon sans passer par Vienne par un parcours plus court mais plus accidenté³. De Lyon, il lui était ensuite aisé de rejoindre, par la vallée de la Saône, Cluny puis le plateau de Langres, où se situait son monastère de Saint-Bénigne de Dijon⁴.

La commémoration dont faisait l'objet Guillaume de Volpiano à Reims, à la fois dans la cathédrale et au monastère de Saint-Remi, laisse penser que l'abbé de Dijon fut amené à résider plusieurs fois dans cette cité au cours de ses déplacements. En tenant compte des liens qu'il entretenait aussi avec Saint-Vanne de Verdun, nous pouvons en déduire que pour rejoindre l'Île-de-France ou la Normandie depuis la Lorraine (et inversement), l'abbé de Dijon devait emprunter

1 « En cette seconde moitié du X^e siècle, La Cluse, située juste à la sortie des passages alpestres, est sinon un hospice véritable comme Novalaise, du moins un lieu de halte pour les pèlerins transitant entre Gaule et Italie » (LAURANSON-ROSAZ, 2001, p. 92 et la carte fig. 2).

2 Cet itinéraire correspond en partie à celui emprunté par le rouleau mortuaire de saint Bruno entre 1101 et 1103 (DUFOUR n° 105 et cartes n° 5a et 5b) : le porte-rouleau préféra cependant emprunter le col du Montgenèvre.

3 L'itinéraire suivi, vers 1130, par le porteur du rouleau mortuaire de l'abbé Boson de Suse, entre Cluny et Suse via Prin, Ambronay, Saint-Rambert, Saint-Sulpice et le col du Mont-Cenis (sans le détour par la Grande-Chartreuse) pourrait être l'une des voies possibles (DUFOUR, carte n° 8).

4 C'est le parcours suivi par de nombreux porteurs de rouleau mortuaire (voir DUFOUR, cartes n° 3, 5a et 5b, 19a).

l'ancienne voie romaine reliant Metz à Reims par Verdun¹. De là, deux choix s'offraient principalement à lui pour rejoindre Paris ou Rouen. Il pouvait passer au nord, par la route rejoignant Soissons puis Senlis². Il est cependant plus probable que l'abbé de Dijon ait fait le choix de rejoindre la vallée de la Marne et de la Seine après avoir rejoint Château-Thierry depuis Reims. Ces deux vallées avaient en effet l'avantage d'offrir une succession de monastères susceptibles de l'héberger (Chézy, Rebais, Jouarre, Saint-Faron de Meaux, Lagny, Chelles et Saint-Maur-des-Fossés dans la vallée de la Marne, puis Saint-Germain-des-Prés et Saint-Denis dans la vallée de la Seine)³. Deux d'entre eux sont d'ailleurs étroitement liés à Guillaume, qui prit bientôt leur direction : Saint-Faron de Meaux et Saint-Germain-des-Prés. L'emprunt de cette route menant de Metz à Paris en passant par Reims permet aussi de mieux comprendre la présence de Richard de Saint-Vanne dans plusieurs nécrologes du réseau spirituel volpianien⁴. L'abbé de Verdun a dû avoir plusieurs fois l'occasion d'accueillir l'abbé de Dijon lors de ces déplacements. Et l'on peut même s'interroger sur le rôle qu'aurait pu éventuellement tenir Guillaume de Volpiano dans la conversion de Richard. Ancien chanoine, chantre et doyen du chapitre cathédral de Reims dans les années 990, Richard abandonna ses fonctions peu après l'an mil pour se faire moine à l'abbaye Saint-Vanne de Verdun après un bref passage à Cluny sous Odilon. Il fut peu après élu, en 1004, abbé de Saint-Vanne. Par certains aspects, son passage par Cluny, qui précède son action réformatrice, rappelle le parcours personnel de Guillaume. Richard ne serait d'ailleurs pas le premier moine converti par Guillaume qui aurait pris le chemin de Cluny plutôt que celui de de Saint-Bénigne. Le cas le plus fameux reste évidemment celui d'Odilon, rapporté par Raoul Glaber : chanoine de Brioude et converti grâce au verbe de Guillaume, Odilon se fit moine de Cluny sous l'abbé Maïeul avant de succéder à son maître⁵. Mais Richard de Saint-Vanne fut peut-être simplement l'un des grands abbés réformateurs des X^e et XI^e siècles que l'abbé de Dijon ait eu l'occasion de fréquenter. Cela pourrait aussi expliquer la présence, dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés, de l'abbé Leduin (1023-1040), successeur de Richard (1013/4-1023) à Saint-Vaast d'Arras (au 02 janvier)⁶ ainsi que celle de l'abbé

1 Sur cette voie, voir SOT, 1993, p.40.

2 Depuis Senlis, il était aisé de rejoindre Meaux et depuis Paris, de rejoindre Rouen puis Fécamp.

3 On remarquera que ce trajet en vallée de Marne fut par exemple emprunté par les porteurs des rouleaux mortuaires de saint Bruno entre 1101 et 1103 (DUFOR n°105 et cartes n° 5a et 5b), de l'abbesse Mathilde de la Trinité de Caen en 1113-1114 (DUFOR n° 114 et carte n° 6), de l'abbé Jean III de Saint-Étienne de Dijon en 1396-1397 (DUFOR n° 285 et carte n° 17), de l'abbesse Marie de Montivilliers en 1398-1399 (DUFOR n° 287 et carte n° 18), des moines Godfried et Pieter de Saint-Pierre de Gand en 1399-1400 (DUFOR n° 289 et cartes n° 19a et 19b). Saint-Faron de Meaux, Lagny et Saint-Maur-des-Fossés font même partie des monastères pour lesquels des inscriptions de moines apparaissent dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés. Et rappelons que Guillaume de Volpiano fut finalement sollicité pour réformer Saint-Faron de Meaux et Saint-Germain-des-Prés entre 1019 et 1026.

4 Rappelons qu'Orderic Vital associe lui aussi directement Richard de Saint-Vanne à Guillaume de Volpiano (à ce sujet, voir BULST, 1984, p. 322-323).

5 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 10, p. 58-59.

6 Cette inscription révèle indirectement une relative proximité entre le réseau spirituel volpianien et l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras sous Guillaume de Saint-Bénigne de Dijon, Richard de Saint-Vanne de Verdun et leurs disciples : le

Garin de Saint-Michel de Cuxa (v. 965-998/9), déjà évoquée plus haut (au 10 juin)¹.

Au terme de cet examen du réseau personnel de Guillaume de Volpiano, les établissements régulièrement fréquentés par ce moine permettent d'en déduire les principaux axes de communication empruntés par cet inlassable voyageur. Ils correspondent pour l'essentiel à de grandes voies de communication antiques ainsi qu'à des chemins médiévaux importants empruntés tant par les pèlerins que par les marchands de l'époque (nous les avons représentés en rouge sur la carte n° 10). La plupart des établissements fréquentés par Guillaume se trouvent en effet sur ces grands axes ou à proximité de ceux-ci. Si l'on considère Saint-Bénigne de Dijon comme le principal centre de réforme de Guillaume, cinq grandes routes peuvent être identifiées, dont quatre depuis ce monastère :

– un premier axe relie la Bourgogne (plateau de Langres) à l'Italie du Nord (plaine du Pô) en passant par Châlon-sur-Saône, Mâcon, Lyon (vallée de la Saône) et le col du Mont-Cenis [via Vienne, la Côte-Saint-André et Grenoble ? ; ou bien via Chambéry ?], Suse, Cluse, Turin (vallée de la Suse), Fruttuaria, Verceil et Pavie. Lorsqu'il souhaitait se rendre à Rome, Guillaume prolongeait sa route sur la célèbre *via Francigena* empruntée par les « romiers », ces pèlerins qui, depuis la *Francia*, rejoignaient Rome. L'itinéraire nous est connu grâce au récit qu'en fit en 990 l'archevêque de Canterbury Sigéric, un contemporain de l'abbé de Dijon. Depuis Pavie et la plaine du Pô, ce parcours, jalonné d'abbayes et d'hospices, passait par Plaisance et Parme (en Émilie-Romagne), Pontremoli, Lucques et Sienna (en Toscane), le lac de Bolsena, Viterbe et Sutri (dans le Latium)². Pour rejoindre Ravenne depuis Pavie, Guillaume devait emprunter la route passant par Plaisance, Parme, Nonantola et Bologne ;

– le second axe emprunté par Guillaume relie la Bourgogne à la Lorraine (plaine de la Moselle) par la voie Lyon-Langres-Cologne entre Dijon et Metz via Langres et Toul ;

– le troisième axe relie la Bourgogne à l'Ile-de-France (Bassin parisien) en empruntant la voie Lyon-Sens-Boulogne entre Dijon et Meaux en passant par Autun, Auxerre et Sens ;

– le quatrième axe permettait de rejoindre l'Ile-de-France depuis la Lorraine en empruntant la voie Trèves-Paris en passant par Metz, Verdun et Reims, puis la vallée de la Marne (via Château-Thierry et Meaux) et de la Seine (voir les monastères de ces deux vallées cités plus haut) ;

– enfin, le cinquième axe permettait de rejoindre l'Ile-de-France à Fécamp depuis Paris, en

nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon enregistre ainsi les abbés de Saint-Vaast d'Arras Poppon (v. 1047-1048) et Herchambold (v. 1051-1067). Poppon est à identifier à l'abbé Poppon de Stavelot (1020-1048), le célèbre abbé réformateur, disciple de Richard de Saint-Vanne de Verdun. Richard fit intervenir Poppon à Saint-Vaast d'Arras dès le début de la mise en place de sa réforme dans ce monastère en 1013/4. Voir SCHAMPER, 1989, p. 195 A 38 et p. 217 A 154 ; GEORGE, 1999 p. 89-111 et GEORGE, 2002, p. 497-506.

1 DECKER-HEUER, 1998, p. 133.

2 Voir BARRAL I ALTET, 2010, p. 213-214 ; LAURENSEN-ROSAZ, 2001, p. 92 fig. 2.

passant par Pontoise, Mantes, Rouen et Lillebonne dans la vallée de la Seine (les monastères de Saint-Ouen de Rouen et de Saint-Wandrille pouvaient constituer des étapes de ce trajet).

Les établissements du réseau spirituel volpianien se trouvent généralement à proximité de ces grands axes. Des axes secondaires permettaient de les rejoindre.

Il est vraisemblable que ces voies étaient également celles les plus fréquemment empruntées par les messagers chargés de transmettre des lettres au sein de ce réseau, ainsi que par les porteurs de brefs et de rouleaux mortuaires chargés d'annoncer la mort des moines de leur communauté aux établissements associées de ce même réseau¹.

Peut-on aller plus loin ? Il est intéressant de reporter sur une carte de la Bourgogne les abbayes et les prieurés réformés par Guillaume de Volpiano entre 990 et 1031, ainsi que les établissements ayant laissé une empreinte mémorielle remontant au XI^e siècle dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon confectionné peu avant 1140 (ms. Dijon, BM, 634)². Pour la Bourgogne, nous repérons la commémoration d'abbés de Saint-Germain d'Auxerre³, Saint-Pierre de Flavigny-sur-Ozerain⁴, Saint-Seine[-l'Abbaye]⁵, Notre-Dame de Vézelay⁶, Montiéramey⁷, Molesme⁸, Montier-en-Der⁹, Saint-Urbain[-sur-Marne]¹⁰, Saint-Martin d'Autun¹¹, ainsi que d'évêques des cathédrales de Mâcon¹², d'Autun¹³ et de Langres¹⁴. Il convient d'ajouter les abbayes suivantes, pour lesquelles des réglementations pour les suffrages des défunts sont conservées : Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône¹⁵, Saint-Pierre de Pothières¹⁶, Montier-la-Celle de Troyes¹⁷ et Saint-Philibert de Tournus¹⁸. En

1 On songe par exemple à la lettre adressée par le prieur R. de Fécamp au prieur Dominique de Saint-Bénigne de Dijon au tout début du XI^e siècle, éditée et traduite en pièce justificative (n° VI) de la partie 1, p. 283-286. Au sujet des voix empruntées au Moyen Âge par les porteurs de rouleaux, voir DUFOUR, t. V, 2013, p. 140-143.

2 Pour les identifications de personnes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon, voir SCHAMPER, 1989, p. 169-239 (en particulier p. 174-224 pour les évêques et les abbés). Ces personnes appartiennent le plus souvent à des établissements bénéficiant de réglementations pour les suffrages des défunts entre 1140 et 1300 (SCHAMPER, 1989, p. 21-32) et relevant du réseau de confraternité de l'abbaye (listes de confraternité du milieu du XIV^e siècle et de 1439 reproduite dans SCHAMPER, 1989, p. 31-32, DUFOUR n° 268 et 333 et annexe n° 6 de la présente thèse). La carte représentant les membres du réseau de confraternité de Saint-Bénigne de Dijon en 1439 permet de localiser la plupart de ces établissements (DUFOUR, t. III carte n° 26a, correspondant au rouleau n° 333).

3 SCHAMPER, 1989, n° A 42 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 25 (n° 41)

4 SCHAMPER, 1989, n° A 80- A 86 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 24 (n° 34).

5 SCHAMPER, 1989, n° A 142-A 143 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 24 (n° 33).

6 SCHAMPER, 1989, n° A 180 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 25 (n° 42).

7 SCHAMPER, 1989, n° A 118-A 119 et A 173 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 22 (n° 2).

8 SCHAMPER, 1989, n° A 110-A 111 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 22 (n° 11).

9 SCHAMPER, 1989, n° A 116-A 117 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 24 (n° 29).

10 SCHAMPER, 1989, n° A 144-A 146 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 23 (n° 17).

11 SCHAMPER, 1989, n° A 40-A 41 ; pas de réglementation pour les suffrages des défunts conservée, mais présence attestée dans les deux listes de confraternité (*ibidem*, p. 31 n° 26 ; voir annexe n° 6).

12 SCHAMPER, 1989, n° E 34-E 36 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 25 (n° 38).

13 SCHAMPER, 1989, n° E 3-E 6 et réglementation pour les suffrages des défunts p. 25 (n° 37).

14 SCHAMPER, 1989, n° E 31-E 32.

15 SCHAMPER, 1989, p. 23 (n° 13).

16 SCHAMPER, 1989, p. 25 (n° 43).

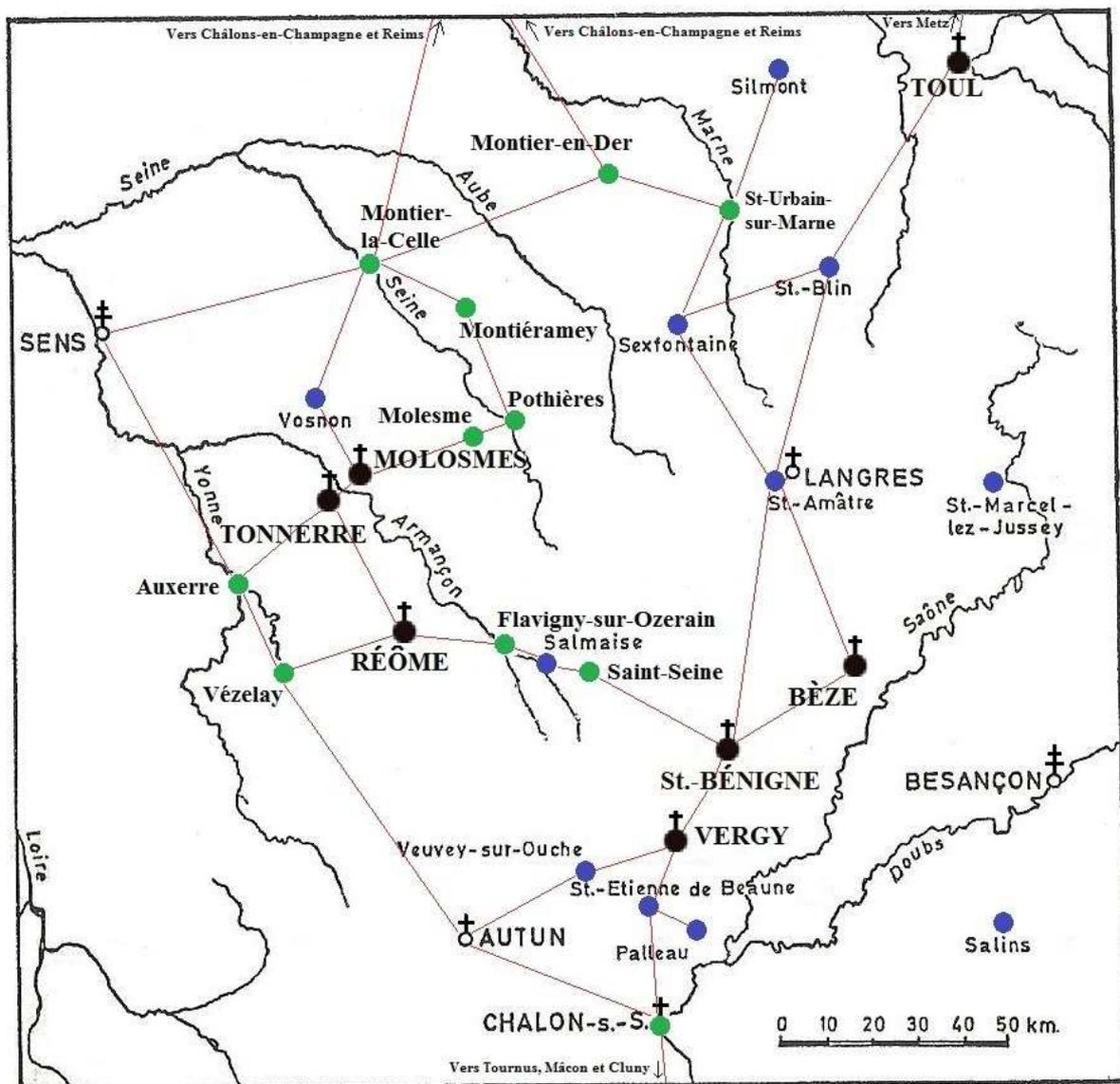
17 SCHAMPER, 1989, p. 25 (n° 44).

18 SCHAMPER, 1989, p. 25 (n° 46).

cartographiant ces lieux (carte n° 11), cela permet de mettre en lumière le réseau routier utilisé localement par les moines de Saint-Bénigne de Dijon sous les abbés Guillaume de Volpiano, Halinard, Jean, Adalbéron et Jarenton¹. On s'aperçoit ainsi que les axes secondaires étaient localement très largement sollicités dès le XI^e siècle. Une habitude qui s'est maintenue tout au long du Moyen Âge, comme le prouvent les itinéraires des rouleaux mortuaires. Ainsi, en 1396-1397, le porteur du premier rouleau de l'abbé de Saint-Étienne de Dijon Jean III de Marigny a emprunté, entre Dijon et Auxerre (axe secondaire) puis entre Cluny et Dijon (axe principal), deux routes identiques à celles représentées sur notre carte².

1 Parmi les établissements liés à Saint-Bénigne de Dijon au XI^e siècle, mais situés hors carte, outre ceux relevant du réseau spirituel volpianien, nous pouvons citer Saint-Michel de Baume-les-Messieurs (SCHAMPER, 1989, n° A 45 et p. 24 n° 28), Saint-Oyend-de-Joux/Saint-Claude du Jura (*ibidem*, n° A 133 et p. 22 n° 7), Saint-Colomban de Luxeuil (*ibidem*, n° A 142-A 143 et p. 22 n° 12), Saint-Vanne de Verdun (*ibidem*, n° A 172-A 179 et p. 22 n° 6), Saint-Mihiel (*ibidem*, n° A 137-A 140 et p. 23 n° 14), Saint-Remi de Reims (*ibidem*, n° A 129 et p. 25 n° 45), Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (*ibidem*, n° A 141 et p. 24 n° 30), la Chaise-Dieu (*ibidem*, n° A 58 et p. 22 n° 10), Saint-Chaffre du Monastier (*ibidem*, n° A 113 et p. 23 n° 20), mais aussi Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons-en-Champagne (*ibidem*, n° A 59), Saint-Denis (*ibidem*, n° A 134) et Marmoutier (*ibidem*, n° A 102) ainsi que les cathédrales de Metz (*ibidem*, n° E 37-E 40) et de Toul (*ibidem*, n° E 48-E 50).

2 DUFOUR, t. II carte n° 17 (correspondant au rouleau des morts n° 285).



Carte n° 12 : les établissements bourguignons faisant partie du réseau de confraternité de Saint-Bénigne de Dijon au XI^e siècle (et itinéraires associés)

Ces voies de communications choisies par les hommes nous donnent quelques indices sur les chemins que suivirent aussi les textes. La suite de notre étude s'intéressera plus particulièrement à cet aspect et tentera de mettre en lumière des circulations de manuscrits ainsi que des transmissions et des réceptions d'œuvres entre les établissements relevant du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp.

3. Conclusion

L'étude du réseau de connaissances personnelles de Guillaume de Volpiano se révèle du plus haut intérêt pour comprendre les influences exercées par cet abbé et son successeur, Jean de Ravenne, sur les abbayes de Saint-Bénigne de Dijon et de la Trinité de Fécamp. Si l'emprise clunisienne à Dijon est indéniable et a laissé à son tour une forte empreinte à Fécamp, celle-ci fut cependant loin d'être exclusive : la formation de Guillaume à Lucedio, Verceil et Pavie, et celle de Jean à Ravenne ont profondément marqué leur spiritualité et leur culture respectives. Ils reçurent ces enseignements au cours de leur jeunesse – à une époque où l'être humain est très réceptif à toute forme d'apprentissage – et bien avant leur entrée dans le milieu réformateur clunisien (pour Guillaume) ou dans un milieu de mouvance clunisienne (à Saint-Bénigne de Dijon, pour Jean). La dimension « italienne », et surtout romualdienne, de leur réforme a longtemps échappé aux historiens, qui l'ignorent encore dans leur grande majorité de nos jours. Ceux-ci considèrent généralement la spiritualité et la liturgie dijonnaises ou fécampoises que comme des héritières, à quelques variantes près, de traditions clunisiennes remontant à l'époque de saint Maïeul. Cette perception s'avère réductrice et cache une réalité beaucoup plus complexe. Les travaux de dom Le Roux, du chanoine Tardif et de dom Hesbert avaient déjà mis en lumière l'originalité du *cursus* liturgique mis en place à Saint-Bénigne de Dijon par Guillaume, puis diffusé en Normandie et en Angleterre depuis Fécamp, le Mont Saint-Michel et Jumièges¹. Ce *cursus*, qui connut un certain succès, se démarque très nettement de celui diffusé à l'intérieur de l'église clunisienne, c'est-à-dire à Cluny même et dans les abbayes et les prieurés placés sous sa dépendance. Les travaux récents de Piroska Nagy et de Lauren Mancia ont eu le mérite d'attirer l'attention sur ce qui fait toute l'originalité du mouvement réformateur initié par Guillaume de Volpiano et surtout par son disciple Jean de Ravenne, tant à Saint-Bénigne de Dijon qu'à la Trinité de Fécamp. Cette dernière abbaye est la seule où Guillaume de Volpiano ait établi une communauté constituée exclusivement de moines bénédictins formés à Saint-Bénigne de Dijon. Ce point est essentiel pour comprendre pourquoi l'empreinte du réformateur est beaucoup plus sensible et prégnante dans ce monastère normand, puis dans les établissements ayant subi l'influence directe de cet établissement, qu'ailleurs. Dans tous les autres monastères où Guillaume fit ses réformes, l'abbé dut composer avec des communautés de moines déjà en place, ayant leurs propres traditions, leur liturgie spécifique, ainsi que des techniques de chant difficiles à remplacer, car principalement basées sur un long apprentissage de mémoire. Il ne pouvait guère imposer aisément et intégralement dans ces maisons

¹ LE ROUX, 1967, p. 417-472 ; TARDIF, 1967, p. 353-377 ; HESBERT, 1963-1979, 6 vol. (en particulier le volume 5). Voir *infra*, partie 3, p. 484-501.

l'ensemble du *cursus* liturgique dijonnais comme il put le faire sans la moindre contrainte à Fécamp¹. De ce point de vue, la réforme introduite par Guillaume dans l'abbaye normande n'a pas connu d'équivalent au sein du réseau spirituel volpianien. Le réformateur bénéficia en ce lieu des mêmes avantages que lors d'une fondation (il bénéficie de toute liberté au niveau de la mise en place des coutumes et de la liturgie), sans subir pour autant les inconvénients ou les contraintes inhérentes à toute création (contraintes matérielles liées à la construction des bâtiments, la constitution d'un patrimoine, etc.). Une grande église, récemment construite, existe déjà à Fécamp lors de son arrivée en 1001 : il s'agit de la collégiale fondée en 990. Il est vraisemblable qu'un cloître et des bâtiments « monastiques » existent également dès cette époque : nous savons que les chanoines établis à Fécamp par Richard I^{er} étaient soumis à la règle de Chrodegang de Metz, ce qui suggère une vie communautaire des clercs centrée autour d'un cloître. Les chanoines possédaient aussi déjà quelques livres, essentiels à l'exercice de leurs fonctions : un évangélaire, un psautier et une Bible nous sont parvenus. L'établissement était déjà aussi richement doté, ce qui permettait de pouvoir subvenir aux besoins d'une communauté nombreuse. Lorsque Guillaume intervint à Fécamp, tout n'était donc pas à construire et à créer, ce qui prenait habituellement plusieurs années, voir plusieurs décennies. Même si des travaux étaient évidemment indispensables pour accueillir une communauté plus importante, les premiers moines installés pouvaient rapidement s'adonner à la prière et assurer des messes et des offices, pour peu qu'ils aient eu à leur disposition les livres nécessaires : antiphonaires, sacramentaires, lectionnaires (de l'office et hagiographiques), collectaires, hymnaires, homéliaires, tropaires, etc. La copie de ces ouvrages constituait donc vraisemblablement l'une des priorités en 1001². Dès que les moines de Saint-Bénigne de Dijon furent établis à Fécamp et en possession de ces livres, ils furent en mesure d'appliquer rapidement le même *cursus* liturgique que celui qu'ils connaissaient et pratiquaient déjà dans leur abbaye d'origine. Cette spiritualité, originale par rapport à celle alors en vigueur à Cluny, se trouve à la convergence de plusieurs courants réformateurs implantés principalement en Italie du Nord et en Bourgogne. Elle se démarque notamment par la forme de ses prières privées, ses techniques de chant et certains développements

1 Sur ce point, LE ROUX, 1967, p. 418 : « Il ne semble pas [...] que le *cursus* liturgique de Saint-Bénigne de Dijon [...] se rencontre au complet hors de Normandie et de quelques abbayes anglaises. Et cela tient aux circonstances. Après les terribles destructions des invasions normandes, un réformateur comme Guillaume se trouvait devant une *tabula rasa*. On repartait de zéro. Il n'y avait pas un Office ancien et des moines qui y étaient très attachés. L'abbé Guillaume avait les mains beaucoup plus libres à Fécamp qu'à Saint-Bénigne, dix ans plus tôt », ou même que dans n'importe laquelle des autres abbayes qu'il fut amené à réformer (voir aussi, *ibidem*, p. 417 et 469-472). Cette interprétation rejoint le témoignage de Raoul Glaber, qui affirme que « le père constata que la science de la lecture et de la psalmodie baissait considérablement dans la population, jusqu'à devenir inexistante, non seulement en ce lieu [Fécamp] mais aussi dans toute la province [ecclésiastique de Rouen], voire dans toute la Gaule » (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 7, p. 50-51).

2 Le prêt de livres aux moines de Fécamp par la communauté de Saint-Bénigne, dont témoigne la lettre du prieur R. de Fécamp écrite entre 1001 et 1003/4 (texte édité *supra*, partie 1, pièce justificative n° VI, p. 283-286) confirme cette priorité.

liturgiques particuliers, notamment lors des grandes fêtes christiques¹. Ainsi, les réformes de la vie communautaire et de la dévotion affective individuelle des moines mises en place dans l'abbaye de la Trinité de Fécamp par Guillaume de Volpiano puis par son disciple Jean de Ravenne étaient non seulement imprégnées des coutumes, de la liturgie et de la spiritualité clunisienne héritées de Saint-Bénigne de Dijon, mais aussi d'éléments empruntés à d'autres courants réformateurs, en particulier au milieu des moines-ermites romualdiens d'Italie du Nord. S'il est difficile de mesurer cette influence chez Guillaume de Volpiano – cet abbé n'ayant pas ou peu laissé d'écrits de sa plume –, les œuvres spirituelles, mystiques, contemplatives et christocentriques composées par son disciple, Jean de Ravenne, en sont en revanche imprégnées. Ces œuvres, bien qu'héritières de diverses traditions antérieures, se montrent d'une grande originalité pour l'époque. Elles joueront par la suite une influence importante sur la piété dévotionnelle et affective médiévale, ainsi que sur la prière privée. Nous essayerons de déterminer, lors de l'étude des manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, si ces influences caractéristiques se ressentent dans le choix des textes copiés, et nous tenterons aussi de mettre en lumière la circulation de ces textes au sein du réseau de confraternité de ce monastère.

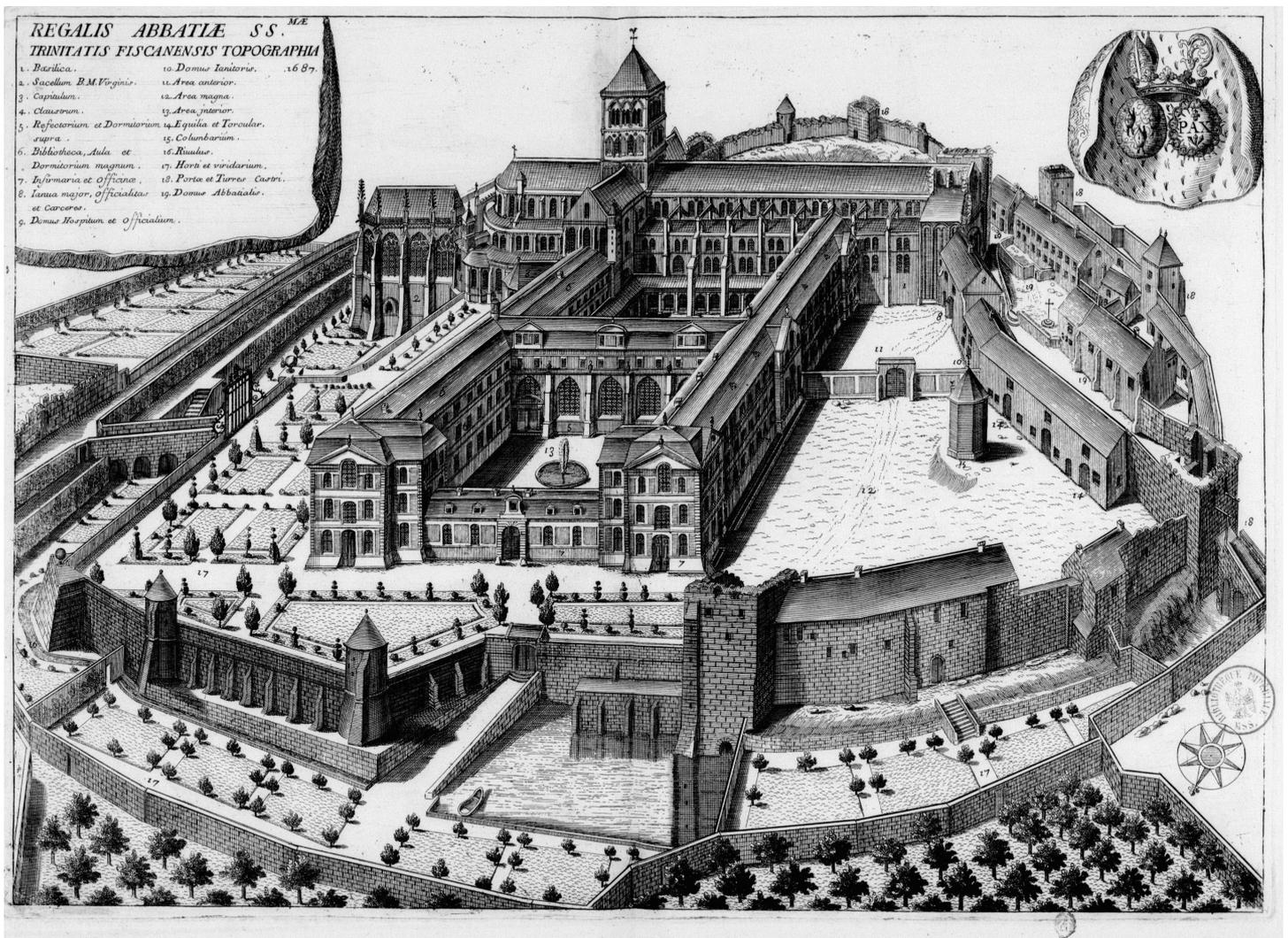
1 Nous y reviendrons. La liturgie développée par Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon au début du XI^e siècle semble plus élaborée que celle de Cluny, mise en place tant par son maître Maieul à la fin du X^e siècle, que par Odilon à la même époque. D'où le programme ambitieux de Guillaume de Volpiano dans la Rotonde de Saint-Bénigne construite entre 1001 et 1018, à l'époque où Guillaume était entré depuis peu en relation avec Romuald et ses disciples. Il faudra attendre Cluny III et l'abbatit de Hugues de Semur (1049-1109) pour voir une expression liturgique aussi marquée dans l'architecture clunisienne.

Réseaux de confraternité & Histoire des bibliothèques

L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp

Stéphane LECOUTEUX

doctorant contractuel (ED 558/HMPL) rattaché au CRAHAM (UMR 6273)



Volume I, tome 2 (histoire des bibliothèques)

Thèse de doctorat de l'Université de Caen Normandie/EPHE (2015)
dir. Catherine JACQUEMARD (UCN/CRAHAM/MRSH de Caen)
co-dir. Anne-Marie TURCAN-VERKERK (EPHE/IRHT/Biblissima)

Partie 3

**L'abbaye de Fécamp,
son *scriptorium*, sa bibliothèque
et son réseau de confraternité**

« La circulation des manuscrits a été intense durant tout le Moyen Âge,
mais les sources à ce sujet sont extrêmement dispersées
et réparties de façon capricieuse dans le temps et dans l'espace.
Relativement abondantes jusqu'au XI^e siècle, à une époque où les livres étaient encore peu nombreux
et où les érudits quémandaient auprès de correspondants parfois lointains les titres qui leur faisaient défaut,
elles se raréfient ensuite, car le souvenir des transactions entre les établissements,
qu'il s'agisse de dons, d'échanges, de ventes ou de prêts, n'avaient guère besoin d'être transmis à la postérité »
François DOLBEAU¹

Comment apprécier l'impact des associations spirituelles et des réseaux de confraternité sur la circulation des livres et des œuvres écrites au Moyen Âge ? Du fait des nombreuses pertes et dispersions documentaires dont furent victimes les bibliothèques anciennes, il demeure à ce jour malaisé de s'en faire une idée précise. Néanmoins, une étude de cas ciblée, menée sur un fonds de manuscrits suffisamment bien conservé et documenté, devrait permettre d'observer quelques tendances et surtout de mettre en évidence des exemples à la fois concrets et représentatifs. La troisième partie de cette thèse s'attache donc à étudier la transmission des manuscrits et des textes entre l'abbaye de la Trinité de Fécamp et les principaux centres spirituels et culturels précédemment identifiés comme étant étroitement associés à ce monastère (voir la partie 1). Pour ce faire, je dresserai un bref état des lieux de ce que nous savons des bibliothèques de ces différents centres, puis je tenterai d'identifier les textes ayant pu circuler, de façon bidirectionnelle, entre Fécamp et ces établissements. Afin de mener à bien cette enquête, je me concentrerai principalement sur deux types de sources : d'une part sur les œuvres rares et peu diffusées, mais dont le lieu de production est bien établi et correspond soit à Fécamp, soit à l'un de ses établissements associés. D'autre part sur les œuvres jouissant d'une relative traçabilité : productions écrites dont la tradition textuelle a pu être reconstituée par les philologues et les éditeurs modernes ; textes à forte empreinte identitaire, relevant essentiellement de la liturgie, de l'hagiographie et de l'historiographie.

Toutefois, avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient au préalable de situer le contexte dans lequel eurent lieu ces transmissions d'œuvres écrites. Dans cet objectif, je rappèlerai brièvement la situation du monachisme normand de la période étudiée (XI^e siècle), ainsi que de la période immédiatement antérieure (IX^e-X^e siècle). Puis je présenterai plus en détail l'histoire de l'abbaye, du *scriptorium* et de la bibliothèque de Fécamp depuis leur origine (milieu du VII^e siècle) jusqu'au début du XII^e siècle, terme que j'ai choisi de fixer pour mon enquête².

¹ François DOLBEAU, « Quelques aspects des relations entre bibliothèques d'établissements religieux (XII^e-XV^e siècle) », in *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux, Actes du Premier Colloque International du C.E.R.C.O.M. (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, Saint-Étienne, 1991, p. 495.

² Devant l'ampleur de la tâche, et contraint par le temps imparti à la réalisation d'une thèse, j'ai fait le choix de me concentrer sur le seul XI^e siècle, qui correspond à peu de chose près à la période d'administration des trois premiers abbés de Fécamp, à savoir Guillaume de Volpiano (1001-1028), Jean de Ravenne (1028-1078) et Guillaume de Rots (1078-1107). Le terme théorique de mon enquête correspond donc à la date de la mort de ce dernier, le 26 mars 1107. Cette limite précise n'a cependant pas toujours pu être respectée de façon stricte, la précision de la datation des manuscrits étudiés étant généralement de l'ordre du quart ou du demi siècle.

1. Quelques généralités sur le contexte monastique normand et pré-normand (IX^e-XI^e siècle)

« Le XI^e siècle est caractérisé en Normandie par un remarquable essor du monachisme.
De vieux monastères, riches en traditions, qui avaient été détruits pendant les incursions normandes
et abandonnés par leurs moines, furent réoccupés par eux ;
d'autres, où la vie monastique avait dégénéré, furent réformés.
Les premiers essais qui furent tentés pour remédier à cet état des choses et qui avaient été peu couronnés de succès,
sont dûs aux premiers ducs normands Guillaume Longue-épée et Richard I^{er} »
Neithard BULST¹

Avant l'an mil et la réforme de l'abbaye de la Trinité de Fécamp par l'abbé Guillaume de Volpiano (1001), seules cinq communautés de moines préexistent dans l'ensemble du duché de Normandie. Aucune communauté de moniales n'a encore été restaurée et aucun prieuré n'a été fondé (voir la carte n° 13)². L'historiographie moderne, qui se fonde principalement sur les témoignages déjà tardifs d'Orderic Vital et de Robert de Torigni (première moitié et milieu du XII^e siècle), considère ces cinq restaurations comme l'œuvre des premiers « ducs de Normandie » et parle ainsi de « restaurations ducales »³. Mais peut-on véritablement considérer ces restaurations comme des initiatives imputables aux seuls comtes de Rouen et ducs de Normandie ? Une telle perception me semble excessive (voir l'annexe n° 8) : dans les trois cas les mieux documentés, les comtes se sont contentés de soutenir des initiatives tantôt épiscopales (Saint-Ouen de Rouen), tantôt monastiques (Jumièges et Saint-Wandrille). Dans les deux autres cas, le contexte de restauration reste soit obscur (Saint-Taurin d'Évreux), soit sujet à discussion (le Mont Saint-Michel)⁴. Ces deux derniers cas pourraient bien correspondre, comme pour les trois autres, à des initiatives d'abord monastiques ou épiscopales. Certes Guillaume Longue-Épée (927/32-942) s'est personnellement investi dans la restauration de l'abbaye de Jumièges en prenant, quelques mois seulement avant son assassinat, le relais d'une initiative monastique avortée. Toutefois son successeur, Richard I^{er} (942-996)⁵, ne

¹ BULST, Neithard, « La réforme monastique en Normandie : étude prosopographique sur la diffusion et l'implantation de la réforme de Guillaume de Dijon », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 317.

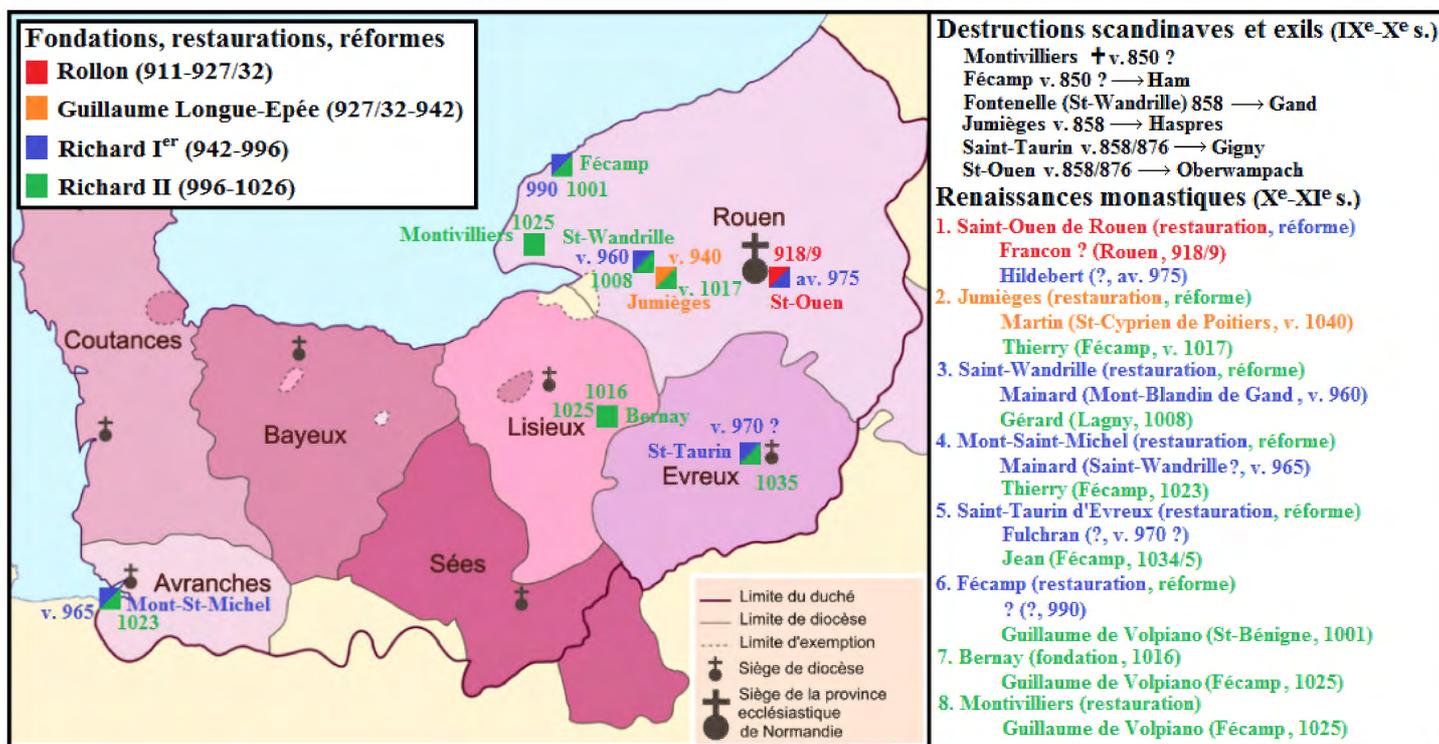
² GAZEAU, 2007, I, p. 7-16. Dans le diocèse de Rouen, seules les abbayes de Saint-Ouen, de Jumièges et de Saint-Wandrille (anciennement Fontenelle) existent avant la restauration de Fécamp par Richard I (dédicace de la collégiale le 25 juin 990), puis la réforme bénédictine de cette collégiale en 1001. Dans le reste de la province ecclésiastique de Rouen, seuls le Mont Saint-Michel (diocèse d'Avranches) et Saint-Taurin (diocèse d'Évreux) disposaient alors d'une communauté de moines. Sous Richard II (996-1026), Notre-Dame de Bernay fut fondée et Notre-Dame de Montivilliers fut restaurée ; ces deux abbayes furent rapidement placées, au plus tard en 1025, sous la dépendance de Fécamp. Ce sera au tour de Saint-Taurin d'Évreux en 1035.

³ BULST, 1984, p. 317 ; GAZEAU, 2007, I, p. 8-11.

⁴ La question du contexte de restauration du Mont est débattue de longue date. Récemment, plusieurs chercheurs (notamment Hubert Guillotel, Katherine Keats-Rohan, Pierre Bouet et Olivier Desbordes) ont proposé des interprétations divergentes. La question pourrait prendre une nouvelle orientation grâce aux travaux récents de Laurent Morelle, qui reviennent sur la critique d'authenticité du diplôme du roi Lothaire en faveur du Mont Saint-Michel (MORELLE, 2013, p. 110-114). L'ensemble de la tradition montoise s'appuyant sur ce diplôme douteux pour décrire le contexte de la réforme de 965/6 pose donc problème. C'est en particulier le cas du récit fourni par l'*Introductio monachorum* (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 210-217). Ainsi, « certaines des conclusions » du commentaire de ce passage (*ibidem*, p. 160-165) « méritent discussion » (MORELLE, 2015, p. 45 n. 48).

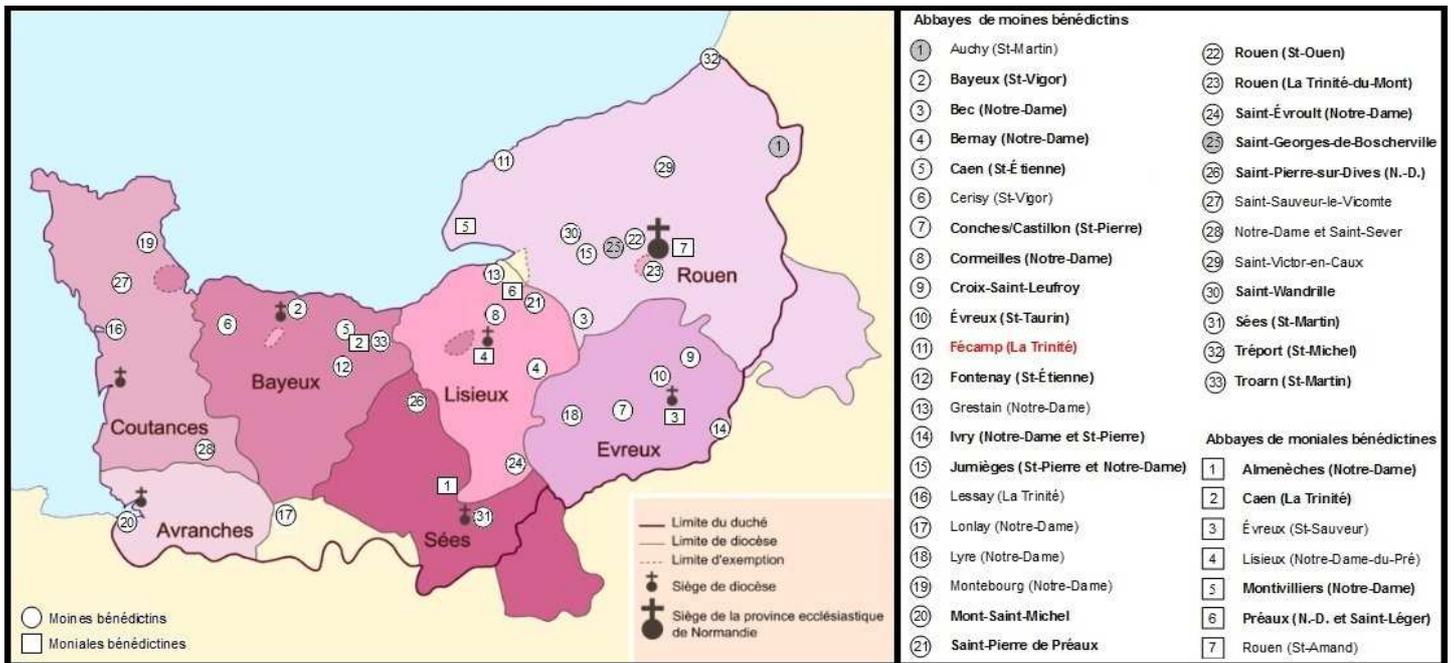
⁵ Pourtant connu comme bienfaiteur de Saint-Ouen, du Mont Saint-Michel, de Saint-Taurin d'Évreux et de Fécamp.

semble guère avoir soutenu les restaurations de Jumièges et de Saint-Wandrille : non seulement il n'est pas attesté en tant que bienfaiteur de ces deux établissements, mais ceux-ci paraissent avoir éprouvé de sérieuses difficultés à se maintenir et à prospérer sous son gouvernement. Il faut en effet attendre les réformes, favorisées par son fils Richard II (996-1026), pour que Jumièges et Saint-Wandrille connaissent une véritable renaissance et prennent enfin leur essor. Il se pourrait donc que la fondation de la collégiale de Fécamp en 990, à proximité immédiate du second palais princier de Richard I^{er}, soit en réalité la première restauration qui puisse être considérée comme une initiative purement ducal : ce fut non seulement l'établissement le plus richement doté par l'un des trois premiers comtes de Rouen, mais aussi le lieu désormais choisi comme nécropole dynastique officielle, ce qui lui confère une place à part auprès des ducs de Normandie et parmi les centres spirituels et culturels normands¹.



Carte n° 13 : Les fondations, restaurations et réformes monastiques sous les premiers comtes de Rouen et ducs de Normandie (911-1026)

¹ Si Saint-Ouen de Rouen, voisine du palais ducal, a bénéficié de la générosité de Rollon (911-927/32) puis de Richard I^{er}, cette abbaye n'a toutefois jamais acquis le statut de nécropole dynastique (dont bénéficie la seule cathédrale de Rouen avant la fondation de la Trinité de Fécamp).



Carte n° 14 : Les abbayes normandes de la province ecclésiastique de Rouen vers 1100¹

Un siècle plus tard (vers 1100), le duché de Normandie comptait déjà trente monastères de moines bénédictins², sept de moniales bénédictines³, ainsi qu'un grand nombre de prieurés dépendant principalement de ces mêmes abbayes (voir la carte n° 14). Par la suite, les fondations de nouvelles maisons bénédictines indépendantes seront rares : au cours du XII^e siècle, seules deux nouvelles abbayes de moines bénédictins verront ainsi le jour⁴. Ce sont désormais les nouvelles congrégations et les nouveaux ordres religieux – Cisterciens, Fontevristes, Prémontrés, etc. – ,

¹ Les numéros 1 (Saint-Martin d'Auchy) et 25 (Saint-Georges de Boscherville), monastères fondés après 1100, sont représentés sur fond gris. Les noms de monastères apparaissant en gras sont ceux qui ont été identifiés comme spirituellement associés à Fécamp lors de l'étape 1 de la reconstitution du réseau de confraternité de cette abbaye.

² Des trente-trois abbayes de moines bénédictins étudiées par Véronique Gazeau dans sa *Normannia monastica*, seules Saint-Georges de Boscherville et Saint-Martin d'Auchy n'existaient pas encore en 1100 ; l'abbaye de Saint-Vigor de Bayeux, fondée en 1063 mais dont la communauté fut dispersée en 1082, était devenue un simple prieuré de Saint-Bénigne de Dijon à partir de 1096.

³ Notre-Dame de Montivilliers (1035), Saint-Amand de Rouen (v. 1040), Saint-Léger de Préaux (v. 1050), Notre-Dame d'Almenêches (v. 1060), La Trinité de Caen (1059), Notre-Dame du Pré/Saint-Désir de Lisieux (peu avant 1100) et Saint-Sauveur d'Évreux (peu avant 1100).

⁴ Saint-Georges de Boscherville (réformée en 1114) et Saint-Martin d'Auchy (fondée en 1130) sont les deux seules communautés masculines bénédictines créées en Normandie au XII^e siècle. Certaines fondations, spirituellement proches des cisterciens, telles Savigny (fondée par l'ermite Vital et ses disciples en 1112) et Mortemer (fondation bénédictine créée en 1130), passent rapidement sous la dépendance de l'ordre de Cîteaux, dès le second quart de ce siècle (respectivement en 1147 et en 1137). D'après les travaux en cours de Véronique Gazeau, les fondations féminines du XII^e siècle sont surtout des abbayes et des prieurés de mouvance non bénédictine (l'abbaye Blanche de Mortain, fondée en 1105, devient un prieuré de Savigny dans le dernier quart du XII^e siècle : elle est alors rattachée à l'ordre cistercien ; Villers-Canivet est une abbaye qui dépend aussi de Savigny ; Sainte-Marie-Madeleine de Bival est un prieuré de l'abbaye cistercienne de Beaubec qui gagne son autonomie en 1175 ; Bondeville, Saint-Saëns et le Trésor Notre-Dame sont des prieurés de moniales cisterciennes ; l'abbaye Notre-Dame de Fontaine-Guérand, fondée vers 1198, est également cistercienne ; Clairruissel et la Chaise-Dieu du Theil sont fontevristes). Prieurés de moniales, Moutons, la Caine et Sainte-Marguerite de Vignats sont les trois seules fondations féminines recensées pour l'ordre bénédictin, mais restent des fondations fort modestes.

inconnus dans le duché avant 1100, qui prennent le relais en assurant la majorité des nouvelles fondations monastiques.

L'essor remarquable du monachisme bénédictin en Normandie au cours du XI^e siècle

Ce panorama des abbayes implantées en Normandie au début et à la fin du XI^e siècle aboutit à un constat édifiant : comme de nombreuses autres régions – mais sans doute aussi plus que toute autre du fait des destructions scandinaves antérieures –, la Normandie connut un formidable essor du monachisme bénédictin au cours du XI^e siècle, se traduisant par la fondation, la restauration et la réforme de nombreuses communautés religieuses. À cet égard, ce siècle peut être considéré comme celui des moines bénédictins. Grâce à ces monastères, et aux sources que ceux-ci nous ont transmises, ce territoire constitue, à partir de cette époque, un observatoire du patrimoine écrit privilégié pour l'historien. Cette période fut en effet décisive pour la copie de manuscrits et pour la production de chartes, donc pour la formation des plus anciennes bibliothèques et archives normandes. Avant le milieu du XI^e siècle, rares sont encore les abbayes et les églises du duché à disposer d'un *scriptorium* réellement productif et peu d'entre elles possédaient alors de riches collections de livres. Deux abbayes, le Mont Saint-Michel et la Trinité de Fécamp, sortent cependant précocement du lot¹ : l'activité de leurs *scriptoria* respectifs est attestée autour de l'an mil et était déjà importante au cours de la première moitié du XI^e siècle ; ces deux maisons jouèrent également un rôle déterminant d'un point de vue artistique en favorisant la naissance et le développement de l'enluminure normande dans le second tiers de ce siècle. Les autres abbayes « ducales », dites « de première génération », à savoir Saint-Ouen de Rouen, Saint-Wandrille et Jumièges, participèrent elles aussi à cette renaissance spirituelle, intellectuelle et artistique. Il est cependant plus difficile de mesurer la place tenue dans ce renouveau par les deux premières du fait des importantes pertes documentaires dont elles furent victimes². Mais puisqu'elles participèrent activement à la reconquête monastique et à la diffusion de la réforme bénédictine au sein de la province ecclésiastique de Rouen au cours de la première moitié du XI^e siècle, nous pouvons en

¹ Il est probable que Saint-Ouen de Rouen et Saint-Wandrille aient également joué un rôle important dès la première moitié du XI^e siècle (voir la note suivante). L'activité de Jumièges semble légèrement plus tardive : elle s'intensifie vers le milieu du XI^e siècle, c'est-à-dire après celle déjà en place dans les quatre autres abbayes de première génération, et conjointement à celle des nouvelles fondations, qui démarre véritablement dans la seconde moitié du XI^e siècle.

² Nous verrons que nous ne possédons pas, pour Saint-Ouen de Rouen et Saint-Wandrille, d'inventaires médiévaux pour la période qui nous occupe (X^e-XV^e siècle) et qu'à quelques rares exceptions, les manuscrits de ces deux monastères ont été perdus. Étant donné la place tenue par ces deux abbayes, aux côtés de Fécamp, dans la reconquête monastique normande du second quart du XI^e siècle (voir *supra*, partie 1), il est très vraisemblable que ces deux centres spirituels et culturels aient disposé à cette époque d'un *scriptorium* actif ainsi que d'une bibliothèque déjà bien fournie en livres.

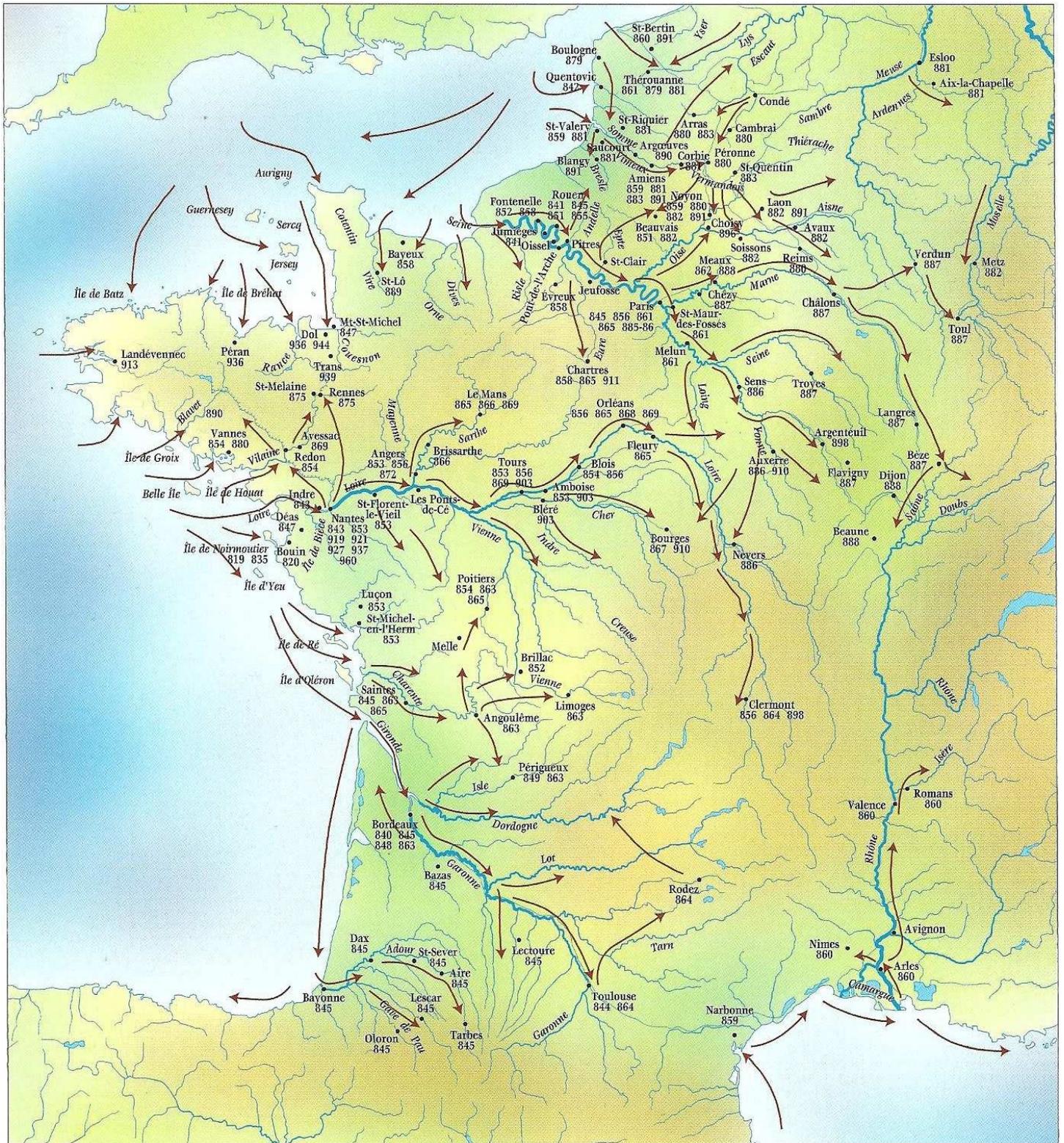
déduire qu'elles disposaient déjà elles aussi alors des livres indispensables à la mise en place de cette reconquête et de cette réforme. Les fondations dites « de seconde génération », parmi lesquelles le Bec et Saint-Étienne de Caen tinrent une place essentielle, rejoindront bientôt ce mouvement et le relayeront efficacement à partir de la seconde moitié de ce siècle. Autour des années 1100, plus d'une dizaine de monastères normands disposaient ainsi de *scriptoria* actifs et bien organisés, capables de produire des manuscrits correctement copiés, calligraphiés et enluminés¹. À cela s'ajoutaient vraisemblablement quelques ateliers de copies de chapitres cathédraux, parmi lesquels les plus importants du duché de Normandie étaient assurément ceux des cathédrales de Rouen et de Bayeux². À cette époque, plusieurs collections importantes de livres s'étaient déjà formées et l'obtention par les moines et les clercs de modèles était devenue plus aisée qu'un demi-siècle plus tôt : la distance nécessaire à parcourir afin de se procurer des textes s'était considérablement réduite, et la majorité de ces *scriptoria* normands pouvait à présent solliciter des bibliothèques voisines, situées le plus souvent à moins d'une cinquantaine de kilomètres de leur monastère, pour bénéficier de modèles. Cette multiplication du nombre de centres spirituels et intellectuels semble avoir favorisé le processus de régionalisation déjà amorcé depuis quelques décennies, puisque les moines et les clercs, qui bénéficiaient désormais d'un accès facilité aux textes, n'avaient plus à entreprendre de longs et fastidieux voyages pour se les procurer. Le maillage désormais plus étroit entre les centres normands de production de livres – à une époque où, en parallèle, la réforme des monastères anglais depuis les grandes abbayes bénédictines normandes fut l'une des conséquences de la Conquête de 1066 – marque un tournant décisif et le commencement d'une nouvelle ère pour la transmission, la diffusion et la réception des textes au sein de l'espace anglo-normand. Cette évolution explique l'émergence de traditions textuelles originales et indépendantes observables dès le XI^e siècle : l'existence de familles de manuscrits de tradition

¹ AVRIL, 1963 (en particulier p. 21-81) ; AVRIL, 1975 ; CMD-F, t. 7, 1984, p. VIII-XXIII. Aux huit abbayes bénédictines étudiées par Geneviève Nortier (à savoir : Fécamp, Le Bec, le Mont Saint-Michel, Saint-Évroult, Lyre, Jumièges, Saint-Wandrille et Saint-Ouen de Rouen), il convient d'ajouter Saint-Pierre de Préaux (étudiée par François Avril), Saint-Martin de Sées (signalée dans le tome 7 du CMD-F), mais aussi Saint-Étienne de Caen pour laquelle il ne subsiste malheureusement presque rien. Il faudrait peut-être ajouter à cette liste quelques abbayes ayant souffert de dispersions et destructions modernes, telles que la Trinité de Rouen, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Michel de Troarn, Cerisy, la Croix-Saint-Leyfroy, Conches, etc., mais les renseignements manquent sur les bibliothèques médiévales de ces abbayes. François Avril place la période la plus brillante de l'enluminure monastique normande entre 1090 et 1110 environ. Fécamp a pour sa part connu deux âges d'or pour la décoration des manuscrits : le second tiers du XI^e siècle sous Jean de Fécamp (1028-1078) et la première moitié du XII^e siècle sous Roger de Bayeux (1107-1139).

² Il est probable que l'activité de copie ait été relativement précoce dans la métropole rouennaise, puisqu'une école littéraire existait dans l'entourage de l'archevêque Robert de Rouen (989-1037) et du satiriste Garnier. À Bayeux, d'après le témoignage d'Orderic Vital, la cathédrale est devenue un centre culturel et spirituel remarquable sous l'épiscopat d'Odon de Conteville (1049-1096). La présence d'un écolâtre, Richard, est d'ailleurs attestée en 1075. Cela n'exclut pas l'existence de *scriptoria* dans les autres chapitres cathédraux de la province ecclésiastique de Rouen : l'enseignement de Lanfranc à Avranches dans les années 1040 est attestée par son biographe. La présence d'un *scholasticus* est signalée à Sées, Coutances et Avranches autour de 1080 (SPEAR, 1995, p. 95). Or ces maîtres avaient nécessairement besoin de livres pour eux-mêmes et pour leurs élèves, ce qui a dû favoriser le développement de petits ateliers de copie auprès de ces chapitres cathédraux.

« anglo-normande » est régulièrement mise en évidence par les éditeurs d'œuvres antiques, tardo-antiques ou médiévales, tant religieuses que profanes, lorsque ceux-ci ont pris la peine de prendre en compte, pour leurs travaux, l'ensemble de la tradition textuelle et non exclusivement celle remontant au haut Moyen Âge. Ainsi, le XI^e siècle bénédictin marque une étape importante dans l'histoire spirituelle et culturelle occidentale et joua un rôle décisif pour la copie des textes qui servirent d'archétypes aux branches constituant ces traditions « anglo-normandes ». L'étude des manuscrits de la Trinité de Fécamp nous paraît dès lors judicieuse afin de tenter de localiser et d'identifier ces archétypes, tout en essayant de les replacer au sein des traditions textuelles antérieures.

Les conséquences des raids scandinaves sur les bibliothèques monastiques pré-normandes



Carte n° 15 : les principaux raids vikings en France aux IX^e et X^e siècles

(reproduction de la carte de Jean Renaud)¹

¹ RENAUD, Jean, *Les Vikings en France*, Rennes, 2000, p. 4. Pour établir cette carte, l'auteur s'est principalement appuyé sur le témoignage des sources annalistiques carolingiennes, qu'il a notamment étudié dans son ouvrage *Les Vikings et la Normandie*, Rennes, 1989. Cette carte mériterait d'être actualisée grâce aux travaux récents de Pierre

Si les abbayes normandes recensées vers 1100 impressionnent par leur nombre et par leur dynamisme, leur rareté au X^e siècle, comparativement aux autres régions et aux périodes antérieures, est tout aussi remarquable. Les monastères implantés en Neustrie, entre Loire et Seine, étaient nombreux aux époques mérovingiennes et carolingiennes. Mais ils eurent tous à souffrir des incursions scandinaves répétées qui se succédèrent dans cette région entre le milieu du IX^e et la première moitié du X^e siècle. Les abbayes isolées situées sur le littoral – en particulier sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique – ou sur les principaux cours d'eau navigables – en premier lieu la Seine, la Loire et leurs affluents – furent particulièrement exposées¹. Elles furent toutefois loin d'être les seules victimes des incendies, des pillages et des destructions des « hommes du Nord ». Les Vikings pénétrèrent en effet progressivement de plus en plus profondément à l'intérieur des terres franques, en remontant les cours d'eau en direction de leur source, s'aventurant même parfois sur sol ferme afin de mener des expéditions terrestres depuis des camps de base où ils prirent bientôt l'habitude de s'installer (voir la carte n° 15)². Il s'agissait toutefois dans ce cas d'opérations ponctuelles n'ayant guère pour objectif une implantation durable, et les communautés contraintes de fuir pouvaient généralement regagner rapidement leur monastère après ces attaques isolées.

Nombreuses sont les communautés religieuses implantées sur les côtes et les fleuves de Neustrie à avoir définitivement disparu dans la tourmente³, tandis que d'autres furent contraintes d'abandonner temporairement, durablement ou même définitivement leur lieu de résidence. Lors de ces exils, elles emportaient généralement avec elles leurs biens les plus précieux, c'est-à-dire leurs reliques, leur mobilier liturgique et leurs livres⁴. Subissant des attaques scandinaves répétées

Bauduin et de Jacques le Maho qui seront évoqués ci-dessous.

¹ « La vallée inférieure de la Seine fut à la fois une véritable rue de monastères à l'époque franque et le principal axe de pénétration des Vikings » (MUSSET, 1982, p. 63). « La région de la Neustrie franque, entre la Loire et la Seine, où se situe la majeure partie de la Normandie actuelle [...] subit les agressions des Normands les plus nombreuses et les plus récurrentes, mais également [...] les plus intenses dans l'empire carolingien » (PLANAVERGNE, 2005, p. 40). Les raids scandinaves les plus dévastateurs, mentionnés dans les annales monastiques, se rapportent aux années 841, 851, 856, 857, 858, 876, 885, 890 et 903 (BAUDUIN, 2002, p. 365-415, en particulier p. 372-376). Dès 841 les destructions furent importantes : le 14 mai, la ville de Rouen fut mise à sac et l'abbaye de Saint-Ouen fut pillée (les moines parvinrent toutefois à sauver leurs reliques) ; le 24 mai, le monastère de Jumièges fut incendié ; celui de Fontenelle ne fut épargné que grâce au paiement d'une forte rançon.

² À partir des années 850, les Normands prirent en effet l'habitude d'établir des camps pour passer l'hiver dans des îles isolées de la Seine (telle Jeufosse) et de la Loire.

³ Lucien Musset a pu dresser une longue liste de monastères de Neustrie, localisés sur le futur territoire de la Normandie ayant souffert de destructions lors de raids vikings. Parmi eux, nombreux sont ceux qui disparurent définitivement et qui ne furent jamais restaurés (MUSSET, 1979, p. 5-12 ; MUSSET, 1982, p. 55-74).

⁴ « Nul n'ignore que les manuscrits étaient jadis indispensables au fonctionnement des établissements religieux et qu'en conséquence, leur sauvetage était considéré comme une priorité majeure lors des exodes de la période des invasions normandes » (LE MAHO, 2004, p. 61-62). « Quand une église met son trésor en sûreté, les livres sont l'objet des mêmes précautions que l'orfèvrerie sacrée » (LESNE, 1938, p. 4-5). « La période des invasions vikings est marquée par une forte proportion de textes narrants le déplacement de reliques et les miracles qui arrivèrent à cette occasion. Ceci correspond tout à fait aux différents témoignages transmis par des annales ou autres chroniques contemporaines, qui rapportent la fuite de communautés de religieux devant les Normands. Le plus grand nombre de récits de translations de reliques et de récits de miracles qui leur sont inhérents pour les IX^e-X^e siècles, pourrait montrer l'existence d'une littérature spécifique liée aux agressions normandes de la même époque » (PLANAVERGNE,

principalement depuis les voies navigables, les moines des zones les plus exposées de Neustrie prirent généralement la fuite en empruntant les grands axes de communication terrestres, réduisant sans doute ainsi les risques de mauvaises rencontres¹. Les principales routes empruntées correspondaient probablement à l'ancien réseau de voies romaines, encore en usage à l'époque carolingienne. Ce réseau primitif avait néanmoins été complété entre-temps d'un ensemble de voies secondaires, dont il est possible de prendre la mesure en identifiant les routes empruntées par les porteurs de rouleaux mortuaires tout au long du Moyen Âge². Les moines de Bretagne et de Neustrie prirent généralement la direction de l'Est, du Nord-Est ou du Sud-Est³, soit pour s'installer dans des dépendances censées être moins exposées⁴, soit dans le but d'obtenir l'hospitalité de communautés religieuses amies, soit, enfin, dans l'espoir de bénéficier d'une meilleure protection de la part des élites ecclésiastiques et laïques carolingiennes. Ces dernières s'étaient le plus souvent installées dans des cités encore pourvues d'une enceinte romaine ou dotées d'un dispositif défensif plus récent, comme cela semble être le cas le long des côtes de Flandre (voir la carte n° 16).

Ainsi, la pression scandinave est si importante dans le diocèse de Rouen dans les années 850 que le littoral du Pays de Caux et la basse vallée de Seine ont été durablement vidés de leurs communautés monastiques indigènes vers 858⁵. Il en est de même un peu plus tard dans le Cotentin et le Bessin, où les communautés religieuses fuient leur site historique d'implantation en 890⁶. Voici

2005, p. 40). Pour la circulation des manuscrits et des textes dans ce contexte, voir LE MAHO, 2004, p. 61-78.

¹ Notons que les communautés religieuses du Cotentin et du Bessin ont toutefois – dans un premier temps, lors de l'exode de 890 – pris la fuite par la mer depuis la baie de Veys vers le bassin de la Seine et le littoral ouest du Pays de Caux (voir LE MAHO, 1998, p. 182-188).

² Voir les cartes produites dans les cinq volumes du *Recueil des rouleaux mortuaires* de Jean Dufour.

³ La province ecclésiastique de Reims (Picardie, Flandre et Champagne) fut souvent choisie comme destination refuge par les moines normands dans les années 850-870 et 890-920. Lorsque cette région fut à son tour touchée par les attaques scandinaves au cours des années 880, certaines communautés monastiques poussèrent davantage à l'Est, jusqu'en Lotharingie (province de Trèves), ou vers le sud, jusqu'en Bourgogne (province de Lyon). Mais il y eut aussi des exceptions. Ainsi l'exode de clercs de Coutances à Saint-Martin d'Angers, avec de nombreux livres dans leurs bagages (LE MAHO, 1998, p. 138-139 ; LE MAHO, 2004, p. 63-64) ou des moines de Saint-Taurin d'Évreux à Lézoux, en Auvergne (avant de rejoindre Gigny, en Bourgogne : voir plus loin).

⁴ Les régions pas ou peu exposées à une époque donnée, peuvent le devenir dix à vingt ans plus tard. Si les raids sont nombreux en Seine inférieure dans les années 840-850, ils se raréfient un temps ensuite, après le départ des moines avec leurs biens les plus précieux, convoités par leurs agresseurs. Les armées vikings trouvent dès lors d'autres cibles et s'en prennent à d'autres régions jusqu'alors moins exposées (telle la presqu'île du Cotentin et l'Ouest du Bessin, dans les zones côtières et fluviales situées auprès des quatre fleuves se jetant dans la baie des Veys : diocèses de Coutances et de Saint-Lô, appartenant alors à la Bretagne, et diocèse de Bayeux). Contraints de fuir à leur tour, les religieux trouvent alors temporairement refuge sur les sites monastiques et religieux désaffectés du littoral de la Manche et des bords de Seine inférieure dans les années 890. Les raids scandinaves réapparaissent dès lors dans ces régions, ce qui contraint ces mêmes communautés à s'exiler à nouveau vers des lieux cette fois moins exposés, situés davantage à l'intérieur des terres, en Ile-de-France, en Picardie et en Champagne (LE MAHO, 1998, p. 136-188 ; LE MAHO, 2005, p. 161-179).

⁵ Il semble que les communautés de Fécamp, Saint-Wandrille, Jumièges et Pavilly prennent toutes la fuite vers la même époque et dans une même direction : elles s'installent en effet tout d'abord dans diverses localités du diocèse d'Amiens, en vallée de Somme (Ham, Corbie, Saint-Riquier et Saint-Valery-sur-Somme).

⁶ « L'attaque de Saint-Lô au cours de l'hiver 889-890 déclencha dans le secteur oriental du Cotentin un exode religieux de grande ampleur » (LE MAHO, 1998, p. 142 et carte de la zone d'évacuation lors de l'exode de 889/890 p. 155). Là encore, nous assistons à des départs groupés, les communautés religieuses prenant dans un premier temps la direction de la basse vallée de la Seine, qui devient une zone de refuge temporaire : « Rouen, cette ville qui était

quelques exemples de ces exils de moines et de reliques. Les moniales de Pavilly, dans le diocèse de Rouen, abandonnèrent leur monastère vraisemblablement en 858 ou peu après afin de s'installer à Saint-Valery-sur-Somme puis dans le Ponthieu, avec les restes de leur abbesse fondatrice, sainte Austreberthe¹. L'exode des moines de l'île de Sercq (futurs îles anglo-normandes) se fit en deux temps : la communauté trouva d'abord refuge, avec les reliques de son fondateur saint Magloire, à Léhon, près de Dinan, au cours du IX^e siècle. Plus tard, autour de 920, les moines furent confrontés aux violentes agressions scandinaves perpétrées sur l'ensemble de la péninsule bretonne. Ils s'exilèrent alors à nouveau et trouvèrent refuge à Paris, où ils s'établirent durablement et où fut plus tard fondée l'abbaye de Saint-Magloire². Comme de nombreux religieux de la presqu'île du Cotentin soumis aux attaques scandinaves à partir des années 889/890³, les moines de Nanteuil (*Nantus*)⁴ se replièrent dans un premier temps sur la Basse Seine, où ils trouvèrent temporairement refuge en face de Rouen, sur la rive gauche, dans le port d'Émendreville/Saint Sever. Peu après, en 906, l'épiscopat rouennais, avec le soutien du roi Charles le Simple, « organisa le transfert des reliques du fondateur [saint Marcoul] à Corbény (Aisne, cant. Craonne) », où s'établit vraisemblablement une partie des moines⁵. La communauté de *Colonica*, dans l'ouest du Bessin, trouva quant à elle temporairement refuge à Gravelle, dans l'estuaire de la Seine, avec les reliques de sainte Honorine, puis s'installa durablement à Conflans, en région parisienne⁶. Terminons ce rapide tour d'horizon par un cas atypique : « protégée par ses forêts, l'abbaye [de Saint-Évroult] échappa au choc direct des Vikings et vécut jusque vers le milieu du X^e siècle ; elle fut alors prise dans les remous d'une guerre franco-normande et les moines durent l'évacuer »⁷. Ainsi, lors du retrait de ses troupes en 944/5, le duc des Francs Hugues le Grand transféra les reliques des saints Évroult, Évremond et Ansbert à Orléans. Là, le corps de saint Évroult fut séparé en deux lots : le premier fut donné à l'abbaye de Rebais, le second à une église d'Angers non précisée⁸. Une fois le monastère restauré en 1050, les

restée de manière quasi permanente au cœur de la tornade normande depuis les sombres jours de mai 841, s'était muée en une ville-refuge, un havre de sécurité pour les clercs en fuite » (LE MAHO, 1998, p. 143 et carte des sites de refuge lors de l'exode de 889/890 p. 156 ; LE MAHO, 2005, p. 169-176). Lorsqu'elles reprennent le chemin de l'exil, les communautés se dirigent cette fois plutôt vers Beauvais et Senlis que vers Amiens.

¹ LE MAHO, 2005, p. 168. Le monastère féminin, abandonné, ne fut pas restauré (l'abbaye de la Trinité du Mont établit toutefois un prieuré à Pavilly vers 1090 : MUSSET, 1982, p. 61).

² MUSSET, 1982, p. 70 ; LECOUTEUX, 2011, p. 80 n. 366.

³ Sur les exils de moines du Cotentin et de l'extrême ouest du Bessin à partir de 889, voir LE MAHO, 1998, p. 137-188 ; LE MAHO, 2001, p. 17-18 ; LE MAHO, 2005, p. 169-170.

⁴ Aujourd'hui Saint-Marcouf (département de la Manche, canton de Montebourg),

⁵ MUSSET, 1982, p. 67-68 ; LE MAHO, 1998, p. 147-149 ; LE MAHO, 2005, p. 170 et 173. Le convoi s'arrêta sans doute en chemin à Senlis, où une partie des reliques fut cédée. Mais la partie la plus importante resta à Corbény. L'abbaye de Nanteuil ne fut jamais restaurée.

⁶ LE MAHO, 1998, p. 165-169 ; LE MAHO, 2005, p. 170 et 178.

⁷ MUSSET, 1982, p. 72. Ce départ de la communauté révèle la difficulté, pour une communauté monastique ayant échappé aux incursions scandinaves pré-normandes mais ayant sans doute perdu une partie importante de son patrimoine, à parvenir à se maintenir dans une région désormais soumise aux Normands, qui, au départ, ne devaient guère se comporter en généreux donateurs.

⁸ LAPORTE, 1956, p. 149 ; LE MAHO, 2001, p. 16.

moines de Saint-Évroult mirent 80 ans pour récupérer une infime partie des reliques de leur fondateur : à sa plus grande joie, Orderic Vital nous informe ainsi que le bras droit du saint fut restitué au monastère normand en 1130 par l'abbé Noël de Rebais, suite à un voyage effectué sur place par l'abbé de Saint-Évroult Guérin des Essarts (1123-1137). Une association spirituelle fut d'ailleurs conclue entre les deux communautés à cette occasion¹.



Carte n° 16 : quelques exemples d'exodes de moines et de reliques d'établissements monastiques pré-normands et normands (IX^e et X^e siècles)²

¹ ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, III, 338-342 ; LAPORTE, 1956, p. 143 et 148 (avec erreur de date) ; GAZEAU, 2007, II, p. 285 ; LEMAITRE, 2015.

² Pour un aperçu du réseau routier de la province ecclésiastique de Reims du X^e siècle, voir SOT, 1993, carte 6 p. 40.

Je reviendrai plus longuement sur le cas d'autres exils de moines appartenant à des communautés étroitement associées à l'abbaye de la Trinité de Fécamp, localisées principalement dans le bassin inférieur de la Seine (Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Ouen et Saint-Taurin d'Évreux). Je m'intéresserai alors, outre à la circulation des reliques, également à celle des livres. Une carte des exils évoqués mérite toutefois d'être d'ores et déjà présentée (voir la carte n° 16).

Si l'historiographie récente, à la suite des travaux de Lucien Musset, relativise à juste titre l'impact des raids vikings sur le territoire de la future Normandie¹, il convient cependant de ne pas tomber dans un excès d'optimisme inverse, en cherchant à trop le minimiser. Aucun établissement religieux de la province ecclésiastique de Rouen ne fut en effet épargné et nulle communauté monastique de cette région ne fut en mesure de se maintenir de façon ininterrompue sur son site de fondation entre les années 840 et 950². Jacques Le Maho rappelle fort judicieusement que la province ecclésiastique de Rouen « partage avec la Bretagne et les royaumes du nord-est de l'Angleterre la particularité d'avoir été, au terme de plusieurs décennies de raids et de pillages, pratiquement vidée de sa population monastique »³. Lors de leurs attaques, les vikings avaient souvent recours au pillage et à l'incendie, si bien que les bâtiments et les livres restés sur place furent parmi les premières victimes matérielles de ces assauts répétés⁴. Les répercussions sur la

¹ Selon Lucien Musset (MUSSET, 1982, p. 74), « il faut définitivement effacer de l'histoire normande l'idée d'une table rase au lendemain des attaques scandinaves », lieu commun des sources hagiographiques postérieures. Cet auteur ajoute : « Dans un secteur vulnérable entre tous – les moines ont été les premières et les principales victimes des Vikings –, les indices de continuités sont remarquablement abondants ». En réalité, ces traces de continuités sont surtout perceptibles au niveau des restitutions et des restaurations du patrimoine foncier, ainsi que des vestiges archéologiques. L'auteur avoue, au début de son enquête, avoir « renoncé à évoquer plus qu'en quelques mots le délicat problème du sauvetage des archives et bibliothèques » (*ibidem*, p. 55). De plus, rares sont les établissements qui, contraints de s'exiler avec les reliques de leur fondateur et de leurs saints abbés, purent récupérer tout ou partie de ces corps saints après leur restauration. La question de la continuité n'est donc pas la même suivant les domaines évoqués, en particulier pour ce qui concerne la conservation locale des reliques et la survie du patrimoine écrit.

² Cette remarque concerne en fait aussi bien les établissements monastiques qu'ecclésiastiques (aucun évêque de la province ecclésiastique de Rouen – que ce soit l'archevêque de Rouen ou l'un de ses suffragants [évêques de Bayeux, de Coutances, d'Avranches, de Saint-Lô, de Sées, de Lisieux et d'Évreux] – n'a pu se maintenir de façon ininterrompue sur son siège épiscopal au cours de cette période ; seules les listes des évêques de Rouen, de Coutances et peut-être de Bayeux ne semblent pas avoir connu d'interruption entre 890 et 990). Sur la base des travaux récents de Jacques le Maho, Katherine Keats-Rohan, Mathieu Arnoux et de ses propres recherches, Véronique Gazeau tient pour une hypothèse solide que « des moines n'ont cessé d'être présents au Mont Saint-Michel, que des clercs, voire des moines, ont dû continuer de mener une vie communautaire à Saint-Évroult ainsi qu'à la Croix-Saint-Leufroy » (GAZEAU, 2002, p. 45). Je n'en suis, pour ma part, pas pleinement convaincu : cette façon de voir ne tient, à mon avis, pas assez compte des longues périodes de rupture dans les listes abbatiales, de la perte du patrimoine écrit antérieur au milieu du X^e siècle, de la dispersion des reliques et de la nécessité de reconstituer le patrimoine foncier de ces maisons à partir du XI^e siècle.

³ LE MAHO, 2004, p. 63. L'auteur ajoute : si bien que « nul ne saurait dire [aujourd'hui] combien de manuscrits de la province de Rouen ont finalement survécu à la grande dispersion des IX^e et X^e siècles ». « Parmi les effets des raids normands à plus ou moins long terme, et en dépit des positions récentes de certains historiens tendant à relativiser le phénomène, on ne saurait sous-estimer les conséquences de l'évacuation des abbayes » (LE MAHO, 2005, p. 167).

⁴ « Le feu apparaît de façon récurrente dans les sources hagiographiques comme une arme de terreur utilisée par les Vikings lors de leurs attaques. Ceci explique que les hagiographes les décrivent comme des envahisseurs tout à fait insaisissables et semant la terreur par le feu, comme des émissaires du diable » (PLANAVERGNE, 2005, p. 46). L'auteur souligne dans ce même article la convergence des témoignages fournis par les sources annalistiques, narratives et hagiographiques. L'action incendiaire des Normands favorisa vraisemblablement, à partir du dernier tiers du IX^e siècle, l'usage de la pierre en remplacement du bois dans les édifices de défense et de fortification civils (Pître, Paris,

conservation du patrimoine écrit constitué aux époques mérovingiennes et carolingiennes furent de ce fait loin d'être négligeables. À l'image de ses reliques, aucune maison religieuse de cette région n'est parvenue à conserver intactes ses collections de livres et ses archives. La dispersion et la destruction des manuscrits et des bibliothèques furent ainsi quelques-unes des conséquences directes les plus marquantes de ces agressions ; et les pertes du patrimoine écrit furent, sans exception, le lot commun des établissements religieux de la province ecclésiastique de Rouen¹.

Les bibliothèques anciennes, réintroduites dans cette province au retour d'exil des moines, devaient être extrêmement rares et leur fonds s'était en tous les cas considérablement réduit². Il n'y a pas lieu de penser, à mon avis, que les moines furent plus heureux pour la reconstitution de leurs anciennes collections de manuscrits que pour celle de leur trésor de reliques. Les principaux livres rescapés se réduisaient sans doute le plus souvent à quelques usuels, c'est-à-dire aux ouvrages liturgiques indispensables quotidiennement, et à quelques livrets relatant la vie du fondateur et des principaux abbés mérovingiens ou carolingiens ayant dirigé l'établissement. Mais, de même que les clercs et les moines éprouvèrent les plus vives difficultés pour récupérer ne serait-ce qu'une infime parcelle des corps saints de leurs abbés et de leurs fondateurs une fois réinstallés sur leur site d'origine, de même furent-ils en proie à d'innombrables tracasseries et obstacles lorsqu'ils tentèrent de rentrer en possession des manuscrits, d'ailleurs vraisemblablement peu nombreux, qu'ils étaient parvenus à sauver au cours de leurs pérégrinations. Pour ce qui est des reliques, le cas de la communauté de Saint-Ouen, dont l'exil dura moins d'un demi-siècle, et qui parvint à rester en possession du corps de son fondateur, constitue assurément une remarquable exception. Sans doute les moines sont-ils aussi parvenus, dans ce cas précis qui reste semble-t-il atypique pour la province ecclésiastique de Rouen, à conserver quelques ouvrages provenant de l'ancien fonds pré-normand. On peut ainsi penser qu'avant le milieu du XI^e siècle les collections de livres étaient encore fort

etc.).

¹ L'une des difficultés pour estimer les pertes en livres est « l'obscurité presque complète qui règne sur la production textuelle de la future Normandie au haut Moyen Âge – le cas de Fontenelle constituant, à cet égard, une remarquable exception » (LE MAHO, 2004, p. 65). « À peu près rien de ces premières collections n'a survécu aux raids scandinaves du IX^e siècle » (CMD-F, t. 7, 1984, p. VIII). Parmi les communautés religieuses de Neustrie ayant définitivement disparu dans la tourmente, seule l'abbaye de Deux-Jumeaux, autrefois située dans le Bessin près de la baie des Veys, nous a conservé un manuscrit pouvant lui être attribué avec certitude : il s'agit d'une copie du bréviaire d'Alaric, réalisée en 833 par un clerc nommé *Ragenardus* (ms. Paris, BnF, lat. 4413, palimpseste ; voir DELISLES, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 360). Ce fait incite Jacques Le Maho à envisager « l'hypothèse d'une évacuation organisée de la communauté à l'extérieur de la province » et cet auteur envisage le passage de cette communauté par Saint-Vigor d'Ymonville (en vallée de Seine) puis Molagnies (sur les bords de l'Èpte, côté Vexin français) entre la fin du IX^e et le début du X^e siècle (LE MAHO, 1998, p. 152-157 et 160-165).

² Jacques Le Maho rappelle « qu'en quittant leurs refuges pour regagner leur monastère ou pour se mettre en quête d'un autre asile, il arrivait souvent aux réfugiés de manifester leur reconnaissance à leurs hôtes en leur laissant non seulement des reliques de leurs saints patrons, mais aussi un ou plusieurs ouvrages de leur *scriptorium*. Nombre de manuscrits passèrent ainsi d'une région à l'autre » (LE MAHO, 2004, p. 62). Après avoir cité plusieurs exemples illustrant ce phénomène, il conclut en disant que « cette mise en circulation d'une quantité considérable de manuscrits, venus quelquefois de contrées très lointaines, favorisa le cheminement d'influences culturelles dans les domaines les plus divers » (LE MAHO, 2004, p. 62).

modestes dans la plupart des églises et des abbayes normandes¹.

La question de savoir où les moines de Fécamp réussirent à se procurer les modèles indispensables à la confection de leurs manuscrits se pose dès lors inévitablement. Ces moines se constituèrent en effet un bel ensemble de livres dès avant 1050², et ils poursuivirent inlassablement l'enrichissement de leur fonds dans les années qui suivirent. Les abbatiats de Guillaume de Volpiano (1001-1028) et de son disciple Jean de Ravenne (1028-1078) furent propices à la naissance puis à un accroissement rapide de cette bibliothèque monastique. Et même si des textes ont pu être empruntés à des abbayes et à des églises voisines en vue de leur copie, le recours à des modèles extérieurs à la province ecclésiastique de Rouen était alors indispensable : de nombreuses œuvres étaient devenues introuvables dans cette région ; d'autres n'y avaient encore jamais été introduites. Et l'on peut de ce fait s'interroger sur la façon dont les moines de Fécamp procédèrent et sur les moyens dont ils disposèrent pour parvenir à se les procurer.

¹ Le témoignage de Raoul Glaber, dans le chapitre 7 de sa *Vita domni Willelmi*, va d'ailleurs dans ce sens.

² Comme en témoigne le plus ancien catalogue conservé pour cette abbaye, qu'il convient de dater autour de 1050 et qui contient déjà la description de 78 volumes (sans toutefois mentionner les livres liturgiques non destinés au chant et les ouvrages scolaires nécessaires à l'enseignement).

2. L'abbaye de la Trinité de Fécamp et sa bibliothèque (VII^e-XI^e siècle)

« Le prestige de l'abbaye de Fécamp fut incomparablement supérieur à celui des trente-trois autres abbayes bénédictines que compte la Normandie. Selon la formule de Raoul Glaber, "l'heureuse prospérité de Fécamp éclipsait tous les autres établissements" »
Véronique GAZEAU¹

« Quels que soient les critères que l'on voudra retenir pour classer les abbés [des monastères bénédictins normands], force est de constater que les abbés de Fécamp conservèrent pendant toute la période [ducale] la primauté »
Véronique GAZEAU²

Ce chapitre présente un double objectif : d'une part, de retracer l'histoire de l'abbaye de la Trinité de Fécamp en tenant compte de l'évolution de son site d'implantation jusqu'au début du XII^e siècle ; d'autre part, d'étudier l'enrichissement de sa bibliothèque au cours de la même période. Il s'agit notamment de dresser un état des lieux de la recherche sur la production des manuscrits (création puis âge d'or de l'atelier de copie) et sur la formation de la collection primitive de livres (création puis enrichissement de la bibliothèque). Pour ce faire, ma recherche tient compte non seulement des travaux de plusieurs auteurs sur les sources archéologiques, documentaires et narratives (en particulier ceux de Mathieu Arnoux, Pierre Bauduin, Michael Bloche, Pierre Bouet, Katrin Brockhaus, Neithard Bulst, Véronique Gazeau, Jacques Le Maho, Lucien Musset et Annie Renoux), mais aussi des résultats obtenus grâce aux réexamens des manuscrits, des inventaires de bibliothèques et de l'ensemble de la documentation nous renseignant sur l'histoire du fonds, dans le prolongement des recherches déjà menées successivement par Geneviève Nortier, François Avril, Jonathan Alexander et Betty Branch³.

Concernant le *scriptorium* et la bibliothèque de l'abbaye, je m'autoriserai à déborder légèrement du cadre préfixé afin de prendre en considération l'ensemble de la période de grande activité des copistes, qui s'étend de 1001 à 1150 environ. Je ne traiterai pas, en revanche, de la période suivante, durant laquelle la production locale de manuscrits est devenue dans un premier temps fort réduite, puis dans un second temps tout à fait marginale, voire anecdotique⁴. J'insisterai malgré tout surtout sur le XI^e siècle, période retenue dans cette troisième et dernière partie pour étudier les relations entre les bibliothèques du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp.

¹ GAZEAU, Véronique, « Guillaume de Volpiano en Normandie : état des questions », *Tabularia « Études »*, n° 2, 2002, p. 35.

² GAZEAU, Véronique, *Normannia monastica*, Caen, 2007, t. I (*Princes normands et abbés bénédictins*), p. 346. L'auteur parle ici de la période ducale, couvrant les années 911 à 1204.

³ Documents qui feront ultérieurement l'objet de notices détaillées et d'éditions critiques dans le cadre du projet monté pour le prochain appel à manifestation d'intérêt *Biblissima*. Pour un aperçu de ce corpus de sources, voir les annexes n° 10 à 12.

⁴ À partir de la seconde moitié du XII^e siècle, l'essentiel de l'accroissement du fonds se fait par don et par achat.

A. Étude de la place de l'abbaye de la Trinité au sein du site castral de Fécamp

« Fécamp demeure jusqu'à la mort de Guillaume le Conquérant, en 1087,
l'une des résidences favorites des premiers ducs de Normandie.
L'absence de textes rend ses origines obscures
mais la mise en œuvre précoce d'un séjour princier fortifié,
puis le développement d'un palais et d'une abbaye
font du site l'un des pivots majeurs de la réorganisation de la principauté.
Une évolution dont il convient de cerner les rythmes et les fondements car, à première vue,
le passé local, pour intéressant qu'il soit, ne semble nullement prédisposer les lieux à un rôle pilote »
Annie RENOUX¹

L'histoire du site castral de Fécamp est intimement liée à celle de la dynastie ducale normande, qui connut une formidable ascension politique au cours des deux siècles entourant l'an Mil : à de nombreux égards, la destinée des Rollonides des X^e et XI^e siècles fut en effet exceptionnelle. Fascinant déjà de nombreux annalistes, chroniqueurs et historiens médiévaux, elle ne cesse, depuis l'époque moderne, d'éveiller la curiosité des chercheurs et suscite chez eux de multiples questionnements. Cette famille, d'origine « païenne » et étrangère au royaume de *Francie occidentale*, est ainsi parvenue, en seulement six générations et en un peu plus d'un siècle et demi, à gravir les plus hauts échelons d'une société chrétienne dont elle n'était pas elle-même issue. Son fondateur, Rollon, est un chef scandinave dont l'origine, sans doute relativement modeste, risque de rester à jamais aussi énigmatique et entourée de légendes qu'obscur. En acceptant le baptême, il réussit néanmoins à intégrer précocement, dès 911, les élites franques en tant que comte de Rouen et prince des Normands. Ses descendants vont ensuite parvenir à s'attribuer successivement les titres de marquis (avec Richard I^{er} au cours des années 960), de duc (avec Richard II, autour de l'an mil) et enfin de roi (avec la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, qui devient ainsi le Conquérant, en 1066). Cette inexorable ascension eut des répercussions considérables du point de vue géopolitique mais aussi, plus généralement, sur les relations transmanches du Moyen Âge².

Or le destin politique et religieux de Fécamp fut directement dépendant des choix opérés par les principaux membres de la famille ducale normande ayant régné entre le début du X^e et fin du XI^e siècle³. Et bien que l'origine de l'abbaye de la Trinité de Fécamp soit antérieure à la période normande et remonte à l'époque mérovingienne, le rôle de cette dynastie fut déterminant pour l'essor et le prestige du monastère comme de son site d'implantation. La fortune de Fécamp, cité rurale qui fut amenée à jouer un rôle prépondérant au sein du duché sous les Richardides, ne

¹ RENOUX, Annie, *Fécamp : du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie (I^e siècle A.C – XVIII^e siècle P.C.)*, Paris, 1991, p. 223.

² Ces répercussions s'observent ainsi tant sur le plan politique que religieux, culturel, artistique, commercial, etc. Les oppositions et les confrontations entre rois d'Angleterre et rois de France furent fréquentes et ont sans doute atteint leur paroxysme aux XIV^e et XV^e siècles au cours de la Guerre de Cent Ans.

³ Annie Renoux rappelle en effet que « c'est à l'époque ducale que sa renommée atteint son apogée et déborde le simple cadre anecdotique » (RENOUX, 1991, p. 11).

s'explique que par le désir et la volonté implacables de Richard I^{er}, de son fils Richard II mais aussi des fils de ce dernier, Richard III et Robert le Magnifique, de faire du lieu l'un des pôles majeurs de la réorganisation de leur principauté. Le rôle politique de Fécamp se concentre toutefois sur une période relativement courte, couvrant approximativement un siècle, de 990 à 1091. Son apogée se concentre même sur seulement une trentaine d'années, de 1006 à 1035, c'est-à-dire du second tiers règne de Richard II à la fin de celui de Robert le Magnifique. La cité occupe néanmoins une place remarquable à d'autres égards : elle sert régulièrement de résidence aristocratique puis princière entre 930 et 1091, est le lieu privilégié par la dynastie ducal pour célébrer les grandes festivités pascales approximativement de 1001 à 1091, tient lieu de nécropole dynastique officielle entre 996 et 1066 et jouit surtout d'une influence religieuse aussi considérable que durable tout au long du Moyen Âge. Le monastère, réformé en 1001, acquiert en effet un incontestable prestige et bénéficie d'une exceptionnelle prospérité au moins jusqu'à la fin du XV^e siècle, ce qui en fait l'un des centres religieux incontournable de la chrétienté médiévale. Il est très tôt intégré dans l'enceinte principale du site castral, à proximité immédiate du palais ducal, et son histoire est, pour le XI^e siècle, intimement liée à celle de son important centre politique voisin. L'étude de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp doit donc tenir compte de cette situation originale et ne peut faire l'économie de prendre en considération l'évolution conjointe du monastère, de la résidence princière et de la place-forte, c'est-à-dire de l'ensemble du site castral.

L'abbaye féminine mérovingienne et carolingienne (période pré-normande : VII^e-IX^e siècles)

« Sur la quarantaine d'abbayes que devait compter cette région [la Haute-Normandie] au haut Moyen Âge, il est avéré qu'au moins les trois quarts virent le jour au VII^e siècle »
Jacques LE MAHO¹

« La vallée [de Fécamp], grâce à l'implantation au VII^e siècle d'une abbaye, devient un foyer de christianisation et un centre d'exploitation, sinon de peuplement, relativement important. Mais cet essor est brisé net par une série de raids côtiers, lors des invasions scandinaves du IX^e siècle. Le monastère est détruit et les lieux sont abandonnés »
Annie RENOUX²

La confrontation des sources documentaires et hagiographiques a permis à l'érudition moderne de restituer, dans ses grandes lignes, le contexte de fondation de l'abbaye de Fécamp au VII^e siècle. Les données historiques ont ainsi pu être dégagées des légendes venues progressivement enrichir les récits fécampois élaborés à partir du XI^e siècle³. Si de nombreuses zones d'ombre n'ont guère pu être dissipées, l'existence du monastère dans les années 660-670 est bien attestée grâce à la survivance de plusieurs sources anciennes, indépendantes et dignes de foi.

La Trinité de Fécamp, qui correspond sans doute au plus ancien monastère de femmes établi dans le diocèse de Rouen, fut édifiée vers 660 par Waninge, comte du palais du roi mérovingien Clotaire III (657-673). Ce comte, qui disposait d'un domaine et vraisemblablement aussi d'une résidence à Fécamp, était un proche de l'évêque de Rouen saint Ouen (639/41-684/6) et de l'abbé de Fontenelle saint Wandrille († 668). Ceux-ci sont connus [avec entre-autre saint Philibert († 684)] pour avoir joué un rôle essentiel dans le développement du monachisme au sein du diocèse de Rouen⁴. D'après les *Vitae* carolingiennes de ces deux saints, tous deux prirent d'ailleurs une part active auprès de Waninge lors de la fondation de Fécamp⁵ : l'évêque Ouen suggéra au comte la

¹ LE MAHO, Jacques, « Les origines de l'abbaye de Fécamp, de l'histoire à la légende », in *De l'Histoire à la légende : la broderie du Précieux-Sang*, Fécamp, 2001, p. 11

² RENOUX, Annie, *Fécamp : du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie (II^e siècle A.C – XVIII^e siècle P.C.)*, Paris, 1991, p. 93.

³ Ce paragraphe, sur les origines du monastère de Fécamp, s'appuie principalement sur les recherches menées par Annie Renoux (RENOUX, 1991, p. 97-115) et surtout par Jacques Le Maho (LE MAHO, 1998, p. 171-181 ; LE MAHO, 2001, p. 11-31). Le comte Waninge apparaît dans les sources documentaires mérovingiennes en 659 et en 673 ; il figure également dans les sources hagiographiques sur une période couvrant approximativement les années 658 à 677. Les historiens placent traditionnellement la fondation de l'abbaye de la Trinité de Fécamp en 658. Mais la dédicace de l'abbatiale, opérée en présence du roi Clotaire III d'après la vie de saint Ouen, se placerait plutôt vers 665 selon Michel de Bouârd. La date exacte de fondation pose de toute façon problème et Jacques Le Maho préfère prudemment la placer « autour de 660 ».

⁴ En tant qu'évêque de Rouen, saint Ouen favorisa ainsi les fondations dans son diocèse des abbayes de Fontenelle (avec Wandrille), de Jumièges (avec Philibert), de Fécamp (avec Waninge), de Montivilliers et de Pavilly. Il avait auparavant fondé l'abbaye de Rebais (636). Il fut enterré dans la basilique Saint-Pierre de Rouen qui prit bientôt son nom. La possession par l'abbaye de Saint-Ouen des reliques du fondateur de Rebais explique sans doute les liens étroits ayant uni ces deux établissements (voir les listes de confraternités présentées dans l'annexe n° 6). Le même phénomène s'observe en effet entre les abbayes Saint-Philibert de Tournus et Saint-Pierre de Jumièges (reliques de saint Philibert) et entre les abbayes Saint-Pierre de Gand et Saint-Wandrille (reliques de saint Wandrille).

⁵ La *Vita secunda sancti Audoeni* (*Acta Sanctorum*, Aug. IV, p. 815-816) et la *Vita secunda sancti Wandregisili* (*Acta Sanctorum*, Jul. V, p. 276-277) sont deux sources hagiographiques essentielles pour la connaissance des origines de

réalisation de ce projet ; et l'abbé Wandrille fit venir de Bordeaux Hildemarque, la première abbesse du monastère. En remerciement, Waninge légua par testament sa nouvelle fondation à l'abbé de Fontenelle¹. L'histoire de la première abbaye fécampoise est également associée à la mémoire d'un troisième grand saint mérovingien, l'évêque Léger d'Autun († 677). En tant que prisonnier politique, ce dernier fit retraite pendant deux ans dans le monastère du Pays de Caux². Il existe donc dès l'origine de la fondation pré-normande des liens particuliers entre celle-ci et la Bourgogne.

Après 677 et jusqu'au début du IX^e siècle, l'histoire de l'abbaye féminine reste cependant d'une opacité déconcertante, faute de sources la mentionnant³. Le caractère sans doute relativement modeste de l'établissement⁴ ainsi que son placement rapide sous la dépendance de Fontenelle pourraient en partie expliquer ce silence⁵. Il faut ainsi attendre le testament de l'abbé Anségise de Fontenelle (823-833), reproduit par l'auteur des *Gesta sanctorum patrum Fontannellensis coenobii* dans le second quart du IX^e siècle, pour voir réapparaître explicitement l'établissement dans la documentation à l'occasion d'une donation⁶. En 833, les moniales étaient donc toujours installées dans leur monastère. Selon la « Chronique du ms. 528 »⁷, l'abbaye fut prospère et vécut en paix jusqu'au règne de Louis le Pieux († 840). La première agression scandinave d'envergure en vallée de Seine se place d'ailleurs aussitôt après la mort de cet empereur, en 841⁸. Et à partir de cette

Fécamp. Elles divergent néanmoins dans le détail sur le contexte précis de la fondation (LE MAHO, 2001, p. 11).

¹ À cette époque, il était fréquent de placer des monastères de femmes sous la dépendance d'une communauté masculine relativement proche. Fontenelle était distante d'environ 40 km de Fécamp. Le biographe de saint Wandrille, qui donne cette information et opère a priori dans le second quart du IX^e siècle, laisse toutefois entendre que ce don appartenait alors à un passé révolu et que l'abbaye de Fécamp ne dépendait plus alors de celle de Fontenelle.

² La *Passio prima sancti Leudegarii* et la *Passio secunda sancti Leudegarii* (MGH, SRM, V, p. 256 et 336-338) constituent donc deux autres sources hagiographiques importantes pour l'histoire des origines de l'abbaye de Fécamp. Saint Léger, en conflit avec le maire du palais de Neustrie Ébroïn, fut capturé, supplicié (on lui creva les yeux et lui coupa la langue) puis confié à la garde de Waninge en 675. Ému par le calvaire de son prisonnier, le comte l'envoya à Fécamp et lui ménagea une retraite paisible en le remettant aux bons soins des moniales. Le traitement réservé à Léger, trop doux aux yeux d'Ébroïn, prit fin deux ans plus tard : le maire du palais sortit l'évêque d'Autun de sa retraite fécampoise et le fit exécuter en 677. Par l'intermédiaire de ces deux textes hagiographiques, composés au monastère de Saint-Symphorien d'Autun, le nom de Fécamp était donc favorablement connu en Bourgogne (à Autun même et dans sa région) bien avant que Guillaume de Volpiano prenne la direction de l'établissement normand en 1001.

³ « les silences de la documentation écrite font de cet établissement une abbaye insignifiante, quasiment fantomatique » (RENOUX, 1991, p. 98).

⁴ En ce sens, voir les conclusions d'Annie Renoux : « l'abbaye de Fécamp n'a ni l'ampleur, ni le rayonnement des grands monastères de la Seine, tels Jumièges ou Saint-Wandrille [Fontenelle] » ; « L'ensemble demeure modeste et ne saurait en aucune façon rivaliser avec les grands établissements religieux de la vallée de la Seine, mais il est en pleine expansion et en plein renouvellement lorsque surviennent les incursions nordiques. Cet essor est brisé par les raids scandinaves » (RENOUX, 1991, p. 112 et 217).

⁵ La disparition des archives de l'abbaye lors de sa destruction par les Normands vers le milieu du IX^e siècle explique sans doute aussi l'absence de sources mérovingiennes et carolingiennes conservées.

⁶ PRADIÉ, 1999, p. 178-179.

⁷ Je pense que cette « Chronique du ms. [Rouen, BM] 528 », originaire de Fécamp, n'est en réalité que la réunion de matériaux puisés à plusieurs sources écrites (et orales ?) en vue de composer le *Libellus de revelatione* sous l'abbé Guillaume de Rots (1078-1107).

⁸ Les conflits entre les fils de Louis le Pieux et la désorganisation de l'empire carolingien ont sans doute favorisé ces premières incursions scandinaves sur le sol franc.

époque, les moniales de Fécamp furent confrontées aux raids répétés des Vikings dans la région : avec leurs flottes, les scandinaves longèrent dès lors régulièrement les côtes de la mer du Nord et de la Manche en direction de la baie de Seine et des côtes Atlantiques¹. Selon une tradition fécampoise entachée de légendes, les moniales, au nombre fabuleux de 400 religieuses², plutôt que de prendre la fuite afin d'échapper à leurs agresseurs Vikings, auraient préféré s'automutiler, ce qui leur valut le martyr. La réalité fut semble-t-il très éloignée de ce récit tardif et fictif : comme six autres communautés de vallées côtières voisines (trois situées au nord : Bourg-Dun, Bellencombre et Sept-Meules ; trois autres au sud, en vallée de Seine : Saint-Wandrille, Jumièges et Pavilly)³, les moniales de Fécamp avaient sans doute déjà abandonné leur monastère entre la fin des années 850 et le début des années 860⁴. À la manière de la plupart des communautés monastiques de Neustrie, elles évacuèrent vraisemblablement leur abbaye⁵ en emportant avec elles une partie de leurs biens les plus précieux. Il semble que l'un des lieux de repli choisis par la communauté ait été Ham, en Picardie (voir la carte n° 16)⁶. C'est en effet en ce lieu que furent conservées, depuis cette époque, les reliques du fondateur de Fécamp, Waninge, qui y bénéficia longtemps d'un culte local⁷. Ce fait suggère un exode au moins temporaire d'une partie de la communauté à Ham. Le mystère sur la destinée des reliques d'Hildemarque, première abbesse de Fécamp, reste en revanche entier. Leur absence à Ham permet d'émettre l'hypothèse d'une dispersion de la communauté fécampoise au cours de son itinérance. À moins que les religieuses, contraintes de fuir précipitamment, n'aient pas

¹ La côte maritime où se situe l'abbaye de Fécamp était alors au moins aussi exposée que les rives de la vallée de Seine.

² Sur les extrapolations d'effectifs que l'on rencontre aussi bien à Fécamp, à St-Évroult et à Jumièges dans des récits élaborés entre le X^e et le XII^e siècle suite à la redécouverte de nécropoles monastiques, voir LE MAHO, 2001, p. 13.

³ Les moines de Fontenelle et de Jumièges abandonnent leur site d'implantation séquanien vers 858, après avoir subi une série de pillages, d'incendies et de rançons.

⁴ Je suis ici la chronologie proposée par Jacques Le Maho (LE MAHO, 2001, p. 14), qui corrige logiquement Annie Renoux (RENOUX, 1991, p. 113-115), laquelle estime que « les moniales ont quand même réussi à se maintenir dans leur abbaye jusqu'à la fin du IX^e siècle ». Si les scandinaves se replient vers la Flandre et le Nord à partir des années 860, n'est-ce pas justement parce que les communautés religieuses de Neustrie (monastères de la vallée de Seine et des côtes de la Manche) avaient déjà pris à cette époque le chemin de l'exil en emportant avec elles leurs richesses ? Les Vikings se sont alors attaqués à d'autres monastères, jusqu'alors épargnés car situés le long d'un littoral sans doute mieux défendu. Je rejoins toutefois Annie Renoux lorsqu'elle considère que, contrairement aux communautés religieuses, les populations locales semblent être restées sur place (aucun signe archéologique d'une interruption de l'activité agricole et artisanale sur le site de Fécamp) : fuyant dans les forêts avoisinantes lors de chaque attaque afin de se mettre à l'abri, elles pouvaient ensuite se réinstaller sur place, sur leurs possessions, une fois le calme revenu (voir aussi RENOUX, 1991, p. 217-220).

⁵ « Les moniales ont fui, ce qui se comprend aisément, mais le monastère n'a pas été intégralement brûlé, ni même détruit de fond en comble par les pirates. On ne relève, dans la zone fouillée, aucune trace d'incendie, et l'église ainsi que les bâtiments qui s'y trouvent semblent plutôt se déliter d'eux-mêmes » (RENOUX, 1991, p. 217).

⁶ Entre Corbie et Laon et entre Cambrai et Soissons, sur la Somme, à 25 km au sud de Péronne et à 20 km au sud-ouest de Saint-Quentin en Vermandois. Je préfère suivre l'hypothèse de Jacques le Maho (LE MAHO, 1998, p. 171 ; LE MAHO, 2001, p. 14) à celle de dom Jean Laporte (LAPORTE, 1963, p. 36), qui suggérait Nogent-les-Vierges, dans le diocèse de Senlis (aujourd'hui Nogent-sur-Seine), sans que le nom de cette localité n'ait a priori un rapport avec les moniales de Fécamp à l'époque carolingienne. Voir aussi RENOUX, 1991, p. 165-167 ; BROCKHAUS, 2009, p. 46.

⁷ LE MAHO, 2001, p. 14. Dans son article de 1998, Jacques Le Maho parle d'Esmery, petite localité de Picardie, dans la Somme, située à proximité immédiate de Ham : environ 6 km (LE MAHO, 1998, p. 171).

eu la possibilité d'emporter avec elles le corps de leur première abbesse et l'aient laissé sur place, sans que celui-ci ne soit par la suite retrouvé. Le trajet suivi par les moniales est de toute façon difficile à reconstituer car, contrairement à d'autres maisons neustriennes, l'exode des religieuses de Fécamp n'a laissé aucune trace explicite dans les sources écrites¹.

À l'image d'un grand nombre de communautés de la future Normandie contraintes à l'exil au cours des IX^e et X^e siècles, l'abbaye de la Trinité de Fécamp ne retrouva jamais ses précieuses reliques, c'est-à-dire le corps de son fondateur laïc et celui de sa première abbesse. Si des moines de Saint-Ouen de Rouen, de Jumièges et de Fontenelle (et peut-être aussi du Mont Saint-Michel et de Saint-Taurin d'Évreux) furent à l'origine de la réoccupation de leur site d'implantation primitif et de la restauration de leur établissement au cours du X^e siècle, tel ne fut pas le cas des moniales de Fécamp, dont on perd définitivement toute trace dès le milieu du siècle précédent. Contrairement aux trois abbayes du val de Seine, il n'existe donc pas de véritable continuité entre la communauté exilée du IX^e siècle et celles qui se sont réinstallées sur le même site autour de l'an mil. Ainsi, les moniales établies à Fécamp à l'époque carolingienne n'ont aucun lien avec les chanoines introduits en 990 ou avec les moines bénédictins installés en 1001². Au cours du XI^e siècle, ces religieux ne paraissent guère avoir entrepris de démarches particulières pour tenter de retrouver les reliques de « leur » fondateur et de « leur » première abbesse, dont ils semblent d'ailleurs ignorer la destinée³. Et le devoir de mémoire envers Waninge et Hildemarque ne semble guère avoir été l'une des préoccupations majeures des moines de Fécamp sous les abbatiats de Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne, loin s'en faut⁴. Certes, Waninge apparaît bien dans les sources iconographiques et historiographiques normandes, mais celles-ci ne furent pas élaborées durant ces deux abbatiats. Les premières furent peintes sous forme de fresques historiées avant 1001 et sont aujourd'hui perdues⁵ ;

¹ Ce fait joue en faveur de l'hypothèse d'une disparition précoce de la communauté fécampoise, sans doute peu après son départ en exil dans les années 850-860. Les religieuses ayant échappé aux agressions scandinaves furent peut-être peu nombreuses (ce qui confirmerait l'une des versions fournies dans les traditions tardives). Cela aurait pu conduire les moniales survivantes à prendre le chemin de l'exil avec la volonté d'intégrer une ou plusieurs autres maisons plutôt que de tenter de maintenir leur communauté en grande partie décimée.

² Lors de la restauration de l'établissement, le comte de Rouen Richard I^{er} établit une communauté de chanoines (990), donc d'hommes et non de femmes, ce qui marque une rupture par rapport à la période pré-normande. Il en découle l'installation par la suite d'une communauté de moines bénédictins venus de Saint-Bénigne de Dijon, lors de la mise en place de la réforme voulue par Richard II et menée par Guillaume de Volpiano (1001).

³ Dans son poème sur Fécamp, Dudon de Saint-Quentin évoque les trois figures illustres qui ont, selon lui, contribué à la renommée de Fécamp : le duc Richard I^{er}, l'évêque d'Autun saint Léger et la première abbesse du monastère mérovingien Hildemarque, qu'il nomme par erreur *Gildeberta* au lieu de *Hildemarca* (BOUET, 2002, p. 65). Cette dernière méprise en dit long, à mon avis, sur le caractère très approximatif de la connaissance des origines du monastère en ce premier quart du XI^e siècle. On notera également l'absence de référence au fondateur, le comte Waninge, dont la figure a volontairement été éclipsée par Dudon au profit de celle du duc Richard I^{er}, héros du récit.

⁴ « Le *scriptorium* local n'a même pas laissé de *Vies* anciennes consacrées au fondateur local et aux premières abbesses » (RENOUX, 1991, p. 98).

⁵ Nous verrons plus loin, grâce aux témoignages de Dudon de Saint-Quentin et du *Libellus de revelatione*, que les peintures murales de la collégiale édifiée sous le comte Richard I^{er} représentaient notamment la fondation du monastère mérovingien par Waninge.

les secondes furent composées vers la fin du XI^e siècle, sous l'abbatiat de Guillaume de Rots (1078-1107), à partir de sources plus anciennes (sources hagiographiques mérovingiennes et carolingiennes) et de traditions locales. Hildemarque n'a guère fait l'objet d'un culte spécial dans l'abbaye bénédictine fécampoise et il faut attendre le XIV^e siècle pour que cela soit véritablement le cas pour Waninge¹. L'ordinaire de Fécamp et les plus anciens nécrologes du réseau confraternel de cette abbaye² révèlent que les principales personnalités célébrées à Fécamp dès le XI^e siècle furent les deux ducs Richard I^{er} et Richard II de Normandie ainsi que l'abbé réformateur Guillaume de Volpiano. L'attention des moines se porte incontestablement sur ces figures laïques et abbatiales marquantes, considérées localement comme saintes et comme les véritables fondatrices du monastère autour de l'an Mil³. L'abbaye devait d'ailleurs une grande part de sa renommée à l'action et au prestige conjoints de ces trois fortes personnalités. Et ce n'est que lorsque les moines de Fécamp ont été contraints de s'intéresser aux origines primitives de leur monastère – dans le contexte de la revendication de la franchise des coutumes épiscopales et de la juridiction de certaines paroisses rurales⁴ – qu'ils ont été amenés à porter davantage leur attention sur leur fondateur mérovingien, qui garantissait l'ancienneté de leur établissement. Mais ce comte laïc méconnu et redécouvert tardivement ne pouvait alors rivaliser avec les deux grandes figures duciales de Richard I^{er} et de Richard II, qui jouissaient déjà à cette époque d'un énorme prestige et d'un important culte local. Élevés au rang de modèles de sainteté, les deux ducs représentaient localement les archétypes des saints laïcs chers aux milieux clunisiens et volpianiens : ils fournissaient, à l'aristocratie locale comme à la population laïque de rang moins élevé, l'exemple concret de la possibilité d'une sainteté laïque dans le siècle, revendiquée tant par les abbés de Cluny (Odon, Maïeul et Odilon) que par Guillaume de Volpiano et leur entourage⁵.

¹ La commémoration de Waninge au 8 janvier (célébration *in albis*) n'apparaît guère que dans certains livres liturgiques fécampois du XIV^e siècle (CHADD, 2002, p. 762-763). Quant à Hildemarque, nous chercherions en vain une commémoration de la première abbesse de Fécamp dans ces mêmes livres, alors qu'elle était encore inscrite à l'époque carolingienne, au 25 octobre, dans un calendrier de l'abbaye de Fontenelle (LE MAHO, 2001, p. 13).

² En particulier ceux de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Arnoul de Metz.

³ Si la rupture avec la période mérovingienne et carolingienne n'est pas totale, elle semble toutefois plus marquée pour cette restauration que pour les restaurations effectuées à Saint-Ouen de Rouen, à Jumièges et à Fontenelle (désormais Saint-Wandrille).

⁴ À ce sujet, voir LEMARIGNIER, 1937 (principalement à partir de la p. 44) ; LEMARIGNIER, 1977, p. 357-394.

⁵ Modèle de sainteté que nous avons vu, dans la partie 2 de la présente thèse (*supra*, p. 318-332), entrer en opposition avec l'idéologie développée par Romuald de Ravenne et ses disciples autour de l'an Mil, pour qui toute forme de sainteté était impossible hors du cloître et d'une vie monastique tournée vers l'idéal érémitique.

L'église et la collégiale dans la place-forte du X^e siècle

« Le site est, durant toute l'époque ducal, l'une des bases castrales majeures de la dynastie normande. Plus précisément, Fécamp est aux X^e et XI^e siècles l'une des "capitales" du duché, une promotion qui est fondée sur la réalisation, sous l'égide princière, de deux pôles fondamentaux : une abbaye qui s'intègre précocement parmi les plus prestigieuses de la Province et une résidence fortifiée qui devient rapidement l'un des séjours dynastiques favoris dont la vogue se maintient jusqu'en 1087 ».
Annie RENOUX¹

« Si le palais de Fécamp, où il vit le jour, fut incontestablement la résidence favorite de Richard I^{er}, Rouen était en revanche le principal centre urbain de la Normandie et le siège politique du duché ».
Jacques LE MAHO²

Au lendemain des incursions scandinaves, le site de Fécamp connaît une double renaissance, à la fois politique et religieuse. Lorsque le comte de Rouen Guillaume Longue-Épée (927/32-942), fils de Rollon (911-927/32), décide d'établir une modeste résidence aristocratique à Fécamp dans les années 920 ou 930, il ne fait sans doute que réoccuper le domaine d'anciens comtes mérovingiens puis carolingiens³. Sa démarche s'inscrit donc dans la continuité de traditions antérieures. Les fouilles archéologiques menées par Annie Renoux ont révélé que le site – bien qu'il ait un temps perdu ses fonctions religieuses du fait de l'abandon de l'abbaye féminine⁴ – ne fut jamais complètement délaissé et qu'une activité humaine, à la fois agricole et artisanale, s'y est maintenue sans interruption notable du IX^e au X^e siècle. La place-forte rurale (*castrum-oppidum*) investie par le comte de Rouen au lendemain de l'installation des Normands en Neustrie couvre déjà à cette époque une vaste superficie d'environ 10 hectares⁵. Son enceinte, sans doute antérieure et restaurée pour l'occasion, est formée d'une levée de terre (*agger*) avec fossé et palissade en bois (*plessis*)⁶. Le

¹ RENOUX, Annie, *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, 1991, p. 7.

² LE MAHO, Jacques, « Richard I^{er}, duc de Normandie (942-996) », *bulletin de l'association des Amis du Vieux-Fécamp*, Fécamp, 2001, p. 48.

³ Voir les résultats des fouilles menées par Annie Renoux (RENOUX, 1991, p. 127-168), ainsi que leurs interprétations par Jacques Le Maho (LE MAHO, 2001, p. 14-15 et 25). L'hypothèse de deux habitats aristocratiques successifs (fin du VII^e et VIII^e s., puis IX^e s.), correspondant à des « cours » domaniales du haut Moyen Âge (logis en dur constitué d'une grande salle en pierre ; constructions annexes en bois et matériaux légers, tels que silos à céréales et communs), est retenue avec des arguments convaincants par ce dernier chercheur (la présence de vestiges de bâtiments en pierre associés à la découverte, dans les niveaux carolingiens, d'un fer à cheval, d'une pointe de flèche et d'un éperon constituant des signes probants d'une présence aristocratique et non exclusivement religieuse, paysanne et artisanale).

⁴ Le site a peut-être aussi un temps perdu ses fonctions politiques, administratives ou/et militaires : l'une des hypothèses les plus convaincantes est l'existence d'une présence comtale ininterrompue à Fécamp depuis l'époque de Wanninge (dans la seconde moitié du VII^e siècle) jusqu'aux incursions scandinaves du IX^e siècle (voir la note précédente). Hormis quelques indices archéologiques, les sources anciennes sur cette question font toutefois cruellement défaut.

⁵ Au sujet du tracé de l'enceinte castrale primitive et de sa superficie, voir RENOUX, 1991, p. 108, 316, 335, 387 et 445.

⁶ « La forteresse ducal des X^e, XI^e et XII^e siècles se dresse au même emplacement et offre une structure bi- et même tripartite en développant une série d'enceintes concentriques dont le tracé est conservé dans le parcellaire, grâce aux contours routiers et à quelques pans de murailles (fig. 4) » (RENOUX, 1991, p. 108 et fig. 4 p. 15). Le tracé vaguement circulaire de cette enceinte coïncide encore aujourd'hui avec celui des rues. Comparer les plans 3, 4 et 5 (reconstitutions) au plan 2 réalisé par Magin l'Aîné en 1711.

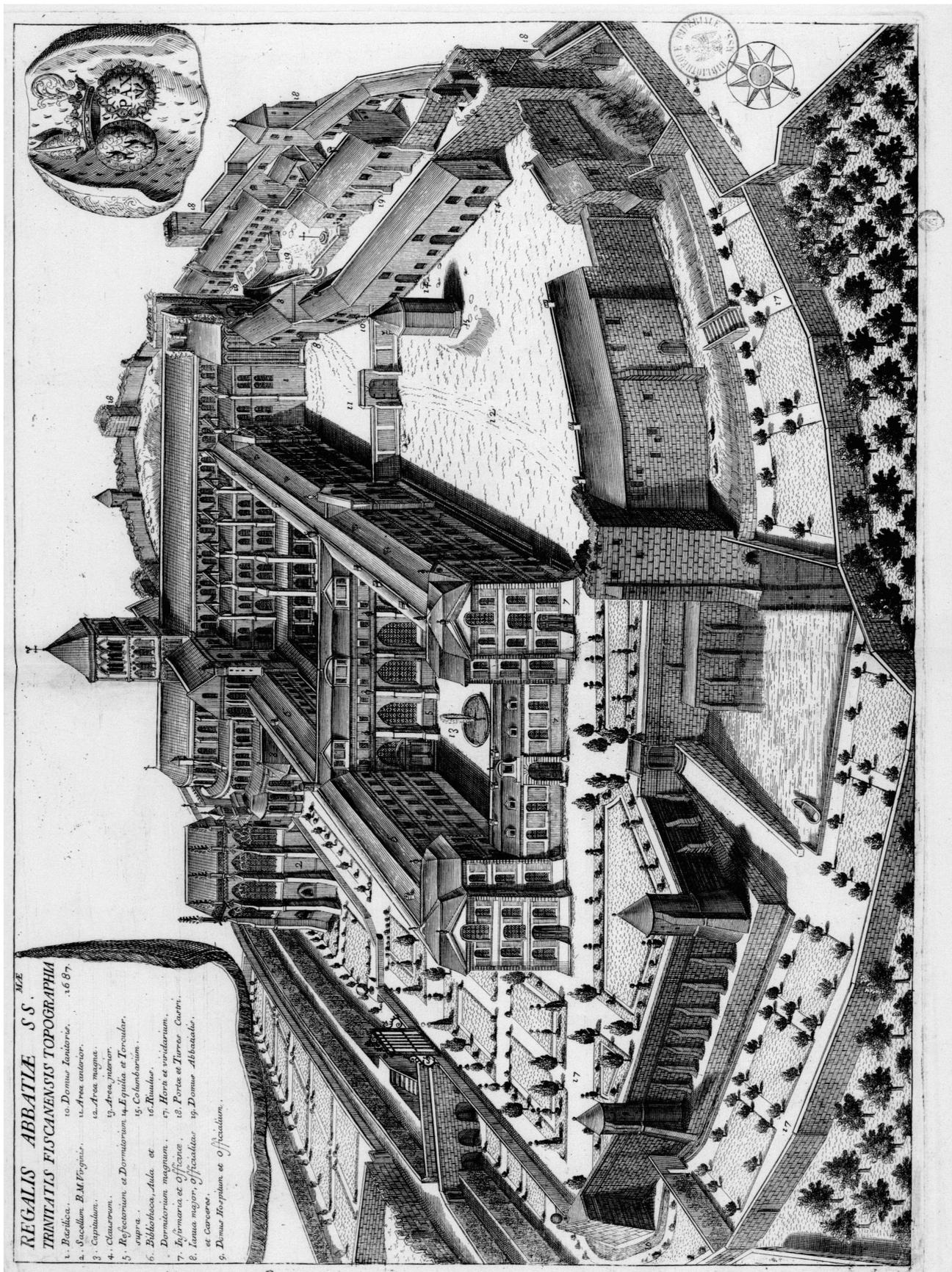
comte de Rouen fait bâtir à l'intérieur de cet enclos, à l'endroit même où s'élevaient les résidences comtales antérieures, un édifice en bois relativement modeste (16,5 x 5,5 m soit 92 m² environ), divisé en deux salles, conformément à la tradition des résidences aristocratiques de l'époque carolingienne¹. Il fait également restaurer l'église du monastère féminin qui se trouve non loin de son logis (voir le plan n° 4, phase n° 1, p. 387)². La place-forte sert dès lors de résidence aristocratique occasionnelle et de lieu de séjour secondaire pour le comte de Rouen, sa famille et leur suite. Elle a l'avantage de fournir un refuge excentré de la capitale rouennaise et constitue un abri côtier ouvrant une porte de sortie aisée sur la mer en cas de danger³. Elle favorise aussi les relations avec le nord, à commencer avec les milieux scandinaves, dont sont issus les comtes de Rouen rollonides. Ce choix a sans doute aussi contribué à développer les relations qui s'établissent entre la Normandie et l'Angleterre à partir de la fin du siècle⁴. Toutefois, sous Guillaume Longue-Épée, le site n'est pas encore destiné à jouer de rôle politique, administratif ou religieux majeur : il ne s'agit encore à l'époque que d'un modeste pied-à-terre. La cité de Rouen, située sur l'axe de communication principal (la Seine) et dotée d'un important port de commerce, reste l'unique capitale du comté. En décembre 942 Guillaume Longue-Épée se fera encore inhumer, comme avant lui son père Rollon, dans la cathédrale de la métropole rouennaise. En ce milieu du X^e siècle, celle-ci joue donc toujours le rôle de nécropole dynastique officielle.

¹ RENOUX, 1991, p. 314-317 et 367-375 ; BOUET, 2002, p. 61-62.

² Le plus gros du travail avait déjà été réalisé lors de la réoccupation temporaire du site par les moines de Saint-Fromond dans les années 890 : ce sont eux qui « retrouvèrent » les fondations et les murs du monastère abandonné, alors envahi par les ronces et la végétation ; ils les dégagèrent du mieux qu'ils purent et firent le nécessaire afin de pouvoir y célébrer l'office divin. Les travaux de Jacques Le Maho ont montré qu'on leur devait vraisemblablement le remplacement de la charpente pour la mise hors d'eau de l'église. Sur tout ceci, LE MAHO, 2001, p. 17-28.

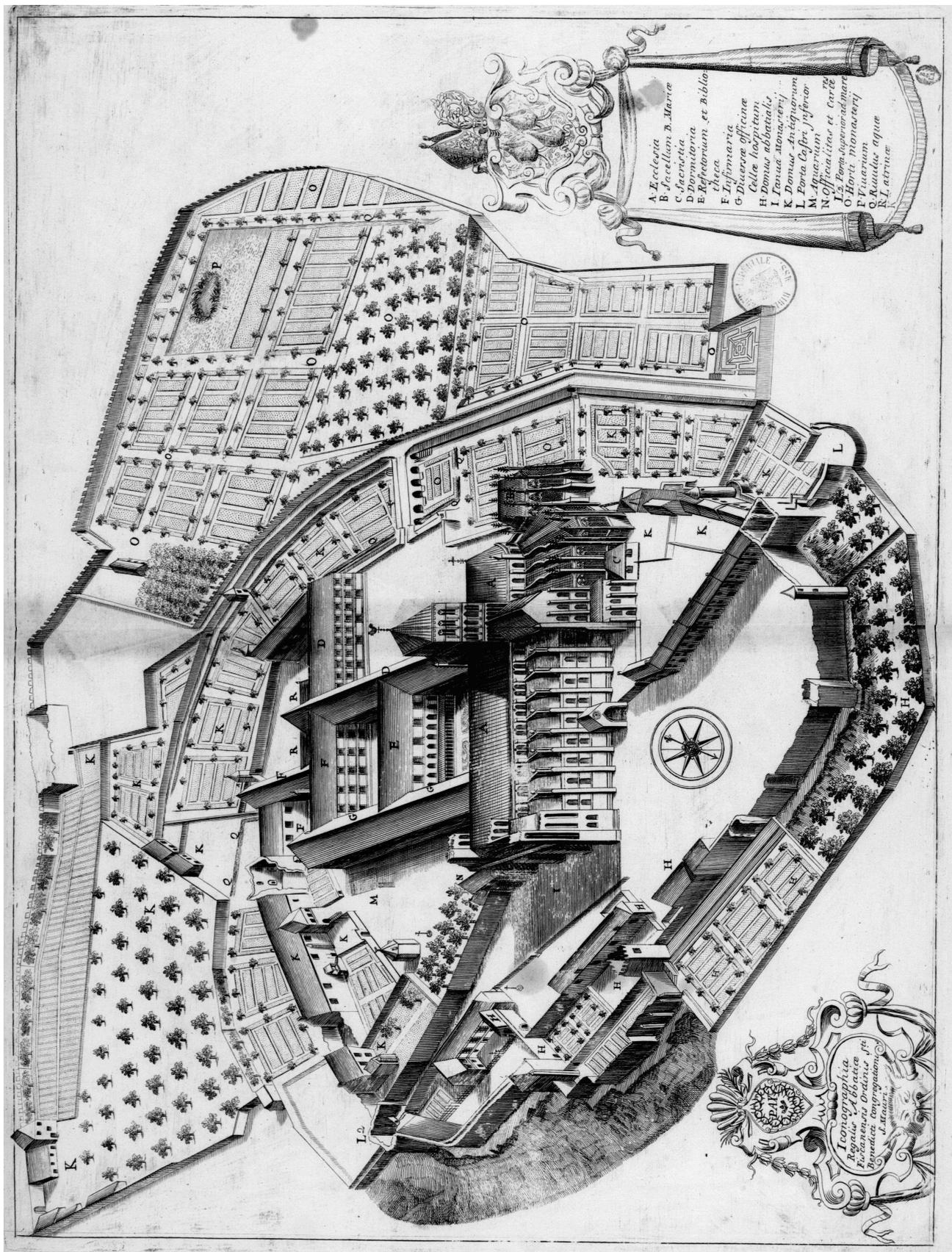
³ Entre 911 et 966 environ, la légitimité de la dynastie rollonide est contestée à plusieurs reprises tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la principauté.

⁴ Des liens étroits avec les scandinaves, en particulier avec les danois, sont encore attestés sous Richard I (942-996) et Richard II (996-1026). Les relations avec l'Angleterre, non encore attestées dans le trésor monétaire de Fécamp (enfoui vers 980-985), naissent à partir du traité de 991, puis se trouvent renforcées du fait du mariage d'Emma (fille de Richard I^{er} et sœur de Richard II) avec le roi anglo-saxon Ethelred (978-1016) en 1002. Voir NEVEUX, 1998, p. 45-46, 50, 51, 52, 53, 67-71.



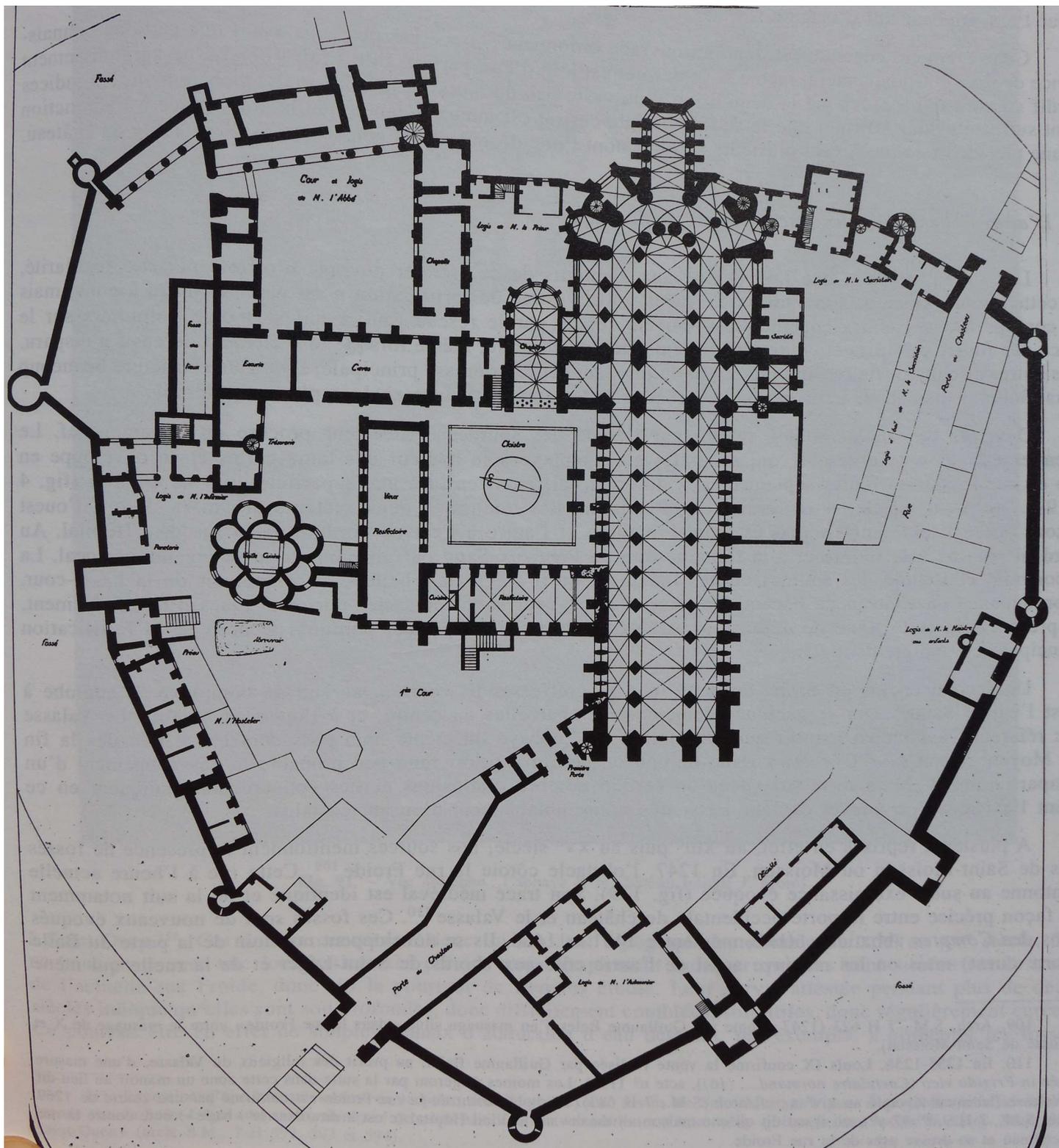
Gravure n° 1 : Vue nord de l'abbaye en 1687¹
 (gravure du *Monasticon Gallicanum* : ms. Paris, BnF, lat. 11820, n° 40)

¹ On notera l'emplacement de la bibliothèque, dans le prolongement du transept nord de l'abbatiale, en 6.



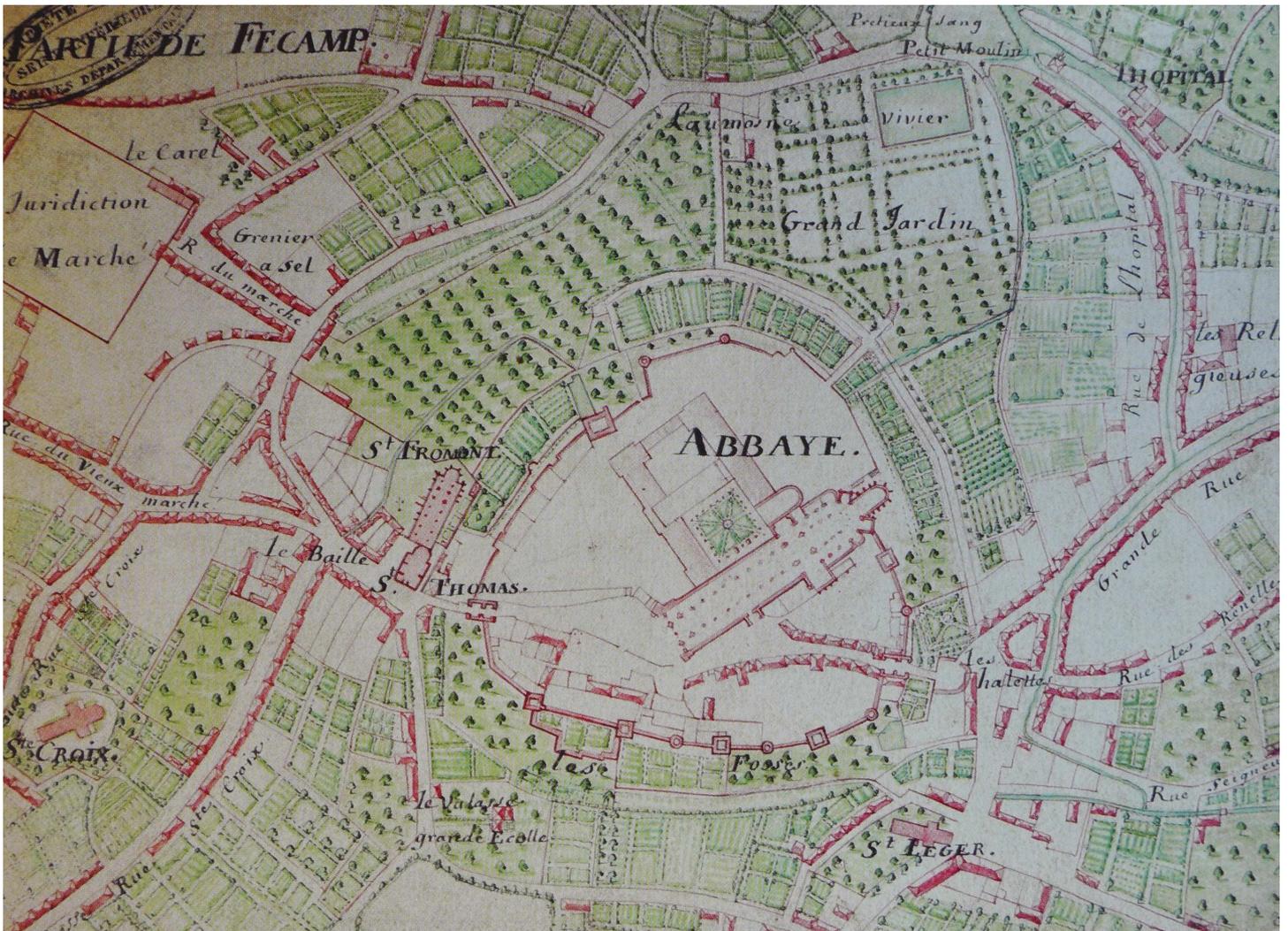
Gravure n° 2 : Vue sud de l'abbaye à la fin du XVII^e siècle (projet d'extension)²
(gravure du *Monasticon Gallicanum* : ms. Paris, BnF, lat. 11820, n° 57)

² Comporte, au nord, le projet (non abouti) d'extension des bâtiments monastiques par la construction d'un nouveau dortoir (D) et d'une nouvelle infirmerie (F). On observe aussi l'intention de réorganiser les espaces fonctionnels, avec en particulier le projet de déplacement de la bibliothèque en E (à l'étage du réfectoire, dans le bâtiment parallèle à la nef de l'abbatiale, directement accessible depuis l'aile nord du cloître).

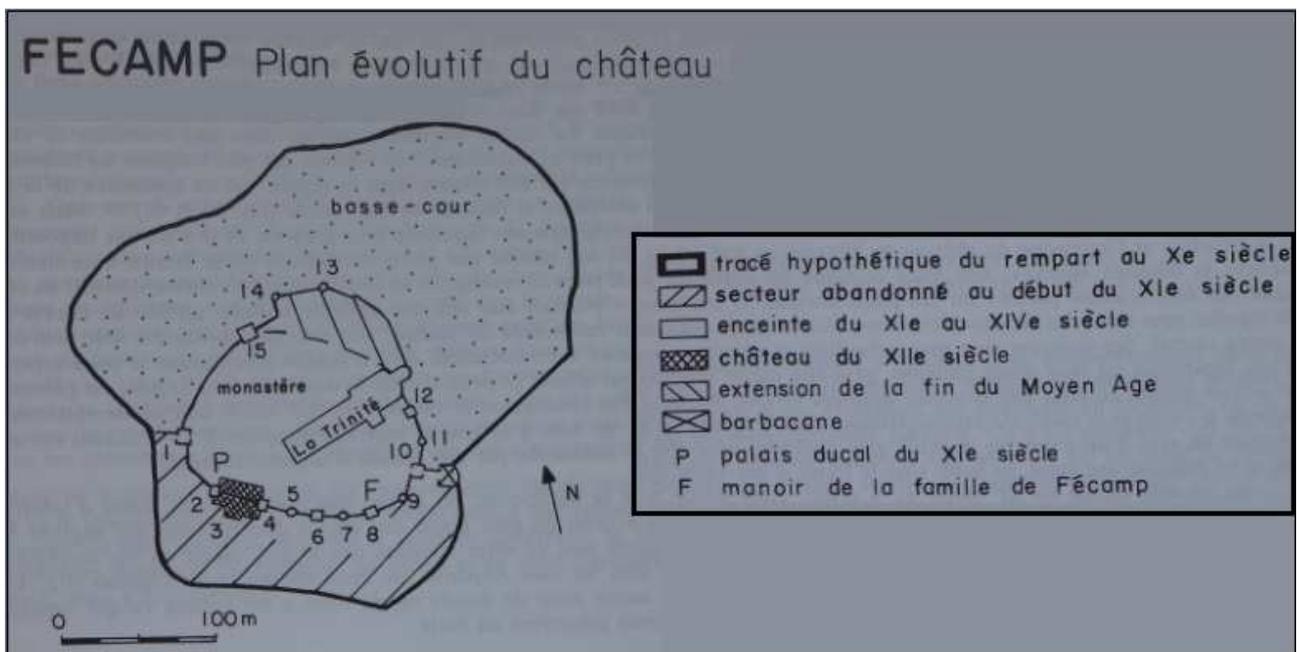


Plan n° 1 : copie moderne du plan de l'abbaye
dressé approximativement par dom Denys Plouvier en 1655¹

¹ Version imprimée conservée au musée municipal de Fécamp, d'après l'original conservé à Paris, Archives nationales, N / III / Seine-Maritime / 20. Ce plan représente l'état de l'abbaye avant les grands travaux entrepris par les Mauristes sur les bâtiments monastiques entre 1655 et 1687, en particulier sur la partie nord et est (plan à comparer avec le plan n° 2, ainsi qu'avec les gravures n° 1 et 2). Sur son caractère cependant peu précis, voir RENOUX, 1991, p. 308 (« il comporte d'inquiétantes modifications qui entachent sa crédibilité »).

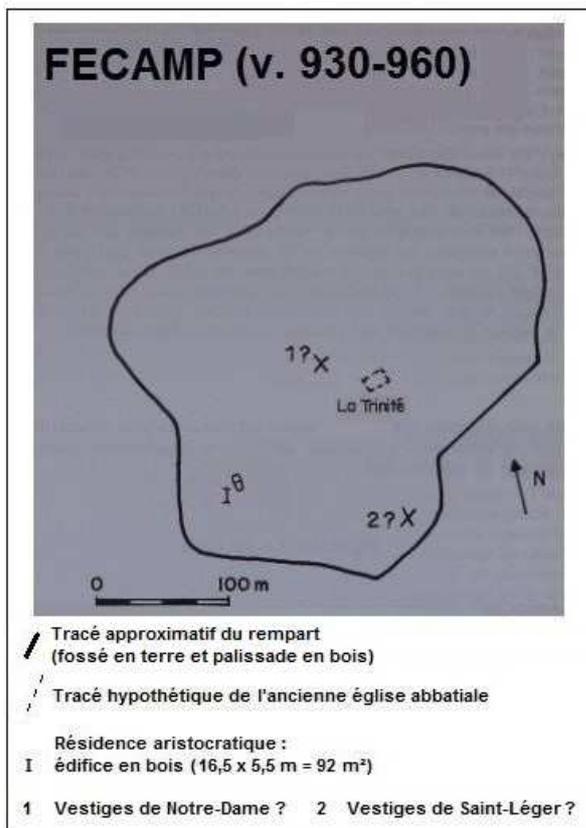


Plan n° 2 : plan aquarellé de l'abbaye et du château de Fécamp en 1711, par Magin l'aîné¹

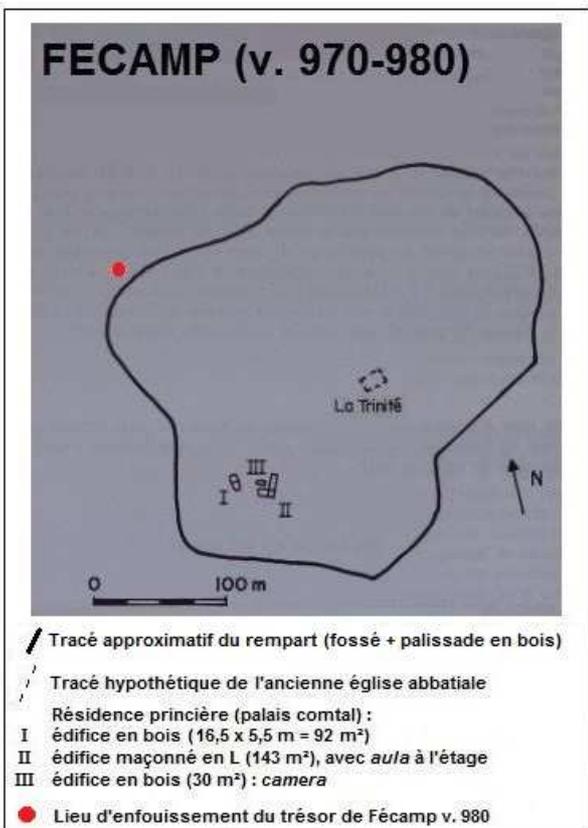


Plan n° 3 : Plan évolutif du Château et de l'abbaye (reconstitution d'après RENOUX, 1991, fig. 93)

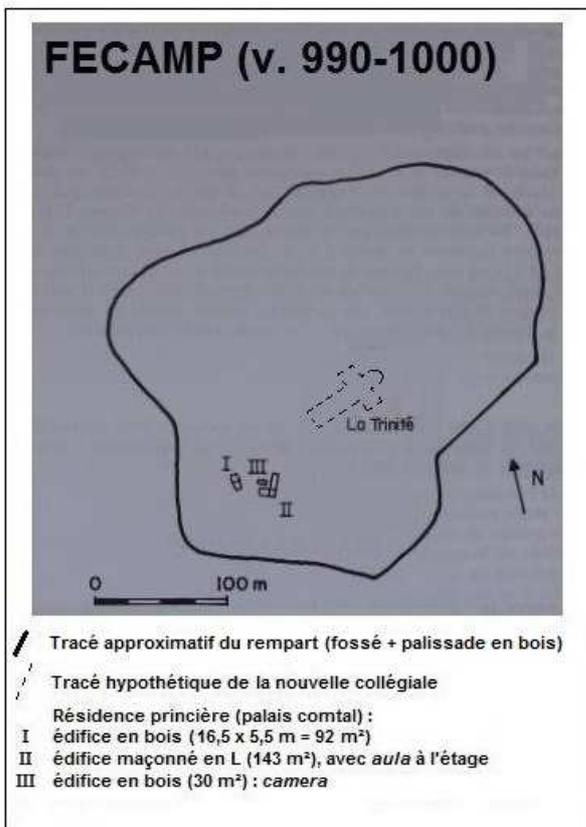
¹ Rouen, Arch. Dép. de la Seine-Maritime, 7 H 49 (plan aquarellé par Magin l'Aîné, ingénieur du roi).



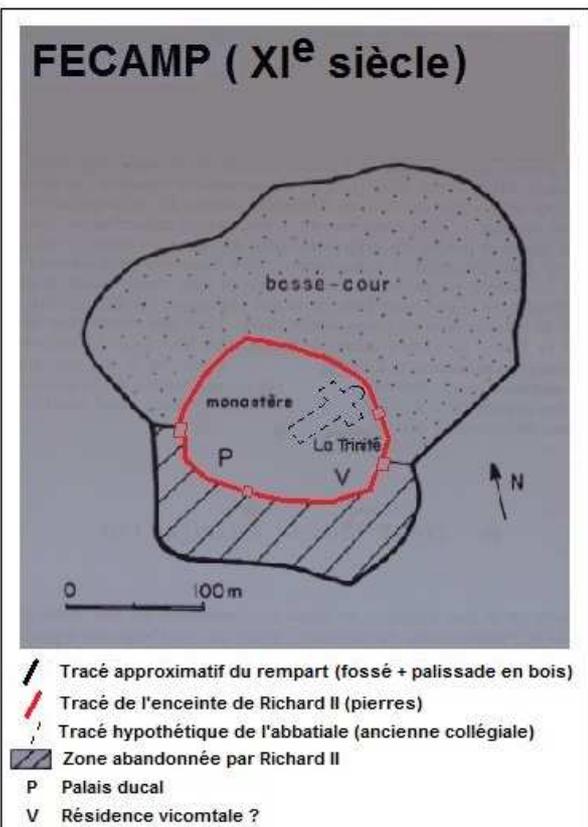
Phase 1 : La place-forte de Fécamp entre 930 et 960



Phase 2 : La place-forte de Fécamp vers 970-980

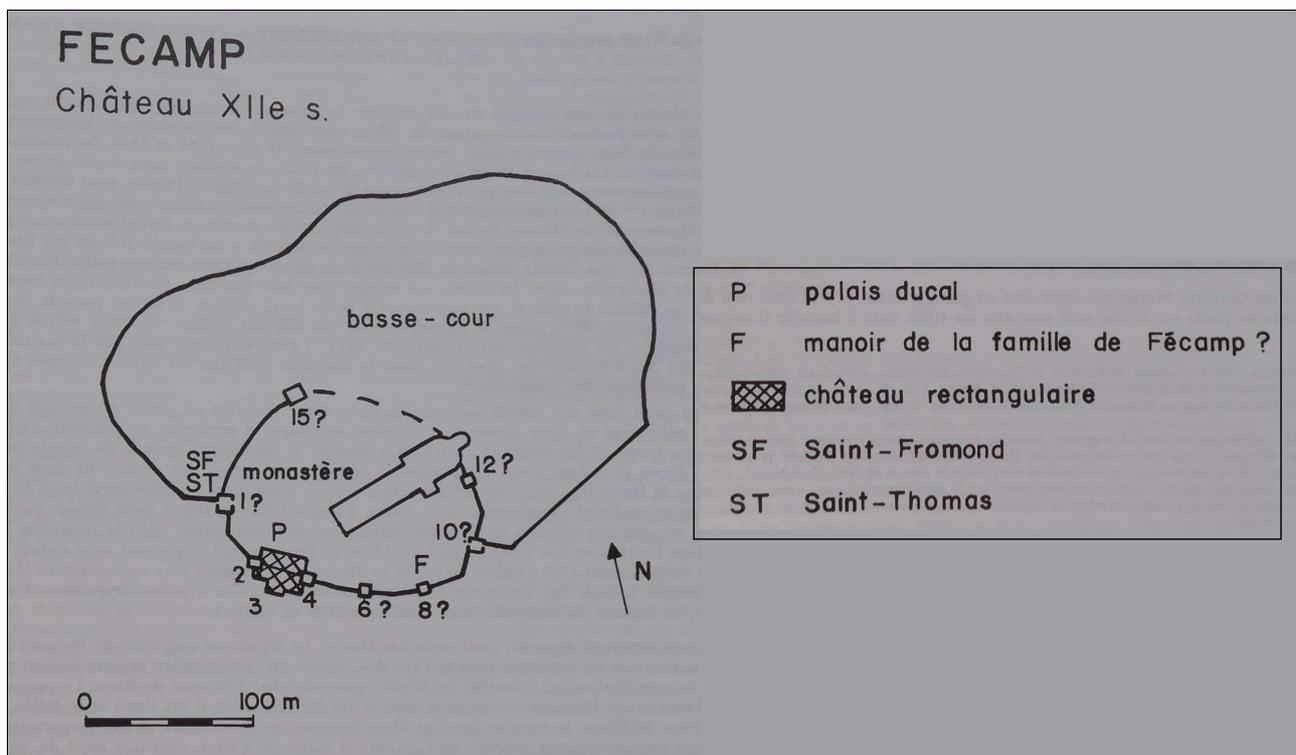


Phase 3 : La place-forte de Fécamp entre 990 et 1001



Phase 4 : La place forte de Fécamp au XI^e siècle

Plan n° 4 : plans de la place-forte de Fécamp du X^e au XI^e siècle (reconstitutions)
 (adaptation de RENOUX, 1991, fig. 11, 93, 113, 133 et de BROCKHAUS, 2002, annexe 2 p. 82)



Plan n° 5 : place-forte de Fécamp (château du XII^e s. et abbatale vers 1200)
(reconstitution d'après RENOUX, 1991, fig. 140)

Deux événements, décisifs pour l'histoire ultérieure du lieu, se déroulent néanmoins à Fécamp en 932/3 : d'une part la naissance de Richard, fils de Guillaume Longue-épée et de *Sprota* (bretonne épousée « à la manière danoise »), dans la résidence aristocratique récemment édifiée ; d'autre part le baptême du nouveau-né, qui se déroule dans l'église voisine dédiée à la Trinité et qui est assuré par l'évêque de Bayeux Henri, alors exilé à Fécamp¹. Il semble que le jeune Richard ait été amené à fréquenter régulièrement cette résidence aristocratique dans les années qui suivirent : il y aurait même reçu sa première éducation et sa première formation². Fécamp fut donc sans doute, avec Rouen, l'un des lieux de séjours privilégiés durant les dix premières années de sa vie, c'est-à-dire avant l'assassinat de son père par les hommes du comte Arnoul de Flandre au cours d'un guet-apens en décembre 942, puis sa semi-captivité à la cour du roi Louis IV d'Outremer, à Laon, vers 943/5³. Toutefois, d'après Dudon, ce séjour laonnois, bien que contraint, fut aussi l'occasion pour le jeune prince d'être éduqué et formé à la manière d'un prince et d'un roi⁴. Ces circonstances expliquent

¹ Sur ces événements, voir BOUET, 2002, p. 59-62 ; LE MAHO, 2001, p. 25-28 ; RENOUX, 1991, p. 223-235.

² LE MAHO, 1998, p. 178 ; LE MAHO, 2001, p. 36.

³ Voir NEVEUX, 1998, p. 44.

⁴ En ce sens, voir BAUDUIN, 2014, p. 67-68 (« le séjour laonnois du jeune prince n'est pas uniquement présenté [par Dudon] comme un temps de captivité pour Richard mais aussi comme une étape essentielle de sa formation ») et RENOUX, 1991, p. 473 (« C'est dans son palais de Laon que le roi Louis IV envoie le jeune Richard I afin de l'éduquer et, plus précisément, de lui faire apprendre l'art de la rhétorique et la connaissance des affaires royales. L'enfant, qui a un peu plus de 10 ans, s'y montre, selon Dudon, un bon élève »). Il est possible qu'en tant que capitale

vraisemblablement l'attachement affectif indéfectible – quasi viscéral – éprouvé par le comte à l'égard de Fécamp : cet endroit paisible, où il jouissait d'une relative liberté et tranquillité, était probablement le lieu chargé des plus heureux souvenirs de son enfance¹.

Devenu adulte, le comte de Rouen (942-996)² va d'abord continuer à utiliser occasionnellement Fécamp comme un refuge et comme une résidence secondaire pour lui-même et sa famille, le temps de faire reconnaître sa légitimité dynastique, menacée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de sa principauté. Quand son autorité et son pouvoir seront suffisamment affirmés et affermis dans la capitale rouennaise ainsi que dans l'ensemble du comté³, le temps sera alors venu de transformer la modeste résidence aristocratique parentale en véritable centre de pouvoir où pourront s'exercer aussi bien des fonctions administratives et politiques que religieuses. La place-forte de Fécamp bénéficie ainsi d'une spectaculaire promotion. Au cours des deux dernières décennies du gouvernement de Richard I^{er}, ce lieu peut être considéré comme l'une des deux capitales secondaires de la principauté. À la fin de sa vie, le comte et ses proches résident ainsi alternativement entre les palais de Rouen, de Fécamp et de Bayeux⁴. Le premier palais, implanté au cœur de la principauté, est protégé derrière les hauts remparts romains de la cité et occupe dès l'origine une place politique et administrative à part. Les deux autres sont situés en marge des grands axes de communication et ne jouent encore alors qu'un rôle politique très secondaire. La particularité du palais de Fécamp est surtout d'être située dans une place-forte rurale, dépourvue d'évêché et entourée d'habitats encore relativement dispersés, mais dont la densification s'est déjà amorcée⁵. Il faut sans doute attendre la

des derniers rois carolingiens, la cité de Laon, important centre politique, administratif et religieux du X^e siècle (SAINT-DENIS, 1994, p. 45-57 et carte p. 76), ait fortement impressionné le jeune Richard, qui fut contraint de fréquenter la cour royale carolingienne alors qu'il était âgé d'une dizaine d'années. Il serait en particulier intéressant d'étudier dans quelle mesure Laon aurait pu influencer les projets de *palatium* menés plus tard par Richard I^{er} tant à Rouen qu'à Fécamp. Annie Renoux précise que « Fécamp est la seule grande résidence ducal normande qui, dans la continuité de traditions palatiales carolingiennes (comme à Laon par exemple), associe étroitement dans un même groupement palais et abbaye » (RENOUX, 1991, p. 260 ; voir aussi *ibidem*, p. 471). Le palais royal, l'abbaye Notre-Dame Saint-Jean et la cathédrale voisine étaient en effet tous trois inclus dans l'enceinte de la cité de Laon selon une disposition qui n'est pas sans rappeler la proximité du palais et de la collégiale de Fécamp au cœur de la place-forte fécamoise. Jacques Le Maho rappelle pour sa part que c'est dans la cité royale de Laon que Richard « put voir un des premiers grands donjons urbains existant alors en *Francia* » et que celui-ci pourrait avoir inspiré la construction de la « tour de Rouen », vraisemblablement édifiée en pierre sous Richard I^{er} (LE MAHO, 2000, p. 73-76). Rappelons enfin que la dédicace des *Gesta normannorum ducum* de Dudon de Saint-Quentin était adressée à l'évêque Adalbéron de Laon, ce qui renvoie une fois encore à une connexion avec cette cité.

¹ RENOUX, 1991, p. 238.

² Sur Richard I^{er}, voir LE MAHO, 2000, p. 84-87 ; BOUET, 2001, p. 9-11 ; BOUET, 2002, p. 57-70 et surtout NEVEUX, 1998, p. 43-61 et LE MAHO, 2001, p. 33-66.

³ Grâce notamment au soutien du Robertien Hugues le Grand puis de son fils Hugues Capet. Richard I^{er} se reconnut le vassal du duc des Francs sans doute dès 945 (NEVEUX, 1998, p. 46-48). Il est probable qu'une *amicitia* ait lié Richard à Hugues le Grand puis à Hugues Capet. Les liens seront renforcés par le mariage de Richard avec Emma, sœur d'Hugues Capet, en 960.

⁴ RENOUX, 1991, p. 236-238 ; LE MAHO, 2000, p. 84 et p. 85 n. 4. Le palais de Bayeux aurait été édifié par Richard I^{er} vers 990 en même temps que la citadelle locale (*arx*) sur l'ancien *praetorium* romain.

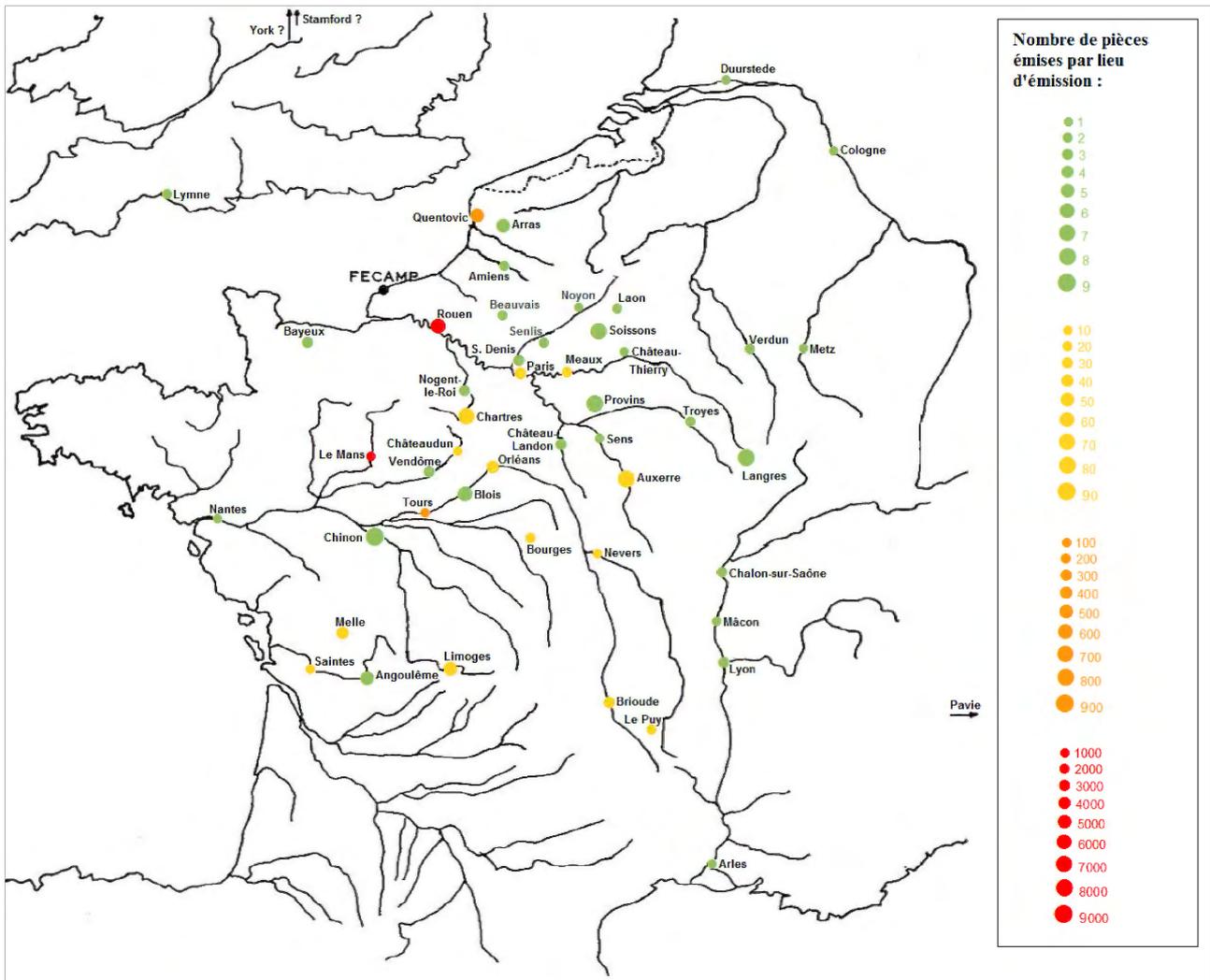
⁵ Au contraire, « Rouen et Bayeux sont deux palais urbains dans la continuité des résidences romaine, mérovingienne puis carolingienne, qui s'y sont succédées et ont assuré à ces deux cités, depuis les temps anciens, des fonctions directrices tant laïques qu'ecclésiastiques [présence d'un évêché] » (RENOUX, 1991, p. 236).

fin des années 960 et même plus vraisemblablement les années 970 pour que ce projet de *palatium* fécampois ait pris corps et commence à véritablement voir le jour¹. Richard, qui porte désormais le titre de marquis, se fait tout d'abord construire un ensemble résidentiel comprenant un édifice maçonné en L inversé de 143 m² au sol, avec une grande salle d'apparat pour les réceptions publiques à l'étage (*aula*) et des annexes. Parmi ces dernières figure une petite construction de 30 m² située dans la cour et qui servait probablement de *camera*, c'est-à-dire de partie privative destinée à compléter la résidence paternelle en bois préexistante (voir le plan n° 4, phase n° 2). Puis, autour des années 980, Richard lance le chantier d'une nouvelle église monumentale destinée à remplacer l'ancien sanctuaire des moniales, jugé trop petit et vétuste et qui servait semble-t-il jusqu'ici de *capella* au complexe résidentiel. Le projet se veut grandiose, tant par les dimensions de l'ouvrage que par la somptuosité du décor. « Par sa longueur (estimée à 60-65 m) l'abbatiale² de Fécamp dotée d'un chœur oriental et d'un massif occidental rivalisait avec les plus grands chefs-d'œuvre de cette fin du X^e siècle : la Basse-Œuvre de Beauvais et Cluny II »³ (plan n° 4, phase 3).

¹ Il faut vraisemblablement placer ce projet après 960 (année du mariage de Richard avec Emma († v. 966), la sœur du duc des Francs Hugues Capet) et même après 965/6 (fin du conflit avec Thibaud « le Tricheur », comte de Blois). Annie Renoux situe la construction du palais vers 975-980, ce qui laisse à mon avis trop peu de place pour la construction de l'imposante collégiale dans les seules années 980. J'aurais donc tendance, pour ma part, à situer la construction du palais au début des années 970 puis celle de la collégiale au cours des années 970-980.

² Précisons que ce n'est alors encore qu'une collégiale. Mais l'abbatiale du XI^e siècle est en fait la même église que la collégiale des années 990 : il faut attendre la fin du XI^e siècle pour qu'un nouveau chœur soit construit.

³ BOUET, 2002, p. 64. Cluny II mesurait 65 m et la Basse-Œuvre de Beauvais approchait les 70 m (BOUET, 2000, p. 129). La longueur de la collégiale a pu être déterminée d'une part du fait de la découverte de l'abside lors des fouilles de 1925-1927, d'autre part du fait que le canal de la Voûte passait juste au pied des tours de la façade au XI^e siècle (RENOUX, 1991, p. 458-459). En outre, elle peut aussi être déduite sachant que la nef de 990 a été dédoublée au début du XIII^e siècle (elle comporte depuis cette époque dix travées au lieu de cinq ; voir la figure n° 6). La mesure entre le début de la cinquième travée actuelle et l'abside donne environ 63,5 mètres, ce qui coïncide avec les 60 à 65 mètres calculés par Annie Renoux et par Pierre Bouet. Suivant cette reconstitution, la collégiale de 990 aurait donc mesuré très exactement la moitié de la longueur de l'édifice actuel (127 mètres). Certains auteurs (Annie Renoux et Katrin Brockhaus) envisagent même une longueur comprise entre 65 et 70 mètres en partant du principe que le massif occidental se trouvait probablement dans le prolongement de la cinquième travée actuelle, ce qui est toutefois impossible à confirmer faute de fouilles réalisées dans ce secteur. Il serait sans doute pertinent d'entreprendre une campagne de sondage au centre dans la nef actuelle, entre la 5^{ème} et la 7^{ème} travée, afin d'une part de déterminer avec précision la longueur de la collégiale (et peut-être aussi sa largeur), mais surtout dans le but de déterminer la nature exacte du massif occidental, qui divise encore les spécialistes. Ces recherches seraient d'autant plus intéressantes à entreprendre que depuis une quinzaine d'années, les archéologues et les historiens du bâti sont pour la plupart convaincus (à commencer par Katrin Brockhaus) que la collégiale de la Trinité de Fécamp de 990, ainsi que ses évolutions ultérieures (chœur à déambulatoire et chapelles rayonnantes de Guillaume de Rots ; transept et nef d'Henri de Sully et de Raoul d'Argences) ont directement influencé les choix opérés dans d'autres édifices religieux de la principauté de Rouen (mais aussi d'Angleterre) construits entre le XI^e et le XIII^e siècle.



Carte n° 17 : Répartition des pièces de monnaie du trésor de Fécamp par lieu d'émission
 (d'après DUMAS, 1971/3, p. 577 ; DUMAS, 1971, p. 6-9 et DUMAS, 1971, p. 880-881)

On notera au passage que l'important trésor monétaire de Fécamp, découvert en 1963 à l'emplacement de ce qui devait être l'un des secteurs les plus animés de la cité¹, a été enfoui vers 980-985, c'est-à-dire à une époque qui coïncide très exactement avec celle des grands travaux lancés par le comte Richard I^{er} dans les années 970-980. L'ensemble, numériquement conséquent, comporte 8584 pièces, principalement des deniers d'argent, mais aussi quelques oboles². Il serait sans doute

¹ Le lieu de la découverte est adjacent au site castral : il jouxte l'ancien rempart de la place-forte en direction du grenier à sel, du marché et du port. Sur le plan du début du XVIII^e siècle, le lieu d'enfouissement se trouve très exactement à l'angle de l'ancienne rue du marché (actuelle rue Jacques Huet) et des remparts (sur un terrain situé au 3 de l'actuelle rue des Galeries), à proximité de l'ancien grenier à sel, qui n'existait probablement pas encore à cette époque (voir le plan n° 2 et le plan n° 4, phase 2 ; DUMAS, 1971/3, p. 575 ; DUMAS, 1971, p. 2). Ce quartier, qui sépare le site castral du port, est, depuis la période ducale, surtout consacré au commerce. Il s'agissait donc probablement déjà à l'époque d'un quartier de commerçants.

² « L'ensemble des pièces enfouies à Fécamp équivaut à environ 35 livres de deniers soit en Normandie, à la fin du X^e et au XI^e siècle, la valeur de trois ou quatre chevaux de prix. Les transactions de cette ampleur ne sont pas rares en cette région. L'intérêt de ce trésor est de nous montrer qu'elles pouvaient effectivement être conclues en espèces. Les versements en numéraire occupaient peut-être une place importante à côté ou en même temps que le paiement en

intéressant de replacer l'étude des monnaies retrouvées, dont les lieux d'émission proviennent de nombreuses régions continentales (voir la carte n° 17), dans le contexte des grands travaux de construction du palais et de la collégiale¹.

| INVENTAIRE SOMMAIRE DU TRÉSOR DE FÉCAMP |
|--|
| FRANCIE OCCIDENTALE |
| <i>Normandie</i> : Rouen (6044 d.) — Hvalcriv (2 d.) — Bayeux (3 d.) — Curtisasonien (1 d.) |
| <i>France</i> : Quentovic (495 d., 25 ob.) — Arras (5 d.) et faux monnayage (3 d.) — Amiens (2 d.) — Le Palais (14 d.) — Noyon (1 d.) — Beauvais (2 d.) — Senlis (2 d.) — Paris (30 d.) — Saint-Denis (3 d.) — Laon (2 d.) — Soissons (6 d., 1 ob.) et imitation (1 d.) — Meaux (23 d.) — Château-Thierry (1 d.) — Provins (8 d.) — Troyes (1 d., 1 ob.) — Herbert de Vermandois sans nom de lieu (1 d.) |
| <i>Bourgogne</i> : Auxerre (83 d., 1 ob.) — Sens (1 d.) — Langres (8 d.) — Nevers (14 d.) — Chalon-sur-Saône (2 d.) — Mâcon (1 d.) |
| <i>Neustrie</i> : Orléans (43 d.) — Château-Landon (2 d., 1 ob.) — Chinon (9 d.) — Chartres (66 d., 2 ob.) — Châteaudun (12 d.) — Blois (6 d.) — Nogent-le-Roi (3 d.) — Vendôme (3 d.) — Tours (110 d.) — Le Mans (1311 d., 1 ob.) |
| <i>Bretagne</i> : Nantes (1 d.) |
| <i>Aquitaine</i> : Bourges (20 d., 2 ob.) — Melle (41 d.) et imitation (1 d.) — Angoulême (5 d.) — Saintes (11 d.) — Limoges (51 d., 1 ob.) |
| <i>Auvergne</i> : Brioude (31 d.) — Le Puy (21 d.) |
| <i>Christiana religio</i> (1 d.) |
| <i>Enmapeoia</i> (8 d.) |
| Indéterminés (12 d.) |
| ROYAUME DE BOURGOGNE-PROVENCE |
| Lyon : Conrad (3 d.) — Arles (1 d.) |
| EMPIRE |
| <i>Lorraine</i> : Duurstede : Lothaire I ^{er} (1 d.) — Cologne : Otton-Brunon (1 d.) et imitations de Charles le Simple (1 d.), d'Otton (1 d.), de Brunon (1 d.) — Metz : Otton I ^{er} -Thierry I ^{er} (1 d.) — Verdun : Henri l'Oiseleur immobilisé (2 d.) |
| <i>Italie</i> : |
| Pavie : Otton I et Otton II (3 d.) |
| ANGLETERRE |
| Edgard : York ? (1 d.) — Édouard le Martyr : Lymne (2 d.) — Stamford ? (1 d.) — Imitations, d'origine continentale ? (2 d.) |

Complément à la carte précédente : inventaire sommaire du trésor de Fécamp
(reproduction de DUMAS, 1971, p. 880-881 ; cf. DUMAS, 1971, p. 7-9)

nature ou en métal non monnayé » (DUMAS, 1971, p. 878 ; voir aussi DUMAS, 1971, p. 16-19).

¹ La circulation des monnaies trahit sans doute aussi celles des hommes : marchands, artisans, ouvriers, etc. (sur cet important trésor monétaire, étudié avant que ne soient menées les fouilles archéologiques du palais ducal par Annie Renoux, voir DUMAS-DUBOURG, 1971 ; DUMAS, p. 875-881 ; DUMAS, 1971/3, p. 574-583 ainsi que les compte-rendus de Jean Lafaurie (*Revue numismatique*, 6^{ème} série, t. 14, 1972, p. 289-292) et de Pierre Toubert (*Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 29^{ème} année, n° 6, 1974, p. 1516-1520). Notons que cette carte des lieux d'émission est très différente de celle représentant les liens de l'église et de la collégiale de Fécamp du X^e siècle avec les autres établissements religieux, reconstituée dans la première partie de la présente thèse. Cela pourrait révéler soit l'existence de réseaux indépendants (avec un réseau commercial beaucoup plus développé à cette époque que le réseau spirituel), soit un manque de sources pour la reconstitution des liens spirituels.

Ainsi, la fondation de l'imposante collégiale de Fécamp au centre de la place-forte et à proximité immédiate du complexe résidentiel ducal constitue une étape décisive pour l'histoire de la cité. L'existence de cette église monumentale intégrée au sein d'un haut lieu du pouvoir ducal sera essentielle pour la création ultérieure de la puissante abbaye bénédictine, puis pour la formation de l'une des plus importantes bibliothèques monastiques normandes. Chose exceptionnelle pour ce temps, un contemporain des événements, entré dès 987 en relation avec le comte de Rouen Richard I^{er} et qui se mit bientôt au service de la dynastie des ducs de Normandie, a rapporté avec une précision peu commune pour l'époque les différentes étapes de la construction de cette église¹. Cet auteur, Dudon, chanoine de la collégiale de Saint-Quentin en Vermandois², a en effet été amené à régulièrement fréquenter la cour et les palais ducaux de Rouen et de Fécamp entre le début des années 990 et les années 1010-1020. Il fut l'historiographe des ducs Richard I^{er} (942-996) puis Richard II de Normandie (996-1026), mais aussi le chapelain et le chancelier de ce dernier dans les années 1000-1010. Grâce à ses fonctions religieuses, administratives et politiques, il a pu contempler et admirer à loisir de ses propres yeux l'intérieur comme l'extérieur de la collégiale de Fécamp, voisine du palais ducal, une fois l'édifice achevé. Selon Pierre Bouet, « on peut légitimement penser qu'il participa aux offices des chanoines de la Trinité de Fécamp, puis à ceux des moines bénédictins installés vers 1001 par Guillaume de Volpiano »³. Il disposait aussi, pour rapporter les faits auxquels il n'avait pas lui-même personnellement assisté, des précieux témoignages de la famille ducale, à commencer par ceux du comte Raoul d'Ivry († apr. 1015) et de la comtesse Gunnor († 1031), respectivement demi-frère et épouse de Richard I^{er}. Les *Gesta normannorum ducum*, composées par Dudon entre 994 et 1015, célèbrent les hauts faits de Rollon et de ses deux successeurs immédiats, Guillaume Longue-Épée et Richard I^{er}. L'un des principaux objectifs de l'œuvre est de justifier la conquête de la Normandie et de légitimer l'action des fondateurs de la dynastie en faisant évoluer l'image défavorable dont souffraient encore à l'époque les comtes de Rouen du fait de leur ascendance viking et païenne. En faisant des Normands le nouveau peuple élu de Dieu, le dessein visé était surtout de mettre en avant la conversion sincère des ducs ainsi que leur cheminement graduel, au fur et à mesure des générations, vers toujours plus de sainteté. Ainsi Richard II devient inéluctablement l'héritier et le bénéficiaire des qualités et des

¹ Les descriptions architecturales sont rares dans les documents médiévaux de ce genre (BOUET, 2000, p. 12). Dudon consacre d'ailleurs un long chapitre de deux pages à l'histoire de la construction de l'église de Fécamp alors qu'il se contente de deux lignes pour les autres édifices construits sous le même Richard I^{er} (cathédrale de Rouen ; abbayes de Saint-Ouen de Rouen et du Mont Saint-Michel). Après avoir mis en évidence ce fait, Pierre Bouet analyse en détail les raisons de ce traitement spécial accordé à la collégiale de Fécamp, devenue nécropole dynastique à la mort de Richard I^{er} en 996 (BOUET, 2002, p. 62-65).

² J'ai déjà eu l'occasion de parler de Dudon de Saint-Quentin dans la partie 1 (étape 3, p. 247-249), où la présentation du chanoine est plus détaillée et où les références précises ont déjà été fournies en notes.

³ BOUET, 2002, p. 59.

vertus de ses ancêtres, dont il ne semble finalement ne pouvoir que surpasser le prestige et la sainteté. Si l'œuvre, émaillée de discours fictifs, prend inévitablement le ton du panégyrique et adopte parfois aussi une forme hagiographique, l'intérêt du passage décrivant la construction de la collégiale est aujourd'hui unanimement reconnu des historiens. Lorsque les informations fournies par Dudon ont pu être confrontées à d'autres sources écrites et archéologiques, le témoignage du chanoine se révèle ici d'une remarquable précision et d'une grande fiabilité. Ce texte a en particulier été minutieusement analysé par Annie Renoux¹ puis par Pierre Bouet². Le témoignage de Dudon me paraît essentiel pour comprendre dans quel contexte les chanoines de Fécamp furent établis dans leur collégiale en 990 puis dotés de livres afin d'assurer l'exercice de leurs fonctions. Il m'a donc semblé indispensable de le reproduire intégralement ici³ :

Comme le duc [Richard I^{er}] progressait par les innombrables effets de ses éminentes vertus, un jour, celui-ci se rendit à son palais de Fécamp⁴ et, tandis qu'il se tenait sur la plate-forme à l'entrée de sa demeure, il remarqua que sa résidence était à la fois plus

¹ RENOUX, 1991, p. 453-466.

² BOUET, 2000, p.123-129 (avec édition et traduction du texte p. 123-126). En réalisant un examen critique très serré de ce passage, Pierre Bouet a permis de renouveler de façon décisive les recherches sur la collégiale en repartant sur des bases plus solides (voir à ce propos BROCKHAUS, 2009, p. 73 : « l'analyse de Pierre Bouet est fondée sur une interprétation très critique du texte de Dudon, d'où ne sont tirées que de très prudentes conclusions »). Pierre Bouet prépare actuellement, avec Olivier Desbordes, une édition critique, avec traduction, des *Gesta normannorum ducum* de Dudon de Saint-Quentin, attendue avec impatience et grand intérêt par tous les historiens normands !

³ BOUET, 2000, p. 125-126 : *Quum autem innumerabilibus exuberantium bonitatum polleret incrementis, quadam die Fiscanninae sedis aggressus moenia stansque in introitus domus suae suggestu atque ipsam domum altiore capacioremque basilica in honore deificae Trinitatis dedicata conspiciens, ascito petrarum fabro, architectoria arte perito, inquit : « Domum Dei et orationis superlatiuo specialis pulchritudinis decoraeque altitudinis culmine, supereminentiorem uniuersis moenibus ciuitatis decet et oportet esse, quia Plasmator Redemptorque generis humani gratuita hanc sibi delegit clementia... Quapropter, quia altiore amplioris culminis schemate, domum Dei domui nostrae habitationis praecellere condecet, experire si forte imminentium montium procliuis et collibus alicuius petrae materiem reperire quiueris, qua templum Dei nostrae conuersionis domo altius fabricare ualeas. At ille, accepto illico ligone, montium prius procliuia adiit eorumque crepidinem diuellit sarculis atque nullam petrae materiem ui suae maceriae reperiens congruam, petiit deuexa montium inter duos fluuiolos prope Fiscanum iacentia ibique massam gypsi inuenit et unum lapidem gypsicum in modum cubis excidit et ante Ricardum ducem retulit. Tunc dux magnus Ricardus : « Satisne de talibus reperire poteris ? » Respondit : « Satis, Domine ». At ille : « Tuto hanc petram repono loco et mitte quamplurimos operarios ad excidendos lapides multasque calcis uiuae fornaces compone, quia, omnibus quae necessaria sunt praeparatis, istam in initio fundamenti in titulo erectionis domus Dei primam locabo ». Denique marchio famosissimus, paeparata calce petrisque excisis et coaceruatis atque lateribus artificialiter compositis, dictu uisusque mirabile, miri schematis forma construxit in honore sanctae Trinitatis delubrum, turribus hinc inde et altrinsecus praebalteatum dupliciterque arcuatum mirabiliter et de concatenatis artificiose lateribus coopertum. Hinc forinsecus dealbauit illud, intrinsecus autem depinxit historialiter auroque et gemmis magno munere acquisitis altaria decorauit, crucesque mirae magnitudinis ex auro mundissimo fabricauit, calicesque magni ponderis auri et pretii annexuit aureaque candelabra humanam naturam superexcellantia ante sanctuarium statuit thuribulaque inauditae amplitudinis et pretii auro confecta delegauit atque indumenta phrygio pectine polita nec semel in Tyrios rubores decocta; quin etiam crassiore auro smaragdinisque superinsutas apposuit byssosque niueas purpureasque auro intextas plumeoque mirabilis artificii holoserica commisit atque clerum numerosae multitudinis, propensa diaria quotidie recipientem subque practicae uitae palaestra desudantem, Christo deseruire coegit. Illo namque templo monasticarum facultatum ubertatis affluentia repleto eoque benedictione episcopali officiosissime dedicato, Northmannica Franciscaque tellure sitas proprio sumptu reficiebat omnes disruptas ecclesias.*

⁴ Le palais de Fécamp se présente alors sous la forme correspondant à la phase n° 2 du plan n° 4 (p. 384).

haute et plus vaste que l'église dédiée en l'honneur de la Trinité divine¹. Il fit venir un tailleur de pierre, expert dans l'art de la construction², et lui déclara : « il convient et il faut que la Maison de Dieu et de la Prière l'emporte sur tous les édifices de la ville tant par une élévation appropriée que par une beauté propre, car le Créateur et le Rédempteur du genre humain a, dans sa bonté désintéressée, choisi cette cité pour lui³... Puisqu'il convient que la Maison de Dieu surpasse la maison où nous vivons par la structure plus vaste de son élévation, essaie donc de voir si, par hasard, tu peux trouver sur les pentes et au sommet des collines toutes proches des matériaux de pierre qui te permettront d'édifier une église plus haute que la demeure où je séjourne ».

Cet homme prit aussitôt sa houe et se dirigea d'abord vers les pentes des collines. Il en découpa la surface avec ses instruments, mais il ne trouva aucun matériau de pierre susceptible, par sa dureté, de convenir à son projet⁴. Il gagna alors les falaises pentues

¹ Allusion à l'église de la Trinité, l'ancienne église de l'abbaye féminine mérovingienne restaurée autour de 930 par son père, le comte de Rouen Guillaume Longue-Épée, et située légèrement en contrebas du palais. Ce dernier étant de taille relativement modeste, on peut en déduire que l'église abbatiale de l'ancien monastère féminin devait être de petite dimension. Sur les réoccupations successives du site de l'ancienne abbaye féminine après le départ des moniales, voir LE MAHO, 2001, p. 17-28. L'abbaye fut d'abord réemployée pendant quelques années par des moines de Saint-Fromond en exil (889/890-v. 896) : ceux-ci, originaires de la basse vallée de la Vire, à une quinzaine de kilomètres en amont d'Isigny-sur-Mer (baie des Veys), remirent l'ancienne église du monastère de Fécamp hors d'eau en utilisant pour cela une charpente originellement destinée à une dépendance de l'abbaye de *Nantus*, sur l'île de Saint-Marcouf (dans la Manche) ; les moines de ce dernier monastère avaient en effet eux-mêmes été contraints de prendre le chemin de l'exil avec les reliques de leur saint patron Marcoul, comme nous l'avons vu plus haut. L'origine de cette charpente fit plus tard l'objet d'une légende. Les moines de Saint-Fromond quittèrent leur refuge fécampois pour s'établir à Rouen alors que les Vikings étaient réapparus dans la région en 896. Lorsque le comte de Rouen Guillaume Longue-Épée s'installa à Fécamp vers 930, l'évêque Henri de Bayeux et ses chanoines en exil prirent un temps possession des anciens locaux de l'abbaye de Fécamp. Une enquête fut même menée par l'évêque Henri afin de retrouver la dédicace primitive de l'église, dont on avait alors perdu la trace (cf. notice de l'enquête : LE MAHO, 2001, p. 26).

² Jacques Le Maho suggère que cet architecte aurait pu œuvrer auparavant dans la capitale normande, sur le chantier de la cathédrale de Rouen (LE MAHO, 2000, p. 156). On peut aussi se demander si cet architecte n'est pas celui qui œuvra auparavant au Mont Saint-Michel : les matériaux et les techniques décrits par Dudon paraissent proches de ceux employés pour la construction de Notre-Dame-sous-Terre.

³ Ce thème classique du choix du lieu par Dieu lui-même, développé ici par Dudon, sera repris dans les traditions fécampoises ultérieures en étant accentué. Ainsi, dans le chapitre II du *Libellus de revelatione* (fin du XI^e s.), il est expliqué comment Dieu a choisi de consacrer la vallée de Fécamp à son nom, c'est-à-dire d'établir sa demeure en ce lieu (PL 151, chap. II, col. 704 : « *Quomodo vallem Fiscannensem suo nomini consecrandam elegit Deus* »). Chez Baudri de Bougueil, l'allusion est plus indirecte et subtile (PL 47, col. 1181 et 1182). L'évêque de Dol définit Fécamp et ses environs comme un lieu semblable aux jardins du paradis (« *Licus ille uelut quidam paradisi hortus* ») ; or dans cet écrin, le joyau est incontestablement le monastère, « porte du ciel et palais de Dieu, assimilable à la Jérusalem Céleste nimbée d'or et d'argent » (« *Porta coeli, et Palatium ipsius Dei aula dicitur, et coelesti Jerusalem assimilator, auro et argento refulget* »). Dieu a donc choisi d'établir son palais, c'est-à-dire sa demeure à Fécamp. Ce thème sera lui-même à l'origine de l'élaboration de la *Légende du Précieux Sang* vers 1171 : c'est Dieu qui choisit le site de Fécamp pour que s'y échoue le tronc du figuier renfermant la relique du Précieux Sang.

⁴ L'architecte recherche un matériau dur mais affleurant en surface. L'objectif est donc d'exploiter une carrière à ciel ouvert et non une mine souterraine.

situées entre deux ruisseaux des environs de Fécamp¹ et y découvrit un banc de gypse² : il en préleva une pierre en forme de cube et l'apporta au duc Richard. Le grand duc lui dit alors : « Pourras-tu en trouver de semblables en quantité suffisante ? ». Il répondit : « Oui, Seigneur ! ». Alors le duc reprit : « Mets cette pierre en lieu sûr, envoie un grand nombre d'ouvriers extraire des pierres³ et fabrique des fours à chaux vive, car, lorsque tous les matériaux indispensables auront été préparés, je déposerai ce bloc comme première pierre de la Maison de Dieu, au moment où l'on posera les fondations⁴ ».

Quand la chaux⁵ fut prête, les pierres extraites et mises en tas, les briques fabriquées selon les règles de l'art, le très illustre marquis fit construire, c'est une chose admirable

¹ Les deux « ruisseaux » en question sont la Valmont et son affluent, la Ganzeville. Le gisement a donc été découvert au pied des pentes de l'éperon du bois des Canadas, où se situe l'ancien *oppidum* du Camp des Canadas (RENOUX, 1991, p. 29 et suiv., p. 453-456 et fig. 10 et fig. 75). Voir le plan n° 7, p. 397 (le bois des Canadas apparaît entre les deux cours d'eau, dans la partie inférieure droite du plan ; l'abbaye est signalée par la lettre F).

² Les fouilles menées par l'Association des Amis du vieux Fécamp dans une partie du chœur de l'église en 1925-1927 ont permis de mettre à jour le mur de l'abside. Celui-ci était fait en pierres taillées de « tuf local » ou « gypse poreux » (blocs hauts de 25 à 45 cm), liées par des joints étroits, vraisemblablement à base de chaux (LAUER, 1927, p. 2 et 5-6 ; BROCKHAUS, 2009, p. 71). Le gypse dont parle Dudon n'est donc pas le matériau blanc, fragile, tendre et friable servant à obtenir le plâtre comme enduit de finition intérieur (lorsqu'il est brûlé) comme le suppose Annie Renoux. Il s'agit en fait de tuf calcaire des vallées, aussi appelé travertin (pour la description de ce matériau, voir la contribution de Jérôme Tabouelle dans le *Bulletin de la Société d'Études des Sciences Naturelles d'Elbeuf* de 2009, p. 95). D'après cette source, cette roche calcaire, jaune ou grise, fut utilisée dans le Pays de Caux pendant l'Antiquité (théâtre de Lillebonne, II^e-III^e s.) et aux XI^e et XII^e siècles (pour la construction d'églises romanes, telles que Sainte-Marguerite-sur-Mer et la Trinité de Fécamp, et de châteaux féodaux, tel Arques) avant l'épuisement des principaux gisements. Un autre matériau de construction a toutefois aussi été employé pour l'édification des murs : la « pierre de Fécamp ». Ce type de craie très compact et dur, qui affleure à Fécamp (pour la description : *ibidem*), a été utilisé à l'état brut, sans être taillé, dans un mur de fondation (LAUER, 1927, p. 4-5 ; BROCKHAUS, 2009, p. 71). Il reste à espérer que des fouilles plus systématiques et plus professionnelles de l'ensemble du chœur et de la partie orientale de la nef de l'église de la Trinité de Fécamp soient un jour entreprises : nous avons beaucoup à apprendre d'une campagne de fouilles menée sur l'ancienne collégiale de Richard I^{er}, qui est parfaitement localisée mais qui n'a jamais été menée. L'espoir de retrouver des vestiges de l'église de l'ancienne abbaye mérovingienne est d'ailleurs aussi permis. Déjà, en 1927, Philippe Lauer espérait que des crédits, demandés à la Direction des Beaux-Arts, soient obtenus (LAUER, 1927, p. 8). Ce fut sans doute une chance qu'ils ne le soient pas alors, vues les méthodes de prospections de l'époque, ainsi que l'indigence des informations fournies dans les rapports de fouilles. Mais aujourd'hui que nous disposons des méthodes de prospections de l'archéologie moderne, de l'archéométrie et de l'archéomatique, deux secteurs mériteraient assurément d'être sondés et fouillés. D'une part le chœur, afin de dégager entièrement l'ancienne abside de la collégiale jusqu'à l'amorce du transept. D'autre part le centre de la nef, entre les actuelles 5^{ème} et 7^{ème} travées, afin de dégager l'ancienne façade de la collégiale et obtenir ainsi de précieux renseignements sur la structure du massif occidental, la longueur exacte de l'édifice, ainsi que sa largeur précise. Autant de données qui ont été estimées grâce aux textes, mais qui demandent encore à être confirmées ou corrigées grâce à l'archéologie.

³ Au sujet du problème du recrutement de la main-d'œuvre spécialisée, voir RENOUX, 1991, p. 456-457. Katrin Brockhaus émet l'hypothèse que « la main-d'œuvre nécessaire pour ériger des murs en pierres de taille de bonne qualité pouvait provenir d'un des autres grands chantiers de l'époque, comme par exemple celui de Rouen où Richard faisait réaliser d'importants travaux à la cathédrale » (BROCKHAUS, 2009, p. 76).

⁴ Il semble que la pose symbolique de la première pierre lors de la fondation d'édifices religieux soit un rituel apparu vers cette époque. Ce passage de Dudon constitue donc un témoignage précieux de telles pratiques.

⁵ La chaux servait à la fois comme élément durcissant dans les mortiers de liaison et comme enduit destiné à couvrir les murs intérieurs et extérieurs. « On l'obtient en portant à vive température des blocs de calcaire. De nombreux fours à chaux tapissent encore les flancs de la vallée aux abords du Camp des Canadas » (RENOUX, 1991, p. 454-455). Il est donc vraisemblable que les roches de calcaire utilisées pour produire la chaux, tout comme les pierres de tuf calcaire des vallées (travertin), aient été extraites dans des gisements différents, mais situés dans le même secteur, c'est-à-dire au pied des pentes de l'éperon du bois des Canadas.

à dire et à voir¹, l'église en l'honneur de la sainte Trinité, selon le plan d'une admirable structure² : l'église était munie de tours, disposées de part et d'autre, des deux côtés³ ; elle avait reçu un double voûtement⁴ et avait été recouverte de briques habilement assemblées les unes aux autres⁵. Puis il la fit blanchir à l'extérieur⁶, tandis qu'à l'intérieur il faisait peindre des fresques historiées⁷. Il fit décorer les autels d'or et de pierres précieuses acquis grâce à des dons importants, fabriquer des croix d'une grandeur étonnante en or très pur, remettre des calices en or de grande valeur, déposer

¹ Dudon révèle ici qu'il a personnellement admiré l'édifice et que celui-ci était impressionnant pour l'époque. L'église, telle que l'a vue le chanoine de Saint-Quentin, reste inchangée jusqu'à la fin du XI^e siècle. À cette époque, entre 1087 et 1099, seul le chœur a été refait : Orderic Vital [qui obtint la prêtrise à Fécamp le 21 décembre 1107 en même temps que cent vingt autres clercs et l'abbé de Fécamp Roger de Bayeux] indique que l'abbé Guillaume de Rots (1078-1107) « fit détruire le chœur et le rebâtit en plus long et plus large, et que, par contre, la nef fut seulement modifiée » (BROCKHAUS, 2002, p. 77). Il s'agit d'un nouveau chœur à déambulatoire et à chapelles rayonnantes. C'est seulement après l'incendie de 1168 que le massif occidental et la nef seront intégralement reconstruits sous les abbés Henri de Sully (1140-1187) et Raoul d'Argences (1189/90-1219). C'est ce dernier abbé qui prit la décision, vers 1190, de doubler le nombre de travées dans la nef afin de la rallonger. Il ne vit cependant pas la fin des travaux puisque les charpentes des cinq travées occidentales de la nef ont été, semble-t-il, posées seulement dans les années 1220, entre 1223 et 1227/8 (voir à ce sujet la contribution de Frédéric Epaud dans la revue *Tabularia*). Le chœur roman de Guillaume de Rots sera en grande partie rebâti entre la seconde moitié du XIII^e siècle et la fin du XIV^e siècle. Sur tout ceci, BROCKHAUS, 2002, p. 71-82 ; BROCKHAUS, 2009 (en particulier p. 67-79 pour la collégiale de 990 et p. 357-360 pour la conclusion). Voir le plan n° 6.

² Les plans de la collégiale de 990 sont inconnus et seuls l'emplacement et la forme de l'abside ont pu être établis à ce jour (BROCKHAUS, 2009, p. 70-71 et 75-76). Néanmoins, l'étude des différentes étapes de la construction de l'abbatiale réalisée par Katrin Brockhaus « permet de comprendre le développement de l'église, de 990 à aujourd'hui [...]. La première église s'avère être le noyau autour duquel le bâtiment actuel s'est développé, par une succession de reconstructions partielles dans lesquelles les différentes parties furent remplacées tour à tour, sans qu'il ne fût jamais procédé à une reconstruction totale. Les reconstructions partielles s'étant à chaque fois adaptées aux éléments conservés du bâtiment antérieur, l'emplacement de l'abbatiale, son orientation et la largeur de son vaisseau central sont encore aujourd'hui ceux de l'église de 990 » (BROCKHAUS, 2002, 79-80 et annexe 2 p. 82 ; voir aussi BROCKHAUS, 2009, p. 360).

³ J'adapte ici les deux traductions de Pierre Bouet en tenant compte de la remarque de Katrin Brockhaus au sujet d'une tautologie probable chez Dudon (BOUET, 2000, p. 125 et 127 ; BROCKHAUS, 2009, p. 72 n. 191). L'interprétation de ce passage décrivant la façade occidentale de la collégiale a récemment été revue par les historiens. L'hypothèse de l'existence tardive d'un *Westwerk* pleinement développé à trois tours (une église-porche munie d'un narthex voûté, d'un étage supérieur également voûté et surmonté de trois tours) a d'abord été avancée en 1933 et suivie depuis par de nombreux auteurs, dont Annie Renoux. Toutefois, la recherche récente s'oriente désormais sur l'hypothèse d'une forme dérivée du *Westwerk*, celle d'un avant-corps monumental encadré de deux tours de façade, qui serait ainsi apparenté au puissant massif occidental que Richard aurait peut-être aussi fait construire devant la cathédrale de Rouen dans le dernier tiers du X^e siècle (hypothèse de Jacques Le Maho : LE MAHO, 2001, p. 57-61) et qui préfigurerait surtout la façade à deux tours de Notre-Dame de Jumièges. « Ainsi, la Trinité ne se situerait pas à la fin d'une tradition des *Vollwestwerke* vouée à disparaître vers le milieu du X^e siècle, mais plutôt au début de la tradition normande du massif occidental adoptant la forme atrophiée du *Westwerk* à deux tours, comme on le voit encore à Notre-Dame de Jumièges, tradition qui mène aux blocs occidentaux des façades comme à Saint-Étienne et Saint-Nicolas de Caen » (BROCKHAUS, 2009, p. 74). Sur tout ceci, voir RENOUX, 1991, p. 453-462 ; BOUET, 2000, p. 127 ; LE MAHO, 2001, p. 29 ; BROCKHAUS, 2002, p. 75 ; BROCKHAUS, 2009, p. 70-74. Ainsi, selon cette hypothèse, le massif occidental à deux tours de la collégiale de Fécamp aurait pu « jouer un rôle dans le développement de la façade harmonique » (BROCKHAUS, 2009, p. 357).

⁴ La délicate interprétation technique de ce passage est discutée dans BOUET, 2000, p. 128. Dudon ne décrivant pas le bois parmi les matériaux utilisés, faut-il envisager la possibilité d'un double voûtement en pierre ?

⁵ Annie Renoux interprétait ces « briques attachées entre elles » comme un système de tuiles plates en argile fixées les unes aux autres (RENOUX, 1991, p. 455-456 ; sur l'interprétation difficile de ce passage, voir aussi BOUET, 2000, p. 128). Il faut en fait probablement rattacher la collégiale de la Trinité de Fécamp à un groupe de monuments antérieurs aux années 1050 : les églises à claveaux et chaînages de brique (SAPIN, 2008, p. 74-75). En effet, contrairement à l'opinion avancée par Michel de Brouard en 1975 (l'archéologue mettait en doute la fabrication de

devant le sanctuaire des candélabres en or¹ dont la hauteur dépassait la taille d'un homme et livrer des encensoirs² en or d'une grandeur et d'une valeur inouïes ainsi que des vêtements brodés à la phrygienne et teints à plusieurs reprises dans les rouges tyriens. Bien plus, il fit apporter des panneaux recouverts d'une épaisse couche d'or et parés d'émeraudes, ainsi que des nappes de lin de couleur blanche ou pourpre rehaussées d'or, et remettre des tissus de soie, plus légers que la plume, d'un travail remarquable. Il obligea à se mettre au service du Christ un grand nombre de clercs, qui recevaient chaque jour une abondante provision de nourriture et qui peinaient dans l'exercice d'une vie active. Quand cet édifice fut abondamment pourvu des ressources que nécessite la vie monastique³ et qu'il fut dédié par la bénédiction épiscopale

briques du X^e au XIII^e siècle et suggérait le réemploi de briques antiques), les recherches récentes menées sur l'église de Notre-Dame-sous-Terre, au Mont Saint-Michel, montrent que ce matériau était bien fabriqué en Normandie au cours du X^e siècle, et qu'il fut utilisé à cette époque pour la confection de claveaux de fenêtres ainsi que pour les arcs reliant pilastres et piliers (SAPIN, 2008, p. 71-122, en particulier p. 87, 97-108, 117-118 et fig. 11 et 20a).

⁶ L'intérêt de l'usage d'enduit extérieur à la chaux blanche était de masquer les appareils en moellons d'allure grossière (BOUET, 2000, p. 128) mais aussi l'usage de pierres de couleur dépareillée ou non homogène (la pierre de Fécamp a par exemple naturellement un aspect verdâtre ou jaunâtre). Cette pratique permet aussi d'expliquer le célèbre passage où Raoul Glaber parle, dans ses *Histoires*, du monde se couvrant d'un manteau d'églises d'un blanc éclatant/éblouissant/immaculé (« *Erat enim instar ac si mundus ipse, excutiendo semet, reiecta vetustate, passim candidam ecclesiarum vestem indueret* ») : « à l'approche de la troisième année après l'an mil, sur presque toute la terre, particulièrement en Italie et dans les Gaules, on se mit à reconstruire les églises. Bien qu'elles fussent dans un état convenable et n'en eussent pas besoin, on vit cependant le peuple chrétien tout entier rivaliser pour la possession des églises les plus belles. Et ce fut comme si le monde lui-même, se secouant et rejetant sa vieillesse, se couvrait de toutes parts d'un manteau d'églises d'un blanc éclatant. Alors, à l'initiative des fidèles, on reconstruisit plus belles presque toutes les églises, des cathédrales aux monastères dédiés aux divers saints et jusqu'aux plus petits oratoires des villages » (traduction d'après MALONE, 2009, p. 97 et RAOUL GLABER, éd. ARNOUX, 1996, 3^{ème} livre, chap. IV, p. 162-165). La collégiale de Fécamp offrait sans doute, dès la fin du X^e siècle, un bel exemple de ce type de reconstruction d'un blanc immaculé. Et l'on peut se demander si la chaux d'excellente qualité fabriquée dans le Pays de Caux et à Fécamp même n'a pas été exportée au début du XI^e siècle (cela faisait-il partie « des choses » qui manquaient considérablement à Guillaume de Volpiano en Bourgogne pour la reconstruction de l'abbatiale de Saint-Bénigne de Dijon, dont il est fait mention dans la lettre écrite par le prieur R. de Fécamp entre 1001 et 1003/4 ?).

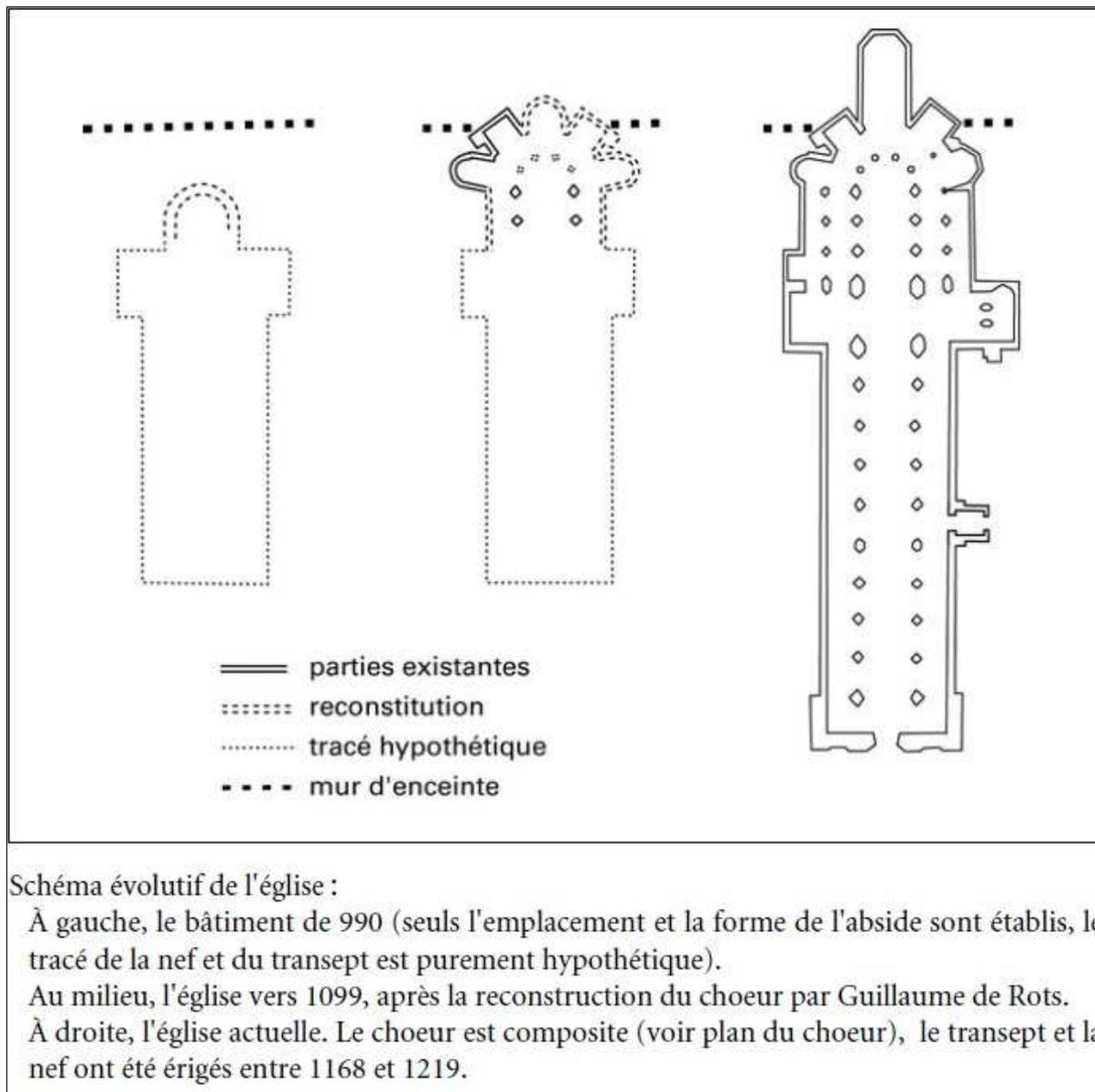
⁷ Lors des fouilles de 1925-1927, des fragments d'enduits polychromes, peints de couleur rouge, jaune, vert et noir, furent découverts. D'après le *Libellus de revelatione*, composé peu avant le remaniement du chœur de l'église de 990 (à la fin du XI^e siècle), ces peintures représentaient « des scènes illustrant le passé religieux de Fécamp : vie de Waninge, le premier fondateur, reconstruction du monastère par Guillaume Longue-épée, etc. » (BOUET, 2000, p. 129 ; BROCKHAUS, 2009, p. 71).

¹ Utilisés pour le luminaire, les candélabres nécessitaient l'usage de cierges en cire (à ce sujet, voir la lettre du prieur R de Fécamp éditée en pièce justificative n° 6 à la fin de la partie 1).

² La tradition de brûler de l'encens dans un encensoir se développe à partir de cette époque. Remarquons que dans le *De officiis ecclesiasticis* de Jean d'Ivry, évêque d'Avranches (1060-1067) puis archevêque de Rouen (1067-1079), « de nombreux encensements sont prévus, ce qui ne correspond pas au rite romain » (DOSDAT, 1995, p. 237-238). Il serait intéressant d'étudier si cette pratique n'est pas une influence de Fécamp, car de nombreux autres traits de l'œuvre de Jean d'Ivry (« jeux dramatiques » liés à la liturgie des grandes fêtes christiques, processions, évocations d'événements de la vie du Christ par des gestes symboliques, etc.) rappellent aussi des pratiques instaurées à Fécamp par l'abbé Jean de Ravenne (1028-1078).

³ Ce passage sous-entend que les chanoines étaient astreints à la vie communautaire. Nous allons voir que l'un des manuscrits conservés de cette époque est une règle des chanoines composé par l'évêque Chrodegang de Metz (742-766) : la *Regula vitae communis*, plus connue sous le nom de *Regula canonicorum*. En partie inspirée de la *Règle de saint Benoît*, celle-ci était destinée à réglementer la vie communautaire de chanoines vivant dans un cloître. Ce passage rejoint celui de la charte de 990 (« *in hoc loco, qui dicitur Fiscannus, et in hoc monasterio* »), qui désigne déjà la collégiale comme un monastère (FAUROUX n° 4 ; SCRIPTA n° 1431 ; BLOCHE n° 2).

selon le cérémonial d'usage¹, le duc entreprit de restaurer à ses propres frais toutes les églises en ruine sur le sol de la Normandie² et de la Francia³.



Plan n° 6 : évolution de l'église abbatiale de la Trinité de Fécamp de 990 à 1220

(BROCKHAUS, 2002, annexe 2 p. 82)

¹ Le 15 juin 990. Il est probable que Dudon se serve ici de la charte de 990, indiquée dans la note précédente.

² Dudon place ainsi la reconstruction de l'église de Fécamp dans le cadre de la politique de restauration religieuse voulue par le comte Richard I^{er} dans l'ensemble de la province ecclésiastique de Rouen, qui correspond approximativement à sa principauté (BOUET, 2000, p. 126).

³ Dudon semble sous-entendre que Richard I^{er} s'efforça de restaurer tous les édifices détruits par ses ancêtres vikings, non seulement en Normandie, mais aussi en *Francia*, c'est-à-dire en Ile-de-France (peut-être dans le Vexin français, qui ne dépend pas du duché de Normandie, mais relève du diocèse et de la province ecclésiastique de Rouen ?). Richard I^{er} est connu en tant que bienfaiteur des abbayes de Saint-Denis (restitution du domaine de Berneval), de Corbie (restitution du domaine de Dampierre et fondation d'un repas) et de Saint-Bénigne de Dijon (don de l'église de Saint-Aubert-sur-Orne) : FAUROUX, 1961, n° 10 et 17 p. 21 et 23, n° 3 p. 70-72 ; voir LE MAHO, 2001, p. 40.



Plan n° 7 : Fécamp et ses environs en avril 1702, par Magin l'aîné
 (document original conservé au Musée de Fécamp)¹

¹ Il s'agit de l'un des plans aquarellés de grande précision réalisés au début du XVIII^e siècle par l'ingénieur du roi, Magin l'aîné. Le document original, à ce jour inédit, donne en marge une « table alphabétique générale des indications écrites sur le plan avec les numéros des zones où elles se trouvent ». Le déplacement du titre et de la légende des lieux remarquables est de mon fait (A. Entrée du port de Fécamp ; B. Le port ; C. Le quai ; D. Retenue d'eau ; E. Le marché pour les samedis ; F. Abbayes de 40 religieux bénédictins ; G. le vieux marché pour les foires ; H. Les hallettes, marché du dimanche, mercredi et vendredi).

L'objectif de Richard I^{er} était visiblement de fonder dès l'origine un monastère étroitement lié à la dynastie ducale¹ et destiné à servir de nécropole familiale. Pour l'atteindre, le prince des Normands n'hésita pas à s'adresser au plus illustre abbé réformateur bénédictin de son temps, Maïeul de Cluny (954-994). Mais sa demande ne put aboutir². L'échec de l'accord entre le duc et l'abbé tient peut-être à l'incapacité de s'entendre sur les conditions de la réforme³. En tant que clunisien, Maïeul exigeait sans doute une exemption totale. Et il est vraisemblable que Richard n'ait pas accepté que son abbaye, dont la fonction religieuse était pour lui indissociable de la fonction politique de son palais voisin, lui échappe totalement. Quoi qu'il en soit, confronté à cet échec, Richard I^{er} dut se résoudre à y établir un simple collège de chanoines, soumis à la règle de Chrodegang de Metz⁴. Ces clercs étaient donc astreints à la vie commune et au respect de la clôture ; ils menaient ainsi, au moins théoriquement, une vie se rapprochant fortement de celle des moines⁵. La collégiale fut dédiée le 15 juin 990, lors d'une cérémonie grandiose réunissant officiellement et pour la première fois l'ensemble des évêques de la province ecclésiastique de Rouen, c'est-à-dire l'archevêque Robert (987/9-1037) et ses six suffragants, à savoir Raoul de Bayeux (986-1006), Hugues de Coutances (v. 989-1025), Gérald d'Évreux (v. 988-v. 1006), Roger de Lisieux (v. 985-1022), Adson de Sées (v. 986-1006) et Norgod d'Avranches (v. 990-v. 1017)⁶. La réorganisation de l'église séculière normande était donc en marche et elle accompagnait ici symboliquement la fondation de la nouvelle église collégiale de la Trinité de Fécamp. Cette dédicace fut aussi l'occasion de généreuses donations de la part du duc, qui attribua à l'établissement d'importants domaines répartis dans le Bessin⁷ et dans le Pays de Caux⁸.

¹ La bulle de 1016, délivrée par le pape Benoît VIII, confirme que l'abbaye de Fécamp était considérée comme faisant partie des possessions du duc et de sa famille (BLOCHE, 2012, n° 7). On peut donc parler d'abbaye ducale.

² Maïeul aurait « sèchement repoussé la proposition du duc, en répondant qu'il n'avait rien à faire avec les Normands qui étaient plus connus comme destructeurs d'églises – le mythe des Vikings avait la vie dure – que comme protecteurs de la religion » (LE MAHO, 2001, p. 31). Il est possible que cet échec ait incité Richard I^{er} à commander les *Gesta normannorum ducum* au chanoine Dudon de Saint-Quentin afin de réhabiliter la dynastie des comtes de Rouen, qui souffraient encore, en cette fin du X^e siècle, d'une image de pirates vikings imputable à leurs ancêtres (à ce sujet, LE MAHO, 2001, p. 45 ; BAUDUIN, 2015, p. 57-58). C'est en 994 que le comte de Rouen aurait passé commande de cette œuvre au chanoine de Saint-Quentin.

³ En tant qu'abbé de Marmoutier, Maïeul était en effet déjà intervenu au Mont Saint-Michel entre 982 et 986 (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 381 n° 1). À cette occasion il avait cependant traité directement avec l'abbé Mainard I^{er}, et non avec le comte Richard I^{er}, descendant de Vikings.

⁴ Sa *Règle des chanoines* visait à rapprocher le mode de vie des clercs au service de la cathédrale de Metz de celui des moines des monastères.

⁵ Voir *infra*, p. 457-459. L'incapacité du comte à établir des moines bénédictins, alors que l'initiative de la restauration lui revient, tranche nettement avec les restaurations de Saint-Ouen de Rouen, Jumièges et Saint-Wandrille. Mais nous avons vu plus haut que dans ces trois cas, le comte de Rouen n'avait en réalité fait que relayer des initiatives de moines bénédictins étroitement liés aux communautés exilées. Les contextes de restaurations sont donc très différents, et l'on peut considérer que la restauration de l'abbaye de Fécamp fut en quelque sorte la première véritable restauration d'initiative proprement « ducale ».

⁶ Cette date, qui coïncide avec d'importantes donations du comte Richard, est considérée comme celle de la fondation de la collégiale, et donc de l'établissement du collège de chanoines (BLOCHE, 2012, n° 2 ; FAUROUX, 1961, n° 4).

⁷ Autour de Caen, avec Mondeville et Argences.

⁸ Le long des côtes, à Fécamp même et à Saint-Valery-en-Caux, Ingouville et *Bretennoles*.

Six ans plus tard, le palais de Fécamp fut choisi par Richard pour passer les derniers instants de sa vie. Ce fut également le lieu où il désigna son fils homonyme Richard II pour lui succéder. Ses funérailles furent célébrées dans la collégiale et, en signe d'humilité et de dévotion, le duc se fit inhumer sous la gouttière, au pied de la façade occidentale de l'église¹. Par ce geste, la cité de Fécamp devenait ainsi la nouvelle nécropole officielle de la dynastie normande.

*

* *

Quels enseignements tirer de la reconstitution précédente, qui s'appuie tant sur les sources textuelles que sur des données archéologiques ?

En premier lieu, l'intégration réussie de la dynastie rollonide/richardide et de Richard I^{er} au sein des élites aristocratiques franques. L'influence carolingienne transparaît aussi bien dans l'élaboration du complexe résidentiel princier que dans la construction de la collégiale, dans un contexte où fonctions politiques et religieuses restent intimement liées. D'autres sources révèlent toutefois que les liens des premiers comtes de Rouen avec l'aristocratie franque se sont noués beaucoup plus tôt, dès la naissance de la principauté normande, grâce à différents types d'alliances, tant dans le cadre féodal (liens vassaliques) que dans des contextes plus personnels, tels que des mariages, la création de parentés spirituelles (liens parrain/filleul instaurés grâce au baptême) et l'établissement d'amitiés (*amicitia*)². Ces différents types de liens ont favorisé l'assimilation rapide des nouveaux comtes de Rouen aux élites franques³. Le phénomène d'acculturation de cette famille transparaît certes par sa christianisation, mais aussi au travers ses choix architecturaux et artistiques. L'influence des racines ancestrales scandinaves du comte transparaît d'ailleurs assez peu dans le projet fécampois. Sans renier pour autant ses origines nordiques, marqueurs essentiels de son identité et de celle de sa famille⁴, Richard I^{er} se comporte et s'affirme désormais, à l'occasion de ce projet, comme un

¹ Sur la mort et les funérailles du duc Richard I^{er} à Fécamp, voir LE MAHO, 2000, p. 84-87.

² Sur ces questions, voir les travaux de Pierre Bauduin. Sur les relations des premiers Rollonides avec les élites franques, voir BAUDUIN, 2005, p. 181-194. Pour la période suivante : BAUDUIN, 2006, p. 15-27 ; BAUDUIN, 2003, p. 23-37. Voir aussi le tableau généalogique de la dynastie ducale normande dressé par le même auteur : BAUDUIN, 2004, p. 20-21. Plus généralement, sur les relations et les accommodations entre Francs et Normands aux IX^e et X^e siècles, voir BAUDUIN, Pierre, *Le monde francs et les Vikings, VIII^e-X^e siècle*, Paris, 2009.

³ Pierre Bauduin conclut ainsi le premier article signalé dans la note précédente : « Pourquoi une « Normandie » a-t-elle ici réussi ? Pour une bonne part parce que les premiers Rollonides réussirent en l'espace de deux générations [Rollon et Guillaume longue-Épée], à compter parmi les grands du royaume en s'adaptant aux structures sociales et politiques du temps » (BAUDUIN, 2005, p. 194).

⁴ Les *Gesta normannorum ducum* sont à cet égard très significatifs : les origines scandinaves des ducs normands sont mises en valeur, ce qui n'empêche pas de les décrire également comme des princes chrétiens parfaitement intégrés aux élites franques. Les liens entre les Normands et les Scandinaves sont encore importants sous Richard I^{er} et Richard II, qui font occasionnellement appel à eux pour défendre leurs intérêts et les accueillent aussi à Rouen (NEVEUX, 1998, p. 45-46, 50, 51, 52, 68, 69, 75-76).

authentique prince chrétien et franc. Il s'agit d'ailleurs de l'un des aspects essentiels de la figure du prince normand que Dudon de Saint-Quentin s'efforce de mettre en avant lorsqu'il compose ses *Gesta normannorum ducum* avant 1015, donc dans le quart de siècle suivant la fondation de la collégiale.

Il convient, en second lieu, de remarquer que la collégiale de la Trinité de Fécamp se présente comme une construction monumentale pourvue d'une décoration à la fois riche et foisonnante. Elle s'inscrit ainsi dans une dynamique contemporaine, tout en développant une certaine originalité. Cela est particulièrement sensible par l'adoption spécifique d'un massif occidental à deux tours, sans doute primitivement dédié au sauveur¹. D'après la description qu'en donne Dudon et en tenant compte des résultats obtenus par Katrin Brockhaus, son style architectural semble préfigurer celui adopté à partir du XI^e siècle dans la province ecclésiastique de Rouen, et notamment à Jumièges et à Caen. Pour cette raison, il serait tentant de qualifier ce style de normand². Néanmoins, seule une campagne de fouille menée entre la 5^{ème} et la 7^{ème} travée de la nef permettrait de pouvoir véritablement connaître les spécificités précises de ce massif occidental.

Enfin, en troisième et dernier lieu, précisons que la somptuosité de l'aménagement intérieur, avec ses peintures murales historiées et son abondant et précieux mobilier liturgique, sert à magnifier Dieu autant que son bras temporel, le duc. Cette abondance de richesse montre, certes, la volonté ducale d'honorer et de servir Dieu, mais elle trahit aussi une démarche politique ostentatoire consistant à affirmer une prééminence sociale. Elle s'inscrit en effet dans un mécanisme de compétition qui préfigure celui nettement perceptible à la génération suivante, sous Richard II, et apparaît également parmi les élites des autres principautés émergentes contemporaines. Richard I^{er}, dont le pouvoir a été fortement mis en danger lors de sa minorité, porte tout d'abord, comme ses ancêtres, la double titulature de comte de Rouen et de prince des Normands³. Il bénéficie ensuite d'un accroissement constant de puissance, obtenu dans le sillage des Robertiens/Capétiens⁴ : il acquiert ainsi tout d'abord le titre de marquis dans les années 960⁵, puis il peut revendiquer celui de

¹ À ce sujet, voir RENOUX, 1991, p. 459-461 et 481-482.

² L'adaptation du *Westwerk* de la façade occidentale de la collégiale vers une nouvelle forme simplifiée à deux tours, vouée à un grand succès en Normandie avec le développement de la façade harmonique ultérieure, peut être perçue comme une innovation propre à la Normandie. Elle s'est peut-être développée simultanément à l'adoption de la tour-lanterne à la croisée du transept.

³ « Rollon et ses successeurs immédiats sont, au départ et avant tout, comtes de Rouen et princes des Normands : une double titulature qui exprime parfaitement la dualité de leur pouvoir. En tant que comte de Rouen, ils héritent de prérogatives carolingiennes, tandis que comme chef des Normands ils jouissent d'une indéniable puissance, issue de l'application de pratiques nordiques » (RENOUX, 1991, p. 250).

⁴ L'accroissement de la puissance de Richard I^{er} est directement tributaire des promotions successives d'Hugues Capet, qui prend d'abord le titre de duc des Francs en 960, puis celui de roi des Francs en 987 (voir les notes suivantes).

⁵ L'adoption du titre de marquis survient après qu'Hugues Capet ait abandonné cette appellation en 960 pour prendre officiellement le titre plus prestigieux, déjà porté par son père, de duc des Francs : « Dès 966, Richard I^{er} s'intitule *marchisus*, ce qui en tant que tel lui permet de commander aux autres comtes et d'en nommer » (RENOUX, 1991, p. 250 ; voir aussi *ibidem*, p. 474-478). Rappelons que Richard I^{er} était marié à Emma, sœur d'Hugues Capet, depuis

duc dès 987 (même s'il ne semble pas avoir porté officiellement ce titre avant sa mort en 996)¹. Richard I^{er}, qui n'hésite pas à frapper monnaie à son nom², est alors un prince puissant, autonome et reconnu ; il tient à le montrer et à le faire savoir tant à ses sujets, qui se trouvent à l'intérieur du duché, qu'aux autres puissants, qui se trouvent à l'extérieur. Ses largesses envers l'église et cet étalage de richesse sont une façon de s'affirmer en tant que prince chrétien mais aussi d'affirmer son pouvoir et d'asseoir son autorité parmi les élites franques. La nouvelle collégiale est ainsi dotée d'un véritable trésor par Richard : « croix, vases, calices, candélabres, encensoirs en or fin et rehaussés de pierres précieuses ; vêtements, ornements, nappes brodées d'or. Dudon insiste sur la générosité du duc en évoquant la technique savante, la qualité du travail et la valeur des matériaux. Sans ce décorum liturgique un édifice ne pouvait être considéré comme la Maison de Dieu »³. Et même si la générosité du comte de Rouen est vraisemblablement sincère, elle contribue aussi à faire évoluer favorablement son image et celle des Normands. Elle trahit également les prétentions et les ambitions des Richardides, qui revendiquent alors ouvertement la place de second après le roi.

La description de Dudon mérite néanmoins de faire l'objet de deux remarques utiles pour la suite de mon propos sur les manuscrits et la bibliothèque. La première est que le duc a probablement fait appel à des artistes et à des artisans sans doute extérieurs au duché afin d'obtenir la confection de certaines pièces d'orfèvrerie exceptionnelles, ainsi que des vêtements aux teintes et aux matières parfois exotiques. Une partie de ces objets non produits sur place a sans doute aussi pu être obtenue par achat, grâce aux échanges commerciaux favorisés entre autre par le port de Rouen, voire de Fécamp. Ma seconde observation concerne l'absence de livres dans la longue énumération dressée par le chanoine. Dudon procède pourtant à un véritable « inventaire du trésor » de la collégiale de la Trinité de Fécamp, mais ce recensement du mobilier liturgique ne l'amène paradoxalement à mentionner ni relique⁴, ni manuscrit. Pourquoi un tel silence sur ces types d'objets ? Est-ce parce qu'il n'y en avait pas ? Assurément non dans le cas des livres, puisque nous savons qu'au moins trois

960. La titulature de marquis de Neustrie pourrait être l'une des raisons du conflit entre le comte de Chartres et de Blois, Thibaud le Tricheur, et le comte de Rouen Richard I^{er} dans la première moitié des années 960 (sur ce conflit, voir SASSIER, 1987, p. 145-151).

¹ « En 987, avec l'avènement des Capétiens, il n'y a plus de duc en Neustrie ; la place est donc libre. L'acquisition du titre ducal confère à Richard le premier rang en Neustrie. Elle consacre [aux princes des Normands] leur puissance et leur autonomie » (RENOUX, 1991, p. 250 ; voir aussi *ibidem*, p. 474-478). On notera que Richer, qui compose son œuvre entre 991 et 998, donne déjà occasionnellement aux comtes de Rouen (en l'occurrence à Guillaume Longue-épée et à Richard I^{er}) le titre de duc (RICHER DE REIMS, éd. HOFFMANN, II, c. 20, p. 120 et IV, c. 108, p. 307), ce qui pourrait suggérer que ce titre était déjà porté par Richard I^{er} ou Richard II avant 998.

² Richard I^{er} signait déjà sa monnaie en son nom dans les années 960-970 : « En Normandie, le monnayage appartient au duc qui le signe ; il est effectué sauf exception à Rouen » (DUMAS, 1971, p. 877 ; DUMAS, 1971/3, p. 581). Voir aussi DUMAS-DUBOURG, 1971, p. 51-54 ; TOUBERT, 1974, p. 1519.

³ BOUET, 2000, p. 129.

⁴ On notera au passage l'absence, dans le récit de Dudon, de la mention de la relique du Précieux Sang, censée avoir été acquise par Richard I^{er} au moment de la fondation de la collégiale en 990. Un silence qui renforce l'hypothèse d'une Invention postérieure à 1015, et qu'il convient sans doute de placer seulement dans la seconde moitié du XI^e siècle.

manuscrits, sur lesquels nous reviendrons, ont survécu. Il est vraisemblable que le chanoine n'a pris le soin de décrire que ce qui l'a profondément frappé, donc ce qui était pour lui inhabituel ou sortait véritablement de l'ordinaire, tant par le luxe que par la qualité, la quantité ou par les dimensions des objets. Il met ainsi en avant la richesse extraordinaire du décor, la qualité exceptionnelle des œuvres artistiques réalisées et la taille prodigieuse des éléments d'ornement. Il est donc vraisemblable que les livres des chanoines, par leurs caractéristiques, n'entraient guère dans l'une de ces trois catégories d'objet. Même s'ils étaient de belle facture et sans doute pourvus de décorations, ces manuscrits ne devaient pas paraître comme extraordinaires ou très originaux aux yeux du narrateur. Sans doute n'étaient-ils guère très différents de ceux que Dudon avait lui-même la possibilité de consulter ou d'observer dans sa propre collégiale de Saint-Quentin en Vermandois¹. Les manuscrits ne devaient pas non plus être spécialement nombreux, sans quoi Dudon n'aurait pas manqué de souligner ce fait. Il n'en reste pas moins que des livres étaient indispensables aux chanoines de Fécamp pour l'exercice de la liturgie, comme nous le verrons ultérieurement en étudiant ce qui subsiste de leur bibliothèque.

¹ On peut d'ailleurs s'interroger sur l'existence éventuelle de liens entre la collégiale de Fécamp et la collégiale de Saint-Quentin : à ce jour, nous ignorons tout de l'origine des chanoines venus s'installer à Fécamp en 990. Pouvaient-ils provenir, comme Dudon, de la collégiale de Saint-Quentin ? Cette piste de travail mériterait peut-être d'être envisagée.

« La résidence [de Fécamp] émerge dans l'histoire avec Richard I, mais c'est avec Richard II que naît réellement le palais, à vocation politique et religieuse, dans la tradition carolingienne.

Les tendances esquissées à l'époque antérieure s'épanouissent.

Fécamp se mue en un centre administratif encore partiellement inorganisé mais en passe de le devenir¹. Cet effort de remise en ordre laïc s'accompagne d'un intense mouvement de restauration ecclésiastique qui, concrètement, hausse le site au premier rang des pôles religieux et intellectuels de la principauté normande du XI^e siècle ».

Annie RENOUX²

Si l'influence religieuse de Fécamp fut importante tout au long du Moyen Âge, grâce au prestige de son abbaye, le rôle politique du lieu se concentre, en revanche, sur une période beaucoup plus courte. Son apogée en ce domaine se situe au XI^e siècle, à une époque où le site castral et son palais ducal servent régulièrement de résidence princière aux ducs normands, où l'abbaye tient lieu de nécropole dynastique officielle et où la cité – qui fait régulièrement office de lieu d'asile – accueille une population laïque et religieuse cosmopolite. Pour mieux comprendre le rôle politique et religieux que joue alors Fécamp, il convient au préalable de rappeler les changements décisifs qui s'opèrent dans la principauté normande au cours du long règne de Richard II (996-1026) : le gouvernement de ce duc « est particulièrement intéressant car il apparaît traditionnellement comme une période où la Normandie s'éloigne du monde scandinave, alors que les Normands s'impliquent davantage vers les deux principales destinations de leur future expansion : l'Angleterre et la Méditerranée »³. Certains événements survenus à Fécamp dans le premier tiers du XI^e siècle peuvent être directement rapprochés de ceux considérés par les historiens comme des éléments déclencheurs décisifs de ces expansions. D'une part l'asile de la famille royale anglo-saxon et de son entourage (le roi Ethelred, la reine Emma, leurs trois enfants ainsi que leurs familiers) puis le long exil de près de trente ans d'Édouard le Confesseur à la cour ducale normande ont laissé de multiples traces à Fécamp, qui ont sans doute largement contribué à la conquête ultérieure de l'Angleterre. D'autre part, Guillaume de Volpiano et ses disciples ne furent probablement pas étrangers au développement des pèlerinages vers Rome et le Monte Gargano à partir des grands monastères normands placés sous leur autorité ou sous leur influence⁴. Pèlerinages qui, rappelons-le, furent à

¹ Passage ambigu : l'auteur a voulu dire ici « en passe de devenir organisé » et non « en passe de devenir inorganisé ».

² RENOUX, Annie, *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, 1991, p. 245.

³ BAUDUIN, 2015, p. 55. L'expansion normande en Méditerranéen se fait principalement vers l'Italie et l'Orient (*ibidem*, p. 82 ; NEVEUX, 1998, p. 164-184).

⁴ Nous avons vu, dans la partie 2, que Guillaume de Volpiano vouait une dévotion particulière à l'archange Michel et que les pèlerinages à Rome et au Monte Gargano furent précisément ceux entrepris par l'abbé de Dijon. Que ces destinations de pèlerinages se développent depuis la Normandie précisément aussitôt après l'installation de Guillaume de Volpiano et de ses disciples à Fécamp en 1001 est pour le moins troublant. Il est possible que les établissements normands liés au réseau spirituel volpianien aient encouragé de tels pèlerinages, en particulier après la collaboration de Guillaume avec Hildebert au Mont Saint-Michel (dans les années 1010) puis la prise en main de ce monastère par Thierry (1023-1027) et Suppon (1033-v. 1048). La présence précoce de saints guerriers (Sébastien au 20 janvier, Georges au 23 avril, Maurice au 22 septembre et Théodore au 9 novembre) dans le Sacramentaire du

l'origine de l'implantation des premiers mercenaires normands en Italie du Sud dès les années 1010-1020 et qui préfigurent les nombreuses conquêtes ultérieures dans cette région¹.

L'évolution de la représentation des Normands et de la figure du prince sous Richard II

« La représentation des Normands a changé notablement sous le règne de Richard II, particulièrement à partir des années 1020. Le duc fut l'acteur de ces changements et ses contemporains ont d'abord perçu un aspect de cette action : la grande largesse de Richard, notamment envers l'Église, non seulement à l'intérieur de sa principauté mais également à l'extérieur. Cette reconnaissance s'insère dans un mécanisme de compétition, que l'on voit également à l'œuvre pour d'autres princes, comme Cnut le Grand »
Pierre BAUDUIN²

Comme le montrent les travaux récents de Pierre Bauduin, le règne de Richard II (996-1026) marque un tournant majeur dans l'histoire de la principauté normande et constitue une étape cruciale dans l'évolution de la représentation et de la perception des Normands en Occident³. À la charnière des dixième-onzième siècles, le duc de Normandie et ses proches souffrent encore d'une image négative, due à l'origine viking de leurs ancêtres et aux nombreux amalgames que les francs contribuent à entretenir entre les Normands et leurs turbulents « cousins » scandinaves⁴. Ce jugement défavorable s'exprime le plus souvent dans une optique chrétienne et s'observe surtout dans les milieux cléricaux et monastiques, qui furent les principales victimes des raids vikings des

Mont Saint-Michel, copié dans les années 1040-1050 d'après un modèle fécampois perdu, est également intéressante (notons au passage que les trois premiers saints bénéficient d'un office à 12 leçons tant à Fécamp qu'au Mont et qu'ils apparaissent aussi dans les litanies de Fécamp : voir l'annexe n° 9 ; le quatrième bénéficie « seulement » d'un office à trois leçons au Mont comme à Fécamp ; les saints Georges, Maurice, Sébastien et Adrien apparaissent dans les *Laudes regiae* copiées pour l'abbaye de la Trinité de Fécamp entre 1050 et 1066 [ms. Rouen, BM, 489 [254], fol. 71r] : les trois derniers sont invoqués pour apporter leur aide au duc Guillaume, non encore désigné comme roi d'Angleterre) : ces figures de sainteté devaient parfaitement convenir aux pèlerins-mercenaires se rendant depuis Fécamp, Jumièges ou le Mont Saint-Michel au sanctuaire du Monte Gargano, dédié à l'archange Michel (lequel doit lui aussi être considéré comme un saint guerrier puisqu'il combat le dragon et le démon à l'aide d'une lance et d'un bouclier) : « these saints are evoked in order to aid warriors and prince, whether this is in the context of the *Laudes regiae*, in which saints Maurice and Sebastian are called upon to help Duke William, or in the accounts given by Orderic » (GAZEAU, Véronique, « Orderic Vitalis and the cult of saint », à paraître dans les actes du colloque de Durham : je remercie l'auteur pour la communication de son texte avant sa publication).

¹ À ce sujet, voir NEVEUX, 1998, p. 164-169.

² BAUDUIN, Pierre, « Richard II de Normandie : figure princière et transferts culturels (fin dixième-début onzième siècle) », *Anglo-Norman Studies, Proceedings of the Battle Conference 2014*, t. 37, 2015, p. 82. L'auteur ajoute : « la largesse ducale contribue à la construction de la figure princière. Richard et son entourage suivent une orientation engagée par ses prédécesseurs, en particulier Richard I^{er}. La construction de cette figure princière emprunte beaucoup au modèle royal. Ce n'est pas une réelle surprise : Richard II agit comme les princes féodaux de son temps ».

³ BAUDUIN, 2015, p. 53-82. Pierre Bauduin travaille actuellement à une biographie de Richard II, duc de Normandie (996-1026).

⁴ Sur tout ceci, voir BAUDUIN, 2015, p. 55-61. Les témoignages du moine Richer de Reims (qui qualifie presque systématiquement les Normands de pirates dans son œuvre composée entre 991 et 998) et de l'auteur des *Gesta* des évêques de Cambrai (qui dépeint encore, vers 1024/5, les ancêtres de Richard II comme des tyrans féroces et les Normands du début du XI^e siècle comme un peuple farouche et turbulent), sont à cet égard édifiants (*ibidem*, p. 57-58). L'évolution du témoignage d'Adémar de Chabannes, au fur et à mesure de ses différentes rédactions opérées entre 1025 et 1032/3, semble symptomatique d'une évolution en cours (*ibidem*, p. 60-61).

IX^e et X^e siècles. Ainsi, avant d'intervenir en Normandie autour de l'an Mil, les grands réformateurs bénédictins que sont Maïeul de Cluny et Guillaume de Volpiano perçoivent encore les Normands et leurs ducs comme des hommes barbares et farouches, davantage portés à détruire les églises qu'à élever ou restaurer des lieux saints¹. Par ses actes – en tête desquels il convient assurément de placer la commande des *Gesta normannorum ducum* au chanoine Dudon de Saint-Quentin² et l'appel à l'abbé Guillaume de Volpiano pour encadrer les réformes monastiques dans sa principauté – Richard II va s'efforcer de faire évoluer cette perception défavorable. C'est en effet sous son règne que se construit véritablement la figure du prince normand et le duc prend une part active dans son élaboration en multipliant les actions symboliques. Ses initiatives s'inscrivent en réalité dans le prolongement de démarches déjà entreprises dans les dernières années du gouvernement de son père et où Fécamp occupait déjà alors une place importante.

En tant que duc, Richard II est le détenteur d'un *regnum*, c'est-à-dire, selon la tradition carolingienne, d'une entité territoriale où il exerce des prérogatives régaliennes sans porter le titre de roi³. Ce n'est donc pas par hasard que, dans son récit où il s'efforce de mettre en exergue les qualités des premiers comtes de Rouen, « Dudon transpose et adapte au prince normand un ensemble d'attributs et de prérogatives qui caractérisent le roi »⁴. « En campant ainsi le portrait de Richard I^{er}, Dudon dote le principat de Richard II d'une solide armature idéologique qui fait du duc normand le dépositaire princier de vertus et d'attributs royaux »⁵. Le modèle de la figure princière développé par le chanoine de Saint-Quentin n'est pas sans rappeler le type du roi « saint et sacré » exalté autrefois chez les Carolingiens et qui reste d'actualité chez les premiers Capétiens : on le retrouve en effet encore, peu après 1031, dans la *Vie de Robert le Pieux* sous la plume du moine Helgaud de Fleury⁶. Bien que d'un style très éloigné des Miroirs des princes, l'œuvre de Dudon transmet des valeurs

¹ *Libellus de revelatione, aedificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*, PL 151, col. 721 : « *audivimus duces Nortmannos, homines barbaros et truculentos, subvertere, et non aedificare sancta templa* ».

² « Dudon écrit la biographie de Richard I^{er} à la demande des fils et du frère de ce dernier (et probablement de Gunnor), mais il est évident que le propos servait [avant tout] le prince régnant, Richard II, héritier des vertus de son père et de sa lignée » (BAUDUIN, 2015, p. 71). « L'œuvre du chanoine est d'abord à considérer comme un véritable dossier de réhabilitation. Au "duc des pirates" de Richer s'oppose le "duc des chrétiens" du porte-parole ducal » (RENOUX, 1991, p. 477).

³ À ce sujet, voir RENOUX, 1991, p. 250.

⁴ BAUDUIN, 2015, p. 71. « En traitant de la figure de Richard I^{er} à la demande de Richard II, Dudon transposa sur le prince normand les traits les plus marquants de la figure royale, probablement en s'inspirant de la littérature parénétiq ue de l'époque carolingienne, qu'il combinait à d'autres modèles, notamment hagiographiques. Richard tire moins vers l'Enéide et l'épopée que vers le roi chrétien des temps carolingiens » (*ibidem*, p. 82).

⁵ BAUDUIN, 2015, p. 68.

⁶ Annie Renoux note d'ailleurs qu'« il y a entre la Normandie et le cœur de la Francie des synchronismes notables [...] qui méritent [...] d'être soulignés. Souverains capétiens et Richardiens ont développé simultanément le même genre d'actions politico-religieuses et exalté le type du prince « saint et sacré », même si pour les uns et les autres ces qualificatifs n'ont pas exactement les mêmes contours. D'autres princes en Francie du Nord ont mis en œuvre ce genre de politique où la part des moines est fondamentale ; mais aucun prince « non royal » n'a été aussi loin que le duc normand en développant le système des *palatia*. Et par une sorte d'émulation réciproque, Capétiens et Richardiens ont rivalisé, par biographe interposé, de « sainteté » et soutenu au maximum l'action réformatrice des moines » (RENOUX, 1991, p. 480).

morales tout à fait comparables à celles que l'on rencontre dans les traités d'éthique gouvernementale. Il est donc fort possible que le portrait de Richard I^{er} dressé par le chanoine ait servi de modèle et de guide à Richard II au cours de son long gouvernement. Toutefois, comme Richard II était le commanditaire de l'œuvre, il se pourrait aussi, à l'inverse, que le chanoine n'ait fait que reproduire une image idéalisée du prince conforme à celle voulue par le duc et son entourage, héritée de modèles carolingiens et capétiens¹ mais sans doute aussi tributaires des représentations du prince chrétien alors développées dans les milieux clunisiens et volpianiens².

Durant les trente années de son règne, Richard II a fait en sorte de soigner son image en multipliant les actions symboliques propres à frapper les esprits afin que rejaillissent sur lui les principales vertus traditionnellement attribuées au roi chrétien. Le duc se fait ainsi remarquer par sa foi, sa piété, sa justice et sa bonté. Il se montre surtout d'une grande libéralité et d'une générosité exceptionnelle envers les religieux, particulièrement envers les moines dont l'ordre devient florissant dans le duché à partir de son règne (voir la carte n° 13). Ses largesses s'expriment tant dans sa principauté qu'à l'extérieur, c'est-à-dire dans l'ensemble de la chrétienté, jusqu'en Orient³. Les actions les plus éloignées du duché de Normandie s'observent alors que le duc acquière à la même époque, à partir du milieu des années 1010, une nouvelle stature internationale⁴. Les deux phénomènes, parallèles, paraissent d'ailleurs intimement liés, si bien qu'il reste difficile de saisir précisément lequel influence l'autre, voire lequel a pu être à l'origine de l'autre.

Si d'après les témoignages de Dudon de Saint-Quentin, de Raoul Glaber et d'Adémar de Chabannes la foi du duc semble réelle et sincère, il est utile de rappeler ici, sans prétendre à l'exhaustivité, quelques faits marquants du règne de Richard II, à mon avis assez représentatifs de l'image idéale que le duc voulait que l'on retienne de son gouvernement. À l'intérieur de sa principauté, ses initiatives les mieux connues ont consisté à faire appel à des abbés venus de l'extérieur pour introduire la réforme bénédictine dans plusieurs maisons (ainsi Guillaume de Volpiano, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, à Fécamp en 1001 et Gérard de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois à Saint-Wandrille en 1008). Il encourage par la suite la réforme d'autres abbayes de sa

¹ Il existe alors une proximité très étroite entre le duc Richard II et le roi Robert le Pieux (NEVEUX, 1998, p. 62-81 et en particulier p. 77-81).

² Pierre Bauduin rappelle d'ailleurs que « se superposent ou se croisent autour du prince un ensemble d'images ou de représentations transmises depuis l'Antiquité classique et les royautes barbares, adaptées au contexte et aux idéaux chrétiens, diffusés dans les milieux ecclésiastiques, récupérées par les élites laïques » (BAUDUIN, 2015, p. 55).

³ Guillaume de Jumièges souligne le prestige de son nom aux quatre coins du monde. L'auteur de la *Translation et des miracles de sainte Catherine* vante sa réputation auprès de nations tant voisines que lointaines. Celui de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* rapporte ses libéralités à l'égard de religieux venus en Normandie à son instigation depuis la Grèce, l'Arménie et le Mont Sinai. D'autres sources signalent en particulier la venue de saint Syméon à Rouen (pour toutes ces références, voir BAUDUIN, 2015, p. 56-57). D'après Lucien Musset, Richard II a surtout frappé l'opinion par ses libéralités gratuites et lointaines, dont le « théâtre principal est l'Orient, terre classique des splendeurs et des assauts de magnificence entre les princes » (*ibidem*, p. 57 n. 19)

⁴ BAUDUIN, 2015, p. 61. Celle-ci coïncide d'une part avec la fin de la rédaction de l'œuvre de Dudon, d'autre part avec l'accueil du roi d'Angleterre et de sa cour en exil dans le duché de Normandie.

principauté par l'intermédiaire de ces mêmes réformateurs, en s'appuyant essentiellement sur Guillaume de Volpiano et ses disciples, qui furent ainsi amenés à collaborer avec des abbés déjà en place (à Jumièges, au Mont Saint-Michel et à Saint-Ouen de Rouen¹, mais sans doute aussi à Saint-Taurin d'Évreux, à la Croix-Saint-Leufroy voire même à Saint-Wandrille²). Il favorise et encourage enfin la restauration et la fondation de monastères (avec Bernay et Montivilliers), ainsi que la reconstruction ou l'agrandissement d'églises (telle l'abbatiale du Mont Saint-Michel en 1023)³. Ces différentes actions permettent de gommer l'image de destructeur d'églises longtemps affublée aux Normands. Il s'agit vraisemblablement, de la part du duc, d'un choix délibéré et murement réfléchi. Il est remarquable que Richard II soit aussi parmi les premiers à dénoncer l'hérésie d'Orléans en 1022⁴ : le duc s'affirme à cette occasion comme le protecteur de la foi chrétienne et comme le garant du dogme de l'Église romaine, ce qui lui permet à nouveau de se démarquer de l'image païenne de ses ancêtres, de prouver la conversion sincère des Normands et d'insister sur l'orthodoxie de leurs conceptions religieuses. De plus, en intervenant hors de sa principauté, il soigne sa réputation « nationale », voire « internationale » et non plus seulement « régionale ». Le duc de Normandie intervient aussi comme médiateur et arbitre dans le conflit opposant le roi Robert le Pieux à son vassal le comte Eudes de Blois lors de l'assemblée de Compiègne de 1023⁵ : c'est cette fois son image de prince juste, impartial et pacificateur qui est mise en avant, et ce au cœur de la *Francia*, dans l'un des principaux centres du pouvoir carolingien puis capétien⁶. Richard II finance enfin le grand pèlerinage en Terre Sainte auquel participe l'abbé réformateur Richard de Saint-Vanne de Verdun en 1026⁷ ; et, vers la même époque, il accorde d'importantes aumônes à des moines d'Orient, provenant notamment du Mont Sinaï, qu'il s'efforce de faire venir dans sa principauté⁸ : sa piété et sa grande libéralité envers les chrétiens et les moines, ainsi que sa générosité sans bornes, s'affranchissant de toute limite géographique, marquent ainsi profondément les esprits⁹. Ces derniers événements se déroulent l'année même de sa mort et contribuent à faire connaître favorablement son nom puis sa mémoire à travers toute la chrétienté.

Dans le prolongement des travaux de Lucien Musset, Pierre Bauduin observe que les largesses

¹ D'après le témoignage de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, déjà évoqué, et reproduit plus loin.

² C'est sans doute ce qui explique la présence de l'abbé Guillaume de Volpiano dans les nécrologes des deux premiers établissements ainsi que la présence de moines de Saint-Wandrille dans plusieurs nécrologes d'établissements relevant du réseau spirituel volpianien (voir les annexes n° 1 et 2).

³ D'après les premières annales du Mont, M1 (voir l'annexe n° 7).

⁴ HEURTEVENT, 1912, p. 82-86.

⁵ NEVEUX, 1998, p. 80 ; BAUDUIN, 2015, p. 74.

⁶ Sur l'importance du palais de Compiègne de Charles le Chauve à Charles le Simple, voir BARBIER & MORELLE, 2015, p. 325-326 (avec les références aux travaux sur la question de Josiane Barbier en note). Le lieu conserve une place prééminente sous les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens.

⁷ BAUDUIN, 2015, p. 61, d'après HUGUES DE FLAVIGNY, *Chronicon*, II, c. 18-19, p. 393.

⁸ BAUDUIN, 2015, p. 56 et 61.

⁹ Ces largesses envers les moines orientaux ont peut-être favorisé la venue du patriarche de Grado Orso Orseolo (frère du doge de Venise) et d'Anastase le Vénitien à Fécamp en 1027 (voir l'annexe n° 5).

du duc de Normandie avaient pris, dans les années 1020, une nouvelle dimension propre à attirer l'attention des chroniqueurs¹. Les actions pieuses de Richard II se veulent en effet plus nombreuses et plus spectaculaires dans les dernières années de sa vie. Faut-il les mettre en rapport avec une éventuelle quête du salut ? Cela me semble d'autant plus probable que l'attente eschatologique et la crainte de l'au-delà font partie des grandes préoccupations décelées par Annie Renoux chez Richard I^{er}, Richard II et Robert le Magnifique². Leurs angoisses métaphysiques s'expriment ainsi de manière plus forte et plus nette lors des derniers instants de leur vie et permettent de comprendre leurs comportements respectifs face à la mort. Les deux Richard perçoivent ainsi Fécamp comme leur résidence des fins dernières, destinée à faciliter leur passage dans l'au-delà, de la vie terrestre à la vie céleste ; Robert cherche quant à lui à expier ses fautes par le repentir sincère et la pénitence³ ; il entreprend pour cela un long pèlerinage via Rome et jusqu'en Terre Sainte, au cours duquel il trouve prématurément la mort, sur le chemin du retour⁴.

L'insistance avec laquelle Richard I^{er} et Richard II se sont efforcés d'attirer à eux les abbés Maïeul de Cluny et Guillaume de Volpiano entre 990 et 1001, et ce malgré plusieurs échecs rencontrés, révèle que les deux Richard étaient non seulement sensibles à la renommée de ces deux grands réformateurs, mais aussi très réceptifs aux idées développées par ces moines et leurs milieux. Or nous avons vu, dans la partie 2 de la présente thèse, que les grandes réflexions auxquelles participèrent les Clunisiens et Guillaume de Volpiano autour de l'an mil touchent précisément à la question de la mort et du salut des âmes. Les principaux débats auxquels ils participèrent à cette époque concernent la possibilité ou non d'une sainteté laïque hors du cloître ainsi que la difficulté d'obtenir le salut pour les élites laïques impliquées dans les affaires du siècle⁵. Des préoccupations qui affectaient directement les milieux impériaux, royaux et aristocratiques contemporains et auxquelles les ducs de Normandie Richardides pourraient bien avoir été eux-mêmes très sensibles. Guillaume de Volpiano et son principal représentant dans le duché de Normandie, Thierry de Jumièges, furent assurément deux des conseillers les plus écoutés de Richard II : ils font partie des rares abbés à avoir souscrit quelques-unes de ses chartes ducales⁶. En confiant à Guillaume de

¹ BAUDUIN, 2015, p. 57 et 61.

² RENOUX, 1991, p. 246, 479-480 et 481-482.

³ Faut-il y déceler l'influence de l'abbé Jean de Ravenne et de sa *Confessio theologica* ?

⁴ Le duc meurt à Nicée, loin de la nécropole dynastique fécampoise qui aurait logiquement du accueillir sa dépouille.

⁵ Concernant les positions de Guillaume de Volpiano sur ce dernier point, voir par exemple le passage rapporté par Raoul Glaber suite à la mort d'Hugues le Grand, du fils du roi Robert le Pieux, au chapitre 11 de sa *Vita domni Willelmi* (GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 62-63).

⁶ « En l'absence sans doute fréquente de Guillaume de Volpiano, appelé à l'extérieur du duché et dont on ne voit qu'une souscription, Thierry, qui cumulait les abbatiats de Jumièges et du Mont avec le gardiennage de Bernay, semble avoir occupé une place de choix auprès du duc » (VAZEAU, 2007, I, p. 274-275). On notera que les trois autres abbés responsables de souscriptions abbatiales proviennent précisément des trois établissements que l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* désigne comme ayant été placés par Richard II sous le patronage de Guillaume de Volpiano : Jumièges (avec Robert Ospac, qui apparaît deux fois), le Mont Saint-Michel (avec Hildebert) et Saint-Ouen de Rouen (avec Henri). Et nous avons vu, dans la première partie de cette thèse, que ces

Volpiano le soin de superviser depuis Fécamp les réformes des autres abbayes normandes, Richard II n'a fait que confirmer implicitement son adhésion à la pensée de l'abbé de Dijon. Ainsi, le modèle du prince chrétien auquel souscrit le duc Richard II est certes à rechercher du côté du témoignage du chanoine Dudon de Saint-Quentin, mais il faut aussi, selon moi, tenir compte de l'influence exercée par Guillaume de Volpiano et son entourage, à commencer par Thierry de Jumièges, Jean de Ravenne et les abbés normands appartenant au réseau spirituel volpianien. De ce point de vue, les deux œuvres du moine bourguignon Raoul Glaber, composées dans l'entourage immédiat des abbés de Dijon et de Cluny, méritent d'être scrutées avec attention : elles permettent d'entrevoir, en filigrane, la figure idéale du prince chrétien construite dans les milieux spirituels clunisiens et volpianiens ; elles contribuent aussi à se faire une idée plus précise des modèles auxquels Richard II et ses fils eurent accès au moment où ils développèrent leur propre conception de la figure du prince normand.

La venue précoce de Guillaume de Volpiano à Fécamp a d'ailleurs directement contribué à faire évoluer l'image des Normands en Occident, car Richard II n'a pas fait appel à un inconnu ou au premier venu. Il a ainsi choisi un abbé issu de la plus haute noblesse (voir la partie 2) et qui, âgé de près d'une quarantaine d'années, avait déjà acquis une solide réputation en tant que réformateur. À cette époque, Guillaume de Volpiano était en effet perçu comme le digne héritier de Maïeul, son maître considéré aussitôt après sa mort, et même de son vivant, comme un saint¹. Guillaume jouissait déjà en Occident d'une renommée tout à fait remarquable : il était alors connu favorablement dans les milieux laïcs, épiscopaux et monastiques, depuis Rome et l'Italie du Nord à la *Francia* en passant par la Bourgogne, la Champagne et la Lotharingie ; les élites laïques et religieuses de ces différentes régions n'hésitaient pas à faire appel à lui pour réformer leurs établissements ou pour y établir une discipline plus stricte. En parvenant à faire venir Guillaume de Volpiano à Fécamp et en devenant ainsi officiellement son protecteur, Richard II a contribué à faire évoluer favorablement l'image du prince normand, qui pouvait dès lors être perçu comme le protecteur de l'Église et des moines. L'appel à un réformateur peu connu n'aurait assurément pas eu les mêmes effets et les mêmes répercussions : le prestige de l'abbé réformateur était indispensable

abbés étaient inscrits dans plusieurs nécrologes d'établissements relevant du réseau spirituel volpianien (en particulier à Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Arnoux de Metz et Saint-Gorgon de Gorze : voir annexe 1, p. 13 et annexe 2, p. 27 et 30-31) et qu'ils furent probablement les collaborateurs de Guillaume pour la mise en place de ses réformes dans la province ecclésiastique de Rouen.

¹ Selon Neithard Bulst, Guillaume de Volpiano imite « Maïeul, son abbé et maître clunisien » et « agit pour ainsi dire en successeur de Maïeul » : « pour les responsables c'était donc plutôt Guillaume [de Volpiano] qu'Odilon [de Cluny] qui pouvait remplacer Maïeul ». L'auteur anonyme de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* « dessine une image d'un Guillaume qui se trouve dans une succession idéale de Maïeul auquel il doit son concept de réforme monastique. C'est donc l'ancien modèle clunisien qui continue à vivre pour un certain temps – c'est-à-dire pendant l'abbatit de Guillaume – dans la filiation de Saint-Bénigne, tandis que Cluny sous Odilon prend un autre chemin » (BULST, 1984, p. 41).

au projet visé par le duc, et Richard I^{er}, en faisant appel à Maïeul de Cluny, comme Richard II, en faisant appel à Guillaume de Volpiano, l'avaient tous deux parfaitement compris. Fécamp fut la première bénéficiaire de ces choix, comme le montrent les témoignages contemporains de Dudon de Saint-Quentin et de Raoul Glaber : le chanoine picard et le moine bourguignon sont tous deux d'accord pour faire du lieu l'un des centres majeurs de la principauté normande des environs de l'an mil et du premier tiers du XI^e siècle.

Le site castral et le palais ducal sous Richard II

« Globalement, quelle que soit la zone envisagée, Fécamp conserve une originalité fondamentale. C'est la seule grande résidence du secteur à intégrer une abbaye au sein du noyau fortifié majeur. [...] Le site est donc [...], dans une certaine mesure, un cas particulier qui renvoie aux palais carolingiens comme Laon et Compiègne, puis à leurs prolongements des premiers temps capétiens ».
Annie RENOUX¹

Comme son père Richard I^{er}, le duc Richard II (996-1026) éprouve une affection particulière pour le site castral de Fécamp, dont il contribue à son tour à développer les deux principaux pôles, l'un laïc, l'autre religieux. Il poursuit ainsi les travaux amorcés dans la place-forte au cours de la génération précédente, mais fait subir à l'ensemble plusieurs évolutions majeures (voir la figure 1, phase 4, p. 384). Ces adaptations expliquent la place remarquable acquise par le pôle laïc au cours du XI^e siècle. Le duc réduit tout d'abord la superficie du premier rempart, en abandonnant la partie située au sud, trop difficile à défendre². Il dote surtout l'intérieur de ce rempart d'une seconde enceinte ovale en pierre³. Celle-ci, d'une superficie de 2 hectares⁴, englobe le palais ducal et l'église voisine, structurant ainsi l'espace de façon bipolaire, de part et d'autre de l'axe de communication central, reliant les deux entrées du complexe fortifié situées au nord-ouest et au sud-est. Le secteur laïc se concentre ainsi du sud à l'ouest tandis que le secteur monastique s'étend de l'est au nord. Le palais adopte aussi une nouvelle structure : alors que la résidence de Richard I^{er} présentait encore une dissociation fonctionnelle marquée, avec une dispersion importante des bâtiments (*aula*, *camera* et autres annexes) dans la tradition carolingienne, le palais de Richard II, relégué non loin du mur de la nouvelle enceinte, regroupe désormais, au sein d'un même bâtiment maçonné en pierre, l'ensemble des lieux associés à l'exercice du pouvoir (adoption d'une concentration fonctionnelle verticale, qui deviendra fréquente dans les constructions des élites royales, duciales et comtales du XI^e siècle)⁵. Le monastère, intégré dans l'enceinte principale et doté d'une imposante église abbatiale (il s'agit de l'ancienne collégiale) ainsi que de bâtiments monastiques adjacents, occupe la place la plus étendue au sein du nouvel espace fortifié⁶. Cette position dominante, qui ne

¹ RENOUX, Annie, *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, 1991, p. 471.

² La partie sud du rempart en bois du château primitif a été abandonnée : la superficie de la place-forte perd plus de 2 hectares et passe de plus de 10 hectares à seulement 8 hectares.

³ Il existait peut-être déjà, sous Richard I^{er}, une enceinte en bois qui aurait été remplacée par cette enceinte en pierre dans le premier quart du XI^e siècle. Aucun témoignage archéologique ou écrit ne permet toutefois d'accréditer ce qui n'est ici qu'une hypothèse.

⁴ Une extension au nord la portera plus tard à 2,5 hectares.

⁵ Il s'agit d'une première ébauche de concentration verticale, dont il est difficile d'avoir une idée précise, l'ensemble du palais ayant été reconstruit au milieu du XII^e siècle. Nous pourrions avoir affaire à une première forme de donjon rectangulaire, d'élévation encore relativement modeste.

⁶ La position privilégiée de l'église de Fécamp au centre de l'enceinte et sa pré-imminence vis à vis du palais ducal voisin ne seront sans doute pas étrangères à l'évolution ultérieure du site : passage « du palais ducal au palais de Dieu » (selon la formule d'Annie Renoux) et d'une abbaye ducal (relevant des ducs) à une abbaye papale (relevant du pape).

fera d'ailleurs que s'accroître au cours du Moyen Âge¹, est révélatrice des intentions primitives du duc : tout en assignant au site castral des fonctions politiques, administratives et militaires, Richard II cherche aussi, comme l'avait fait avant lui son père, à conférer au lieu d'importantes fonctions religieuses, lesquelles paraissent d'ailleurs à l'origine indissociables des précédentes : si le palais ducal est un lieu de vie et d'exercice du pouvoir laïc, il reste malgré tout étroitement associé à l'imposant centre religieux voisin, voué à la prière, à la *memoria*, et à la quête du salut. Ce n'est donc pas un hasard si la cité de Fécamp fut choisie, tant par les ducs Richard I et Richard II de Normandie que par l'abbé de Dijon Guillaume de Volpiano, pour passer les derniers instants de leur vie aux côtés des chanoines puis des moines chargés de prier pour eux² : les ducs comme l'abbé sont convaincus de l'efficacité de la prière pour écourter leur séjour au purgatoire, pour obtenir le salut et la vie éternelle. Par ce choix, ils bénéficient en ce lieu, après leur mort, d'une sépulture dans une abbaye élevée au rang de nécropole princière, où des religieux prient en permanence pour eux et où un culte local étendu, avec une commémoration personnalisée faisant l'objet de dispositions particulières, leur était annuellement dispensé : services pléniers dans le cas des deux ducs ; pitance avec charité dans le cas de l'abbé³.

L'organisation du site castral sous Richard II restera inchangée tout au long du XI^e siècle, et il faudra attendre le siècle suivant pour qu'il connaisse à nouveau des évolutions majeures, avec la réfection du château et l'adjonction de nouvelles tours au dispositif de défense de la première enceinte (voir le plan n° 5, p. 385).

¹ Notamment lors du prolongement du chœur vers l'Est sous Guillaume de Rots, dans les années 1090, puis lors du dédoublement de la nef de l'abbatiale vers l'ouest sous Raoul d'Argences, autour de 1200 (la nef passe alors de cinq à dix travées ; on observera que les cinq nouvelles travées sont plus longues que les précédentes : voir le plan n° 6).

² Il est remarquable que Guillaume de Volpiano ait choisi de passer les derniers instants de sa vie auprès de son disciple préféré, Jean de Ravenne, considéré comme son héritier et comme l'un des plus grands maîtres spirituels du XI^e siècle.

³ Les services commémoratifs sont consignés dans l'ordinaire de l'abbaye (ms. Fécamp, Musée de la Bénédictine, 186, fol. 196r). Comme pour les autres abbés de Fécamp qui lui ont succédé, elle se traduit par une pitance avec charité pour Guillaume de Volpiano (CHADD, 2002, p. 694 : « *Kal. Ianuar., Wilelmus abbas primus : pitanciam cum caritate. [...] x. Kl. Sept., Ricardus dux Noramnnorum secundum : seruicium plenarium. [...] xi. Kl. Dec., Ricardus dux Normannorum primus : seruicium plenarium* » ; voir l'Annexe n° 1).

La réforme de l'abbaye de la Trinité par Guillaume de Volpiano et ses disciples

« Aussi faut-il considérer la politique monastique du duc [Richard II] – qui avait donné à Guillaume [de Volpiano] et à son monachisme une place prépondérante dans la vie monastique normande pendant le premier tiers du XI^e siècle et qui est qualifié de "*pater patrie et maxime monachorum*" – non seulement comme un effort de réforme monastique, mais encore en liaison avec la politique générale de stabilisation et d'aménagement de son propre pouvoir ». Neithard BULST¹

La mise en place de la réforme bénédictine dans la collégiale en 1001 marque une étape décisive dans l'histoire du site castral de Fécamp : elle fournit à la place-forte une identité religieuse qui restera la sienne jusqu'à la fin du Moyen Âge, voire jusqu'à la Révolution. Le remplacement du collège de chanoines par une communauté de moines bénédictins venus de Saint-Bénigne de Dijon a contribué à rapidement hisser Fécamp au premier rang des centres religieux et intellectuels de la principauté normande. Contemporain des faits qu'il rapporte, Raoul Glaber a consacré un chapitre entier de sa *Vita domni Willelmi* à présenter la réforme introduite à Fécamp par son maître (chapitre 7). Écrivant au début des années 1030, le moine bourguignon résume l'action de Guillaume de Volpiano en Normandie en ces termes² :

Comme sa réputation de sainteté [celle de Guillaume de Volpiano] se répandait largement désormais, le vénérable duc des Normands Richard [II], lorsqu'il en eut vent³,

¹ BULST, Neithard, « La réforme monastique en Normandie : étude prosopographique sur la diffusion et l'implantation de la réforme de Guillaume de Dijon », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 319.

² GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 7 p. 48-51 : *Cum igitur fama sanctitatis illius iam latius deferretur, Normanorum dux uenerabilis illam comperiens Richardus misit ad eum, reuerenter supplicans ut ad se ueniret. Qui tandem libenter, ut rogatus fuerat, pergens uenit ad eum, a quo etiam, sicuti decebat, honorifice susceptus est. Cuius sanctissimis cum recreatus, ut erat totius boni amator, dux fuisset eloquiis, obsecrans illum ut ecclesiam sanctę et indiuiduę Trinitatis nomini et honori dicatam, in loco Fiscannensi cognomento antiquitus constructam, a suo tamen patre Richardo honorificentius reformatam, ordine monachorum suscipiens decoraret. Erat enim illic more uiuens carnali, iugo soluta regulari, clericorum leuis conciola. Cernens denique pater Willelmus illius animi deuotionem, promisit se cum Dei adiutorio illud quod poscebat impleturum. Qui pariter uenientes ad prædictum locum, satis sulline ac solenniter commisit ei isdem dux cum aliquibus episcopis dominium et curam regiminis totius loci. Tum uir Domini congregauit ibidem monachorum regularem cateruam, ita uidelicet personis numerosam ac bonorum studiis copiosam, ut triplici sui numero preteritorum numerum excelleret clericorum. Quod cernens iam dictus princeps multorum donorum ac possessionum largitionibus ampliauit locum. Monuit etiam tam abbatem quam cęteros fratres sæpius ut ab illo peterent quicquid suorum utilitati expedire nossent, utpote quoniam de hac re secundum uelle prouenerat ei et posse. Interea cernens uigilantissimus pater quoniam non solum illo loco, sed etiam per totam prouinciam illam necnon per totam Galliam in plebeiis maxime scientiam legendi ac psallendi deficere et annullari, clericis instituit scolae sacri ministerii, quibus pro Dei amore assidui instarent fratres huius officii docti, ubi siquidem gratis largiretur cunctis doctrinę beneficium ad coenobia sibi commissa confluentibus, nullusque qui ad hoc uellet procedere prohiberetur, quin potius tam seruis quam liberis, diuitibus cum egenis, uniforme caritatis impenderetur documentum. Plures etiam ex ipsis ex coenobiis, utpote rerum tenues, accipiebant uictum. Ex quibus quoque nonnulli in sanctę conuersationis monachorum deuenere habitum. Cuius denique institutionis labor nimium optabilem diuersis ecclesiis contulit fructum. Nam præfatum, ut dicere ceperamus, locum taliter claustris atque officinis regularibus cęterisque bonorum copiis adornauit, ut præ cęteris illius prouincię felicibus semper floreat incrementis.* Commentaire de ce passage dans *ibidem*, p. 101-104 et 113.

³ À partir de 999, Richard II intervient à plusieurs reprises aux côtés de son suzerain, le roi de France Robert le Pieux

lui dépêcha un messenger pour le supplier respectueusement de venir le voir. Guillaume accéda volontiers à sa demande¹, et il fut reçu par le duc avec les honneurs qui lui étaient dus. Après s'être fortifié à sa très sainte conversation², en ami de tout bien qu'il était, le duc lui demanda de recevoir l'église dédiée à la sainte et indivise Trinité, jadis construite en un lieu appelé Fécamp³, puis restaurée très honorablement par son père⁴, et de lui donner l'ordre monastique pour ornement. Il se trouvait là un groupuscule de clercs, qui avait rejeté le joug régulier pour vivre de façon charnelle⁵. Voyant la dévotion du duc Richard⁶, le père Guillaume lui promit d'accomplir tout ce qu'il demandait, avec l'aide de Dieu. Ils se rendirent ensemble sur place⁷, et le duc, entouré de quelques évêques⁸, remit à Guillaume, de façon très solennelle et conforme au rite, l'autorité sur l'établissement et la direction de toute sa gestion⁹. Alors l'homme de Dieu y rassembla une troupe de moines vivant sous la règle, si nombreuse du point de vue des personnes et si copieuse en aspirations vertueuses qu'elle dépassait de trois fois le nombre des

(996-1031), notamment en Ile-de-France et en Bourgogne (NEVEUX, 1998, p. 71 et 77-81). Il est possible que Richard II ait pris connaissance des succès des réformes menées par Guillaume de Volpiano en Bourgogne lors de ses interventions auprès du roi Capétien. Les ducs de Normandie étaient néanmoins entrés en relation avec l'abbé de Dijon dès le début des années 990 (voir la note suivante).

¹ Notons que Raoul Glaber ne mentionne pas l'existence d'un refus préalable à l'acceptation de l'abbé de Dijon. Cette information apparaît chez l'auteur du *Libellus de revelatione*, qui compose son œuvre à la fin du XI^e siècle (*PL*, t. 151, p. 721). Selon ce dernier, Maieul, puis Guillaume de Volpiano, craignant les Normands, « hommes barbares et farouches, démolisseurs de temples saints », auraient l'un et l'autre refusé de venir réformer Fécamp ; d'après cette source, Guillaume n'aurait donc répondu favorablement à l'appel du duc que dans un second temps (voir GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 101-102). Ce témoignage tardif pose problème dans le cas de Guillaume, car le comte Richard I^{er} de Normandie (942-996) avait fait don de l'église de Saint-Aubert-sur-Orne (en Hiémois) et du domaine attenant à l'abbé de Dijon (990-1031) dès 990-996, ce qui montre que Guillaume de Volpiano a très tôt entretenu des relations privilégiées avec les Normands (CHEVRIER & CHAUME n° 208 ; FAUROUX, p. 23 n° 17). Voici ce que dit la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* à ce sujet : « Nortmannorum comes Richardus dedit sancto Benigno ecclesiam sancti Adalberti, cum uilla, et omnibus terris ad eam pertinentibus sitam in pago Oximensi, quod filius eius Richardus et ipsius Richardus filius Robertus, et Rotberi filius Willelmus, postea per succedentia tempora laudauerunt et firmauerunt donum ; atque aduocati et defensores earundem rerum ad tutelam huius domus Dei fuerunt, et adhuc sunt » (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 175). La même source signale par ailleurs que le duc de Normandie Richard II et son frère l'archevêque de Rouen Robert ont souscrit une charte en faveur de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon en 1003. Ces liens des ducs de Normandie avec l'abbaye de Saint-Bénigne expliquent leur inscription en tant que bienfaiteur dans le nécrologe de ce monastère (*ibidem*).

² Sur l'efficacité du verbe de Guillaume de Volpiano, ventée par Raoul Glaber, voir GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 115. Ce passage confirme l'influence de la pensée de Guillaume sur Richard II.

³ Allusion à l'abbaye de moniales mérovingiennes, évoquée plus haut.

⁴ Allusion à la construction de la collégiale par le duc Richard I^{er} (dont la description fournie par Dudon de Saint-Quentin a été reproduite ci-dessus).

⁵ Ce passage, qui relève en partie du *topos*, suggère que les chanoines de la collégiale de Fécamp n'appliquaient pas convenablement la *Règle des chanoines* de saint Chrodegand de Metz à laquelle ils étaient censés être soumis.

⁶ Ce passage confirme la foi sincère de Richard II. Raoul Glaber consacre deux passages intéressants de ses *Histoires* à la conversion, à la dévotion et aux mœurs des ducs normands, envers lesquels il se montre particulièrement indulgent (RAOUL GLABER, éd. et trad. ARNOUX, 1996, lib. I, chap. 21 p. 74-75 et lib. IV, chap. 20 p. 258-261 ; ARNOUX, 2000, p. 88-90).

⁷ Ce passage montre que Richard II a sans doute d'abord accueilli Guillaume à Rouen avant de le conduire à Fécamp.

⁸ Il est vraisemblable que l'archevêque de Rouen Robert (989-1037), frère de Richard II, était l'un de ces évêques.

⁹ Guillaume de Volpiano fut abbé de Fécamp de 1001 à 1028.

clercs précédents¹. À cette vue, le prince susdit agrandit le lieu en lui offrant des présents et des possessions en grand nombre [voir la carte n° 18]². Il recommanda également très souvent à l'abbé et aux autres frères de lui réclamer tout ce qui pourrait leur sembler utile, puisqu'en l'affaire il avait les moyens de les satisfaire conformément à sa volonté³.

Cependant, dans sa très grande vigilance, le père constata que la science de la lecture et de la psalmodie baissait considérablement dans la population, jusqu'à devenir inexistante, non seulement en ce lieu, mais aussi dans toute la province, voire toute la Gaule ; il institua donc pour les clercs des écoles où, pour l'amour de Dieu, le ministère sacré leur serait continûment enseigné par des frères compétents en la matière, et où le bienfait de cet enseignement serait même dispensé gracieusement à tous ceux qui afflueraient vers les monastères placés sous sa direction⁴ : il avait interdit de repousser quiconque viendrait dans cette intention ; mieux, on devait octroyer à tous une manifestation de charité identique, aux serfs autant qu'aux libres, aux riches autant qu'aux pauvres. Beaucoup d'entre eux, dont les ressources étaient minces, étaient même nour-

¹ Nous avons vu précédemment qu'il s'agissait de moines venus de Saint-Bénigne de Dijon, et que la communauté monastique comportait déjà cinquante moines en 1017/8 (cf. souscriptions dans la charte de fondation de Frutuaria). On peut donc supposer que la communauté établie en 1001 comportait autour d'une quarantaine de moines (ce qui correspond à plus de trois fois la douzaine de chanoines établis dans la collégiale en 990). L'effectif aurait ensuite été porté à cinquante moines suite aux généreuses donations duciales de 1006. Si l'on suit le témoignage du moine Adelelm, rapporté par Baudri de Bourgueil dans sa lettre aux moines de Fécamp, les effectifs auraient continué de croître jusqu'à l'abbatit de Guillaume de Rots (1078-1107), qui marque, de ce point de vue, la fin d'une première apogée. D'après ce témoignage, le nombre de moines se serait sensiblement réduit sous l'abbatit de Roger de Bayeux (1107-1139). Il est néanmoins probable que les effectifs soient remontés suite à la « redécouverte » de la relique du Précieux Sang en 1171, qui valut un regain de prestige au monastère. Sous Henri de Sully, Raoul d'Argences et leur successeurs du XIII^e siècle, l'abbaye semble particulièrement prospère et renommée : cette période constitue vraisemblablement une seconde apogée en terme d'effectifs. Si le nombre de moines présents dans l'établissement n'est pas connu pour le Moyen Âge, à l'époque mauriste, l'établissement comportait une quarantaine de moines en 1702 (d'après le plan n° 7), 35 en 1766 puis autour d'une trentaine (de 28 à 32) jusqu'en 1785 avant de chuter brutalement à « seulement » 22 religieux au moment de la fermeture du monastère en 1790 (MONTIER, 1959, p. 37). Ce nombre restait toutefois élevé comparativement à celui des autres établissements normands.

² Pour les donations primitives de Richard II, voir les deux diplômes dressés le 30 mai 1006, l'un ducal (FAUROUX n° 9 ; ARTEM n° 2662 ; Scripta n° 1435 ; BLOCHE n° 3), l'autre royal (ARTEM n° 2663 ; Scripta n° 264 ; BLOCHE n° 4). Autres donations de Richard II : entre 1017 et 1025 (FAUROUX n° 31 ; ARTEM n° 2674 ; Scripta n° 1457 ; BLOCHE n° 9) et en août 1025 (FAUROUX n° 35 ; Scripta n° 1461 ; BLOCHE n° 11). La pancarte de 1025, qui reprend les principales donations de Richard I et Richard II (FAUROUX n° 34 ; ARTEM n° 2673 ; Scripta n° 1460 ; BLOCHE n° 10), a vraisemblablement été dressée à la fin de l'abbatit de Jean de Ravenne, dans les années 1070 (voir ma contribution à paraître sur ce sujet).

³ Les donations effectuées par Richard II entre 1017 et 1025 confirment les dispositions très favorables du duc envers l'abbaye de la Trinité de Fécamp, ainsi que ses largesses remarquables envers les moines (voir la note précédente).

⁴ Raoul Glaber décrit ici les écoles instituées par Guillaume de Volpiano dans certains des établissements où il exerça la charge abbatiale. Il y avait donc à Fécamp, comme dans d'autres monastères importants où il fut abbé, au moins deux écoles : une classique, destinée à la formation des moines du lieu (oblats et novices) ; l'autre plus originale, destinée à la formation des clercs.

ris par les monastères¹. Certains prirent l'habit de la sainte vie monastique². Son action d'enseignement produisit donc un fruit très enviable pour diverses églises³. Car, ainsi que j'ai commencé à le dire, il orna le lieu susdit [c'est-à-dire l'abbaye de la Trinité de Fécamp] de bâtiments claustraux, d'ateliers monastiques⁴ et de quantité d'autres biens, à tel point que ces heureux agrandissements le rendent toujours florissant plus que tout autre dans cette province⁵.

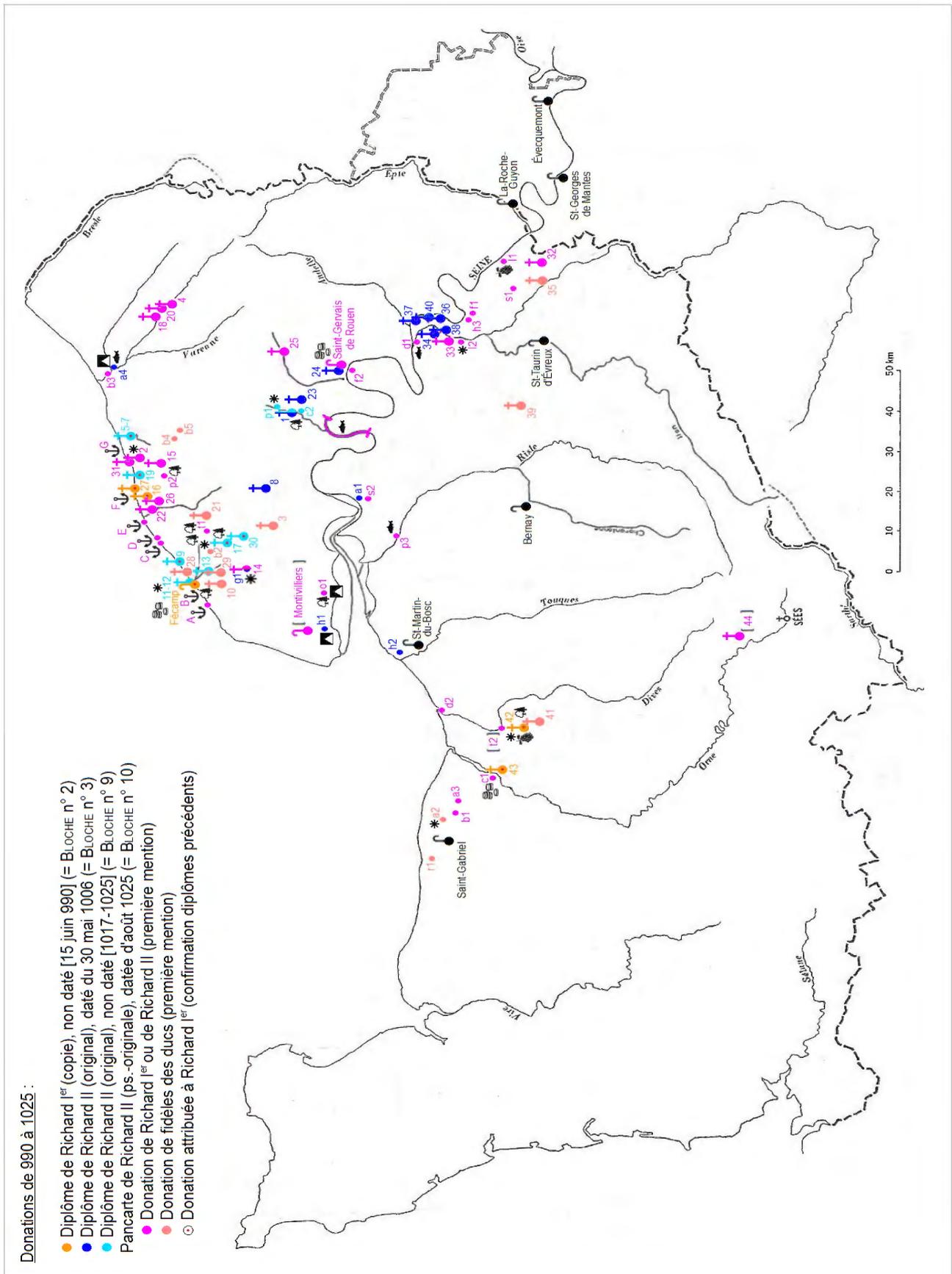
¹ Les écoles créées par Guillaume de Volpiano permettaient donc aux clercs souhaitant être formés au « ministère sacré », de recevoir « un enseignement de haut niveau, gratuit et ouvert à tous, toutes classes sociales confondues » et quelles que soient leurs ressources (GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 113).

² La *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* développe ce passage et fournit plusieurs exemples (voir ci-dessous).

³ Il s'agit ici des églises touchées par les réformes de Guillaume de Volpiano, et qui reçurent des clercs et des moines formés dans les écoles créées par cet abbé.

⁴ Il convient de rapprocher ce passage de la lettre du prieur R. de Fécamp au prieur D[ominique] de Saint-Bénigne de Dijon, datant de 1001-1003/4, où il est question d'ouvriers bourguignons attendus pour achever les travaux commencés dans le monastère (voir *supra*, partie 1, pièce justificative n° VI, p. 283-284). Le *Liber de revelatione* précise que des bâtiments claustraux, des ateliers et des maisons avaient été édifiés par Richard II avant l'arrivée de Guillaume de Volpiano (GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 103 n. 102). Le fait que la collégiale ait été desservie par des chanoines soumis à la règle de Chrodegang de Metz suggère même que ce type de bâtiment fut construit dans les années 990.

⁵ Le témoignage de Raoul Glaber confirme que l'abbaye de Fécamp avait déjà acquis, dans les années 1030, une place prééminente parmi les établissements religieux de la province ecclésiastique de Rouen.



Carte n° 18 : donations des ducs Richard I et II à la Trinité de Fécamp (990-1025)
 (adaptation de LEMARIGNIER, 1977, p. 387 n. 108 et carte, avec BLOCHE n° 2, 3, 9 et 10)

| | |
|--|---|
| <p> Domaine avec église</p> <p><u>Diocèse de Rouen :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Barentin 2) Blosserville 3) Bolleville 4) Bures[-en-Bray] 5-7) Dun, aujourd'hui autour de Bourg-Dun 8) Écreteville[-lès-Baons] 9) Életot 10) Épreville (+ ham. des Marquets) 11-12) Fécamp (St-Étienne, St-Benoît) 13) Ganzeville 14) Grainville[-l'Alouette], aujourd'hui Grainville-Ymauville 15) Houdetot 16) Ingouville 17) Limpleville 18) Maintru 19) Manneville[-ès-Plains] 20) Osmoy[-Saint-Valéry] 21) Ourville[-en-Caux] 22) Paluel (+ ham. Conteville + mesnils Janville et Bertheauville) 23) Pissy, aujourd'hui Pissy-Pôville 24) Rouen (St-Paterne) 25) Sainte-Marie-du-Wast, aujourd'hui Fontaine-le-Bourg 26) Saint-Riquier[-ès-Plains] (+ mesnil de Veauville) 27) Saint-Valéry[-en-Caux] 28) Senneville[-sur-Fécamp] 29) Tourville[-les-Ifs] 30) Trémauville 31) Veules[-les-Roses] <p><u>Diocèse d'Évreux :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 32) Douains 33) Incarville 34) Le Vaudreuil 35) Ménilles 36) Porte-Joie (Ste-Cécile) 37) Poses (St-Quentin) 38) Saint-Étienne-du-Vauvray 39) Saint-Mélain[-la-Campagne], aujourd'hui Graveron-Semerville 40) Tournedos-sur-Seine (St-Saturnin) <p><u>Diocèse de Bayeux :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 41) Airan 42) Argences 43) Mondeville <p><u>Diocèse de Sées :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 44) Almenêches <p> Domaine avec abbaye</p> <p> Domaine avec prieuré</p> | <p> Ports</p> <ol style="list-style-type: none"> A) Yport B) Fécamp C) Les Petites-Dalles (Saint-Martin-aux-Buneaux) D) Les Grandes-Dalles (Sassetot-le-Mauconduit) E) Veulettes-sur-Mer F) Saint-Valéry-en-Caux G) Veules-les-Roses <p>● Domaine sans édifice religieux</p> <ol style="list-style-type: none"> a1) Aizier a2) Amblie a3) Anisy a4) Arques b1) Barbière, aujourd'hui Thaon b2) Beaunay b3) Bouteilles, aujourd'hui Rouxmesnil-Bouteilles b4) Brametot b5) Butot, aujourd'hui Biville-la-Rivière c1) Caen c2) Campeaux (Les), aujourd'hui Barentin d1) Damps (Les) d2) Dives-sur-Mer f1) Fontaine-Bellenger f2) Fosse-du-Pré et Pré-Pépin, près de Rouen g1) Grainville[-l'Alouette] h1) Harfleur h2) Hennequeville, aujourd'hui Trouville-sur-Mer h3) Heudebouville l1) Longueville, aujourd'hui Saint-Pierre-d'Autils l2) Louviers o1) Oudalle p1) Pavilly (près du gourd) p2) Pleine-Sève p3) Pont-Audemer r1) Ryes s1) Sainte-Colombe[-près-Vernon] s2) Sainte-Croix-sur-Aizier t1) Taintal, aujourd'hui Valmont t2) Troarn <p>non localisé :</p> <p><i>Bretennes</i></p> <p>Pêcherie de Saint-Leufroy (sur la Seine)</p> <p>Pêcherie de Stindrap</p> <p> Taxes et dîme</p> <p> Pêcherie</p> <p> Saline</p> <p> Moulin</p> <p> Forêt</p> <p> Vigne</p> |
|--|---|

Noms de lieux et pictogrammes utilisés dans la carte qui précède

Dans ce passage de la *Vita domni Willelmi*, Raoul Glaber rapporte la disparition presque complète de la connaissance de la lecture, des coutumes liturgiques et de l'enseignement du « ministère sacré », c'est-à-dire des sciences divines, tant à Fécamp que dans l'ensemble de la province ecclésiastique de Rouen vers l'an Mil¹. Or, du fait de ses aptitudes, de ses formations et de ses fonctions,

¹ Le tableau est probablement un peu noirci, puisque les chanoines disposaient de quelques livres avant l'arrivée de Guillaume.

l'abbé de Dijon avait acquis de solides compétences dans ces différents domaines : après avoir étudié la grammaire à Pavie et avant son entrée à Cluny en 987, alors qu'il n'était encore âgé que d'une vingtaine d'années, il avait déjà exercé les charges de gardien de l'office divin et de maître de l'école dans son monastère de Lucedio¹. Il avait depuis acquis une solide expérience en tant que réformateur. Mais Raoul Glaber nous apprend surtout, au chapitre 12 de sa *Vita*, que Guillaume disposait de dons exceptionnels pour le chant ainsi que de compétences musicales hors norme. Ses aptitudes le conduisaient, en tant que réformateur, à intervenir personnellement et régulièrement dans l'élaboration et dans l'adaptation du répertoire liturgique des établissements placés sous son autorité et sous son patronage² :

Parfaitement instruit à la fois dans le doux chant céleste et la musique instrumentale, et rompu à l'art de leur enseignement, en corrigeant et en amendant tout le chant produit nuit et jour par les chœurs de ses moines, tant dans les antiennes que dans les répons et les hymnes, il amena celui-ci à une telle perfection qu'il ne se trouve personne pour chanter plus harmonieusement et plus justement dans toute l'Église romaine. Et il embellit le chant des psaumes d'une mélodie très douce, différenciant les tons plus qu'on ne l'avait jamais fait³.

Le témoignage de Raoul Glaber permet de déduire que la réforme de Guillaume de Volpiano portait principalement sur la liturgie, et sur le chant qui lui est associé⁴. Plusieurs auteurs, tels que dom Le Roux, dom Hesbert, Michel Huglo, Solange Corbin, Diane Dolan et plus récemment Olivier Diard et Véronique Gazeau⁵, ont pu vérifier l'exactitude et la précision des renseignements fournis

¹ Raoul Glaber indique en effet aux chapitres 3 et 4 de la *Vita domni Willelmi* : « *Constituitur etenim diuini officii assiduus custos ac scolę capitalis illius loci* » ; « ... *pene ipsi soli omnis cura ac sollicitudo psallendi, legendi, horarumque pulsandi die noctuque loci illius incumberet* » (GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 38-39).

² GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 66-67 : « *Cum supernę dulcedinis nectare, artificialis etiam musicę perdoctus ac comptus dogmate, quicquid in psallendo choris suorum psallebatur die ac nocte tam in antiphonis quam in responsoriis uel hymnis, corrigendo et emendando ad tantam derexit rectitudinem ut nullis decentius ac rectius psallere contingat in tota ecclesia Romana. Psalmorum nichilominus concentum dulcissimo ultra omnes distinguens decorauit melodimate* ».

³ La traduction proposée par Véronique Gazeau et Monique Goulet suit ici l'interprétation proposée par Michel Huglo (HUGLO, 1956, p. 9-18 ; HUGLO, 1971, p. 328-333). Ce passage incite à penser que certains psautiers, utilisés dans les monastères réformés par Guillaume de Volpiano, pouvaient être accompagnés de notations alphabétiques et neumatiques propres à l'enseignement musical de l'abbé de Dijon. L'inventaire de la bibliothèque datant du milieu du XI^e siècle mentionne plusieurs psautiers.

⁴ Guillaume de Volpiano a la réputation d'avoir été un réformateur très exigeant. Dans sa *Chronique*, écrite à la fin du XI^e siècle, Hugues de Flavigny insiste d'ailleurs sur sa rigueur, qui lui valut le surnom de Super-Règle : « *Willelmus a rigore feruentis propositii Supra Regula dictus est* » (MGH SS, t. 8, p. 391, l. 31-32 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 104). Ce surnom montre que ses exigences allaient au-delà des prescriptions de la *Règle de saint Benoît*. Raoul Glaber précise d'ailleurs : « à l'égard de tous il se comportait tantôt doucement, tantôt sévèrement – manière qu'il savait être la meilleure –, mais dans les deux cas avec charité » (GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 10 p. 58-59 : « *Omnibus enim, sicuti expedire nouerat, siue leniter seu asperrime caritatiue tamen huiusmodi exhibebat* »).

⁵ À ce sujet et sur ce qui suit, voir GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 113-114.

par Raoul Glaber dans sa *Vita*, et mesurer par la même occasion l'influence exercée par Guillaume de Volpiano dans ces deux domaines. Pour l'office, l'abbé de Dijon mit systématiquement en place le cursus liturgique bénédictin dans les monastères touchés par ses réformes lorsque ceux-ci ne l'avaient pas déjà adopté : l'usage de 12 leçons et de 12 répons répartis sur les trois nocturnes pour les fêtes solennelles s'est donc rapidement imposé dans les établissements relevant du réseau spirituel volpianien. Quant au répertoire liturgique des établissements réformés, l'influence de Guillaume « se vérifie par la présence de pièces originales, probablement composées par lui, par l'adaptation d'autres pièces au moyen de variantes musicales et littéraires (que Raoul Glaber qualifie d'amendements et corrections) et par modification de leur ordre dans certaines solennités »¹. Enfin, dans le domaine du chant et de la musique, Guillaume de Volpiano avait recours à deux systèmes de notations : le premier, alphabétique selon le système A-P indiqué sur le monocorde, pourrait bien avoir été mis au point par lui (système utilisé surtout lors de l'apprentissage de nouveaux chants et offices, et permettant une précision jusqu'alors inconnue)² ; le second, neumé (usage des neumes dites de Fécamp, correspondant à une adaptation des neumes dites françaises qui étaient sans doute déjà présents en Normandie à cette époque), était surtout utilisé pour les morceaux déjà connus. Nous retrouvons encore aujourd'hui ces deux types de notation, parfois associés, dans certains manuscrits des XI^e et XII^e siècles d'établissements touchés par ses réformes. C'est en particulier le cas à Fécamp, qui fut assurément l'un des grands centres de formation au chant et à la musique créé par Guillaume et qui a gardé pendant environ deux siècles³ l'usage des systèmes de notations musicales introduits par son premier abbé⁴. Une fidélité et un conservatisme que l'on retrouve d'ailleurs de ma-

¹ *Ibidem*.

² Sur les notations alphabétiques, voir CORBIN, 1955, p. 913-924, en particulier p. 920-924. En 1955, Solange Corbin avait déjà mis en évidence la zone de réception et d'usage de la notation alphabétique A-P et la mettait en relation avec les lieux de réforme de Guillaume de Volpiano en Bourgogne et en Normandie (*ibidem*, p. 923-924). On complètera son propos en précisant que le ms. Rome, Vat. Reg. 577 est l'exemplaire autographe du moine Odorannus de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, qui fut le disciple de Guillaume de Volpiano à Saint-Germain-des-Prés vers 1026-1027. Les progrès réalisés dans les recherches en musicologie depuis 1955, notamment par dom Hesbert et Michel Huglo, permettent aujourd'hui à Shin Nishimagi d'affirmer : « La notation alphabétique selon ce système A-P fut adoptée dans les livres de chants provenant des monastères dijonnais et normands réformés par Guillaume de Volpiano » (NISHIMAGI, Shin « Origine d'un *libellus* guidonien provenant de l'abbaye de Saint-Évroult : Paris, BnF, lat. 10508, fol. 136-159 (fin du XII^e s.) », 2008, p. 194). Il s'agit d'un système sans doute un temps adopté en Italie du nord (sans doute à Lucedio et Fruttuaria, où Guillaume de Volpiano fut respectivement moine et abbé), car apparenté à celui que mit en place Guy d'Arezzo, moine de Pomposa, avec sa notation alphabétique selon le système A-G (usage des lettres A-G, a-g et aa-gg) permettant de différencier les octaves (contrairement au système de Guillaume).

³ Le traité de Gui d'Arezzo arrive en Normandie seulement à la fin du XII^e siècle par l'intermédiaire de Saint-Évroult (ms. Paris, BnF, lat. 10508 ; cf. *ibidem*). Un autre manuscrit contemporain, provenant du Bec, de Saint-Wandrille ou de Jumièges (ms. Paris, BnF, lat. 10509) contient aussi le traité de Gui. Jusqu'au début du XIII^e siècle, on a continué à utiliser à Fécamp et en Normandie la notation alphabétique suivant le système A-P introduit très tôt par Guillaume de Volpiano et resté en usage plus longtemps que dans d'autres régions (CORBIN, 1955, p. 923). Sans doute utilisé en Italie du nord du temps de Guillaume de Volpiano, le système A-P fut semble-t-il rapidement remplacé dans cette région par le système de Guy d'Arezzo.

⁴ À ce sujet, voir CORBIN, 1977, p. 102-110 (à compléter avec les notices du projet MANNO du Sapat) : dans cet ouvrage de synthèse, l'auteur signale quatorze manuscrits originaires de Fécamp (mss. Paris, BnF, lat. 989, 1714,

nière encore plus marquée au niveau de la conservation du répertoire liturgique : confirmant et approfondissant les conclusions générales déjà acquises par l'abbé Victor Leroquais au terme de ses monumentaux travaux sur les sacramentaires, missels et bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France¹, les travaux de dom Hesbert², dom Le Roux³ et du chanoine Tardif⁴ ont montré que les bréviaires et les missels des XIII^e-XV^e siècles conservés pour Fécamp et le Mont Saint-Michel sont en fait les copies tardives de livres liturgiques plus anciens, dont les archétypes sont principalement un antiphonaire et un sacramentaire aujourd'hui perdus et qui suivaient le cursus liturgique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon ; ces deux livres liturgiques furent introduits à Fécamp par Guillaume de Volpiano au début de sa réforme et exercèrent par la suite une influence considérable en Normandie puis dans les territoires touchés par l'expansion normande, en particulier et Angleterre et, dans une moindre mesure, en Sicile. Il conviendra donc de porter une attention spéciale à ces différents aspects, liturgiques et musicaux, dans la suite de cette enquête afin de mieux mesurer cette influence, notamment par l'intermédiaire des réseaux de confraternité.

Dans sa *Vita*, Raoul Glaber fait de Guillaume de Volpiano l'unique artisan de la renaissance spirituelle en Normandie et ne fait pas la moindre allusion au rôle de ses disciples. Il fait également de Fécamp le principal centre de réforme de Guillaume dans la province ecclésiastique de Rouen et il

1805, 1928, 2401, 2403, 5359 et Rouen 244 [A 261], 290 [A 213], 465 [A 217], 489 [A 254], 1382 [U 109], 1396 [U 135], 1417 [U 45]). Elle en indique trois autres originaires du Mont Saint-Michel (mss. Avranches, BM, 98, 109 et 129). En revanche, les deux qu'elle donne comme étant de Saint-Évroult ne sont pas de cette origine : le ms. Vaticano, BAV, Reg. lat., 633 est en réalité originaire de Fécamp et n'a quitté ce monastère qu'au XVI^e siècle (LECOUTEUX, 2004, p. 5 n. 19 ; LECOUTEUX, 2005 ; LECOUTEUX, 2011, p. 52-53, 80). Le ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 1723, de part son contenu, semble lié à la fois aux abbayes de Saint-Bertin et de Fécamp (ce qui demande néanmoins une enquête approfondie ; nous avons vu, dans la partie 1 de notre enquête, que ces deux établissements étaient spirituellement associés depuis le début du XII^e siècle). La notation alphabétique suivant le système A-P se retrouve aussi dans le ms. Paris, BnF, lat. 10508 de Saint-Évroult (CORBIN, 1955, p. 921). Il convient d'ajouter à cette liste le ms. Vaticano, Reg. lat. 755, fol. 101-105, lui aussi originaire de Fécamp (à ce jour, seize manuscrits provenant de Fécamp ont donc été identifiés comme comportant ce système de notation : c'est de loin l'établissement ayant conservé le plus de témoins isolés de ce système).

¹ LEROQUAIS, Victor, *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. I, Paris, 1934, introduction, en particulier p. VI-LXII.

² HESBERT, René-Jean, *Corpus antiphonarium officii*, Rome, 1963-1979, 6 vol. Voir surtout le tome 5 (1975), p. 5-18 et 407-444 et en particulier p. 411-412 (groupe II), p. 429 (groupe Saint-Bénigne), p. 442 (groupe Saint-Bénigne) et p. 444.

³ LE ROUX, 1967, p. 417-472, en particulier l'introduction p. 417-418 et la conclusion 469-472.

⁴ TARDIF, 1967, p. 353-377, en particulier p. 353, 365, 368-371, 376-377. Certains des résultats obtenus par le chanoine Tardif mériteraient d'être approfondis. Un réexamen des calendriers liturgiques du Mont Saint-Michel permet d'observer que le sanctoral du Sacramentaire du Mont (ms. New York, Pierpont Morgan Library, 641 + ms. Rouen, Bibliothèque municipale, mm 15 [suppl. 116]) lorsqu'il ne provient pas du fond commun des sacramentaires, missels et bréviaires que l'on retrouve dans presque tous les calendriers (voir la liste des saints dits grégoriens et des saints dits gélasienis donnée par Victor Leroquais : LEROQUAIS, t. I, 1934, p. CXXX-CXXXII), reproduit principalement le sanctoral propre à l'abbaye de la Trinité de Fécamp, qui dérive lui-même de celui de Saint-Bénigne de Dijon : on comparera les éditions des calendriers de Fécamp et du Mont Saint-Michel (respectivement CHADD, 2002, p. 761-789 et LEMARIÉ & TARDIF, 1967, p. 290-301). Demeure le cas problématique du « bloc » de saints et d'usages rémois (TARDIF, 1967, p. 369-371), provenant soit d'une seconde source utilisée comme modèle au Mont, soit d'une influence mixte, à la fois dijonnaise et rémoise, à l'origine de la liturgie primitive fécampoise (l'influence dijonnaise l'ayant emporté par la suite). Cette seconde hypothèse est d'autant plus intéressante qu'une influence rémoise semble effectivement perceptible à Fécamp dans la première moitié du XI^e siècle.

se dispense de mentionner les autres interventions de l'abbé de Dijon dans le duché. S'il est naturel que Raoul Glaber concentre tous les mérites sur le héros de son œuvre hagiographique, en revanche la place spéciale accordée par le moine bourguignon à la seule abbaye de la Trinité de Fécamp mérite de retenir notre attention : son témoignage confirme le rôle essentiel de l'abbaye de Fécamp comme fer de lance des réformes spirituelles et culturelles voulues par l'abbé de Dijon et par Richard II dans la province ecclésiastique de Rouen. Il contredit sur ce point certains témoignages plus tardifs et a priori moins bien informés. Ainsi, lorsqu'Orderic Vital prend la plume un siècle plus tard, autour des années 1130, c'est une toute autre version des faits qui présente à ses lecteurs. Le moine de Saint-Évroult cristallise cette fois tous les mérites sur la seule personne de Lanfranc de Pavie, qui opère au Bec puis à Saint-Étienne de Caen à partir du milieu du XI^e siècle ; il « passe sous silence et même va jusqu'à nier l'action entreprise par ses nombreux devanciers », à commencer par celle de Guillaume de Volpiano et de ses disciples, qu'il n'a pas connu¹. Pierre Bouet souligne à juste titre la vision réductrice d'Orderic Vital. Non contemporain des faits qu'il rapporte, il semble dans l'incapacité de restituer ce qui s'est produit avant la conquête de 1066². Il se montre de ce fait extrêmement discret sur les deux premiers abbés de Fécamp Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne, sur lesquels il ne dispose manifestement que de peu d'informations : il qualifie le premier d'homme sage et de chrétien très fervent (« *uir sapiens et in religione feruentissimum* ») et indique simplement qu'il a dirigé son monastère de Fécamp avec ingéniosité et piété (« *sollerter et religiose* ») ; il ne désigne le second que comme « *uenerabilis abbas* ». Il donne également peu de renseignements sur les autres disciples de Guillaume, qui interviennent à Jumièges, au Mont Saint-Michel et à Bernay (Thierry, Suppon et Raoul), ou sur ceux qui réformèrent les abbayes de Saint-Ouen (Hildebert) et de Saint-Wandrille (Gérard). Au pire, il les ignore complètement. Au mieux, il ne fournit que des mentions vagues et laconiques, qui contrastent avec les longs développements et les éloges consacrés à d'autres abbés normands, et notamment au troisième abbé de Fécamp, Guillaume de Rots (1078-1107)³. D'une manière générale, Orderic Vital est capable de faire l'éloge d'abbés et d'évêques déjà morts, lorsque ceux-ci ont été actifs entre la Conquête de 1066 et le début du siècle suivant. Ainsi, par exemple, Ainard de Saint-Pierre-sur-Dives (1046/7-1078), Durand de Troarn (1059-1088), Gerbert de Saint-Wandrille (1063-1089), Lanfranc de Saint-Étienne de Caen (1063-1070) et de Cantorbéry (1070-1089), Gontard de Jumièges (1079-1095), Anselme du Bec

¹ BOUET, 2000, p. 27.

² Ce simple constat doit inciter l'historien à la prudence lorsque le moine de Saint-Évroult traite d'événements antérieurs à 1066.

³ ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. II, lib. IV, p. 292 ; ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. VI, lib. X p. 40 et lib. XI, p. 138-139 ; à ce sujet, voir déjà GAZEAU, 2002, p. 47 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 104). Même tendance à mettre Guillaume de Rots en valeur par rapport à ses prédécesseurs chez son contemporain Baudri de Bourgueil, d'après le témoignage d'Adelelme (*Neustria Pia*, éd. DU MONSTIER, p. 229 ; *PL 166*, col. 1176 ; LEROUX DE LINCY, 1840, p. 275).

(1078-1093) et de Cantorbéry (1093-1109)¹. Du fait des défaillances de la mémoire humaine, le moine de Saint-Évroult – malgré les nombreux témoins qu'il n'a pas manqué de consulter pour composer son œuvre – est incapable de remonter, faute de sources écrites à sa disposition, au-delà de cinquante à soixante-quinze ans en arrière ; il ne fournit ainsi que fort peu de renseignements précis sur les abbés des deux premiers tiers du XI^e siècle. Pour cette période, afin de compléter le témoignage de Raoul Glaber, ce n'est donc pas à Orderic Vital qu'il convient de recourir. Guillaume de Jumièges et Guillaume de Poitiers, qui ont travaillé entre 1050 et 1080, sont déjà plus proches des événements qui nous intéressent. Malheureusement, leurs récits ne sont que de peu d'utilité directe pour l'historien de Fécamp. Aucun d'eux ne mentionne d'ailleurs Guillaume de Volpiano². Globalement, ils s'intéressent peu aux abbés et aux monastères normands du XI^e siècle : le sujet qu'ils ont choisi de traiter, centré autour des ducs de Normandie, et en particulier de Guillaume le Conquérant, était ailleurs. La plupart des autres sources narratives normandes et fécampoises sont plus tardives et posent elles aussi de multiples difficultés pour l'interprétation des événements antérieurs à la Conquête. C'est donc encore une fois à des auteurs extérieurs au duché de Normandie qu'il convient de se référer pour tenter de compléter le témoignage du moine bourguignon. Comme je viens de l'évoquer, Raoul Glaber, dans sa *Vita domni Willelmi*, ne signale, pour la Normandie, que l'intervention de Guillaume à Fécamp sans faire la moindre allusion aux autres monastères touchés par sa réforme ; il ne donne aucune information précise sur les conversions monastiques s'étant opérées dans cet établissement du temps de Guillaume ; et il ne parle pas davantage de la succession de cet abbé. Par chance, un autre témoin contemporain des événements a pris la plume en faisant le choix de compléter cette partie du récit de Raoul, qui constitue d'ailleurs l'une de ses sources. Il s'agit de l'auteur anonyme de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, qui a personnellement connu dans son abbaye bourguignonne les abbés Guillaume de Volpiano, Halinard puis Jean de Ravenne et qui écrit autour de 1060. Bien que son témoignage soit près de trente ans plus tardif que celui de Raoul Glaber, il ajoute des précisions fort intéressantes aux propos de son prédécesseur. Après avoir résumé en quelques lignes les informations fournies par ce dernier³, il poursuit son récit sur la réforme de

¹ Voir à ce propos les remarques de François Dolbeau : DOLBEAU, 2002, p. 229-230.

² GAZEAU, 2002, p. 47. Ce fait semble d'autant plus étrange dans le cas de Guillaume de Jumièges, qui s'attarde sur les origines de son monastère. Cela s'explique mieux si Guillaume de Volpiano ne fut jamais abbé de Jumièges et qu'il se contenta de placer son disciple Thierry à la tête de ce monastère.

³ L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* résume tout d'abord ainsi le témoignage de Raoul Glaber : *Audita uiri Dei fama nobilissimus Nortmannorum comes Richardus misit ad eum, reuerenter supplicans, ut ad se ueniret. Qui tandem libenter ut rogatus fuerat pergens, uenit ad eum ; a quo sicuti decebat honorifice susceptus est. Multisque eius precibus exoratus est, ut ecclesiam sancte et indiuidue Trinitatis nomine et honore dicatam, in loco qui Fiscannus dicitur, olim constructam, et a se in ampliorem statum decenter reformatam, susciperet, atque monachorum collegio decoraret. Cuius precibus annuens, ita prefatum locum omnibus religiosiis studiis, ceterisque bonorum copiis adornauit, ut pre cunctis illius prouincie locis, felicibus semper floreat incrementis* (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 156).

Guillaume de Volpiano à Fécamp en ces termes¹ :

Beaucoup d'hommes très nobles vinrent en ce lieu [Fécamp], tant clercs que laïcs, par désir d'être instruits dans son enseignement² : parmi eux Osmond, un évêque à la vie sainte et religieuse, qui se fit moine³ ; deux clercs, instruits dans les arts libéraux appartenant à la cour du roi, qui aspiraient à l'esprit de piété du père Guillaume. L'un s'appelait Lescelin, l'autre Bérenger. Le premier devint ensuite abbé ; le suivant termina sa vie en ce lieu⁴. Un homme noble et illustre, de lignée royale et du nom de Clément, venu d'une partie d'Outre-mer qui est la terre des Anglais, abandonna les pompes du siècle pour se rendre en ce monastère avec le désir de servir Dieu. Mais comme il arrivait fréquemment que les hommes de son pays lui rendent visite, l'empêchant ainsi d'honorer Dieu au calme et l'exposant souvent aux vanités du monde, il chercha refuge au monastère de Dijon, où il acheva son existence en menant une vie louable. Ainsi, il

¹ *In quo loco multi conuenerunt nobiles uiri, tam clerici, quam laici, eius doctrinis cupientes institui : inter quos Osmundus episcopus sancte et religiose uite exstitit monachus. Duo quoque clerici liberalibus artibus apprime eruditi, aula regis postposita Willelmum Patrem expetierunt mente deuota. Unus eorum uocabatur Tecelinus, alter Beringerius [comme le signale Neitard Bulst (BULST, 1973, p. 155-156), il convient de corriger Tecelinus en Lecelinus et Beringerius en Berengerius d'après ms. Dijon, Bibl. mun., 591, fol. 45v]. E quibus prior postmodum abbas exstitit ; sequens in eodem loco uite finem accepit. De transmarinis etiam partibus, hoc est Anglorum terra, uir quidam nobilis regali prosapia clarus, Clemens nomine, relictis seculi pompis ad idem monasterium uenit, Deo inibi cupiens militare. Sed cum ab hominibus ex sua patria aduentantibus crebro inuiseretur, magis deligens Deo seruire cum quiete, quam uanitates mundi frequenter audire, Diuionense expetiuit coenobium : ubi laudabilis uite compleuit cursum. Fuit itaque secundum ethimologiam sui nominis Clemens animo, omnibus uirtutibus adornatus, precipue humilitate, qua in tantum se abiectum et uilem asserebat, ut cum sacerdotii gradu fungeretur, nunquam in omni uita sua nisi semel ad hoc ministerium accedere presumpserit. Postquam igitur per annos fere XXX Willelmus abbas Fiscannense rexit coenobium, cum iam senectute simul et egritudine grauaretur, et elegisset sibi Fructuariensem locum ad abitandum, desiderans in patrio solo quiescere : considerans princeps regni Rotbertus, qui post patrem et fratrem defunctos primatum tenebat Nortmannorum, petiit per legatos eundem patrem, ut abbatem sibi substitueret, quia loci status aliter sine detrimento manere non posset. Ad cuius petitionem, quemdam sibi ualde dilectum monachum, eiusdem loci priorem, nomine Ioannem preficere. Hic Italie, partibus Reuene ortus, litteris eruditus, ac medicinali arte per ipsius patris iussionem edoctus, religiose conuersationis eius, doctrine quoque, ac omnium uirtutum ipsius pre cunctis aliis exstitit imitator studiosus. Qui ab exilitate corporis Ioannelinus diminutiuo nomine est dictus, sed humilitatis, sapientie, discetionis, ac ceterarum uirtutum tanta in eo refulsit gratia, ut sicut sanctus refert Gregorius in libro dialogorum de Constantio presbitero ita et hoc mirum esset intuentibus, in tam paruo corpore gratie Dei tanta dona exuberare. Sed quia adhuc domum habitat luteam, sufficit hoc tantum dixisse ; dicit enim scriptura : « Ne laudes hominem in uita sua ». Commissit et alia loca memoratus comes Richardus sepefato abbati Willelmo, scilicet Gemmeticum, ut iam diximus, monasterium sancti Audoeni, Montem sancti Michaelis Archangeli : in quo loco post mortem predicti patris, supradictus Ioannes abbas constituit patrem quemdam monachum prenominati patris Willelmi ; uocatus est autem isdem frater Subpo, Romanorum patria exortus, et iam dicti magistri institutione in omni sanctitate educatus. Qui postmodum quibusdam contrarietatibus exortis, relicto ipso loco, Fructuariensem abbatiam annis pluribus rexit(éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 156-159).*

² Ce passage montre que c'est d'abord la renommée de Guillaume de Volpiano qui attire des personnes étrangères au duché de Normandie à Fécamp (ce qui contribue au caractère cosmopolite du lieu sous son gouvernement).

³ Sur cet évêque Osmond, voir Annexe n° 1 p. 15 n. 7. Comme le moine Clément, évoqué plus loin, il est possible que cet évêque soit d'origine anglo-saxonne et soit arrivé à Fécamp en même temps que la cour royale d'Ethelred et d'Emma en 1013 (BULST, 1973, p. 155 n. 46).

⁴ À propos de Lescelin et Bérenger, voir supra, partie 1, p. 84-85, où nous avons vu que Lescelin était un proche du roi Robert le Pieux.

fut, suivant l'étymologie de son nom Clément, orné de toutes les vertus, en particulier l'humilité, affirmant qu'il devait être traité comme s'il était abjecte et vil ; il acheva sa destinée au grade de prêtre, alors qu'il n'avait jamais aspiré à accéder à ce ministère durant toute sa vie¹.

Après avoir gouverné le monastère de Fécamp pendant près de trente ans², l'abbé Guillaume, accablé par la vieillesse et la maladie et mû du désir de se reposer dans sa terre natale, choisit de se retirer à Fruttuaria. Prenant connaissance de ce fait, le prince Robert, qui avait pris la direction des Normands après les décès de son père et de son frère [Richard II et III], dépêcha des ambassadeurs auprès de ce père, afin de remplacer cet abbé, sans que cela ne nuise à l'état de l'endroit où il n'était plus désormais en mesure d'être présent. Le prieur du lieu, Jean, qui était l'un de ses moines préférés, fut établi abbé à sa demande, bien qu'il eût d'ailleurs aimé l'élever encore plus haut. Celui-ci, né en Italie près de Ravenne, instruit dans les lettres et éduqué dans l'art de la médecine à la demande de ce père [Guillaume], était un disciple dévoué plus que tout autre par son mode de vie religieuse, son enseignement et ses vertus. Il est, par la petitesse de son corps, surnommé Jeannelin, mais l'humilité, la sagesse, la discrétion et toutes les autres vertus brillent en lui avec tant de grâce que, comme le dit Saint-Grégoire dans son livre des Dialogues au sujet du prêtre Constance, ceux qui le regardaient s'émerveillaient de trouver autant de dons de la grâce de Dieu dans un aussi petit corps. Mais comme il est toujours de ce monde, il suffit de s'arrêter ici : comme le dit l'Écriture, « Ne louez pas un homme de son vivant »³.

Le mémorable comte Richard confia d'autres lieux à l'abbé Guillaume, à savoir Jumieges, déjà mentionnée, Saint-Ouen [de Rouen] et le Mont de l'archange saint Michel⁴. En ce lieu, après la mort de ce père, l'abbé Jean précédemment nommé établit pour abbé un moine du père Guillaume susmentionné : ce frère s'appelle Suppon, est d'origine romaine et le dit maître l'avait instruit dans tout ce qui touche la sainteté. Après que diverses adversités soient survenues, il abandonna ce lieu et dirigea l'abbaye de Fruttuaria pendant plusieurs années⁵.

Plus éloigné physiquement du duché de Normandie qu'Orderic Vital mais plus proche dans le temps que celui-ci des événements rapportés, l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* est

¹ Au sujet de ce moine Clément, voir Partie 1, p. 70 n. 2 et la discussion qui suit.

² De 1001 à 1028, soit environ 27 ans.

³ L'auteur écrit en effet vers 1060, alors que l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne (1028-1078) est toujours en vie.

⁴ L'auteur n'est pas exhaustif : il oublie au moins de mentionner Bernay et Montivilliers.

⁵ L'auteur semble écrire à une époque où Suppon n'était plus de ce monde.

assurément mieux informé que le moine de Saint-Évroult sur tout ce qui touche le réseau spirituel volpianien et sur les réformes menées par Guillaume de Volpiano et ses principaux disciples tant en Normandie que dans les autres régions concernées. Il désigne Jean de Ravenne – surnommé Jeannelin et qu'il a personnellement connu en tant qu'abbé de Saint-Bénigne (1052-1054) – comme l'un des disciples préférés de Guillaume de Volpiano, mais surtout comme son disciple le plus dévoué. Jean peut ainsi être considéré comme le digne héritier et le fidèle propagateur de la doctrine et des réformes de son ancien maître. Il est donc vraisemblable qu'une véritable continuité dans les coutumes et la vie religieuse instaurées à Fécamp par Guillaume en 1001 se soit opérée jusqu'à la fin de l'abbatit de Jean en 1078¹ ; cette fidélité explique aussi le choix de Jean par la communauté dijonnaise en 1052, suite à la mort de son ancien condisciple, l'abbé Halinard (1031-1052). Jean de Ravenne, qui fut successivement le conseiller des ducs Robert le Magnifique (1027-1035) et de Guillaume le Conquérant (1027-1078)², mais qui fut également le légat pontifical du pape Léon IX (1049-1054)³, était un habile administrateur⁴, qui participa activement à la reconquête monastique dans la province ecclésiastique de Rouen⁵. Ce fut surtout un théologien mystique exceptionnel, que les historiens des religions n'hésitent pas à considérer aujourd'hui comme « le plus remarquable auteur spirituel du Moyen Âge avant saint Bernard »⁶. Ses œuvres, en parties perdues, en parties mal attribuées, lui avaient déjà été pour certaines restituées par Jean Mabillon⁷. Un temps oublié, il fut redécouvert et savamment étudié par André Wilmart⁸ puis par Jean Leclercq et Jean-Paul Bonnes⁹, qui lui restituèrent plusieurs œuvres¹⁰. En mettant de côté les lettres qui concernent l'administration de son ab-

¹ L'inscription de Jean de Ravenne dans plusieurs nécrologes du réseau spirituel volpianien, comme cela a été constaté dans la partie 1, constitue sans doute l'une des preuves les plus concrètement palpable de cette continuité (voir l'annexe n° 5).

² Voir GAZEAU, 2007, I, p. 275-299 ; BLOCHE, 2012, p. 23.

³ GAZEAU, 2007, II, p. 107.

⁴ MUSSET, 1959, p. 67-79 et 345-349. Jean-François Lemarignier place à la fin de son abbatit l'usurpation de la juridiction des paroisses dépendant de l'abbaye (LEMARIGNIER, 1937, p. 50-61).

⁵ MUSSET, 1959, p. 57-66 et 341-343.

⁶ WILMART, 1932, p. 127.

⁷ La part revenant à Mabillon dans l'état des connaissances sur Jean de Ravenne (surnommé Jeannelin ou « petit Jean ») au XIX^e siècle a très bien été résumée par E. Bougaud et J. Garnier dans leur édition de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 158 n. 1) : « Ses œuvres s'étaient en partie perdues, en partie égarées dans celles de saint Augustin, ce qui est un éloge, lorsque dom Mabillon les restitua à notre abbé. On connaît aujourd'hui de lui : 1° un beau recueil de prières, qu'il composa à la demande de l'impératrice Agnès, veuve de l'empereur Henri III, dit le Noir ; 2° un traité intitulé *De Contemplatione divina*. Dom Mabillon n'a publié que des fragments de ce traité. Mais il avait déjà été imprimé en entier dès 1539, sous ce titre : *Confessio theologica tribus partibus absoluta*. Celui qui l'édita, n'en connaissant pas l'auteur, l'attribua à Jean Cassien. 3° *Joannelinus* avait encore composé trois traités : un sur la viduité, adressé à l'impératrice Agnès ; un sur la vie et les mœurs des vierges ; et, enfin, un troisième sur l'aumône ; mais ils paraissent être perdus. Dom Mabillon, dom Martenne, dom Durand ont recueilli quelques-unes de ses lettres, en petit nombre, remarquables par la clarté, la simplicité et la fermeté des pensées et du style ».

⁸ WILMART, 1932 (réimpr. 1971), p. 101-125 ; WILMART 1936, p. 335-357 ; WILMART 1937, p. 3-44.

⁹ LECLERCQ & BONNES, 1942, p. 41-60 ; LECLERCQ & BONNES, 1946 ; LECLERCQ, 1948, p. 90-114 ; LECLERCQ, 1966, p. 159-166 ; LECLERCQ, 1967, p. 357-361 ; LECLERCQ, 1973, COL. 509-511 ; LECLERCQ, 1995, p. 26-33.

¹⁰ En particulier des prières privées depuis longtemps célèbres – car ayant alimenté la dévotion médiévale jusqu'à la fin du XV^e siècle – mais transmises par erreur sous le nom de Pères et de docteurs prestigieux : S. Ambroise, S.

baye de Fécamp, les productions de Jean peuvent être classées en deux principaux groupes : d'une part les livrets de prières (*Confessio theologica*, *Libellus* et *Confessio fidei*), d'autre part les opuscules spirituels (*Lamentatio*, poèmes et lettres)¹. Ses trois livrets de prières ont récemment bénéficié des recherches approfondies de Lauren Mancina, dans une thèse intitulée *Affective Devotion and Emotional Reform in the Eleventh-Century Monastery of John of Fécamp* (thèse inédite soutenue à l'université de Yale en 2013), dont le principal mérite est de mettre en lumière la spiritualité émotionnelle, mystique et contemplative originale du second abbé de Fécamp, et les aspects essentiels de ses réformes individuelles.

Outre Fécamp, l'anonyme signale également trois autres établissements normands touchés par les réformes de l'abbé de Dijon : Jumièges, Saint-Ouen de Rouen et le Mont Saint-Michel. L'abbaye de Saint-Bénigne était sans doute encore étroitement associée spirituellement à ces trois maisons en son temps, vers 1060. L'auteur n'est cependant pas exhaustif et se concentre manifestement sur les trois maisons sans doute alors les plus prestigieuses de la principauté normande. À ces trois établissements, il convient en effet d'ajouter les monastères de Montivilliers et de Bernay, placés sous la dépendance de Fécamp pendant l'abbatit de Guillaume². Par ailleurs, l'examen des nécrologes prouve que l'influence de Guillaume de Volpiano s'est aussi exercée d'une manière ou d'une autre sur les monastères de Saint-Taurin d'Évreux, de la Croix-Saint-Leufroy et de Saint-Wandrille³. Au total, ce sont donc neuf monastères normands qui furent touchés par les réformes de l'abbé de Dijon. Si l'on se reporte à la carte n° 13, on peut constater qu'il s'agit ainsi de la totalité des monastères fondés ou restaurés en Normandie avant 1030. On peut donc considérer que Richard II chargea Guillaume de Volpiano de réformer l'ensemble des monastères de sa principauté, sans que le titre abbatial ne lui soit nécessairement conféré : Raoul Glaber parle ainsi de patronage (*patrocinium*)⁴. Guillaume ne prit d'ailleurs qu'exceptionnellement la direction des établissements normands en tant qu'abbé. Seuls deux cas, pour la Trinité de Fécamp (1001) et Notre-Dame Bernay (1025), sont attestés⁵. Le cas de Bernay est particulier, car Guillaume n'est devenu abbé de ce monastère que parce

Augustin, Cassien, Alcuin, S. Anselme ou S. Bernard.

¹ Pour un aperçu des œuvres composées par Jean de Ravenne, voir LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 31-50 (p. 36-37 pour la partition en deux groupes).

² Voir BLOCHE n° 10 et 11.

³ Nous avons vu dans la partie 1 que Guillaume de Volpiano était inscrit au nécrologe de Saint-Taurin d'Évreux et de la Croix-Saint-Leufroy (voir aussi l'annexe n° 1) et que des moines de Saint-Wandrille sont inscrits dans les nécrologes d'établissements relevant du réseau spirituel volpianien : Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Arnoul de Metz, le Mont Saint-Michel et Jumièges (voir l'annexe n° 2). Le premier de ces établissements passera rapidement sous la dépendance de Fécamp, en 1035 (BLOCHE n° 20) et Saint-Wandrille sera dirigé par un disciple de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne, Gerbert, de 1063 à 1089 (GAZEAU, 2007, II, p. 338-340).

⁴ BULST, 1991, p. 33-34 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 110-111: « le mot est employé deux fois au chapitre 12 et une fois au chapitre 14 ».

⁵ L'hypothèse d'un abbatit de Guillaume de Volpiano à Jumièges, de 1015 à 1017, proposé par Neithard Bulst (BULST, 1973, p. 163-167) et suivi par Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, II, p. 147) doit à mon avis être rejeté (voir l'annexe n° 7).

que celui-ci fut placé par Richard II sous la dépendance directe de Fécamp, dont Guillaume était alors l'abbé. Il pourrait en avoir été de même pour Montivilliers, abbaye dont la situation antérieure au remplacement des moines par des moniales en 1035 nous échappe complètement : nous savons uniquement que le monastère était alors sous la dépendance de Fécamp¹. Afin d'administrer convenablement ces monastères en son absence, Guillaume plaça systématiquement l'un de ses disciples préférés comme prieur ou comme *custos* chargé de le seconder². Il collabora tout d'abord le plus souvent avec les abbés déjà en place, se contentant d'assurer le patronage des réformes à leur côté. Lorsque la direction d'un établissement normand devenait vacant, comme à Jumièges et au Mont Saint-Michel, il fit en sorte d'établir l'un de ses disciples comme abbé³. Opérant ainsi, il n'eut guère l'opportunité de placer l'un de ses disciples à la tête de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Wandrille, de Saint-Taurin d'Évreux et de la Croix-Saint-Leufroy de son vivant⁴. L'examen des nécrologes, effectué lors de la première partie de cette thèse, montre néanmoins qu'il existait des relations étroites entre ces quatre établissements et Fécamp durant son abbatiat. La mise en place de la réforme de Guillaume de Volpiano en Normandie s'inscrit donc dans le cadre d'une politique de réforme religieuse globale voulue par Richard II, rompant avec les pratiques de ses prédécesseurs, et qui lui valut le titre de « père de la patrie et de la plupart des moines »⁵. En reprenant à son compte le projet paternel d'établir une communauté de moines bénédictins à Fécamp et en faisant intervenir en ce lieu l'abbé de Dijon Guillaume de Volpiano, Richard II est parvenu à donner une nouvelle impulsion au mouvement de réforme monastique timidement amorcé dans la province ecclésiastique de Rouen au cours du X^e siècle. Et si au départ, dans les années 1000, Richard II favorise aussi bien l'intervention indépendante de réformateurs relevant de courants spirituels bien distincts⁶, sa préférence ira fi-

¹ Le cas de Montivilliers, placé sous la dépendance de Fécamp par Richard II vraisemblablement avant 1025 (l'établissement est signalé dans la pancarte d'août 1025, mais a vraisemblablement été placé sous la dépendance de Fécamp avant cette date ; contrairement à Bernay, la charte de placement sous la dépendance de Fécamp, devenu caduque en 1035, ne nous est pas parvenue) est à rapprocher de celui de Bernay. En tant qu'abbé de Fécamp, Guillaume de Volpiano pourrait donc avoir été aussi abbé des deux dépendances de ce monastère (Bernay et Montivilliers) et avoir placé l'un de ses disciples (Thierry ou Jean ?) comme *custos* de ce monastère.

² Ainsi R., Thierry puis Jean furent successivement prieur de Fécamp ; Thierry et Raoul furent successivement *custos* de Bernay.

³ Ainsi Thierry, son principal lieutenant en Normandie, est d'abord placé à Jumièges, puis cumul cet abbatiat avec celui du Mont Saint-Michel. À sa mort en 1027, Guillaume de Volpiano tente de le remplacer par Suppon au Mont (voir les annexes n° 5 et 7).

⁴ Les longs abbatiats d'Henri à Saint-Ouen de Rouen (1006-1033), de Gérard à Saint-Wandrille (1008-1029/31), de Fromond à Saint-Taurin d'Évreux (av. 989-apr. 1035) et d'Albéric à la Croix-Saint-Leufroy (v. 1020/30-apr. 1059) ne permirent pas à Guillaume de Volpiano de placer l'un de ses disciples à la tête de ces différentes maisons du temps où il fut abbé de Fécamp (1001-1028). Les trois premières d'entre-elles seront néanmoins administrées plus tard par des moines originaires de Fécamp et formés sous l'abbatiat de son disciple et successeur Jean de Ravenne (1028-1078).

⁵ *Pater patriae et maxime monachorum* (cité par Neithard Bulst, BULST, 1991, p. 319, d'après une addition du XII^e siècle aux *Gesta normannorum ducum* de Guillaume de Jumièges.

⁶ Guillaume de Volpiano est appelé à Fécamp en 1001 ; Gérard de Lagny et de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois est placé à la tête de Saint-Wandrille en 1008 ; Hildebert I^{er} du Mont Saint-Michel est choisi pour remplacer Mainard II dans ce monastère en 1009.

nalement à Guillaume de Volpiano et à son disciple Thierry, dans les années 1010 (au plus tard en 1015/7)¹. Un choix qui se révèle décisif pour le succès de la reconquête monastique, comme le prouvent les nombreuses restaurations, fondations et réformes bénédictines opérées dans l'ensemble de la province ecclésiastique de Rouen à partir de cette époque et jusqu'à la Conquête de l'Angleterre.

Fécamp, centre politique et religieux cosmopolite (1001-1035/42)

« Fécamp [...] apparaît surtout comme une capitale régionale, dirait-on de nos jours, et ne paraît pas disputer réellement à Rouen son rôle de capitale nationale et internationale, puisque c'est là, par exemple, que débarquent les rois et autres visiteurs scandinaves. Mais ce serait accorder trop de prix à une documentation lacunaire que de suivre à fond cette interprétation ».
Annie RENOUX²

La paix et la justice qui règnent dans la principauté normande dès la fin du règne de Richard I^{er}, l'arrivée de Guillaume de Volpiano et de ses moines bénédictins à Fécamp en 1001 et l'évolution de l'image des Normands sous le règne de Richard II vont contribuer à changer radicalement les rapports du duché avec les élites des autres royaumes et principautés occidentales. La Normandie se mue bientôt en terre de rencontre, d'accueil et d'asile³. Le caractère cosmopolite des élites fréquentant la cour ducale normande et les monastères proches de celle-ci constitue l'une des spécificités de la principauté normande des années 1001-1035/42. L'arrivée massive de moines bourguignons et italiens à Fécamp sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano (1001-1028)⁴ assure l'implantation durable d'une population nouvelle, essentiellement monastique mais aussi laïque. Les religieux n'étaient évidemment pas venus seuls à Fécamp : ils étaient accompagnés de familiers, travaillant pour eux, pour leur monastère et pour ses dépendances. La lettre du prieur R. de Fécamp au prieur D[ominique] de Saint-Bénigne de Dijon, composée entre 1001 et 1003/4 révèle aussi la présence d'un personnel plus occasionnel⁵ : des ouvriers, vraisemblablement chargés de poursuivre la construction des bâtiments abbaciaux et des ateliers monastiques, furent envoyés de Bourgogne en Normandie. Ces familiers et ces ouvriers résidaient sans doute dans la cité, mais hors de la clôture de l'abbaye et jusque dans les faubourgs avoisinants. Ils se mélangeaient donc plus aisément à la population locale que les moines. La circulation aisée des religieux au sein du réseau spirituel volpianien permet aussi d'envisager une

¹ Nous avons vu dans la partie 2 (tableau n° 5) que cette date correspond à l'époque où la famille ducale normande se trouve désormais unie à la famille du comte de Bourgogne, à laquelle se rattache Guillaume de Volpiano : Adelise, fille du duc Richard II de Normandie, avait en effet épousé Renaud, fils du comte de Bourgogne Otte-Guillaume, lequel se trouvait être un cousin germain de l'abbé de Dijon.

² RENOUX, Annie, *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, 1991, p. 247.

³ Sur la présence du roi du Danemark Sven à la Barbe fourchue (985-1014) à Rouen vers 1013 ; sur celle, de Lacman (maître des Orcades) et d'Olaf, le futur roi de Norvège (1014-1030) à Rouen autour de 1014 ; sur l'exil normand du comte Bauduin IV de Flandre en 1028 ; sur l'exil du roi Henri I^{er} à Fécamp en 1031/3, voir NEVEUX, 1998, p. 69, 70, 75-76, 90, 91.

⁴ BULST, 1973, p. 147-161

⁵ Voir la pièce justificative n° VI dans la partie 1.

présence lotharingienne à Fécamp, toutefois plus difficile à déceler dans les sources¹.

Le témoignage de l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, reproduit ci-dessus, permet de nuancer certaines perceptions de l'historiographie moderne, voulant que Rouen ait été le seul lieu d'accueil des rois et des visiteurs étrangers de passage². La conversion à Fécamp de Clément, noble anglo-saxon de lignée royale, et le fait que celui-ci était régulièrement dérangé dans son abbaye par les allers et venues de ses compatriotes, prouvent qu'une communauté anglo-saxonne importante, liée à la famille royale, s'était installée à Fécamp pendant l'abbatiat de Guillaume de Volpiano. Comme l'a déjà signalé Neithard Bulst³, cet épisode doit être replacé dans le contexte de l'exil du roi anglo-saxon Ethelred (978-1016) et de sa femme Emma à la cour ducal normande en 1013-1014⁴. Sur ce point, le témoignage de Guillaume de Jumièges, analysé en détail par Elisabeth van Houts, se révèle fort utile⁵. Le moine de Jumièges nous apprend en effet que le duc de Normandie accepta d'héberger à sa cour sa sœur et son beau-frère, ainsi que leurs trois enfants, Édouard, Alfred et Godjifu. Les historiens considèrent généralement que les exilés et leur suite s'installèrent dans le palais ducal à Rouen⁶. Les sources contemporaines ne précisent cependant pas le ou les lieux de séjour fréquentés par les exilés. Outre le témoignage de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, plusieurs autres indices suggèrent qu'Ethelred, Emma, Édouard, Alfred et Godjifu⁷ fréquentèrent non seulement le palais ducal de Rouen mais aussi, et surtout, celui de Fécamp. Les généreuses donations de la reine Emma et du roi Knut le Grand (1017-1032)⁸ à l'abbaye de Fécamp⁹, dont les plus importantes furent réalisées afin d'honorer une promesse du défunt roi Ethelred, ne peuvent à mon avis s'expliquer que si les enfants issus du premier mariage d'Emma restèrent à Fécamp, furent éle-

¹ Durant son règne en Angleterre, Édouard le Confesseur s'était entouré principalement de Normands mais aussi de Lotharingiens, sans doute fréquentés dans sa jeunesse (BLOCH, 1923, p. 7 ; MUSSET, 1984, p. 74). L'une des explications possibles serait que le roi, lors de son long exil normand, aurait été en contact avec le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp qui était en relation avec d'autres abbayes normandes, mais aussi avec les abbayes de Gorze, Saint-Arnoul de Metz et Saint-Èvre de Toul.

² À ce sujet, voir RENOUX, 1991, p. 247.

³ BULST, 1973, p. 156.

⁴ Vers 1017, Clément avait déjà quitté Fécamp pour Saint-Bénigne de Dijon : il apparaît en effet à cette époque en tant que signataire de la grande charte de fondation de Fruttuaria (MUSSET, 1984, p. 71 ; BULST, 1973, p. 226 et 237 n° 22).

⁵ VAN HOUTS, 1984, p. 85-97.

⁶ Sur ces événements, voir MUSSET, 1984, p. 71 ; NEVEUX, 1998, p. 67-71.

⁷ Ethelred et Emma repassèrent en Angleterre après la mort de Sven à la Barbe fourchue le 3 février 1014, mais ils laissèrent leurs trois enfants en Normandie, à la garde de Richard II. D'après Guillaume de Jumièges, leur cousin germain, Robert le Magnifique, les considérait comme ses propres frères, des « frères de sang » (VAN HOUTS, 1984, p. 90 et suiv.).

⁸ Second époux d'Emma, après le remariage de la reine en 1017.

⁹ BLOCHE n° 14 et 15 (dons du domaine de Brede ainsi que des ports de Rameslie et de Winchelsea). Lucien Musset constate que « Knut distribua de généreuses aumônes à toutes sortes d'églises du continent, mais [que] celles de Normandie n'eurent rien », à l'exception de la Trinité de Fécamp (MUSSET, 1984, p. 72). Emma, Ethelred et Knut apparaissent en tant que bienfaiteurs insignes dans les fondations d'anniversaires de l'ordinaire de Fécamp (CHADD, 2002, p. 694-695). Édouard le Confesseur († 5 janvier 1066), canonisé en 1161, jouit d'un traitement de faveur différent : il n'apparaît pas dans les fondations d'anniversaires de l'ordinaire de Fécamp, mais il figure au 5 janvier dans plusieurs calendriers de livres liturgiques fécampois (CHADD, 2002, p. 763) et surtout dans les litanies présentes dans ces mêmes manuscrits (voir l'annexe n° 9).

vés au palais ducal et reçurent une partie de leur formation dans l'abbaye voisine¹. Les écoles du monastère fondées par Guillaume de Volpiano, étaient ouvertes non seulement aux moines et aux clercs, mais probablement aussi aux laïcs appartenant à la famille ducale. Selon Guillaume de Jumièges, ce fut d'ailleurs depuis Fécamp que le duc Robert le Magnifique (1027-1035) arma ses navires afin de mener une expédition visant à rétablir Édouard sur le trône d'Angleterre, opération qui se révéla finalement infructueuse². Devenu plus tard roi, Édouard le Confesseur (1042-1066) se montra, à la manière de ses parents Ethelred et Emma et de son beau-père Knut, extrêmement généreux envers l'abbaye de Fécamp³. Il est important de signaler qu'il fit aussi don d'une terre plus modeste à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen⁴. Ces donations s'expliquent parfaitement s'il fut auparavant en relation avec ces deux monastères, voisins des deux palais ducaux, au cours de son long exil normand. Connu pour sa grande piété et pour avoir mené une vie quasi monastique⁵, il est possible qu'il ait été très lié aux moines de la Trinité de Fécamp et de Saint-Ouen de Rouen durant son enfance et son adolescence normandes. Malgré son autorité globalement médiocre, un passage célèbre de la *Vita Aedwardi regis qui apud Westmonasterium requiescit* va dans ce sens et pourrait avoir été, comme plusieurs autres développements du récit, inspiré de traditions orales. D'après cette source, qu'il convient évidemment d'utiliser avec prudence, Édouard aurait été en relation, dans sa jeunesse, avec deux moines d'une grande sainteté⁶. Il serait tentant de les identifier avec les deux prieurs de Saint-Ouen de Rouen et de la Trinité de Fécamp actifs dans les années 1020-1030 et avec qui le roi d'Angleterre semble avoir été tout au long de sa vie en très bons termes : d'une part Robert Champart⁷, d'autre part Jean de Ravenne⁸.

L'abbaye de Fécamp fut, et de loin, le monastère normand ayant reçu le plus de dons de la part des reines et des rois d'Angleterre successifs avant 1066⁹. Grâce aux riches possessions acquises de cette manière dans le Sussex, les moines de Fécamp seront amenés à jouer un rôle essentiel lors de

¹ Il s'agirait donc d'une sorte de compensation, accordée en remerciement de l'accueil et de l'asile consentis.

² VAN HOUTS, 1984, p. 89; NEVEUX, 1998, p. 92-93.

³ Il fait don de la collégiale et du domaine considérable de Steyning, en Sussex, à l'abbaye de Fécamp (BLOCHE n° 25 ; MUSSET, 1984, p. 77).

⁴ Il fait don à Saint-Ouen, en 1046, de la terre de West Mersea, en Essex (MUSSET, 1984, p. 77).

⁵ La tradition veut qu'il n'ait pas consommé son mariage avec Edith de Wessex, ce qui lui valut son surnom de « Confesseur ».

⁶ BLOCH, 1923, p. 20 (analyse critique de cette source vraisemblablement composée en 1103 et 1118 : *ibidem*, p. 17-44). Voir MUSSET, 1984, p. 71-72.

⁷ Robert Champart fut prieur de Saint-Ouen dans les années 1020-1030. Devenu abbé de Jumièges (v. 1033/5-v. 1045), Édouard le Confesseur l'appela auprès de lui en Angleterre vers 1043 : il devint alors successivement évêque de Londres (1044-1051) puis archevêque de Cantorbéry (1051-1052). Mais contraint de quitter ce siège du fait de l'opposition des élites anglo-saxonnes, il fut contraint de rentrer en Normandie et redevint moine de Jumièges en conservant son titre d'archevêque (MUSSET, 1984, p. 74-75 ; GAZEAU, 2007, II, p. 150).

⁸ Les généreuses donations d'Édouard le Confesseur à Fécamp se firent lorsque Jean était devenu abbé de ce monastère. Jean de Ravenne se rendit personnellement auprès du roi Édouard le Confesseur en 1054, lors d'un voyage visant à gérer le patrimoine anglais du monastère de Fécamp mais aussi à maintenir le contact entre Édouard le Confesseur et Guillaume le Bâtard (MUSSET, 1984, p. 75 ; GAZEAU, 2007, II, p. 108 n. 82).

⁹ MUSSET, 1984, p. 76-77 ; GAZEAU, 2007, II, p. 106-107.

la conquête de l'Angleterre, non seulement militaire, mais surtout en tant qu'informateurs et messagers du duc¹. La Trinité de Fécamp sera en effet, avec Saint-Ouen de Rouen, l'une des deux seules abbayes à offrir une aide militaire au duc en lui procurant un navire et 20 chevaliers². Au lendemain de son couronnement, le nouveau roi d'Angleterre choisit Fécamp comme lieu pour célébrer avec somptuosité et munificence sa victoire lors des grandes festivités pascales de l'année 1067³. Ce choix n'est sans doute pas du au hasard. Guillaume le Conquérant sut également récompenser les moines fécampois s'étant personnellement investis à ses côtés lors de la conquête : l'aumônier de Fécamp *Remigius* a obtenu le premier siège épiscopal vacant dès 1067 : celui de Dorchester, bientôt transféré à Lincoln⁴. À la même époque, un autre moine de Fécamp, Turolde, devient abbé de Malmesbury (1067-1070)⁵. Comparativement à d'autres monastères, Fécamp a donc fourni très tôt (aussitôt après la Conquête) des moines pour occuper des postes clefs en Angleterre, soit sur des sièges épiscopaux, soit sur des sièges abbatiaux⁶. Fécamp fut donc non seulement un lieu d'asile privilégié par les membres de la famille royale anglo-saxonne (de 1013 à 1042) – ce qui permit à l'abbaye de nouer très tôt des liens étroits avec le Sussex – mais aussi l'un des acteurs clefs lors de la conquête de l'Angleterre et lors de l'implantation normande Outre-Manche.

La famille royale d'Angleterre ne fut cependant pas la seule à avoir trouvé refuge à Fécamp au cours de cette même période. Bien que nous ne sommes sans doute que partiellement renseignés sur ce point, nous savons que des membres des familles des doges de Venise, des comtes de Flandre et

¹ Du fait de leurs possessions anglaises autour d'Hastings, les moines de Fécamp étaient extrêmement bien placés pour renseigner Guillaume le Conquérant sur la topographie du site à la veille de la Conquête ; comme à son habitude, le duc avait passé les fêtes de Pâques à Fécamp le 13 avril 1066, alors que s'organisait les premiers préparatifs en vue de la conquête. D'après Guillaume de Poitiers, c'est par moines interposés – dont l'un au moins était de Fécamp (Hugues Margot, d'après le témoignage tardif de Wace ; notons toutefois que le nom de Margot est également donné dans le ms. Montvilliers, BM, 5, fol. 32r-32v, mais peut-être aussi d'après Wace) – que le duc de Normandie et le roi d'Angleterre Harold eurent leurs seuls échanges diplomatiques à la veille de la bataille de Hastings (MUSSET, 1984, p. 79). Elisabeth van Houts considère d'ailleurs que *the Ship list* est un document probablement produit à Fécamp entre 1067 et 1072 à partir d'informations compilées par les moines de ce monastère avant la Conquête (VAN HOUTS, 1987, p. 159-183, en particulier p. 167-168 et 174).

² Notons que la participation militaire fournie par l'abbé de Fécamp est nettement inférieure à celle de l'abbé Nicolas de Saint-Ouen de Rouen, cousin du duc : ce dernier fournit pas moins de 15 navires et de 100 chevaliers à Guillaume, soit 15 fois plus de navires et 5 fois plus de chevaliers ! (NEVEUX, 1998, p. 151). Il est vrai que la participation de Saint-Ouen était sans doute exclusivement militaire, contrairement à Fécamp. D'après le témoignage, tardif, de dom Huynes, le Mont Saint-Michel aurait envoyé 6 navires. Le Mont Saint-Michel n'apparaît pas, cependant, dans la *Ship list* dressée entre 1067 et 1072 (voir la note précédente), ce qui pose problème et divise les historiens.

³ RENOUX, 1991, p. 256-257.

⁴ Sur ce moine de Fécamp devenu évêque de Lincoln, voir BATES, 1992, p. 1-45.

⁵ Il sera plus tard transféré à Peterborough (1070-1098).

⁶ À titre comparatif, les premiers moines du Mont Saint-Michel ne seront envoyés pour prendre la direction d'abbayes anglaises qu'à partir de l'année 1072, soit 5 à 6 ans plus tard : Serlon devient ainsi abbé de Saint-Pierre de Gloucester (1072-1104), Scolland, abbé de Saint-Augustin de Cantorbéry (1072-1087), Rivallon, abbé de New Minster/Hyde abbey (1072-1088) et Guillaume d'Agon, abbé de Cerne (1075-1093). Cf. *supra*, p. 172 n. 3. Ces quatre abbés furent choisis à un moment important de la conquête, lorsque Guillaume le Conquérant marqua un tournant dans sa politique et prit la décision de réformer l'Église et les monastères anglais. Les moines de Fécamp furent peu sollicités dans ce contexte (à l'exception de l'abbé Vital de Notre-Dame de Bernay, choisi en 1076, donc plus tard, pour diriger Westminster).

des rois de France choisirent eux aussi cette cité comme lieu d'asile au cours des années 1020 et 1030. Le cas méconnu du patriarche de Grado Orso Orselo a été étudié en détail dans l'annexe n° 5 de la présente thèse : membre de la famille des doges de Venise et exilé de cette ville, il semble avoir un temps trouvé refuge à Fécamp en 1027¹ ; accompagné d'Anastase le Vénitien, son intention primitive était sans doute de prendre l'habit monastique à Fécamp, mais Guillaume de Volpiano, « comprenant que l'absence d'un tel homme serait une perte pour son peuple », le dissuada de mener ce projet à son terme et « le persuada de conserver sa charge »². L'année suivante, en 1028, ce fut au tour du vieux comte de Flandre Bauduin IV (987-1035), alors en conflit avec son fils Bauduin V (1035-1067) et ses barons, de trouver refuge à la cour normande³. Il sollicita l'aide du duc Robert le Magnifique, avec lequel il paraît avoir été dès lors en très bons termes⁴. Nous le retrouvons à Fécamp 7 ans plus tard, le 13 janvier 1035, lors d'une grande assemblée réunissant l'archevêque Robert et les autres évêques de la province, ainsi que les principaux barons normands aux côtés de Robert le Magnifique⁵ : le comte de Flandre souscrit à cette occasion le diplôme de fondation de l'abbaye féminine de Notre-Dame de Montivilliers, juste avant le départ du duc pour la Terre Sainte⁶. D'autre part, la cité de Fécamp, qui avait autrefois, en 1006, reçu la visite du roi de France Robert le Pieux (996-1031)⁷, a aussi été amenée à accueillir son fils et successeur, Henri I^{er} (1031-1060) : le jeune roi de France, confronté à une coalition qui s'était élevée contre lui aussitôt après le décès de son père, fut contraint de s'enfuir du domaine royal et de trouver refuge à Fécamp auprès du duc Robert le Magnifique, dont il sollicita l'aide. Il faut cette fois placer cet événement entre 1031 et 1033⁸.

Cette présence étrangère aux portes de l'abbaye de la Trinité permet de mieux comprendre les conversions monastiques décrites par l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*. Cela explique en effet pourquoi de nobles laïcs et ecclésiastiques, gravitant autour d'élites royales de pas-

¹ C'est ce qui explique la souscription d'Orso et d'Anastase dans la charte plaçant l'abbaye de Bernay sous la dépendance de l'abbaye de Fécamp (BLOCHE n° 4 ; FAUROUX n° 35 ; Scripta n° 1461). Cf. Annexe n° 5.

² GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 76-77.

³ Cela pourrait expliquer le don de l'abbaye de Sainte-Berthe de Blangy-sur-Ternoise à l'abbaye de la Trinité de Fécamp par le comte Roger de Saint-Pol : Roger, proche Bauduin IV, pourrait en effet avoir fait partie de la suite du comte de Flandre lorsque celui-ci trouva refuge à la cour normande en 1028, ou lorsqu'il se rendit à nouveau à Fécamp en janvier 1035.

⁴ NEVEUX, 1998, p. 91. François Neveux place l'événement vers 1030, mais il faut plutôt le placer en 1028, avant la soumission de Bauduin V à Audenarde le 12 septembre 1028.

⁵ NEVEUX, 1998, p. 100. Les années 1028-1035 marquent donc un rapprochement entre la Flandre et la Normandie, qui se concrétisera quelques années plus tard, au début des années 1050, par le mariage de Guillaume le Bâtard avec Mathilde de Flandre, fille du comte Bauduin V.

⁶ FAUROUX n° 90 ; À ce sujet, RENOUX, 1991, p. 254.

⁷ En 1006 (BLOCHE n° 4 ; ARTEM n° 2663 ; RENOUX, 1991, p. 247). Robert le Pieux était un bienfaiteur insigne de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, à qui il avait offert le domaine de Villiers-Saint-Paul (situé dans le diocèse de Senlis, au bord de l'Oise) en 1005 ou 1007 (BLOCHE n° 5 ; ARTEM n° 2664). Il bénéficie pour cela, dans l'ordinaire de Fécamp, d'un service anniversaire avec pitance (au sein du réseau spirituel volpianien, Robert le Pieux était également considéré comme bienfaiteur dans les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Germain-des-Prés). Voir l'annexe n° 1 p. 15-16.

⁸ RENOUX, 1991, p. 253, 341 et 479 ; NEVEUX, 1998, p. 90.

sage dans le duché, tels Lescelin et Bérenger (cour du roi de France Robert le Pieux), Clément (cour du roi d'Angleterre Ethelred) ou encore le patriarche de Grado Orso Orseolo et Anastase le Vénitien (cour des doges de Venise, alors représentée par Orso Orselo), furent attirés par Guillaume de Volpiano et exprimèrent le désir de prendre l'habit monastique à la Trinité.

La grave crise de succession, qui s'amorce suite au décès prématuré de Robert le Magnifique lors de son pèlerinage en Terre Sainte (le duc de Normandie meurt sur le chemin du retour, à Nicée, le 2 juillet 1035) et qui se prolonge pendant toute la minorité de Guillaume le Bâtard¹, semble avoir brusquement stoppé l'accueil régulier de comtes et de rois étrangers à Fécamp : le lieu n'était plus aussi sûr qu'auparavant, et les grands ne pouvaient guère espérer y trouver le soutien politique et militaire du duc, autrefois puissant² mais qui n'était désormais qu'un enfant. La paix et la justice, qui avaient été deux des points forts des règnes de Richard II et de Robert le Magnifique, n'étaient plus alors d'actualité : de nombreux assassinats furent perpétrés dans l'entourage immédiat du jeune Guillaume le Bâtard entre 1037 et 1040 ; certains comtes et seigneurs n'hésitaient pas à remettre en question ses droits et sa légitimité à gouverner le duché. Cette période de trouble marque le début d'un lent déclin politique pour Fécamp. Après la bataille du Val-ès-Dunes (1047), et une fois que le duc, devenu adulte, commencera à véritablement s'imposer face aux coalitions rebelles successives, Fécamp va progressivement perdre sa place de seconde capitale de la principauté. À la même époque, une autre cité, géographiquement mieux située, commence à émerger dans le paysage politique : Caen. Alors que ses ancêtres Richardides s'étaient inspirés du vieux modèle carolingien pour fonder leur nouvelle capitale politique et religieuse à Fécamp autour de l'an mil, Guillaume fait le choix d'organiser son nouveau centre politique d'une toute autre manière. Plus question pour lui de concentrer les pôles laïcs et religieux, autrefois indissociables, au sein d'une même enceinte centrale : il choisit de créer une capitale politique autonome et éloignée des grands centres de pouvoir religieux. À l'origine, le site de Caen, localisé dans le diocèse de Bayeux, ne comporte ni évêché ni abbaye. Il se démarque ainsi nettement des sites de Rouen, Fécamp et Bayeux, où des évêques ou/et des abbés puissants agissent aux portes du palais. Lorsque le duc et son épouse Mathilde seront quelques années plus tard contraints par la papauté de fonder chacun une abbaye, les deux monastères seront construits dans les faubourgs de la cité, à bonne distance des remparts de la place-forte et du palais ducal³. Désormais, centres politiques et centres religieux sont séparés et bien distincts : ils fonctionnent de façon autonome⁴. Il est probable que la mise en place de la Réforme grégorienne

¹ Sur tout ceci, voir NEVEUX, 1998, p. 106-122.

² Situation indispensable pour leur offrir un lieu d'asile sûr et pour obtenir l'aide militaire qui leur permettrait de s'imposer ensuite face à leurs adversaires.

³ À ce propos, RENOUX, 1991, p. 259-260.

⁴ « C'est à cette époque que se développe un courant de pensée visant à séparer le sacré du profane en libérant le pouvoir spirituel de l'emprise des laïques. Guillaume le Bâtard souscrit précocement et astucieusement à ces idéaux,

– dont les premiers signes apparaissent déjà dans le duché lors des conciles rassemblés par l'archevêque Mauger (1037-1054/5)¹, mais dont l'influence se ressent beaucoup plus nettement à partir du pontificat de Léon IX (1049-1054) et de l'épiscopat de l'archevêque Maurille (1054/5-1067) – ait influencé les choix de Guillaume. Les papes et leurs bras droits – archevêques, évêques et abbés favorables à la Réforme – s'opposent alors à toute forme d'ingérence laïque dans la vie religieuse. Un contexte qui incite, en contrepartie, les grands à se prémunir de toute forme d'ingérence religieuse dans les affaires laïques et politiques. Et pour éviter toute forme de conflit d'intérêt, le mieux consistait encore à séparer concrètement les centres de pouvoir religieux des centres de pouvoir laïc. Une page s'était tournée, et alors que Fécamp ne joue quasiment plus aucun rôle politique après la conquête de l'Angleterre en 1066, Caen, au contraire, devient l'un des centres politiques majeurs du nouveau royaume anglo-normand.

Fécamp, nécropole dynastique des Richardides (996-1066)

« À la fin du X^e siècle et durant les deux premiers tiers du XI^e siècle,
c'est la prédominance d'un sanctuaire dynastique :
l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp, fondation des ducs Richard.
Y reposent les ducs Richard I^{er} et Richard II, leurs enfants Robert et Guillaume,
sans doute la duchesse Judith, et encore, de part et d'autre du milieu du XI^e siècle,
le régent Alain de Bretagne (1040) et Marguerite du Maine (1064) »
Lucien MUSSET²

Les sépultures des souverains normands ont fait l'objet d'une enquête minutieuse de Lucien Musset, qui a réuni l'ensemble des informations glanées au cours de sa vie dans un riche et passionnant dossier³. L'éminent médiéviste proposait ainsi de distinguer plusieurs phases chronologiques⁴ : la première est caractérisée par l'usage de la cathédrale de Rouen comme nécropole dynastique dans la première moitié du X^e siècle. Les deux premiers comtes de Rouen, Rollon (911-927/32) et Guillaume Longue-Épée (927/32-942) se font ainsi tout naturellement inhumer dans la capitale de leur principauté. La cathédrale de Rouen peut donc être considérée comme la première nécropole dynastique et il s'agit alors d'une nécropole comtale. La seconde période, qui s'étant de 996 à la conquête de l'Angleterre en 1066, voit le transfert du lieu de sépulture privilégié de la cathédrale de Rouen vers l'abbaye de la Trinité de Fécamp : le monastère sert donc de seconde nécropole dynastique, et il s'agit cette fois d'une nécropole ducale. C'est cette période qui m'intéresse et que je vais donc ensuite étudier de plus près. Enfin, après la conquête de

tout en ménageant son impact et son pouvoir sur l'Église » (RENOUX, 1991, p. 259).

¹ Voir à ce sujet ALLEN, 2015, p. 131-151.

² MUSSET, Lucien, « Les sépultures des souverains normands : un aspect de l'idéologie du pouvoir », *Cahiers des Annales de Normandie. Autour du pouvoir ducal normand (X^e-XII^e siècles)*, t. 17, 1985, p. 30.

³ MUSSET, 1985, p. 19-44.

⁴ *Ibidem*, p. 30-31

l'Angleterre (et avant que le duché ne passe entre les mains des Plantagenêt dans la seconde moitié du XII^e siècle), les membres de cette famille ducale devenue royale ne privilégient plus une nécropole spécifique : chacun est libre de choisir l'établissement de son choix, la tendance étant de privilégier sa propre fondation (ex. : Guillaume le Conquérant à Saint-Étienne de Caen, Mathilde de Flandre à la Trinité de Caen, Henri I^{er} Beauclerc à Reading) ou un établissement pour lequel le défunt vouait une affection spéciale, souvent en tant que bienfaiteur (ex. : le roi Étienne et son épouse à Faversham, l'impératrice Mathilde au Bec). On peut néanmoins considérer que Caen, avec les abbayes sœurs de Saint-Étienne et de la Trinité, a tenu le rang de troisième nécropole dynastique sous le règne de Guillaume le Conquérant, de 1066 à 1087 ; il s'agit alors d'une nécropole royale.

En ayant recours aux annales de Fécamp (voir l'annexe n° 7) et surtout au calendrier des fondations d'anniversaires accordées aux abbés et aux bienfaiteurs insignes du monastère (figurant dans l'ordinaire de Fécamp)¹, il est possible de compléter les informations données par Lucien Musset sur les membres de la famille ducale inhumés dans la nécropole de la Trinité de Fécamp. Lucien Musset signale sept membres de la famille ducales inhumés à Fécamp entre la fin du X^e siècle et 1064, dont six ne souffrent d'aucun doute possible². Passons les brièvement en revue, mais évoquons aussi le cas des autres membres de la familles ducales morts entre 996 et 1066 pour lesquels nous disposons de renseignements sur leurs lieux de sépulture.

Le plus ancien membre de la famille ducale connu pour avoir été enterré à Fécamp est sans doute un fils de Richard I^{er} du nom de Robert, décédé un 1^{er} mars d'une année inconnue au lendemain de son baptême. Sa tombe et son épitaphe furent découvertes en 1710 dans la chapelle des Vierges. Nous pouvons conjecturer que l'enfant, mort peu après sa naissance, était né à Fécamp. Ce prénom, typiquement Robertien/Capétien, pourrait même laisser penser que Robert puisse être le fruit du mariage de Richard I^{er} avec Emma, fille d'Hugues de Grand et sœur d'Hugues Capet, décédée dans les années 960³. L'hypothèse serait toutefois fort audacieuse, d'une part parce que le prénom de Robert était aussi porté par les Rollonides depuis que le fondateur de la lignée, Rollon, avait pris ce prénom lors de son baptême en 911/2 ; d'autre part parce qu'il fut aussi donné à plusieurs autres enfants de Richard I^{er}, nés de sa seconde épouse, Gunnor ainsi que d'une concubine⁴. Il est toutefois probable que le jeune Robert soit né avant 996, date de la mort de son père, et même avant 990, date de la fondation de la collégiale de Fécamp. Il y a donc de fortes probabilités pour qu'il ait été au

¹ CHADD, 2002, p. 694-695. Reproduction de ces mentions dans l'annexe n° 1 (sous l'abréviation [Fo], pour Fécamp ordinaire).

² MUSSET, 1985, p. 21-25 et 30.

³ Suivant cette hypothèse, la mère aurait pu décéder au moment de la mise au monde de l'enfant, qui ne lui aurait survécu que quelques jours.

⁴ De son mariage avec Gunnor, Richard I^{er} eut deux fils se prénommant Robert : le premier devint archevêque de Rouen (989-1037), le second est connu sous le nom de Robert le Danois. Richard I^{er} a peut-être eut aussi d'une concubine un fils du nom de Robert, connu comme comte d'Avranches (voir BAUDUIN, 2004, p. 20-21).

départ inhumé dans une église antérieure à la collégiale, vraisemblablement celle restaurée par Guillaume Longue-Épée¹. Son corps a donc vraisemblablement fait l'objet d'une translation ultérieure dans la collégiale. Précisons que l'enfant, mort sans avoir pu devenir le bienfaiteur de l'abbaye, ne bénéficiait pas de pitance à la date anniversaire de son décès d'après l'ordinaire de Fécamp et qu'il ne figure pas davantage dans les annales de ce monastère.

Les deux membres de la famille ducale les plus célèbres à avoir été inhumés à Fécamp sont évidemment les deux ducs Richard I^{er} († 21 novembre 996) et Richard II († 23 août 1026). Ils bénéficient l'un et l'autre de services pléniers dans l'ordinaire de l'abbaye, c'est-à-dire de commémorations étendues (voir l'annexe n° 1, p. 17 et 23). Leur décès est bien sûr aussi consigné dans les annales de Fécamp. Je ne rappellerai pas ici leurs lieux d'inhumation et les multiples translations dont leurs corps ont fait l'objet : il suffira au lecteur s'intéressant à ces questions de se rapporter à l'article précité de Lucien Musset.

Parmi les autres témoignages bien attestés, il convient de citer le cas du moine de Fécamp Guillaume († 5 décembre 1025), fils de Richard II, dont la tombe et l'épithaphe furent retrouvés en 1718 « dans le collatéral du côté de l'Évangile, entre le pilier du Précieux Sang et la chapelle Sainte-Madeleine ». Comme les abbés de Fécamp et les bienfaiteurs insignes du monastère, il bénéficiait d'une pitance à l'anniversaire de sa mort (voir l'annexe n°1, p. 25) et son décès a été consigné dans les annales de Fécamp.

Abordons ensuite deux cas fort intéressants, puisqu'il s'agit de deux membres de la famille ducale ne disposant pas de fondation anniversaire dans l'ordinaire de l'abbaye de Fécamp et que la mention de leur décès ne figure pas non plus dans les annales de Fécamp :

– le comte Alain III de Bretagne († 1^{er} octobre 1040), fils d'Havoise/Hadvis de Normandie et de Geoffroi, comte de Rennes (il était donc le petit-fils de Richard I^{er} de Normandie par sa mère). On montrait encore sa tombe et son épithaphe dans le haut du chapitre de Fécamp en XVII^e siècle. Sa dalle funéraire aurait été retrouvée en 1955 (avec celle de la duchesse Judith). Alain III est connu comme bienfaiteur du Mont Saint-Michel, où son grand-père Conan et son père Geoffroy avaient été inhumés. Suite à la mort du duc Robert le Magnifique en 1035, il se considéra comme le régent de Normandie et revendiqua pour cette raison la charge de tuteur du jeune Guillaume le Bâtard (l'exercice de cette charge pourrait expliquer son inhumation dans l'abbaye de la Trinité de Fécamp plutôt qu'au Mont Saint-Michel, aux côtés de son père et de son grand-père) ;

– Marguerite du Maine († 1063/4), qui venait d'être fiancée à Robert Courteheuse, fils aîné de Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre. Guillaume de Poitiers comme Orderic Vital

¹ Son inhumation à Fécamp serait donc antérieure à l'élévation de la collégiale au rang de nécropole dynastique officielle lors du décès de Richard I^{er} en 996.

signalent que Marguerite fut inhumée dans l'abbatiale de la Trinité de Fécamp, où sa tombe dans la chapelle des Vierges est encore signalée au XVIII^e siècle par dom Toussaint-Duplessis.

Après avoir traité de ces six cas bien documentés, passons à présent à deux cas plus litigieux, car embrouillés du fait de l'existence de traditions contradictoires ou douteuses.

D'après une tradition moderne invérifiable remontant à 1861, l'épouse de Richard II, Judith de Bretagne († 28 juin 1017), aurait été enterrée dans sa fondation de Bernay. Ce témoignage très tardif a toutefois été fortement mis en doute par Lucien Musset. Il est en réalité plus vraisemblable que la duchesse Judith ait été inhumée à Fécamp : on retrouva au XVII^e siècle l'épithaphe d'une Judith et on aurait aussi retrouvé sa dalle funéraire en même temps que celle du duc de Bretagne Alain III en 1955. De plus, une pitance était prévue à Fécamp pour la duchesse Judith à l'anniversaire de son décès (voir l'annexe n°1, p. 14) et l'année en question est aussi consignée dans les annales de Fécamp.

Toujours selon des témoignages tardifs – que dom Pommeraye ne fut pas en mesure de confirmer lorsqu'il travailla sur l'histoire du monastère en 1662 – le duc Richard III († 6 août 1027) aurait été inhumé à Saint-Ouen de Rouen, où son fils Nicolas fut plus tard abbé (1042-1092). Les crédits à accorder à ces témoignages sont à mon avis quasiment nuls : d'une part Saint-Ouen de Rouen n'est pas connue pour avoir tenu le rôle de nécropole dynastique pendant la période ducale ; d'autre part, entre 996 et 1066 (et donc en 1027), seule l'abbaye de la Trinité de Fécamp occupait officiellement cette fonction ; enfin, une pitance était prévue pour Richard III à Fécamp à l'anniversaire de son décès (voir l'annexe n° 1, p. 17 et 20) et les annales de Fécamp ont aussi conservé la mémoire de sa mort.

Au terme de ce premier inventaire, ce sont donc huit membres de la famille ducale normande qui furent sans doute inhumés dans l'abbatiale de la Trinité de Fécamp entre 996 et 1066 : six cas peuvent être considérés comme absolument sûrs, et deux autres comme quasiment certains (plusieurs indices vont dans ce sens, et aucun témoignage probant ne permet de les contredire). Sur cette même période, seuls deux membres de la famille ducale sont attestés comme n'ayant pas été enterrés à Fécamp. Il s'agit d'une part du duc Robert le Magnifique († 2/22 juillet 1035), mort au retour de son pèlerinage en Terre Sainte, à Nicée, et dont le corps, pour cette raison, ne put être rapatrié jusqu'à la nécropole dynastique de Fécamp. Le duc, qui fut bienfaiteur insigne de l'abbaye de la Trinité, bénéficie pour cette raison d'une pitance à l'anniversaire de sa mort (voir l'annexe n° 1, p. 16) et la mémoire de sa mort a aussi été consignée dans les annales de Fécamp. Il s'agit d'autre part d'un fils de Richard I^{er} ou de Richard II, du nom de Robert, qui aurait été enterré à Saint-Père de Chartres, selon une tradition locale. Son identification pose problème. Ce Robert n'apparaît ni dans les fondations d'anniversaires de l'ordinaire de Fécamp, ni dans les annales de ce même monastère.

Que peut-on déduire de tout ceci ? Observons tout d'abord que les personnes inscrites bénéficiant de fondations à l'anniversaire de leur mort dans l'ordinaire de l'abbaye de Fécamp sont :

1. Des abbés du monastère de Fécamp, enterrés en ce lieu (Guillaume de Volpiano, premier abbé de Fécamp, au 1^{er} janvier ; Jean de Ravenne, deuxième abbé, au 22 février ; Guillaume de Rots, troisième abbé, au 26 mars ; Roger de Bayeux, quatrième abbé, au 22 mars ; Henri de Sully, cinquième abbé, au 10 janvier)¹. Le décès des quatre premiers est également mentionné dans les annales de Fécamp² ;
2. Des laïcs, membres de la famille ducale et bienfaiteurs insignes du monastère de Fécamp, qui furent enterrés dans ce lieu (la duchesse Judith de Bretagne, épouse de Richard II, au 18 juin ; le duc Richard III, au 6 août ; le duc Richard II, au 23 août ; le duc Richard I^{er}, au 21 novembre ; le moine Guillaume de Fécamp, fils de Richard II, au 5 décembre)³. Leurs décès sont systématiquement signalés dans les annales de Fécamp ;
3. Des laïcs, membres de la famille ducale et bienfaiteurs insignes du monastère de Fécamp, qui furent enterrés ailleurs (la reine d'Angleterre Emma, fille de Richard I^{er}, au 7 mars ; son premier époux Ethelred, roi d'Angleterre, au 25 avril ; son deuxième époux, Knut le Grand, au 12 novembre ; le duc de Normandie Robert le Magnifique, au 2/22 juillet [mort à Nicée] ; le roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt, au 6 juillet [enterré à Fontevrault]⁴ ; le roi de France Robert le Pieux, beau-père de Richard III, au 20 juillet)⁵. Seule la mort de deux d'entre-eux (Robert le Magnifique et Robert le Pieux) a été consignée dans les annales de Fécamp⁶ ;
4. Des laïcs, n'appartenant pas à la famille ducale, amis et bienfaiteurs insignes du monastère de Fécamp, mais pas ou peu connus par ailleurs (certains d'entre-eux trouvèrent peut-être sépulture à Fécamp ?). Aucun d'eux n'a été inscrit dans les annales de Fécamp. Puisqu'ils n'appartiennent pas à la famille ducale, ils ne retiendront pas plus longuement mon attention.

¹ Voir Annexe n° 1, p. 3, 4, 5, 7 et 8.

² C'était sans doute aussi le cas pour Henri de Sully († 1187), mais l'absence d'information sur le contenu des premières annales de Fécamp après 1166 ne permet pas de le savoir.

³ Voir Annexe n° 14, 17, 23 et 25.

⁴ Notons qu'Henri II († 1189) est le seul duc de Normandie bénéficiant d'une fondation de prières après Robert le Magnifique († 1035). Sa présence s'explique du fait de son rôle de bienfaiteur à Fécamp sous l'abbatiat d'Henri de Sully (1140-1187), et en particulier par sa présence à Fécamp lors de la cérémonie de translation des reliques des ducs Richard I^{er} et Richard II, le 3 mars 1162 (GAZEAU, 2007, II, p. 118-121).

⁵ Voir Annexe n° 1, p. 7, 10, 15, 16, 23.

⁶ C'était sans doute aussi le cas pour Henri II († 1189), mais l'absence d'information sur le contenu des premières annales de Fécamp après 1166 ne permet pas de le savoir.

Observons que le jeune Robert (fils de Richard I^{er} mort au lendemain de son baptême), le duc Alain III de Bretagne (petit-fils de Richard I^{er}) et Marguerite du Maine (fiancé de Robert Courteheuse), qui appartiennent tous trois à la famille ducale normande, mais qui ne furent pas des bienfaiteurs insignes de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, ont malgré tout été enterrés dans l'abbatiale de Fécamp. Ils ne disposaient cependant pas de fondation de prière à l'anniversaire de leur mort (ils ne sont pas mentionnés dans l'ordinaire de Fécamp) et ne sont pas non plus inscrits dans les *Annales de Fécamp*.

Reste à savoir où placer Gunnor († 3, 5 ou 8 janvier 1031), la seconde épouse de Richard I^{er}, et Mathilde († 18 septembre 1033), une fille de Richard II ? L'une et l'autre bénéficiaient à Fécamp d'une commémoration avec pitance à la date anniversaire de leur mort (voir annexe n° 1 p. 3 et p. 20) et leur année de décès a aussi été consignée dans les *Annales de Fécamp*. Il faut donc les ranger parmi les membres de la famille ducale, connus comme bienfaiteurs insignes de Fécamp. Mais faut-il les mettre dans le groupe 2, c'est-à-dire avec ceux ayant été inhumés à Fécamp, ou bien avec le groupe 3, c'est-à-dire parmi ceux n'ayant pas été inhumés dans ce monastère ? En tant qu'épouse de Richard I^{er}, Gunnor a toute les chances d'avoir trouvé sépulture à Fécamp où était inhumé son mari : son cas se rapproche en effet de celui de Judith, l'épouse de Richard II, ainsi que de Marguerite, la fiancée de Robert Courteheuse. Le cas de la fille de Richard II, Mathilde, est plus complexe. Mais comme elle n'était probablement pas mariée au moment de son décès (contrairement à sa tante Emma), il serait tentant de placer son lieu de sépulture auprès de sa famille, donc à Fécamp. Son cas reste cependant plus incertain que celui de Gunnor.

Au terme de cette enquête, il ressort qu'entre 996 et 1066, les ducs de Normandie (Richard I^{er}, Richard II et Richard III)¹, leur épouse ou futur épouse (Gunnor, seconde épouse de Richard I^{er} ; Judith de Bretagne, épouse de Richard II ; Marguerite du Maine, fiancée de Robert Courteheuse)² et leurs enfants morts en bas âge ou sans époux/épouse et demeurant à Fécamp (Robert, fils de Richard I^{er}, le moine Guillaume, fils de Richard II et probablement Mathilde, fille de Richard II) trouvèrent préférentiellement sépulture dans l'abbatiale de la Trinité de Fécamp. Ce sanctuaire sert donc incontestablement de nécropole dynastique officielle pour les princes Richardides et leurs proches depuis la mort de Richard I^{er} en 996 (voire même depuis la fondation de la collégiale en 990) jusqu'à l'obtention du titre royal par Guillaume le Conquérant en 1066³. Entre ces deux dates, l'abbaye de la Trinité de Fécamp peut donc être considérée, comme Henri Prentout l'a fait avant

¹ Le cas de Robert le Magnifique, mort loin de Fécamp, est l'exception.

² Adèle, l'épouse de Richard III, se remaria avec Bauduin V de Flandre après la mort prématurée de son époux ; Robert le Magnifique n'avait pas encore d'épouse légitime au moment de sa mort.

³ Guillaume le Bâtard est en effet le premier duc, après Robert le Magnifique, à ne pas disposer de fondation de prières à l'anniversaire de sa mort dans l'ordinaire de Fécamp, ce qui marque une rupture forte après les inscriptions systématiques de Richard I^{er}, Richard II, Richard III et Robert le Magnifique.

nous, comme « le Saint-Denis des ducs normands »¹.

D'une certaine manière, on peut considérer que l'acquisition du titre royal en 1066 marque la fin de Fécamp comme nécropole dynastique mais aussi comme capitale politique². En effet, alors que l'abbé Jean de Ravenne occupait encore une place prééminente dans la diplomatie ducale antérieure à la conquête, il disparaît presque totalement de la diplomatie royale faisant suite à cet événement³ : c'est désormais l'abbé Nicolas de Saint-Ouen de Rouen (1042-1092) qui figure le plus souvent, et en bonne place, dans les souscriptions abbatiales. Guillaume le Conquérant s'est-il rapproché de son cousin, qui avait, en fournissant 15 navires et 100 chevaliers, grandement contribué à la Conquête en 1066 ? Il est d'autant plus tentant de le penser que Jean de Ravenne semble avoir contribué à l'opération militaire comme à contrecœur : le navire et les 20 chevaliers fournis par l'abbaye de Fécamp pourraient l'avoir été par l'aumonier *remigius*, et non par l'abbé lui-même. La diminution du rôle de conseiller exercé par l'abbé de Fécamp entre 1066 et 1078 peut certes aussi être mise sur le compte de l'âge avancé de Jean de Ravenne (il avait alors soixante-dix ans ou plus) qui semble avoir limité ses déplacements dans la principauté à partir de la fin des années 1060. Sur cette période, c'est Guillaume qui semble se rendre à Fécamp, parfois pour des événements importants, comme la prononciation des vœux de sa fille Cécile (oblate de l'abbaye féminine de la Trinité de Caen) à Pâques 1075⁴, et non plus l'abbé qui se rend auprès du duc-roi afin de participer à ses grandes assemblées. Il semble malgré tout que les rapports entre l'abbé de Fécamp et Guillaume le Conquérant aient été tendus à plusieurs occasions au cours des dernières années d'abbatiat de Jean, comme le montre ce qui subsiste de leur correspondance : dans une lettre, l'abbé de Fécamp et ses moines expriment leur lassitude de ne plus voir le roi jouer son rôle de protecteur en ces termes : « protégez notre abbaye, si vous la tenez pour vôtre ; ou bien soumettez-nous à une autre autorité »⁵ ; en 1076, Jean prend même comme un affront personnel la nomination de l'abbé Vital de Bernay à la tête de l'abbaye de Westminster sans qu'il ait été consulté au préalable par le Conquérant ; et il enjoint par la même occasion Guillaume de tenir sa promesse de compenser la perte d'Hastings⁶. Ces tensions, inexistantes ou invisibles avant 1066 et désormais ponctuellement palpables, contrastent nettement avec le fait qu'aussitôt après la mort de Jean, en 1078, le nouvel abbé de Fécamp, Guillaume de Rots, soit à nouveau l'un des abbés à souscrire régulièrement dans les actes du roi, jouant ainsi le rôle de conseiller qu'avait aussi un temps exercé Jean⁷.

¹ BLOCHE, 2012, p. 28.

² À l'inverse, Caen va jouer le rôle de capitale politique et de nécropole royale : elle accueille les dépouilles de la reine Mathilde en 1083 (dans l'abbaye de la Trinité) et du roi Guillaume en 1087 (dans l'abbaye de Saint-Étienne).

³ GAZEAU, 2007, I, p. 281-299.

⁴ GAZEAU, 2007, II, p. 108.

⁵ MUSSET, 1959, p. 78 ; RENOUX, 1991, p. 261.

⁶ GAZEAU, 2007, I, p. 286 ; BLOCHE n° B4.

⁷ GAZEAU, 2007, I, p. 288 : à partir de la fin des années 1070, « deux abbés vont se partager en quelque sorte la

Fécamp, résidence princière et haut lieu de festivités pascales (1001-1091)

« Pour le roi Guillaume, surtout vers la fin de la période, après 1066, [Fécamp] est avant tout un *coenobium*, où le prince se rend pour accomplir son devoir religieux de Pâques.

Les trois séjours précisément datés qu'il fit, après sa victoire sur les Anglo-Saxons, se déroulent tous au moment des festivités pascales et ne donnent lieu à aucun document officiel, si bien qu'on a l'impression que le souverain ne s'est déplacé que pour le seul et unique motif religieux.

La cérémonie est d'importance, puisqu'elle draine à elle de grands personnages de la principauté ».

Annie RENOUX¹

Les séjours princiers normands sont mieux attestés dans la documentation du XI^e siècle que pour la période précédente, grâce notamment à la survivance de sources diplomatiques et narratives plus abondantes. Sous Richard II (996-1026) et Robert le Magnifique (1027-1035), Fécamp apparaît ainsi comme le second lieu d'émission d'actes ducaux localisés, après Rouen². Alors que la métropole rouennaise reste incontestablement la première capitale du duché³ et sert, semble-t-il, préférentiellement de résidence d'automne et d'hiver⁴, Fécamp acquière officiellement à cette époque son statut de centre politique et administratif secondaire⁵. Le duc Richard II semble y séjourner régulièrement, et de façon préférentielle au printemps et en été⁶. Il privilégie d'ailleurs l'endroit pour participer chaque année aux festivités pascales, favorisant ainsi le développement d'une liturgie spécifique⁷. Il profite aussi très souvent de cette occasion pour réunir sa cour en séance solennelle⁸. La tradition de résider préférentiellement à Fécamp pour célébrer les fêtes de

première place auprès de Guillaume le Conquérant : Anselme du Bec, et Guillaume de Rots, abbé de Fécamp, éclipsèrent doucement mais sûrement Nicolas [de Saint-Ouen de Rouen] ».

¹ RENOUX, Annie, *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, 1991, p. 259.

² À ce sujet, RENOUX, 1991, p. 245-257. Les actes sont émis soit au palais, soit dans le monastère voisin.

³ Lorsqu'il rédige le premier livre de ses *Histoires* entre 1016 et 1030, Raoul Glaber dit ceci au sujet des Normands : « *Indeque orti duces excellentissimi, Willelmus uidelicet, atque post ipsum quique denominati paterno seu auito iure Richardi. Illorum quippe ducaminis principatum tenuit metropolis ciuitas Rotomagorum* ». Ce que Mathieu Arnoux propose de traduire ainsi : « On vit sortir de ce peuple une lignée de ducs excellents, comme Guillaume et après lui ceux qui transpirent, trois générations durant, le nom de Richard. La capitale de leur duché était la cité métropolitaine de Rouen » (RAOUL GLABER, éd. ARNOUX, 1996, p. 74-75 ; ARNOUX, 2000, p. 88-89).

⁴ Richard II semble participer traditionnellement à Rouen aux grandes festivités de Noël, durant lesquelles se tient sa grande cour plénière annuelle.

⁵ « Richard II est un souverain itinérant de type carolingien, mais il a comme ces derniers une "région capitale" et des goûts marqués. Deux séjours ont sa préférence : l'un est urbain, Rouen, et il semble s'y rendre plus volontiers, probablement par nécessité car la ville est un centre religieux et politique traditionnel, bien situé de surcroît dans la principauté ; l'autre est semi-rural, Fécamp, et s'il y réside c'est plutôt par inclination car rien de fondamental ne justifie réellement ce choix précis » (RENOUX, 1991, p. 246).

⁶ RENOUX, 1991, p. 245-252, 445-447. « C'est alors, avec Rouen et Bayeux, l'un des trois palais ducaux de la principauté et c'est assurément l'un des plus importants, puisqu'il est le seul à être officiellement dénommé comme tel dans les diplômes antérieurs à la conquête de l'Angleterre » (*ibidem*, p. 11).

⁷ Je suis en effet enclin à voir en ces grandes fêtes chrétiennes, se déroulant en présence des ducs, un contexte favorable au développement du drame liturgique de Pâques. Comme le montre Lauren Mancina dans sa thèse, sous l'abbé Jean de Ravenne, les solennités pascales faisaient l'objet de « mises en scène » dans le but d'élever l'esprit des fidèles par des constructions sobres, au cours desquelles l'abbé, tenant le rôle du Christ, occupait une place centrale. Par cette description, nous rejoignons la définition que propose Diane Dolan du drame liturgique de Pâques (DOLAN, 1975, p. 16). Les travaux de cet auteur montrent d'ailleurs la place essentielle de Fécamp pour le développement du drame liturgique de Pâques sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano et donc sous le duc Richard II (*ibidem*, p. 45-74, notamment p. 52-55, 65 et 72-74).

⁸ D'après les interpolations de Robert de Torigni à Guillaume de Jumièges, « d'ordinaire, lors des fêtes pascales, c'est

Pâques s'impose d'ailleurs durablement puisqu'elle se perpétue aux générations suivantes : elle s'observe ainsi sous les règnes successifs des ducs Richard III (1026-1027), Robert le Magnifique (1027-1035) et Guillaume le Conquérant (1035-1087)¹. Elle disparaît cependant rapidement ensuite, quelques années seulement après la mort du vainqueur de Hastings et au tout début du règne de son successeur, son fils aîné Robert Courteuse (1087-1106).

Comment expliquer la disparition brutale d'une tradition dynastique qui avait réussi à s'imposer au point de devenir quasi-incontournable ? La désaffection de la résidence princière, suite à la bipartition de l'héritage de Guillaume le Conquérant, semble en être la principale raison. En 1091, lors de la guerre de succession opposant le duc de Normandie Robert Courteuse (1087-1106) à son frère cadet, le roi d'Angleterre Guillaume le Roux (1087-1100), le site castral de Fécamp change de propriétaire et l'abbaye de la Trinité passe ainsi d'une protection ducale proche et concrète à une protection royale distante, d'ailleurs plus théorique que réelle². Or ce brusque changement survient à un moment critique : à la même époque, un long conflit (1089-1094) oppose les moines de Fécamp à l'archevêque de Rouen Guillaume Bonne-Âme (1079-1110). Ce dernier cherche en effet à imposer son autorité sur la communauté et remet en cause certains droits et privilèges acquis, parfois abusivement, par le monastère. Les religieux refusent cependant de se soumettre à leur évêque diocésain en vertu de l'exemption dont jouit leur abbaye depuis le début du XI^e siècle³. Le pape Urbain II, auxquels les moines font appel en 1093, envoie alors deux légats pontificaux chargés de mettre un terme à la crise et de confirmer les libertés du monastère⁴. L'abbaye, théoriquement indépendante de toute ingérence épiscopale et laïque depuis le début du siècle⁵, se trouve dès lors officiellement soumise à la seule autorité du pape. Ce placement sous une protection romaine directe confère au monastère une grande autonomie qui se traduit concrètement par un indéniable

pratiquement toujours à Fécamp que Richard II avait coutume de tenir sa cour » (RENOUX, 1991, p. 245 : *ibi erat solitus fere omni tempore suam curiam in paschali solennitate tenere*).

¹ Nous sommes très loin de connaître, pour chaque année, le lieu précis où résidait le duc de Normandie lors des fêtes de Pâques sur la période 1026-1087. Cependant, lorsque ce lieu est connu, il s'agit presque toujours de Fécamp (ainsi, pour Robert le Magnifique en 1033 et 1034 ; pour Guillaume le Conquérant, à une date indéterminée entre 1051 et 1066, à une autre entre 1055 et 1058, en 1056, en 1066, en 1067, en 1075, en 1083 et à une date indéterminée entre 1079 et 1087 ; synthèse pratique dans RENOUX, 1991, p. 253-257 (notamment fig. 77 et 78) ; BLOCHE, 2012, p. 23).

² Le duc Robert Courteuse réside encore occasionnellement à Fécamp entre 1087 et 1091, période durant laquelle il délivre plusieurs diplômes importants à l'abbaye et à son abbé Guillaume de Rots (voir GAZEAU, 2007, II, p. 112 ; BLOCHE n° 67-69). Mais en conflit avec son frère, Robert Courteuse est finalement contraint de céder l'ensemble du site castral (château et monastère) à son frère Guillaume le Roux en 1091 (BLOCHE, 2012, p. 24).

³ Voir le diplôme de 990 (de Richard I) et surtout ceux de 1006 (l'un ducal de Richard II, l'autre royal de Robert le Pieux) ainsi que la bulle du pape Benoît VIII de 1016 (BLOCHE n° 2, 3, 4 et 7).

⁴ BLOCHE, 2012, p. 24 et n° 70 et 71 ; LEMARIGNIER, 1937, p. 192-194. L'un de ces légats était l'évêque de Thedford Herbert de Losinga (1091-1119), ancien oblat, moine et prieur de l'abbaye de la Trinité de Fécamp.

⁵ Alors que la bulle de 1016, établie par le pape Benoît VIII, reconnaissait au duc la possession de l'abbaye de la Trinité de Fécamp et faisait ainsi implicitement de celle-ci une abbaye ducale (BLOCHE n° 7), la bulle de 1094, donnée par Urbain II (BLOCHE n° 71), confirme les libertés de l'abbaye qui, par les deux diplômes de 1006 (BLOCHE n° 3 et 4), est dite soumise à aucune ingérence du roi, du duc, de l'évêque ou de tout autre personnage.

accroissement de puissance et de prestige. L'évolution est particulièrement sensible au siècle suivant, à partir des abbatiats d'Henri de Sully (1140-1187) et de Raoul d'Argences (1189/90-1219), avec notamment l'octroi précoce des insignes pontificaux¹. Plus que jamais, l'abbé agit désormais en toute indépendance de l'archevêque de Rouen, et, jouissant des droits de moyenne et de haute-justice, se comporte « tel un évêque en son diocèse » dans les établissements et les lieux placés sous sa juridiction².

Le duc de Normandie et le roi d'Angleterre ne séjourneront plus qu'à de très rares exceptions dans le palais de Fécamp après 1091³. De ce fait, l'abbaye de la Trinité ne bénéficie plus du privilège d'accueillir les princes normands et leurs familiers lors des grandes cérémonies pascales. La place-forte perd donc son rôle de résidence princière et ne conserve plus alors qu'un simple rôle militaire⁴. Cette situation n'empêche guère les abbés de Fécamp d'intervenir régulièrement auprès du duc ou du roi, et de souscrire ou d'obtenir nombre de leurs actes⁵. Ainsi, à partir de la fin du XI^e siècle et jusqu'à la fin du Moyen Âge, l'histoire de la cité et du palais de Fécamp se confond dorénavant avec celle de la prestigieuse et puissante abbaye bénédictine⁶, devenue « abbaye

¹ Les papes du XII^e siècle accordent à l'abbaye de la Trinité de Fécamp une attention particulière, sans équivalent en Normandie, qui se traduit concrètement par l'octroi de nombreuses bulles (BLOCHE n° 72, 85, 92, 94, 106, 109, 110, 112, 161, 167, 168, 169, 170, 180, 185, 196, 197, 198, 199, 214). Ils accordent aux abbés de Fécamp et à leur monastère des privilèges exceptionnels, qu'aucun autre abbé et aucun autre monastère de la province ecclésiastique de Rouen n'obtient. L'abbaye bénéficie d'une exemption faisant qu'elle n'est soumise à personne sauf au pontife romain. Les abbés sont les seuls de Normandie à recevoir les insignes pontificaux, qu'ils sont autorisés à porter très tôt (c'est en effet seulement à partir de 1198, sous le pontificat d'Innocent III (1198-1216), que les *pontificalia* commencent à être exceptionnellement donnés ailleurs) : en 1174, le pape Alexandre III (1159-1181) remet à l'abbé Henri la mitre, l'anneau et les sandales (BLOCHE n° 170). Les papes Lucius III (1181-1185) et Urbain III (1185-1187) lui confirment cette faveur en 1182 et en 1186 (BLOCHE n° 180 et 198). En 1197, l'abbé Raoul d'Argences est autorisé à porter la tunique et la dalmatique par le pape Célestin III (1191-1198). Sur tout ceci, voir GAZEAU, 2002, p. 36-37 ; GAZEAU, 2007, I, p. 78 et 347.

² Dans sa juridiction, l'« abbé exerce des pouvoirs tels que Dom Beaunier va jusqu'à le qualifier d'abbé *nullius [diocesis]* : il confère *pleno jure* les bénéfices, exerce l'intégralité de la juridiction épiscopale, au for externe par l'intermédiaire de quatre officiaux, au for interne par celui d'un pénitencier, et les causes jugées par ses ministres vont, en appel, directement à Rome. Il légifère et gouverne exactement comme un évêque, aidé d'un vicaire général qui fait la visite des paroisses et tient des synodes. Pour les fonctions dérivées du pouvoir d'ordre, il fait appel à l'évêque d'Évreux » (LEMARIGNIER, 1937, p. 226-227 ; BLOCHE, 2012, p. 28 n. 2).

³ Henri II séjourne à Fécamp en 1162 : il organise la translation des corps de ses ancêtres Richard I et Richard II, ainsi que des reliques des saints Flavian, Conteste, Affre, Perpétue et Geneviève le 3 mars. La cérémonie se déroule en sa présence dans l'abbatiale. Sont également présents les évêques Arnoul de Lisieux, Philippe de Bayeux et Richard d'Avranches, ainsi que le légat pontifical et cardinal-prêtre de Saint-Nérée Henri de Pise (GAZEAU, 2007, I, p. 347, II, p. 119).

⁴ Sur la désaffectation du palais ducal et la transformation du site castral en château à vocation purement militaire, voir RENOUX, 1991, p. 481-519.

⁵ À ce sujet, voir, pour Guillaume de Rots, Roger de Bayeux, Henri de Sully et Raoul d'Argences : GAZEAU, 2007, I, p. 299-340, notamment p. 301, 304, 310, 311, 315-316, 322, 329, 331-332, 334, 335.

⁶ Preuve de l'effacement du pouvoir laïc du site, ainsi que de la place exceptionnelle acquise par le monastère, c'est l'abbé qui exerce certaines fonctions administratives habituellement réservées aux laïcs, en tant qu'officier ducal : Henri de Sully et Raoul d'Argences furent successivement fermiers de la vicomté de Fécamp et étaient à ce titre les représentants du duc. Si la plus ancienne attestation provient du rôle de l'Échiquier de 1179-1180, il est vraisemblable que les abbés de Fécamp avaient acquis cette charge auparavant (GAZEAU, 2007, I, p. 329, 331-332 et 334-335 ; BLOCHE, 2012, p. 25). Autrefois, un dicton populaire affirmait : « De quelque côté que le vent vente, l'abbaye de Fécamp a rente » (cité dans GOURDON DE GENOUILLAC, 1875, p. 107 et BLOCHE, 2012, p. 28). Au XVII^e siècle, dom Martène pouvait encore dire de la Trinité Fécamp qu'elle fut l'abbaye « la plus riche, la plus seigneuriale

papale »¹.

La place de Fécamp parmi les centres culturels et spirituels normands du XI^e siècle

« Ce sont incontestablement Le Bec et Saint-Étienne de Caen qui sont les deux pépinières d'abbés. Il est vrai que Fécamp et Saint-Ouen étaient obligées de fournir les abbés de Bernay et Saint-Taurin d'Évreux, d'une part et de La Croix-Saint-Leufroy et de Saint-Victor-en-Caux d'autre part, ce qui laisse sans doute peu de moines disponibles pour aller vers d'autres abbayes ».
Véronique GAZEAU²

Au début du XI^e siècle, grâce aux écoles instaurées par Guillaume de Volpiano, Fécamp devient rapidement l'une des principales pépinières de moines et de clercs du duché de Normandie. Jusqu'au milieu du XI^e siècle, l'abbaye semble même jouir, avec les écoles rouennaises, d'une certaine prééminence en ce domaine³. L'école de Fécamp est sans doute alors, avec celle du chapitre cathédral de Rouen, l'une des rares structures aptes à former des clercs appelés à exercer les plus hautes fonctions au sein de la province ecclésiastique de Rouen⁴. À cette même époque, et pour la formation des moines, seule l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen peut sans doute rivaliser avec elle. Ce dynamisme et cette capacité à former des clercs et des moines compétents permet à Fécamp de participer activement, aux côtés des abbayes de Saint-Ouen de Rouen⁵ et de Saint-Wandrille⁶, à la reconquête tant monastique que cléricale amorcée au sein de la principauté normande⁷ : l'abbaye de la Trinité peut ainsi placer régulièrement de nouveaux clercs et moines formés dans ses rangs à la tête d'autres établissements religieux normands⁸. Il faut attendre la seconde moitié du XI^e siècle pour voir d'autres maisons commencer à concurrencer puis à supplanter les deux abbayes proches des deux principaux palais ducaux que sont la Trinité de Fécamp et Saint-Ouen de Rouen. Après la conquête

et la plus privilégiée » de toute la province (*Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, éd. CHAUVIN, Paris-Ligugé, 1928-1943, 9 vol., t. III, p. 84 ; cité dans DAOUST, 1959, p. 203).

¹ Le titre choisi par Annie Renoux pour l'ouvrage de synthèse sur ses onze années de fouille du site castral, *Fécamp : Du palais ducal au palais de Dieu*, résume bien l'idée du changement de destinée du château, directement tributaire de l'évolution du statut de l'abbaye voisine, qui pourrait à son tour être résumé ainsi : de l'abbaye ducale à l'abbaye papale.

² GAZEAU, Véronique, *Normannia monastica*, Caen, 2007, t. I (*Princes normands et abbés bénédictins*), p. 235.

³ Voir la Partie 1 de la présente thèse.

⁴ Du point de vue spirituel comme temporel, il s'agissait sans doute des rares structures capables de fournir les bases solides indispensables à l'exercice de futures charges administratives ou à la direction d'une église (*ibidem*).

⁵ Saint-Ouen est la maison-mère de la Croix-Saint-Leufroy (v. 1020/30), de Cerisy (en 1031/2 ; mais cette abbaye passe dès 1032 sous l'influence du Mont Saint-Michel), de la Trinité-du-Mont de Rouen (en 1033) et de Saint-Victor-en-Caux (en 1055).

⁶ Saint-Wandrille est la maison-mère de Préaux en 1035.

⁷ MUSSET, 1959, p. 57-66 et p. 341-343.

⁸ Nous avons vu, dans la partie 1 de la présente thèse, que les abbés et les moines de Fécamp interviennent notamment dans les abbayes de Jumièges, du Mont Saint-Michel, de Bernay, de Montivilliers, de Saint-Taurin d'Évreux, de Saint-Pierre de Castillon (Sainte-Foy de Conches), de Troan, de Saint-Ouen de Rouen et de Saint-Wandrille. Hors du duché, et avant 1066, ils prennent aussi la direction des abbayes de Saint-Arnoul de Crépy en Valois, de Saint-Faron de Meaux et de Saint-Bénigne de Dijon. Ce sont également d'anciens clercs et moines formés à Fécamp qui sont amenés à diriger l'archevêché de Rouen et l'évêché de Bayeux.

de l'Angleterre¹, deux monastères récents vont parvenir à se démarquer et devenir à leur tour les deux plus importantes pépinières de moines et de clercs de l'espace anglo-normand : il s'agit des abbayes du Bec² et de Saint-Étienne de Caen³. Si le cas du Bec peut paraître atypique, celui de Saint-Étienne est comparable aux deux cas précédents : nous avons affaire à une abbaye « ducale » voisine d'un palais princier, celui de Caen, qui se développe à partir des années 1050-1060 et dont l'importance s'accroît considérablement après la conquête de 1066.

La lutte contre les hérésies, et en particulier les succès rencontrés par Lanfranc († 1089) contre les thèses de l'écolâtre Bérenger de Tours († 1088)⁴, ont eu un retentissement important et des répercussions non négligeables sur la renommée des écoles du Bec⁵ et de Saint-Étienne de Caen (où Lanfranc fut respectivement prieur puis abbé). De ce point de vue, la diffusion du *Liber de corpore et sanguine Domini* composé par Lanfranc vers 1062/3, vraisemblablement grâce à une collaboration étroite avec son élève Anselme⁶, pourrait bien avoir marqué une étape majeure. Toutefois, il serait beaucoup trop réducteur de restreindre la controverse eucharistique à une simple querelle d'écolâtres entre Bérenger et Lanfranc. Le débat gagna et affecta en réalité une grande partie des centres religieux et intellectuels d'Occident et fit l'objet d'âpres discussions tant dans les milieux cléricaux et monastiques que laïcs. Il est possible de s'en faire une idée en observant les différentes assemblées

¹ La « tentative » de Lanfranc à Saint-Évroult depuis le Bec en 1049 est encore un échec. Son intervention à Saint-Étienne de Caen en 1063 est en revanche couronnée de succès (GAZEAU, 2007, II, p. 38-41, 171-172).

² La chronologie des origines du Bec vient de faire l'objet d'une très pertinente mise au point de la part de Jean-Hervé Foulon (FOULON, 2012/3, p. 563-607). L'école du Bec se développe dans les années 1050 grâce à Lanfranc, entré dans ce monastère vers 1047 après avoir enseigné brièvement à Avranches (environ deux ans, probablement de 1045 à 1047 sous l'épiscopat d'Hugues, évêque d'Avranches de 1028 à 1060 et alors que l'Italien Suppon, qui pourrait avoir joué un rôle en l'attirant à cet endroit, était encore à la tête du Mont Saint-Michel voisin). Lanfranc devient prieur et écolâtre de l'abbaye du Bec seulement vers 1049/50 (et même peut-être seulement après son retour des conciles de Reims, de Rome et de Verceil), et jusqu'en 1063, date de son départ pour prendre la direction de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen.

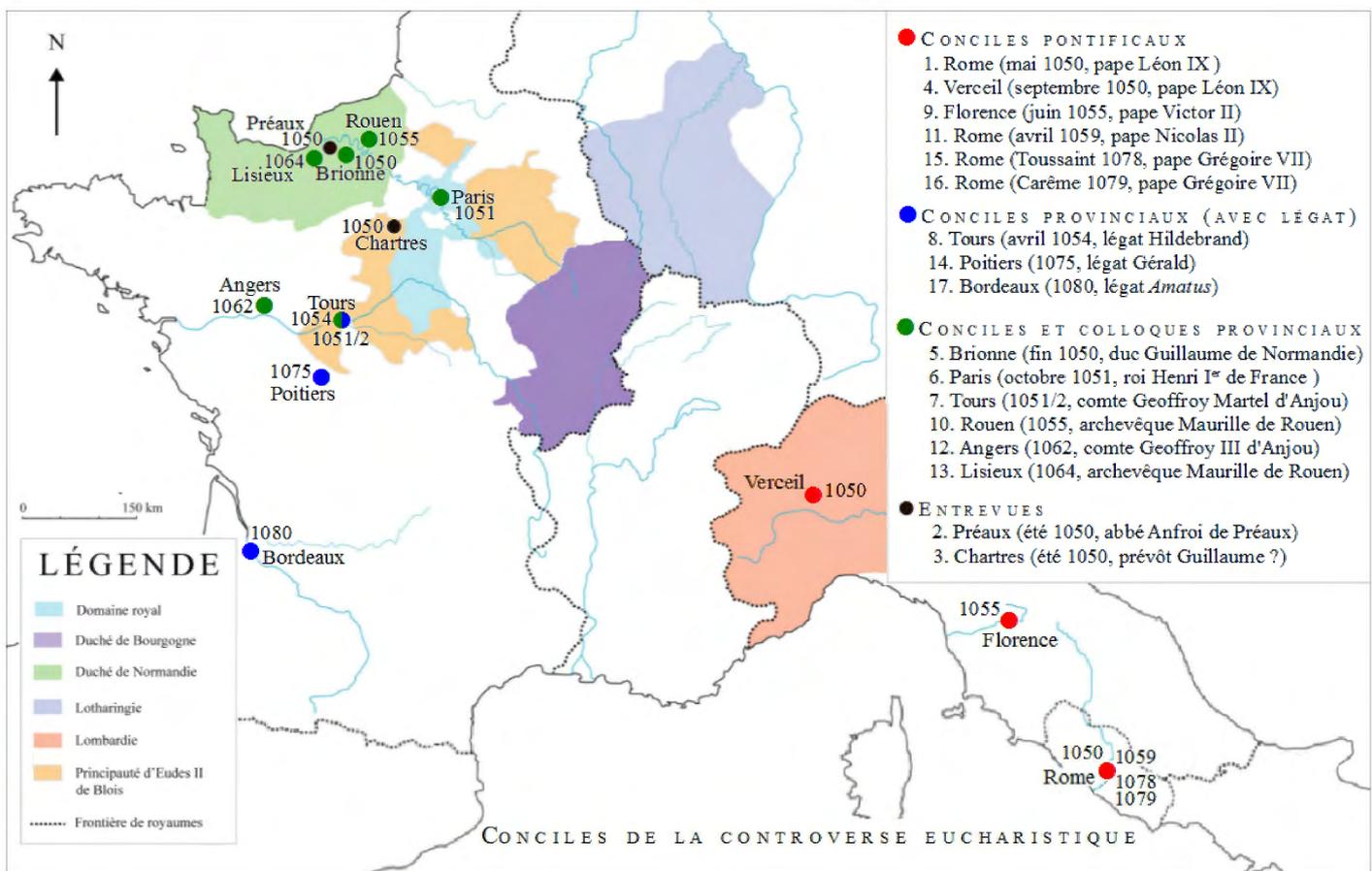
³ En devenant le premier abbé de Saint-Étienne de Caen en 1063, Lanfranc va faire rejaillir le prestige de l'école du Bec sur celle de la nouvelle fondation ducale. Plusieurs maîtres renommés se succèdent ainsi à Caen. Outre Lanfranc (1063-1070) et son prieur (1063-1070) puis successeur Guillaume Bonne-Âme (1070-1079), l'un et l'autre plus tard respectivement archevêque de Canterbury (1070-1089) et archevêque de Rouen (1079-1110), on peut citer : Thibaud d'Étampes (v. 1060-v. 1125), formé dans cette même abbaye puis maître et théologien reconnu qui enseigne à Caen avant 1093, et enfin à Oxford après cette date ; Arnoul de Chocques, qui commence sa carrière religieuse à Caen (où il enseigne avant 1096 et est le précepteur de Cécile, la fille de Guillaume le Conquérant et de Mathilde, qui deviendra la seconde abbesse de la Trinité de Caen) avant de se rendre en Terre-Sainte où il devient patriarche de Jérusalem (1112-1118) ; Raoul de Caen, né et formé à Caen par Arnoul de Chocques (Raoul enseigne probablement à Caen avant 1106, date de son départ pour Antioche) ; un Gérard *scholasticus* (av. 1093) et un Alfred *scholasticus* (entre 1092 et 1101) sont également connus (sur tout ceci, voir la contribution d'Edoardo D'Angelo sur Raoul de Caen présentée à Caen le 4 avril 2014).

⁴ Sur cette controverse, voir EBERSOLT, 1903, p. 1-63 et 137-181 ; HEURTEVENT, 1912 ; MONTCLOS (DE), 1971 (voir aussi GIOANNI, 2009, p. 699-723 et RADDING, 2003).

⁵ Plusieurs moines formés au Bec obtinrent dès lors les plus hautes fonctions ecclésiastiques, à commencer par Lanfranc, qui devient primat d'Angleterre en obtenant l'archevêché de Cantorbéry (1070-1089) après avoir refusé l'archevêché de Rouen en 1067. On compte parmi ses nombreux élèves le pape Alexandre II (1061-1073), l'archevêque de Rouen Guillaume Bonne-Âme (1079-1110), l'archevêque de Cantorbéry Anselme (1093-1109), l'évêque Guimont d'Aversa (1088-1097) et l'évêque Yves de Chartres (1090-v. 1116).

⁶ Sur la participation probable d'Anselme à la composition au Bec du *Liber de corpore et sanguine Domini* de Lanfranc, voir HOLOPAINEN, 2015, p. 107-115.

et conciles traitant plus officiellement de la question et qui furent organisés pendant trente ans, de 1050 à 1080, par des papes, des archevêques, des rois, des ducs et des comtes (voir la carte n° 19). Une activité littéraire abondante s'est également développée autour de ce sujet au cours de cette même période¹. En Normandie, cette controverse a très tôt passionné (et troublé) les esprits, mais elle semble avoir perdu de son intérêt et de sa vigueur après la conquête de l'Angleterre, en 1066 : les élites laïques et religieuses avaient dès lors d'autres préoccupations, telles que la réforme de l'Église d'Angleterre et la poursuite de la Réforme grégorienne (notamment la lutte contre le mariage des prêtres). Auparavant, le duc Guillaume le Bâtard et l'archevêque de Rouen Maurille étaient intervenus dans cette controverse lors de l'assemblée de Brionne (1050) et lors des conciles provinciaux de Rouen (1055) et de Lisieux (1064)². Afin de saisir et de mesurer l'ampleur des répercussions de la polémique dans les milieux culturels et spirituels normands, il convient de s'intéresser aux origines de l'affaire.



Carte n° 19 : principaux conciles traitant de la controverse eucharistique (1050-1080)

¹ Parmi les auteurs ayant traité de la controverse, il convient de citer, outre Bérenger et Lanfranc, Jean de Ravenne (abbé de Fécamp), Durand de Troarn (disciple de Jean à Fécamp), Guitmond d'Aversa (disciple de Lanfranc au Bec), Albéric du Mont Cassin et plus ponctuellement Adelman de Liège, Paulin de Metz, Anastase le Vénitien (moine du Mont Saint-Michel) ; dans le cas d'Anastase, l'hypothèse est confirmée par la désignation de l'auteur dans le catalogue de 1639 : « *Epistola Anastasii Monachi ad G. abbatem de Corpore Christi* » : *infra*, p. 585 n. 4).

² HEURTEVENT, 1912, p. 31-32 et 42 ; DELISLE, 1901, p. 516-521 ; FOREVILLE, 2008, p. 19-39.

Vers 1049/50, Bérenger, qui était alors écolâtre de l'Église de Tours et archidiacre de l'Église d'Angers et qui exposait déjà ses théories sur l'Eucharistie auprès de ses disciples et dans son entourage, apprit par Ingeban, un clerc de l'Église de Chartres (où Bérenger avait autrefois étudié sous Fulbert), que l'écolâtre de l'abbaye du Bec, Lanfranc, s'opposait à ses idées dans les cours qu'il dispensait à ses élèves. Bérenger lui adressa donc une lettre en ces termes :

« j'ai appris [...] que les théories de Jean Scot sur le sacrement de l'autel te déplaisaient et que tu les tenais pour hérétiques, parce qu'elles s'écartent de celles de ton protégé Paschase [Radbert]. S'il en est ainsi, frère, en portant un jugement précipité, tu as fait une chose indigne du talent non méprisable que Dieu t'a donné. Car tu n'as pas encore assez scruté les divines Écritures avec tes élèves les plus assidus. Et bien que je sois encore inexpérimenté en ces matières, je voudrais, si l'occasion s'en présentait, t'en parler devant ceux qu'il te plairait soit devant des juges, soit devant des auditeurs. Aussi longtemps que cela n'a pas eu lieu, ne méprise pas ce que je dis [...]. Si tu tiens pour hérétique Jean Scot, dont j'approuve la doctrine sur l'Eucharistie, tu dois également regarder comme hérétiques saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin pour ne pas parler des autres »¹.

Plusieurs points essentiels ressortent de cette lettre :

Tout d'abord, le débat originel semble porter principalement sur l'interprétation des écrits carolingiens de Paschase Radbert et Ratramne de Corbie (que l'on confondait alors avec Jean Scot) sur *Le Corps et le Sang du Christ*². Lors des discussions, les intervenants s'appuyaient principalement sur l'Écriture (en particulier sur les textes de « l'Évangéliste », c'est-à-dire Jean, et de « l'Apôtre », c'est-à-dire Paul, avec une préférence marquée pour les Psaumes, l'Apocalypse et le Cantique des antique) ainsi que sur les traités des trois Pères de l'Église que sont Augustin, Ambroise et Jérôme. À cette époque, Bérenger recherche d'ailleurs activement le *Liber de haeresibus* de saint Augustin ; il s'intéresse aussi à ce qui touche à la controverse manichéenne sur la réalité de l'Incarnation et à la controverse arienne s'opposant au dogme trinitaire³.

Ensuite, Bérenger souhaitait visiblement obtenir une confrontation directe et personnelle avec

¹ EBERSOLT, 1903, p. 28-29.

² Bérenger « attribue, faussement à Jean Scot Erigène un traité de Ratramne de Corbie lequel a, au IX^e siècle, nié la présence réelle [du corps et du sang du Christ dans le pain et le vin de la célébration Eucharistique]. Bérenger n'a pas pris connaissance de la totalité du traité dont il défend les thèses et qui est condamné à Verceil en 1050 » (WAGNER, 1996, p. 63).

³ Ce sont ces mêmes textes et ces mêmes sujets que l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne utilise et traite, au début des années 1050, dans sa *Confessio fidei* (voir LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 41-44).

Lanfranc afin qu'ils puissent exposer l'un et l'autre leurs idées respectives et débattre de la question en public, éventuellement devant des juges : cette occasion lui fut en fait fournie peu après par le duc Guillaume le Bâtard lors de l'assemblée de Brionne, organisée en 1050 (à une date indéterminée, qu'il faut placer soit pendant l'été entre les conciles de Rome et de Verceil, soit plus vraisemblablement après ce dernier concile, vers la fin de l'année). Le duc rassembla pour l'occasion « les plus habiles gens de la Normandie » capables de débattre de la question, c'est-à-dire les moines et les clercs ayant une connaissance approfondie de l'Écriture et de la patristique leur permettant de confronter leur point de vue aux thèses de Bérenger¹.

Enfin, Bérenger expose clairement dans cette lettre sa ligne de défense : selon lui, les Pères de l'Église (en particulier saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin) disent la même chose que Jean Scot [ou Ratramme de Corbie] au sujet de l'Eucharistie ; dire que Jean Scot est hérétique revient donc à dire que les Pères de l'Église sont eux-mêmes des hérétiques !

Cette lettre fut lue par Lanfranc lors du concile de Rome (mai 1050)² et une sentence de condamnation fut prononcée à l'encontre de Bérenger, qui fut enjoint de comparaître quelques mois plus tard au concile de Verceil pour exposer en personne ses idées et pour les défendre (septembre 1050). Retenu captif par le roi de France Henri I^{er}, il ne put toutefois s'y rendre. En son absence, le livre de Jean Scot sur l'Eucharistie fut condamné, tout comme la doctrine de Bérenger. C'est alors que l'un des défenseurs de Bérenger, nommé *Stephanus*, voyant le livre de Jean Scot détruit, prit la parole en déclarant que l'on pourrait aussi déchirer certains livres d'Augustin !³ La condamnation de Bérenger et de Jean Scot eut donc pour principale répercussion de semer le doute dans les esprits et d'incriminer l'orthodoxie de plusieurs traités des Pères de l'Église à partir de 1050. Et l'on observe, dans certains monastères s'intéressant de près à la controverse, telles que les abbayes de la Trinité de Fécamp et du Mont Saint-Michel (ce fut sans doute aussi le cas du Bec), une intense activité de copie de traités patristiques au cours des années 1050. Alors que les enluminures pleine page étaient jusqu'alors surtout réservées à la Bible et aux Évangiles (représentation des quatre évangélistes), celles-ci font désormais aussi leur apparition dans des recueils patristiques. Ambroise, Jérôme, Grégoire et surtout Augustin y sont représentés avec une auréole symbolisant leur sainteté, tantôt en

¹ Il semble que des moines du Bec (tels le prieur et écolâtre Lanfranc et le moine Guillaume, futur abbé de Cormeille), de Préaux (tel l'abbé Anfroï), du Mont Saint-Michel (tel Anastase le Vénitien, et probablement aussi Robert de Tombelaine) et de la Trinité de Fécamp (tels l'abbé Jean de Ravenne, le moine Durand – futur abbé de Troarn – et moine Maurille, qui deviendra quelques années plus tard archevêque de Rouen) aient pu être présents à l'assemblée de Brionne.

² Selon Lanfranc, la lettre de Bérenger serait arrivée au Bec pendant son absence de Normandie (il assistait alors aux conciles de Reims [octobre 1049] puis de Rome [mai 1050]). La lettre fut confiée à des clercs, qui la lurent ; scandalisée par son contenu, ils la transmirent au concile de Rome. Sur l'ordre du pape, elle fut lue par Lanfranc devant l'assemblée.

³ EBERSOLT, 1903, p. 34. À cette époque, Bérenger propage des idées nouvelles sur les *Psaumes*, les *Épîtres de saint Paul* et l'*Apocalypse*. Il est remarquable que ces textes faisaient partie des lectures préférées de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne. On ne sera donc pas surpris que celui-ci se soit vivement opposé aux thèses de Bérenger.

train d'écrire leur traité en étant inspiré par l'Esprit Saint (preuve incontestable de l'orthodoxie de leurs écrits)¹, tantôt en train de « combattre » des hérétiques. Au Mont, où l'archange Michel combat pourtant le mal en transperçant le démon ou le dragon de sa lance (voir la planche n° VIII)², la confrontation entre les Pères et les hérétiques est représentée comme étant une discussion orale et pacifique ; elle est placée sous l'arbitrage du Christ et de l'Écriture ou bien se déroule devant un auditoire, constitué semble-t-il des disciples de chacun des adversaires (voir la planche n° IX)³. À Fécamp, elle est représentée de manière beaucoup plus violente, les Pères n'hésitant pas à transpercer leurs adversaires à l'aide d'une lance comme l'aurait fait saint Michel avec le démon ou avec le dragon ! (voir la planche n° X)⁴. Nous sommes au début des années 1050 et la comparaison des enluminures des deux monastères permet de mesurer l'écart stylistique et technique de leurs compositions respectives. L'iconographie employée permet surtout de comprendre le positionnement de chaque communauté face à l'hérésie dans le contexte troublé et passionné de la controverse bérengarienne⁵ : au Mont Saint-Michel, la discussion semble possible avec l'hérétique, et c'est en échangeant avec celui-ci que l'on tente de le remettre dans le droit chemin ; à Fécamp, on considère que l'hérétique ne doit pas pouvoir s'exprimer et répandre ses idées pernicieuses ; il semble que les moines de Fécamp soient prêts à aller très loin pour faire taire et pour contraindre au silence une personne déclarée officiellement hérétique (ce qui ne fut jamais le cas de Bérenger)⁶ : pour eux, l'hérétique mérite, tel le démon ou le dragon, de périr par le fer...

L'abbaye de la Trinité de Fécamp fut assurément l'un des grands centres monastiques normands, aux côtés du Bec et du Mont Saint-Michel, engagé dans la défense de l'orthodoxie et la lutte contre les hérésies à partir du milieu du XI^e siècle. L'établissement se place même en tête des établissements impliqués dans la mise en place des réformes voulues par le pape Léon IX. Alors que les œuvres patristiques entrées dans la bibliothèque avant 1050 étaient nombreuses mais concernaient

¹ Mss. Avranches, BM, 72, fol. 182v (Ambroise) ; Avranches, BM, 75, fol. 1v (Augustin) ; Avranches, BM, 76, fol. 1v (Augustin) ; Avranches, BM, 103, fol. 4v (Grégoire) ;

² Mss. Avranches, BM, 50, fol. 1r ; Avranches, BM, 76, fol. 1v. On remarquera que, dans les deux cas, que l'archange enfonce sa lance dans la bouche de son adversaire, comme s'il voulait le faire taire.

³ Mss. Avranches, BM, 72, fol. 97r (scène de controverse opposant saint Augustin à l'hérétique arien Félicien) et Avranches, BM, 90, fol. 1v (scène de controverse opposant saint Augustin à l'hérétique manichéen Faustus, devant leurs disciples respectifs).

⁴ Mss. Paris, BnF, lat. 1684, fol. 1r (scène de controverse opposant saint Athanase à l'hérétique arien Arius : Athanase transperce Arius de sa lance à la poitrine, tout en lui plaquant la tête au sol en lui écrasant le visage avec le pied) et Paris, BnF, lat. 2079, fol. 1v (scène de controverse opposant saint Augustin à l'hérétique manichéen Faustus : Augustin transperce Faustus en lui plantant sa lance dans la bouche) ;

⁵ On remarquera que le Père (lorsqu'il s'agit d'Augustin, mais pas dans le cas d'Athanase) comme l'hérétique sont représentés avec un livre représentant leurs traités et symbolisant leur doctrine. De plus, saint Augustin (contrairement à Athanase, représenté comme évêque) comme les hérétiques Faustus, Arius et Félicien sont représentés tonsurés, tels des moines.

⁶ L'écolâtre sut en effet à chaque fois se rétracter avant d'être déclaré hérétique. Il savait ce qu'il risquait, et l'on comprend d'autant plus aisément ses rétractations lorsque l'on prend conscience du sort que ses adversaires les plus acharnés comptaient réserver aux hérétiques.

presque exclusivement l'exégèse biblique et les commentaires des Évangiles¹, nous observons une véritable réorientation des acquisitions au cours des années 1050 : les grands traités doctrinaux de saint Augustin, de saint Ambroise et de saint Jérôme, ainsi que d'autres docteurs de l'Église, pourtant encore rares dans les bibliothèques normandes, font ainsi rapidement leur apparition. Il serait intéressant de déterminer où et comment les moines de Fécamp purent obtenir les modèles indispensables à leurs copistes. La période d'acquisition correspond très exactement à un moment essentiel de l'abbatit de Jean de Ravenne. Alors que celui-ci, une fois devenu prieur (v. 1023) puis abbé de Fécamp (en 1028), est amené à graviter dans l'entourage ducal de Robert le Magnifique (1027-1035) puis de Guillaume le Bâtard (1035-1087), ses déplacements se limitent, dans un premier temps, exclusivement à l'intérieur de la province ecclésiastique de Rouen. Mais en 1050, Jean de Ravenne acquiert de nouvelles responsabilités auprès de la curie romaine : le pape Léon IX (1049-1054) en fait officiellement son légat pontifical et le charge de diverses actions dont la teneur exacte nous échappe. Outre « une mission en Italie du Sud, dont on ignore la nature »², l'abbé de Fécamp est dès lors amené à intervenir de nombreuses fois hors du duché de Normandie, de l'Italie du Sud et Rome à l'Angleterre, en passant par la Bourgogne et la Francia. Or ces interventions se concentrent exclusivement sur une période correspondant au pontificat de Léon IX, c'est-à-dire entre 1050 et 1054 : son déplacement en Italie du Sud se place en 1050 ; il obtient l'abbatit de Saint-Bénigne de Dijon, en Bourgogne, de 1052 à 1054. Le 3 juin 1053, « il assiste à la reconnaissance solennelle de la châsse de saint Denis », en Ile-de-France. En 1054, il effectue un voyage en Angleterre, au cours duquel il rencontre le roi Édouard le Confesseur (1042-1066), qu'il avait sans doute côtoyé à Fécamp avant 1042. Après la mort du pape Léon IX, son activité se restreint à nouveau à la province ecclésiastique de Rouen ; ses déplacements semblent même se raréfier dans les années suivant la conquête et jusqu'à sa mort en 1078. Or la période 1050-1054 correspond très exactement à celle où la bibliothèque de Fécamp commence à acquérir en masse des traités patristiques utiles à la défense de l'orthodoxie de l'Église, à la lutte contre les hérésies et à la mise en place de la Réforme grégorienne. Ces nouveaux volumes se présentent le plus souvent sous la forme de recueils, regroupant généralement des œuvres par auteur. Certains sont pourvus de tables des matières afin de faciliter leur consultation, mais sans doute aussi leur usage à but scolaire ou théologique (voir la planche n° VII). Il est remarquable que Jean de Ravenne et Durand de Troarn ont exploité abondamment cette nouvelle matière dans les ouvrages qu'ils composent l'un et l'autre à Fécamp au début des années 1050 : c'est en effet à cette époque que Jean écrit sa *Confessio fidei*, reprenant la matière de sa *Confessio theologica* en y adjoignant toute une partie sur le dogme de l'Église, sur l'orthodoxie et

¹ Le contenu de la bibliothèque nous est connu grâce à un inventaire datant de 1050 ou 1051.

² GAZEAU, 2007, II, p. 107.

sur la lutte contre les hérésies, dont celle de Bérenger de Tours¹ ; vers la même époque, Durand de Troarn, encore moine de Fécamp, rédige son *De corpore et sanguine Domini*², un traité théologique à tendance mystique et contemplative destiné à combattre la doctrine de Bérenger de Tours sur l'Eucharistie et où l'influence de la pensée de son maître, Jean de Ravenne, transparait très nettement. Les historiens s'intéressant à ces productions parle même de « l'école de Fécamp » pour désigner les productions fécampoise influencée par la pensée de Jean de Ravenne. Tout ceci permet d'en déduire que Jean de Ravenne, en tant que légat pontifical, fut vraisemblablement le représentant de la curie romaine et de Léon IX entre 1050 et 1054. Le pape, ancien évêque de Toul et ami de Widric de Saint-Èvre, avait des affinités avec le monastère de Saint-Èvre de Toul et avec le réseau spirituel volpianien³. Il connaissait sans doute la réputation dont jouissait alors Jean de Ravenne au sein de ce réseau pour ses connaissances remarquables de l'Écriture et des auteurs patristiques⁴. C'est probablement ce qui a incité le pape à faire appel à l'abbé de Fécamp pour défendre l'orthodoxie de l'Église et pour le seconder dans la mise en place de ses réformes, peut-être dès le concile de Verceil (septembre 1050).

Mais revenons au cas du Bec et des autres centres spirituels et culturels normands. La notoriété acquise par Lanfranc entre 1050 et 1066 a contribué à mettre fin à l'hégémonie fécampoise et rouennaise qui caractérisait la période précédente. Mais l'apogée de l'école du Bec se place incontestablement sous le priorat et l'abbatit de son successeur, Anselme, qui composa de nombreuses œuvres à partir des années 1060⁵. La réorganisation de l'église séculière normande et le développement des chapitres cathédraux dans les évêchés suffragants à partir de la seconde moitié du XI^e siècle⁶ génère

¹ JEAN DE FÉCAMP, éd. LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 109-183.

² HEURTEVENT, 1912.

³ SAINT-SORNY, 2007, p. 19-27.

⁴ Voici ce que dit Jean de Ravenne dans sa *Confessio theologica*, vraisemblablement composée entre 1015 et 1023 à Saint-Bénigne de Dijon, et assurément avant de devenir abbé de Fécamp en 1028 : « *Dicta mea dicta sunt patrum. Sic ista quae dicimus, lege ut putes te patrum verba relegere* » (JEAN DE FÉCAMP, éd. LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 121), ce que je propose de traduire ainsi : « Mes mots sont les mots des Pères. C'est ainsi que ce que nous disons, lise-le en pensant que tu relis les paroles des Pères » (avec « *dicta patrum* » à comprendre comme les « sentences des Pères »).

⁵ Avant l'arrivée de Lanfranc (période 1034-1047), 33 moines sont entrés au Bec en treize ans (soit une moyenne de 2,53 moines par an) ; de l'entrée de Lanfranc vers 1047 à l'arrivée d'Anselme en 1060, 34 moines ont fait profession en treize ans (soit environ 2,62 moines par an) ; de 1060 à 1078, 69 profès sont entrés en dix-huit ans (soit environ 3,83 moines par an). Ces statistiques permettent de conclure, à la suite de Jean-Hervé Foulon, que « globalement, l'augmentation significative se situe plutôt après l'entrée d'Anselme, sous son priorat, dans un cadre où la stabilisation cénobitique du Bec est définitivement engagée » (FOULON, 2012/3, p. 577 n. 49). Nous pouvons même ajouter que c'est après l'installation de la communauté sur son troisième site, permettant d'accueillir une communauté plus importante (début des années 1060), et après l'époque où Lanfranc et Anselme composèrent leurs premiers grands traités ayant contribué à la renommée de leur établissement (années 1060-1070) que la communauté augmente de manière significative. Elle semble se stabiliser progressivement et atteindre son apogée sous l'abbatit d'Anselme (1078-1093).

⁶ Les plus anciens écolâtres (*scolastici*) connus dans les évêchés normands sont (d'après SPEAR, 1995, p. 95-97) : Hugues pour Rouen en 1040, sous l'archevêque Mauger (1037-1055) ; Richard pour Bayeux en 1075, sous l'évêque Odon de Conteville (1049-1097) ; Hugues pour Sées en 1077, sous l'évêque Robert de Ryes (v. 1070-v. 1081) ; Robert pour Coutances en 1080, sous l'évêque Geoffroy de Montbray (1049-1093) ; Jean pour Avranches en 1083,

également de nouvelles formes de concurrences. C'est par exemple à cette époque que se développe l'école du chapitre cathédral de Bayeux, grâce notamment aux libéralités de l'évêque Odon de Conteville (1049-1097). Celui-ci envoie à ses frais les clercs les plus compétents de son chapitre dans des écoles renommées extérieures au duché afin qu'ils puissent s'y former, puis enseigner à leur retour à d'autres clercs et chanoines de l'église de Bayeux¹. Dès lors le chapitre cathédral devient lui aussi une importante pépinière d'évêques anglo-normands² et quelques futurs abbés y furent également formés, tel le troisième abbé de Fécamp, Guillaume de Rots (1078-1107)³. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, l'Église de Bayeux devient aussi un important centre contestataire : on y observe la présence de nombreux fils de prêtres qui, comme leur évêque Odon de Conteville, se montrent réfractaires à la Réforme grégorienne et sont en particulier hostiles au célibat des prêtres et à l'ascétisme imposé au clergé par la papauté et par les moines. Des débats passionnés s'y déroulent dans un climat tendu où l'interdiction du mariage des prêtres est en train de détruire de nombreuses vies⁴. Le chapitre de Bayeux accueille et patronne aussi des contradicteurs de la Réforme grégorienne et des théologiens controversés, tel l'écolâtre Roscelin de Compiègne. En 1082, Odon propose même à Bérenger de Tours, acteur majeur de la controverse eucharistique, de le faire réhabiliter⁵.

À partir du dernier tiers du XI^e siècle, les écoles monastiques du Bec et de Caen ainsi que l'école épiscopale de Bayeux concurrencent donc fortement celles de la Trinité de Fécamp et de Saint-Ouen

sous Michel (1068-1094) [si l'on ne tient pas compte de l'enseignement de deux ans, parfois mis en doute, exercé dans cet évêché par Lanfranc autour de 1045] ; Raoul pour Évreux sous l'évêque Audin de Bayeux (1113-1139) ; Robert pour Lisieux en 1161 sous l'évêque Arnoul (1141-1181).

¹ À Liège mais aussi dans d'autres villes où l'on étudiait la philosophie précise Orderic Vital (éd. CHIBNALL, t. IV, p. 118 : « *Dociles quoque clericos Leodicum mittebat, et ad alias urbes ubi philosophorum studia potissimus florere nouerat* ») ; ces autres écoles étaient probablement les grands centres impliqués dans la controverse eucharistique, à savoir Chartres, Tours, Angers, Poitiers et Paris, pour les plus proches de Bayeux.

² Les archevêques d'York Thomas I^{er} (1070-1100) et Thomas II (1109-1114) [neveu du précédent] ; les évêques de Durham Guillaume de Saint-Calais (1080-1096) et Ranulf Flambard (1099-1128) ; Samson, évêque de Worcester (1096-1112) [frère de l'archevêque Thomas I^{er} d'York]. Il semble que cela soit aussi le cas de l'évêque Richard de Bayeux (1107-1133) [fils de l'évêque Samson de Worcester] (voir BOUET & DOSDAT, 1995, p. 25, 30, 31-32 ; DOSDAT, 1995, p. 226-227 ; ORDERIC VITAL, éd. CHIBNALL, t. IV, p. 118).

³ Guillaume de Rots comme Thurstin, abbé de Glastonbury, formés à Bayeux, furent d'abord moine de Saint-Étienne de Caen sous l'abbé Guillaume Bonne Âme (1070-1079) avant d'obtenir leur charge abbatiale.

⁴ C'est ainsi que le poète Serlon, chanoine protégé de l'évêque Odon de Bayeux (qui est lui-même le père d'un fils illégitime nommé Jean), compose un poème pour la défense des fils de prêtres (*Defensio pro filiis presbyterorum*) qui connut un certain succès dans les milieux anglo-normands ; il compose également quatre invectives contre les moines de Saint-Étienne de Caen et leur abbé Gilbert (1079-1101) : *Questus quos fundo, Quae monachi quaerunt, Quondam miles erat et Secretis mensis*. Au sujet de ces cinq poèmes, voir les actes du colloque international *Around de Serlon de Bayeux*, à paraître dans la revue *Tabularia* (un projet d'édition critique des œuvres poétiques de Serlon, avec traduction française, anglaise [et italienne ?], est actuellement mené par Marie-Agnès Lucas-Avenel, Edoardo D'Angelo et Moreed Arbabzadah).

⁵ Cette démarche, menée conjointement au projet de succéder à Grégoire VII sur le siège apostolique en ayant recours à la simonie et dans le but vraisemblablement de mettre un terme à la Réforme grégorienne, valut à Odon les foudres de l'archevêque Lanfranc de Cantorbéry et la disgrâce de Guillaume le Conquérant, son demi-frère : l'évêque fut arrêté puis emprisonné jusqu'à la mort du Conquérant en 1087 (la lettre de réponse de Bérenger, qui refusa l'offre d'Odon, nous est parvenue : SUDENDORF, 1850, lettre n° 21 ; à ce sujet, voir EBERSOLT, 1903, p. 63-65).

de Rouen dans leur rôle de pépinières de clercs et de moines. De nombreux évêques et abbés anglo-normands sortent des monastères du Bec et de Saint-Étienne de Caen ainsi que du chapitre cathédral de Bayeux à partir des années 1070. La formation des clercs, des prêtres et des moines à Fécamp sert désormais de plus en plus souvent à desservir exclusivement les établissements placés dans la dépendance directe de l'abbaye, qu'il s'agisse de monastères (Bernay, Saint-Taurin d'Évreux et Sainte-Berthe de Blangy), de prieurés ou d'églises paroissiales placées dans la juridiction de Fécamp¹.

¹ La Trinité-du-Mont (fille de Saint-Ouen particulièrement dynamique sous les abbés Isembert et Rainier : maison-mère de Saint-Pierre-sur-Dives en 1046/7, du Tréport en 1059 et de Cormeilles en 1060), Le Bec (maison-mère de Lessay en 1056 et de Saint-Étienne de Caen en 1063) et Jumièges (maison-mère de Saint-Évrout en 1050) entrent en scène à partir de la fin des années 1040 et surtout dans les années 1050-1060. Mais avant les années 1050, et même sur l'ensemble de la période 1001-1066, le nombre de moines et de clercs sortis des deux abbayes implantées à proximité immédiate des deux résidences ducales – à savoir la Trinité de Fécamp et Saint-Ouen de Rouen – pour prendre la direction d'autres établissements est sans commune mesure avec celui des moines sortis des autres abbayes normandes. Sur le recrutement des abbés dans les abbayes normandes, voir GAZEAU, 2007, I, p. 232-242 et cartes p. 362-370. Après la conquête, de nombreux moines normands, provenant principalement du Bec, de Saint-Étienne de Caen, de Jumièges, de Fécamp et du Mont Saint-Michel (ainsi que, dans une moindre mesure, de Saint-Évrout, de Lyre, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Martin de Sées et de Saint-Wandrille) seront envoyés en Angleterre pour prendre la direction de monastères ou d'évêchés (voir *The heads of Religious Houses England and Wales, 940-1216*, KNOWLES, BROOKE & LONDON).

B. Étude de l'évolution de la bibliothèque de la Trinité de Fécamp

« Toutes les abbayes possèdent une bibliothèque, d'une part en raison des exigences liturgiques, d'autre part parce que la règle faisait de la lecture tant publique – au chapitre ou au réfectoire – que privée – en particulier au moment du Carême – une obligation pour les moines ».

Anne WAGNER¹

La bibliothèque des moniales (VII^e-IX^e siècles)

Dans les régions exposées aux raids scandinaves, les livres – lorsqu'il n'ont pas été tous irrémédiablement détruits lors des pillages et incendies des monastères et des églises – ont généralement suivi le même chemin que les reliques accompagnant les communautés religieuses en exil. Un bon moyen de reconstituer une bibliothèque mérovingienne ou carolingienne consiste donc, du moins en théorie, à suivre les pérégrinations des corps saints emportés par les clercs et les moines². Les communautés monastiques de Neustrie, contraintes à l'exode aux IX^e et X^e siècles, ne recouvrèrent que rarement les reliques de leurs saints fondateurs et de leurs saints abbés. Eurent-elles davantage de succès avec leurs livres ? En d'autres termes, les manuscrits que ces communautés emportèrent en même temps que leurs reliques ont-ils, contrairement aux corps saints, retrouvé leur place dans leur lieu d'origine ? À mon avis, la question vaut surtout d'être posée pour des abbayes où une véritable continuité peut être observée, c'est-à-dire lorsque le désir de restauration du monastère originel a été exprimé par la communauté exilée elle-même. Dans le diocèse de Rouen, nous avons vu que ce fut le cas pour Saint-Ouen, Jumièges et Fontenelle (Saint-Wandrille)³, mais pas pour l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Et l'on voit mal, dans ces conditions, comment les moines en place à Fécamp au XI^e siècle auraient pu remettre la main sur des manuscrits provenant de l'ancienne bibliothèque des moniales⁴.

Il convient surtout de s'interroger sur ce que furent les manuscrits constituant la bibliothèque de Fécamp des VII^e-IX^e siècles. À vrai dire, nous l'ignorons complètement : aucune source ne fait en

¹ Anne WAGNER, *Gorze au XI^e siècle*, Turnhout, 1996, p. 101. L'auteur ajoute : « Cette tendance a été renforcée par la politique carolingienne qui fit des abbayes les principaux centres d'instruction, et par l'existence d'écoles monastiques. L'étude des catalogues, ou des fonds de manuscrits, permet ainsi d'approcher le degré d'intérêt que pouvaient manifester les moines pour les études ».

² Cette démarche mériterait au moins d'être tentée dans le cas de la communauté de Fontenelle, sur laquelle nous sommes sans doute le mieux documentés et dont l'itinérance en Picardie puis en Flandre jusqu'à Gand, entre les années 858 et 960, peut être quasiment suivie pas à pas.

³ Dans ces trois cas, on observe aussi la volonté de reconstituer le patrimoine foncier du monastère pré-normand.

⁴ L'historiographie fécampoise révèle que les moines de Fécamp des XI^e et XII^e siècles ignoraient tout des circonstances exactes de la destruction du monastère et de l'exil des moniales au IX^e siècle, ce qui a contribué à l'élaboration de légendes : comme le rappelle Jacques Le Maho, « rangeons au rayon de l'histoire fiction les traditions locales qui veulent que les religieuses aient été massacrées, ou qu'elles se soient volontairement défigurées pour échapper au viol. Ces traditions ont de bonnes chances d'être en rapport, une nouvelle fois, avec la découverte d'anciennes sépultures » (LE MAHO, 2001, p. 14). Les découvertes de nécropoles monastiques furent en effet souvent à l'origine d'extrapolations fantaisistes : les sources hagiographiques et historiographiques médiévales prétendent que les effectifs s'élevaient à 400 moniales à Fécamp avant les invasions normandes et à 900 moines à Jumièges à l'époque mérovingienne ! (LE MAHO, 2001, p. 13).

effet mention de livres ou d'une bibliothèque possédés par les moniales mérovingiennes et carolingiennes et aucun manuscrit fécampois de ces époques n'a à ce jour été retrouvé¹. Si les religieuses pouvaient difficilement se passer de livres pour prier (ce qui était leur principale fonction), il semble peu probable que le monastère de Fécamp ait disposé d'une bibliothèque exceptionnelle avant sa destruction par les scandinaves. Placé à son origine sous la dépendance de Fontenelle avant de gagner plus tard son autonomie, l'établissement semble être resté relativement modeste avant sa destruction par les Vikings. Il est d'ailleurs peu probable que les moniales du IX^e siècle aient été touchées par les réformes encouragées par Benoît d'Aniane (conciles d'Aix de 816 et 817) et qu'elles aient été soumises à la Règle bénédictine avant cette destruction². Sans doute leurs livres concernaient-ils avant tout la liturgie. Les travaux, déjà anciens, de l'abbé Leroquais ainsi que ceux, plus récents, d'Éric Palazzo permettent de se faire une idée relativement précise de ce que furent les livres liturgiques utilisés pour les messes, les offices et la prière dans les monastères entre le VII^e et le XI^e siècle³ : sans doute les moniales de la Trinité de Fécamp eurent-elles à leur disposition sinon tous ces livres, au moins une partie d'entre eux. Qu'elles n'aient possédé que quelques livres destinés à la liturgie – ce qui me semble le plus probable – ou qu'elles se soient déjà constitué une collection de quelques dizaines d'ouvrages ne change finalement rien au problème : ce fonds nous échappe aujourd'hui entièrement⁴. Et nous devons donc nous résoudre à l'idée que le contenu de cette bibliothèque ancienne demeure à ce jour entièrement dans l'ombre. À moins de la découverte fortuite d'une source à ce jour inconnue, cette méconnaissance de la première bibliothèque de Fécamp risque d'être, je le crains, irrémédiable.

¹ NORTIER, 1971, p. 6-8

² Sans doute ont-elles conservé la règle mixte qui fut vraisemblablement choisie lors de leur fondation au VII^e siècle.

³ Sur les origines, le développement et l'évolution des livres utilisés pour l'office, la présentation de l'abbé Leroquais sur la genèse des bréviaires reste essentielle : LEROQUAIS, 1934, p. XXXV-LXII. L'auteur rappelle (p. LXI) ceci : « pendant les trois premiers siècles, la Bible est le seul manuscrit utilisé pour la célébration de l'office. Du IV^e au VI^e siècle, apparaissent les premiers recueils de psaumes, de morceaux de chant [antienne et répons], d'oraisons, de passions des martyrs, de vies de saints et d'homélies. Pendant la période suivante [VII^e-X^e siècles], ces recueils prennent corps et forment autant de livres liturgiques différents les uns des autres [lectionnaire biblique ou lectionnaire de l'office, psautier férial, antiphonaire, responsorial, collectaire, hymnaire, lectionnaire hagiographique et homéliaires]. À partir du XI^e et surtout du XII^e siècle, l'usage de la récitation de l'office en dehors du chœur, autrement dit l'usage de la récitation privée, amène la fusion de ces divers manuscrits en un seul volume : le bréviaire ». Ainsi, le bréviaire, comme le missel et le lectionnaire de l'office, appartient aux livres liturgiques de « seconde génération », alors que leurs ancêtres respectifs, à savoir les antiphonaires, sacramentaires et évangéliaires, appartiennent aux livres liturgiques de « première génération » (PALAZZO, 2009, p. 77). Le plus ancien catalogue de la bibliothèque de Fécamp mentionne encore, au milieu du XI^e siècle, des livres de « première génération », dont plusieurs directement liés au chant (un antiphonaire, deux graduels, deux tropaires, un collectaire et huit psautiers) et n'indique aucun livre de « seconde génération » (aucun missel, aucun bréviaire et aucun lectionnaire de l'office). Ces derniers n'apparaissent à Fécamp qu'au cours du XII^e siècle, semble-t-il durant l'abbatit d'Henri de Sully (1140-1187).

⁴ Je ne pourrai donc pas mener plus loin que mes prédécesseurs les investigations sur la bibliothèque pré-normande.

Nous avons la chance de conserver trois manuscrits ayant appartenu aux chanoines de Fécamp dans les années 990. Ils renferment des textes d'une grande importance pour leur activité. Il s'agit d'une Bible, à l'usage des chanoines¹ (précédée d'un Psautier : ms. Rouen, BM, 25 [A 110]), d'un évangélaire (ms. Paris, BnF, lat. 258) et d'une règle de vie communautaire (la *Règle des chanoines* de Chrodegang de Metz ; ce texte a été copié à la suite à la *Lex canonica* définie lors du concile d'Aix-la-Chapelle de 816 : ms. Paris, BnF, lat. 1535)².

Contrairement à mes prédécesseurs³, je ne considère pas ces trois manuscrits comme des productions du *scriptorium* de Fécamp. D'une part la collégiale ne dispose sans doute pas d'atelier de copie avant l'abbatit de Guillaume de Volpiano. D'autre part les chanoines de Fécamp auraient été à mon avis incapables de produire immédiatement des manuscrits d'une telle qualité et d'une telle facture⁴. Il faudra en effet attendre le milieu et même la seconde moitié du XI^e siècle pour que les moines du lieu soient en mesure de réaliser des manuscrits aussi soignés et d'utiliser des techniques comparables. L'excellente maîtrise de la calligraphie (avec en particulier une grande régularité dans le tracé des lettres) et de la confection des lettres ornées (grande sûreté dans le tracé des motifs à la plume, précision dans l'application de la coloration, avec même l'usage de rehauts blancs dans le cas de l'évangélaire) prouve que le travail a été effectué par des copistes expérimentés et consciencieux, sans doute habitués à exécuter des œuvres de qualité sur commande.

¹ Au premier feuillet, indication des lectures (avec seulement 3 leçons aux nocturnes) à faire au chœur au cours de l'année liturgique (LECROQ, 1935, p. 47-48).

² Contrairement à Betty Branch, je ne pense pas qu'il faille rattacher les manuscrits Rouen, BM, 1417 et 1470 à la bibliothèque des chanoines (BRANCH, 1979, p. 161-162) : d'une part, dans le cas du premier, malgré certains traits archaïques de l'écriture, la décoration se rattache clairement aux productions du *scriptorium* de Fécamp du second tiers du XI^e siècle ; d'autre part le second, bien que copié en partie à l'époque des chanoines (ou peu avant), n'est pas une production du *scriptorium* de Fécamp et fait partie des manuscrits acquis seulement au début du XI^e siècle par les moines bénédictins.

³ François Avril considère que « les plus anciens manuscrits décorés dans cette abbaye remontent à la fin du X^e siècle » et indique que « l'arrivée des moines bénédictins en 1001 ne semble pas avoir marqué de rupture nette, du moins durant l'abbatit de Guillaume de Volpiano († 1028 [sic.]) » (AVRIL, 1963, p. 8-9 [= position des thèses, p. 24-25] et 153-156). Betty Branch suggère que quelques-uns des chanoines présents dans la collégiale de Fécamp entre 990 et 1001 pourraient être restés dans l'abbaye après l'arrivée de Guillaume de Volpiano et avoir continué à travailler pour le *scriptorium* du monastère (BRANCH, 1974, p. 42-44). Voir aussi les p. 46-51 et 64 pour l'analyse des trois manuscrits en question.

⁴ Il suffit de comparer ces trois volumes à ceux produits à la génération suivante pour s'en convaincre. Un autre indice va d'ailleurs à l'encontre d'une production fécampoise : l'usage, dans l'évangélaire Paris, BnF, lat. 258, de deux pigments par ailleurs inconnus dans les manuscrits produits par le *scriptorium* de Fécamp aux XI^e et XII^e siècles. Le premier est le bleu indigo (indigotine), obtenu à partir d'un produit végétal naturel (peut-être la guède ?). Le second est le blanc de Calcite (carbonate de calcium), utilisé dans les rehauts, et que l'on trouve par exemple dans la craie (COUPRY, 2005, p. 72-74, 77 et fig. 13). Pour la couleur bleue, le *scriptorium* de Fécamp ne recourt en effet (d'ailleurs seulement de manière exceptionnelle avant le milieu du XI^e siècle) qu'à un pigment de teinte magnifique, profonde et lumineuse : le bleu de lapis-lazuli (il s'agit d'un aluminosilicate, un produit naturel extrait en Afganistan, ce qui explique son prix élevé). Pour le blanc, seul le blanc de plomb (carbonate basique de plomb) apparaît dans les rehauts de couleur de certains manuscrits produits à Fécamp après 1050 (les manuscrits produits à Fécamp avant 1050 n'emploient jamais la technique du rehaut blanc).

Il s'agit à mon avis de productions issues d'ateliers spécialisés extérieurs à la province ecclésiastique de Rouen¹. Il est d'ailleurs probable que la collégiale, en même temps qu'elle a été dotée par le duc de croix, de calices, de candélabres, d'encensoirs, de vêtements et de nappes (comme nous l'avons vu plus haut), a aussi été pourvue en livres liturgiques. Peu de centres devaient disposer de tels ateliers au nord de la Loire à la fin du X^e siècle. Le style trahit une influence carolingienne, ou plus exactement franco-saxonne, tant par l'usage de lettres compartimentées à entrelacs que par l'aspect de la calligraphie. Du fait des liens de Fécamp avec la région Laon-Reims, mis en évidence dans la première partie de ce volume, il serait tentant d'orienter les recherches dans cette direction. Toutefois, Richard I^{er} entretenait aussi à cette époque des relations privilégiées avec les Robertiens/Capétiens, dont il était le vassal et avec qui il était aussi lié par le mariage² ; il pourrait donc avoir sollicité l'un des centres de copie alors en relation avec les ducs des Francs et les rois de France capétiens, ce qui élargit considérablement la zone de prospection possible : les Robertiens/Capétiens interviennent en effet dans de nombreuses abbayes et églises dispersées sur un vaste territoire s'étendant de l'Ouest à l'Est de la France, c'est-à-dire, grosso-modo, de Tours et de la vallée de la Loire à Reims en passant par l'Ile-de-France. Par certains aspects, le style franco-saxon avec usage d'entrelacs filigranés rappelle d'ailleurs certaines pratiques des ateliers de Tours³. Mais la diffusion des productions tourangelles au nord comme au sud de la Loire fut importante au cours des IX^e et X^e siècles, notamment par l'intermédiaire des *Martinelli*, si bien qu'il ne pourrait s'agir en fin de compte que d'une influence indirecte, via d'autres *scriptoria*. L'origine de ces trois manuscrits, produits semble-t-il dans deux ateliers distincts, demeure donc à ce jour un mystère. Deux d'entre eux (l'évangélaire et le recueil renfermant la règle des chanoines : mss. Paris, BnF, lat. 258 et lat. 1535)⁴ ont semble-t-il été copiés par la même main et décorés dans un même atelier. Cet atelier produisait alors des lettres ornées de belle facture dans un style franco-saxon encore très pur, ce qui constitue vraisemblablement un indice important pour sa localisation. Le troisième (le volume contenant le Psautier et la Bible : ms. Rouen, BM, 25) pourrait provenir d'un autre *scriptorium*. La décoration, elle aussi d'influence franco-saxonne, est cependant d'un style

¹ Le seul *scriptorium* normand actif attesté à cette époque est le Mont Saint-Michel. Mais les scribes montois produisent alors des manuscrits de style très éloigné. Les moines de Saint-Ouen de Rouen, Jumièges ou Saint-Wandrille auraient éventuellement pu, en théorie, produire des livres, mais la qualité des trois manuscrits des chanoines de Fécamp est de toute façon supérieure aux productions du diocèse de Rouen antérieures au milieu du XI^e siècle.

² À ce sujet, NEVEUX, 1998, p. 46-48 : dès 945, le comte de Rouen Richard I^{er} est le vassal et l'allié des ducs des Francs robertiens Hugues le Grand († 956) puis Hugues Capet († 996). Il a épousé Emma, la sœur de ce dernier, en 960.

³ Dans le même sens, signalons que l'indigo (couleur bleue présente dans l'évangélaire) faisait partie des pigments en usage dans les productions de l'école de Tours (COUPRY, 2005, p. 77). De plus, la carte de répartition des lieux d'émission de monnaies du trésor de Fécamp montre qu'il existait des liens directs ou indirects importants entre Fécamp et Tours vers 980, c'est-à-dire vers l'époque de la confection de l'évangélaire (carte n° 7).

⁴ Le ms. lat. 1535, de format 285x230 mm, est copié sur 2 colonnes (réglure pointe sèche de type 1-1-11/1-1/J), alors que le *scriptorium* de Fécamp privilégie traditionnellement une mise en page à longues lignes pour les formats de ce type (il ne produit généralement des manuscrits à 2 colonnes que pour les grands ou très grands formats).

« abâtardi » qui se révèle assez original et relativement riche. Contrairement aux deux précédents manuscrits, ce volume pourrait avoir joué un rôle important comme source d'inspiration pour les artistes normands du XI^e siècle¹ : la présence d'entrelacs classiques et d'entrelacs filiformes, de têtes animales vomissant des volutes végétales, de prolongements végétaux aux extrémités des initiales et de bagues constituent autant de motifs que l'on retrouve ultérieurement dans le répertoire des artistes fécampois. L'usage de titres en capitales noires et rouge-orangé sera aussi l'une des caractéristiques des premières productions du *scriptorium* de Fécamp. De ce point de vue, l'évangélaire, qui utilise des capitales ainsi que des onciales noires et rouge-orangé pour les titres, a pu lui aussi exercer une certaine influence. Il reste à espérer que quelques spécialistes de l'enluminure disposant d'une solide connaissance et expérience sur les productions des environs de l'an mil auront l'occasion de se pencher simultanément sur ces trois volumes et qu'ils parviendront à résoudre la passionnante question de leur origine.

Il reste à discuter du cas de six autres manuscrits copiés avant l'an Mil et non produits par le *scriptorium* de Fécamp, mais entrés très tôt dans la bibliothèque de ce monastère² : étaient-ils déjà en possession des chanoines ? C'est peu probable et nous verrons que la plupart d'entre eux furent acquis par les moines bénédictins au cours des abbatiats de Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne, probablement au cours de la première moitié du XI^e siècle. Nous tenterons de déterminer, dans le chapitre 3, dans quel contexte ces différents volumes furent acquis par les moines de Fécamp.

¹ Ce manuscrit a été négligé par François Avril et Betty Branch, qui l'ont l'un et l'autre écarté de leurs études (voir BRANCH, 1974, p. 8 n. 1). Son intérêt me semble pourtant essentiel pour comprendre les multiples influences exercées sur les artistes du *scriptorium* de Fécamp au cours du XI^e siècle, car les lettres ornées décorant ce volume constituent vraisemblablement l'une de leurs principales sources d'inspiration pour le style franco-saxon.

² Il s'agit des mss. Paris, BnF, lat. 272, lat. 281, lat. 298, lat. 3182, Rouen, BM, 524 (I 49) et 1470 (O 32).

Le contenu de la bibliothèque du XI^e siècle nous est connu grâce d'une part à un inventaire datant du milieu de ce siècle¹ (fort précieux pour évaluer les nombreuses pertes subies depuis cette époque : voir la pièce justificative n° 1)², d'autre part grâce aux manuscrits qui ont survécu (voir l'annexe n° 12). Un inventaire datable du dernier tiers du XII^e siècle (voir la pièce justificative n° 2)³ permet en outre d'avoir un aperçu de l'évolution du fonds entre 1050 et la fin de l'abbatit d'Henry de Sully (1140-1187). Un examen approfondi de ces différents documents permet de constater que la grande majorité de ce qui reste du fonds médiéval antérieur au XIII^e siècle se concentre sur deux abbatiats : ceux des abbés Jean de Ravenne (1028-1078) et Roger de Bayeux (1107-1139). Assurément, ces deux abbés ont joué un rôle essentiel pour la formation et l'enrichissement de la bibliothèque médiévale de Fécamp. Il est toutefois surprenant qu'aussi peu de manuscrits subsistent de l'abbatit du premier abbé de Fécamp : « il paraît impossible que Guillaume de Volpiano, qui, d'après le témoignage de Raoul Glaber, se préoccupait tant de l'éducation des oblates, n'ait pas encouragé ses moines à la copie des manuscrits »⁴. Il conviendra donc de tenter de comprendre ce qui peut justifier une telle absence.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons distinguer quatre grandes périodes d'activité du *scriptorium* de Fécamp entre l'an Mil et le milieu du XII^e siècle : la première s'étend de 1001 aux environs de 1050, et couvre donc l'abbatit de Guillaume de Volpiano (1001-1028), mais aussi la première partie de celui de son disciple et successeur Jean de Ravenne (1028-1078) ; la deuxième court des environs de 1050 à la fin de l'abbatit de ce dernier, mort en 1078 ; la troisième correspond à l'abbatit de Guillaume de Rots (1078-1107), troisième abbé de Fécamp ; enfin la quatrième couvre l'abbatit de Roger de Bayeux (1107-1140), quatrième abbé de Fécamp. Ce découpage permet de constater une continuité de style entre les deux premiers abbatiats, une réorientation importante des acquisitions au moment où Jean de Fécamp devient légat du pape Léon IX en 1050 (avec une phase de transition observable au milieu du XI^e siècle du point de vue stylistique), puis des évolutions plus ou moins sensibles à chaque nouveau changement d'abbé.

En termes d'activité, l'atelier de copie connaît deux pics de production : le premier correspond aux périodes 1 et 2 précédemment définies et englobe donc les abbatiats de Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne (1001-1078), le point culminant étant atteint au cours des années 1050-1060 ;

¹ Ms. Rouen, BM, 1417 (U 45), fol. 55v (cf. GOTTLIEB n° 289 ; BMMF n° 578). Facsimilé : NORTIER, 1966 (réimpr. 1971), p. 8/9. Éditions : BEAUREPAIRE (de), 1859, p. 158 n. 1 ; OMONT, 1886, p. XXIV-XXV.

² Précisons que mes prédécesseurs le datent en général de la fin de l'abbatit de Jean de Ravenne, autour de 1075. Je reviendrai plus loin sur ce qui me pousse à le dater de 1050 ou 1051.

³ Ce second catalogue doit en effet être daté de la fin de l'abbatit d'Henry de Sully ou des premières années de celui de Raoul d'Argences.

⁴ AVRIL, 1963, p. 155-156.

le second pic de production correspond à la période 4, c'est-à-dire à l'abbatiat de Roger de Bayeux (1107-1139). Une diminution sensible de la production s'observe durant la période 3 (1078-1107). Du point de vue artistique (enluminure et décoration), on observe deux apogées : le premier correspond à la période 2 (v. 1050-1078) et le second à la période 4 (1107-1139). La période 3 doit en revanche davantage être perçue comme une phase de transition entre les deux apogées observés de part et d'autre que comme une période de décadence artistique : si la production de livres se réduit sensiblement, la qualité des ouvrages produits reste de haut niveau (avec l'usage de lettres à dragon), surtout lorsqu'on la compare à la période 1, incontestablement la plus pauvre de ce point de vue.

Avant de s'intéresser plus en détail aux principales caractéristiques des productions du *scriptorium* de Fécamp, il convient de dégager les grandes tendances d'acquisitions observées au cours de ces quatre périodes.

L'ambiance réformatrice qui rythme la vie de la communauté monastique fécampoise à partir de 1001 explique le choix des textes copiés dans la première moitié du XI^e siècle et permet surtout de comprendre la logique ayant guidé la formation du fonds primitif de livres. Nous avons dans un premier temps affaire à une période de mise en place de la réforme monastique, orchestrée par Guillaume de Volpiano (1001-1028), qui cherche avant toute chose à organiser et à réglementer la vie communautaire de ses moines. L'abbé de Fécamp impose ainsi dès le départ l'usage de la règle bénédictine, mais également l'adoption de coutumes et d'une liturgie spécifiques, héritées de Saint-Bénigne de Dijon. Si aucun manuscrit liturgique contemporain ne subsiste¹, l'ancien catalogue des livres de l'abbaye atteste au moins l'existence d'une partie d'entre eux (lectionnaires, antiphonaire, collectaire, tropaires, graduels, psautiers, etc.) et nous verrons plus loin que de nombreux manuscrits liturgiques des XIII^e-XV^e siècles provenant de Fécamp (ordinaire, bréviaires, missels, etc.) dérivent en fait de livres plus anciens perdus formant le fonds primitif constitué sous Guillaume de Volpiano. Fécamp est aussi un lieu associé à la quête d'un idéal spirituel, menée à son paroxysme par Jean de Ravenne, le disciple et successeur de Guillaume. Prieur (v. 1023-1028) puis abbé (1028-1078), Jean approfondit et prolonge en effet la réforme communautaire amorcée par son maître en cherchant à édifier de manière plus personnelle chaque moine. Pour cela, il fait du monastère un lieu de dévotion dédié à la *Lectio divina*, qui vise trois principaux objectifs : rechercher la pureté spirituelle, acquérir la connaissance spirituelle et entrer en communion avec Dieu. Selon Jean, quatre moyens permettent de les atteindre par l'intermédiaire de la prière privée : la *lectio*, la *meditatio*, l'*oratio* et la *contemplatio*². Avec un tel programme, nous ne sommes guère

¹ Il convient malgré tout de rappeler la conservation du *Commentaire sur la Règle de saint Benoît* de Smaragde (ms. Paris, BnF, lat. 4210).

² Sur tout ceci, WESTON, 2015, p. 1-49.

surpris de constater que l'acquisition d'ouvrages destinés à la vie communautaire et à l'édification personnelle des moines, par l'intermédiaire de l'étude et de la compréhension de l'Écriture, prédomine dans l'ancien catalogue dressé vers 1050 (catalogue A, édité en pièce justificative n° 1). Et Jenny Weston observe que les copistes du *scriptorium* de Fécamp ont délibérément adapté nombre de leurs livres en fonction du mode particulier de la *lectio divina* auquel ceux-ci étaient destinés¹. Pour les deux premiers abbés de Fécamp, l'humilité, le repentir (regret sincère), la contrition et la componction sont quelques-uns des sentiments et des états d'esprit indispensables pour établir une communion parfaite avec Dieu et pour espérer obtenir le salut. Ces objectifs, qui occupent une place centrale dans la spiritualité de Guillaume et surtout de Jean, ont directement influencé le choix des textes copiés à Fécamp durant leur abbatiat, qu'il s'agisse de commentaires de la Bible ou des Évangiles (exégèse), d'homélies et de sermons ou encore de vies de saints destinées à l'édification personnelle des moines². Le chant tient également une place essentielle dans la liturgie communautaire mise en place par Guillaume à Saint-Bénigne de Dijon comme à la Trinité de Fécamp, ce qui explique la présence d'un antiphonaire, de tropaires et de graduels dans l'ancien catalogue³. Mais la compréhension de l'Écriture, grâce aux commentaires patristiques, aux homélies et aux sermons traitant du sujet, ainsi qu'à quelques traités patristiques, constitue assurément la principale nécessité et source d'inspiration des moines : dans un premier temps, les acquisitions se sont prioritairement orientées sur de tels ouvrages. Grégoire le Grand, dont les œuvres majeures sont déjà présentes dans la bibliothèque⁴, semble bénéficier à l'origine chez les moines de Fécamp d'une place spéciale parmi les Pères de l'Église. Si l'exégèse patristique est très bien représentée dans cette bibliothèque encore jeune⁵, les traités des Pères, et en particulier ceux de saint Augustin, sont en revanche encore rares avant 1050. Une situation qui va cependant rapidement et

¹ WESTON, 2015, p. 50-62. La *Lectio Divina* a contribué à faire évoluer la mise en page des livres, tant par le choix du format de la page que par l'usage d'une décoration adaptée et de gloses. L'auteur observe également la mise au point d'un autre système de lecture : dans les Bibles (utilisées pour la messe, l'office et le réfectoire), les Évangiles (utilisés pour la messe) et certaines œuvres patristiques (utilisées pour l'office et la collation), l'usage de tables de chapitres au début du volume ou en tête de chaque livre, de titres courants ainsi que de marques de paragraphes destinés à permettre une lecture sélective (*ibidem*, p. 6-71 et 138-167).

² À cet égard, les mss. Paris, BnF, lat. 1714 et Paris, BnF, lat. 3330, fol. 1-179 sont du plus grand intérêt. Les livrets hagiographiques anciens conservés dans les recueils composites Paris, BnF, lat. 1805 et lat. 5359 méritent aussi de retenir l'attention, et permettent d'entrevoir la lourde perte que constitue la disparition des anciens *libelli* que devait également contenir le ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 633.

³ Fécamp fut un haut lieu d'enseignement et de pratique de la musique, comme le confirme, au début du XII^e siècle, la présence, rare, d'un orgue, décrit dans un célèbre passage de la lettre de Baudri de Bourgueil aux moines de Fécamp (BAUDRI DE BOURGUEIL, 1663, p. 227-233 [PL 166, col. 1173-1182]). Le passage en question a été édité et traduit par VÉRONIQUE GAZEAU : GAZEAU, Véronique, « note sur l'orgue de Fécamp. Extrait de la lettre de Baudri de Bourgueil aux moines de Fécamp », *Cahiers des Annales de Normandie*, 2009, t. 35/1, p. 347-351.

⁴ L'abbaye possède déjà ses *Moralia in Job*, sa *Regula pastoralis*, ses *Dialogues*, ses homélies, sa correspondance et son *Commentaire sur Ézéchiël* (voir le catalogue A, entrées n° 1, 9, 24, 30, 36 et 38).

⁵ Nous n'avons malheureusement conservé que trois manuscrits se rattachant à l'exégèse remontant à l'abbatiat de Guillaume de Volpiano. Il s'agit des mss. Rouen, BM, 465 (A 217), fol. 1-167 (*De consensu euangelistarum* de saint Augustin), 528 (A. 362), fol. 1-184v (*Commentaire sur Marc* de Bède) et 532 (A 395), fol. 16v-98 (commentaires de Bède sur les Actes des apôtres et sur l'Apocalypse).

radicalement changer au cours de la période suivante.

La lutte contre les hérésies et la mise en place de la réforme grégorienne marquent un tournant décisif dans l'histoire de la bibliothèque de Fécamp : le fonds connaît une véritable réorganisation et réorientation à partir du milieu du XI^e siècle. La mise en évidence de cette évolution, grâce aux nombreux manuscrits subsistants de cette période, confirme le rôle essentiel joué par Jean de Ravenne dans le renouveau spirituel et intellectuel, mais aussi artistique, qui s'opère dans son monastère au cours de la seconde moitié de son abbatiat, de 1050 à 1078. Concrètement, cela se traduit par un accroissement considérable et rapide du fonds en traités patristiques, puisque seulement deux décennies furent nécessaires pour enrichir la bibliothèque de ces nouveaux ouvrages (même s'il se poursuit ensuite, l'essentiel de l'accroissement intervient dans les années 1050-1060). Mais ce n'est pas seulement le type de manuscrits copiés et acquis qui évolue, c'est aussi la présentation générale des volumes, par l'adoption d'une nouvelle mise en page où lettres ornées, initiales, titres et tables des matières structurent désormais les ouvrages avec une plus grande rigueur et une meilleure lisibilité. Ces changements interviennent dans un contexte très particulier, dont l'origine doit être mise en rapport avec la thèse, ardemment défendue par Bérenger de Tours, de la présence symbolique, plutôt que réelle, du corps et du sang du Christ dans le pain et le vin de la célébration Eucharistique¹. La controverse interminable initiée par l'écolâtre ébranla les milieux ecclésiastiques, monastiques et laïcs pendant une trentaine d'années, de 1050 à 1080, et fut particulièrement sensible en Normandie entre 1050 et 1066 (voir la carte n° 19). Reconnu chez ses contemporains pour son excellente connaissance de l'Écriture et des Pères de l'Église, l'abbé Jean de Ravenne fut sans doute choisi par Léon IX (1050-1054) comme légat pontifical dans ce contexte et ce dès 1050. Jean semble ainsi avoir été chargé par le pape de défendre l'orthodoxie de l'Église romaine en menant une lutte active contre les hérésies. À cette occasion, l'abbé de Fécamp, qui était à l'époque l'un des conseillers les plus écoutés du duc Guillaume le Bâtard, fut sans doute aussi chargé par le pape de favoriser le développement de la Réforme grégorienne dans la province ecclésiastique de Rouen. Et ce n'est peut-être pas par hasard que l'un de ses disciples, Maurille, fut choisi peu après par le duc pour prendre place sur le siège archiépiscopal de Rouen (en 1054/5). Les manuscrits copiés à Fécamp et acquis par cette abbaye à partir du début des années 1050 sont fortement marqués par les nouvelles préoccupations de l'abbé. La copie d'œuvres patristiques, et en particulier des traités de saint Augustin (mais aussi de saint Ambroise, du Pseudo Athanase et d'autres auteurs) répond à un besoin de textes de référence afin de garantir et de défendre au mieux l'orthodoxie de l'Église. Le souci de disposer des meilleurs textes possibles de ces œuvres de référence semble constant : les moines n'ont pas hésité à se procurer leurs modèles dans des abbayes

¹ Pour l'écolâtre, il n'y aurait pas de changement de substance lors de la célébration du mystère eucharistique.

parfois lointaines, telles Cluny, Saint-Bénigne de Dijon et surtout le Mont Saint-Michel. Il est vrai que les abbayes normandes devaient encore à l'époque être peu fournies en ouvrages de ce genre, et seules les grandes bibliothèques monastiques et ecclésiastiques devaient en être pourvues. Cette période, qui correspond au premier apogée de l'activité du *scriptorium*, fut décisive pour l'histoire du monastère. Fécamp s'affirme alors plus que jamais comme un centre spirituel majeur, à une époque où l'abbaye commence à gagner son autonomie vis-à-vis des ducs, qui résident moins fréquemment sur place, et où la cité perd progressivement son rôle de capitale politique. Mais l'abbaye semble surtout s'affirmer à cette occasion comme un centre traditionaliste, peu ouvert aux débats théologiques et peu disposé à accepter l'usage de la dialectique et de la logique pour traiter de questions doctrinales et théologiques¹.

Si un ralentissement de l'enrichissement de la bibliothèque en nouveaux livres se ressent nettement sous l'abbatiat de Guillaume de Rots (1078-1107), la politique de copie et d'acquisition pratiquée entre le milieu du XI^e siècle et le milieu du siècle suivant reste globalement la même² : il s'agit d'enrichir la bibliothèque du monastère prioritairement en ouvrages patristiques (qu'il s'agisse d'exégèse ou de traités). On observe ainsi la copie de textes nouveaux, mais aussi de textes déjà acquis. Dans ce dernier cas, la décision de procéder à une nouvelle copie était tantôt justifiée par la découverte d'une tradition d'un texte jugée meilleure³, tantôt par le souci de disposer d'un volume

¹ J'ai déjà eu l'occasion de commenter plus haut les différences observables au Mont Saint-Michel et à Fécamp dans la représentation des scènes de lutte contre les hérésies (voir les planches n° IX et X).

² Précisons cependant que si quelques ouvrages patristiques sont acquis durant l'abbatiat de Guillaume de Rots, on observe surtout un intérêt marqué pour la copie d'œuvres historiographiques au cours de cette période. Cela n'est finalement pas étonnant, puisque c'est aussi sous Guillaume de Rots que fut menée la première entreprise historiographique d'envergure dans le monastère, avec la composition du *Libellus de revelatione*. Baudri de Bourgueil, dans sa lettre aux moines de Fécamp (BAUDRI DE BOURGUEIL, 1663, p. 227-233 [PL 166, col. 1173-1182] ; lettre qui mériterait assurément d'être rééditée en étant accompagnée d'une traduction), vante l'érudition des moines de Fécamp et leur connaissance remarquable des sciences divines et des sciences profanes sous l'abbé Guillaume de Rots. La formation du troisième abbé de Fécamp au chapitre de Bayeux (ainsi que vraisemblablement à Liège grâce aux libéralités de l'évêque Odon) puis à Saint-Étienne de Caen, faisait sans doute de lui un abbé compétent aussi bien dans les arts libéraux que dans la connaissance de l'Écriture et des Pères. Sans doute favorisa-t-il l'enseignement de ces mêmes disciplines dans son abbaye. Le troisième abbé de Fécamp pourrait donc avoir fait en sorte de compléter la bibliothèque de son monastère en auteurs classiques, en poètes et en historiens s'il estimait que le fonds avait des manques en ce domaine (n'oublions pas qu'Herbert de Losinga fut prieur sous Guillaume de Rots avant 1087 et qu'il était lui-même instruit en ces domaines, comme le prouve sa correspondance). Toute la difficulté est aujourd'hui de retrouver ces éventuelles œuvres classiques, poétiques et historiques. Ces œuvres, très convoitées par les érudits des XVI^e et XVII^e siècles (ce sont celles qui furent prioritairement saisies par les Huguenots lors du pillage du monastère en 1562/3), sont le plus souvent dispersées dans les bibliothèques d'Europe, sans la moindre mention d'origine. Puisqu'aucun catalogue scolaire de l'abbaye de Fécamp ne subsiste et que les ouvrages de ce type, destinés à l'enseignement, étaient rarement décorés et enluminés (ce qui reste, généralement, faute d'indication de provenance, l'un des moyens les plus efficaces pour rattacher un manuscrit à un atelier de copie et à une bibliothèque), leur identification semble aujourd'hui quasiment impossible.

³ C'est vraisemblablement ce qui a conduit *Antonius* à copier un second exemplaire du traité de saint Augustin sur la Trinité autour de 1060 (ms. Paris, BnF, lat. 2088), alors que le monastère disposait déjà d'un exemplaire ancien mentionné dans le catalogue A : d'une part la présentation du premier manuscrit ne devait plus alors satisfaire aux nouvelles exigences des moines, d'autre part le modèle utilisé acquis par les moines de Fécamp devait être excellent, puisque l'exemplaire de Fécamp est l'un de ceux retenus par les éditeurs pour établir le texte de référence (SANCTI AURELII AUGUSTINI, *De Trinitate libri XV*, Cura et studio W. J. MOUNTAIN & Fr. GLORIE, Turnhout, 1968 (CCSL, L), p. xlvi, lxxiv-lxxvi).

répondant aux nouvelles exigences de présentation.

Passons à présent à l'étude de la principale source d'enrichissement de la bibliothèque du XI^e siècle : l'atelier de copie de manuscrits. Avant de passer en revue chacune des périodes définies plus haut, il convient au préalable de dégager quelques tendances générales¹. Le manuscrit type produit par le *scriptorium* de Fécamp au XI^e siècle et jusqu'au milieu du XII^e siècle est un volume constitué de quaternions, c'est-à-dire de quatre bifeuillets (même s'il l'on rencontre aussi à l'occasion, mais beaucoup plus rarement, des quinions [5 bifeuillets] et des sénions [6 bifeuillets] ; ceux-ci sont alors très souvent alternés avec des quaternions). Le dernier cahier d'un volume est cependant fréquemment constitué d'un ternion (3 bifeuillets), d'un binion (2 bifeuillets) ou même d'un simple bifeuillet. Le parchemin est en général épais, rigide et plus ou moins jaunâtre. Certains volumes, plus luxueux – notamment ceux produits entièrement par le scribe *Antonius* et décorés dans le style montois au cours de la période 2 – ont toutefois été confectionnés avec du parchemin ayant subi un traitement préalable visant à le blanchir. Dans les cahiers, les feuillets sont systématiquement disposés côté chair contre côté chair et côté poil contre côté poil². Des traces de piqûres apparaissent régulièrement dans les marges extérieures. Les cahiers étaient signés à l'aide de chiffres romains, mais on observe aussi parfois l'usage de lettres. Très souvent ces signatures, comme les traces de piqûre, ont disparu lors du rognage des marges préalable à la réfection des reliures. La réglure, pour les trois premières périodes, a systématiquement été tracée à la pointe sèche. La mine de plomb apparaît au cours de la période 4, mais dans un nombre limité de volumes (l'usage se concentre majoritairement sur la seconde moitié et même la fin de la période). De larges marges sont réservées autour de la zone de justification, probablement avec deux objectifs : d'abord afin de limiter les risques de perte de texte, les zones extérieures étant plus vulnérables aux déchirures, à l'humidité, etc. ; ensuite afin de permettre l'ajout éventuel de notes et de commentaires, comme on en rencontre à l'occasion en divers endroits. Les volumes débutent et finissent généralement par un feuillet vierge (côté extérieur) afin de ne pas exposer l'encre du texte aux frottements et aux agressions diverses. Ces feuillets vierges ont par la suite été couverts d'inscriptions variées : prières (parfois avec notations musicales, soit alphabétiques, soit neumées, voire les deux), actes et notices diplomatiques, lettres, essais de plume, *ex-libris*, tables des matières, inventaires de livres, etc. Ces annotations sont souvent d'un grand intérêt, car elles permettent régulièrement d'identifier l'origine ou la provenance du manuscrit. Il s'agit aussi d'un moyen aisé pour déceler l'existence de plusieurs unités codicologiques dans les recueils composites et factices.

D'une manière générale, la mise en page à longues lignes a été privilégiée, même pour certains

¹ Voir déjà à ce sujet, BRANCH, 1974, p. 15-19.

² Cela permet parfois de déceler des accidents matériels lorsque la reliure est trop serrée.

volumes de grande dimension et ce quelle que soit la période¹. Dans ce cas, le schéma de réglure utilisé est de type 2-2/2-2/J (deux lignes parallèles verticales occupant toute la hauteur de la page sont tracées de part et d'autre de la zone de justification ; et deux lignes parallèles horizontales occupant toute la largeur de la page sont tracées pour former les deux premières et les deux dernières lignes de la zone de justification). Néanmoins, on trouve sur l'ensemble de la période étudiée des exemples de mise en page à deux colonnes², le plus souvent dans des volumes de grand ou de très grand format (certains étaient visiblement destinés à la lecture communautaire). Le schéma de réglure utilisé est alors de type 2-2-22/2-2/J (par rapport au schéma de réglure à longues lignes, deux fois deux lignes verticales sont ainsi ajoutées au centre de la zone de justification afin de délimiter les deux colonnes). On relève ainsi trois cas pour la période 1, avec le *Commentaire de la Règle de Saint-Benoît* de Smaragde de Saint-Mihiel³, le *Commentaire sur saint Marc* de Bède le Vénérable⁴ (pourtant l'un comme l'autre de format moyen, ce qui pourrait trahir une préférence pour ce format à l'origine de l'atelier), et le *Commentaire sur les Psaumes* de Cassiodore⁵. On note ensuite trois cas pour le milieu du XI^e siècle, à la charnière des périodes 1 et 2, avec une Bible⁶, un corpus de traités de saint Ambroise⁷ et le *Commentaire sur Isaïe* d'Haymon d'Auxerre⁸. Pour la période 2, si la proportion augmente légèrement (7 volumes), cela est peut-être dû à une meilleure conservation des manuscrits à partir de cette période. On relève ainsi un recueil de vies de saints utilisé comme lectionnaire au réfectoire (il s'agit du *Passionarium magnum*)⁹, une partie du *Commentaire sur les Psaumes* de saint Augustin¹⁰, la *Cité de Dieu* de saint Augustin¹¹ et quatre recueils de traités de saint Augustin¹². Tous ces manuscrits revêtent une grande importance pour les moines. Pour la période 3, le seul exemple relevé concerne un recueil historiographique (contenant principalement la *Vie de Charlemagne* d'Eginhard et l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre)¹³. Enfin, pour la période 4, on comptabilise sept volumes, dont une Bible¹⁴, un recueil de vie de saints¹⁵, le *Commentaire sur les Psaumes* et le *Commentaire sur le Cantique des cantiques* de Jean

¹ Environ 4 volumes sur 5 sont à longues lignes (soit 80%).

² Ils représentent environ 20% des cas.

³ Ms. Paris, BnF, lat. 4201 : 315 x 227 mm.

⁴ Ms. Rouen, BM, 528 (A 362) : 262 x 192 mm (ce volume a été copié par le scribe *Stephanus*).

⁵ Ms. Rouen, BM, 491 (A 8) : 490 x 250 mm (ce volume a été « rajeuni » par le scribe *Iohannes*)

⁶ Ms. Rouen, BM, 1 (A 4) : 495 x 350 mm.

⁷ Ms. Rouen, BM, 427 (A 143) : 360 x 255 mm (ce volume a été copié par le scribe *Antonius* au Mont Saint-Michel).

⁸ Ms. Paris, BnF, lat. 2405 : 350 x 270 mm (ce volume a été copié par le scribe *Gosbertus*).

⁹ Ms. Rouen, BM, 1400 (U 3) : 472 x 328 mm.

¹⁰ Ms. Paris, BnF, lat. 1992 : 465 x 355 mm (volume en partie copié par le scribe *Antonius*).

¹¹ Ms. Paris, BnF, lat. 2055 : 375 x 290 mm (ce volume a été copié par le scribe *Antonius* ; influence montoise).

¹² Ms. Paris, BnF, lat. 1939 : 345 x 240 mm (volume en partie copié par *Antonius*) ; ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 107 : 331 x 238 mm ; ms. Rouen, BM, 478 (A 71) : 406 x 290 mm ; ms. Paris, BnF, lat. 2101 : 315 x 220 mm.

¹³ Ms. Vaticano, BAV, Ottob. lat. 909 : 345 x 282 mm.

¹⁴ Ms. Rouen, BM, 7 (A 5) : 495 x 340 mm (ce volume a été copié par le scribe *Willelmus*).

¹⁵ Ms. Rouen, BM, 1404 (U 20) : 380 x 328 mm (ce volume a été copié par le scribe *Willelmus*).

de Reims¹, le *Commentaire sur Ezéchiel* de saint Jérôme², le *Commentaire sur les Épitres de saint Paul* de saint Augustin³, le *Commentaire sur les Épitres de saint Paul* d'Origène (trad. Rufin)⁴ et l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe⁵.

Avant le XII^e siècle (période 4), il n'existe aucun système de ponctuation spécifique adopté par l'ensemble des copistes du *scriptorium* : chaque copiste utilise son propre système, basé sur l'usage des trois signes de ponctuation de base. La *distinctio finalis* est, suivant les scribes, matérialisée par un point placé au-dessus de la ligne rectrice, soit en haut, soit au milieu ou soit en bas par rapport à la zone d'écriture. La *distinctio media* est matérialisée par un point surmonté tantôt d'un signe d'abréviation (tilde, dont la forme, rarement parfaitement horizontale, est plus ou moins courbée ou ondulée et varie nettement d'un scribe à l'autre), tantôt d'une simple marque oblique. Enfin la *subdistinctio* est matérialisée par un point placé à un endroit non occupé par le signe de *distinctio finalis*⁶. Il est fréquent que la ponctuation en usage par un scribe ait été corrigée par une ou plusieurs mains ultérieures, parfois sur seulement quelques pages, parfois sur l'ensemble du texte. Le point d'interrogation est généralement représenté par un point surmonté d'une sorte de 'S' inversé et couché. L'usage du trait d'union n'apparaît pas avant le milieu du XI^e siècle (dans les manuscrits plus anciens, il s'agit d'ajouts de correcteurs postérieurs) : le signe est alors placé soit à hauteur du milieu de la dernière lettre de la ligne, soit, plus rarement (mais c'est par exemple le cas chez le scribe *Antonius*), sur la ligne rectrice. Les guillemets sont utilisés à partir du milieu du XI^e siècle principalement pour mettre en évidence les citations bibliques : ils prennent la forme d'un ou deux 's' stylisés placés dans la marge⁷.

Les abréviations utilisées sont de deux types, par contraction et par suspension. Les abréviations de la première période sont peu nombreuses et simples. Elles deviennent plus nombreuses et plus complexes par la suite (à l'exception des volumes de luxe ou contenant des travaux ayant une signification spéciale pour l'abbaye, dans lesquels les abréviations restent généralement fort limitées)⁸. L'abréviation par lettre suscrite apparaît dès le second quart du XI^e siècle (on l'observe déjà chez le scribe *Stephanus*). Le *est* tironien, en forme de '÷', apparaît

¹ Ms. Paris, BnF, lat. 440 : 295 x 215 mm (ce volume a été copié par le scribe *Willelmus*).

² Ms. Rouen, BM, 445 (A 89) : 364 x 275 mm (ce volume a été copié par le scribe *Willelmus*).

³ Ms. Rouen, BM, 464 (A 47) : 478 x 360 mm.

⁴ Ms. Rouen, BM 424 (A 133) : 358 x 232 mm.

⁵ Ms. Paris, BnF, lat. 5080 (contient aussi les *Dialogi duodecim cum Moyse Judaeo* de Pierre Alphonse ; ce volume a été copié par le scribe *Willelmus*).

⁶ Exemple : si le scribe utilise le point haut comme signe de ponctuation final, son signe de *subdistinctio* sera le point bas.

⁷ Avant cet usage des guillemets, dans les manuscrits plus anciens, les citations étaient parfois écrites en petites lettres capitales pour qu'on les distingue du texte du commentaire (ex. : mss. Paris, BnF, lat. 1535, 2405 et 4210 déjà évoqués ci-dessus).

⁸ C'est par exemple le cas pour les Bibles et les Évangélistes (mss. Rouen, BM, 1 [A 4], 7 [A 5] et 28 [A 14]) ou pour le recueil richement décoré renfermant le *De Trinitate* de saint Augustin (ms. Paris, BnF, lat. 2088).

occasionnellement dans les plus anciens manuscrits, mais n'est pas fréquent avant la deuxième moitié du XI^e siècle. Le *et tironien*, en forme de '7', ne remplace pas complètement le '&' avant le XII^e siècle.

Après avoir présenté les caractéristiques générales des manuscrits produits par le *scriptorium* de l'abbaye de Fécamp, il est temps à présent d'étudier ces mêmes livres en les regroupant par période. Je ne m'intéresserai toutefois ici qu'au premier apogée, correspondant aux périodes 1 (1001-v.1050) et 2 (v. 1050-1078) et couvrant les abbatiats de Guillaume de Volpiano (1001-1028) et Jean de Ravenne (1028-1078). Le second apogée, correspondant à la période 4 et à l'abbatiate de Roger de Bayeux (1107-1139) concerne en effet le XII^e siècle, qui sort du cadre de mon enquête.

Période 1 (v. 1001-v. 1050)

Les manuscrits produits par le *scriptorium* de Fécamp avant le milieu du XI^e siècle utilisent principalement deux couleurs : le noir et le rouge orangé (minium ou oxyde de plomb). L'absence de la couleur verte (on remarque malgré tout l'usage occasionnel du vert olive en fin de période), omniprésente aux périodes suivantes (avec en particulier l'apparition du vert vif), et la rareté du bleu de lapis-lazuli (qui ne semble être utilisé que ponctuellement à Fécamp avant les années 1040) constituent deux des principales spécificités de cette période. Le noir est utilisé pour le texte principal, les titres et les lettres ornées. Le rouge orangé est réservé pour les titres et les lettres ornées. Ces dernières sont généralement peu nombreuses et assez rudimentaires. Elles sont tracées à la plume et généralement dépourvues de remplissage par aplat de couleur sur de grosses surfaces. Quelques tentatives malheureuses et isolées révèlent d'ailleurs que les moines de Fécamp maîtrisaient encore mal la technique de la coloration par aplat, au moyen de liants, avant la fin de cette période. L'usage du minium est important à souligner, car il s'agit du seul pigment utilisé pour la couleur rouge avant le milieu du XI^e siècle, époque à partir de laquelle il sera progressivement remplacé par le vermillon (sulfate de mercure). Ce phénomène constitue, dans le cas du *scriptorium* de Fécamp, un critère de datation intéressant, car un manuscrit comportant des titres ou des lettres ornées de couleur rouge-orangé (minium) sans usage d'autres couleurs a toutes les chances d'avoir été produit lors de la phase 1 (donc avant 1050) ; au contraire, si ses titres et ses lettres ornées comportent la couleur rouge vif (vermillon), ou vert vif (pigment inconnu), il aura obligatoirement été produit après 1050, c'est-à-dire au mieux à la phase 2 (à moins d'être une production d'un autre atelier de copie). Du point de vue de la décoration, celle-ci est souvent rudimentaire et se réduit à l'usage de quelques lettres ornées marquant les débuts de livre des œuvres copiées. Ces initiales restent de taille fort modeste et sont exécutées dans un style franco-saxon abâtardi : les copistes

décorent souvent eux-mêmes les textes qu'ils copient, et manifestement, la décoration de leur travail n'était pas leur principale préoccupation : elle ne sert qu'à délimiter les principales parties des textes, et non à agrémenter la présentation. Dans plusieurs cas, les initiales ornées un peu plus élaborées ouvrant certains *libelli* hagiographiques attirent néanmoins l'attention : dans bien des cas, il s'agit toutefois de productions non réalisées par le *scriptorium* de Fécamp.

Concernant l'écriture des scribes, leurs lettres sont généralement espacées et très irrégulières (grandes variations dans les formes, sans doute du fait d'une écriture rapide et même pressée), en particulier sous Guillaume de Volpiano : les copistes fécampois de la première période n'avaient guère le souci de la régularité et de l'uniformité et leur principale préoccupation semble avoir été de disposer au plus vite des textes. L'impression visuelle est dans l'ensemble peu agréable. L'écriture, généralement tracée avec des traits de plume relativement fins, reste malgré tout claire et facile à lire. Ce dernier point est d'ailleurs favorisé par l'usage d'abréviations usuelles et peu nombreuses. Les abréviations sont matérialisées par un tilde parfois presque horizontal, mais le plus souvent s'effilant en s'inclinant vers le haut à droite. Les ascendantes et les descendantes sont assez longues sans être démesurées, les premières ayant tendance à s'élargir au sommet au début de la période, puis à se « spatuler » vers la fin de celle-ci. Les ligatures 'st' sont fréquentes (presque systématiques), tandis que les ligatures 'ct' sont plus aléatoires (elles sont soit absentes, soit non systématiques suivant les copistes). Les ligatures 'nt' et 'ns' (en lettres onciales) restent rares. La lettre 'g' est de forme très variable : lorsque sa panse est largement ouverte, elle ressemble à une sorte de chiffre '3', surtout au début de la période ; chez d'autres copistes, la descendante rejoint parfois la panse au terme d'une longue course dont le tracé varie d'une main à l'autre, mais aussi très souvent chez un même copiste. Les lettres 's' et 'r' ont tendance à descendre en dessous de la ligne rectrice¹. L'usage des lettres onciales est limité, et se rencontre surtout pour les 'd', 's' et 'r' (après 'o' dans ce dernier cas). Seul le '&' est utilisé pour le *et* (on le trouve pour la conjonction de coordination, mais aussi parfois en fin de verbe, voire en milieu de mot).

¹ Excepté chez les copistes qui (surtout au début de la période), écrivent largement au-dessus de la ligne rectrice, et parfois même dans l'espace situé à égale distance de deux lignes rectrices.



Schéma n° 7 : la main et l'alphabet du scribe *Stephanus*

Le seul copiste nommément connu de la période 1 est *Stephanus* (voir le détail de sa main ci-dessus). Ce scribe est en effet le responsable de la copie du *Commentaire sur Marc* de Bède le Vénérable contenu dans le ms. Rouen, BM, 528 (A 362)¹, fol. 1r-184v, comme l'indique le colophon constitué de huit hexamètre apposé de sa main à la fin du texte². Or le colophon du scribe

¹ Sur ce manuscrit, outre la notice du catalogue général des manuscrits d'Henri Omont (CGM, in-8°, t. I, p. 118-119), voir celle du *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste* (CMD, t. 7, planche n° CLXXXVIII). Voir également LEMARIGNIER, 1937, p. 255-258 ; BRANCH, 1975, p. 64-65 ; ARNOUX, 1999, p. 42-43 ; ARNOUX, 2001, p. 71 ; LE MAHO, 2004, p. 93-106, en particulier p. 95-96. La version abrégée du *Versus de duodecim lapidibus* de Marbode (fol. 187r-187v) et la chronique de la fondation de l'abbaye de Fécamp (fol. 185r-187v) sont deux additions du dernier tiers du XI^e siècle (cette dernière, n'ayant d'ailleurs pu être ajoutée qu'après le poème de Marbode, pourrait remonter seulement à la fin du XI^e siècle).

² « *Trinitas altitonans munus tibi Stephanus istud ; Offert deuote illius quo crimina soluas ; Et pie concedas requiem sine fine manentem ; Hoc quicumque legis lector dic fiat ut istud · Stephanus et Christo uiuat per secula saluus · Sitque suum munus saluum per tempora longa · Quod quisquis tulerit furto mergatur Auerno ; Poenas ut soluat dignas pro crimine tanto* ».

Stephanus, qui se présente comme un poème d'offrande à la Trinité, comporte une formule d'anathème finale faisant une référence assez rare à l'Averne (lac de Campanie où les poètes placent une entrée des Enfers). Les auteurs du *Catalogue des manuscrits latins portant des mentions de lieu de date et de copiste* ont rapproché cette référence de celle figurant dans l'anathème d'un autre manuscrit, copié à Saint-Bénigne de Dijon sous l'abbé Halinard (1031-1052). L'un et l'autre sont composés en l'honneur du saint patron de leur abbaye et usent de termes assez proches¹. Halinard est précisément connu pour avoir enrichi la bibliothèque de son monastère de commentaires des grands exégètes du haut Moyen Âge, à commencer par Raban Maur et Bède². Et nous savons d'une part qu'en tant qu'anciens condisciples, Jean de Fécamp et Halinard restèrent très proches leur vie durant³, d'autre part que les moines de Saint-Bénigne prêtèrent leurs livres à ceux de Fécamp dès les premières années du XI^e siècle⁴. Il est donc possible que le scribe *Stephanus* ait utilisé comme modèle un *Commentaire sur Marc* de Bède le Vénérable provenant de Saint-Bénigne de Dijon⁵ et l'on peut supposer que celui-ci comportait un poème en l'honneur de saint Bénigne se terminant par une formule d'anathème faisant référence à l'Averne. Une note de dom Lanthenas et une autre du père Chifflet vont en effet dans le sens de cette hypothèse : un acrostiche en l'honneur de saint Bénigne (*Acrosticos in honorem s. Benigni*) se trouvait à la suite du *Commentaire de Bède sur saint Marc* dans le manuscrit de Dijon. Si ce commentaire a, par chance, survécu, tel n'est malheureusement pas le cas du poème et des textes qui formaient encore la fin du manuscrit au XVII^e siècle⁶. Il est probable que, de la même façon, l'exemplaire du *Commentaire de Bède sur Luc*,

¹ « Il est intéressant de rapprocher cette formule d'anathème, faisant référence à l'Averne, de celle qui figure, en termes à peu près identiques, dans le ms. lat. 9518 de la Bibl. nat. copié à Saint-Bénigne de Dijon sous l'abbatit d'Halinard (1031-1052), successeur de Guillaume de Volpiano qui fut aussi le réformateur et le premier abbé bénédictin de Fécamp (1001-1031 [sic. 1028]) ». Voici le texte de ce colophon, en l'honneur de saint Bénigne : « *Athletae claro meritis actuque Benigno / Devotus famulus librum dedit hunc Halinardus, / Ipsius ut nomen capiat coeleste volumen, / Fraudis et auctori poenae tribuantur Auerni* ».

² Parmi les manuscrits copiés sous Guillaume de Volpiano (990-1031) et surtout Halinard (1031-1046/52), nous trouvons plusieurs œuvres de ces deux auteurs. Yolanta Zaluska constate même « l'ambition des moines de Saint-Bénigne de créer une collection imposante d'écrits du grand exégète carolingien », c'est-à-dire Raban Maur (ZALUSKA, 1989, p. 35-36). Au début du XVII^e siècle, Dumai signale la présence de cinq volumes des œuvres de Bède (CGM, in-8°, t. 5, 1889, p. 454a-454b), mais l'index de dom Benetot, plus complet, signale encore la présence de huit volumes renfermant des textes de cet auteur au milieu de ce siècle (Montfaucon n° 109-116 ; voir aussi n° 6 et 176). Dumai donne deux volumes de Raban Maur (CGM, in-8°, t. 5, 1889, p. 455b) et l'index de dom Benetot en mentionne trois (Montfaucon n° 65 et 109-110).

³ L'un et l'autre disciples de Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon, ils succédèrent à leur maître dans deux de ses abbayes les plus prestigieuses. Jean soutiendra l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon face à Robert le Magnifique entre 1032 et 1035 : il accompagnera en effet Halinard auprès du duc de Normandie pour lui demander de tenir et de conserver les biens donnés par ses prédécesseurs à l'abbaye bourguignonne (FAUROUX n° 86). Les liens de Jean et d'Halinard restèrent suffisamment étroits et durables malgré la distance géographique qui les séparait pour que le premier soit choisi par les moines de Saint-Bénigne lors de la succession du second en 1052 (GAZEAU, 2007, II, p. 107).

⁴ Cf. la lettre du prieur R. de Fécamp à son homologue de Saint-Bénigne, éditée en pièce justificative n° VI à la fin de la partie 1.

⁵ Il s'agit de l'actuel ms. Dijon, BM, 75, fol. 1-75, datant de la première moitié du XI^e siècle (MONTFAUCON n° 113 ; AUGER, 1985, n° 113 ; ZALUSKA, 1991, n° 8).

⁶ À ce sujet, AUGER, 1985, p. 244-245 (n° 113). Selon Yolanta Zaluska, la fin du recueil a probablement été détachée

en possession de Saint-Bénigne¹, a pu servir de modèle à celui de Fécamp, malheureusement perdu. Celui-ci était mentionné dans le catalogue du milieu du XI^e siècle (voir le catalogue A, pièce justificative n° 1, entrée n° 18). Les deux commentaires de Bède sur Marc et Luc en possession des moines de Fécamp dans la première moitié du XI^e siècle pourraient bien avoir servi à leur tour de modèles aux moines du Mont Saint-Michel : d'après le style des initiales ornées, François Avril voyait dans le ms. Avranches, BM, 107, datant du milieu du XI^e siècle², une production du *scriptorium* de Fécamp pour l'abbaye du Mont Saint-Michel. Ainsi, les mss. Dijon, BM, 75 et 76, Rouen, BM, 528 (A. 362) et Avranches, BM, 107 paraissent d'un grand intérêt pour l'histoire de la transmission des textes, bien qu'ils n'aient pas été pris en compte par l'éditeur des commentaires de Bède sur Marc et Luc³. Ils semblent confirmer l'existence d'une circulation de manuscrits au sein du réseau de confraternité de la Trinité de Fécamp, à une époque où Saint-Bénigne de Dijon et le Mont Saint-Michel étaient deux des abbayes les plus étroitement associées à Fécamp. La rareté des textes patristiques dans les bibliothèques normandes de la première moitié du XI^e siècle pourrait expliquer cette circulation de livres et de textes entre établissements pourtant géographiquement éloignés. Seule une enquête philologique approfondie permettrait cependant de confirmer ou d'infirmer ce qui ne reste ici qu'une hypothèse s'appuyant sur quelques faisceaux d'indices.

Un autre manuscrit mérite de retenir notre attention pour des raisons analogues. Le ms. Paris, BnF, lat. 1714 – contenant notamment les sermons de saint Ephrem, la règle de saint Basile et la Vie de Marie l'Égyptienne – est étroitement lié à la spiritualité de l'abbé Jean de Ravenne, comme l'a montré Lauren Mancina dans sa thèse⁴. D'après les travaux de François Avril et Betty Branch, ce volume aurait été confectionné par les moines de Fécamp sous l'abbatiat de Guillaume de Volpiano, au début du XI^e siècle. Toutefois, à cause de son style, je ne suis pas pour ma part absolument convaincu qu'il faille en faire une production du *scriptorium* de Fécamp. Il comporte en effet de nombreuses lettres ornées colorées avec du lapis-lazuli (bleu intense), de l'orpiment (jaune intense)

au moment de la réfection de la reliure au XVIII^e siècle (ZALUSKA, 1991, n° 8).

¹ Il s'agit de l'actuel ms. Dijon, BM, 76, fol. 5r-142v, datant du début du XI^e siècle (MONTFAUCON n° 114, CHIFFLET E. 4 ; ZALUSKA, 1991, n° 5). Dans son état actuel, ce traité est incomplet à la fin (il se termine au fol. 142v par l'incipit du *liber quintus*) et il contient en tête (fol. 1r-4v) un ajout de la fin du XI^e ou début du XII^e siècle (il s'agit de la préface du traité : *Epistola Accae ad Bedam et Bedae ad Accam* ; cf. ZALUSKA, 1991, n° 13).

² Jonathan Alexander place la copie de ce volume vers 1040-1055 (ALEXANDER, 1970, p. 212 et p. 223).

³ BEDAE VENERABILIS OPERA, *Opera Exegetica, In Lucae evangelium expositio & In Marci evangelium expositio*, Cura et studio D. HURST, Turnhout, 1960 (CCSL CXX, pars II, 3).

⁴ MANCIA, 2013, p. 177-197. Le sermon *De compunctione cordis* de saint Ephrem (comme les autres sermons de ce manuscrit) parle de la pénitence sous forme de contrition intérieure et de l'utilité des larmes pour la rédemption des péchés. Deux arguments clefs d'Ephrem sur la compunction se retrouvent dans la *Confessio theologica* de Jean de Fécamp : l'un porte sur la nécessité de pleurer, et l'autre sur l'amalgame entre les péchés et des blessures qui saignent et se putréfient, ne pouvant être guéris que grâce au baume que constituent les larmes. Alors que le «don des larmes» est une tradition établie dans les monastères avant l'époque de Jean, Piroška Nagy note que peu d'auteurs avant Jean exprimèrent un désir de larmes, ou appelèrent Dieu pour qu'il leur donne des larmes. L'ensemble du recueil, avec la vie de Marie l'Égyptienne, Basile et Ephrem, présente des modèles de pénitence et promeut l'érémisme, notions essentielles dans l'œuvre de Jean.

ainsi qu'un pigment de couleur verte. Or ces couleurs sont par ailleurs inconnues des productions sortant de l'atelier de copie de Fécamp à cette époque. Je serais donc plutôt porté à penser qu'il puisse s'agir d'un manuscrit réalisé à Saint-Bénigne de Dijon sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano, qui aurait été apporté à Fécamp par Jean de Ravenne lorsque ce dernier fut nommé prieur de ce monastère vers 1023. Quoi qu'il en soit, ce volume, contenant des textes jusqu'alors inconnus en Normandie, a fait souche dans le duché de Normandie, et en particulier au sein du milieu volpianien. Toujours d'après les travaux de Lauren Mancía¹, le ms. 1714 aurait servi d'une part de modèle à un manuscrit de Jumièges (ms. Rouen, BM, 488, datant de la fin du XI^e siècle)², d'autre part à un manuscrit du Mont Saint-Michel à peu près contemporain du précédent (ms. Avranches, BM, 57)³.

Période 2 (v. 1050-1078)

On observe, dès la fin de la période précédente (dans les années 1040), une tendance qui va continuer à s'accroître au cours de la période 2, avec un rétrécissement et un resserrement de l'écriture : les espaces entre les lettres se réduisent légèrement et les ascendantes comme les descendantes vont avoir progressivement tendance à moins être développées et à se compresser (chez des copistes tels *Antonius* ou *Iohannes*, la compression horizontale des lettres devient même importante, et la forme de l'écriture s'arrondit). Les ascendantes ont aussi tendance à être « spatulées », voire légèrement fourchues. L'écriture est sensiblement plus régulière et plus nette : on constate en particulier un effort accru des copistes pour mieux suivre la ligne rectrice en conservant un écart constant par rapport à celle-ci, ce qui contribue à créer un effet d'uniformité plus important, même lorsque le tracé des lettres n'est pas encore parfaitement sûr et régulier. Les traits de plume s'épaississent aussi légèrement. Les abréviations deviennent de plus en plus nombreuses et l'usage des ligatures est presque systématique (même si la ligature 'ct' n'est pas employée par certains copistes, tel *Iohannes*, ou reste aléatoire, comme chez *Antonius*). Celles-ci, combinées avec le tracé des lettres onciales et la forme des 'g' (dont la boucle inférieure, suivant les copistes, reste soit largement ouverte, soit complètement fermée) fournissent généralement les signes distinctifs permettant d'identifier le plus aisément chaque main. Le 'd' et le 'n' oncial sont très fréquents (cette dernière lettre étant souvent démesurément élargie chez certains copistes, tels *Antonius* et *Iohannes*), de même que le 'r' oncial après le 'o' et le 's' oncial en fin de mot.

Au milieu du XI^e siècle, les moines de Fécamp utilisent encore une palette de couleur assez

¹ *Ibidem*, p. 195-197.

² Pour la datation, voir AVRIL, 1975, p. 48 n. 39.

³ Les fol. 49-110 de ce manuscrit sont datés vers 1080-1100 par ALEXANDER, 1970, p. 216.

réduite, se contentant encore souvent de simples dessins tracés à la plume. Ceux-ci occupent toutefois une place de plus en plus importante sur la page : les lettres ornées deviennent plus grandes et des décorations pleine page font aussi occasionnellement leur apparition. Maîtrisant de mieux en mieux la technique de coloration par aplat de couleur, les moines vont progressivement recourir à un nombre croissant de pigments, dont certains étaient déjà connus par les artistes du Mont Saint-Michel : le lapis-lazuli, pour le bleu vif (jusqu'ici d'un usage occasionnel, voire exceptionnel), devient plus fréquent ; le vermillon, pour obtenir un rouge vif, fait son apparition ; un piment inconnu fournit un vert de couleur vive. Ces trois couleurs sont désormais régulièrement utilisées de manière alternée pour les titres, ainsi que dans les lettres ornées. D'autres couleurs, dans des tons plus pastel, sont également utilisées.

Mais l'évolution la plus sensible de la période s'observe au niveau stylistique. Dès le milieu du XI^e siècle, les réalisations sont nettement influencées par le style anglo-saxon dit de Winchester, comme l'a bien montré François Avril dans sa thèse : « le prestige des manuscrits insulaires en Normandie se manifeste par la volonté évidente des artistes du duché d'imiter leur présentation somptueuse. On le sent dans les manuscrits de Fécamp et du Mont-Saint-Michel. [...] Ces deux monastères ont été profondément influencés par le style des manuscrits liturgiques anglais »¹. Fécamp avait acquis, dans la première moitié du XI^e siècle, sans doute grâce à un don de l'un de ses bienfaiteurs de la famille royale d'Angleterre², un magnifique évangélaire décoré dans le plus pur style des manuscrits liturgiques dit de Winchester³. Comportant au début de chaque évangile une double page à encadrement décoré de feuillage, de palmettes et de rosettes, ce manuscrit semble avoir profondément influencé les réalisations fécampoises à partir des années 1040. Les emprunts les plus évidents s'observent dans la grande Bible (ms. Rouen, BM, 1 [A 4]) et dans deux traités de saint Augustin (ms. Paris, BnF, lat. 2079 et lat. 2088), avec l'emploi peu courant d'encadrements pleine page. Parallèlement, et c'est là un autre type d'influence, les lettres ornées de style franco-saxon abâtardi de la période précédente évoluent : le cadre des lettres « acquiert du relief et va même jusqu'à prendre l'aspect d'une tige végétale » ; les entrelacs, aux extrémités, sont de plus en plus souvent remplacés par des volutes de feuillage et des têtes de dragons ; les panses des lettres arrondies sont remplies de tiges végétales s'enroulant en spirale, dans lesquelles se meuvent parfois des animaux et des êtres humains.

¹ AVRIL, 1963, [= position des thèse p. 23].

² La reine Emma, connue pour avoir fait don de manuscrits de ce type à son frère l'archevêque de Rouen Robert (989-1037), semble être le candidat le plus probable. Toutefois, parmi les autres bienfaiteurs connus de cette famille, les rois Ethelred, Knut et Edouard le Confesseur restent des candidats sérieux. Il semblerait d'ailleurs que Knut le Grand ait offert un riche manuscrit de ce type au duc Guillaume d'Aquitaine vers 1024 (BAUDUIN, 2015, p. 59-60).

³ Il s'agit du ms. Paris, BnF, lat. 272, malheureusement aujourd'hui amputé de ses plus belles enluminures à encadrement pleine page (voir l'annexe n° 10).

Alphabet du scribe Antonius dans le ms. Rouen, BM, A. 143 (427)

Lettres minuscules courantes



Lettres majuscules courantes



Ligatures



Usage de ae et du e cédillé



Et



Ponctuation



Abréviations



Schéma n° 8 : la main et l'alphabet du scribe *Antonius*

Au cours de cette période, quatre scribes sont connus par leur nom.

Le premier est le moine *Gosbertus*, qui copie au milieu du XI^e siècle, sans doute vers 1050, le *Commentaire sur Isaïe* d'Haymon d'Auxerre (ms. Paris, BnF, lat. 2405). Nous savons peu de chose sur ce scribe, malgré le colophon qu'il a laissé au dernier feuillet de ce volume (fol. 155v) en dédiant son travail à la Trinité. Il est possible qu'il ait réalisé d'autres manuscrits pour l'abbaye de Fécamp, mais sa main, encore très irrégulière, reste difficile à identifier avec certitude. Son écriture, typique de la période de transition et apparentée aux mains intervenant dans la grande Bible (ms. Rouen, BM, 1 [A 4]), présente déjà certaines évolutions caractéristiques de cette période tout en conservant malgré tout aussi des archaïsmes. L'artiste qui décore la lettre historiée représentant Isaïe au fol. I se rattache, par l'emploi d'entrelacs filiformes, au groupe de manuscrits fécampois produits par le copiste aux oiseaux¹. On observe également l'usage conjoint de deux sortes de rouge, ce qui

¹ Sur les manuscrits de ce groupe, voir AVRIL, 1963, p. 159-164. Sur le copiste aux oiseaux, AVRIL, 1975, p. 24 n° 9. Ce copiste, qui décore lui-même ses manuscrits dans un style très original et propre à Fécamp, est actif dans le

est rare et ne s'observe que pendant cette période de transition : le rouge-orangé (minium), utilisé seul dans la première moitié du XI^e siècle, et le rouge vif (vermillon), utilisé à Fécamp seulement à partir du milieu du XI^e siècle¹.

Le second copiste est le moine *Hugo*, actif dans les années 1050. Ce copiste est intervenu dans les deux manuscrits de Fécamp débutant par une enluminure pleine page représentant saint Augustin et saint Athanase combattant des hérétiques (voir la planche n° X) : il s'agit des mss. Paris, BnF, lat. 1684² et lat. 2079³, dans lesquels *Hugo* a terminé son travail de copie par un colophon (respectivement aux fol. 128r et 172v). On notera qu'à chaque fois le scribe *Antonius* a pris la plume à sa suite, ce qui suggère une certaine proximité des deux copistes. Je serais dès lors tenté de les identifier avec les deux moines de Fécamp ayant souscrit l'un à la suite de l'autre une charte de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne en tant qu'*Antonius scriptor* et *Hugo secretarius*⁴.

Le troisième copiste est donc cet *Antonius scriptor*, qui fut assurément le scribe le plus prolifique et le plus talentueux qu'ait connu le *scriptorium* de Fécamp sur l'ensemble du XI^e siècle. Il s'agit en effet d'un calligraphe remarquable, dont l'écriture élégante et régulière a été à ce jour retrouvée dans quatorze volumes produits entre la fin des années 1040 et les années 1060⁵. *Antonius* semble avoir été particulièrement proche de l'abbé Jean de Ravenne, puisque nous avons conservé un acte original de cet abbé écrit de sa main (voir la planche n° VI)⁶ et qu'il a également souscrit

troisième quart du XI^e siècle. Il a copié et décoré les mss. Rouen, BM, 489 (A 254), 478 (A 71), fol. 1-5v, 7r-13v et probablement 14r-38v, Paris, BnF, lat. 2101, lat. 2403, lat. 2401, fol. 43r-43v et Salisbury, Cathédrale, 89 (et peut-être Paris, BnF, lat. 989, fol. 36-38).

¹ Dans les lettres ornées tracées à la plume aux fol. 16v, 23r, 29r.

² *Hugo* est responsable de la copie des fol. 2r-128r. *Antonius* a ajouté à la suite, au fol. 128v, l'épithète de l'archidiacre Hugues de Rouen († 1057), connu comme *grammaticus* éloquent et savant (SPEAR, 2006, p. 205).

³ Si je suis d'accord avec Betty Branch pour attribuer la réalisation des fol. 1-92v et 137-176v du ms. lat. 2079 à *Hugo*, je pense en revanche (comme François Avril, mais qui indique par erreur les fol. 117v (sic.)-179v) que c'est *Antonius* (et non *Iohannes*) qui a copié les fol. 177v-179v, et je ne crois pas non plus qu'il faille lui attribuer les fol. 92v-137, qui sont d'une autre main inconnue.

⁴ BLOCHE n° 49.

⁵ *Antonius* a copié intégralement les ms. Rouen, BM, 427 (A 143), Rouen, BM, 28 (A 14), Paris, BnF, lat. 2055, Paris, BnF, lat. 2088. Il a collaboré à la confection des mss. Paris, BnF, lat. 1939 (fol. 49v-95v), Paris, BnF, lat. 1992 (fol. 1r-24v, col. 1 et peut-être 77r-89v, col. 1 et 126r-186v), Paris, BnF, lat. 2639 (fol. 13v-30v et 150r-183v ; il a également corrigé les fol. 15v, 34v-35r, 36v, 38r, 41v, 45v-46r, 47r, 49r-49v, 51v, 52v, 67r) et Rouen, BM, 477 (A 191) (fol. IV, 1r-17v et 19r-69v). Il est intervenu plus ponctuellement dans les mss. Avranches, BM, 97 (pour remédier à la lacune, fol. 257r-264v, du livre XVI de l'exemplaire des *Moralia in Iob* du Mont Saint-Michel), Vaticano, BAV, Reg. lat. 755 (ajout pressé de la *Vie de sainte Berthe de Blangy* aux fol. 101r-105r), Paris, BnF, lat. 2079 (ajout du début de la *Vie de saint Hilaire* au fol. 177v-179v), Paris, BnF, lat. 1684 (ajout de l'épithète versifiée sur l'archidiacre de Rouen Hugues, au fol. 128v), Paris, BnF, lat. 272 (réfection du fol. 191r perdu de l'Évangélaire anglo-saxon offert à Fécamp), Paris, BnF, lat. 1805 (intervention ponctuelle dans la copie d'une lettre au fol. 14r ligne 8). Betty Branch (BRANCH, 1974, p. 81, 120 et 132) lui attribue aussi la confection du ms. Rouen, BM, 469 (A 214), mais il pourrait s'agir de la main du scribe *Iohannes* (étude à reprendre).

⁶ Fécamp, Musée de la Bénédicte, n° 44 (anciennement n° 5). éd. BLOCHE n° B2. L'acte a été daté par Michaël Bloche entre 1031 et 1075, sans doute avant 1051 (celui-ci étant vraisemblablement de peu postérieur à l'acte BLOCHE n° 44). Dans cet acte, *Antonius* adopte une écriture diplomatique où les hastes de ses lettres ascendantes et descendantes sont exagérément prolongées et agrémentées de fioritures. Cependant, quand le scribe oublie de développer ces fioritures, nous retrouvons les principales caractéristiques de sa main : ligatures 'ct' (lignes 2, 7, etc.) et 'st' (lignes 5, 8, 9, etc.), lettre 'g' fermé avec petit décrochage caractéristique sous la panse (lignes 2, 6, 7, etc.), le '&', l'usage du 'd', du 's' et du 'n' oncial, etc. Je remercie François Avril, qui m'a procuré une reproduction de qualité

deux autres chartes de l'abbé de Fécamp¹. Il existe aussi un témoignage intéressant de sa participation, avec deux autres scribes, à la copie (et peut-être à la rédaction ?) de la lettre adressée par Jean de Ravenne au pape Léon IX (1049-1054) en 1050². La carrière d'*Antonius* est également liée au monastère du Mont Saint-Michel. Le plus ancien manuscrit copié de sa main nous étant parvenu, le ms. Rouen, BM, 427 (A 143), comporte ainsi un colophon indiquant qu'*Antonius* travaillait alors sous les ordres de Suppon, lequel était abbé du Mont Saint-Michel (1033-v. 1048). Ce fait pourrait suggérer qu'il ait été moine de ce monastère avant de passer à l'abbaye de Fécamp (voir la pièce justificative n° III). Le fait que le colophon précise que le manuscrit était dédié à la Trinité montre cependant qu'*Antonius* était déjà moine de Fécamp au moment où ce volume fut copié³. Il pourrait donc avoir été simplement envoyé au Mont auprès de Suppon par son abbé de Fécamp, Jean de Ravenne, afin de trouver sur place des modèles à reproduire. Le fait que d'autres volumes fécampois copiés par *Antonius* (seul) aient été enluminés par des artistes montois semble confirmer que ce scribe s'est rendu à plusieurs reprises au Mont Saint-Michel afin d'y reproduire des textes⁴. Ces déplacements eurent lieu durant les abbatiats de Suppon, de Raoul (v. 1048-1058) et probablement de Renouf (1060/1-1083/4). *Antonius* est également intervenu, pendant la même période et cette fois en collaboration avec d'autres copistes fécampois, dans des manuscrits décorés par des artistes fécampois⁵. Tout se passe donc comme si les manuscrits étaient enluminés sur le lieu de copie, en fonction des artistes alors disponibles pour les décorer. Un exemple permet à mon avis de confirmer cette hypothèse.

Les moines du Mont Saint-Michel disposaient, depuis le début du XI^e siècle, d'un exemplaire de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, copié par plusieurs scribes, dont le très actif *Hervardus* (ms. Caen, Archives du Calvados, AG 56)⁶. Au cours de la première moitié du XI^e siècle, ce manuscrit

de cette charte.

¹ BLOCHE n° 48 et 49 (il souscrit simplement la première sous son nom *Antonius* du temps du prieur Bernard et la seconde en tant que *Antonius scriptor* du temps des prieurs *Gunfredus* et Osbern).

² Ms. Paris, BnF, lat. 1805, fol. 14r-14v (la main d'*Antonius* intervient à la ligne 8 du fol. 14r, dans un passage faisant la jonction entre les interventions des deux autres copistes). Édition de cette lettre : PL, t. 143, col. 797-800.

³ À moins qu'*Antonius* ait gratté le nom de Suppon dans le colophon et ajouté la pièce de vers dédiée à la Trinité au moment où il aurait fait le choix de quitter le Mont pour Fécamp, en emportant avec lui ce manuscrit ?

⁴ Outre le ms. Rouen, BM, 427 (A 143), copié avant 1050, les mss. Paris, BnF, lat. 2055 et Paris, BnF, lat. 2088 ont été entièrement copiés par *Antonius* entre le milieu des années 1050 et le milieu des années 1060 et ont été décorés par des artistes montois. C'était peut-être aussi le cas du ms. Rouen, BM, 28 (A 14), copié vers la même époque. Le seul manuscrit décoré par un artiste du Mont où *Antonius* ne soit pas intervenu seul est le ms. Paris, BnF, lat. 2639, mais il s'agit d'un cas particulier : seuls les fol. 32r-53v (contenant le *De bono mortis* de Saint-Ambroise) de ce recueil composite ont été décorés par un artiste du Mont Saint-Michel. Ce noyau primitif a ensuite été complété par des copistes fécampois, dont *Antonius*, pour reconstituer le corpus ambrosien complet, mais à partir d'un autre modèle et ailleurs qu'au Mont Saint-Michel (j'y reviendrai).

⁵ Il s'agit des mss. Paris, BnF, lat. 1939, lat. 1992, lat. 2079 et Rouen, BM, 477 (A 191), auxquels il convient d'ajouter le ms. Paris, BnF, lat. 2639 (voir la note précédente). Voir aussi ses interventions ponctuelles dans les mss. Paris, BnF, lat. 272, lat. 1684 et Vatican, BAV, Reg. lat. 755.

⁶ Il s'agit de l'ancien ms. Bayeux, Chapitre de la cathédrale, 56. Sur ce manuscrit, voir ALEXANDER, 1970, p. 225, qui le date v. 1000-1020.

reçut de nombreuses annotations marginales par une autre main, bien distincte de celle du copiste du texte principal. Cet annotateur fit également quelques corrections dans le texte. Ainsi, dans le passage « *nec suscensent auctoribus suis quos ut ediscerent mercedem dederunt* » figurant au fol. 2r, il a remplacé sur grattage « *quos ut ediscerent* » par « *quando eis* » et il a ajouté à ce niveau deux notes marginales, dont l'une sur le poète Virgile : « *Virgilius poetarum gratissimus* » (voir la planche n° XI). Entre le milieu des années 1050 et le milieu des années 1060, l'exemplaire du Mont a servi de modèle au scribe de Fécamp *Antonius* (ms. Paris, BnF, lat. 2055), qui a introduit toutes les corrections et toutes les notes marginales proposées par sa source dans son texte. Ainsi, le texte principal comme ses corrections et ses notes marginales sont dans le ms. lat. 2055 d'une seule et même main : celle d'*Antonius* (voir le fol. 2r reproduit dans la planche n° XI). Le travail a probablement été réalisé au Mont, car la riche décoration, avec usage d'or, a été effectuée par un artiste montois et non par un artiste de Fécamp. Ce décor exceptionnel témoigne de la valeur que l'on souhaitait conférer à ce manuscrit de Fécamp. Plus tard, sous l'abbé Renouf (1060/1-1084/5), les moines du Mont Saint-Michel, qui souhaitaient vraisemblablement disposer d'un manuscrit plus soigné et plus présentable que leur vieil exemplaire remontant aux environs de l'an mil, en firent à leur tour une copie réalisée par le scribe *Gyraldus* (ms. Avranches, BM, 89). Le texte principal comme ses corrections et ses notes marginales sont là aussi d'une seule et même main : celle de *Gyraldus* (voir le fol. 1v reproduit dans la planche n° XI). Peu après, la correction introduite au Mont par l'annotateur de la première moitié du XI^e siècle reproduite dans ce manuscrit a été grattée par un correcteur, qui a rectifié le texte en rétablissant la phrase d'origine (ce qui suppose la collation d'un autre témoin du texte)¹. Cet exemple montre deux choses : d'une part qu'*Antonius* a bien trouvé son modèle au Mont et qu'il a sollicité les moines de ce monastère pour décorer son manuscrit sur place. D'autre part qu'un monastère disposant d'un texte pouvait décider d'en faire une nouvelle copie si le modèle ne répondait plus aux exigences de présentation désormais exigées. Ce dernier point est important, car nous allons voir que les copistes de Fécamp procédèrent également de cette manière avec leurs vieux manuscrits copiés dans la première moitié du XI^e siècle, dont les écritures étaient peu régulières et peu agréables à lire et dont la mise en page étaient devenue archaïque.

Précisons enfin qu'*Antonius* a probablement aussi copié un exemplaire en deux volumes des *Moralia in Iob*, aujourd'hui perdu, en se servant pour modèle d'un exemplaire du Mont (mss. Avranches, BM, 97 et 98) en plus de celui déjà alors en possession des moines de Fécamp (voir l'entrée n° 36 du catalogue A, en pièce justificative n° I). Au cours de ce travail, il fut amené à

¹ Les moines de Jumièges disposaient par exemple d'un exemplaire ayant conservé la leçon d'origine dans le ms. Rouen, BM, 483 (A. 134).

compléter le premier volume de son modèle montois, incomplet à la fin (il manquait en effet l'ensemble du livre XVI)¹, vraisemblablement à l'aide de l'exemplaire fécampois qu'il avait sous la main. Depuis cette date, l'abbaye de Fécamp disposait donc de deux exemplaires des *Moralia in Iob*, comme on peut d'ailleurs s'en rendre compte grâce à l'inventaire du XII^e siècle (voir les entrées n° 53 et 54 du catalogue B, en pièce justificative n° II)². En opérant de la sorte, *Antonius* avait finalement procédé exactement de la même façon qu'il le fit avec le ms. Paris, BnF, lat. 272. Cet Évangélaire richement décoré dans le style de Winchester et acquis par les moines de Fécamp dans la première moitié du XI^e siècle³ était lacunaire de son dernier feuillet. *Antonius* a tout d'abord utilisé un autre Évangélaire de son monastère (le ms. Paris, BnF, lat. 258) pour remédier à cette lacune (l'actuel fol. 191r est de sa main), puis il a reproduit le ms. lat. 272 en s'inspirant fortement de sa présentation anglo-saxonne : il s'agit de l'actuel ms. Rouen, BM, 28 (A 14).

Antonius fut donc chargé de réaliser quelques-uns des plus importants manuscrits de son monastère : un Évangélaire, le *De Trinitate*, la *Cité de Dieu* de saint Augustin, un corpus ambrosien et peut-être les *Moralia in Iob* de Grégoire le Grand. On remarquera que deux de ces textes étaient déjà présents dans la bibliothèque de Fécamp d'après le catalogue A, ce qui montre qu'il a participé à l'entreprise de rajeunissement et d'amélioration de la qualité du fonds de la bibliothèque ; il participa également avec d'autres scribes à la copie d'un autre corpus ambrosien, d'un corpus augustinien et du *Commentaire sur les Psaumes* de saint Augustin.

Le quatrième copiste auquel je vais maintenant m'intéresser est le scribe *Iohannes*. Son nom nous est connu grâce au colophon qu'il a laissé dans le ms. Rouen, BM, 477 (A 191), fol. 194r, un manuscrit qu'il a copié en étant associé à plusieurs autres copistes, dont *Antonius*. La présence conjointe de *Iohannes* et d'*Antonius* n'est sans doute pas un simple hasard : leurs mains sont étroitement apparentées (ce qui a parfois contribué à les faire confondre), mais comme ils n'appartiennent pas à la même génération – *Antonius* est actif de la fin des années 1040 aux années 1060 ; *Iohannes* l'est dans les années 1060, 1070 et peut-être même 1080 – il se pourrait qu'*Antonius* ait été le maître de *Iohannes* dans le *scriptorium* de Fécamp. En étudiant le ms. Paris, BnF, lat. 2079, qui constitue l'un des pivots de sa thèse, Betty Branch a cru pouvoir identifier les mains des scribes *Hugo* (fol. 1-92v + 137-176v), *Antonius* (fol. 92v-137), *Iohannes* (fol. 177v-179) et du copiste qu'elle nomme le « scribe X » (fol. 179v-189)⁴. Il semble qu'elle ait été induite en erreur par un passage de la thèse de François Avril. D'après celui-ci, la main d'*Antonius* apparaîtrait

¹ Les fol. 257r-264v du ms. Avranches, BM, 97 sont en effet de sa main. Cf. ALEXANDER, 1970, p. 221.

² La première entrée indique deux volumes de grand format, la seconde, deux volumes de petit format. Des fragments du double volume de petit format (232x186) sont conservés dans le ms. Paris, BnF, lat. 1805, fol. 15r-29v. Suivant cette hypothèse, *Antonius* aurait donc réalisé un exemplaire en deux volumes des *Moralia in Iob* de grand format.

³ Voir l'annexe n° 10.

⁴ BRANCH, 1974, p. 74, 120, 123 et 128-129.

aux fol. 117v-179v. Ce ne peut être qu'une erreur, puisque que d'une part le scribe Hugo a signé son travail au fol. 172v (donc en plein milieu du travail supposé d'*Antonius*), d'autre part, il n'y a pas de changement de main au fol. 117v (celui-ci s'opère au fol. 92v et au fol. 137v). Betty Branch en a déduit que la main intervenant du fol. 92v au fol 137 était celle d'*Antonius* et que François Avril avait simplement fourni une mauvaise plage de feuillets. Le problème, c'est que cette main, même si elle lui ressemble un peu, n'est pas celle d'*Antonius*. Dans ce manuscrit, la main d'*Antonius* n'intervient que sur les fol. 177v-179v (et non 117v-179v comme l'avait écrit François Avril par erreur ; il y a eu une coquille : 117 inscrit à la place de 177). Or Betty Branch attribue justement ces fol. 177v-179v à un autre scribe, *Iohannes*. Un examen superficiel rend effectivement cette erreur d'attribution possible, car l'aspect de leur écriture est assez proche. Mais en y regardant de plus près, on reconnaît rapidement l'écriture si caractéristique d'*Antonius*, avec ses 'g' à panse entrouverte et à boucle descendante faisant un décrochage, ses ligatures 'ct' (absentes chez *Iohannes*), ses abréviations 'pro' à boucle s'enroulant en spirale ou en escargot. Et l'on ne retrouve pas le 'Q' suspendu en l'air si fréquent chez *Iohannes*. Si *Hugo*, *Antonius* et le 'scribe X' interviennent bien ensemble dans ce manuscrit copié au début des années 1050, tel n'est pas le cas de *Iohannes*, qui est actif seulement à partir des années 1060-1070. Cela a son importance, car *Iohannes* est un copiste un peu particulier : son activité principale a consisté à rajeunir des manuscrits anciens dont la présentation ne répondait plus aux exigences du *scriptorium* et des moines de Fécamp. Ainsi, s'il intervient dans les mss. Paris, BnF, lat. 2253, lat. 3779 et lat. 5390, fol. 222-235v (autrefois réunis)¹, où apparaît la main du 'scribe X', ce n'est pas parce qu'il collabore avec le copiste principal du manuscrit. Le 'scribe X' était actif entre le second quart et le milieu du XI^e siècle et il présentait alors ses manuscrits dans le style de ceux de la période 1 ; son écriture est lisible et régulière mais sa mise en page, usant uniquement du minium, est très sobre par rapport à ce qui se fait depuis le troisième quart du XI^e siècle. *Iohannes* a donc remanié le recueil d'homélies copié par le 'scribe X' en refaisant les fol. 1r-47v, 74r-74v, 77r-77v et 154 du ms. lat. 2253, les fol. 34r-72v du ms. 3776 et les fol. 222-235v du ms. lat. 5390. Pour les titres, il recourt à trois couleurs : le rouge vif (vermillon), le vert vif (pigment inconnu) et le bleu vif (lapis-lazuli). La meilleure preuve qu'il travaillait seulement dans le dernier tiers du XI^e siècle est sa collaboration avec l'artiste responsable des lettres 'I' à masque léonin et 'd' à dragon au fol. 1r : ce type de décoration n'existe pas encore au milieu du XI^e siècle (et encore moins dans le second quart de ce siècle). Il apparaît dans le dernier tiers du XI^e siècle et sera largement utilisé jusqu'au milieu du siècle suivant. Or *Iohannes* a remanié de la même façon plusieurs autres manuscrits anciens de son abbaye, copiés sous Guillaume de Volpiano ou au début de l'abbatit de Jean de Ravenne. C'est ainsi qu'il collabore avec un autre

¹ GRÉMONT, 1971, p. 22 n° 18.

artiste pour rajeunir le ms. Rouen, BM, 491 (A 8) : son collègue s'est chargé de la réfection du feuillet 5, sur lequel il réalise deux belles initiales à dragon. *Iohannes* se charge quant à lui de refaire les fol. 6r-12v, 180r-180v, 215r-216v et 222r-223r. Dans le ms. Rouen, BM, 465 (A 217), la main principale (fol. 4r-57v et 65r-160v) est celle d'un scribe écrivant nettement au-dessus de la ligne rectrice et opérant au début du XI^e siècle. Le scribe *Iohannes* est intervenu dans le dernier tiers du XI^e siècle pour remanier l'ensemble en adaptant la présentation aux usages de son temps : sa main a refait 2 feuillets du premier cahier (fol. 2v-3v), le cahier VIII en entier (fol. 58r-64v) et le cahier XXI en entier (fol. 161r-167v). Lorsque le catalogue du milieu du XI^e siècle signale, à l'entrée n° 60, le *Liber retractationum* de saint Augustin, on pourrait être tenté de l'identifier au ms. Rouen, BM, 469 (A. 214), fol. 1v-42v. Le problème, c'est que ce manuscrit, entièrement de la main de *Iohannes*, a été copié, comme les autres productions de ce copiste, seulement dans le dernier tiers du XI^e siècle. Je pense donc que la bibliothèque de Fécamp possédait, au milieu du XI^e siècle, un exemplaire de ce traité de saint Augustin copié dans la première moitié du XI^e siècle, mais que l'écriture, sans doute trop irrégulière et peu agréable, ainsi que la mise en page désormais non satisfaisante ont conduit *Iohannes* à entièrement réécrire un nouveau manuscrit. Nous avons vu plus haut que le moine *Gyraldus* avait opéré de même au Mont Saint-Michel et pour un texte beaucoup plus long : la *Cité de Dieu* de saint Augustin, qu'il avait entièrement réécrite afin de disposer d'un exemplaire de meilleure qualité que celui, médiocre, réalisé peu après l'an mil. *Iohannes* n'était d'ailleurs pas le seul à rajeunir les manuscrits de la bibliothèque de Fécamp : François Avril avait déjà montré que le ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 107, qu'il faut dater des années 1050, avait fait l'objet d'importants remaniements contemporains au niveau de sa présentation par quatre moines du Mont Saint-Michel et un moine de Fécamp¹. Ces observations sont importantes, car outre la confection de recueils composites réalisés en regroupant des livrets et des manuscrits sous la même reliure au cours du Moyen Âge, ces rajeunissements de manuscrits font que peu de livres copiés sous Guillaume de Volpiano et dans les vingt premières années d'abbatiat de Jean de Ravenne nous sont parvenus dans l'état où ils ont été décrits dans le premier catalogue de Fécamp, dressé au milieu du XI^e siècle. L'écriture rapide et très irrégulière ainsi que la présentation sobre et médiocre des productions du *scriptorium* de Fécamp dans ses premières années expliquent sans doute pourquoi si peu de manuscrits copiés sous Guillaume de Volpiano nous sont parvenus : la majorité d'entre eux ont probablement été refaits. Ce qui suggère que seuls les moins mauvais sont parvenus jusqu'à nous.

Rappelons que la plupart des volumes provenant de la bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Fécamp gardent les séquelles du pillage du monastère survenu lors des Guerres de religion en 1562-

¹ AVRIL, 1964, n° II, p. 504-514.

1563 : certains livres ont été démembrés ou volés à cette occasion, d'autres ont été privés de leurs plus belles enluminures et lettres ornées (découpage de feuillets entiers ou simplement de la partie comportant les lettres ornées ouvrant les différents livres d'une œuvre). Les manuscrits ayant le plus souffert de ces dégradations sont les plus beaux, donc ceux produits lors des deux âges d'or du *scriptorium*, qui correspondent aux périodes 2 et 4. Les manuscrits furent ensuite jetés et abandonnés à même le sol, dans l'humidité : d'où les nombreuses traces de moisissures et d'encre délavée visibles en début, en milieu ou en fin de volume. Cela explique aussi pourquoi le prieur Charles Campion se débarrassa des manuscrits devenus inutilisables, car lacunaires, en les vendant à Jean Bigot au début du XVII^e siècle¹. Les manuscrits de l'abbaye de la Trinité de Fécamp étant parvenus jusqu'à nous sont de véritables rescapés, et leur état actuel est bien différent de celui qu'ils avaient à la sortie de leur atelier de copie.

¹ Sur tout ceci, voir LECOUTEUX, 2007, p. 5-8.

3. La circulation des livres au sein du réseau de confraternité

« Les exigences des philologues ne coïncident pas [...] avec celles des historiens.
Un éditeur de texte a rempli sa tâche lorsqu'il a prouvé que tel manuscrit dérive de tel autre.
Pour que l'information soit pleinement utilisable sur le plan de l'histoire intellectuelle,
il faut démontrer en outre que la relation ainsi établie est directe, c'est-à-dire sans intermédiaire.
Et c'est précisément le phénomène le plus difficile à mettre en lumière. [...]»
Les travaux qui sont fondés sur la confrontation de *corpus* complexes
aboutissent généralement à des conclusions vraisemblables,
mais jamais tout à fait probantes. Quant aux *stemmata* des éditions critiques,
ils amènent le plus souvent à répartir les témoins d'un texte en familles,
sans définir exactement les rapports de parenté :
ces regroupements constituent une représentation approchée de la vérité,
d'autant plus fidèle qu'ils correspondent soit à des réseaux monastiques et canoniaux
soit à des ensembles cohérents sur le plan géographique.
Mais il serait téméraire de transposer tels quels les résultats ainsi obtenus,
dans le domaine de l'histoire intellectuelle »
François DOLBEAU¹.

Il convient à présent de mesurer l'influence exercée par les réseaux de confraternité sur la circulation des livres et la transmission des textes. Pour ce faire, je vais procéder en deux temps. Je m'intéresserai tout d'abord à la circulation des textes en contexte de réforme : l'abbaye de la Trinité de Fécamp ayant été réformée depuis l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, la réforme de l'abbé Guillaume de Volpiano retiendra prioritairement mon attention. Je m'intéresserai ensuite à la circulation des textes entre l'abbaye de la Trinité de Fécamp et ses monastères associés. Mais puisqu'il me sera impossible de prendre en compte les soixante-huit monastères relevant du réseau de confraternité de Fécamp pour mon enquête, je sélectionnerai au préalable un échantillon d'établissements pour lesquels des liens spirituels étroits sont attestés avec l'abbaye de la Trinité au XI^e siècle.

¹ DOLBEAU, François, « Quelques aspects des relations entre bibliothèques d'établissements religieux (XII^e- XV^e siècles) », in *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux, Actes du premier colloque international du CERCOR (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, éd. Nicole BOUTER, Saint-Étienne, 1991 (Travaux et recherches du CERCOR, 1), p. 508-509.

A. Circulation de livres et réforme : le cas de la réforme de Guillaume de Volpiano

La lettre du prieur R. de la Trinité de Fécamp au prieur D[ominique] de Saint-Bénigne de Dijon – éditée et traduite en pièce justificative¹ – indique que le monastère bourguignon souhaitait récupérer les livres qu'il avait prêté au monastère normand vers 1001-1003/4. De quels livres s'agissait-il ? Nous sommes dans les premières années de la réforme de l'abbaye de Fécamp par l'abbé de Dijon : il y a donc de fortes chances pour que les manuscrits prêtés soient directement liés à la mise en place de cette réforme. Or nous avons vu plus haut, d'après le témoignage de Raoul Glaber, que celle-ci touchait en premier lieu la liturgie et le chant. C'est donc dans cette direction que s'orienteront mes investigations.

Aucun manuscrit liturgique fécampois ne remonte à l'abbatiat de Guillaume de Volpiano, ce qui pose une première difficulté². Nous avons en revanche la chance de conserver de nombreux manuscrits liturgiques plus récents ayant appartenu à ce monastère. La description qu'en a faite dom Lecroq donne une idée précise de la richesse du fonds liturgique fécampois³. Les travaux menés sur ces manuscrits par les musicologues et les historiens de la religion depuis les années 1950 ont révélé que malgré leur caractère plus ou moins tardif, ceux-ci nous transmettent le plus souvent tout ou partie du cursus liturgique introduit par Guillaume de Volpiano à la Trinité de Fécamp. La comparaison des manuscrits de même type confirme en effet une forte persistance des traditions anciennes, d'ailleurs confirmé par David Chadd lors de son édition critique de l'ordinaire de Fécamp⁴. Ainsi, au cours du Moyen Âge, la liturgie fécampoise n'évolue pas ou peu ; les manuscrits liturgiques se recopient les uns les autres et constituent les maillons d'une chaîne dont il nous manque le plus souvent les archétypes. À l'aide des travaux de spécialistes, il semble possible de situer le cursus liturgique de l'abbaye de Fécamp par rapport à celui d'autres établissements relevant de son réseau de confraternité et de mesurer ainsi la circulation des textes au sein de celui-ci ; il est en particulier possible d'évaluer la proximité du cursus liturgique fécampois avec celui de sa maison mère, l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Avant de présenter les résultats obtenus en ce domaine, il est utile au préalable de fournir un tableau présentant de façon synthétique les manuscrits fécampois et dijonnais retenus pour l'enquête⁵ :

¹ Voir *supra*, partie 1, pièce justificative n° VI, p. 283-286.

² Si 3 passionnaires, un antiphonaire, 2 graduels, 2 tropaires, 1 collectaire, 8 psautiers, sont mentionnés dans le catalogue A, aucun de ces livres liturgiques antérieurs à 1050 ne nous est parvenu (voir la pièce justificative n° I, entrées n° 14, 51, 52, 54, 57 et 63).

³ LECROQ, 1935.

⁴ CHADD, 1999-2002.

⁵ Je n'ai pas retenu ici les bibles, évangélistes, homéliaires, sermonaires, lectionnaires et passionnaires, qu'il serait sans doute aussi intéressant de prendre en compte, mais qui n'ont, à ma connaissance, pas fait à ce jour l'objet d'une étude comparative approfondie entre les abbayes de Saint-Bénigne de Dijon et de Fécamp.

| Livres liturgiques | Abbaye de la Trinité de Fécamp | Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon |
|------------------------------------|--|--|
| Sacramentaires et missels | Missels : Rouen, BM, 290 (A 313), XII ^{1/2} Rouen, BM, 295 (A 398), XIII ^{2/2} Rouen, BM, 292 (Y 181), XIV ^{ex} Rouen, BM, 293 (A 158), XV ⁱⁿ Rouen, BM, 294 (A 200), XVI ⁱⁿ | Missels : Dijon, BM, 111, XV ⁱⁿ |
| Antiphonaires et bréviaires | Antiphonaires : Paris, BnF, lat. 2401, fol. 135, XI ^{3/4} Rouen, BM, 244 (A 261), XII ^{3/3} Rouen, BM, 245 (A 190), XIII ^e Rouen, BM, 251 (A 393), XIII ⁱⁿ Bréviaires : Rouen, BM, 205 (Y 46), XIII ^{ex} Rouen, BM, 206 (A 63), XIV ^e | Bréviaires : Dijon, BM, 113, XIII ^e Baltimore, WAG ¹ , 131, XIII ^e -XIV ^e Paris, Arsenal, 274, XIV ^e -XV ^e (complet) Philadelphie, FL, Coll. J. F. L. ² 46, XV ^e |
| Processionnal | Rouen, BM, 253 (A 538), XIII ^e Rouen, BM, 223 (A 548), XIV ^e | - |
| Tonaire et graduels | Rouen, BM, 245 (A 190), XIII ^e | Montpellier, Fac. méd., H 159, XI ^{med} Bruxelles, BR, II 3824, XIII ^{2/2} |
| Collectaires | Rouen, BM, 237 (A 328), XII ^{med} Rouen, BM, 238 (A 314), XII ^{3/4} | - |
| Psautier et hymnaires | Troyes, BM, 1031, XII ^{med} | Beaune, BM, 63, XII ^e -XIII ^e Metz, BM, 583, XIII ^e |
| Coutumiers et ordinaires | Fécamp, Musée Benedictine, 186, XIII ⁱⁿ | Paris, BnF, lat. 4339, XI ^e Montpellier, Fac. méd., H 449, XIV ^e Dijon, Arch. Dép. Côte d'Or, 1H72, XV-XVI ^e |
| Martyrologues | Paris, BnF, lat. 5242, XII ^{1/4} | Dijon, BM, 634, XII ^e Dijon, BM, 635, XIV ^e Troyes, BM, 210, XIV ^e |
| Nécrologues | Paris, BnF, nal 2389, f. 33-34, XII ^e | Paris, BnF, lat. 4339, XI ^e -XII ^e Dijon, BM, 634, XII ^e -XIII ^e Troyes, BM, 210, XIV ^e -XVII ^e |

Passons à présent en revue quelques-unes des catégories de livres liturgiques ayant fait l'objet de recherches approfondies par des spécialistes (matérialisées en caractère gras et bleu dans le tableau précédent)³.

¹ Baltimore, Walters Art Gallery.

² Philadelphie, Free Library, Collection John Frederick Lewis.

³ Je ne traiterai pas du cas des processionnaires, des collectaires et des psautiers et hymnaires. Les nécrologues ont déjà fait l'objet d'enquêtes dans la partie 1. J'étudierai le cas du martyrologe de Fécamp dans le chapitre sur la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

Nous ne conservons pas de sacramentaire (livre destiné à l'usage du célébrant pour la liturgie de la messe abbatiale), que ce soit à Fécamp ou à Saint-Bénigne. En revanche, ces deux établissements ont conservé un ou plusieurs missels (livre ayant progressivement remplacé le sacramentaire à partir du XI^e et XII^e siècle). En comparant ces livres avec le sacramentaire et les missels du Mont Saint-Michel, le chanoine Tardif a pu constater que tous appartenaient à une même famille : « notre conclusion sera que dès le XI^e siècle, on note une influence de Saint-Bénigne de Dijon par Fécamp et que cette influence n'a fait que s'affirmer du XI^e au XIII^e siècle »¹. À lire son étude fouillée, il semble que la source principale du sacramentaire du Mont Saint-Michel (ms. New York, Pierpont Morgan Library, 641 + Rouen, BM, mm. 15 [suppl. 16], XI^{med})² soit un sacramentaire de Saint-Bénigne de Dijon adapté à l'usage de Fécamp, mais l'auteur détecte aussi l'influence de sources secondaires³. Ce sacramentaire fécampois avait vraisemblablement subi quelques adaptations, puisque l'on retrouve dans sa copie montoise la longue prière *Exaudi me* ainsi que des prières d'apologie qui présentent des points de ressemblance avec l'œuvre de Jean de Ravenne et de l'école de Fécamp⁴. De plus, le chanoine Tardif observe que les modifications introduites dans les missels ultérieurs « tendent à aligner le Mont sur les usages des abbayes de la réforme de Saint-Bénigne, singulièrement sur Fécamp. On peut penser qu'insensiblement par suite de l'évolution liturgique générale, et sous l'influence d'abbés peu favorables à l'esprit particulariste, le Mont s'est détaché de ses coutumes plus particulières, pour prendre les textes et usages des abbayes de la réforme de Guillaume de Volpiano »⁵. Il n'en reste pas moins que le sacramentaire du

¹ TARDIF, 1967, p. 353-377 (citation p. 353).

² Par son enluminure et son style, ce sacramentaire fait partie des manuscrits copiés et décorés au Mont Saint-Michel sous les abbatiats de Suppon (1033-v. 1048) et de Raoul (v. 1048-1058), dont nous avons à plusieurs reprises eu l'occasion de rappeler les liens étroits avec Fécamp. Jonathan Alexander le date vers 1050-1065, estimant qu'il n'a pu être produit sans la connaissance du sacramentaire de Jumièges, don de Robert Champart, alors évêque de Londres (1044-1051) à son ancien monastère. Mais d'une part le texte et l'iconographie ne sont pas les mêmes : il n'était donc pas indispensable de connaître le sacramentaire de Jumièges pour réaliser celui du Mont. D'autre part les moines du Mont Saint-Michel ont pu s'inspirer, pour le style de Westminster, d'un autre manuscrit également en possession des moines de Fécamp à cette époque : l'Évangélaire Paris, BnF, lat. 272, sans doute offert par la famille royale anglo-saxonne à l'abbaye normande dans la première moitié du XI^e siècle. Je pense donc pour ma part que le sacramentaire du Mont a été décoré par un artiste italien (c'est du moins ce que suggère les influences mixtes, à la fois occidentales et orientales, décelables dans l'iconographie du sacramentaire : à cette époque, les liens entre Occident et Orient sont surtout perceptibles en Italie, et notamment autour du delta du Po, de Venise à Ravenne), amené au Mont par l'abbé Suppon alors que celui-ci cumulait depuis 1042 ses abbatiats du Mont et de Fruttuaria. C'est en effet au cours des années 1040 que ce nouveau style apparaît au Mont et je pense que le sacramentaire fut l'une des premières grandes réalisations de cet artiste. Il faudrait donc plutôt, selon moi, placer la confection du sacramentaire du Mont entre 1045 et 1055 qu'entre 1050 et 1065.

³ « on a l'impression de se trouver devant une compilation délibérée, réalisée en tenant compte d'une tradition que l'on tenait à conserver, et de plusieurs sources que l'on s'interdisait ni de modifier, ni de remanier ». Et l'on observe ainsi une « superbe ignorance des saints du diocèse d'Avranches », l'existence d'un « "bloc rémois", [la] présence de saints bretons [et l']absence presque complète de saints normands » (TARDIF, 1967, p. 376).

⁴ TARDIF, 1967, p. 359-360 ; LECLERCQ, 1967, t. II, p. 357-361. Ces prières figurent aux fol. 38v-40v et 103v-105v.

⁵ TARDIF, 1967, p. 377.

Mont Saint-Michel comme le missel noté du Mont (ms. Avranches, BM, 42) et l'ensemble des missels fécampois dérivent tous du même archétype : le sacramentaire introduit à Fécamp par Guillaume de Volpiano, lui-même copié sur le sacramentaire de Saint-Bénigne de Dijon.

Les antiphonaires et les bréviaires

Les antiphonaires et les bréviaires, livres d'office utilisés pour le chant, ont bénéficié des travaux remarquables accomplis par l'abbé Victor Leroquais, dom Le Roux et surtout par dom Hesbert. Du premier, on consultera toujours avec profit la remarquable introduction à son étude des bréviaires manuscrits¹. Dom Le Roux, dont les recherches se sont concentrées sur les antiennes et les répons du cycle de Noël (de la Vigile de Noël à l'octave de l'Épiphanie)², observe que le cursus liturgique du Mont Saint-Michel, sauf variantes secondaires, est identique à celui de plusieurs abbayes normandes, telles que la Trinité de Fécamp, Saint-Pierre de Jumièges et Saint-Martin de Troarn, auxquelles s'ajoutent Saint-Pierre de Winchcombe et Saint-Pierre de Gloucester en Angleterre, ainsi que Saint-Germain-des-Prés en Ile-de-France³ : tous ces établissements suivaient en effet un seul et même office, sauf variantes secondaires. Il poursuit : « Comme la première de ces abbayes fut réformée au début du XI^e siècle par Guillaume de Volpiano, l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, il est normal de se reporter alors au cursus liturgique de ce monastère. Or celui-ci, à quelques variantes près, montre son identité avec celui des abbayes normandes »⁴. Et il en conclut un peu plus loin : « il est incontestable que le réformateur venu de Dijon a transporté en Normandie un

¹ LEROQUAIS, 1934, t. I, p. VI-LXII, en particulier aux p. LX-LXI pour sa très utile synthèse de l'évolution du livre de l'office depuis les origines jusqu'au Moyen Âge : les résultats obtenus par dom Le Roux et dom Hesbert et présentés ici seront d'autant mieux compris si l'on prend conscience de cette évolution.

² LE ROUX, 1967, p. 417-499, ici p. 417.

³ L'auteur précise ailleurs (LE ROUX, 1967, p. 419 et p. 472 n. 45) : « il est possible que le cursus liturgique de l'abbaye Saint-Pierre de Conches au diocèse d'Évreux soit celui de l'abbé Guillaume. Nous n'avons pu vérifier les bréviaires de la Bibl. Mun. de Conches ». « Cet article était terminé quand j'ai eu la possibilité d'étudier un bréviaire de Saint-Germain-des-Prés du XIV^e siècle (Paris, BnF, lat. 13239). J'ai pu constater qu'il est lui aussi un témoin du cursus de Guillaume de Volpiano qu'il suit fidèlement ».

⁴ *Ibidem*, p. 417. Plus loin, dans sa conclusion (*ibidem*, p. 469-472) : « la confrontation du cursus liturgique de plusieurs abbayes normandes avec celui de Saint-Bénigne de Dijon montre sans aucun doute possible une parenté étroite entre eux. [...] L'histoire nous apprend que l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Guillaume de Volpiano, au début du XI^e Fécamp, est venu en Normandie pour prendre en main à la demande du duc de cette province la réforme de l'abbaye de Fécamp. C'est bien lui et nul autre qui tout naturellement a donné à ce monastère les livres liturgiques de Saint-Bénigne. Il ne viendra à l'esprit de personne de supposer qu'entre le XI^e et le XIV^e siècle les moines de Saint-Bénigne auraient abandonné leur cursus liturgique pour aller en demander un nouveau aux abbayes normandes. [...] Il est incontestable que l'œuvre liturgico-musicale de l'abbé Guillaume a eu un grand retentissement non seulement dans la province même de Normandie, mais également en Angleterre, du fait surtout de la conquête de 1066. Malgré le nombre relativement restreint des bréviaires qui ont survécu à la réforme de Henri VIII, nous avons pu constater que des monastères et des cathédrales – York notamment parmi celles-ci – devaient beaucoup à Fécamp et à son réformateur. Des monastères comme Saint-Pierre de Winchcombe au diocèse d'York et Saint-Pierre de Gloucester ont le propre cursus liturgique des monastères normands, un autre comme celui de Peterborough au diocèse de Lichfield (Northants) s'en inspire largement ».

antiphonaire en usage à Saint-Bénigne »¹.

Les résultats obtenus par dom Le Roux peuvent être complétés grâce aux travaux de dom Hesbert². Son *Corpus Antiphonarium Officii* constitue un travail monumental, ayant permis de classer quelque 800 manuscrits liturgiques à partir de sondages réalisés sur les antiennes et les répons des quatre dimanches de l'Avent et des Quatre-Temps (le but originel étant de tenter de reconstituer l'antiphonaire carolingien). Toutefois, sur ces 800 manuscrits, seuls 300 (les numéros 601 à 900) sont de type monastique. La méthode comparative adoptée par dom Hesbert a permis d'isoler, dans cet ensemble de 300 manuscrits, 32 groupes formant autant de familles liturgiques de type monastique³. Le groupe II (« Saint-Bénigne de Dijon/Fécamp »), constitué de 16 manuscrits provenant de 10 monastères distincts, m'intéresse tout particulièrement puisqu'il regroupe les abbayes de Fécamp, Jumièges, Conches, Saint-Évroult, Troarn et du Mont Saint-Michel, en Normandie, de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Germain-des-Prés dans le reste de la France, de Winchcombe près de Gloucester en Angleterre et de San Martino della Scala près de Palerme en Sicile. On remarque en effet la présence de plusieurs monastères appartenant au réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp dans cet ensemble.

Plusieurs autres groupes sont également intéressants à signaler pour la suite de l'enquête⁴ : le groupe I (« Cluny »), constitué de 22 manuscrits provenant d'au moins 15 monastères⁵ ; le groupe XV (« Bec/Saint-Étienne de Caen »), constitué de 4 manuscrits provenant de 2 monastères⁶ ; le groupe XVI (« Fleury/Saint-Père de Chartres »), constitué de 3 manuscrits provenant de 2 monastères⁷ ; le groupe XXII (« Saint-Ouen de Rouen/Sainte-Catherine du Mont »), constitué de 3 manuscrits provenant de 2 monastères⁸ ; ou encore le groupe XXIV (« Saint-Jacut-de-la-Mer/Saint-Méen-de-Rennes »), constitué de 2 manuscrits provenant de 2 monastères⁹.

¹ *Ibidem*, p. 417. L'auteur précise : « Nombreux sont les monastères en France et hors de France touchés plus ou moins par la réforme de l'abbé de Guillaume. Il ne semble pas cependant que le *Cursus* liturgique de Saint-Bénigne de Dijon, pour lequel on essaiera de déterminer ce qui revient à son abbé, se rencontre au complet hors de Normandie et de quelques abbayes anglaises. Et cela tient aux circonstances. Après les terribles destructions des invasions normandes, un réformateur comme Guillaume se trouvait devant une *tabula rasa*. On repartait de zéro. Il n'y avait pas un Office ancien et des moines qui y étaient très attachés. L'abbé Guillaume avait les mains beaucoup plus libres à Fécamp qu'à Saint-Bénigne de Dijon, dix ans plus tôt » (*ibidem*, p. 418).

² HESBERT, 1975, t. V, p. 5-18, 41 et 407-444.

³ HESBERT, 1975, t. V, p. 411-418.

⁴ Les noms que je donne ici à ces groupes ont été choisis en fonction des résultats finaux obtenus par dom Hesbert, présentés p. 432-444, en particulier p. 438-444.

⁵ Les manuscrits du groupe I (« Cluny ») proviennent du Saint-Sépulcre de Cambrai, de Saint-Remi de Reims, Saint-Thierry de Reims, Saint-Nicaise de Reims, Saint-Vivant de Vergy, Noyers en Touraine, Saint-Martial de Limoges, Saint-Augustin de Limoges, Moissac, Lérins, Pontefract, Lewes, Saint-Pierre du Mont-Blandin, Payerne et Silos. La provenance de deux manuscrits n'étaient pas connue.

⁶ Les manuscrits du groupe XV (« Bec/Saint-Étienne de Caen ») proviennent du Bec et de Lyre.

⁷ Les manuscrits du groupe XVI (« Fleury/Saint-Père de Chartres ») proviennent de Saint-Père de Chartres et d'une abbaye normande non identifiée.

⁸ Les manuscrits du groupe XII (« Saint-Ouen de Rouen/Sainte-Catherine du Mont) proviennent de Sainte-Catherine du Mont et de Saint-Michel du Tréport.

⁹ Les manuscrits du groupe XXIV (« Saint-Jacut-de-la-Mer/Saint-Méen de Rennes ») proviennent effectivement de

À ce stade du classement, seuls les sondages absolument identiques ont permis de constituer des groupes et un grand nombre de témoins, comportant parfois des variantes minimales, sont restés isolés. Dom Hesbert procède ensuite par étapes, en rapprochant les manuscrits comportant de légères variantes, puis des variantes un peu plus importantes, et ainsi de suite. Certains manuscrits isolés ou déjà réunis en petits groupes peuvent ainsi être rattachés à d'autres groupes plus importants. C'est ainsi que le groupe II (« Saint-Bénigne de Dijon/Fécamp ») se voit complété du groupe XXIV (« Saint-Jacut-de-la-Mer/Saint-Méen-de-Rennes ») et d'un manuscrit provenant d'Evesham à l'étape 2 (coefficient 10)¹. À cette liste, il convient toutefois d'ajouter Saint-Pierre de Gloucester, que dom Le Roux avait rattaché à ce groupe, ainsi qu'Abington et Westminster, en tenant compte des « Alleluias, post-Pentecost series » étudiées par David Hiley².

Nous parvenons à un total de 16 établissements dans lesquels le cursus liturgique de Guillaume de Volpiano fut introduit. Si l'on suit de la même façon l'évolution des autres groupes évoqués plus haut, on constate que :

– au groupe I (groupe clunisien) viennent rapidement se rattacher 6 nouveaux manuscrits provenant de 5 établissements (étape 1 = coefficient 5), puis 5 nouveaux manuscrits provenant de 4 établissements (étape 2 = coefficient 10), en enfin 15 nouveaux manuscrits provenant de 7 monastères (étape 3 = coefficient 15)³ ;

– au groupe XV (« Bec/Saint-Étienne de Caen »), se rattache rapidement 1 nouveau manuscrit provenant d'un établissement (étape 1 = coefficient 5)⁴ sans que d'autres rattachements ne se produisent ensuite ;

– au groupe XVI (« Fleury/Saint-Père de Chartres), se rattache rapidement 1 nouveau manuscrit correspondant à un nouvel établissement (étape 1 = coefficient 5)⁵, puis le groupe XXII (« Saint-Ouen de Rouen/Sainte-Catherine du Mont ») vient s'y rattacher à son tour à l'étape 3 (coefficient 15)⁶ ;

Saint-Jacut-de-la-Mer et de Saint-Méen de Rennes.

¹ HESBERT, 1975, t. V, p. 429. À cette étape un nouveau manuscrit de Jumièges vient également rejoindre ce groupe. Il faut ensuite passer à un coefficient 25 pour qu'un manuscrit de Saint-Mansuy de Toul, établissement relevant du réseau spirituel volpianien, se trouve rattaché à ce groupe : cela prouve une influence du cursus liturgique de Guillaume de Volpiano, mais plutôt sous la forme de l'adaptation d'un cursus liturgique préexistant.

² HILEY, 1986, p. 81.

³ Les manuscrits venant se raccrocher au groupe clunisien proviennent d'abord de Corbie, Saint-Maur-des-Fossés, Marmoutier, Saint-Florent-lès-Saumur et Montier-la-Celle à Troyes (étape 1 = coefficient 5), puis de la Trinité de Vendôme, Saint-Julien de Tours, Saint-Serge d'Angers et probablement Saint-Maïeul de Pavie (étape 2 = coefficient 10), et enfin d'Anchin, Marchiennes, Hasnon, Saint-Amand (groupe VIII, « Scarpe »), Saint-Ghislain, San Miniato et Monte Amiata. Voir HESBERT, 1975, t. V, p. 425 et 429.

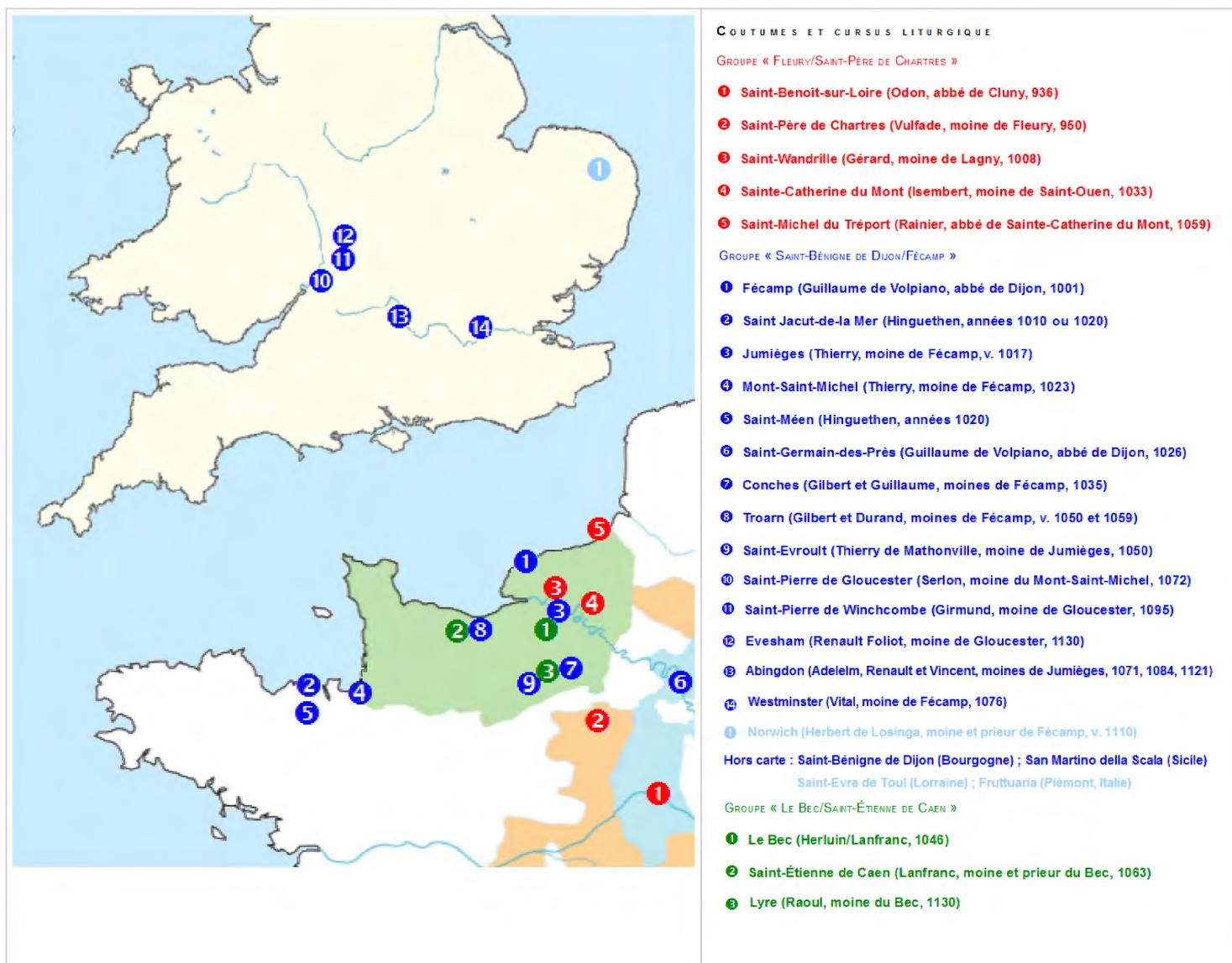
⁴ Le manuscrit venant se rattacher au groupe XV (« Bec/Saint-Étienne de Caen) à l'étape 1 provient de Saint-Étienne de Caen (HESBERT, 1975, t. V, p. 426 et 429).

⁵ Le manuscrit venant se rattacher au groupe XVI (« Fleury/Saint-Père de Chartres ») à l'étape 1 provient de Saint-Wandrille. Notons qu'un autre manuscrit de Saint-Père de Chartres rejoint ce groupe à l'étape 2 (HESBERT, 1975, t. V, p. 426 et 429).

⁶ HESBERT, 1975, t. V, p. 431.

Que peut-on déduire de ces résultats ? Le mieux est d'abord, dans un premier temps, de placer tous les monastères apparaissant dans ces différents groupes sur une carte, en utilisant un code de couleur pour chaque famille liturgique, et en rappelant le nom de leur réformateur :

- en bleu, les établissements appartenant au groupe « Saint-Bénigne de Dijon/Fécamp » ;
- en rouge, les établissements appartenant au groupe « Fleury/Saint-Père de Chartres » ;
- en vert, les établissements appartenant au groupe « Bec/Saint-Étienne de Caen ».



Carte n° 20 : diffusion des antiphonaires (représentation par famille liturgique)

Cette carte donne un aperçu intéressant de l'influence des réformes en Normandie, où seules trois familles liturgiques ont touché durablement cette région. Et il est ensuite relativement aisé de

reconstituer les étapes successives de ces réformes.

Commençons par le groupe « Fleury/Saint-Père de Chartres » (en rouge)¹ : l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (Fleury) fut réformée par l'abbé Odon de Cluny à la demande d'Hugues le Grand en 936² mais le monastère semble avoir conservé son propre cursus liturgique, puisque l'abbaye reste indépendante de ce point de vue du groupe clunisien. En 950, le moine Vulfade de Fleury devient abbé à Saint-Père de Chartres (950-962), et y introduit le cursus liturgique de Fleury³. Le moine de Saint-Père de Chartres Herbert devient abbé de Lagny en 1001. Il y introduit le cursus liturgique de Saint-Père de Chartres. Il est accompagné de Gérard, qu'il a formé à Chartres et qui prend l'habit monastique à Lagny. Gérard sera d'abord brièvement appelé comme abbé à Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois vers 1006/8 puis à Saint-Wandrille en 1008⁴. Il introduit dans ce dernier monastère le cursus liturgique de Lagny. Lagny est donc l'intermédiaire qui manque entre Saint-Père de Chartres et Saint-Wandrille dans le corpus de dom Hesbert⁵. Le fait de trouver à Sainte-Catherine du Mont (anciennement la Trinité de Rouen) le cursus liturgique de Fleury/Saint-Père de Chartres suggère la reconstitution suivante. C'est vraisemblablement le premier abbé de Saint-Ouen de Rouen, Hildebert (av. 975-1006), qui a introduit ce cursus liturgique dans ce monastère à une date inconnue (ce qui suggère qu'Hildebert était soit un moine de Fleury, soit un moine de Saint-Père de Chartres, soit un moine d'un monastère réformé depuis l'une de ces deux abbayes avant 975). La présence de ce cursus liturgique à Saint-Ouen permettrait en effet d'expliquer sa réception ultérieure à Sainte-Catherine du Mont (la Trinité de Rouen), le premier abbé du lieu étant Isembert (1033-1054), un moine de Saint-Ouen⁶. Le second abbé de ce monastère, Rainier (1054-1078) était également le premier abbé de Saint-Michel du Tréport (1059-1078 ?), puisqu'il cumulait les deux abbatiats, ce qui explique la réception de ce cursus dans ce monastère⁷.

Passons à présent au groupe « Saint-Bénigne de Dijon/Fécamp » (en bleu) : l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon a été réformée par Guillaume de Volpiano (990-1031) en 990. Le réformateur ne fait qu'adapter le cursus liturgique du lieu. En 1001, il réforme l'abbaye de Fécamp (1001-1028) à la demande du duc Richard II de Normandie et y introduit le cursus liturgique de Saint-Bénigne. Son

¹ Manuscrits concernés : Fleury (ms. Orléans, BM, 776), Saint-Père de Chartres (mss. Chartres, BM, 554 et 562), Sainte-Catherine de Rouen (mss. Rouen, BM, 203 [A. 572] et 204 [A. 591]), Saint-Michel du Tréport (Zurich, Zentralbibliothek, Rh. 110) et Saint-Wandrille (ms. Rouen, BM, 207 [A. 505]). Se rattache également à ce groupe le ms. Paris, BnF, lat. 1276, provenant d'une abbaye bénédictine du diocèse de Rouen à ce jour indéterminée (LEROQUAIS, t. III, p. 113). Hesbert n'a pas pris en compte le ms. Rouen, BM, 192 (A 531), provenant de Saint-Ouen et qui pourrait se rattacher à ce groupe.

² ROSÉ, 2008, p. 634

³ HESBERT, 1975, t. V, p. 439.

⁴ Au sujet d'Herbert et de Gérard, voir GAZEAU, 2007, II, p. 333-334.

⁵ Il n'y a pas de bréviaire connu de ce monastère dans la liste des manuscrits utilisés : HESBERT, 1975, t. V, p. 5-18.

⁶ GAZEAU, 2007, II, p. 263-265.

⁷ GAZEAU, 2007, II, p. 265-266 et 364. Isembert avait composé l'office de saint Ouen à la demande de l'abbé Henri de Saint-Ouen (1006-1033). Il semble logique qu'il ait introduit le cursus liturgique de Saint-Ouen à la Trinité du Mont lorsqu'il en devint abbé.

disciple Thierry, ancien moine et prieur de Fécamp, réforme ensuite successivement les abbayes de Jumièges (v. 1017-1027) et du Mont Saint-Michel (1023-1027) : le cursus liturgique de Fécamp est établi dans les deux établissements. Guillaume de Volpiano intervient également en tant qu'abbé à Saint-Germain-des-Prés (1026-1031) et y introduit le cursus liturgique de Saint-Bénigne¹. C'est aussi vers cette époque qu'il convient de placer les réformes des abbayes bretonnes de Saint-Jacut-de-la-Mer et de Saint-Méen de Rennes par l'abbé Hinguerten. Nous avons vu que celui-ci était commémoré au nécrologe du Mont Saint-Michel². Deux hypothèses semblent possibles. La réforme a en effet été introduite dans ces deux établissements par Hinguerten, soit depuis Fécamp, soit depuis le Mont. Après la mort du comte Geoffroy de Rennes en 1008, c'est son épouse Havoise († 1034), la sœur de Richard II, qui exerça la régence au nom de ses deux fils. Les liens entre Fécamp et le comté de Rennes furent dès lors étroits, Havoise ayant conservé des relations fréquentes avec la cour ducale de son frère³. Mais nous avons aussi vu que les comtes de Rennes Conrad et Geoffroy avaient été inhumés au Mont Saint-Michel et que le duc de Bretagne Alain III (fils aîné de Geoffroy et Havoise) fut le bienfaiteur de ce monastère. À sa mort en 1040, Alain fut cependant inhumé dans la nécropole dynastique Richardide, à Fécamp. Dans l'état actuel de mes recherches, il m'est impossible de dire si Hinguerten a introduit le cursus liturgique de Saint-Bénigne de Dijon à Saint-Jacut-de-la-Mer depuis Fécamp ou depuis le Mont Saint-Michel⁴. En revanche, c'est le cursus liturgique de Saint-Jacut-de-la-Mer qu'il a ensuite établi à Saint-Méen de Rennes, puisque les deux sont identiques. Son nom d'origine bretonne permet néanmoins de pencher en faveur d'une réforme depuis le Mont, d'autant que Saint-Jacut-de-la-Mer et Saint-Méen de Rennes figurent bien dans les listes de confraternité du Mont Saint-Michel (voir l'annexe n° 6, tableau n° 4) alors que je n'avais pas identifié ces deux établissements comme spirituellement associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp dans la partie 1 de cette thèse. Il est donc probable qu'Alain III, en tant que bienfaiteur du Mont Saint-Michel, aura favorisé la réforme de ces deux établissements situés dans son duché. Le cursus liturgique de Fécamp fut ensuite introduit à Saint-Pierre de Castillon (Conches) par l'intermédiaire du moine de Fécamp Gilbert qui en devint le premier abbé (1035-apr. 1063)⁵ ; puis c'est au tour de Saint-Martin de Troarn d'en faire de même, par l'intermédiaire du même Gilbert (v. 1050-1059) et du premier abbé Durand (1059-1088), l'un et l'autre moines de Fécamp⁶. Saint-Évroult fut réformée par le moine de Jumièges Thierry de Mathonville (1050-1057) et c'est à lui que

¹ Ces points ont déjà été suffisamment évoqués lors de cette thèse pour qu'il faille y revenir plus en détail. Il me suffira de renvoyer une nouvelle fois à BULST, 1973.

² *Supra*, partie 1, p. 178.

³ NEVEUX, 1998, p. 72-73.

⁴ Son nom n'apparaît ni dans la liste des moines du Mont dressée entre 1005 et 1009, ni parmi les moines de Fécamp ayant souscrit la charte de fondation de Fruttuaria en 1017/8.

⁵ GAZEAU, 2007, II, p. 67-68.

⁶ GAZEAU, 2007, II, p. 371-374.

le monastère doit l'introduction du cursus liturgique de Jumièges, hérité de celui de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon¹. Reste le cas des établissements anglais, dont les réformes commencent depuis la Normandie suite à la conquête de 1066. L'abbaye d'Abingdon reçut successivement comme abbés plusieurs moines de Jumièges : Adelelm (1071-1083), Renault (1084-1097) et Vincent (1121-1130)² ; l'un d'entre eux a vraisemblablement introduit dans son abbaye le cursus liturgique de Jumièges. Saint-Pierre de Gloucester fut réformée par l'abbé Serlon (1072-1104), un moine du Mont Saint-Michel³. C'est le moine de Fécamp et abbé de Notre-Dame de Bernay, Vital, qui est placé sur le siège abbatial de Westminster par Guillaume le Conquérant en 1076⁴. Saint-Pierre de Winchcombe fut probablement réformée par l'abbé Girmund (1095-1122), un moine de Saint-Pierre de Gloucester⁵. Quant à Evesham, il faut envisager l'introduction du cursus liturgique par l'intermédiaire de l'abbé Renault Foliot (1130-1149), moine de Saint-Pierre de Gloucester et oncle de l'abbé Gilbert de Gloucester (1139-1148)⁶. Ainsi, les abbayes du Mont Saint-Michel et de Saint-Pierre de Gloucester ont joué un rôle important dans la diffusion du cursus liturgique de Guillaume de Volpiano en Angleterre ; le Mont Saint-Michel pourrait aussi avoir joué un rôle dans sa diffusion en Bretagne. Enfin, pour ce qui est du monastère de San Martino della Scale (près de Palerme, en Sicile), il faut vraisemblablement mettre la réception du cursus liturgique de Guillaume de Volpiano dans ce monastère dans le contexte de la conquête normande de la Sicile par Robert Guiscard et son jeune frère Roger de Hauteville. Palerme fait partie des territoires conquis en 1078⁷ : la réforme de San Martino della Scale est forcément postérieure à cette date ; elle s'est probablement faite depuis l'un des monastères normands figurant dans ce groupe. Reste à déterminer lequel. Edoardo D'Angelo, avec qui j'ai discuté de ce point, m'a signalé que le *Petrus Indulfus* (ou plutôt *Indulsus*) intervenant à San Martino della Scala⁸ a été supposé être le *Petrus thesaurarius Ecclesiae Panorminatae* auquel est adressée la fameuse Lettre du pseudo-Hugues Falcand. L'enquête sur les liens éventuels de ce *Petrus* avec la Normandie et les monastères normands suivant le cursus liturgique de Guillaume de Volpiano reste à faire.

Passons à présent au troisième et dernier groupe, « Bec/Saint-Étienne de Caen » (en vert). Le cursus liturgique du Bec a été mis en place par Lanfranc, alors prieur (v. 1046/9-1063) sous l'abbé

¹ GAZEAU, 2007, II, p. 273-275.

² KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2009, p. 24-25. Notons que Renault et Vincent figurent au nécrologe de Jumièges (*supra*, partie 1, p. 193).

³ KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2009, p. 52. On notera la présence de Serlon dans les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon, de Jumièges et du Mont Saint-Michel (voir annexe n° 2 p. 28 ; *supra*, partie 1, p. 172 et 193).

⁴ GAZEAU, 2007, II, p. 32-33 ; KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2009, p. 76. Vital est inscrit aux nécrologes de Jumièges, Saint-Taurin d'Évreux et Saint-Arnoul de Metz (*supra*, partie 1, p. 193).

⁵ KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2009, p. 79.

⁶ KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2009, p. 47 et 53.

⁷ NEVEUX, 1998, p. 170-171.

⁸ WHITE (JR), L. T., *Il monachesimo latino nella Sicilia normanna*, Catania, 1984, p. 213. Je tiens à remercier Edoardo D'Angelo pour cette référence.

Herluin (v. 1042-1078). Devenu abbé de Saint-Étienne de Caen (1063-1070), le même Lanfranc introduira en ce lieu le cursus du Bec¹. L'abbaye de Lyre, fondée par l'ermite Robert en 1046, reçut d'abord comme abbés plusieurs moines venus de Saint-Évroult ; le cursus liturgique suivi à Lyre devait être à l'origine celui de Guillaume de Volpiano hérité de Saint-Évroult via Jumièges et Fécamp. Mais en 1130, c'est un moine du Bec, Raoul, qui est placé comme abbé (1130-1142) de Lyre. Raoul « introduit les coutumes du Bec, en particulier le vêtement monastique blanc, ce qui ne fut pas apprécié par les moines. Il fait venir des manuscrits du Bec pour qu'ils soient copiés »² : c'est donc par l'intermédiaire de l'abbé Raoul que le cursus liturgique de Lanfranc en usage au Bec fut introduit à Lyre vers 1130.

Au terme de cette analyse, nous pouvons conclure que l'étude des cursus liturgiques constitue l'un des moyens les plus efficaces de mesurer les influences spirituelles entre établissements religieux et d'évaluer l'impact des réformes monastiques sur la spiritualité et la liturgie des monastères. Or, pour son travail, dom Hesbert n'a pas pris en compte tous les antiphonaires et les bréviaires conservés : il en a retenu 800, dont 300 provenant de monastères, en se limitant aux manuscrits et en privilégiant les plus anciens. Pourtant, le cursus liturgique des établissements monastiques étudiés se révèle d'une remarquable stabilité tout au long du Moyen Âge. La prise en compte des manuscrits tardifs et des livres imprimés peut donc permettre de combler certaines carences de la documentation ancienne³. Pour certaines bibliothèques médiévales, ce type de livre constitue en effet le seul vestige conservé, le reste du fonds ayant été totalement détruit, perdu ou dispersé lors d'un incendie, des Guerres de Religion, de la Révolution, des deux guerres mondiales, ou de toute autre vicissitude du temps. On entrevoit tout le parti que peut espérer tirer l'historien d'une exploitation systématique des antiphonaires et des bréviaires manuscrits ou imprimés non pris en compte par dom Hesbert. Nombre d'entre eux sommeillent probablement encore dans diverses bibliothèques privées, notamment en Angleterre, où ce type de source peut se révéler extrêmement précieux. Prenons le cas du réseau spirituel volpianien : sur les 19 monastères identifiés par Neithard Bulst comme faisant partie du réseau d'abbaye touché par les réformes de Guillaume de Volpiano, seules 8 abbayes sont représentées : Saint-Bénigne de Dijon (n° 768)⁴, la Trinité de

¹ GAZEAU, 2007, II, p. 38-41.

² GAZEAU, 2007, II, p. 183-187.

³ Dom Hesbert l'a lui-même constaté et mis en pratique en ayant recours à un bréviaire tardif (daté de 1598) à l'usage de l'abbaye de Fleury (HESBERT, 1975, p. 438-439). Et c'est pour cette raison que Knud Ottosen a proposé un nouveau classement des séries de répons des quatre dimanches de l'Avent et des Quatre-Temps de dom Hesbert afin « de faciliter l'utilisation des séries pour des identifications de sources liturgiques ne faisant pas partie des 800 manuscrits de dom Hesbert » (OTTOSEN, 1986, p. I.).

⁴ Ms. Paris, Arsenal, 274.

Fécamp (n° 824 et 834)¹, Jumièges (n° 825, 826, 828, 830 et 835)², le Mont Saint-Michel (n° 612)³, Saint-Germain-des-Prés (n° 794)⁴, Saint-Vivant de Vergy (n° 730)⁵, Saint-Arnoul de Metz (n° 716)⁶, et Saint-Mansuy de Toul (n° 887)⁷. Manquent ainsi à l'appel les abbayes de Saint-Pierre de Bèze, Moutier-Saint-Jean (la Réome), Saint-Michel de Tonnerre, Saint-Faron de Meaux, Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Èvre de Toul, Moyenmoutier, Saint-Ouen de Rouen et Notre-Dame de Bernay. Si la plupart de ces monastères ne possèdent plus d'antiphonaire ou de bréviaire, tel ne semble pas être le cas pour les abbayes de Saint-Faron de Meaux⁸ et de Saint-Ouen de Rouen⁹. Parmi les abbayes normandes, il serait sans doute utile de prendre en considération les manuscrits des abbayes de Saint-Amand de Rouen¹⁰, Saint-Taurin d'Évreux¹¹, du Mont Saint-Michel¹², de Cerisy¹³, de Saint-Ouen de Rouen¹⁴ et de Saint-Wandrille¹⁵ (même si, dans le cas du Mont Saint-Michel et de Saint-Wandrille, dom Hesbert a déjà eu recours à un autre manuscrit). Du côté des bréviaires imprimés, il serait souhaitable de prendre aussi en considération, pour la Normandie, les témoins suivants : Saint-Ouen de Rouen (éd. de 1521)¹⁶, La Croix-Saint-Leufroy (éd. de 1544)¹⁷, Le Bec (éd. de 1550)¹⁸, La Trinité de Caen (éd. de 1577)¹⁹ et La Trinité de Fécamp (éd. de 1627, 2 exemplaires)²⁰.

Les chercheurs travaillant sur les réformes monastiques à partir de cursus liturgiques d'une région donnée pourraient facilement adopter la méthode suivante :

1. Dresser la liste des antiphonaires et des bréviaires de la région étudiée :

- pour les bréviaires manuscrits, utiliser Leroquais (identification de ceux non pris en

¹ Mss. Rouen, 206 (A 45) et 205 (Y 46).

² Mss. Rouen, BM, 212 (A 131), 211 (A 145), 191 (A 397), 213 (A 504) et 210 (Y 175).

³ Ms. Avranches, BM, 39.

⁴ Ms. Paris, BnF, lat. 13239.

⁵ Ms. Montserrat, BM, 36. L'appartenance de Saint-Vivant de Vergy au groupe I, c'est-à-dire au groupe clunisien (HESBERT, 1975, II, p. 411) s'explique par la passage de cette abbaye sous la dépendance de Cluny à la fin du XI^e s.

⁶ Ms. Metz, BM, 83. L'appartenance de Saint-Arnoul de Metz au groupe « Metz-cistercien » (HESBERT, 1975, II, p. 439) montre d'une part que l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz a conservé son cursus liturgique propre lors de sa réforme par Guillaume de Volpiano, d'autre part que les cisterciens ont probablement emprunté leur liturgie de Saint-Arnoul de Metz lorsqu'ils normalisèrent la leur sous saint Bernard.

⁷ Verdun, BM, 110. Saint-Mansuy de Toul se rattache au groupe II (« Saint-Bénigne de Dijon/Fécamp ») mais comporte de nombreuses variantes par rapport au cursus liturgique de Guillaume de Volpiano (HESBERT, 1975, II, p. 442).

⁸ Ms. Meaux, BM, 4.

⁹ Ms. Rouen, BM, 192 (A 531).

¹⁰ Ms. Paris, BnF, lat. 1027.

¹¹ Ms. Paris, BnF, nal 89.

¹² Ms. Paris, BnF, nal 424.

¹³ Ms. Paris, BnF, nal, 912.

¹⁴ Ms. Rouen, BM, 192 (A 531).

¹⁵ Ms. Rouen, BM, 208 (Y 227).

¹⁶ AMIET, 1990, p. 148 : Paris, BnF, Rés. B 19214.

¹⁷ AMIET, 1990, p. 149 : Paris, BnF, Rés. B 27783 [I].

¹⁸ AMIET, 1990, p. 150 : Paris, BnF, Rés. B 27996-27997.

¹⁹ AMIET, 1990, p. 151 : Paris, Saint-Geneviève, BB 8° 1434 inv. 1598.

²⁰ AMIET, 1990, p. 153 : Le Havre, BM, M. (34728) ; Paris, Saint-Geneviève, BB 8° 1376 in. 1552.

compte par dom Hesbert)¹ ;

- pour les bréviaires imprimés, utiliser les catalogues de Weale et Bohatta², ainsi que le supplément d'Amiet³.

2. Relever dans ces bréviaires les répons des quatre dimanches de l'Avent et des Quatre-Temps, puis les situer dans la classification de Knud Ottosen⁴ (mieux adaptée que celle d'Hesbert pour ce type d'usage).
3. Voir à quels groupes ils correspondent dans la classification de dom Hesbert⁵.
4. Établir une carte de répartition par cursus liturgique comme je l'ai fait plus haut pour la Normandie.

Dans le cas de la Normandie (et de l'espace anglo-normand), nous devrions ainsi savoir, grâce aux nouveaux manuscrits pris en compte, si leur monastère d'appartenance suivait :

- le cursus liturgique introduit en Normandie par Guillaume de Volpiano (groupe « Saint-Bénigne de Dijon/Trinité de Fécamp », n° II d'Hesbert) ;
- le cursus liturgique de Gérard de Saint-Wandrille (groupe n° XVI de Hesbert) ou d'Hildebert de Saint-Ouen de Rouen (groupe n° XXII de Hesbert), qui se rattachent l'un et l'autre au cursus liturgique de Fleury/Saint-Benoît-sur-Loire (via Saint-Père-de-Chartres et Lagny dans le cas de Saint-Wandrille ; soit directement, soit via Saint-Père-de-Chartres ou un établissement indéterminé dans le cas de Saint-Ouen de Rouen) ;
- le cursus liturgique de Lanfranc, c'est-à-dire le groupe « Bec/Saint-Étienne de Caen » (Groupe n° XV de Hesbert) ;

¹ LEROQUAIS, Victor, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1933-1934, 5 vol.

² BOHATTA, Hans, *Bibliographie der Breviere : 1501-1850*, Leipzig, 1937 ; WEALE, William Henry James & BOHATTA, Hans, *Catalogus Missalium ritus latini ab anno 1474 impressorum*, Londres : B. Quaritch, 1928 (réimpr. Stuttgart : A. Hiersemann, 1990).

³ AMIET, Robert, *Missels et bréviaires imprimés : supplément aux catalogues de Weale et Bohatta ; propre des saints*, Paris, 1990.

⁴ OTTOSEN, Knud, *L'antiphonaire latin au Moyen-Âge. Réorganisation des séries de répons de l'Avant classés par R.-J. Hesbert*, Rome, 1986.

⁵ HESBERT, R.-J., *Corpus antiphonalium officii*, t. 5, 1975, p. 407-444.

- Ou même éventuellement un autre cursus liturgique.

Pour l'heure, seuls quatre réformateurs bénédictins semblent avoir exercé une influence importante et durable en introduisant de nouveaux cursus liturgiques dans les monastères normands : Hildebert de Saint-Ouen de Rouen (avant 975), Guillaume de Volpiano à partir de 1001, Gérard de Saint-Wandrille à partir de 1008 et enfin Lanfranc à partir de 1046/9.

L'enquête menée par Michel Huglo sur les tonaires a permis de montrer que Guillaume de Volpiano avait introduit à Fécamp le tonaire de Saint-Bénigne de Dijon¹. Le tonaire abrégé contenu dans le ms. Montpellier, Fac. méd., H 159 ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon et datant du milieu du XI^e siècle est en effet identique au tonaire contenu aux fol. 5-28 de l'antiphonaire-hymnaire Rouen, BM, 245 (A 190), datable du XIII^e siècle et provenant de l'abbaye de la Trinité de Fécamp². Selon Michel Huglo, le tonaire abrégé du ms. de Montpellier est sans doute une transcription faite « sur le tonaire qui fut compilé sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano et diffusé dans les monastères qu'il réforma, en particulier en Normandie », tandis que le tonaire du ms. de Rouen serait précisément une copie tardive du tonaire introduit à Fécamp par Guillaume de Volpiano : « ce qui est remarquable, c'est de trouver dans un tonaire du XIII^e siècle des listes d'exempla aussi longues et aussi complètes que dans les plus anciens tonaires. L'énumération des pièces est donnée, dans chaque différence, suivant l'ordre liturgique de l'antiphonaire. Sur ces longues listes, on peut pointer toutes les antiennes citées dans le tonaire abrégé du manuscrit de Montpellier. Les différences du manuscrit de Fécamp, notées sur lignes, coïncident avec les différences notées en neumes dans le petit tonaire de Saint-Bénigne avec parfois une interversion d'ordre. La concordance est telle que la manuscrit de Fécamp permet parfois de restituer les passages effacés du tonaire fragmentaire. Ainsi, à l'aide de ces deux tonaires, il serait possible de restituer l'œuvre de Guillaume de Volpiano qui constitue l'un des monuments les plus importants précédant la réforme musicale cistercienne mise sous le nom de saint Bernard »³. Pour Amédée Gastoué, le tonaire de Montpellier « se rattache à la réforme de Saint Guillaume de Dijon et il servit presque aussitôt pendant plusieurs siècles à la pratique de la célèbre schola de Toul »⁴. Michel Robert avait de son côté déjà replacé le graduel du ms. Avranches, BM, 42 du Mont Saint-Michel (il s'agit en fait d'un missel noté) au centre du groupe de manuscrits ayant subi l'influence de Guillaume de Volpiano sur le plan musical⁵. Selon lui le graduel du Mont serait plus proche du tonaire-graduel (ms. Montpellier, Fac. méd., H 159, XI^{med}, étudié ci-dessus par Huglo) et du graduel (ms. Bruxelles, BR, II, 3824, v. XIII^{2/3}) de Saint-Bénigne de Dijon que du missel noté (ms. Rouen, BM, 267, XII^e) et du graduel (ms. Rouen, BM, 250, XIV^e s.) de Jumièges. Et il serait d'ailleurs plus proche du plus ancien graduel de Saint-Bénigne de Dijon que du plus récent. L'auteur conclut :

¹ HUGLO, 1956, p. 7-18 ; HUGLO, 1971, p. 328-333.

² Ce manuscrit contient, au fol. 2-4, un Traité de plain-chant.

³ HUGLO, 1971, p. 332-333.

⁴ GASTOUÉ, Amédée, « Compte-rendu de l'Introduction à la Paléographie musicale grégorienne de dom Sunol », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 21, 1935, p. 551.

⁵ ROBERT, 1964, p. 379-382.

« selon toute vraisemblance, le Mont Saint-Michel reçut directement de Fécamp les manuscrits liturgiques de type dijonnais qui supplantèrent l'ancienne tradition montoise dont il ne subsiste que de rarissimes traces au plan des textes et dont aucune survivance au point de vue musical n'est discernable. La fidélité du Mont à l'égard de Saint-Bénigne, fidélité plus accusée que celle de Jumièges, s'explique par ce fait : une fidélité plus stricte aux mss. types provenant de Fécamp ». Enfin, Michel Huglo avait mis « en évidence la similitude de la classification du tonaire de Dijon et de celles d'Odoranne de Sens (985-1046) »¹, lequel fut un temps moine à Saint-Germain-des-Prés sous Guillaume de Volpiano (1026-1031). Tout ces éléments prouvent que Guillaume de Volpiano avait introduit, lors de sa réforme de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, une copie du tonaire en usage à Saint-Bénigne de Dijon, et que l'exemplaire fécampois fit souche en Normandie par l'intermédiaire de Jumièges et du Mont Saint-Michel par l'intermédiaire de son disciple Thierry.

Les coutumiers et les ordinaires

Les chartes ducale et royale du 30 mai 1006 indiquent que Fécamp jouissait de « la liberté d'ordination et d'élection selon la coutume de Cluny »², ce qui sous-entend que l'abbaye était alors soumise aux coutumes clunisiennes. Il s'agissait à cette époque des *Consuetudines Antiquiores* B et B¹, sans doute mises en place à Cluny sous l'abbé Maïeul. C'étaient d'ailleurs les coutumes que l'abbé de Dijon avait lui-même choisi d'introduire à Saint-Bénigne, et qui restèrent en usage jusqu'à la réforme entreprise par l'abbé Jarenton (1077-1113)³. Celle-ci semble d'ailleurs concerner davantage les coutumes de l'abbaye que son cursus liturgique, comme nous l'avons vu plus haut. Si nous ne conservons pas de coutumier pour l'abbaye de Fécamp, nous disposons en revanche d'un très précieux ordinaire du début du XIII^e siècle, édité il y a quelques années par David Chadd. Ce dernier s'était auparavant attaché à comparer certains passages de nombreux coutumiers et d'ordinaires, ce qui l'avait conduit à observer des parentés étroites entre ceux du prieuré de la cathédrale de Norwich, de la Trinité de Fécamp, du Mont Saint-Michel, de Saint-Bénigne de Dijon, de Fruttuaria, de Jumièges et de Saint-Èvre de Toul⁴. Le prieuré de Norwich avait donc hérité d'une

¹ HUGLO, 1956, p. 15.

² BLOCHE n°3 et 4.

³ On connaît trois coutumiers différents pour Saint-Bénigne de Dijon. Le premier coutumier, celui en usage sous Guillaume de Volpiano (*Consuetudines Antiquiores* B², *Redactio Diuionensis* : ms. Paris, BnF, lat. 4339, fol. 77r-88r, fragmentaire) appartient à la même famille que les *Consuetudines Antiquiores* B et B¹ (décrivant la coutume clunisienne), mais avec des modifications propres à Saint-Bénigne. Le deuxième coutumier, probablement composé entre 1086 et 1092 sous l'abbé Jarenton (1077-1113) serait presque entièrement perdu (il faudrait cependant vérifier si le ms. Montpellier, Fac. méd., H 449 n'en serait pas une copie tardive, comme le titre semble le suggérer). Un troisième coutumier, rédigé entre 1170 et 1215, est conservé dans une copie du XV^e ou XVI^e siècle : ms. Dijon, Archives de la Côte d'Or, 1H72. Voir MALONE, 2009, p. 25 et 171-175.

⁴ CHADD, 1996, p. 320-321.

tradition diffusée exclusivement au sein du réseau de monastères touchés par la réforme de Guillaume de Volpiano. David Chadd observe aussi des passages où les manuscrits de Fécamp et de Norwich divergent ensemble du reste de la tradition : « What is striking about the Norwich and Fécamp versions is the high incidence of exact verbal correspondance between them [...]. In each of these cases, the sources from Dijon and Fruttuaria are either silent about these details or express them in quite different words. It is very probable that we have here an instance of the Norwich book copying its prescriptions from a Fécamp source »¹. Pour Diane Dolan, qui étudie le drame liturgique de Pâques, « les similitudes ne manquent pas entre les coutumes monastiques de Norwich et de Fécamp. Le manuscrit de *Fécamp 186*, un coutumier de la première moitié du XIII^e siècle, copie un modèle du coutumier de Norwich »². La filiation nécessite cependant un intermédiaire supplémentaire : l'archétype fécampois, introduit par Guillaume de Volpiano au début du XI^e siècle a évolué sous Jean de Ravenne, celui-ci ayant joué un rôle important dans le développement de célébrations pascales comme l'ont montrés les travaux de Lauren Mancina évoqués plus haut. Cet archétype a été copié dans le premier quart du XII^e siècle pour le prieuré de la cathédrale de Norwich à la demande de l'évêque de Norwich Herbert de Losinga (1091-1119), comme le suggère sa lettre adressée à l'abbé de Fécamp Roger de Bayeux (1107-1139) et comme le confirme l'enquête menée par David Chadd³. L'ordinaire de Fécamp du début du XIII^e siècle n'est donc qu'une copie, avec ou sans intermédiaire, de l'archétype à Fécamp introduit par Guillaume de Volpiano, tandis que le coutumier de Norwich du XIII^e siècle (ms. Cambridge, Corpus Christi College, 495) n'est lui-même qu'une copie, a priori sans intermédiaire, du coutumier d'Herbert de Losinga. Diane Dolan observe aussi de son côté que « le texte le plus voisin de Fécamp est celui de [Saint-Èvre] de Toul »⁴, ce qui suggère des liens entre ces deux monastères, soit directs, soit par l'intermédiaire de leur maison mère, Saint-Bénigne de Dijon. Si les dépendances entre les coutumiers et les ordinaires sont assurément plus complexes à mettre en évidence que celles entre les autres types de livres liturgiques, de tradition plus stable⁵, il est malgré tout possible de mettre à jour la carte précédente à l'aide des résultats obtenus ici (ajouts de Norwich, Saint-Èvre de Toul et Fruttuaria en bleu clair).

¹ CHADD, 1996, p. 322.

² DOLAN, 1975, p. 54.

³ CHADD, 1996, p. 314-324. Du fait des liens entre Herbert de Losinga et Fécamp, il serait intéressant de comparer les deux homéliaires datant de son épiscopat et provenant du prieuré de la cathédrale de Norwich avec les homéliaires de Fécamp ; les lettres ornées à dragon de ces deux volumes marquent en effet une très nette influence normande (mss. Cambridge, University Library, Kk.4.13 et Li.2.19, fin XI^e-début XII^e siècle). Voir BINSKI, Paul & ZUTSHI, Patrick, *Western Illuminated Manuscripts: A Catalogue of the Collection in Cambridge University Library*, Cambridge, 2011, p. 14-15, n° 11 et 12).

⁴ DOLAN, 1975, p. 64.

⁵ Contrairement aux sacramentaires/missels et aux antiphonaires/bréviaires, dont la tradition reste figée dans chaque établissement après l'introduction d'une réforme, les coutumiers et les ordinaires ont une nette tendance à évoluer localement en fonction de contraintes diverses : évolution des lieux de culte, contraintes climatiques, adaptation au sanctoral, etc.

Il ressort de ce tour d'horizon des travaux sur les manuscrits liturgiques de l'abbaye de la Trinité de Fécamp que Guillaume de Volpiano, en venant réformer l'abbaye normande, avait dans ses bagages au moins un sacramentaire (non mentionné dans le catalogue A), un antiphonaire (mentionné à l'entrée n° 51 du catalogue A), un tonaire (peut-être désigné comme graduel, à l'entrée n° 52 du catalogue A) et un coutumier (non indiqué dans le catalogue A) à l'usage de Saint-Bénigne de Dijon. D'autres manuscrits liturgiques, furent probablement aussi introduits – je pense en particulier aux lectionnaires, passionnaires, tropaires et collectaires mentionnés dans le catalogue A – mais l'enquête sur ce point reste à faire. Ces manuscrits pourraient correspondre à ceux mentionnés dans la lettre du prieur R. de Fécamp au prieur D[ominique] de Saint-Bénigne de Dijon. Dans ce cas, les livres auraient été copiés sur place, à Fécamp, et le prieur D[ominique] aurait demandé le retour des modèles dijonnais au prieur de Fécamp. Ces manuscrits fécampois constituent les archétypes de la branche normande et anglo-normande pour les livres liturgiques introduits dans les monastères ayant subi directement ou indirectement les effets de la réforme de Guillaume de Volpiano. La carte précédente permet ainsi de se faire une idée, encore très imparfaite car incomplète, de l'influence liturgique et musicale importante exercée par Guillaume de Volpiano en Normandie et en Angleterre, parfois longtemps après sa mort, du fait de la mise en place de sa réforme dijonnaise à Fécamp. Avec Fécamp, le Mont Saint-Michel et Jumièges constituent des relais dans la diffusion de cette influence en Normandie et en Angleterre.

B. Circulation de livres entre bibliothèques associées

Constitution de l'échantillon d'étude

Ne pouvant étudier en détail les soixante-huit établissements relevant du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp, il convient d'opérer une sélection en ne conservant que quelques monastères parmi ceux qui furent étroitement associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp au XI^e siècle. Je retiendrais donc en priorité les monastères ayant bénéficié d'inscriptions personnalisées pour leurs moines dans les fragments du nécrologe de Fécamp. Mon échantillon sera donc formé au départ de treize des dix-sept abbayes mentionnées de première main dans les fragments du nécrologe de Fécamp (voir le tableau n° 4a de la partie 1 du présent volume)¹. Bien que ces maisons aient toutes été liées à Fécamp avant 1100, il semble intéressant de distinguer deux groupes². Le premier, numériquement plus important, est représenté par onze monastères de premier rang jouissant alors d'un incontestable prestige : Saint-Bénigne de Dijon, le Mont Saint-Michel, Saint-Pierre de Jumièges, Saint-Wandrille, Saint-Germer-de-Fly, Saint-Pierre de Cluny, Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Étienne de Caen, Saint-Faron de Meaux et Saint-Serge d'Angers. Ces abbayes, qui bénéficient toutes de protections comtales, duciales, royales, voire impériales et papales, sont pour la plupart connues pour avoir possédé de riches – voire de très riches – bibliothèques médiévales dès avant le XII^e siècle. Elles occupèrent également une place de premier rang parmi les centres spirituels et intellectuels des IX^e-XI^e siècles ; certaines jouèrent même un rôle majeur comme centres de réforme monastique bénédictins. Le second groupe, moins conséquent, réunit deux abbayes plus modestes placées sous la dépendance directe de Fécamp entre 1025 et 1035 : il s'agit de Notre-Dame de Bernay et de Saint-Taurin d'Évreux. Contrairement aux précédentes, aucune de ces deux maisons n'est réputée pour l'importance de sa bibliothèque médiévale. Parmi ces treize monastères, je vais toutefois être contraint d'en écarter trois, faute de documentation suffisante pour les étudier : il s'agit des abbayes de Saint-Étienne de Caen, de Notre-Dame de Bernay et de Saint-Taurin d'Évreux, qui ne disposent ni de catalogues, ni de manuscrits conservés en nombre suffisant pour qu'une véritable enquête puisse être menée ; ces trois monastères n'avaient d'ailleurs pas été retenus par Geneviève Nortier pour cette même raison lors de sa thèse sur les bibliothèques des abbayes bénédictines normandes.

À cette première liste de dix abbayes, il convient toutefois d'ajouter d'autres monastères

¹ *Supra*, partie 1, p. 237. J'écarte en effet de ma sélection les établissements mentionnés une seule fois dans le nécrologe, à l'exception toutefois de Saint-Faron de Meaux, qui relève du réseau spirituel volpianien (et dont les liens avec Fécamp sont encore attestés au XII^e siècle) et de Saint-Serge d'Angers, qui mentionne la persistance de la confraternité établie avec Fécamp dans son nécrologe du XII^e siècle.

² Je conserve dans ces deux groupes l'ordonnancement adopté dans le tableau n° 4a de l'enquête n° 1 (les monastères les mieux représentés dans les fragments du nécrologe de Fécamp devançant donc ceux qui le sont le moins).

spirituellement associés à Fécamp dans les deux premiers tiers du XI^e siècle, mais pour lesquels la première main du nécrologe, qui a opéré peu avant 1100, n'a mentionné aucune commémoration personnalisée¹. Afin de ne pas surcharger l'enquête, je ne pourrai cependant pas en retenir un grand nombre. J'en ai donc sélectionné cinq parmi ceux dont les liens avec Fécamp sont anciennement et explicitement attestés dans la documentation contemporaine². Il s'agit principalement d'importantes abbayes relevant du réseau spirituel volpianien constitué dans le premier tiers du siècle, à savoir Saint-Ouen de Rouen, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Èvre de Toul et Fruttuaria (elles apparaissent en rouge sur la carte n° 3a de la partie 1)³. J'ai fait le choix d'y ajouter Saint-Pierre de Préaux, dont la bibliothèque est mieux connue depuis les travaux de François Avril et de François Dolbeau. Il aurait sans doute été judicieux de retenir aussi trois monastères normands dits « de seconde génération » fondés avant la Conquête de l'Angleterre, à savoir Saint-Pierre de Castillon (Conches), Saint-Martin de Troarn (deux fondations fécampoises) et Notre-Dame du Bec (voir la carte n° 3b et le tableau n° 4b de la partie 1), de même que les cinq établissements anglais fort renommés mentionnées dans le nécrologe de Fécamp, mais seulement au XII^e siècle (Norwich, Lewes, Westminster, Reading et Glastonbury), ce qui aurait permis d'étudier les relations transmanche à cette époque ; mais cela m'aurait entraîné beaucoup trop loin et je me suis vu contraint d'y renoncer faute de temps : cette enquête mériterait donc d'être prolongée ultérieurement.

Une brève présentation de ce que nous savons de chacune de ces bibliothèques médiévales me semble indispensable en ouvrant chaque dossier. Dans cet état des lieux, j'insisterai surtout sur les

¹ La première main intervient en effet entre 1095 et 1100. Elle reproduit un nécrologe antérieur adapté aux associations spirituelles alors en usage : les associations spirituelles ayant fait l'objet de commémorations individuelles au cours du XI^e siècle mais tombées en désuétude avant 1100 ou ayant évolué vers des commémorations collectives annuelles, ne furent semble-t-il pas reproduites.

² À l'exception de Saint-Èvre de Toul et de Fruttuaria (qui apparaissent avec Fécamp dans la charte de fondation de Fruttuaria), les deux autres maisons retenues apparaissent parmi celles inscrites de seconde main dans les fragments du nécrologe de Fécamp, preuve de la survivance de ces liens spirituels au cours du XII^e siècle (cf. tableau n° 4b).

³ Nous n'avons retenu ni Saint-Michel de Tonnerre, Saint-Pierre de Moslosme et la Réôme, dont les relations avec Fécamp paraissent avoir été assez limitées et réduites dans le temps, ni Saint-Mansuy de Toul et Moyenmoutier, dont les liens avec Fécamp se firent semble-t-il exclusivement par l'intermédiaire de Saint-Èvre de Toul (aucune de ces communautés ne figure aux côtés de Fécamp dans la charte de fondation de Fruttuaria). Nous n'avons pas non plus retenu Saint-Vivant de Vergy et Saint-Pierre de Bèze, dont les liens avec Fécamp s'expliquent *a priori* surtout par l'intermédiaire de Saint-Bénigne de Dijon. Concernant les bibliothèques de ces deux derniers monastères, il subsiste pour Bèze une liste de 25 livres, copiée sur l'ordre de l'abbé Jean au XII^e siècle et connue grâce à la *Chronique de Saint-Pierre de Bèze* (BMMF n° 249) ; deux listes médiévales sont conservées pour Saint-Vivant de Vergy, l'une de la seconde moitié du IX^e siècle, l'autre du XI^e siècle (BMMF n° 1892-1893) : il semble que ces deux listes, conservées dans les mss. Vaticano, BAV, vat. lat. 296 fol. 1 et vat. lat. 1981, fol 1, aient toutes deux fait partie de la collection du cardinal Jean Jouffroy (1461-1473), qui s'était procuré des livres de ce monastère, arrivés avec lui en Italie dès le XV^e siècle (VON BÜREN, 1993, p. 141). Humaniste et bibliophile, Jean Jouffroy est connu en tant que « pilleur » de bibliothèques. Dans ce contexte, il n'est pas inintéressant de savoir qu'il fut abbé commendataire de Luxeuil (v. 1449), de Saint-Denis (1464), de Gorze, de Saint-Sernin (Pont-Saint-Esprit) et de plusieurs autres monastères. Il fut également évêque d'Arras (1453) puis d'Albi (1462). Enfin, malgré la présence d'abbés fécampois dans les nécrologes de La Croix-Saint-Leufroy et de Saint-Claude du Jura (Saint-Oyen-de-Joux), nous avons dû écarter ces deux abbayes, dont l'étude aurait nécessité un surcroît de travail trop important.

éléments permettant de se faire une idée des fonds au XI^e siècle. Je ne pourrai cependant pas entreprendre de recherches spécifiques sur les bibliothèques monastiques n'ayant fait à ce jour l'objet d'aucune étude approfondie ou pour lesquelles je ne dispose pas de sources suffisantes¹. Je n'insisterai pas non plus sur le cas des bibliothèques bénédictines normandes ayant fait l'objet des travaux de Geneviève Nortier : le lecteur intéressé pourra toujours s'y reporter avec profit². Par commodité, les quinze établissements étudiés seront numérotés de façon continue, mais regroupés par région (Bourgogne, Piémont, Lorraine, Ile-de-France et Normandie). À la fin de chaque notice, la question de la circulation des textes sera évoquée : je m'intéresserai principalement à la transmission des productions fécampoises dans les abbayes étant associées à la Trinité de Fécamp et, à l'inverse, à la réception des œuvres composées par ces dernières à Fécamp. Cette partie de l'étude, qui ne vise aucunement à l'exhaustivité, s'efforcera surtout de mettre en lumière quelques exemples concrets témoignant de la circulation de textes au sein du réseau de confraternité fécampois. Le but est en effet avant tout de tenter de vérifier si l'hypothèse du rôle essentiel tenu par ces réseaux pour la transmission et la réception des textes – avancée au début de cette thèse – peut être confirmée au moyen de témoignages probants. Toutefois, en m'intéressant aux traditions textuelles, je vais être confronté à une difficulté bien décrite par François Dolbeau au terme de sa contribution sur les relations entre les bibliothèques d'établissements religieux³ : il demeure souvent complexe de prouver que la transmission d'un texte entre deux établissements s'est faite de façon directe, sans intermédiaire, et ce sera là, assurément, l'un des points les plus délicats à résoudre lors de cette enquête.

¹ J'entends par « sources suffisantes » l'existence d'un inventaire médiéval ou moderne, la survivance d'un nombre exploitable de manuscrits ou/et la rédaction d'articles ou de monographies traitant des bibliothèques ou des *scriptoria* de ces abbayes. J'espère qu'en attirant l'attention sur les abbayes non pourvues de ce type de travaux, j'inciterai d'autres chercheurs à entreprendre des recherches approfondies sur la question.

² NORTIER, 1966.

³ Voir la citation ouvrant ce chapitre.

Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines bourguignonnes



Carte n° 21 : relief et principaux cours d'eaux français

La Bourgogne se situe au carrefour de quatre voies de communication majeures empruntées depuis l'époque romaine qui favorisèrent les échanges Sud/Nord, de l'Italie à l'Angleterre depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours (cartes n° 16 et 21). Situé sur la ligne de partage des eaux, le plateau de Langres, au sud duquel se trouve Dijon, forme ainsi le point de jonction entre : [1.] la vallée de la Seine et de ses affluents supérieurs – l'Yonne, l'Aube et la Marne (au nord/nord-ouest, vers la Champagne et le Bassin parisien) ; [2.] les vallées de la Meuse et de la Moselle (au nord/nord-est, en direction du plateau lorrain puis des vastes plaines du nord qui s'étendent autour de Cologne) ; [3.] la vallée de la Saône, prolongée par celle du Rhône (au sud, en direction de la plaine lyonnaise puis des côtes méditerranéennes) ; [4.] les plateaux du Haut-Doubs (au sud-est, en direction de l'Italie du nord et de la plaine du Pô, ce qui implique le franchissement du Jura et des Alpes en passant par le plateau Suisse et le Léman). Il s'agit donc d'un lieu de passage privilégié pour la

circulation des hommes entre ces différentes régions. C'est même un plateau incontournable pour ceux qui empruntaient les anciennes voies romaines et routes commerciales¹, lesquelles suivaient le plus souvent les courbes de niveau les moins contraignantes et les plus douces pour les hommes comme pour leurs montures et leurs chargements, tout en franchissant divers obstacles naturels (montagnes, fleuves, rivières, marais, etc.).

Ces spécificités géographiques et topographiques expliquent aussi pourquoi les monastères mérovingiens et carolingiens établis en Bourgogne et dans la province ecclésiastique de Lyon furent moins exposés que d'autres aux vicissitudes des IX^e et X^e siècles. S'ils ne furent pas totalement épargnés par les incursions scandinaves de ce temps, les destructions et les pillages dont ils furent les victimes restent ponctuels et exceptionnels ; ils sont sans commune mesure avec ceux, répétés, subis par les établissements implantés en Bretagne ou dans la province ecclésiastique de Rouen. Pour atteindre les abbayes bourguignonnes, éloignées des côtes et des principales voies navigables, les normands étaient en effet contraints d'abandonner leurs embarcations et de cheminer longuement sur terre ferme. Cette configuration inhabituelle était peu propice aux « coups de mains » soudains et rapides dont ils s'étaient fait les spécialistes². Ils se risquèrent ainsi plus rarement sur ce type de terrain moins favorable, où ils s'exposaient davantage aux représailles des élites locales (voir la carte n° 15). De ce fait, les communautés monastiques de Bourgogne ne furent jamais contraintes à l'exil et leurs bibliothèques anciennes parvinrent, dans la grande majorité des cas, à échapper aux incendies et aux déprédations vikings. Les monastères de Bourgogne devinrent aussi, pour ces mêmes raisons, des lieux susceptibles d'accueillir les moines cherchant à se retirer du monde en échappant à la menace scandinave³ : ceux-ci pouvaient soit y trouver un refuge temporaire, soit intégrer durablement une maison moins exposée, en particulier lorsque leur propre communauté avait déjà été dispersée ou décimée. La Bourgogne, « terre de rencontre, mais non terre d'invasion »⁴, devint ainsi à la fois une zone de refuge et de repli, un lieu de préservation et de sauvegarde du patrimoine écrit, ainsi que le réceptacle de la culture antique, tardo-antique,

¹ La Bourgogne est traversée par plusieurs importantes voies romaines très fréquentées au moyen Âge (voir carte n° 16) : la voie Lyon-Langres-Cologne (passant par Mâcon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Langres, Toul, Metz et Trèves) et sa variante Italienne Verceil-Langres-Cologne (passant par Aoste, Martigny, Lausanne, Besançon, Langres, Toul, Metz et Trèves) ; la voie Lyon-Sens-Boulogne (passant par Mâcon, Chalon-sur-Saône, Autun, Auxerre, Sens, Meaux, Senlis, Beauvais et Amiens) ; la voie Lyon-Reims-Boulogne (passant par Mâcon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Langres, Reims, Soissons et Amiens) et sa variante italienne Verceil-Reims-Boulogne (passant par Aoste, Martigny, Lausanne, Besançon, Langres, Reims, Soissons et Amiens).

² Les sources contemporaines caractérisent les attaques scandinaves en insistant sur leur rapidité d'action, leur caractère soudain et l'usage intempestif du feu (PLANAVERGNE, 2005, p. 47).

³ Isabelle Rosé rappelle à juste titre que « beaucoup de communautés cénobitiques s'étaient concentrées dans cette région [la Bourgogne] pour se protéger des incursions normandes » (ROSÉ, 2008, p. 126). Hélène Noizet a pour sa part montré que les chanoines de Saint-Martin de Tours se constituèrent un important patrimoine en Bourgogne entre 862 et 886, arguant « des incursions normandes pour obtenir un grand nombre de *villae*, *villae* qui ont été concédées par les souverains carolingiens pour leur servir de refuge » (NOIZET, 2005, p. 53-66, ici p. 53-54).

⁴ *Catalogue des manuscrits datés* (CMD-F, t. 6, 1968, p. X).

mérovingienne et carolingienne¹. C'est aussi l'une des rares régions où de nouvelles communautés monastiques virent le jour au plus fort des raids scandinaves, dans les années 850-920². L'abbé Bernon, formé à Saint-Martin d'Autun, est par exemple connu pour avoir fondé successivement Saint-Pierre de Gigny peu avant 888, Baume-les-Messieurs entre 888 et 890 et Saint-Pierre de Cluny en 909/10³. Les rangs des monastères bourguignons grossirent rapidement et bénéficièrent de l'arrivée de clercs et de moines venus d'autres régions⁴. Ces derniers enrichirent parfois les bibliothèques de leur communauté d'accueil avec des manuscrits emportés dans leurs bagages⁵. D'un point de vue culturel, la Bourgogne fut sans doute, avec la Champagne et la Flandre, l'une des régions ayant le plus bénéficié de l'exode des clercs et des moines, conséquences directes des incursions scandinaves. Ainsi, l'activité d'écriture dans les monastères de la province ecclésiastique de Lyon, en particulier à Cluny, connut un dynamisme extraordinaire tout au long du X^e siècle⁶. Cette vitalité de l'écrit en Bourgogne reste exceptionnelle en *Francie* occidentale⁷ et offre un contraste saisissant avec la production écrite contemporaine de la plupart des régions situées entre Loire et Seine qui vécurent souvent à cette même époque l'un des moments les plus troublés de leur histoire, du fait des raids scandinaves mais aussi des conflits politiques résultant de l'émiettement de l'ancien empire carolingien⁸.

Le contenu de ces grandes et riches bibliothèques bourguignonnes fit cependant l'objet de bien des convoitises à l'époque moderne, tant de la part des érudits que des collectionneurs de livres. Ces monastères eurent également à souffrir des conséquences des Guerres de religion et de la Révolution. L'étude de la dispersion du fonds de deux de ces abbayes, qui furent parmi les plus riches de Bourgogne et dont il va être à présent question, ne fera que confirmer les observations générales brièvement évoquées ici.

¹ Le catalogue de Cluny révèle une influence marquée des grands centres de l'ancien empire carolingien : les écoles de Tours (Alcuin, Odon), de Corbie (Paschase Radbert), d'Auxerre, Reims et Paris (Haymon, Heiric et Remi), de Lyon (Agobard et Florus), de Fulda et de Reichenau (Raban Maur et Walafrid Strabon) ainsi que l'école palatine (Jean Scot) sont ainsi représentées. La richesse de ce patrimoine écrit pourrait avoir favorisé la naissance des grands mouvements réformateurs dans cette région (clunisiens, cisterciens, etc.).

² Les fondations monastiques sont rares à cette époque. Elle sont en particulier inexistantes dans les régions fortement exposées aux incursions scandinaves : Normandie, Bretagne, Anjou, Ile-de-France, etc.

³ Bernon était l'abbé d'un petit réseau d'établissements monastiques constitué de Gigny, Mouthier-en-Bresse, Baume-les-Messieurs, Saint-Lothain et Cluny (IOGNA-PRAT, 1992, p. 135 ; PARISSE, 1991, p. 451). Parmi les établissements bourguignons fondés après 860, on peut également citer Vézelay et Pothières (ROSÉ, 2013, p. 36).

⁴ Il est intéressant d'évoquer ici le cas d'une *Translatio* composée vers 1158 par un moine anonyme de l'abbaye Saint-Pierre de Gigny, mais rapportant l'exil des moines de Saint-Taurin d'Évreux afin d'échapper aux ravages des hommes du nord dans la seconde moitié du IX^e siècle. D'après cette source, les moines auraient fui leur monastère avec les reliques de leur saint patron et auraient trouvé refuge à Gigny du temps de l'abbé Bernon (BHL 7995).

⁵ L'exemple d'Odon, venu de Saint-Martin de Tours à Baume-les-Messieurs puis à Cluny avec une centaine de manuscrits provenant de sa région d'origine est sans doute le mieux connu (j'y reviendrai).

⁶ À ce sujet, voir GARAND, 1978, p. 9 ; ATSMAS & VEZIN, 1997, p. 45-60, en particulier p. 47 et 48.

⁷ Elle reste également importante en haute comme en basse Lotharingie, de la Lorraine à l'Italie du nord.

⁸ Un tel contexte était assurément peu propice aux activités de copie de textes, de livres et même de chartes, ainsi qu'à la composition d'œuvres originales : il existe un contraste indéniable entre la production écrite de la Bourgogne et celle de la Normandie ou de la Bretagne au X^e siècle.

1. Saint-Bénigne de Dijon¹

Grand centre de réforme des environs de l'an mil, l'abbaye bourguignonne de Saint-Bénigne possédait déjà au XI^e siècle une riche bibliothèque dont le contenu reste à ce jour difficile à évaluer malgré les recherches menées par Marie-Louise Auger au cours des années 1970-1980. Sans doute loin d'égaliser le fonds de sa « voisine » clunisienne – exceptionnel pour son temps –, cette bibliothèque monastique était néanmoins beaucoup plus importante que ce que laissent entrevoir les deux seuls inventaires médiévaux connus pour cette maison. Il s'agit en effet de deux courtes listes de livres dressées l'une et l'autre autour de 1100. La première ne recense que vingt-six volumes alors disponibles au cloître. La seconde, complémentaire, fournit une sélection de vingt-sept autres manuscrits bibliques, liturgiques et patristiques manifestement conservés ailleurs. Mais cette dernière liste est assurément incomplète : si Grégoire le Grand et saint Ambroise y sont bien représentés, saint Augustin², Bède le Vénérable et Isidore de Séville y brillent en revanche par leur absence, saint Jérôme n'apparaît que de façon anecdotique et d'autres pères et docteurs de l'Église ne sont qu'incidemment mentionnés³. De plus, l'absence de livres scolaires dans ces deux listes, alors que Guillaume de Volpiano est censé avoir établi une prestigieuse école à Saint-Bénigne, semble pour le moins suspecte⁴. Or nous avons par ailleurs conservé plusieurs volumes, contenant des œuvres patristiques, scolaires, classiques et historiques, copiées pour certaines dès l'époque carolingienne, et ayant appartenu à Saint-Bénigne de Dijon au plus tard au XI^e siècle⁵. À quelques

¹ BMMF n° 516-517 ; CGM t. 5, 1889, p. iv-v et 453-457 ; MONTFAUCON, 1739, p. 1284-1287 ; LESNE, 1938, p. 121 et 522-523 ; CMD-F, t. 6, 1968, p. X-XI, XXVIII, XXXV ; AUGER, 1985, p. 234-264 ; ZALUSKA, 1991, p. 2-3, 5-6, 25-41 et 131-140. Sur tout ceci, voir ma contribution à paraître dans la revue *Scriptorium* : « Une liste de livres dressée par l'*armarius* de Saint-Bénigne de Dijon à la demande d'Étienne Harding, abbé de Cîteaux (1109-1133 ; † 1134) : le ms. Dijon, Bibl. mun., 51, fol. 225v ».

² L'édition du *Catalogue général des manuscrits* est trompeuse, car fautive au niveau de l'entrée n° 21 (CGM, t. 5, 1889, p. v) : « *Augustini* » a été ajouté, à tort, devant « *super Psalmum* », et des crochets ont été positionnés au niveau du titre alors qu'ils auraient dû être placés de part et d'autre du nom de l'auteur, qui n'est pas précisé ; par le jeu des « *ipsius* » et « *eius* », l'édition fait implicitement des volumes n° 21-24 des œuvres de saint Augustin alors qu'il s'agit de la suite des traités d'Ambroise, débutant au volume n° 18 et s'achevant au volume n° 25 (figurent en particulier le *De bono mortis* et le *De fuga seculi*, deux œuvres incontestablement ambrosiennes présentes dans les volumes n° 22 et 23). Augustin n'apparaît donc pas dans cette liste, alors que plusieurs œuvres de cet auteur sont en revanche mentionnées dans l'inventaire contemporain du cloître. Nous savons également, grâce aux recherches menés par Michael M. Gorman sur les manuscrits utilisés par les Mauristes pour leurs grandes éditions de saint Augustin, que Saint-Bénigne de Dijon possédait des manuscrits anciens, voire très anciens, des *Confessiones* et du *De Trinitate* ; comme plusieurs autres volumes contenant des œuvres d'Augustin, ces manuscrits étaient encore présents dans la bibliothèque de ce monastère à la fin du XVII^e siècle (les éditions mauristes datent de 1679 et 1688 ; les deux œuvres sont encore représentées chacune par deux témoins dans Montfaucon). Ces 4 manuscrits sont tous aujourd'hui perdus (GORMAN, 1981, p. 239-246, en particulier p. 239-250 et 263 ; AUGER, 1985, n° 99).

³ Leur nom n'apparaît que parce qu'une de leurs œuvres figure dans un recueil contenant un texte de l'un des trois Pères de l'Église précités : le catalogueur ne semble ainsi s'intéresser qu'aux productions de Grégoire le Grand, Ambroise et Jérôme, avec une nette préférence pour les deux premiers.

⁴ La *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* et la *Vita domni Willelmi* de Raoul Glaber constituent sur ce point des sources de premier ordre. Une édition critique, avec traduction française, de cette chronique extrêmement riche serait assurément la bienvenue.

⁵ La tradition veut que la bibliothèque carolingienne ait été détruite par les Normands et qu'elle ait été reconstituée par

exceptions près, ces œuvres ne sont pas référencées dans les deux listes médiévales que nous venons de mentionner, ce qui confirme le caractère très partiel de ces deux inventaires. L'activité du *scriptorium* du monastère est surtout perceptible durant les abbatiats de Guillaume de Volpiano (990-1031)¹, Halinard (1031-1052)² et Jarenton (1077-1113)³. Plusieurs œuvres originales, notamment hagiographiques et historiques, furent composées au cours de cette période⁴. Un atelier de copie était toujours en activité dans la seconde moitié du XIII^e siècle, lorsque le cellérier, Étienne Broignon († 1294), réalisa de « beaux missels, livres et bréviaires »⁵. Mais la production semble alors se limiter à quelques livres liturgiques, comme ce fut généralement le cas dans la plupart des établissements monastiques bénédictins contemporains.

Les catalogues et inventaires du XVII^e siècle témoignent de la richesse encore remarquable du fonds malgré les pertes déjà importantes subies au moment des troubles causés par les Guerres de religion⁶, dont quelques érudits et collectionneurs surent tirer profit⁷. Bien que partiels, les plus

les abbés du XI^e siècle (LESNE, 1938, p. 121 et 523). Il est néanmoins probable qu'une bibliothèque préexistait à l'arrivée de Guillaume de Volpiano, même si ce dernier est sans doute le responsable d'un accroissement sensible du fonds.

¹ Si Guillaume de Volpiano contribua à enrichir de façon importante « la bibliothèque du monastère en y amenant des moines italiens et grecs lettrés et en y établissant des scribes et enlumineurs » (LESNE, 1938, p. 121), celle-ci n'était cependant pas dépourvue de livres à son arrivée.

² Selon l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, Halinard a ordonné d'écrire un grand nombre de livres (*plures conscribi iussit*).

³ Une tradition, aussi tardive que douteuse, veut que Jarenton ait rapporté d'Angleterre 300 manuscrits, impossibles à identifier aujourd'hui (CGM, t. 5, p. IV ; LESNE, 1938, p. 522). Il semble qu'une légende ait été forgée à partir du récit d'Hugues de Flavigny, qui rapporte dans sa *Chronique* le voyage qu'il fit avec l'abbé de Dijon à la cour du duc de Normandie Robert Courteuse et à celle du roi d'Angleterre Guillaume le Roux. Ce voyage doit être mis en rapport avec le discours tenu l'année précédente par le pape Urbain II lors du concile de Clermont (1095), incitant les grands à participer à la Croisade : c'est en effet à cette occasion que Jarenton, légat du pape, parvint à établir un accord entre les deux frères en vue de permettre à Robert Courteuse de prendre le chemin de la Terre Sainte en compagnie de seigneurs normands, dont son oncle Odon de Conteville. Si la tradition des 300 manuscrits anglais semble difficilement soutenable, il n'en reste pas moins que Jarenton joua un rôle important dans l'accroissement du fonds de la bibliothèque de Dijon : plusieurs manuscrits copiés par le *scriptorium* de l'abbaye sous son abbatiat ont survécu.

⁴ Voir à ce sujet LECOUTEUX, 2011, p. 161-163 et 166-170.

⁵ ZALUSKA, 1991, p. 2-3.

⁶ Un bref du pape Pie IV, daté de 1565, rappelle que des livres et des documents ont été volés à Saint-Bénigne au moment des troubles violents de l'année 1562. L'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon était alors dirigée par l'abbé commendataire Odet de Coligny, évêque de Beauvais et cardinal de Châtillon. Malgré l'officialisation de son adhésion au protestantisme en 1561 et son excommunication par la papauté en 1563, Odet de Coligny, qui cumulait les prébendes, pu conserver ses fonctions d'abbé commendataire dans les nombreux prieurés et monastères dont il avait alors le bénéfice : Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Bénigne-de-Dijon, Ferrières-en-Gâtinais, Vauluisant, Vézelay, Saint-Lucien de Beauvais, Saint-Germer-de-Fly, Fontainejean, Grandchamp, Quincy, les Vaux-de-Cernay, Saint-Euverte d'Orléans, Saint-Pierre de Mâcon, Sainte-Croix de Quimperlé, etc. Il était à la tête de plusieurs établissements dans lesquels l'érudit et collectionneur Pierre Daniel d'Orléans a pu aisément se procurer des livres, parfois même avant les troubles et les pillages de 1562/3 (LECOUTEUX, 2007, p. 20-21 ; à compléter avec JARRY, 1876, p. 13-14, 21-22, 25-34, 37-46).

⁷ Les quelques manuscrits de ce monastère identifiés dans les bibliothèques de Berne, de Leyde et du Vatican (fonds Reg. lat.) sont probablement tous passés dans la seconde moitié du XVI^e siècle par la collection de Pierre Daniel d'Orléans (voir la note précédente). C'est aussi à cette époque que fut soustrait à l'abbaye l'exemplaire des *Annales* de Flodoard entré en possession de François Pithou par l'intermédiaire du Président du parlement de Bourgogne, Jean Bégat et de l'historien Nicolas Vignier (sur ce manuscrit, LECOUTEUX, 2011, p. 54-68 et 199-206). Il est remarquable que parmi les volumes détournés entre 1562 et 1671, nombreux sont ceux qui passèrent dans les collections privées des présidents et conseillers du parlement de Bourgogne, à commencer par Jean Bégat (1525-

anciens de ces documents, dressés entre 1620 et 1650¹, ont le mérite de nous renseigner sur l'état de la bibliothèque avant les nombreux détournements opérés par le jésuite Pierre-François Chifflet au profit de la collection de Jean III Bouhier au milieu du XVII^e siècle². Mais ces inventaires modernes – en particulier l'index dressé par dom Benetot en 1653, qui référence à quelques unités près le même nombre de volumes que lors du dénombrement de 1790 (283 manuscrits)³ – permettent surtout de prendre conscience des dispersions et des pertes considérables survenues au moment de la Révolution et au cours du siècle qui suivit⁴. Les moines eux-mêmes furent d'ailleurs sans doute responsables de la dispersion d'une partie des livres au moment de la fermeture de leur maison⁵.

1572), Philibert de La Mare (1615-1687) et surtout Jean III Bouhier (1607-1671).

¹ Il s'agit de l'inventaire partiel de Dumai, dressé en 1621, de celui de dom Anselme Le Michel, dressé vers 1644/7 (ms. Paris, BnF, lat. 11777, fol. 276-282v) et des notes détaillées prises par Chifflet (ms. Berlin, SB, Phillipps 1866, fol. 31r-37v) vers 1647, c'est-à-dire avant qu'il ne se serve abondamment dans cette bibliothèque et avant que dom Benetot ne dresse son index en 1653. Chifflet détourna surtout les volumes qu'il avait jugé intéressants et qu'il avait de ce fait auparavant soigneusement décrits dans ses papiers. À ce sujet, voir AUGER, 1985, p. 235-236.

² C'est ce qui explique aujourd'hui que plus d'une trentaine de manuscrits provenant de Saint-Bénigne de Dijon soient conservés par les bibliothèques de Troyes et de Montpellier après avoir appartenu à la collection Bouhier puis à la bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux. Certaines identifications ont été rendues possibles grâce aux travaux d'André Vernet et de Raymond Étaix (VERNET & ÉTAIX, 1971, p. 219-242), mais d'autres restent sans doute à réaliser dans ces deux fonds. Une fiche descriptive de la collection de Jean III Bouhier (1607-1671) est depuis peu accessible grâce à la mise en ligne de la base de données Bibale (site internet de l'IRHT).

³ Il semble donc y avoir eu une stabilité du fonds pendant la période mauriste : 280 volumes inventoriés en 1653 par dom Benetot et 283 volumes recensés en 1790. Mais comme le dénombrement de 1790 n'est pas un inventaire, cela pourrait n'être en fait qu'une illusion : il n'est pas absolument certain que le contenu de la bibliothèque en 1790 soit exactement le même que celui inventorié par dom Benetot un siècle et demi plus tôt car le dénombrement de 1790 prenait sans doute aussi en compte des manuscrits modernes confectionnés aux XVII^e et XVIII^e siècles. Au début de la Révolution, Saint-Bénigne de Dijon avait cependant réussi à conserver approximativement le même nombre de volumes que Cluny à la même époque (l'inventaire de Cluny de 1800 dénombre en effet 295 manuscrits).

⁴ Je soupçonne le fait que le père François-Xavier Laire, bibliothécaire de Loménie de Brienne entre 1785 et 1791, ait pu jouer un rôle dans la dispersion d'une partie des manuscrits et des livres de Saint-Bénigne de Dijon : d'une part il se trouvait à Dijon en mars 1787 pour inspecter des bibliothèques monastiques ; d'autre part une lettre de Boullemier (ms. Besançon, BM, 616, fol. 128-129) datée du 25 messidor an 6 à Dijon (c'est-à-dire du 13 juillet 1797), prouve que Laire recherchait alors avidement un manuscrit de Saint-Bénigne de Dijon, qu'il avait sans doute croisé autrefois et dont le contenu n'est malheureusement pas précisé ; en parlant de « ses frères », Boullemier semble suggérer que le père Laire possédait déjà d'autres manuscrits provenant de cette abbaye. C'est peut-être lors des ventes successives de la collection de Loménie de Brienne au cours des années 1790 que certains manuscrits de Saint-Bénigne, encore attestés dans cette bibliothèque au XVII^e siècle, entrèrent dans les collections de bibliophiles français (tels Campion de Tersan), naturalisés français (tel Justin MacCarthy-Reagh), belges (tel Pierre-Philippe Lammens) et chez des libraires londoniens qui les revendirent ensuite à de prestigieux collectionneurs anglais. Certains manuscrits entrèrent ainsi, directement ou non, dans les collections Hamilton et Phillipps. Toutefois sir Thomas Phillipps pourrait aussi avoir acquis des manuscrits de Saint-Bénigne de Dijon ayant appartenu au collège de Clermont puis à Gérard Meermann. Quoi qu'il en soit, le passage de volumes par la collection Phillipps explique leur dispersion ultérieure à travers le monde : vers l'Angleterre (Londres), l'Irlande (Dublin), l'Allemagne (Berlin), l'Australie (Sydney) et les États-Unis (New-Haven et sans doute aussi Baltimore et Philadelphie). Une enquête plus poussée mériterait cependant d'être menée, car une dispersion importante par l'intermédiaire des moines de Saint-Bénigne eux-mêmes reste possible (voir la note suivante). Sur le père Laire, voir TURCAN-VERKERK, 2000, p. 48-67 (en particulier p. 56-67 pour son rôle dans le trafic de manuscrits à l'époque révolutionnaire). Trois manuscrits conservés à la BnF proviennent de ceux saisis à Dijon par Chardon de la Rochette en 1804. Le ms. Paris BnF, nal 1618 fait partie des livres dérobés par Guglielmo Libri à la bibliothèque municipale de Dijon au milieu du XIX^e siècle (celui-ci fut récupéré par Delisle, mais d'autres volumes, moins bien connus et non catalogués, ne l'ont probablement pas été).

⁵ C'est ce qu'indique Boullemier dans une lettre adressée à François-Xavier Laire le 3 juillet 1797 (voir la note précédente) : selon lui, des moines de Saint-Bénigne auraient quitté leur monastère au début de la Révolution en emportant avec eux de nombreux manuscrits. Certains volumes auraient aussi été réemployés par des épiciers et des débitants de tabac et seraient de ce fait définitivement perdus.

Seulement 34 manuscrits de Saint-Bénigne furent ainsi inventoriés lors de la rédaction du catalogage de la bibliothèque municipale de Dijon en 1889 (soit seulement 12,14 % des manuscrits encore attestés en 1790). À ce jour, la plus grande partie des manuscrits médiévaux est perdue. Des volumes entiers, des *membra disiecta* et des fragments restent néanmoins encore à identifier dans les fonds de bibliothèques modernes, tant publiques que privées. Les épaves connues de cette riche collection monastique sont aujourd'hui dispersées à travers le monde, des États-Unis à l'Australie en passant par l'ensemble de l'Europe, ce qui ne facilite guère une vue d'ensemble et complexifie singulièrement les travaux d'identification des livres et de reconstitution du fonds¹. Sur les 116 manuscrits, *membra disiecta* et fragments médiévaux provenant assurément de la bibliothèque de Saint-Bénigne de Dijon pouvant à ce jour être localisés², 70 sont antérieurs au début du XII^e siècle (soit 60 %). Les 34 volumes conservés à la bibliothèque municipale de Dijon ne représentent que 29 % de ces 116 manuscrits et fragments³. L'état de la bibliothèque de Saint-Bénigne de Dijon au XI^e siècle demeure donc enveloppé d'un épais brouillard, mais son contenu ne nous est cependant pas totalement inconnu. Bien que partiel, il donne déjà une idée, sinon précise, du moins précieuse de la qualité de ce fonds et laisse transparaître, en filigrane, la grande variété de son contenu.

*

* *

Tout au long de cette thèse, nous avons pu nous rendre compte que les sources narratives les plus précises, les plus fiables et les plus anciennes concernant l'histoire de l'abbaye bénédictine de Fécamp étaient non pas fécamptoises ou normandes, comme nous aurions pu nous y attendre, mais bourguignonnes et dijonnaises. Ainsi, les auteurs qui nous ont le mieux renseignés sur ce que fut la réforme de Guillaume de Volpiano à Fécamp ne sont pas Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges, Guillaume de Poitiers, l'auteur anonyme du *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*, Orderic Vital, ou encore Robert de Torigni. Il s'agit de deux moines de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, qui furent contemporains des événements et qui connurent personnellement Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne, les deux premiers abbés de

¹ C'est ainsi que des manuscrits et fragments provenant de Saint-Bénigne de Dijon se trouvent aujourd'hui conservés à Augsburg, Bâle, Baltimore, Beaune, Berlin, Berne, Bruxelles, Copenhague, Dijon, Dublin, Gand, La Haye, Leyde, Londres, Metz, Montpellier, New-Haven, Paris, Philadelphie, Sydney, Troyes et au Vatican. Cette liste est probablement loin d'être exhaustive et la présence de manuscrits dans des collections privées nous échappe sans doute encore presque totalement. À ce jour, les bibliothèques de Dijon (BM), de Montpellier (Faculté de médecine), de Paris (BnF) et de Troyes (BM) sont celles identifiées comme conservant le plus grand nombre de manuscrits de cette provenance.

² Cette liste a pu être dressée à l'aide des fiches et des dossiers de l'IRHT, ainsi que grâce aux travaux d'André Vernet, Raymond Étaix, Marie-Louise Auger et Yolanta Zaluska. En 1968, lorsque le tome 6 du *Catalogue des manuscrits datés* est paru, on dénombrait seulement une soixantaine de volumes connus de cette provenance, dont déjà 34 à la BM de Dijon, soit environ 56% (CMD-F, t. 6, 1968, p. XI).

³ Ce pourcentage de manuscrits conservés à la BM de Dijon ne demande qu'à se réduire, au fur et à mesure des nouvelles identifications réalisées dans d'autres bibliothèques : il est ainsi déjà passé de 56% en 1968 à 29% aujourd'hui (voir la note précédente).

Fécamp : Raoul Glaber et l'auteur de la *Chronique de saint-Bénigne* de Dijon. L'examen de la documentation nécrologique conservée pour Saint-Bénigne et Fécamp confirme la proximité et les liens extrêmement forts entretenus entre les deux établissements tout au long du Moyen Âge ; un nombre impressionnant de noms de moines de l'établissement associé est ainsi conservé dans leurs nécrologes respectifs entre le début du XI^e siècle et le début du XIV^e siècle, et nous avons même pu reconstituer une partie importante de la partie perdue du nécrologe fécampois grâce aux documents dijonnais (voir l'annexe n° 1). Enfin, l'étude du cursus liturgique de l'abbaye de la Trinité de Fécamp a montré que Guillaume de Volpiano avait introduit à Fécamp un sacramentaire, un antiphonaire, un tonaire et un coutumier lorsqu'il mis en place sa réforme dans ce monastère : les missels, bréviaires, tonaires et ordinaires qui nous sont parvenus dépendent de ces archétypes et nous transmettent la liturgie dijonnaise adaptée à l'usage de Fécamp. Ces constats doivent inciter l'historien de Fécamp à s'intéresser aux manuscrits et aux épaves provenant de la bibliothèque monastique bourguignonne.

On notera ainsi la conservation à Saint-Bénigne de Dijon des deux plus anciens exemplaires connus de la *Confessio fidei* de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne, alors que l'exemplaire original n'a pas survécu. Le plus ancien des deux, qui pourrait d'ailleurs être contemporain de l'abbatiat de Jean de Ravenne à Saint-Bénigne de Dijon (1052-1054) mais aussi de l'époque de la composition de l'œuvre (v. 1051-1053/4), est extrêmement précieux : il pourrait avoir été copié directement sur l'original perdu. Cet exemplaire est celui qui a servi à Pierre-François Chifflet pour publier l'édition princeps en 1656¹. Le second témoin de la *Confessio fidei* me paraît n'être qu'une copie partielle de l'exemplaire précédent². Il est toutefois fort intéressant de retrouver ce texte dans un recueil didactique confectionné au début du XII^e siècle et vraisemblablement destiné à la formation des novices. La présence de l'ouvrage de Jean de Ravenne dans un tel recueil, resté en usage pendant de nombreuses années – comme le prouvent les annotations des XII^e-XIV^e siècles qu'il comporte – fournit de précieuses informations sur la réforme menée par l'abbé Jarenton à Saint-Bénigne de Dijon (1077-1113) : du point de vue spirituel, cette réforme s'inscrit ainsi en continuité, et non en rupture, avec celle déjà mise en place par ses prédécesseurs Guillaume de Volpiano (990-1031) et Jean de Ravenne (1052-1054). Ces deux abbés marquèrent donc de façon durable la spiritualité de l'abbaye bourguignonne et l'influence de leur pensée mystique et contemplative paraît s'y être maintenue tout au long du Moyen Âge. Si Jarenton est intervenu en remplaçant les coutumes de

¹ Le ms. Montpellier, Fac. méd., H 309 (Saint-Bénigne de Dijon, XI^{med}) est le seul témoin conservé de la *Confessio fidei* pour le XI^e siècle. Je reviendrai, à l'occasion de mon article sur le catalogue de la bibliothèque de Saint-Bénigne conservé à Dijon, sur les passionnantes tribulations du père Chifflet relatives à ce manuscrit. D'après un catalogue daté de 1247, un exemplaire de la *Confessio Fidei*, aujourd'hui perdu, était également conservé à Glastonbury (SHARPE & al., 1996, B 37 p. 198). Nous avons vu, lors de l'enquête n° 1, que des liens étroits unirent Fécamp à Glastonbury à partir de la fin du XI^e siècle. La *Confessio fidei* semble donc s'être prioritairement diffusée au sein du réseau de confraternité fécampois. Sur tout ceci, voir MANCIA, 2013, p. 154-155.

² Ms. Troyes, BM, 2142, fol. 180v-189r (Saint-Bénigne de Dijon, XII^m).

Saint-Bénigne, il n'intervint pas sur le cursus liturgique établi par ses prédécesseurs.

De son côté Fécamp possède l'unique témoin médiéval conservé de la *Vita domni Willelmi* de Raoul Glaber (ms. Paris, BnF, lat. 5390, fol. 222r-230r). Ce texte, rarissime, revêtait une grande importance pour les moines de l'abbaye normande qui le lisaient chaque année, le deux janvier, au réfectoire¹. Le seul autre exemplaire dont l'existence médiévale soit attestée, mais qui est aujourd'hui perdu, était en possession des moines de Saint-Bénigne de Dijon dès le second tiers du XI^e siècle² : il s'agissait vraisemblablement de l'exemplaire offert par Raoul Glaber à son ancien monastère, où il fut pendant dix à vingt ans le disciple de Guillaume de Volpiano³. Or, d'après la tradition textuelle, l'exemplaire de Fécamp, qui date du dernier tiers du XI^e siècle, dérive, avec ou sans intermédiaire, de cet exemplaire dijonnais⁴. Le fait que le témoin fécampois ait appartenu à un recueil d'homélies copié dans le second quart du XI^e siècle⁵, mais remanié par le scribe *Iohannes* dans le dernier tiers de ce siècle, est extrêmement intéressant : le texte de la *Vita*, aujourd'hui conservé aux fol. 222r-230r du recueil composite Paris, BnF, lat. 5390, est entièrement de la main de *Iohannes*. Il est donc possible que celui-ci ait, comme il l'a fait pour d'autres passages de l'homélaire et d'autres ouvrages, remplacé l'ancien texte, lui ayant servi de modèle et dont l'aspect ne lui convenait pas, par cette copie adaptée aux nouvelles normes de présentation désormais en vigueur dans son monastère. Il pourrait donc avoir existé un intermédiaire fécampois – remontant au second tiers du XI^e siècle – entre l'archétype bourguignon perdu et le témoin fécampois conservé.

Par ailleurs, le monastère normand conserve un ancien livret hagiographique contenant la *Passion de saint Bénigne* (BHL 1155 et 1154, fol. 30r-39v)⁶ et la *Revelatio et prima translatio* par Grégoire de Tours (BHL 1162, fol. 39v-40v)⁷. L'ensemble date de la fin du X^e siècle ou du début du XI^e siècle. Ce livret, constitué de deux cahiers (un ternion et un quaternion dont les trois derniers feuillets étaient vierges à l'origine), a été remanié à une date difficile à préciser, mais probablement

¹ GRÉMONT, 1971, p. 7 et p. 22 n° 18. Rappelons que Guillaume de Volpiano, mort à Fécamp le 1^{er} janvier 1031, avait trouvé sépulture au milieu de l'abbatiale de Fécamp, vraisemblablement dans une crypte (GAZEAU, 2007, II, p. 101-102).

² L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* a en effet utilisé cette source entre 1058 et 1066 (RAOUL GLABER, éd. et trad. John FRANCE, Neithard BULST et Paul REYNOLDS, 1992, p. xciv-xcvii). Ce manuscrit de Saint-Bénigne fit l'objet d'une copie transmise à Jacques Sirmond, dont dépend toute la tradition moderne jusqu'à la redécouverte du manuscrit de Fécamp par Denis-Bernard Grémond au début des années 1960 (NORTIER, 1966, p. 238 ; GRÉMONT, 1971, p. 22 n° 18) puis surtout son édition par Neithard Bulst (il s'agit désormais du manuscrit de référence).

³ De son propre aveu [§ 13], Raoul Glaber dit avoir écrit la *Vita domni Willelmi* pour se racheter de ses fautes et d'avoir fui la colère de Guillaume en se réfugiant dans un monastère qui n'était pas soumis à son autorité.

⁴ Sur la transmission du texte, voir GOULLET & GAZEAU, 2008, p. 17-24.

⁵ Ce recueil, contenant les homélies sur les *Évangiles* de Grégoire le Grand, a été démembré et se trouve aujourd'hui dispersé dans trois manuscrits : mss. Paris, BnF, lat. 2253 + Paris, BnF, lat. 3776 + Paris, BnF, lat. 5390, fol. 222-235 (GRÉMONT, 1971, p. 22 n° 18 ; BRANCH, 1974, p. 94-95).

⁶ Il contient, à partir du fol. 35v et jusqu'au fol. 39v, les lectures à 12 leçons pour la célébration de saint Bénigne à la Toussaint.

⁷ Ces deux derniers feuillets comportent également d'autres textes rares en rapport avec saint Bénigne : une *Narratio* relative au sénateur Hilaire de Dijon et à sa femme Quieta (BHL 3884) et un autre texte non identifié.

dans le second tiers du XI^e siècle : on a en effet inséré à la fin du second cahier un binion destiné à recevoir l'office de saint Romain alors encore en usage à la cathédrale de Rouen (office I : *Exultant Maria*, fol. 41v-45v)¹. Un choix a priori surprenant puisqu'un tel office ne pouvait servir sous cette forme aux moines de Fécamp². Un sermon sur la *Vie de Saint-Taurin* a également été ajouté au fol. 46r-46v. L'ensemble a plus tard été réuni, avec d'autres pièces provenant du monastère de la Trinité de Fécamp, pour former les 6^{ème} et 7^{ème} cahiers du recueil composite Paris, BnF, lat. 1805. Ce livret, avant son remaniement, arriva vraisemblablement à Fécamp en même temps que Guillaume de Volpiano et ses moines venus de Saint-Bénigne de Dijon. Pourquoi les moines de Fécamp ont-ils délibérément introduit, dans ce *libellus* dédié à l'un des saints les plus importants de leur monastère, un office dont le nombre de leçons est incompatible avec celui en usage dans leur liturgie ? Nous savons que les éléments introduits dans ce livret servirent de matériaux lors de la composition de deux nouveaux offices : l'un à saint Romain (office II : *Presul sancte Romane*)³, l'autre à saint Taurin. Nous savons aussi que le second a été composé à Fécamp sous l'abbé Jean de Ravenne, après le rattachement de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux à l'abbaye de la Trinité⁴. Faut-il en déduire, de la même façon, que les moines de Fécamp furent amenés à composer l'office à saint Romain ?⁵ Je n'ai pas les compétences suffisantes en musicologie pour répondre à cette question, mais, lorsque ce dossier sera réouvert, je pense qu'il faudra tenir compte de l'existence surprenante à Fécamp de cet ancien office à saint Romain dans un petit livret originaire de Saint-Bénigne de Dijon particulièrement précieux pour les moines : à mon avis, les résultats acquis en 2003 par Olivier Diard lors de son étude sur les offices propres des diocèses d'Évreux et de Rouen méritent, sur ce point, d'être réexaminés à nouveaux frais⁶.

¹ Cet office est précédé de la lettre adressée par Gérard de Brogne à l'archevêque de Rouen Hugues (942-989), ouvrant la *Vie de Saint-Romain* (BHL 7312, fol. 41v). À sa suite, la liste (sans doute incomplète à la fin du fait de la rognure de la marge inférieure) des archevêques de Rouen depuis saint Mellon jusqu'à Guy (889-v. 910) a été ajoutée.

² Il s'agit en effet d'un office à 8 ou 9 leçons, donc à l'usage de chanoines et non de moines bénédictins (il aurait fallu l'étendre à 12 leçons), emprunté à la *Vita* composée par Gérard de Broche (BHL 7312) et utilisé à la cathédrale de Rouen sans doute depuis l'épiscopat de l'archevêque Hugues (942-989).

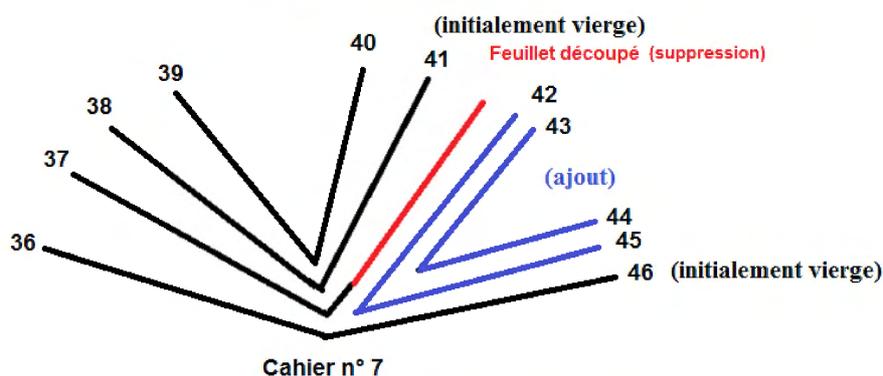
³ DIARD, 2003, p. 212-218. Sur l'usage de l'office I comme source de l'office II, voir *ibidem* p. 215 et 217 (notamment note n. 92).

⁴ *Ibidem*, 2003, p. 218-221.

⁵ Suivant cette hypothèse, il serait dès lors tentant de placer la composition de l'office II sous l'archevêque de Rouen Maurille (1054/5-1067), qui avait été moine à Fécamp : celui-ci aurait pu être le commanditaire de l'œuvre.

⁶ DIARD, 2003, p. 195-223, en particulier p. 210-223.

Contenu :
 Fol. 30r-40v : Passio, relevatio et translatio de saint Bénigne de Dijon.
 Fol. 41v-45v : ancien office de saint Romain de Rouen.
 Fol. 46r-46v : sermon sur saint Taurin d'Evreux.



**Remaniements du livret hagiographique
 formant les cahiers 6 et 7 du recueil composite Paris, BnF, lat. 1805**

Enfin, lors de mon enquête sur les annales normandes, j'ai pu constater que l'exemplaire des *Annales pascales de Fécamp* [F1], aujourd'hui perdu et qui constituait l'archétype de la presque totalité des annales épiscopales et monastiques normandes, était en fait une copie des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* (D) réalisée dans le premier quart du XI^e siècle (probablement entre 1001 et 1017)¹. Le ms. Dijon BM, 448, renfermant ces annales dijonnaises, s'avère donc un témoin précieux pour restituer le contenu primitif des *Annales pascales de Fécamp* (partie antérieure à l'année 1001).

Ces quelques exemples confirment l'existence d'une circulation bidirectionnelle de textes entre l'abbaye normande et l'abbaye bourguignonne au cours du XI^e siècle. Il semble néanmoins que la circulation se soit faite principalement depuis la maison mère, Saint-Bénigne, vers sa fille, Fécamp. Ces observations permettent également de prendre conscience, malgré la distance importante séparant ces deux monastères, de la valeur exceptionnelle des témoins conservés du fait d'une part de leur proximité avec les originaux perdus, d'autre part de la rareté des autres manuscrits anciens de ces mêmes œuvres à avoir survécu. Ce sont d'ailleurs souvent les seuls exemplaires subsistants nous transmettant l'état primitif de ces œuvres². Ainsi, la connaissance du fonds de Saint-Bénigne de Dijon permet d'enrichir celle que nous avons du fonds de la Trinité de Fécamp, et inversement. Ces deux fonds s'éclairent mutuellement.

¹ Cf. Volume II, Annexe n° 7, p. 176-212, en particulier p. 187-197

² La *Confessio theologica*, la *Confessio fidei* et le *libellus* de Jean de Fécamp furent en effet remaniés ou contaminés à partir des XII^e et XIII^e siècles. La tradition moderne de la *Vita domni Willelmi* est entachée d'une normalisation du latin qui affectait déjà le modèle utilisé par Sirmond.

2. Cluny (Saint-Pierre)¹

Malgré les nombreuses pertes et dispersions dont la bibliothèque de Cluny eut à souffrir à l'époque moderne, son contenu, ainsi que l'activité du *scriptorium* du monastère, sont relativement bien connus pour les X^e et XI^e siècles. La renommée remarquable dont jouit cette abbaye ainsi que sa place spéciale dans l'Occident chrétien, en tant que centre majeur de la réforme bénédictine et chef de file de l'*ecclesia cluniacensis*, expliquent l'intérêt constant que lui ont porté plusieurs générations d'érudits². Parmi les résultats les plus significatifs pour l'histoire du fonds des manuscrits médiévaux, il convient de citer les travaux successifs et décisifs menés depuis le XIX^e siècle par Léopold Delisle, André Wilmart, Meyer Schapiro, Jean Vezin, Pierre Gasnault, Monique-Cécile Garand ou encore Veronika von Büren. Pour la période qui nous intéresse, nous avons la chance de conserver une copie du catalogue élaboré sous l'abbatit d'Hugues de Semur (1049-1109), vraisemblablement autour des années 1080³, lequel fut cependant complété de quelques entrées complémentaires jusque vers le milieu du siècle suivant⁴. Ce catalogue recense au total 570 volumes, à l'exception des livres liturgiques⁵, et il témoigne de la richesse peu commune de cette bibliothèque au XI^e siècle, c'est-à-dire moins de deux cents ans après la fondation du monastère. Ce fonds considérable contenait bien sûr les œuvres majeures des quatre grands Pères de l'église, mais il renfermait aussi la grande majorité de leurs ouvrages secondaires. Les œuvres classiques et les

¹ BMMF n° 446-454 ; DELISLE, 1874, p. 459-481 ; DELISLE, 1884 ; WILMART, 1926 ; LESNE, 1938, p. 119-120 et 524-533 ; SCHAPIRO, 1964 ; VEZIN, 1967, p. 312-320 ; CDM-F, t. 6, 1968, p. XXXV ; GASNAULT, 1973, p. 209-219 ; VEZIN, 1976, p. 404-412 ; GARAND, 1977, p. 257-283 ; GARAND, 1978, p. 5-36 ; GARAND, 1979, p. 163-180 ; GARAND, 1985, p. 41-48 ; WISCHERMANN, 1988 ; VON BÜREN, 1990, p. 245-263 ; ANIEL, 1990, p. 265-281 ; VON BÜREN, 1992, p. 256-267 ; VON BÜREN, 1993, p. 127-165 ; ROSÉ, 2008, p. 238-243. Voir aussi la fiche Bibale sur ce fonds. Les manuscrits de la bibliothèque de Cluny conservés à la BnF ont été étudiés par Claudio Felisi, qui a brièvement présenté ce fonds dans le cadre du séminaire EPHE d'Anne-Marie Turcan-Verkerk en 2014.

² Encore récemment, en 2010, s'est tenu un colloque international s'intéressant aux origines de Cluny et à la place des moines dans la société au premier âge féodal. Les actes de ce colloque, publiés sous la direction de Dominique Iogna-Prat, Michel Lauwers, Florian Mazel et Isabelle Rosé, viennent de paraître en 2013.

³ La présence et la disposition dans ce catalogue des traités sur les controverses eucharistiques permettent de proposer cette datation à la suite des remarques déjà formulées par Veronika von Büren (BÜREN (VON), 1990, p. 247 et 251-252) : le traité carolingien *De corpore et sanguine Domini* de Paschase Radbert apparaît en deux exemplaires dans le corps primitif du catalogue (n° 234 et 272) ; tel est aussi le cas du traité de Lanfranc (n° 433), composé vers 1063 ; mais le *De corpore et sanguine Domini* de Guitmond d'Aversa (n° 565), écrit vers 1073-1075, et le texte de Jotsald de Saint-Oyen-de-Joux (n° 373) figurent pour leur part en fin de section, dans des parties correspondant vraisemblablement à des additions ; sans doute ces textes furent-ils acquis par les moines de Cluny après la finalisation de leur catalogue, mais alors que la controverse était encore vive, donc dans la seconde moitié des années 1070 voire au cours des années 1080. On remarquera que les méditations d'Anselme du Bec, composées alors qu'il était encore prieur dans les années 1060-1070, apparaissent elles aussi dans une section additionnelle (n° 423). Veronika von Büren date ce catalogue du dernier quart du XI^e siècle et propose même une datation dans les années 1090, ce qui reste tout à fait possible (BÜREN (VON), 1993, p. 127 et 158).

⁴ Attribué à l'abbatit d'Hugues III de Cluny (1158-1161) depuis les deux éditions de Delisle (DELISLE, 1874, p. 459-481 ; DELISLE, 1884, p. 337-373), ce catalogue a pu être restitué à l'abbatit d'Hugues I^{er} par Veronika von Büren (VON BÜREN, 1990, p. 245-263 ; *ibidem*, 1992, p. 256-267).

⁵ Une étude particulière des manuscrits liturgiques de Cluny (recensés pour l'occasion) a été faite par dom Wilmart dans une notice du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (t. III, col. 2074-2092).

recueils scolaires y étaient aussi très bien représentés. Les traités d'auteurs carolingiens étaient également présents en nombre. Les abbés Odon (927-942)¹ et Maïeul (948-994)² jouèrent un rôle essentiel pour la formation du fonds primitif. La bibliothèque continua cependant à s'enrichir d'un grand nombre de livres grâce à l'activité ininterrompue de son *scriptorium* au cours des abbatiats de leurs successeurs, Odilon (994-1049), Hugues (1049-1109), Ponce (1109-1122) et Pierre le Vénérable (1122-1156)³. Monique-Cécile Garand s'est attachée à étudier le travail de plusieurs scribes clunisiens à l'époque de la plus grande activité de l'atelier de copie, c'est-à-dire sous les abbés Maïeul, Odilon et Hugues. Elle est ainsi parvenue à identifier certains copistes, mais aussi à regrouper et à dater avec précision quelques-unes de leurs productions. Plusieurs scribes se démarquent par leur polyvalence : copistes de livres, ces moines étaient aussi des rédacteurs de chartes, ce qui a parfois permis, grâce aux souscriptions de notaires et aux formules de datation, de les connaître par leur nom et de dater avec précision leur période d'activité⁴.

Le catalogue du XI^e siècle est aujourd'hui d'autant plus précieux pour nous que le fonds de la bibliothèque de Cluny fut très exposé aux dispersions et aux destructions modernes, aussi bien lors

¹ On attribue généralement à Odon la responsabilité de la formation du fonds primitif : « nous savons par le moine Jean qu'il avait apporté de Tours en 908-909 une centaine de manuscrits à l'abbaye de Baume-les-Messieurs où il séjourna avant de s'installer définitivement à Cluny. Ces manuscrits ont dû servir à constituer le premier fond de la bibliothèque de Cluny, puisque, aujourd'hui encore, parmi les quelques manuscrits qui ont survécu à cette collection [...] plusieurs ont été copiés à Tours au IX^e siècle » (VEZIN, 1976, p. 410 ; l'auteur cite en note six volumes carolingiens d'origine tourangelle ayant appartenu à la bibliothèque de Cluny). Voir aussi ROSÉ, 2008, p. 238-243.

² Maïeul reçut la charge de bibliothécaire dès son arrivée à Cluny en 942 et il la conserva jusqu'à son association à l'abbatiate d'Aymard en 948. Il s'intéressa toute sa vie aux livres et à l'enrichissement de la bibliothèque de Cluny. « Disciple d'Antoine de l'Île-Barbe, il connaissait aussi bien le droit que les Écritures, les Pères de l'Église que les auteurs païens de l'Antiquité, grammairiens ou philosophes dont il citait volontiers ceux des écrits qui lui semblaient confirmer les vérités évangéliques » (GARAND, 1978, p. 5-6). Les liens de Maïeul avec le milieu lyonnais, où il fut formé, et les relations qu'il avait nouées avec l'Italie du nord au cours de ses nombreux déplacements expliquent vraisemblablement l'acquisition et la copie de textes présents dans ces régions au cours de son long abbatiat. L'abbaye de Cluny possédait en particulier plusieurs manuscrits liés à l'activité du diacre Florus de Lyon (VON BÜREN, 1993, p. 135).

³ GARAND, 1978, p. 5-36 ; GARAND, 1985, p. 41-48.

⁴ Ce travail a néanmoins fait l'objet de réserves et de nuances depuis les travaux menés sur les chartes originales de Cluny par Hartmut Atsma et Jean Vezin (ATSMA & VEZIN, 1997, p. 45-60) : il pourrait ainsi s'agir, dans certains cas, de noms des « notaires/chanceliers », qui ne tenaient pas eux-même la plume et dictaient les textes à copier à de simples exécutants. Les copistes de ces actes resteraient donc des anonymes. Le cas du scribe Garnier, nommé dans un colophon et dans plusieurs chartes, demeure néanmoins fort intéressant ; les documents où son nom apparaît ont tous été rédigés par la même main : dans ce cas au moins le notaire/chancelier et le scribe semblent ne faire qu'un. D'autres scribes, tel Hérیمان, n'ont jamais travaillé pour la chancellerie de l'abbaye de Cluny : ils étaient spécialisés dans la copie des livres. Il faudrait sans doute aussi consulter BARRET, Sébastien, *La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (X^e-XVIII^e siècle)*, Münster, 2004 (ce que je n'ai pas eu l'occasion de faire).

des Guerres de Religion¹ et de la Révolution² que du fait des nombreuses dilapidations opérées entre le XV^e et le XIX^e siècle³. Déjà très amoindrie, la bibliothèque comptait encore malgré tout près de 300 volumes médiévaux, manuscrits liturgiques compris, en 1800⁴. Mais elle fut alors victime de l'incurie administrative du XIX^e siècle et eut à subir de très nombreux vols⁵. Ainsi seuls 97 des 295 manuscrits médiévaux du fonds de Cluny inventoriés en 1800 (soit 32,88%) étaient encore présents dans la bibliothèque communale en 1881, au moment où cette collection fut acquise par la bibliothèque nationale⁶. Parmi ces manuscrits, seuls 38 volumes anciens avaient fait l'objet d'une description dans le catalogue d'Hugues de Semur (ils ne représentent que 6,66 % des 570 volumes mentionnés dans cet inventaire)⁷. Par d'autres biais, la bibliothèque nationale était cependant parvenue à entrer en possession d'autres manuscrits clunisiens dès avant 1868. Mais seuls deux

¹ L'abbaye fut pillée par les Huguenots en 1562, et nombre de livres périrent ou furent démembrés et volés à cette occasion, ce qui provoqua l'indignation du théologien protestant Théodore de Bèze (1519-1605) contre ses coreligionnaires. Plus tard, en 1710, dom Martène et dom Durand rapportent la tradition suivante : « Dans la bibliothèque on voit encore un assez bon nombre de manuscrits, beaux et anciens, mais qui ne font qu'une bien petite partie de ceux qui y étoient autrefois, dont on a encore le catalogue écrit il y a cinq ou six cents ans, sur de grandes tablettes qu'on ferme comme un livre. On dit que les Huguenots les ont emportés à Genève, et que c'est ce qui enrichit aujourd'hui la bibliothèque publique de cette ville ». La présence de plusieurs manuscrits au Vatican (fonds Regina latin, anciens fonds Petau), à Leyde (ancien fonds Vossius) et à Berne (bibliothèque de la bourgeoisie, ancien fonds Bongars) trahit cependant une dispersion autre, suivant un circuit par ailleurs bien connu, depuis la collection personnelle de Pierre Daniel d'Orléans via d'une part Jacques Bongars, d'autre part Paul et Alexandre Petau, Isaac Vossius et Christine de Suède (DELISLE, 1884, p. X-XI et XII ; VEZIN, 1967, p. 312 et 315).

² Plusieurs religieux emportèrent des livres lors de la suppression de la communauté en 1791, et ceux-ci furent alors dispersés et vendus (voir DELISLE, 1884, p. XIII). En 1798, l'abbaye de Cluny fut vendue et devint une École centrale. Les manuscrits restèrent sur place et furent confiés à la garde de Bauzon, le bibliothécaire de l'École centrale d'Autun, qui en dressa l'inventaire en 1800. Avec la suppression des écoles centrales, le fonds passa en 1802 à la commune de Cluny qui le déposa dans la bibliothèque publique nouvellement créée.

³ Dès le début du XV^e siècle les érudits commencent à s'intéresser aux richesses du fonds clunisien : en 1415 Le Pogge (Poggio Bracciolini), ayant appris la présence de plusieurs ouvrages de Cicéron, dont un recueil de sept discours parmi lesquels figurait le *Pro Murena*, parvint à s'approprier ce volume et à l'emporter à Florence. Ce manuscrit avait par chance fait l'objet de plusieurs copies avant sa perte (VEZIN, 1967, p. 313).

⁴ L'inventaire dressé par Bauzon à cette date décrit 295 manuscrits. Nous sommes loin des 570 volumes recensés dans le catalogue médiéval, auxquels s'ajoutaient les manuscrits liturgiques. C'est donc déjà au moins la moitié du fonds qui était perdue en 1800, sans compter toutes les acquisitions probables du XII^e siècle (je pense en particulier à Pierre le Vénéral) et des siècles suivants non reportées dans ce catalogue.

⁵ Le catalogue partiel dressé vers 1644/5 par dom Anselme Le Michel (éd. DELISLE, 1884, p. 383-393 : 108 cotes) et l'inventaire a priori complet mais de description fort sommaire établi par le bibliothécaire Bauzon en 1800 (an IX) permettent de se faire une idée des manuscrits encore conservés aux XVII^e et XVIII^e siècles et disparus lors des dilapidations, tant par vols que par ventes, qui affectèrent sérieusement la bibliothèque publique de la commune de Cluny au cours du XIX^e siècle. Sur les 295 manuscrits décrits par Bauzon, il n'en restait déjà plus que 225 en 1829 (d'après le témoignage de Buchon) et seulement 97 en 1881 ; au total 198 furent donc frauduleusement soustraits du dépôt de Cluny de 1800 à 1881 (selon Delisle). Ils disparurent la plupart du temps sans laisser de traces. Certains passèrent entre les mains de Guglielmo Libri (DELISLE, 1884, p. XV-XVIII et p. 387-404).

⁶ Après de nombreuses transactions et moyennant une indemnité de 20 000 francs, la ville de Cluny finit par céder à la Bibliothèque nationale ce qui subsistait du fonds de Cluny. La plupart des manuscrits clunisiens acquis à cette occasion furent intégrés dans les nouvelles acquisitions latine (n° 329-348, 1432-1504 et 2244-2281) et française (1267-1271 et 4283-4289) de la BnF. Parmi ces 140 volumes, seuls 97 correspondent à des manuscrits médiévaux (les 43 autres correspondent à des recueils modernes sur papier ou à des recueils de documents diplomatiques constitués au cours des XVI^e-XIX^e siècles). Léopold Delisle rédigea un catalogue du fonds publié en 1884.

⁷ Ceux-ci correspondent aux mss. Paris, BnF, nal 332, 340, 1437-1463, 1478, 1490-1491, 1493, 1496, 2247-2248 et 2253 et aux entrées n° 19, 25, 40, 53, 58, 81, 91-92, 95, 112, 123, 137, 141-142, 148, 158-159, 163, 193, 195, 197, 205-206, 222 ou 223, 229, 241, 267, 307, 341, 343, 376, 402, 431, 465 et 479 du catalogue d'Hugues de Cluny. Voir VEZIN, 1967, p. 314 n. 1.

d'entre eux purent être identifiés par Léopold Delisle comme correspondant à des entrées du catalogue médiéval¹. Deux nouvelles acquisitions par la BnF² ainsi que cinq autres rapprochements opérés dans ce même fonds³ permirent d'aboutir ultérieurement à sept nouvelles identifications. Plusieurs bibliothèques de province et d'Europe possèdent également quelques manuscrits d'origine ou de provenance clunisienne⁴ et une douzaine de ces volumes ont été rapprochés d'entrées du catalogue d'Hugues de Semur. À ce jour, 52 manuscrits et fragments correspondant à 49 entrées du catalogue du XI^e siècle ont pu être identifiés de façon sûre. À cela viennent s'ajouter 7 propositions d'identification supplémentaires, très probables sans être toutefois absolument certaines, ce qui offre, si nous les retenons malgré tout, un total de 59 manuscrits ou épaves correspondant à 56 des 570 entrées du catalogue médiéval (soit un peu moins de 10%)⁵. Ainsi, depuis les 42 correspondances établies par Delisle entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, seules 14 nouvelles identifications probables ou certaines ont pu être effectuées en plus d'un siècle, ce qui reste, il faut bien l'avouer, fort modeste comparativement aux efforts et à l'érudition investis tout au long de cette période. Au total, se sont malgré tout 158 manuscrits et fragments médiévaux provenant de Cluny qui ont été à ce jour identifiés, auxquels viennent s'ajouter 18 identifications probables. À l'heure de ce bilan, il est néanmoins remarquable qu'un grand nombre de ces manuscrits aient comme point commun de conserver leur reliure monastique clunisienne du XVII^e siècle, probablement reçue lors d'une campagne réalisée vers 1642⁶. Cette caractéristique constitue,

¹ Dans son inventaire de 1884, Delisle décrit 58 manuscrits de Cluny conservés dans le fonds latin et 2 autres dans le fonds français, tous entrés à la bibliothèque nationale avant 1868, donc indépendamment de l'acquisition du fonds de Cluny. Parmi ceux-ci, nombreux sont cependant les recueils modernes ou du bas Moyen Âge et seuls les mss. Paris, BnF, lat. 5071 et 9665 correspondent à des entrées du catalogue médiéval de Cluny (respectivement n° 22 et 20). Voir DELISLE, p. 405-407 ; VEZIN, 1967, p. 314 n. 1.

² Mss. Paris, BnF, nal 1548 et 2664 (respectivement entrées n° 21 et 24 du catalogue médiéval de Cluny).

³ Mss. Paris, BnF, nal 2450 et lat. 3779, 6288, 18064. La BnF possède aussi plusieurs manuscrits liturgiques et des cartulaires qui n'avaient pas été inventoriés dans le catalogue de saint Hugues de Cluny : mss. Paris, BnF, nal 329, 1497-1498, 2246, 2261-2262, 2390 et lat. 1087, 12601, 13875 et 15176 (sans compter l'abondante documentation provenant des archives du monastère).

⁴ Des manuscrits clunisiens sont ainsi conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, à la British Library de Londres, à la Bibliothèque nationale de Madrid, à la Bibliothèque apostolique Vaticane (fonds latins de la Reine et Ottob.), à la Bibliothèque universitaire de Leyde, à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, à la Bodleian Library d'Oxford, à la Bibliothèque palatine de Parme, dans les Bibliothèques municipales de Bourges, de Mâcon, de Saint-Étienne et de Saint-Victor-du-Rhins, etc. D'autres, autrefois conservés à Saint-Germain-des-Prés, sont passés en Russie lors de la Révolution par l'intermédiaire de Dubrowski. On peut en avoir un aperçu grâce à la base de données Bibale de l'IRHT.

⁵ Dans son compte-rendu de 1967, Jean Vezin rappelait que seulement quarante correspondances avaient pu être établies par Delisle dans son inventaire de 1884 et il fournissait divers renseignements permettant de compléter cette liste. En 1978, Monique-Cécile Garand estimait à « environ soixante-quatre éléments, [les] volumes complets ou fragments (parfois dispersés dans plusieurs recueils) qui subsistent du fonds antérieur au XIII^e siècle » (GARAND, 1978, p. 6). Tous ces éléments sont cependant loin d'être mentionnés dans le catalogue dressé dans la seconde moitié du XI^e siècle. Elle-même et Veronika von Büren ont depuis proposé quelques autres identifications (GARAND, 1979, p. 163 n. 1; BÜREN (VON), 1993, p. 127-165 et en particulier p. 164-165 pour la liste des manuscrits cités avec leur provenance).

⁶ Nous devons cette précieuse information à Claudio Felisi. Voici la très brève description qu'a donné Monique-Cécile Garand d'une reliure clunisienne en 1977 (GARAND, 1977, p. 2257) : reliure « en basane fauve marbré, avec au dos son titre en lettres d'or dans un cadre rectangulaire, comme les volumes issus directement de la bibliothèque de

à n'en pas douter, un précieux élément pour l'identification des volumes dispersés à partir de cette époque¹. Or ce critère de reconnaissance semble n'avoir encore été qu'assez peu exploité à ce jour. En théorie, le nombre de volumes identifiés comme ayant appartenu à la bibliothèque du XI^e siècle pourrait donc être amené à grossir dans les années à venir. En pratique, le fait d'une part que peu de conservateurs – qui sont les personnes les plus à même de croiser sans le savoir des manuscrits provenant de Cluny en parcourant les rayons de leurs magasins – soient formés à la reconnaissance spécifique des reliures clunisiennes, et d'autre part, qu'un grand nombre de ces volumes dorme sans doute toujours dans diverses collections privées et hors de France risque encore de retarder pour un temps les nouvelles identifications². La faible proportion d'attributions certaines obtenues depuis le début du XX^e siècle incite d'ailleurs à la prudence et ne joue guère, en définitive, en faveur des scénarii les plus optimistes³...

Il est intéressant de noter la présence, dans le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, d'une copie, réalisée par une main de la première moitié du XI^e siècle, du diplôme faisant don de l'abbaye de Romainmôtier à l'abbé Odon de Cluny (926-942) et à ses moines (14 juin 928/9)⁴. Cet acte, dont l'original était en possession des moines de Cluny et qui reprend des passages entiers de la charte de fondation de ce monastère, constitue une attestation aussi inattendue que manifeste de liens, directs ou indirects (via Guillaume de Volpiano ?) ayant uni Fécamp et Cluny au cours du XI^e siècle. La présence de Maïeul dans les calendriers de Fécamp (11 mai)⁵ et sa mention dans les litanies conservées dans les manuscrits liturgiques des XII^e et XIII^e siècles (voir l'annexe n° 9), confirme l'existence de liens entre Fécamp et Cluny, ainsi que la place particulière du grand abbé réformateur clunisien, maître de Guillaume de Volpiano, dans l'abbaye du Pays de Caux.

Dans le but d'étudier la circulation des textes entre Fécamp et Cluny, nous allons à présent nous intéresser aux œuvres hagiographiques relevant du sanctoral propre à chacun de ces deux monastères. L'un des principaux saints commémorés à Fécamp était Taurin, évêque d'Évreux. Or la présence de la *Vita* de ce saint est attestée à Cluny dès la seconde moitié du XI^e siècle grâce à une mention figurant dans l'ancien catalogue de cette maison⁶. Il s'agit à ma connaissance de la plus

Cluny ». Cette reliure constitue semble-t-il le moyen de plus aisé pour identifier du premier coup d'œil un volume susceptible de provenir de ce fonds et l'ayant quitté après le milieu du XVII^e siècle.

¹ En particulier ceux inventoriés par Anselme Le Michel ou/et par Bauzon et non encore identifiés à ce jour.

² Il pourrait être intéressant de rédiger une fiche signalétique de ces reliures clunisiennes, accompagnée de photographies. Celle-ci pourrait ensuite être traduite dans différentes langues (anglais, allemand, italien, espagnol) puis être transmise à tous les lieux de conservation de manuscrits médiévaux. Une diffusion via le bulletin du bibliophile ou par d'autres biais mériterait également d'être envisagée. La base de données Bibale, de l'IRHT, pourra d'ailleurs jouer ce rôle.

³ Notons que les auteurs des catalogues des manuscrits datés (CMD-F), qui ont travaillé sur de nombreux fonds de la BnF et des bibliothèques publiques de province, ne paraissent pas avoir identifié de nouveaux témoins de manuscrits clunisiens sur la base de ces reliures.

⁴ BLOCHE, 2012, n° 1. Voir aussi ROSÉ, 2008, p. 632.

⁵ CHADD, 2002, p. 770.

⁶ Une vie de saint Taurin d'Évreux apparaît en effet à l'entrée n° 272 du catalogue de Cluny, parmi les premiers textes

ancienne mention relative à la réception de ce texte en Bourgogne. Cette inscription n'est cependant pas suffisante pour prouver le fait que l'exemplaire clunisien ait été directement copié sur un modèle fécampois : d'une part la vie composée par le pseudo-Deodat (BHL 7990) n'est pas fécampoise et a été écrite dès l'époque carolingienne, vraisemblablement à Évreux¹ ; d'autre part, le volume décrit dans ce catalogue n'a pas été retrouvé et il est donc impossible de vérifier si la tradition clunisienne du texte dépendait directement ou non de celle de Fécamp. Notre ultime recours est donc de nous intéresser aux plus anciens témoins subsistants de cette *Vita* (BHL 7990), c'est-à-dire aux quatorze manuscrits copiés entre la fin du X^e et la fin du XII^e siècle ayant été signalés par les Bollandistes et les répertoires de textes hagiographiques. On constate dès lors qu'ils se répartissent équitablement entre deux régions bien distinctes² : un premier groupe réunit des manuscrits du diocèse de Rouen et de ses marges, qui correspondent à sept de nos plus anciens témoins conservés, copiés entre la fin du X^e et le premier tiers du XII^e siècle ; un second groupe rassemble sept exemplaires bourguignons datant de la fin du XI^e à la fin du XII^e siècle. Globalement, les manuscrits normands sont donc antérieurs aux exemplaires bourguignons, ce qui permet de supposer une diffusion du texte depuis la Normandie vers la Bourgogne. Ce phénomène n'aurait d'ailleurs rien de surprenant puisque saint Taurin est considéré comme l'évangéliste d'Évreux, dont il fut l'évêque entre 350 et 411 environ. Il a donc logiquement été commémoré d'abord dans la partie de la Neustrie correspondant à la future Normandie avant de connaître plus tard un certain succès en Bourgogne. Pour ce qui est du groupe de manuscrits normands, la place occupée par Fécamp en tant qu'ancien possesseur et diffuseur du texte mérite d'être soulignée : cette abbaye, détentrice de reliques du saint, a en effet possédé à elle seule quatre témoins anciens de la *Vita*³ et son *scriptorium* a également produit un cinquième exemplaire pour la communauté voisine de Jumièges entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle⁴. Le plus intéressant de ces cinq témoins fécampois semble correspondre à l'archétype du groupe : il s'agit du ms. Paris, BnF, lat. 989, un recueil composite réunissant diverses pièces copiées par le *scriptorium* de Fécamp au cours du XI^e siècle, dont un *libellus* dédié exclusivement à la

de la première colonne de la deuxième tablette recto : il s'agit donc d'une entrée inscrite de première main et non d'une addition postérieure.

¹ Ce texte aurait été composé au milieu du IX^e siècle, donc bien avant le rattachement de l'abbaye de Saint-Taurin à Fécamp en 1035 et le développement d'un culte important au saint évêque d'Évreux dans le monastère du Pays de Caux à partir du second tiers du XI^e siècle. Il ne s'agit donc pas d'une production fécampoise et sa réception à Cluny aurait pu se faire par d'autres canaux de transmission, dès avant le XI^e siècle.

² Signalons toutefois que nous avons exclu de notre enquête le ms. Naples, BN, codex XV. AA. 13, datant du XII^e ou du XIII^e siècle mais dont nous ne connaissons pas le lieu d'origine. Ce légendier *per circulum anni*, couvrant les mois d'avril à septembre, a cependant appartenu au monastère Olivétain de Naples, où il fut abondamment utilisé par les Bollandistes du fait de ses traditions textuelles indépendantes. Il contient des textes se rattachant à l'Italie centrale, mais aussi à la Normandie et à la Calabre ; selon les spécialistes, ce légendier semble être une compilation de première main confectionnée par un Normand ayant œuvré dans le sud ou dans le centre de l'Italie.

³ Il s'agit des mss. Paris, BnF, lat. 989 (Fécamp, XI^{2/4}), Rouen, BM, 1400 [U. 3] (Fécamp, XI^{3/4}), Rouen, BM, 1388 [U. 32] (Fécamp, XI^{2/2}) et Rouen, BM, 1404 [U. 20] (Fécamp, XII^{1/2}).

⁴ Ms. Rouen, BM, 1382 [U. 109], origine : Fécamp, possesseur médiéval : Jumièges, XI^e-XII^e s. (voir l'annexe n° 10).

mémoire de l'évêque d'Évreux¹. Outre la *Vita sancti Taurini*, également transmise par les quatre autres exemplaires dont il vient d'être question, ce *libellus* renferme aussi des textes plus rares relatifs à ce saint. Il s'agit d'ailleurs du plus ancien témoin conservé de ces textes, à savoir la version « fécampoise » de l'*Inventio* et des *Miracula* (BHL 7992) ainsi que deux sermons sur ce saint, qui ne sont en réalité que des copies de sermons d'Alcuin et de Milon de Saint-Amand dont le nom des bénéficiaires a été remplacé². Ce précieux *libellus*, vraisemblablement copié dans le premier tiers du XI^e siècle, ne semble pas avoir été copié par le *scriptorium* de Fécamp, qui n'a acquis des reliques de saint Taurin que vers 1034/5, au moment du rattachement de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux à celle de la Trinité de Fécamp. Nous avons donc probablement affaire à un livret qui était en possession des moines de Saint-Taurin au début du XI^e siècle et qui parvint à Fécamp seulement au moment où cette abbaye est parvenue à acquérir les reliques de l'évêque d'Évreux. Ce livret était utilisé chaque année, le jour de la saint Taurin (11 août), pour la lecture au réfectoire³. Le sixième exemplaire normand connu n'est pas fécampois : son origine et sa provenance médiévales précises restent à ce jour indéterminées. Dépourvu de marques de possession, ce manuscrit fut vraisemblablement acquis par les moines mauristes de Saint-Germain-des-Prés seulement au cours du XVII^e siècle. Il fut relié à cette époque avec des fragments d'autres origines pour former un recueil factice⁴. Ce témoin est cependant d'une grande valeur, car il s'agit du plus ancien exemplaire conservé de la *Vita*. Datant de la fin du X^e siècle, il transmet également une tradition ancienne de l'*Inventio* et des *Miracula* de saint Taurin (BHL 7993), différente de celle qui sera diffusée depuis Fécamp à partir du milieu du siècle suivant (BHL 7992) ; il est d'ailleurs le seul témoin connu à conserver cette tradition « pré-fécampoise »⁵. Du fait de son contenu, nous pensons qu'il pourrait

¹ Au sujet de ce recueil composite et des trois livrets qu'il contient, voir POULIN, 2006, p. 116 et 151.

² Le *libellus* dédié à saint Taurin se trouve aux fol. 8-40 du ms. Paris, BnF, lat. 989. Voici la manière dont il se compose (POULIN, 2006, p. 151 ; POULIN, 2013, p. 665-697) : la *Vita sancti Taurini* (fol. 8r-24v = BHL 7990), l'*Inventio* et les *Miracula* (fol. 24v-30r = BHL 7992), un premier sermon à l'usage de la fête de saint Taurin, qui n'est en fait qu'une reprise du sermon d'Alcuin sur saint Willibrord avec le remplacement nom de ce dernier saint par celui de Taurin (fol. 30v-34r = BHL 8937 avec substitution du nom du bénéficiaire), et un second sermon, qui est cette fois une reprise de celui de Milon sur saint Amand, par substitution du nom de ce dernier saint avec celui de saint Taurin (fol. 34v-40r = BHL 341b avec remplacement du nom du bénéficiaire).

³ GRÉMONT, 1971, p. 11 et 28 n° 37. Le *libellus* circulait encore de façon indépendante à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle, comme le montrent d'une part le second catalogue de la bibliothèque de Fécamp, d'autre part le texte des *lectiones ad prandium* conservé dans l'ordinaire de l'abbaye. La présence de *lectiones* (12 leçons) dans le ms. Paris, BnF, lat. 989 permet l'identification du texte mentionné dans les *Lectiones ad prandium* avec ce témoin fécampois. La confection de ce recueil composite trahit la volonté de réunir, au plus tôt au cours du XIII^e siècle, et plus vraisemblablement au XV^e siècle (plusieurs recueils composites furent en effet confectionnés à Fécamp à cette époque), des pièces contemporaines remontant aux origines de la fondation, c'est-à-dire aux abbatiats de Guillaume de Volpiano et de Jean de Fécamp.

⁴ Il s'agit du recueil factice Paris, BnF, lat. 13345, constitué d'au moins cinq unités codicologiques : partie 1, fol. 1-32, XI^e-XII^e siècle (origine inconnue) ; partie 2 : fol. 33-72, XII^e siècle (origine : Saint-Pierre de Rebaïs) ; partie 3 : fol. 73-87, XII^e siècle (origine inconnue) ; partie 4 : fol. 88-215, fin X^e-début XI^e siècle (origine inconnue) ; partie 5 : fol. 216-221, XII^e siècle (origine : Saint-Pierre de Rebaïs). Cf. DOLBEAU, 1979, p. 226-227. La partie 3, qui contient la *Vita* et la *translatio* des saints Savinien et Potentien avec des *lectio*, a de bonnes chances de provenir de Sens. L'unité codicologique qui nous intéresse ici correspond à la partie 4.

⁵ Il serait assurément intéressant d'étudier dans le détail en quoi cette version ancienne diffère de celle adoptée par

s'agir d'un manuscrit originaire de Saint-Ouen de Rouen¹. Suivant cette hypothèse, il remonterait donc à l'abbatiate d'Hildebart (av. 975-1006) et serait dans ce cas l'une des plus anciennes productions du *scriptorium* de Saint-Ouen, ce qui nécessite assurément de mener une enquête plus poussée, en travaillant directement sur l'original, que nous n'avons pu entreprendre ici. Les indices sont néanmoins fragiles, et avant qu'une telle étude puisse être menée, il convient de rester extrêmement prudent aussi bien sur l'origine que sur la provenance médiévale de cet exemplaire. Quoi qu'il en soit, outre ces six exemplaires normands anciens, il convient de signaler l'existence d'un autre témoin provenant cette fois d'un établissement situé hors de Normandie, mais voisin des diocèses de Rouen et d'Évreux : ce manuscrit provient de la cathédrale de Chartres, qui possédait, comme Évreux et Fécamp, quelques reliques du saint². Cet exemplaire, datant de la seconde moitié du XI^e siècle, transmet la même tradition de l'*Inventio* et des *Miracula* que celle diffusée par les moines de Fécamp. Tous les autres exemplaires antérieurs au XIII^e siècle proviennent de Bourgogne. L'un d'eux, le plus ancien, date de la fin du XI^e siècle. Il appartenait à Cluny sans pour autant correspondre à l'entrée du catalogue évoquée plus haut³. Les autres manuscrits bourguignons sont tous des témoins du *Grand légendier de Bourgogne* ou du *Liber de Natalitiis* cistercien qui en dépend⁴. Ils dérivent donc d'archétypes élaborés au début du XII^e siècle à Saint-Bénigne de Dijon et à Cîteaux. Le plus ancien exemplaire conservé de cette famille de légendiers provient d'ailleurs de Saint-Bénigne. Or tous ces témoins bourguignons, qui relèvent d'une même famille, nous transmettent la tradition « fécampoise » de l'*Inventio* et des *Miracula* (BHL 7992). Ces témoins prouvent donc la transmission de la *Vita*, de l'*Inventio* et des *Miracula* depuis Fécamp vers la Bourgogne, et le ms. Paris, BnF, lat. 989, fol. 8-40 pourrait bien être, là encore, l'archétype de cette famille. Reste à savoir si cela se fit par l'intermédiaire de Cluny ou de Saint-Bénigne de Dijon, qui

Fécamp dans le second quart du XI^e siècle et qui va devenir la version officiellement retenue à partir de cette époque tant en Normandie qu'en Bourgogne.

¹ Le recueil comporte en effet sept vies de saints, dont trois ont un caractère normand très marqué : ces textes concernent l'évêque Godard/Gildard de Rouen (fol. 142r-150r = BHL 3539-3540), l'évêque Taurin d'Évreux (fol. 185r-198r = BHL 7990 et 7993) et l'abbé Philibert de Jumièges (fol. 200v-215v = BHL 6805). Ce manuscrit contient en outre la vie de saint Denis (fol. 88v-116v = BHL 2174-2176). Or nous savons que l'archevêque Hugues de Rouen, qui dirigeait l'abbaye de Saint-Ouen avant de la faire réformer par Hildebart, était un ancien moine de Saint-Denis, ce qui pourrait expliquer la présence de cette *Vita* à Saint-Ouen et les liens entre les deux monastères à cette époque. Il contient également la vie de saint Médard (fol. 131v-142r = BHL 5864-5865), dont les reliques étaient conservées avec celles de son frère jumeau Godard/Gildard à Saint-Médard de Soissons depuis le milieu du IX^e siècle. Or nous verrons que les moines de Saint-Ouen avaient trouvé refuge près de Soissons au IX^e siècle et qu'ils étaient en relation avec les moines de Saint-Médard au moins depuis cette époque.

² Ms. Chartres, BM, 193 (507), Cathédrale de Chartres, XI^e²². Située sur l'Eure, Chartres n'est qu'à 80 km d'Évreux, où se trouve l'abbaye de Saint-Taurin. Le trésor de la cathédrale contenait des reliques de l'évêque d'Évreux : selon une tradition ancienne, elles auraient été acquises sous l'abbé Fulbert, en 1024, donc dès avant le rattachement de l'abbaye de Saint-Taurin à Fécamp.

³ Ms. Paris, BnF, nal 2261, Cluny, XI^e^{ex}. Cf. CMD-F, t. 4, 1981, p. 241.

⁴ Ms. Montpellier, Fac. méd., H 30 (Saint-Bénigne de Dijon, v. 1120-1130), ms. Montpellier, Fac. méd., H 1, t. 4 (Clairvaux, XII^e²²), ms. Paris, BnF, lat. 16734 (Chaâlîs, XII^e^{ex}), ms. Charleville, BM, 214 (Mont-Dieu, XII^e-XIII^e s.), ms. Paris, BnF, lat. 17005 (Le Val ?, XII^e-XIII^e s.). À ce sujet, voir DOLBEAU, 1976, p. 143-195 ; DOLBEAU, 1984, p. 263-296.

sont à la fois les deux seules abbayes bourguignonnes étroitement associées à Fécamp vers 1100 et celles ayant le plus précocement possédé ces différents textes. La présence ancienne de la *Vita* dans le catalogue de Cluny et la possession par Cluny du plus ancien témoin bourguignon conservé incitent à privilégier la piste clunisienne. La réception primitive de ces textes à Cluny s'explique d'ailleurs historiquement du fait de la présence de reliques de saint Taurin dans ce monastère. En effet, d'après l'*Historia translationis sancti Taurini ad castrum Laudosum et inde ad coenobium Gigniacense* (BHL 7995) composée vers 1158 – sans doute à partir de sources écrites et orales plus anciennes –, les moines de Saint-Taurin d'Évreux auraient trouvé refuge en Auvergne (à Lezoux, près de Clermont-Ferrand) puis en Bourgogne (à Saint-Pierre de Gigny, fondé par Bernon) avec les reliques de leur saint patron lors d'un exil entrepris dans le dernier quart du IX^e siècle¹. En remerciement de la longue hospitalité dont ils bénéficièrent à Gigny, ils auraient laissé à leurs hôtes une partie des reliques de saint Taurin. Or, quelques années avant 1076, l'abbaye de Gigny entra dans la dépendance de Cluny et devint l'un de ses nombreux prieurés². La maison-mère acquit alors quelques fragments des reliques de saint Taurin. Cette situation pourrait avoir poussé les moines de Cluny à se procurer dès cette époque la *Vita*, l'*Inventio* et les *Miracula* de l'évêque d'Évreux. Et l'abbaye de Fécamp, avec laquelle les moines clunisiens étaient spirituellement associés, demeurait à n'en pas douter l'établissement le mieux placé pour leur fournir la tradition hagiographique dont ils avaient alors besoin. En résumé, nous aurions une diffusion de la *Vita*, de l'*Inventio* et des *Miracula* présents dans le *libellus* de Fécamp (BHL 7990 et 7992) depuis l'abbaye normande vers Cluny au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, puis de là à Saint-Bénigne de Dijon, vraisemblablement sous l'abbatiat de Jarenton (1077-1113)³, ce qui expliquerait l'entrée de ces textes dans le *Grand légendier de Bourgogne* puis dans le *Liber de Natalitiis* cistercien au cours du XII^e siècle. On observe ainsi qu'au cours du XI^e siècle, les textes commémorant Taurin s'étaient exclusivement transmis – si l'on excepte le cas particulier de Jumièges – au sein d'établissements détenteurs des reliques de ce saint, à savoir Évreux, Fécamp, Chartres et Cluny ; avec l'apparition des grands légendiers *per circulum anni*, une diffusion plus large est ensuite apparue, à partir du XII^e siècle, dans des établissements bourguignons et cisterciens qui n'étaient pas personnellement détenteurs de ces reliques.

Les influences hagiographiques clunisiennes s'observent surtout dans deux recueils fécampois⁴.

¹ Sur cette source, voir PLANAVERGNE, 2005, p. 37 et 42. Selon Jacques le Maho, avant de trouver refuge à Lezoux, la communauté aurait pu s'installer un temps à Luzarches en Parisis (LE MAHO, 2001, p. 57).

² POECK, 1998, p. 79 et 134-135 n° 52.

³ Les liens de l'abbé Jarenton de Saint-Bénigne de Dijon avec Cluny sous l'abbé Hugues (1049-1109) sont bien connus : Jarenton avait été le disciple d'Hugues de Cluny avant de venir moine de la Chaise-Dieu puis abbé de Saint-Bénigne.

⁴ Dominique Iogna-Prat a attiré l'attention sur ces deux recueils, qui contiennent les *Vitae sancti Odilonis* de Jotsald et de Pierre Damien : il s'agit d'un cas unique, en dehors de Cluny, de la possession attestée dans un même

Le plus ancien est le ms. Rouen, BM, 1400 (U. 3), un recueil de vies de saints entièrement copié à Fécamp par un scribe anonyme ayant opéré dans la seconde moitié du XI^e siècle, vraisemblablement dans la deuxième moitié de l'abbatit de Jean de Ravenne (1028-1078), voire au tout début de celui de son successeur, Guillaume de Rots (1078-1107)¹. Désigné dans les *Lectiones ad prandium* comme *Passionarium magnum*, ce passionnaire fut confectionné afin de servir toute l'année pour la lecture au réfectoire, et son usage médiéval intensif explique en partie son état de conservation fragmentaire actuel². Il contient, aux folios 21v-25r, deux textes sur l'abbé Odilon de Cluny : une *Vita sancti Odilonis* (BHL 6281) ainsi qu'un court extrait du *Planctus de transitu domni Odilonis* (BHL 6283f, vers 50 à 56)³. Ces deux œuvres furent composées vers 1051/2 par Jotsald, qui fut le disciple d'Odilon à Cluny avant de devenir abbé de Saint-Oyend (1040/3-1052/4), dans le Jura⁴. Les quelques vers tirés du *planctus* n'ont été retenus par les moines de Fécamp que parce qu'ils associent la mémoire d'Odilon à celle de leur premier abbé, Guillaume de Volpiano, et qu'ils rappellent au passage la mémoire de leur maître, saint Maïeul⁵. La présence de cet extrait suggère

établissement de ces deux vies d'Odilon (IOGNA-PRAT, 1992, p. 96).

¹ Seul un *terminus a quo* peut être précisément fixé : il correspond à la date de décès d'Odilon au 01/01/1049, ou, plus exactement, à la date de la composition des textes par Jotsald, vers 1051/2. Odilon fut canonisé en 1063, ce qui a favorisé la circulation, à partir de cette époque, de la *Vita* de Pierre Damien, diffusée depuis Cluny, au détriment, semble-t-il, de celle de Jotsald, transmise depuis Saint-Oyend et Cluny. Le *terminus ad quem* du manuscrit de Fécamp est plus difficile à établir. Seules la paléographie, la codicologie et la décoration permettent de fixer approximativement la période de copie. L'analyse de l'écriture oriente vers la seconde moitié du XI^e siècle. La présence d'initiales à bordures filigranées et de lettres à panse rubriquée (alternance de vert et de rouge) en début de chapitre ou pour mettre en valeur les initiales de début de phrase suggère une production sous l'abbé Jean entre 1051/2 et 1078 : il s'agit en effet de pratiques courantes dans les productions fécamptoises du troisième quart du XI^e siècle. Néanmoins, celles-ci ont pu se prolonger jusque dans les années 1080. Johannes Staub date ce manuscrit de la fin du XI^e siècle (STAUB, 1999, p. 90-91).

² GRÉMONT, 1971, p. 25-26 n° 33. Outre son usage intensif au réfectoire, ce volume a probablement aussi souffert de mutilations subies entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle par des mains indécrites s'étant emparées des feuillets comportant les plus belles lettres ornées qui se trouvaient en début de *Vitae*. Dom Grémont est parvenu à restituer les nombreuses lacunes de ce recueil grâce aux descriptions fournies dans les *lectiones ad prandium*. Cette reconstitution se révèle d'une très grande utilité pour l'historien de Fécamp.

³ Sur ces textes, voir IOGNA-PRAT, 1992, p. 90-93 ; STAUB, 1999 ; GOULLET, 1996, p. 187-210.

⁴ Sur Jotsald, voir STAUB, 1999, p. 11-31 ; GOULLET, 1996, p. 190-191. À la suite de Jean Mabillon, il faut peut-être identifier Jotsald au secrétaire-archiviste de Cluny homonyme. Jotsald est vraisemblablement l'auteur de plusieurs œuvres aujourd'hui perdues, attestées dans le catalogue de Cluny dressé dans la seconde moitié du XI^e siècle (DELISLE, 1884, p. 360-361 et 363) : un pamphlet contre Bérenger de Tours composé dans le contexte de la controverse eucharistique (entrée n° 373 : *Volumen in quo continentur congregationes orationum de gradibus contemplationis, de inuocanda gratia Spiritus sancti, et alie quamplures ac dicta Jodreldi/Jodzaldi (sic. Jotsaldi) catholici contra Berengarium hereticum [...]*) et des éloges sur les saints pères (entrée n° 413 : *Volumen in quo continetur laus Jotsaldi monachi de sanctis patribus, et quedam sermocinatio pulchra*). Monique Goulet conclut : « si toutes ces occurrences du nom de Jotsald désignent bien un seul et même personnage, il s'agit alors d'un moine extrêmement cultivé, qui aurait joué un rôle important au sein de l'abbaye [de Cluny. Or] c'est bien ce que confirme la qualité littéraire de son œuvre hagiographique ». Voir aussi IOGNA-PRAT, 1992, p. 90 n. 61. Sur ses dates d'abbatit, voir IOGNA-PRAT, 2002, p. 310.

⁵ En voici la traduction : « Le seigneur Guillaume a quitté cette terre ce même jour : Aux kalendes du même mois disparut à son tour Guillaume/Le grand, le père des moines de Dijon./Tous deux furent moines de saint Maïeul,/Vécurent en même temps, le cœur pur,/Unis par une pareille foi, amis de la piété véritable./Leur fidélité au Christ les consacra tous deux ; ils eurent même retraite./Semblable gloire et reçoivent même couronne » (GOULLET, 1996, vers n° 50-56 p. 192 (éd.) et p. 195 (trad.), commentaire p. 200 et 202-203. Cf. CMD-F, t. 7, 1984, p. 327). Il n'est pas impossible que Jean de Fécamp ait pris connaissance des textes de Jotsald lorsqu'il fut abbé de Saint-Bénigne de Dijon, entre 1052 et 1054 : nous avons vu, lors de l'enquête n° 1, que ses liens avec Jotsald, ancien

que le modèle du manuscrit de Fécamp (β) contenait l'intégralité des textes composés par Jotsald sur Odilon, mais que le copiste n'a volontairement retenu que la partie qui l'intéressait, c'est-à-dire la seule *Vita* (livre I) sans les miracles (livres II et III) et les lamentations finales, constituées d'un *Planctus* et d'un *ritmus*. De ces deux dernières œuvres, il n'a en effet retenu que les six vers intéressant directement la mémoire de sa communauté. Or cette *Vita*, et surtout ces deux lamentations, connurent une diffusion très restreinte, se cantonnant presque exclusivement à des établissements spirituellement liés à Cluny et à Saint-Oyend aux XI^e et XII^e siècles¹. En ne tenant compte que des manuscrits médiévaux, seuls sept témoins de la *Vita* (parmi lesquels quatre transmettent aussi les *Miracula* et deux contiennent également le *Planctus* et le *ritmus*) ont été à ce jour repérés par Monique Goulet² et Johannes Staub, les récents éditeurs de ces textes³. L'étude de la tradition des œuvres hagiographiques de Jotsald révèle par ailleurs que la circulation primitive des manuscrits s'est principalement opérée entre quatre lieux relativement éloignés les uns des autres : Saint-Oyend de Joux, c'est-à-dire Saint-Claude du Jura (lieu de composition), Cluny (lieu de réception et de remaniement des textes), Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (centre détenteur des

moine de Cluny et disciple d'Odilon puis abbé de Saint-Oyend de Joux (1040/3-1052/4), pourraient expliquer l'établissement d'une association spirituelle entre Fécamp et Saint-Oyend dès cette époque. Notons au passage que la *Confessio fidei* de Jean de Fécamp était peut-être connue à Cluny dès la seconde moitié du XI^e siècle, dans un volume renfermant aussi le pamphlet perdu de Jotsald contre Bérenger de Tours (voir l'entrée n° 373 du catalogue de Cluny, citée dans la note précédente, et que je propose de traduire ainsi : « Volume qui contient un ensemble de prières sur les degrés de contemplation, sur l'invocation de la grâce du saint Esprit et beaucoup d'autres, ainsi que les *dicta* de Jotsald le catholique contre Bérenger l'hérétique [...] »). La description du début de ce volume pourrait correspondre aux prières mystiques et contemplatives de Jean, composée au début des années 1050 (l'identification proposée reste néanmoins du domaine de l'hypothèse, car la description, sans nom d'auteur, reste beaucoup trop vague).

- ¹ Nous pouvons en effet considérer que la diffusion primitive s'est restreinte à un milieu spirituel dont les membres appartenaient à la fois au réseau de confraternité clunisien et au réseau de confraternité de Saint-Oyend, auxquels se rattachait Jotsald du fait de sa carrière monastique.
- ² Jotsald a en fait composé deux lamentations funéraires, transmises l'une à la suite de l'autre dans les mss. Paris, BnF, lat. 2627 (= M) et lat. 18304 (= C₁ ; sur ces deux manuscrits, voir la note suivante) : un *Planctus de transitu domni Odilonis abbatis Cluniacensis* (poème en 145 hexamètres dactyliques, très riche sur le plan littéraire et sans doute destiné à la lecture publique) et un *Ritmus de eodem patre* (poésie rythmique en 112 vers, accompagnée de notations musicales, ce qui l'apparente au genre de la chanson). Édition, traduction et étude littéraire de ces deux textes dans GOULLET, 1996, p. 187-210.
- ³ STAUB, 1999, p. 68-124. À une exception près, ces manuscrits médiévaux datent exclusivement des XI^e et XII^e siècles. Si nous reprenons la classification et les signes utilisés par Johannes Staub, le dernier éditeur du texte, nous avons la répartition suivante. Famille dérivant d'un archétype α (version remaniée à Cluny) : C = ms. Paris, BnF, lat. 5296C, fol. 64r-97v (Cluny, XI^{es}) et M = ms. Paris, BnF, lat. 2627, fol. 18v-53r (Moissac, dépendance de Cluny, XI^e-XII^e s.). Famille dérivant d'un archétype β : F = ms. Rouen, BM, 1400 [U.3] (Fécamp, XI^{2/2}), C₂ = ms. Paris, Arsenal, 162 (Saint-Arnoul-de-Crépy-en-Valois, prieuré de Cluny, XII^{2/2}) et T = ms. Paris, BnF, lat. 9741 (Saint-Maximin de Trèves, XIII^{1/2}). Famille dérivant du ms. C₁ (version complète : livres I, II et III) = ms. Paris, BnF, lat. 18304, fol. 73r-129v (Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois puis Saint-Martin-des-Champ, prieurés clunisiens, XI^{2/2} ; voir POULIN, 2006, p. 119) : C₁' ; ms. Paris, BnF, lat. 13769, fol. 34r-49r (origine incertaine, puis Saint-Germain-des-Prés et enfin Saint-Maur-des-Fossés, XII^{2/2} ; cf. IOGNA-PRAT, 1988, p. 86). Les mss. C₁ et M transmettent intégralement le *Planctus de transitu* de Jotsald (BHL 6283f ; voir la note précédente), tandis que F en donne un court extrait. Les archétypes α et β le contenaient donc également. Il existe plusieurs copies modernes de la *Vita*, dont la plus intéressante est la copie D = ms. Paris, BnF, lat. 942 (Duchesne, XVII^{1/2}), probablement copiée directement sur l'original.

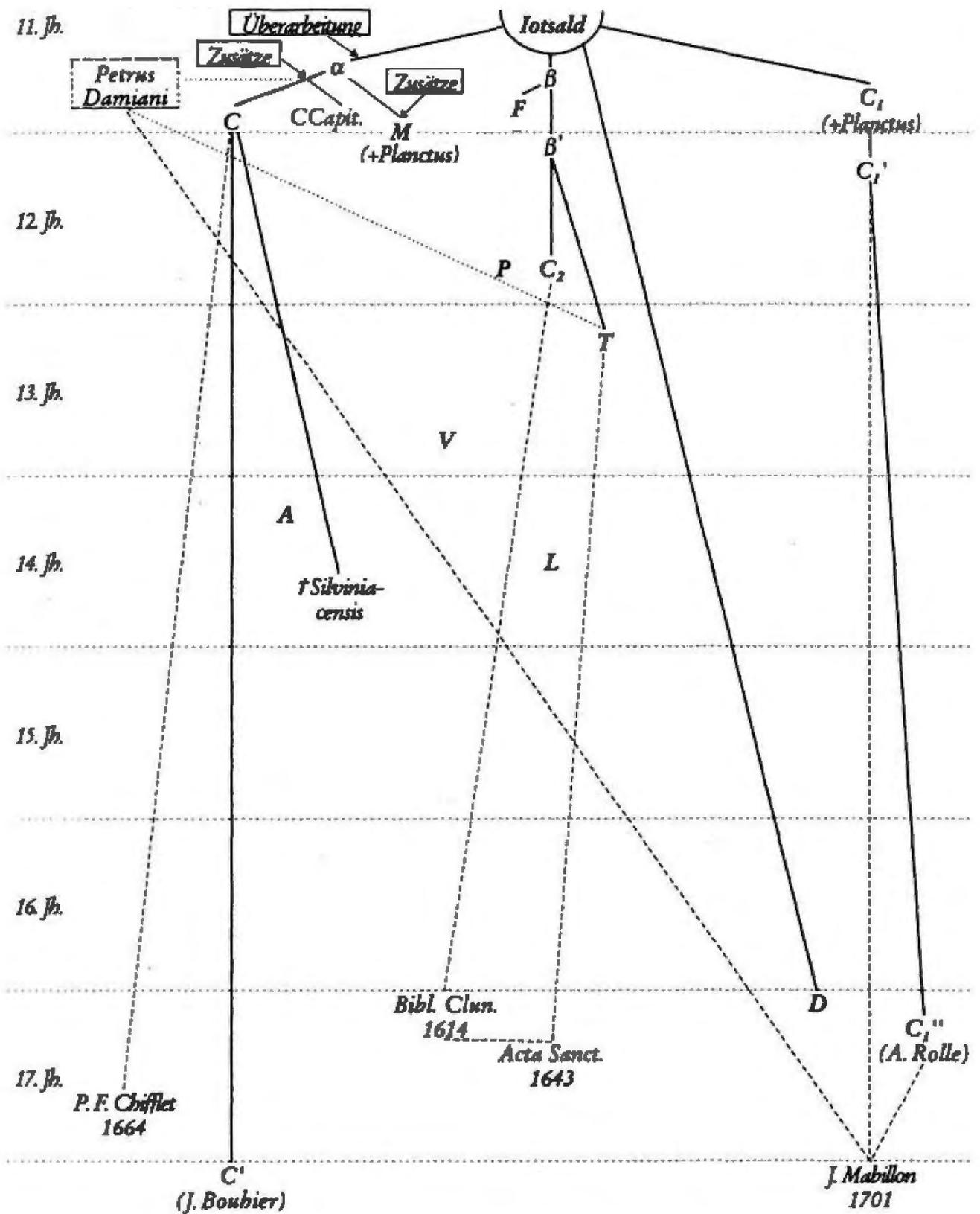
deux traditions indépendantes non remaniées)¹ et enfin Fécamp². Or nous avons vu, dans la partie précédente de notre enquête, qu'au XI^e siècle, l'abbaye normande était spirituellement associée aux trois autres monastères dont il vient d'être question. Nous avons donc une diffusion du texte au sein d'un même réseau de confraternité. Où se place donc l'exemplaire de Fécamp (F) dans la tradition textuelle par rapport à ceux possédés par Saint-Oyend, Cluny et Saint-Arnoul de Crépy ? L'étude philologique menée par Johannes Staub va nous être d'un grand secours pour répondre à cette question. Nous avons donc trouvé utile de reproduire le *stemma* auquel il est parvenu suite à l'étude de la tradition textuelle ayant précédé son édition³. Nous l'adapterons cependant aux résultats obtenus lors de notre propre étude (*stemma* n° 1)⁴.

¹ L'une, complète, avec la *Vita* et les *miracula* (livres I, II et III), ainsi que les deux lamentations funéraires (*planctus* et *ritmus*) ; l'autre avec la seule *Vita* (livre I).

² IOGNA-PRAT, 2002, p. 310.

³ STAUB, 1999, p. 113.

⁴ Les adaptations portent : sur un placement plus précis des témoins des XI^e et XII^e siècles au regard de l'échelle du temps ; sur l'attribution d'un nom (β') à l'ancêtre des mss. C₂ et T.



Tradition de la *Vita sancti Odilonis* de Jotsald
 (adaptation du stemma de Johannes Staub, 1999)

Observons tout d'abord que le manuscrit de Fécamp (F) est l'un des plus anciens conservés : il fait partie des trois témoins connus remontant assurément à la seconde moitié du XI^e siècle¹ ; il paraît même être plus ancien que le seul exemplaire clunisien nous étant parvenu (C)². Bien qu'il ne contienne que la *Vita* (livre I), sans les miracles (livres II et III), le manuscrit F constitue un bon témoin de la tradition du texte non remanié³. Cet exemplaire est même la seule copie directe de l'archétype β , qui fut copié très tôt (peut-être dès avant la canonisation d'Odilon en 1063) sur le manuscrit d'auteur. Ainsi, β a toutes les chances d'avoir appartenu à un établissement en relation étroite avec Jotsald. Son possesseur médiéval pourrait donc être l'une des deux abbayes ayant considérablement marqué la carrière de ce moine, à savoir Cluny – où Jotsald prit l'habit monastique, fut formé, passa de nombreuses années auprès de son maître Odilon, et trouva sépulture – et Saint-Oyend de Joux (Saint-Claude du Jura) – où Jotsald fut abbé durant les dix à quinze dernières années de sa vie et composa ses textes sur Odilon⁴. Du fait des liens extrêmement étroits qui existèrent entre Saint-Oyend de Joux, Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois et Cluny au moment de la retentissante conversion du comte Simon de Crépy en 1077⁵, la piste d'une possession de β par l'abbaye picarde ne doit cependant pas être écartée. La confection du manuscrit C₁ – archétype d'une autre branche – se place d'ailleurs précisément dans ce contexte : C₁ fut en effet copié directement sur des modèles présents à Saint-Oyend dans le but de mettre à la disposition des moines de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, désormais placés sous la dépendance directe de Cluny en tant que prieuré, les textes fondateurs de l'hagiographie abbatiale clunisienne⁶. Nous allons voir

¹ Un quatrième témoin, celui de Moissac (M), remonte à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle.

² Cluny a possédé au moins deux autres exemplaires, aujourd'hui perdus, des textes de Jotsald, représentés par α et par β' sur le stemma. Il est possible que β ait également appartenu à Cluny (voir la suite de l'étude).

³ STAUB, 1999, p. 44-46, 90-91 et 113.

⁴ Jotsald resta attaché à Cluny et à Odilon une fois devenu abbé de Saint-Oyend : il accompagne ainsi Odilon à Rome entre la fin de l'année 1046 et le début de l'année 1047 pour le couronnement impérial d'Henri III, ce qui confirme sa proximité étroite avec son ancien maître : « Il était donc moine de Cluny, élève d'Odilon, et assez proche de lui pour l'accompagner dans des déplacements importants » (GOULLET, 1996, p. 190 ; voir aussi IOGNA-PRAT, 1992, p. 91). L'épithaphe relevée par Jean Mabillon sur le mur extérieur de Saint-Pierre de Cluny (*Hic iacet domnus Jotsaldus abbas*) indique que Jotsald trouva d'ailleurs sépulture dans son ancien monastère (GOULLET, 1996, p. 191).

⁵ En 1077, le comte Simon de Crépy fait don de l'abbaye de Saint-Arnoul à Cluny (la fondation familiale des comtes de Crépy devient ainsi un simple prieuré clunisien) puis prend l'habit monastique à Saint-Oyend de Joux. La famille de Crépy était d'ailleurs liée à l'abbaye de Saint-Oyend dès avant 1077 : « la famille des comtes de Bar, à laquelle Simon est apparenté par sa mère, Adèle, favorise, dès la génération de Nocher III (père d'Adèle et grand-père de Simon), l'implantation des moines de Saint-Oyend en Champagne » (IOGNA-PRAT, 2002, p. 310). Les donations dans cette région concernaient principalement la vallée de l'Aube (CASTAN, 1889, p. 305). Au sujet de la conversion de Simon de Crépy, voir IOGNA-PRAT, 2002, p. 307-312 ; LAUWERS, 2002, p. 559-588. Sur les relations entre les comtes de Crépy, maîtres de la « principauté » d'Amiens-Vexin-Valois, et les ducs de Normandie, voir BAUDUIN, 2004, p. 251-261.

⁶ L'hypothèse de voir en Simon de Crépy le commanditaire de cette copie pour l'abbaye de Saint-Arnoul semble fondée. Le recueil C₁ contient les *Vitae sancti Maioli* de Syrus (BHL 5179 : fol. 2r-42r) et d'Odilon (BHL 5182-5183 : fol. 45r-57r), chacune suivie d'une partie des *Miracula sancti Maioli* (BHL 5186 : fol. 42v-44v et 57r-72v), ainsi que la *Vita sancti Odilonis* de Jotsald (BHL 6281 et 6283f). Voir IOGNA-PRAT, 1992, p. 111 n° 3. Ce précieux recueil regroupe les textes de l'hagiographie abbatiale clunisienne composée sous Odilon (donc exclusivement sur Maïeul ; l'absence d'Odon est caractéristique ; voir IOGNA-PRAT, 1992, p. 89 et 103-104) telle que l'avait connue Jotsald. Sans doute celui-ci est-il le responsable de l'introduction de ces textes clunisiens à Saint-Oyend pendant son

qu'il est toutefois peu probable que l'archétype β ait été copié vers la même époque et dans le même but. L'examen des deux autres témoins dérivant de l'archétype β (à savoir C_2 et T) révèle en effet l'existence d'un intermédiaire clunisien entre ces deux copies et leur archétype. Si Johannes Staub marque bien l'existence d'un intermédiaire dans son *stemma*, il n'a pas pris la peine de le nommer. Par convention, nous l'appellerons donc β' . Ce même éditeur n'a pas tenu compte du fait que le lectionnaire de l'office de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (C_2) est connu pour sa très grande proximité avec le lectionnaire de l'office de Cluny, en deux volumes, copié autour de 1100¹. Pour les textes de Jotsald, le modèle du lectionnaire de Saint-Arnoul de Crépy était donc vraisemblablement le premier volume, aujourd'hui perdu, de ce lectionnaire clunisien (β')². D'autre part, toujours d'après ce *stemma*, l'exemplaire de Saint-Maximin de Trèves (T) dérive du même ancêtre β' que le lectionnaire de l'office de Saint-Arnoul de Crépy (C_2). L'éditeur, à la suite de Dominique Iogna-Prat, considère que le manuscrit de Trèves est cependant le fruit d'un montage (classé BHL 6283) : « de deux textes, on s'employa à n'en faire plus qu'un, mêlant passages tirés des *Vitae sancti Odilonis* de Jotsald et de Pierre Damien »³. Seuls deux établissements sont connus pour avoir possédé à la fois la vie d'Odilon de Jotsald et celle de Pierre Damien, indispensables à l'élaboration du texte hybride : la Trinité de Fécamp et Cluny. Il est peu probable que la confection d'un tel montage soit l'œuvre de l'abbaye normande, qui n'avait guère d'intérêt à concevoir le remaniement de la vie d'un abbé de Cluny. Les moines de ce dernier monastère, en revanche, purent en ressentir le besoin, si bien que l'abbaye clunisienne paraît être l'établissement le mieux placé pour être à l'origine de ce montage. On peut en déduire que le manuscrit de Saint-Maximin de Trèves (T) dérive (sans doute via un modèle clunisien aujourd'hui perdu) de deux manuscrits alors possédés par les moines de Cluny : d'une part le premier volume du lectionnaire de l'office clunisien (β'), qui a fourni la *Vita sancti*

abbatiat (entre 1040/3 et 1052/4). Ce recueil offre un témoignage précieux de l'état de l'hagiographie abbatiale clunisienne au milieu du XI^e siècle, avant 1063. À Saint-Oyend, après la mort de Jotsald et au moment de la copie du recueil (sans doute peu après 1077), cet état de l'hagiographie abbatiale clunisienne était resté figé (on ignore ainsi la *Vita sancti Odilonis* de Pierre Damien).

¹ Selon l'abbé Raymond Étaix et Dominique Iogna-Prat, le lectionnaire de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (C_2 = ms. Paris, Arsenal, 162) est très proche du lectionnaire de l'office de Cluny, sur lequel il fut vraisemblablement copié directement (ÉTAIX, 1976, p. 92 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 80 et 91). Deux lectionnaires de l'office de Cluny, antérieurs à l'exemplaire de Saint-Arnoul, sont conservés. Le plus ancien, datant du début du XI^e siècle (ms. Paris, BnF, NAL 2390) a été confectionné avant la mort d'Odilon et ne contient donc pas les textes de Jotsald. L'autre lectionnaire fut réalisé vers 1100 sous l'abbé Hugues de Semur. Seul le second volume, allant de la fin du mois de février à la seconde semaine de novembre, subsiste (ms. Paris, BnF, NAL 2246, v. 1100). Le premier volume, qui contenait les périodes de l'Avent, de Noël et le sanctoral de janvier et février (Odilon y était célébré au premier janvier) est perdu. Il contenait vraisemblablement le livre I du texte de Jotsald, sans les miracles (livres II et III) et les deux lamentations funéraires.

² Il est logique que les moines du prieuré clunisien de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois s'adressent à leur maison mère pour la confection de leur lectionnaire de l'office. Cela explique aussi pourquoi les *Miracula* (livres II et III), ainsi que le *planctus* et le *ritmus*, ne figuraient pas dans β' alors qu'ils étaient présents dans β , comme indiqué plus haut : ces types de texte n'avaient pas leur place dans les lectionnaires de l'office clunisiens et ne se trouvent que dans les légendiers.

³ IOGNA-PRAT, 1992, p. 96. L'auteur poursuit : « comme l'atteste le manuscrit Paris, B. N. latin 9741, ff. 32-47v, légendier de Saint-Maximin du XIII^e siècle. Ce montage est classé BHL 6283 ». Il s'agit de notre manuscrit T.

Odilonis composée par Jotsald (BHL 6281) ; d'autre part un des manuscrits clunisiens contenant la *Vita sancti Odilonis* de Pierre Damien (BHL 6282)¹. Il reste donc à déterminer à qui appartenait l'archétype β, ayant servi de modèle au grand passionnaire de Fécamp (F) et au premier volume du lectionnaire de l'office de Cluny (β'). D'après les résultats précédents, il faut situer β quelque part entre Saint-Oyend, où se trouve l'exemplaire original de Jotsald, et Cluny, qui possède β'. Vu la précocité de cette copie et le fait que la diffusion primitive de l'œuvre – qui reste faible – se soit opérée exclusivement depuis Saint-Oyend et Cluny, l'hypothèse la plus solide consiste donc à voir l'un de ces deux établissements comme le possesseur du volume β au moment où il servit de modèle aux moines de Fécamp². Dans un cas comme dans l'autre, le copiste fécampois a eu accès à un texte par l'intermédiaire de son réseau de confraternité. Dans l'état actuel de la recherche, et du fait des pertes de manuscrits, il ne semble guère possible d'aller plus loin pour le moment.

Le second recueil hagiographique fécampois lié à Cluny contient une série de saints abbés du monastère bourguignon. Il s'agit du ms. Paris, BnF, lat. 5290. Ce recueil complexe réunit aujourd'hui des *membra disjecta* provenant de deux anciens manuscrits fécampois. Ces vies de saints étaient en effet agencées différemment au moment où le second catalogue de la bibliothèque fut dressé (fin du XII^e s.) et où les *lectiones ad prandium* furent recopiées (début du XIII^e s.)³. Elles figuraient alors dans deux recueils indépendants non dédiés spécifiquement à l'hagiographie, d'où elles furent plus tard extraites afin de constituer un volume précisément consacré à cette catégorie de textes (légendier). La première partie du recueil (fol. 1-138) est formée de plusieurs unités codicologiques primitivement indépendantes, copiées ou complétées entre le milieu du XI^e et le début du XII^e siècle, puis réunies assez tôt, dès avant la copie des *lectiones ad prandium*. La

¹ Ce second modèle clunisien pourrait être soit le ms. Paris, BnF, lat. 5296C, fol. 49r-63v, soit le ms. Paris, BnF, NAL 1496 (texte signalé dans la table des manières, mais aujourd'hui perdu ; cf. DELISLE, 1884, p. 219-223 n° 128 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 111).

² Il faudrait donc voir en β soit la mise au propre de l'original de Jotsald conservée à Saint-Oyend, soit un exemplaire copié à Saint-Oyend pour Cluny. Le texte de β était sans doute complet, puisque les moines de Fécamp purent en extraire les quelques vers du *planctus* qui les intéressaient. L'absence des miracles et du *planctus* dans les manuscrits F et β' s'explique sans doute par l'usage liturgique de ces deux volumes : un passionnaire destiné à la lecture au réfectoire et un lectionnaire de l'office. En proposant d'attribuer β à Saint-Oyend ou à Cluny, nous nous écartons de l'avis émis par le dernier éditeur des textes : Johannes Staub propose en effet, comme hypothèse de transmission des textes, une diffusion de l'archétype β depuis Saint-Arnoul-de-Crépy-en-Valois, qui se trouve géographiquement placé au nord de Cluny et de Saint-Oyend, et à mi-chemin entre Fécamp et Trèves. Cet auteur n'a cependant pas fait le rapprochement entre le lectionnaire de Saint-Arnoul de Crépy et celui de Cluny, comme nous venons de le faire ici sur la base des travaux de Raymond Étaix et de Dominique Iogna-Prat. Suivant l'hypothèse de Staub, Saint-Arnoul aurait possédé à elle seule trois à quatre manuscrits du texte : non seulement C₂, datant de la seconde moitié du XII^e siècle, mais aussi l'archétype β, ainsi que les manuscrits C₁ et peut-être aussi C₁' (donc la provenance est plus incertaine). Précisons que le catalogue de Cluny, qui ne mentionne pas les livres liturgiques tels que les lectionnaires de l'office, signale déjà trois témoins contenant la *Vita sancti Odilonis* (de Jotsald ou de Pierre Damien) sous les n° 307-309. Le n° 307 est à identifier au ms. Paris, BnF, NAL 1496 + lat. 13090, fol. 127-145 (IOGNA-PRAT, 1992, p. 111). Les n° 308 et 309 correspondent peut-être au recueil factice ms. Paris, BnF, lat. 5296C qui regroupe, aux fol. 49-63 et 64-132, deux manuscrits clunisiens autrefois indépendants, datant de la fin du XI^e siècle et contenant respectivement les *Vitae sancti Odilonis* de Pierre Damien et de Jotsald (DOLBEAU, 1979, p. 199).

³ À ce sujet, voir GRÉMONT, 1971, p. 17-18 n°2 et 9. 23 n° 25.

seconde partie du recueil (fol. 139-159) est elle-même formée de deux unités codicologiques assemblées très tôt, peut-être vers la même époque. Les vies dédiées à la mémoire des saints abbés de Cluny formaient cependant dès l'origine un ensemble de textes homogènes (organisation en série abbatiale chronologiquement ordonnée et écrite d'une même main). Elles constituent aujourd'hui la quatrième unité codicologique de la première partie du recueil (fol. 71v-138)¹. La série abbatiale clunisienne se compose de :

- 1) la vie d'Odon de Cluny († 942), écrite en Italie par son disciple Jean de Salerne peu après 942 (fol. 71v-110v : BHL 6292, 6294 et 6295)² ;
- 2) la vie de Maïeul de Cluny († 994), louange spirituelle écrite à des fins essentiellement liturgiques par son disciple, l'abbé Odilon de Cluny, en 1031 ou en 1033 (fol. 110v-121r : BHL 5182-5183)³ ;
- 3) la vie d'Odilon de Cluny († 1049), écrite elle aussi à des fins essentiellement liturgiques par le cardinal-évêque d'Ostie Pierre Damien († 1072), à la demande de l'abbé Hugues de Cluny (1049-1109), probablement en 1063 (fol. 121v-133v : BHL 6282)⁴.

Tous ces textes ont été copiés à Fécamp au début du XII^e siècle, soit dans les dernières années d'abbatit de Guillaume de Rots (1078-1107), soit au tout début de celui de son successeur Roger de Bayeux (1107-1139). Or la constitution originelle de ce corpus abbatial clunisien peut être au moins approximativement datée. Vers 1124, l'abbé Bernard de Clairvaux († 1153) était capable de désigner Odon, Maïeul, Odilon et Hugues comme « les princes et précepteurs de l'ordre » de Cluny, faisant ainsi explicitement référence, et dans l'ordre, aux *quattuor cluniacenses abbates*⁵. Ce concept, ne prenant en compte que quatre des six premiers abbés clunisiens (ceux considérés comme saints par les moines de ce monastère), était alors relativement récent⁶. La canonisation

¹ Le scribe a commencé à écrire, sur le fol. 71v, à la suite d'une *Vita* copiée plus tôt.

² La *Vita prima et maior* de Jean de Salerne porte les n° 6292-6296 dans la BHL. Le n° 6292 correspond au livre I, les n° 6293-6294 représentent « deux *desinit* distincts pour le livre II », le n° 6295 correspond au livre III et le n° 6296 est une « inversion de chapitres et omission du chapitre 12 au livre III » (IOGNA-PRAT, 1992, p. 81-87 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 172). C'est de loin la version la plus diffusée de la vie d'Odon, mais elle a connu plusieurs remaniements.

³ Il s'agit ici du texte de base avec lettre préface (BHL 5182), complété d'un appendice relatif à la légende provençale de Maïeul (BHL 5183). IOGNA-PRAT, 1992, p. 87-89 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 138. Pour la présentation du texte et de sa tradition manuscrite, voir IOGNA-PRAT, 1988, p. 34-40. Avec une vingtaine de témoins repérés, ce texte est le plus représenté de la tradition manuscrite relative à saint Maïeul.

⁴ IOGNA-PRAT, 1992, p. 90-97, en particulier p. 93, 94 n° 3-4, 95 n° 7 et 96-97. L'abbé Hugues de Semur obtient la canonisation d'Odilon, son prédécesseur immédiat, le 11 août 1063. À cette occasion, Pierre Damien procède, en tant que légat pontifical, à la translation des reliques d'Odilon à Souvigny, où il repose avec Maïeul, et « c'est probablement pour la circonstance que Pierre Damien fut invité par Hugues de Semur à reprendre la *Vita sancti Odilonis* composée par Jotsald » (IOGNA-PRAT, 1992, p. 93 et 96 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 170 et 171).

⁵ IOGNA-PRAT, 1992, p. 78, d'après l'*Apologia ad Guillelmum Sancti Theoderici abbatem* (IX, 23), traité de vie monastique écrit vers 1123/5 par saint Bernard à la demande de Guillaume de Saint-Thierry de Reims.

⁶ C'est « sous l'abbatit d'Hugues que l'on se préoccupe, semble-t-il, de réunir les premières *Vitae* abbatiales clunisienne (Odon, Maïeul, Odilon) en séries que viendra compléter plus tard telle ou telle *Vita Hugonis* » (IOGNA-PRAT, 1992, p. 171). La chronologie des abbés de Cluny (*Venerabilium abbatum cluniacensium Chronologia*) fut

d'Hugues de Semur (1049-1109) se place d'ailleurs en 1120 et ce n'est qu'autour de cette date que plusieurs vies furent composées sur saint Hugues¹. Notre recueil Fécampois, qui ne contient encore que trois des quatre abbés de Cluny et ne mentionne pas encore Hugues, dépend donc d'une tradition dont l'origine est antérieure à 1120 (*terminus ad quem*). L'habitude de réunir ainsi en série les premiers abbés de Cluny n'est d'ailleurs apparue qu'assez tardivement, sous l'abbatit d'Hugues de Semur (1049-1109), et après la canonisation de l'abbé Odilon en 1063 (*terminus a quo*)². L'élaboration de notre corpus peut donc être placée dans la fourchette large « 1063-1120 ». Il est cependant possible de réduire quelque peu cette fourchette. C'est semble-t-il seulement après 1080 qu'Odon, « figure jusque-là quelque peu délaissée à Cluny, passe désormais pour le père fondateur du monastère »³. Et c'est au mieux à partir de cette époque que le regroupement des vies des trois saints abbés de Cluny antérieurs à Hugues, c'est-à-dire Odon, Maïeul et Odilon, commence à apparaître de manière ordonnée dans certains recueils⁴. L'archétype du manuscrit de Fécamp fut donc probablement constitué entre 1080 et 1120, et plus vraisemblablement autour de 1100.

Par ailleurs, il est fort probable que le modèle ayant servi à la constitution de cet archétype est le ms. Paris, BnF, NAL 1496, provenant de Cluny. Il convient donc d'examiner de près ce passionnant recueil, qui offre un témoignage exceptionnel des productions hagiographiques clunisiennes au cours des XI^e et XII^e siècles. Il regroupe en effet diverses pièces élaborées tout au long de cette période, mais copiées et réunies seulement entre les années 1060 et 1130 environ.⁵ Sous sa forme actuelle, il s'agit d'un recueil composite complexe, car fragmentaire. Son organisation interne peut néanmoins être précisément reconstituée grâce d'une part à une approche codicologique approfondie déjà menée par plusieurs auteurs, d'autre part au recours à deux sources médiévales décrivant précisément son contenu. L'identification et la datation des différentes unités

dressée en tête du cartulaire A de Cluny (ms. Paris, BnF, lat. 1497, fol. 1-4) par un moine travaillant également sous l'abbé Hugues de Semur (1049-1109) et dont la main s'interrompt à la rédaction de la notice de l'année 1088 (IOGNA-PRAT, 1992, p. 153-157). Ce texte, ainsi que le cartulaire A, organisé par abbatit, pourrait avoir contribué à former la série abbatiale primitive, retenant Odon, Maïeul et Odilon, mais excluant Bernon et Aymard.

¹ Voir IOGNA-PRAT, 1992, p. 97-102.

² Voir IOGNA-PRAT, 1992, p. 103. La *Vita sancti Odilonis* de Pierre Damien, présente dans la série abbatiale, fut d'ailleurs elle-même composée en 1063.

³ IOGNA-PRAT, 1992, p. 103-107 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 170-181 (en particulier p. 170-171) et p. 189-191 (citation p. 190). Sous l'abbatit d'Odilon, et dès sa canonisation en 998, la figure de Maïeul prédomine et apparaît seule. Il faut attendre 1063 pour que celle d'Odilon émerge vraiment et sans doute les années 1080 pour qu'Odon occupe enfin la place de père fondateur de Cluny : en 1075, il n'a pas encore de chapelle édifée en son honneur, mais cela est le cas en 1095 ; sa place dans le *Liber tramitis aevi Odilonis* (av. 1040) et les coutumes de Bernard (1064) est encore modeste, mais dans les coutumes d'Ulrich (1083-1086/7), « la saint Odon revêt un certain relief au titre des fêtes *in albis* » (IOGNA-PRAT, 1992, p. 103 et 105 pour la citation). Dominique Iogna-Prat situe le « grand tournant » de l'élaboration historiographique et hagiographique clunisienne entre 1050 et 1120. Sur les origines de Cluny et l'élaboration de l'historiographie des origines clunisiennes, voir ROSÉ, 2013, p. 35-51 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 77-118 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 135-191.

⁴ Il semble même que cela soit légèrement plus tard : nos quatre plus anciens témoins connus datent du début du XII^e siècle.

⁵ Voir la description dans DELISLE, 1884, p. 220-222.

codicologiques conservées fournit en effet les premiers repères solides¹. Le recours au catalogue de Cluny, dressé dans la seconde moitié du XI^e siècle, permet aussi de connaître l'état du corpus dans la deuxième partie de l'abbatit d'Hugues de Semur (1049-1109)². Enfin, la prise en compte de la table de contenu, ajoutée peu après 1120 et complétée par la suite, permet de connaître l'état du recueil à la fin de l'abbatit de Pons de Melgueil (1109-1122) et au début de celui de Pierre le Vénéral (1122-1156)³. Il est ainsi possible de restituer la composition du volume à plusieurs moments clefs de son histoire, d'identifier les pièces aujourd'hui manquantes⁴ et de suivre l'évolution de son contenu sur plus d'une soixantaine d'années, correspondant presque exactement à la période de grande activité historiographique et hagiographique du monastère, telle que l'a définie Dominique Iogna-Prat⁵. Voici donc la manière dont ce recueil fut élaboré. À l'origine, le corpus de textes n'était constitué que d'œuvres composées par Odilon et réunies après sa mort : le noyau primitif comporte en effet sa *Vie de saint Maieul* (BHL 5182-5183)⁶, sa *Vie de l'impératrice Adélaïde* (BHL 63)⁷ ainsi que ses sermons pour les grandes fêtes liturgiques chrétiennes⁸ (ces textes correspondent aux entrées n° 2 à 15 dans la table du XII^e siècle éditée par Delisle). Il est très probable que ces œuvres ont été réunies au début des années 1060 en vue d'obtenir la canonisation d'Odilon en 1063⁹. À cette date fut sans doute ajoutée, en fin de volume, la *Vita sancti Odilonis* composée par Pierre Damien (BHL 6282 : texte n° 16)¹⁰. Plus tard, la *Vita sancti Odonis* de Jean de Salerne (BHL 6292, 6293 et 9295 : texte n° 17)¹¹ fut à son tour adjointe, toujours en fin de recueil, et vraisemblablement dans les années 1070 ou 1080¹². Le volume se présentait sous cette forme

¹ Voir déjà CMD-F, t. 4, p. 181 et 338-339.

² Le manuscrit correspond à l'entrée n° 307 dans le catalogue de Cluny (voir plus loin).

³ Elle apparaît au fol. 1v et a été reproduite par Léopold Delisle (DELISLE, 1884, p. 219-220).

⁴ Elles avaient déjà été signalées par Léopold Delisle (DELISLE, 1884, p. 222-223).

⁵ IOGNA-PRAT, 1992, p. 103-107 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 150-181 et 189-191. Cet auteur place cette période entre 1050 et 1120 ; elle se trouve ici décalée de 10 ans : 1060-1130.

⁶ Ce texte figure aux fol. 27v-34v. Il est précédé, au fol. 27r, de *Credulitas beati Odilonis abbatis* et de l'*Oratio ad crucem adorandam* et est suivi, au fol. 34v, d'une hymne en l'honneur de saint Maieul. Voir DELISLE, 1884, p. 219 et 220-221 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 88 (4) et 111.

⁷ Ce texte figure aux fol. 35r-40v. Il est suivi, fol. 41r, de vers sur les empereurs Othon I, Othon II, Othon III et Henri II. Voir DELISLE, 1884, p. 219 et 221 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 111.

⁸ Ces sermons figurent, pour partie, aux fol. 41v-58v. Voici la liste de ceux que le manuscrit contenait à l'origine (ceux conservés apparaissent en gras) : *Sermones tres de resurrectione Domini*, *sermo de nativitate Domini*, *sermo de epyphania*, *sermo de purificatione sanctae Mariae*, *sermo de incarnatione dominica*, *sermo de ascensione Domini*, *sermo de Pentecosten*, *sermo in nativitate sancti Johannis Baptiste*, *sermo de apostolis Petro et Paulo*, *sermo de assumptione Dei genitricis* (2), *sermo in inventione sanctae Crucis*. Voir DELISLE, 1884, p. 219-220, 221-222 et 223 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 111.

⁹ Le CMD-F date ce noyau primitif « après 1049 » (CMD-F, t. 4, p. 181).

¹⁰ Ce texte manque aujourd'hui. Il ne semble pas correspondre au ms. Paris, BnF, lat. 5296C, fol. 49r-63v, provenant de Cluny, et qui paraît d'ailleurs un peu plus récent (fin du XI^e siècle). Voir DELISLE, 1884, p. 220 et 223 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 93 (4) et 111.

¹¹ Ce texte figure aux fol. 59r-73v, mais la fin manque. Voir DELISLE, 1884, p. 220 et 222 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 81-82 (1) et 111.

¹² Le CMD-F a tendance à rajeunir cette partie, en la datant du « XI^e-XII^e s. » (CMD-F, t. 4, p. 339). Il s'agit toutefois d'une notice brève. Je penche pour ma part pour une datation un peu plus haute : « dernier quart du XI^e s. ».

(textes n° 2 à 17) lorsqu'il fut décrit dans le catalogue de Cluny (entrée n° 307)¹. Cet état du manuscrit est important, car le recueil demeura ainsi pendant quatre ou cinq décennies. Nous aurons l'occasion d'y revenir, car il se composait ainsi lorsqu'il servit de modèle pour l'élaboration de deux archétypes a priori indépendants qui sont à l'origine de la diffusion des premières séries chronologiquement ordonnées d'hagiographies abbatiales clunisiennes. Plus tard, au moment de la canonisation d'Hugues de Semur, donc en 1120, plusieurs nouveaux textes furent ajoutés : d'abord la *Vita sancti Hugonis* de Gilo (BHL 4007), en fin de volume (texte n° 18)² ; ensuite la *Vita sancti Hugonis* d'Hildebart de Lavardin (BHL 4010), en tête de recueil (texte n° 1)³. Le manuscrit se présentait sous cette forme lorsque la table de contenu fut dressée, vraisemblablement entre 1120 et 1122, c'est-à-dire juste avant l'abdication de Pons de Melgueil. Puis, au début de l'abbatit de son successeur Pierre le Vénéral, de nouveaux textes furent insérés : d'abord la *Vita sancti Hugonis* par Renaud de Vézelay (BHL 4008-4009), neveu de saint Hugues, ajoutée en fin de recueil (la table de contenu fut alors complétée par une autre main : texte n° 19)⁴ ; enfin la *Vita sancti Odonis* de Nalgod (BHL 6299)⁵ introduite en tête de volume (mais après la table, qui ne fut d'ailleurs pas réactualisée à cette occasion : texte sans n°). Cette reconstitution est riche d'enseignements, et mérite quelques remarques au sujet des différentes méthodes adoptées lors des regroupements des vies des saints abbés de Cluny⁶. Il convient tout d'abord d'observer que si le souci de réunir dans un même volume l'ensemble des textes hagiographiques des saints abbés du monastère paraît évident dans les années 1120, tel n'était pas le cas à l'origine. La teneur hagiographique du recueil ne s'est d'ailleurs imposée que progressivement. Le noyau primitif regroupe des productions d'Odilon en tout genre (vies de saints, sermons, épitaphes, oraisons, etc.). L'intention est ici de constituer un corpus regroupant toutes les œuvres d'un même auteur. Le contenu du volume n'est alors pas exclusivement hagiographique et il n'est pas question de série abbatiale clunisienne. En 1063, il fut décidé de compléter ce corpus « odilonien » en y adjoignant la *Vita* de cet auteur, récemment canonisé. Ce choix n'a en soit rien de surprenant, mais avec cet ajout, le caractère hagiographique du volume prit davantage de relief et de consistance : des vies de saints commencent et finissent à

¹ DELISLE, 1884, p. 223 et 355. La description reste sommaire, les œuvres précédant les sermons n'ayant pas été décrites : *Volumen in quo continentur iidem sermones [beati Odilonis], et vite beatorum supradicorum Odilonis atque Odonis*. L'unité codicologique de la partie renfermant les œuvres d'Odilon (fol. 27r-58v) ne fait pourtant aucun doute (voir CMD-F, t. 4, p. 181).

² Ce texte est aujourd'hui contenu dans le ms. Paris, BnF, lat. 13090, fol. 127-145. Voir DELISLE, 1884, p. 220 et 223 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 98 (1) et 111.

³ Ce texte figure aux fol. 8r-26bis. Le CMD-F date cette partie entre 1109 et 1125 (CMD-F, t. 4, p. 181). Voir DELISLE, 1884, p. 219 et 220 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 99-100 (3) et 111.

⁴ Ce texte manque aujourd'hui. Pourrait-il correspondre au ms. Paris, BnF, lat. 13090, fol. 168r-185r ? Dans ce cas, il aurait été précédé de la *Vita sancti Mayoli* de Nalgod, non signalée dans la table de contenu (voir DOLBEAU, 1979, p. 226). Voir DELISLE, 1884, p. 220 et 223 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 88 (3), 98-99 (2) et 111.

⁵ Ce texte figure aux fol. 2r-7v (fragment mutilé). Voir DELISLE, 1884, p. 220 et 222 ; CMD-F, t. 4, p. 338 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 85 (4) et 111.

⁶ À ce sujet, voir IOGNA-PRAT, 1992, p. 110-112. L'auteur présente, p. 111, trois types de regroupements en série.

présent le recueil et le genre hagiographique constitue désormais la matière dominante du volume. Surtout, le manuscrit prend alors une coloration identitaire clunisienne très marquée. La décision d'adjoindre la vie d'Odon oriente définitivement vers cette tendance : l'hagiographie abbatiale clunisienne devient dès lors la principale caractéristique du contenu, dans lequel les trois premiers saints abbés de Cluny sont désormais représentés par une *Vita*. Or l'ordonnancement qui fut alors adopté paraît, du moins au prime abord, quelque peu déroutant. Les moines auraient pu choisir d'ajouter la vie d'Odon en tête de volume, devant celles de Maïeul et d'Odilon, ce qui aurait permis de respecter l'ordre de succession des abbés (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} abbés). Il n'en fut rien. Ils préférèrent placer cette *Vita* en fin de volume. On en déduit qu'Odon n'avait pas encore acquis son statut d'abbé fondateur à cette époque. À y regarder de plus près, l'ordre retenu est en fait celui des canonisations : d'abord Maïeul (canonisé dès 998, soit seulement quatre ans après sa mort), puis Odilon (canonisé en 1063, soit quatorze ans après sa mort) et enfin Odon (non canonisé). Cet ordre correspond aussi au niveau de sainteté accordé par les moines de Cluny à chacun de leurs abbés. On retrouve en effet le même ordonnancement et la même hiérarchie commémorative dans les coutumes et dans la liturgie clunisienne contemporaine¹. Le volume est resté sous cette forme pendant une quarantaine à une cinquantaine d'années, vraisemblablement de 1070/80 à 1120. Tel est son état lorsque le catalogue de Cluny fut dressé. À ce stade, chaque saint n'est représenté que par une seule *Vita*. Puis en 1120, au moment où s'amorcent les démarches visant à la canonisation d'Hugues de Semur, de nouvelles campagnes de productions hagiographiques voient le jour. En l'espace d'une dizaine d'années, le recueil fut considérablement enrichi. Le texte de Gilo fut ajouté à la fin, mais celui d'Hildebert fut placé au début. Pourquoi ce choix ? Ce texte fut vraisemblablement la pièce maîtresse du dossier visant à la canonisation du saint et il pourrait avoir été mis en valeur pour cette raison. Mais peut-être a-t-on aussi cherché à donner une place importante à saint Hugues, dont l'abbatit fut exceptionnel pour le développement de l'*Ecclesia cluniacensis*. Enfin plusieurs autres pièces concernant Hugues et Odon (et peut-être aussi Maïeul ?), composées sous Pierre le Vénérable par Renaud de Vézelay et Nalgod, furent ajoutées. Il est remarquable que la vie d'Odon, composée par Nalgod, ait été placée en tête, ce qui constitue une nouveauté à Cluny. Au XI^e siècle, les figures de Maïeul et d'Odilon prédominent incontestablement sur celle d'Odon. Ce choix, qui rompt avec la tendance antérieure, ne semble pas anodin : les moines de Cluny considèrent désormais Odon comme leur père fondateur et cherchent à lui redonner la première place au détriment de Bernon, dans un contexte de réécriture des origines du monastère. La présence dans le recueil de plusieurs *Vitae* pour chaque abbé clunisien ne semble guère poser de problème, ce qui

¹ Voir la place des saints Maïeul, Odilon et Odon dans les coutumes de Bernard (1064) et d'Ulrich (v. 1083-1086/7).

n'allait pas de soi avant 1120¹. Le désir d'exhaustivité guide à présent l'esprit d'enrichissement du volume : on ne cherche plus à conserver une vie plutôt qu'une autre (vie de référence), mais on essaie plutôt désormais de regrouper au même endroit toute la documentation hagiographique existante sur les saints abbés du lieu. Ainsi, entre le moment où il fut confectionné sous saint Hugues (1049-1109) et celui où il fut enrichi sous Ponce (1109-1122) et Pierre le vénérable (1122-1156), ce recueil a sensiblement changé d'usage. Notons qu'à ce jour, il n'existe aucune preuve de l'existence à Cluny d'un volume regroupant les trois ou quatre saints abbés clunisiens pour former une série abbatiale chronologiquement ordonnée. Peut-être que ce type d'ordonnement intéressait-il davantage les communautés extérieures à ce monastère que les moines de Cluny eux-mêmes, soucieux de conserver un ordonnancement en fonction de la hiérarchie de sainteté de ses abbés. Aucun manuscrit provenant de ce monastère ou décrit dans le catalogue du XI^e siècle ne contient en effet les vies d'Odon, de Maïeul, d'Odilon voire d'Hugues dans cet ordre. S'il reste possible que nous soyons victimes de la perte de sources, il semble néanmoins révélateur que le seul recueil clunisien enrichi continuellement depuis les années 1060 jusqu'aux années 1130 par de nouvelles productions hagiographiques fournisse un corpus abbatial que les moines de Cluny avaient consciemment choisi d'ordonner différemment.

Mais revenons sur les deux traditions hagiographiques présentant des séries abbatiales clunisiennes chronologiquement ordonnées. Le contenu de la première est très étroitement apparenté à celui du ms. Paris, BnF, NAL 1496 que nous venons d'étudier : les textes sont les mêmes et seul l'ordonnement choisi change. Cette première tradition, sur laquelle nous ne nous attarderons pas plus longuement, n'est représentée que par deux témoins datant l'un et l'autre du début du XII^e siècle². L'exemplaire de Fécamp, évoqué plus haut, appartient quant à lui à une seconde tradition, regroupant trois témoins anglo-normands. Les deux plus anciens manuscrits datent du début du XII^e siècle. Le premier, originaire de Christ Church de Cantorbéry, entra assez

¹ On observera par exemple que le réaménagement de la *Vita sancti Odonis* de Jean de Salerne par « l'*Humillimus* », travaillant durant l'abbatit d'Hugues de Semur (BHL 6298) n'a pas trouvé place dans ce recueil (POULIN, 2006, p. 134 ; IOGNA-PRAT, 1992, p. 81-87). Une remarque de Joseph-Claude Poulin tend cependant à montrer que l'entreprise de réécriture n'a pas été menée à son terme, ce que conforte d'ailleurs la faible réception du texte : un seul témoin connu (ms. Paris, BnF, lat. 5566, Cluny, fin du XI^e siècle).

² Il s'agit du ms. Paris, Mazarine, 2012 (origine et de provenance inconnues, XII^m) et du ms. Oxford, Bodleian Library, Bodley 817 [Madan 2690] (provenant du sud de la France, XII^m). On retrouve dans les deux manuscrits exactement la même série de textes (avec cependant une lacune au niveau des épitaphes d'Adélaïde et d'Otton dans le second), qui apparaît dans un ordre différent de celui du ms. Paris, BnF, NAL 1496 de Cluny, lequel a manifestement servi de modèle à l'archétype de cette famille dans son état antérieur à 1120. Voici le contenu de ces deux manuscrits : *Vita sancti Odonis* de Jean de Salerne, *Credulitas beati Odilonis abbatis* accompagnée de l'*Oratio ad crucem adorandam*, *Vita sancti Maioli* d'Odilon, accompagnée de quatre hymnes du même sur Maïeul, *Vita sancti Odilonis* de Pierre Damien, accompagnée de l'hymne *gregem domino* et de la messe de saint Odilon, épitaphes d'Adélaïde et d'Otton le Grand, et enfin huit sermons d'Odilon. Si le recueil ne regroupe pas uniquement des textes hagiographiques, l'ordonnement Odon, Maïeul, Odilon est ici manifeste. Voir IOGNA-PRAT, 1992, p. 83, 94-95 (n° 5 et 6) et 111 (n° 2).

rapidement en possession du prieuré de la cathédrale de Winchester, comme en témoigne son *ex-libris* du XIII^e siècle¹. Il semble contemporain du second, originaire de la Trinité de Fécamp. Le troisième exemplaire date seulement de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle. Il provient d'un établissement anglais qui pourrait être, pour la partie renfermant la série hagiographique abbatiale, l'abbaye clunisienne de Bermonsey². Il est malheureusement difficile d'aller plus loin, faute d'enquête philologique prenant en compte ces trois témoins en plus de celui de Cluny étudié plus haut. Théoriquement, le manuscrit de la Trinité de Fécamp pourrait avoir été copié sur le ms. Paris, BnF, NAL 1496, puis avoir servi d'archétype à cette famille hagiographique anglo-normande. Suivant cette hypothèse, il faudrait donc le voir comme le modèle direct ou indirect (via l'abbaye du Bec ?) du manuscrit de Cantorbéry. Mais si l'on examine la question de plus près, un faisceau d'indices oriente vers une autre hypothèse qui me paraît en réalité beaucoup plus solide. Si l'on considère les corpus clunisiens contenus dans les deux manuscrits les plus anciens, seul celui de Christ Church de Cantorbéry mérite d'être véritablement considéré comme un livret³. Or, d'après les travaux de Joseph-Claude Poulin, la transmission d'un texte hagiographique dans un *libellus* constitue souvent un signe d'ancienneté et de proximité avec les originaux ou les manuscrits d'auteur⁴. Ce détail laisse penser que le manuscrit de Cantorbéry est mieux placé que celui de Fécamp pour être un archétype. On remarque de plus que l'exemplaire de Cantorbéry est contemporain de l'épiscopat de l'archevêque saint Anselme (1093-1109), ainsi que de son disciple Eadmer, moine du prieuré de la cathédrale de Christ Church († v. 1124). Or ce manuscrit présente des liens étroits avec Eadmer, puisqu'il renferme deux extraits de sa vie de saint Dunstan. Si l'on ajoute le fait qu'Eadmer et Anselme se sont personnellement rendus à Cluny au début du XII^e siècle,

¹ Ms. Cambridge, Corpus Christ College, 328. Voir IOGNA-PRAT, 1992, p. 83, 94-95 (n° 3 et 4) et 111 (n° 1). Il s'agit d'un légendier en deux parties, dont la première (p. 1-80) contient un livret constituant un dossier sur saint Dunstan et qui fut compilé à la fin du XI^e siècle : une *Vita* d'Osbern de Cantorbéry (BHL 2344-2345), une messe propre à ce saint et une prose notée. Sur la première des deux dernières pages initialement restées vierges (p. 79-80), une main légèrement postérieure a ajouté deux extraits tirés de la vie du même saint composée par Eadmer (BHL 2346, chap. 33 et 27). La deuxième partie (p. 81-230) contient la série abbatiale clunisienne, elle aussi sous la forme de livret copié au début du XII^e siècle (Odon : p. 81 et suiv. ; Maieul : p. 174 et suiv. ; Odilon : p. 201 et suiv.). La réunion précoce des deux parties est attestée grâce à la table des matières ajoutée en tête de volume peut-être au moment de leur réunion (p. i). POULIN, 2006, p. 86. Le texte de Pierre Damien est ici accompagné d'une *Missa de sancto Odilone* qui ne figure pas dans les deux autres témoins.

² Voir IOGNA-PRAT, 1992, p. 83, 94-95 (n° 3 et 4) et 111 (n° 1). La partie contenant les saints abbés clunisiens débute au fol. 75. Elle contient non seulement la *Vita sancti Odonis* de Jean de Salerne (fol. 75 et suiv.), la *Vita sancti Maioli* d'Odilon (fol. 93 et suiv.) et la *Vita sancti Odilonis* de Pierre Damien (fol. 96 et suiv.), mais aussi la *Vita sancti Hugonis* d'Hugues de Gournay (BHL 4011), que les deux autres témoins plus anciens ne possèdent pas.

³ Le manuscrit de Cantorbéry est en effet composé de deux unités codicologiques réunies très tôt, et qui doivent être considérées comme des livrets hagiographiques (voir POULIN, 2006, p. 86 et plus haut, la note sur la composition de ce manuscrit). Pour le manuscrit de Fécamp, il serait plus exact de parler d'unité textuelle que d'unité codicologique : les trois vies de saints, écrites de la même main, ont en fait été ajoutées à la suite d'une vie de saint copiée un peu plus tôt, dans un cahier resté blanc à partir du fol. 71v ; elles n'appartiennent donc pas à un cahier autonome.

⁴ POULIN, 2006, p. 15-55. Voir par exemple p. 17 : « nous pouvons accepter l'idée que le premier exemplaire d'une œuvre hagiographique fut un livret, copié par son auteur ou mis au net sous sa supervision (idiographe) ».

cette piste devient vraiment très intéressante. L'archevêque de Cantorbéry fut en effet contraint par deux fois de s'exiler sur le continent, la première entre novembre 1097 et septembre 1100 et la seconde entre avril 1103 et septembre 1106. Au cours de ces deux exodes forcés, Anselme et Eadmer trouvèrent refuge à Lyon auprès de l'archevêque Hugues de Die (1082-1106) mais ils se rendirent également à plusieurs reprises à Cluny, auprès de l'abbé Hugues de Semur¹. L'archevêque de Lyon et l'abbé homonyme clunisien étaient en effet de proches amis et des protecteurs de l'archevêque de Cantorbéry. D'après Eadmer, qui composa la biographie de saint Anselme, son maître, avant de prendre l'habit monastique au Bec afin d'y suivre les cours du prieur Lanfranc, avait hésité à se faire moine à Cluny, sous l'abbé Hugues. Du fait de ses passages à Cluny à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle, Anselme constitue un sérieux candidat pour avoir rapporté à Cantorbéry l'archétype contenant la première série hagiographique abbatiale clunisienne à l'origine d'une tradition anglo-normande de ces textes. Une réception de ce corpus à Fécamp, soit directement, soit plus vraisemblablement par l'intermédiaire du Bec serait dès lors envisageable. Cependant, seule une enquête philologique approfondie devrait permettre de confirmer ou d'infirmer ce qui ne reste ici qu'une stimulante hypothèse. Quoi qu'il en soit, les moines de Fécamp obtinrent dès le début de XII^e siècle les vies des saints abbés de Cluny qui leur manquaient dans leur *Passionarium magnum*, confectionné quelques dizaines d'années plus tôt. Les vies de saint Odon, saint Maïeul et saint Odilon firent dès lors partie des textes hagiographiques destinés à être lus chaque année au réfectoire afin de commémorer les abbés clunisiens au jour anniversaire de leur mort². D'autres monastères relevant du réseau spirituel volpianien, en particulier lorrains, semblent avoir eux aussi attaché, dès la seconde moitié du XI^e siècle, une certaine importance à la mémoire des saints abbés de Cluny³.

On le voit, les filiations directes entre les manuscrits Fécampois et clunisiens semblent plus difficiles à mettre en lumière qu'entre Fécamp et Saint-Bénigne de Dijon. Il est possible que plusieurs intermédiaires aient existé au cours de la transmission des textes, et Saint-Bénigne pourrait facilement être l'un d'eux. La conservation médiocre des fonds de ces deux établissements ne facilite pas les entreprises de comparaison : il est rare qu'un même texte, pourtant attesté dans ces

¹ À ce sujet, voir mon article à paraître sur la diffusion du *Cur Deus homo* dans un contexte d'exil, entre 1098 et 1100.

² La vie d'Odilon qui était lue au réfectoire était celle de Jotsald (et non celle de Pierre Damien, d'usage liturgique), contenue dans le *Passionarium magnum* (ms. Rouen, BM, 1400 [U. 3]) et les vies d'Odon et de Maïeul étaient celles contenues dans un volume commençant par un texte intitulé *De Archa Noe* (peut-être d'Hugues de saint-Victor ?) aujourd'hui perdu mais dont la partie hagiographique fut extraite pour constituer le début de l'actuel ms. Paris, BnF, lat. 5290 (Cf. GRÉMONT, 1971, p. 7, 9, 13, 23 n° 25 et 25-26 n° 33).

³ Signalons en effet la présence des vies d'Odon et d'Odilon, ainsi que de Maïeul dans deux volumes distincts décrits au catalogue de Saint-Èvre de Toul, datant de l'abbé Guy (1073-1081) ; la vie d'Odon figurait quant à elle en tête d'un manuscrit de Saint-Arnoul de Metz datant du XI^e siècle (FAWTIER, 1911, p. 140 et 141 ; FRAY, 1995, I, p. 150 : ms. Metz, BM, 564 [disparu] = Fray n° 166). Ces différents témoignages prouvent la réception précoce des œuvres hagiographiques clunisiennes au sein des établissements relevant du réseau spirituel volpianien, confirmant ainsi les affinités de ce réseau avec Cluny et l'intérêt porté par celui-ci aux saints abbés clunisiens.

trois maisons, ait survécu dans chacune d'elles, ce qui interdit la plupart des entreprises philologiques. Je terminerai toutefois cette enquête sur les liens entre Cluny et Fécamp par un cas très intéressant, puisqu'il s'agit de l'un des rares qu'il m'ait été possible de mener sur des œuvres patristiques, pour lesquelles les études philologiques et les *stemmata* ne prennent pas assez systématiquement en compte les manuscrits postérieurs à l'an mil, et notamment ceux du XI^e siècle, qui m'intéressent en premier lieu. Le cas présenté ici fait exception, parce que les éditeurs récents des œuvres d'Ambroise ont étudié une tradition manuscrite plus étendue dans le temps que leurs prédécesseurs, mais aussi parce que le dossier a été renouvelé grâce à l'usage de la méthode très stimulante des collations partielles adoptée par Dominique Stutzmann : cela lui a permis de prendre en compte les manuscrits cisterciens généralement écartés des éditeurs, car remontant au plus tôt au XII^e siècle, et de combler ainsi les manques les plus criants. Il s'agit donc d'étudier le cas du ms. Paris, BnF, lat. 2639, un recueil fécampois transmettant sept traités de saint Ambroise réunis en corpus : *De Isaac uel anima* (CPL 128, fol. 2r-30v), *De bono mortis* (CPL 129, fol. 32r-53v), *De fuga saeculi* (CPL 133, fol. 53v-75v), *De Iacob et uita beata* (CPL 130, fol. 75v-114r), *De paradiso* (CPL 124, fol. 114r-151r), *De obitu Valentiniani* (CPL 158, fol. 151r-165r) et [*Epistola*] *ad Vercellenses* (CPL 160, fol. 165r-182v). Bien qu'il soit d'apparence homogène¹, un examen attentif de l'ensemble permet de déceler quelques détails troublants et dérangeants. Le noyau primitif, constitué de trois cahiers, correspond aux fol. 31-53 et contient le *De bono mortis*. Bien qu'il s'agisse des actuels cahiers 5 à 7, ceux-ci ont été signés de .III. à .VI., et ce décalage constitue une première anomalie significative. Précisons d'ailleurs qu'aucun des autres cahiers ne comporte de signature, ce qui met là aussi en doute le caractère homogène du recueil. Le premier cahier de cet ensemble (l'actuel cahier 5) s'ouvre, au fol. 31v, par une grande peinture pleine page de style montois représentant saint Ambroise, directement inspirée des fol. 97r et 182v du ms. Avranches, BM, 72. Le texte débute à la page suivante, fol. 32r, par une belle lettre 'Q', elle-même inspirée du fol. 182v du ms. Avranches, BM, 72. Pour François Avril, il ne fait aucun doute que l'artiste du manuscrit de Fécamp s'inspire du manuscrit 72 du Mont, qui contient d'ailleurs le *De bono mortis* de saint Ambroise aux fol. 182v-204v (voir la planche n° XII). L'artiste du manuscrit fécampois a toutefois trouvé une partie de son inspiration au fol. 97r du ms. 72, donc hors du traité ambrosien et dans la partie contenant plusieurs traités augustinien. Or les deux feuillets qui ouvrent le *De bono mortis* du ms. lat. 2639 forment la seule partie décorée de ce volume : aucun des autres traités de saint Ambroise ne possède d'enluminure pleine page ou de lettre ornée pour mettre en valeur le début du texte, ce qui rompt avec la présentation générale et est pour le moins surprenant : les

¹ Une table tracée par l'une des mains qui intervient sur l'ensemble du recueil donne le contenu exact du volume au fol. 1v ; les mains sont toutes contemporaines.

enluminures pleine page se trouvent généralement en début de volume et non ainsi isolées en milieu de recueil. L'homogénéité de l'ensemble est donc finalement plus apparente que réelle. Une simple initiale de couleur, tantôt verte, tantôt rouge, marque en effet l'ouverture des autres traités, et la mise en page est cette fois plus proche de celle des manuscrits réalisés au milieu du XI^e siècle à Fécamp que de celle des manuscrits produits au Mont à la même époque. La main qui a copié le *De bono mortis*, typiquement montoise, n'apparaît pas ailleurs, alors que le reste du recueil a été écrit par plusieurs mains fécampoises, dont l'une est celle du copiste *Antonius*. Celui-ci a aussi corrigé le *De bono mortis*¹. Nous avons ainsi l'impression d'avoir affaire à un premier ensemble, montois et ne contenant que le *De bono mortis*, autour duquel ont été rapidement ajoutés, de part et d'autre de ce noyau primitif, des cahiers fécampois destinés à recevoir le reste des traités ambrosiens initialement absents. Le travail des éditeurs, Lama El Horr, Gérard Nauroy et Camille Gerzaguet, ainsi que l'enquête philologique menée par Dominique Stutzmann confirment cette impression. Pour Lama El Horr², éditeur du *De bono mortis*, le ms. lat. 2639 appartient à la famille δ , qui « ne trouve pas spontanément sa place dans la tradition » : le positionnement de δ est difficile, car il semble dépendre tantôt de la famille « italo-germanique », diffusant le corpus sous forme de quatre traités, tantôt de la famille « française », diffusant le corpus ambrosien sous la forme de sept traités, tantôt d'aucune de ces deux familles. Il est d'ailleurs remarquable que dans cette famille δ , si l'on excepte le ms. lat. 2639 et ses descendants, aucun autre manuscrit ne transmette le corpus de traités ambrosiens : ils ne contiennent que le *De bono mortis* seul. Tout se passe donc comme si nous avions affaire à une tradition du *De bono mortis* ayant circulé indépendamment des deux grandes familles connues, et comme si le corpus avait été reconstitué par les moines de Fécamp, ce qui supposerait pour cela l'accès à un autre modèle. De leur côté, Gérard Nauroy³ et Camille Gerzaguet⁴, éditeurs du *De Iacob et uita beata* et du *De fuga saeculi*, placent leurs traités respectifs dans la famille « française » et même « bourguignonne », où ils trouvent naturellement leur place comme dépendant immédiatement et sans intermédiaire du manuscrit de Saint-Germain d'Auxerre (ms. Paris, BnF, lat. 1913, IX^e s.), ce que ne faisait pas Lama El Horr. Cela confirme que nous avons vraisemblablement affaire à deux traditions différentes suivant les traités copiés. Grâce à une enquête minutieuse, et à la mise en application de la méthode des collations partielles⁵, Dominique

¹ Voici la répartition des mains : A = fol. 32r-53v ; B (*Antonius*) = fol. 1v (table de contenu), 13v [ligne 6]-30v, 150r-182v et corrections ; C = fol. 2r-5v [ligne 13] ; D = fol. 5v [ligne 13]-3v [ligne 6] ; E = fol. 53v-149v.

² EL HERR, 2007, p. 75-106, en particulier p. 78 et 95-102.

³ NAUROY, 2007, p. 37-74, en particulier p. 41, 68 et 74.

⁴ GERZAGUET, Camille, *Ambroise de Milian, De fuga saeculi : introduction, texte critique, traduction et commentaire*, thèse de doctorat, soutenue à l'Université Lumière Lyon 2, 2012.

⁵ STUTZMANN, 2012, p. 417-435 et surtout STUTZMANN, Dominique, « La collection ambrosienne du manuscrit Paris BnF lat. 1913 : destins cisterciens », *Les Cisterciens et la transmission des textes (XII^e – XVIII^e s.), colloque international (Troyes, 22-24 novembre 2012)*, Turnhout (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 17), actes à paraître en 2016. Je remercie l'auteur pour la transmission de son texte avant publication.

Stutzmann a apporté un éclairage nouveau au dossier. La comparaison du corpus ambrosien pour les manuscrits du Mont-Saint-Michel (Avranches, BM, 72 [contient uniquement le *De bono mortis*] et Avranches 61 [contient 6 des 7 traités : le *De bono mortis* manque]¹), de Fécamp (Paris, BnF, lat. 2639) et de Saint-Germain d'Auxerre (Paris, BnF, lat. 1913) donne, sur l'ensemble des opuscules : 80,6 % de leçons communes entre le Mont Saint-Michel et Saint-Germain d'Auxerre ; 81,6 % entre Fécamp et Saint-Germain d'Auxerre ; 86,9 % entre le Mont et Fécamp. Globalement, les deux manuscrits normands sont donc les plus proches. Mais ces statistiques d'ensemble sont trompeuses. Une comparaison au cas par cas, traité par traité, aboutit à des résultats beaucoup plus intéressants, qui peuvent être présentés ainsi :

| Traité ambrosien | Leçons communes entre les manuscrits | | |
|------------------------------|--|---|-----------------------------------|
| | du Mont Saint-Michel et de Saint-Germain d'Auxerre | de Fécamp et de Saint-Germain d'Auxerre | du Mont Saint-Michel et de Fécamp |
| <i>De Isaac</i> | 81,3 % | 81,8 % | 82,6 % |
| <i>De bono</i> | 65,2 % | 61,6 % | 97,2 |
| <i>De fuga</i> | 88,9 % | 89,2 % | 94,4 % |
| <i>De Iacob</i> | 89,7 % | 89,4 % | 94,7 % |
| <i>De paradiso</i> | 87,9 % | 88,2 % | 91,4 % |
| <i>De obitu Valentiniani</i> | 65,1 % | 85,7 % | 86 % |
| <i>Ad Vercellenses</i> | 69 % | 92,7 % | 76,9 % |

Comment interpréter ces résultats ?

Observons tout d'abord que le *De bono mortis* du Mont Saint-Michel (ms. Avranches, BM, 72, fol. 182v-204v), qui a trop peu de leçons communes avec le manuscrit de Saint-Germain d'Auxerre pour dépendre de la tradition Bourguignonne² et qui a été copié vers 1050-1055³, a servi immédiatement de modèle au manuscrit de Fécamp (ms. Paris, BnF, lat. 2639, fol. 32r-53v), non seulement pour le texte, mais également pour la décoration des fol. 31v-32r⁴. Si le *De bono mortis* a été copié seul dans ce manuscrit, c'est que ce texte circulait alors de façon indépendante en Normandie et dans le Maine, comme le montre par exemple le manuscrit de Saint-Vincent du Mans (ms. Le Mans, BM, 15, fol. 96r-109v), qui conserve le témoignage des corrections de Lanfranc (réalisées par ce dernier sur le modèle du ms. du Mans). Lanfranc est donc un candidat sérieux pour

¹ Précisons que Gérard Nauroy n'avait malheureusement pas pris en compte le ms. Avranches, BM, 61 pour son édition du *De Isaac*.

² Il en est d'ailleurs de même pour le manuscrit fécampois.

³ Alexander le date v. 1040-1055 (ALEXANDER, 1970, p. 212), mais vu l'iconographie, je le place entre 1050 et 1055 dans le contexte de la controverse bérengarienne.

⁴ Alexander le date v. 1050-1065 (ALEXANDER, 1970, p. 212), mais l'usage à la fois du ms. 72 et de son modèle, d'après Lama El Horr, joue en faveur d'une copie contemporaine, et même immédiate.

avoir été le détenteur de l'archétype, donc le responsable de l'introduction de cette tradition du *De bono mortis* en Normandie¹. Les moines de Fécamp ont peu après eu accès (toujours au cours des années 1050-1055) à un manuscrit bourguignon proche de celui de Saint-Germain d'Auxerre et comportant comme lui le corpus ambrosien complet. Je le considère comme proche et ne l'identifie pas au manuscrit d'Auxerre, car ayant généralement moins de 90% de leçons communes : un intermédiaire doit nécessairement exister entre eux. Rares sont les monastères bourguignons qui possédaient le corpus ambrosien complet au milieu du XI^e siècle (voir le premier *stemma* ci-dessous), et Cluny est le seul autre cas attesté : le corpus ambrosien figure en effet à l'entrée n° 90 du catalogue de l'abbé Hugues de Semur, dressé dans la seconde moitié du XI^e siècle². Grâce à ce modèle bourguignon (vraisemblablement clunisien), les moines de Fécamp ont pu compléter leur collection : le scribe *Antonius*, qui semble être le maître d'œuvre, ajoute le sommaire (fol. 1v), copie les fol. 13v-30v du *De Isaac*, ainsi que la fin du *De paradiso* puis le *De obitu Valentiniani* et enfin le *Ad Vercellenses* en entier (fol. 150r-182v). *Antonius* corrige également le *De bono Mortis* à l'aide de son modèle bourguignon³. Plus tard, au cours de l'abbatit de Renouf (1060/1-1084/5), les moines du Mont ont complété leur collection, mais dans un manuscrit indépendant (ms. Avranches, BM, 61, vers 1070-1095). Ils ont pour cela eu recours à deux modèles : le ms. lat. 2639 de Fécamp, vraisemblablement utilisé seul pour le *De fuga*, le *De Iacob* et le *De paradiso*, ainsi qu'un ou plusieurs autres témoins du *De obitu Valentiniani*, du *Ad Vercellenses* et probablement aussi du *De Isaac*. Il faut selon moi placer la réalisation du recueil lat. 2639 dans le contexte de la controverse bérengarienne, alors que Jean de Ravenne cumule les charges d'abbé de Fécamp (1028-1078) et de Saint-Bénigne de Dijon (1052-1054). Nous avons vu qu'il s'agit aussi pour le *scriptorium* de Fécamp d'une période intense de copie des traités des Pères (en particulier d'Augustin et d'Ambroise) relatifs à la lutte contre les hérésies et à la défense de l'orthodoxie de l'église romaine. Ces œuvres patristiques étaient alors inconnues ou rares en Normandie⁴ et ont été le plus souvent réunies dans des recueils lorsqu'ils furent copiés par les moines de Fécamp. Où les moines de Fécamp sont-ils parvenus à se procurer aussi rapidement (en seulement quelques années), et en si grand nombre, une telle quantité de traités augustiniens et ambrosiens ? Jean de Ravenne pourrait avoir profité de sa présence en Bourgogne et de son statut de légat pontifical pour obtenir plus

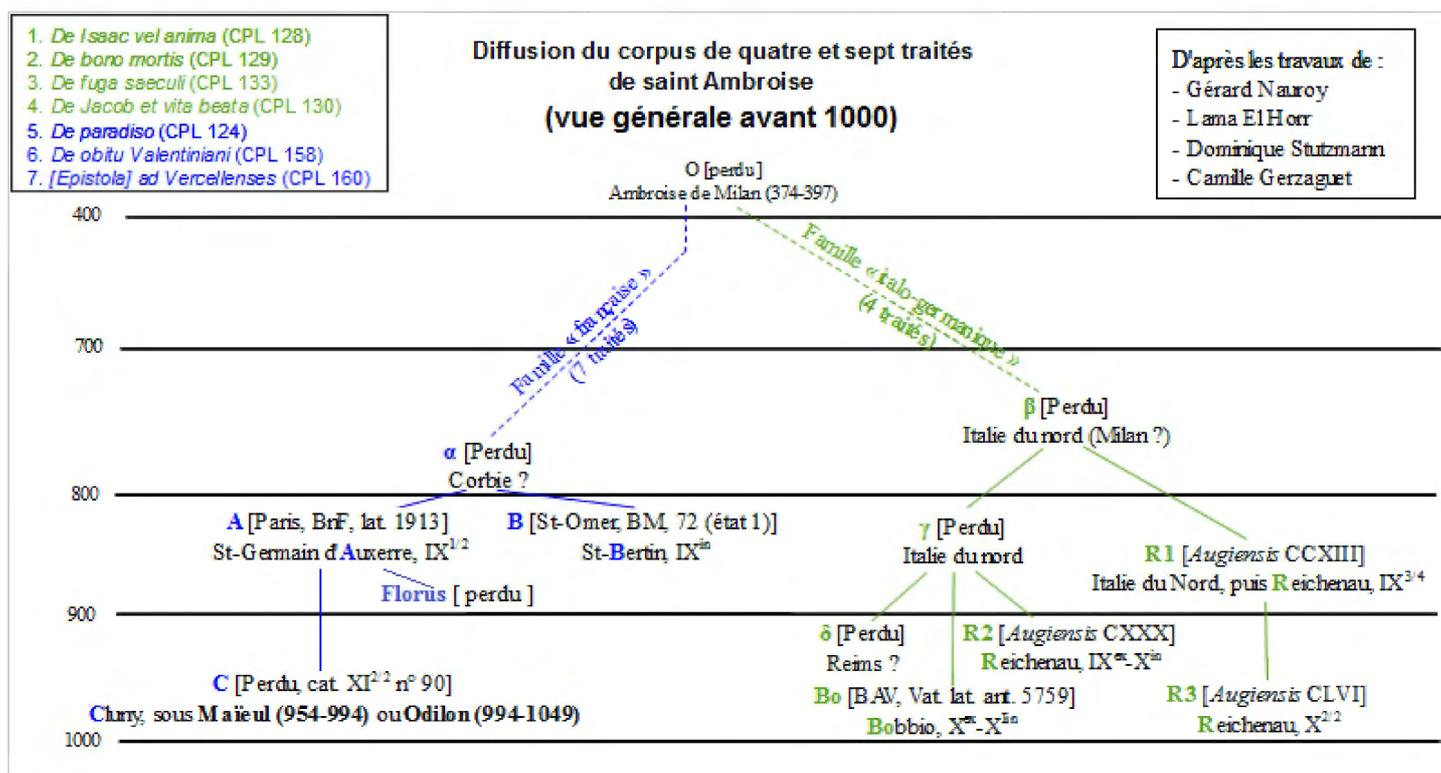
¹ Rappelons qu'avant d'avoir été moine et prieur du Bec v. 1047/9, Lanfranc fut écolâtre à Avranches. L'arrivée du *De bono mortis* en Normandie semble à mettre en rapport avec la controverse bérengarienne : Lanfranc pourrait avoir acquis son exemplaire lors de son long déplacement l'ayant mené du Bec à Reims (octobre 1049), à Metz, à Toul et à Remiremont (fin 1049) puis à Rome (mai 1050) et à Verceil (septembre 1050).

² VON BÜREN, 1993, p. 139-144 ; STUTZMANN, 2012, p. 422. À la même époque, Saint-Bénigne de Dijon ne possédait qu'une partie du corpus éclaté dans plusieurs volumes différents, et dont le *De paradiso*, par exemple, appartenait à une autre tradition. Les établissements cisterciens n'existaient pas encore à cette époque.

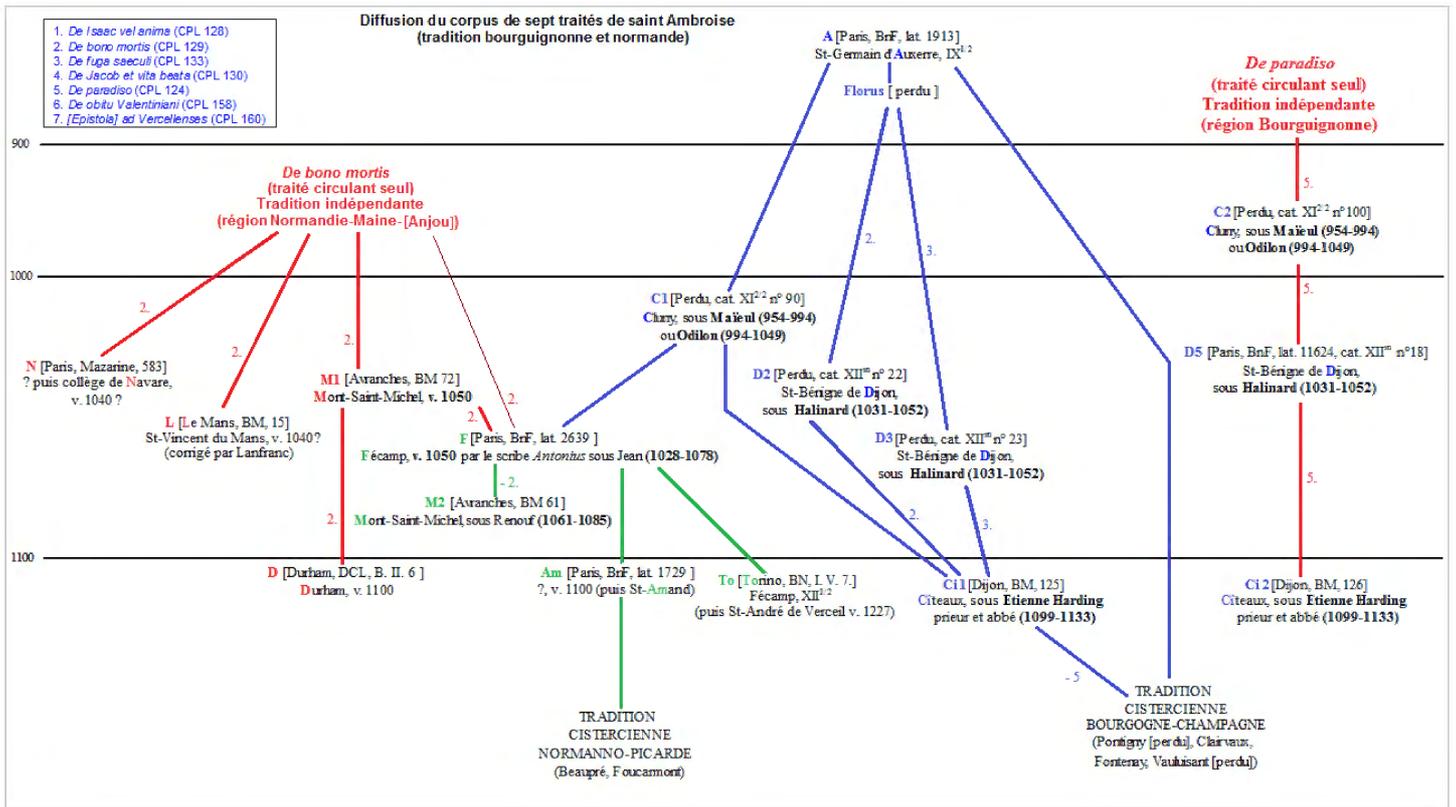
³ *Antonius* corrige parfois dans le texte, le plus souvent en marge, les fol. 34v, 35r, 36v, 38r, 41v, 45v, 46r, 47r, 49r, 49v, 51v, 52v.

⁴ Seuls les traités d'exégèse des Pères étaient alors relativement aisés à trouver en Normandie.

aisément des modèles provenant de la bibliothèque de Cluny, mais aussi d'autres riches bibliothèques de son réseau de confraternité, à commencer par Saint-Bénigne de Dijon, mais peut-être aussi les grandes abbayes lorraines (Gorze, Saint-Arnoul de Metz et Saint-Èvre de Toul). Une confrontation des traités contenus dans les recueils patristiques copiés à Fécamp dans les années 1050-1060 avec ceux conservés pour Cluny, Saint-Bénigne de Dijon, le Mont Saint-Michel, Jumièges et les autres grandes bibliothèques relevant du réseau spirituel volpianien serait sans doute riche d'enseignements. Cela pourrait d'ailleurs constituer un passionnant sujet de recherche : un premier sondage pourrait être mené et, si les premiers résultats obtenus s'avéraient positifs, une collation systématique pourrait être à envisager la constitution d'un groupe de travail avec d'autres chercheurs intéressés par l'entreprise. Les résultats qui viennent d'être présentés peuvent être résumés à l'aide des deux *stemmata* suivant : Bourgogne-Champagne



**Vue générale de la diffusion du corpus ambrosien d'après les travaux récents
(période antérieure à l'an Mil)**



**La diffusion postérieure à l'an mil de la famille « française » du corpus ambrosien
(proposition de *stemma* basé sur la confrontation de travaux récents)**

Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines du Piémont

Le Piémont, situé dans la haute vallée du Pô, est un lieu de passage quasi incontournable pour celui qui souhaite franchir l'arc alpin afin de se rendre à Rome depuis la *Francie* occidentale ou la Lotharingie (et inversement). Plusieurs cols permettaient d'effectuer ce délicat franchissement. Si nous nous intéressons au cas de trois grandes figures monastiques bénédictines des X^e-XI^e siècles, à savoir Maïeul de Cluny, Guillaume de Volpiano et Anselme du Bec¹, on s'aperçoit que trois passages² étaient principalement fréquentés à cette époque, et que les choix pouvaient varier en fonction de l'enneigement. Or l'importance de cet enneigement dépendait directement de trois facteurs : l'altitude, la saison et l'exposition (carte n° 22).

Lorsqu'il fut capturé par des Sarrasins dans les défilés des Alpes à son retour de Rome en juillet 972, donc en plein été, Maïeul de Cluny avait choisi de passer par le chemin le plus court et au nord-ouest, par la vallée d'Aoste et le col du Grand-Saint-Bernard (2469 m). Son objectif était de rejoindre le plus rapidement possible la vallée du Rhône par le Valais et le Léman afin de rejoindre Lyon puis la vallée de la Saône et enfin Cluny³. Ce col était semble-t-il aussi le passage privilégié pour se rendre de la Lotharingie à l'Italie du nord⁴ : le Grand-Saint-Bernard fut ainsi plusieurs fois emprunté par le pape Léon IX, comme lorsqu'il se rendit de Pavie à Toul durant l'été 1049 ou lorsqu'il se rendit de Verceil à Toul entre début septembre et fin octobre 1050⁵.

Au cours de ses multiples voyages entre Fruttuaria et Dijon, Guillaume de Volpiano préférait quant à lui remonter le val de Suse depuis Turin, en passant au pied de Saint-Michel de la Cluse, récemment fondé et où il fit d'ailleurs un pèlerinage ; il franchissait alors les Alpes en passant par l'abbaye de Novalèse et le col du Mont Cenis (2083 m)⁶. Il atteignait ainsi la vallée de la Maurienne et pouvait rejoindre Lyon, en passant soit par Grenoble puis Vienne, soit par Chambéry.

Enfin, lors de son exil sur le continent, Anselme, ancien abbé du Bec devenu archevêque de

¹ Dans sa *Vie de Géraud d'Aurillac*, Odon de Cluny évoque aussi ses pèlerinages à Rome.

² Il s'agit d'ailleurs de ceux signalés par Jean Dufour : DUFOUR, t. V, 2013, p. 141.

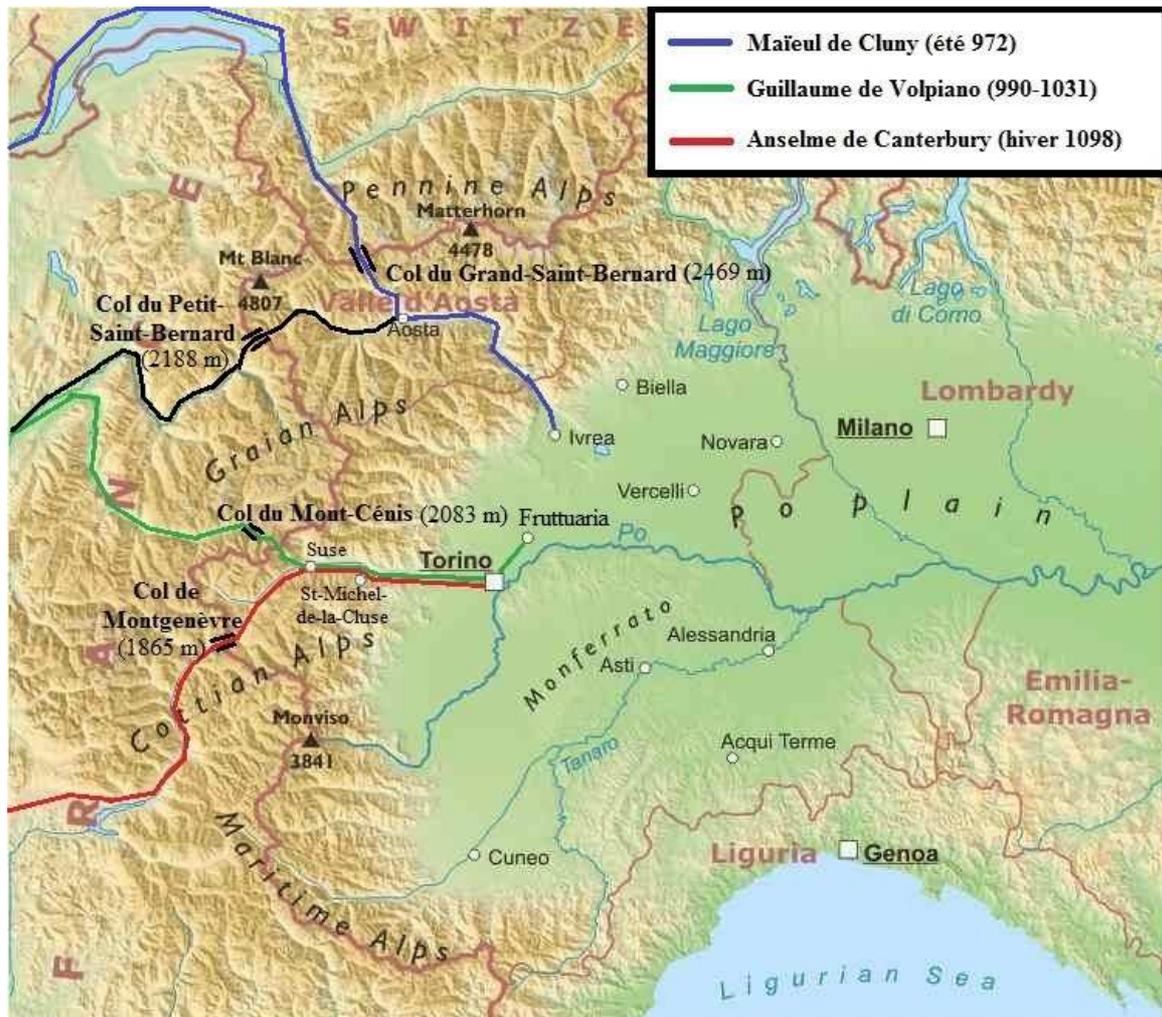
³ BOURDON, 1926, p. 76-80.

⁴ Depuis Rome, le chemin emprunté par Maïeul et Léon IX devait se séparer dans les environs de Lausanne, sur les bords du Léman : pour rejoindre Cluny, Maïeul continuait de suivre la vallée du Rhône, vers l'Ouest, en direction de Lyon, tandis que Léon IX a pris la direction du Nord, vers Pontarlier et Besançon.

⁵ Après le concile de Verceil, tenu début septembre, Léon IX passa vraisemblablement par Ivre puis Aoste afin de franchir les Alpes par le col du Grand-Saint-Bernard pour rejoindre Martigny : il se trouvait en effet dans le Valais le 22 septembre, à Romainmoutier le 27 septembre, à Besançon le 3 octobre, à Langres quelques jours plus tard et enfin à Toul les 20 et 21 octobre (HEURTEVENT, 1912, p. 155-156 n. 3). Sans doute le pape avait-il déjà emprunté ce même col à deux reprises quelques mois plus tôt. Parti de Pavie pendant l'été 1049, sa présence est attestée à Toul le 14 septembre. De là, il se rendit à Reims pour tenir un concile début octobre, à l'occasion de la translation des reliques de saint Remi. Sa présence est ensuite attestée à Metz (dédicace de la nouvelle église abbatiale de Saint-Arnoul) courant octobre puis à Remiremont le 14 novembre. Il semble être rentré en Italie avant l'hiver et il tenait un concile à Rome au printemps, en avril-mai.

⁶ Voir *supra*, partie 2, p. 344-349.

Cantorbéry (1093-1109), fut amené à entreprendre un voyage le menant de Lyon à Rome en plein hiver, entre Noël 1097 et avril 1098. Du fait de la saison, il fit le choix d'un long contournement par le sud afin de passer par le col du Montgenèvre (1865 m) pour rejoindre le val de Suse¹ : situé à une altitude moins élevée que les autres cols alpins et accessible par des versants mieux exposés à l'ensoleillement (exposition sud), ce passage était inévitablement moins enneigé que les deux précités ; il permettait un franchissement des Alpes pratiquement en toutes saisons, y compris l'hiver lorsque l'enneigement n'était pas trop important, comme ce fut sans doute le cas en 1098².



Carte n° 22 : le franchissement des Alpes par le Piémont aux X^e-XI^e siècles

Notons, pour finir, qu'il existait sans doute aussi un quatrième passage important par le col du Petit-Saint-Bernard (2188 m), qui permettait la jonction entre la vallée de l'Isère et la vallée d'Aoste.

¹ Le récit de ce voyage nous est connu grâce au témoignage de son biographe, Eadmer (voir éd. ROCHAIS, 1994, p. 18, 118-120, 135-137 ; 334-336, 344) : pour franchir les Alpes depuis Lyon, Anselme et les moines qui l'accompagnent (dont Eadmer fait partie) passent par [Grenoble ?], Aspres-sur-Buëch, Gap, Embrun, [Briançon], Montgenèvre, Suse et Saint-Michel de la Cluse.

² Ce chemin de contournement avait peut-être été conseillé à Anselme par l'archevêque Hugues de Die, qui l'avait accueilli à Lyon vers Noël 1097 : légat pontifical, Hugues était amené à se rendre régulièrement à Rome et devait connaître les meilleurs itinéraires possibles pour s'y rendre en fonction des saisons.

3. Fruttuaria (Saint-Bénigne et Saint-Tiburce)¹

Fruttuaria, située dans le Piémont entre Turin et Ivree, était aisément accessible par n'importe laquelle des trois routes alpines précédemment évoquées. L'abbaye, fondée vers 1003 par Guillaume de Volpiano et ses frères, fut dotée dès son origine de quantité de reliques, de livres et d'ornements d'église². La communauté bénéficia également très tôt de protections royale³, impériale⁴ et papale⁵. Et l'abbaye fut d'ailleurs rapidement rattachée directement à la papauté : dès 1027. Elle était déjà à cette époque un établissement à la fois riche et prospère. Fruttuaria exerça de ce fait une grande influence dans le cercle des monastères subalpins où elle jouissait, au XI^e siècle, d'une grande renommée en tant que centre spirituel et intellectuel⁶. La communauté comptait une centaine de moines au milieu du siècle et son rayonnement fut important tout au long du Moyen Âge. De nombreux prieurés, ainsi que des abbayes, furent placés sous sa dépendance surtout en Italie du nord, mais aussi en Autriche et en France. Les coutumes de Fruttuaria, héritées de celles de Cluny et de Saint-Bénigne de Dijon, furent ainsi introduites dans des communautés monastiques d'Italie, de France et d'Allemagne⁷.

Pour ce qui est de sa bibliothèque médiévale, les états des lieux dressés en 2000 par Donatella Nebbiai (pour l'ensemble de l'Italie)⁸ et par Simona Gavinelli (pour le Piémont)⁹, ainsi que le répertoire RICABIM récemment édité par Giovanni Fiesoli pour la Sismel¹⁰, révèlent l'absence d'inventaires anciens pour cette abbaye. La sécularisation du monastère en 1617, puis sa

¹ WILMART, 1932 (réimpr. 1971), p. 71-76 ; BULST, 1973, p. 115-146 ; ms. Paris, BnF, lat. 252-273 (papiers des Mauristes pour le *Monasticon Benedictinum*).

² *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (éd. BOUGAUD, 1875, p. 154-156) : « *In breui ergo tempore factum est nobile coenobium, ubi de hoc loco et spiritualia et temporalia subsidia sunt delata, reliquie scilicet multe cum corporibus sanctorum, uolumina librorum, omniaque ecclesiastica ornamenta, et monachi plurimi pariter illuc abierunt. Set et de aliis sue ditioni subiectis locis, ac undecumque oblatis supplementis, magnificatus est locus possessionibus et diuitiis. Ita ut in uita eius congregatio illius loci centum numero constaret monachis, exceptis locis cellarum ei loco subditis, que fere triginta existunt* ».

³ Le marquis d'Ivree Ardouin V, qui devient roi d'Italie en 1002 et était un parent de Guillaume de Volpiano par sa mère, était présent à la dédicace de l'église. Bienfaiteur du monastère, Ardouin s'y retira comme simple moine vers 1014 ; il y mourut le 14 décembre 1015.

⁴ Plusieurs diplômes émanant des empereurs Henri II et Conrad II furent délivrés en faveur de Fruttuaria du vivant de Guillaume de Volpiano (en 1006, 1014, 1023, 1026 et 1027). D'autres furent également accordés après 1031.

⁵ L'abbaye dispose en particulier de la protection des papes Jean XVIII (1003-1009) et Benoît VIII (1012-1024).

⁶ Le clerc de Milan Anselme de Besate, dit le Péripatéticien, auteur de la *Rhetorimachia* vers 1046/8, cite dans son prologue métrique l'abbaye de Fruttuaria parmi les grands centres où ses études le menèrent au cours de sa formation en Italie puis en Allemagne (WILMART, 1932 (réimpr. 1971), p. 89). Son contemporain, Pierre Damien, décerne de grands éloges à l'abbaye de Fruttuaria (PL 145, col. 420 et suiv.). Voir aussi le témoignage de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*.

⁷ Une liste de douze monastères (dix masculins et deux féminins) est fournie à la fin de la notice du *Répertoire topographique des abbayes et prieurés* (COTTINEAU, 1935, t. I, col. 1228).

⁸ NEBBIAI, 2000, p. 7-130.

⁹ GAVINELLI, 2000, p. 373-410.

¹⁰ *Repertorio Di Inventari e Cataloghi di Biblioteche Medievali*, éd. Giovanni FIESOLI, t. 2,2 : *Piemonte, Valle d'Aosta, Liguria con i documenti della Contea e del Ducato di Savoia*, Florence, 2011.

suppression en 1803, pourraient expliquer la dispersion précoce du fonds. La rareté des manuscrits médiévaux identifiés comme provenant de ce monastère – pour ne pas dire leur absence presque totale¹ – laisse néanmoins penser que la bibliothèque eut à subir un ou plusieurs événements funestes très anciens ayant causé la perte de ses livres avant qu'une dispersion du fonds ait été amorcée au moment de la Renaissance italienne du XV^e siècle². En dépit du regain d'intérêt récent porté à l'abbaye au moment de la commémoration du millénaire de sa fondation, en particulier avec les travaux de Marco Notario et Giuse Scalva, et malgré une bibliographie italienne relativement abondante au sujet de ce monastère, peu d'auteurs se sont penchés spécifiquement sur l'histoire de sa bibliothèque et se sont efforcés de comprendre le devenir de son fonds de manuscrits. Ce « désintérêt », plus apparent que réel, s'explique en fait par l'absence presque totale de sources anciennes sur le sujet. Les archives étant en revanche mieux conservées, les érudits sont parvenus à retracer, non sans difficultés, les grandes lignes de l'histoire médiévale du monastère³. Le chartrier a pourtant lui aussi failli totalement disparaître : alors qu'il avait été déposé en 1803 à la mairie de San Benigno Canavese, on avait complètement perdu sa trace une cinquantaine d'années plus tard. Mais la provenance d'une charte, du fait de la mention de son destinataire, est plus aisée à restituer à son ancien propriétaire que celle de manuscrits dépourvus d'*ex-libris* ou d'autres marques de possession ; nombre de documents diplomatiques ont ainsi pu être retrouvés et restitués à Fruttuaria, ce qui n'a pas été le cas pour ses manuscrits. Ces chartes sont aujourd'hui disséminées dans plusieurs fonds de conservation italiens, et notamment aux Archives d'État de Turin⁴, à la Bibliothèque capitulaire d'Ivrée⁵ ou encore aux Archives municipales de Cherasco⁶. En l'absence de livres médiévaux, les travaux des chercheurs s'appuient donc principalement sur ces sources archivistiques, ce qui a permis, entre autre, à Neithard Bulst de rétablir la chronologie complexe des

¹ À titre d'exemples : les coutumes de Fruttuaria, perdues pour cette abbaye, ne sont connues que grâce à une copie principale, réalisée pour le monastère allemand de Sankt-Blasien, dans la Forêt noire, et à quatre autres copies secondaires pour d'autres monastères allemands. Le cartulaire de l'abbaye, perdu, est connu par une copie du XVII^e siècle, conservée à la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier (ms. H 97, vol. 18). Il est impensable qu'une abbaye aussi riche et importante que Fruttuaria ait été totalement dépourvue de livres, et la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* confirme d'ailleurs que dès sa fondation Guillaume de Volpiano avait généreusement doté le monastère en manuscrits (voir page précédente, note 2).

² Cette hypothèse n'est pas sans présenter quelques difficultés. Si, par exemple, un important incendie avait entièrement détruit la bibliothèque du monastère, des livres conservés en d'autres lieux (trésors, sacristie, abbatiale, cloître, etc.) auraient dû échapper au désastre. Or cela ne semble pas avoir été le cas. À ma connaissance, aucun manuscrit liturgique de cette maison ne nous est parvenu. Ce qui suppose une perte presque totale des livres quels que soient leurs lieux de conservation.

³ Les sources diplomatiques et une chronique piémontaise ancienne constituent les principales sources exploitables.

⁴ Je tiens à remercier Lorena Barale, qui m'a transmis une reproduction de l'inventaire des actes de Saint-Bénigne de Fruttuaria, conservés aux Archives d'État de Turin (inventaire de 1978). Le prestige des donateurs du XI^e siècle, parmi lesquels figurent les empereurs ottoniens et saliens, confirme la place imminente occupée par le monastère à cette époque.

⁵ Voir MARTIN-CHABOT, E., « Sauvetage d'une épave des archives de l'abbaye de Fruttuaria », *BEC*, t. 85, 1924, p. 434.

⁶ BULST, 1973, p. 220. C'est à cet endroit qu'est conservée la charte de fondation originale de 1015/6.

premiers abbés de Fruttuaria que dom Wilmart pensait pourtant impossible à clarifier¹.

La perte de la bibliothèque de Fruttuaria et de ses inventaires rend extrêmement délicate toute tentative visant à déceler une éventuelle circulation de textes entre Fécamp et cette abbaye. Du fait de la distance qui les sépare et des associations spirituelles étroites ayant uni d'une part Saint-Bénigne de Dijon à Fruttuaria, d'autre part Saint-Bénigne de Dijon à Fécamp, on pourrait d'ailleurs penser que l'abbaye mère bourguignonne aura systématiquement tenu le rôle d'intermédiaire entre la communauté normande et sa consœur piémontaise. Rappelons néanmoins qu'il subsiste la preuve de liens directs entre les deux maisons : une lettre, évoquée lors de l'enquête n° 1, témoigne d'une correspondance entre les abbés Jean de Fécamp et Jean de Fruttuaria, l'un et l'autre disciples de Guillaume de Volpiano. Et notons que la seule œuvre attestée comme ayant été produite à Fruttuaria dans la première moitié XI^e siècle était présente en Normandie au plus tard dans le dernier tiers de ce siècle : le plus ancien et le meilleur témoin conservé du *De vitae ordine et morum institutione* de l'abbé Jean de Fruttuaria (v. 1023-1042 ; † v. 1049), dit « l'homme de Dieu »², est en effet un manuscrit originaire du Mont Saint-Michel³. Sa présence pourrait s'expliquer par Suppon, moine de Fruttuaria (puis de Fécamp ?), qui cumula un temps la direction du Mont Saint-Michel (1033-v. 1048/60) et de Fruttuaria (1042-v. 1060). Néanmoins, le fait que ce témoin ait été copié postérieurement à la mort de Suppon a conduit dom Wilmart à émettre l'hypothèse qu'il s'agit de la copie d'un exemplaire plus ancien aujourd'hui perdu. Et d'après cet auteur, la Trinité de Fécamp serait l'une des abbayes les mieux placées pour avoir joué le rôle d'intermédiaire entre Fruttuaria et le Mont pour la transmission de ce texte⁴. Jean de Fécamp pourrait bien, en effet, avoir connu dans sa jeunesse ce traité de l'abbé de Fruttuaria. La teneur mystique de l'œuvre a pu intéresser et influencer la spiritualité de l'abbé de Fécamp. Ce fait à d'ailleurs amené dom Wilmart à rapprocher le texte de Jean de Fruttuaria des productions littéraires de Jean de Fécamp et à mettre aussi en lumière ce qui les distingue. Du fait de leur homonymie et de leur qualité de disciples de Guillaume de Volpiano, de nombreux historiens les ont d'ailleurs confondu. Ces deux auteurs, malgré leur style très personnel, traitent de sujets relativement proches et évoquent des idées tantôt similaires, tantôt indépendantes. Et dom Wilmart n'hésite pas à placer le traité de Jean de Fruttuaria parmi les

¹ BULST, 1973, p. 115-146. Les quatre premiers abbés sont Guillaume de Volpiano (v. 1003-v. 1023), Jean (v. 1023-1041), André (1041-1042), et Suppon (1042-v. 1060). L'abbé Albert, son successeur, est connu à partir du début des années 1060.

² WILMART, 1932 (réimpr. 1971), p. 54-100. L'abbé Jean de Fruttuaria (v. 1023-1042 ; † 1049) a souvent été confondu avec l'abbé Jean de Fécamp (1028-1078), parfois désigné à tort Jean de Fruttuaria alors qu'il ne fut jamais moine de ce monastère (ex. : ALEXANDER, 1970, p. 216).

³ ms. Avranches, BM, 58, fol. 83v-101, Mont Saint-Michel, v. 1070-1090 d'après Jonathan J. Alexander (ALEXANDER, 1970, p. 216).

⁴ WILMART, 1932 (réimpr. 1971), p. 86 (voir aussi p. 83 et 91 n. 1) : « Il est fort probable que ce volume, s'il n'est point du temps de Suppo, dépende d'un archétype envoyé au Mont, soit directement de Fruttuaria soit par l'intermédiaire de Fécamp ou de Saint-Bénigne ».

meilleurs ouvrages spirituels du Moyen Âge. Avec les œuvres de Jean de Fécamp, il s'agirait d'ailleurs, selon lui, des plus remarquables productions spirituelles qu'ait connues le XI^e siècle, et celles-ci, surtout celles de Jean de Fécamp, influencèrent considérablement les prières privées composées aux siècles suivants. Les productions des deux disciples de Guillaume de Volpiano – choisis par cet abbé de son vivant pour lui succéder dans deux des établissements majeurs de sa réforme – permettent de se faire une idée relativement précise du programme spirituel voulu et orchestré par l'abbé de Dijon. Les œuvres de Jean de Fruttuaria et de Jean de Fécamp s'inscrivent en effet dans le prolongement du mouvement réformateur, à la fois contemplatif et pénitentiel, mis en place par Guillaume de Volpiano tant à Saint-Bénigne de Dijon que dans les autres établissements placés sous sa direction. Si l'abbé de Dijon ne paraît pas avoir lui-même composé de tels traités, il pourrait en revanche avoir sollicité ou simplement encouragé certains de ses plus talentueux disciples à entreprendre de telles compositions. C'est donc par l'intermédiaire des productions de deux de ses disciples préférés qu'il semble aujourd'hui possible d'appréhender la pensée du maître.

Fécamp ne paraît pas avoir contracté d'associations spirituelles avec d'autres monastères d'Italie du Nord. Fruttuaria se trouve ainsi être l'établissement le plus méridional et le plus éloigné au sein de son réseau de confraternité, ce qui ne devait guère faciliter les contacts réguliers. Il n'en reste pas moins que ce monastère, situé sur la *via Francigena*, devait constituer une étape quasi incontournable pour les moines de Fécamp se rendant à Rome. Les abbés Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne s'y rendirent tous deux au cours du XI^e siècle. Une fois l'abbaye de la Trinité placée sous la protection de la papauté en 1093/4, et surtout à partir de l'abbatiate d'Henri de Sully (1140-1087), les nombreuses bulles octroyées par les papes à l'abbaye normande confirment l'existence de liens réguliers, pour ne pas dire permanent, entre les moines de Fécamp et Rome. Il est probable que Fruttuaria, avec Saint-Bénigne de Dijon et Saint-Germain-des-Prés, constituaient quelques-unes des étapes privilégiées par les moines normands et leurs familiers lors de leurs déplacements. Une situation qui a pu contribuer à maintenir l'association spirituelle malgré l'éloignement géographique.

Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines de Lorraine

La Lorraine et la province ecclésiastique de Trèves font partie des régions relativement épargnées par les incursions scandinaves des IX^e et X^e siècles. Comme la Bourgogne et le Piémont, elles peuvent, elles aussi, être considérées à cette époque comme des terres de rencontre, situées sur un grand axe de communication sud-nord, reliant Rome à Cologne via Besançon ou Lyon et se trouvant à l'écart des grandes vagues d'invasion maritimes de ce temps. Si les villes de Metz et de Toul, situées sur la Moselle, et de Verdun, sur la Meuse, subirent malgré tout chacune une attaque viking au cours des années 880, ce furent semble-t-il les seules agressions violentes enregistrées pour ces trois cités au cours de ces deux siècles. Nous sommes donc loin des attaques répétées qui frappèrent les abbayes et les villes implantées sur les côtes de la Manche ou sur les rives de la Seine inférieure et qui ont conduit les religieux à partir en exil dès les années 850-860. Ce calme relatif explique aussi pourquoi certaines abbayes de cette région furent sollicitées pour accueillir des communautés monastiques contraintes à l'exode. C'est ainsi que des moines de Saint-Riquier se réfugièrent à Gorze en emportant avec eux une partie de leur riche collection de livres¹. Dans l'ensemble, les bibliothèques carolingiennes de Lorraine ne paraissent guère avoir subi de lourdes pertes à cette époque² et leur fonds primitif fut semble-t-il relativement bien préservé avant d'être enrichi tout au long du Moyen Âge, principalement aux X^e et XI^e siècles. En revanche, beaucoup d'entre elles eurent à souffrir de graves dommages à partir des XV^e et XVI^e siècles. Les conflits pour la possession des Trois évêchés (Metz, Toul et Verdun), qui opposèrent le roi de France Henri II et ses troupes à celles de l'empereur Charles Quint, marquèrent profondément l'histoire des monastères de ces diocèses en 1552. Plus récemment, la Seconde Guerre mondiale affecta gravement la bibliothèque municipale de Metz, qui conservait les livres de plusieurs communautés monastiques. Il ne subsiste d'ailleurs que des épaves des riches fonds livresques des trois plus importants monastères bénédictins des diocèses de Metz et de Toul qui furent réformés par Guillaume de

¹ En 881, pour échapper aux Normands, les moines de Saint-Riquier furent contraints de s'exiler à Sens, puis de se disperser : « ils emportèrent, au rapport d'Hariulf, avec les reliques et les pièces du trésor, les livres qui traitaient de l'histoire du monastère et vraisemblablement aussi les manuscrits les plus précieux. Tout ce qu'ils laissèrent fut pillé et brûlé. Les livres que les moines avaient emportés avec eux furent dispersés au cours de leurs pérégrinations » (LESNE, 1938, p. 626). Certains de ces livres entrèrent dans la bibliothèque de Gorze et sont reconnaissables dans l'inventaire du XI^e siècle de ce monastère (LESNE, 1938, p. 231 et 626-627 ; HUGLO, 2013, p. 362-363). C'est probablement aussi lors d'une étape prolongée à Soissons, où plusieurs communautés religieuses semblent avoir un temps trouvé refuge (nous reviendrons sur le cas des moines de Saint-Ouen), que *l'Histoire des dissensions des fils de Louis le Pieux* de Nithard, emportée dans leurs bagages par les moines de Saint-Riquier, fut copiée par ceux de Saint-Médard (à ce sujet, voir LECOULTEUX, 2011, p. 72-75).

² Il semble peu probable que les abbayes de Gorze et de Saint-Èvre de Toul aient disposé de catalogues référençant 300 volumes ou plus au XI^e siècle si leurs bibliothèques carolingiennes avaient été très sévèrement touchées : on comparera par exemple ces chiffres à ceux des inventaires contemporains de monastères normands. Le catalogue de Gorze décrit d'ailleurs un formidable ensemble d'œuvres carolingiennes, et de nombreux manuscrits sont signalés en mauvais état, indice de leur ancienneté.

Volpiano autour de l'an mil et dont il va être à présent question. La rareté des sources écrites n'est sans doute pas étrangère au fait que l'historiographie moderne ait un temps minimisé le rôle et l'influence de la réforme de Guillaume de Volpiano en Lorraine par rapport à celles de ses devanciers¹ et de ses successeurs : certains auteurs² considèrent en effet que le rôle de l'abbé de Dijon fut négligeable comparativement à l'influence exercée par le mouvement réformateur gorzien (réforme liée à Jean de Gorze du X^e siècle et mouvement de réforme « jeune-Gorze » du XI^e siècle)³. Selon nous, Sigefroid de Gorze (1031-1055) et Widric de Saint-Èvre de Toul (1026/7-1051), disciples de Guillaume, doivent pourtant être davantage perçus comme des continuateurs de l'œuvre commencée par leur maître que comme des artisans de ruptures⁴. Guillaume s'inscrivait lui-même dans une dynamique réformatrice mise en place dans ces trois établissements depuis le milieu du X^e siècle et, bien que très lié à Cluny, ne doit en aucun cas être perçu comme un représentant de l'*ecclesia cluniacensis*⁵. Tous ces abbés de monastères lorrains appartiennent en réalité à un même mouvement réformateur : le mouvement bénédictin qui s'appuie sur une même règle, celle de saint Benoît, mais sait aussi s'adapter aux contraintes, aux exigences, aux traditions et aux coutumes locales. L'action de ces réformateurs s'inscrit donc dans une continuité et dans le prolongement des réformes antérieures (lorsqu'elles existent), qu'ils adaptent mais bouleversent rarement radicalement⁶.

¹ La *Vie de Jean de Gorze* (éd. et trad. Michel PARISSE, Paris, 1999), dont il ne subsiste qu'un seul témoin médiéval d'ailleurs lacunaire à sa fin (ms. Paris BnF lat. 13766), constitue une source essentielle pour la connaissance des réformes en Lorraine au X^e siècle. Les réformes menées par Guillaume de Volpiano en Lorraine semblent s'appuyer et s'inscrire dans le prolongement de celles-ci. Malheureusement, la vie de Guillaume de Volpiano par Raoul Glaber est peu prolixe sur la réforme menée par Guillaume de Volpiano en Lorraine, l'auteur étant bourguignon et non lorrain.

² En particulier K. Hallinger, dont la thèse, certes controversée, a été assez largement acceptée en Allemagne.

³ L'édition du nécrologe de Gorze par Michel Parisse (PARISSE, 1971) a cependant permis de nuancer et de corriger certaines thèses de Hallinger, selon qui Cluny et Saint-Bénigne de Dijon ne jouèrent aucun rôle à Gorze : « ce qui ressort clairement du nécrologe, c'est l'influence dominante sur Gorze de Guillaume de Volpiano (Dijon) » (compte-rendu de Joachim Wollash dans les *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 20, 1977, p. 62-64). Les travaux d'Anne Wagner ont également permis de reconsidérer la place et l'influence de Gorze dans les mouvements de réforme (nous y reviendrons plus loin).

⁴ En Lorraine comme ailleurs, les disciples de Guillaume n'ont pas introduit de nouvelles réformes venant se substituer aux précédentes mises en place par Guillaume et ses prédécesseurs. La place spéciale de Sigefroid de Gorze et de Widric de Saint-Èvre de Toul dans les nécrologes des établissements relevant du réseau spirituel volpianien (voir l'enquête n° 3) confirme le maintien d'associations spirituelles entre ces communautés au moins jusqu'à leur mort dans les années 1050, ainsi que la perception de ces deux abbés comme des membres importants de ce réseau, en tant que disciples et dignes héritiers de Guillaume de Volpiano, au même titre que Jean de Fécamp. C'est d'ailleurs l'image que donne d'eux l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, qui écrit vers 1060 (BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 151-152 et 159) : le sentiment de continuité prédomine.

⁵ L'*ecclesia cluniacensis* a été instaurée par l'abbé Odilon (994-1049) dans les années 1020, donc bien après le passage de Guillaume de Volpiano à Cluny sous Maieul, entre 987 et 990 : Guillaume de Volpiano est un moine de mouvance clunisienne mais n'appartenant pas à l'*ecclesia cluniacensis*.

⁶ Nous reviendrons plus loin sur ces questions. Voir aussi WAGNER, 1996, p. 53-57.

4. Gorze (Saint-Gorgon)¹

La bibliothèque médiévale de Gorze – centre de réforme fameux des X^e et XI^e siècles² – n'est plus connue que par l'intermédiaire de son catalogue médiéval, rédigé sous l'abbé Henri (1055-1093)³. Anne Wagner, qui a étudié de près son contenu et l'a réédité, compte 463 titres, parfois en plusieurs exemplaires, répartis dans 350 à 370 volumes environ. Malgré quelques manques parfois un peu surprenants⁴, il s'agit d'un fonds livresque remarquable pour l'époque⁵. Le catalogue ne signale pas de textes liturgiques mais les œuvres classiques et les ouvrages scolaires sont en revanche bien représentés, confirmant ainsi la place de Gorze parmi les grands centres d'étude et de formation intellectuelle de ce temps. L'auteur du catalogue a parfois pris le soin de faire la distinction entre les vieux livres et les neufs, ce qui révèle d'une part l'existence d'anciens volumes remontant vraisemblablement à l'époque carolingienne⁶, d'autre part de manuscrits copiés plus récemment par les copistes du *scriptorium* de l'abbaye. Certains termes employés permettent même d'envisager la présence de plusieurs copies en cours de production⁷. Il se pourrait que ce catalogue ait été dressé par l'abbé Walon de Saint-Arnoul (1057/63-1099), qui fut un temps chargé de l'enseignement des novices et sans doute aussi de l'administration de la bibliothèque de Gorze⁸.

¹ BMMF n° 643 ; MORIN, 1905, p. 1-14 ; LESNE, 1938, p. 268 et 660-669 ; WAGNER, 1993, p. 213-231 ; WAGNER, 1996, p. 17-74, 101-190 et 281-282 ; ms. Paris, BnF, lat. 12674, fol. 363 (papiers des Mauristes pour le *Monasticon Benedictinum*).

² Le monastère fut réformé par Jean de Gorze en 934, lequel avait eu pour maître Hildebold, un disciple de Remi d'Auxerre à Paris. Gorze joua un rôle décisif lors des réformes monastiques des X^e et XI^e siècles, notamment en formant et fournissant plusieurs grands abbés placés à la tête d'autres monastères. Au X^e siècle, le rayonnement de Gorze fut exclusivement lorrain (Metz et diocèses limitrophes) ; au XI^e siècle, son rayonnement franchit le Rhin et toucha cette fois l'Empire ottonien et salien (WAGNER, 1996, p. 203-290).

³ La conservation de ce catalogue, malgré la destruction de la bibliothèque en 1552, est dû au fait que celui-ci a été transmis dans un manuscrit provenant d'un autre monastère : Saint-Thierry de Reims (ms. Reims, BM, 427, fol. 12-14). Il en existe une copie Mauriste du XVII^e siècle, probablement due à dom Anselme Le Michel, dans le ms. Paris, BnF, lat. 11777, fol. 251-258 (WAGNER, 1996, p. 102 ; qui indique par erreur 407 pour 427 dans la cote du ms. de Reims).

⁴ Ainsi, dans la collection patristique, certaines œuvres majeures d'Augustin n'apparaissent pas ou se révèlent incomplètes.

⁵ Si la bibliothèque de l'abbaye ne rivalise pas avec celles de Cluny, de Reichenau, de Saint-Gall ou de Lobbes, son fonds est cependant plus riche que celui de la grande majorité des abbayes contemporaines ; il était vraisemblablement alors le plus important du diocèse de Metz et parmi les plus riches de Lorraine.

⁶ Il n'est pas inutile de rappeler ici que, suite au sac de leur monastère par les Normands en 881, des moines de Saint-Riquier (Centule) avaient trouvé refuge à Gorze. Or des livres provenant de la bibliothèque carolingienne de Saint-Riquier, enrichie de deux cent manuscrits sous l'abbatiat d'Angilbert (790-814), parvinrent à Gorze, où ils étaient toujours au XI^e siècle : d'après le témoignage d'Hariulf, c'est en effet à cet endroit que l'abbé Gervin I^{er} de Saint-Riquier (1045-1075) eut accès à des textes provenant de l'ancienne bibliothèque carolingienne (voir LECOUEUX, 2011, p. 72, 110, 111 n. 567). Des volumes provenant de Saint-Riquier, renfermant notamment les œuvres peu répandues de Micon de Saint-Riquier, sont mentionnés dans le catalogue de Gorze du XI^e siècle (WAGNER, 1996, p. 117 ; HUGLO, 2013, p. 363).

⁷ WAGNER, 1996, p. 110-112. Un scribe de Gorze, du nom de *Warnerus*, est connu dans la seconde moitié du XI^e siècle (*ibidem*, p. 118).

⁸ WAGNER, 1996, p. 118-119. Walon resta toute sa vie attaché à Gorze et à l'abbé Henri (1055-1093) : après l'échec de son bref épiscopat à Metz (1085), il trouva un temps refuge à Gorze entre 1085 et 1089 (WAGNER, 1995, p. 13-14).

Connu pour sa grande érudition et sa passion sans limite pour les livres¹, Walon pourrait en effet avoir emporté avec lui un exemplaire de ce catalogue au moment de sa brève prise de direction du monastère de Saint-Remi de Reims, au milieu des années 1070² : cela pourrait expliquer le fait qu'une copie contemporaine de cet inventaire, seul témoin nous étant parvenu, ait été conservée dans une abbaye voisine de Saint-Remi : l'abbaye de Saint-Thierry de Reims.

La riche collection de manuscrits constituant la bibliothèque médiévale de Gorze n'est plus aujourd'hui qu'un lointain souvenir : l'abbaye eut en effet le malheur d'être confrontée aux rivalités politiques et religieuses du XVI^e siècle. En 1544, l'abbaye avait été reconnue comme appartenant à Charles Quint et au Saint-Empire romain germanique. Huit ans plus tard, avec le soutien des princes luthériens ligués contre l'empereur, le roi de France Henri II décida de mener une expédition pour s'emparer des Trois-évêchés (Metz, Toul et Verdun). Le monastère de Gorze, situé à l'écart de ces trois grandes cités, fut assiégé et incendié par les troupes françaises entre le 10 et le 12 avril 1552. En même temps que les bâtiments, manuscrits et œuvres d'art furent vraisemblablement en grande partie détruits à cette occasion³ ; à l'exception de rares livres isolés nous ne trouvons plus aucune trace de la bibliothèque à partir de cette époque⁴. Les conséquences indirectes du siège de Metz par les troupes de Charles Quint en septembre 1552 causèrent peut-être encore la perte des dernières épaves de la bibliothèque. Ces événements, liés aux Guerres de religion, sonnèrent en tout les cas le glas de la communauté de moines, l'abbaye bénédictine étant sécularisée seulement quelques années plus tard, sur décision papale (bulle de Grégoire XIII du 5 décembre 1572)⁵. Les rares volumes médiévaux conservés, identifiés comme provenant de Gorze, se comptent aujourd'hui sur les doigts d'une main⁶. L'inventaire du XI^e siècle reste donc l'unique moyen de connaître le contenu précis de

¹ WAGNER, 1995, p. 7 et surtout p. 13-14. L'évêque de Reims Manassès lui reproche de ne penser qu'à ses livres et de n'aimer qu'eux (quatre lettres de Walon adressées à Henri de Gorze, au pape Grégoire VII, à Manassès et à un moine A. étaient autrefois réunies dans un manuscrit de Saint-Arnoul : cf. WAGNER, 1996, p. 20 n. 106 et FRAY, 1995, I, p. 180-181 n° 99 [qui identifie à tort l'abbé W[alon] de Saint-Remi de Reims à un abbé *Willelmus*]). Faut-il voir en lui le possesseur de la liste de livres scolaires décrite dans le ms. Verdun, BM, 77, fol. 24v ? (TURCAN-VERKERK, 1992, p. 157-203). Son lieu de formation reste discuté : pour Anne Wagner, « Walon fit sans doute profession à Gorze » (WAGNER, 1995, p. 13), mais Brigitte Fray le dit « originaire certainement de Basse-Lorraine » et suggère qu'« il devait probablement sa culture et son érudition aux écoles de Liège » (FRAY, 1995, I, p. 59-60). Ainsi une formation à Lobbes reste envisageable et cela pourrait expliquer le passage du ms. Verdun, BM, 77 de Lobbes à Saint-Vanne de Verdun dans les années 1050, alors que Walon était écolâtre et avant qu'il ne soit choisi comme abbé de Saint-Arnoul de Metz (1057/63-1099). Du fait de son parcours et de ses liens privilégiés avec les villes de Metz, de Verdun et de Reims, ainsi que de son profil, cette hypothèse mériterait d'être étudiée de plus près.

² Anne Wagner place ce court abbatiat de quelques mois en 1073-1074 (WAGNER, 1995, p. 4 et 6-7) ou en 1077 (WAGNER, 1996, p. 102).

³ Notons que les extraits du nécrologe de Gorze furent réalisés au siècle suivant (voir l'étape 2 de l'enquête n° 1), preuve que le livre du chapitre de Gorze existait encore au moins partiellement à cette époque.

⁴ En 1521, Beatus Rhenanus (1485-1547), dans son édition de *l'Adversus Iudaeos* de Tertullien, signale dans sa préface l'existence d'un exemplaire de ce texte dans la bibliothèque de Gorze, mais précise qu'il n'a pas pu se le procurer (WAGNER, 1996, p. 358 n. 3). Il s'agit probablement de l'une des dernières mentions de l'existence de la bibliothèque de Gorze avant sa destruction en 1552.

⁵ WAGNER, 1996, p. 18.

⁶ Pour la période contemporaine du catalogue, Anne Wagner signale trois volumes (WAGNER, 1996, p. 101 et 358 n. 3) : un volume contenant le *Commentaire sur Jérémie* d'Origène et la première homélie sur le *Cantique des*

la bibliothèque médiévale de ce monastère. Son principal intérêt est de ne pas se contenter de donner simplement le titre du texte ouvrant chaque volume mais de fournir souvent plusieurs titres par manuscrit. Mais son inconvénient majeur est de ne décrire que les œuvres importantes, sans s'attarder sur les textes plus courts ou jugés secondaires par le catalogueur, notamment pour la description des recueils hagiographiques ou des lettres¹.

La survivance de ce seul catalogue ne nous permet malheureusement pas de procéder à des examens philologiques sur les manuscrits et de connaître ainsi les traditions textuelles auxquelles se rattachaient les œuvres inventoriées, ce qui constitue un sérieux obstacle pour notre enquête. Nous ne sommes d'ailleurs pas parvenu à repérer d'œuvres typiquement fécampoises à Gorze, autant qu'il soit possible d'en juger en examinant un catalogue ne recensant que les principaux textes de chaque volume². Et puisque peu d'œuvres sont connues pour avoir été produites à Gorze, une influence de cette abbaye à Fécamp reste également difficilement perceptible. La mention de saint Gorgon au 9 septembre dans les calendriers liturgiques de Fécamp n'est pas à elle seule très significative : ce saint gélasien fait en effet partie du sanctoral carolingien constituant le fond commun des sacramentaires, missels et bréviaires depuis le IX^e siècle³. En revanche, la présence dès le XI^e siècle de la passion de ce saint dans un lectionnaire de l'abbaye de Fécamp mérite de retenir toute notre attention⁴, car rares étaient les monastères contemporains à disposer de ce texte : avec les exemplaires présents à Saint-Bénigne de Dijon (?)⁵ et à Jumièges⁶, qui transmettent en plus la lettre

Cantiques (ms. Londres, British Library, Arundel 45, XI²² s.) ; un évangélaire en 2 volumes (mss. Paris, BnF, lat. 11961-11962, XI^e s.). Elle signale aussi un psautier (IX^e-X^e s.), encore conservé avant la Seconde Guerre mondiale à Görlitz (Bibliothèque de la Société des études scientifiques ; il y était parvenu après avoir porté le n° 187 dans le catalogue du duc de La Vallière dressé en 1783 et le n° 232 dans le catalogue de Pierre-Antoine Bolongareo-Crevenna publié à Amsterdam en 1789) et qu'elle pense alors perdu : celui-ci se trouve aujourd'hui à Wrocław (voir fiches IRHT). Comme autres manuscrits médiévaux un peu plus tardifs, il convient de citer l'*Ordo antiquus monasterii Gorziensis* (ms. Épinal, BM, 71 (148), XII^e s.) et un Bréviaire à l'usage de Saint-Maur de Verdun entré en possession de Gorze (ms. Épinal, BM, 97 (235), XIII^e s.) ; l'un et l'autre étaient encore en possession de Gorze au XVIII^e siècle, puis passèrent à l'abbaye de Senones. Un manuscrit de la traduction des *Ambigua* de Maxime le Confesseur par Jean Scot (ms. Paris, Bibl. Mazarine, 591, v. 862-876) a parfois été attribué à tort au *scriptorium* de Gorze : il aurait été produit à Saint-Médard de Soissons où Vulfad, archevêque de Bourges (866-876), était abbé ; il était en possession des moines de Saint-Bénigne de Dijon sous l'abbatit d'Halinard (1031-1052).

¹ Les recueils hagiographiques ne sont décrits que par quelques vies de saints. Les lettres font partie des documents non signalés et non décrits.

² Les productions fécampoises, souvent dépourvues de titres précis (comme celles de Jean de Fécamp) et généralement de taille modeste, avaient peu de chance d'être mentionnées dans les catalogues médiévaux, à moins de figurer en tête de volume.

³ LEROQUAIS, 1934, p. CXXX-CXXXI.

⁴ Ms. Rouen, BM, 1388 (U. 32), fol. 115v-116r (BHL 3617), Fécamp, XI²². Au sujet de ce lectionnaire, voir CMD-F, t. 7, 1984, p. 582.

⁵ Ms. Paris, BnF, lat. 5594, fol. 9r-19v (BHL 3618 3817 et 3620), XI^e s. Si l'on suit Krusch, cette partie du recueil factice constitué par Colbert pourrait provenir de Saint-Bénigne de Dijon (KRUSCH, Bruno, « Reise nach Frankreich im Frühjahr und Sommer 1892 », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. 18, 1893, p. 50). Ce manuscrit nous transmet l'unique témoin survivant du *Sermo* attribué à l'abbé Immo (BHL 3620) : l'exemplaire de Gorze, indiqué dans le catalogue (n° 163), a disparu avec la bibliothèque. L'exemplaire de Saint-Arnoul de Metz, le ms. Metz, BM, 523 du XI^e s. (= Fray n° 157), est perdu depuis 1944 (FRAY, 1995, I, p. 151-153 n° 12). Ce sermon était donc probablement présent dans 3 des monastères dont Guillaume de Volpiano fut l'abbé.

⁶ Ms. Rouen, BM, 1383 (Y. 80), fol. 10r-15r (BHL 3622, 3618 et 3617), Jumièges, XI^{1/2} ? Voir AVRIL, 1975, p. 40 n°

préface de l'évêque Milon de Minden, il s'agit de l'un des plus anciens témoins conservé de cette œuvre. La *Passio* de saint Gorgon fut en effet composée durant l'abbatit d'Immon de Gorze (982-v. 1015)¹. Saint-Bénigne de Dijon joua probablement un rôle non négligeable pour la transmission de cette *Passio* puisque c'est cette abbaye qui est à l'origine de son introduction dans le *Grand légendier de Bourgogne*, lui-même source du *Liber de Natalitiis* largement diffusé dans le milieu cistercien². Cette présence ancienne à Saint-Bénigne ainsi que dans deux monastères normands relevant du réseau spirituel volpianien n'est sans doute pas le fruit d'un simple hasard. Guillaume de Volpiano favorisa probablement la diffusion de la passion de saint Gorgon dans le réseau de monastères placés sous son autorité à l'époque où il succéda à Immon comme abbé de Gorze (v. 1015-1031). Et même si cette hypothèse reste impossible à affirmer dans l'état actuel de nos recherches, les lieux de réception de l'œuvre, au sein du réseau spirituel volpianien, ainsi que l'ancienneté de ces réceptions permettent d'envisager sérieusement cette possibilité.

Je dois par ailleurs à Frédéric Duplessis un intéressant rapprochement de la collection scolaire du ms. Rouen, BM, 1470 (0 32), datant de la fin du X^e et du début du XI^e siècle et provenant de Fécamp, avec les entrées n° 259-263 du catalogue de Gorze : "*Expositio Remigii super utrumque opus Donati et Catonem et super duo opuscula Prisciani et Euthicium et super Bedam de arte metrica*"³. Comme il le précise, « mis à part Phocas qui est remplacé par Donat, on a les mêmes commentaires scolaires (pas dans le même ordre, il est vrai). On sait par sa *Vita* que Jean de Gorze avait eu pour maître Hildebold qui avait lui-même suivi l'enseignement de Rémi à Paris. [...] Cela prouve peut-être simplement l'importance des commentaires scolaires de Rémi dans le renouveau des écoles au X^e et XI^e mais la figure de Guillaume de Volpiano, qui fait le lien entre Fécamp et Gorze, entre peut-être en jeu ! ». S'il ne s'agit pas exactement du même recueil de commentaires de Remi d'Auxerre, la parenté est évidente et Guillaume, qui fut abbé de Gorze (v. 1015-1031), pourrait en effet avoir contribué à introduire à Fécamp ce recueil par l'intermédiaire du monastère lorrain, car Phocat était lui aussi présent dans la bibliothèque de Gorze : son *Liber de nomine et uerbo* apparaît à l'entrée n° 268 et on trouve un *Liber Focae ceptus* à l'entrée n° 329⁴.

31 ; CMD-F, t. 7, 1984, p. 530.

¹ WAGNER, 1996, p. 40-57 (surtout p. 50-51 et p. 311 n. 80) ; DOLBEAU, 1985, p. 35-59. La passion (BHL 3617), composée par un évêque Adalbert contemporain d'Immon, serait l'œuvre d'Adalbert de Prague († 997). Elle est souvent précédée de la lettre de l'évêque Milon de Minden (BHL 3618), ce qui n'est toutefois pas le cas dans le manuscrit de Fécamp. Le *Sermo* (BHL 3620) et les *Miracula* sont l'œuvre d'un abbé de Gorze que François Dolbeau propose d'identifier avec Immon.

² Ms. Montpellier, Fac. méd., H 30 (Saint-Bénigne de Dijon, v. 1120-1130), ms. Montpellier, Fac. méd., H 1, t. 2 (Clairvaux, XII^e s.), ms. Paris, BnF, lat. 16733 (Chaâlès, XII^es), ms. Charleville, BM, 214 (Mont-Dieu, XII^e-XIII^e s.), ms. Paris, BnF, lat. 17006 (Le Val ?, XII^e-XIII^e s.), Bonport (ms. Paris, BnF, lat. 5353, XIII^e-XIV^e s.). À ce sujet, voir DOLBEAU, 1976, p. 143-195 ; DOLBEAU, 1984, p. 263-296.

³ WAGNER, 1996, p. 164-165. Un grand merci à Frédéric Duplessis pour ce précieux rapprochement.

⁴ WAGNER, 1996, p. 165 et 171. Vu l'intérêt exceptionnel du ms. Rouen, BM, 1470 pour la connaissance de l'enseignement de la grammaire et de la versification à Fécamp dans le contexte de la réforme introduite par Guillaume de Volpiano, il serait sans doute intéressant de créer un groupe de travail afin de l'étudier.

5. Saint-Arnoul de Metz¹

Haut lieu de la mémoire pippinide et carolingienne², l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz possédait un magnifique fonds de livres ancien³. Faute d'inventaire médiéval et du fait de la perte d'une grande partie des manuscrits médiévaux messins en 1944, celui-ci n'avait guère retenu l'attention des chercheurs avant la minutieuse enquête menée par Brigitte Fray-Lepoittevin au cours des années 1990. Pour l'ensemble du Moyen Âge, seule une « liste de livres des abbayes Saint-Symphorien et Saint-Vincent de Metz qui ne se trouvent pas dans la bibliothèque de la très riche abbaye de Saint-Arnoul »⁴ nous est parvenue. Vraisemblablement dressée sous l'abbé Walon (1057/63-1099), elle permettait aux moines de Saint-Arnoul de connaître les ouvrages qui leur manquaient et qu'ils pouvaient aisément consulter dans deux monastères voisins⁵. Du fait d'une part des liens, encore plus étroits, entretenus par Saint-Arnoul avec Gorze⁶ et avec Saint-Clément de Metz⁷ et, d'autre part, de la proximité géographique de ces trois établissements, il n'est pas impossible que l'abbaye de Saint-Arnoul ait également disposé d'un inventaire, au moins partiel, des livres de ces deux autres maisons bénédictines⁸.

Quoi qu'il en soit, le contenu du fonds de Saint-Arnoul de Metz restait difficile à appréhender avant les travaux de Brigitte Fray. Cet auteur a étudié conjointement les bibliothèques des quatre

¹ BMMF n° 1088-1089 ; CGM, série in-4°, t. 5, 1877 ; LESNE, 1938, p. 267-268 et 657-659 ; CGM in-8°, t. 53, 1962, p. 6-7, 12 et 36-44 ; CMD-F, t. 5, 1965, p. VII et XX ; FRAY, 1995, en particulier p. 92-190 ; WAGNER, 1996, p. 130-132 et 205-209 ; FRAY, 2000, p. 333-348.

² L'évêque saint Arnoul et des membres appartenant à la famille de ses descendants furent inhumés dans cette nécropole dynastique arnulfo-carolingienne : Hildegarde († 783), épouse de Charlemagne, son fils l'empereur Louis le Pieux († 840), le demi-frère de ce dernier, l'évêque de Metz Drogon, et deux de ses sœurs, Rotaïde et Adélaïde (FRAY, 1995, I, p. 35).

³ CMD-F, t. 5, 1965, p. VII et XX. Selon Brigitte Fray, Saint-Arnoul de Metz possédait même la plus ancienne bibliothèque bénédictine et la mieux fournie à Metz (FRAY, 1995, I, p. IV). Cependant, la bibliothèque la plus riche de la cité au IX^e siècle était probablement celle de la cathédrale (voir plus loin).

⁴ PAULMIER-FOUCART & WAGNER, 2002, p. 13.

⁵ PAULMIER-FOUCART & WAGNER, 2002, p. 13. Au début de l'abbatiai de Walon à Saint-Arnoul, Sigebert de Gembloux était encore écolâtre de Saint-Vincent de Metz, place qu'il occupa pendant 25 ans et jusque vers 1070. Cette liste était autrefois conservée dans le ms. Metz, BM, 221 (= Fray n° 107), détruit en 1944, mais heureusement éditée auparavant dans le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques des départements* (CGM, série in-4°, t. 5, 1877, p. 96-97 n° 221 ; FRAY, 1995, I, p. 169 n° 57).

⁶ WAGNER, 1996, p. 205-208. À partir de 942, plusieurs abbés de Saint-Arnoul furent en effet choisis parmi les moines de Gorze (Héribert, Anstée et Jean). Au début du XI^e siècle, Guillaume de Volpiano dirige un temps les deux monastères, ce qui a pour effet de renforcer les liens entre les deux communautés. En 1048, Garin/Warin est à nouveau choisis parmi les moines de Gorze. Walon entretint sa vie durant des liens étroits avec Gorze, où il fut peut-être formé et où il a en tous les cas enseigné.

⁷ Saint-Clément fut placé sous la dépendance de Saint-Arnoul.

⁸ Anne Wagner envisage sérieusement cette possibilité dans le cas de Gorze : « la liste dont nous disposons dans le manuscrit de Reims est [peut-être] celle que les moines de Saint-Arnoul établirent pour avoir un point de comparaison » et Walon pourrait avoir dressé cette liste (WAGNER, 1996, p. 131). En rééditant le catalogue de Gorze, Anne Wagner a soigneusement relevé les titres qui figuraient également à Saint-Arnoul en donnant les cotes des manuscrits et en précisant s'ils ont survécu ou non.

grandes abbayes bénédictines messines¹, en accordant une place spéciale à Saint-Arnoul². Elle s'est efforcée pour cela de réunir les renseignements et la documentation dispersés sur la question³. Son enquête permet ainsi de mettre en évidence le peu de manuscrits carolingiens connus provenant du fonds de Saint-Arnoul⁴ et en contrepartie l'activité remarquable du *scriptorium* de cette maison au X^e et surtout au XI^e siècle : l'apogée de la production de manuscrits semble se placer sous l'abbatiat de Walon (1057/63-1099), ancien écolâtre, fameux pour sa passion des livres⁵. Un autre grand enseignement de cette étude est la mise en lumière d'une influence palpable de la réforme de Guillaume de Volpiano à Saint-Arnoul au travers de plusieurs œuvres liturgiques, hagiographiques et musicales possédées par l'abbaye⁶. L'enquête révèle enfin que « les Bénédictins de Metz avaient à leur disposition, pour nourrir leur vie spirituelle et leur amour des lettres par la lecture, une bibliothèque digne des autres centres religieux de l'époque »⁷.

Le contenu de la bibliothèque médiévale est surtout connu grâce à des catalogues modernes relativement tardifs et à quelques manuscrits ayant échappé au désastre de 1944. Il reste donc difficile pour nous de connaître le contenu exact de la bibliothèque de Saint-Arnoul au XI^e siècle, puis, plus tard, son état de conservation suite au siège de la ville par les troupes de René d'Anjou et de Charles VII (1444-1445)⁸ ou encore après celui de Charles Quint (1552)⁹. Le fonds de livres

¹ Il s'agit des abbayes de Saint-Arnoul, Saint-Clément, Saint-Symphorien et Saint-Vincent de Metz (l'abbaye ducal de Saint-Martin et les abbayes féminines de Saint-Pierre-aux-Nonnains et de Sainte-Glossinde ont été écartées de l'étude, faute de sources ; voir FRAY, 1995, I, p. III-IV). Pour la localisation de ces quatre abbayes, voir les cartes dans FRAY, 1995, I, p. 32, 34, 42 et 83.

² « Les différents centres ont été traités ensemble, hormis Saint-Arnoul qui, par son importance et par la richesse de sa documentation conservée, fait l'objet d'un exposé à part » (FRAY, 1995, I, p. 89).

³ L'auteur exploite les notes des Mauristes des XVII^e et XVIII^e siècles ainsi que les travaux des érudits des XIX^e et XX^e siècles (en particulier des bibliothécaires Holandre et Prost, du chanoine Bour et des pères Thiriout et Cognon) afin de réunir l'ensemble des informations disponibles sur les manuscrits avant leur disparition en 1944. Elle étudie également les manuscrits d'origine et de provenance messines qui n'étaient pas conservés à Metz en 1944 (manuscrits dispersés dans d'autres bibliothèques de France et d'Europe).

⁴ Il faut donc en conclure : soit que Saint-Arnoul, contrairement à Gorze, ne disposait pas encore au IX^e siècle d'une importante bibliothèque (la cathédrale serait dans ce cas le principal centre intellectuel messin du IX^e siècle) ; soit que cette bibliothèque carolingienne fut rudement touchée lors du raid scandinave ayant frappé Metz en 882 (la cathédrale et Saint-Arnoul seraient dans ces cas les deux grands centres intellectuels messins du IX^e siècle).

⁵ Sur l'activité du *scriptorium* de Saint-Arnoul, voir FRAY, 1995, I, p. 92-105 et 123-124.

⁶ Voir FRAY, 1995, I, p. 48-50 : mss. Metz, BM, 37 (= FRAY n° 56), 83 (= FRAY n° 72), 85 (= FRAY n° 74), 245 (= FRAY n° 122), 494 (= FRAY n° 153), 653 (= FRAY n° 165) et 654 (= FRAY n° 166). Nous reviendrons sur plusieurs d'entre eux.

⁷ FRAY, 1995, I, p. 414. À cet égard, la comparaison effectuée avec les contenus des catalogues du XI^e siècle de Gorze, Saint-Èvre de Toul et Lobbes est riche d'enseignements (FRAY, 1995, I, p. 362-412). L'enquête spécifique menée uniquement sur les « outils scolaires » de trois des abbayes bénédictines messines, à savoir Saint-Arnoul, Saint-Vincent et Saint-Symphorien de Metz, apporte également quelques compléments d'informations fort utiles (FRAY, 2000, p. 333-348).

⁸ Au cours de cette guerre, les troupes réunies du roi René d'Anjou, duc de Lorraine, et du roi de France Charles VII prirent d'assaut Metz et ses faubourgs. Si l'abbaye de Saint-Arnoul paraît avoir été relativement épargnée lors de ces événements, tel ne fut pas le cas de sa voisine, Saint-Symphorien : le monastère fut incendié et entièrement brûlé le 19 septembre 1444 ; il semble qu'une partie importante de sa bibliothèque ait péri à cette occasion (FRAY, 1995, I, p. 80-81).

⁹ Les faubourgs, ainsi que les abbayes (notamment Saint-Arnoul, Saint-Clément et Saint-Martin) et les églises situées hors les murs de la ville, furent détruits afin de protéger Metz. « Comme on était fort pressé de travailler et qu'on ne pouvait prendre toutes les précautions nécessaires, il y eut plus de deux cents soldats qui périrent sous les ruines de ces édifices ». Concernant Saint-Arnoul, « sa grandeur et sa solidité furent cause qu'elle fut abattue des premières,

semble malgré tout avoir assez bien résisté aux vicissitudes causées par ces graves troubles, car les inventaires ultérieurs prouvent la conservation d'un grand nombre de manuscrits anciens. Il est cependant plus difficile de mesurer l'ampleur des pertes dues à la convoitise des érudits des XVI^e et XVII^e siècles. Quelques précieux volumes provenant de Saint-Arnoul ont pu être à ce jour localisés dans des bibliothèques publiques modernes, mais il ne s'agit sans doute que de la partie visible de l'iceberg tant les identifications restent délicates en cas d'absence ou de suppression des *ex-libris* et autres marques de possession. Ces manuscrits proviennent des anciennes collections de Pierre Pithou (1539-1596), de Jacques Bongars (1554-1612) et d'un ou plusieurs érudits non identifiés, donateurs de livres au collège des Jésuites de Clermont. Ces érudits s'intéressaient semble-t-il prioritairement aux œuvres historiques et antiques. Les exemplaires les plus anciens et les plus rares éveillèrent leur curiosité et aiguïsèrent leur convoitise.

Le plus ancien inventaire de la bibliothèque de Saint-Arnoul a été dressé en 1673 par le prier dom Joseph Homassel¹. Ce catalogue, dans l'ensemble relativement détaillé et précis, recense 99 volumes, à l'exclusion des ouvrages liturgiques², et il signale un total de 407 œuvres³. Il comportait néanmoins des lacunes⁴, et il semble que le catalogueur n'ait en fait décrit que les livres jugés les plus intéressants sans faire même allusion à l'existence d'autres volumes non pris en compte dans son inventaire. On constate en effet un écart important de 53 volumes par rapport au dénombrement opéré lors de l'inventaire de 1769, aujourd'hui perdu : Sébastien Dieudonné, bibliothécaire de Saint-Arnoul, avait alors comptabilisé 152 manuscrits⁵. Suite à la Révolution, les manuscrits de Saint-

de peur que les ennemis [l'armée de Charles Quint] ne dressent sur sa voûte un cavalier contre la porte de Scarponne. Mais auparavant il [le duc de Guise] en fit transporter solennellement les Reliques des Saints, et les corps des Empereurs, Rois, Princes et prélats qui y étaient enterrés [...] le 11 septembre 1552 ». Les Bénédictins de Saint-Arnoul déménagèrent avec leurs manuscrits et furent relogés dans le monastère des frères prêcheurs Jacobins, dont ils prirent la place à l'intérieur de la cité de Metz, rue des Ours (FRAY, 1995, I, p. 82-87, principalement d'après le témoignage des bénédictins dom Nicolas Tabouillot et Jean François). Contrairement à Saint-Symphorien et à Saint-Clément, il semble que la bibliothèque de Saint-Arnoul fut épargnée à l'occasion de ces troubles. Saint-Vincent, située *intra-muros*, fut sans doute la communauté la mieux préservée lors de ces événements : ce fut en effet la seule abbaye bénédictine masculine à ne pas être rasée.

¹ Ms. Paris, BnF, lat. 13070, fol. 115 (éd. FRAY, 1995, I, p. 146-182). Dans son édition, Philippe Lauer avait attribué par erreur cet inventaire à Saint-Arnoul de Crépy (*BEC*, t. 63, 1902, p. 501-514). Nous avons vu, lors de la reconstitution du nécrologe de Fécamp dans la partie n° 1, que les confusions d'attribution entre ces deux monastères furent fréquentes depuis l'époque moderne. Il existe également deux listes de manuscrits de la bibliothèque de Saint-Arnoul dressées au XVIII^e s. dans le ms. Paris, BnF, lat. 11902, fol. 126-130, mais il s'agit d'inventaires partiels (Brigitte Fray les a néanmoins utilisées pour compléter certaines informations de son édition du catalogue de 1673).

² Dom Homassel mentionne malgré tout une sorte de rituel (n° 1), un livre du chapitre (n° 85), un cérémonial (n° 86) et un évangélaire (n° 88). La liste des manuscrits liturgiques provenant de Saint-Arnoul de Metz et encore conservés lors du catalogue de 1877 est fournie en annexe 3 (17 manuscrits).

³ L'une des particularités de l'inventaire est de bien décrire la plupart des recueils hagiographiques, qui représentent à eux seuls 79 des 407 œuvres signalées. Toutefois, quelques volumes n'ont pas eu la chance de bénéficier d'une description aussi précise. Ainsi, pour l'entrée n° 11, dom Homassel s'est contenté de mentionner la présence de 18 vies de saints sans les nommer.

⁴ Entre six et dix manuscrits provenant de Saint-Arnoul de Metz ont été décrits dans le catalogue de 1877 alors qu'ils ne figuraient pas dans celui de 1673.

⁵ Ms. Metz, BM, 903 (liste malheureusement détruite en 1944, avant qu'elle n'ait été éditée). Une description partielle du manuscrit subsiste aux Archives départementales de la Moselle (19 J 344, 18 J dépôt 13-17 et 18 J dépôt 20). Voir

Arnoul intégrèrent la bibliothèque municipale de Metz. Or le catalogue du fonds, dressé en 1877¹, ne fournit plus les notices que de 121 volumes, ce qui permet de constater la perte de 31 manuscrits. Par chance, 23 d'entre-eux avaient fait l'objet d'une description dans le catalogue de 1673². Le contenu des 8 autres volumes perdus nous échappe en revanche complètement. Dom Maugérard – ancien moine et bibliothécaire de Saint-Arnoul alors entré au service de l'évêque de Metz – est considéré comme le principal responsable de la dispersion des livres imprimés et des manuscrits provenant des grandes abbayes messines³. Un témoignage aussi précieux qu'accablant à son encontre a en effet été conservé pour l'année 1790⁴. Ce moine érudit est toutefois connu plus favorablement en tant que rédacteur de fiches descriptives de manuscrits ayant servi à dresser le plus ancien catalogue de la bibliothèque de Metz en 1832/3⁵. Grâce à ce catalogue, nous savons que

FRAY, 1995, I, p. 182-184 : « S. Dieudonné avait dénombré cent deux manuscrits in folios et cinquante plus petits, au total cent cinquante deux manuscrits ».

¹ Il s'agit du volume 5 de la série in-4° du CGM.

² Sur les 99 manuscrits décrits en 1673, seuls 76 étaient encore présents dans la bibliothèque municipale de Metz en 1877 et ont pu bénéficier d'une notice dans le catalogue rédigé à cette date.

³ Selon Brigitte Fray (FRAY, 1995, I, p. 90-91), « ce Bénédictin quitta Metz après la dissolution des ordres religieux pour émigrer, en compagnie d'un autre moine, en Allemagne. Il emporta alors des manuscrits. [...] Peut-être pour assurer sa subsistance, il finit par les mettre en vente, en prenant soin de gratter les *ex-libris*, suscriptions, colophons et autres indices permettant d'en établir l'origine. Aussi Dom Maugérard doit-il être tenu pour responsable de la dispersion d'une partie du patrimoine manuscrit messin ». Maugérard semble avoir revendu ces manuscrits prioritairement à de riches collectionneurs de haute noblesse. Quelques-uns de ces manuscrits messins ont en effet été retrouvés à Gotha (après être passés par la collection du duc de Saxe-Gotha) et à Munich (après être passés par les collections du duc de Saxe-Gotha et de l'électeur palatin Charles Théodore de Bavière, dont la bibliothèque palatine se trouvait à Mannheim). Il est vraisemblable que l'évangélaire de Saint-Arnoul de Metz, entré au XVIII^e siècle dans la collection privée des princes d'Oettingen-Wallerstein (château de Harburg) y soient aussi parvenu par l'intermédiaire de dom Maugérard. Deux manuscrits de Saint-Arnoul de Metz aujourd'hui conservés à Clervaux et à Verdun (après avoir probablement l'un et l'autre appartenu à la collection du comte Joseph de Chazelles, de Metz) pourraient avoir suivi un chemin de dispersion assez similaire. Au XIX^e siècle, le bibliothécaire de Metz, A. Prost, avait également repéré plusieurs manuscrits de Saint-Arnoul de Metz en Allemagne (un à Coblenche et trois à Vienne [dont l'un est peut-être le ms. Vienne, ÖNB, 420 qui contient une vie de saint Arnoul de Metz datée du dernier quart du VIII^e ou du premier quart du IX^e s. : BHL 689]) qui pourraient bien eux aussi avoir transité par dom Maugérard (FRAY, 1995, I, p. 189) ; ces manuscrits non pas été retrouvés : peut-être appartiennent-ils toujours aujourd'hui à de riches collections privées allemandes ?

⁴ Nous reproduisons ici le texte de Brigitte Fray, qui cite un passage de l'enquête menée par l'abbé P. Lesprand : « Le 6 novembre 1790 dom Maugérard voulait-il sauver de la confiscation révolutionnaire une partie des manuscrits qui constituaient un véritable trésor ? Voici les faits : "six mois après l'inventaire de Saint-Arnoul, les commissaires de police de Thionville faisaient la visite d'une barque qui descendait la Moselle, ils y trouvèrent une lettre adressée à un curé de Cologne, des ornements d'église, et un panier sans adresse contenant 40 volumes in folios ; sur la plupart de ceux-ci le nom du propriétaire était effacé ou coupé et plusieurs d'entre eux gardaient encore l'indication *monasterii S(ancti) Clementis*. Avertie, la municipalité de Thionville exige au batelier Welche de Metz la production de ses lettres de voiture et n'y trouvant pas mention des dits ornements décida de confisquer ornements et livres comme suspects et de faire rentrer les caisses à Metz. Le panier contenait les œuvres de saint Augustin en treize volumes, celle de dom Martène en 9 volumes, celles de saint Jérôme en 5 volumes, le recueil des conciles en 12 volumes et un droit canon en 1 volume. Dom Maugérard soutint que ornements et livres lui appartenaient mais on pouvait encore distinguer : *S(ancti) Vincentii, ordinis S(ancti) Benedicti, congr(egatio) SS. Witoni et Hydulphi* sur le premier ouvrage cité, *S(ancti) Arnulphi* sur le second, *S(ancti) Clementis* sur le troisième, aussi la saisie fut maintenue" » (FRAY, 1995, I, p. 91). Le moine-recéleur semble donc s'être procuré aussi bien des manuscrits que des livres imprimés dans les riches bibliothèques bénédictines messines récemment fermées.

⁵ Il s'agit du ms. Metz, BM, 1460, comportant 87 folios de papier. Constitué de couches successives, Brigitte Fray décrit ce « plus ancien catalogue de la bibliothèque de Metz » (inédit), comme étant « celui de Duhamel aidé de dom Maugérard et copié par Holandre » (FRAY, 1995, I, p. 90-187-189). Duhamel était bibliothécaire départemental depuis 1796 et Holandre était bibliothécaire de la ville de Metz (1823-1840).

les pertes furent antérieures à cette dernière date. Sans doute convient-il de les placer autour de 1790 et les imputer principalement à Maugérard¹. Depuis septembre 1944², les catalogues de 1673, de 1832/3 et de 1877 constituent donc nos principales sources d'information pour la connaissance des manuscrits détruits au cours de la Seconde Guerre mondiale³. Pour l'ensemble des bibliothèques bénédictines messines, seuls 37 manuscrits médiévaux furent en effet sauvés, parmi lesquels 23 manuscrits provenaient de Saint-Arnoul de Metz, « épaves peu nombreuses de son magnifique fonds ancien »⁴. 3 autres manuscrits, dépourvus de marques de possession, sont toutefois probablement aussi de la même provenance. Malgré ces lourdes pertes, la matière manuscrite conservée pour Saint-Arnoul de Metz se révèle être cinq fois supérieure à celle rescapée pour Gorze ou pour Saint-Èvre de Toul, les deux autres abbayes lorraines prises en compte dans notre enquête. L'étude des manuscrits de l'abbaye de Saint-Arnoul devrait donc s'avérer plus fructueuse que celles menées pour les abbayes de Gorze et de Toul : la circulation de textes entre la communauté de Fécamp et celle de Saint-Arnoul devrait être plus facile à mettre en évidence que dans le cas des deux autres abbayes lorraines.

Nous trouvons à Fécamp, parmi les plus anciens manuscrits conservés, quelques productions messines, mais il s'agit toutefois d'œuvres composées à l'époque carolingienne et qui furent très répandues ; les exemplaires fécampois ne paraissent d'ailleurs dépendre qu'indirectement de la tradition messine⁵. Le témoignage le plus aisément perceptible des liens ayant uni les deux

¹ Sur Maugérard, voir aussi la contribution de Thomas Falmagne, avec les références bibliographiques, dans *Rekonstruktion und Erschließung mittelalterlicher Bibliotheken. Neue Formen der Handschriftenpräsentation*, dir. Michael AMBACH & Andrea RAPP, Berlin, 2008.

² 1450 manuscrits, les plus anciens et les plus précieux, furent anéantis avec la casemate du Mont-Saint-Quentin dans laquelle ils avaient été mis à l'abri (CMD-F, t. V, p. vii).

³ Voici en quelques mots l'histoire des livres de la bibliothèque de Metz durant la Seconde Guerre mondiale : « En septembre 1939, les manuscrits furent d'abord mis à l'abri à l'abbaye de Ligugé, près de Poitiers, puis les autorités nazies les firent [revenir et] déposer, toujours en caisse, dans les caves de la manufacture des tabacs de Metz jusqu'en mai 1942. À cette date, certaines caisses furent rapatriées dans les caves du Mont-de-Piété, rue Chèvremont. En juin 1943, les collections de manuscrits et d'incunables rejoignirent le fort Decaen, entre Lorry et Plappeville, avec les pièces les plus précieuses du musée, des archives départementales et municipales. Enfin, dans la nuit du 12 mai 1944, le contenu du fort Decaen fut déménagé dans les casemates du fort Saint-Quentin. Le premier septembre 1944, devant l'avance américaine, les troupes allemandes reçurent l'ordre de se replier et de détruire par le feu le contenu des magasins et des dépôts. On ne sait si l'extension de l'incendie aux casemates contenant les collections anciennes relève d'un acte délibéré, de l'ignorance ou de l'accident, mais les plus beaux manuscrits de la bibliothèque, les incunables et les catalogues disparurent ainsi que certaines séries des archives départementales » (FRAY, 1995, I, p. 89-90).

⁴ CMD-F, t. V, p. xx. 13 de ces manuscrits, datés du IX^e au XI^e siècle, sont mentionnés dans le CMD-F : 2 bénéficient d'une notice détaillée (mss. Metz, BM, 362 et 494), 8 d'une notice sommaire (mss. Metz, BM, 37, 223, 224, 227, 232, 245, 349, 351), 2 ont été rejetés (mss. Metz, BM, 138 et 300) et 1 autre est mentionné pour sa ressemblance avec d'autres mss. du même fonds (ms. Metz, BM, 84).

⁵ On trouve ainsi les très répandus *Regula canonicorum* de Chrodegang (ms. Paris, BnF, lat. 1535, Nord de la France, X^{ex}) et *Liber officialis* d'Amalraie (ms. Paris, BnF, lat. 2401, Fécamp, XI^{2/4}) dans la bibliothèque de Fécamp. Ce dernier semble avoir été copié sur un exemplaire contemporain montois (ms. Avranches, BM, 38, Mont Saint-Michel, v. 1015-1040). L'exemplaire de la règle des chanoines de Chrodegang est plus intéressant : il s'agit du plus ancien témoin conservé en Normandie. Il n'a pas été copié à Fécamp, mais son *scriptorium* d'origine reste à ce jour inconnu.

communautés reste donc la correspondance entre les abbés Guarin/Warin de Saint-Arnoul et Jean de Fécamp vers 1050 : celle-ci fut longtemps conservée à Saint-Arnoul, comme en témoigne le catalogue de 1673, mais elle a malheureusement disparu avant 1877 et vraisemblablement au cours de la Révolution¹.

Il subsiste cependant d'autres preuves des relations directes maintenues entre la communauté normande et sa consœur messine. Malgré les lourdes pertes subies par la bibliothèque municipale de Metz en 1944, celle-ci a par chance conservé l'un des deux plus anciens témoins connus du *libellus* de Jean de Fécamp². Il s'agit d'un manuscrit de petit format destiné à la médiation et à la prière privée. Copié vers le milieu ou le troisième quart du XI^e siècle, ce volume fut plusieurs fois remanié et enrichi au cours de la seconde moitié de ce siècle, et même dans le courant du siècle suivant³. Ce fait témoigne d'un usage régulier et continu du recueil tout au long de cette période. Or il contient principalement des œuvres de Jean de Fécamp. Son *libellus*, copié à l'origine en étant dépourvu de lettre-préface, a été plus tard enrichi de celle adressée à l'impératrice Agnès vers 1063/4⁴. La volonté de compléter l'œuvre de Jean est ici manifeste. Le texte du *libellus* a aussi été entrecoupé par l'insertion de plusieurs prières, dont trois sont également de Jean⁵ et trois autres sont anonymes⁶. Une septième pièce est particulièrement intéressante⁷ : le copiste indique qu'elle a été écrite par

¹ Le catalogue de 1673 conserve, à l'entrée n° 70, le témoignage de cette correspondance à la fin d'un ouvrage scolaire (recueil de traités de logique dus à Aristote, Apulée et Boèce). Voici la description de ce manuscrit : « *Peri[h]ermeniae Aristotelis. Item pagina una de definitionibus Philosophiae et ipsius partium ab Alcuino. Item tractatus Apulei super Peri[her]menias Aristotelis. Item Boetii in eundem librum, sed desunt quaedam folia. Item in fine epistola brevis sed luculenta Joannis, abbatis Fiscanensis monasterii, ad abbatem Warinum Sancti Arnulphi repentis (sic) suum, ut asserebat, monachum nomine Benedictum. Item responsio Warini ad eundem Joannem vendicantis sibi de suo monasterio Sancti Arnulphi praedictum Benedictum, natione Judaeum, stylo eleganti et prolixo, ubi multa scitu dignissima quod regulae observationem et in ultima pagina libri quaedam curiosa* » (FRAY, 1995, I, p. 173-174). La partie attribuée à Boèce était donc déjà perdue en 1673 ; le reste a disparu entre cette date et 1877. Les deux lettres avaient manifestement été conservées à des fins d'enseignement pour leur style et pour leur élégance.

² Ms. Metz, BM, 245, Saint-Arnoul de Metz, XI²² (= FRAY n° 122). Sur l'importance du recueil de Metz, conservant plusieurs « livrets » spirituels de Jean de Fécamp, voir WILMART, 1932 (réimpr. 1971), p. 56-63, 101-125, 126-137. Pour l'étude du contenu de ce manuscrit, voir WILMART, 1937, p. 3-44, FRAY, 1995, I, p. 168 n° 54 (description du catalogue de 1673) et II, n° 122 p. 597-599 ; MANCIA, 2013, p. 115-126.

³ Selon Brigitte Fray, « ce *codex* est un véritable musée des écritures de Saint-Arnoul des XI^e et XII^e siècles ; il est aussi très hétérogène et contient par exemple la liste des reliques de Saint-Arnoul, mais aussi un échange de biens avec l'abbaye Saint-Cunibert de Cologne [en 1094]. Il contient des œuvres de Jean de Fécamp, et l'oraison de Guillaume, abbé, pour la messe de saint Augustin, complété par une main plus récente que celle du manuscrit. Le scribe serait Jean Migne » (FRAY, 1995, II, p. 597).

⁴ Lorsque le *libellus* de Jean est précédé d'une lettre de dédicace, celle-ci est adressée soit à une moniale anonyme, soit à l'impératrice Agnès. Au début des années 1060, l'impératrice Agnès, qui voulait prendre le voile suite au décès de son époux, l'empereur Henri III, était en relation avec les milieux monastiques réformateurs clunisiens, volpianiens et camaldules : elle sollicita ainsi comme conseillers spirituels les abbés Hugues de Cluny, Albert de Fruttuaria (successeur de Suppon), Jean de Fécamp et le cardinal Pierre Damien.

⁵ Ces trois prières de Jean de Fécamp sont : *Heu homo* (fol. 47v), *De vitiis et virtutibus* (fol. 48v) et *Sacerdos Summe* (fol. 57r), cette dernière prière étant ici intitulée *Oratio dicenda ante missarum celebrationem*.

⁶ *Apologeticum sermonis brevis et vera responsio* (fol. 55v), *Humilis confessio peccatoris et indigni laudatoris* (fol. 56v) et *Confessio humilis* (fol. 60v).

⁷ *Oratio Willelmi Abbatis in commemorationem S. Augustini ante consecratione missae dicenda* (fol. 59r). Cette pièce a été éditée sous le nom de Guillaume de Saint-Arnoul (PL 150, col. 887). Voir WILMART, 1937, p. 23 n. 3.

l'abbé Guillaume de Saint-Arnoul, qu'il faut donc identifier à Guillaume de Volpiano, réformateur de cette abbaye dès 996 puis abbé du lieu après la mort de Benoît, c'est-à-dire vraisemblablement de 1015 environ à 1031. Les œuvres attestées de Guillaume de Volpiano sont suffisamment rares pour que l'on insiste sur l'importance de ce petit texte, qui, comme Lauren Mancina l'a bien montré, a le mérite de nous éclairer sur l'un des aspects les plus méconnus de la réforme de Guillaume : dans un objectif de contrition, l'abbé de Saint-Arnoul y recommande vivement la lecture de saint Augustin¹, ce que les moines du lieu faisaient aux XI^e et XII^e siècles en méditant les prières de Jean de Fécamp et ses intensives références aux *Confessions*. Le *Libellus* de Jean répond donc aux prescriptions de l'abbé Guillaume et vise à se repentir en s'aidant des *Confessions* d'Augustin : c'est pour cette raison que le compilateur a inséré ici le texte de Guillaume dans celui de Jean et qu'il a enrichi le tout de plusieurs prières complémentaires. C'est donc une partie du programme spirituel voulu par Guillaume de Volpiano et par son disciple Jean de Fécamp qui nous est conservée dans ce petit volume de poche destiné à la prière privée et donc à un usage individuel.

Le fait qu'un tel volume ait été utilisé à Saint-Arnoul de Metz aux XI^e et XII^e siècles constitue un témoignage précieux à plusieurs égards. Il s'agit en premier lieu de l'un des rares témoignages concrets ayant survécu sur ce que fut la réforme spirituelle voulue par Guillaume de Volpiano à Saint-Arnoul de Metz comme dans les autres établissements touchés par sa réforme² : ce qu'il recommandait ici aux moines messins en tant qu'abbé du lieu devait être assez proche de ce qu'il préconisait aux moines des autres communautés dont il assumait également la direction. Ce manuscrit constitue ensuite une preuve matérielle de l'influence exercée par Guillaume et par son disciple Jean de Fécamp sur le milieu monastique messin dans la seconde moitié du XI^e siècle, et plus précisément à Saint-Arnoul sous les abbatiats de Garin/Warin (v. 1048-v. 1052) et de Walon (v. 1057/63-1099)³. Il offre enfin une preuve supplémentaire de la survivance du réseau spirituel volpianien à cette époque : Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Arnoul de Metz et la Trinité de Fécamp – les trois principaux centres à partir desquels Guillaume de Volpiano diffusa ses réformes en Bourgogne, en Lorraine et en Normandie et que nous pouvons de ce fait considérer à la fois comme les fers de lance de ses réformes dans ces trois régions et comme l'« épine dorsale » du réseau

¹ Ses conseils furent suivis : saint Augustin fut, et de loin, l'auteur le plus copié à Saint-Arnoul de Metz au XI^e siècle, et ses œuvres occupent une place prédominante (sur 407 œuvres décrites dans le catalogue de 1673, 73 sont de saint Augustin) ; certaines de ces œuvres apparaissent en deux ou même en trois exemplaires ; et Brigitte Fray, qui constate qu'« à Saint-Arnoul la culture théologique augustiniennne est très présente » et que, pour Metz, cette abbaye « possède la bibliothèque la mieux fournie en œuvres patristiques », conclut son étude en considérant « que la littérature patristique de Saint-Arnoul est surtout augustiniennne » (FRAY, 1995, I, p. 367-376).

² Nous avons vu que ce type de témoignage, s'il a pu aussi exister à Gorze ou à Saint-Èvre de Toul, est aujourd'hui irrémédiablement perdu pour ces deux autres abbayes lorraines.

³ La teneur de la lettre adressée par l'abbé Guarin/Warin à l'abbé Jean de Fécamp autour de 1050 le laissait déjà présager : l'abbé de Saint-Arnoul considère manifestement l'abbé Jean comme le disciple préféré de Guillaume de Volpiano et comme son digne successeur : Jean est donc perçu comme le garant et le propagateur de l'esprit réformateur voulu par Guillaume.

spirituel volpianien (avec Fruttuaria pour l'Italie du nord) – sont toujours alors spirituellement associées. Tous ces établissements possédaient des œuvres de l'abbé Jean de Ravenne : si celles-ci sont perdues pour Fécamp, nous avons vu que Saint-Bénigne de Dijon conservait les deux plus anciens exemplaires connus de la *Confessio fidei* et que Saint-Arnoul de Metz possédait l'un des deux plus anciens exemplaires du *Libellus* de Jean, complété avec plusieurs de ses prières. De son vivant, Jean de Ravenne semble donc avoir exercé une profonde influence sur la spiritualité des établissements relevant du réseau de confraternité constitué par son maître, Guillaume de Volpiano. Et même si Saint-Arnoul suit un cursus liturgique différent de celui de Saint-Bénigne de Dijon¹, dom Le Roux avait malgré tout déjà observé l'héritage de ce cursus dans le répertoire musical (répons, antiennes et hymnes) de l'Office du temps de Noël (du 24 décembre, veille de Noël, au 13 janvier, jour octave de l'Épiphanie), comme par exemple dans les antiennes à Laudes², le répons prolixe pour les Vêpres³, l'antienne *Magnificat*⁴, les petit Heures⁵, etc⁶. Ainsi, étudiée dans le détail, l'influence exercée par Guillaume de Volpiano à Saint-Arnoul de Metz fut loin d'être négligeable.

¹ HESBERT, 1975, t. V, p. 439.

² LE ROUX, 1967, p. 424-425 et p. 432.

³ LE ROUX, 1967, p. 428.

⁴ LE ROUX, 1967, p. 429.

⁵ LE ROUX, 1967, p. 459 : « Comme pour les petites Heures de saint Étienne, Saint-Arnoul de Metz est ici en accord avec les monastères normands, alors qu'il suit d'autres règles pour les autres Heures. Il ne semble pas téméraire d'en conclure que ce monastère a accepté le *cursus* de l'abbé Guillaume quand cela ne lui imposait pas d'abandonner le sein, par exemple pour les petites Heures où jusque là il n'avait pas d'antienne ».

⁶ Voir aussi LE ROUX, 1967, p. 434, 437, 446, 454, 462, 468.

6. Saint-Èvre de Toul¹

Communauté de chanoines dépendante de la cathédrale de Toul puis abbaye épiscopale, Saint-Èvre fut dirigée par plusieurs abbés réformateurs successifs à la demande des évêques de la cité. Le moine de Fleury Archambaud intervient ainsi à la demande de l'évêque Gauzlin (922-962) en 934. Devenu abbé de Fleury (942-948), Archambaud fut bientôt remplacé par Humbert (942-973), un ancien reclus de Verdun devenu moine de Gorze². Sous son abbatiat, le célèbre Adson, ancien moine de Luxeuil et futur abbé de Montier-en-der (av. 968-992), devient écolâtre³. Adson fut vraisemblablement remplacé à Saint-Èvre par un autre éminent écolâtre, attesté dès 969 : Aynard, auteur d'un glossaire⁴, et aussi commentateur d'œuvres d'Arator, de Perse et de Virgile⁵. Vers l'an mil, c'est au tour de Guillaume de Volpiano d'être appelé par l'évêque Berthold de Toul (995-1018) pour prendre la direction du monastère (996/1003-1026/7)⁶. Son disciple Widric/Werry (1026/7-1051) lui succède. Très proche de l'évêque Brunon de Toul (1026-1049), Widric avait contracté vers 1033 une association de prières avec celui qui allait bientôt devenir pape sous le nom de Léon IX (1049-1054)⁷. Les liens entretenus par ce pape avec Saint-Èvre de Toul – ainsi qu'avec les monastères des diocèses de Metz et de Toul, et, plus largement, de la province ecclésiastique de Trèves ou du réseau spirituel volpianien⁸ – ne furent pas sans incidence sur les événements touchant la lutte contre la simonie et contre les hérésies tout au long de son pontificat⁹.

Mais revenons à Saint-Èvre. Dès avant l'an mil, sa bibliothèque et son *scriptorium* étaient suffisamment importants et renommés pour que l'évêque Abraham de Freising (957-994) fasse copier sur place plusieurs manuscrits¹⁰. L'établissement possédait déjà au XI^e siècle une très belle

¹ BMMF n° 1824 ; OMONT, 1881, p. 157-160 ; FAWTIER, 1911, p. 123-156 ; LESNE, 1938, p. 269-270 et 670-673 ; WAGNER, 1996, p. 31-32 et 129-130.

² Il était ami de Jean de Vandières.

³ La liste de ses livres, dressée à Montier-en-Der après son départ pour Jérusalem en 992 et conservée dans le ms. Paris, BnF, lat. 5547, fol. 104v, donne 23 titres directement liés à son ancienne activité d'écolâtre ; certains titres présentent des analogies avec plusieurs volumes scolaires mentionnés dans le catalogue de Saint-Èvre de Toul (BMMF n° 9 ; éd. OMONT, 1881, p. 157-160). Voir VERHELST, Daniel, « Adson de Montier-en-Der », in *Religion et culture autour de l'an Mil. Royaume capétien et Lotharingie. Actes du colloque Hugues Capet, 987-1987, la France de l'an Mil, Auxerre, 26-27 juin 1987-Metz, 11-12 septembre 1987*, Paris, 1990, p. 25-30 ; COLLARD, Franck, « Les livres de l'abbé Adson et l'abbaye de Montier-en-Der », in *Les moines du Der, 673-1790. Actes du colloque international d'histoire, Joinville - Montier-en-Der, 1er-3 octobre 1998*, dir. Patrick CORBET, Langres, 2000, p. 147-159.

⁴ AINARDO, *Glossario*, éd. Paolo GATTI, Firenze, 2000 (Millennio Medievale 23. Testi 9). Un exemplaire de ce glossaire était encore conservé à Saint-Arnoul de Metz avant 1944. Voir le compte-rendu de François Dolbeau dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, t. 59, 2001, p. 324-327.

⁵ Voir à ce sujet FAWTIER, 1911, p. 143 n. 3 et 145.

⁶ C'est cet évêque qui fut chargé de former Brunon, le futur évêque de Toul (1026-1049), plus tard pape sous le nom de Léon IX (1049-1054).

⁷ SAINT-SORNY, 2007, p. 19-27.

⁸ Léon IX est en effet le premier pape commémoré dans les nécrologes relevant du réseau spirituel volpianien. Il ouvre la grande série des papes de la Réforme grégorienne.

⁹ Voir SAINT-SORNY, 2007, p. 21-22.

¹⁰ WAGNER, 1996, p. 369 n. 125. L'un de ces manuscrits a survécu, le ms. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 6294

collection de livres assez bien décrite dans un catalogue dressé sous l'abbé Guy (1071-1083)¹. 290 volumes, tant religieux que profanes, y sont mentionnés. Saint-Èvre possédait alors une bibliothèque de dimension presque comparable à celle de Gorze et à celle, en cours de formation, de Saint-Arnoul de Metz². Nul doute que cette bibliothèque soit, comme celles précitées, digne d'un centre d'étude important dont le rayonnement, essentiellement local, devait malgré tout dépasser les frontières du seul diocèse de Toul et toucher l'ensemble de la province ecclésiastique de Trèves.

En 1911, Robert Fawtier concluait son édition critique du catalogue médiéval des manuscrits de Saint-Èvre en ces termes : « c'est un travail à peu près impossible à faire que celui de les retrouver dans les différentes bibliothèques d'Europe où le hasard les a dispersés. Combien d'entre eux ont péri ? Nul ne le sait, mais on peut croire que le nombre en fut grand »³. La bibliothèque municipale de Toul ne conserve en effet aujourd'hui aucun manuscrit provenant de ce fonds médiéval. Et à ma connaissance, personne n'a entrepris de recherches approfondies sur la dispersion de la bibliothèque de Saint-Èvre de Toul depuis l'article de Robert Fawtier. Ainsi, en 2002, Monique Paulmier-Foucart et Anne Wagner considéraient les manuscrits de Saint-Èvre, répertoriés dans le catalogue du XI^e siècle, comme définitivement perdus⁴. « Le monastère fut tant de fois brûlé, rasé, pillé »⁵ qu'on ignore même, pour l'heure, dans quelles circonstances exactes cette riche bibliothèque a pu entièrement disparaître en laissant si peu de traces⁶. Son existence était cependant encore attestée à la fin du XV^e siècle : dans une lettre adressée le 31 janvier 1492 à Bartolomeo Calco, Erasmo Brasca, envoyé de Ludovico il Moro auprès du roi Charles VIII, parle de la visite effectuée par le marchand milanais Pierantonio da Fossano à l'abbaye de Saint-Èvre de Toul, pour consulter d'anciens manuscrits grecs alors en possession de la bibliothèque⁷. Toutefois, la rareté des manuscrits subsistants⁸ milite en faveur d'une destruction du fonds à haute époque, au plus tard au

(recueil de lettres et de traités de saint Jérôme ; voir dossier Vernet). L'évêque Abraham de Freising s'est aussi intéressé aux livres conservés à Metz, sans doute à la cathédrale et à Saint-Arnoul : Willihalm de Freising, envoyé en mission à Metz, a copié des manuscrits en collaboration avec des copistes bavarois et messins (DANIEL, 1973, p. 170-173 ; VERKERK, 1992, p. 169).

¹ Ms. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 10292, fol. 143-146 (éd. FAWTIER, 1911, p. 129-152). Le catalogue des livres est suivi d'un inventaire du trésor.

² WAGNER, 1996, p. 129-130. Dans sa monographie, Anne Wagner réalise une intéressante comparaison du contenu des catalogues contemporains de Gorze et de Saint-Èvre de Toul et conclut que « les livres [de Saint-Èvre] sont mieux classés et en meilleur état [que ceux de Gorze], sans doute [aussi] plus complets mais moins variés ».

³ FAWTIER, 1911, p. 153.

⁴ PAULMIER-FOUCART & WAGNER, 2002, p. 14.

⁵ FAWTIER, 1911, p. 156.

⁶ Est-ce lors de l'incendie des faubourg de Toul par les troupes royales de Charles VII en 1445 que la bibliothèque fut détruite ? Ou bien est-ce dans des circonstances analogues à celles de la bibliothèque de Gorze, en 1552 ? Est-ce au cours des Guerres de religion, lors de pillages huguenots (en 1562 ?) ou durant l'occupation sous la Ligue (vers 1590 ?). Est-ce lors de campagnes militaires menées dans l'Est par les armées royales de Louis XIV ? Ou bien au cours de la Révolution ? Dans d'autres circonstances ? Les occasions ne manquent pas et le mystère demeure.

⁷ VECCA, C., « Un mercante lombardo e codici in Francia », *Italia medioevale e umanistica*, t. 29, 1986, p. 186-187.

⁸ Seuls quatre manuscrits médiévaux sont à ce jour attribués au *scriptorium* ou à la bibliothèque de Saint-Èvre de Toul : 1) ms. Paris, BnF, lat. 15090, fol. 2v-88v (Commentaire de Remi d'Auxerre sur la Consolation de philosophie de Boèce, X^e s. ; JEUDY, Colette, « Remigii Autossiodorensis opera (clauis) », *École carolingienne d'Auxerre*, 1989,

cours du XVI^e siècle. Nous sommes donc enclin à la placer, comme pour Gorze, lors des événements ayant marqué l'année 1552 (oppositions entre le roi Henri II et l'empereur Charles le Quint pour la possession des Trois évêchés). Quoi qu'il en soit, on ne peut que constater la chance extraordinaire d'avoir pu conserver le catalogue médiéval de Saint-Èvre de Toul dans l'un des rares manuscrits anciens à ce jour considéré comme provenant de ce fonds¹. Il faut cependant reconnaître que sans la présence de ce catalogue, ce manuscrit aujourd'hui conservé à Munich n'aurait probablement jamais été attribué à Saint-Èvre². Mais ce manuscrit provient-il réellement de cette abbaye ? C'est fort possible, mais non absolument certain. Nous avons vu plus haut que le catalogue de Gorze avait été conservé dans un manuscrit provenant d'un autre monastère, Saint-Thierry de Reims. Serions-nous dans un cas similaire, celui d'un catalogue médiéval conservé dans un manuscrit ayant appartenu à une autre maison que celle où l'inventaire fut dressé ? Ce point mériterait assurément de faire l'objet d'une enquête approfondie³. Les deux dessins à la plume pleine page figurant aux fol. 1v et 2v du manuscrit de Munich devraient être examinés de près par des spécialistes de l'enluminure romane⁴ : cet examen permettrait peut-être de les rapprocher d'autres productions contemporaines.

Nous n'avons pu identifier aucun texte spécifiquement toulois dans les manuscrits et les catalogues de Fécamp, et aucune œuvre typiquement fécampoise dans le catalogue médiéval de Saint-Èvre. La rareté, pour ne pas dire l'inexistence, des manuscrits subsistant de ce fonds constitue, rappelons-le, un sérieux handicap pour notre enquête. Nous avons constaté, en étudiant les annales

p. 487 ; FRAY, 1995, I, p. 269 ; ce manuscrit a été copié à Saint-Èvre de Toul par le moine Aynard, écolâtre, maître et copiste de Saint-Èvre de Toul, actif vers 969 et auteur d'un glossaire ; ce manuscrit a ensuite appartenu à Saint-Victor de Paris, où il porta la cote KKK. 1). 2) ms. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 6294 (recueil hiéronymien copié à Saint-Èvre de Toul pour la cathédrale de Freising, X^e s. ; voir ci-dessus). 3) ms. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 10292 (Palatinus 292), sur lequel nous allons immédiatement revenir. 4) ms. Paris, BnF, lat. 975 (*Ordo officii et missae ad usum monasterii Sancti Aprii Tullensis*, XIV^e s. ; ce manuscrit a appartenu à Saint-Èvre de Toul avant d'entrer dans la bibliothèque de Colbert sous le n° 4266). Signalons également l'existence d'un manuscrit moderne, écrit à Saint-Èvre en 1748 : ms. La Haye, Museum Meermann-Weestreven, 7 C 14, 15 (VEERMEEREN-DEKKER, Catalogue mss. Musée Meermann-Westreenen, p. 91 n° 297).

¹ Ms. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 10292 (Palatinus 292). Il s'agit d'un recueil contenant l'*Histoire contre les païens* d'Orose et deux rédactions, la seconde fortement remaniée, du *Chronicon* d'Isidore de Séville. La provenance médiévale du recueil a été identifiée précisément grâce à la présence dans celui-ci du catalogue de la bibliothèque de Saint-Èvre (fol. 143-146). Ce manuscrit appartenait en 1690 à Servant de Romainville, capitaine du régiment de Vivans, qui semble avoir fait campagne sous Louis XIV dans le Palatinat du Rhin (1688-1689). On ne sait ni comment celui-ci se l'était procuré, ni comment ce recueil est ensuite parvenu à Munich.

² Le catalogue de la bibliothèque de Munich de 1874 indique la présence d'un catalogue des livres de la bibliothèque de Saint-Èvre de Toul au fol. 143 de sa notice 10 292 et précise même que celui-ci avait déjà été édité en 1807 (FAWTIER, 1911, p. 123).

³ Émile Lesne présente deux arguments favorables à la thèse d'une origine touloise et à une provenance de Saint-Èvre : tout d'abord, en tête de l'œuvre d'Orose, un scribe a inséré une préface qui fait honneur à cet auteur d'avoir introduit en Occident les reliques de saint Étienne ; or ce saint était le patron de la cathédrale de Toul. Ensuite ce recueil semble correspondre à l'entrée *De cladibus mundi* de l'inventaire médiéval qu'il contient (LESNE, 1938, p. 269).

⁴ Un aperçu de ces enluminures est fourni dans l'article de Robert Fawtier : FAWTIER, 1911, p. 124-125 et 126-127. Le style des encadrements et des plis de vêtements est assez caractéristique.

pascales normandes, que les premières *Annales de la Trinité de Fécamp* dérivait des *Annales de Saint-Èvre de Toul*. Mais nous avons vu qu'il s'agissait en réalité de liens indirects, les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* ayant servi d'intermédiaire entre ces deux œuvres annalistiques. Il est toutefois intéressant de constater que Guillaume de Volpiano fut le responsable, entre 1000 et 1017, de cette transmission du texte entre la Lorraine et la Normandie via la Bourgogne¹, ce qui témoigne d'une circulation rapide de textes au sein du réseau spirituel volpianien. L'enquête révèle aussi que l'abbaye de Saint-Èvre était sans doute en possession de traités de comput et d'astronomie, provenant au moins en partie de manuscrits anciens remontant à l'époque carolingienne, dont on ne peut que soupçonner l'existence dans l'inventaire, et qui nous ont été partiellement transmis grâce à Saint-Bénigne de Dijon².

Plus intéressants sont les liens étroits relevés par certains spécialistes entre les ordinaires de Fécamp et de Saint-Èvre de Toul. Diane Dolan, dans son étude des drames liturgiques de Pâques, a ainsi mis en lumière une très étroite parenté entre les textes³. Nous avons vu précédemment que l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne avait exercé une grande influence spirituelle dans le milieu volpianien, et notamment en Lorraine, où nous avons pu constater la réception de son *Libellus* et de ses prières à Saint-Arnoul de Metz. Lauren Mancina, dans sa thèse, a montré le rôle exercé par l'abbé de Fécamp dans le développement d'une liturgie originale à l'occasion de la célébration des fêtes pascales, qui constituait un temps fort pour les moines comme pour la cour ducale⁴. Il y a donc de fortes chances pour que le drame liturgique de Pâque développé à Fécamp sous son abbatiat soit celui que l'on retrouve en partie dans l'ordinaire de Saint-Èvre de Toul. L'enquête sur ce point reste cependant à faire, et passe nécessairement par une étude approfondie et comparée de l'ordinaire de Fécamp (ms. Fécamp, Musée de la Bénédictine, 186, XIII^m)⁵ avec *Ordo officii et missae ad usum monasterii Sancti Aprii Tullensis* (ms. Paris, BnF, lat. 975, XIV^e s.)⁶. Rappelons d'autre part que dom Hesbert ne disposait pas d'antiphonaire ou de bréviaire de Saint-Èvre de Toul pour son étude, ce qui ne permet pas de connaître en quelle proportion le cursus liturgique de Guillaume de Volpiano fut introduit à Saint-Èvre. Une influence de la liturgie dijonnaise à Toul est en effet indirectement

¹ Voir l'annexe n° 7.

² Ainsi, le ms. Dijon, BM, 448 aurait non seulement transmis les *Annales de Saint-Èvre de Toul* (modèle des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* ; la partie provenant de Saint-Èvre correspond aux notes de première main allant jusqu'à l'an Mil, avant les nombreuses interpolations, corrections et continuations apportées à partir du début du XI^e siècle sur ce texte) et un calendrier à l'usage de ce monastère, mais aussi des textes de comput et d'astronomie provenant également de la bibliothèque de ce monastère. Pas moins de sept volumes relatifs au comput sont mentionnés dans le catalogue de Saint-Èvre de Toul, et un autre recueil traitant surtout d'astronomie est signalé plus loin (FAWTIER, 1911, p. 142 et 145). Pour l'étude du ms. Dijon, BM, 448, voir l'annexe n° 7.

³ DOLAN, 1975, p. 64-65 : « le texte le plus voisin de Fécamp est celui de [Saint-Èvre de] Toul. [...] Cette version est le noyau actif de celle de Fécamp à l'exception de *Alleluia surrexit Dominus* qui a été omis ».

⁴ Voir le chapitre « Fécamp, résidence princière et haut lieu de festivités pascales (1001-1091) », *supra*, p. 441.

⁵ Édité par David Chadd : CHADD, 1999-2002.

⁶ Vu la rareté des manuscrits du monastère lorrain à avoir survécu, une édition de cet ordinaire serait même à souhaiter.

décelable : le bréviaire de Saint-Mansuy de Toul, abbaye réformée par l'abbé Widric de Saint-Èvre (un disciple de Guillaume de Volpiano), est en effet, malgré ses nombreuses variantes, apparenté à la famille « Saint-Bénigne de Dijon/Fécamp »¹.

*

* *

Malgré leur grande richesse au Moyen Âge, les bibliothèques des abbayes de Metz et de Toul ont subi de lourdes pertes qui n'ont guère permis de pouvoir mener une enquête approfondie permettant de confirmer ou d'infirmer l'existence d'une circulation nombreuse de manuscrits et de textes entre ces établissements et Fécamp. Une influence importante de Guillaume de Volpiano et de Jean de Fécamp à Saint-Arnoul de Metz comme à Saint-Èvre de Toul a malgré tout pu être mise en lumière, matérialisée par la présence de textes essentiels à la connaissance de la spiritualité de ces deux abbés ainsi que de la liturgie qu'ils mirent en place. Il s'agit de témoignages précieux qui, mis en rapport avec la faible quantité de documents conservés, militent, à mon avis, en faveur d'une circulation de livres et de textes au sein de réseau spirituel volpianien, en notamment entre Fécamp et les abbayes lorraines.

Anne Wagner a souligné la proximité entre les catalogues de Gorze et de Saint-Èvre de Toul et a surtout insisté sur les liens qui unissaient Saint-Èvre à Gorze à Saint-Arnoul de Metz². La connaissance des bibliothèques de ces trois abbayes au XI^e siècle s'appuie donc d'une part sur les catalogues contemporains conservés pour Gorze et Saint-Èvre de Toul, d'autre part sur les descriptions des manuscrits de Saint-Arnoul de Metz dans les catalogues modernes décrivant ce fonds avant 1944, ainsi que sur les quelques rares manuscrits ayant survécu pour ces trois abbayes. Il y a de fortes chances pour que les œuvres copiées dans ces monastères aux X^e et XI^e siècles dépendent de mêmes traditions textuelles, celles diffusées en Lorraine et en particulier dans les diocèses voisins de Metz, de Toul et de Verdun. La réédition du catalogue de Gorze par Anne Wagner et les travaux de Brigitte Fray sur l'abbaye de Saint-Arnoul ont permis de réunir une somme très utile d'informations permettant une meilleure connaissance de ces trois bibliothèques : à partir de ces matériaux, la réalisation d'une étude globale sur les bibliothèques bénédictines des diocèses de Metz, de Toul et de Verdun, en s'inspirant de ceux réalisés autrefois par Geneviève Nortier sur les abbayes bénédictines de Normandie, serait sans doute pertinente à entreprendre³. Elle permettra peut-être de mieux cerner la circulation des textes entre ces monastères et les autres centres culturels et spirituels qui étaient en liens avec eux.

¹ HESBERT, 1975, t. 5, p. 442.

² WAGNER, 1996, p. 129-130. De plus : au X^e siècle, l'abbé Humbert de Saint-Èvre était un ancien moine de Gorze. Autour de l'an mil, Guillaume de Volpiano dirigea les deux monastères. À la fin du XI^e siècle, l'abbé Évrard, qui succède à Guy en 1083, venait lui aussi de Gorze.

³ Une liste des œuvres (à la manière de l'annexe II de Nortier) serait un outil fort précieux.

Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines d'Ile-de-France

Situées à proximité de la Seine et de deux de ses principaux affluents – l'Oise et la Marne – les abbayes d'Ile-de-France furent très exposées aux incursions scandinaves du milieu et de la seconde moitié du IX^e siècle. La ville de Paris et ses environs furent ainsi frappés à plusieurs reprises par des attaques, notamment en 845, 856, 861, 866, 876 et 885/6. Peu de communautés monastiques des faubourgs de Paris semblent toutefois avoir été contraintes de s'exiler. Les fortifications du pont de Pître (achevée vers 869) et des cités de Paris (en 877) et de Rouen (apr. 887), puis la cession du comté de Rouen à Rollon – afin d'interdire les pénétrations scandinaves par la vallée de la Seine en direction de l'Ile-de-France – permirent semble-t-il de réduire progressivement puis de stopper définitivement cette succession d'attaques. Paris, qui bloquait le passage de la Seine en direction de la Bourgogne et d'une partie de la Champagne, parvint même à résister victorieusement aux Vikings lors du long siège de 885/6. Ce succès avait permis aux autorités carolingiennes de reprendre en main la région. Les villes de Paris et de Rouen et les ports de l'abbaye de Jumièges, pourtant très exposés dans les années 840-850, furent bientôt convoités comme lieux de refuge temporaire par des communautés religieuses en exil. C'est ainsi que des moines d'Elnone (Saint-Amand) furent accueillis à Saint-Germain-des-Prés au début des années 880¹, et que plusieurs communautés de moines bretons, contraintes de fuir face aux violentes attaques scandinaves qui affectèrent leur région dans des années 910-920, s'installèrent durablement sur Paris et ses environs au cours du X^e siècle². Jacques le Maho cite treize cas de communautés religieuses provenant du Cotentin et de l'extrême ouest du Bessin qui trouvèrent temporairement refuge en basse vallée de Seine ou sur les côtes maritimes du Pays de Caux entre le grand exode de 890 et le raid scandinave de 896³.

¹ *Scriptorium*, t. 25, 1971, p. 355 : « certains copistes [de Saint-Amand], fuyant les Normands, ont pu aller travailler à Saint-Germain après 860 » (en fait, ces événements eurent peut-être lieu seulement dans les années 880). Et les moines d'Elnone laissèrent plusieurs manuscrits, dont un sacramentaire, à Saint-Germain-des-Prés lorsqu'ils regagnèrent leur monastère (LE MAHO, 2004, p. 62 ; BOUTEMY, André, « Le scriptorium de Saint-Amand », *Scriptorium*, I, 1946-1947, p. 8).

² Le cas le mieux connu est celui des moines de Saint-Magloire de Léhon, qui s'installèrent à Paris et fondèrent le monastère de Saint-Magloire, où ils laissèrent au moins une partie des reliques de leur saint fondateur lorsqu'ils décidèrent de se réinstaller en Bretagne au cours du XI^e siècle. Des clercs de la cathédrale de Bayeux se replièrent également en Île-de-France au début des années 920, après un passage dans le Pays de Loches en Touraine et avant de rejoindre le Sénonais (LE MAHO, 2004, p. 64). L'évêque Adelhelm de Sées résidait quant à lui dans son domaine épiscopal de Moussy-le-Neuf, en région parisienne, dans les années 910 (LE MAHO, 2004, p. 65).

³ LE MAHO, 2001, p. 17-18.

7. Saint-Germain-des-Prés¹

« Saint-Germain-des-Prés semble avoir eu au IX^e siècle une des belles bibliothèques monastiques de la *Francia* occidentale. Il est cependant difficile de s'en faire une idée précise parce qu'on ne possède pas d'ancien catalogue, et qu'on hésite souvent en essayant de distinguer le fonds primitif des nombreux et excellents manuscrits qui vinrent l'accroître jusqu'à la Révolution »². Ces quelques mots de dom Dubois résument à eux seuls la complexité de ce fonds, d'une richesse extraordinaire à bien des égards, mais où les manuscrits les plus récemment acquis furent aussi souvent les plus anciens. Le fond est également difficile à aborder du fait du caractère très sommaire des informations fournies par Léopold Delisle dans l'inventaire très bref qu'il dressa en 1868 : chaque « notice » se réduit ainsi au strict minimum, le plus souvent à une cote, une brève mention du contenu et une datation approximative. Les mentions d'origine, de provenance et de possesseurs ne sont malheureusement jamais précisées. Ainsi, la présence de colophons, d'*ex-libris* ou d'*ex-dono* n'est jamais signalée et il faut recourir à d'autres outils pour en prendre indirectement connaissance. Dans son *Cabinet des manuscrits*, Delisle fournit cette fois une partie des précieuses informations qu'il n'avait pas jugé utile, ou eu le temps, de signaler dans son inventaire³. Plus récemment, François Dolbeau a contribué à identifier les anciens possesseurs de manuscrits hagiographiques latins conservés à la bibliothèque nationale de Paris⁴. Les bases de données accessibles par internet permettent aujourd'hui de combler encore davantage ces manques : la fiche Bibale, de l'IRHT, permet ainsi de réunir les renseignements sur les copistes et les possesseurs de manuscrits en mettant à la disposition du chercheur le contenu des fiches papiers patiemment constituées par les équipes de la section de codicologie ; les « archives et manuscrits » de la BnF, consultables en ligne, donnent des renseignements complémentaires par rapport à l'inventaire de Delisle, notamment en fournissant un accès aux fiches bibliographiques papier et numériques tenues

¹ BMMF n° 486, 494, 568, 1721, 1378-1381 ; BOUILLARD, 1724 ; DELISLE, 1868 ; DELISLE, 1874, p. 40-103 ; LESNE, 1938, p. 37, 202-204 et 594-597 ; ; DESLANDRES, 1955, p. 3-16 ; BISCHOFF, 1968, p. 15-30 ; MÜTHERICH, 1968, p. 210-212 ; MÜTHERICH, 1971, p. 354-355 ; CMD-F, t. 3, 1974, p. X-XI ; DOLBEAU, 1979, p. 183-238 ; le fonds de Saint-Germain-des-Prés fait l'objet d'une fiche dans Bibale (IRHT/CNRS).

² DUBOIS, 1959, p. 39. Dans son chapitre du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale* consacrée à cette même bibliothèque, Léopold Delisle s'exprime ainsi : « La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, telle qu'elle existait en 1789, était l'œuvre des religieux de la congrégation de Saint-Maur ; mais le noyau en existait longtemps avant l'introduction de la réforme ; beaucoup des manuscrits de Saint-Germain étaient conservés dans cette maison depuis huit ou neuf siècles, au moins, quand la Révolution les fit passer à la Bibliothèque nationale » (DELISLE, 1974, p. 40).

³ DELISLE, *Cab.*, II, p. 40-103 et III, p. 515. François Dolbeau apporte également de précieux renseignements sur les anciens possesseurs de manuscrits hagiographiques latins conservés à la bibliothèque nationale de Paris (DOLBEAU, 1979, p. 183-238). Les bases de données accessibles par internet permettent aussi de combler en partie ce manque : la fiche Bibale, de l'IRHT, permet d'avoir des informations sur les copistes et les possesseurs des manuscrits ; les « archives et manuscrits » de la BnF permettent également de regrouper des renseignements qui ne figuraient pas dans l'inventaire de Delisle.

⁴ DOLBEAU, 1979, p. 183-238.

à jour depuis de nombreuses années. En recoupant ces diverses sources d'information, il est désormais possible de se faire une idée plus précise de ce qu'était l'état du fonds médiéval de Saint-Germain-des-Prés avant l'intervention moderne des Mauristes.

Nécropole royale mérovingienne, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés dispose au IX^e siècle de l'un des plus importants *scriptoria* de la région. Un tel atelier s'explique entre autre par la présence d'Hilduin, qui cumule un temps son abbatiat de Saint-Germain (829-841) avec celui d'une autre grande nécropole royale pourvu d'un *scriptorium* lui aussi très actif : Saint-Denis (815-841)¹. Pourtant, à partir du milieu du siècle, du fait de sa situation exposée hors les murs de la cité parisienne, l'abbaye de Saint-Germain se retrouve en première ligne des attaques vikings. Si elle parvient à échapper au pillage de 856 contre le paiement d'une forte rançon, elle sera en revanche incendiée en 861. Reconstituée, elle est à nouveau pillée, saccagée et incendiée lors du siège de 885-886. Les moines avaient toutefois pris la précaution de mettre les reliques de saint Germain à l'abri, ainsi qu'une partie au moins de leur bibliothèque, puisqu'un nombre non négligeable de volumes datant de cette époque nous sont parvenus. En 1968, Bernhard Bischoff fournissait une liste de 16 volumes (sous 15 cotes différentes) assurément produits au cours du IX^e siècle par le *scriptorium* de Saint-Germain-des-Prés et encore conservés à la BnF dans l'ancien fonds de cette abbaye². Florentine Mütterich a proposé de compléter cette liste avec plusieurs volumes copiés à Saint-Germain-des-Prés mais entrés en possession d'autres maisons et de ce fait conservés aujourd'hui dans d'autres bibliothèques d'Europe. La plupart des attributions qu'elle propose reposent sur l'hypothèse de la production par ce monastère des vies de saint Germain de Paris copiées au IX^e siècle³. Il est très probable qu'un grand nombre d'autres manuscrits, originaires de ce même *scriptorium* ou provenant de cette bibliothèque médiévale, n'a pas encore été identifié à ce jour : faute d'inventaire ancien, le contenu précis du fonds antérieur à 1100 nous échappe en effet totalement. Les mentions de copistes retrouvées dans plusieurs manuscrits médiévaux postérieurs témoignent de la poursuite de l'activité du *scriptorium* du X^e au XIII^e siècle ; d'autres mentions attestent également de l'enrichissement du fonds par des dons au cours de cette même période⁴. Mais ces quelques inscriptions, trop rares, ne permettent sans doute pour l'heure de restituer à l'abbaye qu'une partie difficilement quantifiable de son fonds médiéval, lequel reste difficile à distinguer des enrichissements modernes. En effet, sous l'impulsion des grands travaux d'érudition de la

¹ *Scriptorium*, t. 25, 1971, p. 354-355 (compte-rendu de la communication de Florence Mütterich).

² BISCHOFF, 1968, p. 15-30 ; CMD-F, t. 3, 1974, p. XI.

³ MÜTHERICH, 1968, p. 210-212 (compte-rendu dans la revue *Scriptorium* : MÜTHERICH, 1971, p. 354-355 ; le rapporteur précise que « l'étude du scriptorium ne pourra être complète qu'avec l'étude de tous les mss provenant de Saint-Germain-des-Prés et notamment ceux qui sont aujourd'hui en Russie ».

⁴ Delisle signale des mentions de copistes et de donations dans le *Cabinet des manuscrits* : DELISLE, 1874, p. 40-42. Yvonne Deslandres a étudié la décoration des manuscrits sur lesquels Ingelard, un artiste travaillant à Saint-Germain-des-Prés au XI^e siècle, est intervenu.

congrégation de Saint-Maur, la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés s'est accrue d'un nombre considérable de manuscrits anciens au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Des volumes, prélevés dans diverses abbayes de province, y furent régulièrement envoyés, certains temporairement avant d'être restitués à leurs propriétaires, d'autres pour faire désormais partie du fonds de l'abbaye¹. De nombreux dons, dépôts et échanges vinrent aussi accroître la collection². Vers 1720, on estime que la bibliothèque comportait déjà environ 1200 manuscrits, mais ce nombre pourrait d'ailleurs être sous-estimé. Avec le legs du cardinal de Gesvres en 1744, ce nombre passa à environ 5000 volumes. Suite à la Révolution, les manuscrits ayant échappé aux vols de 1791³ et à l'incendie de 1794 entrèrent à la Bibliothèque nationale, où ils furent répartis entre les fonds orientaux⁴ et occidentaux⁵. Les manuscrits latins y prirent les cotes 11504 à 14231⁶. Toutefois, certains manuscrits avaient déjà quitté l'établissement entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle, tels les volumes entrés en possession de Paul Petau (1568-1614)⁷ et de Friederich Lindenbrog (1573-1648)⁸, sans doute par l'intermédiaire de Jacques Dubreuil († 1614), bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés. Faute d'inventaire médiéval subsistant⁹ et d'une étude spécifique visant à reconstituer le fonds primitif, il reste néanmoins difficile de connaître, dans cet ensemble important et complexe, maintes fois remanié, le détail des manuscrits qui constituaient véritablement la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés au XI^e siècle : force est d'avouer que son contenu nous échappe en grande partie aujourd'hui, ce qui restera sans doute le cas tant qu'aucun chercheur ne se sera penché sérieusement et spécifiquement sur cette utile mais très complexe question. Ce travail, déjà amorcé par François Dolbeau pour les recueils hagiographiques, mériterait d'être étendu à tous les autres types de

¹ L'habitude des moines mauristes d'envoyer des manuscrits à Saint-Germain, centre de la congrégation, est attestée dès la première moitié du XVII^e siècle, en particulier avec les pratiques de dom Anselme Le Michel.

² Vers 1638, Saint-Germain-des-Prés reçut en dépôt près de 400 manuscrits provenant de Corbie. En 1716, ce fut au tour de 146 manuscrits anciens provenant de l'abbaye de Saint-Maur d'intégrer la bibliothèque. Parmi les manuscrits acquis par voie d'échange (généralement contre des ouvrages imprimés), Léopold Delisle cite des volumes provenant du Bec, du collège de Cluny, du couvent des Blancs-Manteux et du prieuré de Saint-Martin-des-Champs (DELISLE, 1874, p. 44). Sur les nombreux legs dont bénéficia l'abbaye à partir de 1648, voir DELISLE, 1874, p. 44-47.

³ Sur les vols de précieux manuscrits opérés vers 1791, suite à l'abandon de la bibliothèque de l'abbaye après la dispersion des moines, et dont bénéficia Pierre Dubrowski, voir le tome II du *Cabinet des manuscrits* (DELISLE, 1874, p. 52-58 ; voir aussi DELISLE, 1903, p. 453-480 ; CMD-F, t. 3, p. X). Les fiches et la base Bibale de l'IRHT mentionnent près d'une centaine de manuscrits passés entre les mains de Dubrowski et aujourd'hui conservés à Saint-Pétersbourg (anciennement Leningrad). Nombreux sont parmi eux les manuscrits de haute antiquité (périodes mérovingienne et carolingienne) ou à peinture et miniatures des XIV^e et XV^e siècles. Le ms. lat. 8^o v. IV. 1 est un manuscrit normand du XII^e siècle entré en possession de Saint-Germain-des-Prés au XVII^e s.

⁴ 880 manuscrits orientaux provenaient essentiellement des dons des collections de Renaudot et Séguier.

⁵ Fonds latin, français, italien, espagnol, grec, etc.

⁶ Parmi ceux-ci, une partie correspond aux papiers des Mauristes rassemblés et écrits aux XVII^e et XVIII^e siècles (voir DELISLE, 1874, p. 66 et suiv.).

⁷ Manuscrits qui passèrent chez la reine Christine de Suède et son bibliothécaire Isaac Vossius, et qui sont aujourd'hui conservés à Leyde et dans le fonds Reg. lat. de la Bibliothèque Vaticane.

⁸ Ces manuscrits, dont quatre ont à ce jour été identifiés, passèrent ensuite au duc de Gottorp et sont aujourd'hui conservés à Copenhague.

⁹ Il ne subsiste en fait qu'un fragment de catalogue du XIII^e siècle, dont la description de 12 volumes reste lisible et a été éditée par Delisle (DELISLE, *Cab.*, II, p. 515).

manuscrits, quel que soit leur contenu, et qui sont aujourd'hui conservés sous les cotes 11504 à 14231.

L'absence de catalogue médiéval et la méconnaissance des manuscrits subsistants explique sans doute pourquoi nous ne sommes pas parvenu à identifier d'œuvres fécampoises incontestablement copiées pour l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Rappelons toutefois que les notices nécrologiques relatives aux moines de Fécamp et à la famille ducale richardide, dont il a été question lors de l'enquête n° 1, furent assurément transmises à Saint-Germain-des-Prés depuis Fécamp. Pour expliquer une circulation de texte en sens inverse, le cas du martyrologe d'Usuard, produit à Saint-Germain-des-Prés dans le troisième quart du IX^e siècle, mérite de retenir notre attention malgré l'extraordinaire diffusion dont il a fait l'objet. Grâce à dom Dubois, nous savons que l'abbaye de la Trinité de Fécamp possédait un exemplaire de ce martyrologe dans un état à la fois peu répandu et remarquable. Ce témoin, le ms. Paris, BnF, lat. 5242 datant du XII^e siècle, transmet en effet la recension primitive de ce martyrologe¹, c'est-à-dire qu'il ne comporte pas les nombreux enrichissements et remaniements successifs opérés sur l'original par Usuard et son entourage à partir des années 860². Il ne fut donc pas copié directement sur l'original qui transmet quant à lui depuis 877 un autre état de la tradition : la seconde recension du travail d'Usuard³. L'ancêtre du manuscrit de Fécamp, perdu, était en effet un manuscrit copié sur l'original vers 860⁴. E. A. Overgaauw a attiré l'attention sur cet ancêtre, qui comportait une lettre-préface adressée à Charles le Chauve dans sa version primitive (indument qualifiée par les éditeurs comme étant la recension B), mais qui ne comportait pas les interpolations rémoises transmises par le manuscrit perdu de Saint-Remi de Reims et ses descendants de la région Reims-Liège-Utrecht⁵. Cet ancêtre paraît donc être le « premier tirage » qu'Usuard prévoyait d'adresser au roi Charles le Chauve vers

¹ DUBOIS, 1977, p. 43-71, en particulier p. 67. L'article montre la valeur du manuscrit de Fécamp (Paris, BnF, lat. 5242) pour restituer la version primitive du martyrologe d'Usuard.

² Le martyrologe original d'Usuard a été transmis dans le célèbre livre du chapitre de Saint-Germain-des-Prés, ms. Paris, BnF, lat. 13745, dont nous avons étudié le nécrologe lors de l'enquête n° 1.

³ La lettre-préface (recension A) ajoutée à la fin du XVI^e siècle dans le ms. Paris, BnF, lat. 13745 provient d'un don que Pierre Pithou fit à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; l'original d'Usuard n'avait jamais eu auparavant de lettre-préface, cet exemplaire n'étant pas destiné à être offert à Charles le Chauve (à ce sujet : OVERGAAUW, 1988-9, p. 100). Le seconde recension ne fut que peu diffusée et dans ce cas sans lettre-préface (les cas de diffusion de la seconde recension avec lettre-préface sont dus à des phénomènes de croisement de traditions).

⁴ Il faut distinguer 3 principaux états du martyrologe d'Usuard : une recension primitive (peu de témoins), correspondant à l'état de l'original vers 860 : c'est à cette famille que se rattache l'exemplaire de Fécamp (DUBOIS, 1977, p. 54) ; une première recension (nombreux témoins), correspondant à l'état de l'original vers 865 : cet état correspond à la version officielle du martyrologe, tel qu'il fut offert à Charles le Chauve ; une seconde recension (peu de témoins), correspondant à l'état de l'original vers 877, c'est-à-dire au moment supposé du décès d'Usuard.

⁵ Ce faisant, l'hypothèse de faire de la recension B de la lettre préface adressée à Charles le Chauve – version du manuscrit de Fécamp – la version primitive paraît convaincante (OVERGAAUW, 1988-9, p. 85-101, en particulier p. 92-93). Il est possible que la recension B de la lettre préface, beaucoup plus rare que la recension A et que les martyrologes sans lettre-préface, se soit diffusée en Normandie et dans le réseau spirituel volpianien depuis Fécamp : ms. Avranches, BM, 214, p. 3-4 (Mont Saint-Michel), ms. Paris, BnF, lat. 13882, fol. 3v-4r (Saint-Germain-des-Prés), ms. Dijon, BM, 634, fol. 7r-7v (Saint-Bénigne de Dijon, contamination de la recension A par la recension B).

860 (recension primitive du martyrologe d'Usuard)¹. Mais, vu sa très faible diffusion, il semble bien que cette « première édition » ne soit restée qu'à l'état de projet et n'ait en fin de compte jamais été offerte à Charles le Chauve². Or l'exemplaire de Fécamp présente toutes les caractéristiques de cet exemplaire, et les seules interpolations qu'il comporte sont imputables aux moines de Fécamp qui personnalisèrent leur exemplaire entre le début du XI^e siècle et le premier tiers du siècle suivant³. Ces éléments permettent de conclure que le modèle du manuscrit de Fécamp était très proche de l'archétype de la recension primitive. Et puisqu'aucune contamination par un éventuel intermédiaire n'est décelable, on peut légitimement penser que le manuscrit de Fécamp fut directement copié sur l'archétype du « premier tirage » qu'Usuard projetait d'offrir à Charles le Chauve vers 860. En effet, s'il y eut malgré tout un intermédiaire entre ces deux manuscrits, cela voudrait dire soit que cet intermédiaire ne fut pas interpolé, soit qu'il s'agissait déjà d'un exemplaire fécampois comportant les mêmes interpolations que celles que nous retrouvons dans le ms. Paris, BnF, lat. 5242⁴. Le premier cas serait exceptionnel, car les martyrologes étaient généralement copiés tout en étant adaptés à l'usage de leur église ou de leur monastère⁵ : nous pensons donc pouvoir écarter cette possibilité. Le second cas reste possible, car en copiant leur martyrologe vers 1120-1130, les moines de Fécamp ont très bien pu simplement recopier un exemplaire plus ancien en usage sous les abbatiats de Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne, exemplaire qui fut sans doute adapté et enrichi entre 1001 et 1120 environ. Reste à savoir où les moines de Fécamp purent avoir accès à leur modèle primitif afin de le copier soit au début du XI^e siècle (dans l'hypothèse de l'existence d'un intermédiaire fécampois perdu), soit vers 1120-1130 (dans l'hypothèse où le ms. Paris, BnF, lat. 5242 serait une copie directe). Nous avons de bonnes raisons de penser que l'archétype de la recension primitive ait été un temps conservé à Saint-Germain-des-Prés. D'une part le projet d'offrir ce « premier tirage » du martyrologe à Charles le Chauve ayant avorté, cet exemplaire eut toutes les

¹ Il semble en effet que le projet ait été repoussé et que l'exemplaire original ait continué à être enrichi de 860 à 865 environ. C'est dans cet état enrichi que le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés a servi de modèle pour l'exemplaire qui fut réellement offert à Charles le Chauve. Cette version du texte d'Usuard, précédé d'une nouvelle lettre préface (recension A), correspond à la version officielle, celle qui connut le plus grand succès et une très large diffusion dans les monastères d'Occident.

² C'est ce qui explique la faible diffusion de la recension primitive et le remaniement de la lettre-préface : la recension B fut remplacée par une recension A, moins prolixe et plus claire. Sans doute Usuard avait-il pris entre temps connaissance de sources lui permettant de compléter les jours vaquant de son martyrologe ainsi que d'améliorer certaines notices préexistantes : c'est ce qu'il fit entre 860 et 865.

³ Ces interpolations sont en effet soit dijonnaises (mais comme Fécamp fut réformée par Dijon en 1001, elles sont en fait communes à Fécamp et à Dijon), soit propres à Fécamp.

⁴ Il est en effet envisageable que le ms. Paris, BnF, lat. 5242 soit une copie effectuée vers 1120-1130 d'un martyrologe d'Usuard de Fécamp plus ancien remontant au début du XI^e siècle : le livre du chapitre de Fécamp n'existait pas encore en tant que tel, c'est-à-dire sous la forme d'un recueil réunissant sous la même couverture le martyrologe, la règle bénédictine et le nécrologe.

⁵ Si l'exemplaire offert à Charles le Chauve n'a pas été interpolé, c'est précisément parce qu'il n'avait pas été copié pour un établissement précis.

chances de rester sur place et d'y être conservé sans y être détruit¹. Il s'agit d'ailleurs de la solution la plus économique pour expliquer les trois seuls cas de diffusion ultérieurs à ce jour repérés. En premier lieu, cela permet en effet de comprendre la réception rapide d'une copie de ce texte à Saint-Remi de Reims, alors dirigé par l'archevêque Hincmar (845-882), puisque des liens très forts unissaient Saint-Germain-des-Prés à Saint-Denis et à Saint-Remi de Reims au IX^e siècle². Et nous avons vu que cet exemplaire rémois fut interpolé³ avant de constituer l'ancêtre d'une famille de martyrologes diffusés depuis Reims vers Liège et Utrecht entre le XI^e et le XV^e siècle⁴. En second lieu, cela explique la réception plus tardive d'une copie de cet exemplaire à Fécamp, les moines normands et ceux de Saint-Germain-des-Prés ayant maintenu des liens extrêmement étroits au cours des XI^e et XII^e siècles, comme nous avons eu l'occasion de le vérifier lors de l'examen des nécrologes (voir la partie 1 de la présente thèse). Cela permet enfin de comprendre, en troisième et dernier lieu, où les moines de Saint-Germain-des-Prés réussirent à se procurer la recension B de la lettre-préface d'Usuard qu'ils décidèrent de recopier en tête de leur nouveau livre du chapitre élaboré dans les années 1130 (ms. Paris, BnF, lat. 13882)⁵ : si leur modèle principal était assurément l'original d'Usuard dépourvu de lettre-préface (ms. Paris, BnF, lat. 13745), ils disposaient nécessairement d'un autre martyrologe leur fournissant la première version, rare, de la lettre-préface (recension B) plutôt que la version beaucoup plus répandue qu'ils avaient offerte à Charles le Chauve vers 865 (recension A de la lettre préface, accompagnant le première recension du martyrologe) ; ce second martyrologe était très vraisemblablement l'archétype de la recension primitive qui avait été copié deux siècles et demi plus tôt dans ce même monastère. Ainsi, l'étude de la diffusion de la version primitive du martyrologe d'Usuard confirme la circulation de textes entre Saint-Germain-des-Prés et Fécamp entre le second quart du XI^e et le premier tiers du XII^e siècle et permet au passage de clarifier la question des deux recensions destinées à Charles le Chauve, l'une effective (la première recension de v. 865, avec la lettre-préface A, qui connut un formidable succès), l'autre seulement projetée (la recension primitive de v. 860, avec la lettre-préface B, qui ne rencontra qu'une diffusion restreinte, en marge de la version officielle et dont l'exemplaire fécampois demeure l'un des plus intéressants témoins).

¹ Si cet exemplaire avait été immédiatement détruit, nous n'en retrouverions les traces ni dans l'exemplaire de Fécamp, ni dans la tradition dérivant de l'exemplaire perdu de Saint-Remi de Reims.

² Nous avons conservé une liste de moines de Saint-Germain-des-Prés à la suite d'un acte d'association de prières entre Saint-Denis et Saint-Remi de Reims et d'une liste de moines de Saint-Denis. L'ensemble est datable de 840, c'est-à-dire de l'abbatiate d'Hilduin, le maître d'Hincmar de Reims lorsqu'il fut formé à Saint-Denis (LEMAITRE n° 1290).

³ Le seul martyrologe pouvant éventuellement dériver du manuscrit perdu de Saint-Remi de Reims avant interpolation pourrait être celui de Montier-en-Der, qui date du milieu du X^e siècle : ms. Paris, BnF, 5547 (OVERGAAUW, 1988-9, p. 93 ; CMD-F, t. 2, 1962, p. 275).

⁴ Sur ces manuscrits, voir OVERGAAUW, 1988-9, p. 94-95.

⁵ OVERGAAUW, 1988-9, p. 101. La lettre-préface, qui figure au fol. 3v, n'est pas de la même main que celle du copiste du martyrologe qui suit, mais elle lui est contemporaine (LEMAITRE n° 1293).

8. Saint-Faron de Meaux¹

À ma connaissance, aucun érudit n'a effectué de recherches approfondies permettant de connaître en détail l'histoire de la bibliothèque médiévale de Saint-Faron de Meaux². Certains spécialistes s'accordent à attribuer à l'abbaye Sainte-Croix de Meaux, ancien nom de Saint-Faron, l'origine du célèbre sacramentaire de Gellone copié par le scribe David au VIII^e siècle et entré dès le début du IX^e siècle en possession de Saint-Guihelm du Désert (Gellone)³. Néanmoins cette hypothèse d'origine reste très discutée, et il n'est d'ailleurs pas certain qu'un *scriptorium* ait été actif en ce lieu à une époque aussi haute⁴. Toujours est-il que dans la seconde moitié du XI^e siècle, un abbé Gaufrroi avait fait dresser un catalogue des livres de Saint-Faron de Meaux⁵. Cet inventaire étant perdu, nous ne connaissons ni la liste des œuvres qu'il signalait, ni le nombre de livres qu'il décrivait. Ce témoignage suggère néanmoins l'existence d'une bibliothèque déjà relativement bien fournie dans ce monastère à cette époque⁶. Il demeure cependant impossible de s'en faire une idée précise, puisqu'aucun catalogue médiéval n'a été conservé. Les propos tenus par Auguste Molinier dans l'introduction du catalogue général des manuscrits laissent présager d'une bonne conservation des manuscrits de ce fonds : « les 119 volumes manuscrits de la Bibliothèque municipale de Meaux proviennent presque tous de l'abbaye de Saint-Faron »⁷. Mais lorsque l'on examine de près les notices de ce catalogue, on constate que seuls 32 manuscrits sont donnés avec cette provenance⁸ et surtout que parmi ceux-ci seulement trois volumes sont médiévaux ! Le reste date surtout des XVII^e

¹ CGM in-8°, t. 3, p. 333-356 ; LESNE, 1938, p. 598 ; COTTINEAU, II, col. 1802-1803.

² Émile Lesne se fait que mentionner la provenance de ce monastère d'un évangélaire datant des environs de 800 et originaire du nord de la France (LESNE, 1938, p. 598). Voir aussi *Abbayes, prieurés et communautés religieuses en Ile-de-France. Actes du huitième colloque de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France. Saint-Denis 12-14 janvier 1996*, Paris 1997 (Paris et Ile-de-France. Mémoires, 48).

³ Ms. Paris, BnF, lat. 12048 (LOWE, *Cod. lat. ant.*, t. 5, 1950, p. 29 n° 618 ; LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, I, n° 2 p. 1-8.). Un autre manuscrit contemporain, contenant le *De trinitate libri XV* de saint Augustin, a sans doute été copié par le même scribe David, donc peut-être aussi à Sainte-Croix de Meaux, avant d'entrer en possession de la cathédrale de Cambrai (ms. Cambrai, BM, 300 (282) ; LOWE, *Cod. lat. ant.*, t. 6, 1953, p. 12, n° 739 ; CGM, t. 17, p. 113-114).

⁴ LESNE, 1938, p. 100 n. 4.

⁵ ASPINWALL, B., *Les écoles épiscopales de l'ancienne province ecclésiastique de Sens*, Paris, 1904, p. 51. Cet abbé Gaufrroi est inconnu des listes abbatiales dressées par les Mauristes. D'après Aspinwall, il aurait succédé à un abbé Guillaume au cours du XI^e siècle et il faut donc en faire l'un des successeurs de l'abbé Guillaume de Volpiano. Mais puisque Gaufrroi chargea Foulcoie de Beauvais, alors chanoine du chapitre de Meaux, d'écrire la vie métrique de saint Faron (BHL 2827-2828), il faut placer son abbatiat seulement dans la seconde moitié du XI^e siècle, et sans doute après Lescelin, le clerc de la Chapelle de Robert le Pieux qui s'était retiré comme moine à Fécamp sous Guillaume de Volpiano avant de devenir abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois puis de Saint-Faron de Meaux (cf. *supra*, partie 1).

⁶ La décision de dresser l'inventaire d'une bibliothèque ne survient généralement que lorsqu'un établissement possède déjà plusieurs dizaines de livres. Lorsque ceux-ci ne dépassent pas les dix doigts des deux mains, établir une liste n'est généralement d'aucune utilité, par le possesseur est capable de connaître sans difficulté l'ensemble des œuvres que ces volumes renferment.

⁷ CGM, t. 3, p. 333-356.

⁸ Il s'agit des mss. Meaux, BM, 3, 4, 5, 15, 16, 49, 52, 53, 56, 57, 76, 78-87, 93, 98-102, 104-107 et 114.

et XVIII^e siècles et a été en partie acquis par don¹. La moisson se révèle en définitive fort décevante. Nous avons assurément affaire à une bibliothèque moderne, tardivement constituée. La bibliothèque médiévale du monastère a en effet presque totalement disparu au cours des Guerres de religion : lorsque les chefs protestants s'emparèrent de la ville de Meaux en juin 1562, des bandes renversèrent les statues de la cathédrale et des principaux édifices religieux de la cité. L'abbaye de Saint-Faron fut entièrement ravagée et pillée² et, dans la tourmente, le contenu de la bibliothèque fut presque totalement détruit. Seuls huit livres liturgiques nous sont ainsi parvenus : la plupart d'entre eux ont échappé au désastre de 1562, tandis que d'autres avaient déjà quitté le monastère à cette date³. Bien que ruinée, l'abbaye parvint malgré tout à se relever. Elle fut bientôt rattachée à la congrégation de Saint-Denis (en 1607) puis à celle de Saint-Maur (en 1615). Les papiers des Mauristes ne contiennent, dans les dossiers Montfaucon, qu'une brève description du contenu de la bibliothèque reconstituée entre la fin du XVI^e et le début du XVIII^e siècle⁴. Cette liste n'est donc pour nous d'aucune utilité.

Le manque d'informations sur la bibliothèque médiévale de Saint-Faron nous empêche d'entreprendre une étude comparative entre les manuscrits conservés de ce monastère et ceux de la Trinité de Fécamp. Le cas d'une œuvre de Foulcoie de Beauvais (av. 1040-apr. 1108), le *De Nuptiis Christi et Ecclesiae*, mérite cependant de retenir notre attention⁵. Les moines de Fécamp possédaient en effet l'un des rares exemplaires ayant survécu de ce long poème en sept chants retraçant les

¹ Plusieurs de ces manuscrits avaient appartenu au frère Ronssin, qui les légua en 1714.

² COTTINEAU, II, col. 1802. C'est ainsi que dans une lettre datée du 8 février 1579, Nicolas Le Fèvre, séjournant à Meaux pour y rechercher de précieux écrits, pouvait dire : « Je n'ay rien trouvé en ceste ville, à cause que tous les tiltres ont été bruslés » (DELISLE, 1903, p. 465-466). Notons toutefois que le prétendu « tombeau d'Ogier le Danois », fabriqué au XIII^e siècle avec des éléments sculptés datant du XII^e siècle, retint son attention : endommagé au niveau des écriteaux, il n'avait pas alors été détruit. Selon une tradition propre à l'abbaye, Ogier le Danois, compagnon de Charlemagne dans la chanson de Roland et héros épique du cycle de Charlemagne, se serait en effet retiré comme moine et aurait fondé Saint-Faron de Meaux où il aurait fini ses jours et trouvé sépulture. L'abbatiale de Saint-Faron de Meaux conserva le pseudo « mausolée d'Ogier » jusqu'à sa destruction en 1751.

³ Un ancien psautier du IX^e siècle (ms. Paris, BnF, lat. 13160. Cf. DELISLE, *Cabinet*, II, p. 405 ; LEROQUAIS, *Psautiers*, II, n° 339 p. 115). Deux missels : un du XIII^e siècle (ms. Paris, Bibl Mazarine, 405, exécuté à Saint-Faron de Meaux mais entré plus tard en possession des Célestins de Paris : cf. *Catalogue de la bibliothèque Mazarine*, I, p. 157 ; LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, II, n° 235 p. 52-53) et un autre du XV^e siècle à l'usage de Paris (aujourd'hui conservé à la British Library de Londres (cote à préciser) après être passé par la collection de sir Thomas Phillipps : anc. Phillipps n° 2839. Cf. OMONT, Henri, « Manuscrits relatifs à l'histoire de France conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Chestenham », *BEC*, t. 50, 1889, p. 196). Trois bréviaires, deux du XIII^e siècle (mss. Meaux, BM, 3 et 5) et un du milieu du XIV^e siècle (ms. Meaux, BM, 4) ; les mss 3 et 4 sont à l'usage de Saint-Faron de Meaux mais le ms. 5 est à l'usage de Saint-Nicaise de Reims ; les 3 et 5 sont très fatigués par l'usage et le ms. 5 est mutilé (LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, n° 342 p. 214, n° 343 p. 217- 219 et n° 344 p. 219). Un psautier-hymnaire, originaire du diocèse de Meaux, pourrait avoir appartenu aux moines de Saint-Faron ou de Rebais (ms. Troyes, BM, 1188, XIIe-XIVe s. ; cf. LEROQUAIS, *Psautiers* n° 449, p. 244-247). Les moines de Saint-Faron possédaient au XVIII^e siècle un très ancien évangélaire ayant auparavant appartenu à Chelles (ms. Oxford, Bodleian Lib., Douce 176 [Madan 21750], v. 800 : cf. PÄCHT & ALEXANDER, t. I, p. 32 n° 412). Le livre du chapitre de Saint-Faron de Meaux, contenant un martyrologe et un nécrologe, a été refait à la fin du XVI^e siècle (ms. Meaux, BM, 76) à partir des débris de celui encore en usage en 1562 et disparu depuis.

⁴ Ms. Paris, BnF, lat. 13069, fol. 186-187.

⁵ Sur ce qui suit, se référer en premier lieu à BOUTEMY & VERCAUTEREN, 1937, p. 173-186.

grandes étapes de l'Ancien et du Nouveau Testament sous forme d'un dialogue entre l'Homme et l'Esprit¹. Seuls deux autres témoins de cette paraphrase métrique de la Bible, d'ailleurs plus complets, sont connus, et il est très probable que la diffusion, a priori restreinte, de ce poème s'est opérée depuis les deux cathédrales ayant marqué la carrière canoniale de Foulcoie, à savoir Beauvais et Meaux. Né dans la première cité, Foulcoie avait reçu sa première formation, à la cathédrale. Le chanoine resta suffisamment lié à sa ville natale et à son chapitre d'origine pour que la cathédrale de Beauvais ait conservé un recueil très complet de ses œuvres poétiques et hagiographiques. Le volume débute par l'*Uter, Neuter, Uterque* dont la dernière partie contient le *De Nuptiis Christi et Ecclesiae* dans sa version complète². Foulcoie fit cependant la plus grande partie de sa carrière à Meaux, où il fut successivement sous-diacre, diacre puis archidiacre, et c'est vraisemblablement en ce lieu qu'il composa sa paraphrase métrique de la Bible, qu'il dédia à l'archevêque de Reims, Manassès de Gournay (1071-1081). Il est donc très probable que la cathédrale de Meaux a elle aussi possédé la grande œuvre versifiée produite par l'un de ses chanoines. Or Foulcoie était également en relation étroite avec l'abbaye voisine de Saint-Faron : l'abbé Gaufrroi, celui-là même qui fit dresser l'inventaire de la bibliothèque de Saint-Faron dont il a été question plus haut, chargea Foulcoie de composer une vie métrique sur saint Faron³. L'abbé connaissait donc ses qualités de versificateur. Sans doute avait-il eu l'occasion d'apprécier l'œuvre majeure composée par Foulcoie sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Peut-être possédait-il un exemplaire du *De Nuptiis Christi et Ecclesiae* dans la bibliothèque de son abbaye ou en avait-il eu connaissance dans la bibliothèque de la cathédrale voisine. Selon toute vraisemblance, les moines de Fécamp eurent accès au poème de Foulcoie par l'intermédiaire d'un monastère avec lequel ils étaient spirituellement associés et qui était lui-même en relation étroite avec la cathédrale de Meaux, tel Saint-Faron. Faute de sources subsistantes, cette tentative de reconstitution du cheminement de l'œuvre de Foulcoie reste très fragile : Fécamp a parfaitement pu acquérir cette œuvre dans d'autres circonstances, dont nous ignorons tout. Ce poème eut d'ailleurs sans doute davantage de succès que ne le laisse entrevoir le petit nombre de témoins aujourd'hui conservés. Si

¹ Ms. Paris, BnF, lat. 5305, XII^e s. Précisons cependant que l'exemplaire de Fécamp ne contient pas les deux derniers chants (livres VI et VII) consacrés au Nouveau testament ; il ne contient en effet que les cinq premiers, traitant de l'Ancien Testament (Genèse, Exode et livres des rois).

² Ms. Beauvais, BM, 11. Il s'agit d'un recueil regroupant un très grand nombre d'œuvres composées par Foulcoie. Contrairement à ce qui est indiqué dans le catalogue collectif de France, ce manuscrit ne fut pas détruit lors du bombardement allemand et de l'incendie de la bibliothèque de Beauvais en juin 1940 (sans doute s'agit-il d'une confusion avec le ms. Beauvais, BM, 1, qui, lui, a disparu) : le ms. 11 fait bien partie des 51 manuscrits, sur les 82 inventoriés dans le Catalogue général, qui furent évacués aux environs de Beauvais et qui échappèrent au désastre de 1940 (CGM, t. 53, 1962, p. 1).

³ BHL 2827-2828. Voir ASPINWALL, B., *Les écoles épiscopales de l'ancienne province ecclésiastique de Sens*, Paris, 1904, p. 50-51. Il existait encore au XVII^e siècle, à Saint-Faron de Meaux, un manuscrit de cette vie de saint Faron par Foulcoie de Beauvais connu de dom Mabillon (*Fulcoii Belyacensis utrisque de Nuptiis Christi et ecclesiae*, éd. M.I.J. ROUSSEAU, 1960, p. 23-24). Toujours pour Saint-Faron de Meaux, Foulcoie a composé une épitaphe sur Ogier le Danois et sur son compagnon Benoît, contribuant à nourrir la légende autour de ces deux personnages.

Foulcoie de Beauvais demeure de nos jours un « illustre inconnu », cela n'était manifestement pas le cas de son vivant. À sa mort, de nombreuses épitaphes furent composées sur lui tant à Beauvais et à Meaux qu'à Paris, Chartres, Orléans, Senlis et Sens. Peut-être sont-elles issues d'un rouleau mortuaire aujourd'hui perdu. L'archidiacre jouissait donc d'une certaine renommée parmi les chanoines des églises de la province ecclésiastique de Sens¹. Son influence se ressent même jusqu'en Angleterre, puisque son œuvre inspira celle de Laurent de Durham, auteur de *l'Hypognosticon*². Ainsi, malgré le peu de témoins aujourd'hui conservés du *De Nuptiis Christi et Ecclesiae*, il est certain que les productions versifiées de Foulcoie étaient connues et appréciées de ses contemporains. La rareté des témoins conservés pourrait d'ailleurs résulter d'une concurrence ultérieure imputable à la production d'un autre long poème paraphrasant l'Ancien et le Nouveau Testament : *l'Aurora* du chanoine de Reims Pierre Riga (v. 1140-1209), qui rencontra un très vif succès à partir de la fin du XII^e siècle³. Pour déterminer la voie de diffusion de l'exemplaire de Fécamp, la plus grande prudence reste donc de mise : si Beauvais et Meaux furent probablement les deux centres primitifs de diffusion de l'œuvre, d'autres centres de la province ecclésiastique de Sens pourraient bien avoir eux aussi joué ce rôle...

¹ Ces épitaphes sont aujourd'hui conservées dans un recueil contenant le troisième témoin du long poème de Foulcoie de Beauvais (seuls quelques vers manquent dans cet exemplaire) : le ms. Paris, BnF, lat. 16701, ayant appartenu à Pierre de Limoges, chanoine d'Évreux. Il fait partie du lot de 120 manuscrits que ce maître en théologie légua à la Sorbonne à sa mort en 1304. Il s'agit d'ailleurs du plus ancien manuscrit légué par celui-ci (il date du XII^e siècle, alors que les autres sont tous du XIII^e siècle) et on ne sait comment Pierre de Limoges est parvenu à se le procurer. La présence des épitaphes suggère toutefois une parenté avec un exemplaire où la mémoire de Foulcoie était préservée, mais qui était différent du manuscrit du chapitre cathédral de Beauvais dont il a déjà été question. Cela nous oriente une nouvelle fois vers un exemplaire en possession du chapitre cathédral de Meaux, où Foulcoie est mort, fut enterré et bénéficia peut-être de l'envoi d'un rouleau mortuaire.

² Laurent de Durham, qui rédige son œuvre en Angleterre vers 1140, débute en effet son poème paraphrasant la Bible par le même vers que Foulcoie de Beauvais dans son *De Nuptiis Christi et Ecclesiae*.

³ Il n'est pas impossible que Pierre Riga ait connu à Reims le *De Nuptiis Christi et Ecclesiae de Foulcoie de Beauvais* et que cette œuvre ait inspiré son propre travail.

Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines d'Anjou (et de la vallée de la Loire)

Après la Bretagne et la Normandie, la province ecclésiastique de Tours et les Pays de la Loire furent sans doute les régions les plus touchées par les raids scandinaves des IX^e et X^e siècles. Les communautés religieuses implantées le long des rives de la Loire furent particulièrement exposées. Les villes de Nantes, d'Angers et de Tours subirent plusieurs attaques violentes, parmi lesquelles celles enregistrées dans les annales monastiques aux années 853 et 903 eurent d'importantes répercussions sur la vie des communautés religieuses. Certaines bibliothèques carolingiennes de la région furent sans doute détruites ou dispersées à la suite de ces événements. De nombreuses communautés monastiques de la vallée de la Loire moyenne trouvèrent refuge en Aquitaine, en Auvergne et dans le Limousin¹. On sait aussi qu'Odon de Cluny, alors qu'il n'était encore que chanoine de Saint-Martin de Tours, emporta avec lui de nombreux livres et prit la direction de la Bourgogne pour s'y faire moine : d'après son biographe, il avait emporté dans ses bagages une centaine de manuscrits ; c'est vraisemblablement à Tours, dont les ateliers de copie étaient très actifs au IX^e siècle², qu'il s'était constitué une partie importante de cette belle collection de livres³. L'activité des *scriptoria* à Angers au IX^e siècle est moins bien attestée. Si l'abbaye de Saint-Aubin semble être parvenue à conserver des manuscrits de sa bibliothèque carolingienne remontant à l'époque des chanoines, l'origine de ces manuscrits n'a toutefois pas pu être prouvée lors des travaux menés par Jean Vezin et l'équipe du *Catalogue des manuscrits datés*. Parmi les 31 manuscrits carolingiens conservés à la bibliothèque municipale d'Angers, peu furent semble-t-il copiés à Saint-Aubin, mais plusieurs de ces volumes étaient sans doute déjà en possession de cet établissement au IX^e siècle⁴. Ainsi, comme en Normandie, il faut attendre le XI^e siècle pour que le démarrage et

¹ Ces déplacements ont permis de comprendre pourquoi la décoration de la grande Bible de Saint-Martial de Limoges, réalisée dans la deuxième moitié du IX^e siècle, a été fortement influencée par les productions tourangelles du milieu de ce siècle (LE MAHO, 2004, p. 62).

² LECOUEUX, 2011, p. 103-104 et 126.

³ Les travaux d'Isabelle Rosé ont contribué à réviser la chronologie et les grandes étapes de la carrière d'Odon de Cluny (ROSÉ, 2008, p. 110-129 et 629-628, en particulier p. 121-122, 127-128 et 337-349). Odon avait suivi les cours de Remi d'Auxerre à Paris entre v. 900 et v. 905/6. Il n'était donc pas présent à Tours lorsque les Vikings attaquèrent et incendièrent Saint-Martin le 28 juin 903. Cet événement semble avoir indirectement favorisé le départ d'Odon vers la Bourgogne : après sa formation parisienne et son retour à Tours, Odon fut confronté au projet des chanoines de Saint-Martin, qui construisaient un *castrum* afin d'assurer leur protection en cas de nouvelles agressions normandes. Cette construction favorisa le comportement séculier des clercs et contribua vraisemblablement à la décision de conversion monastique d'Odon (Odon, devenu abbé de Cluny, reviendra sur ces incidents dans son *Sermo de combustione basilicae beati Martini*, composé entre 940 et 942) : après une expérience érémitique au cours de laquelle il s'est éloigné de Saint-Martin, il décide de prendre l'habit monastique et de se rendre en Bourgogne, ne trouvant pas de monastère menant une vie régulière adéquat dans la région. Arrivé à Baume v. 908, Odon fut rapidement choisi par l'abbé Bernon pour devenir *magister scholae* du monastère.

⁴ « Si la plupart des *codices* incontestablement copiés au IX^e siècle [et conservés à la bibliothèque municipale d'Angers] ont appartenu à l'abbaye de Saint-Aubin, rien ne permet d'affirmer qu'ils y ont été écrits ni même, à l'exception du recueil exégétique n° 234 (225), qu'ils s'y trouvaient déjà à cette époque » (CMD-F, t. 7, 1984, p. XXVIII). Voir aussi LESNE, 1938, p. 193-194.

l'essor des ateliers de copie à Angers se fassent véritablement ressentir : « l'activité des *scriptoria* angevins fut particulièrement grande pendant la seconde moitié et surtout la fin du XI^e siècle »¹.

¹ VÉZIN, 1974, p. 1.

9. Saint-Serge d'Angers¹

Avec Saint-Aubin, Saint-Serge était la plus ancienne et la plus riche abbaye d'Angers. À la fin du IX^e siècle le roi de Bretagne, Alain le Grand (888-907), abbé laïc de Saint-Serge, céda le monastère à l'évêque d'Angers Rainon (881-906), faisant ainsi de l'établissement une abbaye épiscopale. Dès lors, les liens entre ce monastère et la cathédrale voisine resteront très marqués, même après que l'évêque Renaud (973-1006) aura réformé la communauté en remplaçant les chanoines par des moines dirigés par un abbé régulier. Son successeur, l'évêque Hubert de Vendôme (1006-1047), fit venir un moine de Marmoutier et le plaça à la tête de l'établissement. Cet abbé, Vulgrin (1046-1056), assura la prospérité de Saint-Serge avant de devenir peu après évêque du Mans (1056-1065). C'est à partir de son abbatiat que l'activité du *scriptorium* semble s'être véritablement développée. À partir du milieu du XI^e siècle, les manuscrits produits à Angers présentent des caractéristiques propres au niveau du décor, de la présentation et de l'écriture, ce qui amène d'ailleurs les paléographes à parler d'écriture angevine². Et c'est sans doute dans les productions de Saint-Serge que la plus forte impression d'unité se ressent³. L'usage du ton bleu ardoisé, du vert-de-gris, du jaune clair et la prédominance des roses, « depuis le rose franc jusqu'au saumon en passant par un rouge très doux »⁴ caractérise aussi les décors de ce temps produits par les *scriptoria* angevins. L'atelier de Saint-Serge atteint son apogée à la charnière des XI^e et XII^e siècles mais, contrairement à sa voisine de Saint-Aubin, son activité de copie paraît s'être rapidement ralentie au cours du XII^e siècle. La bibliothèque semble s'être par la suite surtout enrichie grâce à des livres produits à l'extérieur du monastère⁵.

Le seul inventaire médiéval conservé pour Saint-Serge est une brève liste de manuscrits,

¹ BMMF n° 75 et 76 ; LESNE, 1938, p. 568 ; VEZIN, 1974, en particulier p. 5, 26, 36-41, 92-102, 130 et 211-213 et 223-225 ; CMD-F, t. 7, 1984, p. XXVII-XXIX. Voir aussi les sources du *Monasticon benedictinum* : mss. Paris, BnF, lat. 12658, fol. 11, 58-107 et lat. 12696, fol. 187-311 (*Revue bénédictine*, 1963, p. 326).

² « Il n'est pas sans intérêt de noter, en relation avec les régions soumises au comte d'Anjou, que l'on observe une parenté certaine dans l'écriture de plusieurs manuscrits copiés dans la seconde moitié du XI^e siècle à Angers, Tours et Vendôme, notamment. On serait tenté de parler d'écriture angevine à ce propos, comme on peut parler à la même époque d'écriture anglaise, normande ou aquitaine par exemple. Ce fait est conforme à la tendance à une régionalisation des écritures qui se manifeste au XI^e siècle » (VEZIN, 1974, p. 2).

³ VEZIN, 1974, p. 92 : « Un très grand nombre de volumes exécutés dans cette abbaye se font remarquer par leur écriture de module assez réduit et d'aspect caractéristique. En outre, comme à Saint-Aubin, la décoration est un moyen commode d'identification ». VEZIN, 1974, p. 130 : « La diversité qui se manifeste dans l'écriture des manuscrits copiés à Saint-Aubin ne se retrouve pas dans les volumes écrits à Saint-Serge. Les scribes de cette abbaye utilisaient le plus souvent une écriture arrondie, très régulière que l'on s'habitue vite à reconnaître ».

⁴ CMD-F, t. 7, 1984, p. XXVIII.

⁵ « Les choses semblent se passer comme si les religieux de Saint-Aubin et de Saint-Serge, persuadés de posséder l'essentiel des livres nécessaires à la vie monastique, estimaient désormais inutile d'entretenir chez eux des ateliers de copie forcément coûteux. Il est de fait qu'ils préféreront par la suite compléter leurs bibliothèques en achetant des livres transcrits dans ces officines qui se multiplient à partir du XIII^e siècle, spécialement sous l'influence du développement des universités » (VEZIN, 1974, p. 212).

essentiellement liturgiques¹. Les 23 articles décrits par une main du XV^e siècle ne représentent qu'une infime partie du contenu de la bibliothèque alors conservée : la grande majorité des manuscrits médiévaux qui nous sont parvenus n'a pas été inventoriée dans ce document. Faute d'autre inventaire ancien plus complet et du fait des dispersions modernes, nous n'avons aujourd'hui qu'une vision partielle du contenu de la bibliothèque de Saint-Serge au XI^e siècle. Comme pour les autres bibliothèques médiévales présentes dans cette ville, les manuscrits du monastère ont attiré la convoitise des érudits et des bibliophiles entre le milieu du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle. C'est ainsi que Nicolas Le Fèvre, Jacques-Auguste de Thou, Paul Petau et Claude Ménard, pour ne citer que les plus connus, se procurèrent de nombreux volumes issus des anciennes bibliothèques capitulaires et monastiques angevines². Cela explique aujourd'hui la présence de manuscrits de cette origine et de cette provenance à la Bibliothèque apostolique Vaticane (fonds de la Reine), à la Bibliothèque nationale de France ou encore à la Bibliothèque municipale de Rouen. Ces livres avaient déjà quitté leur bibliothèque lorsqu'un catalogue des manuscrits de Saint-Serge fut dressé en 1639. En grande partie édité au siècle suivant par Bernard de Montfaucon, ce catalogue permet de connaître l'état du fonds avant les pertes révolutionnaires³. L'étude de référence sur la bibliothèque de Saint-Serge reste la thèse de Jean Vezin, publiée en 1974 : cet auteur a ainsi pu reconstituer une liste des manuscrits présents dans la bibliothèque monastique de Saint-Serge au XI^e siècle.

Parmi les 207 articles reproduits par Montfaucon et étudiés par Jean Vezin, nous remarquons la mention de l'« *Epistola Anastasii Monachi ad G. abbatem de Corpore Christi* », une lettre écrite vers 1050/1 par le moine du Mont Saint-Michel Anasthase le Vénitien⁴. La présence de ce texte à Saint-Serge confirme les liens entretenus par la Normandie avec Angers dans le contexte de la controverse eucharistique initiée par l'écolâtre Bérenger de Tours : plusieurs monastères normands impliqués dans cette controverse, à commencer par le Mont Saint-Michel, Fécamp et le Bec, furent semble-t-il amenés à entrer en contact avec des clercs de la cathédrale d'Angers, où Bérenger était archidiacre, ainsi qu'avec des moines des abbayes voisines, qui ne partageaient pas nécessairement les vues de Bérenger. Il semble cependant que des liens plus anciens unissaient déjà Fécamp à Angers à cette époque. Le monastère normand possède en effet un recueil de vies de saints composite (ms. Paris, BnF, lat. 5359) dont le contenu trahit le recours à plusieurs modèles, dont l'un

¹ Ms. Angers, BM, 6 (3), fol. 1r (BMMF n° 75 ; VEZIN, 1974, p. 36-37 et éd. p. 223-224).

² Jean Vezin consacre tout un chapitre de son livre à la dispersion des manuscrits d'Angers (VEZIN, 1974, p. 47-72). Voir aussi CMD-F, t. 7, 1984, p. XXVII ; LECOUTEUX, 2008, p. 250-258.

³ Ms. Paris, BnF, lat. 13071, fol. 115-117v. Le ms. Paris, BnF, lat. 13068, fol. 229-232 en est une copie (BMMF n° 76 ; VEZIN, 1974, p. 37 et 45 n. 35 ; éd. MONTFAUCON, p. 1217-1219).

⁴ Au sujet de cette lettre, voir ARNOUX, 1995, p. 59-64. Cette mention du catalogue de 1639 est précieuse : elle confirme la désignation de l'auteur en toutes lettres (*Anastasius*) et du destinataire par sa seule initiale G. dans le manuscrit de Saint-Serge d'Angers, aujourd'hui perdu, utilisé par les deux premiers éditeurs de la lettre, d'Achery (1648) et Du Boulay (1665).

au moins était d'origine angevine¹. Outre un *Martinellus*, qui constitue le noyau principal du recueil autour duquel sont venus se greffer d'autres éléments, les moines de Fécamp eurent accès à une vie de l'évêque Maurille d'Angers qui contenait à sa suite la liste des évêques d'Angers jusqu'à Renaud II (973-1006). Le recueil débute par un *libellus* initialement indépendant et consacré à la passion de l'évêque Arnoul de Tours du pseudo-Ouen (BHL 706)². Il fut sans doute écrit dans le monastère de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, qui possédait depuis le X^e siècle les reliques du saint et avec lequel les moines de Fécamp étaient en relation par l'intermédiaire de l'abbé Lescelin de Saint-Arnoul de Crépy (1008-1031), un ancien moine de Fécamp formé aux arts libéraux qui fut vraisemblablement l'un des premiers écolâtres de l'abbaye normande. Le reste est constitué de plusieurs parties datant de la première moitié du XI^e siècle³, dont certaines, mais probablement pas toutes, ont été copiées à Fécamp, majoritairement sous l'abbatiat de Guillaume de Volpiano (1001-1028)⁴. Quelques années plus tard, ce recueil fécampois semble avoir servi de modèle aux moines de Jumièges alors qu'il n'avait probablement pas encore acquis la forme composite qu'on lui connaît aujourd'hui⁵. Faut-il en conclure que des liens spirituels unissaient déjà Fécamp à Saint-Serge d'Angers dans le premier tiers du XI^e siècle ? L'existence précoce de cette liste épiscopale angevine à Fécamp permet au moins d'émettre cette hypothèse. Nous disposons en tous les cas ici d'un précieux indice supplémentaire de l'existence de relations entre Fécamp et Angers au cours du XI^e siècle⁶. Je n'ai cependant pas décelé d'autres témoignages de la circulation de textes entre Fécamp

¹ Voir POULIN, 2006, p. 67.

² Fol. 1-8 : livret copié par deux mains (fol. 1v-3v et 4r-8v), et ayant voyagé plié en quatre avant d'être adjoint aux autres parties du recueil (POULIN, 2006, p. 67). Nous n'avons pas pu rattacher ces deux mains de celles de copistes fécampois. La décoration de ce *libellus*, d'inspiration franco-saxonne, ne paraît pas avoir d'équivalent dans la production fécampoise contemporaine. Je pense donc qu'il s'agit d'une production de l'établissement détenteur des reliques auquel le livret est dédié : Saint-Arnoul de Crépy en Valois. Les moines de ce monastère auraient fait parvenir ce *libellus* à ceux de Fécamp, avec lesquels ils étaient en lien grâce à Lescelin.

³ Outre les vies de saint Martin (de Sulpice Sévère et Grégoire de Tours) et de saint Brice, que l'on rencontre presque systématiquement dans les *Martinelli* copiés à Tours au IX^e siècle (voir par exemple le ms. Paris, BnF, lat. 10848, numérisé sur Gallica), le volume hagiographique de Fécamp reproduit également d'autres vies de saints. Le recueil contient ainsi les vies des saints Arnoul (BHL 706), Adrien (BHL 3744), Jérôme (BHL 3869), Aigulf (BHL 194), Martin (BHL 5612, 5614, 5616, 5610, 5611, 5613, 5615, 5621, 5619, 5622, 5623, 5620, 5618 et 5625), Brice (BHL 1452), Eloi (BHL 2474), Amand (BHL 332), Maurille (BHL 5731) et Ermelendus (BHL 3851). La liste des évêques d'Angers est donnée au fol. 113.

⁴ AVRIL, 1963, p. 156 ; BRANCH, 1975, p. 59-64. Une note, ajoutée en haut du fol. 1r, confirme l'appartenance du manuscrit à l'abbaye de la Trinité de Fécamp à la fin du XI^e siècle (BLOCHE, 2012, n° 79). Précisons que la passion de saint Hermes, qui clôt le volume, (Fol. 131r-132v) est un ajout du XII^e ou XIII^e s.

⁵ Ms. Rouen, BM, 1387 (U. 29), Jumièges, XI^{med} (CMD-F, t. 7, 1984, p. 582). Ce manuscrit reprend une partie des vies de saints du manuscrit de Fécamp, mais dans un ordre différent : les textes de Sulpice Sévère et Grégoire de Tours sur saint Martin (BHL 5610, 5612, 5611, 5613, 5619, 5620, 5621, 5622, 5623, 5614, 5616, 5615 et 5618), la vie de saint Maurille (BHL 5731) et celle de saint Aigulf (BHL 194). À la suite de la vie de saint Maurille, la même liste des évêques d'Angers, jusqu'à Renaud II, a été reproduite (fol. 73v). Le manuscrit de Jumièges pourrait fournir une idée de l'état intermédiaire du recueil composite fécampois au moment où il fut utilisé comme modèle.

⁶ Les relations nouées entre Fécamp et le milieu clérical et monastique angevin sont aussi indirectement confirmées par l'intermédiaire de l'ancien aumônier de Fécamp, Rémi. Celui-ci avait accompagné le duc Guillaume lors de la conquête de l'Angleterre en 1066 et fut récompensé l'année suivante en étant placé par le Conquérant comme nouvel évêque de Dorchester, dont le siège fut plus tard transféré à Lincoln. Or, lorsque Rémi voulut doter l'école de sa cathédrale d'un enseignant, il fit appel à un clerc d'Angers du nom d'Aubin (VEZIN, 1974, p. 12). Cet écolâtre Aubin

et Angers, et inversement, pour le XI^e siècle.

eut Henri de Huntington parmi ses élèves. Quant on connaît le rayonnement de l'école de la cathédrale d'Angers au XI^e siècle (VEZIN, 1974, p. 7-13 ; LECOUTEUX, 2008, p. 245-248), et son rôle dans la production historiographique sous l'écolâtre Renaud dans le troisième quart du XI^e siècle (LECOUTEUX, 2008, p. 248-250 ; LECOUTEUX, 2011, p. 53-54 et 157-161), on peut se demander si la formation d'historien reçue par Henri de Huntington à Lincoln n'est pas héritière des pratiques de l'école d'Angers : d'après la chronologie, Aubin pourrait parfaitement avoir été un disciple de l'archidiacre Renaud à Angers avant 1075 puis avoir été appelé quelques années plus tard à Lincoln.

Les scriptoria et les bibliothèques des abbayes bénédictines de Normandie (et de ses marges)

En abordant le cas de la Normandie et de ses marges, nous allons à présent traiter de l'une des régions les plus exposées aux raids vikings des IX^e et X^e siècles : la province ecclésiastique de Rouen. Plutôt que d'aborder cette question de façon générale, comme j'ai commencé à le faire au début de la présente enquête, j'ai préféré réunir, pour chacun des monastères étudiés, les informations connues et présenter chaque situation indépendamment. Ce sera aussi l'occasion de constater que, lors des troubles causés par la Guerre de Cent Ans, les Guerres de religion et la Révolution, les établissements normands ne furent guère épargnés, mais qu'ils ne furent pas tous éprouvés de la même façon : certains ont pu conserver une grande partie de leurs fonds tandis que d'autres ont pratiquement tout perdu dans la tourmente.

10. Le Mont Saint-Michel¹

La bibliothèque du Mont Saint-Michel a fait l'objet de travaux remarquables de la part de plusieurs chercheurs, parmi lesquels ceux de Geneviève Nortier, François Avril et Jonathan J. Alexander restent assurément les références. L'abbaye disposait déjà sans doute d'une belle collection de livres au IX^e siècle, mais celle-ci nous échappe aujourd'hui presque entièrement faute d'inventaire contemporain. Elle fut directement exposée aux incursions scandinaves qui frappèrent la Bretagne et la presqu'île du Cotentin à partir de 847. Le Mont Saint-Michel semble avoir perdu une partie importante de ses livres au moment où les raids se firent plus intenses, c'est-à-dire au cours des années 889/890 ou dans les années 910-920². Et si certains manuscrits survécurent alors³, il n'est pas certain que des épaves de ce fonds nous soient malgré tout parvenues⁴. Quoi qu'il en soit, il faudra attendre la restauration monastique menée par Mainard vers 965, puis surtout l'abbatiat de son neveu et successeur homonyme (991-1009), pour voir l'établissement se doter à nouveau d'un *scriptorium* actif capable d'assurer l'enrichissement de sa bibliothèque⁵. Ce monastère possédait en effet l'un des rares *scriptoria* de Normandie en activité dès la fin du X^e siècle ; il s'agit d'ailleurs du seul dont l'existence soit véritablement attestée dans le duché avant l'an mil. Grâce aux colophons qu'ils nous ont laissés, plusieurs copistes sont nommément connus à partir de cette époque et jusqu'à la fin du siècle suivant⁶. La bibliothèque était déjà riche de plusieurs dizaines de volumes autour de 1050 et les productions des deux derniers tiers du XI^e siècle sont remarquables tant par la qualité de

¹ BMMF n° 933-937 ; LESNE, 1938, p. 196-197 et 576-577 ; NORTIER, 1966, p. 61-94 et 239 ; AVRIL, 1963, p. 10-11 et 189-218 ; BOURGOIS-LECHARTIER, 1967, p. 171-202 ; AVRIL, 1963, 203-238 ; AVRIL, 1975, p. 17 et 28-30 ; ALEXANDER, 1970 ; MUSSET, 1982, p. 71 ; CMD-F, t. 7, 1984, p. X-XII ; HAMEL (de), 1997, p. 241-253 ; DOSDAT, 2006 ; GAZEAU, 2007, I, p. 203-211.

² La première attaque viking du Mont Saint-Michel est mentionnée dans les sources annalistiques en 847. Il semble que les années 850-870 aient été relativement calmes. En revanche, la communauté de moines, attestée au Mont vers 870, fut vraisemblablement contrainte à l'exil et dispersée autour des années 890 ou dans les années 910-920 : aucune trace de la présence de moines au Mont n'est en effet décelable dans les deux premiers tiers du X^e siècle et surtout les listes abbatiales ont été interrompues sur cette période : elles ne reprennent qu'avec Mainard vers 965.

³ Lorsqu'il copia, autour de l'an mil, un ensemble de textes pour les fêtes de saint Michel (ms. Avranches, BM, 211, fol. 156-210), le scribe *Heruardus* disposait de modèles, aujourd'hui perdus, provenant de l'ancienne bibliothèque des chanoines : le *Liber de apparitione* du Mont Gargan (fol. 156-161) et surtout la *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis archangeli in Monte qui dicitur Tumba* (fol. 180v-189), œuvre originale composée au Mont ; ces deux textes étaient présents dans la bibliothèque montoise au milieu du IX^e siècle (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 13-14).

⁴ Plusieurs manuscrits anciens, encore attestés par les Mauristes au XVII^e siècle, sont aujourd'hui perdus. Parmi les rares manuscrits et fragments antérieurs à 965 ayant survécu, il est difficile de savoir lesquels provenaient effectivement de la bibliothèque carolingienne du Mont. Le *De oratore* et l'*Orator* de Cicéron provenaient peut-être de la bibliothèque des chanoines, mais cela n'est pas absolument certain : il pourrait aussi bien s'agir d'une acquisition du XI^e ou du XII^e siècle (NORTIER, 1966, p. 61-63 ; CMD-F, t. 7, 1984, p. XI).

⁵ Un groupe de 13 manuscrits et le travail de trois scribes (Hervard, Gautier et Martin) ont pu être attribués par François Avril et Jonathan J. G. Alexander au *scriptorium* du Mont sous les abbatiats de Mainard I et II entre 966 et 1009.

⁶ Voir à ce sujet les travaux de François Avril et de Jonathan J. Alexander. La perte, en 1944, du chartrier du monastère et de ses originaux, conservés à Saint-Lô, empêche de comparer les mains de ces copistes de livres avec celle des rédacteurs d'actes, comme cela a pu être réalisé pour Cluny par Monique-Cécile Garand.

leur calligraphie et la régularité de leurs écritures que par l'homogénéité de leur mise en page, la richesse de leurs décors et la beauté de leurs enluminures, influencées par le style anglo-saxon dit de Winchester. De ce point de vue, le premier apogée du *scriptorium* se place incontestablement sous les abbatiats de Suppon (1033-v. 1048/60), de Raoul (v. 1048-1058) et de Renouf (1060/1-1084/5)¹. C'est également à cette époque que deux manuscrits, copiés au Mont Saint-Michel dans les années 1070, entrèrent en possession de Saint-Augustin de Canterbury, monastère alors dirigé par Scolland (1072-1087), un ancien moine-copiste du Mont². La seconde grande période d'activité du *scriptorium* eut lieu au siècle suivant, sous l'abbé Robert de Torigni (1154-1186), un ancien moine du Bec³. À la fin du XII^e siècle, le Mont Saint-Michel possédait sans doute, avec Le Bec, Fécamp, Saint-Ouen de Rouen et Jumièges, l'une des plus riches bibliothèques monastiques de Normandie⁴.

Puisqu'aucun catalogue médiéval ne subsiste, il reste difficile de connaître l'état de la collection à la fin du XI^e siècle et d'évaluer les pertes subies par ce fonds au cours du Moyen Âge puis au début de l'époque moderne⁵. Les dispersions produites entre le début des Guerres de Religion (dans les années 1560) et les deux inventaires mauristes dressés par dom Anselme Le Michel en 1639⁶ sont en particulier difficilement quantifiables. Si un grand nombre de manuscrits du Mont Saint-Michel passèrent à la bibliothèque municipale d'Avranches lors de la Révolution⁷,

¹ « L'unité d'aspect de ces manuscrits pendant cette période, les souscriptions de copistes et les mentions de dédicace qui s'y rencontrent, témoignent d'une activité de *scriptorium* de qualité exceptionnelle. [...]. Successivement ou ensemble, Rannulfe, Warin, Frotmond, *Giraldus*, Osberne, Maurice, Gautier le chantre, Hilduin (qui a réalisé aussi, sur commande sans doute, les mss 425 (A. 178) de Rouen pour Fécamp et 447 (A. 88) pour Jumièges), Ecolant (*Scollandus*, devenu en 1072 abbé de Saint-Augustin de Canterbury), Ermenald et Nicolas, avec leurs compagnons restés anonymes, ont porté l'art d'écrire à un tel point de perfection qu'il en devient difficile de distinguer les mains entre elles » (CMD-F, t. 7, 1984, p. XI).

² Il s'agit des mss. Londres, British Library, Royal 13 A. XXII (Paul Diacre, *Historia Langobardorum*) et Londres, British Library, Royal 13 A. XXIII (Adon de Vienne, *Chronique*). Voir ALEXANDER, 1970, p. 227 ; GULLICK, 2005, p. 92.

³ CMD-F, t. 7, 1984, p. XII.

⁴ CMD-F, t. 7, 1984, p. XI.

⁵ Notons que certains manuscrits du Mont Saint-Michel avaient déjà quitté leur abbaye au Moyen Âge : la Bible, en deux volumes, entrée en possession de Saint-Saulve à une date inconnue (ms. Bordeaux, BM, 1) ; deux manuscrits de textes historiques passés à Saint-Augustin de Canterbury sous l'abbé Scolland vers 1072 (mss. Londres, BL, Royal 13.A.XXII et Royal 13.A.XXIII) ; le plus ancien des deux exemplaires montois de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, légué par l'évêque de Bayeux Nicolas Habart (1419-1431) au chapitre de Bayeux (ms. Caen, Archives départementales du Calvados, AG 56) ; l'abbaye de Fécamp était également en possession de plusieurs manuscrits montois copiés au XI^e siècle (nous traitons de ces cas en détail dans les volumes I et II).

⁶ Les deux inventaires d'Anselme Le Michel recensent au total 280 volumes, auxquels venaient s'ajouter les livres liturgiques (ms. Paris, BnF, lat. 13071, fol. 107-114v et lat. 11777, fol. 270-273 ; NORTIER, 1966, p. 154) : malgré les pertes déjà subies, l'abbaye possédait donc encore plus de 300 volumes vers 1640. Un autre inventaire (ms. Paris, BnF, lat. 13074, fol. 51-54 ; voir aussi et ms. Paris, BnF, lat. 13069, fol. 216-220 et 222-223), réalisé dans la seconde moitié du XVII^e siècle et publié par Montfaucon en 1739, n'indique plus que 237 volumes, mais cette baisse est en partie illusoire car partiellement imputable à la campagne de reliure qui avait entre temps regroupé par deux ou par trois les manuscrits décrits indépendamment quelques décennies plus tôt par dom Le Michel. Geneviève Nortier comptabilise malgré tout une vingtaine de volumes vraisemblablement perdus entre l'établissement de ces deux inventaires (NORTIER, 1966, p. 81-82 et appendice II p. 89-94). Notons toutefois que l'inventaire de 1795 comptabilise 255 manuscrits (voir la note suivante).

⁷ Un inventaire de 2044 volumes, dont 255 manuscrits, fut dressé en 1795 (ms. Avranches, BM, 246). La bibliothèque d'Avranches conserve actuellement 198 manuscrits médiévaux du Mont (CMD-F, t. 7, 1984, p. X). Des 280 volumes décrits par Le Michel en 1639, environ 50 ne nous sont pas parvenus, et 20 avaient déjà disparu à la fin du XVII^e

l'historien ne doit cependant pas perdre de vue le fait que de nombreux autres volumes, notamment d'auteurs classiques, avaient déjà quitté l'abbaye bien avant la fin du XVIII^e siècle et que quelques autres ne sont pas restés depuis dans ce fonds : des érudits étaient en effet parvenus à se procurer des manuscrits dès avant 1639¹, et des livres furent également dérobés à Avranches dans la première moitié du XIX^e siècle². Malgré le nombre important de volumes nous étant parvenus, nous ne disposons sans doute aujourd'hui que d'une vision partielle de ce que fut réellement ce fonds au XI^e siècle. Il convient d'ailleurs de compléter la liste primitive fournie par Geneviève Nortier à l'aide des résultats obtenus par François Avril et Jonathan J. Alexander dans les années 1960. Grâce à leurs travaux, ces deux auteurs ont aussi pu corriger et affiner les datations jusqu'alors retenues³. De ce point de vue, les travaux de Jonathan Alexander sont d'ailleurs tout à fait remarquables et méritent d'être signalés tant pour leur qualité que pour leur précision : ils devraient d'ailleurs être plus souvent suivis par les éditeurs amenés à dater leurs sources⁴.

Les rapports artistiques unissant les *scriptoria* de Fécamp et du Mont Saint-Michel au milieu et au troisième quart du XI^e siècle ont déjà été mis en lumière par François Avril et Jonathan J.

siècle ; la trentaine d'autres paraît avoir principalement disparu entre le début de la Révolution et le milieu du XIX^e siècle (NORTIER, 1966, appendice II p. 89-94).

¹ Plusieurs des précieux manuscrits décrits par Nicolas Le Fèvre, précepteur de Louis XIII, lors de sa visite au Mont en 1582 avaient disparus avant 1639 et Geneviève Nortier soupçonne le juriste Jacques Cujas (1522-1590), qui disposait de lettres de l'abbé du Mont Saint-Michel pour retirer ce que bon lui semblait dans la bibliothèque du monastère, d'avoir emporté ou fait enlever de nombreux manuscrits de ce fonds particulièrement précieux (NORTIER, 1966, p. 153). Des livres, ayant quitté l'abbaye à cette époque, se trouvent aujourd'hui conservés à Paris, au Vatican et à Leyde. Il s'agit surtout de textes classiques (Perse, Juvénal, Stace, Macrobe) et historiques (*De gestis Francorum* de Grégoire de Tours, la *Chronique* d'Adon de Vienne et la *Chronique de Saint-Denys*), majoritairement antérieurs au XII^e siècle et dont les érudits du XVI^e siècle, tel Cujas, étaient alors particulièrement friands. Mais parmi les manuscrits décrits par Le Fèvre, certains, tel le célèbre exemplaire de l'*Histoire naturelle* de Pline, depuis perdu, étaient encore en possession des moines du Mont en 1678 (DELISLE, 1903, p. 466-469 ; ALEXANDER, 1971, p. 226 ; NORTIER, 1966, p. 76 ; LECOUTEUX, 2007, p. 20 et 31). Plusieurs de ces manuscrits sont passés par les collections personnelles de Pierre Daniel d'Orléans et de Jean Bigot.

² « de ceux qui furent pris alors, bien peu devaient revenir à une bibliothèque publique » et la plupart sont aujourd'hui perdus (NORTIER, 1966, p. 82 et appendice I et II p. 83-94). Parmi les rares manuscrits retrouvés figure le célèbre Sacramentaire du Mont, aujourd'hui démembré entre les bibliothèques de New York (Pierpont Morgan Library, ms. 641) et de Rouen (BM, ms. mm 15 [suppl. 16]). Peut-être dérobé par le célèbre Guglielmo Libri, le manuscrit eut à subir plusieurs mutilations destinées à masquer sa provenance puis passa entre les mains de Samuel Woodburn (1786-1853), fameux revendeur d'œuvres d'art londonien, à qui le 4^{ème} comte d'Ashburnham l'acheta en 1844 (pour plus de détails, voir ALEXANDER, 1970, p. 228). Si ce vol est bien imputable à Libri, il est peu probable que celui-ci se soit contenté de ce seul manuscrit, vue la richesse du fonds et la rapacité de cet escroc. Un feuillet d'évangélaire en onciales du VIII^e siècle, ayant appartenu au Mont, a aussi été retrouvé à Saint-Petersbourg (Leningrad), où il avait été apporté par Doubrowsky. Mais il semble que ce dernier se le soit procuré lors des vols opérés en 1791 dans la bibliothèque mauriste de Saint-Germain-des-Prés (NORTIER, 1966, p. 62 n. 3 et 88). Parmi les pertes regrettables, on ne peut oublier de citer le célèbre exemplaire de l'*Histoire naturelle* de Pline, signalé par Nicolas Le Fèvre en 1582 et encore présent dans la bibliothèque aux XVII^e et XVIII^e siècles.

³ NORTIER, 1966, p. 83-88 et 239-240 ; ALEXANDER, 1970, appendix I p. 212-213 et appendix II p. 214-232. Les datations proposées par Geneviève Nortier suivent généralement celles données par les deux catalogues de la bibliothèque municipale d'Avranches dressés au XIX^e siècle.

⁴ Ceux-ci se basent encore souvent sur les deux catalogues CGM, non seulement beaucoup plus approximatifs, mais surtout souvent aussi fautifs (de nombreux manuscrits du XI^e siècle sont ainsi datés du XII^e siècle ; les fourchettes de datation proposées par Alexander ont rarement été remises en cause lors de mon enquête, à l'exception toutefois du cas du sacramentaire (qu'il faudrait, selon moi, dater soit de la fin de l'abbatit de Suppon, entre 1045 et v. 1048, soit du début de l'abbatit de Renouf, entre 1060 et 1065, plutôt que de l'abbatit de Raoul [v. 1048-1058]).

Alexander¹. Je ne m'attarderai pas ici les aspects purement stylistiques et décoratifs, et je ne pourrai aborder que les exemples les plus représentatifs, tant les échanges entre les deux établissements furent nombreux. Le premier cas retenu concerne la présence, dans le célèbre sacramentaire du Mont Saint-Michel copié au milieu du XI^e siècle (mss. New-York, Pierpont Morgan Library, 641 + Rouen, BM, suppl. 116 [mm. 15]), d'une addition reproduisant l'unique témoin conservé de la prière d'apologie *Exaudi me* vraisemblablement composée par l'abbé Jean de Fécamp². Et nous avons vu plus haut que ce sacramentaire transmettait en fait la tradition liturgique héritée de Dijon, introduite à Fécamp par Guillaume de Volpiano³. Le second exemple est la copie d'un recueil de traités de saint Ambroise réalisée par le scribe *Antonius*, le plus habile copiste et calligraphe du monastère de Fécamp (ms. Rouen, BM, 427 [A. 143]). Celui-ci a copié ce texte pour son abbaye mais en travaillant au Mont Saint-Michel sous les ordres de l'abbé Suppon vers la fin des années 1040 : comme l'indique le colophon inscrit en fin de volume, l'abbé du Mont procura au moine de Fécamp toutes les ressources indispensables à la réalisation de ce volume (voir la pièce justificative n° III)⁴ ; les lettres ornées débutant chaque traité ont ainsi été exécutées par un artiste du Mont Saint-Michel⁵. Le troisième exemple retenu est celui d'un recueil de textes du pseudo-Athanase, copié par le scribe du Mont Hilduin dans le dernier tiers du XI^e siècle : bien que produit pour l'abbaye du Mont Saint-Michel, ce volume resta en possession des moines de Fécamp tout au long du Moyen Âge (mss. Paris, BnF, nal 2389, fol. 19 + Rouen, BM, 425 [A. 178])⁶. Ce manuscrit paraît d'ailleurs avoir eu le ms. Paris, BnF, lat. 1684, copié au milieu du XI^e siècle par le scribe de Fécamp Hugo, comme modèle : comme l'on déjà signalé dom Wilmart et François Avril, les textes de ces deux manuscrits dérivent manifestement l'un de l'autre ; et comme l'exemplaire fécampois semble légèrement plus ancien, je suis porté à voir en celui-ci le modèle et non la copie⁷.

« L'étude comparative des textes patristiques contenus dans les manuscrits des deux abbayes révèle également que celles-ci se prêtaient mutuellement des manuscrits quand il s'agissait de copier

¹ AVRIL, 1963, p. 172-180 ; AVRIL, 1967, p. 235-238 ; ALEXANDER, 1970.

² TARDIF, 1967, p. 359-360 ; LECLERCQ, 1967, p. 357-361 ; AVRIL, 1967, p. 235 n. 95.

³ Ce sacramentaire montois est une copie, adaptée à l'usage du Mont, d'un sacramentaire de la Trinité de Fécamp aujourd'hui perdu et dont sont issus non seulement l'ensemble des missels de la Trinité de Fécamp ayant été conservés, mais vraisemblablement aussi l'ensemble des sacramentaires et des missels de l'espace anglo-normand suivant le cursus liturgique dijonnais : le sacramentaire perdu de la Trinité de Fécamp doit en effet être considéré comme l'archétype de cette famille de manuscrits. TARDIF, 1967, p. 353-377 ; ALEXANDER, 1970, p. 127, 131, 228, 231, 240-242 ; AVRIL, 1975, p. 30 n° 16.

⁴ Cela sous-entend que c'est le Mont Saint-Michel qui a fourni tout le matériel et toute la logistique nécessaire : le parchemin, l'encre, les plumes, le pupitre, mais aussi tout ce qui était indispensable pour l'enluminure, la reliure, etc.

⁵ ALEXANDER, 1970, p. 230 et 235-236 ; AVRIL, 1975, p. 28-29 n° 14. Sur ce manuscrit et son colophon, voir l'étude détaillée dans *infra*, pièce justificative n° III, p. 659-663.

⁶ Au sujet de ce manuscrit, voir AVRIL, 1963, p. 176-177 ; AVRIL, 1967, p. 236 n. 98 ; ALEXANDER, 1970, p. 231 ; AVRIL, 1975, p. 29-30 n° 15.

⁷ WILMART, 1913, p. 279 ; AVRIL, 1967, p. 236. Il semblerait qu'Hilduin soit venu à Fécamp pour copier les traités du pseudo-Athanase qui s'y trouvaient, mais que sa copie, pour une raison indéterminée, soit restée à Fécamp au lieu d'aller enrichir le fonds de la bibliothèque du Mont.

un texte qui leur manquait »¹. Nous pouvons ainsi rappeler quatre exemples de transmission d'œuvres patristiques déjà évoqués au cours de cette thèse :

– la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, dont l'exemplaire montois (ms. Caen, AD, AG 56 [ancien Bayeux, Chapitre cathédral, 56], v. 1000-1020), copié partiellement par le scribe *Hervardus*, a servi de modèle à l'exemplaire de Fécamp (ms. Paris, BnF, lat., 2055, vers 1055-1065). Celui-ci, entièrement de la main du scribe *Antonius*, a été somptueusement enluminé par un ou plusieurs artistes du Mont (voir planche n° XI)² ;

– la transmission du *Commentaire sur Marc* de Bède le Vénérable depuis Fécamp (ms. Rouen, BM, 528 [A 362]) vers le Mont Saint-Michel (ms. Avranches, BM, 107) dans les années 1040³ ;

– la réception au Mont Saint-Michel (ms. Avranches, BM, 57), à la fin du XI^e siècle, d'un recueil de textes étroitement liés à la spiritualité de Jean de Ravenne (sermons de saint Ephrem, règle de saint Basile, Vie de Marie l'Égyptienne, etc.) et dont le modèle utilisé doit être identifié au manuscrit de Fécamp Paris, BnF, lat. 1714⁴ ;

– le volume fécampois renfermant le corpus de sept traités ambrosien (ms. Paris, BnF, lat. 2639). Nous avons vu plus haut, en étudiant les rapports entre la bibliothèque de Fécamp et celle de Cluny, que le noyau central de ce volume, contenant le *De bono mortis* de saint Ambroise, avait été copié et enluminé par des artistes du Mont ayant utilisé comme modèle le ms. Avranches, BM, 72. Ce volume fut ensuite complété par plusieurs copistes fécampois, dont *Antonius*, en étant enrichi des six autres traités ambrosiens manquants à partir d'un manuscrit bourguignon complet, sans doute en possession des moines de Cluny⁵.

Outre ces quatre exemples déjà développés ailleurs, il est possible de rappeler qu'un recueil de sermons de saint Augustin (ms. Avranches, BM, 35), copié au Mont Saint-Michel vers l'an Mil, a servi de modèle aux copistes de Fécamp dans les années 1050 (ms. Bern, BB, 162)⁶. Parmi les nombreux manuscrits composites présents dans la bibliothèque de Fécamp, un recueil de vies de saints s'ouvre par un ensemble de textes hagiographiques copiés et enluminés par le *scriptorium* du Mont Saint-Michel (ms. Paris, BnF, lat. 5290, fol. 1-27)⁷. L'exemplaire fécampois des *Gesta normannorum* de Dudon de Saint-Quentin (ms. Berlin, SB, Phillipps 1854) est un manuscrit copié et enluminé par les moines du Mont Saint-Michel vers 1075-1080⁸. Le très riche manuscrit du *De*

¹ AVRIL, 1967, p. 235.

² *Supra*, p. 477-478.

³ *Supra*, p. 470-472. Voir aussi AVRIL, 1967, p. 236.

⁴ *Supra*, p. 472-473 ; MANCIA, 2013, p. 195-197.

⁵ *Supra*, p. 510-512.

⁶ AVRIL, 1967, p. 235-236.

⁷ AVRIL, 1967, p. 236.

⁸ AVRIL, 1967, p. 236.

Trinitate de saint Augustin, écrit par le scribe *Antonius* (ms. Paris, BnF, lat. 2088), fut vraisemblablement copié sur un modèle du Mont aujourd'hui perdu : non seulement son style montre qu'il a été décoré sur place par des artistes montois, mais en plus il reproduit les annotations marginales typiques des additions insérées dans plusieurs manuscrits montois ; *Antonius* avait déjà reproduit de la même manière les notes marginales de son modèle lorsqu'il copia l'exemplaire fécampois de la *Cité de Dieu* évoqué plus haut. Les moines de Fécamp copièrent également, vers le milieu du XI^e siècle, le *De ecclesiasticis officiis* d'Amalaire de Metz (ms. Paris, BnF, lat. 2401) en prenant pour modèle l'exemplaire du Mont (ms. Avranches, BM, 38)⁹. Enfin, des copistes et des artistes du Mont Saint-Michel sont parfois intervenus dans des volumes appartenant aux moines de Fécamp afin d'améliorer la présentation des manuscrits en possession de ces derniers : c'est en particulier le cas du ms. Vaticano, BAV, Reg. lat., 107, bien étudié par François Avril¹⁰.

Tous ces exemples montrent qu'une circulation intense de manuscrits et de textes eut lieu entre Fécamp et le Mont Saint-Michel au cours du XI^e siècle, et l'on peut même parler d'une véritable collaboration entre les deux *scriptoria*, leurs copistes et leurs artistes dans le second tiers de ce siècle. Globalement, on ressent une influence plus forte des copistes et des artistes du Mont sur la bibliothèque de Fécamp que des copistes et des artistes de Fécamp sur ceux du Mont Saint-Michel. Cela s'explique du fait que la qualité de la présentation, de la calligraphie et du décor produits au Mont étaient d'un niveau supérieur à celui que le *scriptorium* de Fécamp était alors en mesure d'atteindre. Si l'on excepte le cas des copistes *Antonius* et *Iohannes*, aucun autre scribe fécampois n'était en mesure de rivaliser en termes de régularité et de lisibilité d'écriture avec les moines du Mont. Il en est de même pour la qualité du décor et de l'enluminure : si Fécamp possède plusieurs artistes habiles, tels ceux qui sont intervenus dans la Bible (ms. Rouen, BM, 1 [A 4]) ou le copiste « aux oiseaux », dont le style très caractéristique ne se rencontre qu'à Fécamp, globalement, le trait du dessin est plus régulier, net et moins hésitant dans les productions du Mont que dans celles de Fécamp. Ce qui est certain, c'est que les copistes et les artistes de Fécamp ont beaucoup appris en côtoyant régulièrement ceux du Mont dans les années 1040-1060 : c'est sur cette période que l'évolution de la présentation, de la régularité de l'écriture, de l'enrichissement du décor et de la palette de couleurs utilisées s'observent dans la production fécampoise. La proximité entre les deux *scriptoria* fut particulièrement sensible sous les abbés Guillaume (1001-1028) et Jean (1028-1078) de Fécamp d'une part, et sous les abbés Thierry (1023-1027), Suppon (1033-v. 1048/60), Raoul (v. 1048-1058) et Renouf (1061-1084/5) du Mont d'autre part. Nous avons vu, dans la première partie de cette thèse, que les trois premiers de ces abbés avaient été un temps moines de Fécamp avant

⁹ Le scribe fécampois responsable de la copie de la table figurant au ms. lat 2401 fol. 1r, col. 1 a fait, à l'avant dernière ligne, une mauvaise lecture de la dernière ligne du ms. du Mont Saint-Michel.

¹⁰ AVRIL, 1964, p. 504-514.

d'être placés à la tête de la communauté montoise par les abbés de Fécamp et avec le soutien du duc de Normandie : l'abbé Guillaume de Volpiano a probablement imposé son disciple Thierry, avec le soutien du duc Richard II, à la communauté montoise en 1023. Il semble que Guillaume ait tenté d'imposer Suppon aux moines du Mont en 1027, mais n'ayant pas bénéficié du soutien de Robert le Magnifique à cette époque, ce projet semble avoir échoué. Suppon fut finalement établi par l'abbé Jean de Ravenne, avec le soutien de Robert le Magnifique en 1033. Il est très probable que Raoul a lui aussi été imposé par Jean de Ravenne aux moines du Mont, avec le soutien du duc Guillaume le Bâtard, vers 1048. Ce contexte, où d'anciens moines de Fécamp dirigeaient l'établissement montois, a favorisé le développement de liens étroits entre les deux abbayes et leurs bibliothèques au cours de cette période. Si bien que leurs deux *scriptoria* furent en relation quasi permanente au moment précis de leurs apogées respectifs. Si ces échanges furent moins nombreux au XII^e siècle, on remarquera néanmoins que l'exemplaire fécampois des *Annales* de Flodoard (ms. Vaticano, BAV, Reg. lat., 633) servit de modèle aux copistes du Mont Saint-Michel au cours de la seconde moitié d'abbatiat de Robert de Torigni (1154-1186) : ms. Avranches, BM, 130¹.

¹ LECOUEUX, 2011, p. 80-81.

12. Jumièges¹

La bibliothèque de Jumièges a été étudiée par Geneviève Nortier et François Avril à l'occasion de leurs travaux portant sur les grandes bibliothèques bénédictines normandes, mais une étude spécifique sur ce fonds reste toujours à entreprendre. Cette abbaye du bord de Seine disposait de livres dès l'époque carolingienne, mais le contenu de son fonds primitif nous échappe totalement faute d'inventaire contemporain. Suite aux raids scandinaves répétés dans la vallée de la Seine entre 841 et 858, au cours desquels le monastère fut pillé et incendié², les moines furent contraints de s'exiler en emportant avec eux au moins une partie de leurs reliques et de leurs livres³. Vers 858, certains d'entre eux paraissent avoir suivi leur abbé à Saint-Riquier (Centule). La communauté s'est ensuite rapidement fixée, sans doute dès les années 860, dans l'une de ses dépendances, à Haspres près de Cambrai. Depuis ce prieuré, elle maintint une ombre de continuité administrative⁴. Vers 940, deux moines venus d'Haspres se firent restituer le site de Jumièges par Guillaume Longue-Épée. Le comte de Rouen fit cependant appel à une autre communauté, venue de saint-Cyprien de Poitiers avec l'abbé Martin, pour restaurer la vie monastique en ce lieu. Les moines de la nouvelle communauté de Jumièges ne récupérèrent ainsi ni les reliques restées à Haspres, ni les manuscrits sans doute conservés en ce même lieu⁵. La communauté eut également à souffrir de la mort prématurée de l'abbé Martin (v. 942-943) et de celle de son principal protecteur, le comte Guillaume Longue-épée († 942). Les troubles qui s'ensuivirent affectèrent profondément le monastère durant la minorité de Richard I^{er}. Dès 944/5, Annon (943-973), le successeur de Martin, semble avoir administré Jumièges depuis Saint-Mesmin de Micy, où il avait également été établi comme abbé.

¹ BMMF n° 869-871 ; LESNE, 1938, p. 200 et 581-582 ; HESBERT, 1957, p. 721-736 ; NORTIER, 1966, p. 143-171 ; AVRIL, 1963, p. 12-13 et 219-248 ; AVRIL, 1975, p. 7-10, 32-41 et 47-56 ; MUSSET, 1982, p. 58-59 ; CMD-F, t. 7, 1984, p. XVII-XIX ; LE MAHO, 2001, p. 12-16 ; LE MAHO, 2005, p. 168 ; GAZEAU, 2007, I, p. 198-202.

² Il est impossible d'évaluer la proportion de livres qui furent définitivement perdus lors de ces pillages et incendies du monastère : un grand nombre de manuscrits avait peut-être déjà disparu dès 841.

³ Avant la fin du IX^e siècle, la présence de moines de Jumièges en exil est attestée à Saint-Denis, peut-être à Sainte-Colombe de Sens ainsi qu'à Saint-Gall et surtout à Haspres. Le témoignage de Notker le Bègue prouve que les moines de Jumièges avaient emporté avec eux au moins leurs livres liturgiques : un prêtre de Jumièges, qui trouva refuge à Saint-Gall en Alémanie, avait avec lui un antiphonaire dont il fit cadeau à ses hôtes (DUFT, 1955, p. 925-936 ; LE MAHO, 2004, p. 63). La communauté semble donc s'être divisée en plusieurs groupes de moines au cours de la seconde moitié du IX^e siècle.

⁴ Le refuge d'Haspres fut conservé jusqu'en 1024, époque où il fit l'objet d'un échange avec les moines de Saint-Vaast d'Arras (FAUROUX n° 26 ; GAZEAU, 2007, II, p. 148). L'échange se fit sous les abbés Thierry de Jumièges et Léduin de Saint-Vaast d'Arras (1024-1040) et nous savons que la communauté de Jumièges avait établi, sans doute vers cette époque, une association spirituelle étroite avec les moines d'Arras qui bénéficiaient d'un septain de messes d'après la liste de confraternité qui nous est parvenue (Léduin est inscrit au 19 janvier dans le nécrologe de Jumièges).

⁵ Les six volumes et le fragment remontant au IX^e siècle conservés dans l'ancien fonds de Jumièges (mss. Rouen, BM, 26 [A. 292], 33 [A. 320], 141 [A. 244], 147 [A. 437], 368 [A. 27], 496 [A. 205], 527 [A. 277] et les feuillets de garde de 557 [A. 536] ; le ms. Rouen, BM, 1377 [U. 108] est en réalité du X^e siècle ; voir la note suivante) ne proviennent apparemment pas de l'ancienne bibliothèque carolingienne (NORTIER, 1966, p. 144-145 ; AVRIL, 1975, p. 11 ; CMD-F, t. 7, 1984, p. XVII). Lorsque les vies de saint Hugues et de saint Aycadre furent réécrites au milieu ou dans la seconde moitié du X^e siècle, les moines ne possédaient plus alors les textes hagiographiques qu'ils avaient en leur possession au IX^e siècle (LE MAHO, 2001, p. 11-32 ; LE MAHO, 2005, p. 285-322).

Cette restauration difficile ne fut guère propice au maintien d'une vie régulière, spirituelle et intellectuelle, si bien que l'abbaye ne semble avoir possédé qu'un petit nombre de livres avant l'an mil¹. Le *scriptorium* ne semble d'ailleurs démarrer son activité qu'à partir de l'abbatit de Thierry (1015/7-1027), le disciple de Guillaume de Volpiano envoyé à Jumièges pour réformer ce monastère depuis Fécamp². La bibliothèque commence ainsi à s'enrichir, d'abord assez modestement et avec des textes directement liés à la mise en place de la réforme, puis de manière plus soutenue à partir du milieu et surtout de la seconde moitié du XI^e siècle³. À cette époque se développe une activité artistique originale sous les abbés Robert III (v. 1048-1079) et Gontard (1079-1095)⁴ : l'abbaye adopte le nouveau style de lettres ornées à dragons et rinceaux de feuillage qui eut une grande influence sur les monastères bénédictins normands de la vallée de la Seine, ainsi que sur ceux des diocèses de Rouen, de Lisieux et d'Évreux à partir du dernier tiers du XI^e siècle et jusqu'au milieu du siècle suivant. Au moins deux artistes talentueux travaillèrent dans cet atelier dans le dernier tiers du XI^e siècle et contribuèrent ainsi à produire les ouvrages les plus richement décorés du monastère : « le maître de la Bible de Jumièges »⁵ et *Hugo pictor*⁶. D'un point de vue artistique, les productions atteignent alors leur apogée et l'atelier de Jumièges fut même sollicité par l'évêque d'Exeter Osbern FitzOsbern (1072-1103) pour copier des livres destinés à enrichir la bibliothèque de sa cathédrale⁷. C'est également à cette époque que deux *libelli* de la *Vie de Saint-Aycadre/Achard de Jumièges*, réécriture hagiographique composée dans les années 1030-1040 par le magister et archidiacre Fulbert de Rouen († v. 1075)⁸, furent copiés à Jumièges pour les abbayes de

¹ Seuls trois manuscrits, copiés entre le milieu du X^e siècle et le début du XI^e siècle, nous sont parvenus (mss. Rouen, BM, 1378 [U. 40], 1377 [U. 108] et 536 [A. 389]). Ceux-ci ne furent pas copiés à Jumièges (voir AVRIL, 1963, p. 219-221 ; AVRIL, 1975, p. 7-8), et au moins l'un d'eux, le premier, fut vraisemblablement exécuté à Micy (LE MAHO, 2005, p. 285-322). La bibliothèque sous Roderic (v. 973 ?-v. 1000) et Robert Ospace (v. 1000-1015/7) devait être encore fort modeste.

² Les mss. Rouen, BM, 395 (Y. 127), 520 (A. 24), 1333 (U. 46), fol. 1-37, 1375 (A. 120), fol. 45-167 et 1384 (U. 26) furent copiés durant son abbatit.

³ « La grande période du *scriptorium* commence après 1050 » (CMD-F, t. 7, 1984, p. XVIII). La bibliothèque s'enrichit alors aussi par des dons, en particulier celui du célèbre sacramentaire anglo-saxon richement enluminé dans le style de Winchester (ms. Rouen, BM, 274 [Y. 6]) offert par Robert Champart à son ancien monastère où il fut abbé (v. 1035-1044). Il fit ce don alors qu'il était évêque de Londres (1044-1050), et plutôt vers 1044 que vers 1050 (GAMESON, 2003, p. 157-158).

⁴ Rappelons que Gontard était l'ancien prieur de Saint-Wandrille sous Gerbert (1063-1089) et que ce dernier venait lui-même de Fécamp. Jumièges pourrait donc avoir subi les influences artistiques de Saint-Wandrille et de Fécamp.

⁵ AVRIL, 1975, p. 33-39. Le « maître de la Bible de Jumièges » décora plusieurs manuscrits de Jumièges dans le 4^{ème} quart du XI^e siècle, principalement dans les années 1080 : mss. Rouen, BM, 8 (A. 6), 1409 (Y. 189), 483 (A. 134), 82 (A. 208), fol. 129-218 et peut-être aussi les mss. Rouen, BM, 1126 (U. 60) et 1333 (U. 46).

⁶ AVRIL, 1975, p. 49-53. On lui doit, dans les années 1080-1090, la décoration des feuillets suivants : mss. Paris, BnF, lat. 13765, fol. B (fragment d'un livre liturgique), Oxford, Bodleian Library, Bodley 717, fol. 287v, Rouen, BM, 1408 (Y. 109), fol. 4r et 32r, Rouen, BM, 539 (A. 366), fol. 59r et peut-être aussi Rouen, BM, 428 (A. 346), fol. 24v, Rouen, BM, 513 (A. 278), fol. 53v et Oxford, Bodleian Library, Bodley 783.

⁷ Hugo Pictor intervient dans le ms. Oxford, Bodleian Library, Bodley 717 et peut-être également dans le ms. Oxford, Bodleian Library, Bodley 783, dont le style est proche (PÄCHT & ALEXANDER, 1974, p. 34-35 n° 441 et 442 et planche n° XXXVI ; GULLICK, 2005, p. 92).

⁸ Voir LE MAHO, 2001, p. 32 et SPEAR, 2006, p. 206-207.

Saint-Bénigne de Dijon et de Malmesbury¹. Même si l'activité régresse au cours du XII^e siècle, le *scriptorium* de Jumièges restera malgré tout l'un des ateliers de production de manuscrits les plus actifs de Normandie de cette époque. À partir de la fin de ce siècle, il continue de fonctionner au ralenti, les livres étant désormais le plus souvent acquis de l'extérieur et non plus produits sur place². Toutefois, le prieur (1203-1213) puis abbé (1213-1239) Guillaume de Rençon copia encore lui-même un missel et Jean de Rouen, tiers prieur (1330-1349) assura la transcription d'un exemplaire des *Constitutiones de reformatione monachorum* de Benoît XII³.

Faute d'inventaire antérieur à la période mauriste, il reste difficile de mesurer l'ampleur des pertes subies par le monastère pendant les Guerres de religion (mise à sac de l'abbaye en 1562) ou dues à la convoitise des érudits⁴ : nos plus anciens catalogues de manuscrits remontent seulement au milieu du XVII^e siècle. Des 371 manuscrits répertoriés par dom Maur Benetot en 1652, 355 se retrouvent aujourd'hui à la bibliothèque municipale de Rouen. Quatre manuscrits décrits dans l'inventaire furent envoyés par les Mauristes à Saint-Germain-des-Prés où ils restèrent⁵. Entre 1652 et l'établissement du catalogue de la bibliothèque municipale de Rouen, seuls 12 volumes ont donc disparu sans laisser de traces. Henri Omont identifia par ailleurs dans la bibliothèque municipale de Rouen 12 autres manuscrits qui n'avaient pas été répertoriés par dom Benetot. La bibliothèque de Jumièges paraît ainsi être celle du diocèse de Rouen, et même de Normandie, à avoir le moins souffert des destructions, pillages et dispersions survenus lors des Guerres de Religion et de la Révolution⁶. Soixante-huit manuscrits provenant de Jumièges conservés à la bibliothèque municipale de Rouen sont antérieurs au XII^e siècle⁷. Malgré la perte de ses livres carolingiens, la

¹ Le modèle utilisé est le *libellus* de cette *Vita* contenu dans le ms. Rouen, BM, 1409 (Y. 189), fol. 1-30v, copié à Jumièges sans doute peu avant 1050. Le *libellus* copié pour Saint-Bénigne de Dijon est aujourd'hui contenu dans le recueil factice Montpellier, Fac. méd., H 151, fol. 5-26v (LECOUTEUX, 2011, p. 60-61 et 199-206). Le *libellus* copié pour l'abbaye de Malmesbury est en partie conservé à Oxford et à Londres : mss. Oxford, Bodleian Library, Bodley 852, fol. 1-31 + Londres, British Library, Cotton Vitellius D. XVII, fol. 1-3. Il contient la même liste abbatiale que le manuscrit de Rouen, et a été copié avant l'élection de Gontard en 1079 (PÄCHT & ALEXANDER, 1974, p. 34, n° 439 et planche n° XXXVI ; GULLICK, 2005, p. 93). Nous pensons que ce manuscrit a été apporté à Malmesbury par l'abbé Godefroid (1082-1087/91), un ancien moine de Jumièges (*Heads of Religious Houses*, p. 55).

² AVRIL, 1975, p. 80-81 : « la plupart des manuscrits entrés à Jumièges à partir de cette époque sont des ouvrages importés, généralement d'origine parisienne ».

³ Ms. Angers, BM, 288 (279), fol. 1-21.

⁴ Si, contrairement à Saint-Ouen de Rouen, Saint-Wandrille et Fécamp, les Huguenots dirigés par Gabriel de Montgommery ne se sont pas livrés à la destruction et à la détérioration des livres de Jumièges en 1562 (les manuscrits survivants pour Jumièges n'en gardent aucune séquelle), la bibliothèque ne fut cependant pas épargnée par les vols. Un manuscrit de Jumièges conservé à Berne et un autre dans le fonds de la Reine de la Bibliothèque apostolique Vaticane confirment que Pierre Daniel d'Orléans était parvenu à se procurer des volumes provenant aussi bien de Jumièges que des autres bibliothèques normandes victimes des déprédations de cette époque.

⁵ Ils sont donc aujourd'hui conservés à la BnF, dans l'ancien fonds de Saint-Germain-des-Prés.

⁶ Dans le cas des Guerres de Religion, il s'agit peut-être toutefois d'une impression trompeuse puisque nous avons vu que des livres avaient été volés en 1562.

⁷ Les érudits des XVI^e et XVII^e siècles recherchaient en priorité les exemplaires les plus lisibles et les moins abrégés, donc antérieurs au XII^e siècle : « on sait que le patrimoine de manuscrits carolingiens est étonnamment bien conservé, entre autre parce qu'il s'agit de volumes lisibles. Ces témoins ont attiré l'attention des philologues à la recherche de textes lisibles autant que fiables, pour établir leurs éditions. Cet intérêt philologique pour le 'bon

bibliothèque monastique de Jumièges fut l'une des plus riches de Normandie¹. Sous réserve de tenir compte des réévaluations de datation apportées par François Avril et le *Catalogue des manuscrits datés* – qui s'écartent de celles proposées dans le *Catalogue général des manuscrits* généralement suivies par Geneviève Nortier² –, nous disposons semble-t-il encore d'une vision relativement fidèle de ce que fut son fonds vers 1100.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer, lors de la présentation des précédentes bibliothèques monastiques, trois exemples de circulation de textes hagiographiques entre Fécamp et Jumièges. Le premier cas est la copie par les moines de Fécamp, vers la fin du XI^e siècle, d'un exemplaire de la *Vie de saint Taurin*, accompagnée de l'Office pour ce saint noté en neumes de Fécamp³. Cet ensemble de textes dédiés à l'évêque d'Évreux fait partie d'un recueil hagiographique hétérogène appartenant à Jumièges au plus tard au XII^e siècle, mais qui fut peut-être intégralement copié à Fécamp entre le dernier quart du XI^e siècle et le premier quart du siècle suivant⁴. Le contenu d'un autre recueil hagiographique contemporain, provenant lui aussi de Jumièges, mérite de retenir notre attention pour des raisons assez voisines. Les vies de saints furent cette fois toutes copiées par le *scriptorium* de Jumièges, mais deux petits cahiers, contenant les offices de saint Julien et de saint Taurin, furent copiés à Fécamp et insérés dans ce même recueil⁵. Le dernier exemple concerne un troisième recueil hagiographique. Il s'agit d'un volume copié à Jumièges à partir d'un modèle fécampois transmettant la vie de l'évêque Maurille d'Angers ainsi qu'une liste des évêques de cette dernière cité⁶.

témoin', qui date de la Renaissance, est une des raisons principales de la dispersion des bibliothèques anciennes » (VON BÜREN, 1993, p. 129). Il reste donc possible que des manuscrits de Jumièges antérieurs au XII^e siècle aient quitté l'abbaye par ce biais dès avant l'arrivée des Mauristes.

¹ Elle devance ainsi, en nombre de manuscrits conservés, les collections subsistantes pour le Mont Saint-Michel et la Trinité de Fécamp. Mais contrairement à ces deux dernières bibliothèques, celle de Jumièges attend toujours son historien : personne n'a travaillé de façon approfondie sur l'ensemble de la collection depuis les recherches sur l'enluminure normandes menées par François Avril de 1960 à 1975.

² Le catalogue d'Henri Omont attribue en effet trop souvent au XII^e siècle des manuscrits de la seconde moitié du XI^e siècle ; plusieurs datations des IX^e, X^e et XI^e siècles sont également à revoir. Ces dates, reprises telles quelles par Geneviève Nortier et dom Hesbert, ont été pour un grand nombre révisées ou affinées par François Avril à l'occasion de la rédaction du catalogue de l'exposition de 1975. Ce sont celles-ci qui doivent désormais servir de point de départ à toute enquête sur le *scriptorium* de Jumièges.

³ Ms. Rouen, BM, 1382 (U. 109), fol. 129-144. Voir SOLIN, 1977, p. 109 ; DIARD, 2003, p. 219. Nous avons évoqué ce manuscrit à l'occasion de l'étude de la circulation de textes entre Fécamp et Cluny (*supra*, p. 521 n. 5).

⁴ Les nombreuses initiales ornées et titres de ce recueil, de couleur verte et rouge, trahissent des usages du *scriptorium* de Fécamp, influencés par le Mont Saint-Michel, entre le dernier quart du XI^e et le premier quart du XII^e siècle. La mise en page et l'écriture correspondent également aux pratiques des moines de Fécamp sur cette même période.

⁵ Ms. Rouen, BM, 1396 (U. 135). Voir SOLIN, 1977, p. 109 ; DIARD, 2003, p. 219. Pour le corps du volume, la mise en page, l'écriture et les lettres ornées s'écartent des pratiques fécampoises contemporaines et s'apparentent davantage à celles des copistes de Jumièges. Mais l'insertion d'un premier cahier contenant l'office de saint Julien avec neumes de Fécamp (fol. 38r-40v) et d'un second cahier contenant l'hymne à saint Taurin (fol. 95v-97r, avec neumes français, cette fois) trahissent une origine fécampoise pour cette partie du recueil.

⁶ Il s'agit du ms. Rouen, BM, 1387 (U. 29) (Jumièges, XI^{med}) dont le modèle est vraisemblablement le ms. Paris, BnF, lat. 5359 (Fécamp, XIⁱⁿ). Nous avons évoqué ce manuscrit à l'occasion de l'étude de la circulation de textes entre Fécamp et Saint-Serge d'Angers (*supra*, p. 585-586).

Parmi les autres exemples déjà cités, il convient aussi de rappeler la transmission du recueil de textes associé à Jean de Ravenne (contenant les sermons de saint Ephrem, la règle de saint Basile, la Vie de Marie l'Egyptienne, etc.) : le ms. Paris, BnF, lat. 1714 de Fécamp a ainsi servi de modèle à un manuscrit de Jumièges copié à la fin du XI^e siècle (ms. Rouen, BM, 488 [U 103])¹. Par ailleurs, dans un article récent, Lauren Mancía a montré que l'exemplaire fécampois des *Confessions* de saint Augustin copié au milieu du XI^e siècle², dont il ne subsiste plus qu'un fragment du livre XIII (ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 755, fol. 100r-101r), a servi de modèle aux copistes du *scriptorium* de Jumièges vers la fin du XI^e siècle (ms. Rouen, BM, 82 [A 208])³. D'après cet auteur, l'exemplaire de Fécamp était vraisemblablement le premier traité des *Confessions* à avoir été introduit en Normandie, et il s'agirait dans ce cas de l'archétype de la branche normande du texte, dont peu des exemplaires attestés dans les inventaires de bibliothèque nous sont parvenus. Le corpus augustinien dû à Quotvultdeus, copié à Fécamp dès le second quart du XI^e siècle (ms. Rouen, BM, 471 [A 271]), semble avoir servi de modèle à l'exemplaire de Jumièges (ms. Rouen, BM, 472 [A 286])⁴. Ces deux manuscrits sont d'ailleurs probablement plus proches de l'exemplaire de Saint-Bénigne de Dijon (ms. Dijon, BM, 150 [117]) que ne le laisse penser le *stemma* proposé par leur dernier éditeur. Enfin, le *Commentaire sur Isaïe* d'Haymon d'Auxerre, copié à Fécamp au milieu du XI^e siècle, pourrait bien être le modèle du ms. Rouen, BM, 135 (A 153), écrit à Jumièges dans le troisième quart de ce siècle⁵.

Dans le premier quart du XI^e siècle, les ms. Paris, BnF, lat. 3330 de Fécamp et Rouen, BM, 356 (A 389), de Jumièges, contenant le *Diadema monachorum* de Smaragde de Saint-Mihiel, furent également copiés l'un sur l'autre, sans que le sens de la filiation ait pu être établi. Puisque Jumièges fut réformée depuis Fécamp par Thierry (v. 1017-1027), j'aurais tendance à privilégier l'hypothèse de l'introduction de ce traité à Fécamp par Guillaume de Volpiano au tout début du XI^e siècle, et à voir l'exemplaire de Jumièges comme une copie réalisée sous Thierry, peu après 1017.

Il serait sans doute aisé de multiplier les exemples de circulation de textes entre ces deux communautés bénédictines du diocèse de Rouen, par exemple en appliquant la méthode des collations partielles comme l'a fait Dominique Stutzman sur le corpus des sept traités ambrosiens étudié plus haut : les *scriptoria* de Jumièges et de Fécamp furent en effet très liés tout au long des

¹ *Supra*, p. 472-473 ; AVRIL, 1975, p. 48 n. 39 ; MANCIA, 2013, p. 195-197.

² Vraisemblablement seulement dans les années 1050, car il ne figure pas dans l'inventaire dressé en 1050/1. Contrairement à Lauren Mancía, qui tient à ce que Jean de Ravenne ait disposé d'un exemplaire de *Confessions* à Fécamp avant 1050 pour pouvoir composer sa *Confessio theologica*, je ne chercherai pas à vieillir ce manuscrit : l'écriture resserrée et relativement régulière à ascendante compacte et spatulée oriente assurément vers les productions du *scriptorium* de Fécamp du milieu du XI^e siècle.

³ MANCIA, 2014, p. 220-222.

⁴ AVRIL, 1964, p. 522.

⁵ AVRIL, 1975, p. 37 n° 24 ; *La Normandie vers l'an mil*, 2000, p. 63.

XI^e et XII^e siècles, ce qui, en plus de leur proximité géographique, n'a pu que favoriser les échanges de manuscrits et la transmission d'œuvres entre ces deux communautés.

13. Saint-Wandrille (Fontenelle)¹

La bibliothèque de ce monastère a surtout été étudiée par Geneviève Nortier et François Avril dans un contexte plus large s'intéressant aux bibliothèques bénédictines normandes. Mais comme le rappelle le premier auteur, « l'absence de documents, jointe au fait que presque tous les manuscrits anciens de cette abbaye ont disparu depuis fort longtemps, nous empêche de retracer la vie de la bibliothèque pendant la période la plus importante pour nous, du XI^e au XV^e siècle »². La bibliothèque de Saint-Wandrille fut en effet presque entièrement détruite et dispersée à deux reprises au cours de son histoire et, « par un étrange paradoxe, son premier et très ancien état nous est mieux connu que le second »³. Ainsi la *Chronique des abbés de Fontenelle* (*Gesta sanctorum patrum Fontanellensis coenobii* ou *Gesta abbatum Fontanellensium*), rédigée dans les années 830, c'est-à-dire seulement quelques années avant l'exil des moines, nous donne de très précieuses informations sur le développement du fonds primitif depuis la fondation du monastère, en 649, jusqu'à la fin de l'abbatit d'Anségise en 833⁴. Les titres des œuvres contenues dans plus d'une soixantaine de volumes y sont indiqués⁵. De l'aveu même de l'auteur, la bibliothèque possédait aussi de nombreux autres livres dont il ne prit malheureusement pas la peine de nous donner la description⁶. Grâce à un *scriptorium* actif aux VIII^e et IX^e siècles⁷ et aux généreuses donations de ses abbés Witlaïc (754 ?-787)⁸, Gerbold (787/9-807)⁹ et surtout Wandon (747-754 ?)¹⁰ et Anségise (823-833)¹¹, les moines de Fontenelle s'étaient ainsi constitué une bibliothèque remarquable : « la

¹ BMMF, n° 79, 637, 1746-1748, 1908, 1911 ; LESNE, 1938, p. 199-200 et 582-584 ; NORTIER, 1966, p. 172-182 et 240 ; LAPORTE, 1963, p. 31-38 ; AVRIL, 1963, p. 304-306 ; AVRIL, 1975, p. 56-58 ; FONTAINE, 1982, p. 31-54 ; MUSSET, 1982, p. 56-58 ; CMD-F, t. 7, 1984, p. XIX-XX ; PRADIÉ, 1999 ; LE MAHO, 2004, p. 61-78 ; GAZEAU, 2007, I, p. 202-205.

² NORTIER, 1966, p. 172.

³ CMD-F, t. 7, 1984, p. XIX.

⁴ Cette source nous apprend ainsi que peu après sa fondation en 649, l'abbaye disposait déjà de textes de l'Écriture sainte et de textes patristiques, en particulier de saint Grégoire (Wandrille avait envoyé son neveu et disciple Gond à Rome pour les obtenir). À ce sujet, voir FONTAINE, 1982, p. 35-36. Sur la proposition d'attribution de ces *Gesta abbatum* de Fontenelle à l'abbé Foulques (834-845), auteur probable des années 830-835 des *Annales royales*, voir LECOUEUX, 2011, p. 174-178.

⁵ 32 titres, contenus dans d'autres volumes, sont également indiqués (sans que soit précisé le nombre de volumes dans lesquels ils furent regroupés).

⁶ L'auteur avoue en effet ne pas décrire l'ensemble des manuscrits légués par Wandon. Jacques Fontaine estime à près de 150 titres le nombre d'œuvres que devait au moins contenir la bibliothèque de Fontenelle vers 850 (FONTAINE, 1982, p. 41 et note 29).

⁷ Un copiste, Ovon, originaire de Frise, transcrivait déjà de nombreux manuscrits pour le monastère au début du VIII^e siècle (voir à ce sujet FONTAINE, 1982, p. 37). La *Chronique des abbés de Fontenelle* décrit 15 volumes copiés par le copiste Harduin († 811) sous l'abbé Gerbold (787/9-807) et signale que ce moine forma plusieurs disciples à l'art de la copie de textes (BMMF, n° 1746 ; éd. PRADIÉ, 1999, p. 140-143 et p. 215 n. 3 ; FONTAINE, 1982, p. 39-40).

⁸ La *Chronique des abbés de Fontenelle* décrit 4 volumes (BMMF, n° 1911 ; éd. PRADIÉ, 1999, p. 130-131 ; FONTAINE, 1982, p. 39).

⁹ La *Chronique des abbés de Fontenelle* décrit 6 volumes (BMMF, n° 637 ; éd. PRADIÉ, 1999, p. 140-141).

¹⁰ La *Chronique des abbés de Fontenelle* indique que l'abbé légua une quantité considérable de manuscrits, sans indiquer leur nombre et sans les décrire tous (car « il aurait été trop long de les énumérer ») ; elle cite néanmoins 32 titres (BMMF, n° 1908 ; éd. PRADIÉ, 1999, p. 106-111 ; FONTAINE, 1982, p. 38-39).

¹¹ La *Chronique des abbés de Fontenelle* décrit 37 volumes (BMMF, n° 79 ; éd. PRADIÉ, 1999, p. 162-163 et 164-167).

collection de livres possédée par l'abbaye était devenue, par ses apports successifs, si importante qu'Anségise, dans les nouveaux bâtiments qu'il construisit, dut leur réserver un local particulier »¹. Cet abbé, grand lettré et amoureux des livres, fit copier et a acquis plus d'une centaine de volumes pour les deux abbayes de Saint-Germer-de-Fly et de Fontenelle dont il avait alors la direction². S'il fit probablement copié une partie des livres sur place, à Fly et à Fontenelle, il s'adressa probablement aussi à d'autres *scriptoria* et eut vraisemblablement recours à des achats afin d'acquérir en très peu de temps un aussi grand nombre de volumes. Ayant exercé les plus hautes responsabilités au palais impérial sous Charlemagne et Louis le Pieux³, Anségise – « grâce auquel l'abbaye de Fontenelle bénéficia largement de la renaissance carolingienne tant au point de vue matériel qu'au point de vue spirituel et intellectuel »⁴ –, put solliciter les meilleurs scribes et disposer de modèles de qualité pour la confection des manuscrits désirés⁵. Il fit également appel à des artistes talentueux, spécialisés dans la confection d'ouvrages de luxe⁶.

Contraints de quitter leur abbaye en 858 après une succession d'agressions scandinaves⁷, les moines de Fontenelle emportèrent avec eux leurs plus précieuses reliques (celles de saint Wandrille

Anségise, membre éminent de la cour impériale, fut abbé des monastères de Saint-Germer-de-Fly (807-831), de Luxeuil (811-831) et de Fontenelle (823-831).

¹ NORTIER, 1966, p. 167. L'auteur ajoute : « il est vrai que la bibliothèque de Fontenelle semble avoir été, en ce milieu du IX^e siècle, d'une richesse exceptionnelle ». Pour la mention de ce lieu dédié à recevoir les livres, voir éd. PRADIÉ, 1999, p. 170-171.

² Il lègue ainsi plus de 67 volumes à Saint-Germer-de-Fly (l'auteur de la chronique en décrit 67, mais précise qu'il en légua un très grand nombre d'autres dont les noms ne lui reviennent plus en mémoire) et 37 volumes à Fontenelle (cette dernière ayant alors une collection de livres déjà importante, sans doute plus riche que celle de Saint-Germer : une étude comparative des listes de manuscrits de Fontenelle et de Saint-Germer-de-Fly mériterait d'être réalisée).

³ Entre la fin du VIII^e siècle et la première moitié du IX^e siècle, l'abbaye de Fontenelle est étroitement liée à la cour impériale carolingienne : la direction de cette abbaye avait été confiée à des personnalités influentes de cette cour, ayant joué un rôle important lors de la renaissance carolingienne (LECOUTEUX, 2011, p. 101-112 et 174-178) : Gervold (787/9-807), mais surtout Eginhard (817-823), Anségise (823-833) et Foulques (834-844/5). Anségise est connu pour la confection d'une collection de capitulaires (*ibidem*, p. 109 n. 545). Voir aussi DOLBEAU, 1998, p. 3-22.

⁴ NORTIER, 1966, p. 167.

⁵ Parmi les centres de copie ayant pu être sollicités par Anségise, nous songeons en premier lieu à Corbie, qui se trouvait sur la route d'Anségise lorsqu'il se rendait de Saint-Wandrille (ou de Saint-Germer-de-Fly) à Aix-la-Chapelle. L'abbé légua à ce monastère 5 livres par testament (éd. PRADIÉ, 1999, p. 180-181). Il s'agit de la plus forte somme d'argent concédée à une abbaye lors de la distribution de ses biens, après bien sûr celles accordées aux trois monastères dont il avait la direction (60 livres pour Fontenelle, 25 livres pour Saint-Germer-de-Fly et 25 livres pour Luxeuil). Seuls Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Martin de Tours et Saint-Denis eurent le privilège de recevoir la même somme de 5 livres. Si la proximité géographique explique sans doute le cas des deux premiers monastères, le cas des deux derniers, connus comme importants centres de copie autour de 800 et dans la première moitié du IX^e siècle, mérite ici de retenir notre attention.

⁶ La description de quatre ouvrages destinés au service de chœur est révélatrice : l'auteur de la *Chronique* parle de l'usage de parchemin pourpre, de lettres d'or et d'argent et de reliures d'ivoire (éd. PRADIÉ, 1999, p. 162-163 et 164-195). Ce type de production n'était possible que dans des *scriptoria* spécialisés dans la confection de manuscrits de luxe.

⁷ L'évacuation se fit en 858 : « les bâtiments avaient été brûlés par les Normands quatre ans plus tôt, mais, à la différence de Jumièges et de Saint-Ouen de Rouen, l'établissement [Fontenelle] avait pu, grâce au versement d'une rançon, échapper à la destruction lors du premier raid scandinave en mai 841. On peut donc supposer qu'à la suite de cette première alerte, les moines avaient eu la possibilité de mettre leur trésor et leurs manuscrits en lieu sûr » (LE MAHO, 2004, p. 64).

et de saint Ansbert) ainsi qu'une partie de leurs livres¹. On ne sait malheureusement ni leur nombre, ni la proportion de volumes que cela représentait dans la bibliothèque décrite dans les années 830². Après de longues pérégrinations, au cours desquelles ils trouvèrent un temps refuge à Corbie (?)³, à Montreuil-sur-Mer, à Blangy-sur-Ternoise, à Saint-Omer puis à Boulogne-sur-Mer, ils s'établirent à Saint-Pierre de Gand, sur le Mont-Blandin, en 944⁴. Certains de leurs livres, tel l'exemplaire original de la *Chronique des abbés de Fontenelle*, furent dispersés au cours de ces déplacements successifs. Lorsqu'une partie de la communauté venue de Gand se réinstalla à Fontenelle en 959/60, avec à sa tête Mainard, l'abbaye prit bientôt le nom de Saint-Wandrille. D'après le témoignage tardif de *l'Inventio et Miracula sancti Wulfranni* (milieu du XI^e siècle), les moines auraient rapporté des livres et des chartes conservés à Gand. Mais ils ne purent en revanche rapporter leurs reliques, qui restèrent au Mont-Blandin⁵. Saint-Wandrille offre donc l'exemple d'une communauté contrainte à un long exil (environ un siècle), mais qui est parvenue, après un dédoublement du groupe⁶, à se rétablir sur son site originel en conservant au moins une partie de ses livres et de ses archives d'époque mérovingienne et carolingienne⁷. Le monastère était donc l'un des rares établissements du diocèse de Rouen à disposer encore de quelques anciens livres autour de l'an mil. Il est malheureusement impossible de connaître d'une part ceux qui, décrits dans la *Chronique des abbés de Fontenelle*, survécurent aux destructions scandinaves puis au long exil des moines et retrouvèrent finalement leur place à Saint-Wandrille, d'autre part ceux qui furent définitivement perdus ou simplement dispersés dans la tourmente. Il semble néanmoins que les pertes pour la communauté normande furent assez considérables⁸.

¹ C'est ce qui explique notamment la survie de la *Chronique des abbés de Fontenelle*, d'annales mineures et de vies de saints liées à ce monastère.

² L'incendie du monastère par les vikings le 9 janvier 852 pourrait avoir été la cause de la perte de nombreux livres : le monastère fut semble-t-il en partie détruit à cette occasion. Nous ne savons pas non plus si les moines emportèrent tous leurs livres en 858 ou s'ils n'en prélevèrent qu'une partie, jugée la plus précieuse.

³ C'est ce que suggère l'acquisition par Corbie dès la seconde moitié du IX^e siècle d'un très ancien *libellus* de la *Vita Wandregisili*, écrit en lettres onciales au début du VIII^e siècle : il s'agit d'un exemplaire de la première rédaction de la *Vie de Saint-Wandrille*, composée à Fontenelle peu après 700, et celui-ci semble être resté en possession des moines de Fontenelle jusqu'à leur exil de 858. À ce sujet, FONTAINE, 1982, p. 37 n. 18.

⁴ Au-delà de ce périple exclusivement picard et flamand, des moines de Fontenelle seraient aussi passés à Chartres vers 885 (il pourrait s'agir d'un second groupe de moines, resté plus longuement à Saint-Wandrille et différent de celui ayant pris le chemin de l'exil en direction de la Picardie puis de la Flandre dès 858).

⁵ Sur tout ceci, MUSSET, 1982, p. 56-58 ; LE MAHO, 2004, p. 71.

⁶ La majeure partie des moines resta en effet au Mont-Blandin, où Womar, le chef de ce groupe qui avait pris le titre d'*abbas... congregationis sancti Wandregisili* vers 952, était devenu abbé dès 953 (MUSSET, 1982, p. 57).

⁷ Le témoignage de *l'Inventio et Miracula sancti Wulfranni*, composée vers 1053, est à cet égard du plus haut intérêt. L'original de la *Chronique des abbés de Fontenelle*, aujourd'hui perdu, mais qui a servi de modèle à l'exemplaire copié dans le dernier quart du XI^e siècle ainsi qu'à deux copies tardives réalisées en Flandre par des érudits entre le XV^e et le XVII^e siècle, n'est pas rentré en Normandie dans les années 960 et faisait peut-être partie des livres restés à Gand avec les reliques de saint Wandrille et de saint Ansbert (éd. PRADIÉ, 1999, p. lxxi-lxxxviii).

⁸ La manière dont Saint-Maximin de Trèves (en Lotharingie ; 1 à 2 manuscrits) et Verden (en Saxe ; 1 manuscrit) entrèrent en possession, peut-être dès le IX^e siècle et assurément avant le XIII^e siècle, de manuscrits carolingiens portant le colophon d'Harduin (de Fontenelle ?) reste mystérieuse (sur tout ceci, LAPORTE, 1963, p. 36-38). On peut se demander, mais il ne s'agit là que d'une hypothèse de travail, si la communauté ne s'était pas divisée en deux groupes

Les premières années de la restauration restent mal connues et plusieurs indices montrent que la réinstallation fut difficile. Il faut d'ailleurs attendre l'intervention d'un nouveau réformateur, l'abbé Gérard (1008-1029/31), formé à de Saint-Père de Chartres puis à Lagny, pour qu'un *scriptorium* se mette en place. C'est en effet sous son abbatiat que le scribe *Algrimus* copia les *Collationes* de Jean Cassien¹. Un peu plus tard, entre 1033 et 1053, un autre scribe, Guillaume, est connu pour la copie du sacramentaire de Saint-Wandrille². Il œuvra vraisemblablement vers le milieu du siècle, entre la fin de l'abbatiat de Gradulphe (1029/31-1047) et le début de celui de Robert (1047-1063), car son écriture est proche de celle de l'un des copistes responsables de la confection du *Chronicon maius Fontanellense* au cours de la seconde moitié de ce siècle³. Bien que l'exécution soit un peu rigide, l'artiste qui a décoré ce manuscrit se montre original tout en étant influencé par le style contemporain pratiqué dans les autres abbayes importantes du diocèse de Rouen et de la vallée de la Seine. Un quatrième manuscrit du XI^e siècle, contenant les *Concordances des Évangiles* et sans doute produit dans le dernier tiers de ce siècle, a également survécu. Comme pour la plupart des *scriptoria* normands, il faut vraisemblablement placer l'apogée de la production autour de 1100. Les fragments du nécrologe de Fécamp conservent d'ailleurs la mémoire d'un artiste de cette époque, Robert, mort au début du XII^e siècle et qui fut vraisemblablement actif sous les abbés Gerbert (1063-1090) et Gérard II (1091-1125/6)⁴. Il semble cependant que le *scriptorium* déclina assez rapidement par la suite, au cours du XII^e siècle : comme dans la plupart des autres monastères normands, seuls des livres liturgiques paraissent avoir été produits sur place à partir de cette époque. Le livre du chapitre de l'abbaye, en usage au début du XIV^e siècle, montre qu'une quarantaine de volumes environ, *a priori* tous copiés dès avant le milieu du XII^e siècle, servait alors

: un premier groupe de moines aurait pris la direction de la Picardie puis de la Flandre dès 858 (à la manière des moines de Jumièges) ; un second, resté à Fontenelle jusque vers 885, aurait été contraint de fuir d'abord vers Chartres, puis vers la Lotharingie à la manière des moines de Saint-Ouen qui s'installèrent à Oberwampach (à seulement 85 km de Trèves) après être passés par Soissons. Une autre hypothèse serait d'envisager une circulation de manuscrits au cours des années 940 : les relations, dans un contexte de réforme lotharingienne, entre les monastères de Gorze, Saint-Èvre de Toul, Saint-Maximin de Trèves et Saint-Pierre de Gand (respectivement sous les abbés Einold, Humbert, Ogo et Gérard de Brogne) étaient alors importantes (WAGNER, 1996, p. 35-36).

¹ Paris, BnF, lat. 2136. Saint-Wandrille était donc, avec le Mont Saint-Michel, Fécamp et Jumièges, ainsi probablement que Saint-Ouen, l'un des plus anciens *scriptoria* restaurés de la province ecclésiastique de Rouen.

² Ms. Rouen, BM, 272 (Y. 196).

³ Ms. Le Havre, BM, 332. La datation de ce recueil divise les spécialistes. Selon les uns, le copiste du sacramentaire, Guillaume, pourrait être le même que celui responsable de la première campagne de copie du *Chronicon maius Fontanellense* (fol. 8-110v) et il faudrait donc placer celle-ci peu avant 1053. La seconde campagne de copie, réalisée par un autre copiste (fol. 110v-135bis) et qui contient le *De inuentione et miraculis sancti Vulfranni*, n'aurait en revanche pu être menée qu'après 1053 (CMD-F, t. 7, p. 157). Pour François Avril, l'enluminure de la première partie est contemporaine de la copie du texte et l'ensemble doit être daté du dernier quart du XI^e siècle (AVRIL, 1975, n° 55 p. 56-58 ; *Trésors*, 1979, n° 167 p. 140-143). Nous pensons pour notre part qu'il n'y a pas lieu de distinguer deux campagnes de copie et que l'ensemble a probablement été réalisé sous l'abbé Gerbert de Saint-Wandrille (1063-1089) : la parenté d'écriture entre le sacramentaire et la première partie du *Chronicon* est évidente, mais l'identité très discutée. Nous avons sans doute affaire à deux productions d'un même *scriptorium* à un quart de siècle d'intervalle. Le style de l'enluminure semble davantage correspondre aux productions normandes du dernier tiers du XI^e siècle que du milieu de ce siècle.

⁴ Au 7 novembre : « *Rotb(er)t(us) m(onachus) S(ancti) Wandreg(isili) pictor* » (voir l'annexe 4).

pour la lecture au réfectoire. Les œuvres indiquées par l'*Ordo* respectaient en effet une tradition ancienne, déjà en vigueur au moins deux siècles plus tôt¹. Il ressort de tout ceci que Saint-Wandrille devait disposer vers 1200 d'une bibliothèque médiévale relativement importante, peut-être comparable à celles de Fécamp, du Mont Saint-Michel et de Jumièges, mais restant impossible à quantifier et à connaître en détail faute d'inventaire médiéval et en raison du faible nombre de manuscrits subsistants. En revanche, ce fonds paraît s'être assez modestement enrichi par la suite, malgré les dons (sans doute moins nombreux qu'ailleurs) et le renouvellement du mobilier liturgique que l'on observe du XIII^e au XV^e siècle dans les principaux monastères normands. Un catalogue de 1335, consulté par Anselme Le Michel vers 1640 et aujourd'hui perdu, signalait la présence de 193 volumes. Celui de 1481, également consulté par Le Michel et lui aussi perdu, en donnait encore 182. Le XVI^e siècle fut particulièrement néfaste pour la bibliothèque : en 1562, l'abbaye eut à souffrir de destructions et de pillages considérables perpétrés par les Huguenots². Comme pour Fécamp, les traces de détériorations que l'on peut observer sur les rares volumes subsistants remontent semble-t-il à cette époque³. Devenus inutilisables, ces manuscrits furent délaissés par les moines jusqu'à l'arrivée des Mauristes en 1636⁴. Entre-temps, les plus richement ornés et ceux ayant le moins souffert firent l'objet d'un regrettable commerce organisé par le sacristain du monastère, nommé de Gruchy : vers 1571, ce moine peu scrupuleux pillait, avec l'aide d'une bande de complices, les objets sacrés et liturgiques ainsi que les livres les plus précieux conservés au trésor et dans la bibliothèque. Aucun d'eux n'a depuis été retrouvé. Dès le début du XVII^e siècle, la majeure partie de la bibliothèque médiévale de Saint-Wandrille avait donc disparu et ce qui restait devait alors être dans un bien triste état : lors de son passage, en 1640, et contrairement à ses habitudes, dom Anselme Le Michel renonça à en dresser l'inventaire⁵ ; il se

¹ BMMF n° 1747. Nous avons parlé de ce livre du chapitre lors de l'étape 2 de l'enquête n° 1. Ce nombre est comparable à celui des ouvrages mentionnés dans l'ordinaire de Fécamp pour les *lectiones ad prandium* appliquées au XIII^e siècle, lesquels reproduisent d'ailleurs eux aussi une tradition plus ancienne remontant au XI^e siècle (BMMF n°580).

² « Gabriel de Montgomery et une bande de fanatiques s'emparèrent du monastère et brûlèrent au milieu de l'église tout ce qui ne leur parut pas bon d'emporter : ornements, stalles, etc. Il est fort probable qu'un certain nombre de manuscrits, au moins de livres liturgiques, subirent le même sort » (NORTIER, 1966, p. 179). Mais les Huguenots ne firent pas que détruire les livres : un exemplaire de la *Chronique* de Robert de Torigny, conservé à la Bibliothèque apostolique Vaticane dans le fonds Regina latin confirme que des manuscrits historiques (et classiques ?), qui les intéressaient tout particulièrement, furent volés à cette occasion.

³ « Plusieurs ont été réduits à l'état de fragments, d'autres sont incomplets, d'autres durent être complétés et réparés au XVII^e siècle » (NORTIER, 1966, p. 178). Un manuscrit (le *Chronicon minus*) fut restitué plus tard à l'abbaye, en 1650 : il avait vraisemblablement été soustrait en 1562.

⁴ À leur arrivée, les moines de la congrégation de saint Maur trouvèrent des livres dans un bien triste état : ouvrages informes, aux feuillets détachés et mélangés parmi les feuillets d'autres volumes, des chartes et des papiers divers. C'est ainsi que le cellérier de l'abbaye, dom Augustin de Broize, découvrit les morceaux dispersés du *Chronicon majus Fontanellense* (ms. Le Havre, BM, 332), en rassembla les morceaux puis les réorganisa pour leur redonner une forme cohérente (NORTIER, 1966, p. 179).

⁵ La tâche semblait sans doute aussi difficile à réaliser qu'inutile tant que *membra disiecta* et fragments ne seraient pas remis en ordre.

contenta de prendre quelques notes sur les catalogues de 1335 et de 1481, qui subsistaient encore alors, et d'emporter à Paris deux fragments d'un passionnaire démembré aujourd'hui divisé entre la Bibliothèque municipale de Rouen et la Bibliothèque nationale de France¹. En 1735, seuls 6 volumes, considérés comme les plus remarquables, firent l'objet d'une notice en vue de la publication de la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* de Bernard de Montfaucon. Alors que la bibliothèque devait encore compter à cette époque plus d'une soixantaine de volumes plus ou moins fragmentaires, démembrés et désordonnés, la Révolution vit encore disparaître une trentaine d'entre eux. Il s'agissait vraisemblablement des volumes les plus endommagés ou désorganisés : il semble en effet que le parchemin de plusieurs recueils fut remployé pour divers usages et notamment pour relier des livres imprimés, comme le montre un fragment des lettres de saint Ambroise du IX^e siècle, qui provenait vraisemblablement de Saint-Wandrille et qui fut retrouvé en 1993 dans la couverture d'un annuaire du cultivateur daté du 29 janvier 1794². De la riche bibliothèque carolingienne et médiévale, il ne nous reste plus aujourd'hui qu'entre 38 et 46 volumes ou fragments³, parmi lesquels 8 ont peut-être appartenu à la bibliothèque de Fontenelle au IX^e siècle avant sa dispersion et sa destruction (ces attributions posent néanmoins des difficultés qui divisent toujours à ce jour les spécialistes), 4 seulement ont été produits par le *scriptorium* de Saint-Wandrille au XI^e siècle et 8 autres remontent au siècle suivant. Des grandes abbayes normandes, Saint-Wandrille fut parmi celles qui furent le plus durement éprouvées par les pertes et les dispersions modernes. Une situation radicalement opposée à celle que nous venons d'observer pour sa voisine, Jumièges. Il va sans dire que, dans ces conditions, il est impossible d'avoir une idée précise de ce que contenait réellement ce fonds au XI^e siècle.

Malgré les pertes irréversibles extrêmement lourdes dont fut victime ce fonds, trois exemples vont nous servir à mettre en lumière l'existence d'une importante circulation de manuscrits et d'œuvres entre les abbayes de Fécamp et de Saint-Wandrille au cours des XI^e et XII^e siècles. Le

¹ Il s'agit du ms. Rouen, BM, 1413 (U. 44), fol. 66-107 + ms. Paris, BnF, lat. 11766, fol. 43-48 + ms. Paris, BnF, lat. 11885, fol. 11-23.

² PRADIÉ, 2004, p. 131-142.

³ Aux 38 volumes antérieurs au XVI^e siècle mentionnés dans la liste de Geneviève Nortier, dom Laporte propose d'ajouter cinq mss. des VIII^e et IX^e siècles pour leurs liens avec le scribe Harduin de Fontenelle (LAPORTE, 1963), mais qui n'étaient probablement plus en possession de Saint-Wandrille au XI^e siècle : ils passèrent à Saint-Maximin de Trèves (ms. Berlin, SB, fol. 741 [Görres 37] : recueil de sentences extraites de saint Grégoire par l'évêque Taio de Saragosse ; ms. Koblenz, Görres-Gymnasium, 88 : œuvre de saint Grégoire), à Verden (ms. Berlin, SB, Theol. lat. fol. 362 [Rose 308] : *Règle pastorale* de saint Grégoire) et à Fécamp (ms. Rouen, BM, 524 [I. 29] : recueil composite en trois parties, dont deux sont issues du même *scriptorium* mais ont été réunies tardivement). À l'exception de celui entré en possession de Fécamp, les autres ne paraissent pas avoir réintégré la bibliothèque de Fontenelle après 859 et leur origine reste douteuse. Quoi qu'il en soit, ils ne servirent pas de modèles aux *scriptoria* normands des XI^e et XII^e siècles. Il faut peut-être aussi compter le *Libellus de la Vita Wandregisili* du début du VIII^e siècle, passé dès le siècle suivant à Corbie (ms. Paris, BnF, lat. 18315) et le fragment des *Lettres* de saint Ambroise, également du IX^e siècle, retrouvé en 1993 et conservé à Saint-Wandrille (PRADIÉ, 2004). Bernhard Bischoff, dans une lettre adressée à Jacques Fontaine le 7 octobre 1979, considérait néanmoins qu'« il ne reste aucun manuscrit provenant avec certitude de ce fonds ancien de Saint-Wandrille » (FONTAINE, 1982, p. 41 n. 29).

premier cas, sur lequel nous aurons à nous attarder plus longuement que pour les deux autres, est sans doute le plus complexe mais aussi le plus passionnant, car il prouve la survivance d'une partie de la bibliothèque carolingienne du monastère. L'un des rares vestiges connus de l'ancienne bibliothèque de Fontenelle se trouve en effet être un recueil en trois parties copiées entre le milieu du IX^e et la fin du X^e siècle : le ms. Rouen, BM, 524 (I. 49)¹. La première partie contient le *De ecclesiasticis officiis* d'Isidore de Séville (fol. 1-48). La seconde renferme les livres III à V des *Étymologies* (ou des *Origines*) du même auteur, consacrés principalement à l'arithmétique (fol. 49-73) ; cette œuvre est immédiatement suivie de divers textes traitant d'astronomie et de comput pascal (règles de comput pascal, petits traités avec schémas astronomiques, calendrier astronomique mentionnant les jours égyptiens [fol. 76-81]) et se termine par deux lettres sur ces mêmes sujets (fol. 74-95)². Enfin la troisième partie porte également sur le comput ecclésiastique et sur la mesure du temps. Elle contient le *De ratione temporum* de Bède le Vénérable suivi de sa *Chronique*, malheureusement lacunaire à la fin (fol. 96-197). À première vue, bien qu'il touche à des disciplines différentes (d'une part à la liturgie, d'autre part à des disciplines scolaires relevant du *quadriuium*), ce manuscrit paraît former un ensemble homogène : même format (240x140)³, même schéma de réglure, même présentation pleine page avec titres en capitales et initiales ornées rudimentaires, dont certaines à contour en pointillés très caractéristiques, le tout copié par des mains si étroitement apparentées qu'il semble difficile de les distinguer et de savoir, du moins pour le texte principal (en excluant les additions), si nous avons affaire à un seul ou à plusieurs scribes. Il s'agit probablement de productions contemporaines, issues d'un même atelier de copie. Et l'on pourrait même penser que ces trois éléments furent réunis dès leur origine sous une même reliure. Nous allons voir que cela serait en fait une erreur. La présence d'un colophon dans la troisième partie du recueil (folio 171r), mentionnant le copiste Harduin en tant que diacre, a permis d'identifier ce scribe avec le prêtre et moine homonyme de Fontenelle connu, grâce au témoignage de la *Chronique des abbés de Fontenelle*, comme copiste de nombreux ouvrages liturgiques, patristiques et scientifiques, comme formateur de copistes à l'art de la calligraphie ainsi que comme maître d'arithmétique⁴. L'auteur de la chronique de Fontenelle décrit en effet les deux dernières parties de notre recueil comme des volumes indépendants copiés par Harduin (v. 740-811)⁵. Cela pose néanmoins un problème de

¹ Sa datation divise les spécialistes, c'est pourquoi je garde ici une fourchette large. Sur ce manuscrit, voir LAPORTE, 1963, p. 31-38 ; NORTIER, 1966, p. 6-7 ; CMD-F, t. 7, p. 518 ; LE MAHO, 2004, p. 66-78.

² Ces lettres présentent les décisions de la hiérarchie ecclésiastique au sujet des règles de comput pascal : la première est de Proterius, patriarche d'Alexandrie, au pape Léon le Grand ; la seconde est de ce même pape Léon à l'épiscopat des Gaules et d'Espagne.

³ Ce type de format, presque deux fois plus haut que large, est rare parmi les manuscrits provenant de Fécamp. Le seul autre volume qui s'en rapproche est le ms. Paris, BnF, lat. 989 (245x135), un recueil composite regroupant des éléments confectionnés par le *scriptorium* de Fécamp au cours XI^e siècle.

⁴ Sur Harduin, voir la *Chronique des abbés de Fontenelle* (éd. PRADIÉ, 1999, chapitre XII, paragraphe 3, p. 140-145).

⁵ La seconde partie est décrite ainsi : « *librum de aritmetica cum epistolis de ratione paschali uolumen I* » (éd. PRADIÉ,

chronologie évident, puisque, avant de devenir prêtre, Harduin ne dut être diacre que pendant quelques années, qu'il convient de placer autour des années 770-790¹, et que nos trois volumes, d'après l'écriture, ne peuvent remonter plus haut que le milieu IX^e siècle (et en aucun cas au VIII^e siècle). Pour expliquer cet écart d'un-demi à trois quart de siècle, dom Laporte a tenu compte des observations formulées par trois éminents paléographes qu'il avait indépendamment consultés pour l'occasion, à savoir Lowe, Masai et Samaran. Il en arriva à la conclusion que les parties deux et trois de notre recueil ne sont pas deux autographes d'Harduin, mais des copies des deux volumes produits par celui-ci dans la seconde moitié du VIII^e siècle. Après analyse du volume², nous ne pouvons qu'approuver ce jugement, et nous pensons nous aussi qu'au moins deux des trois parties du recueil furent copiées seulement après 858 par un ou plusieurs copistes de Fontenelle en exil, soucieux de conserver la mémoire encore vivace du bienheureux Harduin³. Ils procédèrent d'une part en reproduisant la signature du maître tout en lui rendant hommage par la mise en valeur des trois mots HARDINI INDIGNI DIACONI en grandes onciales rouges (fol. 171r) ; d'autre part en inscrivant son nom au jour de son décès, le 22 juin, dans le calendrier astronomique (fol. 78v)⁴. La décision de réaliser ces copies peut s'expliquer de plusieurs façons. S'agissant d'ouvrages scolaires, les autographes d'Harduin, abondamment utilisés par le maître et ses élèves, pouvaient être déjà fatigués plus d'un demi-siècle d'usage intensif et de ce fait nécessiter d'être remplacés par de nouvelles copies fidèles. De plus, disposer de plusieurs exemplaires en vue de former simultanément plusieurs élèves avait peut-être aussi un sens : il n'est pas rare de trouver des doublons d'ouvrages scolaires dans les catalogues médiévaux mentionnant ce type de manuscrits. Mais surtout, l'introduction de la réforme bénédictine dans le monastère sous Anségise avait sans doute favorisé l'usage de la minuscule caroline, écriture normalisée désormais seule utilisée par les jeunes générations. Les autographes d'Harduin, réalisés dans sa jeunesse alors qu'il n'était encore

1999, p. 142 l. 13-14). La troisième ainsi : « *librum Bedae de naturis rerum ac temporibus uolumen I* » (éd. PRADIÉ, 1999, p. 142 l. 15-16). Entre ces deux manuscrits, l'auteur décrit un autre volume contenant les livres XI à XVIII de la *Cité de Dieu* de saint Augustin.

¹ Voir LAPORTE, 1963, p. 33.

² Nous n'avons malheureusement pu travailler que d'après le microfilm de l'IRHT, le manuscrit étant aujourd'hui dans un état de conservation ne permettant pas sa communication. Vu l'importance de ce manuscrit (il s'agit de l'un des plus anciens manuscrits normands conservés), il reste à espérer, d'une part qu'il fasse l'objet d'une excellente restauration, d'autre part qu'il soit numérisé en images couleur de haute résolution afin d'être aisément consulté sans risquer de l'endommager davantage.

³ Il faut en effet placer ces copies à une époque où la mémoire d'Harduin était encore bien présente dans les esprits (ce qui était sans doute le cas dans le siècle suivant sa mort), mais après la rédaction de la *Chronique des abbés de Fontenelle* (puisque l'auteur ne fait pas mention de ces livres), donc après la mort d'Anségise en 833, et sans doute peu après l'exil des moines de Fontenelle en Flandre. Jacques Le Maho propose l'année 841 comme *terminus post quem* (LE MAHO, 2004, p. 71 n. 27).

⁴ Sur ces deux mentions, voir les remarques de Lowe (indiquées par lettre à Laporte), de Laporte et de Le Maho : LAPORTE, 1963, p. 34 ; LE MAHO, 2004, p. 69-70. La notice nécrologique, désignant Harduin comme prêtre et professeur des jeunes moines (*Obiith [sic] Hardinus sacerdos/eruditor paruulorum Dona ei D(omi)ne/reque(m) aeternam*), permet de lever les derniers doutes de dom Laporte pour l'identification du scribe. La précision du jour de la mort ne peut être l'œuvre que d'un moine de Saint-Wandrille.

que diacre, n'étaient assurément pas écrits en caroline, ce qui devait constituer un sérieux handicap pour former de jeunes moines à l'arithmétique ou au comput pascal. Reproduire, en caroline, les vieux livres écrits aux siècles précédents, devenus difficiles à lire pour les oblats et les novices, était peut-être une pratique courante au IX^e siècle. L'une des conséquences de la réforme carolingienne pourrait avoir été le remplacement progressif des vieux volumes copiés avant 800 par de nouveaux manuscrits à l'écriture normalisée, dont l'adoption, désormais exclusive, rendait obsolète toutes les autres formes d'écritures précédemment employées¹. Quoi qu'il en soit, ces deux ou trois volumes faisaient partie des manuscrits qui accompagnaient les moines de Fontenelle lors de leur exil, mais aussi de ceux qu'ils parvinrent à rapporter de Gand au moment de leur réinstallation en Normandie, à Saint-Wandrille². Ces manuscrits carolingiens entrèrent cependant rapidement, sans doute dès le second quart du XI^e siècle, en possession des moines de Fécamp³. Cette période correspond très exactement à celle où le moine Durand de Saint-Wandrille, après avoir suivi une formation à la Trinité de Rouen auprès de l'abbé Isembert dans les années 1030, vint poursuivre sa formation à Fécamp auprès de l'abbé Jean, dont il devint le porte-crosse. Ces événements ont toutes les chances d'être directement liés⁴. Il est remarquable qu'une fois arrivés à Fécamp, les volumes, traitant de sujets différents, restèrent indépendants lorsque les catalogues furent dressés au milieu du XI^e

¹ Cela pourrait expliquer d'une part la disparition progressive des manuscrits écrits aux VI^e, VII^e et VIII^e siècles, qui devinrent de plus en plus difficiles à lire, d'autre part le nombre impressionnant de volumes produits au cours IX^e siècle : la réforme carolingienne, dans un souci de normalisation, a sans doute fortement encouragé l'usage de manuscrits écrits en caroline, ce qui fut sans doute au détriment de tous les manuscrits écrits avant 800, une fois ceux-ci recopiés.

² C'est ce qui explique l'ajout qu'ils firent, à la fin du X^e siècle ou au début du XI^e siècle, des noms des abbés Wandrille et Philibert (fondateurs de Fontenelle et de Jumièges), dans le calendrier situé dans la seconde partie du recueil (voir LAPORTE, 1963, p. 32). À cette époque l'abbaye de Saint-Wandrille était dirigée par un *rector*, Enfulbert, qui était aussi moine et doyen de Jumièges et qui fut enterré dans cette dernière abbaye (GAZEAU, 2007, II, p. 332). Ainsi, l'hypothèse de la possession de cette partie du recueil par les moniales de Fécamp dès le IX^e siècle, suggérée par dom Laporte et remise en question par Le Maho, ne tient pas : les moines de Saint-Wandrille étaient toujours détenteurs de ces manuscrits autour de l'an mil.

³ Comme le prouvent les ajouts de saints normands et dijonnais, qui bénéficiaient d'un culte parfois étendu à Fécamp (tels Taurin et Bénigne), dans ce même calendrier (outre les deux saints précités, saintes Paschasie et Scholastique et saint Apollinaire appartiennent au cycle de Dijon ; la présence de saint Cuthman, honoré à Steyning, dépendance de Fécamp, est également révélatrice). Sans doute ces ajouts doivent-ils être datés peu après 1035, date où Saint-Taurin d'Évreux entra sous la dépendance de Fécamp et où les reliques de ce saint furent transférées à Fécamp (LAPORTE, 1963, p. 32 ; LE MAHO, 2004, p. 75).

⁴ Ni Dom Laporte, ni Jacques Le Maho n'avaient envisagé, lors de leurs enquêtes, cette possibilité qui nous semble de loin la plus solide et la moins hypothétique. Sur la carrière de Durand de Saint-Wandrille, Fécamp et Troarn, voir HEURTEVENT, 1912, p. 71-81 ; GAZEAU, 2007, II, p. 372-374. Il est vraisemblable que ce moine lettré, qui reçut une solide formation auprès de son oncle l'abbé Gérard à Saint-Wandrille, puis à la Trinité de Rouen auprès d'Isembert, ait apporté dans ses bagages quelques livres scolaires provenant de son monastère d'origine lorsqu'il vint se former à Fécamp avant d'y devenir moine. Ces livres étaient sans doute en rapport avec les domaines de sa formation qu'il souhaitait approfondir. Les trois parties de notre recueil concernent la liturgie et le *quadriuium* (arithmétique et comput astronomique).

siècle¹ et à la fin du XII^e siècle². La réunion de ces manuscrits semble donc relativement tardive : peut-être convient-il de la placer seulement au XV^e siècle, à l'époque où plusieurs autres recueils composites furent constitués et où des tables des matières et des *ex-libris* furent ajoutés dans certains manuscrits. Les relieurs auraient ainsi fait le choix de réunir trois petits volumes de même format et d'époque ancienne sous la même reliure. La présence à Fécamp de deux ou trois manuscrits carolingiens provenant de Fontenelle permet de supposer que d'autres volumes auraient pu suivre le même chemin dès le second quart du XI^e siècle. Les moines de Fécamp possédaient en effet un autre manuscrit d'époque carolingienne, plus ancien que les précédents, et dont l'origine reste incertaine : un évangélaire en lettres onciales datant de la fin du VIII^e siècle et que Geneviève Nortier proposait déjà de rapprocher du volume contenant les 4 évangiles copié en *littera romana* par le même Harduin de Fontenelle³. Suite à la présente enquête, cette proposition d'attribution, même si elle ne reste pour l'heure qu'hypothétique, mériterait à n'en pas douter d'être sérieusement envisagée.

Le second exemple d'une circulation de textes entre Saint-Wandrille et Fécamp concerne la *Passion et résurrection du Christ*, selon l'abbé Gerbert de Saint-Wandrille, récemment retrouvée et édités par François Dolbeau⁴. Rappelons que Gerbert avait été moine de Fécamp avant de devenir abbé de Saint-Wandrille (1063-1089) et que son œuvre n'est connue que par un unique exemplaire provenant précisément de l'abbaye de Fécamp : le ms. Paris, BnF, lat. 2628, fol. 132r-134v.

Le troisième et dernier exemple que nous retiendrons est la présence de l'office de saint Taurin composé à Fécamp dans un manuscrit du XII^e siècle provenant de Saint-Wandrille⁵. Cet office a toutes les chances d'avoir eu pour modèle un manuscrit fécampois, cet office ayant été composé dans cette abbaye. Toutefois, des intermédiaires restent possibles, puisque d'autres monastères normands possédaient eux aussi des copies de cet office.

¹ Ce premier catalogue ne décrit chaque volume que par la première œuvre qu'il renferme. La première partie de notre recueil, contenant les *Offices ecclésiastiques* d'Isidore de Séville, correspond à l'entrée n° 78 (*Liber officiorum*). La seconde partie, qui concerne l'enseignement du *quadriuium*, (arithmétique et astronomie) n'a pas été décrite dans ce catalogue, qui ne recense que très peu d'ouvrages scolaires. La troisième partie, contenant les œuvres de Bède, correspond à l'entrée n° 35 (*Beda de temporibus liber I*).

² Ce second catalogue, comme le précédent, décrit les volumes en ne donnant que la première œuvre qu'il contient. Or seule la troisième partie de notre recueil y est décrit, à l'entrée n° 63 (*Beda de temporibus*).

³ Ms. Paris, BnF, lat. 298 + lat. 281 (NORTIER, 1966, p. 7 ; éd. PRADIÉ, 1999, p. 142 l. 9-10 : « *uolumen quatuor euangeliorum romana littera scriptum* »).

⁴ DOLBEAU, 2002, p. 223-249.

⁵ Ms. Paris, BnF, lat. 10509, fol. 1-13 (manuscrit numérisé et accessible sur Gallica). Voir DIARD, 2003, p. 219. Ce volume contient également les traités de musique de Gui d'Arezzo et des mesures de tuyaux d'orgues. Vu l'importance de la musique et de l'orgue à Fécamp au XII^e siècle, connue grâce au témoignage de Baudri de Bourgueil, il n'est pas impossible que ces textes aient également été copiés sur des modèles fécampois aujourd'hui perdus.

13. Saint-Germer-de-Fly (Flay)¹

À ma connaissance, la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly (Flay), située dans les confins occidentaux de la Picardie et en marge du duché de Normandie, n'a encore fait l'objet d'aucune enquête spécifique². La plupart des manuscrits et des archives médiévales³ provenant de ce monastère ont disparu depuis fort longtemps, ce qui explique vraisemblablement cette situation. La documentation sur cette abbaye est cependant loin d'être inexistante, en particulier pour l'époque carolingienne, mais aussi grâce à un mémoire inédit rédigé par le moine mauriste Jean de Boulongne, dont Dietrich Lohrmann a su tirer parti pour son enquête sur les liens entretenus par ce monastère avec l'aristocratie normande.

Les destinées des abbayes et des bibliothèques de Fontenelle/Saint-Wandrille et de Flay/Saint-Germer-de-Fly comportent de nombreuses et surprenantes similitudes. À plusieurs reprises dirigés par les mêmes abbés au cours du haut Moyen Âge, ces deux monastères partagent aussi le triste point commun d'avoir subi à au moins deux reprises, et vers les mêmes époques, de graves destructions ayant profondément affecté le contenu de leur bibliothèque ; l'histoire de leur fonds de manuscrits a aussi l'étonnante particularité d'être mieux connue pour la période ancienne que pour la plus récente. Nous avons vu précédemment que Saint-Germer-de-Fly était étroitement liée à Fontenelle sous l'abbé Anségise (807-833), qui dirigea simultanément les deux communautés à partir de 823. La *Chronique des abbés de Fontenelle* apporte une fois encore de précieuses informations sur cet abbatiat : après avoir restauré les bâtiments de Flay⁴, Anségise s'employa à enrichir la bibliothèque de la communauté de plus de soixante-dix volumes⁵. Malgré son emplacement à l'écart de la vallée de la Seine et des côtes de la Manche, l'abbaye ne fut pas épargnée par les incursions scandinaves : elle fut pillée et détruite moins de vingt ans après le décès

¹ Aucune entrée référencée dans les BMMF ; BOULONGNE (dom de), Jean, *Historia monasterii sancti Geremari Flaviacensis* (ms. Paris, BnF, lat. 13890, inédit) ; LOHRMANN, 1973, p. 193-257, surtout p. 194-196 ; FONTAINE, 1982, p. 41 ; HENRIET, 2005, p. 101-102. Voir aussi MUSSET, Lucien, « L'abbaye de Saint-Germer de Fly et la Normandie au haut Moyen Âge », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1960, p. 11-15.

² Étonnamment, si nombre d'auteurs ne manquent pas de rappeler la connaissance de la bibliothèque carolingienne de Fontenelle/Saint-Wandrille grâce au témoignage de la *Chronique des abbés de Fontenelle*, en revanche rares sont ceux qui signalent le fait que cette même source fournit également de très précieuses informations pour la connaissance de la bibliothèque carolingienne de Flay/Saint-Germer-de-Fly. Déjà Émile Lesne avait omis de traiter de cette bibliothèque dans son livre de 1938, et il semble que cet oubli se soit perpétué depuis. Il semble aussi que certains auteurs aient confondu les abbayes de Flay et de Flavigny (dont les noms latins sont très proches).

³ Il semble qu'il ait existé quatre cartulaires médiévaux, dont seuls des mentions et des extraits nous sont parvenus. Un cartulaire factice a été reconstitué au XIX^e siècle.

⁴ éd. PRADIÉ, p. 148-149 ; selon Dietrich Lohrmann (LOHRMANN, 1973, p. 194-195), la construction d'une bibliothèque fut commencée à cette occasion. Inachevée à la mort d'Anségise, elle fut poursuivie sous son successeur Hincmar (831-851/63), le célèbre archevêque de Reims (845-882).

⁵ La *Chronique des abbés de Fontenelle* donne le détail de 67 volumes donnés par Anségise à Saint-Germer-de-Fly mais indique également le don de nombreux autres livres dont l'auteur avoue avoir oublié les titres (éd. PRADIÉ, p. 170-177).

d'Anségise, à la fin de l'année 851¹. Les reliques du saint fondateur, Germer, purent néanmoins être sauvées : elles furent transportées et mises en lieu sûr dans la cathédrale de Beauvais, située vingt-cinq kilomètres plus à l'Est. Et il est très probable que les moines y transportèrent également les livres rescapés de l'incendie afin de les mettre eux aussi à l'abri². Nous ne connaissons cependant ni le nombre de volumes ayant pu échapper au sinistre, ni la part qu'ils représentaient dans la bibliothèque décrite par la *Chronique des abbés de Fontenelle*. N'ayant pu réoccuper leur monastère détruit, les moines furent contraints de prendre le chemin de l'exil et de s'établir en d'autres lieux³. Dès 863, Charles le Chauve, avec l'approbation du pape Nicolas I^{er}, attribua la gestion des biens et des revenus du monastère à l'évêque de Beauvais, liant ainsi pour de nombreuses années la destinée de l'établissement à celle de la cathédrale. Il faudra attendre 1036 pour que l'évêque Drogon (v. 1030-1058) entreprenne la restauration (ou simplement la réforme ?) de l'abbaye en faisant appel à des moines bénédictins venus de Saint-Maur-des-Fossés. La nouvelle communauté récupéra une partie des biens du monastère carolingien, mais nous ignorons si elle put également rentrer en possession des livres de son ancienne bibliothèque. Quant aux reliques de saint Germer, les moines durent attendre 1132 pour que l'évêque de Beauvais et ses chanoines consentent à leur en restituer une partie⁴. Tout au long de cette période, le monastère conserva ainsi des liens très étroits avec l'évêché de Beauvais⁵. Mais faute d'inventaire médiéval, nous ignorons tout de la bibliothèque de cette abbaye à cette époque.

Certains indices permettent cependant d'entrevoir que ce monastère possédait déjà une belle collection de livres dans le dernier quart du XI^e siècle. En effet, lorsqu'Anselme, alors prieur (1063-

¹ Après avoir remonté la Seine jusqu'à Rouen le 13 octobre 851, les vikings se rendirent à pied en direction de Beauvais. Ils pillèrent et incendièrent le monastère de Saint-Germer, qu'ils trouvèrent sur leur chemin. Ils s'en retournèrent ensuite vers la Seine, où le monastère de Fontenelle fut incendié à son tour le 2 janvier 852.

² En 851, la cathédrale de Beauvais fut peut-être enrichie de manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly : le célèbre manuscrit de saint Augustin copié à Luxeuil en 669 (*In Ioannis epistulam ad Parthos tractatus X*) et qui était en possession de la cathédrale de Beauvais depuis au moins le XI^e siècle (ms. New York, Pierpont-Morgan Library, 334 ; LESNE, 1938, p. 612-614) pourrait en effet être un don de l'abbé Anségise à son abbaye de Saint-Germer-de-Fly. Anségise aurait ainsi enrichi ses monastères de Fontenelle (Saint-Wandrille) et de Flay (Saint-Germer) en partie au détriment de l'abbaye de Luxeuil, qu'il dirigeait également : il est en effet remarquable que, d'après son testament, Luxeuil fut le seul des trois monastères placés sous sa direction qu'il ne dota pas en livres (éd. PRADIÉ, 1999, p. 159-177). Il pourrait aussi s'agir d'un manuscrit de Luxeuil prêté à Saint-Germer comme modèle et qui ne fut pas restitué à son propriétaire. Notons que les moines de Saint-Vaast d'Arras avaient eux aussi tenté de protéger leurs livres des Normands en les transportant à la cathédrale de Beauvais en 886 (LESNE, 1938, p. 638).

³ Grâce au témoignage de Flodoard (*Histoire de l'Église de Reims*), nous savons que l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly était alors dirigée par l'archevêque Hincmar de Reims, qui était également abbé de Sainte-Marie et Saint-Germain de Compiègne et de Saint-Remi de Reims (SOT, 1993, p. 491 et 539). Les moines de Saint-Germer pourrait donc avoir trouvé refuge dans l'un de ces monastères.

⁴ L'abbé de Saint-Germer était alors Eudes (1126-1133) et il devint peu après évêque de Beauvais (1133-1144). Un premier projet de restitution à l'abbaye des reliques du saint fondateur avait été envisagé sous l'évêque Guy de Beauvais (1063-1085) et l'abbé Garnier (1058-1084), mais avait échoué du fait de la vive opposition des chanoines et des bourgeois de Beauvais (HENRIET, 2005, p. 106).

⁵ Notons que même si les moines de Saint-Germer ne parvinrent pas forcément à récupérer leurs livres conservés à Beauvais, ils purent au moins disposer d'un accès aisé et privilégié aux livres possédés par la cathédrale afin d'en prendre copie.

1078) puis abbé du Bec (1078-1093), se rendait régulièrement à Saint-Germer-de-Fly, sa première motivation n'était probablement pas de venir converser avec le jeune Guibert de Nogent afin d'assurer sa formation spirituelle et intellectuelle¹. Édmond-René Labande suggère, en s'appuyant sur le témoignage d'Eadmer, qu'Anselme était « invité par diverses abbayes afin qu'il y apportât aux frères les paroles de vie, publiquement en assemblée au chapitre, tout comme en privé pour ceux qui désiraient s'entretenir avec lui »². Cette interprétation paraît effectivement envisageable dans le cas du monastère de Saint-Germer-de-Fly, qui était spirituellement associé au Bec³. Mais cette explication n'est peut-être pas la seule recevable. Surtout, elle n'est pas incompatible avec une autre hypothèse, qui, à ma connaissance, n'a jamais été formulée jusqu'ici. Peut-on envisager la possibilité qu'Anselme se soit rendu régulièrement à Saint-Germer-de-Fly parce qu'il y bénéficiait d'un accès aisé à une bibliothèque bien pourvue en manuscrits ? En d'autres termes, dans ce monastère situé à environ une centaine de kilomètres du Bec, Anselme pouvait-il consulter des œuvres non encore disponibles dans sa jeune communauté et non présentes dans les autres bibliothèques monastiques normandes auxquelles il avait accès ? La correspondance d'Anselme montre le prieur et abbé du Bec à l'affut de textes et de livres. Il demande parfois à ses destinataires les plus éloignés, se trouvant en particulier de l'autre côté de la Manche, de les rechercher pour lui, voire de les faire copier avec soin puis de les lui envoyer. Les monastères du diocèse de Rouen dits « de première génération », voisins du Bec et disposant de bibliothèques bien fournies, tels que Jumièges, Saint-Wandrille et Saint-Ouen de Rouen, voire Fécamp, qui était malgré tout un peu plus éloignée, devaient aiguïser sa curiosité et sa soif de connaissances spirituelles et intellectuelles⁴. Était-ce aussi le cas de l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly, restauration a priori plus jeune et géographiquement plus

¹ Nous reproduisons ici le témoignage de Guibert de Nogent traduit par Édmond-René Labande : « Lorsqu'il [Anselme] était simple prieur dudit monastère [du Bec], il m'admit à faire sa connaissance ; bien que je fusse encore, tant pour l'âge que pour l'intelligence, dans l'enfance (*omnino puerulum*), il entreprit de m'enseigner, avec beaucoup d'attention, comment je devais conduire l'homme intérieur, comment je devais, en vue du gouvernement de mon jeune corps, m'en rapporter aux droits de la raison. Avant d'être abbé, puis après l'être devenu, il avait, à cause de son esprit monastique (*religionis suae gratia*) et de sa science, ses entrées familières au monastère de Fly où je vivais. Je dois dire qu'il prit soin de me faire bénéficier de son érudition, il s'y employa même avec tant d'insistance qu'on aurait pu croire que seul j'étais le motif de sa venue et de son séjour parmi nous » (LABANDE, 1984, p. 229). Pour Labande, Guibert « eut la chance de recevoir, à Saint-Germer, quelques leçons du grand Anselme du Bec, lequel fit sur lui, comme sur tous ses autres disciples, une très durable impression. Des méthodes pédagogiques qui annonçaient déjà la scolastique classique l'entraînèrent et l'assouplirent utilement ».

² LABANDE, 1984, p. 231. Notons que ce témoignage d'Eadmer correspond à la période où Anselme était déjà archevêque de Cantorbéry (1093-1109) et non plus prieur ou abbé du Bec, c'est-à-dire à un moment de sa vie où son rôle de prédicateur était devenu aussi légitime que recherché. Lors de ses deux exils sur le continent, de 1197 à 1100 et de 1103 à 1106, Anselme fut en effet régulièrement sollicité en ce sens et pour des discussions théologiques, en particulier lorsqu'il résidait à Lyon auprès de l'archevêque Hugues de Die (1082-1106). À ce sujet, voir notre contribution à paraître : « Rédaction et diffusion d'œuvres d'auteurs en exil : étude de la réception primitive du *Cur Deus homo* de l'archevêque Anselme de Cantorbéry (1093-1109) ».

³ Dans la liste de confraternités du Bec, Saint-Germer-de-Fly arrive en deuxième position, juste derrière Fécamp, parmi les 23 établissements bénéficiant d'un service de prières à 7 offices.

⁴ Jumièges est située à seulement 28 km du Bec, Saint-Wandrille et Saint-Ouen de Rouen à 40 km de ce monastère et Fécamp à 70 km.

lointaine, mais en contrepartie voisine de la très riche bibliothèque épiscopale de Beauvais ?¹ Cela me semble non seulement possible, mais même tout à fait probable. En effet, entre le dernier tiers du XI^e siècle et le milieu du siècle suivant, cette abbaye bénédictine fut en mesure de former au moins trois moines éminents, reconnus par leurs contemporains pour leurs talents et leurs connaissances à la fois en sciences divines et en sciences profanes. Ces trois auteurs sont : 1. Guibert de Nogent (v. 1055-v. 1125), connu pour sa vaste culture² et qui composa entre 1075 et 1104, lorsqu'il était encore moine de Saint-Germer, les premières versions de quatre de ses principales œuvres religieuses (*Quo Ordine sermo fieri debeat*, *Moralia Geneseos*, *De Virginitate* et *Tropologiae in prophetis*)³ ; 2. son jeune condisciple (et peut-être même disciple ?) Adelelme, aujourd'hui méconnu, versificateur talentueux et auteur d'une collection d'homélies et de sermons (perdue), disposait d'une culture religieuse et profane qui ne manqua pas d'impressionner ses contemporains⁴ ; enfin Raoul le Noir, auteur d'un *Commentaire sur le Lévitique* vers le milieu du XII^e siècle, œuvre d'exégèse s'appuyant sur de nombreuses sources patristiques qui connut un certain succès dans les milieux monastiques bénédictins et cisterciens avant que la glose ordinaire ne finisse par s'imposer au cours du siècle suivant. Saint-Germer-de-Fly devait donc être un centre spirituel et culturel important et sa bibliothèque devait être suffisamment riche en livres pour fournir à ces moines les connaissances utiles à leur formation ainsi que les sources indispensables à leurs travaux. Dietrich Lohrmann a pour sa part mis en évidence le rôle essentiel du monastère de Saint-Germer-de-Fly pour les échanges qu'il favorisa entre les provinces de Reims, de Rouen et de Sens au cours du Moyen Âge du fait d'une situation géographique originale en marge de ces trois régions. Saint-Germer entretenait en effet des relations importantes avec les élites laïques et ecclésiastiques dans chacune de ces provinces⁵. La transmission des textes ainsi que les rares témoignages

¹ Voir à ce sujet, GARAND, 1995, p. 17.

² Celle-ci a été brièvement décrite par Édmond-René Labande, qui soupçonne l'existence d'une bibliothèque bien fournie à Saint-Germer-de-Fly : « Guibert avait reçu une instruction remarquable, à en juger par l'étendue et la variété des connaissances dont il fait état. [...] Sa curiosité naturelle l'amena à fréquenter, dans une bibliothèque qui nous paraît avoir été bien fournie, les auteurs latins les plus illustres, et même quelques autres ». Et même s'il avoue que l'inventaire minutieux de cette culture reste à faire, Labande fournit déjà une liste fort utile des lectures tant patristiques que classiques de Guibert (GUIBERT DE NOGENT, éd. et trad. LABANDE, 1981, p. XIX-XX). Voir aussi GARAND, 1995, p. 14-15 : « il trouva au monastère un enseignement de qualité, qui comblait enfin sa soif de connaissance et se montra brillant élève [...]. Il eut surtout la chance de recevoir ses premières leçons de théologie de saint Anselme [...]. Ce fut le point culminant d'une formation qui aboutit à des résultats remarquables : exigences raffinées, quoique marquées au coin fâcheux du maniérisme de l'époque, en matière de style et de vocabulaire, culture aussi variée qu'étendue, touchant au droit canon comme aux classiques latins, auprès des Pères de l'Église. Les éditeurs de Guibert ont relevé, parmi ses citations habituelles, des textes de Cicéron, Columelle, Horace, Juvénal, Lucain, Macrobe, Ovide bien entendu et Virgile, Quintillien, Salluste et Térence »

³ Il composa une seconde version de ces différentes œuvres une fois devenu abbé de Nogent-sous-Coucy (1104-v. 1125).

⁴ Au sujet d'Adelelme, dont l'érudition est rapportée par Richard de Préaux, Ordéric Vital et Baudri de Bourgueil, trois auteurs remarquables actifs dans le premier tiers du XII^e siècle et qui ne tarissent pas d'éloges à son égard, voir la partie 1.

⁵ Implantée en Picardie (Pays de Bray picard), à seulement 2,5 km de l'Epte et à 7 kilomètres de Gournay-en-Bray (Pays de Bray normand), Saint-Germer-de-Fly se trouve donc aux confins de la Normandie et de la Picardie.

subsistants du contenu de sa bibliothèque révèlent également l'existence de relations privilégiées entretenues par ce monastère bénédictin avec les moines cisterciens : selon nous, cette maison pourrait avoir joué un rôle de première importance pour la circulation des textes entre ces deux ordres monastiques après 1125¹.

Mais si l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly disposait d'une bibliothèque importante aux XI^e et XII^e siècles, comment expliquer qu'il ne subsiste plus rien, ou presque, de ce fonds aujourd'hui ? Sa dispersion et sa destruction n'ont guère été étudiées et nous ne pourrions ici qu'en indiquer les grandes lignes. Nous savons que le monastère fut particulièrement éprouvé lors de la Guerre de Cent ans². Il fut attaqué une première fois sous l'abbatiat de Jean de Silly (1380-1390) et une seconde sous son successeur Eustache de Rivo (1390-1415). Ainsi, en 1414, l'abbatiale fut fortement endommagée³, les bâtiments monastiques furent incendiés, les archives et les biens les plus précieux de l'abbaye furent pillés et détruits. Entièrement ruinée, l'abbaye fut même un temps vidée de ses moines et laissée à l'abandon⁴. Il est vraisemblable que la bibliothèque médiévale a été fortement endommagée à cette époque. L'abbaye ne retrouva une partie de son éclat qu'au début du XVI^e siècle. Il est malheureusement impossible de savoir si les cinq manuscrits provenant de Saint-Germer-de-Fly ayant survécu et qui sont passés dans la bibliothèque du roi Henri II (1547-1559)

L'abbaye relève, du point de vue religieux, du diocèse de Beauvais (province ecclésiastique de Reims) ; elle se trouve également à proximité immédiate du diocèse de Rouen (province ecclésiastiques de Rouen) et de l'Ile-de-France (province ecclésiastique de Sens). Elle entretient de ce fait des liens particuliers avec les élites ecclésiastiques et laïques relevant de ces trois provinces, mais aussi entre les mondes francs et anglo-normands (LOHRMANN, 1973).

¹ On observera en premier lieu que les œuvres de Guibert de Nogent et de Raoul le Noir se trouvaient dès le XII^e siècle aussi bien dans des bibliothèques bénédictines que cisterciennes (Clairvaux, Igny, Vauclair, Cîteaux et Pontigny), ce qui tend à prouver les contacts précoces noué par Saint-Germer avec l'ordre cistercien. Les trois recueils de sermons provenant de Saint-Germer-de-Fly qui ont été conservés contiennent en très grande majorité des œuvres d'auteurs cisterciens (Bernard de Clairvaux) ou d'auteurs bénédictins proches des Cisterciens (Guillaume de Saint-Thierry, Ernaud de Bonneval). Enfin, parmi les rares extraits de la bibliothèque de Saint-Germer relevés par les Mauristes et conservés dans les dossiers Montfaucon, nous trouvons un recueil contenant des sermons de saint Bernard et de Nicolas de Clairvaux (= Nicolas de Montiéramey) : s'agit-il du ms. Paris, BnF, lat. 13419, sans doute entré au XVII^e ou XVIII^e siècle en possession des moines de Saint-Germain-des-Prés ? À n'en pas douter, Saint-Germer-de-Fly fait partie des abbayes bénédictines ayant noué des rapports privilégiés avec les abbayes cisterciennes au cours du XII^e siècle, et notamment avec Clairvaux, comme en témoigne une correspondance entre Bernard de Clairvaux et l'abbé Hildebard de Saint-Germer datée des environs de 1125 (LOHRMANN, 1973, p. 196). Cette correspondance semble être à l'origine des relations qui s'établirent par la suite entre ces deux communautés. Il semble que Saint-Germer-de-Fly était aussi en relation avec plusieurs abbayes cisterciennes assez proches et situées tant en Normandie qu'en Picardie (Beaupré, Beaubec, Foucarmont, Ourscamp, Froidmont). Notons que toutes ont la particularité d'appartenir à la filiation de Clairvaux.

² GARAND, 1995, p. 15-16.

³ Il semble que les troupes du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, soient responsables de la destruction de la façade occidentale de l'abbatiale et de ses deux tours d'encadrement, ce qui causa plus tard l'effondrement des six premières travées de la nef.

⁴ HENRIET, 2005, p. 103-104 et 112-113 : « Mais en 1414, la situation dans le Beauvaisis était redevenue si précaire que les moines de Saint-Germer durent se réfugier dans le château du Coudray, voisin de l'abbaye, que Philippe IV leur avait donné l'autorisation d'ériger, dès 1306. Cette demeure fortifiée ne résista pas longtemps aux assauts de la soldatesque au service du parti bourguignon ; les moines et l'abbé furent emmenés en Picardie après l'incendie des bâtiments, tandis que les biens les plus précieux de l'abbaye et ses archives étaient détruits en tout ou partie. Nous n'avons qu'une idée confuse des décennies qui suivirent, mais une partie des biens de Saint-Germer fut alors occupée indûment par diverses familles nobles de la région ».

dès le milieu du XVI^e siècle, furent prélevés à cette époque parmi les épaves de la bibliothèque monastique ou s'ils avaient déjà quitté ce fonds lors des troubles du siècle précédent¹. Il semble possible qu'ils soient passés entre-temps par quelques collections privées avant d'entrer dans la bibliothèque royale de Fontainebleau, mais cela n'est pas certain. La bibliothèque de Saint-Germer eut peut-être aussi à souffrir des ravages causés par les Huguenots en 1562, ceux-ci ayant été particulièrement destructeurs en Normandie et dans ses marges². Toujours est-il que les livres avaient sans doute en partie disparu, en particulier les plus anciens, lorsque la congrégation de Saint-Maur vint réformer l'établissement en 1644. Un inventaire fut dressé entre la seconde moitié du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, et le bref extrait conservé dans les dossiers Montfaucon « signale la présence d'environ deux cents manuscrits liturgiques, pontificaux et rituels, et décrit quatorze autres livres parmi lesquels neuf pouvaient être sur place au temps » de Guibert de Nogent³. Bernard de Montfaucon ne trouva même pas utile d'en faire mention dans sa *Bibliotheca bibliothecarum*. Les livres qui existaient encore au XVIII^e siècle disparurent à leur tour lors de la Révolution. Saint-Germer-de-Fly offre ainsi l'exemple d'une bibliothèque médiévale sans doute loin d'être négligeable mais aujourd'hui presque totalement méconnue et oubliée du fait de la perte précoce d'une grande partie de ses manuscrits anciens et de ses inventaires, sans doute dès avant l'époque moderne. Le contenu du fonds de cette bibliothèque au XI^e siècle nous échappe ainsi totalement.

Est-il possible, dans ces conditions, de tenter d'établir l'existence de liens entre les manuscrits

¹ Les mss. Paris, BnF, lat. 2611 (Rigault 1076, Dupuy 1178, Regius 4110 ; XIII^m : Homélaire, contenant le *De VII uerbis domini in cruce* d'Ernaud de Bonneval) et Paris, BnF, lat. 2944 (Rigault 1198, Dupuy 1315, Regius 4368 ; XII^e s. : sermons de Guillaume de Saint-Thierry, Pierre le Vénéral et saint Bernard) proviennent de Saint-Germer-de-Fly, dont ils portent les *ex-libris* (DELISLE, *Cabinet*, II, p. 406 ; *Catalogue*, II, p. 546 et III, p. 315-317). La reliure du premier est aux armes du roi Henri II (1547-1559), le second porte la cote prouvant son entrée dans la bibliothèque de Fontainebleau et tous deux semblent avoir la cote de l'inventaire de la bibliothèque de Henri II. D'après les fiches d'André Vernet, conservées à l'IRHT, le ms. Paris, BnF, lat. 3730 (Rigault 1978, Dupuy 2204, Regius 4605 ; XII^{ex} : sermons de saint Bernard, Hugues de Saint-Victor, Hildebert de Lavardin, Yves de Chartres, etc.) présente les mêmes caractéristiques codicologiques que le ms. Paris, BnF, lat. 2944 et pourrait avoir été comme lui produit par le *scriptorium* de Saint-Germer-de-Fly (il porte lui aussi la cote d'inventaire de la bibliothèque de Henri II). Monique-Cécile Garand indique en plus les mss. Paris, BnF, lat. 3730 et lat. 8484, qui, comme le précédent, sont de petits recueils à l'usage des prédicateurs, d'assez médiocre apparence et datant de la seconde moitié du XII^e siècle (GARAND, 1995, p. 16).

² Notons que l'abbé commanditaire était alors l'évêque de Beauvais, Odet de Coligny : comme les autres bibliothèques des établissements dont il avait le bénéfice, les rares épaves du fonds de manuscrits de Saint-Germer eurent peut-être à en souffrir.

³ GARAND, 1995, p. 16. La liste principale figure dans le ms. Paris, BnF, lat. 13070, fol. 162r et doit être complétée par une addition dans le ms. Paris, BnF, lat. 13068, fol. 67v. Le recueil Paris, BnF, lat. 13068 contient en effet un feuillet (fol. 67) renfermant un inventaire de la bibliothèque de Beaupré (BMMF n° 206, 15 volumes), lequel n'est que partiel (une note au dos indique en effet que « le mémoire de Beaupré n'est pas entier d'autant que le P[ère] Procureur étoit absent et une partie des livres sont dans sa chambre ») et un autre de la bibliothèque de Mortemer (BMMF n° 1147, 14 volumes), dressé après les prélèvements réalisés pour le compte de Colbert en 1677. Chaque volume est séparé d'un trait horizontal, ce qui en facilite le décompte. À la fin, deux manuscrits de Saint-Germer-de-Fly sont décrits à la suite du titre « Au memoire de Saint-Germer il faut ajouter ». Le « mémoire » dont il est ici question correspond évidemment au catalogue contenu dans le ms. Paris, BnF, lat. 13070, fol. 162r.

en possession des moines de Fécamp et ceux dont disposaient les religieux de Saint-Germer-de-Fly ? Nous avons traité plus haut, en étudiant l'histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, du cas de la diffusion à partir des cathédrales de Meaux et de Beauvais de la paraphrase versifiée de l'Ancien et du Nouveau testament composée par l'archidiacre Foulcoie (*De Nuptiis Christi et Ecclesiae*) ; et nous avons alors signalé que la réception de l'œuvre à Fécamp pourrait avoir eu l'une des abbayes bénédictines proches de ces deux cathédrales, à savoir Saint-Faron de Meaux ou Saint-Germer-de-Fly, comme intermédiaire. Tout cela reste jusqu'à présent du domaine de l'hypothèse et non de la certitude. En étudiant la diffusion des œuvres de Guibert de Nogent, nous tombons sur un problème assez similaire, mais dont les conclusions nous semblent toutefois beaucoup plus sûres. Ancien moine de Saint-Germer-de-Fly devenu abbé de Nogent-sous-Coucy en 1104, Guibert conserva toute sa vie des liens étroits avec son abbaye d'origine¹. Les manuscrits originaux de trois de ses œuvres, provenant de l'abbaye de Nogent² où l'abbé les fit copier et réviser dans les années 1110-1120, nous sont parvenu³. Peu de témoins de ses œuvres sont conservés. Or l'abbaye de Fécamp possède deux recueils dédiés aux productions de Guibert : le premier contient ses *Moralia Geneseos* précédées de son traité *Quo Ordine sermo fieri debeat* (ms. Paris, BnF, lat. 2501) et le second ses *Tropologiae in prophetis* suivies de son *Contra iudaizantem et Iudeos* (ms. Paris, BnF, lat. 2899)⁴. D'une part celles-ci furent copiées sous l'abbatiat de Roger de Bayeux (1107-1139) et datent vraisemblablement des années 1120⁵, ce qui en fait des exemplaires de peu

¹ Nostalgique de son ancien monastère, Guibert renonça même un temps au gouvernement de l'abbaye de Nogent afin de retourner comme simple moine à Saint-Germer-de-Fly. Si cet épisode semble avoir été de courte durée, il est au moins révélateur de l'attachement de ce moine à son établissement d'origine (LABANDE, 1981, p. XII). Biographie de Guibert : GARAND, 1995, p. 11-31.

² Notons au passage que ces trois volumes, censés avoir été conservés jusqu'au XVI^e siècle à Nogent, entrèrent ensemble dans la bibliothèque royale de Fontainebleau pendant le règne de Henri II, exactement comme les cinq manuscrits identifiés comme provenant de Saint-Germer-de-Fly : simple coïncidence ou bien même lieu de provenance ? L'enquête reste à faire.

³ Il s'agit des mss. Paris, BnF, lat. 2500 (P), lat. 2502 (P³) et lat. 2900 (A), étudiés par Monique-Cécile Garand (GARAND, 1975, p. 112-122 ; *ibidem*, 1977, p. 3-29 ; *ibidem*, 1995, p. 32-40 et 82-84) et par R. B. C. Huygens (HUYGENS, 1991, p. 7-11 ; HUYGENS, 1993, p. 16-31). Les deux auteurs ne sont pas d'accord sur le statut des manuscrits : originaux/autographes ou manuscrits d'auteur. Monique-Cécile Garand, sur des critères codicologiques et paléographiques, attribue à Guibert de Nogent la main principale responsable de la copie du ms. lat. 2900. Cette main est également responsable d'additions et de corrections dans deux autres manuscrits. Guibert travaillait avec l'aide de deux secrétaires. Huygens, qui avait accepté de considérer cette première main comme l'autographe de Guibert au moment de l'étude de la tradition manuscrite, a finalement rejeté cette possibilité après avoir réalisé les examens philologiques indispensables à ses éditions. Selon cet auteur, nous aurions en réalité affaire à trois manuscrits d'auteurs, copiés à Notre-Dame de Nogent-sous-Coucy par des scribes travaillant sous la dictée de Guibert. Hypercritique, il semble considérer qu'un manuscrit d'auteur est nécessairement irréprochable et qu'un auteur ne peut pas commettre de fautes ou d'erreurs. Les derniers arguments avancés par Monique-Cécile Garand me paraissent convaincants, pour peu que je puisse en juger sans avoir vu les manuscrits en question (GARAND, 1995, p. 35-40 et 82-84).

⁴ Ce volume contient également, à la suite des œuvres de Guibert de Nogent, un abrégé de la glose ordinaire, marginale et interlinéaire, sur les Psaumes.

⁵ Le ms. Paris, BnF, lat. 2501 a été entièrement écrit de la main du scribe *Willelmus*, actif à Fécamp sous l'abbé Roger de Bayeux, en particulier dans les années 1120, à l'époque où il a copié le martyrologe d'Usuard (ms. Paris, BnF, lat. 5242) et plusieurs autres manuscrits (BRANCH, 1983). Le ms. Paris, BnF, lat. 2899 a quant à lui été décoré de lettres ornées à dragon réalisées par un artiste fécampois bien connu et au style très caractéristique, également actif sous

postérieurs aux manuscrits d'auteur ; les manuscrits de Fécamp sont sans doute parmi les rares témoins à dériver directement de ces archétypes : cette réception rapide d'œuvres relativement peu diffusées permet en effet de supposer que peu d'intermédiaires ont existé entre ces manuscrits d'auteur et les manuscrits fécampois.

Reconnu en tant que versificateur ainsi que pour ses connaissances en sciences divines et profanes, Adelelme est l'héritier d'une culture d'exégèse représentée d'une part par son condisciple Guibert de Nogent, d'autre part par Richard de Préaux, qui lui a dédié l'un de ses commentaires. L'un et l'autre furent des disciples d'Anselme du Bec. Du fait de ses liens étroits avec Saint-Germer-de-Fly et Fécamp, où il fut moine dans le premier tiers du XII^e siècle, Adelelme est vraisemblablement la personne la mieux placée pour avoir introduit à Fécamp les deux recueils d'exégèse de Guibert de Nogent, mais aussi le volume contenant la paraphrase versifiée de l'Ancien et du Nouveau testament de l'archidiacre Foulcoie de Beauvais, qui datent tous les trois de cette époque et étaient vraisemblablement aussi dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly.

l'abbé Roger de Bayeux. Ce scribe *Willelmus* et cet artiste sont intervenus conjointement dans plusieurs manuscrits produits durant ce même abbatiat : une Bible (ms. Rouen, BM, 7 [A. 5]), un recueil de vies de saints (ms. Rouen, BM, 1404 [U. 20]) et des commentaires de la Bible (mss. Rouen, BM, 445 [A. 89] et Paris, BnF, lat. 440).

14. Saint-Pierre de Préaux¹

L'abbaye de Saint-Pierre de Préaux est l'une des grandes absentes de la magistrale étude des grandes bibliothèques bénédictines normandes publiée par Geneviève Nortier. La perte d'une grande partie des manuscrits de cette bibliothèque ainsi que l'absence de catalogues médiévaux expliquent sans nul doute cet oubli². Grâce aux recherches menées depuis par François Avril et François Dolbeau³, il a été possible d'identifier quelques productions du *scriptorium* de Préaux entre la fin du XI^e et le premier quart du XII^e siècle, principalement sous l'abbatiat de Richard de Fourneaux (1101-1125)⁴. L'abbé de Préaux, ancien moine de Saint-Vigor de Bayeux et disciple du prieur Robert de Tombelaine (1063-1082), avait aussi suivi les enseignements des abbés Gerbert de Saint-Wandrille (1063-1089), Anselme du Bec (1078-1093) et Gontard de Jumièges (1079-1095). Grâce à ses aptitudes et aux formations reçues de ces maîtres, il est devenu un grand commentateur de la Bible. C'est d'ailleurs l'exégète le plus prolifique de la Normandie ducale. Il reste pourtant méconnu. François Dolbeau a montré que Richard avait commenté au moins onze livres de la Bible : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Ruth, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique des cantiques, Ecclésiastique. Deux autres témoignages tardifs lui attribuent également un commentaire des Juges et un autre de la Sagesse, mais il s'agit d'attributions douteuses⁵. Lorsqu'il éditait ses commentaires, Richard de Préaux avait pris l'habitude de faire produire deux exemplaires de ses œuvres à son atelier de copistes : l'un était destiné à être conservé dans la bibliothèque de Préaux, l'autre était envoyé au dédicataire. Richard choisissait ce dernier parmi ses anciens maîtres, ses anciens condisciples, voire parmi d'autres connaissances, lesquelles appartenaient vraisemblablement au réseau de confraternité de son monastère : l'archevêque Anselme de Cantorbéry (1093-1109), l'abbé Ponce de Cluny (1109-1122), l'abbé Arnoul de Troarn (1088-1112), le moine Adeleme de Saint-Germer de Fly puis de Fécamp ou encore l'abbé Maurice de Saint-Laumer de Blois furent les principaux destinataires de ses œuvres⁶. Chacun des deux exemplaires

¹ AVRIL, 1963, p. 265-279 ; AVRIL, 1965, p. 222-227 ; DOLBEAU, 2004, p. 347-352 ; ROUET, 2005.

² NORTIER, 1966, p. 1. Saint-Pierre de Préaux n'a pas été retenue parmi les plus importantes abbayes bénédictines de Normandie citées par Geneviève Nortier : ni parmi les huit qu'elle a pu traiter (Fécamp, le Bec, Le Mont Saint-Michel, Saint-Evrout, Lyre, Jumièges, Saint-Wandrille et Saint-Ouen de Rouen), ni parmi les cinq autres, non traitées faute de documentation (Saint-Étienne de Caen, la Trinité de Caen, Saint-Taurin d'Évreux, la Croix-Saint-Leufroy et Cerisy). Dans l'état de la recherche au moment de sa thèse, Saint-Pierre de Préaux aurait dû apparaître dans son second groupe d'abbayes (peu de manuscrits originaires de Préaux apparaissant comme tel dans les *Catalogues généraux des manuscrits*), mais il faut dire à sa décharge que l'abbaye n'avait pas été mentionnée dans l'ouvrage fondateur d'Émile Lesne paru en 1938. Grâce aux travaux de François Avril et de François Dolbeau, nous savons aujourd'hui que Saint-Pierre de Préaux mérite de rejoindre le groupe des huit premières abbayes.

³ Voir surtout AVRIL, 1965, p. 222-227 ; DOLBEAU, 2004, p. 347-352.

⁴ GAZEAU, 2007, II, p. 233-235.

⁵ DOLBEAU, 2004, p. 346-352, en particulier p. 349-350 et 351.

⁶ L'abbaye Saint-Laumer de Blois possédait en Normandie le prieuré de Saint-Sulpice de L'Aigle. Voir à ce sujet l'intéressante note de Jean-Michel Bouvris parue dans les *Annales de Normandie* (t. 31, 1981, p. 327-330).

était soigneusement exécuté, tant du point de vue de la présentation que de la calligraphie et de la décoration. Si les exemplaires de Préaux, encore présents dans l'abbaye au XVII^e siècle comme en témoigne l'inventaire mauriste de cette époque, ont souvent été perdus depuis, cette façon de procéder a permis de retrouver plusieurs des témoins destinés aux dédicataires. Et grâce à la décoration, François Avril a pu restituer à Préaux plusieurs manuscrits contemporains produits par ce *scriptorium*. 19 manuscrits peuvent aujourd'hui être attribués aux productions de cet atelier sous les abbatiats de Geoffroy (1094-1101) et de Richard (1101-1125). Du point de vue de l'enluminure, il s'agit de quelques-unes des plus belles réalisations normandes de l'époque : l'atelier était assurément alors à son apogée. Les copistes et les artistes réalisent des manuscrits pouvant rivaliser avec certaines productions de Jumièges et de Saint-Ouen de Rouen de la fin du XI^e siècle ainsi que du second âge d'or de Fécamp.

Malheureusement cette production tardive ne permet pas d'apprécier l'activité antérieure du *scriptorium* de Préaux, ni de connaître avec précision le contenu de sa bibliothèque au XI^e siècle. Le seul catalogue à notre disposition est celui dressé par les Mauristes dont nous venons de parler : il a été publié par Montfaucon et il donne un aperçu du contenu du fonds dans la seconde moitié du XVII^e siècle¹. Malgré les vicissitudes rencontrées au Moyen Âge et à l'époque moderne par l'abbaye de Préaux – l'inondation de 1283, l'incendie de 1358 pendant la Guerre de Cent ans, le pillage de la bibliothèque pendant les Guerres de religion, le détournement de manuscrits par quelques érudits² – la bibliothèque était encore riche de nombreux livres lorsque la réforme de Saint-Maur fut introduite en 1650. On peut donc en déduire que les plus lourdes pertes se produisirent au cours de la Révolution et du XIX^e siècle : le chartrier et les livres de la bibliothèque furent en effet vendus et dispersés, comme en témoigne par exemple le parcours tumultueux du cartulaire du XIII^e siècle³.

Du fait de ces pertes, il est difficile d'étudier la circulation des livres entre l'abbaye de Préaux et celle de la Trinité de Fécamp. Le seul témoignage que nous ayons reste donc l'existence d'un exemplaire du *Commentaire sur les Nombres* de Richard de Préaux, que celui-ci avait dédié au moine Adelelme de Fécamp dans le premier quart du XI^e siècle. Cet exemplaire, sans doute resté à Fécamp après la mort d'Adelelme, est malheureusement perdu⁴.

¹ Ms. Paris, BnF, lat. 13074, fol. 147-160 et lat. 13069, fol. 53v. Quelques précisions sur les œuvres de Richard de Préaux sont données dans ce dernier manuscrit, fol. 297-298.

² Voir à ce sujet, ROUET, 2005, p. LI-LII, qui s'intéresse évidemment en priorité au chartrier. Les deux cartulaires des XIII^e et XV^e siècles, aujourd'hui conservés aux Archives départementales de l'Eure et à la Bibliothèque nationale, avaient été épargnés.

³ ROUET, 2005, p. LXV.

⁴ L'œuvre que Richard de Préaux dédia à Adelelme de Saint-Germer-de-Fly et de Fécamp est son *Commentaire sur les Nombres* (DOLBEAU, 2004, p. 346-352, en particulier p. 349-350 et 351) et non son *Commentaire sur la Genèse* (GAZEAU, 2007, II, p. 234-235). Ce dernier commentaire, en deux parties, a été dédié à l'archevêque Anselme de Cantorbéry et à l'abbé Maurice de Saint-Laumer de Blois.

15. Saint-Ouen de Rouen¹

La ville de Rouen ne fut pas épargnée par les raids scandinaves du IX^e siècle. Le monastère de Saint-Ouen, qui relevait alors de la cathédrale, fut incendié dès 841. Afin d'échapper aux pillages, les moines se réfugièrent temporairement à Gasny vers 860, puis, après être rentrés à Saint-Ouen, finirent par prendre à nouveau le chemin de l'exil vers 876, époque où ils s'installèrent cette fois avec leurs reliques dans leur domaine de Condé-sur-Aisne, aux portes de Soissons². Les archevêques de Rouen, qui dirigeaient alors cette abbaye épiscopale, avaient eux-même fait transporter, probablement vers 876, une grande quantité de livres dans leur *castrum* de Braine-sur-Vesle, près de Soissons, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat de Condé-sur-Aisne. Face à la menace viking, ce lieu devint ainsi l'un de leurs principaux refuges³. Si bien qu'« à l'avènement du roi Eudes, en 888, tous les monastères du pays de Rouen avaient fermé leur porte, l'archevêque de Rouen et ses chanoines s'étaient repliés dans leurs refuges du Soissonnais »⁴. Clercs et moines avaient emporté avec eux les principales reliques rouennaises⁵. Il est donc vraisemblable qu'à la manière de leurs archevêques, les moines de Saint-Ouen aient aussi fait transporter leurs livres près de Soissons, à Condé-sur-Aisne. Mais lorsqu'en 886 le chef scandinave Siefried ravagea le Soissonnais après l'échec du siège de Paris, une partie au moins des moines reprit le chemin de l'exil vers l'Est et se replièrent en Lotharingie, dans leur domaine d'Oberwampach, emportant avec eux des reliques et peut-être aussi des livres⁶. La communauté fut néanmoins la première à réintégrer la Normandie : les moines de Saint-Ouen se réinstallèrent près de leur cathédrale et de leur évêque en 918/9, c'est-à-dire seulement quelques années après l'établissement de Rollon à la tête du comté de Rouen (traité de Saint-Clair-sur-Epte, 911). Ils avaient toujours avec eux les reliques de leur saint patron ainsi que des archives⁷ et l'on peut légitimement penser qu'ils avaient aussi réussi à conserver

¹ BMMF n° 1670-1671 ; LESNE, 1938, p. 581 ; NORTIER, 1966, p. 183-257 ; AVRIL, 1963, p. 306-308 ; AVRIL, 1975, p. 43-47 ; MUSSET, 1982, p. 59-60 ; GAZEAU, 2007, II, p. 211-212 ; PEYRAFORT-HUIN, 2014, p. 1-88, en particulier p. 5-18 et 59-62.

² MUSSET, 1965, p. 383, 387 ; MUSSET, 1982, p. 59-60 ; LE MAHO, 2001, p. 23 ; LE MAHO, 2005, p. 3 ; LE MAHO, 2005, p. 167-168. Gasny : Eure, cant. Écos ; Condé-sur-Aisne : Aisne, cant. Vailly-sur-Aisne.

³ LE MAHO, 2004, p. 64. Une partie au moins des livres de la cathédrale étaient restés à Braine du temps de l'archevêque Hugues de Rouen (942-989), mais beaucoup d'ouvrages, perdus « par négligence » (il s'agit probablement de vols), avaient disparu entre temps (*ibidem*, p. 65). Rappelons que c'est aussi à Soissons que furent envoyées les reliques des évêques de Rouen Romain, Remi et Godard/Gildard.

⁴ LE MAHO, 2005, p. 161.

⁵ Il s'agit des reliques des saints Romain, Godard, Mellon et Gervais (*ibidem*, p. 168).

⁶ « les reliques des "martyrs du Vexin" [tel Nicaise] y trouvèrent asile jusqu'au temps du roi de France Henri I^{er} [1031-1060] » (MUSSET, 1965, p. 387).

⁷ Ces archives permirent aux moines de reconstituer leur patrimoine en menant une politique de restitution foncière méthodique sous les quatre premiers comtes de Rouen : « au total, Saint-Ouen retrouva peut-être le tiers de ses biens situés à l'intérieur du duché, mais conserva intacts ses domaines extérieurs, dans le Soissonnais, les Ardennes et le Luxembourg. Une partie des terres perdues en Normandie se retrouve au XI^e siècle dans le patrimoine de la cathédrale de Rouen, par suite de l'administration commune des deux institutions pendant une période prolongée » (MUSSET, 1982, p. 60).

quelques livres. Avec Saint-Wandrille, Saint-Ouen serait donc un second monastère du diocèse de Rouen susceptible d'avoir conservé des manuscrits d'époque carolingienne, voire mérovingienne. Ce n'est qu'entre 942 et 975 que l'archevêque Hugues de Rouen (942-989) abandonna la direction du monastère et le fit réformer par des bénédictins : l'abbé Hildebert (av. 975-1006) pris ainsi la tête de la communauté¹. L'activité d'un éventuel *scriptorium* nous échappe totalement sous les prédécesseurs de l'abbé Nicolas (1042-1092). Plusieurs productions de la fin de cet abbatiat révèlent en revanche que les copistes et les artistes de ce monastère étaient alors parmi les plus brillants de Normandie². Deux évêques anglais sollicitèrent même cet atelier pour la confection de livres afin d'enrichir la bibliothèque de leur cathédrale. Ce fut le cas de Guillaume de Saint-Calais, évêque de Durham (1080-1096), suite à son exil en Normandie de 1088 à 1091³, et de l'évêque d'Exeter Osbern FitzOsbern (1072-1103)⁴. Les sept ou huit manuscrits subsistant de cet âge d'or ne permettent que d'entrevoir une partie de la richesse de cette bibliothèque aux XI^e et XII^e siècles et de se faire ainsi une idée de l'ampleur des pertes subies à l'époque moderne. Un fragment du « registre de prêt » de l'abbaye (1372-1378), récemment étudié par Monique Peyrafort, mentionne une cinquantaine de cotes. Il prouve que la bibliothèque de Saint-Ouen était toujours riche en manuscrits à cette époque et qu'elle continuait à s'enrichir régulièrement en livres⁵. L'hypothèse de

¹ Premier abbé de Saint-Ouen, et réformateur de ce monastère, Hildebert apparaît nommément pour la première fois en 989 lors de la seconde translation des reliques de saint Ouen (GAZEAU, 2007, I, p. 241) ; il est également présent l'année suivante lors de la fondation/consécration de la collégiale de Fécamp. Mais il apparaît déjà quelques années plus tôt dans une correspondance avec le roi anglais Edgar (959-975), cette fois de façon anonyme (MUSSET, 1982, p. 59). Puisqu'il n'a pas eu de prédécesseur au X^e siècle, il s'agit nécessairement de notre abbé.

² AVRIL, 1975, p. 43-47. Trois manuscrits contemporains, réalisés vers 1090, restèrent à Saint-Ouen tout au long du Moyen Âge : mss. Rouen, BM, 467 (A. 85) (Saint Augustin, *Traité sur l'Évangile de saint Jean*), Rouen, BM, 233 (Y. 21) (Oraisons et capitules à l'usage de Saint-Ouen de Rouen) et Rouen, BM, 1406 (Y. 41) (« Livre noir de Saint-Ouen de Rouen » : recueil de vies de saints). Notons que Geneviève Nortier proposait d'attribuer le premier de ces mss. à Saint-Évroult mais que François Avril suggère, sur la base de la décoration, de le restituer à Saint-Ouen de Rouen, qui est également sa provenance moderne. Trois volumes produits à Saint-Ouen quittèrent cette abbaye à une date inconnue : le magnifique exemplaire en deux volumes des *Moralia in Iob* de Grégoire le Grand (mss. Caen, Archives départementales, AG 57-58), qui a appartenu à l'évêque de Bayeux Nicolas Habart (1419-1431) ; celui-ci en fit don à sa mort au chapitre cathédral de Bayeux. Il est possible que la très belle copie enluminée de Servius sur Virgile (ms. Paris, BnF, lat. 7963) n'ait quitté l'abbaye de Saint-Ouen que vers 1562, au moment du pillage de l'abbaye par les Huguenots.

³ La magnifique Bible du chapitre de Durham a été exécutée par le *scriptorium* de Saint-Ouen : ms. Durham, Bibliothèque du chapitre, A. II. 4. Au moins un autre manuscrit du chapitre de Durham est apparenté à ceux produits par Saint-Ouen à cette époque : le ms. Durham, Bibliothèque du chapitre, B. III. 16 (Raban Maur, *Commentaire sur Matthieu*). Voir AVRIL, 1975, p. 43-44 ; PÄCHT & ALEXANDER, 1974, p. 35 n° 445 ; GULLICK, 2005, p. 92.

⁴ Ms. Oxford, Bibliothèque Bodléienne, Bodley 301 (Saint Augustin, *Homélie sur l'Évangile de Saint-Jean*). Un autre manuscrit d'Exeter est apparenté à ce groupe : le ms. Oxford, Bibliothèque Bodléienne, Bodley 707 (Grégoire le Grand, *Homélie sur Ezechiel*). La bibliothèque Bodléienne d'Oxford conserve également un autre manuscrit contemporain et de même origine (écrit en partie par la main du scribe de la Bible de Durham), mais dont le destinataire médiéval est malheureusement inconnu (il a appartenu à Raphaël Maffei de Volterra [1451-1522], humaniste et encyclopédiste italien) : ms. Oxford, Bibliothèque Bodléienne, Add. C. 284 (Tertullien, *Apologeticum*). Voir AVRIL, 1975, p. 43-44 ; PÄCHT & ALEXANDER, 1974, p. 35 n° 443-445 ; GULLICK, 2005, p. 92.

⁵ PEYRAFORT-HUIN, 2014, p. 5-18, 59-62. Le classement et la disposition des livres montrent que l'abbaye possédait de nombreuses œuvres dans les différents domaines du savoir religieux (Écritures, exégèse, patristique, théologie scolastique, sermons et homélies, vie et règles monastiques, droit religieux, etc.) et laïc (droit civil, histoire, auteurs classiques, philosophie en français, etc.). On y trouve même quelques raretés pour l'époque : « la *Rerum romanarum historia* d'Annaeus Lucius Florus que prête Saint-Ouen à Nicole Oresme est sans doute le seul exemplaire de ce

sa destruction presque totale lors de l'incendie de 1248, envisagée par Geneviève Nortier, nous semble dès lors très fragile¹. Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'abbaye fut particulièrement éprouvée en mai 1562 lors du pillage opéré par un groupe de protestants : d'une part un inventaire du trésor indique que sept des onze livres liturgiques subirent des dommages lors de cette intrusion² ; d'autre part « Dom Pommeraye donne une longue description des reliques, objets précieux et ornements qui furent alors détruits ou volés. Il ne dit pas un mot des livres liturgiques ou des volumes de la bibliothèque ; mais il est fort possible qu'ils aient servi pour alimenter les cinq feux dans lesquels les huguenots brûlèrent, ici comme à Saint-Wandrille, tout ce qu'il leur fut possible de trouver »³. C'est aussi à cette époque que plusieurs volumes quittèrent l'abbaye et entrèrent en possession d'érudits, dont une fois encore Pierre Daniel d'Orléans⁴. C'est donc vraisemblablement à cette époque que l'abbaye perdit la quasi totalité de ses livres anciens. La réforme de Saint-Maur fut introduite à Saint-Ouen de Rouen un siècle plus tard, en 1660. L'abbaye fut alors choisie comme centre des études bénédictines pour la Normandie et, en vue de la préparation de leurs grandes éditions patristiques, les religieux de la congrégation y firent affluer les manuscrits de toutes leurs autres maisons normandes. La plupart de ces livres furent renvoyés à leurs propriétaires une fois le travail achevé, mais les moines de Saint-Ouen profitèrent de l'occasion pour se reconstituer une nouvelle bibliothèque. Certains manuscrits firent alors l'objet d'échanges, en particulier ceux provenant des abbayes de Saint-Évroult et de Lyre, mais aussi, de façon plus anecdotique, quelques exemplaires du Bec et de Saint-Pierre de Préaux. Ainsi, des 155 manuscrits aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale de Rouen et provenant de l'abbaye de Saint-Ouen, seuls un très petit nombre de manuscrits appartenaient à cette communauté avant 1660. Les plus anciens manuscrits de cette maison remontent seulement à la fin du XI^e siècle. De plus, nous ne conservons aucun inventaire médiéval de cette bibliothèque et le seul catalogue moderne

texte à circuler en Normandie » et un Aristote traduit en français (*ibidem*, p. 52 et 55). La qualité des emprunteurs, parmi lesquels figurent un grand nombre de gradés et d'élèves de l'université (maîtres, docteurs, licenciés, bacheliers, etc.), mais aussi des proches du roi « bien implantés dans les organes de gouvernement développés par les Valois », fournit un autre indice de la richesse du fonds : si ces personnalités proches des cercles de pouvoir (ecclésiastiques et laïcs) ou du monde du savoir empruntaient des ouvrages à Saint-Ouen de Rouen malgré la possibilité qu'elles avaient d'accéder à d'autres bibliothèques, c'est que ce fonds était suffisamment riche et intéressant pour qu'elles puissent espérer y trouver ce dont elles avaient besoin pour leurs études ou pour l'exercice de leurs prestigieuses fonctions.

¹ NORTIER, 1966, p. 253-254. Il paraît impossible que Saint-Ouen ait pu reconstituer en moins d'un siècle une riche bibliothèque après sa ruine presque totale.

² PEYRAFORT-HUIN, 2014, p. 18 n. 122.

³ NORTIER, 1966, p. 254. Notons que dom Pommeraye disposait encore de nombreuses sources, qui ne nous sont pas toutes parvenues, lorsqu'il composa son histoire de l'abbaye publiée en 1662.

⁴ Il s'agit des mss. Vaticano, BAV, Reg. lat. 192 (XIII^e s., œuvres de Paulin d'Aquilée) et Vaticano, BAV, Reg. lat. 237 (XII^e s., les traités *De corpore et sanguine Domini* de Guimond d'Aversa et de Lanfranc, au sujet de la controverse eucharistique les ayant opposés à Bérenger de Tours), qui passèrent ensuite par les collections de Paul Petau et de Christine de Suède suivant un chemin de transmission bien connu (AVRIL, 1965, p. 222-226). Des *Chroniques* (ms. Paris, BnF, fr. 4946, XIV^e s.) et le commentaire de Servius sur Virgile (ms. Paris, BnF, lat. 7963, fin du XI^e s.) pourraient aussi avoir quitté Saint-Ouen à cette même époque.

date de 1673, une fois les Mauristes déjà établis à Saint-Ouen et la bibliothèque en grande partie reconstituée¹. Ainsi, la bibliothèque médiévale de Saint-Ouen de Rouen est aujourd'hui très mal connue. Du fait de la complexité du dossier, mais aussi faute de temps, je ne suis pas parvenu à établir d'exemple de circulation de texte entre l'abbaye de la Trinité de Fécamp et l'abbaye de Saint-Ouen : l'absence d'inventaires anciens et la rareté des manuscrits médiévaux provenant avec certitude de l'ancien fonds médiéval rouennais y est pour beaucoup. Une enquête plus approfondie que je n'ai pas eu la possibilité de faire mériterait toutefois d'être entreprise.

¹ Cet inventaire signale 147 manuscrits.

Conclusion

Cette étude de la circulation des livres au sein du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp a permis de mettre en évidence le fait que l'adoption d'une nouvelle liturgie constituait sans doute l'un des aspects essentiels des réformes monastiques : le réformateur introduisait généralement de nouveaux livres (sacramentaires/missels, antiphonaires/bréviaires, tonaires/graduels, coutumiers/ordinaires, lectionnaires, passionnaires, légendiers, etc.) indispensables à l'établissement d'un nouveau cursus liturgique. Et cette liturgie, qui faisait désormais partie des nouvelles traditions de la communauté, était conservée jusqu'à ce qu'une nouvelle réforme vienne, le cas échéant, la remplacer. Il est donc fréquent qu'une liturgie mise en place au X^e ou XI^e siècle soit celle qui ait perduré, en ne subissant que de modiques modifications, jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Toutefois, suivant les établissements, la réforme de Guillaume de Volpiano n'a pas été identique partout : si un antiphonaire bourguignon a bien été apporté à la Trinité de Fécamp et à Saint-Germain-des-Prés, ce ne fut pas le cas à Saint-Arnoul de Metz et à Saint-Ouen de Rouen, abbayes déjà réformées au X^e siècle qui conservèrent leur propre office liturgique après l'intervention de Guillaume. Faute de bréviaire subsistant pour Gorze et Saint-Èvre de Toul, nous ne savons pas si Guillaume imposa l'office de Saint-Bénigne dans ces deux établissements. C'est peu probable, car l'un et l'autre avaient, comme Saint-Arnoul de Metz, déjà été réformés au X^e siècle. Guillaume n'a vraisemblablement agi, dans les trois maisons lorraines, que sur l'adaptation des coutumes préexistantes (comme cela semble être le cas à Saint-Èvre de Toul), l'adoption de nouvelles techniques de chant (avec l'usage probable de la notation a-p, qui fut cependant rapidement remplacée en Lorraine par d'autres systèmes dès le XI^e ou XII^e siècle) et l'adaptation de la liturgie en usage par la modification et la correction des antiennes et des répons.

Pour la liturgie, les travaux de dom Hesbert sur les antiphonaires et les bréviaires sont d'une richesse remarquable. Les résultats obtenus montrent que le cursus de Saint-Bénigne (groupe II), mis en place par Guillaume de Volpiano, a concerné le plus grand nombre d'établissements religieux après le cursus clunisien (groupe I), ce qui révèle l'influence considérable de la réforme de Guillaume de Volpiano de son vivant, mais aussi après sa mort. Son implantation à Fécamp fit souche en Normandie, gagnant même rapidement le comté de Rennes (ce qui témoigne des liens étroits entre les deux régions dans la première moitié du XI^e siècle), puis vers l'Angleterre après la conquête de 1066, et même vers la Sicile, après la conquête de 1078. On peut en déduire que l'archétype, c'est-à-dire l'antiphonaire en usage à Saint-Bénigne de Dijon autour de l'an Mil, a servi de modèle à l'antiphonaire de la Trinité de Fécamp, lequel a servi à son tour de modèle à ceux de

Jumièges, du Mont Saint-Michel, de Saint-Martin de Troarn, de Saint-Pierre de Castillon (Conches) et de Westminster. De nouveaux antiphonaires et bréviaires furent ensuite copiés depuis ces derniers établissements vers de nouvelles abbayes fondées ou réformées (Saint-Évroult et Abingdon sans doute depuis Jumièges ; Saint-Jacout-de-la-Mer, Saint-Méen et Saint-Pierre de Gloucester sans doute depuis le Mont Saint-Michel, etc.).

Les résultats acquis par dom Hesbert méritent toutefois d'être relativisés sur deux points : d'une part nombre de bréviaires monastiques n'ont pas été pris en compte et l'enquête mérite donc d'être prolongée en les prenant eux aussi en considération ; d'autre part, les établissements cisterciens, qui suivaient un cursus liturgique normalisé, ont été volontairement sous-représentés dans l'échantillon d'étude. Si tous les bréviaires cisterciens connus avaient été pris en compte, nul doute que ce groupe se serait disputé la première place avec Cluny. Il n'en reste pas moins que le réseau spirituel volpianien eut une influence loin d'être négligeable, et que son cursus liturgique original, élaboré en Bourgogne, à Saint-Bénigne de Dijon, connut ses plus grands succès en Normandie et dans l'espace anglo-normand, mais pas seulement.

Concernant les coutumes monastiques, celles héritées de Cluny adoptées à Saint-Bénigne de Dijon sous Guillaume de Volpiano ont servi de base à celles mises en place à la Trinité de Fécamp, et ces dernières ont à leur tour servi de fondement aux coutumes de Jumièges, du Mont Saint-Michel, de Notre-Dame de Bernay, de Saint-Taurin d'Évreux, de Sainte-Berthe de Blangy mais aussi de Norwich. Il en fut vraisemblablement de même à Saint-Martin de Troarn et à Saint-Pierre de Castillon (Conches).

Pour ce qui est de la musique, la notation a-p, introduite par Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon puis à la Trinité de Fécamp, et la notation neumatique fécampoise se retrouvent aussi bien à Jumièges qu'au Mont Saint-Michel, à Saint-Évroult et à Saint-Bertin¹. Nul doute que les abbayes de Fécamp et de Jumièges, aient joué un rôle essentiel pour leur diffusion dans ces trois dernières maisons, avec lesquelles elles étaient spirituellement étroitement liées. Du fait du remplacement de la notation a-p et des neumes fécampoises par d'autres systèmes en Normandie à partir de la fin du XII^e siècle, il est toutefois difficile de mesurer la véritable influence exercée par l'abbaye de Fécamp en ce domaine. Certains indices invitent à penser que la réforme musicale de Guillaume joua un rôle considérable dans l'espace anglo-normand, puisqu'on observe son influence dans certains établissements normands et anglais ne relevant pas directement du réseau spirituel volpianien. Ainsi les systèmes de notation adoptés à Fécamp sous Guillaume de Volpiano étaient les mêmes que ceux mis en place à Saint-Étienne de Caen sous Lanfranc (1063-1070) : ce sont ceux que le moine de Saint-Étienne de Caen Thurstan/Turstin tenta d'imposer à Glastonbury au début des

¹ Voir *supra*, p. 420-421, en particulier p. 420 n. 4.

années 1080¹. La proximité spirituelle entre la Trinité de Fécamp et Saint-Étienne de Caen, décelable dans la documentation nécrologique des XI^e et XII^e siècles, a donc eu des répercussions sur le plan musical dans les premières années de la fondation de l'abbaye caennaise.

Enfin, rappelons pour terminer ce rapide tour d'horizon que les trois plus anciens et meilleurs témoins des œuvres majeures de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne (1028-1078) remontent au milieu et à la seconde moitié du XI^e siècle et sont des manuscrits provenant d'établissements appartenant au réseau de confraternité de Fécamp. Il s'agit même de trois établissements étroitement associés puisqu'ils figurent parmi les treize monastères faisant mention de moines de Fécamp dans leur nécrologe : Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Arnoul de Metz et Notre-Dame du Bec². L'éloignement géographique des deux premiers, par rapport à Fécamp, est remarquable. Seule une diffusion de ces œuvres au sein du réseau de confraternité peut expliquer une réception aussi précoce de textes dérivant semble-t-il directement des originaux.

Ainsi, une circulation de textes et de manuscrits peut être mise en évidence entre Fécamp et une vingtaine d'autres monastères³. Dix-sept de ces établissements figurent parmi les vingt-quatre abbayes mentionnées plusieurs fois dans les fragments du nécrologe de Fécamp (71%)⁴. Pour les sept monastères restant, il est aujourd'hui difficile, voire impossible, de montrer la circulation de textes : la documentation subsistante pour les bibliothèques de ces abbayes aux XI^e et XII^e siècles est soit inexistante, soit mal connue et extrêmement difficile à analyser⁵.

Cette enquête sur la circulation des livres au sein du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp permet ainsi de mettre en lumière cinq types de situations en fonction de l'état de conservation de la documentation nous étant parvenue :

1. Le cas idéal est celui où nous disposons à la fois d'inventaires de bibliothèque anciens (exploitables) et d'un grand nombre de manuscrits conservés : seule l'abbaye de la Trinité de Fécamp, choisie pour cette étude, se trouve finalement dans ce cas de figure (ce n'est évidemment pas un hasard : cette situation me paraissait en effet indispensable pour entreprendre cette enquête)⁶ ;

¹ Voir *supra*, p. 101.

² Voir MANCIA, 2013, p. 115-143 et 154-156 (*Confessio Fidei* : ms. Montpellier, Fac. méd., H 309 ; *Libellus* : ms. Metz, BM, 245 de Saint-Arnoul de Metz et ms. Paris, BnF, lat. 13593 de Notre-Dame du Bec).

³ Résultat synthétisé dans la dernière colonne des tableaux 5b et 5c, auxquels j'invite le lecteur à se reporter (voir *infra*, p. 243-244).

⁴ Deux établissements figurent parmi les abbayes mentionnées une seule fois (Le Bec et Saint-Pierre de Castillon/Conches). Un établissement n'apparaît pas dans les fragments du nécrologe de Fécamp (Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois).

⁵ Il s'agit des abbayes de Saint-Ouen de Rouen, Saint-Pancrace de Lewes, Notre-Dame de Reading, Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Faron de Meaux, la Trinité-du-Mont (Sainte-Catherine de Rouen) et Glastonbury.

⁶ Notons que l'abbaye de Saint-Évroult, non étudiée ici, se trouve elle aussi dans cette situation, ce qui incite à envisager une enquête analogue sur ce monastère. Celle-ci serait d'autant plus intéressante qu'elle pourrait s'appuyer

2. Lorsque nous ne disposons pas d'inventaires de bibliothèque anciens (et exploitables), mais que nous conservons malgré tout d'un grand nombre de manuscrits, les conditions d'enquête restent très favorables : c'est par exemple le cas pour les abbaye du Mont Saint-Michel et de Jumièges, ainsi que, dans une moindre mesure, de Saint-Germain-des-Prés¹ ;
3. À l'inverse, nous disposons parfois d'inventaires de bibliothèque anciens (exploitables), mais de très peu des manuscrits contemporains conservés. Dans ce type de situation, les enquêtes se sont montrées particulièrement complexes à réaliser : ce fut par exemple le cas pour Gorze et Saint-Èvre de Toul, ainsi que, dans une moindre mesure, pour Cluny². Il en aurait été de même si nous avions pris en compte l'abbaye du Bec ;
4. Il existe une situation intermédiaire, où les inventaires médiévaux ne sont que partiels (et de ce fait d'un intérêt limité) et où le nombre de manuscrits conservés reste relativement élevé, bien que partiel. Des comparaisons sont alors possibles, mais restent souvent limitées : ce fut par exemple le cas pour Saint-Bénigne de Dijon et Saint-Serge d'Angers ;
5. Enfin, reste le cas le plus défavorable, et malheureusement le plus répandu : celui où nous ne disposons ni d'un inventaire de bibliothèque ancien exploitable, ni d'un grand nombre de manuscrits conservés. Ce fut par exemple le cas de Fruttuaria, Saint-Faron de Meaux et Saint-Germer-de-Fly, ainsi que, dans une moindre mesure, de Saint-Wandrille, Saint-Pierre de Préaux, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Ouen de Rouen (pour lesquels nous conservons malgré tout un petit nombre de manuscrits). Hors enquête, il convient d'ajouter les cas de Saint-Étienne de Caen, Saint-Martin de Troarn, Saint-Pierre de Castillon (Conches), Notre-Dame de Bernay, Saint-Taurin d'Évreux, la Croix-Saint-Leufroy ou encore la Trinité du Mont (Sainte-Catherine de Rouen). Cette liste, loin d'être exhaustive, permet de prendre conscience des pertes énormes subies par de nombreuses bibliothèques médiévales.

Mettre en évidence la circulation des manuscrits et des textes entre l'abbaye de la Trinité de

en parallèle sur la documentation historiographique d'une richesse exceptionnelle que nous a laissée Orderic Vital.

¹ L'état des connaissances actuelles sur ce fonds ne permet pas de l'exploiter à sa juste mesure : ce fonds reste en effet difficilement exploitable, car il est extrêmement ardu de distinguer les acquisitions mauristes des XVII^e et XVIII^e siècles des manuscrits déjà présents à l'époque médiévale.

² Le matériel médiéval conservé est rare pour Cluny, comparativement à la richesse exceptionnelle du fonds médiéval connu par l'inventaire, mais perdu ou non identifié. Cette documentation s'avère néanmoins suffisante pour mener quelques enquêtes intéressantes.

Fécamp et des monastères relevant des groupes 5 et 3 a été particulièrement difficile, et même dans plusieurs cas impossible. L'absence de manuscrits constitue en effet le frein le plus important à ce type d'enquête. Seule la survivance dans le fonds de Fécamp d'œuvres produites dans ces abbayes décimées a permis, dans certains cas favorables, de confirmer l'existence de circulations de textes : ainsi pour Cluny, Gorze, Saint-Wandrille et Saint-Germer-de-Fly. Toutefois, dans certains cas, la transmission directe, sans intermédiaire, n'est pas complètement garantie. Ce qui importe, ici, c'est que garder à l'esprit l'existence de liens étroits entre ces abbayes et la Trinité de Fécamp, susceptibles d'avoir favorisé les déplacements de moines, de livres et de textes, et de se rappeler que si, aujourd'hui, il est extrêmement difficile de percevoir la circulation des textes entre Fécamp et Saint-Wandrille, Saint-Ouen de Rouen ou Saint-Germer-de-Fly, les échanges avaient plus de chance de se faire avec ces abbayes qu'avec Grestain, Saint-Georges de Boscherville, Saint-Martin d'Auchy ou Saint-Michel du Tréport, qui, relativement proches géographiquement, n'appartenait pas au réseau de confraternité de Fécamp ou n'avaient pas de liens étroits avec ce monastère.

L'un des mérites de la méthode adoptée a aussi été d'attirer l'attention sur quelques bibliothèques méconnues ou oubliées, qui devaient pourtant être au Moyen Âge d'une grande richesse : Fruttuaria, Saint-Faron de Meaux, Saint-Germer-de-Fly (Flay à l'époque carolingienne) ; ainsi que sur d'autres, mal connues, telles Saint-Wandrille (Fontenelle, à l'époque carolingienne), Saint-Arnoul de Metz et Saint-Ouen de Rouen.

Le manque de manuscrits, malgré la survivance de catalogues anciens, pour Gorze et Saint-Èvre de Toul permet aussi de relativiser certaines idées préconçues : affirmer que l'influence de Guillaume de Volpiano en ces lieux fut nulle repose davantage sur l'absence de textes permettant de vérifier cette information que sur une documentation permettant de concrètement le montrer ; en d'autres termes, l'absence de manuscrits prouvant l'influence de Guillaume de Dijon dans ces monastères n'est pas due à l'absence d'influence de l'abbé de Dijon, mais à la perte de toute la documentation manuscrite provenant de ces maisons. En caricaturant, nous pourrions dire que personne n'a exercé d'influence à Gorze ou à Saint-Èvre, puisqu'aucun manuscrit de ces maisons ne permet de montrer l'existence d'une quelconque influence. Ce serait évidemment absurde. D'ailleurs, lorsque quelques manuscrits ont survécu dans l'abbaye voisine de Saint-Arnoul de Metz, l'influence de Guillaume de Volpiano et de son disciple Jean de Ravenne a pu être observée. L'examen de l'ordinaire de Saint-Èvre de Toul, étonnamment négligé des historiens, permet aussi de percevoir cette influence, d'ailleurs aussi décelable à Saint-Mansuy de Toul, la « fille » de Saint-Èvre.

Mais poursuivons l'analyse des résultats obtenus. Étudions-les en fonction de la proximité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp avec les établissements relevant de son réseau de confraternité. Je

vais m'appuyer pour cela sur le tableau n° 4a, établi dans la partie 1¹ : celui-ci représente, pour chaque établissement associé à Fécamp au XI^e siècle, le nombre de moines inscrits au nécrologe de Fécamp, ce qui permet de les classer.

Les trois premiers établissements, Saint-Bénigne de Dijon, le Mont Saint-Michel et Jumièges (rangs 1, 2 et 3), étaient visiblement les plus étroitement associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp avant 1100. Ce sont aussi les trois établissements pour lesquels la circulation des moines, des livres et des textes a été la plus aisée à mettre en évidence. Les échanges de livres entre ces établissements furent visiblement nombreux et même parfois intenses². Si cela ne surprend guère dans le cas de Jumièges, du fait de la proximité géographique entre les deux maisons, cela peut paraître beaucoup moins évident pour les deux autres monastères, physiquement plus éloignées (plusieurs centaines de kilomètres). Il semble que dans ces trois cas, les liens de filiation sont entrés en jeu, puisque c'est Saint-Bénigne qui a réformé Fécamp et que c'est Fécamp qui a réformé le Mont Saint-Michel et Jumièges.

Malgré les pertes irréversibles de leurs bibliothèques respectives, quelques exemples de circulations de textes ont pu être mis en évidence pour Saint-Wandrille et Saint-Germer-de-Fly (rangs 4 et 5). Ceux-ci permettent de soupçonner l'existence d'échanges beaucoup plus importants que ce que la documentation subsistante nous permet d'observer. Il est d'ailleurs possible que nous ayons affaire, dans les deux cas, à des œuvres introduites à Fécamp par des moines originaires de ces maisons puis devenus moines de Fécamp : Durand de Troarn³ et Adeleme⁴. Car n'oublions pas que les déplacements de moines furent nécessaires, et même indispensables, pour permettre la circulation des textes et les échanges de manuscrits.

Vient ensuite Cluny (rang n° 6), qui pourrait avoir joué un rôle important en fournissant des modèles lors de la grande campagne de production des recueils réunissant des traités patristiques par auteur menée par Jean de Ravenne et ses moines dans les années 1050-1060. S'il est encore trop tôt pour en avoir une absolue certitude, le cas de la confection d'un recueil contenant le corpus de sept traités ambrosiens nous oriente clairement vers cette possibilité. Il est également possible que les moines de Fécamp aient élargi leur cercle de recherche, en s'adressant aux autres maisons avec lesquelles ils étaient spirituellement associés de façon étroite et qui disposaient alors de riches, voire

¹ *Infra*, p. 237.

² On observe deux moments intenses : au moment de la réforme du monastère, dans les années 1000, entre Fécamp et Saint-Bénigne de Dijon ; lors de la grande campagne de copie de recueils patristiques, dans le contexte de la lutte contre les hérésies et pour l'orthodoxie de l'Église dans les années 1050-1060, entre Fécamp et le Mont Saint-Michel.

³ Durand fut moine de Saint-Wandrille puis de Fécamp avant de devenir abbé de Troarn. Rappelons au passage que l'abbaye de Fécamp est le seul établissement ayant conservé un exemplaire de son *De corpore et sanguini domini* : ms. Paris, BnF, lat. 2720.

⁴ Adeleme avait été moine de Saint-Germer-de-Fly (où il fut le contemporain de Guibert de Nogent) avant de passer au monastère de Fécamp.

de très riches, bibliothèques, telles Saint-Bénigne de Dijon, le Mont Saint-Michel, les trois abbayes lorraines (Gorze [rang n° 8], Saint-Arnoul de Metz [rang n° 9] et Saint-Èvre de Toul [non classé]) et les abbayes d'Ile-de-France (Saint-Faron de Meaux [rang n° 12] et Saint-Germain-des-Prés [non classé]). En tant qu'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Jean de Ravenne (1052-1054) a même eu la possibilité d'avoir accès à des bibliothèques ne relevant plus exclusivement du réseau de confraternité de la Trinité de Fécamp, mais aussi du réseau de confraternité de Saint-Bénigne de Dijon. En tant que légat pontifical, il pouvait aussi être amené à se rendre dans des maisons complètement indépendantes de ces deux réseaux de confraternité. Là encore, l'enquête reste à faire.

Globalement, la circulation de textes et de manuscrits semble avoir été d'autant plus importante que des liens étroits unissaient les abbayes associées. Ce n'est pas une réelle surprise, mais encore fallait-il le vérifier. Cela confirme que les associations spirituelles étroites ont favorisé tant la circulation des moines que de leurs livres. Parvenir à déterminer les établissements les plus étroitement liés à un monastère semble donc essentiel. Les nécrologes et les listes de confraternité constituent les outils permettant de les identifier le plus aisément (voir la partie 1 et l'annexe n° 6).

Pièce justificative n° I

**Le catalogue de l'abbaye de la Trinité de Fécamp du milieu du XI^e siècle
(catalogue A, vers 1050)**

Le ms. Rouen, Bibl. Mun., 1417 (U 45)¹ contient – sur un bifeuillet figurant en fin de volume (fol. 55-56)² – un inventaire des livres de l'abbaye de la Trinité de Fécamp dressé par une seule main (voir planche n° I)³. La liste, qui semble avoir subi quelques grattages, est aujourd'hui en partie effacée. Les entrées ont été copiées à longues lignes sans alinéas et sans souci de groupement ou d'ordonnancement. Chaque entrée comporte soit un titre ou/et un nom d'auteur (entrée de type 1), soit l'indication d'une catégorie d'ouvrages : bible, passionnaire, glossaire, graduel, tropaire, psautier, etc. (entrée de type 2). Un nombre de « livres » est généralement précisé en fin d'entrée : il s'agit soit du nombre de livres constituant l'œuvre d'un auteur (pour les entrées de type 1)⁴, soit du nombre de volumes représentant une catégorie d'ouvrages (principalement pour les entrées de type 2)⁵. La liste a été écrite sur 17 lignes, chaque ligne renfermant de 3 à 4 entrées. On dénombre un total de 64 entrées signalant 87 *libri*. L'ensemble correspond *a priori* à 77 volumes⁶.

Parmi ces 64 entrées, seules 26 peuvent aujourd'hui être identifiées à des manuscrits subsistants (soit 40 % des entrées). Les identifications ont donc été possibles pour moins d'une entrée sur deux, ce qui permet d'avoir un aperçu des pertes subies, ainsi que des identifications restant possibles. On notera cependant que nombre d'œuvres, conservées à l'origine de manière indépendante (probablement sous forme de livrets non reliés) ont été réunies plus tard, entre le milieu du XI^e siècle et la fin du Moyen Âge, pour former des recueils composites (vraisemblablement au moment où ils furent reliés). C'est assez souvent sous cette forme que les manuscrits les plus anciens produits par le *scriptorium* de Fécamp nous sont parvenus⁷. Rares sont donc les volumes à être aujourd'hui conservés sous la forme qu'ils avaient à l'époque où cet inventaire fut dressé.

Une analyse du contenu révèle qu'il ne s'agit sans doute que d'un inventaire partiel des livres alors en possession de l'abbaye de Fécamp : s'il signale bien certains livres de l'Écriture, tels que les Bibles, les évangéliaires sont en revanche absents⁸. On constate aussi la présence de livres liturgiques, en particulier de ceux liés au chant (1 antiphonaire, 2 graduels, 2 tropaires et un collectaire), à la lecture (1 homéiliaire et 3 passionnaires) ou à la psalmodie (8 psautiers). L'absence de sacramentaire, de coutumier et de livre du chapitre (martyrologe et nécrologe) pose toutefois question. Les livres les plus nombreux sont les livres patristiques. Mais seule une catégorie des œuvres des Pères est bien représentée : les commentaires de l'Écriture (exégèse du nouveau comme

¹ Notice dans OMONT, 1886, p. 423.

² La liste figure au fol. 55v ; les fol. 55r, 56r et 56v sont restés blancs (à l'exception de quelques essais de plume sur le fol. 56r). On peut donc se demander si ce bifeuillet a pu circuler indépendamment du reste du volume. Les deux unités codicologiques étant contemporaines et ayant été produites par le même *scriptorium* (voir ci-dessous), il est vraisemblable qu'elles aient été réunies très tôt, et même sans doute dès l'origine.

³ GOTTLIEB n° 289 ; BMMF n° 578 ; MUNK OLSEN, 1987, p. 106. Facsimilé : NORTIER, 1966 (réimp. 1971), p. 8/9. Edition : BEAUREPAIRE (de), 1859, p. 158 n. 1 ; OMONT, 1886, p. XXIV-XXV ; BRANCH, 1974, p. 25-28.

⁴ Voir le cas des œuvres constituées de plusieurs livres, aux entrées n° 5, 6, 7, 17 et 19.

⁵ Voir le cas des entrées comptabilisant plusieurs volumes : n° 14 (3 passionnaires), n° 36 (les *Moralia in Iob* en 2 volumes), n° 40 (2 glossaires), n° 42 (2 bibles), n° 52 (2 graduels), n° 54 (2 tropaires), n° 63 (8 psautiers).

⁶ Si on considère que l'entrée n° 6 correspond à un *Commentaire des Évangiles* en 5 livres, et non à 5 évangéliaires ou à 5 *Commentaires des Évangiles* (ce qui ferait alors un total de 81 volumes).

⁷ Mes prédécesseurs, en particulier Betty Branch, ont peu insisté sur ce point, pourtant essentiel.

⁸ Vu la richesse de leur décoration, il est possible que ces volumes étaient conservés au trésor.

de l'ancien testament), où les auteurs carolingiens sont d'ailleurs peu présents¹. En revanche, la bibliothèque est déjà pourvue des principaux ouvrages de saint Grégoire². La plupart des grands traités doctrinaux de saint Augustin et de saint Ambroise sont en revanche absents³. Enfin, la bibliothèque scolaire n'est pas du tout représentée : aucun traité de grammaire et aucune œuvre classique ou poétique n'est ainsi mentionnée⁴. Cela surprend lorsque l'on se réfère au témoignage de Raoul Glaber sur les écoles créées par Guillaume de Volpiano à Fécamp. Cette absence des grammairiens et des poètes⁵ étonne aussi lorsque l'on sait la connaissance des auteurs classiques qu'est réputé avoir l'abbé Jean de Ravenne⁶, ou que l'on étudie de près la correspondance d'Herbert de Losinga⁷, ancien oblat, moine puis prieur de l'abbaye de la Trinité de Fécamp entre le milieu du XI^e siècle et 1087. Une telle absence me paraît d'ailleurs incompatible avec la grande maîtrise, parfois empreinte de préciosité et de maniérisme, dont font preuves les moines de Fécamp tant dans les actes diplomatiques que dans les lettres qu'ils produisent aux XI^e et XII^e siècles⁸. Leurs prétentions littéraires ne sont pas sans rappeler celles relevées par François Dolbeau chez Gerbert de Saint-Wandrille, un ancien moine de Fécamp, lui aussi disciple de Jean de Ravenne⁹. Or il existe au moins un livre scolaire qui aurait du figurer dans cet inventaire : le recueil de traités grammaticaux et de commentaires de Remi d'Auxerre formant le ms. Rouen, BM, 1470 (O 32), datant de la fin du

¹ Seuls Haymon d'Auxerre (entrées n° 10 et 11), Raban Maur (n° 16) et Alcuin (son traité sur la Trinité, n° 37) apparaissent une fois.

² Voir les entrées n° 1, 9, 24, 30, 36 et 38 : *Moralia in Iob, Regula pastoralis, Dialogues, Correspondance, Recueil d'homélies et Commentaire sur Ézéchiel*.

³ Alors que la production, en titres, de saint Augustin est plus considérable que celle de Grégoire le Grand, on relève dans cet inventaire 5 entrées pour le premier contre 6 pour le second, ce qui confirme l'intérêt spécial porté par les moines de Fécamp à saint Grégoire dans la première moitié du XI^e siècle. Pour Augustin, voir les entrées n° 4, 17, 25, 26 et 31 (un recueil de sermons [collection de sermons sur les Évangiles], deux commentaires de l'Écriture et deux traités [*Enchiridion* et sur la Trinité]) ; pour Grégoire, voir la note précédente. Ambroise n'apparaît qu'une fois, avec son traité sur la Foi, c'est-à-dire sur la Trinité (entrée n° 48).

⁴ Dans la plupart des monastères bénédictins des X^e-XII^e siècles, on inventoriait séparément les livres « de divinitate » (correspondant en quelque sorte aux usuels, qui étaient dispersés dans le monastère et répartis entre l'église, la sacristie, le cloître, la salle capitulaire, le *scriptorium*, etc. afin d'être à la portée des moines) et les livres « de arte » (constituant la bibliothèque scolaire destinée surtout à l'écolâtre et à ses élèves). Cf. MUNK OLSEN, 1987, p. 3-5.

⁵ Signalons malgré tout la présence de deux glossaires, à l'entrée n° 40.

⁶ LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 44-50 et p. 184-197 (réminiscences et citations de Virgile (*Enéide, Bucoliques* et *Géorgiques*), Lucrèce, Cicéron, Lucain, Claudien, Boèce, Ovide, Juvénal dans sa *Lamentation*).

⁷ Voir en particulier ses échanges avec ses élèves Otton, Guillaume [William Turbe], Samson, Roger et Thurstan, qu'il encourage vivement à étudier les grammairiens, puis à cultiver les muses en s'adonnant à la poésie, et enfin à étudier plus généralement le *trivium* et le *quadrivium*, en particulier la logique et la philosophie (étude des *Topiques* et des *Catégories* d'Aristote)... avant de les obliger à renoncer à la littérature classique et aux poètes dès que ceux-ci ont prononcé leurs vœux monastiques ! Voir aussi ses lettres adressées à Jean (éloge) et à l'abbé Roger de Fécamp, à qui il demande une copie de Suétone, auteur selon lui alors introuvable en Angleterre (ms. Bruxelles, BR, 7965-73, fol. 243 et suiv. ; HERBERT DE LOSINGA, éd. ANSTRUTHER, 1846, p. 1-107, en particulier lettres n° 5, 9, 20, 22, 24, 29, 30, 32, 39, 40, 41, 42bis, 43, 45, 46, 47 ; HERBERT DE LOSINGA, éd. GOULBURN & SYMONDS, 1878, n° 5 p. 64, n° 9 p. 19-20, n° 20 p. 52-53, n° 22 p. 37-42, n° 24 p. 20-21, n° 29 p. 101-105, n° 30 p. 24-29, n° 32 p. 29-31, n° 39 p. 22-24, n° 40 p. 31-34, n° 41 p. 282-284, n° 42bis p. 282, n° 43 p. 196-197, n° 45 p. 10-13, n° 46 p. 198-199, n° 47 p. 22).

⁸ À ce sujet, voir BLOCHE, 2012 ; *PL* 147, col. 463-476 ; JEAN DE FÉCAMP, éd. LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 198-220 ; LAPORTE, 1953, p. 5-31. Un témoignage du haut niveau de culture littéraire des moines de Fécamp aux XI^e et XII^e siècles nous est fourni grâce à plusieurs lettres adressées par le moine Hervé à son condisciple Anquetil, dans un recueil de textes littéraires fécampois à la fois en vers et en prose daté du dernier quart du XII^e siècle (ms. Bern, Burgerbibl., Bongars 568). Outre de solides connaissances théologiques, l'auteur y révèle une grande familiarité avec les auteurs antiques, tels « Lucrèce, Virgile, Ovide surtout, Cicéron, et aussi avec la littérature poétique et savante » (*ibidem*, p. 9-13 et 17-18, éd. p. 18-25 ; au fol. 194, réminiscences de Lucain, Aristote, Salluste et Plaute). On trouve dans ce même manuscrit un ensemble de sentences philosophiques et une comédie profane composée sur le modèle de Térence (fol. 9-17v), une lettre d'un certain Geoffroy à Robert où il est fait allusion aux œuvres d'Ovide et de Cicéron, ainsi qu'une autre d'un moine de Fécamp envoyé diriger le prieuré de Coggs en 1101 sous l'abbé Guillaume de Rots qui comporte des réminiscences de Boèce et de Tertullien. Ces quelques témoignages confirment l'intérêt de l'école de Fécamp aux XI^e et XII^e siècles pour les poètes et les auteurs de l'Antiquité et permet d'entrevoir le niveau d'enseignement atteint par l'école claustrale de l'abbaye de Fécamp à cette époque.

⁹ DOLBEAU, 2002, p. 223-249.

X^e et du début du XI^e siècle et qui était en possession des moines de Fécamp depuis l'abbatit de Guillaume de Volpiano. Ce recueil, qui renferme de nombreuses citations d'auteurs classiques, parfois rares, et montre des liens étroits avec les écoles carolingiennes d'Auxerre et de Reims, est un bon exemple de l'enseignement qui se pratiquait dans les écoles de Fécamp au XI^e siècle¹. Son existence prouve à elle seule que le catalogue A n'était pas destiné à inventorier les livres scolaires.

Quatre éléments permettent, combinés et replacés dans leur contexte historique, de dater cet inventaire avec précision.

En premier lieu, la datation du manuscrit ayant servi de support à cet inventaire nous fournit un premier *terminus a quo*. Les mains ayant copié ce volume² sont irrégulières et présentent des caractéristiques se rapprochant de celles observables chez les scribes fécampois opérant dans la première moitié du XI^e siècle. L'usage seul de l'encre rouge-orangé (minium orangé ou oxyde de plomb) pour les titres est conforme aux pratiques de cette époque. Les lettres 'g' à panse et à boucle ouvertes en forme de '3', l'espacement assez important entre les lettres et la tendance à l'élargissement du sommet des ascendantes, que l'on observe surtout chez le premier copiste, pourraient orienter vers une datation haute³. Toutefois ces caractéristiques sont nettement moins marquées (et même parfois absentes) chez ses collègues, dont l'écriture se rapproche davantage des productions de la fin de la période (second quart du XI^e siècle). L'étude de la décoration de style franco-saxon va dans le même sens. Les rinceaux végétaux à feuilles trilobées, les têtes vomissant des volutes de feuillage, la présence de volatiles, les lettres compartimentées à entrelacs, etc. tracées à l'encre noire et rouge-orangé (minium) orientent à nouveau vers le second quart du XI^e siècle. Toutefois, la présence ponctuelle d'un vert foncé et d'un pourpre violacé incite malgré tout à ne pas trop vieillir ce volume, et à placer sa confection plutôt dans les années 1040 (période à partir de laquelle le rouge-orangé n'est plus forcément utilisé seul dans la réalisation des lettres ornées et où l'influence anglo-saxonne commence à percer dans les réalisations fécampoises, comme c'est le cas ici, avec les volutes végétales ayant tendance à occuper l'intérieur des panses de lettres parfois habitées de personnages⁴). L'usage ponctuel de rehauts de couleur rouge-orangé dans certaines initiales du texte confirme cette datation.

En second lieu, la main responsable de la copie du catalogue, bien que globalement plus soignée et régulière que les précédentes⁵, me semble contemporaine de celles-ci : l'écriture du catalogueur peut par exemple être comparée à celles du scribe *Antonius* ou du copiste de la Bible Rouen, BM, 1 (A 4), l'un et l'autre actifs entre 1040 et 1060. Elle mérite surtout, à mon avis, d'être rapprochée des présentations très soignées que l'on retrouve dans les tables de contenu ouvrant certains recueils patristiques copiés à partir de cette époque, et tracées elle aussi avec grand soin, dans un souci de régularité : mss. Paris, BnF, lat. 1684, lat. 1939, Berne, BB, 162 et Rouen, BM, 477 (A 191). On remarquera toutefois qu'aucun de ces quatre volumes n'a été décrit dans notre inventaire, ce qui suppose qu'ils soient tous plus récents. Les quatre manuscrits en question ont été élaborés dans le troisième quart du XI^e siècle, et même probablement au cours des années 1050⁶, ce qui nous fournit un premier *terminus ad quem*. Une comparaison de ces tables de contenu avec celle, plus ancienne, figurant au fol. 1v du ms. Rouen, BM, 471 (A 271), datable du second quart du

¹ Ce recueil, qui semble être du plus haut intérêt d'après les échanges que j'ai pu avoir sur le sujet avec Frédéric Duplessis (que je tiens à remercier au passage), mériterait de faire l'objet d'une étude spécifique approfondie.

² Plusieurs mains sont intervenues : on observe des changements de main aux fol. 5r (ligne 4), fol. 23v (en bas de page), fol. 26r (ligne 14), fol. 31v (en bas de page), fol. 35r (en bas de page), fol. 35v (en bas de page), fol. 41v (avant dernière ligne) et fol. 51v (à la fin du texte).

³ C'est sans doute ce qui a conduit Betty Branch à proposer une datation haute : BRANCH, 1974, p. 43.

⁴ Comme c'est le cas pour la lettre C du fol. 1r et la lettre D du fol. 11r (concernant ce D, il s'agit du plus anciens exemple fécampois connu représentant un personnage se débattant dans les branchages à l'intérieur de la panse d'une lettre).

⁵ Le copiste paraît avoir attaché une grande importance à produire une liste soignée et parfaitement lisible.

⁶ La main d'*Antonius* est d'ailleurs intervenue dans les mss. Paris, BnF, lat. 1939 et 1684.

XI^e siècle (années 1040)¹, est de ce point de vue édifiante (voir planche n° VII) : on observe une très nette évolution au niveau de la mise en page et de la présentation. De profonds changements semblent donc s'être opérés dans les pratiques du *scriptorium* de Fécamp entre les années 1040 et 1050, qui constitue en quelque sorte une phase de transition. Or notre inventaire semble avoir été précisément dressé dans ce contexte.

En troisième lieu, l'identification des manuscrits décrits dans l'inventaire permet de préciser le *terminus a quo* : les livres mentionnés ont été produits principalement entre la fin du X^e et le milieu du XI^e siècle, ce qui confirme les observations précédentes. Si l'on s'intéresse uniquement aux manuscrits les plus récents, trois volumes datant du milieu du XI^e siècle se détachent du lot : un *Commentaire sur Isaïe* d'Haymon d'Auxerre, copié par le scribe *Gosbertus*, inconnu par ailleurs, et que l'on peut rattacher aux productions caractéristiques de la phase de transition observable au cours des années 1040-1050 (entrée n° 10 : ms. Paris, BnF, lat. 2405)² ; une Bible richement illustrée à la plume, dont la première partie a été copiée par un scribe et décorée par un ou plusieurs artistes anonymes, actifs à Fécamp dans les années 1040-1050 (entrée n° 42 : ms. Rouen, BM, 1 [A 4], fol. 1-218)³, et enfin un recueil de traités de saint Ambroise (fol. 1v-64r : *De fide* ; fol. 64v-104r : *De officiis ministrorum* ; fol. 104v-151r : *Exameron*), copié par le scribe *Antonius*, actif entre la fin des années 1040 et le milieu des années 1060 (entrée n° 48 : ms. Rouen, BM, 427 [A 143]). Ces trois volumes ont la particularité, par rapport aux autres volumes mentionnés dans l'inventaire, d'être décorés de façon novatrice, puisque l'influence du style anglo-saxon dit de Winchester y est prédominante. Les volumes plus anciens étaient en effet jusqu'ici principalement influencés par le style carolingien/franco-saxon (dont ils ne reproduisent d'ailleurs le plus souvent qu'une forme abâtardie). Le colophon figurant au fol. 151r-151v du manuscrit Rouen 427 permet de savoir que le scribe de Fécamp *Antonius* le copia sous l'abbatit de Suppon (voir la pièce justificative n° 3). Or nous savons par ailleurs que Suppon fut abbé du Mont de 1033 à 1048 environ (voir l'annexe n° 7). Comme le volume a été décoré par un artiste montois dont le style est à rapprocher de ceux actifs sous les abbés Suppon et Raoul, entre 1040 et 1065 environ⁴, nous pouvons en conclure que le ms. Rouen, BM, 427 a été réalisé au Mont Saint-Michel par un copiste de Fécamp à la fin des années 1040, vraisemblablement autour de l'année 1048, ou peu avant⁵.

En quatrième lieu, l'identification des manuscrits fécampois absents de l'inventaire permet de préciser le *terminus ad quem* défini plus haut. La présence d'un manuscrit copié par le scribe *Antonius* parmi les manuscrits les plus récents décrits dans l'inventaire constitue une information de première importance. En effet, bien que ce copiste soit incontestablement l'un des plus actifs et sans doute le plus talentueux du *scriptorium* de Fécamp sur l'ensemble du XI^e siècle, aucun autre manuscrit copié par ce scribe n'apparaît dans notre inventaire⁶. Le ms. Rouen, BM, 427 est donc l'une des plus anciennes productions de ce copiste qui nous soit parvenue. Ce fait est d'ailleurs confirmé par les datations proposées par Jonathan J. Alexander. Ainsi, parmi les manuscrits copiés au moins en partie par *Antonius* et décorés par des artistes du Mont Saint-Michel, aucun n'est antérieur au ms. 427 : Alexander date le ms. Paris, BnF, lat. 2639 entre 1050 et 1065 et les mss.

¹ C'est ce que suggère l'utilisation alternée du bleu de lapis-lazuli et de la couleur rouge-orangée dans la table de contenu et le titre du fol. 1v.

² Si la plupart des titres intermédiaires sont toujours écrits à l'encre rouge-orangé (minium), comme à la période précédente, l'usage du rouge vermillon et du bleu de lapis-lazuli apparaît également, et certaines lettres ornées aux motifs zoomorphes et végétaux, typique des productions du *scriptorium* de Fécamp, ont également été tracées à la plume en vermillon (voir les fol. 16v, 23r, 29r). Le premier feuillet a également été refait de façon contemporaine (même copiste), sans doute afin de remplacer la mise en page initiale, qui ne convenait plus aux nouvelles exigences. Dans son colophon, le scribe *Gosbertus* dédie son travail à la Trinité.

³ Les fol. 219-350 ont été copiés par plusieurs autres mains, moins expérimentées.

⁴ Voir ALEXANDER, 1970, p. 212-236.

⁵ C'est d'ailleurs la datation proposée par ALEXANDER, 1970, p. 212 et 230.

⁶ La main d'*Antonius* a été repérée à ce jour dans 14 manuscrits et une charte (voir supra, p. 476, en particulier les notes 5 et 6).

Paris, BnF, lat. 2055 et lat. 2088 entre 1055 et 1080¹. Mes propres recherches, qu'il serait trop long de présenter ici, aboutissent à fixer la copie du premier au début des années 1050 (v. 1050-1054)² et les deux autres entre le milieu des années 1050 et le milieu des années 1060 (avant la conquête de 1066).

Mais ce qui frappe surtout dans cet inventaire, c'est l'absence presque totale des traités des Pères de l'Église (Augustin, Ambroise, etc.), parfois regroupés en *corpus*, et copiés à partir du milieu XI^e siècle, principalement au cours des années 1050-1060³. Dans ces recueils, la lutte contre les hérésies et la définition de l'orthodoxie de l'Église romaine constituent les principaux sujets traités ; certaines préoccupations abordées lors de la mise en place de la Réforme grégorienne ne sont pas non plus très loin. Passons donc brièvement en revue ces différents volumes. Il s'agit principalement des mss. Paris, BnF, lat. 989 (recueil composite de pièces fécampaises qui contient en particulier des homélies anonymes contres les hérétiques), lat. 1684 (corpus d'œuvres du pseudo Athanase⁴), lat. 1939 (corpus augustinien), lat. 2055 (*De civitate Dei contra paganos* de saint Augustin), lat. 2079 (*Contra Faustum* de saint Augustin), lat. 2088 (*De Trinitate* de saint Augustin), lat. 2101 (*Contra Iulianum* de saint Augustin), lat. 2639 (corpus ambrosien), mss. Rouen, BM, 425 [A 178] (corpus d'œuvres du pseudo Athanase), 469 [A 214] (corpus augustinien), 477 [A 191] (corpus augustinien), 478 [A 71] (corpus augustinien), 489 [A 254] (corpus de traités de Boèce), mss. Vaticano, BAV, Reg. lat. 107 (corpus augustinien), Reg. lat. 755 (*Confessions* de saint Augustin) et Berne, BB, 162 (corpus augustinien). Ces traités patristiques, où prédomine les productions de saint Augustin, font partie de ceux abondamment utilisés par l'abbé Jean de Fécamp et son disciple Durand de Troarn⁵ lorsqu'ils composèrent leurs travaux contre les hérésies, dont celle de Bérenger de Tours sur l'Eucharistie, au début des années 1050. La *Confessio fidei* de Jean de Ravenne⁶ est une adaptation et un développement de son œuvre primitive, la *Confessio theologica*. Si la matière et les idées des deux premières parties de l'œuvre reprennent celles déjà développées dans la *Confessio theologica*, la troisième partie est en revanche entièrement nouvelle et originale. Elle traite de la Trinité, du Christ et des grands dogmes de l'Église. Elle rappelle notamment les propositions orthodoxes de l'Église en réponse aux hérésies touchant le dogme trinitaire (arianisme combattu par le pseudo-Athanase) et traite des hérésies mettant en doute l'incarnation (auxquelles saint Augustin avait répondu dans son traité contre *Faustum*). On voit aussitôt tout le parti qu'a pu tirer Jean de Ravenne des recueils patristiques qu'il fit copier à partir du début des années 1050. Le long développement de la troisième partie de sa *Confessio fidei* ne peut être compris que si on le replace dans le contexte du début des années 1050 et de la lutte ouverte déclarée par le pape Léon IX (1049-1054) contre les hérésies à l'occasion du concile de Reims (octobre 1049). Cette lutte prit toutefois une nouvelle tournure en 1050, lorsque furent « découvertes » les thèses de Bérenger de Tours sur l'Eucharistie à l'occasion du concile de Rome (mai 1050). C'est vers cette époque que Léon IX fit de Jean de Ravenne son légat pontifical (sans doute après avoir fait appel à lui lors du concile de Verceil, en septembre 1050) et que ce dernier, manifestement dès lors en contact régulier avec la curie romaine, commença ses nombreux déplacements entre l'Italie, la Bourgogne, la Francia et l'Angleterre, de 1050 à 1054. Or c'est au-cours de cette même période que débuta l'enrichissement considérable de la bibliothèque de Fécamp en traités patristiques, avec une nette

¹ ALEXANDER, 1970, p. 212 et 228-229.

² Ce manuscrit était connu de Jean de Ravenne lorsqu'il composa sa *Confessio fidei* avant 1054.

³ Trois exceptions toutefois : le ms. Paris, BnF, lat. 1872 (contenant les lettres de saint Jérôme, dont certaines concernent la lutte contre les hérétiques), le ms. Rouen, BM, 471 (A 271) (qui contient un corpus de textes augustiniens réunis par son disciple *Quotvultdeus*, et dont certains traitent des hérésies, telle le *Contra Felicium*) et le ms. Rouen, BM, 427 (A 143) (contenant un corpus ambrosien, dont le *De fide contra Arrium*). Ces trois volumes ont tous été copiés dans le second quart du XI^e siècle, probablement au cours des années 1040.

⁴ Manuscrit produit au Mont Saint-Michel par le scribe Hilduin et qui est étroitement lié au ms. Paris, BnF, lat. 1684 (ce dernier pourrait en être le modèle ; les deux manuscrits sont restés en possession des moines de Fécamp tout au long du Moyen Âge).

⁵ Sur son *De corpore et sanguine domini*, voir HEURTEVENT, 1912.

⁶ LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 41-44.

prédilection pour les œuvres de saint Augustin, mais aussi un intérêt marqué pour saint Ambroise et le Pseudo-Athanase. L'élaboration de l'inventaire de Fécamp se place visiblement au tout début de cette période, alors que la copie de ces traités n'a pas encore débuté, mais alors que l'on s'apprête à le faire. Le catalogue fournit un panorama sans doute complet des œuvres patristiques alors en possession des moines de Fécamp, mais vraisemblablement partiel des autres livres. Le but était peut-être de disposer d'une liste permettant de connaître les œuvres en possession du monastère au moment de la copie des nouveaux recueils patristiques, sans doute afin d'éviter les doublons lors de l'élaboration des grands corpus réunissant les travaux d'un même auteur. L'absence d'ordonnancement ne facilitait cependant pas cette tâche : il pourrait donc s'agir d'un état intermédiaire, ayant servi à établir une liste classée par auteur et transcrite sur un feuillet volant, donc plus aisée à transporter. Cette interprétation est toutefois une hypothèse possible parmi d'autres. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est la convergence du *terminus a quo* et du *terminus ad quem* autour de l'année 1050, permettant de resserrer la datation de notre inventaire.

Sur la base de ces éléments, il semble que ce catalogue ait été dressé alors que Léon IX avait déjà fait de Jean de Ravenne son légat, donc très probablement après le concile de Rome (mai 1050) et suite au concile de Verceil (septembre 1050). Et il est peu probable que cette liste soit très postérieure à cette dernière date, vu l'absence des recueils copiés avant la rédaction de la *Confessio fidei* entre 1051 et 1054. On peut aussi supposer que la décision d'enrichir la bibliothèque des traités des Pères ait été prise suite à la confrontation directe des moines de Fécamp, et en particulier de Jean de Ravenne et de Durand de Troarn, avec Bérenger de Tours et ses thèses lors de l'assemblée de Brionne, organisée par le duc Guillaume le Bâtard dans le courant de l'année 1050. Je daterai donc ce catalogue de la fin de l'année 1050 ou des tout premiers mois de l'année 1051.

Dans l'édition qui suit, j'indique :

– en première colonne, et entre crochets, le numéro de l'entrée, suivi, entre parenthèses, du nombre de livres correspondant ;

– en seconde colonne, le texte latin de l'entrée correspondante. Puis, s'il y a lieu, je précise en-dessous, et entre crochets, d'abord l'entrée correspondante dans le second catalogue médiéval (catalogue B, simplement désigné par la lettre B, suivie du numéro d'entrée dans ce catalogue). Enfin, toujours s'il y a lieu, et toujours en-dessous, je fournis la référence du manuscrit correspondant lorsqu'une identification a pu être obtenue (je précise alors sa cote, les folios renfermant l'œuvre décrite et la date de copie du texte en question).

[Catalogus librorum¹]

- [1. (1)] Quadraginta omeliarum liber I².
[= B 88]
[= Paris, BnF, lat. 2253 (Bigot 56), fol. 1-150, XI^{2/4} + Paris, BnF, lat. 3776 (Bigot 21), fol. 1-72, XI^{2/4}]³
- [2. (2)] Pronosticorum liber I⁴.
- [3. (3)] Expositio Cassiodori super Psalterium liber I⁵. /
[= B 100]
[= Rouen, BM, 491 (A. 8), fol. 1-215 (ps. LII,4-CL : le début manque), XI^{2/4}]⁶
- [4. (4)] Augustinus de uerbis Domini liber I⁷.
[= B 19]
- [5. (5-6)] Expositio Actuum apostolorum libri II⁸.
[= Rouen, BM, 532 (A. 395), fol. 16v-56v, XI^{1/4}]⁹
- [6. (7-11)] Expositiones Euangeliorum libri V¹⁰. /
[= B 122]
- [7. (12-13)] Paralympomenon libri II¹¹.
[= B 72]
[= Rouen, BM, 451 (A. 306), fol. 1-61, XI^{2/4}]¹²

¹ Ajout du titre en marge supérieure par deux mains modernes, vraisemblablement du XVII^e siècle.

² GREGORIUS MAGNUS, *Homiliae xl in Euangelia* (CPL n° 1711). GRÉMONT, 1971, p. 22 n° 18 ; NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170.

³ Ces deux volumes, copiés par le même scribe (il s'agit du « scribe X » de Betty Branch), étaient autrefois reliés ensemble. Le scribe *Iohannes* est intervenu dans le dernier tiers du XI^e siècle pour remanier l'ensemble en adaptant la présentation aux usages de son temps (sa main a refait les fol. 1r-47v, 74, 77 et 154 du ms. lat. 2253 et les fol. 34r-72v du ms. lat. 3776). On remarquera les belles initiales 'I' à masque léonin et 'D' à dragon du ms. lat. 2253 fol. 1r, tracée à la plume par un artiste de Fécamp opérant à la même époque que *Iohannes*, c'est-à-dire dans le dernier tiers du XI^e siècle.

⁴ IULIANUS EPISCOPUS TOLETANUS, *Prognosticum futuri saeculi* (CPL n° 1258). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁵ CASSIODORUS, *Expositio psalmorum* (CPL n° 900). NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 29 et 205 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁶ Le corps du volume a été copié par une seule main ayant opéré dans le second quart du XI^e siècle. Le scribe *Iohannes* est intervenu plus tard, vraisemblablement dans le dernier tiers du XI^e siècle, pour remanier l'ensemble en adaptant la présentation aux usages de son temps (sa main a refait les fol. 5r-12v, 180, 215r-216v et 222r-223r ; la décoration du feuillet 5 a été réalisée par un artiste fécampois contemporain de *Iohannes* et dont le style, faisant usage d'initiales à dragon, peut être lui aussi daté du dernier tiers du XI^e siècle).

⁷ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPPONENSIS, *Sermones* (CPL n° 284) : collection de sermons de saint Augustin sur les Évangiles. NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 199 ; BRANCH, 1979, p. 169)

⁸ BEDA VENERABILIS, *Super Acta Apostolorum expositio* (CPL n° 1357). NORTIER, 1960, p. 230 et 231 ; NORTIER, 1971, p. 29, 201 et 204 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁹ Il s'agit aujourd'hui d'un recueil composite constitué à partir de deux manuscrits initialement indépendants : le commentaire de Bède a été ajouté à la suite d'œuvres de saint Augustin (voir l'entrée n° 26) à une date qu'il convient de placer entre la rédaction des catalogues A et B, donc après 1050 (ce qui explique l'absence du commentaire de Bède dans l'inventaire du XII^e siècle).

¹⁰ Cette entrée semble correspondre à un *Commentaire sur les Évangiles* en 5 livres, et non aux 3 évangéliaires dont dispose alors l'abbaye : mss. Paris, BnF, lat. 281 (Bigot 5), fol. 1-216 + Paris, BnF, lat. 298 (Bigot 5), fol. 1-49, VIII^{ex} ; Paris, BnF, lat. 258 (Bigot 238), fol. 1-161, X^{ex} ; Paris, BnF, lat. 272 (Bigot 3*), fol. 1-191, X^{ex}-XIⁱⁿ. Les mss. Rouen, BM, 30 (A. 436), fol. 1-117, XI^{med} ou ^{3/4} et Rouen, BM, 28 (A. 14), fol. 1-177, XI^{3/4} furent vraisemblablement produits par le *scriptorium* de Fécamp après que cet inventaire ait été dressé (NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 6, 7, 19, 26, 27, 204 ; BRANCH, 1979, p. 162, 169).

¹¹ HIERONYMUS PRESBYTER, *Liber quaestionum hebraicarum in Paralympomenon* [= *Interpretationes hebraicorum nominum*] (CPL n° 580). NORTIER, 1960, p. 230 et 234 ; NORTIER, 1971, p. 28, 203 et 219 ; BRANCH, 1979, p. 169 et 171.

¹² Il s'agit aujourd'hui d'un recueil composite constitué à partir de deux manuscrits initialement indépendants : les

- [8. (14)] Epistolas Hi[er]onimi liber I¹.
[= Paris, BnF, lat. 1872 (Bigot 42), fol. 1-101r, XI^{2/4}]²
- [9. (15)] Item epistolas Gregorii liber I³.
[= B 136]
- [10. (16)] Aymo super Isaiam liber I⁴. /
[= B 128]
[= Paris, BnF, lat. 2405 (Colbert 595), fol. 1-155, XI^{med}]⁵
- [11. (17)] Aymo super epistolas Pauli liber I⁶.
[= B 64]
- [12. (18)] Liber Iob I⁷.
[= B 127 ?]
[= Paris, BnF, lat. 1805 (Bigot 41), fol. 1-13, XI^{1/2}]⁸
- [13. (19)] Vita sancti Audoeni liber I⁹.
[= Vaticano, BAV, Reg. lat. 633, XI^{1/2} (partie perdue)]¹⁰
- [14. (20-22)] Passionales libri III¹¹. /
[= B 3]
- [15. (23)] B[e]da super Marcum liber I¹².
[= B 57]
[= Rouen, BM, 528 (A. 362), fol. 1-184v, XI^{1/2}]¹³

actuels fol. 70r-120v, contenant d'autres commentaires de saint Jérôme, sont d'une main du début du XII^e siècle.

- ¹ HIERONYMUS PRESBYTER, *Epistolae* (CPL n° 620). GRÉMONT, 1971, p. 22-23 n° 21 ; NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 26, 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.
- ² Le manuscrit se présente aujourd'hui sous forme composite : les actuels fol. 104r-107v contiennent un traité du Pseudo-Faustus, incomplet au début et d'une main plus ancienne. La lettre adressée à Guillaume le Conquérant (fol. 102v) a été ajoutée entre 1066 et 1078 par le scribe *Iohannes*.
- ³ GREGORIUS MAGNUS, *Registrum epistularum* (CPL n° 1714). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 170.
- ⁴ HAYMO [MONACHUS AUTISSIODORENSIS], *Expositio in Isaiam* (CSLMA n° HAIMO 17). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 213, 237 ; BRANCH, 1979, p. 171.
- ⁵ Ce manuscrit, copié par le scribe Gosbert (colophon au dernier feuillet), a été décoré vers le milieu du XI^e siècle. Il s'agit de l'un des trois manuscrits les plus récents décrits dans ce catalogue.
- ⁶ HAYMO [MONACHUS AUTISSIODORENSIS], *Expositio in sancti Pauli Epistulas* (CSLMA n° HAIMO 20). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 213 ; BRANCH, 1979, p. 171. Vu la proximité géographique et spirituelle des deux communautés au XI^e siècle, une parenté entre le manuscrit de Fécamp (perdu) et celui conservé pour Jumièges (ms. Rouen, BM, 150 (A. 94), XII^{2/4}) est probable.
- ⁷ Il ne s'agit pas des *Moralia in Iob*, mentionnées à l'entrée n° 36 et plutôt en deux volumes (livres 1-16 et 17-35), mais du livre biblique.
- ⁸ Ce manuscrit se présente aujourd'hui sous la forme d'un recueil composite, constitué de 5 unités codicologiques anciennes (dont plusieurs *libelli* hagiographiques d'un grand intérêt, relatifs à saint Bénigne, saint Romain et saint Taurin, ainsi que le livre de Job et un fragment des *Moralia in Iob* de Grégoire le Grand), sans doute réunies dès le XI^e siècle.
- ⁹ NORTIER, 1960, p. 237 ; NORTIER, 1971, p. 230 ; BRANCH, 1979, p. 172.
- ¹⁰ Ce manuscrit renfermait autrefois cette *Vita*, comme le prouve la table de contenu figurant au fol. 80r (cette table fournit la liste des vies de saints qui ouvraient ce volume et qui sont aujourd'hui perdues. Il semble que plusieurs d'entre elles, dont cette vie de saint Ouen, formaient des livrets hagiographiques (cf. FLODOARD, éd. LAUER, 1906, p. XL).
- ¹¹ Il s'agit probablement d'un passionnaire en 3 volumes. Parmi les recueils de vies de saints provenant de Fécamp, aucun passionnaire n'est suffisamment ancien pour pouvoir correspondre à cette entrée. Il pourrait s'agir de l'ancêtre du *Passionarium magnum* (ms. Rouen, BM, 1400 [U 3]), copié dans le troisième quart du XI^e siècle (voir GRÉMONT, 1971, p. 25-26 n° 33 ; NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 8, 26, 213 ; BRANCH, 1979, p. 172).
- ¹² BEDA VENERABILIS, *In Marci Euangelium expositio* (CPL n° 1355). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 29, 201 ; BRANCH, 1979, p. 169.
- ¹³ Les fol. 1r-184v ont été copiés sur deux colonnes par le scribe *Stephanus* (colophon au fol. 184v). La suite (fol. 185r-187v), dont la « Chronique du ms. 528 », a été copiée à longues lignes dans le dernier tiers du XI^e siècle.

- [16. (24)] Rabanus super Matheum liber I¹.
[= B 65]
- [17. (25-26)] Augustinus super Iohannem libri II².
[= B 18]
- [18. (27)] Beda super Lucam <liber I>³. /
- [19. (28-30)] Vitas patrum libri III⁴.
[= Paris, BnF, lat. 3330 (Bigot 72*), fol. 61-116v, XIⁱⁿ]⁵
- [20. (31)] Canonum liber I⁶.
[= B 58 et B 59]
[= Paris, BnF, lat. 3182 (Bigot 89), p.1-356, X^{ex}]⁷
- [21. (32)] Collationes patrum liber I⁸.
[= B 73]
- [22. (33)] Hystoria ecclesiastica liber I⁹. /
[= B 117]

¹ RABANUS MAURUS, *Super Mattheum*. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 226 ; BRANCH, 1979, p. 172.

² AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *Tractatus in Euangelium Ioannis* (CPL n° 278). GRÉMONT, 1971, p. 19 n° 7-8 ; NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 200, 237, 238 ; BRANCH, 1979, p. 169. Cette entrée ne semble pas devoir être identifiée au ms Paris, BnF, lat. 2720 (Bigot 259), fol. 1-60 : bien qu'il s'agisse d'un recueil composite en deux parties, ces deux unités codicologiques semblent trop récentes pour pouvoir lui correspondre. Cela nécessiterait néanmoins une étude approfondie.

³ BEDA VENERABILIS, *In Lucae Euangelium expositio* (CPL n° 1356). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 201 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁴ GRÉMONT, 1971, p. 28 n° 38 ; NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 26, 230 ; BRANCH, 1979, p. 172. Éd. BEAUREPAIRE : « libri II ».

⁵ Recueil composite formé de 4 unités codicologiques (réunies anciennement, mais reliées tardivement dans le désordre). Partie 1 (fol. 1r-6v + 176r-178v) : Pseudo Isidore, *Commonitiuncula ad sororem*. Partie 2 (fol. 7r-60v) : Smaragde, *Diadema monachorum*. Partie 3 (fol. 61r-116v) : *De vita Sanctorum Patrum heremitorum* (en 3 livres). Partie 4 (fol. 117r-175v + 179r-179v) : principalement Isidore, *Sententiae* (fol. 119r-167r). On notera l'intérêt des parties 3 et 4 dans le contexte de la mise en place de la réforme de l'abbaye de Fécamp par Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne, du fait de la tension de leur spiritualité entre cénobitisme et érémitisme.

⁶ NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 26, 201 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁷ Recueil de textes canoniques d'origine bretonne, acquis très tôt par les moines de Fécamp.

⁸ IOHANNES CASSIANUS, *Collationes patrum*. NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 217 ; BRANCH, 1979, p. 170. Cette œuvre comporte des passages traitant du sacrement de l'Eucharistie. Le manuscrit du Mont Saint-Michel (ms. Avranches, BM, 95, v. 990-1015) semble avoir servi de modèle aux manuscrits de Fécamp (perdu) et du Bec/Saint-Étienne de Caen (perdu, mais corrigé par Lanfranc). Le manuscrit de Jumièges (ms. Rouen, BM, 1333, XI^{2/2}) appartient lui aussi à cette famille de manuscrits. Le manuscrit du Bec/Saint-Étienne de Caen a sans doute été copié dans le contexte de la Controverse sur l'Eucharistie et fut soigneusement corrigé par Lanfranc lui-même, comme l'indique la note « *Lanfrancus hucusque correxi* » que l'on retrouve dans la copie de ce manuscrit pour l'abbaye de Saint-Martin de Sées (ms. Alençon, BM, 136, dernier quart du XI^e siècle). Raoul d'Escures, ancien moine de Saint-Étienne de Caen qui occupa les plus hautes fonctions à Saint-Martin de Sées à partir de la fin des années 1070, pourrait être le commanditaire de cette copie. Avant de devenir abbé (1089-1103) de Saint-Martin de Sées puis évêque de Rochester (1108-1114) et enfin archevêque de Cantorbéry (1114-1122), Raoul fut en effet successivement chantre, sous-prieur puis prieur de Saint-Martin pendant une dizaine d'années. Très lié à Gilbert Crespin, ancien moine du Bec devenu abbé de Westminster (1085-1117), il reçut de ce dernier deux traités entre 1085 et 1089 : le premier sur la vie monastique, le *De monachatu*, le second *Sur les trois Marie de l'Évangile*. Gilbert fut aussi, avec son frère Milon Crespin (préchantre du Bec mort en 1149), l'un des hagiographes du Bec : Gilbert est l'auteur de la *Vita Herluini* et Milon celui de la *Vita Lanfranci*. Gilbert et Milon étaient probablement les petits-fils du comte Gilbert de Brionne († 1041/2), le seigneur d'Herluin qui le déchargea de ses obligations vassaliques afin de permettre la fondation du Bec. Cf. GAZEAU, 2007, II, p. 355-358 (en particulier p. 356 n° III et n. 32) ; *Heads of English Houses*, p. 77 et 257 ; FOULON, 2012/3, p. 567, 573, 575 n. 43, 597, 602, 603.

⁹ EUSEBIUS, *Historia ecclesiastica*. NORTIER, 1960, p. 232 ; GRÉMONT, 1971, p. 20-21 n° 14 ; NORTIER, 1971, p. 26, 201, 209 et 237 ; BRANCH, 1979, p. 169 et 170.

- [23. (34)] *Hystoria tripartita liber I*¹.
[= B 94 ; voir aussi B 60]
- [24. (35)] *Pastorale liber I*².
[= B 92]
- [25. (36)] *Augustinus de consensu euangelistarum liber I*³. /
[= B 16]
[= Rouen, BM, 465 (A. 217), fol. 2-167, XIⁱⁿ]⁴
- [26. (37)] *Enchiridion liber I*⁵.
[= Rouen, BM, 532 (A. 395), fol. 2-10, XI^{1/4}]⁶
- [27. (38)] *De tabernaculo liber I*⁷.
[= B 55]
- [28. (39)] *Vita sancti Martini liber I*⁸.
[= B 99]
[= Paris, BnF, lat. 5359 (Bigot 173), fol. 27r-78v, XIⁱⁿ]⁹
- [29. (40)] *De inlustribus ecclesiarum liber I*¹⁰. /
- [30. (41)] *Dialogorum liber I*¹¹.
[= B 52]
- [31. (42)] *Augustinus de Trinitate liber I*¹².
[= B 7]

¹ CASSIODORUS-ÉPIPHANIUS, *Chronica* ou *Historia uero ecclesiastica tripartita* (CPL n° 899 et 2269) : traduction latine des *Historia ecclesiastica* de Socrates scholasticus, Sozomenus et Theodorus Anagnostes (CPG n° 6028, 6030, 6222 et 7502). NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 205 ; BRANCH, 1979, p. 170 et 171. éd BEAUREPAIRE : « *Hystoria liber I* ».

² GREGORIUS MAGNUS, *Regula pastoralis* (CPL n° 1712). GRÉMONT, 1971, p. 22 n° 19 ; NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 170. Éd. BEAUREPAIRE : « *Pastoralis liber I* ».

³ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De consensu Euangelistarum l. iv* (CPL n° 273). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 29, 198 ; BRANCH, 1979, p. 163, 168.

⁴ La main principale (fol. 4r-57v et 65r-160v) est celle d'un scribe écrivant nettement au-dessus de la ligne rectrice et opérant au début du XI^e siècle. Le scribe *Iohannes* est intervenu plus tard, dans le dernier tiers du XI^e siècle, pour remanier l'ensemble en adaptant la présentation aux usages de son temps : sa main a refait 2 feuillets du premier cahier (fol. 2v-3v), le cahier VIII en entier (fol. 58r-64v) et le cahier XXI en entier (fol. 161r-167v).

⁵ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *Enchiridion ad Laurentium, seu de fide, spe et caritate* (CPL n° 295). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 29, 199 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁶ Il s'agit aujourd'hui d'un recueil composite constitué à partir de deux manuscrits initialement indépendants : le commentaire de Bède (voir l'entrée n° 5) a été ajouté à la suite d'œuvres de saint Augustin à une date qu'il convient de placer entre la rédaction des catalogues A et B, donc après 1050 (ce qui explique l'absence du commentaire de Bède dans l'inventaire du XII^e siècle).

⁷ BEDA VENERABILIS, *De tabernaculo* (CPL n° 1345). GRÉMONT, 1971, p. 19-20 n° 9 ; NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 200, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169. Éd. BEAUREPAIRE : « *libri II* ». Cette entrée ne peut être identifiée avec le ms. Paris, BnF, lat. 1970 (Bigot 51), fol. 72-152, XII^{1/2}.

⁸ NORTIER, 1960, p. 237 ; NORTIER, 1971, p. 19, 26, 231, 237 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁹ Ce manuscrit est un recueil factice regroupant plusieurs *libelli* (dont la *Passio sancti Arnulfi* du Ps.Ouen, fol. 1v-8v : BHL 706) et dont le noyau central est constitué d'un *Martinellus* (cf. POULIN, 2006, p. 67).

¹⁰ *Inlustribus* pour *illustribus* ? Il doit manquer aussi *viris*. L'identification de cette entrée pose difficulté. (NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 207 et 218 ; BRANCH, 1979, p. 170).

¹¹ GREGORIUS MAGNUS, *Dialogorum libri iv* (CPL n° 1713). GRÉMONT, 1971, p. 21-22 n° 17 ; NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170. Éd. BEAUREPAIRE : « *libri II* ». Cette entrée ne peut correspondre au ms. Paris, BnF, lat. 2267, XII^{1/2}.

¹² AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De Trinitate* (CPL n° 329). GRÉMONT, 1971, p. 19 n° 6 ; NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 199, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169 (éd BEAUREPAIRE : sans précision du nombre de livres). Il ne peut s'agir ici du ms. Paris, BnF, lat. 2088 (Bigot 44), fol. 1-204, copié seulement dans les années 1060 par le scribe *Antonius* (d'après la décoration, il ne peut s'agir que de l'une de ses dernières productions, avec le manuscrit de la *Cité de Dieu* : ms. Paris, BnF, lat. 2055).

- [32. (43)] Isidorus de generibus liber I¹³.
[= Rouen, BM, 524 (I 49), fol. 49-95, IX^{ex} ou X^e s. (fragment)]²
- [33. (44)] Beda de temporibus liber I³. /
[= B 56]
[= Rouen, BM, 524 (I 49), fol. 96-197, IX^{ex} ou X^e s.]⁴
- [34. (45)] Regula canonicorum liber I⁵.
[= B 95]
[= Paris, BnF, lat. 1535 (Bigot 90), fol. 1-149v, X^{ex}]
- [35. (46)] Hyeronimus super Psalterium liber I⁶.
[= B 25]
- [36. (47-48)] Moralia Iob libri II⁷.
[= B 53 et B 54]
[= ms. Paris, BnF, lat. 1805, fol. 15r-29v (fragment), XI^{2/4}]⁸
- [37. (49)] Alcuinus / de Trinitate liber I⁹.
[= B 68]
- [38. (50)] Omelie super Hiezechielem liber I¹⁰.
[= B 50]
- [39. (51)] Vita sancti Nicholai liber I¹¹.
[= Paris, BnF, lat. 989, fol. 54r-75v, XI^{2/4}]¹²
- [40. (52-53)] Glosarios libri II¹³. /
- [41. (54)] Liber Regum I¹⁴.
[= B 78]

¹³ ISIDORUS EPISCOPUS HISPALENSIS, [*Etymologiarum siue*] *Originum l. xx* (CPL n° 1186). Le manuscrit ne commence qu'au *lib. I (De grammatica), cap. xlv (De generibus historiae)*. NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 216 ; BRANCH, 1979, p. 171.

² Ce recueil regroupe aujourd'hui plusieurs opuscules indépendants reliés ensemble après le XII^e siècle. Partie 1 (fol. 1-48) : Isidore, *De ecclesiasticis officiis*. Partie 2 : Isidore, *Étymologies ou Origines* (livres III à V) + lettres et textes sur le comput pascal. Partie 3 : Bède, *De ratione temporum* (avec le *chronicon*). Voir les entrées n° 33 et 74.

³ BEDA VENERABILIS, *De temporum ratione* (CPL n° 2320). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 6-7, 29, 200 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁴ Voir ce qui est dit sur ce manuscrit à l'entrée précédente.

⁵ CHRODEGANGUS EPISCOPUS METENSIS, *Regula canonicorum* (CPL n° 1876 ; CSLMA n° CHROG 7). NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 7, 227, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170 et 172.

⁶ HIERONYMUS PRESBYTER, *Commentarioli in psalmos* (CPL n° 582). NORTIER, 1960, p. 230 et 234 ; NORTIER, 1971, p. 203 et 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁷ GREGORIUS MAGNUS, *Moralia siue Expositio in Iob* (CPL n° 1708). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 170. Les *Moralia in Iob* étant en 35 livres, il faut comprendre ici que ceux-ci étaient répartis dans deux volumes, suivant le découpage classique suivant : volume 1 = livres 1 à 16 ; volume 2 = livres 17 à 35.

⁸ Voir ce qui est dit sur ce manuscrit à l'entrée n° 12. Il ne subsiste plus qu'un fragment de ce double volume.

⁹ ALCUINUS, *De fide sanctae et individuae Trinitatis* (CSLMA n° ALC 28). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 194 ; GRÉMONT, 1971, n°1 p. 17 ; BRANCH, 1979, p. 168. Éd O MONT : « liber II ». Le ms. Rouen, BM, 469 (A 214) contient, fol. 124v-125r, un extrait du liv. III, chap. 21 inclus dans un *Ordo de catechizandis rudibus* composé au début du IX^e siècle.

¹⁰ GREGORIUS MAGNUS, *Homiliae in Hiezechielem* (CPL n° 1710). GRÉMONT, 1971, p. 22 n° 20 ; NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170.

¹¹ NORTIER, 1960, p. 237 ; NORTIER, 1971, p. 30, 231, 237, 238 ; BRANCH, 1979, p. 172.

¹² Ce volume est un recueil composite formé d'au moins 5 unités codicologiques probablement reliées ensemble au XI^e ou XII^e siècle. Il renferme notamment trois livrets hagiographiques copiés au début du XI^e siècle, et dédiés à saint Taurin (fol. 8-40 : voir POULIN, 2006, p. 151), à sainte Lucie (*Passio metrica s. Luciae* : BHL 4994) et à saint Nicolas (fol. 41-75 : voir POULIN, 2006, p. 116). Il s'agit dans les trois cas des plus anciens témoins connus de ces textes à être parvenus en Normandie.

¹³ Ces deux glossaires (*glossarium*) semblent perdus. NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 170.

¹⁴ Plutôt que ANGELOMUS MONACHUS LUXOVIENSIS, *Enarrationes in libros Regum* (CSLMA n° ANG 5), il s'agit sans doute du livre biblique lui-même. NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 203, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169.

- [42. (55-56)] Bibliothecas duas¹.
[= B 1 et B 2]
[= Rouen, BM, 25 (A. 110), fol. 1-277, X^{ex} ; Rouen, BM, 1 (A. 4), fol. 1-350, XI^{med}]²
- [43. (57)] Iohannes Chrisostomus liber I³.
[= B 96]
- [44. (58)] Sermones de assumptione sancte Mariae <liber I>⁴. /
[= B 118]
- [45. (59)] De caritate liber I⁵.
[= B 22]
- [46. (60)] Sermones in dedicatione aecclesiae liber I⁶.
- [47. (61)] Effrem liber I⁷.
[= B 69]
[= Paris, BnF, lat. 1714 (Bigot 38), fol. 1-52v, XI^{1/4}]
- [48. (62)] De fide liber I⁸. /
[= Rouen, BM, 427 (A 143), fol. 1v-64r, années 1040]⁹
- [49. (63)] Passio sancti Dyonisii liber I¹⁰.
- [50. (64)] Vita sanct[i Lau... ?]¹¹
- [51. (65)] Antiphonarium I¹².
- [52. (66-67)] Grad[u]ales II¹³.
- [53. (68)] De symbolo liber I¹⁴. /
[= Rouen, BM, 471 (A. 271), fol. 1v-38, XI^{2/4}]

¹ Il s'agit de deux bibles, chacune en un seul volume. NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 7, 27, 202 ; BRANCH, 1979, p. 169.

² La bible Rouen, BM, 1 (A 4) a été élaborée à Fécamp dans les années 1040-1050, ce qui en fait l'un des plus anciens manuscrits indiqué dans ce catalogue.

³ [PSEUDO ?] IOANNES CHRYSOSTOMUS, *Homeliae* (CPL n° 594-598) ? Voir CPG n° 4301-5197. GRÉMONT, 1971, p. 24 n° 27 ; NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 217 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁴ GRÉMONT, 1971, p. 25 n° 32 ; NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 8, 9, 30, 49, 228 ; BRANCH, 1979, p. 172. « *Liber I* » écrit au-dessus.

⁵ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De virtutibus caritatis* ou *In Ioannis epistulam ad Parthos tractatus x* (CPL n° 279). GRÉMONT, 1971, p. 19 n° 7-8 ; NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 29, 198 et 207 ; BRANCH, 1979, p. 169. Il ne peut s'agir du ms. Rouen, BM, 471 (A. 271), fol. 38-43, XI^{2/4}, qui n'est pas un recueil composite.

⁶ NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 231 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁷ « EPHRAEM LATINUS », *Sermones* (CPG n° 4128 ; voir aussi CPL n° 1143, 1143a, 1144, 1145, 1149, 1150 et 1151 et CPG n° 4125-4127) : il s'agit de sermons de (ou attribués à) saint Ephrem. GRÉMONT, 1971, p. 20 n° 13 ; NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 26, 208 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁸ AMBROSIUS, *De fide* (cf. NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 207 ; BRANCH, 1979, p. 171).

⁹ Ce volume est l'un des trois manuscrits les plus récents identifiés dans cette liste. Il a été écrit par le scribe *Antonius* et comporte un colophon (fol. 151r-151v) indiquant que celui-ci le copia au Mont Saint-Michel sous l'abbé Suppon (1033-v. 1048). L'artiste responsable des lettres ornées R et N aux fol. 1v et 65r est un artiste montois, actif sous les abbés Suppon et Raoul, entre 1042 et 1060 environ.

¹⁰ NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 30, 223 ; BRANCH, 1979, p. 172.

¹¹ Texte biffé.

¹² Il s'agit vraisemblablement ici de l'antiphonaire à l'usage de Saint-Bénigne de Dijon introduit à Fécamp par Guillaume de Volpiano (LE ROUX, 1967, p. 417 et 469-472). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 28, 196, 238 ; BRANCH, 1979, p. 168. Cet antiphonaire ne peut correspondre au fragment d'antiphonaire datable du milieu ou de la seconde moitié du XI^e siècle conservé dans le ms. Paris, BnF, lat. 2401, fol. 138r-138v (fragment ajouté à la suite du *Liber officialis* d'Amalair, fol. 1-135), lequel est probablement une copie de l'antiphonaire introduit par Guillaume.

¹³ Ces deux graduels sont perdus. NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 170).

¹⁴ PSEUDO AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS [= QUODVULTDEUS EPISCOPUS CARTHAGINENSIS], *Sermones de symbolo i, ii & iii* (CPL n° 401-403). GRÉMONT, 1971, p. 18 n° 5 ; NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 29, 199, 238 ; BRANCH, 1979, p. 169.

- [54. (69-70)] Troparios II¹.
- [55. (71)] Regula sancti Benedicti liber I².
[= B 114]
[= Paris, BnF, lat. 4210 (Bigot 85), fol. 1-152, XI^o]
- [56. (72)] D[?] [?] liber I³.
- [57. (73)] Collectaneum I⁴. /
- [58. (74)] Inuentio sancte crucis liber I⁵.
- [59. (75)] V[ita/s sancto ?]rum⁶ liber I.
- [60. (76)] Liber retractationum I⁷.
[= B 15]
- [61. (77)] Beda super Apocalypsin <liber I>⁸. /
[= B 85]
[= Rouen, BM, 532 (A. 395), fol. 56v-98, XI^{1/4}]⁹
- [62. (78)] De diuersis rationibus liber I¹⁰.
[= B 27 ?]
- [63. (79-86)] Psalterios VIII¹¹.
- [64. (87)] Liber officiorum¹².
[= Rouen, BM, 524 (I 49), fol. 1-48, IX^{ex} ou X^e s.]¹³

¹ Ces deux tropaires sont perdus. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 230.

² SMARAGDUS, *Expositio in regula sancti Benedicti*. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 28, 227, 237 ; BRANCH, 1979, p. 163, 172. Le texte de cette entrée a été en partie réécrit par une main plus récente (encre plus foncée).

³ Je crois lire « Couentum » (pour *conuentum* ?) à la suite de « D[?] » (peut-être une abréviation pour « Deo » ou « Domino » ?) ; la fin du premier mot a été surchargée par une autre main : remplacement de « tum » par « to ».

⁴ Sans doute un collectaire (*collectarium*) : il pourrait s'agir de l'ancêtre des mss. Rouen, BM, 237 (A. 328) et Rouen, BM, 238 (A. 314) datant du milieu et de la seconde moitié du XII^e s. NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 206 ; BRANCH, 1979, p. 168.

⁵ NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 30, 216 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁶ Mots illisibles (le premier pourrait-il être *Vitas* ou *Vitae* ?).

⁷ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *Retractationes* (CPL n° 250). NORTIER, 1960, p. 199 ; NORTIER, 1971, p. 19, 29, 199, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169. Je ne pense pas devoir identifier le ms. Rouen, BM, 469 (A. 214), fol. 1v-42v à cette entrée : il n'a été copié par le scribe *Iohannes*, donc dans le dernier tiers du XI^e siècle.

⁸ BEDA VENERABILIS, *Explanatio Apocalypsis* (CPL n° 1363). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 29, 201 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁹ Sur ce recueil composite, voir les entrées n° 5 et 26.

¹⁰ *De diuersis rationibus* (NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 207 ; BRANCH, 1979, p. 170). Nous lisons « *rationibus* » et non « *quaestionibus* ». Il semble donc difficile d'identifier ce texte à AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De diuersis quaestionibus lxxxiii* (CPL n° 289), comme le proposent Nortier et Branch (NORTIER, 1971, p. 199 ; BRANCH, 1979, p. 169).

¹¹ L'usage de la lumière ultraviolette confirme la lecture de Charles de Beaurepaire contre celle d'Henri Omont et de Betty Branch : il s'agit bien de huit psautiers, sans doute utilisés pour la formation des jeunes moines ainsi que pour la lecture psalmodique quotidienne. L'usage en ayant été très fréquent, aucun exemplaire du XI^e siècle n'a survécu. Aucun psautier à l'usage de l'abbaye de la Trinité de Fécamp n'était à ce jour connu (cf. LECROCQ, 1937, p. 24, 31-32). La présente thèse a permis de réattribuer à cette abbaye un psautier du milieu du XII^e siècle : le ms. Troyes, BM, 1031 voir l'annexe n° 10).

¹² ISIDORUS EPISCOPUS HISPALENSIS, *De ecclesiasticis officiis* (CPL n° 1207). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 6-7, 24, 26, 29, 216 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹³ Voir ce qui est dit sur ce recueil composite à l'entrée n° 32.

Pièce justificative n° II

Le catalogue de l'abbaye de la Trinité de Fécamp de la fin du XII^e siècle

(catalogue B)

Le ms. Paris, BnF, lat. 1928 contient, sur un feuillet isolé en fin du volume (fol. 180r)¹, un inventaire des livres de l'abbaye de la Trinité de Fécamp dressé par une seule main². L'écriture, soignée et régulière, remonte au dernier tiers du XII^e siècle, et accuse même plutôt la fin de ce siècle. Une comparaison de cette main avec l'écriture de plusieurs chartes contemporaines oriente en effet vers les dernières années d'abbatit d'Henri de Sully (1140-1187) et même, à mon avis, plus vraisemblablement vers les premières années de son successeur, Raoul d'Argences (1189/1190-1219).

Les entrées de la liste ont été copiées à longues lignes, sans alinéas. Les articles sont distingués par des points et des majuscules. L'inventaire donne parfois quelques précisions sur les volumes (le fait qu'ils soient dispersés en plusieurs lieux du monastère, leur type de reliure). Chaque entrée décrit généralement un ou plusieurs volumes en fournissant un titre ou/et un nom d'auteur. Même si l'ordonnement n'est pas toujours scrupuleusement respecté, le copiste de l'inventaire s'est efforcé de regrouper les œuvres par auteur : il débute sa liste par les bibles (entrées n° 1 et 2) et les lectionnaires (n° 3 et 4), puis poursuit par les principaux Pères et docteurs de l'Église : Augustin (n° 5-24), Jérôme (n° 25-33), Ambroise (n° 34-40), Isidore et Hilaire (n° 41-45), Origène (n° 46-48), Grégoire (49-54) et enfin Bède (55-57). La suite est beaucoup plus désordonnée : droit, droit canon, décrétales, histoire, exégèse, Écriture, traités doctrinaux et théologiques, hagiographie, grammaire, philosophie, règle monastique, correspondances, homélies, sermons, médecine, etc. : tout est désormais mélangé, même si nous observons malgré tout, ça et là, la formation de petits groupes de manuscrits réunis par thème.

La liste donne un total de 149 entrées, correspondant, semble-t-il, à 176 volumes. Parmi ces 149 entrées, 80 peuvent aujourd'hui être identifiées à des manuscrits subsistants (soit 53,7%), c'est-à-dire un peu plus d'une entrée sur deux. Globalement, nous observons une plus grande variété des livres décrits que dans le catalogue A. L'inventaire signale ainsi sept ouvrages scolaires ou/et classiques (n° 90, 98, 120, 121, 123, 124, 149). On observe aussi un bel ensemble de livres glosés de l'Écriture récemment acquis (pendant l'abbatit d'Henri de Sully). En revanche, aucun ouvrage liturgique n'est cette fois indiqué : les livres du chœur, des chapelles et de la sacristie n'ont donc pas été inventoriés ; toutes les bibles et les évangélistes connus ne sont pas non plus signalés.

Pour l'édition, je reprends la même présentation que celle adoptée pour le catalogue A (en renvoyant à ce catalogue lorsque des entrées ont pu être rapprochées).

¹ Le verso de ce feuillet est resté vierge.

² GOTTLIEB n° 290 ; BMMF n° 579 ; MUNK OLSEN, 1987, p. 106. Facsimilé : NORTIER, 1966 (réimpr. 1971), p. 8/9. Edition : ORDERIC VITAL, 1838, t. I, p. XII-XVI n. 3 (erreur de cote : 1298 pour 1928) ; OMONT, 1886, p. XXV-XXVI (erreur de cote : 1298 pour 1928) ; BRANCH, 1974, p. 28-34.

[fol. 180]

- [1. (1)] **Bibliotheca in uno uolumine¹.**
[= A 42]
[= Rouen, BM, 25 (A. 110), fol. 1-277, X^{ex} ; Rouen, BM, 1 (A. 4), fol. 1-350, XI^{med} ; Rouen, BM, 7 (A. 5), fol. 1-204, XII^{1/2}]
- [2. (2-3)] **Alia in duobus².**
[= A 42]
[= Paris, BnF, lat. 281 (Bigot 5), fol. 1-216, VIII^e + Paris, BnF, lat. 298 (Bigot 5), fol. 1-49, VIII^e]
- [3. (4-5)] **Duo passionarii³.**
[= A 14]
[= Rouen, BM, 1400 (U 3), XI^{2/2}]⁴
- [4. (6-8)] **III^{es} lectionarii⁵.**
- [5. (9)] **Augustinus super epistolas Pauli, in magno / uolumine⁶.**
[= Rouen, BM, 464 (A. 47), fol. 1-167, XII^{1/2}]⁷
- [6. (10)] **Augustinus de Ciuitate Dei⁸.**
[= Paris, BnF, lat. 2055 (Bigot 48), fol. 1-282, XI^{3/4}]
- [7. (11)] **Augustinus de Trinitate⁹.**
[= A 31]
[= Paris, BnF, lat. 2088 (Bigot 44), fol. 1-204, XI^{3/4}]
- [8. (12-14)] **Augustinus super Psalterium, tribus uoluminibus magnis¹⁰.**
[= Paris, BnF, lat. 1992 (Colbert 52), fol. 1-187, XI^{3/4} (ps. LI-C = vol. 2 ; manquent vol. 1 et 3)]
- [9. (15)] **Augustinus de moribus ecclesie¹¹. /**
[= Vaticano, BAV, Reg. lat. 107, fol. 1-178, XI^{3/4}]

¹ L'abbaye disposait à cette époque d'au moins trois bibles en un seul volume, ce qui montre que l'inventaire n'est que partiel. NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 27, 202 ; BRANCH, 1979, p. 169). Voir l'entrée suivante.

² NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 7, 27, 202 ; BRANCH, 1979, p. 169). Voir l'entrée précédente.

³ Il s'agit du *Passionarium magnum* et du *Passionarium paruuum*, utilisés pour les *lectiones ad prandium*, comme l'indique l'ordinaire de Fécamp datant du début du XIII^e siècle (GRÉMONT, 1971, p. 25-28 n° 33 et 34). Voir aussi NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 8, 26, 213 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁴ Le *Passionarium magnum* correspond au manuscrit Rouen, BM, 1400 (U 3). En revanche, le *Passionarium paruuum* ne peut être le ms. Paris, BnF, lat. 5296 proposé par Grémont (Grémont, 1971, p. 26-27 n° 34) : non seulement ce manuscrit est postérieur à l'ordinaire de Fécamp, contenant les *lectiones ad prandium* mentionnant ce *Passionarium paruuum*, mais surtout son très grand format (460 x 340 mm !) empêche d'en faire un « petit passionnaire ». Puisque son contenu correspond à la description, il faut en conclure que le *Passionarium paruuum*, datant du XI^e ou du XII^e siècle, a été remplacé au cours du XIII^e siècle par un nouveau passionnaire de grand format (le ms. 5296) auquel il a servi de modèle.

⁵ Il s'agit probablement des lectionnaires de l'office. NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 220 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁶ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPPONENSIS, *Expositio quarundam propositionum ex epistula ad Romanos* ou *Epistolae ad Romanos inchoata expositio* (CPL n° 280 ou 281). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 16, 29, 199 ; BRANCH, 1979, p. 169. Voir n° 48 et 137.

⁷ Volume de grande dimension : 480 x 360 mm.

⁸ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPPONENSIS, *De Ciuitate Dei* (CPL n° 313). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 198, 237 ; BRANCH, 1979, p. 168.

⁹ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPPONENSIS, *De Trinitate* (CPL n° 329). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 199, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹⁰ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPPONENSIS, « *Enarrationes* » in *psalmos* (CPL n° 283). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 200, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹¹ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPPONENSIS, *De moribus Ecclesiae catholicae et de moribus Manichaeorum* (CPL n° 261). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 198, 238 ; BRANCH, 1979, p. 169. Voir l'entrée n° 24.

- [10. (16)] Epistole Augustini¹².
[= Paris, BnF, lat. 1928 (Bigot 49), fol. 1-180, XI^{2/2}]
- [11. (17)] Augustinus de confessionibus².
[= Vaticano, BAV, Reg. lat. 755, fol. 100-101 (fragm. livre XIII), XI^{3/4}]³
- [12. (18)] Augustinus de perfectione iusticie⁴.
[= Rouen, BM, 477 (A. 191), fol. 1-5v, XI^{3/4}]
- [13. (19)] Augustinus de ...⁵.
- [14. (20)] Augustinus contra Iulianum hereticum⁶.
[= Paris, BnF, lat. 2101 (Bigot 45), fol. 1-138r, XI^{3/4}]
- [15. (21)] Retractationes / Augustini⁷.
[= A 60]
[= Rouen, BM, 469 (A. 214), fol. 1-42v, XI^{3/4}]
- [16. (22)] Augustinus de consensu ewangelistarum⁸.
[= A 25]
[= Rouen, BM, 465 (A. 217), fol. 2-167, XIⁱⁿ]
- [17. (23)] Augustinus de doctrina christiana⁹.
[= Paris, BnF, lat. 1939 (Bigot 50), fol. 2-49v, XI^{3/4}]
- [18. (24)] Augustinus super Iohannem¹⁰.
[= A 17]
[= Paris, BnF, lat. 2720 (Bigot 259), fol. 1-57v, XII^{1/2}]
- [19. (25)] Augustinus de uerbis Domini¹¹.
[= A 4]
- [20. (26)] Augustinus super Genesim¹². /
[= Paris, BnF, lat. 1944 (Bigot 43), fol. 1-120, XI^{2/2}]
- [21. (27)] Augustinus de diuersis questionibus¹³.

¹² AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *Epistulae* (CPL n° 262). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 199 ; BRANCH, 1979, p. 169.

² AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *Confessiones* (CPL n° 251). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 197, 238 ; BRANCH, 1979, p. 168.

³ Ce volume est un recueil factice de pièces réunies par Pierre Daniel d'Orléans ou Paul Petau entre la fin du XVI^e et le milieu du XVII^e s. : les fol. 1-99 proviennent de Sens et les fol. 100-105 de la Trinité de Fécamp.

⁴ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De perfectione iustitiae hominis* (CPL n° 347). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 9, 29, 199 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁵ Trou dans le parchemin.

⁶ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *Contra Iulianum l. vi* (CPL n° 351). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 197, 237 ; BRANCH, 1979, p. 168.

⁷ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *Retractationes* (CPL n° 250). NORTIER, 1960, p. 199 ; NORTIER, 1971, p. 19, 29, 199, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁸ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De consensu Euangelistarum l. iv* (CPL n° 273). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 29, 198 ; BRANCH, 1979, p. 163, 168.

⁹ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De doctrina christiana* (CPL n° 263). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 26, 198 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹⁰ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *Tractatus in Euangelium Ioannis* (CPL n° 278). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 200, 237, 238 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹¹ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *Sermones* (CPL n° 284) : collection de sermons de saint Augustin sur les évangiles. NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 199 ; BRANCH, 1979, p. 169).

¹² AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De Genesi ad litteram l. xii* (CPL n° 266). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 26, 200 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹³ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De diuersis quaestionibus lxxxiii* (CPL n° 289). NORTIER, 1971, p. 199 ; BRANCH, 1979, p. 169. Voir n° 175.

- [22. (28)] Augustini omelie X de karitate, in corio¹.
[= A 45]
[= Paris, BnF, lat. 1970 (Bigot 51), fol. 1-72, XII^{1/2}]²
- [23. (29)] Augustinus de opere monachorum³.
[= Bern, BB, 162, fol. 1v-16v, XI^{3/4}]
- [24. (30)] Augustinus de moribus⁴ ecclesie⁵. /
[= Vaticano, BAV, Reg. lat. 107, fol. 1r-138r, XI^{3/4}]
- [25. (31)] Psalterium Ieronimi⁶.
[= A 35]
[= Rouen, BM, 118, XII^{2/2}]
- [26. (32)] Ieronimus super Isaiam⁷.
- [27. (33)] Ieronimus contra Rufinum⁸.
[= Paris, BnF, lat. 1872 (Bigot 42), fol. 7-61, XI^{2/4}]
- [28. (34)] Ieronimus in XII prophetis⁹.
- [29. (35)] Ieronimus super Ezechielem¹⁰.
[= Rouen, BM, 445 (A. 89), fol. 1-164, XII^{1/2}]
- [30. (36)] Ieronimus super Ieremiam¹¹. /
[= Rouen, BM, 444 (A. 321), fol. 1-165, XII^{1/2}]
- [31. (37)] Ieronimus contra Iouinianum¹².
- [32. (38)] Ieronimus super Marcum¹³.
[= Rouen, BM, 448 (A. 371), fol. 1-19, XII^{2/2}]
- [33. (39)] Ieronimus super Matheum¹⁴.
[= Paris, BnF, lat. 1843 (Colbert 704), fol. 1-112, XII^{1/2}]

¹ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De virtutibus caritatis* ou *In Ioannis epistulam ad Parthos tractatus x* (CPL n° 279). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 29, 198 et 207 ; BRANCH, 1979, p. 169.

² Recueil composite en deux parties (voir l'entrée n° 55).

³ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De opere monachorum* (CPL n° 305). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 199, 238 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁴ éd. OMONT : « more ».

⁵ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De moribus Ecclesiae catholicae et de moribus Manichaeorum* (CPL n° 261). NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 198, 238 ; BRANCH, 1979, p. 169. Cette entrée a été effacée, sans doute parce qu'elle constituait un doublon avec l'entrée n° 9.

⁶ HIERONYMUS PRESBYTER, *Commentarioli in psalmos* (CPL n° 582). NORTIER, 1960, p. 230 et 234 ; NORTIER, 1971, p. 203 et 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁷ HIERONYMUS PRESBYTER, *Commentarii in Esaiam* (CPL n° 584). NORTIER, 1960, p. 234 (manque) ; NORTIER, 1971, p. 219 (manque) ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁸ HIERONYMUS PRESBYTER, *Apologia aduersus libros Rufini seu Epistola Hieronymi aduersus Rufinum* (CPL n° 613). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 26, 218 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁹ HIERONYMUS PRESBYTER, *Commentarii in Prophetas minores* (CPL n° 589). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹⁰ HIERONYMUS PRESBYTER, *Commentarii in Ezechielem* (CPL n° 587). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 28, 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹¹ HIERONYMUS PRESBYTER, *In lamentationes Ieremiae* (CPL n° 630). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 28, 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹² HIERONYMUS PRESBYTER, *Aduersus Iouinianum* (CPL n° 610). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 218 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹³ HIERONYMUS PRESBYTER, *Tractatus in Marci Euangelium* (CPL n° 594). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 28, 218 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹⁴ HIERONYMUS PRESBYTER, *Homelia in Euangelium secundum Matthaem* (CPL n° 595). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.

- [34. (40)] Ambrosius de uirginitate¹.
[= Rouen, BM, 429 (A. 537), fol. 12-61, XII^{1/2}]
- [35. (41)] Expositio Ambrosii². /
- [36. (42)] Ambrosius de bono mortis³.
[= Paris, BnF, lat. 2639 (Bigot 258), fol. 32-53v, XI^{3/4}]
- [37. (43)] Ambrosius super Beati immaculati⁴.
[= Rouen, BM, 437 (A. 318), fol. 1-250, XII^{1/3}]
- [38. (44)] Ambrosius super Lucam⁵.
- [39. (45)] Exameron Ambrosii⁶.
- [40. (46)] Ambrosius de sacramentis⁷. /
- [41. (47-48)] Isidorus ethimmologiarum, in duobus locis⁸.
[= Rouen, BM, 524 (l. 49), fol. 49-74, IX^{ex} ou X^e s. (fragm.)]⁹
- [42. (49)] Isidorus super Genesim¹⁰.
- [43. (50)] H[y]larius de Trinitate¹¹.
- [44. (51)] Hylarius super Matheum¹². /
- [45. (52)] Isidorus de summo bono¹³.
[= Paris, BnF, lat. 3330 (Bigot 72*), fol. 119-167v, XIⁱⁿ]¹⁴

¹ AMBROSIUS EPISCOPUS MEDIOLANENSIS, *De uirginitate* (CPL n° 147). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 28, 195 ; BRANCH, 1979, p. 168.

² AMBROSIUS EPISCOPUS MEDIOLANENSIS, *Expositio super psalmos xii* (CPL n° 140) ? L'*Expositio* sur le Psaume 118 est la plus courante, elle est mentionnée ensuite. NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 195 ; BRANCH, 1979, p. 168. Voir n° 43.

³ AMBROSIUS EPISCOPUS MEDIOLANENSIS, *De bono mortis* (CPL n° 129). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 195, 237 ; BRANCH, 1979, p. 168).

⁴ AMBROSIUS EPISCOPUS MEDIOLANENSIS, *Expositio de psalmo cxviii [= Super beati immaculi]* (CPL n° 141). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 28, 195 ; BRANCH, 1979, p. 168. Voir n° 41.

⁵ AMBROSIUS EPISCOPUS MEDIOLANENSIS, *Expositio euangelii secundum Lucam* (CPL n° 143). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 195 ; BRANCH, 1979, p. 168.

⁶ AMBROSIUS EPISCOPUS MEDIOLANENSIS, *Exameron* (CPL n° 123). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 10, 12, 28, 195 ; BRANCH, 1979, p. 168. Il ne peut s'agir du ms. Rouen, BM, 427 (A. 537), fol. 104v-151, entièrement copié par Antonius vers 1048, puisque l'*Exameron* se trouve en fin de volume.

⁷ AMBROSIUS EPISCOPUS MEDIOLANENSIS, *De sacramentis* (CPL n° 154). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 195 ; BRANCH, 1979, p. 168.

⁸ ISIDORUS EPISCOPUS HISPALENSIS, *[Etymologiarum siue] Originum l. xx* (CPL n° 1186). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 6-7, 29, 216 ; BRANCH, 1979, p. 171. D'après Anne-Marie Turcan-Verkerk, il s'agit d'une formulation peu courante, que l'on trouve aussi à Saint-Martial de Limoges sous la plume du bibliothécaire Bernard Itier.

⁹ Ce recueil regroupe aujourd'hui plusieurs opuscules indépendants reliés ensemble après le XII^e siècle. Partie 1 (fol. 1-48) : Isidore, *De ecclesiasticis officiis*. Partie 2 : Isidore, *Étymologies ou Origines* (livres III à V) + lettres et textes sur le comput pascal. Partie 3 : Bède, *De ratione temporum* (avec le *chronicon*). Voir l'entrée n° 56.

¹⁰ ISIDORUS EPISCOPUS HISPALENSIS, *In libros ueteris ac noui Testamenti prooemia* (CPL n° 1192) ? NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 217 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹¹ HILARIUS EPISCOPUS PICTAVIENSIS, *De Trinitate* (CPL n° 433). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 214 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹² HILARIUS EPISCOPUS PICTAVIENSIS, *[Commentarius] in Matthaum* (CPL n° 430). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 214 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹³ ISIDORUS EPISCOPUS HISPALENSIS, *Sententiarum l. iii* (CPL n° 1199) ? NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 26, 216 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹⁴ Recueil composite formé de 4 unités codicologiques (réunies anciennement, mais reliées tardivement dans le désordre). Partie 1 (fol. 1r-6v + 176r-178v) : Pseudo Isidore, *Commonitiuncula ad sororem*. Partie 2 (fol. 7r-60v) : Smaragde, *Diadema monachorum*. Partie 3 (fol. 61r-116v) : *De vita Sanctorum Patrum heremitorum* (en 3 livres).

- [46. (53)] Origenes super Leuiticum¹.
- [47. (54)] Origenes super uetus Testamentum².
- [48. (55)] Origenes super epistolam Pauli ad Romanos³. /
[= Rouen, BM, 424 (A. 133), fol. 1-152, XII^{1/2}]
- [49. (56)] Vita sancti Gregorii⁴.
[= Paris, BnF, lat. 5356 (Bigot 178), fol. 1-114, XII^e s.]
- [50. (57)] Gregorius super Ezechielem⁵.
[= A 38]
- [51. (58)] Omelie Gregorii⁶.
- [52. (59)] Dialogus Gregorii⁷.
[= A 30]
[= Paris, BnF, lat. 2267 (Bigot 57), fol. 1-186, XII^{1/2}]
- [53. (60-61)] Moralia lob, in duobus uoluminibus magnis⁸ /
[= A 36]
- [54. (62-63)] et alia in duobus minimis⁹.
[= A 36]
[= ms. Paris, BnF, lat. 1805, fol. 15r-29v (fragment), XI^{2/4}]
- [55. (64)] Beda de tabernaculo¹⁰.
[= A 27]
[= Paris, BnF, lat. 1970 (Bigot 51), fol. 72-152, XII^{1/2}]¹¹
56. (65)] Beda de temporibus¹².
[= A 33]

Partie 4 (fol. 117r-175v + 179r-179v) : principalement Isidore, *Sententiae* (fol. 119r-167r).

- ¹ ORIGENES, *In Leuiticum homiliae xvi [latine, interprete Rufino]* (CPG n° 1416). NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 223 ; BRANCH, 1979, p. 172.
- ² ORIGENES, *Exegetica in uetus testamentum (In Genesim homiliae xvi, in Exodum homiliae xiii, etc.) [latine, interprete Rufino]* (CPG n° 1411, 1414, etc.) ? NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 223 ; BRANCH, 1979, p. 172.
- ³ ORIGENES, *Commentarii in epistolam Pauli ad Romanos libri xv [latine, interprete Rufino]* (CPG n° 1457 (1)). NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 28, 223 ; BRANCH, 1979, p. 172.
- ⁴ IOHANNUS DIACONUS, *Vita sancti Gregorii* (BHL 3641-3642 ; CPL n° 1723). NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 26, 218, 231 ; BRANCH, 1979, p. 171.
- ⁵ GREGORIUS MAGNUS, *Homiliae in Hiezechielem* (CPL n° 1710). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170.
- ⁶ GREGORIUS MAGNUS, *Homiliae xl in Euangelia* (CPL n° 1711). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170. Voir n° 88.
- ⁷ GREGORIUS MAGNUS, *Dialogorum libri iv* (CPL n° 1713). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170.
- ⁸ GREGORIUS MAGNUS, *Moralia siue Expositio in Iob* (CPL n° 1708). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 170. Il s'agit probablement d'un exemplaire copié par le scribe *Antonius* dans le troisième quart du XI^e siècle à partir du double volume en possession du Mont Saint-Michel (mss. Avranches, BM, 97 et 98). La lacune originelle du livre XVI dans le premier volume (ms. 97) a en effet été complétée par *Antonius* (fol. 257r-264v), de la même façon qu'il compléta la fin lacunaire de l'évangélaire Paris, BnF, lat. 272 lui ayant servi de modèle pour la confection du ms. Rouen, BM, 28 (A 14).
- ⁹ GREGORIUS MAGNUS, *Moralia siue Expositio in Iob* (CPL n° 1708). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 170.
- ¹⁰ BEDA VENERABILIS, *De tabernaculo* (CPL n° 1345). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 200, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169.
- ¹¹ Recueil composite en deux parties. Partie 1 (fol. 1-71) : *Dix homélies sur les Épitres de saint Paul* de saint Augustin ; sermons sur saint Laurent ; Passion de sainte Catherine. Partie 2 (fol. 72-153) : *De tabernaculo* de Bède le Vénéral. Voir l'entrée n° 22.
- ¹² BEDA VENERABILIS, *De temporum ratione* (CPL n° 2320). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 6-7, 29, 200 ; BRANCH, 1979, p. 169.

- [57. (66)] [= Rouen, BM, 524 (l. 49), fol. 96-197, IX^{ex} ou X^e s.]¹³
Beda super Marcum².
[= A 15]
[= Rouen, BM, 528 (A. 362), fol. Av-185, XI^{1/2}]³
- [58. (67)] Corpus canonum⁴. /
[= A 20]
[= Paris, BnF, lat. 3182 (Bigot 89), p. 1-356, X^{ex}]
- [59. (68)] Canones⁵.
- [60. (69)] Cassiodorus⁶.
- [61. (70-71)] Iosephi duo⁷.
[= Rouen, BM, 1122 (U. 18), fol. 1-127, XI^{3/4}]
- [62. (72)] Iosippi historie⁸.
[= Paris, BnF, lat. 5057 (Bigot 190), fol. 1-114, XI^{3/3}]
- [63. (73)] Egesippus⁹.
[= Paris, BnF, lat. 5062 (Bigot 191), fol. 1v-94v, XI^{ex}]
- [64. (74)] Haimo super epistolam Pauli¹⁰.
[= A 11]
- [65. (75)] Rabanus super Matheum¹¹. /
[= A 16]
- [66. (76)] Quattuor Eeuangelia¹².
[= Paris, BnF, lat. 258 (Bigot 238), fol. 1-161 ; Paris, BnF, lat. 272 (Bigot 3*), fol. 1-191 ; Paris, BnF, lat. 281 (Bigot 5), fol. 1-216 + Paris, BnF, lat. 298 (Bigot 5), fol. 1-49 ; Rouen, BM, 28 (A. 14), fol. 1-177 ; Rouen, BM, 29 (A. 165), fol. 1-145 ; Rouen, BM, 30 (A. 436), fol. 1-117 ; Rouen, BM, 313 (A. 279), fol. 1-134]
- [67. (77)] Expositio Bernardi abbatis super Cantica canticorum¹³.
- [68. (78)] Alcuinus¹⁴.
[= A 37]

¹³ Recueil composite : voir l'entrée n° 41.

² BEDA VENERABILIS, *In Marci Euangelium expositio* (CPL n° 1355). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 29, 201 ; BRANCH, 1979, p. 169.

³ Les fol. 1r-184v ont été copiés sur deux colonnes par le scribe *Stephanus* (colophon au fol. 184v). La suite (fol. 185r-187v), dont la « Chronique du ms. 528 », a été copiée à longues lignes dans le dernier tiers du XI^e siècle.

⁴ NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 26, 29, 201 ; BRANCH, 1979, p. 170). Voir l'entrée suivante.

⁵ NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 26, 29, 201 ; BRANCH, 1979, p. 170). Voir l'entrée précédente.

⁶ CASSIODORUS-ÉPIPHANIUS, *Chronica* ou *Historia uero ecclesiastica tripartita* (CPL n° 899 et 2269) : étant donné le contexte, il s'agit peut-être de la *Chronica* ou *Histoire tripartite de Cassiodore-Épiphanie*, correspondant à la traduction latine des *Historia ecclesiastica* de Socrates scholasticus, Sozomenus et Theodorus Anagnostes (CPG n° 6028, 6030, 6222 et 7502). NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 205 ; BRANCH, 1979, p. 170. Voir l'entrée n° 94.

⁷ FLAVIUS JOSEPHUS, *Antiquitates judaicae*. NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 30, 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁸ FLAVIUS JOSEPHUS, *Historia* ou *De bello judaico*. NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 26, 219 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁹ HEGESIPPUS, *Historiae*. NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 214, 237 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹⁰ HAYMO [MONACHUS AUTISSIODORENSIS], *Expositio in sancti Pauli Epistulas* (CSLMA n° HAIMO 20). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 213 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹¹ RABANUS MAURUS, *Super Mattheum*. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 226 ; BRANCH, 1979, p. 172.

¹² NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 6, 7, 19, 26, 27, 28, 204 ; BRANCH, 1979, p. 162, 169.

¹³ BERNARDUS CLAREVALLENSIS ABBAS, *Expositio super cantica canticorum* (cf. NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 202 ; BRANCH, 1979, p. 169). Le titre semble indiquer que le texte a été copié avant la canonisation de saint Bernard en 1174.

¹⁴ ALCUINUS, *De fide sanctae et individuae Trinitatis* (CSLMA n° ALC 28) ? : il s'agit probablement du traité sur la Trinité d'Alcuin déjà mentionné dans le catalogue du XI^e siècle. NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 194 ; BRANCH, 1979, p. 168.

- [69. (79)] Liber Effrem¹.
[= A 47]
[= Paris, BnF, lat. 1714 (Bigot 38), fol. 1-52v, XI^{1/4}]
- [70. (80)] Liber Numeri². /
[= Paris, BnF, lat. 1632 (Bigot 36), fol. 1-131v, XI^{3/4}]
- [71. (81-82)] Epistole Cypriani, in duobus locis³.
[= Paris, BnF, lat. 1653 (Bigot 39), fol. 1-7 et 15-33v (fragm.), XI^{3/4}]
- [72. (83)] Questiones Ebrayce⁴.
[= A 7]
[= Rouen, BM, 451 (A. 306), fol. 1v-61, XI^{2/4}]
- [73. (84)] Collationes patrum⁵.
[= A 21]
- [74. (85)] Attanasius de Trinitate⁶.
[= Paris, BnF, lat. 1684 (Bigot 37), fol. 2-67, XI^{med} ; Rouen, BM, 425 (A. 178), fol. 2-31, XI^{3/4}]
- [75. (86)] Guibertus super Genesim⁷.
[= Paris, BnF, lat. 2501 (Bigot 11), fol. 1-206, XII^{1/2}]
- [76. (87)] Amalarius⁸. /
[= Paris, BnF, lat. 2401 (Bigot 33), fol. 1-135r, XI^{3/4}]⁹
- [77. (88)] Orosius¹⁰.
- [78. (89)] Liber Regum¹¹.
[= A 41]
- [79. (90)] Liber Clementis¹².
- [80. (91)] Archa Noe¹³.
[= Paris, BnF, lat. 5290 (Bigot 175), recueil composite lacunaire au début]¹⁴

¹ « EPHRAEM LATINUS », *Sermones* (CPG n° 4128 ; voir aussi CPL n° 1143, 1143a, 1144, 1145, 1149, 1150 et 1151 et CPG n° 4125-4127) : il s'agit de sermons de (ou attribués à) saint Ephrem. NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 26, 208 ; BRANCH, 1979, p. 170.

² ORIGENES, *In Numeros homiliae xxviii, Rufino interprete* (CPG n° 1418). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 202, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169.

³ CYPRIANUS EPISCOPUS CARTHAGINENSIS, *Epistolae* (CPL n° 50). NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 207, 237, 238 ; BRANCH, 1979, p. 170. « in duobus locis » ajouté au-dessus par la même main.

⁴ HIERONYMUS PRESBYTER, *Liber quaestionum hebraicorum in Paralypomenon* [= *Interpretationes hebraicorum nominum*] (CPL n° 580). NORTIER, 1960, p. 230 et 234 ; NORTIER, 1971, p. 28, 203 et 219 ; BRANCH, 1979, p. 169 et 171.

⁵ IOHANNES CASSIANUS, *Collationes patrum*. NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 217 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁶ [PSEUDO] ATHANASIUS, *De trinitate*. NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 12, 28, 197, 237 ; BRANCH, 1979, p. 168.

⁷ GUIBERTUS DE NOVIGENTO, *Moralia in Genesim*. NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 212, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁸ AMALARIUS METENSIS, *Liber officialis* (CSLMA n° AMAL 14). NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 26, 195 ; BRANCH, 1979, p. 168.

⁹ Au sujet de ce manuscrit, voir GRÉMONT, 1971, p. 17-18 n°2.

¹⁰ PAULUS OROSIUS, *Historiarum aduersum paganos l. vii* (CPL n° 571). NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 223 ; BRANCH, 1979, p. 172.

¹¹ Plutôt que ANGELOMUS MONACHUS LUXOVIENSIS, *Enarrationes in libros Regum* (CSLMA n° ANG 5), il s'agit sans doute du livre biblique lui-même. NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 203, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹² [PSEUDO] CLEMENS, *Recognitiones* ou *Historia*. NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 206 ; BRANCH, 1979, p. 170.

¹³ [HUGO DE SANCTO VICTORE], *De archa Noe* (cf. NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 215, 237 [sic. 2351 pour 2531] ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹⁴ Recueil composite. Selon Grémont, qui se base sur les *Lectiones ad prandium* de l'ordinaire de Fécamp, « l'actuel ms. lat. 5290 contenait autrefois, en tête, le *De Archa Noe*. Il n'avait pas encore la deuxième série des vies de saints »

- [81. (92)] Parable Salomonis¹.
[= Rouen, BM, 526 (A. 275), fol. 1-69, XII^{1/2}]
- [82. (93)] Decreta pontificum².
- [83. (94)] Decreta luonis³. /
[= Paris, BnF, lat. 3858A (Bigot 79), fol. 1-202, XII^{1/2}]
- [84. (95)] Apoccalipsis⁴.
- [85. (96)] Expositio in Apocalipsim⁵.
[= A 61]
[= Rouen, BM, 532 (A. 395), fol. 56v-98, XI^{1/4}]⁶
- [86. (97-98)] Sententie magistri Petri Langobardi, in duobus uoluminibus⁷.
- [87. (99)] Hystorie magistri / Petri Comestoris⁸.
- [88. (100)] Omelie de quadragesima⁹.
[= A 1]
[= Paris, BnF, lat. 2253 (Bigot 56), fol. 1-150, XI^{2/4} + Paris, BnF, lat. 3776 (Bigot 21), fol. 1-72, XI^{2/4}]¹⁰
- [89. (101-102)] Boetius de Trinitate, duo¹¹.
[= Rouen, BM, 489 (A. 254), fol. 3-16, XI^{3/4}]
- [90. (103)] Solinus¹².
- [91. (104)] Gerarchia Dionisii¹³.
- [92. (105)] Pastoralis¹⁴. /
[= A 24]
- [93. (106)] Liber Bernardi de dispensatione et precepto¹⁵.

(GRÉMONT, 1971, p. 18 n° 2 et p. 23 n° 25).

¹ BEDA VENERABILIS, *Commentarius in Parabolas Salomonis* (CPL n° 1351). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 29, 201 ; BRANCH, 1979, p. 169.

² NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 26, 207, 212, 216 ; BRANCH, 1979, p. 170.

³ IVO EPISCOPUS CARNOTENSIS, *Decreta*. NORTIER, 1960, p. 237 ; NORTIER, 1971, p. 231, 237 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁴ Il s'agit du livre biblique. NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 204 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁵ BEDA VENERABILIS, *Explanatio Apocalypsis* (CPL n° 1363). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 29, 201 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁶ Il s'agit aujourd'hui d'un recueil composite constitué à partir de deux manuscrits initialement indépendants : les commentaires de Bède ont été ajoutés à la suite d'œuvres de saint Augustin à une date qu'il convient de placer entre la rédaction des catalogues A et B, donc après 1050.

⁷ PETRUS LOMBARDEUS, *Sententiae*. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 225 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁸ PETRUS COMESTOR, *Historia*. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 225 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁹ GREGORIUS MAGNUS, *Homiliae xl in Euangelia* (CPL n° 1711). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170. Voir n° 51.

¹⁰ Ces deux volumes, copiés par le même scribe (il s'agit du « scribe X » de Betty Branch), étaient autrefois reliés ensemble. Le scribe *Iohannes* est intervenu plus tard, dans le troisième quart du XI^e siècle, pour remanier l'ensemble en adaptant la présentation aux usages de son temps (sa main a refait les fol. 1r-47v, 74, 77 et 154 du ms. lat. 2253 et les fol. 34r-72v du ms. lat. 3776).

¹¹ BOETHIUS, *De Trinitate* (CPL n° 890). NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 29, 204 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹² SOLINUS, *De mirabilibus mundi* ou *Polyhistor*. NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 236 ; BRANCH, 1979, p. 172.

¹³ DIONYSIUS AREOPAGITES, *De caelesti hierarchia*. NORTIER, 1960, p. 208 ; NORTIER, 1971, p. 232 ; BRANCH, 1979, p. 170.

¹⁴ GREGORIUS MAGNUS, *Regula pastoralis* (CPL n° 1712). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 170.

¹⁵ BERNARDUS CLAREVALLENSIS ABBAS, *De dispensatione et precepto*. NORTIER, 1960, p. 201 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 169.

- [94. (107)] **Hystoria tripartita**¹⁶.
[= A 23]
- [95. (108)] **Regula canonica**².
[= A 34]
[= Paris, BnF, lat. 1535 (Bigot 90), fol. 1-149v, X^{ex}]
- [96. (109)] **Os aureum**³.
[= A 43]
- [97. (110)] **Angelomus**⁴.
[= Paris, BnF, lat. 2446 (Bigot 12), fol. 1-177v, XII^{1/2}]
- [98. (111)] **Liber Eneidos, in corio**⁵. /
- [99. (112-113)] **Vita sancti Martini, in duobus locis**⁶.
[= A 28]
[= Paris, BnF, lat. 5359 (Bigot 173), fol. 27r-78v, XIⁱⁿ ; Paris, BnF, lat. 5329 (Bigot 176), fol. 1-147, XII^{1/2}]⁷
- [100. (114)] **Cassiodorus super Psalterium**⁸.
[= A 3]
[= Rouen, BM, 491 (A. 8), fol. 1-215 (ps. LII,4-CL : le début manque), XI^{2/4} ; Rouen, BM, 492 (A. 105), fol. 1-147 (ps. I-L, le début de la préface manque), XII^{1/2}]⁹
- [101. (115)] **Diadema monachorum**¹⁰.
[= Paris, BnF, lat. 3330 (Bigot 72*), fol. 7-60v, XIⁱⁿ]¹¹
- [102. (116)] **Buccardus**¹².
- [103. (117)] **Liber Salomonis**¹³. /

¹⁶ CASSIODORUS-ÉPIPHANIUS, *Chronica* ou *Historia uero ecclesiastica tripartita* (CPL n° 899 et 2269) : il s'agit l'*Histoire tripartite de Cassiodore-Épiphane*, correspondant à la traduction latine de l'*Historia ecclesiastica* de Socrates scholasticus, Sozomenus et Theodorus Anagnostes (CPG n° 6028, 6030, 6222 et 7502). NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 205 ; BRANCH, 1979, p. 170 et 171. Voir n° 60.

² CHRODEGANGUS EPISCOPUS METENSIS, *Regula canonicorum* (CSLMA n° CHROG 7). NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 7, 227, 237 ; BRANCH, 1979, p. 170 et 172.

³ [PSEUDO ?] IOANNES CHRYSOSTOMUS, *Homelie* (CPL n° 594-598) ? Voir CPG n° 4301-5197. NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 217 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁴ Il s'agit vraisemblablement de son commentaire sur le livre des Rois : ANGELOMUS MONACHUS LUXOVIENSIS, *Enarrationes in libros Regum* (CSLMA n° ANG 5). Les autres commentaires d'Angélome, relativement rares, sur la Genèse, les Prophètes et le Cantique des Cantiques (CSLMA n° ANG 2-4) ne semblent pas avoir été connus en Normandie (notons cependant que son commentaire sur la Genèse, figurant dans le ms. Troyes, BM, 1069, provient vraisemblablement de Saint-Bénigne de Dijon : il semble en effet correspondre au ms. A 4 décrit par le père Chifflet). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 203, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169. Voir n° 89.

⁵ PSEUDO VIRGILIUS MARO, *Aeneis*. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 230 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁶ Il s'agit de *Martinelli* conservés en deux lieux différents du monastère. NORTIER, 1960, p. 237 ; NORTIER, 1971, p. 19, 26, 30, 231, 237 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁷ Le ms. Paris, BnF, lat. 5359 est un recueil factice regroupant plusieurs *libelli* (dont la *Passio sancti Arnulfi* du Ps.Ouen, fol. 1v-8v : BHL 706) et dont le noyau central est constitué d'un *Martinellus* (cf. POULIN, 2006, p. 67). Le ms. 5329 est un *Martinellus*.

⁸ CASSIODORUS, *Expositio psalmorum* (CPL n° 900). NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 29 et 205 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁹ Le corps du ms. Rouen, BM, 491 (A 8) a été copié par une seule main ayant opéré dans le second quart du XI^e siècle. Le scribe *Iohannes* est intervenu plus tard, vraisemblablement dans le troisième quart du XI^e siècle, pour remanier l'ensemble en adaptant la présentation aux usages de son temps (sa main a refait les fol. 5r-12v, 180, 215r-216v et 222r-223r ; la décoration du feuillet 5 a été réalisée par un artiste fécampois contemporain de *Iohannes* et dont le style peut être daté du dernier tiers du XI^e siècle, ce qui suggère la collaboration de *Iohannes* et de cet artiste entre 1066 et 1078, c'est-à-dire dans les dernières années d'abbatit de Jean de Ravenne).

¹⁰ SMARAGDUS, *Diadema monachorum*. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 26 et 228 ; BRANCH, 1979, p. 172.

¹¹ Recueil composite : voir l'entrée n° 45.

¹² BURCHARDUS, *Collectio canonum*. NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 205 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹³ *Proverbia* (cf. NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 28, 203 ; BRANCH, 1979, p. 169 [sic. : *Canticum canticorum* pour *Proverbia*]).

- [104. (118)] Liber cintillarum¹.
- [105. (119)] Liber Anselmi².
[= Rouen, BM, 540 (U. 148), fol. 1-54, XII^{1/2}]³
- [106. (120)] Herpericus⁴.
- [107. (121)] Paradysus⁵.
- [108. (122)] Medicinalis⁶.
- [109. (123)] Leuiticus⁷.
[= Rouen, BM, 41 (A. 326), fol. 1-98, XII^{2/2}]
- [110. (124)] Brutinarius⁸.
- [111. (125)] Rabertus super Matheum⁹. /
[= Paris, BnF, lat. 2403 (Bigot 61), fol. 1-163, XI^{3/4}]
- [112. (126)] Canones apostolorum¹⁰.
- [113. (127)] Omelie in laude Pauli¹¹.
- [114. (128)] Expositio regule Benedicti¹².
[= A 55]
[= Paris, BnF, lat. 4210 (Bigot 85), fol. 1-152, XI¹⁰]
- [115. (129)] Vita sancti Edwardi, uersibus¹³.
- [116. (130)] Omelie Eusebii¹⁴. /
[= Paris, BnF, lat. 2628 (Bigot 62), fol. 1-103, XI^{3/3}]
- [117. (131)] Hystoria ecclesiastica¹⁵.
[= A 22]

¹ DEFENSOR MONACHUS, *Liber scintillarum* (cf. NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 208 ; BRANCH, 1979, p. 170).

² ANSELMUS, *De casu diaboli + De libero arbitrio* (voir la note suivante). Cf. NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 29, 196 ; BRANCH, 1979, p. 168.

³ Format de poche (165 x 112 mm), contenant notamment le *De libro arbitrio* (fol. 1r-14v) et le *De casu diaboli* (fol. 15r-54r) de saint Anselme.

⁴ Sans doute HELPERICUS, *De computo* (cf. NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 214 ; BRANCH, 1979, p. 171).

⁵ C'est l'*Historia Lausiaca*, aussi appelée *Paradisus*. NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 195, 223 ; BRANCH, 1979, p. 168 et 172.

⁶ NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 30, 221 ; BRANCH, 1979, p. 171.

⁷ NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 27, 202 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁸ *Brutinarius* (peut-être pour *Brittinarius*) : sous le même titre est désigné, dans les *lectiones ad prandium* de l'ordinaire de Fécamp, un volume contenant une *Vie de saint Edouard le Confesseur*, roi d'Angleterre (Grémont, 1971, p. 20 n° 10). Voir aussi NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 205 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁹ PASCHASIUS RADBERTUS, *Expositio in Mattheum* (cf. NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 26, 223 ; BRANCH, 1979, p. 172).

¹⁰ Il s'agit sans doute d'une collection canonique (peut-être la *dionysiana*). Cf. NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 205 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹¹ JOHANNES CHRYSOSTOMUS, *Homelie in laude sancti Pauli* (cf. NORTIER, 1960, p. 234 ; NORTIER, 1971, p. 217 ; BRANCH, 1979, p. 170).

¹² SMARAGDUS, *Expositio in regula sancti Benedicti*. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 28, 227, 237 ; BRANCH, 1979, p. 163, 172.

¹³ Il s'agit de l'une des trois vies métriques composées sur le roi Edouard le Confesseur, mort en 1066 et canonisé en 1161 (BHL 2421, 2425 ou 2426). NORTIER, 1960, p. 237 ; NORTIER, 1971, p. 230 ; BRANCH, 1979, p. 172. Peu d'exemplaires sont connus. La *Vita metrica perperam adscripta Aelredo, libris 6* (BHL 2425) est conservée dans le ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 489 (XIII^e s.).

¹⁴ Ps. EUSEBIUS GALLICANUS, *Homelie* (cf. NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 26, 209 ; BRANCH, 1979, p. 170).

¹⁵ EUSEBIUS, *Historia ecclesiastica* ou BEDA, *Historia ecclesiastica gentis anglorum* (cf. NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 26, 201, 209 et 237 ; BRANCH, 1979, p. 169 et 170). Probablement Eusèbe.

[= Paris, BnF, lat. 5080 (Colbert 2044), fol. 1-207, XII1/2]

- [118. (132)] Sermones de sancta Maria¹.
[= A 44]
- [119. (133)] Appologia Ambrosii².
- [120. (134)] Boetius de consolatione³.
- [121. (135)] Somnium Cipyonis⁴. /
- [122. (136-137)] Expositio Eeuangeliorum, in duobus uoluminibus⁵.
[= A 6]
- [123. (138)] Magnus Priscianus⁶.
- [124. (139)] Priscianus de duodecim uersibus⁷.
[= Rouen, BM, 1470 (O. 32), fol. 4-39, X^{ex}-XIⁱⁿ]
- [125. (140)] Gesta saluatoris⁸. /
- [126. (141)] Lamentationes Ieremie⁹.
[= Rouen, BM, 437 (A. 424), fol. 266r-325v, XII^{1/2}]¹⁰
- [127. (142)] Iob glosatum¹¹.
[= A 12 ?]
[= Paris, BnF, lat. 188 (Bigot 240), fol. 1-129, XII^{2/2}]
- [128. (143)] Haymo super Isaiam¹².
[= A 10]
[= Paris, BnF, lat. 2405 (Colbert 595), fol. 1-155, XI^{med}]
- [129. (144)] Vita sancti Columbani¹³.
[= Vaticano, BAV, Reg. lat. 633, XI^{1/2} (partie perdue)]¹⁴

¹ NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 8, 9, 30, 49, 228 ; BRANCH, 1979, p. 172.

² AMBROSIUS EPISCOPUS MEDIOLANENSIS, *De apologia David (ps. L)*. NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 195 ; BRANCH, 1979, p. 168.

³ BOETHIUS, *Philosophiae consolatio* (CPL n° 878). NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 204 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁴ MACROBIUS (AURELIUS AMBROSIUS THEODOSIUS MACROBIUS), *Commentarius in Ciceronis Somnium Scipionis*. NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 206 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁵ NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 6, 7, 19, 26, 27, 204 ; BRANCH, 1979, p. 162, 169.

⁶ PRISCIANUS CAESARIENSIS GRAMMATICUS, *Institutiones* (CPL n° 1546). NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 226 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁷ PRISCIANUS CAESARIENSIS GRAMMATICUS, *Partitiones xii versuum Aeneidos principalium* (CPL n° 1551). NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 8, 30, 226 ; BRANCH, 1979, p. 162 et 172.

⁸ Évangile de Nicodème. NORTIER, 1960, p. 232 ; NORTIER, 1971, p. 210 ; BRANCH, 1979, p. 170. Cette œuvre était peut-être déjà connue de Gerbert de Saint-Wandrille (DOLBEAU, 2002, p. 223-249). Elle l'était assurément de l'auteur de la légende du Précieux Sang, vraisemblablement composée au moment de la « redécouverte » des reliques sous l'abbé Henri de Sully (1140-1187) en 1171.

⁹ HUGO DE SANCTO VICTORE, *Expositio super lamentationes Jeremie*. NORTIER, 1960, p. 231 et 233 ; NORTIER, 1971, p. 28, 215 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹⁰ Recueil composite, réunissant deux manuscrits. Partie 1 (fol. 1-265v) : *Commentaire sur le Psaume 118* de saint Ambroise (fol. 1r-248r) et *Sermo IV* (Jacob et Isaïe) de saint Augustin (fol. 250r-265r). Partie 2 (fol. 266r-328v) : *Commentaire sur les Lamentations de Jérémie* d'Hugues de Saint-Victor (avec le *De Versiculo illo* du même auteur).

¹¹ NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 8, 26, 203 et 237 ; BRANCH, 1979, p. 169.

¹² HAYMO [MONACHUS AUTISSIODORENSIS], *Expositio in Isaiam* (CSLMA n° HAIMO 17). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 213, 237 ; BRANCH, 1979, p. 171.

¹³ COLUMBANUS ABBAS LUXOVIENSIS ET BOBIENSIS (BHL 1898-1902). NORTIER, 1960, p. 237 ; NORTIER, 1971, p. 30, 230 ; BRANCH, 1979, p. 172.

¹⁴ Ce manuscrit débutait autrefois par cette *Vita*, comme le prouve la table de contenu figurant au fol. 80r (cf. FLODOARD, éd. LAUER, 1906, p. XL).

- [130. (145)] Vita sancti Cutberti, in corio¹⁵. /
[= Paris, BnF, lat. 5362 (Bigot 174), fol. 1-55v, XII^{1/2}]
- [131. (146)] Liber magistri Hugonis de sacramentis².
[132. (147)] Sermones totius anni, in uno uolumine³.
- [133. (148)] Kalendarium Willelmi abbatis⁴.
[= Paris, BnF, NAL 2389, fol. 33r-34v (fragments), v. 1100]
- [134. (149)] Gesta / Normannorum⁵.
[= Berlin, SBPK, Phillipps 1854 (Rose 139), XI^{4/4}]
- [135. (150)] Liber de edificatione ecclesie Fiscannensis⁶.
- [136. (151)] Registrum Gregorii⁷.
[= A 9]
- [137. (152-156)] Epistole Pauli glosate, in quinque locis⁸. /
[= Paris, BnF, 310 (Colbert 1498), fol. 1-124, XII^{2/2}]⁹
- [138. (157-161)] Genesim glosatam, in quinque locis¹⁰.
[= Paris, BnF, lat. 63 (Colbert 1485), fol. 1-122, XII^{med} ou XII^{2/2} ; Rouen, BM, 116 (A. 310), fol. 1-212, XII^{med} ou XII^{2/2}]
- [139. (162-163)] Prophete glosati, in duobus locis¹¹.
[140. (164)] Quattuor Euuangelia glosata¹².
- [141. (165)] Iohannes glosatus¹³. /

¹⁵ CUTHBERTUS EPISCOPUS LINDISFARNENSIS (BHL 2019-2028) ; NORTIER, 1960, p. 237 ; NORTIER, 1971, p. 230, 237 ; BRANCH, 1979, p. 172.

² HUGO DE SANCTO VICTORE, *De sacramentis*. NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 215, 237 ; BRANCH, 1979, p. 171.

³ NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 29, 228 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁴ GUILLELMUS ABBAS FISCANNENSIS, *Kalendarium*. NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 212 ; BRANCH, 1979, p. 170. Il s'agit probablement du nécrologe, l'inscription des défunts étant réalisée « in kalendario ». L'attribution à Guillaume (de Volpiano ?) de ce calendrier est intéressante : elle pourrait résulter d'une part du fait de l'introduction de l'usage du nécrologe à Fécamp par cet abbé, d'autre part du fait que sa mort, au 1^{er} janvier, devait justement ouvrir le nécrologe de Fécamp.

⁵ Il s'agit vraisemblablement des *Gesta normannorum ducum* de Dudon de Saint-Quentin (cf. NORTIER, 1960, p. 232 ; ALEXANDER, 1970, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 208 ; BRANCH, 1979, p. 171 ; HUISMAN, 1984, p. 130).

⁶ *Libellus de revelatione, aedificatione et auctoritate fiscannensis monasterii*. NORTIER, 1960, p. 235 ; NORTIER, 1971, p. 220 ; BRANCH, 1979, p. 170 ; ARNOUX, 1991, p. 137-143 ; GOUTTEBROZE, 2000, p. 20 et 33. Ce manuscrit est perdu, mais il subsiste une copie ancienne aux ff. 150-159 du ms. Berlin, SBPK, Phillipps 1696 (Rose 70).

⁷ GREGORIUS MAGNUS, *Registrum epistularum* (CPL n° 1714). NORTIER, 1960, p. 233 ; NORTIER, 1971, p. 211 ; BRANCH, 1979, p. 170.

⁸ Il s'agit de la glose ordinaire des *Épîtres de saint Paul*. « uoluminibus » a été rayé et remplacé au-dessus par « locis », ce qui signifie qu'il existait un *Commentaire glosé des Épîtres de saint Paul* en 5 lieux différents du monastère (nombre élevé vu l'époque). Voir aussi NORTIER, 1960, p. 229, 231 ; NORTIER, 1971, p. 16, 29, 199 ; BRANCH, 1979, p. 169.

⁹ Remarque : les mss. Rouen, BM, 464 (A. 47), fol. 1-167, XII^{1/2} (le commentaire de saint Augustin) et Rouen, BM, 424 (A. 133), fol. 1-152, XII^{1/2} (le commentaire d'Origène) ne peuvent correspondre : non seulement ils ne sont pas glosés, mais ils apparaissent déjà aux entrées n° 5 et 48. L'abbaye possédait aussi le commentaire d'Haymon d'Auxerre (voir l'entrée n° 64) et surtout un commentaire anonyme rarissime et en format de poche (ms. Paris, BnF, lat. 708 (Colbert 6019), XII^{2/2}) : vu l'intérêt porté par les moines aux œuvres pauliniennes, on pourrait se demander si ce commentaire anonyme n'est pas une production locale...

¹⁰ Il s'agit de la glose ordinaire du livre de la Genèse (également conservée en 5 endroits différents du monastère, comme pour l'entrée précédente). NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 28, 202 ; BRANCH, 1979, p. 169. Voir n°26.

¹¹ Il s'agit de la glose ordinaire du livre des Prophètes (conservée en 2 endroits du monastère). NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 28, 203 ; BRANCH, 1979, p. 169. Le ms. Rouen, BM, 79 (A. 169), fol. 1-127, datant du XIII^e siècle, ne peut convenir.

¹² Il s'agit d'une glose des quatre évangiles. NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 6, 7, 19, 26, 27, 204 ; BRANCH, 1979, p. 162, 169. D'autres Évangiles étaient conservés ailleurs : voir n° 76 et 134-135.

¹³ NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 28, 204 ; BRANCH, 1979, p. 169.

- [= Rouen, BM, 98 (A. 441), fol. 1-116, XII^{ex}]
- [142. (166)] Matheus glosatus¹.
[= Rouen, BM, 86 (A. 351), fol. 1-116, XII^{ex}]
- [143. (167)] Marcus glosatus².
- [144. (168-173)] Sex psalteria glosata³.
- [145. (174)] Augustinus de LXX questionibus⁴.
- [146. (175)] Bernardi ad Eugenium papam⁵. /
- [147. (176)] Vita sancti Taurini⁶.
[= Paris, BnF, lat. 989, fol. 8r-40v, XI^{1/4}]⁷
- [148. (177)] Sententie magistri Petri Langobardi, in uno uolumine⁸.
- [149. (178)] Topica Aristotelis, in corio impresso⁹.

¹ NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 28, 204 ; BRANCH, 1979, p. 169.

² NORTIER, 1960, p. 231 ; NORTIER, 1971, p. 204 ; BRANCH, 1979, p. 169.

³ Six psautiers glosés. NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 28, 203, 237 ; BRANCH, 1979, p. 169 et 170. Voir n°12-14 et 112.

⁴ AUGUSTINUS EPISCOPUS HIPONENSIS, *De diuersis quaestionibus lxxxiii* (CPL n° 289) ? NORTIER, 1960, p. 229 ; NORTIER, 1971, p. 199 ; BRANCH, 1979, p. 169. Voir n° 27.

⁵ BERNARDUS CLAREVALLENSIS ABBAS, *De consideratione ad Eugenium papam*. NORTIER, 1960, p. 230 ; NORTIER, 1971, p. 201 ; BRANCH, 1979, p. 169).

⁶ Taurinus episcopus Ebroicensis (BHL 79990-7991) ; NORTIER, 1960, p. 237 ; NORTIER, 1971, p. 231 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁷ Ce volume est un recueil composite formé d'au moins 5 unités codicologiques probablement reliées ensemble au XI^e ou XII^e siècle. Il renferme notamment trois livrets hagiographiques copiés au début du XI^e siècle, et dédiés à saint Taurin (fol. 8-40 : voir POULIN, 2006, p. 151), à sainte Lucie (*Passio metrica s. Luciae* : BHL 4994) et à saint Nicolas (fol. 41-75 : voir POULIN, 2006, p. 116). Il s'agit dans les trois cas des plus anciens témoins connus de ces textes à être parvenus en Normandie.

⁸ PETRUS LOMBARDUS, *Sententiae*. NORTIER, 1960, p. 236 ; NORTIER, 1971, p. 225 ; BRANCH, 1979, p. 172.

⁹ ARISTOLELES, *Topica* (cf. NORTIER, 1960, p. 228 ; NORTIER, 1971, p. 197 ; BRANCH, 1979, p. 168). Notons qu'Herbert de Losinga, ancien moine et prieur de Fécamp (de 1050 environ à 1087) connaissait déjà les *Topiques* d'Aristote lorsqu'il était évêque de Thedford/Norwich entre 1091 et 1119 (voir sa lettre n° 49 dans HERBERT DE LOSINGA, éd. ANSTRUTHER, 1846 et dans HERBERT DE LOSINGA, éd. GOULBURN & SYMONDS, 1878, p. 35-37).

Pièce justificative n° III
Le colophon du scribe *Antonius*
(ms. Rouen, BM, 427 (A. 143), fol. 151r-151v)

Le nom du scribe *Antonius* nous est connu grâce à une pièce de dix vers apparaissant à la fin d'un recueil regroupant trois traités de saint Ambroise (ms. Rouen, BM, 427 [A. 143]) : le *De fide* (1v-64r), le *De officiis* (fol. 64v-104r) et l'*Exameron* (fol. 104v-151r). Les quatre premiers vers figurent après l'*explicit* de ce dernier texte, en bas de la seconde colonne du fol. 151r ; les six vers suivants sont inscrits au verso du même feuillet (première colonne du fol. 151v). Plus tard, une main du dernier quart ou de la fin du XI^e siècle a ajouté, à partir de la seconde colonne du fol. 151v et jusqu'à la seconde colonne du feuillet suivant (fol. 152r), une copie de la charte de fondation de la collégiale de Fécamp (15 juin 990), manifestement interpolée au niveau de sa clause finale. Nous écarterons cette addition de notre étude pour nous concentrer exclusivement sur les textes contemporains, copiés du fol. 1v à la première colonne du folio 151v, et plus particulièrement sur le colophon. Voici la pièce de vers en question (voir la reproduction des feuillets renfermant ce colophon : planches III à V) :

| | |
|---|--|
| [fol. 151r] | [fol. 151r] |
| Codicis istius paginas quicumque legendo Percurris· memor esto mei· memor esto iubentis Patris [Supponis] ¹ · scribenti cuncta ferentis Antonii nomen mihi noueris esse miselli· | Toi qui, en les lisant, parcours les pages de ce manuscrit, souviens-toi de moi, souviens-toi du commanditaire l'abbé [Suppon], qui apporte tout à celui qui écrit, tu sauras que mon nom est le pauvre Antonius. |
| [fol. 151v] | [fol. 151v] |
| Editus iste liber sanctae ² TRINITATIS honore ³ . Diuinis inhians et terrea pauca retexens· Ut solis radius tenebrosa cuncta serenat· Lumine sic fidei sacrae per cuncta nitescit· Hunc quisquis tulerit maledictus iure peribit· At benedictus erit saluum qui fecerit omnis· | Ce livre écrit en l'honneur de la Sainte TRINITÉ, aspirant au divin et décrivant quelques choses de la terre, comme le rayon de soleil, il éclaire tout ce qui est obscur, il brille ainsi en tout par la lumière de la sainte foi. Celui qui l'emportera périra maudit à bon droit, mais sera béni tout homme qui l'aura préservé. |

Transcription et traduction des dix vers

L'intérêt de ces dix vers est évident : ce poème permet en effet d'envisager une datation relativement précise de la copie du recueil de traités ambrosiens qui précède grâce à la mention de l'abbé sous lequel le moine *Antonius* fut amené à opérer son travail de copiste. Il présente néanmoins une difficulté, qui explique les divergences d'interprétation des érudits. Il s'agit avant tout d'un problème d'ordre codicologique et paléographique, tournant autour de la question du

1 Nom gratté, mais encore lisible à l'œil nu. L'usage de la lumière ultraviolette confirme cette lecture.

2 Jonathan J. Alexander (ALEXANDER, 1970, p. 230, et contrairement à l'extrait qu'il reproduit p. 40) et Betty Branch (BRANCH, 1975, p. 121) donnent ici *Sancti* (sic.).

3 Le catalogue des manuscrits datés ne reproduit le texte que jusqu'ici.

nombre de mains ayant copié les trois œuvres ambrosiennes et les dix vers qui leur font suite. Le *corpus* de traités de l'évêque de Milan ne pose en lui-même aucune difficulté : tout le monde s'accorde à dire que l'ensemble a été copié de bout en bout par une seule et même main, celle du scribe *Antonius*, ce qui est aussi mon avis. En revanche, les dix vers écrits à la suite de ce *corpus* divisent encore à ce jour les historiens, car les avis des spécialistes s'étant penchés sur la question sont contradictoires :

– pour François Avril, la main responsable de la pièce de vers n'est pas la même que celle ayant copié les trois œuvres de saint Ambroise¹ ;

– pour Jonathan J. Alexander, la main responsable de la pièce de vers est la même que celle qui a copié les trois traités ambrosiens et doit de ce fait être attribuée à *Antonius*. L'auteur fait malgré tout remarquer au passage que ce scribe, contrairement à son habitude, n'utilise pas ici son 'g' à longue tige et à boucle² [laquelle opère généralement un décrochage caractéristique sous la panse] ; mais il précise que la main emploie bien en revanche d'autres lettres que l'on retrouve habituellement chez *Antonius* : le 's' oncial en fin de mot, la ligature 'st', le 't' ainsi que le point de ponctuation positionné en bas³ ;

– avant même d'avoir exposé en détail les points de vue de ses deux prédécesseurs, Betty Branch se range sans hésitation derrière l'avis d'Alexander en affirmant qu'il s'agit assurément de la main d'*Antonius*⁴.

Comment expliquer la différence d'interprétation de ces trois éminents codicologues et paléographes ? En d'autres termes, qui a raison et qui a tort ? En fait, aucun n'a complètement tort, mais aucun n'a non plus entièrement raison !⁵ La pièce de vers a en effet été écrite par deux mains, dont seule la seconde (celle qui intervient au verso) doit être attribuée à *Antonius*.

Lucien Musset, qui ne s'était intéressé avant ces trois auteurs qu'à la pièce de vers (sans

1 AVRIL, 1963, p. 48-49 (en note de pas de page : « Il faut remarquer toutefois que la pièce de vers n'est pas de la même écriture que le reste du manuscrit ») ; AVRIL, 1975, p. 28 n° 14 (« un colophon final (d'une autre main que celle du corps du volume) indique qu'il fut écrit par un scribe nommé *Antonius*... »).

2 ALEXANDER, 1970, p. 41 n. 1 : « *Antonius* does not use his characteristic 'g' with long stem and loop in the colophon ». Je précise au passage que j'ai recherché, en vain, parmi les pages écrites par *Antonius* un 'g' à boucle ouverte écrasé sur le bas de la sorte identique à ceux figurant dans le colophon.

3 *Ibidem* : « The final 's' written round, the 'st' ligature, the 't' and the point written low are all found in his script, however ». C'est vrai, même si *Antonius* utilise rarement le 's' oncial en position finale (il l'emploie occasionnellement dans la ligature 'ns'). Reste que le tracé des lettres en question n'est pas le même et surtout que l'auteur du colophon est loin d'avoir la régularité d'exécution du copiste des traités de saint Ambroise (*Antonius*) et de l'auteur du poème à la Trinité (de nouveau *Antonius*) : il suffira, par exemple, de comparer la variation de ses ligatures 'st' avec la régularité de celles-ci chez *Antonius* pour s'en convaincre.

4 BRANCH, 1974, p. 120-124.

5 Ils se sont simplement posé la mauvaise question, rappelée par Betty Branch en ces termes : « is the colophon in the hand of *Antonius* himself ? » (BRANCH, 1974, p. 121). La bonne question est en réalité : « la pièce de vers des folios 151r-151v est-elle au moins en partie de la main d'*Antonius* ? ». La réponse est oui (ce qui donne raison à Alexander et à Branch), mais il ne fut pas le seul à l'écrire : deux copistes sont intervenus et une des deux mains n'est donc pas celle d'*Antonius* (ce qui donne cette fois raison à Avril).

s'occuper du texte qui le précède), avait déjà fourni la solution du problème. Il est en effet le premier, et le seul à ma connaissance, à avoir signalé l'intervention de deux mains différentes : « Les dix vers, d'abord, ne sont pas d'une seule venue, et ne constituent sans doute pas une seule poésie. Les quatre premiers, au bas de la seconde colonne du f° 151 r°, ont seuls des initiales rubriquées, qui manquent aux six autres, à la première colonne du f° 151 v° ; l'encre n'est pas la même, la main est légèrement différente, même si les deux écritures sont à peu près contemporaines »¹. Cette rupture dans la présentation a donc conduit Lucien Musset à distinguer deux poèmes indépendants composés et copiés par deux scribes contemporains mais distincts : les quatre premiers vers constituent en effet le colophon proprement dit (fol. 151r), tandis que les six derniers forment une pièce versifiée dédiée à la sainte Trinité (fol. 151v). Même si les deux textes sont liés, ils peuvent aussi être perçus comme des pièces indépendantes : l'une pourrait en effet parfaitement exister sans l'autre.

Les indications et les conclusions de Lucien Musset méritent néanmoins de faire l'objet de quelques précisions. Les six vers inscrits au verso sont effectivement d'une encre plus pâle que les quatre vers apparaissant au recto ; et l'encre ayant tracé le colophon est elle-même différente de celle, légèrement plus foncée, qui a copié l'ensemble des traités ambrosiens. Au moins trois encres différentes, plus ou moins foncées, ont donc été employées, et chaque changement d'encre opéré au niveau du folio 151 correspond à un changement de main (même si l'une, celle d'*Antonius*, intervient en fait à deux reprises : une première fois avant le colophon, dans la première colonne du fol. 151r, et une seconde fois après le colophon, dans la première colonne du fol. 151v).

En revanche, les encres verte et rouge utilisées alternativement dans les lignes de l'*explicit* de l'*Exameron* sont bien les mêmes que celles ayant tracé alternativement les 4 initiales du colophon (fol. 151r)² : nous pouvons donc en déduire que c'est le rubricateur qui a apposé le colophon et non le copiste ! Or ce rubricateur est intervenu à de nombreux autres endroits du manuscrit afin d'ajouter des titres, le plus souvent en lettres capitales (parfois mêlées de onciales), de couleur rouge, verte et parfois noire, notamment aux fol. 1v et 65r : il s'agit en effet de l'artiste ayant réalisé les magnifiques lettres ornées de ces deux pages, ainsi, probablement, que celle qui figurait autrefois en tête de l'*Exameron*, qui a été découpée. Comme le style très caractéristique de cet artiste le prouve, ce n'est pas un moine de Fécamp, mais un moine du Mont Saint-Michel qui est le responsable de ce décor. On comprend mieux, dès lors, l'éloge fait à l'abbé Suppon par l'auteur du colophon, ce qu'*Antonius*, en tant que moine de Fécamp, aurait difficilement pris l'initiative de faire : il travaillait

1 MUSSET, 1959, p. 584.

2 Notons que l'encre rouge des initiales du poème à la Trinité figurant au verso semble proche, sans lui être identique, de celle utilisée par le rubricateur. De plus, la main responsable de ce poème, ne disposant pas d'encre verte, n'a pas rubriqué les autres initiales à l'aide de cette couleur.

alors sous les ordres de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne, et son poème est d'ailleurs dédié à la Trinité, et non à l'archange, ce qui permet de lever cette ambiguïté. Ce point permet sans doute d'expliquer aussi le grattage, superficiel, du nom de Suppon : c'est sans doute moins la disgrâce de ce dernier au Mont que la désignation de cet abbé comme le commanditaire du livre qui a gêné les moines de Fécamp, et en premier lieu *Antonius*...

À ce stade de l'enquête, il est en effet important de revenir sur ce grattage du nom de Suppon. Le nom gratté de l'abbé (*Pater*) mentionné au deuxième mot du troisième vers du colophon correspond bien, en effet à *Supponis*. Étonnamment, et malgré tout l'intérêt qu'il aurait pu en tirer lors de sa thèse de l'École des chartes soutenue en 1963, François Avril ne semble pas s'être alors attaché à déchiffrer le nom de cet abbé¹. La lecture du grattage reste pourtant relativement aisée, même sans nécessairement recourir à l'usage de la lumière ultraviolette. Utilisée malgré tout comme une ultime précaution², la lampe de Wood ne nous permet, finalement, que de confirmer une lecture déjà proposée par tous nos prédécesseurs s'étant intéressés de près à la question, tels que dom Fillastre³, Lucien Musset⁴, Jonathan J. Alexander⁵, Betty Branch⁶ et finalement aussi François Avril⁷. Le colophon nous informe donc que ce manuscrit, destiné au monastère de la Trinité [de Fécamp], a été entièrement écrit par le scribe *Antonius* à la demande de l'abbé Suppon, lequel fut abbé du Mont Saint-Michel de 1033 à 1048 environ (voir l'Annexe n° 7).

Quant à l'artiste ayant enluminé le ms. Rouen, BM, 427 (lettres R et N des fol. 1v et 65r), il réalisa aussi la lettre P du ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 107, fol. 63⁸, la lettre Q du ms. Paris, BnF,

1 S'il fait usage de ce colophon pour identifier la main d'*Antonius*, François Avril ne fait en revanche pas la moindre allusion à ce grattage ou à la présence du nom d'un abbé Suppon. Celui-ci reste pourtant encore nettement lisible à l'œil nu (comme le rappelle fort justement Betty Branch : BRANCH, 1974, p. 121). Ce silence me semble très surprenant de sa part. La découverte de ce colophon lui permettait en effet de dater d'avant 1050 un manuscrit enluminé dans un style imitant celui de Winchester et copié au Mont Saint-Michel par un copiste fécampois... Ce qui remettait en cause l'histoire de l'influence de ce style en Normandie, supposée n'avoir eu lieu qu'après la conquête de 1066... Une telle découverte nécessitait de revoir toutes les datations qu'il avait proposées dans sa thèse en 1963. Il est donc très probable que François Avril ait pris connaissance de ce colophon, présent dans un manuscrit de la bibliothèque municipale de Rouen, trop tardivement pour prendre cette information en considération dans sa thèse : il lui aurait fallu pour cela réécrire plusieurs chapitres de son travail (au moins ceux concernant Fécamp et le Mont Saint-Michel, et probablement aussi Jumièges). Et l'on comprend mieux pourquoi un an après, dès son article de 1964, certaines datations proposées dans sa thèse faisaient déjà l'objet d'un réajustement sensible : plusieurs manuscrits influencés par le style de Winchester étaient à présent datés du milieu du XI^e siècle, sans autre explication... Cela explique peut-être pourquoi cette thèse, pourtant brillante, est finalement restée inédite : les datations qu'elle propose ne correspondaient plus aux découvertes faites par François Avril dans les années qui suivirent sa thèse.

2 Je remercie Claire Basquin et les conservateurs de la bibliothèque municipale de Rouen de m'avoir permis de réaliser cette lecture à la lumière ultraviolette dans des conditions optimales, en me donnant accès pour cette opération à une salle isolée où divers niveaux d'obscurité, du noir le plus total à une forte lumière blanche, étaient possibles.

3 FILLASTRE, 1689, p. 28-29.

4 MUSSET, 1959, p. 585.

5 ALEXANDER, 1970, p. 40-41.

6 BRANCH, 1974, p.

7 AVRIL, 1975, p. 28 n° 14.

8 AVRIL, 1964, pl. p. 508.

lat. 2639, fol. 32¹, ainsi sans doute que quelques-unes des lettres ornées de volumes fécampois décorés dans le style montois, mais dont certaines ont été découpées par des mains peu scrupuleuses lors des Guerres de religion, vraisemblablement en 1562/3. Il s'agit d'un artiste du Mont Saint-Michel, fortement influencé par « le maître » du Sacramentaire du Mont-Saint-Michel (mss. New York, Pierpont Morgan Library, 641 + Rouen, BM, mm 15 [suppl. 16]), qui réalisa également le ms. Avranches, BM, 72 (copié par le scribe Fromond)² et plusieurs autres chefs-d'œuvres produits par le scriptorium du Mont Saint-Michel, tel le ms. Avranches, BM, 90. Si l'on observe par exemple les motifs utilisés en remplissage de la lettre R, nous retrouvons les mêmes aussi bien dans l'arcade de l'enluminure pleine page du ms. 72 fol. 97 que dans les encadrements du Sacramentaire³. Sa lettre Q est à comparer avec celle du ms. 72 fol. 182v ; sa lettre P avec les lettres P et F des ms. 72 fol. 151 et 90 fol. 2. De même, la peinture pleine page du ms. Paris, BnF, lat. 2639, fol. 31v doit être rapprochée de celle du ms. 72 fol. 97. Il semble évident que l'artiste du ms. Rouen, BM, 427 (qui fut également l'auteur du colophon mentionnant l'abbé Suppon et le moine de Fécamp *Antonius*), s'il ne doit peut-être pas être identifié au maître du Sacramentaire du Mont⁴, fut au moins son élève au Mont Saint-Michel.

1 AVRIL, 1967, p. 237.

2 Description de ce type de lettre ornée : AVRIL, 1964, p. 498-500.

3 Voir par exemple ms. New York, Pierpont Morgan Library, 641, fol. 75v, 80v et 122v.

4 On peut en effet émettre l'hypothèse d'un artiste unique : celui-ci disposait de tout son temps pour s'appliquer longuement à la réalisation de nombreuses enluminures et lettres ornées de manuscrits réalisés sur place pour son abbaye du Mont Saint-Michel sous les abbés Suppon puis Raoul (années 1040-1050). Lorsqu'il aurait été amené à collaborer occasionnellement avec le scribe *Antonius* ou avec d'autres moines de Fécamp au Mont Saint-Michel afin de réaliser quelques lettres ornées de manuscrits destinés au monastère de la Trinité, ses réalisations auraient été plus hâtives, donc aussi moins minutieuses et moins détaillées : les différences observées pourraient ainsi résulter de la différence entre d'une part une œuvre exécutée rapidement sur commande et sans véritable intérêt personnel et, d'autre part, une œuvre réalisée avec amour et passion pour la gloire de son saint patron et l'usage de sa propre communauté.

Conclusion

Conclusion

« Les recherches dans lesquelles beaucoup ont consumé leur temps,
en se donnant bien de la peine pour trouver,
aujourd'hui un seul homme les accomplit facilement et rapidement¹ ;
notre époque, cependant, recueille le bénéfice de la précédente, et si, souvent,
elle en sait plus long, ce n'est pas qu'elle précède par son talent propre,
mais c'est qu'elle s'appuie sur les forces d'autrui et sur le riche enseignement de nos pères.
Bernard de Chartres disait que nous sommes comme des nains assis sur les épaules de géants,
ce qui nous permet de voir des choses plus nombreuses et plus éloignées que ceux-ci ne le pouvaient,
en aucun cas grâce à l'acuité de notre propre vision ou à la hauteur de notre taille,
mais parce que nous sommes portés et élevés par leur stature. ».

JEAN DE SALISBURY (v. 1115-1180)²

Cette référence de Jean de Salisbury à Bernard de Chartres – maître de « l'école de Chartres » dans la première moitié du XII^e siècle – est pour moi l'occasion de reconnaître l'énorme dette que je dois à celles et ceux qui, avant moi, se sont attachés à reconstituer l'histoire de l'abbaye de Fécamp, de sa bibliothèque et de son *scriptorium*³. Un travail colossal a en effet déjà été accompli sur Fécamp, et ce dans de multiples domaines. Je me suis donc efforcé, au cours de cette enquête, de m'appuyer sur les précieux résultats obtenus par mes prédécesseurs, en les confrontant et en les combinant avec mes propres travaux afin d'en dégager la matière la plus utile pour faire progresser la recherche. Puisse cette thèse servir à son tour de la même façon à d'autres chercheurs.

*

* *

Raoul Glaber, avec sa *Vita domni Willelmi* et ses *Histoires*, révèle Guillaume de Volpiano, premier abbé de la Trinité de Fécamp. Orderic Vital, dans son *Histoire ecclésiastique*, et Baudri de Bourgueil, dans sa *Lettre aux moines de Fécamp*, ne tarissent pas d'éloges pour Guillaume de Rots, troisième abbé de la Trinité de Fécamp. Pourtant, au cours de la présente thèse, un troisième homme

¹ Cette affirmation prend encore plus de sens aujourd'hui, à l'ère de l'informatique et de la révolution du numérique.

² JEAN DE SALISBURY, *Metalogicon libri*, éd. C. I. WEBB, Oxford, 1929, t. III, 4, p. 136 (« *Itaque ea in quibus multi sua tempora consumpserunt, in inuentione sudantes plurimum, nunc facile et breui unus assequitur ; fruitur tamen etas nostra beneficio precedentis, et sepe plura nouit, non suo quidem precedent ingenio, sed innitens uiribus alienis et opulenta doctrina patrum. Dicebat Bernardus Carnotensis nos esse quasi nanos gigantium humeris insidentes, ut possimus plura eis et remotiora videre, non utique proprii uisus acumine aut eminentia corporis, sed quia in altum subuehimur et extollimur magnitudine gigantea* »). Adaptation de la traduction de Luigi Spina (SPINA, Luigi, « Nains et géants : une dialectique antique », *L'information littéraire*, t. 56, 2004/1, p. 28-33).

³ Je ne citerai pas à nouveau ces auteurs et leurs travaux : cela a déjà été fait dans l'introduction. Cette citation de Jean de Salisbury est aussi l'occasion d'un petit clin d'œil à l'école d'été qui s'est tenue à Chartres du 27 au 31 août 2013 (organisation : IRHT, Biblissima, médiathèque et ville de Chartres), semaine studieuse, intense et riche dont je garde d'excellents souvenirs tant du point de vue intellectuel qu'humain.

émerge, lentement, mais sûrement : Jean de Ravenne, le deuxième abbé de la Trinité de Fécamp. « Jeannelin » (« Petit Jean »), coincé entre son prédécesseur et son successeur malgré son très long abbatiat de cinquante ans, passe quasiment inaperçu dans les sources narratives contemporaines. Ainsi Raoul Glaber, Guillaume de Jumièges, Guillaume de Poitiers et Baudri de Bourgueil ne le mentionnent pas ; Orderic Vital, qui appartient déjà au siècle suivant, ne fait qu'une brève allusion à lui. Seul l'auteur anonyme de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* lui consacre quelques lignes, mais pour aussitôt se taire, refusant de faire l'éloge d'un homme encore en vie. Vu la longévité de Jean de Fécamp, ceux qui auraient pu écrire son histoire, l'avaient sans doute déjà précédé dans la tombe lorsqu'il mourut en 1078. En effet, ses condisciples de Saint-Bénigne de Dijon et nombre de ses disciples étaient déjà morts. Or la grande période d'activité du moine de Saint-Bénigne de Dijon, prieur et abbé de la Trinité de Fécamp, s'observe dans les sources documentaires principalement de 1015 à 1066, période au cours de laquelle Jean apparaît aux côtés de son abbé Guillaume de Volpiano, compose ses prières et ses œuvres spirituelles, tient le rôle de conseiller auprès des ducs Robert le Magnifique et Guillaume le Bâtard et représente la curie romaine en tant que légat pontifical du pape Léon IX. Pendant les dernières années de sa vie, sans doute accablé par le poids des ans, l'abbé ne semble plus guère quitter son monastère, s'éteignant doucement auprès de ses moines.

Malgré le peu de témoignages qu'il laisse dans les récits de ses contemporains, Jean de Ravenne fut incontestablement, avec son maître Guillaume de Volpiano, l'une des grandes figures abbatiales qu'a connu l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Ce fut l'une de ces personnalités marquantes, qui laissent une empreinte profonde et durable dans les traditions de leur maison. Ce fut aussi, plus largement, dans la principauté normande mais aussi au sein du réseau spirituel volpianien, un acteur, pour ne pas dire un animateur, de premier plan. Lucien Musset avait mis en avant ses remarquables qualités d'administrateur et de gestionnaire. Il avait aussi montré son rôle, d'ailleurs à mon avis sous-estimé, dans la reconquête monastique de la province ecclésiastique de Rouen. André Wilmart faisait de lui « le plus remarquable auteur spirituel du Moyen Âge avant saint Bernard » tandis que Jean Leclercq et Jean-Paul Bonnes le qualifiait de « maître de la vie spirituelle au XI^e siècle ». Et c'est bien de cela dont il s'agit. L'étude conjointe du réseau de confraternité et de la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp fait émerger deux grands noms : celui, déjà bien connu, du réformateur, Guillaume de Volpiano (1001-1028) et celui, plus méconnu, de son disciple préféré, Jean de Ravenne (1028-1078). L'influence exercée par le premier est avant tout liturgique ; l'empreinte laissée par le second est surtout spirituelle. Dans le domaine liturgique, Guillaume de Volpiano exerça en effet une influence considérable, qui laissa des traces importantes tant en Normandie et en Angleterre qu'en Bretagne, en Ile-de-France, en Bourgogne, en

Lorraine, en Italie du Nord et même jusqu'en Sicile, longtemps après sa mort. Guillaume contribua à créer le réseau de confraternité primitif de l'abbaye de Fécamp en intégrant celle-ci au sein du réseau de monastères qu'il avait réformés. Jean développa considérablement ce réseau de confraternité au niveau local, accueillant dans la société de prières de son monastère un grand nombre de fondations et restaurations monastiques réalisées dans la région au cours de son abbatiat. Le premier dota son monastère de livres liturgiques et d'exégèse (commentaires patristiques). Le second enrichit considérablement le fonds de la bibliothèque en ouvrages patristiques, destinés à défendre le dogme et l'orthodoxie de l'Église romaine afin de lutter plus efficacement contre les hérésies et pour mieux mettre en place les réformes qui prendront plus tard le nom de Réforme grégorienne. Il fut surtout l'auteur de prières et d'écrits destinés à l'édification personnelle des moines et fit de son monastère un haut lieu de dévotion dédié à la *Lectio divina*. Ses trois principaux objectifs étaient ainsi la recherche de la pureté spirituelle, l'acquisition de la connaissance spirituelle et l'entrée en communion avec Dieu. Les moyens d'y parvenir sont décrits et mis en application dans ses écrits destinés à la prière privée, qui s'articule autour de la *Lectio*, la *meditatio*, l'*oratio* et la *contemplatio*.

Cette thèse m'a permis de confirmer que les associations spirituelles et les réseaux de confraternité jouèrent un rôle important, et même parfois décisif, dans la transmission des livres et des textes au Moyen Âge. Les réseaux de confraternité furent en effet essentiels pour la constitution des bibliothèques anciennes, en particulier celles des monastères bénédictins dont les *scriptoria* furent actifs du X^e au XIII^e siècle. Si, selon François Dolbeau, « la mise en évidence de relations intellectuelles entre établissements religieux est un des buts de l'histoire des textes »¹, on peut également dire, à l'inverse, que parvenir à mettre en évidence l'existence de relations entre centres culturels et spirituels² peut contribuer à éclairer l'histoire des textes et des bibliothèques. Dans cet objectif, la reconstitution des réseaux de confraternité me paraît être un enjeu majeur (voir l'annexe n° 6). Cet axe de recherche devrait même être, selon moi, privilégié par les historiens travaillant sur la formation des bibliothèques monastiques post-carolingiennes et pré-scolastiques, à l'époque où les *scriptoria* bénédictins furent les plus actifs. La reconstitution des réseaux de confraternité permettrait ainsi de combler ce que Michel Parisse considère comme l'un des points faibles des travaux sur les abbayes : le fait que « les monographies monastiques posent rarement le problème des relations intermonastiques »³. Si l'on aborde l'histoire des bibliothèques par l'intermédiaire des réseaux de confraternité, les relations entre communautés monastiques et l'histoire des textes se trouvent naturellement replacées au centre du débat, ce qui, à mon avis, constitue la principale

¹ DOLBEAU, 1991, p. 495.

² Ce sont les mêmes au Moyen Âge.

³ PARISSÉ, 1991, p. 471.

richesse de ce type d'approche. Cela ne dispense évidemment pas de réaliser les examens physiques des manuscrits (analyses codicologiques, paléographie, étude du décor) qui restent indispensables aux travaux sur les bibliothèques.

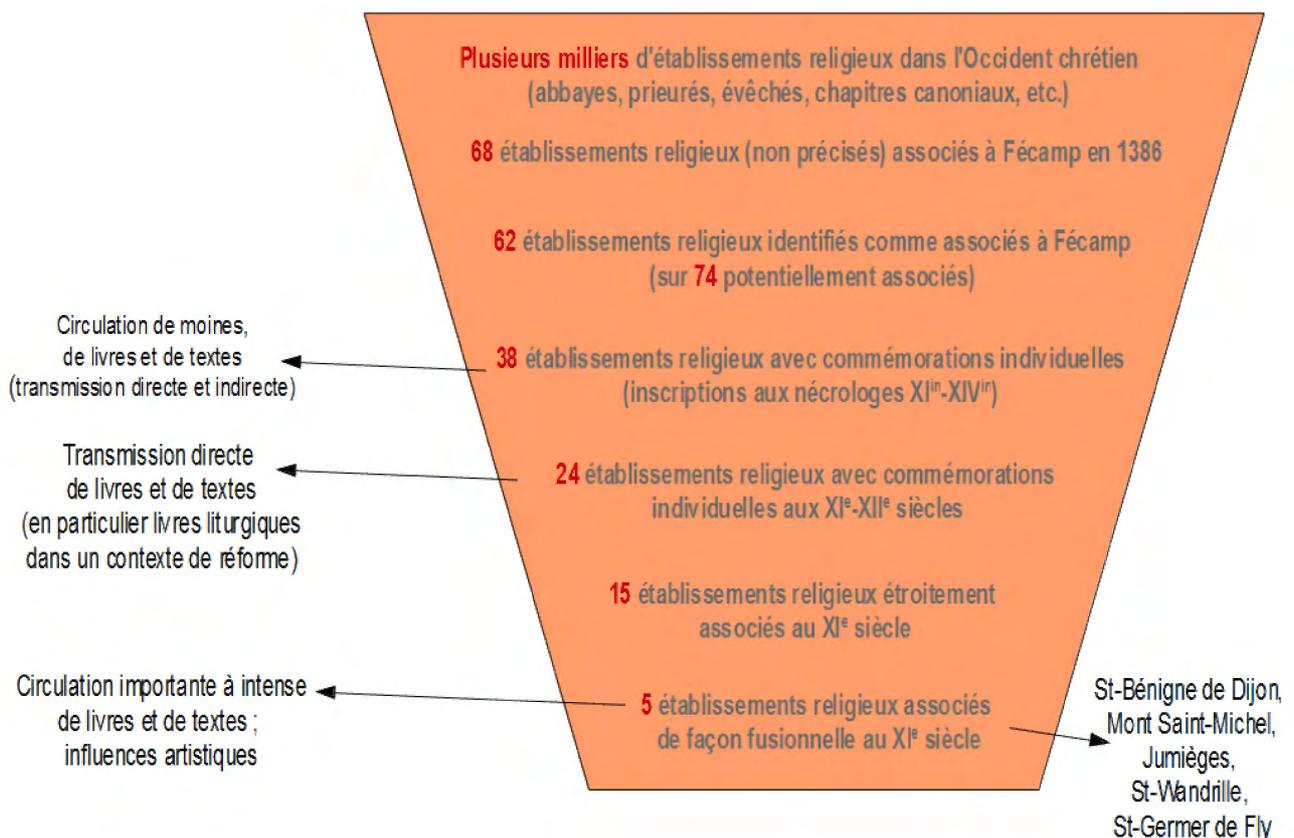
Mon enquête a commencé par la reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp, qui n'était jusqu'à ce jour connu que de façon très incomplète et approximative. La connaissance de ce réseau a permis de passer de plusieurs milliers d'établissements pouvant être potentiellement associés à Fécamp à un peu plus d'une soixantaine de monastères identifiés comme spirituellement unis à cette abbaye. Ce premier écrémage a en outre permis de restituer au monastère de la Trinité un important fragment de son nécrologe¹. Grâce à la documentation nécrologique conservée pour Fécamp et ses monastères associés, il a ensuite été possible de distinguer différents types d'associations spirituelles, et de mesurer la proximité entre établissements associés. Un premier ensemble de 38 monastères, bénéficiant à un moment ou à un autre de commémorations individuelles entre le début du XI^e siècle et le début du XIV^e siècle, a pu être dégagé². On observe au sein de ce groupe des circulations de moines et de textes, parfois de façon directe, parfois de façon indirecte. Parmi ces établissements, seuls 24 monastères sont inscrits plusieurs fois dans les fragments du nécrologe de Fécamp aux XI^e et XII^e siècles. Dans ce groupe plus restreint, des transmissions directes de manuscrits et de textes peuvent être décelées (en particulier de livres liturgiques en contexte de réforme)³. Cette circulation est plus aisée à mettre en évidence pour une quinzaine d'abbayes plus étroitement associées à la Trinité de Fécamp. Enfin, si l'on ne retient que les établissements liés de façon fusionnelle ou quasi-fusionnelle, correspondants aux cinq établissements les plus fréquemment mentionnés de première main dans les fragments du nécrologe de Fécamp, c'est à présent une circulation importante, et parfois intense, de livres et de textes qui peut être observée (à condition toutefois que le fonds de manuscrits de l'abbaye associée soit suffisamment bien conservé). Ainsi, ces circulations de manuscrits et d'œuvres ont été plus aisées à mettre en évidence pour les abbayes du Mont Saint-Michel, de Jumièges et de Saint-Bénigne de Dijon, pour lesquelles nous disposons encore d'un grand nombre de manuscrits exploitables, que pour Saint-Wandrille et Saint-Germer-de-Fly, dont les fonds de manuscrits médiévaux ont grandement souffert de pertes. Les exemples relevés permettent cependant de supposer une circulation de livres et d'œuvres beaucoup plus importante que ce que les épaves de

¹ Il s'agit du plus ancien témoin de nécrologe normand conservé. Il s'avère fort précieux pour attester de la persistance du réseau spirituel volpianien ainsi que pour établir ce que fut le réseau de confraternité primitif de l'abbaye de Fécamp.

² 35 établissements mentionnés dans les fragments du nécrologe de Fécamp pour les XI^e et XII^e siècles (cf. Tableaux n° 3a et 3b p. 215-216), auxquels doivent être ajoutées les abbayes de La Croix-Saint-Leufroy et de Saint-Oyend-de-Joux (Saint-Claude du Jura) pour la même période, ainsi que l'abbaye de Saint-Sauveur d'Anchin pour le XIII^e siècle (cf. Tableaux n° 1 p. 203 et n° 5a p. 242).

³ Voir les tableaux n° 5b et 5c p. 243-244.

bibliothèque ne permettent aujourd'hui de constater. L'un des intérêts de l'enquête, et non des moindres, est d'ailleurs de remettre sur le devant de la scène des abbayes oubliées qui devaient disposer de riches collections de livres au Moyen Âge. L'opération de filtrage que nous venons de décrire peut-être résumée ainsi :



Il ne faudrait toutefois pas pour autant considérer que la circulation des livres et des textes se soit faite exclusivement par l'intermédiaire des réseaux de confraternité. Plusieurs exemples rencontrés au cours de l'enquête montrent que les acquisitions de manuscrits se faisaient aussi par d'autres biais. Ainsi, les moines de la Trinité profitèrent vraisemblablement de la présence de Dudon de Saint-Quentin à la cour ducale voisine pour prendre copie de l'exemplaire des *Annales* de Flodoard que le chanoine avait apporté de Picardie en Normandie et qu'il utilisait alors comme source pour ses travaux historiographiques. Ils obtinrent vraisemblablement aussi, en don cette fois, un Évangélaire anglo-saxon richement enluminé dans le style de Winchester grâce aux relations privilégiées que leur monastère entretenait alors avec la famille royale d'Angleterre, un temps exilée à Fécamp¹. Certains livres et livrets d'usage scolaire pourraient aussi avoir été acquis hors du réseau

¹ Nous avons vu que la reine Emma et les rois Ethelred et Knud faisaient partie des bienfaiteurs insignes du monastère ; c'était vraisemblablement aussi le cas d'Édouard le Confesseur, avant sa canonisation en 1161 (élevé au rang de saint, il disparaît alors des bienfaiteurs laïcs, mais entre dans la liturgie : inscription dans les calendriers

de confraternité, par l'intermédiaire de l'écolâtre, qui disposait semble-t-il de son propre réseau pour s'approvisionner en livres. Lescelin, un expert dans les arts libéraux proche du roi Robert le Pieux et peut-être formé avec lui à Reims, pourrait avoir été l'un des premiers maîtres des écoles de Fécamp créées par Guillaume de Volpiano ; je serais en effet assez tenté de lui attribuer l'introduction à Fécamp de livres et de livrets destinés à son enseignement, lequel semble devoir être rapproché des écoles rémoises du X^e siècle influencées par Remi d'Auxerre, ce qui demanderait toutefois une enquête spécifique approfondie que j'espère avoir l'occasion de mener ultérieurement¹. Les moines bénédictins récupérèrent aussi les livres de la bibliothèque des chanoines qui les avaient précédés. Ces quelques exemples montrent, s'il était nécessaire, que les manuscrits et les textes ont aussi circulé indépendamment des réseaux de confraternité. La connaissance des réseaux de confraternité constitue donc un outil précieux pour l'historien s'intéressant à l'histoire des textes, mais il ne doit pas pour autant contribuer à occulter d'autres formes de transmission possibles, qui se révèlent elles aussi passionnantes : si les associations spirituelles favorisèrent la circulation des moines, de leurs livres et de leurs textes, d'autres réseaux et d'autres phénomènes ont également pu contribuer aux échanges et à la transmission d'œuvres et de manuscrits.

*

* *

Sans révolutionner notre connaissance de l'histoire des bibliothèques anciennes ou celle de la culture et de la spiritualité médiévale, cette thèse a permis, par une approche novatrice s'appuyant sur l'étude des associations spirituelles et par un effort constant de recourir aux sources manuscrites et aux originaux, d'améliorer nos connaissances sur la bibliothèque de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp ainsi que sur celles de plusieurs abbayes lui étant étroitement associées. L'enquête, basée principalement sur la circulation des hommes et de leurs livres, et, plus largement, sur la diffusion et la réception des textes, permet ainsi de renouveler la question en l'abordant sous un angle original en ayant recours à des sources encore largement sous exploitées (documentation nécrologique et confraternelle ; sources liturgiques). Elle a permis de montrer que l'abbaye de la Trinité de Fécamp et sa bibliothèque ont contribué, non seulement à l'échelle du duché de Normandie, mais aussi dans un espace beaucoup plus large, à influencer la spiritualité et la culture médiévales, et ce en pouvant s'appuyer sur d'autres centres de son réseau, tels que le Mont Saint-Michel et Jumièges. L'étude de la diffusion des livres, principalement liturgiques, associée aux

liturgiques et dans les litanies, à la manière de saint Maïeul, maître de Guillaume de Volpiano).

¹ Dans cette optique, une collaboration avec Frédéric Duplessis serait à n'en pas douter d'un grand profit.

réformes des deux premiers abbés de Fécamp, à savoir Guillaume de Volpiano (1001-1028) et son disciple Jean de Ravenne (1028-1078), se révèle de ce point de vue éclairant. Ces deux fortes personnalités sont à l'origine non seulement de la formation du réseau de confraternité du monastère – création du réseau spirituel volpianien sous Guillaume de Volpiano ; développement local et régional du réseau sous Jean de Ravenne – mais aussi de l'enrichissement considérable de la bibliothèque. Et l'on peut même considérer que Guillaume et Jean ont directement contribué à lui donner une âme. Avec Guillaume de Volpiano, elle acquiert d'abord sa dimension liturgique. Celle-ci étant basée sur la compréhension de l'Écriture, de nombreuses œuvres d'exégèse des Pères de l'Église sont d'abord copiées. Jean de Ravenne poursuivra d'abord les enrichissements dans la même voie que son maître. Puis, engagé dans la controverse eucharistique contre Bérenger de Tours et choisi comme légat pontifical par le pape Léon IX en 1050, Jean donnera une nouvelle dimension à la bibliothèque. Au cours des années 1050-1060, il organise la production de recueils regroupant des traités patristiques destinés à la lutte contre les hérésies et à la défense de l'orthodoxie de l'Église. Il s'agit de textes souvent réunis par auteur et dont la présence était encore extrêmement limitée en Normandie avant cette époque. Ce qui pose inévitablement la question des lieux où les moines de Fécamp se procurèrent leurs modèles. Dans l'état actuel de mes recherches, trois établissements paraissent avoir joué de ce point de vue un rôle important : le Mont Saint-Michel, Saint-Bénigne de Dijon et Cluny.

La connaissance du réseau de confraternité d'une abbaye permet d'observer les documents perdus à travers les manuscrits survivants dans les bibliothèques des établissements associés. En effet, les meilleurs témoins de certaines œuvres, dont les originaux sont perdus, nous sont le plus souvent parvenus grâce à leur conservation dans les bibliothèques d'abbayes associées. À cet égard, les meilleurs témoins des œuvres de Jean de Ravenne, abbé de la Trinité de Fécamp, sont des copies conservées à Saint-Bénigne de Dijon, à Saint-Arnoul de Metz et au Bec, tandis que la *Vita domni Willelmi* du moine bourguignon Raoul Glaber survit par une unique copie médiévale fécamoise. Il en est de même pour la *Passion et résurrection du Christ* de l'abbé Gerbert de Saint-Wandrille et le *De corpore et sanguine domini* de l'abbé Durand de Troarn, dont les seuls témoins connus sont des manuscrits de Fécamp. Si l'on a la chance de connaître plusieurs originaux des œuvres du moine de Saint-Germer-de-Fly puis abbé de Nogent, Guibert, les meilleurs copies de ces originaux proviennent de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. En poussant plus loin l'enquête, de nombreux autres exemples pourraient sans doute être trouvés dans d'autres domaines : hagiographie, patristiques, etc. Le réseau de confraternité met aussi en lumière l'existence de liens privilégiés entre *scriptoria* pour la collaboration lors de la copie et la décoration de manuscrits : ainsi, entre l'abbaye de la Trinité de Fécamp et celle du Mont Saint-Michel dans le second tiers du XI^e siècle. L'un de ses

intérêts est également d'attirer l'attention sur certains centres spirituels et intellectuels autrefois prestigieux mais aujourd'hui largement oubliés du fait de la perte de leur bibliothèque, voire de leurs archives.

Notre époque moderne, bien que laïque, reste, d'une manière ou d'une autre, l'héritière de cette spiritualité et de cette culture imprégnées de traditions anciennes. Celles-ci remontent aux origines de l'Occident chrétien, qui lui-même comporte un héritage antique. En étudiant ces traditions, l'historien peut remonter aux racines spirituelles et intellectuelles de l'Europe. Car même si le monastère de Fécamp ne fut fondé qu'au seuil du second millénaire, la spiritualité et la culture de ses moines s'inscrivent dans une tradition plus ancienne, essentiellement carolingienne mais aussi fortement influencée par l'Italie du nord (plaine du Pô de Ravenne à la région de Turin en passant par Pavie et Verceil) et la Bourgogne (Cluny et Saint-Bénigne de Dijon).

Les résultats obtenus au-cours de cette thèse méritent d'être prolongés. Les liens étroits ayant uni les monastères de la Trinité de Fécamp et du Mont Saint-Michel au XI^e siècle mériteraient de faire l'objet de recherches spécifiques. L'étude des dépendances directes entre les manuscrits des deux fonds, observables au niveau artistique comme textuel, devrait permettre de mieux comprendre l'activité intense de copie de manuscrits qu'il est possible de déceler dans les années 1050-1060. La présence de notes marginales ajoutées dans certains manuscrits et que l'on retrouve dans les deux monastères devrait faire l'objet d'une attention spéciale, car certaines annotations sont en rapport avec la controverse bérengarienne, la lutte contre les hérésies et la défense de l'orthodoxie de l'Église romaine ; elles se comprennent aussi en les replaçant dans le contexte de la mise en place de la Réforme grégorienne dans la province ecclésiastique de Rouen dans le troisième quart du XI^e siècle. Le Bec, le Mont Saint-Michel et la Trinité de Fécamp paraissent ainsi être trois des principaux centres normands à s'être profondément impliqués sur ces questions, et plus particulièrement sur la controverse eucharistique dans les années 1050-1060, ce qui eut une influence directe sur l'enrichissement de leurs bibliothèques respectives, ainsi que sur les choix des acquisitions effectuées.

Il conviendra également de poursuivre l'étude de l'activité du *scriptorium* de Fécamp sur le XII^e siècle, ce qui n'a pu être fait que partiellement au cours de ce doctorat. L'étude de la circulation des textes et des rapports entre *scriptoria* restera naturellement au centre de l'enquête. La prise en compte des établissements anglais associés à Fécamp devrait permettre d'évaluer les liens entre établissements situés de part-et-d'autre de la Manche et de mesurer l'importance de la circulation des textes dans ce contexte particulier, ce qui n'a pu être traité à l'occasion de cette thèse.

L'édition du corpus de textes traitant de la bibliothèque de l'abbaye de Fécamp (inventaires de

bibliothèque, lettres : la liste des documents est fournie en annexe n° 11) et la rédaction d'une notice descriptive détaillée pour chaque manuscrit de cette bibliothèque (la liste des manuscrits antérieurs à 1200 est fournie en annexe n° 12) sont également deux priorités : elle permettront de fixer avec une plus grande précision l'état des recherches sur le *scriptorium* et la bibliothèque de ce monastère.

Enfin, une prospection dans les fonds détenteurs de quelques manuscrits normands, telles que la Bibliothèque apostolique Vaticane, la Bibliothèque de la ville de Turin, la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, la Bibliothèque de la ville de Berlin, la Bibliothèque de l'université de Leyde, la Bibliothèque du chapitre cathédral de Salisbury, la Bibliothèque nationale de Londres, la Bibliothèque universitaire de Salamanque et la Bibliothèque nationale de Madrid devrait aussi permettre de retrouver d'autres livres ayant connu le même circuit de dispersion : les manuscrits se déplacent rarement seuls. Une enquête systématique dans les anciens fonds Bigot et Mareste d'Alge de la Bibliothèque nationale de France devrait également permettre d'identifier de nouveaux manuscrits provenant de la bibliothèque médiévale de la Trinité de Fécamp.

Au-delà de ce projet, cette thèse a aussi contribué à mettre en avant certains aspects déjà perceptibles dans l'ouvrage collectif *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, paru en 1959 à l'occasion du XIII^e centenaire (658-1958) de la fondation du monastère mérovingien, ou lors de la journée d'études sur Fécamp organisée à Caen le 15 juin 2013 par David Bates et Véronique Gazeau : contrairement à la plupart des grands centres culturels et spirituels médiévaux, nous disposons, dans le cas de Fécamp, de sources nombreuses et variées, dont l'intérêt pour l'histoire du duché de Normandie, et en particulier de ses origines, est indéniable : les données archéologiques, les sources numismatiques, les documents de la pratique et les sources narratives sont à la fois anciennes et nombreuses au regard de l'histoire de la principauté normande. Ce lieu se prête donc tout particulièrement à des enquêtes transverses et interdisciplinaires, favorisant l'interaction de spécialistes travaillant trop souvent indépendamment dans leur domaine de prédilection sans être amenés à confronter leurs résultats à ceux obtenus par leurs collègues d'autres disciplines. Le Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales – Centre Michel de Bouïard, avec ses laboratoires et ses équipes de recherche, est bien placé pour entreprendre ce type de projet pluridisciplinaire : il dispose en effet de nombreuses compétences et ressources qu'il serait intéressant de fédérer autour d'un projet centré sur le site castral de Fécamp, englobant le palais ducal et l'abbaye. Des sondages et des fouilles dignes de ce nom mériteraient d'être enfin menés dans le chœur de l'Église et au milieu de la nef de l'abbatiale, ce qui viendrait compléter les résultats des fouilles réalisées par Annie Renoux sur le site du palais ducal voisin, il y a maintenant trente à quarante ans. Ces nouvelles données archéologiques permettraient d'éclairer ce que fut la collégiale de Richard I^{er} devenue l'abbatiale des moines bénédictins au XI^e siècle. Elles offriraient aussi des

informations concrètes à comparer avec celles récemment recueillies par l'équipe de Christian Sapin à Notre-Dame-sous-Terre, au Mont Saint-Michel. Les matériaux décrits par Dudon de Saint-Quentin, avec l'usage de pierres, de briques et de chaux, pourraient être concrètement et physiquement étudiés pour être ensuite comparés à ceux de l'église montoise construite en deux temps au cours du X^e siècle et qui lui est en partie contemporaine. Ces nouvelles informations mériteraient ensuite d'être mises en confrontation avec toutes celles déjà recueillies dans d'autres domaines, et dont il a été question dans l'introduction de cette thèse. L'histoire de la bibliothèque de la Trinité de Fécamp pourrait être ainsi encore mieux contextualisée, objectif indispensable pour éclairer les nombreuses zones d'ombre qui subsistent.

Vous l'aurez compris, j'espère que cette thèse ne sera qu'un commencement et qu'elle pourra constituer le socle de nouvelles recherches aussi passionnantes que stimulantes.

Bibliographie

Bibliographie

Abréviations utilisées

Arch. Dép. :

Archives départementales.

Bibl. mun. :

Bibliothèque municipale.

BnF :

Bibliothèque nationale de France.

BEC :

Bibliothèque de l'École des Chartes.

BSAN :

Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie.

CCM :

Cahiers de civilisation médiévale.

CCCM :

Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis.

HLF :

Histoire littéraire de la France.

MGH SS :

Monumenta Germaniae Historica, Scriptores

MSAN :

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.

ODNB :

Oxford dictionary of national biography.

PL :

Patrologiae cursus completus sive bibliotheca universalis integra, uniformis commoda oeconomica omnium sanctorum patrum doctorum scriptorumque ecclesiasticorum..., éd. J.-P. MIGNE, Paris, 1862-1864, 217 vol. (+ 4 vol. de tables).

Sources médiévales imprimées¹

- ADÉMAR DE CHABANNES, *Ademari Cabannensis Chronicon*, éd. Pascale BOURGAIN, Richard LANDES & Georges PON, Turnhout, 1999 (CCCM, 119).
- ANASTASE LE VÉNTIEN, *De corpore et sanguine Domini*, in *PL* 149, col. 433-434.
- Annales de l'abbaye Saint-Pierre de Jumièges, chronique universelle des origines au XIII^e siècle*, éd. et trad. Jean LAPORTE, Rouen, 1954.
- Annales de Saint-Evroutl*, in *Historiae ecclesiasticae libri XIII*, éd. Auguste LEPRÉVOST & Léopold DELISLE, Paris, 1838-1855, t. V, p 139-173.
- Annales Fontanellenses priores (Chronicon Fontanellense)*, in *Mélanges de la Société d'histoire de Normandie*, éd. et trad. Jean LAPORTE, 15^{ème} série, Rouen-Paris, 1951, p. 64-91.
- ANSELME DE CANTORBÉRY, *Correspondance. Lettres 1 à 147 : priorat et abbatiat au Bec*, trad. Henri ROCHAIS, Paris, dir. Michel CORBIN, 2004.
- BAUDRI DE BOURGUEIL, *Itinerarium sive Epistola ad Fiscannenses*, in *Neustria pia*, éd. Arthur DU MONSTIER, Rouen, 1663, p. 227-233 (réimpr. In *PL* 166, col. 1173-1182).
- BAUDRI DE BOURGUEIL, *Œuvres en prose (textes hagiographiques)*, éd. et trad. Armelle LE HUËROU, Paris, 2013, t. III des œuvres de Baudri de Bourgueil (ALMA).
- Catalogus abbatum Fiscanensium*, in *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, éd. Philippe LABBE, Paris, 1657, t. I, p. 328-329.
- Chronicon Fiscamnense*, in *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, éd. Philippe LABBE, Paris, 1657, t. I, p. 325.
- Chronique de l'abbaye de Saint Bénigne*, éd. Louis-Emile BOUGAUD & Joseph GARNIER, Dijon, 1875 (*Analecta Divionensia*, 9).
- Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille)*, éd. Pascal PRADIÉ, Paris, 1999 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 40).
- Chroniques latines du Mont Saint-Michel*, éd. Pierre BOUET et Olivier DESBORDES, Caen, 2009.
- De miraculis quae in ecclesia Fiscannensi contigerunt*, éd. Arthur LANGFORS, *Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, B, t. 25/1, 1930.
- DUDON DE SAINT-QUENTIN, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, éd. Jules LAIR, Caen, 1865 (MSAN, 23).
- DURAND DE TROARN, *Liber de corpore et sanguine Christi*, in *PL* 149, col. 1375-1424.
- FLODOARD, *Annales*, éd. Philippe LAUER, Paris, 1906 (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire).
- GERBERT DE SAINT-WANDRILLE, *Scriptura domni Girberti abbatis de miraculo sanctae crucis*, in DOLBEAU, François, « Passion et résurrection du Christ, selon Gerbert, abbé de Saint-Wandrille († 1089) », in *Latin culture in the Eleventh Century, Proceedings of the Third International Conference on Medieval Latin Studies, Cambridge, 9-12 septembre 1998*, Turnhout, 2002, p. 223-249.
- Gesta episcoporum Cameracensium*, éd. L. C. BETHMANN, Hanovre, 1846 (MGH SS, 7).
- GUIBERT DE NOGENT, *Autobiographie*, éd. et trad. Edmond-René LABANDE, Paris, 1981 (Les classiques

¹ Les sources médiévales manuscrites sont signalées, avec leur cote, directement dans le texte de la présente thèse et n'ont pas été reprises dans la bibliographie.

de l'histoire de France).

- GUIBERT DE NOGENT, *Quo ordine sermo fieri debeat, De bucella Iudae data et de veritate dominici corporis, De sanctis et eorum pigneribus*, éd. R. B. C. HUYGENS, Turnhout, 1993 (CCCM, 127).
- GUILLAUME DE JUMIÈGES, *The Gesta Normannorum Ducum of William of Jumièges, Orderic Vitalis, and Robert of Torigni*, éd. Elisabeth M. C. VAN HOUTS, Oxford, 1992-1995 (Oxford Medieval Texts), 2 vol.
- GUILLAUME DE MALMESBURY, *De Antiquitate Glastonie ecclesie (The Early History of Glastonbury)*, éd. et trad. John SCOTT, Woodbridge, 1981.
- GUILLAUME DE POITIERS, *The Gesta Guillelmi of William of Poitiers*, éd. et trad. R. H. C. DAVIS & Marjorie CHIBNALL, Oxford, 1998 (Oxford Medieval Texts).
- HELGAUD DE FLEURY, *Vie de Robert le Pieux*, éd. et trad. Robert-Henri BAUTIER & Gilette LABORY, Paris, 1965 (Sources d'Histoire médiévale).
- HERBERT DE LOSINGA, *Epistolae Herberti de Losinga*, in *Epistolae Herberti de Losinga, Osberti de Clara et Elmeri*, éd. Robert ANSTRUTHER, New-York, 1846 (rééd. 1969), p. 1-107.
- HERBERT DE LOSINGA, *The Life, Letters and sermons of Bishop Herbert of Losinga*, éd. E. M. GOULBURN & H. SYMONDS, Oxford et Londres, 1878, 2 vol.
- Inventio et miracula sancti Vulfranni*, in *Mélanges de la société de l'histoire de Normandie*, éd. Jean LAPORTE, 14^{ème} série, Rouen-Paris, 1938, p. 7-87.
- « Invention du Précieux Sang dans l'église de Fécamp au XII^e siècle », éd. Henri OMONT, *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. 12, années 1913-1918, p. 52-66.
- JEAN DE FÉCAMP, *Confessio theologica*, in *Un maître de la vie spirituelle au XI^e siècle : Jean de Fécamp*, Jean LECLERCQ et Jean-Paul BONNES, Paris, 1946, p. 109-183.
- JEAN DE FÉCAMP, *Epistolae*, in *PL* 147, col. 463-476.
- JEAN DE FÉCAMP, *Lamentatio*, in *Un maître de la vie spirituelle au XI^e siècle : Jean de Fécamp*, Jean LECLERCQ et Jean-Paul BONNES, Paris, 1946, p. 184-197.
- JEAN DE FÉCAMP, *Lettres*, in *Un maître de la vie spirituelle au XI^e siècle : Jean de Fécamp*, Jean LECLERCQ et Jean-Paul BONNES, Paris, 1946, p. 198-220.
- JEAN DE FÉCAMP, *Poèmes*, in *Un maître de la vie spirituelle au XI^e siècle : Jean de Fécamp*, Jean LECLERCQ et Jean-Paul BONNES, Paris, 1946, p. 221-230.
- LANFRANC, *Liber de corpore et sanguine Domini*, in *PL* 150, col. 407-442.
- Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate fiscannensis monasterii*, éd Arthur DU MONSTIER, in *Neustria pia*, Rouen, 1663, p. 193-215 (réimpr. in *PL* 151, col. 702-724).
- Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate fiscannensis monasterii*, éd Arthur LANGFORS, *Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, B, t. 22/1, 1928, p. 12-40.
- Neustria pia, seu de omnibus et singulis Abbatis et Prioratibus totius Normaniae*, éd Arthur DU MONSTIER, Rouen, 1663.
- ORDERIC VITAL, *Ecclesiasticae historiae libri XIII*, éd. Auguste LE PRÉVOST & Léopold DELISLE, Paris, 1838-1855, 5 vol.
- ORDERIC VITAL, *Ecclesiasticae historiae libri XIII (The Ecclesiastical History of Ordericus Vitalis)*, éd. Marjorie CHIBNALL, Oxford, 1969-1980, 6 vol.

- RAOUL GLABER, *Opera*, éd. et trad. angl. John FRANCE, Neithard BULST & Paul REYNOLDS, Oxford, 1989.
- RAOUL GLABER, *Histoires*, éd. et trad. Mathieu ARNOUX, Turnhout, 1996 (Miroir du Moyen Âge).
- RAOUL GLABER, *Vita domni Willelmi abbatis (The Life of St William)*, éd. et trad. Neithard BULST & John FRANCE, in *Rodulfus Glaber Opera*, John FRANCE, Neithard BULST & Paul REYNOLDS, Oxford, 1989, p. 254-299.
- RAOUL GLABER, *Vita domni Willelmi*, éd. et trad. Véronique GAZEAU & Monique GOULLET, Caen, 2008.
- RICHER DE REIMS, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. René LATOUCHE, Paris, 1930-1937, 2 vol.
- RICHER DE REIMS, *Richeri historiarum libri XIII*, éd. Hartmut HOFFMANN, Hanovre 2000 (MGH SS, 38).
- ROBERT DE TOMBELAINE, *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, in *PL* 150, col. 1361-1364.
- ROBERT DE TORIGNI, *Chronique suivie de divers opuscules historiques de cet auteur*, éd. Léopold DELISLE, Rouen, 1872-1873, 2 vol.
- Spicilegium Liberianum*, éd. Franciscus LIVERANI, Florence, 1863.
- THOMAS DE MONTMOUTH, *The Life and miracles of St William of Norwich*, éd. et trad. Auguste JESSOPP & James MONTAGUE RHODES, Cambridge, 1896.

Travaux collectifs (catalogues, outils et ouvrages collectifs)

- Aspects du monachisme en Normandie, Actes du colloque scientifique de l'année des abbayes normandes* (Caen, 18-20 octobre 1979), dir. Lucien MUSSET, Paris, 1982.
- Autour de Lanfranc (1010-2010). Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XI^e-XII^e siècles), Actes du colloque international de Cerisy (29 septembre-2 octobre 2010)*, dir. Julia BARROW, Fabrice DELIVRÉ et Véronique GAZEAU, Caen, 2015.
- Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France : relevé des inventaires du VIII^e au XVIII^e siècle*, éd. Anne-Marie GENEVOIS, Jean-François GENEST et Anne CHALANDON, Paris, 1987.
- Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences, actes du colloque de Cerisy-la-Salle (5-9 octobre 2005)*, dir. Joëlle QUAGHEBEUR et Bernard MERDRIGNAC, Rennes, 2008.
- Catalogue général des manuscrits latins de la bibliothèque nationale de France*, Paris, 1939-1988, 7 vol. [t. 1 (1939) : 1-1438 ; t. 2 (1940) : 1439-2692 ; t. 3 (1952) : 2693-3013^A ; t. 4 (1958) : 3014-3277 ; t. 5 (1966) : 3278-3535 ; t. 6 (1975) : 3536-3775B ; t. 7 (1988) : 3778-3835].
- Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, dir. Charles SAMARAN & Robert MARICHAL, Paris, 1961-1985, 7 vol.
- Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae regiae, pars tertia, tomus quartus*, Paris, 1744 (4794-8822).
- De l'histoire à la légende : la broderie du Précieux-Sang, Musée des Terre-Neuvas de Fécamp (avril – décembre 2001)*, Fécamp, 2001.
- Distillerie de la liqueur bénédictine de l'abbaye de Fécamp. Catalogue du musée*, Fécamp, 1888.
- England and Normandy in the middle ages*, éd. David BATES & Anne CURRY, Londres/Rio Grande, 1994.

- Histoire des bibliothèques françaises*, t. I : *Les Bibliothèques médiévales, du VI^e siècle à 1530*, dir. André VERNET, Paris, 1989.
- Histoire des bibliothèques françaises*, t. II : *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, dir. Claude JOLLY, Paris, 1988.
- Jumièges, Congrès scientifique du XIII^e centenaire, 10-12 juin 1954*, Rouen, 1955, 2 vol.
- L'abbaye bénédictine de Fécamp. Ouvrage scientifique du XIII^e centenaire (658-1958)*, Fécamp, 1959-1963, 4 vol.
- L'architecture normande au Moyen Âge*, dir. Maylis BAYLÉ, Caen, 1997, 2 vol.
- La bibliothèque imprimée de l'abbaye de Fécamp, Exposition 8 septembre-10 novembre 2001*, Le Havre, 2001.
- Les abbayes de Normandie, Actes du XIII^e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Caudebec-en-Caux, 1978)*, Rouen, 1979.
- Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles, Actes du colloque international du CNRS, études anselmiennes, 4^{ème} session (Le Bec-Hellouin, 11-16 juillet 1982)*, dir. Raymonde FOREVILLE, Paris, 1984 (Spicilegium Beccense, 2).
- La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge, actes du colloque de Cerisy-la-Salle (4-7 octobre 2001)*, dir. Pierre BOUET & Véronique GAZEAU, Caen, 2003.
- La Normandie vers l'an mil*, éd. François de BEAUREPAIRE & Jean-Pierre CHALINE, Société de l'Histoire de Normandie, Rouen, 2000.
- Les évêques normands du XI^e siècles, actes du colloque de Cerisy-la-Salle (30-septembre – 3 octobre 1993)*, dir. Pierre BOUET & François NEVEUX, Caen, 1995.
- Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie, actes du colloque de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002)*, dir. Pierre BAUDUIN, Caen, 2005.
- Les lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, dir. Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER, Caen, 2006 (Tables rondes du CRAHM, 2).
- Les saints dans la Normandie médiévale, actes du colloque de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996)*, dir. Pierre BOUET & François NEVEUX, Caen, 2000.
- Liens personnels, réseaux, solidarités en France et dans les îles Britanniques (XI^e-XX^e siècle)*, éd. David BATES, Véronique GAZEAU & alii, Paris, 2006 (Homme et Société, 30).
- Manuscrits enluminés d'origine insulaire [conservés à la bibliothèque nationale] (VII^e-XX^e s.)*, dir. François AVRIL et Patricia STIRNEMANN, Paris, 1987, p. 7 n°7 et pl. II.
- Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (octobre 1995), dir. Pierre BOUET & Monique DOSDAT, Caen, 2005.
- Marins, moines, citoyens fécampois dans la Révolution*, dir. Anne BOURIENNE-SAVOYE & Marie-Thérèse DESJARDINS-MENEGALLI, Musées municipaux de Fécamp (15 septembre 1989 – 15 janvier 1990), Fécamp, 1989.
- Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, Paris, 1966-1967, 5 vol.
- Norwich Cathedral: Church, City and Diocese, 1096-1996*, dir. Ian ATHERTON, Eric FERNIE, Christopher HARPER-BILL & Hassell SMITH, Londres, 1996.
- Repertorio di Inventari e Cataloghi di Biblioteche Medievali (RICABIM)*, dir. Giovanni FIESOLI, t. 2.2 (Piemonte, Valle d'Aosta, Liguria), Firenze, 2011.

The Heads of religious Houses England and Wales, éd. David KNOWLES, C. N. L. BROOKE & Vera C. M. LONDON, Cambridge, t. I (940-1216).

Trésors des abbayes normandes, catalogue d'exposition, Rouen-Caen, 1979.

Travaux individuels ou en co-auteur (articles et monographies)

- ALEXANDER, Alison, *Annalistic writing in Normandy c. 1050-c. 1225*, Thèse inédite réalisée sous la direction d'Elisabeth van Houts à Emmanuel College, Cambridge, 2012.
- ALEXANDER, Jonathan J. G., *Norman Illumination at Mont-Saint-Michel, 966-1100*, Oxford, 1970.
- ALEXANDER, J. W., « Herbert of Norwich, 1091-1119. Studies in the History of Norman England », *Studies in Medieval and Renaissance History*, t. 6, 1969, p. 115-232.
- ALLEN, Richard, « The Acta archiepiscoporum Rotomagensium: study and edition », *Tabularia « Documents »*, n° 9, 2009, p. 1-66.
- ALLEN, Richard, « Avant Lanfranc. Un réexamen de la carrière de Mauger, archevêque de Rouen (1037-1054/55) », in *Autour de Lanfranc (1010-2010). Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XI^e-XII^e siècles)*, Caen, 2015, p. 131-151.
- ANIEL, Jean-Pierre, « Le scriptorium de Cluny aux X^{ème} et XI^{ème} siècles », in *Le Gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny, Actes du colloque international (Cluny, septembre 1988)*, Cluny, 1990, p. 265-281.
- ANGER, Pierre, « Le nombre des moines à Cluny », *Revue bénédictine*, t. 36, 1924, p. 267-271.
- ARNOUX, Mathieu, « La fortune du *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate fiscannensis monasterii*. Note sur la production historiographique d'une abbaye bénédictine normande », *Revue d'histoire des textes*, t. 21, 1991, p. 135-158.
- ARNOUX, Mathieu, « Un Vénitien au Mont-Saint-Michel : Anastase, moine, ermite et confesseur († vers 1085) », *Médiévales*, t. 28, 1995, p. 55-78
- ARNOUX, Mathieu, « Before the *Gesta Normannorum* and beyond Dudo », *Anglo-norman Studies*, t. 22, 1999, p. 29-48.
- ARNOUX, Mathieu, « Les premières chroniques de Fécamp : de l'hagiographie à l'histoire », in *Les saints dans la Normandie médiévale*, Caen, 2000, p. 71-82.
- ARNOUX, Mathieu, « Un observateur indulgent : Raoul le Glabre, les ducs de Normandie, leurs concubines et leurs enfants », in *La Normandie vers l'an Mil*, Rouen, 2000, p. 88-90.
- ARNOUX, Mathieu, « Fragment de l'histoire de Fécamp, dit "manuscrit 528 de Rouen" », in *De l'Histoire à la légende : la broderie du Précieux Sang*, Fécamp, 2001, p. 70-71.
- ARNOUX, Mathieu, « Disparition ou conservation des sources et abandon de l'acte écrit : quelques observations sur les actes de Jumièges », *Tabularia « Études »*, n° 1, 2001, p. 1-10.
- ARNOUX, Mathieu & THEILLER, Isabelle, « Les marchés comme lieux et enjeux de pouvoir en Normandie (XI^e-XV^e siècle) », in *Les lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, Caen, 2006, p. 53-70.
- ASTON, Peter & HOLDEMESS, B. A., « The Music in the Cathedral », in *Norwich Cathedral, Church, City and Diocese, 1096-1996*, Londres, 1996, p. 688-704.
- ATZMA, Hartmut & VEZIN, Jean, « Autour des actes privés du chartrier de Cluny (X^e-XI^e siècles) », *BEC*, t. 155, 1997, p. 45-60.
- AUGER, Marie-Louise, « La bibliothèque de Saint-Bénigne de Dijon au XVII^e siècle : le témoignage de dom Hugues Lanthenas », *Scriptorium*, t. 39/2, 1985, p. 234-264.

- AVRIL, François, *La décoration des manuscrits dans les abbayes bénédictines de Normandie aux XI^e et XII^e siècles*, thèse inédite de l'École des Chartes, Paris, 1963 (résumé dans *Positions de thèses de l'École des chartes*, 1963, p. 21-28).
- AVRIL, François, « Supplément à la liste des manuscrits des bibliothèques étudiées », *Revue Mabillon*, t. 210, 1962, p. 182-183.
- AVRIL, François, « Notes sur quelques manuscrits bénédictins normands du XI^e et XII^e siècle », *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, t. 76/2, 1964, p. 491-525 ; t. 77/1, 1965, p. 209-248.
- AVRIL, François, « La décoration des manuscrits au Mont Saint-Michel (XI^e-XII^e siècles) », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. II, Paris, 1967, p. 203-238 (avec « Les rapports artistiques entre Fécamp et le Mont Saint-Michel » en appendice, p. 235-238).
- AVRIL, François, *Bibliothèque municipale de Rouen. Manuscrits normands (XI^e-XII^e siècles), catalogue d'exposition*, Rouen, 1975.
- BALAYÉ, Simone, « La bibliothèque du roi, première bibliothèque du monde (1664-1789) », in *Histoire des bibliothèques françaises*, t. II, 1988, p. 209-233.
- BARBIER Josiane & MORELLE, Laurent, « De la séduction des actes aberrants : autour du dernier diplôme de Charles le Simple (Compiègne, 29 juillet 923) », in *Faire lien. Aristocratie, réseaux et échanges compétitifs. Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, dir. Laurent JÉGOU, Sylvie JOYE, Thomas LIENHARD et Jens SCHNEIDER, Paris, 2015, p. 325-341.
- BARLOW, Frank, *The English Church, 1066-1154*, Londres/New-York, 1979.
- BARLOW, Frank, *The Feudal Kingdom of England, 1042-1216*, Londres/New-York, 1998.
- BARRAL I ALTET, Xavier, « Culture visuelle et réflexion architecturale au début du XI^e siècle : les voyages de l'abbé-évêque Oliba. 1^{re} partie : les premiers voyages, avant l'itinéraire vers Rome », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 40, 2009, p. 177-186.
- BARRAL I ALTET, Xavier, « Culture visuelle et réflexion architecturale au début du XI^e siècle : les voyages de l'abbé-évêque Oliba. 2^e partie : les voyages à Rome et leurs conséquences », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 41, 2010, p. 211-226.
- BARRÉ, Henri, *Prières anciennes de l'occident à la mère du Sauveur, des origines à Saint Anselme*, Paris, 1963, p. 180-184.
- BATES, David, « The Character and Career of Odo, Bishop of Bayeux (1049/50-1097) », *Speculum*, t. 50/1, 1975, p. 1-20.
- BATES, David, *Normandy before 1066*, Londres/New-York, 1982.
- BATES, David, *Bishop Remigius of Lincoln, 1067-1092*, Lincoln, 1992.
- BATES, David, « The Rise and Fall of Normandy, c. 911-1204 », in *England and Normandy in the middle ages*, éd. David BATES & Anne CURRY, Londres/Rio Grande, 1994, p. 19-35.
- BATES, David, *Regesta regum anglo-normannorum : the acta of William I (1066-1087)*, Oxford, 1998.
- BATES, David, « La Normandie et l'Angleterre de 900 à 1204 », in *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Caen, 2003, p. 9-20.
- BAUDUIN, Pierre, « Des raids scandinaves à l'établissement de la principauté de Rouen », *La Normandie avant les Normands. De la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, dir. Claude Lorren, Pierre BAUDUIN & T. JARRY, Rennes, 2002, p. 365-415.
- BAUDUIN, Pierre, « La parentèle de Guillaume le Conquérant : l'aperçu des sources diplomatiques »,

- in *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Caen, 2003, p. 23-37.
- BAUDUIN, Pierre, *La première Normandie (X^e-XI^e siècle). Sur les frontières de la Haute-Normandie : identité et construction d'une principauté*, Caen, 2004.
- BAUDUIN, Pierre, « Chef normands et élites franques, fin IX^e-début X^e siècle », in *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Caen, 2005, p. 181-194.
- BAUDUIN, Pierre, « Observations sur les structures familiales de l'aristocratie normande au XI^e siècle », in *Liens personnels, réseaux, solidarités en France et dans les îles Britanniques (XI^e-XX^e siècle)*, Paris, 2006, p. 15-27.
- BAUDUIN Pierre & BATES David, « Autour de l'année 1047 : un acte de Guillaume, comte d'Arques, pour l'abbaye de Fécamp (18 juillet 1047) », *De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux*, éd. Pierre BOUET, Catherine BOUGY, Bernard GARNIER & Christophe MANEUVRIER, *Cahier des Annales de Normandie*, n° 35, Caen, 2009, p. 43-52.
- BAUDUIN, Pierre, « Migration, intégration, identités : les fondations scandinaves en question (Orient-Occident, VIII^e-XI^e siècle) », in *Des sociétés en mouvement : migrations et mobilité au Moyen Âge*, Paris, 2010 (Histoire ancienne et médiévale, 104), p. 45-57.
- BAUDUIN Pierre, « La papauté, les Vikings et les relations anglo-normandes : autour du traité de 991 », *Échanges, communications et réseaux dans le Haut Moyen Âge. Études offertes à Stéphane Lebecq*, éd. Alban Gautier & Céline Martin, Turnout, 2011 (Haut Moyen Âge, 14), p. 197-210.
- BAUDUIN Pierre, « Richard II de Normandie : figure princière et transferts culturels (fin dixième-début onzième siècle) », *Anglo-Norman Studies*, t. 37, 2014, p. 53-82.
- BAYLÉ, Maylis, « La sculpture du XI^e siècle à Jumièges et sa place dans le décor architectural des abbayes normandes », in *Aspect du monachisme en Normandie*, Paris, 1982, p. 75-90.
- BAYLÉ, Maylis, *Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie*, Caen, Art de Basse Normandie, n° 100 bis, 1991.
- BAYLÉ, Maylis, « La première sculpture gothique à la Trinité de Fécamp », in *Pierre, Lumière, Couleur, Études d'histoire de l'art du Moyen Âge en l'honneur d'Anne Prache*, éd. Fabienne JOUBERT & Dany SANDRON, Paris, 1999, p. 89-101.
- BAYLÉ, Maylis, « L'architecture au temps de Richard I^{er} et Richard II », *Association des amis du Vieux-Fécamp*, Bulletin 2000-2001, Fécamp, 2001, p. 15-32.
- BAYLÉ, Maylis, « Architecture et enluminure dans le monde normand », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 51-67.
- BEAUNE, Colette, « Les ducs, le roi et le Saint Sang », in *Saint-Denis et la royauté : études offertes à Bernard Guenée*, Paris, 1999, p. 711-732.
- BEAUREPAIRE (de), Charles, « Anciens inventaires du Trésor de l'abbaye de Fécamp », *BEC*, t. 20, 1859, p. 153-170 et t. 21, 1860, p. 399-411.
- BEAUREPAIRE, M.-F., « Essai sur le Pays de Caux au temps de la première abbaye de Fécamp », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 3-21 et 315-316.
- BEAUROY, Jacques, « La conquête cléricale de l'Angleterre », in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 14^{ème} congrès*, Poitiers, 1983, p. 35-48.
- BELLAMY, David, « La sépulture des ducs Richard ou mille ans de pérégrinations outre-tombe »,

- Association des amis du Vieux-Fécamp*, Bulletin 2000-2001, Fécamp, 2001, p. 67-86.
- BERGER, Élie, « Pierre Daniel et ses amis », *BEC*, t. 46, 1885, p. 717-718.
- BERLIÈRE, Ursmer, « Le nombre de moines dans les anciens monastères », *Revue Bénédictine*, t. 41, 1929, p. 231-261.
- BESTUL, Thomas Howard, « The collection of Private Prayers in the *Portiforium* of Wulfstan of Worcester and the *Orationes sive Meditationes* of St. Anselme », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 355-364.
- BESTUL, Thomas Howard, *Texts of the passion. Latin devotional literature and medieval society*, Philadelphia, 1996.
- BIGNAMI-ODIER, J., « Le fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane », in *Collectanea Vaticana in honorem Anselmi M. Card. Albareda*, I, Vatican, 1962, p. 159-189.
- BINSKI, Paul & ZUTSHI, Patrick, *Western Illuminated Manuscripts: A Catalogue of the Collection in Cambridge University Library*, Cambridge, 2011, p. 14-15.
- BISCHOFF, Bernhard, *Der Stuttgarter Bilderpsalter Bibl. Fol. 23. Württembergische Landesbibliothek*, Stuttgart, t. II, 1968, p. 15-30.
- BLANCHET, François, « Le chartrier de l'abbaye de Fécamp », in *L'Abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, 1960, p. 241-243.
- BLED, Oscar, « Les *rotuli* et les *rolligeri* de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer », *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1901, p. 401-412.
- BLOCH, Denise, « La bibliothèque de Colbert », in *Histoire des bibliothèques françaises*, t. II, 1988, p. 157-180.
- BLOCH, Marc, « Vie de saint Édouard le confesseur, par Osbert de Clare », *Analecta bollandiana*, t. 41, 1923, p. 5-131.
- BLOCHE, Michaël, *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique, 928-1190*, thèse de l'École Nationales des Chartes sous la direction d'Olivier GUYOTJEANNIN, Paris, 2012.
- BLOWS, Matthew, « A Glastonbury Obit-List », in *The Archaeology and History of Glastonbury Abbey, Essays in honour of the ninetieth birthday of C. A. Raleigh Radford*, éd. Lesley ABRAMS & James P. CARLEY, Woodbridge/Rochester, 1991, p. 257-269.
- BONDÉLLE-SOUCHIER, Anne, *Bibliothèques cisterciennes dans la France médiévale : répertoire des abbayes d'hommes*, Paris, 1991 (Documents, études et répertoires, 41).
- BONDÉLLE-SOUCHIER, Anne & STIRNEMANN, Patricia, « Vers une reconstitution de la bibliothèque ancienne de l'abbaye de Chaalis : inventaires et manuscrits retrouvés », in *Parva pro magnis munera. Etudes offertes à François Dolbeau par ses élèves*, éd. Monique GOULLET, Turnhout, 2009 (Instrumenta patristica et mediaevalia, 51), p. 9-27.
- BORST, Arno, *Schriften zur Komputistik im Frankenreich von 721 bis 818*, Hanovre, 2006, 3. vol. (MGH QGM, 21).
- BOSTON, Noel, *The Musical history of Norwich cathedral*, Norwich, 1963.
- BOÜARD (de), MICHEL, *L'abbaye bénédictine de Fécamp, conférence donnée à Fécamp le 5 juillet 1958, XIII^e centenaire de l'abbaye bénédictine*, Fécamp, 1959.
- BOÜARD (de), Michel, « Notes et hypothèses sur Maurille, moine de Fécamp, et son élévation au

- siège métropolitain de Rouen », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 81-92 et 351-354.
- BOUET, Pierre, « Les Italiens en Normandie au XI^e siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, n° 29, 2000, p. 27-44.
- BOUET, Pierre, « Dudon de Saint-Quentin : construction de la nouvelle collégiale de Fécamp (990) », in *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, 2000, p. 123-129.
- BOUET, Pierre, « Richard I^{er} (935-996), duc de Normandie », *Annales du patrimoine de Fécamp*, t. 8, 2001, p. 9-11.
- BOUET, Pierre, « Dudon de Saint-Quentin et Fécamp », *Tabularia « Études »*, n° 2, 2002, p. 57-70.
- BOUET, Pierre, « Les négociations du traité de Saint-Clair-sur-Epte selon Dudon de Saint-Quentin », in *La progression des Vikings, des raids à la colonisation*, éd. A.-M. FLAMBARD HÉRICHER, Rouen, 2003 (*Cahiers du GRHIS*, 14), p. 83-103.
- BOUET, Pierre & DESBORDES, Olivier, *Cartulaire du Mont Saint-Michel. Fac-simile du manuscrit 210 de la Bibliothèque municipale d'Avranches*, Arcueil, 2005.
- BOUET, Pierre, « Le Mont Saint-Michel entre Bretagne et Normandie de 960 à 1060 », in *Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences, actes du colloque de Cerisy-la-Salle (5-9 octobre 2005)*, dir. Joëlle QUAGHEBEUR et Bernard MERDRIGNAC, Rennes, 2008, p. 165-200.
- BOUGARD, François, *La justice dans le royaume d'Italie du VIII^e siècle à la fin du XI^e siècle*, Rome, 1995 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 291).
- BOUILLARD, Jacques, *Histoire de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1724.
- BOUQUET, François, « Hugues de Groot correspondant de Claude Sarrau à Rouen », *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie*, t. 1, 1891, p. 95-114.
- BOUQUET, François, « Lettres de Claude Sarrau écrites à Rouen pendant l'interdiction de son parlement », *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie*, t. 1, 1891, p. 115-154.
- BOURDON, Léon, « Les voyages de saint Mayeul en Italie. Itinéraires et chronologie », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 43, 1926, p. 61-89.
- BOURGOIS-LECHARTIER, Michel, « À la recherche du scriptorium de l'abbaye du Mont-Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. II, Paris, 1967, p. 171-202.
- BOUTCHER, Warren, « L'objet livre à l'aube de l'époque moderne », *Terrain*, n° 59, septembre 2012, p. 92.
- BOUTEMY, André & VERCAUTEREN, Fernand, « Foulcoie de Beauvais et l'intérêt pour l'archéologie antique au XI^e et au XII^e siècle », *Latomus*, t. 1, 1937, p. 173-186.
- BOUTEMY, André, « K. A. De Meyer – Paul en Alexandre Petau en de geschiedenis van hun handschriften. Leyde, E. J. Brill, 1947 », *Scriptorium*, t. 4/1, 1950, p. 168-171.
- BOUVRIS, Jean-Michel, « Contribution à une étude de l'institution vicomtale en Normandie au XI^e siècle. L'exemple de la partie orientale du duché : les vicomtes de Rouen et de Fécamp », *Cahiers des Annales de Normandie. Autour du pouvoir ducal normand (X^e-XII^e siècles)*, t. 17, 1985, p. 149-174.
- BOZOKY, Edina, « Les romans du Graal et le culte du Précieux Sang », *Tabularia « Études »*, n° 9, 2009, p. 13-25.
- BRANCH, Betty, *The Development of script in Eleventh and Twelfth Century Manuscripts of the*

Norman Abbey of Fécamp, Ann Arbor (Michigan), 1974.

- BRANCH, Betty, « Inventories of the Library of Fécamp from the Eleventh and twelfth Century », *Manuscripta*, t. 23, 1979, p. 159-172.
- BRANCH, Betty, « Willermus Peccator et les manuscrits de Fécamp 1100-1150 », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 26, 1983, p. 195-207 + planches I-VIII.
- BRICOUT, Sébastien, « Notes sur deux laïcs carolingiens et la médecine au IX^e siècle », *Latomus*, t. 65/2, 2006, p. 458-461.
- BROCKHAUS, Katrin, « La genèse architecturale de l'abbaye de la Trinité de Fécamp », *Tabularia « Études »*, n° 2, 2002, p. 71-82.
- BROCKHAUS, Katrin, *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge*, Caen, 2009.
- BROCKHAUS, Katrin, « De la corrélation entre pèlerinage et architecture dans l'abbatiale de Fécamp à la fin du XI^e siècle », in *Pèlerinages et lieux de pèlerinage en Normandie*, éd. Bernard BODINIER, Louviers, 2010 (Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; 15), p. 195-203.
- BULST, Neithard, *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn, 1973.
- BULST, Neithard, « La réforme monastique en Normandie : étude prosopographique sur la diffusion et l'implantation de la réforme de Guillaume de Dijon », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 317-330.
- BULST, Neithard, « La filiation de Saint-Bénigne de Dijon au temps de Guillaume de Volpiano », in *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux, Actes du premier colloque international du CERCOR (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, éd. Nicole BOUTER, Saint-Étienne, 1991 (Travaux et recherches du CERCOR, 1), p. 33-37.
- BULTOT, Robert, *La doctrine du mépris du monde (XI^e siècle)*, t. 2 : *Jean de Fécamp, Hermann Contract, Roger de Caen, Anselme de Canterbury*, Louvain-Paris, 1964, p. 11-15.
- BÜREN (VON), Veronika, « Le grand catalogue de la bibliothèque de Cluny », in *Le Gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny, Actes du colloque international (Cluny, septembre 1988)*, Cluny, 1990, p. 245-263.
- BÜREN (VON), Veronika, « Le catalogue de la bibliothèque de Cluny du XI^e siècle reconstitué », *Scriptorium*, t. 46, 1992, p. 256-267.
- BÜREN (VON), Veronika, « Ambroise de Milan dans la bibliothèque de Cluny », *Scriptorium*, t. 47, 1993, p. 127-165.
- CABY, Cécile, « Faire du monde un ermitage : Pietro Orseolo, doge et ermite », in *Guerriers et moines. Conversions et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX^e-XII^e siècle)*, éd. Michel LAUWERS, Antibes, 2002 (Collection d'études médiévales ; 4), p. 349-368.
- CANESTRO CHIOVENDA, Béatrice, « Guillaume de Volpiano (962-1031) : notes à propos de son bâton pastoral », *Annales du patrimoine de Fécamp*, t. 8, 2001, p. 13-19.
- CARLEZ, Jules, « Le chant de Guillaume de Fécamp et les moines de Glaston », Caen, 1877 (extrait des *Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 31), p. 1-21.
- CASTAN, Auguste, « La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura. Esquisse de son histoire », *BEC*, t. 50, 1889, p. 301-354.

- CHADD, David, « The Medieval Customary of the Cathedral Priory », in *Norwich Cathedral, Church, City and Diocese, 1096-1996*, Londres, p. 314-324.
- CHADD, David, *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, Ms. 186)*, Londres, 1999-2002, 2 vol.
- CHAPLAIS, Pierre, « Une charte originale de Guillaume le Conquérant pour l'abbaye de Fécamp : la donation de Steyning et de Bury (1085) », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 93-104 et 355-357.
- CHIBNALL, Marjorie, « Fécamp and England », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 127-135 et 363-366 (« Fécamp et l'Angleterre », trad. Gérard SIMON, in *ibidem*, p. 367-378).
- CHIBNALL, Marjorie, « Orderic Vitals and Robert of Torigni », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. II, p. 133-139.
- CHIBNALL, Marjorie, « The English Possessions of Bec in the Time of Anselm », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 273-282.
- CHIBNALL, Marjorie, *Anglo-Norman England, 1066-1166*, Oxford, 1986.
- CHIBNALL, Marjorie, « Le problème des réseaux monastiques en Angleterre », in *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux, Actes du premier colloque international du CERCOM (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, éd. Nicole BOUTER, Saint-Étienne, 1991 (Travaux et recherches du CERCOR, 1), p. 341-352.
- CHIBNALL, Marjorie, « Monastic Foundations in England and Normandy, 1066-1189 », in *England and Normandy in the middle ages*, éd. David BATES & Anne CURRY, Londres/Rio Grande, 1994, p. 37-49.
- COMBALUZIER, Fernand, « Un pontifical du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, 1967, p. 383-398.
- CONSTABLE, Giles, « *Statuta Petri Venerabilis* », in *Consuetudines benedictinae variae*, Siegburg, 1975 (*Corpus consuetudinum monasticarum*, 6).
- CORBIN, Michel, *Saint Anselme*, Paris, 2004.
- CORBIN, Solange, « Valeur et sens de la notation alphabétique à Jumièges et en Normandie », in *Jumièges, Congrès scientifique du XIII^e centenaire*, t. II, Rouen, 1955, p. 913-924.
- CORBIN, Solange, *Die Neumen*, Köln, 1977 (*Palaeographie der Musik*, I. 3), p. 102-110.
- COTTIER, Jean-François, *Anima mea : prières privées et textes de dévotion du Moyen Age latin. Autour des "Prières ou Méditations" attribuées à Saint Anselme de Cantorbéry (XI^e-XII^e siècle)*, Turnhout, 2001.
- COUPRY, Claude & GOUSSET, Marie-Thérèse, « Les pigments des enluminures », *Pour la science*, n° 293, mars 2002, p. 70-76.
- COUPRY, Claude, « Les pigments utilisés pour l'enluminure à Fécamp aux XI^e et XII^e siècles », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 69-79.
- COUSIN, Patrice, « Le monastère de Fécamp des origines à la destruction par les Normands », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 23-25 et 317-320.
- DAHAN, Gilbert, « Saint Anselme, les Juifs, le Judaïsme », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 521-535.
- DAOUST, Joseph, « La réforme mauriste à Fécamp (31 décembre 1649) », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 193-210 et 389-390.

- DAOUST, Joseph, « Les Mauristes à Fécamp de 1650 au début du XVIII^e siècle », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 203-218 et 391-397.
- DAOUST, Joseph, « Dom Filipe le Cerf de la Viéville, critique et historien (1677-1748) », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 229-252 et 401-405.
- DAUPHIN, Hubert, *Le bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun*, Louvain-Paris, 1946 (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, 24).
- DAUPHIN, Hubert, « L'abbaye Saint-Vanne de Verdun et la Querelle des investitures », *Studi Gregoriani*, t. 1, 1947, p. 237-261.
- DAVRIL, Anselme & PALAZZO, Eric, *La vie des moines au temps des grandes abbayes (X^e-XIII^e siècles)*, Paris, 2000.
- DAVRIL, Anselme, DONNAT, Lin & LABORY, Gillette, « Le coutumier de Fleury (*Consuetudines Floriacences antiquiores*) », in *L'abbaye de Fleury en l'an mil*, Paris, 2004 (Sources d'histoire médiévale, 32), p. 145-251.
- DE HAAS, Claire, *Le grand cartulaire de Conches et sa copie : transcription et analyse*, Conches, 2005.
- DECKER-HEUER, Andrea, *Studien zur Memorialüberlieferung im frühmittelalterlichen Paris*, Sigmaringen, 1998 (Beihefte der Francia, 40).
- DESLANDRES, Yvonne, « Les manuscrits décorés au XI^e siècle à Saint-Germain-des-Prés par Ingelard », *Scriptorium*, t. 9, 1955, p. 3-16.
- DELAPORTE, Yves, « L'office fécampois de saint Taurin », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, 1960, p. 171-189 et 377.
- DELHAYE, Philippe, « Un dossier eucharistique d'Anselme de Laon à l'abbaye de Fécamp au XII^e siècle », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, 1960, p. 153-161 et 371-372.
- DELISLE, Léopold, « Cérémonial d'une épreuve judiciaire », *BEC*, t. 28, 1857, p. 253-255.
- DELISLE, Léopold, *Rouleaux des morts du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1866.
- DELISLE, Léopold, « Lettre à M. Jules Lair sur un exemplaire de Guillaume de Jumièges copié par Orderic Vital », *BEC*, t. 34, 1873, p. 267-282.
- DELISLE, Léopold, « Bibliothèque de Cluni – XII^e et XIII^e siècle », in *Cabinet des manuscrits de la bibliothèque nationale*, t. II, Paris, 1874, p. 459-485.
- DELISLE, Léopold, *Bibliotheca Bigotiana manuscripta. Catalogue des manuscrits rassemblés au XVII^e siècle par les Bigot*, Rouen, 1877.
- DELISLE, Léopold, *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque nationale. Fonds de Cluni*, Paris, 1884.
- DELISLE, Léopold, « Canons du concile tenu à Lisieux en 1064 », *Journal des savants*, 1901, p. 516-521.
- DELISLE, Léopold, « Un feuillet retrouvé du recueil écrit sur papyrus des lettres et des sermons de saint Augustin », *BEC*, t. 64, 1903, p. 453-480.
- DESIJARDINS, Marie-Hélène, « L'inscription funéraire de l'abbé Guillaume de Ros (1107), conservée au Musée de Fécamp », *Annales du patrimoine de Fécamp*, t. 2, 1995, p. 52-55.
- DESIJARDINS, Marie-Hélène, « La broderie du Précieux-Sang, un décor bien de son temps ? », in *De l'histoire à la légende : la broderie du Précieux-Sang*, Fécamp, 2001, p. 40-61.

- DESSI, Rosa maria, « La double conversion d'Arduin d'Ivrée. Pénitence et conversion autour de l'an mil », in *Guerriers et moines. Conversions et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX^e-XII^e siècle)*, éd. Michel LAUWERS, Antibes, 2002 (Collection d'études médiévales, 4), p. 317-348.
- DEVILLE, A., *Cartulaire de la Sainte-Trinité du Mont de Rouen*, in *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, éd. M. GUÉRARD, Paris, 1840 (Collection des cartulaires de France, 3).
- DEVILLE, Étienne, « Les manuscrits de l'abbaye de Mortemer à la Bibliothèque nationale », *Revue catholique de Normandie*, t. 20, 1911, p. 273-283 ; t. 24, 1915, p. 45-65.
- DIARD, Olivier, « Histoire et chant liturgique en Normandie au XI^e siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Evreux et de Rouen », *Annales de Normandie*, 53^{ème} année, n^o 3, juin 2003, p. 195-223.
- DIAZ Y DIAZ, M., « Index scriptorum latinorum Medii Aevi Hispanorum », *Acta Salmanticensia*, t. 12/2, 1959, p. 462.
- DICKSON, Marie-Pascal, « Quelques aspects de la personnalité d'Herluin fondateur du Bec », in *Sous la règle de saint Benoît : structures monastiques et sociétés en France du Moyen âge à l'époque moderne, Actes du colloque de l'Abbaye bénédictine Sainte-Marie de Paris, 23-25 octobre 1980*, Genève, 1982 (EPHE,V, Hautes études médiévales et modernes, 47), p. 107-123.
- DINTER, Petrus, *Liber tramitis aevi Odilonis abbatis*, Siegburg, 1980 (*Corpus consuetudinum monasticarum*, 10)
- DODWELL, Barbara, « The Foundation of Norwich Cathedral », *Transactions of the Royal Historical Society*, 5th series, t. 7, 1957, p. 1-18.
- DODWELL, Barbara, *The charters of Norwich Cathedral priory*, London, 1974-1985, 2 vol.
- DODWELL, Barbara, « Herbert de Losinga and the Foundation », in *Norwich Cathedral, Church, City and Diocese, 1096-1996*, Londres, 1996, p. 36-43.
- DODWELL, Barbara, « The Monastic Community », in *Norwich Cathedral, Church, City and Diocese, 1096-1996*, Londres, 1996, p. 231-254.
- DODWELL, Barbara, « The Muniments and the Library », in *Norwich Cathedral, Church, City and Diocese, 1096-1996*, Londres, 1996, p. 325-338.
- DOUGLAS, D. C., « Les évêques de Normandie (1035-1066) », *Annales de Normandie*, t. 8, 1958, 87-102.
- DOLAN, Diane, *Le drame liturgique de Pâques en Normandie et en Angleterre au Moyen Âge*, Paris, 1975.
- DOLBEAU, François, « Notes sur la genèse et sur la diffusion du *Liber de Natalitiis* », *Revue d'histoire des textes*, t. 6, 1976, p. 143-195.
- DOLBEAU, François, « Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins de la Bibliothèque Nationale de Paris », *Revue d'histoire des textes*, t. 9, 1979, p. 183-238.
- DOLBEAU, François, « Le légendier d'Alcobaça. Histoire et analyse », *Analecta bollandiana*, t. 102, 1984, p. 263-296.
- DOLBEAU, François, « Un panégyrique anonyme, prononcé à Minden pour la fête de saint Gorgon », *Analecta bollandiana*, t. 103, 1985, p. 35-59.
- DOLBEAU, François, « Trois catalogues de bibliothèques médiévales restitués à des abbayes

- cisterciennes (Cheminon, Haute-Fontaine, Mortemer) », *Revue d'histoire des textes*, t. 18, 1988, p. 81-108.
- DOLBEAU, François, « Quelques aspects des relations entre bibliothèques d'établissements religieux (XII^e- XV^e siècles) », in *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux, Actes du premier colloque international du CERCOR (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, éd. Nicole BOUTER, Saint-Étienne, 1991 (Travaux et recherches du CERCOR, 1), p. 495-509.
- DOLBEAU, François « La survie des oeuvres d'Augustin. Remarques sur l'*Indiculum* attribué à Possidius et sur la bibliothèque d'Ansegise », in *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, Turnhout, Brepols, 1998 (Bibliologia, 18), p. 3-22.
- DOLBEAU, François, « Passion et résurrection du Christ, selon Gerbert, abbé de Saint-Wandrille († 1089) », in *Latin culture in the Eleventh Century, Proceedings of the Third International Conference on Medieval Latin Studies, Cambridge, 9-12 septembre 1998*, Turnhout, 2002 (The Journal of Medieval Latin, 5/1), p. 223-249.
- DOLBEAU, François, « Deux catalogues inédits de bibliothèques médiévales », in *Nova de veteribus : Mittel- und neulateinische Studien für Paul Gerhard Schmidt*, éd. Andreas BIHRER & Elisabeth STEIN, München-Leipzig, 2004, p. 326-356.
- DOLBEAU, François, « La prédication pour les fêtes des reliques », in *Ad libros ! : Mélanges d'études médiévales offertes à Denise Angers et Joseph-Claude Poulin*, éd. Jean-François COTTIER, Martin GRAVEL & Sébastien ROSSIGNOL, Madrid, 2009, p. 139-161.
- DOLBEAU, François, « Sermons sous forme de centons dans deux recueils de Freising », in *Sermo doctorum. Compilers, Preachers, and their Audiences in the early Medieval West*, Turnhout 2013, p. 375-426.
- DOUGLAS, David, « The first Ducal Charter for Fécamp », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 45-56 et 323-325 (« Le première charte ducale pour Fécamp », trad. Annie LOURDEL, in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, p. 327-339).
- DUBOIS, Jacques, « Un témoin de la vie intellectuelle à Saint-Germain-des-Prés au IX^e siècle : le martyrologe d'Usuard », in *Mémorial du XIV^e centenaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1959, p. 35-48.
- DUBOIS, Jacques, *Le martyrologe d'Usuard. Texte et commentaire*, Bruxelles, 1965 (*Subsidia hagiographica*, 40).
- DUBOIS, Jacques, « Le martyrologe de l'abbaye du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastiques du Mont-Saint-Michel*, 1967, p. 489-500.
- DUBOIS, Jacques, « A la recherche de l'état primitif du martyrologe d'Usuard : le manuscrit de Fécamp », *Analecta Bollandiana*, t. 95, 1977, p. 43-71.
- DUBUC, André, « Bibliothèques et œuvres d'art dans les abbayes supprimées à la Révolution en Seine-Inférieure », in *Les abbayes de Normandie*, Rouen, 1979, p. 141-155.
- DUBUC, André, « La nouvelle règle intérieure établie à l'abbaye de Fécamp en 1618 », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 181-188 et 387.
- DUFOUR, Jean, *Recueil des rouleaux des morts (VIII^e siècle – vers 1536)*, Paris, 2005-2013 (Recueil des historiens de la France, VIII), 5 vol.
- DUMAS-DUBOURG, Françoise, *Le Trésor de Fécamp et le monnayage en Francie occidentale pendant la seconde moitié du X^e siècle*, Paris, 1971.

- DUMAS, Françoise, « Le trésor monétaire de Fécamp (Seine-Maritime) et le monnayage en France occidentale pendant la seconde moitié du X^e siècle », in *Annuaire de l'École pratique des hautes études, 4e section, Sciences historiques et philologiques, années 1970-1971*, Paris, 1971, p. 875-881.
- DUMAS, Étienne (sic pour Françoise), « Le trésor de Fécamp et la monnaie sous les derniers carolingiens », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 115^e année, 1971/3, p. 574-583.
- DURAND-CHÉDRU, Jean-Pierre, « L'abbaye de Fécamp, de ses lointaines origines à l'abbatiate de Guillaume de Volpiano », *Association des amis du Vieux-Fécamp*, Bulletin 2000-2001, Fécamp, 2001, p. 97-129 (et annexe 1, « Le tombeau de Guillaume de Volpiano », p. 131-136).
- DYKMAN, M., « Les obituaires romains. Une définition suivie d'une vue d'ensemble », *Studi medievali*, t. 19/2 (sér. III), 1978, p. 591-652.
- EBERSOLT, Jean, « Essai sur Bérenger de Tours et la controverse sacramentaire au XI^e siècle », *Revue de l'histoire des religions*, t. 48, 1903, p. 1-42 et 137-181 (tiré-à-part p. 1-87).
- EL HERR, Lama, « La tradition du *De bono mortis* de saint Ambroise », in *Lire et éditer aujourd'hui Ambroise de Milan*, dir. Gérard NAUROY, Bern, 2007 (Recherche en littérature et spiritualité, 13), p. 75-106.
- ENGEL, René-Emile, « Le musée de la société bénédictine et ses souvenirs abbaciaux », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, 1960, p. 297-321 et p. 389-390.
- EPAUD, Frédéric, « L'apport de l'archéologie des charpentes pour l'étude historique et architecturale de l'église de La Trinité de Fécamp », *Tabularia « Débats »*, n^o 2, 2002.
- ÉTAIX, Raymond, « Le lectionnaire de l'office à Cluny », *Recherches augustiniennes*, t. 11, 1976, p. 91-159.
- FALLUE, Léon, *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, Rouen, 1841.
- FALMAGNE, Thomas, « Le réseau des bibliothèques cisterciennes aux XII^e et XIII^e siècles : perspectives de recherches », in *Unanimité et diversité cisterciennes : filiations, réseaux, relectures du XII^e au XVII^e siècle. 4^{ème} colloque international du CERCOR Dijon-Cîteau, 23-25 septembre 1998*, Saint-Etienne, 2000, p. 195-222.
- FAWTIER, Robert, « La bibliothèque et le trésor de l'abbaye de Saint-Èvre-lès-Toul à la fin du XI^e siècle d'après le manuscrit latin 10292 de Munich », *Mémoires de la Société lorraine d'Archéologie*, t. 61 (série 4, t. 11), 1911, p. 123-156.
- FERNIE, Eric, *An architectural history of Norwich cathedral*, Oxford, 1993 (Clarendon studies in the history of art, 8).
- FERNIE, Eric, « The Building: An Introduction », in *Norwich Cathedral, Church, City and Diocese, 1096-1996*, Londres, 1996, p. 47-58.
- FAUROUX, Marie, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, Caen, 1961.
- FAUVEL, Daniel, « Les plans terriers des abbayes du Pays de Caux occidental », in *Les abbayes de Normandie*, Rouen, 1979, p. 227-230.
- FONTAINE, Jacques, « La culture carolingienne dans les abbayes normandes : l'exemple de Saint-Wandrille », in *Aspects du monachisme en Normandie*, dir. Lucien MUSSET, Paris, 1982, p. 31-54.
- FOREVILLE, Raymonde, « The Synod of the Province of Rouen in the eleventh and twelfth

- centuries », in *Church and government in the Middle Ages, Essays presented to C. R. Cheney on his 70th Birthday*, éd. C. N. L. BROOKE, D. E. LUSCOMBE, G. H. MARTIN & D. OWEN, Cambridge, 2008, p. 19-39.
- FOULON, Jean-Hervé, « Le chevalier Herluin et la fondation de l'abbaye du Bec : un dossier complexe entre tentation érémitique et normalisation cénobitique », *Revue historique*, n° 663, 2012/3, p. 563-607.
- FOURNÉE, Jean, « L'abbaye de Fécamp et les origines du culte de l'Immaculée-Conception en Normandie », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, 1960, p. 163-170 et 373-375.
- FOURNÉE, Jean, « Le culte populaire des saints fondateurs d'abbayes prénormandes », in *Les abbayes de Normandie*, Rouen, 1979, p. 78.
- FOURNÉE, Jean, « Du *De conceptu virginali* de saint Anselme au *De conceptione sanctae Mariae* de son disciple Eadmer », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 711-719.
- FRANK, Thomas, *Studien zu italienischen Memorialzeugnissen des XI. und XII. Jahrhunderts*, Berlin/New-York, 1991 (Arbeiten zur Frühmittelalterforschung, 21).
- FRANKLIN, M. J., *English Episcopal Acta*, t. 8 (Winchester, 1070-1204), 1993.
- FRAY, Brigitte, *Les bibliothèques des bénédictins de Metz au Moyen Âge*, thèse de doctorat, Université de Paris I, 1995.
- FRAY, Brigitte, « Les "outils scolaires" de Saint-Arnoul, Saint-Vincent et Saint-Symphorien de Metz au Moyen Âge », *Annales de l'Est*, t. 50/2, 2000, p. 333-348.
- FRÖHLICH, Walter, « Anselm and the Bishops of the Province of Canterbury », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 125-145.
- FRONDEVILLE (marquis de), « L'abbaye et le port de Fécamp pendant la Guerre de Cent ans », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 143-149 et 317-320.
- GAILLARD, Louis, « L'origine géographique des prieurs mauristes de Fécamp au XVII^e siècle », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 219-228 et 399.
- GAMESON, Richard, *The manuscripts of early Norman England (c. 1066-1130)*, Oxford, 1999.
- GAMESON, Richard, « La Normandie et l'Angleterre au XI^e siècle : le témoignage des manuscrits », in *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Caen, 2003, p. 129-159.
- GAMESON, Richard, « Manuscrits normands à Exeter aux XI^e et XII^e siècles », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 107-127.
- GARAND, Monique-Cécile & ETCHEVERRY, François, « Analyse d'écriture et macrophotographie. Les manuscrits originaux de Guibert de Nogent », *Codices manuscripti*, t. 1, 1975, p. 112-122.
- GARAND, Monique-Cécile, « Le *scriptorium* de Cluny, carrefour d'influences au XI^e siècle : le manuscrit Paris, B.N., nouv. acq. lat. 1548 », *Journal des savants*, 1977, p. 257-283.
- GARAND, Monique-Cécile, « Le *scriptorium* de Guibert de Nogent », *Scriptorium*, t. 31, 1977, p. 3-29.
- GARAND, Monique-Cécile, « Copistes de Cluny au temps de saint Maïeul (948-994) », *BEC*, t. 136/1, 1978, p. 5-36.
- GARAND, Monique-Cécile, « Une collection personnelle de Saint Odilon de Cluny et ses compléments », *Scriptorium*, t. 33, 1979, p. 163-180.
- GARAND, Monique-Cécile, « *Giraldus Levita*, copiste de chartes et de livres à Cluny sous l'abbat

- de Saint Odilon, mort en 1049 », in *Calames et Cahiers, mélanges de codicologie et de paléographie offerts à Léon Gilissen*, Bruxelles, 1985, p. 41-48.
- GARAND, Monique-Cécile, *Guibert de Nogent et ses secrétaires*, Turnhout, 1995 (Corpus Christianorum. Autographa Medii Aevi ; 2).
- GASNAULT, Pierre, « Dom Anselme le Michel et les manuscrits de l'abbaye de Cluny », *BEC*, t. 131, 1973, p. 209-219.
- GASTOUÉ, Amédée, « A propos d'orgues du XI^e siècle », *Revue de musicologie*, t. 18, 1937, p. 53-54.
- GAVINELLI, Simona, « Gli inventari librari delle cattedrali e dei monasteri del Piemonte », in *Livres, lecteurs et bibliothèques de l'Italie médiévale (IX^e-XV^e siècles). Sources, textes et usages*, éd. Giuseppe LOMBARDI & Donatella NEBBIAI, Paris, 2000 (Documents, études et répertoires, 64), p. 373-410.
- GAZEAU, Véronique, « Le domaine continental du Bec : aristocratie et monachisme au temps d'Anselme », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 259-272.
- GAZEAU, Véronique, *Monachisme et aristocratie au onzième siècle : l'exemple de la famille de Beaumont, thèse de 3^{ème} cycle*, dir. Lucien MUSSET, Caen, 1987.
- GAZEAU Véronique, « Le domaine continental de l'abbaye de Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux au XI^e siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, n° 22, 1988, p. 165-183.
- GAZEAU, Véronique, « Les abbés bénédictins dans la Normandie ducale : des abbés étrangers ? », in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 30^{ème} congrès*, Göttingen, 1999, p. 245-258.
- GAZEAU, Véronique, « Guillaume de Volpiano et le monachisme normand », in *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, 2000, p. 132-136.
- GAZEAU, Véronique, « Guillaume de Volpiano en Normandie : état des questions », *Tabularia « Etudes »*, n° 2, 2002, p. 35-47.
- GAZEAU, Véronique, « Sainteté monastique », in *Les saints et l'histoire : sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, éd. Anne WAGNER, Rosny-sous-Bois, 2004, p. 221-230.
- GAZEAU, Véronique, « Les abbayes bénédictines de la Normandie ducale : lieux de pouvoir ou relais du pouvoir ? », in *Les lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, Caen, 2006, p. 91-100.
- GAZEAU, Véronique, *Normannia monastica (X^e-XI^e siècle)*, Caen, 2007, 2 vol.
- GAZEAU, Véronique & GOULLET, Monique, *Guillaume de Volpiano : un réformateur en son temps (962-1031)*, Caen, 2008.
- GAZEAU, Véronique, « De l'usage des souscriptions et de l'utilité de leur étude : remarques sur l'aristocratie normande dans la première moitié du XI^e siècle. L'exemple d'Onfroy (dit 'de Vieilles') », in *Normandy and its Neighbours, 900-1250. Essays for David BATES*, éd. David CROUCH & Kathleen THOMPSON, Turnhout, 2011, p. 215-221.
- GAZEAU, Véronique & LE MAHO, Jacques, « Les origines du culte de saint Nicolas en Normandie », in *Aux origines de l'Europe : le culte de saint Nicolas entre Orient et Occident, Actes du colloque de Bari (2-4 décembre 2010)*, à paraître.
- GÉHIN, Paul (dir.), *Lire le manuscrit médiéval*, Paris, 2005.
- GEORGE, Philippe, « Un réformateur lotharingien de choc : l'abbé Poppon de Stavelot (978-1048) »,

Revue Mabillon, t. 71, 1999, p. 89-111.

- GEORGE, Philippe, « Un moine est mort : sa vie commence. *Anno 1048 obiit Poppo abbas Stabulensis* », *Le Moyen Age*, t. 108, 2002, p. 497-506.
- GERCHOW, Jan, *Die Gedenküberlieferung der Angelsachsen, mit einem Katalog der libri vitae und Necrologien*, Berlin/New-York, 1988 (Arbeiten zur Frühmittelalterforschung, 20).
- GERZAGUET, Jean-Pierre, « Le nécrologe et le coutumier de l'abbaye d'Anchin. Présentation de deux sources inédites », dans *Moines et moniales face à la mort, Actes du colloque de Lille, 2, 3 et 4 octobre 1992*, Paris/Lille, 1993 (Histoire médiévale et archéologie, 6), p. 165-181.
- GERZAGUET, Jean-Pierre, *L'Abbaye d'Anchin de sa fondation (1079) au XIV^e siècle : essor, vie et rayonnement d'une grande communauté bénédictine*, Villeneuve-d'Ascq, 1997.
- GERZAGUET, Jean-Pierre, « Les confraternités de l'abbaye de Marchiennes au Moyen Âge (XII^e-XV^e s.) », *Revue bénédictine*, t. 110, 2000, p. 301-354.
- GIOANNI, Stéphane, « Un florilège augustinien sur la connaissance sacramentelle : une source de Bérenger de Tours et d'Yves de Chartres ? », *Parva pro magnis munera, Études de littérature tardo-antique et médiévale offertes à François Dolbeau par ses élèves*, éd. M. GOULLET, Turnhout, 2009 (Instrumenta patristica et mediaevalia, 51), p. 699-723.
- GLENISSON, Jean (dir.), *Le livre au Moyen Âge*, Paris, 2002.
- GOGLIN, Jean-Marc, « Les écoles monastiques bénédictines en Normandie (XI^e-XII^e s.) : enseignement et rayonnement intellectuel », *Études normandes*, n^o 1, 2005, p. 13-24.
- GORMAN, Michael M., « The Maurist's manuscripts of four major works of saint Augustine », *Revue bénédictine*, t. 91, 1981, p. 239-246.
- GORMAN, Michael M., *The Manuscript traditions of the works of St. Augustine*, Florence, 2001.
- GOULBURN, Edward Meyrick & SYMONDS, Henry, *The Life, Letters and Sermons of Herbert de Losinga*, Oxford-Londres, 1878, 2 vol.
- GOULLET, Monique, « *Planctum describere*, les deux lamentations funèbres de Jotsaud en l'honneur d'Odilon de Cluny », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 39, 1996, p. 187-210.
- GOULLET, Monique, *Adso Dervensis, Opera hagiographica*, Turnhout, 2003 (CCCM, 198).
- GOULLET, Monique, « Les saints du diocèse de Toul », in *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du nord : manuscrits, textes et centres de production (Sources hagiographiques de la Gaule, VI)*, dir. Martin HEINZELMANN, Stuttgart, 2001, p. 11-89 (Beihefte der Francia, 52).
- GOULLET, Monique, « Les saints du diocèse de Metz », in *Miracles, Vies et réécritures dans l'Occident médiéval (Sources hagiographiques de la Gaule, X)*, dir. Monique GOULLET & Martin HEINZELMANN, Ostfildern, 2006 (Beihefte der Francia, 65), p. 149-317.
- GOULLET, Monique, « Poésie et mémoire des morts : le rouleau funèbre de Mathilde, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen (+1113) », in *Ad libros ! : Mélanges d'études médiévales offertes à Denise Angers et Joseph-Claude Poulin*, éd. Jean-François COTTIER, Martin GRAVEL & Sébastien ROSSIGNOL, Madrid, 2009, p. 163-198.
- GOUTTEBROZE, Jean-Guy, *Le Précieux Sang de Fécamp. Origine et développement d'un mythe chrétien*, Paris, 2000 (Essai sur le Moyen Âge, 23).
- GOUTTEBROZE, Jean-Guy, « Précieux-Sang et Graal : différences et analogies », in *De l'Histoire à la légende : la broderie du Précieux Sang*, Fécamp, 2001, p. 33-37.
- GOUTTEBROZE, Jean-Guy, « A l'origine du culte du Précieux Sang de Fécamp, le Saint Voult de

- Lucques », *Tabularia « Etudes »*, n° 2, 2002, p. 1-8.
- GRANT, Lindy, « Fécamp et l'architecture en Normandie », *Tabularia « Études »*, n° 2, 2002, p. 83-94.
- GNAT, Aurélien, « Le prieuré Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (Oise). Le point sur vingt-cinq ans de recherches archéologiques », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, 2002, p. 73-118.
- GRÉMONT, Denis-Bernard, « *Lectiones ad prandium* à l'abbaye de Fécamp au XIII^e siècle », *Cahiers Léopold Delisle*, t. 20/2, 1971, p. 1-41.
- GREEN, Judith, « Fécamp et les rois anglo-normands », *Tabularia « Etudes »*, n° 2, 2002, p. 9-18.
- GREEN, Judith, « Le gouvernement d'Henri I^{er} Beauclerc en Normandie », in *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Caen, 2003, p. 61-73.
- GREEN, Judith, « Networks and Solidarities at the court of Henry I Beauclerc », in *Liens personnels, réseaux, solidarités en France et dans les îles Britanniques (XI^e-XX^e siècle)*, Paris, 2006, p. 113-126.
- GREEN, William, « Augustinus, De libero arbitrio libri III », *Speculum*, t. 29, 1954, p. 531-534.
- GUENÉE, Bernard, *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980 (*Collection historique*).
- GUÉRY, Charles, « Correspondance inédite de bénédictins normands avec Mabillon et dom Montfaucon », *Recueil de la société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*, série VII, t. 2, année 1914, 1915, p. 99-115.
- GUÉRY, Charles, « Correspondance inédite de bénédictins normands avec Montfaucon », *Revue catholique de Normandie*, 1913, p. 788-812, 1915, p. 70-75, 122-139, 241-263 et 347-364.
- GUÉRY, Charles, *Correspondance inédite de bénédictins normands avec Mabillon et Montfaucon*, Evreux, 1915.
- GUGLIEMOTTI, Paola, « Réseaux et mobilité monastiques à travers les Alpes et la mer : études de cas et problématiques », in *Des sociétés en mouvement : migrations et mobilité au Moyen Âge*, Paris, 2010 (*Histoire ancienne et médiévale*, 104), p. 159-170.
- GUILLOREAU, Léon, « Un fragment de coutumier de l'abbaye du Mont Saint-Michel », *Revue catholique de Normandie*, 1915, p. 161-175.
- GUILLOT, Hubert, « L'exode du clergé breton devant les invasions scandinaves », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. 59, 1982, p. 292-315.
- GULLICK, Michael, « Manuscrits et copistes normands en Angleterre (XI^e-XII^e siècles) », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 83-93.
- GUMBERT, Joan-Peter, « Un manuscrit des Annales de Saint-Wandrille retrouvé », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 136, 1978, p. 74-75.
- HAGEN, Hermann, *Catalogus codicum Bernensium (Bibliotheca Bongarsiana)*, Bern, 1874.
- HALLINGER, Kassius, *Consuetudinum saeculi X, XI, XII monumenta : introductiones*, éd. Siegburg, 1984 (*Corpus consuetudinum monasticarum*, 7, 1).
- HALLINGER, Kassius, *Consuetudines cluniacensium antiquiores cum redactionibus derivatis*, Siegburg, 1983 (*Corpus consuetudinum monasticarum*, 7, 2).
- HAMEL (de), Christopher, « The manuscripts of Mont Saint-Michel », *Bulletin du bibliophile*, 1997, p. 241-253.

- HARPER-BILL, Christopher, « Bishop William Turbe and the diocese of Norwich, 1146-1174 », *Anglo-Norman Studies*, t. 7, 1984, p. 142-160.
- HARPER-BILL, Christopher, *English Episcopal Acta*, t. 6 (Norwich, 1070-1214), Oxford, 1990.
- HARPER-BILL, Christopher, « The Medieval Church and the Wider World », in *Norwich Cathedral, Church, City and Diocese, 1096-1996*, Londres, 1996, p. 281-313.
- HARPER-BILL, Christopher, « Losinga, Herbert de », in *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, 2004, vol. 34, p. 467-470.
- HASENOHR, Geneviève, « L'essor des bibliothèques privées », in *Histoire des bibliothèques françaises*, t. I, 1989, p. 216-266.
- HENRIET, Patrick, « Silentium usque ad mortem servaret. La scène de la mort chez les ermites italiens du XI^e siècle », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, t. 105/1, 1993, p. 265-298.
- HENRIET, Patrick, *La parole et la prière au Moyen Âge*, Bruxelles, 2000.
- HENRIET, Patrick & WAGNER, Anne, « Les moines du XI^e siècle entre érémitisme et cénobitisme », in *Les saints et l'histoire : sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, éd. Anne WAGNER, Rosny-sous-Bois, 2004, p. 231-239.
- HENRIET, Jacques, *À l'aube de l'architecture Gothique*, Besançon, 2005.
- HERVAL, René, « Un moine de l'an mille : Guillaume de Volpiano, 1^{er} abbé de Fécamp (962-1031) », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 27-44 et 321-322.
- HERVAL, René, « En marge de la légende du Précieux-Sang, Lucques, Fécamp, Glastonbury », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 105-126 et 359-361.
- HESBERT, René-Jean, *Les manuscrits musicaux de Jumièges*, Mâcon, 1954 (*Monumenta musicae sacrae*, 2).
- HESBERT, René-Jean, « Les manuscrits enluminés de l'ancien fonds de Jumièges », in *Jumièges, congrès scientifique du XIII^e centenaire*, Paris, t. II, 1957, p. 721-736.
- HESBERT, René-Jean, « Les manuscrits musicaux de Jumièges », in *Jumièges, congrès scientifique du XIII^e centenaire*, Paris, t. II, 1957, p. 901-912.
- HESBERT, René-Jean, *Corpus antiphonarium officii*, Rome, 1963-1979, 6 vol.
- HEURTEVENT, Raoul, *Durand de Troarn et les origines de l'hérésie bérengarienne*, Paris, 1912.
- HEYWOOD, Stephen, « The Romanesque Building », in *Norwich Cathedral, Church, City and Diocese, 1096-1996*, Londres, 1996, p. 73-115.
- HILEY, David, « Thurstan of Caen and Plainchant at Glastonbury: Musicological Reflections on the Norman Conquest », *Proceedings of the British Academy*, t. 72, 1986, p. 57-90.
- HILEY, David. « The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp », *Plainsong and Medieval Music*, 2004, n. 2, p. 203-205.
- HOLOPAINEN, Toivo J., « L'héritage intellectuel de Lanfranc revisité », in *Autour de Lanfranc (1010-2010). Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XI^e-XII^e siècles)*, Caen, 2015, p. 107-115.
- HUGLO, Michel, « Le tonaire de Saint-Bénigne de Dijon », *Annales musicologiques*, t.4, 1956, p. 7-18.
- HUGLO, Michel, « Une élégie sur la mort de Guillaume le Conquérant », *Revue de musicologie*, t. 51,

1964, p. 225-228.

HUGLO, Michel, « Les Tonaires. Inventaire, analyse, comparaison », Paris, 1971.

HUGLO, Michel, « Paléographie municipale au Moyen Âge », in *Livret de la IV^e section de l'École pratique des Hautes Etudes*, I, 1978-79 à 1980-81, p. 125-126.

HUGLO, Michel, *Les livres de chant liturgique*, Turnhout, 1988 (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental* ; 52).

HUGLO, Michel, « Deux séquences de musique instrumentale », *Revue de musicologie*, t. 76, 1990, p. 77-82.

HUGLO, Michel, « Catalogue de bibliothèques médiévales et recherches en musicologie : l'exemple du "Timée" et des traités d'Hucbald », in *Amicorum societas, Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65^e anniversaire*, éd. Jacques ELFASSI, Cécile LANÉRY et Anne-Marie TURCAN-VERKERK, Florence, 2013, p. 361-377.

HUISMAN, Gerda C., « Notes on the manuscript Tradition of Dudo of Saint-Quentin's *Gesta Normannorum* », *Anglo-Norman Studies*, t. 6, 1983 (1984), p. 122-135.

HUNT, Tony, « Fécamp and vernacular Historiography », *Medium Aevum*, t. 72/2, 2003, p. 189-206.

HUNT, Tony, « Thorold », in *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, 2004, vol. 54, p. 655.

HUYGENS, R. B. C., *La tradition manuscrite de Guibert de Nogent*, La Haye, 1991.

HUYGHEBAERT, Nicolas, *Les documents nécrologiques*, Turnhout, 1972 (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental* ; 4).

IOGNA-PRAT, Dominique, *Agni immaculati. Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maïeul de Cluny (954-994)*, Paris, 1988.

IOGNA-PRAT, Dominique, « Panorama de l'hagiographie abbatiale clunisienne (v. 940-v. 1140) », in *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, éd. Martin HEINZELMANN, Sigmaringen, 1992 (*Beihefte der Francia*, 24), p. 77-118.

IOGNA-PRAT, Dominique, « La geste des origines dans l'historiographie clunisienne des XI^e-XII^e siècles », *Revue bénédictine*, t. 102, 1992, p. 135-191.

IOGNA-PRAT, Dominique, « La place idéale du laïc à Cluny (v. 930-v. 1150). D'une morale statutaire à une éthique absolue ? », in *Guerriers et moines. Conversions et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX^e-XII^e siècle)*, éd. Michel LAUWERS, Antibes, 2002 (*Collection d'études médiévales*, 4), p. 291-316.

IOGNA-PRAT, Dominique, « Évrard de Breteuil et son double. Morphologie de la conversion en milieu aristocratique (v. 1070-v. 1120) », in *Guerriers et moines. Conversions et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX^e-XII^e siècle)*, éd. Michel LAUWERS, Antibes, 2002 (*Collection d'études médiévales*, 4), p. 537-557.

JARDET, P., *Saint Odilon, abbé de Cluny. Sa vie, son temps, ses oeuvres (962-1049)*, Lyon, 1898.

JACQUELINE, Bernard, « Écoles et culture dans l'Avranchin, le Mortain et le Cotentin au temps de saint Anselme », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 203-212.

JARRY, Louis, *Une correspondance littéraire au XVI^e siècle : Pierre Daniel, avocat au Parlement de Paris et les érudits de son temps*, Orléans, 1876.

JONES, Sara E., « The Twelfth-Century Reliefs from Fecamp: new evidence for their dating and

- original purpose», *Journal of the British Archaeological Association*, t. 138, 1985, p. 79-88.
- JONES, Sara E., « Les reliefs du XII^e siècle de l'abbaye de Fécamp : nouvelle preuve pour leur datation et leur destination », *Annales du patrimoine de Fécamp*, t. 2, 1995, p. 60-71.
- JULLIEN DE POMMEROL, Marie-Henriette, « Le prêt de livres à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles) », in *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, dir. Donatella NEBBIAI-DALLA GUARDA & Jean-François GENEST, Turnhout, 1998 (Bibliologia, 18), p. 339-374.
- JUNYENT, E., « El necrologi del monestri de Ripoll », *Analeccta Montserratensia*, t. 9, 1962.
- KAJAVA, Oskari, Etudes sur deux poèmes français relatifs à l'abbaye de Fécamp, Helsinki, 1928.
- KEATS-ROHAN, Katharine S. B., « Une charte de l'abbé Mayeul de Cluny et la réforme du Mont Saint-Michel », in *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, 2000, p. 159-169.
- KEATS-ROHAN, Katharine S. B., « L'histoire secrète d'un sanctuaire célèbre. La réforme du Mont Saint-Michel d'après l'analyse de son cartulaire et de ses nécrologes », in *Culte et pèlerinages à saint Michel en Occident. Les trois monts dédiés à l'archange*, dir. Pierre BOUET, Giorgio OTRANTO et André VAUCHEZ, Rome, 2003 (Collection de l'Ecole française de Rome, 316), p. 139-159.
- KEATS-ROHAN, Katharine S. B., « Le rôle des élites dans la colonisation de l'Angleterre (vers 1066-1135) », in *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Caen, 2003, p. 39-60.
- KEATS-ROHAN, Katharine S. B., « Testimonies of the Living Dead: The martyrology-Necrology and the Necrology in the Chapter Book of Mont Saint-Michel (Avranches, Bibliothèque municipale, MS 214) », in *The Durham Liber Vitae and its context*, éd. David ROLLASON, A. J. PIPER, Margaret HARVEY & Lynda ROLLASON, Woodbridge, 2004, p. 165-189.
- KEATS-ROHAN, Katharine S. B., « Francs, Scandinaves ou Normands ? Aperçus sur les premiers moines des monastères normands », in *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, dir Pierre BAUDUIN, Caen, 2005, p. 195-208.
- KEATS-ROHAN, Katharine S. B., *The Cartulary of the Abbey of Mont Saint-Michel*, Donington, 2006.
- KER, Neil R., « Medieval Manuscripts from Norwich Cathedral Library », *Transactions of the Cambridge Bibliographical Society*, t. 1, 1949.
- KER, Neil, *Medieval Libraries of Great Britain. A List of Surviving Books*, Londres, 1987, p. 195-197 (supplément G. Watson, 1987, p. 67).
- KIRCHMEYER, Jean & HEMMERDINGER-ILIADOU, Démocratie, « Saint-Ephrem et le 'liber scintillarum'. A propos d'une édition récente », *Recherches de science religieuse*, t. 46, 1958, p. 545-550.
- LABANDE, Edmond-René, « Guibert de Nogent, disciple et témoin de saint Anselme au Bec », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 229-236.
- LAFFITTE, Marie-Pierre, « Les manuscrits normands de Colbert : reliures cisterciennes », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 197-205.
- LAFFITTE, Marie-Pierre, « Inventaires de bibliothèques normandes : l'intérêt des listes tardives », *Tabularia « Études »*, n° 14, 2014, p. 89-150.
- LANGFORS, Arthur, « Histoire de l'abbaye de Fécamp en vers français du XIII^e siècle », *Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, series B, t. 22/1, 1928, p. 12-40.
- LAPORTE, JEAN, « L'ordo lectionum, Les Us et la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Wandrille au XIV^e siècle », *Revue Mabillon*, t. 27, 1937, p. 188-210 et t. 28, 1938, p. 15-28.

- LAPORTE, Jean, « *Epistulae Fiscannenses*. Lettres d'amitié, de gouvernement et d'affaires (XI-XII^e siècles) », *Revue Mabillon*, 43^{ème} année, n°171, janvier-mars 1953, p. 5-31.
- LAPORTE, Jean, « Tableau des services obituaires assurés par les abbayes de Saint-Évroult et de Jumièges », *revue Mabillon*, t. 46, 1956, p. 141-155 et 169-188.
- LAPORTE, Jean, « Quelques documents sur Fécamp au temps d'Henri de Sully », *Studia Anselmiana*, t. 50, 1962, p. 23-33.
- LAPORTE, Jean, « Un manuscrit de Fécamp du IX^e siècle écrit à Saint-Wandrille », *Revue Mabillon*, t. 51, 1963, p. 31-38.
- LAPORTE, Jean, « Les associations spirituelles entre monastères : l'exemple de trois abbayes bénédictines normandes », *Cahiers Léopold Delisle*, t. 12/3, 1963, p. 39-42.
- LAPORTE, Jean, « Influences intellectuelles sur la Normandie des dixième et onzième siècles », in *La Normandie bénédictine au temps de Guillaume le Conquérant (XI^e siècle)*, Lille, 1967, p. 443-451.
- LAPORTE, Jean, « Les obituaires du Mont-Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, Paris, 1967, p. 725-741.
- LAUER, Philippe, « Les manuscrits de Saint-Arnoul de Crépy », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 63, 1902, p. 501-514.
- LAUER, Philippe, « Fouilles de l'abbaye de Fécamp », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 71/3, 1927, p. 220-229.
- LAURANSON-ROSAZ, Christian, « Réseaux aristocratiques et pouvoir monastique dans le midi aquitain du IX^e au XI^e siècle », in *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*, éd. Nicole BOUTER, Saint-Etienne, 1991, p. 353-372.
- LAURANSON-ROSAZ, Christian, « De la Chiusa à Cuixà, la romanica de l'an mil sous le signe de l'archange Michel et de saint Pierre », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 32, 2001, p. 89-101.
- LAURANSON-ROSAZ, Christian, « L'abbaye de Saint-Michel de la Cluse et le midi de la Gaule, X^e-XIII^e siècles », dans *Attraverso le Alpi : S. Michele, Novalesa, S. Teofredo e altre reti monastiche*, éd. Frederi ARNEODO & Paola GUGLIELMOTTI, Bari-Spirito, 2008, p. 39-61.
- LAURENT, Jacques & GRAS, Pierre, *Obituaires de la province de Lyon*, dir. Henri OMONT et Clovis BRUNEL, Paris, t. II, 1965 (Recueil des historiens de la France ; VI).
- LAUWERS, Michel, « Du pacte seigneurial à l'idéal de conversion. Les légendes hagiographiques de Simon de Crépy († 1081-82) », in *Guerriers et moines. Conversions et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX^e-XII^e siècle)*, éd. Michel LAUWERS, Antibes, 2002 (Collection d'études médiévales ; 4), p. 559-588.
- LAWRENCE, Anne, « Anglo-Norman Book Production », in *England and Normandy in the middle ages*, éd. David BATES & Anne CURRY, Londres/Rio Grande, 1994, p. 79-93.
- LAWRENCE-MATHERS, Anne, *Manuscripts in Northumbria in the eleventh and twelfth centuries*, Woodbridge, 2003.
- LE HUËROU, Armelle, « Pour une définition du corpus historico-hagiographique de Baudri, archevêque de Dol (1107-1130) : à propos de *La Chronique de Dol* et des *vitae* de S. Magloire (BHL 5140/5144) et de S. Malo (BHL 5120) », *Britannia Monastica*, t. 11, 2007, p. 27-37.
- LE HUËROU, Armelle, « Hagiographie et politique : l'exemple de Baudri, archevêque de Dol (1107-1130) », *Atala*, n° 10, 2007, p. 209-221.

- LE HUËROU, Armelle, « Baudri de Bourgueil et la Normandie : la contribution d'un archevêque de Dol au prestige de grands établissements monastiques normands (Mont-Saint-Michel, Jumièges, Fécamp) » in *Bretons et Normands au Moyen Âge : rivalités, malentendus, convergences, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, 5-9 septembre 2005*, dir B. MERDRIGNAC et J. QUAGHEBEUR, Rennes, 2008, p. 201-214.
- LE HULE, Guillaume, *Le Thresor, ou abrege de l'histoire de la noble et Royale abbeye de Fescamp*, (1684), Fécamp, 1893.
- LE MAHO, Jacques, « Un exode de reliques à la fin du IX^e siècle », *Bulletin de la commission départementale des antiquités de la Seine-Maritime*, t. 46, 1998, p. 137-188.
- LE MAHO, Jacques, « La "tour de Rouen", palais du duc Richard I^{er} († 996) », in *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, 2000, p. 73-76.
- LE MAHO, Jacques, « La mort et les funérailles de Richard I^{er} duc de Normandie († 996), d'après Dudon de Saint-Quentin », in *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, 2000, p. 84-87.
- LE MAHO, Jacques, « Grands travaux à la cathédrale de Rouen avant 996 », in *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, 2000, p. 150-158.
- LE MAHO, Jacques, « Un grand ouvrage de "génie civil" : le canal de la Voûte à Fécamp », in *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, 2000, p. 193-195.
- LE MAHO, Jacques, « Richard I^{er}, duc de Normandie (942-996) », *Association des amis du Vieux-Fécamp*, Bulletin 2000-2001, Fécamp, 2001, p. 33-66.
- LE MAHO, Jacques, « Les origines de l'abbaye de Fécamp, de l'histoire à la légende », in *De l'Histoire à la légende : la broderie du Précieux Sang*, Fécamp, 2001, p. 11-31.
- LE MAHO, Jacques, « Manuscrit carolingien provenant de la bibliothèque de l'abbaye [de Fécamp] (IX^e siècle) », in *De l'Histoire à la légende : la broderie du Précieux Sang*, Fécamp, 2001, p. 68-69.
- LE MAHO, Jacques, « La production éditoriale à Jumièges vers le milieu du X^e siècle », *Tabularia « Études »*, n° 1, 2001, p. 11-32.
- LE MAHO, Jacques, « Aux sources d'un grand pèlerinage normand : l'origine des reliques fécamptoises du Précieux Sang », in *Identités pèlerines*, dir. Catherine VINCENT, Mont-Saint-Aignan, 2004, p. 93-106.
- LE MAHO, Jacques, « La dispersion des bibliothèques du diocèse de Rouen au temps des invasions normandes : autour d'un manuscrit carolingien anciennement conservé à la Sainte-Trinité de Fécamp », *Tabularia « Études »*, n° 4, 2004, p. 61-78.
- LE MAHO, Jacques, « Une nouvelle source pour l'histoire du monastère de la Croix-Saint-Ouen à la fin du IX^e siècle », *Tabularia « Études »*, n° 5, 2005, p. 1-15.
- LE MAHO, Jacques, « Les Normands de la Seine à la fin du IX^e siècle », in *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, dir. Pierre BAUDUIN, Caen, 2005, p. 161-179.
- LE MAHO, Jacques, « Autour de la renaissance monastique du X^e siècle en Normandie : les vies des saints Aycadre et Hugues de Jumièges », in *Livrets, collections et textes : études sur la tradition hagiographique latine*, dir. Martin HEINZELMANN, Ostfildern, 2006, p. 285-322.
- LE PESANT, Michel, « Les relations du Mont-Saint-Michel avec les autres abbayes normandes », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, 1967, p. 743-750.
- LE ROUX, « Guillaume de Volpiano, son cursus liturgique au Mont Saint Michel et dans les abbayes

- normandes », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. I, 1967, p. 417-472.
- LECLERCQ, Jean & BONNES, Jean-Paul, « Une 'lamentation' inédite de Jean de Fécamp », *Revue Bénédictine*, t. 54, 1942, p. 41-60.
- LECLERCQ, Jean & BONNES, Jean-Paul, *Un maître de la vie spirituelle au XI^e siècle : Jean de Fécamp*, Paris, 1946 (Études de théologie et d'histoire de la spiritualité).
- LECLERCQ, Jean, « Ecrits spirituels de l'école de Jean de Fécamp », *Studia anselmiana*, t. 20, 1948, p. 90-114.
- LECLERCQ, Jean, *Analecta monastica*, 2^{ème} série, Rome, 1953 (*Studia Anselmiana*, fasc. XXXI).
- LECLERCQ, Jean, « Saint-Germain-des-Prés au Moyen Âge. Variation sur le nécrologe », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 43, 1957, p. 3-12.
- LECLERCQ, Jean, « Prières attribuables à Guillaume et à Jean de Fruttuaria », *Monasteri in Alta Italia dopo le invasioni saracene e magiare sec. X-XI*, Turin, 1966, p. 159-166.
- LECLERCQ, Jean, « Prières d'apologie dans un sacramentaire du Mont-Saint-Michel : Jean de Fécamp au Mont-Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. 2, 1967, p. 357-361.
- LECLERCQ, Jean, « Jean de Fécamp », in *Dictionnaire de spiritualité*, t. 8, 1973, col. 509-511.
- LECLERCQ, Jean, « Jean de Fécamp († 1078), un écrivain très lu et peu connu », *Annales du patrimoine de Fécamp*, t. 2, 1995, p. 26-33.
- LECOUTEUX, Stéphane, « Une reconstitution hypothétique du cheminement des Annales de Flodoard, depuis Reims jusqu'à Fécamp », *Tabularia « Études »*, n° 4, 2004, p. 1-38.
- LECOUTEUX, Stéphane, « À propos de la version révisée et continuée des Annales de Flodoard, introduite en Normandie par Dudon de Saint-Quentin », *Tabularia « Débats »*, n° 5, 2005.
- LECOUTEUX, Stéphane, « Sur la dispersion de la bibliothèque bénédictine de Fécamp. Partie 1 : identification des principales vagues de démembrement des fonds », *Tabularia « Études »*, n° 7, 2007, p. 1-50.
- LECOUTEUX, Stéphane, « L'archétype et le stemma des annales angevines et vendômoises », *Revue d'histoire des textes*, n. s. t. 3, 2008, p. 229-261.
- LECOUTEUX, Stéphane, *Les Annales de Flodoard de Reims (919-966) dans la tradition historiographique du Moyen Âge. Travail de l'annaliste et de l'historien, perception et maîtrise du temps (VIII^e-XII^e siècles)*, mémoire de master 2 EPHE (inédit), dir. Anne-Marie TURCAN-VERKERK, Paris, 2011.
- LECOUTEUX, Stéphane, « Le nécrologe et le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp », en préparation pour la revue *Tabularia*.
- LECOUTEUX, Stéphane, « L'importance des réseaux de confraternité pour l'histoire des bibliothèques ancienne. Le cas de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp », en préparation pour le dossier n° 12 de la revue *Tabularia*.
- LECOUTEUX, Stéphane, « La grande pancarte de l'abbaye de Fécamp (1025) et ses sources », en préparation pour *Les Annales de Normandie*.
- LEMAITRE, Jean, « Dix siècles d'orgue et de musique à l'abbaye de Fécamp », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, 1960, p. 193-217 et 379.
- LEMAITRE, Jean-Loup, *Répertoire des documents nécrologiques français*, dir. Pierre MAROT, Paris, 1980-1985, 2 vol. (*Recueil des historiens de la France, Obituaires* ; 7, 1-2) ; supplément,

1987-2008, 3 vol.

- LEMAITRE, Jean-Loup, *Les documents nécrologiques. Mise à jour du fascicule n° 4*, Turnhout, 1985 (Typologie des sources du moyen âge occidental ; 4 suppl.).
- LEMAITRE, Jean-Loup, « La commémoration des défunts et les obituaires dans l'Occident chrétien », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. 71, 1985, p.131-145.
- LEMAITRE, Jean-Loup, *Mourir à Saint-Martial : la commémoration des morts et les obituaires à Saint-Martial de Limoges, du XI^e au XIII^e siècle*, Paris, 1989.
- LEMAITRE, Jean-Loup, « Necrologia », *Repertorium Fontium Historiae Medii Aevi*, t. VIII/2, Rome, 1998, p. 146-167.
- LEMAITRE, Jean-Loup, « Les ordinaires, une source à redécouvrir ? », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 89, 2003, p. 121-131.
- LEMAITRE, Jean-Loup, « Un réseau privilégié : les confraternités de l'abbaye de Saint-Évroul aux XII^e-XIII^e siècle », actes du 140^e congrès du Cths (Reims, 2015), à paraître.
- LEMARIÉ, Joseph et TARDIF, Henri, « Le calendrier du Mont-Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, 1967, p. 288-301.
- LEMARIÉ, Joseph, « La vie liturgique au Mont-Saint-Michel d'après les ordinaires et le cérémonial de l'abbaye », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, 1967, p. 303-352.
- LEMARIGNIER, Jean-François, *Études sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140*, Paris, 1937 (Archives de la France monastique, 44).
- LEMARIGNIER, Jean-François, « Le monachisme et l'encadrement religieux des campagnes du royaume de France situées au nord de la Loire, de la fin du X^e à la fin du XI^e siècle », in *Le Istituzioni ecclesiastiche della societates christiana dei secoli XI-XII. Diocesi, pieve e parrocchie, Atti della sesta Settimana internazionale di studio (Milano, 1-7 settembre 1974)*, Milan, 1977, p. 357-394 (Miscellanea del Centro di Studi Medioevali, 8).
- LEROQUAIS, Victor, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Macon, 1924, 4 vol.
- LEROQUAIS, Victor, *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1933-1934, 5 vol.
- LEROQUAIS, Victor, *Le bréviaire-missel du prieuré clunisien de Lewes*, Paris, 1935.
- LEROUX DE LINCY, Antoine Jean Victor, *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, Rouen, 1840.
- LESNE, Emile, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. IV : *Les livres, « scriptoria » et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle*, Lille, 1938 (Mémoires et travaux publiés par les professeurs des Facultés catholiques de Lille, 46), p. 584-586.
- LOHRMANN, Dietrich, « Saint-Germer-de-Fly und das Anglo-Normannische Reich », *Francia*, t. 1, 1972, p. 193-257.
- LOWE, Elias Avery, « A new List of Beneventan Manuscripts », in *Collectanea Vaticana in honorem Anselmi M. Card. Albereda*, vol. II (Studi e Testi 220), Vatican City, 1962, p. 234.
- LOYD, Henry, « Abbots of English Monasteries in the Period following the Norman Conquest », in *England and Normandy in the middle ages*, éd. David BATES & Anne CURRY, Londres/Rio Grande, 1994, p. 95-103.

- MAROT, Pierre, *La Lorraine et la mort*, Nancy, 1991.
- MALANDAIN, Jérôme, « Compte rendu sur les premières fouilles faites à l'abbaye de Fécamp pour rechercher la crypte souterraine », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux-Fécamp*, t. 16, 1925, p. 95-116 ; t. 19, 1928, p. 1-13.
- MALONE, Carolyn Marino, *Saint-Bénigne de Dijon et sa rotonde. Archéologie d'une église bourguignonne de l'an mil*, Trad. Gilbert FRANCK, Dijon, 2008.
- MALONE, Carolyn Marino, « Saint-Bénigne de Dijon : le programme des dédicaces de la rotonde », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 40, 2009, p. 263-274.
- MALONE, Carolyn Marino, *Saint-Bénigne de Dijon en l'an mil, Totius galliae basilicis mirabilior. Interprétation politique, liturgique et théologique*, Turnhout, 2009.
- MANCIA, Lauren Elisabeth, *Affective Devotion and Emotional Reform in the Eleventh-Century Monastery of John of Fécamp*, Thèse inédite de l'université de Yale sous la direction de Paul FREEDMAN, 2013.
- MANCIA, Lauren Elisabeth, « Reading Augustine's Confessions in Normandy in the 11th and 12th Centuries », *Tabularia « Études »*, n° 14, 2014, p. 195-233.
- MANCIA, Lauren Elisabeth, « John of Fécamp and Affective Reform in Eleventh-Century Normandy », *Anglo-Norman Studies*, t. 37, 2015, p. 161-179.
- MATHAN (abbé B. de), « L'abbaye de Fécamp dans les cahiers de dom Lenoir », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, 1960, p. 255-274 et p. 387.
- MARTIMORT, Aimé-Georges, *Les "ordines", les ordinaires et les cérémoniaux*, Turnhout, 1991 (Typologie des sources du moyen âge occidental ; 56).
- MARTIMORT, Aimé-Georges, *Les lectures liturgiques et leurs livres*, Turnhout, 1992 (Typologie des sources du Moyen Age occidental; 64).
- MATTHEW, Donald J. A., *The Norman monasteries and their English possessions*, London, 1962 (Oxford historical series ; second series).
- MC CORMICK, Michael, *Les annales du haut Moyen Age*, Turnhout, 1975 (Typologie des sources du moyen age occidental, 14).
- MEYER, Paul, « Notice du ms. F. 149 de la bibliothèque nationale de Madrid », *Bulletin de la société des anciens textes français*, Paris, t. 4, 1878.
- MEYER, Paul, « Notice sur le manuscrit li.6.24 de la bibliothèque de l'Université de Cambridge », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. 32/2 (1886), p. 37-81.
- MONTCLOS (de), Jean, *Lanfranc et Bérenger : la controverse eucharistique du XI^e siècle*, Louvain, 1971.
- MONTFAUCON (de), Bernard, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Paris, 1739, 2 vol.
- MONTIER, Jean, « L'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp au XVIII^e siècle », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, 1960, p. 17-96 et 325-349.
- MORELLE, Laurent, « Pratiques médiévales de l'écrit documentaire », in *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques*, Paris, 2013, p. 110-114.
- MORELLE, Laurent, « Les mots de la « réforme » dans les sources diplomatiques du XI^e siècle. Un premier bilan », in *Autour de Lanfranc (1010-2010). Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XI^e-XII^e siècles)*, Caen, 2015, p. 33-56.

- MORIN, G., « Le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Gorze au XI^e siècle », *Revue bénédictine*, t. 22, 1905, p. 1-14.
- MUNK OLSEN, BIRGER, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII^e siècle », *Revue d'Histoire des textes*, t. 19, 1979, p. 47-121.
- MUNK OLSEN, Birger, « Les Florilèges d'auteurs classiques », in *Les Genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales : définition, critique et exploitation. Actes du colloque international de Louvain-La-Neuve (1981)*, Louvain-La-Neuve, 1982, p. 151-164.
- MUNK OLSEN, Birger, *L'étude des auteurs classiques latins aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, 1982-2009 (Documents, études et répertoires), t. 1 (*Catalogue des manuscrits classiques latins copiés du IX^e au XII^e siècle, Apicius-Juvénal*), t. 2 (*Catalogue des manuscrits classiques latins copiés du IX^e au XII^e siècle, Livius-Vitruvius, florilèges, essais de plume*), t. 3,1 (*Les classiques dans les bibliothèques médiévales*), t.3, 2 (*Addenda et corrigenda, tables*), t. 4, 1 (*La réception de la littérature classique : travaux philologiques*).
- MUNK OLSEN, Birger, « La popularité des textes classiques entre le IX^e et le XII^e siècle », *Revue d'histoire des textes*, t. 14-15, 1984-1985, p. 169-181.
- MUSSET, Lucien, « Actes inédits du XI^e siècle », *BSAN*, t. 52, 1952-1954 (1955), p. 117-153.
- MUSSET, Lucien, « Relations et échanges d'influences dans l'Europe du Nord-Ouest (X^e-XI^e siècles), *CCM*, t. 1, 1958, p. 63-82. ».
- MUSSET, Lucien, « Notules fécampoises », *BSAN*, t. 54, 1957-1958 (1959), p. 584-598.
- MUSSET, Lucien, « La contribution de Fécamp à la reconquête monastique de la Basse-Normandie », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 57-66 et p. 341-343.
- MUSSET, Lucien, « La vie économique de l'abbaye de Fécamp sous l'abbatiat de Jean de Ravenne (1028-1078) », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. 1, 1959, p. 67-79 et p. 345-349.
- MUSSET, Lucien, « Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la Première Croisade », *Annales de Normandie*, t. 12/3, 1962, p. 127-150.
- MUSSET, Lucien, « Notes carolingiennes », *BSAN*, t. 57, 1963-1964 (1965), p. 377-391.
- MUSSET, Lucien, « Le monachisme sur le territoire normand avant la fondation du duché. Aperçus et hypothèses », *Art de Basse-Normandie*, t. 77, 1979, p. 5-12.
- MUSSET, Lucien, « Recherches sur les foires et marchés en Normandie à l'époque ducale », *Annales de Normandie*, t. 26, 1976, p. 3-23.
- MUSSET, Lucien, « Monachisme d'époque franque et monachisme d'époque ducale en Normandie : le problème de la continuité », in *Aspects du monachisme en Normandie (IV^e-XVIII^e siècle)*, éd. Lucien MUSSET, Paris, 1982, p. 55-74.
- MUSSET, Lucien, « Les contacts entre l'Église normande et l'Église d'Angleterre de 911 à 1066 », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 67-84.
- MUSSET, Lucien, « Les sépultures des souverains normands : un aspect de l'idéologie du pouvoir », *Cahiers des Annales de Normandie. Autour du pouvoir ducal normand (X^e-XII^e siècles)*, t. 17, 1985, p. 19-44.
- MUSSET, Lucien, « Les ports en Normandie du XI^e au XIII^e siècle : esquisse d'histoire institutionnelle », *Cahiers des Annales de Normandie. Autour du pouvoir ducal normand (X^e-XII^e siècles)*, t. 17, 1985, p. 113-128.
- MUSSET, Lucien, « Observations sur la formation intellectuelle du haut clergé normand (vers 1050-

- vers 1150) », in *Mediaevalia christiana, XI^e- XIII^e siècles. Hommage à Raymonde Foreville*, 1989, p. 279-289.
- MÜTHERICH, Florentine, « Le scriptorium de Saint-Germain-des-Prés au IX^e siècle », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 1968, p. 210-212.
- MÜTHERICH, Florentine, « Le scriptorium de Saint-Germain-des-Prés au IX^e siècle », *Scriptorium*, t. 25, 1971, p. 354-355.
- NAGY, Piroska, *Le don des larmes au Moyen Âge : un instrument spirituel en quête d'institution (V^e- XIII^e siècle)*, Paris, 2000.
- NIEUS, Jean-François, *Les chartes des comtes de Saint-Pol (XI^e-XIII^e siècles)*, Turnhout, 2008.
- NEBBIAI, Donatella, « Les listes médiévales de lectures monastiques. Contribution à la connaissance des anciennes bibliothèques bénédictines », *Revue bénédictine*, t. 46, 1986, p. 271-326.
- NEBBIAI, Donatella, « Bibliothèques en Italie jusqu'au XIII^e siècle. État des sources et premières recherches », in *Livres, lecteurs et bibliothèques de l'Italie médiévale (IX^e-XV^e siècles). Sources, textes et usages*, éd. Giuseppe LOMBARDI & Donatella NEBBIAI, Paris, 2000 (Documents, études et répertoires ; 64), p. 7-130.
- NEBBIAI, Donatella, *Le discours des livres : bibliothèques et manuscrits en Europe IX^e-XV^e siècle*, Rennes, 2013.
- NEISKE, FRANZ, *Das ältere Necrolog des Klosters S. Savino in Piacenza. Edition und Untersuchung der Anlage*, München, 1979.
- NEVEUX, François, « Les diocèses normands aux XI^e et XII^e siècles », dans *Les évêques normands du XI^e siècle, actes du colloque de Cerisy-la-Salle (30-septembre – 3 octobre 1993)*, dir. Pierre BOUET & François NEVEUX, Caen, 1995, p. 13-18.
- NEVEUX, François, *La Normandie des ducs aux rois, X^e-XII^e siècle*, Rennes, 1998.
- NICHOLAS, Vincent, *The Holy Blood: King Henry III and the Westminster Blood relic*, Cambridge, 2001, p. 69-70.
- NIEUS, Jean-François, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France : Saint-Pol, 1000-1300*, Bruxelles, 2005.
- NOBÉCOURT, Marie-Pierre, « L'enluminure dans les manuscrits normands vers l'an mil, d'après les manuscrits de la bibliothèque municipale de Rouen », in *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, 2000, p. 61-70.
- NOIZET, Hélène, « Les chanoines de Saint-Martin de Tours et les vikings », in *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, dir Pierre BAUDUIN, Caen, 2005, p. 53-66.
- NORTIER, Geneviève, « La bibliothèque de Fécamp au Moyen Âge », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, Fécamp, 1960, p. 221-237 et p. 381.
- NORTIER, Geneviève, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, Paris, 1966 (réimpr. 1971).
- NORTIER, Michel, « Documents de la bibliothèque nationale de Paris relatifs à Fécamp », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. II, 1960, p. 245-254 et p. 383-385.
- NORTIER, Michel « Les sources de l'histoire de la Normandie (et du monachisme normand en particulier) à la bibliothèque nationale », in *Aspects du monachisme en Normandie*, Paris, 1982, p. 158-183.

- NORWICH, John Julius, *Histoire de Venise*, trad. Bernard BLANC et Dominique BROTOT, Paris, 1987.
- NAUROY, Gérard, « Vers un nouveau texte critique du "De Iacob et uita beata" d'Ambroise de Milan », in *Lire et éditer aujourd'hui Ambroise de Milan*, dir. Gérard NAUROY, Bern, 2007 (Recherche en littérature et spiritualité ; 13), p. 37-74.
- OMONT, Henri, « Le catalogue de la bibliothèque de l'abbé Adson de Montier-en-Der (992) », *BEC*, t. 42, 1881, p. 157-160.
- OMONT, Henri, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, série in-8°, t. 1 (Rouen), Paris, 1886.
- OMONT, Henri, *Concordances des numéros anciens et des numéros actuels des manuscrits latins de la bibliothèque nationale*, Paris, 1903, p. 42-44.
- OMONT, Henri, *Catalogue des manuscrits latins et français de la collection Phillipps acquis en 1908 par la bibliothèque nationale de France*, Paris, 1909, p. 88-89 et 109.
- OMONT, Henri, « L'invention du précieux Sang dans l'église de l'abbaye de Fécamp au XII^e siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie*, t. 12, 1913, p. 10-23.
- OMONT, Henri, *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la bibliothèque nationale de France pendant les années 1921-1923 (inventaire sommaire)*, Paris, 1924, p. 9.
- OMONT, Henri, « Le Cartulaire-obituaire de la pitancerie de l'abbaye de Fécamp au XIII^e siècle », *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie*, t. 9, 1925, p. 269-280.
- OURSEL, Charles, « La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bénigne et ses plus anciens manuscrits enluminés », *Mémoire de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. 18, 1922-1926, p. 113-140.
- OVERGAAUW, Eef, « Les deux recensions de la lettre-préface d'Usuard à Charles le Chauve et les trois recensions de son martyrologe », *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, t. 48-49, 1988-1989, p. 85-101.
- PALAZZO, Éric, « La liturgie de l'Occident médiéval autour de l'an mil. État de la question », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 43, 2000, p. 371-394.
- PALAZZO, Éric, « Liturgie et symbolisme de l'espace rituel au temps d'Oliba », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 40, 2009, p. 77-89.
- PAQUET, Fabien, « Un pouvoir d'abbé en acte(s) : Raoul d'Argences, abbé de Fécamp (1190-1219) », *Tabularia « Etudes »*, n°11, 2011, p. 49-79.
- PARISSE, Michel, *Le nécrologe de Gorze : contribution à l'histoire monastique*, Nancy, 1971.
- PARISSE, Michel, « Des réseaux invisibles : les relations entre monastères indépendants », in *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*, éd. Nicole BOUTER, Saint-Etienne, 1991, p. 451-471.
- PÄCHT, Otto & ALEXANDER, Jonathan J. G., *Illuminated Manuscripts in the Bodleian Library Oxford*, Oxford, 1974.
- PAULMIER-FOUCART, Monique, « La bibliothèque d'une abbaye lorraine au XI^e siècle: Saint-Èvre de Toul », in *Écriture et enluminure au Moyen Âge*, dir. Michel PARISSE et Monique PAULMIER-FOUCART, Nancy, 1984, p. 77-105.
- PAULMIER-FOUCART, Monique & WAGNER, Anne, « Lire au Haut Moyen Âge : un florilège spirituel de l'abbaye Saint-Vanne de Verdun », *Annales de l'est*, t. 52/1, 2002, p. 9-24 (en particulier p. 12-15 pour les bibliothèques lorraines).

- PLANAVERGNE, Delphine, « Les Normands avant la Normandie : les invasions scandinaves en Neustrie au IX^e siècle dans l'hagiographie franque », in *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, dir Pierre BAUDUIN, Caen, 2005, p. 37-52.
- PRADIÉ, Pascal, « Un fragment de manuscrit inédit du IX^e siècle découvert à l'abbaye Saint-Wandrille », *Tabularia « Études »*, n° 4, 2004, p. 131-142.
- PASTOR, Martine, « Jean de Fécamp : "un auteur sans amour-propre" », *Annales du patrimoine de Fécamp*, t. 2, 1995, p. 35-41.
- PEYRAFORT-HUIN, Monique (avec la coll. de P. Stirnemann et une contribution de J.-L. Benoît), *La bibliothèque médiévale de l'abbaye de Pontigny (XII^e-XIX^e siècles). Histoire, inventaires anciens, manuscrits*, Paris, 2001 (DER 60, Histoire des bibliothèques médiévales, 11)
- PEYRAFORT-HUIN, Monique, « D'un lecteur à l'autre : emprunts et circulation de manuscrits à Rouen à la fin du Moyen Âge », *Tabularia « Études »*, n° 14, 2014, p. 1-88.
- PIGEON, Michel, « Les "Larmes" dans le commentaire du Cantique des Cantiques de Robert de Tombelaine », *Collectanea Cisterciensia*, t. 51, 1989, p. 310-316.
- PLATELLE, Henri, « La place de l'abbaye de Fécamp parmi les sociétés de prières de l'abbaye de Saint-Amand », in *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, t. I, 1959, p. 137-141 et 379-380.
- PLATELLE, Henri, « Les fondations de messes à Saint-Amand à la fin du Moyen Âge », *Revue Mabillon*, t. 54, 1964, p. 1-14.
- POECK, Dietrich W., *Cluniacensis Ecclesia. Der cluniacensische Klostersverband (10.-12. Jahrhundert)*, Munich, 1998 (Münstersche Mittelalter-Schriften, 71).
- POMMERAYE, Jean-François, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen*, Rouen, 1662.
- PONCELET, Albert. *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Brussels, 1910 (Subsidia hagiographica, 11).
- POULIN, Joseph-Claude, « Les *libelli* dans l'édition hagiographique avant le XII^e siècle », in *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine*, Ostfildern, 2006 (*Beihefte der Francia*, 63), p. 15-193.
- POULIN, Joseph-Claude, « Remanier Alcuin hagiographe (IX^e-XI^e siècle) », in *Amicorum societas, Mélanges offerts à François Dolbeau pour son 65^e anniversaire*, éd. Jacques ELFASSI, Cécile LANÉRY et Anne-Marie TURCAN-VERKERK, Florence, 2013, p. 665-697.
- POUPARDIN, René, *Recueil des Chartes de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés des origines au début du XIII^e siècle*, éd. Alexandre VIDIER et René LEVILLAIN, Paris, 1909-1932, 2 vol. (Publications de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France ; 15).
- PORÉE, Adolphe-André, *Histoire de l'abbaye du Bec*, Evreux, 1901 (réimpr. 1980), 2 vol.
- RACINET, Philippe, « Le prieuré clunisien de Saint-Arnoul à Crépy-en-Valois (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 1985, p. 121-131.
- RADDING, Charles M., « The geography of Learning in Early Eleventh-Century ; Lanfranc of Bec and Berengar of Tours Revisited », *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il medioevo e Archivio muratoriano*, t. 98, 1992, p. 145-172.
- RADDING, Charles M. & NEWTON, Francis, *Theology, rhetoric, and politics in the Eucharistic controversy, 1078-1079 : Alberic of Monte Cassino against Berengar of Tours*, New York, 2003.
- RENOUX, Annie, « Le monastère de Fécamp pendant le haut Moyen Âge (VII^e-IX^e siècle) : quelques

- données historiques et archéologiques », in *Les abbayes de Normandie*, Rouen, 1979, p. 115-133.
- RENOUX, Annie, « Châteaux normands du X^e siècle dans le *De moribus et actis primorum Normanniae ducum* de Dudon de Saint-Quentin », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du doyen Michel de Boüard*, Genève-Paris, 1982, p. 327-346.
- RENOUX, Annie, « Fécamp, capitale des ducs de Normandie aux X^e-XI^e siècles », *Histoire et archéologie, dossier archéologie*, n° 72, 1983, p. 40-47.
- RENOUX, Annie, *Le palais ducal de Fécamp, ses antécédents et ses prolongements (VIII^e-XVI^e siècles)*, Fécamp, 1987 (rééd. 1994).
- RENOUX, Annie, *Fécamp. Du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie (II^e-XVIII^e siècles)*, Paris, 1991.
- RENOUX, Annie, « Bilan des fouilles menées à l'emplacement du palais ducal de Fécamp (VIII^e-XII^e siècles) », *Annales du patrimoine de Fécamp*, t. 2, 1995, p. 82-91.
- RICHE, Denyse, *L'ordre de Cluny à la fin du Moyen Âge*, Saint-Étienne, 2000.
- RICHÉ, Pierre, « Les bibliothèques de trois aristocrates carolingiens », *Le Moyen Age*, t. 69, 1963, p. 87-104 (réimp. « Les bibliothèques de trois aristocrates laïcs carolingiens », dans *Instruction et vie religieuse dans le haut Moyen Âge*, Aldershot, 1981, n°8, p. 87-104).
- RICHÉ, Pierre, « La vie scolaire et la pédagogie au Bec au temps de Lanfranc et de saint Anselme », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 213-227.
- ROBERT, Michel, « Le graduel du Mont-Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, 1967, p. 379-382.
- ROCHAIS, Henri, *Un Légendier cistercien de la fin du XII^e siècle : le Liber de natalitiis et de quelques légendiers des XII^e et XIII^e siècle*, Rochefort, 1975, 2 vol.
- ROSÉ, Isabelle, *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin du IX^e-milieu du X^e siècle)*, Trunhout, 2008 (Collection d'études médiévales de Nice ; 8).
- ROSÉ, Isabelle, « Circulation abbatiale et pouvoir monastique de l'époque carolingienne au premier âge féodal (IX^e-XI^e siècle) », in *Des sociétés en mouvement : migrations et mobilité au Moyen Âge*, Paris, 2010 (Histoire ancienne et médiévale ; 104), p. 251-266.
- ROSÉ, Isabelle, « Les origines de Cluny, le Cluny des origines. Réflexions sur la construction d'une domination monastique au premier âge féodal », in *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, dir. Dominique IOGNA-PRAT, Michel LAUWERS, Florian MAZEL & Isabelle ROSÉ, Rennes, 2013, p. 35-51.
- ROSE, Valentin, *Preussische Staatsbibliothek : Verzeichniss der lateinischen Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, Berlin, 1893.
- ROUET, Dominique, *Trésors du Moyen Âge. Livres manuscrits des bibliothèques du Havre et de Montivilliers. Catalogue de l'exposition de la bibliothèque municipale Armand Salacrou du Havre (16 octobre - 18 décembre 2004)*, Le Havre, 2004.
- ROUET, Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, 2005 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, section histoire et philologie des civilisations médiévales ; 34).
- ROUET, Dominique, « Les livres de médecine à l'abbaye de Fécamp aux XVI^e-XVIII^e siècles », in

- L'hôpital de Fécamp, mille ans d'histoire*, Fécamp, 2005, p. 19-25.
- SAINT-DENIS, Alain, *Apogée d'une cité : Laon et le Laonnois aux XII^e et XIII^e siècles*, Nancy, 1994.
- SAINT-SORNY, Bruno, « Un ami toulouais de Léon IX : l'abbé Werry de Saint-Evre », *Études toulouaises*, n° 121, 2007, p. 19-27.
- SANSTERRE, Jean-Marie, « Otton III et les saints ascètes de son temps », in *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, t. 43, 1989, p. 377-412.
- SANSTERRE, Jean-Marie, « Recherches sur les ermites du Mont-Cassin et l'érémisme dans l'hagiographie cassinienne », *Hagiographica*, t. II, 1995, p. 57-92.
- SAPIN, Christian et al., « Archéologie du bâti et archéométrie au Mont Saint-Michel, nouvelles approches de Notre-Dame-sous-Terre », *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008, p. 71-122.
- SAUVAGE, Eugène-Paul, « Des miracles advenus en l'église de Fécamp », *Mélanges de la Société de l'Histoire de Normandie*, 2^e série, 1893, p. 9-49.
- SAUVAGE, René-Frédéric-Norbert, « Rouleau mortuaire de Marie, abbesse de la Trinité de Caen († 1404) », *BEC*, t. 71, 1910, p. 49-57.
- SAUVAGE, René-Frédéric-Norbert, *Le fonds de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen aux Archives du Calvados*, Caen, 1911.
- SAUVAGE, René-Frédéric-Norbert, *L'abbaye de Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux, des origines au XVI^e siècle*, Caen, 1911.
- SCHAMPER, Barbara, *Saint-Bénigne de Dijon. Untersuchungen zum Necrolog der Handschrift Bibl. mun. de Dijon, ms. 634*, Munich, 1989 (Münstersche Mittelalter-Schriften, 63).
- SCHAPIRO, Meyer, *The Parma Ildefonsus, a romanesque illuminated manuscript from Cluny and related works*, College Art Association of America, 1964.
- SCHIEFFER, Theodor, *Die päpstlichen Legaten in Frankreich vom Vertrage von Meerssen (870) bis zum Schisma von 1130*, Berlin, 1935.
- SCHLINK, Wilhelm, *Saint-Bénigne in Dijon. Untersuchungen zur abteikirche Wilhelms von Volpiano (962-1031)*, Berlin, 1979 (Frankfurter forschungen zur architekturgeschichte herausgegeben von Harald Keller, 5).
- Spicilegium liberianum, Pars prior, Millenario prior*, éd. FRANCISCUS LIVERANI, Florence, 1896.
- SHARPE, Richard, *English benedictine Libraries, the shorter catalogues*, éd. R. SHARPE, J. P. CARLAY, R. M. THOMSON et A. G. WATSON, Londres, 1996 (*Corpus of british medieval Library Catalogues* ; 4).
- SIX, Manon, « Le prieuré de Saint-Gabriel », *Annales de Normandie*, 2002, n°2, p. 99-127 et n°3, p. 225-251.
- SOULIGNAC, Robert, « Fécamp au temps des ducs normands », *Association des amis du Vieux-Fécamp*, Fécamp, 2001, p. 11-14.
- SOULIGNAC, Robert, « Bref retour sur Guillaume de Volpiano », *Association des amis du Vieux-Fécamp*, Fécamp, 2001, p. 93-95.
- SPÄTLING, Luchsius G. & DINTER, Petrus, *Consuetudines Fructuarienses-Sanblasianae*, Siegburg, 1985-1987 (*Corpus consuetudinum monasticarum*, 12).
- SPEAR, David, *The personal of the Norman Cathedrals during the Ducal Period, 911-1204*, Londres, 2006.

- STACPOOLE, Albéric, « Herbert Losinga (De Losinga) », in *Dictionnaire de spiritualité*, t. 7/1, 1969, col. 265-268.
- STASSER, Thierry, « Mathilde, fille du comte Richard : essai d'identification », *Annales de Normandie*, t. 40, 1990, p. 49-64.
- STAUB, Johannes, *Vita des abtes Odilo von Cluny*, Hanovre, 1999 (MGH, SS rer. Germ.; 68).
- STUTZMANN, Dominique, « Sept traités de saint Ambroise et leur diffusion dans les abbayes cisterciennes de Bourgogne et Champagne », *Mélanges cisterciens 2012 offerts par l'ARCCIS au Père Placide Vernet pour son 90^e anniversaire*, Bégrolles-en-Mauges, Abbaye de Bellefontaine, 2012, p. 417-435 (Cahiers cisterciens. Des lieux et des temps, 14).
- TABACCO, Giovanni, « Romualdo di Ravenna e gli inizi dell'eremitismo camaldolese », *L'eremitismo in Occidente nei secoli XI e XII*, Milan, 1965, p. 73-119.
- TARDIF, Henri, « La liturgie de la messe au Mont-Saint-Michel aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles », in *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, 1967, p. 353-377.
- TILLIETTE, Jean-Yves, « Une lettre inédite sur le mépris du monde et la componction du cœur adressée par Baudri de Bourgueil à Pierre de Jumièges », *Revue des études augustinienne*, t. 28, n^o 3-4, 1982, p. 257-279.
- TILLIETTE, Jean-Yves, « Belles-Lettres et mauvais rêves. De quelques cauchemars monastiques des X^e et XI^e siècles », in *Le rêve médiéval*, éd. Alain CORBELLARI & Jean-Yves TILLIETTE, Genève, 2007 (Recherches et rencontres, 25), p. 11-26.
- TILLMANN, Helene, *Die päpstlichen Legaten in England bis zur Beendigung der Legation Gualas (1218)*, Bonn, 1926.
- THOMSON, Rodney M., *Manuscripts from St Albans Abbey, 1066-1235*, Woodbridge, t. 1, 1982 (réimpr. 1985).
- TOCK, Benoît-Michel, « Les chartes originales de l'abbaye de Jumièges jusqu'en 1120 », *Tabularia « Études »*, n^o 2, 2002, p. 1-19.
- TOLHURST, J. B. L., *The Customary of the Cathedral priory church of Norwich, MS. 465 in the Library of Corpus Christi College, Cambridge*, London, 1948 (Henry Bradshaw Society, 82).
- TOUBERT, Pierre, « compte-rendu : Françoise Dumas, *Le trésor de Fécamp et le monnayage en France occidentale pendant la seconde moitié du X^e siècle* », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 29^e année, n^o 6, 1974, p. 1516-1520.
- TRAN-DUC, Lucile, « Les princes normands et les reliques (X^e-XI^e siècles). Contribution du culte des saints à la construction identitaire et territoriale d'une principauté », *Pecia*, t. 8-11, 2005, p. 525-561.
- TRAN-DUC, Lucile, « De l'usage politique du Précieux Sang dans l'Europe médiévale », *Tabularia « Études »*, n^o 8, 2008, p. 89-106.
- TURCAN-VERKERK, Anne-Marie, *Les manuscrits de la Charité, Cheminon et Montier-en-Argonne. Collections cisterciennes et voies de transmission des textes (IX^e-XIX^e s.)*, Paris, 2000 (Documents, études et répertoires, 59 - Histoire des bibliothèques médiévales, 10).
- TURCAN-VERKERK, Anne-Marie, « Langue et littérature latines du Moyen Âge », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques*, 143, 2012, p. 134-142.
- TURCAN-VERKERK, Anne-Marie, « La place de Grégoire le Grand dans les inventaires de livres avant le XIII^e siècle », In *Gregorio Magno e le origini dell'Europa, Atti del Convegno*

- internazionale Firenze, 13-17 maggio 2006, dir. Claudio Leonardi, Florence, 2014, p. 355-396.*
- TURCAN-VERKERK, Anne-Marie, « Accéder au livre et au texte dans l'Occident latin du V^e au XV^e siècle », in *De l'argile au nuage : une archéologie des catalogues*, Paris, 2015, p. 47-61.
- VALLERY-RADOT, Jean, *L'église de la Trinité de Fécamp*, Paris, 1928.
- VAN HOUTS, Elisabeth, « The political relations between Normandy and England before 1066 according to the *Gesta Normannorum ducum* », in *Les mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 85-97.
- VAN HOUTS, Elisabeth, « The Shiplist of William the Conqueror », *Anglo-norman studies*, t. 10, 1987, p. 159-183.
- VAUCHEZ, André, « Du culte des reliques à celui du Précieux Sang », *Tabularia « Études »*, n° 8, 2008, p. 81-88
- VAUGHN, Sally N., *Anselm of Bec and Robert of Meulan: the Innocence of the Dove and the Wisdom of the Serpent*, Londres/New-York, 1987.
- VENARD, Marc, « Le Sang du Christ : sang eucharistique ou sang relique ? », *Tabularia « Études »*, n° 9, 2009, p. 1-12.
- VERBRAKEN, P., « Les sermons CCXV et LVI de saint Augustin de *Symbolo et de oratione dominica* », *Revue bénédictine*, t. 68, 1958, p. 5-17.
- VERNET, André & ÉTAIX, Raymond, « Appendice », in RONSIN, Albert, *La bibliothèque Bouhier. Histoire d'une collection formée du XVI^e au XVIII^e siècle par une famille de magistrats bourguignons*, Dijon, 1971, p. 219-242.
- VERNIER, Jules-J., *Chartes de l'abbaye de Jumièges (v. 825 à 1204)*, Rouen-Paris, 1916, 2 vol.
- VEZIN, Jean, « Une importante contribution à l'étude du *Scriptorium* de Cluny à la limite des XI^e et XII^e siècles », *Scriptorium*, t. 21/2, 1967, p. 312-320.
- VEZIN, Jean, *Les scriptoria d'Angers au XI^e siècle*, Paris, 1974.
- VEZIN, Jean, « Un martyrologe copié à Cluny à la fin de l'abbatit de saint Hugues », *Latomus*, t. 145, 1976, p. 404-412 (volume *Hommages à André Boutemy*).
- VEZIN, Jean, « Manuscrits des X^e-XI^e siècles copiés en Angleterre et conservés à la bibliothèque nationale de Paris », in *Humanisme actif. Mélanges d'Art et de littérature offerts à Julien Cain*, t. II, p. 283-296.
- VIOLETTE, Louis, *L'Église métropolitaine de Rouen pendant la première période normande*, thèse de doctorat inédite de l'université Paris X-Nanterre, Paris, 1994.
- VIOLETTE, Louis, « Une étape décisive dans l'éveil des activités historiographiques au service du siège de Rouen : l'épiscopat de Maurille, moine de Fécamp », *Tabularia « Études »*, n° 3, 2003, p. 57-67.
- VINCENT, Nicholas, « Les Normands de l'entourage d'Henri II Plantagenêt », in *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Caen, 2003, p. 75-88.
- WAGNER, Anne, « La vie culturelle à Gorze au X^e siècle d'après la *Vita Johannis Gorziensis* et le catalogue de la bibliothèque de Gorze », in *L'abbaye de Gorze au X^e siècle*, dir. Michel PARISSÉ et Otto Gerhard OEXLE, Nancy, 1993, p. 213-231.
- WAGNER, Anne, « Walon, abbé de Saint-Arnoul de Metz ou la difficulté d'être Lorrain à la fin du XI^e siècle », *Les cahiers Lorrains*, n° 1, 1995, p. 3-21.

- WAGNER, Anne, *Gorze au XI^{ème} siècle. Contribution à l'histoire du monachisme bénédictin dans l'Empire*, Turnhout, 1996 (Atelier de recherches sur les textes médiévaux, 1), p. 135-190.
- WAHLGREN-SMITH, Lena, « On the composition of Herbert Losinga's Letter Collection », *Classica et mediaevalia*, t. 55, 2004, p. 229-246.
- WALLER, K. M., « Rochester Cathedral Library: an English book collection based on Norman models », in *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 237-250.
- WAREHAM, A. F., « Serlo », in *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, 2004, vol. 49, p. 780-781.
- WEBER, Teresa, « Osmund », in *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, 2004, vol. 42, p. 58-60.
- WEBER, Teresa, « Les manuscrits de Christ Church (Cantorbéry) et de Salisbury à la fin du XI^e siècle », in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècle)*, Caen, 2005, p. 95-106.
- WESTON, Jenny, *The Spirit of the Page: Books and Readers at the Abbey of Fécamp (c. 1000 – 1200)*, thèse inédite de l'Université de Leide, dir. R. H. BREMMER et F. KWAKKEL, Leiden, 2015.
- WILMART, André, « La lettre de Potamius à saint Athanase », *Revue bénédictine*, t. 30, 1913, p. 257-285 (en particulier p. 279).
- WILMART, André, « Le convent et la bibliothèque de Cluny vers le milieu du XI^e siècle », *Revue Mabillon*, t. 11, 1922, p. 89-124.
- WILMART, André, « Les manuscrits des Confessions de S. Augustin », *Revue bénédictine*, t. 41, 1929, p. 325-332.
- WILMART, André, « La tradition des grands ouvrages de saint Augustin », *Miscellanea Agostiniana II*, Rome, 1931, p. 257-315 (confessions : p. 259-258).
- WILMART, André, *Auteurs spirituels et textes dévots du Moyen Âge latin. Études d'histoires littéraires*, Paris, 1932 (réimpr. Turnhout, 1971 [EAMA 3]).
- WILMART, André, « Formes successives et parallèles des "Méditations de Saint-Augustin" », *Revue d'ascétique et de mystique*, t. 17, 1936, p. 335-357 (p. 336-337 inexistantes).
- WILMART, André, « Deux préfaces spirituelles de Jean de Fécamp », *Revue d'ascétique et de mystique*, t. 18, 1937, p. 3-44.
- WISCHERMANN, Else Maria, *Grundlagen einer cluniacensischen Bibliotheksgeschichte*, Munich, 1988 (Münstersche Mittelalter-Schriften, 62).
- WOLLASCH, Joachim, « Zur frühesten Schicht des cluniazensischen Totengedächtnisses », *Geschichtsschreibung und geistliches Leben im Mittelalter. Festschrift für Heinz Löwe zum 65. Geburtstag*, éd. Karl HAUCK & Hubert MORDEK, Köln, 1978, p. 268 et suiv.
- WOLLASCH, Joachim, *Synopse der cluniacensischen necrologien*, München, 1982.
- WOLLASTON, Deirdre, « Herbert de Losinga », in *Norwich Cathedral, Church, City and Diocese, 1096-1996*, Londres, 1996, p. 22-35.
- YVART, Maurice, « Les possessions de l'abbaye de Fécamp en Angleterre », in *Les abbayes de Normandie*, Rouen, 1979, p. 317-323.
- ZALUSKA, Yolanda, *L'enluminure et le scriptorium de Cîteaux au XII^e siècle*, Cîteaux, 1989.
- ZALUSKA, Yolanda, *Manuscrits enluminés de Dijon*, Paris, 1991 (Corpus des manuscrits enluminés

des collections publiques des départements).

ZIMMERMANN, Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IX^e-XII^e s.)*, Madrid, 2003 (Bibliothèque de la Casa de Velázquez ; 23).

ZIMMERMANN, Michel, « Sur la terre comme au ciel : la paix chrétienne. Oliba (1008-1046), pacificateur et guide des âmes », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 40, 2009, p. 7-38.

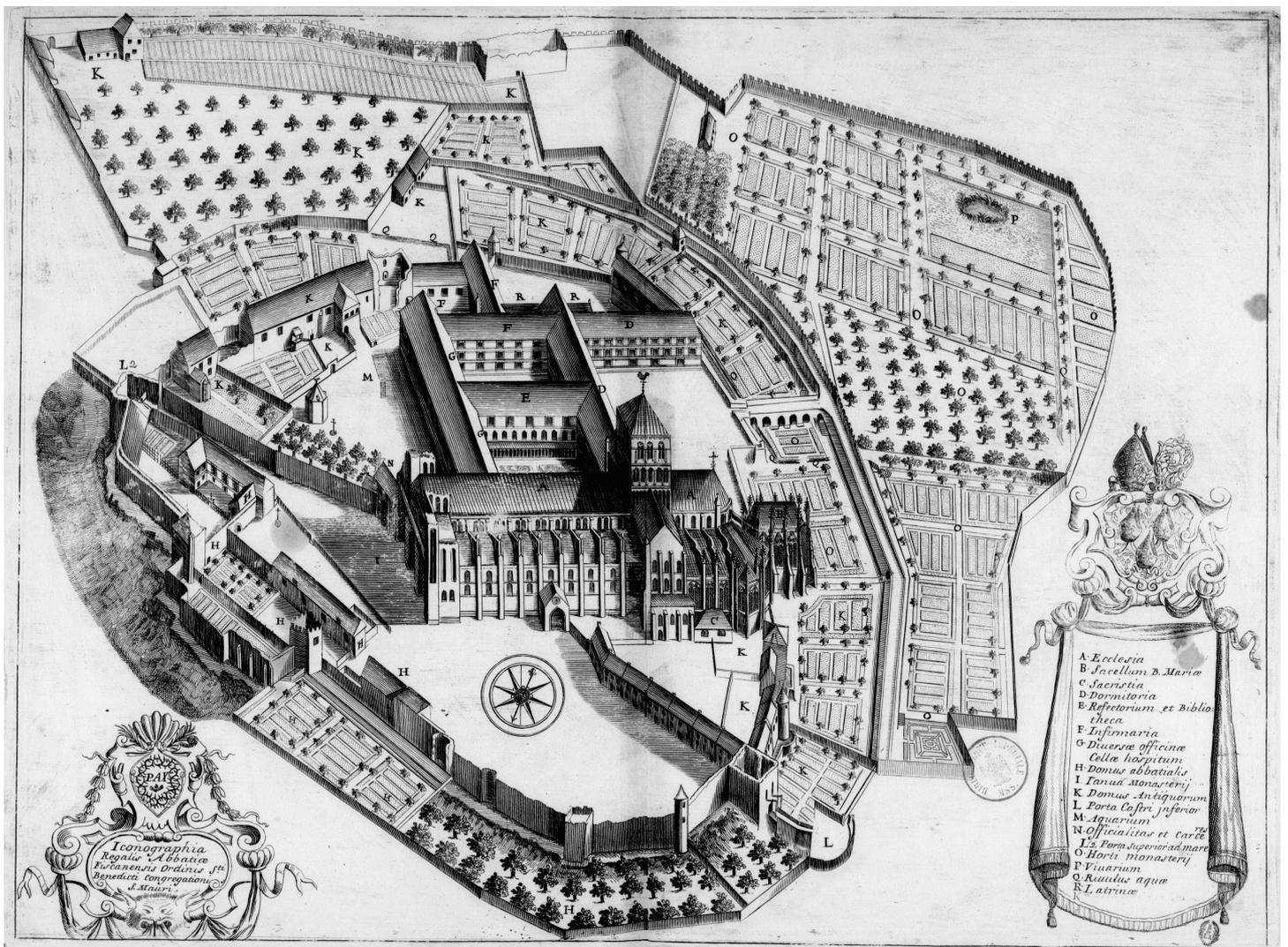
ZIMMERMANN, Michel, « Saint-Michel de Cuxa et l'Italie », in *Pèlerinages et sanctuaires de Saint-Michel dans l'Occident médiéval*, Bari, 2009, p. 269-317.

Réseaux de confraternité & Histoire des bibliothèques

L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp

Stéphane LECOUTEUX

doctorant contractuel (ED 558/HMPL) rattaché au CRAHAM (UMR 6273)



Volume II (annexes)

Thèse de doctorat de l'Université de Caen Normandie/EPHE (2015)
dir. Catherine JACQUEMARD (UCN/CRAHAM/MRSH de Caen)
co-dir. Anne-Marie TURCAN-VERKERK (EPHE/IRHT/Biblissima)

Stéphane LECOUTEUX. 2015.

Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques.

L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp.

Thèse de l'Université de Caen Normandie/École Pratique des Hautes Études.

Laboratoire de rattachement : Centre Michel de Bouïard – Craham.

2 vol., 1112 p. (712 + 400 p.) et 1 CD-ROM.

Résumé : Au Moyen Âge, les réseaux de confraternité ont favorisé la circulation des hommes entre les communautés religieuses. La reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp – obtenue grâce à l'élaboration d'une méthode innovante ayant notamment permis de restituer à ce monastère un important fragment de nécrologe – confirme non seulement l'existence d'une circulation de moines, mais permet surtout de mettre en évidence la circulation des manuscrits et des textes entre les établissements les plus étroitement associés. L'étude des réseaux de confraternité constitue donc un champ de recherche particulièrement riche et prometteur pour la connaissance de l'histoire des bibliothèques anciennes ainsi que pour celle de la transmission et de la réception du patrimoine écrit. Elle mérite une attention spéciale lorsque le chercheur s'intéresse aux bibliothèques bénédictines constituées et enrichies entre le X^e et le XIII^e siècle, c'est-à-dire à l'apogée de l'activité des *scriptoria* monastiques et à une époque où les monastères étaient les principaux centres culturels et spirituels d'Occident. L'enquête est également l'occasion d'approfondir nos connaissances sur le réseau spirituel volpianien ainsi que sur la bibliothèque et le *scriptorium* de l'abbaye de la Trinité Fécamp sous les abbés Guillaume de Volpiano (1001-1028) et Jean de Fécamp (1028-1078). Elle a notamment permis d'attribuer à ce fonds 23 nouveaux manuscrits et d'en rejeter 9 autres. Une quinzaine de bibliothèques monastiques bourguignonnes, italiennes, lorraines, franciliennes, angevines et normandes, étroitement associées à Fécamp, font également l'objet d'une étude approfondie.

Mots-clés : abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp, bibliothèques de monastères, transmission des textes, scriptoria, obituaires, monachisme et ordres religieux chrétiens, Guillaume de Volpiano, Jean de Fécamp, duché de Normandie, codicologie.

Université de Caen Normandie

École doctorale Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage

Thèse de doctorat

présentée et soutenue le 23 novembre 2015

par

Stéphane LECOUTEUX

pour obtenir le

Doctorat de l'Université de Caen Normandie

Spécialité : langues et littératures anciennes

Réseaux de confraternité & Histoire des bibliothèques

L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp

Directrice de thèse : Catherine JACQUEMARD

Co-directrice de thèse : Anne-Marie TURCAN-VERKERK

Jury

| | |
|---|---------------------|
| François BOUGARD, Professeur, Université Paris Ouest Nanterre La Défense | (Rapporteur) |
| Laurent MORELLE, Directeur d'études, École Pratique des Hautes Études | (Rapporteur) |
| Catherine JACQUEMARD, Professeur, Université de Caen Normandie | (Directrice) |
| Anne-Marie TURCAN-VERKERK, Directeur d'études, École Pratique des Hautes Études | (Co-directrice) |
| Pierre BAUDUIN, Professeur, Université de Caen Normandie | (Président de jury) |
| Edoardo D'ANGELO, Professeur, Università degli studi Suor Orsola Benincasa (Naples) | (Examineur) |

Sommaire du volume d'annexes

| | |
|---|------------|
| Note générale sur les annexes..... | 1 |
| <i>Annexes utiles à la reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp</i> | |
| Annexe 1 : Profès et bienfaiteurs de l'abbaye de la Trinité de Fécamp d'après les sources nécrologiques..... | 3 |
| Annexe 2 : Liste de moines, clercs et bienfaiteurs laïcs normands commémorés dans ces mêmes sources nécrologiques..... | 27 |
| Annexe 3 : Commémoration des archevêques de Rouen dans les nécrologes étudiés..... | 35 |
| Annexe 4 : Édition des fragments du nécrologe de la Trinité de Fécamp..... | 37 |
| Annexe 5 : Les disciples de Guillaume de Volpiano..... | 49 |
| <i>Les principaux disciples de Guillaume de Volpiano mentionnés dans les nécrologes.....</i> | <i>49</i> |
| <i>Étude du cas de deux autres disciples de Guillaume de Volpiano : Raoul Glaber et Anastase le Vénitien.....</i> | <i>56</i> |
| Annexe 6 : Le projet Memoria et Societas..... | 71 |
| <i>Présentation du projet.....</i> | <i>71</i> |
| <i>Les données.....</i> | <i>75</i> |
| <i>Exploitation des listes de confraternités.....</i> | <i>76</i> |
| <i>Exploitation de l'ensemble de la documentation nécrologique et confraternelle.....</i> | <i>103</i> |
| <i>Étude de la pérennité des associations spirituelles.....</i> | <i>122</i> |
| <i>Retour sur la thèse du caractère éphémère des associations spirituelles.....</i> | <i>131</i> |
| <i>Quels résultats attendre du projet Memoria et Societas ? L'exemple du grand légendier de Bourgogne et du Liber de Natalitiis.....</i> | <i>137</i> |
| <i>Annexes utiles à l'étude de la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp</i> | |
| Annexe 7 : Étude de la tradition des sources annalistiques normandes et de la fiabilité des chronologies abbatiales transmises par ces textes..... | 147 |
| <i>Les enjeux.....</i> | <i>148</i> |
| <i>Les enjeux à plus long terme.....</i> | <i>155</i> |
| <i>Les outils indispensables à l'historien et au notaire pour la maîtrise du temps.....</i> | <i>156</i> |
| <i>Mesure de la fiabilité des dates d'abbatiat fournies dans les annales et les chroniques.....</i> | <i>161</i> |
| <i>Analyse critique et étude de la tradition des sources annalistiques normandes.....</i> | <i>167</i> |
| <i>Famille annalistique n° 1 : la famille des Annales de Fécamp [F1 et F2].....</i> | <i>173</i> |
| <i>Les Annales pascales de Fécamp [F1].....</i> | <i>174</i> |
| <i>Les Annales mineures de Fécamp [F2].....</i> | <i>183</i> |
| <i>Famille annalistique n° 2 : les Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel [M1].....</i> | <i>199</i> |
| <i>Famille annalistique n° 3 : la annales de la cathédrale de Rouen [R = R1 puis R2].....</i> | <i>215</i> |
| <i>Les annales mineures dérivant des Annales de Rouen [LR et JM].....</i> | <i>215</i> |
| <i>Les Annales de Saint-Évroult [E].....</i> | <i>217</i> |
| <i>Les Annales de Jumièges [J et W2].....</i> | <i>218</i> |

| | |
|--|-----|
| <i>Les Annales de Saint-Wandrille [W1]</i> | 219 |
| <i>Les Annales du Mont Saint-Michel [M2, M3 et M4]</i> | 221 |
| <i>Les Annales du Bec [B1 et B2]</i> | 222 |
| <i>Les Annales de Saint-Étienne de Caen [EC]</i> | 222 |
| <i>Les sources des Annales de Rouen</i> | 223 |
| <i>Étude de la liste abbatiale de la première version des Annales de Saint-Wandrille [W1]</i> | 264 |
| <i>Étude de la liste abbatiale des Annales de Jumièges [J]</i> | 273 |
| <i>Le cas exemplaire du De abbatibus : un moyen privilégié pour étudier les Annales du Mont Saint-Michel [M1, M2, M3 et M4]</i> | 285 |
| <i>Dates de composition et auteurs du De abbatibus</i> | 286 |
| 1. La rédaction primitive de Robert de Torigni (période couverte : 506-1153)..... | 286 |
| 2. Les deux continuations du XV ^e siècle (période couverte : 1154-apr. 1444)..... | 294 |
| <i>Identification des sources utilisées par Robert de Torigni et étude du travail d'un chroniqueur et chronographe du XII^e siècle</i> | 297 |
| 1. Établissement des successions abbatiales (mise à jour du catalogue des abbés du Mont Saint-Michel)..... | 299 |
| 2. Établissement des chronologies abbatiales (interpolation des Annales du Mont Saint-Michel copiées en 1116)..... | 300 |
| 3. Établissement d'une table de comput destinée à l'exploitation du chartrier et des archives du monastère (création des Annales pascales du Mont Saint-Michel)..... | 308 |
| 4. Rédaction de la partie primitive du <i>De abbatibus</i> (période couverte : 506-1153)..... | 323 |
| <i>Actualisation des dates d'abbatiat des abbés du Mont Saint-Michel</i> | 335 |

| | |
|--|-----|
| Annexe 8 : Note sur les cinq premières restaurations monastiques normandes (X^e siècle) : des restaurations ducales ? | 337 |
| <i>Saint-Ouen de Rouen</i> | 337 |
| <i>Jumièges</i> | 338 |
| <i>Fontenelle/Saint-Wandrille</i> | 339 |
| <i>Le Mont Saint-Michel</i> | 339 |
| <i>Saint-Taurin d'Évreux</i> | 340 |

| | |
|---|-----|
| Annexe 9 : Les litanies dans les manuscrits liturgiques à l'usage de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (XI^e-XIII^e s.) | 343 |
|---|-----|

| | |
|---|-----|
| Annexe 10 : Nouvelles attributions et rejets d'attribution de manuscrits à la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp | 349 |
| <i>Liste des 23 nouvelles attributions de manuscrits et de fragments à l'abbaye de la Trinité de Fécamp</i> | 350 |
| <i>Liste des 9 manuscrits dont l'origine ou la provenance fécampoise est à rejeter</i> | 356 |
| <i>Liste des 74 volumes ayant appartenu à la collection Mareste d'Alge (parmi lesquels au moins 29 proviennent de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp)</i> | 358 |
| <i>Complément sur les manuscrits de l'ancienne collection d'Antoine de Mareste d'Alge</i> | 366 |
| Les reliures..... | 372 |
| Le parchemin..... | 375 |
| La décoration (initiales de couleur et lettres ornées)..... | 377 |
| Les marques d'appartenance apposées par Antoine de Mareste d'Alge..... | 378 |
| Armes, devise et ex-libris daté d'Antoine de Mareste d'Alge..... | 379 |
| Armoiries sur papier d'autres possesseurs..... | 382 |
| Conclusion sur les manuscrits de la collection Mareste d'Alge..... | 383 |

| | |
|---|------------|
| Annexe 11 : Le corpus de sources relatives à la bibliothèque de Fécamp..... | 385 |
| Annexe 12 : Classement chronologique des manuscrits présents dans la bibliothèque de la Trinité de Fécamp sous les abbés Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne (1001-1078)..... | 389 |
| <i>Les manuscrits antérieurs à 1001.....</i> | 389 |
| <i>Les manuscrits copiés et acquis sous Guillaume de Volpiano (1001-1028).....</i> | 390 |
| <i>Les manuscrits copiés et acquis sous Jean de Ravenne (1028-1078).....</i> | 393 |
| Groupe 1 : années 1028-1050..... | 393 |
| Groupe 2 : années 1050-1078..... | 394 |
| Liste des manuscrits copiés et acquis sous Guillaume de Rots (1078-1107) et Roger de Bayeux (1107-1139)..... | 400 |

LE CD-ROM DE PLANCHES SE TROUVE A LA FIN DE CE VOLUME II

Tables des illustrations

Index des cartes

| | |
|--|-----|
| Carte n° 1 : le réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (X ^e -XV ^e siècle)..... | 107 |
| Carte n° 2 : le réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon (X ^e -XV ^e siècle)..... | 111 |
| Carte n° 3 : le réseau de confraternité de l'abbaye du Mont Saint-Michel (X ^e -XV ^e siècle)..... | 115 |
| Carte n° 4 : le réseau de confraternité de l'abbaye de Jumièges (XI ^e -XV ^e siècle)..... | 118 |
| Carte n° 5 : diffusion de quelques collections hagiographiques entre Loire, Somme, Meuse et Doubs (d'après Dolbeau, 1976)..... | 145 |

Index des figures

| | |
|---|-----|
| Figure n° 1 : l'interpolation du nom de l'abbé ayant succédé à Hildebert II en 1023 dans les Annales du Mont Saint-Michel (M2 = ms. 211, fol. 74v)..... | 305 |
| Figure n° 2 : Aumode, successeur de l'abbé Hildebert II en 1023 dans les Annales mineures du Mont Saint-Michel (M4 = ms. 213, fol. 170r-170v)..... | 307 |
| Figure n° 3 : exemples de reliures en peau de chamois retournée verdâtre/jaunâtre..... | 373 |
| Figure n° 4 : filigrane de type <i>Pot à anse</i> et <i>Pot fleuri</i> | 374 |
| Figure n° 5 : quelques exemples de traces d'humidité caractéristiques affectant les manuscrits provenant de l'abbaye de la Trinité de Fécamp..... | 376 |
| Figure n° 6 : exemples d'initiales monochromes dans les manuscrits cisterciens de l'abbaye de Mortemer..... | 377 |
| Figure n° 7 : la signature d'Antoine de Mareste d'Alge dans les acquisitions les plus anciennes..... | 378 |
| Figure n° 8 : armes de type 1..... | 380 |
| Figure n° 9 : armes de type 2..... | 381 |
| Figure n° 10 : armes de type 3..... | 381 |

Index des graphiques

| | |
|--|-----|
| Graphique n° 1 : nombre d'établissements associés mentionnés dans les listes de confraternités..... | 91 |
| Graphique n° 2 : évolution du nombre d'établissements associés d'après la documentation nécrologique et confraternelle..... | 121 |
| Graphique n° 3 : étude de la pérennité des associations spirituelles en fonction des commémorations individuelles pour les seize cas les mieux documentés..... | 129 |

Index des stemmata

| | |
|---|-----|
| <i>Stemma</i> n° 1 : principales familles annalistiques étudiées et dépendances entre les annales appartenant à ces différentes familles..... | 168 |
| <i>Stemma</i> n° 2 : stemma des sources utilisées pour la composition du <i>De abbatibus</i> | 298 |

Index des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau n° 1 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand entre 1306 et 1507..... | 78 |
| Tableau n° 2 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (Mont Blandin) entre 1314 et 1400..... | 79 |
| Tableau n° 3 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai entre 1349 et 1429..... | 80 |
| Tableau n° 4 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye du Mont Saint-Michel entre 1300 et 1410 environ..... | 81 |
| Tableau n° 5 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen entre 1350 et 1400 environ..... | 83 |
| Tableau n° 6 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Pierre de Jumièges entre 1400 | |

| | |
|---|-----|
| et 1462..... | 84 |
| Tableau n° 7 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Évrout entre 1306 et 1507..... | 85 |
| Tableau n° 8 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon entre 1344 et 1441..... | 86 |
| Tableau n° 9 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés entre 1227 et le milieu du XV ^e siècle..... | 88 |
| Tableau n° 10 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Oyend-de-Joux à la fin du XIV ^e siècle..... | 92 |
| Tableau n° 11 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Bertin vers 1450-1500..... | 92 |
| Tableau n° 12 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Sauveur d'Anchin en 1422..... | 94 |
| Tableau n° 13 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers vers 1385..... | 96 |
| Tableau n° 14 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Notre-Dame du Bec vers 1190..... | 98 |
| Tableau n° 15 : liste de confraternités de l'abbaye de la Trinité de Caen en 1405..... | 100 |
| Tableau n° 16 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie en 1351/2..... | 101 |
| Tableau n° 17 : Croisement des listes de confraternités d'établissements associés..... | 102 |
| Tableau n° 18 : évolution du réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (X ^e -XV ^e siècle)..... | 105 |
| Tableau n° 19 : évolution du réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon (X ^e -XV ^e siècle)..... | 109 |
| Tableau n° 20 : évolution du réseau de confraternité de l'abbaye du Mont Saint-Michel (X ^e -XV ^e siècle)..... | 113 |
| Tableau n° 21 : évolution du réseau de confraternité de l'abbaye de Jumièges (XI ^e -XV ^e siècle)..... | 117 |
| Tableau n° 22 : mentions de monastères associés à Fécamp dans les listes de confraternités d'autres établissements eux-mêmes associés à Fécamp..... | 130 |
| Tableau n° 23 [annexe n° 7, tableau n° 1] : mesure de la fiabilité des dates fournies dans les annales et les chroniques..... | 165 |
| Tableau n° 24 [annexe n° 7, tableau sans numéro] : liste des sigles utilisés dans le <i>stemma</i> n° 1 et lors de la présente enquête..... | 169 |
| Tableau n° 25 [annexe n° 7, tableau n° 2] : comparaison des listes des rois mérovingiens et de maires du palais pippinides dans les annales étudiées..... | 248 |
| Tableau n° 26 [annexe n° 7, tableau n° 3] : comparaison des listes de papes dans les annales étudiées..... | 249 |
| Tableau n° 27 [annexe n° 7, tableau n° 4] : comparaison des listes d'empereurs dans les annales étudiées..... | 253 |

ANNEXES

Note générale sur les annexes

Par commodité, les sources nécrologiques (nécrologues, martyrologues, obituaires, calendriers faisant mention de commémorations, etc.) mises à contribution dans les annexes qui suivent sont regroupées par établissement ; j'utilise les abréviations suivantes¹ :

- AM = Saint-Arnoul de Metz.
- BD = Saint-Bénigne de Dijon².
- BH = Bec-Hellouin.
- C = Corbie.
- Cl = Cluny.
- CM = Saint-Clément de Metz.
- CSL = La Croix-Saint-Leufroy.
- F = documents nécrologiques de la Trinité de Fécamp (Ordinaire [Fo] ; cartulaire-obituaire de la pitancerie [Fp] ; calendriers d'un antiphonaire-hymnaire [Fa], d'un collectaire [Fc], de bréviaires [Fb1 et Fb2] et de missels [Fm1 et Fm2])³.
- FM = Saint-Faron de Meaux.
- GG = Saint-Gorgon de Gorze.
- GP = Saint-Germain-des-Prés.
- J = Saint-Pierre de Jumièges (nécrologe 1 [J1] et nécrologe 2 [J2]).
- M = Mont Saint-Michel (Martyrologe-nécrologe [Mm] et nécrologe [Mn]).
- OJ = Saint-Oyend-de-Joux / Saint-Claude du Jura.
- SA = Saint-Sauveur d'Anchin.
- TE = Saint-Taurin d'Evreux.
- W = Saint-Wandrille (Calendriers d'un bréviaire [Wb], d'un Martyrologe [Wma] et d'un missel [Wmi])⁴.

1 Les manuscrits utilisés sont ceux signalés dans le corps de la partie 1 du volume I (étape 2, p. 127-201), avec leur référence dans le *Répertoire des documents nécrologiques* de Jean-Loup Lemaître (non reproduite ici).

2 Les données ne faisant pas l'objet de notes sont de première main et donc antérieures à la date de copie du document (fin des années 1130, vraisemblablement entre 1137 et 1139).

3 Fo = ms. Fécamp, Musée de la Bénédictine, 186, fol. 191v-192r (non réf. par LEMAITRE. Edition : CHADD, 1999-2002, t. II, p. 694-695) ; Fp = ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1137, fol. vii-xliiiv (LEMAITRE n° 359. Edition : OMONT, 1925, p. 269-280) ; Fa = ms. Rouen, Bibl. Mun., A. 190 (245), fol. 1-1v (non réf. par LEMAITRE. Inédit. cf. CHADD, 1999, p. 26-27) ; Fc = ms. Rouen, Bibl. Mun., A. 314 (238), fol. 3-8v (non réf. par LEMAITRE. Inédit. cf. CHADD, 1999, p. 28) ; Fb1 = ms. Rouen, Bibl. Mun., Y. 46 (205), fol. 1-4v (non réf. par LEMAITRE. Inédit. cf. CHADD, 1999, p. 27-28) ; Fb2 = ms. Rouen, Bibl. Mun., A. 63 (206), fol. 1-4v (LEMAITRE n° 360. Inédit) ; Fm1 = ms. Rouen, Bibl. Mun., Y. 181 (292), fol. 1-5v (LEMAITRE n° 361a. Inédit. cf. CHADD, 1999, p. 29) ; Fm2 = ms. Rouen, Bibl. Mun., A. 200 (294), fol. 1-5v (LEMAITRE n° 361. Inédit). F correspond aux mentions de l'édition de Chadd non présentes dans la documentation précédemment citée.

4 Wb = ms. Rouen, Bibl. Mun., Y. 227 (208), fol. 6v-12 (LEMAITRE n° 392 ; microfilm IRHT n° MF 35961). Edition (extraits) : LEMAITRE n° 392 ; Wma = ms. Rouen, Bibl. Mun., U. 69 (1212), fol. 8-13v (microfilm IRHT n° MF 48017). Edition (extraits) : A. L., « Un calendrier de l'abbaye de Fontenelle (XIII^e-XIV^e s.) », *Revue Mabillon*, t. 1, 1905, p. 321-340, en particulier p. 323 ; Wmi = Le Havre, Bibl. Mun., 327, fol. 2-6 (LEMAITRE n° 393 ; microfilm IRHT n° MF 15970 / MF 63788). Édition (extraits) : LEMAITRE n° 393.

Principaux signes critiques utilisés :

| | |
|-------|---|
| ... | Lettres ou mots existants, mais non déchiffrés (encre effacée et non lisible à la lumière ultraviolette). |
| [...] | Lettres ou mots disparus (trous), dont le nombre approximatif est connu. |
| [?] | Lettre disparue et non restituée. |
| [abc] | Lettres et mots disparus et restitués. |
| (abc) | Développement d'abréviations (usuelles ou non). |
| \abc/ | Texte suscrit (indication supralinéaire, généralement de la même main). |
| abc | Texte écrit de première main |
| | Changement de ligne. |

ANNEXE 1

Profès et bienfaiteurs de l'abbaye de la Trinité de Fécamp d'après les sources nécrologiques¹

Janvier

- 1 **Guillaume de Volpiano († 01/01/1031), abbé de Saint-Bénigne de Dijon (990-1031) et de Fécamp (1001-1028), réformateur de nombreuses abbayes constituant le réseau spirituel volpianien² :**
[AM] *domnus Willermus pie memorie abbas*
[BD] *Depositio domini(rum) et p(rae)cipuo(rum) abbatum Will(eli)mi atq(ue) Ogdilonis³*
[CI] *Depositio domni UUilelmi abbatis⁴*
[CM] *Uuylelmus abbas et sacerdos*
[CSL] *Guill(elmu)s abb(a)s (05/01)*
[FM] *Willermus ... abbates*
[Fm2] *Obiit Guill(eli)m(us) ab(bas) i (02/01)*
[Fo] *Wilelmus abbas primus, pitanciam cum caritate.*
[GG] *dominus Willelmus, abbas et sacerdos \sancti Gorgonii/*
[GP] *Atq(ue) donnus abba UUilelmus nimia religiositate sollicitus⁵*
[J2] *Guill(elmu)s abbas*
[Mm] *Obiit Guillerm(us) abbas Fiscannensis*
[OJ] *Obiit Guillermus abbas*
[TE] *Will(elmu)s abb(as)*
- 1 [BD] *Rotb(er)tus \Fisc(annensis)⁶ ; [Mn] Rob(er)t(us) ... m(onachus) ; [J1] Robertus ; [TE] Rob(er)t(us)*
1 [BD] *Fulco \sac(erdos) Fisca(nnensis)⁷ ; [Mn] Fulco ; [TE] Fulco*
3 [BD] *Rotb(er)tus \Fisc(anni)⁸ ; [AM] Robertus (02/01) (?) ; [Mn] Rob(er)tus ; [J1] Rob(ertus) ; [TE] Robert(us)*
3 [GP] *Hugo m(onachus) Fiscanno⁹ ; [Mn] Hugo \m(onachus)/ (02/01) ; [J1] Hugo (02/01)*
4 [BD] *Hugo \Fisc(anni)¹⁰*
- 5 **Gunnor († 03-08/01/1031), comtesse de Normandie, épouse de Richard I^{er}**
[Fo] *Gunnordis comitissa uxor primi Ricardi ducis pitantiam*
[J2] *Gonnor comitissa (03/01)*
[Mm] *Gognor comitissa \Norm(annorum)/ (08/01)*
- 5 **Édouard le confesseur († 05/01/1066), élevé à la cour ducale et auprès des moines à Fécamp (1013-1041), roi d'Angleterre (1042-1066) :**
[Fc] *Edwardi regis Anglorum*
[Mm] *Eod(em) die transitus s(an)c(t)i Edwaldi q(u)ond(am) regis anglor(um)*
- 5 **Odon († 05/01/1097), formé à Fécamp, évêque de Bayeux (1049/50-1097) et demi-frère de Guillaume le Conquérant¹¹ :**
[BD] *Depos(itio) do(m)ni Odonis \Baioc(ensis) ep(iscop)i, q(ui) dedit nob(is) cella(m) S(an)c(t)i Vigoris¹²*
[BH] *Odo(nis) Baiocensis ep(iscop)i*
[J2] *Odo ep(iscopu)s (02/01)*

- 1 Je me suis efforcé de relever, autant que faire se peut, l'ensemble des moines fécampois (profès de l'abbaye) identifiables dans les sources nécrologiques exploitées au cours de l'enquête visant à la reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Lorsque l'inscription est de première main, aucune datation n'est précisée en note. Lorsque l'écriture n'est pas de première main (inscription contemporaine du décès), je propose en note une estimation de la datation de la main responsable de l'ajout. Pour les profès, j'ai indiqué les anciens clercs et moines de Fécamp devenus évêques ou abbés ailleurs. Pour les bienfaiteurs, j'ai retenu les membres de la famille ducale et les laïcs bénéficiant d'une commémoration spéciale à Fécamp ainsi que les archevêques de Rouen attestés dans les nécrologes d'établissements appartenant au réseau monastique de Fécamp. Pour les dates des abbatiats fécampois, je suis GAZEAU, II, 2007, p. 101-124 ; BLOCHE, 2012, p. 768-769 (thèse ENC) ; BLOCHE, 2012, p. 25 et 2013, p. 64 (articles dans *Tabularia*).
- 2 GAZEAU, 2007, t. I, p. 150 et 154 ; t. II, p. 29-30, 101-105, 147 ; BULST, 1973, p. 29 n. 41 ; NEISKE, 1979, p. 69-78, 87-97 ; SCHAMPER, 1989, p. 189 (A 13). Ce dernier auteur reproduit les autres inscriptions nécrologiques relatives à Guillaume de Volpiano, présentes dans les nécrologes suivants : Breme, Gladbach, Saint-Martial de Limoges, Longpont, Marcigny, Saint-Clément de Metz, Montier-en-Der (?), Novalèse, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Savin de Plaisance, Saint-Rémi de Reims, Cathédrale de Reims, La Réome/Moutier-Saint-Jean (?), Ripoll (?), Senones, Saint-Mansuy de Toul et Saint-Sauveur de Turin. Bulst indique en plus Saint-André de Turin et peut-être Saint-Mihiel. Dans ces documents nécrologiques, Guillaume de Volpiano est parfois associé à l'abbé de Cluny Odilon, également commémoré le 1^{er} janvier. Le nécrologe de Saint-Martin de Sées est lacunaire à cet endroit.
- 3 Au verso et en rouge. En marge : *[de p(rae)ci]pui(s) e(st) istud, [f]acit p(ro)curatione(m)*. Il figurait déjà, dans les mêmes termes, dans le nécrologe primitif fragmentaire de St-Bénigne de Dijon (utilisé au XI^e s. et jusque dans les années 1130 environ) : ms. Paris, BnF, lat. 4339, fol. 65v et 66v (SCHAMPER, 1989, p. 8-11).
- 4 N° 6 de l'édition synoptique du nécrologe de Cluny : mentionné dans ML1, ML2, MA, MC et LO (ce dernier précise *Divionensis*).
- 5 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). Encre noire rehaussée de rouge. Également inscrit dans les deux nécrologes plus récents : *Dep(ositio) domni Guill(eli)mi abb(at)is* (mss Paris, BnF, lat. 12833, fol. 139v et Paris, BnF, lat. 12834, fol. 133r ; cf. éd. MOLINIER, 1902, p. 286-304, ici p. 286).
- 6 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 7 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 8 Ajout de seconde main, à gauche (XIII^e s.).
- 9 Main B2 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être le moine de ce nom qui souscrit la charte de Fruttuaria (BULST, 1973, p. 234 n° 265 et p. 239 n° 265).
- 10 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 11 SCHAMPER, 1989, p. 175 (E 8) ; BOUET & DOSDAT, 1995, p. 24-25 ; DOSDAT, 1995, p. 226-227.
- 12 Apparaît au verso, en tant que bienfaiteur. En marge : *[de prae]cipuis [est istu]d*. L'abbaye Saint-Vigor de Bayeux, fondée par Odon, devient un prieuré dépendant de Saint-Bénigne de Dijon en 1096 (voir GAZEAU, 2007, t. II, p. 5-6). Voir aussi ms. Paris, BnF, coll. Bourgogne 12, fol. 122v, n°XXX. Apparaît déjà dans le nécrologe primitif fragmentaire de Saint-Bénigne de Dijon (fol. 66v) : *Odo*.

- 6 [Mn] *Durandus* \m(onachus) *Fisc(anno)/*; [BD] *Durann(us)*; [J1] *Dura(n)d(us)s*; [TE] *Durand(us)*
- 8 **Lescelin († 08/01/?), clerc de la chapelle royale de Robert le Pieux, moine de Fécamp (v. 1005 ?-1008), abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (1008-1031) puis abbé de Saint-Faron de Meaux (1031-?)¹**
 [GP] *Donnus Lezelinus abb(as)*²
 [Mn] *Letscelin(us) & ... abbates*
- 8 [BD] *Rogierus* \Fisc(anni)³; [AM] *Rogerus* (?); [Mn] *Rog(er)i(us)*; [J1] *Rog(erius)*; [TE] *Rog(erius)*
- 8 [GP] *Hugo m(onachus) Fiscanno*⁴; [Mn] *Hugo*; [J1] *Hugo* (09/01); [TE] *Hugo* (09/01)
- 10 **Henri de Sully († 10/01/1187), moine de Cluny, abbé de Fécamp (1140-1187)⁵:**
 [BD] *Depo(sitio) domni He(n)rici abb(at)is* \Fisca(nni)⁶
 [CI] *Henricus*⁷
 [Fm2] *Ob(iit) He(n)ric(us) abb(as) v*
 [Fo] *Henricus abbas quintus et debet Grunvilla seruire sicut in festiuitate prepositorum*
 [J2] *Henricus abb(a)s* (09/01)
 [Mn] *Henricus* \ab(bas)/
 [TE] *Henric(us) abb(a)s*
- 10 [GP] *Sasuualo m(onachus) \Fiscanno*⁸; [AM] *Sasiualo*⁹; [Mn] *Sansuualo* \m(onachus)/; [J1] *Sauualo* (09/01)
- 11 **Pierre de Mendoza († 11/01/1495), abbé de Fécamp (1473-1480):**
 [F] *[Obiit] Petrus abbas xxvii*
- 11 [GP] *Columbanus monac(hus) n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) \S(ancte) Trinitatis*¹⁰; [AM] *Columbanus*; [BD] *Colu(m)ban(us)*; [Mn] *Comlumban(us) m(onachus)* (10/01)
- 11 [Mn] *Hugo* \Fisc(anni)/; [J1] *Hugo* (10/01); [TE] *Hugo*
- 12 [Mn] *Radulfus* \m(onachus) *Fisc(anno)/*; [J1] *Rad(ulfus)*; [TE] *Radulfus*
- 13 [GP] *Petrus m(onachus) Fiscanno*¹¹; [BD] *Petrus* (12/01); [Mn] *Petr(us)*; [J1] *Petr(us)*
- 13 [Mn] *Nicholaus* \m(onachus) *Fisc(anno)/*; [J1] *Nichol(aus)*
- 14 [GP] *Rotb(er)tus n(ost)re c(on)g(regationis) co(nversus) et diac(onus) \S(ancte) Trinitatis*¹²; [GG] *Robertus mon(achus) s(ancte) Trinitatis*; [BD] *Rotb(er)t(us)*; [Mn] *Rotb(er)tus*; [J1] *Rob(ertus)*
- 15 [BD] *Hunfredus* \Fiscanni¹³; [Mn] *Hunfred(us) m(onachus) Fisc(anno)/*; [J1] *Hu(n)ffred(us)*; [TE] *Hunfred(us)*
- 16 [SA] *Michael* \Fiscanni¹⁴; [Mn] *Michael*
- 17 [BD] *Rob(er)t(us) \Fisc(anni)*¹⁵; [Mn] *Rob(ertus)* (16/01); [J1] *Rob(ertus)* (16/01); [TE] *Rob(er)t(us)*
- 18 [BD] *Georgius* \Fi(s)can(ni)¹⁶; [Mn] *Georgi(us)*; [J1] *Georgi(us)*; [TE] *Georgi(us)*
- 19 [BD] *Rannulfus* \Fisc(anni)¹⁷; [Mn] *Rannulf(us)*; [J1] *Ranulf(us)* (20/01); [TE] *Rannulfus*
- 19 [BD] *Gisleb(er)t(us) \Fisc(anni)*¹⁸; [Mn] *Gislebert(us) \Fiscannensis/*; [J1] *Gilleb(ertus)*; [TE] *Gillebert(us)*
- 20 **Antoine de la Haye de Passavant († 20/01/1504), abbé de Fécamp (1482-1504):**
 [Fm2] *Ob(iit) A(n)thoni(us) de la Haie abb(as) xxvii*
- 20 [BD] *Richard(us) \Fisc(anni)*¹⁹; [Mn] *Rich(ardus)*; [J1] *Ric(hardus)*
- 23 [BD] *Will(elm)us* \Fisc(anni)²⁰; [Mn] *Guill(elm)us*; [J1] *Guill(elm)us*; [TE] *Will(elm)us*
- 25 [GP] *Obiit Anscitillus n(ost)re sot(ietatis) \S(ancte) Trinitatis*²¹; [AM] *Ansrtil(us)*²²; [BD] *Anscitillus* (24/01); [Mn] *Anscitill(us)*; [J1] *Anchetill(us)* (26/01)
- 26 [GP] *Obiit Fulcherius n(ost)re cong(re)g(ationis) \S(an)c(t)e Trinitatis*²³; [AM] *Fulcherius*; [BD] *Fulcheri(us)*; [J1] *Fulcheri(us)* (26/01)
- 26 [GP] *Vvazo n(ost)re co(n)g(regationis) \S(ancte) Trinitatis*²⁴; [BD] *Wazo*
- 31 [GP] *Anfredus n(ost)re co(n)g(regationis) co(nversus) \S(ancte) Trinitatis*²⁵; [BD] *Atfredus*; [Mn] *Anfre[d]us*

- 1 BOUGAUD, 1875, p. 157; BAUTIER & LABORY, 1965, p. 114; BULST, 1973, p. 155-156 et n. 50; RACINET, 1985, p. 121; GNAT, 2002, p. 81-82. L'abbé Lescelin de Saint-Faron de Meaux était également commémoré à Saint-Martin de Pontoise le 8 janvier (KEATS-ROHAN, 2004, p. 171 n. 26).
- 2 Main du milieu du XI^e s. Lescelin n'apparaît pas dans la charte de Fruttuaria.
- 3 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 4 Main B2 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être le moine de ce nom qui souscrit la charte de Fruttuaria (BULST, 1973, p. 234 n° 265 et p. 239 n° 265).
- 5 GAZEAU, 2007, t. II, p. 116-121; BULST, 1973, p. 161 n. 75a; SCHAMPER, 1989, p. 100-101 et 202 (A 75). Les nécrologes de Saint-Oyend-de-Joux (Saint-Claude du Jura) et de Saint-Martin de Sées sont lacunaires à cet endroit.
- 6 Apparaît au verso. Ajout de seconde main (sur grattage) (XII^e s.).
- 7 N° 116 de l'édition synoptique du nécrologe de Cluny : enregistré uniquement de seconde main (donc après 1174/6) et sans sa qualité d'abbé dans MC. À ce sujet, voir GAZEAU, 2007, II, p. 117 n. 189.
- 8 Main B2 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 9 N. S. Bour a probablement lu *Susiualo* au lieu de *Susuualo*.
- 10 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine convers qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 38^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 274 et p. 240 n° 274).
- 11 Main B2 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 12 Main A2 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine et sous-diacre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 30^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 266 et p. 239 n° 266).
- 13 Ajout de seconde main (seconde moitié du XII^e s.).
- 14 Main de la première moitié du XIII^e s. : nom inscrit après l'abbé Jean II de Marchiennes (1183-1191).
- 15 Ajout de seconde main, à gauche (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 16 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 17 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 18 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 19 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
- 20 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 21 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 22 N. S. Bour a probablement lu *Ansrtilus* pour *Anscitillus*.
- 23 Main A2 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 24 Main A2 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 25 Main A2 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine convers qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 43^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 279 et p. 240 n° 279).

Février

- 2 [GP] *Obiit Arnulfus S(ancte) Trinitatis*¹ ; [AM] *Arnulphus* ; [BD] *A[r]nulfus* (03/02) ; [Mn] *Arnulf(us)*
- 4 [Fp] *Obiit Michaelis le Chambelenc. Pridie nonas februarii, anniuersarium Michaelis le Chambelenc. Magister Iohannes, frater eius, dedit nobis pro anima eius et antecessorum suorum, ex uoluntate relicte eiusdem Michaelis, quoddam gardenum in parrochia Sancte Crucis, quod ualet xxx solidos ad firmam...* [an. 1258]
- 4 [BD] *Bernardus \Fisc(anni)²* ; [Mn] *Bernard(us)* ; [J1] *Bernard(us)* ; [TE] *Bernard(us)*
- 4 [BD] *Osulf(us) \Fisc(anni)³* ; [Mn] *Osulfus* ; [J1] *Osulf(us)* (11/02)
- 5 [Fp] *Obitus Anquetilli Camerarii apud Toreuillam. Nonis februarii, anniuersarium Anquetilli Camerarii apud Toreuillam, xvi sol., de quibus debet Willelmus Symenel ix sol., ... Gaufridus Pelerin iii sol. et vi den., ... Willelmus le Monnier totidem..., apud Aisiacum unam masuram et unam culturam terre*
- 5 [BD] *Ricard(us) \Fisc(anni)⁴* ; [Mn] *Rich(ardus)* ; [J1] *Ric(ardus)* ; [TE] *Ricar/dus*
- 9 **Guillaume Bonne-Âme († 09/02/1110), moine, prieur (av. 1070) et abbé de Saint-Étienne de Caen (1070-1079), puis archevêque de Rouen (1079-1110)⁵** :
- [BH] *Will(elmus) Rothom(agensis) archiep(iscopu)s*
- [J2] *Guill(elmus) archiep(iscopu)s* (08/02)
- [Mm] *Ob(iit) Guill(elmus) archiep(is)c(opus) Rothomag(ensis)*
- 11 **Guillaume († av. 11/02/1122), moine et prieur de Fécamp (av. 1106), abbé de Saint-Taurin d'Évreux (1106-1113/22)⁶** :
- [TE] *Deposit(io) do(m)ni Will(elm)i abb(at)is n(ost)re co(n)g(regationis)*
- 11 **Durand († 11/02/1088), oblat à Saint-Wandrille, étudié à la Trinité-du-Mont sous l'abbé Isembert, moine de Fécamp et porte-crosse de l'abbé Jean, abbé de Troarn (1059-1088)⁷** :
- [J2] *Durandus abb(a)s* (13/02)
- [TE] *Durand(us) ?*
- 12 [BD] *Ingenulfus \Fisc(anni)⁸* ; [Mn] *Ingenulfus* ; [J1] *Ingenulf(us)*
- 12 [BD] *Ricard(us) \Fi[s]c(anni)⁹* ; [J1] *Ric(ardus)*
- 13 [Fp] *Obitus Gaufridi Oil de Raie. Idus februarii, anniuersarium Gaufridi Oil de Raie, et habet lxx sol. de redditu apud Monasterium Villare in domo sua et in pratis de Hareflue, que tenet Rogerus Rufus...*
- 13 [Fp] *Obitus Nicholai Samin, Item, idus februarii, anniuersarium Nicholai Samin, et habet de redditu apud Sanctum Benedictum de Fiscanno, de terra quam emit, lx sol., de quibus debentur xii den. ecclesie Sancti Benedicti de domino Willelmo Belet, x sol.* (1223)
- 14 [Fo] *Berengarius, qui dedit nobis Holdebouillam, pitantiam*
- 14 [BD] *Rob(er)tus \Fisc(anni)¹⁰* ; [AM] *Robertus (?)* ; [Mn] *Rotb(ertus)* ; [J1] *Rob(ertus)* ; [TE] *Rob(er)tus*
- 14 [BD] *Ioh(ann)es \Fisc(anni)¹¹* ; [Mn] *Iohannes \Fisc(anni)/* ; [J1] *Iohan(n)es* (13/02) ; [TE] *Ioh(ann)es* (13/02)
- 15 [Fp] *Anniuersarium magistri Iohannis de Ros. Quinto decimo kalendas martii, anniuersarium magistri Iohannis de Ros, qui dedit nobis totum corpus theologie glosatum, de pretio ducentarum librarum, et ideo assignauimus decem libras, de communi assensu capituli nostri, in Elluellis apud Meduntam ad anniuersarium eius faciendum*
- 15 [GP] *Obiit Osb(ertus) monachus n(ost)re c(on)g(reg)ationis \S(an)c(t)e Trinitatis¹²* ; [AM] *Osbertus* (14/02) ; [J1] *Osb(ert)u(s)* (14/02)
- 16 [BD] *Gaufridus \Fiscanne(n)sis/* (15/02)¹³ ; [Mn] *Gaulff(ridus)* ; [J1] *Goiffred(us)* (15/02) ; [TE] *Gaufrid(us)*
- 19 **Nicolas († 19/02/apr. 1135), moine de Fécamp, abbé de Notre-Dame de Bernay (apr. 1128-apr. 1135)¹⁴**
- [BH] *Nicolaus abbas Bernaii*
- [Mn] *Nicol(a)us ab(bas)*
- [TE] *Nicola(us) abb(as)*
- 19 [SA] *Robertus \Fisca(nni)¹⁵* ; [Mn] *Rob(er)t(us)* (20/02) ; [J1] *Rob(ertus)* ; [TE] *Rob(er)t(us)*
- 20 [BD] *Adelemus \Fisc(anni)¹⁶* ; [Mn] *Adele(r)m(us)* ; [J1] *Adelm(us)* (19/02)
- 22 **Jean († 22/02/1078), dit « Jeannelin », moine de Saint-Bénigne de Dijon (av. 1017), prieur (v. 1023-1028) puis abbé de Fécamp (1028-1078), abbé de Saint-Bénigne de Dijon (1052-1054)¹⁷** :
- [AM] *Iohannes abbas* (21/02)
- [BD] *Depositio do(m)ni Iohannis abb(at)is \h(oc) facim(us)/\n(ost)re c(on)g(reg)ationis Fisc(annensis)¹⁸*
- [FM] *Obiit Iohannes abbas*
- [Fm2] *Ob(iit) Ioh(ann)es abb(as) [ii]*
- [Fo] *Iohannes abbas [secundus] pitantiam cum karitate de optimo uino de Argenciis uel de alio*
- [GP] *Domn(us) abb(as) Ioh(anne)s mon(achus) (et) sac(erdos) \Fiscannensis coenobii¹⁹*

1 Main A1 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.

2 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

3 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

4 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

5 DOSDAT & BOUET, 1995, p. 20.

6 GAZEAU, 2007, t. II, p. 96.

7 GAZEAU, 2007, t. II, p. 372-374.

8 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

9 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

10 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

11 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

12 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 19^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 255 et p. 239 n° 255).

13 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

14 GAZEAU, 2007, t. II, p. 34.

15 Main A (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).

16 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

17 GAZEAU, 2007, t. II, p. 105-110 ; BULST, 1973, p. 160 n. 72 ; SCHAMPER, 1989, p. 75 et 201 (A 72). Également inscrit au nécrologe de l'abbaye féminine de Notre-Dame-aux-Nonnains. Les nécrologes de Saint-Oyend-de-Joux (Saint-Claude du Jura) et de Saint-Martin de Sées sont lacunaires à cet endroit. Inscrit en tant que moine de Saint-Bénigne de Dijon dans la charte de Fruttuaria.

18 Apparaît au verso.

19 Main B2 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.), à l'encre rouge et avec une plume légèrement plus épaisse. Non repris dans les nécrologes suivants.

- [Mm] *Iohannes ... abbates*
 [TE] *Ioha(n)nes abb(as)* (23/02)
- 22 [BD] *Rogeri(us) \Fisc(anni)¹* ; [SA] *Roger(us) \Fisc(anni)²* (21/02) ; [Mn] *Rotg(erius)* ; [J1] *Rog(erius)* (21/02) ; [TE] *Rogeri(us)* (21/02)
- 23 [Fp] *Obitus Ricardi de Guillaçuilla. Septimo kalendas martii, anniuersarium Ricardi de Guillaçuilla. Magister Willelmus de Guillaçuilla emit a Henrico Malconduít unum modium ordeí boni et legitimi ad seminandum, quod percipiebat idem Henricus singulis annis in granchia nostra de Ingouilla, ad anniuersarium patris sui faciendum* (1232)
- 23 [GP] *Vuillelmus mon(achus) S(ancte) Trin(itatis)³* ; [Mn] *Guill(el)m(us)* (22/02) / *Guill(el)mus* (24/02) ; [J1] *Guill(eltu)s* ; [TE] *Will(eltu)s* (22/02 ou 24/02)
- 24 [GP] *Richardus sac(erdos) (et) m(onachus) \S(an)c(t)e Trinitatis⁴* ; [AM] *Richardus* ; [Mn] *Rich(ardus)* ; [J1] *Ric(ardus)* (23/02) / *Ric(ardus)* (25/02)
- 24 [Mn] *Hugo \Fisc(anni)/* ; [J1] *Hugo* ; [TE] *Hugo*
- 26 **Nicolas († 26/02/1092), oblat à Fécamp (v. 1030), moine à la Trinité-du-Mont (v. 1033/5), abbé de Saint-Ouen de Rouen (1042-1092)⁵**
 [AM] *Nicolaus abbas*
 [CSL] *Nichol(aus) abb(a)s*
 [BH] *Nicolaus abbas Audoeni*
 [GG] *Nicolaus abbas S(ancti) Audoeni*
 [J2] *Nichol(aus) abb(a)s*
- 26 [Mn] *Richard(us) \Fisc(anni)/* ; [J1] *Ricard(us)* ; [TE] *Ricard(us)⁶*
- 26 [SA] *Taurin(us) \Fisca(n)n(ensis)⁷* ; [J1] *Taurin(us)* ; [TE] *Taurin(us)*
- 27 **Robert († 27/02/11??), moine et prieur de Fécamp (entre 1129 et 1164)⁸** :
 [BD] *Robertus \p(ri)or Fisca(mi)⁹*
 [J1] *Rob(ertus)*
- 28 [Fp] *Anniuersarium Walterii Blanketh. Pridie kalendas martii, anniuersarium Walterii Blanketh, militis, qui dedit nobis in tenemento quod fuit Willelmi Florie apud Sanctum Walericum* (1235)

1 Ajout de seconde main (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).

2 Main A (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).

3 Main B3 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être l'un des deux moines de ce nom qui souscrit la charte de Fruttuaria (BULST, 1973, p. 233-234 n^o 256, 259 et 267).

4 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être l'un des deux moines de ce nom qui souscrit la charte de Fruttuaria (BULST, 1973, p. 233-234 n^o 263 et 275, p. 239 n^o 263, p. 240 n^o 275).

5 GAZEAU, 2007, t. II, p. 244-248 ; SCHAMPER, 1989, p. 221 (A 171). Également inscrit aux nécrologues d'Argenteuil et de Lyre.

6 Parmi les profès de Saint-Taurin d'Evreux.

7 Main de la première moitié du XIII^e s.

8 BULST, 1973, p. 149 n. 18 ; BLOCHE, 2012, p. 770 (liste des officiers de Fécamp).

9 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

Mars

- 1 [BD] *Uuillelmus* \Fisc(anni)¹; [Mn] *Guill(elmus)*; [J1] *Guill(eltu)s*
- 1 [BD] *Richardus* \Fiscanni²; [Mn] *Richard(us)*; [J1] *Ric(ardus)*
- 2 [Fo] *Radulfus filius Geroldi canonicus Rothomagensis, pitanciam*; [Fp] *Anniuersarium Radulfi filii Geroldi. Sexto nonas martii, anniuersarium Radulfi, filii Geroldi [archidiaconi Augi], et habet de redditu suo ad anniuersarium suum, apud le Maisnil super Wastum, lx solidos, ... et in territorio Sancti Gervasii in monte Helet iiii libras, per manum Viviarri le Bolengier* [1210]³
- 2 [BD] *Richardus* \Fisc(anni)⁴; [Mn] *Richard(us)* \Fisc(anni)/; [J1] *Ric(ardus)*
- 3 [BD] *Ansfredus* \Fiscanni⁵; [Mn] *Anfred(us)*; [J1] *Anfred(us)*
- 6 [GP] *Lantselini sacerdotis (et) m(onachi) \S(an)c(t)ae Trinitatis⁶*; [Mn] *Lancelin(us)*; [J1] *Lancelin(us)* (05/03)
- 7 **Émma († 07/03/1052), reine d'Angleterre, épouse des rois Aethelred II (1002-1016) et Knut le Grand (1017-1035)** :
[Fo] *Emma regina Anglorum, pitanciam de uiginti solidi(s) sterlingorum* (09/03)
- 7 [GP] *Turstinus m(onachus) \S(an)cte Trinitatis⁷*; [Mn] *Turstin(us)*
- 11 **Translation des corps de Richard I et II, ducs de Normandie**
[Fc] *Transl(atio) ducum Ric(ardi) (et) Ric(ardi) i (et) ii*
[Fb2] *Tra(n)slatio ducu(m) cu(m) corporibus [...]*
[Fm1] *Translatio ducu(m) cum corporibus [...]*
[Fm2] *Tra(n)slatio ducu(m) cu(m) corporibus [...]*
- 11 [GP] *Obiit Vualterius c(on)v(er)s(us) mon(achus) S(an)c(t)e Trinitati(s) n(ost)re s(o)c(ietatis)⁸*; [AM] *Walterus* (10/03); [J1] *Galt(erius)*
- 11 [SA] *Robertus m(onachus) Fiscan(ni)⁹*; [Mn] *Rotb(er)t(us)*; [J1] *Rob(ertus)*; [TE] *Rob[er]t(us)*
- 12 [BD] *Rodulf(us) \Fisc(anni)¹⁰*
- 12 [SA] *Osbert(us) \Fisc(anni)¹¹*
- 13 [BD] *(Christ)ianus \S(an)cte Trin(itatis)/* (14/03); [GP] *(Christ)ianus mon(achus) (et) sac(erdos) \S(an)c(t)ae Trinitatis¹²*; [Mn] *(Christ)ianus*; [J1] *(Christ)ian(us)*
- 14 [GP] *Gisleb(er)ti sac(erdotis) (et) m(onachi) \S(an)c(t)e Trinitat(is)¹³*; [AM] *Gislebertus*; [BD] *Gisleb(er)t(us)*; [Mn] *Gisleb(er)t(us)*; [J1] *Gilleb(er)t(us)* (17/03)
- 15 [BD] *Uuillelm(us) \Fisc(anni)¹⁴*; [Mn] *Guill(el)m(us)*; [J1] *Guill(elmus)*
- 15 [BD] *Ioh(ann)es \Fiscan(ni)¹⁵*; [J1] *Ioh(ann)es*
- 16 **Robert († 16/03/1037), fils du comte de Normandie Richard I^{er}, comte d'Évreux et archevêque de Rouen (989-1037)¹⁶** :
[J2] *Rob(ertus) archiep(iscopu)s*
[Mm] *Rob(ertus) archiep(iscopu)s Rot(homagensis)*
- 16 [BD] *Geruasius \S(an)cte Trin(itatis)/*; [Mn] *Geruasi(us)* (17/03); [J1] *Geruasi(us)* (17/03)
- 16 [GP] *Dorinus mon(achus) S(an)c(t)e Trinitatis¹⁷*; [AM] *Dorinus*; [BD] *Dorinus*; [Mn] *Dorinus*
- 16 [BD] *Guill(el)mus \F(i)sca(nnensi)s¹⁸*; [Mn] *Guill(el)m(us)* (15/03); [J1] *Guill(elmus)*
- 18 [BD] *Raynald(us) \S(an)cte Trin(itatis)/*; [Mn] *Rainald(us)*; [J1] *Rainald(us)*
- 18 [BD] *Symon \F(i)sca(nnensi)s¹⁹*
- 22 **Roger de Bayeux († 22/03/1139), moine puis abbé de Fécamp (1107-1139)²⁰** :
[BD] *Deposit(io) domni Rogerii abb(at)is Fiscannensis \hoc facim(us)²¹*
[CSL] *Rogierius abbas*
[GP] *[contrat de societas]²²*
[Fo] *Rogierius abbas, pitanciam cum caritate* (23/03)
[Fb2] *Obiit Rogierius abbas iiii*
[Fm2] *Ob(iit) Rogeri(us) abb(as) iiii*
[J2] *Roger(us) abb(as)*
[Mm] *Rotgerius ab(bas) Fiscanni*
[TE] *Roger(us) abb(as)* (21/03)

1 Apparaît au verso. Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

2 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

3 La commémoration de l'anniversaire du décès de Raoul, fils du chanoine de l'église de Rouen Gérold (archidiacre d'Auge) dans l'Ordinaire de Fécamp permet de dater sa confection entre 1210 (date de ce décès) et 1219 (date du décès de l'abbé Raoul d'Argences) et de resserrer ainsi la datation proposée par David Chadd (CHADD, 1999, p. 2).

4 Ajout de seconde main (début du XIII^e s.).

5 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

6 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.

7 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.

8 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.

9 Main de la première moitié ou du milieu du XIII^e s. : inscrit après l'abbé Michel de Marchiennes (1219-1225).

10 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

11 Main A (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).

12 Main du XI^e s. La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.

13 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 6^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 242 et p. 239 n° 242).

14 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

15 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

16 DOSDAT & BOUET, 1995, p. 19.

17 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.

18 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

19 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

20 GAZEAU, 2007, t. II, p. 114-116; BULST, 1973, p. 161 n. 75a; SCHAMPER, 1989, p. 91, 100-101 et 201 (A 74).

21 Apparaît au verso. Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.), en marge supérieure.

22 Contrat unissant l'abbé Rainaldus († 1116) et son abbaye de Saint-Germain-des-Prés à l'abbé Roger (1107-1139) et son abbaye de Fécamp (conservé dans le recueil contenant le martyrologe et le nécrologe d'Usuard, ms. Paris, BnF, lat. 13745, fol. 156v. cf. DECKER-HEUER, 1998, p. 352; voir la pièce justificative n° I).

- 22 [BD] *Arnulfus \S(ancte) Trin(itatis)/* ; [AM] *Arnulfus* ; [Mn] *Arnulf(us)* (23/03) ; [J1] *Arnulf(us)* (24/03)
- 23 [Fb2] *Obiit Iohan(n)es de Saciaco Elemosinari(um)* ; [Fm2] *Ob(iit) Ioh(ann)es de Saciaco Elemosinari(um)*
- 23 [BD] *Nicholaus \Fisc(anni)^4* ; [Mn] *Nicholaus* ; [J1] *Nichol(au)s*
- 23 [Mn] *Bartholomeus\Fisc(anni)/* ; [TE] *Bartholomeus*
- 25 [BD] *Aldemann(us) \S(ancte) Trin(itatis)/* ; [AM] *Adelmannus* ; [Mn] *Aldemann(us)* ; [J1] *Aldomann(us)* (24/03)
- 26 **Guillaume II de Rots († 25-26/03/1107), chanoine puis chantre, doyen et archidiacre de la cathédrale de Bayeux (v. 1068/9), moine de Saint-Étienne de Caen (v. 1077/8) puis abbé de Fécamp (1078-1107)² :**
- [BD] *Will(e)lm(us) abb(a)s Fisc(annensis)* (25/03)³
- [BH] *Will(elmus) abbas Fiscanni⁴*
- [CI] *UUilelmus abbas / UUilelmi abbatis⁵*
- [CSL] *Guill(elmus) abb(a)s* (27/03)
- [Fb2] *Obiit W(i)l(el)mu(s) abbas iii*
- [Fm1] *O(biit) Willerm(us) abbas iii*
- [Fm2] *Ob(iit) Guiller(m)us abb(as) iii*
- [Fo] *Willelmus abbas [tertius] pitanciam cum caritate de Elemosinario*
- [J2] *Guill(elmus) abb(a)s* (25/03)
- [OJ] *Ob(iit) Guillelmus abbas* (25/03)
- 26 [BD] *Geruasius \Fiscann(ensis)/* ; [Mn] *Geruasi(us)* ; [J1] *Geruasius*
- 28 [BD] *Bertinus \Fi(scannensis)^6*
- 29 [BD] *Ioh(anne)s \Fisc(anni)^7* ; [Mn] *Ioh(anne)s* ; [J1] *Ioh(ann)es*
- 29 [SA] *Vuill(el)mu(us) \Fisca(nni)^8* ; [Mn] *Guill(elmus)* (28/03) ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Will(elmus)*
- 29 [SA] *Petrus \m(onachus) Fiscan(ni)^9* ; [Mn] *Petrus* (28/03) ; [TE] *Petrus*
- 31 [Mn] *Richard(us) \Fisc(anni)/* ; [J1] *Ric(ardus)*

1 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

2 GAZEAU, 2007, t. II, p. 110-113 ; BULST, 1973, p. 161 n. 75a ; SCHAMPER, 1989, p. 91, 100-101 et 201 (A 73). Sa mort est consignée dans des *Annales de Saint-Wandrille* (RHF, t. XII, p. 771).

3 Apparaît au verso.

4 En marge.

5 N° 39 de l'édition synoptique du nécrologe de Cluny : enregistré uniquement dans MA (première forme), MC et LO (deuxième forme).

6 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

7 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

8 Main A (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).

9 Main de la seconde moitié du XIII^e s.

Avril

- 1 [GP] *Haymo n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) \S(an)c(t)e Trinitatis*^A ; [BD] *Aymo \S(ancte) Trin(itatis)/* ; [AM] *Haymo* ; [Mn] *Aimo* (31/03) ; [J1] *Haymo* (03/04)
- 1 [GP] *Frotmundi sac(erdotis) (et) m(onachi) \S(an)c(t)e Trinitatis*^B ; [AM] *Fromundus* ; [Mn] *Fromund(us)* (31/03)
- 1 [SA] *Vuill(elm)us \Fisc(anni)*^B ; [Mn] *Guill(elm)us* ; [J1] *Guill(elm)us* ; [TE] *Huill(elm)us*
- 3 **Thomas de Saint-Benoît († 03/04/1308), abbé de Fécamp (1297-1308)**⁴ :
 [BD2] *Thomas Fiscanen(sis)* (02/04)
 [Fb2] *Obiit Thomas xii abbas*
 [Fm2] *Obiit Tho(m)as xii abb(as)*
 [J2] *Thomas abb(as) Fisca(m)pnen(sis)*⁵
 [SA] *Thomas \abbas Fisc(annensis)*⁶
- 5 **Guillaume Chouquet († 05-06/04/1343), abbé de Fécamp (1334-1343)** :
 [Fb2] *Obiit Guill(elm)us Chouquet abbas xviii* (06/04)
 [Fm1] *O(biit) Guill(elm)us Chouquet abbas xvi [sic. xviii]*
 [Fm2] *Ob(iit) Guill(elm)us Chouq(ue)t abb(as) xviii* (06/04)
- 5 [BD] *Walann(us) \S(ancte) Trin(itatis)/*
- 5 [SA] *Robertus \m(onachus) Fiscan[n]ensis*⁷ ; [Mn] *Rob(er)t(us)* ; [J1] *Rob(ertus)* ; [TE] *Rob(ertus)* (04/04)
- 6 **Nicolas de Soissons († 06-07/04/1357), abbé de Fécamp (1343-1357)** :
 [Fb2] *O(biit) Nicholaus de Soissons abbas xix* (07/04)
 [Fm1] *O(biit) Nicholaus de Soissons [abbas] xix*
 [Fm2] *Ob(iit) Nicola(us) de Soisso(n)s abb(as) xix* (07/04)
- 6 [Mn] *Guido \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Guido* ; [TE] *Guido*
- 6 [BD] *Rogierus \Fiscann(ensis)/* ; [AM] *Rogierus* ; [Mn] *Rog(er)i(us)* (07/04) ; [J1] *Rog(erius)*
- 8 [BD] *Rotb(er)tus \Fisca(mnensis)/* ; [GP] *Rotb(er)tus sac(erdos) (et) m(onachus) \S(an)c(t)e Trinitatis*⁸ ; [Mn] *Rotb(er)t(us)* ; [J1] *Rob(ertus)*
- 8 [BD] *Ioh(anne)s \Fiscanni*⁹ ; [Mn] *Ioh(anne)s* ; [J1] *Ioh(ann)es*
- 9 **Richard († apr. 09/04/1173), moine de Fécamp ?, abbé de Saint-Taurin d'Evreux (1172/3-?)**¹⁰ :
 [CSL] *Ricardus abb(as) S(an)c(t)i Taurini*
 [TE] *Do(m)ni Ricardi abbas*
- 9 [GP] *Deodatus sac(erdos) (et) m(onachus) \Sanctae Trinitatis*^{A1} ; [BD] *Deodatus \S(ancti) Mich(aelis)/* ; [AM] *Deodatus* ; [Mn] *Deodatus*
- 9 [GP] *Dagob(er)t(us) mon(achus) \Sanctae Trinitatis*^{A2} ; [BD] *Dagob(er)t(us)*
- 9 [GP] *Constantius m(onachus) \Sanctae Trinitatis*^{A3}
- 9 [SA] *Bertin(us) \Fiscan(n)i*^{A4} ; [J1] *Bertin(us)* ; [TE] *Bertinus*
- 10 [GP] *Frotbertus n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) \S(ancte) Trinitatis*^{A5} ; [BD] *Frotb(er)tus* ; [Mn] *Frotb(er)t(us)*
- 10 [BD] *Adselin(us) \Fisca(mnensis)/* ; [GP] *Adselin(us) m(onachus) (et) c(on)v(er)s(us) \S(ancte) Trinitatis*^{A6} ; [J1] *Ascelin(us)*
- 11 [BD] *Herueus \Fisc(annensis)/*
- 11 [BD] *Iordanis \Fisc(annensis)*^{A7} ; [Mn] *Iordan(us)* ; [J1] *Jordan(us)*
- 12 [Mn] *Lodouic(us) \Fi[s]c(annensis)/*
- 12 [SA] *Rad(ulfus) \Fiscanni*^{A8} ; [Mn] *Radulff(us)* ; [J1] *Rad(ulfus)* ; [TE] *Radulffus*
- 13 [Mn] *Harduin(us) \Fisc(annensis)/*
- 15 [BD] *Hugo \S(ancte) Trin(itatis)/* ; [J1] *Hugo* ; [TE] *Hugo* (16/04)
- 16 [BD] *Odo \Fiscanni*^{A9} ; [Mn] *Odo* ; [J1] *Odo* (14/04)
- 16 [SA] *Will(elm)us \Fisca(nni)*²⁰ ; [J1] *Guill(elm)us*
- 17 [Fp] *Anniuersarium Reginaldi de Sancto Albino. Quinto decimo kalendas maii, anniuersarium Reginaldi de Sancto Albino, qui dedit nobis octo libras apud Elletoot, in tenemento quod fuit Willelmi dicti Clerici... (1227)*
- 17 [GP] *Rodulfus monach(us) \S(ancte) Trinitatis*^{B1} ; [AM] *Rodulphus* ; [Mn] *Rodulfus* ; [J1] *Rad(ulfus)* ; [TE] *Radulff(us)*

-
- 1 Main du groupe B (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être le moine convers qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 44^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 280 et p. 240 n° 280).
- 2 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 3 Main A (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).
- 4 PL CXXI, col 484 ; GC XI, col 210.
- 5 Note de première main.
- 6 Main du début du XIV^e s.
- 7 Main du milieu ou de la seconde moitié du XIII^e s.
- 8 Main du groupe B (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 10^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 246 et p. 239 n° 246).
- 9 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
- 10 GAZEAU, 2007, t. II, p. 98.
- 11 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 12 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 13 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 14 Main de la fin du XII^e s. ou du premier tiers du XIII^e s.
- 15 Main A5 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 16^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 252 et p. 239 n° 252).
- 16 Main B4 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
- 17 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).
- 18 Main de la première moitié du XIII^e s.
- 19 Ajout de seconde main (XIII^e s.). Probablement différent du moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 11^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 247).
- 20 Main apparentée à la Main A (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).
- 21 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être le moine et sous-diacre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 32^{ème} moine de Fécamp ou le convers qui souscrit en 46^{ème} position (BULST, 1973, p. 234 n° 268 et 282, p. 239 n° 268, p. 240 n° 282).

- 17 [BD] *Constantius* \S(ancte) Trin(itatis)/
 17 [SA] *Rainaldus* \p(ri)or Fisca(nni)¹; [J1] *Rainaldus*; [TE] *Rainaldus*
 18 [BD] *Osmundus* \S(ancte) Trin(itatis)/; [J1] *Osmu(n)d(us)* (17/04)
 18 [BD] *Ioh(anne)s* \Fisc(annensis)²; [Mn] *Ioh(ann)es*; [J1] *Ioh(ann)es*
 19 [BD] *Constanti(us)* \S(ancte) Trin(itatis)/; [GP] *Constancius n(ost)re co(n)g(re)g(ationis)* \S(ancte) Trinitatis³
 19 [BD] *Goscelin(us)* \Fisc(annensis)⁴; [Mn] *Ioscelin(us)*; [J1] *Goscelin(us)*; [TE] *Gocelin(us)*
 19 [BD] *Rotb(er)t(us)* \Fisc(annensis)⁵; [Mn] *Rotb(er)t(us)*; [J1] *Rob(ertus)*; [TE] *Robert(us)*
 19 [Mn] *Rich(ardus)* \Fisc(annensis)/; [BD] *Ricard(us)*⁶; [J1] *Ric(ardus)*; [TE] *Richardus*
 19 [SA] *Geruasiu(us)* \Fisca(n)nensis⁷
 20 [BD] *Audoen(us)* \Fiscann(ensis)/; [Mn] *Audoen(us)* \m(onachus)/; [J1] *Audoen(us)*; [TE] *Audoen(us)*
 21 [BD] *Aymericus* \S(ancte) Trin(itatis)/; [GP] *Aimericus monach(us)* \S(an)c(t)e Trinitatis⁸; [Mn] *Aimeric(us)*
 21 [BD] *Richard(us)* \Fisc(annensis)⁹; [Mn] *Rich(ardus)*; [J1] *Ric(ardus)*
 22 [Fo] *Turstinus noster amicus pitanciam*
 22 [BD] *Thesso* \Fiscan(n)i¹⁰; [Mn] *Tesco* (23/04); [J1] *Teszo* (23/04)
 23 [SA] *Thomas* \m(onachus) Fisca(n)n(ensis)¹¹; [J1] *Thomas*
 24 **Jean de la Grange († 24/04/1402), abbé de Fécamp (1357-1372), évêque d'Amiens et Cardinal :**
 [F] *[Obiit Iohannis de la Grange abbas xx]*
 24 [Fp] *Obitum Pretonille Hoguel. Octauo kalendas maii, anniuersarium Petronille Hoguel, et habet de redditu decem quarteria bladi, ad mensuram granarii, de uendicione Ricardi de Tortier, et in parua Fessardaria domum que fuit Ricardi de Paris, que solebat reddere quatuordecim solidos* (1257)
 24 [BD] *Rotgeri(us)* \S(ancte) Trin(itatis)/; [GP] *Rotgerii mon(achi)* \S(an)c(t)e Trinitatis¹²; [Mn] *Rotg(erius)*; [J1] *Rogeri(us)*
 25 **Aethelred II († 23/04/1016), roi d'Angleterre (978-1013 et 1014-1016), époux d'Émma de Normandie :**
 [Fo] *Adelredus rex Anglorum pater sancti Eduardi, pitanciam*
 25 [BD] *Rotgeri(us)* \S(ancte) Trin(itatis)/; [Mn] *Rotg(erius)* (26/04); [J1] *Rog(erius)*
 26 [BD] *Alboldus* \S(ancte) Trin(itatis)/
 26 [BD] *Radulf(us)* \Fisc(annensis)¹³; [AM] *Rodulfus*; [Mn] *Radulf(us)* (25/04) et *Radulfus* (27/04); [J1] *Rad(ulfus)*
 26 [SA] *Robertus* \m(onachus) Fisca(n)i¹⁴; [Mn] *Rob(ert)us*; [J1] *Rob(ertus)*; [TE] *Robert(us)*
 27 [Fp] *Obitus Mathei de Heudebouilla. Quinto kalendas maii, anniuersarium Mathei de Heudebouilla et sunt redditus apud Boos et apud Ginreuillem, sicut in cartis sequentibus declaratur*
 27 [GP] *Herb(er)ti mon(achi)* \S(an)c(t)e Trinitatis¹⁵; [BD] *Herb(er)tus* \S(ancte) Trin(itatis)/; [AM] *Herbertus*; [Mn] *Herb(er)tus*; [TE] *Herbertus*
 27 [BD] *Hugo* \Fiscann(ensis)/; [AM] *Hugo*; [Mn] *Hugo*; [J1] *Hugo* (26/04 ou 28/04)
 27 [BD] *Drogo* \Fisc(annensis)¹⁶; [Mn] *Drogo*; [J1] *Drogo*
 28 [BD] *Rogeri(us)* \Fisc(annensis)¹⁷; [Mn] *Rog(erius)*; [J1] *Rog(erius)*; [TE] *Rog(er)ius*
 28 [Fo] *Odo qui hunc locum heredem sui de omnibus hereditatibus fecit*
 28 [GP] *Erminerus m(onachus)* \S(an)c(t)e Trinitatis¹⁸; [AM] *Erminerus*; [Mn] *Hermineri(us)*
 29 **Bérenger († 29/04/?), clerc à la cour du roi de France, moine et prêtre de Fécamp¹⁹**
 [BD] *Berenger(us)*
 [GP] *Berengerii sac(erdotis) (et) mon(achi)* \S(an)c(t)e Trinitatis²⁰
 [Mn] *Berengeri(us)* (30/04)
 29 [BD] *Teodericus* \Fisc(annensis)²¹; [AM] *Teodericus* (30/04); [Mn] *Teodoric(us)* (30/04)
 30 [BD] *Radulf(us)* \Fisc(annensis)²²; [Mn] *Radulfus*; [J1] *Rad(ulfus)* (29/04)

-
- 1 Main de la fin du XII^e s. ou du premier tiers du XIII^e s.
 2 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
 3 Main A1 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne signale aucun moine de Fécamp de ce nom.
 4 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
 5 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
 6 Ajout de seconde main (XIII^e s.), donc différent du moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 7^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 243 et p. 239 n° 243); ce dernier est sans doute le chantré mentionné au 20 décembre.
 7 Main du XIII^e s., probablement du milieu ou de la seconde moitié de ce siècle.
 8 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être le moine et sous-diacre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 33^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 269 et p. 239 n° 269).
 9 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
 10 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).
 11 Main de la seconde moitié du XIII^e s.
 12 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être le moine convers qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 40^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 276).
 13 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
 14 Main de la première moitié ou du milieu du XIII^e s.
 15 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
 16 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
 17 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).
 18 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
 19 Il souscrit la charte de Fruttuaria comme 24^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 155, 233 n° 260 et p. 239 n° 260). L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, qui écrit vers 1060, le mentionne comme étant mort (BOUGAUD, 1875, p. 157).
 20 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.).
 21 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
 22 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

Mai

- 1 [BD] *Stabilis* \S(ancte) Trin(itatis)/ ; [GP] *Stabilis m(onachus)* \S(ancte) Trinit(at)s/⁴ ; [J1] *Stabil(is)* (05/05)
- 2 [BD] *Rodulfus* \Fisc(annensis)/² ; [Mn] *Rad(ulfus)* \Fisc(annensis)/ ; [J1] *Rad(ulfus)* (03/05)
- 3 [BD] *Rob(er)tus* \cantor Fisc(annensis)/² ; [AM] *Robertus* ; [Mn] *Rotb(er)tus* ; [J1] *Rob(ertus)*
- 4 **Robert Poulain († 04/05/1037), archevêque de Rouen (1208-1221)⁴ :**
 [BH] *Robertus Roth(omagensis) archiep(iscopu)s* (06/05)
 [Mm] *Rob(ertus) archiep(iscopu)s Rot(homagensis)*
- 5 [GP] *Gregorii diac(oni)* \S(ancte) Trinitatis/⁶ ; [BD] *Gregorius* \S(ancte) Trin(itatis)/ ; [AM] *Gregorius* ; [Mn] *Gregori(us)* (06/05) ; [J1] *Gregori(us)*
- 5 [BD] *Torq(ue)tillus* \Fiscanni/⁶
- 5 [BD] *Rob(er)t(us)* \Fisc(annensis)/⁷ ; [Mn] *Rotb(er)tus* ; [J1] *Rob(ertus)*
- 5 [GP] *Isuardus sac(erdos) (et) mon(achus)* \S(an)c(t)e Trinitatis/⁸ ; [AM] *Isuardus* ; [Mn] *Isuard(us)* (06/05) ; [J1] *Isuard(us)* ; [TE] *Isuardus*
- 6 [GP] *Ingulfi sac(erdos) et m(onachi) S(an)c(t)e Trinitatis/⁹ ; [AM] *Ingulfus* ; [BD] *Ingulfus* ; [Mn] *Ingenulf(us)* (07/05) ; [TE] *Ingulfus**
- 8 [Mn] *Iacob* \Fisc(annensis)/
- 9 [Mn] *Henric(us)* \Fiscannensis/ ; [J1] *Henric(us)* ; [TE] *Henric(us)*
- 13 [BD] *Radulf(us)* \Fisc(annensis)/¹⁰ ; [Mn] *Radulf(us)* ; [J1] *Rad(ulfus)* ; [TE] *Radulfus*
- 14 [SA] *Nicholaus* \Fiscan(ni)/¹¹
- 15 **Guillaume III de Vaspail († 15/05/1260), abbé de Fécamp (1227-1260)¹² :**
 [BD] *Will(elmus) abb(a)s* \Fisc(annensis)/¹³
 [Fb2] *Ob(iit) Will(elmus) abbas xi [sic. ix]*
 [Fm1] *O(biit) Willerm(us) abbas ix*
 [Fm2] *Ob(iit) Guill(elmus) abb(as) ix*
 [J2] *... Guill(elmus) abb(at)es* (08/05)
 [OJ] *COMMÉMORACIO FRATRUM DEFUNCTORUM SANCTI TRINITATIS FISCANNENSIS CENOBII, generale officium, signa pulsantur.*
- 15 [Fp] *Anniuersarium dumni Willelmi abbatis de Ros. Idus maii, anniuersarium abbatis Willelmi de Ros, qui dedit nobis uiginti libras apud la Gaillarde, ad anniuersarium sum faciendum, percipiendas per manum prepositi de la Gaillarde*
- 15 [GP] *Riculfi sac(erdotis) (et) m(onachi)* \S(an)c(t)e Trinitatis/¹⁴ ; [AM] *Riculfus* ; [Mn] *Riculf(us)* ; [J1] *Riculf(us)* ; [TE] *Riculfus*
- 15 [BD] *Rotb(er)t(us)* \Fiscann(ensis)/ ; [Mn] *Rotb(er)tus* ; [J1] *Rob(ertus)*
- 16 **Thierry († 16/05/1027), moine de Saint-Bénigne de Dijon, prieur de Fécamp (av. 1017), custos de Bernay (1025-1027), abbé de Jumèges (v. 1017-1027) et du Mont Saint-Michel (1023-1027)¹⁵ :**
 [AM] *Teodericus abbas Gemmeticensis*
 [BD] *Theod(er)icus abb(as)*¹⁶
 [GP] *O(biit) domnus abbas Teodericus Gemmeticensis cenobii*¹⁷ (17/05)
 [J2] *Theodericus abb(a)s*
 [Mm] *Obierunt Theodericus Almodus abb(at)es \hui(us) loci/* (17/05)
- 16 [BD] *Rodulfus* \Fiscann(ensis)/ ; [Mn] *Radulf(us)* (15/05) ; [J1] *Rad(ulfus)*
- 17 [GP] *Ratbald(us)* \S(ancte) Trinitatis/¹⁸ ; [AM] *Riboldus* ; [Mn] *Ribold(us)* ; [TE] *Raboud(ud)*
- 17 [BD] *Benedictus* \S(ancte) Trinit(at)s)/ ; [GP] *Benedict(us) mon(achus)* \S(ancte) Trin(itatis)/¹⁹ ; [J1] *B(e)n(e)dict(us)*
- 17 [BD] *Will(el)m(us)* \sac(erdos) ?/ \Fiscann(ensis)/²⁰
- 17 [BD] *Rotb(er)t(us)* \Fiscann(ensis)/ ; [Mn] *Rotb(er)t(us)* ; [J1] *Rob(ertus)*
- 19 [Fp] *Obitus Roberti Arsic²¹. Quartodecimo kalendas iunii, anniuersarium Roberti Arsic, qui emit ad anniuersarium suum fatiendum unum quarterium militis apud Wifreuillam ;... de omnibus hiis predicis redditibus percipit Legeius de Kenouilla singulis annis quamdiu uxor eius uixerit pro dote sua terciam partem, post decessum uero uxoris sue omnia ad ecclesiam Fiscannensem reuertentur*
- 21 **Mathieu († av. 1205), moine de Fécamp ?, abbé de Saint-Taurin d'Évreux (av. 1193-av. 1205)]²² :**
 [J2] *Mathe(us) abb(a)s* (24/05)
 [Mn] *Math(eus) \ab(bas)/* (22/05)

- 1 Main B4 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 2 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
- 3 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 4 Également inscrit au 04/05 dans le nécrologe de Saint-Martin de Sées.
- 5 Main du XI^e s. La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 6 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 7 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 8 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 9 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 10 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 11 Main du milieu ou de la seconde moitié du XIII^e s.
- 12 PL CXXI, col 484 ; GC XI, col 209-210 ; BULST, 1973, p. 161 n. 75a ; SCHAMPER, 1989, p. 100-101 et 201 (A 74). Le *Gallia christiana* donne sa mort au 7 mai, la *Chronique des abbés de Fécamp* au 15 mai, tout comme le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon.
- 13 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
- 14 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 4^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 240 et p. 238 n° 240).
- 15 GAZEAU, 2007, t. II, p. 30-31, 147-149 et 203-204 ; BULST, 1973, p. 166 n. 110 et p. 170 n. 137 ; SCHAMPER, 1989, p. 76-79 et 205 (A 96). Il souscrit comme premier moine de Fécamp la charte de Fruttuaria en 1017 (BULST, 1973, p. 233 n° 237 et p. 238 n° 237).
- 16 Apparaît au verso.
- 17 Main de la première moitié du XI^e s.
- 18 Main du XI^e s. La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 19 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 20 Effacé (visible à la lampe de Wood). Ajout de seconde main (XII^e ou XIII^e s.).
- 21 Robert Arsic, moine de Fécamp (av. 1189), prieur de Villiers-Saint-Jean (av. 1189-1193) puis abbé de Sainte-Berthe de Blangy (1193-1201). Cf. GC, t. X, col. 1590 n° XVIII.
- 22 GAZEAU, 2007, t. II, p. 98.

- [TE] *Depositio Domni Mathei abb(at)is n(ost)re c(on)g(regationis)*
- 22 [BD] *Godefred(us) S(ancte) Trin(itatis)/*; [AM] *Godefridus*; [Mn] *Gaufrid(us)* (21/05 et 23/05); [J1] *Godefrid(us)*
- 22 [Mn] *Rog(erius) \Fisc(annensis)/*; [J1] *Rog(erius)*
- 23 [GP] *Magnus n(ost)re [con]gregationis \S(ancte) Trinitatis^A*
- 24 [GP] *Normand(us) n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) \S(ancte) Trinitatis²*; [AM] *Normannus*; [Mn] *Normann(us)*
- 24 [SA] *Bertinus \Fisca(nni)⁶*; [J1] *Bertin(us)*
- 25 [GP] *Iosfr(e)ld(us) [nostre] c(on)g(re)g(ationis) \S(ancte) Trinitatis^A*; [AM] *Ioffredus*; [Mn] *Gosfred(us)*
- 25 [GP] *Osmundus n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) \S(ancte) Trinitatis⁶*; [J1] *Osmund(us)*
- 26 [BD] *Gisleb(er)t(us) \Fisc(annensis)⁷*; [Mn] *Gisleb(er)t(us)*; [J1] *Gillb(er)t(us)* (25/05); [TE] *Gisleb(er)t(us)* (25/05)
- 26 [BD] *Radulfus \Fisc(annensis)⁷*; [AM] *Raculfus*; [Mn] *Radulfus*; [J1] *Radulfus*; [TE] *Radulf(us)*
- 26 [BD] *Will(el)m(us) \Fisc(annensis)⁸*; [Mn] *Guill(elmus)*; [J1] *Guill(elmus)*; [TE] *Guill(elmus)*
- 27 [BD] *Will(el)m(us) \S(ancte) Trin(itatis)/*; [Mn] *Guill(elmus)* (26/05); [J1] *Guill(elmus)*; [TE] *Will(elmus)*
- 28 [GP] *Obiit Rodulfus \S(ancte) Trinitatis⁹*; [AM] *Rodulfus*; [Mn] *Radulf(us)*; [J1] *Radulfus*; [TE] *Radulfus*
- 29 [GP] *Uuill(m)us m(onachus) n(ost)re c(on)gre(gationis) \S(ancte) Trinitatis¹⁰*; [AM] *Willermus*; [Mn] *Guill(elmus)* (28/05); [J1] *Guill(elmus)*
- 29 [GP] *Vualterius n(ost)re co(n)g(re)g(ationis) \S(ancte) Trinitatis¹¹*; [BD] *Walteri(us)* (28/05); [Mn] *Gaut(er)i(us)* (30/05); [J1] *Galt(erius)*
- 30 [BD] *Iuo \Fisc(annensis)¹²*; [Mn] *Iuo*; [J1] *yuo*; [TE] *Iuo*
- 30 [BD] *Matheus \Fisc(annensis)¹³*
- 31 [BD] *Will(el)m(us) \Fisc(annensis)¹⁴*; [AM] *Willelmus*; [Mn] *Guill(elmus)*; [J1] *Guill(elmus)*; [TE] *Guill(elmus)*
- 31 [BD] *Ricardus \Fisc(annensis)¹⁵*; [Mn] *Rich(ardus) \Fisc(annensis)/*

-
- 1 Main du XI^e s. Sans doute le moine convers qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 41^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 277 et p. 240 n° 277).
- 2 Main A5 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 3 Main A (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).
- 4 Main A5 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 5 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). Il ne s'agit pas de l'évêque de ce nom, devenu moine de Fécamp, qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 2^{ème} moine de Fécamp (celui-ci étant inscrit au 06/07).
- 6 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 7 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 8 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
- 9 Main A5 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine et sous-diacre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 32^{ème} moine de Fécamp ou le convers qui souscrit en 46^{ème} position (BULST, 1973, p. 234 n° 268 et 282, p. 239 n° 268, p. 240 n° 282).
- 10 Main A6 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être l'un des trois moines de Fécamp de ce nom qui souscrit la charte de Fruttuaria en 1017 (BULST, 1973, p. 233 n° 256, 259, 267 et p. 239).
- 11 Main A3 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le prêtre et moine de ce nom qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 13^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 249 et p. n° 249).
- 12 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 13 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
- 14 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 15 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

Juin

- 1 [Fo] *Radulfus de Tancarsuilla qui dedit nobis triginta solidos ad pitanciam*; [Fp] *Obitus Radulfi Camerarii de Tanquaruilla. Kalendas iunii, anniuersarium Radulfi Camerarii de Tanquarvilla, et est redditus apud Fiscannum, quem ipse donauit...*
- 2 [BD] *Tezelinus \S(an)c(t)e Trin(itatis)/*; [GP] *Obiit Tezelinus n(ost)re co(n)g(re)g(ationis) \S(an)cte Trinitatis^A*
- 3 [BD] *Will(ell)m(us) \Fisc(annensis)^B*; [SA] *Willermus \Fiscant^B*; [Mn] *Guill(ell)mus*; [J1] *Guill(ell)mus*; [TE] *Will(ell)m(us)*
- 4 [BD] *Rogeri(us) \Fisc(annensis)^A*; [Mn] *Rotg(eri)us*; [J1] *Rog(eri)us*
- 6 **Robert Ospac († 06/06/1016-7), abbé de Jumièges (apr. 1000-1015-6), puis moine de Fécamp (v. 1016/7)⁵** :
 [BD] *Rotb(er)t(us) abb(as)*
 [GP] *Dep(ositio) Rotb(er)ti abbatis n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) mo(nac)h(us) \S(an)cte Trinitatis^B*
 [Mn] *Rob(er)tus \ab(bas)/*
- 7 **Gilbert d'Estetot († 07/06/1240), moine et prieur de Fécamp, abbé de Sainte-Berthe de Blangy (1229-1240)⁷** :
 [BD] *Gillebert(us) abb(a)s \[monachus] Fisc(annensis)⁸*
 [J2] *Gilleb(ertus) abb(a)s (05/06)*
 [Mn] *Gisleb(er)tus \ab(bas)/*
- 7 [BD] *Willelm(us) \Fiscanni^B*; [Mn] *Guill(ell)mus*; [J1] *Guill(ell)mus*; [TE] *Will(ell)m(us)*
- 7 [Mn] *Gaut(er)i(us) \Fiscannensis/*; [J1] *Galt(eri)us*
- 9 [Mn] *Guill(ell)mus \Fisc(annensis)/*; [AM] *Willermus*; [J1] *Guill(ell)mus*
- 10 [BD] *Rotb(er)t(us) \S(an)cte Trin(itatis)/*; [AM] *Robertus*; [Mn] *Rotb(ertus) (11/06)*; [J1] *Rob(ertus)*
- 12 [BD] *Rogeri(us) \Fisc(annensis)^{A0}*; [Mn] *Rog(er)i(us) \Fisc(annensis)/*; [J1] *Rog(eri)us*
- 12 [SA] *Ric[h]erus \Fiscanni^{A1}*
- 13 [BD] *Will(ell)mu)s \Fisc(annensis)^{A2}*; [J1] *Guill(ell)mu)s*
- 14 [BD] *Bonizo \m(onachus) n(ost)re congr(egationis) S(an)cte Trinitatis/*; [Mn] *Bonzo*; [J1] *Bonizo (13/06)*
- 16 **Philippe du Fossé († 16/06/1381), abbé de Fécamp (1372-1381)** :
 [Fb2] *Ob(iit) Philippus abbas xxi*
 [Fm2] *Ob(iit) Philipp(us) abbas xxi*
- 16 [BD] *Rob(er)t(us) \Fisc(annensis)^{A3}*; [AM] *Robertus*; [Mn] *Rob(er)tus*; [J1] *Rob(ertus)*
- 16 [GP] *Obiit Adam mon(achus) n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) \S(an)cte Trinitatis^{A4}*; [Mn] *Adam \m(onachus)/ (15/06)*; [J1] *Ada(m) (15/06)*; [TE] *Adam (17/06)*
- 17 [BD] *Willelmus \S(an)cte Trin(itatis)/*; [Mn] *Guill(ell)mus (16/06)*; [J1] *Guill(ell)mu)s*; [TE] *Guill(ell)mu)s*
- 17 [Fo] *Goselinus noster amicus*
- 17 [Mn] *Stephan(us) \Fisc(annensis)/*; [J1] *Steph(an)us*
- 19 **Vital († 19/06/1085), moine de Fécamp, abbé de Notre-Dame de Bernay (v. 1058 ?-1076), abbé de Westminster (1076-1085)¹⁵** :
 [AM] *Vitalis abbas*
 [J2] *Vital(is) abb(a)s (12/06)*
 [TE] *Vitalis abb(a)s (11/06)*
- 20 **Robert de Putot († 20/06/1326), abbé de Fécamp (1308-1326)** :
 [Fb2] *Obiit Robertus de Putot abbas xiii*
 [Fm1] *O(biit) Robertus de Putot abbas xiii*
 [Fm2] *Ob(iit) Rob(er)t(us) de Puto(t) abb(as) xiii*
- 20 [Fp] *Obitus Iohannis Louvel. Duodecimo kalendas iulii, anniuersarium Iohannis Louvel, et habet de redditu xx sol. in molendino suo de Tromnouilla, in die Ascensionis Domini, et nisi pagati fuerint ipso die, possumus facere iusticiam in predicto molendino. Hunc redditum dedit Iohannes Louvel pro salute anime sue et Willelmi Louvel, patris sui (1222)*
- 20 [BD] *Mainardus \Fiscann(ensis)/*; [AM] *Mainardus*; [Mn] *Mainardus \m(onachus)/*; [J1] *Main(ardus) (18/06)*
- 20 [SA] *Rich(er)us \m(onachus) Fiscant^{A6}*; [Mn] *Rich(er)us ?*

1 Main A2 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

2 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

3 Main de la fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.

4 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

5 Cet abbé est inscrit dans trois nécrologes d'établissements relevant du réseau monastique volpianien : Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Germain-des-Prés et le Mont Saint-Michel. D'après les notices prosopographiques de Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, II, p. 146-147 et 403), le seul abbé Robert se trouvant à la tête d'un établissement normand durant l'abbatit de Guillaume de Volpiano à Fécamp (1001-1028) est l'abbé de Jumièges Robert Ospac (v. 1000-1015). Robert semble donc avoir quitté son abbatiat de Jumièges peu avant sa mort pour se faire moine à Fécamp et devenir ainsi disciple de Guillaume de Volpiano. L'événement se place entre 1015 (date où Robert Ospac est encore attesté comme abbé de Jumièges dans un diplôme ducal en faveur du Mont Saint-Michel, qu'il souscrit aux côtés de Guillaume de Volpiano : FAUROUX, n° 17) et 1017 (date où son successeur Thierry est déjà à la tête de Jumièges et où Robert est déjà mort : aucun *Robertus abbas* ne figure en effet dans la liste des moines de Fécamp signataires de la charte de Fruttuaria en 1017/8). L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (BOUGAUD, 1875, p. 156-157) rapporte plusieurs cas comparables : un évêque (Osmond, inscrit dans ces trois mêmes nécrologes, ainsi que dans celui de Saint-Arnoul de Metz : voir au 6 juillet), un noble anglo-saxon et deux clercs de la chapelle royale (dont Lescelin, inscrit dans les mêmes nécrologes de Saint-Germain-des-Prés et du Mont Saint-Michel : voir au 8 janvier) se firent moines de Fécamp et disciples de Guillaume. Robert semble donc avoir été remplacé à la tête de Jumièges, sans doute de son vivant, par Thierry (v. 1017-1027), disciple de Guillaume de Volpiano et prieur de Fécamp. Il n'aurait ainsi été moine de Fécamp que durant quelques mois.

6 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.).

7 GC, t. X, col. 1591 n° 22 ; SCHAMPER, 1989, p. 198 (A 56).

8 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

9 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

10 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

11 Main de la fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.

12 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

13 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

14 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

15 GAZEAU, 2007, t. II, p. 32-33. Inscrit au nécrologe de Lyre.

16 Main de la première moitié du XIII^e s.

- 21 [BD] *Gislebert(us) \Fisc(annensis)/*¹ ; [Mn] *Gisleb(er)tus* ; [J1] *Gilleb(ertus)*
- 22 [BD] *Osmundus \Fiscann(ensis)/* ; [AM] *Osmundus* ; [J1] *Osmu(n)d(us)* (18/06)
- 23 [GP] *Berald(us) s(a)c(erdos) (et) [monachus] \S(ancte) Trinitatis*² ; [AM] *Berardus* ; [Mn] *Berald(us)*
- 26 [BD] *Aldomann(us) \Fiscann(ensis)/* ; [GP] *Aldemann(us) \S(ancte) Trinitatis*³ ; [Mn] *Aldeman(us) \m(onachus)/*
- 27 **Paul († av. 1128), moine de Fécamp puis abbé de Saint-Taurin d'Évreux (apr. 1122-avant 1128) ?⁴ :**
 [J2] *Paul(us) ... abb(at)es*
 [Mn] *Paulus \ab(bas)/*
 [TE] *Deposit(i)o do(m)ni Pauli abb(at)i(s)*
- 28 **Judith († 18/06/1017), épouse du duc Richard II de Normandie⁵ :**
 [BD] *Iulita n(ost)ra amica \comitissa Normannor(um)/*
 [Fo] *Iudita comitissa uxor Ricardi secundi ducis, pitanciam*
 [J2] *Iudith comitissa*
 [Mm] *Iudita comitissa \Normannor(um)/*
- 28 [BD] *Alcuin(us) \Fisc(annensis)/* ; [Mn] *Alcuin(us)*
- 29 [Fp] *Obitus Rogeri de Sancto Gabriele. Tertio kalendas iulii, anniuersarium Rogeri de Sancto Gabriele, qui dedit nobis duos modios et dimidium frumenti, ad mensuram Sancti Gabrielis, ad anniuersarium suum fatiendum* (1253)
- 29 [GP] *Walcherius n(ost)re co(n)g(re)g(ationis) \S(ancte) Trinitatis*⁶ ; [AM] *Ancherus ?* ; [BD] *Walcherus* (28/06) ; [J1] *Walcheri(us)* (28/06)
- 29 [Mn] *Guill(el)mus \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Guill(eltu)s* (30/06) ; [TE] *Guill(eltu)s*

1 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

2 Main A7 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

3 Main A3 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

4 GAZEAU, 2007, t. II, p. 96-97.

5 SCHAMPER, 1989, p. 231 (D 16).

6 Main A3 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 3^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 239 et p. 238 n° 239).

Juillet

- 1 [BD] *Lamb(er)tus \Fisc(annensis)/*
 1 [GP] *Gunfred(us) mon(achus) \S(ancte) Trinitatis^A ; [AM] Cunfredus ; [Mn] Gunfred(us) ; [J1] Hunfred(us) ?*
 2 [BD] *Dauid \Fisc(annensis)^B ; [Mn] Dauid ; [J1] Dauid (01/07)*
 4 [SA] *Robertus \Fiscani^B ; [Mn] Rob(er)t(us) ; [J1] Rob(ertus) ; [TE] Robert(us) (03/07)*
 5 [BD] *Thomas \Fisc(annensis)^A ; [Mn] Thomas ; [J1] Thomas (06/07) ; [TE] Thomas (06/07)*
 6 **Henri II Plantagenêt († 06/07/1189), duc de Normandie (1150-1189) et roi d'Angleterre (1154-1189) :**
 [BH] *Secundus Henricus, filius Mathildis imperatricis, rex Anglor(um) et Alienor regina uxor eius.*
 [CI] *Depositio domni Henrici regis Anglorum^F*
 [CSL] *Henricus rex Anglor(um)*
 [Fb2] *Obiit Henricus rex Anglor(um)*
 [Fm1] *O(biit) Henric(us) rex Anglor(um)*
 [Fo] *Henricus rex Anglorum et debet Grunulla seruire*
 [Fp] *Obitus Henrici regis Anglorum. Pridie nonas iulii, anniuersarium Henrici regis Anglorum. Ipso die debet Greuilla decem libras ad anniuersarium eius fatiendum, ex acquisitione Henrici abbatis, et cellararius unam pitantiam de Hoguis, quas ipse Henricus dedit nobis*
 [J2] *Henricus II rex Anglie*
 [Mm] *Henricus s(e)c(un)d(u)s rex anglorum (07/07)*
 [TE] *Henric(us) rex Anglie (07/07)*
 6 **Osmond († 06/07/?), évêque d'un siège [anglais ?] indéterminé, devenu moine de Fécamp⁶ :**
 [AM] *Osmundus episcopus*
 [BD] *Osmundus ep(is)c(opus)*
 [GP] *Obiit Osmund(us) ep(iscopu)s pie memorie S(an)c(t)e Trinitatis monachus⁷*
 [Mn] *Osmund(us) ep(is)c(opus)*
 8 [Fp] *Obitus Rogeri de Gaagni. Octauo idus iulii, anniuersarium Rogeri de Gaagni, qui dedit nobis decem et octo solidos et iii den. ad anniuersarium suum fatiendum, et unam libram piperis et unum caponem, sicut in cartis sequentibus declaratur...*
 8 [BD] *Durann(us) \Fi[s]can(n)i^B ; [Mn] Durand(us) ; [J1] Durand(us)*
 12 [Fb2] *Com(memoratio) fr(atru)m n(ost)ror(um) Acquiscintensium ; [Fm1] Co(m)memoratio fr(atru)m n(ost)ror(um) Acq(ui)ncitentium.*
 13 [BD] *Will(el)m(us) \Fisc(annensis)^B ; [Mn] Guill(elmus) ; [J1] Guill(emu)s ; [TE] Will(el)m(us)*
 15 **Thovon († 15/07/av. 1080), [moine de Fécamp ?], moine du Mont Saint-Michel puis abbé de Saint-Taurin d'Evreux (apr. 1035-av. 1080)¹⁰ :**
 [Mm] *Obiit Bouo abb(as) S(an)c(t)i Taurini & m(onachus)*
 [Mn] *Tono \ab(bas)/*
 [TE] *Depositio D(omni) Thouoni abb(atis) n(ost)re c(on)g(regationis)*
 15 [BD] *Eudo \Fisc(annensis)^{A1} ; [Mn] Eudo (16/07) ; [TE] Eudo (16/07)*
 15 [BD] *Alb(er)ic(us) \Fisc(annensis)^{A2}*
 15 [Fo] *Godefredus noster amicus qui dedit nobis Riulla et Ambliera pitanciam*
 16 [Fo] *Robertus de Gislaruilla pitanciam*
 16 [GP] *Iosfredus n(ost)re c(on)g(regationis) m(onachus) \S(ancte) Trinitatis^{A3} ; [AM] Gotefridus (15/07) ? ; [TE] Gaufrid(us)*
 17 [BD] *Adam \Fisc(annensis)/*
 17 [BD] *Iohannes \Fisc(annensis)^{A4} ; [Mn] Ioh(anne)s sac(erdos) ; [J1] Ioh(ann)es*
 18 [BD] *Landric(us) \Fisc(annensis)^{A5} ; [Mn] Landric(us) ; [J1] Landric(us)*
 19 [GP] *Iosfredus S(an)c(t)e Trinitatis \n(ost)re soc(ietatis)^{A6} ; [J1] Goifred(us) (20/07)*
 20 **Robert le Pieux († 20/07/1031), roi de France (996-1031) :**
 [BD] *Rotbertus rex (19/07)*
 [GP] *Obiit Rotbertus rex Francorum¹⁷*

1 Main A6 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

2 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

3 Main de la fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.

4 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

5 N° 99 : mentionné uniquement dans MA.

6 Il s'agit du premier moine de Fécamp souscrivant après le prieur Thierry en 1017/8 dans l'acte de l'abbaye de Fruttuaria (BULST, 1973, p. 155 n. 46, 233 n° 238 et p. 238 n° 238 : « *ego frater Osmundus episcopus et monachus subscripti* »). Il est également mentionné par l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (BOUGAUD, 1875, p. 156-157 : « *Osmundus episcopus sancte et religiose vite* »). Il s'agit sans doute également du *Osmundus* apparaissant parmi les personnalités fécapoises de premier rang (« *quorum nomina in aeterna beatitudine sint ascripta* ») citées après les ducs de Normandie Richard I (942-996) et Richard II (996-1027) et les abbés Guillaume de Volpiano (1001-1028), Jean de Fécamp (1028-1078) et Guillaume de Rots (1080-1107) dans le rouleau mortuaire de l'abbesse Mathilde de la Trinité de Caen daté de 1113-4 (DUFOUR, 2005, n°114, p. 430). Le seul évêque Osmond que nous connaissons dans l'espace anglo-normand au XI^e siècle est l'évêque de Salisbury (1076-1099), mort le 9 décembre 1099, reconnu de son vivant pour sa sainteté et qui fut plus tard canonisé : les dates ne peuvent toutefois correspondre et il s'agit de deux personnes bien distinctes. Neithard Bulst suggère malgré tout la provenance d'un évêché anglais dans le contexte d'exil de la cour royale d'Aethelred et d'Emma, ce qui me paraît aussi l'explication la plus vraisemblable (voir BULST, 1973, p. 155 n. 46 ; SCHAMPER, 1989, p. 185, E 55).

7 Main A1 (première moitié ou milieu du XI^e s.).

8 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

9 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

10 GAZEAU, 2007, t. II, p. 95.

11 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

12 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

13 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

14 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

15 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

16 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

17 Main de la première moitié du XI^e s., à l'encre noire rehaussée de rouge.

- [Fb2] *Obiit Robertus rex Francor(um)* (19/07)
 [Fo] *Robertus rex Francorum qui dedit nobis uillam sancti Pauli pitanciam*
- 22 **Robert le Magnifique († 22/07/1035), duc de Normandie (1027-1035) :**
 [AM] *Robertus dux Normannorum* (02/07)
 [Fo] *Robertus dux Normannorum pitanciam* (02/07)
 [J2] *Rob(ertus) comes* (03/07)
 [Mm] *Obiit Rob(er)tus dux normannorum quartus* (02/07)
- 22 **Gilbert († 22/07/apr. 1063), moine de Fécamp puis abbé de Conches (1035-apr. 1063)¹ :**
 [GP] *Gisleb(er)tus abbas \S(an)c(t)i Petri Castell(ionis)²*
 [J2] *Gilleb(er)tus ... abb(at)es* (24/07)
 [TE] *Gileb(er)t(us) abb(as)*
- 22 [Fp] *Obitum domini G[aufridi] de Capella. Undecimo kalendas augusti, anniuersarium domini G[aufridi] de Capella, qui dedit nobis centum libras ad comparandos redditus subsequentes, sicut in cartis sequentibus declaratur*
- 22 [GP] *Fulb(er)t(us) sac(er)d(os) \S(an)cte Trinitatis³* ; [AM] *Folbertus* ; [Mn] *Fulb(er)tus* ; [J1] *Fulb(er)t(us)*
- 23 [Fb2] *Co(m)memoratio fr(atru)m n(ost)ror(um) Noruic(iensis)* ; [Fm1] *Co(m)mem(oratio) fr(atru)m n(ost)ror(um) Noruic(iensis)*
- 24 [Fb2] *Com(memoratio) fr(atru)m n(ost)ror(um) S(an)c(t)i Luciani [Belouacensis]* ; [Fm1] *Co(m)mem(oratio) fr(atru)m n(ost)ror(um) S(an)c(t)i Luciani [Belouacensis]*
- 25 [Fp] *Anniuersarium Iohannis Gros Vil [patris sacristarii Fiscannensis]. Octauo kalendas augusti, anniuersarium Iohannis Gros Vil, quatuor libras iii sol. minus in Iohanne Sarriz de pratis de Amundeuilla (1219)*
- 26 [BD] *Bernardus \Fiscann(ensis)/* ; [J1] *Bernard(us)* (25/07)
- 29 **Gilles de Duremont († 29/07/1444), abbé de Fécamp (1423-1444) :**
 [F] *[Obiit Aegidius abbas xxiv]*
- 29 **Raoul († 29/07/1058 ou 1059), moine de Fécamp (av. 1027), custos de Bernay (1027-1048/58) et abbé du Mont Saint-Michel (v. 1048-1058/9)⁴ :**
 [BD] *Rodulfus abb(as) \S(an)cti Michael(is)/*
 [J2] *... Rad(ulfus) abb(at)es* (27/07)
 [Mm] *Donnus Radulfus abbas hui(us) loci*
- 29 [BD] *Hugo \Fisc(annensis)/* (28/07)⁵ ; [Mn] *Hugo* ; [J1] *Hugo*
- 30 [BD] *Godebald(us) \Fisc(annensis)/* ; [Mn] *Godebold(us)* ; [J1] *Godebaldus*
- 30 [Mn] *Engelb(er)tus \Fisc(annensis)/*

1 GAZEAU, 2007, t. II, p. 67-68, 70 et 371. Également inscrit au nécrologe de Saint-Martin de Sées (23/07). Je pense qu'il faut inverser les dates de décès de Gilbert I^{er} (1035-apr. 1063) et Gilbert II de Conches (1130-av. 1140) : c'est probablement à titre d'ancien moine de Fécamp que Gilbert I^{er} figure aux nécrologes de Saint-Taurin d'Évreux et de Saint-Germain-des-Prés (aucun moine du Bec n'est mentionné dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés ; or Gilbert II est un ancien moine de cette abbaye ; si plusieurs abbés de monastères normands sont inscrits dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés, tous sont du XI^e et non du XII^e siècle).

2 Main de la seconde moitié du XI^e s. Gislebert apparaît peut-être en tant que moine de Fécamp dans la charte de Fruttuaria : un moine et prêtre de ce nom souscrit ce document comme 6^eme moine de Fécamp, mais il s'agit plus probablement de la personne commémorée au 14/03 (BULST, 1973, p. 233 n° 242 et p. 239 n° 242).

3 Main A7 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de prêtre de Fécamp de ce nom.

4 GAZEAU, 2007, t. II, p. 31-32 et 207-208 ; SCHAMPER, 1989, p. 78-79 et 209 (A 115). Pour ses dates, voir l'annexe n° 7.

5 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

Août

- 1 [BD] *Ioh(ann)es* \[?] *Fiscan(n)i*¹ ; [Mn] *Ioh(anne)s* ; [J1] *Ioh(annes)* (31/07) ; [TE] *Iohannes*
- 1 [BD] *Hugo* \Fiscanni² ; [Mn] *Hugo* ; [J1] *Hugo* ; [TE] *Hugo*
- 4 [BD] *Willelm(us)* \Fiscanni³ ; [Mn] *Guill(elmus)* ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Will(elmus)*
- 4 [SA] *Vigor* \m(onachus) *Fisc(anni)*⁴
- 5 **Robert de Brechy († 05/08/1332), abbé de Fécamp (1329-1332) :**
 [Fb2] *Obiit Robertus abbas xv*
 [Fm1] *O(biit) Robertus abbas xv*
- 6 **Richard III († 06/08/1027), comte de Rouen et duc de Normandie (1026-1027)⁵ :**
 [AM] *Richardus comes tercius Normannorum*
 [BD] *Richardus dux* \Normannorum *iuenis*/
 [GP] *Obiit Richard(us) dux Norman\dor(um)/ tercius*⁶
 [Fo] *Ricardus dux Normannorum tertius, pitanciam*
 [J2] *Ricardus comes t(er)tius* (05/08)
 [Mm] *Richardus comes tercius* \Normannor(um)/
 [TE] *Ricard(us) comes* (09/08)
- 8 [SA] *Julianus* \Fisca(n)ensis⁷
- 9 **Maurille († 09/08/1067), moine de Fécamp (av. 1055) puis archevêque de Rouen (1055-1067)⁸ :**
 [BH] *Maurilius arch(iepiscopus) Rothom(agensis)* (10/08)
 [J2] *Maurilius archiep(iscopus)*
 [TE] *Maurili(us) ar(chiep(is)c(opus)*
- 12 [BD] *Restaldus* \S(an)c(t)e *Trin(itatis)*/ ; [Mn] *Restald(us)* ; [TE] *Restald(us)*
- 12 [Mn] *Odo* \Fisc(annensis)/ ; [J1] *Odo*
- 16 [BD] *Rog(er)ius* \Fisc(annensis)⁹ ; [Mn] *Rog(er)i(us)* ; [J1] *Rog(er)ius*
- 17 **Richard I Morin († 17/08/1227), abbé de Fécamp (1222-1227)¹⁰ :**
 [BD] *Radulf(us)* [sic. *Ricardus*] *abbas Fisc(annensis)*/ (19/08)¹¹
 [Fb2] *Ob(iit) Ricardus abb(a)s viii*
 [Fm1] *O(biit) Ricardus abbas viii*
- 21 **Philippe († 21/08/av. 1146), moine de Fécamp puis abbé de Saint-Taurin d'Évreux (av. 1128-av. 1146)¹² :**
 [TE] *Deposit(i)o D(omni) Philippi abb(as) n(ost)re co(n)g(rationis)*
- 21 [SA] *Ioh(anne)s* \m(onachus) *Fisc(anni)*¹³ ; [Mn] *Ioh(anne)s* \m(onachus)/ ; [J1] *Ioh(ann)es*
- 22 [BD] *Will(ell)m(us)* \Fisc(annensis)/ ; [Mn] *Guillelmus* ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Will(elmus)*
- 23 **Richard II († 23/08/1026), comte de Rouen et duc de Normandie (996-1026)¹⁴ :**
 [AM] *Richardus secundus comes*
 [BD] *Richardus comes Normannoru(m)* \h(oc) *facimus (et) h(abe)t p(rae)bendam/* (24/08)¹⁵
 [GP] [*Richardus dux*] *Normandor(um)* \secundus¹⁶
 [Fb1] *Ob(iit) Ricard(us) dux Norm(annorum) ii*
 [Fb2] *O(biit) Ricardus dux ii*
 [Fm1] *O(biit) Ricard(us) dux ii*
 [Fo] *Ricardus dux Normannorum secundus seruicium plenarium*
 [J2] *Ricardus comes II(us)*
 [Mm] *Richard(us) II comes* \Normannor(um)/
 [TE] *Ricard(us) comes* (24/08)
- 23 [GP] *Ob(iit) Rotb(er)t(us) puer n(ost)re cong(re)g(ationis) mon(achus)* \S(an)c(t)e *Trinitatis*¹⁷ ; [BD] *Rotb(er)tus* \S(an)c(t)e *Trinitatis/* (24/08)
 ; [AM] *Robertus* ; [J1] *Robertus*
- 24 [BD] *Benedictus* \Fiscann(ensis)/ (25/08) ; [GP] *Obiit Benedict(us) sac(er)d(os)* \S(an)cte *Trinitatis*¹⁸ ; [Mn] *B(e)n(e)dictus m(onachus)*
- 24 [Mn] *Andreas* \Fisc(annensis)/ ; [J1] *Andreas* (23/08)
- 25 [Mn] *Ioh(anne)s* \Fisc(annensis)/ ; [J1] *Ioh(ann)es* (24/08) ; [TE] *Ioh(anne)s*
- 28 [BD] *Radulfus* \Fisc(annensis)/ (29/08)¹⁹ ; [AM] *Rodulfus* ; [Mn] *Radulf(us)* ; [J1] *Rad(ulfus)* (27/08) ; [TE] *Radulf(us)*
- 28 [SA] *Inf...J* \Fisca(nensis)²⁰
- 29 [BD] *Normann(us)* \S(an)c(t)e *Trinitatis/* ; [J1] *Normann(us)* (28/08)

-
- 1 Apparaît au verso. Ajout de seconde main (XIII^e s.).
- 2 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).
- 3 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
- 4 Main de la première moitié ou du milieu du XIII^e s.
- 5 SCHAMPER, 1989, p. 232 (D 17)
- 6 Main de la première moitié du XI^e s., à l'encre rouge.
- 7 Main de la seconde moitié du XIII^e s.
- 8 DE BOUARD, 1959, t. I, p. 81-92 ; DOSDAT & BOUET, 1995, p. 20 ; DOSDAT, 1995, p. 241-243 ; GAZEAU, 2007, t. II, p. 339.
- 9 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
- 10 PL CXXI, col 484 ; GC XI, col 209.
- 11 Ajout de seconde main (XIII^e s.). Il ne peut s'agir de l'abbé Raoul d'Argences, déjà mentionné au 6 septembre et aucun autre abbé de ce nom n'est connu à Fécamp : il s'agit d'une erreur, *R[adulfus]* pour *R[icardus]*.
- 12 GAZEAU, 2007, t. II, p. 97.
- 13 Main de la première moitié ou du milieu du XIII^e s.
- 14 SCHAMPER, 1989, p. 232 (D 15).
- 15 Apparaît au verso, en tant que bienfaiteur. En marge : *qui S(an)c(t)um Alb(er)tu(m) redemit centu(m) libris denarioru(m)*.
- 16 Main de la première moitié du XI^e s., à l'encre rouge très effacée.
- 17 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de jeune moine de Fécamp de ce nom.
- 18 Main A7 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 19 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 20 Main peu lisible, et de ce fait difficile à dater (probablement du XIII^e s.)

- 30 [BD] *Amalfredus \S(an)c(t)e Trinitatis/* (31/08) ; [GP] *Amalfredus mon(achus) sac(erdos) \S(an)c(t)e Trinitatis/*¹ ; [AM] *Amalfredus* ; [Mn] *Amalfred(us)* (29/08)
- 30 [BD] *Dauid \Fisc(annensis)/*² ; [SA] *Dauid \Fisca(mi)/*³ (31/08) ; [J1] *Dauid* (31/08)
- 31 [BD] *Amalfredus \S(an)c(t)e Trinitatis/* ; [TE] *Almefred(us)* (30/08)
- 31 [GP] *Gozelin(us) sac(erdos) (et) m(onachus) \S(an)c(t)e Trinitatis/*⁴ ; [J1] *Goscelin(us)*

1 Main du XI^e s. La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de prêtre de Fécamp de ce nom.

2 Ajout de seconde main (fin du XII^e ou début du XIII^e s.).

3 Main A, ou apparentée (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).

4 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

Septembre

- 1 [GP] *Albericus n(ost)re c(on)g(regationis) m(onachus) \S(ancte) Trinitatis*⁴ ; [BD] *Alberic(us) \Fiscann(ensis)'* ; [AM] *Albericus* ; [Mn] *Alberic(us)*
- 1 [BD] *Richard(us) \Fiscann(ensis)*² ; [Mn] *Rich(ardus)* ; [J1] *Ric(ardus)* (02/09) ; [TE] *Ricard(us)*
- 1 [BD] *Rob(er)t(us) \Fiscan(nensis)*³ ; [AM] *Robertus* ; [Mn] *Rob(er)t(us)* ; [J1] *Rob(ertus)* ; [TE] *Robertus*
- 1 [Fo] *Rainaldus noster amicus qui dedit nobis Gardinum pitanciam*
- 3 [BD] *Rodulf(us) \Fisc(annensis)*⁴ ; [Mn] *Rad(ulfus)* ; [J1] *Rad(ulfus)*
- 3 [BD] *Rotb(er)tus \Fisc(annensis)*⁵ ; [Mn] *Rotb(er)t(us)* (04/09) ; [J1] *Rob(ertus)* ; [TE] *Robert(us)*
- 3 [SA] *Will(elmu)s \m(onachus) Fisc(anni)*⁶ ; [Mn] *Guill(elmus)* ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Will(elmus)*
- 4 **Gerbert († 04/09/1089), moine de Fécamp (av. 1055-1063) puis abbé de Saint-Wandrille (1063-1089)**⁷ :
- [GP] *Ob(iit) domn(us) Girb(er)tus abbas \S(an)c(t)i Guandregisili*⁸ (03/09)
- [J2] *Gib(er)tus abb(a)s* (03/09)
- [Wb] [lacune] *abbas*
- [Wma] *O(biit) Girbertus abbas*
- [Wmi] *Gilbertus abbas*
- 4 [Fp] *Obitus Willelmi le Gaagneor. Pridie nonas septembris, obitus Willelmi le Gaagneor, et sunt redditus xi sol. ad festum sancti Michaelis, quos uendidit Willelmus Blanket, ex uoluntate Petri Blanquet, filii sui, in parrochia Sancti Martini de Sortequinuilla, sicut in cartis sequentibus declaratur...* (1260)
- 4 [BD] *Ioh(ann)es \Fisc(annensis)*⁹ ; [J1] *Ioh(annes)* (05/09) ; [TE] *Ioh(ann)es* (03/09)
- 4 [BD] *Rodulf(us) \Fisc(annensis)*¹⁰ ; [J1] *Rad(ulfus)*
- 4 [BD] *Ricard(us) \Fiscann(ensis)*¹¹ ; [Mn] *Rich(ardus)* ; [J1] *Ric(ardus)* (03/09) ; [TE] *Ricard(us)* (03/09)
- 5 [BD] *Hermineri(us) \S(an)c(t)e Trinitatis'*
- 5 [BD] *Hugo \Fisc(annensis)'* ; [AM] *Hugo* ; [Mn] *Hugo* ; [J1] *Hugo*
- 5 [BD] *Rob(er)t(us) \Fisc(annensis)*¹² ; [AM] *Robertus* ; [Mn] *Rotb(er)t(us)* ; [J1] *Rob(ertus)*
- 5 [BD] *Adeleerm(us) \Fisc(annensis)*¹³
- 6 **Raoul d'Argences († 06/09/1219), moine puis abbé de Fécamp (1189/90-1219)**¹⁴ :
- [BD] *Radulfus abb(a)s Fiscan(nensis)*¹⁵
- [CSL] *Radulphus abb(a)s*
- [Fb2] *O(biit) Radulphus vi abbas*
- [Fm1] *O(biit) Radulphus abbas vi*
- [Fm2] *Ob(iit) Rad(u)lph(us) vi abb(as)*
- [J2] *Rad(ulfus) abb(a)s*
- [SA] *Radulfus \abbas Fiscani*¹⁶
- [TE] *Radulf(us) abb(as)*
- 6 [SA] *Nicholaus \Fiscani*¹⁷ ; [J1] *Nich(olaus)* (07/09) ; [TE] *Nichola(us)*
- 7 [BD] *Will(elm)us \Fisc(annensis)*¹⁸ ; [Mn] *Guill(elmus)* ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Will(elmus)*
- 8 [BD] *Willermi(us) \Fisc(annensis)*¹⁹ ; [SA] *Vuill(el)m(us) \Fisca(nnensis)*²⁰ ; [Mn] *Guill(elmus)* (07/09) ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Vuill(elmus)* (07/09)
- 8 [GP] *Rodulf(us) sac(erdos) (et) m(onachus) \S(an)c(t)e Trinitatis*²¹ ; [AM] *Rodulfus* ; [Mn] *Radulf(us) m(onachus)* ; [J1] *Rod(ulfus)/Rad(ulfus)* ; [TE] *Radulf(us)*
- 9 **Jean d'Ivry († 09/09/1079), évêque d'Avranches (1060-1067), puis archevêque de Rouen (1067-1079)**²² :
- [BH] *Iohannes Rothom(agensis) archiep(iscopu)s*
- [J2] *Ioh(ann)es archiep(iscopu)s*
- [Mm] *Iohannes archiep(is)c(opus) Rothomagensis*
- 9 **Guillaume IV de Putot († 09/09/1297), abbé de Fécamp (1286-1297)**²³ :
- [BD] *Guill(elm)us \abbas Fisc(annensis)'* (08/09)²⁴
- [Fb2] *O(biit) Guill(elmus) xi abbas*

1 Main A5 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuarua ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

2 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

3 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

4 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

5 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

6 Main du milieu ou de la seconde moitié du XIII^e s.

7 GAZEAU, 2007, t. II, p. 338-340 ; DOLBEAU, 2002, p. 223-249.

8 Main de la seconde moitié du XI^e s.

9 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

10 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

11 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

12 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

13 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

14 GAZEAU, 2007, t. II, p. 121-124 ; BULST, 1973, p. 161 n. 75a ; SCHAMPER, 1989, p. 100-101 et 202 (A 76).

15 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

16 Main du premier tiers du XIII^e s.

17 Main de la fin du XII^e ou du premier quart du XIII^e s.

18 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

19 Ajout de seconde main (fin du XII^e s. ou début du XIII^e s.).

20 Main A (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).

21 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Il s'agit probablement du moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuarua comme 12^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 248 et p. 239 n° 248).

22 DOSDAT & BOUET, 1995, p. 20.

23 PL CXLI, col 484 ; GC XI, col 210 ; BULST, 1973, p. 161 n. 75a ; SCHAMPER, 1989, p. 100-101 et 202 (A 79).

24 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

- [Fm1] *O(biit) Guill(eltu)s abbas xi*
[Fm2] *Ob(iit) Guiller(m)us xi abb(as)*
- 10 [GP] *Moyses mon(achus) (et) sac(erdos) \S(an)c(t)e Trinitatis¹* ; [AM] *Moyses* ; [BD] *Moyses* ; [Mn] *Moyses* ; [J1] *Moyses* ; [TE] *Moyses*
- 11 [GP] *Obiit David n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) monach(us) \S(an)cte Trinitatis²* ; [Mn] *David* ; [J1] *David* (10/09)
- 12 [GP] *Ansgar(us) mon(achus) \S(an)c(t)e Trinitatis³* ; [J1] *Augeri(us) ?*
- 12 [GP] *Richardus leuita (et) m(onachus) \S(an)c(t)e Trinitatis⁴* ; [AM] *Richardus* ; [BD] *Richardus* ; [Mn] *Richard(us) \m(onachus)/* ; [J1] *Ric(ardus)*
- 12 [Mn] *Rainald(us) \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Rainold(us)* (13/09)
- 14 [SA] *Gaufrid(us) \Fisca(nni)⁵* ; [Mn] *Gaufred(us)* ; [J1] *Gauf(ridus)* ; [TE] *Godefridus* (15/09)
- 15 [BD] *Will(elm)us \Fisc(annensis)⁶* ; [Mn] *Guill(eltu)s* ; [J1] *Guill(eltu)s* ; [TE] *Will(eltu)s*
- 16 [SA] *Richard(us) \Fisca(n)ni⁷* ; [J1] *Ric(hardus)*
- 17 **Richard II de Treigos († 16-18/09/1286), abbé de Fécamp (1260-1286)⁸** :
- [BD] *Richard(us) abb(as) \Fescamp/* (16/09)
- [Fb2] *O(biit) Ricardus abbas x*
- [Fm1] *O(biit) Ricard(us) x* (18/09)
- [Fm2] *Ob(iit) Ricard(us) ab(bas) x*
- [SA] *Richerus \abbas Fij[sc]an(ni)⁹* (16/09)
- 17 [Fp] *Obitus Willelmi Bruncoste. Quintodecimo kalendas octobris, anniuersarium W. Bruncoste, et est redditus apud Welles, scilicet xl sol. in molendino, xx sol. et in theloneo eiusdem uille xx sol., medietatem ad festum Omnium sanctorum et aliam medietatem ad Natale*
- 17 [BD] *Tetso \Fisc(annensis)/* ; [AM] *Tetso* ; [Mn] *Tetso* (18/09)
- 18 **Achard d'Argences († 16-18/09/1222), moine puis abbé de Fécamp (1219-1222)** :
- [Fb2] *O(biit) Aicardus abbas vii*
- [Fm1] *O(biit) Aycardus abbas vii*
- [Fm2] *Ob(iit) Aitard(us) abb(as) vii*
- [J2] *Erard(us) ... abb(at)es* (16/09)
- [SA] *Ethardus \abbas Fisca(n)ni¹⁰* (16/09)
- 18 **Mathilde († 18/09/1033), fille de Richard II de Normandie¹¹** :
- [Fo] *Mathildis filia Ricardi comitis pitanciam*
- 19 **Mauger († 19/09/av. 1060), formé à Fécamp (av. 1037), archevêque de Rouen (1037-1055)¹²** :
- [TE] *Malgeri(us) archiep(is)c(opus)*
- 19 [BD] *Girelmus \Fisc(annensis)/* (20/09) ; [GP] *Girelmus m(onachus) (et) sac(erdos) \S(an)c(t)e Trinitatis¹³* ; [J1] *Girelm(us)*
- 19 [BD] *Rogierius \Fisc(annensis)/* (21/09)¹⁴ ; [Mn] *Rogierius \Fisc(annensis)/* ; [SA] *Roger(us) \Fisca(nni)¹⁵* ; [J1] *Rog(erius)* ; [TE] *Rogeri(us)*
- 21 [Fp] *Obitus Gilleberti de Mailleiz. Undecimo kalendas octobris, obitus Gilleberti de Mailleiz, qui dedit nobis apud Sanctum Walericum in planis xxii sol., in Osbero de Furno, ad anniuersarium suum fatiendum, de quibus debentur preposito uille xxiii sol. ... Item dedit nobis terram de Fouea monachi et nemus Sancti Leodegarii, que nos tradidimus eidem Osbero et heredibus suis pro centum solidis turonensium annui redditus, de quibus debentur preposito uille unam minam frumenti (1227)*
- 22 [SA] *Guillerm(us) \m(onachus) Fiscan(nensis)¹⁶* ; [J1] *Guill(eltu)s* ; [TE] *Guill(eltu)s*
- 23 [GP] *Obiit Vualterius monachus sacerdos \S(an)cte Trinitatis¹⁷* ; [AM] *Walterius* ; [BD] *Walteri(us)* (22/09) ; [Mn] *Gaut(er)i(us)* ; [J1] *Galt(erius)* ; [TE] *Galteri(us)*
- 23 [Mn] *Aszo \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Aszo* ; [TE] *Aszo*
- 24 [Mn] *Lucas \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Lucas* (23/09)
- 25 [GP] *Obiit Hugo m(onachus) n(ost)re cong(regationis) \S(an)c(t)e Trinitatis¹⁸* ; [AM] *Hugo* ; [BD] *Hugo* ; [Mn] *Hugo* ; [J1] *Hugo* ; [TE] *Hugo*
- 26 [Fp] *Sexto kalendas octobris, anniuersarium Henrici de Plumetoth*
- 26 [SA] *Nichola(us) \Fisca(nni)¹⁹* ; [J1] *Nich(olaus)*
- 27 [GP] *Gyrard(us) n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) mo(nac)h(us) \S(an)c(t)e Trinitatis²⁰* ; [AM] *Girardus* ; [BD] *Girardus* ; [J1] *Girard(us)* (29/09)
- 28 **Guillaume Bourget († 28/09/1334), abbé de Fécamp (1332-1334)** :
- [Fb2] *O(biit) Willermus Bourget abbas xvi*
- [Fm1] *O(biit) Will(elm)us Bourget abbas xvi*

- 1 Main du groupe B (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 2 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine convers qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 37^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 273 et p. 239 n° 273).
- 3 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
- 4 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être l'un des deux moines de ce nom qui souscrit la charte de Fruttuaria (BULST, 1973, p. 233-234 n° 263 et 275, p. 239 n° 263, p. 240 n° 275).
- 5 Main de la fin du XII^e s. ou du premier tiers du XIII^e s.
- 6 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
- 7 Main de la fin du XII^e s. ou du premier quart du XIII^e s. : nom inscrit avant l'abbé Achard de Fécamp (1219-1222).
- 8 PL CXLII, col 484 ; GC XI, col 209-210 ; BULST, 1973, p. 161 n. 75a ; SCHAMPER, 1989, p. 100-101 et 202 (A 77).
- 9 Main du dernier tiers du XIII^e s.
- 10 Main du premier tiers du XIII^e s.
- 11 STASSER, 1990, p. 49-64, en particulier p. 53-54.
- 12 DOSDAT & BOUET, 1995, p. 19-20 ; DOSDAT, 1995, p. 241.
- 13 Main du groupe B (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 9^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 245 et p. 239 n° 245).
- 14 Ajout de seconde main (XIII^e s.) : écrit deux fois de la même main.
- 15 Main A (fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s.).
- 16 Main de la seconde moitié du XIII^e s.
- 17 Main A4 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 13^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 249 et p. 239 n° 249).
- 18 Main A4 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine de ce nom qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 29^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 265 et p. 239 n° 265).
- 19 Main de la première moitié du XIII^e s.
- 20 Main A1 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

- [Fm2] *Ob(iit) Guiller(m)us abb(as) xvi*
- 28 [GP] *Edricus sac(er)dos (et) mon(achus) n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) \S(an)c(t)e Trinitatis¹* ; [Mn] *Edric(us) \Fisc(annensis)/ (27/09)* ; [BD] *Earic(us) (sic.)*
- 28 [BD] *Richa[r]d(us) \sac(erdos) Fisc(annensis)²* ; [Mn] *Rich(ardus) (29/09)* ; [J1] *Ric(ardus)* ; [TE] *Ricard(us)*
- 29 [BD] *Ioh(anne)s \Fiscann(ensis)/* ; [AM] *Iohannes* ; [GP] *Ioh(anne)s m(onachus) (et) leuita \S(an)c(t)e Trinitatis³* ; [Mn] *Ioh(anne)s* ; [J1] *Ioh(ann)es*
- 29 [BD] *Rog(er)ius \Fisc(annensi)s⁴* ; [Mn] *Rog(er)i(us) (27/09)* ; [J1] *Rog(er)ius (28/09)*
- 29 [Fo] *Walterus de Gisarulla pitanciam* ; [Fp] *Obitus Walteri de Gillaruilla. Tertio kalendas octobris, anniuersarium Walteri de Gillaruilla, qui dedit nobis uiginti solidos apud Weulles, in masura et orto que fuerunt Crasmolet...*

1 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

2 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.). Sans doute différent des moines de ce nom qui souscrivent la charte de Fruttuaria en 1017 (BULST, 1973, p. 233-234 n° 263 et 275, p. 239 n° 263, p. 240 n° 275).

3 Main du groupe B (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Probablement le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 21^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 257 et p. 239 n° 257).

4 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

Octobre

- 4 **Jean Balue († 04/10/1491), abbé de Fécamp (1465-1473 ; 1480-1482) :**
[Fm2] *Ioh(ann)es abb(as) xxvi*
- 4 [Mn] *Osber(n)us \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Osber(n)us* ; [TE] *Osber(t)us*
- 6 [BD] *Raynaud(us) \Fi(s)c(annensis)¹* ; [Mn] *Rainald(us)* (05/10) ; [J1] *Rena(l)d(us)*
- 8 [Fo] *Odo uenator noster amicus, pitanciam*
- 11 [BD] *Richardus \Fisc(annensis)²* ; [Mn] *Rich(ardus)* ; [J1] *Ric(ardus)* (10/10) ; [TE] *Ricard(us)* (13/10)
- 13 [Mn] *Guill(elmus) \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Will(elmu)s*
- 13 **Translation du roi d'Angleterre Édouard le confesseur († 05/01/1066), canonisé en 1161**
[Fa] *Edward(us) regis (et) confessoris*
[Fb1] *Eduuardi regis et confessoris*
[Fb2] *Translatio s(an)c(t)i Eduuardi regis co(n)ffessoris*
[Fm1] *Translatio s(an)c(t)i Eduuardi regis (et) confessoris*
[Fm2] *Tra(n)sla(tio) s(an)c(t)i Eduuardi regis (et) co(n)fess(or)is*
- 14 **Estoud d'Estouteville († 14-18/10/1423), abbé de Fécamp (1390-1423)**
[Fb2] *Obiit dominus Estod(us) abbas xxxiii*
[Fm2] *Ob(iit) dom(inus) Estod(us) xxxiii*
- 14 **Tancard († 14/10/apr. 1101), moine et prieur de Fécamp (av. 1097 et apr. 1101), abbé de Jumièges (1097-1101)³ :**
[J2] *Tanchard(us) abb(a)s*
[TE] *Tanquard(us)*
- 15 [Fo] *Robertus Hardi noster amicus pitanciam de Infirmaryo*
- 15 [BD] *Gaufrid(us) \Fisc(annensis)⁴* ; [Mn] *Gaufrid(us)* ; [J1] *Gauf(ridus)* ; [TE] *Gaufrid(us)*
- 16 **Jean de la Haule († 16/10/1467), abbé de Fécamp (1444-1467)**
[Fb2] *O(biit) dom(inus) Iohan(n)es De la Haule ab[bas]*
[Fm2] *Ob(iit) Ioh(ann)es De la Haule abb(as) xxv* (17/10)
- 17 [BD] *Hilduinus \Fisc(annensis)⁵* ; [Mn] *Hilduin(us)*
- 18 [SA] *Egidius \m(onachus) Fisc(anni)⁶*
- 19 [BD] *Hugo \Fisc(annensis)⁷* ; [Mn] *Hugo \m(onachus)/* ; [J1] *Hugo*
- 19 [SA] *Robert(us) \Fisc(anni)⁸* ; [Mn] *Rotb(er)t(us)* (20/10)
- 20 [BD] *Villermus \Fisc(annensis)⁹* ; [AM] *Willermus* ; [Mn] *Guill(elmus)* ; [J1] *Guill(elmu)s* ; [TE] *Will(el)m(us)*
- 23 [BD] *Walterius \Fisc(annensis)¹⁰* ; [Mn] *Gauteri(us)* ; [J1] *Galt(er)i(us)*
- 23 [BD] *Hugo \Fisc(annensis)¹¹* ; [Mn] *Hugo* ; [J1] *Hugo* ; [TE] *Hugo*
- 23 [BD] *Richard(us) \Fisc(annensis)¹²* ; [Mn] *Rich(ardus)* ; [J1] *Ric(ardus)* ; [TE] *Ricard(us)*
- 23 [SA] *Petrus \m(onachus) Fiscan(ni)¹³* ; [J1] *Petr(us)* (24/10)
- 27 [GP] *Ob(iit) Warin(us) n(ost)re cong(re)g(ationis) mon(achus) \S(an)cte Trinitatis¹⁴* ; [Mn] *Garin(us)* (29/10) ; [J1] *Warneri(us)*
- 27 [GP] *Osulfus n(ost)re cong(re)g(ationis) mo(n)ac(us) \S(an)cte Trinitatis¹⁵* ; [AM] *Osulfus* 28/10)
- 27 [Mn] *Gunfred(us) \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Gunfred(us)*
- 28 [BD] *Rob(er)tus \Fisc(annensis)¹⁶* ; [SA] *Robertus Fiscan(ni)¹⁷* ; [Mn] *Rotb(er)tus* (27/10) ; [J1] *Rob(ertus)*

1 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

2 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

3 GAZEAU, 2007, t. II, p. 156.

4 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

5 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

6 Main de la seconde moitié du XIII^e s.

7 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

8 Main de la seconde moitié du XIII^e s.

9 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

10 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

11 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

12 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

13 Main de la seconde moitié du XIII^e s.

14 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuarua ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

15 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuarua ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

16 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

17 Main de la fin du XII^e s. ou premier quart du XIII^e s..

Novembre

- 1 [GP] *Placidus sac(erdos) (et) mon(achus) \S(an)c(t)e Trinitatis^A* ; [AM] *Placidus* ; [BD] *Placidus* ; [Mn] *Placidus* ; [J1] *Placid(us)*
2 [BD] *Tustin(us) \Fisc(annensis)²* ; [Mn] *Tursten(us) (01/11)*
3 [BD] *Walteri(us) \Fiscanni³* ; [Mn] *Gauteri(us)* ; [J1] *Galt(er)i(us)*
4 **Suppon († 04/11 vers 1061), moine de Fruttuaria (av. 1027), moine de Fécamp puis du Mont Saint-Michel (1027-1033), abbé du Mont Saint-Michel (1033-v. 1048) et abbé de Saint-Bénigne de Fruttuaria (1042-v. 1061)⁴** :
 [BD] *Subo abbas \Fructuar(iensis)⁵*
 [Mm] *domnus Suppo abbas huius loci*
4 [Mn] *Rannulf(us) \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Ranulf(us) (05/11)*
5 [GP] *Alcherius n(ost)re [congregationis] m(onachus) \S(an)cte Trinitatis⁶* ; [AM] *Alcherius*
8 [Mn] *Guill(elmus) \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Will(elmus)*
8 [BD] *Serlo \Fisc(annensis)⁷* ; [Mn] *Serlo (07/11)* ; [J1] *Sello (07/11)*
9 [GP] *Rogerii sac(erdotis) (et) m(onachi) \S(an)c(t)e Trinitatis⁸* ; [Mn] *Rog(erius)* ; [J1] *Rog(erius)*
11 **Hugues d'Amiens († 10/11/1164), moine de Cluny, prieur de Saint-Martial de Limoges (v. 1115-1120), prieur de Saint-Pancrace de Lewes (1120-1123), abbé de Reading (1123-1130), archevêque de Rouen (1130-1164)⁹** :
 [BH] *Hugo arch(iespiscopus) Roth(omagensis)*
 [J2] *Hugo Roth(omagensis) archiep(iscopu)s*
 [Mm] *Hugo Rothomag(ensis) archiep(is)c(opu)s*
 [TE] *Hugo archiep(is)c(opu)s (09/11)*
11 [Fp] *Obitus dunni [sic] Ricardi abbatis. Tertio idus novembris, anniuersarium Ricardi abbatis et fratris eius, qui dedit nobis libros ad ualorem quinquaginta librarum*
12 **Knud († 12/11/1035), roi d'Angleterre (1016-1035)** :
 [Fo] *Chenut rex Anglorum pitanciam*
12 [GP] *Obiit Herueus n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) m(onachus) \S(an)c(t)e Trinitatis^{A0}* ; [Mn] *Herueus \m(onachus)/ (13/11)*
13 [Mn] *Rich(ardus) \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Ric(ardus)*
14 [BD] *Walteri(us) \Fiscanni^{A1}* ; [J1] *Galt(er)ius* ; [TE] *Galte(er)ius*
15 **Pierre Cervaise de Riville († 15 novembre 1390), abbé de Fécamp (1381-1390)**
 [Fb2] *O(biit) Petrus abbas xxii*
 [Fm2] *O(biit) Petr(us) abb(as) xxii*
15 [GP] *Obiit Osmundus m(onachus) \S(an)c(t)e Trinitatis^{A2} \Fiscanno^{A3}* ; [AM] *Osmundus* ; [J1] *Osmu(n)d(us)*
16 **Gautier de Coutances († 16/11/1207), évêque de Lincoln (1183-1184) puis archevêque de Rouen (1184-1207)** :
 [BH] *Valterius Roth(omagensis) archiep(scopu)s*
 [J2] *Galt(er)ius archiep(iscopu)s*
 [Mm] *Galter(ius) archiep(is)c(opu)s Rothom(agensis) (17/11)*
17 **Théodard († 17/11/av. 1102), moine de Saint-Laumer de Blois ou de Fécamp, abbé de Saint-Pierre de Castillon/Conches (apr. 1063-av. 1102)¹⁴** :
 [CSL] *Theothardus abb(a)s*
21 **Richard I^{er} († 21/11/996), comte de Rouen et duc de Normandie (942-996)¹⁵** :
 [BD] *Richardus comes Normannorum \q(ui) no(bis) dedit potestate(m) \S(an)c(t)i Alberti, h(oc) facimus (et) h(abe)t p(rae)b(endam)/ (20/11)¹⁶*
 [Fa] *O(biit) Rica(rdus) dux primus*
 [Fb1] *Ob(iit) Ricar(dus) dux Norm(annorum) i*
 [Fb2] *Obiit Ricardus dux i*
 [Fm1] *O(biit) Ricardus dux i*
 [Fm2] *Ob(iit) Ricard(us) dux i*
 [Fo] *Ricardus dux Normannorum primus seruicium plenarium*
 [J2] *Ricardus comes (et) dux maior*
 [Mm] *Richardus I, dux Normannor(um)*
 [TE] *Ricardus senex dux Normannorum, fundator hui(us) loci*
21 [BD] *Villerm(us) \Fisc(annensis)^{A7}* ; [Mn] *Guill(elmus) \Fisc(annensis)/ (20/11)* ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Will(el)m(us)*

-
- 1 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Sans doute le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 8^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 244).
2 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
3 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
4 GAZEAU, 2007, t. II, p. 203 et 205-207 ; BULST, 1973, p. 172 n. 149 ; SCHAMPER, 1989, p. 79 et 204 (A 89). Sur ses dates, voir les annexes n° 5 et 6. En tant qu'abbé de Fruttuaria, Suppon est également inscrit dans les nécrologes de Saint-Blasien, Saint-Savin de Plaisance et Saint-Sauveur de Turin. Il est également mentionné dans ceux de Villars et de Saint-Martin-des-Champs (prieuré de Cluny).
5 Apparaît au verso, en tant qu'ancien profès de Saint-Bénigne de Dijon.
6 Main A3 (première moitié ou milieu du XI^e s.). Peut-être le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 14^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 250 et p. 239 n° 250).
7 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).
8 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Peut-être le moine qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 40^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 276 et p. 240 n° 276).
9 DOSDAT & BOUET, 1995, p. 21-22 ; GAZEAU, 2007, t. I, p. 112-113, 228 n. 372 ; *Heads of religious Houses*, p. 63 et 253.
10 Main A4 (première moitié ou milieu du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.
11 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
12 Main du groupe B (milieu ou seconde moitié du XI^e s.).
13 Main du groupe B, proche de B2 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). Il ne s'agit pas de l'évêque et moine de Fécamp de ce nom qui souscrit la charte de Fruttuaria en seconde position des moines de Fécamp, ce dernier étant inscrit au 06/07 (BULST, 1973, p. 233 n° 238 et p. 239 n° 238).
14 GAZEAU, 2007, t. II, p. 69.
15 SCHAMPER, 1989, p. 201 (D 14).
16 Apparaît au verso, en tant que bienfaiteur.
17 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

- 23 [BD] *He(n)ric(us) \Fi(s)c(annensis)¹* ; [J1] *Henric(us)*
- 23 [Fp] *Obitus Thome presbiteri de Sansetot. Nono kalendas decembris, anniuersarium Thome presbiteri de Sansetoth, qui dedit nobis in granchia de Ingouilla unum modium orde, quem emit, uidelicet a Iohanne Trouelor dimidium modium, et a Iohanne filio Humfredi dimidium modium, sicut in cartis sequentibus declaratur (1233)*
- 25 **Richard († 25/11/apr. 1193), [moine et prieur de Fécamp ?], abbé de Sainte-Berthe de Blangy (apr. 1182-av. 1193)²** :
- [BD] *Ricard(us) abb(as) \S(an)c(t)e Ber(te)³*
- 25 [Fp] *Obitus Willelmi de Ros. Septimo kalendas decembris, anniuersarium Willelmi de Ros, et sunt redditus apud Fiscannum in parrochia Sancti Walerici, ... sicut in cartis sequentibus continetur [1234]*
- 25 [BD] *Philipp(us) \Fi[s]c(annensis)⁴* ; [Mn] *Philipp(us) \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Philip(us)*
- 26 **Rotrou de Warwich ou de Beaumont-le-Roger († 26/11/1183), évêque d'Évreux (1139-1165) puis archevêque de Rouen (1165-1183)** :
- [BH] *Rotrodus archiep(iscopu)s Rothom(agensis)*
- [J2] *Rotrod(us), Goifred(us) archiep(iscop)i (28/11)*
- [Mm] *Rotroldus archiep(is)c(opus) Rotomag(ensis) (25/11)*
- 27 [GP] *Adelelmi sac(erdotis) (et) m(onachi) \S(an)cte Trinitatis⁵* ; [AM] *Adelelmus (26/11)*
- 28 **Geoffroy le Breton († 28/11/1128), chanoine du Mans, archevêque de Rouen (1111-1128)⁶** :
- [BH] *Gaufridus arch(iepiscopus) Roth(omagensis)*
- [J2] *Rotrod(us), Goifred(us) archiep(iscop)i*
- [TE] *Gaufrid(us) archiep(is)c(opus)*

1 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

2 GC, t. X, col. 1590 n° XVII ; SCHAMPER, 1989, p. 198 (A 55). Il pourrait s'agir du prieur de Fécamp attesté dans un acte datable entre 1140 et 1187.

3 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

4 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

5 Main du sous-groupe B1 (milieu ou seconde moitié du XI^e s.). La charte de Fruttuaria ne mentionne pas de moine de Fécamp de ce nom.

6 DOSDAT & BOUET, 1995, p. 21.

Décembre

- 1 **Henri I^{er} Beauclerc († 01/12/1135), duc de Normandie (1106-1135) et roi d'Angleterre (1100-1135)¹** :
 [BD] *Heinric(us) rex Anglor(um) \hoc facim(us) (et) h(abe)t p(rae)bend(am) (02/12)²*
 [BH] *Henricus rex Anglor(um) et dux Normannor(um)*
 [CI] *Depositio domni Henrici regis Anglorum (02/12)³*
 [CSL] *Henricus rex Anglorum (03/12)*
 [Fo] *Henricus rex Anglorum et debet Grunuilla seruire (04/12)*
 [J2] *Henricus rex Angli(a)e (02/12)*
 [Mm] *Henricus rex Anglorum (et) dux Norma(n)nor(um)*
- 1 [BD] *Rotbertus \Fiscann(ensis)⁴* ; [Mn] *Rotb(ert)us \Fi[s]c(annensis)/* ; [J1] *Rob(ert)us* ; [TE] *Rob(er)t(us)*
- 5 **Guillaume († 05/12/1025), moine de Fécamp, fils du duc Richard II⁵** :
 [AM] *Willermus ?*
 [GP] *Obiit Willelm(us) n(ost)rae c(on)g(re)g(ationis) monach(us) \S(an)c(t)e Trinitatis/filius [?]Richardi ducis⁶*
 [Fo] *Willelmus filius Ricardi comitis pitanciam*
- 6 **Pierre Roger († 06/12/1352), abbé de Fécamp (1326-1328)** :
 [F] *[Obiit Petrus Roger abbas xiv]*
- 7 [BD] *Radulphus \Fisc(annensis)⁷* ; [J1] *Rad(ulfus)*
- 8 [GP] *Obiit Rodulfus n(ost)re congr(e)g(ationis) monachus \S(an)c(t)e Trinitatis⁸* ; [J1] *Rad(ulfus)*
- 18 [Fp] *Obitus Marie la Valeise. Quintodecimo kalendas ianuarii, anniuersarium Marie la Valeise, que dedit nobis terram, que ad firmam xxiii sol., et in domo Peilemonton xxviii sol. hereditarios, sicut in carta sua continetur (1254)*
- 20 [Mn] *Tustin(us) \Fisc(annensis)/* ; [J1] *Tustin(us)*
- 22 **Ouen († 22/12/?), moine et chantre de la Trinité de Fécamp au XI^e siècle.**
 [BD] *Audoenus \c(antor) S(an)c(t)e Trin(itatis)/ (20/12)*
 [GP] *Audoen(us)⁹*
 [Mn] *Audoen(us)*
 [J1] *Audoen(us)*
 [TE] *Audoen(us)*
- 23 [BD] *Iustoldus \Fiscann(ensis)/* ; [Mn] *Iustold(us)* ; [J1] *Iustold(us)*
- 24 [Fp] *Obitus Roberti Gros Vil. Nono kalendas ianuarii, anniuersarium Roberti Gros Vil, et sunt ista apud Fiscannum : heredes Rogerii de Sansetot x sol., ad Natale et Pentecosten, de terra que est ante domum Hauchepié, W. de Caueia v sol. ad eosdem terminos...*
- 24 [BD] *Herueus \Fisc(annensis)¹⁰* ; [Mn] *Herueus \m(onachus)/ (25/12)* ; [J1] *H(er)ue(us)* ; [TE] *Herueus*
- 26 **Adam, évêque d'un évêché indéterminé, moine de Fécamp¹¹** :
 [BD] *Adam ep(iscopu)s \Fisc(annensis) m(onachus)¹²*
 [Mn] *Adam \ep(is)c(opus)/ (27/12)*
 [TE] *Adam ep(iscopu)s (27/12)*
- 29 [BD] *Amandus \Fiscann(ensis)/* ; [J1] *Amand(us)*
- 30 [BD] *Adam \Fiscanni¹³* ; [Mn] *Adam* ; [J1] *Adam* ; [TE] *Adam (28/12)*
- 30 [BD] *Will(ell)mus \Fisc(annensis)¹⁴* ; [Mn] *Guill(ellmu)s* ; [J1] *Guill(ellmu)s*
- 31 [Fp] *Obitus Symonis Pevrel. Pridie kalendas ianuarii, obit Symon Pevrel, qui dedit nobis quadraginta et quinque solidos apud Sanctum Leonardum in heredibus Ysabelle de Grinval, pro domo et pro terra, ad anniuersarium suum fatiendum*

1 SCHAMPER, 1989, p. 226 (R 1).

2 Apparaît au verso, en tant que bienfaiteur. Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

3 N° 104 : inscrit dans MA et LO.

4 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

5 STASSER, 1990, p. 52.

6 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.). *Willelm(us)* à l'encre noire rehaussée de rouge. Guillaume était peut-être l'un des moines de ce nom ayant souscrit la charte de Fruttuaria (BULST, 1973, p. 233-234 n° 256, 259 et 267).

7 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

8 Texte aujourd'hui illisible, d'une main qui se rattachait probablement au groupe A. Peut-être le moine et sous-diacre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 32^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 234 n° 268 et p. 239 n° 268).

9 Main du XI^e s. Sans doute le moine et prêtre qui souscrit la charte de Fruttuaria comme 7^{ème} moine de Fécamp (BULST, 1973, p. 233 n° 243 et p. 239 n° 243).

10 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

11 Qui est cet évêque Adam, d'un évêché non précisé et qui se fit moine de Fécamp au milieu ou dans la seconde moitié du XII^e siècle ?

12 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).

13 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

14 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).

ANNEXE 2

Liste de moines¹, clercs et bienfaiteurs laïcs normands commémorés dans ces mêmes sources nécrologiques²

Janvier

- 3 **Vauquelin († 03/01/1098) clerc de la cathédrale de Rouen, évêque de Winchester (1070-1098)³ :**
 [BD] *Walchelinus \ep(iscopu)s/*
 [J2] *Walchelin(us) ep(iscopu)s (02/01)*
- 3 [GP] *Dep(ositio) Osberni m(onachi) et sac(erdotis) \S(anctae) Crucis⁴ ; [Mn] Osb(er)nus ; [J1] Osb(er)nus ; [TE] Osbern(us)*
 6 [GP] *Ob(iit) Rotb(er)tus monac(us) n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) \S(an)c(t)i Michaelis⁵ ; [Mm] Rotb(er)tus ; [J1] Rob(ertus)*
 6 [Mn] *Anschetillus \cad(omi)/*
- 7 **Hildeb(ert) († 07/01/1017 ?), moine, prêtre (prieur ?) et abbé du Mont Saint-Michel (1009-v. 1017)⁶ :**
 [BD] *Heldebertus abbas⁷*
 [CM] *Hildebertus abbas et sacerdos Sancti Michaelis*
 [GG] *Hildebertus, abbas \s(ancti) Michaelis/*
 [Mm] *Heldebertus (tertius) abb(a)s \hui(us) loci/*
 [Mn] *Heldeb(ert)us \ab(bas)/*
 [TE] *Heldeb(ert)us abb(as) (06/01)*
- 7 [Mn] *Rannulfus \m(onachus) cad(omi)/*
 8 [GP] *Uualterius sac(erdos) et mon(achus) \S(an)c(t)i Uuandregisili⁸ ; [AM] Walterus (07/01) ; [BD] Walterus ; [Mn] Galt(er)i(us) \m(onachus)/ ; [J1] Gaut(erius)*
 8 [Mn] *Iohannes \Wand(regisili)/ ; [J1] Ioh(anne)s (09/01)*
 9 [GP] *Ob(iit) Lauold(us) n(ost)re [c(on)g(re)g(ationis)] \S(an)c(t)i Audoeni⁹*
- 11 **Fromont († 11/01/apr. 1035), abbé de Saint-Taurin d'Évreux (av. 989-apr. 1035)¹⁰ :**
 [AM] *Fromundus abbas (03/01)*
 [Mm] *... Fromud(us) abbates (08/01)*
 [Mn] *Fromund(us) \ab(bas)/ (08/01)*
 [TE] *Deposit(i)o D(omni) Fromu(n)di abb(at)is*
- 12 [AM] *Osimundus¹¹ ; [BD] Osmund(us) ; [Mn] Osmund(us) ; [J1] Osmu(n)d(us)*
- 14 **Ainard († 14/01/1078), moine de la Trinité-du-Mont de Rouen, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives (1046/7-1078)¹² :**
 [BD] *... Aynardus \abbates¹³*
 [J2] *Aynard(us) ... abb(at)es*
- 17 [GP] *Will(e)l(mus) m(onachus) co(nuersus) n(ost)re co(n)g(re)g(ationis) \S(an)c(t)i Audoeni ep(iscopu)i¹⁴ ; [Mn] Guill(elmus) (16/01) ; [J1] Guill(elmus) ; [TE] Will(elmus)*
 18 [GP] *Ob(iit) Joseph m(onachus) S(an)c(t)i Michahelis archa(n)geli¹⁵ ; [Mm] Ioseph ; [BD] Ioseph ; [J1] Ioseph ; [TE] Joheph [sic.]¹⁶*
 18 [Mn] *Stephanus \Cad(omi)/*
- 20 [GP] *Dodo n(ost)re co(n)g(re)g(ationis) mon(ac)h(us) \S(an)c(t)i Michaelis archa(n)geli¹⁷ ; [AM] Dodo ; [BD] Dodo (19/01)*
- 24 **Robert († 23-24/01/1221), abbé de Troarn (1203-1221)¹⁸ :**
 [BD] *Rob(ert)us \abb(a)s¹⁹*
 [Mn] *Rotb(er)tus \ab(bas)/*

1 À l'exception de ceux de la Trinité de Fécamp, donnés dans l'annexe n° 1.

2 Je me suis efforcé de relever, dans les mêmes documents nécrologiques que ceux utilisés dans l'annexe précédente, l'ensemble des moines (ils proviennent surtout de Saint-Wandrille, du Mont Saint-Michel, de Jumièges et de Saint-Étienne de Caen), des clercs et des bienfaiteurs laïcs dont la provenance ou l'identification ne présentent guère de difficulté. Je n'ai pas reproduit les commémorations attestées dans les communautés elles-mêmes (je ne donne donc pas ici les deux longues listes de moines montois et gemmétiques présentes dans les documents nécrologiques du Mont Saint-Michel et de Jumièges). Quelques noms, tels que les anciens profès de Fécamp devenus abbés d'autres établissements, font doublon avec ceux de la liste précédente. En revanche, je n'ai pas reproduit les bienfaiteurs laïcs déjà mentionnés pour Fécamp.

3 SCHAMPER, 1989, p. 185 (E 53).

4 Main du XI^e s.

5 Main du XI^e s.

6 GAZEAU, 2007, II, p. 200-202 ; BULST, 1973, p. 168-169 ; SCHAMPER, 1989, p. 209 (A 114). Sa date de décès pose problème (voir l'annexe n° 7). Son inscription (tout comme celle de Guillaume de Volpiano) au nécrologe de Saint-Clément de Metz confirme les influences des nécrologes de Gorze ou/et de Saint-Arnoul sur celui de Saint-Clément. Hildeb(ert) ne figure pas aux côtés des profès dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon. Il est mentionné en seconde position derrière Mainard II dans la liste de Fleury (KEATS-ROHAN, 2005, p. 202 et 205).

7 Apparaît au fol. 66r et 67r du nécrologe primitif fragmentaire de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, p. 9 et 11) : *Heldeb(ert)us abb(as)*.

8 Main du XI^e s.

9 Main du XI^e s.

10 GAZEAU, 2007, t. I, p. 153-154 ; t. II, p. 94.

11 Sans doute une variante pour *Osmundus*. Ce nom scandinave trahit peut-être une origine normande (il ne s'agit probablement pas d'un moine du Mont Saint-Michel ou de Jumièges puisqu'il n'est inscrit ni au martyrologe-nécrologe du Mont, ni parmi les profès dans les nécrologes de Jumièges).

12 GAZEAU, 2007, t. II, p. 299-300 ; SCHAMPER, 1989, p. 214 (A 141).

13 Déjà mentionné dans le nécrologe primitif fragmentaire de Saint-Bénigne de Dijon (fol. 68r, ajout de seconde main ; SCHAMPER, 1989, p. 12 n. 24).

14 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.).

15 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.).

16 Au sujet de ce moine, voir KEATS-ROHAN, 2005, p. 203.

17 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.).

18 SCHAMPER, 1989, p. 220 (A 168).

19 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

- [TE] *Rob(er)tus abbas* (23/01)
 24 [Mn] *Rob(er)tus \Gemm(eticensis)/* (25/01) ; [J1] *Robertus* ; [TE] *Rob(ertus)*
 29 **Robert († 29/01/1072), moine puis abbé de Saint-Wandrille (1047-1063), abbé de Saint-Germain-des-Prés (1063-1072)¹** :
 [BD] *Rotbertus \abb(as)/²*
 [GP] *Obiit Rotbertus (et) abbas³*
 [J2] *Rob(ertus) abb(a)s* (26/01)
 [Wb] *Dominus abbas Robertus* (31/01)
 [Wma] *O(biit) dominus abbas Robertus* (30/01)
 [Wmi] *Domnus abbas Robertus* (30/01)

Février

- 1 [Mn] *Odo \Cad(omi)/*
 3 [Mn] *Hugo \Cad(omi)/*
 4 [Mn] *Guimund(us) \m(onachus) Beci/*
 8 [Mn] *Guill(el)mus \Becci/*
 10 [Mn] *Hugo \Becci/*
 11 **Robert Courteuse († 11/02/1134), duc de Normandie (1087-1106)**
 [BH] *Rotbertus dux Normannor(um)* (10/02)
 [Mm] *Rob(er)tus comes Normannor(um)*
 14 [GP] *Hugo m(onachus) (et) sac(erdos) n(ost)re c(on)g(regationis) \Gemmeticensis⁴* (13/02) ; [Mn] *Hugo* (12/02) ; [J2] *Hugo*
 16 [GP] *Andreas sacerdos (et) m(onachus) \S(an)c(t)i Michahelis⁵* ; [AM] *Andreas* ; [BD] *Andreas* ; [Mm] *Andreas*
 16 [Mn] *Hugo \Gemm(eticensis)/* (17/02) ; [J2] *Hugo*
 17 [GP] *Rotb(er)tus S(ancti) Wandregisili \sac(erdos) (et) prior⁶* ; [BD] *Rotb(er)it(us)* ; [Mn] *Rob(er)it(us)* ; [J1] *Rob(ertus)*
 18 **Roderic († 18/02/v. 1000 ?), moine et abbé de Jumièges (?-v. 1000 ?)⁷** :
 [GP] *Obiit Rodericus abbas⁸*
 [J2] *Rodericus abb(a)s*
 [Mn] *Roderic(us) ab(bas)*
 18 [Mn] *Erneisus \Cad(omi)/*
 19 **Nicolas († 19/02/apr. 1135), abbé de Notre-Dame de Bernay (apr. 1128-apr. 1135)⁹**
 [BH] *Nicolaus abbas Bernaii*
 [Mn] *Nicol(a)us ab(bas)*
 [TE] *Nicola(us) abb(as)*
 22 [GP] *Rotb(er)iti m(onachi) \S(an)c(t)i Uuandreg(isili)¹⁰* ; [Mn] *Rotb(er)it(us)* ; [J1] *Rob(ertus)*
 26 **Nicolas († 26/02/1092), abbé de Saint-Ouen de Rouen (1042-1092)¹¹**
 [AM] *Nicolaus abbas*
 [CSL] *Nichol(aus) abb(a)s*
 [BH] *Nicolaus abbas Audoeni*
 [GG] *Nicolaus abbas S(ancti) Audoeni*
 [J2] *Nichol(aus) abb(a)s*
 26 [Mn] *Guill(el)mu(s) \Wand(regisili)/* ; [J1] *Guill(eltu)s*
 27 [Mn] *Baldeuin(us) \Bec(ci)/*

Mars

- 1 [Mn] *Guill(el)mus \Becci/*
 3 **Serlon († 03-04/03/1104), chanoine d'Avranches, moine du Mont Saint-Michel, abbé de Gloucester (1072-1104)¹²** :
 [BD] *Serlo abbas \de Gloecestra/* (25/02)¹³
 [J2] *Serlo abb(a)s*
 4 [Mn] *Odard(us) \Cad(omi)/*
 5 [Mn] *Godefred(us) \Cad(omi)/*
 6 **Gradulphe († 06/03/1047), moine de Crépy-en-Valois, moine et doyen de Saint-Wandrille, abbé de Saint-Wandrille (1029/31-1047)¹⁴** :
 [BD] *Gradulfus abb(as)*
 [GP] *Gra[d]ulfti abb(at)is \S(an)c(t)i Wandregisili¹⁵* (07/03)
 [J2] *... Gradulfu(s) ... abbates* (07/03)
 [Mn] *Gradulf(us)*
 [TE] *Gradulfus*
 [Wb] *abbas Gradulphus*
 [Wma] *O(biit) Gradulfus abbas*

1 GAZEAU, 2007, t. II, p. 337-338 ; SCHAMPER, 1989, p. 216 (A 151). Également inscrit au nécrologe d'Argenteuil.
 2 Déjà mentionné dans le nécrologe primitif fragmentaire de Saint-Bénigne de Dijon (fol. 70r, ajout de seconde main ; SCHAMPER, 1989, p. 12 n. 24).
 3 Main de la seconde moitié du XI^e s. Texte rehaussé de rouge.
 4 Main du XI^e s.
 5 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.).
 6 Main du XI^e s.
 7 GAZEAU, 2007, t. II, p. 146. Sur la date de sa mort, voir l'annexe n° 7.
 8 Main du XI^e s.
 9 GAZEAU, 2007, t. II, p. 34.
 10 Main du XI^e s.
 11 GAZEAU, 2007, t. II, p. 244-248 ; SCHAMPER, 1989, p. 221 (A 171). Également inscrit aux nécrologues d'Argenteuil et de Lyre.
 12 SCHAMPER, 1989, p. 204 (A 90).
 13 Première main, à gauche.
 14 GAZEAU, 2007, t. II, p. 335-337 ; SCHAMPER, 1989, p. 216 (A 150)
 15 Main du XI^e s.

- [Wmi] *Gradulfus abbas*
6 [Mn] *Guill(ell)mus \Cad(omi)/*
8 [BD] *Haymo \p(ri)or S(an)c(t)i Vigoris⁴*
12 [Mn] *Stephan(us) \Cad(omi)/*
13 [BD] *Girbald(us) \S(ancti) Michael(is)/*
14 [BD] *Stephan(us) \S(ancti) Michael(is)/ (13/03)* ; [Mn] *Stephan(us)* ; [J1] *Steph(anu)s (15/03)*
14 [BD] *Haldemann(us) \S(ancti) Michael(is)/ (15/03)* ; [Mm] *Heldeman(nu)s²*
18 **Sibylle († 18/03/1102), épouse du duc Robert Courteuse³** :
[BD] *Sibilla comitissa \Normannor(um)/*
[Mm] *Sebilla comit(issa) Norm(annorum)*
19 [Mn] *Iohannes \Becci⁴*
20 [BD] *Wimund(us) \S(ancti) Michael(is)/*
22 [Mn] *Hugo \Gem(meticensis)/*
24 [BD] *Bernardus \S(ancti) Michael(is)/* ; [Mm] *Bernardus* ; [J1] *Bernard(us) (22/02)⁵*
25 [GP] *Rotb(er)tus m(onachus) (et) s(a)c(erdos) S(an)c(t)i Guandregisili⁶* ; [Mn] *Rob(er)t(us)* ; [J1] *Rob(ertus)*
28 [BD] *Humbertus \S(ancti) Mich(aelis)/* ; [Mm] *Humbertus*
28 [Mn] *Durand(us) \Cad(omi)/*

Avril

- [Mn] *Rob(er)t(us) \Cad(omi)/*
4 [GP] *Hildeb(er)tus mo(na)ch(us) \S(ancti) Petri [Gem(meticensis)]⁷* ; [Mn] *Hildeb(er)t(us)* ; [J2] *Hildeb(er)t(us) (01/04)*
6 **Richard Cœur-de-Lion († 06/04/1199), duc de Normandie et roi d'Angleterre (1189-1199)** :
[BH] *Ricardus rex Anglor(um)*
[J2] *Ricardus rex Anglor(um)*
[Mm] *Richard(us) rex Anglor(um) (07/04)*
6 [BD] *Hilduin(us) \S(ancti) Mich(aelis) heremi/*
7 [Mn] *Hugo \Cad(omi)/*
9 **Guillaume († 09/04/v. 1035), prieur et abbé de Jumièges (1027-v. 1035)⁸**
[AM] *Willermus abbas (08/04)*
[J2] *Guill(ellmu)s abb(a)s I*
9 [BD] *Deodatus \S(ancti) Mich(aelis)/* ; [AM] *Deodatus* ; [Mm] *Deodatus*
9 [Mn] *Rog(er)i(us) \m(onachus) Gem(meticensis)/* ; [J2] *Rog(erius)*
10 [BD] *Rotb(er)tus \S(ancti) Micha(elis)/ (11/04)* ; [Mm] *Rotb(er)tus*
12 **Robert († 12/04/1196), abbé de Saint-Étienne de Caen (1193-1196)⁹**
[Mn] *Rob(er)t(us) \ab(bas) Cad(omi)/ (09/04)*
[J1] *Rob(ertus) abb(a)s (08/04)*
14 **Guillaume († 16/04/1124), abbé du Bec (1093-1124)¹⁰**
[Mn] *Guill(ell)m(us) \ab(bas) Beci/*
[J1] *Guill(ellmu)s abb(a)s*
19 [Mn] *Guill(ell)m(us) \Beci/*
21 [Mn] *Guill(ell)m(us) \Cad(omi)/*
22 [GP] *Richardus m(onachus) \S(an)c(t)i Michahelis¹¹* ; [Mm] *Ricard(us)* ; [J1] *Ric(ardus)*
23 [Mn] *Petr(us) \Cad(omi)/*
26 [Mn] *Gausfrid(us) \Gem(meticensis)¹²*

Mai

- 1 **Mathilde d'Écosse († 01/05/1118), comtesse de Normandie (1106-1118) et reine d'Angleterre (1100-1118)¹³** :
[BD] *Mathildis regina Anglor(um)*
[BH] *Matildis secunda regina Anglor(um)*
[J2] *Maltildis regi(n)a Anglor(um)*
[Mn] *Matildis \reg(ina) Anglor(um)*
3 [GP] *Gunterii sac(erdotis) (et) mon(achi) \S(an)c(t)i Petri Genmet(icensis)¹⁴* ; [Mn] *Gunterius* ; [J2] *Gunteri(us)*
13 [Mn] *Guill(ell)m(us) \Beci/*
14 [Mn] *Guill(ell)m(us) \Cad(omi)/*

-
- 1 Ajout de seconde main (XII^e-XIII^e s.).
2 Il s'agit probablement du moine du Mont Saint-Michel *Heldemanus*, mentionné en 8^{ème} position dans la liste de Fleury (KEATS-ROHAN, 2005, p. 203 et 205).
3 SCHAMPER, 1989, p. 232 (D 18)
4 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
5 Il s'agit probablement du moine du Mont Saint-Michel *Bernardus*, mentionné en 20^{ème} position dans la liste de Fleury (KEATS-ROHAN, 2005, p. 203 et 205).
6 Main du XI^e s.
7 Main du XI^e s.
8 GAZEAU, 2007, t. II p. 149-150. Pour les dates de cet abbé, voir l'annexe n° 7.
9 GAZEAU, 2007, t. II p. 54-55.
10 GAZEAU, 2007, t. II p. 13-16.
11 Main du XI^e s.
12 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
13 SCHAMPER, 1989, p. 226 (R 1).
14 Main du XI^e s.

- 16 **Thierry († 16/05/1027), moine de Saint-Bénigne de Dijon, prieur de Fécamp (av. 1017), custos de Bernay (1025-1027), abbé de Jumièges (v. 1017-1027) et du Mont Saint-Michel (1023-1027)¹ :**
 [AM] *Teodericus abbas Gemmeticensis*
 [BD] *Theod(er)icus abb(as)²*
 [GP] *Obiit domnus abbas Teodericus Gemmeticensis cenobii³ (17/05)*
 [J2] *Theodericus abb(a)s*
 [Mm] *Obierunt Theodoricus Almodus abb(at)es \hui(us) loci/ (17/05)*
- 21 **Albéric († 21-22/05/apr. 1059), moine de Saint-Ouen de Rouen, abbé de La Croix-Saint-Leufroy (v. 1020-apr. 1059)⁴ :**
 [CSL] *Donnus Albericus abbas de Cruce*
 [GP] *Alberici abbatis \S(an)c(t)e Crucis⁵ (23/05)*
 [Mn] *Alberic(us) \ab(bas) (22/05)*
 [TE] *Albericus abb(as) (22/05)*
- 21 [Mn] *H(er)b(er)tus \Gem(meticensis)/ ; [J2] Herb(er)tus*
 25 [BD] *Arnald(us) \de Monte S(ancti) Michael(is)/ ; [Mm] Obiit Ernaldus ; [J1] Ernaud(us)*
 25 [GP] *Stephanus sac(er)dos m(onachus) \S(ancti) Uuandregisili⁶ ; [Mn] Stephan(us) (26/05) ; [J1] Steph(anu)s (26/05)*
 26 **Robert Champart († 26/05/1055), moine et prieur de Saint-Ouen de Rouen (av. 1035), abbé de Jumièges (v. 1035-1044), évêque de Londres (1044-1051), archevêque de Cantorbéry (1051-1052), moine de Jumièges (1052-1055)⁷ :**
 [AM] *Robertus abbas*
 [BD] *Rotbertus archiepiscopus*
 [CSL] *Rotb(er)tus archiep(iscopu)s (25/05)*
 [J2] *Robertus Cantuariensis archiep(iscopu)s : iacet in choro iux(ta) maius altare, i(n) leva parte*
 [Mn] *Rotb(er)tus archiep(is)c(opus)*
 [TE] *Rob(er)tus archiep(iscopu)s (27/05)*
- 28 [Mn] *Mainard(us) \Cad(omi)/*

Juin

- 4 [GP] *Girb(er)tus leuita m(onachus) \S(ancti) Vuandregisili⁸ ; [Mn] Girb(er)tus ; [J1] Gelb(er)t(us)*
- 6 **Robert Ospac († 06/06/1016-7), abbé de Jumièges (apr. 1000-1015-6), puis moine de Fécamp (v. 1016/7)⁹ :**
 [BD] *Rotb(er)t(us) abb(as)*
 [GP] *Dep(ositio) Rotb(er)ti abbatis n(ost)re c(on)g(re)g(at)ionis mo(nac)h(us) \S(anct)e Trinitatis¹⁰*
 [Mn] *Rob(er)tus \ab(bas)/*
- 8 [Mn] *Rad(ulfus) \Cad(omi)/*
- 11 **Henri le Jeune († 11/06/1183), roi d'Angleterre (1170-1183) :**
 [BH] *Henricus rex iuuenis*
 [CSL] *Henricus rex anglor(um)*
- 14 [Mn] *Gaufrid(us) \Cad(omi)/*
- 18 [Mn] *Odo \Cad(omi)/*
- 19 **Vital († 19/06/1085), abbé de Notre-Dame de Bernay (v. 1058 ?-1076), abbé de Westminster (1076-1085)¹¹ :**
 [AM] *Vitalis abbas*
 [J2] *Vital(is) abb(a)s (12/06)*
 [TE] *Vitalis abb(a)s (11/06)*
- 22 [Mn] *Rob(er)t(us) \Gem(meticensis)¹²*
- 29 [BD] *Gausfredus \de Monte S(ancti) Michael(is)/ (28/06) ; [Mm] Gaufridus ; [J1] Goifred(us) (28/06)¹³*
- 30 [BD] *Rodulfus \S(ancti) Michael(is)/ ; [Mm] Rodulfus \m(onachus)/ ; [J1] Rod(ul)ff(us)*

Juillet

- 3 [Mn] *Vivian(us) \Cad(omi)/*
- 7 [Mn] *Guill(elmus) \Beci/*
- 11 [Mn] *Petr(us) \Cad(omi)/*
- 18 **Henri († 18/07/1033), moine de Saint-Ouen ?, abbé de Saint-Ouen de Rouen (1006-1033)¹⁴ :**

1 GAZEAU, 2007, t. II, p. 30-31, 147-149 et 203-204 ; BULST, 1973, p. 166 n. 110 et p. 170 n. 137 ; SCHAMPER, 1989, p. 76-79 et 205 (A 96). Il souscrit comme premier moine de Fécamp (prieur) et déjà abbé (de Jumièges) la charte de Fruituaria en 1017/8 (BULST, 1973, p. 233 n° 237 et p. 238 n° 237). À son sujet, voir les annexes n° 5 et 6.

2 Apparaît au verso.

3 Main de la première moitié du XI^e s.

4 GAZEAU, 2007, t. II, p. 85-86. Albéric est également inscrit aux nécrologes de Saint-Michel du Tréport (*RHF*, t. XXIII, p. 452) et de Lyre (*RHF*, t. XXIII, p. 472). Un autre moine de La Croix-Saint-Leufroy, nommé Osberne, figure dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés (02/01) : *Depositio Osberni, monachi et sacerdotis S. Crucis*. Enfin, une notice marginale concerne le prieur Rainald de la Croix-Saint-Leufroy sous Hugues IV de Saint-Denis, abbé de Saint-Germain-des-Prés (1116-1146) (cf. DECKER-HEUER, 1998, p. 353).

5 Main de la seconde moitié du XI^e s.

6 Main du XI^e s.

7 GAZEAU, 2007, t. II, p. 150-151 ; SCHAMPER, 1989, p. 172 (AE 5). Également mentionné au nécrologe de Saint-Évroult (*RHF*, t. XXIII, p. 487). Sur ses dates, voir l'annexe n° 7.

8 Main du XI^e s.

9 Voir l'annexe 1.

10 Main du groupe A (première moitié ou milieu du XI^e s.).

11 GAZEAU, 2007, t. II, p. 32-33. Inscrit au nécrologe de Lyre.

12 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

13 Il s'agit peut-être du moine du Mont *Gaufrédus*, mentionné en 29^{ème} position dans la liste de Fleury (KEATS-ROHAN, 2005, p. 205).

14 GAZEAU, 2007, t. II, p. 242-244 ; BULST, 1973, p. 162-163. Également inscrit au nécrologe d'Argenteuil (*ob(iit) Henricus abbas cenobii Sancti Audoeni*), qui conserve aussi la mémoire de l'abbé Nicolas de Saint-Ouen (942-16/02/1092) et de l'archevêque Francon de Rouen mort le 3 septembre 919 (GAZEAU, 2007, t. I, p. 216 n. 308). Il est peu probable qu'il corresponde à l'abbé Henri inscrit le même jour au nécrologe du prieuré

- [AM] *Henricus abbas*
 [CSL] *Henricus abb(a)s* (17/07)
 [Mn] *Henric(us) \ab(bas)/*
- 19 [Mn] *Aszo \Wand(regisili)/* ; [J1] *Aszo*
 21 [BD] *Leuingus \S(ancte) Michael(is)/*
 22 **Gilbert († 22/07/apr. 1063), abbé de Conches (1035-apr. 1063)¹** :
 [GP] *Gisleb(er)tus abbas \S(an)c(t)i Petri Castell(ionis)²*
 [J2] *Gilleb(er)tus ... abb(at)es* (24/07)
 [TE] *Gileb(er)t(us) abb(as)*
- 22 [GP] *Obiit Andreas m(onachus) (et) sacerdos S(an)c(t)i Uuandregisili profess(us) \[Sancti] Germani³*
 26 [Mn] *Gisleb(er)tus \Beci/*
 29 **Raoul († 29/07/1058 ou 1059), moine de Fécamp (av. 1027), custos de Bernay (1027-1048/58) et abbé du Mont Saint-Michel (v. 1048-1058/9)⁴** :
 [BD] *Rodulfus abb(as) \S(ancti) Michael(is)/*
 [J2] *... Rad(ulfus) abb(at)es* (27/07)
 [Mm] *Donnus Radulfus abbas hui(us) loci*
- 29 [Mn] *Radulf(us) \Cad(omi)/*
 29 [Mn] *Godefred(us) \Beci⁵*

Août

- 1 [Mn] *Sanson \Cad(omi)/*
 2 **Guillaume II le Roux († 02/08/1100), roi d'Angleterre (1087-1100)⁶** :
 [BD] *Willelmus rex Anglor(um) iunior* (03/08)
 [BH] *Willelmus rex Anglica*
 [J2] *Guill(elmus) rex Anglor(um) minor*
 [Mm] *Guillelm(us) rex Anglor(um) s(e)c(un)d(us)* (03/08)
 [TE] *Will(elmus) rex* (03/08)
- 2 [BD] *Warnerius \S(ancti) Michael(is)/* (03/08) ; [Mm] *Guarneri(us)* ; [J1] *Garneri(us)* (03/08)
 4 [BD] *Gozelinus \S(anti) Steph(an)i Cadomi/*
 6 [BD] *Witmundus \S(ancti) Michael(is) de Monte/*
 9 [GP] *Ermengardis reclausa ciuitatis Ebroicae⁷*
 15 [Mn] *Lucas \Beci/*
 18 [BD] *Litbrannus \S(ancti) Michaelis/* ; [GP] *Litbrann(us) \S(ancti) Mich(aelis)⁸* ; [Mm] *Litbrann(us) m(onachus)* ; [TE] *Lithrann(us)*
 23 [BD] *Fromund(us) de Monte/* ; [AM] *Fromundus* ; [Mm] *Fromund(us)* ; [TE] *Fromu(n)d(us)⁹*
 25 [BD] *Rotb(er)tus S(ancti) Michael(is)* ; [GP] *Rotb(er)t(us) n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) mo(nac(us) \S(an)c(t)i Michaelis¹⁰* ; [Mm] *Rotb(er)tus*
 ; [J1] *Rob(ertus)* ; [TE] *Rob(ertus)*
- 28 [BD] *Hugo de Monte S(an)c(t)i Michael(is)/* (27/08) ; [Mm] *Hugo monachus* ; [J1] *Hugo* (27/08) ; [TE] *Hugo*
 28 [BD] *Giraldus de Monte S(an)c(t)i Michael(is)/* (27/08) ; [AM] *Giraldus* ; [Mm] *Giraldus m(onachus)*
 28 [Mn] *Peregrinus \Cad(omi)/*
 29 [BD] *Giraldus de Monte S(an)c(t)i Michael(is)/* ; [Mn] *Girard(us)* ; [J1] *Gerard(us)* (28/08)
 30 **Robert († 30/08/1079), moine et abbé de Jumièges (1048?-1079)¹¹** :
 [GP] *Ob(iit) Rotb(er)tus abb(a)s \S(an)c(t)i Petri Gem(meticensis)¹²*
 [J2] *Rob(ertus) II(us) abb(a)s : iacet i(n) cap(itulo) uers(us) sedem p(ri)oris i(n)ferius*

Septembre

- 1 [BD] *Arleboldus* (31/08) ; [Mm] *Alboldus*
 2 [Mn] *Hugo \Wand(regisili)/* ; [J1] *Hugo*
 4 **Gerbert († 04/09/1089), moine de Fécamp (av. 1055-1063) puis abbé de Saint-Wandrille (1063-1089)¹³** :
 [GP] *Ob(iit) domn(us) Girb(er)tus abbas \S(an)c(t)i Guandregisili¹⁴* (03/09)
 [J2] *Gib(er)tus abb(a)s* (03/09)
 [Wb] *[lacune] abbas*
 [Wma] *O(biit) Girbertus abbas*
 [Wmi] *Gilbertus abbas*
- 5 [Mn] *Rad(ulfus) \Cad(omi)/*

clunisien de Marcigny (WOLLASCH, 1982, t. I, p. 398 n° 4). Voir à ce sujet notre discussion dans la première enquête (Partie 1).

- 1 GAZEAU, 2007, t. II, p. 67-68, 70 et 371. Voir l'annexe n° 1.
 2 Main de la seconde moitié du XI^e s. Gislebert apparaît peut-être en tant que moine de Fécamp dans la charte de Fruttuaria : un moine et prêtre de ce nom souscrit ce document comme 6^{ème} moine de Fécamp, mais il s'agit plus probablement de la personne commémorée au 14/03 (BULST, 1973, p. 233 n° 242 et p. 239 n° 242).
 3 Main du XI^e s.
 4 GAZEAU, 2007, t. II, p. 31-32 et 207-208 ; SCHAMPER, 1989, p. 78-79 et 209 (A 115). Sur ses dates, voir l'annexe n° 7.
 5 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
 6 SCHAMPER, 1989, p. 226 (R 1).
 7 Main du XI^e s.
 8 Main du XI^e s.
 9 Il s'agit peut-être du moine du Mont Saint-Michel *Fromondus*, mentionné en 7^{ème} position dans la liste de Fleury (KEATS-ROHAN, 2005, p. 203 et 205).
 10 Main du XI^e s.
 11 GAZEAU, 2007, t. II, p. 152-154.
 12 Main de la seconde moitié du XI^e s.
 13 GAZEAU, 2007, t. II, p. 338-340 ; DOLBEAU, 2002, p. 223-249.
 14 Main de la seconde moitié du XI^e s.

- 6 [Mn] *Guill(ell)m(us) \Cad(omi)/*
7 **Geoffroy Plantagenêt († 07/09/1151), comte d'Anjou et du Maine (1129-1151) et duc de Normandie (1144-1150) :**
[J2] *Goifred(us) comes*
7 [GP] *Vualterius m(onachus) n(ost)re c(on)g(regationis) \S(an)c(t)i Uuandregisili¹ ; [J1] Galt(erius) (08/09)*
8 [Mn] *Roscelinus \Wandr(egisili)/*
9 **Guillaume le Conquérant († 09/09/1087), duc de Normandie (1035-1087) et roi d'Angleterre (1066-1087)² :**
[BD] *Will(ell)mus rex Angloru(m) senior*
[BH] *Will(ell)mus rex Anglor(um) et princeps Normannor(um)*
[J2] *Guill(ell)mus rex Anglor(um) maior*
[Mm] *Guill(ell)m(us) rex Anglorum (et) dux Normannor(um)*
10 **Mathilde l'Emperesse († 10/09/1167), fille d'Henri I^{er}**
[BD] *Matildis \imperatrix³*
[TE] *Matildis imp(er)atrix*
[Mm] *Mathildis p(ri)mi h. reg(num) anglorum*
11 [Mn] *Enguerraud(us) \Wand(regisili)/*
13 [Mn] *Rotb(ertus) \Cad(omi)/*
16 [Mn] *Augustin(us) \Becci(i)/*
20 [Mn] *Rich(ardus) \Wand(regisili)/ ; [J1] Ric(ardus)*
26 [Mn] *Goscelinus \gem(meticensis)/*
29 [Mn] *Durand(us) \Cad(omi)/*
30 **Hildebertus († 30/09/1023), moine (av. 1009) puis abbé du Mont Saint-Michel (v. 1017-1023)⁴ :**
[GP] *Hildeb(er)tus abb(as) \S(an)c(t)i Taurini ep(iscop)u⁵*
[Mm] *Helb(er)t(us) abbas \III/ hui(us) loci*

Octobre

- 9 [Mn] *Hugo \Beci/*
15 [BD] *Vitalis ; [Mm] Vitalis m(onachus) ; [J1] Vital(is)*
16 [Mn] *Bartholomeus \Cad(omi)/*
17 [Mn] *Rob(er)tus \Wand(regisili)/ ; [J1] Rob(ertus)*
18 **Jean Sans Terre († 18/10/1216), duc de Normandie (1199-1204) et roi d'Angleterre (1199-1216) :**
[BH] *Iohannes rex Angliae*
[Mm] *Ioh(annes) rex A(n)gliae*
19 [BD] *Ansetillus \de Monte S(ancti) Michael(is), hic sepult(us)/ ; [Mm] Anschitillus⁶*
20 [Mn] *Guill(ell)mus \Beci⁷*
22 [BD] *Fulchardus (21/10) ; [Mm] Fulcard(us)*
22 [Mn] *Vincenti(us) \Becci/*
25 **Étienne de Blois († 25/10/1154), duc de Normandie (1135-1144) et roi d'Angleterre (1135-1154) :**
[BH] *Stephanus rex Anglor(um)*
[J2] *Steph(anu)s rex Anglor(um)*

Novembre

- 1 **Isembert († 01/11/1054 ?), chapelain du duc Robert le Magnifique, moine de Saint-Ouen de Rouen puis abbé de La Trinité-du-Mont (1033-1054)⁸ :**
[CSL] *Hisenb(er)tus abb(a)s*
[GP] *Isemberti abbatis \S(an)c(t)e Trinitatis Rotom(agensis)⁹*
1 [GP] *Dauid n(ost)re c(on)g(re)g(ationis) \S(an)c(t)i Michaelis¹⁰ ; [Mm] Dauid ; [TE] Dauid¹¹*
2 **Mathilde de Flandre († 02/11/1083), comtesse de Normandie et reine d'Angleterre (1066-1083), épouse de Guillaume le Conquérant¹² :**
[BD] *Mathildis regina Angloru(m)*
[BH] *Mathildis Anglor(um) regina*
[CI] *Mathildis regina¹³*
[J2] *Malthildis regina Anglor(um) (01/11)*
[Mm] *Mathildis regina Anglor(um)*
2 [Mn] *Sanson \Cad(omi)/*
4 **Suppon († 04/11 vers 1161), moine de Fruttuaria (av. 1027), moine de Fécamp et du Mont Saint-Michel (1027-1033), abbé du Mont Saint-Michel (1033-v. 1048) et abbé de Saint-Bénigne de Fruttuaria (1042-v. 1061)¹⁴ :**

- 1 Main du XI^e s.
2 SCHAMPER, 1989, p. 226 (R 1).
3 Ajout de seconde main (milieu ou seconde moitié du XII^e s.).
4 GAZEAU, 2007, t. II, p. 202. Il figure dans la liste des moines du Mont établie par *Herwardus* sous l'abbatit de Mainard II (991-1009).
5 Main du XI^e s. Il est surprenant qu'Hildebert soit dit de Saint-Taurin d'Évreux dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés, aucun abbé de ce nom n'étant connu pour ce monastère (pas d'abbé Hildebert inscrit dans le nécrologe de Saint-Taurin et nom absent de la liste des abbés de Saint-Taurin d'Évreux pour les XI^e-XII^e s. : GAZEAU, 2007, t. II, 93-99). Il s'agit sans doute d'une erreur du copiste.
6 Il s'agit probablement du moine du Mont *Anschetillus*, mentionné en 31^{ème} position dans la liste de Fleury (KEATS-ROHAN, 2005, p. 203 et 205).
7 Ajout de seconde main (XIII^e s.).
8 GAZEAU, 2007, t. II, p. 263-265.
9 Main de la seconde moitié du XI^e s.
10 Main du XI^e s.
11 Il s'agit probablement du moine du Mont Saint-Michel *Dauid*, mentionné en 24^{ème} position dans la liste de Fleury (KEATS-ROHAN, 2005, p. 203 et 205).
12 SCHAMPER, 1989, p. 226 (R 1).
13 N^o 158 : inscrite dans MA.
14 GAZEAU, 2007, t. II, p. 203 et 205-207 ; BULST, 1973, p. 172 n. 149 ; SCHAMPER, 1989, p. 79 et 204 (A 89). Voir l'annexe n^o 1.

- [BD] *Subo abbas \Fructuar(iensis)^A*
[Mm] *domnus Suppo abbas huius loci*
- 8 [GP] *Gysleb(er)tus n(ost)re cong(re)g(ationis) monachi (et) sac(er)dos S(an)c(t)i P(etr)i G(e)m(meticensis)²* ; [Mn] *Gisleb(er)tus \Gem(meticensis)/ (05/11)* ; [J2] *Gilleb(ertus)* ; [AM] *Gislebertus* ; [BD] *Gisleb(er)t(us) (07/11)*
- 8 [Mn] *Guill(elmus) \Gem(meticensis)/*
- 9 [Mn] *Gauteri(us) \Gem(m)et(icensis)/* ; [J2] *Galt(erius)*
- 10 [Mn] *Fulcherannus \Gem(m)et(icensis)/* ; [J2] *Fulcherann(us)*
- 12 [Mn] *Romanus \Gem(meticensis)^B*
- 16 [Mn] *Obertus \Cad(omi)/*
- 18 [Mn] *Ratho \Beci/*
- 21 [BD] *Daniel* ; [Mm] *Daniel* ; [J1] *Daniel*
- 23 [Mn] *Rich(ardus) \Gem(meticensis)/* ; [J2] *Ricardus*
- 25 **Guillaume († 25/11/1120), fils du roi Henri I^{er} d'Angleterre** :
[BH] *Willelmus filius Henrici regis Anglorum*
- 26 [Mn] *Hugo \Gem(meticensis)/* ; [J2] *Hugo* ; [TE] *Hugo*
- 27 [Mn] *Herb(er)tus \Gem(meticensis)/* ; [J2] *H(er)bertus (26/11)*
- 29 **Gérard († 29-30/11/1029-31), moine de Lagny (1001-1008), abbé de Saint-Arnoul-de-Crépy-en-Valois (1008) puis de Saint-Wandrille (1008-1029/31)⁴** :
[BD] *Berardus abb(as) \Arbanac(ensis)/*
[GP] *Gerard(us) abb(as) \S(an)c(t)i Uuandreg(isili)⁵*
[J2] *... Geraldus ... abb(at)es (27/11)*
[Mm] *Obier(un)t ... Gerard(us) abbates*
[Mn] *Berardus ab(bas)*
[Wma] *O(biit) Girardus abbas (28/11)*
[Wmi] *Domnus Girardus abbas*

Décembre

- 3 [Mn] *Rob(er)tus \Beci/*
- 6 [Mn] *Hugo \Wand(regisili)/* ; [J1] *Hugo*
- 8 [Mn] *Rad(ulfus) \Gem(meticensis)/* ; [J2] *Rad(ulfus)*
- 9 [BD] *Frotmundus* ; [Mm] *Fromund(us)* ; [J1] *Fromund(us)⁶*
- 11 [Mn] *Rob(er)tus \Cad(omi)/*
- 17 **Guillaume Longue-Epée († 17/12/942), comte de Rouen (927/32-942)** :
[J2] *Guill(elmus) dux Normanor(um) (16/12)*
- 17 [Mn] *Hugo \Cad(omi)/*
- 26 [Mn] *Rad(ulfus) \Cad(omi)/*
- 28 [Mn] *Bartholomeus \Wand(regisili)/*
- 29 [Mn] *Guill(elmus) \Wand(regisili)/* ; [J1] *Guill(elmus)* ; [TE] *Guill(elmus)*
- 30 [Mn] *Serlo \Cad(omi)/*

1 Apparaît au verso, en tant qu'ancien profès de Saint-Bénigne de Dijon.

2 Main du XI^e s.

3 Ajout de seconde main (XIII^e s.).

4 GAZEAU, 2007, t. II, p. 333-335 ; SCHAMPER, 1989, p. 216 (A 149)

5 Main de la première moitié du XI^e s.

6 Il s'agit peut-être du moine du Mont Saint-Michel *Fromondus*, mentionné en 7^{ème} position dans la liste de Fleury (KEATS-ROHAN, 2005, p. 203 et 205).

ANNEXE 3

Commémoration des archevêques de Rouen dans les principaux nécrologes normands étudiés

| Archevêque de Rouen | Notre-Dame du Bec | Saint-Pierre de Jumièges | Mont-Saint-Michel | Saint-Taurin d'Evreux | Saint-Martin de Sées |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------|-----------------------|----------------------|
| Hugues (942-989) | - | - | - | - | - |
| Robert (989-1037) | - | 16/03 | 16/03 | - | - |
| Mauger (1037-1055 ; + av. 1060) | - | - | - | 19/09 | ? |
| Maurille (1055-1067) | 09/08 | 09/08 | 11/07 | 09/08 | - |
| Jean d'Ivry (1067-1079) | 09/09 | 09/09 | 09/09 | - | - |
| Guillaume Bonne-Âme (1079-1110) | 09/02 | 08/02 | 09/02 | - | ? |
| Geoffroy le Breton (1111-1128) | 28/11 | 28/11 | - | 28/11 | ? |
| Hugues d'Amiens (1129-1164) | 10/11 | 10/11 | 10/11 | 09/11 | ? |
| Rotrou de Warwich (1165-1183) | 26/11 | 28/11 | 25/11 | - | ? |
| Gautier de Coutances (1184-1207) | 16/11 | 16/11 | 17/11 | - | ? |
| Robert Poulain (1208-1221) | 06/05 | - | 04/05 | - | 04/05 |

Édition des fragments du nécrologe de la Trinité de Fécamp¹

Note éditoriale

Pour l'édition du texte suivant (fragment du nécrologe de Fécamp contenu dans le recueil factice Paris, BnF, lat., nouv. acq. lat. 2389, fol. 33-34), j'ai tenu compte des « directives pour la préparation d'une édition de document nécrologique » proposées dans le troisième supplément au *Répertoire des documents nécrologiques* (2008)². Je les ai toutefois adaptées aux problèmes et contraintes spécifiques rencontrés lors de la collation du texte, conservé sur des fragments de parchemin troués (parfois aussi collés) en plusieurs endroits et comportant de nombreuses zones effacées plus ou moins importantes, lisibles tantôt uniquement à la lumière ultraviolette³, tantôt au moyen d'une feuille lumineuse⁴. Afin de rendre compte des différentes abréviations utilisées à Fécamp, mais aussi dans le but de permettre aux lecteurs d'évaluer la pertinence ou non des résolutions d'abréviations proposées, j'ai préféré faire apparaître entre parenthèses les parties complétées par mes soins, à la façon des éditions allemandes⁵. Les restitutions proposées pour les parties lacunaires (trous, encre grattée ou effacée non lisibles à la lampe de Wood) ont en revanche été mises entre crochets droits. Lorsqu'une restitution n'est pas certaine, je l'ai fait suivre d'un '?'. J'ai mis entre antislash ('\') et slash ('/') les textes suscrits (textes supralinéaires de même main précisant le plus souvent l'origine ou la parenté des défunts). Les changements de lignes sont indiqués par des '|' et les changements de page par l'indication de la foliation correspondante entre crochets droits. Le texte de première main apparaît en gras. Les textes rubriqués (écrits à l'encre rouge ou rehaussés de rouge) sont affichés dans cette couleur : ils correspondent semble-t-il à des confraternités personnelles étroites établies entre le défunt et la communauté de Fécamp (un certain nombre d'entre eux sont des laïcs : bienfaiteurs, parents de moines, *milites* ; d'autres sont des moines ou des abbés d'établissements associés bénéficiant sans doute d'un service commémoratif spécial allant au-delà de ce qui était habituellement convenu entre les deux communautés).

Rappel des principaux signes critiques utilisés :

| | |
|------------|---|
| ... | Lettres ou mots existants, mais non déchiffrés (encre effacée et non lisible à la lumière ultraviolette). |
| [...] | Lettres ou mots disparus (trous), dont le nombre approximatif est connu. |
| [?] | Lettre disparue et non restituée. |
| [abc] | Lettres et mots disparus et restitués. |
| (abc) | Développement d'abréviations (usuelles ou non). |
| \abc/ | Texte suscrit (indication supralinéaire, généralement de la même main). |
| abc | Texte écrit de première main |
| | Changement de ligne. |

¹ Voir la reproduction de ces 4 feuillets dans le volume III (se reporter à la section « volume I, partie 1, A, annexe 4 », planches I à IV). Pour l'attribution de ce nécrologe à l'abbaye de la Trinité de Fécamp, voir volume I, partie 1, p. 211-244.

² Partie III de l'annexe II.

³ L'encre en grande partie effacée du second feuillet verso (fol. 34v), correspondant à la seconde partie du mois de novembre, est presque illisible à la lumière naturelle : seule la lampe de Wood permet une lecture aisée de ce feuillet.

⁴ La restauration du fol. 34 avec du papier de chine nécessite en plusieurs endroits le recours à une lumière artificielle placée au verso afin de permettre une lecture du recto par transparence.

⁵ Voir par exemple l'édition du nécrologe de Saint-Germain-des-Prés d'Andrea Decker-Heuer de 1998.

- [1] [KAL] IUNII. (1) [Ber]nardus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni¹. (2) Adalardus m(onachus) \Sancti Arnulfi². (3) Ioh(anne)s m(onachus) \Gemetic³. (4) Radu[ll]f(us) m(onachus) \Ca[do]mi⁴. (5) Raimfred(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni Diuion(ensis)⁵. | (6) R[annulf(us) m(onachus) \Diuion(ensis)]⁶. (7) Will(el)mus \fr(ater) Rotberti Baioc(ensi)s⁷. (8) Rotb(er)t(us) \Audoef[ni]⁸.
- [2] III NONAS. (1) Rotb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai⁹. (2) Rotb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari¹⁰. (3) A[l]uredus m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Ge(m)met(icensis)¹¹. (4) Will(el)m(us) m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/. (5) Will(el)m(us) \fil(ius) God(er)i/. | (6) **Albereda** \soror W. Calii/. (7) Will(el)mus m(onachus) \S(an)c(t)i Wandregi(sili)¹². (8) **Will(el)mus** \pater Radulfi/. (9) Hub(er)t(us) \B(er)tini¹³. (10) Rotb(er)t(us) \Wand(regisili)/. (11) Adeliza.
- [3] III NONAS. (1) Gregorius m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Gemetic(ensis)¹⁴. (2) Turgisus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis¹⁵. (3) Constanti(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni¹⁶. (4) Turfred(us), (5) Bernard(us) \monachi S(an)c(t)i Wandregisili/. (6) Osb(er)n(us) \[Wa]n[d](regisili) ?¹⁷. | (7) Heregotus m(onachus) \S(an)c(t)i B(er)tini/. (8) Willeb(er)t(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Ge(m)met(icensis)¹⁸. (9) Adelerus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni¹⁹. (10) Picotus m(onachus) \Noruuic(ensis)²⁰. (11) **Euuart(us) m(onachus) \S(an)c(t)i B(er)tini**/. (12) Rotb(er)t(us) \Diuion(ensis)²¹.
- [4] II NONAS. (1) Girb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Wandreg(isili)/. (2) Hadoerus m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/. (3) Rotb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/. (4) Beatrix \mat(er) Lotrelli/. (5) Serb(er)t(us) m(onachus) \P(ra)tell(i)²². (6) W[i]ll(el)mus \nepos [...]/. | (7) Symon m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini²³. (8) Bernard(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni Diu(ionensis)²⁴. (9) Reinald(us) m(onachus) \Long(am) V(illam)²⁵. (10) Rog(er)i(us) \S(an)cti Pet(ri) P(ra)telli/. (11) Radulfus \S(an)c(t)i Audoeni/. (12) Hugo m(onachus) \T(ro)arni²⁶.
- [5] NONAS. (1) Martinus m(onachus) \S(an)c(t)i Wandreg(isili)/. (2) Raimund(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/. (3) **WARNERIUS ABBAS \S(an)c(t)i Geremari Flauiaci**²⁷. (4) Walteri(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Ge(m)met(icensis)²⁸. (5) Anselm(us) m(onachus) \S(an)cti Panc(ra)tii²⁹. | (6) **Anscherus** \Medantensis³⁰ miles/. (7) Guido m(onachus) \Flauiaci/. (8) **Nicholaus \pater Ioh(ann)is**/. (9) Rotb(er)t(us) \Noruuic(ensis)/. (10) Sanson \S(an)c(t)i Pet(ri) P(ra)telli/. (11) Rob(er)t(us) \S(an)cti Geremari/.
- [6] [V]III IDUS. (1) Clemens m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Pratelli/. (2) Aluuin(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Panc(ra)tii/. (3) Walterius m(onachus) \S(an)c(t)i Audoeni/. (4) Will(el)mus \fr(ater) Hug[onis]/. | (5) Aimo

1 Saint-Bénigne de Dijon. BD : *Bernardus* (31 mai).

2 Saint-Arnoul de Metz. AM : *Adhelardus*.

3 Saint-Pierre de Jumièges. J2 : *Ioh(ann)es*.

4 Saint-Étienne de Caen.

5 BD : *Raynfredus*.

6 BD : *Rannulfus*.

7 Bayeux.

8 Saint-Ouen de Rouen.

9 Notre-Dame de Bernay.

10 Saint-Germer-de-Fly.

11 J2 : *Alured(us)*.

12 Saint-Wandrille (Fontenelle).

13 Saint-Bertin (Sithiu).

14 J2 : *Gregori(us)* (01/06).

15 Mont Saint-Michel. Mm : *Turgisius*.

16 BD : *Constantin(us)*.

17 Mn : *Osb(er)nus* (02/06) ?

18 J2 : *Gilleb(er)t(us)*.

19 BD : *Adelerus*.

20 Trinité de Norwich.

21 BD : *Rotb(er)t(us)* (05/06).

22 Saint-Pierre de Préaux.

23 Saint-Taurin d'Evreux.

24 BD : *Bernard(us)*.

25 Le prieuré clunisien de Sainte-Foy de Longueville-sur-Scie, fondé par Gautier Giffard v. 1093/8.

26 Saint-Martin de Troarn.

27 Garnier, abbé de Saint-Germer-de-Fly (v. 1060-1084), qui démissionna en 1084 et mourut en 1095 (*Gallia Christiana*, IX, col. 790 n°VIII ; cf. LEMAÎTRE n°342a).

28 J2 : *Ualt(er)ius*.

29 Saint-Pancrease de Lewes. Ajout en marge de droite.

30 Mantes-la-Jolie.

- m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae de Radi(n)gis¹.
- [7] VII Idus. (1) **Iosfredus m(onachus) \S(an)c(t)i Wandreg(isili)/**. (2) **Acardus m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini/**. (3) **Gisleb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni²/**. (4) Hugo m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis³. (5) Ascelinus m(onachus) \S(an)c(t)i Steph(an)i Cadomi/. | (6) Willel(el)mus m(onachus) \Sancti Pa(n)cracii/. (7) Egeluuin(us) m(onachus) \Westmonast(eri)⁴. (8) Aelmar(us) m(onachus) \Norw(icensis)/. (9) Rogeri(us) \P(ra)telli/.
- [8] [VI id]us. (1) **Stephan(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni⁵/**. (2) **Rainaldus m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini/**. (3) **Germund(us) m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/**. (4) Will(el)m(us) m(onachus) \S(ancti) B(er)tini/. (5) Rotb(er)t(us) m(onachus) \S(ancti) Benigni⁶. | (6) **Rogeri(us) m(onachus) \Cadomi/**. (7) Rotb(er)t(us) m(onachus) \Cadomi/. (8) Tuold(us) m(onachus) \Ge(m)meti(ensis)⁷. (9) Gaufrid(us) m(onachus) \S(ancti) Michahel(is)⁸. (10) Ermengardis m(onacha) \S(ancti) Benigni Diuion(ens)is⁹.
- [9] V Idus. (1) **Heruin(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Corbeiae¹⁰/**. (2) **Rogeri(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis¹¹/**. (3) **Lamb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Stephani Cad(omi)/**. (4) Ra[in]aldus m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/. (5) Guerno m(onachus) \S(anctae) Trinitatis¹². (6) H[erem]and(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni¹³. (7) Odo¹⁴. | (8) Gemelin(us) m(onachus) \Pratelli¹⁵. (9) **Haduisa \mater Antonii/**. (10) **Rotb(er)tus \[...] [...te...]/**. (11) Emericus m(onachus) \S(an)c(t)i Petri West[monast]eri/. (12) Siguin(us) m(onachus) \S(ancti) Benigni¹⁶. (13) Rotger(us) \S(ancti) M[ich]ael(is)¹⁷. (14) Will(el)m(us) \fil(ius) Girardi/. (15) Rotb(er)t(us) \S(anctae) Mariae B(er)[nai]¹⁸. | (16) Eurard(us)¹⁹ m(onachus) \S(ancti) B(er)tini²⁰.
- [10] III Idus. (1) **Flauitus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni²¹/**. (2) Godescalcus m(onachus) \S(an)c(t)i Ben[i]gni²².
- [11] III Idus. (1) **Widricus²³, (2) Walteri(us) \monachi S(an)c(t)i Benigni²⁴. [...]** (3) **[Go]isfredus p(ri)[...] \[...] corueus²⁵**. (4) Will(el)m(us) m(onachus) \S(an)c(t)e Trin(itatis)/. (5) Rodulf(us) \S(ancti) Benigni²⁶. | (6) Lucas \fil(ius) Pagani²⁷. (7) Radulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis²⁸.
- [12] II Idus. (1) **Sigifridus ABBAS \S(an)c(t)i Gorgonii²⁹/**. (2) **Wido m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni³⁰**. (3) Ioh(anne)s \fr(ater) G./ (4) Rotb(er)tus m(onachus) \S(ancti) Michael(is) de mari³¹. (5) Florenti(us) \S(ancti) B(er)tini/. (6) Simon m(onachus) \S(ancti) Taurini Eb(roicensis)/.

1 Notre-Dame de Reading. D'une main plus récente (milieu ou seconde moitié du XII^e siècle).

2 BD : *Gisleb(er)t(us)*.

3 Mm : *Hugo*.

4 Westminster.

5 BD : *Steph(an)us* (11/06).

6 BD : *Rotb(er)t(us)*.

7 J2 : *Tuold(us)*.

8 Mm : *Gaufred(us)*.

9 BD : *Hemengardis \m(onacha) nostre c(on)g(regationis)/* (11/06).

10 Saint-Pierre de Corbie. C : *ob(it) Heruinus sacerdos et m(onachus) n(ostre) cong(regationis)* (02/06).

11 Mm : *Rotgeri(us)*.

12 La Trinité-du-Mont (Sainte-Catherine-du-Mont) de Rouen.

13 BD : non mentionné.

14 Ajout en marge de droite.

15 Ajout en marge de gauche.

16 BD : *Siguinus*.

17 Mm : *Rotgeri(us)*.

18 Ces deux derniers noms ajoutés en marge de droite.

19 *Euerard(us)* corrigé en *Eurard(us)*.

20 Ajout en marge de droite.

21 BD : *Flauitus* (11/06).

22 BD : *Gothescalcus*.

23 BD : non mentionné.

24 BD : *Walteri(us)*.

25 Lieu indéterminé. Les parties de mots « Go » et « S(an)c(t)i Petr » sont lisibles sur le petit morceau de parchemin resté collé au fol. 34r (au niveau du III Idus nouembris).

26 BD : *Rodulfus*.

27 Ajout en marge de gauche.

28 Mm : *Radulphus m(onachus)*.

29 Saint-Gorgon de Gorze. GG : *Domnus Sigifridus, uenerabilis vitae abbas et sac(erdos)*. Sigefroid, abbé de Saint-Gorgon de Gorze (1031-1055), disciple et successeur de Guillaume de Volpiano (cf. PARISSÉ, 1971, p. 32, 80 n. 10 ; SCHAMPER, 1989, A 92 p. 205). Également inscrit dans les nécrologues de Saint-Taurin d'Évreux (*Sigifrid(us) abb(as)*), du Mont Saint-Michel (*Sigifrid(us) \ab(bas)/*), de Saint-Arnoul de Metz (*Sigifridus abbas gorgiensis*), de Saint-Germain-des-Prés (*Sigifridi abb(at)is et s(a)c(erdotis) Gorziensis cenobii*), de Saint-Bénigne de Dijon (*Sigifridus abbas \S(an)c(t)i Gorgonii/*).

30 BD : *Wido*.

31 Mm : *Rotb(er)t(us)*.

(7) Walteri(us). (8) Rogeri(us)¹. | (9) Tecelin(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni Diu(ionensis)/². (10) Rotb(er)t(us) m(onachus) \S(ancti) Wandregisili/. (11) Balduin(us) m(onachus) \S(ancti) B(er)tini/.

[13] **Ibus.** (1) Radulfus \Castiellur(ensis)/³. (2) Hescelin(us) m(onachus) \S(an)c(t)i B(er)tini/. (3) Wib(er)ti(us) m(onachus) \Diuion(ensis)/⁴. (4) [...]

[14] **[X]VIII K(A)L IULII.** (1) **Ioh(anne)s m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni**/⁵. (2) **Bernardus m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari**/. (3) V[...] m(onachus) \S(ancti) B[er]tin[i]/. (4) Radulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/. (5) Walteri(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Audoeni/. | (6) An\s/chitilius m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini/. (7) Radulf(us) \Audoeni/. (8) Gisleb(er)t(us) m(onachus)⁶. (9) Serlo m(onachus).

[15] **XVII.** (1) **RICHARDUS ABBAS \Uir[dune]nsis**/⁷. (2) **Fulcuinus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni**/⁸. (3) Aluietus \m(onachus) Glastoniae/⁹. (4) Rotb(er)tus m(onachus) \[...]¹⁰/. (5) Supplicia \mat(er) Guill(elmi)/. | (6) Vill(el)m(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini/¹¹. (7) Gauuin(us) m(onachus) \[Sancti] Panc(ra)ti/. (8) **Alexander m(onachus) \S(an)c(t)i Pa(n)c(ra)cii**/. [...] (9) Guill(el)m(us) m(onachus) \S(ancti) Michaelis d(e) p(er)iculo m(aris)/¹².

[16] **XVI.** (1) **Gotselinus**¹³, (2) **Ro[th(er)t]us \monachi S(an)c(t)i Michaelis**/¹⁴. (3) **Rod[ul]fus [...] \S(an)c(t)i Petri [Gemet(icensis) ?]**/¹⁶/. (4) [...]sb(er)tus¹⁷ [m(onachus)] \[S(an)c(t)i Petri Pratelli/. (5) A[n]sgotus \m(onachus) Glastoniae/. (6) Rain[...]¹⁸ \fili(us) Giraldi/. | (7) Odo m(onachus) \S(an)c(t)i Pet(ri) Gem(meticensis)/¹⁹. (8) Rotbertus m(onachus) \S(ancti) Steph(ani) [Cadomi]/. (9) [...] **m(onachus)**²⁰. (10) Guarinus m(onachus) \S(an)c(t)i Panc(ra)cii/. (11) The[...]d(us)²¹ \S(ancti) Audo[eni]/.

[fol. 33v]

[17] **XV.** (1) **Martin(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Beni[gn]i**/²². (2) **Ricoardus m(onachus) \Sancti Petri Gemet(icensis)**/²³. (3) **Rotb(er)tus** \de Brionna/ **m(onachus) \S(an)c(t)i Wand(regisili)/**. (4) Od[e]lin[a]. (5) Gelaidri(us). | (6) Petrus m(onachus) \Dion[ysii]/²⁴. (7) Rogerius m(onachus). (8) Walchelin(us) m(onachus) \Noruic(ensis)/. (9) Girard(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari Fl(auiaci)/. (10) Sulp[ic]i(us) m(onachus) \S(ancti) Gerem[a]ri/.

[18] **XIII.** (1) **Bernard(us) m(onachus) \Cluniaci**/²⁵. (2) **Rainf[re]dus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis**/²⁶. (3) Rannulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis de mari/²⁷. (4) Ga[u]frid(us) m(onachus) \[S(an)c(t)i] B(er)tini/. (5) Radulfus \Flauiaci/²⁸. | (6) Rotb(er)t(us) m(onachus) \S(ancti) Audoeni/. (7) Anshillitillus. (8) Radulphus sac(erdos) \de S(an)c(t)o Martino/²⁹. (9) Gaufrid(us) \Norwici(ensis)/.

1 Ces deux derniers noms ajoutés en marge de droite.

2 BD : *Tecelinus*.

3 Saint-Pierre de Castillon (Conches).

4 BD : *Wibertus \prior*/.

5 BD : *Iohannes*.

6 BD : *Gisleb(er)t(us)* (15/06) ?

7 Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun (1004-1046), ancien moine de Cluny (sous Odilon) et célèbre réformateur bénédictin.

8 BD : *Fulcuinus* (16/06).

9 Glastonbury.

10 Peut-être *P(ra)telli* ?

11 Ajout en marge de gauche.

12 Mm : *Guill(el)m(us)*.

13 Mm : *Gozselinus*.

14 Mm : *Rotb(ertus)* (12/06) ? Bout de parchemin corné au niveau du trou, venu se coller juste après « Ro » : le 'm' de *m(onachus)* du verso se trouve ainsi lisible au recto.

15 Vraisemblablement « m(onachus) ».

16 Sans doute Saint-Pierre de Jumièges (Saint-Pierre de Préaux n'apparaît jamais sous la plume de la première main ; « Sancti Petri » n'est jamais indiqué pour Cluny et Westminster). On ne trouve toutefois pas de moine de ce nom autour de cette date dans J2.

17 Ansbertus, Gosbertus ?

18 Probablement *Rainaldus* dont on devine l'amorce du 'a' et l'abréviation « us » par emploi du sigma lunaire.

19 J2 : non mentionné. J1 : Odo (17/06). Ajouté en marge de gauche.

20 'S' rouge de *Simon* au verso lisible par transparence, juste après *m(onachus)*.

21 Je crois lire *Theruidus*.

22 BD : *Martin(us)* (16/06).

23 J2 : Ric(ardus) (16/06).

24 Saint-Denis en France.

25 Trois *Bernardus* ont été inscrits avant 1092/3 dans le nécrologe de Cluny (n° 11, 14, 17 de l'édition synoptique : ils apparaissent en effet dans le second nécrologe de Saint-Martial de Limoges et dans celui de Marcigny ; le premier inscrit avant 1063/5, apparaît de première main dans le premier nécrologe de Saint-Martial). Notre moine est sans doute l'un d'eux, et peut-être le premier des trois vu sa position en tête de ligne.

26 Mm : *Rainfred(us)*.

27 Mm : *Rannulfus \p(ri)or*/.

28 Ajout en marge de droite.

29 Saint-Martin de Troarn ?

- [19] XIII. (1) **Normann(us)**¹, (2) **Hugo \m(onachi) S(an)c(t)i Michaelis**². (3) Willelm(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Stephani³. (4) Sasualo m(onachus) \S(ancti) Petri Ge(m)metice(ensis)⁴. (5) Hugo m(onachus) c(onversus) \S(an)c(t)i Benigni⁵. | (6) Turoldu\ / \Gem(me)tice(n)sis⁶.
- [20] XII. (1) **Leo**⁷, (2) **Ingelrannus \monachi S(an)c(t)i Benigni**⁸. (3) Euo m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni⁹. (4) Radulfus abbas \Sanctae Mariae Diuae¹⁰. (5) Hunfredus \clericus/. | (6) Arnulfus m(onachus) \S(ancti) Geremari Fl(auiaci)/. (7) Will(el)m(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari Fl(auiaci)/. (8) Wido m(onachus) \Diuion(ensis)¹¹. (9) Ogeri(us) m(onachus) \Diuion(ensis)¹². (10) Arnulfus m(onachus) \S(ancti) Geremari/. (11) Balduin(us) \B(er)tni/.
- [21] XI. (1) **Anschitillus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis**¹³. (2) **Ingelrann(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari**/. (3) Hugo m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/. (4) **Baderon** \miles Dolensis¹⁴/. | (5) Hildulf(us) m(onachus) S(ancti) Petri P(ra)telli. (6) Almaricus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni¹⁵. (7) Rabellus m(onachus) \Troarni/. (8) Walt(er)i(us) m(onachus) \S(ancti) Wandregisili/.
- [22] X. (1) **Gundulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Arnulfi**¹⁶. (2) **Hugo m(onachus) \S(an)c(t)i Stephani**/. (3) Herueus \ingeniator/. (4) Lamb(er)tus abb(a)s¹⁷, (5) Ere(m)ba[ld](us) m(onachus) \Sancti Bertini/. | (6) Lamb(er)t(us) \Diui(o)ni¹⁸. (7) Ricard(us) \fr(ater) B(er). a./. (8) Berrard(us) m(onachus) \B(er)nai/. (9) Ricardus m(onachus) \pat(er) B(er)/. (10) Agatha.
- [23] VIII. (1) **Beraldus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni**¹⁹. (2) **Willelm(us) m(onachus) \Cluniaci**²⁰. (3) **Bernardus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis**²¹. (4) **Adelais** \n(ost)ra amica/. (5) Ioffredus \S(ancti) Benigni²². | (6) Ponti(us) m(onachus) \S(ancti) Benigni²³. (7) Helisendis \filia Fra(n)core Og./. (8) Harduin(us) m(onachus) \Diui(o)nis²⁴. (9) Herb(er)t(us) monachus \Norwic(ensis)/. | (10) Gilleb(er)tus m(onachus) \Gemeticensis²⁵.
- [24] VIII. (1) **Raimbald(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Gorgonii**²⁶. (2) O(biit) Hugo m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni Diui(o)nis²⁷. (3) Gislebertus m(onachus) \S(ancti) Michael(is) d(e) p(er)ic(u)lo maris²⁸. (4) **Boso [ABBAS] \S(an)c(t)ae Mariae Bec(censis)**²⁹. | (5) Ricard(us) m(onachus) \Noruic(ensis)³⁰. (6) Ansq(ui)till(us) m(onachus) \S(ancti) Benigni³¹. (7) Willelmus \Hurce(n)lou/. (8) Walterius m(onachus) \S(an)c(t)i Benig[ni]³². (9) Rotb(er)t(us) m(onachus) \S(ancti)

1 Mm : non mentionné.

2 Mm : *Hugo m(onachus)*.

3 Saint-Étienne de Caen.

4 J2 : *Salualo*.

5 BD : *Hugo*.

6 J2 : *Turoldu(us)*.

7 BD : *Leo*.

8 BD : *Ingelrann(us)*.

9 BD : non mentionné sous cette forme ; à rapprocher de *Eudo* (22/06) ?

10 Sans doute Raoul, abbé de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (1106/8-av. 1113), pourtant indiqué un 7 des calendes de mars dans la *Gallia Christiana* (cf. GAZEAU, 2007, II, p. 305-306).

11 BD : *Wido*.

12 BD : *Otgeri(us)*.

13 Mm : *Anschitillus*.

14 Dol de Bretagne. On notera que l'obituaire est contemporain de l'époque où l'ancien abbé de Bourgueil et évêque de Dol Baudri (1107-1130) se rend fréquemment en Normandie, et au moins trois fois à Fécamp ; il pourrait s'agir ici d'un homme de Baudri.

15 BD : *Amalric(us)*.

16 AM : *Gundulfus*.

17 Lambert, abbé de Saint-Bertin (1095-1123), parfois confondu avec le chanoine Lambert de Saint-Omer, auteur du *Liber floridus*. C'est sous son abbatiat que Saint-Bertin fut rattachée à Cluny.

18 BD : *Lamb(er)t(us) \sal(?)*/.

19 BD : *Beraldus*.

20 Deux *Wilelmus* apparaissent avant 1115/20 dans l'édition synoptique du nécrologe de Cluny (n° 20 et 28), mais seul le premier a été inscrit entre 1063/5 et 1092/3 (seconde main à Saint-Martial de Limoges et première main à Marcigny) : sans doute s'agit-il de notre moine.

21 Mm : *Bernard(us) \m(onachus)*/.

22 BD : *Ioffredus*.

23 BD : *Poncius \sal(?)*/.

24 BD : *Arduinus*.

25 J2 : *Gilleb(er)t(us)*.

26 GG : non mentionné.

27 BD : *Hugo*.

28 Mm : *Gisleb(er)tus* (25/06).

29 Boso, abbé du Bec (1124-1136). Mentionné dans les nécrologues du Mont Saint-Michel, de Jumièges et de la Croix-Saint-Leufroy. GAZEAU, 2007, I, p. 154 et II, p. 16-18 ; LEMAITRE n°342a. Également mentionné dans le nécrologe de Saint-Martin de Sées.

30 Ajout en marge de gauche.

31 BD : *Ansquitillus*.

32 BD : *Walteri(us)*.

- Taurini/. \ (10) Rog(er)i(us)¹. (11) Rauengi(us) Cadom[i]²/. | (12) Stephan(us) \B(er)tini/.
- [25] VII. (1) **Tetbaldus [m(onachus)] \S(ancti) Benigni**³. (2) **Bernerius m(onachus) \S(an)c(t)i Arnulfi**⁴. (3) Hugo \fu[...]/ m(onachus) \S(an)c(t)i Wandregisili/. (4) Radulfus m(onachus) \Pratelli/. (5) Rotb(er)t(us) \pat(er) Ricardi/. | (6) Ricardus \fr(ater) Walt(er)ii⁵.
- [26] VI. (1) Adselin(us) m(onachus) \S(anctae) [Trini]tatis/. (2) [...]s⁶ \mat(er) Ingonis⁷/. (3) **Goscelin(us)** \auu. am.⁸. (4) **Aufred(us)**. (5) Thomas m(onachus) \Cadomi/. | (6) Rob(er)t(us), (7) Ansfrida \p(ater) & m(ater) Giraldi/. (8) [...]a... (9) [...]ueketell(us) m(onachus) \Rading(is)⁹.
- [27] V. (1) **Arnulfus ABBAS \S(an)c(t)i Faronis**¹⁰. (2) Gisleb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Gerem[ari]/. (3) Vincentius m(onachus) \[S](an)c(t)i Wandregisili/. (4) Walt(er)i(us) m(onachus) \S(ancti) Geremari/. (5) Framb(er)t(us) m(onachus) \S(ancti) Benigni Diu(ionensis)¹¹. | (6) Herbertus \pater Ioh(ann)is/. (7) Radulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Audoeni/. (8) Milo m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni¹².
- [28] III. (1) **Osb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis**¹³. (2) [...]da. (3) Rotb(er)t(us) m(onachus) \Diuionis¹⁴. (4) Milo m(onachus) \S(ancti) Ben(igni)¹⁵. (5) Mathildis \mat(er) Walt(erii)/.
- [29] III. (1) **Ernaldus**¹⁶, (2) **Drogo \monachi s(an)c(t)i Michaelis**¹⁷. (3) **Adelelm(us)**, (4) **Odo \m(onachi) S(an)c(t)i Wandregisili**/. (5) **Hugo m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Gem(m)eti(censis)**¹⁸. (6) **Ad[elaj]idis** \s[oro]r C[...]/. (7) Euuard(us) m(onachus) \Diuion(ensis)¹⁹. | (8) Bernard(us) m(onachus) \Diuion(ensis)²⁰. (9) Wil(el)m(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini/. (10) Sanso m(onachus) \Audoeni/. (11) Ioffredus m(onachus) \S(ancti) Germani d(e) pratis²¹. (12) Aimeric(us) m(onachus) \[Sancti Ger]mani d(e) p(ra)t(is)²².
- [30] II. (1) **Rodulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis**²³. (2) **Step[hanus] \S(an)c(t)i W[andregisili]**/. (3) **[...]tfredus m(onachus) \S(an)c(t)i Arnulfi**²⁴. (4) Osb(er)tus m(onachus), (5) Droco m(onachus) \S(ancti) Geremari Flaiuici/. (6) Ioh(ann)es m(onachus) \Audoeni/. | (7) Gerbodo \S(an)c(t)i Bertini/. (8) **Simo[n] \[...]**/. ... (9) [A]nch[iti]llus m(onachus) \[...]a[...]/. | (10) Rogerius m(onachus) \S(ancti) Pet(ri) Ge(m)meti(censis)²⁵.

1 Texte partiellement surchargé par le suivant.

2 Ce texte surcharge le précédent. L'un et l'autre ne sont pas sur la ligne rectrice, à cause du texte suscrit « Pat(er) Ricardi » appartenant à la liste du jour suivant qui s'y trouve.

3 BD : *Tetbaldus*.

4 AM : *Bernerius* (26/06).

5 Ce texte se trouve à la suite d'un long espace de 70 mm demeuré vierge.

6 La première lettre est un 'O' ou un 'G'.

7 Ou *Angonis* ?

8 Pour *Auunculus* [nom de personne commençant par *Am.* ou *Ani.*] ?

9 Notre-Dame de Reading.

10 Arnoul, abbé de Saint-Faron de Meaux. Inscrit au 28 juin et après Landeric (abbé de la première moitié du XI^e siècle) dans le nécrologe de Saint-Faron (*Obituaires de la province de Sens*, t. 4, 1923, p. 166 : « *Ob(iti) Landericus et Arnulphus abbates* »). La *Gallia christiana* indique un seul abbé de Saint-Faron de Meaux de ce nom : elle le place à l'époque mérovingienne ou carolingienne et le fait mourir également au 28 juin (*GC*, VIII, col. 1691 n°IX). Le catalogue des abbés de Saint-Faron de Meaux pose cependant de nombreuses difficultés (cf. *BULST*, 1973, p. 156 n. 50) et l'ordre des deux abbés dans le nécrologe, ainsi que sa présence dans ce fragment du nécrologe de Fécamp (en tête de ligne et de première main), laisse penser que cet abbé Arnoul serait plutôt un abbé de Saint-Faron de la seconde moitié du XI^e siècle.

11 BD : *Framb(er)tus*.

12 BD : *Milo*.

13 Mm : *Osbernus \m(onachus)/*.

14 BD : *Rotb(er)t(us)*.

15 BD : *Milo*.

16 Mm : non indiqué.

17 Mm : *Drogo \m(onachus)/*.

18 J2 : non indiqué.

19 BD : *Eruardus*.

20 BD : *Bernardus*.

21 Saint-Germain-des-Prés. GP : *Ioffredus m(onachus) et c(onuersus) S(ancti) G(ermani)*.

22 GP (ms. Paris, BnF, lat. 13833 et 13834) : *Aimericus sac(rista)*. La mention de ce moine dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés commencé sous l'abbatit d'Hugues IV (1116-1146) entre 1131 et 1146 et son absence du nécrologe « d'Usuard » montre que notre fragment était encore en usage autour des années 1140.

23 Mm : *Rodulfus \m(onachus)/*.

24 La première lettre est un 'C' ou un 'G'. *m(onachus)* apparaît sur un bout de parchemin corné au niveau d'un trou, et collé au recto du feuillet. AM : *Cunfredus* (01/07).

25 J2 : *Rog(er)ius*.

- [1] **NOV(EM)BRIS.** (1) **G[...n(us) monachus \s(an)c(t)i Wan]dreg(esili)/.** (2) **Romulus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni**¹. (3) **Ansgodus m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/.** [...] (4) **[...]fredus m(onachus)**². (5) **Petr(us) m(onachus) \S(an)c(t)i [Mich(aelis)]**³. | (6) **Gillebertus \sacrista(nus)/.** (7) **Io[h(anne)s] m(onachus) \S(an)c(t)i Gere]mari/.** (8) **Girardus.** (9) **Osmund(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Wand(re)gisili/.** (10) **Baldric(us) \S(an)c(t)i Michael(is)**⁴. (11) **Gauteri(us) m(onachus) \S(an)c(t)i [B(er)tini]**⁵.
- [2] **III NONAS.** (1) **Wa[lt]erius m(onachus) \S[anctae] [Be]rtae/.** (2) **Ioh(anne)s m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni**⁶. (3) **A[de]merus \pat(er) Bened(icti)/.** (4) **Agnes \soror Ricardi/.** (5) **O(biit) Rogeri(us) c(onuersus) \S(an)c(t)e M(ariae) B(er)[n]ai/.** | (6) **Warner(us) m(onachus) \S(an)c(t)i B(enigni) Diuionis**⁷. (7) **Nicholaus \p(ater) Will(el)mi/.** (8) **Will(el)m(us) \p(er)ce ?/.** (9) **Rob(er)tus m(onachus) \Cadomi/.** (10) **Radulf(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/.** (11) **Robertus \fr(ater) Watinel/.**
- [3] **III NONAS.** (1) **Rodulfus,** (2) **Walterius \monachi S(an)c(t)i Wandregisili/.** (3) **Rodulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Westm(onasteri)/.** (4) **Haimer(ic)us m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis**⁸. (5) **OSBERTUS abbas \Ultris Port(us)**⁹. | (6) **Alieina \uxor [...a...]tmundi/.** (7) **Hunfridus \n(oste)ramic(us)**¹⁰. (8) **Luca m(onachus) \Diuion(ensis)**¹¹. (9) **Gotwin(us) \Rading(is)/.**
- [4] **II NONAS.** (1) **Heinricus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis**¹². (2) **Amalric(us) mon(achus) \S(an)c(t)i Geremari/.** (3) **Nicolaus m(onachus) \S(an)c(t)i Wandreg(isili)/.** (4) **Iosfredus \Gorgo[n]ii**¹³. (5) **Rodulf(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni**¹⁴. | (6) **Herb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/.** (7) **Herueus m(onachus) \S(an)c(t)i Steph(ani) Cadomi/.** (8) **Harduinus m(onachus) \p(ri)or Diuion(ensis)**¹⁵. (9) **Rogeri(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Pancratii/.**
- [5] **NONAS.** (1) **Hademar(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis**¹⁶. (2) **Ospaccus m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/.** (3) **Hesso m(onachus) \Cluniaci**¹⁷. (4) **Norb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Westm(onasteri)/.** (5) **Adam m(onachus) \de Radingis**¹⁸. (6) **Thomas \Norwic(ensis)**¹⁹. | (7) **HUGO ABBAS \S(an)c(t)i Geremari Flauiaci**²⁰. (8) **Gonscelin(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Bertini/.** (9) **Will(el)mus m(onachus) \S(an)c(t)i Wand(re)g(isili)/.** (10) **Ponti(us) \Diuion(ensis)**²¹. (11) **Gaufrid(us) m(onachus) \B(er)nai/.** (12) **Odo m(onachus) \S(an)c(t)i [Be]nigni**²².
- [6] **VII[II] IDUS.** (1) **Milo m(onachus)**²³, (2) **Odilo \Sancti Benigni**²⁴. (3) **Wido**²⁵, (4) **Letbaud(us)**²⁶, (5) **Hub(er)tus \m(onachi) D[i]uion(enses)**²⁷. (6) **Rotb(er)tus m(onachus) \Diuion(ensis)**²⁸. | (7) **Basilia \Walt(er)i de Anglia mat(er)/.** (8) **Petrus m(onachus) \Diuionis**²⁹. (9) **Anschetillus m(onachus) \S(an)c(t)i Wand(re)gisili/.** (10) **Hugo m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini Eb(roicensis)/.** (11) **Gelduinus \pat(er) He[lnr]ici/.**

1 BD : *Romulus*.2 Peut-être *Gotfredus*. Mn : *Godefred(us)*.3 Mm : *Petr(us)* ; J1 : *Petr(us)*. Le lieu est lisible à l'aide de la transparence du parchemin et d'une feuille lumineuse (habituellement utilisée pour la visualisation des filigranes de manuscrits en papier).4 Mm : *Galdric(us) m(onachus)* (31/10).

5 Le lieu est lisible à l'aide de la transparence du parchemin et d'une feuille lumineuse.

6 BD : *Ioh(anne)s*.7 BD : *Warnerus*.8 Mm : *Haimer(ic)us m(onachus)*.

9 Osberne de Fréauville, abbé de Saint-Michel du Tréport (av. 1101-apr. 07/10/1118). Cf. GAZEAU, 2007, II, p. 365-366.

10 Nom inscrit après un espace de 20 mm resté vierge.

11 BD : non mentionné.

12 Mm : *Henric(us) m(onachus)*.

13 GG : non mentionné (la copie moderne du nécrologe ne reproduit pas les noms de simples moines après le 21 mars).

14 BD : *Rodulfus*.

15 BD : non mentionné.

16 Mm : non mentionné [*Heldemanus* (04/11) ?].

17 Ce moine apparaît en n° 21 dans l'édition synoptique du nécrologe de Cluny (il est inscrit uniquement dans le nécrologe de Saint-Martin-des-Champs, mais d'après l'ordonnancement chronologique, il fut enregistré à Cluny après 1063/5 et avant 1092/3).

18 Ajouté après l'abbé Hugues de Saint-Germer-de-Fly, inscrit en début de ligne suivante.

19 Ajouté en marge de droite, d'une main plus récente (second quart ou milieu du XII^e siècle).20 Hugues, abbé de Saint-Germer-de-Fly (apr. 1085-1100). Cf. *Gallia Christiana*, IX, col. 790-791 n°IX. Nom mis en valeur en début de ligne, écrit avant les deux ajoutés en fin de ligne précédente.

21 BD : non mentionné.

22 BD : *Otto \p(ri)or B(er)tiniace curtis/* (aujourd'hui Saint-Blin, en Champagne-Ardenne).23 BD : *Milo*.24 BD : *Ogdilo*.25 BD : *Wido* (05/11).26 BD : *Letbaldus*.27 BD : *Hub(er)t(us)*.28 BD : *Rotb(er)tus*.29 BD : *Petrus*.

- [7] VII Idus. (1) Warneri(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis¹. (2) Warnerius m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Gem(m)etice(nsis)². (3) Rodulfus \n(oste)r genitor/. (4) Rotb(er)tus m(onachus) \Cluniaci³. (5) Rotb(er)t(us) m(onachus) \S(an)cti Wandreg(isili) pictor⁴. (6) Gerard(us) \S(an)cti Faronis⁵. (7) Sosanna⁶. | (8) Sim[on] m(onachus) \Cadomi/. (9) Will(el)m(us) \S(an)cti Geremari/. (10) Fadicus m(onachus) \Noruicci/. (11) Guarneri(us) m(onachus) \Flaiiaci/. (12) Phanuel \Diuion(ensis)⁷. (13) Ansfred(us) m(onachus) \Cadomi/. (14) Berengerius m(onachus) \S(an)cti Stephani Cadomi/. (15) Laure(n)ci[us].
- [8] VI Idus. (1) Hub(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis⁸. (2) Daud m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni⁹. (3) Hugo \ui[sc]jomes¹⁰. (4) Richard(us) \n(oste)r amicus/. (5) Ansfrida \mat(er) W./. (6) Ulb(er)t(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni¹¹. (7) Wliuua \mat(er) Petri/. (8) Rogerius m(onachus) \S(an)c(t)i Wandreg(isili)/. (9) Rainod(us) \Gemet(icensis)¹². | (10) Will(el)m(us) cleri(cus). (11) Alexis m(onachus) \S(an)cti Wandreg(isili)/. (12) Rogerius m(onachus) \S(an)cti Petri [Gere]mari/. (13) Herueus m(onachus) \San)c(t)i Petri Ge(m)meti(censis)¹³. (14) Ricardus m(onachus) \Cadomi/. (15) Guarneri(us) m(onachus) \Flaiiaci/. \16) Nichola(us)/. (17) Rotbertus m(onachus) \S(an)c(t)i Wandreg(isili)/. (18) Eranieca ? \mat(er) Fulconi/.
- [9] V Idus. (1) Hugo m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/. (2) Osb(er)t(us) m(onachus) \Cadomi/. (3) Riuallo m(onachus) \S(an)c(t)i Michael(is)¹⁴. (4) Andreas \[...]/. (5) R[...]\dulfus¹⁵ m(onachus) \[T]roarni/. (6) Rotb(er)tus \de Ver/. | (7) Walt(er)i(us) m(onachus) \Flau(iaci)/. (8) V[ui]ll[e]ll[m]us m(onachus) \Gemmeti(censis)¹⁶. (9) Gisleburtus \fr(ater) Herib(erti)/. (10) Girald(us) \S(an)cti [Audoeni]¹⁷.
- [10] III Idus. (1) Anchitillus m(onachus) \S(an)c(t)i Steph(an)i Cadomi/. (2) Will(el)m(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni¹⁸. (3) Al[...]\fus¹⁹ m(onachus) \Diuion(ensis)/. (4) Arnulff[us] \S(an)cti Taurini Eb(roicensis). (5) Herb(er)t(us)²⁰.
- [11] III Idus. (1) Girb(er)tus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni²¹. (2) Paulus \m(onachus) S(an)c(t)i Steph(ani) Cad(omi)/. (3) A[...]²² \S(an)c(t)i [...]/. (4) [Hun]fred(us)²³. (5) Durandus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis²⁴. (6) Herb(er)t(us) m(onachus) \S(an)cti Michael(is)²⁵. | (7) Thomas m(onachus) \S(an)cti Taurini Eb(roicensis)/. (8) Turstan(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Wicharii²⁶. (9) Iohannes m(onachus) \Diuion(ensis)²⁷. (10) Basili(us) \S(an)cti [Gere]mari²⁸. (11) R[ainald(us)]²⁹ \S(an)cti B(er)tini/.

1 Mm : *Garn(er)i(us)*.

2 J2 : *Warn(er)i(us)*.

3 Notre moine apparaît en n° 23 dans l'édition synoptique du nécrologe de Cluny et fut enregistré entre 1063/5 et 1092/3.

4 Mention intéressante d'un moine Robert, enlumineur de l'abbaye de Saint-Wandrille et mort au début du XII^e siècle : elle permet de compléter les maigres renseignements à notre disposition sur l'activité du *scriptorium* de cette abbaye aux XI^e et XII^e siècles (NORTIER, 1966, p. 172-182 ; SAMARAN & MARICHAL, 1984, p. XIX-XX).

5 FM : non mentionné.

6 Ajout du début du XII^e siècle en marge de droite.

7 BD : *Phanuel*.

8 Mm : *Hub(er)tus*.

9 BD : *Dauid*.

10 Texte lisible à l'aide de la transparence du papier de chine et d'une feuille lumineuse.

11 BD : *Ulbert(us)*.

12 J2 : *Rainold(us)*.

13 J2 : *H(er)ueus*.

14 Mm : *Riuallonus m(onachus) & sac(erdos)*.

15 *Rodulfus* ou *Radulfus*.

16 Le parchemin et l'encre du fol. 33v sont restés collés à cet endroit. J2 : *Guill(elmu)s* (08/11)

17 Le parchemin et l'encre du fol. 33v sont restés collés à cet endroit ; le nom et le lieu sont lisibles en se servant de la transparence du parchemin et d'une feuille lumineuse.

18 BD : *Will(el)m(us)*.

19 Un petit fragment de parchemin provenant du fol. 33 est resté collé au-dessus du texte, rendant impossible sa lecture sur environ 25 mm.

20 Mm : *Herb(er)tus m(onachus)* (11/11).

21 BD : non mentionné.

22 Un trou et un petit fragment de parchemin (provenant du fol. 33 et resté collé au-dessus du texte) rendent impossible la lecture du nom sur environ 20 mm.

23 J2 : *Hunfred(us)*. La mention « S(an)c(t)i Pet(ri) », lisible au-dessus, provient d'un petit fragment de parchemin du fol. 33 et ne doit pas être pris en compte ici. Le début du nom est lisible à l'aide de la transparence du parchemin et d'une feuille lumineuse.

24 Mm : non mentionné.

25 Mm : *Herb(er)tus m(onachus)*.

26 Pour *Sancti Richarii* (Saint-Riquier/Centule) ? Ce rapprochement reste très douteux. Il existe toutefois une charte du roi Raoul de Fécamp passée avec l'abbaye de Saint-Riquier au sujet d'approvisionnement en vin (ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2414, n° 94 p. 73-74). Plusieurs autres chartes concernent des liens de Fécamp avec Saint-Riquier (*ibidem*, n° 229, p. 209 ; n° 326 p. 300-301 ; n° 328 p. 302-303 ; n° 329 p. 303 ; n° 320 [sic. 330] p. 304).

27 BD : *Ioh(anne)s*.

28 Petit fragment de parchemin collé au-dessus du texte, rendant difficile sa lecture sur environ 5 mm.

29 Nom lisible à l'aide de la transparence du parchemin et d'une feuille lumineuse.

- (12) Petr(us) \S(an)c(t)i [Petri] Gem(eticensis)¹. (13) Riczo m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni Diu(ionensis)². (14) Willelm(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Steph(an)i Cadomi/.
- [12] **II Idus.** (1) **Haymeric(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Gorgonii³.** (2) **Will(el)m(us) comes** \testa Auda ?/. (3) V[ui]ll(el)m(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni⁴. (4) Giraldus \pat(er) Iohannis/. (5) Will(el)m(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni⁵. | (6) Rogerius m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis⁶. (7) Beatrix \uxor H. Gorniaci⁷. (8) Hugo \S(an)cti Ber[tini]/. (9) Hugo.
- [13] **Idus.** (1) **Willelmus \n(oste)r amicus miles/.** (2) Willelm(us) m(onachus) \[...rd...]/. (3) R[...]. \[...]/. (4) Herb(er)t(us) m(onachus) \S(an)cti Steph(an)i Cad(omi)/. (5) Eudo m(onachus) \S(an)c(t)i Benig(ni) Diu(ionensis)⁸. | (6) A[...]. Jus m(onachus) \S(an)cti Wandreg(isili)/. (7) Haimo m(onachus) \S(an)cti Taurini/. (8) Albold(us) m(onachus). [...] (9) Willelmus m(onachus) \S(an)cti [...]/. (10) Iocereui(us).
- [14] **XVIII K(A)L.** **D[ecember]** (1) **Waning(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni⁹.** (2) **Osb(er)t(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini/.** (3) **Stephana** \[co]mitissa/. (4) Gregorius \S(an)c(t)e Berte/. | (5) Rog[er]i(us) m(onachus) \F[laui]a/ci/. (6) Goisfredus m(onachus) \Troarni/. (7) Auidis \Diu[i]on(ensis)¹⁰. (8) Helinand(us) m(onachus) \S(an)cti Geremari/.
- [15] **XVII** (1) **Ricul[f]us m(onachus) \S(an)c(t)i B[enig]ni¹¹.** (2) **Ioff[re]dus m(onachus) \S(an)cti Petri Gemetic(ensis)¹².** (3) Basilius \Diuion(ensis)¹³. (4) Emma \mat(er) [...]ome/. (5) **Susanna m(onacha) \Divion(ensis)¹⁴.** (6) Brixell(us) m(onachus). (7) Rosiais.
- [16] **XVI KAL.** (1) **Girard(us),** (2) **[G]irald(us) \monachi Cluniaci¹⁵.** (3) **A[de]marus [m(onachus)] \S(an)c(t)i Benigni¹⁶.** (4) **[Osmun]d(us) m(onachus) \S(an)cti Michajelis¹⁷.** (5) **Giraldus m(onachus) \S(an)c(t) Petri Gemetic(ensis)¹⁸.** (6) Stephan[us] m(onachus) \S(an)c(t)i Wa(n)d(regisili)¹⁹. (7) **Will[e]lm(us).** | (8) R[ai]nfred(us) [m(onachus)] \S(an)cti Michajelis²⁰. (9) [...]au[...]. \[...an...]/. [...]. (10) Rannulf(us) m(onachus) \S(an)cti Benigni²¹. (11) Walt(er)i(us) m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae Ab[...]²². (12) Rogeri(us) \Norwic(ensis)/.
- [17] **[XV KAL.]** (1) [...lfu...]. (2) **Thomas m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/.** (3) **Rotb(er)tus \n(oste)r amicus/.** (4) Ingeluuin(us) m(onachus) \S(an)cti Bertini/. (5) [And]reas m(onachus) \[...]/. (6) Her[...] \[...]/. | (7) Camu(n)d(us) m(onachus) \Cadom[i]/. (8) Albert(us) m(onachus) \S(an)cti Geremari/. (9) Stephanus & (10) Rotb(er)t(us) m(onachi) \Pratelli/. (11) O[...]. dus m(onachus). (12) R[...].
- [18] **XIII KAL.** (1) **Sigifridus m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/.** (2) H[u]mb(er)t(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni²³. (3) Warneri(us) [m(onachus)] \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/. (4) Andreas m(onachus) \S(an)c(t)i Wand(regisili)/. (5) Mathi[as] \[p...]/. | (6) Gosbertus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni²⁴. (7) Constantin(us) m(onachus) \S(an)cti Benigni²⁵. (8) Steph[an(us)] m(onachus) \S(an)cti Benig[ni]²⁶. (9) G[i]lb(er)t(us). (10) Bridulfus m(onachus) S(an)c(t)i [...].

[fol. 34v]

1 J2 : Petr(us).

2 BD : Riczo.

3 GG : non mentionné (cf. la remarque ci-dessus au sujet de l'absence des noms de simples moines dans la copie moderne du nécrologe de Gorze).

4 BD : Will(el)m(us).

5 BD : Will(el)m(us).

6 Mm : Rogeri(us) m(onachus).

7 Probablement Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), à moins de 10 km de Saint-Germer-de-Fly.

8 BD : Eudo.

9 BD : Waningus.

10 BD : Auidis m(onachus) \n(ost)rae cong(regationis)/.

11 BD : Riculfus.

12 J2 : Goifred(us).

13 BD : Basilius.

14 BD : Susanna.

15 Deux *Geraldus/Giraldus* apparaissent au nécrologe de Cluny avant 1092/3 (n° 9 et 15). Le premier a même été enregistré avant 1063/5 et le second après cette date : il s'agit probablement de nos deux moines.

16 BD : Ademar(us).

17 Mm : Osmund(us).

18 J2 : Girard(us).

19 BD : Stephanus (15/11) ; Mn : \S/tephan(us).

20 Mm : non mentionné.

21 BD : Rannulfus.

22 Lieu indéterminé. À moins qu'il faille lire \S(an)c(t)ae Mariae B[...]/ (pour B(er)nai ou Bertae ?).

23 Mm : Humb(er)t(us).

24 BD : Iosb(er)tus.

25 BD : Constantinu(us).

26 BD : non mentionné.

- [19] XIII KAL. (1) **Wato**, (2) **Rainard(us) \monachi S(an)c(t)i Geremari/**. (3) **Ansgarius m(onachus)**¹, (4) **Rodulfus \Sancti Petri Gemeticensis**². (5) **Muri[a]llis \m(ater) R./**. (6) [Ge]rard(us) m(onachus) \T(ro)arni/. | (7) [...]and(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Ge(m)met(ensis)³. (8) Rogeri(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Audoeni/. (9) Frogerius m(onachus) \S(ancti) Petri Gem(m)etic(ensis)⁴. (10) Iustinus m(onachus) \S(ancti) Wa(n)d(regisili)/. (11) Rob(er)t(us) m(onachus) \S(ancti) Audoeni/.
- [20] XII KAL. (1) **Adam**, (2) **Rodulfus \m(onachi) S(an)c(t)i Gorgonii/**. (3) **Tuold(us)**⁵, (4) **Rodulf(us) \m(onachi) S(an)c(t)i Petr[i] Gemeticensis**⁶. (5) **Rogeri(us)**⁷, (6) **Hermann(us) \m(onachi) S(an)c(t)i Michaelis**⁸. (7) Adam. | (8) Durann(us) m(onachus) \S(ancti) Benigni⁹. (9) Rotb(er)t(us) \[Sancti] Michael(is)¹⁰.
- [21] XI KAL. (1) **Wuilelm(us) m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/**. (2) **Durandus**, (3) **Stephanus \[a]mici nostri**. P. L./ (4) Giraldus abbas \Theoesberiensis¹¹. (5) Eva. (6) **R[...]** | (7) Ger[...]do¹² m(onachus) \[...]/. [...] (8) R[ann]ulfus m(onachus) \S(an)c(t)i [Be]nigni Diuio(nensis)¹³.
- [22] X KAL. (1) **Iohannes m(onachus) \[Sancti] [Be]nigni**¹⁴. (2) Wido iuuen(is) \dei r[?]t[...]/¹⁵. (3) V[...]. (4) [Ri]cardus. (5) Warnerius \de Fr[...s][...]a/. (6) Tesc[elinus]. | (7) Gosfredus m(onachus) \S(ancti) Wa(n)dreg(isili)/. (8) Her[...] m(onachus) \[...i]/. ...¹⁶ | (9) **H[...n][...]**.
- [23] VIII KAL. (1) Alb(er)tin(us) m(onachus) \S(an)c(t)i F[laui]ci/. ... (2) Ro[dul]fus m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini/. [...]. (3) Conradus \S(an)c(t)i R[...]/. | (4) Constantin(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Stephani Ca[domi]/. (5) Giraldus m(onachus). ... (6) B[...us] m(onachus) \S[an]c(t)ae Ma[ri]ae B(er)nai/. (7) **Durandus \S(ancti) [...]**¹⁷.
- [24] VIII KAL. (1) **Ste[pha]n(us) m(onachus) \[...]/**. ... (2) **Ri[car]dus m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/**. (3) **Robertus** \de Bece(nsis) n(oste)r amicus/. (4) Balduin(us) \S(an)c(t)i B(er)[tini]/. | (5) Willelmus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis¹⁸. [...] (6) Ingelrannus m(onachus) \Rading(is)/. (7) Willelm(us) [m(onachus)] \Ge(m)meti(censis)/. (8) Rog(er)iu[s] \Norw(icensis)/. | (9) Hem[baldus] \S(ancti) Be[nigni]¹⁹.
- [25] VII KAL. (1) Will(el)m(us) \S(ancti) Pet(ri) Gem(m)eticensis²⁰. (2) **Rainard(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Sergii [Andegacensis]**²¹. (3) **T[...d][...n(us) m(onachus) \[S(anti) Gere]mari/**. (4) Ioh(annes). (5) Petrus m(onachus) \[S(ancti)] Petri Westm[onasteri]/. (6) Odo m(onachus) \[...is] Wi[...]/. (7) Will(el)m[us] \Sancti Berti[ni]/. | (8) Will(el)m(us) \m(onachus) Rad[in]g(is)/. (9) Anschitillus m(onachus) \Troarni/. (10) Bartholome(us) m(onachus) \Rading(is)/. (11) Ulketell(us) \Norwic(ensis)/. (12) WALTERI[us] \N[or]wic(ensis)/.
- [26] VI KAL. (1) **Rodulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni**²². (1) **A[...d]us m(onachus) \S(ancti) [Michael ?]is/**. (3) Azo m(onachus) \S(an)c(t)i B(er)tini/. (4) Martinus m(onachus) /S(ancti) Stephani Cadomi/. (5) Ansfrid(us) m(onachus) \S(ancti) Stephani/. | (6) Walterius m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari/. (7) M[...us] m(onachus) \S(ancti) [...ri]²³. (8) Rainald(us) m(onachus) \[Di]uionis²⁴. (9) Walt(er)i(us) m(onachus) \S(ancti) Geremari/. (10) Letbald(us) m(onachus) \S(ancti) Benigni²⁵. | (11) Radulfus

1 J2 : *Anschari(us)* ?

2 J2 : non mentionné.

3 J2 : non mentionné.

4 J2 : *Frog(er)ius*.

5 J2 : *Tuold(us)*.

6 J2 : *Rodulf(us)*.

7 Mm : *Rogeri(us)*.

8 Mm : *Hermannus* (21/11).

9 BD : *Durann(us)*.

10 Mm : *Rotb(er)tus*.

11 Gérard, ancien abbé de Cranborne (1086-1102) et premier abbé de Tewkesbury (1102-1109), déposé Henri I^{er} d'Angleterre en 1109, mort en 1109/10 (KNOWLES, BROOKE & LONDON, 2001, p. 73).

12 Je pense lire *Gerfredo*.

13 BD : *Rannulfus*.

14 DB : *Ioh(ann)es* (21/11).

15 BD : *Wido*.

16 La partie superficielle du parchemin et l'écriture qu'elle comportait sont décollées et perdues sur une surface importante (au plus large, 30 mm et au plus haut 40 mm). Cette lacune, qui débute à cette ligne, se retrouve au niveau des lignes suivantes.

17 BD : *Durannus* ; J2 : *Durand(us)* (22/11).

18 Mm : *Guill(el)m(us)*.

19 BD : *Hembaldus*.

20 Ajout en marge de gauche. J2 : *Guill(elmu)s*.

21 Saint-Serge d'Angers.

22 BD : *Rodulfus*.

23 Sans doute *Sancti Geremari*.

24 BD : *Raynald(us)*.

25 BD : *Letbald(us)*.

- m(onachus). (12) **Walt(erus) m(onachus) \Diu(ionensis)/¹**. (13) Osanna m(onacha) \S(ancti) Benigni/². (14) Ricard(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Panc(ra)tii/.
- [27] **V KAL.** (1) **Laur[en]ti(us) m(onachus) \S(an)c(t)i Geremari de Flaiiaci/**. (2) **Humfredus \n(oste)ricus/**. (3) Gisleb(er)tus. (4) Iohan[nes] m(onachus)³. | (5) Girardus m(onachus) \S(ancti) Panc(ra)tii/. (6) G[...]⁴. (7) Wido m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni/⁵. (8) Theoderic(us) \pat(er) Lucas/. (9) Rotb(er)tus m(onachus) \S(ancti) Michaelis/⁶. ... | (10) Raduin(us) m(onachus) \Germa[ni]/. (11) Rainaldus \Far[onis]/.
- [28] **III KAL.** (1) **Hugo m(onachus) \Cluniaci/⁷**. (2) **Rodulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Taurini/**. (3) **Ursus m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Gem(meticensis)/⁸**. (4) **Langulfus m(onachus) \S(an)c(t)i Benigni/⁹**. (5) **[H]ugo m(onachus) \[V]uandreg(isili)/**. | (6) **Warinus m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis/¹⁰**. (7) Ricardus m(onachus) \S(ancti) [Pe]tri P(ra)telli/. (8) **Rogierius m(onachus) \Cadomi/**. (9) H[...]^s m(onachus) \p[...]/. (10) Petrus \Norwic(ensis)/. | (11) Drogo \pat(er) Durandi/. (12) Wuill(el)m(us) m(onachus) \S(ancti) Pet(ri) P(ra)telli/. (13) Erchembald(us) \Faronis/.
- [29] **III KAL.** (1) **Matheus m(onachus) \S(an)c(t)i Petri Gemetic(ensis)/¹¹**. (2) **Ro[dulfus] m(onachus) \S(an)c(t)i Michaelis/¹²**. (3) **Goismarus m(onachus) \S(an)c(t)ae Mariae B(er)nai/**. (4) Will(el)mus m(onachus) \Wandr(egisili)/. (5) Leui(us) m(onachus) \S(ancti) Wand(regisili)/. | (6) Ricardus m(onachus) \P(ra)telli/. (7) Domn(us) Berardus [...]. (8) Wido \Diuion(ens)is/¹³. (9) S[...]. (10) G[o]scelinus m(onachus) \S(an)c(t)i Ge(m)meti(censis)/¹⁴.
- [30] **II KAL.** (1) **Bernardus m(onachus) \Cluniaci/¹⁵**. (2) **V[...]. [...]** (3) **[...] m(onachus) \[Sancti] Petri Gemetic(ensis)/**. ... (4) Gi[...]^sius m(onachus) \S(an)c(t)i Ger[e]mari/. (5) Ioh(annes) \S(ancti) [...]/ | (6) Wido m(onachus) \Diuion(ensis)/¹⁶. (7) Roculf(us) \pat(er) W. m(onachi)/. (8) B[...]. (9) [...]^sburgis¹⁷. (10) [...] m(onachus) \[...]/. (11) An[...]^{cu}[...]. (12) O[...]. | (13) Lescelinus m(onachus) \Diuion(ensis)/¹⁸. (14) Rog(er)i(us) \Cado[mi]/. ... (15) [...] m(onachus).

1 BD : *Walterius*.

2 BD : *Osanna \m(onacha) n(ost)re s(ocieta)s/*.

3 BD : *Ioh(anne)s*.

4 La première lettre du nom pourrait être éventuellement un C, voire un O.

5 BD : *Wido*.

6 Mm : *[R]ob(er)tus*.

7 Un moine de ce nom a été inscrit dans le nécrologe de Cluny entre 1063/5 et 1092/3 (n° 19) : il s'agit probablement de notre moine.

8 J2 : *Ursus*.

9 BD : non mentionné.

10 Mm : *Guarinus*.

11 J2 : *Mathe(us)*.

12 Mm : *Radulfus*.

13 BD : *Wido*.

14 J2 : *Goscelin(us)*.

15 Deux moines de ce nom ont été inscrits au nécrologe de Cluny entre 1063/5 et 1092/3 (n° 17 et 20).

16 BD : *Wido* (29/11)

17 BD : *Sieburgis* (28/11).

18 BD : *Lecelin(us)* (01/12).

ANNEXE 5

Les disciples de Guillaume de Volpiano

Grâce à la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*¹ et, dans une moindre mesure, à la *Vita domni Willelmi* du moine Raoul Glaber², plusieurs disciples de Guillaume de Volpiano sont nommément connus et nous disposons de renseignements intéressants sur leurs origines et leurs cursus religieux. Ces deux œuvres, composées par des auteurs contemporains ou proches des événements rapportés, mentionnent en particulier le cas de plusieurs grands laïcs, évêques, abbés, clercs, moines et ermites, ayant parfois renoncé à de prestigieuses fonctions ou à d'importants bénéfices dans le but de mener une vie cénobitique en se plaçant sous l'autorité de Guillaume. Certains de ces disciples, qui exercèrent par la suite les plus hautes responsabilités au sein du réseau spirituel volpianien, ont pu être identifiés par Neithard Bulst, Barbara Schamper et Andrea Decker-Heuer dans la documentation nécrologique de ce même réseau. Ayant rencontré ces moines dans plusieurs autres nécrologes étudiés lors de la présente enquête, il m'a paru utile de regrouper ici toutes les mentions mémorielles les concernant.

Les principaux disciples de Guillaume de Volpiano mentionnés dans les nécrologes

Les disciples de Guillaume de Volpiano les plus connus sont ceux ayant exercé les plus hautes responsabilités aux côtés de leur maître, soit en tant qu'abbé ou co-abbé, soit en tant que prieur ou *custos*³. Ils lui ont souvent succédé à la tête des maisons placées sous son patronage et ils ont de ce

1 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 133, 137 et 149-159 (ce dernier passage, qui est du plus haut intérêt, mériterait d'être intégralement traduit, ce qui n'a encore jamais été fait ; plus généralement, cette chronique constitue une source de première importance : elle mériterait donc d'être entièrement rééditée et traduite, comme cela a été fait récemment pour la *Vita domni Willelmi* de Raoul Glaber). L'auteur signale tout d'abord la multitude de personnes attirées par Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon et fait allusion au caractère cosmopolite de cette affluence (*ibidem*, p. 133 : *Partibus namque ex diversis ad eius cenobium multitudo confluit innumerabilis*). Puis il insiste sur la provenance en ce monastère de nombreux Italiens aux multiples compétences, tantôt formés dans les lettres ou dans divers domaines intellectuels, tantôt doués en sciences agricoles (*ibidem*, p. 137 : *Ceperunt denique ex sua patria, hoc est Italie, multi ad eum convenire. Aliqui litteris bene eruditi, alii diversorum operum magisterio docti, alii agriculture scientia preediti. Quorum ars et ingenium huic loco profuit plurimum*). Ensuite (p. 149 et suivantes), l'auteur propose de passer en revue, afin de conserver et de célébrer pour toujours leur mémoire, l'ensemble des disciples de Guillaume de Volpiano qui ont œuvré sous ses ordres ou à sa suite afin de rétablir l'ordre bénédictin (il commence, p. 149-152, en donnant des exemples de moines, clercs et laïcs originaires de Bourgogne et de Lorraine). Il mentionne de nombreux prêtres et abbés venus d'Italie, qui abandonnèrent leurs cures ou leurs églises locales pour suivre l'enseignement de Guillaume à Dijon. Selon lui, les moines venus des diverses régions d'Italie étaient si nombreux qu'il était impossible de les compter (p. 152 : *Plures igitur sacerdotum vel Abbatum sibi commissorum locorum vel ecclesiarum relinquentes curam, ad Patris Willelmi confluebant doctrinam. [...] Abbates etiam per plures ex diversis partibus venientes sponte se ipsi subiiciebant obedire parati. [...] Monachorum non est numerus qui ab illis venerunt partibus*). Puis le chroniqueur fait allusion aux contacts de Guillaume de Volpiano avec les milieux érémitiques cultivés du nord de l'Italie, dans la mouvance de saint Romuald (*ibidem*, p. 153-154), ainsi qu'à la fondation de Fruttuaria (*ibidem*, p. 154-156). Il traite du cas de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, précise que beaucoup d'hommes très nobles vinrent en ce lieu, tant clercs que laïcs, par désir d'être instruit dans l'enseignement de Guillaume (p. 156-158 : *in quo loco multi convenerunt nobiles viri, tam clerici, quam laici, eius doctrinis cupientes institui*) et cite plusieurs exemples. Il est enfin question des autres monastères normands, puis des autres abbayes confiées à Guillaume de Volpiano en Ile-de-France et en Lorraine (*ibidem*, p. 158-159).

2 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008.

3 La façon de réformer de Guillaume de Volpiano s'apparente fortement à celle de son maître, l'abbé Maïeul de Cluny, qui « prend d'abord les choses directement en main, dirigeant l'établissement en son nom propre, puis, très vite,

fait généralement laissé des traces dans la documentation nécrologique du réseau spirituel volpianien. Globalement, leurs points communs sont d'une part leur mobilité au sein du réseau d'établissements réformés par Guillaume, d'autre part leur formation dans l'un des grands centres spirituels de ce même réseau. Certaines abbayes ont en effet joué un rôle essentiel pour la réception et la diffusion des réformes de l'abbé de Dijon : Saint-Bénigne pour la Bourgogne (mais aussi pour l'ensemble des autres régions) ; La Trinité de Fécamp pour la Normandie (mais aussi pour l'Ile-de-France)¹ ; Saint-Arnoul de Metz ou/et Gorze pour le diocèse de Metz ; Saint-Èvre de Toul pour le diocèse de Toul ; Fruttuaria pour l'Italie du nord (Piémont et Lombardie), mais aussi pour la Normandie (au Mont Saint-Michel via Suppon). Dans ces six abbayes, Guillaume avait établi de son vivant des disciples chargés de le représenter et de le remplacer afin que son œuvre réformatrice puisse se poursuivre pendant ses longues absences. Véritables relais et fers de lance de ses réformes, ces six monastères disposaient d'écoles de haut niveau, capables de former des moines et des clercs pour qu'ils deviennent à leur tour d'efficaces réformateurs, administrateurs et auxiliaires. Ces centres scolaires correspondent à ceux décrits par Raoul Glaber au chapitre 7 de sa *Vita domni Willelmi*². Une fois formés, les disciples les plus compétents étaient choisis par Guillaume et placés par lui comme prieurs puis comme abbés dans les prieurés et les abbayes placés sous son autorité. Je donne ci-dessous, dans l'ordre alphabétique, une liste de 21 disciples de Guillaume de Volpiano, avec les commémorations dont ils ont fait l'objet dans les nécrologes d'établissements relevant du réseau spirituel volpianien :

Adraldus († 15/08/1061), [peut-être moine de Saint-Bénigne de Dijon ou de la Trinité de Fécamp], prieur (1026-1028/31) puis abbé de Saint-Germain-des-Prés (1028/31-1061)³.

[BD] *Adraldus abb(as)*

[GP] *Annua lux rediit qua n(ost)er carne recessit abbas ADRALDUS requiescat sp(iritu)s eius*

« passe le flambeau à l'un de ses proches » (IOGNA-PRAT, 1988, p. 133).

- 1 Les établissements d'Ile-de-France (Saint-Faron de Meaux et Saint-Germain-des-Prés) ont été réformés par Guillaume de Volpiano et ses disciples depuis la Bourgogne mais aussi depuis la Normandie (cf. le cas de Lescelin à Saint-Faron de Meaux, ainsi que le cas plus hypothétique d'Adrald à Saint-Germain-des-Prés).
- 2 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 7, p. 50-51.
- 3 BULST, 1973, p. 73 ; SCHAMPER, 1989, p. 211 n° A 124. Pour Neithard Bulst et Barbara Schamper, son inscription dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon parmi les profès et les bienfaiteurs insignes de cette abbaye en fait peut-être (*möglicherweise*) un moine de Saint-Bénigne. Il s'agit en effet du seul abbé de Saint-Germain-des-Près à bénéficier d'une telle faveur. Il pourrait cependant s'agir d'un disciple de Guillaume de Volpiano formé ailleurs qu'à Saint-Bénigne. Du fait des liens extrêmement étroits unissant Saint-Germain-des-Prés et Fécamp durant son abbatiat (perceptible dans le nécrologe), une origine fécampoise pourrait même être envisagée. Notons toutefois qu'Adrald ne figure pas parmi les moines de Saint-Bénigne ou de la Trinité de Fécamp dans la charte de Fruttuaria rédigée et complétée entre 1015 et 1018, d'autre part que l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* ne fait pas la moindre allusion à Adrald, qui était peut-être encore en vie au moment où il rédigeait son œuvre (Adrald assiste encore, avec l'abbé Adalbéron de Saint-Bénigne de Dijon, au couronnement du roi Philippe I^{er} à Reims le 23 mai 1059). Malgré les doutes émis par Neithard Bulst sur la date de son décès en 1061 (fournie par les annales de Saint-Germain-des-Prés), celle-ci a été depuis confirmée par Barbara Schamper : Hubert, le successeur d'Adrald, n'a donc dirigé l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés que de 1061 à sa mort le 18 décembre 1062.

Arnoul († 15/10/1027), clerc de l'église de Toul, moine puis prieur de Saint-Bénigne de Dijon (1003/4-1027), également prieur de Saint-Blin (apr. 1012/7-1027)¹.

| | |
|--------|--|
| [AM] | <i>Arnulphus</i> |
| [BD] | <i>Domnus Arnulfus prior \hoc facimus/</i> |
| [GP] | <i>Obiit ARNULFUS Sancti Benigni prior</i> |
| [MT ?] | <i>Arnulfus \m(onachus)/</i> |

Benoît († 04/08/v. 1015), clerc de l'église de Metz, moine de Saint-Bénigne de Dijon, puis abbé de Saint-Arnoul de Metz (999/1000-v. 1015)².

| | |
|------|---|
| [AM] | <i>Benedictus abbas</i> |
| [BD] | <i>Benedictus abb(as) (03/08)</i> |
| [GP] | <i>Dep(ositio) Benedicti abb(at)is</i> |
| [MT] | <i>Robertus et Benedictus abbates (03/08)</i> |

Gotefroid († 19/06/1024), clerc et archidiacre de la cathédrale de Milan, disciple de Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon, puis abbé de Saint-Ambroise de Milan (v. 1013-v. 1024)³.

| | |
|------|-------------------------|
| [BD] | <i>Gotefredus abbas</i> |
|------|-------------------------|

Eudes († 07/02/v. 1046), moine, prieur (v. 1015 ?) puis abbé de Saint-Arnoul de Metz (av. 1031 ?-v. 1046)⁴.

| | |
|------|-----------------------------------|
| [AM] | <i>Oddo abbas huius loci</i> |
| [BD] | <i>Anastasius et Oddo abbates</i> |
| [MT] | <i>Odo abbas</i> |

Halinard († 29/07/1052), chanoine d'Autun puis de Langres, moine, prieur (1027-1031) puis abbé de Saint-Bénigne de Dijon (1031-1052), archevêque de Lyon (1046-1052), candidat à la papauté en 1049⁵.

| | |
|------|---|
| [AM] | <i>Alinardus archiepiscopus Lugdunensis et abbas Sancti Benigni</i> |
| [BD] | <i>Depos(itio) do(m)ni ALLINARDI archiespi(scopi) Lugd(unensis) (et) hui(us) loci abbatis⁶</i> |
| [GP] | <i>Alynardi abb(at)is S(an)c(t)i Benigni</i> |

1 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 151 et 159 ; BULST, 1973, p. 37-38, 49, 88. Vers 1012/7, Guillaume de Volpiano le désigne comme prieur de l'abbaye de Gorze, mais il refuse et préfère devenir prieur de Saint-Blin. Les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* mentionnent sa mort en 1027.

2 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 150-151 ; BULST, 1973, p. 81-83 ; SCHAMPER, 1989, p. 207-208 n° A 105. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes de Saint-Bénigne de Dijon. Ne pas le confondre avec le prieur de Bèze homonyme qui souscrit la charte de Fruttuaria après 1016. À la mort de Benoît v. 1015, Guillaume de Volpiano reprit lui-même pour un temps la direction de l'abbaye de Saint-Arnoul avant de la confier plus tard à son prieur Eudes.

3 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 152 ; BULST, 1973, p. 41 ; SCHAMPER, 1989, p. 207 n° A 101. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes de Saint-Bénigne de Dijon. D'après la notice de Barbara Schamper, il s'agit de Gotefroid I^{er} de Saint-Amboise de Milan (1013-1024) et non de Gotefroid II († av. 1035).

4 BULST, 1973, p. 83-84, 231 et 237 ; SCHAMPER, 1989, p. 208 n° A 106 ; PL 147, col. 467. N'est pas inscrit parmi les profès de Saint-Bénigne de Dijon (il fut sans doute disciple de Benoît et de Guillaume à Saint-Arnoul de Metz). L'abbé Warin/Guarin (1048-1052), son successeur, est un ancien moine de Gorze, disciple de l'abbé Sigefroid (GAZEAU, 2007, II, p. 110 n. 104 ; BULST, 1973, p. 84 ; SCHAMPER, 1989, p. 208 n° A 107).

5 BULST, 1973, p. 38 ; SCHAMPER, 1989, p. 189-190 n° A 14. Halinard est étonnamment absent des nécrologues du Mont Saint-Michel et de Jumièges, mais il figurait probablement dans celui de Fécamp (les abbés Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne ayant été respectivement son prédécesseur et son successeur à Saint-Bénigne). Halinard fut candidat à la papauté en 949, mais on lui préféra l'évêque Brunon de Toul, qui pris le nom de Léon IX (949-954). Plusieurs abbés de Saint-Bénigne de la seconde moitié du XII^e siècle sont inscrits au nécrologe du Mont Saint-Michel (SCHAMPER, 1989, p. 192 n° A 22-4) : Philippe (v. 1147-23/04/v. 1177), Jean (1177-16/07/1182) et Aimon (1182-21/03/1188).

6 En marge : *De p(rae)cipuis e(st) ist(ud)*.

Hunald († 27/03/1057-8), moine de Saint-Bénigne de Dijon, puis prieur et abbé de Saint-Michel de Tonnerre (1031-1057/8)¹.

[AM] *Hunaldus abbas* (28/03)
[BD] *Depos(itio) do(m)ni Hunaldi abb(at)is \Tarnod(orensis)/*
[Mn] *Hunald(us) \ab(bas)/ (26/03)*

Hunald († 27/05/?), peut-être moine de Saint-Bénigne de Dijon ou de Saint-Èvre de Toul ?, abbé de Saint-Mansuy de Toul (v. 1032/4-? [av. 1050/1])²

[AM] *Hunaldus abbas sancti Mansueti*
[BD] *Hunald(us) abbas*
[MT] *Vualdus (sic. Unaldus) abbas*

Ingelbald († 17/10/?), moine de Saint-Bénigne de Dijon, prieur puis abbé de Saint-Vivant de Vergy (1031 ?-17/10/?)³.

[AM] *Ingelbaldus*
[BD] *Ingelbaldus abb(as)*
[GP] *Domni Ingelbaldi, piissimi abbatis Uerziacensis monasterii*
[Mn] *... Ingelbald(us) \abbates/*
[MT] *Engelbaudus abbas*

Jean, dit « l'homme de Dieu » († 16/02/v. 1049), originaire d'Italie, moine-ermite en Italie, moine puis abbé de Saint-Bénigne et Saint-Tiburce de Fruttuaria (v. 1023-1041)⁴.

[AM] *Iohannes abbas Fructuariensis cenobii* (17/02)
[BD] *Iohannes abbas \Fructuar(iensis), n(ost)re congr(egationis) m(onachus)/*
[GG] *Ioannes, abbas et sac(erdos) \Fruturiensis/*
[GP] *Ioh(anne)s abbas Fruct(uarensis) mon(acus)*
[Mn] *Iohannes \ab(bas)/*

1 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 149 ; BULST, 1973, p. 67-68 ; SCHAMPER, 1989, p. 217 n° A 156. Il apparaît, en 1015/6, comme moine et sous-diacre de saint-Bénigne de Dijon dans la charte de Fruttuaria (voir BULST, 1973, p. 227 n° 54, 237) et il est inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon. Le chroniqueur de Dijon indique qu'il succède à Guillaume de Volpiano comme abbé de Saint-Michel de Tonnerre (donc en 1031) et qu'il dirige cette abbaye pendant 27 ans.

2 BULST, 1973, p. 100-101 ; SCHAMPER, 1989, p. 219 n° A 164. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (contrairement à son successeur, Dodon, qui est enregistré au recto). Il n'est pas certain qu'il ait été le disciple de Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon. Il fut plus certainement le disciple de Guillaume et de Widric à Saint-Èvre de Toul.

3 BULST, 1973, p. 54-55 ; SCHAMPER, 1989, p. 215 n° A 147. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon ; il figurait déjà dans le fragment du nécrologe primitif : ms. Paris, BnF, lat. 4339, fol. 74r (SCHAMPER, 1989, p. 10 n. 16). Il apparaît comme prieur de Saint-Vivant-de-Vergy dans la charte de Fruttuaria de 1015/6 (voir BULST, 1973, p. 228 n° 92, 237).

4 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 153-154 ; BULST, 1973, p. 121 ; SCHAMPER, 1989, p. 204 n° A 88. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes de Saint-Bénigne de Dijon, sans doute en tant que disciple de Guillaume de Volpiano à Fruttuaria. Souvent confondu à tort avec le suivant.

Jean, dit « Jeannelin » († 22/02/1078), originaire de Ravenne¹, moine de Saint-Bénigne de Dijon, prieur (v. 1023-1028) puis abbé de la Trinité de Fécamp (1028-1078), abbé de Saint-Bénigne de Dijon (1052-1054), légat pontifical (1050-1054)² :

| | |
|-------|---|
| [AM] | <i>Iohannes abbas</i> (21/01) |
| [BD] | <i>Depositio do(m)ni Iohannis abb(at)is \h(oc) facim(us) \n(ost)re c(on)g(regationis) Fisc(annensis)/</i> |
| [FM] | <i>Obiit Iohannes abbas</i> |
| [Fm2] | <i>Ob(iit) Ioh(ann)es abb(as) [ii]</i> |
| [Fo] | <i>Iohannes abbas [secundus] pitantiam cum karitate de optimo uino de Argenciis uel de alio</i> |
| [GP] | <i>Domn(us) abb(as) Ioh(anne)s mon(achus) (et) sac(erdos) \Fiscannensis coenobii/</i> |
| [Mm] | <i>Iohannes ... abbates</i> |
| [TE] | <i>Ioha(n)nes abb(as) (23/02)</i> |

Ledbald († 09/03/ ?), *miles* de Beaune, convers de Saint-Bénigne de Dijon (v. 990-v. 1003), abbé de Saint-Michel de Tonnerre (?-av. 1031)³.

| | |
|------|------------------------|
| [BD] | <i>Ledbaldus abbas</i> |
|------|------------------------|

Lescelin († 08/01/?), cleric de la chapelle du roi Robert le Pieux (autour de l'an mil), moine de la Trinité de Fécamp (1006 ?-1008), abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (1008-1031) puis abbé de Saint-Faron de Meaux (1031-08/01/?)⁴

| | |
|------|---|
| [GP] | <i>Donnus Lezelinus abb(as)</i> |
| [Mn] | <i>Letscelin(us) & ... abbates</i> |

Norbert († 29/08/1039), chanoine de Toul, moine de Saint-Èvre de Toul, abbé de Moyennoutier (1028/9-1039)⁵.

| | |
|------|----------------------------|
| [AM] | <i>Nobertus abbas</i> |
| [BD] | <i>Norb(er)t(us) abbas</i> |
| [MT] | <i>Norbertus abbas</i> |

-
- 1 Peut-être moine à Saint-Apollinaire de Ravenne, à Saint-Sever-in-Classe ou à Saint-Apollinaire-in-Classe (cette dernière abbaye fut réformée par l'abbé Maïeul de Cluny en 971/2 ; c'est en ce lieu que saint Romuald fit profession monastique v. 973 et fut abbé en 998). Jean de Ravenne pourrait être l'un des moines ayant accompagné les abbés Jean de Saint-Apollinaire de Ravenne et Benoît de Saint-Sever-in-Classe à Saint-Bénigne de Dijon autour des années 1010 (BULST, 1973, p. 40).
 - 2 BULST, 1973, p. 158-161 ; SCHAMPER, 1989, p. 75 et 201 n° A 72 ; GAZEAU, 2007, t. II, p. 105-110. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes de Saint-Bénigne de Dijon. Il apparaît comme moine et prêtre de Saint-Bénigne de Dijon dans la charte de Fruttuaria de 1015/6 (voir BULST, 1973, p. 226 n° 30, 237). Souvent confondu à tort avec le précédent.
 - 3 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 150 ; BULST, 1973, p. 68 n. 261 ; SCHAMPER, 1989, p. 217 n° A 155. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes de Saint-Bénigne de Dijon.
 - 4 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 157 ; BAUTIER & LABORY, 1965, p. 114 ; BULST, 1973, p. 155-156 et n. 50 ; RACINET, 1985, p. 121 ; GNAT, 2002, p. 81-82. L'abbé Lescelin de Saint-Arnoul de Crépy et de Saint-Faron de Meaux était également commémoré à Saint-Martin de Pontoise le 8 janvier (KEATS-ROHAN, 2004, p. 171 n. 26). Il fut peut-être le condisciple de Robert le Pieux à Reims sous Gerbert dans la seconde moitié des années 980.
 - 5 BULST, 1973, p. 105 ; SCHAMPER, 1989, p. 211 n° A 122. *Norbertus abbas Mediani Monasterii* mentionné dans le nécrologe de Saint-Mihiel, près de Verdun. N'est pas inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (il ne fut probablement pas le disciple de Guillaume de Volpiano dans ce monastère). Moine de Saint-Èvre de Toul sous les abbés Guillaume puis Widric/Werry, à qui il succède de leur vivant comme abbé de Moyennoutier.

Ogier († 09/12/v. 1052), moine de Cluny (av. 990) puis de Saint-Bénigne de Dijon (apr. 990), peut-être prieur de Saint-Èvre de Toul (v. 1020)¹, prieur puis abbé de Saint-Pierre de Bèze (1031-v. 1052)².

[AM] *Otgerius abbas Besuensis*
[BD] *Otgerius abb(as)*
[GP] *Otgeri(us) [abbas]*
[Mn] *Otgerius \ab(bas)/ (10/12)*

Raoul le Blanc († 13/11/?), vicomte de Dijon (av. 990), moine de Saint-Bénigne de Dijon (v. 990), prieur de Saint-Pierre de Bèze (apr. 995-?)³.

[BD] *Rodulfus (12/11)*

Raoul († 29/07/1058 ou 1059), moine de la Trinité de Fécamp (av. 1027), *custos* de Notre-Dame de Bernay (1027-1048/58), abbé du Mont Saint-Michel (v. 1048-1058/9)⁴ :

[BD] *Rodulfus abb(as) \S(ancti) Michael(is)/*
[Jn] *... Rad(ulfus) abb(at)es (27/07)*
[Mm] *Donnus Radulfus abbas hui(us) loci*

Sigefroid († 12/06/1055), clerc de Metz, moine (v. 1012/1017), prieur (apr. 1012/7-1031) puis abbé de Gorze (1031-1055)⁵

[AM] *Sigifridus abbas gorgiensis*
[BD] *Sigifridus abbas \S(an)ct(i) Gorgonii/*
[Fe] *Sigifridus abbas \S(an)c(t)i Gorgonii/*
[GG] *Domnus Sigifridus, uenerabilis vitae abbas et sac(erdos).*
[GP] *Sigifridi abb(at)is et s(a)c(erdotis) Gorziensis cenobii.*
[Mn] *Sigifrid(us) \ab(bas)/*
[MT] *Vido et Sigifridus abbates*
[TE] *Sigifrid(us) abb(as)*

1 Un *Oggerius prior* apparaît en 161^{ème} position dans la charte de Fruttuaria de 1015/6 (voir BULST, 1973, p. 230 n° 161 et 237).

2 BULST, 1973, p. 59 et 94 ; SCHAMPER, 1989, p. 197 n° A 49. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon. Il figurait déjà dans le fragment du nécrologe primitif : ms. Paris, BnF, lat. 4339, fol. 75r (SCHAMPER, 1989, p. 10 n. 16).

3 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 149-150 ; BULST, 1973, p. 58-60.

4 GAZEAU, 2007, t. II, p. 31-32 et 207-208 ; SCHAMPER, 1989, p. 78-79 et 209 (A 115). Il n'apparaît pas parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon.

5 BULST, 1973, p. 88-90 ; SCHAMPER, 1989, p. 205 n° A 92 ; PARISSÉ, 1971, p. 32, 80 n. 10 ; PL 147, col. 467 ; WAGNER, 1996, p. 57-65. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (sans doute en tant que disciple et collaborateur de Guillaume de Volpiano à Gorze). Également mentionné dans le nécrologe de Saint-Clément de Metz : *Obierunt Sigifridus pie memorie abbas Sancti Gorgonii et ...*

Suppon († 04/11 v. 1061), originaire de Rome ou du Piémont, moine de Fruttuaria (av. 1027)¹, possible candidat malheureux de Guillaume de Volpiano pour l'abbatiale du Mont Saint-Michel en 1027, peut-être moine de Fécamp (1027-1032 ?)², moine (v. 1027/32-1033)³ puis abbé du Mont Saint-Michel (1033-v. 1048), abbé de Saint-Bénigne et Saint-Tiburce de Fruttuaria (1042-v. 1061)⁴.

[BD] *Subo abbas \Fructuar(iensis)/*
 [Mm] *domnus Suppo abbas huius loci*

Thierry († 16/05/1027), originaire de Bourgogne, moine de Saint-Bénigne de Dijon, moine puis prieur de la Trinité de Fécamp (av. 1017), abbé de Jumièges (v. 1017-1027), abbé du Mont Saint-Michel (1023-1027), *custos* de Notre-Dame de Bernay (1025-1027)⁵.

[AM] *Teodericus abbas Gemmeticensis*
 [BD] *Theod(er)icus abb(as)*
 [GP] *Obiit domnus abbas Teodericus Gemmeticensis cenobii (17/05)*
 [Jn] *Theodericus abb(a)s*
 [Mm] *Obierunt Theodericus Almodus abb(at)es \hui(us) loci/ (17/05)*

Widric/Werry († 10/03/1051), moine, prévôt (v. 1020-v. 1026/7) puis abbé de Saint-Èvre de Toul (1026/7-1051), abbé de Saint-Mansui de Toul (1026/7-av. 1033), abbé de Moyenmoutier (1026/7-1028/9)⁶.

[AM] *Widricus abbas*
 [BD] *Widricus abb(as) \S(anc)ti Apri/*
 [GG] *Domnus Widricus abbas \S(ancti) Apri/*
 [GP] *Uuidericus abbas S(an)c(t)i Apri*
 [Mn] *Vidric(us) \ab(bas)/*
 [MT] *Widricus abbas*

-
- 1 Un Suppon souscrit la charte de Fruttuaria en 176^{ème} position comme moine et diacre de Saint-Èvre de Toul vers 1016/7 (voir BULST, 1973, p. 231 n° 176 et 237) : pourrait-il s'agir de notre moine ? Si oui, il aurait donc été un temps moine de ce monastère.
 - 2 Après l'échec de Guillaume de Volpiano de placer Suppon à la tête du Mont Saint-Michel, suite à la mort de son disciple Thierry en 1027 (voir la reconstitution faite dans l'annexe 7), Suppon souscrit, en tant que simple moine, un acte en faveur du Mont Saint-Michel aux côtés de l'abbé Jean de Fécamp. L'acte en question doit être daté entre 1028 et 1033 (MUSSET, 1957/8, p. 585 ; FAUROUX, n° 65 ; GAZEAU, 2007, t. II, p. 203 et 206).
 - 3 En 1033, par la volonté de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne (1028-1078), et grâce au soutien du duc de Normandie Robert le Magnifique, Suppon est établi abbé du Mont Saint-Michel à la place d'Aumode, transféré à Cerisy dès 1032. D'après la reconstitution qui suit, Suppon serait arrivé au Mont soit dès 1027, soit seulement entre 1027 et 1032, après avoir été un temps moine de Fécamp.
 - 4 BULST, 1973, p. 127-128 et 169-172 ; SCHAMPER, 1989, p. 204 n° A 89 ; GAZEAU, 2007, t. II, p. 203 et 205-207. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (sans doute en tant que disciple de Guillaume de Volpiano à Fruttuaria ; contrairement à Neithard Bulst, Bulst, 1984, p. 319, nous ne pensons pas que Suppon fut moine à Dijon). En tant qu'abbé de Fruttuaria, Suppon est également inscrit dans les nécrologes de Saint-Blasien, Saint-Sabinien de Plaisance et Saint-Sauveur de Turin. Il est également mentionné dans ceux de Villars et de Saint-Martin-des-Champs (prieuré de Cluny).
 - 5 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 150 ; BULST, 1973, p. 150 et 165-175, en particulier 166 n. 110 et p. 170 n. 137 ; SCHAMPER, 1989, p. 76-79 et 205 n° A 96 ; GAZEAU, 2007, t. II, p. 30-31, 147-149 et 203-204. Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon. Il souscrit comme premier moine de Fécamp et en tant qu'abbé [de Jumièges] la charte de Fruttuaria vers 1017 (BULST, 1973, p. 233 n° 237 et p. 238).
 - 6 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 151-152 ; BULST, 1973, p. 97 ; SCHAMPER, 1989, p. 218 n° A 159 et 219 n° A 163 ; SAINT-SORNY, 2007, p. 19-27 (en particulier p. 27 pour les inscriptions dans d'autres nécrologes : cathédrale de Toul, Senones [abbaye située à 6 km de Moyenmoutier], Saint-Mihiel, Echternach). Inscrit parmi les profès et les bienfaiteurs insignes dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon. Il apparaît en 165^{ème} position comme moine et prêtre de Saint-Èvre de Toul dans la charte de Fruttuaria de 1015/6 (BULST, 1973, p. 230 n° 165 et 237).

Étude du cas de deux autres disciples de Guillaume de Volpiano

Bien qu'ils n'aient pas exercé des charges de prieurs ou d'abbés dans des établissements confiés à la réforme de Guillaume de Volpiano et qu'ils n'aient pas non plus, de ce fait, été identifiés dans les nécrologes étudiés, deux autres disciples de ce grand réformateur méritent de retenir à présent notre attention. Il s'agit des moines Raoul Glaber et Anastase le Vénitien, l'un et l'autre connus en tant qu'auteurs. Grâce aux travaux publiés par Mathieu Arnoux sur chacun d'eux en 1995 et en 1996, la prosopographie de ces deux moines bénédictins est aujourd'hui plus consistante. La chronologie de plusieurs événements marquants de leur vie est en particulier plus clairement établie. Il est néanmoins possible d'apporter quelques précisions complémentaires sur leurs parcours respectifs et d'affiner ainsi certains points restant flous à leur égard. Leur point commun est d'une part leur grande mobilité, d'autre part leur proximité conjointe avec les milieux réformateurs clunisien et volpianien. La comparaison semble toutefois s'arrêter là, car nous allons voir que, du fait de leurs origines et de leurs personnalités différentes, leur parcours monastique est en fait assez diamétralement opposé.

Intéressons-nous en premier lieu au cas de Raoul Glaber. Fruit d'une union illégitime¹, Raoul est né en Bourgogne, probablement dans les années 980, et fut placé dans une abbaye de cette région à l'âge de douze ans. Au cours de sa vie « mouvementée », il fréquenta tout d'abord le prieuré de Saint-Léger de Champeaux, puis le monastère de Saint-Germain d'Auxerre (dont dépendait ce prieuré)² et enfin l'abbaye Saint-Jean de Réôme (Moutier-Saint-Jean). Plus tard, on le retrouve à Saint-Bénigne de Dijon, puis à Cluny et enfin à Saint-Pierre de Bèze. Âgé d'une cinquantaine d'années, il retrouve un monastère fréquenté dans sa jeunesse, Saint-Germain d'Auxerre, où il passe les dernières années de sa vie³. Du fait de la fréquentation de six établissements monastiques différents – ce qui semble au prime abord contradictoire avec la stabilité des moines préconisée par la règle bénédictine –, et de son propre discours, l'historiographie moderne a eu tendance à ne considérer ce religieux que comme un moine agité, bavard⁴, instable et gyrovague. Peu d'historiens ont tenu compte du fait que la mobilité de Raoul s'inscrivait en réalité exclusivement au sein d'un réseau de monastères bénédictins bien défini, constitué d'abbayes et de prieurés bourguignons ayant la particularité d'être tous étroitement liés au Cluny de saint Maïeul, antérieur à l'*Ecclesia cluniacensis* d'Odilon et surtout d'Hugues de Semur. Une telle mobilité, si on la compare à celles d'Odon, de Maïeul, de Guillaume de Volpiano et de leurs disciples respectifs, n'a en réalité rien

1 Il était vraisemblablement fils de clerc ou de prêtre.

2 Vu son attachement plus important à Saint-Germain d'Auxerre, où il passa les derniers jours de sa vie, c'est vraisemblablement dans cette abbaye bourguignonne que Raoul fut novice et prononça ses vœux monastiques.

3 RAOUL GLABER, éd. et trad. John France, Neitard Bulst & Paul Reynolds, 1992, p. xxiv-xxxiv ; RAOUL GLABER, éd. ARNOUX, 1996, p. 8-11.

4 L'incompréhension de son développement sur la divine quaternité, qui ouvre son œuvre, a par exemple longtemps dérouté ses commentateurs, favorisant ainsi ce jugement négatif (voir ARNOUX, 1996, p. 16 et p. 38-43, en particulier n. 7).

d'exceptionnel pour l'époque : elle caractérise en effet précisément les moines ayant tenu une place spéciale au sein des milieux réformateurs bénédictins des X^e et XI^e siècles. Car il est un fait essentiel auquel il convient de tenir compte : Raoul était un « moine respecté, appelé d'un monastère à l'autre en raison de ses compétences »¹. Ainsi, du fait de prédispositions particulières et d'aptitudes reconnues par ses contemporains, Raoul Glaber fut amené, dans un contexte de réforme bénédictine, à exercer diverses responsabilités et fonctions dans plusieurs abbayes spirituellement associées les unes aux autres, appartenant toutes à une même région². Faut-il en déduire que l'abbatit et le priorat n'étaient pas les seules charges qu'un moine pouvait être amené à cumuler dans un contexte de réforme monastique ?³. Doit-on en conclure que la mobilité n'était pas propre aux abbés et aux prieurs dans ce même contexte ?⁴ Le cas de Raoul Glaber, l'un des rares moines de second rang de cette époque sur lesquels nous soyons suffisamment documenté, invite à se poser ces deux questions.

Quatre abbés contemporains, tous anciens moines de Cluny et disciples du grand abbé réformateur saint Maïeul (954-994), ont en effet successivement fait appel à l'érudition et aux compétences de Raoul Glaber et l'ont accueilli dans leur monastère. Ce moine était alors reconnu en tant qu'hagiographe et versificateur et il était apprécié pour ses aptitudes littéraires. Au moins deux de ces abbés, Guillaume de Volpiano et Odilon de Cluny, l'ont même sollicité en tant qu'historien. Ces quatre abbés, anciens disciples de Maïeul à Cluny, étaient d'ailleurs, comme leur maître, favorables à l'usage du multi-abbatit dans un contexte de réforme. Trois d'entre eux, choisis ou établis comme abbé par Maïeul lui-même entre 987 et 994, y eurent recours. Il s'agit de :

- Heldric († 14/01/1010)⁵, un noble laïc d'origine italienne, proche des Ottoniens, converti dans sa jeunesse et présent aux côtés de Maïeul dès les années 950⁶. Il faut toutefois attendre la fin des années 980, au cours desquels Maïeul commence à organiser sa succession, pour que son maître lui confie la charge de deux établissements en Bourgogne du nord : Saint-Germain-d'Auxerre (987/9-1010), avec sa dépendance Saint-Léger de Champeaux, Flavigny (987/9-1010) et Saint-Jean de

1 RAOUL GLABER, éd. ARNOUX, 1996, p. 5-29 ; citation p. 11.

2 Saint-Germain d'Auxerre, La Réôme, Cluny et Saint-Pierre de Bèze appartiennent au réseau de confraternité de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, p. 21 et 30-31). Les abbés Heldric de Saint-Germain d'Auxerre et de la Réôme, Guillaume de Saint-Bénigne de Dijon et de la Réôme, Odilon de Cluny et Ogier de Saint-Pierre de Bèze étaient tous inscrits dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, A 13 p. 189, A 42 p. 195, A 49 p. 197 et A 63 p. 200).

3 On parle aujourd'hui de multi-abbatit ou de multi-priorat.

4 Michel Parisse rappelle à juste titre que « ceux qui se déplaçaient étaient justement ceux qui étaient les plus aptes à exercer une influence » : « aux abbés, aux officiers qui sortaient pour affaires et s'arrêtaient dans d'autres abbayes, s'ajoutaient les techniciens, constructeurs, scribes, écolâtres » (PARISSE, 1991, p. 460).

5 BULST, 1973, p. 62 ; SCHAMPER, 1989, p. 195 A 42 ; IOGNA-PRAT, 1988, p. 69, 133-140, 149, 306 ; IOGNA-PRAT, 2002, p. 296-297 et 315 ; *Gallia Christiana*, t. IV, col. 661. Suivant les sources, Heldric précède (992-1010) ou succède (1003-1010) à Guillaume de Volpiano (992-1002 ou 1010-1015) à La Réôme. Il est inscrit aux nécrologues de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Arnoul de Metz, de La Réôme, de Montieramey et de la cathédrale d'Auxerre, ainsi que plusieurs dépendances clunisiennes (Saint-Martial de Limoges, Saint-Martin-des-Champs et Longpont).

6 D'après le témoignage de Syrus, l'abbé Aymard envoya Heldric avec Maïeul à Rome en 953-954 (IOGNA-PRAT, 1988, p. 135-136). L. Bourdon identifie Heldric au comte Ildric, qui intervient en août 941 et en octobre 943 auprès d'Hugues et Lothaire, rois d'Italie (BOURDON, 1926, p. 66). Heldric accompagne également Maïeul en Provence en 959/960 et apparaît fréquemment dans le cartulaire de Cluny (IOGNA-PRAT, 1988, p. 133).

Réôme (992 ou 1003-1010)¹ ;

- Guillaume de Volpiano († 01/01/1031), lui aussi originaire d'Italie du nord, disciple de Maïeul depuis 987, choisi par celui-ci pour réformer Saint-Bénigne de Dijon et qui se trouve bientôt à la tête de plusieurs monastères bourguignons avant de réformer d'autres monastères dispersés dans plusieurs régions (voir la carte n° 2b). Au moins trois des abbayes dirigées par Guillaume en Bourgogne furent fréquentées par Raoul Glaber : Saint-Bénigne de Dijon (990-1031), Saint-Jean de Réôme (992-1002 ou 1010-1015) et Saint-Pierre de Bèze (v. 990-1031)² ;

- Odilon († 01/01/1049), qui devient le disciple de Maïeul vers 990. Peu avant sa mort, son maître le choisit comme coadjuteur (v. 992/3) puis le désigne pour lui succéder comme abbé de Cluny (994-1049). Il est ainsi amené à diriger les nombreux établissements placés sous la dépendance de ce monastère ;

- enfin Ogier († 09/12/1052)³, qui dirige Saint-Pierre de Bèze (1031-1052) à la suite de Guillaume de Volpiano. Il avait été auparavant son condisciple à Cluny sous Maïeul avant de devenir son disciple à Saint-Bénigne de Dijon (vraisemblablement dès 990).

Il est ainsi remarquable que Raoul Glaber se soit déplacé d'un monastère à l'autre précisément à l'époque où ces établissements étaient administrés par d'anciens disciples de l'abbé Maïeul de Cluny : Raoul était en effet présent à Saint-Germain-d'Auxerre, à Saint-Léger de Champeaux et à Saint-Jean de Réôme durant les abbatiats d'Heldric († 1010) ; puis il est longuement resté à Saint-Bénigne de Dijon auprès de l'abbé Guillaume de Volpiano († 1031) ; il apparaît ensuite pendant quelques années à Cluny sous l'abbé Odilon et enfin à Saint-Pierre de Bèze sous l'abbé Ogier. Lors de son retour à Saint-Germain d'Auxerre, l'abbé du lieu est Azelin, le successeur immédiat d'Heldric⁴. Les déplacements de Raoul Glaber ne sont donc ni le fruit d'un simple hasard, ni les conséquences d'un comportement purement instable et gyrovague : ce moine ne circule en effet qu'au sein d'un même réseau de confraternité, créé par Maïeul et ses disciples, à une époque où les liens de Cluny avec Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Jean de Réôme et Saint-Pierre de Bèze sont particulièrement étroits. À tel point qu'une circulation de manuscrits et de textes entre ces différents établissements a été décelée par les historiens autour de l'an Mil et dans la première moitié du XI^e siècle⁵. Heldric, Guillaume et Odilon doivent d'ailleurs être considérés comme les

1 Maïeul avait été chargé de réformer les abbayes de La Réôme en 984 et de Saint-Germain d'Auxerre v. 987/9 (IOGNA-PRAT, 1988, p. 52 et 133).

2 Maïeul avait été chargé de réformer les abbayes de La Réôme en 984 et de Saint-Bénigne de Dijon en 989-990 (IOGNA-PRAT, 1988, p. 52 ; GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 30 et 96-98). Suivant les sources, les dates d'abbatit de Heldric et de Guillaume de Volpiano à la Réôme divergent.

3 Voir ci-dessus, parmi les disciples de Guillaume de Volpiano.

4 Azelin dirige Saint-Germain d'Auxerre à la suite d'Heldric à partir de 1010 (il dirige également La Réôme à partir de 1040). Voir IOGNA-PRAT, 1988, p. 134. Si Raoul Glaber était à Saint-Germain d'Auxerre au début des années 1010, Azelin pourrait avoir été son abbé dans les années 1010. Mais s'il était à Saint-Jean de Réôme, Guillaume de Volpiano pourrait avoir été son abbé dans ce monastère avant que Raoul ne rejoigne Saint-Bénigne de Dijon au cours de cette même décennie et avant 1016.

5 Le cas des livres copiés ou transférés entre Cluny et Saint-Bénigne de Dijon sous Guillaume de Volpiano (coutumes, Bible, etc.) est le mieux documenté. L'exemplaire autographe de Raoul Glaber constitue lui-même un témoignage de

trois plus proches disciples de saint Maïeul : ce sont en effet ses principaux collaborateurs et hommes de confiance dans les dernières années de son abbatiat ; ce sont surtout les moines qu'il a personnellement choisis, désignés ou établis pour lui succéder à la tête des établissements qu'il fut amené à réformer. Tous trois jouèrent également un rôle essentiel dans la composition et dans la réception de la biographie de leur maître, la *Vita sancti Maioli* composée par Syrus (BHL 5179) entre 999 et 1010¹ : les trois plus anciens exemplaires connus de ce texte (dont deux sont encore conservés), et qui constituent les archétypes des trois grandes traditions de l'œuvre, furent en effet copiés pour Saint-Germain d'Auxerre ou Saint-Jean de Réome sous l'abbé Heldric², pour Saint-Bénigne de Dijon sous l'abbé Guillaume de Volpiano³ et pour Cluny sous l'abbé Odilon⁴. Ne nous laissons donc pas aveugler par les confessions et les aveux qui émaillent le récit de Raoul Glaber dans ses *Histoires*. Elles pourraient laisser croire que sa mobilité était exclusivement due à son mauvais caractère et à son comportement instable. En se chargeant ainsi, l'auteur cherche avant tout à obtenir le salut de son âme par un sincère repentir de ses fautes, quitte à se focaliser exclusivement sur celles-ci. Sa peur du diable et du purgatoire sont d'ailleurs très symptomatiques du milieu spirituel et réformateur auquel il appartient et ils trahissent l'obsession d'obtenir son salut⁵. Ces aveux ne doivent pas cacher une autre réalité, beaucoup plus subtile : sa mobilité s'explique surtout dans un contexte de réforme et elle se justifie par l'existence de liens confraternels

la circulation des textes entre Saint-Germain d'Auxerre et Saint-Bénigne de Dijon, et inversement (ARNOUX, 1996, p. 13-14, 16 et 38-39 n. 7). Dans son développement sur la divine quaternité (livre I, composé à Saint-Germain d'Auxerre), Raoul s'appuie d'ailleurs sur la traduction de Jean Scot Érigène des *Ambigua ad Johannem* du moine grec Maxime le Confesseur. Syrus, l'auteur de la *Vita sancti Maioli* (BHL 5179) composée entre 999 et 1010, connaît lui aussi cette œuvre, de même, semble-t-il, que Jean de Fécamp, alors qu'il était moine de Saint-Bénigne de Dijon (MALONE, 2009, p. 257). Ce texte, rare au XI^e siècle, était connu à la fois à Saint-Germain d'Auxerre (par les maîtres Heiric et Remi au IX^e s., et sans doute par Syrus vers l'an mil), à Cluny (entrée n° 298 du catalogue dressé sous Hugues de Semur) et à Saint-Bénigne de Dijon sous Halinard (ms. Paris, Mazarine, 561, IX^e s.). Il n'est pas impossible que Syrus et Raoul Glaber aient joué un rôle dans la diffusion/transmission de ce texte. Le concept des quatre modes d'explication de l'Écriture, selon la doctrine augustinienne des quatre sens, était connu de deux des disciples de Guillaume de Volpiano : l'abbé de Fécamp Jean de Ravanne, à l'époque où il était prêtre et moine de Saint-Bénigne de Dijon, et Raoul Glaber (MALONE, 2009, p. 18 et 242). La *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, rédigée entre 1058 et 1065, fut copiée plus tard à Saint-Pierre de Bèze.

- 1 Sur cette question, voir IOGNA-PRAT, 1988, p. 71-152 (stemma p. 151). L'auteur place la composition de la *Vita sancti Maioli* de Syrus (BHL 5179) entre 999 et 1010 dans l'entourage d'Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre et de la Réôme (IOGNA-PRAT, 1988, p. 306).
- 2 V = ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 493, fol. 80r-135v (IOGNA-PRAT, 1988, p. 71-74 et 94-95). Sur la place spéciale d'Heldric dans la Vita de Syrus, voir *ibidem*, p. 135.
- 3 M = ms. Montpellier, Fac. méd., H 68, fol. 2r-18r (IOGNA-PRAT, 1988, p. 76-79). Ce manuscrit de Saint-Bénigne de Dijon a été utilisé par l'auteur anonyme de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* entre 1058 et 1065 et est l'ancêtre du manuscrit de Cîteaux (D = ms. Dijon, BM, A. F. 640, fol. 30ra-43rb). Cf. IOGNA-PRAT, 1988, p. 75-76, 90-92 et 142-146.
- 4 Manuscrit perdu dont dérivent trois manuscrits d'établissements placés sous la dépendance de Cluny durant l'abbatiat d'Hugues de Semur : Polirone (Ma = Mantova, Bibl. Comm. 334 (CIII 14)), Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (P4 = ms. Paris, BnF, lat. 18304) et Saint-Martial de Limoges (P2 = ms. Paris, BnF, lat. 5611). Signalons que bien que Dominique Iogna-Prat suspecte l'existence d'un parent commun pour Ma, P2 et P4, intermédiaire entre ceux-ci et l'original X de Syrus, il n'a pas jugé utile de le faire figurer sur son stemma (IOGNA-PRAT, 1988, p. 79-84, 92-94 et 96). Syrus avait d'abord travaillé pour Garnier et, après la mort de celui-ci, finit par adresser son texte à Odilon (*ibidem*, p. 135).
- 5 Voir par exemple les tourments de l'enfer et du purgatoire décrits par Jean de Fécamp dans sa *Confessio theologica*, vraisemblablement composée alors qu'il était prêtre et moine à Saint-Bénigne de Dijon, entre 1018 et 1023 (MALONE, 2009, p. 237).

étroits entre les établissements qu'il a été amené à fréquenter, du fait de la proximité exceptionnelle entre les abbés dirigeant ces différents monastères. Les informations que nous venons d'étudier peuvent être résumées de la façon suivante :

Raoul Glaber († apr. 1047), né en Bourgogne (v. 980/5), moine de St-Léger de Champaux, de St-Germain d'Auxerre et de St-Jean de Réôme (v. 992/7-apr. 1010) sous l'abbé Heldric († 14/01/1010), moine de St-Jean de Réôme et de St-Bénigne de Dijon (av. 1016-1030) sous l'abbé Guillaume de Volpiano († 01/01/1031), moine de Cluny (v. 1030-v. 1033) sous l'abbé Odilon († 01/01/1049), moine de St-Pierre de Bèze (v. 1033-v. 1035) sous l'abbé Ogier († 09/12/1052), et enfin moine de St-Germain d'Auxerre (v. 1035-apr. 1047) sous l'abbé Azelin († apr. 1040).

Passons à présent au cas d'Anastase le Vénitien. Le clerc Gautier, qui composa la *Vita sancti Anastasi* (BHL 405) dans les années 1110 à l'attention de Pierre, sous-diacre de Saint-Martin d'Oydes (Pyrénées), et de son frère Bernard, était bien renseigné sur les vingt dernières années clunisiennes et pyrénéennes de la vie de ce saint, vénéré localement dans le lieu où il termina ses jours vers 1085. Gautier était en revanche informé de façon seulement indirecte et beaucoup plus approximative pour la période antérieure, correspondant aux carrières vénitiennes¹ et normandes d'Anastase. Grâce à une minutieuse enquête ayant permis le recoupement de plusieurs sources, Mathieu Arnoux est parvenu à retracer les grandes lignes de la vie d'Anastase dans un passionnant article, qui reste une référence en la matière². Néanmoins, le contexte exact de son départ de Venise et de son arrivée en Normandie, au Mont Saint-Michel, reste relativement obscur³. Selon Mathieu Arnoux, Anastase était déjà présent dans le duché avant août 1025. Il faudrait en effet l'identifier à l'homonyme figurant, à la suite d'un certain Orso, dans la charte de fondation de l'abbaye de Bernay, établie à Fécamp à cette dernière date⁴. Du fait de la rareté de ces deux noms dans la Normandie ducale antérieure à la conquête de 1066⁵ ainsi que de la convergence de plusieurs indices, cette proposition d'identification semble en effet très probable. Selon l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, un certain Anastase, originaire d'Italie et plus ou moins lié au milieu des moines-ermites de Ravenne, aurait rejoint Guillaume de Volpiano pour devenir son disciple⁶. Et nous savons par ailleurs, grâce au témoignage de Raoul Glaber, que l'abbé de Dijon entretenait des relations amicales privilégiées avec les Vénitiens, d'où était originaire Anastase. Lorsque Orso, patriarche de

1 L'auteur nous informe simplement qu'il est né à Venise de parents illustres qui le firent instruire dans les lettres grecques et latines et qu'il mena très tôt une vie de prière et de jeûne (ARNOUX, 1995, p. 56).

2 ARNOUX, 1995, p. 55-78. L'enquête menée par Mathieu Arnoux reste un modèle du point de vue du raisonnement et de la méthode adoptée. Au-delà de cet aspect, l'étude de la vie d'Anastase se révèle passionnante pour la compréhension, d'une part des réformes monastiques, d'autre part de l'influence des moines-ermites, dans la Normandie du XI^e siècle. Plus largement, l'historien de la Normandie y trouvera de nombreuses références à des sources utiles pour l'étude de cette période.

3 Mathieu Arnoux rappelle, au début de son article, que « son arrivée au Mont Saint-Michel ne peut être datée de manière certaine » (ARNOUX, 1995, p. 57).

4 FAUROUX, 1961, n° 35 p. 131 ; BLOCHE, 2012, n° 11 p. 262. Michaël Bloche a retrouvé, au Musée de la Bénédictine de Fécamp (n° 114), une copie ancienne (autour de 1100) de cette charte écrite d'une seule main (signatures comprises) et jusqu'ici ignorée des historiens.

5 ARNOUX, 1995, p. 57 et 70-75.

6 BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 152-153. À ce sujet, voir ARNOUX, 1995, p. 73-74 et note 44.

Grado appartenant à la famille des doges de Venise Orseoli, émit le vœu de se retirer du siècle pour se faire moine auprès de l'abbé Guillaume, celui-ci « comprenant que l'absence d'un tel homme serait une perte pour son peuple, le persuada de conserver sa charge »¹. Un faisceau d'indices constitué à partir de sources indépendantes suggèrent donc qu'Anastase le Vénitien faisait partie de la suite de son compatriote, le patriarche Orso de Grado, lorsque ce dernier décida de devenir moine sous l'autorité de Guillaume de Volpiano en Normandie. Du fait de la présence d'Anastase dans la suite d'Orso au moment de sa conversion, on peut même envisager une certaine influence exercée par celui-ci dans le projet de conversion monastique du patriarche. Sur les conseils de Guillaume, Orso abandonna toutefois ce projet et accepta de rentrer à Venise et à Grado pour y reprendre ses anciennes fonctions. De son côté, Anastase est resté en Normandie pour devenir moine au Mont Saint-Michel. Les circonstances de l'arrivée d'Anastase en Normandie sont donc intimement liées au projet de conversion de son compatriote, le patriarche Orso. Il est donc nécessaire de sérieusement se pencher sur la carrière d'Orso si l'on souhaite éclairer les circonstances précises de l'arrivée de ces deux Vénitiens en Normandie².

Nous avons vu que le patriarche Orso appartient à la famille des Orseoli, qui donna quatre doges à la ville de Venise entre 976 et 1032³. Le grand-père d'Orso, Pietro I^{er} Orseolo, ne gouverna cette cité que pendant deux années, du 12 août 976 au 1^{er} septembre 978. Confronté à des luttes politiques intestines ainsi qu'à un contexte économique difficile, le doge se trouvait dans une situation de plus en plus inconfortable, notamment du fait de relations tendues avec l'empereur Otton II, au moment de sa conversion. « Soupçonné non sans raisons d'avoir trempé dans le meurtre de son prédécesseur, Pierre Candiano, et tourmenté par les remords »⁴, il prit la décision d'abandonner femme et enfants pour suivre l'abbé Garin à Saint-Michel de Cuxa, monastère bénédictin des Pyrénées. Pietro était accompagné d'une suite réduite constituée de deux laïcs (son neveu Giovanni Gradenigo et son gendre Giovanni Morosini) et de deux religieux (l'ermite des marais vénitiens Marin et son compagnon Romuald de Ravenne)⁵. Il prit l'habit monastique à Saint-Michel de Cuxa et y mourut en odeur de sainteté après avoir mené en ce lieu une vie exemplaire de moine-ermite pendant environ une dizaine d'années⁶. Son fils, Pietro II Orseolo, fut quant à lui doge de Venise de 991 à sa mort en 1008/9. Administrateur avisé, il parvint d'une part à établir des liens commerciaux privilégiés avec l'Empire d'Orient grâce à un accord conclu avec l'empereur Basile II en 992 ;

1 RAOUL GLABER, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, chap. 14, p. 76-77 et commentaire p. 118-119.

2 Bien qu'il ait correctement identifié ce patriarche, Mathieu Arnoux n'aborde pas cette question lors de sa remarquable enquête. Il est possible que l'auteur ait été gêné par un problème de chronologie : d'une part la mention d'Orso et d'Anastase dans la charte de Bernay datée de 1025 ; d'autre part la présence d'Orso comme patriarche de Grado jusqu'en 1026/7.

3 Sur ce qui suit, voir NORWICH, 1987, p. 49-71, en particulier p. 58-59, 66-73. Voir aussi, en second lieu, les références données par Mathieu Arnoux (ARNOUX, 1995, p. 71 n. 38).

4 LAURANSON-ROSAZ, 2001, p. 96. Plus généralement sur l'abbé Garin, *ibidem*, p. 95-98.

5 Sur ce saint, voir la biographie de Pierre Damien, ainsi que TABACCO, 1965, p. 73-119 ; HENRIET & WAGNER, 2004, p. 231-239.

6 Voir l'épilogue de la partie 1.

d'autre part à raffermir les relations qui existaient déjà avec l'Empire d'Occident, mais qui demeuraient tendues depuis la fin des années 970¹. Ces liens avec les empires d'Orient et d'Occident furent peu après renforcés par un mariage² et par un baptême³. Pietro II eut plusieurs fils qu'il destinait à de prestigieuses carrières politiques et religieuses. L'aîné, Giovanni, avait été choisi pour lui succéder et fut associé au trône dès 1004. Il mourut cependant prématurément lors d'une épidémie de peste qui sévit à Venise en 1006/7⁴. Ce fut donc le troisième fils de Pietro II, nommé Otton, qui fut associé au trône à partir de cette date et qui lui succéda en 1008/9. Son second fils, Orso, qui était quant à lui destiné à une carrière ecclésiastique, avait tout d'abord été établi évêque de Torcello, sans doute dès avant 1007. Lorsque le patriarcat de Drago devint vacant en 1017/8, Orso fut placé à sa tête par son frère, le doge Otton. Un autre de leurs frères, Vital, prit alors la succession d'Orso sur le siège épiscopal de Torcello. Autour de 1020, les plus hautes fonctions politiques et ecclésiastiques de la région vénitienne étaient donc accaparées par la famille des Orseli. Les premières années de la carrière patriarcale d'Orso (1017/8-1045/9) furent cependant mouvementées. Après que l'empereur de Germanie Henri II ait établi un noble bavarois, Poppon de Trêves, comme patriarche d'Aquilée (1019-1042), ce dernier, qui avait des vues sur le Frioul, revendiqua aussi la possession de Grado, qui dépendait autrefois de l'Aquilée. En 1020, Poppon dénonça au pape Benoît VIII des irrégularités dans l'élection d'Orso par le doge Otton de Venise, mais l'accusation resta sans suite. Cependant, au début de l'année 1024, une première révolte éclata et força le doge Otton et son frère Orso à s'enfuir précipitamment en Istrie. Poppon en profita pour envahir leurs possessions. Mais du fait des exactions de ses troupes, les Vénitiens et le peuple de Grado opposèrent une vive résistance au patriarche d'Aquilée, ce qui permit à Otton et à Orso de retrouver bientôt, dès la fin de cette même année, leur siège au palais des doges et à la tête du patriarcat. La seconde crise, qui eut des conséquences plus funestes pour le destin de la famille des Orseoli, se place entre 1026 et 1032. Le doge Otton, incapable de résister à ses ambitions, fut à nouveau mêlé à un scandale à propos de nominations ecclésiastiques abusives, dénoncées par Poppon d'Aquilée. Ses ennemis agirent cette fois immédiatement et d'une manière décisive : ils s'emparèrent d'Otton avant qu'il ne parvienne à prendre la fuite, lui rasèrent la barbe, le bannirent et l'envoyèrent finir ses jours à Constantinople. Pietro Orseolo, le fils d'Otton, parvint à s'enfuir et trouva refuge en Hongrie, auprès du roi Étienne, son beau-père. Après la déposition d'Otton, Pietro Barbolano (1026-1030/1), qui appartenait à une famille rivale, fut établi comme nouveau doge. La cité vénitienne se retrouva à nouveau divisée en plusieurs factions et confrontée à de nouvelles luttes intestines. Le patriarche Poppon d'Aquilée saisit l'occasion pour intervenir lors d'un synode

1 L'empereur Otton III était en effet le fils d'Otton II et de la princesse byzantine Théophano.

2 Pietro II maria son fils aîné, Giovanni, avec la princesse byzantine Maria Argyre, nièce des empereurs d'Orient Basile II et Constantin VII.

3 L'empereur d'Occident Otton III devint le parrain du troisième fils de Pietro II, et lui donna son prénom.

4 Sa femme et son fils en bas âge moururent également lors de cette terrible épidémie, qui frappa de nombreux citoyens de Venise.

tenu par le pape Jean XIX à Rome le 6 avril 1027. La discorde entre les patriarches d'Aquilée et de Grado tourna cette fois en faveur de Poppon. La présence de Conrad II, qui venait d'être couronné empereur à Rome quelques jours plus tôt par ce même pape (26 mars 1027) et qui soutenait la politique du patriarche d'Aquilée, fut sans doute décisive pour orienter la décision du pape. Orso fut ainsi dépossédé de son titre de patriarche, le siège de Grado fut supprimé, et l'ancien patriarcat de Grado fut placé sous l'autorité de Poppon d'Aquilée. Ces événements eurent lieu alors que Guillaume de Volpiano se trouvait lui-même à Rome en mars-avril 1027¹. Cependant, deux ans plus tard, en 1029, le pape Jean XIX revint sur sa décision, dans des circonstances restant relativement obscures : le patriarcat de Grado fut restauré et retrouva son indépendance vis-à-vis de l'Aquilée ; Orso fut rétabli dans ses anciennes fonctions et recouvra ainsi ses privilèges. Il put dès lors à nouveau exercer son ministère ecclésiastique. C'est donc entre ces dates, alors qu'il a été démis de ses fonctions, qu'Orso décida de renoncer à sa carrière ecclésiastique pour se faire moine. L'arrivée d'Orso Orseolo et d'Anastase le Vénitien en Normandie, en compagnie de Guillaume de Volpiano, doit donc se placer entre le 6 avril 1027² et le 17 octobre 1028³. Sur cette période, Orso aurait pu trouver refuge en Hongrie, auprès de son neveu Pietro. Mais il préféra envisager une conversion monastique en se plaçant sous l'autorité de l'abbé de Dijon, qu'il venait de rencontrer à Rome. Sans doute s'était-il confié à Guillaume de Volpiano au lendemain de sa déposition et lui avait-il fait part de son intention de se retirer du monde. À l'image de son grand-père Pietro I^{er} Orseolo, le désir de conversion n'a donc été projeté par Orso qu'au moment où il vivait une situation de crise majeure le mettant dans l'incapacité d'exercer les fonctions qui lui étaient jusqu'ici dévolues dans le siècle.

À partir de ces éléments, et grâce à cette chronologie serrée, voici la reconstitution que je propose d'adopter. Anastase faisait sans doute partie de la suite de son compatriote Orso Orseolo lorsque le patriarche de Grado participa au synode romain du 6 avril 1027. Anastase était-il alors encore laïc ? Faisait-il partie des clercs, des chanoines ou des prêtres de l'église de Grado qui avaient accompagné leur patriarche au concile romain ? Était-il déjà moine, ou même moine-ermite, à cette époque ? Les sources ne permettent pas de se prononcer sur ce point et nous ignorons d'ailleurs quel était précisément son état lorsqu'il devint moine du Mont Saint-Michel⁴. Il est en tous

1 Guillaume était à Ivree le 20 décembre 1026 afin d'obtenir un diplôme de confirmation de Conrad II en faveur de Fruttuaria. Conrad II se fait couronner empereur à Rome par le pape Jean XIX le 26 mars 1027. Dans les jours qui suivent, alors qu'il est toujours à Rome, Conrad II délivre, à la demande de Guillaume, le même diplôme en faveur de Fruttuaria, mais cette fois en tant qu'empereur (BULST, 1973, p. 125 et 276). On peut en déduire que Guillaume assista vraisemblablement au couronnement de Conrad II le 26 mars et qu'il fêta vraisemblablement Pâques à Rome cette année là. Il assista sans doute au synode du 6 avril, présidé par le pape en présence de l'empereur : cela expliquerait sa rencontre avec le patriarche Orso de Grado.

2 Date de sa déposition lors du synode romain.

3 Date où la présence de Guillaume de Volpiano est à nouveau attestée en Italie, à Saint-Just de Suse, et qui précède de seulement quelques mois la restauration d'Orso à la tête du patriarcat de Grado.

4 La prière, le jeûne et l'ascèse auxquels Anastase s'adonne dès sa jeunesse ne sont pas sans rappeler la vie des moines-ermites proches de Romuald (ARNOUX, 1995, p. 56, 67-72). Anastase pourrait d'ailleurs être un laïc, un moine ou un moine-ermite proche d'Orso : des laïcs et des moines-ermites avaient déjà accompagné son grand-père Pietro I^{er} Orseolo lors de son exil à Saint-Michel de Cuxa en 978. Précisons toutefois qu'aucun moine ne paraît avoir été sollicité pour souscrire la charte de Bernay. En revanche, de nombreux laïcs (notamment des vicomtes) et

les cas vraisemblable qu'Orso et Anastase aient suivi Guillaume de Volpiano à Fruttuaria dans le courant du mois d'avril ou mai 1027, suite au verdict sans appel du synode romain¹. Or cette époque coïncide très exactement avec celle de la dégradation rapide du contexte normand. Et la présence des deux Vénitiens en Normandie peut s'expliquer dans ces circonstances. La situation dans les monastères de la province ecclésiastique de Rouen placés sous la responsabilité de Guillaume de Volpiano devint très critique à compter du mois de mai 1027. En l'espace d'un peu moins d'un an, l'abbé de Fécamp perdit ses trois principaux appuis et collaborateurs dans cette province. Ses deux protecteurs majeurs, les ducs Richard II († 23/08/1026) et Richard III († 06/08/1027), et surtout le principal auxiliaire de ses réformes dans cette région, l'abbé Thierry († 16/05/1027), décédèrent en effet successivement. Dans le cas de Thierry et de Richard III, les décès survinrent même de façon aussi imprévue que soudaine et l'abbé de Dijon n'avait guère été en mesure de les anticiper. Guillaume avait choisi Thierry, qui était l'un de ses plus proches disciples, pour qu'il assure les plus hautes fonctions en Normandie en son absence, et pour qu'il poursuive les réformes amorcées dans cette province. Il l'avait ainsi placé à la tête de trois de ses principaux monastères normands, à savoir Jumièges, le Mont Saint-Michel et Bernay, après l'avoir un temps chargé de l'administration de l'abbaye de la Trinité de Fécamp en tant que prieur. L'abbé de Dijon résidait vraisemblablement à Fruttuaria lorsqu'il fut averti de la mort soudaine de son disciple et collaborateur. Lorsque l'information lui parvint, sans doute entre mi-juin et fin-juin 1027², l'abbé de Dijon ne pouvait se contenter de rester en Italie les bras croisés. Il fut sans doute contraint d'intervenir immédiatement en prenant les mesures nécessaires pour se rendre dans le duché afin d'assurer au plus vite la succession de Thierry à Jumièges, au Mont Saint-Michel et à Bernay³. Il est probable qu'il emmena

ecclésiastiques (en particulier des évêques) le furent. Le patriarche de Grado Orso Orseolo et son suivant Anastase le Vénitien pourraient donc appartenir l'un et l'autre à cette seconde catégorie de souscripteurs. Toutes les hypothèses restent possibles.

- 1 Ayant obtenu le diplôme de Conrad II en faveur de Fruttuaria entre fin mars et début avril 1027, Guillaume a dû rentrer assez rapidement dans ce monastère afin de remettre ce précieux document à son disciple Jean, abbé de Fruttuaria.
- 2 Un mois environ était nécessaire pour que l'abbé soit averti par lettre entre la Normandie et le nord de l'Italie (par exemple de Jumièges ou de Fécamp à Fruttuaria), sans doute via Saint-Bénigne de Dijon. Il est vraisemblable que l'annonce de la mort de l'abbé Thierry de Jumièges et du Mont Saint-Michel († 16/05/1027) et celle du moine-ermite Romuald de Ravenne († 19/06/1027) soient parvenues à peu près au même moment à Fruttuaria, sans doute dans les derniers jours du mois de juin 1027.
- 3 Nous avons vu que Guillaume de Volpiano était en Italie entre la fin de l'année 1026 (Ivrée) et les mois de mars-avril 1027 (Rome). On le retrouve en Italie, en compagnie de Raoul Glaber, lors de la consécration de Saint-Just de Suse le 17 octobre 1028. Neithard Bulst considère que l'abbé de Dijon est resté en Italie tout au long de cette période (BULST, 1973, p. 276), ce qui sous-entendrait la présence de Raoul Glaber en Italie à ses côtés entre la fin de l'année 1026 et la fin de l'année 1028 (ARNOUX, 1996, p. 9, 11, 21, 237-239). Selon moi, cette présence de Raoul Glaber avec Guillaume de Volpiano à Suse en 1028 laisse penser que l'abbé de Dijon soit passé par Saint-Bénigne de Dijon en 1027/1028. Cela implique donc un aller-retour supplémentaire, non envisagé par Neithard Bulst, entre l'Italie du nord et la Bourgogne. La mort du prieur Arnoul de Saint-Bénigne le 15 octobre 1027 et l'établissement de son remplaçant, Halinard, renforce d'ailleurs cette hypothèse. La présente reconstitution montre même que cet aller-retour se fit plus vraisemblablement entre l'Italie du nord et la Normandie. C'est en effet seulement en 1028, après près de 30 ans passés à la tête de l'abbaye de Fécamp et alors qu'il était accablé par la vieillesse et la maladie, que Guillaume de Volpiano choisit de se retirer dans sa terre natale en s'établissant à Fruttuaria (*Postquam igitur per annos fere XXX Willelmus Abbas Fiscannense rexit coenobium, cum iam senectute simul et egritudine gravaretur, et elegisset sibi Fructuariensem locum ad abitandum, desiderans in patrio solo quiescere* : BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 157-158). Dans le courant de l'année 1030, il abandonna toutefois sa retraite italienne pour franchir à nouveau les

dans sa suite des moines destinés à poursuivre sa réforme monastique, à commencer par Suppon, qu'il destinait semble-t-il à prendre la direction du Mont Saint-Michel¹. D'origine romaine ou piémontaise², Suppon s'était fait moine et disciple de Guillaume à Fruttuaria quelques années plus tôt. Il était probablement aux côtés de son maître lorsque l'abbé de Dijon fut amené à désigner les successeurs de Thierry³. Le projet d'Orso Orseolo, qui n'est pas sans rappeler celui de son grand-père, est sans doute né lors des préparatifs du voyage de Guillaume en Normandie. Nous avons vu que pour obtenir le salut de son âme, Pietro I^{er} Orseolo, ancien doge de Venise, avait choisi de partir loin de sa patrie afin de se retirer du monde en se faisant moine à Saint-Michel de Cuxa, un monastère isolé des Pyrénées dédié à l'archange peseur d'âmes. La conversion d'Orso trahit des analogies troublantes avec celle de son grand-père : pour obtenir le salut de son âme, l'ancien patriarche choisit de partir loin de Venise et de Grado afin de se retirer du monde en se faisant moine au Mont Saint-Michel, un monastère isolé de Normandie dédié lui aussi à l'archange peseur d'âmes. Partant de Fruttuaria, Guillaume de Volpiano, Suppon, Orso Orseolo et Anastase le Vénitien prirent donc vraisemblablement ensemble le chemin de la Normandie au tout début de l'été 1027⁴. Ils y étaient sans doute déjà parvenus dans le courant du mois d'août, c'est-à-dire à l'époque du décès brutal du jeune duc Richard III († 06/08/1027). À Jumièges, le moine Guillaume, prieur du monastère et disciple de l'abbé Thierry depuis une dizaine d'années, prit logiquement la direction de la communauté à la suite de son ancien maître. Et l'on peut légitimement penser que l'abbé de Dijon ait approuvé et soutenu ce choix⁵. À Bernay, un moine de l'abbaye de Fécamp, Raoul, fut établi comme *custos*. Là encore, Guillaume de Volpiano, qui était abbé de Fécamp, devait être favorable à cette décision. En revanche, l'abbé de Dijon ne semble pas être parvenu à imposer son candidat à la tête du Mont Saint-Michel. Les moines du Mont, qui résidaient dans un monastère éloigné des trois grands centres de pouvoir normands – les palais ducaux de Rouen, de Fécamp et de Bayeux – réussirent en effet à établir l'un des leurs, Aumode, sur le siège abbatial. Cette fois, ce choix n'était sans doute pas celui voulu par l'abbé de Dijon, car Aumode n'était pas l'un de ses disciples. La situation politique troublée à la tête du duché⁶, dont Guillaume de Volpiano fit indirectement les frais au Mont, semble avoir quelque peu préoccupé l'abbé de Fécamp. Alors que la poursuite de la

Alpes afin de se rendre en Bourgogne (Dijon), en Lorraine (Saint-Èvre de Toul et Gorze), en Ile-de-France (Saint-Germain-des-Prés) puis en Normandie (Fécamp), où il meurt le 1^{er} janvier 1031 auprès de son disciple préféré et successeur comme abbé de Fécamp, l'abbé Jean de Ravenne.

1 Il emmena peut-être aussi d'autres moines de Saint-Bénigne de Dijon lors de son passage en Bourgogne.

2 « Il était romain d'après les sources françaises [*Annales de Saint-Bénigne de Dijon*] ; par contre une interpolation de la Chronique piémontaise en fait un membre de la famille des seigneurs de « Camagnae », en Piémont » (LAPORTE, 1967, p. 273 n° VIII).

3 C'est à mon avis l'explication la plus logique pour expliquer son passage de Fruttuaria au Mont Saint-Michel avant 1033, puisqu'il y est attesté comme moine avant d'obtenir le titre abbatial.

4 Leur départ se situe vraisemblablement entre fin juin et début juillet 1027.

5 L'abbé Guillaume (1027-v. 1035), successeur de Thierry à Jumièges, apparaît au nécrologe de Saint-Arnoul de Metz, ce qui en fait un collaborateur de Guillaume de Volpiano et de ses disciples reconnu dans le réseau spirituel volpianien (voir l'annexe 2, au 9 avril).

6 La mort du nouveau duc Richard III, par empoisonnement selon Guillaume de Jumièges, laissait présager de graves difficultés de successions.

réforme au Mont Saint-Michel tendait à présent à lui échapper, la protection de la jeune fondation ducale de Bernay semble avoir été une autre de ses préoccupations. Le réformateur va alors adopter une stratégie assez proche de celle mise en œuvre dix ans plus tôt pour protéger la jeune fondation de Fruttuaria, au lendemain du décès de l'un de ses principaux protecteurs, le marquis Arduin d'Ivrée († 14/12/1015). En 1027, Guillaume va en effet utiliser la charte de fondation de Bernay – établie en août 1025 et où le duc Richard II plaçait l'abbaye sous la dépendance directe de Fécamp – de la même façon qu'il avait eu recours à la charte de fondation de Fruttuaria dans les années 1016-1018. Dans les deux cas, l'abbé se sert d'une charte récente, déjà souscrite par des laïcs et des ecclésiastiques de premier rang¹, afin de tenter de protéger une jeune fondation richement dotée, mais encore fragile et risquant de faire tôt ou tard l'objet de convoitises. Dans le cas de Fruttuaria, il fit compléter la charte en sollicitant les signatures d'un nombre impressionnant de moines, appartenant tous à son réseau d'abbayes réformées. Guillaume a ici manifestement misé sur l'autorité spirituelle de sa « congrégation » afin de garantir la protection de sa jeune fondation italienne. Dans le cas de Bernay, il préféra compléter la charte par de nouvelles souscriptions de laïcs et d'évêques, en tête desquels figuraient un nombre impressionnant de vassaux et de suffragants des premiers souscripteurs². Il faut dire que deux des quatre grands ayant primitivement signé l'acte, à savoir Richard II et Richard III, étaient à présent décédés. Seuls le nouveau duc Robert (1027-1035) et son oncle homonyme, l'archevêque de Rouen (989-1037), étaient alors encore en vie. Guillaume de Volpiano était conscient que l'un comme l'autre étaient moins bien disposés à assurer la protection de Bernay que ne l'avaient été Richard II et Richard III. Des évêques et des laïcs, au premier rang desquels figurent les six suffragants et une dizaine de vicomtes, ainsi que de nombreuses autres personnes dont la qualité n'est malheureusement pas précisée, ont souscrit l'acte de Bernay à la suite des anciennes souscriptions du duc Richard II, de ses deux fils Richard et Robert et de l'archevêque Robert de Rouen. L'objectif était visiblement de faire reconnaître au plus grand nombre les droits de la jeune communauté de Bernay, richement dotée par le duc Richard II et par son épouse Judith, à présent l'un et l'autre décédés. La crainte de l'abbé de Fécamp était sans doute de voir leurs héritiers revendiquer des droits de succession sur les

1 La charte de Bernay a été souscrite en août 1025 par le duc Richard II et ses deux fils, Richard III et Robert. L'archevêque Robert de Rouen semble avoir aussi souscrit l'acte dès cette époque. En revanche, l'ensemble de ses suffragants paraissent avoir été sollicités plus tard, seulement en août 1027 : L'évêque Maugis d'Avranches (1022-1027), qui apparaît dans la copie devant l'archevêque de Rouen, ne peut être qu'un ajout postérieur. Tout comme Robert de Coutances (1026-1048) et Herbert de Lisieux (1026-1049), qui ne sont pas encore attestés comme évêque en août 1025. Radbod de Sées (v. 1025-1032) et Hugues d'Évreux (1015-1046), qui apparaissent en fin de liste, semblent être aussi des ajouts. Seul l'évêque Hugues de Bayeux (1011/5-1049), qui apparaît aussitôt après l'archevêque Robert de Rouen, pourrait éventuellement avoir souscrit dès août 1025 aux côtés de son métropolitain. Il est cependant plus probable qu'il ait souscrit en même temps que les autres évêques suffragants.

2 Chose rarissime dans la diplomatie normande, cette charte comporte ainsi les souscriptions d'une douzaine de vicomtes. Elle est aussi confirmée par l'ensemble des évêques suffragants de l'archevêque de Rouen (voir la note ci-dessus). Craignant sans doute les ingérences des héritiers de Richard II ou de l'archevêque de la province ecclésiastique de Rouen, qui était aussi comte d'Évreux, Guillaume de Volpiano semble avoir cherché à rendre leurs vassaux témoins des droits de l'abbaye de Bernay.

possessions de l'abbaye. En cas de litige, chaque signataire devenait ainsi un témoin potentiel auquel l'abbé pouvait faire appel si nécessaire. Au total, pour l'abbaye de Bernay, la signature d'une centaine de témoins est ainsi sollicitée, chiffre considérable, et à ma connaissance, sans équivalent dans le reste de la diplomatie normande du XI^e siècle. Cette charte devint ainsi « l'un des produits les plus élaborés de la diplomatie ducale »¹. À situation exceptionnelle, l'abbé de Fécamp a donc répondu par une mesure exceptionnelle. Le dispositif semble avoir été efficace car l'abbaye de Bernay ne paraît pas avoir souffert d'importantes spoliations de ses domaines dans les années qui suivirent. Nous pouvons situer cette action après la mort du *custos* de Bernay Thierry et du duc Richard III, donc après les 16 mai et 6 août 1027, et alors que de nombreux vicomtes, évêques et autres laïcs ont pu être aisément sollicités. Guillaume de Volpiano aurait-il profité des funérailles du duc Richard III, vraisemblablement à Fécamp, pour faire compléter les souscriptions de la charte de Bernay, qui était alors conservée dans le chartrier de l'abbaye de la Trinité ? Le nombre impressionnant de souscriptions ajoutées à l'acte original milite en faveur de cette hypothèse. L'arrivée d'Orso et d'Anastase en Normandie se place donc, à mon avis, dans ce contexte, et au cours du mois d'août 1027. La gestion de la succession de Thierry à Jumièges, à Bernay et au Mont Saint-Michel, la vérification et la poursuite des réformes dans l'ensemble des monastères normands nécessitèrent sans doute quelques semaines, voire plusieurs mois. Guillaume de Volpiano reprit néanmoins le chemin de l'Italie sans avoir réglé la question de sa propre succession à Fécamp. Il faut donc placer son départ entre septembre 1027 et le début de l'année 1028². Suppon de Fruttuaria et Anastase le Vénitien sont-ils devenus moines du Mont Saint-Michel dès cette époque, c'est-à-dire dès l'abbatit d'Aumode (1027-1032) ? Ont-ils préféré rester dans un premier temps à Fécamp, sous l'autorité de leur compatriote, l'abbé Jean de Ravenne, avant de rejoindre le Mont seulement plus tard ?³ Ont-ils attendu le départ d'Aumode pour Cerisy en 1032, voire l'élection de Suppon en 1033 pour se rendre enfin au Mont ? Dans l'état actuel de la recherche, il reste difficile de se prononcer sur ces questions. Précisons cependant que si l'hypothèse proposée par Mathieu Arnoux de voir en l'abbé Garin de Cerisy (1033-apr. 1066) le destinataire de la lettre composée par Anastase le Vénitien au Mont Saint-Michel vers 1050/1 s'avère exacte⁴, il faudrait placer l'arrivée d'Anastase au

1 ARNOUX, 1995, p. 74. Si la charte de Fruttuaria nous est parvenue en original, tel n'est malheureusement pas le cas de celle de Bernay, qui n'est qu'une copie de la fin du XI^e siècle. Le copiste n'a reproduit qu'une liste de noms les uns à la suite des autres. Il est vraisemblable que la charte originale respectait une présentation différente, comme dans la charte de Fruttuaria. Les deux documents mériteraient d'être directement confrontés l'un à l'autre.

2 D'après le témoignage de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, Guillaume à Fécamp avait repris le chemin de l'Italie, où il souhaitait se retirer, quand Robert le Magnifique lui dépêcha des messagers afin qu'il désigne son successeur. Le choix de son disciple Jean de Ravenne, ancien prieur du monastère, se place en 1028, mais à une date indéterminée.

3 Lucien Musset envisage la présence de Suppon à Fécamp, et son activité dans le *scriptorium* de ce monastère, sous l'abbé Jean avant son élection au Mont en 1033 (MUSSET, 1959, p. 584-598, en particulier p. 585). Une difficulté demeure car il ne pouvait être désigné comme abbé à cette époque.

4 ARNOUX, 1995, p. 59-64. Le contexte de rédaction de la lettre révèle que l'on est au tout début de la controverse, qui éclate au grand jour vers Pâques 1050, lors du concile de Rome. Anastase semble répondre à une demande d'information de son ancien disciple, l'abbé G. (que Mathieu Arnoux propose d'identifier à Garin de Cerisy) qui n'avait pu assister aux débats sur la question, contrairement à son ancien maître. Anastase prit donc la plume après le

Mont dès avant 1033. C'est en effet seulement à cette époque qu'Anastase aurait pu être le maître de Garin au Mont, avant le départ de celui-ci pour Cerisy. Quant au retour d'Orso à Venise et à Grado, il faut supposer qu'il se soit déroulé lors du nouveau voyage de Guillaume de Volpiano pour l'Italie, c'est-à-dire entre la fin de l'année 1027 et le début de l'année 1028. L'abbé de Dijon passa par Saint-Bénigne et prit avec lui au passage le moine Raoul Glaber avant de franchir à nouveau les Alpes. Raoul était en effet à ses côtés à Saint-Juste de Suse le 17 octobre 1028. Il semble donc qu'Orso Orseolo et Raoul Glaber faisaient tous deux partie de la suite de l'abbé de Dijon lorsque celui-ci quitta Saint-Bénigne de Dijon pour rejoindre Fruttuaria au cours de cette année 1028. Et il est très probable que Guillaume de Volpiano ait accompagné Orso Orseolo jusqu'à Rome au cours de l'année 1029 afin de convaincre le pape Jean XIX de restaurer le patriarche de Grado dans ses anciennes fonctions, en le remplaçant à la tête d'un patriarcat indépendant. D'où la dette des Vénitiens et d'Orso à l'égard de Guillaume de Volpiano à laquelle fait clairement allusion Raoul Glaber dans le dernier chapitre de sa *Vita domni Willelmi*. À cette époque, Pietro Barbolano était toujours le doge de Venise en place, mais la cité restait déchirée par les luttes intestines, de plus en plus importantes au fur et à mesure « que se multipliaient les problèmes du gouvernement et que grandissait la nostalgie des jours anciens »¹. Après la restauration d'Orso à la tête du patriarcat de Grado, le doge Pietro Barbolano fut bientôt déposé (1030). L'évêque de Torcello, Vital, s'empressa alors de rejoindre son frère Otton à Constantinople pour l'inviter à venir récupérer son trône vénitien. Pendant ce temps, Orso prit temporairement la direction religieuse et laïque de la cité, dans l'attente du retour de l'ancien doge. Tout était donc en place pour une restauration de la famille Orseolo aux destinées politiques et religieuses de Venise et de Grado. C'était cependant sans compter sur l'état de santé d'Otton : gravement malade, et après quatorze mois d'attente, l'ancien doge mourut en 1032, avant même d'avoir pu regagner Venise. À cette nouvelle, et après avoir vainement tenté d'établir l'un de ses parents, Domenico Orseolo comme doge², Orso démissionna de sa régence laïque de la cité et se retira dans son patriarcat de Grado pour se consacrer désormais exclusivement à ses fonctions religieuses. La destinée de la famille Orseolo à la tête de Venise prit ainsi brusquement fin. Orso et son frère Vital parvinrent néanmoins à se maintenir comme patriarche de Grado et comme évêque de Torcello jusqu'à leur mort, au milieu du XI^e siècle. Ainsi, lorsque Raoul Glaber rédigea le dernier chapitre de sa *Vita domni Willelmi* en 1031-1032, la famille Orseolo venait de reprendre, par l'intermédiaire du patriarche Orso, la direction de la vie religieuse et laïque de la cité

concile de Verceil (septembre 1050), ou plus probablement, après l'assemblée de Brionne (fin de l'année 1050 ?), à laquelle il participa vraisemblablement.

1 NORWICH, 1987, p. 70 : « La vieille politique des Orseoli, qui avait consisté à lier leur famille aux dynasties européennes héréditaires, commençait à porter ses fruits. À Constantinople, l'empereur avait offert un refuge honorable à Otton (le beau-frère de sa nièce) et, fort en colère, avait annulé les privilèges commerciaux accordés au vieux Pietro à la fin du siècle précédent. Le nouvel empereur d'Occident [Conrad II] suivit le mouvement, tandis que le roi Étienne de Hongrie, décidé à venger sa fille et son gendre en exil, attaqua la Dalmatie et annexa un certain nombre de villes côtières ».

2 Après un jour et une nuit à la tête de la cité, Dominico fut contraint de prendre la fuite pour Ravenne.

vénitienne¹. Le moine-biographe a alors jugé opportun de faire une allusion à cet événement contemporain, en rappelant combien les Vénitiens étaient redevables à son maître, Guillaume de Volpiano, du rétablissement de cette famille aux destinées politiques et religieuses de leur ville. Il ignorait alors que ce retour annoncé ne serait qu'éphémère, que les plus belles années de cette dynastie étaient déjà derrière elle et que cette famille n'aurait plus aucun avenir politique en tant que doge après 1032.

Mais il est temps de revenir à la carrière d'Anastase le Vénitien. Reprenons les données recueillies par Mathieu Arnoux et complétons-les avec les résultats de nos propres investigations. Né à Venise de parents illustres, Anastase semble appartenir à la suite du patriarche Orso Orseolo (1017/8-1027 ; 1029-1045/9). Il serait arrivé avec ce dernier, Suppon de Fruttuaria et Guillaume de Volpiano en Normandie en août 1027. Il serait ensuite devenu moine du Mont Saint-Michel sans doute peu de temps après (avec ou sans un passage préalable à l'abbaye de Fécamp). Probablement moine du Mont sous les abbés Suppon de Fruttuaria (1033-v. 1048) puis Raoul de Fécamp (v. 1048-1058/9), il fait partie, avec son disciple Robert, des moines montois dissidents qui s'opposèrent à l'élection abbatiale de l'ancien prieur du Mont, Renouf, en 1060/1. Anastase et Robert trouvent alors refuge sur l'îlot voisin de Tombelaine entre le début des années 1060 et 1066. C'est autour de cette dernière date que l'abbé Hugues de Semur, de passage au Mont Saint-Michel, l'emmène avec lui à Cluny. Puis, peu après 1073, Anastase est envoyé par Hugues de Semur et à la demande du pape Grégoire VII, en Espagne pour une mission d'évangélisation de Sarrasins. Cette entreprise est un échec et le moine rentre peu après à Cluny. Sept ans plus tard, au début des années 1080, Anastase accompagne son abbé Hugues de Semur dans les Pyrénées afin de participer à la fondation du prieuré clunisien de Saint-Antonin de *Fredelas*, près de Pamiers. Après trois années de vie de moine-ermite passée sur une montagne à l'écart de ce prieuré, il meurt dans une église voisine, à Saint-Martin d'Oydes (v. 1083/5). Toutes ces informations peuvent être résumées ainsi :

Anastase le Vénicien († 16/10/v. 1083-5), originaire de Venise (v. 1000/10), aurait appartenu à la suite du patriarche de Grado Orso Orseolo (av. 1027), peut-être moine de Fécamp (v. 1027-1032/3) ? puis moine du Mont Saint-Michel (apr. 1027-v. 1066) sous les abbés Suppon (1033-v. 1048), Raoul (v. 1048-1058/9) et Renouf (1060/1-1084/5), moine-ermite de Tombelaine avec son disciple Robert (v. 1060/1-v. 1066), moine de Cluny (v. 1066-v. 1080/2) sous l'abbé Hugues de Semur (1049-1109), moine-ermite dans les Pyrénées, près de Pamiers et du prieuré clunisien de Saint-Antonin de *Fredelas* (v. 1080/2-v. 1083/5), mort à Saint-Martin d'Oydes (v. 1083/5)².

1 L'allusion de Raoul Glaber à cet épisode vénitien à la fin de sa *Vita* permet en effet de fixer la fin de sa rédaction en 1031-1032.

2 Anastase doit-il être identifié à l'abbé homonyme inscrit au 7 novembre dans le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, p. 224 A 184) ? Cela voudrait dire qu'il ait connu une expérience abbatiale, ce qui semble douteux d'après les informations fournies dans sa *Vita* : ce n'est pas en tant qu'abbé qu'il intervient à Saint-Antonin de *Fredelas*.

ANNEXE 6

Le projet *Memoria et Societas*

J'ai été amené, au cours de la présente thèse, à exploiter de nombreuses sources confraternelles afin de reconstituer le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. À l'exception de la documentation nécrologique¹, ces sources n'ont jusqu'à présent été que rarement utilisées par les historiens. Et faute de recensement, il reste difficile de connaître l'ensemble des actes de *societas*, des réglementations pour les suffrages des défunts et des listes de confraternités conservés pour un établissement donné. Cette documentation dispersée a été délicate à localiser et une partie a pu m'échapper au cours de cette enquête. Les chercheurs souhaitant reconstituer les réseaux de confraternité d'autres communautés religieuses seront inévitablement confrontés aux mêmes difficultés, ce qui constitue un obstacle majeur pour ce type de travaux. D'où la nécessité de combler ce manque par la création d'un *Répertoire des documents confraternels*. Celui-ci viendra opportunément compléter les très utiles *Répertoire des documents nécrologiques français* de Jean-Loup Lemaître et *Recueil des rouleaux des morts* de Jean Dufour². L'objectif principal est bien sûr de recenser et de regrouper, par établissement et dans un ou plusieurs volumes, l'ensemble de la documentation conservée relative aux associations spirituelles sans se restreindre aux seules mentions nécrologiques. Mais à côté de ce répertoire, le besoin de fournir d'autres outils visant à traiter et à présenter ces données sous différentes formes se fait également ressentir. D'où l'idée de concevoir le projet *Memoria et Societas*, destiné à produire non seulement un répertoire des documents confraternels, mais aussi un ensemble d'outils indispensable à l'exploitation et à la valorisation de ce répertoire. Ce projet vise ainsi à compléter et à prolonger, dans une voie originale centrée davantage sur les associations spirituelles que sur les commémorations individuelles, celui créé et développé en Allemagne depuis les années 1970 par les équipes de recherche de Karl Schmid (Fribourg), de Joachim Wollasch (Münster) et de leurs élèves (projet *Societas et fraternitas*)³.

Présentation du projet

Du fait de la longueur modeste des textes liés aux confraternités (contrats de *societas*, réglementation des suffrages pour les défunts et listes de confraternités), une édition critique de l'ensemble de ces pièces semble envisageable. Elle paraît même indispensable dans le cas des listes de confraternités, documents s'avérant être du plus haut intérêt. Ce constat invite donc à dépasser

1 En particulier nécrologues, obituaires et rouleaux mortuaires.

2 Les nécrologues, obituaires et rouleaux mortuaires ne constituent en effet qu'une partie de la documentation confraternelle.

3 Présentation de ce projet : SCHMID, Karl et WOLLASCH, Joachim, « *Societas et fraternitas*. Begründung eines kommentierten Quellenwerkes zur Erforschung der Personen und Personengruppen des Mittelalters », *Frühmittelalterliche Studien*, t. 9, 1975, p. 1-48.

l'enjeu de l'édition d'un simple répertoire, en produisant à la fois un outil de référencement et une édition critique des documents référencés. Nous nous orienterions ainsi vers la publication d'un *Recueil des documents confraternels* plutôt que vers celle d'un simple répertoire énumérant et décrivant ces sources. L'instrument de travail produit se rapprocherait de ce fait davantage du *Recueil des rouleaux des morts* de Jean Dufour (qui non seulement référence, mais édite également les rouleaux mortuaires) que du *Répertoire des documents nécrologiques français* de Jean-Loup Lemaître (qui référence nécrologes et obituaires, mais sans éditer ces textes longs et complexes).

De plus, pourquoi se restreindre à l'objectif d'une édition papier alors qu'une édition numérique offrirait parallèlement de nombreux autres avantages ? Ce type d'édition permettrait notamment au lecteur d'avoir accès aux reproductions numériques des documents originaux. Les descriptions codicologiques et paléographiques, aussi précises et utiles soient-elles, ne remplaceront jamais la confrontation physique du chercheur au document original, ou, à défaut, à une reproduction de qualité de ce document (images couleur de haute résolution). Afin de permettre un accès aisé à ces documents, le recours au cluster Biblissima¹, et en particulier à son visualiseur d'images numériques, semble être la solution la plus simple et la mieux adaptée². Elle permettrait en outre de constituer une bibliothèque virtuelle réunissant toute la documentation dispersée relative aux associations spirituelles, ce qui en faciliterait considérablement l'analyse. Cet aspect constitue, à mon avis, un point essentiel du projet, car ce champ d'étude, jusqu'à présent méconnu et négligé, reste victime de nombreuses idées préconçues, comme nous aurons l'occasion de le vérifier plus loin. De plus, du fait de l'importance des réseaux de confraternité pour la circulation des moines, des manuscrits et des textes – mise en évidence à l'occasion de la présente thèse –, intégrer les informations sur les associations spirituelles au sein de l'observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge que constitue l'Equipex Biblissima me semble être un choix aussi cohérent que judicieux. Le projet Biblissima, qui porte notamment sur l'histoire des bibliothèques anciennes, regroupe entre autre un répertoire des catalogues et inventaires des bibliothèques médiévales de France (BMF)³ et intègre, grâce à la base de données Bibale⁴, les fiches et les dossiers sur l'histoire des manuscrits (et de leurs possesseurs), des textes et des bibliothèques produits par les chercheurs de l'IRHT depuis 1937. Il offre la possibilité d'accéder à de nombreuses autres ressources⁵, qu'il serait utile de pouvoir croiser avec la documentation confraternelle. Intégrer le projet *Memoria et Societas* au sein du projet Biblissima s'inscrirait donc dans la continuité logique des travaux que j'ai amorcés à l'occasion de la présente thèse et permettrait de constituer un observatoire privilégié favorisant

1 Sur le projet *Biblissima* (*Bibliotheca bibliothecarum novissima*), observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance, voir <http://www.biblissima-condorcet.fr/>.

2 A ce sujet, voir <http://www.biblissima-condorcet.fr/fr/projet/volet-1-observatoire-biblissima>.

3 Sur le site Libraria, destiné à l'histoire des bibliothèques anciennes : <http://www.libraria.fr/fr/bmf/repertoire-bmf-1-%E2%80%94-accueil>.

4 Sur la base de données Bibale, voir <http://bibale.irht.cnrs.fr/index.html>.

5 Pour avoir une idée des ressources intégrées à l'observatoire sur le patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance que constitue Biblissima, voir <http://www.biblissima-condorcet.fr/fr/ressources/ressources-biblissima>.

l'étude des interactions entre les réseaux de confraternité et l'histoire des bibliothèques anciennes. Ce pourrait aussi être le moyen de susciter une démarche collaborative, au moins pour le signalement des documents confraternels, voire, si la démarche intéresse d'autres chercheurs et d'autres laboratoires, pour une entreprise collective d'enrichissement de la base de données des documents confraternels. Afin d'assurer la transcription et l'édition des textes, le recours aux outils ergonomiques et génériques d'édition électronique développés en langage XML (eXtensible Markup Language) à l'aide de la TEI (Texte Encoding Initiative) par le pôle Document numérique de la MRSH de Caen et dans le cadre de l'Equipex *Biblissima* serait également un précieux atout¹.

La possibilité de regrouper et de croiser toutes ces données constitue un moyen efficace pour exploiter et valoriser la documentation confraternelle. Cette démarche permettra entre autres de réaliser des analyses qualitatives, quantitatives, comparatives, évolutives et statistiques de cette documentation. Du fait de leur nature, les données relatives aux associations spirituelles et aux réseaux de confraternité sont d'un grand intérêt pour la recherche : interdépendantes, elles révèlent les liens unissant entre elles les communautés religieuses et sont de ce fait particulièrement bien adaptées à la modélisation et à la programmation orientées objet², ainsi qu'à l'intégration dans des bases de données relationnelles (SGBD)³. Elles concernent des établissements le plus souvent clairement identifiés et localisés, ce qui en fait des données susceptibles d'être aisément géoréférencées puis cartographiées⁴. De plus, ces documents comportent souvent des éléments de datation bien définis, ce qui permet aussi de les situer avec précision sur une échelle de temps exprimée dans l'ère chrétienne. Disposer de données se rattachant à des personnes morales, liées entre elles tout en étant parfaitement situées dans l'espace comme dans le temps, constitue un objet d'étude d'un intérêt considérable pour l'historien. Afin de les valoriser au mieux, il semble pertinent d'établir non seulement des liens entre la base de données des documents confraternels et les autres bases de données accessibles dans le cluster *Biblissima*, mais aussi de coupler toutes ces bases de données à un Système d'Information Géographique (SIG)⁵ et à des tableurs/graphes⁶. Ces outils permettent en effet de représenter les informations recueillies et les résultats obtenus (après analyses et calculs) dans des tableaux, des graphes et sur des cartes. Ce type de présentation favorise la

1 Au sujet de ces outils d'édition, voir *ibidem*.

2 Modélisation objet avec la méthodologie UML et programmation en langage Java ou C++.

3 Par exemple, bases de données Oracle ou MySQL et langage SQL.

4 L'une des tables principales de la base de données à créer sera donc la table « établissement religieux », qui dérivera d'une table générique « personne morale » référençant tout lieu institutionnel (établissements religieux et laïcs). Elle devra, à terme, contenir l'ensemble des établissements religieux signalés dans les répertoires de Cottineau, de Jean-Loup Lemaitre et de Jean Dufour et contiendra, pour chacun d'eux, les coordonnées GPS permettant de les situer sur une carte. Ce type de table existe sans doute déjà dans d'autres projets (voir par exemple le projet ANR Coléon) et dans d'autres bases de données du cluster *Biblissima*. Il faudrait voir comment en faire une table centrale exploitable simultanément dans plusieurs projets et plusieurs bases de données (Bibale par exemple ; dans *Biblissima*, il sera à terme possible de générer des représentations cartographiques cliquables avec timeline).

5 Je pense par exemple à la plateforme ArcGIS de ESRI (évolution des anciennes plateformes ArcInfo et ArcView) : <http://www.esrifrance.fr/arcgis.aspx> (voir les cartes interactives fournies en exemple).

6 L'un des plus connus est le tableur-grapheur Microsoft Excel (logiciel propriétaire), mais de nombreux autres logiciels existent, tels que Apache OpenOffice Calc et Gnumeric (logiciels libres).

compréhension, donc le traitement, l'exploitation et la vulgarisation de cette documentation. En fonction des données que le chercheur souhaitera analyser, les outils mis en œuvre devront lui permettre de présenter les résultats obtenus de façon automatique (en fonction de constantes prédéfinies), semi-automatique (en fonction de constantes prédéfinies, mais surtout de paramètres variables sur lesquels l'utilisateur pourra interagir) ou manuelle (pour les besoins spécifiques et les cas plus complexes : croisement d'informations entre plusieurs bases de données ; réalisation de sélections et d'extractions spécifiques en vue du développement de nouveaux axes de recherche, de la réalisation d'analyses transverses et interdisciplinaires, etc.). Ces présentations pourront également être réalisées sous de multiples formes, le plus souvent statiques (en vue d'éditions papiers ou d'impression de résultats figés et reproductibles), mais aussi dynamiques (génération de cartes interactives accessibles sur le Web, qui évolueront en fonction de l'enrichissement progressif des bases de données). Notons que la valorisation des résultats rejoint ici des problématiques non spécifiques à ce projet. Les solutions proposées et adoptées sont susceptibles d'être mises en œuvre dans de multiples domaines de recherches. Elles pourront donc intéresser de nombreux laboratoires (à commencer par le CRAHAM, la MRSH de Caen, l'IRHT et le CNRS). Les solutions proposées rejoignent d'ailleurs des processus que l'on retrouve par exemple en archéomatique, discipline pratiquée au CRAHAM et dont le principe peut être schématisé de façon simplifiée à l'aide de l'illustration n°1¹ : si la première phase, qui concerne les recherches de terrain destinées à l'acquisition de données (dans cet exemple, il s'agit de recherches archéologiques)², est propre à chaque domaine, les étapes suivantes, destinées au stockage, au traitement, à l'exploitation, à la valorisation et à la diffusion des données recueillies sont souvent communes à de multiples domaines. Elles mériteraient de ce fait de faire l'objet d'un projet de mutualisation (projet transverse), permettant à différentes entités d'un même laboratoire, ou à plusieurs laboratoires travaillant en collaboration, de recourir à des outils de stockage, de traitement, d'exploitation, de valorisation et de diffusion communs.



Illustration n ° 1 : les différentes phases d'acquisition, de stockage, de traitement, d'exploitation, de valorisation et de diffusion des données archéologiques par l'archéomatique

1 Je reproduis ici le schéma du bordereau d'en-tête du site internet du Centre Michel de Boüard – CRAHAM. Voir la présentation de l'archéomatique, « application de la géomatique à l'archéologie » en s'appuyant sur les « technologies de l'information et de la communication (TIC) » : <http://www.unicaen.fr/craham/spip.php?rubrique102>

2 Le même exemple pourrait être décliné pour de nombreux autres domaines de recherche.

Les données

Mais plutôt que de décrire longuement les multiples possibilités envisageables grâce à la réalisation du projet *Memoria et Societas*, le plus simple est encore de montrer, à travers quelques exemples concrets, ce qu'il est déjà possible d'obtenir à l'aide d'un échantillon de données réuni à l'occasion de la reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Nous allons voir que notre perception des caractéristiques des associations spirituelles peut déjà faire l'objet d'importantes remises en question grâce à l'analyse de ces quelques sources.

Avant tout, commençons par un bref rappel des données à notre disposition. Lors de la reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp¹, 78 établissements (68 monastères et 10 évêchés) ont été identifiés comme ayant entretenu des liens plus ou moins étroits avec Fécamp avant le XIV^e siècle². Et nous avons vu que l'abbaye était toujours associée à 68 monastères en 1386.

Sur ces 68 abbayes :

- 24 disposent encore d'au moins un document nécrologique exploitable (soit seulement 35%, c'est-à-dire environ un établissement sur trois)³. Parmi ces abbayes, 13 (19%, soit environ un établissement sur cinq) font mémoire de moines de Fécamp (voir partie 1, tableaux n° 1 et 5a)⁴ ;
- 35 monastères (51,5%, soit environ un établissement sur deux) apparaissent dans les fragments du nécrologe de Fécamp (voir partie 1, tableaux n° 3a et 3b).

En croisant ces données, nous aboutissons à un nombre de 37 monastères attestés dans la documentation nécrologique comme étant associés à l'abbaye de la Trinité Fécamp entre le début du XI^e et le début du XIV^e siècle (54,5%, soit plus d'un établissement sur deux)⁵.

Mais il convient aussi de tenir compte du reste de la documentation confraternelle (voir partie 1, schéma n° 4). Bien que nous ne disposions pas encore à ce jour d'un répertoire référençant ce type de document, j'ai pu repérer des listes de confraternités pour 14 monastères associés à l'abbaye de Fécamp (20,6%, soit environ un établissement sur cinq)⁶, ainsi que des contrats de *societas* ou/et

1 Voir Volume I, partie 1.

2 70 établissements ont été identifiés lors de la première étape de l'enquête et 8 établissements supplémentaires lors de la seconde étape.

3 Cela permet de se faire une idée de l'ampleur des pertes documentaires. Précisons toutefois que seulement 2 monastères (3%) ont conservé l'ensemble de leurs livres du chapitre et de leurs nécrologes : Saint-Germain-des-Prés et Saint-Bénigne de Dijon. Un 3^{ème} (Corbie) en a conservé plusieurs. Il s'agit de trois cas exceptionnels.

4 5 de ces monastères ont conservé une documentation nécrologique antérieure au milieu du XIII^e siècle (Saint-Germain-des-Prés, Saint-Bénigne de Dijon, Anchin, Mont Saint-Michel et Saint-Taurin d'Évreux) et 3 autres disposent d'exemplaires médiévaux tardifs (Jumièges, Croix-Saint-Leufroy et Saint-Oyend). Les 5 derniers conservent une documentation moderne : il s'agit de 2 copies intégrales de nécrologe (Saint-Faron de Meaux et Saint-Arnoul de Metz), d'une reconstitution du fonds primitif à partir d'autres nécrologes médiévaux (Cluny), et de copies sélectives (Gorze et le Bec).

5 Deux établissements mentionnant des abbés de Fécamp dans leur nécrologe (Croix-Saint-Leufroy et Saint-Oyend), ainsi qu'Anchin (associée seulement à partir de 1216), n'apparaissent pas dans les fragments du nécrologe de Fécamp ; les dix autres abbayes y sont mentionnées. Un établissement, non identifié, a été exclu de l'enquête.

6 Nous ne possédons pas de liste de confraternités pour l'abbaye de Fécamp (il ne subsiste qu'un extrait de trois noms reportés au mois de juillet dans deux calendriers liturgiques). Celle conservée pour Cluny, qui comporte plus de 400 noms, a été ignorée car il ne s'agit pas d'une liste de confraternités : elle recense les maisons visitées par un porteur de rouleaux mortuaires et toutes sont loin d'être des établissements associés à Cluny (N. HUYGHEBART, *Les documents*

des réglementations pour les suffrages des défunts pour 12 monastères (16%, soit environ un établissement sur six)¹. Au total, nous avons conservé, grâce à la documentation nécrologique et confraternelle subsistante, des traces d'associations spirituelles pour 45 des 68 monastères encore associés à Fécamp en 1386 (66%, soit deux abbayes sur trois) ; il s'agit manifestement des établissements les plus étroitement associés à cette abbaye du XI^e au XIII^e siècle et tous ont la particularité d'être bénédictins (partie 1, tableaux n° 5b et 5c).

En s'appuyant sur cette documentation, l'enquête révèle que les inscriptions de moines au nécrologe s'observent sur de longues périodes, se prolongeant sur un ou plusieurs siècles (voir partie 1, tableau n° 5a). Les moines de Fécamp bénéficièrent ainsi d'inscriptions aux nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon et de Jumièges durant environ trois cents ans, dans ceux du Mont Saint-Michel, de Saint-Taurin d'Évreux et de la Croix-Saint-Leufroy pendant près de deux siècles et enfin dans ceux de Cluny, Saint-Oyend-de-Joux, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Faron de Meaux, Saint-Arnoul de Metz, Gorze et Saint-Sauveur d'Anchin pendant approximativement un siècle.

En outre, l'observation du maintien de plusieurs associations spirituelles (avec ou sans commémoration individuelle) sur plus de trois cents ans conduit à s'interroger sur la nature exacte de ces confraternités : s'agit-il d'anomalies restant rarissimes et propres au réseau de confraternité fécampois ? Ou au contraire de phénomènes répandus, décelables aussi ailleurs ?

Exploitation des listes de confraternités

Pour répondre à ces deux questions, il convient d'approfondir l'enquête en procédant à une étude des listes de confraternités sans se restreindre au cas des abbayes associées à Fécamp. Jean Dufour signale plusieurs rouleaux des morts transmettant ce type de liste à la suite de l'encyclique entre le début du XIII^e et le début du XVI^e siècle². J'ai moi-même repéré plusieurs documents de ce type dans des livres du chapitre, dans des ordinaires, dans des histoires d'abbayes composées par les Mauristes et dans divers travaux d'érudits. En réunissant toute cette documentation, on constate que plusieurs établissements conservent au moins deux listes de confraternités, ce qui permet de réaliser une approche comparative et de suivre leur évolution sur une période plus ou moins longue. Vu l'intérêt de l'analyse de cette documentation, j'ai choisi de présenter ces données sous forme de tableaux comparatifs, en spécifiant l'ordre d'apparition des établissements dans chacune des listes. Voici quelques précisions sur les codes couleur adoptés. Les noms des communautés associées à Fécamp sont écrits en rouge. La couleur de fond verte est réservée aux établissements normands, le jaune aux établissements anglais et le bleu clair aux maisons des autres régions. J'ai mis en valeur

nécrologiques, p. 21 n. 9).

1 Deux de ces contrats (avec Jumièges et Anchin) ne sont connus que grâce à une mention moderne (Montivilliers, ms. 5, fol. 5v). Faute de référencement, il est vraisemblable qu'une partie non négligeable de cette documentation confraternelle m'ait échappée et puisse être enrichie ultérieurement.

2 DUFOUR, 2013, p. 70-71. Il signale même un cas dès 1227 pour Saint-Germain-des-Prés (DUFOUR n° 171).

les abbayes appartenant au réseau spirituel volpianien en faisant apparaître leur nom sur fond saumon.

Commençons par l'exemple le mieux documenté. Il s'agit de Saint-Bavon de Gand, monastère pour lequel nous avons la chance de disposer de cinq listes de confraternités. La première, qui a fait l'objet d'additions de seconde main au cours du XV^e siècle, permet même de connaître un état intermédiaire supplémentaire¹. Grâce à cette abondante documentation, il est possible de suivre pas à pas l'évolution du réseau de confraternité de ce monastère sur très exactement deux siècles, de 1306 à 1507 et de dresser un premier tableau comparatif (tableau n° 1). Le cas de trois autres établissements, pour lesquels nous conservons trois listes de confraternités, est tout aussi intéressant. Il s'agit des abbayes de Saint-Pierre de Gand au Mont Blandin (tableau n° 2), du Saint-Sépulcre de Cambrai (tableau n° 3) et du Mont Saint-Michel (tableau n° 4). Remarquons que les trois premiers tableaux concernent des établissements non associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp, ce qui offre d'intéressants points de comparaison pour la suite de l'enquête. Cette approche comparative confirme en effet que ce que nous observons pour l'abbaye du Pays de Caux est loin de constituer un cas isolé et que les mêmes phénomènes sont également perceptibles pour plusieurs autres abbayes bénédictines².

1 Au regard de l'évolution des différentes listes de confraternités, j'aurais tendance à dater cet état intermédiaire dans la première moitié du XV^e siècle, et même plus probablement dans le premier quart ou le premier tiers de ce siècle.

2 Dans les tableaux qui suivent, les titres sont repris des listes de confraternité (lorsqu'il y en a plusieurs, j'ai fait le choix de reproduire le titre me paraissant le plus explicite).

| Titre : Hec sunt cenobia ad societatem ecclesie Sancti Bauonis Gandensis pertinentia | | Identification des établissements associés | | | | | |
|--|---|--|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|--|----------------------------------|
| | | liste de 1306-1313 (Dufour n° 236 ⁺⁺) | liste de 1336 (Dufour n° 249) | liste de 1354 (Dufour n° 254) | liste de 1406-1408 (Dufour n° 305) | liste du XVIe s. (Dufour n° 236 ⁺⁺) | liste de 1507 (Dufour n° 426) |
| 1 | Cenobium Sancti Petri in Gandauo/iuxta Gandauum | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | Cenobium Sancti Saluatoris Eyamensis/Eiamensis | 2 | 5 | 6 | 7 | 2 | 5 |
| 3 | Cenobium Mecinense/Mesinense/Metinense | 3 | 9 | 9 | 10 | 3 | 6 |
| 4 | Cenobium Sancti Amandi in Pabula | 4 | 3 | 4 | 4 | 4 | 7 |
| 5 | Cenobium Sancti Petri Haffligensis/Affligensis | 5 | 4 | 3 | 3 | 5 | 3 |
| 6 | Cenobium Nygelle/Nigelle repulse | 6 | 7 | 7 | 8 | 6 | 8 |
| 7 | Cenobium Sancti Nicolai Bruwellensis iuxta Coloniam | 7 | 8 | 8 | 9 | 7 | 4 |
| 8 | Cenobium Sancti Bertini in sancto Audomaro | | 2 | 2 | 2 | 8 | 2 |
| 9 | Cenobium Sancti Landelini in/de Crispino | | 6 | 5 | 6 | 15 | 19 |
| 10 | Cenobium Sancti Michaelis Sibergensis/Sybergensis | | | | 5 | 14 | 18 |
| 11 | Cenobium Sancti Petri Hunocurtensis/Honocurtensis | | | | 11 | 13 | 13 |
| 12 | Cenobium Eckmondensis (sic) | | | | 12 | - | - |
| 13 | Cenobium Watinense | | | | 13 | 11 | 11 |
| 14 | Cenobium de Foresto | | | | 14 | 12 | 12 |
| 15 | Cenobium Sancti Odulfi extra Mundum | | | | | 9 | 9 |
| 16 | Cenobium Sancti Vincenti Laudunensis | | | | | 10 | 10 |
| 17 | Cenobium Sancti Martini Tomacensis | | | | | | 14 |
| 18 | Cenobium Sancti Petri Audenburgensis | | | | | | 15 |
| 19 | Cenobium Sancti Iacobi Leodiensis | | | | | | 16 |
| 20 | Cenobium Sancti Winnoci | | | | | | 17 |
| Nombre d'établissements associés : | | 7 | 9 | 9 | 14 | 15 | 19 |
| Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | | - | 7 | 9 | 9 | 13 | 15 |
| Nombre d'ajouts : | | - | 2 | 0 | 5 | 2 | 4 |
| Nombre de suppressions : | | - | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |

* Uniquement les mentions de première main.

** Avec les additions de seconde main (en italique)

**Tableau n° 1 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand
entre 1306 et 1507¹**

1 Mss. Gent, Rijksarchief, S. Baafs-Bisdom, O 594, O 805, K 9757, K rol. 98 et S. Baafskathedraal (listes éditées par Jean Dufour : DUFOUR n° 236, 249, 254, 305 et 426 ; voir cartes n° 22 et 33).

| | Titre : Hec sunt societates ecclesie Sancti Petri Gandensis/iuxta Gandauum | Identification des établissements associés | liste de 1314 (Dufour n° 239) | liste de 1396 (Dufour n° 281) | liste de 1400 (Dufour n° 289) |
|--|---|---|--|--|--|
| 1 | Ecclesia Sancti Wandregisili Furtanellensis/Fontanellensis | Saint-Wandrille (OSB) | 1 | 3 | 1 |
| 2 | Ecclesia Sancti Amandi in Pabula | Saint-Amand-en-Pévèle (OSB) | 2 | 2 | 2 |
| 3 | Ecclesia Sancti Bavonis Gandensis/iuxta Gandauum | Saint-Bavon de Gand (OSB) | 3 | 1 | 3 |
| 4 | Ecclesia Sancti Petri Affligensis | Saint-Pierre d'Affligem (OSB) | 4 | 7 | 4 |
| 5 | Ecclesia Sancti Bertini in Sancto Audemaro | Saint-Bertin (OSB) | 5 | 8 | 5 |
| 6 | Ecclesia Sancti Winnoci | Saint-Winoc de Bergues (OSB) | 6 | 9 | 6 |
| 7 | Ecclesia Saluatoris Eyamensis | Saint-Sauveur d'Ename (OSB) | 7 | 10 | 7 |
| 8 | Ecclesia Theoderici Remensis | Saint-Thierry de Reims (OSB) | 8 | 11 | 8 |
| 9 | Ecclesia Sancte Marie Tomacensis | Cathédrale Notre-Dame de Tournai (Chan.) | 9 | 15 | 9 |
| 10 | Ecclesia de Foresto | Vorst/Forêt près Bruxelles (OSB) | 10 | 13 | 10 |
| 11 | Ecclesia Watinensis | Notre-Dame de Watten (Chan. Rég.) | 11 | 12 | 15 |
| 12 | Ecclesia Harlebeccensis/Herlebeccensis | Collégiale Saint-Sauveur d'Harelbeke (Chan.) | 12 | 17 | 16 |
| 13 | Ecclesia Eckmondensis/de Egkunde/de Egmonde | Egmond (OSB) | 13 | 4 | 17 |
| 14 | Ecclesia de Oestbroec/Oestbroech/Oostbeorgh | Oostbroek (OSB) | 14 | 6 | 18 |
| 15 | Ecclesia de Bruilre | Saint-Nicolas de Brauweiler (OSB) | 15 | 5 | 19 |
| 16 | Ecclesia Sancti Petri Lobiensis | Saint-Pierre de Lobbes (OSB) | 16 | 18 | 20 |
| 17 | Ecclesia Saincti Trudonis Hasbanensis/in Habenio | Saint-Trond (OSB) | 17 | 19 | 21 |
| 18 | Ecclesia Broigniensis/Broiginensis | Brogne (OSB) | 18 | 25 | 22 |
| 19 | Ecclesia Sancti Iohannis Morinensis | Saint-Jean-au-Mont de Thérouanne (OSB) | 19 | 23 | 23 |
| 20 | Ecclesia Sancti Dyonisii in Francia | Saint-Denis-en-France (OSB) | | 14 | 14 |
| 21 | Ecclesia Sancti Petri Corbiensis/de Corbi | Saint-Pierre de Corbie (OSB) | | 16 | 11 |
| 22 | Ecclesia Aquicinctensis | Saint-Sauveur d'Anchin (OSB) | | 20 | 13 |
| 23 | Ecclesia Altimontensis | Saint-Pierre et Saint-Paul d'Hautmont (OSB) | | 21 | 12 |
| 24 | Ecclesia de Reinsborgh/Reinsbergh | Rijnsburg (OSB fém.) | | 22 | 25 |
| 25 | Ecclesia de Zittberghen | Saint-Michel de Siegburg (OSB) | | 24 | 24 |
| Nombre d'établissements associés : | | | 19 | 25 | 25 |
| Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | | | - | 19 | 25 |
| Nombre d'ajouts : | | | - | 6 | 0 |
| Nombre de suppressions : | | | - | 0 | 0 |

**Tableau n° 2 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand
(Mont Blandin) entre 1314 et 1400¹**

¹ Mss. Gent, Rijksarchief, S. Pietersabdij, O 1054 bis, I, cartulaire n° 9 fol. 162v et II, n° 102 bis (listes éditées par Jean Dufour : DUFOUR n° 239, 281 et 289 ; voir carte n° 19).

| Titre : Societates ecclesie Sancti Sepulcri Cameracensis, ordinis sancti Benedicti | | Identification des établissements associés | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|----------------------------------|---|
| | | liste de 1349 (Dufour n° 262) | liste de r. 1413 (Dufour n° 310) | liste de 1429 (Dufour n° 322) | |
| 1 | Ecclesia Sancti/Beati Adriani Gerardimontensis/Geraldimontensis | Saint-Adrien de Geraardsbergen (OSB) | 1 | 1 | 1 |
| 2 | Ecclesia Sancti Vincentii Laudunensis | Saint-Vincent de Laon (OSB) | 2 | 2 | 5 |
| 3 | Ecclesia Sancti Petri Hunocurtensis | Saint-Pierre de Honnecourt (OSB) | 3 | 3 | 4 |
| 4 | Ecclesia Sancti Andree de Castello | Saint-André du Cateau-Cambrésis (OSB) | 4 | 4 | 2 |
| 5 | Ecclesia Montis/de Monte Sancti Martini | Mont-Saint-Martin (Prém.) | 5 | 5 | 3 |
| 6 | Ecclesia Cluniacensis | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) | 6 | 6 | 6 |
| 7 | Ecclesia Premonstratensis | Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste de Prémontré (Prém.) | | | 7 |
| | | Nombre d'établissements associés : | 6 | 6 | 7 |
| | | Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | - | 6 | 6 |
| | | Nombre d'ajouts : | - | 0 | 1 |
| | | Nombre de suppressions : | - | 0 | 0 |

Tableau n° 3: évolution de la liste de confraternités de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai entre 1349 et 1429¹

¹ Mss. Lille, Archives départementales du Nord, 3 H 13, pièces 166 et 167 (listes éditées par Jean Dufour : DUFOUR n° 262, 310 et 322 ; voir carte n° 24).

| | [sans titre : listes de confraternité de l'abbaye du Mont Saint-Michel] | Identification des établissements associés | Liste de 1300/14 | Liste de 1326 | Liste de v. 1410 |
|----|---|---|------------------|---------------|------------------|
| 1 | Abbatia Cluniacensis | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) | 1 | 1.10 | 1.1 (2x) |
| 2 | Abbatia Sancti Benedicti Floriacensis super Ligerim | Saint-Benoît-sur-Loire/Fleury (OSB) | 2 | 1.1 | 1.2 |
| 3 | Abbatia Sancti Petri de Cultura | Saint-Pierre-de-la-Couture du Mans (OSB) | 10 | 1.4 | 1.3 |
| 4 | Abbatia Sancti Iouini de Marnis | Saint-Jouin-de-Marnes (OSB) | 24 | 1.13 | 1.4 (2x) |
| 5 | Abbatia Sancti Petri Barthoniensis | Saint-Pierre de Bath (Angleterre, Somerset) | 27 | 1.14 | 1.5 |
| 6 | Abbatia Sancti Wandregisili | Saint-Wandrille (OSB) | 6 | 1.11 | 1.6 |
| 7 | Abbatia Sancti Iuliani Turonensis | Saint-Julien de Tours (OSB) | 8 | 1.17 | 1.7 |
| 8 | Abbatia de Fonte Danielis | Fontaine-Daniel (Cist.) | 14 | 1.16 | 1.8 |
| 9 | Abbatia Sancti Florentii de Salmuricensis | Saint-Florent de Saumur (OSB) | 9 | 1.2 | 1.9 |
| 10 | Ecclesia Maclouensis | Cathédrale de Saint-Malo (Chan.) | 16 | 1.7 | 1.10 |
| 11 | Abbatia Sancti Stephani Cadomensis | Saint-Etienne de Caen (OSB) | 15 | 1.5 | 1.11 |
| 12 | Abbatia Sancte Marie de Ebronio | Notre-Dame d'Evron (OSB) | 11 | 1.15 | 1.12 |
| 13 | Abbatia Sancti Melanii Redonensis | Saint-Melaine de Rennes (OSB) | 13 | 1.12 | 1.13 |
| 14 | Abbatia Sancte Trinitatis de Exaquoio | Sainte-Trinité de Lessay (OSB) | 17 | 1.3 | 1.14 |
| 15 | Abbatia Sancti Meuerni de Gael | Saint-Méen[-le-Grand] de Gaël (OSB) | 22 | 1.6 | 1.15 |
| 16 | Abbatia Sancte Marie de Regali/de La Real | Notre-Dame de la Réau (Chan. Rég.) | 23 | 1.9 | 1.16 |
| 17 | Abbatia Sauigniencensis | Sainte-Trinité de Savigny (OSB puis Cist.) | 25 | 1.8 | 1.17 |
| 18 | Abbatia de Gemetico | Saint-Pierre de Jumièges (OSB) | 7 | 2.18 | 1.18 |
| 19 | Abbatia Sancti Petri de Burgolio | Saint-Pierre de Bourgueil (OSB) | 26 | 1.18 | 1.19 |
| 20 | Abbatia Sancte Marie de Monte Burgi | Notre-Dame de Montebourg (OSB) | 31 (add.) | - | 1.20 |
| 21 | Abbatia de Monte Morelli | Montmorel (Chan. Rég.) | 30 (add.) | - | 1.21 |
| 22 | Abbatia Sancti Vigoris de Ceraseyo/Serasio | Saint-Vigor de Cerisy (OSB) | - | 2.17 | 1.22 |
| 23 | Abbatia Sancti Michaelis Clusensis | Saint-Michel de Cluse/Chiusa (OSB) | - | - | 4.4 puis 1.23 |
| 24 | Abbatia Maioris Monasterii Turonensis | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | 3 | 2.3 | 2.1 |
| 25 | Abbatia Sancti Benigni Diuionensis | Saint-Bénigne de Dijon (OSB) | 4 | 2.1 | 2.2 |
| 26 | Abbatia Sancte Trinitatis de Fiscanno | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | 5 | 2.2 | 2.3 |
| 27 | Abbatia Sancti Stephani Fontenetensis | Saint-Etienne de Fontenay (OSB) | 29 (add.) | - | 2.4 |
| 28 | Abbatia de Dono Regio | Saint-Sauveur de Redon (OSB) | 12 | 2.5 | 2.5 |
| 29 | Abbatia Sancte Marie de Becco | Notre-Dame du Bec (OSB) | 18 | 2.12 | 2.6 |
| 30 | Abbatia Sancte Katherine Rothomagensis iuxta Rothomagum | Sainte-Catherine de Rouen (OSB) | 19 | 2.7 | 2.7 |
| 31 | Abbatia Sancti Audoeni Rothomagensis | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | 20 | 2.8 | 2.8 |
| 32 | Abbatia Sancti Nicholai Andegauensis | Saint-Nicolas d'Angers (OSB) | 21 | 2.4 | 2.9 |
| 33 | Abbatia Sancti Germani de Pratis | Saint-Germain-des-Prés (OSB) | 28 (add.) | 2.11 | 2.10 |
| 34 | Abbatia Sancti Dionysii in Francia | Saint-Denis-en-France (OSB) | | 2.10 | 3.1 |
| 35 | Prioratus Sancti Martini de Campis | Saint-Martin-des-Champs (Clun.) | | | 3.2 |
| 36 | Abbatia Sancti Mauri de Fossatis | Saint-Maur-des-Fossés (OSB) | | | 3.3 |
| 37 | Abbatia de Trouarno, Sancti Martini | Saint-Martin de Troarn (OSB) | | | 3.4 |
| 38 | Abbatia Sancti Michaelis de Ultenori Portu | Saint-Michel du Tréport (OSB) | | | 3.5 |
| 39 | Abbatia Sancti Ebrulphi (sic) Lexouiensis [diocesis] | Notre-Dame de Saint-Evrault (OSB) | | | 3.6 |
| 40 | Abbatia Sancti Martini Sagiensis | Saint-Martin de Sées (OSB) | | | 3.7 |
| 41 | Abbatia Sancti Petri Camotensis | Saint-Père[-en-Vallée] de Chartres (OSB) | | | 3.8 |
| 42 | Abbatia Sancti Memmii, primi episcopi Cathalaunensis | Saint-Memme de Châlons-sur-Marne (OSB) | | | 3.9 |
| 43 | Abbatia Sancte Marie de Cornellis | Notre-Dame de Cormelles (OSB) | | | 3.10 |
| 44 | Abbatia Sancti Iacuti de insula | Saint-Jacut-de-la-Mer (OSB) | | 2.6 | 3.11 |
| 45 | Abbatia Sancti Sergii et Bacchi propre Andegaus | Saint-Serge d'Angers (OSB) | | | 3.12 |
| 46 | Abbatia Sancti Saluatoris | Saint-Sauveur le Vicomte (OSB) | | | 4.1 |
| 47 | Abbatia Sancti Taurini Ebroicensis | Saint-Taurin d'Evreux (OSB) | | 2.14 | 4.2 |
| 48 | Abbatia Sancti Petri Diuensis | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | | | 4.3 |

| | | | | | |
|---|---|---|----|------|-------------|
| 49 | Abbatia Sancti Petri Cemeliensis | Saint-Pierre de Cerne (OSB) | | | 4.5 |
| 50 | Abbatia Glostrinensis (sic) | Saint-Pierre de Gloucester (OSB) | | | 4.6 |
| 51 | Abbatia Abesderie (sic) | Abbotsbury (OSB) | | | 4.7 |
| 52 | Abbatia Sancte Marie Nucariensis | Notre-Dame de Noyers (OSB) | | | 4.8 |
| 53 | Abbatia Sancti Vincentii Cenomanensis | Saint-Vincent du Mans (OSB) | | 2.9 | 4.9 |
| 54 | Abbatia Sancti Iuliani de Prato | Saint-Julien-du-Pré du Mans (OSB) | | | 4.10 |
| 55 | Abbatia de Tyron | Sainte-Trinité de Tiron (OSB) | | | 4.11 |
| 56 | Abbatia Colecestrie | Saint-Jean-Baptiste de Colchester (OSB) | | | 4.12 |
| 57 | Abbatia Sancte Marie Magdalene de Vedelay (sic)/Vizeliacensis | Notre-Dame de Vézelay (OSB) | | 2.13 | (add.) 4.13 |
| 58 | Abbatia Sancti Georgii de Bauquieruilla, Rothomagensis | Saint-Georges de Boscherville (OSB) | | | 4.14 |
| 59 | Abbatia Sancti Martini de Pontisara | Saint-Martin de Pontoise (OSB) | | 2.15 | - |
| 60 | Abbatia Sancte Trinitatis de Lucerna | Sainte-Trinité de Lucerne (Prém.) | | 2.16 | - |
| Nombre d'établissements associés : | | | 27 | 36 | 58 |
| Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | | | - | 27 | 34 |
| Nombre d'ajouts : | | | - | 9 | 24 |
| Nombre de suppressions : | | | - | 0 | 2 |

Tableau n° 4 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye du Mont Saint-Michel entre 1300 et 1410 environ¹

Pour les cas où nous ne conservons que deux listes de confraternités, je n'ai cette fois retenu que des communautés religieuses associées à l'abbaye de la Trinité de Fécamp : Saint-Ouen de Rouen (tableau n° 5), Saint-Pierre de Jumièges (tableau n° 6), Notre-Dame de Saint-Évroult (tableau n° 7), Saint-Bénigne de Dijon (tableau n° 8) et Saint-Germain-des-Prés (tableau n° 9). Certaines de ces listes indiquent les services de prières pratiqués en fonction des communautés associées : j'ai jugé utile de reproduire ces informations sous forme abrégée, car elles contribuent à déterminer la nature et l'importance des associations spirituelles, et permettent donc de juger de la proximité entre deux établissements associés. Avant de les exploiter en ce sens², il serait toutefois souhaitable que ces services de prières fassent l'objet d'une étude spécifique approfondie de la part de spécialistes de la liturgie. Cela permettrait d'évaluer avec plus de pertinence et de façon plus affinée la proximité des communautés impliquées dans ces unions confraternelles.

1 Mss. Avranches, BM, 214, p. 75 (liste de 1300-1314), Avranches, BM, 211, p. 137 (liste de 1326) et Avranches, BM, 214, p. 198 (liste de v. 1410). Étude et édition dans LAPORTE, 1963, p. 29-38. J'ai conservé l'ordonnancement de cette dernière liste, qui a le mérite de classer les établissements en 4 catégories (sous-liste 1 : associations alors connues par lettres d'affiliation/contrat de *societas* ; sous-liste 2 : associations sans lettre ou contrat de *societas*, mais alors connues par mention au martyrologe en cours d'usage ; sous-liste 3 : associations alors connues grâce au témoignage du porteur de faire-part mortuaire ; sous-liste 4 : associations alors connues grâce aux anciens martyrologes).

2 On pourrait par exemple envisager de pondérer les résultats obtenus à l'aide de cette information afin d'utiliser des pictogrammes de taille plus ou moins grosse sur les cartes, mettant ainsi en valeur les établissements les plus étroitement associés.

| Titre : Hec sunt societates ecclesie Sancti Audoeni Rothomagensis | | Identification des établissements associés | liste de v. 1350 (ordinaire) | Liste v. 1400 (Pommeraye) | Services de prières |
|---|--|--|---|------------------------------|----------------------|
| 1 | Ecclesia Sancti Petri Resbascensis | Saint-Pierre de Rebais (OSB) | 1 | 4 | V S, VII M, III P |
| 2 | Ecclesia Sancti Wandregisili | Saint-Wandrille (OSB) | 2 | 5 | V S, VII M, III P, A |
| 3 | Ecclesia Sancti Petri Gemeticensis | Saint-Pierre de Jumièges (OSB) | 3 | 6 | V S, VII M, III P |
| 4 | Ecclesia Sancte Katherine | Sainte-Catherine de Rouen (OSB) | 4 | 2 | VI D, III M, I P |
| 5 | Ecclesia Trinitatis Fiscannensis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | 5 | 11 | IIII D, III M, I P |
| 6 | Ecclesia Sancti Geremari Flauiacensis | Saint-Germer-de-Fly (OSB) | 6 | 9 | XII D, III M, I P |
| 7 | Ecclesia Sancti Luciani Beluacensis | Saint-Lucien de Beauvais (OSB) | 7 | 10 | XII D, III M, I P |
| 8 | Ecclesia Eligii Nouiomensis | Saint-Éloi de Noyon (OSB) | 8 | 8 | II S, III M, I P |
| 9 | Ecclesia Sancti Michaelis in periculo maris | Mont-Saint-Michel (OSB) | 9 | 15 | IIII D, I M, I P |
| 10 | Ecclesia Sancti Dyonisii | Saint-Denis en France (OSB) | 10 | 12 | IIII D, I M, I P |
| 11 | Ecclesia Sancte Marie Rothomagensis | Cathédrale Notre-Dame de Rouen (Chan.) | 11 | 1 | - |
| 12 | Ecclesia Sancti Laudi Rothomagensis | Saint-Lô de Rouen (OSB) | 12 | 3 | - |
| 13 | Ecclesia Sancti Amandi Rothomagensis | Saint-Amand de Rouen (OSB Fém.) | 13 | 7 | - |
| 14 | Ecclesia Sancti Medardi Suessionensis | Saint-Médard de Soissons (OSB) | 14 | 21 | IIII D |
| 15 | Ecclesia Sancti Pharonis Meldensis | Saint-Faron de Meaux (OSB) | 15 | 14 | IIII D |
| 16 | Ecclesia Sancti Benigni Dyuionensis | Saint-Bénigne de Dijon (OSB) | 16 | 17 | IIII D |
| 17 | Ecclesia Maioris Monasterii | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | 17 | 18 | IIII D |
| 18 | Ecclesia Sancti Nicholai Andegauensis | Saint-Nicolas d'Angers (OSB) | 18 | 25 | IIII D |
| 19 | Ecclesia Sancti Martini Sagiensis | Saint-Martin de Sées (OSB) | 18 | 23 | IIII D |
| 20 | Ecclesia Sancti Stephani Cadomensis | Saint-Étienne de Caen (OSB) | 20 | 24 | IIII D |
| 21 | Ecclesia Sancti Leufredi | La Croix-Saint-Leufroy (OSB) | 21 | 19 | XII D |
| 22 | Ecclesia Sancti Michaelis de Ulteriori Portu | Saint-Michel du Tréport (OSB) | 22 | 16 | VI D |
| 23 | Ecclesia Sancte Marie de Becco Helluino | Notre-Dame du Bec (OSB) | 23 | 20 | IIII D |
| 24 | Ecclesia Beate Marie Montisburgis/de Monte Burgi | Notre-Dame de Montebourg (OSB) | 24 | 13 | IIII D |
| 25 | Ecclesia Sancte Fidis de Longae Uillae | Sainte-Foy de Longueville (Clun.) | 25 | 22 | IIII D |
| 26 | Ecclesia Sancti Maglorii Parisiensis | Saint-Magloire de Paris (OSB) | | 26 | ? |
| <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> S = office (nombre de semaines) D = office (nombre de jours) M = messe P = psaume A = anniversaire </div> | | | Nombre d'établissements associés : 25 26 | | |
| | | | Nombre d'établissements communs à la liste précédente : - 25 | | |
| | | | Nombre d'ajouts : - 1 | | |
| | | | Nombre de suppressions : - 0 | | |

**Tableau n° 5 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen
entre 1350 et 1400 environ¹**

¹ La première liste est conservée dans un ordinaire du XIV^e s. (ms. Rouen, BM, 391 [A 550], fol. 197v-198r), la seconde a été reproduite par dom Pommeraye à partir de l'encyclique d'un rouleau mortuaire depuis perdu (POMMERAY, 1662, p. 185-186).

| Titre : Hec sunt fraternitates societatesque ecclesie Beate Marie Beatique Petri Gemeticensis | | Identification des établissements associés | liste v. 1400 (Laporte) | liste de 1462 (Dufour n° 356) | Services de prières |
|---|---|---|----------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| 1 | Ecclesia Sancti Audoeni Rothomagensis | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | 1 | 3 | VII O + XXX M + XXX R |
| 2 | Ecclesia Sancti Ebrulphi | Saint-Evrault (OSB) | 2 | 2 | VII O + XXX M + XXX R |
| 3 | Ecclesia Trinitatis de Fiscampno | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | 3 | 4 | VII O + XXX M + XXX R |
| 4 | Ecclesia Sancti Vedasti Attrebatensis | Saint-Vaast d'Arras (OSB) | 4 | 16 | VII O + XXX M + XXX R |
| 5 | Ecclesia Sancti Wandregisili | Saint-Wandrille (OSB) | 5 | 5 | V + XXX M + XXX R |
| 6 | Ecclesia Sancti Michaelis in Monte | Mont Saint-Michel (OSB) | 6 | 10 | XXX M + XXX R |
| 7 | Ecclesia Sancti Petri super Dyuam | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | 7 | 9 | XXX M + XXX R |
| 8 | Ecclesia de Troamo | Saint-Martin de Troarn (OSB) | 8 | 12 | I O ou L P + XXX M + XXX R |
| 9 | Ecclesia Sancte Katherine iuxta Rothomagum | Sainte-Catherine du Mont (OSB) | 9 | 20 | I O ou L P + V + XXX M + XXX R |
| 10 | Ecclesia Sancte Marie Becci Helluini | Notre-Dame du Bec (OSB) | 10 | 7 | V + XXX M + I O ou L P |
| 11 | Ecclesia Sancti Stephani de Cadomo | Saint-Etienne de Caen (OSB) | 11 | 11 | V + I O ou L P |
| 12 | Ecclesia de Pratellis | Saint-Pierre de Préaux (OSB) | 12 | 8 | XXX M + XXX R |
| 13 | Ecclesia Beate Marie de Bernaio | Notre-Dame de Bernay (OSB) | 13 | 17 | VII M + VII R |
| 14 | Ecclesia Sancti Philiberti de Trinorcio (sic) | Saint-Philibert de Tournus (OSB) | 14 | 1 | XXX M + XXX R |
| 15 | Ecclesia Caniulumphii (sic) | Saint-Calais de Blois [ou du Mans] (OSB) | 15 | 25 | A |
| 16 | Ordo totus Cisterciensis | Cîteaux et l'ordre cistercien (Cist.) | 16 | 13 | A |
| 17 | Ecclesia Sancti Germani de Pratis | Saint-Germain-des-Prés (OSB) | 17 | 19 | |
| 18 | Ecclesia Sancti Petri Corbiensis | Saint-Pierre de Corbie (OSB) | | 6 | |
| 19 | Ecclesia Sancti Vigoris de Ceraseyo | Saint-Vigor de Cerisy (OSB) | | 14 | |
| 20 | Ecclesia Sancti Victoris Parisiensis | Saint-Victor de Paris (Chan. Rég.) | | 15 | |
| 21 | Ecclesia Sancti Dionisii in Francia | Saint-Denis-en-France (OSB) | | 18 | |
| 22 | Ecclesia Beate Marie Montisburgis | Notre-Dame de Montebourg (OSB) | | 21 | |
| 23 | Ecclesia Sancti Seuerii | Notre-Dame et Saint-Sever (OSB) | | 22 | |
| 24 | Ecclesia Sancti Saluatoris in Constantino | Saint-Sauveur-le-Vicomte (OSB) | | 23 | |
| 25 | Ecclesia Sancti Stephani de Fonteneio | Saint-Etienne de Fontenay (OSB) | | 24 | |
| 26 | Ecclesia Sancti Quintini Beluacensis | Saint-Quentin de Beauvais (OSB) | | 26 | |
| 27 | Ecclesia Sancti Crispini et Sancti Crispiniani maioris Suessionensis | Saint-Crépin[le-Grand] de Soissons (OSB) | | 27 | |
| 28 | Ecclesia Sancti Leodegari (sic) | Saint-Léger de Préaux (OSB fém.) | | 28 | |
| 29 | Ecclesia Sancti Petri Melledunensis, Senonensis diocesis | Saint-Père de Melun (OSB) | | 29 | |
| Nombre d'établissements associés : | | | 17 | 29 | |
| Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | | | - | 17 | |
| Nombre d'ajouts : | | | - | 12 | |
| Nombre de suppressions : | | | - | 0 | |

O = office des morts
V = vigile des morts
M = messe conventuelle
R = Réfectoire (pain et vin)
P = psaume
A = anniversaire

**Tableau n° 6 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Pierre de Jumièges
entre 1400 et 1462¹**

¹ Ces deux listes ont été éditées par dom Laporte (LAPORTE, 1956, p. 187-188, d'après le ms. Rouen, BM, 1226 [U. 50]) et Jean Dufour (DUFOUR n° 356)

| [sans titre : les deux états de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Evrault] | Identification des établissements associés | Inscriptions v. 1130 | Inscriptions v. 1190 | Services de prières |
|--|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 1 Gimegiensi | Notre-Dame et Saint-Pierre de Jumièges (OSB) | X | X | XXX MC + C |
| 2 Pro defuncto monacho Becci | Notre-Dame du Bec (OSB) | X | X | XXX MC + XXX VM |
| 3 Pro defuncto monacho de Bernaico | Notre-Dame de Bernay (OSB) | X | X | VII MC + XXX VM |
| 4 Pro defuncto monacho Sagii | Saint-Martin de Sées (OSB) | X | X | VII MC |
| 5 Pro defuncto monacho Sancte Trinitatis de monte | Sainte-Catherine du Mont (OSB) | X | X | VII MC |
| 6 Pro defuncto monacho Sancte Marie Cormeliensis | Notre-Dame de Cormeilles (OSB) | X | X | VII MC + XXX VM |
| 7 Pro defuncto monacho Sancti Martini Troamensis | Saint-Martin de Troarn (OSB) | X | X | VII O + VII MB + C |
| 8 Pro defuncto monacho Sancti Germani Pontesiensis | Saint-Martin de Pontoise (OSB) | X | X | VII O |
| 9 Pro defuncto monacho Pratellis coenobii | Saint-Pierre de Préaux (OSB) | X | X | VII MC |
| 10 Pro defuncto monacho Sancti Petri Culture | Saint-Pierre de la Couture du Mans (OSB) | X | X | VII O |
| 11 [Pro defuncto monacho] Sancte Trinitatis Belli loci | Sainte-Trinité de Beaulieu (OSB) | X | X | VII O |
| 12 Pro defuncto monacho Sancti Launomari Blesensis (x2) | Saint-Laumer de Blois (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 13 Pro defuncto monacho Sancti Nicolai Andegauensis | Saint-Nicolas d'Angers (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 14 [Pro defuncto monacho] Sancti Sergii | Saint-Serge d'Angers (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 15 Pro defuncto monacho Sancti Audoemi | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | X | X | VII O |
| 16 [Pro defuncto monacho] Sancti Benedicti super Ligerium | Saint-Benoît-sur-Loire/Fleury (OSB) | X | X | VII O |
| 17 Pro defuncto monacho Sancti Petri Diuensis | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | X | X | VII O |
| 18 [Pro defuncto monacho] Sancti Maximini Aureliensis | Saint-Mesmin de Micy (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 19 Pro defuncto monacho Sancti Stephani Cadomi | Saint-Etienne de Caen (OSB) | X | X | VII MC |
| 20 [Pro defuncto monacho] Sancti Albini | Saint-Aubin d'Angers (OSB) | X | X | VII O |
| 21 Pro defuncto monacho Sancte Trinitatis Fiscannensis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 22 Pro defuncto monacho Sancti Taurini | Saint-Taurin d'Evreux (OSB) | X | X | VII O |
| 23 Pro defuncto monacho coenobii quod uocatur Casale Sancti Petri | Saint-Pierre de Chézal-Benoît (OSB) | X | X | III O |
| 24 Pro defuncto monacho Sancte Marie Lirensis | Notre-Dame de Lyre (OSB) | X | X | VII O |
| 25 Pro defuncto monacho Sancti Maxentii | Saint-Maixent (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 26 Pro defuncto monacho Sancti Vigoris Cerasiacensis | Saint-Vigor de Cerisy (OSB) | X | X | VII O |
| 27 Pro defuncto monacho Sancti Wandregisili | Saint-Wandrille (OSB) | X | X | VII O |
| 28 Pro defuncto monacho Sancti Petri Castellionis | Saint-Pierre de Castillon/Sainte-Foy de Conches (OSB) | X | X | VII O |
| 29 Pro defuncto monacho Sancte Trinitatis Estampis | Notre-Dame d'Etampes (OSB) | X | X | VII O |
| 30 Pro defuncto monacho Sancti Geremari Flauiacensis | Saint-Germer-de-Fly (OSB) | X | X | VII O |
| 31 Pro defuncto monacho Coenobii Columbis | Notre-Dame de Coulombs (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 32 Pro defuncto monacho Sancte Marie Nucarensis | Notre-Dame de Noyers (OSB) | X | X | VII O + VII MB |
| 33 Pro defuncto monacho Sancti Melanii | Saint-Melaine de Rennes (OSB) | X | X | VII O + VII MB + XXX VM |
| 34 Pro defuncto monacho Sancti Seucri | Notre-Dame et Saint-Sever (OSB) | X | X | VII O |
| 35 Pro defuncto monacho de Bretoil | Notre-Dame de Breteuil (OSB) | X | X | VII O + VII MB |
| 36 Pro defuncto monacho Sancte Marie Ibrilii | Notre-Dame et Saint-Pierre d'Ivry (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 37 Pro defuncto monacho Sancte Marie Longiledi | Notre-Dame de Lonlay (OSB) | X | X | VII O |
| 38 Pro defuncto monacho coenobii Sancte Trinitatis Venusie | Sainte-Trinité de Venosa, Italie du sud (OSB) | X | X | ? |
| 39 Pro defuncto monacho Maioris Monasterii | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | X | X | III O |
| 40 Pro defuncto monacho Sancti Florentii | Saint-Florent de Saumur (OSB) | X | X | III O |
| 41 Pro defuncto monacho Sancte Marie de Caritate | La Charité-sur-Loire (Clun.) | X | X | I O |
| 42 Pro defuncto monacho Sancti-Petri Camotensis | Saint-Père-en-Vallée de Chartres (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 43 Pro defuncto monacho Sancti Petri Burguliensis | Saint-Pierre de Bourgueil (OSB) | X | X | III O |
| 44 Pro defuncto monacho Sancti Sigerami | Saint-Cyran-en-Brenne/Lonrey (OSB) | X | X | III MC |
| 45 Pro defuncto monacho Vuenlocensi coenobii | [Priuré de Much] Wenlock (Clun.) | X | X | VII O |
| 46 Pro defuncto monacho Sancte Marie Ebronis | Notre-Dame d'Evron (OSB) | X | X | III O |
| 47 Pro defuncto monacho Sancti Florentini de Boneual | Saint-Florentin de Boneval (OSB) | X | X | III O |
| 48 Pro defuncto monacho Sancti Maglonii | Saint-Magloire de Paris (OSB) | X | X | III O |
| 49 Pro defuncto monacho Sancti Michaelis in periculo maris | Mont Saint-Michel (OSB) | X | X | III O |
| 50 Pro defuncto monacho Cluniacensis | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) | X | X | III O |
| 51 Pro defuncto monacho Sancti Vincentii | Saint-Vincent du Mans (OSB) | X | X | III O |
| 52 Pro defuncto monacho Sancti Stephani coenobii Fontaneti | Saint-Etienne de Fontenay (OSB) | X | X | I O |
| 53 Pro defuncto monacho Sancti Petri et Sancti Grimbaldi Vuintonie (x2 : Sancti Petri Noui Monasterii) | Saint-Pierre et Saint-Grimbald de Winchester/Newminster/Hyde abbey (OSB) | X | X | III O |
| 54 Pro defuncta monacha Pratellis | Saint-Léger de Préaux (OSB Fém.) | X | X | III O |
| 55 Pro defuncta monacha coenobii Lisiacensis | Notre-Dame-du-Pré/Saint-Désir de Lisieux (OSB Fém.) | X | X | I MC |
| 56 Pro defuncta monacha Sancti Amandi | Saint-Amand de Rouen (OSB Fém.) | X | X | VII O |
| 57 Pro defuncta monacha Sancte Marie Almaniscensis | Notre-Dame d'Almenèches (OSB Fém.) | X | X | VII O |
| 58 Pro defuncta monacha Sancti Saluatoris Ebrouensis | Saint-Sauveur d'Evreux (OSB Fém.) | X | X | I O |
| 59 Pro defuncta monacha Sancte Marie Andegauensis | Notre-Dame-de-la-Charité d'Angers (OSB Fém.) | X | X | VII O |
| 60 Pro defuncto monacho Sancti Benedicti de Holm | Saint-Benoît de Hulme, Norfolk (OSB) | X | X | VII O |
| 61 Pro defuncto monacho Sancti Augustini Anglorum doctoris | Saint-Augustin de Canterbury (OSB) | X | X | VII MC + XXX VM |
| 62 Pro defuncto monacho Sancti Michaelis Ultisportensis | Saint-Michel du Tréport (OSB) | X | X | VII O |

| | | | | | |
|----|---|---|--|----|-----------------------|
| 63 | Pro defuncto monacho Sancti Petri Gloencestre | Saint-Pierre de Gloucester (OSB) | X | X | VII O |
| 64 | Pro defuncto monacho Sancte Marie Eoueshamii | Notre-Dame d' Evesham (OSB) | X | X | VII O + 1 MC + XXX VM |
| 65 | Pro defuncto monacho Sancte Marie Theochesburi | Notre-Dame de Tewkesbury (OSB) | X | X | VII O |
| 66 | Pro defuncto monacho Sancte Marie Glastoniensis | Notre-Dame de Glastonbury (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 67 | Pro defuncto monacho Abendonensis | Notre-Dame d' Abington (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 68 | Pro defuncto monacho Sancti Albani Albanestou | Saint-Albans (OSB) | X | X | VII O + XXX VM |
| 69 | Pro defuncto monacho Sancti Petri et sancti Suuithani | Saint-Pierre et Saint-Swithin de Winchester (OSB) | X | X | III O + III VM |
| 70 | Pro defuncto monacho Sancte Trinitatis de Bello | Saint-Martin de Battle (OSB) | X | X | III O |
| 71 | Pro defuncto monacho Sancti Petri Seropesberie | Saint-Pierre et Saint Paul de Shrewsbury (OSB) | X | X | ? |
| 72 | Pro defuncto monacho Sancti Trinitatis Sauuini | Sainte-Trinité de Savigny (OSB puis Cist.) | X | X | III O |
| 73 | Pro defuncta monacha de Sceasteburi (sic) | Notre-Dame de l'Assomption et Saint-Edouard de Shaftesbury (OSB Fém.) | X | X | VII O |
| 74 | Pro defuncta monacha Sancte Marie Rumesige | Notre-Dame de Romsey (OSB Fém.) | X | X | III O |
| 75 | Pro defuncta monacha Sancti Pauli Beluacensis | Saint-Paul de Beauvais (OSB Fém.) | X | X | III O |
| 76 | Pro defuncta monacha de Viltonia | Notre-Dame de l'Assomption et Sainte Edith de Wilton (OSB Fém.) | X | X | III O |
| 77 | Pro defuncta monacha de Vuarevella | Sainte-Croix et Saint Pierre de Wherwell (OSB Fém.) | X | X | III O |
| 78 | Pro defuncto canonico Sancti Iohannes de Valeia in suburbio Camotensi | Saint-Jean-en-Val de Chartres (Chan. Rég.) | X | X | III O |
| 79 | Pro defuncto monacho coenobii Sancti Georgii de Balcheriuilla | Saint-Georges de Boscherville (OSB) | X | X | ? |
| 80 | Pro defuncto monacho Sancti Guthlaci Chrolandie | Saint-Guthlac de Crowland (OSB) | | X | I O |
| 81 | Pro defuncto monacho Sancte Trinitatis de Norwich | Sainte-Trinité de Norwich (OSB) | | X | III O |
| 82 | [Pro defuncto monacho ecclesie] Resbacensis | Saint-Pierre de Rebais (OSB) | | X | ? |
| 83 | Pro defuncto monacho ecclesie Fossatensis | Saint-Maur-des-Fossés (OSB) | | X | VII O |
| 84 | Pro defuncto monacho Melondensis cenobii | Saint-Père de Melun (OSB) | | X | I O |
| 85 | [Pro defuncto monacho] ecclesie Radngis | Notre-Dame et Saint-Jean de Reading (OSB) | | X | ? |
| | | | Nombre d'établissements associés : | 79 | 85 |
| | | | Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | - | 79 |
| | | | Nombre d'ajouts : | - | 6 |
| | | | Nombre de suppressions : | - | 0 |
| | | | VC = Vigile conventuelle MC = Messe conventuelle MB = Messe basse VM = Verba mea O = Office plénier C = commémoration | | |

**Tableau n° 7 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Évroult
entre 1130 et 1190¹**

| Titre : Hec sunt societates ecclesie Sancti Benigni Diuionensis | | Identification des établissements associés | | liste de 1344-1365 (Dufour n° 268) | liste de 1439-1441 (Dufour n° 333) |
|--|---|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 | Ecclesia Sancte Trinitatis Fiscanensis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | | 1 | 1 |
| 2 | Ecclesia Sancti Audoeni Rothomagensis | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | | 2 | 2 |
| 3 | Ecclesia Sancti Petri monasterii Deruensis | Saint-Pierre de Montier-en-Der (OSB) | | 3 (x2) | 3 (x2) |
| 4 | Ecclesia Sancti Stephani Diuionensis | Saint-Etienne de Dijon (Chan. Rég.) | | 4 | 4 |
| 5 | Ecclesia Sancti Urbani | Saint-Urbain[-sur-Marne] (OSB) | | 5 | 6 |
| 6 | Ecclesia Sancti Sequani | Saint-Seine[-l'abbaye] (OSB) | | 6 | 7 |
| 7 | Ecclesia Sancti Michaelis Tomodoriensis | Saint-Michel de Tonnerre (OSB) | | 7 | 8 |
| 8 | Ecclesia Sancti Petri Flaigniacensis | Saint-Pierre de Flavigny-sur-Ozerain (OSB) | | 8 | 9 |
| 9 | Ecclesia [Sancti Petri] Molundunensis/Melundunensis | Saint-Pierre de Molosmes (OSB) | | 9 | 10 |
| 10 | Ecclesia Sancte Marie de Tart, ordinis Cisterciensis | Notre-Dame de Tart[-l'abbaye] (Cist. Fém.) | | 10 | 11 |
| 11 | Ecclesia [Sancti Petri] Clugniacensis | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) | | 11 | 12 |
| 12 | Ecclesia Sancti Petri Cabilonensis | Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône (OSB) | | 12 | 13 |
| 13 | Ecclesia Sancti Petri de Besua | Saint-Pierre de Bèze (OSB) | | 13 | 14 |
| 14 | Ecclesia Molmensis (sic) | Notre-Dame de Molesme (OSB) | | 14 | - |
| 15 | Ecclesia Sancti Columbani Luxouiensis | Saint-Colomban de Luxeuil (OSB) | | 15 | 16 |
| 16 | Ecclesia Sancti Petri Pultuariensis | Saint-Pierre de Pothières (OSB) | | 16 | 17 |
| 17 | Ecclesia Sancti Remigii Remensis | Saint-Remi de Reims (OSB) | | 17 | 18 |
| 18 | Ecclesia Sancti Michaelis Balmensis/de Balmes cenobii, Bisuntinensis diocesis | Saint-Michel de Baume-les-Messieurs (Clun.) | | 18 (x2) | 19 (x2) |
| 19 | Ecclesia Sancti Eugendi Iurenensis | Saint-Oyend de Joux/Saint-Claude du Jura (OSB) | | 19 | 20 |

1 Liste de confraternités conservée dans le ms. Paris, BnF, lat. 10062, fol. 77v-81v (reproduction disponible sur Gallica), étudiée et éditée par dom Laporte (LAPORTE, 1956, p. 141-153 et 169-187). Il s'agit de deux états d'une même liste, définis par dom Laporte en fonction d'additions.

| | | | | |
|----|---|---|----|---------|
| 20 | Ecclesia Sancti Petri Monasterii Arremaurensis | Saint-Pierre de Montiéramey (OSB) | 20 | 21 |
| 21 | Ecclesia Sancti Vitoni Viridunensis | Saint-Vanne de Verdun (OSB) | 21 | 22 |
| 22 | Ecclesia Sancti Arnulphi Metensis | Saint-Arnoul de Metz (OSB) | 22 | 23 |
| 23 | Ecclesia Fructuarensis | Saint-Bénigne et Saint-Tiburce de Fruttuaria (OSB) | 23 | 24 |
| 24 | Ecclesia Sancti Mauricii Sicberguensis | Saint-Maurice de Siegburg (OSB) | 24 | 25 |
| 25 | Ecclesia Sancti Roberti de Casa Dei | Saint-Robert de la Chaise Dieu (OSB) | 25 | 15 |
| 26 | Ecclesia Sancti Martini Eduensis | Saint-Martin d'Autun (OSB) | 26 | 26 |
| 27 | Ecclesia Sancti Aprii Tullensis | Saint-Evre de Toul (OSB) | 27 | 27 |
| 28 | Ecclesia [Sancti Iohannes] Reomensis | Moutiers-Saint-Jean/La Réome (OSB) | 28 | 28 |
| 29 | Ecclesia Sancti Michaelis Viridunensis [diocesis] | Saint-Mihiel (OSB) | 29 | 29 |
| 30 | Ecclesia Sancti Dionisii in Francia | Saint-Denis en France (OSB) | 30 | 30 |
| 31 | Ecclesia Sancti Gorgonii Gorziensis | Saint-Gorgon de Gorze (OSB) | 31 | 31 |
| 32 | Ecclesia Sancti Petri ad Montes Cathalaunensis | Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons-en-Champagne (OSB) | 32 | 33 |
| 33 | Ecclesia Beate Marie de Balna Belna | Collégiale Notre-Dame de Beaune (Chan.) | 33 | 34 |
| 34 | Ecclesia Sancti Rigaudi | Saint-Rigaud (OSB) | 34 | 35 |
| 35 | Ecclesia Sancti Launomari Blesensis | Saint-Laumer de Blois (OSB) | 35 | 36 |
| 36 | Ecclesia [Sancte Marie] Verzeliacensis/Verziliacensis | Notre-Dame de Vézelay (OSB) | 36 | 37 |
| 37 | Ecclesia Sancti Philiberti Trenorchiensis | Saint-Philibert de Tournus (OSB) | 37 | 39 |
| 38 | Ecclesia Sancti Mauricii de Chamblais/Chamblois | Saint-Maurice d'Agaune (OSB) | 38 | 40 |
| 39 | Ecclesia Sancti Martini de Pontisbra (sic pour Pontisara) | Saint-Martin de Pontoise (OSB) | 39 | 41 |
| 40 | Ecclesia Sancti Germani Altissiodorensis/Autisiodorensis | Saint-Germain d'Auxerre (OSB) | 40 | 42 |
| 41 | Ecclesia de Karitate/Caritate | La Charité-sur-Loire (Clun.) | 41 | 43 |
| 42 | Ecclesia Sancti Quintini Beluacensis | Saint-Quentin de Beauvais (Chan. Rég.) | 42 | 44 |
| 43 | Ecclesia Matisconensium canonicorum | Cathédrale Saint-Vincent de Mâcon (Chan.) | 43 | 45 |
| 44 | Ecclesia Sancti Nazarii Eduensis | Cathédrale Saint-Nazaire d'Autun (Chan.) | 44 | 46 |
| 45 | Ecclesia monachorum Senonensium | Senones ou Saint-Pierre-le-Vif de Sens (OSB) | 45 | 47 |
| 46 | Ecclesia Sancti Petri Lobiensis | Saint-Pierre de Lobbès (OSB) | 46 | 49 |
| 47 | Ecclesia Sancti Theofredi | Saint-Chaffre (Saint-Théofrède) du Monastier[-sur-Gazeille] (OSB) | 47 | 50 |
| 48 | Ecclesia Sancte Marie Petri (sic) supra Diuam | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | 48 | 51 |
| 49 | Ecclesia Sancti Petri Trecensis de Cella/monasterii Celle prope Trecas | Saint-Pierre de Montier-la-Celle de Troyes (OSB) | 49 | 52 |
| 50 | Ecclesia Sancti Germani Parisiensis | Saint-Germain-des-Près (OSB) | 50 | 53 |
| 51 | Ecclesia Sancti Martini Maior[is] Monasterii | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | 51 | - |
| 52 | Ecclesia [Sancte Marie] Cruacensis | Notre-Dame de Cruas (OSB) | 52 | - |
| 53 | Ecclesia Sancti Martini Troami, Baiocensis diocesis | Saint-Martin de Troarn (OSB) | 53 | 54 (x2) |
| 54 | Ecclesia Sancti Mauri des Fosses/in Francia | Saint-Maur-des-Fossés (OSB) | 54 | 32 |
| 55 | Ecclesia Sancti Michaelis in periculo maris | Mont Saint-Michel (OSB) | 55 | 5 |
| 56 | Ecclesia Sancti Taurini Ebroicensis | Saint-Taurin d'Evreux (OSB) | 56 | - |
| 57 | Ecclesia Sanctae Marie Burgi (sic), Constantiensis dyocesis, ordinis sancti Benedicti | Notre-Dame de Montebourg (OSB) | 57 | 55 |
| 58 | Ecclesia Sancte Katherine de Monte Rothomagensis | Sainte-Catherine-du-Mont (OSB) | 58 | 56 |
| 59 | Ecclesia Beate Marie de Cistercio/Cisterciensis | Cîteaux (Cist.) | 59 | 57 |
| 60 | Ecclesia Martyrum Monasterii | Notre-Dame des Martyrs de Trèves (OSB) | | 38 |
| 61 | Ecclesia Sancti Petri Carnotensis | Saint-Père[-en-Vallée] de Chartres (OSB) | | 48 |
| 62 | Ecclesia monasterii de Firmitate, Cisterciensis ordinis | La Ferté[-sur-Grosne] (Cist.) | | 58 |
| 63 | Ecclesia Sancti Nicholay prope Andegaui | Saint-Nicolas d'Angers (OSB) | | 59 |
| 64 | Ecclesia Sanctorum Geminorum prope Lingones | Saint-Geosmes (Chan. Rég.) | | 60 |
| 65 | Ecclesia Sancti Raneberti Iurensis | Saint-Rambert[-en-Bugey] (OSB) | | 61 |
| 66 | Ecclesia capelle domini ducis Burgundie in Diuione | Chapelle du duc de Bourgogne à Dijon (Chan.) | | 62 |
| 67 | Ecclesia Sancti Nicolay de Praeria, collegiata | Collégiale Saint-Nicolas-de-la-Prée de Bourbon[-Lancy] (Chan.) | | 63 |
| 68 | Ecclesia Beati Dyonisi de Vergayo, Eduensis dyocesis | Collégiale Saint-Denis de Vergy (Chan.) | | 64 |
| 69 | Cartusiensis Sancte Trinitate de Campo Molli prope Diuionem | Sainte-Trinité de Champmol (Chart.) | | 65 |
| 70 | Ecclesia Sancte Trinitatis de Vindocino | Sainte-Trinité de Vendôme (OSB) | | 66 |
| 71 | Ecclesia cathedralis Appamiensis Sancti Antonini | Cathédrale Saint-Antoine de Pamiers (Chan.) | | 67 |
| 72 | Ecclesia Calmosiacensis, ordinis sancti Augustini, diocesis Tullensis | Chamousey (Chan. Rég.) | | 68 |
| | | Nombre d'établissements associés : | 59 | 68 |
| | | Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | - | 55 |
| | | Nombre d'ajouts : | - | 13 |
| | | Nombre de suppressions : | - | 4 |

Tableau n° 8 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon entre 1344 et 1441¹

1 Mss. Dijon, Archives départementales de Côte-d'Or, 1 H 89 et Troyes, Médiathèque, 2256 (listes éditées par Jean Dufour : DUFOUR n° 268 et 333 ; voir carte n° 26).

| [sans titre : listes de confraternités de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés] | Identification des établissements associés | liste de 1227 (Dufour n° 177) | liste v. 1450 (Bouillard) |
|---|--|----------------------------------|------------------------------|
| In Francia | En [Île-de-]France | | |
| 1 In ecclesia Sancti Dyonisii aryopagite | Saint-Denis en France (OSB) | 1 | 1 |
| 2 In ecclesia Sancti Martini de Campis | Saint-Martin-des-champs (Clun.) | 2 | 2 |
| 3 In ecclesia Sancti Maglorii Parisiensis | Saint-Magloire de Paris (OSB) | 3 | 4 |
| 4 In ecclesia Sancti Petri Fossatensis | Saint-Pierre et Saint-Maur-des-Fossés (OSB) | 4 | 3 |
| 5 In ecclesia Sancti Petri Latiniacensis | Saint-Pierre de Lagny[-sur-Marne] (OSB) | 5 | 8 |
| 6 In ecclesia Sancti Petri Calmensis | Saint-Pierre de Chaumes-en-Brie (OSB) | 6 | 9 |
| 7 In ecclesia Sancti Petri Meledunensis | Saint-Père de Melun (OSB) | 7 | 10 |
| 8 In ecclesia Sancti Petri Ferreriensis | Saint-Pierre de Ferrières (OSB) | 8 | 11 |
| 9 In ecclesia Sancte Columbe Senonensis | Sainte-Colombe de Sens (OSB) | 9 | 12 |
| 10 In ecclesia Sancti Benedicti Floriacensis | Saint-Benoît-sur-Loire/Fleury (OSB) | 10 | 13 |
| 11 In ecclesia Sancti Petri Camotensis | Saint-Père de Chartres (OSB) | 11 | 14 |
| 12 In ecclesia Sancte Marie Columbensis | Notre-Dame de Coulombs (OSB) | 12 | 15 |
| 13 In ecclesia Sancte Genouefe Parisiensis | Sainte-Geneviève de Paris (Chan. Rég.) | 13 | 16 |
| 14 In ecclesia Morigniacensi | Sainte-Trinité de Morigny (OSB) | 14 | 17 |
| 15 In ecclesia Sancte Marie Longi Pontis | Notre-Dame de Longpont[-sur-Orge] (Clun.) | 15 | 18 |
| 16 In ecclesia Sancti Launomari Blesensis | Saint-Laumer de Blois (OSB) | 16 | 19 |
| 17 In ecclesia Sancti Martini Maioris Monasterii | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | 17 | 20 |
| 18 In ecclesia Sancti Petri de Cella | Saint-Pierre de Montier-la-Celle de Troyes (OSB) | 18 | 21 |
| 19 In ecclesia Sancti Petri de Monasterio Arremarensi | Saint-Pierre de Montiéramey (OSB) | 19 | 22 |
| 20 In ecclesia Sancti Medardi Suessionensis | Saint-Médard de Soissons (OSB) | 20 | 23 |
| 21 In ecclesia Sancti Crispini Suessionensis | Saint-Crépin-le-Grand de Soissons (OSB) | 21 | 24 |
| 22 In ecclesia Sancti Cornelii Compendiensi | Saint-Corneille de Compiègne (OSB) | 22 | 25 |
| 23 In ecclesia Sancti Eligii Noyoniensis | Saint-Eloi de Noyon (OSB) | 23 | 71 |
| 24 In ecclesia Sancti Victoris Parisiensis | Saint-Victor de Paris (Chan. Rég.) | | 5 |
| 25 In ecclesia Sancti Faronis Meldensis | Saint-Faron de Meaux (OSB) | | 6 |
| 26 In ecclesia Sancti Dionysii in Monte Martyrum | Saint-Denis de Montmartre (OSB) | | 7 |
| 27 In ecclesia Sanctae Bathildis Kalensis | Sainte Bathilde de Chelles (OSB Fém.) | | 26 |
| 28 In ecclesia Sancti Maximini Aurelianensis | Saint-Maximin de Micy (OSB) | | 27 |
| In Normannia | En Normandie | | |
| 29 In ecclesia Beati Michaelis in mari | Mont-Saint-Michel (OSB) | 24 | 28 |
| 30 In ecclesia Beati Stephani de Cadomo | Saint-Etienne de Caen (OSB) | 25 | 29 |
| 31 In ecclesia Sancte Trinitatis Fiscannensis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | 26 | 30 |
| 32 In ecclesia Sancti Filiberti Gimegensis | Saint-Pierre de Jumièges (OSB) | 27 | 31 (x2) |
| 33 In ecclesia Sancti Wandregisili | Saint-Wandrille (OSB) | 28 | 32 |
| 34 In ecclesia Sancti Georgii iuxta Rotomagum | Saint-Georges de Boscherville (OSB) | 29 | 33 |
| 35 In ecclesia Sancte Fidei de Conches | Saint-Pierre de Castillon/Sainte-Foy de Conches (OSB) | 30 | 34 |
| 36 In ecclesia Sancti Taurini Ebroicensis | Saint-Taurin d'Evreux (OSB) | 31 | 35 |
| 37 In ecclesia Sancti Leutfredi de Cruce | La Croix-Saint-Leufroy (OSB) | 32 | 41 |
| 38 In ecclesia Sancte Marie de Becco | Notre-Dame du Bec (OSB) | 33 | 42 |
| 39 In ecclesia Sancti Martini de Pontisara | Saint-Martin de Pontoise (OSB) | 34 | 43 |
| 40 In ecclesia Sancti Luciani Beluacensis | Saint-Lucien de Beauvais (OSB) | 35 | 44 |
| 41 In ecclesia Sancte Catherine Rothomagensis | Sainte-Catherine de Rouen (OSB) | 36 | 45 |

| | | | | |
|----|--|---|----|----|
| 42 | In ecclesia Sancti Audoeni | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | 37 | 46 |
| 43 | In ecclesia de Fontaneto | Saint-Etienne de Fontenay (OSB) | 38 | 47 |
| 44 | In ecclesia de Trouarz | Saint-Martin de Troarn (OSB) | 39 | 48 |
| 45 | In ecclesia Sancti Quintini Beluacensis | Saint-Quentin de Beauvais (Chan. Rég.) | | 36 |
| 46 | In ecclesia Sancti Vincentii Cenomanensis | Saint-Vincent du Mans (OSB) | | 37 |
| 47 | In ecclesia Sancti Petri de la Cousture | Saint-Pierre-de-la-Couture (OSB) | | 38 |
| 48 | In ecclesia Sanctae Trinitatis Vindocinensis | Sainte-Trinité de Vendôme (OSB) | | 39 |
| 49 | In ecclesia Sancti Nicolai Andegauensis | Saint-Nicolas d'Angers (OSB) | | 40 |
| 50 | In ecclesia Sancti Florentii de Saumur | Saint-Florent-Lès-Saumur (OSB) | | 49 |
| 51 | In ecclesia Sancti Geremari Flauicensis | Saint-Germer-de-Fly (OSB) | | 50 |
| | In Burgundia | En Bourgogne | | |
| 52 | In ecclesia Sancti Petri Cligniacensis | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) | 40 | 51 |
| 53 | In ecclesia Sancti Petri Cabilonensis | Saint-Pierre de Chalon[-sur-Saône] (OSB) | 41 | 52 |
| 54 | In ecclesia Monasterii Sancti Iohannis | Moutiers-Saint-Jean/La Réome (OSB) | 42 | 53 |
| 55 | In ecclesia Sancti Sequani | Saint-Seine[-l'Abbaye] (OSB) | 43 | 54 |
| 56 | In ecclesia de Flauiniaco | Saint-Pierre de Flavigny-sur-Ozerain (OSB) | 44 | - |
| 57 | In ecclesia Sancti Benigni Diuionensis | Saint-Bénigne de Dijon (OSB) | 45 | 56 |
| 58 | In ecclesia Sancte Marie Vizeliacensis | Notre-Dame de Vézelay (OSB) | 46 | 57 |
| 59 | In ecclesia Beati Leonardi Courbiniacensis | Saint-Léonard de Corbigny (OSB) | 47 | 58 |
| 60 | In ecclesia Sancti Petri Coriacensis | Saint-Pierre de Cure (OSB) | 48 | 59 |
| 61 | In ecclesia Sancti Germani Altisiodorensis | Saint-Germain d'Auxerre (OSB) | 49 | 60 |
| 62 | In ecclesia Sancti Michaelis Toronacensis | Saint-Michel de Tonnerre (OSB) | 50 | 61 |
| 63 | In ecclesia Beate Marie Molumensis | Notre-Dame de Molesme (OSB) | 51 | 62 |
| 64 | In ecclesia Sancte Marie Dolensis | Notre-Dame de Déols (OSB) | 52 | 63 |
| 65 | In ecclesia Sancti Stephani Niuemensis | Notre-Dame et Saint-Etienne de Nevers (OSB) | 53 | 64 |
| 66 | In ecclesia Sancti Martini Augustudunensis | Saint-Martin d'Autun (OSB) | 54 | 65 |
| 67 | In ecclesia Sancti Petri Viui Senonensis | Saint-Pierre-le-Vif de Sens (OSB) | 55 | 66 |
| 68 | In ecclesia Sancti Quintini in Insula | Saint-Quentin-en-l'Île (OSB) | 56 | 67 |
| 69 | In ecclesia Sancti Preiecti | Saint-Prix de Saint-Quentin (OSB) | 57 | 68 |
| 70 | In ecclesia de Sauiniaco | Saint-Martin de Savigny (OSB) | | 55 |
| 71 | In ecclesia Sancti Symphoriani de Aedua | Saint-Symphorien d'Autun (Chan. Rég.) | | 69 |
| | In Picardia | En Picardie | | |
| 72 | In ecclesia Sancti Petri de Corbeya | Saint-Pierre de Corbie (OSB) | | 70 |
| | Item in aliis ecclesiis | Autres églises | | |
| 73 | In ecclesia Sanctae Mariae de Issoduno | Notre-Dame d'Issoudun (OSB) | | 72 |
| 74 | In ecclesia Caseae Dei | Saint-Robert de la Chaise Dieu (OSB) | | 73 |
| 75 | In ecclesia Sancti Martialis Limosinensis | Saint-Martial de Limoges (Clun.) | | 74 |
| 76 | In ecclesia Beatae Mariae Diuae | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | | 75 |
| 77 | In ecclesia Mortiniacensi | Montigny : non identifié | | 76 |
| 78 | In ecclesia sancti Corentini | Cathédrale Saint-Corentin de Quimper (Chan.) ? | | 77 |
| 79 | In ecclesia Sanctae Mariae de Fonte Ebriardi (sic) | Notre-Dame de Fontevault (Fontev.) | | 78 |
| 80 | In ecclesia Sancti Vincentii Venn. (sic) | Saint-Vincent de Venn. (sic.) : non identifié | | 79 |
| 81 | In ecclesia de Mosayco | Moissac (Clun.) | | 80 |
| | | Nombre d'établissements associés : | 57 | 80 |
| | | Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | - | 56 |
| | | Nombre d'ajouts : | - | 24 |
| | | Nombre de suppressions : | - | 1 |

Tableau n° 9 : évolution de la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés entre 1227 et le milieu du XV^e siècle¹

¹ Ces deux listes ont été éditées par Jean Dufour (DUFOUR n° 177, d'après le ms. Paris, BnF, lat. 12833, fol. 184v) et J. Bouillart (BOUILLART, 1724, p. CLXIX-CLXX).

À la vue de ces neuf tableaux comparatifs, deux phénomènes méritent de retenir l'attention :

– d'une part la conservation, d'une liste à l'autre, d'un important fonds commun d'établissements associés. Ceux-ci paraissent unis de longue date avec la communauté détentrice des listes de confraternités. Ce constat va dans le sens de la pérennité et de la stabilité du réseau de confraternité primitif, avec un maintien des associations spirituelles les plus étroites sur de longues périodes, le plus souvent à la faveur de la proximité géographique ou/et par le jeu des filiations ;

– d'autre part une tendance à l'accroissement du nombre d'établissements associés entre 1300 et 1500, ce qui révèle un dynamisme – a priori à ce jour insoupçonné des historiens – des réseaux de confraternité jusqu'au bas Moyen Âge (graphe n° 1).

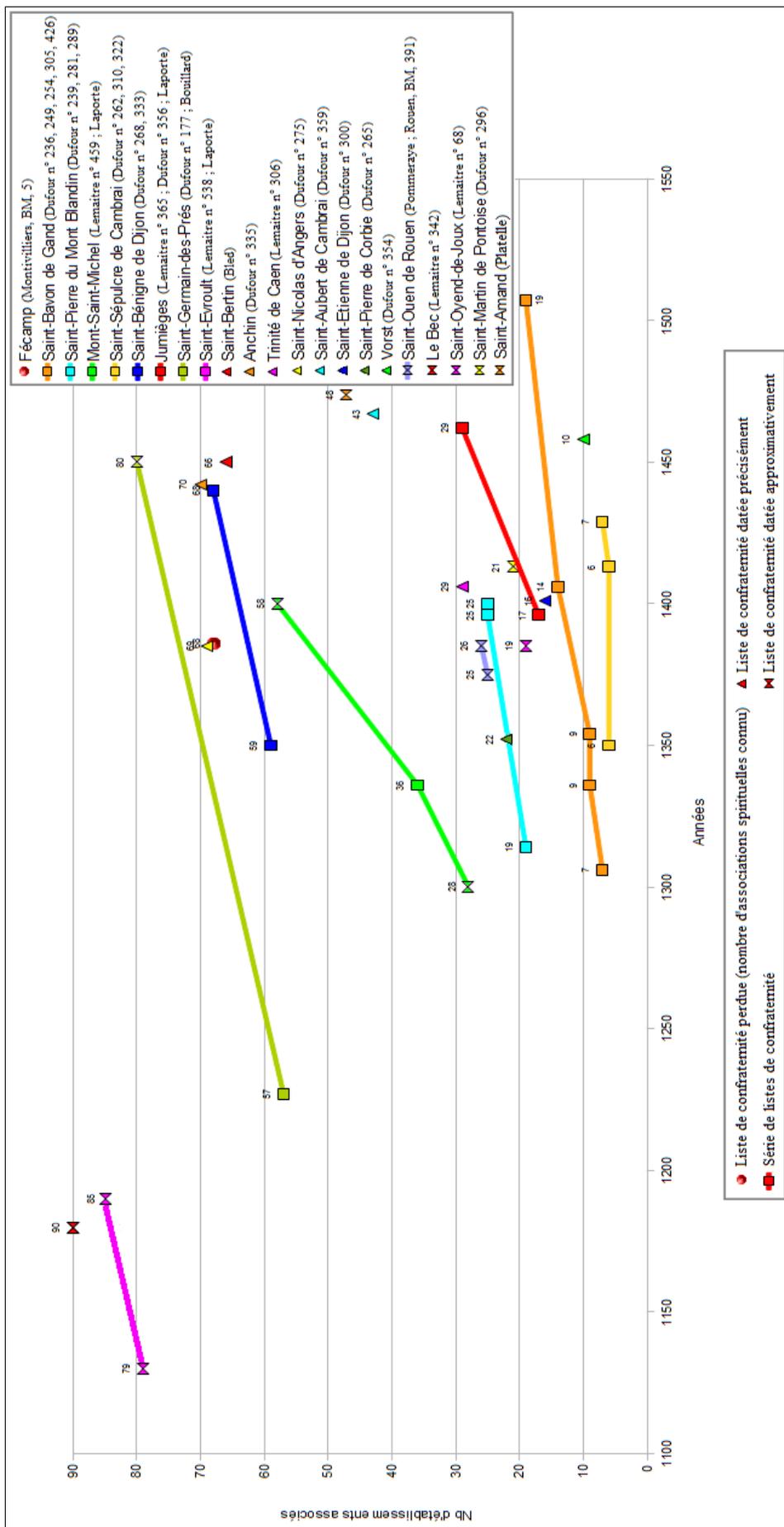
Le constat du premier phénomène invite à s'intéresser aussi au cas des établissements religieux pour lesquels nous n'avons repéré à ce jour qu'une seule liste de confraternités. Même si ces listes uniques ne permettent pas de réaliser une analyse comparative et donc de suivre l'évolution des réseaux de confraternité comme cela a pu être fait dans les cas précédemment évoqués, ces données sont malgré tout du plus haut intérêt pour l'histoire des réseaux spirituels : ces listes reproduisent vraisemblablement une partie non négligeable du fonds primitif, en mentionnant des associations spirituelles remontant aux X^e, XI^e et XII^e siècles, fournissant ainsi de précieux renseignements sur le réseau de confraternité originel de chaque établissement.

Les établissements associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp pour lesquels nous possédons une liste de confraternités sont les suivants : Saint-Oyend-de-Joux/Saint-Claude-du-Jura (tableau n° 10), Saint-Bertin (tableau n° 11), Saint-Sauveur d'Anchin (tableau n° 12), Saint-Nicolas d'Angers (tableau n° 13), Notre-Dame du Bec (tableau n° 14), la Trinité de Caen (tableau n° 15), Saint-Pierre de Corbie (tableau n° 16)¹ et Saint-Amand². Les quatre autres listes de confraternités repérées pour des établissements non associés à l'abbaye de Fécamp ne seront pas traitées dans le cadre de ce travail : le lecteur intéressé est toutefois invité à se reporter aux éditions de ces listes réalisées par Jean Dufour dans son *Recueil des rouleaux des morts*³.

1 Notons que l'abbaye de la Trinité de Fécamp n'est pas mentionnée dans cette liste de confraternités de Corbie, ce qui renforce l'idée de liens ponctuels ou éphémères entre Corbie et Fécamp, attestés seulement au XI^e siècle.

2 Ms. Valenciennes, BM, 289, fol. 93r-100v. La transcription de la liste de confraternités figurant aux fol. 93r-93v n'a pu être réalisée à partir du microfilm en noir et blanc de l'IRHT, de lecture difficile. Afin de réaliser une transcription sans risque d'erreur, le recours à l'original me semble indispensable.

3 Ces listes concernent les abbayes de Saint-Aubert de Cambrai (DUFOUR n° 359), Saint-Étienne de Dijon (DUFOUR n° 300), Vorst (DUFOUR n° 354) et Saint-Martin de Pontoise (DUFOUR n° 296).



Graphique n° 1 : nombre d'établissements associés mentionnés dans les listes de confraternités

| | Titre : Notum sit omnibus presentem cedulam legentibus cum hiis cenobiis societatem nos habere | Identification des établissements associés |
|----|--|---|
| 1 | Balmense | Saint-Michel de Baume-les-Messieurs (Clun.) |
| 2 | Athnacense | Athaneins (OSB) |
| 3 | Trenorcii | Saint-Philibert de Tournus (OSB) |
| 4 | Insule Barbare | Saint-Martin de l'Île-Barbe (OSB) |
| 5 | Ambroniacensis | Notre-Dame d'Ambronay (OSB) |
| 6 | Divionensis [Sancti Benigni] | Saint-Bénigne de Dijon (OSB) |
| 7 | Cabilonensis | Saint-Pierre de Chalon[-sur-Saône] (OSB) |
| 8 | Cautalonensis | Saint-Pierre de Châlons-en-Champagne (OSB) |
| 9 | Sancti Michaelis Cluse | Saint-Michel de Cluse/Chiusa (OSB) |
| 10 | Vercellensis | Vercell [établissement indéterminé] |
| 11 | Sancti Andree Viennensis | Saint-André de Vienne (OSB) |
| 12 | <i>Balerno</i> | Balerno (OSB) |
| 13 | Ginniaci [Sancti Blasii] | Gigny (Clun.) |
| 14 | Nantuacensis | Saint-Pierre de Nantua (Clun.) |
| 15 | Cluniacensis | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) |
| 16 | Sancti Bercherii Dervensis | Saint-Pierre de Montier-en-Der (OSB) |
| 17 | Fiscanensis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) |
| 18 | Alpium | Notre-Dame d'Aulps (OSB puis Cist.) |
| 19 | Belnensis | Beaune [Collégiale Notre-Dame (Chan.) ou prieuré Saint-Etienne (OSB)] |

Tableau n° 10 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Oyend-de-Joux à la fin du XIV^e s.¹

| | Titre : Hec sunt societates ecclesie Sancti Bertini | Identification des établissements associés |
|----|---|--|
| 1 | Ecclesia Sancti Winoci, ordinis Benedicti quondam filia, Morinensis diocesis | Saint-Winoc de Bergues (OSB) |
| 2 | Ecclesia Alchialchi coenobii filia, Morinensis diocesis | Auchy[-lès-Hesdin] (OSB) |
| 3 | Ecclesia Sancti Petri in Blandino, Tomacensis diocesis | Saint-Pierre de Gand (OSB) |
| 4 | Ecclesia Sancti Amandi in Pabule | Saint-Amand-en-Pévèle (OSB) |
| 5 | Ecclesia Fiscannensis, ordinis Benedicti, Rothomagensis diocesis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) |
| 6 | Ecclesia Sancti Petri Corbeiensis, ordinis Benedicti, Ambianensis diocesis | Saint-Pierre de Corbie (OSB) |
| 7 | Ecclesia Sancti Petri Affliginensis, ordinis Benedicti | Saint-Pierre d'Affligem (OSB) |
| 8 | Ecclesia Sancti Salvatoris Aquiscinensis, ordinis Benedicti, Atrebatensis diocesis | Saint-Sauveur d'Anchin (OSB) |
| 9 | Ecclesia Lagonensis/Lingonensis Sancti Petri, ordinis Benedicti | Saint-Pierre de Lagny[-su-Marne] (OSB) |
| 10 | Ecclesia Sancti Vedasti Atrebatensis, ordinis Benedicti, Atrebatensis diocesis | Saint-Vaast d'Arras (OSB) |
| 11 | Ecclesia Cantuariensis, ordinis Benedicti, Cathedralis | ChristChurst de Canberbury (Chan.) |
| 12 | Ecclesia Sancti Remigii Dumensis, ordinis Benedicti, Remensis diocesis | Saint-Remi de Reims (OSB) |
| 13 | Ecclesia Bimnekrensis | Bicknacre (Chan. Rég.) ? |
| 14 | Ecclesia Sancti Andreae iuxta Berghas | Saint-André près de Bergues (Saint-André-lès-Aire ?) |
| 15 | Ecclesia Sancti Petri Lambiensis [Laubiensis] | Saint-Pierre de Lobbes (OSB) |
| 16 | Ecclesia Sancti Vulmari in Bosco | Saint-Vulmer [Samer] (OSB) |
| 17 | Ecclesia Sancti Quinctini in Insula | Saint-Quentin-en-l'Île (OSB) |
| 18 | Ecclesia Sancti Martini Tomacensis | Saint-Martin de Tournai (OSB) |
| 19 | Ecclesia Sancti Iacobi in Leodio | Saint-Jacques[-en-l'Île] de Lièges (OSB) |
| 20 | Ecclesia Andrensis | Saint-Sauveur et Sainte Rotrude d'Andres (OSB) |

1 Ms. Besançon, BM, 767, fol. 110r (liste éditée par Jean-Loup Lemaître : LEMAÎTRE n° 68).

| | | |
|----|---|--|
| 21 | Ecclesia Cerfensis (sic) | <i>Ecclesia Cerfensis : non identifié</i> |
| 22 | Ecclesia Maioris monasterii | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) |
| 23 | Ecclesia Hanensis | Saint-Pierre de Hasnon (OSB) |
| 24 | Ecclesia Sancti Basolii | Saint-Basle de Verzy (OSB) |
| 25 | Ecclesia Sanctae Mariae de Capella | Notre-Dame de la Chapelle-aux-Planches (Prém.) ? |
| 26 | Ecclesia Marchianensis | Sainte-Rictrude et Saint-Pierre de Marchiennes (OSB) |
| 27 | Ecclesia Sancti Theoderici | Saint-Thierry de Reims (OSB) |
| 28 | Ecclesia Sancti Vincentii Coe[no]manensis | Saint-Vincent du Mans (OSB) |
| 29 | Ecclesia Sancti Bauonis Gandensis | Saint-Bavon de Gand (OSB) |
| 30 | Ecclesia Sancti Petri de Loo | Saint-Pierre de Loo (Chan. Rég.) |
| 31 | Ecclesia Sancti Clementis Mettensis | Saint-Clément de Metz (OSB) |
| 32 | Ecclesia Sancti Crispini maioris | Saint-Crépin[-le-Grand] de Soissons (OSB) |
| 33 | Ecclesia Sancti Dionysii Areopagitae | Saint-Denis en France (OSB) |
| 34 | Ecclesia Cassinensis | Mont Cassin (OSB) |
| 35 | Ecclesia Sancti Panthaleonis | Saint-Pantaléon de Cologne (OSB) |
| 36 | Ecclesia Sancti Petri Resbacensis | Saint-Pierre de Rebais (OSB) |
| 37 | Ecclesia Glascotensis in Anglia | Notre-Dame de Glastonbury (OSB) |
| 38 | Ecclesia Sancti Vincentii Laudinensis | Saint-Vincent de Laon (OSB) |
| 39 | Ecclesia Walarici | Saint-Valery-sur-Somme (OSB) |
| 40 | Ecclesia Sancti Laurentii in Leodio | Saint-Laurent de Liège |
| 41 | Ecclesia Columbensis | Sainte-Colombe de Blendecques (Cist. f.) |
| 42 | Ecclesia Sicobergensis | Saint-Michel de Siegburg (OSB) |
| 43 | Ecclesia Sancti Petri Cluniacensis | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) |
| 44 | Ecclesia Sancti Martini Iprensis | Cathédrale Saint-Martin d'Ypres (Chan.) |
| 45 | Ecclesia Premonstratensis | Prémontré (Prém.) |
| 46 | Omnes ecclesie Premonstrati ordinis. | Toutes les églises de l'ordre Prémontré (Pém.) |
| 47 | Ecclesia Sanctae Mariae de Clairmaresco | Notre-Dame de Clairmarais (Cist. f.) |
| 48 | Ecclesia Sanctae Mariae de Dunis, Morinensis diocesis | Notre-Dame de Dunes (Cist.) |
| 49 | Ecclesia Sancti Nicolai in Bosco | Saint-Nicolas-aux-Bois (OSB) |
| 50 | Ecclesia Sancti Guisleni in Hanonia, Atrebatensis diocesis | Saint-Ghislain (OSB) |
| 51 | Ecclesia Cisterciensis | Cîteaux (Cist.) |
| 52 | Ecclesia Sancti Roberti de Casa Dei | Saint-Robert de la Chaise Dieu (OSB) |
| 53 | Ecclesia Sancti Eligii in Monte, Atrebatensis diocesis | Saint-Vindicien du Mont Saint-Eloi (Chan. rég.) |
| 54 | Ecclesia Sanctae Mariae de Fonte Ebraudi | Notre-Dame de Fontevault (Font.) |
| 55 | Ecclesai Sanctae Mariae de Foresto | Notre-Dame de Vorst/Forêt, près Bruxelles (OSB) |
| 56 | Ecclesia Sanctae Mariae Wattenensis, Morinensis diocesis | Notre-Dame de Watten (Chan. Rég.) |
| 57 | Ecclesia Sanctae Mariae de Messinis, Morinensis diocesis | Notre-Dame de Messines (OSB fém.) |
| 58 | Ecclesia Sanctae Mariae de Bourbourg, Morinensis diocesis | Notre-Dame de Bourbourg (OSB) |
| 59 | Ecclesia Sanctae Mariae de Guisnis, Morinensis diocesis | Notre-Dame et Saint-Léonard de Guines (OSB f.) |
| 60 | Ecclesia Sancti Nicolai d'Aroasia | Saint-Nicolas d'Arrouaise (Chan. Rég.) |
| 61 | Ecclesia Sancti Richarii in Ponthiuo, ordinis Benedicti | Saint-Riquier-en-Ponthieux (OSB) |
| 62 | Ecclesia Fontis Moriniaci | Notre-Dame de Fontmorigny (Cist.) |
| 63 | Ecclesia Sancti Martialis Le[m]jouicensis | Saint-Martial de Limoges |
| 64 | Ecclesia Sancti Heriberti episcopi in Tuico iuxta Coloniam | Notre-Dame et Saint-Héribert de Deutz (OSB) |
| 65 | Ecclesia Sanctae Mariae Virginis ad matres [martires] extra muros Treuerensis, prope littus Mosellae, ordinis Benedicti | Notre-Dame des Martyrs de Trèves (OSB) |
| 66 | Ecclesia Sancti Eligii Nouiomensis, ordinis Benedicti, Nouiomensis diocesis | Saint-Eloi de Noyon (OSB) |

Tableau n° 11 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Bertin vers 1450-1500²

2 Ms. Saint-Omer, BM, 746, t. 2, fol. 119v-120v (liste éditée par Oscar Bled : BLED, 1901, p. 401-412).

| Titre : Hec sunt societates ecclesie Sancti Saluatoris Acquisicinctensis, Attrebatensis dyocesis. Ecclesie : | Identification des établissements associés |
|--|--|
| 1 [Col. 1] Sancte Rictrudis Marcianensis | Sainte-Rictrude et Saint-Pierre de Marchiennes (OSB) |
| 2 Sancti Bertini | Saint-Bertin (OSB) |
| 3 Sancti Petri Clugniacensis | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) |
| 4 Maionis Monasterii Turonensis | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) |
| 5 Sanctorum Petri et Pauli Hanoniensis | Saint-Pierre et Paul d'Hasnon (OSB) |
| 6 Sancti Amandi in Pabula | Saint-Amand-en-Pévèle (OSB) |
| 7 Sancti Landelini Crispiniensis | Saint-Landelin de Crespin (OSB) |
| 8 Sancti Martini Tomacensis | Saint-Martin de Tournai (OSB) |
| 9 Sancti Petri Lobiensis | Saint-Pierre de Lobbes (OSB) |
| 10 Sancti Michaelis in Terracia | Saint-Michel-en-Thiérarche (OSB) |
| 11 Sancti Crispini et Crispiniani Suessionensis | Saint-Crépin[-le-Grand] de Soissons (OSB) |
| 12 Sancti Theodorici propre Remis | Saint-Thierry de Reims (OSB) |
| 13 Sancti Pharaonis Meldensis | Saint-Faron de Meaux (OSB) |
| 14 Sancti Lamberti Liessensis | Saint-Lambert de Liessies (OSB) |
| 15 Maionis Silue | Notre-Dame de la Sauve-Majeure (OSB) |
| 16 Sancti Iudoci supra Mare | Saint-Jacut-de-la-Mer (OSB) |
| 17 Sancti Iohannis Laudunensis | Saint-Jean-Baptiste de Laon (OSB) |
| 18 Sancte Marie Cisterciensis | Notre-Dame de Cîteaux (Cist.) |
| 19 Sancti Symphoniani de Beluaco | Saint-Symphorien de Beauvais (OSB) |
| 20 Sancti Martini Ipprensis | Cathédrale Saint-Martin d'Ypres (Chan.) |
| 21 Sancti Petri de Lo | Saint-Pierre de Loo (Chan. Rég.) |
| 22 Canonici Sancti Audomari | Collégiale de Saint-Omer (Chan.) |
| 23 Sancte Marie de Becco Helunni | Notre-Dame du Bec (OSB) |
| 24 Sancti Stephani Fidemensis | Saint-Etienne de Fesmy (OSB) |
| 25 Sancti Nicholay (sic.) de Ribodimonte | Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont (OSB) |
| 26 Sancte Trinitate et Beate Katherine de Monte | Sainte-Catherine du Mont de Rouen (OSB) |
| 27 Ecclesie de Prato | Notre-Dame-du-Pré de Rouen (OSB) |
| 28 Sancti Martini de Campis | Saint-Martin-des-Champ (Clun.) |
| 29 Sancti Nicasii Remensis | Saint-Nicaise de Reims (OSB) |
| 30 Sancti Eligii Nouiomensis | Saint-Eloi de Noyon (OSB) |
| 31 Sancti Trudonis in Hasebania | Saint-Trond (OSB) |
| 32 Beate Marie Dunensis | Notre-Dame de Dunes (Cist.) |
| 33 Beate Marie de Clemaresco | Notre-Dame de Clairmarais (Cist. f.) |
| 34 Sancti Andree iuxta Brugis | Saint-André près de Bruges (OSB) |
| 35 [col. 2] Sancte Trinitatis Fiscaniensis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) |
| 36 Sancti Vedasti Attrebatensis | Saint-Vaast d'Arras (OSB) |
| 37 Sancti Vulmari in Nemore | Saint-Vulmer [Samer] (OSB) |
| 38 Sancti Remigii Remensis | Saint-Remi de Reims (OSB) |
| 39 Sancti Martini Laudunensis | Saint-Martin de Laon (Prém.) |
| 40 Montis Sancti Eligii | Mont Saint-Eloi (Chan. Rég.) |

| | | |
|----|--|--|
| 41 | Sancte Marie Ambianensis | Cathédrale Notre-Dame d'Amiens (Chan.) |
| 42 | Sancte Marie Attrebatensis | Cathédrale Notre-Dame d'Arras (Chan.) |
| 43 | Sancte Marie Cameracensis | Cathédrale Notre-Dame de Cambrai (Chan.) |
| 44 | Sancti Dyonisii in Francia | Saint-Denis en France (OSB) |
| 45 | Sancti Saluatoris Ehamensis | Saint-Sauveur d'Ename (OSB) |
| 46 | Sancte Marie Humblariensis | Notre-Dame d'Homblières (OSB) |
| 47 | Sancti Petri Corbiensis | Saint-Pierre de Corbie (OSB) |
| 48 | Sancti Nicholay (sic) in Nemore | Saint-Nicolas-aux-Bois (OSB) |
| 49 | Sancti Winoti (sic) Bergensis | Saint-Winoc de Bergues (OSB) |
| 50 | Belli Prati, Cisterciensis ordinis | Beaupré (Cist.) |
| 51 | Beate Marie et Sancti Euodii de Braine | Saint-Yve d de Braisne-sur-Vesle (Prém.) |
| 52 | Sancti Petri Catholonensis (sic) | Saint-Pierre de Châlon-en-Champagne (OSB) |
| 53 | Sanctorum Petri et Pauli Haffligensis | Saint-Pierre d'Affligem (OSB) |
| 54 | Sancti Iudoci in Nemore et Mosterolensis (sic) | Saint-Josse-sur-Mer (OSB) |
| 55 | Sancti Vincentii Laudunensis | Saint-Vincent de Laon (OSB) |
| 56 | De Monte Sancti Quintini | Mont Saint-Quentin (OSB) |
| 57 | Sancti Saluatoris Hamensis | Notre-Dame et Saint-Sauveur de Ham (Chan. Rég.) |
| 58 | Sancti Quintini in Insula | Saint-Quentin-en-l'Île (OSB) |
| 59 | Sancti Petri Lathunacensis | Saint-Pierre de Lagny[-su-Marne] (OSB) |
| 60 | Sancte Marie Magdalene Strumensis | Sainte-Marie-Madeleine d'Etrun (OSB Fém.) |
| 61 | Sancte (sic) Dyonisii in Broquerra | Saint-Denis-en-Broqueroie (OSB) |
| 62 | Sancti Albini in Anglia | Saint-Albans (OSB) |
| 63 | Montis Sancti Martini | Mont Saint-Martin (Prém.) |
| 64 | Sancti Petri Altimontensis | Saint-Pierre d'Hautmont (OSB) |
| 65 | Sanctorum Petri et Pauli Hunocurtensis | Saint-Pierre de Honnecourt (OSB) |
| 66 | Sancti Germani de Pratis | Saint-Germain-des-Prés (OSB) |
| 67 | Sancti Petri Alto Villari | Saint-Pierre et Saint-Paul de Hautvilliers (OSB) |
| 68 | Sancti Petri Vallis Carnotensis | Saint-Père-en-Vallée de Chartres (OSB) |
| 69 | Sancti Petri Gandensis | Saint-Pierre de Gand (OSB) |
| 70 | Sancti Theodulphy Loensis | Saint-Pierre de Lo (Chan. Rég.) ? |

Tableau n° 12 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Sauveur d'Anchin en 1422¹

1 Ms. Lille, Archives départementales du Nord, 1 H 19, pièce 245 (liste éditée par Jean Dufour : DUFOUR n° 335).

| | Titre : Hae sunt societates [ecclesie sancti Nicolai Andegauensis] | Identification des établissements associés |
|----|---|--|
| 1 | Ecclesia Sancti Sergii Andegauensis | Saint-Serge d' Angers (OSB) |
| 2 | Ecclesia Sancti Florentii | Saint-Florent de Saumur (OSB) |
| 3 | Ecclesia Sanctissime Trinitatis Vindocinensis | Sainte-Trinité de Vendôme (OSB) |
| 4 | Ecclesia Sancti Maximi[ni] Aurelianensis | Saint-Mesmin de Micy (OSB) |
| 5 | Ecclesia Sanctae Mariae Trinitatis Andegauensis | Sainte-Trinité-de-l'Evière d'Angers (OSB) |
| 6 | Ecclesia Sanctae Mariae de Monte burgo | Notre-Dame de Montebourg (OSB) |
| 7 | Ecclesia Sancti Karileffi | Saint-Calais de Blois (OSB) |
| 8 | Ecclesia Sancti Pauli Co[r]meriacensis | Saint-Paul de Cormery (OSB) |
| 9 | Ecclesia Sanctissimae Trinitatis Fremacensis (sic) | <i>non identifié</i> |
| 10 | Ecclesia Sancti Maglorii | Saint-Magloire de Paris (OSB) |
| 11 | Ecclesia Ferracensis | Saint-Pierre de Ferrières (OSB) |
| 12 | Ecclesia Sancti Dionysii Parisiensis | Saint-Denis en France (OSB) |
| 13 | Ecclesia Sancti Iacobi qui uocatur Jaguz | Saint-Jacut-de-la-Mer (OSB) |
| 14 | Ecclesia Sancti Andreae Toarcensis | Thouars [Saint-André ?] |
| 15 | Ecclesia Sancti Michaelis de Monte | Mont Saint-Michel (OSB) |
| 16 | Ecclesia Sancti Cypriani Pictauis | Saint-Cyprien de Poitiers (OSB) |
| 17 | Ecclesia Sanctissimae Trinitatis | Sainte-Trinité de Poitiers (OSB Fém.) |
| 18 | Ecclesia Sanctae Radegondis Pictauis | Sainte-Radegonde de Poitiers (Chan.) |
| 19 | Ecclesia Sanctae Crucis | Sainte-Croix de Poitiers (OSB Fém.) |
| 20 | Ecclesia Sancti Nicolai | Saint-Nicolas-de-la-Chaise de Poitiers (OSB) |
| 21 | Ecclesia Sancti Petri Petauensis/Pictauensis | Saint-Pierre-le-Puellier de Poitiers (Chan.) |
| 22 | Ecclesia Sancti Launomari Blesis | Saint-Laumer de Blois (OSB) |
| 23 | Ecclesia Sancti Petri Millebeth | Saint-Pierre de Méobecq (OSB) |
| 24 | Ecclesia Sancti Viuiani Sanctonensis | Saint-Vivien de Saintes (Chan. Rég.) |
| 25 | Ecclesia Sancti Hillidii (sic) | Saint-Allyre de Clermont (OSB) |
| 26 | Ecclesia Sancti Petri Malliacensis | Cathédrale Saint-Pierre de Maillezais (Chan.) |
| 27 | Ecclesia Sancti Martini Maioris Monasterii | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) |
| 28 | Ecclesia Sancti Gildasii Acertik (sic) | Saint-Gildas de Rhuys (OSB) ou Saint-Gildas-des-Bois (OSB) ? |
| 29 | Ecclesia Sancti Stephani iunioris (sic) | <i>non identifié</i> |
| 30 | Ecclesia Sancti Petri Geneuis | Cathédrale Saint-Pierre de Genève (Chan.) |
| 31 | Ecclesia Sancti Galeni | Saint-Gallen (OSB) |
| 32 | Ecclesia Sancti Michaelis qui uocatur Ho | <i>non identifié</i> |
| 33 | Ecclesia Sancti Iouini de Marnes | Saint-Jouin de Marnes (OSB) |
| 34 | Ecclesia Sanctae Mariae Lucionensis | Notre-Dame de Luçon (OSB) |
| 35 | Ecclesia Sanctae et Indiuiduae Trinitatis Fescanensis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) |
| 36 | Ecclesia Sancti Petri Fossatensis | Saint-Pierre-des-Fossées (OSB) |
| 37 | Ecclesia Sanctae Mariae Magdalенаe Iuriliaco (sic) | <i>non identifié</i> |
| 38 | Ecclesia Sancti Petri Culturae | Saint-Pierre de Couture (OSB) |
| 39 | Ecclesia Sancti Voneualdi Laude Gouiz (sic) | <i>non identifié</i> |
| 40 | Ecclesia Sancti Saluatoris Rotheronis | Saint-Sauveur de Redon (OSB) |

| | | |
|----|---|---|
| 41 | Ecclesia Sancti Melani Redonis | Saint Melaine de Rennes (OSB) |
| 42 | Ecclesia Sancti Mauri Verdunensis | Saint-Maur de Verdun (OSB Fém.) |
| 43 | Ecclesia Sancti Georgii Redonis | Saint-Georges de Rennes (OSB Fém.) |
| 44 | Ecclesia Sanctae Mariae Sanctonensis | Notre-Dame de Saintes (OSB Fém.) |
| 45 | Ecclesia Sancti Petri Burgoliensi | Saint-Pierre de Bourgueil (OSB) |
| 46 | Ecclesia Sanctae Mariae Luonnensis (sic) | <i>non identifié</i> |
| 47 | Ecclesia Sanctae Mariae Berinatensis (sic) | Notre-Dame de Bernay (OSB) |
| 48 | Ecclesia Sanctae Mariae Becci Helliuni | Notre-Dame du Bec (OSB) |
| 49 | Ecclesia Sancti Martini de Troamo | Saint-Martin de Troarn (OSB) |
| 50 | Ecclesia Sancti Stephano de Cadomo | Saint-Etienne de Caen (OSB) |
| 51 | Ecclesia Sancti Martini Sagriensis ceneb. (sic) | Saint-Martin de Sées (OSB) |
| 52 | Ecclesia Sanctae Trinitatis de Cadomo | Sainte-Trinité de Caen (OSB Fém.) |
| 53 | Ecclesia Sanctae Mariae Caritatis | Notre-Dame de la Charité sur Loire (Clun.) |
| 54 | Ecclesia Sancti Iuliani Turonensis | Saint-Julien de Tours (OSB) |
| 55 | Ecclesia Sancti Benigni de Tugni | <i>non identifié</i> |
| 56 | Ecclesia Sancti Maxencii | Saint-Maixent (OSB) |
| 57 | Ecclesia Sanctae Mariae Eboracensis | Cathédrale Notre-Dame d'Evreux (Chan.) |
| 58 | Ecclesia Sanctissimae Trinitatis Eragiensis | <i>non identifié</i> |
| 59 | Ecclesia Sancti Stephani de Vallibus | <i>non identifié</i> |
| 60 | Ecclesia Sanctissimae Trinitatis de Malo Leone | Sainte-Trinité de Mauléon (Chan. Rég.) |
| 61 | Ecclesia Sancti Saluatoris Carrosiensis | Saint-Sauveur de Charroux (OSB) |
| 62 | Ecclesia Sanctae Mariae Berthinensis | <i>non identifié</i> |
| 63 | Ecclesia Sancti Germani de Pratis Parisiensis | Saint-Germain-des-Prés (OSB) |
| 64 | Ecclesia Sanctissimae Trinitatis de Saunevo (sic) | Sainte-Trinité de Savigny (OSB puis Cist.) |
| 65 | Ecclesia Sanctae Trinitatis de Monte burgensi | Sainte-Trinité de Mortain[-les-Blanches] (OSB Fém.) ? |
| 66 | Ecclesia Sancti Vincentii Cenomanensis | Saint-Vincent du Mans (OSB) |
| 67 | Ecclesia Sancti Michaelis en Lair (sic) | Saint-Michel-en-l'Herm (OSB) ? |
| 68 | Ecclesia Sancti Petri de Monfort, dioecesis Remensis | <i>non identifié</i> |
| 69 | Ecclesia Sancti Petri Cassari Benedicti, dioecesis Bituricensis | Saint-Pierre de Chézal-Benoît (OSB) |
| 70 | Ecclesia Sanctae Mariae Firmitatis | Notre-Dame de la Ferté-sur-Grosne (Cist.) |

Tableau n° 13 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers vers 1385¹

1 Copie fautive (document original perdu). Liste éditée par Jean Dufour (DUFOUR n° 275).

| [sans titre : liste de confraternité de Notre-Dame du Bec] | Identification des établissements associés | Services de prières |
|---|--|---------------------|
| 1 Pro monachi Sancti Stephani Cadomi | Saint-Etienne de Caen (OSB) | VC + MS + MB |
| 2 Pro monachi Sancti Petri Gemeticensis | Notre-Dame et Saint-Pierre de Jumièges (OSB) | VC + MS + MB |
| 3 Pro monachi Sanctae Mariae Lirae | Notre-Dame de Lyre (OSB) | XXX + MB |
| 4 [Pro monachi] Santi Michaelis de periculo maris | Mont Saint-Michel (OSB) | XXX + MB |
| 5 Monachi Sanctae Trinitatis Cantuariensis | Christ Church de Cantorbéry (OSB) | VII O + XXV VM |
| 6 [Monachi] Sancti Audoeni | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | VII O + XXV VM |
| 7 [Monachi] Sanctae Mariae Divensis | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | VII O + XXV VM |
| 8 [Monachi] Sancti Ebrulfi | Notre-Dame de Saint-Evroult (OSB) | VII O + XXV VM |
| 9 [Monachi] Sancti Mariae Cormeli | Notre-Dame de Cormeilles (OSB) | VII O + XXV VM |
| 10 [Monachi] Sanctae Trinitatis Exaqui | Sainte-Trinité de Lessay (OSB) | VII O + XXV VM |
| 11 [Monachi] Sancti Florentii Salmurensis | Saint-Florent de Saumur (OSB) | VII O + XXV VM |
| 12 [Monachi] Sancti Leufredi | Croix-Saint-Leufroy (OSB) | VII O + XXV VM |
| 13 [Monachi] Sanctae Mariae Dolis | Notre-Dame de Dol (OSB) | VII O + XXV VM |
| 14 Monachi Sanctae Trinitatis Fiscanensis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | VII O |
| 15 [monachi] Sancti Geremari Flauiacensis | Saint-Germer-de-Fly (OSB) | VII O |
| 16 [monachi] Sancti Petri Pratellensis | Saint-Pierre de Préaux (OSB) | VII O |
| 17 [monachi] Sancti Dyonisii | Saint-Denis-en-France (OSB) | VII O |
| 18 [monachi] Sancti Maglorii Parisiensis | Saint-Magloire de Paris (Clun.) | VII O |
| 19 [monachi] Sancti Luciani Beluacensis | Saint-Lucien de Beauvais (OSB) | VII O |
| 20 [monachi] Sancti Symphoriani Beluacensis | Saint-Symphorien de Beauvais (OSB) | VII O |
| 21 [monachi] Sancti Vigoris Cerasicensis | Saint-Vigor de Cerisy (OSB) | VII O |
| 22 [monachi] Sancti Vedasti | Saint-Vaast d'Arras (OSB) | VII O |
| 23 [monachi] Sancti Martini Sagiensis | Saint-Martin de Sées (OSB) | VII O |
| 24 [monachi] Sancti Wandregisili | Saint-Wandrille (OSB) | VII O |
| 25 [monachi] Sanctae Mariae Forestansis monasterii | Notre-Dame de Forest-Moutiers (OSB) | VII O |
| 26 [monachi] Sancti Edmundi | Bury Saint-Edmunds (OSB) | VII O |
| 27 [monachi] Sancti Seueri | Notre-Dame et Saint-Sever (OSB) | VII O |
| 28 [monachi] Sancti Martini Troarni | Saint-Martin de Troarn (OSB) | VII O |
| 29 [monachi] Sancti Adelmi Meldemensis de Anglia | Notre-Dame et Saint-Aldhelm de Malmesbury (OSB) | VII O |
| 30 [monachi] Sanctae Aildredae Eliensis coenobii | Saint-Etheldreda d'Ely (OSB) | VII O |
| 31 Sanctimonialibus Sancti Leodegari Pratellensis | Saint-Léger de Préaux (OSB Fém.) | VII O |
| 32 Clerici Sanctae Mariae Compendiensis | Notre-Dame de Compiègne (Chan. puis OSB) | VII O |
| 33 Monachi Wirtoniae, Sancti Petri de episcopatu | Saint-Pierre et Saint-Swithin de Winchester (OSB) | VII O |
| 34 Coenobii Sancti Petri nouae abbatiae | Saint-Pierre et Saint-Grimbald de Winchester/Newminster/Hyde abbey (OSB) | VII O |
| 35 [Monachi] Sanctae Mariae Columbensis | Notre-Dame de Coulombs (OSB) | VII O |
| 36 [Monachi] Sancti Cipriani Pictaui | Saint-Cyprien de Poitiers (OSB) | VII O |
| 37 [Monachi] Sancti Martini de Pontisara | Saint-Martin de Pontoise (OSB) | VII O |
| 38 [Monachi] Sanctae Marie Ebronis | Notre-Dame d'Evron (OSB) | VII O |
| 39 Pro monachi Glastoniae | Notre-Dame de Glastonbury (OSB) | III O |
| 40 [Pro monachi] Sancti Martini Maioris Monasterii | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | III O |
| 41 [Pro monachi] Sancti Stephani Fontaneti (sic) | Saint-Etienne de Fontenay (OSB) | III O |
| 42 [Pro monachi] casea Dei | La Chaise-Dieu (OSB) | III O |
| 43 [Pro monachi] Sancti Petri Camoti | Saint-Père de Chartres (OSB) | III O |
| 44 [Pro monachi] Sancti Trinitatis Rothomagi | Sainte-Catherine du Mont (OSB) | III O |
| 45 [Pro monachi] Sancti Amandi Elnone | Saint-Amand-en-Pévèle (OSB) | III O |
| 46 [Pro monachi] Sanctae Mariae Bernai | Notre-Dame de Bernay (OSB) | III O |
| 47 [Pro monachi] Sanctae Mariae de Monte Thabor | Notre-Dame du Mont-Thabor | III O |
| 48 [Pro monachi] Sanctae Mariae coenobii iuxta Ligeriam Euueiruti (sic) | Notre-Dame d'Orléans (OSB) ? | III O |
| 49 [Pro monachi] Sanctae Mariae Nueuiensis | Notre-Dame de Noyers (OSB) | III O |
| 50 [Pro monachi] Sancti Petri Nealfii | Saint-Pierre de Neauphle[-le-Vieux] (OSB) | III O |

| | | | |
|------|---|---|-----------------------------------|
| 51 | [Pro monachi] Sancti Petri de Hunocourt | Saint-Pierre de Honnecourt (OSB) | III O |
| 52 | [Pro monachi] Sancti Albani | Saint-Albans (OSB) | III O |
| 53 | [Pro monachi] Sanctae Trinitatis Belliloci | Sainte-Trinité de Beaulieu (OSB) | III O |
| 54 | [Pro monachi] Sancti Maxentii | Saint-Maixent (OSB) | III O |
| 55 | [Pro monachi] Sancti Sergii | Saint-Serge d'Angers (OSB) | III O |
| 56 | [Pro monachi] Sancti Vincentii Cinomannici (sic) | Saint-Vincent du Mans (OSB) | III O |
| 57 | [Pro monachi] Sancti Petri de Cultura | Saint-Pierre de la Couture du Mans (OSB) | III O |
| 58 | [Pro monachi] Sancta Maria Eboracensis | Notre-Dame d'York (OSB) | III O |
| 59 | [Pro monachi] Sancti Florentini Bonouallis | Saint-Florentin de Bonneval (OSB) | III O |
| 60 | Pro sanctimonialibus Sanctae Mariae Almaniensis | Notre-Dame d'Almenèches (OSB Fém.) | III O |
| 61 | [Pro sanctimonialibus] Villarensis Monasterii | Notre-Dame de Montivilliers (OSB) | III O |
| 62 | Pro canonicis Sancti Stephani Druensis [Dreux] | Collégiale Saint-Etienne de Dreux (Chan.) | III O |
| 63 | Pro monachi Sancti Petri Castellionis | Saint-Pierre de Castillon/Sainte-Foy de Conches (OSB) | III O |
| 64 | [Pro monachi] Sanctae Trinitatis de Sauigneo | Sainte-Trinité de Savigny (OSB puis Cist.) | III O |
| 65 | [Pro monachi] Sancti Stephani Fidemi | Saint-Etienne de Fesmy (OSB) | III O |
| 66 | [Pro monachi] Sanctae Mariae de Britolio | Notre-Dame de Breteuil (OSB) | III O |
| 67 | [Pro monachi] Sancti Augustini Cantuarua | Saint-Augustin de Canterbury (OSB) | III O |
| 68 | [Pro monachi] Sancti Benigni Diuionensis | Saint-Bénigne de Dijon (OSB) | III O |
| 69 | [Pro monachi] Sancti Taurini Ebroicensis | Saint-Taurin d'Evreux (OSB) | III O |
| 70 | [Pro monachi] Sancti Saluatoris Carresensis | Saint-Sauveur de Charroux (OSB) | III O |
| 71 | [Pro monachi] Sanctae Mariae Nouiandi | Notre-Dame de Nogent (OSB) | III O |
| 72 | [Pro monachi] Sanctae Mariae Mosomiensis ecclesiae | Notre-Dame de Mouzon (OSB) | III O |
| 73 | [Pro monachi] Sancti Filiberti de Tornecio | Saint-Philibert de Tournus (OSB) | III O |
| 74 | Pro canonicis episcopis Beluacensis | Cathédrale Notre-Dame de Beauvais (Chan.) | III O |
| 75 | Pro canonicis Sancti Quintini Beluacensis | Saint-Quentin de Beauvais (Chan. Rég.) | III O |
| 76 | Pro sanctimonialibus Sanctae Mariae Lexouiensis | Notre-Dame-du-Pré/Saint-Désir de Lisieux (OSB Fém.) | III O |
| 77 | Pro canonicis Ebroicensis ecclesia | Cathédrale Notre-Dame d'Evreux (Chan.) | III O |
| 78 | Pro canonicis regularibus Sancti Iohannis de Valeia de Camoto | Saint-Jean-en-Val de Chartres (Chan. Rég.) | III O |
| 79 | Pro canonicis regularibus Eboracensibus | York (Chan. Rég.) ? : non identifié | III O |
| 80 | Pro monachi Sancti Melanii Redonis | Saint-Melaine de Rennes (OSB) | III O |
| 81 | Pro canonicis Sancti Walterii regularibus | Saint-Gautier (Chan. Rég.) : non identifié | I O (2 janv.) |
| 82 | Pro canonicis Lexouiensis ciuitatis | Cathédrale de Lisieux (Chan. Rég.) | III O + I O (2 janv.) |
| 83 | Pro monachi Sancti Petri Prullensis | Saint-Pierre de Preuilley[-sur-Claise] (OSB) | I O (2 janv.) |
| 84 | Pro fratribus coenobii Sancti Eugardi Iuransis | Saint-Oyend de Joux/Saint-Claude du Jura (OSB) | I O (8 mai) |
| 85 | Pro fratribus Sancti Remigii Remensis | Saint-Remi de Reims (OSB) | I O (25 juin) |
| 86 | [Pro fratribus] coenobii Sancti Saluatoris Tironis | Saint-Sauveur de Tiron (OSB) | I O (25 juin) |
| 87 | Pro fratribus et Sororibus coenobii Fontis Ebraldi | Notre-Dame de Fontevraud (Font.) | I O (4 nov.) |
| 88 | Pro fratribus Cluniacensis coenobii | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) | I O (3 déc.) |
| 89 | Pro fratribus defunctis congregationis de Brolio (x2) | Notre-Dame du Breuil (OSB) | II O (14 janv.) + I O (2 oct.) |
| 90 | Pro fratribus defunctis congregationis de Brionnio | Brionne | I O (4 sept.) |
| [91] | [Ecclesia] de Sernoio | Cernay | |
| [92] | [Ecclesia] de Tillio | Le Theil[-Nolent] | |
| [93] | [Ecclesia] de Sancto Georgio Wievra | Saint-Georges-du-Viévre | |
| [94] | [Ecclesia] de Wulprulans | Goupillières | |
| [95] | [Ecclesia] de Ruga piero | non identifié | |
| [96] | [Ecclesia] de Epreuilla | Epreville[-en-Lieuvain] ou Epreville[-près-le-Neubourg] | |
| [97] | [Ecclesia] de Tebofuilla | Thibouville | |
| [98] | [Ecclesia] de Bauzeio | non identifié | |

Tableau n° 14 : liste de confraternités de l'abbaye de Notre-Dame du Bec vers 1190¹

1 Ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 139-140 (copie de dom Jouvelin ; traduction partielle dans PORÉE, 1901, p. 482-485).

| | [sans titre : liste de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Caen] | Identification des établissements associés | Services de prière |
|----|---|---|--------------------|
| 1 | A congregazione Sancte Trinitatis Fiscanensis | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | VII O |
| 2 | A congregazione Sancte Trinitatis Montis | Sainte-Catherine du Mont de Rouen (OSB) | VII O |
| 3 | A congregazione Sancti Audoeni | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | VII O |
| 4 | A congregazione Sancti Vandregisilli | Saint-Wandrille (OSB) | VII O |
| 5 | A congregazione Sancti Petri in Gemetico | Saint-Pierre de Jumièges (OSB) | VII O |
| 6 | A congregazione Sancte Marie Recensis (sic) | Notre-Dame de Rissons (Prém.) | VII O |
| 7 | A congregazione Sancte Marie Columbensis | Notre-Dame de Coulombs (OSB) | VII O |
| 8 | A congregazione Sancti Leodegarii, tringita (sic) | Saint-Léger de Préaux (OSM Fém.) | XXX O |
| 9 | A congregazione Sancti Petri de Pratellis | Saint-Pierre de Préaux (OSB) | VII O |
| 10 | A congregazione Sancte Marie Divensis | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | VII O |
| 11 | A congregazione Sancti Martini de Troarno, XXXta | Saint-Martin de Troarn (OSB) | XXX O |
| 12 | A congregazione Sancte Trinitatis Monasterii Villaris | Notre-Dame de Montivilliers (OSB) | VII O |
| 13 | A congregazione Sancti Michaelis (sic) in Monte | Mont Saint-Michel (OSB) | VII O |
| 14 | A congregazione Sancte Marie Longensis | Notre-Dame de Longues (OSB) | VII O |
| 15 | A congregazione Sancte Marie Caulensi (sic) | Notre-Dame de Chelles (OSB Fém.) | VII O |
| 16 | A congregazione Sancte Marie de Bello Hoyno (sic) | Notre-Dame du Bec (OSB) | ? |
| 17 | A congregazione Sancti Egidii | Prieuré Saint-Gilles de Pont-Audemer (Chan. Rég.) | III O |
| 18 | A congregazione Sancte Marie de Bello Monte | Prieuré de Notre-Dame de Beaumont-en-Auge (OSB) | X O |
| 19 | A congregazione Sancti Fulgencii | Prieuré Saint-Fulgent (OSB) ? | VII O |
| 20 | A congregazione Sancti Iuliani | Saint-Julien (du Mans ?, de Tours ?, autre ?) | III O |
| 21 | A congregazione Sancti Ebrulphi | Notre-Dame de Saint-Evroult | III O |
| 22 | A congregazione Sancte Marie de Caritate | La Charité-sur-Loire (Clun.) | VII O |
| 23 | A congregazione Sancti Stephani Cadomensis | Saint-Etienne de Caen (OSB) | VII O |
| 24 | (add.) A congregazione Sancti Benedicti supra Ligerim | Saint-Benoît-sur-Loire/Fleury (OSB) | ? |
| 25 | (add.) A congregazione Beate Marie de Lira | Notre-Dame de Lyre (OSB) | ? |
| 26 | Sancte Marie Evraldi (sic) | Notre-Dame de Fontevraud (Fontev.) | III O |
| 27 | Sancti Nicholay (sic) Andegauensis | Saint-Nicolas d'Angers (OSB) | ? |
| 28 | Item religiosos monasterii Maioris Monasterii | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | ? |
| 29 | (add.) Sancti Quintini propre Beluacum | Saint-Quentin de Beauvais (Chan. Rég.) | ? |

Tableau n° 15 : liste de confraternités de l'abbaye de la Trinité de Caen en 1405¹

1 Ms. Caen, Musée des Beaux-Arts, Collection Mancel, vol. 16, pièces n° 94 et 95 (liste éditée par Jean Dufour : DUFOUR n° 306).

| | Titre : Hic adnotantur societates Beati Petri antique Corbeye | Identification des établissements associés | Services de prières |
|----|--|--|----------------------------|
| 1 | Sancti Viti noue Corbeye in Sayssonia | Corvey (OSB) | ? |
| 2 | Sancti Medardi Suessionis | Saint-Médard de Soissons (OSB) | IIII d. |
| 3 | Sancti Bertini in Sancto Audomaro | Saint-Bertin (OSB) | IIII d. |
| 4 | Sancti Vedasti Attrebatensis | Saint-Vaast d'Arras (OSB) | II d. |
| 5 | Sancte Retrudis Marchianensis | Sainte-Rictrude et Saint-Pierre de Marchiennes (OSB) | IIII d. |
| 6 | Sancti Petri de Lo | Saint-Pierre de Lo (Chan. Rég.) | IIII d. |
| 7 | Sancti Wirmoci Bergensis | Saint-Winoc de Bergues (OSB) | IIII d. |
| 8 | Sancti Quintini de Monte | Le Mont Saint-Quentin (OSB) | XII d. |
| 9 | Sancti Richarii in Pontiuo | Saint-Riquier-en-Ponthieux (OSB) | IIII d. |
| 10 | Sancti Fusciani in Nemore | Saint-Fuscien-aux-Bois (OSB) | IIII d. |
| 11 | Sancti Vedasti de Morolio | Saint-Vaast de Moreuil (OSB) | IIII d. |
| 12 | Sancti Walarici supra Mare | Saint-Valery-sur-Somme (OSB) | ? |
| 13 | Sancte Marie de Bertaucuria | Notre-Dame de Berteaucourt[-les-Dames] (OSB Fém.) | IIII d. |
| 14 | Sancti Basoli | Saint-Basle de Verzy (OSB) | IIII d. |
| 15 | Sancti Petri Cathalanensis | Saint-Pierre de Châlon-en-Champagne (OSB) | IIII d. |
| 16 | Sancti Quintini Beluacensis | Saint-Quentin de Beauvais (Chan. Rég.) | VI d. |
| 17 | Sancti Petri de Ligniaco | Saint-Pierre de Lagny [-sur-Marne] (OSB) | IIII d. |
| 18 | Sancti Dyonisii ariopagite. | Saint-Denis en France (OSB) | ? |
| 19 | Sancte Marie Magdalene Virgiliaci | Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay (OSB) | IIII d. |
| 20 | Sancti Germani de Pratis | Saint-Germain-des-Prés (OSB) | IIII d. |
| 21 | Sancti Martini Pontisacensis | Saint-Martin de Pontoise (OSB) | IIII d. |
| 22 | Sancti Michaelis de Ulteriori Pontu | Saint-Michel du Tréport (OSB) | IIII d. |

Tableau n° 16 : liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie en 1351/2¹

Le croisement des listes de confraternités d'établissements associés (tableau n° 17) permet de constater le caractère incomplet de certaines listes (omissions) et l'interruption de plusieurs associations spirituelles devenues trop lâches. Ainsi, les listes de confraternités de Saint-Ouen de Rouen, de Corbie et de Saint-Nicolas d'Angers ne signalent pas plusieurs associations spirituelles pourtant attestées dans la liste de confraternités de leur communauté associée. Il s'agit visiblement soit d'associations spirituelles peu étroites, soit, dans le cas d'associations de prières avec l'abbaye de Saint-Évroult, de confraternités attestées au XII^e siècle tombées en désuétude au cours du XIII^e siècle. De la même façon, l'abbaye du Bec signale une association spirituelle avec Saint-Bénigne de Dijon au XII^e siècle que l'on ne trouve pas mentionnée dans les listes de confraternités de ce monastère au milieu des XIII^e et XIV^e siècles : il est là aussi vraisemblable que la confraternité, peu étroite et éloignée, ait été abandonnée entre temps. Enfin, l'abbaye de la Trinité de Caen indique des associations de prières avec plusieurs abbayes normandes (le Mont Saint-Michel, Jumièges et Saint-

¹ Ms. Paris, BnF, lat. 12297, fol. I + lat. 11617, fol. 69 + lat. 13395, fol. 126 et 127 (liste éditée par Jean Dufour : DUFOUR n° 265).

Ouen de Rouen), lesquelles ne signalent pas ce monastère féminin dans leurs listes de confraternités successives. Il semble donc que l'abbaye féminine, sollicitée pour prier pour le salut des âmes des défunts de communautés masculines voisines, n'ait pas nécessairement bénéficié en retour d'un traitement de faveur comparable pour le salut des âmes de ses moniales. Cet exemple pourrait confirmer la tendance misogyne des communautés religieuses masculines que l'on observe régulièrement dans certains commentaires désobligeants figurant dans les titres ajoutés dans les rouleaux mortuaires destinés à des abbesses. L'exemple du rouleau mortuaire de l'abbesse Mathilde de la Trinité de Caen (DUFOR n° 114) est à cet égard éloquent. Il est toutefois peut-être risqué de faire de ce seul exemple une généralité.

| La liste de confraternité de l'abbaye de | Saint-Bénigne de Dijon | Mont Saint-Michel | Saint-Pierre de Jumièges | Saint-Ouen de Rouen | Saint-Germain-des-Prés | Trinité de Caen | Notre-Dame de Saint-Evrault | Notre-Dame du Bec | Saint-Bertin | Saint-Pierre de Corbie | Saint-Sauveur d'Anchin | Saint-Nicolas d'Angers | Saint-Oyend-de-Joux | Saint-Bavon de Gand |
|--|------------------------|-------------------|--------------------------|---------------------|------------------------|-----------------|-----------------------------|-------------------|--------------|------------------------|------------------------|------------------------|---------------------|---------------------|
| mentionne une association spirituelle avec l'abbaye de | | | | | | | | | | | | | | |
| Saint-Bénigne de Dijon | | X | | X | X | | | | | | | X | X | |
| Mont Saint-Michel | X | | X | X | X | | X | X | | | | X | | |
| Saint-Pierre de Jumièges | | X | | X | X | | X | X | | X | | | | |
| Saint-Ouen de Rouen | X | X | X | | | | | X | | | | X | | |
| Saint-Germain-des-Prés | X | X | X | X | | | | | | X | X | X | | |
| Trinité de Caen | | X | X | X | | | | | | | | X | | |
| Notre-Dame de Saint-Evrault | | X | X | X | | | | X | | | | X | | |
| Notre-Dame du Bec | X | X | X | X | | | X | | | | | | | |
| Saint-Bertin | | | | | | | | | | X | X | | | X |
| Saint-Pierre de Corbie | | | | | X | | | | X | | | | | |
| Saint-Sauveur d'Anchin | | | | | X | | | | X | X | | | | |
| Saint-Nicolas d'Angers | | X | | | X | X | | | | | | | | |
| Saint-Oyend-de-Joux | X | | | | | | | | | | | | | |
| Saint-Bavon de Gand | | | | | | | | | X | | | | | |

Tableau n° 17 : croisement des listes de confraternités d'établissements associés¹

Idéalement, il aurait été judicieux de générer, pour chacun des seize monastères étudiés, une carte représentant les établissements leur étant associés, ce qui aurait permis de visualiser plus aisément la reconstitution des réseaux de confraternité à une date précise (cas où l'on ne conserve qu'une seule liste) ou sur une période donnée (cas où l'on possède plusieurs listes). Ne disposant pas encore de l'outil permettant la génération automatique de telles cartes (ce qui est l'un des objectifs du projet

¹ Les croix rouges indiquent les confraternité signalées dans un monastère mais non mentionnées en retour dans l'établissement associé (cette absence est alors matérialisée par un fond rouge).

Memoria et Societas), et ne pouvant me permettre, faute de temps, de les générer toutes manuellement, je me suis restreint à ne produire que celles correspondant aux cas les mieux documentés, donc les plus détaillés et les plus stables, qui seront étudiés ci-dessous.

Exploitation de l'ensemble de la documentation nécrologique et confraternelle

Comme le montre le graphe n° 1, les listes de confraternités décrivent majoritairement des états et des tendances au cours des XIV^e et XV^e siècles. Rares sont celles conservées pour les XII^e et XIII^e siècles et aucune n'est antérieure à 1130. À quelques rares exceptions près (pour les abbayes de Saint-Évroult, du Bec et de Saint-Germain-des-Prés), ces listes ne permettent guère de fournir un état précis des réseaux de confraternité entre l'an mil et 1300. Il convient donc d'exploiter l'ensemble de la documentation nécrologique et confraternelle à notre disposition afin de compléter au mieux les premiers résultats acquis.

Grâce à la documentation nécrologique, il est en effet possible de définir la période durant laquelle une association spirituelle a généré des commémorations individuelles. En général, les moines d'établissements associés ont été enregistrés dans les nécrologes du XI^e au XII^e siècle, et même parfois entre le milieu du X^e et le début du XIV^e siècle. Le reste de la documentation confraternelle est utile pour compléter cette information. Dans certains cas favorables, elle permet de circonscrire précisément la période d'existence d'une association spirituelle. Ainsi, les actes de confraternité fournissent des dates (ou à défaut des périodes d'abbatit) de création ou de renouvellement de contractualisations. Les réglementations pour les suffrages des défunts nous renseignent sur le maintien des associations spirituelles durant la période d'usage du nécrologe leur servant de support. Enfin, les listes de confraternités donnent l'état du réseau de confraternité au moment où elles furent dressées. Lorsque nous avons la chance de disposer de toutes ces informations (ce qui ne constitue malheureusement qu'une minorité des cas), il est possible de suivre l'évolution des associations spirituelles et de juger du caractère éphémère ou pérenne de ces unions au cours du Moyen Âge.

Pour la suite de l'enquête, je me suis concentré en premier lieu sur les établissements associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp pour lesquels nous sommes le mieux renseignés grâce à une meilleure conservation de leur documentation nécrologique et confraternelle. Quatre établissements étroitement liés à l'abbaye de Fécamp, déjà évoqués ci-dessus, sortent dès lors de notre échantillon de 45 monastères¹. Ils disposent en effet de données abondantes, permettant de reconstituer en détail

1 Quatre monastères supplémentaires, Saint-Pierre de Corbie, Saint-Sauveur d'Anchin, Saint-Amand-en-Pévèle et Saint-Bavon de Gand, auraient aussi mérité d'être retenus. Grâce à la documentation nécrologique et confraternelle conservée pour ces maisons, une reconstitution précise de leurs réseaux de confraternité me semble possible, de même qu'un suivi détaillé de leur évolution entre le XI^e et le XV^e siècle. Vu l'importance des bibliothèques de Corbie, d'Anchin, de Saint-Amand et de Saint-Bavon de Gand, ainsi que leur rôle dans la transmission des textes, l'intérêt de telles reconstitutions me semble prioritaire. Mener ces quatre enquêtes dans le cadre de la présente thèse aurait toutefois demandé trop de temps et m'aurait trop éloigné de mes recherches sur l'abbaye de la Trinité de Fécamp.

l'évolution de leur réseau de confraternité. Il s'agit de Saint-Germain-des-Prés (tableau n° 18 et carte n° 1), de Saint-Bénigne de Dijon (tableau n° 19 et carte n° 2), du Mont Saint-Michel (tableau n° 20 et carte n° 3) et de Saint-Pierre de Jumièges (tableau n° 21 et carte n° 4). Grâce à ces abbayes, il est possible de procéder à une analyse plus fine de l'évolution des associations spirituelles sur environ un demi-millénaire, du début du XI^e à la fin du XV^e siècle. Précisons néanmoins que les informations recueillies sont un peu plus nombreuses et un peu plus précises dans le cas des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Bénigne de Dijon que pour les deux monastères normands : nous ne disposons pas, pour ces deux dernières maisons, de l'ensemble de leurs livres du chapitre et de leurs nécrologes en usage du XI^e au XVI^e siècle, comme c'est le cas pour les deux autres. Les nécrologes conservés pour le Mont ne datent en effet que du début du XIII^e siècle et ceux de Jumièges des environs de 1400. Précisons toutefois qu'ils reproduisent semble-t-il la plus grande partie des données inscrites dans leur nécrologe primitif, la grande majorité des moines commémorés ayant vécu entre la fin du X^e et le début du XIII^e siècle. Le fait de disposer uniquement des nécrologes tardifs du Mont et de Jumièges est donc, finalement, moins pénalisant qu'il aurait pu le sembler au premier abord. L'identification de certains abbés associés, apparaissant sans mention d'origine dans ces nécrologes, reste en revanche plus problématique. Léopold Delisle, Jean Laporte, Katherine S. B. Keats-Rohan et Véronique Gazeau ont déjà grandement contribué à débrouiller la documentation nécrologique montoise. Mais les nécrologes de Jumièges n'ont, en revanche, que peu retenu jusqu'ici l'attention des historiens malgré leur grand intérêt. La *Normannia monastica* de Véronique Gazeau permet déjà de s'en rendre compte : elle montre que de nombreux abbés bénédictins normands de la période ducale (911-1204) y sont inscrits, même si tous n'ont pas été signalés. Toutefois, hors de ce cadre spatial et temporel, l'enquête reste entièrement à faire¹. Pour les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Germain-des-Prés, les travaux décisifs de Barbara Schamper et d'Andrea Decker-Heuer ont permis de résoudre les identifications difficiles de certains abbés associés. Les résultats obtenus sont donc globalement plus sûrs et plus aboutis pour les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Bénigne de Dijon et du Mont Saint-Michel que pour Jumièges. Il résulte de tout ceci que les informations sur les associations spirituelles apparaissant dans les tableaux n° 18, 19 et 20 et sur les cartes n° 1, 2 et 3 doivent être considérées comme plus précises et plus fiables que celles apparaissant dans le tableau n° 21 et la carte n° 4 : une enquête ultérieure plus approfondie sur les nécrologes de Jumièges devrait permettre d'obtenir des résultats mieux aboutis. Dans tous les cas, ces données, ainsi que les tableaux (en particulier le tableau n° 21) et les cartes associés (en particulier la carte n° 4), pourront sans doute être ponctuellement complétés, au fur et à mesure de nouvelles identifications d'abbés et de moines obtenues lors d'examens comparatifs de nécrologes, par croisement avec d'autres sources, ou à la faveur de la découverte de nouveaux documents nous ayant à ce jour échappé. Les résultats obtenus

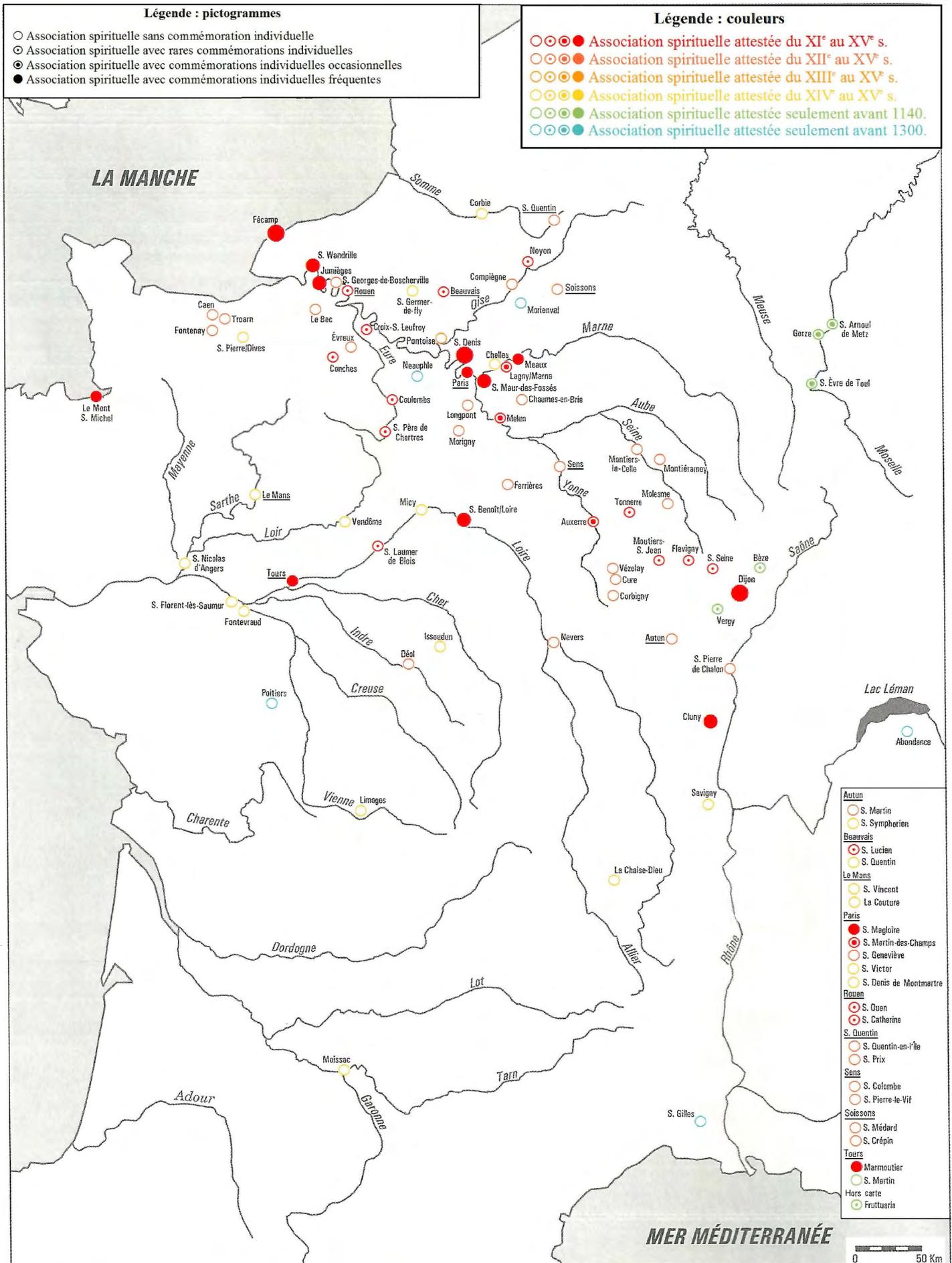
1 J'ai déjà contribué à l'identification de plusieurs abbés de monastères anglais (voir *infra*, volume I, partie 1, phase 2).

dans la thèse en cours de rédaction de Fabien Paquet sur les abbés normands des XIII^e-XV^e siècles devraient permettre de compléter ponctuellement certains des résultats présentés ici. Les informations déjà recueillies permettent néanmoins d'avoir d'ores et déjà une connaissance très précise de trois de ces quatre réseaux de confraternité, et de suivre leur évolution. Elles fournissent également un aperçu déjà exploitable des grandes tendances du quatrième. Dans l'état actuel de mon enquête, et du fait des lacunes documentaires, il m'est impossible de présenter des informations analogues pour les autres établissements monastiques associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp.

| Etablissements associés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés | | nécrologe vers 1000 (inscriptions de moines) | nécrologe vers 1050 (ab de moines inscrits) | liste de 1227 féat vers 1140] (Daifour n° 177) | liste v. 1450 (Bouillard) | Contrats de confraternité/ Règlementations pour les suffrages des défunts : date de contractualisation (M = commémoration collective annuelle) | Services de prières |
|--|--|---|--|--|---------------------------|---|------------------------------|
| [En Lorraine] | | | | | | | |
| 1 | Saint-Arnoul de Metz (OSB) | - | 5 | - | - | - | - |
| 2 | Saint-Gorgon de Gorze (OSB) | - | 5 | - | - | - | - |
| 3 | Saint-Evre de Toul (OSB) | - | 3 | - | - | - | - |
| En [Île-de-]France | | | | | | | |
| 4 | Saint-Denis en France (OSB) | X | 38 | 1 | 1 | 1182/92 (M) | I O + XXX O |
| 5 | Saint-Martin-des-champs (Clun.) | - | 4 | 2 | 2 | - | - |
| 6 | Saint-Magloire de Paris (OSB) | X | 9 | 3 | 4 | - | - |
| 7 | Saint-Pierre et Saint-Maur-des-Fossés (OSB) | X | 15 | 4 | 3 | 1182/92 (M) | I O + I M |
| 8 | Saint-Pierre de Lagny[-sur-Marne] (OSB) | X | 4 | 5 | 8 | 1182/92 (M) | I O + I M |
| 9 | Saint-Pierre de Chaumes-en-Brie (OSB) | - | - | 6 | 9 | - | - |
| 10 | Saint-Père de Melun (OSB) | X | 9 | 7 | 10 | 1204/1216 (M) | I O + XXX OC |
| 11 | Saint-Pierre de Ferrières (OSB) | - | - | 8 | 11 | - | - |
| 12 | Sainte-Colombe de Sens (OSB) | - | - | 9 | 12 | - | - |
| 13 | Saint-Benoît-sur-Loire/Fleury (OSB) | X | 12 | 10 | 13 | 1182/92 (M) | I O + I M + XXX OC |
| 14 | Saint-Père de Chartres (OSB) | X | 1 à 6 | 11 | 14 | - | - |
| 15 | Notre-Dame de Coulombs (OSB) | - | 1 | 12 | 15 | 1192/1204 (M) | I O + I M + XXX OC |
| 16 | Sainte-Geneviève de Paris (Chan. Rég.) | - | - | 13 | 16 | - | - |
| 17 | Sainte-Trinité de Morigny (OSB) | - | - | 14 | 17 | Sine data | I O + I M |
| 18 | Notre-Dame de Longpont[-sur-Orge] (Clun.) | - | - | 15 | 18 | 1192/1204 (M) | I O + I M + XXX OC |
| 19 | Saint-Laumer de Blois (OSB) | - | 3 | 16 | 19 | 1182/92 (M) | XXX O + XXX OC |
| 20 | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | X | 9 | 17 | 20 | - | - |
| 21 | Saint-Pierre de Montier-la-Celle de Troyes (OSB) | - | - | 18 | 21 | 1192/1204 (M) | I O + I M + XXX OC |
| 22 | Saint-Pierre de Montieramey (OSB) | - | - | 19 | 22 | - | - |
| 23 | Saint-Médard de Soissons (OSB) | - | - | 20 | 23 | - | - |
| 24 | Saint-Crépin-le-Grand de Soissons (OSB) | - | - | 21 | 24 | - | - |
| 25 | Saint-Corneille de Compiègne (OSB) | - | - | 22 | 25 | - | - |
| 26 | Saint-Éloi de Noyon (OSB) | - | 1 | 23 | 71 | - | - |
| 27 | Saint-Victor de Paris (Chan. Rég.) | - | - | - | 5 | 1182/92 (M) | I O + I M |
| 28 | Saint-Faron de Meaux (OSB) | - | 6 | - | 6 | 1145/6 | VII O (moines), XXX O (abbé) |
| 29 | Saint-Denis de Montmartre (OSB) | - | - | - | 7 | - | - |
| 30 | Sainte Bathilde de Chelles (OSB Fém.) | - | - | - | 26 | - | - |
| 31 | Saint-Mesmin de Micy (OSB) | - | - | - | 27 | Sine data | III O + III M |
| En Normandie | | | | | | | |
| 31 | Mont-Saint-Michel (OSB) | X | 9 | 24 | 28 | - | - |
| 32 | Saint-Étienne de Caen (OSB) | - | - | 25 | 29 | - | - |
| 33 | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | - | 93 | 26 | 30 | Acte 1107/16 (M) | XXX O |
| 34 | Saint-Pierre de Jumièges (OSB) | X | 6 | 27 | 31 (x2) | 1182/90 | I O + I M |
| 35 | Saint-Wandrille (OSB) | X | 12 | 28 | 32 | - | - |
| 36 | Saint-Georges de Boscherville (OSB) | - | - | 29 | 33 | - | - |
| 37 | Saint-Pierre de Castillon/Sainte-Foy de Conches (OSB) | - | 1 | 30 | 34 | - | - |
| 38 | Saint-Taurin d'Evreux (OSB) | - | - | 31 | 35 | - | - |
| 39 | La Croix-Saint-Leufroy (OSB) | X | 2 | 32 | 41 | 1162/82 | XXX O |
| 40 | Notre-Dame du Bec (OSB) | - | - | 33 | 42 | - | - |
| 41 | Saint-Martin de Pontoise (OSB) | - | - | 34 | 43 | - | - |
| 42 | Saint-Lucien de Beauvais (OSB) | - | 2 | 35 | 44 | - | - |
| 43 | Sainte-Catherine de Rouen (OSB) | - | 1 | 36 | 45 | - | - |
| 44 | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | X | 2 | 37 | 46 | - | - |
| 45 | Saint-Étienne de Fontenay (OSB) | - | - | 38 | 47 | - | - |
| 46 | Saint-Martin de Troarn (OSB) | - | - | 39 | 48 | - | - |
| 47 | Saint-Quentin de Beauvais (Chan. Rég.) | - | - | - | 36 | - | - |
| 48 | Saint-Vincent du Mans (OSB) | - | - | - | 37 | - | - |
| 49 | Saint-Pierre-de-la-Couture (OSB) | - | - | - | 38 | - | - |
| 50 | Sainte-Trinité de Vendôme (OSB) | - | - | - | 39 | - | - |
| 51 | Saint-Nicolas d'Angers (OSB) | - | - | - | 40 | - | - |
| 52 | Saint-Florent-Lès-Saumur (OSB) | - | - | - | 49 | - | - |
| 53 | Saint-Germer-de-Fly (OSB) | - | - | - | 50 | Sine data | VII O + VIIM |

| En Bourgogne | | | | | | | |
|---|--|----|----|----|----|---------------|--|
| 54 | Saint-Pierre de Cluny (Chan.) | X | 20 | 40 | 51 | - | - |
| 55 | Saint-Pierre de Chalon[-sur-Saône] (OSB) | - | - | 41 | 52 | - | - |
| 56 | Moutiers-Saint-Jean/La Réome (OSB) | X | 1 | 42 | 53 | - | - |
| 57 | Saint-Seine[-l'Abbaye] (OSB) | - | 1 | 43 | 54 | - | - |
| 58 | Saint-Pierre de Flavigny-sur-Ozerain (OSB) | X | 1 | 44 | - | - | - |
| 59 | Saint-Bénigne de Dijon (OSB) | - | 56 | 45 | 56 | 1162/82 | VII O + VIIM |
| 60 | Notre-Dame de Vézelay (OSB) | - | - | 46 | 57 | Sine data (M) | IO + IM (moines, XXX O (abbé) + XXX OC |
| 61 | Saint-Léonard de Corbigny (OSB) | - | - | 47 | 58 | - | - |
| 62 | Saint-Pierre de Cure (OSB) | - | - | 48 | 59 | - | - |
| 63 | Saint-Germain d'Auxerre (OSB) | X | 4 | 49 | 60 | - | - |
| 64 | Saint-Michel de Tonnerre (OSB) | - | 2 | 50 | 61 | - | - |
| 65 | Notre-Dame de Molesme (OSB) | - | - | 51 | 62 | - | - |
| 66 | Notre-Dame de Déols (OSB) | - | - | 52 | 63 | - | - |
| 67 | Notre-Dame et Saint-Etienne de Nevers (OSB) | - | - | 53 | 64 | - | - |
| 68 | Saint-Martin d'Autun (OSB) | - | - | 54 | 65 | - | - |
| 69 | Saint-Pierre-le-Vif de Sens (OSB) | - | - | 55 | 66 | - | - |
| 70 | Saint-Quentin-en-Île (OSB) | - | - | 56 | 67 | - | - |
| 71 | Saint-Prix de Saint-Quentin (OSB) | - | - | 57 | 68 | - | - |
| 72 | Saint-Martin de Savigny (OSB) | - | - | - | 55 | - | - |
| 73 | Saint-Symphorien d'Autun (Chan. Rég.) | - | - | - | 69 | - | - |
| 74 | Saint-Vivant de Vergy (OSB) | - | 3 | - | - | - | - |
| 75 | Saint-Pierre de Bèze (OSB) | - | 1 | - | - | - | - |
| En Picardie | | | | | | | |
| 76 | Saint-Pierre de Corbie (OSB) | - | - | - | 70 | (M) | ? |
| Autres églises | | | | | | | |
| 77 | Saint-Martin de Tours (Chan.) | X | ? | - | - | - | - |
| 78 | Saint-Bénigne et Saint-Tiburge de Fruttuaria (OSB) | - | 3 | - | - | - | - |
| 79 | Notre-Dame d'Issoudun (OSB) | - | - | - | 72 | 1182/92 (M) | IO + IM |
| 80 | Saint-Robert de la Chaise Dieu (OSB) | - | - | - | 73 | 1182/92 (M) | IO |
| 81 | Saint-Martial de Limoges (Chan.) | - | - | - | 74 | 1182/92 (M) | IO + IM |
| 82 | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | - | - | - | 75 | Sine data | VII O + VIIM |
| 83 | Montigny : non identifié | - | - | - | 76 | - | - |
| 84 | Cathédrale Saint-Corentin de Quimper (Chan.) ? | - | - | - | 77 | - | - |
| 85 | Notre-Dame de Fontevault (Fontev.) | - | - | - | 78 | 1162/82 | - |
| 86 | Saint-Vincent de Venn. (sic) : non identifié | - | - | - | 79 | - | - |
| 87 | Moissac (Chan.) | - | - | - | 80 | - | - |
| 88 | Saint-Gilles (OSB) | - | - | - | - | 1162/82 (M) | IO + IM |
| 89 | Notre-Dame de Morienvall (OSB Fém.) | - | - | - | - | 1162/82 (M) | IO + IM |
| 90 | Saint-Jean de Montierneuf de Poitiers (OSB) | - | - | - | - | 1162/82 | XXX O + XXX M |
| 91 | Notre-Dame d'Abondance (Chan. Rég.) | - | - | - | - | 1162/82 (M) | IO + IM |
| 92 | Saint-Pierre de Neauphle[-le-Vieux] (OSB) | - | - | - | - | Sine data | VII O + VIIM |
| Nombre d'établissements associés : | | 18 | 36 | 57 | 80 | | |
| Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | | - | 18 | 28 | 56 | | |
| Nombre d'ajouts : | | - | 18 | 29 | 24 | | |
| Nombre de suppressions : | | - | 0 | 8 | 1 | | |

**Tableau n° 18 : évolution du réseau de confraternité de l'abbaye
de Saint-Germain-des-Prés (X^e-XV^e siècle)**



Carte n° 1 : le réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (X^e-XV^e siècle)

Concernant le réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (Tableau n° 18 et carte n° 1), on remarque une forte concentration des établissements les plus étroitement associés sur l'ensemble de la vallée de la Seine, depuis la source de ce fleuve en Bourgogne, sur le plateau de Langres (entre l'Yonne et l'Aube), jusqu'à son estuaire en Normandie. La concentration est naturellement plus dense sur Paris et sa région, où est situé ce monastère. En remontant la Marne, le nombre d'établissements associés reste important jusqu'à Meaux (où est implantée l'abbaye de Saint-Faron, relevant du réseau spirituel volpianien), mais disparaît totalement ensuite. Nous trouvons également quelques monastères associés clairsemés en remontant les vallées de l'Oise et de l'Eure.

Les abbayes étroitement associées les plus éloignées de Saint-Germain-des-Prés sont celles ayant été très tôt spirituellement unies à l'abbaye parisienne : Marmoutier, Saint-Martin de Tours, Fleury et Saint-Laumer de Blois, sur la Loire ; les établissements relevant du réseau spirituel volpianien : Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Pierre de Bèze, Saint-Vivant de Vergy, la Réôme (Moutiers-Saint-Jean) et Saint-Michel de Tonnerre en Bourgogne, Saint-Èvre de Toul, Gorze et Saint-Arnoul de Metz en Lorraine, la Trinité de Fécamp, le Mont Saint-Michel, Jumièges et Saint-Ouen de Rouen en Normandie. Notons toutefois que les liens directs avec ces monastères se sont interrompus avant 1140 dans le cas des établissements lorrains (abbayes excentrées par rapport au reste du réseau de confraternité) mais aussi de Bèze et de Saint-Vivant de Vergy, pourtant proches de Saint-Bénigne de Dijon. Ces associations spirituelles ont vraisemblablement disparu au cours de la seconde moitié du XI^e siècle¹. Signalons enfin la présence de Cluny et des trois monastères dirigés par le disciple de saint Maieul, Heldric² : Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Pierre de Flavigny et La Réôme (Moutiers-Saint-Jean). Ce fait confirme la proximité entre ces maisons et le réseau spirituel volpianien sous les disciples de saint Maieul, ainsi que la tendance à leur maintien par la suite.

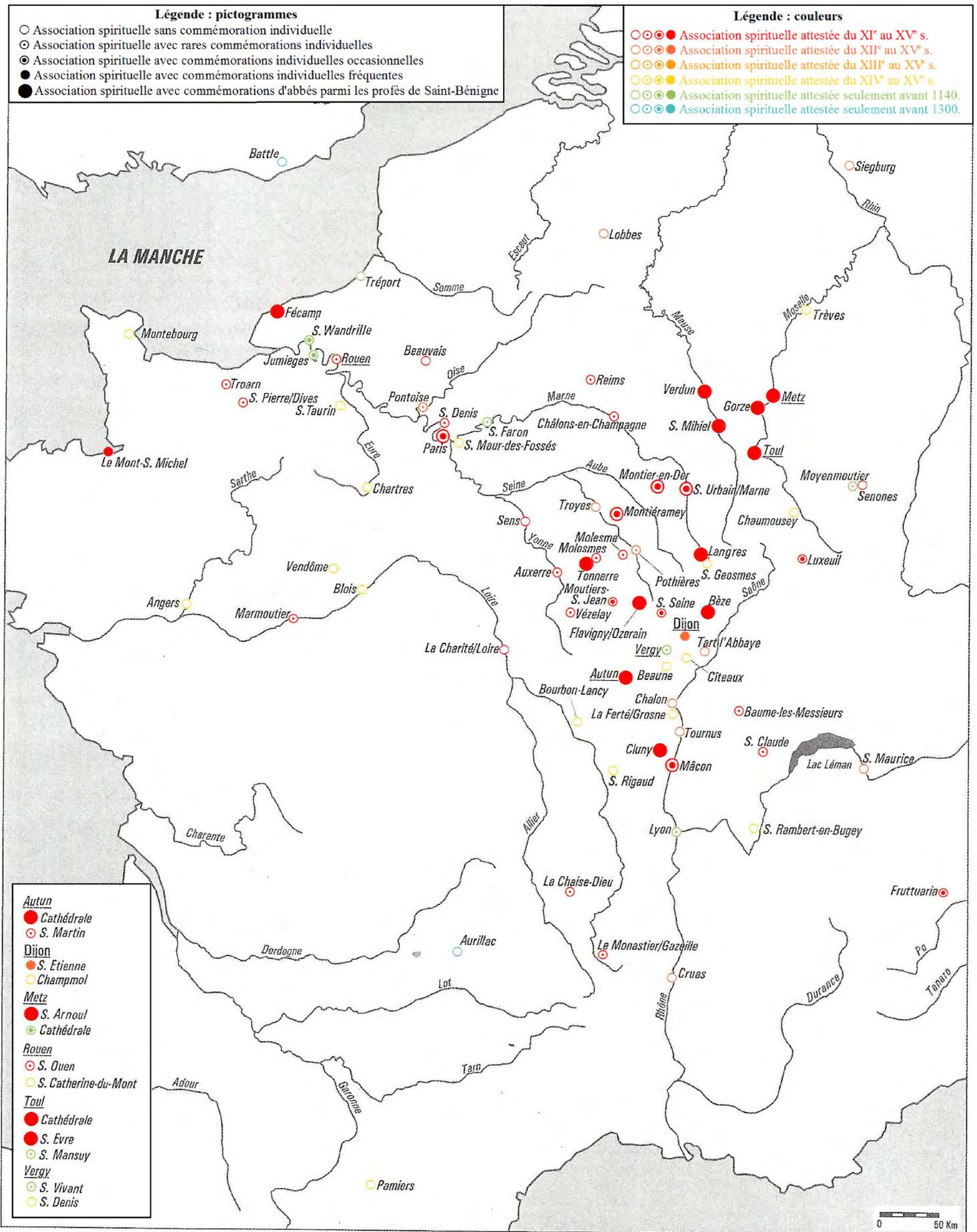
1 Sans doute peu avant l'intervention de l'abbé Baudri de Bourgueil à Saint-Germain-des-Prés (voir la pièce justificative n° V dans la première partie de ce volume).

2 Sur ce moine, voir l'annexe n° 5.

| Établissements associés à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon | | Commemoration d'abbés (vers 1050) | Commemoration d'abbés (vers 1100) | Règlementations pour le suffrage des défunts (1130-1300) | Règlementations pour le suffrage des défunts (1300-1550) | liste de 1344-1365 (Dufour n° 268) | liste de 1439-1441 (Dufour n° 333) | Services de prières |
|--|--|-----------------------------------|-----------------------------------|--|--|------------------------------------|------------------------------------|--|
| 1 | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | X | X | X | X | 1 | 1 | Rang 1 (O, M, MB, S, VM, 30 PI, N + NC) |
| 2 | Saint-Vivant de Vergy (OSB puis Clun.) | X | X | - | - | - | - | => Cluny = Rang 4 (O, S, CC) |
| 3 | Saint-Pierre de Bèze (OSB) | X | X | X | X | 13 | 14 | Rang 1 (O, S, CC + NC) |
| 4 | Moutiers-Saint-Jean/La Réome (OSB) | X | X | - | - | 28 | 28 | ? |
| 5 | Saint-Michel de Tonnerre (OSB) | X | X | X | X | 7 | 8 | Rang 1 (O, S, 1 PC, CC + NC) |
| 6 | Saint-Pierre de Molosmes (OSB) | X | X | X | X | 9 | 10 | Rang 4 (O, M, S, 1 PI) |
| 7 | Saint-Arnoul de Metz (OSB) | X | X | X | X | 22 | 23 | Rang 1 (O, M, MB, S, VM, 30 PI, N) |
| 8 | Saint-Gorgon de Gorze (OSB) | X | X | X | X | 31 | 31 | Rang 1 (O, M, MB, S, VM, 30 PC, CC + NC) |
| 9 | Saint-Evre de Toul (OSB) | X | X | - | - | 27 | 27 | Rang 1 (? + NC) |
| 10 | Saint-Mansuy de Toul (OSB) | X | X | - | - | - | - | ? |
| 11 | Moyenmoutier (OSB) | X | X | - | - | - | - | ? |
| 12 | Saint-Bénigne et Saint-Tiburce de Fruttuaria (OSB) | X | X | X | X | 23 | 24 | Rang 1 (O, M, MB, S, VM, 30 PI, N + NC) |
| 13 | Saint-Pierre de Jumèges (OSB) | X | X | - | - | - | - | ? |
| 14 | Mont Saint-Michel (OSB) | X | X | X | X | 55 | 5 | Rang 2 (O, M, MB, S, VM, 30 PC, CC) |
| 15 | Saint-Wandrille (OSB) | X | X | - | - | - | - | ? |
| 16 | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | X | X | - | - | 2 | 2 | ? |
| 17 | Saint-Faron de Meaux (OSB) | X | X | - | - | - | - | ? |
| 18 | Saint-Germain-des-Prés (OSB) | X | X | X | - | 50 | 53 | Rang 4 (A, M, MB, S, 1 PC) |
| 19 | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) | X | X | X | X | 11 | 12 | Rang 1 (O, S, CC + NC) |
| 20 | Saint-Michel de Baume-les-Messieurs (Clun.) | X | X | X | X | 18 (x2) | 19 (x2) | Rang 5 (O, S) |
| 21 | Saint-Germain d'Auxerre (OSB) | X | X | X | X | 40 | 42 | Rang 3 (O, M, MB, 1 PC, CC) |
| 22 | Saint-Pierre de Flavigny-sur-Ozerain (OSB) | X | X | X | - | 8 | 9 | Rang 1 (O, M, MB, S, 7 PI + NC) |
| 23 | Saint-Seine[-l'abbaye] (OSB) | X | X | X | X | 6 | 7 | Rang 3 (O, M, MB, S, 7 PI) |
| 24 | Saint-Colomban de Luxeuil (OSB) | X | X | X | X | 15 | 16 | Rang 4 (O, S, CC) |
| 25 | Saint-Remi de Reims (OSB) | X | X | X | X | 17 | 18 | Rang 6 (7 PI, CC) |
| 26 | Notre-Dame de Vézelay (OSB) | X | X | X | X | 36 | 37 | Rang 4 (O, M, 1 PC, CC) |
| 27 | Saint-Denis en France (OSB) | X | X | - | - | 30 | 30 | ? |
| 28 | Saint-Vanne de Verdun (OSB) | X | X | X | X | 21 | 22 | Rang 1 (O, MB, S, VM, 1 PI + N) |
| 29 | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | X | X | - | - | 51 | - | ? |
| 30 | Saint-Mihiel (OSB) | X | X | X | X | 29 | 29 | Rang 1 (O, S, CC + N) |
| 31 | Saint-Pierre de Montiéramey (OSB) | X | X | X | X | 20 | 21 | Rang 1 (O, M, MB, S, VM, 30 PI, N) |
| 32 | Saint-Oyend de Joux/Saint-Claude du Jura (OSB) | X | X | X | X | 19 | 20 | Rang 7 (MB, S) |
| 33 | Saint-Martin d'Autun (OSB) | X | X | - | - | 26 | 26 | ? |
| 34 | Cathédrale Saint-Vincent de Mâcon (Chan.) | X | X | X | X | 43 | 45 | Rang 5 (O, M, MB, 1 PI) |
| 35 | Cathédrale Saint-Nazaire d'Autun (Chan.) | X | X | X | X | 44 | 46 | Rang 5 (O, M, MB, 1 PI) |
| 36 | Cathédrale Saint-Mammès de Langres (Chan.) | X | X | - | - | - | - | ? |
| 37 | Cathédrale Saint-Etienne de Metz (Chan.) | X | X | - | - | - | - | ? |
| 38 | Cathédrale Saint-Etienne de Toul (Chan.) | X | X | - | - | - | - | ? |
| 39 | Saint-Urbain[-sur-Marne] (OSB) | | X | X | X | 5 | 6 | Rang 5 (O, M, MB, 1 PI) |
| 40 | Saint-Robert de la Chaise Dieu (OSB) | | X | X | X | 25 | 15 | Rang 4 (O, S, CC) |
| 41 | Saint-Chaffre (Saint-Théofrède) du Monastier[-sur-Gazelle] (OSB) | | X | X | X | 47 | 50 | Rang 5 (O, S) |
| 42 | Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons-en-Champagne (OSB) | | X | - | - | 32 | 33 | ? |
| 43 | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | | X | X | X | 48 | 51 | Rang 7 (S) |
| 44 | Saint-Martin de Troarn (OSB) | | X | X | X | 53 | 54 (x2) | Rang 6 (MB, S, VM) |
| 45 | Saint-Michel du Tréport (OSB) | | X | X | - | - | - | Rang 5 (O, M) |
| 46 | Notre-Dame de Molesme (OSB) | | X | X | X | 14 | - | Rang 4 (O, S, CC) |
| 47 | Saint-Martin de Pontoise (OSB) | | X | X | - | 39 | 41 | Rang 5 (O, M) |
| 48 | La Charité-sur-Loire (Chn.) | | X | X | X | 41 | 43 | Rang 5 (O, S, 1 PI) |
| 49 | Saint-Quentin de Beauvais (Chan. Rég.) | | X | X | X | 42 | 44 | Rang 6 (A, O, 1 PI) |
| 50 | Senones ou Saint-Pierre-le-Vif de Sens (OSB) | | X | X | X | 45 | 47 | Rang 4 (O, S, CC) |
| 51 | Saint-Pierre de Montier-en-Der (OSB) | | X | X | X | 3 (x2) | 3 (x2) | Rang 1 (O, M, MB, S, VM, 30 PI, N, CC) |
| 52 | Saint-Géraud d'Aurillac (OSB) | | X | X | X | - | - | Rang 5 (O, S) |
| 53 | Saint-Etienne de Dijon (Chan. Rég.) | | | - | - | 4 | 4 | ? |
| 54 | Notre-Dame de Tart[-l'abbaye] (Cist. Fém.) | | | X | X | 10 | 11 | Rang 7 (S) |
| 55 | Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône (OSB) | | | X | X | 12 | 13 | Rang 4 (O, S, CC) |
| 56 | Saint-Pierre de Pothières (OSB) | | | X | X | 16 | 17 | Rang 6 (O, 1 PC, CC) |
| 57 | Saint-Maurice de Siegburg (OSB) | | | X | X | 24 | 25 | Rang 1 (O, M, MB, S, VM, 30 PI, N) |
| 58 | Saint-Philibert de Tournus (OSB) | | | X | X | 37 | 39 | 30 PI, CC |
| 59 | Saint-Maurice d'Againe (OSB) | | | X | X | 38 | 40 | Rang 4 (O, M, MB, 1 PI, CC) |

| | | | | | | | | |
|---|--|---------|---------|---------|----|----|----|------------------|
| 60 | Saint-Pierre de Lobbes (OSB) | | | X | X | 46 | 49 | Rang 5 (O, M) |
| 61 | Saint-Pierre de Montier-la-Celle de Troyes (OSB) | | | X | X | 49 | 52 | Rang 7 (S, 1 PC) |
| 62 | Notre-Dame de Cruas (OSB) | | | X | X | 52 | - | Rang 5 (O, S) |
| 63 | Saint-Martin de Battle (OSB) | | | X | X | - | - | Rang 5 (O, M) |
| 64 | Collégiale Notre-Dame de Beaune (Chan.) | | | | | 33 | 34 | ? |
| 65 | Saint-Rigaud (OSB) | | | | | 34 | 35 | ? |
| 66 | Saint-Laumer de Blois (OSB) | | | | | 35 | 36 | ? |
| 67 | Saint-Maur-des-Fossés (OSB) | | | | | 54 | 32 | ? |
| 68 | Saint-Taurin d'Evreux (OSB) | | | | | 56 | - | ? |
| 69 | Notre-Dame de Montebourg (OSB) | | | | | 57 | 55 | ? |
| 70 | Sainte-Catherine-du-Mont (OSB) | | | | | 58 | 56 | ? |
| 71 | Cîteaux (Cist.) | | | | | 59 | 57 | ? |
| 72 | La Ferté[-sur-Grosne] (Cist.) | | | | | | 58 | ? |
| 73 | Notre-Dame des Martyrs de Trèves (OSB) | | | | | | 38 | ? |
| 74 | Saint-Père[-en-Vallée] de Chartres (OSB) | | | | | | 48 | ? |
| 75 | Saint-Nicolas d'Angers (OSB) | | | | | | 59 | ? |
| 76 | Saint-Geosmes (Chan. Rég.) | | | | | | 60 | ? |
| 77 | Saint-Rambert[-en-Bugev] (OSB) | | | | | | 61 | ? |
| 78 | Chapelle du duc de Bourgogne à Dijon (Chan.) | | | | | | 62 | ? |
| 79 | Collégiale Saint-Nicolas-de-la-Prée de Bourbon[-Lancy] (Chan.) | | | | | | 63 | ? |
| 80 | Collégiale Saint-Denis de Vergy (Chan.) | | | | | | 64 | ? |
| 81 | Sainte-Trinité de Champmol (Chart.) | | | | | | 65 | ? |
| 82 | Sainte-Trinité de Vendôme (OSB) | | | | | | 66 | ? |
| 83 | Cathédrale Saint-Antonin de Pamiers (Chan.) | | | | | | 67 | ? |
| 84 | Chaumousey (Chan. Rég.) | | | | | | 68 | ? |
| Nombre d'établissements associés : | | 35 à 38 | 49 à 52 | 46 | 42 | 59 | 68 | |
| Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | | - | 35 à 38 | 36 | 42 | 40 | 55 | |
| Nombre d'ajouts : | | - | 14 | 11 | 0 | 19 | 13 | |
| Nombre de suppressions : | | - | 0 | 13 à 16 | 4 | 2 | 4 | |

**Tableau n° 19 : évolution du réseau de confraternité de l'abbaye
de Saint-Bénigne de Dijon (X^e-XV^e siècle)**



Carte n° 2 : le réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon (X^e-XV^e siècle)

L'étude du réseau de confraternité de Saint-Bénigne de Dijon (tableau n° 19 et carte n° 2) montre que les établissements les plus étroitement associés à ce monastère se concentrent principalement en Bourgogne, en Champagne et en Lorraine, c'est-à-dire entre la vallée de la Saône (au sud) et les vallées de la Meuse et de la Moselle (au nord), en passant par l'ensemble du plateau de Langres et du bassin supérieur de la Seine et de ses affluents³.

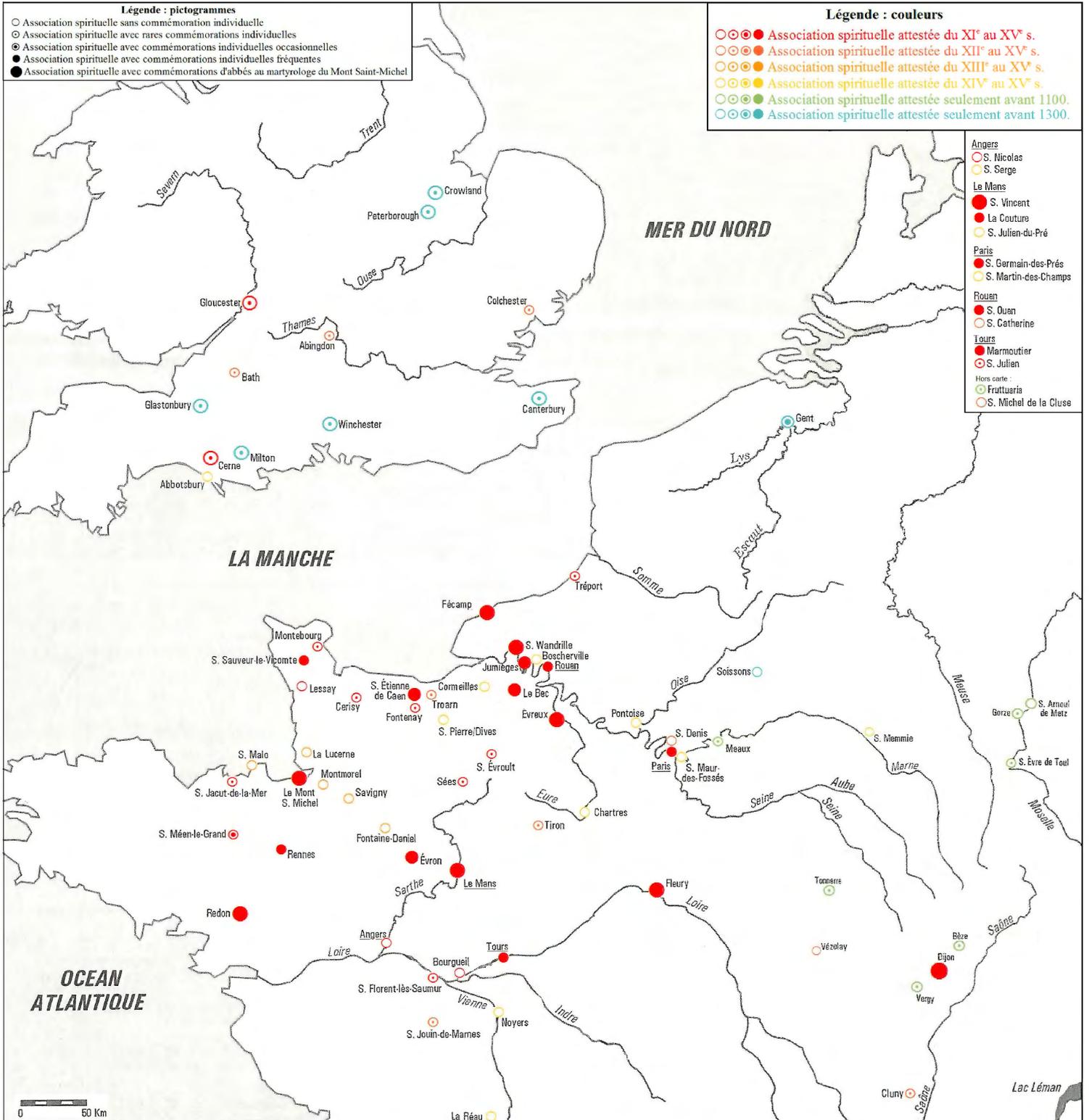
Les huit abbayes étroitement associées les plus excentrées sont le Mont Saint-Michel, la Trinité de Fécamp, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Arnoul de Metz, Gorze, Saint-Èvre de Toul et Fruttuaria. Cela s'explique aisément si l'on tient compte de leur appartenance à la filiation de Saint-Bénigne de Dijon sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano. Ce fait prouve aussi le maintien de leurs liens privilégiés avec leur « maison-mère » (ou plus exactement leur maison réformatrice) pendant environ 500 ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin du Moyen Âge. Il est vraisemblable que les liens entretenus avec plusieurs monastères éloignés, situés dans le duché de Normandie, ont été favorisés par la possession d'un important prieuré normand dans cette région : Saint-Vigor de Bayeux, placé sous la dépendance de Saint-Bénigne de Dijon dès 1096.

3 L'Yonne, l'Aube et la Marne.

| Établissements associés à l'abbaye du Mont Saint-Michel | | Commemoration de moines au nécrologe vers 1000 | Commemoration de moines au nécrologe vers 1100 | Commemoration de moines au nécrologe vers 1200 | Liste 1 [liste incomplète] (v. 1300-1314) | Liste 2 (1336) | Liste 3 (v. 1410) | Contrat de societas (d'après liste 3) |
|--|--|---|---|---|--|----------------|-------------------|--|
| 1 | Saint-Pierre de Cluny (Clun.) | X | X | 1 | 1 | 1.10 | 1.1 (2x) | Sans date [1172] |
| 2 | Saint-Benoît-sur-Loire/Fleury (OSB) | X | X | 6 | 2 | 1.1 | 1.2 | Sans date |
| 3 | Saint-Pierre-de-la-Couture du Mans (OSB) | - | X | 6 | 10 | 1.4 | 1.3 | Sans date |
| 4 | Saint-Jouin-de-Marnes (OSB) | - | - | 1 | 24 | 1.13 | 1.4 (2x) | Sans date |
| 5 | Saint-Pierre de Bath (Angleterre, Somerset) | - | - | 1 | 27 | 1.14 | 1.5 | Sans date |
| 6 | Saint-Wandrille (OSB) | X | X | 18 | 6 | 1.11 | 1.6 | 1213 |
| 7 | Saint-Julien de Tours (OSB) | X | X | 1 | 8 | 1.17 | 1.7 | 1222 |
| 8 | Fontaine-Daniel (Cist.) | - | - | - | 14 | 1.16 | 1.8 | 1250 |
| 9 | Saint-Florent de Saumur (OSB) | - | - | 1 | 9 | 1.2 | 1.9 | 1250 |
| 10 | Cathédrale de Saint-Malo (Chan.) | - | - | - | 16 | 1.7 | 1.10 | 1251 |
| 11 | Saint-Etienne de Caen (OSB) | - | X | 39 | 15 | 1.5 | 1.11 | 1267 |
| 12 | Notre-Dame d'Evron (OSB) | - | X | 21 | 11 | 1.15 | 1.12 | 1239 |
| 13 | Saint-Melaine de Rennes (OSB) | - | X | 5 | 13 | 1.12 | 1.13 | 1245 |
| 14 | Sainte-Trinité de Lessay (OSB) | - | - | 1 | 17 | 1.3 | 1.14 | 1269 et 1348 |
| 15 | Saint-Méen[-le-Grand] de Gaël (OSB) | - | X | 1 | 22 | 1.6 | 1.15 | 1296 |
| 16 | Notre-Dame de la Réau (Chan. Rég.) | - | - | - | 23 | 1.9 | 1.16 | 1302 |
| 17 | Sainte-Trinité de Savigny (OSB puis Cist.) | - | - | - | 25 | 1.8 | 1.17 | 1208 |
| 18 | Saint-Pierre de Jumièges (OSB) | X | X | 25 | 7 | 2.18 | 1.18 | 1329 |
| 19 | Saint-Pierre de Bourgueil (OSB) | - | - | - | 26 | 1.18 | 1.19 | 1310 |
| 20 | Notre-Dame de Montebourg (OSB) | - | X | 1 | <i>(add.) 31</i> | - | 1.20 | 1343 |
| 21 | Montmorel (Chan. Rég.) | - | - | - | <i>(add.) 30</i> | - | 1.21 | 1349 |
| 22 | Saint-Vigor de Cerisy (OSB) | - | X | 1 | - | 2.17 | 1.22 | Sans date |
| 23 | Saint-Michel de la Cluse/Chiusa (OSB) | - | - | 1 | - | - | 4.4 puis 1.23 | [1172] |
| 24 | Saint-Martin de Marmoutier (OSB) | X | X | 8 | 3 | 2.3 | 2.1 | |
| 25 | Saint-Bénigne de Dijon (OSB) | - | X | 8 | 4 | 2.1 | 2.2 | |
| 26 | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | - | X | 45 | 5 | 2.2 | 2.3 | |
| 27 | Saint-Etienne de Fontenay (OSB) | - | - | 1 | <i>(add.) 29</i> | - | 2.4 | |
| 28 | Saint-Sauveur de Redon (OSB) | X | X | 51 | 12 | 2.5 | 2.5 | |
| 29 | Notre-Dame du Bec (OSB) | - | X | 26 | 18 | 2.12 | 2.6 | |
| 30 | Sainte-Catherine de Rouen (OSB) | - | - | - | 19 | 2.7 | 2.7 | |
| 31 | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | X | X | 4 | 20 | 2.8 | 2.8 | |
| 32 | Saint-Nicolas d'Angers (OSB) | - | - | - | 21 | 2.4 | 2.9 | |
| 33 | Saint-Germain-des-Prés (OSB) | X | X | 1 | <i>(add.) 28</i> | 2.11 | 2.10 | |
| 34 | Saint-Denis-en-France (OSB) | - | - | - | - | 2.10 | 3.1 | |
| 35 | Saint-Martin-des-Champs (Clun.) | - | - | - | - | - | 3.2 | |
| 36 | Saint-Maur-des-Fossés (OSB) | - | - | - | - | - | 3.3 | |
| 37 | Saint-Martin de Troarn (OSB) | - | - | 1 | - | - | 3.4 | |
| 38 | Saint-Michel du Tréport (OSB) | - | - | 1 | - | - | 3.5 | |
| 39 | Notre-Dame de Saint-Evroult (OSB) | - | X | 1 | - | - | 3.6 | |
| 40 | Saint-Martin de Sées (OSB) | - | X | 1 | - | - | 3.7 | |
| 41 | Saint-Père[-en-Vallée] de Chartres (OSB) | - | - | - | - | - | 3.8 | |
| 42 | Saint-Memme de Châlons-sur-Marne (OSB) | - | - | - | - | - | 3.9 | |
| 43 | Notre-Dame de Corneilles (OSB) | - | - | - | - | - | 3.10 | |
| 44 | Saint-Jacut-de-la-Mer (OSB) | - | X | 1 | - | 2.6 | 3.11 | |
| 45 | Saint-Serge d'Angers (OSB) | - | - | - | - | - | 3.12 | |
| 46 | Saint-Sauveur le Vicomte (OSB) | - | - | 4 | - | - | 4.1 | |
| 47 | Saint-Taurin d'Evreux (OSB) | X | X | 3 | - | 2.14 | 4.2 | |
| 48 | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | - | - | - | - | - | 4.3 | |

| | | | | | | | | |
|---|---|----|----|----|----|------|-------------|--------|
| 49 | Saint-Pierre de Cerne (OSB) | - | X | 3 | - | - | 4.5 | |
| 50 | Saint-Pierre de Gloucester (OSB) | - | X | 1 | - | - | 4.6 | |
| 51 | Abbotsbury (OSB) | - | - | - | - | - | 4.7 | |
| 52 | Notre-Dame de Noyers (OSB) | - | - | - | - | - | 4.8 | |
| 53 | Saint-Vincent du Mans (OSB) | X | X | 2 | - | 2.9 | 4.9 | |
| 54 | Saint-Julien-du-Pré du Mans (OSB) | - | - | - | - | - | 4.10 | |
| 55 | Sainte-Trinité de Tiron (OSB) | - | - | 1 | - | - | 4.11 | |
| 56 | Saint-Jean-Baptiste de Colchester (OSB) | - | - | 1 | - | - | 4.12 | |
| 57 | Notre-Dame de Vézelay (OSB) | - | - | 1 | - | 2.13 | (add.) 4.13 | [1172] |
| 58 | Saint-Georges de Boscherville (OSB) | - | - | - | - | - | 4.14 | |
| 59 | Saint-Martin de Pontoise (OSB) | - | - | - | - | 2.15 | - | |
| 60 | Sainte-Trinité de Lucerne (Prém.) | - | - | - | - | 2.16 | - | |
| 61 | Saint-Bavon de Gand (OSB) | X | X | 17 | - | - | - | |
| 62 | Fruttuaria (OSB) | - | X | - | - | - | - | |
| 63 | Saint-Pierre de Bèze (OSB) | - | X | - | - | - | - | |
| 64 | Saint-Vivant de Vergy (OSB) | - | X | - | - | - | - | |
| 65 | Saint-Michel de Tonnerre (OSB) | - | X | - | - | - | - | |
| 66 | Saint-Faron de Meaux (OSB) | - | X | - | - | - | - | |
| 67 | Saint-Èvre de Toul (OSB) | - | X | - | - | - | - | |
| 68 | Saint-Gorgon de Gorze (OSB) | - | X | - | - | - | - | |
| 69 | Saint-Arnoul de Metz (OSB) | - | X | - | - | - | - | |
| 70 | Winchester/New minster/Hyde abbey (OSB) | - | X | 1 | - | - | - | |
| 71 | Saint-Augustin de Canterbury (OSB) | - | X | 1 | - | - | - | |
| 72 | Saint-Pierre de Peterborough (OSB) | - | X | 2 | - | - | - | |
| 73 | Notre-Dame d'Abingdon (OSB) | - | X | 2 | - | - | - | |
| 74 | Notre-Dame de Glastonbury (OSB) | - | X | 2 | - | - | - | |
| 75 | Notre-Dame de Milton (OSB) | - | X | 1 | - | - | - | |
| 76 | Saint-Barthélemy de Crowland (OSB) | - | X | 1 | - | - | - | |
| Nombre d'établissements associés : | | 12 | 42 | 46 | 27 | 36 | 58 | |
| Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | | - | 12 | 34 | 20 | 27 | 34 | |
| Nombre d'ajouts : | | - | 22 | 12 | 7 | 9 | 24 | |
| Nombre de suppressions : | | - | 0 | 8 | 26 | 0 | 2 | |

**Tableau n° 20 : évolution du réseau de confraternité de l'abbaye
du Mont Saint-Michel (X^e-XV^e siècle)**



Carte n° 3 : le réseau de confraternité de l'abbaye du Mont Saint-Michel (X^e-XV^e siècle)

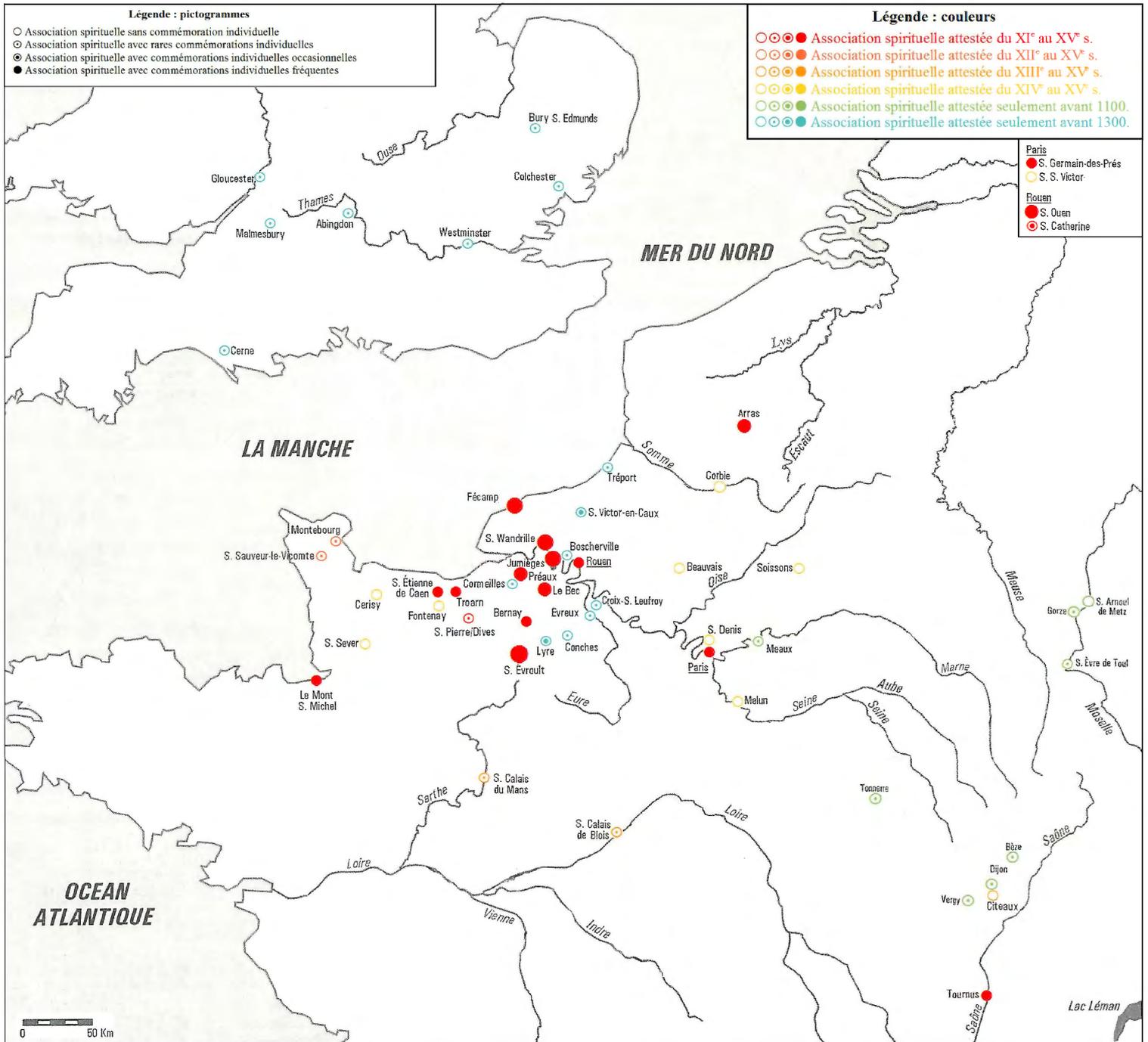
La reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye du Mont Saint-Michel (tableau n° 20 et carte n° 3) révèle une forte concentration des établissements les plus étroitement associés à ce monastère en Normandie (abbayes de la vallée de la Seine situées dans les diocèses de Rouen et d'Évreux ; mais aussi abbayes du Bessin et de la presqu'île du Cotentin), en Bretagne (uniquement la partie orientale, qui s'étend de Saint-Jacut-de-la-Mer, au nord, à Redon, au sud), dans le Maine (abbayes du Mans et d'Évron), en Anjou et en Touraine (le long de la vallée de la Loire, principalement d'Angers à Tours).

Là encore, les unions les plus étroites avec les établissements les plus éloignés trahissent des liens anciens, remontant à la fin du X^e et au début du XI^e siècle : c'est en particulier le cas pour Fleury, Tours (Saint-Julien et Marmoutier), le Mans (la Couture et Saint-Vincent), Redon, Saint-Taurin d'Évreux, Saint-Wandrille et Saint-Bavon de Gand, mais aussi pour les établissements relevant du réseau spirituel volpianien (Saint-Bénigne de Dijon, Fruttuaria, Saint-Pierre de Bèze, Saint-Vivant de Vergy, Saint-Michel de Tonnerre, Saint-Èvre de Toul, Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Arnoul de Metz, Saint-Faron de Meaux, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Ouen de Rouen, Jumièges et la Trinité de Fécamp). En Normandie, ces unions sont restées étroites au moins jusqu'au XV^e siècle. Hors de cette région, en Italie du nord, en Bourgogne et en Lorraine, la plupart de ces associations spirituelles ne se sont en revanche maintenues qu'au cours du XI^e siècle. On observe toutefois deux exceptions notables : Saint-Bénigne de Dijon et Saint-Germain-des-Prés, avec qui le monastère du Mont s'est efforcé d'entretenir une confraternité tout au long du Moyen Âge. Les liens avec Cluny, sans doute un temps relâchés, ont été raffermis par Robert de Torigni en 1172, et des associations avec Saint-Michel de la Cluse (Chiusa) et Vézelay furent également contractées à la même occasion.

Quant aux liens avec l'Angleterre, ils résultent principalement de l'établissement de moines montois à la tête de monastères anglais à partir des années 1070 et jusqu'au milieu du XII^e siècle. Ces associations spirituelles paraissent cependant avoir eu quelques difficultés à se maintenir à partir du XIII^e siècle (après la bataille de Bouvines, en 1214), comme en témoignent les listes de confraternités dressées entre 1300 et 1410 : celles-ci ne mentionnent qu'une minorité des établissements anglais apparaissant pourtant encore dans les deux nécrologes composés dans les premières années du XIII^e siècle.

| Établissements associés à l'abbaye de Jumièges | | Commémoration de moines au nécrologe vers 1100 | Commémoration de moines au nécrologe vers 1200 | liste v. 1400 (Laporte 1956) | liste de 1462 (Dufour n° 356) |
|---|--|--|--|------------------------------|-------------------------------|
| 1 | Saint-Ouen de Rouen (OSB) | X | X | 1 | 3 |
| 2 | Saint-Evroult (OSB) | X | X | 2 | 2 |
| 3 | Sainte-Trinité de Fécamp (OSB) | X | X | 3 | 4 |
| 4 | Saint-Vaast d'Arras (OSB) | X | X | 4 | 16 |
| 5 | Saint-Wandrille (OSB) | X | X | 5 | 5 |
| 6 | Mont Saint-Michel (OSB) | X | X | 6 | 10 |
| 7 | Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (OSB) | X | X | 7 | 9 |
| 8 | Saint-Martin de Troarn (OSB) | X | X | 8 | 12 |
| 9 | Sainte-Catherine du Mont (OSB) | X | X | 9 | 20 |
| 10 | Notre-Dame du Bec (OSB) | X | X | 10 | 7 |
| 11 | Saint-Etienne de Caen (OSB) | X | X | 11 | 11 |
| 12 | Saint-Pierre de Préaux (OSB) | X | X | 12 | 8 |
| 13 | Notre-Dame de Bernay (OSB) | X | X | 13 | 17 |
| 14 | Saint-Philibert de Tournus (OSB) | X | X | 14 | 1 |
| 15 | Saint-Calais de Blois [ou du Mans ?] (OSB) | | | 15 | 25 |
| 16 | Cîteaux et l'ordre cistercien (Cist.) | | | 16 | 13 |
| 17 | Saint-Germain-des-Prés (OSB) | X | X | 17 | 19 |
| 18 | Saint-Pierre de Corbie (OSB) | | | | 6 |
| 19 | Saint-Vigor de Cerisy (OSB) | | | | 14 |
| 20 | Saint-Victor de Paris (Chan. Rég.) | | | | 15 |
| 21 | Saint-Denis-en-France (OSB) | | | | 18 |
| 22 | Notre-Dame de Montebourg (OSB) | | X | | 21 |
| 23 | Notre-Dame et Saint-Sever (OSB) | | | | 22 |
| 24 | Saint-Sauveur-le-Vicomte (OSB) | | X | | 23 |
| 25 | Saint-Etienne de Fontenay (OSB) | | | | 24 |
| 26 | Saint-Quentin de Beauvais (OSB) | | | | 26 |
| 27 | Saint-Crépin[le-Grand] de Soissons (OSB) | | | | 27 |
| 28 | Saint-Léger de Préaux (OSB fém.) | | | | 28 |
| 29 | Saint-Père de Melun (OSB) | | | | 29 |
| 30 | Croix-Saint-Leufroy (OSB) | | X | | |
| 31 | Lyre (OSB) | | X | | |
| 32 | Saint-Georges de Boscherville (OSB) | | X | | |
| 33 | Saint-Victor-en-Caux (OSB) | | X | | |
| 34 | Notre-Dame de Cormeille (OSB) | | X | | |
| 35 | Saint-Pierre de Castillon/ Sainte-Foy de Conches (OSB) | | X | | |
| 36 | Saint-Bénigne de Dijon (OSB) | X | | | |
| 37 | Saint-Pierre de Bèze (OSB) | X | | | |
| 38 | Saint-Vivant de Vergy (OSB) | X | | | |
| 39 | Saint-Arnoul de Metz (OSB) | X | | | |
| 40 | Saint-Gorgon de Gorze (OSB) | X | | | |
| 41 | Saint-Èvre de Toul (OSB) | X | | | |
| 42 | Notre-Dame d'Abingdon (OSB) | X | X | | |
| 43 | Notre-Dame et Saint-Aldelm de Malmesbury (OSB) | | X | | |
| 44 | Saint-Pierre de Westminster (OSB) | X | X | | |
| 45 | Saint-Pierre de Gloucester (OSB) | X | X | | |
| 46 | Saint-Pierre de Cerne (OSB) | | X | | |
| 47 | Bury Saint-Edmunds(OSB) | | X | | |
| 48 | Saint-Jean-Baptiste de Colchester (OSB) | | X | | |
| Nombre d'établissements associés : | | 16 à 24 | 22 à 27 | 17 | 29 |
| Nombre d'établissements communs à la liste précédente : | | - | 15 | 15 | 17 |
| Nombre d'ajouts : | | - | 8 à 12 | 2 | 12 |
| Nombre de suppressions : | | - | 1 à 6 | 8 à 15 | 0 |

Tableau n° 21 : évolution du réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Pierre de Jumièges (XI^e-XV^e siècle)



Carte n° 4 : le réseau de confraternité de l'abbaye de Jumièges (XI^e-XV^e siècle)

L'étude du réseau de confraternité de l'abbaye de Jumièges (tableau n° 21 et carte n° 4) révèle un très fort encrage régional, qui n'était pourtant pas aussi marqué à l'origine : plus de la moitié des établissements associés (24 sur 48, soit 50%, si l'on retient l'hypothèse 1, mais 24 sur 35, soit 68,6%, si l'on retient l'hypothèse 2)¹ sont localisés dans le duché de Normandie. On peut même parler de fort encrage dans l'espace anglo-normand, puisqu'entre deux tiers et trois quart des établissements associés appartiennent soit au duché de Normandie, soit au royaume d'Angleterre (31 abbayes, dont 7 anglaises). Toutefois, comme ce fut aussi le cas pour le Mont Saint-Michel, les liens avec l'Angleterre semblent avoir disparu au cours du XIII^e siècle, vraisemblablement suite à la bataille de Bouvines. Les établissements bourguignons (Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Pierre de Bèze, Saint-Vivant de Vergy, voire Saint-Michel de Tonnerre) et lorrains (Saint-Arnoul de Metz, Gorze et Saint-Èvre de Toul) du réseau spirituel volpianien ne restèrent a priori en relation étroite avec Jumièges qu'au cours du XI^e siècle, et principalement dans la première moitié de ce siècle². Jumièges est en revanche restée étroitement liée tout au long du Moyen Âge avec les monastères normands relevant de ce réseau spirituel (Saint-Ouen de Rouen, Trinité de Fécamp, Mont Saint-Michel et Notre-Dame de Bernay), de même qu'avec Saint-Germain-des-Prés. Un attachement préférentiel avec l'abbaye de la Trinité de Fécamp (d'où lui était venue sa réforme) semble même se dégager. Les onze derniers établissements associés se concentrent entre Île-de-France, Picardie et Flandre (8 monastères), principalement dans des diocèses limitrophes à celui de Rouen. Les deux seuls établissements éloignés étant restés étroitement associés à Jumièges tout au long du Moyen Âge sont Saint-Philibert de Tournus, qui conservait les reliques de Philibert, saint fondateur de Jumièges, et Saint-Vaast d'Arras, avec qui le prieuré d'Haspres avait été échangé contre le domaine d'Angicourt en 1024³.

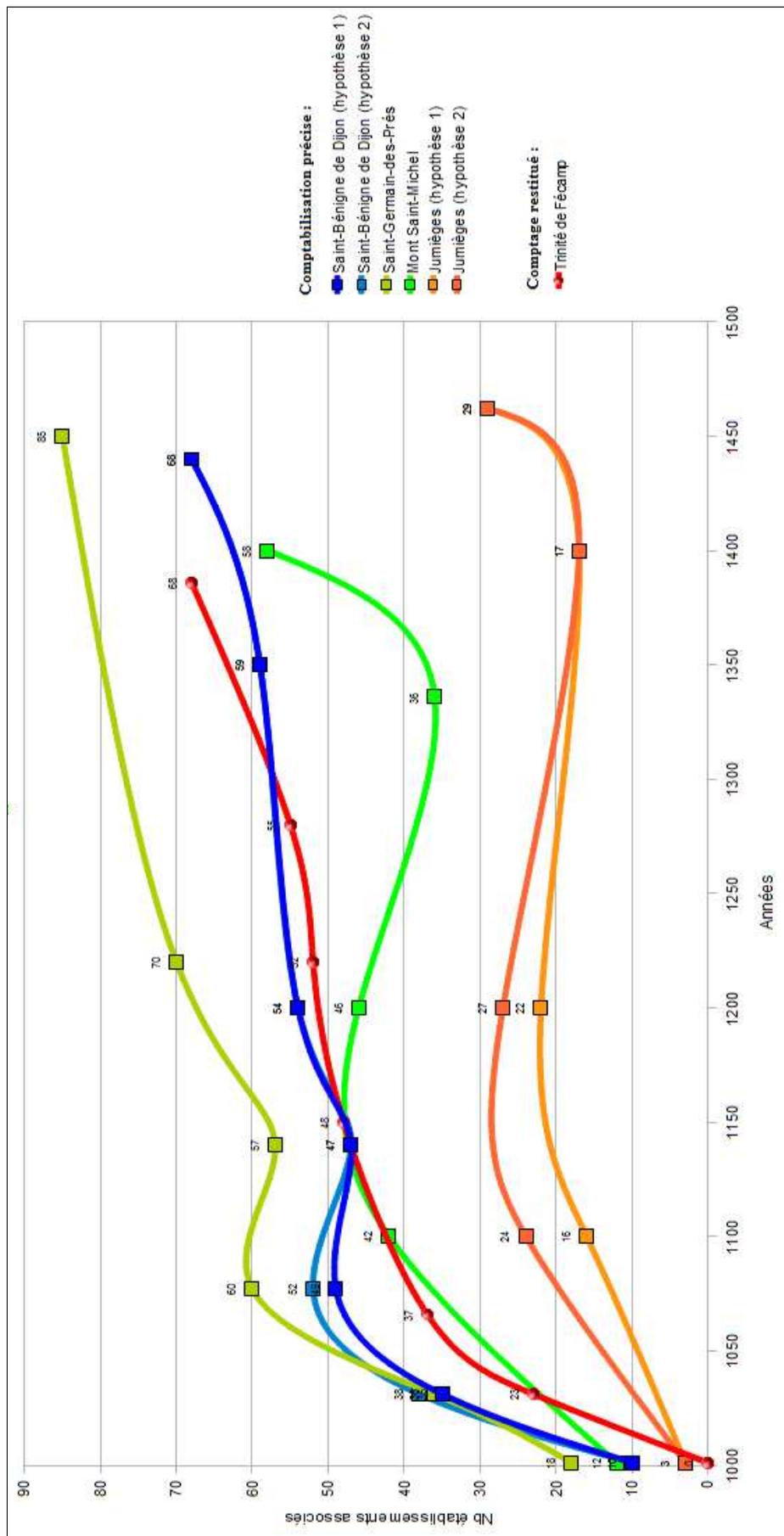
Des quatre abbayes pour lesquelles nous avons dressé des cartes, l'abbaye de Jumièges est incontestablement celle dont le rayonnement semble avoir été le plus fortement recentré localement. Il s'agissait aussi de la communauté la moins importante en termes d'effectifs, ce qui pourrait avoir contribué à restreindre le nombre d'établissements associés et avoir favorisé ce processus de régionalisation. Toutefois, comme nous l'avons signalé plus haut, les résultats concernant l'abbaye de Jumièges doivent encore être considérés comme provisoires, car nombre d'abbés inscrits aux nécrologes de Jumièges n'ont pas encore été identifiés : certains sont à n'en pas douter des abbés

1 Dans l'hypothèse 1, je considère qu'une contractualisation orale ou écrite avait été établie entre Jumièges et certains établissements du réseau spirituel volpianien (ceux avec lesquels les moines de Jumièges apparaissent dans l'acte de fondation de l'abbaye de Fruttuaria), ainsi qu'avec les établissements anglais dont des abbés sont mentionnés au nécrologe de Jumièges. Dans l'hypothèse 2, je considère que les établissements du réseau spirituel volpianien et les établissements anglais en question ont pu faire l'objet de commémorations personnalisées sans qu'une association spirituelle en bonne et due forme soit contractée oralement ou par écrit avec Jumièges. Il me semble difficile, pour l'heure, de privilégier l'une ou l'autre hypothèse, l'absence de contrats de *societas* et de réglementation des suffrages pour les défunts remontant aux XI^e et XII^e siècles ne permettant pas d'éclairer la question.

2 L'association spirituelle avec l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon pourrait néanmoins s'être maintenue jusqu'au début du XII^e siècle, avec l'inscription de Jarenton († 1113) au nécrologe.

3 Voir GAZEAU, 2007, II, p. 148.

normands du XIII^e siècle, mais d'autres pourraient être des abbés provenant d'établissements associés situés hors de l'espace anglo-normand et non identifiés à ce jour. Cela pourrait donc contribuer à nuancer ces premiers résultats.



Grphe n° 2 : évolution du nombre d'établissements associés d'après la documentation nécrologique et confraternelle

Les deux phénomènes précédemment observés lors de l'examen des seules listes de confraternités – à savoir continuité et accroissement des réseaux de confraternité entre 1300 et 1500 – sont de nouveau perceptibles, mais cette fois sur l'ensemble du Moyen Âge (tableaux n° 18 à 21, cartes n° 1 à 4 et graphe n° 2)¹. Des évolutions, des adaptations et des ajustements sensibles sont néanmoins décelables au moment de l'élaboration de nouveaux nécrologes au cours des XII^e et XIII^e siècles. Il s'agit de moments décisifs pour le maintien ou l'interruption des associations spirituelles alors les plus fragiles : les confraternités devenues trop lâches ou trop difficiles à maintenir, notamment du fait de l'éloignement géographique des deux communautés concernées, ont parfois été abandonnées à cette occasion ; d'autres ont fait l'objet de nouvelles contractualisations (l'objectif étant alors de raffermir ou d'adapter des unions ayant eu tendance à se relâcher au fil des ans). On assiste alors généralement à un phénomène de régionalisation : les associations locales et régionales (même diocèse et diocèses limitrophes ; mêmes provinces ecclésiastiques, comtés et duchés) ont été dans l'ensemble privilégiées. Le nombre de confraternités conservées est cependant supérieur à celui des associations spirituelles interrompues. Et l'on observe aussi une tendance, à partir du XIII^e siècle (pour Saint-Germain-des-Prés) mais surtout aux XIV^e et XV^e siècles (pour les autres monastères), à renouer avec d'anciennes confraternités, parfois éloignées, tombées un temps à l'abandon. La volonté de faire renaître d'anciennes traditions semble particulièrement sensible au Mont Saint-Michel et à Saint-Bénigne de Dijon au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle. Il pourrait en avoir été de même à Jumièges dans les trois premiers tiers du XV^e siècle.

Étude de la pérennité des associations spirituelles

L'étude approfondie des deux seuls établissements associés à Fécamp pour lesquels nous avons conservé l'ensemble des nécrologes médiévaux permet d'aller plus loin, en étudiant la pérennité des associations de prières constituant leur réseau de confraternité. Grâce aux travaux de Barbara Schamper² ainsi qu'à la présente enquête³, il est possible d'observer que sur les 47 monastères associés à Saint-Bénigne de Dijon ayant bénéficié de la commémoration individuelle de plusieurs de leurs abbés et moines au cours du XI^e siècle⁴, 34 (72%, soit près de 3 sur 4) bénéficient toujours de services de prières dans le nécrologe en usage de 1140 à 1300 ; 30 d'entre eux (64%, soit près de 2 sur 3) sont même encore présents dans le nécrologe en usage du XIV^e au XVI^e siècle. Mais on observe surtout une pérennité des confraternités déjà attestées au milieu du XII^e siècle : sur les 46 établissements mentionnés dans les suffrages de prières du nécrologe en usage à partir des environs

1 Cette analyse a permis de constater que la liste de confraternités de Saint-Germain-des-Prés datée de 1227 reproduit en réalité une liste plus ancienne (datable des environs de 1140), et que celle du Mont Saint-Michel, dressée en 1300/14, était incomplète. Pour cette raison et pour la réalisation de ce graphique, un réajustement a été effectué dans le premier cas, et la liste incomplète du Mont n'a pas été retenue.

2 SCHAMPER, 1989.

3 Voir volume I, partie 1, phase 2, p. 146-166, pièce justificative n° II et tableaux n° 8 et 19.

4 J'exclus de ce décompte les établissements non monastiques sur lesquels la documentation manque.

de 1140, respectivement 43 (93,5%) et 42 (91,3%) se retrouvent dans les deux listes de confraternités dressées vers 1350 et en 1440 (soit plus de 9 cas sur 10). L'étude du réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, menée à la suite d'Andrea Decker-Heuer¹, révèle une persistance encore plus marquée du réseau de confraternité de ce monastère. Sur les 36 établissements associés à Saint-Germain ayant bénéficié d'inscriptions d'abbés et de moines au nécrologe dès les abbatiats de Guillaume de Volpiano (1026-1028/31) et de son disciple Adrald (1028/31-1061), 28 (77,7%, soit plus de 3 sur 4) sont toujours attestés dans la liste de confraternités de 1227. Ceux-ci figurent encore tous sans exception (100%) dans celle dressée vers le milieu du XV^e siècle. Ainsi, pour les deux exemples les mieux documentés, les preuves de continuité sont nombreuses. On constate néanmoins qu'une confraternité géographiquement éloignée contractée au X^e ou au XI^e siècle avait un risque non négligeable de disparaître avant le milieu du XII^e siècle (de l'ordre de 20 à 30%), alors qu'une association spirituelle en usage vers 1140 avait au contraire de fortes probabilités de se maintenir jusqu'à la fin du Moyen Âge (plus de 90% des cas). Ce résultat est néanmoins à nuancer dans les cas des associations avec les abbayes anglaises : des unions contractées par le Mont Saint-Michel et Jumièges avec les monastères d'Outre-Manche, attestées au milieu du XII^e siècle, rares sont celles s'étant maintenues après le XIII^e siècle, ce qui contribue à faire chuter de manière drastique le pourcentage qui vient d'être évoqué. De plus, la transition, observable autour de 1140 aussi bien dans l'abbaye bourguignonne que dans sa consœur parisienne (au moment de leur changement de nécrologe), ne semble perceptible qu'au cours du XIII^e siècle pour les deux abbayes normandes (le Mont Saint-Michel et Jumièges). Ces constats mériteraient néanmoins de faire l'objet d'une enquête approfondie, car nous ne les avons observés que partiellement dans le cas de l'abbaye de Fécamp (le maintien de liens avec l'Angleterre est encore attesté dans le cas de Norwich autour de 1400). L'absence de liste de confraternités pour ce monastère ne permet malheureusement pas d'aller plus loin.

Outre ces quatre monastères, douze autres disposent d'une documentation nécrologique et confraternelle suffisamment riche pour étudier la pérennité des associations spirituelles les ayant unis à l'abbaye la Trinité de Fécamp². Passons en revue chacun de ces seize établissements :

- Saint-Bénigne de Dijon³ : l'association spirituelle étroite unissant Fécamp à sa maison mère débute en 1001, lorsque Guillaume de Volpiano entreprend la réforme du monastère et en prend la direction (1001-1028). De nombreuses et régulières commémorations individuelles de moines associés sont dès lors enregistrées jusque vers 1310. Ce fait, ainsi que l'inscription

1 DECKER-HEUER, 1998. Voir volume I, partie 1, phase 2, p. 134-146, pièces justificatives n° I et V et tableaux n° 9 et 18

2 Pour une vue d'ensemble de la documentation nécrologique et confraternelle subsistante, voir volume I, partie 1, tableaux n° 5b et 5c.

3 Voir volume I, partie 1, phase 2, p. 146-166, pièce justificative n° II et tableaux n° 8 et 19.

de plusieurs abbés de Fécamp parmi les profès de Saint-Bénigne et les suffrages de prières attribués aux moines de Fécamp identiques à ceux dont bénéficient ceux de Saint-Bénigne, confirment l'existence de liens fusionnels entre les deux abbayes. À cette dernière date, une commémoration collective annuelle est mise en place. L'association spirituelle est toujours attestée dans les listes de confraternités dressées vers 1350 et vers 1440. L'abbaye normande y figure en tête. Cette union s'est vraisemblablement maintenue jusqu'au XVI^e siècle, à l'époque où le dernier nécrologe du monastère bourguignon était encore en usage¹ ;

- Jumièges² : l'association de prières débute lorsque Guillaume de Volpiano place son disciple Thierry, prieur de Fécamp, à la tête du monastère (v. 1017-1027). Un grand nombre de commémorations individuelles sont dès lors enregistrées jusque vers 1310³. Fécamp figure toujours dans les deux listes de confraternités de Jumièges dressées vers 1400 et en 1462. Les liens étroits entre les deux communautés se maintiennent aux XV^e et XVI^e siècles, puisque les services de prières étendus appliqués à Jumièges pour les moines de Fécamp, décrits dans le nécrologe en usage à cette époque, sont identiques à ceux mis en œuvre pour les profès du monastère séquanien ;
- le Mont Saint-Michel⁴ : l'association de prières débute lorsque Guillaume de Volpiano place son disciple Thierry, ancien prieur de Fécamp et abbé de Jumièges, à la tête du monastère (1023-1027). De nombreux moines associés sont dès lors enregistrés aux nécrologes, jusque dans les années 1220. L'existence de liens fusionnels est confirmée par l'inscription de 3 des 4 premiers abbés de Fécamp au martyrologe-nécrologe du Mont. On passe ensuite de ces commémorations individuelles fréquentes de moines à une simple commémoration collective pour l'ensemble de la communauté. Le maintien de l'association spirituelle est prouvé par la présence du monastère de Fécamp dans les trois listes de confraternités dressées vers 1300/14, en 1326 et vers 1410. L'abbaye fécampoise y occupe une place de choix, parmi les abbayes les plus étroitement associées au Mont. L'association spirituelle s'est vraisemblablement maintenue jusqu'à la fin du Moyen Âge, les deux nécrologes confectionnés au début du XIII^e siècle étant restés en usage jusqu'au XVI^e siècle ;
- Saint-Ouen de Rouen⁵ : l'association spirituelle débute lorsque Guillaume de Volpiano est amené à collaborer avec l'abbé Henri de Saint-Ouen autour des années 1020. La commémoration des moines de Saint-Ouen dans les fragments du nécrologe de Fécamp ne peut être observée que pour le XII^e siècle du fait des lacunes de la documentation

1 La présence de la réglementation pour les suffrages des défunts (qui correspond vraisemblablement au contrat de *societas* en lambeaux établi en 1130/40) se retrouve dans les deux nécrologes en usage depuis cette date jusqu'au XVI^e siècle (voir volume I, partie 1, pièce justificative n° II, p. 273-274).

2 Volume I, partie 1, phase 2, p. 190-192 et tableaux n° 6 et 21.

3 Notons qu'un renouvellement de contrat eut lieu en 1230, sans que cela mette fin aux commémorations individuelles.

4 Volume I, partie 1, phase 2, p. 169-188 et tableaux n° 4 et 20.

5 Volume I, partie 1, phase 2, p. 203-204, 238-239 et tableau n° 5.

nécrologique. Les commémorations individuelles se sont vraisemblablement maintenues depuis les années 1020 jusqu'aux années 1220. Le maintien de l'association spirituelle est confirmé ensuite grâce aux deux listes de confraternités des XIV^e et XV^e siècles, dont l'une, conservée dans l'ordinaire de Saint-Ouen, décrit les usages du monastère pratiqués jusqu'au XVI^e siècle ;

- Saint-Germain-des-Prés¹ : l'union spirituelle entre Saint-Germain-des-Prés et Fécamp débute en 1026, au moment de l'entrée de l'abbaye parisienne dans le réseau spirituel volpianien (Guillaume de Volpiano prend en effet la direction de ce monastère en tant qu'abbé à cette date). Elle a dès lors fait l'objet de commémorations individuelles jusque vers 1110². À cette époque, les moines de Saint-Germain, ne parvenant plus à assurer des services commémoratifs devenus trop lourds, firent en sorte de revoir les termes de l'association spirituelle primitive : un nouveau contrat de confraternité fut établi. Les commémorations individuelles furent remplacées par une commémoration collective annuelle. La conservation d'une copie de cet acte dans les 4 nécrologes en usage du XI^e à la fin du XVI^e siècle confirme le maintien de l'association spirituelle et de cette commémoration collective tout au long du Moyen Âge, vraisemblablement jusqu'au XVI^e siècle ;
- Saint-Oyend-de-Joux (Saint-Claude du Jura)³ : l'association de prières, attestée du XI^e siècle à la fin du XIV^e siècle, a vraisemblablement débuté sous l'abbatiat de Jotsald, autour de 1050. Seule l'inscription de deux des trois premiers abbés de Fécamp est conservée dans le nécrologe lacunaire de St-Oyend. Après ces commémorations individuelles portant sur la période 1031-1107, une commémoration collective annuelle fut mise en place au 15 mai. Elle était encore signalée à cette date dans le nécrologe dressé vers 1390 et resté en usage jusqu'au XVI^e siècle ;
- la Trinité de Caen⁴ : la présence de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne lors de la dédicace de l'abbaye de la Trinité de Caen en 1066⁵, le fait que Cécile, fille de Guillaume le Conquérant et seconde abbesse de la Trinité de Caen, ait prononcé ses vœux à Fécamp à Pâques 1075 sous l'abbatiat du même Jean de Ravenne et la mention de Fécamp en tête de la liste de confraternités de l'abbaye caennaise dressée en 1405 révèlent l'existence de liens très étroits entre les deux communautés depuis 1066 et jusqu'au XV^e siècle, voire au-delà. Il est possible que les moniales de la Trinité de Caen aient bénéficié d'une inscription au nécrologe de

1 Voir volume I, partie 1, phase 2, p. 134-146, pièces justificatives n° I et V (p. 271-272 et 281-282) et tableaux n° 9 et 18.

2 Cela contredit les conclusions de N. Bulst, qui considère que les relations de Saint-Germain avec les abbayes normandes, importantes au début du XI^e siècle « cessent assez nettement vers cette époque » (BULST, 1984, p. 323-324).

3 Voir volume I, partie 1, phase 2, p. 193-195 et tableau n° 10.

4 Voir volume I, partie 1, p. 106 et tableau n° 15 ; GAZEAU, 2007, II, p. 108.

5 En seconde position derrière l'abbé Nicolas de Saint-Ouen, mais devant cinq autres abbés (Renouf du Mont Saint-Michel, Gerbert de Saint-Wandrille, Garin de Cerisy, Hugues de Lonlay et Herlouin du Bec). Voir FAUROUX n° 231 et GAZEAU, 2007, II, p. 108.

Fécamp parmi les profès de ce monastère, car, comme les moines de Fécamp, elles ne figurent pas dans les fragments du nécrologe de ce monastère destiné aux moines, clercs et laïcs associés ;

- Notre-Dame du Bec¹ : des liens entre l'abbaye du Bec et celle de Fécamp existent déjà sous les priorats de Lanfranc et d'Anselme dans les années 1050 à 1070. Il faut toutefois attendre l'abbatit de Guillaume de Rots (1078-1107) à Fécamp pour que des liens plus étroits se tissent d'un point de vue spirituel entre les deux communautés. Le fait que ce dernier ait été moine de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, fille du Bec, explique sans doute ce rapprochement. Entre 1078 et 1140 environ, seuls les abbés des deux communautés bénéficient de commémorations individuelles. L'abbaye de Fécamp est ensuite mentionnée dans une liste de confraternités du Bec dressée à la fin du XII^e siècle. Un renouvellement du contrat de *societas* est réalisé en 1272. Il est vraisemblable que l'association se soit maintenue jusqu'à la fin du Moyen Âge, mais à cause des lacunes, aucun document ne permet de le vérifier ;
- Notre-Dame de Saint-Évroult² : la liste de confraternités de l'abbaye de Saint-Évroult, confectionnée vers 1130, puis tenue à jour tout au long du XII^e siècle, prouve qu'une association spirituelle unissait les deux communautés à cette époque, sans que cela ait pour autant conduit à l'inscription de moines associés dans leurs nécrologes respectifs. Il est possible que cette association ait été mise en place dès les années 1050, le premier abbé de Saint-Évroult, Thierry de Mathonville (1050-1057), ayant peut-être été, comme son maître et parrain Thierry de Jumièges (v. 1017-1027), moine de Fécamp avant de devenir moine de Jumièges. Il est certain, en revanche, que les liens par filiation entre Jumièges et Saint-Évroult étaient très étroits, tout comme ceux entre Fécamp et Jumièges ;
- Saint-Bertin³ : l'inscription des moines de Saint-Bertin dans les fragments du nécrologe de Fécamp débute vers 1100 et se prolonge durant tout le XII^e siècle. L'association spirituelle se maintient jusqu'à la fin du XV^e siècle, comme le prouve la liste de confraternités du monastère de Flandre, dressée entre 1450 et 1500 environ. Le monastère normand y figure en cinquième position parmi les 66 autres établissements associés à Saint-Bertin, et se trouve ainsi parmi les communautés les plus étroitement associées à cette maison ;
- Saint-Nicolas d'Angers⁴ : il est difficile de connaître précisément l'époque à partir de laquelle une union spirituelle a été mise en place entre l'abbaye angevine et l'abbaye normande ; il est vraisemblable qu'elle soit contemporaine de celle également établie avec l'abbaye de Saint-Serge d'Angers (attestée dans les nécrologes de Fécamp et de Saint-Serge

1 Voir volume I, partie 1, p. 39-40, 43, 53, 106-108, 199 et tableau n° 14

2 Voir volume I, partie 1, p. 43, 83 et tableau n° 7.

3 Voir volume I, partie 1, p. 221-222 et tableau n° 11.

4 Voir volume I, partie 1, p. 131 et tableau n° 13.

entre la seconde moitié du XI^e et le début du XII^e siècle). La liste de confraternités de Saint-Nicolas d'Angers confirme l'existence de cette association en 1385 ;

- la Trinité de Norwich¹ : les liens étroits entre Fécamp et Norwich sont attestés dès l'épiscopat d'Herbert de Losinga, ancien prieur de Fécamp, à Norwich et la fondation du prieuré de cette cathédrale vers 1106. Les moines de Fécamp firent même don d'une partie de la relique du Précieux Sang à ceux de Norwich dans les années 1170. Les moines de Norwich sont commémorés dans les fragments du nécrologe de Fécamp tout au long du XII^e siècle. L'association spirituelle entre les deux communautés est encore attestée autour de 1400 par le maintien d'une commémoration collective annuelle inscrite dans deux calendriers de l'abbaye de Fécamp ouvrant deux livres liturgiques en usage aux XV^e et XVI^e siècles ;
- Saint-Sauveur d'Anchin² : l'association spirituelle n'a été contractualisée qu'en 1216. Malgré son caractère tardif, elle est malgré tout à l'origine de l'enregistrement de nombreuses commémorations individuelles de moines de Fécamp dans le nécrologe d'Anchin entre cette date et les environs de 1310. Les deux communautés passent alors à la mise en place de commémorations collectives annuelles réciproques, attestées dans deux calendriers liturgiques de l'abbaye de Fécamp copiés autour de 1400 et utilisés aux XV^e et XVI^e siècles ;
- Saint-Lucien de Beauvais³ : l'association spirituelle a été contractualisée en novembre 1215 et n'a laissé aucune trace de commémorations individuelles. Les deux calendriers de Fécamp des environs de 1400 conservent toutefois la mémoire de la commémoration collective annuelle qui unissait les deux communautés à cette époque. Celle-ci s'est vraisemblablement maintenue aux XIV^e et XV^e siècles, alors que ces deux livres liturgiques étaient toujours en usage ;
- Saint-Amand-en-Pévèle⁴ : une première association spirituelle avait probablement été contractée en 1215. Elle fit l'objet d'un renouvellement de contrat en 1271. La liste de confraternités de Saint-Amand entre 1450 et 1500 montre qu'elle s'est maintenue jusqu'à cette époque, sans pour autant laisser de trace dans le nécrologe de ce monastère (absence de commémorations individuelles) ;
- Saint-Pierre de Corbie⁵ : les liens entre Fécamp et Corbie n'ont laissé qu'une seule trace, entre le milieu et la seconde moitié du XI^e siècle dans les fragments du nécrologe de Fécamp ; ni les nécrologes de Corbie, en usage du XII^e au XVI^e siècle, ni la liste de confraternités de ce monastère dressée en 1351/2 ne signalent l'existence d'une association

1 Voir volume I, partie 1, p. 41, 98, 114.

2 Voir volume I, partie 1, phase 2, p. 167-169 et tableau n° 12.

3 Voir volume I, partie 1, p. 39-40, 53, 130.

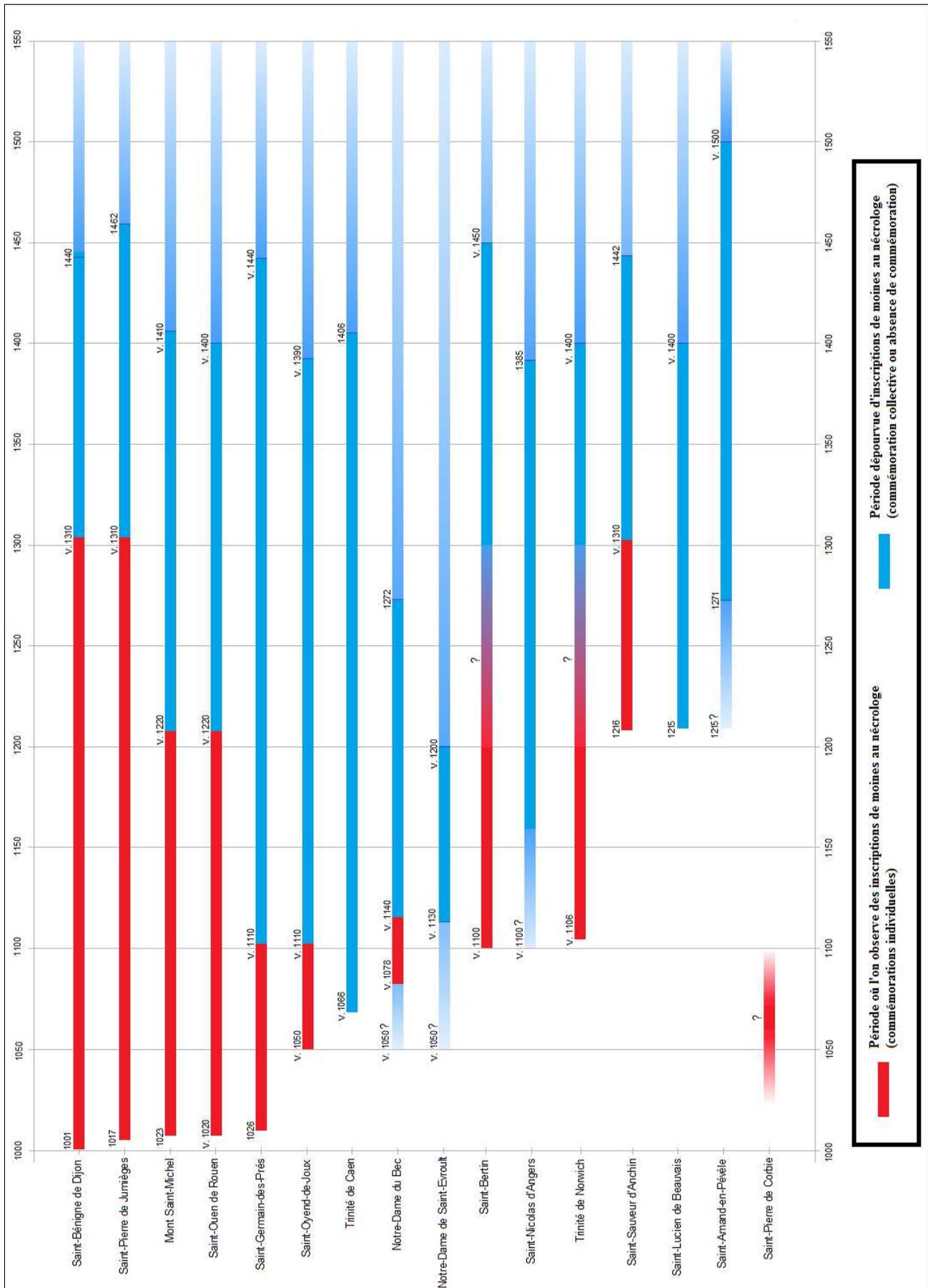
4 Voir volume I, partie 1, p. 39-40, 53, 130.

5 Voir volume I, partie 1, p. 231 et tableau n° 16.

spirituelle entre les deux communautés. L'inscription du moine de Corbie dans le nécrologe de Fécamp pourrait résulter d'une commémoration individuelle accordée exceptionnellement à un religieux de cette communauté, ou être le signe de l'existence d'une association de prières ponctuelle et éphémère ne s'étant pas prolongée au-delà du XI^e siècle.

Pour 14 de ces 16 monastères associés à Fécamp (87,5%), la pérennité des confraternités s'observe au moins sur plusieurs siècles, et dans 13 cas (81%) sur l'ensemble du Moyen Âge (graphe n° 3) . Les exemples de continuité sont donc largement majoritaires et nous ne relevons finalement qu'un seul cas de discontinuité, pour Corbie. Les associations éphémères doivent donc être considérées comme des exceptions et non comme les phénomènes les plus courants.

Il reste toutefois à évaluer le cas des autres monastères, pour lesquels nous manquons de documentation nécrologique et confraternelle exploitable. Faut-il croire que nous ayons ici affaire à des associations ponctuelles et éphémères ? Ou bien faut-il plutôt penser, malgré le manque de sources conservées, qu'il s'agissait majoritairement de confraternités pérennes, comme pour quatorze des seize cas précédemment étudiés ? Deux indices orientent vers cette seconde hypothèse. Le fait que l'abbaye de Fécamp était parvenue à maintenir 68 associations de prières avec d'autres monastères en 1386 constitue un argument fort en faveur de la persistance de son réseau de confraternité sur l'ensemble du Moyen Âge : le cas de Fécamp se rapprocherait ainsi de ceux, mieux documentés, de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Germain-des-Prés. La présence de la plupart de ces monastères dans les listes de confraternités des établissements les plus étroitement associés à l'abbaye de Fécamp joue également en faveur de l'hypothèse de la continuité (tableau n° 22) : si les associations spirituelles établies entre ces établissements sont parvenues à se maintenir jusqu'aux XIV^e et XV^e siècles, il y a tout lieu de penser qu'il en fut de même pour les unions établies entre eux et Fécamp.



Graphe n° 3 : étude de la pérennité des associations spirituelles en fonction des commémorations individuelles pour les seize cas les mieux documentés

| Établissements associés | Mentionné dans les listes de confraternité de |
|-------------------------------------|---|
| Saint-Germer de Fly | Saint-Ouen de Rouen (v. 1350 et v. 1400), Saint-Germain-des-Prés (v. 1450). |
| Saint-Wandrille | Saint-Germain-des-Prés (v. 1227, v. 1450), Mont Saint-Michel (v. 1310, 1326, v. 1410), Saint-Ouen de Rouen (v. 1350 et v. 1400), Jumièges (v. 1400, 1462), Trinité de Caen (v. 1405). |
| Saint-Étienne de Caen | Saint-Germain-des-Prés (v. 1227, v. 1450), Mont Saint-Michel (v. 1310, 1326, v. 1410), Saint-Nicolas d'Angers (v. 1385), Jumièges (v. 1400, 1462), Trinité de Caen (v. 1405). |
| Notre-Dame de Bernay | Saint-Nicolas d'Angers (v. 1385), Jumièges (v. 1400, 1462). |
| Saint-Taurin d'Évreux | Saint-Germain-des-Prés (v. 1227, v. 1450), Mont Saint-Michel (1326, v. 1410), Saint-Bénigne de Dijon (v. 1350) |
| Saint-Pierre de Préaux | Jumièges (v. 1400, 1462), Trinité de Caen (v. 1405). |
| Saint-Pierre de Cluny | Saint-Germain-des-Prés (v. 1227, v. 1450), Mont Saint-Michel (v. 1310, 1326, v. 1410), Saint-Bénigne de Dijon (v. 1350, v. 1440), Saint-Oyend-de-Joux (v. 1385), Anchin (1422), Saint-Bertin (v. 1500). |
| Saint-Gorgon de Gorze | Saint-Bénigne de Dijon (v. 1350, v. 1440). |
| Saint-Martin de Troarn | Saint-Germain-des-Prés (v. 1227, v. 1450), Mont Saint-Michel (v. 1410), Saint-Nicolas d'Angers (v. 1385), Jumièges (v. 1400, 1462), Trinité de Caen (v. 1405). |
| Saint-Arnoul de Metz | Saint-Bénigne de Dijon (v. 1350, v. 1440). |
| Saint-Faron de Meaux | Saint-Ouen de Rouen (v. 1350 et v. 1400), Anchin (1422), Saint-Germain-des-Prés (v. 1450). |
| Sainte-Catherine de Rouen | Saint-Ouen de Rouen (v. 1350 et v. 1400), Saint-Germain-des-Prés (v. 1227, v. 1450), Mont Saint-Michel (v. 1310, 1326, v. 1410), Saint-Bénigne de Dijon (v. 1350, v. 1440), Jumièges (v. 1400, 1462), Trinité de Caen (v. 1405), Anchin (1422). |
| Glastonbury | Saint-Bertin (v. 1500). |
| Saint-Pierre de Castillon (Conches) | Saint-Germain-des-Prés (v. 1227, v. 1450). |
| N.-D. de Saint-Pierre -sur-Dives | Saint-Bénigne de Dijon (v. 1350, v. 1440), Jumièges (v. 1400, 1462), Trinité de Caen (v. 1405), Mont Saint-Michel (v. 1410), Saint-Germain-des-Prés (v. 1450). |
| Saint-Michel du Tréport | Saint-Ouen de Rouen (v. 1350 et v. 1400), Corbie (1351), Mont Saint-Michel (v. 1410). |
| Saint-Serge d'Angers | Saint-Nicolas d'Angers (v. 1385), Mont Saint-Michel (v. 1410). |
| Saint-Denis-en-France | Saint-Germain-des-Prés (v. 1227, v. 1450), Mont Saint-Michel (1326, v. 1410), Saint-Ouen de Rouen (v. 1350 et v. 1400), Saint-Bénigne de Dijon (v. 1350, v. 1440), Corbie (1351), Saint-Nicolas d'Angers (v. 1385), Anchin (1422), Jumièges (1462), Saint-Bertin (v. 1500). |
| Sainte-Foy de Longueville | Saint-Ouen de Rouen (v. 1350 et v. 1400). |
| Saint-Vanne de Verdun | Saint-Bénigne de Dijon (v. 1350, v. 1440). |
| Croix-Saint-Leufroy | Saint-Germain-des-Prés (v. 1227, v. 1450), Saint-Ouen de Rouen (v. 1350 et v. 1400). |
| Saint-Valéry-sur-Somme | Corbie (1351), Saint-Bertin (v. 1500). |
| Saint-Josse-sur-Mer | Anchin (1422). |

Tableau n° 22 : mentions de monastères associés à Fécamp

dans les listes de confraternités d'autres établissements eux-mêmes associés à Fécamp

Ces résultats s'opposent à l'idée traditionnelle voulant que les associations spirituelles soient des unions ponctuelles et éphémères. Je me suis donc efforcé de comprendre ce qui a pu conduire les chercheurs à considérer ces confraternités comme des phénomènes non pérennes alors que les sources, lorsqu'elles subsistent, révèlent généralement le contraire.

Retour sur la thèse du caractère éphémère des associations spirituelles¹

Le premier colloque international organisé par le Centre européen de recherche sur les congrégations et les ordres religieux (CERCOR)² a contribué à forger l'image du caractère évanescant et bref des associations de prières. Ce colloque, tenu à Saint-Étienne il y a tout juste trente ans, avait pour thème *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*. Parmi les nombreuses communications réunies dans les actes publiés six ans plus tard, en 1991, plusieurs abordent – souvent incidemment, parfois plus en détail – la question des associations spirituelles et des réseaux de confraternité. Je me bornerai à porter mon attention sur deux de ces contributions, qui traitent plus spécifiquement du sujet en insistant l'une et l'autre sur la brièveté des sociétés de prières.

Michel Parisse, dans une passionnante communication que l'on consultera toujours avec grand profit, dresse un panorama complet des différents types de relations pouvant unir les monastères indépendants au cours du Moyen âge³, ce qui l'amène à consacrer une partie de son étude aux associations de prières⁴. Tout en mettant en garde les chercheurs contre les risques de généralisation, il conclut son analyse en ces termes : « il est sans doute bien peu de nécrologes qui n'aient pas recueilli des noms de moines et de moniales voisins ou alliés : la question est de savoir quelle régularité avait le phénomène et là il convient d'insister sur l'aspect ponctuel et éphémère d'un tel mouvement. À la suite d'une association, dictée par les relations privilégiées de deux abbés, des inscriptions nombreuses peuvent être faites, un nouveau nécrologe ouvert, et puis, très vite le mécanisme s'enraye, les inscriptions s'espacent, le manuscrit est abandonné »⁵. L'auteur suggère donc que les associations de prières, tout comme les inscriptions de moines et de moniales dans les nécrologes, n'étaient qu'épisodiques et que les confraternités spirituelles correspondantes tombaient de ce fait rapidement en désuétude. Il rapproche même les inscriptions faites dans les nécrologes de celles figurant dans les rouleaux des morts, « qui sont la manifestation la plus visible de cet aspect ponctuel et éphémère de liaisons faites un peu au hasard »⁶. Ainsi s'est développée l'idée que les réseaux de confraternité étaient des structures non seulement éphémères, mais aussi plus ou moins

1 Cette partie a fait l'objet d'une communication le 27 juin 2015 lors du 140^e congrès du Cths organisé à Reims. Elle fait l'objet d'une contribution dans les actes de ce même congrès.

2 Le CERCOR (M pour Monastiques), fondé en 1983, a pris le nom de CERCOR en 1988.

3 PARISSE, 1991, p. 451-471. On entend par monastère indépendant une abbaye non soumise à une congrégation ou à un ordre religieux.

4 PARISSE, 1991, p. 462-463.

5 PARISSE, 1991, p. 462-463.

6 PARISSE, 1991, p. 463.

informelles.

De son côté, Neithard Bulst prolonge l'enquête magistrale qu'il avait menée douze ans plus tôt sur les réformes de Guillaume de Volpiano et parvient à des conclusions allant dans le même sens. Il montre tout d'abord que les abbayes réformées par l'abbé de Dijon (990-1031) formaient un ensemble de monastères unis exclusivement par des liens spirituels, sans la moindre dépendance juridique ou institutionnelle¹. La « filiation de Saint-Bénigne de Dijon » – nom donné à ce groupe d'abbayes indépendantes – ne doit donc être perçue ni comme une congrégation ni comme un ordre monastique, mais uniquement comme un réseau spirituel. Puis l'auteur conclut sa démonstration en ces termes : « la mort de Guillaume mit fin à cette filiation de Saint-Bénigne qui continua ensuite seulement sous forme réduite »². Dans un autre article, paru peu avant, il avait montré la disparition rapide, après le décès de Guillaume de Volpiano, des liens étroits créés entre les cinq monastères normands réformés par l'abbé de Dijon et ses disciples (Fécamp, Jumièges, le Mont Saint-Michel, Saint-Ouen de Rouen et Bernay)³.

Les conclusions présentées par ces deux éminents médiévistes ont concouru à faire considérer les associations spirituelles comme des unions ponctuelles et éphémères, ne se prolongeant guère au-delà de l'existence du ou des abbés à l'origine de leur fondation. Elles sont néanmoins contredites par les résultats présentés dans les pages qui précèdent. L'élaboration de la thèse du caractère ponctuel et éphémère des associations spirituelles repose à mon avis sur trois facteurs concomitants et interdépendants. Cette perception erronée est tout d'abord victime d'une conservation à la fois partielle, lacunaire et tardive des sources documentaires. Mais l'argumentation de cette thèse repose surtout sur une exploitation sélective et mal appropriée de la documentation confraternelle subsistante. Enfin, elle ne tient pas compte de l'évolution de la commémoration des morts au cours du Moyen Âge et ignore ainsi l'influence décisive de celle-ci sur la documentation nécrologique conservée. Pour une parfaite compréhension de la problématique, il convient de passer en revue chacun de ces trois points.

En premier lieu, les enquêtes portant sur les confraternités sont tributaires de sources majoritairement lacunaires et tardives, d'interprétation parfois complexe. Cela est particulièrement sensible dans le cas de la documentation nécrologique, dont il ne subsiste souvent, au mieux, que le dernier maillon d'une chaîne de textes copiés successivement les uns sur les autres. Les calendriers primitifs (archétypes) n'ont en effet que rarement survécu. Dans les cas les plus favorables, les nécrologes et les obituaires nous sont parvenus dans des livres du chapitre. Mais ceux-ci correspondent, dans la majorité des cas, aux derniers calendriers en usage, copiés puis enrichis entre le XIII^e et le XVI^e siècle. Or, à cette époque, rares sont ceux précisant le monastère d'origine des

1 BULST, 1991, p. 33-41, surtout p. 40.

2 BULST, 1991, p. 41.

3 Bulst, 1984, p. 317-330. « Après lui disparurent ainsi les associations monastiques dont on pourrait dire qu'elles occupèrent une place prépondérante de son temps » (*Ibidem*, p. 325).

moines associés. Certains textes ne sont même connus que grâce à des copies modernes élaborées dans un tout autre objectif : il s'agit alors le plus souvent d'extraits reproduits en fonction des centres d'intérêt de leur auteur. Dans ces copies sélectives modernes, les simples moines et les noms dépourvus de mention d'origine, de fonction ou de qualité n'ont guère trouvé leur place. De ce fait, l'état primitif, lorsqu'il est antérieur au XIII^e siècle, n'a été qu'exceptionnellement conservé dans son intégralité¹. M. Parisse, N. Bulst et moi-même avons successivement été confrontés à cette problématique lorsque nous avons exploité la documentation des établissements réformés par Guillaume de Volpiano². Mais des difficultés analogues se posent en réalité aussi lorsque l'on s'intéresse au reste de la documentation confraternelle³. Les actes d'association spirituelle (lettres et chartes), lorsqu'ils ont survécu, correspondent au dernier état de la contractualisation⁴ ; ils datent fréquemment des XIII^e et XIV^e siècles, période au cours de laquelle la commémoration des morts a connu de profonds changements. Les faire-part mortuaires (brefs et rouleaux des morts) étaient quant à eux souvent considérés comme des documents temporaires, destinés à être détruits ou remployés une fois l'annonce effectuée, si bien que leur survie reste aussi rare qu'aléatoire⁵. Enfin, les réglementations pour les suffrages des défunts ainsi que les listes de confraternités⁶, qui accompagnent parfois les nécrologes et les obituaires dans les livres du chapitre, sont généralement contemporains de la documentation leur servant de support. Dans la majorité des cas, cette documentation date seulement du bas Moyen Âge. Il est donc indispensable d'avoir conscience du caractère lacunaire et tardif de toutes ces sources lors de leur utilisation. Malheureusement leur état de conservation est trop souvent passé sous silence, sous-estimé, voire simplement ignoré, ce qui conduit inévitablement à des erreurs d'interprétation.

En second lieu, le choix sélectif des sources retenues par M. Parisse et N. Bulst est à mon avis symptomatique de pratiques unanimement adoptées par les historiens depuis les années 1970. Les recherches récentes s'appuient très largement sur les travaux remarquables produits depuis une quarantaine d'années par Karl Schmid, Joachim Wollasch et leurs élèves. L'une des principales

1 LEMAITRE, 1980, t. I, p. 37 et 46-49.

2 Ainsi, sur les 19 abbayes relevant du réseau d'abbayes réformées par Guillaume de Volpiano, 9 ont perdu toute documentation nécrologique mémorielle (nécrologes et obituaires) et 10 ne l'ont conservée que partiellement, le plus souvent dans des copies médiévales tardives ou dans des extraits modernes. Seuls un nécrologe entièrement exploitable (originaire de Saint-Germain-des-Prés) et un autre malheureusement très fragmentaire (originaire de Saint-Bénigne de Dijon) sont contemporains de Guillaume. M. Parisse (*Le nécrologe de Gorze*, p. 5-41) n'a pu reconstituer que partiellement le nécrologe de Gorze grâce à deux extraits modernes, l'un centré sur les abbés des monastères lorrains, l'autre sur les grands bienfaiteurs laïcs (CR de J. Wollasch dans *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 20, 1977, p. 62-64).

3 Sur les actes d'association et les listes d'association, voir N. HUYGHEBAERT, *Les documents nécrologiques*.

4 Afin d'éviter toute ambiguïté, l'ancien contrat était détruit lorsqu'un nouvel accord écrit avait été conclu afin de le remplacer.

5 DUFOUR, 2013, t. V, p. 9, 24-26, 37-60, 125. Les témoins complets de rouleaux mortuaires restent rarissimes ; les originaux sont souvent fragmentaires et nombre de rouleaux ne sont connus que grâce à des copies partielles ou à des témoignages.

6 L'encyclique des rouleaux mortuaires est parfois accompagnée, à partir du XIV^e s., d'une liste de confraternités destinée d'une part à guider le porteur de rouleau dans ses choix d'établissements à visiter, d'autre part à rappeler aux communautés concernées l'existence d'une association spirituelle ayant parfois tendance à se relâcher (DUFOUR, 2013, t. V, p. 71-72 ; aux 20 références signalées, ajouter les n^o 162, 296, 335, 356 et 404).

caractéristiques des productions de cette école historique allemande est de porter prioritairement son attention sur la *memoria* personnalisée, c'est-à-dire sur les commémorations individuelles enregistrées dans la documentation nécrologique. Si le recours à ces sources ne pose guère de problème lorsque l'on s'intéresse à des aspects d'ordre purement mémoriel et commémoratif, cela devient en revanche beaucoup plus problématique lorsque les historiens s'appuient sur ces seules données pour traiter plus largement la question des associations de prières. La célébration de l'anniversaire de la mort d'un moine associé ne constitue en effet qu'une partie très spécifique des services de prières accordés au défunt dans le cadre d'une confraternité. La commémoration individuelle n'a d'ailleurs rien de systématique puisqu'elle correspond précisément à la partie facultative des associations spirituelles : rarement prévue dès l'origine dans les actes de confraternité¹, elle est le plus souvent accordée au cas par cas, après délibération au chapitre, et uniquement aux moines associés entretenant des relations privilégiées avec la communauté détentrice du nécrologe (d'où l'intérêt exceptionnel de ce type de mention)². À l'inverse, tout moine associé bénéficie, à l'annonce de sa mort, d'un service de prières prédéfini³, spécifié par un accord soit oral, soit écrit (contrat de *societas*), que l'on retrouve parfois sous forme abrégée dans le livre du chapitre (brève notice spécifiant les suffrages à appliquer en fonction de la communauté d'origine). Créer une association spirituelle revient donc avant tout à définir les services de prières réciproques dont bénéficieront les moines associés à l'annonce de leur décès (et non à l'anniversaire de leur mort). Ainsi, lors d'une contractualisation, le cas des commémorations personnalisées apparaît comme tout à fait secondaire : dans la majorité des cas, il n'est même pas évoqué. Dans ces conditions, baser l'étude d'unions fraternelles sur la seule documentation commémorative individuelle, c'est-à-dire sur la documentation nécrologique, sans prendre en considération le reste de la documentation confraternelle, constitue donc, selon moi, un très gênant problème de méthode. Or, les contrats de *societas*, les réglementations pour les suffrages des défunts et les listes de confraternités sont des documents presque systématiquement ignorés ou écartés par les historiens travaillant sur les associations spirituelles, ce qui ne manque pas de surprendre⁴. Le fait que nous disposions d'un *Répertoire des documents nécrologiques français* et d'un *Recueil des rouleaux des morts*, mais d'aucun outil référençant les autres types de documents confraternels, est également révélateur des tendances et des limites de la recherche actuelle sur le sujet. Disposant d'instruments

1 L'indication de l'inscription des moines associés « *in Kalendario* » reste exceptionnelle dans les contrats de *societas* ; je l'observe surtout lorsqu'il existe des liens de filiation entre deux communautés.

2 Elle nécessite le consentement de l'abbé (ou, en son absence, du prieur), du doyen et de la communauté de moines.

3 Celui-ci va de la simple récitation d'un psaume en couvent à l'annonce du décès, à l'application de séries de suffrages : célébration de l'office et de la messe des morts, puis d'une série d'offices ou de messes conventuelles (généralement 3, 7 ou 30) et d'un trentain d'aumônes, de psaumes et de messes. Les prières privées consistent en des messes basses pour les prêtres, des psaumes pour les non prêtres et la récitation du *Pater* pour les convers. La récitation du psaume *Verba mea* se fait généralement sur 25 ou 30 jours. Des mesures particulières pouvaient être prises au réfectoire, comme la distribution aux pauvres de la part du mort, c'est-à-dire du pain et du vin lui étant jusqu'alors destinés. Voir LAPORTE, 1953, p. 144-145.

4 Ce type de document n'est d'ailleurs évoqué ni dans les travaux de M. Parisse, ni dans ceux de N. Bulst.

centrés exclusivement sur les sources nécrologiques touchant à la mémoire personnalisée, les chercheurs portent uniquement leur attention sur les commémorations individuelles (personnes physiques), au détriment des commémorations collectives (personnes morales)¹ mais aussi des associations spirituelles dépourvues de toute forme commémorative. En ne prenant en compte qu'une partie des sources confraternelles, l'historien ne dispose que d'une connaissance superficielle et déformée du fonctionnement des associations de prières. Cette méconnaissance explique les interprétations erronées dont les chercheurs sont les victimes lorsqu'ils sont amenés à juger de la pérennité de ces confraternités.

En troisième lieu, nous observons une évolution progressive des pratiques liées à la mémoire individuelle des moines et des laïcs au cours du Moyen Âge. Son influence, bien mise en évidence grâce aux travaux de Jean-Loup Lemaître, fut considérable et eut des répercussions tant sur la forme de la documentation confraternelle et nécrologique que sur la liturgie et même l'architecture². Les associations spirituelles dépourvues de toute forme de commémoration pour les moines associés étaient déjà fréquentes au XI^e siècle. Celles accompagnées de commémorations collectives annuelles pour l'ensemble de la communauté associée, déjà ponctuellement attestées autour de 1100, deviennent plus nombreuses au cours du XII^e siècle. Ces deux formes – commémoration collective et absence de commémoration – se multiplient puis deviennent majoritaires au cours du XIII^e siècle, avant de totalement s'imposer aux XIV^e et XV^e siècles. À l'inverse, les associations spirituelles faisant occasionnellement l'objet de commémorations individuelles pour les moines associés sont nombreuses au XI^e siècle. Elles sont toutefois fortement concurrencées, après 1100, par les commémorations collectives pour l'ensemble de la communauté associée, auxquelles viennent bientôt s'ajouter, vers la fin du XII^e siècle, les fondations de prières individuelles pour les laïcs³. Les commémorations personnalisées pour les moines associés deviennent dès lors largement minoritaires à partir du XIII^e siècle, puis disparaissent définitivement au cours du siècle suivant. En fonction de l'époque où les documents nécrologiques ont été copiés puis enrichis, leur forme comme leur fond ont été directement influencés par ces changements de pratique mémorielle. Lors de la confection d'un nouveau nécrologe, les noms des moines associés bénéficiant autrefois d'une commémoration individuelle, mais dont la communauté d'appartenance faisait désormais l'objet d'une commémoration collective, ne furent que rarement recopiés⁴. Nombreux sont les historiens travaillant sur ce type de documentation qui en ignorent ou en sous-estiment les conséquences. Ainsi, l'absence de moines d'un établissement X dans le nécrologe d'un monastère Y ne signifie pas

1 Celle-ci correspond généralement à la célébration, pour l'ensemble des moines de la communauté associée, d'un office solennel à une date prédéfinie.

2 LEMAÎTRE, 1980, t. I, p. 14-26. Cette évolution de l'institution a eu un impact direct sur « la multiplication des offices des défunts », « celle des autels et, par là même, a influé sur l'architecture des églises » (*Ibid.*, p. 24).

3 Ces laïcs sont des bourgeois ou des nobles « préoccupés d'assurer leur salut, d'écourter leur séjour au purgatoire au moyen de fondations pieuses » (LEMAÎTRE, 1980, t. I, p. 14-26).

4 Paradoxalement, les noms sans mention d'origine avaient alors plus de chance d'être reproduits. Précisons que les abbés bénéficiaient souvent du privilège d'être mieux conservés que les simples moines d'un nécrologe à l'autre.

nécessairement la disparition d'une association spirituelle attestée auparavant ; un remplacement des anciennes commémorations individuelles de moines associés par une commémoration collective annuelle appliquée à l'ensemble de la communauté a par exemple pu être effectué. Lorsqu'elle subsiste, la documentation confraternelle des XII^e-XV^e siècles (contrats de *societas*, réglementations pour les suffrages des défunts et listes de services de prières) permet de suivre avec une relative précision ce type d'évolution¹.

Ainsi, contrairement à la thèse traditionnelle voulant que les associations spirituelles soient des unions le plus souvent éphémères et évanescents, cette enquête montre que ces relations se sont majoritairement maintenues durant plusieurs siècles et même sur l'ensemble du Moyen Âge. La documentation nécrologique, qu'il s'agisse de nécrologes, d'obituares ou de rouleaux des morts, est particulièrement riche dans les établissements bénédictins indépendants². Et c'est précisément dans ces maisons que les réseaux de confraternité paraissent avoir été les plus dynamiques et les plus stables. Ces réseaux spirituels, regroupant principalement des communautés religieuses indépendantes, semblent constituer des solutions alternatives aux réseaux monastiques (congrégations et ordres religieux)³. Ils apparaissent généralement au cours des X^e et XI^e siècles, mais ont continué à s'enrichir en intégrant de nouveaux membres tout au long du Moyen Âge. Dans la majorité des cas, les associations spirituelles ont perduré jusqu'au XV^e siècle. Quatre facteurs essentiels ont contribué à cette pérennité : la proximité géographique (appartenance au même diocèse, à un diocèse limitrophe, à une même province ecclésiastique ou à une même région ; la situation sur un même axe de communication : route terrestre ou fluviale utilisée pour le commerce et les pèlerinages) ; l'appartenance à une même famille monastique (dans le cas de Fécamp, le réseau de confraternité se restreint à des monastères bénédictins) et la filiation (relation « mère-fille », entre abbaye réformatrice et abbaye réformée). L'éloignement physique, l'appartenance à des familles monastiques différentes et l'absence de filiation directe ont en revanche contribué au relâchement des confraternités, surtout lorsque ces trois paramètres se sont cumulés. L'essoufflement de ce mouvement spirituel doit vraisemblablement être mis en relation avec le passage des abbayes sous le régime de la commende (pratique officialisée par le concordat de Bologne, en 1516, mais en usage de façon officieuse depuis fort longtemps). L'éloignement de la communauté et de son abbé explique la nette diminution de la mise en circulation de rouleaux mortuaires à compter de cette époque. Mais la disparition définitive des réseaux de confraternité est sans doute imputable aux décisions du concile de Trente : en 1563, il fut enjoint aux abbayes bénédictines indépendantes de se rassembler en congrégations. Dès lors, les réseaux de confraternité

1 Le but visé étant d'alléger des services de prières commémoratifs devenus trop lourds à assumer.

2 Pour les rouleaux mortuaires, voir J. DUFOUR, *Recueil des rouleaux des morts*, 2005, p. VIII ; *Ibidem*, 2013, p. 46-48. Pour les nécrologes et les obituares, il convient de parcourir les notices des deux premiers volumes du *Répertoire des Documents nécrologiques français* de J.-L. Lemaître (1980 et 1985) pour constater que les établissements bénédictins et de chanoines réguliers sont beaucoup plus nombreux que ceux des autres ordres religieux.

3 Voir en ce sens, J. LAPORTE, « Les associations spirituelles entre monastères », p. 29.

n'avaient plus de raison d'être et disparurent progressivement : les monastères regroupés en congrégation étaient désormais unis tant spirituellement que juridiquement et administrativement à un autre réseau de monastères, organisé hiérarchiquement et placé sous la dépendance d'un chef de congrégation. En même temps que leur réseau de confraternité, ces communautés bénédictines perdirent également l'indépendance et l'autonomie qu'elles étaient parvenues à conserver tout au long du Moyen Âge.

Quels résultats attendre du projet Memoria et Societas ? L'exemple du grand légendier de Bourgogne et du Liber de Natalitiis

Les enjeux du projet *Memoria et Societas* touchent en premier lieu l'histoire religieuse à travers celle des associations de prières et des réseaux de confraternité. Mais de nombreux autres domaines de recherche sont également concernés. Les tableaux, les graphes et les cartes qui seront générés dans le cadre de ce projet constitueront pour les chercheurs de nouvelles sources et ressources à exploiter, utiles à la connaissance de la société médiévale tant religieuse que laïque. Il n'est guère utile d'insister sur l'intérêt que présentent, pour les chercheurs travaillant sur la circulation des moines, de leurs manuscrits et de leurs textes, et plus généralement sur l'histoire des bibliothèques anciennes, les cartes des réseaux de confraternité des abbayes de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Bénigne de Dijon, le Mont Saint-Michel et Jumièges (cartes n° 1 à 4), mais aussi celles, analogues, qui pourront être générées automatiquement par la suite pour d'autres établissements grâce à ce projet. Les historiens et les philologues travaillant sur la circulation de textes aux XI^e et XII^e siècles, ou sur la formation des grandes bibliothèques bénédictines durant cette même période, porteront prioritairement leur attention sur les pictogrammes de couleur rouge et orange foncé, ainsi que sur ceux de couleur verte : plus ces pictogrammes sont colorés (c'est-à-dire plus la panse arrondie du pictogramme est remplie), plus les liens avec les établissements associés ont été étroits, ce qui constitue à n'en pas douter un contexte favorable à la circulation des moines et de leurs livres, comme le montre la partie 3 du premier volume de cette thèse.

Afin d'illustrer mon propos indépendamment du cas de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, j'ai choisi de traiter un exemple complexe, mais représentatif de ce que les chercheurs peuvent espérer attendre de telles reconstitutions. Le grand légendier de Bourgogne (légendier de type bourguignon-franc-comtois) a été élaboré en plusieurs phases successives par les moines des abbayes de Saint-Bénigne de Dijon (monastère bénédictin) et de Cîteaux (abbaye cistercienne) dans la première moitié du XII^e siècle, à une époque où des liens étroits sont perceptibles entre ces deux communautés voisines : les premiers essais ont vraisemblablement été produits sous les priorats et les abbatiats de Jarenton (1077-1113) et d'Étienne Harding (1099-1134), comme le révèlent d'une

part l'analyse de la tradition textuelle, d'autre part le style de la décoration alors en usage dans ces deux monastères¹ ; la proximité est telle qu'un travail conjoint des deux communautés semble même envisageable. La forme primitive, présente à Saint-Bénigne avant qu'elle n'évolue en ce lieu, a parallèlement été remaniée et enrichie à Clairvaux² et a finalement abouti à la constitution du *Liber de Natalitiis*, collection hagiographique stabilisée vers le dernier tiers du XII^e siècle, largement diffusée dans le milieu cistercien du bassin de la Seine, tant par le jeu des filiations directes que par celui de la proximité géographique³.

À la suite des travaux fondateurs d'Albert Poncelet et surtout de Wilhelm Levison, ce dossier complexe a fait l'objet de plusieurs études approfondies de la part de spécialistes des manuscrits hagiographiques latins, tels qu'Henri Rochais, François Dolbeau et plus récemment Cécile Lanéry⁴. Du fait des nombreuses lacunes dont souffre la documentation hagiographique correspondante⁵ ainsi que des formes sélectives de plusieurs légendiers conservés, cette collection de textes est cependant encore loin d'avoir livré tous ses secrets, et ce malgré les gros efforts déjà consentis par les érudits. Les chercheurs se sont concentrés sur l'origine de la formation du *Liber de Natalitiis* [LN], le contexte ne permettant que rarement d'étudier les collections hagiographiques antérieures à la confection de son modèle, le grand légendier de Bourgogne. Les sources ayant permis la

1 C'est ce qui ressort d'une part des études philologiques et textuelles menées par François Dolbeau (DOLBEAU, 1976, p. 143-195 ; DOLBEAU, 1984, p. 263-296), d'autre part des travaux de Yolanda Zaluska sur la décoration des manuscrits (ZALUSKA, 1989, p. 259 et n° 87 p. 261-262) : le ms. Montpellier, Fac. méd., H 30, copié à Saint-Bénigne de Dijon dans la première moitié du XII^e siècle, se rattache ainsi par sa décoration au deuxième style de Cîteaux. Plusieurs autres manuscrits produits à Saint-Bénigne à cette époque, dont le nécrologe copié à la fin des années 1130 (ms. Dijon, BM, 634), se rattachent à ce même style et témoignent des liens étroits existant alors entre ces deux monastères (*ibidem*, p. 259 et n° 86-89). Sur l'utilisation des manuscrits de Saint-Bénigne de Dijon comme modèle sous le priorat et l'abbatit de Étienne Harding, voir mon article à paraître dans la revue *scriptorium*.

2 On rappellera que l'abbé Bernard de Clairvaux (1115-1153) est né au château de Fontaine-lès-Dijon, à environ 5 km au nord de Dijon, et que sa mère, sainte Alette de Montbard, trouva sépulture dans la crypte de l'abbatiale de Saint-Bénigne de Dijon, c'est-à-dire dans l'étage inférieur de la rotonde aux côtés de saint Bénigne, en 1107 (quelques années avant la conversion de Bernard à Cîteaux). Ce contexte pourrait expliquer les liens ayant existé entre Saint-Bénigne de Dijon, Cîteaux et Clairvaux durant l'abbatit de Bernard.

3 Voir notamment les schémas de dépendance proposés par François Dolbeau (DOLBEAU, 1984, p. 269 et 274) et Céline Lanéry (LANÉRY, 2013, p. 64 et surtout p. 67). Pour l'étude de la diffusion du grand légendier de Bourgogne et du *Liber de Natalitiis* à la fois par proximité géographique et par filiation cistercienne, la carte fournie par François Dolbeau (DOLBEAU, 1976), adaptée par mes soins (carte n° 5), mérite d'être analysée conjointement avec la carte de reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon (carte n° 2) et avec celles fournies par Anne Bondéelle-Souchier dans son répertoire des abbayes cisterciennes d'hommes (BONDÉELLE-SOUCHER, 1991). Voir en particulier les cartes des monastères français de la filiation de Cîteaux, de Pontigny, de Morimond, de Clairvaux et des congrégations d'origine érémitique rattachées à l'ordre cistercien (Savigny).

4 ROCHAIS, 1975 ; DOLBEAU, 1976, p. 143-195 ; DOLBEAU, 1984, p. 263-296 ; LANÉRY, 2013, p. 60-133.

5 L'inventaire dressé par François Dolbeau dans son article de 1976 permet de se faire une idée des pertes importantes subies depuis les travaux du Jésuite Pierre-François Chifflet au milieu du XVII^e siècle. Ce dernier travailla sur nombre de ces légendiers alors conservés en Bourgogne, en Franche-Comté et en Champagne. Or il est généralement le dernier à les avoir eus entre les mains pour ses travaux : il est très probable que Chifflet a joué un rôle majeur dans la dispersion, les démembrements et la perte de ces manuscrits, qui aiguisaient tant son intérêt que sa convoitise (voir DOLBEAU, 1976, n° 2 [Saint-Bénigne de Dijon], n° 4 [Acey], n° 7 [La Charité], n° 8 [Mont-Sainte-Marie], n° 9 [Corneux], n° 23 [Larrivour], n° 32 [Clairvaux]). Ainsi une partie des légendiers de Saint-Bénigne de Dijon, de Larrivour et de Clairvaux, connus et décrits par Chifflet, font partie des volumes passés de son vivant dans la collection personnelle de son ami le conseiller du parlement de Dijon Jean III Bouhier (mss. Montpellier, Fac. méd., H 1, H 2, H 30, H 22 et Troyes, BM, 1). Le légendier d'Acey, aujourd'hui perdu, avait été minutieusement décrit par Chifflet dès 1622 mais fut sévèrement dépecé avant l'incendie de 1683 qui semble avoir causé sa perte ; or Chifflet l'avait utilisé entre temps pour ses travaux (AUGER, 1984, n° 235). De même, les légendiers de la Charité, du Mont-Sainte-Marie et de Corneux, tous aujourd'hui perdus, sont aussi décrits dans les papiers de Chifflet.

confection de ce légendier bourguignon-franc-comtois demeurent en effet difficiles à identifier et à exploiter. François Dolbeau semble être le seul chercheur à avoir tenté d'éclairer et de débrouiller la tradition dans son ensemble, depuis la genèse des plus anciennes collections hagiographiques *per circulum anni*, dans un excellent article de synthèse paru en 1976. La genèse du premier volume du LN, correspondant au mois de janvier, constitue un champ d'étude aussi passionnant qu'ardu¹. François Dolbeau a montré que cette partie dérivait d'une collection hagiographique élaborée au cours du XI^e siècle entre Loire et Seine et qu'il qualifie de type angevin-manceau.

Ces résultats, présentés il y a près de quarante ans, n'ont guère bénéficié de progrès décisifs depuis cette époque. Ils peuvent être résumés ainsi. La forme primitive de la collection hagiographique correspondant au mois de janvier est connue grâce à deux témoins précisément localisés (type angevin-manceau primitif = forme 1). Le plus ancien date du milieu du XI^e siècle et provient de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers². Le second, qui pourrait dériver du premier avec ou sans intermédiaire³, date de la fin du XI^e siècle et provient de l'abbaye de Saint-Pierre-de-la-Couture du Mans ; il contient quelques additions permettant de connaître l'état enrichi du type angevin-manceau primitif, mais il comporte aussi une lacune qui semble révéler qu'il n'a pu servir directement à l'élaboration de la forme secondaire⁴. Toutefois, la collection se trouvait sans doute dans le diocèse du Mans sous une forme enrichie complète lorsqu'elle a servi de modèle pour l'élaboration de cette seconde forme du type angevin-manceau, représentée par sept témoins, dont trois seulement sont précisément localisés⁵. Le premier, aujourd'hui perdu, a appartenu à l'abbaye bretonne de Saint-Melaine de Rennes⁶ ; le second, qui n'est pas conservé non plus, était en possession de l'abbaye normande de Saint-Pierre de Préaux⁷ ; le troisième, enfin, est plus tardif et

1 Voir le très utile tableau comparatif E1 dressé par Henri Rochais.

2 Ms. Rouen, BM, 1381 [U. 67] (DOLBEAU n° 10).

3 Les saints locaux ajoutés dans l'exemplaire du Mans suggèrent que l'enrichissement a été réalisé au moins en partie dans ce diocèse, mais peut-être aussi dans celui de Tours (Marmoutier ?). Voir la note suivante.

4 Ms. Le Mans, BM, 214 (DOLBEAU n° 12). Ce manuscrit contient le mois de janvier d'un légendier *per circulum anni* en plusieurs volumes : les mois de février à avril (tome perdu), de mai à juin (ms. Le Mans, BM, 217), de juillet à septembre (ms. Le Mans, BM, 227) et d'octobre à décembre (1 ou 2 tomes perdus) figurent dans d'autres volumes. Par rapport au manuscrit de Saint-Serge, le ms. 214 contient en plus les passions des saints *Felix* (BHL 2894 = LN t. 1 n° 25), *Richmirus* [abbé du diocèse du Mans ; diffusion restreinte hors LN] (BHL 7246 = LN t. 1 n° 34), *Léobardus* [reclus de Marmoutier ; diffusion restreinte hors LN] (BHL 4846 = LN t. 1 n° 37) et *Marius, Martha, Audifax et Abacus* (BHL 5543 = LN t. 1 n° 39). La passion de saint Hilaire de Poitiers a également fait l'objet de compléments (LN t. 1 n° 19 b, c, d et f). Signalons toutefois l'absence du sermon sur saint *Arcadius* (BHL 658 = LN t. 1 n° 18), ainsi que des textes figurant en fin de volume (BHL 6548, 4375, 7408 et 8279 = LN t. 1 n° 54 à 57). Ces textes étaient déjà présents dans le manuscrit de Saint-Serge d'Angers et figurent aussi bien dans les légendiers de Bourgogne que dans le LN. Précisons que les BHL 2894 et 5543 figurent aussi dans le ms. Paris, BnF, lat. 5292 (DOLBEAU n° 13 : origine/provenance inconnue), que François Dolbeau rattache à la forme secondaire du fait de la présence de la vie de saint Jean de Réôme (BHL 4426 = LN t. 1 n° 58). Les BHL 4846 et 5543 sont également présentes dans le ms. Paris, BnF, lat. 3788, mais la forme sélective ou/et incomplète de cette collection ne permet pas de savoir si nous avons affaire à un témoin de la forme primitive ou de la forme secondaire (DOLBEAU n° 18 : origine/provenance inconnue).

5 DOLBEAU n° 13 à 19.

6 Ms. perdu sans doute lors de l'incendie de 1665 (DOLBEAU n° 15). Pour le mois de janvier, son contenu était identique à celui du ms. Paris, BnF, lat. 5318 (DOLBEAU n° 17).

7 Ms. perdu, portant la date de 1208 (DOLBEAU n° 19). Pour le mois de janvier, son contenu était très proche de celui du ms. Paris, BnF, lat. 5318 (DOLBEAU n° 17).

appartenait à l'abbaye parisienne de Saint-Victor¹. L'espace de diffusion s'est donc visiblement décalé dans un premier temps vers le nord-ouest (Bretagne) et le nord (Normandie), avant de s'étendre plus tardivement vers le nord-est (Ile-de-France). L'enrichissement semble s'être opéré de façon progressive, par adjonction graduelle de cinq nouvelles pièces². Les deux premières additions, concernant saint *Bonitus* et sainte *Bathildis*³, sont connues grâce à une table datant du milieu du XII^e siècle⁴. D'origine indéterminée, celle-ci est conservée dans un recueil factice constitué de 13 fragments soustraits entre autres à des manuscrits de Fleury, d'Angers, du Mont Saint-Michel, de la cathédrale de Beauvais et probablement aussi de Saint-Denis⁵. Du fait de la zone de diffusion de cette collection hagiographique, une origine angevine ou montoise pourrait être éventuellement envisagée, mais cela ne reste, pour l'heure, qu'une possibilité parmi d'autres. Les deux additions suivantes, que l'on retrouve en plus des précédentes dans le manuscrit de Saint-Melaine de Rennes, concernent les saints *Pontianus* et *Anastasius*⁶. Avant le XII^e siècle, donc avant leur intégration dans le grand légendier de Bourgogne puis dans le *Liber de Natalitiis*, ceux-ci étaient a priori exclusivement célébrés en Italie⁷. L'ajout de ces deux saints à la collection hagiographique est-elle à mettre en rapport avec la présence de moines italiens en Normandie, et en particulier dans l'abbaye du Mont Saint-Michel (sous l'abbé Suppon), au XI^e siècle ?⁸ L'addition d'*Anastasius* pourrait en effet avoir quelques liens avec la présence du moine Anastase le Vénitien au Mont entre la fin des années 1020 et le début des années 1060⁹ : celui-ci porte un nom rarissime au nord de la Loire, et notamment en Normandie¹⁰, qui pourrait faire référence au saint homonyme d'origine Perse

1 Ms. Paris, BnF, lat. 14650-52 (DOLBEAU n° 16). Copie malheureusement tardive (XV^e siècle) et très sélective.

2 Les textes ayant été ajoutés progressivement dans la forme secondaire concernent *Bonitus* (BHL 1418 = LN t. 1 n° 26), *Pontianus* (BHL 6891 = LN t. 1 n° 36), *Anastasius* (BHL 408 = LN t. 1 n° 46), Jean de Réôme (BHL 4426 = LN t. 1 n° 58) et de la reine Bathilde (BHL 906 = LN t. 1 n° 60).

3 Par rapport à la forme primitive, les textes ajoutés sont la vie et la translation de saint *Bonitus* [évêque de Clermont] (BHL 1418 = LN t. 1 n° 26) et la vie de la reine sainte Bathilde (BHL 906 = LN t. 1 n° 60). L'un des plus anciens manuscrits connus transmettant le texte sur *Bonitus* est d'origine normande : il s'agit du ms. Vaticano, BAV, Ottob. lat. 120, datant de la seconde moitié du XI^e siècle, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir. Le plus ancien manuscrit connu de la vie de sainte Bathilde est le célèbre ms. Paris, BnF, lat. 18296, originaire de Corbie et datant du second tiers du IX^e siècle. Elle se trouve cependant sous la forme BHL 909 dans le ms. Vaticano, BAV, Ottob. lat. 120 dont il vient d'être question (plus ancien témoin connu). Faut-il en conclure que la table du recueil factice Vaticano, BAV, Reg. lat. 980, fol. 41 pourrait provenir de ce ms. Vaticano, BAV, Ottob. lat. 120 (voir la note suivante) ? La proximité du contenu de ce légendier avec la forme 2 de type angevin-manceau et l'absence des passions de *Pontianus* et *Anastasius*, signalée par François Dolbeau (DOLBEAU n° 14), oriente vers cette possibilité. Néanmoins, l'absence de plusieurs textes signalés dans la table semble empêcher cette identification, ce qui demande malgré tout vérification.

4 Ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 980, fol. 41 (DOLBEAU n° 14).

5 Pour l'origine des fragments, voir HALPHEN, 1903, p. 80-90 ; PELLEGRIN, 1959, p. 43-46 ; PELLEGRIN, 1961, p. 27 ; PELLEGRIN, 1979, p. 88-90 ; LECOUTEUX, 2008, p. 251 ainsi que les fiches IRHT d'Elisabeth Pellegrin.

6 Il s'agit des passions de saint *Pontianus* [de Spolète, pape] (BHL 6891) et de saint *Anastasius* [le Perse] (BHL 408).

7 Les plus anciens manuscrits conservés proviennent d'Italie (des régions de Spolète, Bologne, Ivree et Venise, au nord, et de Lucques, Rome, Bénévent et Naples, plus au sud). Leurs reliques étaient conservées à Rome (Pontien fut inhumé dans la catacombe de Saint-Calixte, qui préfigure la crypte des papes ; Anastase dans l'abbaye de Tre Fontane).

8 Sur la présence des Italiens en Normandie au XI^e siècle, voir BOUET, 2000, p. 27-44, et notamment p. 30-31 pour le Mont.

9 Voir l'annexe n° 5.

10 À ce sujet, voir ARNOUX, 1995, p. 71 et 74.

martyrisé en Assyrie dont il est ici question¹. Les saints « italiens » *Pontianus* et *Anastasius* doivent-ils être considérés comme des additions montoises à la collection hagiographique angevine-mancelle ? La question mérite au moins d'être posée. Enfin la dernière addition concerne l'abbé Jean de Réôme², que l'on retrouve, en plus des précédentes, dans le légendier de Saint-Victor de Paris et dans celui d'un établissement normand indéterminé³. Avant d'intégrer les grands légendiers de Bourgogne et le LN, cette vie du fondateur de la Réôme semble avoir peu circulé et était surtout présente dans les milieux clunisiens et volpianiens ayant réformé ce monastère autour de l'an mil⁴. Or la présence au XI^e siècle de ce milieu réformateur dans l'espace breton et normand évoqué plus haut nous oriente à nouveau vers l'abbaye du Mont Saint-Michel, dirigée par trois disciples successifs de Guillaume de Volpiano entre 1023 et 1058 : Thierry, Suppon et Raoul. L'archétype ayant servi de modèle pour la confection des légendiers de Bourgogne et de Franche-Comté⁵ correspond à un exemplaire de type angevin-manceau se trouvant alors dans la forme secondaire enrichie, c'est-à-dire comportant les cinq additions relatives aux saints *Bonitus*, *Bathildis*, *Pontianus*, *Anastasius* et Jean de Réôme venant d'être évoquées. Cette forme secondaire enrichie comportait toutefois peut-être aussi déjà les additions sur *Remigius* et *Viventius*, présentes dans le ms. Vaticano, BAV, Ottob. lat. 120 d'origine normande⁶. Ce dernier manuscrit pourrait donc être l'une des sources ayant servi à la création de l'archétype bourguignon, ou du moins lui être apparenté, ce qui mériterait une étude philologique approfondie.

Après ce bref rappel des grandes lignes du dossier, deux questions essentielles demeurent : quels établissements sont à l'origine de la transmission de la forme primitive de la collection de type angevin-manceau dans l'espace breton-normand ? Quels établissements ont ensuite contribué à l'enrichissement de la forme secondaire de la collection de type angevin-manceau, puis à sa transmission de l'espace breton-normand à l'espace bourguignon ? Ce dernier point est loin d'être anodin, car plus de 500 km séparent ces deux régions. L'étude des réseaux de confraternité permet, sinon de répondre de façon certaine à ces deux questions, du moins de renouveler l'enquête en

1 Le choix de ce nom pourrait éclairer le projet de conversion d'Anastase le Vénitien.

2 Il s'agit de la vie de l'abbé Jean, fondateur de la Réôme (BHL 4426).

3 Mss. Paris, BnF, lat. 5318 et 5323 (DOLBEAU n° 17). Manuscrits du second quart ou du milieu du XII^e siècle, copiés dans l'ouest de la France (Poitou ou Aquitaine ?), vraisemblablement pour une grande abbaye normande où ce double volume se trouvait lorsqu'il entra dans la collection Bigot. Le mois de janvier est contenu dans le ms. 5318.

4 Son culte a été ravivé autour de l'an mil, sous l'abbé Heldric de Saint-Germain d'Auxerre (987/9-1010), de Flavigny (987/9-1010) et de Saint-Jean de Réôme (992/1003-1010), un ancien moine de Cluny proche de l'abbé Maïeul, mais aussi de ses deux condisciples Odilon de Cluny et Guillaume de Volpiano. Voir à ce sujet le ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 493 et ses liens avec Heldric (IOGNAT-PRAT, 1988, p. 71-74 et 133-140).

5 Sur cette famille, voir DOLBEAU n° 1-9. Pour le mois de janvier, les principaux ajouts concernent les vies des saints *Eugendus* [Oyend, abbé du Jura] (BHL 2665 = NL, t. I, n° 6), *Gregorius* [Grégoire, évêque de Langres] (BHL 3666 = NL, t. I, n° 12), *Remigius* [Remi, évêque de Reims] (BHL 7150 = NL, t. I, n° 20), *Viventius* [Vivant de Vergy] (BHL 8725 et 8726 = NL, t. I, n° 21), *Firminus* (BHL 3008 = NL, t. I, n° 22) et *Aldegundis* (BHL 244 = NL, t. I, n° 59).

6 Cet exemplaire est apparenté à la forme secondaire du type angevin-manceau (il comporte les vies de saint *Bonitus* [BHL 1418] et de sainte *Bathildis* [sous la forme BHL 910 et non BHL 906], mais sans celles de *Pontianus*, d'*Anastasius* et de Jean de Réôme), mais possède déjà des textes propres à la forme bourguignonne (vies de saint Remi de Reims [BHL 7150] et de saint Vivant de Vergy [BHL 8725-26]), ainsi que plusieurs lacunes.

orientant, à mon avis de manière décisive, des recherches restées figées depuis maintenant près d'une quarantaine d'années.

On observera en effet que la diffusion de la collection de type angevin-manceau coïncide de façon remarquable avec le réseau de confraternité de l'abbaye du Mont Saint-Michel, ce qui n'est probablement pas le fruit du hasard : il est vraisemblable que cette abbaye normande ait joué un rôle essentiel dans la réception, dans l'enrichissement puis dans la diffusion de ce légendier. Une hypothèse de travail intéressante consiste à considérer que la forme primitive de la collection hagiographique de type angevin-manceau, connue au Mans dans son état enrichi, a pu servir de modèle pour l'élaboration du légendier du Mont Saint-Michel entre le milieu et la seconde moitié du XI^e siècle. Les moines du Mont auraient ainsi eu accès à cette collection grâce à ceux de Saint-Vincent, de la Couture du Mans, voire d'Évrou, avec lesquels ils étaient spirituellement très liés. On rappellera que l'abbaye du Mont avait aussi accru son patrimoine en 1040, sous l'abbatiat de Suppon (1033-v. 1048), par l'acquisition du prieuré de Saint-Victeur, situé au faubourg du Mans, ce qui contribua assurément à renforcer les liens déjà étroits entretenus avec cette cité¹. Ce légendier montois aurait ensuite été progressivement enrichi au Mont. Deux états intermédiaires sont connus grâce à la table du ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 980, fol. 41 et à la reconstitution du légendier de Saint-Melaine de Rennes. Là encore, les liens spirituels étroits entre les moines du Mont et ceux de l'abbaye bretonne pourraient avoir favorisé la transmission du légendier d'un établissement à l'autre. Enfin, l'existence d'une confraternité unissant l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon à celle du Mont pourrait expliquer la transmission de la collection de la Normandie à la Bourgogne, malgré la distance importante séparant les deux régions. Toutefois, Saint-Bénigne était également en confraternité étroite avec d'autres établissements normands : d'autres intermédiaires restent donc envisageables. On notera surtout l'existence d'un contexte historique exceptionnel, ayant pu favoriser la circulation de cette collection hagiographique et surtout la décision d'élaborer le grand légendier de Bourgogne. Suite au concile de Clermont, au cours duquel le pape prononça un discours en faveur de la première croisade (fin 1095), Urbain II choisit l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon Jarenton (1077-1113) comme légat pontifical. Il le chargea aussitôt d'une importante mission en Normandie et en Angleterre. Le moine Hugues de Flavigny, qui accompagnait son abbé lors de ce long voyage effectué dans le courant de l'année 1096, donne dans sa *Chronique* quelques renseignements intéressants sur les motifs de cette mission. L'objectif était d'une part de réconcilier le duc de Normandie Robert Courteheuse avec son frère le roi d'Angleterre Guillaume le Roux, d'autre part, de les convaincre de participer, avec leurs vassaux, à cette croisade². Mais l'abbé de Dijon profita aussi de ce voyage en Normandie pour servir les intérêts de son monastère : un premier accord fut conclu avec l'abbé Gilbert de Saint-Étienne de Caen afin d'échanger les églises

1 BOUET, 2000, p. 30 ; GAZEAU, 2007, I, p. 207.

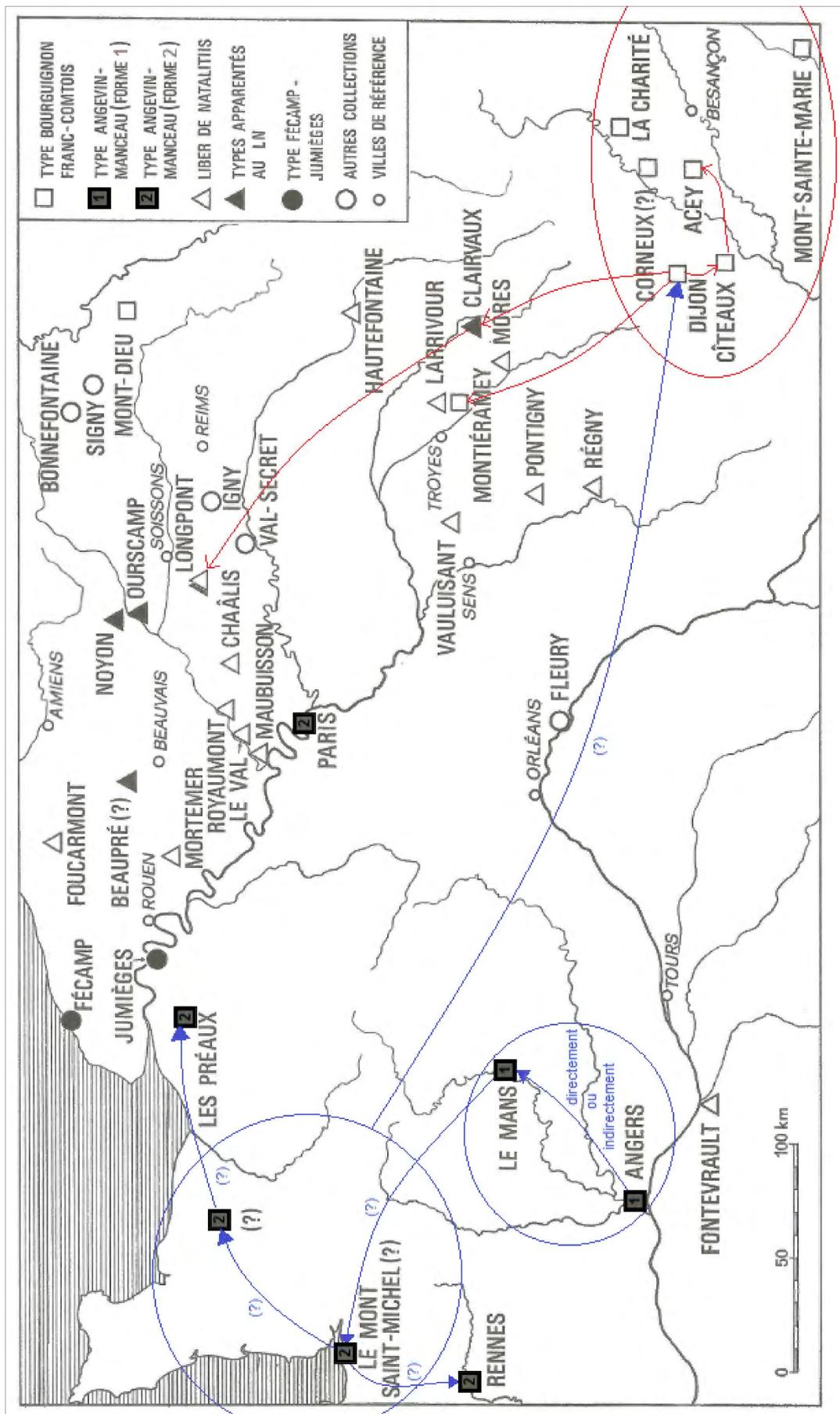
2 À ce sujet, GAZEAU, 2007, I, p. 300 et 302.

de Saint-Aubert-sur-Orne (Normandie) et de Saint-Martin de Longchamp (Île-de-France) avec l'abbaye bourguignonne de Saint-Hippolyte de Combertault¹ ; un second accord permit à l'évêque Odon de Bayeux de faire don, au moment de son départ pour la croisade, de Saint-Vigor de Bayeux à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon (l'établissement normand devint dès lors un important prieuré placé sous la dépendance du monastère bourguignon)². Est-il téméraire de penser que l'abbé Jarenton pris connaissance de l'existence de la collection hagiographique angevine-mancelle en 1096, à l'occasion de son déplacement en Normandie et à la faveur de l'une de ses visites dans les monastères normands ? L'existence de légendiers *per circulum anni* dans les abbayes normandes (en particulier à Fécamp, à Jumièges, au Mont Saint-Michel, mais probablement aussi à Saint-Étienne de Caen et Saint-Vigor de Bayeux) pourrait avoir incité l'abbé de Saint-Bénigne à entreprendre l'élaboration d'un grand légendier *per circulum anni* pour son monastère de Saint-Bénigne de Dijon. Cette décision ne peut en effet émaner que de la volonté d'une personne exerçant une grande influence et disposant surtout d'une autorité suffisante pour pouvoir agir sur la liturgie de sa communauté. Seul un abbé – ou à la rigueur un prieur – pouvait, tel un réformateur, prendre la décision de modifier en profondeur les légendiers d'un monastère. Suivant cette hypothèse, il faudrait donc voir le ou les modèles ayant servi aux moines de Saint-Bénigne de Dijon comme un (ou plusieurs) légendier(s) normand(s) provenant du Mont Saint-Michel, de Saint-Étienne de Caen ou de Saint-Vigor de Bayeux³. La clef de l'énigme passe peut-être par l'identification du monastère normand ayant possédé le légendier en deux grands et gros volumes, mss. Paris, BnF, lat. 5318 et 5323 (DOLBEAU n° 17), dont le premier semble correspondre à la mise au propre, entre le second quart et le milieu du XII^e siècle, du modèle de l'archétype bourguignon. L'identification des abbayes détentrices des mss. Paris, BnF, lat. 5292 (DOLBEAU n° 13) et Paris, BnF, lat. 3788 (DOLBEAU n°17) pourrait aussi s'avérer utile. Dans ces trois cas, l'analyse des lettres ornées par des spécialistes de l'enluminure pourrait être décisive. La prise en compte du légendier Vaticano, BAV, Ottob. lat. 120,

-
- 1 Charte originale : Caen, Archives départementales du Calvados, H 1847 (Artem n° 2346 ; CHEVRIER & CHAUME n° 384). Bien que cette chartre, souscrite par le duc Robert Courteheuse, soit d'une main apparentée à celle d'Hugues de Flavigny et donc vraisemblablement d'un moine de Saint-Bénigne de Dijon (voir les 'g' ouverts, l'absence de ligature « ct », l'usage du sigma lunaire et du tilde, la forme des lettres majuscules 'R' et 'W', etc.), je ne pense pas qu'elle soit de sa main (voir en particulier les '&' sans adjonction du '7' tironien, qui s'écartent des habitudes d'Hugues).
 - 2 Charte originale : Dijon, Archives départementales de Côte d'Or, 1 H 1747 (Artem n° 835 ; CHEVRIER & CHAUME n° 385). Document daté du 24 mai 1096. Il en existe une autre version douteuse dans ce même fonds (Artem n° 836 ; CHEVRIER & CHAUME n° 391). Confirmation de cette chartre par Robert Courteheuse (chartre originale de la main du moine Hugues de Flavigny) : Bayeux, BM, titres scellés n° 9 (Artem n° 2344 ; CHEVRIER & CHAUME n° 392).
 - 3 Rappelons que Robert de Tombelaine, ancien moine du Mont Saint-Michel, fut prieur (puis abbé ?) de Saint-Vigor de Bayeux (1063-1082) et que son disciple Richard de Fourneaux fut moine de Saint-Vigor de Bayeux avant de devenir abbé de Saint-Pierre de Préaux (1101-1125) [cf. GAZEAU, 2007, II, p. 5-6 et 233-235] : le passage de la collection hagiographique du Mont Saint-Michel à Saint-Pierre de Préaux aurait-il eu Saint-Vigor de Bayeux comme intermédiaire ? Si oui, la présence de cette collection à Saint-Vigor pourrait expliquer la réception du légendier angevin-manceau enrichi à Saint-Bénigne de Dijon.

d'origine normande¹, ainsi que de la collection hagiographique fécampoise², ignorés des chercheurs ayant travaillé jusqu'à présent sur ce dossier, permettront sans doute de faire progresser l'enquête. En attendant, les observations et les hypothèses avancées dans ces dernières pages permettent déjà de compléter la carte élaborée par François Dolbeau en 1976 en tenant compte des nouvelles pistes à explorer (carte n° 5). La connaissance des réseaux de confraternité devrait contribuer à orienter les recherches des personnes amenées à travailler ultérieurement sur ce dossier.

-
- 1 Ce manuscrit, datant de la seconde moitié du XI^e siècle, est d'origine et de provenance inconnues. Plusieurs initiales ornées à rinceaux végétaux filiformes, à têtes vomissant des volutes végétales et à feuillages sont toutefois de facture normande et sont même apparentées à certaines productions contemporaines des *scriptoria* du Mont Saint-Michel et de Fécamp (voir AVRIL, 1964, p. 501-503 et 510-513 et la planche n° 1). Or ce légendier contient déjà des textes censés n'apparaître que dans la collection bourguignon-franc-comtoise (*Remigius* : BHL 7150 = NL, t. I, n° 20 ; *Viventius* : BHL 8725-6 = NL, t. I, n° 21), ce qui le rapproche de l'archétype de cette famille et en fait l'une de ses sources possibles ou l'un de ses proches parents éventuels.
- 2 Ms. Rouen, BM, 1400 [U. 3] : grand passionnaire (*Passionarium magnum*) fragmentaire et très endommagé composé sous l'abbé Jean de Fécamp (1028-1078) dans le troisième quart du XI^e siècle. Le contenu primitif de ce manuscrit a pu être partiellement reconstitué par D.-B. Grémont grâce à la description fournie dans les *Lectiones ad Prandium* de l'ordinaire de Fécamp copié au début du XIII^e siècle (GRÉMONT, 1971, p. 25 n° 33). Pour le mois de janvier, voir *ibidem*, p. 7-8. Il pourrait s'agir d'une forme sélective dérivant d'un légendier ayant également servi de modèle à celui de Jumièges dans les années 1020 et qui semble apparenté au type angevin-manceau (branche parallèle ?) : ms. Rouen, BM, 1384 [U. 26] (DOLBEAU n° 11). Une enquête comparative approfondie reste à entreprendre.



Carte n° 5 : diffusion de quelques collections hagiographiques entre Loire, Somme, Meuse et Doubs (d'après DOLBEAU, 1976)

Cet exemple, joint à tous ceux réunis dans la partie 3 du premier volume de cette thèse concernant le réseau de confraternité de Fécamp, confirme que l'étude des réseaux de confraternité constitue un moyen efficace pour tenter de débloquent certains dossiers traitant d'histoire des textes et des manuscrits sur lesquels les sources conservées sont parfois irrémédiablement perdues. L'étude de ces réseaux contribue à ouvrir de nouvelles pistes de recherche, qui pourront dès lors s'appuyer sur des sources jusqu'à présent inexploitées. Les réseaux de confraternité ayant joué un rôle majeur dans la transmission des textes et des manuscrits, leur connaissance ne peut que contribuer à celle de l'histoire des bibliothèques.

ANNEXE 7

Étude de la tradition des sources annalistiques normandes et de la fiabilité des chronologies abbatiales transmises par ces textes

« Si l'historien de l'Antiquité classique avait mis tout son soin
à donner un récit bien écrit et bien construit,
où apparût l'enchaînement des causes,
celui du Moyen Âge eut pour premier souci de situer les événements dans le temps.
L'historiographie médiévale est d'abord marquée par l'obsession de la date.
Son plus grand mérite est assurément la conquête du temps, et,
tout en disant les murs auxquels celle-ci s'est heurtée,
il convient de ne pas sous-estimer les succès auxquels elle a abouti et
dont notre moderne érudition est souvent l'heureuse héritière »

Bernard GUENÉE, *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*¹

Cette enquête poursuit deux objectifs complémentaires : d'une part examiner la tradition des sources annalistiques fécampoises et normandes en repérant leurs emprunts et leurs influences ; d'autre part, évaluer de façon critique la fiabilité des chronologies abbatiales. En d'autres termes, il s'agit, dans la perspective de mon étude, de vérifier comment les annales peuvent fournir un témoignage sur les échanges et la circulation des textes entre les établissements religieux ; il s'agit aussi de déterminer et de mesurer la confiance qu'il est possible d'accorder aux chronologies abbatiales fournies par les sources annalistiques.

À l'occasion de la présente thèse, j'ai été confronté à d'épineux problèmes de vérification de dates. Les difficultés rencontrées ont essentiellement touché à des questions d'ordonnancement et de chronologie abbatiales – surtout pour le XI^e siècle, ne serait-ce que pour reconstituer l'évolution du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp et pour tenter de dater le plus précisément possible les périodes de copie de certains manuscrits. J'ai ainsi été amené à m'intéresser de près à plusieurs annales monastiques normandes appartenant à l'abbaye de la Trinité de Fécamp, mais aussi à des établissements étroitement liés à ce monastère, et en particulier à celles appartenant aux monastères du Mont Saint-Michel, de Jumièges et de Saint-Wandrille². Cela m'a conduit à procéder à un

1 GUENÉE, Bernard, *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 147-148.

2 Il s'agit de monastères normands étroitement associés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp, identifiés lors de la reconstitution du réseau de confraternité de ce monastère (voir la Partie 1 du présent volume). La circulation des textes entre ces abbayes et celle de Fécamp fut particulièrement importante (voir la Partie 3 du présent volume).

réexamen approfondi de chacune de ces sources ainsi que de celles leur étant étroitement apparentées, à commencer par les *Annales de la cathédrale de Rouen*, les *Annales de Saint-Évroult*, les *Annales de Saint-Étienne de Caen*, les *Annales du Bec* ou encore les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*¹. Ce faisant, l'évaluation de la fiabilité des datations indiquées dans ces différentes sources est rapidement apparue comme l'une des préoccupations majeures de mon enquête. La mise en place d'une méthode permettant d'évaluer précisément et rapidement la sûreté et la crédibilité qu'il est possible d'accorder à chaque date étudiée s'est ainsi avérée indispensable.

Après avoir présenté les enjeux de l'enquête et la méthode d'évaluation de la fiabilité des dates mise en œuvre, je procèderai à l'analyse critique de chaque source en la replaçant dans sa tradition textuelle. Je préciserai, le cas échéant, les chronologies abbatiales que j'ai retenues pour mes propres travaux sur le réseau de confraternité, la bibliothèque et le *scriptorium* de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Certaines d'entre elles s'écartent parfois sensiblement de celles jusqu'ici adoptées par les historiens. Je me servirai du second volume de la *Normannia monastica* de Véronique Gazeau comme ouvrage de référence afin de mesurer l'écart entre les dates traditionnellement retenues et celles auxquelles je suis moi-même parvenu à l'occasion de la présente enquête.

Les enjeux

Les *Annales de Rouen*, autrefois connues sous le nom de *Chronicon Rotomagense*², font partie d'un important dossier regroupant la quasi totalité des annales pascales et des annales mineures³ élaborées, copiées, abrégées, interpolées et continuées dans les monastères et les églises normandes du XI^e au XIII^e siècle. Certains établissements ont même reproduit et poursuivi la rédaction de ces textes jusqu'au XV^e siècle. Les érudits de l'époque moderne, en particulier les moines mauristes et les érudits du siècle des lumières, ont parfois recopié ou relevé des extraits importants de ces mêmes annales avant leur perte au cours de la Révolution. Cet ensemble complexe⁴, qui a déjà fait

1 La cathédrale de Rouen, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Étienne de Caen, le Bec et Saint-Bénigne de Dijon sont d'ailleurs cinq des établissements identifiés lors de la Partie 1 du présent volume comme étant liés à l'abbaye de la Trinité de Fécamp.

2 Ce titre était sans doute mieux adapté : le terme de chronique est en effet plus heureux que celui d'annales, comme nous le verrons plus loin.

3 Sur ces deux genres annalistiques, ainsi que sur les autres genres abordés au cours de la présente enquête, je me permets de renvoyer une fois pour toute à l'ouvrage de synthèse de Michael Mc Cormick (Mc CORMICK, 1975. Voir en particulier *ibidem*, p. 10-49).

4 Précisons toutefois que les dossiers qui paraissent souvent les plus obscures ou les plus complexes ne le sont généralement que parce qu'ils restent mal connus. Lorsque l'on s'efforce de reprendre la question dans son intégralité, en tenant compte à la fois de la tradition textuelle, de la codicologie et de la paléographie, il est parfois possible de mieux saisir ce qui rendait jusqu'ici incompréhensible ou difficile d'accès certains documents.

l'objet de plusieurs études et de synthèses¹, et dont le dossier n'a pu être que trop brièvement entrouvert à l'occasion de mon mémoire de master 2 soutenu en 2011², est loin d'avoir livré tous ses secrets. L'identification des sources utilisées, la filiation exacte des textes les uns par rapport aux autres, la distinction des différentes couches rédactionnelles, ainsi que la fiabilité de la datation des différentes entrées constituent des points essentiels, indispensables à la compréhension de ces annales et surtout à une utilisation adaptée de ces textes en tant que sources. Tous ces points restent cependant entourés d'importantes zones d'ombre, qu'il serait d'ailleurs vain de prétendre éclairer totalement ici³. Copiées à diverses époques, interpolées, enrichies d'additions nombreuses ainsi que de continuations successives, les informations transmises sont en effet extrêmement hétérogènes et n'ont guère toutes la même valeur suivant leurs auteurs, le fait qu'il s'agisse d'entrées contemporaines ou de reconstitutions ultérieures (d'ailleurs plus ou moins tardives), de documents originaux ou de copies. À tel point qu'il serait souvent plus juste de parler de chroniques ou même de tables chronologiques plutôt que d'annales⁴ ; mais en réalité les textes, tels qu'ils nous sont parvenus, sont le plus souvent des mélanges de ces genres littéraires, étroitement apparentés entre eux de par leur forme. La difficulté augmente considérablement lorsque nous n'avons plus affaire aux originaux. Dans ce cas, il est malgré tout relativement aisé de distinguer la période à partir de laquelle l'enregistrement des données a été réalisé de façon contemporaine⁵, de celle constituée de reconstructions tardives portant sur une période antérieure à l'aide de catalogues, d'archives ou de sources narratives⁶. D'une manière générale, dans les annales normandes, tout ce qui est antérieur à l'an mil est le plus souvent le fruit de reconstitutions ; et tout ce qui concerne les XIII^e-XV^e siècles provient fréquemment de traditions directes (inscriptions contemporaines ou quasi contemporaines)⁷. Mais il existe bien sûr des exceptions, qu'il est important de pouvoir déceler. Il est généralement ardu de distinguer avec certitude les données contemporaines des additions ultérieures dans les

1 Voir en particulier *MGH SS*, t. 16, p. 729-730 et t. 26 p. 490 et suiv. ; *HLF*, t. 32, p. 194-212 ; LAPORTE, 1954, p. 7-9 ; BAUTIER, 1970, p. 798 ; LABANDE, 1970, p. 755 ; MC CORMICK, 1975, p. 35. Le dossier a également été traité dans deux monographies auxquelles je n'ai pas eu personnellement accès : VIOLETTE, 1994 et ALEXANDER, 2012. Études plus ponctuelles dans STASSER, 1990, p. 49-64 ; VIOLETTE, 2003, p. 57-67.

2 LECOUEUX, 2011 p. 170-173. Pris par le temps, je n'avais à l'époque pu qu'effleurer la question au moment de finaliser mon mémoire. Certaines de mes conclusions de l'époque font ici l'objet d'approfondissements et de reconsidérations : les résultats obtenus diffèrent parfois sensiblement de ceux auxquels j'étais alors parvenu. À la différence de ma première enquête, j'ai eu l'occasion, au cours de la présente thèse, de travailler directement sur les originaux ou sur des copies de qualité (reproductions numériques de haute définition). La prise en compte d'éléments codicologiques et paléographiques a été déterminante pour approfondir la question et pour aboutir aux résultats présentés ici.

3 Comme l'indique le titre de la présente enquête, je me concentrerai ici prioritairement sur les éléments permettant d'évaluer la fiabilité des dates d'abbatiats signalées dans ces annales.

4 En toute rigueur, le terme d'annales devrait être réservé à des textes enregistrant uniquement des faits contemporains années après années. Dès que l'auteur remonte dans le temps et détermine des dates par reconstruction ou en recopiant d'autres sources, il fait œuvre non plus d'annaliste, mais de chroniqueur.

5 Suivant les établissements normands, cette période débute au XI^e, au XII^e ou au XIII^e siècle.

6 La plupart des annales normandes rapportent des événements antérieurs à l'an mil reconstitués après cette date.

7 Ainsi, une copie moderne d'annales anciennes aujourd'hui perdues a de bonnes chances de respecter ce schéma.

passages où ces deux types d'information coexistent¹. La période couvrant les XI^e et XII^e siècles est caractéristique de cette phase de transition mélangeant des données de nature différente. Elle doit donc faire l'objet d'examen approfondis et de critiques serrées. De plus, les textes se trouvent parfois éloignés des originaux et des archétypes, si bien que nombre de remaniements et d'erreurs ont pu se glisser dans les notes, puis se propager au fur et à mesure de leur transmission. Dans un même texte annalistique, la chronologie et les datations offertes se révèlent ainsi plus ou moins fiables et plus ou moins précises en fonction de la strate rédactionnelle ou additionnelle à laquelle chaque entrée se rattache. L'historien usant de ces sources doit donc le faire avec une extrême prudence, en ayant pleinement conscience de cette problématique, et après avoir évalué la pertinence des renseignements fournis. Dans la mesure du possible, il doit aussi s'efforcer de croiser les données avec celles provenant d'autres sources documentaires et narratives à sa disposition. Il convient dès lors d'évaluer la dépendance de ces sources vis-à-vis de ces annales afin d'éviter les risques de raisonnements circulaires².

Essentielles pour l'histoire normande, les annales pascales et les annales mineures élaborées dans la province ecclésiastique de Rouen n'ont été à ce jour qu'exceptionnellement étudiées de façon globale, avec toute l'attention et la rigueur qu'elles méritent³. Or ces documents eurent une influence considérable sur la chronologie et la datation des événements de la période ducale (911-1204) rapportés dans les textes médiévaux et modernes jusqu'à notre époque⁴. Les chercheurs sont en effet régulièrement amenés à travailler sur des textes sans avoir nécessairement conscience que, pour

1 Lorsque les originaux ne nous sont pas parvenus, les données des XI^e et XII^e siècles sont généralement les plus complexes à étudier pour les annales normandes.

2 Voici un exemple de raisonnement circulaire : « pour un événement X, les annales fournissent la date D, qui est par ailleurs confirmée par l'auteur A. La date D donnée par les annales ou par l'auteur A est donc correcte et doit être retenue ». Le risque de raisonnement circulaire est en réalité ici très élevé : il reste possible que l'auteur A se soit servi de ces annales comme base chronologique de son œuvre. Cela est d'ailleurs d'autant plus probable que les annales pascales et mineures, ainsi que les chroniques, constituaient des outils privilégiés par les historiens de la période médiévale afin d'établir la chronologie des événements. En revanche, quand des chartes originales antérieures à la rédaction des annales viennent confirmer la datation proposée par celles-ci, cette datation mérite créance.

3 Il convient néanmoins de signaler la thèse récente d'Alison Alexander, soutenue à Cambridge en 2012 sous la direction d'Elisabeth van Houts : *Annalistic writing in Normandy c. 1050-c. 1225*. Je tiens à remercier Pierre Bauduin, qui m'a fourni cette référence dans une communication personnelle le 29 janvier 2015. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de prendre connaissance de ce travail pour mon enquête alors en cours de finalisation. La thèse d'Alison Alexander, inédite, reste difficile d'accès : je ne suis pas parvenu à la consulter à ce jour. Il en est de même pour la thèse restée inédite de Louis Violette sur *L'église métropolitaine de Rouen pendant la première période normande*, soutenue en 1994 à l'université Paris X-Nanterre. La prise en compte de ces deux thèses, ainsi que de la présente étude, pourrait constituer une excellente base de travail pour un groupe de recherche chargé de débrouiller l'écheveau de texte complexe que constituent les annales normandes.

4 GUENÉE, 1980, p. 147-148 : « si l'historien de l'Antiquité classique avait mis tout son soin à donner un récit bien écrit et bien construit, où apparût l'enchaînement des causes, celui du Moyen Âge eut pour premier souci de situer les événements dans le temps. L'historiographie médiévale est d'abord marquée par l'obsession de la date. Son plus grand mérite est assurément la conquête du temps, et, tout en disant les murs auxquels celle-ci s'est heurtée, il convient de ne pas sous-estimer les succès auxquels elle a abouti et dont notre moderne érudition est souvent l'heureuse héritière ». Les chronologies et les dates calculées aux XI^e et XII^e siècles au fruit de recherches complexes ne furent que rarement vérifiées ou recalculées par les historiens du XII^e au XVI^e siècle.

l'établissement des dates, leurs sources sont souvent directement ou indirectement tributaires de chronologies élaborées ou établies dans les sources annalistiques et les chroniques des XI^e et XII^e siècles¹. Il se trouve que les méthodes de travail des historiens, des chronographes et des annalistes du Moyen Âge sont mieux connues depuis les travaux fondateurs de Bernard Guenée menés dans les années 1970 et 1980². Reprendre l'étude des annales normandes sur la base des résultats obtenus par ce chercheur, en menant une enquête systématique approfondie, me paraît aujourd'hui essentiel. En effet, depuis l'excellente synthèse proposée par Léopold Delisle dans le trente-deuxième volume de *l'Histoire littéraire de la France* paru en 1898³ – qu'il est possible de compléter ponctuellement avec les recherches menées par dom Jean Laporte de 1954⁴ – la question n'a guère été réexaminée globalement en abordant la problématique sous l'angle des apports obtenus grâce aux travaux de Bernard Guenée⁵. Et ces résultats, acquis majoritairement il y a plus d'un siècle, servent aujourd'hui encore de référence aux historiens. Ainsi, les travaux récents menés par Véronique Gazeau pour établir sa *Prosopographie des abbés bénédictins* de la Normandie ducale (tome 2 de la *Normannia monastica*) s'appuient le plus souvent sur l'ordonnancement et la chronologie des abbés normands fournies directement ou indirectement par les annales normandes constituées entre le XI^e et le XIII^e siècle. Même si les sources utilisées ne sont jamais suivies aveuglément et sans être soigneusement critiquées, notre méconnaissance du contexte d'élaboration des annales primitives et de leurs valeurs respectives reste préjudiciable à l'établissement de certaines dates d'abbatit. Si quelques

1 GUENÉE, 1980, p. 147-165, en particulier p. 155-156. Le calcul des dates dans l'ère chrétienne (parfois aussi désignée comme ère Dionysienne) s'est majoritairement opéré aux XI^e et XII^e siècles. Cette époque d'érudition chronologique, marquée par une véritable « fièvre computistique » aussi bien dans les monastères que dans les cathédrales (à Angers et à Rouen entre 1050 et 1080, à Tours en 1226/7, etc.), correspond à celle où l'usage de l'année de l'Incarnation a fini par s'imposer comme commune mesure du temps, si bien que les chronographes et les historiens ont cherché à systématiquement exprimer les dates anciennes et contemporaines dans cette nouvelle ère de référence. L'usage des autres systèmes de datation (ère romaine, année de règne de souverains, année de pontificat de pape et d'évêques, indiction, etc.) a progressivement disparu, étant remplacée par une ère chrétienne dans laquelle les dates étaient exprimées en nombre d'années écoulées depuis la naissance du Christ.

2 Les résultats de ces travaux ont été réunis dans l'ouvrage de référence *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, publié en 1980 et ponctuellement mis à jour en 1990. Voir aussi la seconde partie de mon mémoire de Master 2, sur laquelle je reviendrai.

3 *HLF*, t. 32, 1898, p. 194-212.

4 Dans l'introduction de son édition et de sa traduction des *Annales de Jumièges* : LAPORTE, 1954, p. 7-25, en particulier p. 7-10 et notes p. 24-25.

5 Ainsi, dans leurs travaux de synthèse de 1970, Robert-Henri Bautier et Edmond-René Labande ne font que reprendre les principaux résultats obtenus par leurs devanciers sans avoir véritablement réouvert le dossier. Si dom Laporte a tenté de renouveler et d'approfondir la question dans son édition des *Annales de Saint-Pierre de Jumièges* parue en 1954, il ne put toutefois le faire que dans l'urgence : comme il en avertit ses lecteurs à la fin de son introduction, pressé par le temps, son principal objectif était de fournir une édition et une traduction fiables des *Annales de Jumièges* en prévision de la célébration du treizième centenaire de la fondation de cette abbaye (LAPORTE, 1954, p. 23). Rappelons toutefois, comme cela a déjà été évoqué plus haut, que le dossier a été réouvert par Louis Violette et Alison Alexander dans le cadre de deux thèses soutenues respectivement en 1994 et en 2012. Je n'ai malheureusement pas pu avoir accès à ces deux thèses restées inédites lors de la présente enquête. D'après les éléments à ma disposition, il ne semble pas que ces deux auteurs aient abordé la question en ayant recours aux travaux de Bernard Guenée comme je propose de le faire ici, dans le prolongement des résultats déjà acquis à l'occasion de mon mémoire de master 2 (LECOUTEUX, 2011).

dates paraissent solides et bien établies, d'autres semblent moins fiables et mériteraient de faire l'objet de critiques approfondies.

Si nous prenons l'exemple du Mont Saint-Michel, les références généralement citées par les historiens masquent le plus souvent leur dépendance vis-à-vis de trois annales montoises élaborées au cours des XI^e et XII^e siècles. Deux d'entre-elles nous sont parvenues en original et la dernière n'a été transmise que grâce à une copie fautive et tardive. Or, ces trois sources fondamentales ne sont qu'exceptionnellement exploitées directement de nos jours. Ainsi, suivre la *Chronique* de Robert de Torigni (1154-1186), le *De abbatibus Montis sancti Michaelis in Periculo Maris* (probablement du même auteur), l'*Histoire générale de l'abbaye du Mont Saint-Michel* de dom Jean Huynes (1638 et 1640), les *Curieuses recherches du Mont Saint-Michel* de dom Thomas Le Roy (1648), la *Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum* du jésuite Philippe Labbe (Paris, 1657), la *Neutria Pia* du récollet Arthur Du Monstier (Rouen, 1663), la *Gallia Christiana* des Mauristes (tome 11 : Paris, 1759), le *Recueil des historiens des Gaules et de la France (Rerum gallicarum et francicarum scriptores)* de dom Martin Bouquet et de ses successeurs ou encore *Les séries abbatiale et priorale du Mont Saint-Michel* reconstituées par dom Jean Laporte à l'occasion du *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel* (Paris, 1967)¹ revient en réalité le plus souvent à reproduire une chronologie et des dates tributaires de ces trois sources annalistiques primitives : pour l'élaboration de leurs textes, tous ces auteurs eurent en effet directement ou indirectement recours aux datations que leur fournissaient les trois *Annales du Mont Saint-Michel*, rédigées respectivement vers 1048, en 1116 et en 1154. Or toutes ces annales étaient elles-mêmes plus ou moins dépendantes les unes-des-autres et avaient surtout été enrichies de données non contemporaines parfois datées de façon erronée ou approximative, si bien que la fiabilité des dates fournies reste globalement fort hétérogène². Avant de s'appuyer sur les témoignages que nous ont transmis les textes montois élaborés à partir du milieu du XII^e siècle, l'historien doit donc procéder au préalable à une analyse critique serrée de la

1 Lorsque dom Laporte dresse la liste des sources utiles à l'établissement de la série abbatiale du Mont, il signale une quinzaine de documents manuscrits, dont ces trois annales montoises (LAPORTE, 1967, p. 267-281, en particulier p. 267-269). Mais bien qu'il connaisse l'existence de ces sources primitives, il se contente d'utiliser les éditions de ces textes plutôt que de recourir aux originaux subsistant. Il procède d'ailleurs exactement de la même façon avec les douze autres sources mentionnées, privilégiant l'usage des éditions modernes, en particulier celles publiées dans la seconde moitié XIX^e siècle par Beaurepaire et Delisle, et ne recourant aux manuscrits que lorsqu'il n'a guère eu d'autres choix. Cette façon de procéder, empêchant toute analyse codicologique et paléographique, a eu des conséquences fâcheuses sur la datation et l'ordonnement des sources adoptés, ainsi que sur les résultats obtenus : malgré la note de Delisle au début de l'édition de ces textes (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, t. II, p. 207-214), dom Laporte a préféré privilégier une copie tardive (XIV^e-XV^e s.) d'annales élaborées vers 1154 plutôt que l'exemplaire original de celles élaborées en 1116 et qui avait servi de modèle à celles de 1154. Dom Laporte arrive ainsi à une datation erronée pour la fin de l'abbatit de Raoul et le début de l'abbatit de Renouf. Depuis ces travaux, et pour ces deux abbatiats, l'historien moderne se trouve finalement moins bien armés que ne le fut Robert de Torigni au XII^e siècle. En revanche, c'est à dom Laporte que revient le mérite d'avoir le premier rétabli l'ordonnement des abbatiats antérieurs, en remplaçant Thierry avant Aumode et Suppon.

2 Nous reviendrons plus loin sur le dossier des *Annales du Mont Saint-Michel*.

chronologie et de la datation des événements fournies dans chacune des *Annales du Mont Saint-Michel*. En élargissant la problématique à l'ensemble des annales normandes, une véritable enquête sur l'origine de ces textes et sur les informations qu'ils transmettent mérite d'être menée. Elle doit permettre de s'assurer de la fiabilité de la chronologie et des datations jusqu'ici retenues par les historiens. Cela passe nécessairement par un réexamen des sources manuscrites. L'ampleur et la complexité du dossier, ainsi que la dispersion importante des témoins conservés¹ expliquent en grande partie le fait que cela n'ait pas été réalisé à ce jour : à bien des égards la tâche s'avère en effet colossale, et je ne pourrai moi-même la mener seul à son terme au cours de la présente enquête. L'accès désormais plus aisé aux documents grâce à leur numérisation et à leur consultation à distance sur internet permet toutefois d'envisager un travail de grande envergure, encore difficilement réalisable il y a seulement quelques années. Et même si le recours à la consultation physique des originaux reste souvent indispensable afin de réaliser les examens codicologiques ou pour permettre la lecture des grattages à la lumière ultraviolette, la possibilité de consulter au préalable les versions numérisées de ces documents permet déjà à elle seule de corriger et de compléter les éditions souvent abrégées et non exemptes d'erreurs réalisées par les historiens entre le XVII^e et le XX^e siècle.

Quelques exemples me suffiront pour mettre en évidence certains points critiques du dossier. Pièce centrale dont dérivent la plupart de nos textes, les *Annales de la cathédrale de Rouen*, dont l'archétype subsistait encore au XVII^e siècle, ne nous sont aujourd'hui surtout connues que grâce à une édition partielle publiée à cette époque par Philippe Labbe ainsi qu'à deux copies tardives des XV^e et XVI^e siècles, réduisant ainsi à néant toute possibilité d'examen codicologique et paléographique direct. Il en est de même pour plusieurs autres annales normandes : celles de Fécamp sont perdues et sont principalement connues grâce à des copies du XIII^e siècle réalisées par (ou pour) d'autres établissements religieux plus ou moins directement liés à cette abbaye ; les *Annales de Jumièges* du XII^e siècle sont très lacunaires et subsistent en grande partie sous la forme d'une copie du XIII^e siècle ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Wandrille. Il existe en revanche de précieux témoins originaux, méconnus et surtout trop peu utilisés, pour Le Mont Saint-Michel², Saint-Évroult³ et Saint-Wandrille⁴. Ceux-ci devront donc être examinés de manière approfondie.

1 La numérisation de nombreux documents, de plus en plus facilement consultables à distance, facilite aujourd'hui grandement le travail du chercheur, même si, d'un point de vue codicologique, l'examen d'une copie, même d'excellente qualité, ne remplace jamais le recours à l'original.

2 Mss. Avranches, BM, 211, fol. 67-77 et Paris, BnF, lat. 11830, fol. 2.

3 Ms. Paris, BnF, lat. 10062, fol. 138-160. Au sujet de ces annales, voir LECOUEUX, 2011, p. 172-173.

4 Ms. La Haye, Bibliothèque royale, 128 E 14. Manuscrit inconnu de Delisle et signalé seulement en 1978 (GUMBERT, 1978, p. 74-75 ; indiqué avec une cote erronée dans VIOLETTE, 2003, p. 63). Malgré ce signalement, ce manuscrit n'a été que peu exploité à ce jour : seul Louis Violette en a fait une transcription dans sa thèse de doctorat restée inédite : VIOLETTE, 1994, p. 455-461. Pierre Bauduin m'a indiqué, d'après ses notes personnelles, qu'Alison Alexander avait aussi traité de ces annales aux p. 141-148 de sa thèse : « Elle en fait un texte dérivé des annales rouennaises (comme

Dans ces manuscrits, plusieurs couches rédactionnelles peuvent être aisément distinguées grâce aux changements de mains et d'encre : pour chacun de ces établissements, une main primitive a en effet été active au XI^e ou au XII^e siècle, avant que le texte ne soit enrichi puis poursuivi par plusieurs continuateurs, interpolateurs et correcteurs au cours des années, voire des siècles, qui suivirent. Or, depuis les travaux et les éditions de Philippe Labbe et de Léopold Delisle, ces documents – dont certains étaient d'ailleurs inconnus de ces deux auteurs et éditeurs – n'ont guère été réexaminés attentivement d'un point de vue codicologique ou/et paléographique¹. Une situation d'autant plus regrettable que des progrès considérables ont été réalisés dans ces deux domaines depuis la Seconde Guerre mondiale. L'usage de la lampe de Wood permet aujourd'hui d'améliorer la lecture de passages grattés et effacés, et de restituer ainsi des passages illisibles à l'époque où les Mauristes, Labbe et Delisle réalisaient leurs éditions. L'obtention de nouveaux renseignements non pris en compte par ces éditeurs peut donc être aujourd'hui espérée en examinant et en collationnant à nouveaux frais les originaux. C'est ce travail que je propose d'entreprendre ici, même si je ne pourrai traiter qu'une partie du dossier. Je m'attacherai surtout à mettre en lumière les éléments clefs permettant une meilleure compréhension de la tradition textuelle, en particulier en déterminant le genre annalistique auquel se rattache chaque texte (genre qui caractérise le plus souvent une même famille annalistique), en distinguant la couche primitive des différentes couches additionnelles successives et en essayant de mettre en évidence les dépendances unissant les différents témoins entre eux. La présente recherche sera aussi l'occasion d'étudier l'évolution du genre annalistique en Normandie au cours des XI^e-XV^e siècles : si le genre des annales pascales prédomine au XI^e siècle (une table pascale sert le plus souvent de support aux annales, qui ne sont alors que de simples annotations ajoutées en marge de ces tables), on constate une évolution progressive vers la forme d'annales mineures (les notes annalistiques deviennent autonomes : elles se détachent des tables pascales qui leur servaient à l'origine de support). Si ces annales mineures adoptent en général une chronologie continue au cours des XII^e et XIII^e siècles (succession des dates, avec incrémentation annuelle sans rupture, même pour les années dépourvues d'annotations), l'usage d'une chronologie discontinue finira par s'imposer au bas moyen Âge, du XIII^e au XV^e siècle (seules les années bénéficiant de notes annalistiques sont désormais mentionnées).

beaucoup d'annales monastiques) de manière précoce (v. 1067) » (communication personnelle du 29 janvier 2015). Ses conclusions rejoignent donc celles de Jean Laporte (LAPORTE, 1954, p. 8-9) et de Louis Violette (VIOLETTE, 2003, p. 63).

1 Ce manque est d'autant plus regrettable que la conservation d'annales originales de haute époque, antérieures au XIII^e siècle, est relativement rare pour la Normandie, ce qui fait des manuscrits évoqués plus haut de très précieux témoins.

Les enjeux à plus long terme

Comme brièvement évoqué plus haut, je ne traiterai ici que des éléments permettant de reconstituer les dépendances entre ces différents textes, afin d'une part d'avoir un aperçu précis de ce qu'étaient les annales de l'établissement sur lequel porte ma thèse (reconstitution des deux versions des *Annales de Fécamp*, ainsi que des différentes couches rédactionnelles de ces annales pour la période ducale, de 911 à 1204), d'autre part d'évaluer la fiabilité des mentions abbatiales indispensables à mon enquête ; je me limiterai donc à des analyses détaillées pour les annales des abbayes de Fécamp, de Jumièges, de Saint-Wandrille et du Mont Saint-Michel. Il ne s'agit donc que d'une étude préalable à des recherches plus approfondies que je ne pourrai mener à bien seul et dans le cadre de la présente thèse : ces annales mériteraient en effet de faire l'objet d'une étude spécifique ; à cette occasion, chaque texte annalistique devrait être traité d'abord individuellement et en détail avant d'être replacé au sein de la tradition de l'ensemble des annales normandes. Une réflexion sur la méthode, les choix et les normes à adopter en vue d'une édition critique intégrale¹ des sources constituant l'ensemble de ce dossier mériterait également d'être menée². Ce serait non seulement du plus haut intérêt pour mesurer la valeur hétérogène des entrées transmises par ces diverses annales, mais aussi pour l'histoire des textes et de leur transmission, donc pour la connaissance des réseaux culturels et intellectuels et de leurs relations. Son apport pour la compréhension du travail de l'annaliste et du chronographe, derrière lequel se cache bien souvent un *armarius*, un historien, un hagiographe, un notaire (rédacteur de chartes) ou un compilateur de sources diplomatiques (rédacteur de cartulaires), serait sans doute aussi fort appréciable. Chacun de ces hommes pouvait d'ailleurs exercer lui-même plusieurs de ces fonctions au sein de son établissement, comme le montrent les recherches les plus récentes portant sur les sources annalistiques, et en particulier sur les annales pascales³.

1 À ce jour, seules les *Annales de Jumièges* ont fait l'objet d'une édition critique complète par dom Jean Laporte (voir plus loin) ; les autres annales normandes n'ont été éditées que sous la forme d'extraits plus ou moins longs et plus ou moins morcelés. Les tables de comput étant systématiquement négligées des éditeurs, malgré le fait qu'elles soient indispensables à la compréhension de ces documents, une reproduction facsimilée jointe à l'édition critique serait sans doute à envisager.

2 La réalisation d'une édition numérique structurée de l'ensemble du corpus, accessible en ligne et présentée par exemple depuis la revue électronique *Tabularia*, semble être, au premier abord, le choix le plus judicieux et le mieux adapté pour ce type de source. Une réflexion collégiale mériterait néanmoins d'être menée préalablement au lancement de cet ambitieux projet.

3 Je me permets de renvoyer à la seconde partie de mon mémoire de master 2 (LECOUTEUX, 2011 p. 91-190).

Les outils indispensables à l'historien et au notaire pour la maîtrise du temps

Afin de situer correctement dans le temps les documents de la pratique conservés dans les archives de leur maison¹, l'historien et le notaire du Moyen Âge eurent surtout recours à deux types d'outils, l'un et l'autre incontournables :

1. D'une part, des catalogues de puissants, « dont les années de règne servaient à dater les documents écrits »² ;

2. D'autre part, des tables pascales offrant un calendrier détaillé, lequel permettait, grâce à l'usage d'événements-repères, de convertir une date quelconque en nombre d'années écoulées depuis la naissance du Christ. Grâce à ces tables chronologiques, il était possible, du moins en théorie, de placer précisément n'importe quel événement sur une échelle de temps linéaire (ère chrétienne), et de fixer ainsi des bornes chronologiques³ ;

Pour le premier type de document (catalogues de puissants), qui retiendra peu mon attention dans le cadre de la présente enquête, je me contenterai de citer quelques exemples, principalement repérés dans des manuscrits provenant du Mont Saint-Michel et qui se révèlent de ce point de vue du plus haut intérêt. Le ms. Paris, BnF, lat. 11830 contient, au fol. 2r, la succession des empereurs d'Occident puis d'Orient depuis la naissance du Christ, avec Octavien (Auguste), jusqu'à l'empereur Constantin en 723 (sic). Cette série impériale a été copiée au milieu du XI^e siècle (planche n° I)⁴. Elle précède la version primitive des annales du Mont Saint-Michel (les *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel*), sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir⁵. Plusieurs autres catalogues ont été élaborés ou complétés au Mont Saint-Michel sous l'abbatit de Robert de Torigni (1154-1186) : le ms. Avranches, BM, 146 contient, aux fol. 164r-165r, la succession des papes (avec le nombre d'années, de mois et de jours de leur pontificat) depuis saint Pierre jusqu'à Honorius II (1124-1130). Cette série papale fut complétée, en marge, jusqu'à Alexandre III (1159-1181), par Robert de Torigni (planche n° II). Un catalogue comparable, sans doute connu du moine Hugues de

1 Sur l'usage de ces documents par les historiens, voir GUENÉE, 1980, p. 91-100.

2 GUENÉE, 1980, p. 156 : « Une bonne bibliothèque historique devait être riche de la liste des papes, de celle des empereurs, de celles des rois de son royaume, de celles des évêques de son diocèse et des diocèses voisins, de celle des abbés de son monastère. L'historien qui n'en disposait pas devait copier ou faire copier ailleurs ces catalogues, ou les construire lui-même ». « Lorsque, vers 1152, Robert de Torigni exhortait Gervais, prieur de Saint-Céneri, à écrire un abrégé de l'histoire d'Anjou, il lui demandait de donner d'abord "les noms, les généalogies, la succession" des comtes, et "combien d'années chacun d'eux a régné" » (GUENÉE, 1980, p. 157 ; ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, t. II, p. 338-340 : « *enumeres nomina, genealogias, successiones, et quot annis quisque eorum comitatui praeiuit* »).

3 Usage d'une échelle ayant pour origine un point de référence unique.

4 Le catalogue est précédé d'un double synchronisme : il fournit en tête le nombre d'années écoulées depuis la fondation de Rome (715 années) et depuis la création du monde (5198 années) au moment de la nativité du Christ.

5 Une copie de ce catalogue des empereurs romains et de ces *Annales du Mont Saint-Michel* [M1] se trouve dans le ms. London, British Museum, Royal 13. A.XXIII, daté par J. J. Alexander entre 1065-1080 : comme le ms. London, British Museum, Royal 13. A.XXII, il fut probablement copié au Mont Saint-Michel ou à Saint-Augustin de Canterbury sous l'abbé Scolland (1072-1087), qui était un ancien moine du Mont (ALEXANDER, 1970, p. 227).

Flavigny, figure dans un recueil de Saint-Bénigne de Dijon (ms. Dijon, BM, 448) contenant les *Annales* de ce monastère, elles-mêmes annotées par Hugues (planche n° III)¹. L'exemplaire montois de *l'Historiae Anglorum libri decem* d'Henri de Huntingdon (ms. Paris, BnF, lat. 6042)² contient quant à lui un grand nombre de catalogues, dont la table ouvrant le volume (fol. 1r) nous donne le détail avant la perte regrettable d'un feuillet (planche n° IVa) : il renfermait à l'origine, en début et en fin de volume, trente catalogues d'évêques, ainsi que trois catalogues d'abbés. Il ne subsiste aujourd'hui que vingt-deux catalogues d'évêques et deux catalogues d'abbés (neuf catalogues, huit d'évêques et un d'abbés, ayant été perdus). En tête (fol. 1v-2v), il contient toujours les catalogues des archevêques de Rouen et de leurs suffragants (évêques de Coutances, Sées, Bayeux, Avranches, Lisieux et Évreux)³, ainsi que deux catalogues d'abbés de monastères de cette même province, étroitement liés à Robert de Torigni : listes des abbés du Mont Saint-Michel et du Bec⁴ (planche n° IVb). Suivent, sans ordre, les catalogues des archevêques de Lyon et des évêques de Chartres, de Winchester, du Mans, de Poitiers et de Nantes. Sur un feuillet aujourd'hui perdu (qui se trouvait autrefois entre les actuels fol. 2 et 3) figuraient les catalogues des archevêques de Cantorbéry, des évêques de Beauvais, des archevêques de Sens, des évêques de Paris, d'Orléans et de Senlis, des archevêques de Tours et des évêques d'Angers. Ce feuillet perdu se terminait par un catalogue des abbés de Jumièges, connu de Robert de Torigni lorsqu'il composa son *Traité sur les ordres religieux et les abbayes normandes*. En fin de volume (fol. 121v-122v), le manuscrit contient encore les catalogues des archevêques de Reims et de leurs suffragants (évêques de Laon, Châlons-sur-Marne, Thérouanne, Vermandois, Noyon et Tournai, Amiens, Arras et Cambrai)⁵. Toutes ces

1 Les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* figurent dans le ms. Dijon, BM, 448, fol. 48r-61v et le catalogue des papes se trouve aux fol. 182v-183v (il précise le nombre d'années, de mois et de jours de chaque pontificat, depuis saint Pierre jusqu'à Adrien I (772-795). Les huit successeurs de ce dernier ont été ajoutées, mais sans précision de la durée de leur pontificat). Un catalogue des rois Francs depuis Chilpéric figure au fol. 211r. Or il est remarquable qu'Hugues de Flavigny a reporté une partie de ces papes et de ces rois en marges des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*.

2 Au sujet de ce précieux manuscrit, voir ROBERT DE TORIGNI, éd. Delisle, t. I, p. LV-LXI et t. II, p. XV-XVI. Une reproduction numérisée du microfilm de ce manuscrit est accessible sur Gallica.

3 Liste des archevêques de Rouen : de saint Nicaise (et non Mellon, IV^e s.) à Rotrou (1165-1183). Liste des évêques de Coutances : de saint Ereptiole (V^e s.) à Richard de Bohon (1151-1179). Liste des évêques de Sées : de saint Sigibold (V^e s.) à Gérard II (1144-1157). Listes des évêques de Bayeux : de saint Exupéry (IV^e s.) à Henri II de Normandie (1165-1205). Liste des évêques d'Avranches : de saint Léonce (V^e s. ?) à Richard III (1171-1182). Liste des évêques de Lisieux : de saint Etherius (VI^e s.) à Arnoul (1141-1182). Liste des évêques d'Évreux : de saint Taurin (IV^e-V^e s.) à Gilles du Perche (1170-1179). Les dernières listes sont très incomplètes.

4 Liste des abbés du Mont Saint-Michel : primitivement de Mainard I (v. 965-991) à Robert de Torigni (1154-1186) ; ajouts ultérieurs de Martin de Furmendi (1187-1191), Jourdain (1191-1212) et Raoul des Isles (1212-1218), ce qui confirme la provenance montoise du manuscrit. On remarquera l'ordre Aumode, Thierry, Suppon entre 1023 et 1033, caractéristique des productions montoises à partir du XII^e siècle. Liste des abbés du Bec : de Herluin (1034-1078) à Roger (1149-1179).

5 Ce manuscrit renferme donc les catalogues des abbés du Mont Saint-Michel, du Bec et de Jumièges et l'on constate que Robert de Torigni s'abstient de détailler deux d'entre eux dans son *De immunitioe ordinis monachorum* (ms. Avranches, BM, 170v et suiv. ; ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, t. II, p. 181-205) : s'il fournit pour la Normandie des listes abbatiales pour 28 monastères bénédictins (Fécamp, Saint-Ouen de Rouen, Bernay, Saint-Taurin d'Évreux, Le Bec, Cerisy, Saint-Étienne de Caen, Saint-Évroult, Trinité-du-Mont de Rouen, la Croix-Saint-Leufroy,

listes, bien que dépourvues de dates et de nombre d'années de pontificat, constituaient des outils extrêmement précieux pour un historien tel que Robert de Torigni¹. Ce type de catalogue a d'ailleurs aussi éveillé la curiosité et l'intérêt des érudits modernes, qui ont parfois été à l'origine de leur copie ou de leur dispersion. Citons enfin le cas, également fort intéressant, d'un manuscrit historiographique et hagiographique (vies et miracles des saints Wandrille, Ansbert et Vulfran ; *Gesta sanctorum patrum Fontanellensium*) copié pour l'abbaye de Saint-Wandrille dans le troisième quart du XI^e siècle, et qui renferme trois catalogues (ms. Le Havre, BM, 332 [A. 34], p. 77, 118-119 et 140)² : celui des rois Francs, de Clovis (481-511) à Charles le Chauve (840-877)³, en précisant leur nombre d'années de règne ; celui des archevêques de Rouen de Mellon († 311/2) à Adalard (869-872) ; enfin celui des archevêques de Sens de Savinien (III^e-IV^e s.) à Évrard (884-887)⁴. Il reproduit donc trois catalogues anciens, enrichis jusque vers 870-885, et provenant vraisemblablement de Fontenelle, comme le reste des textes inclus dans ce volume (planche n° V).

Je ne m'attarderai pas ici sur le second type de document (tables et annales pascales) qui fait l'objet de la présente enquête. Précisons toutefois que, dans un souci de réunir au même endroit l'ensemble de ces outils (ou du moins les plus utiles d'entre eux⁵) sans avoir à passer sans cesse d'un document à un autre ou d'une liste à une autre, les notaires et les historiens ont peu à peu pris l'habitude de fusionner et de reporter les informations contenues dans leurs catalogues en marge de leurs tables pascales⁶ : ils se muèrent ainsi inconsciemment en chronographes et en chroniqueurs ;

Châtillon/Conches, Lyre, Cormeilles, Préaux, Saint-Vigor de Bayeux, Saint-Martin de Sées, Troarn, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Michel du Tréport, Saint-Victor l'Abbaye, Grestain, Saint-Sever, Lessay, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-Étienne de Fontenay, Montebourg, Ivry, Lonlay, il se contente d'indiquer qu'il y eut jusqu'en 1154, 14 abbés à Jumièges (depuis la restauration par l'abbé Martin sous Guillaume Longue-épée jusqu'à l'abbé Eustache ; cf. *ibidem*, p. 192), environ 14 abbés au Mont Saint-Michel (dont 10 provenaient, précise-t-il, de monastères extérieurs : *ibidem*, p. 193) et 12 abbés à Saint-Wandrille (depuis la restauration par l'abbé Mainard jusqu'à l'abbé Robert : *ibidem*, p. 194), ce qui prouve qu'il disposait aussi de la liste de ces abbés. Il se contente de citer cinq abbayes féminines (Montivilliers, Trinité de Caen, Almenèches, Notre-Dame du Pré de Lisieux et Saint-Sauveur d'Évreux) sans toutefois fournir la succession de leurs abbesses.

- 1 Dans ce sens, sa lettre à Gervais, prieur de Saint-Céneri, rédigée peu après 1151 et qui explique la méthode de travail à adopter pour écrire une histoire des comtes d'Anjou et des Plantagenêt, est riche d'enseignement (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1876, II, p. III et 338-340).
- 2 Manuscrit numérisé en couleur dans la base BVMM de l'IRHT, accessible en ligne.
- 3 Contrairement à Charlemagne et à Louis le Pieux, Charles le Chauve n'est mentionné que comme roi : le modèle utilisé avait donc été dressé entre 840 (date de la succession de Charles le Chauve à son père Louis le Pieux) et avant 875 (date de son couronnement impérial). Il est même possible d'affiner, puisque le nombre d'années de règne indiqué pour ce roi est de 28 ans : le catalogue utilisé comme modèle fut donc dressé vers 868/9.
- 4 La présence de la liste des archevêques de Sens dans ce manuscrit de Saint-Wandrille s'explique vraisemblablement du fait que saint Vulfran, qui fit retraite à Fontenelle et y passa ses derniers jours, fut évêque de Sens dans le dernier quart du VII^e siècle (voir *Inventio*, éd. LAPORTE, 1938, p. 9).
- 5 C'est-à-dire, du point de vue laïc, la succession des empereurs, des rois et des comtes de leur région d'appartenance, et du point de vue religieux, la succession des papes, des archevêques de leur province ecclésiastique, des évêques de leur diocèse et des abbés de leur monastère.
- 6 Nous pouvons revenir à l'exemple déjà cité plus haut : le ms. Dijon, BM, 448, contient des tables pascales et un catalogue des papes. Hugues de Flavigny utilisa plus tard ce catalogue des papes pour enrichir les marges des tables pascales à partir de ces informations (enrichissement vers 1096 d'annales pascales copiées au début du XI^e siècle et continuées au cours de ce siècle). Ces *Annales pascales de Saint-Bénigne de Dijon* lui fournirent dès lors les repères chronologiques indispensables à l'élaboration de sa *Chronique* (LECOUTEUX, 2011, p. 54-68 et surtout p. 161-163).

les annales pascales qu'ils enrichirent évoluèrent alors par la même occasion en chroniques¹. Ainsi, les tables pascales, avec leurs annotations marginales, fournissent aux historiens des XI^e et XII^e siècles à la fois des tables chronologiques et des catalogues de puissants. Toutes ces données sont étroitement apparentées à celles réunies six à sept siècles plus tard par les auteurs de *L'Art de vérifier les dates*. En 600 ou 700 ans, la méthode n'a finalement que peu évolué ; les outils et les sources utilisées sont les mêmes et ils visent aux mêmes objectifs : maîtriser un temps linéaire exprimé dans l'ère chrétienne. La principale différence réside dans l'ampleur de la documentation exploitée : alors que les historiens médiévaux n'avaient généralement accès qu'à un nombre limité de sources, dont la valeur était d'ailleurs très hétérogène, l'érudition mauriste disposait d'une masse documentaire considérable, grâce au succès de l'imprimerie et à la diffusion des livres imprimés, mais aussi grâce aux progrès accomplis durant le siècle des lumières. Il est donc logique que leurs tables et leurs catalogues soient d'une richesse et d'une précision incomparables par rapport à ceux dont disposaient leurs lointains prédécesseurs.

Une étude comparative des matériaux utilisés autour de 1100 par Hugues de Flavigny avec ceux publiés par les auteurs de *L'Art de vérifier les dates* serait sans doute riche d'enseignement afin de mesurer l'écart et l'évolution de leurs pratiques respectives : l'ancien moine de Saint-Vanne de Verdun et de Saint-Bénigne de Dijon, devenu abbé de Flavigny, a en effet utilisé de nombreux matériaux pour composer sa *Chronique universelle* entre 1096 et 1101, et rares sont les auteurs pour lesquels une telle masse de documentation a été conservée en original, en même temps que l'exemplaire autographe de l'auteur. Les cas d'Orderic Vital et de Robert de Torigni, dans la première et dans la seconde moitié du XII^e siècle, mériteraient sans doute eux aussi une attention analogue afin d'approfondir cette enquête comparative : nous avons également conservé de nombreuses sources exploitées par ces deux auteurs, ainsi que plusieurs textes copiés de leur main.

En réunissant dans un même calendrier l'ensemble des événements-repères à leur disposition, les notaires et les historiens du Moyen Âge pouvaient plus facilement dater les documents provenant des archives de leur maison. En effet, parmi ces documents, les actes datés l'étaient le plus souvent en fonction de l'année de « règne » d'un empereur, d'un roi, d'un prince, d'un duc ou d'un comte, du pontificat ou du gouvernement d'un pape, d'un évêque ou d'un abbé². L'usage de tables pascales ainsi annotées rendait possible la conversion des années de règnes, de pontificats et de gouvernement en années millésimées. La présence d'un souscripteur, dont on connaissait l'existence

Les tables pascales, avec annotations marginales, fournissent donc à Hugues de Flavigny une table chronologique avec des repères comparable à celle établie six siècles et demi plus tard par les auteurs de *L'Art des vérifier les dates*.

1 Ces notions modernes leur étaient évidemment étrangères. Dès lors, notes annalistiques et mentions chronologiques furent amenées à cohabiter. L'une des grandes difficultés pour l'historien moderne ne travaillant pas sur des originaux est précisément de distinguer les mentions contemporaines de celles qui ne le sont pas.

2 GUENÉE, 1980, p. 154-155 ; GUYOTJEANNIN, 2011, p. 51.

à une époque donnée, permettait déjà de mieux situer un document ou un événement sur l'échelle du temps¹. Mais parvenir à reporter une succession de papes, d'empereurs, de rois, de princes, d'évêques ou d'abbés en marge d'une table pascale était, pour le chronographe du Moyen Âge, une tâche fastidieuse, longue et ardue, au cours de laquelle de nombreux écueils pouvaient survenir. Les problèmes, d'une complexité redoutable, que les annalistes et chroniqueurs avaient à résoudre ont été minutieusement étudiés par Bernard Guenée dans un chapitre spécifique de son livre consacré à la maîtrise du temps et au travail de l'historien pour l'élaboration de chronologies².

Parvenir à dater précisément un document à partir de catalogues plus ou moins exacts et complets ainsi que de tables pascales n'était pas une tâche aisée et sans risque pour l'historien du Moyen Âge. Et le chronographe faisait en sorte de réaliser ce fastidieux travail une fois pour toute : après avoir calculé une date dans l'ère chrétienne, il s'empressait de l'inscrire dans les marges de ses tables pascales afin de ne pas perdre le précieux résultat obtenu et de ne pas avoir à tout recommencer ultérieurement. Certains notaires et historiens n'hésitèrent pas non plus à reporter par la suite, sur les chartes originales de leur établissements, ces millésimes calculés après coup et au fruit de bien des efforts. Ce faisant, ils ont parfois reporté des dates erronées (décalages fréquents de une à deux années) sur certains actes, attirant sur eux la suspicion lorsqu'ils ne sont plus aujourd'hui conservés sous forme d'originaux. Au cours des XI^e et XII^e siècles, Eudes de Saint-Maur-des-Fossés, Renaud d'Angers ou encore Hariulf de Saint-Riquier interpolèrent ainsi, non sans erreur, les formules de datations de plusieurs actes originaux en ajoutant l'année de l'Incarnation qu'ils avaient pris peine à calculer³. Ces actes avaient comme point commun d'être relativement anciens par rapport à l'époque de leur interpolation : ils remontaient déjà tous à plus d'un demi-siècle lorsqu'ils furent complétés, ce qui augmentait inévitablement les risques d'erreurs.

1 Ce n'est donc pas un hasard si Hugues de Flavigny, Orderic Vital ou Robert de Torigini reportent surtout des informations sur les début et fin de règne de puissants influents, qui sont aussi ceux apparaissant le plus souvent dans les actes de la pratique : disposer de ces dates était en effet le meilleur moyen de se repérer dans le temps, de maîtriser le temps et d'exploiter au mieux les archives de leur établissement.

2 GUENÉE, 1980, p. 154-164.

3 LECOUTEUX, 2011 p. 155-161. Ce type de pratique, sans doute fréquente du XI^e au XIII^e siècle, n'est pas sans poser quelques problèmes épineux de critique d'authenticité en cas de non concordance des différents systèmes de datation lorsque les originaux sont perdus et que l'on travaille sur des copies ou des cartulaires : il convient dans ce cas de toujours privilégier les dates non millésimées, comme le rappelle fort justement Olivier Guyotjeannin (GUYOTJEANNIN, 2011, p. 51). Les dates exprimées dans l'ère chrétienne sont en effet généralement celles ajoutées après coup (reconstruction tardive du millésime à partir des autres éléments de datation, en tête desquels les années de règne et de pontificat prédominent).

Mesure de la fiabilité des dates d'abbatit fournies dans les annales et les chroniques

Fort des travaux de Bernard Guenée, il est aujourd'hui possible d'évaluer la fiabilité que l'historien est en droit d'attendre d'une date de début ou de fin d'abbatit fournie dans des annales ou dans une chronique rédigées entre le XI^e et le XV^e siècle (rappelons au passage que les dates de décès fournies par ces sources – généralement d'une précision de l'ordre de l'année – peuvent être parfois complétées grâce à la documentation nécrologique à notre disposition, qui indique le jour et le mois)¹. Plus l'indice de fiabilité obtenu sera élevé, plus la date aura de probabilité d'être exacte et plus l'historien pourra s'appuyer avec confiance sur celle-ci pour ses propres recherches. À l'inverse, si l'indice de fiabilité demeure moins élevé, l'historien ne pourra retenir la date proposée qu'avec réserve, à moins de pouvoir la confirmer au moyen d'autres témoignages indépendants ; il devra surtout s'efforcer de rendre compte du caractère moins précis ou/et moins assuré de la date fournie par sa source en adoptant une notation exprimant clairement cette incertitude². Dans la mesure du possible, il devra également mener une enquête approfondie permettant de corroborer ou de rejeter la date proposée, en vérifiant en particulier si celle-ci se situe bien dans une fourchette de datation valide, c'est-à-dire entre deux bornes précises définies par un *terminus a quo* et un *terminus ad quem* sûrs.

Afin d'évaluer la fiabilité d'une date de début ou de fin d'abbatit fournie dans des annales ou dans une chronique, deux critères essentiels – l'un d'ordre temporel, l'autre d'ordre philologique – méritent à mon avis d'être pris en considération :

- d'une part **l'écart de temps séparant l'événement du témoignage** ; cela revient à mesurer la durée entre le moment où l'événement est survenu et le moment où il a été consigné par écrit ;
- d'autre part la **place du témoin dans la tradition textuelle** ; cela revient à situer avec précision le témoin conservé par rapport à l'original ou à l'archétype dont il est issu.

La mémoire humaine est par essence défaillante. D'abord précise lorsqu'elle est contemporaine des faits rapportés, elle devient de plus en plus floue au fil du temps, jusqu'à disparaître totalement lorsqu'elle n'a pas laissé de traces écrites ou archéologiques. Dans ses travaux, Olivier Guyotjeannin montre que pour se repérer précisément dans le temps, les hommes du Moyen Âge avaient recours à des usages mnémotechniques astucieux, efficaces et variés³. En combinant ces observations avec

1 Si les annales et les chroniques fournissent les années de fin d'abbatit, correspondant le plus souvent à la mort des abbés, les nécrologes, obituaires et autres calendriers des monastères enregistrent quant à eux le jour et le mois de ces mêmes décès. En combinant ces différents documents, l'historien peut donc parvenir à restituer des dates complètes.

2 Par exemple en précédant la date de « vers » pour montrer la caractère approximatif, à une ou deux années près, de la date retenue, ou en faisant suivre la date d'un '?' lorsque celle-ci n'a pas pu être corroborée par d'autres sources et se révèle encore plus incertaine.

3 GUYOTJEANNIN, 2011, p. 50-55.

les résultats obtenus par Bernard Guenée, il devient possible de caractériser les témoignages en fonction du temps écoulés depuis les événements rapportés. Les écarts observés entre la survenue d'un fait et son enregistrement influencent en effet considérablement la qualité et la précision des datations retenues. Et lorsque l'annaliste ne disposait pas d'une information écrite lui fournissant explicitement une date de début ou de fin d'abbatiate, la fiabilité de son affirmation peut être évaluée en la rattachant à l'un des six principaux types de témoignages suivants :

A. les **témoignages contemporains, enregistrés le jour même ou seulement quelques mois après les faits** (datation très précise) : il s'agit de notes relatives à des événements s'étant produits du vivant de l'annaliste et que celui-ci a pris le soin d'inscrire dès qu'il en eut connaissance¹. Dans ces circonstances, la date retenue par l'annaliste est généralement précise et exacte², même si des décalages de l'ordre de quelques jours ou de quelques mois, du fait de l'éloignement géographique ou du style annuel retenu, peuvent occasionnellement apparaître³ ;

B. les **témoignages récents, enregistrés de 1 à 5 ans après les faits** (datation précise) : il s'agit de notes relatives à des événements quasi-contemporains, remontant à plusieurs mois ou à seulement quelques années, que l'annaliste n'a pas trouvé opportun ou n'a pas eu la possibilité de noter sur le coup, lorsqu'il en prit connaissance, mais qu'il a cru bon de rapporter par la suite. La date retenue par l'annaliste est alors très souvent exacte (indice de fiabilité élevé) ;

C. les **témoignages peu anciens, enregistrés de 5 à 25 ans après les faits** (datation assez précise) : il s'agit de notes portant sur des événements plus éloignés dans le temps, mais s'étant malgré tout produits du vivant de l'annaliste. Celui-ci est encore en mesure de les dater précisément plusieurs années après les faits, grâce à des astuces mnémotechniques et en procédant à des recoupements divers⁴. En remontant moins d'un quart de siècle en arrière, la précision obtenue par

1 En toute rigueur, seules ces informations devraient être qualifiées de mentions annalistiques. Tous les autres témoignages, non contemporains, s'apparentent à des mentions de chroniques.

2 Ce qui ne signifie pas pour autant que le récit des événements eux-mêmes le soient : partialité et parti-pris entrent évidemment en jeu !

3 En fonction du style de changement d'année retenu (style de Noël, style du premier janvier, style de Pâques), on peut observer occasionnellement des décalages de l'ordre de quelques jours, se traduisant par un changement d'année au niveau d'annales : ainsi, un événement qui s'est produit le 25 décembre 1066, tel que le couronnement de Guillaume le Conquérant à Westminster, sera ainsi enregistré en 1066 chez un annaliste usant du style du premier janvier ou du style de Pâques, mais déjà en 1067 chez un annaliste usant du style de Noël. D'autre part, le temps nécessaire à la prise de connaissance d'une information lointaine (ex. : enregistrement en Normandie d'un événement ayant eu lieu en Bourgogne, en Italie, en Angleterre ou en Terre Sainte) peut aussi parfois être à l'origine de décalages de plusieurs jours ou de plusieurs mois, ce qui peut là aussi se traduire par un changement d'année dans des annales.

4 Les travaux de Bernard Guenée montre que l'homme du Moyen Âge usait de différents moyens pour situer avec précision des événements dans le temps : repère par rapport à un souverain, par rapport à des événements personnels, à des phénomènes climatiques, témoignages indirects dans les archives de la maison, etc. La comparaison d'âges était un moyen communément utilisé pour se repérer dans le temps (GUYOTJEANNIN, 2011, p. 55).

l'annaliste reste élevée, avec des décalages généralement inférieurs à une année ;

D. les **témoignages assez anciens, enregistrés de 25 à 50 ans après les faits** (datation plus approximative) : il s'agit de notes portant sur des événements s'étant produits il y a plusieurs dizaines d'années, mais pour lesquels l'annaliste dispose encore d'un ou plusieurs témoins directs des faits (témoins oculaires, dont il peut lui-même faire partie ; témoignages oraux fiables). D'après les travaux d'Olivier Guyojeannin, l'homme du Moyen Âge est capable de placer correctement dans le temps, à une ou deux années près, des événements remontant de 25 à 50 ans en arrière ;

E. les **témoignages anciens, enregistrés de 50 à 75 ans après les faits** (datation approximative, voire incertaine) : il s'agit de notes relatives à des événements s'étant produits il y a plus d'un demi-siècle, et pour lesquels l'annaliste dispose encore malgré tout soit de témoins oculaires ne conservant plus qu'un souvenir assez vague des événements et de leur datation, soit de témoignages oraux indirects plus ou moins précis. Lorsque ces témoignages remontent de 50 à 75 ans en arrière, il n'est pas rare d'observer des écarts de deux années et plus (parfois jusqu'à dix ans) par rapport aux dates où les faits se sont réellement produits ;

F. les **témoignages très anciens, enregistrés plus de 75 ans après les faits** (datation très incertaine) : il s'agit de notes relatives à des événements replacés dans le temps longtemps après qu'ils se soient produits, et pour lesquels ne subsistent généralement aucun témoins oculaires et aucun témoignage oral précis. Dans ce cas, les dates sont obtenues grâce à des témoignages indirects, à des sources écrites, à des recoupements et à de savants calculs. Lorsque plus de 75 ans se sont écoulés depuis les faits, les datations proposées sont généralement peu précises et des écarts importants sont souvent observés (précision de l'ordre de la dizaine d'années).

Pour ce qui est de la qualité des sources conservées à notre disposition, cinq cas de figure méritent d'être retenus. Nous pouvons en effet disposer :

1. d'un **original** (risque d'erreur de copie nul) : il s'agit de la source la plus fiable pour l'historien, car même si elle n'est pas toujours exempte d'erreurs, aucune faute de copie n'est venue altérer le texte primitif ;

2. d'une **copie directe confirmée par d'autres sources indépendantes** (risque d'erreur de copie très faible) : lorsqu'une note proche de l'archétype est confirmée par d'autres traditions textuelles

indépendantes, sa valeur reste très élevée même lorsque nous ne disposons plus de l'original ;

3. d'une **copie directe** ou de **copies indépendantes proches de l'archétype** (risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable) : le nombre limité de copies intermédiaire ou la confirmation d'une date par plusieurs témoins indépendants entre eux et proches de l'original permet de garantir un niveau de fiabilité encore très élevé, même si quelques erreurs de copie ont pu occasionnellement survenir ;

4. de **copies indépendantes éloignées de l'archétype** (risque d'erreur de copie non négligeable, mais souvent mesurable) : l'éloignement de l'archétype augmente sensiblement les risques d'erreurs de copie au cours de la transmission du texte, mais l'indépendance des branches de la tradition textuelle permet de garantir une relative fiabilité en cas de concordance des datations proposées ;

5. d'une **copie éloignée de l'archétype** ou de **copies dépendantes** (risque d'erreur non négligeable, mais difficile à évaluer) : nous avons ici affaire à des témoignages éloignés de l'original et pouvant être considérés comme uniques, donc non vérifiables à l'aide d'autres sources. La date proposée mérite bien sûr d'être retenue, mais elle doit faire l'objet de réserves.

Suivant ces deux types de classifications, d'ordre temporel et d'ordre philologique, il est possible de dresser le tableau de répartition suivant (tableau n° 1) :

| Mesure de la fiabilité | | Type de témoignage (écart de temps séparant l'événement du témoignage écrit) | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|---|--|
| | | A. | B. | C. | D. | E. | F. |
| | | Contemporain (0-1 an) | Récent (1-5 ans) | Peu ancien (5-25 ans) | Assez ancien (25-50 ans) | Ancien (50-75 ans) | Très ancien (> 75 ans) |
| Place du témoin dans la tradition textuelle | 1. Original | Datation précise + risque d'erreur de copie nul | Datation précise + risque d'erreur de copie nul | Décalage d'1 année possible + risque d'erreur de copie nul | Décalage d'1 à 2 années fréquent + risque d'erreur de copie nul | Décalage > 2 années fréquent + risque d'erreur de copie nul | Datation incertaine + risque d'erreur de copie nul |
| | 2. Copie confirmée | Datation précise + risque d'erreur de copie très faible | Datation précise + risque d'erreur de copie très faible | Décalage d'1 année possible + risque d'erreur de copie très faible | Décalage d'1 à 2 années fréquent + risque d'erreur de copie très faible | Décalage > 2 années fréquent + risque d'erreur de copie très faible | Datation incertaine + risque d'erreur de copie très faible |
| | 3. Copie directe / Copies indépendantes proches de l'archétype | Datation précise + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable | Datation précise + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable | Décalage d'1 année possible + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable | Décalage d'1 à 2 années fréquent + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable | Décalage > 2 années fréquent + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable | Datation incertaine + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable |
| | 4. Copies indépendantes éloignées de l'archétype | Datation précise + risque d'erreur de copie non négligeable, mais souvent mesurable | Datation précise + risque d'erreur de copie non négligeable, mais souvent mesurable | Décalage d'1 année possible + risque d'erreur de copie non négligeable, mais souvent mesurable | Décalage d'1 à 2 années fréquent + risque d'erreur de copie non négligeable, mais souvent mesurable | Décalage > 2 années fréquent + risque d'erreur de copie non négligeable, mais souvent mesurable | Datation incertaine + risque d'erreur de copie non négligeable, mais souvent mesurable |
| | 5. copie éloignée de l'archétype / copies dépendantes | Datation précise + risque d'erreur de copie non négligeable, mais difficile à évaluer | Datation précise + risque d'erreur de copie non négligeable, mais difficile à évaluer | Décalage d'1 année possible + risque d'erreur de copie non négligeable, mais difficile à évaluer | Décalage d'1 à 2 années fréquent + risque d'erreur de copie non négligeable, mais difficile à évaluer | Décalage > 2 années fréquent + risque d'erreur de copie non négligeable, mais difficile à évaluer | Datation incertaine + risque d'erreur de copie non négligeable, mais difficile à évaluer |

**Tableau n° 1 : mesure de la fiabilité des dates
fournies dans les annales et les chroniques**

Disposant de cet instrument de mesure, il est à présent possible d'évaluer, au cas par cas, chaque date de début ou de fin d'abbatiate rencontrée dans les annales normandes ; à partir de cette évaluation, il sera ensuite possible de les critiquer à l'aide des autres sources documentaires et narratives à notre disposition. Il faudra en particulier tenir compte du fait que le recours aux documents écrits était plus aisé pour l'historien du XIII^e siècle ou du XII^e que pour celui du XI^e siècle : en Normandie, la production de sources documentaires a en effet d'abord augmenté lentement à partir de l'an Mil, puis de façon exponentielle à partir du siècle suivant, si bien que les archives des établissements religieux se sont considérablement enrichies au cours de cette période¹. Grâce à ce tableau de répartition, nous sommes donc à présent suffisamment bien armés pour procéder à l'analyse critique de l'ensemble des sources annalistiques normandes faisant mention de chronologies abbatiales utiles à la présente thèse.

1 Les archives épiscopales et monastiques, encore modestes au XI^e siècle, se sont considérablement enrichies au cours des siècles suivants.

Analyse critique et étude de la tradition des sources annalistiques normandes¹

L'enquête qui suit va me permettre d'approfondir des travaux amorcés à l'occasion de mon mémoire de Master 2 et d'infirmier une hypothèse que j'avais alors proposée un peu trop hâtivement, sans vérifications suffisantes². Plutôt que d'attendre le terme de cette recherche pour fournir un *stemma* montrant les interactions entre les différentes traditions textuelles étudiées, j'ai préféré présenter dès à présent ce schéma de dépendance pour permettre d'avoir une vue d'ensemble du dossier, ce qui permettra d'une part, de mieux se repérer dans cet écheveau de textes, d'autre part, d'appréhender le dossier dans toute sa richesse, mais aussi dans toute sa complexité (voir le *stemma* n° 1 ci-dessous). Cette présentation, qui se veut malgré tout synthétique³, permet en outre de mettre en lumière les témoins les plus importants et les plus utiles pour établir les différentes traditions textuelles⁴. Aussi, avant de passer à une analyse détaillée des sources annalistiques normandes, je présenterai sommairement les principales annales composées en Normandie avant le XII^e siècle⁵, ainsi que les grandes familles annalistiques auxquelles celles-ci se rattachent.

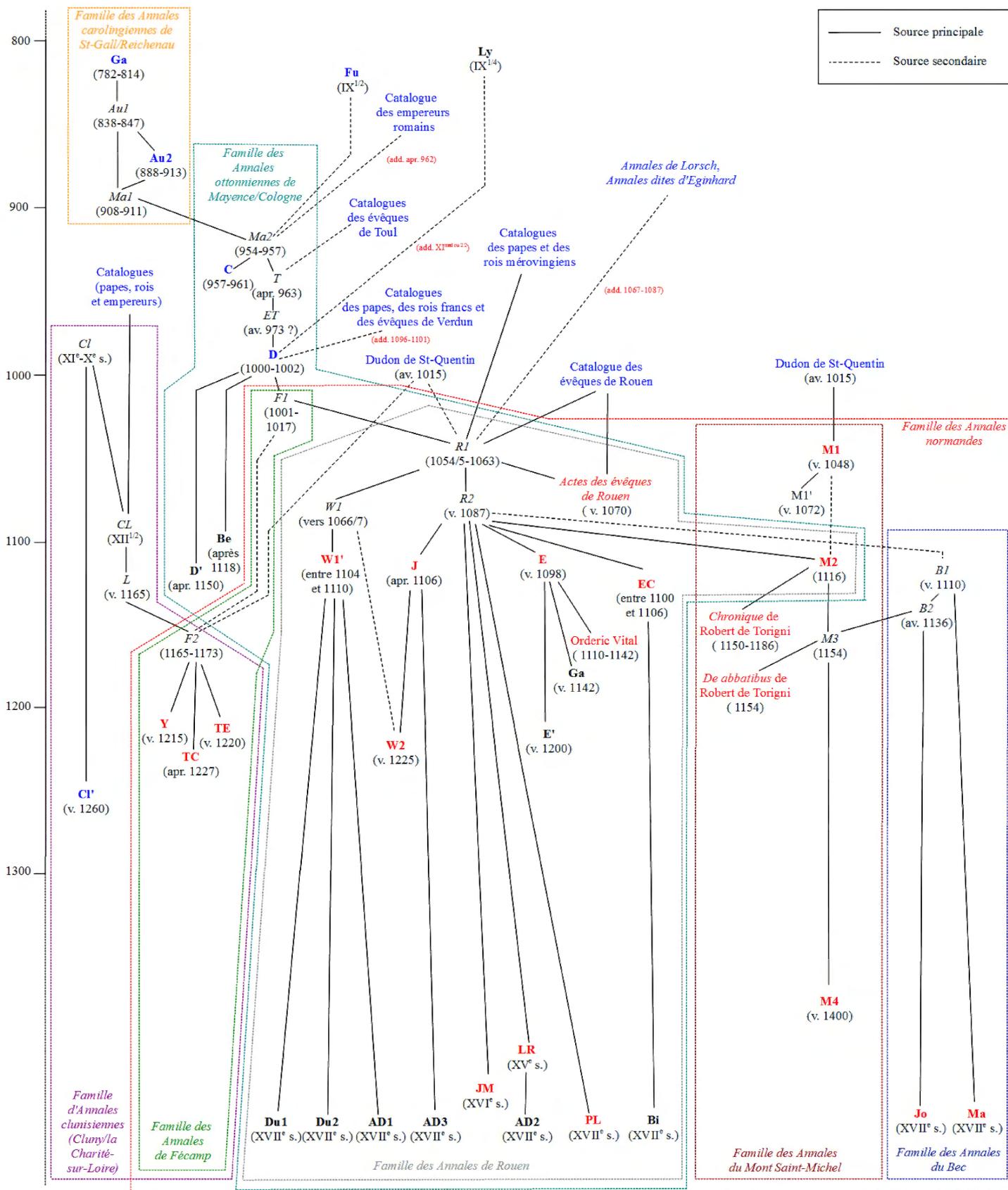
1 Note éditoriale : afin de mettre en évidence, dans les éditions des annales qui suivent, les notes relatives aux successions abbatiales qui nous intéressent prioritairement ici, l'année de l'Incarnation précédent ces notes sera systématiquement mise en caractères gras.

2 Mon hypothèse de voir dans les *Annales de Fécamp* le modèle à la fois des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* et des *Annales de Rouen* (LECOUTEUX, 2011, p. 170-172, où je n'avais à l'époque travaillé qu'à partir d'un microfilm noir & blanc des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* ne m'ayant pas permis de différencier avec suffisamment de précision la main principale des additions de seconde main) ne résiste pas à une analyse critique approfondie. Comme le montre la présente enquête, les premières *Annales de Fécamp* ont bien servi de sources aux *Annales de Rouen*, mais ce ne sont pas elles qui servirent de modèle aux *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* ; ce sont en fait ces dernières qui servirent de sources aux *Annales de Fécamp*. De plus, à la suite de plusieurs autres auteurs, j'avais alors envisagé l'existence d'*Annales de Reims* perdues comme intermédiaires entre les *Annales de Cologne* et les *Annales de Fécamp* : ce sont en réalité les *Annales de la cathédrale de Toul* et les *Annales de Saint-Èvre de Toul* qui furent les ancêtres des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* dont dérivent celles de Fécamp (voir le *stemma* n° 1 ci-dessous).

3 Un *stemma* plus détaillé sera par exemple présenté pour la famille des *Annales du Mont Saint-Michel* (voir le *stemma* n° 2),

4 Les manuscrits subsistants apparaissent en gras. Les témoins importants ont été représentés en rouge ; les sources importantes ont été représentées en bleu. Les manuscrits perdus (ou supposés perdus) sont en italique.

5 À l'exception des annales pré-normandes, telles les *Premières annales de Fontenelle* composées au IX^e siècle (éd. Laporte dans les *Mélanges de la Société de l'histoire de Normandie*, 15^{ème} série, 1951, p. 63-91)



Stemma n° 1 : Principales familles annalistiques étudiées et dépendances entre les annales appartenant à ces différentes familles

Famille des *Annales de Fécamp* :

F1 : *Annales pascales de Fécamp*, copie de *D* (exemplaire original perdu).

F2 : *Annales mineures de Fécamp*, copie de *L* (exemplaire original perdu).

TC : *Annales de la Trinité de Caen*, copie de *F2* (ms. Cambridge, University Library, li. 6. 24, fol. 1r-18r).

TE : *Annales de Saint-Taurin d'Évreux*, copie de *F2* (ms. Paris, BnF, lat. 4861, fol. 153r-160v).

Y : *Annales de Saint-Yved de Braine*, copie de *F2* (ms. Paris, BnF, fr. 10130, fol. 31r-38r).

Famille des *Annales de Rouen* :

R1 : premières *Annales de la cathédrale de Rouen*, copie de *F1* (exemplaire original perdu).

R2 : secondes *Annales de la cathédrale de Rouen*, copie de *R1* (exemplaire original perdu).

W1 : premières *Annales de Saint-Wandrille*, copie de *R1* (exemplaire original perdu).

W1' : premières *Annales de Saint-Wandrille*, copie de *W1* (ms. La Haye, Bibliothèque Royale, 128 E 14, fol. 1r-11v).

Du1 : copie moderne de *W1'* effectuée à l'abbaye des Dunes (ms. Bruxelles, Bibliothèque royale, 7814-7822, fol. 159-164).

Du2 : copie moderne de *W1'* effectuée à l'abbaye des Dunes pour l'abbaye des Dunes (ms. Bruxelles, Bibliothèque royale, 7814-7822, fol. 48-67).

AD1 : Extraits modernes de *W1'* par André Duchesne (ms. Paris, BnF, coll. Baluze 58, fol. 153r-154r).

LR : *Annales du prieuré Saint-Lo de Rouen*, copie de *R2* (ms. Paris, BnF, lat. 5530, fol. 1-48).

JM : copie moderne interpolée de *R2* par Jean Masselin (ms. Paris, BnF, lat. 5659).

AD2 : Extraits modernes de *LR* pour André Duchesne (cf. *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 196).

PL : édition partielle de *R2* par Philippe Labbe.

E : *Annales de Saint-Évroult*, copie de *R2* (ms. Paris, BnF, lat. 10062, fol. 138r-160r).

Ga : *Annales de l'abbaye de Gatine*, copie abrégée de *E* (ms. Sainte-Geneviève, BB. l. 8, fol. 5v et 2r-2v).

E' : *Annales de Saint-Évroult*, copie abrégée et continuée de *E* pour Saint-Évroult (ms. Paris, BnF, lat. 11885, fol. 24r-35r).

EC : *Annales de Saint-Étienne de Caen*, copie de *R2* (ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 703 A).

Bi : Extraits modernes de *EC* par Émeric Bigot (ms. Paris, BnF, lat. 5350, p. 119-122).

J : *Annales de Jumièges*, copie de *R2* (fragment : ms. Rouen, BM, 1132 (Y. 15), fol. 216v-222v).

W2 : secondes *Annales de Saint-Wandrille*, copie de *J* (ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 553², fol. 153r-168r).

AD3 : Extraits modernes de *J* pour André Duchesne (ms. Paris, BnF, coll. Baluze 58, fol. 106v-109v).

Famille des *Annales du Bec* :

B1 : *Annales du Bec* (exemplaire original perdu).

B2 : *Annales du Bec* (exemplaire original perdu).

Ma : copie moderne de *B1* pour dom Jean Mabillon (ms. Paris, BnF, lat. 12884, p. 1260-263).

Jo : copie moderne de *B2* par dom Jouvelin (ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 138-139 = fol. 72v-73r).

Famille des *Annales du Mont Saint-Michel* :

M1 : *Brèves Annales mineures du Mont Saint-Michel* (ms. Paris, BnF, lat. 11832, fol. 2v).

M1' : copie de *M1* pour Saint-Augustin de Cantorbéry (ms. Paris, BnF, lat. 11832, fol. 2v).

M2 : *Annales du Mont Saint-Michel*, copie de *R2* (ms. Avranches, BM, 211, fol. 67r-77v).

M3 : *Annales pascales du Mont Saint-Michel*, copie de *B2* et *M2* (exemplaire original perdu).

M4 : *Annales mineures du Mont Saint-Michel*, copie de *M3* (ms. Avranches, BM, 213, fol. 170r-173v).

Autres annales (sources des annales normandes) :

Cl : *Annales de Cluny* (exemplaire original perdu).

Cl' : *Annales de Cluny*, copie de *Cl* (ms. Paris, BnF, lat. 10938, fol. 80r-84r).

CL : *Annales de la Charité-sur-Loire*, copie de *Cl* (exemplaire original perdu).

L : *Annales de Sainte-Foy de Longueville*, copie de *CL* (exemplaire original perdu).

Ga : *Brèves annales de Saint-Gall* [*Annales Sangallenses breves*] (ms. St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 732, p. 168-175 ; éd. MGH SS, t. I, p. 64-65).

Fu : *Brèves annales de Fulda* [*Annales breves Fuldenses*] (ms. Kassel, Universitätsbibliothek, 2^o Ms. astron. 2, fol. 1v-8r ; éd. MGH SS, t. II, p. 237-238).

Au1 : *Premières annales de Reichenau* [*Annales Augienses*] (exemplaire original perdu).

Au2 : *Secondes annales de Reichenau* [*Annales Augienses*], copie de *Au1* (ms. Paris, BnF, lat. 4860, fol. 152r-155v ; éd. MGH SS, t. I, p. 67-69).

Ma1 : *Premières annales de la cathédrale de Mayence*, copie de *Au1* et *Au2* (exemplaire original perdu).

Ma2 : *Secondes annales de la cathédrale de Mayence*, copie de *Ma1* (exemplaire original perdu).

C : *Annales de la cathédrale de Cologne*, copie de *Ma2* (ms. Köln, Dombibl., 102, f. 13v-20v ; éd. MGH SS, t. I, p. 96-99 et t. XVI, p. 731).

Ly : *Annales de la cathédrale de Lyon* (ms. Roma, Bibliotheca Vallicelliana, E. 26 ; éd. MGH SS, t. I, p. 110).

T : *Annales de la cathédrale de Toul*, copie de *Ma2* (exemplaire perdu).

ET : *Annales de Saint-Évre de Toul*, copie de *T* (exemplaire perdu).

D : *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*, copie de *ET* (ms. Dijon, BM, 448, fol. 48r-61v + 207r-208v ; éd. part. MGH SS, t. 5, p. 37-50).

D' : *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*, copie de *D* (ms. Montpellier, Fac. méd., H 48, fol. 11 et suiv. ; éd. part. MGH SS, t. 5, p. 37-50).

Be : *Annales de Saint-Pierre de Bèze*, copie de *D* (ms. Paris, BnF, lat. 5009 ; éd. part. MGH SS, t. 2, p. 247-250).

Liste des sigles utilisés dans le *stemma* n° 1

et lors de la présente enquête

Pour une plus grande clarté, je signalerai désormais, en les soulignant, les titres et les sigles des œuvres dont je suppose l'existence pour expliquer l'état de la documentation parvenue jusqu'à nous

(il s'agit des annales indiquées par un sigle en italique dans le *stemma* précédent).

Les deux plus anciennes annales normandes élaborées pendant la période ducal (911-1204) ont été composées dans la première moitié du XI^e siècle d'une part à Fécamp, sous les abbés Guillaume de Volpiano (1001-1028) et Jean de Ravenne (1028-1078) [*FI*], et d'autre part au Mont Saint-Michel, pendant l'abbatiat de Suppon (1033-v. 1048) [*M1*]¹. Ces deux familles d'annales fécamptoises et montoises précèdent l'une et l'autre celles qui furent écrites quelques années plus tard à Rouen sous l'archevêque Maurille (1054/5-1067) [*RI*]. Ces annales rouennaises, dont le noyau primitif reproduit les premières *Annales de Fécamp* [*FI*] et qui furent enrichies durant les épiscopats de Maurille, de Jean d'Ivry (1067-1079) et de Guillaume Bonne-Âme (1079-1109), ont abouti, en 1087 ou peu après, à une seconde version du texte [*R2*]. Cette deuxième édition connut un succès important en Normandie, en particulier dans les grands monastères bénédictins du duché ; une diffusion et une réception larges qui constituent un témoignage précieux de l'influence exercée par la cathédrale rouennaise, et qui révèlent sa capacité à transmettre des textes dans l'ensemble de la province ecclésiastique de Rouen à partir de la seconde moitié du XI^e siècle. L'étude de la transmission des annales rouennaises met ainsi en lumière un aspect par ailleurs difficilement perceptible, du fait de la méconnaissance du contenu de la bibliothèque capitulaire de l'archevêché à l'époque ducal. L'absence de catalogues médiévaux et la rareté des manuscrits anciens provenant du chapitre Notre-Dame expliquent en partie cette situation. Le fait que nous ne disposions plus de la partie du nécrologe de Fécamp destinée aux profès de cette maison, et qui devait aussi contenir les inscriptions des bienfaiteurs insignes ainsi que des clercs proches du monastère (en particulier les archevêques du diocèse de Rouen et les évêques des diocèses voisins) constitue sans doute l'une des limites de ma reconstitution du réseau de confraternité de l'abbaye (partie 1).

Dans les pages qui suivent, nous allons étudier en détail trois des quatre grandes familles annalistiques normandes (les annales fécamptoises, montoises et rouennaises), dont dépendent toutes les autres annales produites dans le duché². Les trois familles retenues ont comme principale caractéristique d'avoir été produites, introduites ou diffusées au cours du XI^e siècle dans des centres de réforme proches de l'abbaye de la Trinité de Fécamp et du réseau spirituel volpianien³ : Jean de Ravenne et Suppon furent en effet deux des principaux disciples du grand réformateur bénédictin et

1 Notons qu'il s'agit de deux établissements touchés par la réforme de Guillaume de Volpiano, dont les *scriptoria* furent parmi les plus actifs de Normandie dans la première moitié du XI^e siècle.

2 La famille des *Annales du Bec*, qui dérive de la famille des *Annales de Rouen*, mais constitue une branche autonome et complexe de la tradition, ne sera que brièvement abordée lors de la présente enquête, du fait d'interactions avec les *Annales du Mont Saint-Michel* sous l'abbé Robert de Torigni (1154-1186).

3 Rappelons que Raoul Glaber, historien et biographe de Guillaume de Volpiano, a lui-même utilisé de l'ère chrétienne dans ses *Histoires* (LECOUTEUX, 2011, p. 168-170). Les milieux clunisien et volpianien jouèrent apparemment un rôle essentiel dans l'usage du millésime aux X^e et XI^e siècles.

abbé de Fécamp Guillaume de Volpiano¹, tandis que Maurille² fut le disciple de Jean de Ravenne à Fécamp. Les premières *Annales de Saint-Wandrille* [W1], copiées sur les premières *Annales de Rouen* [R1] au début de l'abbatit de Gerbert (1063-1089/90) – lui-même ancien disciple de Jean de Ravenne et de Maurille à Fécamp³ –, furent également produites dans un milieu proche de cette mouvance spirituelle et intellectuelle. Ainsi, l'élaboration des quatre plus anciennes annales ecclésiastiques et monastiques normandes, toutes antérieures à 1075, est intimement liée au milieu réformateur bénédictin proche de Guillaume de Volpiano et de ses disciples. Et c'est aux moines de l'abbaye de la Trinité de Fécamp que nous devons la réception et la transmission des annales les plus anciennes dans le diocèse de Rouen, avant que la cathédrale rouennaise ne prenne le relais et étende cette diffusion à l'ensemble de sa province ecclésiastique⁴. On remarquera également que l'abbaye fécamoise se trouve, avec ses annales pascales [F1] et ses annales mineures [F2], à l'origine des deux traditions annalistiques normandes les plus importantes et les plus diffusées : la famille des *Annales de Rouen* et la famille des *Annales de Fécamp*. Seules certaines annales du Mont Saint-Michel et de l'abbaye du Bec sont plus ou moins indépendantes de ces deux traditions.

En élargissant l'espace étudié au-delà du duché de Normandie, on s'aperçoit que le noyau ancien constituant les *Annales de Rouen* [R1] relève, pour la période 778-911, des *Annales de Saint-Gall* [Ga] et des *Annales de Reichenau* [Au1 et Au2] par l'intermédiaire des *Premières annales de Mayence* [Ma1] (famille des annales carolingiennes de Saint-Gall/Reichenau) ; pour la période 911-961, des *Annales de Mayence* [Ma1 et Ma2], à laquelle se rattachent aussi les *Annales de Cologne* [C] ; pour la période 1-1001, des *Annales de Toul* [T et ET] et des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D] (qui relèvent elles aussi de la famille des annales ottoniennes de Mayence/Cologne), et enfin, pour la période 1-1055, des *Annales pascales de Fécamp* [F1]. Or, comme nous allons le voir, c'est une fois encore la réforme monastique menée par Guillaume de Volpiano en Lorraine (à Saint-Èvre de Toul) et en Bourgogne (à Saint-Bénigne de Dijon) qui explique la transmission rapide de ce texte entre ces deux régions, puis de là à la Normandie (à Fécamp) autour de l'an Mil⁵.

1 Voir l'annexe n° 5.

2 Maurille est connu comme le premier archevêque de l'église de Rouen à avoir introduit les grands principes de la réforme grégorienne dans sa cathédrale mais aussi dans son diocèse et dans ses diocèses suffragants. On lui doit en particulier l'organisation de plusieurs conciles et synodes provinciaux liés à la mise en place de la réforme grégorienne (célibat des clercs et des prêtres, lutte contre la simonie, etc.).

3 Gerbert fut surtout l'ami intime de Maurille : il vécut une expérience érémitique en Toscane en compagnie de celui-ci et c'est en suivant ce dernier qu'il devint moine de Fécamp.

4 Ces éléments confirment la place spéciale de l'abbaye de la Trinité de Fécamp dans la renaissance spirituelle et culturelle du duché de Normandie entre 1001 et la conquête de 1066, c'est-à-dire avant l'émergence de mouvements spirituels et intellectuels indépendants, voir concurrents (en particulier ceux développés par Lanfranc et Anselme au Bec et à Saint-Étienne de Caen à partir du milieu du XI^e siècle).

5 J'ai pu reconstituer la tradition textuelle de ces annales depuis Saint-Gall jusqu'à Saint-Bénigne de Dijon (en montrant le rôle décisif du chancelier et abbé de Saint-Gall Grimald, de l'abbé de Reichenau Walafrid Strabon, de l'abbé de Reichenau, archevêque de Mayence et chancelier Hatton, de l'archevêque de Mayence Guillaume, de son oncle l'archevêque de Cologne et archichancelier Brunon, de l'évêque de Toul Gérard et de l'abbé de Saint-Bénigne

En effet, lorsque vers l'an Mil l'évêque Berthold de Toul (996-1018) fit appel à l'abbé Guillaume de Volpiano pour poursuivre la réforme de Saint-Èvre¹, ce dernier fit copier les *Annales de Saint-Èvre de Toul* [ET], ainsi que des traités de comput et d'astronomie pour son abbaye dijonnaise : l'exemplaire original des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D] vit alors le jour². Ce recueil servira bientôt à son tour de modèle pour l'élaboration des premières annales de l'abbaye de la Trinité de Fécamp [FI], autre monastère soumis aux réformes de Guillaume de Volpiano à partir de 1001. Ainsi, la diffusion des *Annales de Mayence* [Ma1 et Ma2] en Lorraine (à Toul : cathédrale puis abbaye de Saint-Èvre, entre 963 et 1000), en Bourgogne (à Saint-Bénigne de Dijon, vers 1000-1002) puis en Normandie (à la Trinité de Fécamp, entre 1001-1017 ; à la cathédrale de Rouen, en 1054/5 ou peu après ; et enfin à Saint-Wandrille, en 1066/7 ou peu après) est étroitement liée aux réformes successives qui affectèrent les églises et les monastères de ces régions entre le milieu du X^e et le milieu du XI^e siècle. De grands évêques proches des chancelleries impériales et royales, et de grands abbés réformateurs bénédictins ont manifestement joué un rôle décisif pour la transmission et la réception de ces annales pascales. Les réformes de Guillaume de Volpiano et de ses disciples assurèrent une partie de la transmission occidentale de ces textes, entre la Lorraine, la Bourgogne et la Normandie par l'intermédiaire des grands monastères relevant du réseau spirituel volpianien, ainsi que des réseaux de confraternité correspondants³. L'étude de la tradition de ces annales pascales confirme l'existence d'une circulation intense et rapide de textes entre les grandes abbayes réformées par Guillaume de Volpiano à partir de la fin du X^e siècle. Ces centres culturels et spirituels étaient dotés d'écoles et de bibliothèques. Les contextes de réforme ont visiblement favorisé la circulation des ouvrages de comput, des tables et des annales pascales, au même titre que pour les livres liturgiques⁴. Tous ces textes font partie des œuvres recherchées et transmises prioritairement par les grands réformateurs des X^e et XI^e siècles, qu'ils soient clercs ou moines.

de Dijon et de Saint-Èvre de Toul Guillaume de Volpiano dans la transmission de ces textes). Le développement étant toutefois trop long et trop éloigné de mon sujet de recherche pour être inséré dans cet annexe, j'ai fait le choix de le réserver pour une publication ultérieure.

1 BULST, 1973, p. 90-98. L'établissement, en tant qu'abbaye épiscopale, est toujours soumis à l'autorité de l'évêque.

2 Une copie abrégée et remaniée fut élaborée à Saint-Bénigne de Dijon dans la seconde moitié du XII^e siècle [D'].

3 Réseaux de confraternités des principaux centres réformés par Guillaume de Volpiano : ici ceux des abbayes de Saint-Èvre de Toul, de Saint-Bénigne de Dijon et de la Trinité de Fécamp. Il s'agit des monastères ayant servi de fer de lance aux réformes de Guillaume de Volpiano en Lorraine (dans le diocèse de Toul), en Bourgogne (dans le diocèse de Langres) et en Normandie (dans le diocèse et la province ecclésiastique de Rouen), ce qui n'est pas une coïncidence : ce sont en effet les centres de réformes qui étaient soit déjà dotés d'écoles et de riches bibliothèques que Guillaume de Volpiano s'est efforcé d'enrichir (cas de Saint-Èvre de Toul et de Saint-Bénigne de Dijon), soit dépourvus d'écoles et de bibliothèques, mais où Guillaume de Volpiano s'est efforcé d'en créer (cas de Fécamp).

4 Voir à ce sujet le Volume I, partie 3, p. 484-501.

Famille annalistique n° 1 : la famille des Annales de Fécamp [F1 et F2]

Même si elles ne sont pas absolument indépendantes l'une de l'autre, deux versions des annales de Fécamp doivent être distinguées¹. Elles divergent en effet de façon importante tant du point de vue textuel que du point de vue structurel et organisationnel. Elles sont surtout constituées d'un noyau de notes annalistiques ancien appartenant à deux traditions totalement indépendantes leur ayant servi de source principale. Parler de la famille des *Annales de Fécamp* reste donc un procédé pratique mais artificiel, qui pourrait d'ailleurs, si l'on n'y prend pas garde, induire le chercheur en erreur. Derrière cette appellation générique sont en réalité regroupées des annales dont les sources principales appartiennent à des traditions bien distinctes et parfaitement cloisonnées. Et force est de reconnaître que l'on n'aurait jamais songé à réunir ces annales sous cette appellation si elles n'étaient pas originaires du même monastère et si une partie des deuxièmes ne reproduisait pas quelques notes issues des premières : sur la période 1001-1166, les *Annales pascales de Fécamp* [F1] constituent en effet une source secondaire des *Annales mineures de Fécamp* [F2].

Mais revenons aux familles auxquelles se rattachent ces deux versions d'annales fécampoises. Les *Annales pascales de Fécamp* [F1] dépendent, pour la partie antérieure au dernier tiers du X^e siècle (période 1-965), de la famille des *Annales de Mayence* [Ma1 et Ma2], qui regroupe à l'origine exclusivement des annales pascales² : *Annales de la cathédrale de Cologne* [C], *Annales de la cathédrale de Toul* [T], *Annales de Saint-Èvre de Toul* [ET] et *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D]. Les *Annales mineures de Fécamp* [F2] dépendent quant à elles, pour la période antérieure au dernier tiers du XII^e siècle (période 1-1165), de la famille des *Annales de Cluny et de la Charité-sur-Loire*, constituée exclusivement d'annales mineures (voir la démonstration ci-dessous) : *Annales de Cluny* [Cl et Cl'], *Annales de la Charité-sur-Loire* [CL] et *Annales de Sainte-Foy de Longueville* [L] (voir le *stemma* n° 1 présenté ci-dessus). Ainsi, les premières [F1] sont des annales pascales, copiées directement sur les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D] peu après 1001³, puis enrichies au moins jusqu'au milieu du siècle suivant ; les secondes [F2] sont des annales mineures copiées directement sur les *Annales de Sainte-Foy de Longueville* [L]

-
- 1 Nous ne traiterons pas ici du cas particulier des fragments d'une chronique fécampoise composée vers 1093 et généralement désignée sous le nom d'*Appendice de Saint-Gabriel* (Mabillon ayant connu une copie de cette chronique provenant du prieuré de Saint-Gabriel de Creully, dépendant de Fécamp), qui donnent une liste d'ordinations et de consécration effectuées à Fécamp ou sur des moines de Fécamp entre 1028 et 1093 (MUSSET, 1959, p. 590-598).
 - 2 À partir des environs de 1100, certaines copies médiévales ne sont plus des annales pascales, mais adoptent des formes dérivées d'annales pascales (c'est le cas par exemple des *Annales de Saint-Wandrille* W1' et des *Annales du Mont Saint-Michel* M2). Il convient d'écarter les copies modernes, qui sont souvent des extraits ne reproduisant pas les tables pascales de leur modèle.
 - 3 Pour la démonstration, voir l'étude des *Annales de Rouen* (famille 3) ci-dessous.

peu après 1165¹. À présent que nous avons sommairement décrit ce qui permettait de différencier et de rapprocher les deux versions d'annales fécampoises, il convient de les étudier chacune en détail.

Les *Annales pascales de Fécamp* [F1]

Les plus anciennes annotations propres à l'abbaye fécampoise enregistrées dans les *Annales pascales de Fécamp* [F1] concernent des événements contemporains s'étant produits dans la première moitié du XI^e siècle. Nous pouvons en déduire que les tables pascales qui leur servirent de support furent copiées dès cette époque, sous les abbatiats de Guillaume de Volpiano (1001-1028) et de Jean de Ravenne (1028-1078). C'est en effet sur la période 1017-1035 que l'on observe la plus ancienne et la plus forte concentration de notes contemporaines caractéristiques, directement liées à l'enregistrement d'informations dans le nécrologe et dans la liste de commémorations de l'ordinaire de l'abbaye. La copie des *Annales pascales de Fécamp* [F1] à partir des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D] doit donc être fixée entre 1001, date du début de la réforme de l'établissement par Guillaume de Volpiano, et 1017, année où la plus ancienne note contemporaine connue a été enregistrée². L'exemplaire original étant malheureusement perdu, aucun examen codicologique et paléographique ne permet aujourd'hui de distinguer l'intervention du premier copiste (première main) de celles de ses continuateurs et interpolateurs ultérieurs. Une étude critique attentive des copies dérivant de cet archétype permet néanmoins de reconstituer partiellement les *Annales pascales de Fécamp* [F1] depuis l'an Mil jusqu'à 1166 environ. Voici une brève description des deux familles de sources utiles à cette reconstitution :

– la famille des *Annales de Rouen* : bien que les *Annales de la cathédrale de Rouen* [R1] – qui eurent les *Annales pascales de Fécamp* [F1] comme source principale – soient perdues, nous disposons de nombreux témoins issus de cet archétype (voir le *stemma* n° 1). Sur la période 1001-1054, la dépendance des *Annales pascales de Rouen* [R1 et R2] envers celles de Fécamp est relativement aisée à mettre en évidence³. Même si le texte rouennais abrège⁴ et adapte⁵ parfois

1 Au sujet de tout ceci, voir ce que disait Léopold Delisle dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 205-211. Nous n'avons fait qu'approfondir les principaux éléments déjà décrits sommairement par le grand érudit.

2 Il s'agit du décès de Judith de Bretagne, épouse du duc Richard II de Normandie.

3 L'influence des *Annales de Fécamp* sur les *Annales de Rouen* a déjà été suggérée ou signalée par plusieurs auteurs (LAPORTE, 1954, p. 8-9 ; BAUTIER, 1970, p. 798 ; Mc CORMICK, 1975, p. 35). L'enregistrement de la bataille de Mortemer à l'année 1054 est le dernier événement commun entre les *Annales pascales de Fécamp* et les *Annales pascales de Rouen* et où une dépendance des secondes vis-à-vis des premières peut être décelée. Les événements communs rapportés après cette date (conquête de 1066, succession des archevêques de Rouen en 1067) ont en effet été enregistrés indépendamment (les textes de ces notes divergent sensiblement).

4 Nous verrons que certaines notes marginales n'ont pas été reprises.

5 Certaines notes ont vraisemblablement été reformulées au moment de leur copie.

son modèle fécampois, la comparaison des notes transmises par les deux familles d'annales montre que la copie fut dans l'ensemble fidèle à sa source. Ainsi les annales monastiques normandes dérivant des *Annales pascales de Rouen* [*R1* et *R2*] – telles les *Annales de Jumièges* [*J*], les deux versions des *Annales de Saint-Wandrille* [*W1*, représentées par *W1'*, et *W2*], les *Annales de Saint-Évroult* [*E*], la seconde version des *Annales du Mont Saint-Michel* [*M2*] ou encore les *Annales de Saint-Étienne de Caen* [*EC*], que nous aurons l'occasion de présenter plus en détail lors de l'étude des *Annales de Rouen* (famille annalistique n° 3) –, conservent des vestiges importants des notes primitives issues des *Annales pascales de Fécamp* [*F1*] ;

– la famille des *Annales mineures de Fécamp* : même si l'exemplaire original des *Annales mineures de Fécamp* [*F2*]¹ – qui, comme nous l'avons vu, n'a exploité les *Annales pascales de Fécamp* [*F1*] que comme source secondaire – est perdu, nous conservons trois copies de ce texte datant de la première moitié du XIII^e siècle. Il s'agit des *Annales de la Trinité de Caen* [*TC*], des *Annales de Saint-Taurin d'Évreux* [*TE*] et des *Annales Saint-Yved de Braine* [*Y*], sur lesquelles nous reviendrons bientôt lors de l'étude détaillée de la seconde version des annales de Fécamp. Ces *Annales mineures de Fécamp* [*F2*] ne conservent, pour le XI^e siècle, que des vestiges relativement modestes des *Annales pascales de Fécamp* [*F1*]. Les notes reproduites pour le XII^e siècle sont plus nombreuses, mais elles sont probablement malgré tout loin d'être exhaustives.

Si la reconstitution des *Annales pascales de Fécamp* [*F1*] tend à l'exhaustivité pour la période 1001-1054 grâce à la confrontation des informations transmises par les deux branches de la tradition (famille des *Annales de Rouen* et famille des *Annales mineures de Fécamp*), les lacunes correspondant à la période 1055-1166 restent plus difficiles à évaluer. À en juger par le faible nombre de notes nécrologiques reproduites de *F1* à *F2* sur la période 1001-1054 par rapport au nombre plus élevé reproduit de *F1* à *R1* sur cette même période, on peut néanmoins estimer qu'un nombre important de bienfaiteurs laïcs inscrits dans les *Annales pascales de Fécamp* [*F1*] entre 1055 et 1166 est aujourd'hui perdu. Les plus prestigieux d'entre-eux, c'est-à-dire les bienfaiteurs insignes, apparaissent encore néanmoins dans la liste des commémorations reproduite dans l'ordinaire du début du XIII^e siècle². Il y est précisé le type de suffrage pour les défunts dont bénéficiaient ces bienfaiteurs : services commémoratifs simples, services pléniers, octroi de pitance, etc.

1 Sur cette famille d'annales, voir *Histoire littéraire de la France* (désormais *HLF*), t. 32, p. 205-211. Une traduction française d'une version abrégée de ces annales, réalisée en Champagne vraisemblablement à partir d'un exemplaire de la fin du XIII^e siècle en possession de l'église de Provins, est également connue grâce à trois manuscrits (mss. Paris, BnF, lat. 4946, fol. 112v, Sainte-Geneviève, 792 et Berne, 307) ; une autre traduction française abrégée, exécutée en Flandre vers 1275, était en possession des ducs de Bourgogne (ms. Paris, BnF, lat. 6447) : *HLF*, t. 32, p. 209-210. Je ne traiterai pas ici de ces témoins tardifs de la tradition.

2 Voir CHADD, 2002, p. 694-695.

Remarquons au passage qu'aucun des trois témoins subsistant des *Annales mineures de Fécamp* [F2] ne nous transmet les tables pascales qui servirent primitivement de support aux premières annales de Fécamp [F1]¹. Comme leur modèle aujourd'hui perdu, elles se présentent en effet déjà sous la forme d'annales mineures, chaque entrée étant simplement précédée du millésime, sans aucune autre information liée au comput². Précisons néanmoins qu'il s'agit d'annales mineures continues, c'est-à-dire où les années de l'Incarnation se succèdent de façon séquentielle et sans rupture, qu'il y ait ou non de note annalistique à l'année correspondante. Ce type d'annales, laissant de nombreux emplacements libres, se prête particulièrement bien à des enrichissements successifs : il favorise les continuations et les interpolations ultérieures, ainsi que les enrichissements à partir de sources secondaires. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit dans le cas des *Annales mineures de Fécamp* [F2] : le texte primitif, copié sur les *Annales mineures de Sainte-Foy de Longueville* [L], a été complété peu après à l'aide d'informations relatives aux abbés de la Trinité de Fécamp et à la Normandie présentes dans les *Annales pascales de Fécamp* [F1] et l'on retrouve ces informations chez ses descendants [Y, TE et TC]. L'adoption d'une structure sous forme d'annales mineures constitue en fait l'une des évolutions possibles des annales pascales, une fois l'ère chrétienne devenue le référentiel de datation de référence dans l'établissement concerné (c'est-à-dire, suivant les églises et les monastères, à partir du XI^e, du XII^e ou même seulement du XIII^e siècle)³. Manifestement, l'exemplaire des *Annales de Cluny* [Cl] ayant servi d'archétype à la famille des *Annales de Cluny et de la Charité-sur-Loire*, se présentait déjà sous la forme d'annales mineures continues⁴ : tous les témoins qui en dérivent et qui nous sont parvenus [Cl', Y, TC et TE] adoptent en effet ce type de présentation, sans doute

1 Les tables pascales mentionnent non seulement l'année de l'Incarnation et la date de Pâques, mais également diverses autres informations liées au comput (épacte, indiction, concurrents, cycle lunaire, état de la lune au jour de Pâques, etc.). Le chiffre de l'épacte donne l'âge de la lune au 22 mars, c'est-à-dire à la date conventionnelle retenue comme première date possible pour Pâques. Le chiffre des concurrents indique le nombre de jours (de 1 à 7), qui se sont écoulés l'année précédente depuis le dernier dimanche de décembre.

2 Hormis les années de l'Incarnation, qui se suivent de façon séquentielle sans rupture, aucune autre information ayant trait au comput n'a été reproduite : nous n'avons donc plus affaire à des annales pascales. Afin d'être complet, précisons que les copistes des *Annales de Saint-Taurin d'Évreux* et des *Annales de Saint-Yved de Braine* ont organisé leur présentation sur deux colonnes, tandis que celui des *Annales de la Trinité de Caen* a préféré inscrire son texte à pleine page (voir les planches I à III dans le volume III). Il est aujourd'hui difficile de savoir laquelle de ces deux présentations avait choisi le copiste des *Annales mineures de Fécamp*. Néanmoins, l'étroite parenté de la présentation adoptée dans les *Annales de Saint-Taurin d'Évreux* et des *Annales de Saint-Yved de Braine* fait plutôt pencher pour une justification sur deux colonnes.

3 L'insertion de notes additionnelles était aisée à réaliser, même longtemps après les faits. Les « annales mineures continues » constituent un stade intermédiaire entre les annales pascales, situées de part et d'autre de tables pascales, et les annales mineures proprement dites, dans lesquelles les années se succèdent chronologiquement mais sans continuité (on peut ainsi, par exemple, passer directement de l'année 1033 à l'année 1036 sans réserver d'espace pour les années 1034 et 1035, dépourvues de note au moment de la copie du texte ; voir par exemple les *Annales de Saint-Lo de Rouen*, traitées plus loin).

4 C'est en effet sous cette forme que nous est parvenu le plus ancien exemplaire des *Annales de Cluny* [Cl'], datant du milieu du XIII^e siècle, qui en est vraisemblablement une copie directe de l'archétype du XI^e siècle. Je reviendrai plus loin sur cet exemplaire.

hérité de l'archétype. Nous pouvons en conclure que les *Annales de la Charité-sur-Loire* [CL] et que les *Annales de Sainte-Foy de Longueville* [L] se présentaient elles aussi sous la forme d'annales mineures continues. Or ce type de présentation très particulier est bien distinct de la forme en usage dans les familles des *Annales de Mayence* et des *Annales de Rouen*¹ : ces deux familles étroitement apparentées (la seconde dérive en effet de la première) sont constituées d'annales ayant préférentiellement adopté la forme d'annales pascales. Il existe donc une forte corrélation entre une famille d'annales et son type de présentation.

Les tables pascales de Fécamp [FI] ne renfermaient en marge que de courtes notes annalistiques. Elles se présentaient de façon similaire à celles que l'on rencontre fréquemment à l'époque carolingienne. Ces annales pascales, qui s'inscrivent dans la continuité de pratiques antérieures, se caractérisent tant par le nombre relativement modeste d'entrées inscrites que par la brièveté de chaque note² ; elles se réduisent le plus souvent à quelques mentions éparses, dont le caractère local et mémoriel est fortement marqué. Ainsi, entre 1001 et 1166, les informations enregistrées dans les premières annales de Fécamp concernent principalement l'abbaye de Fécamp et ses premiers abbés³, ses principaux bienfaiteurs – en particulier les membres de la puissante famille des ducs de Normandie qui résidaient alors fréquemment à Fécamp dans le palais ducal voisin – ainsi que les archevêques du diocèse de Rouen à partir de Maurille († 1067)⁴. Il faut rappeler que depuis la mort du duc Richard I^{er} († 996) et jusqu'à la conquête de l'Angleterre en 1066, la famille ducale avait choisi l'église collégiale puis abbatiale de la Trinité

-
- 1 Dans la famille des *Annales de Rouen*, lorsque certaines annales ne reproduisent pas (telles les premières *Annales de Saint-Wandrille*, W1'), ou seulement partiellement (telles les *Annales du Mont Saint-Michel*, M2) les tables pascales et ne donnent que le millésime, l'année de l'incarnation figure au centre, et les notes annalistiques sont inscrites en marge, de chaque côté. Dans la famille des *Annales de Cluny et de la Charité-sur-Loire*, les marges ne sont pas utilisées et le texte est inscrit dans le cadre de justification : le millésime est inscrit en début de ligne et la note annalistique suit immédiatement (rien n'est donc inscrit à gauche du millésime, ce qui n'est pas le cas dans la famille des *Annales de Rouen*). Ainsi, la présentation pourrait permettre à elle seule de rattacher un exemplaire à une famille d'annales plutôt qu'à l'autre.
 - 2 Cette brièveté s'explique du fait de la place disponible limitée dans les marges, mais aussi par la nature des notes, se réduisant le plus souvent à une simple mention de décès.
 - 3 Ce type d'information continue à être enregistré jusqu'en 1139/40, avec la mention de la mort de l'abbé Roger de Bayeux (1107-1139) et de l'avènement de son successeur Henri de Sully (1140-1187). Après cette date, aucune information propre au monastère de Fécamp n'est conservée. Il convient cependant d'avoir conscience que nous ignorons ce que contenaient les *Annales pascales de Fécamp* après le milieu du XII^e siècle, époque où elles servirent de modèle aux *Annales mineures de Fécamp* qui seules nous sont désormais connues grâce aux trois copies qui en dérivent. Il est néanmoins très vraisemblable que les *Annales pascales de Fécamp* aient été continuées en parallèle et que les dates d'accession et de décès des abbés de Fécamp aient continuées à être enregistrées en marge des tables pascales de l'abbaye.
 - 4 Les informations sur la mort de la reine Mathilde et du roi Guillaume le Conquérant ont été restituées après coup, car la date de ce dernier événement est placée en 1086 (et non en 1087). Le fait que l'un et l'autre ne bénéficient pas de commémoration dans l'ordinaire de Fécamp milite également en faveur de cette hypothèse. Il est ainsi remarquable que les membres de la famille ducale faisant l'objet de commémorations importantes dans l'ordinaire de Fécamp (cf. CHADD, 2002, p. 694-695) et dans les *Annales pascales de Fécamp* [FI] soient avant tout ceux proches des abbés Guillaume de Volpiano et Jean de Fécamp ; tous étaient déjà décédés au moment de la mort de ce dernier : sans doute ces deux abbés ont-ils joué un rôle décisif pour la mise en place de ces commémorations, ainsi que pour la tenue de ces annales.

de Fécamp comme nécropole princière¹. Ceci explique la forte empreinte mémorielle touchant la dynastie rollonide/richardide palpable dans la documentation fécampoise produite entre ces deux dates. Hormis quelques rares événements politiques marquant (batailles de 1047 et de 1054 ; conquêtes de 1063 et de 1066), ces notes annalistiques se réduisent presque exclusivement aux dates d'accession et surtout de décès des abbés de Fécamp, des archevêques de Rouen, des ducs de Normandie et des membres de leur famille. Comme nous l'avons déjà évoqué, ces notes complètent remarquablement bien celles relatives aux jours de décès enregistrés à la même époque dans le nécrologe et dans l'ordinaire de l'abbaye de Fécamp afin de faire mémoire des défunts au jour anniversaire de leur mort (commémorations avec suffrages pour les défunts, parfois accompagnés de services pléniers ou d'octrois de pitance)². Toutes ces données sont en fait étroitement liées : l'année de décès se trouve ainsi enregistrée en marge des tables pascales, tandis que le jour et le mois de décès sont en revanche consignés au nécrologe. Il y a donc usage simultané de deux types de calendriers indépendants. Pour ce qui concerne la *memoria* des abbés et des bienfaiteurs insignes du monastère, ces deux documents (tables pascales et nécrologe) sont donc complémentaires. L'*armarius* reste de ce fait la personne la mieux placée pour avoir renseigné simultanément ces deux documents, qui figuraient probablement à l'origine, par commodité, dans un même recueil : le livre du chapitre³. Lorsque les défunts jouissaient auprès de la communauté d'une considération particulière, en tant qu'abbé du monastère ou en tant que bienfaiteur insigne, ils étaient en plus inscrits dans la liste des anniversaires avec pitance ou services pléniers qui figurait dans l'ordinaire⁴. Et même si, après 1066, la famille ducale et royale anglo-normande n'utilise plus désormais le palais ducal de Fécamp que comme un lieu de résidence occasionnel, ne se sert plus de l'abbatiale de la Trinité de Fécamp comme nécropole princière, et réduit aussi par la même occasion ses donations généreuses envers le monastère, les membres de cette famille ont continué à être inscrits dans les *Annales pascales de Fécamp* ainsi qu'au nécrologe après cette date. Ce qui change, en revanche, c'est le fait que les défunts de cette famille morts après 1066 ne bénéficient plus désormais de commémorations étendues (avec

1 Sur tout ceci, voir MUSSET, 1985, p. 19-44. Avant 996, les premiers comtes de Rouen, Rollon († 927/932) et Guillaume-Longue-Épée († 942) furent inhumés dans la cathédrale de Rouen. Ce n'est que sous leur successeur, Richard I^{er}, que Fécamp acquiert une place de première importance pour la dynastie, qui en fait l'une de ses capitales politiques (construction d'un palais ducal), religieuses (construction de la collégiale) et mémorielles (élévation de la collégiale en nécropole princière).

2 L'ordinaire primitif de l'abbaye, perdu et vraisemblablement confectionné dès la première moitié du XI^e siècle, sous l'abbatiat de Guillaume de Volpiano ou de Jean de Ravenne, a servi de modèle à celui copié au début du XIII^e siècle sous l'abbé Raoul d'Argences (1189/90-1219).

3 La tenue à jour du nécrologe était l'une des charges qui lui revenait (voir partie 1, chapitre « les enjeux ») et l'insertion de renseignements complémentaires en marge des tables pascales en constitue le prolongement logique. Ce n'est donc pas un hasard si les *Annales pascales de Saint-Évrault* [E] se trouvent dans le livre du chapitre de ce monastère, à la suite du nécrologe et du martyrologe et qu'il en était de même pour les *Annales du Bec* [BI].

4 Second livre, avec le livre du chapitre, fort utile à la vie de la communauté : il décrit les coutumes et surtout les pratiques liturgiques devant être appliquées quotidiennement dans le monastère.

services pléniers ou octrois de pitance), si bien que ses membres ne sont plus enregistrés dans la liste des commémorations de l'ordinaire. Le roi Henri II († 1189) constitue néanmoins une notable exception : en tant que bienfaiteur, il bénéficie d'un service de prières particulier à Fécamp, signalé dans la liste de commémorations de l'ordinaire.

Puisque les mentions d'*obiit* dans les *Annales pascales de Fécamp* correspondent le plus souvent à l'enregistrement d'événements contemporains, leur précision et leur fiabilité méritent d'être soulignées. Cependant, comme les originaux ne nous sont pas parvenus, quelques erreurs de copies peuvent être malgré tout décelées ici ou là¹.

Annales pascales de Fécamp [F1]

(d'après la famille des *Annales mineures de Fécamp*, période 1001-1166,

et la famille des *Annales de Rouen*, période 1001-1054) :

Abbés de Fécamp, famille ducale normande et archevêques de Rouen

(rédaction contemporaine des faits : période 1001-1166)²

1001. [TC/TE/Y] *Willelmus primus abbas Fiscamp³*.

[PL] *Tunc sumpsit abbas Willermus primum reginem loci Fiscanni.*

[J/W2] *Vuillemus abbas Fiscannensis efficitur.*

[M2] *Guillelmus abbas suscepit abbatiam Fiscannensem.*

1017. [W1'/PL/E/J/W2] *Obiit Iudit[t]a comitissa⁴.*

-
- 1 Notons qu'un décalage d'une année, en fonction du référentiel de changement d'année retenu par les différents annotateurs (Noël, 1^{er} janvier, date mobile de Pâques, etc.), peut être occasionnellement observé. N'oublions pas non plus que le texte nous a été transmis par l'intermédiaire de copies, ce qui explique aussi d'autres décalages de l'ordre d'une année.
- 2 Seule la note portant sur l'année 1001 pourrait avoir été restituée après coup, quelques années après les faits, mais du vivant de Guillaume de Volpiano. La note apparaissant à l'année 1035 dans F1 fut interpolée au moment de sa copie dans F2.
- 3 Guillaume de Volpiano († 1031), premier abbé de Fécamp : voir la mention de son décès à l'année 1030. Dans le tableau de mesure de fiabilité, cette date de 1001 se place en B3 (témoignage récent, de 1 à 5 ans + copies indépendantes proches de l'archétype) ou C3 (témoignage peu ancien, de 5 à 25 ans + copies indépendantes proches de l'archétype), ce qui nous donne : « Datation précise + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable » ou « Décalage d'1 année possible + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable ». Comme il y a concordance de la date dans deux branches indépendantes, nous pouvons considérer que 1001 était bien la date fournie par F1 (il est peu probable qu'une même erreur se soit produite deux fois indépendamment). De plus, le fait que l'information ait été enregistrée moins de vingt-cinq ans après l'événement, mais du vivant de Guillaume de Volpiano et de son disciple Jean de Ravenne, garantit la fiabilité de cette date, qu'aucun autre témoignage ne vient d'ailleurs contredire. J'adopte donc sans réserve l'année 1001 pour cet événement.
- 4 W1'/PL : *Iuditta* pour *Iudita* ; J : *Judith* pour *Iudita* et *obiit* rejeté en fin de phrase. Judith († 1017), épouse du duc Richard II, bénéficiait à Fécamp d'une commémoration avec pitance au 28 juin (CHADD, 2002, p. 694 ; voir l'annexe n° 1). Elle fut très probablement inhumée à Fécamp, et non à Bernay, selon Lucien Musset (MUSSET, 1985, p. 23). L'annaliste du XII^e siècle ne s'est manifestement intéressé à la famille ducale normande que pour dresser la succession dynastique des ducs : ainsi, les mentions des décès des comtesses/duchesses (Judith et Gonnor) et des fils et filles de ducs n'ayant pas régné (le moine Guillaume, Mathilde) n'ont pas été reprises par cet auteur dans les *Annales mineures de Fécamp*.

1025. [PL/E/J/W2] *Obiit Willelmus monachus, filius Ric[h]ardi comitis*¹.
1026. [TC] *Obiit Robertus (sic.) dux Normannorum. Successit Robertus frater eius*².
 [TE] *Obiit Richardus dux Normannorum. Successit Robertus filius eius.*
 [Y] *Obiit Richardus dux Normannorum. Successit frater eius.*
 [M1/M2 (add.)] *Obiit Richardus secundus.* [M1 1027/M2 1027 (add.)] *Obiit Richardus tercius.*
 [PL/E/J/W2/M2] *Obiit Ric[h]ardus secundus dux Normannorum, [cui] successit Ric[h]ardus tercius qui eodem anno mortuus est. [et] Robertus frater eius [regimen] successit*³.
 [W1'] *Obiit Ricardus secundus dux Normannorum. Cui succedit Ricardus tercius, et eodem anno moritur. Huic et enim succedit Rotbertus filius Iudithae.*
- 1028. [TC/Y/TE] Iohannes abbas Fiscampi secundus**⁴.
[M2] Hic sumpsit curam pastoris Johannes abbas Fiscannensis.
- 1030. [J/W2/M2/W1' 1031/3] Obiit Willelmus abbas Fiscanni/Fiscannensis**⁵.
1031. [W1'/PL/TE/TC/Y] *Obiit Robertus rex Francorum. [Cui] successit Henricus filius eius*⁶.
1031. [W1'/PL/E] *Obiit Gunnordis comitissa*⁷.

-
- 1 PL : *Willermus* pour *Willelmus*. Guillaume († 1025), fils du duc Richard II et moine de Fécamp (MUSSET, 1985, p. 23), bénéficiait à Fécamp, où il fut inhumé, d'une commémoration avec pitance le 5 décembre (CHADD, 2002, p. 695 ; voir l'annexe n° 1). Sur l'absence de cette mention dans F2, voir la note précédente.
- 2 Les divergences de TC, TE et Y montrent que cette note devait être peu lisible et source de confusion dans leur modèle, F2 : les *Annales mineures de Fécamp* ne semblent reprendre ici que très imparfaitement les informations des *Annales pascales de Fécamp* [F1] que nous trouvons de meilleure facture dans la famille des *Annales de Rouen*. Les ducs Richard II († 1026) et Richard III († 1027) bénéficiaient chacun d'une commémoration à Fécamp, respectivement au 23 août et au 6 août : avec services pléniers pour le premier et pitance pour le second (CHADD, 2002, p. 695 ; voir l'annexe n° 1). Richard II, décédé le 23 août 1026, fut inhumé à Fécamp (MUSSET, 1985, p. 23). Richard III, mort le 6 août 1027, fut peut-être, d'après un témoignage très tardif, inhumé à Saint-Ouen de Rouen (MUSSET, 1985, p. 23-24). Cependant, une inhumation à Fécamp, où sa commémoration est importante, reste envisageable. Pour Robert, voir la mention de son décès à l'année 1035.
- 3 J/W2 : *suscepit* pour *successit* ; ajoute *et* et *regimen*. M : *suscepit regimen* pour *successit* et ajoute *cui*.
- 4 TE : *Fiscanni* pour *Fiscampi* et *secundus* après *Iohannes*. Jean de Ravenne († 1078), second abbé de Fécamp : voir la mention de son décès à l'année 1078. Dans le tableau de mesure de fiabilité, cette date de 1028 se place en A3 (témoignage contemporain + copies indépendantes proches de l'archétype), ce qui nous donne : « Datation précise + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable ». Comme il y a concordance de la date dans les deux branches indépendantes (TC, Y et TE d'une part, M2 d'autre part), nous pouvons considérer que 1028 était bien la date fournie par F1. J'adopte donc sans réserve 1028 pour cet événement.
- 5 M2 : *Guillelmus* pour *Willelmus* et *Fiscannensis* pour *Fiscanni*. Guillaume de Volpiano (1001-1028 ; † 1031) meurt à Fécamp le vendredi 1^{er} janvier 1031 et y fut inhumé au milieu de l'église (d'après Raoul Glaber), devant l'autel Saint-Sauveur (d'après la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*). Voir GAZEAU, 2007, II, p. 101-102. Il bénéficiait à Fécamp d'une commémoration avec pitance et charité au 1^{er} janvier (CHADD, 2002, p. 694 ; voir l'annexe n° 1). La mention en 1030 s'explique sans doute par l'usage du style de Pâques. Notons que l'auteur des *Annales mineures de Fécamp* n'a pas repris cette information, inutile pour la succession abbatiale, l'abbé Jean étant déjà en fonction depuis 1028. Dans le tableau de mesure de fiabilité, cette date de 1030 se place en A3 (témoignage contemporain + copies indépendantes proches de l'archétype), ce qui nous donne : « Datation précise + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable ». La date de 1030 n'est fournie que dans une seule branche de la tradition, à laquelle appartiennent J et M2. La date de décès de Guillaume de Volpiano au 1^{er} janvier 1031 est cependant fournie par le témoignage contemporain et indépendant de Raoul Glaber (RAOUL GLABER, *Vita Guillelmi*, éd. GAZEAU & GOULLET, 2008, p. 76-77). J'adopte donc sans réserve cette dernière date.
- 6 PL : uniquement *Obiit Robertus rex Francorum* ; TC : *dux* (sic.) avec *rex* suscrit. Le roi de France Robert le Pieux (996-1031), bienfaiteur de Fécamp, bénéficiait dans cette abbaye d'une commémoration avec pitance au 20 juillet (CHADD, 2002, p. 695 ; voir l'annexe n° 1). Son fils Henri trouva refuge à la cours ducale normande de Robert le Magnifique au début de son règne, donc vers 1031 ou peu après.
- 7 R : *Gonnoridis* pour *Gunnordis*. Gonnor († 1031), épouse du duc Richard I^{er}, bénéficiait à Fécamp d'une commémoration avec pitance au 5 janvier (CHADD, 2002, p. 694 ; voir l'annexe n° 1). On peut dès lors se demander si elle ne fut pas inhumée à Fécamp.

1033. [PL/E] *Obiit Mathildis filia Ricardi comitis*⁸.
1035. [TE/TC 1034/Y 1034] *Obiit Rotbertus dux Normannorum. Successit Willelmus filius eius spurius*².
 [W1' 1036/PL/E/EC] *Obiit Rotbertus dux Normannorum. Cui successit Willermus filius eius in puerili aetatae*³.
 [M1] *Obiit comes Rotbertus*.
 [M2] *Hic, Robertus, Normannorum princeps, ab Hierosolimis rediens, obiit. Cui in regnum successit filius eius Guillelmus in puerili aetate*.
1047. [W1'] *Bellum apud (sic. apud) Valles dunae*.
 [PL/E/J/W2/EC/M2 1048] *Bellum apud Vall[i]umdunas*⁴.
1054. [TC/Y] *Bellum normannorum cum francis apud Mortui maris*.
 [TE] *Bellum apud Mortuum mare de regem Francorum contra Willelmam ducem Normannorum*.
 [W1'/PL/E/EC/J 1053/W2 1053/M2] *Bellum apud Mare mortuum*.
1058. [TC/Y/TE] *Facta est donatio Sancti Gabrielis [ecclesie Fiscannensis]*⁵.
1063. [TC 1064/Y 1064/TE] *Cenomannis subiugata est [a] Normannis*⁶.
1066. [TC 1065/Y 1065] *Obiit sanctus Edwardus [rex Anglorum]. Successit Haroldus*⁷.
1066. [TC 1067/Y 1067] *Willermus dux Normannorum rex fit Anglie occiso Haraldo rege*⁸.

-
- 8 Mathilde († 1033), fille du duc Richard II, bénéficiait à Fécamp d'une commémoration avec pitance au 18 septembre (CHADD, 2002, p. 695 ; voir l'annexe n° 1). On peut dès lors se demander si elle ne fut pas inhumée à Fécamp. Pour son identification, voir STASSER, 1990, p. 49-64.
- 2 F2 ajoutée, par rapport à F1, une information sur la conquête de l'Angleterre, que l'on retrouve avec quelques variantes dans TE, TC et Y. TE ajoute ainsi en fin de note : *qui Anglia acquisiuit, eo quod esset cognatus, regis Edwardi qui eam autem possederat* ; ce qui devient ceci dans TC : *qui angliam acquisiuit, eo quod esset cognatus, regis Eadwardi* ; et ceci dans Y : *qui eo quod esset cognatus, regis Edwardi angliam acquisiuit*. Le duc Robert le Magnifique († 1035) bénéficiait d'une commémoration avec pitance au 22 juillet (CHADD, 2002, p. 694 ; voir l'annexe n° 1). Il est mort à Nicée, au retour de son pèlerinage à Jérusalem, entre le 1^{er} et le 3 juillet 1035 (MUSSET, 1985, p. 24). Il ne fut donc pas inhumé à Fécamp.
- 3 EC : *Rodbertus* pour *Rotbertus* et *Guillelmus* pour *Willermus* ; PL : *puerilitate* pour *puerili aetatae*.
- 4 R : *Vallumdunas* ; J/W2 : *Vales Dune* ; M : *Valles Dunae*. Remarquons que cette note, pleine de sens au milieu du XI^e siècle, mais sans doute devenue inutile dans la seconde moitié du siècle suivant, n'a pas été reprise par l'auteur des *Annales mineures de Fécamp*.
- 5 TE : ajoute *ecclesie Fiscannensis*.
- 6 TE : ajoute *a*. Information apparaissant sous une forme différente à l'année 1063 dans W1'/E/EC/J/W2/M2.
- 7 TE : *Heraldus* pour *Haroldus* et ajoute *rex Anglorum*. Événement rapporté sous une autre forme à l'année 1065 dans W1'/E/EC/J/M2. Le roi d'Angleterre Édouard le Confesseur († 05/01/1066), canonisé en 1161, était mentionné à Fécamp dans plusieurs livres liturgiques (à la fois dans les calendriers et dans le sanctoral). Il apparaît surtout après 1161 dans les litanies de Fécamp, preuve d'un culte important en ce lieu : en addition dans le ms. Rouen, BM, 237 (A. 328), fol. 220r-222v (collectaire, copié au XII^{med}, avant 1162) et de première main dans les mss. Rouen, BM, 238 (A. 314), fol. 165-167v (collectaire, XII^{3/4}, après 1163 et avant 1173), Rouen, BM, 244 (A. 261), fol. 158-158v (bréviaire/antiphonaire, XII^{4/4}, après 1173) et Rouen, BM, 205 (Y. 46), fol. 39v-40v (bréviaire, XIII^{2/2}). Cependant, contrairement à ses parents Aethelred et Emma, Édouard n'apparaît pas dans la liste des commémorations avec pitance de l'ordinaire de Fécamp du XIII^e s. (CHADD, 2002, p. 694 et 763 ; voir l'annexe n° 1). La mort d'Édouard le Confesseur le 5 janvier 1066, donc avant Pâques 1066 mais indiquée en 1065 dans nos annales, s'explique peut-être ici par l'usage du style de Pâques.
- 8 Contrairement à la note précédente, l'annaliste pourrait avoir utilisé ici le style de Noël pour le changement d'année : Guillaume le Conquérant est en effet devenu roi d'Angleterre le 25 décembre 1066, ce qui correspond dans ce référentiel au premier jour de l'année 1067. Toutefois, les décalages d'une année observés entre les annales de la Trinité de Caen, de Saint-Taurin d'Évreux et de Saint-Yved de Braine sur la période 1063-1068 laissent penser que des erreurs de copie se sont produites soit au moment de leur confection, soit plus vraisemblablement au moment de la confection de leur modèle, les *Annales mineures de Fécamp* [F2]. Dans les zones d'annotation denses, l'inscription de notes les unes à la suite des autres en marge des tables de comput était souvent source d'erreur au moment de leur recopie. L'événement est mentionné différemment à l'année 1066 dans W1'/R/E/EC/J/M2.

[TE 1067] *Willelmus dux Normannorum subiugata sibi Anglia et occiso Heraldo rege, cepit regnare.*

1067. [Y 1068/TE] *Maurillus archiepiscopus Rothomagensis [monachus Fiscanensis] obiit. Successit Iohannes¹.*

1078. [TE/TC/Y] *Obiit Iohannes abbas Fiscampi. successit Willelmus abbas tertius².*

1083. [TC/Y] *Obiit Mathildis regina Anglorum, uxor Willermi regis, filia Balduini comitis Flandriae³.*

1086. [TC/Y/TE] *Obiit Willermus rex qui Angliam acquisiuit. Successit Willermus filius eius⁴.*

1100. [TC/Y] *Obiit rex Willelmus iunior. Successit Henricus⁵.*

1107. [TC] *Obiit Willelmus abbas Fiscampi. Successit Rogerus abbas quartus⁶.*

1109. [TC/TE 1119] *Obiit [magister] Anselmus archiepiscopus [Cantuariensis]⁷.*

1118. [TC] *Obiit Mathilda regina Anglorum⁸.*

1128. [TC/Y] [*Obiit*] *Gaufridus archiepiscopus Rothomagensis. Successit Hugo⁹.*

1134. [TC/Y] [*Obiit*] *Robertus Curtehose fratrem regem Henricum apud Glocester¹⁰.*

1135. [TC/Y] *Obiit Henricus rex Anglorum. Successit Stephanus nepos eius¹¹*

1 J/W2/EC : précisent *monachus Fiscanensis* après *Maurilius* ; W1/EC/M2 : ajoutent *filius Radulfi comitis, fratris Ricardi primi* après *Iohannes* ; EC/M2 donnent encore ensuite : *qui prius Abricensi ecclesiae septem annis et tribus mensibus praefuit et postea rogatu Alexandri papae concedente Willelmo principe Normannorum et rege Anglorum adeptus est cathedram metropolitanae Rothomagensis ecclesiae* ; J formule cette note différemment des autres annales dérivant de celles de Rouen.

2 L'abbé de Fécamp Jean de Ravenne (1028-1078) bénéficiait dans son abbaye d'une commémoration avec pitance et charité au 22 février (CHADD, 2002, p. 694 ; voir l'annexe n° 1). Il fut enterré à Fécamp dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'abbatiale (GAZEAU, 2007, II, p. 105). Dans le tableau de mesure de fiabilité, cette date de 1078 se place en A3 (témoignage contemporain + copies indépendantes proches de l'archétype), ce qui nous donne : « Datation précise + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable ». La date de 1078 n'est fournie que dans une seule branche de la tradition, à laquelle appartiennent TC, TE, Y. Mais comme Jean donne encore son accord dans un acte de 1078 (GAZEAU, 2007, II, p. 109 n. 95) et que son successeur est attesté à partir de cette même année dans une lettre du prieur Anselme du Bec (GAZEAU, 2007, II, p. 111 n. 124), j'adopte sans réserve la date de 1078.

3 Mathilde de Flandre († 02/11/1083), comtesse de Normandie et reine d'Angleterre (1066-1083), épouse de Guillaume le Conquérant. Non inscrite dans l'ordinaire de Fécamp (voir l'annexe n° 2).

4 Guillaume le Conquérant († 09/09/1087), duc de Normandie (1035-1087) et roi d'Angleterre (1066-1087). Non inscrit dans l'ordinaire de Fécamp (voir l'annexe n° 2). Le décalage d'une année, que nous observons ici, s'explique sans doute par une restitution postérieure à l'événement ou par une erreur de copie lors de la confection des *Annales mineures de Fécamp*.

5 Guillaume II le Roux († 02/08/1100), roi d'Angleterre (1087-1100). Non inscrit dans l'ordinaire de Fécamp (voir l'annexe n° 2).

6 L'abbé de Fécamp Guillaume de Rots (1078-1107) bénéficiait à Fécamp d'une commémoration avec pitance et charité au 26 mars (CHADD, 2002, p. 694 ; voir l'annexe n° 1). Il fut inhumé à Fécamp, devant l'autel de la chapelle Notre-Dame (GAZEAU, 2007, II, p. 110). Pour l'abbé Roger de Bayeux (1107-1139), voir la mention de sa mort à l'année 1139. Dans le tableau de mesure de fiabilité, cette date de 1107 se place en A3 (témoignage contemporain + copies indépendantes proches de l'archétype), ce qui nous donne : « Datation précise + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable ». La date de 1107, fournie par les *Annales de la Trinité de Caen* (TC), est confirmée indépendamment dans les *Annales de Jumièges* et dans la seconde version des *Annales de Saint-Wandrille* (J et W2) : *Obiit etiam Willelmus, Fiscannensis abbas* (éd. LAPORTE, 1954, p. 60-61). J'adopte donc sans réserve la date de 1107.

7 TE : ajoute *magister* et *Cantuariensis*. Anselme († 21/04/1109), moine (1059-1063), prieur (1063-1078) puis abbé (1078-1093) du Bec, archevêque de Cantorbéry (1093-1109).

8 Il s'agit de la reine Édith/Mathilde d'Écosse († 01/05/1118), première épouse du roi d'Angleterre Henri I^{er} Beauclerc (1100-1135), mère de Mathilde l'Emperesse. Non inscrite dans l'ordinaire de Fécamp (voir l'annexe n° 2).

9 Y : met *Obiit* en tête de phrase et inverse l'ordre des mots *Rothomagensis* et *archiepiscopus*.

10 Y : *Cortelose* pour *Curtehose*.

11 Le roi d'Angleterre (1100-1135) et duc de Normandie (1106-1135) Henri I^{er} bénéficiait à Fécamp (contrairement à ses parents, Guillaume le Conquérant et Mathilde de Flandre, et à ses frères Robert Courteuse et Guillaume le Roux) d'une commémoration au 06 juillet (CHADD, 2002, p. 694 ; voir les pièces justificatives de l'annexe 1).

1139. [TC] *Obiit Rogerius abbas Fiscampi. Successit Henricus abbas quintus*¹.

1145. [TC/Y 1144] *Hoc anno crucifixus est puer quidam a iudeis apud Noruicum*².

1166. [TC] *Obiit Hugo archidiaconus (sic. archiepiscopus) Rothomagensis. Successit Rotrodus.*

Je ne traiterai pas ici de la partie des *Annales pascales de Fécamp* [F1] antérieure à l'an Mil et dépendant directement des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D] : je réserve en effet cette analyse pour plus tard, lorsque je serai amené à étudier la famille des *Annales de Rouen* (famille annalistique n° 3). Ce sera en effet l'occasion d'aborder la problématique au moyen d'une approche comparative permettant de mettre en évidence l'existence de plusieurs familles annalistiques et de différentes couches rédactionnelles. Une telle enquête, qui, à ma connaissance, n'a jamais été menée de façon systématique, se révélera décisive pour évaluer précisément les influences mutuelles entre ces diverses familles annalistiques, pour déceler des cloisonnements et pour replacer chaque annales dans la tradition textuelle qui convient. Elle permet en particulier de déterminer l'état et la version de ces familles d'annales au moment où elles servirent de modèle pour l'élaboration de copies. Elle révèle également les nombreux tâtonnements et repentir des chronographes ayant travaillé entre le milieu du XI^e et le milieu du XII^e siècle pour établir le plus précisément possible les chronologies des successions de règnes (empereurs, rois, ducs, comtes, etc.) et de pontificats (papes et évêques). Ce travail s'est avéré indispensable pour parvenir à dresser le *stemma* n° 1 présenté plus haut.

Les *Annales mineures de Fécamp* [F2]

Passons à présent à l'étude de la seconde version des *Annales de Fécamp*. Les trois exemplaires copiés sur l'original perdu des *Annales mineures de Fécamp* [F2], déjà évoqués ci-dessus, sont les suivants³ :

- 1 L'abbé de Fécamp Roger de Bayeux (1107-1139) bénéficiait à Fécamp d'une commémoration avec pitance et charité au 22 mars (CHADD, 2002, p. 694 ; voir aussi l'annexe n° 1). Il fut inhumé à Fécamp, dans la chapelle Saint-Martin de l'abbatiale (GAZEAU, 2007, II, p. 114). Il est vraisemblable que l'abbé Henri de Sully (1140-1187), qui bénéficiait d'une commémoration avec un service particulier, ait été inscrit dans les *Annales pascales de Fécamp*. Malheureusement, le contenu de celles-ci nous échappe complètement après la création des *Annales mineures de Fécamp* (CHADD, 2002, p. 694 : « *Henricus abbas quintus et debet Grunvilla seruire sicut in festiuitate prepositorum* » ; voir l'annexe n° 1). Dans le tableau de mesure de fiabilité, cette date de 1139 se place en A3 (témoignage contemporain + copies indépendantes proches de l'archétype), ce qui nous donne : « Datation précise + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable ». La date de 1139, fournie par les *Annales de la Trinité de Caen* (TC), est confirmée indépendamment par Ordéric Vital (ORDÉRIC VITAL, éd. CHIBNALL, VI, p. 140-142). Celui-ci indique également la nomination d'Henri de Sully à l'issue du concile de Londres, qui s'est tenu mi-mars 1140 (ORDÉRIC VITAL, éd. CHIBNALL, VI, p. 536). Sur tout ceci, voir GAZEAU, 2007, II, p. 114 n. 152 et p. 116 n. 181. J'adopte donc sans réserve la date du 22 mars 1139 pour le décès de Roger de Bayeux et celle de mi-mars 1140 pour l'établissement d'Henri de Sully.
- 2 Il est ici question du martyr de jeune Guillaume de Norwich, dont la vie a été écrite par Thomas de Monmouth, moine du prieuré de la cathédrale de la Trinité de Norwich, vers 1150. Des liens étroits entre Norwich et Fécamp depuis l'épiscopat d'Herbert de Losinga (1091-1119) ont été mis en évidence dans la partie 1.
- 3 On notera que la curiosité paléographique observée par l'auteur de l'*HLLF* (p. 209) dans ces trois témoins remonte à

1. les *Annales de la Trinité de Caen*¹ [TC], copiées peu après 1227 et poursuivies jusqu'en 1253² : ms. Cambridge, University Library, li. 6. 24, fol. 1-18 (planche n° VI)³ ;
2. les *Annales de Saint-Taurin d'Évreux*⁴ [TE], copiées vers 1226, puis continuées jusqu'en 1327⁵ : ms. Paris, BnF, lat. 4861, fol. 153r-160v (planche n° VII)⁶ ;

leur archétype, c'est-à-dire à l'exemplaire original des *Annales mineures de Fécamp* [F2] : L'auteur de ces annales a en effet inscrit LXL, LXLI, LXLIII, LXLIV, etc. pour 90, 91, 92, 93, 94, etc. au lieu de la notation traditionnelle XC, XCI, XCII, XCIII, XCIV, etc. Cette notation curieuse est d'ailleurs à l'origine d'un décalage fâcheux d'une dizaine d'année dans les *Annales de Saint-Taurin d'Évreux*. Le copiste passe ainsi directement de 1079 (MLXXIX) à 1090 (MLXL) tout en inscrivant les informations des années 1080 au niveau des années 1090 (la reine Mathilde et le roi Guillaume le Conquérant se trouvent ainsi mourir respectivement en 1093 et 1096 au lieu de 1083 et 1086 (sic. pour 1087). Ce décalage de 10 années à partir de l'année 1090 a été conservé jusqu'au bas de la seconde colonne du fol. 159v, correspondant à l'année 1135.

- 1 Rappelons que l'abbaye de la Trinité de Caen était une communauté de moniales bénédictines spirituellement associées à Fécamp (voir l'annexe 6, avec l'édition de la liste de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Caen dans laquelle l'abbaye de la Trinité de Fécamp figure en première position).
- 2 Deux entrées, aux années 1229 et 1237, concernent les décès des abbesses Jeanne et Isabelle de la Trinité de Caen. Par la suite, plusieurs notes concernent la ville de Caen vers le milieu du XIII^e s. (années 1239, 1241, 1251).
- 3 Notice : MEYER, 1886, p. 37-81. Il s'agit des 18 derniers feuillets d'un recueil [de chroniques ?] aujourd'hui perdu. Des trois copies des *Annales de Fécamp*, celle-ci paraît la plus fidèle et la plus complète pour la partie 216-1227 (le début, avant 216, manque). Paradoxalement, de nos trois témoins, c'est celui qui n'a jamais fait l'objet d'une édition ; Dans sa notice de *HLF*, Delisle s'intéresse surtout à la période originale couvrant les années 1227-1253 (il ne paraît avoir connu ce manuscrit que de seconde main).
- 4 Rappelons que l'abbaye bénédictine de Saint-Taurin d'Évreux était, à partir de 1035, une dépendance de l'abbaye de Fécamp (voir la partie 1).
- 5 Le premier copiste, qui inscrit les initiales de chaque note en alternant l'usage de la couleur verte et rouge, enregistre sa dernière entrée à l'année 1226. Les additions de seconde main apparaissent à partir de l'année 1218. À l'année 1223, une note mentionne le décès de l'évêque Raoul d'Évreux et de l'abbé Jean de Saint-Taurin d'Évreux. Plusieurs continuateurs poursuivent ensuite les ajouts, d'abord de façon régulière jusqu'en 1271, puis de manière sporadique jusqu'en 1317.
- 6 Il s'agit des 8 derniers feuillets d'un recueil de chroniques. Texte partiellement édité, et par morceaux, dans *RHF*, t. 12, p. 776 ; t. 18, p. 353 ; t. 23, p. 466. C'est surtout sur ce texte et le suivant que repose l'analyse de Delisle dans *HLF*. Le recueil regroupe des textes de deux traditions différentes, provenant d'une part du Bec, d'autre part de Fécamp. Les fol. 1-120v, contenant la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée traduite par Jérôme, la *Chronique* de saint Jérôme proprement dite, la *Chronique* de Prosper d'Aquitaine, la *Chronique* de Sigebert de Gembloux et la *Chronique* de Robert de Torigni, ont en effet été copiés sur un manuscrit aujourd'hui perdu provenant de l'abbaye de Lyre, qui avait lui-même pour modèle un manuscrit aujourd'hui perdu du Bec. Ce dernier contenait : 1. la première rédaction de la *Chronique* de Robert de Torigni (période 1000-1157) ; 2. la continuation du Bec sur la période 1157-1160 (également connue dans le manuscrit de Jumièges [ms. Rouen, BM, Y. 15], copié sur celui du Bec avant 1182) ; 3. la dernière rédaction de la *Chronique* de Robert de Torigni, dans son état de 1182 suite à l'envoi d'un complément par Robert de Torigni à la demande de l'abbé du Bec (cf. ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, t. I, 1873, p. XIX-XII et LIII-LV et t. II, 1873, n° LXI p. 340-341). Les fol. 121r-123v ont pu être ajoutés soit à Lyre, soit à Saint-Taurin d'Évreux dans les années 1220. Les fol. 124r-152v contiennent des extraits d'Orderic Vital sur le Concile de Lillebonne de 1080, les origines de l'ordre de Cîteaux en 1098, etc. (fol. 124r-127v) ainsi que la version interpolée du texte de Guillaume de Jumièges par Orderic Vital (fol. 131r-152v), mais sans les interpolations de Robert de Torigni (GUILLAUME DE JUMIÈGES, éd. VAN HOUTS, t. I, 1992, ms. E5 p. cvi). Il semble que nous ayons là une copie de textes d'Orderic Vital réalisée à partir des originaux de Saint-Évroult (à savoir l'exemplaire original de l'interpolation de Guillaume de Jumièges par Orderic Vital : ms. Rouen, BM, 1174 [Y. 14] ; l'exemplaire original de *l'Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital ; cf. DELISLE, *BEC*, t. 34, 1873, p. 267-282) pour le Bec. En effet, ces textes furent connus et utilisés par Robert de Torigni pour ses travaux historiques : plusieurs extraits d'Orderic Vital correspondent précisément aux rares passages de l'œuvre d'Orderic Vital utilisés dans les travaux de Robert de Torigni (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. I, p. 64 n. 3 et p. 86 n. 3 ; t. II, p. 184 n. 1 ; CHIBNALL, 1967, t. I, p.

3. les *Annales de Saint-Yved de Braine* [Y], copiées vers 1215 puis continuées jusqu'en 1246¹ : ms. Paris, BnF, fr. 10130, fol. 31-38 (planche n° VIII)².

Dans ces annales, un ensemble d'entrées se détache très nettement et concerne trois établissements relevant de l'Église clunisienne : l'abbaye de Cluny elle-même, qui peut être considérée comme l'établissement chef d'ordre, ainsi que deux de ses dépendances, les prieurés de la Charité-sur-Loire et de Sainte-Foy de Longueville. Pour chacun de ces établissements, il est fait mention de leurs fondateurs et bienfaiteurs respectifs, ainsi que des abbés et prieurs ayant dirigé successivement l'établissement.

Sainte-Foy de Longueville était un prieuré clunisien du Pays de Caux géographiquement proche de Fécamp³. Et nous avons vu, lors de la reconstitution du réseau de confraternité de cette abbaye, que les deux établissements étaient associés par la prière dès le XII^e siècle⁴. Le prieuré clunisien, fondé en 1093 par le seigneur de Longueville Gautier II Giffard, avait alors été placé sous la dépendance directe de la Charité-sur-Loire, l'une des cinq « filles » de Cluny⁵. La

133-139, en particulier p. 137). Les textes des fol. 1r-120v et 124r-152v, présents au Bec, furent copiés pour Lyre entre 1182 et 1220. L'ensemble (fol. 1r-152v) fut à son tour copié pour Saint-Taurin d'Évreux dans les années 1220, comme le prouvent des deux *ex-libris* de cette abbaye visibles aux fol. 1r et 152v. Enfin, la dernière partie du volume (fol. 153r-160v), copiés vers 1226, contient des annales ayant cette fois pour modèle un manuscrit ne provenant plus de l'abbaye de Lyre, mais du monastère de la Trinité de Fécamp aujourd'hui perdu. En tant que témoin de la tradition de plusieurs manuscrits du Bec, de Lyre et de Fécamp aujourd'hui perdus (le premier ayant servi de matériaux à Robert de Torigni), ce volume se révèle être d'un grand intérêt pour l'historien.

- 1 Les entrées relatives à la succession des comtes de Dreux et de Braine, enregistrées sur la période 1204-1246, ont été inscrites après 1215 par plusieurs mains différentes de la main primitive et appartenant vraisemblablement à des moines de Saint-Yved de Braine (monastère du diocèse de Soissons). Sont ainsi mentionnées : la mort d'Agnès de Baudement, comtesse de Braine, en 1204 ; la mort de son fils Robert I^{er} comte de Dreux et de Braine en 1218 (la note précise que son fils Robert lui succède) ; l'élection d'Henri de Braine à l'archevêché de Reims en 1227 ; la mort de Robert II de Dreux et de Braine en 1233 (son fils Jean lui succède) ; la mort de l'archevêque de Reims Henri de Braine en 1240 ; le mariage du comte Jean de Braine à une fille d'Archembaud de Bourbon en 1242 ; la translation des reliques de saint Yved dans le monastère de Braine (*in monasterio castri Branae*) en 1246. Les décès enregistrés correspondent à des membres de la famille de Dreux et de Braine connus comme bienfaiteurs du lieu et dont plusieurs furent inhumés à Saint-Yved de Braine, monastère choisi par les comtes de Braine comme nécropole princière entre la fin du XII^e et la fin du XIII^e siècle. Je n'ai pu trouver à ce jour de liens directs unissant Fécamp et Saint-Yves de Braine au début du XIII^e siècle et qui pourraient expliquer la copie de ces annales. Il existe en revanche des liens anciens entre Rouen et Braine-sur-Vesle : lorsque les archevêques de Rouen cherchèrent à mettre leur bibliothèque à l'abri des incursions scandinaves vers 875, ils « firent transporter une grande quantité de livres dans ce qui allait devenir un de leurs principaux lieux d'exil, le *castrum* de Braine-sur-Vesle, au diocèse de Soissons » (LE MAHO, 2004, p. 64). Il a donc pu exister un intermédiaire rouennais (cathédrale ou abbaye de Saint-Ouen ?) entre l'archétype fécampois et l'exemplaire de Saint-Yved de Braine.
- 2 <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9061591t/f40.image> ; l'édition partielle, assez libre et lacunaire (surtout pour les rares notes qu'il reproduit avant le X^e siècle), de Philippe Labbe a été réalisée à partir de ce manuscrit : *Nova Bibliotheca mancriptorum librorum*, t. I, p. 325-328 (rééd. RHF, t. 11, p. 363, t. 12, p. 777-778 ; t. 18, p. 350 ; t. 23, p. 429-430 ; PL, col. 477-478). Il s'agit des 8 derniers feuillets d'un petit volume.
- 3 La Trinité de Fécamp et Sainte-Foy de Longueville étaient distantes d'environ 58 kilomètres.
- 4 Un moine *Reinaldus* de Sainte-Foy de Longueville apparaît en effet de seconde main au 4 juin dans les fragments du nécrologe de Fécamp. Il a donc été enregistré au cours du XII^e siècle (voir volume I, partie 1 et annexe n° 4). En revanche, aucun moine de la Charité-sur-Loire n'apparaît dans les fragments du nécrologe de Fécamp.
- 5 Les prieurés et monastères de La Charité-sur-Loire, Saint-Martin-des-Champs, de Souvigny, de Sauxillanges et de Saint-Pancrace de Lewes sont les cinq seules dépendances de Cluny auxquelles le qualificatif de « fille de Cluny » s'applique. La Charité-sur-Loire est parfois considérée comme « la fille aînée » de Cluny. Le prieuré de Longueville-

Charité-sur-Loire était l'un des plus importants établissements relevant de l'Église clunisienne. Ces dépendances institutionnelles, qui révèlent l'existence d'une hiérarchie à trois niveaux, expliquent la présence de notes relatives à Cluny et surtout à la Charité-sur-Loire dans des *Annales de Sainte-Foy de Longueville* aujourd'hui perdues [L]. Ces notes, typiquement clunisiennes, apparaissent exclusivement sur la période 910-1165¹. Précisons toutefois que l'ensemble des *Annales de Sainte-Foy de Longueville*, qui couvraient la période 1-1165, a en fait servi de modèle principal pour l'élaboration des *Annales mineures de Fécamp* [F2] peu après cette dernière date. C'est donc pendant l'abbatiate d'Henri de Sully, qui était lui-même, rappelons-le, un ancien moine de Cluny, que les *Annales mineures de Fécamp*, dépendantes d'une famille annalistique clunisienne, furent composées. Mais au-delà de ces liens spirituels et institutionnels se cachent surtout des liens familiaux extrêmement étroits : à cette époque, de 1162 à 1173, Raoul de Sully, frère de l'abbé de Fécamp², dirigea le prieuré de la Charité-sur-Loire, dont dépendait Sainte-Foy de Longueville, avant de prendre ensuite pendant quelques années la direction de l'abbaye de Cluny (1173-1176)³. C'est donc probablement par son intermédiaire que les *Annales de la Charité-sur-Loire* [CL], dérivant des *Annales de Cluny* [CI], furent copiées entre 1162 et 1165 pour servir de fondement aux annales du prieuré de Sainte-Foy de Longueville [L]⁴. Et il faut vraisemblablement placer la réception des *Annales de la Charité-sur-Loire* dans le prieuré normand à l'occasion d'une visite monastique effectuée par ce prieur dans cette dépendance. Nous pouvons même émettre l'hypothèse que les deux frères se soient rencontrés, soit à Longueville, soit à Fécamp, au cours du priorat de Raoul, et que cette rencontre permit la réception des *Annales de Sainte-Foy de Longueville* à Fécamp⁵. Quoi qu'il en soit, l'existence de plusieurs erreurs introduites lors de la copie des noms des abbés de Cluny des X^e et XI^e siècles (en particulier la confusion entre Odon et Odilon et le remplacement d'Aymard par Gérard à l'année 963), ainsi que leur caractère très abrégé par rapport au contenu plus développé

sur-Scie était lui-même l'un des plus importants prieuré de la Charité-sur-Loire, et semble avoir joué un rôle essentiel comme relais entre les dépendances continentales et insulaires de la maison mère (DUFOUR, 2013, p. 42).

- 1 Certaines de ces informations ont été reproduites par Philippe Labbe dans son édition partielle.
- 2 Raoul de Sully fut le secrétaire de l'abbé de Cluny Pierre le Vénérable (1122-1156), puis son biographe : il compose la *Vita Petri Venerabilis* (PL, t. 189, col. 15-28) entre 1164 et 1173, donc en tant que prieur de la Charité-sur-Loire, et dédie son œuvre à l'abbé de Cluny Étienne I^{er} de Boulogne (1161-1173), à qui il succèdera (RICHE, 2000, p. 37 n. 73 et p. 199).
- 3 Raoul de Sully renonce de lui-même à l'exercice de sa fonction d'abbé en 1176, jugeant la charge trop lourde : il se retire à la Charité-sur-Loire, où il meurt le 20 septembre 1177 et est inhumé (RICHE, 2000, p. 209).
- 4 Le successeur de Raoul de Sully n'étant pas précisé, on en conclut en effet que les *Annales de Saint-Foy de Longueville* furent copiées sur celles de *La Charité-sur-Loire* durant le priorat de Raoul, c'est-à-dire entre 1162 et 1173. La mention du décès de Gautier Giffard, bienfaiteur de Longueville, en 1165 montre cependant que les *Annales de Fécamp* recopièrent les *Annales de Sainte-Foy de Longueville* seulement après cette date.
- 5 Il est en effet peu probable que Raoul de Sully se soit rendu dans le diocèse de Rouen sans rendre visite à son frère Henri, qui dirigeait alors l'une des plus importantes abbayes de ce diocèse.

des *Annales de Cluny* [C1]¹, confirme l'existence de plusieurs intermédiaires entre l'original clunisien et la copie fautive fécampoise. Voici les notes provenant des *Annales de Sainte-Foy de Longueville* [L] qui servirent à élaborer les *Annales mineures de Fécamp* [F2] autour de 1170², vraisemblablement entre 1165 et 1173³ :

Annales mineures de Fécamp [F2] :

(notes absentes des *Annales pascales de Fécamp* [F1])

Notes relatives à Cluny, La Charité-sur-Loire et Sainte-Foy de Longueville

(couche reproduisant les *Annales de Sainte-Foy de Longueville* [L], période 910-1165)

910. [(CI/CL/L)/TC/Y] [Hic] *Incipit locus Cluniacensis. Berno abbas ordinatur a Gedeone archiepiscopo Bisontinensis*⁴.
917. [(CI/CL/L)/TC/Y] *Hoc anno obiit Willelmus dux Aquitanorum qui Cluniacensis construxit monasterium in honore beatorum Petri et Pauli*⁵.
[TE] *Obiit Willelmus dux Aquitanie qui ecclesiam Cluniacensis Petri et Pauli construxit.*
926. [(CI/CL/L)/TC/Y] *Obiit Berno abbas. Successit [sanctus] Olido (sic. pour Odo)*⁶.
944. [(CI/CL/L)/TC/Y] *Obiit [sanctus] Olido (sic. pour Odo). Successit Aimardus*⁷.
954. [(CI/CL/L)/TC 951/Y 951] *Aimardus lumen oculorum amisit et suo loco [sanctum] Maiolum statuit*⁸.

1 Il existe une copie du XIII^e siècle des *Annales de Cluny* dans le ms. Paris, BnF, lat. 10938 (fol. 80r-84r), livre du chapitre de l'abbaye de Cluny (C1) reproduisant vraisemblablement un livre du chapitre du XI^e siècle aujourd'hui perdu : reproduction numérique sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8571078h/f165.image>.

2 Il est fort probable que ces *Annales mineures de Fécamp* figuraient à la suite du recueil de chroniques contenues dans le ms. Paris, BnF, lat. 4992 : ce volume du dernier tiers du XII^e siècle contient la *Chronique* de Sigebert de Gembloux et la *Chronique* de Robert de Torigni (édition postérieure à 1169), mais comporte une lacune d'un ou plusieurs cahiers en fin de volume (voir la description qu'en donne Léopold Delisle dans ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, t. I, p. xxxiii-xxxv). Or plusieurs abbayes du diocèse de Rouen et d'Évreux, spirituellement associées entre elles ainsi qu'avec l'abbaye du Mont Saint-Michel, avaient ajouté à la suite de ces deux textes, en fin de recueil, des annales mineures propres à leur maison (toutes ces annales font l'objet d'une étude dans la présente enquête) : ainsi à Jumièges (ms. Rouen, BM, 1132 (Y. 15), fol. 216v-222v ; *ibidem*, p. xiii-xvii), à Saint-Wandrille (ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 553, fol. 153-162 + 165-168 ; *ibidem*, p. xvii-xix) et à Saint-Taurin d'Évreux (ms. Paris, BnF, 4861, fol. 153r-160v ; *ibidem*, p. xix-xxii). De plus, nous avons vu que ces dernières dérivent directement des *Annales mineures de Fécamp*.

3 Raoul de Sully est en effet le dernier prieur de la Charité-sur-Loire mentionné, et son successeur n'apparaît pas (Raoul quitta la direction de la Charité-sur-Loire en 1173 pour prendre la tête de l'abbaye de Cluny de 1173 à 1176. Contraint de démissionner, il retourna finalement comme simple moine dans son ancienne abbaye de la Charité après cette dernière date).

4 Y : remplace *locus* par *ordo*. Bernon, premier abbé de Cluny (909/910-926).

5 Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine († 06/12/1018).

6 Y : ajoute *sanctus*. Bernon, premier abbé de Cluny (909-926). Odon, second abbé de Cluny (926-942). Les erreurs de copie (Olidon pour Odon aux années 927 et 944, Gérard à l'année 963 et Olidon ou Oddon pour Odilon aux années 994 et 1049) ainsi que la datation erronée (année 951 pour 954) s'expliquent par les nombreux intermédiaires existants entre les *Annales de Cluny* et les *Annales mineures de Fécamp* (*sources des Annales de Saint-Taurin d'Évreux*, des *Annales de La Trinité de Caen* et des *Annales de Saint-Yved-de-Braine*), parmi lesquelles se trouvent les *Annales de La Charité-sur-Loire*, les *Annales de Sainte-Foy de Longueville* et les *Annales pascales de Fécamp*.

7 TC : ajoute *sanctus*. Y : *Haimardus* pour *Aimardus*. Odon, second abbé de Cluny (926-942). Aymard, troisième abbé de Cluny (942-954 ; † 965).

8 Y : *Haimardus* pour *Aimardus* et *lumine* ou *lumen*. TC : ajoute *sanctum*. Aymard, devenu aveugle, démissionna en

963. [(CI/CL/L)/TC/Y] *Girardus (sic. pour Aimardus) abbas obiit apud Cluniacum*¹.
994. [(CI/CL/L)TC/Y/TE] *Obiit sanctus Maiolus abbas Cluniacensis. Successit sanctus Olido (sic. pour Odilo)*².
1049. [(CI/CL/L)/TC] *Obiit sanctus Oddo (sic. pour Odilo). Successit sanctus Hugo*³.
1056. [(CL/L)/TC/Y/TE] [*Hoc anno*] *incipit locus de Caritate*⁴.
1088. [(CL/L)/TC] *Obiit Giroldus prior de Caritate*⁵.
1088. [(CI ?/CL/L)/Y 1089/TE 1089] *Urbanus papa, monachus Cluniacensis, sedit annis XI. mensibus V. diebus XVII*⁶.
1090. [(CL/L)/TC/Y/TE 1100] *Hoc anno uenerunt monachi de Caritate Bermundesciam*⁷.
1093. [(L)/TC/Y/TE 1105] *Constructio sanctae Fidis Longueuillae*⁸.
1107. [(CL/L)/TC 1105/Y/TE 1115] *Dedicatio de Caritate a Paschali papa, VII. Idus Martii*⁹.
1109. [(CI/CL/L)/TC] *Obiit sanctus Hugo. Successit Pontius*¹⁰.
1116. [(CL/L)/TC/ Y/TE 1126] *Willelmus comes Niuernensis captus est*¹¹.
1126. [(CI ?/CL/L)/TC 1023] *Obiit Pontius, successor Hugo post Petrus abbas*¹².
1131. [(CL/L)/TC] *Obiit Willelmus prior [de Caritate]*.
1131. [(CI/CL/L)/TC/Y] *Dedicatio ecclesiae Cluniacensis ab Innocentio papa II*¹³.
1134. [(CL/L)/TC] *Obiit Odo prior de Caritate*.
1147. [(CL/L)/TE/TC/Y] *Obiit Willermus comes Niuernensis*¹⁴.
1157. [(CI/CL/L)/TC] *Obiit Petrus abbas. Successit Hugo de Fraseio*¹⁵.
1161. [(CL/L)/TC] *Obiit Reginaldus prior [de Caritate]. Successit Sauaricus [prior de Caritate]*¹⁶.
1162. [(CL/L)/TC] *Radulfus factus est prior de Caritate*¹⁷.

faveur de Maïeul, quatrième abbé de Cluny (954-994), seulement en 954. Mais Maïeul avait été désigné comme son apocrisiaire ou coadjuteur dès 948.

- 1 Il s'agit d'une erreur de copie pour l'abbé Aymard de Cluny, mort en 965 (la mort d'Aymard est bien indiquée à l'année 963 dans les *Annales de Cluny* : voir CI).
- 2 Maïeul, quatrième abbé de Cluny (954-994), canonisé dès sa mort. Odilon, cinquième abbé de Cluny (994-1049).
- 3 Odilon, cinquième abbé de Cluny (994-1049). Hugues de Semur, sixième abbé de Cluny (1049-1109).
- 4 TC et Y : *Karitate* pour *Caritate* et *inceptit* pour *incipit* ; ajoutent *Hoc anno*. La construction du prieuré Notre-Dame de La Charité-sur-Loire débuta en 1052, mais la charte de fondation ne date que de 1059.
- 5 Gérard, premier prieur de la Charité-sur-Loire (1052-1088).
- 6 TE : inverse l'ordre des mots *monachus* et *Cluniacensis*. Contrairement aux autres mentions de papes apparaissant dans les *Annales de Fécamp*, l'auteur insiste ici sur l'origine d'Urbain II (Cluny) et sur le nombre d'années qu'il occupa sur le siège pontifical.
- 7 Y : remplace *Bermundesciam* par *Bernundescra* (sic.). TE : *Bermundesiam* pour *Bermundesciam*. Il s'agit de l'arrivée, dans le prieuré de Bermondsey en Angleterre, de moines de la Charité-sur-Loire.
- 8 Fondation du prieuré clunisien de Sainte-Foy de Longueville par des moines de la Charité-sur-Loire.
- 9 Il s'agit de la dédicace de l'église de la Charité-sur-Loire par le pape Pascal II le 9 mars 1107.
- 10 Hugues de Semur, sixième abbé de Cluny (1049-1109), canonisé en 1120. Ponce de Melgueil, septième abbé de Cluny (1109-1122 ; † 1126).
- 11 Il s'agit de la capture du comte Guillaume II de Nevers (1097-1148), bienfaiteur de la Charité-sur-Loire.
- 12 Ponce de Melgueil, septième abbé de Cluny (1109-1122). Contraint de démissionner de son abbatiat en 1022, Ponce n'est mort qu'en 1026. Pierre le Vénéral, neuvième abbé de Cluny (1122-1157). Il n'est pas fait mention d'Hugues II, huitième abbé de Cluny (1122-1122).
- 13 Dédicace de « Cluny III » par le pape Innocent II en 1130.
- 14 Guillaume II, comte de Nevers (1097-1148), bienfaiteur de la Charité-sur-Loire.
- 15 Pierre le Vénéral, neuvième abbé de Cluny (1122-1157). Hugues de Frazans, dixième abbé de Cluny (1158-1161/3). Sa mort, indiquée à l'année 1163 dans les *Annales de Cluny* (CI), n'apparaît pas ici.
- 16 Des prieurs de ce nom sont connus à La Charité-sur-Loire au XII^e siècle : *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluni*, éd. René DE LESPINASSE, Paris, 1887, p. 427.
- 17 Raoul de Sully, prieur de la Charité-sur-Loire (1162-1173) puis abbé de Cluny (1173-1176), frère de l'abbé de

En plus de ces renseignements, l'abbé de Fécamp Henri de Sully (1140-1187) et son frère Raoul de Sully, prieur de la Charité-sur-Loire (1162-1173)², ont attaché une attention spéciale à la succession difficile du roi Henri I^{er} Beauclerc et aux conflits qui s'ensuivirent pour la possession du royaume d'Angleterre et du duché de Normandie de 1135 à 1154. Plusieurs membres de leur famille se trouvaient alors directement impliqués dans ces conflits : leur oncle, Étienne de Blois³, était en effet parvenu à s'emparer de la couronne d'Angleterre au détriment de la fille et héritière désignée d'Henri I^{er}, Mathilde, dite l'Emperesse. Afin d'éclairer et de faire mémoire de cette succession difficile, de nombreux renseignements relatifs à ces événements furent indiqués sur la période 1104-1154, dont le naufrage de la nef blanche en 1120, point d'origine des conflits de succession ultérieurs⁴. Mais il est surtout remarquable que, dans un tel contexte, d'autres informations touchant la famille de Blois et de Sully furent aussi enregistrées. Henri et Raoul de Sully étaient non seulement les neveux du roi d'Angleterre Étienne de Blois (1135-1154), mais aussi les neveux de l'évêque de Winchester Henri de Blois (1129-1171) et du comte de Champagne Thibault de Blois (1125-1152/3), l'un et l'autre mentionnés dans les *Annales mineures de Fécamp* [F2]. Henri et Raoul avaient également pour cousine germaine Marie de Blois, une fille du roi Étienne qui avait pris l'habit de moniale avant de devenir abbesse de Romsey. Suite aux décès prématurés de ses deux frères, celle-ci avait finalement quitté son cloître pour devenir comtesse de Boulogne (1159-1170 ; † 1182). Or cet événement, sans lien direct avec la Normandie, est lui aussi consigné dans les *Annales mineures de Fécamp*. La mention d'événements touchant plusieurs membres de la famille de Blois et de Sully sur la période 1126-1171 des *Annales mineures de Fécamp*, trahit l'attachement de l'auteur de cette partie des annales à cette puissance famille. Et l'on soupçonne dès lors l'abbé Henri et son frère, le prieur Raoul, d'avoir joué un rôle essentiel dans l'élaboration ou/et l'enrichissement des annales de leur monastère : les *Annales de la Charité-sur-Loire* [CL] dans le cas de Raoul de Sully et les *Annales mineures de Fécamp* [F2] dans le cas d'Henry de Sully ; à défaut d'en être les rédacteurs, ils pourraient au moins en être l'un et l'autre les instigateurs et les

Fécamp Henri de Sully (1140-1187).

- 1 TC : *Walters Giffarz* pour *Galterus Gifart* (reporte également *comes* en fin de phrase). Il s'agit de Gautier III († 1164), seigneur de Longueville-sur-Scie, mort sans descendance. Son père, Gautier II († 1102), avait fondé le prieuré de Sainte-Foy de Longueville, où il avait été enterré.
- 2 Raoul de Sully sera plus tard abbé de Cluny (1173-1176), mais devra finalement abandonner cette charge et se retirer dans son ancienne abbaye de la Charité.
- 3 Étienne de Blois était le neveu du roi Henri I^{er} Beauclerc : sa mère, Adèle de Blois, était en effet une fille de Guillaume le Conquérant. Avec son frère Henri de Blois, Étienne de Blois fut élevé à la cour d'Henri I^{er}.
- 4 C'est en effet lors de ce naufrage, le 25 novembre 1120 au large de Barfleur, que périt Guillaume Adelin, fils et héritier désigné du roi d'Angleterre et duc de Normandie Henri I^{er} Beauclerc.

commanditaires.

Annales mineures de Fécamp [F2]

(notes absentes des *Annales pascales de Fécamp* [F1]) :

Familles de Blois et de Sully, successions ducales et royales anglo-normandes
(note provenant en partie des *Annales de la Charité-sur-Loire* [CL], en partie introduites
directement dans les *Annales mineures de Fécamp* [F2], période 1104-1171)

1104. [TC/Y] *Hoc anno uenit dux Robertus in Angliam uolens eam sibi acquirere*¹.
[TE 1114] *Rodbertus dux Normannorum rediit a Ierusalem, intrauit Angliam uolens eam acquirere*².
1106. [TC/Y/TE 1116] *Henricus rex Anglorum cepit Robertum ducem fratrem suum.*
1120. [TC 1119/Y 1118] *Redeunt[e] Henricus rege in Angliam Willelmus filius eius cum electa nobilitate militum submersus est in mar*³.
[TE 1129] *Filii regis Henrici et filia summersi sunt.*
1126. [TC/Y] *Henricus Wintonensis episcopus uenit in Angliam.*
1127. [TC/Y] *Gaufridus comes Andegauensis duxit imperatricem Mathildis.*
1128. [TC/Y] *Willelmus Normannorum comes Frandrensis [...] [obiit]*⁴.
1129. [TC/Y 1130] *Henricus factus est Wintonensis episcopus.*
1133. [TC/Y] *Natus est Henricus <secundus> primogenitus G. comes et Mathildis imperatritis [manse martio]*⁵.
1135. [TC/Y] *Obiit Henricus rex Anglorum. Successit Stephanus nepos eius*⁶.
1140. [TC/Y 1039] [Hoc anno] *Mathilda imperatrix uenit in Angliam cum fratre suo Robertus comes Gloucester*⁷.
1141. [TC/Y/TE] *Captus est rex Stephanus [VIII non. Febr.] et [kal. Nouembris] liberatus per Henricum fratrem suum Wintoniensem episcopus*⁸.
1149. [TC/Y] *Reuersio regis Gallie.*
1151. [TC/Y/TE] *Obiit Gaufridus comes Andegauensis.*
1153. [TC/Y] *Obiit comes Theobaldus*⁹.

1 TC : *acquirere* pour *acquirere*.

2 Pour le décalage de 10 ans constaté dans les *Annales de Saint-Taurin d'Évreux* sur la période 1080-1135, voir plus haut dans la note de présentation de ce manuscrit et de ces annales.

3 Y : *Redeunte pour Redeunt*. Le décalage d'une à deux années observé trahit l'insertion de cette note plusieurs années après les faits.

4 Y : met *Obiit* en tête de phrase.

5 La mention *secundus* indique que cette partie a été rédigée après 1154.

6 Le roi d'Angleterre (1100-1135) et duc de Normandie (1106-1135) Henri I^{er} bénéficiait à Fécamp (contrairement à ses parents, Guillaume le Conquérant et Mathilde de Flandre, et à ses frères Robert Courteuse et Guillaume le Roux) d'une commémoration au 06 juillet (CHADD, 2002, p. 694 ; voir les pièces justificatives de l'annexe 2).

7 Y : ajoute *Hoc anno*.

8 TE : met *episcopus Wintoniensem fratrem suum* ou lieu de *fratrem suum Wintoniensem episcopus*.

9 Thibaut IV († 10/01/1152 ou 1153), comte de Blois, de Chartres, de Troyes, de Meaux, de Châteaudun et de Champagne, frère du roi d'Angleterre Étienne de Blois et oncle de l'abbé de Fécamp Henri de Sully et du prieur

1154. [TC/Y] *Obiit Stephanus rex Anglorum. Successit Henricus filius Mathildis imperatricis filius (sic.) regem Henricum.*
1157. [TC/Y] *Henricus rex duxem exercitum in Gallia¹.*
1158. [TC/Y/TE] [*Ludouicus*] *rex Francia dedit filiam suam Henrico filio regis Angliae².*
1159. [TC/Y] *Henricus rex duxem exercitum ad tolosam.*
1160. [TC/Y] *Maria Abbatissa filia regis Stephani nupsit Matheo comes Bolonie³.*
1162. [TC] *Radulfus factus est prior de Caritate⁴.*
1162. [Y] *Hoc anno Thomas, cancellarius regis et archidiaconus Cantuariensis, consecratus est archiepiscopus.*
1163. [TC 1164/Y 1164/TE 1164] *Ducam prima pus pentecostes concilium Turonense celebratur.*
1167. [TC/Y] *Mathildis filia regis nupsit Henrici duci saxonie.*
1171. [TC/Y 1172] *Obiit Henricus Wintonensis episcopus.*

Les événements importants de la vie du Christ (période 1-33), la succession des empereurs romains (période -42-797), les principaux saints ayant marqué l'histoire de la chrétienté, la succession des papes (période 36/45-1165), celle des rois de France mérovingiens et carolingiens (période 436-1165), les événements liés aux première et deuxième croisades (années 1096, 1098, 1099 et 1146) qui apparaissent dans les *Annales mineures de Fécamp* [F2], ont semble-t-il été reproduits de leur modèle, les *Annales de Sainte-Foy de Longueville* [L]. Ces informations avaient vraisemblablement été introduites dans les *Annales de la Charité-sur-Loire* [CL] plutôt que dans les *Annales de Cluny* [Cl] ou les *Annales de Sainte-Foy de Longueville* [L] : on ne les retrouve pas dans la copie des *Annales de Cluny* datant du milieu du XIII^e siècle [Cl] et il est peu vraisemblable que le modeste et récent prieuré clunisien de Sainte-Foy de Longueville ait disposé des sources indispensables à cet important travail d'enrichissement seulement un demi-siècle après sa fondation. D'autre part, toutes ces données sont indépendantes des *Annales de Cologne* [C] et des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D] dont dérivent les *Annales pascales de Fécamp* [F1] et les *Annales de Rouen* [R1 et R2], comme nous aurons l'occasion de le vérifier lors de l'analyse des manuscrits appartenant à cette dernière famille (famille annalistique n° 3). Du fait de la précision des périodes de pontificat⁵ et de règne à partir de la fin du XI^e siècle, on

Raoul de la Charité-sur-Loire. Cette information pourrait provenir des *Annales de la Charité-sur-Loire*.

1 Y : *Grauelinges* pour *Gallia*.

2 TE : ajoute *Ludouicus*.

3 Marie de Blois, comtesse de Boulogne (1159-1170 ; † 1182).

4 Raoul de Sully, frère de l'abbé de Fécamp Henri de Sully, prieur de la Charité-sur-Loire (1162-1173) puis abbé de Cluny (1173-1176). Cette information provient des *Annales de la Charité-sur-Loire*, sur lesquelles nous allons revenir.

5 À partir de la fin du pontificat d'Urbain II (1088-1099), les dates fournies pour la succession des papes deviennent à la fois régulières et précises (contrairement à celles fournies après coup par restitution à partir de catalogues sur la période antérieure) : sans doute ces informations ont-elles été enregistrées de façon contemporaine à partir de cette époque.

peut supposer que ces informations furent introduites à l'aide de catalogues dans les *Annales de la Charité-sur-Loire* au début du XII^e siècle, et peut-être même dès la confection de ces annales vers cette époque. Les données ajoutées ultérieurement, au cours du XII^e siècle, paraissent avoir été inscrites de manière contemporaine, au fur et à mesure des nouvelles successions de papes et de rois.

Les *Annales mineures de Fécamp* [F2] furent également enrichies de renseignements sur les trois premiers « ducs » de Normandie (876-996), à savoir Rollon (911-925/32)¹, Guillaume Longue-Épée (925/32-942) et Richard I^{er} (942-996). L'interpolateur disposait pour cela d'un exemplaire des *Gesta normannorum ducum* du chanoine Dudon de Saint-Quentin². Le seul exemplaire provenant de Fécamp qui soit connu fut copié au Mont Saint-Michel vers la fin des abbatiats de Jean de Fécamp (1028-1078) et de Renouf (1060/1-1083/4), c'est-à-dire dans la seconde moitié des années 1070³. Bien que l'œuvre de Dudon, composée entre la fin du X^e et le début du siècle suivant, était sans doute déjà achevée en 1015⁴, les moines de Fécamp ne paraissent pas avoir disposé d'un exemplaire de cette œuvre avant la fin des années 1070. L'auteur des *Annales de Rouen*, qui opère entre 1054/5 et 1066/7, connaissait alors déjà cette source. Nous verrons plus loin que l'auteur des *Brèves annales du Mont Saint-Michel* [M1] a lui aussi directement utilisé les *Gesta normannorum ducum* de Dudon, mais plus tôt encore, dès les années 1040⁵. La valeur des données sur la succession des premiers comtes de Rouen et ducs de Normandie reproduites dans ces diverses sources annalistiques est donc tributaire d'une part du témoignage de Dudon⁶, d'autre part des erreurs imputables aux chronographes du Mont Saint-Michel, de Rouen et de Fécamp, ainsi qu'à celles introduites par les correcteurs et les copistes ultérieurs. On distingue dès lors nettement, au sein de la tradition, l'existence de trois branches : celle dérivant des *Annales de Rouen* (R1 et R2 d'après W1', PL, E, J, W2 et M2) ; celle dérivant

1 On remarquera la date erronée de la mort de Rollon, indiquée en 917 et contredite par le témoignage contemporain de Flodoard, qui atteste encore l'existence de Rollon à l'année 925 de ses annales (Richer de Reims fait d'ailleurs mourir Rollon à l'occasion du siège d'Eu, c'est-à-dire en 925), mais ne parle plus que de son fils Guillaume à partir de l'année 927.

2 L'inverse est peu probable : les premières notes des *Annales de Fécamp* semblent avoir été enregistrées après la rédaction des *Gesta normannorum*, sans doute dans les années 1020. De plus, l'usage du terme *Datie* pour qualifier le pays d'origine de Rollon est propre à Dudon.

3 Le seul exemplaire fécampois connu des *Gesta normannorum ducum* de Dudon (ms. Berlin, SB, Phillipps 1854) fut copié au Mont Saint-Michel sous l'abbé Renouf (1060/1-1084/5), vraisemblablement entre 1075 et 1080, ce qui permet d'envisager un ajout des informations issues de Dudon seulement après cette époque. Au sujet de ce manuscrit, voir ALEXANDER, 1970, p. 225.

4 À cette date, Dudon était déjà en possession de plusieurs bénéfices, vraisemblablement obtenus du duc Richard II comme salaire pour son travail d'historiographe, et que le chanoine concède alors au chapitre de Saint-Quentin pour qu'il en jouisse après sa mort (FAUROUX n° 18).

5 Sans doute a-t-il utilisé l'exemplaire qui a servi de modèle aux copistes du Mont pour produire le manuscrit destiné au monastère de Fécamp (ms. Berlin, SB, Phillipps 1854) ; voir ci-dessus.

6 Réserve faite de l'interprétation des datations retenues par l'annaliste de Fécamp, qui a parfois été corrigé ou mal compris par l'annaliste de la cathédrale de Rouen et par le copiste ayant débuté les *Annales mineures de Fécamp*.

des *Annales mineures de Fécamp* (F2, d'après TE, TC et Y)¹ ; enfin celle issue des *Brèves annales du Mont Saint-Michel* (M1).

Comparaison des *Annales mineures de Fécamp* [F2]

avec les *Annales de Rouen* [R1 et R2] et les *Annales du Mont Saint-Michel* [M1]

Premiers comtes de Rouen et ducs de Normandie

(rédaction non contemporaine des faits : période 876-996)

876. [TC/Y/TE] *Hoc anno uenit Rollo dux Datie cum suis Neustriam uenit uolens eam sibi acquirere*².
[W1'] *Hoc anno Rollo cum suis Normanniam adquisiuit XV kalendas Decembris.*
[R/E] *Hoc anno Rollo cum suis Normanniae penetrauit XV kalendas decembris*
[J/W2] *Rollo in Normanniam cum suis uenit, XV kalendas decembris.*
[M1] *Rollo cum Normannis gallis appulit.*
[M2] *Hoc anno cum suis Rollo Normanniam penetrauit.*
911. [TC 894/Y 894/TE 894] *Hoc tempore obsedit Rollo Carnotum. Sed episcopus eiusdem urbis, Vakelinus nomine, Ric[h]ardus Burgundie ducem et Ebalum Pictauiensem comitem in suum auxilium uocans, camisiam sancte Marie uirginis in manibus ferens fugauit Rollonem ducem et ciuem liberauit*³.
[R 898/E 898/J 908/W2 908/M2 898] *[Hoc tempore] Rollo cum exercitu suo Carnotensem ciuitatem obsedit. Sed episcopus eiusdem urbis, Waltelmus nomine, uir religiosissimus, Ricardus Burgundiae ducem et Ebalum Pictauiensem comitem in suo auxilio prouocans, tunicam sanctae Mariae uirginis in manu ferens, Rollonem ducem diuino nutu fugauit et ciuitatem liberauit*⁴.

1 Un même événement est parfois rapporté à des dates différentes suivant les annales. La note sur le siège de Chartres par Rollon, traditionnellement daté de 911, est à cet égard très intéressante : rapportée en 894 dans les annales du XIII^e siècle qui dérivent des *Annales pascales de Fécamp* (*Annales de la Trinité de Caen*, *Annales de Saint-Taurin d'Évreux* et *Annales de Saint-Yved de Braine*), elle a été placée en 898 dans les *Annales de Rouen* et dans les annales monastiques qui en sont issues (*Annales de Saint-Taurin d'Évreux*, et secondes *Annales du Mont Saint-Michel*), à l'exception des *Annales de Jumièges* qui indiquent l'année 908 (décalage de dix ans par rapport à sa source, vraisemblablement du fait d'une erreur de copie). On observera aussi les différentes formes du nom de l'évêque de Chartres.

2 Y : *Rallo* <Rou> pour *Rollo* et *Dautie* pour *Datie*. TE : *Neutriam* pour *Neustriam*. TC : met *uenit* après *Neustriam*. Labbe donne : « *Venit Rollo dux Daniae in Neustriam cum suis, uolens eam sibi acquirere* ».

3 TE : *uille* pour *urbis*, *Vakelilinus* pour *Vakelinus* et met *fugauit* après *Rollonem ducem*. TC : *Waukelinus* pour *Vakelinus*, omet *uirginis*. Y : *Wasquelinus* pour *Vakelinus* et omet *ducem*. Labbe donne, à l'année 898 : « *Obsedit Rollo Carnotum, sed episcopus Wasquelinus, Richardum Burgundiae ducem et Ebalum Pictauiensem comitem in suum auxilium uocans, camisiam sanctae Mariae in manibus ferens fugauit Rollonem* ». Il s'agit du miracle de la Sainte Chemise (20 juillet 911) : les personnes mentionnées, en plus de Rollon, sont l'évêque de Chartres *Guatelmus*, le comte d'Autun (883-921), d'Auxerre (888-921), de Nevers (v. 890-921), de Troyes (894-92) et de Sens (895-921), marquis puis duc de Bourgogne (895-921) Richard le Justicier, ainsi que le comte de Poitiers *Ebles-Manzer* (890-892 ; 902-934).

4 R : place *ciuitatem* avant *Carnotensem*, *huius* pour *eiusdem*, *Walteli* pour *Waltelmus* et *Abalum Pictauiensem ducem* pour *Ebalum Pictauiensem comitem*. E : *Waltelmus* pour *Waltelmus*. J/W2 : *Carnotum* pour *Carnotensem*, ajoute *semper* après *Marie* et omet *ducem* après *Rollonem*. M2 : *urbem* pour *ciuitatem* et omet toute la portion *Ricardus Burgundie ducem et Abalum Pictauiensem ducem in suo auxilio prouocans*.

- [W1' 912/M2 912] *Factus est bellum Carnotis ciuitate de paganis sub Roberto et Ricardo*⁵.
912. [R/E 911/TC 908/J 908/W2 908/TE 908/J] *Hoc anno Franco Rothomagensis archiepiscopo Rollonem baptizauit*².
 [M1] *Baptizatus est idem Rollo cum suis*.
 [M2] *Hoc anno Rollo dux efficitur christianus*
912. [TE/Y/TC/R/E/M2 914] *Facta est pax inter Karolum et Rollonem, deditque ei Karolus filiam suam, nomine Gislam, de qua nullum habuit filium*³.
 [W1'] *Facta est pax inter Francos et Normannos*.
912. [R] *Mortua Gisla, accepit Rollo Popam uxorem, filiam comitis Siluanectensis Witonis, de qua genuit Willelmum*⁴.
 [J/W2] *Mortua est Gilla absque omni prole, et Rollo duxit Popam uxorem, filiam Wydonis comitis Siluanectensis, sororem Bernardi, de qua genuit Willelmum*.
917. [TC 916/Y 916/TE 916/W1'/R/E/J/W2/M2] *Obiit Rollo [primus Dux Normannorum], cui successit Willelmus filius eius*⁵.
918. [W1'] *Translatus est beatus Audoynus Rodomo ciuitate, kal. Feb., regnante Karo[lo], anno xxvii*.
923. [TE/TC/Y] *Hoc anno firmata est amicitia inter Ludouicum regem francorum et Henricum regem Teutonicorum et inter fuit Willermus dux Normannorum*⁶.
943. [TE 946/TC/Y] *Willelmus dux Normannorum dolo occiditur ab Arnulfo comite flandrensi. Successit Ricardus filius eius*⁷.
 [W1'/R/E/J/W2/M2] *[Hoc anno] Occiditur Willelmus dux Normanorum filius Rolonis XVI kalendas Ianuari. Cui successit Ric[h]ardus filius eius qui uetus dicitur*⁸.
 [M1] *Peremptus est Willelmus filius Rollonis*.
996. [TE 998/TC 998/Y 998] *Obiit Richardus dux Normannorum. Successit Ric[h]ardus filius eius*⁹.
 [W1'/R/E/J/W2/M2] *[Hoc anno] Obiit primus Ric[h]ardus dux Normannorum [filius Willermi]. Cui successit Ric[h]ardus secundus, filius eius*¹⁰.

5 M2 : inversion de *de paganis* avec *Carnotis ciuitate*.

2 TE/J/W2 : omettent *Hoc anno*, inversent *archiepiscopo* et *Rothomagensis* et inversent *baptizauit* et *Rollonem*. R et E : omettent *Rothomagensis archiepiscopo* et placent *baptizauit* devant *Franco*.

3 TE : remplace *nomine Gislam* par *Egidiam cum terra Neustrie* et remplace *nullum habuit filium* par *non habuit filios*. TC : remplace *facta* par *Romanus et Francia* et n'indique pas *nomine Gislam*. Y : ne donne pas *nomine Gislam*. R, E et M inversent *habuit* et *filium* et ajoutent *etiam* après *pax*. J/W2 : donne seulement *deditque ei Karolus filiam suam Gillam* après *Rollonem*. *Les Annales de Jumièges* ajoutent ceci : « *et totam Neustriam, et minorem Brittaniam ei concessit. Suscepit eum de sacro fonte Robertus dux Burgundie et nomen suum ei imposuit* ».

4 R : *Guillermus* pour *Willelmum*. E : *Willemum* pour *Willelmum*, inverse *uxorem* et *Popa*, omet *Siluanectensis Witonis* et ajoute *filium nomine* avant *Willelmum*. M2 : *Widonis* pour *Witonis* et *Guillelmum* pour *Willelmum*.

5 TE : ajoute à la fin *dux Normandie*. W1', R, E, J, W2 et M2 : ajoutent *primus dux Normannorum* après *Rollo*. W1', R, E et M2 : ajoutent *Cui* avant *successit*. J/W2 : inverse *filius eius*.

6 TE : omet *Hoc anno* et remplace *et* par *Ibi*. TC : *Lodowicum* pour *Ludouicum*.

7 La date de 943, donnée par Dudon de Saint-Quentin, provient en fait des *Annales* de Flodoard, qui indiquent 943 pour le 17 décembre 942 (FLODOARD, éd. FLODOARD, 1906, p. xvii n. 1 et p. 86 n. 2). À ce sujet, LECOUEUX, 2011, p. 52-53.

8 W1' : ajoute *Hoc anno* en tête de phrase. R : indique *Guillermus* pour *Willermus* et *Iunii* pour *Ianuarii*. E : *Willemus* pour *Willermus*. J/W2 : remplace *Cui successit* par *Successit ei*, précise *primus* après *Ricardus* et omet *qui uetus dicitur*. M2 : ajoute *Hoc anno*, met *Guillelmus* pour *Willermus* et omet *dux Normannorum*.

9 Erreur de copie probable (996 → 998) lors du passage de F1 à F2. Le duc Richard I^{er} († 996) bénéficiait à Fécamp d'une commémoration avec services pléniers au 21 novembre (CHADD, 2002, p. 695 ; voir l'annexe n° 1).

10 W1' : ajoute *Hoc anno* en tête de phrase. J/W2 : met *Obiit* en fin de première phrase, inverse *Ricardus* et *primus*, ajoute *et Brittonum* après *dux Normannorum* et omet *Cui* et *secundus*. M2 : met *Obiit* en fin de première phrase,

[M1] *Richardus primus obiit.*

Quatre mentions introduites dans le dernier tiers du XII^e siècle dans les *Annales mineures de Fécamp* [F2] concernent la modeste abbaye bénédictine de Valmont¹, fondée à seulement 11 km de Fécamp par la famille d'Estouteville. Il serait là aussi assez tentant d'envisager, comme dans le cas des *Annales de Sainte-Foy de Longueville* [L], l'utilisation comme source d'*Annales de Valmont* aujourd'hui perdues. Cependant, vu l'étroite proximité géographique des deux établissements et le type d'information inscrit, il reste plus probable qu'un enregistrement direct de ces renseignements ait été réalisé par un moine de Fécamp s'intéressant de près à l'histoire monastique locale. La proximité de la famille d'Estouteville avec Fécamp est également bien connue et remonte à cette époque². Quoi qu'il en soit, la série s'arrêtant en 1185, l'abbé Henri de Sully, mort en 1187, pourrait avoir, une fois de plus, joué un rôle non négligeable pour l'insertion de ces notes :

Annales mineures de Fécamp [F2]

Abbaye de Valmont et famille d'Estouteville

(rédaction contemporaine des faits, période 1169-1185)

1169. [TC/Y/TE] *Fundata est abbatia Sancte Marie de Walemonte a Nicholao de Stoteuilla*³.

1174. [TC] *Dedicatio ecclesiae de Walemont.*

1177. [TC/TE] *Obiit Nicolaus de Stoteuilla.*

1185. [TC/Y] *Obiit Robertus de Stoteuilla.*

Les informations que nous venons de passer en revue se trouvaient toutes enregistrées dans les *Annales mineures de Fécamp* [F2], sans doute élaborées entre 1165 et 1173, puis continuées dans les années qui suivirent. Comme plusieurs annales normandes, celles de Fécamp pourraient d'ailleurs avoir été insérées à la suite de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux et de la *Chronique* de Robert de Torigni⁴. Puisque la version primitive de ces deux chroniques copiées à

inverse dux et Normannorum et met Guillelmi pour Willermi.

- 1 Bien que fondée en 1169, donc avant 1204, cette abbaye bénédictine n'est pas étudiée dans la *Normannia monastica* de Véronique Gazeau : elle se rattache en effet à la congrégation de Tiron (les moines qui s'établirent à Valmont provenaient de l'abbaye de Hambye, fondée en 1147 par l'abbaye de Tiron, dans le Perche).
- 2 Les seigneurs de Valmont de la famille d'Estouteville interviennent fréquemment à Fécamp à partir du milieu du XII^e siècle : Nicolas et Henri d'Estouteville apparaissent dans des actes de l'abbaye datables de 1162 et 1184/5 tandis que Robert d'Estouteville est connu comme gardien du palais de Fécamp en 1180 (BLOCHE n° 138 et 188 ; RENOUX, 1991, p. 338 et 341). Plus tard, Estoud d'Estouteville deviendra abbé de Fécamp (1390-1423).
- 3 Y : *Walmont* pour *Walmonte*. Te : *Valentis* pour *Walmonte*.
- 4 Le recueil de chroniques provenant de Fécamp, ms Paris, BnF, lat. 4992, lacunaire à la fin de la *Chronique* de Robert de Torigni, contenait vraisemblablement en fin de volume les *Annales mineures de Fécamp* [F2], de la même façon que le ms. Rouen, BM, 1132 (Y. 15) renferme aujourd'hui encore en fin de volume un fragment des *Annales*

Fécamp correspond à la seconde édition diffusée par l'abbé du Mont entre 1169 et 1182, il semble que l'élaboration des *Annales mineures de Fécamp* ait pu être réalisée à cette même époque. Mais puisqu'elles ne mentionnent ni le successeur de Raoul de Sully à La Charité-sur-Loire en 1173, ni l'accession de ce dernier à la tête de l'abbaye de Cluny à cette même date, il est peu probable qu'elles furent écrites au-delà de l'année 1173. Les *Annales mineures de Fécamp* furent par la suite enrichies de nouvelles entrées, qu'il est possible de reconstituer jusqu'au premier tiers du XIII^e siècle. Je ne les reproduirai ici que jusqu'à l'année 1204, ce qui permettra de disposer d'une reconstitution, éclatée par thème, des *Annales mineures de Fécamp* [F2] sur l'ensemble de la période ducale (911-1204)¹.

mineures de Jumièges [J2], que le ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 553 renferme les *Annales mineures de Saint-Wandrille* [W2] et que le ms. Paris, BnF, lat. 4861 renferme les *Annales mineures de Saint-Taurin d'Évreux* [TE]. Nous observons d'ailleurs une pratique analogue dans le ms. Paris, BnF, lat. 4862, provenant de Savigny (fol. 132r-133v : brèves annales de Savigny, couvrant la période 1112-1305). Il est très vraisemblable que les *Annales mineures de la Trinité de Caen* [TC], qui, dans leur état actuel, ne subsistent que sous la forme de 18 feuillets dont il manque le début (elles ne commencent qu'à l'année 219), constituaient autrefois elles-aussi la dernière partie d'un recueil de chroniques (chroniques d'Eusèbe, de Jérôme, de Prosper, de Sigebert de Gembloux et de Robert de Torigini). Pour la description de ces différents manuscrits, voir ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, t. I, p. IV-XXII ET XXXIII-XXXV).

- 1 J'ai écarté les additions tardives, telles que la note sur Arnaud de Brescia († 1155) ajoutée par erreur à l'année 1178 des *Annales de Saint-Taurin d'Évreux*. Un examen plus poussé des années 1204 à 1226 des *Annales de la Trinité de Caen*, des *Annales de Saint-Taurin d'Évreux* et des *Annales de Saint-Yved de Braine* permettrait sans doute de préciser le contenu des *Annales mineures de Fécamp* sur cette période : la tâche est cependant plus difficile, car à partir du début du XIII^e siècle, ces sources commencent à diverger, si bien qu'il est plus difficile de déterminer ce qui est propre à Fécamp et ce qui a été ajouté de première main ailleurs. D'autre part, signalons que les *Annales pascales de Fécamp*, davantage centrées sur la vie interne du monastère et la succession de ses abbés, ont pu faire l'objet d'une continuation indépendante ayant trait à ces sujets au-delà des années 1170. Nous n'en avons cependant trouvé aucune trace sûres à ce jour. Quant aux *Annales mineures de Fécamp*, à partir de l'abbatit d'Henri de Sully, elles furent surtout attentives à enregistrer ce qui se produisait à l'extérieur du monastère, ce qui constitue une évolution sensible par rapport aux centres d'intérêt de la période précédente.

Annales mineures de Fécamp [F2]

Autres notes enregistrées entre 1170 et 1204

(couche contemporaine des faits, période 1170-1204)

1170. [TC/Y] *Henricus primogenitus Henricum <secundus> regis coronatus est a Rogero Eboracensis archiepiscopo.*
1171. [TC/Y] *Sanctus Thomas Cantuariensis archiepiscopus migrat ad Christum et rex transfretavit in Hiberniam post festum sancti Michaelis¹.*
1173. [TC/Y] *Hoc anno reuersus est rex de Hibernia et transfretavit in Normanniam².*
1174. [TC/Y] *Rex Scotiae captus est.*
1174. [TC 1175/Y] *Facta est fames ualida.*
1175. [TC/Y] *Ludouicus rex et Henricus iuuenis rex obsederunt Rothomagum cum Nobilitate Francorum³.*
1176. [TC 1175/Y] *[Eodem anno] Facta est pax inter Regem et filios suos⁴.*
1179. [Y] *Ludouicus rex uenit ad sanctum Thomam. Eodem anno coronatus est Philippus filius eius. Hoc anno fit noua moneta in Anglia.*
1180. [TE 1181/Y 1181] *Obiit Ludouicus rex Francorum. Successit Philippus filius eius.*
1183. [TE/Y] *Obiit Henricus iuuenis rex⁵.*
1185. [Y] *Hoc anno patriarcha Iherosalem uenit in Anglia.*
1187. [TE/Y] *Capta fuit Ierusalem a Salahedino⁶.*
1187. [TE 1190] *Natus est Ludouicus, filius Philippi regis Francorum.*
1188. [TE] *Discordie inter regem Henricum et regem Philippum. Cruces pro pace capiunt. Iterum fit discordia, iterum pax.*
[Y] *Discordia fit inter Reges Philippum et Henricum. Cruces pro pace sumpserunt.*
1189. [TE/Y] *Obiit rex Henricus. Successit Richardus filius eius⁷.*
1191. [TE 1190] *Philippus rex Franciae et Richardus rex Angliae ierunt Ierusalem.*
[Y 1190] *Rex Philippus et Rex Richardus ierunt Ierusalem cum electa nobilitate militum.*
1192. [TE/Y] *Rediit rex Philippus de Ierusalem.*
1193. [TE/Y] *Captus fuit rex Richardus in Alemannia⁸.*
1193. [TE] *Rex Philippus intrauit Normanniam, cepit Gisortium et alia castra.*
[Y 1192] *et cepit castrum Gisrotii et alia oppida in Normannia.*
1194. [TE] *Rex Richardus liberatus rediit Angliam⁹.*
1194. [Y 1195] *Rediit rex Richardus liberatus a carcere, et liberauit castra sua in Anglia de manu*

1 Y : *Yberniam* pour *Hiberniam*.

2 Y : *Ybernia* pour *Hibernia*.

3 TC : *Lodowici* pour *Ludowici*.

4 TC : ajoute *Eodem anno*.

5 Y : *Henricus* reporté en fin de phrase.

6 TE : *Capitur* pour *Capta est*. Y : *Salahadino* pour *Salahedino*.

7 Y : inverse *rex* et *Henricus*.

8 TE : *Capitur* pour *Captus fuit* et ajoute *Incarceratus detinetur ab imperator Henrico*.

9 TE : une autre main ajoute *Prima destructio Ebroicae civitatis*.

Ioannis fratris sui qui ea tenebat, et fugauit regem Philippum in intrauerat in Normanniam.

1197. [Y] *Captus fuit episcopus Beluacensis.*

1197. [TE] *Capitur episcopus Beluacensis a Richardo rege Anglorum inliberatus detinetur.*

1199. [TE 1198/Y] *Rex Richardus occiditur apud Limozia. Succedit Iohannes frater eius.*

1199. [Y] *Facta est discordia inter reges Philippum et Iohannem.*

1200. [TE] *Combusta est Rothomagensis ciuitas.*

[Y] *Combusta est ecclesia Rothomagensis cum ciuitate.*

1201. [TE/Y] *Ludouicus filius Regis Philippi duxit uxorem pro pace neptem regis Iohannis, [filiam regis Hispaniae] [et fit pax]¹.*

1202. [TE] *Comes Flandrensis et alii, uolentes ire ad Ierusalem, morati sunt biennio Venetiis.*

[Y] *Comes Flandriae Balduinus fecit moram apud Venetias, uolens ire Ierusalem.*

1204. [TE] *Capitur Constantinopolis.*

1204. [TE 1205] *Philippus rex subiugauit sibi Normanniam et a beronibus traditur ei.*

[Y] *Rex Ioannes perrexit in Angliam, et rex Philippus intrauit in Normanniam, et reddita est ei.*

Au terme de cette reconstitution de l'évolution des *Annales de Fécamp*, il ressort que la succession des abbés de ce monastère, mentionnée dans cette source, a été inscrite au fur et à mesure, de façon contemporaine. Les informations transmises sont donc dignes de foi, même si nous ne sommes pas complètement à l'abri d'erreurs de transcription, puisque les originaux des *Annales pascales de Fécamp* [F1] et des *Annales mineures de Fécamp* [F2] ne nous sont pas parvenus. Toutefois, aucun document provenant des archives et de la bibliothèque de l'abbaye, pourtant relativement bien conservées, ne fournit de témoignage mettant en doute les dates d'abbatiat proposées dans ces annales. Mieux, celles-ci ont pu être confirmées grâce à des documents indépendants, tous contemporains des événements (chartes, témoignages de Raoul Glaber et d'Orderic Vital, autres familles d'annales). Je les suivrai donc sans réserve, en les complétant des jours et des mois de décès signalés dans les calendriers et les documents nécrologiques². La succession abbatiale retenue pour les XI^e et XII^e siècles rejoint donc ici très exactement celle déjà proposée par Véronique Gazeau dans sa *Normannia monastica* :

1. Guillaume de Volpiano (1001-1028 ; † 1^{er} janvier 1031).

2. Jean de Fécamp (1028-22 février 1078).

3. Guillaume de Rots (après le 22 février 1078-26 mars 1107).

4. Roger de Bayeux (21 décembre 1107-22 mars 1139).

5. Henri de Sully (mars 1140-10 janvier 1187)³.

1 TE : ajoute *filiam regis Hispaniae*. Y : ajoute *et fit pax*.

2 Voir l'annexe n° 1.

3 La date du décès d'Henri de Sully n'est pas donnée par les *Annales de Fécamp* : je me contente donc ici de suivre la *Normannia monastica* de Véronique Gazeau (GAZEAU, II, 2007, p. 116).

Famille annalistique n° 2 : Les Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel [M1]

Les plus anciennes annales du Mont Saint-Michel, qui couvrent la période 876-1087, nous sont connues grâce à deux manuscrits remontant l'un et l'autre au XI^e siècle :

1. le ms. Paris, BnF, lat. 11830, fol. 2v [M1], exemplaire original écrit dans les années 1040 sous l'abbé Suppon du Mont Saint-Michel (1033-v. 1048), vraisemblablement vers 1048. Il a été complété d'une longue note, ajoutée en 1087 ou peu après (planche n° IX)¹ ;

2. le ms. Londres, British Museum, Royal 13 A.XXIII, fol. 202r-202v [M1'], copie fidèle du manuscrit précédent, effectuée dans les années 1070 (vraisemblablement peu après 1072) sous l'abbé Scolland de Saint-Augustin de Cantorbéry (1072-1087), un ancien moine du Mont Saint-Michel connu comme copiste de ce monastère (planche n° X)².

Contrairement à la plupart des annales normandes des XI^e et XII^e siècles, il ne s'agit pas ici d'annales pascales, mais d'annales mineures non continues, ce qui constitue assurément une exception avant le début du XII^e siècle. Il convient donc de se demander pourquoi l'auteur a choisi d'adopter ce type de présentation plutôt qu'une forme annalistique plus classique en son temps. C'est en effet seulement à partir de la seconde moitié du XII^e siècle que les annales mineures commencèrent à rencontrer un succès grandissant en Normandie. Elles s'imposèrent même comme forme d'annales quasi exclusives à partir du siècle suivant. Alors que les annales

1 DELISLE, 1873, II, p. 208 (éd. p. 235-236). Nous avons vu plus haut que ces annales sont précédées d'un catalogue des empereurs d'Occident et d'Orient (période 1-723). À leur suite a été retranscrit, au début du XII^e siècle (et peut-être de façon contemporaine), une notice des donations faites en 1116 à l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes (laquelle appartenait alors au réseau de confraternité de l'abbaye du Mont Saint-Michel) par André de Vitré. Ce feuillet constitue le fragment d'un manuscrit du Mont aujourd'hui perdu. Puisqu'il a servi de modèle pour la confection du manuscrit de Londres qui suit (ms. Londres, British Library, Royal 13. A.XXIII), on peut supposer qu'il contenait aussi à l'origine la *Chronique* d'Adon de Vienne (jusqu'à l'année 869) et une généalogie des rois de France. Si le ms. Londres, British Library, Royal 13. A.XXII doit aussi être considéré comme une copie de ce manuscrit du Mont (ce qui est moins certain), cela voudrait dire qu'il contenait également à l'origine l'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre, dont il ne subsiste aujourd'hui que trois courts fragments dans les mss. Avranches, BM, 88, fol. 167 et Avranches, BM, 94, fol. I et II (il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse de travail, qui demande à faire l'objet de vérifications, ce que je n'ai pas eu le loisir d'effectuer dans le cadre de la présente thèse). Sur les deux manuscrits de Londres, voir ALEXANDER, 1970, p. 227.

2 KEATS-ROHAN, 2006, p. 187 ; ALEXANDER, 1970, p. 227 (cet auteur date cette copie vers 1065-1080). Comme le précédent, ce manuscrit contient, avant les annales, un catalogue des empereurs d'Occident et d'Orient (période 1-723). Ce manuscrit était inconnu de Delisle. Je tiens à remercier Catherine Jacquemard, qui m'a signalé cet exemplaire des *Brèves annales du Mont Saint-Michel* et m'a transmis les reproductions des folios correspondants (voir les planches). Lors de la copie, la succession des abbés du Mont n'a pas été tenue à jour, ce qui suggère une copie à Saint-Augustin de Cantorbéry par des moines de cet établissement influencés du style montois plutôt qu'au Mont même par des moines de ce monastère. Cette hypothèse se trouve confirmée par la note de l'année 1033, où le copiste précise que Suppon était abbé du Mont, alors que l'auteur de son modèle s'abstenait de le préciser, cette information étant pour lui inutile car implicite.

inscrites en marges de tables de comput ne sont généralement perçues au Moyen Âge que comme de simples outils, les annales mineures, tout comme les chroniques, prennent une forme plus officielle et peuvent de ce fait être considérées comme des œuvres à part entière¹. Elles jouissent ainsi implicitement d'une plus grande autorité. L'annaliste pourrait donc avoir été sensible à ces deux aspects lorsqu'il a fait le choix d'opter pour une telle présentation. Toutefois, vu la brièveté du texte, un autre facteur mérite d'être retenu : l'auteur fut sans doute aussi influencé par la forme du catalogue des empereurs qu'il copia juste avant ces annales, ainsi que par la *Chronique* d'Adon de Vienne et la généalogie des rois Francs que contenait vraisemblablement aussi le volume renfermant à l'origine ces annales². Il convient donc de tenir compte de la forme analogue adoptée par ces trois textes lors de l'analyse qui va suivre.

Les informations enregistrées dans ces annales mineures sont de deux natures. Le premier type de données concerne quelques événements clefs relatifs à la succession des comtes de Rouen et des ducs de Normandie, de 876 à 1035. Cette liste successorale s'inscrit ainsi dans la continuité de celle des empereurs d'Occident et d'Orient qui la précède immédiatement. Cette continuité a pu contribuer à l'adoption d'un type de présentation similaire, et donc à choisir de composer des annales mineures plutôt que des annales pascales, comme cela vient d'être brièvement évoqué. Dans l'exemplaire original (M1), ce catalogue d'empereurs, qui débute à la naissance du Christ et se poursuit jusqu'à l'année 723, a d'ailleurs été écrit de la même main au recto du même feuillet (fol. 2r)³. Le second type d'information, qui porte lui aussi sur la période ducale, concerne cette fois des événements marquants touchant l'histoire de l'abbaye du Mont Saint-Michel et de ses abbés.

Afin de situer au moins approximativement la date de composition de l'œuvre, deux fourchettes de datation peuvent être constituées sur la base des deux groupes d'informations qui viennent d'être signalés. L'une, large, tient compte de la succession des comtes de Rouen et des ducs de Normandie ; l'autre, plus étroite, s'appuie sur celle des abbés du Mont. Dans les deux cas, le *terminus a quo* nous est fourni par la date de la plus ancienne note susceptible d'être contemporaine des faits et qui porte sur l'année 1023⁴. Les notes allant de cette date à l'année

1 C'est ce qui explique qu'elles soient parfois associées au nom d'un auteur : chroniques d'Eusèbe de Césarée, de saint Jérôme, de Prosper d'Aquitaine, de Bède le Vénérable, de Régino de Prüm, de Sigebert de Gembloux, de Robert de Torigni, etc. Il s'agit cependant le plus souvent de textes beaucoup plus développés que ces *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel*.

2 Voir la note précédente sur le ms. Paris, BnF, lat. 11832, fol. 2.

3 Rappelons que, comme le ms. Londres, British Museum, Royal 13 A.XXIII qui en est la copie, le volume contenait vraisemblablement aussi à l'origine la *Chronique* d'Adon de Vienne (jusqu'à l'année 869) et une généalogie des rois de France (voir plus haut).

4 Nous verrons en effet que toutes les notes antérieures, couvrant la période 876-996, s'appuient sur des sources écrites plus anciennes (les *Gesta Normannorum ducum* de Dudon de Saint-Quentin et un diplôme falsifié ou interpolé de Lothaire du 7 février 966) et ne peuvent donc être considérées comme contemporaines.

1035 pourraient en effet, au moins en théorie, avoir été inscrites par la même main au moment où les événements se sont produits. La mort de Robert le Magnifique étant signalée de première main à l'année 1035, le *terminus ad quem* de la première fourchette de datation nous est fourni par la date de la mort de son successeur immédiat, Guillaume le Conquérant : cet événement a en effet été ajouté de seconde main, à l'année 1087, par un copiste contemporain. Notre fourchette large correspond donc à la période 1023-1087¹. Une fourchette plus étroite peut cependant être proposée, en s'appuyant cette fois sur les successions abbatiales. L'accession de Suppon à la tête du Mont étant signalée à l'année 1033, le *terminus ad quem* de la seconde fourchette de datation proposée peut donc être déterminé par l'absence de la mention de son successeur, Raoul. Comme nous le verrons plus loin, le début de l'abbatit de Raoul au Mont, traditionnellement fixé en 1048, n'a en réalité été établi qu'en 1116 et ne constitue vraisemblablement qu'une estimation à plus ou moins une ou deux années près. Il convient donc de situer l'origine de cet abbatit vers 1048 et approximativement entre 1046 et 1050. Notre fourchette étroite se situe donc entre 1023 et 1050. Elle est, au prime abord, un peu moins certaine que la fourchette large, car contrairement à la succession des comtes de Rouen et des ducs de Normandie qui est complète sur la période 876-1087, la succession des abbés du Mont ne mentionne que deux noms (Hildebert II, mort en 1023, et Suppon, abbé en 1033). Elle comporte surtout deux lacunes entre ces deux abbatits : les abbés Thierry (1023-1027) et Aumode (1027-1032) ne sont pas mentionnés, ce qui incite à la prudence. Ainsi, comme pour ces deux derniers abbés, l'auteur pourrait avoir fait le choix de ne pas mentionner l'abbé Raoul vers 1048, et nous pourrions avoir affaire à des annales composées seulement après cette date. Quoi qu'il en soit, il est possible de réduire ces deux fourchettes de datation en déplaçant assez nettement leur borne inférieure. La présentation très compacte², l'absence des initiales 'A' rouges en début d'entrée (pour « Anno »)³, l'usage par le copiste d'une même encre noire pour l'ensemble des notes portant sur les années 876-1035⁴, ainsi qu'une écriture très proche des productions du *scriptorium* du Mont Saint-Michel au milieu du XI^e siècle⁵, permet de conclure à l'inscription de l'ensemble des notes

1 On notera cependant que la mort de l'évêque d'Avranches Maugis (1022-1027) est indiquée à l'année 1027, alors que celle de son successeur, Hugues (1028-v. 1059/60), n'est pas mentionnée autour de 1060, ce qui joue plutôt en faveur d'une rédaction antérieure à cette dernière date (sur ces deux évêques, voir BOUET & DOSDAT, 1995, p. 23-24).

2 Les entrées courtes (années 912, 943, 1027) trahissent un effort évident de gain de place, en inscrivant en abrégé et en interligne les mots de fin de phrase ne pouvant tenir sur la même ligne, afin d'éviter de passer à la ligne suivante.

3 Les initiales 'A' qui devaient être ajoutées en marges du folio 2v auraient dues être de la même couleur rouge-orangée (minium) que celles présentes au fol. 2r pour la succession des empereurs d'Occident et d'Orient, puisque l'ensemble a été écrit de la même main et avec la même encre noire que le début des *Annales*. Le « rubricateur » a correctement fait son travail au fol. 2r, mais a oublié de le poursuivre au fol. 2v. L'usage de la seule couleur rouge-orangée (minium), fréquente dans la première moitié du XI^e siècle, devient rare (et même exceptionnelle) au Mont comme à Fécamp dans la seconde moitié de ce siècle ; l'usage et l'alternance dans les titres des couleurs rouge franc (vermillon), vert éclatant et bleu de lapis-lazuli a dès lors été privilégié.

4 Il s'agit de la même encre que celle utilisée au fol. 2r.

5 L'écriture, avec une forme de 'g' très caractéristique, correspond à celle d'autres productions montoises du second

couvrant la période 876-1035 en une seule fois et au même moment, donc à cette dernière date ou peu après. Notre fourchette large se réduit donc finalement à la période 1035-1087 et notre fourchette étroite à la période 1035-1050¹. La présentation, avec attente de rubrication au moyen de minium rouge-orangé², et la datation de l'écriture nous invitent cependant à privilégier l'hypothèse d'une rédaction haute, en 1035 ou peu après³ et donc à retenir la fourchette de datation étroite plutôt que large. Nous allons voir dans la suite de notre enquête, grâce à la critique interne, qu'il convient en fait de dater la rédaction de ce texte dans les années 1040, sans doute autour de 1048. Vue la brièveté de ces annales, écrites d'une seule main, je vais d'abord reproduire intégralement ce texte avant de passer à une critique détaillée de son contenu :

tiers et du troisième quart du XI^e siècle, étudiées par Jonathan J. J. Alexander (voir en particulier les mss. Avranches, BM, 51, 72, 75, 76, 86, 90, 103 et 146). Elle se rapproche cependant davantage des productions du milieu de cette période (années 1040-1050) que de la fin de celle-ci. Elle est aussi différente des productions de ce même *scriptorium* réalisées dans le premier tiers de ce siècle. Je tiens à remercier Charlotte Denoël, que j'ai consulté sur ce point à la BnF et qui aboutit aux mêmes conclusions que moi.

- 1 Je ne retiens pas la fourchette étroite proposée par Katherine Keats-Rohan (KEATS-ROHAN, 2006, p. 20-21 et p. 187) : l'auteur propose une datation entre 1035 et 1039 du fait de l'absence de la mention de la mort du comte de Rennes et duc de Bretagne Alain III (1008-01/10/1040) en 1040. Nous ne voyons pas pourquoi ce comte de Rennes aurait été susceptible d'être inscrit dans ces annales, alors qu'aucun de ses ancêtres n'y est mentionné. Alain était certes un bienfaiteur du Mont Saint-Michel (voir les chartes qu'il délivre en faveur de cette abbaye en 1030 et 1032 : BOUET & DESBORDES, 2009, n° 20 et 21 p. 395-397), mais c'était aussi le cas de son grand-père Conan (970-28/06/992) et de son père Geoffroy (992-21/11/1008) : voir la charte délivrée par Conan et souscrite par Geoffroy en faveur du Mont en 990 (BOUET & DESBORDES, 2009, n° 2 p. 382). L'un et l'autre apparaissent aussi au nécrologe du Mont Saint-Michel en tant que bienfaiteurs, mais ils ne sont pas mentionnés dans ces annales. Conan, comme son fils Geoffroy auraient d'ailleurs eu plus de raisons d'être inscrits dans les annales mineures du Mont qu'Alain : contrairement à ce dernier, enterré à Fécamp, Conan et Geoffroy avaient en effet trouvé sépulture au Mont en 992 et en 1008 (voir *infra*, partie 1, p. 144 n. 1). L'auteur des annales n'a pas retenu dans ses annales la succession des comtes de Rennes et des ducs de Bretagne ; seule la succession des comtes de Rouen et des ducs de Normandie a retenu son attention.
- 2 Voir la note 4 de la page précédente. L'existence d'une copie ancienne, datable de 1072 ou peu après (ms. Londres, British Museum, Royal 13 A.XXIII, fol. 202r-202v), joue aussi en faveur d'une datation haute pour son modèle. L'usage d'initiales 'A' alternées rouge (vermillon) et verte éclatant pour *Anno*, ainsi que l'inscription de *Michaelis* en lettres capitales vertes est caractéristique des productions montoises de la seconde moitié du XI^e siècle (la couleur verte éclatante et l'alternance de cette couleur avec le rouge vermillon n'étaient pas, ou peu employées dans les rubrications antérieures à 1050). Cela permet de mesurer un écart stylistique de deux à trois décennies entre le modèle montois des années 1040 et sa copie destinée à Saint-Augustin de Cantorbéry dans les années 1070.
- 3 Bien que les arguments avancés ne soient pas absolument identiques, cette datation rejoint celle retenue par dom Jean Laporte (LAPORTE, 1967, p. 267) et Katherine Keats-Rohan (KEATS-ROHAN, 2006, p. 20).

Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel (M1)

(texte original, d'une seule main opérant vers 1048)

876. [M1/M1'] *Rollo cum Normannis Gallis appulit.*
912. [M1/M1'] *Baptizatus est idem Rollo cum suis.*
943. [M1/M1'] *Peremptus est Guillelmus filius Rollonis¹.*
965. [M1/M1'] *Auctoratum est sacro scripto, tam a domno papa Iohanne quam a Lothario Francorum rege, ut monasterium Montis Sancti Michaelis perpetualiter insigniatur ordine monachili, utque nullus nomine uel officio abbatis fungatur ibi, nisi quem idem monachi de suis elegerint praeesse sibi.*
996. [M1/M1'] *Richardus primus obiit.*
- 1023.** [M1/M1'] *Inc[h]oatum est hoc nouum monasterium a Richardo secundo comite et Hildeberto abbate, qui abbas ipso anno obiit².*
1026. [M1/M1'] *Obiit Richardus secundus.*
1027. [M1/M1'] *Obiit Richardus tertius, et Mangisus episcopus.*
- 1033.** [M1] *Suscepit Suppo hanc abbatiam³.*
[M1'] *Suscepit Suppo abbatiam montis.*
1035. [M1/M1'] *Obiit comes Rotbertus.*

Continuation des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel (M1)*

(addition, d'une encre plus claire et d'une autre main, en 1087 ou peu après)

1087. [M1] *Huic Rotberto successit Willelmus, filius eius, nothus tamen. Iste Willelmus Britannorum insulam cum maxima classe ingressus est, Haraldoque rege bello superato et cum multis milibus suorum interfecto, licet non paruo sanguine suorum, uictoria regnoque potitus est, ac deinde usque ad obitus sui diem utramque gentem,*

1 M1' donne *Willelmus* pour *Guillelmus*.

2 L'inscription de l'entrée de l'année 1023 ayant été réalisée de 12 à 25 ans environ après les faits sur un manuscrit original, nous obtenons une mesure de fiabilité correspondant à « Décalage d'1 année possible + risque d'erreur de copie nul ». Aucun autre témoignage contemporain ne permet de confirmer cette datation. Toutefois, comme les dates vérifiables fournies par l'auteur des annales sur la période 1023-1035 se révèlent toutes exactes, la date du décès de l'abbé Hildebert II en 1023 reste digne de foi. D'après le martyrologe-nécrologe du Mont Saint-Michel, cet abbé serait mort le 30 septembre. J'adopte donc la date du 30 septembre 1023, déjà retenue par Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, II, p. 202).

3 L'inscription de l'entrée de l'année 1033 ayant été réalisée de 2 à 15 ans environ après les faits sur un manuscrit original, nous obtenons une mesure de fiabilité correspondant à « Datation précise + risque d'erreur de copie nul » ou « Décalage d'1 année possible + risque d'erreur de copie nul ». Aucun autre témoignage contemporain ne permet de confirmer cette datation. Toutefois, comme les dates vérifiables fournies par l'auteur des annales sur la période 1023-1035 se révèlent toutes exactes, la date du début d'abbatit de Suppon en 1033 reste digne de foi. J'adopte donc cette date de 1033, déjà retenue par Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, II, p. 205).

Normannos uidelicet atque Anglos, summa aequitate strenuissime rexit. Obiit autem iste talis ac tantus uir apud Rotomagum, Normannorum metropolim, anno a dominica incarnatione M LXXX VII, mense Septembrio, sepultusque est Cadomi, ad patrocinia prothomartiris Stephani.

Seule la partie primitive des annales retiendra mon attention dans la suite de l'analyse : la longue note, ajoutée de seconde main et transmise uniquement dans l'exemplaire M1 à l'année 1087, ne sera donc pas prise en compte.

Les informations originelles sur les comtes de Rouen et les ducs de Normandie se démarquent par leur extrême brièveté : elles constituent une sorte de trame de fonds et servent semble-t-il de canevas pour présenter d'autres événements plus développés qui s'intercalent dans la chronologie générale et qui intéressent manifestement davantage l'auteur de ces brèves annales. Pour la partie antérieure à l'an Mil, couvrant la période 876-996 (à l'exception de la note portant sur l'année 965, étudiée plus loin), il est très vraisemblable que les *Gesta normannorum ducum* de Dudon de Saint-Quentin ont servi de sources. Nous retrouvons en effet, sans exception, les quatre seules dates millésimées mentionnées par le chanoine dans son œuvre¹. Les autres entrées relatives aux ducs, toutes postérieures à l'an Mil, se concentrent entre 1023 et 1035 et sont contemporaines ou quasi-contemporaines des événements rapportés ; elles se révèlent d'ailleurs exactes du point de vue de la datation, ce qui confirme leur enregistrement peu de temps après les faits, avant que des défaillances, imputables à la mémoire humaine, puissent être observées. L'auteur de ces annales était manifestement vivant lorsque tous ces événements se sont produits. Nous avons donc affaire à des traditions directes et contemporaines, qui sont de ce fait du plus grand intérêt. La mention du décès de l'évêque Maugis d'Avranches à l'année 1027 n'en prend que plus de valeur².

Les trois autres événements mentionnés concernent les années 965, 1023 et 1033. Ces notes sont globalement plus développées (exceptée la dernière) et elles concernent directement l'abbaye du Mont Saint-Michel, où écrit l'auteur. Précisons que la date de la fin de l'abbatit d'Hildebert II en 1023, comme celle du début de l'abbatit de Suppon en 1033, sont quasi

1 À savoir, « l'arrivée de Rollon en Neustrie, sur les terres de la future Normandie, en 876 (sic.), le baptême de Rollon en 912 (sic. pour 911 ?), la date de la mort de Guillaume Longue-épée en 943 (sic. pour 942) ou encore la date de la mort de Richard I^{er} de Normandie en 996 » (LECOUTEUX, 2011, p. 149 ; voir aussi KEATS-ROHAN, 2006, p. 20 n. 62). Les moines du Mont Saint-Michel possédaient donc déjà un exemplaire de l'œuvre de Dudon au milieu du XI^e siècle. Ce manuscrit servit semble-t-il de modèle pour l'exemplaire fécampois copié au Mont sous l'abbatit de Renouf (1060/1-1084/5), déjà évoqué plus haut (ms. Berlin, SB, Phillipps 1854 ; cf. ALEXANDER, 1970, p. 225).

2 L'épiscopat de cet évêque est traditionnellement fixé entre 1022 et v. 1026 (BOUET & DOSDAT, 1995, p. 22). Nous pensons que sa mort se place plutôt en août 1027 qu'en août 1026 (voir l'annexe n° 5, au sujet de sa souscription dans la charte de l'abbaye de Bernay en août 1027). Les emprunts à Dudon dans l'*Introductio monachorum* prouve d'ailleurs que son œuvre était disponible au Mont au moins à l'époque de sa rédaction.

contemporaines, qu'elles sont fiables et qu'elles peuvent de ce fait être sans risque retenues pour la suite de l'enquête : nous verrons qu'il s'agit d'ailleurs, pour le XI^e siècle, de deux des dates les plus sûres permettant d'établir les chronologies abbatiales des abbés du Mont Saint-Michel. On constatera cependant que les trois notes relatives à cette abbaye se rattachent semble-t-il à une actualité brûlante, où perce discrètement l'existence d'une vive polémique. La note concernant l'année 965 est de ce point de vue la plus explicite. Il s'agit en effet de la plus ancienne attestation connue de l'interpolation du diplôme du roi Lothaire (954-986)¹ – sans doute opérée dans le second quart ou le second tiers du XI^e siècle – par l'insertion d'une fausse bulle du pape Jean XIII (965-972)². L'auteur des annales invoque clairement ici ce diplôme falsifié en vue de défendre la

-
- 1 La douzième année de règne du roi Lothaire (954-985) correspond en réalité à l'année 966 et non à l'année 965 (sauf si l'auteur utilise le style de Pâques pour dater cet acte, ce qui reste possible).
- 2 *Recueil des actes de Lothaire et Louis V, rois de France (954-987)*, éd. Louis HALPHEN & Ferninand LOT, Paris, 1908, n° XXIV, p. 53-57 (en particulier p. 53 n. 1 et 54 n. 1). Il existait encore deux prétendus originaux de ce diplôme (dans l'une, la pseudo-bulle avait été insérée dans l'acte ; dans l'autre, elle le suivait), aux archives départementales de la Manche avant leur destruction lors des bombardements de 1944. L'authenticité du diplôme de Lothaire avant son interpolation fait encore aujourd'hui l'objet de débats. En faveur du caractère authentique, voir BOUET & DESBORDES, 2009, p. 149-150, 155-159. En faveur d'une forgerie, voir KEATS-ROHAN, 2006, p. 18-22. Laurent Morelle met lui aussi en doute l'authenticité du document (MORELLE, 2013, p. 110-114) : « Quant au diplôme de Lothaire, sa critique reste délicate. Les indices ne manquent pas en sa faveur (le protocole final est d'excellente venue) et sa teneur purement confirmative du passage de la communauté à l'*ordo monachilis* n'est guère suspecte ; toutefois le préambule, formellement de bon aloi (on y relève des tournures peu communes en usage sous Charles le Chauve), est thématiquement inadéquat, puisqu'il porte sur la confirmation par le roi des actions de ses prédécesseurs, ce qui est hors de propos ». Cet avis final, même s'il est pertinent, mérite néanmoins de faire l'objet d'une remarque : le roi carolingien Charles le Chauve pourrait être intervenu lors de l'installation d'une première communauté de moines au Mont au IX^e siècle, et ce diplôme pourrait faire implicitement écho à cet événement. En effet, vers 870 un abbé *Phinimontius* (déformation probable de Finoé) est attesté au Mont et il est vraisemblable qu'une première communauté de moines ait été brièvement établie en ce lieu dans les années 860-880, avant sa dispersion puis sa dissolution du fait des raids scandinaves qui ravagèrent la région entre la fin des années 880 et les années 920 (voir volume I, partie 1, p. 151 n. 6). L'avis émis par Laurent Morelle renforce cependant les doutes déjà avancés par Katherine Keats-Rohan quant à l'authenticité de ce document. L'un de ses arguments mérite de retenir plus spécialement notre attention : l'intervention de Lothaire dans une région relevant du duc des Francs (Hugues le Grand puis son fils Hugues Capet) en l'absence de celui-ci serait un cas unique et semble de ce fait peu probable ; le comte Richard aurait pu difficilement s'adresser directement à Lothaire en occultant le duc des Francs Hugues Capet, dont il était alors le vassal (NEVEUX, 1998, p. 46-48). Or celui-ci n'apparaît pas dans ce diplôme. De plus, le roi Lothaire, qui soutenait et s'était associé à Thibaut de Blois contre Richard de Normandie dans les années 960 (NEVEUX, 1998, p. 48-51), avait peu intérêt de confirmer en 966 l'initiative de réforme menée par Richard au Mont. D'après Dudon, Richard ne serait intervenu au Mont qu'une fois sa principauté pacifiée, c'est-à-dire une fois le long conflit l'ayant opposé au comte de Blois définitivement achevé, ce qui n'était probablement pas encore le cas en 966. Faut-il en conclure que les moines du Mont se sont servis comme modèle d'un diplôme authentique de Lothaire délivré à un autre monastère avec lequel ils étaient en relation (Mont-Blandin, Saint-Bavon de Gand, Saint-Benoît-sur-Loire, ou autre ?) pour fabriquer un faux ? L'enquête reste à mener. Hormis ce diplôme douteux de Lothaire, les deux plus anciens actes conservés pour le Mont sont une charte de Maïeul, abbé de Cluny et de Marmoutier, qu'il faut dater entre 982 et 985 (elle est en effet datée du règne du roi Lothaire, mais la formule de datation, erronée, reste inexploitable) et une charte du comte Conan de Rennes datée de 990 (BOUET & DESBORDES, 2009, n° 1 et 2 p. 381-382). C'est peut-être dans ces deux directions qu'il convient de rechercher l'origine de la réforme du Mont par Mainard I^{er}, soutenue par Richard I^{er}. Le témoignage de Dudon est formel : Richard I^{er} est intervenu dans l'agrandissement de la cathédrale de Rouen, puis dans la construction des abbayes de Saint-Ouen de Rouen et du Mont Saint-Michel et enfin dans la fondation de la collégiale de la Trinité de Fécamp (DUDON, IV, 126, p. 290 ; BOUET, 2000, p. 123-129). Notons au passage que Dudon ne fait aucune allusion à la restauration de Saint-Wandrille par Richard I^{er}. Plus tard, son fils Richard II de Normandie profita de la mort de son beau frère le comte Geoffroy de Bretagne en 1008 et de la minorité de son neveu Alain III pour intervenir personnellement dans les affaires du Mont (remplacement de l'abbé Mainard II par Hildebert I^{er} en 1009 ; diplôme de donation de sa mère Gonnor en 1015 ; établissement de Thierry comme abbé en 1023). Dès lors, l'emprise et l'ingérence des ducs de Normandie dans les

liberté d'élection de son abbé. On remarquera que si l'auteur des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* tend à limiter l'ingérence des ducs de Normandie dans les affaires administratives du monastère, sa note de l'année 923, indiquant l'intervention de Richard II dans la construction de la nouvelle abbatale, lui permet de préciser le rôle de bienfaiteur auquel doit se cantonner la dynastie ducal ainsi que l'aristocratie. Selon lui, le milieu séculier ne doit intervenir au Mont que pour contribuer par ses dons à assurer la prospérité matérielle de l'abbaye¹.

Le diplôme interpolé du roi Lothaire fut à nouveau évoqué dans le contexte de la succession difficile de Suppon autour de 1048 : les *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1) se font l'écho des revendications de certains moines montois à cette époque. Chassé par une partie de sa communauté, Suppon fut contraint de quitter le Mont Saint-Michel et de se retirer en Italie, où il dirigeait également l'abbaye de Fruttuaria depuis 1042². Selon la volonté du duc Guillaume de Normandie, Suppon fut bientôt remplacé de son vivant³ par Raoul, qui exerçait alors la charge de *custos* de Bernay (1027-v. 1048). Raoul était donc placé sous l'autorité directe de l'abbé de Fécamp, Jean de Ravenne⁴, lorsqu'il fut imposé comme abbé du Mont Saint-Michel. Son transfert de Bernay au Mont put difficilement être réalisé sans le consentement préalable de l'abbé de Fécamp. Comme pour Suppon en 1033, il est donc très probable que Jean de Ravenne ait joué de son influence auprès du duc afin d'imposer son candidat au Mont. Toutefois,

affaires du Mont fut permanente jusqu'au début du XIII^e siècle.

- 1 La note de 923 visait peut-être à solliciter l'aide du duc Guillaume le Bâtard afin d'achever la construction de l'abbatale, commencée par son grand-père. En plaçant le début des travaux la dernière année de l'abbatit d'Hildebert (plutôt que sous l'abbatit de son successeur, Thierry, dont l'annaliste occulte complètement l'existence), on peut se demander si l'auteur ne cherche pas aussi à masquer le rôle essentiel tenu par Guillaume de Volpiano et ses disciples (Thierry, Suppon et plus tard Raoul) dans l'ambitieux projet de reconstruction de l'église abbatale, dont le chantier commença en 1023 et se poursuivra jusque sous l'abbé Renouf (1060/1-1083/4). À ce sujet, voir la partie 2, traitant de la dévotion spéciale de l'abbé Guillaume de Volpiano à l'archange saint Michel.
- 2 C'est sans doute après 1042, une fois devenu abbé de Fruttuaria, qu'il faut placer le don par Suppon de plusieurs reliques originaires d'Italie au Mont (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. I p. 358).
- 3 Le remplacement de Suppon de son vivant fut facilité par le fait qu'il pratiquait alors le multi-abbatit. D'un point de vue canonique, après avoir été chassé du Mont Saint-Michel par ses moines, Suppon pouvait difficilement revendiquer la conservation de la direction du monastère s'il désirait continuer à gouverner en même temps Fruttuaria : son remplacement au Mont était sans doute plus aisé à réaliser que s'il n'avait dirigé que ce seul établissement (voir ce que dit l'abbé Jean de Fécamp au sujet du multi-abbatit dans la note suivante).
- 4 Je pense que la lettre *Tuae quidem* de Jean de Ravenne (éd. LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 198-204) a été composée dans ce contexte, entre 1042 et 1048 environ, à l'époque où Suppon cumulait les abbatiats du Mont Saint-Michel et de Fruttuaria. Je me demande même si cette lettre n'était pas en fait destinée à Suppon, que Jean avait établi au Mont en 1033 : Jean de Ravenne, qui ne cumule pas encore alors les abbatiats de la Trinité de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon comme il le fera par la suite (entre 1052 et 1054, peut-être sur injonction du pape Léon IX, dont il était alors le légat), formule de virulents reproches aux abbés qui dirigent simultanément plusieurs communautés (il reste volontairement général et ne cite aucun nom), contrairement aux prescriptions canoniques. Il leur reproche d'alléguer, pour se justifier, l'exemple d'un grand abbé (Maïeul a été inscrit sur grattage dans le ms. Paris, BnF, lat. 3088, fol. 7v + lat. 152, fol. 48r ; mais il est vraisemblable que le nom originel était celui du maître commun de Jean et de Suppon, c'est-à-dire Guillaume [de Volpiano], comme le suggèrent judicieusement dom Jean Leclercq et Jean-Paul Bonnes). Jean de Fécamp invite ces abbés à abandonner leur cumul abbatial et à suivre l'exemple du Christ : je pense qu'il vise directement Suppon dans cette lettre, mais je me demande même s'il ne s'adresse pas personnellement à lui. Voir *ibidem*, p. 198-199 et p. 202.

l'installation de Raoul à la tête du monastère dédié à l'archange ne se fit pas sans heurts et semble même avoir motivé la rédaction de ces annales vers 1048 : le fait que Raoul n'y soit pas mentionné prouve qu'il n'était pas alors encore reconnu officiellement comme abbé du Mont par l'auteur de ces lignes. En faisant explicitement référence au diplôme falsifié de Lothaire et à la pseudo-bulle de Jean XIII, l'annaliste révèle d'ailleurs qu'il ne considérait pas Raoul, moine de Fécamp et de Bernay, comme un candidat légitime pour prendre la direction de son monastère¹. La reconnaissance explicite de Suppon comme abbé du Mont, inscrite à l'année 1033, ainsi que l'absence de la désignation de son successeur, suggèrent que l'auteur considère toujours alors l'abbé italien comme son supérieur légitime au moment où il prend la plume pour composer des annales défendant la liberté d'élection abbatiale. La discrétion de ce même auteur sur les successions de 1023 et de 1027, mais aussi de 1009 – qui ne servaient guère ses revendications² – et sa mention exclusive des abbés Hildebert II († 1023) et Suppon (1033) – qui étaient l'un et l'autre des moines du Mont au moment où ils prirent la direction du monastère³ – révèlent aussi son souci d'éviter d'évoquer des événements n'allant pas dans le sens des droits revendiqués dans la note de l'année 965⁴. Ces silences et ces parti-pris ont contribué à rendre obscur les abbatiats de Thierry (1023-1027) et d'Aumode (1027-1032)⁵. Ces silences seront à l'origine d'erreurs d'interprétation lorsque les moines montois de la fin du XI^e et du XII^e siècles tenteront d'éclairer

-
- 1 Contrairement aux exigences stipulées dans la pseudo-bulle de Jean XIII, Raoul n'était ni un moine montois, ni un candidat choisi par les moines du Mont, puisqu'il fut imposé à la communauté par le duc Guillaume de Normandie : on comprend dès lors mieux le fait que l'annaliste du Mont ait insisté sur ces deux points dans sa note de l'année 965.
 - 2 L'abbé établi en 1023 était Thierry, un ancien moine de Fécamp devenu abbé de Jumièges et qui fut imposé par le duc Richard II et l'abbé Guillaume de Volpiano. L'année 1027 vit la compétition entre un candidat local (Aumode) et un moine venu de l'extérieur (Suppon de Fruttuaria). Or cette compétition se termina en 1032/3 par le transfert d'Aumode sur intervention ducal, puis par son remplacement par Suppon. L'auteur tait l'échec de Suppon en 1027 (en tant que moine venu de l'extérieur), mais mentionne son accès à l'abbatiate en 1033 (après être entre temps devenu moine du Mont), mais sans mentionner l'intervention du duc Robert le Magnifique. Il ne fait pas non plus allusion à l'intervention du duc Richard II en 1009, qui joua un rôle décisif dans le remplacement de Mainard II (prétendu trop vieux pour diriger le Mont, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à diriger Saint-Sauveur de Redon !) par le moine du Mont Hildebert I^{er}. Les ingérences laïques sont donc systématiquement passées sous silence. J'interviendrai sur ce sujet en février 2016, lors de la journée d'étude *Les silences de l'historien* organisée par le CRAHAM (communication sous le titre « Silences et partis-pris de l'auteur des *Brèves annales du Mont Saint-Michel* composées vers 1048 »).
 - 3 Dans un diplôme de Robert le Magnifique (1027-1035) en faveur du Mont Saint-Michel, sans doute de peu antérieure à 1033, Suppon souscrit en tant que simple moine (*Suppo monachus*). Ce type de souscription est rare, et il me semble peu probable qu'un simple moine extérieur à l'établissement aurait été sollicité pour l'occasion (FAUROUX n° 65 ; BOUET & DESBORDES, 2009, n° 17). On pourrait, à l'extrême rigueur, envisager la possibilité qu'il puisse s'agir d'un moine de Fécamp accompagnant l'abbé Jean de Ravenne, également souscripteur de l'acte. Cela me paraît néanmoins beaucoup plus improbable.
 - 4 L'accession d'un moine venu de l'extérieur en 1023 (Thierry) et la compétition entre un moine du Mont (Aumode) et un moine venu de l'extérieur (Suppon) en 1027 sont passées sous silence. De même que les ingérences ducaltes de 1009, 1023, 1033 et v. 1048 (voir la note précédente).
 - 5 Le fait que Thierry et Aumode ne furent pas inhumés au Mont (Thierry trouva sépulture dans son abbaye de Jumièges et Aumode dans son abbaye de Cerisy : GAZEAU, 2007, II p. 203-204 ; le *De abbatibus* précise bien, à l'année 1023, que Thierry et Aumode ne furent pas enterrés au Mont, mais dans leurs abbayes respectives) n'a guère favorisé le développement d'une *memoria* spéciale au Mont pour ces deux abbés.

cette période devenue entre temps méconnue, comme nous le verrons plus loin¹. Ainsi, malgré leur apparence anodine, ces *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1) se présentent comme un écrit engagé et polémique, répondant à une préoccupation bien précise, dans un contexte très particulier : celui du remplacement de l'abbé Suppon de son vivant par le moine de Fécamp Raoul, que tentent d'imposer le duc Guillaume le Bâtard et l'abbé Jean de Ravenne. Elles mettent d'une part implicitement en doute la légitimité de Raoul à porter le titre d'abbé du Mont et à exercer cette charge (sans aller toutefois jusqu'à le nommer) ; elles mettent d'autre part nommément en avant Suppon en tant qu'abbé légitime toujours apte à assumer la direction de son monastère². Elles ne ferment toutefois pas la porte à un possible remplacement de Suppon par un autre moine du Mont choisi par sa communauté (et non par un moine venu de l'extérieur ou imposé de l'extérieur) si cela s'avère malgré tout indispensable.

Ce témoignage est précieux, car il en rejoint un autre, contemporain, dont le ton lui aussi polémique va dans le même sens. Il s'agit d'un colophon apposé par un enlumineur montois dans un manuscrit réalisé pour Fécamp par le scribe *Antonius*³. Le fait que le copiste de l'ouvrage (*Antonius*) n'a pas lui-même apposé son colophon est déjà en soi un cas exceptionnel. La teneur du texte l'est tout autant. Ainsi, au prétexte de mentionner dans ce colophon le nom du copiste responsable de l'écriture de l'ensemble du volume, l'artiste du Mont, qui a été amené à décorer ce manuscrit copié dans son monastère, en profite pour faire l'éloge de son propre abbé, Suppon, dont il vante les innombrables mérites. Il précise qu'*Antonius* travaillait alors sous l'ordre de cet abbé et que ce copiste lui devait tout⁴. Contrairement à un colophon classique, où la place principale est traditionnellement réservée à « l'humble » copiste, cette pièce sert ici avant tout à faire l'éloge d'un tiers, pourtant en proie à la même époque à de vives critiques. Ainsi, selon l'auteur du colophon, si un tel manuscrit pu être produit, ce fut certes grâce au travail remarquable d'*Antonius*, mais ce fut surtout grâce au mérite exceptionnel de l'abbé Suppon. Le ton à la fois polémique et ambigu de ce petit texte n'a pas échappé au scribe *Antonius* : après avoir gratté le nom de Suppon – sous l'autorité duquel, en tant que moine de Fécamp, il ne fut

1 La première erreur, déjà décelable au début du XII^e siècle, est l'inversion de Thierry et d'Aumode dans la liste des abbés du Mont. Les entreprises historiographiques menées sous l'abbatiat de Robert de Torigini (1154-1186) seront à l'origine d'autres erreurs d'interprétation, comme nous le verrons plus loin.

2 Suppon avait peut-être déjà été chassé du Mont à cette époque.

3 Ce colophon apparaît au fol. 151r du ms. Rouen, BM, 427 (A. 123) et peut être daté vers 1048. La parenté des deux mains (celle de la première partie du colophon et celle des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel*), avec leur 'g' à boucle inférieure ouverte et à décrochage anguleux au centre, l'usage fréquent du 'S' oncial en fin de mot et de nombreuses autres analogies que l'on retrouve dans les productions montoises contemporaines, confirme que nous avons affaire, sinon au même moine, du moins à deux écritures issues d'un même *scriptorium* : celui du Mont Saint-Michel (édition critique de ce colophon dans le volume I, partie 3, pièce justificative n° III, p. 659).

4 Derrière cette phrase allusive, l'auteur du colophon semble sous-entendre que Suppon a fourni à *Antonius* non seulement le parchemin, l'encre, les plumes, etc., ainsi que le manuscrit utilisé comme modèle, mais aussi l'artiste chargé d'enluminer le manuscrit.

jamais véritablement placé et qui, de surcroît, n'était probablement déjà plus alors considéré comme l'abbé dirigeant le Mont¹ – , *Antonius* compléta ce colophon en ajoutant un court texte au verso de cette même page. Il y précise que son manuscrit était dédié à la sainte Trinité (donc à Fécamp et non à saint Michel), levant ainsi toute ambiguïté².

Ces deux témoignages montrent que si Suppon fut chassé par une partie des moines du Mont Saint-Michel dans la seconde moitié des années 1040, cet abbé avait malgré tout conservé, au moins dans un premier temps, quelques farouches défenseurs au sein de la communauté montoise. Parmi eux figurent un lettré ayant composé de brèves annales monastiques ainsi qu'un artiste remarquable, ayant produit quelques-unes des plus admirables enluminures montoises du XI^e siècle : il s'agit en effet du fameux maître du Sacramentaire du Mont Saint-Michel, qui réalisa aussi plusieurs autres chefs d'œuvres pour ce monastère dans les années 1040 et 1050, c'est-à-dire précisément sous les abbatiats successifs de Suppon (1033-v. 1048) et de Raoul (v. 1048-1058/9). Cet artiste, vraisemblablement formé en Italie du Nord³, était sans doute entré au Mont Saint-Michel au cours de l'abbatit de Suppon. Son activité s'observe à partir du début du cumul abbatial de Suppon en 1042, alors que ce dernier dirige à la fois le Mont Saint-Michel et Fruttuaria. Il faut donc compter cet enlumineur au nombre des artistes et des lettrés faisant partie du cercle des protégés de Suppon⁴.

Les *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1) constituent donc une pièce importante à verser au dossier de la défense de la liberté d'élection des abbés du Mont Saint-Michel, élaboré au cours du XI^e siècle. Ce dossier, qui a commencé à se constituer vers 1027 par la confection d'un faux ou d'un diplôme interpolé, a été progressivement enrichi tout au long de ce siècle, au fur et à mesure de crises successorales. Outre les brèves annales composées vers 1048 qui viennent d'être évoquées, au moins trois autres documents furent en effet produits ultérieurement, au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, toujours sur la base du même

1 Suppon s'était vraisemblablement déjà retiré en Italie, à Fruttuaria, lorsque ce manuscrit fut achevé.

2 Le grattage a été réalisé à une époque où Suppon était connu des moines de Fécamp (sans quoi il aurait été inutile de le réaliser), donc entre le milieu et la seconde moitié du XI^e siècle. *Antonius*, qui a ajouté une suite au colophon (fol. 151v), est le moine le mieux placé pour avoir réalisé ce grattage : en désignant *Antonius* comme travaillant sous les ordres de Suppon, le colophon créait une ambiguïté et pouvait laisser croire que le manuscrit appartenait aux moines du Mont Saint-Michel. *Antonius* a fait en sorte de dissiper ce malentendu d'une part en grattant le nom de Suppon, d'autre part en précisant à la suite du colophon que ce manuscrit a bien été copié pour l'abbaye de la Trinité de Fécamp (et non pour le Mont).

3 Ses influences artistiques, à la fois italiennes et byzantines (MANCIA, 2013, p. 137 n. 132 et p. 201 n. 114), orientent vers l'Italie du Nord : cet artiste proviendrait-il de Fruttuaria, comme Suppon ? De Ravenne, comme Jean de Fécamp ? Ou même de Venise comme Anastase le Vénitien ? Une enquête spécifique sur les influences stylistiques de cet artiste mériterait d'être entreprise. Son influence fut considérable sur l'enluminure normande (elle se ressent tant au niveau graphique que technique, par l'usage de pigments et de couleurs lumineuses et rares qu'il pourrait avoir contribué à introduire en Normandie).

4 Il est vraisemblable que parmi les moines ayant soutenu Suppon figuraient Anastase le Vénitien et Robert de Tombelaine.

diplôme douteux du roi Lothaire et de la pseudo-bulle du pape Jean XIII. L'objectif était à chaque fois de revendiquer la libre élection de l'abbé en apportant de nouveaux arguments décisifs en faveur d'un pseudo-droit acquis par forgerie. Le premier de ces trois documents est une sorte de *factum*, produit entre 1058/9 et 1060/1, à l'occasion de la vacance du siège abbatial ayant suivi immédiatement le décès de l'abbé Raoul. Il s'agit donc d'une pièce produite en vue de favoriser soit l'élection du prieur Renouf, soit celle de l'un de ses compétiteurs montois¹, l'objectif principal étant d'empêcher toute ingérence ducale et séculière dans cette affaire et d'empêcher l'établissement d'un moine étranger au Mont. Afin de renforcer le poids du diplôme interpolé, les moines appuyèrent leurs revendications sur deux décrets du pape Grégoire le Grand². Ce document ne subsiste plus que sous la forme d'une copie : un livret, d'ailleurs difficile à dater³, dont je situerai volontiers la confection entre le dernier tiers du XI^e siècle et le premier tiers du siècle suivant (ms. Paris, BnF, lat., 14832, fol. 177-183)⁴. Le second de ces trois documents est l'*Introductio monachorum*, auxquels doivent être adjoints le *De translatione et miraculis beati Autberti* et les *Miracula sancti Michaelis*, composés par le même auteur anonyme vers la même époque. Ces œuvres furent vraisemblablement écrites durant l'abbatiate de Renouf (1060/1-1084/5). Elles trahissent conjointement quatre grandes motivations : elles visent en premier lieu à défendre la libre élection de l'abbé du Mont Saint-Michel⁵ ; Elles cherchent, en second lieu, à mettre fin à la tentative de reprise en main du Mont par les chanoines et l'évêque

-
- 1 Il est difficile de trancher, car nous ne savons pas si Renouf était alors soutenu par le duc Guillaume de Normandie. Renouf semble avoir été par la suite en bons termes avec ce dernier : il souscrit par exemple le diplôme ducal lors de la dédicace de l'abbaye de la Trinité de Caen le 18 juin 1066 (GAZEAU, 2007, II, p. 209-210). Les archevêques Lanfranc de Cantorbéry et Jean d'Ivry semblent prendre sa défense contre Robert de Tombelaine d'après la lettre écrite par Lanfranc vers 1073 dont il sera question ci-dessous.
 - 2 L'auteur transcrit le diplôme de Lothaire, puis, à sa suite, la pseudo-bulle de Jean XIII. Puis il s'élève violemment contre ceux qui oseraient contrevenir aux dispositions prises par le pape : afin d'appuyer ses revendications, il cite deux décrets du pape Grégoire le Grand (au fol. 178v-179r : éd. KEATS-ROHAN, 2006, p. 187-188), puis il lance une menace d'anathème. « Il proteste, semble-t-il, contre ceux qui tenteraient de l'empêcher, lui et ses confrères, d'élire librement, suivant leurs privilèges, un des leurs pour abbé, au lieu et place de celui que la mort vient de leur enlever », c'est-à-dire Raoul, qui est nommément cité (*Recueil des actes de Lothaire et Louis V, rois de France (954-987)*, éd. Louis HALPHEN & Ferninand LOT, Paris, 1908, n° XXIV, p. 53-54 n. 1).
 - 3 La critique l'a jusqu'ici daté de la seconde moitié du XII^e siècle, comme le pontifical qui le précède. Je pense qu'il convient de vieillir cette datation (voir la note suivante).
 - 4 Document numérisé en haute résolution couleur et accessible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84274391/f365.image.r=latin%2014832.langFR>. Sous sa forme actuelle, ce livret est contenu dans un recueil composite ou factice en deux parties. La première partie (fol. 1-176, réglure mine de plomb, schéma 1-1/0-0/1-1/J), 22 lignes/page) est un pontifical copié dans la seconde moitié du XII^e siècle, auquel des tables de chapitres contemporaines ou légèrement postérieures ont été ajoutées en tête de volume (fol. A-B). La seconde, qui nous intéresse ici (fol. 177-184, réglure pointe sèche, schéma 2-2/0-0/2-2/J, 28 lignes/page), forme un *libellus* regroupant des matériaux divers au sujet de la défense de la libre élection de l'abbé du Mont Saint-Michel. Les fol. 177r-183r pourraient remonter au troisième tiers du XI^e siècle ou au premier tiers du siècle suivant (la datation me pose problème : la main présente une morphologie et des traits archaïques qui la rattachent, me semble-t-il, plutôt à la seconde moitié du XI^e siècle ; certaines initiales de couleur semblent toutefois être des productions de la première moitié du siècle suivant, en particulier le 'N' monochrome vert du fol. 178v) tandis que la partie copiée sur les fol. 183v-184r semble avoir été écrite seulement dans la seconde moitié du XII^e siècle).
 - 5 Les moines invoquent cette fois la *Règle de saint Benoît* pour renforcer la portée du diplôme interpolé de Lothaire et de la pseudo-bulle de Jean XIII.

d'Avranches, depuis l'établissement d'une convention entre l'évêque Jean d'Ivry (1060-1067) et l'abbé Renouf en 1061¹ ; elle entend, en troisième lieu, présenter comme modèle les rapports idylliques des abbés Mainard II (991-1009) et Hildebert I^{er} du Mont (1009-v. 1017) avec l'évêque Norgod d'Avranches (v. 990-v. 1017), ce qui semble d'ailleurs devoir être mis en rapport avec le point précédent² ; elle sert enfin, en quatrième et dernier lieu, de réponse à une violente attaque formulée par Robert de Tombelaine à l'encontre de la communauté montoise, ou, plus exactement, de son abbé. Dans son *Epistola ad monachos S. Michaelis de Monte*, Robert, qui dirige alors l'abbaye de Saint-Vigor de Bayeux (1063-1082) en tant que prieur, met en effet sérieusement en doute la continuité du patronage de saint Michel sur le monastère du Mont : il insinue que l'archange risque d'abandonner le Mont Saint-Michel et de ne plus honorer ce lieu si le mauvais et méprisable abbé alors en place, c'est-à-dire Renouf, persiste à rester à la tête de cette communauté. Comme son ancien maître Anastase le Vénitien, Robert de Tombelaine sous-entend dans cette lettre – et se fait l'écho – de rumeurs touchant l'ancien prieur du Mont devenu abbé. Selon la *Vita Anastasi*, pour obtenir la direction du Mont Saint-Michel, l'abbé du Mont (qui était alors Renouf) aurait eu recours à la simonie³. La convention que Renouf passa en 1061 avec

-
- 1 « La présence des moines y semble présentée comme un fait qu'il faut continuer à préserver et on y sent la nécessité de justifier "l'expulsion" des chanoines » (communication personnelle de Catherine Jacquemard, 11 mars 2015). La justification du remplacement des chanoines par une communauté monastique constitue en effet l'un des points essentiels du dossier. L'évêque d'Avranches Jean d'Ivry (1060-1067) semble avoir profité des troubles successoraux des années 1058/9-1060/1 pour tenter d'une part de reprendre en main le sanctuaire du Mont (en s'affirmant comme le successeur légitime de l'évêque Aubert), d'autre part de se réappropriier la juridiction ecclésiastique sur les paroisses entrées dans la dépendance de l'abbaye à la faveur de la désorganisation de l'église du diocèse d'Avranches entre le X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle. Et c'est vraisemblablement dans ce contexte que les moines du Mont en vinrent à tenter d'usurper officiellement ces droits en produisant vers 1060 un diplôme faux ou falsifié du duc Richard II, dans lequel un passage prétend accorder aux moines : « 1^o la juridiction plus large sur le bourg du Mont (*omnes leges omnesque forisfacturas*) ; 2^o l'exemption pour eux-mêmes de la juridiction répressive de l'évêque qui pourra seulement, en cas de négligence quelconque de l'abbé ou des moines, saisir le duc, qui convoquera sa cour et jugera ; 3^o le libre choix de l'évêque pour les ordinations de l'abbé, des moines et des clercs » (LEMARIGNIER, 1937, p. 264-266 ; KEATS-ROHAN, 2006, p. 17-22) : ce passage s'oppose clairement à la convention finalement adoptée en 1061. En établissant cette convention avec l'abbé Renouf, l'évêque d'Avranches a réussi à imposer la création d'un archidiaconé dépendant du Mont mais placé sous l'autorité de l'église d'Avranches (l'abbé Renouf, placé sous la dépendance de l'évêque, se trouve être le plus ancien représentant connu à la tête de cet archidiaconé). Ce fut aussi l'occasion pour l'archevêque de réintroduire ou de préserver une communauté de 12 chanoines en ce lieu (la communauté de chanoines avait été expulsée lors de l'introduction des moines dans la seconde moitié du X^e siècle : seuls quelques chanoines, soumis à l'autorité des moines, furent dès lors maintenus au Mont). Ce succès de Jean d'Ivry dans le diocèse d'Avranches n'est sans doute pas étranger à son transfert à la tête de l'archevêché de Rouen après la mort de Maurille en 1067 : sans doute espérait-on qu'il parvienne à réaliser dans le diocèse de Rouen ce qu'il avait réussi à faire dans celui d'Avranches (c'est sous son épiscopat que les communautés religieuses produisent des faux ou interpolent des diplômes de Richard II afin de tenter de préserver les juridictions sur les églises qu'elles s'étaient appropriées et qu'elles risquaient de perdre lors de la création des archidiaconés). Il faut donc placer sa rédaction après le départ de l'évêque d'Avranches Jean d'Ivry pour l'archevêché de Rouen en 1067 (nous allons voir qu'il faut vraisemblablement la situer entre 1073 et 1082).
- 2 En terminant sa vie comme moine du Mont, Norgod se place de lui-même sous l'autorité d'Hildebert, ce qui contraste avec la situation postérieure à 1061. Cet épisode, mis en valeur dans l'*Introductio monachorum*, est en effet à mettre en relation avec les concessions que l'abbé Renouf fut amené à accepter de l'évêque d'Avranches Jean d'Ivry (1060-1067) à cette date.
- 3 Suite à l'élection de Renouf en 1060/1, Anastase le Vénitien et plusieurs autres moines du Mont, dont Robert de Tombelaine, accusèrent Renouf de simonie, firent sécession et se retirèrent sur l'îlot voisin de Tombelaine, où ils

Jean d'Ivry semble confirmer que l'abbé fut contraint d'accepter un compromis avec l'évêque d'Avranches au sujet de leurs juridictions respectives, sans doute afin d'obtenir sa consécration abbatiale, qu'il cherchait à obtenir depuis environ deux années. Bien qu'il ait eu quelques difficultés pour s'imposer, il semble malgré tout que Renouf ait été choisi et reconnu par la majorité des moines du Mont : le groupe de dissidents ayant quitté le monastère pour l'îlot voisin de Tombelaine – à la tête duquel se trouvaient Anastase et Robert – paraît en réalité constituer une minorité des effectifs. Ce petit groupe, qui cherchait semble-t-il à imposer son propre candidat¹, réunissait néanmoins plusieurs membres importants, appartenant aux élites intellectuelles et spirituelles de l'abbaye du Mont Saint-Michel. Il est toutefois vraisemblable qu'une partie des moines hostiles ou peu favorables à Renouf soit restée sur place au Mont au début des années 1060². Plus tard, face aux graves accusations de Robert de Tombelaine, qui jouissait alors d'une grande renommée en tant que commentateur reconnu du *Cantique des Cantiques*³, la riposte des moines montois soutenant leur abbé ne se fit pas attendre. La rédaction par le même auteur anonyme de l'*Introductio monachorum* et du *De translatione et miraculis beati Auberti* fut l'occasion d'insister sur le fait que saint Michel avait clairement exprimé, et de manière insistante, à l'évêque Aubert⁴ le lieu précis où il tenait à ce qu'un sanctuaire soit construit en son honneur. En désignant ce lieu comme étant le Mont, l'auteur coupe court aux accusations et aux insinuations de Robert de Tombelaine : ses œuvres réaffirment le patronage de saint Michel sur cet établissement en rappelant qu'il fut choisi et imposé avec force par l'archange lui-même, et que celui-ci n'avait cessé d'y produire des miracles depuis cette époque, comme en

vécurent pendant plusieurs années en moines-ermites (ARNOUX, 1995, p. 57-58). La tradition faisant de Raoul, prédécesseur de Renouf, un abbé simoniaque semble remonter seulement au milieu du XII^e siècle. Elle apparaît pour la première fois dans le *Roman du Mont Saint-Michel* de Guillaume de Saint-Pair (GAZEAU, 2007, II p. 208). Il semble donc que cet auteur, favorable aux abbés montois originaires du Mont et hostile à ceux provenant de l'extérieur (il n'hésite pas à faire de Mainard I^{er} un moine normand ! Cf. GAZEAU, 2007, II p. 208), ait confondu (consciemment ou non) les abbés Raoul (*Radulfus*) et Renouf (*Ranulfus*) ; il était sans doute mal venu de faire de ce dernier, moine du Mont par ailleurs connu pour sa remarquable administration du patrimoine du monastère, un abbé simoniaque...

- 1 Robert de Tombelaine pourrait-il être ce candidat ? Il n'existe aucune preuve directe. Mais le fait qu'il était encore prieur de Saint-Vigor de Bayeux vers 1073 (lorsqu'il composa sa lettre à l'encontre de Renouf dix ans après son arrivée à la tête de cet établissement) et non encore un abbé à cette époque suggère qu'il pouvait encore espérer chasser l'abbé du Mont dans l'espoir de prendre sa place. On peut aussi se demander quand Robert de Tombelaine porta effectivement le titre d'abbé de Saint-Vigor de Bayeux et s'il porta même un jour ce titre (il se pourrait que Saint-Vigor ait toujours été un prieuré et non une abbaye, même avant 1082).
- 2 Dans sa lettre aux moines du Mont, Robert de Tombelaine cherche visiblement à rallier à sa cause les moines hostiles ou indécis restés au Mont ; il mentionne surtout un groupe de moines montois ayant quitté leur monastère (vers 1073) pour se rendre à Saint-Vigor de Bayeux.
- 3 Voir par exemple en quels termes Anselme du Bec s'adresse à lui au début des années 1060 : ARNOUX, 1995, p. 58.
- 4 La mention de l'évêque d'Avranches saint Aubert n'apparaît pas de première main dans le Sacramentaire du Mont Saint-Michel (ms. New-York, Pierpont Morgan Library, 641), copié dans les années 1040-1050. Sa translation au 18 juin est en effet une addition (LEMARIÉ & TARDIF, 1967, p. 294). Il est vraisemblable que cet ajout ait été réalisé au cours de l'abbatiat de Renouf (1060/1-1084/5), et suite à la composition de l'*Introductio monachorum* (où le saint est mis en valeur dans le chapitre II) et du *De translatione et miraculis beati Auberti*, composé à la même époque (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 204-205 et 229-230).

témoignent les *Miracula sancti Michaelis*. Ces trois documents servent donc aussi, et surtout, à affirmer la continuité de la présence de l'archange au Mont. L'*Epistola ad monachos S. Michaelis de Monte* ayant été composée par Robert de Tombelaine vers 1073¹, il faudrait donc selon moi placer la rédaction de l'*Introductio monachorum*, du *De translatione et miraculis beati Auctberti* et des *Miracula sancti Michaelis* peu après cette date et avant 1082 plutôt qu'entre 1080 et 1095². C'est sans doute aussi à cette époque que l'hymne en l'honneur de saint Michel (troisième document du dossier composé dans la seconde moitié du XI^e siècle)³ fut apposé sur un feuillet indépendant à la fin d'un exemplaire en deux volumes des *Moralia in Job* de Grégoire le Grand (ms. Avranches, BM, 98, fol. 228v)⁴. On peut s'interroger sur le contexte dans lequel un tel hymne, fort curieux et où il est explicitement fait mention de la liberté d'élection abbatiale et de la nécessité d'expulser les chanoines, a pu être chanté⁵. Ce document fait en tout les cas écho à l'*Introductio monachorum*, dont il est manifestement contemporain.

Ces éléments, que je ne pourrais pas développer plus ici, éclairent les relations complexes

-
- 1 Dans sa lettre adressée aux moines du Mont (PL 150, col. 1369-1378), Robert de Tombelaine rapporte la guérison miraculeuse du moine Hugues de Saint-Vigor de Bayeux qui s'adressa en ces termes, suite à une prétendue vision prémonitoire, à des moines venus du Mont Saint-Michel : « De la part de Dieu, de saint Michel et de saint Vigor notre céleste patron, je vous donne avis à tous de ne jamais retourner au Mont Saint-Michel ni même d'y séjourner quelque peu, aussi longtemps que vivra celui qui y est maintenant abbé [c'est-à-dire Renouf]. Si vous y revenez, d'horribles maux et une mort affreuse vous attendent » (*ibidem*, col. 1377). Dans cette lettre, qui doit être datée des environs de 1073, Robert se qualifie de prieur, ce qui permet de penser que Robert dirigea Saint-Vigor de Bayeux de 1063 à 1082 en cette qualité et non en tant qu'abbé. En effet, dans une autre lettre, adressée par l'archevêque de Cantorbéry Lanfranc (1070-1089) à l'archevêque de Rouen Jean d'Ivry (1067-1079), il est fait explicitement allusion à Robert [de Tombelaine], à son visionnaire [Hugues] et à l'interdiction faite aux moines [du Mont] de retourner dans leur communauté. Ni Lanfranc, ni Jean n'accordent créance à cette vision venant prétendument de Dieu, de saint Michel et de saint Vigor. Or cette même lettre débute par la mention d'un affront qu'une misérable communauté infligea récemment à l'archevêque Jean : il s'agit d'une allusion au célèbre épisode ayant opposé l'archevêque de Rouen Jean d'Ivry à la communauté de moines de Saint-Ouen en 1073 (PL 150, col. 522-523). Je tiens à remercier Catherine Jacquemard, qui m'a signalé l'existence de cette lettre, dont j'ignorais l'existence, ainsi que pour les passionnants échanges que nous avons eu l'un et l'autre sur ce sujet, qui mériterait assurément de faire l'objet d'une enquête approfondie.
- 2 Je m'écarte ici de la datation « vers les années 1080-1095 » retenue par Pierre Bouet et Olivier Desbordes (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 149-151). Selon moi, l'auteur évoquant les nombreuses conquêtes normandes n'a pas nécessairement attendu la soumission complète de la Sicile vers 1090 pour achever son œuvre. Les nombreuses autres conquêtes réalisées par les Normands entre 1040 et 1066, et celle en cours de la Sicile (commencée dès 1061) lui suffisaient déjà pour faire une allusion « aux nombreux hommes remarquables et chevaliers plein de hardiesse » ayant participé à ces conquêtes militaires : « le Maine (*Cenomannicus pagus*) fut occupé par Guillaume de Normandie en 1063, l'Angleterre fut soumise en 1066, l'Italie du Sud (Campanie, Apulie et Calabre) tomba sous la domination des fils de Tancrède au terme d'un long processus qui commença en 1040 et qui s'acheva en 1060 pour l'essentiel » (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 149-151 et 202-203). La prise d'Amalfi, en Campanie, dans la province de Salerne, se place en 1073. La rédaction de l'*Introductio monachorum* et du *De translatione et miraculis beati Auctberti* étant au moins en partie une réponse aux attaques de Robert de Tombelaine, celle-ci doit selon moi être datée entre 1073 (voir la note précédente) et 1082 (date du départ en exil de Robert de Tombelaine : cf. GAZEAU, 2007, II, p. 5).
- 3 Document récemment signalé par Catherine Jacquemard.
- 4 Au sujet de ce manuscrit et de la datation de l'hymne et du poème, voir ALEXANDER, 1970, p. 221. L'auteur rattache l'écriture à son groupe de manuscrits tardifs, dont il place la rédaction entre 1065 et 1100 (voir *ibidem*, p. 212-213). L'hymne présente au début une notation alphabétique, comparable à celle en usage à Fécamp sous les abbés Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne, ainsi qu'une notation neumatique.
- 5 Je tiens à remercier Catherine Jacquemard pour les échanges que j'ai eu avec elle sur ce point.

ayant uni les moines du Mont Saint-Michel à ceux de la Trinité de Fécamp pendant plus d'un demi-siècle, de 1023 à 1084 environ. Cette période cruciale pour l'histoire des deux établissements débute en effet au Mont avec l'abbatit de Thierry et se poursuit jusqu'à la mort de Renouf ; elle correspond quasiment pour Fécamp à celle du priorat et de l'abbatit de Jean de Ravenne. Elle coïncide surtout avec une intense activité des *scriptoria* de ces deux établissements, qui connurent alors l'un et l'autre leur première apogée artistique dans le second tiers du XI^e siècle et étaient alors intimement liés, comme cela se ressent tant au niveau de la décoration que de la liturgie¹. L'étude de ce dossier permet également de mettre en évidence les conflits internes ayant opposés plusieurs groupes de moines et de chanoines au sein de la communauté montoise sur cette même période. Conflits internes qui, à bien des égards, semblent finalement plus profonds et plus violents que ne furent les tensions successorales ponctuelles générées par l'intrusion à la tête du Mont Saint-Michel de moines extérieurs, originaires d'établissements relevant du réseau spirituel volpianien, à commencer par Fécamp².

Je ne traiterai pas maintenant des autres annales du Mont Saint-Michel, qui dépendent toutes directement ou indirectement de celles de Rouen : il est en effet indispensable de commencer par l'étude de la tradition textuelle complexe de ce troisième groupe d'annales avant de revenir en détail sur l'analyse des sources annalistiques montoises élaborées à partir du XII^e siècle.

-
- 1 Si certains moines montois ont pu s'opposer vivement à l'établissement de moines venus de Fécamp et de Fruttuaria (les fameux « loups rapaces » auxquels fait allusion l'auteur de l'*Introductio monachorum*, à savoir Thierry, Suppon et Raoul) pour prendre la direction de leur monastère, il existe cependant de nombreux indices de la proximité des deux communautés : inscriptions de moines dans les nécrologes respectifs des deux maisons, copie et décoration de manuscrits (dans le style montois) sous Thierry, Suppon, Raoul, Renouf et Jean, influence de la liturgie et des coutumes de Fécamp héritées de Guillaume de Volpiano et de Saint-Bénigne de Dijon sur celles du Mont, etc.
 - 2 Le premier groupe est celui favorable à Renouf à partir de 1058 et semble majoritairement constitué de « bocains ». Un second groupe, qui s'oppose au précédent, réunit des érudits et de grands exégètes, tels Anastase le Vénitien, Robert de Tombelaine (et peut-être aussi Richard de Fourneaux, si celui-ci fut le disciple de Robert de Tombelaine au Mont avant de le suivre à Saint-Vigor de Bayeux, ce qui n'est qu'une hypothèse).

Famille annalistique n° 3 : Les Annales de la cathédrale de Rouen [R = R1 puis R2]

Avant d'étudier en détail les *Annales de Rouen*, il convient de passer en revue les principaux témoins appartenant à cette famille annalistique. L'exemplaire original de la première recension [R1], sans doute commencée dès 1055 et enrichie jusque vers 1087 sous les épiscopats des archevêques de Rouen Maurille (1054/5-1067), Jean d'Ivry (1067-1079) et Guillaume Bonne-Âme (1079-1110), a vraisemblablement disparu à cette dernière date. On en perd en effet toute trace au moment précis où cette première recension [R1] fut remplacée par une nouvelle édition du texte [R2]. Cette seconde recension paraît d'ailleurs n'être qu'une simple mise au propre de la version précédente, qui, après plusieurs phases d'additions, était désormais considérée comme stabilisée¹. Il faudra d'ailleurs attendre le début du XII^e siècle pour que les *Annales de Rouen* fassent à nouveau l'objet de plusieurs séries de continuations². Quant à l'exemplaire original de la seconde recension [R2], connu de Philippe Labbe, il est perdu depuis l'édition qu'en avait faite le savant Jésuite au XVII^e siècle³. Comme dans le cas des *Annales de Fécamp*, la connaissance des annales rouennaises n'est donc possible qu'à travers l'étude des différentes familles annalistiques qui en dépendent.

Les annales mineures dérivant des Annales de Rouen [LR et JM]

Bien que structurées différemment (il s'agit d'annales mineures, alors que les *Annales de Rouen* R1 et R2 étaient encore des annales pascales), deux copies tardives des XV^e-XVI^e siècles nous permettent d'avoir une idée relativement précise, sinon de la présentation primitive du texte, du moins de la version la plus élaborée et la plus développée de celui-ci, enrichie au cours du

- 1 Une mise au propre fut réalisée vers 1087, sous Guillaume Bonne-Âme (1079-1110). La mention de la mort de Guillaume le Conquérant en 1087, dernière notice commune aux différentes familles d'annales dérivant de celles de Rouen, permet de dater R2 à cette date, ou peu après. Philippe Labbe signale d'ailleurs dans son édition, au milieu de la note portant sur l'année 1087, le fait qu'une main plus récente est responsable de la suite de la rédaction (*Recentiori manu*) : son modèle était donc un manuscrit s'arrêtant de première main à l'année 1087.
- 2 C'est ce qui explique le fait que toutes les annales monastiques copiées sur la base de la seconde recension des *Annales de Rouen* entre 1087 et 1125 présentent un texte assez commun jusqu'à l'année 1087, date de la confection probable de R2, puis un nombre restreint de notices identiques ou apparentées ensuite : au moment de la copie, leur modèle n'avait reçu que peu d'additions après l'année 1087. La note sur la bataille de Tinchebray (1106) peut dans certains cas fournir un indice sur la période de copie, avant ou après cette date. Toutefois, selon Jean Laporte, les *Annales de Rouen* auraient subi une révision vers 1100 (LAPORTE, 1954, p. 25 n. 16). La longue note offrant divers synchronismes (*Natus est Iohannes Baptista transactis ab origine mundi [...]*) qui introduit les *Annales de Jumièges* [J], la seconde version des *Annales de Saint-Wandrille* [W2] et les *Annales du Mont Saint-Michel* [M2], mais qui est absente de la première version des *Annales de Saint-Wandrille* [W1] et des *Annales de Saint-Évroult* [E] semble en effet avoir été introduite dans la seconde recension des *Annales de Rouen* [R2] vers cette époque.
- 3 LABBE, 1657, t. I, p. 364-391. Ce document, également connu de dom Luc d'Achery au milieu du XVII^e s., avait été communiqué à Philippe Labbe par Antoine Vyon d'Hérouval. Cet exemplaire semble être le même que celui consulté en 1708 à Sens par dom Martène (*Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1717, p. 63) et qui était alors en possession d'un bibliophile nommé Baron. Il s'agit de la dernière attestation certaine de l'existence de ce document (sur tout ceci, *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 196).

Moyen Âge. Ces deux copies nous transmettent en effet le texte médiéval dans une forme relativement complète à partir de la période ducal, fruit d'une succession de continuations opérées entre la fin du XI^e et les XIV^e-XV^e siècles¹. Ces deux copies comportent malgré tout quelques lacunes, remaniements et interpolations². Elles doivent donc être exploitées avec prudence lors de la présente enquête. Il s'agit :

1. des *Annales du prieuré Saint-Lo de Rouen* [LR], copiées au XV^e siècle, mais comportant déjà des notes propres à ce prieuré à partir du milieu du siècle précédent : ms. Paris, BnF, lat. 5530, fol. 1-48 (planche n° XI)³ ;

2. des *Annales de Jean Masselin* [JM], copiées et poursuivies au début du XVI^e s. : ms. Paris, BnF, lat. 5659⁴.

L'état primitif des *Annales de Rouen* est plus facilement perceptible si l'on s'intéresse aux familles d'annales monastiques normandes copiées sur la base des premières et secondes recensions [*R1* et *R2*] entre le dernier tiers du XI^e siècle et la première moitié du siècle suivant. Ces différentes annales sont du plus haut intérêt pour la présente étude : ce sont elles qui seront utilisées préférentiellement dans la suite de l'enquête. Seules celles fournissant des successions abbatiales utiles à la présente thèse, à savoir les *Annales de Saint-Wandrille*, les *Annales de Jumièges* et les *Annales du Mont Saint-Michel*, feront l'objet d'une analyse critique approfondie. Mais les autres familles ne seront pas pour autant totalement délaissées : il est en effet indispensable de prendre en compte certaines d'entre elles – en particulier les *Annales de Saint-Évroult*⁵ – si l'on souhaite parvenir à déterminer la présentation, la structure et les états successifs des *Annales de Rouen*.

1 La dernière mention reproduite dans l'édition du père Labbe porte sur l'année 1343. Selon Léopold Delisle, son modèle se poursuivait au-delà de cette date, mais l'éditeur manqua de temps pour transcrire la totalité du texte.

2 Parmi les plus significatives, il convient de mentionner l'insertion de Nicaise en tête de la série des archevêques de Rouen, avant Mellon (l'ajout, à l'année 94, de la mention sur les missionnaires envoyés en Gaule par saint Clément doit être replacé dans ce contexte ; les mentions de rangs d'archevêques sont aussi des additions postérieures qui entrent dans la même logique, visant à faire de Nicaise le premier évêque de Rouen). Ces additions ont été réalisées au cours du XII^e siècle et ne figuraient pas à l'origine dans les versions R1 et R2 (à ce sujet, *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 194-195). Puisque les annales monastiques normandes copiées avant le milieu du XII^e siècle (annales de Saint-Wandrille, de Saint-Évroult, du Mont Saint-Michel, de Saint-Étienne de Caen et de Jumièges) ne les reproduisent pas, sans doute faut-il placer ces additions dans la seconde moitié de ce siècle.

3 *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 194-198. André Duchesne avait pris copie de ce manuscrit : ms. Paris, BnF, coll. Baluze, t. 58.[AD2] (reproduction disponible sur Gallica)

4 *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 197-198.

5 Cela est moins vrai pour les *Annales de Saint-Étienne de Caen* et les *Annales du Bec*.

Plusieurs exemplaires des *Annales de Saint-Évroult* nous sont parvenus. Le témoin le plus ancien est pour nous le plus intéressant en tant qu'archétype de cette sous-famille d'annales rouennaises : tous les autres exemplaires en dérivent et ne font en fait que reproduire, partiellement, ce texte primitif de haute époque. Ce témoin correspond d'ailleurs à l'exemplaire original, conservé dans le livre du chapitre de l'abbaye, un manuscrit essentiel à l'organisation de la vie de la communauté¹. Il fut copié directement sur les *Annales de Rouen* [R2] entre 1091 et 1110, et vraisemblablement vers 1098². Il s'agit donc d'une production du *scriptorium* de Saint-Évroult du temps de l'abbé Roger de Sap (1091-1122 ; † 1126), célèbre pour avoir commandé la rédaction d'une histoire du monastère au moine Orderic Vital³. L'un des principaux intérêts de cet exemplaire est d'ailleurs d'avoir été personnellement annoté par Orderic au cours de la première moitié du XII^e siècle, c'est-à-dire à l'époque où il travaillait inlassablement à l'enrichissement de cette histoire, qui se mua rapidement en une monumentale *Histoire ecclésiastique* (reproduction de sa main dans la planche n° XIIa). Mais la structure de ces annales fait aussi toute sa valeur, puisque le manuscrit conserve presque intacte la présentation que lui fournissait son modèle, c'est-à-dire l'exemplaire original aujourd'hui perdu de la seconde recension des *Annales de la cathédrale de Rouen* [R2]. Trois exemplaires, en comptant celui-ci, méritent malgré tout d'être signalés, même si le premier retiendra seul mon attention dans le cadre de la présente enquête :

1. Le témoin original des *Annales de Saint-Évroult*, copié vers 1098, puis complété par différents moines de l'abbaye jusqu'en 1503, dont Orderic Vital sur la période antérieure à 1142⁴ [E]⁵ : ms. Paris, BnF, lat. 10062, fol. 138r-160r (planches n° XIIa et XIIb)⁶ ;

1 Sur ce livre du chapitre, voir Lemaitre n° 538. Jean-Loup Lemaitre a récemment fait une intervention, à l'occasion du 140^{ème} congrès des Sociétés historiques et scientifiques du CTHS (Reims, 27 avril-2 mai 2015), sur ce livre du chapitre permettant d'étudier le réseau de confraternité de l'abbaye de Saint-Évroult : « un réseau privilégié : les confraternités de l'abbaye de Saint-Évroult aux XII^e et XIII^e siècles » : <http://cths.fr/co/communication.php?id=7001>

2 Pour cette datation, voir les travaux de dom Laporte (LAPORTE, 1954, p. 10 et p. 24 n.14). Mon enquête rejoint les conclusions de cet auteur.

3 GAZEAU, 2007, II, p. 281-284.

4 La première main, à lettre 'g' à boucle inférieure peu développée, se distingue nettement de celle d'Orderic Vital, au 'g' en forme de '3' refermé dans la partie supérieure et décrochage de la boucle inférieure vers la droite.

5 *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 198. Les *Annales de Saint-Évroult* ont été éditées dans ORDERIC VITAL, *Historiae ecclesiasticae libri tredecim*, éd. Auguste LEPRÉVOST, Paris, t. 5, p. lxxviii-lxx et p. 139-173 (reproduction accessible sur Gallica). Extraits dans MSH SS, t. 26, p. 488-498 et p. 507 et suiv. ; *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 23, p. 480-483.

6 Reproduction couleur de haute résolution accessible sur Gallica de la BnF : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8539717m/f289.image.r=latin%2010062.langFR>

2. Une copie partielle du manuscrit précédent, réalisée pour Saint-Évroult vers 1200 et poursuivie par les moines de l'abbaye dans la première moitié du XIII^e siècle [E'] : ms. Paris, BnF, lat. 11885, fol. 24r-35r¹ ;
3. Une copie abrégée du manuscrit original, réalisée vers 1142 pour l'abbaye de Gatine, en Touraine, et poursuivie jusqu'en 1226 [Ga] : ms. Sainte-Geneviève, BB. l. 8, fol. 5v et 2r-2v².

Les Annales de Jumièges [J et W2]

L'exemplaire original des *Annales de Jumièges* [J] ne subsiste plus que sous la forme de fragments : ms. Rouen, BM, Y. 15 (CGM n° 1132), fol. 216v-222v³. Seules les notices des années 1 à 874 et de 1171 à 1176 ont survécu sous forme originale. Les parties qui contenaient les périodes 875-1170 et 1177-1220 ont disparu, vraisemblablement entre le XVII^e siècle et la Révolution. Par chance, les moines de Saint-Wandrille avaient procédé à une copie fidèle de l'ensemble vers 1225 : ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 553, fol. 153-168 [W2]⁴. C'est donc principalement à partir de ces deux témoins (J et W2) que dom Jean Laporte a pu réaliser son édition et sa traduction de référence en 1954⁵. L'exemplaire original des *Annales de Jumièges* [J] a été copié entre la première moitié et le troisième quart du XII^e siècle, à une date qui reste malheureusement difficile de préciser du fait des lacunes de l'exemplaire original⁶. Dom Laporte propose une date peu après 1106, donc sous l'abbé Ours (1001-1127)⁷, ce qui me semble très

1 *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 199. Certains passages du manuscrit précédent, devenus difficilement lisibles (en partie du fait de l'emploi de réactifs pour en faciliter la lecture, peut-être lors de l'édition du texte réalisée par Auguste Leprévost et Léopold Delisle en 1855), peuvent être restitués grâce à cette copie.

2 *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 199-200. Des trois exemplaires cités, celui-ci est de moindre intérêt pour la présente enquête.

3 *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 201-203 ; ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1872, I, p. xiii-xvii et liii-liv. André Duchesne avait pris des extraits de ce manuscrit : ms. Paris, BnF, Baluze 58 [AD3] (reproduction accessible sur Gallica).

4 *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 201-203 ; ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1872, I, p. xvii-xix et liii-liv.

5 D'autres copies et extraits de moindre intérêt pour l'établissement du texte sont également signalés (et parfois utilisés) par l'éditeur. Le plus intéressant est un texte du XVII^e siècle, fortement remanié et dérivant entre autres des *Annales de Sainte-Catherine du Mont de Rouen* (malheureusement perdues, mais utiles pour les années 1230-1260). Celles-ci avaient été élaborées au plus tôt au milieu du XIII^e siècle sur la base des *Annales de Jumièges*. Dom Laporte cite également plusieurs autres annales ayant utilisé comme sources de plus ou moins longs extraits des *Annales de Jumièges* : les *Annales de Rouen* pour la partie 1208-1211, un remaniement du XIII^e siècle (réalisé en Normandie, peut-être à Saint-Wandrille ou au Bec) dont il ne subsiste plus aujourd'hui qu'une copie réalisée par les chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris au XV^e s., un fragment d'*Annales du Valasse* et un abrégé du Mont Saint-Michel résumant les notes des années 876 à 1204 (LAPORTE, 1984, p. 16-22).

6 Une comparaison de l'écriture de la main principale intervenant aux fol. 216v-222v du ms. Rouen, BM, Y. 15 (CGM n° 1132) avec d'autres manuscrits datés originaires de Jumièges permettrait peut-être d'affiner cette fourchette de datation large.

7 GAZEAU, 2007, II, p. 156-158. Cet abbé est connu pour avoir commandé à l'archevêque de Dol, Baudri de Bourgueil, une réécriture de la *Vie de saint Hugues de Rouen*.

probable¹. Précisons néanmoins que ces annales pourraient très bien, au moins en théorie, n'avoir été copiées sur les *Annales de Rouen* [R2] qu'après 1156, au moment où les moines de Jumièges étaient parvenus à se procurer la première version de la *Chronique* de Robert de Torigni, contenue dans le même volume (il s'agit de l'édition de 1156-1157, principalement diffusée entre 1156 et le début des années 1170). Dom Laporte a d'ailleurs identifié trois auteurs distincts, qui sont intervenus entre 1171 et 1204, entre 1200 et 1213 et vers 1225². Il semble toutefois que le texte correspondant aux années 1106-1170 soit indépendant des *Annales de Rouen* et que les notices annuelles en question ont été rédigées par plusieurs moines de Jumièges entre la première moitié et troisième quart du XII^e siècle. Il s'agit généralement de notes très brèves, mais qui semblent, pour la plupart, contemporaines des faits rapportés. Selon dom Laporte, cette partie des annales aurait ensuite été corrigée et interpolée par le continuateur qui a opéré dans le dernier tiers du XII^e siècle. L'enquête mériterait néanmoins d'être approfondie sur ce point, ce que je n'ai pu entreprendre à l'occasion de cette thèse.

Les annales de Saint-Wandrille [W1]

Il convient de distinguer deux versions des annales de Saint-Wandrille, mais nous ne traiterons pas ici de la seconde [W2], qui n'est, comme nous venons de le voir, qu'une copie continuée et enrichie des *Annales de Jumièges* [J]. La première version des *Annales de Saint-Wandrille* [W1] est du plus haut intérêt puisqu'il s'agit de la seule famille d'annales qui dérive de la première recension des *Annales de Rouen* [R1]. Si l'exemplaire original est malheureusement perdu, il subsiste heureusement une copie très ancienne et très soignée de ces annales, réalisée entre 1104 et 1110³ : ms. La Haye, Bibliothèque Royale, 128 E 14 [W1'] (voir la planche n° XIV)⁴. Ce manuscrit passa sans doute peu après cette dernière date dans un établissement indéterminé du diocèse de Beauvais⁵, avant d'entrer en possession des vidames de Gerberoy entre le milieu et la fin du XII^e siècle : les additions apportées aux années 1127-1204 mentionnent en effet à deux reprises ces vidames (aux années 1152 et 1190)⁶. Le volume passa

1 Pour cette datation, voir LAPORTE, 1954, p. 10.

2 LAPORTE, 1954, p. 10-16.

3 Le synchronisme opéré dans la note de 1104 suggère que le copiste a pris la plume à cette date. La dernière note de sa main porte sur l'année 1110, et le manuscrit était donc encore entre les mains de moines de Saint-Wandrille à cette dernière date.

4 Ces annales ont été éditées dans la thèse inédite de Louis Violette (VIOLETTE, 1994, p. 455-461), à laquelle je n'ai malheureusement pu avoir accès, n'étant parvenu à entrer en contact avec l'auteur.

5 Il pourrait s'agir de l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly, du fait des liens étroits existant tout au long du Moyen Âge entre ce monastère et Fontenelle/Saint-Wandrille. La cathédrale de Beauvais est toutefois un autre candidat possible, vu ses liens entre les vidames de Gerberoy et cet évêché (voir note suivante).

6 Ces vidâmes étaient au plus tard en possession de ce manuscrit en 1190. Delisle précise qu'en 1195 le vidamé de Gerberoy était déjà réuni à l'évêché de Beauvais (*Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 204-205).

plus tard en Flandre, dans l'abbaye cistercienne de Ter Doest, puis, de là, à l'abbaye des Dunes où il se trouvait encore au XVII^e siècle, à l'époque où il fit l'objet de trois copies modernes¹. Au XVIII^e siècle, le manuscrit W1' passa dans le collection de Pieter Burman le Jeune († 1778), puis, avant 1840, dans la bibliothèque royale de La Haye où il se trouve encore aujourd'hui².

Ce manuscrit, qui a longtemps échappé aux érudits³, est très précieux puisqu'il demeure pour nous le moyen le plus sûr de connaître le contenu de la première recension des *Annales de Rouen* [R1]. Il fournit en effet une image fidèle de ces annales dans un état intermédiaire, se situant à mi-chemin entre la forme primitive de *RL*, élaborée sous l'archevêque Maurille entre 1054/5 et 1067 (sur la base des *Annales pascales de Fécamp* [F1]), et la forme finalisée *R2*, établie sous Guillaume Bonne Âme en 1087 ou peu après. Il représente en effet un état qu'il est possible de dater entre 1066 et 1073⁴ et que je placerais volontiers, à la suite des travaux de dom Jean Laporte, Louis Violette et Alison Alexander, en 1066/7 ou peu après⁵. Rappelons qu'à cette époque, l'abbaye de Saint-Wandrille était dirigée par Gerbert (1063-1089), un ami intime de l'archevêque Maurille : ce moine avait non seulement été son compagnon de retraite et disciple lors de leur expérience érémitique commune en Toscane (qu'il faut placer approximativement dans les années 1040), mais il avait aussi été son condisciple sous l'abbé Jean de Ravenne à la Trinité de Fécamp autour de 1050⁶. Les liens fusionnels unissant ces deux moines expliquent sans doute la réception précoce des *Annales de la cathédrale de Rouen* dans l'abbaye de Saint-Wandrille. Il se pourrait que Gerbert ait fait réaliser pour son abbaye une copie des *Annales de Rouen* au moment de la mort de son ancien maître et compagnon survenue en 1067. Et l'on remarquera que cette copie fut réalisée précisément à l'époque où les moines de Saint-Wandrille s'intéressent tout particulièrement à l'histoire des origines de leur monastère : c'est en effet

1 Le ms. Bruxelles, Bibliothèque royale, 7814-7822 contient deux copies du XVII^e siècle réalisées sur W1' (fol. 48-67 et 159-164) [Du1 et Du2]. Il en existe une troisième copie, partielle, réalisée vers la même époque par André Duchesne (sous le titre *CHRONICON THOSANUM (abbreviatum), Seu potius Nortmannicum, quia in eo occurrunt episcopi Rotomagenses, abbates Fiscannenses et Fontanellenses*) : ms. Paris, BnF, coll. Baluze 58, fol. 153-154 [AD1] (reproduction du microfilm en noir & blanc accessible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9001307j/f311.image.r=Baluze%2058.langFR>).

2 Sur tout ceci : GUMBERT, 1978, p. 74-75.

3 Il était en particulier inconnu de Léopold Delisle et de dom Laporte et ne fut signalé qu'en 1978 (*ibidem*).

4 Les notes des années 1083 et 1087 montrent que W1 était déjà indépendant de R1 et de R2 à ces deux dates. Théoriquement, les notes des années 1067 (mort de l'archevêque Maurille et accession de Jean d'Ivry), 1073 (mort du pape Alexandre et accession d'Hildebrand sous le nom de Grégoire VII) et 1079 (mort de Jean d'Ivry et accession de Guillaume Bonne Âme) pourraient dépendre de R1 avant que des interpolations n'aient été réalisées au moment de la confection de R2 en 1087. Toutefois l'absence de deux longues notes, a priori enregistrées de façon contemporaine, aux années 1073 (incident entre les moines de Saint-Ouen et l'archevêque de Rouen Jean d'Ivry) et 1074 (concile de Rouen), suggère une copie de W1 avant ces deux dates. Les notes des années 1067, 1073 et 1079 portent sur des événements majeurs concernant le diocèse de Rouen et la papauté : elles semblent avoir été enregistrées de manière indépendante dans R1 et W1.

5 VOIR LAPORTE, 1954, p. 8-9 ; VIOLETTE, 2003, p. 63 ainsi que notre première note relative au manuscrit de Saint-Wandrille en début de texte.

6 GAZEAU, 2007, II, p. 339, ainsi que la partie 1 de la présente thèse.

probablement sous l'abbatiat de Gerbert qu'il faut placer la rédaction de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*¹ ainsi que la copie d'un gros volume réunissant plusieurs textes hagiographiques et historiographiques essentiels à l'histoire du monastère, désigné sous le nom de *Maius Chronicon Fontanellense* depuis le XVII^e siècle (ms. Le Havre, BM, 332 [A. 34], fol. 8-135bis)². Outre les vies de plusieurs de ses saints abbés (Wandrille, Ansbert et Vulfran) et diverses pièces les concernant (miracles, pièces liturgiques, sermons), on y trouve la *Chronique des abbés de Fontenelle* (*Gesta abbatum Fontanellensium* ou *Gesta sanctorum patrum coenobii Fontanellensis*, aux p. 152-218), copiée à partir d'un modèle conservé en Flandre (vraisemblablement à Gand).

Les Annales du Mont Saint-Michel [M2, M3 et M4]

Il existe plusieurs versions des *Annales du Mont Saint-Michel* sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir en détail. Nous avons déjà traité plus haut le cas des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* [M1], indépendantes des annales rouennaises. L'archétype des annales montoises copiées sur les *Annales de Rouen* [R2] nous est parvenu en original [M2] : il s'agit du ms. Avranches, BM, 211, fol. 67-77 (voir la planche n° XV)³. Les autres annales montoises (M3 = *Annales pascales du Mont Saint-Michel*, composées en 1154 et aujourd'hui perdues ; M4 = *Annales mineures du Mont Saint-Michel*, copies sur les précédentes au XV^e siècle : ms. Avranches, BM, 213, fol. 170r-173v) dépendent toutes de cet exemplaire original M2, copié en 1116 sous l'abbé Roger II (1106-1123)⁴, puis enrichi et interpolé principalement par l'abbé Robert de Torigni (1154-1186) entre 1154 et 1173. Nous verrons que ces documents, intimement liés, méritent d'être étudiés ensemble en étant replacés dans le contexte de la rédaction des grands travaux historiographiques entrepris au Mont sous Robert de Torigni : sa *Chronique*, composée entre 1150 et 1186, et surtout son *De abbatibus* et son *Traité sur les ordres religieux et les abbayes normandes* composés l'un et l'autre en 1154.

1 Voir éd. LAPORTE, 1938, p. 7-87. Notons que dans le ms. Le Havre, BM, 332 [A. 34] évoqué ci-dessous l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* est une addition de seconde main.

2 PRADIÉ, 1999, p. LXXVIII-LXXXIV et LXXXVIII ; AVRIL, 1975, n° 55 p. 56-58 ; CMD, t. 6, p. 157. Les datations proposées dans le *Catalogue des manuscrits datés* ne s'accordent pas avec celles proposées par François Avril et Pascal Pradié, qui paraissent plus exactes. Les fol. 1-7 ont été refaits au XVII^e siècle. Les fol. 8-110v et les fol. 110v-135bis furent copiés en deux temps au cours du dernier quart du XI^e siècle, c'est-à-dire sous l'abbatiat de Gerbert (1063-1089/90). Les fol. 267-290 ont été ajoutés tardivement, lors de la constitution d'un recueil composite par les Mauristes en 1639.

3 D'autres additions furent apportées jusqu'à la fin du XIII^e siècle (*Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 203-204).

4 GAZEAU, 2007, II, p. 213-214. L'abbé Roger avait été moine et prieur de Jumièges sous les abbés Gontard (1079-1095), Tancard (1097-1101) et Ours (1101-1127).

Les Annales du Bec [B1 et B2]

Les *Annales du Bec* dérivent elles aussi des *Annales de la cathédrale de Rouen* [R2], mais elles ne reproduisent que très partiellement les notes marginales de cette source, à partir de l'année 851 et en étant fortement remaniées. Elles furent copiées entre 1100 et 1110, sous l'abbé Guillaume (1093-1124). À partir de 1110, elles se divisent en deux branches indépendantes, l'une et l'autre d'un grand intérêt pour l'histoire de ce monastère. La première branche correspond à la première version du texte, continuée sur l'exemplaire original jusqu'en 1183 [B1]. Cet exemplaire faisait partie du livre du chapitre de l'abbaye du Bec, et constituait vraisemblablement la version officielle des annales du monastère¹. Aujourd'hui perdues, ces annales ont par chance été recopiées pour dom Jean Mabillon dans la seconde moitié du XVII^e siècle (ms. Paris, BnF, lat. 12884, p. 260-263) [Ma]. La seconde version des *Annales du Bec*, copiée entre 1110 et 1136, avait fait l'objet sur cette période d'une continuation indépendante de première main jusqu'à cette dernière date, puis de quelques additions d'une ou plusieurs autres mains sur les années 1142, 1146 et 1154 [B2]. Dom Jacques Jouvelin en fit une copie au XVII^e siècle, avant que ce second exemplaire médiéval ne soit lui aussi perdu : ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 138-139, fol. 72v-73r [Jo] (voir planche n° XIII)². Sur la période 851-1109, qui seule retiendra ici mon attention, les *Annales du Bec* B1 et B2 étaient pratiquement identiques, à quelques variantes mineures près.

Les Annales de Saint-Étienne de Caen [EC]

Les *Annales de Saint-Étienne de Caen* [EC] furent copiées sur les *Annales de la cathédrale de Rouen* [R2] dans la première moitié du XII^e siècle, à une date difficile à préciser, qu'il convient toutefois de situer entre 1100 et 1143, sous l'abbatit de Robert I^{er} (1101-1107), d'Eudes (1107-1140) ou d'Alain (1140-1151)³. Selon dom Laporte, il faudrait placer leur rédaction entre 1100 et 1106⁴. Le copiste des *Annales de Saint-Étienne de Caen* n'ayant reproduit que partiellement les notes de son modèle, je pense pour ma part qu'il aurait très bien pu n'opérer qu'après 1106 et sous l'abbatit d'Eudes ou d'Alain. Ces annales sont conservées en original dans le ms. Vaticano, BAV,

1 Avec les *Annales de Saint-Évrault*, voici donc un second cas normand d'insertion d'annales pascales dans le livre du chapitre d'une communauté monastique (c'est-à-dire conjointement au martyrologe, à la Règle de saint Benoît, aux capitules et au nécrologe). Vus les liens étroits que nous avons décelé plus haut entre le nécrologe et les *Annales pascales de Fécamp*, il est très probable que le premier livre du chapitre de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, en usage aux XI^e et XII^e siècles, aient renfermé lui aussi ces deux textes.

2 Reproduction numérique du microfilm noir & blanc sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90683667/f78.image.r=latin%2013905.langFR>

3 GAZEAU, 2007, II, p. 47-50.

4 LAPORTE, 1954, p. 10 et p. 25 n. 16.

Reg. lat. 703 A. Par la suite, diverses mains furent responsables de continuations jusqu'en 1336¹. Il serait sans doute intéressant d'étudier de près la mise en forme de ces annales, ce qui n'a pas été possible d'entreprendre lors de la présente enquête².

Les sources des Annales de Rouen

J'ai déjà évoqué brièvement le fait que les *Annales pascales de la cathédrale de Rouen* [R = RI puis R2] dérivent, pour la partie antérieure à 963, des *Annales de la cathédrale de Mayence* [Ma2], pour la partie antérieure à 1001, des *Annales de la cathédrale de Toul* [T], des *Annales de Saint-Èvre de Toul* [ET] et des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D], et enfin, pour la période antérieure à 1055, des *Annales pascales de Fécamp* [FI]. Il convient désormais de présenter les éléments qui m'ont permis d'aboutir à ces résultats. L'une des clefs consiste à identifier, à la manière d'un archéologue, les couches rédactionnelles successives ayant abouti à la constitution des *Annales de Rouen*. La source la plus proche de ces annales à avoir survécu en original étant les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D], c'est donc sur ce texte qu'il convient de se pencher prioritairement.

Les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* (ms. Dijon, BM, 448, fol. 48r-61v)³ sont conservées dans un volume de 211 feuillets provenant de ce monastère, mais dont l'origine et la date de copie divisent encore à ce jour les historiens. D'après l'écriture et le décor, et du fait de la présence aux fol. 88r-92v d'un calendrier bénédictin mentionnant de nombreux saints du diocèse de Toul, ainsi que la fête de dédicace de l'église abbatiale de Saint-Èvre, Charles Oursel datait ce manuscrit de la seconde moitié du X^e ou du début du XI^e siècle, lui attribuait une origine lorraine et suggérait l'abbaye de Saint-Èvre de Toul comme lieu de production⁴. Plus récemment, Colette Judy et Yves-François Riou, grâce à plusieurs notes de la seconde moitié du XI^e siècle concernant l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul de Bèze signalées aux fol. 1v, 206v et 211r, proposaient de lui assigner pour origine ce monastère du diocèse de Langres et de dater l'ensemble du volume des années 1061-1062⁵. Yolanda Zaluska a préféré ne pas se prononcer sur

1 *Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 200-201. Ce manuscrit aurait servi, selon Delisle, comme modèle pour les extraits du ms. Paris, BnF, fr. 5350, p. 119-122 ayant appartenu à la famille Bigot [Bi]. Éditions partielles : *RHT*, t.1, p. 379 ; t. 12, p. 779 ; t. 18, p. 348 ; t. 23, p. 491.

2 Je n'ai eu la possibilité de consulter ni le manuscrit des *Annales de Saint-Étienne de Caen* [EC] conservé à la bibliothèque apostolique vaticane, ni une reproduction numérisée ou microfilmée de celui-ci (l'IRHT ne dispose pas de reproduction de ce manuscrit) : je n'ai donc pu travailler qu'à partir des éditions partielles, signalées dans la note précédente, ce qui suffit pour la présente enquête, mais constitue assurément un frein si l'on souhaite travailler de façon plus approfondie sur les *Annales de Rouen*.

3 Édition partielle dans MGH SS, t. 5, p. 37-50.

4 OURSEL, 1922-1926, p. 126-128.

5 JUDY, Colette & RIOU, et Yves-François, *Les manuscrits classiques latins des bibliothèques publiques de France, t. I : Agen-Évreux*, 1989, p. 483-500.

le lieu de copie de ce manuscrit. Elle propose néanmoins, en se basant sur l'étude du support, du décor et de l'écriture, de le dater de la première moitié du XI^e siècle. Elle opte donc pour une datation intermédiaire entre celle proposée par Oursel et celle retenue par Jeudy et Riou¹. Enfin Arno Borst a indiqué de son côté une origine probable à Toul avant 1054². Sa datation rejoint donc celle à laquelle était parvenue Zaluska ; il opte cependant pour la même origine qu'Oursel.

En tenant compte des éléments déjà mis en avant par ces cinq auteurs et en menant ma propre enquête sur l'exemplaire original, il a été possible de clarifier l'histoire de ce passionnant manuscrit. La clef de sa compréhension repose d'une part sur l'examen du support, de la présentation, de la décoration et de l'écriture de l'ensemble du volume, d'autre part, sur la critique interne des textes, en particulier du calendrier et des annales. Ces sont en effet ces dernières qui révèlent l'existence de plusieurs couches rédactionnelles et additionnelles successives. Il est donc possible de distinguer différentes phases d'élaboration, mais aussi de percevoir plusieurs lieux de rédaction et de continuation, responsables de l'enrichissement progressif des annotations ajoutées en marge des tables pascales.

L'examen codicologique du volume révèle tout d'abord que celui-ci n'est pas aussi homogène qu'il pourrait le sembler au prime abord. Trois unités codicologiques peuvent en effet être décelées. Dans la première partie du volume (cahiers 1 à 10, fol. 1-92)³, la justification est de 43 à 44 longues lignes par page et aucun cahier n'est signé⁴. Les titres et les rubriques sont soit à l'encre brune rehaussée de rouge-orangé (cahiers 1 à 5, fol. 1-47), soit simplement en rouge-orangé, sans usage d'encre brune préalable (cahiers 6 à 10, fol. 48-92). Dans la seconde partie (cahiers 11 à 24, fol. 93-203)⁵, la justification est le plus souvent à 34 longues lignes par page,

1 ZALUSKA, 1991, n° 7 p. 30-33. Notons que cette datation n'est pas incompatible avec celle proposée par Oursel alors qu'elle l'est avec celle retenue par Jeudy et Riou.

2 BORST, 2006, p. 802 et 968.

3 Cette partie contient essentiellement des textes et des traités d'astronomie et de comput. Fol. 1r : extrait du *De temporum ratione* de Bède le vénérable (division des onces et calcul des poids : « *Unciarum divisio* » et « *Ponderum vocabula* »). Fol. 1v : note astrologique portant sur l'année 1187. Fol. 2 : *Argumentum unde oriatur Embolismus*. Fol. 2v-28v : recueil de textes de comput, dont certains figurent dans le pseudo-Bède, *De argumentis lunae libellus*. Fol. 29r-35r : *Sententia sancti Augustini et Isidori in laude compoti. Augustinus de quattuor divisionibus...* Fol. 37v-47v : Isidore de Séville, *De natura rerum*. Fol. 48-62 : *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*. Fol. 63r-64r : figures astronomiques (voir détail dans ZALUSKA, 1991, p. 30). Fol. 64r-71r : pseudo-Bède, *De signis caeli* (voir détail dans ZALUSKA, 1991, p. 30). Fol. 71v-72 : pseudo-Hygin, *Excerptio Arati de astrologia*. Fol. 72r-87r : *De astronomia et computo* (figures, mappemondes, tableaux et cycles divers ; voir détail dans ZALUSKA, 1991, p. 31). Fol. 88r-92v : Calendrier à l'usage de l'abbaye Saint-Èvre de Toul (voir ci-dessous).

4 Une exception toutefois : les fol. 67v-71r, qui correspondent à la dernière partie du traité *De signis caeli* du pseudo-Bède (fol. 64v-71r) ne sont pas à longues lignes mais sur deux colonnes : une présentation spéciale a été adoptée ici afin de représenter 40 constellations accompagnées de leur notice associée.

5 Cette partie débute par un poème sur la sainte Croix de *Calbulus grammaticus* (fol. 93) et l'épithaphe de Dungal, moine irlandais astronome de Charlemagne (fol. 93v). Suivent le traité de comput d'Helpéric (fol. 94r-107v) puis ceux de Bède le Vénérable (fol. 108r-181r + 196-203) évoqués ci-dessous. Les actuels fol. 181v-195v, qui formaient primitivement la fin de cette seconde partie, contiennent les noms de Dieu en grec, en latin et en hébreu (fol. 181v), un catalogue des papes jusqu'à Adrien I^{er} (772-795), complété jusqu'à Léon IV (847-855) (fol. 182v-183v), des commentaires et extraits de Vincent de Lérins (fol. 184r-188v), et enfin divers petits textes et poèmes ayant trait au comput (fol. 188v-195v).

même s'il existe quelques exceptions. Les cahiers contenant les traités de Bède (cahiers 13 à 21 + cahier 24)¹ – qui font immédiatement suite au *Liber de computo* d'Helpéric (cahiers 11 et 12, fol. 94r-107v)² et dont l'un (cahier n° 24) a été accidentellement déplacé au moment de la réfection de la reliure³ – sont les seuls à avoir été signés : le scribe les a numérotés de I à X (sur leur dernier feuillet) à l'aide de chiffres romains qu'il a fait précéder d'une abréviation indiquant qu'il s'agissait de quaternions. Précisons toutefois que les deux premiers cahiers (n° 11 et 12) et les deux derniers (n° 22 et 23) de cet ensemble sont dépourvus de signatures. Les titres sont tracés exclusivement à l'encre brune, sans usage de rouge (même si un oxyde de plomb rouge-orangé est parfois utilisé ailleurs, dans quelques initiales simples, non ornées)⁴. Enfin la troisième partie (cahiers 25 à 27, fol. 204-211)⁵ est constituée de deux binions (tous deux amputés de leur dernier feuillet) et d'un singulion (bi-feuillet). Ces trois cahiers, dépourvus de signatures, ont manifestement été ajoutés ultérieurement, vraisemblablement dans le dernier quart du XI^e siècle comme le montre l'examen de la continuation des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* qu'ils renferment (fol. 207r-208v)⁶. Lorsque le rouge est utilisé pour les titres dans cette partie, il est cette fois d'une couleur intense et franche qui ne s'est pas dégradée avec le temps⁷ : il s'agit ici de vermillon⁸, qui a remplacé l'oxyde de plomb⁹ employé dans les deux unités codicologiques précédentes (voir les planches n° XVIIa et XVIIb). Si les dimensions des feuillets (275 à 280 x 175 à 180 mm) et l'espace de justification (220 x 130 mm environ) restent les mêmes sur l'ensemble du volume, cela résulte probablement d'un souci de conserver une certaine homogénéité, en respectant le format comme la mise en page préexistante. Mais revenons sur l'usage de la couleur rouge. Comme nous venons de le signaler, celle utilisée dans les deux

1 *De temporum ratione* (avec la *Chronica maiora*) : fol. 108r-172v + fol. 196-200v ; *De natura rerum* : fol. 201-203v + fol. 173-176v ; *De temporibus liber* : fol. 176v-181r.

2 Le *De temporum ratione* commence d'ailleurs à la fin du cahier 12 (non signé), au fol. 108r. Le cahier 13 (fol. 109-116) est le premier cahier signé.

3 Le cahier n° 24 (fol. 196-203) se trouvait autrefois entre les fol. 172v et 173r, c'est-à-dire entre les actuels cahiers n° 20 et 21. Pour cette raison, les traités de Bède apparaissent aujourd'hui aux fol. 108-181 + 196-203.

4 Le rouge-orangé apparaît par exemple au fol. 109r, dans une initiale dont le style est identique à celui utilisé dans la première partie du recueil (fol. 5r-47v), ce qui permet de rapprocher des deux unités codicologiques, sans doute réunies dès l'origine.

5 Cette partie contient : le calcul de la date de naissance du Christ par l'épacte (*Computus vulgaris* d'Abbon de Fleury ?) (fol. 206v), une continuation des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* en marge de tables pascales couvrant la période 1064-1215 (fol. 207r-208v), un traité sur le calendrier romain (fol. 210r-210v) et un catalogue des rois de France (fol. 211r).

6 La main principale, qui a copié la suite des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* (fol. 207r-208v), a ajouté ses premières notes contemporaines au mieux en 1075, et plus vraisemblablement seulement au cours des années 1080-1090 ; ses notes des années 1064-1065 sont en effet des ajouts réalisés vers cette époque.

7 La couleur rouge reste vive et ne porte aucune trace d'altération noire.

8 Le vermillon, ou sulfure de mercure, est obtenu par la synthèse du soufre et du mercure (procédé semble-t-il connu en Occident seulement à partir du XI^e siècle). Voir COUPRY, 2005, p. 74-75 et 76.

9 Plusieurs formes d'oxyde de plomb, dont l'obtention est connue depuis l'Antiquité, existent : il pourrait donc s'agir soit de minium (Pb₃O₄), soit de jaune de plomb (PbO), soit éventuellement d'un mélange des deux. Le jaune de plomb augmente la tonalité orange, bien marquée ici. Voir COUPRY, 2005, p. 74-75.

premières parties du volume vire nettement sur l'orangé, ce qui correspond à un oxyde de plomb, c'est-à-dire soit à du minium, soit à du jaune de plomb, ou encore à un mélange de ces deux matières. Or l'usage de ces pigments rouge-orangés s'observe surtout dans les titres des manuscrits produits à Saint-Bénigne de Dijon¹ et à la Trinité de Fécamp² entre 990 et 1050 environ³ (ce qui correspond, pour Dijon, aux abbatiats de Guillaume de Volpiano et d'Halinard)⁴. Après le milieu du XI^e siècle, on constate en effet un usage quasi-exclusif d'un rouge plus franc et plus éclatant pour les titres et les rubriques dans les manuscrits de ces deux monastères, qui

-
- 1 Pour Saint-Bénigne de Dijon, voir la couleur rouge-orangée utilisée dans les mss. Dijon, BM, 78 (X^{ex} ou XIⁱⁿ), 76 (uniquement fol. 5r-142v, XIⁱⁿ), 75 (XI^{1/2}), 51 (XI^{2/4}) et 52 (XI^{2/4}), Troyes, BM, 63 (XI^{2/4}) et 154 (XI^{2/4}), Paris, BnF, lat. 9518 (XI^{2/4}) et lat. 11624 (XI^{2/4}) et Montpellier, Fac. méd., 68 (XI^{2/4}) et 159 (XI^{2/4}). Sur ces manuscrits, voir ZALUSKA, 1991, n° 4 p. 27, n° 5 p. 28, n° 8 p. 33-34, n° 9 p. 34-36 et n° 10 p. 36-37.
 - 2 Voir COUPRY & GOUSSET, 2002, p. 70-76 et COUPRY, 2005, p. 69-79, dont les résultats méritent d'être réactualisés en tenant compte des nouvelles datations proposées dans la présente thèse. Dans les manuscrits de Fécamp, l'usage du minium pour les titres a été systématiquement remplacé par du vermillon à partir du milieu du XI^e siècle. Cette couleur rouge a alors très souvent été associée à deux autres couleurs intenses : le vert émeraude et le bleu de lapis-lazuli, vraisemblablement sous l'influence du *scriptorium* du Mont Saint-Michel, qui y avait recours dès les années 1040, sous l'abbatiate de Suppon (une analyse des pigments sur les manuscrits du Mont Saint-Michel comme cela a été fait pour les manuscrits de Fécamp par Claude Coupry et Marie-Thérèse Gousset, serait assurément riche d'enseignement : grâce aux travaux de John J. Alexander, nous possédons en effet une base de travail solide avec des informations très précises sur l'origine et la datation des manuscrits montois du XI^e siècle). À Fécamp, lorsque le minium et le vermillon se retrouvent ensemble dans un même manuscrit (par exemple dans les mss. Paris, BnF, lat. 2253 et lat. 3776), c'est en réalité parce qu'un scribe opérant dans le troisième quart du XI^e siècle (ici *Iohannes*) a remanié le travail d'un copiste ayant travaillé avant le milieu de ce siècle en utilisant exclusivement le minium rouge-orangé (ici le scribe X de Betty Branch). L'objectif des remaniements était visiblement d'améliorer la lisibilité du texte en intervenant sur la mise en page (usage des couleurs rouges, vertes et bleues éclatantes afin de mettre en évidence les grandes subdivisions du texte) et la calligraphie (écriture normalisée et plus régulière). Le scribe *Iohannes* de Fécamp – qui utilise préférentiellement le bleu de lapis-lazuli, le rouge vermillon et un vert brillant de teinte émeraude (trois couleurs également utilisées à la même époque par les copistes et les artistes du *scriptorium* du Mont Saint-Michel) pour les titres – est l'un des scribes fécampois ayant effectué le plus de remaniements de ce type.
 - 3 Après le milieu du XI^e siècle, l'oxyde de plomb était malgré tout encore utilisé dans l'enluminure ; il était alors souvent combiné avec le vermillon afin d'obtenir différentes nuances de ton : l'orangé avec le jaune de plomb, le rouge-orangé avec le minium et le rouge franc avec le vermillon. En revanche, les scribes préférèrent désormais utiliser le rouge franc du vermillon pour les titres et les rubriques, plutôt que le rouge-orangé de l'oxyde de plomb (minium ou jaune de plomb). Je ne dispose pas d'information sur les rouges utilisés dans les manuscrits produits à Saint-Bénigne de Dijon avant 990.
 - 4 Dans l'état actuel de mes recherches, il semble que l'usage du vermillon soit apparu au Mont Saint-Michel alors que Suppon cumulait les abbatiats du Mont et de Fruttuaria (donc peu après 1042). On observe aussi l'emploi plus fréquent du bleu de lapis-lazuli à partir de cette même époque. Le plus ancien manuscrit de Fécamp utilisant le rouge vermillon semble être un manuscrit copié vers 1048 par le scribe *Antonius*, mais enluminé par un artiste du Mont (ms. Rouen, BM, 427 [A 143]). Ce même manuscrit 427 utilise aussi du bleu de lapis-lazuli et du blanc de plomb, ce qui constitue là encore l'un des plus anciens usages de ces deux pigments dans un manuscrit fécampois (le bleu de lapis-lazuli avait cependant déjà été utilisé abondamment dans le ms. Paris, BnF, lat. 1714). Deux pistes mériteraient d'être explorées pour tenter d'expliquer ce phénomène. La première serait d'y voir une influence venue de l'Italie du nord avec Suppon (vallée du Po). La seconde serait d'y voir une influence insulaire, les *scriptoria* du Mont et de Fécamp ayant commencé précisément à copier des modèles anglo-saxons décorés dans le style de Winchester dans les années 1040, une fois Édouard le Confesseur (1042-1066) établi sur le trône d'Angleterre. Il semble que l'usage du vermillon et du bleu de lapis-lazuli au Mont Saint-Michel et à Fécamp se soit ensuite rapidement généralisé. Il pourrait avoir été introduit à Saint-Bénigne de Dijon au moment où Jean de Ravenne cumula son abbatiat de Fécamp (1028-1078) avec celui de Saint-Bénigne (1052-1054). Tout ceci mériterait cependant d'être confirmé d'une part en étendant l'enquête menée par Claude Coupry sur les pigments employés dans les manuscrits de Fécamp aux autres manuscrits produits par ce *scriptorium*, conservés tant à la BnF que dans d'autres bibliothèques (en particulier dans les bibliothèques de Rouen et du Vatican), d'autre part en effectuant une enquête comparée avec les manuscrits produits par le *scriptorium* du Mont Saint-Michel du X^e au XII^e siècle,

utilisent désormais un autre pigment, le vermillon. Une fois connu, le vermillon s'est rapidement imposé et a systématiquement remplacé les oxydes de plomb pour la confection des titres et des rubriques. Toutefois, le minium et le jaune de plomb ont parfois encore été utilisés dans l'enluminure, en étant alors souvent associés au vermillon afin d'obtenir des rouges offrant différentes nuances de ton. Ces observations m'incitent à placer d'une part la confection des deux premières unités codicologiques, proches tant du point de vue de la présentation que de la nature des pigments rouges employés, entre la fin du X^e siècle et le milieu du XI^e siècle, d'autre part la troisième unité codicologique, utilisant cette fois le vermillon, dans le dernier quart du XI^e siècle.

L'examen des illustrations et de la décoration¹, uniquement présentes dans la première unité codicologique (fol. 1-92), me conforte dans l'idée d'une datation haute pour cette partie. Dans les quelques encadrements (fol. 2v-4v) et les rares lettres ornées (fol. 29r-30v) qui décorent ce manuscrit, les motifs employés trahissent un style franco-saxon tardif (ou « style carolingien abâtardi ») : lettres à entrelacs ou/et à palmettes, arcatures (arcs sur colonnettes avec fleuron palmé en guise de chapiteau), encadrement à palmettes avec têtes animales et entrelacs aux extrémités (voir les planches n° XVIII, XIX, XX)². Nous avons affaire à un style décoratif fréquent dans les productions des décennies immédiatement antérieures et postérieures à l'an Mil, mais restant souvent difficile à localiser avec précision car appartenant à un répertoire commun et non spécifique à un atelier ou à une région. Ce style s'apparente en effet à d'autres réalisations de *scriptoria* situés dans l'ancien empire carolingien et actifs entre la seconde moitié du X^e et la première moitié du XI^e siècle. Notons toutefois l'usage de couleurs jaune (orpiment, c'est-à-dire sulfure d'arsenic), rouge-orangé (minium ou/et jaune de plomb) et surtout pourpre-violacé (nature du pigment indéterminée) dans les premières pages du volume (fol. 2v-4v) : les enlumineurs ont visiblement tenté d'imiter et de restituer, à moindre frais et sans grand succès, le décor et la présentation luxueuse d'un manuscrit carolingien du IX^e siècle qu'ils avaient alors manifestement sous les yeux. Le fol. 2v révèle ainsi que leur modèle était pourvu d'une page frontispice à encadrement de couleur pourpre, or et rouge³ contenant à l'intérieur un texte écrit en lettres capitales alternant des lignes de couleur or sur fond pourpre et des lignes de couleur rouge

conservés principalement à Avranches et pour lesquels nous disposons de datations précises grâce aux travaux de Jonathan J. Alexander.

- 1 Des reproductions couleurs des fol. 2v, 3r, 63v, 64r, 64v, 65r, 65v, 66r, 66v, 67r, 67v, 68r, 68v, 69r, 69v, 70r, 70v, 71r, 73r, 73v, 74r, 80r sont disponibles dans la base Initiale de l'IRHT. Pour une description des illustrations liées aux traités d'astronomie (fol. 63v-71r et 71r-80r), voir ZALUSKA, 1991, p. 30-32.
- 2 Voir en particulier les fol. 2v (usage de peinture couvrante pourpre-violet), 3r-4v (arcatures et entrelacs), 29r (initiale A à entrelacs [Oursel parle de ruban natté] sur fond rouge-orangé dans le champ), 30v (petite initiale D à palmettes) et 35 (petite initiale S à palmettes).
- 3 On trouve par exemple ce type d'encadrement à trois couleurs dans les Évangiles de Saint-Médard de Soissons (ms. Paris, BnF, lat. 8850, fol. 6v, 123v), les Évangiles de Lothaire (ms. Paris, BnF, lat. 266, fol. 1v, 2v), la première Bible de Charles le Chauve (ms. Paris, BnF, lat. 1, fol. 10v, 329v).

à contour doré sur fond pourpre¹. Or ce type de présentation correspond à celui des manuscrits de luxe de la renaissance carolingienne, produits pour les milieux impériaux ou les grands centres religieux proches du pouvoir impérial². Aux feuillets suivants (fol. 3r-4v), les tables des cycles annuels sont agrémentées d'encadrements architecturaux (arcs supportés par des colonnettes) de couleur rouge-orangé et jaune. Cette dernière couleur pourrait à nouveau avoir été utilisée en substitution à l'or du modèle. Quoi qu'il en soit, il s'agit dans les deux cas d'héritages carolingiens³. Cette influence carolingienne transparaît à nouveau plus loin, dans les illustrations des traités antiques d'astronomie, en particulier dans la représentation des Gémeaux, aux vêtements plissés très caractéristiques (fol. 65v)⁴. L'usage du pourpre-violacé, l'absence de pigments rouge franc (vermillon) ainsi que l'absence de l'or (remplacé par un pigment jaune) dans une décoration cherchant à restituer le décor luxueux du modèle oriente une fois encore dans le sens d'une datation haute, antérieure au milieu du XI^e siècle⁵. Une décoration plus sobre s'observe dans la suite du volume, du fol. 5r au fol. 47v, ainsi qu'isolément au fol. 109r : il s'agit de simples initiales noires ou brunes, rehaussées (timbrées) d'un même rouge-orangé (minium ou/et jaune de plomb) que celui utilisé dans les titres et les rubriques⁶. La décoration et les pigments employés dans les deux premières parties du volume nous situent entre la fin du X^e et

-
- 1 On trouve par exemple cette alternance de lignes en lettres capitales rouges et or sur fond pourpre dans les Évangiles de Saint-Denis (ms. Paris, BnF, lat. 9387, fol. 127v).
 - 2 Comme le rappelle Charlotte Denoël, les manuscrits de luxe carolingiens sont « d'or et de pourpre ». Nous trouvons par exemple ce type de présentation dans les manuscrits les plus célèbres : Évangélaire de Charlemagne (ms. Paris, BnF, NAL 1203, en onciales d'or sur parchemin pourpré), Évangiles de Saint-Médard de Soissons (ms. Paris, BnF, lat. 8850, fol. 124r), Évangiles de Saint-Denis (ms. Paris, BnF, lat. 9387, fol. 127v), Évangiles de Saint-Riquier (?), en onciales d'or sur parchemin pourpré), Évangiles de Lothaire (ms. Paris, BnF, lat. 266, fol. 1v, 2v), Évangiles de Noailles (ms. Paris, BnF, lat. 323, fol. 149v), Évangiles de Metz (ms. Paris, BnF, lat. 9383, fol. 3r, 5v), Évangiles de Saint-Amand, dits de François II (ms. Paris, BnF, lat. 257, fol. 12v et 13r), Bible de Théodulphe (ms. Paris, BnF, lat. 9380, fol. 347v), première Bible de Charles le Chauve (ms. Paris, BnF, lat. 1, fol. 10v, 329v), Psautier de Charles le Chauve (n° 15 fol. 27r), *Psautier aureum* de Saint-Gall (ms. Saint-Gall, Stifsbibliothek, 22), Sacramentaire de Corbie (ms. Paris, BnF, lat. 12051, fol. 7v). Voir *Trésors carolingiens. Livres manuscrits de Charlemagne à Charles le Chauve*, dir. Marie-Pierre LAFFITTE et Charlotte DENOËL, Paris, 2007, p. 28, 34, 49, 86, 93-105, 113-114, 133, 203-204, 210-212.
 - 3 Ce type d'architecture à arcades et colonnettes est fréquent dans les tables des canons des évangiles carolingiens et tardo-carolingiens. Voir quelques exemples donnés dans *ibidem*, p. 72, 99, 103, 154, 162, 204.
 - 4 Yolanda Zaluska signale que le « style des Constellations [est] passablement éloigné des modèles antiques (noter les ventres proéminents des nus) » ; « les Gémeaux du f. 65v, toutefois, reflètent vigoureusement un modèle tardo-carolingien » (ZALUSKA, 1991, p. 32).
 - 5 Date à partir de laquelle l'oxyde de plomb aurait sans doute été remplacé par le vermillon. L'absence du bleu de lapis-lazuli va dans le même sens, même si cela pourrait résulter d'un souci de ne pas employer une couleur inexistante dans le modèle. On notera aussi au passage l'absence d'argent et surtout d'or à la poudre (généralement mal conservée, ternie et sans éclat), donnant aujourd'hui un aspect bleuâtre, verdâtre ou grisâtre aux productions du *scriptorium* de Saint-Bénigne de Dijon du second quart du XI^e siècle, sous l'abbé Halinard (1031-1052) : voir par exemple les mss. Dijon, BM, 51 (fol. 4r, 72r et 154v) et 52 (fol. 70r, 90r, 113v, 123v, 132r, 141v et 149v) ; Troyes, BM, 63 (fol. 2r, 3r et 14r) et 154 (d'après ZALUSKA, 1991, p. 35 ; fol. à préciser), ainsi sans doute que les mss. Paris, BnF, lat. 11624 (fol. 1r, 6v, 9r, 11v, 17r, 31v, 40r, 50v, 65r, 79r, 87r, 94v, 97v, 103r, 104v, 110v, 115r, 124v, 125r, 132r, 138r et 143v, d'après ce qu'il est possible d'en juger sur le microfilm en noir & blanc accessible sur Gallica) et lat. 9518 ; Montpellier, Fac. méd., H 68 et H 159 (toujours d'après ZALUSKA, 1991, p. 35).
 - 6 On comparera la technique de rubrication en rouge-orangé avec celle adoptée dans le ms. Dijon, BM, 78 (X^{ex}-XIⁱⁿ), originaire de Saint-Bénigne de Dijon.

le premier quart du XI^e siècle, ce qui nous place très exactement à la convergence des datations proposées par Oursel, Zaluska et Borst. Cette datation s'écarte en revanche sensiblement de celle retenue par Jeudy et Riou : il ne peut en effet s'agir, à mon avis, d'une production du second ou du troisième tiers du XI^e siècle, même en supposant que celle-ci s'efforce d'imiter un modèle tardo-carolingien dérivant lui-même d'un modèle antique : la facture des têtes animales, des palmettes et des entrelacs correspond à celle employée dans les décors autour de l'an Mil et dans le premier quart du XI^e siècle.

Du point de vue paléographique, on observe sur l'ensemble du volume l'intervention de plusieurs mains, dont l'écriture se rattache une fois encore au XI^e siècle. Seules quelques additions, qui apparaissent par exemple aux fol. 1v¹, 54r², 181r³, 207r-208v⁴, 209r⁵ et 211r⁶, sont dues à des mains plus tardives, intervenant le plus souvent au cours du XII^e siècle, et exceptionnellement au début du siècle suivant. Parmi les mains ayant copié les textes de la première partie du volume (fol. 1-92), plusieurs semblent être intervenues aussi dans la partie suivante (93-203)⁷. Lorsque ce n'est pas le cas, elles restent malgré tout étroitement apparentées les unes aux autres et l'on n'observe aucune rupture. Nous avons donc affaire à des productions issues d'un même *scriptorium*. Nous pouvons en déduire que les deux premières unités codicologiques ont été exécutées par les scribes d'un même atelier lors de deux campagnes de copie peut-être à l'origine indépendantes, mais contemporaines, et qu'elles ont été réunies très tôt, probablement dès l'origine. Les écritures carolines effilées présentent de nombreux archaïsmes et sont à rapprocher des mains que l'on trouve dans le ms. Dijon, BM, 78, originaire de Saint-Bénigne de Dijon et que Yolanda Zaluska date de la fin du X^e siècle ou du début du XI^e siècle⁸. Les scribes écrivent fréquemment sur la ligne rectrice ou très légèrement au-dessus, leurs ascendantes et leurs descendantes sont généralement fines et développées (notamment pour les lettres 'd', 'l', 'h', 'g' et les 'p'), leurs lettres 'r' et 's' descendent régulièrement sous la ligne rectrice.

1 Note astronomique portant sur l'année 1187.

2 Note sur l'invention du corps de saint Bénigne, ajoutée par une main du XII^e siècle à l'année 485 dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*.

3 Le poème *Ad febres*, ajouté au XII^e siècle.

4 Additions aux *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*, apportées par plusieurs mains sur la période 1100-1215.

5 Ajout d'une note annalistique du XIII^e siècle.

6 Ajout d'une chronologie des rois de France, d'une main de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle.

7 Ainsi, la main de la partie 1, responsable de la copie des fol. 5r et suivants, semble correspondre à l'une de celles qui est intervenue dans la copie des traités d'Helpéric et de Bède de la partie 2. La main responsable du catalogue des papes (fol. 182v-183v), semble aussi être intervenue ponctuellement dans la première partie du volume (partie couvrant les fol. 5r-47v).

8 ZALUSKA, 1991, n° 4 p. 27-28. Je suis d'ailleurs surpris que Yolanda Zaluska n'ait pas proposé de rapprocher ces deux manuscrits et de les dater de la même époque. Il est vrai que les différences sont plus marquées au niveau de la décoration que de l'écriture, ce qui incite à la prudence. J'explique ces différences de décoration par un soucis d'imitation du modèle du côté de l'artiste du ms. 448, et par une expression plus libre de l'artiste du ms. 78 vis à vis de son modèle.

Les abréviations sont assez nombreuses, mais sont courantes et restent simples. Du point de vue de la présentation, et si l'on met de côté les fol. 2-4 qui reproduisent sans doute maladroitement un modèle carolingien ou tardo-carolingien, l'usage d'une encre brune et d'une couleur rouge-orangée pour les rubriques et les titres rappelle les productions d'une grande sobriété caractérisant la première moitié du XI^e siècle que j'ai eu l'occasion de croiser dans les abbayes relevant du milieu spirituel volpianien, en particulier à Saint-Bénigne de Dijon et à Fécamp sous l'abbatiat de Guillaume de Volpiano (donc avant 1030). J'observe aussi au passage que les mentions portant sur l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Bèze – soigneusement relevées par Colette Jeudy et Yves-François Riou aux fol. 1v, 206v et 211r, et qui ont servi à ces deux auteurs pour dater ce volume ainsi que pour lui attribuer son origine – figurent en fait soit dans la troisième unité codicologique ajoutée selon moi seulement au cours du dernier quart du XI^e siècle (fol. 204-211), soit sur un feuillet comportant diverses additions tardives (fol. 1v). Les mains responsables de ces trois notes semblent d'ailleurs n'être au mieux que de la seconde moitié du XI^e, et plus vraisemblablement de la première moitié du siècle suivant. Or nous savons que peu après 1117, sans doute encore sous l'abbé Étienne (1088-1124)¹, les moines de Bèze se servirent des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* comme modèle pour composer leurs *Annales de Saint-Pierre de Bèze* [Be]². Les notes relatives à ce monastère figurant dans notre volume pourraient donc être des ajouts remontant seulement à cette époque : rien ne s'y oppose, selon moi, d'un point de vue paléographique. Ces éléments affaiblissent considérablement, à mon avis, les arguments avancés par Colette Jeudy et Yves-François Riou pour faire de ce volume une production du *scriptorium* de l'abbaye Saint-Pierre de Bèze vers 1061-1062.

Passons à présent à la critique interne, et commençons par l'examen du calendrier (fol. 88-92v). Comme plusieurs auteurs l'ont déjà signalé avant moi, il comporte de nombreux saints

-
- 1 L'abbé Étienne (1088-1124) fait partie des six abbés de Saint-Pierre de Bèze à avoir été inscrits au nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon (SCHAMPER, 1989, n° A 49 – A 54, p. 197-198), l'abbaye de Bèze bénéficie de suffrages pour les défunts dans ce même nécrologe (SCHAMPER, 1989, p. 92), et elle figure toujours en quatorzième position dans les deux listes de confraternité de l'abbaye de Dijon datant du milieu du XIV^e et du milieu du XV^e siècle (SCHAMPER, 1989, p. 30-31), preuve du maintien de liens étroits entre les deux communautés, proches géographiquement, tout au long du Moyen Âge. C'est aussi vers cette époque, dans les années 1130, que le moine Jean de Saint-Pierre de Bèze se servit de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (ms. Dijon, BM, 591) et des *Annales de Saint-Pierre de Bèze* (ms. Paris, BnF, lat. 5009) comme modèle pour composer sa *Chronique de Saint-Pierre de Bèze* (ms. Paris, BnF, lat. 4997) ; il arrête son récit en 1135 (éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. xxv-xxvii et 231 et suiv.).
 - 2 Les *Annales de Saint-Pierre de Bèze*, conservées dans le ms. Paris, BnF, lat. 5009, ont été partiellement éditées dans MGH SS, t. II, p. 247-250. Elles reproduisent diverses notes provenant des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* jusqu'à l'année 1117 (voir par exemple les années 600, 652, 731, 830, 879, 883, 888, 933, 1033, 1052, 1087, 1088, 1101, 1103, 1105-1107 et 1117). Le copiste, peu fiable, a effectué divers décalages chronologiques en ignorant les signes de renvoi qui figuraient pourtant dans son modèle (voir par exemple les notes relatives à saint Bénigne inscrites aux années 195 et 217 au lieu des années 207 et 223 ou les notes sur la Bourgogne enregistrées aux années 891 et 892 au lieu des années 887 et 899). Les *Annales de Saint-Pierre de Bèze* ont été continuées par plusieurs auteurs au cours du XII^e siècle : les notes portant sur les années 1119-1174 sont propres à ce monastère (sur tout ceci, voir le commentaire de Georg Waitz dans MGH SS, t. V, p. 37-38).

lorrains¹ et une place spéciale est accordée à ceux du diocèse de Toul, en particulier aux évêques de cette cité (voir la planche n° XVIa)², aux saints patrons d'abbayes épiscopales placées sous la dépendance des évêques de Toul³, ainsi qu'aux saints dont la cathédrale de Toul possédait alors des reliques⁴. L'attention exceptionnelle portée à saint Benoît prouve cependant l'origine bénédictine du calendrier (ce qui exclu dès lors son usage dans la cathédrale de Toul), et la mention de la fête commémorant l'Illation de ce saint révèle même une proximité spéciale avec l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire⁵. Or peu d'établissements lorrains sont dans ce cas et l'abbaye de Saint-Èvre de Toul, dépendante de l'évêque de Toul, fait justement exception : elle fut réformée en 934 par le moine de Fleury Archambaud, futur abbé de Saint-Benoît-sur-Loire (942-945), à la demande de l'évêque Gauzlin de Toul (922-962)⁶. Saint-Èvre est de plus le seul monastère lorrain à bénéficier dans ce même calendrier d'une fête pour la dédicace de son église abbatiale (au 2 septembre, fol. 91r ; voir la planche n° XVIa)⁷. L'origine du manuscrit semble donc devoir être localisée à Saint-Èvre de Toul, comme l'avait judicieusement proposé Oursel.

-
- 1 Yolanda Zaluska en donne une liste quasi-exhaustive (ZALUSKA, 1991, p. 32). Sur les dossiers hagiographiques relatifs à ces saints, voir GOULLET, 2001, p. 11-89. On remarquera par exemple l'inscription de première main des évêques de Verdun Vanne (au 9 novembre) et Airi (1^{er} décembre), de Gorgon de Gorze (9 septembre), de la vierge Glossinde de Metz (25 juillet), des abbés de Remiremont Amé (Amatus, 13 septembre), Romaric (8 décembre) et Adelphe (10 septembre), de l'évêque Maximin de Trève (29 mai), de l'évêque Loup de Troyes, originaire de Toul (29 juillet), etc.
 - 2 Les saints évêques de Toul Mansuy (3 septembre), Èvre (15 septembre) et Bodon (11 septembre) sont inscrits de première main au fol. 91r. On trouve aussi mention de deux évêques de Verdun (voir la note précédente). Or nous savons qu'en 952, l'abbé Humbert de Saint-Èvre, qui avait vécu en reclus à Verdun, réforma l'abbaye Saint-Vanne de Verdun et qu'il dirigea ce monastère jusqu'à sa mort en 973. On ne trouve en revanche aucune mention des évêques de Metz, pas même du plus célèbre d'entre eux, saint Arnoul (GOULLET, 2006, p. 152-257). L'abbé Gorgon (saint patron de Gorze, où l'abbé Humbert de Saint-Èvre de Toul avait été moine avant de prendre la direction de Saint-Èvre) et l'abbesse Glossinde sont les deux seuls saints du diocèse de Metz faisant l'objet d'une commémoration dans ce calendrier (GOULLET, 2006, p. 257-267 et 282-295).
 - 3 Berchaire pour Montier-en-Der, Mansuy pour Saint-Mansuy de Toul et Èvre pour Saint-Èvre de Toul. Le calendrier mentionne ainsi à trois reprises saint Berchaire, fondateur et saint Patron de l'abbaye de Montier-en-Der : le 14 février, le 27 mars (jour de son assassinat) et le 16 octobre (jour de la translation de ses reliques). L'abbaye de Montier-en-Der, possession de l'évêque de Toul (*Eigenkloster*), avait été réformée par des moines de Saint-Èvre en 935. Ses deux premiers abbés réformateurs, Albéric (935-v. 968) et Adson (v. 968-992), étaient d'anciens moines de Saint-Èvre. Adson est l'auteur d'une vie de saint Berchaire (GOULLET, 2003, p. 4-9, 14). L'abbaye de Saint-Mansuy de Toul avait également été réformée par des moines de Saint-Èvre de Toul et les abbés Humbert (942-973) et Robert (973-990) de Saint-Èvre dirigèrent un temps cet établissement (WAGNER, 1996, p. 31 et 218).
 - 4 On remarquera en particulier saint Gengulf (11 mai), dont l'évêque Gérard de Toul était parvenu à s'approprier une partie des reliques au détriment du diocèse voisin de Langres vers 970.
 - 5 Saint Benoît est fêté à trois occasions dans ce calendrier : à l'anniversaire de sa mort (21 mars) ; à l'anniversaire de la translation de ses reliques à Saint-Benoît-sur-Loire (11 juillet) ; à l'anniversaire de son Illation (4 décembre). Si les deux premières fêtes sont communes dans les monastères bénédictins, la dernière, qui ne remonte qu'à la première moitié du X^e siècle, était rarement fêtée hors de Fleury à l'époque où le ms. Dijon, BM, 448 fut copié. Saint Maur, disciple de saint Benoît, est lui aussi célébré (1^{er} janvier). Les vigiles de saint Benoît (20 mars) sont un ajout de seconde main.
 - 6 BULST, 1973, p. 90 ; WAGNER, 1996, p. 31 et 218. Archambaud dirige Saint-Èvre de Toul de 934 à 942, sans que l'on ne sache vraiment si ce fut en tant que prieur ou en tant qu'abbé. À la mort d'Odon de Cluny, abbé de Fleury (936 à 942), Archambaud fut choisi pour lui succéder comme abbé de Fleury (942-945). Il fut remplacé à Saint-Èvre de Toul par l'abbé Humbert (942-973), un moine de Gorze qui avant auparavant connu une expérience érémitique à Verdun.
 - 7 La seule autre dédicace d'église mentionnée est celle, fort répandue, de Saint-Michel du Mont Gargan (30 octobre).

L'ajout, par une seconde main contemporaine, de la célébration de deux saints du diocèse de Langres – Jean de Réome (28 janvier) et Bénigne de Dijon (1^{er} novembre ; voir la planche n° XVIb) – qui, avec saint Èvre de Toul, sont trois patrons d'établissements liés à l'activité réformatrice de Guillaume de Volpiano dans les diocèses de Langres et de Toul autour de l'an Mil, mérite également d'être signalées et de retenir notre attention.

Poursuivons donc la critique d'attribution en étudiant à présent les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*. Une première main a copié la table de comput couvrant une période allant de la naissance du Christ à l'année 1063, marquant la fin du second groupe de cycles pascals¹. En s'arrêtant à cette date dans un outil destiné à fournir, entre autres, le jour mobile de la fête de Pâques, nous pouvons dorénavant et déjà en conclure que le copiste opérait au moins quelques années avant 1063, sans quoi son dur labeur n'aurait guère eu un grand intérêt. L'analyse des notes marginales dont il est le responsable confirme ce fait² : sa main³ n'a inscrit des notes que jusqu'à l'année 1003⁴, soit soixante ans avant le terme des tables pascales⁵. Son travail de copie se place donc à cette date, ou peu avant⁶. Pour la période allant de l'année 1 à l'année 957, le scribe n'a

1 Premier groupe : 1-531. Second groupe : 532-1063. Chaque groupe est constitué de 28 cycles de 19 ans.

2 Par économie de place, la première main est généralement intervenue dans les marges en utilisant un module d'écriture plus petit. Elle a d'abord (du fol. 48r au fol. 52r) privilégié l'usage de la marge de droite (marge extérieure au recto et intérieure au verso) avant de recourir à l'usage des deux marges (le premier usage de la marge de gauche apparaît au fol. 52v, puis plusieurs notes apparaissent à partir du fol. 53v, lorsque les annotations deviennent plus longues et plus nombreuses. À partir du fol. 55v, le copiste, qui a de plus en plus besoin de place au fur et à mesure qu'il se rapproche de l'époque contemporaine, alterne indifféremment marge de droite et marge de gauche).

3 Cette main comporte les spécificités suivantes : absence de ligature 'ct', lettres 'r', 'f' et 's' finales descendant le plus souvent sous la ligne rectrice, abréviation « us » en demi-lune (cercle dont on ne verrait que la partie supérieure), lettre 'e' à cédille marquée en fin de mot, lettre 'a' à retour supérieur absent ou très peu marqué, lettre 's' en forme de crosse, 'D' majuscule à panse enfoncée au centre, lui donnant vaguement l'aspect d'un 'B', 'g' à oreille en forme de lunette asymétrique (boucle inférieure plus développée que la boucle supérieure), tilde horizontal formant une vague presque imperceptible.

4 Cette première main est responsable des notes suivantes : fol. 48r (toutes) : an. 1-2, 12-13, 15-16, 28-29, 30-33, 31-33 et 33. Fol. 48v : an. 38-39, 42-43, 56, 57, 69-71 et 72-73. Fol. 49r : 79-80, 80-81, 97, 98, 99. Fol. 49v : 117, 138-139. Fol. 50r : 156, 161-162, 180-182. Fol. 50v : 193-195, 212-213, 219-220, 221, 224-225. Fol. 51r : 237-238, 240-241, 246, 253-254. Fol. 51v : 270-271, 272-273, 278-279, 283-284, 285-286, 292-298, 299-300. Fol. 52r : 305-306, 308-311, 336-337. Fol. 52v : 340, 342, 343, 345-348, 373-378, 378. Fol. 53r : 389-390; 392-394, 395, 408. Fol. 53v : 423-424, 444-446, 499-450, 449-454, 455. Fol. 54r : 466, 471, 472, 473, 489-490. Fol. 54v : notre supra-paginale (avec renvoi à 525/6), 500, 502, 516, 516-517, 520-527, 525. Fol. 55r : 564-565, 556-569. Fol. 55v : 577-578, 579-580, 581-584, 585-586, 589-595, 596 (renvoi bas de page) et 604. Fol. 56r : 611, 638-639, 639-640 et 640-642. Fol. 56v : 667-668, 669-670, 671-676. Fol. 57r : 684-685. Fol. 57v : 727-731, 752, 757-759. Fol. 58r : 768, 769, 771, 772, 776, 778, 779, 780, 781, 786-787, 788, 790, 791, 793, 796-797. Fol. 58v : 800-801, 809-810, 814-815, 822, 823-830, 824, 835. Fol. 59r : 840-843, 842, 855-857, 868, 869-871. Fol. 59v : 877 (877-880), 879 (876), 879 (881-882), 881 (883-890), 884-885, 888-889, 893-896, 895-899, 900-901, 904-905, 905, 906, 908 (909), 911. Fol. 60r : 912, 915-916, 920, 921, 934, 934-935. Fol. 60v : 951, 953-954, 957-958, 961-962, 962, 963, 972, 973, 983. Fol. 61r : 989, 990, 994, 996, 997, 1000, 1003.

5 Le copiste, qui travaillait vers 1000/3, n'envisageait évidemment pas de vivre jusqu'en 1063 ; il laissait donc le soin à d'autres d'ajouter un nouveau cycle pascal à la suite de son travail. Son continuateur n'œuvra cependant pas dès les années 1060, comme nous aurions pu nous y attendre, mais seulement après 1075 et vraisemblablement dans les années 1080 (ajout d'un nouveau cycle pascal, dont il manque la fin, aux fol. 207r-208v). On remarquera qu'autour de 1060, sous l'abbé Adalbéron (1056-1077), on travaillait alors à la confection de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* et que la continuation des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* ne fut entreprise que sous l'abbé Jarenton (1077-1113), peut-être seulement après l'arrivée des moines exilés de Saint-Vanne de Verdun en 1085.

6 Il a pu amorcer son travail quelques années avant 1003 et l'avoir poursuivi jusqu'à cette date.

fait que reproduire des notes issues des *Annales de Mayence* [Ma2] que l'on trouve généralement aussi dans les *Annales de Cologne* [C]¹. Il reproduit aussi des informations sur la succession des empereurs romains (période 1-724) et les événements marquant de la vie du Christ (période 1-33)² qui n'apparaissent pas dans les *Annales de Cologne*, mais que lui fournissaient son modèle. Sur la période 895-1003, il a également consigné des informations désormais centrées d'une part sur la ville de Toul (incendie de la cité en 895 et succession des évêques de Toul de Ludhelm (895-906) à Berthold (996-1018)³ ; réforme de l'abbaye de Saint-Èvre de Toul en 934 et succession des abbés de ce monastère, de Humbert (942-973) à Robert (973-990), prédécesseurs de Guillaume de Volpiano⁴), d'autre part sur la succession des rois de Francie orientale et des empereurs d'Occident (famille ottonienne)⁵. Ces dernières notes annalistiques n'apparaissent pas davantage dans les *Annales de Cologne*, mais figuraient probablement dans le modèle utilisé. Il serait tentant de considérer ces annales, tout comme le calendrier apparaissant aux fol. 88r-92v (et par suite l'ensemble du volume), comme une production des environs de 1003 réalisée par un moine de l'abbaye épiscopale de Saint-Èvre de Toul. Nous rejoindrions ainsi les opinions avancées par Charles Oursel et Arno Borst pour l'origine et la datation du manuscrit. Un élément rédhibitoire nous empêche toutefois d'adopter ce point de vue et de considérer l'exemplaire toulinois comme le modèle aujourd'hui perdu. Les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* mentionnent en effet de première main Berthold comme dernier évêque de Toul (son accession est indiquée à

-
- 1 Ms. Köln, Diozesan und Dombibl., 102, fol. 13v-20v (éd. MGH SS, t. I, p. 96-99 et t. XVI, p. 731). Reproduction de ce manuscrit (images couleurs de haute résolution) sur le site <http://www.ceec.uni-koeln.de>. Remarquons au passage que ce manuscrit, comme celui de Saint-Bénigne de Dijon, contient à la fois un calendrier (fol. 1r-6r) et des tables pascales fol. 7v et suiv.). Ces tables ne commencent cependant qu'à l'année 532, début du second groupe de cycles pascaux (groupe 1 : 1-531 ; groupe 2 : 532-1063). D'autre part, nous ne retrouvons dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* que les notes des *Annales de Cologne* inscrites de première main de 772 à 957 (fol. 13v-18v). Cela prouve que leur intermédiaire, les *Annales de la cathédrale de Toul*, ont été copiées très peu de temps après 957, et avant que les additions, portant sur les années 952, 953, 961, 965, 967, 968, 975, 978-1028 (fol. 18v-20v), ne soient effectuées.
- 2 On notera que ces informations sur la vie du Christ sont communes à celles transmises par les *Annales de Saint-Denis de Reims*, mais qu'il s'agit à priori des seules données communes à ces deux annales. Il est probable que ces deux familles annalistiques dérivent, pour le premier siècle, d'un même modèle, à ce jour non localisé mais qu'il faut sans doute chercher du côté de Toul, de Reims ou de Dijon.
- 3 Voici les huit notes correspondantes (MGH SS, t. V, p. 40-41 ; cf. Georg Waitz, dans MGH SS, t. V, p. 37 n. 1) :
895. *Tullus ciuitas succensa est 2 Non. April.*
 906. *3 Id. Septembris obiit Ludelmus episcopus.*
 921. *Ordinatio domni Gauzlini praesulis 16 kal. April.*
 962. *Obitus domni Gauzlini praesulis 7 Idus Septembris.*
 963. *Ordinatio domni Gerardi pontificis 4 Kal. April.*
 994. *Obitus domni Gerardi episcopi 9 Kal. Mai.*
 996. *Bertoldus episcopus 8 Kal. Sept. ingressus in Tullum est. 5 Id. Octobris, ordinatio eiusdem.*
 1000. *Obitus Stephani episcopi 4 Id. Mart.*
- 4 Voici les trois notes correspondantes (MGH SS, t. V, p. 40 ; cf. WAGNER, 1996, p. 31 et 218) :
934. *Conuersio monachorum sancti Apri.*
 973. *Obitus domni Humberti abbatis 2 Non. Decembris.*
 990. *Obitus pii patris domni abbatis Rotberti in Non. Aug.*
- 5 En particulier, mention de première main de la mort d'Otton le Grand en 972 et de son fils Otton le Jeune en 983 (nous y reviendrons).

l'année 996, mais sa mort, en 1018, n'est pas signalée) et Otton II comme le dernier roi de Francie orientale et empereur d'Occident (sa mort est signalée de première main en 1083, tandis que celle de son fils et successeur, Otton III, en 1002, n'est qu'un ajout de seconde main datable de la fin du XI^e siècle). Or le copiste a aussi inscrit à l'année 1000, donc sous l'épiscopat de Berthold (996-1018), la mort de l'évêque de Toul Étienne de Lunéville (994-995), pourtant décédé cinq ans auparavant. Une telle méprise n'a pu être commise lors de l'inscription directe de cette information ; elle est nécessairement le fruit d'une erreur de copie, imputable par exemple à une mauvaise lecture d'une note de renvoi présente dans l'original. Or il est impensable qu'un scribe ayant opéré à Toul entre 1000 et 1003 ait pu commettre une telle bévue. Les clercs et les chanoines de la cathédrale comme les moines de l'abbaye épiscopale de Saint-Èvre appartenaient tous à des établissements placés sous l'autorité et la dépendance de l'évêque de Toul. À ce titre, ces religieux ne pouvait ignorer qu'Étienne, prédécesseur de Berthold, était mort avant l'accession de ce dernier en 996 et que l'évêque Berthold (996-1018) dirigeait toujours la cathédrale au moment où les annales furent copiées. La première main des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* est donc nécessairement celle d'un scribe ne connaissant qu'assez mal la situation contemporaine à la tête de l'évêché de Toul. Il est donc peu vraisemblable que ce copiste ait travaillé dans la ville de Toul, ou même simplement dans ce diocèse. Sans doute exerçait-il son activité dans une autre région où l'évêque Étienne de Toul, tout comme la date de sa mort, étaient peu connus. En revanche, les autres informations précises fournies sur la Lorraine, l'évêché de Toul et l'abbaye de Saint-Èvre dans la première unité codicologique du ms. Dijon, BM, 448 (fol. 1-92) – tant dans les annales (fol. 48r-62r) que dans le calendrier (fol. 88r-92v) – prouvent que les copistes de cette partie du volume (fol. 1-92) avaient à leur disposition comme modèle un (ou plusieurs ?) manuscrit(s) provenant de ce monastère. Et ils l'ont (ou les ont) recopié(s) entre 1000 – date de la dernière mention d'origine touloise reproduite dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* – et 1003 – date de la dernière mention de première main dans ces mêmes annales. Il faut même, selon moi, placer cette copie plus précisément entre 1000 et le début de l'année 1002, puisque les moines de Saint-Èvre, qui enregistraient scrupuleusement jusque là la mort des rois de Francie orientale et des empereurs d'Occident¹ n'avaient pas encore consigné le décès d'Otton III († 23/24 janvier 1002) au moment où leur manuscrit servit de modèle. De plus, la dernière mention de première main apparaissant à l'année 1003 concerne un phénomène astronomique (vision de comètes en février)² qui constitue une remarquable exception par rapport aux autres événements enregistrés dans la cité lorraine au cours de la

1 Le diocèse de Toul était en effet situé en Francie orientale.

2 1003. *In mense Februario cometae uise sunt mane in parte orientis* (MGH SS, t. 5, p. 41).

période 957/63-1000¹. Il s'agit probablement de la seule mention qui ne figurait pas dans le modèle, et donc d'un indice sur les centres d'intérêt du copiste (rappelons qu'il reproduit aussi des traités d'astronomie).

Est-il possible de déterminer le lieu où a opéré la première main des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D] ? Cette main s'est visiblement contentée de reproduire le texte de son modèle, mais n'a ajouté aucune mention permettant d'identifier le lieu où elle travaillait vers 1000/3, ce qui rend difficile sa localisation. En revanche, plusieurs autres copistes sont intervenus à sa suite au cours du XI^e siècle², et la majorité d'entre eux ont pour particularité d'avoir enrichi les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* avec des données centrées non plus sur la Lorraine, le diocèse de Toul et l'abbaye de Saint-Èvre, mais sur la Bourgogne, la province ecclésiastique de Lyon et surtout sur le diocèse de Langres et l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Un faisceau d'indices converge donc pour faire de Saint-Bénigne le lieu de copie du volume et de Saint-Èvre de Toul le fournisseur du ou des modèles utilisés. Ainsi, le monastère de Dijon ne serait pas simplement le lieu de provenance du manuscrit, ce serait aussi celui de la confection du volume. Cela n'aurait rien d'étonnant lorsque l'on connaît les liens étroits établis entre les abbayes de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Èvre de Toul autour de l'an Mil, à l'époque où Guillaume de Volpiano réforma et dirigea simultanément ces deux monastères en tant qu'abbé. Les *Annales de Saint-Èvre de Toul* ont donc servi de modèle pour la confection des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* entre 1000 et 1002, c'est-à-dire sous les abbatiats de Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne (990-1031) et à Saint-Èvre (v. 996/8-1026/7) et le priorat de Dominique à Saint-Bénigne. Il est d'ailleurs remarquable que la dernière mention de première main, enregistrée en février 1003, correspond sans doute à l'année de la mort du prieur Dominique : son successeur, Arnoul, ancien clerc de la cathédrale de Toul sous l'évêque Berthold (996-1018) devenu moine et disciple de Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon vers l'an Mil, est en effet connu comme prieur de Saint-Bénigne à partir de 1003/4 et jusqu'à sa mort en 1027³.

Quatre mains ont tout d'abord opéré dans le premier quart du XI^e siècle (peut-être seulement entre 1016 et 1018, pour les deux premières). La première (main A) a indiqué le début de la reconstruction de l'église abbatiale de Saint-Bénigne de Dijon en 1002 et sa dédicace en 1018⁴.

1 L'année 957 est la dernière mention commune aux *Annales de Cologne* [C] et de *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D]. L'année 1000 correspond à l'année de la dernière mention toulouise décelable dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D].

2 Aucune de ces mains ne correspond à celle de Raoul Glaber ou à celle des deux copistes de Saint-Bénigne de Dijon qui copièrent les chapitres 1 à 19 de son livre II entre 1016 et 1030 environ (ms. Paris, BnF, fol. 10r-17v et 24r-29v). Je n'ai pas non plus retrouvé les mains des copistes de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (ms. Dijon, BM, 591) parmi celles des continuateurs des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*.

3 Voir l'annexe n° 5.

4 La première information pourrait avoir été ajoutée au même moment que l'enregistrement de la seconde. Voici les deux notes inscrites par la main A (cf. MGH SS, t. V, p. 41) :

Une seconde (main B) a indiqué la mort de l'évêque Brunon de Langres (980-1016) et sa succession par l'évêque Lambert (1016-1030) en 1016 ; elle a aussi ajouté des informations sur saint Bénigne aux années 207 et 223 (arrivée et passion du saint), ainsi que sur saint Jean de Réôme, mort en 512¹. Or nous avons vu précédemment que ces deux saints étaient les patrons de deux des abbayes du diocèse de Langres réformées par Guillaume de Volpiano entre 990 et 1031 (Moutier-Saint-Jean/la Réôme² et Saint-Bénigne de Dijon) et que ces deux saints avaient également fait l'objet d'additions dans le calendrier du ms. 448 vers la même époque³. Une main C, contemporaine et assez proche de la main B, mais a priori différente, a ajouté à l'année 981 une note sur l'ordination de l'évêque Brunon de Langres (980-1016) par l'archevêque Bouchard de Lyon (979-1033)⁴. Enfin, une main D a enregistré le décès d'Henri, roi de Francie orientale et empereur d'Occident (1002-1024), à l'année 1024⁵.

Plusieurs autres mains sont ensuite intervenues entre le second quart et le second tiers du XI^e siècle. Une main E a tout d'abord enregistré les décès du comte de Bourgogne Otte-Guillaume (982-1026) en 1026 et du prieur Arnoul de Saint-Bénigne de Dijon (1003/4-1027) en 1027⁶. Puis une main F a indiqué à l'année 1030 la mort de l'évêque Lambert de Langres (1016-1030/1) ainsi que sa succession difficile. Elle a aussi enregistré l'année suivante (1031), la mort de l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon Guillaume de Volpiano (990-1031). Ce même copiste en profita sans doute alors pour rappeler le statut très spécial acquis par Guillaume lors de son ordination

1002. *Hoc anno incepta sunt noui fundamenta monasterii Diuionensis 16 Kal. Mart. feria 3.*

1018. *Hoc anno fuit dedicata aecclesia sancte Marie in Diuionensi monasterio cum toto atrio eiusdem loci per manu Lamberti episcopi feria 3. rogacionum.*

1 Cette main B est peut-être aussi responsable de la mention de l'entrée de saint Benoît en Gaule en 660 (seule la tendance des empattements à virer sur la gauche dans les lettres ascendantes 'b' et 'l' me fait hésiter pour une identification certaine), ainsi que de la restauration du monastère de Saint-Bénigne de Dijon à l'année 871 (mais comme cette note est très effacée, je n'en suis pas absolument sûr). Voici donc les notes inscrites par la main B (MGH SS, t. V, p. 41 et MGH SS, t. II, p. 248) :

207. *Hoc anno directus est sanctus Benignus in Galliis cum sociis suis.*

223. *Hoc anno passus est sanctus Benignus [qui est ad passione domni CLXXXV].*

512. *Obiit sanctus Iohannes Reomensis.*

[660. *Aduentus sancti Benedicti in Galliam*] (à confirmer).

[871. *Cepit Diuionense monasterium*] (à confirmer).

1016. *Obiit hoc anno Bruno, Lingonensis ecclesiae episcopus eximius, et pauperum Christi tutor ac defensor [...]. Successit Lambertus.*

2 Rappelons que, suivant les sources, Guillaume de Volpiano aurait été abbé de la Réôme soit de 992 à 1002 (dans l'hypothèse où l'abbé Helpéric d'Auxerre n'aurait dirigé ce monastère que de 1002/3 à 1010 et aurait succédé à Guillaume), soit de 1010 à 1015 (dans l'hypothèse où Helpéric aurait dirigé le monastère de 992 à 1010 et aurait précédé Guillaume).

3 Je ne pense pas qu'il s'agisse de la même main, mais un réexamen sur l'original mériterait toutefois d'être ré-effectué pour s'en assurer.

4 981. *Ordinatus est Bruno episcopus per manus Burchardi archiepiscopi Lugdunensis* (MGH SS, t. V, p. 41).

5 1024. *Heinricu imperator obiit, qui pro strenue amministratis regni gubernaculis aeternam sibi memoriam adquisiuit. Cui Cono in regnum successit* (MGH SS, t. V, p. 41).

6 Voici les deux notes de la main E (MGH SS, t. V, p. 41) :

1026. *Hoc anno obiit Otto Burgundiae comes.*

1027. *Arnulfus prior obiit.*

comme abbé de Saint-Bénigne en 990¹. Il utilise le terme rare d'archimendrite, un mot d'origine grecque faisant référence à un titre à la fois honorifique et fonctionnel du rite byzantin. Le choix de ce terme suggère que l'évêque Brunon de Langres, en attribuant à Guillaume de Volpiano l'abbatiat de Saint-Bénigne de Dijon et en lui conférant la prêtrise, lui a aussi accordé le droit d'intervenir dans l'ensemble des monastères et des prieurés de son diocèse, sans doute dans l'objectif de faciliter la mise en place des réformes dans ces établissements. Guillaume aurait donc bénéficié d'une sorte de préséance sur les autres abbés du diocèses de Langres afin d'exercer un patronage spirituel sur tous les monastères et les prieurés dépendant de l'évêque Brunon. Cette position lui donnait à la fois un droit de regard et un droit d'action dans des maisons où il n'était pas nécessairement lui-même abbé. Cela rejoint l'emploi d'un autre terme rare utilisé cette fois par Raoul Glaber au chapitre 12 de sa *Vita domni Willelmi* ainsi que dans un passage de ses *Histoires*². Cet auteur utilise le terme de *patrocinio* pour préciser que l'abbé de Dijon exerçait une sorte de patronage spirituel, en temps qu'abbé réformateur, sur un grand nombre d'abbayes et de prieurés parfois déjà gouvernés et dirigés par d'autres abbés ou prieurs³. Si Guillaume pratique le multi-abbatiat (il dirige simultanément plusieurs abbayes et prieurés en tant qu'abbé)⁴, il intervient aussi dans d'autres monastères sans prendre le titre d'abbé, mais en collaborant directement avec les abbés déjà en place afin de mener avec eux la réforme de leur établissement⁵. L'originalité est sans doute ici la manière de généraliser ce patronage à l'ensemble des abbayes et des prieurés du diocèse de Langres dépendant de l'évêque Brunon. Une pratique analogue paraît avoir été aussi adoptée quelques années plus tard, sans doute seulement à partir de 1015/6, dans la province ecclésiastique de Rouen à la demande du duc de

1 Voici les trois notes de la main F (MGH SS, t. V, p. 41) :

990. *Ordinatio domni et eximii patris Willelmi Diuionensis abbatis coenobii per manus memorandi Brunonis Lingonenicae urbis episcopi in officio archimandrite atque presbiteri.*

1030. *Lambertus episcopus Lingonensis obiit. Cui successit Ricardus, qui eiectus est ab episcopatu a Girardo archidiacono. Pergens in Flandriam, obiit illic. Et successit Hugo in pontificatu.*

1031. *Obitus patris eximii Willelmi.*

2 Voir BULST, 1991, p. 33-34.

3 Cette pratique rappelle celle des multi-abbatiats et des co-abbatiats en usage aux IX^e, X^e et début du XI^e siècle au sud de la Loire, avec Benoît d'Aniane, Bernon de Gigny, Odon de Cluny, Maïeul de Cluny, Garin de Lézat et de Cuxa, Heldric d'Auxerre, Richard de Saint-Vanne de Verdun, etc. En réalité, la direction de plusieurs communautés par un même abbé dans un contexte de fondation et de réforme est un phénomène encore plus ancien. Il est par exemple attesté à l'époque mérovingienne avec Colomban et Pirmin (PARISSE, 1991, p. 451-460 ; ROSÉ, 2010, p. 251-266). Guillaume de Volpiano n'a donc fait qu'introduire en Lorraine et en Normandie des pratiques déjà en usage dans d'autres régions.

4 Il fut notamment abbé de Saint-Bénigne de Dijon (990-1031), Saint-Pierre de Bèze (v. 990-1031), Saint-Vivant de Vergy (v. 990-1031 ?), Saint-Pierre de Molosme (v. 990-1031), Saint-Michel de Tonnerre (v. 992-v. 1003 ?), La Réôme (v. 992-1002 ou 1010-1015), Saint-Arnoul de Metz (v. 996/7-999/1000 et v. 1015-1031 ?), Saint-Èvre de Toul (996/1003-1026/7), la Trinité de Fécamp (1001-1028), Fruttuaria (v. 1001-v. 1023), Gorze (v. 1012/7-1031), Saint-Faron de Meaux (1019/23-1031), Bernay (1025-1028) et Saint-Germain-des-Prés (1026-1031).

5 C'est par exemple le cas à Jumièges avec Robert Ospac, au Mont-Saint-Michel avec Hildebert I^{er}, à Saint-Ouen de Rouen avec Henri. Cela conduit parfois à l'installation d'un disciple de Guillaume à la tête de la communauté associée lorsque l'abbé du lieu meurt : ainsi, Thierry est placé à Jumièges et au Mont-Saint-Michel. Widric à Saint-Mansuy de Toul et Moyennoutier.

Normandie Richard II (996-1026). Il semble en effet que Guillaume ait exercé dans cette province une sorte de préséance et de patronage spirituel sur l'ensemble des monastères normands alors restaurés dépendant du duc de 1015/6 à 1027/8 environ¹. Comme dans le diocèse de Langres, cela se fit sans déposer ou remplacer les abbés et les prieurs qui étaient déjà en place dans ces maisons².

Après cette longue parenthèse, revenons à l'examen paléographique des annales. Une main G a simplement enregistré un phénomène astronomique à l'année 1033 (éclipse solaire)³. Puis une main H, plus difficile à dater et dont il faut plutôt placer l'activité dans la première moitié du XI^e siècle que dans la seconde, a complété les annales d'informations précises sur les évêques de Langres et la Bourgogne couvrant la période 838-922⁴. Le scribe disposait visiblement d'un calendrier ou/et de notes annalistiques provenant de la cathédrale de Langres⁵. Cette même main H est aussi responsable de l'ajout de l'*obiit* de l'évêque Thibaut II de Langres († 895/7) au 7 octobre dans le calendrier contenu dans ce même manuscrit (fol. 91 v.)⁶. Une main I a également

-
- 1 Ils étaient alors au nombre de huit (voir la partie 3, carte n° 1) : Saint-Ouen de Rouen, Jumièges, Saint-Wandrille, Le Mont Saint-Michel, Saint-Taurin d'Évreux, la Trinité de Fécamp, Notre-Dame de Bernay et Montivilliers. Saint-Leufroy pourrait être également concernée (voir la note suivante).
 - 2 Guillaume fut abbé de la Trinité de Fécamp, de Bernay et sans doute aussi de Montivilliers (deux monastères placés sous la dépendance de Fécamp pendant son abbatiat), mais il ne fit qu'exercer un patronage spirituel à Jumièges, au Mont Saint-Michel et à Saint-Ouen de Rouen sans devenir abbé de ces établissements. Il parvint toutefois à imposer ses disciples dans deux de ces trois établissements après la mort des abbés alors en place. Il est probable que Guillaume de Volpiano ait aussi exercé ce même patronage spirituel à Saint-Wandrille, à Saint-Taurin d'Évreux et à la Croix-Saint-Leufroy, les trois autres monastères normands dont la restauration est attestée avant 1031 : cela expliquerait l'entrée de Saint-Taurin d'Évreux dans l'orbite de Fécamp quelques années plus tard, en 1035, l'inscription de Guillaume de Volpiano et d'autres abbés de Fécamp dans le nécrologe de la Croix-Saint-Leufroy ainsi que la présence précoce de moines de Saint-Wandrille dans plusieurs nécrologes du réseau spirituel Volpianien (à commencer par Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Arnoul de Metz hors de Normandie, mais aussi la Trinité de Fécamp, le Mont Saint-Michel et Jumièges au sein de la province ecclésiastique de Rouen). Cela aurait aussi facilité plus tard la prise de direction de Gerbert à Saint-Wandrille en 1063, comme de Nicolas à Saint-Ouen de Rouen en 1042.
 - 3 1033. *Hoc anno eclipsis facta est solis die festiuitatis sanctorum apolostorum Petri et Pauli, feria 6 meridianis horis, et stella clara uisa est* (MGH SS, t. V, p. 41).
 - 4 Voici les notes sur les évêques de Langres, Richard le Justicier et la Bourgogne apposées par la main H (MGH SS, t. V, p. 39-40) :
 - 838. *Albericus episcopus Lingonensis obiit 12 Kal. Ian.*
 - 856. *Obiit Teutbaldus episcopus 16 Kal. Sept.*
 - 880. *Obiit Isaac episcopus 15 Kal. Aug.*
 - 887. *Burgundia a Nortmannis uastatur* (cf. *Annales de Bèze*, an. 891, où le copiste a ignoré le signe de renvoi de son modèle : MGH SS, t. II, p. 248).
 - 899. *Richardus comes Burgundiae pugnauit cum Nortmannis in uilla Argentolio et occidit eos 5 Kal. Ian.* (cf. *Annales de Bèze*, an. 892, où le copiste a ignoré le signe de renvoi de son modèle : MGH SS, t. II, p. 248).
 - 912. *Tunc fecit Warnerius episcopus privilegium de ecclesia sancti Vincentii* [Saint-Vincent de Dijon].
 - 921. *Obiit Ricardus comes 2 Kal. Septembris.*
 - 922. *Obiit Warnerius episcopus 14 Kal. Aug.*
 - 5 Rappelons qu'Halinard, avant d'être moine, prieur (1027-1031) puis abbé de Saint-Bénigne de Dijon (1031-1052), avait été chanoine d'Autun puis chanoine de Langres (voir l'annexe n° 5). Cette partie des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* pourrait donc avoir été enrichie par son intermédiaire.
 - 6 L'auteur, ne connaissant pas l'année de la mort du prélat, n'a pu ajouter cette information dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*, comme pour les autres évêques de Langres. Comme il disposait en revanche du jour de son décès au 7 octobre, il a jugé utile de reporter cette information dans le calendrier faisant suite aux annales. Pour l'identification de Thibaut II de Langres, voir ZALUSKA, 1991, p. 32.

inscrit aux années 840-841 une très longue note concernant principalement les évêques de Lyon et les dissensions entre les fils de Louis le Pieux. Cette main I a opéré à une époque qui reste difficile à préciser, mais que je situerai en définitive vers le milieu du XI^e siècle : c'est en effet entre 1046 et 1052 que l'abbé Halinard de Saint-Bénigne de Dijon devint archevêque de Lyon, et c'est sans doute à cette époque que le copiste I a eu le plus facilement accès aux *Annales de Lyon* [Ly] qui lui servirent de modèle¹. L'un de ses contemporains (main J) a pour sa part enregistré deux notes sur saint Martin². Enfin, une main K, qui opérait à la fin des années 1050 au moment de la rédaction de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, a inscrit une série de notes précises et développées portant sur les années 1046-1057. Elles concernent principalement les abbés de Saint-Bénigne de Dijon Halinard (1031-1052), Jean de Ravenne (1052-1054) et Adalbéron (1056-1077), ainsi que les deux évêques de Langres qui leur sont contemporains, c'est-à-dire Hugues (1031-1049) et Harduin (1049-1065)³. Cette main K correspond peut-être à l'une des deux mains ayant copié la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, ce qui demanderait un examen plus poussé que je ne l'ai fait. Ses notes ont en tous les cas servi de matériaux préparatoires pour l'élaboration de cette chronique⁴.

1 À ce sujet, voir TURCAN, 2003, p. 307-309, en particulier p. 309 ; LECOUEUX, 2011, p. 162 (la présente enquête, plus poussée et réalisée sur l'exemplaire original des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*, tend à placer l'ajout de cette note plutôt autour du milieu du XI^e siècle qu'à la fin de ce siècle). Voici les deux notes apposées par la main I qui ont été reprises des *Annales de Lyon* (MGH SS, t. V, p. 39 ; MGH SS, t. I, p. 110) :

840. *Eclipsis solis accidit in diebus laetaniarum 3 Nonas Maias 4 feria circa horam diei octauam et permansit fere hora dimidia ; adeo obscura, ut stellae in caelo clarissime apparerent. Hoc anno sancte memorie Agobardus Lugdunensis episcopus obiit 8 Idus Iun. Ludouuichus quoque imperator defunctus est 12 Kal. Iul., et memorabile atque insigne opus, quod forum uetus uocabatur, Lugduni corruit ipso die intrantis autumnii ; quod steterat a tempore Traiani imperatoris per annos fere septingentos.*

[841.] *Amolo, praefati episcopi diaconus, ordinatus episcopus Lugduni 17 Kal. Febr. Et lacrimabile bellum inter filios imperatoris Ludouuici haud procul ab urbe Autissiodorentium, in quo christianus utrimque populus mutua se caede prostrauit 7 Kal. Iul. Cuius etiam anni principio nocturnis horis lux ingens a perte aquilonis emissa et longe lateque diffusa, ferali portento noctem paene in diem uertisse uisa est.*

Nous devons peut-être aussi à cette main I la note de synchronisme entre saint Polycarpe et l'évêque Irénée de Lyon ajoutée au niveau de l'année 183 (il pourrait toutefois s'agir d'une autre main : le texte d'une encre très claire est aujourd'hui peu lisible, ce qui rend la comparaison difficile) : *xxxviii anni transiens a passione sancti Polycarpi Smyrn[ae]orum episcopi usque ad martyrium beati Hyrenei Lugdunensium archiepiscopi.*

2 Voici les deux notes sur saint Martin de la main J :

406. *Obiit sanctus Martinus XI^o anno Archadii.*

517. *A transitu sancti Martini usque ad obitum Clodouei anni CXII.*

3 Voici les cinq notes apposées par la main K (MGH SS, t. V, p. 41-42) :

1046. *Ordinatus est abbas Halinardus Lugdunensis archiepiscopus in loco qui dicitur Erbrethinc coram Heinricho cesare, filio Cononis.*

1049. *Hoc anno uenit sanctus Leo papa in Galliam, et in concilio Remensi depositus est Hugo Lingonensis episcopus. Successit Harduinus.*

1052. *Hoc anno obiit Rome abba et archiepiscopus Halinardus, successitque ei in archiepiscopatu Humbertus et in abbatia Iohannes, abba Fiscanni, huius loci monachus ; demissaque 3^o anno, fuimus sine abbate annis duobus.*

1056. *Ordinatus est Adalbero abba Diuionensis ab Harduino episcopo Lingonensi 6 Idus Aprilis.*

1057. *Hoc anno dedicata est aeclesia sanctae Mariae Sax[onum fontis ?] a praefato Harduino episcopo, et confirmata carta est donationis, que facta est ab Aprimone comite et eius filis.*

4 Le ms. Dijon, BM, 591, qui est l'exemplaire original de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, a été copié par deux mains (la première utilise des tildes diagonaux ou quasi-verticaux, ressemblant à des 'i', tandis que la seconde

Sur ces onze mains que nous venons de passer en revue et qui ont opéré dans les deux premiers tiers du XI^e siècle, cinq apportent des informations précises et contemporaines (ou quasi-contemporaines) sur l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, deux autres sur les évêques du diocèse de Langres (Saint-Bénigne appartient à ce diocèse), et une sur l'archevêché de Lyon (Saint-Bénigne se rattache également à la province ecclésiastique de Lyon et donna un archevêque à la cathédrale lyonnaise à cette époque). Le travail de ces copistes confirme ainsi que le ms. Dijon, BM, 448 était déjà en possession du monastère de Saint-Bénigne de Dijon dans la première moitié du XI^e siècle et que ce volume n'a pu être confectionné en 1061-1062 à Saint-Pierre de Bèze comme l'avaient proposé Colette Jeudy et François-Yves Riou : aucune note enregistrée dans les annales et dans le calendrier sur cette période ne fait allusion à ce monastère.

Mais poursuivons l'examen des dernières mains ayant opérées au XI^e siècle. Certaines ont enregistré des informations sur des saints et des personnalités célèbres ainsi que sur des rois francs mérovingiens, carolingiens et robertiens/capétiens. Deux mains se détachent toutefois assez nettement dans cet ensemble. L'une comme l'autre ont comme point commun de s'intéresser à Verdun et à l'abbaye de Saint-Vanne, laquelle n'avait jamais été évoquée dans les notes précédentes. Or nous savons que suite à un conflit avec l'évêque Thierry de Verdun (1047-1089) dans le contexte de la Querelle des investitures¹, les moines de Saint-Vanne de Verdun et leur abbé Rodolphe (1075/7-1099) s'exilèrent et trouvèrent refuge à Saint-Bénigne de Dijon de 1085 à 1092 auprès de l'abbé Jarenton (1077-1113)². Certains d'entre eux – tel le moine Hugues de Flavigny devenu secrétaire et chancelier de l'abbé de Dijon – feront d'ailleurs le choix de rester à Saint-Bénigne et ne pas reprendre place dans leur monastère verdunois d'origine. C'est dans ce contexte qu'il convient de placer l'intervention de ces deux interpolateurs. L'une des ces deux mains doit d'ailleurs être identifiée à celle d'Hugues de Flavigny³ (voir les planches n°

emploi des tildes horizontaux, en forme de 's' couchés). La main K est à rapprocher de cette seconde main, mais il est difficile de pouvoir affirmer qu'il s'agit bien de deux mains identiques : le texte de la main K, dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*, est de petit module aux lignes resserrées, en partie effacé et peu lisible, ce qui ne facilite guère la comparaison. D'autant que je n'ai pu travailler que sur le manuscrit en noir et blanc de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* et non sur l'original. Il serait sans doute intéressant de se pencher ultérieurement de façon spécifique sur cette intéressante question.

- 1 L'évêque de Verdun soutenait le roi de Germanie (1056-1105) et empereur (1084-1105) Henri IV contre le pape Grégoire VII (1073-1085), qui avait de son côté l'appui des moines de Saint-Vanne de Verdun. Mais la querelle entre l'évêque et les moines prit aussi une tournure plus personnelle en fonction d'enjeux locaux.
- 2 DAUPHIN, 1946, p. 5-6 et 17 ; DAUPHIN, 1947, p. 237-261 ; PARISSE, 1991, p. 459 : « Ils y demeurent si longtemps qu'il faut envisager de leur faire faire profession dans le monastère d'adoption ».
- 3 La main, très personnelle et facilement reconnaissable, d'Hugues de Flavigny comporte notamment les spécificités suivantes : absence de ligature 'ct', avec un net retour vers la gauche de la partie supérieure du 't' ; forme du '&' prolongée dans la partie supérieure droite par une sorte de '7' tironien ; lettre 'g' à oreille avec boucle inférieure ouverte, pratiquement horizontale ; usage d'un sigma lunaire en forme de goutte et à longue queue ; tilde le plus souvent plat et horizontal pour les abréviations ; empattement en crochet des ascendantes, surtout perceptible pour les lettres 'b', 'd', 'h' et 'l' ; forme caractéristique des 's' ; 'a' suscrits de type anglo-saxon (forme « cc »), 'K' majuscule ressemblant à un 'R' à ascendante exagérée, 'y' surmonté d'un point.

XXIa¹, XXIb² et XXIc³)⁴. Même s'il ne fut pas le seul responsable des remaniements effectués dans la partie des *Annales* antérieures à l'an Mil, Hugues de Flavigny est sans aucun doute l'auteur du plus grand nombre d'interpolations opérées sur l'ensemble du premier millénaire : il est d'une part à l'origine des nombreux grattages qui altèrent le parchemin sur cette période⁵ ; il est surtout l'auteur de multiples corrections, interpolations et additions effectuées au moment où il composa sa *Chronique universelle* entre 1096 et 1101⁶. On lui doit ainsi des notes sur la succession des rois Mérovingiens et des maires du palais Pippinides sur les années 518-752 (voir le tableau n° 2)⁷, ainsi que sur la succession des papes entre 58 et 966 (voir le tableau n° 3)⁸ ; on

1 Reproduction du fol. 11r de l'exemplaire autographe de la *Chronique* d'Hugues de Flavigny, composée entre 1096 et 1100 (ms. Berlin, Staatsbibl., Philipps 1870).

2 Reproduction de la charte écrite par Hugues de Favigny le 24 mai 1096 (Bayeux, BM, titres scellés n°9).

3 Reproductions de quatre exemples d'interpolations d'Hugues de Flavigny dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* (ms. Dijon, BM, 448, fol. 52v, 57v et 59v).

4 La main d'Hugues de Flavigny a été identifiée par mes soins dans l'exemplaire original des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* (ms. Dijon, BM, 448) au cours de mon mémoire de Master 2 (LECOUTEUX, 2011, p. 54-68, en particulier p. 63, et surtout p. 161-163). Alors que j'avais à l'époque travaillé uniquement sur un microfilm noir & blanc de qualité assez médiocre, j'ai eu tout le loisir, à l'occasion de cette thèse, d'étudier de près les nombreuses notes autographes qu'il a laissé dans ce manuscrit au moment où il travaillait sur sa *Chronique*, c'est-à-dire entre 1096 et 1101. Cela a permis de distinguer précisément tous les endroits où Hugues est intervenu de ceux où d'autres interpolateurs et continuateurs ont opéré.

5 Parmi les nombreux grattages repérés, il convient de signaler les plus importants, aux années 38, 42, 43, 45, 53, 54, 58, 70, 72, 80-83, 92-94, 96-99, 101-104, 117, 192, 202, 210, 217, 221, 230, 242, 256, 259, 262, 387, 388, 404, 409, 417, 496, 504, 507, 510-511, 513-522, 525, 530, 533-535, 541-547, 553-561, 596-606, 623-626, 641-643, 649-650, 657-663, 670, 672, 677-681, 687-691, 695-699, 703-714, 720-721, 723-728, 738-752, 786, 813, 817-819, 821-823, 846. Il serait sans doute possible de restituer en partie l'état primitif des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* avant ces grattages grâce aux annales monastiques normandes qui dérivent des *Annales de Rouen*. Cependant un grand nombre de notes grattées étaient déjà des interpolations d'Hugues de Flavigny, qui s'est lui-même corrigé en amendant ses propres notes.

6 Voici la liste des annotations marginales repérées comme étant de la main d'Hugues de Flavigny dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*. Fol. 48v : an. 48, 58, 70 et 72 (les trois dernières sur grattage). Fol. 49r : an. 101. Fol. 49v : an. 118 (grattage d'Adrien à l'année 117). Fol. 51r : an. 255-257 (grattage). Fol. 52r : an. 309, 324, 333. Fol. 52v : an. 349, 355-358, 366. Fol. 53r : an. 381, 388, 396, 403, 406, 406-407, 407. Fol. 53v : an. 428, 433, 445, 452. Fol. 54r : an. 487. Fol. 54v : an. 496, 500, 502, 517, 524, 526, 530. Fol. 55r : an. 532, 535, 538, 539, 551, 555, 565, 569. Fol. 55v : an. 570, 578, 579, 582 (renvoi), 586, 589, 594, 595 (renvoi), 599, 605. Fol. 56r : an. 611, 616, 626, 630, 645 → 642. Fol. 56v : an. 659, 662, 674, 675, 676. Fol. 57r : an. 691, 694, 711, 714 → 715, 716, 720. Fol. 57v : an. 725, 741, 745, 751 → 752, 752 → 753. Fol. 58v : 816, 817, 824, 827. Fol. 59r : 838, 843, 846, 857, 867, 868, 872. Fol. 59v : 878 → 882, 887, 899. Fol. 60r : 915, 923, 925, 929, 936-940, 946. Fol. 59v : 954, 965-966, 973, 1002. Aucune addition postérieure à 1002 ne semble être de sa main : les interpolations d'Hugues portent donc sur des événements anciens, ayant presque exclusivement plus d'une centaine d'années.

7 Concernant la succession des rois mérovingiens et des maires du palais pippinides, les notes des années 539, 553, 569, 579, 582, 585, 599, 616, 626, 630, 645 → 641, 659, 662, 675, 691, 694, 711, 715, 716, 720, 725, 741, 745, 752 sont de la main d'Hugues de Flavigny. Celles des années 518, 525/6 et 540 sont d'autres mains. Le tableau n° 2 confirme que ces informations, transmises dans les *Annales de Fécamp*, les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* et la famille des *Annales de Rouen* appartiennent à trois traditions distinctes.

8 Concernant la succession des papes, les notes des années 58, 70, 309, 332 ?, 333, 349, 366, 388, 403, 406, 428, 445, 487, 496, 500, 502, 517, 524, 526, 530, 532, 535, 538, 555, 565, 570, 594, 605, 674, 752, 753, 816, 824, 827, 843, 846, 857, 867, 872, 929, 936, 937, 938, 946, 954, 965-966 sont de la main d'Hugues de Flavigny. En revanche, les notes des années 772, 796 sont de première main. Bien que les successions papales ajoutées dans les *Annales de la cathédrale de Rouen* [R1] soient comparables à celles introduites dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D] et dans les *Annales de Fécamp* [F1 et F2], une minutieuse enquête comparative révèle que ces enrichissements furent, sur ce point, réalisés indépendamment les uns des autres, et à partir de catalogues différents. Nous avons donc affaire à trois familles annalistiques distinctes pour ce qui concerne la succession des papes (voir le tableau n° 3). Cela prouve d'une part que les *Annales de Rouen* dérivent des deux autres avant que ces dernières n'aient été enrichies de ces successions de papes, d'autre part que les successions de papes furent très tôt ajoutées aux *Annales*

lui doit aussi diverses additions relatives aux apôtres, évangélistes et saints¹, aux grands synodes œcuméniques chrétiens², aux évêques de Langres et de Verdun³, ou encore sur la Bourgogne⁴. Enfin, une main contemporaine verdunoise (main L) a rapporté le reste des informations relatives à Verdun et à l'abbaye de Saint-Vanne : elle est responsable de neufs notes plus ou moins développées sur ce sujet qui se répartissent sur la période 518-1060⁵.

À présent que les notes constituant les différentes couches rédactionnelles des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* ont été minutieusement analysées, il convient de déterminer celles qui ont été transmises dans la famille des *Annales de Rouen* par l'intermédiaire des *Premières annales de Fécamp* [F1], archétype de la famille normande. Nous préciserons ensuite celles qui ont été délibérément écartées par les copistes normands et les distingueront de celles que les copistes ne purent recopier puisqu'elles ne figuraient pas encore dans leur modèle. Ce faisant, nous pourrons ainsi déterminer les strates additionnelles déjà présentes dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* au moment où elles furent copiées dans l'archétype normand.

de Rouen, vraisemblablement dès l'épiscopat de Maurille et dès avant la copie des *Annales de Saint-Wandrille* [W1], vers 1066/7. Il faudra attendre 1096 pour leur insertion dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* grâce à Hugues de Flavigny et le courant du XII^e siècle dans le cas des *Annales de Fécamp*.

- 1 Les mentions relatives à Pierre et Paul (années 48 et 72), à Jean (année 101), à saint Martin (406), à Grégoire de Tours (578), à saint Colomban (595) sont de la main d'Hugues de Flavigny. Les additions sur Irénée de Lyon, saint Bénigne et saint Benoît ne sont pas de sa main et sont de plusieurs mains différentes ayant opéré au cours du XI^e siècle (années 183, 195 [renvoi 207], 217 [renvoi 223], 485, 660).
- 2 Les renseignements concernant les grands conciles œcuméniques chrétiens ont été ajoutés dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* par Hugues de Flavigny : premier concile œcuménique de Nicée (324, sic. pour 325) ; second concile de Constantinople (381) ; troisième concile d'Éphèse (433, sic. pour 431) ; quatrième concile de Calcédoine (452, sic. 451) ; cinquième concile de Constantinople (551, sic. 553) ; et sixième concile de Constantinople (676, sic. 680/1).
- 3 Les notes sur Verdun et ses évêques, aux années 868, 878 → 882, 915, 923, 925, 939, 940 sont de la main d'Hugues de Flavigny. Les notes sur les évêques *Bernuinus* et *Berengarius* (années 939 et 940) ont été reportées par Hugues de Flavigny aux mêmes années dans son exemplaire des *Annales de Flodoard* (ms. Montpellier, Fac. méd., H 151, fol. 55v et 56v) afin de servir de synchronisme (voir LECOUTEUX, 2011, p. 62-63 et 161-163). Les notes sur les évêques de Langres (années 838, 856, 880, 912, 922, 981, 1016, 1017), de Toul (années 906, 921, 934, 962, 963, 994, 996, 997, 1000), de Verdun, ainsi que celles relatives à Saint-Vanne de Verdun et aux saints verdunois (566, 753, 760, 951, 973, 1005) sont d'autres mains, ayant opéré entre 1003 et le début du XIII^e siècle.
- 4 Les notes sur la Bourgogne aux années 887 et 899 sont de la main d'Hugues de Flavigny, mais les autres sont d'autres mains ayant opéré au XI^e siècle.
- 5 Voici les 9 notes sur Verdun ajoutées par la main L (Cf. MGH SS, t. V, p. 38-42) :
 518. *Huius [Clovis] etiam temporibus, claruit sanctus Uitonus Viridunensium episcopum et sanctus Maximinus abbas Aurelianensis frater eius. Sanctus quoque Euspicius auunculus eorum.*
 564. *Huius [Childebert II] tempore sanctus Agericus Viridunensis episcopus claruit in miraculis ; quod etiam Fortunatus poeta non tacet.*
 753. *Ordinatio domni Madeluci Viridunensis episcopi.*
 760. *Temporibus Pippini regis uiguit sanctus Madelucus Viridunensis episcopus, cuius corpus in cripta sancti Vitoni sepultum, post 40 annos inuentum est incorruptum.*
 951. *De monasterio sancti Petri et sancti Vitoni a Berengario episcopo et monacho pelluntur clerici, subrogantur monachi, quibus preficitur Humbertus abba primus.*
 973. *[Obitus domni Humberti abbatis 2. non. Decembris] primi abbatis monasterii sancti Vitoni.*
 1005. *Obiit Fingenius abbas. Succedit Richardus piissimus. A quo et incepta sunt fundamenta monasterii Viridunensis.*
 1046. *Obiit Richardus abba piissimus. Succedit Walerannus, frater Hugonis Linguonensis episcopi. Et obiit Richardus Viridunensis episcopus. Cui successit Theodericus.*
 1060. *Obiit Walerannus abba. Succedit Grimoldus.*

Il est remarquable qu'aucune addition effectuée à Saint-Bénigne de Dijon après 1003 n'a été reprise dans les *Annales de Rouen* : aucune note due à Hugues de Flavigny ne se retrouve ainsi dans les *Annales de Rouen* ; les autres additions de seconde main opérées au cours des XI^e et XII^e siècles n'y figurent pas davantage. Ainsi, seules les notes inscrites de première main par le scribe ayant copié les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* vers 1003 apparaissent dans les annales normandes dérivant des *Annales de Rouen*. Nous pouvons en déduire que les annales bourguignonnes ont très tôt servi de modèle à l'archétype des annales normandes, avant qu'elles ne fassent l'objet de continuations et d'interpolations à partir des années 1010. Cela confirme la confection de l'archétype normand, c'est-à-dire des *Premières annales de Fécamp* [FI] entre 1001 et 1017.

En revanche, les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* reproduisaient déjà, au moment où elles ont servi de modèles à l'archétype des annales rouennaises, des informations que l'on trouve aussi dans les *Annales de Cologne* [C]¹, riches en renseignements sur les dynasties carolingiennes et ottoniennes sur la période 776-957/61 (informations reproduites ci-dessous). Elles contenaient de plus, sur la période antérieure, la succession des empereurs romains depuis la naissance du Christ jusqu'à l'année 724 (informations inscrites de première main et représentées dans le tableau n° 4)², ainsi que quelques événements majeurs de la vie du Christ, absents des *Annales de Cologne*. Il résulte de tout ceci que les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* appartiennent à une branche parallèle aux *Annales de Cologne* et qu'elles ont servi de modèle aux *Premières annales de Fécamp* [FI] alors qu'elles se trouvaient dans leur état primitif vers 1003, c'est-à-dire avant toute intervention de seconde main opérée à partir de cette date.

Afin de mettre en évidence les différentes couches rédactionnelles précédemment décrites, la solution la plus simple consiste à reproduire les notes annalistiques des différentes familles d'annales étudiées. J'indique entre crochets l'ensemble des annales reproduisant chaque note, celles figurant en première position correspondant au plus ancien témoin conservé de la tradition.

1 Les *Annales de Cologne* ont été publiées dans les *Monumenta Germaniae Historica* (MGH, SS, t. I, p. 96-99).

2 Ce tableau montre que les traditions de la successions des empereurs romains antérieurs à 800 sont communes pour les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* et la famille des *Annales de Rouen*, mais que celles-ci divergent en revanche de la tradition des *Annales de Fécamp*.

Notes issues des *Annales de Saint-Gall* [Ga], des *Annales de Reichenau* [Au1 et Au2],
des *Annales de Fulda* [Fu], des *Annales de Mayence* [Ma1 et Ma2],
des *Annales de Cologne* [C], des *Annales de Toul* [T et ET]
et des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* [D]
transmises dans la famille des *Annales de Fécamp* [F1] et
dans la famille des *Annales de Rouen* [R1, W1, W1', R2, E, J, W2, M2, EC]¹
sur la période 1-33 et 772-1055

1. [D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/M2] *Natus est Christus anno XLII Octauiani imperator*².
12. [D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2/M2] *Christi in templo audit doctores et interrogat*³.
30. [D/F1/R1/R2/E/J/W2/M2] *Christo baptizato doctrina eius et miracula incipiunt*⁴.
[W1'] *Baptizatus est Christus.*
31. [D/F1/R1/R2/E/M2] *In isto anno passio Saluatoris in aliquibus cronicis adnotatur.*
33. [D/F1/R1/R2/E] *Passus est dominus*⁵.
[W1'] *Passus est Christus.*
[J/W2] *Christus patitur.*

[la période 1-776 fait plus loin l'objet d'autres enquêtes comparatives : voir les tableaux n°2 à 4]

776. [Fu/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2/M2 777/EC] *Conversio Saxonum*⁶.
778. [Ga/Au1/Au2 777] *Karolus rex Spaniam ingreditur*⁷.
[Ma2/C/T/ET/D] *Karolus rex Spaniam intrat.*
[R1/W1/W1'/R2/J/W2/M2] *Karolus [rex] [in] Hispanias intrauit*⁸.
779. [Ga] *Iterum Karolus in Saxonia. Fames et mortalitas in Francia.*
[Au2] *Item Karolus in Saxonia. Et fames magna mortalitasque in Francia.*
[Ma2/C] *Karolus in Saxoniam uenit. Fames magna.*

1 Sont mentionnés en italique les intermédiaires perdus lorsque les notes correspondantes peuvent être reconstituées. N'apparaissent pas ici les mentions sur les empereurs romains, les papes, les rois mérovingiens et maires du palais pipinides qui seront étudiés plus loin.

2 D : met *Christus* avant *natus est*. M2 : ne précise pas *imperator*. Cette note, absente des *Annales de Cologne*, apparaît aussi dans les *Annales de Saint-Denis de Reims* éditées par Philippe Labbe : *Christus natus est anno XLII Octauian* (LABBE, 1657, t. I, p. 358 ; *Histoire littéraire de la France*, t. XXXII, p. 248).

3 E : inverse *audit* et *doctores*. W1', J, W2 : remplacent *audit* par *audiunt*. J, W2 : remplacent *interrogat* par *interrogant*. Cette note, absente des *Annales de Cologne*, apparaît aussi dans les *Annales de Saint-Denis de Reims* éditées par Philippe Labbe (LABBE, 1657, t. I, p. 358 ; *Histoire littéraire de la France*, t. XXXII, p. 248).

4 J, W2 : inversion de *miracula* et de *doctrina eius*. Cette note, absente des *Annales de Cologne*, apparaît aussi dans les *Annales de Saint-Denis de Reims* éditées par Philippe Labbe : *Christo baptizato doctrina, et miracula eius incipiunt* (LABBE, 1657, t. I, p. 358 ; *Histoire littéraire de la France*, t. XXXII, p. 248).

5 Cette note, absente des *Annales de Cologne*, apparaît aussi dans les *Annales de Saint-Denis de Reims* éditées par Philippe Labbe (LABBE, 1657, t. I, p. 358 ; *Histoire littéraire de la France*, t. XXXII, p. 248).

6 J, W2 : ajoutent *cepit*.

7 Au2 : *rex* absent.

8 W1', M2 : ajoutent *in*. W1' : *donne rex*.

- [D/F1/R1/W1/W1'/R2/J/W2/M2 778/EC] *Karolus Saxoniam uenit*⁹.
780. [Ga/Au1/Au2/Ma1/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2] *Saxonia capta est*.
781. [Ga/Au1/Ma1/Ma2] *Karolus Romam uadit, et Pippinus baptizatur*.
 [Au2] *Item Karolus Romam uenit, et Pippinus baptizabatur*.
 [C] *Karolus Romam perrexit, et Pippinus baptizatur*.
 [D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2/EC 780] *Karolus Romam uadit*.
786. [Ga 785/Au1] *Iterum Karlus rex ad Romam perrexit. [Ga] deinde ad sancti Benedicti, et ad Capuam. Crucis in uestibus apparuerunt*.
 [Au2 785] *Karolus Romam perrexit. Cruces in uestibus apparuerunt*.
 [Ma1/Ma2] *Iterum Karolus Romam perrexit, deinde ad Sanctum Benedictum et Capuam. Crucis in uestibus apparuerunt*.
 [C] *Iterum Karolus Romam uenit, deinde ad Sanctum Benedictum et Capua ; et cruces apparuerunt in uestibus*.
 [D/F1/R1/R2/E/J/W2/EC 785] *Iterum Karolus Romam perrexit, deinde ad Sanctum Benedictum et Capuam. Signum crucis in uestibus*².
 [W1'] *Signum crucis in uestibus*.
788. [Ga/Au1/Ma1/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/R2/E/J/W2] *Karolus rex per Alamanniam uenit ad fines Bawaria*³.
 [Au2 786] *Karolus per Alamanniam peruenit ad fines Baiariae*.
790. [Ga/Au1/Ma1/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/EC] *Tassilo dux uenit in Franciam, et Bawaria capta est*⁴.
 [Au2 787] *Tassilo dux...*
791. [Ga/Au1/Ma1/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/R2/E/J/W2/M2] *Karolus [rex] perguit in Sclauos, qui dicuntur Wilti*⁵.
793. [Ga 794] *Karolus rex Hunorum uastat regnum*.
 [Au2 791/Ma1/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/R2/E/J/W2/M2] *Karolus rex Hungrorum regnum uastat*⁶.
800. [Ga 801] *Karolus ad imperatorem eleuatur ad Roma (add.)*.
 [Fu 801/Ma2 801/C 801] *Karolus [rex] a Romanis appellatus est Augustus*⁷.
 [D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J 798/W2 798/M2] [*Domnus*] *Karolus rex imperator factus est, et a Romanis appellatus est Augustus*⁸.
808. [C 809] *Transitus sancti Liutgeri*.
 [D 809/F1 ?/R1/W1/W1'/R2/E/EC/J/W2] *Transitus sancti Liudgeri episcopi et confessoris, cap[p]ellani ipsius Karoli*⁹.

9 M2 : remplace *uenit* par *cepit*

2 EC : omet *iterum*, inverse *perrixit et Romam*, inverse *ad Capuam et Sanctum Benedictum*.

3 Ga : *Alamanniam*. C : *Alomaniam*. D, E, J, W2 : *Alemanniam*. Ga : *Baiowaria*. E : *Baiuariae*. J, W2 : *Baicariae*.

4 J, W2 : *Cassilo*. Variantes pour *Bawaria* : *Baiowaria/Baiuaria/Baioria/ Baicaria*.

5 Ga : ajoute *rex*. C, E, J, W2 : *Slauos*. Ga : *Wilzi*. E : *Wulti*. J, W2 : *Vulti*. M2 : omet *qui dicuntur Wilti*.

6 Au2 : *Hunorum*. C : *Ungrorum*. J, W2 : *Humgrorum*. W1' : *regna (sic.)*.

7 Fu : précise *rex*. Fu : inverse *appellatus et est*.

8 D, E, M2 : ajoutent *Domnus*. W1' : met *augustus* avant *appellatus est*. J, W2, EC : omettent le second *est*. EC : inverse *imperator et facta est*.

9 W1' : *Depositus* pour *Transitus*. J, W2 : *Lyudgeri*.

814. [Ga/Fu] *Karolus imperator obiit. [Ga 815] Annus primus Hludowici imperatoris.*
 [Au2] *Annus primus Hludowici imperatoris.*
 [C] *Karolus obiit.*
 [D/F1/R1/W1/W1'/E/J/W2/EC/M2] *Karolus [imperator] obiit. Initium [regni] Ludowici, filii ipsius Karoli Magni¹.*
822. [Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2] *Fames ualida.*
823. [Au1/Au2/Ma1/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/R2/E/J/W2] *Visio Wettin².*
823. [D/F1/R1/R2/E] *Natus est Karolus filius Ludouuici in Franco fuit Idus Iunii. In quo palacio/palatio nouo illo anno imperator hiemauit et a Paschali papa in die Paschae Romae coronatus et imperator est ap[p]ellatus³.*
 [W1'] *Natus est Karolus filius Ludouuici in Franco fuit Idus Iunii. Ludouicus pater eius die Pasche Rome coronatus et imperator appellatus est.*
840. [Au1 ?/Au2/Ma1/Ma2/C] *Hludowicus obiit⁴.*
 [D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J 839/W2 839/M2/EC] *Hludowicus imperator obiit [12. kalendas Iulij]⁵.*
841. [Au1 ?/Ma2/C] *Bellum inter tres fratres.*
 [D/F1/R1/R2/E/M2] *Bellum inter tres fratres, scilicet Ludowicum, Lotharium ac Karolum, filios Ludowici imperatoris⁶.*
 [J 842/W2 842] *Bellum inter filios Ludouici, Lotharium, Ludouicum, Pipinum et Karolum.*
 [EC] *Bellum inter fratres Ludouicum, Lotharium et Karolum, filios Ludouici.*
868. [Au1 ?/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/M2] *Fames ualida.*
871. [Au1 ?/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/EC 870/M2] *Ventus ualidus.*
877. [Au1 ?/Ma2/C 878/E/ET/D/F1/R1/R2/E 876/J/W2/EC 875] *Karolus Italiam ingreditur, et eandem terram Karlomannus per aliam uiam intrauit. Inde Karolus terribus fugit ; [et in] eodem itinere mortuus est.*
879. [Au1 ?/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/R2/E/J/W2/EC] *Ludowicus rex Saxonum, adhuc fratre suo Karlomanno uiuente, Bawariam ingreditur⁷.*
884. [Au1 ?/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/R2/E/J/W2] *Sedes Northmannorum in Diusburg⁸.*
888. [Au2/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/R2/E/J/W2] *Karolus imperator obiit⁹.*
 [W1'] *Karolo imperator defuncto. Arnulfus rex imperator efficitur.*
 [M2] *Karolus imperator obiit. Cui successit Arnulfus.*
899. [Au2] *Ungari Italiam ingressi multa [mala] fecerunt. Et Arnolfus imperator moritur. Et Ludowicus filius eius in regem eleuatur.*
 [Ma2/C/T/ET/D 895/F1/R1/R2 898/E 898/J 898/W2 898/EC 896-7] *Ungari Italiam ingressi multa*

1 W1', E, M2, J, W2, EC : ajoutent *imperator et regni*. W1', E, M2, J, W2, EC : *Ludouici*. E, M2 : *Inicium*. W1'/EC : omettent *Karoli Magni*. J, W2 : omettent *filius ipsius Karoli Magni*.

2 C : *Wetini*. D, E, J, W2 : *Wetani*.

3 D ajoute : *Drogo pridie Idus Iunii in Franconofurt presbiter est ordinatus, cui et episcopatus Mettensis est datus.*

4 C : *Luodowichus*.

5 *Hludowicus, Ludowicus* ou *Ludouicus*. J, W2, EC : omettent *12. kalendas Iulii*.

6 *Ludowicum/i* : variantes *Ludouicum/i*.

7 E, J, W2 : *Ludouicus*. E : *Karlomagno*. EC : *Carlomanno*. C : *Baiuuariam*. J, W2 : *Baioariam*.

8 C : *Norhmannorum*. D : *Nordmannorum*. E, J, W2 : *Normannorum*.

9 C : *Karlus*. E, J, W2 : *imperator* après *obiit*.

- [mala] fecerunt. Et Arnolfus imperator obiit, [et/ac] Ludouicus in regem eleuatur¹.
 [M2] Arnulfo successit Ludouicus.
 [W1'] Arnulfo mortuo, Ludouicus in regem eleuatur.
900. [Au2/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J 898/W2 898/EC 898] Zundebold rex filius Arnolphi occidit².
904. [Au2 905/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2/EC 903] Bellum inter Conradum et Adalbertum Francos, in quo Conradus cecidit³.
908. [Au2/Ma2/C/T/ET/D 909/F1/R1/R2/E/J/W2] Ungari Saxoniam et Thuringiam uastant⁴.
911. [Au2] Chuonradus in regem eleuatur.
 [Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2] Ludouicus filius Arnulphi obiit. Burchardus dux occiditur. Conradus filius Conradi in regem eleuatur⁵.
 [M2] Ludouico successit Conradus.
 [EC] Ludouicus filius Arnulphi obiit.
919. [Ma1/Ma2/C/T/ET/D 920/F1 920/R1 920/W1 920/W1' 920/R2/E/J/W2/EC] Conradus rex obiit, et Heinricus successit⁶.
 [M2] Conrado successit Heinricus filius eius.
935. [Ma1/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1 934/W1 934/W1' 934/R2 934/E 934/J 934/W2 934/M2/EC 936] Heinricus [magnus] [rex] obiit, et Otto successit⁷.
951. [Ma1/Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2/EC/M2] Otto [rex] Italiam ingressus, eam sibi subiugauit⁸.
957. [Ma2/C/T/ET/D/F1/R1/R2/E/EC] Liudolfus, Ottonis regis filius, subiugata sibi Italia, ibidem obiit⁹.
961. [Ma2/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2/EC] Otto puerulus in regem eleuatur in Aquisgrani palatii¹⁰.
972. [ET/D/F1/R1/W1/W1'/R2/E/J/W2] Otto [magnus] imperator obiit¹¹.
983. [ET/D] Otto iunior imperator obiit¹².
 [R1/W1/W1'/R2/E/J/W2/M2] Otto iunior imperator obiit et Otto filius eius [infans] successit¹³.

1 E, EC : Hungari. D, E, J, W2, EC : Arnulfus. C : Luodawigus. D : Lodowicus. J, W2 : Ytaliam. Seuls C et D donnent mala.

2 Au2 : Zuntibold. C : Gundebolt. D : Zundebaudus. E, W1', EC : Zendealdus. J/W2 : Tendebaldus. EC : interfecit pour occidit. Au2, C : occiditur pour occidit.

3 Au2 : Chuonradum/Chuonradus. C : Chonradum/Chonradus. C, W1' : Albertum.

4 Au2 : Ungares. E : Hungari. J, W2 : Turingiam.

5 C : Ludowigus. D : Ludowicus. C : Arnolphi. C : Chonradus/Chonradi. C : dux manque. E : rex pour dux. J, W2 : Conradus manque et in regem reporté à la fin.

6 C : Chonradus. W1' : Corradus. J, W2 : ajoutent quoque après Conradus.

7 C, D : précisent magnus. D, J, W2 : précisent rex. EC : indique imperator. M2 : Henrico Otto successit.

8 D, E, J, W2, EC, M2 : précisent rex. J, W2 : Ytaliam. C : subiunxit. E : ajoute fuit après ingressus et remplace eam par eamque. W1' : ajoute cepit après eam et remplace sibi par sibique. EC : inverse ingressus et Italiam et supprime eam. M2 : remplace eam par eamque.

9 C : Ottonis manque et remplace subiugata par subiuncta. J, W2 : Ytalia. W1' : Liudolfus.

10 Les Annales de Saint-Bénigne de Dijon sont ici indépendantes des Annales de Cologne, qui indiquent, de seconde main : Otto minor rex effectus est. EC : puer. W1' : Aquisgranis. E, EC : Aquisgranii. E, J, W2, EC : palacio.

11 Information non signalée dans les Annales de Cologne. L'information a sans doute été transmise par les Annales de Saint-Èvre de Toul. Seul D précise magnus.

12 Les Annales de Saint-Bénigne de Dijon sont ici indépendantes des Annales de Cologne, qui indiquent, de seconde main : Obiit imperator, plerisque urbibus Appuliae subiugais. Et in natali Aquis filius eius in regem unctus est. L'information a sans doute été transmise par l'intermédiaire des Annales de Saint-Èvre de Toul.

13 Seul E précise infans. M2 : Octo.

De plus, l'étude des notes portant sur les rois mérovingiens et les maires du palais pippinides permet de dresser le tableau comparatif suivant et de distinguer ainsi trois familles annalistiques :

| Liste des rois mérovingiens et maires du palais pippinides (période 1-752) | Familles des annales de Cluny et de la Charité-sur-Loire [F2] ¹ | Annales de St-Bénigne de Dijon [D] ² | Annales pascales de Fécamp [F1] et Annales de Rouen [R] | | | |
|--|--|---|---|-------------|---------|-----------|
| | | | R1 | | R2 | |
| | | | W1' | J/W2 | M2 | E |
| Pharamond ³ | - | - | 425 | 425 | 425 | 425 |
| Clodion (429-447) | ?-436/7 | - | 430 | 429 | 430 | 430 |
| Mérovée (447-457) | 436/7-451 | - | 437-450 | 436-450 | 437-450 | 437-450 |
| Childéric (457-481) | 451-467 | 489 ⁶ | 450-473 | 450 | 450-471 | 450-473 |
| Clovis (481-511) ⁴ | 467-502/3 | 489 ⁷ -518 ⁸ | 473-492 | ?-492 | 471 | 473-492 |
| Théodéric (511-534) | 502/3 | + 539 | 492-514 | 492-514 | ?-514 | 492-514 |
| Théodebert (534-548) | - | 540 ⁹ -553 ¹⁰ | 514-527 | 514-527 | 514-527 | 514-527 |
| Théodebald | - | 553 ¹¹ | 527-528 | 527-528 | 527 | 527-528 |
| Clothaïre (558-561) | 502/3-530/1 | + 526/569 ¹² | 527 | 527 | 527 | 527 |
| Caribert, Gontrand, Chilpéric et Sigebert ⁵ | 530/1 | 526/569 | ? | ? | ? | ? |
| Sigebert (561-575) | ?-547 | 526/569-567/582 | ?-556 | ?- 556 | ?-556 | ?-556 |
| Chilpéric (561-584) | - | 579 ¹³ -589 | 579 | 579 | 579 | 579 |
| Childebert II (575-595) | 547/552-560/3 | 582/5 ¹⁴ -599 | 585 (589) | + 585 (589) | 585 | 585 (589) |
| Clothaïre II (584/613-629) | 584/594-614 | 589/616/626-630 | 588 | 588 | 588 | 588 |
| Théodebert II (595-612) | 560/3 | 599-626 | 598-617 | 599-617 | 602-617 | 598-617 |
| Théodéric II (595-613) | 560/3 | 599-615/626 | - | - | - | - |
| Dagobert (629-639) | 614-629 | 630-641 | 620 | 620 | 619 | 620 |
| Clovis II (639-657) | 629-646/7 | 641-659 | 633-659 | 633-659 | 634-659 | 633-659 |
| Clothaïre III (657-673) | 646/7-651 | 659-662 | 659-679 | 659-679 | 659-679 | 659-679 |
| Childéric II (670-675) | 646/7 | 662-675 | 679-682 | 679-682 | 679-682 | 679-682 |
| Théodéric III (687-691) | 651-679 | 675-691 | 682-698 | 682-698 | 682-698 | 682-698 |
| Clovis III (691-695) | 679-? | 691-694 | 698-700 | 698-700 | 698-700 | 698-700 |
| Childebert III (695-711) | ?-698 | 695-711 | 700-716 | 700-716 | 700-715 | 700-716 |
| Dagobert III (711-715) | 698-715 | 711-715 | 716-720 | 716-720 | 715-720 | 716-720 |
| Chilpéric II [= clerc Daniel] (715-721) | - | 716-720 | 720 | 720 | 720 | 720 |
| Théodéric IV (720-737) | 715-744 | 720-725 | - | - | - | - |
| Clotaire IV (+719) | - | 725 | - | - | - | - |
| Childebert IV | 744-747 | [738]-[740] | - | - | - | - |
| Childéric (743-753) | - | [740]-[apr. 752] | - | - | - | - |
| Pépin, maire du palais | ?-699 | ?-715 | 687 | 687 | 687 | 687 |
| Charles, maire du palais | 699-733 | 716-741 | 717-741 | 717-741 | 717-741 | 717-741 |
| Charloman et Pépin, maires du palais ¹⁵ | (742) | 741 | 741 | 741 | 741 | 741 |
| Pépin ¹⁶ | 747-756 | 752 | 752 | 752 | 752 | 752 |

Tableau n° 2 : comparaison des listes de rois mérovingiens et de maires du palais pippinides dans les annales étudiées

1 *Annales mineures de Fécamp* [F2] d'après Y, TE et TC.

2 Dans D, les notes sur les rois mérovingiens et les maires du palais Pippinides sont des additions de la seconde moitié du XI^e siècle, un grand nombre d'entre-elles étant de la main d'Hugues de Flavigny. Seules les notes des années 526, 566, 579 et 585 sont de première main. Les notes des années 489-490, 518, 540 et 553 sont des additions d'une main du XI^e siècle antérieure à celle d'Hugues de Flavigny.

3 Dans les *Annales de Saint-Taurin d'Évreux* (TE), à l'année 368 : *Incipiunt gesta Francorum*.

4 Son baptême par Remi est indiqué à l'année 486 dans F2 et à l'année 488 dans R1 et R2.

5 Caribert (521-567), Chilpéric (523-584), Sigebert (525-575), Gontrand (545-593).

6 D : addition d'une autre main qu'Hugues de Flavigny.

7 D : addition d'une autre main qu'Hugues de Flavigny.

8 D : addition d'une autre main qu'Hugues de Flavigny pour la mort de Clovis (qui précise toutefois que ses fils lui succèdent ; Hugues a aussi ajouté un synchronisme : 112 ans entre la mort de saint Martin [indiquée par une autre main à l'année 406] et celle de Clovis [indiquée par une autre main à l'année 518]).

9 D : addition d'une autre main qu'Hugues de Flavigny.

10 D : addition d'une autre main qu'Hugues de Flavigny.

11 D : addition d'une autre main qu'Hugues de Flavigny.

12 D : les inscriptions renvoyant aux années 526 et 566 sont de première main, celle à l'année 569 est une addition d'Hugues de Flavigny.

13 D : inscriptions de première main.

14 D : inscriptions de première main.

15 Mention de la prise d'habit monastique par Karloman en 746.

16 Mention de sa bénédiction par le pape Étienne en 756 (avec ses fils Charles et Charlemagne et sa fille Sigile) et de sa rencontre avec l'empereur Constantin en 761.

Nous pouvons en déduire que ces informations ne figuraient pas dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* au moment où elles ont servi de modèle aux *Annales pascales de Fécamp* [F1].

L'étude des notes portant sur les papes permet d'obtenir le tableau comparatif suivant et met en évidence les trois mêmes familles annalistiques. Elle révèle néanmoins l'existence de diverses campagnes d'interpolations au sein de la famille des *Annales de Rouen* :

| Liste des papes (période 1-1100) | Familles des Annales de Cluny et de la Charité- sur-Loire [F2] ¹ | Annales de Saint-Bénigne de Dijon [D] ² | Annales pascales de Fécamp [F1] et Annales de Rouen [R] | | | | |
|--|--|---|---|--------------|-------------------|--------------|--------------|
| | | | R1 | R2 | | | |
| | | | W1' | J/W2 | M2 | E | R |
| 33 – 67 : Pierre | 36/45-64 ; +70 | 47 ; + 62 | 47 ; + 71 | 47-68 ; + 71 | 46-67 ; + 71 | 47-67 ; + 71 | 47-68 ; + 71 |
| 67 – 76 : Lin | 70-77 | +58 | 72 | 71-77 | 72 | 72 | - |
| [Clet] | +85 | 58-70 | 78 | 77-86 | 79-86 | 78-86 | 78 |
| 76 – 88 : Anaclet ³ | 90 | - | + 97 | 99 | 100 | 99 | 99 |
| 88 – 97 : Clément I | 93-102 | 70 | 86 | (71) 86-99 | (72) 87-99 | 87-99 | (71) + 99 |
| 97 – 105 : Évariste | 115 | - | 104 | 104 | 106 | 104 | 104 |
| 105 – 115 : Alexandre I | 124 | - | 114 | 114 | 115 | 114 | 113 |
| 115 – 125 : Sixte I | 133 | - | 124 | 124 | 124 | 124 | 124 |
| 125 – 136 : Télesphore | 144 | - | 134 | 134 | 134 | 134 | 134 |
| 136 – 140 : Hygin | 156 | - | 145 | 145 | 145 | 145 | 145 |
| 140 – 155 : Pie I | 159 | - | 158 ¹⁹ | 149 | 149 | 149 | 149 |
| 155 – 166 : Anicet | 169 | - | 149 ²⁰ | - | 168 | 168 | 168 |
| 166 – 175 : Sôter | 180 | - | - | - | 178 | 179 | 179 |
| 175 – 189 : Éleuthère | 190 | - | 178 | 188 | 186 | 188 | 188 |
| 189 – 199 : Victor I | 202 | - | 193 | 203 | 193 | 202 | 202 |
| 199 – 217 : Zéphyrin | 215 | - | 214 | - | 211 | 212 | 212 |
| 217 – 222 : Calixte I | 223 | - | 219 | - | 219 | 219 | 2[1]9 |
| 222 – 230 : Urbain I | 229 | - | 226 | 226 | 224 | 226 | ? |
| 230 – 235 : Pontien | 232 | - | 236 ²¹ | 230 | 230 | 230 | ? |
| 235 – 236 : Antère | 235 | - | 235 ²² | 238 | 234 | 235 et 238 | ? |
| 236 – 250 : Fabien | 238 | - | 241 | 242 | 237 | 242 | 242 |
| 251 – 253 : Corneille | 246 | - | 254 | 254-257 | 254 | 254 | 254 |
| 253 – 254 : Lucius I | 254 | - | 257 | 257 | + 260 | 257 | ? |
| 254 – 257 : Étienne I | 256 | - | 261 | 261 | 261 | 261 | 261 |
| 257 – 258 : Sixte II | 260 | - | 265 | 266 | 265 | 265 | ? |
| 260 – 268 : Denys | 265 | - | 268 | 268 | 268 | 268 | 268 |
| 269 – 274 : Félix I | 268 | - | 270 | 270 | 270 | 270 | 270 |
| 275 – 283 : Eutychien | - | - | 273 | - | 273 | 273 | 273 |
| 283 – 296 : Caius | 281 | - | 282 | 281 | 281 | 281 | ? |
| 296 – 304 : Marcellin | 290 | - | 292 | 294 | 292 | 293 | ? |
| 308 – 309 : Marcel I | 302 | - | 301 | 301 | 301 | - | 301 |
| 309 – 310 : Eusèbe | 310 | - | 305 | 306 | 305 (add.) | 306 | ? |
| 311 – 314 : Miltiade | 316 | - | 308 | 308 | 307 (add.) | 308 | 308 |
| 314 – 335 : Sylvestre I | 321 | 309 | 311 | 311-330 | 311 | 312 | 311 |
| 335 – 336 : Marc | 344 | 332-333 | 325 et 335 ²³ | 330 | 334 | 335 | ? |
| 337 – 352 : Jules I | 347 | 333-349 | 328 et 338 | 338 | 338 | 338 | ? |
| 352 – 366 : Libère ⁴ | 362 | 349-355 | 349 | 352 | 352 | 352 | ? |
| 355-365 : Félix II (antipape) | - | - | 358 | - | - | - | - |
| 366 – 383 : Damase I | 366 | 366 | 367 | 367 | 367 | 367 | 367 |
| 384 – 399 : Sirice | 388 | 388 | 385 | 385 | 386 | 385 | 385 |
| 399 – 401 : Anastase I | 403 | 403 | 401 | 400 | 400 | 400 | 400 |
| 401 – 417 : Innocent I | 406 | 406 | 403 | 404 | 404 | 403 | 403 |
| 417 – 418 : Zosime | 420 | - | 418 | - | 418 (add.) | 418 | 418 |
| 418 – 422 : Boniface I | 422 ¹¹ | - | 419 | 4[1]9 | 420 (add.) | 419 | 419 |
| 422 – 432 : Célestin I | 425 | 428 | 423 | 423 | 423 | 423 | 423 |
| 432 – 440 : Sixte III | 434 | - | 431 | 435 | 431 | 431 | 431 |
| 440 – 461 : Léon I | 443 | 445 | 439 | 439 | 439 | 439 | 439 |
| 461 – 468 : Hilaire | 460 | 466 | 461 | 461 | 461 | 461 | 461 |

1 *Annales mineures de Fécamp* [F2] d'après Y, TE et TC.

2 Les notes sur les papes sont presque exclusivement des ajouts de la main d'Hugues de Flavigny, opérés entre 1096 et 1101, au moment de la composition de sa *Chronique universelle*.

3 E, J et M2 inversent Clément et Anaclet.

4 R, E et M2 ajoutent deux *Felix* en 359 et en 362. J un *Felix* uniquement en 359. D ajoute Félix en 356.

| | | | | | | | |
|---|------------------|-----------|-------------------------|------------|-------------------|-------------------|----------------|
| 468 – 483 : Simplicé ¹ | 466 | 471 | 467 | 467 | 467 | 467 | 467 |
| 483 – 492 : Félix III | 484 | 497 | 482 | 482 | 472 | 482 | 482 |
| 492 – 496 : Gélaſe I | 490 | 496 | 491 | 491 | 493 | 491 | 491 |
| 496 – 498 : Anastase II | 494 | 500 | 495 | 495 | 496 | 495 | 495 |
| 498 – 514 : Symmaque | 499 | 502 | 497 | 497 | 497 | 497 | 497 |
| 514 – 523 : Hormisdas | 511 ⁴ | 517 | 512 | 512 | 512 | 512 (add.) | 512 |
| 523 – 526 : Jean I | 516 | 524 | 521 | 521 | 521 | 521 | 521 |
| 526 – 530 : Félix IV | 522 | 526 | 523 | 523 | 523 | 523 | 523 |
| 530 – 532 : Boniface II | 524 | 530 | 527 | 527 | 527 (add.) | 527 | 527 |
| 533 – 535 : Jean II | 526 | - | 530 | 530 | 530 (add.) | 530 | 530 |
| 535 – 536 : Agapet I | 529 | 532 | 533 | 533 | 533 | 533 | 533 |
| 536 – 537 : Silvère | 549-554 | 535 | 534 | 534 | 543 | 544 | 544 |
| 537 – 555 : Vigile | 550 | 538 | 535 | - | 545 | 546 | 546 |
| 556 – 561 : Pélage I | 567 | 555 | 552 | 562 | - | 562 | 562 |
| 561 – 574 : Jean III | 570 | 565 | 557 | 573 | - | 573 | 573 |
| 575 – 579 : Benoît I² | 582 | 570 | 570 | 570 et 595 | 585 | 585 | 585 |
| 579 – 590 : Pélage II | 585 | - | 581 | - | 580 | 581 | - |
| 590 – 604 : Grégoire I | 596-610 | 594-605 | 591-605 | - | 590 | 591-605 | 591-605 |
| 604 – 605 : Sabinien | 611 | - | 606 | 606 | - | 606 | 606 |
| 607 – 607 : Boniface III | 612 | - | 608 | 608 | 608 | 608 | 608 |
| 608 – 615 : Boniface IV | - | - | 609 | - | - | - | - |
| 615 – 618 : Adéodat I | 621 | - | 615 | 614 | 615 | 615 | 615 |
| 619 – 625 : Boniface V | 624 | - | 617 | - | 617 | 617 | 617 |
| 625 – 638 : Honoré I | 640 | - | 621 | 619 | 621 | 621 | 621 |
| 640 – 640 : Séverin | 644 | - | 627 | 627 | 627 | 633 | 633 |
| 640 – 642 : Jean IV | - | - | 629 | 628 | 629 | 634 | - |
| 642 – 649 : Théodore I | 650 | - | 630 | 629 | 630 | 635 | 633 |
| 649 – 655 : Martin I | 651 | - | 634 | 634 | 634 | 640 | 640 |
| 655 – 657 : Eugène I | 660 | - | 639 | 639 | 639 | 647 | 647 |
| 657 – 672 : Vitalien | 662 | - | 641 | 641 | 641 | 649 | 649 |
| 672 – 676 : Adéodat II | - | - | 654 | 654 | 663 | 664 | 664 |
| 676 – 678 : Donus | 680 ⁵ | - | 658 | 658 | 667 | 668 | 668 et 674 |
| 678 – 681 : Agathon | 681 | 674 | 659 | 659 | 668 | 669 | 669 et 676 |
| 681 – 683 : Léon II | - | - | 661 | 661 | 671 | 671 et 681 | 671 et 681 |
| 684 – 685 : Benoît II | - | - | 671 | 671 | 672 | 672 et 682 | 672 et 683 |
| 685 – 686 : Jean V | 685 | - | 681 | 681 | 673 | 673 et 683 | 673 et 684 |
| 686 – 687 : Conon | 687 | - | 682 | 682 | 674 (add.)/696 | 686 | 686 |
| 687 – 701 : Serge I | 688 | - | 693 | 693 | 676 (add.)/698 | 688 | - |
| 701 – 705 : Jean VI | 695 | - | 706 | 706 | 684 | - | 701 |
| 705 – 707 : Jean VII | - | - | 708 | 708 | 708 | 708 | 708 |
| 708 – 708 : Sisinnius | - | - | 710 | 710 | 710 | 710 | 710 |
| 708 – 715 : Constantin | 697 | - | 711 | 711 | 711 | 711 | 711 |
| 715 – 731 : Grégoire II | 713 | - | 718 | 718 | 718 | 718 | 718 |
| 731 – 741 : Grégoire III | 730 | - | 734 | 734 | 734 | 734 | 734 |
| 741 – 752 : Zacharie | 740 | 751 → 752 | 743 | - | 743 | 743 | - |
| 752 – 757 : Étienne II | 750 | 752 → 753 | 752 | 752 | 752 | 752 | 752 |
| 757 – 767 : Paul I ³ | - | - | 758 | 757-766 | 757 (add.) | 758-766 | +766 |
| 768 – 772 : Étienne III | 754 | - | 768 | 768 | 768 | 768 | 768 |
| 772 – 795 : Adrien I | 759 | 772-796 | 771-796 | 771-796 | 771 | 771 | 771 |
| 795 – 816 : Léon III | 779 | 796-816 | 796 | 796 | 796 | 796 | 796 |
| 816 – 817 : Étienne IV | 806 | 817-817 | 820 | - | 820 | 820 | 820 |
| 817 – 824 : Pascal I | 809 | 817-824 | 827¹³ | - | 821 (add.) | 821 (add.) | av. 823 et 828 |
| 824 – 827 : Eugène II | 816 | 824 | 832 | 832 | 828 (add.) | 827 (add.) | - |
| 827 – 827 : Valentin | - | 827 | 835 | 835 | 832 (add.) | 831 (add.) | - |
| 827 – 844 : Grégoire IV | - | 827 | 835 | 835 | - | 834 | 834 |
| 844 – 847 : Serge II | 828 | 843 | 850 | 848 | 848 | 848 | 848 |
| 847 – 855 : Léon IV | +833 | 846 | 853 | 854 | 853 | 853 → 852 | 853 |
| 855 – 858 : Benoît III | 858 ⁶ | 855 | 860 | - | 861 | 861 → 860 | 860 |
| 858 – 867 : Nicolas I | +881 | 857 | 862 | 868 | 868 | 868 → 862 | - |
| 867 – 872 : Adrien II | 886 | 867 | 870 | 870 | 878 | 878 → 871 | - |
| 872 – 882 : Jean VIII | 892 | 872 | 874 | 874 | 882 | 876 | 874 |
| 882 – 884 : Marin I | 901 | - | 884 | 882 | 892 (add.) | 886 (add.) | - |
| 884 – 885 : Adrien III | 902 | - | 885 | 883 | 893 (add.) | 888 (add.) | 878 |
| 885 – 891 : Étienne V | 903 | - | 886⁹ | 884 | 894 (add.) | 889 (add.) | - |
| 891 – 896 : Formose | 905 | - | 894 | - | 900 (add.) | - | - |
| 896 – 896 : Boniface VI | 907 | - | 898 | - | - | - | - |
| 896 – 897 : Étienne VI | 907 | - | 899 | - | - | - | - |
| 897 – 897 : Romain | 912 | - | 902 | - | - | - | - |
| 897 – 897 : Théodore II | - | - | 903 | - | - | - | - |

1 D, R et J ajoutent deux papes *Leo* en 472. D ajoute *Zénon* en 473.

2 M2 et E inverse Pelage II et Benoît I

3 R et J ajoutent après Paul et avant Etienne un pape *Constantinus* en 767.

| | | | | | | | |
|--|--------------------|---------|--------------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|
| 898 – 900 : Jean IX | - | - | 904 | - | - | - | - |
| 900 – 903 : Benoît IV ¹ | 914 | - | 905 | - | - | - | - |
| 911 – 913 : Anastase III | 923 | - | - | - | - | - | - |
| 913 – 914 : Landon | 928 | - | - | - | - | - | - |
| 914 – 928 : Jean X | 928 | +929 | - | - | - | - | - |
| 928 – 929 : Léon VI | 942 | - | 930 | - | - | - | - |
| 929 – 931 : Étienne VII | 949 | - | 931 | - | - | - | - |
| 931 – 935 : Jean XI | - | 929-936 | 933 | - | - | - | - |
| 936 – 939 : Léon VII | - | 936 | 936 | - | - | - | - |
| 939 – 942 : Étienne VIII | 954 | 937 | 940 | - | - | - | - |
| 942 – 946 : Marin II | 956 | 938-946 | 990 ¹⁰ | - | - | - | - |
| 946 – 955 : Agapet II | 964 | 946-954 | 947 | - | - | - | - |
| 955 – 963 : Jean XII ² | 971 | 954-966 | 957 | - | - | - | - |
| 963 – 964 : Léon VIII | 981 | - | - | - | - | - | - |
| 964 – 964 : Benoît V | 982 | - | - | - | - | - | - |
| 965 – 972 : Jean XIII | 983 | - | - | - | - | - | - |
| 973 – 974 : Benoît VI | 987 ¹⁰ | - | - | - | - | - | - |
| 974 – 983 : Benoît VII | 988 ¹¹ | - | - | - | - | - | - |
| 983 – 984 : Jean XIV | 1000 | - | - | - | - | - | - |
| 985 – 996 : Jean XV | 1000 ¹² | - | - | - | - | - | - |
| 996 – 999 : Grégoire V | 1009 | - | - | - | - | - | - |
| 999 – 1003 : Sylvestre II ³ | 1010 ¹³ | - | 999 | - | 999 | 999 | 999 |
| 1003 – 1003 : Jean XVII | 1012 | - | 1003 | - | 1003 | 1003 | 1003 |
| 1003 – 1009 : Jean XVIII | 1012 | - | - | - | - | - | - |
| 1009 – 1012 : Serge IV | 1019 | - | - | - | - | - | - |
| 1012 – 1024 : Benoît VIII | 1021 | - | 1024 | +1024 | - | +1024 | - |
| 1024 – 1033 : Jean XIX | 1030 | - | 1034 | - | - | 1034 | +1024 |
| 1033 – 1045 : Benoît IX (1) | 1038 | - | 1036 | - | - | 1036 | - |
| 1045 – 1045 : Sylvestre III | 1051 | - | - | - | - | - | - |
| 1045 – 1045 : Benoît IX (2) | - | - | - | - | - | - | - |
| 1045 – 1046 : Grégoire VI | 1051 | - | - | - | 1039 | 1039 | - |
| 1046 – 1047 : Clément II | 1053 | - | 1039 | 1039 | - | - | 1039 |
| 1047 – 1048 : Benoît IX (3) | - | - | - | - | 1048 | - | - |
| 1048 – 1048 : Damase II | 1053 | - | 1048 | 1047 | +1053 | 1048 | 1048 |
| 1049 – 1054 : Léon IX | 1054 | 1049 | 1048-1054 | +1053/+1057 | 1056 | 1049-1054 | 1049-1053 |
| 1055 – 1057 : Victor II | 1057 | - | 1057 | 1057-1058 | 1057 | +1057 | +1057 |
| 1057 – 1058 : Étienne IX | 1058 | - | 1058 | - | - | +1058 | +1058 |
| 1058 – 1059 : Benoît X (ant.) | 1058 | - | - | - | - | - | - |
| 1058 – 1061 : Nicolas II | 1061 | - | 1060 | 1060 | - | 1060 | 1060 |
| 1061 – 1073 : Alexandre II | 1063 | +1063 | 1062-1073 | 1062-1072 | +1073 | 1062 | 1062 |
| 1073 – 1085 : Grégoire VII | 1074 | 1074 | 1073-1085 | 1072-1087 | 1073-1085 | 1073 | 1073 |
| 1086 – 1087 : Victor III | 1085 | 1089 | - | 1087 | - | - | - |
| 1088 – 1099 : Urbain II | 1089 | - | 1086-1099 | 1087-1099 | - | +1099 | +1097 |
| 1099 – 1118 : Pascal II | 1099 | - | 1099 | 1099-1118 | - | 1099 | 1097 |

Tableau n° 3 : comparaison des listes de papes dans les annales étudiées

- 1 Y et TE ajoutent *Sergius* à l'année 919.
- 2 D nomme Jean XII sous son nom d'origine, *Octavianus*.
- 3 Indiqué *Gerbertus* dans W1', R, E, M2. W1' indique même « *Gerbertus philosophus/ papa* ».
- 4 Y le nomme Formisdas et ajoute *Iustinus* en 515.
- 5 Y nomme Donus *Dionisius*.
- 6 Ajoute *Paulus* en 862 et 880.
- 10 Indiqué *Bonifacius*.
- 11 Indiqué *Bonifacius*.
- 12 Ajoute ici un troisième *Iohannes*.
- 13 Ajoute avant *Iohannes*.
- 23 W1' : à partir de l'année 325 jusqu'à l'année 371, nombreuses traces de grattages et de remaniements.
- 22 Voir la note précédente.
- 21 W1' : inversion de Pontien et d'Antère.
- 20 Voir la note précédente.
- 19 W1' : inversion de Pie I^{er} et d'Anicet.
- 11 Y nomme Boniface *Honorius*.
- 13 Les *Annales de Saint-Wandrille* [W1] ont été complétées dans la seconde moitié du XIe siècle sur la période 820-990.
- 9 Après Etienne V (886), W1' donne *Basilius* (889), *Stephanus* (890), *Formosius* (894), *Bonifatius* (898), *Stephanus* (899), *Romanus* (902), *Theodorus* (903), *Iohannes* (904), *Benedictus* (905), *Christophorus* (906), *Leo* (907) et *Sergius* (908).
- 10 Ordre non respecté dans W1'.

Nous pouvons en déduire que la liste des papes ne figurait pas dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* lorsqu'elles ont servi de modèle à l'archétype des *Annales de Rouen*, c'est-à-dire aux *Annales pascales de Fécamp* [F1].

Enfin, l'étude des notes portant sur les empereurs d'occident permet de dresser le tableau comparatif suivant et de distinguer cette fois seulement deux familles annalistiques. Nous pouvons en déduire que ces informations figuraient dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon* au moment où elles ont servi de modèle *aux Annales pascales de Fécamp* [F1] :

| Liste des empereurs d'Occident (période 1-800) | Familles des annales de Cluny et de la Charité-sur-Loire [F2] ¹ | Annales de St-Bénigne de Dijon [D] | Annales pascales de Fécamp [E1] et Annales de Rouen [R] | | | |
|--|--|------------------------------------|---|---------|---------------------|---------|
| | | | R1 | | R2 | |
| | | | W1' | J/W2 | M2 | E |
| Octave (Auguste) (-27-14) | -42-15 | -42-15 | -42-15 | -42-15 | -42-15 | ?-15 |
| Tibère (14-37) | 15-38 | 15-38 | 15-38 | 15-38 | 15-39 | 15-37 |
| Gélase (Gaius) (37-41) | 38-42 | 38-42 | 38-42 | 38-42 | 39-? | 37-42 |
| Claude (41-54) | 42-53 | 42-56 | 42-56 | 42-56 | ?-56 | 42-56 |
| Néron (54-68) | 53-70 | 56-72 | 56-72 ¹³ | 56-72 | 56-71 | 56-70 |
| Vespasien (69-79) | 70-80 | 72-79 | 72 | 72 | 71 | 70 |
| Titus (79-81) | 80-82 | 80-81 ⁵ | 80 | 80 | 80 | 80 |
| Domitien (81-96) | 82-99 | 82-97 ⁶ | 82 | 82 | 82 | 82 |
| Nerva (96-98) | 99-99 | 98-99 ⁷ | ?-98 | ?-98 | ? ¹⁸ -99 | 97 |
| Trajan (98-117) | 99-119 | 99-117 | 99 | 98 | 99 | 97 |
| Adrien (117-138) | 119-139 | 117 ⁸ -138 | 117 | 117 | 117 | 117 |
| Antonin le Pieux ² (138-161) | 139-162 | 138-161 | 138 | 138 | 138 | 138 |
| Antonin (Marc Aurèle) ³ (161-180) | 162-178 | 161-180 | 160-180 | 160-180 | 161-179 | 161-180 |
| Commode (177-192) | 178-? | 180-193 | 180-193 | 180-? | 179-194 | 180-192 |
| Helvius (Pertinax) (193-193) | - | 193-193 | 193-194 | - | 194 | 192-193 |
| Sévère (193-211) | +213 | 193-212 | 194-212 | ?-212 | 194-211 | 193-212 |
| Antonin Caracalla (198-217) | 213 | 212-219 | 212-219 | 212 | 211-219 | 212-219 |
| Macrin (217-218) | - | 219-221 | 219-220 | 220-220 | 219-221 | 219-220 |
| Aurèle (Héliogabale) (218-222) | 221 | 221-224 | 220-224 | 220-224 | 221-225 | 220-224 |
| Alexandre (222-235) | 226-233 | 224-237 | 224-237 | 224-237 | 225-237 | 224-237 |
| Maximin (235-238) | 234 | 237-240 | 237-240 | 237-240 | 237-240 | 237-240 |
| Gordien (238-238) | 237 | 240-246 | 240 | 240 | 240 | 240 |
| Philippe (244-249) | 243 | 246-253 | 247-253 | 247-254 | 247-254 | 247-254 |
| Dèce (249-251) | 259 | 254-254 | 253-254 | - | 254-255 | 254-255 |
| Galle (251-253) | 263 | 255-255 ⁹ | 254-257 | ?-257 | 255-257 | 255-257 |
| Volusien (251-253) | 263 | 255-256 | - | - | 255 | 255 |
| Valérien ⁴ (253-260) | - | 257-270 | 257-270 | 257-270 | 257-270 | 257-270 |
| Claude (268-270) | 266 | 270-272 | 270-272 | 270-273 | 270-273 | 270-273 |
| Aurélien (270-275) | 268 | 272-278 | 272-278 | 273-278 | 273-278 | 273-278 |
| Tacite (275-276) | - | - | 278-278 | 278-280 | 278-279 | 278-279 |
| Probus (276-282) | 273 | 278-283 | 278-283 | 280 | 279-283 | 279-283 |
| Carus (et Carino) (282-283) | 285 | 283-285 | 283-284 | 283-286 | 283-287 | 283-285 |
| Dioclétien (et Maximien) (284-305) | 287 | 285-305 | 284-306 | 286-306 | 287-306 | 285-306 |
| Constantin (306-337) | 304 | 306-336 | 306-336 ¹⁴ | 306-336 | 306-336 | 306-336 |
| Constance (337-361) | 340 | 336-360 | 336-360 ¹⁵ | 336-360 | 336-362 | 336-361 |
| Julien (360-363) | 361 | 360-362 | 360-362 ¹⁶ | 360-362 | 362-364 | 361-362 |
| Jovien (363-364) | 363 | 362-363 | 362- ¹⁷ | 362-363 | 364-365 | 362-363 |
| Valentinien (364-375) | 363 | 363-374 ¹⁰ | - 374 | 363-374 | 365-374 | 363-374 |
| Valens/Gratien (364-378) & Valentinien | -382 | 374 ¹¹ -378 | 374-379 | 374-379 | 374-377 | 374-379 |
| Théodose (379-395) | 389 | 378-395 | 379-395 | 379-395 | 377-395 | 379-395 |
| Arcadius (383-408) | 400 | 395-408/9 ¹² | 395-411 | 395-409 | 395-409 | 395-409 |
| Honorius (393-423) | 412 | 408/9-423 | 411-423 | 409-423 | 409-423 | 409-423 |
| Théodose (402-450) | 424 | 423-449 | 423-449 | 423-449 | 423-450 | 423-449 |
| Marcien (450-457) | 454 | 449-455 | 449-455 | 449-455 | 450-455 | 449-455 |
| Léon de Trace (457-474) | - | 455-472 | 455-472 | 455-472 | 455-471 | 455-472 |
| Léon (474-474) | - | 472-473 | 472-473 | 472-473 | 471-473 | 472-473 |

1 Annales mineures de Fécamp [F2] d'après Y, TE et TC.

2 E précise : avec ses fils Aurèle et Lucius.

3 E précise avec ses frères Lucius et Aurèle Commode

4 E précise avec son fils Gallien.

5 D : grattages sur les années 80 à 83.

6 D : grattages sur les années 92 à 994.

7 D : grattages sur les années 96 à 99 et 102 à 104.

8 D : l'accession d'Adrien a été passée de l'année 117 à l'année 118 par Hugues de Flavigny.

9 D : grattages et interventions d'Hugues de Flavigny aux années 255-257.

10 D : addition de seconde main (contemporaine ?).

11 D : addition de seconde main (contemporaine ?).

12 D : la succession d'Arcadius par Honorius a été déplacée de 109 à 408 par Hugues de Flavigny.

13 Erreur du copiste dans W1' : il passe directement de l'année 69 (LXIX) à l'année 80 (LXXX), mais corrige en bas de page.

14 W1' : les informations sur l'empereur Constantin sont dédoublées (son accession est mentionnée en 306 et en 310, sa mort en 326 et en 336).

15 W1' : les informations sur l'empereur Constance sont dédoublées (son accession est mentionnée en 326 et en 336, sa mort en 350 et 360).

16 W1' : les informations sur l'empereur Julien sont dédoublées dans W1' (son accession est mentionnée en 350 et 360, sa mort en 362).

17 W1' : nombreux grattages sur la période 357-371.

18 Dans le ms. Paris, BnF, lat. 11830, fol. 2r, la mort de Domitien et l'accession de Nerva est mentionnée en 97.

| Chute de Rome (476) | | | | | | |
|----------------------------------|---------|-----------------------|---------|---------|---------|-------------------|
| Zénon (474-491) | 471 | 473-489 | 473-489 | 473-489 | 473-489 | 473-489 |
| Anastase (491-518) | 488 | 489-500 | 489 | 489 | 489 | 489-516 |
| Justin (518-527) | 515 | ?-525 | ?-525 | 513-525 | 513-525 | 516-525 |
| Justinien le Grand (527-565) | 531 | 525-564 | 525-564 | 525-564 | 525 | 525/527 |
| Justin (565-578) | 572 | 564-577 | 564-577 | 564-577 | 564-576 | 565-576 |
| Tibère Constantin (578-582) | 576 | 577-581 | 577-581 | 577-581 | 576-582 | 576-582 |
| Maurice Tiberius (582-602) | - | 581 | 581-603 | 581-603 | 582-602 | 582-603 |
| Phocas le Tyran (602-610) | 605 | 604-611 ¹⁸ | 603-609 | 603-609 | 602-609 | 603-609 |
| Héraclius (610-641) | 615-627 | 611-638 | 609-638 | 609-638 | 609-638 | 609-637 |
| Constantin Héraclius (641-641) | 627 | 638-640 | 638-640 | 638-640 | 638-640 | 637-640 |
| Constant Héraclius (641-668) | 638-642 | 640-667 | 640-667 | 640-661 | 640-668 | 640-669 |
| Constantin Pogonate (668-685) | 642-670 | 667-684 | 667-684 | 661-684 | 668-684 | 669-684 |
| Justinien Rhinotmète (685-695) | 670-687 | 684- ¹⁹ | 684-694 | 684-694 | 684-694 | 684-694 |
| Léonce (695-698) | 687 | - | 694-697 | 694-697 | 695-697 | 964-697 |
| Tibère Apsimar (698-705) | 694 | - | 697-704 | 697-704 | 697-704 | 697-704 |
| Justinien Rhinotmète (705-711) | 707 | - | 704-710 | 704-710 | 704-710 | 704-710 |
| Philippicos Bardanes (711-713) | 721 | - | 710-711 | 710-711 | 710-711 | 710-711 |
| Anastase (713-715) | - | - | 711-714 | 711-714 | 711-714 | 711-714 |
| Théodose (715-716) | 724 | - | 715-715 | 714-715 | 714-715 | 714-715 |
| Léon l'Isaurien (717-741) | ?-724 | - | 715-724 | 715-724 | 715-724 | 715-724 |
| Constantin Copronyme (741-775) | 724 | - | 724 | 724 | 724 | 724 ²⁰ |
| Léon le Khazar (775-780) | -761 | - | - | - | - | - |
| Constantin l'Aveugle (780-797) | 761-771 | - | - | - | - | - |
| Irène l'Athénienne (797-802) | - | - | - | - | - | - |
| Nicéphore le Logothète (802-811) | 771-786 | - | - | - | - | - |
| Michel Rhangabé (811-813) | 786-797 | - | - | - | - | - |

Tableau n° 4 : comparaison des listes d'empereurs dans les annales étudiées

L'examen de la longue note inscrite en marge supérieure du fol. 54v des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*⁴ et l'analyse de la manière dont elle a été retranscrite dans les annales dérivant de celles de Rouen permet de comprendre la structure originelle des annales rouennaises. Cette note, inscrite de première main par le copiste des *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*, regroupe diverses informations biographiques sur de prestigieuses personnalités religieuses, intellectuelles (ayant composé des œuvres religieuses ou relevant du *trivium* ou du *quadrivium*)⁵ et politiques ayant vécu au VI^e siècle. L'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre⁶ et la *Chronique* du pseudo-Frédégaire⁷ ont servi, directement ou indirectement, de sources principales à cette notice. Ainsi Benoît de Nursie (v. 480/490-547), Cassiodore (v. 485-v. 580), Denys le Petit (v. 470-apr. 537),

18 D : ajout de seconde main, par Hugues de Flavigny (nombreux grattages, années 596-605).

19 D : nombreux grattages entre les années 688 et 691, 697 et 699, 702, 715 et 724.

20 E : Additions sur les empereurs d'Orient de la main d'Ordéric Vital aux années 754, 783, 787, 805, 820, 828, 839, 866, 887, 907, 913, 938, 953, 969, 979.

4 *Huius temporibus, beatus Benedictus claruit et Cassiodorus apud urbem Romam tam diuina quam humana claruit. Hic primitus consul, deinde senator, ad postremum monachus extitit. Hoc tempore, Dionisius abbas in urbe Roma hoc paschalem circulum (sic. pour calculum) composuit. Tunc Priscianus profunda grammaticae artis rimatus est. Tum Arator subdiaconus romanae aecclesiae poeta claruit. Chlotharius rex Francorum, postquam quatuor filii ei, Haribertus \Parisium/, Guntrannus \Aurelianis/, Hilpericus \Suessionie/, Sigibertus \Metis/. Fortunatus episcopus poeta.*

5 Il s'agit de grands maîtres du *trivium* et du *quadrivium* (computistes, grammairiens et poètes) : Cassiodore, Priscien et Arator.

6 L'auteur reprend en effet presque textuellement plusieurs passages du premier livre de l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre, relatifs à Cassiodore, Denys le Petit, Priscien, Arator et saint Benoît (voir PAUL DIACRE, *Histoire des Lombards*, éd. François BOUGARD, Turnhout, 1994, livre I, chap. 25 et 26).

7 L'auteur utilise en effet la *Chronique* du pseudo-Frédégaire (livre III, chap. 55), ou un texte qui en dérive, pour sa note sur Clothaire et ses quatre fils (MGH, SRM, t. II, p. 107-108).

Priscien (attesté en 525), Arator (attesté en 544), le roi mérovingien Clothaire (558-561) et ses quatre fils Caribert (521-567), Gontrand (545-593), Chilpéric (523-584) et Sigebert (525-575)¹, ainsi que l'évêque de Poitiers Venance Fortunat (v. 530-609), sont successivement mentionnés. Cette longue notice n'était pas destinée à être rattachée à une année précise : elle visait simplement à faire connaître quelques grandes personnalités de ce temps. Cependant, connaissant l'époque où Denys le Petit travailla sur le comput pascal, l'auteur trouva judicieux d'ajouter, au niveau de la ligne fournissant cette information, un signe renvoyant à l'année 525/6². L'emplacement choisi pour positionner ce signe de renvoi a cependant induit en erreur le copiste de l'archétype des *Annales de Rouen*, qui a cru que l'ensemble de la note se rapportait à cette seule année. Il l'a donc reproduite intégralement en marge de ses tables pascales, au niveau de l'année 525. Il fut toutefois contraint, du fait de la longueur du texte, du manque de place dans les marges, mais surtout du choix organisationnel de ses données, de l'abréger³ et de la répartir entre sa marge de gauche et sa marge de droite. Il fit ainsi le choix de reporter à gauche ce qui concernait les personnalités politiques (la succession de Clothaire par ses quatre fils)⁴ et en marge de droite ce qui concernait les personnalités religieuses et intellectuelles contemporaines (Benoît, Cassiodore, Denis le Petit, Priscien et Arator)⁵. Nous retrouvons en effet cette répartition dans l'ensemble des annales pascales dérivant des *Annales de Rouen*. Cependant, les copistes ultérieurs ont reporté différemment certaines de ces notes marginales. Ce faisant, ils nous ont involontairement transmis de précieux indices sur la mise en page de leur modèle. La note relative au roi Clothaire et à ses quatre fils se retrouve ainsi systématiquement en marge de gauche, en face de l'année 525, 526 ou 527. Le reste apparaît en marge de droite, mais le texte a souvent été morcelé et dispersé sur plusieurs années, de 525 à 530, entre autre du fait d'interférences avec d'autres notes relatives à l'accession des papes Boniface et Jean en 527 et en 530 (voir la planche n° XXII) :

-
- 1 Il s'agit de l'une des rares notes sur les rois mérovingiens introduite de première main. Le décalage chronologique observé correspond à celui adopté par l'auteur des *Annales de Rouen*. Lorsque Hugues de Flavigny ajoutera plus tard les informations sur la succession des rois mérovingiens dans les *Annales de Saint-Bénigne de Dijon*, il ne s'est pas aperçu que cette note, qu'il semble avoir ignoré, faisait doublon avec celle introduite par ses soins au bas du fol. 55r, à l'année 569 : sa chronologie de la succession des rois mérovingiens reste indépendante de cette note primitive (voir le tableau n° 2).
 - 2 Il utilise pour cela une croix avec quatre points dans les angles.
 - 3 Ainsi, le détail de la carrière de Cassiodore (consul, sénateur puis moine) n'a pas été retenu, de même que la mention de Venance Fortunat.
 - 4 Le texte retenu par l'auteur des *Annales de Rouen* était le suivant : *Chlotharius rex Francorum, postquam quatuor filii ei, Haribertus \Parisium/, Guntrannus \Aurelianis/, Hilpericus \Suessionie/, Sigibertus \Metis/*. Il fut bientôt complété à l'aide des renseignements touchant la succession des rois mérovingiens. Mais ces insertions furent victimes d'un décalage chronologique créé du fait du placement erroné de la succession de Clotaire en 526/7.
 - 5 Le texte retenu par l'auteur des *Annales de Rouen* a été résumé ainsi : *Huius temporibus, Benedictus claruit et Cassiodorus apud urbem Romam claruit. Hoc tempore, Dionisius abbas in urbe Roma hoc paschalem circulum composuit. Tunc Priscianus profunda grammaticae rimatus est. Tum Arator subdiaconus romanae ecclesiae poeta claruit.*

- le copiste des *Annales du Mont Saint-Michel* [M2] a opéré de façon radicale, en faisant le choix d'abrégé considérablement son modèle. Il conserve une seule note à l'année 525, mais celle-ci ne mentionne plus que Denis le Petit et Arator et omet saint Benoît, Cassiodore et Priscien¹. Le copiste a également fait le choix de ne pas reproduire les accessions des papes Boniface et Jean aux années 527 et 530, pourtant mentionnées dans son modèle (ces informations seront finalement insérées plus tard, de seconde main) ;

- le copiste des *Annales de Jumièges* [J] abrège lui aussi son modèle (il ne mentionne pas saint Benoît), et il répartit sa note sur les années 525 et 528. De plus, l'accession du pape Boniface se trouve intercalée à l'année 527 et l'accession du pape Jean est indiquée à la suite, à l'année 530² ;

- le copiste des *Annales de Saint-Évroult* [E] reproduit intégralement la note de son modèle, mais il la découpe en la répartissant sur les années 525, 528 et 530. De plus, ces informations se trouvent entrecoupées par les accessions des papes Boniface et Jean, respectivement aux années 527 et 530³.

- enfin, le copiste des *Annales de Saint-Wandrille* [W1'] reproduit lui aussi intégralement la note de son modèle, mais il la découpe en la répartissant sur les années 525 et 528. Il signale lui aussi l'accession du pape Boniface en l'intercalant à l'année 527 et il mentionne celle du pape Jean à la suite, à l'aide d'un renvoi à l'année 530⁴.

Il résulte de tout ceci que la présentation adoptée par les *Annales de Saint-Wandrille* [W1 et W1'], dérivant de la première recension des *Annales de Rouen* [R1], correspondait déjà à celle qui sera adoptée dans les annales normandes plus tardives [E, J, W2, M2], qui dérivent quant à elles de la seconde recension de ces mêmes annales [R2]⁵. Ce fait est important car il prouve que la mise en page des versions R1 et R2 des *Annales de Rouen* remonte aux origines de la confection de ces tables pascales annotées sous Maurille. Et cette présentation restera inchangée au moins jusqu'au milieu du siècle suivant. Les *Annales de Saint-Évroult* [E] et les *Annales du*

1 Le texte des *Annales du Mont Saint-Michel* [M2] se réduit à ceci : *Hoc tempore, Dionisius in urbe Roma circulum paschalem circulum composuit. Tum Arator subdiaconus romanae ecclesiae poeta claruit.*

2 L'auteur des *Annales de Jumièges* [J] indique ceci à l'année 525 : *Cassiodorus apud Romam claruit.* À l'année 527 : *Bonifacius papa.* À l'année 528 : *Hoc tempore, abbas Dionisius in urbe Roma paschalem circulum composuit. Tunc Priscianus grammaticus. Tum Arator subdiaconus romanae ecclesiae claruit.* À l'année 530 : *Iohannes papa.*

3 L'auteur des *Annales de Saint-Evroult* [E] indique ceci à l'année 525 : *Hoc tempore, Benedictus claruit et Cassiodorus apud urbem Romam claruit.* À l'année 527 : *Bonifacius papa.* À l'année 528 : *Hoc tempore, Dionisius in urbe Roma paschalem circulum composuit. Tunc Priscianus profunda grammatice rimatus est.* À l'année 530 : *Iohannes papa. Tum Arator subdiaconus romanae ecclesiae poeta claruit.*

4 L'auteur des *Annales de Saint-Wandrille* [W1'] indique ceci à l'année 525 : *Huius temporem (sic.), Benedictus et Cassiodorus apud urbem Romam claruerunt.* À l'année 527 : *Bonifacius papa.* À l'année 528 : *Hoc tempore, Dionisius Rome hoc paschalem circulum composuit. Tunc Priscianus profunda grammatice rimatus est. Et eodem tempore Arator subdiaconus romane ecclesiae poeta claruit.* À l'année 530 : *Iohannes papa.*

5 Déjà en ce sens : GUMBERT, 1978, p. 74 (ms. La Haye, Bibliothèque royale, 128 E 14). Cette disposition originale a elle-même été conservée dans la copie de ce manuscrit réalisée au début du XVII^e siècle (ms. Bruxelles, Bibliothèque royale, 7815 ; cf. LAPORTE, 1954, p. 8-9).

Mont Saint-Michel [M2], qui ont conservé en partie les tables pascales de leur modèle avec leurs titres de colonne, permettent de se faire une idée encore plus précise de cette présentation originelle. De part et d'autre de la table de comput, située au centre, avait été disposé, dans chaque marge, une colonne destinée à recevoir une catégorie de notes bien précise (voir les planches n° XIIIb et XV) : la colonne de gauche, portant le titre courant « *Imperatores uel reges* », était destinée à recevoir des informations relatives au monde laïc/séculier (temporel), tirées principalement de catalogues enregistrant la succession des empereurs romains, puis carolingiens et ottoniens, ainsi que des rois de France mérovingiens, carolingiens puis capétiens. Elle a aussi servi par la suite à accueillir la succession des rois anglo-normands. Elle offrait un synchronisme avec l'âge de la fondation de Rome à l'année 1 : « *anno ab urbe condita DCCLII* »¹. La colonne de droite, portant le titre « *Pape romani* », était quant à elle destinée à recevoir des informations relatives au monde religieux/ecclésiastique (spirituel), à commencer par la succession des papes, généralement connue grâce à des catalogues dérivant du *Liber pontificalis*². Elle a aussi servi pour accueillir la succession des archevêques de Rouen, reproduite ci-dessous³. Comme pour la première colonne, elle offrait elle aussi un synchronisme, en précisant le nombre d'années de règne de l'empereur en place à l'année 1 : « *Natus est Christus anno XLII Octauiani imperator* »⁴. Cette séparation très nette entre le temporel, à gauche, et le spirituel, à droite, est représentative des préoccupations de l'Église rouennaise dans le contexte de la réforme grégorienne, dont Maurille et son successeur Jean d'Ivry furent de

1 Bien que les *Annales de Saint-Wandrille* n'aient pas reproduit les titres de colonne, ce synchronisme apparaît déjà dans W1'. Il remonte donc vraisemblablement à l'épiscopat de Maurille.

2 Nous avons signalé plus haut deux exemples de tels catalogues pour le Mont Saint-Michel (ms. Avranches, BM, 146, fol. 164r-165r) et Saint-Bénigne de Dijon (ms. Dijon, BM, 448, fol. 182v-183v) ; on observe de nombreuses divergences entre les nombres d'années, de mois et de jours de pontificat transmis par ces deux séries de papes. Précisons que le copiste des premières *Annales de Saint-Wandrille* (W1') s'est abstenu de reproduire la table pascalle de son modèle, ainsi que ses titres : les titres de colonnes *Imperatores uel reges* et *Pape romani* n'apparaissent donc pas dans cette copie. Le copiste a globalement respecté les deux partitions monde laïc/monde ecclésiastique, mais il n'a pas hésité à passer une note d'une colonne à une autre lorsque la place lui manquait, rompant ainsi avec l'effort de classement mis en place sous Maurille.

3 Ces titres ont été conservés à l'identique dans les *Annales de Saint-Évroult*, où ils sont rappelés sur chaque page. Il n'apparaissent que partiellement dans les *Annales du Mont Saint-Michel*, où seul le titre « *Imperatores* » subsiste dans la marge de gauche du fol. 67r (les titres ne sont pas reportés sur les autres pages). De plus, les *Annales du Mont Saint-Michel* ne conservent la table pascalle de leur modèle que pour ce premier feuillet (fol. 67r et 67v, années 1-76) ainsi que pour la partie correspondant aux années postérieures à l'année de la copie, à savoir 1117 (fol. 75v-77v, années 1117-1282). Le copiste a manifestement trouvé fastidieux et inutile de reproduire les informations de comput pour les années déjà écoulées. Sa présentation, identique à celle du manuscrit de Saint-Wandrille/Saint-Germer-de-Fly [W1'], pourrait être proche de l'original de Rouen : sur la période 77-981, peu riche en annotations marginales, les informations sont présentées sous la forme de deux groupes de trois colonnes, avec le millésime au centre et de part-et-d'autres, respectivement à gauche et à droite, les notes sur les milieux séculiers et religieux (ms. Avranches, BM, 211, fol. 68r-73v et ms. La Haye, BR, 128 E 14, fol. 1r-8v). À partir de l'année 982, on passe à une présentation pleine page de ces trois mêmes colonnes (ms. Avranches, BM, 211, fol. 74r-77v, années 982-1282 et ms. La Haye, BR, 128 E 14, fol. 9r-11v, années 982-1199).

4 Bien que les *Annales de Saint-Wandrille* n'aient pas reproduit les titres de colonne, ce synchronisme apparaît déjà dans W1'. Il remonte donc vraisemblablement à l'épiscopat de Maurille.

fervents défenseurs¹. L'effort visant à présenter en parallèle la succession des empereurs (à gauche) et la succession des papes (à droite) semble de ce point de vue significative. Il témoigne d'un souci de hiérarchisation et de séparation du pouvoir temporel et spirituel occidental, et témoigne d'un concept où Rome occupe le sommet de cette hiérarchie. La rédaction des annales rouennaise, commencée vers 1055 et enrichie parallèlement à l'élaboration des *Acta archiepiscoporum Rotomagensium* et de la *Chronique métrique des archevêques de Rouen* (dont la composition est traditionnellement placée entre 1067 et 1079, sous l'archevêque Jean d'Ivry)², s'est peut-être poursuivie jusque vers 1087, à l'époque où elles furent finalement mises au propre [R2]. Et il est très vraisemblable que les *Annales pascales de la cathédrale de Rouen* [R1] ait servi de cadre lors de la rédaction des notices abbatiales constituant les *Acta archiepiscoporum Rotomagensium* ainsi que la *Chronique métrique des archevêques de Rouen*. C'est vraisemblablement à cette époque que le catalogue des archevêques de Rouen fut intégralement reporté dans les *Annales de Rouen*. Or il est probable que Maurille, qui était originaire du Rémois et avait été formé à la cathédrale de Reims³, ait eu connaissance des œuvres du chanoine Flodoard, à savoir son *Histoire de l'Église de Reims*, ses *Triumphes du Christ* et ses *Annales*⁴. Et l'on peut se demander si la connaissance de ces écrits a pu inspirer les entreprises historiographiques menées par l'archevêque de Rouen. Suivant cette hypothèse, il faudrait peut-être voir en lui non seulement l'initiateur des *Annales de Rouen*, mais peut-être aussi le commanditaire des *Acta* et de la *Chronique métrique* des archevêques de cette église : ce travail aurait très bien pu être amorcé peu avant 1067 par son archidiacre Fulbert et son entourage. Cela pourrait expliquer la forme déjà adoptée dans la première recension des *Annales de Rouen* [R1] au moment de la copie de ce texte pour Saint-Wandrille [W1] : à cette époque, on avait déjà commencé à introduire quelques archevêques de Rouen dans ces annales. La rédaction des *Acta* et de la *Chronique métrique*, ainsi que l'insertion du catalogue des évêques dans les *Annales de Rouen* n'auraient toutefois été achevées par l'archidiacre Fulbert et son entourage que quelques années plus tard, sans doute autour de 1070, sous le successeur de Maurille, l'archevêque Jean

1 Pour Maurille et Jean, voir VIOLETTE, 2003, p. 57-67, en particulier p. 63-64. Pour Jean, voir aussi BOUET & DOSDAT, 1995, p. 20 (« Il entreprit de réformer le clergé de Normandie pour le délivrer de la simonie (achat des charges ecclésiastiques) et du nicolaïsme (mariage des prêtres) ») ; DOSDAT, 1995, p. 236-239, en particulier p. 239.

2 À ce sujet, VIOLETTE, 2003, p. 57-67, en particulier p. 62-63 ; ALLEN, 2009, p. 1-66, en particulier p. 4-5. L'identité de l'auteur des *Acta* reste incertaine. Marjorie Chibnall et Richard Allen considèrent que le meilleur candidat possible reste l'archidiacre Fulbert, connu entre v. 1047 et v. 1075, et qu'il faut vraisemblablement l'identifier à Fulbert le Sophiste, mentionné en 1056 (*ibidem*, p. 7-9). L'identité du moine interpolateur qui a opéré à Saint-Ouen vers 1090 est en revanche plus certaine : il s'agirait du moine Thierry, connu sous l'abbé Nicolas de Saint-Ouen (1042-1092), comme l'avait déjà proposé Jean Mabillon (*ibidem*, p. 10-14).

3 ALLEN, 2009, p. 39 et 53.

4 Voir la notice « Flodoardus Remensis canonicus » que j'ai rédigée avec Sébastien Bricout et Dominique Poirel pour la *Clavis scriptorum latinorum medii aevi, auctores galliae (735-987)*, t. III, p. 10-21.

d'Ivry¹. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, les tables pascales ayant servi de support aux *Annales de Rouen* connurent un succès considérable dans les monastères normands. Leur présentation originale et normalisée et les nombreuses et précieuses informations qu'elles transmettent expliquent vraisemblablement ce succès. Ce simple constat permet déjà de percevoir l'influence qu'a pu exercer la cathédrale de Rouen et ses livres sur les autres établissements religieux de la province ecclésiastique de Rouen. Ces annales furent ainsi recopiées tant à Saint-Wandrille et à Jumièges, qu'à Saint-Évroult, au Mont Saint-Michel, au Bec et à Saint-Étienne de Caen.

Ainsi, les plus importantes évolutions pouvant être observées entre la première recension des *Annales de Rouen* [R1], représentées par les *Annales de Saint-Wandrille* [W1'], et la seconde recension des *Annales de Rouen* [R2], représentées par les autres annales monastiques normandes appartenant à cette famille, concernent l'élaboration de la succession des évêques et des archevêques de la métropole rouennaise depuis le début du IV^e siècle jusqu'aux années 1070². L'effort du report de ces informations, ébauché durant l'épiscopat de Maurille, fut poursuivi et systématisé par la suite, principalement sous l'archevêque Jean d'Ivry. Pour la période 306-1055, un catalogue couvrant les IV^e-XI^e siècles était visiblement disponible dans la cathédrale de Rouen à cette époque³. Il fut utilisé de la même manière que par l'auteur anonyme de la *Grande Chronique de Tours* afin de renseigner la succession des prélats sur le siège épiscopal de Rouen en marge des tables pascales de la cathédrale. Les mêmes erreurs et les mêmes approximations peuvent ainsi être observées au niveau des dates de début et de fin d'épiscopat. Le (ou les) clerc(s) de la cathédrale de Rouen, qui travaillait dans les années 1060-1070, a (ont) ainsi rencontré des difficultés analogues à celles dont fut victime le chroniqueur anonyme de la cathédrale de Tours vers 1226/7. Par la suite, les successions des archevêques furent semble-t-il complétées au fur et à mesure et de façon quasi-contemporaine, ce qui explique des dates

1 Il pourrait en effet s'agir d'un projet commencé à la fin de l'épiscopat de Maurille et mis au propre au début de l'épiscopat de son successeur Jean d'Ivry, autour de 1070.

2 Les numéros d'épiscopat, absents dans les plus anciennes copies, ont été interpolés au XII^e siècle, alors que Nicaise avait été ajouté en tête de liste épiscopale, c'est-à-dire vraisemblablement sous l'archevêque Hugues d'Amiens (1129-1164). En effet, ce qui se dit dans les *Annales de Saint-Lô de Rouen* des missionnaires envoyés en Gaule par saint Clément ne figure dans aucune des annales monastiques normandes copiées au début du XII^e siècle.

3 Le plus ancien catalogue des évêques et archevêques de Rouen à nous être parvenu date du troisième quart du IX^e siècle et provient de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers : ms. Angers, BM, 266 (CGM n° 275), fol. 110r. Il porte le titre « *Nomina episcoporum Rotomagensium* », commence par l'évêque Melon [*Malonus*] († v. 310) et finit par l'évêque Ganelon [*Wanilo*] (855-869). Il existe une copie d'un catalogue assez proche, réalisée dans le troisième quart du XI^e siècle et provenant de l'abbaye de Saint-Wandrille (dont il a déjà été question plus haut) : elle reproduit une liste quasiment contemporaine de la précédente (ms. Le Havre, BM, A. 34 (CGM n° 332), p. 118). Il porte le titre « *Nomina episcoporum Rotomagensis aeclesiae* », commence par l'évêque Melon [*Melllonus*] († v. 310) et finit par l'évêque Adalard [*Adelardus*] (869-872). La cathédrale de Rouen étant l'une des églises de la future Normandie ayant le moins souffert des incursions scandinaves, il est vraisemblable qu'un catalogue similaire à ceux-ci, complété jusqu'au XI^e siècle, ait été en possession des archevêques Maurille et Jean d'Avranches. Au sujet de l'éveil de l'activité historiographique sous leurs épiscopats, voir VIOLETTE, 2003, p. 57-67.

globalement plus précises. Afin de faire ressortir les informations relatives aux archevêques de Rouen qui avaient déjà été enregistrées sous Maurille dans la version R1 des annales rouennaises, les notes provenant de l'exemplaire W1' seront données à part, et en caractères gras. Cela permettra d'une part de se faire une idée des nombreux tâtonnements opérés par le ou les auteurs des Annales de Rouen entre 1055 et 1087 ; d'autre part de visualiser les points de synchronisme qui ont pu être prioritairement établis, le travail du ou des continuateurs consistant essentiellement à combler les trous dans les successions épiscopales entre chacun de ces repères primitivement établis.

Successions des évêques/archevêques de Rouen

dans les Annales de Rouen [R1] et [R2] d'après les copies qui en dérivent

(Additions effectuées entre 1055 et 1079, période couverte : 306-1079)

306. [PL/E/J/W2] *Sanctus Mellonus Rotomagensis archiepiscopus [secundus]¹.*
314. [PL/J 311/W2 311/E 312/M2 312] [*Hoc tempore*] *celebratur [Nicensium] concilium, [et] Arelatense [quoque] primum, in quo fuit Auicianus Rotomagensis archiepiscopus [tertius]².*
325. [PL/E/J/W2] *Seuerus Rotomagensis archiepiscopus [quartus]³.*
342. [PL/E 341/M2] *Eusebius Rotomagensis archiepiscopus [quintus].*
366. [PL 365/E/J/W2] *Marcellinus Rotomagensis archiepiscopus [sextus].*
386. [PL/E/J/W2] *Petrus Rotomagensis archiepiscopus [septimus].*
405. [PL/E 403/M2 404/J 404/W2 404] *Innocentius papa misit decretalem epistolam Victricio Rotomagensi archiepiscopo, ubi constituit sabbato ieiunare quia eo die Dominus iacuit in sepulcro⁴.*
405. **[W1'] Sanctus Victricius Rotomagensis archiepiscopus.**
[PL/E/J/W2] [*Sanctus*] *Victricius Rotomagensis archiepiscopus [octauus].*
409. **[W1'] Euodius sanctus Rotomagensis archiepiscopus.**
[J/W2] *Sanctus Euodius Rotomagensis archiepiscopus⁵.*
417. [PL/E/J/W2] *Sanctus Innocentius Rotomagensis archiepiscopus [nonus].*

1 Une interpolation ultérieure ajoutée dans PL : « qui sanctus Nigasius fuerat ante ». Les numérotations « *secundus*, *tertius*, *quartus*, etc. » ont été ajoutées dans R2 au cours du XII^e siècle, après que saint Nicaise (*Nigasius*) ait été placé en tête de liste épiscopale.

2 E : *Huius* pour *Hoc*, omet *et* et ajoute *quoque*. J/W2 : remplace *in quo fuit* par *Cui interfuit* et inverse *Rotomagensis* et *archiepiscopus*. La présence de l'évêque Avitianus, en compagnie de son diacre Nicetius, au concile d'Arles en 314 constitue une des dates utilisées comme événement-repère par l'auteur des *Annales pascales de la cathédrale de Rouen* pour reporter les entrées de son catalogue des évêques et archevêques de Rouen en marge de ses tables pascales.

3 J/W2 : inverse *Rotomagensis* et *archiepiscopus*.

4 M : inverse *Dominus* et *iacuit*. Construction légèrement différente de la phrase dans J/W2.

5 On remarquera l'inscription de saint Yved (*Euodius*) en 409 dans la première version des *Annales de Rouen* [R1] (on la retrouve dans W1', J et W2), puis l'insertion d'un doublon à l'année 426 dans la seconde version [R2] (on la retrouve dans PL, E, J et W2). Le doublon de l'année 409 n'apparaît pas dans PL et E).

426. [PL/E/J/W2] *Sanctus Euodius Rotomagensis archiepiscopus [decimus]⁶.*
434. [PL/E/J 429/W2 429] *Silvester Rotomagensis [claruit] archiepiscopus [undecimus]⁷.*
442. [PL/E/J/W2] *Malsonus Rotomagensis archiepiscopus [duodecimus].*
451. [PL/E/J/W2] *Germanus Rotomagensis archiepiscopus [decimus tertius].*
459. [PL/E/J/W2/M2] *Crescentius Rotomagensis archiepiscopus [decimus quartus].*
473. **[W1'] *Huius tempore claruerunt sanctus Remigius Remensis episcopus et sanctus Gildardus Rotomagensis et sanctus Laudus Constantiensis episcopus quem consecrauit Gildardus.***
 [PL/E/J/W2] *Huius tempore claruerunt sanctus Remigius Remensis archiepiscopus et sanctus Gildardus Rotomagensis [decimis quintus] et sanctus Laudus Constantiniensis episcopus quem consecrauit Gildardus³.*
499. **[W1' 500] *Hoc tempore claruit sanctus Flavius archiepiscopus Rotomagensis.***
 [PL/E/J/W2] [*Hoc tempore*] *claruit sanctus Flavius [decimus sextus] Rotomagensis archiepiscopus⁴.*
534. [PL/E/J/W2] *Sanctus Praetextatus archiepiscopus Rotomagensis [decimus septimus]⁵.*
584. [PL/E 582/J 582/W2 582] *Interficitur Praetextatus Rotomagensis archiepiscopus, cui succedit Melantius, licet indigne, quia, ut ferunt, de necis eius consensu calumniatus est⁶.*
588. **[W1'] *In hoc anno fuit natus sanctus Audoenus.***
 [E/J/W2] *In hoc anno fuit natus sanctus Audoenus⁷.*
596. [PL/E 594/J 594/W2 594] *Hildulfus Rotomagensis archiepiscopus⁸.*
625. [PL/E 622/J 622/W2 622] *Sanctus Romanus, mirae sanctitatis archiepiscopus Rotomagensis, claruit.*
635. **[W1'] *Transitus S. Romani et ordinatio S. Audoeni.***
 [PL 634/E/J/W2] *Sanctus Romanus Obiit et Sanctus Audoenus ordinatus est [archiepiscopus Rotomagensis].*
677. **[W1'] *Sanctus Audoenus migravit ad Dominum. Successit sanctus Ansbertus.***
 [PL 677/E/J/W2] *Sanctus Audoenus migravit ad Dominum, [cui] successit sanctus Ansbertus.*
695. **[W1'] *Obitus sancti Ansberti archiepiscopi. Cui successit Grippo.***
 [PL/E/J/W2] *Obiit sanctus Ansbertus archiepiscopus [Rotomagensis], [cui] successit Grippo.*
719. [PL/E/J/W2] *Rainlandus Rotomagensis archiepiscopus.*
722. **[W1' 726] *Hugo episcopus et abbas.***
 [PL/E/J/W2] *Hugo archiepiscopus Rotomagensis praefuit in aecclisiis Parisiacensi, Baiocensi et abbatiis Gemmeticensi et Fontenellensi.*

6 Voir la note précédente.

2 J/W2 : inverse *Rotomagensis* et *archiepiscopus*.

3 PL : *Sub Clodoueo* pour *Huius tempore* ; *Constantiensis* pour *Constantiniensis* ; J/W2 : *a Gildardo consecratus* pour *quem consecrauit Gildardus*.

4 J/W2 : ajoute *cuius corpus Gemmetico sepultum in ecclesia sancti Petri*.

5 J/W2 : *Praetextatus* pour *Pretextatus* et inverse *Rotomagensis* et *archiepiscopus*.

6 J/W2 : *Praetextatus* pour *Pretextatus*, *Melancius* pour *Melantius* et *de consensu necis eius calumpniatus est* pour *de necis eius consensu calumniatus est*.

7 J/W2 : *Nascitur* pour *In hoc anno fuit natus*. Information non reproduite par Labbe.

8 J/W2 : *Sidulfus* pour *Hildulfus* et inverse *Rotomagensis* et *archiepiscopus*.

730. [PL/E] *Obiit Hugo Rotomagensis archiepiscopus. Successit Rotbertus.*
739. **[W1' 740] Ragenfridus episcopus et abbas.**
[PL/E 738/J 740/W2 740] *Defuncto Grimone. Successit Ragenfredus archiepiscopus.*
755. **[W1'] Remidius aecclesiae Rothomagensis sedem adipiscitur.**
[PL 754/E/J/W2] *[In hoc anno domnus] Remigius adeptus est sedem aecclesiae Rotomagensis, eiecto ab episcopatu Ragenfrido.*
772. [PL/E/J/W2] *Meinardus Rotomagensis archiepiscopus¹.*
780. [PL/E/J/W2] *Guillebertus Rotomagensis archiepiscopus.*
828. **[W1'] In isto anno Regnoardus accepit episcopatum aecclesiae Rotomagensis.**
[PL/E/J 830/W2 830/] *[In isto anno] Ragnoardus episcopatum Rotomagensis accepit².*
838. **[W1'] Hoc anno accepit Gunboldus arc[h]iepiscopatum Rotomagensem.**
[PL/E] *[In isto anno/Hoc anno] accepit Gumboldus [archi]episcopatum Rot[h]omagensem³.*
[J/W2] *Gumboudus Rothomagensem cathedram suscepit.*
842. **[W1'] Translatio sancti Audoeni, quando Normanni uastauerunt Rotomagum, et succenderunt monasterium illius, idibus maii.**
[PL/J/W2] *Translatio sancti Audoeni [archiepiscopi], quando Normanni uastauerunt Rothomagum, [et] succenderunt monasterium eius/illius, idibus maii.*
849. [PL/J/W2] *Paulus archiepiscopus ordinatus [fuit].*
855. [PL/E] *Obiit Paulus archiepiscopus. In hoc quoque anno fuit ordinatus Wanilo archiepiscopus.*
[J 857/W2 857] *Obiit Paulus archiepiscopus, successit Wanilo episcopus.*
866. [PL/E/J/W2] *Obiit Walino archiepiscopus, et/cui successit Adalardus.*
869. [E/J/W2] *Obiit Adalardus [archiepiscopus], [cui] successit Riculfus.*
872. [E/J/W2] *Obiit Riculfus [archiepiscopus], cui successit Iohannes.*
875. [E/J/W2] *Obiit Wito [archiepiscopus], [cui] successit Franco.*
912. [PL/E/J/W2] *Hoc anno Franco Rothomagensis archiepiscopo Rollonem baptizauit⁴.*
919. [PL/E/J/W2] *[Hoc tempore] obiit Franco [archiepiscopus], [cui] succedit Guntardus⁵.*
942. [PL/E/J/W2] *Obiit Guntardus episcopus, cui succedit Hugo monachus habitu, non opere⁶.*
989. **[W1'] Hoc anno archiepiscopus Robertus.**
[PL/E/J/W2] *Rotbertus [factus est] archiepiscopus Rotomagensis⁷.*
1037. **[W1'] Obiit Robertus archiepiscopus Rotomagensis. Cui successit Malgerius.**
[PL 1036/E/J/W2/EC 1036/M2] *Obiit Robertus archiepiscopus [Rothomagensis]. [Cui] successit Malgerius [nepos eius] [qui culpa sua exigente depositus est]⁸.*
1055. **[W1'] Deposito Malgero, successit Maurilius in episcopatum Rothomagensem.**

1 J/W2 : *Reinardus* pour *Meinardus*.

2 J/W2 : *Raignardus* pour *Ragnoardus* et inversion de l'ordre des mots.

3 PL : *Guiuuldidus* pour *Gumboldus*.

4 TE et J/W2 : omettent *Hoc anno*, inversent *archiepiscopo* et *Rothomagensis* et inversent *baptizauit* et *Rollonem*. PL et E : omettent *Rothomagensis archiepiscopo* et placent *baptizauit* devant *Franco*.

5 PL/E : *Gunhardus* pour *Guntardus*.

6 PL/E : *Gunhardus* pour *Guntardus*.

7 PL : *Rotenus* pour *Rotbertus*.

8 PL/EC : *Malginus* pour *Malgerius* ; J/W2 : *Malgerus* pour *Malgerius* et ajoutent *nepos eius* ; PL/EC/M2 : ajoutent en fin de phrase *qui culpa sua exigente depositus est*.

- [PL/E/J/W2/EC/M2] *Depositio Malgerio. Successit Maurilius Rothomagensis archiepiscopus*¹.
1063. [PL/E/J/W2] *[Kalendis octobris] dedicatio ecclesiae sanctae Mariae Rothomagensis.*
1067. **[W1] *Obiit Maurilius archiepiscopus Rotomagensis. Huic succedit Ioannes, filius Rodulfi comitis, fratris Ricardi primi.***
- [PL] *Obiit Maurilius Rothomagensis archipraesul monachus Fiscanensis. Huis succedit Ioannes, filius Radulfi comitis, fratris Ricardi primi, qui prius Abrincensi (sic.) ecclesiae septem annis et tribus mensibus praefuit, et postea rogatu Alexandri papae concedente Willelmo principe Normannorum, et rege Anglorum adeptus est cathedram metropolitanae Rothomagensis ecclesiae.*
- [M2] *Obiit Maurilius Rotomagensis archiepiscopus. Cui succedit Ioannes, filius Radulfi comitis, fratris Richardi primi, qui prius Abrincatensi aecclesiae septem annis et tribus mensibus praefuit, et postea rogatu Alexandri papae concedente Guillelmo principe et rege Anglorum adeptus est cathedram metropolitanae Rotomagensis aecclesiae*
- [J/W2] *Kalendis Julii, ecclesia Gemmeticensis dedicata est in honore Dei Genetricis Maria a Maurilio archiepiscopo, et III episcopis, presente rege Anglorum Willelmo qui eidem ecclesie Haringeam insulam dedit, et per interuentum regine, ecclesiam Chuetone. Eodem anno obiit archiepiscopus qui fuerat monachus Fiscannensis. Cui successit Iohannes Abrincatensis episcopus, filius Rodulfi comitis.*
- [E] *Obiit Maurilius Rotomagensis qui fuerat monachus Fiscannensis.*
1079. **[W1] *Obiit Ioannes archiepiscopus Rotomagensis. Cui successit Willermus ab[b]as de Cadomo.***
- [PL/M2/EC] *Obiit Io[h]annes Rot[h]omagensis archiepiscopus. Huic/Cui successit Willermus archiepiscopus qui erat/fuerat monachus & abbas Sancti Stephani Cadomensis.*
- [J/W2] *Iohanni archiepiscopo successit Willelmus, qui fuerat monachus et abbas monasterii Sancti Stephani Cadomensis.*

Successions des évêques/ archevêques de Rouen

(continuations quasi-contemporaines, période couverte : 1067-1208)

1110. [PL 1009] *Obiit Willermus Rothomagensis [archiepiscopus], cui succedit Gaufridus.*
1116. [PL] *Hoc tempore urbs Rothomagi pene tota combusta est igne exorto a vico Iudaeorum. Cecidit fulmen in ecclesiam Sanctae Mariae Rotomagensis ; ita ut columnas super altare crucifixi deffinderet, nec tamen aliquid inde laederet.*
1128. [PL] *Obiit Gaufridus Rotomagensis archiepiscopus, cui succedit Hugo.*
1135. [PL] *Hoc anno monasterium de Prato prope Rotomagum fundatum est.*
1164. [PL] *Obiit Hugo Rothomagensis archiepiscopus, cui succedit Rotrodus.*
1183. [PL] *Obiit Rotrodus archiepiscopus, cui successit Walterius de Constantiis Linconiensis episcopus, qui fuerat Rothomagensis ecclesiae canonicus.*
1185. [PL] *Hoc anno receptus Walterus de Constantiis in archiepiscopum Rothomagensis in festo*

¹ PL : *Malgino* pour *Malgerio* ; EC : *Rotthomagensis* pour *Rothomagensis* ; M2 : *Malcherio* pour *Malgerio* et *Rotomagensis* pour *Rothomagensis*.

beatae Mathiae.

1207 [PL] *Eodem anno 16. kal. Decembris obiit Waltherus uenerabilis Rothomagensis archiepiscopus magnificus benefactor ecclesiae Rothomagensis et sedit 23. annis mensibus 9.*

1208 [PL] *Robertus, cognomento Pullus, factus est Rothomagensis archiepiscopus.*

Étude de la liste abbatiale de la première version des Annales de Saint-Wandrille [W1]

L'auteur de la première version des Annales de Saint-Wandrille [W1] disposait, pour la période pré-normande, d'un calendrier des abbés de Fontenelle couvrant approximativement la période 570-859. Ce calendrier était semble-t-il très proche de celui qu'avait utilisé avant lui, dans le second quart du IX^e siècle, l'auteur de la *Chronique des abbés de Fontenelle* (*Gesta sanctorum patrum coenobii Fontanellensis* ou *Gesta abbatum Fontanellensium*). L'annaliste et le chroniqueur ne l'ont cependant pas exploité de la même manière, si bien que s'ils aboutissent parfois à des dates de début et de fin d'abbatit identiques, leurs résultats présentent le plus souvent des écarts, d'ailleurs plus ou moins importants suivant les époques. Ces divergences prouvent que l'auteur des premières Annales de Saint-Wandrille [W1], qui opérait vers 1066 ou peu après, n'a pas eu recours à l'exemplaire de la *Chronique des abbés de Fontenelle* copié par les moines de Saint-Wandrille dans la seconde moitié du XI^e siècle (ms. le Havre, BM, 332 [A 34])¹. Elles montrent également que deux auteurs travaillant indépendamment sur un catalogue identique ou étroitement apparenté pouvaient aboutir au final à des résultats sensiblement différents du fait des imprécisions de leur source et d'interprétations divergentes. Comme pour le cas du rédacteur de la *Grande chronique de Tours* évoqué plus haut, une approche comparée² permet de mettre en évidence certains écarts et de faire ressortir les difficultés auxquelles furent confrontées les chronographes, chroniqueurs et historiens du Moyen Âge pour établir des chronologies anciennes, éloignées de l'époque de la composition de leurs œuvres.

1 L'interpolation des *Annales de Saint-Wandrille* [W1] pourrait donc avoir été réalisée avant que les moines de Saint-Wandrille n'aient eu à leur disposition la *Chronique des abbés de Fontenelle* ; cela tendrait à placer la datation du ms. Le Havre, BM, 332, fol. 8r-110v après 1075 (datation proposée par François Avril : AVRIL, 1975, n° 55 p. 56-58) et non avant 1053 (datation proposée par le *Catalogue des manuscrits datés* : CMD, t. 7, p. 157).

2 Les données des *Annales* seront accompagnées, en note de bas de page, de celles fournies dans la *Chronique*.

La succession des abbés de Fontenelle
dans les *Annales de Saint-Wandrille* [W1] d'après la copie W1'
(Additions effectuées entre 1066 et 1073, période couverte : 570-862)

570. [W1'] *Natiuitas sancti Wandregisill*¹.
665. [W1'] *Sanctus Wandregisilus migravit ad Dominum. Successit Lambertus*².
698. [W1'] *Hildebertus abbas*³.
703. [W1'] *Bainus episcopus et abbas*⁴.
712. [W1'] *Benignus abbas*⁵.
726. [W1'] *Hugo episcopus et abbas*⁶.
733. [W1'] *Lando episcopus et abbas*⁷.
736. [W1'] *Teudsinus abbas praedo*⁸.
739. [W1'] *Vuido abbas*⁹.
740. [W1'] *Ragenfridus episcopus et abbas*¹⁰.

-
- 1 Les premières *Annales de Saint-Wandrille* [W1'] ne fournissent pas la date de la fondation du monastère de Fontenelle. La *Chronique des abbés de Fontenelle* la place en 645 (éd. PRADIÉ, 1999, I, 5 p. 16-17) mais ne donne pas les dates précises de l'abbatit de saint Wandrille, premier abbé du monastère (v. 649-668). La chronologie de la donation du domaine, exprimée au chapitre I, paragraphe 7 (éd. PRADIÉ, 1999, I, 7 p. 21-25) est pour le moins confuse. Les secondes *Annales de Saint-Wandrille* [W2] indiquent cette fondation seulement en 652 : *Fundamenta constructa ecclesie sancti Wandregisili*. Les *Annales de Rouen* éditées par Philippe Labbe [PL] et les *Annales de Saint-Evroult* placent le début de l'abbatit de Wandrille en 657 : *Sanctus Wandregisilus abbas*.
- 2 Lambert, second abbé de Fontenelle (668-678), puis évêque de Lyon, brièvement mentionné sans ses dates d'abbatit dans la *Chronique des abbés de Fontenelle* (éd. PRADIÉ, 1999, VI, 1 p. 76-77).
- 3 Hildebert, quatrième abbé de Fontenelle (690-701), brièvement mentionné sans ses dates d'abbatit dans la *Chronique des abbés de Fontenelle* (éd. PRADIÉ, 1999, VI, 1 p. 76-77). Son prédécesseur Ansbert, troisième abbé de Fontenelle (678-690), n'apparaît qu'en tant qu'archevêque de Rouen (689-965) dans les premières *Annales de Saint-Wandrille* [W1'] (677 : *Sanctus Audoenus migravit ad Dominum. Successit sanctus Ansbertus*. 695 : *Obitus sancti Ansberti archiepiscopi. Cui successit Grippo*).
- 4 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place le début de l'abbatit de Bain, cinquième abbé de Fontenelle (701-710), en 706 (écart entre les deux sources = 3 ans) et lui donne neuf ans de gouvernement (éd. PRADIÉ, 1999, II, 1 p. 26-27).
- 5 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place le début de l'abbatit de Bénigne, sixième abbé de Fontenelle (710-724), en 707 (écart = 5 ans) et lui donne quatorze ans de gouvernement. D'après cette source, il eut cependant un compétiteur du nom de Wandon, septième abbé de Fontenelle (716-719 et 747-754) à partir de 716 et durant trois années. Ce Wandon aurait gouverné à nouveau le monastère à partir de 747 et jusqu'en 756 conjointement à Austrulfé, qui fut un temps son prieur (éd. PRADIÉ, 1999, III, 1 p. 38-39 et IX, 1-4 p.102-113). Les deux abbatiats de Wandon ne sont toutefois pas signalés dans les premières *Annales de Saint-Wandrille* [W1'].
- 6 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place le début de l'abbatit de Hugues, huitième abbé de Fontenelle (725-v. 732), en 723 (écart = 3 ans) et lui donne un gouvernement de neuf ans, deux mois et treize jours (éd. PRADIÉ, 1999, IV, 1 p. 26-27).
- 7 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place le début de l'abbatit de Landon, neuvième abbé de Fontenelle (v. 732-v. 735), en 731 (écart = 2 ans) sans préciser le nombre d'années de son gouvernement. Elle parle néanmoins de la seconde année de son gouvernement en 732 (éd. PRADIÉ, 1999, V, 1-3 p. 68-73).
- 8 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place le début de l'abbatit de Teutsinde, dixième abbé de Fontenelle (735-742), en 734 (écart = 2 ans) sans préciser le nombre d'années « de sa tyrannie » (et non de son gouvernement !). Elle parle néanmoins de la 4^{ème} année de son gouvernement en 737 (éd. PRADIÉ, 1999, VI, 1 et 4 p. 74-75 et 84-85).
- 9 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place le début de l'abbatit de Gui, onzième abbé de Fontenelle (742-744), en 738 (écart = 1 an) et lui donne un gouvernement de un an (éd. PRADIÉ, 1999, VII, 1 p. 90-91). Les *Annales de Rouen* [PL] et les *Annales de Saint-Évroult* [E] placent le début de son gouvernement en 753.
- 10 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place le début de l'abbatit de Rainfroy, douzième abbé de Fontenelle (744-747), en 739 sans préciser le nombre d'années de son gouvernement (écart = 1 an). Elle parle néanmoins de la 3^{ème} année de son gouvernement. Il est aussi question de sa déposition en temps qu'archevêque de Rouen (948-755) en

747. [W1'] *Astrulfus abbas*¹.
 787. [W1'] *Geruuodus abbas*².
 805. [W1'] *Trasarius abbas*³.
 815. [W1'] *Einardus abbas*⁴.
 821. [W1'] *Sanctus Ansigisus abbas Fontanellensis*⁵.
 834. [W1'] *Ioseph episcopus, abbas Fontanellensis*⁶.
 835. [W1'] *Fulco abbas*⁷.
 859. [W1'] *Erenbertus abbas Fontanellensis*⁸.

Toujours sur la période pré-normande, l'auteur précise aussi les informations suivantes :

131. [W1'] *Hoc eodem tempore extitit sancti Taurinus*.
 836. [W1'] *Heria insula translatio sancti Filiberti VII Id. Junii, quando Normanni vastauerunt Britanniam et alias terras*.
 862. [W1'] *Effossio sanctorum Wandregisili et Ansberti metu Danorum*⁹.

755, 13 ans après sa déposition de Fontenelle, donc en 742 (éd. PRADIÉ, 1999, VIII, 1-2 p. 94-101).

- 1 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place aussi le début de l'abbatit de Austrulfe, treizième abbé de Fontenelle (748-753 ?), en 747 (concordance des deux sources) sans préciser le nombre d'années de son gouvernement (éd. PRADIÉ, 1999, X, 1 p. 114-115).
- 2 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place également le début de l'abbatit de Gervold, quinzième abbé de Fontenelle (787/9-806/7), en 787 (les deux sources concordent) ; elle place la fin de son abbatiat en 806 (éd. PRADIÉ, 1999, XII, 1 p. 135-145). Son prédécesseur Witlaïc, quatorzième abbé de Fontenelle (753/4-787) n'est pas mentionné dans les premières annales de Saint-Wandrille. La *Chronique des abbés de Fontenelle* place le début et la fin de l'abbatit de Witlaïc respectivement en 753 et en 787 (éd. PRADIÉ, 1999, XI, 1-2 p. 128-131).
- 3 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place la 5^{ème} année de gouvernement de Trasaire, seizième abbé de Fontenelle (806/7-817), en 811, ce qui ferait débiter son abbatiat en 806 ou 807 (éd. PRADIÉ, 1999, XII, 3 p. 144-145) : écart d'un an à deux entre la *Chronique* et les *Annales*.
- 4 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place l'abbatit d'Eginhard, dix-septième abbé de Fontenelle (817-823), après celui de Trasaire et lui donne une durée de sept ans environ (éd. PRADIÉ, 1999, XIII, 2 p. 152-153). Certains auteurs intercalent entre eux un abbé Hildebert II (817-817/8), mentionné ni dans la chronique, ni dans les annales.
- 5 La *Chronique des abbés de Fontenelle* place le début de l'abbatit d'Ansegise, dix-huitième abbé de Fontenelle (823-833), en 822 (écart = 1 an) et lui donne un gouvernement de 10 ans, 5 mois et 28 jours (éd. PRADIÉ, 1999, XIII, 1 p. 146-147 et XIII, 8, p. 192-193).
- 6 La continuation de la *Chronique des abbés de Fontenelle* place l'abbatit de Joseph, dix-neuvième abbé de Fontenelle (833-834), en 834-835 pendant 7 mois et 12 jours (éd. PRADIÉ, 1999, XIX p. 194-195). Dans un passage interpolé relatif aux années 841, 861 et 872, les *Annales Fontanellenses priores* – qui couvrent uniquement les années 841-858 et furent approximativement composées entre 872 et 885 – indiquent, sans doute par erreur, que l'archevêque Joseph gouvernait le monastère en 841 ; c'est Foulques qui administrait alors l'abbaye (éd. LAPORTE, 1951, p. 64-91, en particulier p. 65-72 [notamment p. 70 pour ce qui concerne la chronologie fautive] et p. 74-75).
- 7 La continuation de la *Chronique des abbés de Fontenelle* place l'abbatit de Foulques, vingtième abbé de Fontenelle (834/5-845/6), en 835 et lui donne un gouvernement de 11 ans, 5 mois et 27 jours (éd. PRADIÉ, 1999, XIX p. 194-195). Sur l'hypothèse de voir en Foulques l'auteur de la *Chronique des abbés de Fontenelle*, voir LECOUEUX, 2011, p. 174-177.
- 8 La continuation de la *Chronique des abbés de Fontenelle* indique seulement que l'abbatit d'Hérinbert, vingt-et-unième abbé de Fontenelle (845/6-850), dura 4 ans et onze mois (éd. PRADIÉ, 1999, XIX p. 194-195). Les *Annales Fontanellenses priores*, mentionnent son intervention à Toulouse en 849 (éd. LAPORTE, 1951, p. 82-83 ; sur cette source, voir la note ci-dessus)
- 9 La date de 858 doit être préférée à celle de 862, reprise du chapitre 5 de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* : « *Proinde effosis sanctorum Vuandregisili atque Ansberti tumulis, sacramentissima eorum duntaxat ossa anno dominicae incarnationis circiter octingentesimo sexagesimo secundo [...]* » (*Inventio*, éd. LAPORTE, 1938, p. 25 et n. 11).

Cette dernière note révèle que l'auteur des *Annales de Saint-Wandrille* connaissait l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* ou qu'il puisait au même fonds pour compléter son modèle, c'est-à-dire la première version des *Annales de Rouen* [RI]. Pour la période ducale, il place la restauration par Mainard en 960, puis passe directement à l'accession de Gérard en 1008. Il ne mentionne donc pas les trois *rectores* pourtant signalés entre Mainard et Gérard par l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*. Cette dernière source est à la fois la plus ancienne¹ et la seule à relater en détail la restauration du monastère à partir du milieu du X^e siècle². Son témoignage, non exempt d'erreurs mais digne de foi pour la période 944-1054, se révèle être du plus haut intérêt pour notre enquête³. Il est en particulier remarquable que l'*Inventio* ne donne pas le titre d'abbé à Mainard lorsque celui-ci opère à Saint-Wandrille ; ce titre ne lui est en effet attribué que quelques années plus tard, lorsqu'il fut chargé de prendre la direction du Mont Saint-Michel : dans les chapitres 12 à 15, qui concernent uniquement les actions de Mainard à Saint-Wandrille, le restaurateur est présenté et considéré non comme un abbé, mais comme un moine dirigeant un petit groupe de frères venus de Saint-Pierre de Gand ; il œuvre visiblement sous les ordres de son abbé, qui dirige depuis Gand tant la communauté de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin que celle de Saint-Wandrille⁴. Malgré les efforts évidents de l'hagiographe visant à accentuer l'importance de la restauration opérée par Mainard au début des années 960⁵, Saint-Wandrille n'apparaît alors que comme un établissement encore modeste, placé sous la dépendance de Saint-Pierre de Gand et de l'abbé Womar (953-981). Avant 1008, il faut donc, selon moi, considérer Saint-Wandrille que

1 Bien que dom Laporte proposait de placer la composition de l'ouvrage entre 1074 et 1087 (*Inventio*, éd. LAPORTE, 1938, p. 11-12), la recherche récente considère aujourd'hui que l'*Inventio* fut écrite dès 1053-1054, puis complétée par l'adjonction de plusieurs miracles contemporains aux cours des années 1060-1070 (GAZEAU, 2007, I, p. 204 ; BAUDUIN, 2014, p. 56).

2 L'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* rapporte la première tentative de restauration par Gérard de Brogne [entre 944 et 953], puis la restauration par le moine Mainard de Gand [vers 959-960] (*Inventio*, éd. LAPORTE, 1938, chap. 9-16 p. 28-35). Selon dom Laporte, l'auteur « ne paraît connaître l'histoire de son monastère depuis la restauration de 960 que par la tradition orale, déjà atteinte par la légende » (*ibidem*, p. 16). Il reste malgré tout « un homme qui a le souci, assez rare chez les hagiographes, de n'en pas raconter plus qu'il ne sait, mais qu'au point de vue historique, il convient de prendre garde à ses négligences. Son travail contient d'assez fortes erreurs chronologiques (§§ 9, 29, 36) » (*ibidem*, p. 18).

3 Les quelques incohérences relevées par dom Laporte (voir note précédente) n'impactent que peu les chapitres 9 à 16 qui nous intéressent ici : pour la période 944-1053, le témoignage de l'auteur de l'*Inventio* demeure pour l'histoire normande antérieure à la Conquête, une source d'une grande richesse.

4 L'auteur de l'*Inventio* ne donne en effet le titre d'abbé à Mainard que dans son chapitre 16, au moment où il mentionne son départ pour le Mont Saint-Michel où il fut appelé pour réformer cet établissement et prendre sa direction (*Inventio*, éd. LAPORTE, 1938, chap. 16 p. 34-35).

5 Il insiste non seulement sur la restauration des bâtiments monastiques (dortoir et réfectoire) mais aussi sur la constitution d'une bibliothèque et d'archives. L'entreprise réalisée par Mainard de 959-960 à 965 semble donc colossale. Précisons toutefois que la mention des livres et des chartes permet surtout à l'auteur d'appuyer plus loin son argumentation sur les sources écrites : selon lui, aucun texte n'indique la présence des reliques de saint Vulfran ailleurs qu'à Fontenelle (chapitres 21 et 22). En accentuant volontairement l'importance de l'œuvre restauratrice menée par Mainard à Saint-Wandrille au début des années 960 (chapitres 14 et 15), l'auteur se voit en contrepartie contraint de placer une décadence de l'établissement sur la période 965-1008 (chapitre 16). Nous avons plus vraisemblablement affaire à une restauration modeste dans les années 960, qui ne prit un véritable essor qu'au moment de l'intervention de Gérard de Lagny et de Saint-Arnoul de Crépy à partir de 1008.

comme une dépendance du Mont Blandin : l'établissement n'est sans doute, dans un premier temps, qu'un simple prieuré de ce monastère¹. Ce statut explique la présence, après le départ de Mainard pour le Mont Saint-Michel vers 965, de plusieurs *rectores* à Saint-Wandrille : ceux-ci dirigent l'établissement sans porter le titre d'abbé ; ils doivent donc être perçus comme des sortes de prieurs ou de *custos*. Nous pouvons en déduire que comme eux, Mainard ne porta pas le titre d'abbé de Saint-Wandrille, mais qu'il exerça la fonction de *rector* sous les ordres de l'abbé Womar de Saint-Pierre de Gand. L'établissement normand du bord de Seine ne paraît avoir acquis son autonomie vis-à-vis de la maison flamande initiatrice de sa restauration qu'au début du XI^e siècle² : Gérard de Lagny et de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois doit donc être considéré comme le premier véritable abbé de Saint-Wandrille (1008-1031) ; avec lui, pour la première fois depuis la restauration de l'établissement vers 960, la direction de la communauté est assurée sur place, c'est-à-dire sur le site historique de Fontenelle, par un moine exerçant pleinement la fonction abbatiale, et ce indépendamment du Mont Blandin. Si Gérard ne fut pas le restaurateur de la communauté monastique, il doit en revanche être perçu comme le réformateur du monastère, une démarche entreprise à l'initiative du duc Richard II de Normandie (996-1026)³. Ce sont les sources postérieures qui, à partir du dernier tiers du XI^e siècle, donnent pour la première fois à Mainard son titre d'abbé de Saint-Wandrille⁴, en taisant par la même occasion l'existence des trois *rectores* qui lui ont succédé. Les *Annales de Saint-Wandrille* constituent d'ailleurs le témoignage le plus ancien de cette tradition, reprise dès le premier quart du XII^e siècle dans les rouleaux mortuaires de l'abbesse Mathilde de la Trinité de Caen († 1113) et de l'abbé Vital de Savigny († 1122)⁵. Or les dates de début d'abbatit de Mainard et de Gérard, fournies par l'auteur des *Annales de Saint-Wandrille*, sont directement tributaires du récit de

-
- 1 Ainsi, l'action de Gérard de Brogne en tant qu'abbé de Saint-Pierre de Gand, décrite aux chapitres 9-11 de *l'Inventio et miracula sancti Vulfranni*, vise sans doute davantage à reconstituer, en faveur du Mont Blandin, le patrimoine perdu de l'abbaye de Fontenelle (en particulier le domaine de Rivecourt, dans l'Oise) que d'opérer une véritable restauration de l'abbaye de Fontenelle afin que celle-ci recouvre son indépendance : c'est en 944 que les moines de Gand sont entrés en possession des reliques et des chartes de l'abbaye de Fontenelle et à partir de cette époque, ils usèrent des unes comme des autres à leur profit (*Inventio*, éd. LAPORTE, 1938, p. 28-30).
 - 2 Les liens entre Saint-Wandrille et le Mont Blandin restèrent très étroits tout au long du Moyen Âge : ils sont encore très marqués aux XIV^e et XV^e siècles, comme nous avons pu le vérifier en étudiant les trois listes de confraternité conservées pour l'abbaye flamande entre 1314 et 1400 (cf. annexe n° 6, tableau n° 2).
 - 3 Au sujet du rôle de Richard II et de Gérard, le témoignage de *l'Inventio* est essentiel (*Inventio*, éd. LAPORTE, 1938, chap. 16-30 p. 35-51, en particulier chap. 16-17, 19 et 29-30).
 - 4 L'origine de cette tradition est due à un glissement du titre abbatial porté par Mainard uniquement au Mont Saint-Michel. On peut l'imputer soit à une mauvaise interprétation involontaire du passage ambigu du chapitre 16 de *l'Inventio*, soit à une entreprise délibérée, visant d'une part à accroître le prestige du monastère (Saint-Wandrille devient ainsi, après Saint-Ouen et Jumièges, l'une des premières restaurations abbatiales importante de la période ducale, avant le Mont Saint-Michel et la Trinité de Fécamp), d'autre part à atténuer la dépendance originelle de Saint-Wandrille vis-à-vis de Saint-Pierre de Gand (une intention qui s'expliquerait d'autant mieux dans un contexte où les deux communautés étaient à l'époque en conflit au sujet de la possession des reliques de saint Vulfran).
 - 5 GAZEAU, 2007, II, p. 331 n. 1.

*l'Inventio et miracula sancti Vulfranni*¹. Je préfère donc suivre le témoignage de cette source plus ancienne, et rejeter l'hypothèse d'un abbatiat de Mainard à Saint-Wandrille, qui me semble être le fruit de ré-interprétations tardives visant à accroître le prestige de l'établissement dès sa restauration.

En revanche, pour la période suivante, à partir de 1047, l'auteur des *Annales de Saint-Wandrille* était contemporain ou quasi-contemporain des faits rapportés : W1 a en effet été copié entre 1066 et 1073, et très probablement vers 1066/7². Les annales ont ensuite été régulièrement enrichies jusqu'au début du XII^e siècle, à l'époque où W1 fut à son tour copié sur W1. Si le témoignage des *Annales de Saint-Wandrille* antérieur à 1047 doit être suivi avec prudence, il s'avère être, sur la période 1047-1110, extrêmement précieux.

Succession des abbés de Saint-Wandrille

(Additions effectuées entre 1067 et 1110, période couverte : 960-1090)

960. [W1] *Mainardus abbas Fontanellam reedificat*³.
 1008. [W1] *Giraldus Fontanelle abbas*⁴.
 1031. [W1' 1032] *Obiit ab[b]as Girardus. Succedit Gradulfus*⁵.
 1047. [W1] *Transsitus* (sic. pour *transitus*) *venerabilis Gradulfi abbatis*⁶.
 1063. [W1] *Ab[b]as Rotbertus inconsultere cessit a Fontanella. Successit Gerbertus*⁷.
 1090. [W1] *Obitus donni abbatis Gerberti. Successit Giraldus*⁸.

1 Même si ces dates ne sont pas explicitement fournies dans *l'Inventio*, il était sans doute possible de les restituer par croisement en établissant des synchronismes à l'aide des archives du monastère.

2 D'après notre tableau de mesure de la fiabilité des dates d'abbatiat (tableau n° 1), ces annotations rapportées de 0 à 25 ans après les faits, comportent les indices de fiabilité allant de A3 (« Datation précise + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable ») à C3 (« Décalage d'1 année possible + risque d'erreur faible, mais non négligeable »), qu'il convient d'étudier au cas par cas, en fonction des autres témoignages à notre disposition, notamment grâce à *l'Inventio et miracula sancti Vulfranni*, composée de façon contemporaine.

3 Cette date de la restauration par Mainard rejoint celle de 959/960 traditionnellement retenue (GAZEAU, 2007, I, p. 202-204 et II, p. 331-332). Le témoignage des *Annales de Saint-Wandrille* est donc ici digne de foi. Seul le titre abbatial donné par cette source pose problème (voir l'analyse ci-dessus).

4 La critique a montré que la date de 1008 était préférable à celle de 1006 parfois retenue (GAZEAU, 2007, II, p. 332-335, en particulier p. 334 n. 27). Le témoignage de *Annales de Saint-Wandrille* est donc ici encore digne de foi.

5 Il est vraisemblable que les notes apparaissant en face des années 1031 (*Obiit Gunnordis comitissa*), 1032 (*Obiit ab[b]as Girardus. Succedit Gradulfus*) et 1033 (*Obiit Vuillelmus abbas Fiscannensis*) dans W1' étaient en fait groupées à l'année 1031 dans W1, modèle de W1'. Nous savons en effet que Gonnor est bien décédée en 1031, tout comme l'abbé Guillaume de Volpiano (le 1^{er} janvier). Gunnor était d'ailleurs signalée à l'année 1031 dans les *Annales de Rouen* [R2], sources de W1, tandis que Guillaume de Volpiano y était signalé à l'année 1030 (et non à l'année 1033). Il faut en conclure Gérard de Saint-Wandrille, comme Gonnor et Guillaume de Volpiano, est mort lui aussi en 1031 (plutôt qu'en 1029).

6 La mort de Gradulpe le 6 mars 1047 est signalée dans *l'Inventio et miraculo sancti Vulfranni* composée vers 1053-1054 (*Inventio*, éd. LAPORTE, 1938, chap. 34 p. 53 ; GAZEAU, 2007, II, p. 335 n. 39).

7 Le prédécesseur de Robert à Saint-Germain-des-Prés, Hubert, est mort le 18 décembre 1062. Il est donc fort probable que Robert lui ait succédé en 1063 (voir la note sur la notice d'Adrald dans l'annexe n° 5). L'accession de Gerbert en 1063 est confirmée par ailleurs : « un acte de Saint-Wandrille, daté de 1074, a été dressé la douzième année de l'abbatiat de Gerbert et la huitième du règne de Guillaume le Conquérant » (GAZEAU, 2007, II, p. 338 n. 77).

8 Ainsi l'auteur des *Annales de Saint-Wandrille* ne reconnaît pas Lanfranc (1089/90-1090/1) au nombre des abbés de

Cette succession des abbés de Saint-Wandrille mérite quelques commentaires. Avant toute chose, il est remarquable qu'aucune des dates d'accession indiquées ne s'écarte sensiblement de celles traditionnellement retenues, qui peuvent d'ailleurs souvent faire l'objet de vérifications par croisement avec d'autres sources¹. Le copiste des annales W1' semble d'ailleurs très fiable, puisque les dates des notes issues des *Annales de Rouen* [RI] ne s'écartent qu'exceptionnellement de celles fournies par cette source (peu d'erreurs de copie observées).

Il est dès lors intéressant de constater que l'auteur des annales *WI* et à sa suite le copiste des annales W1', contemporains des événements, n'ont pas pris le soin de mentionner le moine du Bec Lanfranc comme successeur de l'abbé Gerbert et comme prédécesseur de l'abbé Gérard II en 1090. Cette absence du neveu homonyme du célèbre prieur du Bec² montre que les moines de Saint-Wandrille ne l'ont guère compté au nombre des abbés de leur monastère. Il faut dire que les témoignages sur ce moine, contrairement à ceux que nous avons sur son oncle homonyme ou sur son prédécesseur Gerbert³, ne jouent guère en sa faveur : dans les années 1070, alors qu'il est moine du Bec, son oncle s'inquiète déjà de ses manquements à la règle. Plus tard, entre 1086 et 1089, sous l'abbatit d'Anselme (1078-1093), les mêmes reproches lui sont à nouveau adressés. Vers 1090, son abbé lui intime l'ordre de refuser l'abbatit de Saint-Wandrille, obtenu par cupidité et sans le respect de la règle en matière d'élection. Anselme l'avertit que, dans ces conditions, il ne pourra obtenir la bénédiction de son archevêque. Anselme écrit parallèlement au prieur Gautier de Saint-Wandrille pour le consoler des tribulations et des cruautés que lui fait subir Lanfranc⁴. Il semble donc que ce moine du Bec, qui a tenté de prendre illégalement la direction de Saint-Wandrille, n'a pas reçu la bénédiction de son archevêque et qu'il n'a pas non plus été reconnu comme abbé par les moines du lieu. Ainsi, contrairement à ses prédécesseurs Mainard, Gérard, Gradulphe, Robert et Gerbert, il n'est pas mentionné comme abbé de Saint-Wandrille dans les rouleaux mortuaires de l'abbesse Mathilde de la Trinité de Caen († 1113) et de l'abbé Vital de Savigny († 1122). Il est vrai que l'on ignore la date de sa mort, ce qui pourrait

Saint-Wandrille.

1 Sur tout ceci, voir GAZEAU, 2007, II, p. 331-342.

2 Ce moine Lanfranc est en effet le neveu de Lanfranc de Pavie, moine du Bec puis abbé de Saint-Étienne de Caen (1063-1070) et enfin archevêque de Cantorbéry (1070-1089). À son sujet, GAZEAU, 2007, II, p. 341.

3 Les témoignages d'Orderic Vital et de Guillaume de Poitiers sur l'abbé Gerbert de Saint-Wandrille sont éclairants : selon Guillaume de Poitiers, Gerbert a une réputation de sainteté, et il apparaît d'ailleurs avec cette qualité dans certains calendriers (tel le calendrier du prieur de Marcoussis, Guillaume La Vieille, mort en 1531). D'après Orderic Vital, « Guillaume le Conquérant le porte en très haute estime au même titre que l'archevêque Lanfranc, Anselme du Bec et Durand I^{er} de Troarn ». Toujours selon Orderic, « Gerbert est un abbé très érudit, sage, une étoile au firmament comme Ainard de saint-Pierre-sur-Dives, Durand I^{er} de Troarn et Anselme du Bec » (GAZEAU, 2007, t. II, p. 338 et 340 d'après *Gesta Guillelmi*, p. 90 et Orderic Vital, II 296-298, IV, 90 et 306). Ainsi, la situation chaotique à Saint-Wandrille vers 1090 n'est pas due à Gerbert, mais à l'intervention illégitime du moine du Bec Lanfranc (GAZEAU, 2002, p. 43).

4 Sur tout ceci, voir GAZEAU, 2007, t. I, p. 105-106, 119, 290, 294, 347 et t. II, p. 341 (d'après les éditions des lettres des archevêques Lanfranc et Anselme de Cantorbéry).

justifier son absence dans ces deux listes abbatiales. On perd néanmoins sa trace dès 1093, alors qu'il est redevenu simple moine du Bec (sans titre d'abbé). Déjà moine de ce monastère en 1072 et de santé fragile, il semble assez peu probable qu'il ait vécu au-delà de 1122, à l'époque où le rouleau de Vital de Savigny passa à Saint-Wandrille. Pour toutes ces raisons, et sur le témoignage contemporain des *Annales de Saint-Wandrille*, je ne le compte donc pas au nombre des abbés de ce monastère.

De même, on hésite à suivre la *Gallia Christiana*, qui donne le 4 septembre 1089 comme date de la mort de Gerbert, alors que l'enregistrement de celle-ci dans les *Annales de Saint-Wandrille* à l'année 1090 était contemporaine (ou quasi-contemporaine) de l'événement. Je suis plus enclin à suivre cette source ancienne et par ailleurs digne de foi que le témoignage tardif de la *Gallia Christiana*, qui, à son habitude, ne précise pas sa source. Je propose donc d'adopter, pour l'abbaye de Saint-Wandrille, la succession abbatiale suivante :

[Mainard (v. 960-v. 965 ; ?), rector]¹.

[de v. 965 à 1008, trois rectores, dont Enfulbert († 22/09/993)]²

1. Gérard I^{er} (1008-29 novembre 1031)³.

2. Gradulphe (après le 29 novembre 1031-6 mars 1047)⁴.

3. Robert (après le 6 mars 1047-1063 ; † 29 janvier 1072)⁵.

1 GAZEAU, 2007, II, p. 331-332 : Mainard (959/960-?). Un abbé Mainard est inscrit au 29 novembre dans le nécrologe de Saint-Taurin d'Évreux et dans le martyrologe-nécrologe du Mont Saint-Michel. Or, dans ce dernier document, il est associé à l'abbé Gérard I^{er} de Saint-Wandrille (*Obierunt Mainardus* [l'initiale 'R' rouge de *Rainardus* a été corrigée par une initiale 'M'] et *Gerardus abbates*) : il s'agit donc vraisemblablement des deux abbés de ce monastère, dont le rang a d'ailleurs été respecté. Nous avons un cas identique dans ce même nécrologe au 17 mai, date où les deux abbés du Mont Saint-Michel, Thierry et Aumode, ont été réunis (*Obierunt Theodericus, Almodus abbates*). Si l'identification de ce Mainard avec le premier abbé de Saint-Wandrille est exacte, il faudrait donc distinguer l'abbé restaurateur Mainard de Saint-Wandrille et l'abbé réformateur Mainard du Mont Saint-Michel, comme propose de le faire Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, I, p. 202-211, en particulier p. 210-211).

2 GAZEAU, 2007, II, p. 332.

3 GAZEAU, 2007, II, p. 333-335 : Gérard (1008-29 novembre 1029 ou 1031). Il me semble qu'au même titre que l'année 1006 a été rejetée par dom Laporte, l'année 1029 doit aussi être écartée (LAPORTE, « Saint Gérard 1006 [sic]-1029 », *L'abbaye de Saint-Wandrille de Fontenelle*, n° 26, 1977, p. 17-18). Le témoignage des premières *Annales de Saint-Wandrille* [W1], qui placent la mort de Gérard comme celle de Gunnor et de Guillaume de Volpiano en 1031, me paraît digne de foi. À l'époque de la rédaction de ces annales, entre 1066 et 1073, l'abbé Durand de Troarn (1059-1088), ancien moine de Saint-Wandrille, neveu et disciple de Gérard, était toujours en vie (GAZEAU, 2007, II, p. 333 et 372) et il pouvait facilement fournir l'information sur l'année de la mort de son oncle à l'annaliste de Saint-Wandrille. De plus, l'assassinat de Gérard par l'un de ses moines laissa sans doute une profonde cicatrice ainsi qu'un souvenir impérissable parmi les moines de la communauté ayant vécu cet événement. À l'abbatiate 1006-1029 autrefois retenu, il convient donc, selon moi, de préférer celui de 1008-1031 : le nombre d'années d'abbatiate reste le même, mais un décalage de deux années doit être effectué). Cette datation expliquerait mieux la tradition selon laquelle le moine et doyen de Saint-Wandrille Gradulphe, un temps pressenti pour prendre la direction de la jeune fondation de la Trinité-du-Mont, ait dû y renoncer (le moine Isembert de Saint-Ouen le remplaça à cette charge) : Gradulphe fut en effet choisi par les moines de Saint-Wandrille ainsi que par le duc de Normandie Robert le Magnifique pour succéder à son abbé Gérard, brutalement disparu.

4 GAZEAU, 2007, II, p. 335-337 : Gradulphe (après le 29 novembre 1029 ou 1031-6 mars 1047). Voir la note précédente.

5 GAZEAU, 2007, II, p. 337-338 : Robert (après le 6 mars 1047-1063 ; † 29 janvier 1072).

4. Gerbert (1063-4 septembre 1090)¹.

[Lanfranc (après le 4 septembre 1090-avant le 22 juin 1091)]².

5. Gérard II (avant le 22 juin 1091-5 mars 1125 ou 1126)³.

-
- 1 GAZEAU, 2007, II, p. 338-340 : Gerbert (1063-4 septembre 1089). Je préfère suivre ici les *Annales de Saint-Wandrille*, contemporaines, que la *Gallia Christiana*, qui ne précise pas sa source.
 - 2 GAZEAU, 2007, II, p. 341 : Lanfranc (après le 4 septembre 1089-1091). Élu de manière non canonique, Lanfranc ne fut probablement jamais béni par un évêque, ne fut pas reconnu de sa communauté et dû démissionner. Il est probable que le conflit n'ait en réalité duré qu'entre le 4 septembre 1090 et les premiers mois de l'année 1091. Lanfranc n'était sans doute pas inscrit dans le catalogue des abbés de Saint-Wandrille.
 - 3 GAZEAU, 2007, II, p. 342 : Gérard II (avant le 22 juin 1091-5 mars 1125 ou 1126).

Étude de la liste abbatiale des Annales de Jumièges [J]

Copiées dans la première moitié du XII^e siècle (après 1106) sur la base de la seconde version des *Annales de Rouen* [R2], les *Annales de Jumièges* transmettent des informations qui lui sont propres, et en particulier la succession précisément datées de ses abbés des XI^e et XII^e siècles. Avant l'an Mil, aucun abbatiat n'a par contre été mentionné. Ces additions furent insérées entre 1106 et 1154, puisqu'elles étaient déjà connues de Robert de Torigni (1154-1186) lorsque l'abbé du Mont Saint-Michel a entrepris à cette dernière date ses grands travaux sur les abbés montois (*De abbatibus*) ainsi que sur les monastères normands¹. Elles n'ont cependant été introduites que tardivement dans les *Annales de Jumièges* : vers le milieu du XII^e siècle, et sans doute peu avant 1152². Les annotations portant sur les abbés de Jumièges, telles qu'elles peuvent être extraites des annales de ce monastère, se présentent ainsi :

La succession des abbés de Jumièges dans les *Annales de Jumièges*
(Additions effectuées peu avant 1152, puis complétées ultérieurement ;
période couverte : 1000-1198)

- 1000. *Godericus abbas Gemmeti obiit. Successit Robertus.*
- 1015. *Robertus Gemmetici abbas moritur. Successit Willelmus.*
- 1017. *Theodericus abbas regimen suscepit.*
- 1036. *Obiit Theodericus abbas Gemetici, successit Willelmus, prior loci ipsius.*
- 1037. *Obiit etiam Willelmus abbas Gemmetici, cui successit Robertus, prior sancti Audoeni.*
- 1040. *Fundamenta ecclesiae sanctae Mariae in Gemmetico posita sunt ab abbate Roberto, postea Cantuariorum archiepiscopo.*
- 1045. *Godefridus regimen Gemmetici suscepit, Robertus enim Londoniorum episcopus electus est, postea Cantuariorum archiepiscopus fuit.*
- 1050. *Mortuo Godefrido, successit Robertus apud Gemmeticum, eiusdem loci monachus.*
- 1055. *Obiit etiam Robertus, Cantuariorum archiepiscopus, apud Gemmeticum.*
- 1067. *Kalendis Julii, ecclesia Gemmeticensis dedicata est in honore sanctae Dei Genitricis Marie a Maurilio archiepiscopo, et III episcopis, presente rege Anglorum Willelmo qui eidem ecclesie Haringeam insulam dedit, et per interuentum regine, ecclesiam Chuetone.*
- 1073. *Eodem anno obiit Robertus Gemmeticensis abbas cui successit Guntardus.*

1 Nous allons y revenir.

2 L'incapacité de l'auteur à remonter aux abbatiats du X^e siècle ainsi que la simplicité et la grande homogénéité des mentions abbatiales ajoutées sur la période 1000-1142 permet d'envisager une insertion par un même annotateur avant le milieu du XII^e siècle. À partir de l'année 1152, les scribes successifs paraissent avoir ajouté l'information au fur et à mesure et de manière contemporaine, en précisant le plus souvent le jour du décès de l'abbé, ce qui n'avait pas été réalisé auparavant. Des précisions complémentaires sont parfois apportées, comme par exemple aux années 1169 et 1176 pour l'abbé Roger.

1095. *Obiit Guntardus sanctus abbas Gemmetici, successit Tancardus Fiscanni prepositus.*
1101. *Abbas Tancardus per uiolentiam Gemmeticus reliquit, et successit ei abbas Ursus.*
1127. *Obiit Ursus, abbas Gemetici, et successit Willelmus eiusdem loci monachus.*
1142. *Eodem anno obiit Willelmus abbas Gemmeticensis, sui successit Eustachius, prior eiusdem loci.*
1152. *Obiit Eustachius abbas Gemeticensis XVIII kal. Ianuarii.*
1154. *Petrus, monachus Cluniacensis factus est abbas Gemmeticensis.*
1169. *Obiit Petrus abbas Gemmeticensis, cui successit Rogerius monachus Beccensis, et regibus et multis aliis carus, et in diebus eius multa bona prouenerunt Gemmetico.*
1176. *Obiit Rogerius abbas Gemetici, pie memorie, XVIII Kal. Septembris¹.*
1177. *Electus est Robertus abbas Gemmetici, monachus eiusdem loci, camerarius, mense Marcio, XII kal. Aprilis.*
1190. *Obiit Robertus, abbas Gemetici VIII Idus Iunii. Eodem anno pridie idus Iunii, successit Rogerius, cellarius.*
1191. *Eodem anno obiit Rogerius, abbas Gemmetici VIII kal. Nouembris, cui successit eodem Ricardus de Mara eiusdem loci monachus, XVII kal. Ianuarii.*
1198. *Eodem anno obiit Ricardus abbas Gemmetici in festo sanctorum Fabiani et Sabastiani. Et sequenti mense februarii, idus eiusdem mensis, electus est Alexander abbas qui prior fuerat eiusdem monasterii ; prima dominica XL consecratus est. Eodem anno rex Ricardus celebratione Pentecotes Gemmetico fuit. Eodem quoque anno ad petitionem Alexandri abbatis dedit rex Ricardus ecclesie Gemmeticensi mercatum apud Duclarum, et cartam fieri precepit. Ipse per excambio Pontis Arche Conteuillam dedit.*

Que penser de la fiabilité de ces notes additionnelles ajoutées tardivement, sans doute seulement à partir du milieu du XII^e siècle ? En particulier, quelle valeur accorder à la chronologie et à l'ordonnement des mentions abbatiales antérieures à 1100, mais ajoutées après coup, c'est-à-dire seulement un demi-siècle à un siècle et demi après les faits ?² Reproduisent-elles de façon précise et exacte des informations plus anciennes contenues dans un catalogue des abbés de Jumièges fournissant les durées de chaque abbatiat, alors à la disposition de l'annotateur ?³ Ou bien ce scribe a-t-il été amené à reconstituer lui-même ces données longtemps après que les événements se soient produits, grâce aux archives de son monastère ? En d'autres termes, a-t-on ici affaire à des données chronologiquement fiables et correctement ordonnées, sur lesquelles l'historien peut aujourd'hui s'appuyer sans réserve et en toute confiance, ou bien avons-nous affaire à une reconstitution tardive, donc inévitablement entachée d'erreurs et

1 Suit un long développement sur la prophétie ayant annoncé sa mort, que je ne reproduis pas ici.

2 Suivant le tableau de mesure de la fiabilité des dates d'abbatiat, nous obtenons, pour les abbatiats du XI^e siècle, un classement allant de E3 (« Décalage supérieur à 2 années fréquent + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable ») à F3 (« Datation incertaine + risque d'erreur de copie faible, mais non négligeable »).

3 Précisons qu'aucun catalogue médiéval de ce type ne nous est parvenu.

d'imprécisions ? Cette seconde hypothèse me paraît être la plus probable. On observe en effet, grâce aux références fournies par Véronique Gazeau dans sa *Normannia monastica*, que les dates d'abbatiats données sur la période 1017-1095 sont toutes soit incorrectes, soit approximatives. Ainsi :

- Thierry, indiqué comme abbé de Jumièges de 1017 à 1036, était déjà mort en 1027, soit neuf ans plus tôt¹ ;
- Guillaume, qui est donné comme abbé de 1036 à 1037, occupait déjà cette fonction en 1027. Son successeur était en revanche déjà en activité en 1035. Il ne dirigeait donc pas l'abbaye de Jumièges sur la courte période d'abbatiate indiquée dans les annales de son monastère² ;
- Robert II Champart est signalé comme abbé de 1037 à 1045, mais il était déjà abbé de Jumièges en 1035 ; c'est en 1044 et non en 1045 qu'il devint évêque de Londres et renonça donc à son abbatiat³ ;
- Geoffroy est signalé comme abbé de 1045 à 1050, mais il succéda vraisemblablement à Robert Champart dès 1044 ; la date de son décès semble devoir être placée le 23 ou le 24 décembre 1048⁴ ;
- Robert III est indiqué comme abbé de Jumièges de 1050 à 1073, mais il succéda à Geoffroy vraisemblablement dès 1049. Il est encore attesté dans un acte original daté de 1077 et il est mort seulement deux ans plus tard, la même année que l'archevêque de Rouen Jean, c'est-à-dire en 1079⁵ ;

1 Thierry meurt en effet un 17 mai et son successeur Guillaume est connu dans une charte ducale de Richard III (1026-1027) datée entre le 14 mai et le 6 août 1027 (GAZEAU, 2007, II, p. 147 n. 28 et FAUROUX, 1961, n° 59). Véronique Gazeau donne comme abbatiat pour Thierry : 1017-17 mai 1027.

2 Voir la note précédente. Véronique Gazeau donne comme abbatiat pour Guillaume : après le 17 mai 1027/avant le 6 août 1027-9 avril 1037. La date de 1037, qui est celle fournie par les *Annales de Jumièges*, est toutefois erronée : s'il meurt un 9 avril, comme indiqué dans le nécrologe de Jumièges, ce fut avant 1035 (voir la note suivante).

3 L'abbé Robert, qui souscrit la charte de fondation de l'abbaye de Conches en 1035, ne peut-être que l'abbé de Jumièges Robert Champart (éd. DE HAAS n° 406) : même si ce prénom est fort répandu dans la Normandie ducale, il s'agit du seul abbé normand l'ayant porté dans les années 1030. La présence de Robert Champart lors de la fondation de Conches sous le duc Robert le Magnifique (mais en l'absence de celui-ci, qui était déjà parti en pèlerinage pour la Terre Sainte) confirme que l'abbatiat de ce dernier à Jumièges avait débuté non pas en 1037, mais au plus tard en 1035. Véronique Gazeau donne comme abbatiat pour Robert II (GAZEAU, 2007, II, p. 150) : après le 9 avril 1037-1045. Je propose pour ma part v. 1035-1044.

4 D'après l'abbé Loth, auteur de *l'Histoire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumièges par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur*, l'ancien nécrologe de Jumièges (encore existant à l'époque mauriste) signalait la mort de Geoffroy le 24 mai 1048, c'est-à-dire au VIII kal. Iun. Les nécrologes de Saint-Évroult et du Mont Saint-Michel l'enregistrent cependant au 23 décembre (X kal. Ian.), veille du 24 décembre (VIII kal. Ian.). Il semble donc qu'une erreur de lecture se soit produite à un moment donné à l'époque moderne : VIII kal. Ian a été lu VIII kal. Iun. soit par le moine mauriste, soit plus probablement par l'abbé Loth. La date de la mort de Geoffroy semble donc devoir être placée le 23 ou 24 décembre 1048. Véronique Gazeau donne comme abbatiat pour Geoffroy (GAZEAU, 2007, II, p. 152) : 1045 ?-23 décembre 1048 ? Je propose 1044 ?-23 ou 24 décembre 1048 ?

5 Véronique Gazeau donne comme abbatiat pour Robert III (GAZEAU, 2007, II, p. 152) : après le 23 décembre 1048 ?-30 août 1079.

- enfin les *Annales de Jumièges* donnent pour Gontard un abbatiat courant de 1073 à 1095, mais nous savons qu'il ne succéda à Robert III qu'en 1079.

Nous observons ainsi, sur l'ensemble de la période 1017-1095, des décalages plus ou moins importants, allant de une à neuf années pour chaque date d'abbatiat enregistrée. Entre ces deux bornes extrêmes, aucune date d'abbatiat fournie par les *Annales de Jumièges* ne paraît donc correcte, ce qui met sérieusement en doute la fiabilité des informations traitant des abbés de ce monastère fournies par cette source sur l'ensemble du XI^e siècle. Il n'y a donc pas lieu de penser que les dates données par l'auteur des *Annales de Jumièges* sur la période 1000-1017 – plus éloignées dans le temps et moins aisément vérifiables – soient plus justes que celles dont le caractère erroné a pu être observé pour la période suivante, de 1017 à 1095, grâce à la confrontation à d'autres sources. Avant 1017, nous ne disposons en effet que de deux dates fiables : un échange de domaines convenu entre les abbés Bernon de Bourgueil et Robert Ospac de Jumièges en 1012 et la souscription par le même Robert Ospac d'un diplôme de Richard II en faveur de l'abbaye du Mont Saint-Michel en 1015¹. C'est trop peu pour garantir la fiabilité des dates et des informations fournies par les *Annales de Jumièges* entre 1000 et 1017 : la plus grande prudence à leur égard reste de mise.

Ce type d'erreurs et de décalages, répétés entre deux bornes a priori précisément datées², rappelle les difficultés auxquels les annalistes et chronographes des XII^e et XIII^e siècles furent régulièrement confrontés lorsqu'ils tentèrent de placer sur une échelle de temps linéaire des listes successorales (règnes de souverains, pontificats, épiscopats, abbatiats, etc.) longtemps après que les faits se soient produits³. La problématique rencontrée par l'annaliste de Jumièges ressemble d'ailleurs étonnement à celle présentée par Bernard Guenée chez l'auteur de la *Grande Chronique de Tours*. Nous avons donc certainement affaire, dans les deux cas, à des reconstructions tardives élaborées à partir de sources plus ou moins précises et sûres. Et bien que l'annaliste de Jumièges effectue sa reconstitution sur une période beaucoup plus courte et plus proche dans le temps que celle menée par le chanoine de Saint-Martin⁴, les écarts observés entre date réelle et date reconstruite sont du même ordre de grandeur⁵. De plus, alors que, grâce à sa

1 FAUROUX n° 14, 14bis et 17 ; GAZEAU, 2007, II, p. 147.

2 La date de 1017 semble correcte, puisque Thierry apparaît déjà comme abbé dans la charte de confirmation de l'abbaye de Fruttuaria, qu'il souscrit vraisemblablement à cette date ou peu après. Il pourrait néanmoins être devenu abbé de Jumièges dès 1015, dernière date où son prédécesseur, Robert Ospac, est attesté dans un diplôme en faveur du Mont Saint-Michel. La date de 1095 est confirmée par Ordéric Vital (V, 212).

3 GUENÉE, 1980, p. 154-164.

4 L'annaliste de Jumièges travaille sur une période d'environ 150 ans, de l'an mil au milieu du XII^e siècle ; le chanoine de Saint-Martial sur une période de 354 ans, de 871 à 1225.

5 L'écart le plus important, dans les *Annales de Jumièges*, est de 9 ans (1036 pour 1027) et de 11 ans pour la *Grande Chronique de Tours* (940 pour 929).

documentation, le chanoine de Tours est en mesure de remonter sans grosse difficulté environ deux siècles en arrière¹, notre moine de Jumièges éprouve déjà visiblement de son côté les plus vives difficultés pour remonter au-delà d'un demi-siècle². Nous pouvons en déduire qu'il ne disposait pas d'un catalogue aussi précis que son homologue de la cathédrale de Tours pour mener à bien son entreprise. Alors que le chanoine tourangeau disposait d'un catalogue des évêques précisant les durées de chaque épiscopat, notre moine ne devait disposer que d'un document lui fournissant la liste des abbés de son monastère sans précision des durées d'abbatit. Les catalogues des abbés de Jumièges nous étant parvenus ne donnent d'ailleurs jamais ce type d'information³. Ainsi, le plus ancien d'entre eux à nous être parvenu, élaboré dans les années 1040 puis régulièrement enrichi par la suite, ne donne que les noms des abbés successifs, sans apporter d'autres précisions à leur sujet. Il figure au folio 30r du ms. Rouen, Bibl. mun., 1409 (Y. 189)⁴, et tout porte à croire que ce catalogue était l'une des sources utilisées par l'interpolateur lorsqu'il compléta les *Annales de Jumièges* des mentions abbatiales.

1 Les premiers décalages importants s'observent même chez lui pour le début du XI^e siècle (vers 1007), soit plus de deux cents ans avant l'époque où il travaille.

2 Si la chronologie qu'il propose entre 1095 et 1152 paraît exacte, il commet déjà une erreur importante lorsqu'il restitue la fin de l'abbatit de l'abbé Robert III en 1073 au lieu de 1079.

3 Bien que le fonds de manuscrits médiévaux de l'abbaye de Jumièges soit le mieux conservé de Normandie, il ne transmet aucun catalogue abbatit spécifiant des durées d'abbatit.

4 Pour l'analyse paléographique et la datation de ce document, voir LECOUTEUX, 2011, p. 60-62 : la première main a inscrit la liste abbatiale de façon normalisée jusqu'aux abbés Robert Champart (v. 1035-1044) et Geoffroy (1044-1048) inclus, dont les initiales ont été rehaussées de vermillon : ces deux abbés, morts respectivement en 1055 et 1048, étaient probablement encore en vie lors de la confection de ce catalogue vers 1044-1048. Les noms suivants sont des additions de diverses mains postérieures. Il existe une copie de ce catalogue, réalisée à Jumièges dans le troisième quart du XI^e siècle, puis complétée sous l'abbé Gontard (1079-1095), dans le ms. Oxford, Bodleian Library, Bodley 852, fol. 31r. (PÄCHT & ALEXANDER, 1974, p. 34 n° 439 ; catalogue reproduit planche n° XXXVI). Ce manuscrit, sans doute passé en Angleterre entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle, appartenait à l'abbaye de Malmesbury au XIV^e siècle.

NOMINA ABBATVM GEOMETICENSIVM

| | | |
|-----------------|-------------------------|----------------------------|
| Libertus ab | Chodinus ab | Tancardus ab |
| Richardus ab | Hugo ab | Vasus ab |
| Admirus ab | Gauzelinus ab | Villelmus ab |
| Successangus ab | Ludovicus ab | EUSTACHIUS PAB |
| Adagarius ab | Vudpho ab | PETRUS ABBAS |
| Mandricus ab | Martianus ab | ROGERIUS ABB |
| Admirus ab | Anno ab | Robt ^o abbs |
| Admirus ab | Rodericus ab | Rogerius abbs |
| Admirus ab | Robertus ab | Ricardus abbs |
| Admirus ab | Theodericus ab | Alexander abbs |
| Admirus ab | Villelm ^o ab | Villelm ^o abbs |
| Admirus ab | Rodericus ab | Villelm ^o abbas |
| Admirus ab | Godfridus ab | Robert ^o abbas |
| Admirus ab | Robertus ab | Ricard ^o abbas |
| Admirus ab | Guncardus ab | Guncardus abbas |

La liste des abbés de Jumièges dans le ms. Rouen, Bibl. mun., Y. 189 (1409)

Notre moine de Jumièges était donc moins bien armé que le chanoine de Tours pour enrichir ses tables pascales de notes sur les hommes placés successivement à la tête de son établissement. Ainsi, pour renseigner les successions abbatiales dans ses annales, il a dû non seulement s'appuyer sur ce catalogue dépourvu de durées d'abbatiat, mais aussi sur les archives de son abbaye. Bien que le XI^e siècle soit l'âge d'or de la diplomatique à Jumièges, le fonds conservé reste relativement modeste¹. Avec un seul acte connu pour le X^e siècle², on comprend aisément le

1 Pour l'analyse de ces actes, voir Tock, 2002, p. 1-19 : l'abbaye de Jumièges conserve 55 actes antérieurs à 1121, parmi lesquels 36 sont des originaux (*ibidem*, p. 2). Benoît-Michel Tock n'hésite pas à qualifier le XI^e siècle comme l'âge d'or de la diplomatique de Jumièges (*ibidem*, p. 9), mais considère que l'abbaye dispose d'un fonds d'archive plutôt petit (*ibidem*, p. 16).

2 VERNIER n° 5. Mathieu ARNOUX (ARNOUX, 2001, p. 1-10) rappelle la rareté des actes écrits dans la Normandie du X^e siècle, entre 918 et 990, mais indique que les textes de quatre sources diplomatiques pré-normandes (IX^e siècle) relatives à Jumièges ont survécu aux incursions scandinaves et nous sont parvenus par l'intermédiaire d'un original,

silence de notre annaliste pour les abbatiats antérieurs à l'an mil : bien qu'il disposât des noms de Martin et d'Annon, les deux prédécesseurs de Rodéric, dans son catalogue, il lui était impossible de situer avec précision leur début et fin d'abbatit et de les insérer au bon endroit dans ses tables annalistiques. S'il semble au prime abord nettement mieux loti pour le siècle suivant, on s'aperçoit après analyse que le nombre d'actes précisément datés est finalement assez réduit et que la grande majorité lui était donc de peu d'utilité¹. Ainsi, parmi les trente-six originaux conservés avant 1121, seuls une douzaine d'actes sont explicitement datés ; dix d'entre eux l'étaient de l'année de l'incarnation et les autres de l'année de règne d'un souverain. Encore faut-il distinguer deux périodes, directement tributaires de la fréquence d'usage du millésime. De l'an mil à la conquête de l'Angleterre, seuls deux actes sont datés de l'année de l'incarnation : un acte de 1012 (mention de l'abbé Robert [I])² et un autre de 1038 (sans mention de l'abbé)³. De 1066 à 1120, la moisson est meilleure, puisque huit actes sont millésimés, soit quatre fois plus que sur la période précédente : en 1069 (mention de l'abbé Robert [III])⁴, 1077 (mention de l'abbé Robert [III])⁵, 1086 (mention de l'abbé Gontard)⁶, 1097 (mention de l'abbé Tancard)⁷, 1099 (mention de l'abbé Tancard)⁸, 1109 (mention de l'abbé Ours)⁹, 1111 (mention de l'abbé Ours)¹⁰ et 1119 (mention de l'abbé Ours)¹¹. Tous ces actes, sans exception, sont des originaux que l'annaliste de Jumièges devait connaître. Si l'on prend aussi en considération les actes allant de 1121 à 1150 édités par Vernier, six nouveaux actes millésimés peuvent être pris en compte : un en 1129 (nom d'abbé non précisé dans un espace resté blanc)¹², deux en 1131 (le premier sans nom d'abbé¹³ ; le second avec mention de l'abbé Guillaume II¹⁴), deux autres en 1138 (à chaque fois avec mention de l'abbé Guillaume II)¹⁵ et enfin un dernier en 1147 (mention de l'abbé Eustache)¹⁶. Ainsi l'usage

de deux copies du XI^e siècle et d'une édition moderne (VERNIER n° 1 à 4).

1 Tock, 2002, p. 4 et 14-15.

2 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H 906 ; VERNIER n° 7 ; FAUROUX n° 14bis ; ARTEM n° 2666.

3 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H 29 (document aujourd'hui perdu) ; VERNIER n° 19 ; FAUROUX n° 92 ; ARTEM n° 4744.

4 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H 1750 ; VERNIER n° 28 ; ARTEM n° 2710.

5 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H 136 ; VERNIER n° 30 ; ARTEM n° 2712.

6 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H 1433 ; VERNIER n° 34 ; ARTEM n° 2719. Non signalé par Benoît-Michel Tock dans sa liste d'actes originaux datés.

7 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H ? ; VERNIER n° 39. Acte non signalé par Benoît-Michel Tock dans sa liste d'actes originaux datés, car celui-ci n'a pas été retenu parmi les actes originaux entrés dans la base ARTEM (Vernier le considère pourtant comme tel).

8 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H 1703 ; VERNIER n° 40 ; ARTEM n° 2733.

9 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H 31 ; VERNIER n° 53 ; ARTEM n° 2745.

10 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H 31 ; VERNIER n° 54 ; ARTEM n° 2746. Benoît-Michel Tock indique 1112 au lieu de 1111.

11 Rouen, AD Seine-Maritime, 9 H 31 ; VERNIER n° 55 ; ARTEM n° 2751.

12 VERNIER n° 58.

13 VERNIER n° 59.

14 VERNIER n° 60 (l'éditeur signale toutefois à juste titre un problème de date).

15 VERNIER n° 61 et 62.

16 VERNIER n° 68.

de l'année de l'incarnation devient une pratique plus courante pour la datation des actes à partir du dernier tiers du XI^e siècle et tout au long de la première moitié du XII^e siècle. Dans ces conditions, il était plus aisé à notre annaliste de placer correctement les abbatiats lorsqu'il travaillait sur des données récentes, remontant pour lui à moins d'un siècle : d'une part il pouvait dans certains cas bénéficier de ses propres connaissances ainsi que du témoignage de moines contemporains encore vivants¹ ; d'autre part les sources écrites étaient assurément plus nombreuses à être millésimées sur cette période que sur celle antérieure à 1066. Et même si nous ne disposons aujourd'hui sans doute que d'une petite partie de la documentation alors à sa disposition², la proportion de documents datés devait être sensiblement la même que celle venant d'être passée en revue, ce qui permet de prendre la mesure de la complexité de sa tâche.

On observe toutefois une divergence notable entre la liste des abbés fournie par le catalogue abbatial, et celle pouvant être reconstituée à partir des *Annales de Jumièges*. Ces dernières mentionnent l'existence d'un abbé Guillaume, à l'année 1015, qui ne figure pas dans le catalogue dressé un siècle plus tôt. Pour la période ducale, ce catalogue donne en effet de première main la liste suivante : *Martinus, Anno, Rodericus, Rodbertus, Teodericus, Vuillelmus, Rodbertus* et *Godefredus*. Dans ces conditions, quelle source faut-il suivre ? : le témoignage tardif des *Annales de Jumièges* ou bien celui, quasi-contemporain, fourni par le catalogue abbatial ? Étonnamment, l'historiographie moderne a préféré jusqu'à ce jour retenir le témoignage du document le plus récent, c'est-à-dire les annales. Ce choix s'explique sans doute du fait que cette source ancienne est la seule à fournir des dates précises, le catalogue étant dépourvu de toute information chronologique. En retenant l'existence d'un abbé Guillaume de Jumièges entre 1015 et 1017, les historiens supposent donc implicitement l'existence d'une lacune dans le catalogue des abbés. Faut-il effectivement envisager une négligence (ou un oubli délibéré) de l'auteur du catalogue élaboré dans les années 1040, c'est-à-dire seulement vingt à trente après les faits ? Ou bien, puisque nous venons de mettre en évidence le manque de fiabilité des *Annales de Jumièges* sur l'ensemble du XI^e siècle, ne faut-il pas plutôt envisager une nouvelle erreur imputable à l'auteur de cette source plus tardive ? La réponse est moins évidente à fournir qu'il n'y paraît au prime

-
- 1 Certains actes, bien que non datés et donc pour nous aujourd'hui difficilement datables avec précision, pouvaient sans doute l'être aisément à l'époque grâce à la connaissance des témoins, des signataires et des souscripteurs, qui appartenaient aux membres, aux bienfaiteurs et aux familiers du monastère : ducs, comtes, seigneurs locaux, évêques, abbés, moines, laïcs, etc. De plus, les moines du Moyen Âge sollicitaient quotidiennement et en permanence leur mémoire. Bernard Guenée a pu montrer que grâce aux témoignages et à la tradition orale, ces hommes étaient capables de restituer précisément des événements vieux de trente à soixante-dix ans, mais qu'en général seul une période d'une cinquantaine d'années pouvait être restituée sans difficultés et sans recourt à des sources écrites. Grâce à des témoignages indirects, l'historien pouvait même parfois remonter un siècle en arrière, mais sans disposer cette fois de datations précises. Et il leur était impossible d'aller au-delà d'une période aussi longue sans recourir alors à une documentation écrite (GUENÉE, 1980, p. 78-85).
 - 2 Si la bibliothèque et les archives de l'abbaye de Jumièges font partie de celles les mieux conservées en Normandie, il était habituel de se débarrasser des actes devenus inutiles car concernant des accords devenus obsolètes.

abord et mérite de faire l'objet d'un examen critique serré. L'érudition moderne a proposé, sur la base d'arguments solides, de voir en cet abbé Guillaume le célèbre réformateur Guillaume de Volpiano¹. La souscription de la charte de fondation de Fruttuaria par les moines de Jumièges vers 1017/8² et surtout un passage de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* orientent en effet vers cette possibilité. La chronique nous informe ainsi que le comte Richard II confia Jumièges, Saint-Ouen et Le Mont Saint-Michel à l'abbé Guillaume : « *Commisit et alia loca memoratus Comes Richardus sepefato Abbati Willelmo, scilicet Gemmeticum, ut iam diximus, monasterium sancti Audoeni, Montem sancti Michaelis Archangeli* »³. Le terme « *commisit* » est précis et mérite de retenir toute notre attention. Il indique que le duc confia ces trois abbayes à Guillaume. Il ne dit pas, en revanche, que Guillaume fut nécessairement établi comme abbé de ces trois maisons. De fait, nous savons que l'abbé de Saint-Bénigne ne fut abbé ni à Saint-Ouen, ni au Mont Saint-Michel. Il n'y a donc pas, a priori, lieu de penser qu'il le fut davantage à Jumièges⁴, où, comme au Mont, il se contenta de placer son disciple Thierry. La note des *Annales de Jumièges* de l'année 1015 est d'ailleurs des plus laconiques⁵ et ne permet pas d'identifier cet abbé Guillaume à l'abbé de Dijon. Plusieurs coïncidences sont malgré tout troublantes : contrairement aux autres abbatiats, où la mort de l'abbé est généralement mentionnée en même temps que le début de l'abbatit de son successeur, tel n'est pas le cas pour l'abbé Guillaume lors de l'accession de Thierry en 1017⁶. Ce fait semble indiquer que l'abbatit de Guillaume aurait pris fin en 1017, mais sans que l'abbé ne soit mort à cette date. Cela pourrait suggérer l'existence d'une résiliation de charge, d'une démission ou d'une déposition. La présence de deux notes relatives à Guillaume de Volpiano aux années 1001 et 1030 (« *MI. Vuillelmus abbas fiscannensis efficitur* » et « *MXXX. Obiit Willelmus, abbas Fiscanni* ») a par ailleurs contribué à identifier l'abbé Guillaume de Jumièges à l'abbé de Fécamp : puisque l'abbé de Jumièges n'était pas mort en 1017, la critique en a conclu qu'il fallait l'identifier à l'abbé de Fécamp homonyme dont la mort est signalée quelques années plus tard, en 1030 : Guillaume de Volpiano, abbé de Jumièges en 1015, aurait donc tout simplement résilié sa fonction abbatiale en 1017 en faveur de l'un de ses disciples, Thierry, comme il le fit dans d'autres maisons où il exerça un temps les fonctions abbatiales. Que faut-il penser de cette reconstitution ? Il est étrange que l'annaliste de Jumièges, en mentionnant la mort de Guillaume en 1030, l'ait mentionné comme abbé de Fécamp sans

1 BULST, 1973, p. 163-167, et en particulier p. 164-165 ; GAZEAU, 2007, II, p. 147.

2 Rappelons cependant que Thierry, le disciple de Guillaume de Volpiano, apparaît toutefois déjà comme abbé de Jumièges (tout en exerçant encore la charge de prieur de Fécamp) dans cette charte.

3 éd. BOUGAUD & GARNIER, 1875, p. 158.

4 Voir déjà en ce sens POMMERAYE, 1662, p. 247-248.

5 *MXV. Robertus Gemmeti abbas moritur. Successit Willelmus.*

6 Celle-ci donne simplement : *MXVII. Theodericus abbas regimen suscepit.*

prendre au moins le soin de rappeler qu'il fut aussi un temps l'abbé de son monastère. En réalité, nous avons vu que les deux mentions relatives à Guillaume de Volpiano aux années 1001 et 1030 ne provenaient pas de l'annaliste de Jumièges : il s'agit d'informations dérivant des premières *Annales de Fécamp* [F1], reprises dans les *Annales de Jumièges* [J] par l'intermédiaire des *Annales de Rouen* [R1 et R2]. Rien ne permet donc d'affirmer que l'annaliste ait voulu identifier le « Guillaume » de 1015 à celui de 1001 et de 1030 comme ont proposé de le faire les historiens modernes. Et l'absence de la mention de sa date de décès pourrait simplement résulter du fait qu'il l'ignorait.

Mais alors comment expliquer cet ajout d'un abbé Guillaume dans les *Annales de Jumièges* entre 1015 et 1017 par rapport à la liste fournie dans les catalogues des abbés de Jumièges ? J'y vois une mauvaise interprétation par l'annaliste de Jumièges du diplôme délivré par le roi Robert le Pieux (996-1031) à l'abbé Guillaume de Jumièges (1027-v. 1035)¹. Nous savons aujourd'hui, grâce aux différents souscripteurs de l'acte, que cette chartre doit être datée de 1027, et que le duc de Normandie mentionné était Richard III et non son père Richard II. Mais au XII^e siècle notre annaliste était incapable d'arriver à de telles conclusions sur la base des informations erronées alors à sa disposition : pensant que l'abbé Thierry avait dirigé son monastère de 1017 à 1036 et que son successeur Guillaume fut à la tête de l'abbaye seulement de 1036 à 1037, l'annaliste s'est retrouvé confronté à une fâcheuse incohérence : comment le roi Robert, qui d'après les *Annales de Jumièges*, avait été consacré en 993² puis avait régné seul de 999 à 1035³, aurait-il pu délivrer un diplôme en faveur de Jumièges et de l'abbé Guillaume entre 1036 et 1037 ? Pour faire face à cette impossibilité, l'annaliste a cru bon de créer un abbé Guillaume, prédécesseur de Thierry et ayant gouverné l'établissement de 1015 à 1017, mais inconnu des listes abbatiales pourtant à sa disposition. Ce constat renforce notre sentiment de méfiance à l'égard des annales de cette abbaye pour la partie antérieure à 1095 (datations approximatives et dédoublement probable du prieur Guillaume, qui succède à Thierry comme abbé). Lorsqu'elles ne peuvent être confirmées par d'autres sources, les dates d'abbatiats signalées dans ces annales méritent donc d'être suivies avec prudence. Ainsi aucun catalogue ancien de Jumièges, du Mont Saint-Michel et de Saint-Ouen de Rouen ne retient Guillaume de Volpiano au nombre de ses abbés. Et si l'« on ne sait rien de ce que fit Guillaume de Volpiano comme abbé de Jumièges »⁴, c'est tout simplement parce que le grand réformateur ne dirigea jamais personnellement ce monastère en tant qu'abbé. La réforme de l'établissement doit surtout être mise à l'actif de son disciple Thierry, abbé de ce

1 FAUROUX n° 59 ; ARTEM n° 2685.

2 DCCCCXCIII. *Robertus rex Francie consecratur.*

3 DCCCCXCIX. *Obiit Hugo rex, successit Robertus filius. MXXXV. Obiit Robertus rex Francorum, successit Henricus, filius eius.*

4 GAZEAU, 2007, II, p. 147 n. 27

monastère de 1015/7 à 1027, comme le confirme d'ailleurs le continuateur des *Annales de Jumièges*¹. Cet auteur, qui opère vers 1201, considère Thierry comme le cinquième abbé de Jumièges depuis la restauration du monastère au X^e siècle², et il lui attribue, en tant qu'ancien moine de Saint-Bénigne, la seule responsabilité de l'introduction des coutumes de Dijon à Jumièges, sans faire la moindre allusion à un rôle éventuel de l'abbé Guillaume de Volpiano.

Au terme de cette enquête sur les mentions abbatiales dans les *Annales de Jumièges*, je propose donc de reprendre la liste abbatiale donnée par Véronique Gazeau dans sa *Normannia monastica*³ en l'adaptant ponctuellement à l'aide des résultats qui viennent d'être obtenus :

- 1. Martin (938-943 ou entre le 7 janvier et le 5 avril 942-943).**
- 2. Annon (943-943/4 ou 973 ?)⁴.**
- 3. Roderic (943/4 ou 973 ?-19 février 1000 ?).**
- 4. Robert I^{er} Ospac (1000 ?-1015/6 ; † 6 juin 1016/7)⁵.**
- 5. Thierry (v. 1017-17 mai 1027)⁶.**
- 6. Guillaume I^{er} (après le 17 mai 1027/avant le 6 août 1027-9 avril 1033/5)⁷.**
- 7. Robert II Champart (après le 9 avril 1033/5-1044 ; † 26 mai 1055)⁸.**
- 8. Geoffroy (1044-23 ou 24 décembre 1048).**
- 9. Robert III (après le 23 ou 24 décembre 1048-30 août 1079)⁹.**
- 10. Gontard (après le 30 août 1079-26 novembre 1095).**
- 11. Tancard (mai 1097-1101)¹⁰.**
- 12. Ours (1101-27 octobre 1127).**
- 13. Guillaume II (après le 27 octobre 1127-18 août 1142).**
- 14. Eustache (après le 18 août 1142-17 décembre 1153).**
- 15. Pierre (1154-20 juin 1169).**
- 16. Roger I^{er} (1169-18 août 1176).**
- 17. Robert IV d'Argences (21 mars 1177/8-10 juin 1190).**
- 18. Roger II (12, 13 ou 14 juillet 1190-29 ou 30 octobre 1191).**

1 éd. LAPORTE, p. 84-85.

2 Ce qui rejoint le témoignage des catalogues et ne laisse guère de place pour un prédécesseur du nom de Guillaume.

3 GAZEAU, 2007, II, p. 143-169. Pour les deux premiers abbatiats, voir aussi LE MAHO, 2001, p. 11-32 ; LE MAHO, 2006, p. 285-322.

4 À partir de 943 ou 944, Annon pourrait avoir administré l'abbaye de Jumièges depuis Saint-Mesmin de Micy, où il avait été appelé par ses frères, Albert et Azener.

5 Voir les annexes n° 1 et 2.

6 Voir les annexes n° 1, 2 et 5.

7 Voir l'annexe n° 2.

8 Voir l'annexe n° 2.

9 Voir l'annexe n° 2.

10 Voir l'annexe n° 1.

19. Richard de la Mare (16 décembre 1191-20 ou 21 janvier 1198).

Le cas exemplaire du abbatibus : un moyen privilégié pour étudier les Annales du Mont Saint-Michel [M1, M2, M3 et M4]

Le *De abbatibus* nous fournit un exemple particulièrement illustratif de la double problématique que nous avons envisagée dans cette enquête. L'étude qui suit a pris place dans le groupe de travail sur le *De abbatibus* dirigé par Pierre Bouet que j'ai intégré en 2013¹. Le travail de critique d'attribution que j'ai pu mener sur ce texte au sein de ce groupe m'a notamment conduit à étudier en détail les sources utilisées par l'auteur de la partie primitive de l'œuvre, ce qui a directement contribué à éclairer les interactions ayant existé entre ce texte et les quatre séries d'annales montoises qui lui sont étroitement apparentées. À certains égards, le *De abbatibus*, texte chronologiquement ordonné en fonction des abbatiats successifs des abbés du Mont Saint-Michel, peut être lui-même considéré comme une œuvre annalistique. Du fait de la richesse exceptionnelle du dossier, la démarche adoptée pour cette partie sera différente de celles mises en œuvre pour les autres annales monastiques normandes précédemment étudiées. Les textes subsistants sont en effet nombreux et l'étude de leurs interdépendances et de leur contexte d'élaboration se révèle d'un grand intérêt pour l'historien. Cette partie sera donc exceptionnellement centrée autour de l'étude du *De abbatibus*. Elle se compose de trois parties. La première relève de la critique d'attribution : elle consiste à déterminer les dates de composition de l'œuvre et à identifier ses auteurs successifs. La deuxième s'attache à étudier le travail d'un chroniqueur et chronographe du XII^e siècle au moyen des matériaux et des sources qu'il a mis à contribution. La troisième proposera une actualisation de la liste abbatiale des abbés du Mont Saint-Michel à partir des résultats obtenus dans les deux parties précédentes. Mon texte se présente sous une forme très proche de celle que j'ai choisi d'adopter pour la rédaction de l'introduction qui servira à présenter l'édition critique et la traduction du *De abbatibus* et sera donc un peu différente de celle adoptée dans la première partie de cette annexe.

1 Groupe de travail constitué principalement de Marie-Agnès Avenel, Pierre Bauduin, Marie Bisson, Pierre Bouet, Olivier Desbordes, Brigitte Gauvin, Véronique Gazeau, Catherine Jacquemard et Christophe Maneuvrier. Publication du *De abbatibus* prévue dans la revue *Tabularia* courant 2016. Je tiens à remercier ma directrice de thèse, Catherine Jacquemard, de m'avoir proposé d'intégrer ce groupe de travail.

I. Dates de composition et auteurs du *De abbatibus*

1. La rédaction primitive de Robert de Torigni (période couverte : 506-1153)

La première version du *De abbatibus* fut entreprise par l'abbé du Mont Saint-Michel, Robert de Torigni (1154-1186), en 1154. Bien que l'œuvre nous soit parvenue de façon anonyme¹ et qu'aucun témoignage médiéval n'apporte d'éléments concrets permettant d'identifier avec certitude l'auteur de ce texte, nous allons voir que de nombreux indices, liés au contexte historique ainsi qu'à des aspects codicologiques, paléographiques, philologiques et textuels, orientent la critique d'attribution en ce sens. L'intervention personnelle de Robert de Torigni dans l'enrichissement des matériaux ayant directement servi de sources pour l'élaboration du texte apporte d'ailleurs la preuve décisive de sa participation active à la rédaction de l'œuvre. Ces différents aspects, qui ne seront que brièvement exposés dans cette partie, seront analysés en détail dans le chapitre suivant, visant à identifier les sources et la méthode de travail de l'auteur de cette chronique des abbés du Mont Saint-Michel.

Différentes observations prouvent qu'au moment de recevoir des continuations au cours du XV^e siècle, le *De abbatibus* était déjà constitué d'un important noyau ancien, correspondant à la première partie du texte couvrant la période 506-1153. Il convient de placer sa rédaction au plus tôt à cette dernière date et au plus tard en 1186, c'est-à-dire précisément durant l'abbatiate de Robert de Torigni². L'existence de ce noyau primitif et l'établissement de la fourchette de datation proposée reposent essentiellement sur les arguments suivants. Il est tout d'abord remarquable que la rédaction primitive n'a pu être réalisée avant le XII^e siècle. Le manque de précision des premières notices abbatiales relatives à Mainard I et Mainard II (période 966-1009), ainsi que les erreurs et les imprécisions touchant la connaissance des abbatiats de la première moitié du XI^e siècle³ sont à cet

1 L'œuvre, transmise dans un manuscrit unique datant du XV^e s. (ms. Avranches, BM, 213, fol. 178r-181v), ne précise pas le nom du ou des auteurs.

2 Si la partie primitive du *De abbatibus* avait été composée peu après 1186, l'abbé Robert de Torigni aurait naturellement bénéficié d'une notice au moins aussi développée et précise que celle de ses prédécesseurs du XII^e siècle, ce qui est loin d'être le cas, malgré son long abbatiate de 32 ans et les constructions qui furent réalisées en son temps.

3 Voir les notices relatives à Hildebert I, Hildebert II, Thierry, Aumode et Suppon (période 1009-1048). Parmi les erreurs et imprécisions les plus significatives, il convient de signaler celles-ci : l'auteur avoue ignorer l'année de l'accession abbatiale d'Hildebert II, qui succéda à son oncle homonyme vers 1017. Il ignore également la date des débuts d'abbatiate de Thierry et d'Aumode. Trompé par ses sources (le catalogue des abbés et les annales du ms. 211), l'auteur intervient d'ailleurs les abbatiats de Thierry et d'Aumode au Mont. Abusé par un passage polémique de *Introductio monachorum* faisant allusion aux « loups rapaces » venus de l'extérieur et inhumés hors du Mont, il pense que ces deux abbés, ainsi que Suppon, n'intervinrent au Mont qu'en tant qu'abbés de Jumièges, de Cerisy et de Fruttuaria. Si Thierry cumula effectivement les abbatiats de Jumièges et du Mont de 1023 à 1027, Aumode ne prit la tête de Cerisy qu'après avoir abandonné la direction du Mont en 1032. L'auteur pense également à tort que Suppon est intervenu dans les affaires du Mont dès l'année 1023, qu'il était alors abbé de Fruttuaria, et qu'il fut contraint de renoncer en 1033 à cet abbatiate pour prendre enfin la direction du Mont (l'intervention de Suppon au Mont ne se place en réalité qu'en 1027, comme nous le verrons plus loin ; Suppon ne dirigea Fruttuaria qu'à partir de 1042 et il cumula les abbatiats du Mont et de Fruttuaria entre 1042 et 1048 environ). Cette reconstitution fautive prouve que

égard révélateurs : la partie couvrant les années 966-1048, qui présente de nombreux symptômes caractéristiques des défaillances imputables à la mémoire humaine, n'a guère pu être rédigée par un auteur contemporain des faits et fut composée longtemps après que ceux-ci se sont produits¹. La précision croissante des informations fournies sur les abbatiats à partir de la seconde moitié du XI^e siècle², et surtout dans la première moitié du siècle suivant, jusqu'en 1153³, suggère d'une part le recours à des archives désormais plus abondantes et mieux organisées, d'autre part une rédaction autour de cette dernière date, par un témoin oculaire de plusieurs faits rapportés. Les descriptions architecturales, plus nombreuses et plus précises sur cette période, sont, de ce point de vue, éclairantes⁴. Elles révèlent au passage que les notices des abbatiats de Raoul (1048-1058) et de Richard de Méré (1124-1128) n'ont pu être écrites qu'après 1131⁵. Le sentiment qu'une première rédaction fut réalisée vers le milieu du XII^e siècle se trouve renforcé du fait de la précision sans équivalent de la notice concernant l'abbé Bernard (1131-1149)⁶ et surtout de la bonne connaissance

l'auteur a opéré à une époque où la connaissance des événements était entourée d'un épais brouillard, donc longtemps après la mort des derniers moines témoins de ces événements, c'est-à-dire plus d'un demi-siècle après la fin de l'abbatit de Suppon au Mont.

- 1 Pour effectuer cette reconstitution tardive d'un passé désormais lointain et méconnu, l'auteur s'est surtout appuyé sur les archives et les sources annalistiques de son établissement, élaborées principalement au cours des XI^e et XII^e siècles (voir le chapitre suivant).
- 2 Voir les notices relatives à Raoul et Renouf (période 1048-1083). Nous verrons que Robert de Torigini, confronté à l'usage de sources contradictoires, fut en mesure d'adapter la chronologie fautive que lui fournissaient celles-ci.
- 3 Voir les notices relatives à Roger I, Roger II, Richard de Méré et Bernard (période 1083-1149).
- 4 Le témoignage du *De abbatibus* est précieux pour la connaissance des constructions réalisées entre 1048 et 1153, c'est-à-dire avant les destructions de 1204 et les reconstructions du XIII^e siècle. L'auteur admire en particulier le cloître et l'édifice en pierre sur trois niveaux réalisé, voûtes sur voûtes, par Roger II (1106-1123), qu'il a manifestement alors sous les yeux. Or cette partie du monastère fut fortement endommagée et détruite lors de l'attaque bretonne de 1204 (la composition de la partie primitive de l'œuvre est donc antérieure à cette date). L'auteur apporte aussi des précisions intéressantes sur les constructions des prédécesseurs de Roger II, à savoir Raoul et Renouf (période 1048-1083), ainsi que sur les réalisations de Bernard, entreprises entre 1131 et 1149. Il est, en revanche, peu précis sur les constructions antérieures à 1048 : il se contente de faire brièvement allusion aux travaux concernant l'église abbatiale réalisés entre 1023 et 1048 (c'est-à-dire entre la fin de l'abbatit d'Hildebert II et le remplacement de Suppon), mais ne donne aucun détail précis à leur sujet. Il ne donne aucune information sur les constructions des trois premiers abbés. Les travaux récents menés sur l'église Notre-Dame-sous-Terre ont mis en évidence, par confrontation croisée de plusieurs disciplines relevant de l'archéométrie, des datations recouvrant l'ensemble du X^e siècle et qui tendent à établir la succession de deux ensembles maçonnés. Le premier (daté de 953, +/- un demi siècle) pourrait avoir été réalisé avant ou pendant l'abbatit de Mainard I^{er} (v. 965-991), le second (daté de 986, +/- un demi-siècle) pendant ou après son abbatit. Enfin un troisième état, correspondant à un agrandissement vers l'ouest semble correspondre à la période de l'achèvement de l'agrandissement de la nef romane sous Renouf, entre 1060 et 1085 (SAPIN, Christian (et alii), « Archéologie du bâti et archéométrie au Mont-Saint-Michel, nouvelles approches de Notre-Dame-sous-Terre », *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008, p. 71-122, en particulier p. 84-94, 97-102 et 117-119).
- 5 L'auteur indique, en effet, que l'abbé Raoul (1048-1058) édifia les arcs sur lesquels l'abbé Bernard (1131-1149) fit par la suite édifier la tour : ce passage prouve que la notice de l'abbé Raoul fut écrite au mieux sous l'abbatit de Bernard, et plus vraisemblablement après la mort de cet abbé, qui n'est pas désigné comme celui dirigeant alors l'établissement. Dans le même ordre d'idée, la mention de la construction de la cuisine des moines sous l'abbé Richard de Méré (1124-1128) n'a pu être écrite qu'après cet abbatit puisque l'auteur indique que cette cuisine a depuis été remplacée par un atelier. Précisons au passage que l'ampleur des travaux réalisés sous Raoul semble s'opposer à l'hypothèse d'un abbatit court de cet abbé, avancée par dom Laporte en 1967 et parfois suivie ou amplifiée depuis (nous reviendrons plus loin sur cette question).
- 6 Soit l'auteur était contemporain de cet abbé, soit il disposait du témoignage de moines ayant vécu au Mont pendant son abbatit. Précisons que Robert de Torigini avait sans doute personnellement connu Bernard entre 1128 – date où Robert prit d'habit monastique au Bec – et 1131, date où Bernard quitta l'abbaye du Bec pour prendre la direction du

par l'auteur de la situation complexe et troublée des années 1149-1153. L'auteur s'y montre ouvertement favorable aux ducs de Normandie Henri I^{er}, Geoffroy Plantagenêt et Henri II¹ ; il fut manifestement contemporain de ces événements². L'usage en cette dernière année d'un « je » caractéristique, à l'endroit précis où l'auteur fait allusion à la mise à jour d'une liste abbatiale³ et où la rédaction du *De abbatibus* marque une rupture très nette⁴, confirme une datation vers 1153 ou peu après.

L'identification des sources et des matériaux utilisés par l'auteur permet de lever les derniers doutes possibles. Le recours à l'*Introductio monachorum*, une œuvre composée par un auteur anonyme dans le dernier tiers du XI^e siècle⁵, confirme l'hypothèse de la composition de l'œuvre seulement après 1102⁶. Mais des sources encore plus récentes ont été exploitées par l'auteur et permettent d'affiner de façon décisive la datation du texte. L'usage des annales montoises élaborées et enrichies entre 1116 et 1154 ainsi que la connaissance de matériaux extérieurs à l'abbaye

Mont Saint-Michel. La notice très élogieuse concernant Bernard, tranche nettement de celles rédigées sur son prédécesseur Richard de Méré et ses successeurs Geoffroy, Richard de la Mouche et Robert Hardi : Robert de Torigni admirait manifestement cet abbé originaire, comme lui, du Bec.

- 1 On remarque en effet que l'auteur du *De abbatibus* rend personnellement responsable les « abbés » Geoffroy, Richard de la Mouche et Robert Hardi des crises qui se succédèrent de 1149 à 1153 : la situation désastreuse dans laquelle l'abbé Geoffroy laisse financièrement l'abbaye à sa mort est directement mise en rapport avec son élection précipitée, sans le consentement préalable du duc de Normandie, Geoffroy Plantagenêt ; et, selon l'auteur, Richard de la Mouche et Robert Hardi causèrent un préjudice considérable à l'abbaye du Mont. En revanche, aucune critique n'est formulée à l'encontre des ducs Geoffroy et Henri II. Le premier impose pourtant le versement d'une forte amende, somme colossale mettant la communauté en difficulté, et l'un comme l'autre furent directement impliqués dans les troubles rapportés. L'auteur est aussi très discret sur les circonstances exactes de la mort de Richard de la Mouche, de Robert Hardi, ainsi que de l'évêque Richard d'Avranches lors de leur voyage à Rome en 1153. Ces décès laissent le champ libre pour l'élection d'un nouvel abbé et d'un nouvel évêque, l'un et l'autre reconnus et soutenus par le duc. Le nouvel abbé choisi fut Robert de Torigni. Ses relations étroites avec Henri II sont bien connues. Ce silence, cette réserve, cette indulgence, voire cette servilité de l'auteur à l'égard de la puissance des ducs Plantagenêt n'est pas sans rappeler les traits caractéristiques que Raymonde Foreville a décelé chez Robert de Torigni, lorsqu'elle le décrit en tant qu'homme et historien (FOREVILLE, Raymonde, « Robert de Torigni et Clio », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, Paris, 1967, t. II, p. 141-153) : « Robert de Torigni écarte délibérément ce qui, à ses yeux, est susceptible de nuire à la foi ou à la piété, à la réputation de l'ordre monastique ou à celle des rois Henri I^{er} Beauclerc et Henri II, lequel se dit et se veut le digne continuateur de son aïeul ». La fin de la notice de Bernard va tout-à-fait dans ce sens : d'après l'auteur, l'action de cet abbé « eût été encore plus efficace si le roi Henri [Beauclerc] avait vécu plus longtemps en ce bas monde » (allusion à la mort de ce roi en 1135 et aux troubles qui s'ensuivirent).
- 2 Voir les notes portant sur Geoffroy, Richard de la Mouche et Robert Hardy (période 1149-1153 ; l'auteur ne reconnaît pas ces deux derniers moines comme des abbés du Mont).
- 3 L'auteur indique ne pas avoir ajouté Richard de la Mouche et Robert Hardi, qui se sont opposés entre 1151 et 1153 pour obtenir la direction du monastère, dans le catalogue des abbés du Mont. Cette affirmation permet d'en déduire, d'une part, qu'il disposait d'un catalogue des abbés du Mont, d'autre part, qu'il a lui-même enrichi ce catalogue en inscrivant le nom de l'abbé Robert de Torigni (1154-1186) directement à la suite de celui de l'abbé Geoffroy (1149-1150/1), sans mentionner d'abbé intermédiaire. La mise à jour de ce catalogue a donc été effectuée au plus tôt en 1154.
- 4 Cette rupture au niveau de l'année 1154 a déjà été signalée par Léopold Delisle. Les notices des années 1154-1314 sont, en effet, d'une brièveté déconcertante comparativement à celles de la période 1048-1153 : elles furent vraisemblablement rédigées au moment de la continuation réalisée seulement au début du XV^e siècle.
- 5 Ce texte vient d'être édité par Pierre Bouet et Olivier Desbordes mais sous la forme de trois opuscules séparés intitulés *Introductio monachorum*, *De translatione et miraculis beati Auberti* et *Miracula sancti Michaelis* : BOUET & DESBORDES, 2009, p. 137-339. Pour l'utilisation de ces trois textes, voir la partie qui suit.
- 6 La notice de l'année 1102 fait, en effet, allusion à un miracle s'étant produit sous l'abbé Mainard II (991-1009), rapporté dans les *Miracula sancti Michaelis*.

également exploités par Robert de Torigni, lors de la composition à cette dernière date de son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes*, permet de dater avec une très grande précision l'époque de la composition primitive de l'œuvre : l'exploitation de ces documents prouve que la rédaction fut entreprise au plus tôt en 1154 et au plus tard au cours de cette même année, c'est-à-dire avant que d'autres interpolations et des remaniements importants ne soient effectués dans les annales montoises entre 1154 et 1173¹. C'est donc très précisément en 1154 que fut composée la première partie du *De abbatibus*. Ces observations confirment l'intervention probable de Robert de Torigni dans la première rédaction du texte, couvrant la période 506-1153, comme l'avait déjà proposé avant nous Léopold Delisle en 1873². Ces éléments permettent de déduire que s'il ne fut pas nécessairement l'auteur du *De abbatibus*, l'abbé du Mont fut vraisemblablement au moins l'instigateur ou le commanditaire de cette œuvre. Il est toutefois remarquable que l'ouvrage soit moins la composition d'un esprit littéraire que celle d'un esprit logique, aspirant à la maîtrise du temps, à l'ordonnement et à la classification des événements, et cherchant avant tout pour chaque abbé à « rendre à César ce qui appartient à César ». L'auteur n'a, en effet, aucune prétention littéraire et son style laconique se veut avant tout factuel. Il s'apparente donc à celui d'un chroniqueur et d'un chronographe. Or ce style correspond parfaitement à l'image que l'on se fait habituellement des productions de Robert de Torigni, et en particulier de sa *Chronique*, composées à la même époque³. Rappelons aussi que parmi les œuvres parfois attribuées à Robert de Torigni figure une *Chronique des abbés du Bec (Chronicon abbatum monasterii Beccensis)*⁴, dont le contenu est étroitement apparenté à celui du *De abbatibus* : l'ancien moine et prieur du Bec aurait-il composé au Mont une œuvre comparable à celle qu'il avait contribué à élaborer quelques années auparavant dans son ancien monastère ? L'hypothèse est séduisante, mais ne reste malgré tout qu'une hypothèse.

Une analyse critique approfondie des sources manuscrites utilisées par l'auteur permet d'aller plus loin et d'attribuer avec certitude la paternité de l'ouvrage à Robert de Torigni. Il ne fait, en effet, aucun doute que l'abbé du Mont participa personnellement et activement à l'élaboration du texte. Sa

1 L'auteur utilise les annales montoises du ms. Avranches, BM, 211, fol. 67r-77v (M2 = *Annales du Mont Saint-Michel*), élaborées en 1116 et enrichies jusqu'en 1154 (les additions ultérieures, ajoutées entre 1154 et 1173, lui sont en revanche inconnues). Il exploite également des annales montoises rédigées en 1154 à partir des précédentes (M3 = *Annales pascales du Mont Saint-Michel*), dont l'exemplaire original est perdu, mais dont nous avons la chance de conserver une copie du XV^e s. sous forme d'annales mineures dans le ms. Avranches, BM, 213, fol. 170r-173v (M4 = *Annales mineures du Mont Saint-Michel*, conservées dans le même volume que celui ayant transmis le *De abbatibus*). Sur les sources annalistiques utilisées, voir le chapitre suivant.

2 ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. xiii-xix, en particulier p. xvi-xvii : « comme un des changements de main les plus reconnaissables correspond exactement à la date de l'arrivée de Robert de Torigni au Mont Saint-Michel, il est permis de conjecturer que Robert n'est pas resté étranger à la composition des premières pages de la Rubrique abrégée [des abbés du Mont Saint-Michel] ».

3 Raymonde Foreville décrit ainsi Robert de Torigni en tant qu'historien : « il demeure un annaliste, un chronographe, ce qui au milieu du XII^e siècle fait déjà figure d'anachronisme » (FOREVILLE, *op. cit.*, t. II, p. 152).

4 ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. xvi.

main et son intervention peuvent être décelées dans les additions et dans la rédaction des deux sources annalistiques majeures ayant servi d'instruments et de matériaux pour l'élaboration du *De abbatibus*¹. On lui doit en particulier dans l'une d'elles plusieurs interpolations caractéristiques relatives au début d'abbatit et au rang des abbés du Mont. Pour obtenir ces informations, Robert de Torigni s'aida d'un catalogue des abbés de ce monastère ainsi que des riches archives et des livres de l'abbaye alors à sa disposition². Son écriture, à la fois très personnelle, rapide et abrégée³, dont la couleur d'encre et l'épaisseur de trait varient parfois sensiblement en fonction des différentes phases d'interpolation opérées entre 1154 et 1173 (voir le ms. Avranches, BM, 211, fol. 73v-76r)⁴, est facilement reconnaissable et se retrouve dans d'autres manuscrits montois⁵. Or, tous ces documents et toutes ces interpolations ont la particularité d'avoir directement servi comme matériaux pour la composition des œuvres historiographiques dont Robert de Torigni fut incontestablement l'auteur⁶, à commencer par sa *Chronique*⁷ et, dans une moindre mesure, son *Traité sur les ordres monastiques*

- 1 Il s'agit des annales montoises contenues dans le ms. Avranches, BM, 211, fol. 67r-77v et dans le modèle, malheureusement perdu, des annales mineures conservées dans le ms. Avranches, BM, 213, fol. 170r-173v. Dans ces dernières annales, l'intervention personnelle de Robert de Torigni est décelable dans les annotations personnelles apparaissant à l'année 1128 (*eodem anno, Robertus de Thorigneio, qui postea factus est abbas Montis, assumpsit habitum religionis Becci* : la date de la prise de l'habit monastique, généralement connue du seul intéressé, n'est fournie pour aucun autre abbé du Mont, ce qui est révélateur) ainsi que, dans une moindre mesure, à l'année 1154 (*Anno MCLIII, Mense Maio, VI kalendas Junii, feria quinta infra octabas Penthecostes, electus est Robertus de Thorigneio, prior claustralis Becci, ad regimen ecclesiae Sancti Michaelis, ab omni conuentu* : on notera le souci de préciser qu'il fut élu par l'ensemble du couvent).
- 2 Des additions de sa main s'observent aux fol. 73v-76r du ms. Avranches, BM, 211. Il est le seul scribe à intervenir dans les nombreuses annotations couvrant les marges du fol. 76r (période 1135-1173 ; annotations utiles à la composition de sa *Chronique*) ; il n'intervient que très ponctuellement dans les notes ajoutées aux folios précédents, sur la période 965-1134 (annotations surtout utiles à la rédaction du *De abbatibus*).
- 3 Voir en particulier (dans les reproductions ci-jointes) la forme et le ductus de ses initiales M, H et R, qui apparaissent par exemple aux fol. 73v-75v du ms. Avranches, BM, 211 : dans les additions des abbés Mainard (années 965 et 991), Hildebert (années 1009 et 1017), Renouf, Roger et Richard (années 1063, 1106, 1123), ainsi que des comtes Richard (années 1026 et 1027). On les retrouve à l'identique dans la longue série d'additions de sa main couvrant les années 1135-1173 au fol. 76r. Son 'd' oncial, son tilde plat et allongé (horizontal ou remontant légèrement vers la droite), ses abréviations à ascendantes barrées (le 'b' barré pour « ber », comme dans *Hildebertus* ou pour « ba », comme dans *abbas*), l'usage du sigma lunaire (pour « us »), du « et » tironien (en forme de '7') et l'inscription entre deux points des rangs d'abbatit, de règne et de nom d'homonymes (ex : « .III. ») sont également très caractéristiques des notes de sa main.
- 4 Ces interpolations dans les *Annales du Mont Saint-Michel* (ms. Avranches, BM, 211, fol. 73v-76r) dépendent étroitement des œuvres historiographiques sur lesquelles Robert de Torigni travaillait alors : son *De abbatibus*, son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes* (tous deux composés en 1154), et surtout sa *Chronique*, sur laquelle il n'a cessé de travailler de 1150 à 1186, et dont il publia au moins trois éditions : une première en 1156/7, une deuxième en 1169 et une troisième et dernière entre 1182 et 1186 (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. xiii-xv et xvi-xvii). C'est cependant surtout avant sa première édition (en 1156/7), qu'il semble avoir abondamment travaillé sur les événements antérieurs à son abbatit. Ses seconde et troisième éditions portent avant tout sur la mise à jour des événements contemporains de son abbatit, même si des remaniements ont aussi été opérés sur les périodes antérieures.
- 5 Voir par exemple sa continuation du catalogue des papes dans le ms. Avranches, BM, 146, fol. 164r-165r : la liste s'arrêtait primitivement à Honorius II (1124-1130) et Robert de Torigni l'a complétée en marge jusqu'à Alexandre III (1159-1181), bien qu'il ne disposât pas pour cela des durées de chaque pontificat.
- 6 Voir la liste fournie par Léopold Delisle : ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, p. xiii-xix.
- 7 ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. I. Voir aussi *ibid.*, II, p. xiii-xv. Sur l'usage comme source pour sa *Chronique* des annales contenues dans le ms. 211, fol. 67r-77v, voir *ibidem*, II, p. xvi et 207-208. Léopold Delisle suggérait déjà que les notes marginales apparaissant au fol. 76r de ces annales pouvaient être de la main de Robert de Torigni : « Les notes des années 1135-1173 ont été tracées par une même main, peut-être par la main de Robert de Torigni. Il

et les abbayes normandes¹. L'abbé du Mont s'est donc servi des notes annalistiques ajoutées de sa propre main pour composer non seulement cette chronique et ce traité, mais aussi le *De abbatibus*. Ainsi, à la manière des historiens des XI^e et XII^e siècles pour lesquels nous conservons à la fois des notes autographes et des manuscrits d'auteur (tels Adémar de Chabannes, Hugues de Flavigny ou encore Ordéric Vital)², Robert de Torigni considérait les annales insérées en marge des tables pascales de son monastère comme des outils et des instruments indispensables pour établir la chronologie servant à structurer ses œuvres. Comme eux, il n'a pas hésité à enrichir de sa propre main les tables pascales de sa maison en insérant de nouvelles annotations abrégées utiles à ses entreprises historiographiques : il opère ainsi en chronographe, cherchant avant tout à établir des points de synchronisme, des bornes et des repères précis destinés à constituer l'ossature à ses œuvres³. Cette façon de procéder, identique à celle adoptée par les trois historiens précités⁴, prouve que Robert de Torigni fut non seulement l'auteur d'une *Chronique* et d'un *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes*, mais aussi le rédacteur de la partie primitive du *De abbatibus*, une œuvre qui ne couvrait à l'origine que les années 506-1153 et qui fut élaborée dès 1154. Sa composition se place donc précisément au seuil de la grande période d'activité historiographique⁵ caractérisant l'abbatit de Robert de Torigni au Mont. Elle correspond également à une période de réorganisation des archives du monastère, comme le prouve la composition contemporaine du cartulaire⁶. Or toutes ces entreprises historiographiques et de réorganisation d'archives semblent intimement liées les unes aux autres⁷. Le cartulaire, transcription organisée des

est du moins incontestable que Robert de Torigini a composé ce bout d'annales, qui, à certains égards, peut être considéré comme le premier germe de la partie correspondante de la *Chronique*. Entre beaucoup d'indices, je relèverai la mention relative au concile de Tours en 1163 : *Alexander papa tenuit concilium Turonensis, cui NOS INTERFUIMUS QUI HAEC SCRIPSIMUS* ». Les ajouts de la même main, opérés sur la période 966-1134, afin d'établir les débuts d'abbatit des abbés du Mont en vue de composer le *De abbatibus*, confirment l'hypothèse de Léopold Delisle : toutes ces notes, d'une même main, sont bien de celle de Robert de Torigni et doivent être considérées comme des mentions autographes.

- 1 Robert de Torigni considérait son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes*, composé en 1154 et retouché dans les années qui suivirent, comme un appendice de sa *Chronique* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, 1873, p. xv et 181-184 ; édition p. 184-206).
- 2 Voir LECOUEUX, 2011, p. 54-68 et surtout p. 161-163, 165-166 et 172-173.
- 3 Comme chez Adémar de Chabannes, Hugues de Flavigny et Ordéric Vital, les chronologies présentes dans ses œuvres étaient exprimées dans l'ère chrétienne, c'est-à-dire sur une échelle de temps linéaire ayant pour origine l'année de l'incarnation du Christ. L'usage de cette ère, inconnu avant le VI^e siècle, encore rare et loin d'être systématique avant l'an mil, s'est progressivement imposé dans l'ensemble de l'Occident médiéval au cours des XI^e, XII^e et XIII^e siècles (LECOUEUX, 2011, p. 91-190).
- 4 C'était vraisemblablement aussi la façon de procéder de la majorité des historiens ayant œuvré aux XI^e et XII^e siècles en usant uniquement de l'ère chrétienne.
- 5 Ou plus exactement « chronographique ».
- 6 Ms. Avranches, BM, 210 (cf. BOUET & DESBORDES, 2009, p. 12-13). Le cartulaire du Mont fut constitué soit sous l'abbé Geoffroy (1049-1050/1), soit au début de l'abbatit de Robert de Torigni, en 1054-1055. Les avis des historiens restent cependant divisés sur ce point, et la mise en doute de la vision qui prévaut depuis Léopold Delisle par Katherine Keats-Rohan ne semble pas faire à ce jour l'unanimité (KEATS-ROHAN, 2006, p. 1-51).
- 7 On remarquera que les deux œuvres, bien que composées vers 1154, s'arrêtent l'une comme l'autre primitivement à l'abbatit du prédécesseur reconnu de Robert de Torigni, c'est-à-dire Geoffroy (1149-1150/1) ; si le *De abbatibus* mentionne malgré tout les événements qui impliquèrent Richard de la Mouche et Robert Hardi dans les années

documents diplomatiques de l'abbaye conservés dans les archives, permet de suivre l'évolution du patrimoine du monastère. Son intérêt est généralement de présenter un classement logique différent du classement physique par ailleurs adopté dans les archives, en permettant une gestion plus aisée de celles-ci alors que la documentation a tendance à s'accroître de façon exponentielle¹. Le *De abbatibus*, qui ne prend pas en compte ces aspects patrimoniaux, complète remarquablement bien les informations fournies par le cartulaire en précisant, abbatiat par abbatiat, les événements et les faits marquants qui se sont produits². Ainsi, l'un peut être considéré comme le complément utile de l'autre et ce n'est peut-être pas un hasard si ces deux œuvres furent élaborées successivement ou parallèlement autour de 1154, au moment où Robert de Torigni fut amené à prendre la direction du monastère et à réorganiser son administration après une grave crise qui a duré très exactement cinq ans, de mai 1149 à mai 1154³.

La date de composition primitive du *De abbatibus* peut d'ailleurs être confirmée d'une autre manière. Il est en effet remarquable que, sans le recours à la première partie du *De abbatibus* allant jusqu'à l'année 1153 incluse, Robert de Torigni aurait été incapable d'écrire ceci dans son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes* composé en 1154 : *In monasterio Sancti Michaelis iam fuerunt abbates fere XIII^{cim}⁴, quorum decem habuerunt de extraneis monasteriis⁵*.

1152-1153, le cartulaire ne pouvait en faire de même : aucun acte abbatial ne fut a priori rédigé durant cette période troublée, dépourvue d'abbé en fonction, et il faut donc tenir compte de ce fait lorsque l'on cherche à dater la composition du ms. Avranches, BM, 210. Il est toutefois surprenant que la bulle d'Eugène III (15 décembre 1050), délivrée à Geoffroy peu de temps avant sa mort, n'ait pas été reproduite dans ce cartulaire (KEATS-ROHAN, 2006, p. 12 et n° 11 p. 200-202).

- 1 On pouvait, par exemple, choisir un classement chronologique, par abbatiat, dans les archives, et un classement par possession (par prieuré et domaine) de l'abbaye dans le cartulaire (ou inversement). Il serait intéressant d'étudier de près le type de classement choisi pour le cartulaire du Mont et d'essayer de déterminer celui qui était alors utilisé dans les archives (sur ce point, voir déjà KEATS-ROHAN, 2006, p. 12-13 et p. 35-51).
- 2 Cette séparation des faits des abbés relatifs à l'administration du patrimoine foncier (cartulaire) du reste de leurs principaux actes (*De abbatibus*) explique peut-être le choix du titre de l'œuvre : *De abbatibus hujus loci rubrica abreuiata*. En excluant de la narration les actes détaillés des abbés en ce qui concerne l'administration et la gestion du patrimoine de l'abbaye, l'auteur ne cherchait pas à être exhaustif et à écrire des *Gesta abbatum* développés. Il cherchait surtout à rassembler, en les résumant, les événements et les faits majeurs pouvant être rattachés à chaque abbatiat ; c'est probablement dans ce sens qu'il convient de comprendre l'expression *rubrica abreuiata*.
- 3 La crise atteint son apogée sous Richard de la Mouche et Robert Hardi entre janvier 1151 à mai 1154, mais, dès l'élection de l'abbé Geoffroy sans autorisation ducal, en mai 1149, l'abbaye fut en proie à des difficultés financières : l'abbé et ses moines durent alors emprunter une importante somme d'argent afin de la verser au duc de Normandie, Geoffroy Plantagenêt, comme compensation de la non-ingérence ducal dans l'élection abbatiale (cf. GAZEAU, 2007, II, p. 218-219).
- 4 L'usage par Robert de Torigni de ce *fere XIII^{cim}* montre qu'en mentionnant « environ 14 abbés », il s'est arrêté à l'abbé Geoffroy (1149-1150/1) et n'a comptabilisé ni Richard de la Mouche, ni Robert Hardi, ni lui-même (son décompte correspond donc très exactement à l'état du *De abbatibus* en 1154, qui ne considère pas les deux premiers comme abbés du Mont et ne mentionne pas le troisième, récemment établi). Le terme *fere* suggère que Richard de la Mouche ou/et Robert Hardi pourraient éventuellement être retenus comme des abbés du Mont, mais Robert ne le fait pas, semble-t-il pour les mêmes raisons que l'auteur du *De abbatibus* : bien qu'ils aient été l'un et l'autre élus (le premier par l'évêque d'Avranches et les moines du Mont, qui cassent cependant plus tard cette élection ; le second par le duc de Normandie et les moines du Mont), ils ne furent jamais vraiment abbés, « parce qu'ils ne se sont jamais acquittés, ni à l'église ni au réfectoire, de la fonction abbatiale ».
- 5 ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II p. 193. Sans doute afin de couper court à toute revendication des moines du Mont, farouches défenseurs de la liberté d'élection de leur abbé au sein de leur communauté (ils s'appuyaient pour cela, depuis le XI^e siècle, sur un diplôme falsifié ou interpolé du roi Lothaire et une pseudo-bulle du pape Jean

Grâce au *De abbatibus* récemment achevé, l'auteur du traité savait, en effet, que les dix abbés montois originaires d'autres établissements étaient Mainard I et Mainard II (Saint-Wandrille [*sic*])¹, Aumode (Cerisy [*sic*])², Thierry (Jumièges/Bernay), Suppon (Fruttuaria), Raoul (Fécamp/Bernay), Roger I (Saint-Étienne de Caen), Roger II (Jumièges), Richard de Méré (Cluny/Saint-Pancrace de Lewes) et Bernard (Le Bec). Sur cette même période (965/6-1154), le *De abbatibus* n'indique que quatre abbés du Mont Saint-Michel ayant été des moines du lieu avant de commencer leur carrière abbatiale : Hildebert I, son neveu Hildebert II, Renouf et Geoffroy³. La composition du *De abbatibus* se place donc en 1154, juste avant la rédaction par Robert de Torigni de son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes*. Les deux œuvres ont peut-être même été rédigées parallèlement et sont étroitement liées : lors de la rédaction du *De abbatibus*, Robert de Torigni connaissait en effet plusieurs sources indispensables à l'élaboration des listes abbatiales insérées dans son traité (il connaissait au moins les catalogues des abbés de Jumièges, de Saint-Wandrille, de Bernay et de Cerisy ; il possédait peut-être aussi des copies des annales de ces deux premiers monastères).

XIII, datant de 965-966 ; nous sommes alors à l'époque où Guillaume de Saint-Pair écrit son œuvre), Robert de Torigni, qui était un ancien moine de l'abbaye du Bec, insiste volontiers dans ce passage sur le fait que la majorité de ses prédécesseurs furent, comme lui, choisis à l'extérieur du monastère. Dans le *De abbatibus*, l'auteur montre que les grands abbés du Mont étaient aussi bien originaires de ce monastère (tel Renouf) que de l'extérieur (tel Bernard) ; inversement, les mauvais « abbés » étaient eux-mêmes aussi bien originaires du Mont (tel Geoffroy ou Richard de la Mouche) que de l'extérieur (tel Richard de Méré ou Robert Hardi).

- 1 L'origine des abbés Mainard I et Mainard II, que la tradition place à Gand (Saint-Pierre du Mont-Blandin ou Saint-Bavon, suivant les auteurs) puis à Saint-Wandrille, d'après le témoignage de *Inventio et miracula sancti Vulfranni* (LAPORTE, Jean, « Les séries abbatiale et priorale du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique...*, *op. cit.*, t. I, p. 270-271), pose d'épineux problèmes de critique (V. GAZEAU, 2007, I, p. 202-211).
- 2 Aumode est en réalité un moine du lieu, et nous verrons plus loin pourquoi Robert de Torigni a cru qu'il venait de l'extérieur.
- 3 L'auteur du *De abbatibus* oublie Aumode, qu'il croit déjà abbé de Cerisy au moment où il prend la direction du Mont. Précisons que Mainard II et Suppon, qui avaient primitivement pris l'habit monastique dans un autre établissement, furent vraisemblablement moines du Mont Saint-Michel avant d'occuper la direction de ce monastère.

2. Les deux continuations du XV^e siècle (période couverte : 1154-apr. 1444)

Au moins deux continuateurs anonymes, l'un et l'autre moines du Mont, semblent avoir poursuivi le *De abbatibus* au cours du XV^e siècle, après une longue interruption d'environ deux siècles et demi. Avant d'entreprendre son travail de continuation, le premier paraît avoir recopié le texte original de Robert de Torigni, aujourd'hui perdu, non sans faire quelques erreurs de lecture et de transcription¹. Il ne semble cependant pas avoir délibérément cherché à abrégé ou à interpoler le texte primitif, qui paraît avoir été globalement reproduit assez fidèlement². Nous pouvons attribuer à ce copiste-continuateur la rédaction des très brèves notices couvrant la période 1154-1314, ajoutées longtemps après les faits grâce aux archives de l'abbaye. Plusieurs abbés, sur lesquels le continuateur n'avait rien de spécial à dire – preuve qu'il n'avait exploité qu'imparfaitement les archives à sa disposition³ – et n'était pas parvenu à établir précisément les dates d'abbatiat, furent réunis sous une même notice : ainsi Raoul des Îles, Thomas de Chambre et Raoul de Villedieu entre 1212 et 1236 ; Nicolas Alexandre et Nicolas Fanigot entre 1264 et 1298 ; Jean de Faé et Guillaume du Château entre 1298 et 1314. Cette partie se démarque aussi par le caractère à la fois inégal et non exhaustif des renseignements fournis sur les constructions réalisées par les abbés successifs : les bâtiments que fit édifier Robert de Torigni à l'ouest et au sud-ouest du monastère (logis abbatial, hôtellerie, officialité, infirmerie, chapelle Saint-Étienne et les deux tours encadrant la façade occidentale de l'abbatiale) ne sont même pas mentionnés. Plus surprenant encore, les importants travaux entrepris par Raoul des Îles après les destructions de 1204 pour l'édification de la Merveille (cloître, réfectoire, salles des hôtes et des chevaliers), généralement signalés par les autres sources

1 En ce début du XV^e siècle, les moines ne devaient plus être familiers avec l'écriture du milieu du XII^e siècle, ce qui a pu favoriser quelques erreurs de copie. Une erreur de transcription au niveau de *ammiras* à l'année 1296 et un passage posant difficulté dans la note précédant la mort de l'abbé Nicolas le Vitrier, en 1362, montrent qu'un intermédiaire a peut-être existé entre l'original de Robert de Torigni, composé en 1154, et la copie du XV^e siècle qui nous est parvenue. Nous pourrions à la rigueur envisager une poursuite de l'œuvre autour de 1410 (peut-être par l'abbé Pierre Le Roy lui-même ?), puis une mise au propre de ce travail, en cours d'élaboration mais resté inachevé, peu après sa mort, dans les années 1410. Toutefois, contrairement au cas de Robert de Torigni, nous manquons d'éléments probants qui viendraient confirmer cette hypothèse.

2 L'usage occasionnel de la formule *multa bona fecit* pourrait malgré tout indiquer que le copiste-continuateur ait abrégé quelques passages énumératifs présents dans son modèle. Le titre précisant *rubrica abbreviata* pourrait d'ailleurs laisser entendre qu'il ne s'agit que d'une version abrégée du *De abbatibus*. Il semble cependant que cette formule ait été employée, dès l'origine, par Robert de Torigni pour indiquer qu'il ne s'agissait que d'une description sommaire des successions abbatiales des abbés du Mont et non d'une description exhaustive de tous les événements temporels et spirituels survenus au cours de ces abbatiats.

3 De ce point de vue, son travail semble moins abouti que celui mené par son prédécesseur, Robert de Torigni, ce dernier ayant méthodiquement et systématiquement exploité l'ensemble des sources à sa disposition dans les archives de l'abbaye. Peut-être avons-nous affaire, pour la période 1154-1314, à un travail resté inachevé. Ce continuateur omet ainsi de mentionner de nombreux faits pourtant conservés dans les archives du monastère et que sauront exploiter après lui dom Jean Huynes et dom Thomas Le Roy au cours du XVII^e siècle. À ce sujet, voir la thèse de doctorat en cours de finalisation de Marie Bisson, qui porte sur la réédition critique des *Curieuses recherches du Mont Saint-Michel* de dom Thomas Le Roy : l'un des objectifs de ce travail est d'identifier les sources sur lesquelles le moine mauriste s'est appuyé.

montoises, ne font l'objet d'aucune mention¹. L'auteur rapporte en revanche une première phase de travaux qui aurait été entreprise, selon lui, dès l'abbatit de Jourdain (1191-1212), donc entre 1204 et 1212. Bien que tardif, ce témoignage mérite de retenir l'attention car il suggère l'existence de deux phases successives de reconstruction, suite aux destructions de 1204, qui nécessitèrent la réfection de la toiture et de la tour de l'église ainsi que du réfectoire, du dortoir et du cellier : une première phase sous Jourdain (entre 1204 et 1212), une seconde sous Raoul des Îles (entre 1215 et 1228). Il est, en effet, peu probable qu'aucun chantier de restauration n'ait été entrepris après le désastre de 1204. Et si l'on suit le témoignage du premier continuateur du *De abbatibus*, en construisant la Merveille, Raoul des Îles n'aurait finalement fait que reprendre, selon un plan beaucoup plus ambitieux, des travaux initiés sous son prédécesseur². D'autres travaux sont signalés sous l'abbé Richard Turstin (1236-1264)³ et sous Guillaume du Château (1299-1314)⁴. Les notices plus étendues allant de cette dernière date jusqu'à la mort de l'abbé Pierre le Roy (1386-1411) sont aussi de la main du premier copiste-continuateur. Il semble qu'il ait opéré au tout début du XV^e siècle et qu'il ait poursuivi son travail peu après 1411. Ce moine du Mont est donc un contemporain de ce grand abbé, et pourrait même avoir travaillé sous sa direction. Il n'est pas inutile de préciser que, comme pour la composition primitive du *De abbatibus*, cette seconde phase de rédaction correspond très exactement à une période de réorganisation des archives de l'abbaye : c'est en effet vers 1400, ou peu après, sous l'abbatit de Pierre le Roy, que fut réalisé le second cartulaire du monastère, malheureusement aujourd'hui perdu (*Maior cartularius Albus*)⁵. Pour la seconde fois, la période de confection d'un cartulaire correspond donc à celle de la rédaction d'une œuvre historiographique, ce qui invite à penser que cela n'est pas dû à une simple coïncidence⁶ : les deux

1 Raoul des Îles édifie, au nord de l'abbatiale et au-dessus de l'aumônerie construite sous Roger II et sur plusieurs niveaux, la salle des Hôtes (1215-1217), le réfectoire (1217-1220), la salle des Chevaliers (1220-1225) et le cloître (1225-1228).

2 Voir la note précédente.

3 Notamment la finalisation du cloître, Belle-Chaise (et sa partie inférieure) et la salle capitulaire.

4 Stalles et mobilier du chœur.

5 KEATS-ROHAN, 2006, p. 8-9 et 31-36. La dénomination *Maior cartular. albus*, qui désigne l'un des deux cartulaires qui ont été constitués au Mont Saint-Michel, présente une forme abrégée que K. Keats-Rohan a développée en *Maior cartularium albus*, ce qui est, du point de vue latin, impossible. Elle a d'ailleurs conscience de la difficulté puisqu'elle commente : "*cartular.*, presumably an abbreviation for *cartularium*, is not been used as a neuter noun, as would be usual". De fait, *cartular.* doit être développé, non en *cartularium*, mais en *cartularius*, dénomination que l'on trouve sous la plume de Dom Anselme Le Michel. En effet, on lit dans la *Bibliographie des cartulaires* (1907, réimprimé à Cambridge en 2010), p. 273, sous les numéros 1983 et 1984, les mentions suivantes : *Cartularius recentior sed eleganter scriptus* et *Cartularius recentior*. Il s'agit d'extraits tirés par Dom Anselme Le Michel de cartulaires élaborés dans des abbayes du Mans (voir ms? Paris, BnF, lat. 13820, fol. 218-220 v). Le masculin "*cartularius*" est donc sûr - même s'il n'est pas enregistré avec cette acception dans les dictionnaires de latin médiéval (je dois ces précisions à Olivier Desbordes, que je tiens à remercier ici). Les derniers actes qui furent ajoutés dans ce *Maior cartularius Albus* concernaient l'année 1413. La finalisation de ce second cartulaire est donc exactement contemporain de la continuation du *De abbatibus*.

6 Les deux cartulaires débutaient d'ailleurs l'un comme l'autre par des textes historiographiques (la *Revelatio* et l'*Introductio monachorum*) rappelant l'histoire officielle de l'abbaye : organisation des archives et historiographie du monastère sont intimement liées.

grandes périodes de composition du *De abbatibus* semble ainsi intimement liée aux réorganisations des archives du Mont. Si ce continuateur fut en mesure d'apporter un plus grand nombre d'informations sur le siècle précédent le début de sa rédaction que sur la période antérieure, nous le devons sans doute au fait qu'il fut contemporain d'une partie des faits rapportés, disposait d'un chartrier et d'archives mieux tenus pour cette période¹, mais bénéficiait aussi de récits de témoins oculaires et de traditions orales encore vivaces plus de cinquante ans après les événements. La notice de l'abbé Geoffroy de Servon (1363-1386) semble indiquer que l'auteur écrivait quelques années après cet abbatiat, alors que la guerre contre l'Angleterre sévissait plus que jamais, ce qui place vraisemblablement sa rédaction dans le premier quart du XV^e siècle ; les nombres d'années d'abbatiat spécifiés pour Geoffroy de Servon et Pierre le Roy prouvent qu'il écrivait encore après le décès de ces deux abbés successifs. Il commença vraisemblablement son travail autour de 1410 et l'acheva peu après 1411. Enfin le changement de main, observable au commencement de la notice de l'abbé Robert Jolivet (1411-1444), ainsi que la précision du nombre d'années de gouvernement de cet abbé, montrent qu'un nouveau continuateur, également moine du lieu, prit la plume peu après 1444, et vraisemblablement dès le milieu du XV^e siècle, pour la rédaction de cette dernière notice.

1 Pour tout le XIV^e siècle, le chartrier a abondamment été mis à contribution, beaucoup plus que pour la période X^e-XII^e siècle : la méthode de travail du premier continuateur diverge ainsi sensiblement de celle de Robert de Torigni, qui avait mis à contribution les archives, mais sans reproduire d'informations précises sur l'administration du patrimoine de l'abbaye ou l'énumération de ce patrimoine.

II. Identification des sources utilisées par Robert de Torigni et étude du travail d'un chroniqueur et chronographe du XII^e siècle

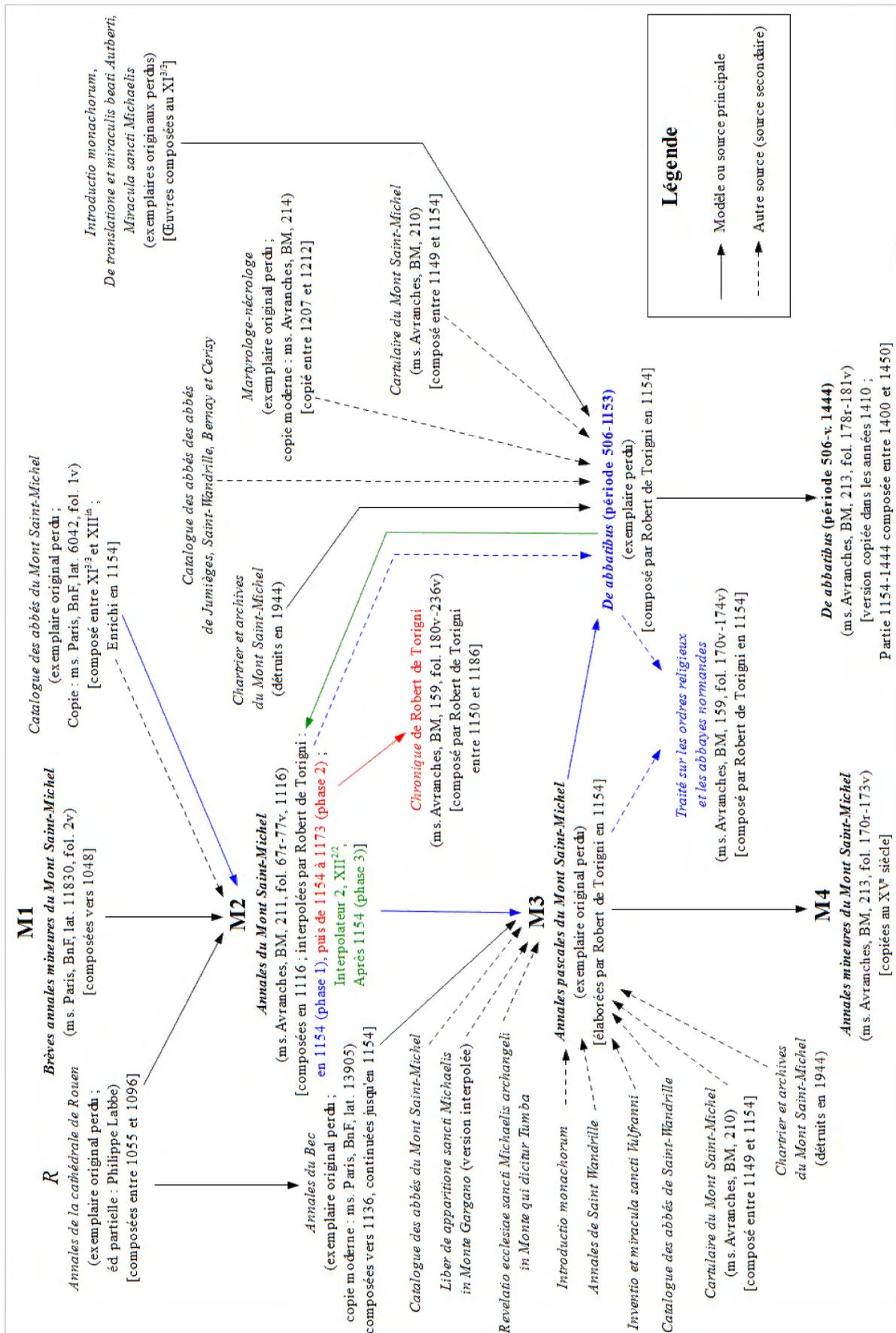
Grâce à la richesse de la documentation subsistante provenant de l'abbaye du Mont Saint-Michel, et malgré les pertes irréversibles subies par le chartrier et les archives du monastère¹, il est possible d'établir de manière très précise la façon dont a procédé l'auteur du *De abbatibus*, c'est-à-dire l'abbé Robert de Torigni, pour composer son œuvre. Cette situation exceptionnelle va nous permettre de suivre pas à pas les différentes phases indispensables à l'auteur pour l'élaboration de son texte, et de pénétrer ainsi au cœur des préoccupations ayant guidé sa démarche d'historien. L'approche que nous allons adopter vise, avant tout, à favoriser la compréhension de la méthode de travail d'un chronographe du XII^e siècle, dont l'œuvre majeure, une *Chronique*, connut par ailleurs un grand succès dans l'ensemble de l'espace anglo-normand. Cette enquête est d'autant plus utile que Robert de Torigni procède très vraisemblablement de la même manière que nombre d'annalistes, de chroniqueurs et d'historiens actifs entre le XI^e et le XIII^e siècle, et qui, comme lui, furent confrontés à de multiples difficultés lors de leur quête d'une plus grande maîtrise du temps². Ces auteurs eurent en effet souvent recours aux mêmes outils – des catalogues de puissants (empereurs, rois, ducs, comtes, papes, évêques ou/et abbés) et des tables de comput (c'est-à-dire des tables chronologiques destinées à établir des synchronismes pour exprimer toutes les dates dans un même référentiel : l'ère chrétienne)³ – afin de mener à bien leurs entreprises.

Trois étapes préalables à la rédaction du *De abbatibus* furent nécessaires afin de réunir et de préparer les matériaux indispensables à la réalisation de l'œuvre. Nous allons les passer successivement en revue, puis étudier l'usage que Robert de Torigni a fait de ces matériaux ainsi que des autres sources à sa disposition. Afin de mieux se repérer, un *stemma* présentant les dépendances entre les différents textes mentionnés au cours de l'étude qui suit mérite d'être préalablement présenté (figure n° 3).

1 Celles-ci étaient conservées aux Archives départementales de la Manche, à Saint-Lô, et furent presque entièrement détruites en 1944. Les chartes et documents diplomatiques originaux ainsi que leurs copies médiévales qui y étaient conservés ont donc en grande majorité disparu à cette occasion ; il existe toutefois quelques copies médiévales et modernes de chartes préservées dans d'autres fonds (voir KEATS-ROHAN, 2006, p. 26-27 et 34-35). Par chance, le précieux cartulaire de l'abbaye n'était pas conservé au même endroit que ses archives, comme cela arrive parfois, mais dans la bibliothèque municipale d'Avranches (ms. 210), ce qui a permis de préserver au moins une partie des sources diplomatiques du Mont Saint-Michel.

2 À ce sujet, voir LECOUTEUX, 2011, p. 91-190.

3 Ces tables chronologiques se présentent le plus souvent sous la forme de tables pascales (tables de comput), généralement accompagnées en marge de repères chronologiques sous forme de notes. Ces dernières notes constituent ce que les historiens modernes appellent le plus souvent des annales pascales et sont généralement éditées indépendamment des tables pascales qui leur servent de support. Ce choix éditorial opte toute possibilité de comprendre la façon dont les hommes du Moyen Âge se servaient conjointement des tables et des annales pascales.



Stemma n° 2 : stemma des sources utilisées pour la composition du *De abbatibus*

1. *Établissement des successions abbatiales (mise à jour du Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel)*

Robert de Torigni a d'abord cherché à établir les successions abbatiales constituant l'épine dorsale de son œuvre. Cette première étape, indispensable, était relativement aisée à réaliser pour lui, car il disposait pour cela d'un catalogue des abbés du Mont remontant sans doute à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle¹. Celui-ci fut vraisemblablement enrichi régulièrement, après le décès de chaque abbé, au moment de l'accession de son successeur. L'auteur du *De abbatibus* révèle, en effet, incidemment l'existence de ce catalogue lorsqu'il est amené à parler de la mort de Richard de la Mouche et de Robert Hardi à l'année 1153 : « je n'ajoute pas ces deux personnages au catalogue des abbés, parce qu'ils ne se sont jamais acquittés, ni à l'église, ni au réfectoire, de la fonction abbatiale ». S'il ne les ajoute pas, c'est donc qu'il passe directement de l'abbé Geoffroy, mort en décembre 1150 ou janvier 1151 et peut-être déjà inscrit dans le catalogue, à son propre abbatiat, qui débute en mai 1154. Ce catalogue, tenu à jour en 1154 par Robert de Torigni en personne, ne nous est malheureusement pas parvenu. Il en existe cependant une copie contemporaine au fol. 1v du ms. Paris, BnF, lat. 6042. Cette liste abbatiale, écrite de première main jusqu'à l'abbé Robert de Torigni inclus² et inséré dans un volume renfermant une œuvre chère à cet abbé³, présente plusieurs particularités. Outre le fait qu'elle n'enregistre pas Richard de la Mouche et Robert Hardi comme indiqué dans le *De abbatibus*, elle comporte surtout une inversion de l'ordre des abbatiats pour Aumode (1027-1032) et Thierry (1023-1027), cinquième et sixième abbés du Mont, ce qui ne fut pas sans incidence lors de l'élaboration du *De abbatibus* (période 1023-1033) comme nous le verrons plus loin. De plus, ce catalogue ne précise ni le début, ni la fin, ni même simplement la durée de chaque abbatiat, ce qui constitue une difficulté supplémentaire pour l'auteur lorsqu'il a été amené à établir avec précision la chronologie de la succession des abbés du Mont Saint-Michel.

1 Voir plus loin pour la datation de ce catalogue.

2 La liste des abbés inscrits de première main commence à Mainard I (v. 965-991) et se termine à Robert de Torigni (1154-1186). Elle comporte 15 noms : Mainard I, Mainard II, Hildebert [I], Hildebert [II], Aumode, Thierry, Suppon, Raoul, Renouf, Roger [I], Roger [II], Richard, Bernard, Geoffroy et Robert. Les abbés Martin de Furmendi (1187-1191), Jourdain (1191-1212) et Raoul des Isles (1212-?) ont été ajoutés ultérieurement par plusieurs autres mains.

3 Il s'agit de l'exemplaire de l'*Histoire d'Angleterre* de Henri de Huntingdon que fit transcrire l'abbé du Mont pour son monastère, vraisemblablement à partir de l'exemplaire qu'il avait connu et utilisé au Bec à l'époque où il était encore moine et prieur de cet établissement (voir ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. I, p. lv-lxi).

2. Établissement des chronologies abbatiales (interpolation des Annales du Mont Saint-Michel copiées en 1116)

À partir de ce catalogue, Robert de Torigni s'est efforcé de préciser les chronologies abbatiales en fixant la date d'accession de chaque abbé¹. Comme son catalogue ne lui fournissait pas ces informations, il fut contraint de les trouver ailleurs, dans les chartes, les archives et les livres de son monastère. Certaines dates lui étaient par chance données dans les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2 = ms. Avranches, BM, 211, fol. 67r-77v, en particulier fol. 73v-76r). Cette source, copiée sur la base des *Annales de la cathédrale de Rouen* par un moine anonyme du Mont Saint-Michel en 1116², avait en effet été enrichies de première main à l'aide de renseignements touchant l'histoire du monastère. L'annaliste avait pour cela exploité à la fois les plus anciennes annales de l'abbaye (*Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel*), élaborées peu après 1035 et vraisemblablement vers 1048 (M1 = ms. Paris, BnF, lat. 11830, fol. 2v) ainsi que le *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel*. Ces deux sources lui permirent d'indiquer : d'une part la réforme monastique de l'établissement et la libre élection abbatiale confirmée en 965 par un diplôme falsifié ou interpolé du roi Lothaire³ ; d'autre part la mort de l'abbé Hildebert II en 1023, en précisant cependant à tort qu'Aumode fut son successeur (report de l'erreur déjà présente dans le *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel*)⁴ ; enfin l'accession de Suppon à l'abbatit en 1033⁵. Pour la seconde moitié du

- 1 Seule la date de début d'abbatit est généralement spécifiée par Robert de Torigni : la date de fin d'abbatit lui importe manifestement peu (la période de vacance constitue donc en quelque sorte le prolongement de l'abbatit précédent).
- 2 Voir plus loin pour cette datation. Dom Laporte appelle abusivement ces annales, les *Annales du Mont de 1214*, reculant ainsi d'un siècle l'époque de leur rédaction primitive (1214 est en fait l'année de la dernière addition insérée de seconde main). Il leur confère ainsi implicitement une moindre importance par rapport à la copie tardive des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* qui en dérivent, mais que dom Laporte désigne sous le nom d'*Annales du Mont de 1154* (LAPORTE, Jean, « Les séries abbatiales et priorales du Mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, Paris, I, p. 267-275). Nous verrons plus loin qu'en privilégiant ces dernières annales, dom Laporte a favorisé la date de 1053 pour la mort de Raoul, alors que celle-ci n'a aucune raison d'être retenue puisqu'il s'agit d'une erreur de copie introduite tardivement en fin de chaîne de transmission des annales montoises.
- 3 La note de l'année 965 des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1) a été reprise à l'identique, à la même date et de première main dans les annales du ms. 211 (M2, fol. 73v) : *Auctoratum est sacro scripto, tam a domno papa Iohanne quam a Lothario Francorum rege, ut monasterium Montis Sancti Michaelis perpetualiter insigniatur ordine monachili, utque nullus nomine uel officio abbatis fungatur ibi, nisi quem idem monachi de suis elegerint praeesse sibi* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 217 et 235). Précisons cependant que dans son édition des annales M2, Delisle mentionne par erreur cette note à l'année 960, car il a ignoré le signe de renvoi « :B: » pourtant utilisé de première main par le copiste au niveau de l'année 965.
- 4 La note de l'année 1023 des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1) a été reprise à l'identique, à la même date et de première main dans les annales du ms. 211 (M2, fol. 74v). Elle a cependant été complétée en précisant le nom du successeur d'Hildebert II grâce au *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel*. La liste abbatiale était cependant déjà erronée en 1116 puisqu'elle donnait Aumode avant Thierry (c'est en effet le nom qui a été gratté puis remplacé par celui de Suppon dans M2 lors d'un remaniement opéré dans la seconde moitié du XII^e siècle : voir plus loin) : *Hoc anno inchoatum est hoc nouum monasterium a Richardo secundo comite et Hildeberto abbate, qui abbas ipso anno obiit. Eodem anno [Almodus] suscepit hanc abbatiam* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 219 et 235-236).
- 5 La note de l'année 1033 des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1) a été reprise à la même date et de première main, mais en étant modifiée dans les annales du ms. 211 (M2, fol. 74v) : *Suscepit Suppo hanc abbatiam a*

XI^e siècle, l'annaliste fournit également des informations complémentaires relatives au Mont. Mais celles-ci, qui dépendent de traditions écrites ou orales plus ou moins anciennes, s'avèrent être plus approximatives. Leur précision, lorsqu'elle peut être vérifiée, n'a été donnée qu'à une ou deux années près, et l'on peut estimer que ce fut aussi le cas pour les autres dates aujourd'hui non vérifiables. Le copiste de 1116 donne ainsi l'accession de Raoul en 1048, du vivant de Suppon ; la mort du même Raoul, toujours du vivant de Suppon en 1060 ; la mort de Suppon en 1061 ; enfin, la mort de Renouf et l'accession de Roger en 1085¹. Sur la période 1100-1116, l'annaliste est en revanche contemporain des faits rapportés, auxquels il a pu personnellement assister : l'apparition de l'archange Michel sous forme d'une colonne brillante/lumineuse en 1102² ; l'effondrement d'une partie du monastère en 1103³ ; le remplacement de Roger I par Roger II en 1106⁴ ; l'incendie du Mont en 1112⁵.

Tel était l'état des données montoises insérées de première main dans les *Annales du Mont Saint-Michel* de 1116 lorsque Robert de Torigni commença à interpoler en plusieurs fois cette source entre 1154 et 1173 environ. Il a pour cela utilisé les archives du Mont ainsi que le catalogue des abbés de

ainsi été remplacé par *Ordinatus est abbas Suppo huius loci* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 220 et 236).

- 1 Voir les notes de première main, inscrites en 1116 aux fol. 74v-75r de M2. Année 1048 : *Hoc anno abbas Radulfus suscepit hanc abbatiam uiuente Suppone*. Année 1060 : *Obiit Radulfus abbas, uiuente Suppone*. Année 1061 : *Obiit donnus abbas Suppo*. Année 1085 : *Eodem anno obiit donnus Rannulfus, abbas et monachus huius loci, pia memoriae. Huic successit Rogerius Cadomensis, non electione monachorum, sed vi terrenae potestatis* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 220 et 222). Toutes ces notes relatives au Mont et données de première main dans M2 sur la période 1048-1085 semblent approximatives à plus ou moins une ou deux années près (voir plus loin).
- 2 M2, année 1102, note de première main en 1116 (fol. 75v) : *Hoc anno uisus est a nonnullis prope ac procul positus sanctus Michael archangelus, prout credimus, in figura columpnae rutilantis, nocte scilicet ultimae suae festiuitatis, penetrasse basicam huius montis* (Robert de Torigni, *Chronique*, t. II, p. 223-224). Notons au passage l'emploi par l'auteur du terme *rutilantis*, remplacé dans les écrits du milieu du XII^e siècle (sans doute déjà dans M3, puisque c'est cette forme qui est adoptée dans M4 et dans le *De abbatibus*) par *ignae* : la colonne brillante/éclatante (qui doit donc sans doute à l'origine être perçue comme une colonne lumineuse) est devenue une colonne de feu sous la plume de Robert de Torigni (sans doute afin de favoriser le rapprochement avec le miracle survenu peu après 992 sous Mainard II et l'évêque Norgod).
- 3 M2, année 1103, note de première main en 1116 (fol. 75v) : *Hoc anno pars non modica ecclesiae Montis Sancti Michaelis corruit in Sabbato vigiliae Paschae, [a] monachis more solito matutinis peractis. In cuius ruina portio quaedam dormitorii monachorum non minima destructa atque euersa est, cum omnibus thoris et pannis, monachis tamen in eisdem requiescentibus, gratia Dei et patrocinio sancti Michaelis absque laesione liberatis* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 223). Dans son édition, Léopold Delisle a rapporté par erreur cette note à l'année 1100 (il n'y a pourtant aucun signe de renvoi à cette date).
- 4 M2, année 1106, note de première main en 1116 (fol. 75v) : *Hoc etiam anno Rotgerius Cadomensis, abbas huius loci, fecit capi de monachis nostris a rege Anglorum et distribui per abbatias Normanniae. Qua re indignatione non modica commoti sunt caeteri monachi, regem adierunt eique desolationem et expoliationem extirpationemque sui loci uiua ratione ostenderunt. Quo audito, rex mandauit abbati ut ad se apud Cadomum ueniret, monachisque praecipiens ut cum eo redirent. Ierunt utriusque. Quibus coram rege positus, sciens abbas se reum in omnibus existere, cum monachis contendere noluit ; uerum propria sponte nulloque cogente regi baculum pastorem reddidit ac dimisit. Huic successit Rotgerius, quidam monachus Gemmeticensis, rursus non uoluntate neque electione monachorum, sed ui regiae potestatis* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 224). Dans son édition, Léopold Delisle a rapporté par erreur cette note à l'année 1105.
- 5 M2, année 1112, note de première main en 1116 (fol. 75v) : *Hoc anno combusta est haec aecclesia Sancti Michaelis igne fulmineo, cum omnibus officinis monachorum, monachis tamen gratia Dei nullam laesionem patientibus, VII kalendas Maii, feria VI ebdomadae Paschae, monachis matutinas canentibus* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 225).

ce monastère. Les plus anciennes informations ajoutées concernent essentiellement des mentions de début d'abbatiat (avec précision du rang de l'abbé en chiffres romains¹). Les interpolations opérées par ses soins, dès 1154, au moment de la rédaction du *De abbatibus*, sont les suivantes (première phase d'interpolation) : ajout de Mainard I, premier abbé en 965² ; ajout de Mainard II, deuxième abbé en 991³ ; ajout d'Hildebert I, troisième abbé en 1009⁴ ; précision du rang d'Aumode, cinquième (*sic*) abbé en 1023 (*sic*)⁵ ; précision du rang de Suppon, septième abbé en 1033⁶ ; précision du rang de Raoul, huitième abbé en 1048⁷ ; ajout de Renouf, neuvième abbé en 1063 (*sic*)⁸ ; précision du rang de Roger [I], dixième abbé en 1085⁹ ; précision du rang de Roger [II], onzième abbé en 1106¹⁰ ; ajout de Roger [III], onzième abbé en 1106 (il s'agit ici d'un dédoublement de l'information pour une meilleure visibilité de celle-ci)¹¹ ; ajout de Richard, douzième abbé en 1124¹² ; ajout de Bernard,

1 Ce rang a été déduit du *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel*, comme le confirme l'inversion de Thierry et d'Aumode.

2 M2, année 965, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 73v) : *Mainardus I, primus abbas* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 217). Robert déduit la date de l'accession de Mainard des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1) ou de l'*Introductio monachorum*, qui donnent la date de 965 pour le diplôme du roi Lothaire et mentionnent le remplacement des chanoines par des moines à cette époque.

3 M2, année 991, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 74r) : *Mainardus II, secundus abbas* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 218). La source ayant fournie à Robert de Torigni la date précise de l'accession de Mainard II est inconnue : il s'agit de la seule accession abbatiale de la période 965-1106 dont la source utilisée par Robert de Torigni n'a pu être déterminée avec précision. Sans doute disposait-il d'un document, aujourd'hui perdu, lui donnant la mort de Mainard I, premier abbé du Mont Saint-Michel, en 991. Mainard I était encore cité entre 982 et 986 dans la charte de Maïeul reproduite dans le cartulaire du monastère (ms. Avranches, BM, 210, fol. 55-55v ; éd. BOUET & DEBORDDES, 2009, n° 1 p. 381 ; LAPORTE, Jean, « Les séries abbatiale et priorale du Mont Saint-Michel », *op. cit.*, p. 270). Il apparaît aussi dans une charte du comte de Rennes Conan datée de 990 (éd. BOUET & DEBORDDES, 2009, n° 2 p. 382).

4 M2, année 1009, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 74r) : *Hildebertus I, tercius abbas* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 219). Précisons que Robert de Torigni avait d'abord ajouté l'accession d'un abbé Hildebert (I ou II ?) à l'année 1002, puis qu'il s'était ravisé en grattant cette première inscription (lecture encore partiellement lisible à la lampe de Wood). La date de l'accession d'Hildebert I en 1009 était connue de Robert de Torigni grâce à un diplôme de Richard II établi à cette date et reproduit dans le cartulaire (ms. Avranches, BM, 210, fol. 71v-72v ; éd. FAUROUX, n° 12, p. 85-86 ; éd. BOUET & DEBORDDES, 2009, p. 386).

5 M2, année 1023, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 74v, ajouté au-dessus d'*abbas*, en interligne) : *quintus*.

6 M2, année 1033, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 74v, ajouté au-dessus d'*abbas*, en interligne) : *septimus*.

7 M2, année 1048, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 74v, ajouté au-dessus de *Radulfus*, en interligne) : *octauus*.

8 M2, année 1063, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 75r) : *Rannulfus, nonus abbas* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 221). Connaissant la date des décès de Raoul et de Suppon, données par ces mêmes annales respectivement en 1060 et 1061, ainsi que l'existence d'une période de vacance d'environ deux ans à la suite du décès de Raoul, Robert de Torigni a placé l'accession de Renouf en 1063. Il corrigera toutefois ces dates erronées lors de la rédaction du *De abbatibus*.

9 M2, année 1085, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 75r, ajouté au-dessus de *Rogerus*, en interligne) : *decimus*.

10 M2, année 1106, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 75v, ajouté au-dessus de *Rotgerius*, en interligne) : *undecimus*.

11 M2, année 1106, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 : *Rogerus, abbas .XI.* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 224). Cette information fait doublon avec la note précédente : elle a été ajoutée par Robert de Torigni simplement pour faciliter la lecture de cette information, noyée à la fin d'une longue note en marge de gauche.

12 M2, année 1124, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 75v) : *Ricardus, abbas .XII.* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 225).

treizième abbé en 1131¹ ; ajout du décès de Bernard et de l'accession de Geoffroy en 1149² ; ajout du décès de Geoffroy en 1150³ ; ajout de Robert de Torigni en 1154⁴.

Ainsi, en 1154, Robert de Torigni était parvenu à établir, non sans erreur, treize des quinze débuts d'abbatiat des abbés du Mont Saint-Michel qui se succédèrent de 965 à 1154. Il ne connaissait cependant pas le début des abbatiats d'Hildebert II, quatrième abbé (vers 1017) et de Thierry, cinquième abbé (en 1023). Il est intéressant de noter qu'il préféra laisser ces deux lacunes dans sa chronologie abbatiale plutôt que de chercher à tout prix à combler ces manques, en insérant des dates approximatives ou arbitraires, ce qui est tout à son honneur. Ces dates de début d'abbatiat étaient cependant erronées pour Aumode, sixième abbé (et non cinquième), puisque son accession est indiquée en 1023 (au lieu de 1027) et pour Renouf, neuvième abbé (accession indiquée en 1063 et non en 1060/1). Or, ces deux erreurs ne dépendent pas de Robert de Torigni lui-même, mais de celles commises par ses devanciers, auteurs des sources utilisées par l'abbé du Mont. En résumé, lorsqu'il dispose d'une source, Robert de Torigni la suit, qu'elle soit ou non fautive ; mais lorsqu'il n'en a pas, il s'abstient de combler les vides artificiellement. La fiabilité de ses interpolations est donc directement tributaire de la qualité des sources mises à contribution.

Robert de Torigni compléta plus tard ces mêmes annales en ajoutant les notes suivantes (seconde phase d'interpolation), qui n'ont apparemment pas été reprises dans les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* composées dès 1154 (M3)⁵ : ajout d'Hildebert II en 1017⁶ ; ajout de la mort du comte Richard II en 1026⁷ ; ajout de la mort du comte Richard III et de l'évêque d'Avranches Mangis en 1027⁸ ; ajout de nombreuses notes utiles à la rédaction de sa *Chronique*, portant sur la période 1134-

1 M2, année 1131, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 75v) : *Bernardus, abbas .XIII.* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 225).

2 M2, année 1149, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 76r) : *Obiit Bernardus, abbas Montis, et successit Gaufridus, monachus eiusdem loci* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 226).

3 M2, année 1150, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 76r) : *Obiit Gaufridus, abbas Montis* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 226).

4 M2, année 1154, addition de la main de Robert de Torigni en 1154 (fol. 76r) : *Robertus de Torigneio, monachus Becci, electus ab omni conuentu Montis, factus est abbas eiusdem loci* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 227).

5 Puisque les *Annales mineures du Mont Saint-Michel* (M4), tout comme le *De abbatibus*, ne les reproduisent pas.

6 M2, année 1017, addition de la main de Robert de Torigni après 1154 (fol. 74r) : *Hilbertus II, quartus abbas* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 219). Cette addition postérieure à 1154 (encre noire très proche des autres additions de Robert de Torigni, mais virant légèrement plus au bordeaux) explique pourquoi l'auteur du *De abbatibus* ignore quand Hildebert II succéda à son oncle Hildebert I. On peut se demander pourquoi Robert de Torigni n'a pas ajouté par la suite cette même information dans son *De abbatibus* : peut-être n'estimait-il pas la précision de cette date assez fiable pour cela ?

7 M2, année 1026, addition de la main de Robert de Torigni après 1154 (fol. 74v) : *Obiit Ricardus secundus* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 219 n. 2). Robert de Torigni utilise une plume plus fine. Ce sont les *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* du ms. Paris, BnF, lat. 11830, fol. 2v (M1) qui constituent la source de cette note et qui permettent d'apporter une précision à l'entrée de l'année 1026 faite de première main en 1116 (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 236).

8 M2, année 1027, addition de la main de Robert de Torigni après 1154 (fol. 74v) : *Obiit Richardus tertius, et Mangisus episcopus* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 219). Même plume fine que celle utilisée pour l'insertion de la note précédente. Ce sont les *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* du ms. Paris, BnF, lat.

1173, qu'il serait trop long et inutile de préciser ici¹.

Enfin, un second interpolateur est intervenu au cours de la seconde moitié du XII^e siècle (troisième phase d'interpolation). Il connaissait le *De abbatibus*, et c'est sur la base de cette œuvre qu'il a effectué une correction et deux ajouts sur la période 1023-1033. Toutefois, comme il a opéré après 1154, ses corrections n'apparaissent pas dans les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3)², composées à cette dernière date, et ne furent pas non plus reportées dans le *De abbatibus*. Ce second interpolateur a visiblement cherché à concilier les informations transmises dans les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) avec celles fournies par le *De abbatibus*. Il a aussi voulu préciser les successions abbatiales décrites trop vaguement à son goût dans ces deux sources pour la période 1023-1033. Toutefois, comme il n'avait pas conscience de l'inversion d'Aumode et de Thierry dans la liste abbatiale et qu'il opère avec moins de prudence et de scrupule que ne l'avait fait avant lui Robert de Torigni, il ne contribue finalement qu'à embrouiller une situation déjà devenue fort confuse sur cette période. Il effectue ainsi le remplacement du nom d'Aumode par celui de Suppon à l'année 1023 (pour la démonstration, voir ci-dessous)³ ; il ajoute le début de l'abbatiate d'Aumode, cinquième abbé, en 1030⁴ et le début de l'abbatiate de Thierry, sixième abbé, en 1031⁵. Aucune des trois informations introduites par ses soins ne s'avère exacte. Ses interventions fautives et tardives doivent donc être écartées de notre enquête et il convient d'étudier les sources dans l'état où elles se trouvaient au moment de la composition du *De abbatibus* en 1154, c'est-à-dire avant l'intervention de cet interpolateur.

11830, fol. 2v (M1) qui constituent la source de cette note et qui permettent de corriger l'entrée de l'année 1026 faite de première main en 1116 (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 236).

- 1 M2, années 1134-1173, nombreuses additions de la main de Robert de Torigni après 1154 (fol. 75v-76r).
- 2 Les *Annales mineures du Mont Saint-Michel* (M4) transmettent en effet le texte des *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) copié dans les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) avant l'intervention du second interpolateur, donc sans tenir compte des corrections apportées par celui-ci.
- 3 M2, année 1023, remaniement opéré par un second interpolateur après 1154 (fol. 74v) : *Almodus* a été gratté et remplacé par *Suppo* ; le rang au-dessus d'*abbas* (.V.), qui avait été ajouté par Robert de Torigni, a aussi été gratté. C'est la mention de Suppon, introduite à l'année 1023 du *De abbatibus* (cette œuvre est la première à faire intervenir Suppon au Mont en 1023 ; avant 1154, les sources annalistiques montoises ne le mentionnaient qu'en 1033), qui a provoqué la décision d'opérer ce remaniement.
- 4 M2, année 1030, addition du second interpolateur après 1154 (fol. 74v, peut-être en partie sur grattage) : *Almodus, quintus abbas* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 219). C'est la suppression d'Aumode à l'année 1023 qui incite l'auteur à la reporter en 1030, mais nous ignorons les raisons du choix de cette date, Aumode n'étant mentionné dans le cartulaire du Mont que dans une charte du duc Alain III de Bretagne en faveur du Mont Saint-Michel de 1032 (ms. Avranches, BM, 210, fol. 46-47 ; éd. BOUET & DESBORDES, 2009, n° 21 p. 396-397).
- 5 M2, année 1031, addition du second interpolateur après 1154 (fol. 74v, peut-être en partie sur grattage) : *Theodericus, sextus abbas* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 219). C'est le déplacement d'Aumode de 1023 à 1030 qui incite l'auteur à ajouter son successeur supposé (d'après le *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel*) entre 1030 et 1033. L'interpolateur avait le choix entre 1031 et 1032, mais nous ignorons les raisons du choix de cette date, Thierry n'étant mentionné dans le cartulaire du Mont que dans une charte non datée d'Anger et Hervé (ms. Avranches, BM, 210, fol. 47-48 ; éd. BOUET & DESBORDES, 2009, n° 15 p. 390).

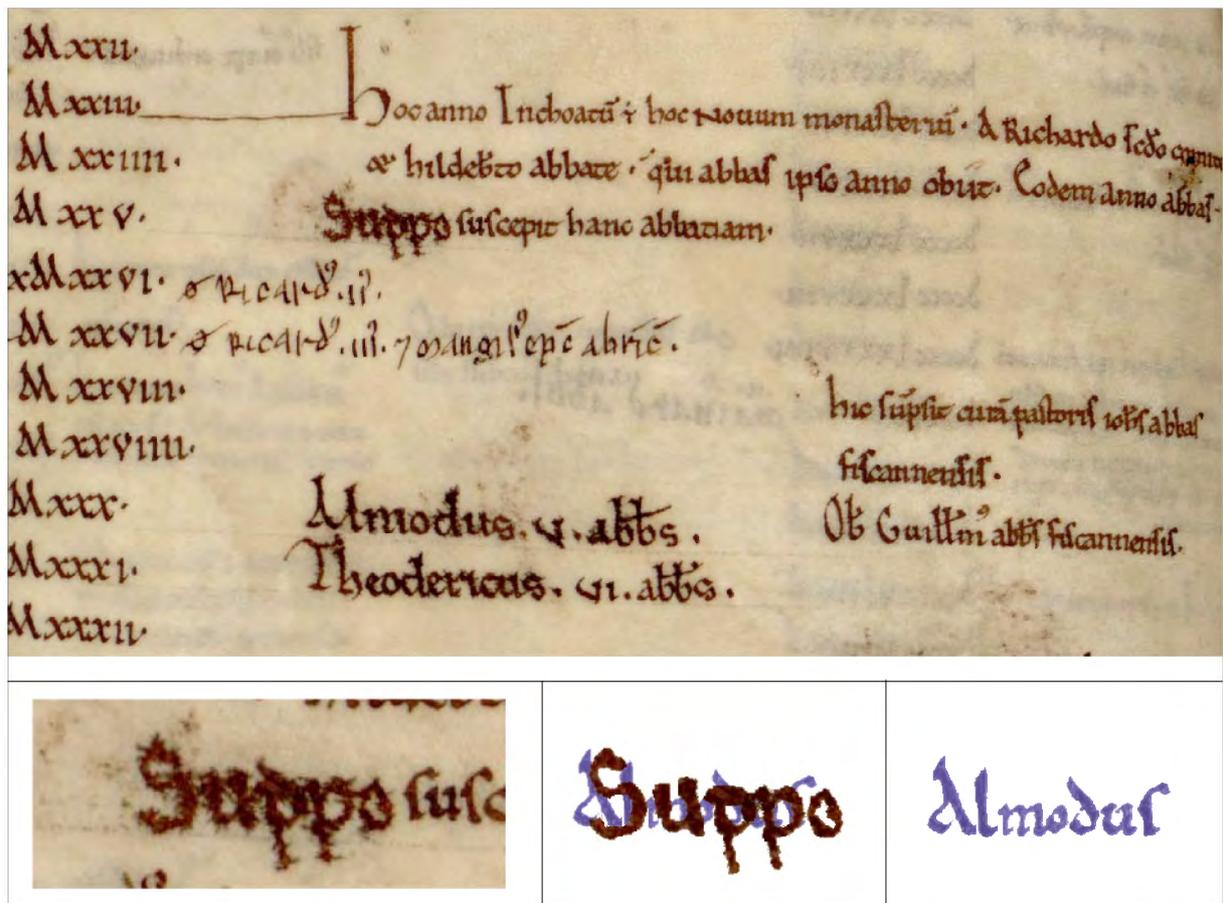


Figure n° 1 : l'interpolation du nom de l'abbé ayant succédé à Hildebert II en 1023 dans les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2 = ms. 211, fol. 74v)

Revenons donc au grattage du nom d'Aumode et à son remplacement par Suppon dans le passage mentionnant la succession d'Hildebert II à l'année 1023. Comment retrouver le nom de l'abbé inscrit à l'origine à cet endroit, avant l'intervention de l'interpolateur ? Par chance, celui-ci n'a effectué qu'un grattage superficiel et de médiocre qualité avant de surcharger grossièrement l'ancien texte. Un simple examen rapide permet déjà d'aisément observer les vestiges de deux lettres sous le nom « Suppo » (figure n° 1) : une longue barre verticale correspondant à l'ascendante d'une lettre partiellement lisible s'observe dans la partie droite du 'S' ; la partie supérieure d'un 'd' oncial est encore nettement visible au-dessus du premier 'p'. Ces deux lectures apportent de précieux indices sur le nom de l'abbé du Mont qui était primitivement inscrit à cet endroit. Parmi les lectures possibles, on retiendra *Hildeburtus*, *Theodericus* et *Almodus*, trois noms portés par les prédécesseurs de Suppon, qui ont tous un 'd' en milieu ou en fin de nom et qui ont aussi une lettre avec ascendante verticale en première, deuxième ou troisième position : un 'h' et un 'l' pour Hildebert, un 'h' pour Thierry et un 'l' pour Aumode. Il serait tentant de penser que Thierry est la bonne lecture, car nous savons depuis les travaux de dom Laporte que c'est Thierry qui succéda à Hildebert II en 1023.

Cependant, Aumode reste un candidat sérieux, puisque le catalogue des abbés du Mont du XII^e siècle le donne par erreur comme le successeur d'Hildebart II. De plus, à moins d'envisager l'usage d'abréviations drastiques, *Hildebartus* et *Theodericus* semblent trop longs pour que le texte suivant le 'd' oncial, au niveau du premier 'p' de Suppon, puisse être inscrit entièrement dans un espace aussi réduit que celui précédant *suscepit*, ce qui fournit déjà une première piste solide en faveur d'*Almodus*. Mais avant de céder à des conclusions trop hâtives, le mieux est encore de procéder à un examen minutieux du grattage pour tenter de déterminer lequel de ces différents noms avait été primitivement inscrit, ou si un autre nom pourrait aussi être éventuellement envisagé. On devine en effet d'autres traces d'encre plus ancienne en bordure de plusieurs lettres formant le nom *Suppo*. Le problème est que le parchemin est tâché en de nombreux endroits, et surtout que l'encre de l'interpolateur a eu tendance à baver et à se répandre en suivant les fibres du parchemin. Cela s'observe aussi au niveau des deux additions insérées en face des années 1030 et 1031 par ce même interpolateur (voir la figure n° 1), mais ces bavures sont assurément plus importantes là où il y a eu grattage : les fibres du parchemin, mises à vif, ont favorisé la propagation de l'encre. Il est donc difficile, au premier coup d'œil, de faire clairement la distinction entre l'encre subsistant du premier texte et celle due aux bavures du second texte. En y regardant de plus près, les deux encres ne sont toutefois pas absolument identiques¹, et les bavures ont tendances à fuir en étoile, en donnant au texte un aspect « poilu » ou hérissé. En suivant le ductus et le tracé principal du texte *Suppo* et en écartant le « bruit » généré par les bavures de l'encre utilisée par l'interpolateur, il est possible d'isoler plusieurs vestiges de lettres provenant de l'ancien texte, sans toutefois parvenir à identifier clairement chacune d'elles. Le recours à la lumière ultraviolette, en utilisant une lampe de Wood dans des conditions d'utilisation optimales², a permis de mieux différencier les endroits comportant de l'encre grattée de ceux simplement noircis par les bavures. Nous avons pu ainsi constater que la première lettre, sur le devant du 'S' de *Suppo* correspondait à un 'A' majuscule, que le bas d'un 'u' était encore partiellement visible entre les deux lettres 'p' et que la partie supérieure d'un 's' émergeait juste après, dans la partie supérieure droite du second 'p'. En atténuant les bavures du nom *Suppo* et en exagérant la différenciation des couleurs d'encre (par l'usage de violet pour le texte primitif gratté et de brun pour celui qui l'a surchargé), une restitution des deux textes devient possible (voir la figure n° 1)³. Le texte gratté correspond bien au nom *Almodus*. Cette lecture difficile a d'ailleurs pu

1 Vue de loin, les ajouts de l'interpolateur semblent plus foncés, mais de près, son encre vire un peu plus au rouge/bordeaux que le texte de première main, dont les grattages ont légèrement accentué la teinte noire/brunâtre.

2 Il a été possible d'obtenir une obscurité totale en examinant le manuscrit directement dans le coffre fort des manuscrits précieux conservés à la bibliothèque municipale d'Avranches : la lecture à la lumière ultraviolette a été plus efficace dans ces conditions.

3 Il s'agit d'une reconstitution approximative, de légers décalages pouvant être observés au niveau du tracé de certaines lettres. Même à la lumière ultraviolette, une lecture aussi nette reste impossible : seules des portions de lettres ont été conservées et du fait de la surcharge, aucune lettre n'est entièrement visible. L'état présenté dans la

être confirmée depuis. Nous nous sommes en effet aperçus plus tard que le texte de l'année 1023 des *Annales du Mont Saint-Michel* du ms. 211 (M2) avait été recopié en 1154 dans les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) avant que l'interpolation du texte n'ait été réalisée. Ces dernières annales ont par chance fait l'objet d'une copie au XV^e siècle, dans le ms. 213 (M4), avant qu'elles ne soient perdues. Or, dans cette copie, la note de l'année 1023 désigne clairement le successeur de l'abbé Hildebert comme étant *Almodus* (voir la figure n° 2).

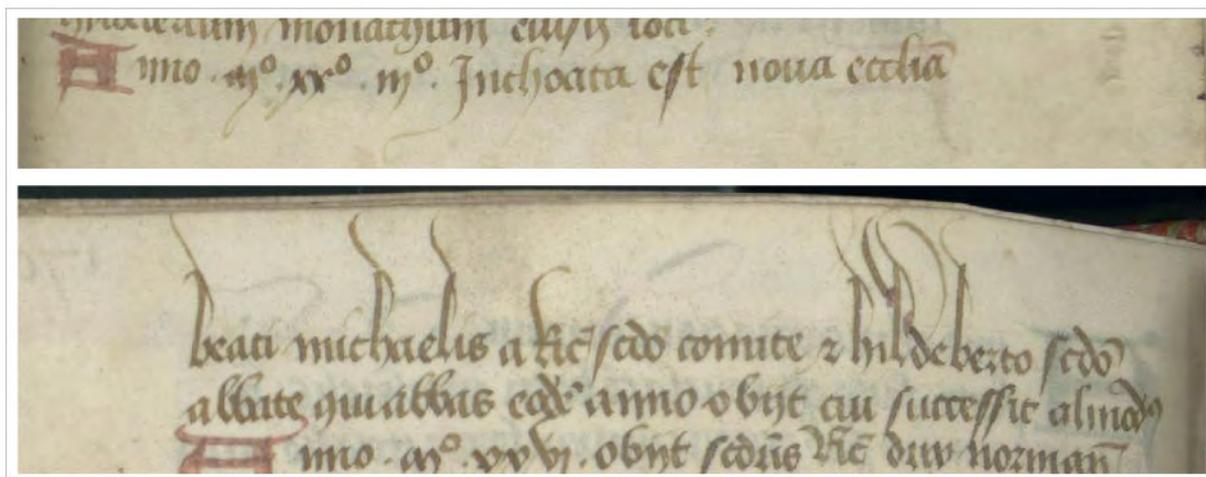


Figure n° 2 : Aumode, successeur de l'abbé Hildebert II en 1023 dans les *Annales mineures du Mont Saint-Michel* (M4 = ms. 213, fol. 170r-170v)

Il semble ainsi qu'aucune source montoise du XII^e ne mentionnait Thierry comme le successeur d'Hildebert II en 1023 : toutes concordent, en effet, à faire d'Aumode ce successeur, ce que nous savons aujourd'hui être une erreur. Ce fait concourt à dater assez tôt l'introduction de l'inversion entre les abbatiats de Thierry et d'Aumode dans le *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel* : au plus tard au début du XII^e siècle, à l'époque où le copiste des *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) a lui-même introduit cette erreur dans son texte, c'est-à-dire en 1116 ; au plus tôt dans le dernier tiers du XI^e siècle, à l'époque de la grande activité historiographique de l'auteur de l'*Introductio monachorum*. Le *Catalogue du Mont Saint-Michel* put, en effet, difficilement être élaboré avant cela, l'inversion de deux abbatiats sur la période 1023-1033 n'étant guère envisageable moins d'un demi-siècle après les faits, alors que des témoins de l'époque en question étaient sans doute toujours en vie. Cette inversion, vraisemblablement introduite dans le catalogue entre 1066 et 1116 environ, n'est donc pas imputable à Robert de Torigni ou à ses contemporains : ceux-ci ne furent que les victimes des erreurs transmises par leurs sources, imputables à leurs devanciers.

partie centrale, en bas de la figure n° 1, donne cependant une bonne idée de ce qu'il est possible d'observer et de reconstituer en combinant lecture à la lumière blanche et lecture à la lumière ultraviolette.

3. *Établissement d'une table de comput destinée à l'exploitation du chartrier et des archives du monastère (création des Annales pascales du Mont Saint-Michel)*

En disposant de la succession des abbés du Mont Saint-Michel dans un catalogue et surtout de la chronologie de ces successions abbatiales dans les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2), Robert de Torigni était déjà en possession des matériaux et des instruments indispensables pour constituer l'ossature du *De abbatibus* : il pouvait, en effet, désormais structurer son texte en organisant ses notices par abbatiat, à partir de la date d'accession de chaque abbé. Il ne lui restait alors qu'à enrichir chaque notice grâce aux informations que lui fournissaient les volumineuses archives de l'abbaye, dont le chartrier ne constituait qu'une partie. Ayant à sa disposition ces matériaux et ces sources, un fait ne manque pas de surprendre : pour composer son œuvre, Robert de Torigni n'utilisa le plus souvent qu'indirectement les *Annales du Mont Saint-Michel* contenues dans le ms. 211 (M2) et il préféra se servir principalement d'une copie adaptée de celles-ci : les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3). Il convient donc de s'interroger sur les raisons ayant guidé un tel choix.

Les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2 = ms. Avranches, BM, 211, fol. 67r-77v), copiées par un moine anonyme de ce monastère en 1116 sur la base des *Annales de la cathédrale de Rouen* et des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1 = ms. Paris, BnF, lat. 11830, fol. 2v), avaient un inconvénient majeur : leur auteur n'avait pas jugé indispensable de reproduire l'ensemble des données de comput fournies par son premier modèle. Si l'annaliste avait commencé à recopier les tables pascales servant de support aux annales rouennaises sur le premier feuillet de son cahier (fol. 67r-67v : période 1 à 76)¹, il s'est ensuite abstenu de poursuivre cet effort et il s'est contenté de mentionner uniquement le millésime comme repère chronologique. Ainsi, du fol. 68r au fol. 73v (période couvrant les années 77 à 981), il ne reproduit que les années exprimées dans l'ère chrétienne, en organisant sa page sur deux colonnes. Dans chaque colonne figure au centre l'année de l'incarnation, avec de part et d'autre deux espaces réservés, destinés à recevoir des notes annalistiques. Puis, du fol. 74r au milieu du fol. 75v (période couvrant les années 982 à 1116), les pages ont été organisées sur une seule colonne afin de réserver davantage d'espace pour recevoir des notes annalistiques marginales de plus en plus abondantes. Dans cet objectif, une petite marge (à gauche) et une grande marge (à droite) ont été conservées de part et d'autre du millésime. Les notes marginales sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus longues au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'année 1116, contemporaine de la rédaction. Celles inscrites de première main s'arrêtent cependant à l'année 1112 et la note de l'année 1117 a été ajoutée par un continuateur. À

¹ Il a au départ pris la peine de reproduire les quatre premières colonnes des tables de comput, en procédant colonne par colonne, mais il a finalement décidé d'interrompre ce travail fastidieux au moment où il avait déjà reproduit le titre de la cinquième colonne.

partir de ce point, c'est-à-dire du milieu du fol. 75v au fol. 77v (période couvrant les années 1117 à 1292), l'auteur a à nouveau trouvé utile de reproduire intégralement les données de comput que lui fournissait son modèle. Ce choix semble au prime abord étrange, puisqu'il s'était abstenu de les reproduire entre l'année 77 et l'année 1116. Ces informations permettaient en fait de calculer la date mobile de Pâques et des principales fêtes chrétiennes basées sur celles-ci. Le choix de fournir à nouveau ces informations prouve que le copiste souhaitait prévoir à l'avance la date de Pâques pour les années ultérieures. Cette copie fut donc précisément réalisée en 1116¹. En ne reproduisant pas intégralement les tables pascales de leur modèle et en ne fournissant pas de données de comput sur la période 77-1116, les *Annales du Mont Saint-Michel* du ms. 211 n'offraient pas la possibilité d'établir des synchronismes entre l'ère chrétienne, exprimée en fonction de l'année de l'incarnation du Christ, et les autres formes de datation en usage au cours de cette période (en particulier à l'aide de l'indiction, de l'épacte et du concurrent)². Or, sans une table chronologique permettant d'effectuer des synchronismes avec les autres formes de datation en usage avant la date de 1117, il était impossible d'organiser et d'exploiter convenablement l'ensemble de la documentation produite avant cette date et conservée dans le chartrier et les archives de l'abbaye. L'élaboration des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) avait donc pour principal objectif de combler ce manque³.

Les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) sont aujourd'hui perdues, mais nous avons la chance de pouvoir les reconstituer intégralement grâce à la survivance de quatre autres annales qui lui sont étroitement liées, soit en tant que sources (n° 1 à 3), soit en temps que copie (n° 4) :

1. les *Annales pascales du Bec* (B) : des tables pascales couvrant la période 1-1154 et renfermant en marge les *Annales du Bec*, ont servi de source pour constituer la table de comput servant de support aux *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3). Certaines notes marginales mentionnées dans les *Annales du Bec* sur la période 851-1154 furent, en effet, reproduites en marge des tables pascales du Mont, ce qui permet d'identifier cette source : parmi elles, quelques unes sont très caractéristiques et ne se trouvent que dans ces seules annales⁴. Nous avons la chance de conserver

1 Le copiste n'a pas jugé utile de conserver les calculs de la date de Pâques pour les années déjà écoulées.

2 Le cartulaire du Mont Saint-Michel (ms. Avranches, BM, 210) conserve, par exemple, 17 actes datés à l'aide de l'indiction (KEATS-ROHAN, 2006, p. 39). Il est probable que le chartrier contenait de nombreux autres actes, aujourd'hui perdus, eux aussi datés de cette façon ou au moyen d'autres systèmes de datation.

3 Depuis dom Laporte, la critique date la confection de ces annales, perdues dans leur forme originale, à l'abbatit de Bernard et considère que les dernières années, jusqu'en 1154, sont des additions effectuées sous Robert de Torigni (LAPORTE, Jean, « Les séries abbatiale et priorale du Mont Saint-Michel », *Millénaire monastique...*, op. cit., t. I, p. 267 ; KEATS-ROHAN, 2006, p. 27 ; GAZEAU, 2007, II, . 218). La présente étude montre que l'ensemble n'a pu être réalisé qu'en 1154, puisque ces annales utilisent comme sources les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) interpolées par Robert de Torigni à cette date (ainsi que les *Annales du Bec*, copiées en 1136 et continuées jusqu'en 1154).

4 Ainsi, les notes qui apparaissent aux années 851 et 1047 sont étroitement apparentées aux notes des *Annales du Bec*. Parmi les annales normandes dérivant de celles de la cathédrale de Rouen, les *Annales du Bec* sont les seules à

une copie moderne des notes annalistiques constituant les *Annales du Bec*, soigneusement relevées par dom Jouvelin sur l'exemplaire original avant sa perte lors de la Révolution (ms. Paris, BnF, lat. 13905, p. 138-139 ou fol. 72v-73r)¹. Les *Annales pascales du Bec* dérivait des *Annales pascales de la cathédrale de Rouen* (perdues) et étaient très proches, surtout du point de vue de la présentation, des *Annales pascales de Saint-Évroult* (ms. Paris, BnF, lat. 10062, fol. 138, fol. 138-160)², elles-mêmes issues des annales rouennaises. Ce lien étroit entre les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) et les *Annales du Bec* confirme une nouvelle fois le rôle décisif joué par Robert de Torigni, ancien moine et prieur du Bec devenu abbé du Mont Saint-Michel³, dans l'élaboration des matériaux indispensables à la rédaction du *De abbatibus* ;

2. les *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1) : les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) ne dérivent qu'indirectement des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1 = ms. Paris, BnF, lat. 11830, fol. 2v), par l'intermédiaire des annales qui suivent (M2). Elles seront malgré tout prises en compte ici, car, composées vers 1048, elles se trouvent aux origines de la tradition textuelle de plusieurs notes, élaborées de façon contemporaine ou peu postérieure aux faits rapportés ;

3. les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) : les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) furent complétées grâce à de nombreuses notes extraites des *Annales du Mont Saint-Michel* (M2 = ms. Avranches, BM, 211, fol. 67r-77v) copiées en 1116 et interpolées en 1154 par Robert de Torigni (première phase d'interpolation), comme nous venons de l'évoquer plus haut ;

4. les *Annales mineures du Mont Saint-Michel* (M4) : les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) ont servi de modèle pour la confection des *Annales mineures du Mont Saint-Michel* (M4 =

formuler ainsi la note de l'année 851 : *Venit Hastingus in regnum Francorum*. Les *Annales de Rouen*, éditées par Philippe Labbe, donnent *uenerunt Normanni in Sequanam, & iterum uenerunt alii Normanni*, information reprise intégralement par les *Annales de Jumièges*, mais que ne reprennent que partiellement les *Annales de Saint-Évroult* et les *Annales de Saint-Étienne de Caen* : *Hoc tempore uenerunt Normanni in Sequanam* (voir MGH SS, t. XXVI, p. 494-495). De plus, alors que les *Annales de Rouen* éditées par Labbe et les *Annales de Saint-Évroult* donnent simplement *Bellum apud Vallumdunas* à l'année 1047, les *Annales du Bec* précisent quant à elles : *Factum est bellum in loco qui dicitur Walesdunas inter comitem Willelmum Normannorum, et Widonem filium Rainaldi comitis Burgundiae, cognatum eius*. Cela rejoint la note rapportée par les *Annales mineures du Mont Saint-Michel* (M4), copiée sur les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) : *factum est bellum apud Walesdunas a Guillermo, duce Normannorum, contra Guidonem comitem, cognatum suum* .

1 Manuscrit accessible sur Gallica (reproduction du microfilm en noir et blanc).

2 Manuscrit accessible sur Gallica (numérisation couleur de haute résolution).

3 Robert de Torigni, alors qu'il fut moine puis prieur du Bec, semble être intervenu dans la rédaction des *Annales du Bec* (GAZEAU, 2007, II, p. 221). Celles-ci, copiées sur les *Annales de la cathédrale de Rouen* vers 1136, furent complétées de nouvelles notes aux années 1142, 1146 et 1154, c'est-à-dire alors que Robert de Torigni était encore moine du Bec (*Histoire littéraire de la France*, t. 32, p. 211).

ms. Avranches, BM, 213, fol. 170r-173v) au XV^e siècle. L'auteur de cette copie tardive n'a pas reproduit la table pascalle de son modèle et s'est contenté de réunir les unes à la suite des autres, non sans quelques erreurs et omissions, les notes annalistiques marginales figurant de part et d'autre de cette table pascalle.

Un déplacement de note observable entre les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2 = ms. 211) et les *Annales mineures du Mont Saint-Michel* (M4 = ms. 213) permet de reconstituer la mise en page adoptée dans les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3), qui dérivent des premières et ont servi de modèle aux secondes. Dans les annales M2 figure, en marge de gauche et en face de l'année 1054, une note sur la bataille de Mortemer (*Bellum apud Mare Mortuum*). Un peu plus loin, en marge de droite et en face de l'année 1063, Robert de Torigni a ajouté le début de l'abbatit de Renouf, neuvième abbé du Mont (*Rannulfus nonus abbas*). Ces informations, enrichies notamment à l'aide du *Catalogue des abbés du Mont* dans le cas de la note concernant Renouf, se retrouvent l'une à la suite de l'autre à l'année 1153 des annales M4 : *Factum est bellum apud Mortuum Mare. Eodem anno Radulpho abbati successit Ranulphus, monachus eiusdem loci*. On observe donc, d'une part, un passage de l'année 1054 à l'année 1053 pour la bataille de Mortemer, d'autre part, un passage de l'année 1063 à l'année 1053 pour le début de l'abbatit de Renouf¹. Cette dernière note aurait logiquement dû se retrouver associée à celle de l'année 1063 (présente aussi bien dans M2 que dans M4 : *Subjugata est Cenomannis comiti Normannorum Guillelmo*), ce qui ne fut pas le cas. Ce double décalage et cette absence de regroupement ne semble possible que si ces trois notes n'avaient pas encore été réunies au moment de la conception des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) et si elles figuraient toujours alors séparément dans des marges distinctes. Ce type de décalage et de réunion de notes rapportées à des dates éloignées fut favorisé par un changement de structure d'annales : le passage d'annales pascales (avec des notes marginales inscrites indépendamment de part et d'autre d'une table de comput) à des annales mineures (regroupement de notes marginales indépendantes dans une seule notice annuelle) contribue assurément à la

1 Ce glissement est à l'origine de l'hypothèse de la fin d'abbatit de Raoul en 1051 ou en 1053 et du début de l'abbatit de Renouf en 1053 ou en 1055. Cette hypothèse repose donc sur une erreur de copie dans des annales se situant en fin de tradition textuelle (les annales du ms. 213 [M4] ne sont qu'une copie tardive des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* perdues [M3], dérivant elles-mêmes d'une interpolation des annales du ms. 211 [M2]). La date de 1063, introduite par Robert de Torigni en 1154, était d'ailleurs déjà erronée, comme nous le verrons plus loin. Il n'y a donc aucune raison de retenir les dates de 1051, 1053 ou 1055 pour les successions abbatiales de Raoul et de Renouf, comme l'a proposé dom Laporte en 1967 (LAPORTE, Jean, « Les séries abbatiale et priorale du Mont Saint-Michel », *op. cit.*, p. 269 et 273-274 ; nous avons d'ailleurs observé en plusieurs endroits la tendance de dom Laporte à réduire la période d'abbatit de Raoul et à rallonger celle de Renouf : alors qu'il parle de 1055-1056 pour la mort de Raoul et de 1057 ou 1058 pour l'élection de Renouf à la p. 273, il retient dans sa liste critique, p. 269, respectivement 1053 et 1055) et comme l'a fait à sa suite Véronique Gazeau (GAZEAU, 2007, II, p. 207. Au sujet de la date de la mort de Raoul, l'auteur conclut pourtant p. 31 n. 15 : « D'autres dates ont été suggérées, 1053 ou 1055. Celle de 1058 semble préférable »).

production de ce type d'erreur. Il résulte de ceci que les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) se présentaient vraisemblablement sous la forme d'une table pascalle, avec deux marges destinées à recevoir des notes annalistiques de part et d'autre. La marge de gauche servait vraisemblablement à enregistrer les faits relatifs aux ducs de Normandie ainsi que les événements touchant le monde séculier ; la marge de droite était quant à elle réservée à l'enregistrement des faits relatifs aux abbés du Mont Saint-Michel ainsi que des événements touchant l'histoire de ce monastère. On retrouve ainsi une partition monde laïc/monde monastique comparable à la partition monde séculier/monde ecclésiastique qui avait été créée dans les *Annales de Rouen* sous Maurille (1054/5-1067), puis enrichie sous Jean d'Avranches (1067-1079). Cette partition fut ensuite plus ou moins respectée dans les annales monastiques qui dérivent de ces annales rouennaises, en particulier dans les *Annales de Saint-Évroult*¹. Elle se rapproche d'ailleurs de celle encore partiellement observable dans M2, mais qui n'était déjà plus respectée scrupuleusement par le copiste de 1116, puis par ses continuateurs et ses interpolateurs.

À partir des *Annales du Bec* (B), des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1), des *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) et des *Annales mineures du Mont Saint-Michel* (M4), il est possible de reconstituer comme suit les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* perdues (M3), élaborées en 1154 par l'abbé Robert de Torigni et qui servirent de source principale lors de la composition du *De abbatibus*, :

Reconstitution des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3)

élaborées en 1154 par Robert de Torigni

| Sources de M3 (extraits) : <i>Annales du Bec</i> (B) et <i>Annales du Mont Saint-Michel</i> (M2) | Reconstitution des <i>Annales pascales du Mont Saint-Michel</i> (M3) | <i>Annales mineures du Mont Saint-Michel</i> (M4 = copie de M3) |
|---|---|---|
| | 506. <i>Facta est reuelatio beati Michaelis in monte Gargano sub Zenone imperatore et Gelasio papa.</i> | 506. <i>Facta est reuelatio beati Michaelis in monte Gargano sub Zenone imperatore et Gelasio papa.</i> |
| M2 708. <i>Hoc tempore reuelatio huius loci facta est sub Alberto, Abrincis episcopo.</i> | 708. <i>Facta est reuelatio beati Michaelis in monte Tumba, sub Childeberto rege Francorum et Autberto episcopo Abrincensi.</i> | 708. <i>Facta est reuelatio beati Michaelis in monte Tumba, sub Childeberto rege Francorum et Autberto episcopo Abrincensi.</i> |

1 Il est très probable que les *Annales du Bec* respectaient elles aussi cette partition.

2 Source utilisée : version interpolée du *Liber de apparitione sancti Michaelis in Monte Gargano* (BOUET & DESBORDES, 2009 p. 113 n. 4 et 125 n. 2).

3 Sources utilisées : les annales M2 ont été complétées avec l'incipit de la *Reuelatio ecclesiae sancti Michaelis archangeli in Monte qui dicitur Tumba* (*Ibid.*, p. 90-91) ou bien avec le début du second chapitre de l'*Introductio*

| | | |
|--|---|--|
| B 851. <i>Venit Hastings in regnum Francorum.</i> | 851. <i>Venit Hastings in regnum Francorum.</i> | 851. <i>Venit Hastings in regnum Francorum.</i> |
| B 876. <i>Venit Rollo in Normannia, XV° kalendas Decembris.</i> | 876. <i>Venit Rollo in Normannia, XV° kalendas Decembri.</i> | 876. <i>Venit Rollo in Normannia, V° kalendas Decembris.</i> |
| B 917. <i>Obiit Rollo, cui successit Willelmus, filius eius.</i> | 917. <i>Obiit Rollo, cui successit Guillelmus, filius eius¹.</i> | 917. <i>Obiit Rollo, cui successit Guillermus, filius eius.</i> |
| B 942. <i>Occisus est Willelmus filius Rollonis, cui successit filius eius Richardus vetulus.</i> M2 943. <i>Hoc anno occiditur Guillelmus, filius Rollonis, cui successit Richardus, filius eius, qui Vetus dicitur.</i> | 942. <i>Occisus est Guillelmus filius Rollonis, cui successit Richardus [primus], filius eius, qui Vetus dicitur.</i> | 942. <i>Occisus est Guillermus filius Rollonis, cui successit Richardus, filius eius...</i> |
| M2 965. <i>Mainardus I, primus abbas.</i> | 966. <i>Richardus primus posuit monachos in ecclesia Sancti Michaelis in periculo maris, Mainardum scilicet primum abbatem, qui fuerat abbas Sancti Wandregisili per V annos, et alium Mainardum, nepotem suum, cum ceteris monachis³.</i> | ... qui primus posuit monachos in ecclesia Sancti Michaelis in periculo maris, anno Domini IX LXVI, Mainardum scilicet primum abbatem, qui fuerat abbas Sancti Wandregisili per V annos, et alium Mainardum, nepotem suum, cum ceteris monachis. |
| M2 991. <i>Mainardus II, secundus abbas.</i> | 991. <i>Successit Mainardo abbati Mainardus nepos eius.</i> | 991. <i>Successit Mainardo abbati Mainardus nepos eius.</i> |

monachorum (*Ibid.*, p. 204-205).

- 1 Source utilisée : *Annales du Bec* plutôt que les annales M2 (qui ajoutent *primus dux Normannorum* après Rollon).
- 2 La source utilisée est ici difficile à établir : les *Annales du Bec* donnent la même année (942), mais la note des *Annales du Mont Saint-Michel*, bien que donnée à l'année 943, paraît plus proche. Les deux sources furent peut-être utilisées conjointement. *Primus* avait peut-être été indiqué par Robert de Torigni.
- 3 Sources utilisées : les Annales M2, complétées à l'aide de l'*Introductio monachorum* (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 208-223), de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* (éd. LAPORTE, 1938, chap. 14-16 p. 32-33 ; Robert de Torigni connaissait cette source : *ibidem*, p. 34 n. 32), des *Annales de Saint-Wandrille* (ms. La Haye, Bibliothèque Royale, 128 E 14, qui donne à l'année 960 (fol. 8v) : « *Mainardus abbas Fontanellam reedificat* »), ainsi qu'un *Catalogue des abbés de Fontenelle/Saint-Wandrille*. Robert de Torigni disposait de ces mêmes sources relatives à Fontenelle/Saint-Wandrille lorsqu'il composa son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes* en 1154. Ces sources lui permirent en effet d'écrire les informations suivantes : *Secundus Ricardus, dux Normanniae, ex intregro abbatiam Sancti Wandregisili, quam Fontinellam antiquitus uocauerunt, reaedificauit. A sancto Wandregisilo usque ad Mainardum, qui tempore primi Ricardi coeperat eundem locum pro posse suo emendare, fuerunt abbates XXIII. A Mainardo usque ad praesens tempus, duodecim, quorum ultimus fuit Rogerus, monachus eiusdem loci, qui adhuc superest.* Pour obtenir douze successeurs à Mainard, Robert de Torigni tient compte des trois « rectores » qui lui ont fait suite et ont précédé le réformateur Gérard, venu de Lagny et Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (éd. LAPORTE, 1938, chap. 16 p. 34). Robert de Torigni avait indiqué ceci un peu plus haut, sans doute d'après Dudon de Saint-Quentin (DUDON, IV, 126, p. 290) : *Primus Ricardus, filius Willermi ducis, tria monasteria, unum Fiscanni in honorem summae Trinitatis, aliud in monte Tumba in honorem sancti Michaelis, tertium Rothomagi in ueneratione sancti Petri sanctique Audoeni, multas possessiones quae eis a Paganis ablatae fuerant restituendo, restaurauit* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, 1873, p. 192 et 194). Le glissement de l'année 965 à l'année 966 s'explique vraisemblablement par la connaissance du diplôme falsifié ou interpolé de Lothaire, datée de l'année 965 par l'auteur de M1 (date reprise par le copiste de M2, mais corrigée par Robert de Torigni lors de l'élaboration des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* : ce diplôme est en effet du 7 février 966 ; éd. HALPHEN & LOT, n° 24 p. 53).

| | | |
|---|--|---|
| M2 996. <i>Richardus, Normannorum dux, filius Guillelmi obiit. Cui successit Richardus secundus, filius eius.</i> | 996. <i>Obiit primus Richardus, dux Normannorum, cui successit secundus Richardus, filius eius.</i> | 996. <i>Obiit primus Richardus, dux Normannorum, cui successit secundus Ricardus, filius eius.</i> |
| | <i>Hic Richardus duxit Iudit, sororem comitis Britanniae, ex qua genuit duos filios, Richardum et Robertum, qui ei successerunt. Gaufridus uero comes Britanniae, Hadeuisam, sororem praedicti Richardi, ex qua genuit duos filios, Alanum et Eudonem.</i> | <i>Hic Ricardus duxit Iudit, sororem comitis Britanniae, ex qua genuit duos filios, Ricardum et Robertum, qui ei successerunt. Gaufridus uero comes Britanniae, Hadeuisam, sororem praedicti Ricardi, ex qua genuit duos filios, Alanum et Eudonem.</i> |
| M2 1009. <i>Hildebertus I, tercius abbas.</i> | 1009. <i>Concilio ducis Richardi, secundus Mainardus, iam grauatus senio, elegit successorem sibi domnum Hildebertum, monachum eiusdem loci.</i> | 1009. <i>Concilio ducis Ricardi, secundus Mainardus, iam grauatus senio, elegit successorem sibi domnum Hyldebertum, monachum eiusdem loci.</i> |
| M2 1023. <i>Hoc anno inchoatum est hoc nouum monasterium a Richardo secundo comite et Hildeberto abbate, qui abbas ipso anno obiit ; eodem anno Almodus suscepit hanc abbatiam².</i> | 1023. <i>Inchoata est noua ecclesia Beati Michaelis a Richardo secundo comite, et Hildeberto secundo abbate, qui abbas eodem obiit ; cui successit Almodus.</i> | 1023. <i>Inchoata est noua ecclesia Beati Michaelis a Ricardo secundo comite, et Hildeberto secundo abbate, qui abbas eodem obiit ; cui successit Almodus.</i> |

1 Source utilisée : les annales M2 plutôt que les *Annales du Bec* (qui donnent : *Moritur Ricardus vetus, ei succedit filius eius Ricardus secundus*).

2 Sources utilisées : archives de l'abbaye (notamment les actes des ducs de Normandie Richard II et Robert, et surtout du comte Alain III de Bretagne reproduits dans le cartulaire : ms. Avranches, BM, 210, fol. 20-23v, 24-25, 26-27v, 40-42, 46-47 et 71v-72v, ; éd. BOUET & DESBORDES, 2009, n° 7 p. 386, n° 13 p. 389-390, n°15-18 p. 391-394, n° 20-21 p. 395-397 ; voir en particulier les n° 16, 20 et 21) et généalogie des ducs de Normandie connue de Robert de Torigni (voir par exemple dans son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes : Iudith comitissa, uxor secundi Ricardi ; Robertus, dux Normanniae, filius secundi Ricardi* ; ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, 1873, p. 194 et 195). Voir aussi ses interpolations à Guillaume de Jumièges. On remarquera que cette généalogie s'efforce de mentionner les principaux membres des familles ducale normande et comtale/ducale bretonne attestés comme bienfaiteurs du Mont Saint-Michel ou mentionnés dans les actes produits entre la fin du X^e et 1035, en précisant les liens matrimoniaux les unissant (la note indique que le duc de Normandie Richard II épousa Judith, sœur du comte de Bretagne Geoffroy, avec laquelle il eut deux fils Richard et Robert qui lui succédèrent. Elle précise ensuite que ce comte Geoffroy de Bretagne épousa Hadevisse, la sœur du même Richard II, avec laquelle il eut deux fils, Alain et Eudes : nous retrouvons tous ces noms sans exception dans le cartulaire du Mont Saint-Michel).

1 Sources utilisées : les annales M2, complétées avec la charte de Richard II reproduite dans le cartulaire du Mont Saint-Michel (ms. Avranches, BM, 210, fol. 71v-72v ; éd. FAUROUX, 1961, n° 12 ; éd. BOUET & DESBORDES, 2009, p. 386).

2 Cette note de M2 a été reprise des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1 1023 : *Inc[h]oatum est hoc nouum monasterium a Richardo secundo comite et Hildeberto abbate, qui abbas ipso anno obiit*) et a été complétée à l'aide du *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel* (qui donne par erreur Aumode après Hilderbert II). *Almodus* a été gratté et remplacé par *Suppo* (interpolation opérée dans la seconde moitié du XII^e siècle, après 1154 ; pour la démonstration, voir plus haut).

| | | |
|--|--|---|
| M2 1026. <i>Obiit Richardus secundus, dux Normannorum. Cui successit Richardus tercius, qui eodem anno mortuus est. Robertus, frater eius, suscepit regimen.</i> | 1026. <i>Obiit secundus Richardus dux Normannorum. Cui successit tercius Richardus, filius eius, qui eodem anno mortuus est. Cui successit Rotbertus, frater eius¹.</i> | 1026. <i>Obiit secundus Ricardus dux Normannorum. Cui successit tercius Ricardus, filius eius, qui eodem anno mortuus est. Cui successit Robertus, frater eius.</i> |
| M2 1033. <i>Ordinatus est abbas septimus Suppo huius loci².</i> | 1033. <i>Ordinatus est Suppo, abbas monasterii Sancti Michaelis.</i> | 1033. <i>Ordinatus est Suppo, abbas monasterii Sancti Michaelis.</i> |
| M2 1035. <i>Hic Robertus, Normannorum princeps, ab Hierosolimis rediens, obiit. Cui in regnum successit filius eius Guillelmus in puerili aetate.</i> | 1035. <i>Obiit Robertus, dux Normannorum, rediens ab Ierusalem, cui successit Willelmus, filius eius nothus, adhuc puer, utpote septennis³.</i> | 1035. <i>Obiit Robertus, dux Normannorum, rediens ab Ierusalem, cui successit Willermus, filius eius nothus, adhuc puer, utpote septennis.</i> |
| B 1047. <i>Factum est in loco qui dicitur Valesdunae inter comitem Willelmum Normanniae et Widonem, filium Rainaldi comitis Burgundiorum, cognatum suum.</i> M2 1048. <i>Bellum Valles Dunae.</i> | 1048. <i>Factum est bellum apud Valesdunae a Guillelmo, duce Normannorum, contra Guidonem comitem, cognatum suum⁴.</i> | 1048. <i>Factum est bellum apud Walesdunas a Guillermo, duce Normannorum, contra Guidonem comitem, cognatum suum.</i> |
| M2 1048. <i>Hoc anno Radulfus octauus suscepit hanc abbatiam uiuente Suppone.</i> | 1048. <i>Suppo dimisit abbatiam Montis, et successit ei Radulphus monachus Fiscannensis⁵.</i> | <i>Eodem anno, Suppo dimisit abbatiam Montis, et successit ei Radulphus monachus Fiscannensis.</i> |
| B 1054. <i>Facit bellum apud Mortuum Mare.</i> M2 1054. <i>Bellum apud Mare Mortuum.</i> | 1054. <i>Factum est bellum apud Mortuum Mare⁶.</i> | 1053. (sic) <i>Factum est bellum apud Mortuum Mare⁷.</i> |
| M2 1063. <i>Hoc anno subjugata est Cenomannis comiti Normannorum Guillelmo.</i> | 1063. <i>Subjugata est Cenomannis comiti Normannorum Guillelmo.</i> | 1063. <i>Subjugata est Cenomannis comiti Normannorum Guillelmo.</i> |
| M2 1063. <i>Rannulfus nonnus abbas.</i> | 1063. <i>Radulpho abbati successit Ranulphus, monachus eiusdem loci⁸.</i> | <i>Eodem anno (1053 sic pour 1063) Radulpho abbati successit Ranulphus,</i> |

1 Source utilisée : les annales M2 plutôt que les *Annales du Bec* (qui donnent : *Obiit Richardus secundus et successit Richardus tercius, qui eodem anno mortuus est, ei successit Robertus, frater eius*).

2 Cette note de M2 dérive des *Brèves annales mineures du Mont Saint-Michel* (M1 1023 : *Suscepit Suppo hanc abbatiam*).

3 Source utilisée : les annales M2 plutôt que les *Annales du Bec* (qui ajoutent *apud Niceam*).

4 Ce sont les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) qui fournissent l'année erronée (1048 pour 1047), mais la source principale reste ici les *Annales du Bec*.

5 Source utilisée : les annales M2, mais une autre source indéterminée, précisant la démission de Suppon et l'origine fécampoise de Raoul, a aussi été utilisée.

6 Source utilisée : les *Annales du Bec* ou les annales M2 (qui placent l'une comme l'autre l'événement en 1054).

7 Le copiste de M4 a reporté par erreur la note sur la succession de Raoul par Renouf à l'année 1053 au lieu de 1063 (voir ci-dessous).

8 Robert de Torigni a complété sa source (M2) à l'aide du *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel*, qui lui donne le nom de Raoul comme prédécesseur de Renouf.

| | | |
|---|---|--|
| | | <i>monachus eiusdem loci</i> ⁹ . |
| M2 1066. <i>Guillelmus dux et princeps Normannorum transiit mare cum ingenti apparatu nauium, et conflictit cum Anglis, quos et deuicit, interfecto eorum rege Heroldo, cum xv milibus militum, II idus Octobris, die Sabbati, et in die Natalis Domini rex gentis illius effectus est.</i> | 1066. <i>Guillelmus dux normannorum, mare transiens, uicto Heraldo, regnum Anglorum subiugauit</i> . | 1066. <i>Guillelmus dux normannorum, mare transiens, uicto Heraldo, regnum Anglorum subiugauit.</i> |
| M2 1083. <i>Obiit Mathildis, nobilis regina anglorum, de cuius nobilitate largiflua multa apud plures ecclesias habentur beneficia.</i> | 1083. <i>Obiit Mathildis, nobilis regina anglorum</i> . | |
| M2 1085. <i>Obiit donnus Rannulfus, abbas et monachus huius loci, pie memorie. Huic successit Rogerius X Cadomensis non electione monachorum, sed ui terrenae potestatis.</i> | 1085. <i>Obiit donnus Rannulfus, abbas et monachus huius loci, pie memorie. Huic successit Rogerius X Cadomensis</i> . | |
| M2 1087. <i>Obiit Guillelmus, rex Anglorum, [...]. Cui successerunt filii eius Guillelmus, qui cognomine dictus est Rufus, in Anglia, et Robertus in Normannia.</i> | 1087. <i>Obiit Guillelmus, rex Anglorum, et successerunt ei filii eius Willelmus Rufus in Anglia, et Robertus primogenitus dux in Normannia</i> . | 1087. <i>Obiit Guillermus, rex Anglorum, et successerunt ei filii eius Willelmus Rufus in Anglia, et Robertus primogenitus dux in Normannia.</i> |
| M2 1090. <i>Obsessio montis huius, quae facta est a Guillelmo Rufu, rege Anglorum, et a Roberto, comite Normannorum, Henrico fratre eorum in hoc monte incluso.</i> | 1090. <i>Obsessio montis huius facta est a Guillelmo rege Anglorum et Roberto duce, Henrico eorum fratre in hoc monte incluso.</i> | 1090. <i>Obsessio montis huius facta est a Guillelmo rege Anglorum et Roberto duce, Henrico eorum fratre in hoc monte incluso.</i> |
| B 1095. <i>Urbannus Papa concilium tenuit apud Clarum Montem.</i> M2 1095. <i>Hoc anno apud Clarum Montem Urbannus papa concilium tenuit.</i> | 1095. <i>Papa Urbannus tenuit concilium apud Clarum Montem.</i> | 1095. <i>Papa Urbannus tenuit concilium apud Clarum Montem.</i> |
| B 1096. <i>Iter facit Ierusalem.</i> | 1096. <i>Iter Ierosalem a Christianis.</i> | 1096. <i>Iter Ierosalem a Christianis.</i> |

9 Le copiste a rapporté par erreur cette note, portant sur l'année 1063, à l'année 1053 (MLXIII → MLIII), comme nous l'avons expliqué plus haut.

2 Robert de Torigni se contente ici d'abrégé sa source, M2.

3 Le copiste de M4 a omis de reproduire cette note.

4 Le copiste de M4 a omis de reproduire cette note.

5 Robert de Torigni abrège ici M2.

| | | |
|---|---|---|
| M2 1096. <i>Hoc anno Hierosolimitanum iter inchoatum est, monitu Urbanni papae.</i> | | |
| M2 1100. <i>Occissus est Guillelmus, rex Anglorum, Ruffus [...]. Hoc anno Henricus effectus est rex Anglorum.</i> | 1100. <i>Occissus est Guillelmus Ruffus, rex Anglorum, et successit ei Henricus, frater eius.</i> | 1100. <i>Occissus est Guillelmus Ruffus, rex Anglorum, et successit ei Henricus, frater eius.</i> |
| M2 1102. <i>Hoc anno uisus est a nonnullis prope ac procul positus sanctus Michael archangelus, prout credimus, in figura columpnae rutilantis, nocte scilicet ultimae suae festiuitatis, penetrasse basicam huius montis.</i> | 1102. <i>uisus est a nonnullis prope ac procul positus sanctus Michael archangelus, prout credimus, in figura columnae ignae, [in] nocte scilicet ultimae suae festiuitatis, penetrasse basilicam huius montis².</i> | 1102. <i>uisus est a nonnullis prope ac procul positus sanctus Michael archangelus, prout credimus, in figura columnae ignae, in nocte scilicet suae festiuitatis, penetrasse ecclesiam huius montis³.</i> |
| M2 1103. <i>Hoc anno pars non modica aecclesiae Montis Sancti Michaelis corruit in Sabbato vigiliae Paschae, [a] monachis more solito matutinis peractis. In cuius ruina portio quaedam dormitorii monachorum non minima destructa atque euersa est, cum omnibus thoris et pannis, monachis tamen in eisdem requiescentibus, gratia Dei et patrocinio sancti Michaelis absque laesione liberatis⁴.</i> | 1103. <i>Hoc anno pars non modica ecclesiae Montis Sancti Michaelis corruit in Sabbato vigiliae Paschae, a monachis more solito matutinis peractis. In cuius ruina portio quaedam dormitorii monachorum non minima destructa atque euersa est, cum omnibus thoris et pannis, monachis tamen in eisdem requiescentibus, gratia Dei et patrocinio sancti Michaelis absque laesione liberatis⁵.</i> | |
| M2 1106. <i>Hoc anno factum est bellum apud Tenechebrai inter Henricum regem Anglorum et Robertum comitem Normannorum et Willelmum comitem Moritonii, in quo idem ambo comites capti sunt, et multi alii proceres Normanniae capti sunt.</i> | 1106. <i>Factum est bellum apud Tenechebrai inter Henricum regem Anglorum et Robertum ducem Normannorum, fratrem suum, in quo idem dux et Willelmus comes Moritonii et multi alii capti sunt.</i> | 1106. <i>Factum est bellum apud Tenechebrai inter Henricum regem Anglorum et Robertum ducem Normannorum, fratrem suum, in quo idem dux et Willelmus comes Moritonii et multi alii capti sunt.</i> |

- 1 Delisle corrige « *penitrasse basicam* » en « *penetrasse basilicam* », ce qu'a visiblement fait aussi Robert de Torigni.
- 2 On observe un glissement du sens lors de l'élaboration des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* : la colonne brillante/éclatante de M2 (colonne de lumière ?) est devenue une colonne de feu dans *M3* (remplacement de *rutilantis* par *ignae*).
- 3 On remarquera le remplacement de *basilicam* par *ecclesiam* et l'omission d'*ultimae*.
- 4 Note indiquée par erreur à l'année 1100 dans l'édition de M2 par Léopold Delisle (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, 1873, p. 223).
- 5 Note omise par le copiste de M4.

| | | |
|--|--|--|
| <p>M2 1106. <i>Hoc etiam anno Rotgerius Cadomensis, abbas huius loci, fecit capi de monachis nostris a rege Anglorum et distribui per abbatias Normanniae. Qua re indignatione non modica commoti sunt caeteri monachi, regem adierunt eique desolationem et expoliationem extirpationemque sui loci uiua ratione ostenderunt. Quo audito, rex mandauit abbati ut ad se apud Cadomum ueniret, monachisque praecipiens ut cum eo redirent. Ierunt utrique. Quibus coram rege positis, sciens abbas se reum in omnibus existere, cum monachis contendere noluit ; uerum propria sponte nulloque cogente regi baculum pastorem reddidit ac dimisit. Huic successit Rotgerius XI, quidam monachus Gemmeticensis, rursum non uoluntate neque electione monachorum, sed ui regiae potestatis</i></p> | <p>1106. <i>Rogerus abbas dimisit abbatiam Sancti Michaelis, et rex Henricus fecit eum abbatem Cerneliensem. Huic successit Rogerus, prior Gemeticensis¹.</i></p> | <p><i>Eodem anno, Rogerus abbas dimisit abbatiam Sancti Michaelis, et rex Henricus fecit eum abbatem Cerneliensem. Huic successit Rogerus, prior Gemeticensis.</i></p> |
| <p>M2 1112. <i>Hoc anno combusta est haec ecclesia Sancti Michaelis igne fulmineo, cum omnibus officinis monachorum, monachis tamen gratia Dei nullam laesionem patientibus, VII kalendas Maii, feria VI ebdomadae Paschae, monachis matutinas canentibus.</i></p> | <p>1112. <i>Combusta est ecclesia Sancti Michaelis igne fulmineo, cum omnibus officinis monachorum, burgo illaeso, cum esset subtus monasterium, quod mirum est.</i></p> | <p>1112. <i>Combusta est ecclesia Sancti Michaelis igne fulmineo, cum omnibus officinis monachorum, burgo illaeso, cum esset subtus monasterium, quod mirum est.</i></p> |
| <p>M2 1117. <i>Hoc anno a multis circa mediam noctem uisa est luna tota sanguinolenta. Post non modicum uero temporis uisum est coelum ita rubeum ut pene ardere uideretur. Dehinc, uigilia Natalis Domini,</i></p> | <p>1117. <i>Factus est uentus ualidus in uigilia natiuitatis Domini.</i></p> | <p>1117. <i>Factus est uentus ualidus in uigilia natiuitatis Domini.</i></p> |

1 La façon dont Robert de Torigni a abrégé sa source mériterait une étude spécifique. Le transfert de l'abbé Roger I^{er} à Cerne est un ajout opéré par cet auteur.

| | | |
|--|--|--|
| <i>subsecutus est uentus ita uehemens cum praecedente nocte ut multarum ecclesiarum turres et pinnacula cum signis destrueret, et maximas siluarum atque nemorum arbores radicitus euelleret, et domus firmas corruui compelleret, et plurima pericula in terra faceret.</i> | | |
| | 1119. <i>Factum est bellum inter Henricum regem Anglorum et Ludouicum regem Francorum, in quo bello multi optimates Franciae capti sunt¹.</i> | 1119. <i>Factum est bellum inter Henricum regem Anglorum et Ludouicum regem Francorum, in quo bello multi optimates Franciae capti sunt.</i> |
| | 1120. <i>Submersus est in mari ante Barbeflutum Willelmus filius Henrici regis Anglorum, et multi alii cum eo².</i> | 1120. <i>Submersus est in mari ante Barbeflutum Willermus filius Henrici regis Anglorum, et multi alii cum eo.</i> |
| | 1123. <i>Rogerus abbas dimisit abbatiam Montis³.</i> | 1123. <i>Rogerus abbas dimisit abbatiam Montis.</i> |
| M2 1124. <i>Ricardus abbas XII.</i> | 1124. <i>Richardus de Mere, monachus Cluniacensis, factus est abbas Montis, quem tenuit per tres annos.</i> | 1124. <i>Richardus de Mere, monachus Cluniacensis, factus est abbas Montis, quem tenuit per tres annos.</i> |
| B 1128. <i>Occisus est Willelmus, comes Flandrensis, filius Roberti Normannorum ducis.</i> | 1128. <i>Occisus est Willelmus, comes Flandrensis, filius Roberti ducis Normannorum⁴.</i> | 1128. <i>Occisus est Willelmus, comes Flandrensis, filius Roberti ducis Normannorum.</i> |
| | 1128. <i>Robertus de Thorigneio, qui postea factus est abbas Montis, assumpsit habitum religionis Becci⁵.</i> | <i>Eodem anno, Robertus de Thorigneio, qui postea factus est abbas Montis, assumpsit habitum religionis Becci.</i> |
| M2 1131. <i>Bernardus XIII abbas, monachus Becci.</i> | 1131. <i>Bernardus, monachus Becci, factus est abbas Montis.</i> | 1131. <i>Bernardus, monachus Becci, factus est abbas Montis.</i> |
| M2 1135. <i>Obiit Henricus, rex Anglorum et dux Normannorum [...]⁶.</i> | 1135. <i>Obiit Henricus, rex Anglorum et dux Normannorum, cui successit Stephanus comes.</i> | 1135. <i>Obiit Henricus, rex Anglorum et dux Normannorum, cui successit Stephanus comes.</i> |
| | 1138. <i>Debacatione Abrincatensium furentium, combustum est castrum</i> | 1138. <i>Debacatione Abrincatensium furentium, combustum est castrum</i> |

1 Source utilisée : non identifiée (il est aussi question de la bataille de Brémule à l'année 1119 de la *Chronique* de Robert de Torigni).

2 Source utilisée : non identifiée (il est question de ce naufrage à l'année 1120 de la *Chronique* de Robert de Torigni).

3 Source utilisée : non identifiée.

4 Source utilisée : Les *Annales du Bec*.

5 Source utilisée : non identifiée (Robert de Torigni est la personne la mieux placée pour avoir écrit une telle note en 1154).

6 La fin de la note a été enlevée par le relieur dans M2.

| | | |
|---|--|--|
| | <i>Montis, excepta ecclesia et officinis monachorum, mense Augusto¹.</i> | <i>Montis, excepta ecclesia et officinis monachorum, mense Augusto.</i> |
| M2 1140. <i>Stephanus, rex Anglorum, captus est in Purificatione Sanctae Mariae, apud Lincolniam, a Roberto, comite Gloecestriae, et Rannulfo, comite Cestrensi.</i> | 1140/1. <i>Captus est Stephanus, rex Anglorum, apud Lincolniam in bello a Roberto comite.</i> | 1141. <i>Captus est Stephanus, rex Anglorum, apud Lincolniam in bello a Roberto comite.</i> |
| M2 1143. <i>Ciuitas Rothomagi reddita est comiti Andegauensi Gaufrido..</i> | 1143/4. <i>Reddita est turris Rothomagi Gaufrido comiti Andegauensi, et exinde factus est comes Normannorum.</i> | 1144. <i>Reddita est turris Rothomagi Gaufrido comiti Andegauensi, et exinde factus est comes Normannorum.</i> |
| M2 1144. <i>Coeperunt homines prius apud Carnotum carros lapidibus honustos et aliis rebus humeris trahere, ad opus ecclesiae, et ibi et in aliis ecclesiis miracula fiebant.</i> | 1144/5. <i>Coeperunt uiri et mulieres humeris carros honustos lapidibus et alia materia, humiliter et cum magna deuotione, ad opus ecclesiarum trahere. Et ibi eueniebant multa miracula.</i> | 1145. <i>Coeperunt uiri et mulieres humeris carros honustos lapidibus et alia materia, humiliter et cum magna deuotione, ad opus ecclesiarum trahere. Et ibi eueniebant multa miracula.</i> |
| M2 1146. <i>Ludouicus, rex Francorum, Iherosalimam profectus, parum profecit.</i> | 1146/7. <i>Ludouicus, rex Francorum, et socii eorum, Ierosalem, ubi paruum uel nichil profecerunt.</i> | 1147. <i>Ludouicus, rex Francorum, et socii eorum, Ierosalem, ubi paruum uel nichil profecerunt.</i> |
| M2 1149. <i>Obiit Bernardus, abbas Montis, et successit ei Gaufridus, monachus eiusdem loci.</i> M2 1150. <i>Obiit Gaufridus, abbas Montis.</i> | 1149. <i>Obiit Bernardus, abbas Montis, et successit ei Gaufridus, monachus eiusdem loci, qui sequenti anno mortuus est.</i> | 1149. <i>Obiit Bernardus, abbas Montis, et successit ei Gaufridus, monachus eiusdem loci, qui sequenti anno mortuus est.</i> |
| | <i>De discordia quae fuit inter Richardum de Musca et Robertum Harditum propter abbatiam Montis, nichil attinet dicere, nisi quia ipsi et Richardus Abrincensis episcopus in itinere Romae obierunt peregre¹.</i> | <i>De discordia quae fuit inter Ricardum de Musca et Robertum Harditum propter abbatiam Montis, nichil attinet dicere, nisi quia ipsi et Ricardus Abrincensis episcopus in itinere Romae obierunt peregre.</i> |
| M2 1150. <i>Obiit Gaufridus, dux Normannorum et successit Henricus, filius eius.</i> | 1150. <i>Obiit Gaufridus, dux Normannorum et comes Andegauorum, et successit ei Henricus, filius eius, natus ex Matilde imperatrice, filia primi Henrici, regis Anglorum.</i> | 1151. <i>Obiit Gaufridus, dux Normannorum et comes Andegauorum, et successit ei Henricus, filius eius, natus ex Matilde imperatrice, filia primi Henrici, regis Anglorum.</i> |
| M2 1152. <i>Stephanus, rex Anglorum,</i> | 1152. <i>Concordati sunt Stephanus,</i> | 1153. <i>Concordati sunt Stephanus, rex</i> |

1 Source utilisée : non identifiée.

1 Source utilisée : non identifiée.

| | | |
|--|--|--|
| <i>et Henricus, dux Normannorum, cognatus eius, concordati sunt.</i> | <i>rex Anglorum, et Henricus, cognatus eius, dux Normannorum.</i> | <i>Anglorum, et Henricus, cognatus eius, dux Normannorum.</i> |
| M2 1154. <i>Robertus de Torigneio, monachus Becci, electus ab omni conuentu Montis, factus est abbas eiusdem loci.</i> | 1154. <i>Mense Maio, VI kalendas Iunii, feria quinta infra octabas Penthecostes, electus est Robertus de Thorigneio, prior claustralis Becci, ad regimen ecclesiae Sancti Michaelis, ab omni conuentu.</i> | 1154. <i>Mense Maio, VI kalendas Iunii, feria quinta infra octabas Penthecostes, electus est Robertus de Thorigneio, prior claustralis Becci, ad regimen ecclesiae Sancti Michaelis, ab omni conuentu.</i> |
| M2 1154. <i>Obiit Stephanus, rex Anglorum, et successit Henricus, dux Normannorum, nepos Henrici regis ex Matillide imperatrice.</i> | 1154. <i>Obiit Stephanus, rex Anglorum ; successit ei Henricus secundus, dux Normannorum.</i> | <i>Eodem anno obiit Stephanus, rex Anglorum ; successit ei Henricus secundus, dux Normannorum.</i> |

Une analyse de l'ensemble des informations fournies dans ces *Annales pascales du Mont-Saint Michel (M3)* montre que les données transmises sont loin d'avoir toutes été reprises dans le *De abbatibus*. Seuls les renseignements sur le Mont Saint-Michel et ses abbés ont été systématiquement exploitées par Robert de Torigni. Le reste a presque toujours été écarté. C'est en particulier le cas des informations concernant la succession dynastique des comtes de Rouen, ducs de Normandie et rois d'Angleterre, mais aussi les généalogies liant cette puissante famille aux comtes et ducs de Bretagne (année 996). C'est aussi le cas des événements militaires, telles que les batailles et les conquêtes¹ qui eurent des répercussions importantes sur l'évolution et la réorganisation des espaces politiques ainsi que religieux². Cela ne signifie pas pour autant que ces informations ne furent pas utiles à l'élaboration du *De abbatibus*. Ces données constituent, en effet, des repères chronologiques précieux permettant de dater au moins approximativement les documents de la pratique (chartes, diplômes, lettres, etc.) appartenant aux archives de l'abbaye du Mont Saint-Michel. Elles permettent, en effet, de les situer sur une échelle de temps linéaire exprimée dans l'ère chrétienne. Ces documents, souvent datables uniquement par rapport aux individus mentionnés – grâce en particulier aux noms des bienfaiteurs et des souscripteurs intervenant dans les affaires du monastère – pouvaient ainsi être rattachés à une période donnée en fonction du règne des comtes de Rouen, des ducs de Normandie, des rois d'Angleterre et des comtes et ducs de Bretagne ou encore des abbatiats des abbés du Mont. À telle point que la réorganisation des archives de l'abbaye pour une meilleure administration du patrimoine du monastère aurait été difficile sans avoir disposé au préalable d'un tel outil, réunissant la succession des puissants (comtes, ducs, rois et abbés) en marge de tables pascales. Or les moines du Mont ne paraissent avoir disposé de cet outil (les *Annales*

1 Bataille de Val-ès-Dune en 1048, bataille de Mortemer en 1054, annexion du Maine en 1063, conquête de l'Angleterre en 1066, bataille de Tinchebray en 1106, bataille de Brémule en 1119, prise de Rouen en 1144.

2 Le patrimoine de l'abbaye a en effet évolué en subissant les conséquences de ces événements.

pascales du Mont Saint-Michel copiées sur les tables pascales du Bec) qu'en 1154 et ne pas avoir disposé de tables de comput équivalentes auparavant¹. Ce point semble aller dans le sens de la composition du cartulaire du Mont (ms. Avranches, BM, 210) au tout début de l'abbatit de Robert de Torigni², en 1154-1155, c'est-à-dire au moment où les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) venaient tout juste d'être constituées. Ce constat affaiblit quelque peu l'hypothèse de la composition du cartulaire vers 1149-1150, sous l'abbé Geoffroy, prédécesseur de Robert de Torigni, comme l'a récemment proposé Katherine Keats-Rohan³. Les arguments avancés par cet auteur, qui s'appuient à la fois sur la codicologie, la décoration et le contexte historique, ne manquent cependant pas d'intérêt et exigent d'être pris en compte. Le dossier mériterait donc d'être réouvert, en tenant compte, d'une part, des arguments avancés par Katherine Keats-Rohan, d'autre part, des nouveaux éléments désormais à notre disposition grâce à l'examen critique du *De abbatibus* et de ses sources.

1 Ce seul fait confirme la nécessité de l'existence d'un intermédiaire entre les annales *M2* et le *De abbatibus*.

2 Il s'agit de l'opinion traditionnelle, suivie par la majorité des historiens depuis les travaux de Léopold Delisle sur la *Chronique* de Robert de Torigni.

3 KEATS-ROHAN, 2006, p. 9-26 (principalement p. 9-11).

3. Rédaction de la partie primitive du *De abbatibus* (période couverte : 506-1153)

Le *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel*, les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) et les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) forment un ensemble de matériaux et d'instruments créés ou complétés par Robert de Torigni en vue, d'une part, de constituer l'ossature et la structure de son *De abbatibus*, d'autre part, d'exploiter au mieux les archives et les livres de son monastère afin d'enrichir les notices abbatiales constituant le cœur de cette œuvre. À présent qu'il dispose des bornes lui permettant de déterminer précisément les limites de chacune de ses notices abbatiales, Robert de Torigni va, en effet, mettre abondamment à contribution les livres et les archives du Mont afin de compléter au mieux chaque notice d'abbé. Les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3), grâce aux tables de comput qu'elles renferment et aux repères chronologiques qu'elles indiquent en marge, vont lui permettre de rattacher les documents exploités aux notices correspondantes. Nous allons maintenant suivre pas à pas la façon dont il a procédé, en identifiant les sources qu'il a sollicitées. L'objectif est également de mettre en évidence les difficultés et les écueils auxquels il fut confronté et de déterminer ainsi les choix qu'il fut amené à adopter afin de les résoudre ou de les contourner. Il sera possible, au terme de cette reconstitution, de proposer une actualisation des chronologies abbatiales à ce jour retenues par les historiens (voir la partie suivante).

Les deux longues notes portant sur les années 506 et 708 du *De abbatibus* constituent une sorte d'introduction à l'ouvrage : elles concernent les premières apparitions de l'archange saint Michel en Orient et en Occident. Ces informations n'ont donc qu'un rapport assez lointain avec la succession des abbés du Mont Saint-Michel constituant le cœur de l'œuvre. Pour l'élaboration de la notice relative à l'apparition de saint Michel « en Orient » sur le Mont Gargan en 506, il serait tentant de penser que l'auteur du *De abbatibus* a directement eu recours à la version interpolée du *Liber de apparitione sancti Michaelis in Monte Gargano*¹. Robert de Torigni n'a fait en réalité que reprendre, en l'adaptant légèrement, l'information déjà transmise par ses soins dans un document dérivant directement de cette version interpolée du *Liber de apparitione* : l'entrée figurant à l'année 506 des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3). Un constat comparable peut être observé pour l'élaboration de la notice de l'année 708, qui en constitue le prolongement direct, en mentionnant l'apparition de saint Michel en Occident, sur le Mont Tombe : ce n'est pas non plus la *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis archangeli in Monte qui dicitur Tumba*² qui a directement servi de modèle, mais à nouveau le même document qui en dérive, d'ailleurs peut-être de façon indirecte³ :

1 BOUET & DESBORDES, 2009, p. 113-135, en particulier p. 125 n. 2.

2 *Ibid.*, p. 29-109.

3 L'*Introductio monachorum* (*ibid.*, p. 147-225, en particulier p. 204-205) pourrait, en effet, avoir servi d'intermédiaire entre la *Revelatio* et les *Annales pascales du Mont Saint-Michel*.

Robert de Torigni a repris, en l'adaptant, l'entrée apparaissant à l'année 708 de ses *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3). Cette source ne fut cependant pas exploitée seule : l'auteur s'est aussi servi des *Annales du Mont Saint-Michel* (M2), afin de compléter son information en établissant deux nouveaux synchronismes. Son objectif était de fournir une information prolongeant celle donnée dans la note précédente, pour l'année 506. Celle-ci mentionnait, en effet, l'empereur et le pape qui exerçaient alors leur autorité temporelle et spirituelle sur la chrétienté. Les annales du ms. 211 (M2) lui fournissent ainsi, au fol. 72r, le nom de l'empereur Justinien, dont le règne est indiqué entre 704 et 710, et le nom du pape Jean, dont le pontificat est spécifié entre 708 et 710. Puis Robert de Torigni complète la fin de la note de l'année 708 à l'aide de l'*Introductio monachorum*. Il en profite au passage pour préciser le nombre d'années ayant séparé l'établissement des chanoines en 708 de leur remplacement en 966¹.

Après cette introduction relative aux apparitions de saint Michel sur le Mont Gargan et le Mont Tombe, l'œuvre débute véritablement avec la rédaction des notices des abbés qui se succédèrent à la tête du Mont Saint-Michel entre 966 et 1153. La longue notice rédigée pour l'année 966 n'est en fait qu'un assemblage d'informations tirées des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) et de l'*Introductio monachorum*². Pour l'année 991, les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) sont à nouveau sollicitées, mais Robert de Torigni exploite aussi conjointement les archives de son abbaye : elles lui indiquent, d'une part, que Mainard II avait été prieur du Mont sous l'abbatit de son oncle homonyme³, d'autre part, que le monastère et ses bâtiments furent détruits par le feu pendant son abbatit⁴. La notice de l'année 1009 est à nouveau élaborée en suivant les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3), mais l'auteur la complète d'une brève mention faisant référence à la redécouverte des reliques de l'évêque Aubert : sa source est ici le *De translatione et miraculis beati Auberti*⁵. L'élaboration des notes des années 506-1009 ne pose pas de problèmes particuliers à Robert de Torigni, qui donne sans difficulté les premières successions abbatiales, mais ne fournit toutefois que peu de renseignements précis sur les actes marquants réalisés par les abbés

1 Selon la tradition, dès la dédicace du sanctuaire, l'évêque Aubert y avait installé une communauté de chanoines : d'après l'*Introductio monachorum*, ces derniers auraient tenu ce sanctuaire pendant « deux cent ans et davantage » avant d'être remplacés par des moines par le duc de Normandie Richard I^{er} en 965, année que Robert de Torigni corrige en 966, sans doute d'après le diplôme de Lothaire (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 204-205). En indiquant 263 ans, l'auteur du *De abbatibus* s'est efforcé de préciser sa source. Toutefois, entre 708 et 966, 258 ans, et non 263, se sont écoulés. Une erreur de lecture ou de transcription, imputable au copiste du XV^e siècle, est donc vraisemblable (remplacement du chiffre « V » par le chiffre « X » dans « CCLVIII », ce qui aboutit au nombre « CCLXIII »).

2 *Ibid.*, p. 202-223, en particulier p. 204-205 et 210-223.

3 La source de cette information reste à identifier. Dans une charte du comte Conan de Rennes datée de 990 mentionnant l'abbatit de Mainard I^{er}, apparaît un *Mainardus prepositus* qui pourrait bien être le neveu et successeur de cet abbé (*Ibid.*, n° 2 p. 382).

4 Les documents utilisés comme source n'ont pas survécu. Ils étaient encore connus de Thomas le Roy au XVII^e siècle, puisque celui-ci précise que l'incendie se produisit peu après l'installation de l'abbé Mainard II, en 992 (I, p. 97-98).

5 BOUET & DESBORDES, 2009, p. 248-253.

Mainard I, Mainard II et Hildebert I. Les sources qu'il utilise pour composer le *De abbatibus* peuvent être facilement identifiées et proviennent exclusivement de traditions écrites ayant pour la plupart survécu jusqu'à notre époque.

Robert de Torigni est confronté à une première difficulté au moment d'établir la date du décès d'Hildebert I et de l'accession de son neveu homonyme Hildebert II. En précisant qu'il ignore en quelle année cette succession eut lieu, l'auteur avoue implicitement que les sources écrites à sa disposition ne le renseignent pas sur ce point. Cet aveu sincère révèle aussi qu'il ne cherche pas à fournir à tout prix une date, quitte à en forger une de toute pièce ou à en proposer une de façon approximative. Nous avons donc affaire à un auteur scrupuleux et intègre du point de vue de la chronologie, recherchant des informations exactes et précises, et préférant avertir ses lecteurs des limites de son travail plutôt que de dissimuler son manque d'information. Cette façon de procéder, qui doit théoriquement guider le travail de tout historien, permet de distinguer les endroits où l'auteur dispose de sources écrites de celles où il n'en possédait pas. Ce fait, qu'il convient de garder à l'esprit, est important pour l'interprétation des passages qui suivront. Robert de Torigni complète ensuite la notice relative à l'abbatiate d'Hildebert II en faisant allusion au célèbre miracle de la femme enfantant sur la grève, rapporté dans les *Miracula sancti Michaelis*¹.

La première partie de la notice relative à l'année 1023, mentionnant Richard II et Hildebert II, est directement tirée des *Annales pascales du Mont Saint-Michel (M3)*. Le reste de la notice, qui porte sur la période 1023-1033 et concerne les abbés Suppon, Aumode et Thierry, révèle indirectement une seconde difficulté rencontrée par l'auteur du *De abbatibus* : il s'agit, en effet, d'une reconstitution maladroite faite par Robert de Torigni afin de tenter de concilier les informations contradictoires et erronées fournies par les sources à sa disposition. Il convient de passer en revue ces documents afin de comprendre comment l'abbé du Mont est parvenu à cette reconstruction fautive, sensiblement éloignée des faits historiques tels qu'ils peuvent être aujourd'hui restitués.

Robert de Torigni disposait de deux sources lui indiquant par erreur Aumode comme le successeur d'Hildebert II : d'une part, le *Catalogue des abbés du Mont Saint-Michel*, d'autre part, les *Annales du Mont Saint-Michel (M2)*, dont la notice fut d'ailleurs reproduite presque à l'identique par ses soins dans les *Annales pascales du Mont Saint-Michel (M3)*². Les deux sources annalistiques indiquent même l'année 1023 comme celle de cette succession. Le chartier et le cartulaire de l'abbaye renferment, par ailleurs, un acte du comte Alain III de Bretagne qui indique toujours Aumode comme l'abbé du Mont en 1032³. Grâce à ces documents, Robert de Torigni était en

1 *Ibid.*, p. 325-329.

2 Nous la retrouvons en effet dans sa copie M4.

3 *Ibid.*, n° 21 p. 396-397.

mesure d'en déduire qu'Aumode dirigea au moins le Mont de 1023 à 1032. Il savait aussi par ailleurs, grâce aux trois annales montoises (M1, M2 et M3), que Suppon fut consacré abbé en 1033. Il put donc en conclure que Thierry, dont la direction du Mont est confirmée dans un acte non daté du cartulaire¹, dirigea ce monastère seulement pendant quelques mois, entre les abbatiats d'Aumode et de Suppon, donc vers 1032-1033². Or, dans le *De abbatibus*, Robert de Torigni s'abstient de mentionner l'année 1023 comme celle de l'accession d'Aumode et l'année 1032 ou 1033 pour celle de l'accession de Thierry. Pourquoi une telle réserve alors que ses sources principales le conduisaient logiquement à adopter de telles datations ?³ Cette hésitation à suivre ses sources trahit la gêne de l'auteur et révèle que Robert de Torigni, faisant preuve d'esprit critique, a été amené à mettre en doute les dates de 1023 et de 1032 ou de 1033 qui semblaient pourtant s'imposer. Il savait donc que Suppon, qui était un disciple de Guillaume de Volpiano, avait été choisi par son maître pour diriger l'abbaye du Mont Saint-Michel. Il en a naturellement conclu que Suppon était intervenu au Mont avant la mort du grand abbé réformateur, donc avant le 1^{er} janvier 1031⁴. L'intervention du moine de Fruttuaria au Mont devait donc se placer entre 1023 et 1031, alors qu'Aumode n'était pas encore à la tête du monastère. Si ce raisonnement se révèle juste, il va toutefois aboutir à une reconstitution erronée des événements, principalement à cause de l'inversion des abbatiats d'Aumode et de Thierry. Robert de Torigni croit que Suppon a été élu à la tête de la communauté montoise alors qu'Aumode n'était pas encore à la tête du monastère. La seule date possible est donc pour lui l'année 1023, lors de la succession d'Hildebert II : il choisit donc d'introduire Suppon à cette date dans le *De abbatibus*, et prend consciemment le parti de se démarquer de l'ensemble de ses sources⁵. Suivant ce raisonnement, Aumode n'aurait donc pas succédé immédiatement à Hildebert II en 1023, mais aurait été précédé par Suppon, élu avant lui. Une autre difficulté surgit

1 *Ibid.*, n° 14 p. 390 (charte d'Ansgar et d'Hervé, dont les dates de rédaction v. 1023-1027, sont précisément déduites de la mention de Thierry comme abbé du Mont).

2 Cette interprétation n'était pas contradictoire avec les *Annales de Jumièges*, qui placent à tort le décès de Thierry en 1036 (éd. LAPORTE, 1954, p. 54-55). Robert de Torigni avait vraisemblablement ces annales à sa disposition, en plus d'un catalogue de ce monastère, lorsqu'il a écrit ceci en 1154 dans son *Traité sur les ordres religieux et les abbayes normandes* : *Willermus, filius eius, Longa Spata, monasterium Gemmeticense, quod sanctus Philibertus construxerat, sed Hastingus paganus destruxerat, restauravit, in quo fuerunt abbates a sancto Philiberto usque ad exterminium eiusdem monasterii uiginti, a restauratione uero, quae sub Martino abbate facta est, quem Gerloc, comitissa Pictaensis, cum duodecim monachis a monasterio Sancti Cypriani Pictaui misit Willermo, fratri suo, duci Normanniae, usque ad annum MCLIII dominicae incarnationis, quo iste catalogus abbatiarum Normanniae factus est a nobis, fuerunt abbates XIII, quorum ultimus fuit Eustachius, eiusdem loci monachus* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 191-192). La chronologie adoptée ici par Robert de Torigni est d'ailleurs celle suivie 600 ans plus tard par Arthur Du Monstier (*Neustria pia*, p. 384, n° 4 et 5).

3 Dans le reste de l'œuvre, et dès qu'il en a la possibilité, Robert de Torigni s'efforce de préciser les dates d'accession des abbés. Les seules exceptions relevées se produisent entre 1009 et 1033 pour Hildebert II, Aumode et Thierry, qui ont tous trois posé problème à l'auteur du *De abbatibus*.

4 Le décès de Guillaume de Volpiano était même indiqué à l'année 1030 dans les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2).

5 L'auteur du *De abbatibus* fait, en effet, intervenir Suppon pour la première fois dans les sources écrites montoises en 1023 : aucune source antérieure à 1154 ne fournit cette date (et seule une interpolation postérieure à 1154, s'appuyant d'ailleurs sur le *De abbatibus*, l'introduit tardivement dans une des quatre annales montoises : M2).

dès alors : comment expliquer que Suppon, s'il avait été effectivement élu dès 1023, n'aurait été ordonné abbé que dix ans plus tard, en 1033 ? Un passage polémique de l'*Introductio monachorum* est à l'origine de l'interprétation erronée des raisons de la consécration tardive de Suppon. Vu l'intérêt essentiel de ce passage pour la compréhension du raisonnement ayant induit l'auteur en erreur, il est utile de le reproduire intégralement ici :

On ne saurait manquer de mentionner que saint Michel, le protecteur de ce lieu, n'a pas permis que le Mont soit souillé par l'inhumation du corps d'un de ces individus¹, bien que la puissance séculière ait déjà fait entrer de force – pour ainsi dire par-dessus la clôture – non des abbés, mais des loups rapaces. C'est un fait établi qu'aucune des personnes venues de l'extérieur ne s'est approprié le monastère sans qu'il soit bien connu qu'elle l'a perdu, non sans honte, par l'effet, non d'une machination des moines, mais de la vengeance de Dieu et de sa sainte autorité. Mais, Source de miséricorde, daigne pardonner cette faute à ton serviteur l'abbé Raoul, dont tu as voulu que la mort et l'absence nous fassent connaître l'affliction et – hélas ! – « suspendre nos harpes aux saules au cœur de Babylone ».

Qui sont donc ces abbés indignes, « loups rapaces » venus de l'extérieur et imposés à la tête du Mont par la puissance séculière, qui perdirent honteusement la direction de ce monastère et n'y furent pas inhumés ? L'auteur de l'*Introductio monachorum*, qui écrit dans le dernier tiers du XI^e siècle, nomme parmi eux un abbé qu'il a personnellement connu : Raoul (v. 1048-1058). Celui-ci est célèbre pour avoir effectué un pèlerinage expiatoire en Terre Sainte : sans doute est-ce pour cette raison que l'auteur implore la miséricorde de Dieu en faveur de cet abbé repentant, a priori aimé de ses moines. La communauté montoise lui avait, semble-t-il, pardonné cette faute, puisqu'il fut le seul des abbés montois introduits de force à la tête du monastère à être inhumé au Mont au cours du XI^e siècle². Ses trois prédécesseurs immédiats, à savoir Thierry, Aumode et Suppon, n'eurent pas cette chance et ne trouvèrent pas sépulture dans ce monastère³. Robert de Torigni a cru pouvoir en

1 Allusion à ceux qui, dans les lignes précédentes, n'ont fait aucun cas de la menace d'excommunication formulée par le pape Jean XIII (dans une pseudo-bulle, insérée dans le diplôme interpolé du roi Lothaire daté du 4 février 966) à l'encontre de ceux qui n'auraient pas été choisis au sein de la communauté montoise par les moines du Mont pour devenir abbé de ce monastère.

2 GAZEAU, 2007, II, p. 207-208 : il est enterré *in porticu ecclesiae*.

3 L'auteur du *De abbatibus* ne manque d'ailleurs pas de mentionner ce fait (*Ibid.*, II, p. 203, 204 et 205-206 ; l'auteur indique par erreur qu'Aumode fut enterré au Mont). Le lieu de sépulture du fondateur, Mainard I^{er} (v. 965-991), est inconnu. Son neveu homonyme, Mainard II (991-1009) fut vraisemblablement enterré à Redon, où il s'était retiré comme abbé. D'après un témoignage tardif, Hildebert I^{er} (1009-v. 1017) et Hildebert II (v. 1017-1023) furent enterrés dans un petit jardin proche du presbytère de l'église Saint-Michel (*Ibid.*, p. 197-202).

déduire que, comme Raoul, les abbés Thierry, Aumode et Suppon venaient aussi de l'extérieur¹ et devaient par conséquent être placés au nombre de ces « loups rapaces ». Si Thierry, Suppon et Raoul venaient effectivement d'autres monastères, relevant tous d'ailleurs du réseau d'abbayes réformées par Guillaume de Volpiano (Saint-Bénigne de Dijon, La Trinité de Fécamp, Jumièges, Bernay et Fruttuaria), tel n'était pourtant pas le cas d'Aumode : bien que d'origine mancelle, il prit, en effet, très tôt l'habit monastique au Mont². Comme Robert de Torigni sait qu'Aumode, Thierry et Suppon furent respectivement abbés de Cerisy³, de Jumièges⁴ et de Fruttuaria⁵, et que Raoul et Thierry furent également *custos* de Bernay⁶, il en a déduit à tort que c'était en tant qu'abbé ou *custos* de ces monastères extérieurs qu'ils intervinrent tous successivement au Mont Saint-Michel. Et l'auteur du *De abbatibus* imagine ainsi que c'est parce qu'il ne pouvait se déterminer à renoncer à son monastère de Fruttuaria (il le suppose abbé de cet établissement avant 1023⁷) pour assumer pleinement la charge du Mont Saint-Michel que Suppon fut un temps remplacé, après son élection de 1023, par Aumode, puis par Thierry. L'idée de l'impossibilité d'un cumul abbatial de Suppon semble avoir profondément influencé la reconstitution des événements de la période 1023-1033 par Robert de Torigni : pour lui, Suppon n'a pu devenir abbé du Mont Saint-Michel sans avoir renoncé

- 1 Plus tard (période 1085-1028), Roger I, Roger II et Richard de Méré, venus eux aussi de l'extérieur, ne conservèrent pas l'abbatiale du Mont et en furent également chassés : ils ne trouvèrent pas davantage sépulture au Mont. Depuis Raoul (v. 1048-1058), l'abbé Bernard (1131-1149) est donc le premier abbé du Mont venu de l'extérieur (le Bec) à avoir trouvé sépulture dans ce monastère.
- 2 Il apparaissait en quatorzième position dans la liste des moines dressée entre 1005 et 1009 sous les abbés Mainard II du Mont et Gauzlin de Fleury (BOUET & DESBORDES, 2009, p. 379). Dom Laporte met cette identification en doute, estimant qu'Aumode aurait déjà été assez âgé à cette époque. La rareté du nom et l'exemple comparable du cas de Jean de Ravenne, attesté comme moine de Saint-Bénigne de Dijon vers 1015 (il souscrit en 30^{ème} position sur 79 la charte de fondation de Fruttuaria), puis comme abbé de Fécamp de 1028 à 1078, montre au contraire que cette identification est très vraisemblable. Autre fait significatif : Aumode, contrairement à Thierry, Suppon et Raoul, n'est enregistré dans aucun nécrologe d'abbayes relevant du réseau spirituel volpianien (hormis celui du Mont) ; il ne pouvait être comme eux un disciple de Guillaume de Volpiano (GAZEAU, 2007, II, p. 203, 204 et 206), ce qui va là aussi dans le sens de son origine montoise (entre 1023 et 1060/1) : la compétition pour l'abbatiale semble, en effet, opposer principalement des moines du Mont à des moines relevant du réseau spirituel volpianien.
- 3 Robert de Torigni dispose d'informations précises sur les abbés de Cerisy, qu'il reproduit aussi dans son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes*. Il indique en particulier : *Secundus Almodus, ex abbas Sancti Michaelis de Monte* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 195).
- 4 Nous avons vu dans une note précédente que Robert de Torigni disposait d'une documentation abondante sur Jumièges lorsqu'il composa son *Traité sur les ordres religieux et les abbayes normandes* en 1154 : il disposait vraisemblablement du *Catalogue des abbés de Jumièges* et d'une copie des *Annales de Jumièges*.
- 5 Voir ce qu'il dit au sujet de Suppon dans sa *Chronique* à l'année 1165 (note annalistique reproduite ci-dessous).
- 6 Dans son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes normandes*, Robert de Torigni indique : *Judith comitissa, uxor secundi Ricardi, fecit monasterium Bernai. Hujus custodes fuerunt Rodulfus, abbas Sancti Michaelis, et post ipsum Theodericus Gemmeticensis...* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. II, p. 194).
- 7 Robert de Torigni confirme qu'il considérait que Suppon fut abbé de Fruttuaria avant de devenir abbé du Mont dans une note sur les reliques des saints Laurent, Innocent, Maurice et Agapit rapportée à l'année 1165 de sa *Chronique* : *Robertus, abbas Montis, in quodam brachio auro et argento optime parato iussit reponi reliquias sancti Laurentii, scilicet os brachii quod eschinum uocant, et alia quattuor minora ossa eiusdem martyris ; sicuti antea reposuerat in quadam cuppa, intus et extra deaurata, caput Innocentii, socii sancti Mauricii. Praedictas reliquias et partem corporis sancti Agapiti martyris, scilicet carnem cum costis quattuor, Suppo abbas Montis a monasterio Sancti Benigni Fructuariensis, ubi prius fuerat abbas, et prece et precio ad monasterium Sancti Michaelis adportauit. Est autem Fructuariense monasterium in Langobardia, in episcopatu Vercellensi* (ROBERT DE TORIGNI, éd. DELISLE, 1873, t. I, p. 358).

auparavant à son abbatiat de Fruttuaria ; et ce serait donc seulement après avoir abandonné son abbatiat italien en 1033 que Suppon aurait pu être enfin reconnu comme l'abbé du Mont. Robert de Torigni reconstitue donc les événements des années 1023-1033 en transposant à cette époque ses conceptions du milieu du XII^e siècle. Le contexte des réformes monastiques insufflées par Maïeul de Cluny, Guillaume de Volpiano et leurs disciples entre la seconde moitié du X^e et le milieu du XI^e siècle, à une époque où la pratique du multi-abbatiat était courante, lui échappe en partie. Il était surtout pour lui impensable que Suppon puisse cumuler la direction de deux abbayes aussi éloignées l'une de l'autre. En revanche, pour l'auteur du *De abbatibus*, Aumode et Thierry dirigeaient déjà respectivement Cerisy et Jumièges lors de leur intervention au Mont¹. En réalité, seul Thierry était déjà abbé de Jumièges lorsqu'il prit la tête du Mont Saint-Michel : il cumula alors les deux abbatiats de 1023 à 1027, et devint même en plus *custos* de Bernay de 1025 à 1027. Aumode ne prit la direction de Cerisy qu'en 1032, après avoir quitté le Mont. Et Suppon n'était encore qu'un simple moine de Fruttuaria lorsque Guillaume de Volpiano tenta de l'établir à la tête du Mont, non pas en 1023, lors de la succession d'Hildebert II comme le suppose l'auteur du *De abbatibus*², mais seulement après le décès de Thierry en 1027³. Suppon ne prit d'ailleurs la direction de Fruttuaria qu'en 1042, alors qu'il était déjà abbé du Mont depuis 1033⁴. Il cumula alors un temps

1 Cette interprétation fautive pourrait même laisser croire que Thierry et Aumode n'intervinrent au Mont non comme abbés, mais comme simple *custos* en l'absence de Suppon. Cette interprétation ne tient pas : les *custos* étaient généralement établis à la tête de jeunes communautés (fondations ou restaurations) le temps que celles-ci s'affermissent. En 1023, la communauté du Mont était déjà ancienne et bien établie (après près de 60 ans d'existence, elle dispose alors d'une abbatale, de bâtiments, et même d'un *scriptorium* actif, preuve de son dynamisme). Le Mont n'est alors ni une nouvelle fondation, ni une restauration et la réforme de Guillaume de Volpiano et de son disciple Thierry fut donc introduite dans une communauté de moines préexistante : on n'aurait pas pris le risque d'établir un simple *custos* dans de telles circonstances. En étant à la fois abbé de Jumièges et du Mont, Thierry exerçait en fait un cumul abbatial également pratiqué par Maïeul de Cluny, Guillaume de Volpiano et plusieurs de leurs disciples respectifs : outre les cas particuliers de Maïeul et Guillaume, et pour ne citer que quelques exemples significatifs parmi les disciples de l'abbé de Dijon, Widric, le bras droit de la réforme de Guillaume dans le diocèse de Toul, cumula un temps les abbatiats de Saint-Èvre de Toul, de Saint-Mansuy de Toul et de Moyenmoutier à la même époque (à partir de 1026) ; de même Suppon cumula un temps les abbatiats du Mont et de Fruttuaria (entre 1042 et 1048 environ) et Jean, ceux de Fécamp et de Saint-Bénigne de Dijon (entre 1052 et 1054). Thierry, qui était le bras droit de Guillaume en Normandie jusqu'à sa mort en 1027, a été placé à la tête de toutes les abbayes normandes dont l'abbatiat était devenu vacant durant la période 1015-1027. Sur la trentaine de monastères réformés par Guillaume, Bernay est le seul monastère connu, où Guillaume de Volpiano eut recours à un *custos*. Bernay, jeune fondation, constitue donc une exception et non la règle. Le cartulaire du Mont et les catalogues du Mont Saint-Michel mentionnent d'ailleurs Thierry et Aumode comme des abbés du Mont Saint-Michel, ce qui permet de lever les derniers doutes possibles sur la véritable fonction qu'ils exercèrent au Mont (ms. Avranches, BM, 210, fol. 46-47 et 47-48 ; cf. BOUET & DESBORDES, 2009, n° 14 p. 390 et n° 21 p. 396).

2 En 1023, le candidat de Guillaume de Volpiano était Thierry et non Suppon. Thierry sera abbé du Mont de 1023 à 1027.

3 En 1027, le candidat de Guillaume de Volpiano pour succéder à Thierry était Suppon, mais les moines du Mont Saint-Michel préférèrent choisir l'un des leurs, Aumode. Guillaume ne bénéficiait plus alors du soutien du duc (Richard II et Richard III étaient morts respectivement en 1026 et 1027 ; Robert le Magnifique encouragea Guillaume à se choisir un successeur à Fécamp dès 1028). C'est vraisemblablement à cette époque, afin de favoriser l'élection de leur candidat, que les moines du Mont interpolèrent le diplôme de Lothaire du 7 février 966 au moyen d'une pseudo-bulle du pape Jean XIII (ce qui explique la mention de ce document dans les *Annales du Mont Saint-Michel* du ms. Paris, BnF, lat. 11830, fol. 2v, élaborées peu après 1035, et vraisemblablement vers 1048).

4 Suppon ne porte pas le titre d'abbé avant 1033. Il intervient encore comme simple moine dans un diplôme de Robert le Magnifique (1027-1035) en faveur du Mont Saint-Michel, également souscrite par l'abbé Jean de Fécamp (1028-

ces deux abbatiats, entre 1042 et 1048 environ, avant de quitter définitivement le Mont pour se retirer dans son monastère du nord de l'Italie.

Ainsi s'éclaire l'un des épisodes les plus obscurs de l'histoire de l'abbaye du Mont : Suppon ne fut établi abbé au Mont Saint-Michel ni en 1023, ni en 1027 ; à cette dernière date, il fut peut-être au mieux le candidat malheureux de Guillaume de Volpiano contre le moine montois Aumode. Peut-être malgré tout soutenu par une minorité des moines montois, il ne devint pas abbé de ce monastère à cette époque, et Aumode fut établi à sa place ; ainsi Suppon n'exerça son abbatiat au Mont que de 1033 à 1048 environ¹, d'ailleurs peut-être seulement après la mort d'Aumode survenue le 17 mai 1033.

Le début de la notice de l'année 1033 du *De abbatibus* a été composé à l'aide des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3). Robert de Torigni se contente simplement d'adapter sa note en tenant compte de sa reconstitution de la période 1023-1033². Puis, il signale que les constructions de l'église furent activement poursuivies durant l'abbatiat de Suppon, et il précise que l'abbé contribua à enrichir l'abbaye de livres et d'ornements (un grand calice, une croix, deux anges argentés et de nombreux autres objets)³. L'auteur apporte ensuite, à l'aide des archives, des précisions sur les raisons de l'hostilité des moines à l'égard de leur abbé : celui-ci aurait distribué des terres du monastère à des proches et à de grands personnages de la région. Haï d'une partie de sa communauté montoise, il fut contraint de quitter l'abbaye vers 1048 et il rentra dans son abbaye de Fruttuaria⁴. Robert de Torigni n'indique pas qu'il était alors l'abbé du monastère italien : pour lui Suppon avait renoncé à cet abbatiat en 1033, afin de devenir abbé du Mont. Mais nous savons aujourd'hui que cette reconstruction tardive ne correspond pas à la réalité des faits.

L'abbatiat de Raoul, qui débute à l'année 1048, commence en reprenant la notice correspondante dans les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3). Robert de Torigni apporte ensuite des informations précieuses sur les constructions faites par cet abbé à l'aide des archives du monastère. Disposant de sources sur la succession des *custos* et abbés de Bernay, il précise que Raoul était également *custos* de ce monastère⁵.

1078) et qui peut, de ce fait, être daté entre 1028 et 1033 (FAUROUX, 1961, n° 65, p. 195-196).

1 Pour l'abbatiat de Suppon, il faut donc revenir aux datations proposées dans les annales montoises, composées vers 1048 (M1), 1116 (M2) et 1154 (M3) et ne pas tenir compte de la reconstruction erronée et tardive proposée par le *De abbatibus*, qui introduit pour la première fois la date de 1023 et transforme la note de 1033 en conséquence.

2 Le manuscrit porte ici l'expression *ex tegro*, qui suggère la forme *ex integro*, pour indiquer que Suppon fut véritablement consacré abbé en 1033 (bien qu'il ait été élu dès 1023 selon Robert de Torigni).

3 Robert de Torigni a manifestement obtenu ces renseignements dans les archives du monastère : Arthur du Monstier connut ces mêmes documents au XVII^e siècle et apporte des précisions intéressantes à leur sujet : description du calice et de la patène (avec le texte des inscriptions latines : *Neustria Pia*, p. 384-385). Suppon légua aussi un chalumeau d'argent à l'abbaye du Mont (GAZEAU, 2007, II, p. 207). Les Mauristes rapportent également, et sans plus de détails, l'enrichissement de la bibliothèque en livres par Suppon (*Gallia Christiana*, t. XI, col. 515).

4 Voir GAZEAU, 2007, II, p. 205-206.

5 Nous avons vu plus haut que Robert de Torigni disposait d'informations sur les *custos* et abbés de Bernay, comme en témoigne les informations transmises à ce sujet dans son *Traité sur les ordres monastiques et les abbayes*

Pour les événements de la période 1048-1085, Robert de Torigni se trouve à nouveau confronté à un problème de sources contradictoires. Les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3), qui ne faisaient que reproduire et compléter les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2), lui donnaient d'une part les décès de Raoul et de Suppon respectivement en 1060 et 1061, d'autre part l'accession de Renouf en 1063, c'est à dire trois ans après le décès de Raoul et deux ans après celui de Suppon. Elles indiquaient enfin la mort de Renouf et son remplacement par Roger I^{er} en 1085. Or, Robert de Torigni trouva dans les archives de l'abbaye quatre sources venant contredire ces datations. En premier lieu, la mort de Raoul au retour de son pèlerinage à Jérusalem en 1058¹. En second lieu, une vacance d'environ deux années du siège abbatial entre le décès de Raoul et l'accession de Renouf. En troisième lieu, l'existence d'une convention passée entre l'abbé Renouf et l'évêque d'Avranches Jean d'Ivry en 1061². Enfin, une durée d'abbatit de vingt-trois ans pour l'abbé Renouf³. En combinant ces différents éléments, Robert de Torigni a été en mesure de corriger et d'affiner les dates imprécises fournies par sa source principale (les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* [M3]) de la façon suivante : il replace à l'année 1058 la date de la mort de Raoul, pourtant indiquée dans les *Annales pascales* en 1060 ; puisque la vacance du siège abbatial dura environ deux ans et que Renouf est déjà attesté comme abbé en 1061, il replace la date de son accession en 1060, alors qu'elle était indiquée dans sa source principale en 1063 ; enfin, comme l'abbatit de Renouf fut de 23 ans, il place sa mort en [décembre] 1083, et non en 1085. Cela introduit implicitement une vacance de plus d'un an entre le décès de Renouf à cette date et l'accession de Roger I^{er} en 1085. Ces corrections sont pertinentes, et Robert de Torigni a su faire preuve à la fois d'esprit critique et d'esprit logique au moment d'exploiter toutes les sources à sa disposition. Il parvient ainsi, sur la période 1048-1085, à un résultat bien meilleur que pour la période 1023-1033. Il faut dire que ses sources pour la période 1048-1085 étaient certes imprécises (décalages de une, deux, voire trois années) mais non fautives (pas d'inversions d'abbés, comme pour Aumode et Thierry entre 1023 et 1033) : il s'agit ici de simples recadrages chronologiques. Apporter les bonnes corrections était donc relativement aisé à réaliser, ce qui explique son succès⁴. Le cas des années

normandes.

- 1 Le *De abbatibus* constitue aujourd'hui la plus ancienne source rapportant ce fait. Ce témoignage est cependant digne de foi, car l'auteur a montré, lors de la mention de l'accession d'Hildebert II à l'abbatit à la suite de son oncle homonyme, qu'il préférerait ne pas fournir de date plutôt que d'en forger une lorsque l'information lui manquait. La fiabilité de l'information transmise par Robert de Torigni dépend donc de celle de sa source, malheureusement aujourd'hui perdue. Robert de Torigni savait toutefois précisément où Raoul était inhumé (*in porticu ecclesie*) : il est donc vraisemblable qu'il ait disposé de quelques renseignements précis sur cet abbé (épitaphe ou autre).
- 2 BOUET & DESBORDES, 2009, p. 375-378.
- 3 Raoul et Renouf sont les deux seuls abbés du Mont Saint-Michel du XI^e siècle dont le lieu précis de sépulture, au Mont (*in porticu ecclesiae*), était connu de l'auteur du *De abbatibus*. Robert de Torigni connaissait donc sans doute les deux épitaphes inscrites sur les tombeaux de ces abbés : il est vraisemblable que celles-ci indiquaient, d'une part, la date de la mort de Raoul, en 1058, à son retour de pèlerinage à Jérusalem, d'autre part, les vingt-trois années d'abbatit de Renouf.
- 4 Notons que Robert de Torigni se révèle ici plus exact pour les dates d'abbatit de Raoul et de Renouf que l'érudition

1023-1033 était en revanche d'une complexité redoutable¹, ce qui explique dans ce cas son échec. Les dates fournies par Robert de Torigni sur la période 1048-1085 doivent-elles pour autant être suivies sans réserve ? Non, car les sources utilisées n'étaient pas toutes elles-mêmes d'une extrême précision. Ainsi la date de 1048 lui a été donnée par l'auteur des *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) qui a opéré en 1116, et nous avons vu que les informations fournies par celui-ci sur la période 1048-1085 étaient d'une précision de l'ordre d'une à deux années près. Il est donc préférable de considérer la fiabilité de la date de 1048 avec réserve, en adoptant la forme « vers 1048 » pour bien montrer l'incertitude relative à la précision de cette datation. La même remarque peut être formulée au sujet de la mention de la mort de Suppon en 1061 dans les *Annales du Mont Saint-Michel* (M2) : il convient donc là aussi d'adopter prudemment « vers 1061 ». Si la date de la mort de Raoul en 1058 semble a priori fiable², l'accession de Renouf après deux ans environ de vacance du siège abbatial est plus problématique. Faut-il la placer dès 1060, ce qui semblerait assez logique sur la base de la date précédente, ou seulement en 1061 ? La convention passée entre Renouf et l'évêque d'Avranches Jean d'Ivry à cette dernière date ressemble fort à un compromis consenti par Renouf (en vue d'obtenir enfin la consécration abbatiale ?). La conclusion de cette convention semble, en effet, mettre fin aux deux années de lutte menée par Renouf pour parvenir à s'imposer à la tête du monastère. Suivant cette hypothèse, il faudrait donc placer l'accession de Renouf au moment de la rédaction de cette convention, donc en 1061 plutôt qu'en 1060. Si Renouf dirigea effectivement pendant 23 ans la communauté du Mont comme l'indique l'auteur du *De abbatibus*, ce serait donc en décembre 1084, et non en décembre 1083, que cet abbé serait mort. Cette reconstitution a l'avantage de supprimer la longue période de vacance du siège abbatial (qui aurait duré plus de un an), par ailleurs non attestée et introduite dans le *De abbatibus* entre cet événement et l'accession de Roger I^{er} en 1085.

Pour l'abbatiate de Renouf, l'auteur du *De abbatibus* met une nouvelle fois à contribution les archives du monastère et il livre de précieuses informations sur les réalisations de cet abbé en terme d'architecture (nef de l'église, galerie, cimetière des moines, porche ou portique, mur entourant le

moderne s'appuyant sur les résultats des travaux de dom Jean Laporte parus en 1967.

1 À tel point que les recherches modernes n'avaient pas encore, à ce jour, complètement résolu ce problème : si l'inversion des abbatiats d'Aumode et de Thierry est connue depuis les travaux de dom Jean Laporte en 1967, l'intervention de Suppon en 1023 (avec ou non l'existence d'un premier abbatiate éphémère à cette date), n'avait guère été remise en cause.

2 C'est la seule datation proposée pour la mort de Raoul qui semble valable (nous avons suggéré que Robert de Torigni ait eu accès à l'épithaphe conservé sur la tombe de Raoul, dont il connaît l'emplacement) : nous avons vu que les autres datations proposées pour 1051, 1053 et 1055 résultent d'erreurs. 1060 est impossible, car la vacance de deux ans du siège abbatial induirait une accession à l'abbatiate de Renouf en 1062 ; or, il était déjà connu comme abbé en 1061. Les dates de 1060 et 1061 proposées par les Mauristes ont toutes les chances de dépendre, plus ou moins directement, de la mention introduite dans M2 à l'année 1060. Des décalages dans les calculs de dates ont néanmoins pu survenir du fait des repères utilisés par les moines du Moyen Âge pour fixer les débuts d'années (Noël, Pâques, 1^{er} janvier).

cloître, demeure des tailleurs, mur nord de la forteresse)¹ et d'ornement (candélabres en argent et or, panneau d'autel). Puis Robert de Torigni mentionne quatre moines du Mont Saint-Michel qui prirent la direction de monastères en Angleterre : le prieur Rivallon/Ruauld, abbé de Hyde Abbey/New Minster (1072-17/01/1088) près de Winchester ; le trésorier Scolland, abbé de Saint-Augustin de Cantorbéry (1072-09/09/1087) ; Serlon, abbé de Saint-Pierre de Gloucester (1072-03/03/1104) et Guillaume d'Agon, abbé de Saint-Pierre de Cerne (1075-28/01/1093). Il semble exploiter pour cela des renseignements inscrits dans le nécrologe du monastère².

Puis, l'auteur se sert des *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3) pour effectuer un synchronisme entre la mort de la reine Mathilde et celle de l'abbé Renouf à l'année 1083. Il en profite pour faire l'éloge de l'administration de l'abbé, grâce à qui de nombreux domaines furent restitués et le patrimoine de l'abbaye fut considérablement augmenté³. Le lieu de sépulture de l'abbé, sous le porche/portique de l'église, est aussi précisé : originaire du Mont et enterré dans ce monastère, l'abbé Renouf n'était donc pas visé par l'auteur de l'*Introductio monachorum* lorsque ce dernier parlait des « loups rapaces » venus de l'extérieur pour s'emparer de la direction du monastère et qui ne furent pas inhumés en ce lieu.

Pour l'abbatit de Roger I^{er}, Robert de Torigni exploite principalement les *Annales pascales du Mont Saint-Michel* (M3), qui reproduisent fidèlement ici les *Annales du Mont Saint-Michel* composées en 1116 (M2) : l'accession à l'abbatit du moine de Caen, Roger, en 1085, l'apparition de saint Michel sous la forme d'une colonne de feu en 1102, l'effondrement de la voûte de l'abbatiale en 1103, le départ de l'abbé Roger I^{er} pour l'abbaye de Cerne sur décision du roi Henri d'Angleterre en 1106 proviennent de cette source. L'auteur ajoute cependant à l'occasion quelques précisions complémentaires : il précise à l'année 1085 que Roger avait été auparavant chapelain de Guillaume le Conquérant ; pour le miracle de 1102, il précise, en s'appuyant sur un passage des *Miracula sancti Michaelis*, que la même chose s'était produite du temps de l'abbé Mainard [II] et de l'évêque d'Avranches Norgod⁴. Enfin, lors de l'effondrement de la couverture de l'abbatiale en 1103, il

1 Arthur Du Montier et les Mauristes connurent certaines de ces sources au XVII^e siècle, puisqu'ils furent capables d'apporter quelques précisions au sujet du cimetière : la *Neustria pia* indique, p. 385, qu'il fit creuser le rocher pour aménager une grotte souterraine (*subterraneum specum, rupe incisa, in monachorum sepulturam parat*), tandis que la *Gallia christiana* parle d'un cimetière *subter majori ecclesia*.

2 Ces quatre moines du Mont devenus abbés d'établissements anglais sont, en effet inscrits, au martyrologe-nécrologe du Mont Saint-Michel, qui date des années 1207-1212, mais reproduit le fond d'un nécrologe plus ancien n'ayant malheureusement pas survécu (ms. Avranches, BM, 214, pagination 3, p. 1-196, en particulier p. 14). Leur lieu d'abbatit est précisé pour Guillaume d'Agon (28 janvier) et Serlon (03 mars), ne l'est que partiellement pour Scolland (09 septembre : *Sancti Augustini* sans autre précision) et ne l'est pas pour Rivallon (17 janvier). Il est très probable que ces informations étaient systématiquement spécifiées dans l'original encore en usage du temps de Robert de Torigni.

3 *Le Cartulaire du Mont Saint-Michel* (ms. 210) est vraisemblablement la source ayant permis à Robert de Torigni de concevoir cette note : il contient, aux fol. 81-89, les chartes de donation et de restitution relatives à l'abbatit de Renouf.

4 BOUET & DESBORDES, 2009, p. 312-314.

précise que c'est le *ciborium tocius navis ecclesiae* construit par l'abbé Roger I^{er} qui s'écroula.

Pour l'abbatiate de Roger II, les *Annales pascales du Mont Saint-Michel (M3)* sont à nouveau utilisées : son accession en 1106 et l'incendie du monastère en 1112 proviennent de cette source. L'auteur se sert en plus du chartrier ou du cartulaire de l'abbaye pour faire l'éloge de l'administration du temporel par l'abbé dans la notice de l'année 1106. Il décrit ensuite les travaux monumentaux réalisés par Roger II entre 1112 et 1123 (réparation de la voûte de l'église, réparation des bâtiments brûlés lors de l'incendie de 1112, construction sur trois niveaux des écuries, d'une salle et de chambres, ainsi que du cloître). L'auteur semble être ici le témoin oculaire de ces réalisations, sans doute encore visibles en son temps.

Ainsi, la période 506-1112 a été majoritairement composée à partir de sources écrites, dont la plupart peuvent être facilement identifiées et ont survécu soit en original, soit en copie jusqu'à nos jours. Les choses changent assez radicalement après cette dernière date : pour la période 1112-1154, ce sont désormais des récits oraux ou des témoignages visuels qui sont exploités en priorité par l'auteur, même si les *Annales pascales du Mont Saint-Michel (M3)* fournissent toujours la trame et le cadre du récit, qui continue d'être structuré par abbatiat. Ainsi, les successions des abbés fournies aux années 1123, 1124, 1131, 1149 et 1150 dépendent directement de cette source, qui continue à fournir les bornes indispensables à la structuration du texte. Cependant, les informations remplissant chaque notice abbatiale proviennent désormais, soit de sources écrites aujourd'hui perdues (vraisemblablement en majorité des archives et du chartrier non conservés de l'abbaye), soit plus vraisemblablement de témoignages oraux fournis à l'auteur par des personnes ayant vécu entre 1123 et 1154, principalement des moines du Mont contemporains des abbés Richard de Méré (1125-1128), Bernard (1131-1149), Geoffroy (1149-1150/1) et Robert de Torigni (1154-1186).

Ainsi prend fin notre enquête sur la méthode de travail et l'identification des sources utilisées par Robert de Torigni, chronographe et chroniqueur des abbés du Mont Saint-Michel en 1154. Cette étude, qui a la chance de pouvoir s'appuyer sur un grand nombre de sources subsistantes, se révèle riche d'enseignements pour la connaissance des pratiques des historiens et des chroniqueurs des XI^e-XIII^e siècles, dont les méthodes de travail étaient sans doute apparentées à celles de cet ancien moine du Bec devenu abbé du Mont Saint-Michel. Elle confirme l'importance de certains outils et matériaux pour l'élaboration de chroniques ou d'œuvres historiographiques : catalogues de puissants, annales et tables pascales furent assurément pour ces auteurs des instruments précieux, voir incontournables. Elle contribue ainsi à prolonger et à approfondir les travaux fondamentaux menés par Bernard Guenée sur la maîtrise du temps dans les années 1970-1980¹.

1 GUENÉE, Bernard, *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980 (*Collection historique*). Voir en particulier p. 150-166.

Actualisation des dates d'abbatit des abbés du Mont Saint-Michel

L'enquête qui vient d'être menée sur le *De abbatibus* et sur les sources utilisées par Robert de Torigni permet de revoir les dates de début et de fin d'abbatit de plusieurs abbés du Mont Saint-Michel pour les X^e, XI^e et XII^e siècles et de proposer ainsi une chronologie réactualisée par rapport à celles retenues par dom Jean Laporte (en 1967)¹, Katherine Keats-Rohan (en 2006)² et Véronique Gazeau (en 2007)³. Les principales divergences s'observent au niveau des abbatiats du XI^e siècle, de 1009 à 1085 (Hildeberr I^{er}, Hildeberr II, Thierry, Aumode, Suppon, Raoul et Renouf).

Voici la liste des abbés du Mont Saint-Michel, avec les dates d'abbatit que je propose de désormais adopter :

1. Mainard I^{er} (v. 965 ?-16 avril 991)⁴.

2. Mainard II (après le 16 avril 991-1009 ; † un 14 juillet avant 1019)⁵.

3. Hildeberr I^{er} (1009-un 7 janvier, vers 1017)⁶.

4. Hildeberr II (vers 1017-30 septembre 1023)⁷.

5. Thierry (après le 30 septembre 1023-16 mai 1027)⁸.

1 LAPORTE, Jean, « Les séries abbatiale et priorale du Mont Saint-Michel », *op. cit.*, p. 267-281, en particulier la liste p. 269 et l'analyse p. 270-275.

2 KEATS-ROHAN, 2006, p. 52.

3 GAZEAU, 2007, II, p. 197-225.

4 Laporte : Mainard I^{er} (965-16 avril 991) ; Keats-Rohan : Mainard I^{er} (avant 966-991) ; Gazeau : Mainard I^{er} (vers 965-16 avril 991). La date d'accession de Mainard vers 965 reste problématique, approximative et débattue ; elle a été déduite du diplôme de Lothaire datant du 7 février 966, à l'encontre duquel subsiste de fortes suspicions de falsification (voir à ce sujet P. Bouet et O. Desbordes, *Chroniques latines du Mont Saint-Michel*, *op. cit.*, p. 149-150, 155-159 ; K. KEATS-ROHAN, *The Cartulary...*, *op. cit.*, p. 18-22 ; L. Morelle, « Pratiques médiévales de l'écrit documentaire », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques*, 44, 2013, p. 110-114, paragraphe 13). Il pourrait, en effet, s'agir d'une copie habilement falsifiée d'un acte authentique produit pour une autre abbaye que le Mont, copie qui aurait de surcroît été plus maladroitement interpolée à l'aide d'une pseudo-bulle du pape Jean XIII (les moines n'ayant pas disposé de modèle de bulles papales produites au X^e siècle).

5 Laporte : Mainard II (991-14 juillet 1009) ; Keats-Rohan : Mainard II (991-1009) ; Gazeau : Mainard II (après le 16 avril 991-1009 ; † 14 juillet d'une année inconnue, avant 1019).

6 Laporte : Hildeberr I^{er} (1009-7 janvier 1023) ; Keats-Rohan : Hildeberr I^{er} (1009-1017) ; Gazeau : Hildeberr I^{er} (1009-7 janvier 1017). Rappelons que l'année 1017 est une addition faite par Robert de Torigni après 1154 dans les annales M2 : il ne connaissait pas encore cette date au moment de la rédaction du *De abbatibus*, et il a fait le choix de ne pas la reporter plus tard dans cette œuvre, ce qui pose, d'une part, la question de la source à laquelle il eut finalement recours pour obtenir cette date, d'autre part, du contexte dans lequel la date de 1017 fut finalement adoptée dans M2 et donc de la fiabilité de cette information.

7 Laporte : Hildeberr II (1017-1023 ?) [dom Laporte met en doute son existence ; il propose d'en faire un « prétendant » ou un coadjuteur de son prédécesseur] ; Keats-Rohan : Hildeberr II (1017-1023) ; Gazeau : Hildeberr II (après le 7 janvier 1017-30 septembre 1023).

8 Laporte : Thierry (1024-1026 ?) ; Keats-Rohan : Thierry (1023-1027) ; Gazeau : Thierry (1023-16 ou 17 mai 1027). Thierry est inscrit au 16 mai dans les nécrologes de Saint-Bénigne de Dijon, de Jumièges et de Saint-Arnoul de Metz. Mais il est inscrit au 17 mai dans les nécrologes du Mont Saint-Michel et de Saint-Germain des Prés. Il semble que sa date de commémoration ait en fait été déplacée du 16 au 17 mai dans le nécrologe du Mont afin de la réunir avec celle de son successeur Aumode, mort le 17 mai 1033 : « *Obierunt Theodericus, Almodus abbates* ». L'ordre de la succession abbatiale est ici respecté (ce qui n'est plus le cas dans les documents produits au Mont à partir du début du XII^e siècle : catalogues, annales, *De abbatibus*, etc.), ce qui sous-entend la réunion précoce de ces

6. Aumode (après le 16 mai 1027-après le 20 juillet 1032 ; † 17 mai 1033)¹.
7. Suppon (1033 (après le 17 mai ?)-vers 1048 ; † un 4 novembre, vers 1061)².
8. Raoul (vers 1048-29 juillet 1058)³.
9. Renouf (1060 ou 1061-19 décembre 1083 ou 1084)⁴.
10. Roger I^{er} (1085-1106 ; † 18 octobre 1112)⁵.
11. Roger II (1106-16 octobre 1123 ; † 2 avril 1127)⁶.
12. Richard de Méré (après le 16 octobre 1123 et probablement en 1124-après le 12 juillet 1128 ; † 12 janvier 1131)⁷.
13. Bernard (5 février 1131-8 mai 1149)⁸.
14. Geoffroy (9 mai 1149-30 décembre 1150 ou 4 janvier 1151)⁹.
15. Robert de Torigni (27 mai 1154-24 juin 1186)¹⁰.

deux noms dans la documentation nécrologique montoise.

- 1 Laporte : Aumode (1028-1032, après le 20 juillet) ; Keats-Rohan : Aumode (1023/4-1032) ; Gazeau : Aumode (après le 17 mai 1027-après le 20 juillet 1032/3 ; † 17 mai 1033).
- 2 Laporte : Suppon (1033-1048) ; Keats-Rohan : Suppon (vers 1032-1048 ; † 1061) ; Gazeau : Suppon (1023-1023 puis 1033-1042, au plus tard 1048 ; † 4 novembre 1061). Pas d'abbatiat en 1023 ou en 1027 : Suppon fut simplement le candidat malheureux de Guillaume de Volpiano à cette dernière date.
- 3 Laporte : Raoul (1048-25 juillet 1053) ; Keats-Rohan : Raoul (1048-1056/8) ; Gazeau : Raoul (1048-1051 ou 1053 ; † 25 ou 27 ou 29 juillet 1055 ou 1056). Véronique Gazeau indique néanmoins ailleurs sa mort le 29 juillet 1058 (GAZEAU, 2007, II, p. 31). La date du 25 juillet 1053 est une erreur introduite par dom Laporte : aucune source médiévale ne fournit le 25 juillet comme jour de décès et nous avons vu que l'année 1053 n'apparaissait que dans une copie tardive d'annales manifestement fautives (M4 = *Annales mineures du Mont Saint-Michel*). Les nécrologues donnent le 27 juillet (Jumièges) ou le 29 juillet (Saint-Bénigne de Dijon et le Mont Saint-Michel). Cette dernière date semble être la bonne : le nécrologe de Jumièges, plus récent, réunit ici artificiellement les *obiit* de deux abbés.
- 4 Laporte : Renouf (1055 ?-1085) ; Keats-Rohan : Renouf (1057/8-1083/5) ; Gazeau : Renouf (1053 ou 1055-19 décembre 1084 ou 1085).
- 5 Laporte : Roger I^{er} (1085-1106 ; † 18 octobre 1112) ; Keats-Rohan : Roger I^{er} (v. 1088-1106) ; Gazeau : Roger I^{er} (1085-1106 ; † 18 octobre 1112). La date de début d'abbatiat proposée par Keats-Rohan ne tient pas, Roger I^{er} ayant été imposé du temps de Guillaume le Conquérant, mort en 1087.
- 6 Laporte : Roger II (1106-16 octobre 1126 ; † 2 avril 1127) ; Keats-Rohan : Roger II (vers 1106-1123) ; Gazeau : Roger II (1106-16 octobre 1123 ; † 2 avril 1124).
- 7 Laporte : Richard de Méré (1124-juin 1130 ; † 12 janvier 1131) ; Keats-Rohan : Richard de Méré (1126/7-1130) ; Gazeau : Richard de Méré (1123 ou 1124-après le 12 juillet 1128 ; † 12 janvier 1131).
- 8 Laporte : Bernard (5 janvier 1131-8 mai 1149) ; Keats-Rohan : Bernard (1131-1149) ; Gazeau : Bernard (5 février 1131-8 mai 1149).
- 9 Laporte : Geoffroy (9 mai 1149-4 janvier 1150) ; Keats-Rohan : Geoffroy (1149-1151) ; Gazeau : Geoffroy (9 mai 1149-29 ou 30 décembre 1150 ou 4 janvier 1151).
- 10 Laporte : Robert de Torigni (27 mai 1154-24 juin 1186) ; Gazeau : Robert de Torigni (27 mai 1154-24 juin 1186).

ANNEXE N° 8

Note sur les cinq premières restaurations monastiques normandes (X^e siècle) : des restaurations ducales ?

Saint-Ouen de Rouen

La première restauration monastique de la période ducale normande (911-1204) est celle de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen en 918¹. Au IX^e siècle, Saint-Ouen est une abbaye épiscopale, entre les mains de l'archevêque de Rouen. C'est sans doute ce dernier qui décide d'organiser l'exil des clercs de la cathédrale et des moines de l'abbaye dans le Soissonnais vers 876 afin de mettre ces deux communautés, leurs livres et leurs reliques à l'abri de la menace scandinave. Au lendemain du traité de Saint-Clair-sur-Èpte (911), lorsque la communauté monastique abandonne son refuge de Condé-sur-Aisne pour reprendre place à Rouen², c'est, semble-t-il, à nouveau l'archevêque de Rouen (alors Francon ?) qui, en tant qu'abbé du monastère, organise le retour des moines. S'il leur donne l'ordre de venir se réinstaller à Rouen avec les reliques de leur saint patron en 918, c'est qu'il juge la situation suffisamment sûre dans la cité pour permettre une restauration de la vie monastique³. De fait, le nouveau comte de Rouen Rollon se montre favorable à l'action de l'évêque puisqu'il offre le domaine de Longpaon à l'abbaye rouennaise à l'occasion du retour des reliques de saint Ouen. Nous ne pouvons donc pas parler ici d'une initiative comtale : il s'agit d'une initiative épiscopale ayant bénéficié du soutien du comte⁴. Quant à la réforme bénédictine de Saint-Ouen par l'abbé Hildebert († 1006), qu'il faut placer dans les années 960 ou 970 (mais avant 975)⁵, l'initiative revient peut-être davantage à l'archevêque de Rouen qu'au comte : en tant qu'ancien moine de l'abbaye de Saint-Denis, l'archevêque Hugues (942-989) pourrait avoir été le promoteur du changement affectant son abbaye épiscopale, afin de faire de celle-ci une abbaye bénédictine indépendante, dirigée par un

¹ Sur tout ce qui suit concernant l'abbaye de Saint-Ouen, voir MUSSET, 1982, p. 59 ; LE MAHO, 2001, p. 55-56 ; GAZEAU, 2007, I, p. 8-9.

² Sur la cité rouennaise, lieu de refuge de communautés religieuses et de regroupement d'une population d'artisans et de marchands à forte dominante franque à partir du règne du roi Eudes (888-898), voir LE MAHO, 2005, p. 169-173 et 176-179.

³ Toutefois, précisément pour des raisons de sécurité, la communauté s'installa dans un premier temps dans l'église intra-muros de Saint-Amand : ce serait seulement sous la régence du roi Louis IV d'Outremer (943-945) que les moines réintégrèrent leurs anciens bâtiments suburbains situés dans les faubourgs de la ville (LE MAHO, 2001, p. 55-56).

⁴ Notons que Rollon fut enterré dans la cathédrale de Rouen et non dans l'abbaye de Saint-Ouen, ce qui aurait vraisemblablement été le cas si l'initiative de la restauration avait émané de lui.

⁵ Il est question d'un abbé de Saint-Ouen de Rouen non nommé dans la correspondance du roi anglais Edgar (959-975). Comme Hildebert fut le réformateur et premier abbé de Saint-Ouen au X^e siècle, cela implique qu'il fut établi avant 975, et vraisemblablement dans les années 960 ou au début des années 970 (voir Volume I, p. 623 n. 1).

abbé distinct de l'archevêque¹. Selon le témoignage de Dudon de Saint-Quentin, l'action du comte Richard I^{er} à Saint-Ouen n'aurait d'ailleurs porté que sur des travaux de réfection et d'agrandissement de l'abbatiale, et non sur la vie religieuse de l'abbaye et sur l'installation de moines². L'intervention de Richard I^{er} à Saint-Ouen est surtout celle d'un bienfaiteur : les moines lui doivent la confection d'une nouvelle châsse destinée à recevoir les restes de saint Ouen lors de la translation de 989³ ; ils lui sont aussi redevables du don, à cette même occasion, du domaine de Saint-Martin-des-Bois et de la dîme du domaine de Rots⁴. Les comtes de Rouen doivent de ce fait être considérés plus comme des bienfaiteurs de Saint-Ouen que comme les initiateurs des restaurations et des réformes de ce monastère.

Jumièges

La seconde restauration est celle de l'abbaye de Jumièges autour de 940⁵. L'initiative est avant tout monastique, puisqu'elle émane de deux moines venus d'Haspres, où la communauté avait trouvé refuge depuis les années 860. Mais après l'échec de ce premier essai de restauration, l'entreprise fut bientôt relayée, en 942, par le comte de Rouen Guillaume Longue-Épée, qui fit appel à une communauté de moines venue de Saint-Cyprien de Poitiers avec à leur tête l'abbé Martin⁶. L'assassinat du comte de Rouen quelques mois plus tard, le 17 décembre 942, porta toutefois gravement préjudice à l'entreprise⁷ : l'abbé Martin rentra précipitamment à Poitiers en laissant au moine Annon, qui lui succéda comme abbé, le soin de poursuivre la restauration. Mais ce dernier dut gérer une situation de crise avec les agents royaux durant la régence du roi Louis IV à Rouen (943-945). Annon semble dès lors avoir administré l'abbaye de Jumièges depuis le monastère de Saint-Mesmin de Micy, où il était également abbé. Même si les résultats obtenus à Jumièges au X^e siècle restent mitigés et modestes avant les abbatiats de Roderic, de Robert Ospac, puis surtout la réforme de l'établissement par Thierry (v. 1017-1027), nous avons bien cette fois affaire, dans un second temps et sur une période très brève n'ayant duré que quelques mois, à une intervention

¹ Ce type d'action fut fréquent au X^e siècle. Parmi les exemples célèbres, citons celui de Saint-Remi de Reims, où l'archevêque Hugues de Vermandois désigne un abbé pour diriger le monastère à sa place en 945 (SOT, 1993, p. 292).

² BOUET, 2000, p. 123-124. Les travaux de restauration commencèrent avant 975 : l'abbé Hildebert de Saint-Ouen adressa, au début de son abbatiat, une lettre au roi Edgar d'Angleterre (959-975) afin de solliciter son aide financière pour cette entreprise. Les éloges que l'abbé exprime dans cette lettre à l'égard de Richard I^{er} – pour qui il prie jour et nuit – suggère que le comte de Rouen participait sans doute déjà au financement de ces mêmes travaux (LE MAHO, 2001, p. 56).

³ LE MAHO, 2001, p. 56 : la translation des reliques de saint Ouen en 989 fut l'occasion d'une grande cérémonie à laquelle participèrent Richard, ses proches et plusieurs dignitaires de l'Église normande.

⁴ *Ibidem* ; FAUROUX, 1961, p. 22 n° 11.

⁵ Sur tout ceci, voir MUSSET, 1982, p. 58-59 ; LE MAHO, 2001, p. 11-32 ; GAZEAU, 2007, I, p. 9.

⁶ Gerloc/Adèle, sœur de Guillaume Longue-Épée, avait épousé le comte de Poitiers Guillaume Tête-d'Étoupe, qui avait fait de Saint-Cyprien de Poitiers son principal sanctuaire dynastique.

⁷ Le second comte de Rouen fut, comme son père Rollon, inhumé dans la cathédrale de Rouen, et non à Jumièges, dont il avait souhaité la restauration.

comtale.

Fontenelle/Saint-Wandrille

La troisième restauration est celle de l'abbaye de Fontenelle/Saint-Wandrille¹. Les moines, après de longues pérégrinations commencées en 858, avaient fini par s'installer à Saint-Pierre de Gand (Mont-Blandin) en 944. Quelques années plus tard, avant 953, une première tentative de restauration fut menée par Gérard de Brogne, à l'époque où celui-ci administrait l'abbaye gantoise. Chartes à l'appui, Gérard tenta de convaincre le comte Richard I^{er} de restituer à la communauté quelques-uns de ses anciens domaines. Mais ce fut un échec, les détenteurs des terres de Fontenelle dans le diocèse de Rouen ayant refusé de se dessaisir de leurs possessions. Une nouvelle tentative fut néanmoins menée quelques années plus tard, en 959-960, par le moine Mainard. Ce moine de Gand parvint à obtenir la restitution de l'ancien site de l'abbaye et à y établir une petite communauté de moines. L'initiative est donc une fois encore monastique et non comtale ou ducale. Richard I^{er} semble d'ailleurs n'avoir soutenu ni la première, ni la seconde tentative de restauration, si bien que la situation du monastère resta des plus précaire jusqu'au début du XI^e siècle². Avant la réforme menée par l'abbé Gérard à partir de 1008, l'établissement n'était sans doute encore qu'un prieuré dépendant de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin et dirigé par de simples *rectores*³. Cela en dit long sur le caractère modeste de cette restauration avant sa réforme.

Mont Saint-Michel

La quatrième restauration est celle du Mont Saint-Michel, traditionnellement placée vers 965⁴. Du fait d'une documentation tardive, confuse, contradictoire et surtout falsifiée, cette question fait l'objet de vifs débats chez les historiens depuis maintenant de nombreuses années. Les travaux récents ne sont pas parvenus à dissiper les doutes et les nombreuses zones d'ombre du dossier, qu'il

¹ MUSSET, 1982, p. 56-58 ; GAZEAU, 2007, I, p. 9.

² Alors qu'il parle de l'intervention de Richard I^{er} dans la reconstruction de plusieurs églises (en particulier la cathédrale de Rouen) et abbatiales (Saint-Ouen, le Mont Saint-Michel et Fécamp), Dudon de Saint-Quentin ne dit rien sur Saint-Wandrille (BOUET, 2000, p. 123-126). Il n'existe d'ailleurs aucun témoignage de donations ducales en faveur de ce monastère avant le XI^e siècle ; ce n'est pas avant le début du XI^e siècle que les moines parvinrent à récupérer leurs premiers domaines (GAZEAU, 2007, I, p. 203). D'après le témoignage tardif de l'*Inventio et Miracula sancti Vulfranni*, Richard I^{er} aurait donné l'autorisation à Mainard de venir restaurer Saint-Wandrille ; toutefois, le site de Fontenelle et les bois situés autour du monastère furent restitués par le seigneur Turstin (*Torstingus*) ; et c'est ce dernier, plutôt que le comte de Rouen, qui semble avoir laissé à Saint-Wandrille le souvenir d'un grand bienfaiteur (LE MAHO, 2001, p. 54 ; GAZEAU, 2007, II, p. 332 n. 6 et 7).

³ Il est significatif que notre principale et plus ancienne source d'information, l'*Inventio et Miracula S. Vulfranni*, ne donne le titre abbatial ni au moine Mainard, ni à ses trois successeurs immédiats, désignés comme de simples *rectores*. En tant que réformateur venu de Chartres, de Lagny puis de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, Gérard doit donc être considéré comme le premier moine de Saint-Wandrille de la période ducale à porter le titre abbatial (voir l'annexe n° 7).

⁴ Voir MUSSET, 1982, p. 71 ; LE MAHO, 2001, p. 54-55 ; GAZEAU, 2007, I, p. 9-10.

conviendrait de reprendre dans sa globalité. Le témoignage de Dudon de Saint-Quentin¹, quasi-contemporain des événements, joue en faveur d'une initiative de Richard I^{er}. D'après le chanoine, le comte de Rouen aurait fait construire une vaste église et des bâtiments claustraux afin d'y établir une communauté de moines. Dudon ne pouvait assurément mentionner l'existence de tels édifices si leur présence n'était pas avérée au moins depuis la fin du gouvernement de Richard I^{er}. Mais le comte de Rouen en fut-il pour autant le promoteur, et favorisa-t-il effectivement l'installation des moines ? Le débat reste ouvert : le chanoine est un panégyriste dont les témoignages sont souvent rejetés par les historiens, surtout lorsqu'ils vont à l'encontre de leurs thèses. Mais dans de nombreux cas, les affirmations de Dudon, parfois mises en doute, ont pu être confirmées. Quoi qu'il en soit, il semble que l'initiative de la restauration ait été à l'origine monastique et que son principal artisan ait été l'abbé Mainard I^{er} (que ce dernier soit ou non à identifier avec le *rector* de Saint-Wandrille venu de Saint-Pierre de Gand). Le rôle de Richard I^{er} dans la mise en place de la réforme pourrait donc, une fois encore, n'avoir été que secondaire : le comte de Rouen n'aurait, au mieux, fait que soutenir et encourager l'initiative de Mainard. Il n'aurait fait, au pire, que confirmer une restauration déjà mise en place par cet abbé. À condition toutefois qu'une part de vérité émerge du diplôme falsifié du roi Lothaire de 966 ainsi que du témoignage de Dudon de Saint-Quentin, ce que plusieurs auteurs ont mis en doute ces trente dernières années. À la fin du X^e siècle, et avant le mariage de Richard II de Normandie avec Judith de Bretagne, les liens du Mont avec les comtes de Rennes, qui y trouvent sépulture, semblent en effet plus étroits qu'avec ceux de Rouen².

Saint-Taurin d'Évreux

La cinquième restauration est celle de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux, vraisemblablement dans les années 960³. Elle survient dans des circonstances obscures (guerre opposant le comte de Chartres et de Blois Thibaud le Tricheur et le roi de France Lothaire au comte de Rouen et futur duc de Normandie Richard I^{er}) que seuls des témoignages tardifs pourraient éventuellement éclairer. D'après une copie du XIII^e siècle (faite dans le *Petit cartulaire de Saint-Taurin* d'après une pancarte perdue de Richard Cœur de Lion datée du 15 janvier 1195)⁴, le comte Richard I^{er} serait à l'origine de cette restauration et il aurait généreusement doté ce monastère pour l'occasion. Il faudrait donc placer ces événements alors qu'il était parvenu à reconquérir la ville d'Évreux, donc après 962, voire

¹ BOUET, 2000, p. 123-125.

² Voir notamment les travaux de Hubert Guillotel et de Katherine Keats-Rohan.

³ Voir MUSSET, 1982, p. 71 ; LE MAHO, 2001, p. 56-57 ; GAZEAU, 2007, I, p. 9 et II, p. 93-94. L'abbé Fromont est attesté lors de la translation des reliques de Saint-Ouen en 989. Il avait eu comme prédécesseur Fulchran, mentionné dans les rouleaux mortuaires de Mathilde et de Vital de Savigny (DUFOR n° 114 et n° 122), mais aussi attesté au 2 juin dans le nécrologe de Saint-Taurin d'Évreux et au 1^{er} juin dans celui du Mont Saint-Michel.

⁴ FAUROUX n° 5.

965¹. Mais que faut-il penser de cette tradition tardive, née dans un établissement dépendant de l'abbaye de la Trinité de Fécamp où Richard I^{er} jouissait d'un culte remarquable ? Rappelons que Dudon de Saint-Quentin, pourtant prolix et précis dans ses affirmations concernant Saint-Ouen de Rouen, le Mont Saint-Michel et la Trinité de Fécamp, ne fait aucune allusion à une éventuelle intervention du duc tant à Saint-Taurin d'Évreux qu'à Jumièges et à Saint-Wandrille. Or nous savons que Richard I^{er} ne fut pas le bienfaiteur de ces deux derniers monastères. Fut-il réellement le restaurateur et le bienfaiteur du premier ? La question mériterait d'être étudiée à nouveaux frais.

*

* *

Ainsi, avant la fondation de la collégiale de la Trinité de Fécamp par le comte Richard I^{er} en 990 puis la réforme de cet établissement en 1001, il convient à mon avis de considérer les cinq restaurations antérieures comme des initiatives monastiques ou épiscopales (plutôt que ducales), éventuellement soutenues et relayées par les premiers comtes de Rouen et ducs de Normandie.

¹ Évreux était antérieurement passée entre les mains du comte de Chartres et de Blois Thibaut le Tricheur et du roi de France Lothaire.

ANNEXE 9

Les litanies dans quelques manuscrits liturgiques à l'usage de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (XI^e-XIII^e s.)

Voici tout d'abord la liste des 7 manuscrits provenant de l'abbaye de Fécamp dont les litanies vont être étudiées¹ :

- A. Recueil liturgique composite (Bénédictions, prières, répons, antiennes, litanies, homélies), XI^{2/3} : ms. Paris, BnF, lat. 989, fol. 132r-132v
- B. Psautier-hymnaire, XII^{2/3} (avant 1161) : ms. Troyes, BM, 1031, fol. 137v-138v².
- C. Collectaire, XII^{med} (avant 1161) : ms. Rouen, BM, 237 (A. 328), fol. 220r-222v.
- D. Collectaire, XII^{4/4} (après 1161 et avant 1173) : ms. Rouen, BM, 238 (A. 314), fol. 165-167v.
- E. Antiphonaire/bréviaire, XII^{4/4} (après 1173) : ms. Rouen, BM, 244 (A. 261), fol. 158-158v.
- F. Bréviaire, XIII^{2/2} : Rouen, BM, 205 (Y. 46), fol. 39v-40v.
- G. Bible, XIII^{3/4} : Londres, British Library, Collection Yates-Thompson, 1 (2), fol. 576v-577r³.

Précisons que deux de ces manuscrits (B et G), qui n'étaient jusqu'ici pas attribués à l'abbaye de la Trinité de Fécamp, ont pu l'être justement grâce à la présence de ces litanies (voir annexe n° 10).

Je reproduis ci-dessous, sous forme de tableau comparatif, les litanies rencontrées dans ces sept manuscrits liturgiques, ce qui permettra de suivre l'évolution de la liste des saints invoqués entre le milieu du XI^e et la fin du XIII^e siècle. Ainsi, la liste des 118 saints cités dans le ms. F, encore très partiellement définie au milieu du XI^e siècle (dans A), est déjà stable à partir du milieu du siècle suivant (110 saints déjà mentionnés à partir du ms. B). J'ai donc choisi de faire figurer en bleu les 8 saints ajoutés ultérieurement afin de faire ressortir à partir de quand ils ont été célébrés. Dans les deux premiers cas, pour Édouard le Confesseur († 1066) et Thomas Becket († 1170), leur insertion est directement tributaire de la date de leur canonisation, respectivement obtenue en 1161 et en 1173 (ce qui permet de dater avec plus de précision les manuscrits B, C, D et E). Dans les 6 autres cas, il s'agit d'ajouts semble-t-il groupés, opérés au cours du XIII^e siècle, puisqu'ils n'apparaissent pas avant le ms. F⁴. J'ai jugé utile de faire apparaître en gras les saints propres à l'abbaye de Fécamp : leur présence conjointe dans les litanies permet en effet d'orienter l'attribution vers l'abbaye de la Trinité de Fécamp ; lorsqu'on ne les trouve qu'en partie, ils peuvent malgré tout orienter l'attribution vers une autre abbaye normande, ou relevant du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp. J'ai également utilisé différentes couleurs de fond afin de mieux faire ressortir les principaux groupes de saints : en bleu foncé, le Christ, Dieu, Marie et la Trinité ; en jaune pâle, les anges et archanges ; en vert/kaki, les patriarches et les prophètes ; en rose/saumon, les apôtres et les évangélistes ; en jaune foncé, les martyrs ; en bleu clair, les confesseurs ; et enfin en gris, les vierges).

1 Le dernier, G, sur lequel je ne dispose pour l'heure que d'informations très partielles, mériterait de faire l'objet d'un examen approfondi afin de restituer la liste complète, ce que je n'ai pas eu l'opportunité de pouvoir réaliser dans le cadre de la présente thèse.

2 Manuscrit jusqu'ici attribué par erreur à l'abbaye de St-Taurin d'Évreux (voir l'annexe n° 10).

3 Manuscrit à ce jour attribué à une abbaye indéterminée, associée à Saint-Taurin d'Évreux (Seymour de Ricci avait autrefois proposé de faire de ce manuscrit une Bible à l'usage de Fécamp, ce qui a depuis été contesté ; la critique d'attribution se fondant sur les litanies lui donne pourtant raison). Au sujet de ce manuscrit, voir l'annexe n° 10.

4 Ajout de 2 martyrs (Eustache et Edmond) et de 4 vierges (Marie l'Égyptienne, Anastasie, Barbara et Apollonia).

| Invocation du saint | A | B | C | D | E | F | G |
|-------------------------------------|-------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Kyrie eleyson | I1 | x | x | x | x | x | ? |
| Christe eleyson | I2 | x | x | x | x | x | ? |
| Christe audi nos, II | I3, II1 | x | x | x | x | x | ? |
| Pater de celis ⁵ | | x | x | x | x | x | ? |
| Fili redemptor mundi | | x | x | x | x | x | ? |
| Spiritus sanctus | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Trinitas unius | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Maria ⁶ | I4 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Dei genitrix | II2 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Virgo virginum | III6 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Michael, II | III7 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Gabriel | I5 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Raphael | II3 | x | x | x | x | x | ? |
| Omnes s. angeli et archangeli | | x | x | x | x | x | ? |
| Omnes s. beatorum spirituum ordines | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Iohannes Baptista | III8 | x | x | x | x | x | ? |
| Omnes s. Patriarchae et prophetae | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Petre, II (29/06 ; 01/08) | III9 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Paule (29-30/06) | I6 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Andrea (30/11) | III10 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Iacobe (25/07) | II4 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Iohannes (27/12) | II5 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Thoma (21/12) | II6 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Iacobe (01/05) | II7 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Philippe (01/05) | II8 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Bartholome (24/11) | I7 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Mathee (21/09) | I8 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Simon (28/10) | I9 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Thadee ⁷ | I10 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Mathia (24/02) | I11 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Barnaba (11/07) | I12 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Marce (25/04) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Luca (18/10) | | x | x | x | x | x | ? |

5 Cette litanie et les suivantes s'achèvent par « *Deus miserere nobis* ».

6 À partir de cette litanie, toutes se finissent par « *ora pro nobis* ».

7 *Taddee* (A, C et D) ; *Thaddee* (E)

| | | | | | | | |
|--|--------------|----------|----------|-----------------|-----------------------|----------|----------|
| s. Marcialis (30/06 ; 03/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| Omnes s. apostoli et evangeliste | | x | x | x | x | x | ? |
| Omnes s. discipuli Domini | | x | x | x | x | x | ? |
| Omnes s. Innocentes | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Stephane (26/12) | I13 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Clemens (25/11) | I14 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Dionisi (09/10) | II10 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Nichasi (11/10) | | x | x | x | x ⁸ | x | ? |
| S. Maurici (22/09) ⁹ | | x | x | x | x | x | ? |
| <i>S. Eustachi</i> | | | | | | <i>x</i> | <i>?</i> |
| S. Benigne (02/11) | I16 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Laurenti (10/08) | II9 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Romane (23/10) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Vincenti (22/01) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Sebastiane (20/01) ¹⁰ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Gervasi (19/06) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Prothasi (19/06) ¹¹ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Antonine (02/09) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Cucuphas (25/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Cristophore (25/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Georgi (23/04) ¹² | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Simphoriane (22/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Leodegari (02/10) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Gorgoni (09/09)¹³ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Blasi (03/02) | | x | x | x | x | x | ? |
| <i>S. Thoma (07/07 ; 29/12)¹⁴</i> | | | | <i>x (add.)</i> | <i>x (add.)</i> | <i>x</i> | <i>?</i> |
| S. Frothmunde (24/10)¹⁵ | III11 | x | x | x | x | x | x |
| S. Pantaleon (28/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| <i>S. Edmunde (20/11)¹⁶</i> | | | | | | <i>x</i> | <i>?</i> |
| S. Gemini (16/09) | | x | x | x | x | x | ? |
| Omnes sancti martyres | | x | x | x | x | x | ? |

8 Ce saint et le suivant sont inversés.

9 Saint Maurice apparaît déjà dans les laudes du ms. Rouen, BM, 489, fol. 71, composées entre 1050 et 1066.

10 Saint Sébastien apparaît déjà dans les laudes du ms. Rouen, BM, 489, fol. 71, composées entre 1050 et 1066.

11 *Protasi* (C et D).

12 Saint Georges apparaît déjà dans les laudes du ms. Rouen, BM, 489, fol. 71, composées entre 1050 et 1066.

13 *Golgoni* (C, D, E et F).

14 Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry (1170), canonisé en 1173.

15 *Fromunde* (B), *Frotmunde* (A, C et D).

16 Saint Edmond, roi d'Angleterre († 869).

| | | | | | | | |
|--|--------------|----------|-----------------|----------|----------|----------|----------|
| S. Taurine, II (11/08) | III12 | x | x | x | x | x | x |
| S. Silvester (31/12) | I17 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Hylari (13/01) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Martine (11/11) | I18 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Mello (22/10) | | x | x | x | x | x | x |
| S. Gregori (12/03) | II11 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Ambrosi (07/12) ¹⁷ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Augustine (28/11) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Aquiline (18/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Briocce (30/04) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Macute (15/11) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Iuliane (27/01) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Ieronime (30/09) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Germane (31/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Remigi (01/10) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Audoene (24/11) | | x | x | x | x | x | x |
| S. Nicholae (06/12) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Romane (23/10) | | x | x | x | x | x | x |
| S. Vulfranne (15/10) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Patrici (17/03) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Laude | | x | x | x | x | x | x |
| S. Flaviane (23/11)¹⁸ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Candide | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Loddoni (01/04) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Edwarde (05/01 ; 13/10)¹⁹ | | | x (add.) | x | x | x | ? |
| S. Benedicte, II (11/07 / 21/03) | II12 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Maure (15/01) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Iohannes (27/12) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Philiberte (20/08)²⁰ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Columbane (21/11) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Wandregisile (22/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Walarice | | x | x | x | x | x | ? |

17 Saint Ambroise apparaît déjà dans les *laudes* du ms. Rouen, BM, 489, fol. 71, composées entre 1050 et 1066.

18 « Le 3 mars 1162, se déroule dans l'abbatiale [de Fécamp] la cérémonie de translation des corps des ducs Richard I^{er} et Richard II [de Normandie] et de ceux de saints Flavian, Conteste, **Affre**, **Perpétue**, **Geneviève**, en présence d'Henri II [duc de Normandie et roi d'Angleterre] et des évêques Arnoul de Lisieux, Philippe de Bayeux, Richard d'Avranches et d'Henri de Pise, légat [du pape Alexandre III], cardinal-prêtre de Saint-Nérée » (GAZEAU, 2007, II, p. 119, avec renvoi aux références).

19 Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre (1042-1066), canonisé en 1161.

20 *Phileberte* (sic. B.)

| | | | | | | | |
|--|------------|-----------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| S. Egidi (01/09) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Cuthmanne (08/02)²¹ | | x | x | x | x | x | x |
| S. Antoni (17/01) | | x ²² | x | x | x | x | ? |
| S. Sydoni (15/11) | | x | x | x | x | x | x |
| S. Maiole (11/05) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Leonarde (06/11) | | x | x | x | x | x | ? |
| Omnes sancti confessores | | x | x | x | x | x | ? |
| s. Maria Magdalena (22/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| <i>S. Maria Egyptiaca</i> | | | | | | x | ? |
| S. Felicitas (07/03) | I19 | - | x | x | x | x | ? |
| S. Susanna (12/08) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Perpetua (07/03)²³ | I20 | x²⁴ | x | x | x | x | ? |
| S. Petronilla (31/05) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Agatha (05/02) | II13 | x | x | x | x | x | ? |
| S. Agnes (21/01) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Cecilia (22/11) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Catherina (25/11) ²⁵ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Lucia (13/12) | | x | x | x | x | x | ? |
| <i>S. Anastasia</i> | | | | | | x | ? |
| S. Margarita | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Scolastica (10/02) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Austreberta (10/02) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Paschasia (03/01)²⁶ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Genovesa (03/01)²⁷ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Affra²⁸ | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Berta (04/07) | | x | x | x | x | x | ? |
| S. Moderana | | x | x | x | x | x | ? |
| <i>S. Barbara</i> | | | | | | x | ? |
| S. Radegundis | | x | x | x | x | x | ? |
| <i>s. Apollonia</i> | | | | | | x | ? |
| Omnes sanctae virgines | | x | x | x | x | x | ? |
| Omnes sancti, II | I21 | x | x | x | x | x | ? |

21 *Chutmanne* (sic. B)

22 Ordre différent : après s. Maiole et avant s. Leonarde.

23 L'abbaye de Fécamp possédait des reliques de cette sainte (cf. note 18).

24 Cette sainte et la suivante sont inversées.

25 *Caterina* (C et D).

26 *Pascasia* (B et D).

27 L'abbaye de Fécamp possédait des reliques de cette sainte (cf. note 18).

28 *Afra* (C). L'abbaye de Fécamp possédait des reliques de cette sainte (cf. note 18).

ANNEXE N° 10

Nouvelles attributions et rejets d'attribution de manuscrits à la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp

Depuis les travaux de Geneviève Nortier, de François Avril et de Betty Branch, j'ai eu l'occasion, dans une contribution « Sur la dispersion de la bibliothèque bénédictine de Fécamp » (publiée en 2007 dans la revue *Tabularia*)¹, d'actualiser la liste des manuscrits attribués à cette abbaye et de proposer une « Liste provisoire des manuscrits latins de la Trinité de Fécamp »². Dans ce même article, j'avais également émis l'hypothèse d'une provenance fécampoise pour 12 autres manuscrits d'une origine ou/et d'une provenance inconnues ou incertaines³.

Depuis 2007, 32 changements d'attribution ont été obtenus :

- 23 nouvelles attributions de manuscrits et de fragments ont pu être réalisées. Il s'agit soit de manuscrits produits par le *scriptorium* de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, soit de manuscrits entrés en possession de ce monastère au cours du Moyen Âge ;
- 9 manuscrits jusqu'alors attribués (ou soupçonnés d'avoir appartenu) à l'abbaye de Fécamp doivent désormais être retirés à ce monastère. Ils n'ont été ni produits par le *scriptorium* de Fécamp, ni acquis par ce monastère au cours du Moyen Âge ;
- parmi les 12 hypothèses d'attribution avancées lors de ma contribution pour *Tabularia* en 2007⁴, 6 ont pu être confirmées comme d'origine ou de provenance fécampoise⁵ mais 6 autres ont en revanche été rejetées⁶ ;
- il convient enfin de restituer à la Bibliothèque municipale de Fécamp les mss. 5004 et 5005, que j'avais indiqués à tort, dans mon article de 2007, comme étant conservés au Musée de Fécamp⁷.

1 LECOUEUX, 2007, p. 1-50.

2 *Ibidem*, p. 50.

3 Voir LECOUEUX, 2007, p. 11-13 n. 46, n. 50, n. 52. Ces hypothèses d'attribution avaient été signalées par un « ? », avec les autres attributions incertaines, dans la liste fournie p. 50.

4 Voir la note précédente.

5 Mss. Paris, BnF, lat. 63, lat. 99, lat. 123, lat. 310, lat. 691 et lat. 2801.

6 Mss. Paris, BnF, lat. 1736, lat. 1916, lat. 1997, lat. 2019, lat. 2914 et Rouen, BM, 1420 (U 138). Les trois autres manuscrits rejetés sont des manuscrits considérés comme fécampois par certains auteurs, mais qui ne doivent pas l'être.

7 LECOUEUX, 2007, p. 50.

Liste des 23 nouvelles attributions de manuscrits et de fragments à l'abbaye de la Trinité de Fécamp (mss. non signalés ou indiqués comme incertains dans la liste provisoire de 2007) :

Berne, Burgerbibliothek :

[n° 1] Bongars 568 : *Histoire des anglo-saxons* de Geoffroy de Monmouth († 1155) ; lettres et poèmes d'Arnoul de Lisieux († 1182) ; lettres relatives à l'abbaye de Fécamp¹.

Havre (Le), Bibliothèque municipale :

[n° 2] R 94 : fragment d'un recueil de péripécopes (extraits de l'Ancien Testament, Épîtres de saint Paul, etc.)².

[n° 3] R 103 [1-2] : fragments de manuscrits juridiques (digeste de droit commenté)³.

Leiden, Universiteitsbibliotheek :

[n° 4] VLF 83 : *Satires* de Perse et de Juvénal et poème de Philippinus Italus⁴.

London, British Library, Collection Yates-Thompson :

[n° 5] 1 (2) : Bible avec prologues (fol. 1-524v), suivie de l'interprétation des noms hébreux (fol. 526-572v)⁵.

-
- 1 Manuscrit du dernier quart du XII^e siècle, dont l'origine a déjà à juste titre été attribuée à Fécamp par dom Laporte (LAPORTE, 1953, p. 5-31), mais qui avait jusqu'ici échappé aux historiens de Fécamp (Geneviève Nortier, François Avril et Betty Branch) et à moi-même (liste de 2007). Il était pourtant déjà signalé dans l'ouvrage scientifique du XIII^e centenaire de l'abbaye de la Trinité de Fécamp par Marjorie Chibnall (CHIBNALL, 1959, p. 131 n. 29 et 370 n. 29). Après le ms. Bongars 162, il s'agit désormais du second témoin fécampois connu ayant transité par Pierre Daniel d'Orléans, Jacques Bongars et Jacques Graviseth avant d'entrer dans la bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne (LECOUTEUX, 2007, p. 15, 49 et 50). Une enquête spécifique sur ce circuit de dispersion mériterait assurément d'être menée sur place.
 - 2 1 feuillet (plus un autre non accessible) d'un recueil de péripécopes du XIII^e siècle, remployé en couverture des œuvres imprimées de saint Thomas d'Aquin, Pierre de Bruxelles et Gabriel Biel (éd. Paris et Bâle, 1520 et 1521). Provenance de l'abbaye de la Trinité de Fécamp signalée par Dominique Rouet (ROUET, 2004, p. 19). La dispersion de ce fragment depuis Fécamp correspond à celle des livres imprimés confisqués lors de la Révolution et qui ont transité par Rouen et Montivilliers avant de parvenir au Havre (LECOUTEUX, 2007, p. 30 et 48).
 - 3 3 feuillets de manuscrits juridiques du XIV^e siècle, remployés en couverture des œuvres complètes imprimées d'Origène (éd. Paris 1512, 2 vol.). Provenance de l'abbaye de la Trinité de Fécamp signalée par Dominique Rouet (ROUET, 2004, p. 37). Même circuit de dispersion que pour le feuillet signalé dans la note précédente.
 - 4 Ce manuscrit du XV^e siècle est un don de Nicole/Nicolas Pintel (moine, prêtre, maître et docteur en théologie, puis grand prieur de Fécamp dans la seconde moitié du XV^e s.) à son abbaye de Fécamp. L'existence de ce manuscrit de provenance fécampoise m'a été signalée par Sébastien Bricout, avec qui je mène des recherches sur Flodoard. Il s'agit du premier témoin fécampois connu d'un manuscrit ayant transité par Pierre Daniel d'Orléans, Paul Petau et Isaac Vossius avant d'entrer dans la bibliothèque de Leyde, selon le circuit de dispersion envisagé en 2007 (LECOUTEUX, 2007, p. 14-15, 19 et 49). Il est vraisemblable que d'autres manuscrits de Fécamp ont suivi le même chemin, ce qui mériterait, comme pour le cas de Berne, une enquête spécifique sur place.
 - 5 Ce manuscrit du troisième quart du XIII^e siècle, copié et enluminé par des ateliers parisiens, a été réalisé pour l'abbaye de la Trinité de Fécamp, comme le prouvent les litanies propres à ce monastère apparaissant au fol. 576v-577r (voir l'annexe n° 9). À ce sujet, voir déjà Seymour de Ricci (« Les Manuscrits de la Collection Henry Yates Thompson », in *Bulletin de la Société Française de Reproductions de Manuscrits à Peintures*, n° 2, 1926, p. 12). Provient de la bibliothèque d'Henry Yates Thompson (1838-1928), collectionneur de manuscrits enluminés, qui

Paris, Bibliothèque nationale de France :

[n° 6] lat. 63 : Partie de Bible glosée (Genèse)¹.

[n° 7] lat. 99 : Partie de Bible glosée (Job et Edras)².

[n° 8] lat. 123 : Partie de Bible glosée (Proverbes, Ecclésiaste, Sagesse et Cantique des cantiques)³.

[n° 9] lat. 152, fol. 47-48 : fragments d'œuvres de Jean de Fécamp (*Lamentation* et lettre *Tuae quidem*)⁴.

[n° 10] lat. 272 : Evangélaire anglo-saxon⁵

l'avait acheté en mars 1893 au libraire et collectionneur Bernard Quaritch (1819-1899) [sans que nous sachions à ce jour comment celui-ci l'avait acquis]. Légué au British Museum par l'épouse d'Henry Yates Thompson en 1941.

- 1 Manuscrit du milieu du XII^e siècle. Initiale historiée, I (contour vert foncé sur fond d'or ; personnages bleu, rouge et vert) au fol. 2r (facture non cistercienne). Vestige de reliure non cistercienne. L'attribution à l'abbaye cistercienne de Mortemer envisagée par Anne Bondéelle-Souchier et Marie-Pierre Laffitte doit donc être rejetée (BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 228 ; LAFFITTE, 2014, p. 106). Sur la base de la reliure, Marie-Pierre Laffitte avait auparavant suggéré une provenance fécampoise (LAFFITTE, 2005, p. 199). Traces importantes d'humidité. Le manuscrit fait peut-être partie des livres du *Magister Iohannes*, qui fit don à son abbaye de Fécamp d'un ensemble de volumes théologiques glosés au XIII^e siècle (cf. cartulaire-obituaire de la pitancerie ; annexe n° 1, au 15 février). Il fait partie des manuscrits de Fécamp entrés dans la collection d'Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés d'A. de M. d'A., année 1640, au fol. 2r ; reliure peau de chamois verte à double filet sur ais de carton ; correspond aux entrées 19 et 20 de la double-liste des manuscrits de M. d'A. entrés dans la bibliothèque de Colbert en 1677). Pour la dispersion du fonds Mareste d'Alge, voir LECOUTEUX, 2007, 9-13 et 48 ; LAFFITTE, 2014, p. 93, 106.
- 2 Manuscrit de la première moitié du XIII^e siècle, produit par un atelier parisien (à rapprocher de Paris, BnF, lat. 123). Initiales de couleur rouge et bleue, avec occasionnellement usage d'or (fol. 3r, 110v). Vestige de reliure non cistercienne. Marie-Pierre Laffitte suggère une provenance fécampoise (LAFFITTE, 2005, p. 199). Traces d'humidité en marge sur l'ensemble du volume (en particulier fol. 72-92 et 174-205). Le manuscrit fait partie de ceux donnés à Fécamp par le *Magister Iohannes* (voir note précédente). Il fait partie des manuscrits de Fécamp entrés dans la collection d'Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés d'A. de M. d'A., année 1630, au fol. 166v ; reliure peau de chamois verte à double filet sur ais de carton ; correspond aux entrées 15 et 5 de la double-liste des manuscrits de M. d'A. entrés dans la bibliothèque de Colbert). Voir *CGM lat.*, t. I, p. 38 ; DOLBEAU, 1988, p. 104 n. 93 et p. 106 n. 97 ; LECOUTEUX, 2007, 9-13 et 48 ; LAFFITTE, 2014, p. 93, 105.
- 3 Manuscrit de la première moitié du XIII^e siècle, produit par un atelier parisien (à rapprocher de Paris, BnF, lat. 99). Initiales de couleur rouge et bleue, avec occasionnellement usage d'or (fol. 105r). Vestige de reliure non cistercienne. Marie-Pierre Laffitte suggère une provenance fécampoise (LAFFITTE, 2005, p. 199). Traces importantes d'humidité en début de volume (fol. 1-39). Mutilations (plusieurs feuillets découpés le long de la marge, dont les deux premiers avant l'actuel fol. 1 et un autre entre les fol. 9 et 10 ; lettres ornées découpées fol. 105 et 127). Il fait partie des manuscrits donnés à Fécamp par le *Magister Iohannes*. Il fait partie des manuscrits de Fécamp entrés dans la collection d'Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* non grattés d'A. de M. d'A., année 1640, au fol. 73v ; *ex-libris* et devise non grattés d'A. de M. d'A., sans date, au fol. 126v ; reliure peau de chamois verte à double filet sur ais de carton ; il appartient au lot de manuscrits de Mortemer et de Mareste d'Alge entrés sous les cotes 1437-1448 dans la bibliothèque de Colbert en 1677 ; il correspond aux entrées 14 et 13 de la double-liste des manuscrits de M. d'A. entrés dans la bibliothèque de Colbert). Voir *CGM lat.*, t. I, p. 44 ; DOLBEAU, 1988, p. 105 ; LECOUTEUX, 2007, 9-13 et 48 ; LAFFITTE, 2014, p. 93, 106.
- 4 Recueil factice. Seuls les fol. 47-48 (*membra disiecta* du ms. Paris, BnF, lat. 3088, fol. 1-8) présentent les caractéristiques des productions du *scriptorium* de Fécamp du second tiers du XI^e siècle. Ce recueil a appartenu à Étienne Baluze (peut-être constitué à partir de fragments passés entre les mains de Nicolas Le Fèvre et Jacques-Auguste de Thou comme le lat. 3088). Au sujet de ces fragments, voir LECLERCQ & BONNES, 1942, p. 44-45 et LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 184 et 229 (d'après ces deux auteurs, il pourrait s'agir d'un autographe de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne, ce qui, dans l'état actuel de mes recherches, n'a pas pu être confirmé).
- 5 Manuscrit copié autour de l'an mil et autrefois richement décoré dans le style de Winchester. Les enluminures pleine page, qui ouvraient chaque évangile, ont toutes été découpées (fol. 17-18, 65-66, 101-102 et 109-110), puis remplacées par des feuillets en papier lors de la reliure du volume au XVII^e s. Le seul vestige subsistant comporte le reste d'un encadrement à feuillage, à palmettes et à rosettes en marge intérieure entre les fol. 18 et 19 (usage d'or, de bleu, de vert, de rose et de lilas). Le style de ce décor est à rapprocher de celui des productions anglo-saxonnes de luxe que l'on retrouve par exemple dans le Sacramentaire « de Robert de Jumièges » (ms. Rouen, BM, 274 [Y. 6]) et

[n° 11] lat. 310 : Épitres de saint Paul (glosés)¹.

[n° 12] lat. 544, fol. 141-164 : Prière *O mi custos* ; *Epigrammata* de Prosper d'Aquitaine, (avec prologue et gloses) ; Poème *Conjugis ad uxorem*².

[n° 13] lat. 691 : Nouveau testament glosé (Évangile de saint Mathieu et Épitres de saint Jacques)³.

dans le Bénédictionnaire « de l'archevêque Robert » [de Rouen] (ms. Rouen, BM, 369 [Y. 7]), l'un et l'autre introduits en Normandie avant 1051 (voir GAMESON, 2003, p. 129-159, notamment n° 20 et 21 p. 157-158 et planches 1, 3, 4 et 15). Il est possible d'en déduire que le décor manquant en tête de chaque évangile était constitué d'une double page à encadrement contenant une enluminure pleine page de l'évangéliste à gauche et l'initiale ornée débutant le texte de l'évangile à droite. Intervention ultérieure de deux mains normandes : la première, du milieu du XI^e siècle, opère des corrections occasionnelles (elle intervient en particulier pour rectifier la forme anglo-saxonne des lettres 'a') ; la seconde est celle du scribe *Antonius*, qui opère à Fécamp dans le troisième quart du XI^e siècle : ce scribe est responsable de la réfection du dernier feuillet du manuscrit (fol. 191r) et de l'ajout des noms dans la généalogie de l'évangile de Luc. L'identification de cette main permet de confirmer la provenance fécampoise de ce volume, déjà suggérée par François Avril (AVRIL, 1963, p. 46-47) et par Richard Gameson (GAMESON, 2003, n° 10 p. 154-155). *Antonius* s'est d'ailleurs servi de ce manuscrit anglo-saxon comme modèle pour confectionner l'Évangélaire Rouen, BM 28 (A. 14), manuscrit de l'abbaye de Fécamp entièrement copié de sa main (la présentation de la copie normande reprend fidèlement celle de son modèle anglo-saxon, avec l'alternance des initiales dorées, rouges et vertes dans la table des chapitres en tête de volume, puis l'usage d'initiales dorées et de titres rouges dans le corps des évangiles ; la copie d'*Antonius* a malheureusement subi le même sort que son modèle : les pages décorées ouvrant chaque évangile ont toutes été mutilées ; cette perte est d'autant plus regrettable que ce manuscrit est assurément la plus belle réalisation d'*Antonius* du point de vue de la calligraphie et de la mise en page : le scribe est alors au sommet de son art et le *scriptorium* de Fécamp à son apogée, dans les années 1050-1066). Cet évangélaire anglo-saxon semble avoir considérablement influencé l'enluminure des manuscrits produits à Fécamp (notamment la première Bible Rouen, BM, 1 [A. 4], confectionnée dans les années 1040-1050) mais aussi au Mont Saint-Michel dans le second tiers du XI^e s. Il a été acquis par l'abbaye de Fécamp dès la première moitié du XI^e siècle et il s'agit d'un don probable de l'un des quatre membres de la famille royale anglo-saxonne connus comme bienfaiteurs de l'abbaye de Fécamp entre 1013 et 1066. La reine Emma, sœur du duc Richard II, est le candidat qui semble s'imposer : elle est connue pour avoir offert un psautier richement décoré à son autre frère, l'archevêque de Rouen Robert (989-1037), et elle pourrait aussi lui avoir offert le bénédictionnaire évoqué plus haut ; son fils, le roi Édouard le Confesseur (1042-1066), élevé à la cour normande, et notamment à Fécamp, entre 1013 et 1042, reste un candidat sérieux ; les rois Ethelred (979-1016) et Cnut le grand (1017-1032), premier et second époux d'Emma, sont aussi deux candidats envisageables, ce dernier ayant d'ailleurs probablement aussi offert un riche manuscrit au duc Guillaume d'Aquitaine vers 1024 (voir aussi BAUDUIN, 2015, p. 59-60). Comme de nombreux manuscrits lacunaires devenus inutilisables lors des événements de 1562/3 (à cause des mutilations subies sur les feuillets décorés et des détériorations causées par l'humidité), ce volume provenant de Fécamp fut cédé à Jean Bigot par les moines de Fécamp dans la première moitié du XVII^e siècle (armes de Jean Bigot sur le premier contreplat ; reliure moderne marron à double filet dorée). Il a suivi le sort des autres manuscrits de ce fonds (LECOUTEUX, 2007, p. 7-9, 48).

- 1 Manuscrit de la seconde moitié du XII^e siècle. Initiales de couleur ocre, verte, bleue, rouge et or (décor non cistercien). Vestige de reliure non cistercienne. Marie-Pierre Laffitte suggère une provenance fécampoise (LAFFITTE, 2005, p. 199). Traces d'humidité importantes (fol. 76-80 et 91-114). Ce manuscrit fait partie des livres donnés à Fécamp par le *Magister Iohannes*. Il fait partie des manuscrits de Fécamp entrés dans la collection d'Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés d'A. de M. d'A., année 1640, au fol. 124v ; reliure peau de chamois verte à double filet sur ais de carton ; ce manuscrit correspond aux entrées 16 et 14 dans les deux listes de manuscrits de M. d'A. entrés dans la bibliothèque de Colbert en 1677). Voir *CGM lat.*, t. I, p. 111 ; DOLBEAU, 1988, p. 105 n. 93 ; LAFFITTE, 2014, p. 93, 107.
- 2 Recueil factice dont seuls les fol. 141-164, du milieu du XI^e siècle, sont fécampois. Format de poche (dim. 185x132, à longues lignes, justif. 141x97, réglure pointe sèche, 2-2/2-2/J, 30 l./p.). La main ayant copié les fol. 141r-142v est la même que celle responsable de la copie des mss. Paris, BnF, lat. 152 fol. 47r-48r et Paris, BnF, lat. 3088, fol. 7-8 (voir LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 221-222).
- 3 Manuscrit de la seconde moitié du XII^e siècle. Absence de décoration (place réservée). Traces d'humidité importantes (notamment aux fol. 88-104). Il fait peut-être partie des livres donnés à Fécamp par le *Magister Iohannes*. Il fait

[n° 14] lat. 1843 : Commentaire de saint Jérôme sur Matthieu et Daniel¹.

[n° 15] lat. 2801 : *Règle pastorale* de Grégoire le Grand².

[n° 16] lat. 2868 : *Diadema monachorum* de Smaragde de Saint-Mihiel³.

[n° 17] lat. 3088, fol 1-8 : fragment d'œuvres de Jean de Fécamp⁴.

[n° 18] nouv. acq. lat. 2389, fol. 33-34 : fragment de nécrologe de Fécamp⁵.

Rouen, Bibliothèque municipale :

[n° 19] 1382 (U 109), cahier renfermant les fol. 132r-133v : Recueil de vies de saints, sermons, traités liturgiques et canoniques⁶.

[n° 20] 1396 (U 135), cahier renfermant les fol. 95v-97r : Recueil de vies de saints, d'offices et

partie des manuscrits de Fécamp entrés dans la collection d'Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et ex-libris grattés d'A. de M. d'A., année 1630 ou 1640, au fol. 99r ; reliure peau de chamois verte à double filet sur ais de carton ; ce volume correspond à l'entrée 30 de la première des deux listes de manuscrits de M. d'A. entrés dans la bibliothèque de Colbert). Notes de paiements avec mention "Offic(ialis) Baiocen(sis)" (fol. 165v, XIV^e s.). Voir *CGM lat.*, t. I, p. 242 ; LAFFITTE, 2014, p. 93, 107.

- 1 Manuscrit du premier tiers du XII^e siècle (*membra disiecta* de lat. 5305 : ces deux manuscrits, initialement indépendants, étaient réunis au XV^e s. comme le prouve la table de contenu d'une main de cette époque lisible au fol. 110v du ms. lat. 5305 ; ils formaient encore un seul et même volume lors de leur entrée dans la bibliothèque de Colbert le 2 octobre 1677, mais furent séparés à cette époque). Initiale simple (lat. 1843, fol. 1v) et rehauts de couleur rouge et verte, typiques de certaines productions du *scriptorium* de Fécamp de la fin du XI^e et du premier tiers du XII^e s. (par ex. mss. Paris, BnF, lat. 1994, lat. 2501 et 2720). Traces d'humidité au début du premier volume (fol. 1-16). Le manuscrit fait partie des manuscrits de Fécamp entrés dans la collection d'Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés d'A. de M. d'A., année 16[5 ?] dans le ms. lat. 5305, fol. 110r ; reliure peau de chamois verte à double filet sur carton ; ce volume correspond à l'entrée 30 de la première des deux listes de manuscrits de M. d'A. entrés dans la bibliothèque de Colbert). Voir *CGM lat.*, t. II, p. 194 ; DOLBEAU, 1979, p. 200-201 ; DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97.
- 2 Manuscrit de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle. Initiales ornées non cisterciennes. Vestige de reliure non cistercienne. Marie-Pierre Laffitte suggère une provenance fécampoise (LAFFITTE, 2005, p. 199). Traces importantes d'humidité sur l'ensemble du volume (notamment fol. 9 et 17-18). Le manuscrit fait partie des volumes de Fécamp entrés dans la collection d'Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés d'A. de M. d'A. [sans devise et sans date] au fol. 1r ; reliure peau de chamois verte à double filet sur ais de carton ; ce volume correspond aux entrées 33 et 40 de la double-liste des manuscrits de M. d'A. entrés dans la bibliothèque de Colbert ; ce manuscrit appartient au lot Colbert 4769-4778). Voir *CGM lat.*, t. III, p. 97 (+ *corrigenda*, *Tables des t. III à VI*, p. 15).
- 3 Manuscrit du XII^e siècle. Initiales ornées non cisterciennes aux fol. 1r et 2v. Importantes traces d'humidité, avec noircissement du parchemin sur l'ensemble du volume (voir en particulier les fol. 3-7 et 74-96). Origine : Trinité de Fécamp ? Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp. Ce manuscrit fait partie des livres de Fécamp entrés dans la collection d'Antoine de Mareste d'Alge (armes et signature grattées avec année 1630 ou 1650 au fol. 97v ; ce volume correspond aux entrées n° 35 et 43 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; il appartient au lot Colbert 4483-4489).
- 4 Recueil factice. Seuls les fol. 1-8 (*membra disiecta* du ms. Paris, BnF, lat. 152 fol. 47-48) présentent les caractéristiques des productions du *scriptorium* de Fécamp du second tiers du XI^e siècle. Ces fragments ont appartenu à Nicolas Le Fèvre et Jacques-Auguste de Thou avant d'entrer dans la collection de Colbert. Au sujet de ces fragments, voir LECLERCQ & BONNES, 1942, p. 44-45 et LECLERCQ & BONNES, 1946, p. 109, 184, 221-222 et 229 (d'après ces deux auteurs, il pourrait s'agir d'un autographe de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne, ce qui, dans l'état actuel de mes recherches, n'a pas pu être confirmé).
- 5 Fragments copiés entre 1095 et 1100 et en usage tout au long du XII^e siècle. Sur ce manuscrit et la critique d'attribution, voir le volume I, partie 1 de la présente thèse (p. 211-244).
- 6 Manuscrit composite des XI^e et XII^e siècles. Contient, aux fol. 132r-133v, l'*Office de saint Taurin* à douze leçons composé à Fécamp sous l'abbé Jean de Ravenne. Il est accompagné de la notation musicale neumatique propre à l'abbaye de Fécamp. Le cahier, de la seconde moitié du XI^e siècle, contenant cet office a donc été inséré après coup dans ce recueil composite à l'usage de Jumièges (COURBIN, 1977, p. 109 ; DIARD, 2003, p. 219-220 ; voir aussi HESBERT, 1954, p. 44 et 108-110 ; HESBERT, 1957, p. 902, 903, 905 et DELAPORTE, 1960, p. 173).

de sermons¹.

Salamanca, Biblioteca Universitaria :

[n° 21] 2758 : Missel à l'usage de Fécamp².

Troyes, Bibliothèque municipale :

[n° 22] 1031 : Psautier-hymnaire à l'usage de Fécamp³.

Torino, Biblioteca nazionale universitaria :

[n° 23] I. V. 7 : Recueil de traités de saint Ambroise (réunion de deux corpus)⁴.

- 1 Même cas que pour le manuscrit précédent, mais pour le cahier renfermant l'*Office de saint-Taurin* à douze leçons avec neumes de Fécamp aux fol. 95v-97r (références identiques).
- 2 Ce missel de la seconde moitié du XIII^e s. est à l'usage de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (*Catalogo de manuscritos de la biblioteca universitaria de Salamanca*, t. II (*Manuscritos 1680-2777*), Salamanca, 2002, p. 1126-1127 ; cf. *Scriptorium*, t. 56, 2002, p. 162* n° 408) : il comporte, outre un calendrier avec les principales fêtes fécampoises (fol. Ir-VIv : *Translatio sanctorum in Fiscanno* au 7 janvier ; *Dedicatio capelle Sancte Marie Fiscanni* au 17 mai ; *Dedicatio ecclesie sancte Trinitatis Fiscanii* au 15 juin), des initiales historiées pour les fêtes relatives à la Trinité (fol. 117v et 224v) et aux saints Bénigne de Dijon (fol. 160v) et Taurin d'Évreux (fol. 187r et 193v) qui jouissent d'un culte particulier à Fécamp. On notera également la présence de la messe votive à la Trinité (fol. 224r-232v), où une place importante est accordée à saint Taurin (fol. 229r). L'addition de seconde main de la Bataille de Nájera (3 avril 1367), qui vit la défaite d'Henri II de Castille face aux Anglais, suggère la présence du manuscrit au Nord de l'Espagne dès cette époque (Est-ce l'un des manuscrits liturgiques de Fécamp volés en 1272, comme le psautier qui suit ?). Avant de passer à la bibliothèque de l'université de Salamanque, ce missel a appartenu à la bibliothèque de Madrid, où il a successivement porté les cotes Madrid, Bibl. Palatio, VII-G-3, 2-D-3 et 293 (précisons qu'il n'est pas signalé dans la table de concordance publiée par G. Fink-Errera dans la revue *Scriptorium*, t. 13, 1959, p. 112-118).
- 3 Manuscrit du milieu du XII^e s., comportant de belles lettres ornées, peut-être dues au même artiste que celui du ms. Paris, BnF, lat. 16869 (voir AVRIL, François & STIRNEMANN, Patricia, *Manuscrits enluminés d'origine insulaire, VII^e-XX^e siècle*, Paris, 1987, n°40, p. 27-28). Il ne provient pas de Saint-Taurin d'Évreux comme l'indiquent Victor Leroquais et le *Catalogue des manuscrits datés* (LEROQUAIS, Psautiers, t. II, p. 243 ; CMD, t. V, 1965, p. 665), mais de la Trinité de Fécamp : il contient en effet les litanies de cette abbaye, antérieures à 1161 (voir l'annexe n° 9). Copié, ou plus vraisemblablement commandé, par les moines de Fécamp au début de l'abbatit d'Henri de Sully (1140-1187). Il fait vraisemblablement partie des manuscrits liturgiques de Fécamp dérobés dans l'abbatiale en 1272. Il fut plus tard offert comme cadeau à une reine de France non nommée, qui l'a à son tour donné à l'abbaye de Clairvaux (VERNET, André, *La Bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. I (*catalogues et répertoires*), Paris, 1979, p. 335-336 (catalogue de 1472 n° 2236 [cote & 70] : « Item ung tres beau Psautier moult bien escript et asses bien enluminé que donna une royne de France, et a la fin y a plusieurs hymnes, canticques et autres choses qui ne sont point a nostre usaige, commençant on tiers feullet apres le kalendrier cum exarserit in brevi, et finissant on penultime en l'epistre "de Salve sancta parens" creata sunt. Et est enchainé en l'armaire de collacion en cloistre. Ainsi signé. »). Le calendrier initial est aujourd'hui perdu.
- 4 Manuscrit de la première moitié du XII^e siècle. Reliquat de 85 feuillets – sur les 213 que comportait le volume à l'origine –, récupérés du désastreux incendie de la bibliothèque de Turin de 1904 (voir SEGRE MONTEL, Costanza, *I manoscritti della Biblioteca Nazionale di Torino*, I. *I manoscritti latini dal vii alla metà del xiii secolo*, Torino 1980, p. 88 n° 65 et planche 80, fig. 199-202). Je tiens à remercier François Avril, qui m'a signalé l'existence de ce manuscrit (ainsi que des deux autres dont il est question plus loin). Il contient des initiales ornées à dragon tracées à l'encre, dues à l'artiste de la seconde Bible de Fécamp (ms. Rouen, BM, 7 [A 5]). Celui-ci, actif sous l'abbatit de Roger de Bayeux (1107-1139), est également connu pour ses interventions dans les mss. Rouen, BM, 445 [A 89], Rouen, BM, 1404 (U. 20) et Paris, BnF, lat. 440. Les deux modèles utilisés semblent être le corpus de sept traités du ms. Paris, BnF, lat. 2639 (*De Isaac vel anima, De bono mortis, De fuga saeculi, De Jacob, De paradiso, De consolatione Valentiniani, Epistola ad Vercellenses*) et le corpus sur la virginité du ms. Rouen, BM, 429 (*De virginitate libri III, De viduis, De virginitate liber IV, Exhortatio virginitatis, De institutione virginis*), provenant l'un et l'autre de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (le second, de très petit format, n'ayant toutefois sans doute pas été produit par le *scriptorium* de ce monastère). On ignore pour qui les moines de Fécamp avaient copié ce recueil

ambrosien. Il entra en possession du Cardinal Guala Bicchieri († 1227), légat pontifical ayant acquis lors de ses déplacements de nombreux manuscrits en France et en Angleterre. À son initiative, l'établissement de chanoines de Saint-André de Verceil, en Italie du Nord, devient régulier en 1215. Il accueille un groupe de religieux venus de Saint-Victor de Paris en 1219. Le cardinal offre à Saint-André de Verceil, dans la décennie qui suit, deux importants lots de livres, un en 1224 (32 manuscrits), l'autre à sa mort en 1227 (98 manuscrits, plus un groupe de livres non décrits). Le recueil de traités ambrosiens originaire de Fécamp correspond à l'entrée n° 67 de ce dernier inventaire (SEGRE MONTEL, 1980, p. 170 n. 583). Plusieurs manuscrits normands ont suivi le même chemin et sont aujourd'hui aussi conservés à Turin. Parmi les plus intéressants repérés par François Avril, il convient de noter un exemplaire rarissime du *Commentaire sur l'Ecclésiastique* (ou Siracide) de Richard de Préaux, signalé à l'entrée n° 12 de l'inventaire de 1224 et que Segre Montel a pu identifier avec le ms. Turin, BN, H. IV. 33 (SEGRE MONTEL, 1980, p. 44 n° 37 et pl. 49 fig 107-108, p. 169 n. 574 ; DOLBEAU, 2004, p. 350-352). Or François Avril tient ce manuscrit comme une production normande du début du XII^e siècle, vraisemblablement issue du *scriptorium* de Préaux sous l'abbé Richard (1101-1125). Il voit également une origine normande dans le ms. Turin, BN, D.V.9 (SEGRE MONTEL, 1980, p. 90 n° 88 et pl. 104-107), qui renferme les *Institutes* de Justinien et pourrait correspondre à l'entrée n° 35 de l'inventaire de 1227 (SEGRE MONTEL, 1980, p. 169) : « Il s'agit là d'une copie particulièrement précoce de cette œuvre (1^{ère} moitié du XII^e s) dont les copies ne se multiplient (sauf erreur de ma part) en Europe du nord qu'à partir du XIII^e s. Je vois d'après les tables de M^{me} Nortier que Le Bec en possédait trois copies arrivées avec le don de l'évêque de Bayeux Philippe de Harcourt (toutes les autres copies qu'elle signale pour la Normandie bénédictine étant du XIII^e voire du XIV^e s) ». Il semble donc que de nombreux manuscrits normands soient passés dans la collection du Cardinal Guala Bicchieri avant d'entrer dans la bibliothèque des chanoines victorins de Saint-André de Verceil. Ceux-ci sont aujourd'hui conservés à Turin.

Liste des 9 manuscrits dont l'origine ou la provenance fécampoise est à rejeter :

Haye (La), Bibliothèque royale :

[n° 1] 76 F 13¹.

Paris, Bibliothèque nationale de France :

[n° 2] lat. 1736².

[n° 3] lat. 1916³.

[n° 4] lat. 1997⁴.

[n° 5] lat. 2019⁵.

[n° 6] lat. 2914⁶.

Rouen, Archives Départementales de la Seine-Maritime :

[n° 7] 7 H 54 [Missel fantôme de Fécamp]⁷.

- 1 Ce manuscrit, dont l'origine fécampoise a été proposée par Michel Huglo en 2002 (dans le compte-rendu qu'il a fait dans la revue *Scriptorium* de l'édition de l'ordinaire de Fécamp par David Chadd), ne doit pas être attribué à ce monastère. Le calendrier qu'il contient n'est pas celui du monastère de Fécamp, bien qu'il signale la commémoration du comte Waninge, fondateur de l'abbaye féminine de Fécamp au VII^e siècle. Ce saint est en effet le seul du propre de Fécamp à être signalé (il manque par exemple saint Taurin, saint Bénigne, saint Fromont, la dédicace de l'église le 15 juin, les ducs Richard I et II, etc.). Il s'agit en réalité d'un manuscrit provenant de Ham, en Picardie, où les reliques de Waninge furent conservées suite à l'exil des moniales vers le milieu du IX^e siècle : un culte au comte Waninge y fut pratiqué tout au long du Moyen Âge.
- 2 Initiales monochromes bleues, vertes et rouges de style cistercien. Pas de traces d'humidité. Ce manuscrit cistercien ayant appartenu à Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* effacés d'A. de M. d'A., année 1640, fol. 147v ; entrées n° 10 et 7 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert) provient de l'abbaye de Mortemer (LAFFITTE, 2014, p. 105. Voir aussi DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97 ; BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 228 : « aspect cistercien normand »).
- 3 Initiales monochromes rouges et vertes de style cistercien. Pas de traces d'humidité. Ce manuscrit cistercien ayant appartenu à Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* effacés d'A. de M. d'A., année 1642, fol. 109 ; entrées n° 4 et 19 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert) provient de l'abbaye de Mortemer (LAFFITTE, 2014, p. 106. Voir aussi BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 228 : « aspect cistercien normand »).
- 4 Belles initiales monochromes rouges, bleues et vertes de style cistercien. Pas de traces d'humidité. Ce manuscrit cistercien ayant appartenu à Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés d'A. de M. d'A., année 1640, fol. 1 ; entrées n° 2 et 4 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert) provient de l'abbaye de Mortemer (LAFFITTE, 2014, p. 105. Voir aussi BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 228 : « aspect cistercien normand »).
- 5 Décoration de style hybride (influences à la fois cistercienne et bénédictine). Pas de traces d'humidité. Reliure médiévale cistercienne (LAFFITTE, 2005, p. 203). Ce manuscrit cistercien ayant appartenu à Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés d'A. de M. d'A., année 1640, fol. 1r ; armoiries sur papier grattées au contreplat ; entrées n° 7 et 10 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert) provient de l'abbaye de Mortemer, fondée en 1130 et qui fut d'abord bénédictine avant de devenir cistercienne en 1137, ce qui pourrait expliquer l'influence hybride observée (LAFFITTE, 2014, p. 105. Voir aussi BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 228 : « aspect cistercien normand »).
- 6 Initiales monochromes pourpres et rouges de type cistercien. Pas de traces d'humidité. Ce manuscrit cistercien ayant appartenu à Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés d'A. de M. d'A., année 1630, fol. 19v ; entrée n° 48 dans la première des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert) provient de l'abbaye de Mortemer (LAFFITTE, 2014, p. 107).
- 7 Dans le compte-rendu qu'il a fait en 2002 (dans la revue *Scriptorium* à propos de l'édition de l'ordinaire de Fécamp par David Chadd), Michel Huglo signale l'existence d'un missel de Fécamp sous la cote 7 H 54 des archives départementales de la Seine-Maritime. Il s'agit en réalité d'une mauvaise lecture de la notice BMMF n° 581 faite par

Rouen, Bibliothèque municipale :

[n°8] 1388 (U. 32)¹.

[n° 9] 1420 (U 138)².

Michel Huglo : celui-ci a cru que le missel signalé dans un inventaire du trésor de 1617 était le ms. Rouen, Arch. Dép. Seine Maritime 7 H 54 ; il s'agit en fait de la référence au dossier contenant l'ensemble des inventaires du trésor de l'abbaye de Fécamp, dont l'un daté de 1617, signale l'existence de ce missel.

- 1 Le CGM indique, p. 368, l'appartenance possible de ce manuscrit à Fécamp, mais lui donne, p. XXXVIII, pour origine Saint-Évroult puis Saint-Ouen de Rouen. D'après François Avril, les lettrines des fol. 69, 75v et 165v confirment Saint-Évroult pour l'origine du volume. La note inscrite au fol. 320 « de par nous Michiel, abbé de Saint-Évroult » (1408-1439) confirme l'appartenance du manuscrit à cette abbaye.
- 2 Ce manuscrit ne comporte aucune trace d'humidité et ne présente pas les caractéristiques propres aux productions du *scriptorium* de la Trinité de Fécamp.

Liste des 74 volumes ayant appartenu à la collection Mareste d'Alge (au moins 29 d'entre-eux, indiqués en caractères gras, proviennent de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp)¹ :

Paris, Bibliothèque nationale de France, français :

1834².

Paris, Bibliothèque nationale de France, latin :

63³,

99⁴,

123⁵,

310⁶,

437⁷,

535⁸,

559⁹,

-
- 1 Pour les correspondances dans les deux listes des manuscrits de Mareste d'Alge passées dans la collection de Colbert en 1677, j'ai recours à l'article de Marie-Pierre Laffitte, paru récemment dans la revue *Tabularia* : LAFFITTE, 2014, p. 102-107 (édition des deux listes p. 102-105 ; tableau de correspondance avec les identifications proposées p. 105-107).
 - 2 Origine : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (signature grattée et illisible au fol. 219r ; correspond aux entrées n° 45 et 44 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4733-4736). Pas de traces d'humidité.
 - 3 Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (voir la liste des nouvelles attributions ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1640 au fol. 2 ; reliure peau de chamois retournée verdâtre sur ais de carton ; correspond aux entrées n° 19 et 20 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Importantes traces d'humidité.
 - 4 Origine : Parisienne. Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (voir la liste des nouvelles attributions ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1630 au fol. 166v ; reliure peau de chamois retournée verdâtre sur ais de carton ; correspond aux entrées n° 15 et 5 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Traces d'humidité.
 - 5 Origine : Parisienne. Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (voir la liste des nouvelles attributions ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1640 au fol. 73v ; *ex-libris* et devise non grattés au fol. 126v ; reliure peau de chamois retournée verdâtre sur ais de carton ; correspond aux entrées n° 14 et 13 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 1437-1448). Traces d'humidité et de mutilations.
 - 6 Origine : Trinité de Fécamp ? Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (voir la liste des nouvelles attributions ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1640 au fol. 124v ; reliure peau de chamois retournée verdâtre sur ais de carton ; correspond aux entrées n° 16 et 14 ou 44 et 48 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Traces d'humidité.
 - 7 Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (NORTIER, 1971, p. 237). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés au fol. 5r ; correspond aux entrées n° 29 et 31 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Traces d'humidité.
 - 8 Origine et provenance médiévale : Mortemer ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (trace probable du coin latéral gauche de son *ex-libris* au fol. 117r ; découpage grossier (déchirure) du folio le long de la ligne de réglure entre la première et la deuxième colonne ; correspond aux entrées n° 30 et 39 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4483-4489). Reliure médiévale cistercienne ; initiales vertes, rouges et bleues de style cistercien. Pas de trace d'humidité.
 - 9 Origine et provenance médiévale : Mortemer ? (DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1645 au fol. 99r ; correspond aux entrées n° 37 et 40 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4769-4778). Initiales de style

633¹,
658²,
691³,
708⁴,
1642⁵,
1736⁶,
1843⁷,
1851⁸,
1916⁹,
1941¹⁰,

cistercien ; pas de trace d'humidité.

- 1 Origine et provenance médiévale : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1610 au fol. 195v ; correspond aux entrées n° 17 et 11 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales bleues et rouges d'influence parisienne ; rares traces d'humidité (fol. 97-102). Voir DOLBEAU, 1988, p. 104 n. 91 et p. 106 n. 97.
- 2 Origine et provenance médiévale : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (d'après LAFFITTE, 2014, p. 106 : correspondrait, selon Marie-Pierre Laffitte, aux entrées n° 16 et 14 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; l'examen codicologique de ce manuscrit reste à réaliser).
- 3 Origine : Trinité de Fécamp ? Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (voir la liste des nouvelles attributions ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1630 ou 1640 au fol. 99r ; correspond à l'entrée n° 31 dans la première des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Absence de décoration (place réservée). Traces d'humidité.
- 4 Origine : Trinité de Fécamp ? Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (*ex-libris* du XV^e s. au fol. 69v : « *Istud volumen este Fiscan. J. Ducis* » ; NORTIER, 1971, p. 19 et 26). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (les marques d'appartenance ont probablement disparu lors de la reliure du volume ; correspond aux entrées n° 44 et 48 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 6018-6022). Absence de décoration ; très petit format [volume de poche] ; noirci par l'humidité en plusieurs endroits.
- 5 Origine et possesseur médiéval : Mortemer ? (DOLBEAU, 1988, p. 16 n. 97). Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (les marques d'appartenance ont disparu ; correspond aux entrées n° 11 et 22 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges et vertes de style cistercien. Pas de trace d'humidité.
- 6 Origine et provenance médiévale : Mortemer (voir la liste des manuscrits rejetés ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1640 au fol. 147v ; correspond aux entrées n° 10 et 7 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes bleues, vertes et rouges de style cistercien. Pas de trace d'humidité.
- 7 Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (voir la liste des nouvelles attributions ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 16[5 ?]0 au fol. 110r du ms. lat. 5305 ; correspond à l'entrée n° 32 de la seconde des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Traces d'humidité. Autrefois réuni au ms. Paris, BnF, lat. 5305 (séparation au moment de l'entrée dans le fonds Colbert).
- 8 Origine et provenance médiévale : Mortemer (*ex-libris* effacé : DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97 ; BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991, p. 225-226 ; LAFFITTE, 2014, p. 106). Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (pas de traces de provenance ; correspond à l'entrée n° 15 de la seconde des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Pas de trace d'humidité.
- 9 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (voir la liste des manuscrits rejetés ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1642 au fol. 109r ; correspond aux entrées n° 4 et 19 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges et vertes de style cistercien. Pas de trace d'humidité.
- 10 Origine et possesseur médiéval : Mortemer ? (*Ex-libris* très effacé au fol. 1r : « *Lib(er) S[ancte M]arie de M[ortuo Maris]* » ?). Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (absence de marques de provenance : deux feuillets manquent en fin de volume ; correspond à l'entrée n° 8 de la première des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges de style cistercien. Pas de trace d'humidité.

1992¹¹,
1997²,
1998³,
2019⁴,
2037⁵,
2089⁶,
2332⁷,
2361⁸,
2405⁹,
2407¹⁰,

-
- 11 Origine et provenance : Trinité de Fécamp (copié en partie par le scribe *Antonius* ; NORTIER, 1971, p. 237 ; DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 164[0 ?] au fol. 186v ; correspond aux entrées n° 1 et 1 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Importantes traces d'humidité.
- 2 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (voir la liste des manuscrits rejetés ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1640 au fol. 1r ; correspond aux entrées n° 2 et 4 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges, bleues et vertes de style cistercien ; pas de trace d'humidité.
- 3 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (DOLBEAU, 1988, p. 107 n. 101 ; BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 227 ; LAFFITTE, 2014, p. 106). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année [164 ?]0 au fol. 173r ; correspond aux entrées n° 3 et 37 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales bicolores et tricolores rouges, vertes et marron/olive de style cistercien ; pas de trace d'humidité.
- 4 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (voir la liste des manuscrits rejetés ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1640 au fol. 1r ; correspond aux entrées n° 7 et 10 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges, bleues et vertes de style cistercien ; pas de trace d'humidité.
- 5 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (LAFFITTE, 2014, p. 106). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés aux fol. 32v et 120r ; correspond aux entrées n° 6 et 26 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges et vertes de style cistercien ; pas de trace d'humidité.
- 6 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 228-229 ; LAFFITTE, 2014, p. 107). Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (marques d'appartenance disparues ; correspond aux entrées n° 5 et 24 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert [que Marie-Pierre Laffitte rapproche également du ms. Paris, BnF, lat. 2087, à mon avis à tort : LAFFITTE, 2014, p. 106]). Pas de trace d'humidité.
- 7 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (*ex-libris* : DOLBEAU, 1988, p. 103-104 n°31 ; BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 226 ; LAFFITTE, 2014, p. 106). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 16[3 ?]0 au fol. 51v ; traces de signatures effacées (d'Antoine de Mareste d'Alge ?) aux fol. 2r et 52r ; correspond aux entrées n° 21 et 23 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes et bicolores rouges, vertes et bleues de style cistercien. Pas de trace d'humidité.
- 8 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (DOLBEAU, 1988, p. 104 n. 91 et 106 n. 97 ; BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 227 ; LAFFITTE, 2014, p. 106). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1640 au fol. 1r ; correspond aux entrées n° 18 et 18 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges, vertes et bleues de style cistercien ; pas de trace d'humidité.
- 9 Origine et provenance : Trinité de Fécamp (le copiste G[ozbert] dédie son ouvrage à la Trinité au fol. 155. Décoration typique des productions du *scriptorium* de Fécamp au second tiers du XI^e siècle. Voir AVRIL, 1963, appendice II n° 10 ; NORTIER, 1971, p. 237 ; DOLBEAU, 1988, p. 104 n. 91 ; LAFFITTE, 2005, p. 199). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1650 au fol. 155v ; correspond aux entrées n° 12 et 8 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Importantes traces d'humidité en milieu de volume, fol. 71-84.
- 10 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (LAFFITTE, 2005, p. 203 et LAFFITTE, 2014, p. 106 : reliure médiévale cistercienne propre à ce monastère). Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (dernier feuillet découpé pour faire disparaître les marques de possession ; correspond à l'entrée n° 17 dans la seconde des deux listes

2645¹,
2681A²,
2716³,
2784⁴,
2801⁵,
2868⁶,
2871⁷,
2882⁸,
2905⁹,
2914¹⁰,

de mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Pas de trace d'humidité.

- 1 Origine et possesseur médiéval : Normandie (Trinité de Fécamp ?). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés au fol. 72v ; correspond aux entrées n° 32 et 34 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4483-4489). Traces d'humidité en marge inférieure sur l'ensemble du volume.
- 2 Origine et possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (dernier feuillet déchiré, sans doute pour faire disparaître les traces d'appartenance ; correspond aux entrées n° 47 et 51 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 6018-6022). Pas de trace d'humidité. Voir DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97.
- 3 Origine et possesseur médiéval : ? (Mortemer d'après Marie-Pierre Laffitte : LAFFITTE, 2014, p. 107). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1645 au fol. 69v ; correspond à l'entrée n° 33 de la première des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4769-4778). Traces d'humidité.
- 4 Origine et possesseur médiéval : ? (Mortemer d'après Marie-Pierre Laffitte : LAFFITTE, 2014, p. 106 ; voir aussi BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991, p. 228-229). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (autrefois relié au ms. Paris, BnF, lat. 8615, qui porte armes et *ex-libris* grattés sans date au fol. 82r ; correspond aux entrées n° 43 et 36 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4769-4778). Traces d'humidité.
- 5 Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (voir la liste des nouvelles attributions ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés, sans devise et sans date, au fol. 1r ; reliure peau de chamois retournée verdâtre ; correspond aux entrées n° 34 et 42 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4769-4778). Importantes traces d'humidité.
- 6 Origine : Trinité de Fécamp ? Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (voir la liste des nouvelles attributions ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés avec année 1630 ou 1650 au fol. 97v ; correspond aux entrées n° 35 et 43 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4483-4489). Importantes traces d'humidité.
- 7 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (*ex-libris* : BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991, p. 226 ; LAFFITTE, 2014, p. 107). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés sans date au fol. 121v ; signature grattée au fol. 1r ; correspond aux entrées n° 41 et 41 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges, vertes et exceptionnellement bleues de type cistercien. Pas de trace d'humidité.
- 8 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (*ex-libris* gratté *Liber Sancte Marie Mortui Maris* au fol. 1v : BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991, p. 226 ; LAFFITTE, 2014, p. 106). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés au fol. 23r ; correspond aux entrées n° 36 et 35 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4733-4736). Initiales monochromes rouges et vertes. Pas de trace d'humidité.
- 9 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97 et 107 n. 101 ; BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991, p. 228 ; LAFFITTE, 2014, p. 107). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés avec année 1650 p. 70 ; correspond aux entrées n° 40 et 45bis [omission de l'entrée *Hildeberti epistolae*. 4° dans l'édition de Marie-Pierre Laffitte : LAFFITTE, 2014, p. 105] dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges et vertes de type cistercien. Pas de trace d'humidité.
- 10 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (voir la liste des manuscrits rejetés ci-dessus). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés avec année 1630 au fol. 19v ; correspond à l'entrée n° 48 de la première des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 6018-6022). Initiales

2929¹,
2976²,
3029³,
3554⁴,
3664⁵,
3686⁶,
3712⁷,
4863⁸,
5073⁹,
5080¹⁰,
5123 (2 volumes)¹¹,

monochromes pourpres et rouges de type cistercien. Pas de trace d'humidité.

- 1 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (DOLBEAU, 1988, 104 n. 91 ; BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991, p. 226 ; LAFFITTE, 2014, p. 107). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés avec année 1640 au fol. 30v et signature au fol. 87v ; correspond aux entrées n° 42 et 46 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4769-4778). Initiales monochromes rouges, vertes et bleues de style cistercien. Pas de trace d'humidité.
- 2 Origine et possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés au fol. 21v et signature au fol. 1r ; correspond aux entrées n° 53 et 53 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges et bleues. Pas de trace d'humidité.
- 3 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (*ex-libris* aux fol. 95v [gratté : *Liber beate Marie Mortui Maris*] et 96r [surchargé : *Iste liber est de Mortuo Mari in Leonibus*] : BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991, p. 226 ; LAFFITTE, 2014, p. 106). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés avec année 1650 (?) au fol. 95r ; correspond aux entrées n° 20 et 21 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes et bicolores rouges et vertes de style cistercien. Pas de trace d'humidité.
- 4 Origine : ? Possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (pas de marque d'appartenance subsistante ; correspond aux entrées n° 46 et 47 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 6018-6022). Pas de trace d'humidité.
- 5 Origine : ? Possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (pas de marque d'appartenance subsistante ; correspond aux entrées n° 38 et 38 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4769-4778). Pas de trace d'humidité.
- 6 Origine : ? Possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés sans date au fol. 269v ; correspond aux entrées n° 5 et 50 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Une seule initiale rouge et noire (fol. 2r). Pas de trace d'humidité.
- 7 Origine : ? Possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (pas de marque d'appartenance subsistante) ; correspond aux entrées n° 49 et 52 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Pas de trace d'humidité.
- 8 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (contient le nécrologe de l'abbaye de Mortemer : LAFFITTE, 2014, p. 107). Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (d'après Marie-Pierre Laffitte).
- 9 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (*ex-libris* : DOLBEAU, 1988, p. 104 n° 38 et 106 n. 97 ; BONDÉLLE-SOUCHIER, 1991, p. 226 ; LAFFITTE, 2014, p. 106). Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (pas de marque d'appartenance subsistante ; dernier feuillet découpé (fol. 129) ; correspond aux entrées n° 24 et 12 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Initiales monochromes rouges et vertes. Pas de trace d'humidité.
- 10 Origine : Trinité de Fécamp ? Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (NORTIER, 1971, p. 237). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (reliure peau de chamois retournée verdâtre sur ais de carton ; correspond aux entrées n° 23 et 12 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Traces d'humidité.
- 11 Origine et possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (signatures dans le volume 1, fol. 1r [grattée] et 11r [non grattée] ; correspondent aux entrées n° 27-28 de la seconde des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Traces d'humidité.

5296¹²,
5305²,
5341³,
5603⁴,
5999⁵,
6043⁶,
6764⁷,
8447⁸,
8615⁹.

Paris, Bibliothèque nationale de France, nouv. acq. lat.

956¹⁰,
1137¹¹.

-
- 12 Origine : parisienne ? Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (NORTIER, 1971, p. 238 ; DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (reliure peau de chamois retournée verdâtre sur ais de carton ; correspond aux entrées n° 25 et 3 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Traces d'humidité.
 - 2 Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (NORTIER, 1971, p. 237 ; DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* grattés au fol. 110r ; correspond à l'entrée n° 33 de la seconde des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Traces d'humidité. Autrefois réuni au ms. Paris, BnF, lat. 1843.
 - 3 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (*ex-libris* au fol. 1r : *De Mortuo Mari in Leonibus*. DOLBEAU, 1988, p. 1001 n. 79 et 106 n. 97 ; BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 225-226 ; LAFFITTE, 2014, p. 105). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* effacés au fol. 171v ; correspond aux entrées n° 26 et 2 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Pas de trace d'humidité.
 - 4 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (LAFFITTE, 2014, p. 107 ; voir aussi DOLBEAU, 1988, p. 101 n. 79 et 106 n. 97). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* effacés avec année 1650 (?) aux fol. 1v, 51v et 63r ; correspond aux entrées n° 39 et 45 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4483-4489). Pas de trace d'humidité.
 - 5 Origine et possesseur médiéval : Mortemer (LAFFITTE, 2014, p. 106 ; voir aussi DOLBEAU, 1988, p. 106 n. 97). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (signature au fol. 252v ; correspond à l'entrée n° 27 de la seconde des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert). Pas de trace d'humidité.
 - 6 Origine et possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (signature grattée sur le contreplat ; reliure en peau de chamois retournée verdâtre sur ais de carton ; correspond à l'entrée n° 28 de la seconde des deux listes de mss. de M. d'A. passés chez Colbert [que Marie-Pierre Laffitte identifie avec le ms. Paris, BnF, lat. 6042]). Pas de trace d'humidité.
 - 7 Origine et possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : probablement Antoine de Mareste d'Alge (absence de marque de possession ; correspond aux entrées n° 51 et 49 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 6018-6022). Traces d'humidité.
 - 8 Origine et possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (d'après LAFFITTE, 2014, p. 107 ; correspondrait aux entrées n° 52 et 54 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; l'examen de ce manuscrit reste à réaliser).
 - 9 Origine et possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et *ex-libris* grattés sans date au fol. 82r ; autrefois relié au ms. Paris, BnF, lat. 2784 ; correspond aux entrées n° 43 et 36 dans la double-liste des mss. de M. d'A. passés chez Colbert ; fait partie du lot Colbert 4769-4778). Traces d'humidité.
 - 10 Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp. Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* avec année 1640 au fol. 92v). Traces d'humidité.
 - 11 Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (cartulaire-obituaire de la pitancerie de Fécamp). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* avec année 1640 sur dernière feuille de garde papier et signature au fol. 81v). Traces d'humidité.

Rouen, Bibliothèque municipale :

- 243 (A 164)¹,
- 284 (Y 173)²,
- 425 (A 178)³,
- 521 (A 369)⁴,
- 547 (A 312)⁵,
- 570 (A 219)⁶,
- 576 (A 148)⁷,
- 1042 (O 21)⁸,
- 1049 (O 33)⁹,
- 1233 (Y 26)¹⁰,

-
- 1 Origine : Marmoutier (antiphonaire à l'usage de ce monastère). Possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge. Vendu, donné ou restitué par son fils à Fécamp en 1699 (*ex-dono* au fol. 1r : *habuimus a D. Mareste, Consil. Rotom. 1699. Ex-libris* au fol. 1r : *Monasterii Sanctae Trinitatis Fiscannensis*. Correspond à MONTFAUCON, 1739, col. 1242, n° [81]). Aucune trace d'humidité.
 - 2 Origine : ? Possesseur médiéval : Ancretteville-sur-Mer (commune située à 12 km de Fécamp). Acquis par Antoine de Mareste d'Alge. Vendu, donné ou restitué à Fécamp par son fils à Fécamp en 1699 (correspond à MONTFAUCON, 1739, col. 1242, n° [74]. *Ex-libris* de la fin du XVIII^e siècle : *Monasterii Sanctae Trinitatis Fiscannensis ord. S. Benedicti Rotomagensis diocesis*). Aucune trace d'humidité.
 - 3 Origine : Mont Saint-Michel. Possesseur médiéval : Fécamp. Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (signature avec la date 1635 au fol. 93v). Vendu ou restitué par son fils à Fécamp en 1699 (correspond à MONTFAUCON, 1739, col. 1242 n° [75]). Traces d'humidité en début de volume. Le premier feuillet, manquant, est aujourd'hui conservé dans le ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389, fol. 19 (même recueil que celui renfermant les deux fragments du nécrologe de Fécamp aux fol. 33 et 34).
 - 4 Origine et provenance : Mortemer (*ex-libris* gratté au premier contreplat ; vestige de reliure cistercienne : reliure veau blanc sur ais de bois, avec oreille supérieure conservée et trace de fermoir ; décrit dans le catalogue de Mortemer : DOLBEAU, 1988, p. 96). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* non grattés avec année 1650 au fol. 122v). Donné ou vendu par son fils à Fécamp en 1699 (*ex-libris* aux fol. 1r (*Monasterii Fiscannensis*), 2r et 122v (*Monasterii Fiscannensis ord. S. Benedicti*) ; correspond à MONTFAUCON, 1739, col. 1242, n° [76]). Pas de traces d'humidité.
 - 5 Origine et provenance : Mortemer ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* non grattés avec année 1630 au fol. 109r, signature au fol. 110r, armes et devise au fol. 119r ; reliure en peau de chamois retournée verdâtre sur ais de carton). Donné ou vendu par son fils à Fécamp en 1699 (correspond à MONTFAUCON, 1739, col. 1242, n° [77]). Pas de traces d'humidité.
 - 6 Origine : ? Possesseur médiéval : Fécamp. Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* non grattés avec année 1645 au fol. 140v ; reliure peau de chamois retournée jaunâtre/verdâtre sur ais de carton). Vendu ou restitué par son fils à Fécamp en 1699 (*ex-libris* au fol. 140v ; correspond à MONTFAUCON, 1739, col. 1242, n° [78]). Trace d'humidité sur l'ensemble du volume.
 - 7 Origine : ? Possesseur médiéval : Thomas Troussel, qui en fait don à Fécamp en 1480 (*ex-dono* fol. 1r). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* non grattés avec année 1660 au fol. 162v ; reliure peau de chamois retournée jaunâtre/verdâtre sur ais de carton). Vendu ou donné par son fils au prieuré Bonne-Nouvelle de Rouen avant 1720 (*ex-libris* au fol. 1r : *Bonae Mariae de Bononuntio Rothomagensis 1720*).
 - 8 Origine et possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (signature et date de 1600 au fol. 63r). Donné ou vendu à Fécamp en 1699 par son fils (*ex-libris* au fol. 1r ; correspond à MONTFAUCON, 1739, col. 1242, n° [85]).
 - 9 Origine et possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes, devise et *ex-libris* avec année 1595 au fol. 135v). Donné ou vendu à Fécamp en 1699 par son fils (*ex-libris* au fol. 1r (*Monasterii Fiscannensis*) ; correspond à MONTFAUCON, 1739, col. 1242, n° [79]).
 - 10 Origine : ? Possesseur moderne : appartient le 10 décembre 1616 à Jean Cheminel Le Jeune, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Eloi (*ex-libris* aux fol. 5v, 163r et 182r). Acquis au XVII^e s. par Antoine de Mareste d'Alge. Donné ou vendu à Fécamp en 1699 par son fils (*ex-libris* au fol. 2r ; correspond à MONTFAUCON, 1739, col. 1242, n° [80]).

1420 (U 138)¹.

Fécamp, Musée de la Bénédictine :

186²,

204.

-
- 1 Origine : ? Possesseur médiéval : ? Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes et devise au fol. 3 r, signature au fol. 56r). Donné ou vendu au prieuré Bonne-Nouvelle de Rouen par son fils.
 - 2 Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (ordinaire de l'abbaye de la Trinité de Fécamp). Possesseur moderne : Antoine de Mareste d'Alge (armes d'Antoine de Mareste d'Alge au fol. 167r ; reliure en peau de chamois retournée verdâtre sur ais de carton ; note su fol. 167r « *Iacobus de Mareste, ab Algia, Subprior Fiscanensis, 1650* » : il s'agit de Jacques de Mareste d'Alges, frère d'Antoine de Mareste d'Alge et moine de Fécamp ; voir CHADD, 1999, p. 5). Traces d'humidité.

Complément sur les manuscrits de l'ancienne collection d'Antoine de Mareste d'Alge

Antoine de Mareste d'Alge († 1672), avocat à la cour des aides de Normandie, s'est constitué une collection de livres au cours du XVII^e siècle, principalement à partir de manuscrits des XI^e-XIII^e siècles provenant de deux établissements monastiques du diocèse de Rouen : l'abbaye cistercienne de Notre-Dame de Mortemer¹ et l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp². Ces livres anciens étaient venus enrichir un embryon de bibliothèque constitué de manuscrits plus récents, contenant notamment quelques volumes historiques copiés au Bas Moyen Âge et à l'époque moderne (XIV^e-XVI^e siècles).

La collection d'Antoine de Mareste d'Alge fut dispersée de diverses manières par son fils, conseiller au parlement de Rouen, à partir de 1677. On la retrouve aujourd'hui en partie dans les fonds de la Bibliothèque nationale de France (fonds latin [et ponctuellement français] par l'intermédiaire de la collection Colbert ; deux témoins ont aussi été identifiés dans les nouvelles acquisitions latines), de la Bibliothèque municipale de Rouen (via les anciens fonds de l'abbaye de la Trinité de Fécamp et du prieuré Bonne-Nouvelle de Rouen) et du Musée de la Bénédictine de Fécamp.

La partie des manuscrits qui fut donnée à Jean-Baptiste Colbert en octobre 1677 est connue grâce à une double liste conservée dans le ms. Paris, BnF, lat. 9363³, regroupant de nombreux documents relatifs à la constitution et à la gestion de la bibliothèque de Colbert. La première comporte 52 entrées correspondant à 53 volumes⁴ et a été rédigée par Fabre, le secrétaire du premier président du parlement de Rouen Claude Pellot (fol. 210-211v [*olim* 171-172v]). Ce dernier l'expédia au bibliothécaire du ministre en l'accompagnant d'une lettre datée du 3 octobre 1677⁵ ; la seconde recense 53 entrées correspondant à 55 volumes⁶ et a été écrite au moment de la réception

1 Un important fragment de catalogue médiéval a été restitué il y a quelques années à cette abbaye par François Dolbeau : DOLBEAU, 1988, p. 81-108 (en particulier p. 95-107).

2 Sur la bibliothèque d'Antoine de Mareste d'Alge, voir DELISLE, 1868, t. I, p. 455 ; NORTIER, 1971, p. 22-23 et 31-33 ; LECOUTEUX, 2007, p. 9-13 ; LAFFITTE, 2014, p. 101-107. D'après les *ex-libris* datés encore visibles sur certains manuscrits, ces acquisitions ont été opérées entre 1630 et 1660 et principalement autour de 1640. Son frère, Jacques de Mareste d'Alge, était moine de l'abbaye de Fécamp, où il est attesté comme sous-prieur en 1650 dans une note ajoutée au bas du fol. 167r de l'ordinaire de Fécamp (CHADD, 2002, p. 633 n. 6 : « *Iacobus de Mareste, ab Algia, Subprior Fiscanensis. 1650* »).

3 Reproduction numérique accessible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10309660b/f441.item.zoom>.

4 L'entrée n° 27 concerne deux volumes.

5 Lettre éditée par Marie-Pierre Laffitte : LAFFITTE, 2014, p. 102. Les manuscrits avaient été remis la veille, le samedi 2 octobre 1677, entre les mains du bibliothécaire de Colbert, Étienne Baluze. Dans une lettre datée du 19 août 1677 (Mélanges de Colbert, 174 bis, fol. 633v), Claude Pellot demandait à Jean-Baptiste Colbert si les manuscrits de Mareste d'Alge valaient la peine d'être expédiés (cf. DOLBEAU, 1988, p. 102 n. 84). Baluze et Colbert s'intéressaient alors à la bibliothèque de Mortemer (voir le lot de 60 manuscrits provenant de cette bibliothèque, acquis le 8 août 1677 par Étienne Baluze : LAFFITTE, 2014, p. 96-101). Claude Pellot était à la fois un ami et un parent de Colbert : « sa première et sa seconde épouses sont des cousines du ministre » (LAFFITTE, 2014, p. 101).

6 L'entrée n° 29 concerne deux volumes. Les entrées 32 et 33 concernent deux volumes qui avaient été réunis avant leur entrée dans la collection Mareste d'Alge, et qui furent de nouveau isolés lors de leur entrée dans la collection Colbert. Enfin, Marie-Pierre Laffitte a omis de reproduire un volume [n° 45bis] *Hildeberti epistolae*. 4° entre les

des livres par Étienne Baluze, bibliothécaire de Colbert. Elle porte le titre « Catalogue des manuscrits que M. Pelot, premier président de Rouen, a envoyez à Monseigneur le 2 octobre 1677 » (fol. 208-209v [*olim* 169-170v]). Ces deux listes, qui ne se recoupent pas exactement, viennent d'être éditées pour la première fois par Marie-Pierre Laffitte dans la revue *Tabularia*¹.

Il n'est pas inutile d'apporter quelques précisions sur ces deux listes. Le contenu de chaque entrée est brièvement décrit en une seule phrase, mise en valeur par une lettre capitale. La description d'une nouvelle entrée se traduit systématiquement par un renvoi à la ligne, ce qui facilite les identifications de volume. On a en effet en général un volume par entrée, mais il existe toutefois une exception². Précisons également que l'un des manuscrits décrits dans la seconde liste fut démembré suite à son entrée dans le fonds Colbert³. Les volumes décrits dans chacune des listes sont réunis en fonction de leur format suivant trois groupes : codices in-folio, in-quarto et in-octavo. Dans le premier inventaire, ces trois groupes sont explicitement signalés par des titres (placés en tête de chaque groupe), tandis que dans le second, les formats des volumes sont simplement spécifiés à la fin de chaque entrée, ce qui rend moins visible, au premier abord, l'usage d'un tel regroupement⁴. Bien que le principe adopté pour constituer les trois groupes de manuscrits soit le même dans chacun des deux documents, l'ordre des entrées au sein de chaque subdivision diffère très largement d'un inventaire à l'autre. Dans la première liste apparaît assez clairement le souci de classer les manuscrits par auteur et par catégorie⁵, ce qui n'est pas le cas dans la seconde. Si la description des manuscrits diffère sensiblement entre les deux inventaires, on observe surtout l'existence de plusieurs omissions dans chacune des listes : ainsi 4 descriptions de volumes de la première liste (n° 8, 31, 33 et 48) n'apparaissent pas dans la seconde ; et 6 descriptions de volumes de la seconde ne se retrouvent pas dans la première (n° 15, 17, 27, 28, 32 et 33). Or les manuscrits provenant du fonds Mareste d'Alge et correspondant à ces dix entrées peuvent tous être identifiées dans la collection de Colbert. Nous pouvons en déduire qu'aucune des deux listes ne décrit l'ensemble des livres passés de la collection

volumes 45 et 46.

1 LAFFITTE, 2014, p. 95-107, en particulier p. 101-107.

2 Elle concerne l'œuvre d'Orderic Vital, en deux volumes, qui n'est décrite que par une seule entrée. Il est alors clairement précisé que nous avons affaire à un double volume : l'entrée n° 27 correspond ainsi aux volumes n° 27 et 28 dans la première liste ; de même, l'entrée n° 29 correspond aux volumes n° 29 et 30 dans la seconde liste.

3 Voir les volumes n° 32-33 de la liste 2, correspondant aux mss. Paris, BnF, lat. 1843 (Colbert 704) et Paris BnF lat. 5305 (Colbert 738) : ces deux manuscrits, initialement indépendants, avaient été réunis au XV^e s. (comme le prouve la table de contenu d'une main de cette époque lisible au fol. 110v du ms. lat. 5305) ; ils formaient encore un seul volume lors de leur entrée dans la bibliothèque de Colbert le 2 octobre 1677, mais furent séparés à cette occasion.

4 Les deux seuls volumes où Baluze a omis de préciser un format dans sa liste 2 (n° 22 et 46) apparaissent au milieu d'autres manuscrits de même format, comme le confirme d'ailleurs le classement opéré dans la liste 1 (n° 11 et 42). Notons que le format du volume correspondant à l'entrée n° 35 a été corrigé par une autre main que celle de Baluze : initialement décrit comme étant un manuscrit in-quarto parmi d'autres volumes de ce même format, cette information a été ultérieurement masquée et remplacée par la mention « folio ». De fait, ce volume se trouvait bien parmi les volumes in-folio dans la collection Colbert comme l'indique sa cote inférieure à 4000 (ms. Colbert 2982).

5 On trouve par exemple en tête les œuvres d'Augustin, plus loin celles d'Haymon, puis un regroupement de plusieurs commentaires sur la bible et les évangiles. Néanmoins, ce classement ne semble ni très rigoureux, ni systématique.

Mareste d'Alge à la collection Colbert. Au moins deux de ces volumes ne sont d'ailleurs décrits dans aucune des deux listes : il s'agit des mss. Paris, BnF, lat. 708 (livre de très petit format provenant de l'abbaye de Fécamp) et lat. 4863 (volume contenant le nécrologe de Mortemer), qui semblent avoir l'un et l'autre appartenu à Antoine de Mareste d'Alge. Le nombre de manuscrits de ce collectionneur introduits dans la bibliothèque de Colbert n'est donc pas de 53 ou de 55 volumes comme l'indiquent nos deux listes, mais d'au moins 61 volumes. À ce jour, trois n'ont pas encore été identifiés, faute d'une description suffisante¹.

Il semble que les manuscrits d'Antoine de Mareste d'Alge obtenus à l'automne aient été introduits dans la bibliothèque de Colbert en même temps que les soixante manuscrits acquis directement de l'abbaye de Mortemer par les rabatteurs du ministre et de son bibliothécaire au cours de l'été de la même année² : nous retrouvons en effet dans le fonds Colbert plusieurs lots de manuscrits provenant d'une part directement de l'abbaye de Mortemer, d'autre part de la collection Mareste d'Alge ; le regroupement des 121 manuscrits constituant ces deux lots avant leur classement et leur rangement dans la bibliothèque du ministre à la fin de l'année 1677 paraît dès lors très probable. En 1988, François Dolbeau avait déjà attiré l'attention sur l'existence d'un premier lot de douze manuscrits de gloses ordinaires entrés dans la collection de Colbert sous les cotes 1437 à 1448³. Marie-Pierre Laffitte m'a également signalé, en 2006, l'existence d'un second lot de cinq manuscrits portant les cotes 6018 à 6022⁴. J'ai depuis constaté l'existence d'au moins trois autres lots plus ou moins conséquents : un premier groupe de six volumes (Colbert 4483-4489)⁵ ; un autre de quatre (Colbert 4733-4736)⁶ ; et enfin un troisième de dix (Colbert 4769-4778). En élargissant l'enquête, on constate que ce genre de regroupement par lots s'observe également lors d'autres campagnes d'acquisition ultérieures ; ainsi parmi les manuscrits de l'abbaye de La Noë entrés chez Colbert en janvier 1679⁷

1 Ces trois manuscrits correspondent aux entrées n° 13 et 9, 9 et 16 et 22 et 25 de la double-liste des mss. d'A. de M. d'A. entrés chez Colbert.

2 Voir la liste des manuscrits établie le 8 août 1677 : ms. Paris, BnF, lat. 9363, fol. 206-207v [olim 167-168v] éd. LAFFITTE, 2014, p. 96-97), qui précède la double liste des manuscrits de Mareste d'Alge (mss. acquis le 2 octobre 1677).

3 DOLBEAU, 1988, p. 105 : « Après l'entrée chez Colbert, la plupart des gloses ordinaires acquises en 1677, qu'elles provinssent de Mortemer ou de la collection Mareste d'Alge, furent regroupées sous les numéros 1437-1448 ». Pour les correspondances de cotes, voir OMONT, 1903, p. 55. On remarquera que Marie-Pierre Laffitte propose d'attribuer le ms. Paris, BnF, lat. 122 (Colbert 1441) à l'abbaye de Bonport plutôt qu'à celle de Mortemer en se basant sur l'analyse de la reliure (LAFFITTE, 2005, p. 199). Néanmoins, les techniques de reliure des abbayes cisterciennes de Mortemer et de Bonport, situées l'une et l'autre dans le diocèse d'Evreux, étant les mêmes (du fait de l'existence probable de relieurs itinérants opérant dans plusieurs abbayes cisterciennes : cf. LAFFITTE, 2005, p. 203 et 205), il est vraisemblable que le ms. 122 provienne bien de Mortemer. De fait, ce manuscrit correspond bien au n° 58 de la liste des manuscrits de Mortemer entrés dans la bibliothèque de Colbert le 8 août 1677 (ms. Paris, BnF, lat. 9363, fol. 206-207v).

4 Voir LECOUTEUX, 2007, p. 12 n. 49. Pour les correspondances de cotes, voir OMONT, 1903, p. 74.

5 Je ne suis pas parvenu à identifier le ms. Colbert 4485 parmi les manuscrits latins. Correspondances de cotes dans OMONT, 1903, p. 70.

6 Le ms. Colbert 4736 appartient au fonds français (ms. Paris, BnF, fr. 1834). Correspondances de cotes dans OMONT, 1903, p. 70.

7 On remarquera par exemple le lot Colbert 914-920 (cf. OMONT, 1903, p. 53), probablement constitué de sept

ou parmi les manuscrits de Bonport acquis en avril 1682¹. Par ce biais, il est parfois possible de lever les derniers doutes quant à l'origine ou la provenance de manuscrits cisterciens entrés dans le fonds Colbert.

Ce constat permet également de mieux comprendre la façon dont Étienne Baluze et son personnel ont procédé pour regrouper et classer les nouveaux manuscrits entrés dans la collection de leur maître. Cela fournit des informations utiles sur l'organisation et la formation de cette énorme bibliothèque privée. Ainsi, lors de l'arrivage d'un important lot de manuscrits, les volumes étaient visiblement regroupés en fonction de leur taille. La prise en compte de ce critère est sans doute imputable à des contraintes d'ordre matériel, liées à l'agencement de la bibliothèque : les gros volumes – qui sont souvent aussi les plus lourds et les plus difficiles à manipuler – ne pouvaient pas être rangés à certains endroits, du fait de leur poids ainsi que de la dimension des armoires et des étagères destinés à les accueillir². Les plus gros livres se retrouvent dans la bibliothèque de Colbert avec les plus petites cotes, et les livres de petite taille portent au contraire des cotes beaucoup plus élevées³. Nous pouvons donc dire que dans la bibliothèque de Colbert, les volumes portent une cote inversement proportionnelle à leur taille et à leur poids, même si de ce point de vue, cet ordonnancement n'est bien entendu jamais strict⁴. Il semble que l'on ait surtout effectué un classement par ordre de grandeur au fur et à mesure des arrivages, en conservant les trois grandes subdivisions mentionnées dans les listes, à savoir les codices in-folio, in-quarto et in-octavo. De ce fait, les manuscrits apparaissant dans les deux listes comme étant in-folio portent dans cette bibliothèque une cote comprise entre 2 et 2982⁵ ; ceux décrits comme étant in-quarto une cote

manuscrits provenant de l'abbaye cistercienne de La Noë (ce qui mériterait toutefois un examen approfondi).

- 1 Le lot Colbert 5207-5217 (cf. OMONT, 1903, p. 72) est constitué de onze manuscrits. Sept d'entre eux portent l'*ex-libris* de l'abbaye cistercienne de Bonport. Il est fort possible que les quatre autres, dépourvus d'*ex-libris* visibles d'après les catalogues, aient la même provenance.
- 2 Il est probable que le poids des volumes a été pris en compte en plus des dimensions lors du classement, car il est peu probable que les livres les plus lourds aient été rangés en hauteur. Ainsi, les gros volumes (les in-folio) étaient sans doute conservés en bas des armoires et des étagères jusqu'à hauteur d'homme (c'est-à-dire là où ils étaient le plus facilement accessibles), les volumes de taille intermédiaire (les in-quarto) juste au-dessus, et enfin les plus petits volumes (les in-octavo) sur les rayons les plus élevés, non accessibles sans échelle. Cela rappelle le système des inf. et des sup. de la bibliothèque Ambrosienne.
- 3 Ainsi, aux deux extrêmes, les mss. Colbert 1 à 9 mesurent de 430 à 535 mm par 300 à 375 mm ; les mss. Colbert 6640 à 6646 mesurent de 135 à 160 mm par 80 à 110 mm. Entre les deux, les lots de manuscrits dont il a été question ci-dessus ont par exemple les dimensions suivantes : 305 à 355 mm par 215 à 270 mm pour le lot Colbert 1437-1448 ; 220 à 245 mm par 140 à 175 mm pour le lot Colbert 4483-4489 ; 200 à 235 mm par 130 à 160 mm pour le lot Colbert 4769-4778 ; 170 à 185 mm par 120 à 125 mm pour le lot Colbert 6018-6022.
- 4 Un manuscrit portant une cote plus petite n'est pas nécessairement de plus grande dimension que celui portant la cote suivante. Ainsi, dans les exemples précédents, les mss. Colbert 1 (495x375) et Colbert 2 (430x300) sont plus petits que les mss. Colbert 8 (510x370) et 9 (535x370). De même, le ms. Colbert 6642 (115x80) est plus petit que les mss. Colbert 6643 (155x110) et Colbert 6644 (150x105). Un dernier exemple : le ms. Colbert 4771 (235x160), appartenant au lot Colbert 4769-4778, est plus grand que le ms. Colbert 4489 (220x140), qui appartient au lot Colbert 4483-4489.
- 5 La cote la plus élevée (n° 2982) est portée par un manuscrit d'abord rangé par erreur parmi les in-quarto et ayant été déplacé plus tard avec les in-folio (ms. Paris, BnF, lat. 1998, dim. 355x250 mm). Si l'on exclut celui-ci, les deux plus hautes cotes que l'on trouve sont les n° 2745 (ms. Paris, BnF, lat. 1916, dim. 320x220 mm) et 2533 (ms. Paris, BnF,

comprise entre 4100 et 4778 ; enfin, ceux signalés comme étant in-octavo apparaissent avec une cote comprise entre 6018 et 6508. En élargissant l'enquête, il semble que les in-folios portent tous des cotes inférieures à 4000, les in-quarto des cotes comprises entre 4000 et 6000, et les in-octavo des cotes supérieures à 6000¹. La catégorie in-folio pourrait avoir elle-même comporté des subdivisions afin de distinguer les « très gros volumes » des « gros volumes ». Il est toutefois possible qu'au fur et à mesure de l'enrichissement de la bibliothèque, les frontières nettes entre deux groupes aient plus ou moins disparu, l'attribution de certains volumes à l'un plutôt qu'à l'autre étant en définitive assez arbitraire². Toutefois, grâce à ces cotes, il est parfois possible de reconstituer des paires aujourd'hui dispersées, mais qui étaient encore réunies à l'époque de la bibliothèque de Colbert³. Signalons pour terminer ce rapide tour d'horizon que les deux seuls changements de cote que nous avons relevés au cours de nos investigations révèlent qu'ils ont conduit à un changement de groupe ; on peut se demander si ce n'est pas justement parce que ces deux volumes devaient changer de groupe (du fait de leur taille) qu'ils ont aussi changé de cote⁴.

Précisons que le fils d'Antoine de Marest de Mortemer était vraisemblablement incapable de distinguer les manuscrits de la collection de son père provenant de l'abbaye cistercienne de Mortemer de ceux provenant de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp. On trouve, parmi les manuscrits censés provenir de Mortemer et donnés au puissant ministre Jean-Baptiste Colbert en 1677, au moins quatorze manuscrits provenant de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp. On trouve également parmi les quatorze manuscrits "restitués" à l'abbaye de Fécamp en 1699 au moins deux manuscrits provenant de l'abbaye de Mortemer. Ainsi, tous les manuscrits de Mortemer possédés par Antoine de Marest de Mortemer n'entrèrent pas en possession de Colbert en 1677, et au moins deux d'entre-eux passèrent à Fécamp en 1699. De plus, sur les quatorze manuscrits censés provenir de l'ancienne bibliothèque de la Trinité et "restitués" à ce monastère en 1699, tous étaient loin d'avoir cette origine ou cette provenance médiévale.

lat. 1885, dim. 335x240 mm).

- 1 Ce qui permet de supposer que les volumes portant les cotes 2983-3999, 4779-5999 et 6509-6648 sont entrés dans la bibliothèque de Colbert après 1677. Toutefois, des déplacements de manuscrits ont sans doute été opérés au sein des rayons avant que les manuscrits ne soient cotés. Ce point mériterait une étude spécifique qui sort très largement de mon sujet.
- 2 En effet, dans la pratique, on ne se fondait pas sur le pliage (comme le sous-entendent les appellations in-folio, in-quarto et in-octavo), mais sur des dimensions approximatives.
- 3 A titre d'exemple, les *Enarrationes in Psalmos* de saint Augustin, aujourd'hui conservées à la BnF sous les cotes lat. 1995 et lat. 1997, portaient les cotes 36 et 37 dans la bibliothèque de Colbert et formaient deux volumes d'un même ensemble provenant de Mortemer (même présentation à 2 colonnes de 455/460x310 mm (le premier volume étant passé directement de Mortemer à Colbert [n° 3 de la liste du 8 août 1677], le second ayant eu pour intermédiaire Antoine de Marest de Mortemer [voir ci-dessous]).
- 4 L'actuel ms. Paris, BnF, lat. 2882, mesurant 235x160 mm, fut d'abord classé parmi les in-folio comme l'indique sa cote initiale Colbert 1735, puis parmi les in-quarto, comme le révèle sa seconde cote Colbert 4735. Il en est de même pour le ms. Paris, BnF, lat. 2783, mesurant 195x130 mm (Colbert 1988, puis Colbert 5988). Du fait de leurs dimensions, ces deux manuscrits avaient effectivement plus leur place parmi les in-quarto que parmi les in-folio où ils avaient été initialement rangés.

Les bibliothécaires de Colbert s'efforcèrent de faire disparaître les signes d'appartenance figurant dans les manuscrits qui intégrèrent la collection du ministre : les armes, le nom, la devise, la date et la signature d'Antoine de Mareste d'Alge, ajoutés par ce dernier dans les espaces restés vierges du parchemin, ont presque systématiquement été grattés. Faute de place vacante, Mareste d'Alge apposait parfois ces mentions d'appartenance sur les gardes papiers de ses manuscrits ; ainsi, dans le ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1137 (cartulaire-obituaire de la pitancerie de Fécamp). Ces pages de garde ont systématiquement disparus lors la réfection des reliures, si bien que les marques de possession des manuscrits d'Antoine de Mareste d'Alge entrés dans la collection de Colbert sont loin d'avoir été toutes conservées.

Signalons, pour terminer, le fait que deux manuscrits ont été indiqués par erreur dans les catalogues de la BnF comme ayant appartenu à Antoine de Mareste d'Alge. Il s'agit des mss. Paris BnF lat. 1959 (Colbert 1018)¹ et Paris BnF lat. 2382 (Colbert 1019)². Ces erreurs sont dues à la confusion de l'*ex-libris* gratté d'Antoine de Mareste d'Alge avec celui d'E. de Talsi³.

1 Signature grattée de « E. Talsi 3 » (fol. 1r).

2 Signature grattée de « E. Talsi 8 » (fol. 2r).

3 Marie-Pierre Laffitte m'a signalé plusieurs autres manuscrits comportant cette même signature : mss. Paris, BnF, lat. 263 (fol. 120v), lat. 1765 (fol. 1r), lat. 1870 (fol. 172r), lat. 1959 (fol. 1r), lat. 2257 (fol. 1r), lat. 2382 (fol. 2r) et peut-être également lat. 2385 (fol.1r) et lat. 3782 (fol. 1r). Tous ces manuscrits de Talsi sont entrés dans la bibliothèque de Jacques-Auguste de Thou entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle.

Voici les principales caractéristiques codicologiques observées lors de l'examen des manuscrits provenant de l'ancien fonds Mareste d'Alge. Ces caractéristiques devraient permettre d'identifier plus aisément d'autres manuscrits ayant connu un circuit de dispersion moins classique, c'est-à-dire indépendamment de la collection de Colbert. Elles permettront sans doute aussi d'identifier un jour les trois manuscrits de Mareste d'Alge entrés dans la collection du ministre et non localisés à ce jour dans le fonds latin de la BnF.

Les reliures :

Les reliures refaites par Antoine de Mareste d'Alge entre 1640 et 1660 environ sont en peau de chamois retournée verdâtre/jaunâtre, le plus souvent avec double filet noir (en lisière des 4 bordures ; seules les plus anciennes reliures, antérieures à 1640, en sont dépourvues) sur ais de carton. Nous les trouvons par exemple :

– parmi les manuscrits passés dans le fonds Colbert : mss. Paris, BnF, lat. 63, 99, 123, 310, 2405, 2801, 5080, 5296, 6043 ;

– parmi les manuscrits dispersés d'une autre manière : mss. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1137 (cartulaire-obituaire de la pitancerie), Rouen, BM, 547 (A. 312), 576 (A 148) et Fécamp, Musée de la Bénédictine, 186 (ordinaire de Fécamp).

Remarque : seuls les manuscrits dont la reliure était endommagée ont été reliés de cette façon. Antoine de Mareste d'Alge ne faisait refaire les reliures monastiques des manuscrits entrés dans sa collection que lorsqu'il le jugeait indispensable¹. Les manuscrits de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, qui avaient été fortement endommagés par l'humidité au cours des guerres de religion dans la seconde moitié du XVI^e siècle, avaient donc plus de chance que les manuscrits d'autre provenance de bénéficier d'une réfection de leur reliure. De fait, parmi les manuscrits dont la reliure a été refaite en peau de chamois retournée jaunâtre/verdâtre par Mareste d'Alge, nous observons une très forte proportion de manuscrits provenant de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. À l'inverse, aucun manuscrit provenant de l'abbaye cistercienne de Mortemer ne porte, à ma connaissance, ce type de reliure. Dans certain cas, celle-ci peut donc fournir un précieux indice pour déterminer la provenance d'un volume.

¹ Ces reliures monastiques ont cependant souvent été remplacées par la suite par de nouvelles reliures modernes lors de l'entrée des manuscrits de Mareste d'Alge dans le fonds Colbert, à la bibliothèque du roi, à la Bibliothèque nationale de France ou à la Bibliothèque municipale de Rouen.



Figure n° 3 : exemples de reliures en peau de chamois retournée verdâtre/jaunâtre

Les feuilles de garde de papier accompagnant ce type de reliure datent du milieu du XVII^e siècle (1640-1660 environ), ce qui correspond à la période de réfection des couvertures. Elles correspondent d'ailleurs très exactement à la période d'acquisition des manuscrits provenant de la Trinité de Fécamp. Le filigrane du papier utilisé est le plus souvent du type *Pot à anses*, avec lettres I. L. O. surmonté d'un croissant couché. Gaudriault indique que le *Pot* est inscrit au règlement de 1636 pour le baillage de Rouen¹. Or, comme nous l'avons vu, Antoine de Mareste († 1672) était avocat général de la Cour des Aides de Normandie, à Rouen. Le modèle représenté ci-dessous, de grand format, est dit au *Pot fleuri* ; il correspond à la figure n° 887 (n° 3616, 1644-1646). Son usage était très répandu d'environ 1640 à 1660. Ce modèle est souvent surmonté d'un

¹ GAUDRIAULT, Raymond, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1995, p. 148.

croissant et porte généralement des initiales sur la panse, comme c'est le cas ici. Il dérive d'un type plus ancien (Briquet n° 12876, connu à Rouen en 1561) ; ce dernier et le n° 12882 "très semblables au groupe 12.660 à 12671, sont sans doute originaires de la Normandie"¹.

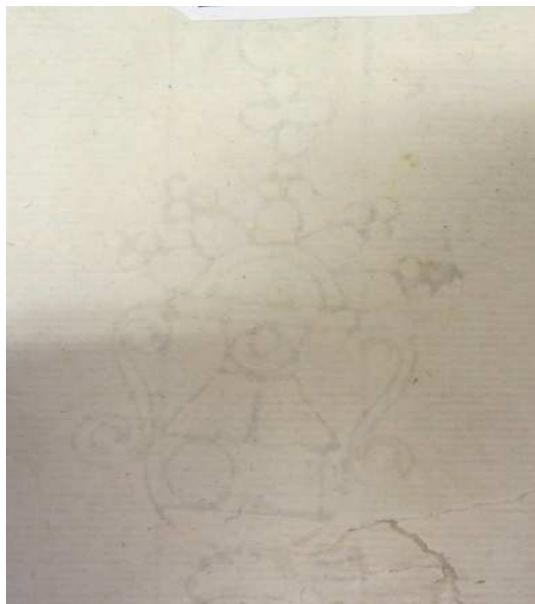


Figure n° 4 : filigrane de type *Pot à anse et Pot fleuri*

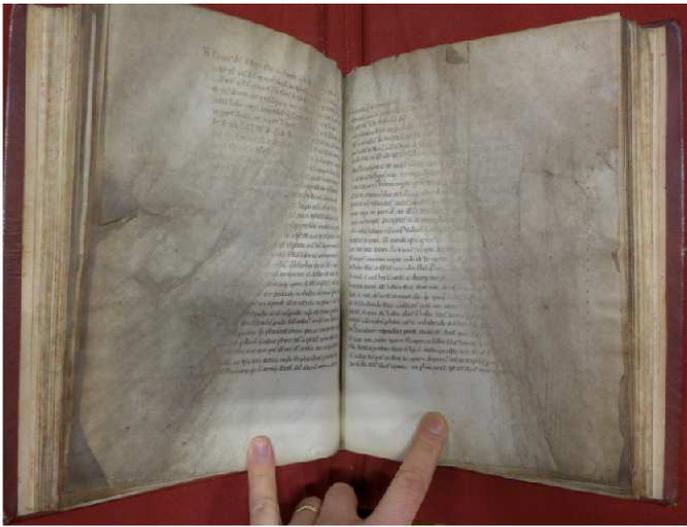
¹ D'après Briquet, p. 640. Filigrane à rapprocher également de Briquet n° 16804 (Eure, 1588-1596) et 16806 (Somme, 1600).

Le parchemin :

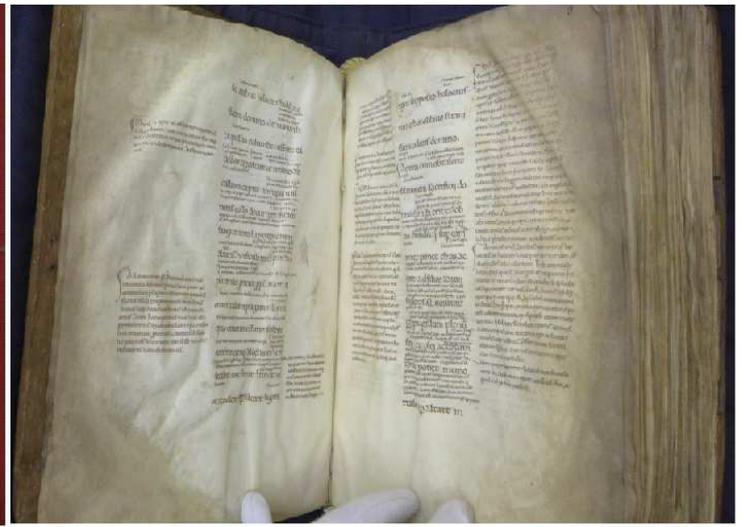
Les parchemins provenant de l'abbaye de Mortemer donnent régulièrement (sans toutefois que cela soit systématiquement le cas) une sensation « peau de pêche » au touché et de souplesse à la manipulation. On ne ressent jamais ces sensations en feuilletant les manuscrits de Fécamp, plus lisses, moins épais et plus rigides (et donc plus « brillants » lorsqu'on les manipule). Les manuscrits anciens de Fécamp ont aussi souvent un aspect plus jaunâtre.

Les parchemins des manuscrits provenant de l'abbaye de Fécamp sont très souvent (mais non systématiquement) noircis et endommagés par des traces d'humidité importantes : il ne s'agit pas de traces discrètes que l'on trouve parfois incidemment en bordure de parchemin ; il s'agit de traces généralement importantes, endommageant fortement l'intérieur du volume jusqu'à la zone réservée à l'écriture, allant même parfois jusqu'à rendre illisible la totalité du texte par étalement de l'encre sur une double-page lorsque le volume s'est retrouvé face ouverte contre le sol à cet endroit. Les manuscrits de Fécamp ont en effet été un temps abandonnés à même le sol dans un lieu très humide ou exposé aux intempéries, sans doute suite au pillage du monastère de 1562/3, au moment des guerres de religion. Les moisissures et traces d'humidité observées constituent, dans la collection Mareste d'Alge, une véritable signature pour les manuscrits provenant de Fécamp¹. Ainsi, les volumes de cette même collection mais provenant de Mortemer sont dépourvus de traces d'humidité comparables.

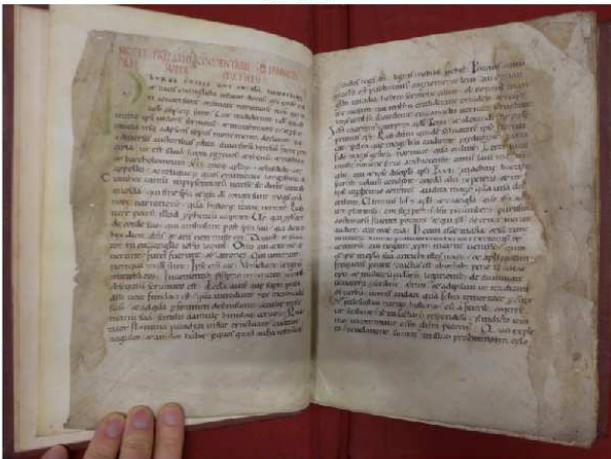
¹ Cette remarque reste vraie pour les collections privées ayant acquis des manuscrits de Fécamp après 1600, comme le fonds Bigot, par exemple.



lat. 5305



Rouen, BM, 41



lat. 1843



lat. 1992



lat. 63



lat. 310



lat. 99

Figure n° 5 : quelques exemples de traces d'humidité caractéristiques affectant les manuscrits provenant de l'abbaye de la Trinité de Fécamp

La décoration (initiales de couleur et lettres ornées) :

Les manuscrits de Mortemer sont globalement très homogènes dans leur présentation et dans leur mise en page, avec un usage fréquent de lettres monochromes (parfois bicolores) de style cistercien, ce qui s'explique du fait d'une part du rattachement de ce monastère à cet ordre religieux à partir de 1137, d'autre part d'une confection des manuscrits sur une période relativement courte, allant du milieu du XII^e au milieu du XIII^e siècle.



Figure n° 6 : exemples d'initiales monochromes dans les manuscrits cisterciens de l'abbaye de Mortemer

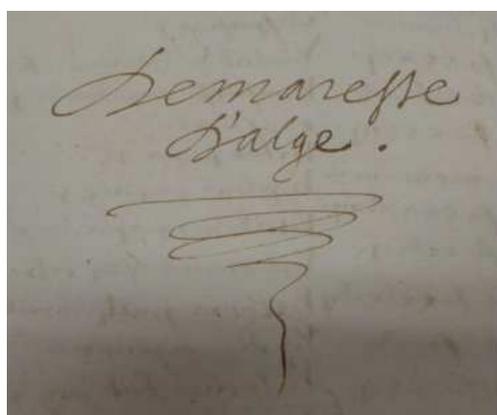
Les manuscrits de Fécamp sont beaucoup plus hétérogènes du point de vue de la décoration comme de la mise en page, du fait de leur confection sur une période beaucoup plus large (du début du XI^e au milieu du XIII^e siècle). Ils ne subissent généralement qu'assez peu l'influence du décor cistercien (sauf pour quelques témoins de la seconde moitié du XII^e s.) et sont le plus souvent, avant le milieu du XII^e siècle, réglés à la pointe sèche, avec une préférence pour la justification « pleine page » plutôt qu'à deux colonnes¹. Plusieurs petits groupes de manuscrits peuvent d'ailleurs être constitués en fonction des périodes d'activité du *scriptorium* de Fécamp (première moitié du XI^e s. ; milieu et troisième quart du XI^e s. ; dernier quart du XI^e siècle et environs de 1100 ; première moitié du XII^e s. ; seconde moitié du XII^e s. ; début du XIII^e s.).

¹ Dans les manuscrits produits par le *scriptorium* de Fécamp, les manuscrits à deux colonnes sont réservés aux gros et très gros formats. On observe une fréquence plus importante de cet usage au XII^e siècle qu'au siècle précédent.

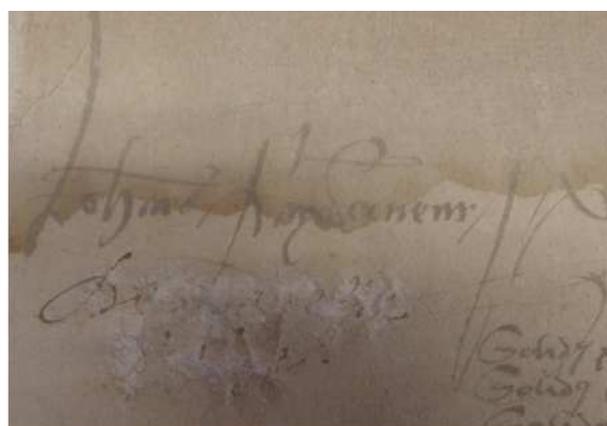
Les marques d'appartenance apposées par Antoine de Mareste d'Alge

Signature seule :

Dans trois manuscrits d'histoire anglo-normande copiés tardivement (Guillaume de Jumièges [lat. 5999], Orderic Vital [lat. 5123, vol. 1 et 2], Henri de Huntington [lat. 6043]), ainsi que dans un manuscrit de l'*Histoire des souverains romains* (Rouen, BM, 1042 [O 21]), on trouve la signature « De Mareste d'Alge » seule (avec toutefois la date 1600 indiquée dans ce dernier cas). Il s'agit visiblement des plus anciens manuscrits entrés dans ce fonds. Ils forment le noyau primitif de la bibliothèque constituée par Antoine de Mareste d'Alge au cours du XVII^e siècle. Cet embryon de bibliothèque pourrait d'ailleurs avoir été formé dès la génération précédente.



lat. 5123, fol. 11v
vol. 1



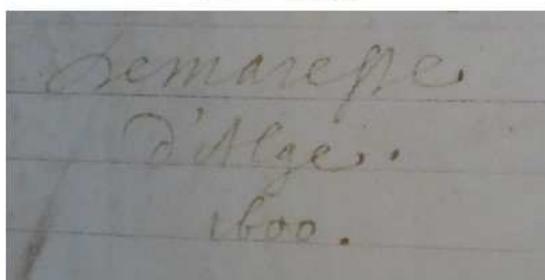
lat. 5123, vol. 2, garde supérieure



lat. 5123, fol. 1r (vol. 1)



lat. 6043, contreplat supérieur



Rouen, BM, 1042, fol. 63r

Figure n°7 : la signature d'Antoine de Mareste d'Alge dans les acquisitions les plus anciennes

Armes, devise et ex-libris daté d'Antoine de Mareste d'Alge :

Ces marques de possession ont généralement été apposées en début ou en fin de volume (voire en début ou fin d'unité codicologique lorsque deux manuscrits ont été réunis). Presque toutes celles figurant dans les manuscrits entrés dans le fonds Colbert ont été grattées. Une exception toutefois : le ms. Paris, BnF, lat. 123 contient, au fol. 73v., des marques de possession que les bibliothécaires de Colbert ont omis de faire disparaître. Certaines sont encore parfaitement lisibles sans avoir recours à la lumière ultraviolette malgré le grattage subi : ainsi, par exemple, le ms. Paris, BnF, lat. 2405.

La signature prend la forme suivante : « A. de Mareste d'Alge » ou « Antoine de Mareste d'Alge » et est généralement associée à la devise « Uni Deo sum ATHAERENS » (ou « A Dieu Seul De Mareste » dans les volumes les plus anciennement acquis, sans doute dès la génération précédente). Plusieurs manuscrits possèdent par endroit les armes et la devise d'Antoine de Mareste d'Alge seules.

La forme des armes, dessinées à la main, sont représentées sur un écu adoptant des formes assez variables. Le cadre contenant la signature et la devise comporte deux principaux types, mais propose aussi quelques variantes :

- 1) écu + encadrement de devise à 2 boucles vers l'extérieur (avec les dates 1595, 1640, 1645, 1650). Voir par exemple les mss. Paris, BnF, lat. 559, lat. 5603, NAL 956, NAL 1137, Rouen, BM 521 (A 369), 570 (A 219).

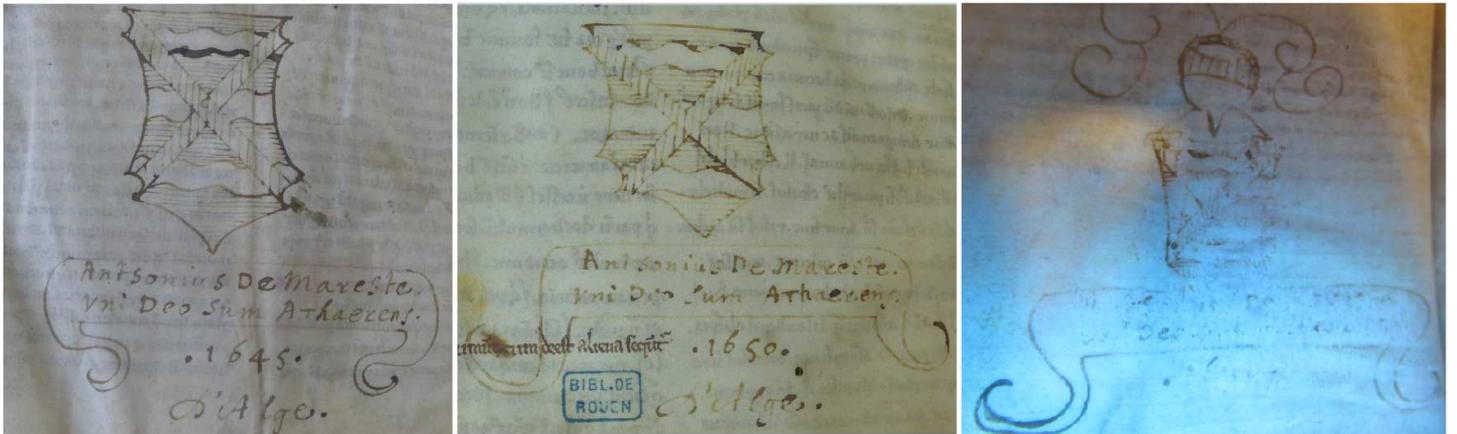
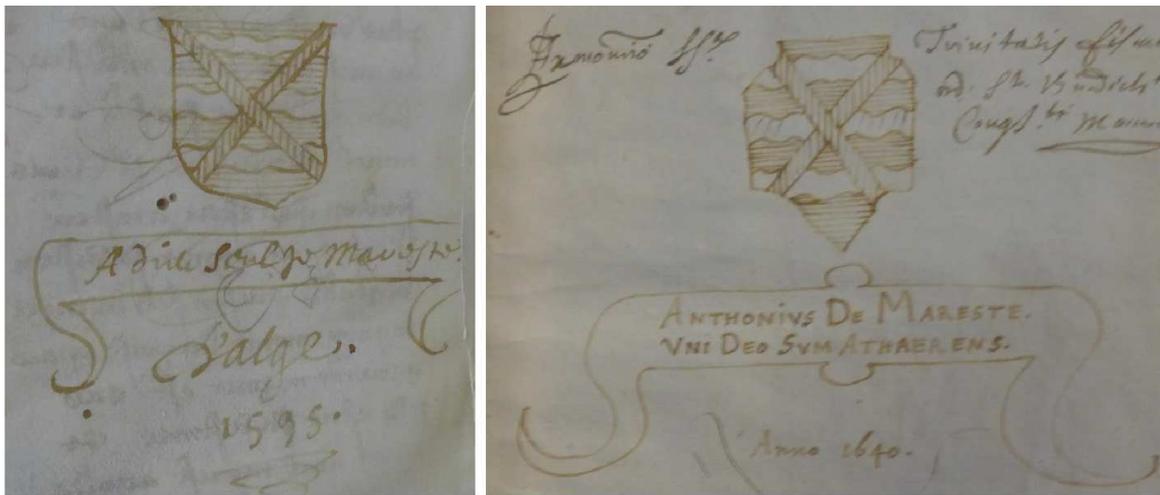


Figure n°8 : armes de type 1

- 2) écu + encadrement de devise sans boucle, avec côtés en pointe ou arrondis (avec les dates 1630, 1640, 1645, 1660). Voir par exemple les mss. Paris, BnF, lat. 99, 123, 310, 691, 1992, 2097, 2914, 2929, 2716, Rouen, BM, 576 (A 148).



Figure n° 9 : armes de type 2

3) écu + encadrement de devise avec variantes dans l'orientation des 2 boucles (avec les dates 1610, 1640). Voir par exemple mss. Paris, BnF, lat. 63, lat. 633.



Figure n° 10 : armes de type 3

Armoiries sur papier d'autres possesseurs :

Trois manuscrits conservent des armoiries sur papier apposées au contreplat de la reliure. Elles ont été grattées, ce qui empêche l'identification du possesseur antérieur à Antoine de Mareste d'Alge : il s'agit des mss. Paris, BnF, lat. 2019, 5296 et 6043, acquis par Mareste d'Alge auprès d'autres collectionneurs, dont certains pourraient être rouennais. Il s'agit de cas minoritaires, puisque l'essentiel de la collection a été constitué à partir de manuscrits provenant directement des bibliothèques de Fécamp et de Mortemer, sans intermédiaire. Le cas du ms. Paris, BnF, lat. 5296 est intéressant, car depuis les travaux de Grémont sur les lectures au réfectoire de l'abbaye de Fécamp, ce manuscrit est considéré comme de provenance fécampoise : le passage par un intermédiaire pourrait remettre en cause cette attribution. L'enquête reste à mener, mais je conserve pour l'heure l'attribution proposée par Grémont, qui a été retenue jusqu'à ce jour par les historiens. En effet, le contenu correspond bien à celui du *Passionarium paruum* décrit dans les *Lectiones ad prandium* de l'ordinaire de Fécamp¹. Dans ce cas précis, le possesseur antérieur serait-il Jean Bigot², qui détenait lui-même de nombreux manuscrits provenant de Fécamp, et dont plusieurs volumes passèrent effectivement dans le fonds Mareste d'Alge ?

1 GRÉMONT, 1971, p. 26-28. Toutefois, pour François Avril, cité p. 27, ce légendier ne serait pas d'origine normande (voir aussi DOLBEAU, 1976, p. 161 n. 3-4 ; DOLBEAU, 1979, p. 198). Ce manuscrit du XIII^e siècle fut vraisemblablement confectionné par un atelier parisien.

2 A priori non : la plume encore visible sur les armoiries papier du ms. Paris, BnF, lat. 5296 ne correspond pas à celles visibles sur les armes papier de Jean Bigot.

Conclusion sur les manuscrits de la collection Mareste d'Alge

L'étude exhaustive de l'ensemble des manuscrits connus provenant de l'ancien fonds Mareste d'Alge permet aujourd'hui de formuler les cinq remarques et postulats suivants :

- 1) À de rares exceptions (feuillet perdu ou mutilé), les manuscrits provenant de l'ancien fonds Mareste d'Alge conservent des traces de possession : armes, devise ou/et *ex-libris* daté, signature. Les marques de possession des manuscrits entrés dans le fonds Colbert ont cependant été presque systématiquement grattées. Elles restent néanmoins souvent visibles grâce à la lumière ultraviolette (l'usage de la lampe de Wood) ;
- 2) lorsqu'un manuscrit monastique du fonds Mareste d'Alge est antérieur au XIV^e siècle, il a de très fortes probabilités de provenir soit de l'abbaye cistercienne de Mortemer, soit de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp : ces deux établissements du diocèse de Rouen sont en effet les deux seuls monastères à ce jour repérés comme ayant fourni des manuscrits anciens à Antoine de Mareste d'Alge. Ce dernier s'est d'ailleurs intéressé à l'histoire de ces deux monastères, et plus particulièrement à celui de Fécamp, où son frère Jacques fut moine (il est attesté comme sous-prieur de ce monastère en 1650)¹ ;
- 3) lorsqu'un manuscrit de facture cistercienne (décoration ou/et reliure) a appartenu à la bibliothèque d'Antoine de Mareste d'Alge, il a toutes les chances de provenir de l'abbaye de Mortemer, car il s'agit de la seule abbaye cistercienne à ce jour attestée comme ayant fourni des manuscrits à Antoine de Mareste d'Alge (plusieurs témoins avec *ex-libris* conservés)² ;
- 4) lorsqu'un manuscrit de facture non cistercienne et antérieur au XIV^e siècle a appartenu à la bibliothèque d'Antoine de Mareste d'Alge, il a toutes les chances de provenir de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp, seule abbaye bénédictine à ce jour attestée comme ayant fourni des manuscrits de haute époque à Antoine de Mareste d'Alge (plusieurs témoins avec *ex-libris* conservés). Lorsque le manuscrit en question présente en plus d'importantes traces d'humidité sur tout ou partie du volume (au point qu'elles ont dégradé l'encre du texte en milieu de volume), cela devient cette fois une certitude, car les

¹ LECOUTEUX, 2007, p. 9-13.

² Plusieurs exemples donnés dans BONDÉELLE-SOUCHIER, 1991, p. 223-229 (en particulier p. 225). Voir aussi LAFFITTE, 2014.

manuscrits de Fécamp sont les seuls de la collection Mareste d'Alge à avoir été endommagés de la sorte. La reliure en peau de chamois retournée jaunâtre/verdâtre à double filet sur ais de carton est également un indice supplémentaire en faveur d'une provenance fécampoise (à ce jour, seuls les manuscrits endommagés de Fécamp ont en effet subi un remplacement de leur reliure monastique par une reliure moderne de ce type lors de leur acquisition par Antoine de Mareste d'Alge). Les manuscrits fécampois à décor ou à lettres ornées ont aussi la particularité d'avoir subi, vers 1562/3, des mutilations au niveau de feuillets comportant leurs plus belles décorations (ces traces de mutilations se retrouvent aussi bien dans les manuscrits ayant appartenu à Antoine de Mareste d'Alge que dans ceux conservés à la BnF et ayant appartenu à la collection Bigot ; nous les observons également dans les volumes de Fécamp entrés directement à la Bibliothèque municipale de Rouen suite à la Révolution) ;

- 5) la partie primitive de la collection d'Antoine de Mareste d'Alge était constituée de quelques manuscrits traitant d'histoire, principalement anglo-normande, copiés du XIII^e au XVI^e siècle. Ils furent acquis auprès d'autres collectionneurs ou par héritage bien avant l'entrée des manuscrits de Fécamp et de Mortemer, au milieu du XVII^e siècle, dans cette même collection.

ANNEXE 11

Le corpus de sources relatives à la bibliothèque de Fécamp¹

1. Les listes, inventaires et catalogues de manuscrits

a. Listes et inventaires de la période médiévale (XI^e-XIII^e siècle)

- Inventaire des livres sous Jean de Ravenne (catalogue A, XI^{med}, vers 1050/1) : ms. Rouen, BM, 1417 (U. 45), fol. 55v.
- Inventaire des livres sous Henri de Sully ou Raoul d'Argences (catalogue B, XII^{ex}, vers 1180-1190) : ms. Paris, BnF, 1928, fol. 180r.
- Liste des lectures au réfectoire (*lectiones ad prandium*) sous Raoul d'Argences (catalogue C, XIII^{1/4}, entre 1210 et 1219) : ms. Fécamp, Musée de la Bénédictine, 186 (89), fol. 180v-186r.
- Mention de dons de livres théologiques glosés par le maître Jean de Rots (XIII^e s.) : ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1137, fol. XXXIVv.
- Mention de dons de livres par le frère de l'abbé Richard (XIII^e s.) : ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1137, fol. Xv.

b. Inventaires du trésor (1362-1649)

- Extraits des inventaires du trésor antérieurs à la période mauriste (années 1362, 1375, 1400, 1425, 1499, v. 1502, v. 1505, 1550, 1553 1560/2, 1565, 1617, 1622, 1642, 1649 = liste D, sous-listes D1 à D17) : dossier Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime, 7 H 54.
- Extraits des inventaires du trésor de la période mauriste (1682 et 1729 = liste D, sous-listes D18 à D19) : mss. Paris, BnF, fr. 14566, p. 145-168 et Paris, BnF, fr. 17703, fol. 173 et suiv.

c. Listes et inventaires de la période mauriste (1677-1739)

- Double-liste des dons de Mareste d'Alge à Colbert (catalogues E1 et E2, 1677) : ms. Paris, BnF, lat. 9363, fol. 208-209v [*olim* 169-170v] et fol. 210-211v [*olim* 171-172v].

¹ Cette liste recoupe globalement celle établie pour le projet BMF par Monique Peyrafort-Huin (IRHT). Une édition critique de l'ensemble de la documentation constituant ce corpus (avec traduction dans le cas des textes latins) est envisagée à la suite de la présente thèse.

- Copie de l'inventaire de dom Abraham Feray (catalogue F1, peu avant 1699) : ms. Paris, BnF, lat. 13069, fol. 25r-42v.
- Inventaire des « restitutions » Mareste d'Alge (catalogue F2, 1699) : ms. Paris, BnF, lat. 13069, fol. 42v.
- Catalogue de dom Le Maître (catalogue F3, v. 1730) : ms. Paris, BnF, lat. 13074, fol. 210r-211r.
- Catalogue de dom Montfaucon (catalogue F4, 1739) : MONTFAUCON, 1739, t. 2, p. 1241-1242.

d. Listes et inventaires de la période révolutionnaire (1790-1791)

- Procès-verbal d'inventaire de mai 1790 : dossier Paris, Archives nationales, F¹⁹ 611^C.
- Extrait du catalogue des imprimés du 21 juin 1791 : ms. Fécamp, BM, 21.
- Extrait du catalogue des imprimés [de 1791] : ms. Le Havre, BM, 900.
- Rapport d'inventaire du 16 octobre 1791 : ms. Fécamp, Archives municipales, 5 P 101.

2. Les lettres et correspondances

a. Lettres de l'époque médiévale

- Lettre du prieur R. de la Trinité de Fécamp au prieur D[ominique] de St-Bénigne de Dijon (entre 1001 et 1003/4) : ms. Paris, BnF, coll. Bourgogne 11, fol. 745r-745v.
- Première lettre de l'évêque Herbert de Losinga (1091-1119) à l'abbé Roger de Bayeux (1107-1139), entre 1107-1119 : ms. Bruxelles, BR, 7965-7973, fol. 245r (lettre non numérotée, entre la lettre n° 3 et la lettre n° 4).
- Seconde lettre de l'évêque Herbert de Losinga (1091-1119) à l'abbé Roger de Bayeux (1107-1139), entre 1107-1119 : ms. Bruxelles, BR, 7965-7973, fol. 266v-268v (lettre n° 32).

b. Lettres de l'époque moderne

- Lettre de Vincent Cossard à l'abbé de Fécamp (1576) : ms. Paris, BnF, fr. 928, fol. 195r-196v.
- Lettre de dom Maur Benetot à dom Luc d'Achery du 27 juin 1655 : ms. Paris, BnF, fr. 17685, fol. 39r.

- Lettre de dom Julien Bellaise à dom Jean Mabillon du 17 mai 1688 : non retrouvée (éd. Guéry, 1915, p. 3).
- Lettre détaillant trois volumes augustiniens de Fécamp (XVII^{2/2}) : ms. Paris, BnF, lat. 11645, fol. 227r-228r et 351v.
- Lettre de dom Abraham Ferray à dom Bernard de Montfaucon du 6 juillet 1725 : ms. Paris, BnF, fr. 17706, fol. 190r.
- Lettres de dom Charles-François Toustain à dom Bernard de Montfaucon du 6 juillet 1725 : ms. Paris, BnF, fr. 17712, fol. 287r-287v et 288r-289v.
- Lettre de dom Joseph Le Gault à dom Bernard de Montfaucon du 12 juillet 1725 : ms. Paris, BnF, fr. 17709, fol. 161r.
- Lettre de dom Prosper Tassin à dom Bernard de Montfaucon du 18 juillet 1729 : ms. Paris, BnF, fr. 17712, fol. 236v.

Classement chronologique des manuscrits présents dans la bibliothèque de la Trinité de Fécamp sous les abbés Guillaume de Volpiano et Jean de Ravenne (1001-1078)¹

Voici une proposition de regroupement et de classement chronologique des manuscrits provenant de la bibliothèque de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Ce classement tient compte d'une part des résultats déjà acquis par François Avril et Betty Branch², d'autre part des examens codicologiques et paléographiques réalisés par mes soins sur ces mêmes manuscrits. Il se veut juste un récapitulatif et ne constitue pas pour autant un catalogue des manuscrits de la Trinité de Fécamp³.

Seuls les manuscrits produits ou acquis durant la période 1001-1078, correspondant aux abbatiats de Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne, font l'objet d'une description brève. Ce sont les deux abbatiats qui se trouvent au cœur du présent travail.

Je donne, pour la période suivante (1078-1139), une simple liste de manuscrits, car je ne suis pas parvenu, dans l'état actuel de mes recherches, à les dater avec suffisamment de précision. En effet, François Avril et Betty Branch attribuent à l'abbatiat de Roger de Bayeux la grande majorité des manuscrits produits par le *scriptorium* de Fécamp à cette époque, mais mes premiers examens tendent à répartir plus équitablement la production au cours des deux abbatiats de Guillaume de Rots et de Roger de Bayeux. J'aurais également tendance à réduire le rôle que Betty Branch attribue au scribe *Willelmus* : je ne suis pas actuellement convaincu que l'ensemble des manuscrits que Betty Branch attribue à ce copiste soient tous effectivement de sa main. Une enquête approfondie, qu'il n'a pas été possible de mener à son terme à l'occasion de la présente thèse, mériterait donc d'être entreprise ultérieurement.

Les manuscrits antérieurs à 1001

1. **Paris, BnF, lat. 298 + lat. 281**, VIII^{ex} : Évangélaire⁴.
[= B 2]
Origine : Saint-Wandrille ?
Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (sans doute dès la première moitié du XI^e siècle, via le moine de Saint-Wandrille Durand de Troarn ?).
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°5).
Remarque : ces deux manuscrits formaient à l'origine un même volume (mêmes copistes). Entièrement écrit en onciales : il pourrait s'agir des Évangiles copiés en *littera romana* par le copiste Harduin de Fontenelle⁵.
2. **Rouen, BM, 524 (I. 49)**, IX^{ex}-X^{ex}, Recueil composite (3 livrets indépendants au milieu du XI^e s., réunis après le XII^e siècle).
 - a. **fol. 1-48**, X^e s. : Isidore de Séville, *De ecclesiasticis officiis libri II*.
[= A 64]
Origine : ?
Possesseur : Trinité de Fécamp (dès la première moitié du XI^e siècle).
Remarque : cette partie a peut-être été produite par le même *scriptorium* que les deux parties suivantes (main différente).
 - b. **fol. 49-95**, IX^{ex}-X^{ex} : Isidore de Séville, *Étymologies* (livres III-V) ; comput pascal (lettres et cours traités).
[= A 32 ; B 41]
Origine : Saint-Pierre de Gand ou Saint-Wandrille ?
Possesseur : Trinité de Fécamp (dès la première moitié du XI^e s., via le moine de Saint-Wandrille Durand de Troarn ?).
Remarque : manuscrit copié par la même main que la partie suivante. Correspond à une copie du « *Librum de aritmetica cum epistolis de ratione paschali uolumen I* » d'Harduin de Fontenelle⁶.
 - c. **fol. 96-197**, IX^{ex}-X^{ex} : Bède, *De ratione temporum* (avec *chronicon*).
[= A 33 ; B 56]
Origine : Saint-Pierre de Gand ou Saint-Wandrille ?
Possesseur : Trinité de Fécamp (dès la première moitié du XI^e s., via le moine de Saint-Wandrille Durand de Troarn ?).
Remarque : manuscrit copié par la même main que la partie précédente. Correspond à une copie du « *Librum Bedae de naturis rerum ac temporibus uolumen I* » d'Harduin de Fontenelle⁷.

1 Voir les planches fournies sur le CD-ROM (volume III) : les numéros des planches correspondent aux numéros de rang donnés ci-dessous.
2 Leurs travaux ont été signalés dans l'introduction et dans la bibliographie. Afin de ne pas surcharger cette annexe, j'ai fait le choix de ne pas renvoyer systématiquement à leurs travaux. La bibliographie a d'ailleurs été réduite à son plus simple appareil.
3 Le catalogage détaillé des manuscrits de la Trinité de Fécamp fera partie d'un projet post-doctoral. Les notices détaillées signaleront alors toute la bibliographie indispensable.
4 CLA n°526.
5 NORTIER, 1966, p. 7.
6 Éd. PRADIÉ, 1999, p. 142-143 ; LAPORTE, 1963, p. 31-38.
7 Éd. PRADIÉ, 1999, p. 142-143 ; LAPORTE, 1963, p. 31-38.

3. **Rouen, BM, 25 (A. 110)**, X^{ex} : Psautier à l'usage des chanoines et Bible.
[= A 42 ; B 1]
Origine : Nord ou Nord-Ouest de la France ?
Possesseur : chanoines de la collégiale de Fécamp (acquisition entre 990 et 1001), puis abbaye de la Trinité de Fécamp.
Remarque : manuscrit copié par trois mains (A : fol. 1-21 ; B : fol. 22-167 ; C : 167-216). La décoration de style franco-saxon abâtardi (fol. 1r, 2r-v, 22v, 64v, 65v, 79v, 84v, 87v, 98r, 127r, 143r, 152r, 168v, 196r-v, 216v) a influencé les artistes fécampois ultérieurs.
4. **Paris, BnF, lat. 258**, X^{ex} : Évangélaire.
[= B 66]
Origine : Nord ou Nord-Ouest de la France ?
Possesseur médiéval : chanoines de la collégiale de Fécamp (acquisition entre 990 et 1001), puis abbaye de la Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°238).
Remarque : volume copié par une main principale. Décoration à teintes pastel (bleu clair, jaune pâle, rose/lilas, rouge-orangé, blanc), avec usage des pigments suivants : minium (jaune de plomb) pour la couleur rouge-orangé, orpiment pour le jaune, indigo pour le bleu et calcite pour les rehauts blancs². Arcatures carolingiennes (fol. 9r-16r) et dessins de tradition carolingienne (style franco-saxon relativement pur : fol. 17r, 57r, 81v et 123r). Ce manuscrit a été produit par le même atelier que le volume suivant.
5. **Paris, BnF, lat. 1535**, X^{ex} : *Concilium aquisgranense a. 816 (lex canonica)* ; *Regula canonicorum* de Chrodegang de Metz.
[= A 34 ; B 95]
Origine : Nord ou Nord-Ouest de la France ?
Possesseur médiéval : chanoines de la collégiale de Fécamp (acquisition entre 990 et 1001), puis abbaye de la Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°90).
Remarque : volume copié par la même main principale que le manuscrit précédent. Rubriques et décor de teinte rouge-orangé (minium/jaune de plomb), de style franco-saxon relativement pur (fol. 113v) ; initiales T à entrelacs tracés à l'encre noire (fol. 8r et 9r).
6. **Paris, BnF, lat. 3182**, X^{ex} : Recueil de textes canoniques.
[= A 20 ; B 58]
Origine : Bretagne ?
Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (manuscrit probablement acquis dans la première moitié du XI^e siècle, vraisemblablement entre 1001 et 1040, à l'époque où des liens étroits existent entre la famille ducale Richardide et la Bretagne).
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°89).
Remarque : je me demande si ce manuscrit, traditionnellement daté de la fin du X^e siècle, n'est pas plutôt de la première moitié du siècle suivant.
7. **Rouen, BM, 1470 (O. 32)**, X^{ex}-XIⁱⁿ : Collection de traités de grammaire et de versification, dont plusieurs commentés par Remi d'Auxerre.
[= B 120]
Origine : Nord de la France.
Possesseur : Trinité de Fécamp sous Guillaume de Volpiano (1001-1028).
Remarque : très précieux témoin de l'enseignement pratiqué dans les écoles instaurées par Guillaume de Volpiano au début du XI^e s. Au fol. 4r, initiale A de couleur bleu (lapis-lazuli), jaune (orpiment) et rouge-orangé (minium/oxyde de plomb).
8. **Paris, BnF, lat. 272**, X^{ex}-XIⁱⁿ : Évangélaire.
[= B 66]
Origine : Angleterre (décoration dans le style de Winchester).
Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (don probable de la famille d'Angleterre [reine Emma ?] dans la première moitié du XI^e s.) .
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°3*).
Remarque : le fol. 191r a été refait par le scribe *Antonius* au milieu du XI^e siècle (informations complémentaires dans l'annexe n° 10). Les enluminures pleine-page ont toutes été découpées (reste du riche encadrement pleine page à rosaces et palmettes visible au fol. 17 : usage d'or, de bleu, de rose/lilas et de vert). Alternance d'initiales dorées, vertes et rouges dans la table des chapitres, puis d'initiales dorées et rouges dans le reste du texte.

Manuscrits copiés et acquis sous Guillaume de Volpiano (1001-1028)³

9. **Rouen, BM, 465 (A. 217)**, XIⁱⁿ : Augustin, *De consensu evangelistarum*⁴
[= A 25 ; B 16]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : titres en capitales noires et rouge-orangé (minium). Copié par une main principale (fol. 4r-57v et 65r-160v). Écriture caroline abâtardie et espacée. Main écrivant nettement au-dessus de la ligne rectrice en allongeant et élargissant les jambages supérieurs. 2 feuillets du cahier I (fol. 2-3), le cahier VIII en entier (fol. 58-64) et le cahier XXI en entier (fol. et 161-167) ont été refaits par le scribe *Iohannes* dans le dernier tiers du XI^e siècle.
10. **Paris, BnF, lat. 4210**, XIⁱⁿ : Smaragde de Saint-Mihiel, *Expositio in regulam s. Benedicti*.
[= A 55 ; B = 114]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°95).
Remarque : titres en capitales rouge-orangé (minium). Un seul copiste pour l'ensemble du volume. Écriture caroline abâtardie et espacée. Main allongeant et élargissant les jambages supérieurs.
11. **Paris, BnF, lat. 3330**, XIⁱⁿ. et XI^{1/4} : recueil composite (4 unités codicologiques réunies après le XII^e s. puis reliées tardivement dans le désordre).
Origine/possesseur : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°72*).

2 COUPRY, 2005, p. 70, 74 fig. 7c, 73 fig. 4a, 75 fig. 11a, 76 et 77.

3 Les manuscrits produits par le *scriptorium* de Fécamp durant l'abbatit de Guillaume de Volpiano sont caractérisés : 1. par la présence de titres en capitales et onciales noires et rouge-orangé (minium) ; 2. une écriture caroline abâtardie, rapide, peu régulière et espacée, avec des ascendantes allongées s'élargissant vers le sommet et des descendantes allongées s'effilant souvent vers le bas ; 3. un décor rare, fait de quelques lettres ornées de modestes dimensions, de style franco-saxon abâtardi, tracées à la plume à l'encre noire et rouge-orangé (minium). L'impression d'ensemble qui se dégage est qu'on a voulu produire rapidement les manuscrits afin de disposer au plus tôt des textes copiés.

4 CSEL XXXIII, p. xvii, ms. E.

- a. **fol. 1-6 + 176-178, XI^{1/4}** : Pseudo Isidore, *Commonitiuncula ad sororem*.
Remarque : cette partie se trouvait à l'origine en fin de recueil. Titres en onciales noires. Initiales noires à entrelacs. Écriture caroline abâtardie et espacée. Main allongeant et élargissant les jambages supérieurs.
- b. **fol. 7-60, XIⁱⁿ** : Smaragde de Saint-Mihiel, *Diadema monachorum*.
[= B 101]
Remarque : formait à l'origine le début du recueil. Titres en onciales rouge-orangé (minium). Initiales noires et rouge-orangé (minium) à entrelacs. Écriture caroline abâtardie et espacée. Main allongeant et élargissant les jambages supérieurs.
- c. **fol. 61-116, XIⁱⁿ** : *De vita Sanctorum Patrum heremitarum* (en 3 livres).
[= A 19]
Remarque : titres en onciales rouge-orangé (minium). Initiales noires à entrelacs. Écriture caroline abâtardie et espacée. Main allongeant et élargissant les jambages supérieurs.
- d. **fol. 117r-175v + 179r-179v, XI^{1/4}** : principalement Isidore, *Sententiae* (fol. 119r-167r).
[= B 45]
Remarque : titres en onciales noires, rehaussé de rouge-orangé (minium). Initiales noires et rouge-orangé (minium). Écriture caroline abâtardie et espacée. Main allongeant et élargissant les jambages supérieurs.
12. **Paris, BnF, lat. 5359, XIⁱⁿ et XI^{1/4}** : recueil composite (6 unités codicologiques, dont les parties c, d et e réunies dès l'origine)
Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°173).
- a. **fol. 1-8, XI^{1/4}** : *Passion de saint Arnoul de Tours* (BHL 706).
Origine : Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois.
Remarque : ce livret a d'abord circulé indépendamment, plié en 4^e. Il a peut-être été envoyé par l'abbé Lescelin de Saint-Arnoul de Crépy (1008-1031), ancien moine de Fécamp, aux moines de son monastère d'origine. Il a été copié d'une seule main (A : fol. 1r-8v). Écriture caroline abâtardie et espacée. Main dont les 'r' descendent nettement sous la ligne rectrice. Fol. 1v, initiales P et I à entrelacs brunes et rouge-orangées (minium) de style franco-saxon avec personnage et lion.
- b. **fol. 9-26, XI^{1/4}** : *Passion de saint Adrien* (BHL 3744), *Vie de saint Jérôme* (BHL 3869) et *Passio sancti Aigulfi* (BHL 194).
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : partie copiée par deux mains (B : fol. 9-21v ; C : 21v-26v), dont la première se retrouve dans l'unité codicologique suivante. Écritures carolines abâtardies et espacées. Mains élargissant les jambages supérieurs et jambages inférieurs effilés. Lettres 'r' et 's' descendant sous la ligne rectrice. Même tendance dans les unités codicologiques suivantes. Titres en capitales et onciales rouge-orangées (minium), partiellement retracés ; initiales rouge-orangé (minium).
- c. **fol. 27-91, XI^{1/4}** : *Martinellus* (avec à la fin, fol. 79r-91r, une homélie d'Alcuin sur saint Martin).
[= A 28 ; B 99]
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : copié par deux mains (B : fol. 27r-50v ; D : 51r-91r), dont la première intervient aussi dans l'unité codicologique précédente. Mêmes caractéristiques d'écriture et de mise en page que pour l'unité codicologique précédente.
- d. **fol. 91-123, XI^{1/4}** : vie des saints Eloi (BHL 2474), Amand (BHL 332), Maurilius (BHL 5731) et Ermelendus (BHL 3851).
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : copié par deux mains (E : 91v-101 ; F : 101-123v). La main E prend immédiatement la suite sur l'unité codicologique précédente (au fol. 91v). Le modèle était probablement angevin : au fol. 113v, liste des évêques d'Angers jusqu'à Raynaldus (973-1006) [on trouve la même liste dans le ms. Rouen, BM, 1387 (U. 29), Jumièges, qui contient une partie des textes des unités codicologiques b, c et d]. Mêmes caractéristiques d'écriture et de mise en page que pour l'unité codicologique précédente. Initiales rouges et brunes (106v, 113v, 114r, 117r et 119r), avec usage ponctuel de bleu de lapis-lazuli (uniquement au fol. 117r).
- e. **fol. 125-130, XI^{1/4}**.
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : copié sur deux colonnes uniquement à l'encre noire par deux mains (G : 125r-127r ; H : 127r-130r).
- f. **fol. 131-132, XII-XIII** : *Passion de saint Hermès* (BHL 3853).
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : copié à longues lignes sur un bifeuillet par une main de la seconde moitié du XII^e ou du début du XIII^e s.
13. **Paris, BnF, lat. 1714, XI^{1/4}** : Ephrem, *Sermones* ; saint Basile, *Regula* ; *Vie de Marie l'Egyptienne* (BHL 5417) [+ Césaire, Jean Chrysostome, Isidore].
[= A 47 ; B 69]
Origine : Trinité de Fécamp ou, plus vraisemblablement, Saint-Bénigne de Dijon.
Possesseur médiéval : la Trinité de Fécamp (sans doute apporté à Fécamp par Jean de Ravenne).
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°38).
Remarque : titre en capitales et onciales rouge-orangé (minium). Initiales tracées à l'encre rouge-orangé (minium) sur fond bleu (lapis-lazuli), jaune (orpiment) et vert olive². Quatre mains contemporaines (A : fol. 1-38 et 60-124 ; B : 38-60 ; C : 124-153v ; D : 155-155v). Écritures carolines abâtardies et espacées. Mains allongeant et élargissant les jambages supérieurs, avec tendance à légèrement « spatuler ». Ce manuscrit a servi de modèle aux mss. Rouen, BM, 488 (Jumièges) et Avranches, BM, 57 (Mont Saint-Michel).
14. **Rouen, BM, 532 (A 395), XI^{1/4}** : recueil composite (2 unités codicologiques initialement indépendantes).
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
- a. **fol. 1-15, XI^{1/4}** : Augustin, *Enchiridion (De fide, spe et caritate)*, incomplet au début et à la fin ; Augustin, *De diversis haeresibus* (fol. 10r-12v) ; Augustin, *Contra haereticos* (fol. 12v-15v).
[= A 26]
Remarque : titres et initiales rouge-orangé (minium). Une seule main. Écriture caroline abâtardie et espacée. Main allongeant et élargissant les jambages supérieurs. Écriture au-dessus de la ligne rectrice.

1 POULIN, 2006, p. 67.

2 COUPRY, 2005, p. 70, 71 fig. 2, p. 73 fig. 6, 74 fig. 7b, 76.

- b. **fol. 16-94**, XI^{1/4} : Bède, *Exposition sur les Actes des apôtres* (fol. 16v-56v) ; Bède, *Exposition sur l'Apocalypse* (fol. 56v-93v).
[= A 5 et 61 ; B 85]
Remarque : titres et initiales rouge-orangé (minium). Une seule main. Écriture caroline abâtardie et espacée. Main allongeant et élargissant les jambages supérieurs. Fol. 16r initialement vierge.
15. **Paris, BnF, lat. 1805**, XIⁱⁿ, XI^{1/4}, XI^{2/4} et XI^{med}: recueil composite (6 unités codicologiques initialement indépendantes).
Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°41).
- a. **fol. 1-14**, XI^{1/4} : Bible, livre de Job (dans la traduction de Jérôme jusqu'au livre XLII) ; lettre de Jean de Ravenne au pape Léon IX.
[= A 12 ; B 127 ?]
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : titres et initiales rouge-orangé (minium) : initiale C de style franco-saxon, avec compartiments et entrelacs (fol. 1v). Fol. 1v-13v : deux mains (A : fol. 1v-8r ; B : fol. 8r-13v), élargissant les jambages supérieurs, effilant les jambages inférieurs (écriture caroline abâtardie et espacée). Fol. 14r-v : lettre de Jean de Ravenne ajoutée par trois mains du milieu du XI^e siècle, dont celle d'*Antonius* (fol. 14r, ligne 8). Un feuillet découpé entre les actuels fol. 1 et 2.
- b. **fol. 15-29**, XI^{1/4} : Grégoire le Grand, *Moralia in Job* (fragment : préface et livre I et II, jusqu'au livre II chap. XII, avec lacune).
[= A 36 ; B 54]
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : copié à l'encre noire d'une seule main (C), différente des précédentes, mais comportant les mêmes caractéristiques. Emplacement réservé pour les initiales (fol. 15r et 26r). Deux bifeuillets manquant au centre du cahier n°3 (entre les actuels fol. 16 et 17 : lacune correspondant à la fin de la préface et au début du livre I), trois feuillets copiés à la fin du cahier n°5 (lacune à la fin du livre II, entre les actuels fol. 29 et 30).
- c. **Fol. 30-41 + 46**, XIⁱⁿ : *Passion de Saint-Bénigne* (BHL 1155 et 1154) ; *Revelatio et prima translatio* par Grégoire de Tours (BHL 1162)
Origine : Saint-Bénigne de Dijon.
Remarque : l'unité codicologique suivante a été insérée entre les actuels fol. 41 et 46. Les fol. 41 et 46 étaient initialement vierges. Un sermon sur la vie de saint Taurin a été ajouté dans le second quart du XI^e s. sur les fol. 46r-v, initialement vierges. Titres rouge-orangé (minium) et noirs. Initiale P noir et rouge-orangée (minium) à oiseau et à chasseur à arc (fol. 30r). Une main (D : fol. 30r-40v) à l'écriture espacée et aux ascendantes et descendantes très allongées et effilées. Le copiste écrit sur la ligne rectrice.
- d. **fol. [41v] + 42-45**, XI^{2/4} : *Vie de saint Romain* par Gérard de Soissons (BHL 7312) et office associé à l'usage de la cathédrale de Rouen.
Origine : ?
Remarque : ce binion a été inséré dans l'unité codicologique précédente, entre les fol. 41 et 46. Une autre main a aussi ajouté, en guise d'introduction à cet office, un extrait de la *Vie de saint Romain* sur le feuillet précédent resté vierge (fol. 41v). Titre rouge-orangé (minium). Une seule main (E : fol. 42r-45v). Écriture espacée sur deux colonnes, avec ascendantes et descendantes toutefois plus développées que dans les autres unités codicologiques.
- e. **fol. 47-61**, XI^{1/3} : *Vie de Marie l'Égyptienne* (BHL 5417) ; Jérôme, *De persecutione christianorum*¹.
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : le premier feuillet du cahier n°9 manque (entre les actuels fol. 46 et 47). Titres et initiales rouge-orangés (minium). Copié par une main principale (F : 47r-61v), différente des précédentes, mais comportant globalement les mêmes caractéristiques.
- f. **fol. 62-88**, XI^{med} : Isidore de Séville, *Synonyma* (incomplet au début et à la fin).
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : le premier feuillet du cahier n°11 manque (entre les actuels fol. 61 et 62). Copié sur 2 colonnes par trois mains différentes (G : fol. 62r-65v + 66r-72v ; H : 65v-66r ; I : 73v-88v), d'une écriture plus régulière que les précédentes. Initiale rouge et vert au fol. 73v.
16. **Paris, BnF, lat. 1872, fol. 104-109**, XI^{1/4} : Pseudo-Faustus, *Vie de saint Maur*.
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°42).
Remarque : ce texte a été ajouté à la fin d'un volume qui sera décrit plus loin (voir n°23).
17. **Vatican, BAV, Reg. lat. 633², fol. 1-39 (anc. 42-80)**, XI^{1/4} : Vies de saints, dont Colomban et Ouen (partie perdue d'après la table de contenu du fol. 80) ; Flodoard, *Annales*.
[= A 13 ; B 129]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseurs modernes : Pierre Daniel, Paul et Alexandre Petau, Christine de Suède.
Remarque : la partie fécampoise a un temps été réunie dans un recueil factice avec le ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 633¹. Initiale A tracée à l'encre noire et rouge-orangé (fol. 1r).
18. **Rouen, BM, 528 (A 362), fol. I et 1-184v**, XI^{1/2} : Bède, *Exposition sur saint Marc* (addition : *De s. Waningo et fundatione Fiscannensis monasterij*).
[= A 13 ; B 129]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : la partie primitive (fol. 1r-184v) a été copiée entièrement sur 2 colonnes par une seule main. Le copiste donne son nom, *Stephanus*, dans le colophon dédié à la Trinité après le texte (fol. 184v). Une main de la fin du XI^e siècle a ajouté le texte sur la fondation de l'abbaye de Fécamp par Waning (fol. 185r-187v).
- [19.] **Paris, BnF, lat. 989, fol. 8-40**, XIⁱⁿ : livret hagiographique dédié à saint Taurin d'Évreux.
Voir n°56 b.
- [20.] **Paris, BnF, lat. 989, fol. 41-75**, XI^{1/4} : livret hagiographique dédié à sainte Lucie et à saint Nicolas.
Voir n°56 c.

1 Texte attribué ici à saint Augustin sous le titre *Sermo de laspu monachi et viduae*.

Manuscrits copiés et acquis sous Jean de Ravenne (1028-1078)

Groupe 1 : années 1028-1050¹

- [21.] **Paris, BnF, lat. 1805, fol. 42-45**, XI^{2/4} : office à saint Romain à l'usage de la cathédrale de Rouen.
Voir n° 15 d.
- [22.] **Paris, BnF, lat. 1805, fol. 62-88**, XI^{med.} : Isidore de Séville, *Synonyma* (incomplet au début et à la fin).
Voir n° 15 f.
23. **Paris, BnF, lat. 1872, fol. 1-103**, XI^{2/4} : Jérôme, *Lettres* ; Rufin, *Contra Hieronymum*.
[= A 8 ; B 27]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n° 42).
Remarque : titres rouge-orangé (minium). Une main principale (fol. 1-101), d'une écriture relativement régulière, présente les caractéristiques des mains fécampoises du second tiers du XI^e siècle. Le scribe *Iohannes* a ajouté, entre 1066 et 1078, une lettre de l'abbé de Fécamp [Jean de Ravenne] et de ses moines au roi Guillaume le Conquérant (fol. 102v). Une prière a été ajoutée par deux mains du dernier tiers du XI^e siècle (fol. 103v). Pour les fol. 104-107v, voir n° 16.
24. **Rouen, BM, 491 (A 8)**, XI^{2/4} : Cassiodore, *Expositio in psalmos*.
[= A 3 ; B 100]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Remarque : le corps du volume est d'une seule main assez régulière ayant opéré dans le second quart du XI^e s. Le copiste agrémente lui-même le texte, écrit sur 2 colonnes, avec des initiales. Certaines comportent feuillages, oiseaux et tête (ex. : la lettre 'Q' du fol. 109r). La présentation du volume a été « rajeunie » par deux mains plus récentes ayant opéré dans le dernier tiers du XI^e siècle (usage de lettres à dragon par la première main, responsable de la réfection du fol. 5). La seconde main, contemporaine, est celle du scribe *Iohannes* (fol. 6r-12v, 180r-180v, 215r-216v et 222r-223r). Il est important de noter qu'il s'agit de l'un des rares volumes provenant de la Trinité de Fécamp à conserver une partie de sa reliure médiévale, avec traces de fixation de chaîne et des deux lanières du fermoir. Elle pourrait remonter au XV^e siècle : l'humidité visible sur cette reliure suggère en effet qu'elle est antérieure aux événements de 1562.
25. **Paris, BnF, lat. 2253**, XI^{2/4} : Grégoire le Grand, *Homilies sur les évangiles* et sermon *De Mortalitate*.
[= A 1 ; B 88]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n° 56).
Remarque : recueil autrefois relié au volume Paris, BnF, lat. 3776 (voir n° 26). Copié par une seule main (que Betty Branch appelle le scribe 'X') opérant dans le second quart du XI^e siècle. Ce copiste utilise du rouge-orangé (minium) et du vert olive. Le scribe *Iohannes* a cependant remanié la présentation de l'ensemble en remplaçant plusieurs feuillets (et parfois des cahiers entiers) dans le dernier tiers du XI^e siècle (fol. 1r-47v, 74r-74v, 77r-77v et 154) : il utilise du rouge vif (vermillon), du vert vif (pigment inconnu) et du bleu vif (lapis-lazuli)². Les deux initiales à dragon et à masque léonin tracés à la plume (fol. 1r) confirment que l'intervention de *Iohannes* a eu lieu seulement dans le dernier tiers du XI^e siècle.
26. **Paris, BnF, lat. 3776**, XI^{2/4} : Homélaire (homélies de divers Pères de l'Église sur les évangiles).
[= A 1 ; B 88]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n° 21).
Remarque : recueil autrefois relié au volume Paris, BnF, lat. 2253 (voir n° 25). Manuscrit copié par une seule main (que Betty Branch appelle le scribe 'X') opérant dans le second quart du XI^e siècle. Ce copiste utilise du rouge-orangé (minium) et du vert olive. Le scribe *Iohannes* a cependant remanié la présentation dans le dernier tiers du XI^e siècle (fol. 34r-72v) : il utilise du rouge vif (vermillon), du vert vif (pigment inconnu) et du bleu vif (lapis-lazuli)³.
27. **Rouen, BM, 1417 (U 45)**, XI^{2/4} : *Vie de saint Jean d'Alexandrie* (BHL 4388) ; *Vie de saint Antonin* (BHL 572)
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : titres rouge-orangé (minium). Initiales noires et rouge-orangé (usage ponctuel de vert et de pourpre). Intervention de plusieurs mains plus ou moins régulières (changements de main aux fol. 5r, 23v, 26r, 31v, 35r, 35v, 41v et 51v). Au fol. 55v, inventaire de la bibliothèque de Fécamp dressé vers 1050/1 (voir Volume I, partie 3, pièce justificative n° I, p. 631-643).
28. **Rouen, BM, 451 (A 306), fol. 1-69**, XI^{med.} (années 1040) : saint Jérôme, *Exposition sur Genesim-Paralypomenon*, etc.
[= A 7 ; B 72]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : le volume se présente aujourd'hui sous la forme d'un recueil composite en deux parties. Titres en rouge (vermillon ?), vert et jaune pâle. Écriture régulière du milieu du XI^e siècle.
29. **Rouen, BM, 471 (A 271)**, XI^{2/4} (années 1040) : recueil de traités augustinien (par Quotvultdeus).
[= A 53]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : manuscrit copié par 3 mains (A : fol. 1r-52v ; B : fol. 52r-61v ; C : fol. 62r-106r). Une main postérieure a copié les fol. 106r-109v. Table de contenu avec alternance de rouge-orangé (minium) et de bleu (lapis-lazuli) au fol. 1v. Initiale O rouge-orangé et noire, inspirée des rosettes/rosaces d'angle des encadrements anglo-saxons (fol. 43r). Le contenu de ce manuscrit est à rapprocher de celui des mss.

1 Les manuscrits produits par le *scriptorium* de Fécamp durant cette période comportent au départ des caractéristiques comparables à celles des manuscrits produits durant l'abbatit de Guillaume de Volpiano. Toutefois, l'écriture devient peu à peu plus régulière, les scribes s'efforçant de conserver un espace constant par rapport à la ligne rectrice. L'espacement entre les lettres se réduit, leur forme varie moins et les ascendantes et descendantes se réduisent en taille et le trait s'épaissit. Le décor gagne progressivement en importance : les lettres ornées deviennent plus nombreuses et plus grandes, tandis que les copistes semblent apporter plus de soins à leur exécution et plus d'importance à leur réalisation. L'impression générale est une plus grande maîtrise de la calligraphie par les copistes autour du milieu du XI^e siècle. Il n'y a cependant pas de recherche d'uniformisation des écritures entre copistes, comme on peut par exemple l'observer au Mont Saint-Michel à la même époque : chaque main reste nettement différenciable, avec son propre tracé de lettres et ses propres habitudes (usage ou non de ligatures et de lettres onciales ; répertoire d'abréviations et de signes de ponctuation non standard).

2 COUPRY, 2005, p. 70, 74 fig. a, 75 fig. 9, 76, 77.

3 COUPRY, 2005, p. 70, 75 fig. 10, 76, 77.

30. **Paris, BnF, lat. 2405**, XI^{med} (peu avant 1050) : Haymon d'Auxerre, *Commentaire sur Isaïe*.
[= A 10 ; B 128]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Antoine de Marest de d'Alge ; Jean-Baptiste Colbert.
Remarque : copié sur 2 colonnes par un scribe G[osbertus] (d'après le colophon au dernier feuillet). Manuscrit typique de la phase de transition des années 1040-1050 : sous-titres encore en rouge-orangé (minium), mais exceptionnellement associé à l'usage de rouge vif (vermillon) et de bleu vif (lapis-lazuli) dans les titres (fol. 16v, 23r, 29r)¹. Décoration à rapprocher du ms. Avranches, BM, 107.
31. **Rouen, BM, 427 (A 143)**, XI^{med} (autour de 1048) : Recueil de traités d'Ambroise : *De fide contra Arrium*, *De officiis*, *Exameron*.
[= A 48]
Origine : Trinité de Fécamp (pour le copiste *Antonius*) et Mont Saint-Michel (pour l'artiste anonyme).
Possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : l'ensemble du manuscrit a été copié sur deux colonnes par le scribe *Antonius* sous l'abbatit de Suppon (colophon aux fol. 151r-151v). Ce colophon est important, car il prouve que ce style de décoration était déjà en usage sous cet abbé et que c'est sous son abbatiat que débute l'apogée artistique du *scriptorium* du Mont Saint-Michel. L'influence de ce manuscrit fut considérable à Fécamp : les lions et têtes de lion à crinière, les oiseaux, les volutes végétales dans les panses des lettres, les feuilles trilobées sont autant d'éléments qui font leur entrée, à partir du milieu du XI^e siècle, dans le répertoire décoratif des artistes de Fécamp. De même que l'usage de titres alternant les lignes rouges et vertes. Les couleurs rouge vif (vermillon), bleu vif (lapis-lazuli) et vert vif, utilisées dans ce manuscrit, seront aussi désormais utilisées dans le décor fécampois. L'artiste montois responsable des lettres R et N (fol. 1v et 65) est également intervenu dans d'autres manuscrits fécampois : on lui doit la lettre P du ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 107, fol. 63 et la lettre Q du ms. Paris, BnF, 2639, fol. 32. Les feuillets enluminés qui figuraient en tête de l'*Exameron* (entre les actuels fol. 104 et 106) ont été découpés.
32. **Rouen, BM, 1 (A 4)**, XI^{med} (années 1040-1050) : Bible.
[= A 42 ; B 1]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : bible monumentale (495 x 350 mm) écrite sur deux colonnes, vraisemblablement copiée en deux temps (partie 1 : fol. 1-211 ; partie 2 : 219-350). Titres dorés sur fond pourpre, rouges (minium) et noirs rehaussés de vert et de jaune (orpiment ?), parfois aussi bleus (lapis-lazuli). Numérotation des chapitres en rouge (minium) et bleu (lapis-lazuli). Une seule main intervient dans la première partie, et plusieurs dans la seconde. Production typique de la période de transition : l'influence franco-saxonne prédomine, mais l'influence anglo-saxonne est également perceptible en plusieurs endroits. Ainsi, au fol. 1, l'encadrement d'influence anglo-saxonne, avec baguettes doubles et rosaces remplies de feuilles d'acanthe, pourrait être une adaptation de ceux présents dans l'évangélaire Paris, BnF, lat. 272. Avec les manuscrits précédents (n° 30 et surtout 31), cette bible est probablement l'un des volumes ayant le plus inspiré les artistes fécampois de la période suivante. De nombreux feuillets ont malheureusement été mutilés au niveau des lettres ornées (sans doute les plus belles). François Avril a repéré une influence de la bible de Charles le Chauve, alors en possession de l'abbaye de Saint-Denis, dans les lettres O et V entrelacées du fol. 31². Le scribe *Iohannes* a ajouté, dans le dernier tiers du XI^e siècle, une lettre de saint Paul au fol. 350v.

Groupe 2 : années 1050-1078³

33. **Paris, BnF, lat. 2401**, XI^{med} : Amalaire, *Liber officialis*.
[= B 76]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°33).
Remarque : titres rouges (minium) et noirs. Copié par sept mains différentes (A : fol. 2v-3v, 13-14v, 46-46v, 55-136v ; B : fol. 1-1v, 4-5v ; C : fol. 6v-12v, 15-18v, 44-45v ; D : fol. 18v-43 ; E : fol. 43-43v ; F : fol. 47-54v et G : fol. 2r). La main A correspond au scribe 'X' de Betty Branch, actif entre le second quart et le milieu du XI^e siècle. La main 'E', qui n'intervient que très ponctuellement comme scribe, est celle du « copiste aux oiseaux », actif à partir du milieu du XI^e siècle et surtout dans le troisième quart de ce siècle (de nombreuses lettres ornées de ce volume sont de sa main). La fin du volume manque : elle contenait autrefois, d'après les *Lectiones ad prandium*, les vies de saints ajoutées dans le ms. Paris, BnF, lat. 5290, fol. 139-150⁴. Les deux derniers feuillets, qui ont été ajoutés après coup (fol. 138-139), proviennent d'un antiphonaire du troisième quart du XI^e siècle. Ce manuscrit, typique de la période de transition, constitue un jalon important dans l'histoire du *scriptorium* de Fécamp : la palette de couleur s'élargit, avec plusieurs types de verts et l'usage conjoint du rouge-orangé (minium) et du rouge vif (vermillon)⁵. On remarque également la présence occasionnelle du lapis-lazuli (bleu) et de l'orpiment (jaune). Pour le style, si les entrelacs et les compartiments apparaissent encore, les contours de lettres prennent un aspect végétal en relief (avec plissures et bagues) et les panses sont désormais remplies de tiges végétales recourbées et entremêlées. L'artiste se caractérise par ses entrelacs filiformes atypiques et ses animaux exotiques : félins (lions) à crinière épaisse et oiseaux (paon). Son travail a été influencé par les décors des deux manuscrits précédents.
34. **Paris, BnF, lat. 1684**, XI^{med} : recueil de traités du pseudo Athanase contre l'hérésie arienne (corpus *De Trinitate*).
[= B 74]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°37).
Remarque : titres rouges (minium) et noirs. Manuscrit copié par le scribe *Hugo* (colophon au fol. 128r : *Deus propitius esto mihi peccatori Hugoni*). Au fol. 128v, épithaphe versifiée sur un archidiacre et écolâtre de la cathédrale de Rouen, Hugues, écrite de la main du scribe *Antonius*. Au fol. 1r, iconographie analogue à celle du ms. Paris, BnF, lat. 2079 : portrait d'auteur (ici le pseudo Athanase) terrassant l'hérétique (ici Arius). Suit une table de contenu à l'encre rouge (fol. 1v) à rapprocher de celle des mss. Paris, BnF, lat. 1939, lat. 2639,

1 COUPRY, 2005, p. 70, 76.

2 AVRIL, 1975, p. 16 (comparaison avec le ms. Paris, BnF, lat. 2, fol. 44v). Rappelons ici que l'abbé Jean de Ravenne a participé à la reconnaissance solennelle de la châsse de saint Denis en 1053 (GAZEAU, 2007, II, p. 107).

3 Cette période marque une nette évolution dans les pratiques du *scriptorium* de Fécamp. Les lettres ornées grossissent et occupent une place désormais importante dans la page. Si l'usage du rouge-orangé (minium) est encore attesté au milieu du XI^e siècle, celui-ci est désormais utilisé avec de nombreuses autres couleurs, en particulier du bleu (lapis-lazuli), du vert (pigment inconnu) et aussi parfois du jaune (orpiment) et d'autres teintes plus pastel (jaune pâle, rose/lilas) et différentes nuances de vert (vert pâle à vert olive, en passant par le kaki). Le vermillon (rouge vif) fait son apparition : d'abord utilisé conjointement avec l'oxyde de plomb (minium), il remplace bientôt complètement ce dernier pigment. On note aussi un effort pour organiser différemment la présentation, l'usage de table de contenu dans les recueils, une plus grande régularité des mains, dont les ascendantes et descendantes sont plus compactes et ont tendance à « spatuler ».

4 GREMONT, 1971, p. 18 n°2 et p. 23 n°25.

5 COUPRY, 2005, p. 70, 76, 77.

Rouen, BM, 477 et Berne, BB, 162. Le décor est typique des productions fécampoises du milieu et du troisième quart du XI^e siècle (masques léonins, lions et têtes de lion à crinière, volatiles). Le manuscrit a souffert de la mutilation de plusieurs de ses initiales. Ce volume est le modèle probable du ms. Rouen, BM, 425, copié par le scribe du Mont Saint-Michel Hilduin (voir plus loin).

35. **Paris, BnF, lat. 2079**, XI^{med} : Augustin, *Contra Faustum* (traité contre les hérésies) ; *Vie de saint Hilaire de Poitiers* (BHL 3885, 3887, 3893, 3900 et 3901).
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (47).
Remarque : titres rouges, noirs et verts. Manuscrit copié par 4 mains (A : fol. 1-92v + 137r-176v ; B : fol. 92v-137r ; C : fol. 177v-179r ; D : fol. 197v-189r). La main A est celle du scribe *Hugo*, qui a apposé son colophon au fol. 172v (*Hunc librum quicumque legeris Hugonis sui scriptoris memento miselli*). La main C est celle du scribe *Antonius*. La main D est celle du scribe 'X' de Betty Branch. Au fol. 1v, iconographie analogue à celle du ms. Paris, BnF, lat. 1684 : portrait d'auteur (ici saint Augustin) terrassant l'hérétique (ici *Faustus*). Encadrement à baguettes doubles et rosaces remplies de feuilles d'acanthe (s'inspirant du style de Winchester du ms. Paris, BnF, lat. 272).
36. **Vatican, BAV, Reg. lat. 755, fol. 100r-105v**, XI^{3/4} : Augustin, *Confessions* (fragment) ; *Vie de Sainte Berthe* (BHL 1266), avec répons et hymne).
[= B 11]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseurs modernes : Pierre Daniel, Paul et Alexandre Petau, Christine de Suède.
Remarque : il s'agit de la dernière partie d'un recueil factice. Seule la fin des *Confessions* de saint Augustin subsiste (fol. 100r-101r). Le traité a été copié par le même scribe que le ms. Berne, BB, 162, fol. 1-24v et 89-104 (main également proche du scribe A du ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 107). Aux fol. 101r-105r, le scribe *Antonius* a copié hâtivement (écriture moins régulière que d'habitude) la vie de Saint-Berthe de Blangy. Notations musicales dans les répons et l'hymne de Sainte-Berthe (neumes de Fécamp).
37. **Paris, BnF, lat. 1992**, XI^{3/4} : Augustin, *Enarrationes in psalmos* (LI-C).
[= B 8]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Antoine de Marest de d'Alge ; Jean-Baptiste Colbert.
Remarque : Titres et initiales rouges (minium ou vermillon) et verts. Deux copistes ont collaboré (A : fol. 1r-24v, 77r-89v et 126r-186v ; B : fol. 24v-76v et 89v-125v) à la réalisation de ce volume de grand format (465 x 355 mm). Mise en page sur deux colonnes. La main A est celle du scribe *Antonius* (son écriture est plus resserrée sur les deux dernières parties que sur la première). Au fol. 36v, la lettre ornée est apparentée à celle des mss. Berne, BM, 162, Rouen, BM, 478 (A. 71) et Rouen 1122 (U. 18) : elle est due au même artiste. Plusieurs feuillets découpés dans les cahiers 1, 4 et 9.
38. **Paris, BnF, lat. 1939**, XI^{3/4} : recueil de traités d'Augustin (*De disciplina christiana*, *Sermo IX*, *De adulterinis conjugijs*, *De mendatio*, *De cura pro mortuis gerenda*, *De doctrina christiana*, *Sermo de decem chordis*, *De immortalitate animae*, *De praedestinatione sanctorum*, *De dono perseverantiae*).
[= B 17]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°50).
Remarque : 4 copistes ont copié ce volume justifié sur 2 colonnes (A : fol. 2-49v + 96-122v ; B : fol. 49v-95v ; C : fol. 123-137v ; D : fol. 140-170). La main B est celle du scribe *Antonius*. La main C intervient également dans le ms. Paris, BnF, lat. 2639. Au fol. 1v, table de contenu à rapprocher de celles des mss. Paris, lat. 1684 et lat. 2639, Rouen, BM, 477 et Berne, BB, 162. Au fol. 171v, convention ajoutée par une main contemporaine concernant l'abbé Jean de Ravenne (1028-1078). Notes marginales sur le corps et le sang du Christ (fol. 11v et 44v).
39. **Rouen, BM, 489 (A 254)**, XI^{3/4} : recueil de traités de Boèce (*De Trinitate*, *De fide catholica*, *Liber contra Eutychem et Nestorium*).
[= B 89]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : copié et décoré par une seule main (fol. 3r-70v et 72v-73v) : le « copiste aux oiseaux », artiste fécampois au style très original. Au fol. 71r, une autre main a ajouté des laudes avec neumes de Fécamp mentionnant le duc Guillaume de Normandie sans son titre royal (addition antérieure à 1066).
40. **Paris, BnF, lat. 2403**, XI^{3/4} : Paschase Radbert, *Expositio in Mattheum* (lib. V-VIII) ; Hilaire, *Epistola ad Apram filiam*.
[= B 111]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°61).
Remarque : manuscrit copié et décoré par une seule main (fol. 1r-7v, 9r-163v, 163v-164v) : le « copiste aux oiseaux ». Au fol. 165r, une autre main contemporaine a ajouté, avant 1066, une lettre de l'archevêque Maurille de Rouen (1055-1067) et de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne (1028-1078) à l'évêque Guillaume d'Évreux (1038-1066). Au fol. 164v, une autre main contemporaine a ajouté des Neumes de Fécamp¹.
41. **Salisbury, Chapitre de la Cathédrale, 89**, XI^{3/4} : recueil de traités de Grégoire de Nazianze traduit par Rufin (*Apologeticus*, *De Epiphaniis*, *De luminibus*, *De Pentecoste et Spiritu Sancto*, *In semet ipso de agro regressus*, *De Hieremiae dictis*, *De Reconciliatione et unitate monachorum*, *De grandinis vastatione*).
Origine : Trinité de Fécamp.
Possesseur médiéval et moderne : Cathédrale de Salisbury.
Remarque : manuscrit copié et décoré par une seule main : le « copiste aux oiseaux ». Au fol. 0v-1r, les laudes neumées (fol. 0v-1r) sont identiques à celles du ms. Rouen, BM, 489 (A 254), fol. 71r (neumes de Fécamp).
42. **Rouen, BM, 478 (A 71)**, XI^{3/4} : recueil de traités d'Augustin (*De ordine*, *Contra academicos*, *De beata vita*, *De duabus animabus contra Manichaeos*, *Contra quinque hereses*, *Enchiridion*, *Hypomnesticon*, etc.).
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : manuscrit copié sur 2 colonnes par trois mains (A : fol. 1-5v, 7r-13v ; B : fol. 6r-6v et 39r-101r ; C : fol. 14r-38v). La main A est celle du « copiste aux oiseaux », qui décore aussi cette partie du volume. Les autres décorations sont dues à un artiste intervenant également dans les mss. Berne, BB, 162, Paris, BnF, lat. 1992 et Rouen 1122 (U. 18).

1 CORBIN, 1977, p. 108.

43. **Paris, BnF, lat. 2101**, XI^{3/4} : Augustin, *Contra Julianum* (contre l'hérésie pélagienne).
[= B 14]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°45).
Remarque : volume copié sur deux colonnes par 7 mains (A : fol. 1r-7r ; B : fol. 7v-41r ; C : fol. 41r-45v ; D : fol. 45v-48v ; E : fol. 49r-56v ; F : fol. 57r-64v ; G : fol. 65r-138r). Le main B est celle du «copiste aux oiseaux », qui est responsable de plusieurs lettres ornées du volume. Au fol. 138v-139v, une main contemporaine a ajouté la lettre de l'évêque de Liège au roi Henri de France (1031-1060) contre l'évêque Eusèbe-Brunon d'Angers (1047-1081) et son protégé l'archidiacre Bérenger de Tours.
44. **Vatican, BAV, Reg. lat. 107**, XI^{3/4} : recueil de traités d'Augustin (*Contra Manicheos, De libero arbitro*).
[= B 24]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseurs modernes : Pierre Daniel, Paul et Alexandre Petau, Christine de Suède.
Remarque : manuscrit copié sur 2 colonnes par un seul scribe (A : fol. 2-3, 6-9, 12-62 et 65-99), dont l'écriture est proche de la main ayant copié les Berne, BB, 162, fol. 1r-24v, 89r-104r et Vatican, BAV, Reg. lat. 755, fol. 100r-101r. Remaniements contemporains par quatre scribes du Mont Saint-Michel (B : fol. 1, 4, 63-64 et 100-177 ; C : fol. 5 et 10 ; D : fol. 4a et 11)¹. La main C a copié les mss. Avranches, BM, 82, 86 fol. 136-173 et 89. La table de contenu qu'il a inséré au fol. 5r est de même style que celles des mss. Avranches, BM, 101, fol. 77v et Avranches, BM, 61, fol. 112. La main D a copié le ms. Avranches, BM, 77, fol. 1-26, 86, fol. 3v-135 et 90. Un artiste montois a refait les fol. 4a (partiellement découpé), 5r (partiellement découpé), 25v et 63r. C'est également lui qui a tracé la lettre Q du ms. Paris, BnF, 2639, fol. 32 et les lettres R et N du ms. Rouen, BM, 427, fol. 1v et 65r dans deux manuscrits fécampois². On lui doit sans doute aussi des décorations dans les mss. Avranches, BM, 76, 90, 91 et Vaticano, BAV, Vat. lat. 9668. Une autre main a effectué des corrections marginales, a ajouté les titres courants et la numérotation des cahiers. Au fol. 178r, une main contemporaine a copié une lettre de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne.
45. **Berne, BB, 162**, XI^{3/4} : recueil de traités d'Augustin (*De opere monachorum ; De fide et operibus, Contra Donatistas, De bono virginitatis /De sancta virginitate, De bono coniugali, De bono viduitatis, De symbolo sermo, De oratione dominica sermo*).
[= B 23]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseurs modernes : Pierre Daniel, Jacques Bongars, René et Jacques Graviseth.
Remarque : manuscrit copié par plusieurs mains. Le scribe A (fol. 1r-24v et 89r-104r) a également copié les ms. Rouen, BM, 1122 (U 18) et Vatican, BAV, Reg. lat. 755, fol. 100r-101r ; il est peut-être aussi à identifier au scribe A du ms. Vaticano, BAV, Reg. lat. 107 (voir n°44). Les lettres ornées sont dues à un artiste intervenant dans les mss. Paris, BnF, lat. 1992, Rouen, BM, 478 (A. 71) et Rouen 1122 (U. 18). Au fol. 1r, table de contenu comparable à celle des mss. Paris, lat. 1684, lat. 1939, lat. 2639 et Rouen, BM, 477 (A. 191).
46. **Rouen, BM, 1122 (U 18)**, XI^{3/4} : Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*.
[= B 23]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : manuscrit entièrement copié par la même main que les mss. Berne, BB, 162, fol. 1-24v et 89r-104r et Vaticano, BAV, Reg. lat. 755, fol. 100r-101r. Les initiales des fol. 9v et 19v ont été tracées par l'artiste des mss. Paris, BnF, lat. 1992, Rouen, BM, 478 (A. 71) et Berne, BB, 162. Plusieurs feuillets ont été découpés (avant le fol. 1 et entre fol. 17 et 18, les fol. 44 et 45, les fol. 50 et 51).
47. **Paris, BnF, lat. 2639**, XI^{3/4} : recueil de traités d'Ambroise (corpus de sept traités : *De Isaac vel anima, De bono mortis, De fuga saeculi, De Iacob, De paradiso, De obitu Valentiniani, Epistola ad Vercellenses*).
[= B 36]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°258).
Remarque : le noyau primitif est un livret copié et décoré au Mont Saint-Michel, contenant uniquement le *De bono mortis* (A : fol. 31-53v) d'après le ms. Avranches, BM, 72. Autour de ce noyau, 4 mains contemporaines fécampoises ont ajouté les six traités manquants permettant de reconstituer le corpus de sept traités ambrosiens (B : fol. 2r-5v ; C : 5v-13v ; D : 13v-30v, 150r-182v ; E : fol. 53v-149v). La main D est celle du scribe *Antonius*, qui est aussi le responsable de corrections dans la partie copiée par le scribe A. Au fol. 1v, table de contenu à rapprocher de celles des mss. Paris, lat. 1684, lat. 1939, Rouen, BM, 477 et Berne, BB, 162.
48. **Rouen, BM, 28 (A 14)**, XI^{3/4} : Évangélaire.
[= B 66]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : manuscrit entièrement copié par le scribe *Antonius* et vraisemblablement enluminé au Mont Saint-Michel. Lacunaire au niveau du début de chaque évangile : il comportait une peinture pleine page et une initiale ornée avec encadrement en tête de chaque évangile, comme dans le modèle anglo-saxon utilisé (ms. Paris, BnF, lat. 272 : voir n°8 et annexe n° 10).
49. **Paris, BnF, lat. 2055**, XI^{3/4} : Augustin, *De civitate Dei contra paganos*.
[= B 6]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°48).
Remarque : manuscrit entièrement copié sur deux colonnes par le scribe *Antonius*. La lettre ornée du fol. 1 est due à un artiste montois. Plusieurs feuillets ont été découpés (lacunes avant le fol 1 et entre les fol. 6 et 7, 80 et 81, et 82 et 83).
50. **Paris, BnF, lat. 2088**, XI^{3/4} : Augustin, *De Trinitate*.
[= B 7]
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°44).
Remarque : manuscrit entièrement copié par le scribe *Antonius*. Probablement enluminé par des artistes montois. Forte influence du style de Winchester (encadrement pleine page à double baguettes et à rosaces remplies de feuilles d'acanthe : substitution des entrelacs franco-saxons par des feuillages stylisés pour remplir les cadres intérieurs des initiales compartimentées. Utilisation du lapis-lazuli (bleu), du vermillon (rouge) et du blanc de plomb (blanc)³. Plusieurs pages découpées (cahier 1) et cahiers arrachés (cahiers n°3 et n° 25).

1 AVRIL, 1965, p. 504-514.

2 AVRIL, 1967, p. 237.

3 COUPRY, 2005, p. 70, 73 fig. 5, 74 fig. 8, 75 fig. 11b, 76, 78.

51. **Rouen, BM, 477 (A 191)**, XI^{3/4} : recueil de traités d'Augustin (*De vera religione, De magistro, De perfectione iustitiae hominis, De natura et gratia, De gratia et libero arbitro, De correptione et gratia, De mendatio, De natura et origine, De catechizandis rudibus, Contra Arianos, De vera religione, etc.*).
[= B 12]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : volume copié par trois mains (A : fol. 1r-17v et 19r-69v ; B : fol. 69v-83r et 121r-133v ; C : fol. 18r-18v, 83r-120v et 134r-195r). La main A est celle du scribe *Antonius*. La main C, celle du scribe *Iohannes*, responsable du colophon au fol. 194r : « *Deus propicius esto michi peccatori Iohanni* ». Aux fol. 194v et 195r, ce scribe a transcrit plus tard deux lettres de Guillaume le Conquérant et Jean de Fécamp relatives à l'établissement de l'abbé Vital à la tête de Westminster en 1076. Au fol. Iv, table de contenu à rapprocher de celles des mss. Paris, lat. 1684, lat. 1939 et lat. 2639 et Berne, BB, 162.
52. **Rouen, BM, 469 (A 214)**, XI^{3/4} : recueil de traités d'Augustin (*Retractationes, Soliloquia, De patientia, De diversis haeresibus, etc.*) ; Alcuin, *De fide sanctae et individuae Trinitatis* (ext.))
[= B 15]
Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : l'ensemble du volume a été copié par le scribe *Antonius* ou *Iohannes* (identification à vérifier), qui utilise les couleurs vertes, rouges vives (vermillon) et bleues (lapis-lazuli).
53. **Paris, BnF, lat. 2331**, XI^{3/4} : Isidore, *Sententiae* ; Augustin, *De duodecim abusivis saeculi* (début).
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°53).
Remarque : l'ensemble du volume a été copié par le scribe *Iohannes*. Corrections ultérieures apportées par le scribe *Willelmus*.
54. **Paris, BnF, lat. 5390, fol. 222-235v**, XI^{3/4} : Raoul Glaber, *Vie de Guillaume de Volpiano* ; Adson de Montier-en-Der, *Traité sur l'antéchrist*.
Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°179).
Remarque : cette unité codicologique, entièrement copiée par le scribe *Iohannes*, a été ajoutée à la suite d'un manuscrit contenant la légende dorée de Jacques de Voragine. D'après les *Lectiones ad prandium* de l'ordinaire de Fécamp, elle était autrefois réunie avec les mss. Paris, BnF, lat. 2253 et lat. 3776, que le scribe *Iohannes* a en partie remaniés¹.
55. **Rouen, BM, 425 (A 178) + Paris, BnF, NAL 2389, fol. 19**, XI^{3/4} : recueil de traités du pseudo Athanase.
Origine : Mont Saint-Michel.
Possesseur : Trinité de Fécamp.
Remarque : manuscrit copié par le scribe Harduin du Mont Saint-Michel (qui est intervenu dans le ms. Avranches, BM, 103). Décoré dans un style proche, pour les initiales secondaires, du ms. Paris, BnF, lat. 2088 et du ms. Berlin, Phillipps 1854. Le feuillet Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389, fol. 19 formait à l'origine le premier feuillet du volume ; il est entré à la BnF au moment de la réfection de la reliure, au XIX^e siècle².
56. **Paris, BnF, lat. 989**, XIⁱⁿ, XI^{2/3} et XI^{3/4} : recueil composite réunissant 5 unités codicologiques (les parties b et c étaient déjà réunies au XII^e siècle).
Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.
Possesseur moderne : Jean Bigot (n°249).
- a. **fol. 1-7**, XI^{3/4} : bénédictionnaire (fragment : le début et la fin manquent).
Origine : Trinité de Fécamp.
Remarque : partie copiée par deux mains (A : fol. 1r-4r ; B : fol. 4v-7v), d'une encre très noire, à ascendantes « spatulées ». Alternance d'initiales vertes, bleues (lapis-lazuli) et rouges (vermillon).
- b. **fol. 8-40**, XIⁱⁿ : livret hagiographique dédié à saint Taurin d'Évreux. Le livret contient la *Vita sancti Taurini* (fol. 8r-24v : BHL 7991), divisée de seconde main en 12 leçons (fol. 10-23), suivie de l'*Inventio sancti Taurini* (fol. 24v-30r : BHL 7994), divisée de seconde main en 8 leçons (fol. 25-27). Il se termine par deux sermons : le premier pour la fête de saint Taurin (fol. 30v-34r : il s'agit en fait d'un simple démarquage du sermon d'Alcuin sur s. Willibrord, BHL 8937, avec remplacement du nom), divisé de seconde main en 8 leçons (fol. 31v-33v) ; le second est un *Sermo in sollemnitate sancti Taurini* (fol. 34v-40r : il s'agit d'un simple démarquage du sermon de Milon sur saint Amand (BHL 341b), avec remplacement du nom), dont le texte est interrompu à la première ligne du fol. 40r (alors que le reste de la page et le verso sont restés vierges)³.
[= B 147]
Origine : Saint-Taurin d'Évreux ?
Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp (sans doute acquis par les moines de Fécamp suite au rattachement de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux à leur monastère en 1035).
Remarque : livret copié par une seule main (C : fol. 8v-40r). Une partie de la décoration, due au « copiste aux oiseaux » est de seconde main. Au fol. 8r, ajout par une autre main (second tiers du XI^e siècle) d'une prose de saint Julien (Chevalier, n° 18792), avec notation alphabétique, et répons neumés pour la fête de la Nativité de la Vierge.
- c. **fol. 41-75**, XI^{1/4} : livret hagiographique dédié à sainte Lucie et à saint Nicolas. Il s'agit de la *Passio metrica Luciae* (BHL 4994), texte rare produit et diffusé dans l'entourage de Remi d'Auxerre⁴, et de la *Vita sancti Nicolai* (BHL 6104-05) par le diacre Jean de Naples (mais la fin correspond plutôt à BHL 6118)⁵.
[= A 39]
Origine : ?
Remarque : partie copiée par 2 mains (D : fol. 41r-71v ; E : fol. 72r-75v). Au fol. 53v, ajout par une autre main de trois répons notés de l'office de saint Taurin (second tiers du XI^e siècle). Notons que la *Passion métrique de sainte Lucie* était connue de l'abbé Lescelin de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois⁶. Celui-ci, très proche du roi Robert le Pieux et versé dans les arts libéraux, aurait pu suivre le même

1 GRÉMONT, 1971, p. 22 n°18.

2 Plusieurs feuilles de garde ou/et feuilles volantes provenant de manuscrits de la Bibliothèque municipale de Rouen reliés au XIX^e siècle semble aujourd'hui réunis dans le ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2389 (tels les fragments du nécrologe de Fécamp).

3 POULIN, 2006, p. 151.

4 Le texte était connu d'Odon de Cluny, qui avait suivi les cours de Remi d'Auxerre à Paris, et de Flodoard, chanoine de la cathédrale de Reims où avait enseigné Remi (je dois cette information à Frédéric Duplessis).

5 POULIN, 2006, p. 116.

6 Lescelin utilise les vers finaux de la *Passion métrique de sainte Lucie* (BHL 4994) dans sa passion métrique de saint Arnoul (BHL 708) : je tiens à remercier Frédéric Duplessis pour ce très intéressant rapprochement. Lescelin connaissait aussi la vie de saint Arnoul de Tours du Pseudo-Ouen (BHL 706), source également utilisée pour la composition de la vie métrique de ce saint (BHL 708). Nous avons vu que Fécamp possède aussi un

enseignement que ce dernier à Reims sous Gerbert avant de devenir moine de Fécamp (et écolâtre ?) sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano.

d. fol. 76-125, XI^{2/3} : homélaire de l'office (fragment) ; Lettres de Paulin de Nole et d'Augustin.

Origine : Trinité de Fécamp.

Remarque : partie copiée par plusieurs mains (changement de main aux fol. 79v, 84r, 117v et 124r). Elle contient des sermons où transparait l'influence de la dévotion affective de Jean de Ravenne, ainsi que les centres d'intérêt du second abbé de Fécamp : lutte contre les hérésies, présence réelle dans l'Eucharistie².

e. fol. 126-133, XI^{2/3} : Prudence, *Psychomachia* (préf. et v. 1-211).

Origine : Trinité de Fécamp.

Remarque : partie copiée par 2 mains (N : fol. 126r-128r ; O : fol. 128r-131v). Au fol. 132r-132v, une main contemporaine a ajouté les anciennes litanies de Fécamp (voir annexe n°9). Le fol. 133, utilisé en feuille de garde, provient d'un rouleau mortuaire ayant circulé en 1300³.

57. Paris, BnF, lat. 5290, XI^e et XII^e : recueil composite constitué de deux parties et de 6 unités codicologiques (la partie 1, fol. 1-138, regroupe les unités codicologiques a, b, c et d, réunies au XII^e siècle ; la partie 2, fol. 139-159 constituant les unités codicologiques e et f, faisait autrefois partie du ms. Paris, BnF, lat. 2401).

[= B 80]

Possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.

Possesseur moderne : Jean Bigot (n° 175).

Remarque : l'ensemble a été profondément remanié, et il manque le *De archa noe* d'Hugues de Saint-Victor qui ouvrait le volume au moment de la rédaction du catalogue B et de la copie de l'ordinaire de Fécamp (*Lectiones ad prandium*)⁴.

Partie 1 (fol. 1-138)

a. fol. 1-33, XI^{3/4} : passionnaire (*Sixtus II papa* [fol. 1r-3r : BHL 7801], *Laurentius diaconus* [fol. 3r-6v : BHL 4753], *Hippolytus* [fol. 6v-9r : BHL 3961], *Abdon et Sennen* [fol. 9v-12v : BHL 6]), *Polychronius* [fol. 9v-12v : BHL 6884], *Symphorianus* [fol. 12v-15r], *Timotheus et Apollinaris* [fol. 15r-16v : BHL 8297], *Susanna* [fol. 16v-22r : BHL 7937] et *Antoninus* [fol. 22r-26r : BHL 572-3])

Origine : Mont Saint-Michel.

Remarque : le début a été copié et enluminé au Mont Saint-Michel par un copiste (A : fol. 1r-26r) travaillant sous l'abbatit de Renouf (1060/1-1084/5). Une main fécampoise de la première moitié du XII^e siècle a complété cette partie (B : fol. 26v-33v) en ajoutant la vie de *Barsanorius* (BHL 998 ; le cahier 4, fol. 24-33, est un ternion remanié : ajout de trois bifeuillets au centre, réglés à la mine de plomb).

b. fol. 34-53, XI^{3/4} : livret contenant la *Vita sancti Nicolai, Myrensis Episcopi* par le diacre Jean de Naples (BHL 6104-6108), suivi de miracles de ce saint (BHL 6133, 6170 et 6172).

Origine : ?

Remarque : copié par une seule main (C : fol. 34r-53r). Décoration d'un style inconnu à Fécamp.

c. fol. 54-71, XI^{ex} ou XIIⁱⁿ : enrichissement du livret précédent avec l'ajout de la *Translation de saint Nicolas à Bari en 1087* par l'archidiacre Jean de Bari (fol. 53v-65v : BHL 6190-6197) ; *Vie de saint Léonard* (fol. 65v-71v : BHL 4862-4871).

Origine : Trinité de Fécamp.

Remarque : copié par deux mains (D : fol. 54r-65v ; E : fol. 66r-71v).

d. fol. 72-138, XIIⁱⁿ : enrichissement de la partie précédente avec les Vies des saints abbés de Cluny (vie d'Odou par Jean de Salerne [fol. 71v-110v : BHL 6292, 6294 et 6295], vie de Maieul par Odilon de Cluny [fol. 110v-121r : BHL 5182-5183] et vie d'Odilon de Cluny [fol. 121v-133v : BHL 6282]) et *Vita sancti Tetbaldi* (fol. 133v-138v : BHL 8032 et 8034).

Origine : Trinité de Fécamp.

Remarque : copié par une seule main (F : fol. 71v-138v).

Partie 2 (fol. 139-159)

e. fol. 139-150, XI^{med ou 3/4} : Vies de saints (*Alexius* [fol. 139r-142r : BHL 286], *Eustachius* [fol. 142v-150v : BHL 2760]).

Origine : Trinité de Fécamp.

Remarque : copié par deux mains (G : fol. 139r-146v ; H : fol. 147r-150r).

f. fol. 151-159, XII^{1/2} : livret contenant la vie de saint Romain, évêque de Rouen (fol. 151r-157r : BHL 7313) ; Bède, *In Proverbia Salomonis* (fol. 157v-159v).

Origine : Trinité de Fécamp.

Remarque : copié par deux mains (I : fol. 151r-157r ; J : fol. 157v-159v).

58. Paris, BnF, lat. 3088, fol. 1-8 + Paris, BnF, lat. 152, fol. 47-48, XI^{3/4} : Jean de Fécamp (*Confessio theologica, Lamentatio*, lettres *Tuae quidem et O casta et munda solitudo*).

Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.

Possesseurs modernes : Pierre Daniel ? ; Jacques-Auguste de Thou ; Jean-Baptiste Colbert.

Remarque : *membra disiecta* insérés dans des recueils factices constitués par Étienne Baluze.

59. Paris, BnF, lat. 1632, XI^{med ou 3/4} : recueil composite formé par l'adjonction d'un livret en fin de volume.

[= B 70]

Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.

Possesseurs modernes : Jean Bigot (n° 36).

a. fol. 1-136v, XI^{med ou 3/4} : Origène, *Commentaire sur les nombres* (fol. 1r-131r) ; livre de Baruch (fol. 131v-136v).

livret de la *Vie de saint Arnoul de Tours* (BHL 706) dans le ms. Paris, BnF, lat. 5359. Il se pourrait que Lescelin soit le responsable de l'introduction à Fécamp de deux des sources rares connues de lui et également connues à Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois (mss. Paris, BnF, lat. 10851 et lat. 10868).

1 Cela expliquerait la présence du ms. Rouen, BM, 1470 (O. 32), également très lié aux écoles d'Auxerre, à Fécamp dès le début du XI^e siècle.

2 MANCIA, 2013, p. 307-314.

3 DUFOUR n° 212.

4 GRÉMONT, 1971, p. 18 n° 2 et p. 23 n° 25.

Remarque : manuscrit copié par plusieurs mains proches. Titre rouge, vert et noir.

- b. fol. 137-144, XI^{2/4} ou ^{med} : livret sur saint Apollinaire de Ravenne (fol. 137r-143v : BHL 623) et saint Ignace d'Antioche (fol. 144r-144v : BHL 4256-9, incomplet).

Remarque : partie copiée par deux mains (A : fol. 137r-143v ; B : 144r-144v).

60. Paris, BnF, lat. 1653, XI^{med ou 3/4} : Cyprien, *Lettres* (fragment) ; Cyprien, *Sententiae de haereticis baptizandis* (fragment).
[= B 71]

Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.

Possesseurs modernes : Jean Bigot (n°39).

Remarque : manuscrit copié par une seule main. Titres rouge-orangé (minium). Initiales rouges et parfois vertes (fol. 19v et 22v).

61. Rouen, BM, 1400 (U. 3), XI^{2/2} : *Passionarium magnum* (grand passionnaire utilisé pour les *Lectiones ad prandium*).

[= B 3]

Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.

Remarque : manuscrit de grand format (472 x 328 mm), copié sur deux colonnes par une main principale.

62. Rouen, BM, 30 (A 436), XI^{2/3} : Évangélaire.

[= B 66]

Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.

63. Paris, BnF, lat. 2720, XI^{med ou 3/4} et XIIⁱⁿ : recueil composite formé de deux manuscrits initialement indépendants (deux feuillets de papier ont été intercalés entre eux : fol. 58-59).

[= B 18]

Origine et possesseur médiéval : Trinité de Fécamp.

Possesseurs modernes : Jean Bigot (n°259).

- a. fol. 1-57, XI^{med ou 3/4} : Augustin, *Sermons*.

- b. fol. 60-107, XIIⁱⁿ : Durand de Troarn, *De corpore et sanguine Domini*.

64. Rouen, BM, 525 (A 421), fol. 31-135, XI^{med ou 3/4} : Bède, *Hexameron*.

Origine et possesseur : Trinité de Fécamp.

Remarque : manuscrit copié par quatre mains (A : fol. 31r-32v ; B : fol. 32v-87v et 95r-122v ; C : fol. 88r-94v ; D : fol. 123r-133v). Titres rouge-orangé (minium).

Liste des manuscrits copiés et acquis sous Guillaume de Rots (1078-1107) et Roger de Bayeux (1107-1139)¹

Berlin, SB,

Phillipps 1854, vers 1080

Paris, BnF,

lat. 437, XII^{1/3}

lat. 440, XII^{1/2}

lat. 708, XII^{1/2}

lat. 1843, XII^{1/2}

lat. 1928, XI^{3/3}

lat. 1944, XI^{3/3}

lat. 1970, XII^{1/2}

lat. 2267, XII^{1/2}

lat. 2446, XII^{1/2}

lat. 2501, XII^{1/2}

lat. 2531, XII^{1/2}

lat. 2628, XI^{3/3}

lat. 2801, XII^{1/2}

lat. 2899, XII^{1/2}

lat. 3858A, XII^{1/2}

lat. 5057, XI^{3/3}

lat. 5062, XI^{3/3}

lat. 5080, XII^{1/2}

lat. 5242, XII^{1/2}

lat. 5329, XII^{1/2}

lat. 2389, vers 1100.

Rouen, BM,

Rouen, BM, 7 (A 5), XII^{1/2}

29 (A 165), XI^{ex.}

290 (A 313), XII^{1/2}

424 (A 133), XII^{1/2}

429 (A 537), XI^{3/3}

444 (A 321), XII^{1/2}

445 (A 89), XII^{1/2}

448 (A 371), XII^{1/2}

451 (A 306), fol. 70-120, XII^{1/2}

464 (A 47), XII^{1/2}

526 (A 275), XII^{1/2}

1404 (U. 20), XII^{1/2} (v. 1120-1130)

Torino, BNU,

I. V. 7, XII^{1/2}

Vatican, BAV,

Ottob. Lat. 909, XI^{ex.}

Reg. lat. 500, XII^{1/2}

¹ Les datations proposées devront être soigneusement revérifiées lors d'un prochain examen d'ensemble. Pour les périodes suivantes, voir LECOUBEUX, 2007, p. 50 et annexe n°10.